UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société

Laboratoire Centre d'Études Supérieures de la Renaissance

THÈSE présentée par :

Lucie GAUGAIN

soutenue le : 21 mai 2011

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS**

Discipline/spécialité : Histoire de l'art

Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525) : architecture et société

Tome I : texte

THÈSE dirigée par :

Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.

RAPPORTEURS :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.

JURY :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'art.
Monsieur FAUCHERRE Nicolas	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Nantes.
Monsieur LIEVAUX Pascal	Conservateur général du Patrimoine à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.
Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.
Monsieur TREZIN Christian	Conservateur général, inspecteur général à l'inspection des patrimoines DGP/IDP-Inventaire Ministère de la culture et de la communication.

« Car je sens, alors, que je porte dans mon âme le reflet des richesses stériles d'un grand nombre de rois oubliés ».

Jean-Marie-Mathias-Philippe-Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, *Contes cruels*, 1883.

À mes amis

Avant-propos

Commencer une thèse par des remerciements est une institution si convenue qu'elle pourrait perdre toute valeur ; pourtant, il n'est usage conventionnel plus sincère et légitime. Sans l'aide, le soutien et les conseils d'un grand nombre de personnes ce travail n'aurait pu trouver son accomplissement, mais le seul fait de vouloir énumérer ces personnes suppose d'établir une liste, liste purement formelle ne révélant pas le tissage de la toile qui m'a permis d'avancer. Aussi accorderai-je autant de valeur au soutien de mes proches ou de mes amis qui par leurs réflexions ont fait cheminer la mienne, qu'à celui, primordial, des chercheurs.

À Alain Salamagne, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Tours et au Centre d'Études Supérieur de la Renaissance, je tiens à adresser toute ma gratitude pour m'avoir proposé d'étudier Amboise. Alain Salamagne avait pressenti que le sujet, loin d'être éculé, recélait encore des domaines encore vierges où de riches découvertes restaient à faire. Son regard avisé et ses conseils ont toujours permis de soutenir et de pousser ma recherche plus avant.

Je remercie aussi très vivement Christian Trézin, conservateur général, inspecteur général à l'inspection des patrimoines DGP/IDP-Inventaire Ministère de la culture et de la communication, qui comme chef du Service de l'Inventaire de la région Centre en 2008 a, d'une part, créé en 2005 la bourse doctorale de l'Inventaire dont j'ai bénéficié et, d'autre part, a facilité les premières démarches administratives entreprises au début de mes recherches. Marie-Anne Sarda, directrice de l'Inventaire de la région Centre, m'a aussi témoigné tout son soutien en proposant la publication d'un *Parcours du patrimoine* paru à l'été 2010 : *Amboise « ville royale », maisons et hôtels des XV^e^ et XVI^e^ siècles*. Par ailleurs, les échanges avec l'ensemble du service de l'Inventaire de la région Centre ont été bénéfiques : ainsi les chercheurs, Mattieu Chambrion, Aurélie De Decker, Marie-Agnès Ferrault, Martine Laisné, Valérie Meuret-Cribellier, Claude Quivillic et Amandine Royer, mais aussi les techniciens, Michel Andry et Myriam Guérid, photogrammètres, géomètres et topographes, Hubert Bouvet, Thierry Cantalupo, Mariusz Hermanovicz et Robert Malnoury, photographes, Anne-

Marie Bonnard, maquettiste, et enfin, Marylène Chauvineau, Marie-Amélie Guichard et Sophie Vivier, documentalistes.

Cette thèse n'aurait pu aboutir sans le concours de plusieurs partenariats établis entre l'Université François Rabelais de Tours, le Service de l'Inventaire de la région Centre, la mairie d'Amboise et l'école Polytech'Orléans. Ces collaborations ont permis de bénéficier de moyens techniques appropriés à l'ampleur du sujet. Ainsi, une partie des archives communales et des archives de la Fondation Saint-Louis a été numérisée par le CESR ; je remercie très sincèrement Toshi Nori Uetani ainsi que Hélène Fauquet et Sébastien Busson pour avoir su gérer cette tâche avec efficacité.

Sous la direction active de Laurent Josserand, professeur à Polytech Orléans, quatre étudiants, Benjamin Coffinet, Frédéric Lambert, Benjamin Delion, et Thomas Chrismant, ont consacré leur mémoire de fin d'étude d'ingénieur en Génie Civil à restituer une partie du château d'Amboise en 3D, travail qui a permis d'aborder et de concevoir le château sous un jour nouveau.

Pierre Aquilon, maître de conférence honoraire de Littératures française et anciennes au Centre d'Études Supérieur de la Renaissance, m'a, quant à lui, apporté une aide extrêmement précieuse en m'éclairant sur les transcriptions des archives. Je lui en suis très reconnaissante.

Jean-Pierre Babelon, conservateur général du Patrimoine, membre de l'Institut, m'a permis de consulter les manuscrits de la bibliothèque Mazarine tout en m'indiquant, avec grande courtoisie, les documents qu'il avait lui-même repérés. Je lui adresse toute ma gratitude.

Les discussions généreuses avec Jean Guillaume, professeur honoraire d'Histoire de l'Art à l'Université Paris IV-Sorbonne, ont par ailleurs fait avancer la recherche. Je l'en remercie vivement.

Monique Chatenet, conservateur en chef, chercheur au centre André Chastel, s'est très aimablement déplacée au château pour discuter de nouvelles hypothèses ; je l'en remercie sincèrement. Nicolas Faucherre, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Nantes, a toujours répondu à mes questions avec disponibilité. Jacqueline Melet-Samson, conservatrice de la Bibliothèque nationale de France, m'a autorisé à consulter sa thèse de l'École des Chartes. Philippe Plagnieux, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté de Besançon et à l'École des Chartes, a accepté d'accorder de son temps à ce travail et je l'en remercie infiniment. Daniel Prigent, chef du Service départemental de l'Archéologie de

Maine-et-Loire, s'est penché sur les aspects techniques de la construction et sur l'analyse des mesures d'appareil en m'accompagnant lors de la visite des édifices. Grand merci.

Nombre de chercheurs ont répondu positivement à mes sollicitations en venant visiter Amboise, me donner leur avis et partager leur sentiment sur l'architecture. Clément Alix, chercheur au Service archéologique municipal d'Orléans, et aussi doctorant au CESR sous la direction d'Alain Salamagne, s'est déplacé pour observer les demeures amboisiennes et tout particulièrement les maisons en pans-de-bois. Daniel Bontemps, chercheur à l'Inventaire, a très gentiment examiné les charpentes de plusieurs édifices. Emmanuel de Crouy-Chanel, professeur de droit public à l'Université de Picardie Jules Vernes, chercheur rattaché au laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP), m'a signalé la présence d'une quittance inédite aux archives de Vincennes et s'est aimablement déplacé à Amboise. Gérard Danet, chercheur et historien, m'a assurée d'un soutien indéfectible en proposant son aide pour les relevés du château, mais aussi en me faisant part de ses remarques. Christian Davy, chercheur au Service de l'Inventaire de la région Bretagne, s'est déplacé pour analyser des vestiges de peintures murales. Frédéric Épaud, chercheur au CNRS, a accepté de se pencher sur le cas de plusieurs charpentes. Jean-Yves Hunot, archéologue au Service départemental de l'Archéologie de Maine-et-Loire, a pris de son temps pour visiter la ville et considérer l'intérêt des façades en pans-de-bois et des charpentes amboisiennes. Emmanuel Litoux, également archéologue au même Service, m'a amicalement conseillée sur l'étude du château après l'avoir visité. Ses collègues, Michaël Montaudon et Arnaud Rémy, m'ont aidée de leurs conseils pour la présentation cartographique. Christine Leduc-Gueye m'a accueillie pour analyser certains aspects techniques du compte de construction du château. Julien Noblet, docteur en Histoire de l'Art, est venu à plusieurs reprises à Amboise pour discuter de l'architecture. Xavier Pagazani, docteur en Histoire de l'Art, m'a encouragée à développer certaines de mes hypothèses. Les échanges scientifiques avec Olivier Biguet et Dominique Letellier, chercheurs notamment sur l'architecture en pans-de-bois au Service de l'Inventaire en Maine-et-Loire, ont permis d'établir des comparaisons entre Angers (Maine-et-Loire) et Amboise.

Cette thèse n'aurait pu être achevée sans les facilités ménagées par les personnes suivantes : Luc Forlivesi, conservateur des Archives départementales d'Indre-et-Loire, a bien voulu me recevoir pour faire le point sur les ressources des fonds concernant Amboise ; Jean-Louis Sureau, directeur du château d'Amboise, et Marc Métay, directeur-adjoint, m'ont octroyé un accès illimité au château ; Christian Guyon, maire et conseiller général du canton

d’Amboise, Isabelle Gaudron et Sophie Aulagnet, chargées de la Culture à la mairie d’Amboise, Christèle Benoist, conservatrice des Archives municipales et Agathe Guénan, animatrice du patrimoine, m’ont facilité la consultation des archives et l’accès aux édifices.

Je remercie très chaleureusement les propriétaires des demeures : monsieur Allais, madame Aubaude de la Mûre, monsieur Barbier, madame Belle, madame Béranger, monsieur Blanchecotte, monsieur Boutard, madame Chatel, madame Chavignot-Francert, monsieur Descriaud, madame Delechenau, monsieur et madame Favre-Blanc, monsieur Folscheid, madame Foubert, monsieur et madame Frain, madame Garot Boucher, madame Gauthier Berdon, madame Giraud, monsieur Hippeau, monsieur Ibanez, maître Jacob, monsieur Jianesrain, monsieur et madame Lefert, monsieur Lévèque, monsieur et madame Lemerle, monsieur Lignelet, monsieur Linthe, monsieur Lomprez, Louisa, monsieur Marchives, madame Mason, monsieur Millasseau, monsieur et madame Pautout, madame Pommier, madame Richard, madame Rousseau, madame Rivière, monsieur Sausin, monsieur Sautereau, monsieur Thébault, monsieur de Saint-Bris, monsieur Salles, monsieur et madame Yung et beaucoup d'autres qui m'ont cordialement accueillie mais dont les noms me sont malheureusement inconnus.

Je regrette de ne pas avoir pu visiter un certain nombre de maisons, leurs propriétaires n’ayant pas souhaité ouvrir leur porte. Sans leur en tenir rigueur, j’ose espérer que cette thèse leur permettra de prendre conscience de l’intérêt de leur patrimoine et qu’ils recevront les prochains chercheurs.

Le fastidieux travail de relevés a été possible grâce à de multiples petites mains et je remercie : Sophie, Mathilde, Gaspard, Florence, Noëlle, Philippine, François, Pierre, Mathieu, Cyril, Carmen, Céline, Cyrielle et Emmanuelle, ainsi que Nicolas et Pierre pour l’intendance informatique. Enfin, j’exprime ma reconnaissance la plus profonde à tous mes proches qui ont vécu ces dernières années dans une atmosphère médiévale et amboisienne.

L’ensemble de ces personnes a suscité en moi le désir d’honorer leur confiance, leur bienveillance et leur soutien. Sans elles cette tâche de longue haleine n’aurait jamais abouti. Je souhaite avoir été à la hauteur de leurs attentes.

Introduction

Le cadre chronologique

Définir le cadre chronologique d'une étude commune à un château et à sa ville suppose de faire coïncider les différents critères de sélection. Pourtant donner deux dates qui marqueraient arbitrairement le début et la fin de notre étude réduirait notre propos qui a pour but d'étudier la ville et le château d'un point de vue morphologique, architectural, urbanistique et sociologique. Il faut cependant décider d'un champ d'étude. L'année 1421 demeure la date à partir de laquelle sont conservés les premiers comptes de la ville aux Archives communales. Ces archives nous renseignent sur le déroulement de travaux menés dans l'enceinte urbaine, mais il semble que ce soient des travaux de réparations et non de construction. Nous n'avons aucune mention, dans les comptes, de travaux *ex nihilo* qui pourraient marquer le début d'une ère nouvelle. Par ailleurs, l'étude du château médiéval est lacunaire et aucun point de repère, signe d'un renouveau, n'a pu être décelé au début du XV^{e} siècle. L'année 1434, correspondant à la date à laquelle Charles VII confisqua la baronnie à Louis d'Amboise constitue un repère chronologique fort ; pourtant il ne semble pas que cet événement marqua un changement dans le cours de la vie à Amboise. Enfin, l'établissement au château de Louis XI et Charlotte de Savoie autour de 1469 annonce sans doute les mutations à venir ; mais auraient-elles été possibles sans les événements antérieurs ?

À l'inverse, pour fixer le *terminus* de cette thèse, nous avions le choix entre plusieurs dates dictées non par l'histoire de la ville, mais par celle du château. En 1498, la mort de Charles VIII marqua sans doute une rupture de l'activité de construction au château, mais n'eut que peu d'impact sur les chantiers urbains. Une autre grande date aurait pu être choisie : 1560, celle de la Conjuration d'Amboise à la suite de laquelle la cour quitta définitivement le château. Nous avons toutefois préféré retenir la date de 1525 qui correspond au départ de François I^{er} pour la région parisienne, bien que la venue de Charles Quint et la dernière grande fête donnée par le roi à Amboise aient eues lieu en 1539. Cette date trouve un écho cohérent dans l'architecture de la ville où le style gothique des demeures est abandonné et les

principaux travaux d'urbanisme achevés. Par ailleurs, on constate à partir de 1520 une évolution dans la tenue et la gestion des comptes de la ville : divisés en chapitres de corps de métiers, ils s'avèrent moins précis et livrent peu d'informations topographiques ou techniques.

Notre étude prendra ainsi pour limites les dates de 1421 et 1525.

Objectifs et problématiques de l'étude

L'objectif premier de la thèse était de renouveler, au besoin et au possible, les travaux antérieurs. Parce que ceux-ci semblaient de qualité et relativement complets, nous avons volontairement placé notre étude à la rencontre de plusieurs disciplines, ce qui se révéla fécond. Les connaissances relatives au château ont été confrontées en synergie à celles de la ville, afin d'aborder le sujet sous un nouveau jour. L'étude du château, fondée sur les archives transcrites *in-extenso* ainsi que sur les relevés topographiques et planimétriques, a conduit à des conclusions inédites, en particulier sur la fortification de la place – qui n'avait encore jamais été étudiée – mais aussi sur le château de Louis XI – toujours resté dans l'ombre de celui de Charles VIII. En outre, la compréhension globale du château et son évolution à travers les siècles ont autorisé à formuler de nouvelles hypothèses sur le chantier de Charles VIII et la distribution des édifices. L'analyse des édifices urbains, qu'il restait à mener, a été possible par l'étude des Archives communales qui ont permis d'étudier un ensemble d'éléments aujourd'hui disparus, tant défensifs qu'édilitaires, tels que l'enceinte médiévale, les ponts de la ville et la maison de ville. Quant à l'architecture civile privée, elle relevait d'une étude de terrain et s'est heurtée aux formes vernaculaires rencontrées et au manque d'études menées jusqu'à présent dans ce domaine. Toutefois notre travail aboutit à la compréhension d'un ensemble cohérent et encore vierge d'investigation. L'ensemble de ces pôles de recherches a été orienté par l'étude des chantiers de construction, et en particulier des techniques employées qui traduisent les échanges entre ville et château.

Nous avons choisi de traiter : premièrement, la genèse du développement historique du château royal d'Amboise et de la ville ; deuxièmement, l'étude de la topographie et du bâti ; troisièmement, l'histoire des chantiers de construction, qui s'appréhende à travers le coût des chantiers, leur organisation, la provenance des matériaux, les techniques mises en œuvre, l'apprentissage et la formation de la main-d'œuvre, mais aussi, la répercussion des chantiers royaux sur l'économie et la vie locale, ainsi que les apports extérieurs au milieu d'Amboise ;

quatrièmement, l'analyse des projets architecturaux conduits au château et dans la ville ; et enfin, le dénombrement et la composition de la population amboisienne, son niveau social et le rôle joué par le château sur l'économie de la ville. Autant de thèmes qui soulèvent deux approches principales : la première, à l'échelle locale, interroge les rapports de la ville et du château ; la seconde, invite à redéfinir la place d'Amboise dans l'histoire de l'architecture française.

Au travers du foisonnement d'informations que livrent les sources et les données de terrain, nous nous sommes attachés à montrer comment les travaux royaux visèrent à transformer le château fort d'Amboise en lieu de résidence adapté aux usages qu'imposait la cour de France à la fin du Moyen Âge− travaux d'une telle ampleur que leur impact sur la ville fut immédiat, tant du point de vue des techniques de construction, que du point de vue de l'esthétique. Si nous n'avons pas adopté un plan chronologique divisé en périodes dans chacune desquelles nous aurions comparé l'évolution du château parallèlement à celle de la ville, c'est pour garder toute objectivité et ne pas forcer le trait. Le château et la ville, bien qu'intimement liés, constituent, par ailleurs, des entités propres que notre étude se devait de respecter. Les projets urbains et castraux furent évolutifs et un plan chronologique aurait effacé la vision d'ensemble que nous voulions mettre en évidence.

La thèse ne s'est attachée ni à l'analyse du décor première Renaissance qui aurait pu faire l'objet d'un sujet à part entière[1], ni à replacer le château d'Amboise dans l'histoire des chantiers de construction. De même, le financement du chantier du château n'est que peu. abordé La nature même de nos sources aurait aussi pu nous permettre d'étudier plus avant les questions salariales et la condition ouvrière, ce qui aurait toutefois demandé une véritable analyse économique n'ayant pas sa place dans notre dessein. La compréhension et la restitution d'une entité aussi complexe que celle d'Amboise demande un investissement absorbant et si au final nous pensons avoir compris Amboise, nous regrettons de ne pas avoir eu le temps d'établir d'avantage de comparaisons et de situer plus précisément Amboise dans l'histoire de l'architecture française.

[1] Par ailleurs, la thèse de doctorat d'Évelyne Thomas sur l'apparition des formes renaissantes, inclut les décors du château d'Amboise. (Évelyne Thomas, *Le système ornemental de la première Renaissance française*, thèse de doctorat menée sous la direction de Jean Guillaume à l'Université François Rabelais de Tours, CESR, 1998, 4 vol.).

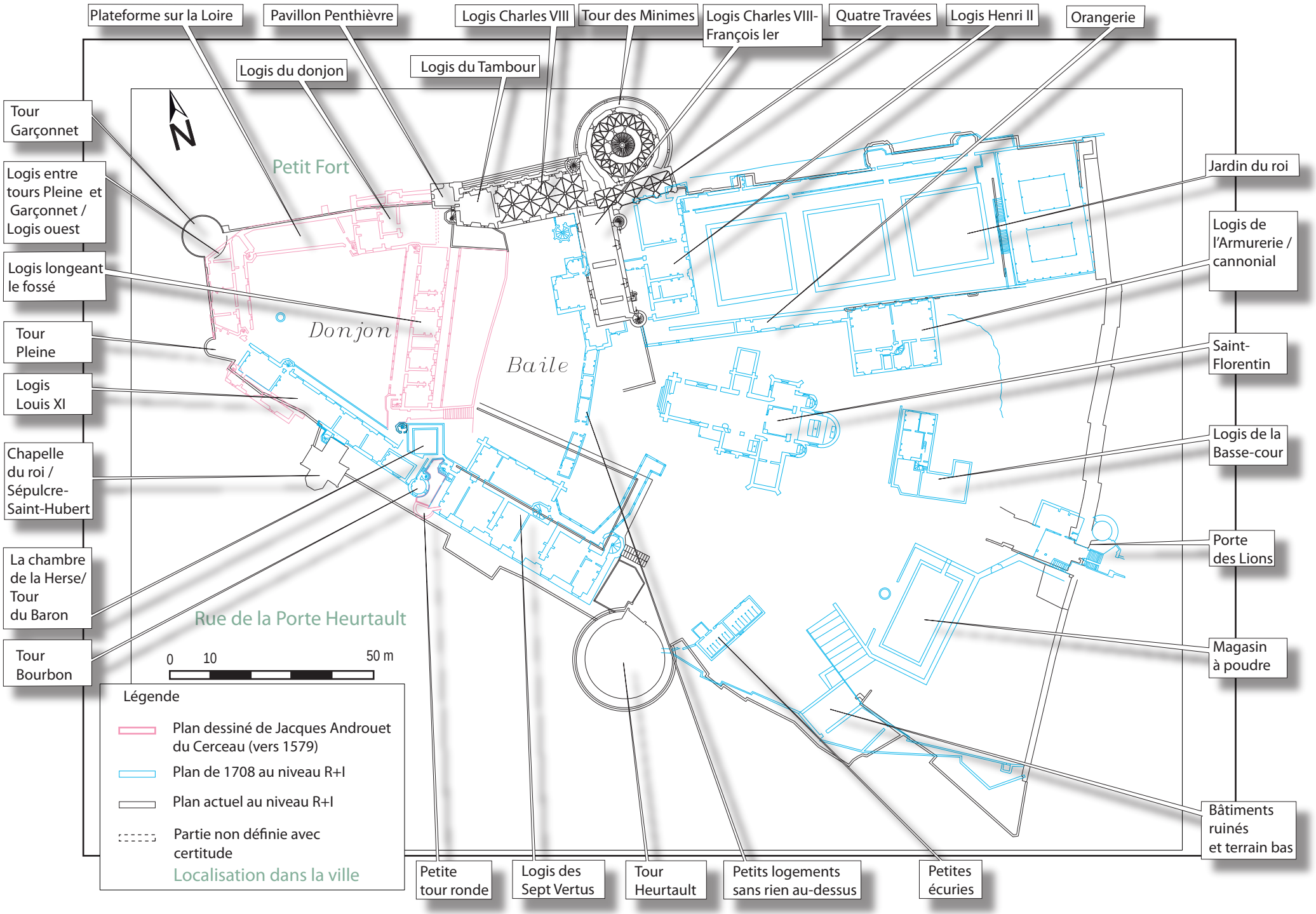
Dans un premier temps, nous présenterons donc le contexte géographique, puis historique du site entre 1421 et 1525, et de manière plus rapide son évolution jusqu'à nos jours. Dans un second temps, nous étudierons les différentes campagnes de construction du château avant de retracer l'évolution de ses fonctions défensives et résidentielles. Puis, dans un troisième temps, nous scruterons l'essor et le développement d'une ville ligérienne en abordant l'analyse des fortifications, des ponts, des édifices édilitaires et religieux ainsi que des demeures privées. Enfin, dans un quatrième et dernier temps, nous étudierons les mouvements de population et la composition de celle-ci, puis le décor du château et son approvisionnement en matières luxueuses face au décor et à l'organisation des fêtes de la ville.

La thèse se compose de quatre tomes. Le premier, le corps de texte, ne comporte pas de description et peu d'analyse critique des sources qui sont réunies dans les notices du catalogue formant le second tome. Le catalogue réunit soixante-et-onze notices composées chacune de la liste des sources et des publications concernant l'entité architecturale, suivie de son historique et de sa description. Les figures sont tirées des principales sources planimétriques et iconographiques dont nous avons au besoin agrandi des détails, ainsi que de clichés photographiques récents et de relevés. Ce volume s'organise topographiquement et typologiquement. Le troisième tome présente les plans de localisations, de restitution et les illustrations générales en suivant le plan de la thèse. Enfin, le quatrième et dernier tome contient les pièces justificatives, la prosopographie riche de 2 800 entrées ainsi qu'un glossaire des termes rencontrés dans les archives.

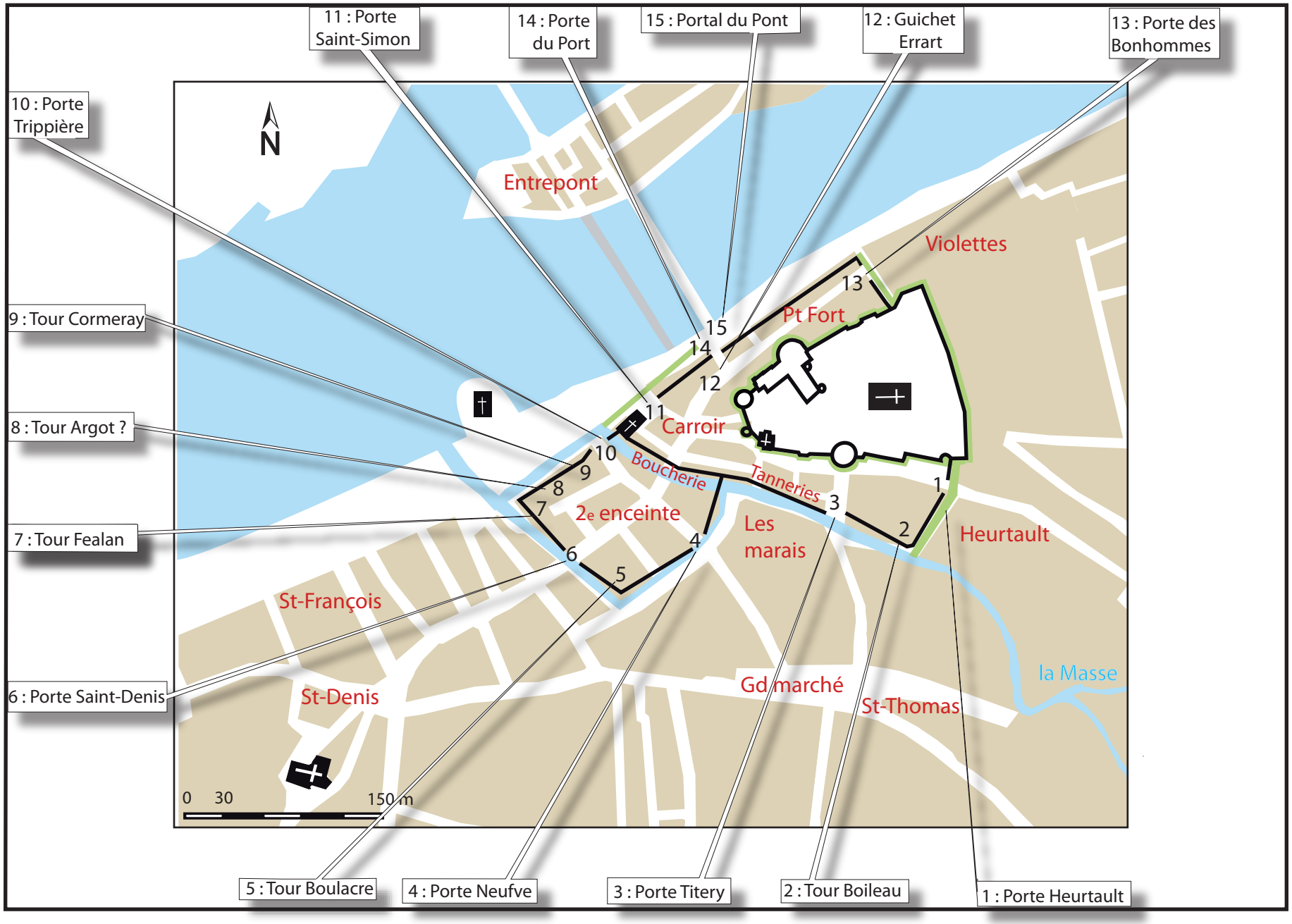
Le corps de thèse est agrémenté de nombreux renvois composés du numéro de tomaison, de catalogue, de figures ou de pièces justificatives et de la pagination. Les renvois au sein d'un même volume sont allégés et dépourvus de numéro de tomaison. Pour faciliter la lecture, sur un marque page, sont imprimés un plan du château nommant chacun des bâtiments castraux et, au dos, un plan de la ville avec les principaux repères urbains.

La méthodologie

Notre travail s'est appuyé sur un inventaire exhaustif des sources iconographiques et sur un dépouillement complet des fonds d'archives. Les sources non publiées ont fait l'objet de


Plateforme sur la Loire
Pavillon Penthièvre
Logis Charles VIII
Tour des Minimes
Logis Charles VIII-François Ier
Quatre Travées
Logis Henri II
Orangerie
Logis du donjon
Logis du Tambour
Tour Garçonnet
Logis entre tours Pleine et Garçonnet / Logis ouest
Logis longeant le fossé
Tour Pleine
Logis Louis XI
Chapelle du roi / Sépulcre-Saint-Hubert
La chambre de la Herse/ Tour du Baron
Tour Bourbon
Petit Fort
Donjon
Baile
Rue de la Porte Heurtault
N
0
10
50 m
Légende
Plan dessiné de Jacques Androuet du Cerceau (vers 1579)
Plan de 1708 au niveau R+I
Plan actuel au niveau R+I
Partie non définie avec certitude
Localisation dans la ville
Jardin du roi
Logis de l'Armurerie / cannonial
Saint-Florentin
Logis de la Basse-cour
Porte des Lions
Magasin à poudre
Bâtiments ruinés et terrain bas
Petite tour ronde
Logis des Sept Vertus
Tour Heurtault
Petits logements sans rien au-dessus
Petites écuries

La ville


11 : Porte Saint-Simon
14 : Porte du Port
15 : Portal du Pont
12 : Guichet Errart
13 : Porte des Bonhommes
10 : Porte Trippière
9 : Tour Cormeray
8 : Tour Argot ?
7 : Tour Fealan
6 : Porte Saint-Denis
5 : Tour Boulacre
4 : Porte Neufve
3 : Porte Titery
2 : Tour Boileau
1 : Porte Heurtault
N
Entrepont
Violettes
Pt Fort
Carroir
Boucherie
Tanneries
2e enceinte
Les marais
Heurtault
St-François
St-Denis
Gd marché
St-Thomas
la Masse
0 30 150 m

transcriptions exhaustives et systématiques, tandis que les sources publiées ont simplement été vérifiées. Plusieurs pièces inédites ont été mises au jour.

Les relevés du château et des maisons urbaines

Ne disposant pas de plan d'ensemble du château suffisamment exact, son plan de masse a été levé (**cf. Tome III fig. 611, p. 1117**). La topographie du site a également fait l'objet de relevés minutieux.

Les plans intérieurs des corps de bâtiments subsistants : ceux du logis Charles VIII sur Loire, du logis Charles VIII-François I^{er}, de la tour des Minimes, de la tour Heurtault, de la chapelle, de la tour Garçonnet et de la demi-lune ont tous été établis par nos soins (**cf. Tome II cat. et Tome III fig. 662 et 671-674, p. 1153 et 1158-1161**). L'extérieur du château et certaines pièces intérieures ont pu être modélisés en trois dimensions avec l'aide de l'école Polytech'Orléans. Les bâtiments disparus du château ont été étudiés à partir des différents plans anciens conservés. Ces derniers ont été vectorisés afin de travailler sur des documents graphiques à la même échelle.

Dans la ville, l'approche de l'architecture privée n'est possible qu'à travers la lecture du bâti puisque les archives notariales conservées d'Amboise ne sont pas antérieures au XVII^{e} siècle. Dans le cadre d'un partenariat avec le Service de l'Inventaire de la région Centre, nous avons procédé au repérage d'environ cent vingt adresses, sources uniques de notre connaissance sur l'architecture des maisons et des hôtels amboisiens. Cet inventaire, non exhaustif, mais cependant jugé représentatif de l'architecture de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance (XV^{e} et XVI^{e} siècles), qui constitue un *corpus* cohérent de formes architecturales, nous a permis de créer une base de données dans laquelle sont également répertoriées les ailes du château. Le choix des édifices étudiés a été guidé par leur situation dans une zone historique préalablement déterminée, l'accessibilité, le bon état de conservation et l'intérêt architectural.

Les méthodes de l'Inventaire tel que le géoréférencement[2] des bâtiments dans un Système Informatisé Géographique – SIG − a permis de comprendre la dynamique et le choix de leur implantation en fonction de leur statut (maisons, hôtels, manoirs, églises, *etc.*).

[2] Le géoréférencement consiste à cartographier sur le cadastre chacun des faits enregistrés.

L’architecture privée s’est révélée assez modifiée, et souvent dénaturée, mais les parties datant de la période étudiée et encore lisibles ont été relevées. Aussi, les façades authentiques de ces édifices ont-elles fait l’objet de photogrammétries, tandis que nous avons réalisé les plans, relevé les charpentes dont les dispositions permettaient de retrouver l’état originel, et les modénatures de supports authentiques. Le recours à la photographie a été systématique.

Pour les édifices qui ne présentent que peu ou plus d’éléments ornementaux, l’analyse typo-stylistique demeure souvent stérile. Aussi avons-nous eu recours, pour dix d’entre eux, à la datation par dendrochronologie. L’ensemble des analyses a révélé des dates d’abattage des bois qui correspondent à notre aire temporelle d’étude.

État de la question

Avec 300 feux, Amboise peut être considérée comme une petite ville[3]. En 2005, la thèse d'Éric Cron[4] sur *La ville de Saumur du XV^e au XVIII^e siècle : urbanisme, architecture et société* a souligné le regain d'intérêt pour les études urbaines depuis les années 1990 mais dont ne bénéficient pas les villes d'importance moyenne telle que Saumur. Les petites villes ont joui, quant à elles, d'un intérêt encore moins appuyé[5]. Aussi, la bibliographie concernant la cité d'Amboise est-elle assez pauvre, comparée à celle du château qui a bénéficié d'une littérature abondante.

Les récits, les témoignages et la bibliographie antérieurs au XIX^e siècle

Avant le XIX^e siècle, peu de publications concernent directement Amboise. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, Amboise ne retint l'attention des voyageurs que pour son château, toujours demeure royale. Parmi les étrangers qui se rendirent à Amboise, quelques-uns laissèrent un témoignage comme en 1614, le voyageur allemand Pierre Eisenberg qui décrivit Amboise dans son journal[6] ainsi que l'Anglais, John Evelyn qui vint à Amboise en 1644[7]. En 1638, Léon Godefroy rapportait dans son journal « ce qui est à remarquer dans Amboise est le seul château qui en occupe bien la moitié »[8]. En 1646-1647, dans son *Voyage en France*[9] François

[3] Le colloque qui s'est déroulé à Tournus, les 12 et 13 juin 2008, avait précisément pour titre : *Capitales ou villes d'appui ? Les petites villes et leurs campagnes du Moyen Âge au XXI^e siècle.*

[4] Eric Cron, *La ville de Saumur du XV^e au XVIII^e siècle : urbanisme, architecture et société*, thèse de doctorat sous la direction de Claude Mignot, Université François Rabelais de Tours, 4 vol., 2004-2005 (manuscrit dactylographié). Eric Cron et Arnaud Bureau, *Saumur-Urbanisme, architecture et société*, édition *Cahier du patrimoine* (n°93) et *303*, 2010.

[5] On peut aussi citer les publications dirigées par Luc Bourgeois : *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge, Formes et Monuments, Tome I : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Loudun, Montmorillon, Saint-Savin-sur-Gartempe, Thouars* et *Tome II : Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom*, sous la direction de, Chauvigny, 2005, 143 p. et 175 p.

[6] Pierre Eisenberg, *Itinéraire de France et d'Angleterre*, 1614.

[7] Evelyn, *« Journal »*, 1644, paru en 1818 et 1862 à Londres et traduit en français par Dupré, bibliothécaire à Blois, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome III, 1875, p. 312-313.

[8] *Bibliothèque Mazarine* : ms Godefroy 220 : Léon Godefroy, *Ample description de la ville de Tolose [sic] et relation d'un voyage faict depuis icelle inclusivement jusques à Amboise, qui cy après se doibt continuer jusques*

Nicolas Baudot, seigneur Dubuisson-Aubenay (vers 1590-1652)[10], s'attachait à la description du château dont il dépeignait les bâtiments existants et rapportait un certain nombre de faits historiques. En 1635, il réalisait en outre un plan schématique de la ville[11]. Un journal de voyage et quelques dessins de voyageurs hollandais procurent un ensemble d'informations primordiales et pour la plupart encore jamais exploitées dans l'étude d'Amboise. Ainsi, en 1646 Lambert Doomer et Willem Schellinks visitèrent le château et une partie de la ville, qu'ils croquèrent sous différents angles, en particulier les bords de Loire et les ponts d'Amboise[12]. Si en 1661, la description de Martin Marteau[13] restait beaucoup plus anecdotique, en revanche, dans une lettre à sa femme datée du 5 septembre 1663, le poète Jean de La Fontaine décrivait, le château d'Amboise en signalant en particulier les deux tours cavalières : « Ce que je remarquai encore de singulier, ce furent deux tours bâties en terre comme des puits : on a fait dedans des escaliers en formes de rampes, par où l'on descend jusqu'au pied du château ; si bien qu'elles touchent, ainsi que les chênes dont parle Virgile, *D'un bout au ciel, d'autres bout aux enfers.* Je les trouvais bien bâties, et leur structure me plut autant que le reste du château nous parut indigne de nous y arrêter »[14]. En 1729, M. de La Valette dans son *Journal du voyage que j'ai fait pendant l'automne de l'année 1729*[15] remarquait que : « La ville fait un coude et tourne autour de ce rocher, elle ne consiste presque qu'en deux rues (…). Le château est ce qu'il y a de plus remarquable à Amboise ». En 1762, Mignot de Montigny publia son *Voyage dans l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne fait en 1752*[16], dans lequel il mentionnait rapidement son bref passage à Amboise.

à la ville de Paris, 1638 ; la description d'Amboise est publiée dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome IV, 1876, p. 192.

[9] *Bibliothèque Mazarine*, ms. 4405 f°187r°-192v° : *Itinéraire de Brie…Blaisois, Touraine et Anjou* en 1646-1647.

D'après une lettre datée de 1650 retrouvée dans le manuscrit, « Dubuisson était gentilhomme attaché à M. Du Plessis-Guénégaud, secrétaire du roi à Paris ».

[10] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n° 2694.

[11] *Bibliothèque Mazarine*, ms. 4405, f°187r°-192v° : *Itinéraire de Brie…Blaisois, Touraine et Anjou en 1646-47.*

[12] Stijn Alsteens et Hans Buijs, *Paysages de France dessinés par Lambert Doomer et les artistes hollandais et flamands des XVI^e^ et XVII^e^ siècle*s, Paris, 2008, p. 167-176 et 363.

[13] Martin Marteau, *Le Paradis délicieux de la Touraine*, Paris, 1661, p. 54-56.

[14] *Œuvres de Jean de la Fontaine*, « Lettre à sa femme, datée du 5 septembre 1663 à Châtellerault », dans *Œuvres de Jean de la Fontaine*, (notes par C. A. Walckenaer, membre de l'Institut), Tome VI, Paris, 1827, p. 390-395.

[15] M. de La Valette, « Journal du voyage que j'ai fait pendant l'automne de l'année 1729 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XI, 1897, p. 173-179.

[16] *Bibliothèque Mazarine*, ms. 2840, Mignot de Montigny, *Voyage dans l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne fait en 1752*. Son voyage se déroula entre le 9 septembre et le 23 octobre 1752.

De l'ensemble de ces témoignages, il ressort que depuis le XVII[e] siècle, la ville fut systématiquement ignorée, voire dévalorisée, et, au-delà des récits laudateurs sur la beauté du paysage environnant, peu d'auteurs s'attachèrent à la décrire précisément. Mais parmi ces témoignages, en 1783, celui de François-Armand-Frédéric de La Rochefoucault, archevêque de Bourges (Cher), fut le plus critique : « Amboise est une petite et très vilaine ville. Le pont qui traverse la Loire est en bois. Il en a un autre sur le bras où il n'y a guère d'eau ; celui-là est en pierre »[17].

L'*Essai* demeuré manuscrit, daté des années 1788-1793, du docteur Bruneau, médecin à Tours (Indre-et-Loire) et président de la Société médicale,[18] constitue la première véritable étude précise sur le château et la ville d'Amboise. Il semble d'ailleurs qu'il ait pu consulter les comptes de construction alors conservés à la bibliothèque du chapitre de l'église Saint-Florentin[19]. L'auteur y évoque en particulier les aménagements récents réalisés au château par le duc de Penthièvre.

Au XIX[e] siècle, travaux et publications se multiplièrent sur l'histoire d'Amboise, avec une prédilection pour les XV[e] et XVI[e] siècles, période durant laquelle le pouvoir municipal se mit en place parallèlement à l'établissement de la royauté à Amboise. D'autres travaux plus généraux sur la Touraine replacèrent Amboise dans son contexte régional. Citons les principaux d'entre eux : ceux de Jean-Louis Chalmel[20], Stanislas Bellanger[21], l'abbé Casimir Chevalier[22], Amand-Alexis Monteil[23]ou encore Jacques-Xavier Carré de Busserolle[24]. En 1842, Étienne Cartier père[25] publia la première véritable histoire d'Amboise. S'il ne s'appesantit pas sur le cadre architectural, il s'attache surtout à l'histoire des seigneurs d'Amboise, ainsi qu'aux représentations théâtrales qui s'y déroulèrent[26]. Se basant sur la tradition orale et sur des sources, rarement citées, l'auteur commet nombres d'erreurs sur la

[17] François-Armand-Frédéric de La Rochefoucauld, *Voyages en France (1781-1783)*, publié par Jean Marchand, Paris, Champion, Société de l'Histoire de France, 1933, XXVII-228 p. 1783, Tome II, p. 200-201.
[18] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1320 : copie manuscrite de 1814 de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le Docteur Bruneau au XVIII[e] siècle.
[19] Louis de Grandmaison, *Compte de construction du château royal d'Amboise (1495-1496)*, Paris, 1912, p. 4.
[20] Jean-Louis Chalmel, *Histoire de la Touraine, depuis la conquête des Gaules par les romains jusqu'à l'année 1790 suivie du dictionnaire biographique de tous les hommes célèbres nés dans cette province*, 4 vol., Tours, 1841, 454 p., 503 p., 541 p. et 504 p.
[21] Stanislas Bellanger, *La Touraine ancienne et moderne*, Paris, 1845, 614 p.
[22] Casimir Chevalier (l'abbé), *Promenades pittoresques en Touraine, histoire, légendes, monuments, paysages*, Tours, 1869, VIII ill. 592 p.
[23] Amand-Alexis Monteil, *Promenades dans la Touraine*, Tours, 1861, 208 p., XVI ill.
[24] Jacques-Xavier Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, 1[er] éd. 1878, 2[e] éd. 1977, Tours, Tome I, p. 19-33, art. « Amboise ».
[25] Étienne Cartier, *Essai historique sur la ville d'Amboise et son château*, Poitiers, 1842.
[26] É. Cartier, *Essai historique … op. cit.*, p. 49.

datation de différents bâtiments du château, notamment la chapelle attribuée à Louis XI (1461-1483).

En 1845, Jean Vatout[27], « premier bibliothécaire du roi », rédigea une histoire très événementielle du château ; il indique souvent ses sources, pour la plupart issues de manuscrits de la Bibliothèque Royale ou de récits d'historiens des XVI^e^ et XVII^e^ siècles : le *Journal de Louise de Savoi*e, les *Mémoires de Fleurange*, la *Vie des dames illustres* de Brantôme, *etc*.

À partir de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les auteurs commencèrent à exploiter véritablement les archives. En 1854, Étienne Cartier père[28] publia une « Notice sur la mairie d'Amboise, sur les formes successives de son administration communale et sur les divers édifices où elle a siégé »[29], non sans commettre quelques erreurs, notamment sur le statut du maire de la ville qui, en réalité, ne fut pas créé au XV^e^ siècle mais en 1557. En 1856, son fils, Étienne Cartier, rédigea un article fondé sur l'exploitation des comptabilités de la ville et consacré à une entrée princière en 1466 »[30]. En 1874, l'abbé Casimir Chevalier[31] publia son *Inventaire analytique des archives communales* d'Amboise, travail considérable, dans lequel il répertorie pour la première fois les archives de la ville, et qui jusqu'à ce jour constitue l'outil de travail indispensable à tout historien travaillant sur Amboise.

En 1892, l'abbé R.-F. Renou publia *La ville d'Amboise*[32] dont les lignes d'introduction évoquent le ton et le contenu de l'ouvrage, compilés en grande partie des écrits antérieurs :

> « Tout voyageur qui s'approche d'Amboise jette un regard ravi sur le site au fond duquel apparaît son château monumental. Cet édifice, nul ne l'ignore, fut, dans le passé, le théâtre d'événements glorieux ou attristants, dont le souvenir se présente tout d'abord à l'esprit du passant et donne à ce coin de la Touraine un caractère de mélancolie et de grandeur »[33].

---

[27] Jean Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, Tome VI : Château d'Amboise, Paris, 1845, 557 p.

[28] Dans un premier temps Étienne Cartier ne signe que de son prénom, puis lorsque son fils, également prénommé Étienne, commence à publier il signe Étienne Cartier père.

[29] Étienne Cartier père, « Notice sur la mairie d'Amboise, sur les formes successives de son administration communale et sur les divers édifices où elle a siégé », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1854, p. 148-168.

[30] Etienne Cartier, « Une réception princière municipale en 1466. », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome VIII, 1856, Tours, p. 40-47.

[31] Abbé Casimir Chevalier, *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise 1421-1789*, Tours, 1874, XLI ill. 522 p.

[32] Abbé R.-F. Renou, *La ville d'Amboise*, Amboise, 1892.

[33] R.-F. Renou, *La ville d'Amboise*, *op. cit.*, p. 7.

Au-delà de cette approche romantique, l'auteur, pour la première fois, tente de préciser les principales étapes du développement urbain. Dans un chapitre intitulé « Topographie »[34], il fournit des descriptions d'éléments aujourd'hui disparus. En 1892, Louis Roy[35] publia *Amboise, son histoire, ses Grands Hommes, ses curiosités, ses richesses* : s'il affiche son ambition de décrire les monuments « dignes d'attention », en réalité il se contente de reprendre les écrits des historiens l'ayant précédé.

En 1897, l'abbé Louis-Auguste Bossebœuf publia l'incontournable *Amboise, le château, la ville et le canton*[36]. S'attachant à la fois à l'étude de la ville et du château, il synthétise une grande partie des sources et des ouvrages précédemment cités, tout en observant les vestiges encore en place. Il regroupe l'ensemble des connaissances antérieures, qu'il accompagne d'une description des principaux monuments de la ville. Au-delà des erreurs qu'il commet par quelques conclusions hâtives sur des sujets mal documentés, l'abbé Bossebœuf retrace l'évolution du site et décrit chacun des monuments d'Amboise, y compris ceux de l'architecture civile en pans-de-bois. Les illustrations de son ouvrage, et en particulier les photographies, se révèlent être une source indispensable à la compréhension de la ville. Signalons encore l'étude d'Alfred Gabeau parue à la même date sur *Le beffroi municipal d'Amboise (1495-1502)*[37].

Études et publications sur le château

À partir des années 1850, les publications de sources d'archives relatives à la construction ou à l'aménagement du château d'Amboise se multiplièrent. Ainsi entre 1850 et 1935, la quasi-totalité des sources que nous consultons encore aujourd'hui fut répertoriée et une grande majorité publiée, mais parfois de manière fragmentaire. Les premiers travaux de restauration du château sont accomplis dans le même temps. En 1851-1852, Anatole de Montaiglon publie l'« État des gages des ouvriers italiens employés par Charles VIII »[38] à partir du compte extraordinaire de Jacques Taillandier de 1497[39]. Puis, en 1853, Ludovic Lalanne s'intéresse aux œuvres d'art ramenées par Charles VIII à son retour d'Italie :

[34] R.-F. Renou, *La ville d'Amboise, op. cit.*, p. 1-60.
[35] Louis Roy, *Amboise, son histoire, ses grands Hommes, ses curiosités, ses richesses*, Amboise, 1892.
[36] Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, 616 p.
[37] Alfred Gabeau, *Le beffroi municipal d'Amboise (1495-1502)*, Tours, 1897, 15 p.
[38] Anatole Montaiglon, « État des gages des ouvriers italiens employés par Charles VIII », *Archives de l'Art français*, Tome I, 1851-1852, p. 108-117.
[39] Le compte est conservé sous la cote : *BnF*, ms. fr. 11350.

« Transfert d'œuvres d'art de Naples au château d'Amboise en 1495 »[40]. Entre 1866 et 1870, Charles Loiseau de Grandmaison[41] édite le *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^{XX} XIII*, c'est-à-dire le compte d'ameublement du château pour l'année 1493[42] et procède à sa transcription ; il en analyse en particulier la répartition des différentes dépenses : vaisselle, draps, meubles, *etc*. En 1877, Joseph-François Boulay de La Meurthe publie une « Pièce relative à la construction du château d'Amboise »[43] qui concerne les parcelles achetées en 1497 pour l'édification d'une partie du château, sans doute la tour Heurtault. En 1894, Joseph de Croÿ fait paraître ses *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire*[44] dans lesquels, en premier lieu, il répertorie une vingtaine de pièces d'archives concernant la construction du château et, en second lieu, il établit une prosopographie fondamentale sur les hommes ayant eu la charge des œuvres architecturales de Charles VIII et Louis XII en Val de Loire, en particulier Raymond de Dezest, François de Pontbriand et Roland de Plorec. La même année, Alfred Spont publie les « Documents relatifs à la

[40] Ludovic Lalanne, « Transfert d'œuvres d'art de Naples au château d'Amboise en 1495 », *Archives de l'Art français*, Tome III, 1853, p. 305.

[41] Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^{II} XIII^{II}* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I de 1868-1869-1870, p. 253-304.

[42] Le compte est conservé sous la cote *AN*, KK 332.

[43] Joseph-François Boulay de La Meurthe, « Pièce relative à la construction du château d'Amboise (tirée des archives de Poitiers : H 3, liasse 8) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1874-1876, p. 66-69. Il s'agit en fait d'un « *vidimus* du traité entre André Guyelet, commandeur et Raymond de Dezest, pour l'indemnité due pour les maisons abattues pour la construction du château d'Amboise », l'original est conservé aux Archives départementales de la Vienne (Poitiers) sous la cote H 3, liasse 8.

[44] Joseph de Croÿ, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire par Joseph de Croÿ,…Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord*, 1894, Paris, p. 8-25.

Les documents cités sont les suivants : *BnF*, Pièces originales vol. 999, Doss. 22627, n°2 : quittance du 12 décembre 1493 : quittance de Raymond de Dezest, chargé par Charles VIII des bâtiments du château d'Amboise.

BnF, ms. fr. 10238, f°96 : lettre originale de Charles VIII (non datée).

BnF, Pièces Originales vol. 2234, Doss. 52557, n°31.

BnF, ms. fr. 25718, f°60.

BnF, ms. fr. 26105, f°1235 et f°1240 : mandement et quittance des 9 et 22 août 1497.

BnF, ms. fr. 26108, f°380, 417 : quittances et pièces diverses.

BnF, ms. fr. 26115, f°143 : quittance.

BnF, Pièces Originales, vol. 2334, Doss. 52557, n°31 : rôle d'ouvrages exécutés au château d'Amboise pendant les trois premiers mois de 1501.

BnF, ms. fr. 26106, f°162 : quittances de Jehan Chaillou, maçon, et Pierre Denise, manœuvre, datées du 11 juillet (*idem BnF*, ms. fr. 26107, f°274) et quittances de Jehan Chastigner et de Pierre Tatineau, maçons, datées du 25 janvier et du 28 avril 1502 (n. st.) (*BnF*, ms. fr. 26107, f°332).

BnF, ms. fr. 26108, f°364 : quittances de Mathurin Romyen, pour cent quartiers de pierre de Lussault, datées du 9 mai 1501 et d'Estienne Chevalier, pour 212 quartiers des perrières de Lussault, datées du 19 avril 1502.

BnF, ms. fr. 26108, f°417 : livraisons de pierres pour terminer la grosse tour du château d'Amboise le 14 janvier 1503.

BnF, ms. fr. 26107, f°276 : quittance du maître-maçon du château d'Amboise, datée du 11 juillet 1501.

reconstruction du château d'Amboise (1495-1498) »[45] qui synthétise les travaux précédents. En 1899, l'abbé Louis-Auguste Bossebœuf édite les « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis »[46] qui se présentent comme des fragments de pièces comptables. En dépit de la concision de la partie concernant Amboise, les informations contenues sont essentielles pour évaluer le niveau d'achèvement des travaux du château en 1499, soit peu après la mort de Charles VIII. En 1902, Joseph de Croÿ édite *Quelques renseignements inédits sur les maîtres maçons des châteaux de Chambord et d'Amboise*[47] où, mettant à profit ses précédents travaux, il précise les rapports entre les deux chantiers où se retrouvent de mêmes maîtres-maçons. Puis, en 1913, dans « Documents sur le château d'Amboise et sur Raymond Dezest, commissaire des bâtiments de ce château sous Charles VIII »[48], il tente de cerner le rôle joué par ce personnage sur le chantier royal. En 1912, Louis de Grandmaison édite de manière très lacunaire le *Compte de construction du château royal d'Amboise (1495-1496)*[49] et tente, non sans commettre de graves erreurs d'identification des bâtiments, de mettre en parallèle les informations contenues dans ce document avec celles réunies notamment par Alfred Spont et Joseph de Croÿ. À partir de 1919, Pierre Lesueur, reprenant un sujet cher à Joseph de Croÿ, s'intéresse aux artistes ayant travaillé à Amboise ainsi qu'aux maîtres-maçons (« Colin Biart, maître maçon de la Renaissance »[50]) puis en 1929, aux Italiens (« Les Italiens à Amboise au début de la Renaissance »[51]*)* mais en appuyant son étude sur de nouveaux documents d'archives. Enfin, en 1935, le docteur Frédéric Lesueur[52], renouant avec l'étude architecturale du château, fait preuve d'une approche plus archéologique. Son ouvrage concis, intitulé *Le château d'Amboise*, nous fournit quelques renseignements indispensables notamment sur les baies romanes qu'il observe dans le rempart nord, à côté du pavillon Penthièvre qui flanquait à l'origine le fossé du *donjon*, ou encore sur les vestiges de four qu'il

[45] Alfred Spont, « Documents relatifs à la reconstruction du château d'Amboise (1495-1498) », *Correspondance historique et archéologique*, Tome I, 1894, p. 367-372 (d'après *BnF*, ms. fr 20877, f°43-45).
[46] Louis-Auguste Bosseboeuf, « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis », *Touraine historique-documents inédits*, 3e et 4e trimestre 1899, Tours, 24 p.
[47] Joseph de Croÿ, « Quelques renseignements inédits sur les maîtres maçons des châteaux de Chambord et d'Amboise », *Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XXVIII, Orléans, 1902, 39 p.
[48] Joseph de Croÿ, « Documents sur le château d'Amboise et sur Raymond Dezest, commissaire des bâtiments de ce château sous Charles VIII », dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XIX, 1er trimestre de 1913, 2e série, tome III, Tours, p. 39-48.
[49] Louis de Grandmaison, *Compte de construction du château royal d'Amboise (1495-1496)*, Paris, 1912, 60 p. Le compte est actuellement conservé au château d'Amboise par la Fondation Saint-Louis.
[50] Pierre Lesueur « Colin Biart, maître maçon de la Renaissance », *Gazette des Beaux-Arts* (tiré à part), Paris, 1919, 24 p.
[51] Pierre Lesueur, « Les italiens à Amboise au début de la Renaissance », *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français*, 1929, p. 273-276.
[52] Docteur Frédéric Lesueur, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935, 112 p.

relève à l'amorce du même fossé ; il complète ainsi le plan du château dessiné par Jacques Androuet du Cerceau (1579) et réalise des clichés photographiques des bâtiments existants[53].

Il faudra attendre le mémoire de maîtrise d'Évelyne Thomas en 1991[54] pour assister à un renouveau des études sur le sujet. Reprenant l'ensemble des sources publiées, Évelyne Thomas − à partir de documents iconographiques inédits conservés à Saint-Pétersbourg à la Bibliothèque nationale de Russie[55], ou encore une *Vue* dessinée du logis des Sept Vertus par Hubert Robert[56] − propose de nouvelles interprétations étayées par une relecture des sources, plus particulièrement des procès-verbaux d'états des lieux du château dressés autour de 1630, en 1761, et des procès-verbaux de démolition de 1806-1808. À travers son étude centrée sur le château de Charles VIII et, surtout, du logis des Sept Vertus, elle identifie formellement la « maison des cuisines » mentionnée dans le compte de construction de 1495-1496 au logis des Sept Vertus, rectifiant ainsi la datation de Louis de Grandmaison concernant la construction du logis achevée, selon lui, en 1493. Ses recherches ont fait l'objet de trois articles. Le premier en 1992, intitulé « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode »[57] ; le second en 1993[58], qui aborde le problème de la distribution des logis royaux d'Amboise et propose, avec l'aide de Jean Blécon, une reconstitution du logis des Sept Vertus. Enfin le troisième paru, en 2002, « Le jeu de paume du château d'Amboise »[59], tente de situer l'emplacement du jeu de Paume dans le château. En 2011, Évelyne Thomas publie un article sur la tour Garçonnet et propose une nouvelle interprétation de l'édifice. Sa recherche sur Jacques de Saint-Benoit, seigneur de Bretigny, dont un graffiti existe sur les parements intérieurs de la tour est particulièrement intéressante[60].

---

[53] *ADLC*, verre 9 Fi 3 Fi 9821 à verre 9 Fi 3 Fi 9843.

[54] Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol., 182 p., 206 p. et 44 p.

[55] *Saint-Pétersbourg, Bibliothèque Nationale de Russie* : ms. fr. Fv IV N 7, fol. 1, Miniature des *Chroniques d'Amboise*. ms. fr. Fv IV N 7, f°1 : « L'auteur offre son livre à Charles VIII », *Chroniques d'Amboise*, miniature enluminée de la fin XV^{e} siècle. Miniatures des *Espitres en vers françois*, enluminure fin XV^{e} siècle.

[56] Hubert Robert, *Le château d'Amboise*, sanguine, galerie Cailleux, publiée dans Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n° 100, 1993, p. 44-57.

[57] Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.

[58] Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n° 100, 1993, p. 44-57.
Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois, roi des jeux : le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau du 2 octobre 2001 au 7 janvier 2002, sous la direction de Yves Carlier, Paris, 2001, p. 119-123.

[59] *Idem.*

[60] Évelyne Thomas, « Les énigmes de la tour « rasée » au château d'Amboise », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome LXVII, 2011, p. 157-166.

En 2004, Jean-Pierre Babelon dans *Le château d'Amboise*[61], répertorie la plus grande partie des sources documentaires[62] et exploite en particulier les récits de voyageurs décrivant le château. En outre, il dresse la liste exhaustive des archives de la maison de France conservées aux Archives nationales qui renferment notamment les documents relatifs aux travaux de restaurations du Service des Monuments Historiques avant 1925[63]. Il replace enfin l'histoire d'Amboise dans son contexte national et prolonge l'étude historique du château jusqu'aux années d'après-guerre.

Les études de la ville

Le renouveau des études historique de la ville d'Amboise s'amorce dès 1967 avec *La ville d'Amboise au XV^e^ siècle*, mémoire de Jean-Philippe Aubert[64] dirigé par Bernard Chevalier. On retiendra de ce travail remarquable, d'une part, l'analyse concernant la mise en place du pouvoir municipal et, d'autre part, l'étude partielle du budget de la ville entre 1421 et 1498, en très forte augmentation à partir de l'installation de la royauté à Amboise. En 1972, Jacqueline Melet-Samson, dans sa thèse de l'École des Chartes sur *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e^ siècle*[65], analyse le développement topographique de la ville, du tracé de l'enceinte au développement de nouveaux quartiers urbains. Malheureusement elle n'a pas décrit les quartiers détruits depuis, à la suite des opérations d'urbanisme des années 1970[66]. L'étude topographique réalisée par Sylvie Le Ray offre surtout de nouvelles données enrichies par l'apport d'André Peyrard sur

---

[61] Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.

[62] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 173-180 : « Sources documentaires et bibliographie raisonnée ».

[63] *AN*, 300 AP (I) 2015^a^, 300 AP (I) 700, 300 AP (I) 695, 300 AP (I) 141, 300 AP (I) 2248 A.
300 AP (I) 2299 (Cartes et Plans) ; 3 figures ; 1890 ; *Achat de maisons aux pieds du rempart*; dessin à la plume, à l'encre de chine.
300 AP (I) 1417 (Cartes et Plans) ; 16 figures ; Ruprich Robert ; 1892 ; *La tour garçonnet*; dessin à la plume, à l'encre de chine, aquarellé.
300 AP (I) 2299 bis (Cartes et Plans) ; 9 figures (5 projets, le 5^e^ est adopté) ; Ruprich Robert ; 1895-96 ; *Projet d'asiles pour vieillards*; dessin à la mine aquarellé.

[64] Jean-Philippe Aubert, *La ville d'Amboise au XV ^e^ siècle (1421-1498)*, Mémoire d'Etudes Supérieures d'Histoire, sous la direction de Bernard Chevalier, Université de Tours, 1967, 232 p. (manuscrit dactylographié).

[65] Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e^ siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1972, 3 vol. 425 p. et 40 p. et 63 p. (photographies sur microfilm) [manuscrit dactylographié conservé aux AN : cote AB XXVIII (543)].

[66] Cette thèse restée inédite à fait l'objet de deux courts articles : J. Melet-Samson, « La ville d'Amboise aux XV^e^ et XVI^e^ siècles », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXXIV, 1973, p. 263-268 et J. Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e^ siècle* Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1972 pour obtenir le diplôme d'Archiviste Paléographe, Paris, École des Chartes, 1972, p. 107-113.

la période antique[67]. Les apports de ce travail sont faibles pour le Moyen Âge, par contre sa présentation des nouvelles données et de certaines hypothèses d'André Peyrard [68] sur la période antique, constitue un apport fondamental.

Dès 1990, le projet d'un secteur sauvegardé pout la ville d'Amboise s'accompagna d'un inventaire iconographique[69] réalisé par Valérie Mauret-Cribellier. En 1991, la mise en place de ce secteur sauvegardé, dont l'étude préalable est confiée aux architectes urbanistes Gilles-Henry Bailly et Philippe Laurent, aboutit à la rédaction de plusieurs rapports[70] et à la publication d'un ouvrage[71] richement documenté mais lacunaire pour le bâti de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance.

[67] Sylvie Le Ray, *Topographie historique de la ville d'Amboise*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction d'Henri Galinié et Manuel Royo, Université François Rabelais de Tours, 1991-1992, 218 p. (manuscrit dactylogaphié).

[68] André Peyrard, « Les oppida celtiques d'Indre-et-Loire à partir des nouvelles données archéologiques », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXXIX, 1980, p. 345-350.

[69] Valérie Mauret-Cribellier, « Secteur sauvegardé d'Amboise : recherche iconographique », Service régional de l'Inventaire de la région Centre, Orléans, 1990, 6 volumes.

[70] Les deux plus importants sont : Gilles-Henri Bailly et Laurent Philippe, « Rapport n° 1, Analyses historiques et architecturales », dans *Amboise, secteur sauvegardé. Elaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur*, mars 1991, 61 p..
Et : Gilles-Henri Bailly et Laurent Philippe, *Amboise, secteur sauvegardé. Plan de sauvegarde et de mise en valeur*. Tome 1, « Rapport de présentation.», Juin 1997, complété en Août 2000, 40 p. et 150 p.

[71] Gilles-Henry Bailly, et Anne Debal-Morche, *Amboise, Secteur sauvegardé : la richesse d'un patrimoine urbain*, Catalogue de l'exposition tenue en mai 1992 à Amboise, Amboise, 1992, 60 p.

Présentation des sources

À la lecture des publications, l'essentiel des faits historiques et des phases de construction du château comme de la ville transparaissent. Les études se sont affinées au cours du dernier tiers du XX^{e} siècle et les erreurs des premiers auteurs ont été corrigées par leurs successeurs. Cependant, l'approfondissement du sujet a conduit les chercheurs à se spécialiser sur la ville ou sur le château. Une étude globale de l'architecture n'avait encore jamais été entreprise, en particulier pour la ville où le service de l'Inventaire n'avait dressé qu'un inventaire iconographique. Le château n'avait quant à lui été étudié ni pour les périodes antérieures à Charles VIII ni pour les périodes postérieures et encore moins d'un point de vue topographique, un aspect pourtant essentiel. En somme, pour la ville comme pour le château, une étude de terrain avec relevé à l'appui s'imposait. Nous avons amorcé cette nouvelle perspective en reconsidérant l'ensemble des sources, afin d'établir le lien entre la réalité du terrain et les données archivistiques.

Le *corpus* des sources concernant le château

L'iconographie

La documentation figurée (950 documents recensés) concernant le château d'Amboise peut être classée en trois catégories : les relevés d'architecture, les vues en perspective dessinées, peintes ou gravées, et les photographies.

Les relevés d'architecture

Les sources iconographiques les plus anciennes sont celles de Jacques Androuet du Cerceau (**cf. Tome III fig. 644-647, p. 1140-1143**)[72]. L'exactitude de ses *Vues* est variable[73] mais, d'une manière générale, les dessins conservés à Londres sont plus précis et moins schématisés que les gravures. Même si les proportions des bâtiments les uns par rapport aux autres sont rarement respectées, la considération de ces relevés est toutefois indispensable car ils constituent la seule source figurant l'ensemble des logis du château issus des campagnes de construction des XV^{e} et XVI^{e} siècles.

Des plans du château ont été levés lors des travaux de restauration régulièrement envisagés au cours des siècles mais rarement effectués avant les destructions du début du XIX^{e} siècle. Du premier plan qui remonte à 1708 (**cf. Tome III fig. 658-661, p. 1149-1152**), existe plusieurs versions[74]. On connaît mal les circonstances dans lesquelles cette série de plans a été réalisée, mais ils sont attribués à l'agence de l'architecte Robert de Cotte (1656-1735) qui rédigea par ailleurs un devis de réparation en 1708[75]. Le plan de 1708 des Archives nationales est un support essentiel. C'est un plan à rabats sur lequel apparaissent les niveaux principaux de chacun des bâtiments. Des oublis ont été commis et quelques d'erreurs apparaissent car, si

---

[72] À *Londres, au British Museum* sont conservés les dessins préparatoires *aux plus excellents bastiments de France* de Jacques Androuet du Cerceau (1579) ; U 854 : *Plan du château d'Amboise*, U 855 : *Projet en plan ;* U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière* ; U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet).*

- *BnF*, est, Va 37, t I ; Mfilm H125703 ; Jacques Androuet du Cerceau ; *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, 1579 ; *Amboyse : Plan de tout le lieu; Planum totius loci ;* gravure.

- *BnF*, est, Va 37, t I ; Mfilm H125704 ; Jacques Androuet du cerceau ; *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, 1579 ; Vue cavalière : *Amboise, Facies ligerin spectante, Faces du costé de la rivière de Loire ;* gravure.

- *BnF*, est, Va 37, t I ; Mfilm H125705 ; Jacques Androuet du cerceau ; *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, 1579 ; Vue cavalière ; *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes ;* gravure.

[73] Françoise Boudon, Claude Mignot, *Jacques Androuet du Cerceau – Les dessins des plus excellents bâtiments de France*, Paris, 2010, 252 p.

[74] *Plan* (Dessin à l'encre de chine aquarellé), *AN*, O^{1} 1903, n°1 (Cartes et Plans) par Robert de Cotte, 1708 : *Plan du château.*

Une autre version est conservée sous la cote : *BnF*, est, Va 407 (A), format 4 ; (Mfilm 183718, 183719, 183720) ; Robert de Cotte ; *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^{e} et 2^{e} étages* (échelle 50 toises) ; 72,4 cm x 46,4 cm ; dessin à la plume, encre lavis et aquarelle.

[75] Notice biographique : *Encyclopaedia Universalis*, article « Cotte Robert de » par Gérard Rousset-Charny.

Au revers du plan qui est conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale apparaît à l'encre rouge dans une écriture ancienne l'inscription « 1626 ». Est-ce une date ? Et si c'est le cas, comment pourrait-elle correspondre avec le travail de Robert de Cotte ? Ou alors, est-ce la date – puisque des devis de réparations[75] ont été rédigés entre 1623 et 1632 – du document original qui a été copié ? « 1626 » pourrait aussi être un numéro de pièce.

les dimensions des constructions sont justes, l'orientation des édifices les uns par rapport aux autres est erronée.

Au XIX[e] siècle, les relevés du château se multiplient en vue des travaux d'aménagements et de restaurations des lieux. Le premier est le plan masse de Jean-Bernard Jacquemin[76], géomètre, qui figure avec sa légende le château le *20 juin 1807 en vue des travaux de Roger Ducos* (**cf. Tome III fig. 663, p. 1154**). Le plan, contemporain du projet de restructuration, présente les bâtiments déjà détruits et ceux à détruire[77]. Les appellations que l'on retrouve dans les procès-verbaux de démolition[78] de 1806 et 1808 sont reprises en légende. En 1815, l'entretien du château revient à la ville ; durant les Cent Jours, Napoléon et son ministre de la Guerre, Louis Nicolas d'Avout (1770-1823), dit Davout, souhaitent faire d'Amboise un dépôt d'armes et de munitions. Un plan du château[79] est à nouveau levé avec une justesse étonnante mais en raison de la nouvelle destination de l'ouvrage, on privilégia la représentation des caves troglodytiques creusées dans le promontoire rocheux et des ouvrages avancés à l'est du promontoire, du côté du coteau (**cf. Tome III fig. 662, p. 1149)**. En 1853, un *Plan du château d'Amboise et de ses abords*[80] est relevé en vue d'un aménagement des jardins et de l'édification d'un tombeau pour la famille Abd el-Kader, dont certains membres sont décédés durant le séjour de l'Émir (1848-1852). Les données de ce plan qui concernent principalement les abords du château, apportent des informations secondaires.

Vient ensuite le temps des travaux de restaurations du service des Monuments Historiques sous la direction des architectes Victor Ruprich-Robert (1820-1887) et Gabriel, son fils qui nous ont laissé de nombreux relevés : au total 280 documents, réalisés à partir des années 1872[81], consignent les états avant restauration, les différents projets de restauration et l'état restauré. Au vu de la pauvreté des rapports concernant les observations des architectes

[76] *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise*, plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica: notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

[77] Les bâtiments à raser apparaissent en brun délavé tandis que ceux qui seront réaménagés pour le sénateur sont en noir.

[78] *AN*, O^2 1383 : O^2 1383 : Prise de possession du château d'Amboise par la sénatorerie d'Orléans le XI brumaire de l'an 12. Rapports des architectes entre 1803 et 1811. Procès-verbaux de démolitions au château à la même période.

[79] *Archives communales d'Amboise, Plan du château en 1815.*

[80] *ADIL*, 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords en 1861. Projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader (*dont un dessin à l'encre aquarellé, 1853).

[81] *Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine*, Planothèque : 0082/037/2008, 0082/037/2007, 0082/037/2006, 0082/037/2005, 0082/037/2004, 0082/037/1004, 0082/037/1003, 0082/037/1002, 0082/037/1001.

ou leurs projets, il semble qu'ils aient privilégiés les relevés à la rédaction de rapports[82] **(cf. Tome II cat et Tome III fig. 665-670, p. 1151-1153).**

La tour Garçonnet a fait l'objet de relevés très précis qui sont regroupés sur une planche aquarellée[83] et d'une série de dessins de calepinage[84] particulièrement précieux pour appréhender l'édifice. Sans ces documents, la reconstitution de l'édifice, jusqu'à maintenant ignorée[85], n'aurait pas été possible. À cette même époque, le dégagement du pied du rempart qui menaçait ruine est entrepris et un plan du château intitulé *Achat de maisons aux pieds du rempart*[86] répertorie l'ensemble des parcelles de terrain qu'il était nécessaire d'acquérir.

Les vues en perspectives dessinées, peintes ou gravées

La première vue de la ville et du château d'Amboise est celle esquissée par Léonard de Vinci (1452-1519) vers 1517-1519[87], prise depuis le Clos-Lucé (**cf. Tome III fig. 650, p. 1147**). Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau datent des années 1579[88]. Malgré la beauté et la crédibilité de ces dessins, il est nécessaire de garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas à proprement parler de relevés et qu'ils ne sont pas exempts d'une interprétation de leur auteur.

Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les dessins de plusieurs peintres et dessinateurs hollandais, Lambert Doomer (1624-1700)[89] **(cf. Tome III fig. 680-681, p. 1167-1168)**, Willem Schellinks (1627-1678) et Adam Frans Van der Meulen (1632-1690)[90] **(cf. Tome III fig. 691, p. 1176)**,

---

[82] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 2299 bis, *Projet d'asiles pour vieillards*, Gabriel Ruprich Robert, 9 plans, dessin à la mine aquarellé, 1895-1896.
[83] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 1417; *La tour garçonnet*, Gabriel Ruprich Robert, 16 relevés, dessin à la plume et à l'encre de chine, aquarellé, 1892.
[84] *Médiathèque du Patrimoine et de l'architecture*, planothèque 0082/037/2007.
[85] On notera toutefois le très récent article d'Évelyne Thomas qui propose une lecture de l'édifice différant de la notre (É. Thomas, « Les énigmes… », *op. cit.*).
[86] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 2299; 3 figures ; 1890 ; *Achat de maisons aux pieds du rempart*; Dessin à la plume, à l'encre de chine.
[87] *Bibliothèque royale de Windsor*, Leonard de Vinci, *The Château d'Amboise*, red chalk, 13,3 x 26,2 cm, 1517-1519.
http://www.royalcollection.org.uk/egallerie/object.asp?searchText=Amboise&object=912727&row=0&detail=magnify

[88] Françoise Boudon, Claude Mignot, *Jacques Androuet du Cerceau. Les dessins des plus excellents bâtiments de France*, Paris, 2010, 252 p.

[89] S. Alsteens et H. Buijs, *Paysages de France dessinés …, op. cit.*, p. 167-176 et 363.
[90] *Mobilier National de France*, Inv. 6, catalogue Starcky n°90. *Vue de la ville d'Amboise.* Van der Meulen, dessin aquarellé peu avant 1673 pour la tenture des Maisons royales.
BnF, est, Va 431 (A), *BnF*, est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188991) : *L'entrée de la ville d'Amboise devant le pont sur la Loire*, sanguine, copie du dessin aquarellée de Van der Meulen antérieur à 1673, avant 1730 (*Idem BnF*, est. Ve 26K, n°137, Destailleur).

représentent la Loire à Amboise avec le château en arrière-plan. Un grand nombre de gravures exécutées après cette date s'en inspirent largement. Vers 1730, Jacques Rigaud (1681-1754) réalise trois gravures d'Amboise dont les dessins préparatoires sont conservés[91] (**cf. Tome III fig. 633-635, p. 1130-1132)**. La plus intéressante et la plus précise est la *Troisiesme vüe du château d'Amboise, dessinée sur le rocher ou esplanade sur lequel ce château est situé. On ne voit plus jccy qu'un reste de magnificence gothique de cette ancienne Maison.* Une seconde gravure, légendée *Autre vüe du château royal d'Amboise du costé des champs*, soit côté ville, ne respecte ni la topographie ni les proportions des monuments. Une troisième gravure, *Vüe du château royal d'Amboise*, qui figure le front nord sur la Loire, est intéressante pour son esquisse de la troisième tour cavalière qui apparaît à l'angle nord-est du promontoire, au bout du jardin. En 1762, Pierre Lenfant, répondant à la commande du duc de Choiseul, alors propriétaire du château, exécuta deux vues panoramiques (**cf. Tome III fig. 682, p. 1169)**. Réalisés[92] avec une précision saisissante, les bâtiments du château s'y observent bien, notamment l'église Saint-Florentin et le logis Louis XI encore debout à cette date.

De très nombreuses gravures[93] du XIX^e^ siècle représentent essentiellement le front nord du château face à la Loire. Trois vues font toutefois exception : celle d'Eugène Brion[94] (**cf. Tome II fig. 28, p. 685)**, de 1795, qui nous présente le logis des Sept Vertus sous un angle inhabituel. Une autre gravure, conservée à la Bibliothèque municipale de Tours, présente la *Porte des Lions* depuis l'intérieur de l'enceinte du château[95] et, enfin, un dessin à la mine de plomb (*Entrée principale du château d'Amboise*[96]) figure le front sud du château, côté ville, alors en cours de destruction.

---

[91] *BnF*, est, RES Ve26 (k), n° 138 ; Mfilm A31633 *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du* château, dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, début du XVIII^e^ siècle (Gallica: notice n° FRBNF40309372 ; Cote : IFN7741482).

[92] *Musée des Beaux Arts de Tours*, *Vue de la ville d'Amboise*, *Vue de la ville d'Amboise*, Pierre Lenfant, (n°inventaire 1794-1-42), plume, encre noire, lavis, gauche et crayon sur papier bistre collé sur toile, (1,02 x 1,04 m), signé et daté en bas à gauche de « L'enfant, *me ficit*, 1762 », 1762.

[93] On les retrouve pour la plupart au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de France et beaucoup d'entre elles figurent également dans les collections de la Bibliothèque municipale de Tours.

[94] *Bibliothèque municipale de Tours*, Château ; est 22, Ic. Auv. 2889 : *Le ci-devant Château d'Amboise*, Eugène Brion, aquatinte, 1795.

[95] *Bibliothèque municipale de Tours*, Château ; est. 10, Ic. Auv. 386 : *Vue de la porte des Lions à Amboise*, Sarrazin, lithographie de Peringer, fin XVIII^e^ siècle.

[96] *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°145 (Mfilm A31641) : *Entrée principale du château d'Amboise*, dessin à la mine de plomb, ancienne collection Hippolyte Destailleur (1822-1893) (Gallica : notice n° FRBNF40309380 ; Cote : IFN7741490).

Les photographies

Les premières photographies du château d'Amboise datent des années 1870-1875 et sont juste antérieures au début des travaux de restauration. La plupart offre des vues panoramiques, soit depuis l'île d'Or sur le rempart nord du château, le *logis du roi* et la tour des Minimes, soit à partir de la ville, sur la chapelle et parfois une partie du rempart sud. Sans doute par manque de recul, la tour Heurtault est très rarement photographiée.

Les vingt-trois clichés de Frédéric Lesueur[97], conservés aux Archives départementales de Loir-et-Cher, constituent une source fondamentale de la fin du XIX[e] siècle. Une autre série d'une cinquantaine de photographies, dont la plupart ne sont pas datées, s'avère néanmoins capitale, en particulier pour connaître l'état de la Grande Salle avant restauration (ces clichés pris au cours des travaux de restauration sont consultables sur la Base Mémoire[98]). La photothèque de la Médiathèque du Patrimoine et de l'architecture conserve une grande partie de contretypes de ces clichés[99]. Un recueil plus tardif, contemporain de la Seconde Guerre mondiale, atteste les dommages alors subis par le château, de nombreux bâtiments ayant dû être étayés à la suite de ces dommages. Enfin, le fond Henrard[100], constitué dans les années 1960, offre des vues en partie aériennes de la ville et du château.

Les sources textuelles

Nous avons procédé au dépouillement de la totalité des sources repérées et vérifié les sources déjà publiées. Sur 6 000 folios analysés, près de la moitié ont été transcrits. Nous

[97] *ADLC,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle : Verre 9 Fi 3 Fi 9821 : *Château : façade est* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9822 : *Château : façade est* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9823 : *Château : façade sud* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9824 : *Château : façade ouest* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9825 : *Chapelle : portail, bas-relief* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9826 : *Chapelle : portail* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9827 : *Chapelle : vue extérieure, côté est* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9828 : *Chapelle : vue extérieure, côté ouest* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9829 : *Chapelle : décoration intérieure* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan,* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9832 : *Château : vue générale, façade sur la Loire* ; verre 9 Fi 3 Fi 9833 : *Château : vue générale, du côté de la forêt* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9834 : *Château : vue générale, cour intérieure* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9835 : *Château : façade sur la ville* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9836 : *Château : façade sur la Loire* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9837 : *Château : façade sur la Loire* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9838 : *Château : façade sur la Loire, mur de soutènement* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9839 : *Château: façade sur la Loire, décoration, détail* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9840 : *Château : élévation latérale* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9841 : *Château : façade sur la Loire, mur de soutènement* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9842 : *Château : élévation d'une tour de soutènement* ; Verre 9 Fi 3 Fi 9843 : *Château : détail de la décoration d'un portail.*

[98] Par ailleurs, la Fondation Saint-Louis a récemment acquis une collection de petites photographies des années 1925 figurant les ouvriers à l'ouvrage qui complète les collections précédentes et qui est conservée au château.

[99] *Médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture,* photothèque, 0084/037/1002 et *0084/037/3001.*

[100] *Médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture,* photothèque, *99/44/11 : Fonds Henrard, Indre-et-Loire,* photographies aériennes.

avons intégré un certain nombre de sources supplémentaires aux études précédentes, tels que les comptes de l'argenterie depuis Louis XI et Charlotte de Savoie jusqu'au début du règne de François I[er][101]. Parmi les documents inédits que nous avons exhumés, citons une quittance conservée la Bibliothèque de l'Armée à Vincennes[102] (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 15, p. 1317**) ainsi que plusieurs mentions de paiements de maître d'ouvrage sous Louis XI[103]. Concernant les sources non publiées mais qui avaient déjà été consultées par les historiens d'Amboise et dont nous avons effectué la transcription intégrale, les procès-verbaux d'états des lieux dressés entre 1623 et 1632[104] et en 1761[105] fournissent des descriptions qui viennent éclairer la compréhension des plans anciens du château (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 16 et 17, p. 1319 et 1361**). Les procès-verbaux de démolition[106] du château, datés de 1806 et 1808, nous renseignent quant à eux sur l'état de conservation des bâtiments à cette date (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 18 et 19, p. 1429 et 1489**). Le dernier procès-verbal dressé en 1861 n'apporte pas vraiment de renseignement complémentaire à l'étude du château[107].

Le compte de construction du château de 1495-1496, conservé au château d'Amboise par la Fondation Saint-Louis, a été publié très partiellement par Louis de Grandmaison[108] qui a retracé l'histoire de ce document : lors de l'incendie révolutionnaire de l'église Saint-Florentin du château, les autres volumes conservés à la bibliothèque du chapitre disparurent et le chanoine Henri Edme Joseph Quirit de Coulaine ne put sauver que celui-ci. Ce compte, tenu par Alixandre Blandin, constituait en fait le quatrième de la série, et demeure le seul conservé. Il compte 285 folios de parchemin rédigés recto-verso, à la plume, pourvus d'une couverture d'aies de bois couvertes de vélin ; l'état de conservation du document est excellent et la lecture en est aisée. Il a également fait l'objet d'une transcription exhaustive (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 8, p. 1264**).

---

[101] *AN*, KK 61 à 69, 75, 76, 79 à 86, 89 à 91, 94 et 95, 99 et 100, 228 à 230, 289/1 et /2, 352 et 353.
[102] Quittance dont l'existence nous a été signalée par Emmanuel de Crouy Chanel que nous remercions très sincèrement. *Bibliothèque de l'Armée*, Vincennes A.1.b. 1625, vol. 2. Génie (69 pièces) n° 5 – Amboise, 12 janvier 1515 (a. st.).
[103] *BnF*, ms. fr. 23264 f°24.
BnF, ms. fr. 26127, n°1984, f°566, 599, 619, 620, 651, 633, 664 et 683.
BnF, ms. fr. 20685, f°601.
BnF, ms. Nouvelles acquisitions françaises, f°94.
[104] *ADIL*, C 655 : *État détaillé et bail de réparation à faire aux murs et aux divers logis du château d'Amboise,* 1623-1624, 1631-1632, 1663-64, 1683 et 1707.
[105] *ADIL*, C 950, *Procès-verbal d'estimation du château d'Amboise, procès-verbal de prise de possession par le duc de choiseul (1761).*
[106] *AN*, O^2 1383 : Prise de possession du château d'Amboise par la sénatorerie d'Orléans le XI brumaire de l'an 12. Rapport des architectes en 1803-1811. Démolitions au château à la même période.
[107] *ADIL*, 2 Q 71 : 1861 : *État du château* qui appartient alors à la ville ; avec quelques plans.
[108] L. de Grandmaison, *Compte de construction op. cit.*

Le travail se déroulant en régie et non par « prix-fait » pour la très grande majorité des corps de métier, il est possible de suivre les quantités de matériaux employés et la répartition des tâches. Cependant, le document recèle peu d'informations sur les différents lieux d'intervention. Aussi avons-nous pris le parti de le transcrire intégralement afin d'établir, d'une part, le tableau comparatif des quatre trimestres (rôles) qui permet de comprendre l'organisation saisonnière du chantier et l'avancement des travaux, et, d'autre part, de dresser la prosopographie des gens de métier travaillant aux chantiers de la ville et du château.

Les archives relatives aux restaurations du château conservées à la médiathèque du Patrimoine[109] ont été intégralement et minutieusement consultées. Elles apportent des éléments essentiels quant à la connaissance des techniques employées pour la restauration. Digne élève de Simon-Claude Constant-Dufeu, Victor Ruprich-Robert, succédant à Eugène Viollet-le-Duc, puis son fils, Gabriel, réinterprètent le monument qui était alors destiné à accueillir l'asile pour vieillards des serviteurs de la maison de France (**cf. Tome III fig. 667 à 670, p. 1156-1157)**. L'usage du bâtiment ne devait pas transparaître dans leur projet et l'objectif était d'achever le chantier de Charles VIII. Si leurs choix et leurs réflexions ne sont jamais explicitement exposés dans les archives, on constate que la grande salle retrouve son volume initial, que la façade sur Loire est unifiée d'une manière qui n'a jamais existé et que la tour des Minimes est coiffée d'un double couronnement assez fantaisiste. L'enluminure de la fin du XV^{e} siècle des *Chroniques d'Amboise*[110] semble constituer le seul modèle dont les architectes s'inspirèrent.

[109] De 1869 à 1900 les archives relèvent des archives privées de la maison d'Orléans et sont conservées, à l'exception de la collection Ruprich-Robert de la planothèque et du dossier 81/37/0002 (1001) de *la Médiathèque du Patrimoine*, aux *AN* (300 AP (I) 141, 695, 700, 2015 ^{a}, 2248 A, 2299 et 2299 bis.
Après cette date et jusqu'aux travaux de restaurations encore menés aujourd'hui, elles sont conservées à la *Médiathèque du Patrimoine* (1991/025/0007, 81/37/0002 (1001), 81/37/0003 (1002), 81/37/0004 (1003) et 81/37/0005 (1004)).
[110] *Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie* : ms. fr. Fv IV N 7, fol. 1, Miniature des *Chroniques d'Amboise*. f 1 : « L'auteur offre son livre à Charles VIII », enluminure fin XV^{e} siècle.

Le *corpus* des sources de la ville

L'iconographie

Le cadastre dit napoléonien[111] établi en 1808-1810 est notre premier support de travail (**cf. Tome III fig. 675-676, p. 1158-1159)**. Nous avons ajouté à l'inventaire iconographique de Valérie Mauret-Cribellier les plans d'alignements de la ville[112] de 1834 et de 1890 qui constituent une source utile à la compréhension de l'évolution et des transformations urbaines qui s'accélérèrent à cette époque (**cf. Tome III fig. 593-610, p. 1095-1112**). La lecture de ces plans, plus celui du quartier compris entre la rue Rabelais, la rue Manuel et la place Saint-Denis[113], permet de retrouver, en partie, la trame urbaine médiévale (**cf. Tome III fig. 724, p. 1201**).

Les informations relatives à la fin du Moyen Âge sont rares, la majorité des documents datent du XIX^e^ siècle. Sur les vues gravées ou dessinées, la ville n'apparaît jamais comme le sujet principal, qui est toujours le château. Cette iconographie s'est révélée néanmoins indispensable à l'étude de l'évolution du pont et des rives de la Loire (**cf. Tome III fig. 725, p. 1201**). Le relevé du pont à la fin du XVII^e^ siècle extrait de l'album de Poitevin[114] constitue par ailleurs une source incontournable. Les dessins hollandais du XVII^e^ siècle sont également incontournables et l'un d'entre eux n'avait encore jamais été considéré pour l'étude d'Amboise (**cf. Tome III fig. 680, p. 1167**). Trois documents de la fin du XIX^e^ siècle font toutefois exception : le relevé[115] du logis des Sages et de ses peintures[116], le dessin à la mine

[111] Le cadastre est numérisé : *ADIL*, 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis. 3P2_003_002_1.jpg : section A2, la Loire, la rive droite et le faubourg du bout des ponts. 3P2_003_002_2.jpg : section A3, la Loire et l'île Saint-Jean. 3P2_003_003.jpg : section A4, dite de Chandon commune de Saint-Denis, faubourg Saint-Denis-Hors-les-murs.
[112] *Archives communales d'Amboise*.
[113] *ADIL*, E 344.
[114] *Bibliothèque municipale de Saumur*, mss. 21, f° 36 : Nicolas Poictevin, *Veue et plan géométral des ponts de la ville d'Amboise située sur la rivière de Loire*, dessins, 1696, publiés dans : *Desseins des plans et élévations des ponts situez sur la rivière de Loire et autres adjacentes…*
[115] *Bibliothèque municipale de Tours* :
Logis des sages, R. 1, Ic. 1121 : *Le logis des Sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution)*, Bounauder, lithographie, XIX^e^ siècle.
Logis des Sages ; R. 2, Ic. 3761 : *Le logis des Sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution)*, Bounauder, lithographie, XIX^e^ siècle.
[116] *Base Mémoire*, sap82_pm015766_p[1].jpg et sap82_pm015767_p[1].jpg.

de la porte de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves[117]et le dessin à la mine de maisons en pans-de-bois à Amboise[118].

La photographie a été pour nous un support de travail capital ; outre celles que nous avons déjà citées pour le château sur lesquelles la ville figure également, d'autres, très anciennes, apparaissent dans l'ouvrage de 1897 de l'abbé Bossebœuf. Les clichés pris lors de l'élaboration du Casier archéologique[119] dans les années 1960, dans lequel une trentaine d'édifices fut répertoriée en vue d'une protection Monument Historique, montrent des façades encore vierges de toute restauration. Enfin, les clichés photographiques consultables sur la Base Mémoire témoignent de l'état avant restauration de certains édifices, tels les églises Saint-Denis et Saint-Florentin, l'hôtel Morin (ou ancien hôtel de ville), la tour de l'Horloge ou encore l'hôtel Joyeuse.

Les archives communales

Conservées à la mairie d'Amboise, ces dernières ont fait l'objet d'une convention de partenariat entre le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance de Tours et la ville pour numériser les comptes depuis l'année 1421 jusqu'en 1525[120], ainsi que les délibérations du conseil de ville de cette époque[121], et quelques chartes et privilèges d'exemption[122]. De notre côté, nous avons procédé à la numérisation des quittances et mandements relevant de la même période[123] qui, étant attachés sous forme de liasses, nécessitaient une prise de vue manuelle pour chaque document. Ces archives représentent près de 5 000 folios et la transcription intégrale d'un tel volume n'aurait pu être effectuée dans le temps qui nous était imparti. Aussi avons-nous choisi de les transcrire sous forme de tableau en faisant apparaître pour la partie « receptes » les informations concernant les impôts fonciers dus à la ville et, pour la partie « despences », l'auteur du compte, le nom et le métier de la personne rémunérée, la date à laquelle elle travaille, la tâche qu'elle effectue et la somme qu'elle reçoit (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 5, p. 1239**).

---

[117] *Bibliothèque municipale* de Tours, Saint-Florentin ; est. 1, Ic. Auv. 347 : *À Amboise*, dessin à la mine, s. d. Saint-Florentin ; est. 2, Ic. Auv. 350 : *À Amboise*, dessin à la mine, s. d.

[118] *Bibliothèque municipale de Tours*, Maisons XV[e] siècle ; est. 1, Ic. Auv. 353 : *Rue d'Amboise*, dessin à la mine, s. d.
Maisons ; est. 2, Ic. Auv. 2700 : *Amboise*, O. Rousseau, dessin à l'encre, 1963-1964.

[119] *Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine*, casier archéologique, 1996/025/0507.

[120] *Archives communales d'Amboise*, CC 71 à 127.

[121] *Archives communales d'Amboise*, BB 1 et 2.

[122] *Archives communales d'Amboise*, AA 1 à 13.

[123] *Archives communales d'Amboise*, CC 191 à 208.

La plupart des frais de la ville concernent l'entretien des ponts, de l'enceinte et la construction d'édifices publics. Leur étude nous a permis d'appréhender, en premier lieu, l'organisation des chantiers, qui se déroulent pour la plupart en régie, et en second lieu la typologie des fortifications et des ponts de la ville à la fin du Moyen Âge, dont les vestiges ont quasiment tous disparus[124]. Enfin, l'exploitation systématique de cette documentation permet de compléter la prosopographie amboisienne concernant les métiers du bâtiment.

[124] Les seuls monuments médiévaux subsistants sont les tours de l'Horloge et Féalen et les églises Saint-Florentin et Saint-Denis.

1. Contexte géographique et historique

1.1. Les facteurs d'implantation

1.1.1. Topographie

Situé en bord de Loire, Amboise (Indre-et-Loire), anciennement dans la généralité de Tours, se trouve, à mi-parcours entre Tours (23 km, Indre-et-Loire) et Blois (35 km, Loir-et-Cher) (**cf. Tome III fig. 582, p. 1087**). L'agglomération actuelle d'Amboise, qui couvre 40,65 km², s'étend au-delà de la Loire sur sa rive droite. Sur cette rive, ses communes limitrophes sont, d'est en ouest, Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire), Nazelles-Négron (Indre-et-Loire) et Négron (Indre-et-Loire) ; rive gauche, les communes voisines sont, d'ouest en est, Lussault-sur-Loire (Indre-et-Loire), Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire), Dierre (Indre-et-Loire), La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire), Civray-de-Touraine (Indre-et-Loire), Souvigny-de-Touraine (Indre-et-Loire), Saint-Règle (Indre-et-Loire) et Chargé (Indre-et-Loire).

Le plateau d'Amboise a été détaché du coteau de Loire par le lit de la rivière du Cher, qui coule à une dizaine de kilomètres au sud et se caractérise par une couverture forestière ancienne et abondante. L'altitude y varie entre 52 m en bord de Loire et 127 m pour le point culminant. La richesse géologique[125] du sous-sol des coteaux de la Loire et du Cher a été un facteur très favorable à la construction de pierre. À proximité immédiate d'Amboise, les gisements sont peu étendus mais affleurent néanmoins sur les rives des vallées de la Loire et de la Masse ; ces voies d'eau ont permis un acheminement aisé des matériaux à pied d'œuvre. Dans la partie est du coteau, au lieu-dit les Châtelliers (**cf. Tome III fig. 583, p. 1088**), les sols sont argileux et riches en silex, tandis que plus au nord, les sols sont calcaires et propres à la culture de la vigne, toujours pratiquée de nos jours.

[125] Sources fournies par les cartes géologiques du BRGM et par consultation du serveur Info Terre : http://www.brgm.fr/

Au sud, la petite rivière de la Masse, ou l'Amasse, qui prend sa source aux abords de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher), dans le bois de Sudais, descend des plateaux qui surplombent la Loire et la ville ; jusqu'à Château-Gaillard, elle trace une voie assez directe, puis les pentes de sols faiblissant, elle dessine de nombreux méandres avant de se jeter dans la Loire à Amboise. La Masse, qui se divise en différents bras créant une zone marécageuse au sud-est d'Amboise (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**), a creusé le plateau, isolant ainsi une langue de tuffeau dont le relief naturel favorisa l'implantation d'une forteresse.

1.1.2. Histoire d'Amboise du IVe au XIVe siècle

Le développement de la ville se fit rive gauche, entre la rivière de la Masse et les coteaux. Jusqu'à l'implantation du chemin de fer (1846), la rive droite, inondable en raison des débordements de la Cisse demeura peu urbanisée.

Les premières peuplades préhistoriques se fixèrent sur le coteau de Loire. Le site des Châtelliers, préservé des crues, domine le paysage. On y a découvert de nombreux outils, pointes de flèches, grattoirs, rabots, ou encore des haches polies datant des périodes paléolithique[126] et néolithique. Dans la forêt d'Amboise ont été mis au jour 280 silex qui correspondraient, selon Gérard Cordier[127], à un atelier temporaire de chasseurs néolithiques.

C'est à partir de la Tène que l'histoire des Châtelliers est mieux connue. André Peyrard[128] y a mené des fouilles de sauvetage lors de l'implantation du lotissement et du Village Vacances Français dans les années 1980 et, par la suite, y a consacré une partie de ses recherches. À présent celles-ci se poursuivent à travers la thèse de doctorat menée par Jean-Marie Laruaz à l'Université de Tours[129]. L'implantation d'un *oppidum* et l'occupation du site jusqu'à la fin du IIe siècle sont attestées. Aujourd'hui le site de l'*oppidum* est en partie protégé grâce à son inscription en tant que zone non constructible au plan d'occupation des sols[130]. À partir de la fin du IIe siècle, l'agglomération gallo-romaine de l'*oppidum* des Châtelliers ne

[126] Un biface de tradition acheulo-moustérienne fut retrouvé aux Châtelliers. (Compte rendu de Mademoiselle Suzanne Braun et d'A. Hogstem, *Bulletin de la Société préhistorique française*, Tome XXXIX, n°10, octobre 1942, p. 251).
[127] Gérard Cordier, « Des puits d'extraction de silex à Amboise (Indre-et-Loire) » *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome XXXIX, n°10, octobre 1942, p. 148-149).
[128] André Peyrard, « Les habitats de la fin de la Tène et du début de l'époque gallo-romaine », *Recherches sur la naissance de l'urbanisation au Ier siècle avant J.C. dans le centre de la France*, 1984, p. 123-134.
[129] Jean-Marie Laruaz mène sa thèse sur *La naissance de l'urbanisation en Loire moyenne à la fin de l'âge du Fer : l'oppidum d'Amboise et son contexte régional*, sous la direction de Stephan Fichtl, professeur en Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux à l'Université François Rabelais de Tours.
[130] Conservé à la mairie d'Amboise, service de l'urbanisme.

laisse plus de traces sur le plateau, certainement déplacé au pied du coteau, le long de la Masse, ou sur les hauteurs de Saint-Denis à l'abri des crues (**cf. Tome III fig. 583, p. 1088**)[131].

Les éléments historiques connus et contemporains de la chute de l'Empire romain sont peu nombreux. La mise en place d'une géographie ecclésiastique et chrétienne, autour de Tours qui devint un évêché en prenant la place de l'ancienne *civitas*, signa certainement la fin de la suprématie d'Amboise qui devint alors l'une des vingt *vicariae* de la Touraine.

L'implantation du château, telle que nous l'entendons aujourd'hui, remonte approximativement à la fin du Bas-Empire. Autour de 383, il semble que le comte Anicien, répondant aux ordres des empereurs Gratien (375-383) ou Maxime (383-388), ait investi le promontoire pour défendre la place contre les « barbares ». On suppose que face au château s'éleva dès lors un pôle qui deviendra celui de l'église Saint-Denis (**cf. Tome III fig. 583, p. 1088**) ; entre les deux, la zone marécageuse était inhabitée.

Au X^e^ siècle, Amboise appartient aux comtes d'Anjou et, dans leur lutte contre le comte de Blois, la place conserva son intérêt stratégique puisqu'elle était enclavée dans les terres de leur ennemi. L'évolution architecturale du château médiéval reste cependant méconnue et même l'implantation des bâtiments est approximative. La connaissance d'Amboise aux XI^e^ et XII^e^ siècle est essentiellement due aux informations contenues dans le *Liber de Compositione castri ambaziae*[132] et dans les *Gesta Ambazienzium*[133]. Ces deux textes écrits en 1155 sont attribués à un chanoine de l'église Saint-Florentin ; rédigés en latin, ils ont pour objectif de retracer la lignée des seigneurs d'Amboise. Ces textes attestent l'édification de l'église collégiale[134] dès 1030 puis son érection, en 1044, en paroissiale Saint-Florentin[135].

---

[131] Sylvie Le Ray, *Topographie historique de la ville d'Amboise*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction d'Henri Galinié et Manuel Royo, Université François Rabelais de Tours, 1991-1992, p. 40-41 (d'après les archives privées d'André Peyrard).

[132] Louis Halphen et René Poupardin, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, XCV ill. 316 p.

[133] Raphaël Richer, *Chronique des seigneurs d'Amboise. Une geste familiale dans la Touraine du XI^e^ siècle. Traduction et étude des Gesta Ambaziensium dominorum*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de M. Bourin, Université de Tours, 1990-1991 (manuscrit dactylographié), 2 vol. : 151 p. et 51 p. de trad.

[134] R. Richer, *Chronique des seigneurs…, op. cit.*, p. 11 : « (…) Dans cette même ville il y avait une basilique construite dans l'ancien temps en l'honneur de la vierge Marie, dans laquelle le comte Foulques et le trésorier Sulpice avaient jadis constitué six prébendes ; il y avait établi autant de chanoines et placé un septième au chapitre. À la même époque, comme le rappelle la tradition et l'autorité des anciens, deux clercs avaient dérobé les ossements de saint Florentin le presbytérien et le confesseur dans la *villa* de Saint-Mars qui est aux confins de la Touraine dans le pays (*pagus*) des Poitevins. Apprenant cela, les quatre chapelains qui étaient dans l'église de la bienheureuse Marie, suivant le conseil des hommes du château, déposèrent les saints restes dans un coffre de pierre, dans l'église Sainte-Marie (…) ».

[135] Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 31-32.

Issues de diverses alliances, trois seigneuries cohabitèrent à Amboise jusqu'à ce que Sulpice I[er] d'Amboise ait pris finalement l'avantage, réunissant le château et la ville en 1069. Au cours de ces luttes, la ville fut incendiée, tout comme l'église Saint-Florentin ; le *domicilium* fut rasé en 1106 et la paix ne s'installa vraiment que sous Hugues (1081-1130), premier des seigneurs d'Amboise qui tinrent la baronnie jusqu'au début du XV[e] siècle (**cf. Tome IV, Pièces Justificatives 20, p. 1525**).

En 1431, Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, est à la tête de la baronnie d'Amboise[136]. Dans le conflit qui l'opposa, par alliances interposées, à La Trémoille, Charles VII prit parti pour ce dernier, s'empara des biens de Louis d'Amboise et l'emprisonna jusqu'en 1434. À sa libération, il recouvra ses biens, à l'exception de ses terres d'Amboise, Montrichard (Loir-et-Cher) et du Pont-de-Bléré. En 1434, Amboise devient définitivement place royale.

1.1.3. Les routes et les ponts d'Amboise

Si Amboise fut choisie dès l'Antiquité pour établir un *oppidum* puis un bourg, c'est incontestablement grâce à sa situation privilégiée, à la confluence de grands axes de circulation. Dès l'Antiquité, les voies de communication desservant Amboise furent ainsi fixées (**cf. Tome III fig. 582 et 583, p. 1091 et 1092**) : premièrement la Loire, favorisant les échanges commerciaux, deuxièmement, la route de la Loire rencontrant à Nazelles la route d'*Autricum* (Chartres, Eure-et-Loire), et troisièmement, la route d'Orléans (Loiret) à Tours (Indre-et-Loire), ou route de Blois (Loir-et-Cher), passant sur la rive droite et traversant la Loire à Amboise[137]. Pour preuve de la qualité des voies commerciales dès le I[er] siècle avant J-C, au cours de ses fouilles, André Peyrard et son équipe ont mis au jour sur le site gaulois de la céramique campanienne de types A et B (à hauteur de 0,1 % du matériel répertorié), de la céramique sigillée (moins de 1 %) signée par un potier lyonnais et par un autre potier venu d'Arezzo à Lyon, des tessons de terra-nigra (6 %) et des cruches (1,5 %) dont les formes étaient importées ou imitées de celles d'Italie[138].

---

[136] Georges Minois, *Charles VII, un roi shakespearien*, Paris, 2005, p. 311-312.
[137] S. Le Ray, *Topographie historique …*, *op. cit.*, p. 43 : Sylvie Le Ray suggère, d'après une lecture du texte de Grégoire de Tours, qu'on ait traversé la Loire par « un pont de bateaux » : « *Quodam die, dum Gunthramnus Boso contra VICUM AMBACIENSIM Ligerem fluvium* » (II, p. 17) (*De Virtutibus Sancti Martini, dans Scriptores Rerum Merovingarium*. Miracula et opera Minora Edidit B. Krusch, 1969, Hanovre, p. 164 et 210).
[138] S. Le Ray, *Topographie historique …*, *op. cit.*, p. 43. D'après les archives personnelles d'André Peyrard.

Au Moyen Âge, la route d'Espagne avant d'être une voie commerciale constituait une route de pèlerinages[139], celle de Saint-Jacques de Compostelle ; empruntant la route de Blois à Amboise, elle suivait les routes du culte de Saint-Martin de Tours, de la Vierge Noire du Puy, de Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne), ou encore de Saint-Sernin de Toulouse (Haute-Garonne).

Dès 1115, l'économie de la ville s'avère suffisamment prospère pour qu'Hugues I^{er} d'Amboise fasse remplacer les vieux ponts par un pont de pierre, côté château. À Amboise, l'implantation du pont est facilitée par l'île d'Or et l'île Saint-Jean − aujourd'hui rassemblées − et par la largeur de la Loire − actuellement 700 m en amont − qui se réduit au niveau d'Amboise à moins de 300 m. La route d'Espagne pénétrait à l'intérieur de la ville par la rue « Blesienne » (actuelle rue de la Concorde) et se poursuivait jusqu'au carroir où elle se divisait en deux : un axe nord-ouest/sud-est, qu'on retrouve au XV^{e} siècle sous le nom de route de Montrichard ou encore de rue de la porte Heurtault − et qui correspondent actuellement à la place Michel Debré et à la rue Victor Hugo − et un axe nord-est/sud-ouest, la Grande rue Saint-Denis − actuelle rue Nationale (**cf. Tome III fig. 584, p. 1089**). Pour cette époque, on connaît mal la répartition des flux de circulation dans la ville dont on évalue difficilement l'importance. Mais, en 1698, l'intendant Armand-Thomas Hue de Miromesnil (1723-1796) cite parmi les huit grands itinéraires du royaume « la grande route d'Amboise à Poitiers et Bordeaux ». Il décompte aussi le nombre de gens de guerre empruntant la route pour les années 1695, 1696 et 1697 : « 98 000 par an tant d'infanterie que de cavalerie »[140].

L'étude de Philippe Mantellier sur la communauté des marchands de la Loire fournit quelques éléments sur Amboise. La communauté ligérienne s'était organisée de Roanne à Nantes (Loire-Atlantique) et apparemment aucune ville n'aurait eu le monopole du fleuve au détriment des autres. Il écrit : « Amboise est un péage conséquent qui est dû aux comtes de Touraine au début du Moyen Âge. Sont tenus de verser le péage aussi bien les bateaux de pèlerins que de juifs »[141].

[139] Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^{e} siècle*, thèse de l'École des chartes, 1972, 3 vol. p. 96.
[140] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1207, *Mémoire de la généralité de Tours*, rédigé par l'Intendant Miromesnil en 1698, f°60.
[141] Philippe Mantellier, « Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1867, Tome VII, p. 61.

1.1.4. Les fortifications

Jusqu'à l'unification de la place par Hugues I[er] (1081-1130), Amboise relevait de trois fiefs (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**) : la « Motte-Foucois », vers l'ancien *oppidum* des Châtelliers, le *Domicilium* du comte d'Anjou sur le promontoire du château qui allait devenir par la suite la demeure des seigneurs d'Amboise et la tour de Pierre. À l'issue de la période conflictuelle du XI[e] siècle, la ville était donc fortifiée sans que l'on sache vraiment dans quelle mesure. La tour de l'Horloge – sur laquelle il conviendra de reven ir (**cf. p. 306-311**) – existe encore aujourd'hui **(cf. Tome II cat. 21, p. 823)** et marque l'emplacement de la porte principale de la première enceinte, laquelle fut complétée par une seconde enceinte, probablement construite entre la fin du XIV[e] siècle et le début du XV[e] siècle (**cf. p. 224-248**).

1.1.5. L'administration amboisienne

Une bulle papale de 1210[142], venue confirmer des droits visiblement en usage depuis des décennies, nous apprend que l'église Saint-Denis était la principale et la plus ancienne paroisse, tandis que l'église collégiale et castrale Saint-Florentin était la paroisse d'honneur réservée aux seigneurs d'Amboise et à leur *familia,* aux chevaliers, aux seigneurs en possession de fiefs ou à certains privilégiés. À peine 150 ans après l'érection de Saint-Florentin en paroissiale, l'église avait donc perdu sa vocation première et n'était plus une paroisse territoriale.

La bulle papale réaffirme les droits de Saint-Denis sur la quasi-totalité du territoire d'Amboise, à l'exception du château bien évidemment. Ce fait est essentiel pour comprendre les comptabilités de la ville dans lesquelles les informations relatives à l'habitat privé sont très rares. Sylvie Le Ray[143] a réalisé l'étude de la bulle et résume les quinze prévôtés comme suit : la première, *prepositura castri,* concernait l'entretien du château pour lequel on pouvait réquisitionner des paysans ; la seconde, *prepositura pedagiava,* concernait la perception par les seigneurs d'Amboise de péage par eau et par terre, en échange de quoi ils devaient bâtir et entretenir ponts et chemins ; la troisième, *prepositura pontonaria,* recouvrait le droit d'arrimer aux ponts les moulins ; la quatrième, *prepositura annonaria,* réglementait le marché

[142] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 122, Cartier Etienne et Jean-Baptiste, Recueil concernant Amboise, d'après le ms. 127 de Solesmes.
[143] S. Le Ray, *Topographie historique …, op. cit.*, p. 90-94.

du blé. Ainsi on payait le cens en général le jour de la foire ou du marché. Le blé provenant de la réserve seigneuriale ou entreposé dans ses greniers était vendu en priorité sur le marché ; la cinquième, *prepositura varenne,* touchait à la gestion de la varenne contenue entre la Loire et la Cisse (entendons par « varenne » les terres arables) ; la sixième, *prepositura Johannis de Ambazia,* prévoyait que les biens de la famille d'Amboise revenaient à un garant du patrimoine familial pour éviter toute dilapidation ; la septième, *prepositura peronelle de vindocino,* prévoyait la même gestion pour les biens de Perronelle de Vendôme (Loir-et-Cher) ; la huitième, *villicus domini de nocreio,* nommait le fermier du seigneur de Noizay (Indre-et-Loire) ; la neuvième, *prepositura bertranni militis,* prévoyait la même gestion pour les biens du chevalier Bertrand, dont le père Césaire, familier des seigneurs d'Amboise vers 1100, pourrait être à l'origine du lieu-dit « maison de César » cité dans les *Gesta* ; la dixième, *carpentaria domini ambazie,* concernait le droit du seigneur sur les bois pour fabriquer une charpente, l'armature d'un chariot ou des bateaux ; la onzième, *prepositura calderaria,* mentionnait les lieux où sont conservés ou fabriqués les chaudrons et les ateliers de fondeurs de cuivre ou de bronze en général ; la douzième, *prepositura bucheria,* concernait la gestion des forêts pour l'approvisionnement en bois de chauffage ou d'œuvre ; la treizième, *prepositura exclusaria,* touchait le droit sur les écluses des moulins à eau et des claies à poisson[144] ; la quatorzième, *prepositura tabernaria,* visait au droit des tavernes et des hôtelleries − le seigneur se réservait la priorité de la vente du vin et prélevait des taxes sur les débits de boisson ; enfin, la quinzième, *prepositura forestaria*, accordait au seigneur d'Amboise le monopole d'exploitation des forêts[145] d'Amboise et de Chaumont.

On apprend également dans ce document que les quinze prévôts ne résidaient pas au château mais fréquentaient la collégiale castrale et y rencontraient régulièrement la famille d'Amboise. Nous avons donc un aperçu de la population qui se côtoie au sein d'une ville, même de petite taille comme Amboise.

À partir de cette époque, on voit tout à la fois émerger la ville d'Amboise et un certain sentiment d'appartenance à une communauté. La construction de l'enceinte y a certainement contribué mais aussi, en 1276, la création du sceau de la famille d'Amboise qui accole aux

[144] Voir aussi une chartre de 1187 dans laquelle apparaît la complexité des droits de pêche : Gérard Benoît, « Chartes de Hugues d'Amboise (12 et 13 mai 1187) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XVII, 1909-1910, p. 31-33.
[145] Dans un autre document (*Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1320, acte de 1243), on apprend que la forêt est divisée en « hayes » et « futayes ».

armes de la famille celles du roi de France ; ou encore, les actes[146] au sein desquels apparaissent les nom de rues que l'on retrouvera par la suite dans les archives de la ville : « vico Blesensis », la rue « Blesienne » (l'actuelle rue de la Concorde), la rue par laquelle on arrive de Blois ; ou « vico Caprino », la rue de la Chèvre (l'actuelle rue Bretonneau).

1.1.6. Ressources et économie d'Amboise : marchés, foires, moulins, viviers et lieux de stockages

Au Moyen Âge, un marché quotidien se déployait à Amboise, au pied du château, sur le carroir. Puis, une foire annuelle est attestée dès 1214[147]. Elle n'est pas localisée dans le document mais on suppose que son emplacement coïncidait avec le « vieux marché » qui est cité dans un autre document de 1257[148]. La grande place du Marché, située à l'emplacement de l'actuelle place Richelieu qui se trouvait décentrée par rapport à la ville, était donc réservée aux foires (**cf. Tome III fig. 583, p. 1088**). Au XIII^e^ siècle, d'après le cartulaire de Saint-Sauveur Villelouin[149], il se tenait deux foires par an à Amboise : la première, le jour de la chaire de Saint-Pierre, qui était organisée par le prieuré Saint-Sauveur, et la seconde, le dimanche avant la sainte Catherine et dont l'Hôtel-Dieu avait la charge.

Les moulins étaient essentiels à Amboise mais on ne connaît pas leur nombre exact. Les *Gesta* attestent leur existence sur la Masse et sur la Loire. Au XII^e^ siècle, le « moulin de l'Aumosne » (près de la tour de l'Horloge) utilisait la Masse, tandis que le moulin Saint-Thomas, qui a laissé son nom à la rue du Moulin en contrebas du Clos-Lucé, se trouvait en amont. D'après les recherches d'Émile Mabille[150], le premier moulin flottant sur la Loire apparaît en 1196 ; ce moulin de *Braia*, arrimé au pont, appartient à Sulpice ; il correspond sans doute au « moulin de la braie » qu'on retrouve aux XV^e^ et XVI^e^ siècles dans les comptabilités de la ville.

L'existence de viviers est attestée par un acte de 1360[151] dans lequel Ingelger fait don à l'Hôtel-Dieu d'une maison qui, selon nous, devait se trouver à l'est de la ville[152] car elle est

---

[146] J. Melet Samson, *Le développement historique …, op. cit.*, p. 120 ; d'après Émile Mabille, *op. cit.*, 1863 et *ADIL*, H supl. B1 (1278).
[147] Émile Mabille, *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de la Touraine contenus dans la collection Dom Housseau*, Tours, 1863 : cartulaire de Villeloin, f°248 r° (1214).
[148] J. Melet Samson, *Le développement historique …, op. cit.*, p. 119-120 ; d'après *ADIL*, H. sup. B1 (1257).
[149] Abbé L. J. Denis, *Archives du Cogner (J. Chappée-Le Mans) : Série H-Art.97. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin*, Paris, 1911, n°2236 (1207).
[150] Émile Mabille, *Catalogue analytique…, op. cit.* 1863, p. 222.
[151] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1320, Titres de l'Hôtel-Dieu.

« joignant d'un costé à la rue par ou l'on vait d'Ambaize à Montrichart et de l'autre costé au vivier du Chapitre d'Ambaize et joignant aussi la meson dou Temple » (**cf. Tome III fig. 583, p. 1088**). Les mentions de greniers ou de celliers servant à stocker le grain remontent au XIII^e^ siècle ; ils se trouvaient pour la plupart dans des caves troglodytiques creusées dans le coteau[153].

La spécialisation professionnelle des quartiers de la ville n'est pas flagrante à Amboise, même à la fin du Moyen Âge. Cependant, le quartier de la Boucherie[154] est situé dès le XIII^e^ siècle près d'un moulin. Cette localisation correspond à celle des XV^e^ et XVI^e^ siècles, à côté de la « porte du moulin de l'Aumosne ».

1.1.7. Les institutions religieuses et hospitalières dans les zones périurbaines

L'église Saint-Denis fut reconstruite en plusieurs campagnes, entre le milieu et la fin du XII^e^ siècle **(cf. Tome II cat. 19, p. 849)**. Ce fut l'un des pôles de développement de la cité amboisienne. Il semble qu'au Moyen Âge, l'église ait été enserrée dans le cimetière comme l'attestent les découvertes de sarcophages signalées par l'abbé Bossebœuf[155], et non pas dégagée depuis le pied de la colline, comme aujourd'hui. Les *Gesta* mentionnent également la fondation d'une « église en l'honneur de Dieu et de Saint-Thomas [pour laquelle Lisois[156]] poussa à ce travail de solides hommes du peuple ; aux moines qui vivaient là, il attribua un moulin en pleine propriété, la prairie de Montreuil, le champ de Foucois et le Plessis de Corbe [*plaxitium*] et y ajouta de nombreux autres dons, enjoignant aux membres de sa famille de prodiguer des bienfaits à cette église »[157]. L'église a aujourd'hui disparu mais on dispose de photographies[158] anciennes du lieu en ruine (**cf. Tome III fig. 585, p. 1094**). Elle se situait derrière l'actuel hôtel Saint-Thomas **(cf. Tome II cat. 28, p. 905)**, donnant sur le mail éponyme, au sud-ouest de la ville.

---

[152] Et non dans la Loire comme le sous-entend Sylvie Le Ray (S. Le Ray, *Topographie historique … op. cit.*, p. 89).
[153] Émile Mabille, *Catalogue analytique des diplômes…, op. cit.*, p. 345.
[154] J. Melet Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, 1972, p. 119-120 ; d'après *ADIL*, H. sup. B1 (1278).
[155] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville…, op. cit.*, p. 89.
[156] Cf. Tome IV Pièces Justificatives 20.
[157] R. Richer, *Chronique des seigneurs…, op. cit.*, p. 35.
[158] Base Mémoire, sap10_43le02557_p[1].jpg.

En 1180[159], on fonda le prieuré Saint-Sauveur qui reçoit parfois le suffixe « en l'île ». En réalité, il se trouvait sur le bord de la Loire[160], sur une grève rattachée à la rive mais qui, en période de crues, pouvait en effet devenir une île apparaissant dans les archives sous le nom d'île Convert. Il n'en reste rien : il a dû disparaître avec les aménagements au XVIII[e] siècle des levées, du quai et de l'extension du mail du bord de Loire. Certaines vues antérieures à ces aménagements donnent une idée de la topographie du lieu qui se présentait en fait comme une grève[161] (**cf. Tome III fig. 584, p. 1089**).

Parmi les institutions hospitalières établies à Amboise, citons la léproserie. L'existence de celle-ci est attestée dans un acte de donation de 1207[162] par lequel Sulpice[163] octroya aux moines de Pont-Levoy la chapelle de l'île Convert située devant la léproserie d'Amboise. L'Hôtel-Dieu siégeait, quant à lui, au faubourg Saint-Denis (**cf. Tome III fig. 584, p. 1089**). Il semble qu'il se soit tenu approximativement à l'emplacement de la Papelardière[164] où une maison forte avait été édifiée[165]. Situé au bord de la place Saint-Denis, l'Hôtel-Dieu apparaît encore sur le cadastre dit napoléonien ; ses vestiges disparurent seulement à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Jacqueline Melet Samson écrit : « Les vestiges de la maison Fort furent détruits lors de la percée de l'avenue des Martyrs en 1939 et en 1956. La maison Fort ou Papelardière était un domaine seigneurial relevant de l'Archevêché de Tours »[166]. Elle continue plus loin : « Il restait encore récemment « un épais contrefort massif de pierre de 2 m, mais on pouvait voir auparavant les traces de deux grandes baies dont une était cintrée ».

L'existence d'une commanderie du Temple est attestée par une chartre de 1219 du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin*[167] dans laquelle la commanderie est située sur la route de Montrichard, soit en bordure de l'actuelle rue Léonard de Vinci, à la

[159] J. Melet Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 114-115.
[160] *Archives communales d'Amboise*, CC 81 f°12r° : « (…) Amené et aprouché du sablon du bout de la greve saint Sauveur qui est a Loyre et jusques pres le mur neuf qui est pres la tour Fealan ».
[161] Notamment la gravure colorisée conservée à la Bibliothèque municipale de Tours sous la cote : LB, Amboise, -Chateau, -est-3.jpg.
[162] J. Melet-Samson, *Le développement historique …, op. cit.*, p. 116.; d'après ADIL H sup. B3 (Léproserie, donation).
[163] Cf. note 134.
[164] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1320, Titres de l'Hôtel-Dieu.
[165] S. Le Ray, *Topographie historique …, op. cit.*, p. 70. Sylvie Le Ray soulève la possibilité que la Papelardière constitue la maison où Lisois se replia suite à l'attaque de sa tour de pierre par le comte d'Anjou et qui est nommée *Vetus Roma* par les *Gesta*, mais sans argumenter son hypothèse.
[166] J. Melet Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 118.
[167] L. J. Denis, *Archives du Cogner…, op. cit.*, p. 288.

sortie ouest de la ville. Sylvie Le Ray[168] appuie sur un point capital des obligations qui incombaient aux commanderies ; elles devaient entretenir les routes et les ponts, ce qui pourrait expliquer leur situation à proximité des entrées de la ville. Elle souligne également qu'Amboise est la seule ville de Touraine à accueillir deux commanderies et y voit, en citant Alain Demurger, « l'intervention d'Hugues de Payens, qui, à la demande du comte d'Anjou, se chargea d'assagir le turbulent Hugues d'Amboise en l'envoyant en Terre sainte en 1128 »[169].

La chapelle Saint-Jean située sur l'île à laquelle elle donna sans doute son nom, appartenait aux Hospitaliers de Jérusalem. Elle existe encore aujourd'hui et constitue un exemple caractéristique de l'architecture Plantagenêt du dernier quart du XII^{e} siècle[170] (**cf. Tome III fig. 586-588, p. 1090-1091**).

En 1244, Isabelle de Chartres, épouse de Sulpice III[171], assura une rente à une seconde léproserie qui répondait au nom de Saint-Lazare ou Léproserie Saint-Ladre[172]. On retrouve ce bâtiment dans les archives de la fin du Moyen Âge et sur le cadastre napoléonien. Situé au nord-est de la ville, le faubourg Saint-François se développa autour du couvent des Cordeliers et de la léproserie Saint-Ladre.

En 1320, la confrérie Saint-Nicolas se mit en place[173] ; cette organisation fondamentale tint un rôle important dans la construction d'édifices comme la maison de ville à la fin du XV^{e} siècle (**cf. p. 299-302**).

---

[168] S. Le Ray, *Topographie historique …, op. cit.*, p. 80.

[169] Alain Demurger, *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Paris, 1989, 1 vol. in-12°, p. 56.

[170] Sans en faire une étude poussée, il nous semble justifié de la décrire succinctement : de plan rectangulaire, avec un chevet plat, elle mesure 18 m de long sur 7 m de large. L'édifice est appuyé de quatre contreforts sur chacun de ses murs gouttereaux. Une porte, aujourd'hui murée, s'ouvrait sur le mur nord. Au sud, le mur est percé par une fenêtre étroite et un logis, dont les rampants du toit ont laissé des traces de solins sur les murs, venait y prendre appui. Une autre fenêtre permettait la communication du logis avec la chapelle. La façade d'entrée présente une porte en plein cintre surmontée d'un tore et d'une fenêtre romane. Le chevet est éclairé par trois baies surmontées de tores épais à l'intérieur comme à l'extérieur. Les traces d'arrachement encore visibles sur son mur sud pourraient correspondre au logis de la commanderie.
À l'intérieur, les voûtes d'ogives à huit voûtains sont divisées en trois travées. Chaque nervure est soulignée d'un gros tore. La clef de voûte de la première travée orientale est sculptée de l'Agneau avec la croix et la banderole ; la seconde est ornée d'un saint Pierre avec ses clefs ; et la troisième reçoit le Sauveur. Les ogives naissent de culots figurés de sujets divers.

[171] Cf. note 134.

[172] Le vocable Saint-Lazare est assez courant pour les maladreries ; on le rencontre par exemple à Tours, Poitiers ou Châtellerault.

[173] Bernard Chevalier, « La spiritualité des laïcs. Les confréries en Touraine à la fin du Moyen Âge », dans *Histoire religieuse de la Touraine*, sous la direction de Guy-Marie Oury, Tours, 1975, p. 123-131.

L'ensemble de ces établissements exerçait une fonction socio-économique essentielle car ils « jouissent d'une grande considération de la part des citadins du fait de leur rôle sanitaire et disciplinaire à une époque où ni la médecine, ni la police ne sont organisées »[174]. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, la ville d'Amboise était ceinturée d'institutions caritatives religieuses formant comme une seconde enceinte autour des faubourgs et des quartiers qui s'étaient développés *extra muros* : avec la commanderie sur l'île Saint-Jean, puis à l'ouest, la léproserie située en bord de Loire sur la presqu'île Convert qui s'élevait vers le prieuré Saint-Sauveur, plus au sud, l'Hôtel-Dieu, la léproserie Saint-Ladre et le couvent des Cordeliers à côté de Saint-Denis et en revenant vers l'est de la ville, l'église Saint-Thomas et la commanderie du Temple. Le couvent des Minimes fondé à la fin du XV^e^ siècle par Charles VIII viendra compléter cet encerclement au nord-ouest (**cf. Tome III fig. 583, p. 1088**).

…

Ainsi, dès le XIII^e^ siècle, l'organisation sociale et spatiale de la ville semble conditionnée par une bonne exploitation des ressources naturelles, ainsi que par la force hydraulique et à la présence d'une enceinte qui protège la population et lui donne une cohésion, d'un château qui accueille l'élite de la population, des lieux de foires et de marchés repoussés dans les zones périphériques qui ouvrent la ville sur l'extérieur, et d'institutions religieuses ceinturant la ville afin d'encadrer la population.

1.2. Amboise : château et ville royaux des XV^e^ et XVI^e^ siècles

En 1434, Amboise devient définitivement ville royale ; si ce statut ne change pas radicalement le visage de la ville durant un siècle environ, son évolution demeure toutefois étroitement liée à celle du château.

[174] S. Le Ray, *Topographie historique…, op. cit.*, p. 82.

1.2.1. Amboise, la Bonne ville

Pour comprendre le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge, il est nécessaire de retracer l'impact de la guerre de Cent Ans en Anjou-Touraine durant laquelle les points de franchissement de la Loire jouèrent un rôle éminemment stratégique. Bernard Chevalier a exposé comment alors « les bonnes villes s'imposent d'elles-mêmes et d'autant plus que l'État s'affaiblit »[175]. Amboise appartient de fait au réseau de « bonnes villes » ; entendons par ce qualificatif que la ville est à même de se défendre. La guerre de Cent Ans se caractérise, en dehors des grandes batailles, par un pillage continu et systématique des campagnes comme des villes. Si ce fait entraîne dans un premier temps la restauration des enceintes, un second phénomène se produit durant la longue période de paix qui s'étend de 1380 à 1415. Pour Bernard Chevalier, « dès lors ce n'est plus parce qu'une ville est « bonne » qu'elle se met en peine de se clore, c'est parce qu'elle veut le paraître qu'elle accepte d'en assumer les frais écrasants »[176]. D'après les comptabilités dont on dispose et qui suivent immédiatement cette période, il semble bien qu'Amboise se soit trouvée dans le cas de figure de ces petites villes qui se fortifient tant de façon effective que symbolique. En outre, en temps que « bonne ville franche de notre royaume », Amboise devait participer aux dépenses, entre autres militaires, du royaume (**cf. p. 344-351**) ; elle n'obtint cependant le titre de bonne ville qu'en 1495[177].

Alors que la fortification d'un château prend tout son sens lorsqu'il est menacé puisqu'il est en mesure de se replier sur lui-même, une ville si fortifiée soit-elle, conserve des ouvertures de nécessité vitale : ses portes qui constituent autant de points faibles et de brèches dans le système défensif dont l'utilité réelle est alors remise en cause. Comme pour tant d'autres très petites villes[178], si Amboise pouvait par sa taille être assimilée à une agglomération secondaire, son enceinte l'élevait au rang de ville.

L'histoire de Tours, dont les archives communales sont bien antérieures à celles d'Amboise, fournit des jalons chronologiques essentiels. D'après Bernard Chevalier[179], le

---

[175] Bernard Chevalier, *Les bonnes villes de France, l'état et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Orléans, 1995, p. 45.
[176] B. Chevalier, *Les bonnes villes de France, l'état…, op. cit.*, p. 53.
[177] Casimir Chevalier, *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise 1421-1789*, Tours, 1874, p. 42, d'après *Archives communales d'Amboise*, AA 106.
[178] B. Chevalier, *Les bonnes villes de France, l'état…, op. cit.*, p. 125 : « Même de très petites villes, comme Loches et Amboise s'engagent dans ces réalisations. ».
[179] Bernard Chevalier, *Tours ville royale : 1356-1520, origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Paris-Louvain, 1975, p. 23-25.

début des comptes de la ville de Tours, en 1356, coïncide avec la mise en défense de la ville. Non pas que l'enceinte ait été créée à cette époque, mais plutôt qu'il fut nécessaire de l'actualiser face aux menaces de la guerre de Cent Ans. Tours se heurta aux mêmes problèmes que la plupart des villes du royaume[180] : après une période de prospérité et d'essor, le conflit franco-anglais les menaçait et il fut indispensable d'étendre les enceintes urbaines autour des faubourgs les plus développés. Comme Tours, la ville d'Amboise présentait deux centres : l'un autour du château, protégé par la première enceinte décrite précédemment, et l'autre autour de Saint-Denis. Petit à petit l'espace vierge et marécageux qui séparait les deux pôles avait été aménagé et investi par les Amboisiens, ce qui nécessita d'édifier une seconde enceinte pour les protéger.

1.2.2. Amboise, lieu de séjour de la couronne

Au vu des données actuelles, il est impossible de déterminer si l'architecture du château a été ou non modifiée sous Charles VII (1422-1461). Il semble en effet que la présence du roi à Amboise fut rare : Jean-Pierre Babelon cite seulement deux séjours, le premier le 23 novembre 1432 et le second le 7 août 1449[181].

Dès le début du règne de Louis XI (1461-1483), le château d'Amboise devint la résidence principale de Charlotte de Savoie, Anne de France – jusqu'à son mariage avec Pierre II de Bourbon, sire de Beaujeu – Jeanne de France – même après son mariage avec Louis d'Orléans, futur Louis XII – et le dauphin Charles – futur Charles VIII. À partir de 1470, année de la naissance du dauphin, Louis XI délaissa Amboise, lui préférant ses demeures de Tours ou du Plessis-lès-Tours (Indre-et-Loire). Cependant, durant tout son règne, le roi exigea de la ville sa participation à l'effort de guerre français. De nombreuses lettres patentes demandent aux habitants de tenir les fortifications de la ville en état, de fournir des hommes de garde pour la ville comme pour le château ou encore de mener des chevaux, des francs-archers et des pièces d'artillerie pour les guerres de Normandie, Catalogne, Picardie et Bretagne.

[180] On retrouve ce phénomène à Saumur (Eric Cron, *La ville de Saumur du XV^e^ au XVIII^e^ siècle : urbanisme, architecture et société*, thèse de doctorat, sous la direction de Claude Mignot, Université François Rabelais de Tours, 4 vol., 2004-2005, p. 65) ou à Orléans (Clément Alix et Ronan Durandière, « La dernière enceinte d'Orléans (fin du XV^e^ - 1^er^ moitié du XVI^e^ siècle) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, Tome XVII-139, 1^er^ trimestre 2004, p. 6).
[181] Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, p. 36.

En 1483, Charles VIII (1483-1498) succéda à son père. La jeune reine Marguerite d'Autriche était élevée à Amboise en prévision de son mariage avec Charles VIII. En 1491, Charles VIII mit un terme aux guerres de Bretagne et épousa Anne de Bretagne. En conséquence les risques de guerre s'éloignèrent et la ville contribua moins aux dépenses du royaume dans ce domaine. Les entrées royales se multiplièrent et la mise en place d'une cour importante et itinérante rythma la vie de la ville qui dut la nourrir ou la ravitailler lors de ses déplacements.

En 1500, Louis XII (1498-1515) et Anne de Bretagne, s'installant à Blois, ne vinrent plus qu'épisodiquement à Amboise, d'autant plus que Louis XII avait demandé à Louise de Savoie de s'y installer avec son fils François, alors susceptible d'hériter le trône.

François I^{er} (1515-1547) passa une grande partie de son enfance au château d'Amboise et se montra très attaché au lieu. Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, établit au château sa résidence principale. De grands événements s'y déroulèrent, tel que le mariage du duc d'Urbin le 2 mai 1518. Léonard de Vinci était installé au Clos-Lucé où il s'éteignit en 1519. Jusqu'en 1525, la cour se déplaça occasionnellement à Amboise° La venue de Charles Quint en 1539[182] demeura la dernière grande fête du règne donnée à Amboise ; François I^{er} quitta ensuite définitivement Amboise pour ses châteaux de la région parisienne

1.3. Du départ de François I^{er} à la Révolution

1.3.1. Fonctions et devenir du château

Si, à partir de 1525, le roi n'est plus présent à Amboise, la forteresse demeure la résidence où sont élevés les enfants de la couronne. Par la suite, les travaux de construction reprirent intensivement sous Henri II (1547-1559) et Catherine de Médicis (1547-1589). Les sources contemporaines de ces aménagements sont rares (seulement quelques fragments de compte d'ameublement[183]) mais des plans anciens (ceux de Jacques Androuet du Cerceau et ceux levés en 1708) présentent la disposition des lieux. L'année 1560 fut marquée par la conjuration d'Amboise, la famille royale quitta définitivement le château ; dès lors il ne fut plus habité que par les chanoines de Saint-Florentin. Sa fonction défensive demeura toutefois

[182] *Archives communales d'Amboise*, CC 138, f°73 et CC 139, f°57.
[183] Louis-Auguste Bosseboeuf, « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis », *Touraine historique-documents inédits*, 3^{e} et 4^{e} trimestre 1899, Tours, 24 p.

d'actualité. À cet égard, Évelyne Thomas[184] a exhumé un document fragmentaire intitulé *Compte particulier des reparations et fortiffications du chasteau d'Amboise depuys le lundy dix neufiesme jour d'octobre 1562 jusque et comprins le XXIII^e^ jour d'apvril ensuyvant 1563*[185]. Il concerne l'autorisation de fortifier la place sans qu'aucun terme ne permette pour autant de qualifier les projets. De son côté, Catherine de Médicis évoqua les travaux dans sa correspondance[186] mais sans apporter malheureusement de précision quant à leur déroulement et leur emplacement. Sur le terrain, il est impossible de connaître la réalité de ces travaux et finalement on ignore même s'ils furent éxécutés.

Selon Jean-Pierre Babelon, à la suite de la Conjuration d'Amboise, « la grande bâtisse retourne à sa vocation de forteresse, une place forte parmi d'autres, commode pour accueillir des prisonniers de marque, tandis que des occupants avec ou sans titre se glissent dans les espaces autrefois réservés à la cour de France »[187]. Henri III (1574-1589) fut le premier à envoyer ses opposants séjourner en prison à Amboise ; on trouvait notamment les membres de la famille du duc de Guise son principal rival qu'il avait fait exécuter peu de temps auparavant − le prince de Joinville, le cardinal Charles de Bourbon ou le duc d'Elbeuf.

Tandis qu'Henri IV (1589-1610) bouda Amboise, Louis XIII (1610-1643) renoua avec la vocation première de l'endroit et s'y arrêta à plusieurs reprises pour demeurer quelques jours au château. Ses séjours de 1616, 1617, 1619 et 1620 nous sont connus[188] et il semble que le roi manifestant un intérêt certain pour Amboise y envisagea des travaux d'entretien qui ne furent que partiellement exécutés. Des travaux de fortification furent quant à eux réalisés mais on ne connaît pas la motivation exacte de leur entreprise (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**). À cette époque le favori du roi, Charles d'Albret, duc de Luynes, fut nommé gouverneur de la ville et du château d'Amboise. Entre 1623 et 1632, les procès-verbaux d'états des lieux[189] dévoilent quelques dispositions du château. Il est d'ailleurs révélateur de constater le remplacement des anciennes appellations des lieux par celles de nouvelles affectations.

[184] Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, p. 123.
[185] *Bibliothèque publique d'État Saltykov-Chtchedrine*, à Léningrad, ms. fr. Fv. IX, IX² (enregistré comme une chartre de Charles VIII, alors qu'il s'agit de Charles IX).
[186] Henri de la Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, Tome I, Paris, 1880, p. 618.
[187] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit.*, p. 131.
[188] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit.*, p. 132.
[189] *ADIL*, C 655.

Selon Jean-Pierre Babelon[190], en 1627, la baronnie d'Amboise revint en apanage à Gaston d'Orléans (1608-1660), frère de Louis XIII, qui se montra beaucoup moins attentionné à l'égard d'Amboise. On note cependant que les procès-verbaux de 1630 sont toujours dressés à la demande du roi (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 16, p. 1319**). En 1631[191], alors que Gaston d'Orléans étant en possession d'Amboise ne cessait de conspirer contre le roi son frère, le cardinal de Richelieu, ordonna la neutralisation du château afin qu'il ne puisse pas devenir un lieu de repli pour les frondeurs. En 1632, le procès-verbal précise que le roi a ordonné de combler les fossés. S'il est convainquant de penser que le fossé séparant le *donjon* du baile disparut en même temps, cela n'est toutefois pas mentionné et les logis longeant le fossé sont mêmes décrits.

Sous le règne de Louis XIV (1643-1715), le château fut habité par différentes personnalités sans qu'aucun document ne nous renseigne sur ses aménagements[192]. En 1660, à la mort de Gaston d'Orléans, le domaine revint à la Couronne. Le château servit à nouveau de prison et compta parmi ses hôtes de marque Nicolas Fouquet (1661) et le duc de Lauzun (1671).

En 1700, Philippe V d'Espagne fit étape à Amboise mais ce séjour semble fortuit et exceptionnel. Jean-Pierre Babelon souligne à juste titre : « Il est bien significatif, toutefois, que le château ait été exclu du programme de la fameuse tenture de tapisseries des "Maisons royales", après avoir pourtant été dessiné à cette intention par le peintre Adam Frans Van der Meulen[193], peu avant 1673 »[194].

Depuis que, sur les ordres de Richelieu, les remparts du château n'étaient plus défendus par les douves, les Amboisiens avaient investi les lieux. Le 5 février 1690, par arrêt du Conseil d'État du roi, Colbert signa et imposa aux « particuliers qui ont creusé des caves sous le château d'Amboise et fait des logements dans les fossés de les démolir incessamment et de remettre les lieux en l'état primitif »[195], mais ils n'en firent rien.

---

[190] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 133.
[191] *Archives communales d'Amboise*, BB 13 f°33 : « (…) Pour les fraiz du siege du chasteau de ceste ville […] pour le comblement des fossez et razement des fortiffication d'icelle ».
[192] Parmi les plus renommés, Laurent de La Vallière (1611-1651) qui est nommé gouverneur du château.
[193] Dessin aquarellé de Van der Meulen exécuté pour la tenture des *Maisons royales* (Mobilier national, inv. 6, catalogue Starcky n°90).
[194] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise…, op. cit.*, p. 134.
[195] C. Chevalier, *Inventaire analytique des archives…, op. cit.*, p. 277 ; d'après *Archives communales d'Amboise*, DD 42.

En 1708, un plan du château fut levé dans le but, semble-t-il, de moderniser les lieux. En 1714, le château fut donné à la duchesse de Berry par Louis XIV. En 1718, sous la direction de Robert de Cotte (1656-1735), un procès-verbal fut dressé pour évaluer l'état du château[196]. Au vu de l'importance des travaux à réaliser pour rendre le château habitable, Louis XV lui fit finalement don du château de Meudon[197].

Le 24 février 1761, le duc de Choiseul fit l'acquisition du domaine de Chanteloup ; un autre procès-verbal[198] d'estimation des travaux d'entretien fut dressé lors de la prise de possession. À cette occasion, l'architecte Jacques-François Blondel (1705-1774)[199] constata l'état de délabrement de la place. Deux ans plus tard, le 25 mars 1763, le duc de Choiseul échangea avec le roi les terres royales d'Amboise contre son marquisat de Pompadour. Mais, bien loin de désirer résider au château, le duc souhaitait seulement étendre son domaine. En 1772, il autorisa même une fabrique de boutons métalliques à s'installer dans le logis sud− celui que nous appellerons logis Louis XI (**cf. Tome II cat. 03, p. 687**).

Enfin, le château fut acheté le 20 juillet 1786 par le duc de Penthièvre qui y fit d'importantes modifications. Celles-ci concernèrent uniquement les parties en bon état, c'est-à-dire celles qui subsistent encore à présent : le logis Charles VIII sur Loire, le logis Charles VIII-François I^{er} − désormais appelé « l'échansonnerie » − et le couronnement de la tour des Minimes, où l'on installa un salon dans une sorte de verrière (abondamment documentée par l'iconographie du XIX^{e} siècle ; **cf. Tome III fig. 589, p. 1096**). Les jardins furent également remaniés. C'est à cette époque que le docteur Bruneau[200], après avoir visité le château, relatait dans son *Essai* quelques éléments historiques et architecturaux. Mais c'est aussi sous le duc de Penthièvre que le logis des Sept Vertus prit feu en 1789 comme en témoignent les archives de la ville[201].

[196] *BnF*, est, Hd 135 t.4, dossier 1629 (extrait du Conseil d'État) : *Devis de restauration du château d'Amboise en 1708*.
[197] *BnF*, ms. fr. 78d, f°173-175.
[198] *ADIL*, C 950.
[199] Notice biographique : *Encyclopaedia Universalis*, article « Jean-François Blondel » par Michel Gallet.
[200] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. fr. 1320.
[201] C. Chevalier, *Inventaire analytique des archives …, op. cit.*, p. 140 ; d'après *Archives communales d'Amboise*, BB 56, f°66v°.

1.3.2. Économie et urbanisme de la ville

Comme les divers historiens l'ont noté, Amboise ne connut pas de bouleversement particulier entre le départ de François I^er, vers 1525, et le départ définitif de la cour à la suite de la Conjuration d'Amboise, le 2 mars 1560. En revanche, Jacqueline Melet-Samson souligne le déclin de la ville aux XVI^e et XVIII^e siècles marqué par une chute des revenus et une baisse de la population[202]. Les finances étaient d'autant plus mauvaises que noblesse et bourgeoisie fortunées avaient quitté la ville, alors que la population désargentée, ayant tenu une charge pendant un temps au service du roi ou de la reine, demeurait à Amboise en raison des exemptions d'impôts dont ils bénéficiaient[203]. La vie de cour laissa ainsi place à l'installation des Sœurs hospitalières et des Ursulines qui maintinrent, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, mais suivant une décadence lente et régulière, l'industrie lainière et les tanneries implantées dans la ville depuis les XV^e et XVI^e siècles. De manière anecdotique, on notera la tentative échouée de soyeux qui, essayant d'échapper à la surveillance des maîtres jurés de Tours chargés de contrôler leur nombre et la qualité de leur production, vinrent s'installer à Amboise[204] à la fin du XVI^e siècle.

À la fin du XVIII^e siècle, des industries nouvelles[205] se mirent en place. Le duc de Choiseul joua un rôle essentiel à cet égard en permettant, dès 1770, l'implantation au château d'une fabrique de casques pour troupes et d'ateliers de buffleterie[206]. L'économie de cette industrie fut aidée et soutenue par une exemption de taxes de péage pour franchir le pont[207]. En bord de Loire, au lieu-dit de la Noiraye, située à la sortie de la ville vers le faubourg Saint-François, s'installa, en 1773, une « manufacture royale de quincaillerie, taillanderie, bijouterie de toutes sortes de métaux façons d'Angleterre »[208]. Placée sous la direction de Sanche et Hyde, la fabrique bénéficiait de la proximité de la Loire qui procurait l'énergie hydraulique et facilitait les approvisionnements en matière brute, venue du Nivernais, et l'exportation des produits finis.

---

[202] J. Melet-Samson, *Le développement historique …, op. cit.*, p. 285-389.
[203] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°80 v° : ce privilège est évoqué dès le 16 octobre 1477. J. Melet-Samson, *Le développement historique …, op. cit.*, p. 289 : en 1664, le rapport de 1664 de Colbert de Croissy décompte 60 « officiers de la maison du roi et des princes exempts de taille et d'impôts ».
[204] *Archives communales d'Amboise*, HH 1 : lettre du 4 septembre 1583.
[205] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 389-396.
[206] *AN*, F 12749B, dossier 2.
[207] *Archives communales d'Amboise*, BB 53, f°18.
[208] *Archives communales d'Amboise*, BB 54, f°89.

Du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, aucun projet d'urbanisme nouveau ne vint bouleverser la topographie de la ville. Même l'exil du duc de Choiseul à Amboise demeura sans réelle conséquence, car si une cour cultivée se développa autour du duc à Chanteloup, le domaine était excentré et les retombées économiques et culturelles furent faibles pour la ville. On notera toutefois la construction, hors les murs, de la poissonnerie[209] le long de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en Grèves en 1623, ou encore l'aménagement de promenades sur le quai de la Loire, le futur mail. Les quatre foires annuelles furent quant à elles maintenues et se déroulaient toujours sur la place du Grand Marché. Au début du XVIII^e^ siècle, les halles couvertes, apparaissant encore sur les plans d'alignement de 1834[210], étaient installées au carroir, au pied du château (**cf. Tome III fig. 584, p. 1093**).

À l'époque moderne, les fortifications médiévales de la ville étaient toujours présentes. En 1603[211], on les remit en état puis, en 1650[212], de nouveaux travaux furent réalisés. En 1731[213], on réparait encore les portes de la ville. En 1738[214], le portail du pont et sa grosse tour, qui s'élevait sur la rive droite à l'entrée des vieux ponts de pierre, était quasiment en ruine ; il fut abattu avant qu'il ne s'effondre de lui-même, risquant d'emporter le pont. À cette destruction se joignit, en 1738, celle de l'ancien portail du Petit Fort (**cf. p. 359-361**)[215] puis, en 1783, celle de la porte Titery[216] et, en 1787, celle de la porte Heurtault[217]. Enfin en 1798, la porte Tripière disparut[218].

Les réflexions hygiénistes qui se firent jour à la fin du XVIII^e^ siècle entrainèrent un ensemble de projet concernant toute la ville d'Amboise. Trois mesures furent prises : couvrir le cours de la Masse qui était un véritable égout à ciel ouvert, élargir les rues et déplacer les cimetières. Si cette deuxième entreprise ne fut que timidement réalisée, on prit en revanche les choses en main pour la Masse. Son bras dit principal, qui alimentait le moulin de

[209] *Archives communales d'Amboise*, BB1, f°270. En 1562 la poissonnerie avait déjà été reconstruite (*Archives communales d'Amboise*, CC 154, f°34).
[210] *Archives communales d'Amboise*, plan n°9.
[211] *Archives Communales d'Amb*oise, CC 211, f°30.
[212] *Archives communales d'Amboise*, BB 16, f°17.
[213] Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 384 ; . d'après *Archives communales d'Amboise*, DD sup.
[214] *Archives communales d'Amboise*, BB 33, f°13 et DD 50 : démolition du « donjon » bâti à l'entrée du pont de pierre « qui menace une ruine si prochaine qu'il n'est presque plus possible d'y passer. ».
[215] *Archives communales d'Amboise*, BB 34, f°1 et DD 49.
[216] *Archives communales d'Amboise*, BB 55, f°112v°-113.
[217] *Archives communales d'Amboise*, BB 56, f°16.
[218] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 385.

« l'Aumosne », fut condamné et ce dernier par là-même. En 1774[219], on déplaça le cimetière Saint-Florentin sur une parcelle située le long de l'actuelle rue Racine (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**). Le nouveau cimetière fut consacré le 27 mai 1775[220]. Le 10 mars 1776[221], une déclaration royale somma les municipalités de déplacer les cimetières hors les murs et les faubourgs et en 1778, ce fut au tour du cimetière Saint-Denis de rejoindre le premier à l'ouest de la ville, sur « une pièce de terre labourable de 5 quartiers ou environ dépendant du prieuré Saint-Thomas de cette ville, ittué au Clos du bœuf […] ce terrain situé sur une élévation et hors des faubourgs de cette ville, éloignée de la dernière maison habitée dudit faubourg de 191 toises 4 pieds »[222]. Toujours dans cet esprit hygiéniste, les promenades[223] étaient à la mode. Le mail créé le long de la Loire, dès 1621, sur une centaine de mètres, fut petit à petit agrandi couvrant quasiment tout le bord de Loire. Le mail Saint-Thomas fut pour sa part aménagé au XVIII^{e} siècle.

1.3.3. Les voies de communication : routes, ponts et fleuve

En 1753, la déviation de la route d'Espagne[224] entraina de graves conséquences pour l'économie de la ville. En effet, selon Jacqueline Melet-Samson[225], au XVII^{e} siècle, à partir de la construction systématique des levées le long de la Loire, les crues devinrent bien plus importantes : le niveau de l'étiage pouvant monter jusqu'à 6 ou 7 m au-dessus du niveau habituel. Les hivers furent particulièrement rigoureux : en 1608 le pont fut rompu par les glaces et il fallut attendre 1620 pour qu'il soit reconstruit ; en 1641[226] les crues demeurèrent considérables et en 1665[227] les réparations programmées furent à nouveaux énormes. Néanmoins, les levées protégeant les bords de Loire avaient permis l'installation des sièges de justices, des entrepôts et des marchés sur la rive droite, entre Orléans et Tours. Colbert[228] − qui estimait que la puissance d'un état se lisait aussi à travers la qualité de ses voies de communication − avait mis en place le système des intendants de Généralités pour gérer de

[219] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 379.
[220] *Archives communales d'Amboise*, GG 21.
[221] *Archives communales d'Amboise*, BB 49, f°27v° et DD 38.
[222] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 382 ; d'après *ADIL*, C 299.
[223] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 367.
[224] *Archives communales d'Amboise*, BB 41, f°1-5.
AN, Cartes et Plans, F^{14} 10165 1$^{7\ II}$: *Cartes des routes et chemins ouverts et à ouvrir le 1er janvier 1769.*
[225] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*, p. 308-309.
[226] *Archives communales d'Amboise*, BB 12, f°11.
[227] *Archives communales d'Amboise*, BB 18, f°128.
[228] Colbert (1619-1683) ; contrôleur général des finances de France de 1665 à 1683 (Jean Mesqui, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, 1986, p. 45-50).

manière centralisée l'entretien des ponts et chaussées. Néanmoins, l'essentiel des frais d'entretien ou de reconstruction d'un pont revenait à la ville, et Amboise n'était pas en mesure de financer ces travaux, alors que Tours, qui s'était considérablement développée, avait les moyens de renouveler ses ponts. La route fut définitivement détournée sur la rive droite, désormais à l'abri des crues. L'ancienne route d'Espagne qui traversait Amboise pour rejoindre Bléré (Indre-et-Loire) par les terres, n'avait désormais plus aucune raison d'être, or cette traversée demeurait l'une des principales sources de revenus de la population et de la ville (pontage, péage…) qui permettait notamment l'entretien du pont.

L'édification des levées eut aussi des conséquences sur les petites îles − grèves sur lesquelles les alluvions s'étaient déposées − qui représentaient une surface exploitable non négligeable. Grâce à des travaux d'endiguement par des pieux, l'île Saint-Jean avait pu être occupée[229]. Mais, en 1679, un conflit éclata entre la communauté des marchands de la Loire, dont les bateaux étaient gênés par ces pieux, et la ville d'Amboise, qui fut contrainte de les arracher. L'élévation du niveau de la Loire condamna assez rapidement ces parcelles dont la terre était propre à la culture.

Au XVIII^{e} siècle, la morphologie d'Amboise ainsi que les pôles dynamiques de la ville, établis depuis le XIII^{e} siècle sans grande évolution, se modifièrent. Si la rive droite put enfin se développer ce fut au détriment de la rive gauche. Tout au long du XVIII^{e} siècle des solutions de fortune furent adoptées pour maintenir le passage sur le pont. En 1789, la débâcle des glaces emporta les ponts de bois reconstruits à peine vingt ans plus tôt. Il fallut attendre 1794 pour qu'un nouveau chantier se mette en place, dont les travaux s'achevèrent en 1820.

1.3.4. Les institutions religieuses

L'époque moderne vit un développement des institutions religieuses (**cf. p. 156**) : en 1626, s'installa à Amboise une communauté d'Ursulines dépendant du couvent fondé à Tours un an tôt. Les bâtiments conventuels élevaient entre la grande place des foires du marché médiéval (l'actuelle place Richelieu) et le faubourg Saint-Denis ; dans les années 1970, des vestiges étaient encore visibles aux 30 et 32 rue Rabelais.

[229] *ADIL*, C 269.

À l'époque révolutionnaire, les couvents qui constituaient une composante importante de la ville furent supprimés. Différents inventaires et procès-verbaux[230] décrivent très sommairement les édifices et leurs bâtiments[231]. En 1792, le couvent des Minimes fut vendu, et en 1821 l'église servait de magasin. Le prieuré Saint-Thomas subit le même sort et son église servait d'écuries au 11e régiment de Hussards. Les Cordeliers furent également dissouts à la Révolution et leur couvent vendu le 9 Germinal de l'an VI (29 mars 1798). Dès 1820, une fabrique de limes investit les locaux. Enfin en 1800, les Ursulines, dispersée dès 1789, furent détruits.

1.4. De la Révolution à nos jours

Ce ne fut pas tant à la Révolution elle-même, durant laquelle peu de destructions eurent lieu, que la mise en place d'une politique anticléricale et l'installation au château du logement du Sénateur Roger Ducos, qui changèrent la silhouette d'Amboise. Ainsi cinq facteurs principaux furent à l'origine de ces mutations des XIXe et XXe siècles : premièrement, la confiscation des biens de l'Église ; deuxièmement, la destruction des remparts et l'alignement des rues (1835 et 1886-87) ; troisièmement, la mise en place de la voie de chemin de fer sur la rive droite (1846) ; quatrièmement, le déplacement et la reconstruction des ponts (1846-48) ; et cinquièmement, les travaux d'assainissement menés jusque dans les années 1970.

1.4.1. Le château : vers un monument public

En 1789, à l'exception de l'incendie du logis des Sept Vertus[232] dont on ne connaît pas les causes réelles, peu de dégâts eurent lieu au château. À la suite de la mort du duc de Penthièvre, le château d'Amboise fut mis sous séquestre le 22 novembre 1793. Dans ce

---

[230] *ADIL* :
-1 Q 2 :
-1790 : Inventaire des biens des Cordeliers (2 registres sur les revenus, rentes et chasubles).
-1793 : Inventaire de la fabrique du Bout des Ponts.
-11 mars 1791 : Inventaire chez les Dames hospitalières.
-1er février 1791 : Inventaire de la chapelle Saint-Mamers.
-22 février 1791 : Inventaire de la chapelle Saint-Roch.
-9 janvier 1790 : Inventaire de Saint-Florentin (parmi les rentes des maisons qui sont situées mais sans description).
-1 Q 6 : Biens nationaux : états de Saint-Denis et Saint-Florentin à Amboise.

[231] Gilles-Henry Bailly et Anne Debal-Morche, *Amboise, Secteur sauvegardé : la richesse d'un patrimoine urbain*, catalogue de l'exposition tenue en mai 1992 à Amboise, Amboise, 1992, p. 14-16.

[232] *Archives communales d'Amboise*, BB 56, f°66.

contexte révolutionnaire, le château, passant du statut royal au statut de monument public[233], reçut le nom de « citadelle » et des vétérans l'occupèrent. La duchesse Louise-Marie-Adélaïde de Penthièvre, épouse de Louis-Philippe-Joseph, ou Philippe Égalité, engagea une procédure pour reprendre possession de ses biens. L'affaire prit une tournure favorable entre août 1795 et 1797 où la duchesse recouvra son domaine, mais finalement la décision fut révoquée et elle le perdit à nouveau[234]. La terre d'Amboise fut alors démantelée en dix lots dont celui du château.

En 1805, la sénatorerie d'Orléans installa le sénateur Roger Ducos au château. Jean-Pierre Babelon résume clairement la situation :

> « Pour récompenser les grands notables du régime né le 18 brumaire, le Premier Consul avait fait créer par Sénatus-consulte (8 janvier 1802) des sièges de sénatoreries dans chacun des trente-cinq arrondissements qui possédaient un tribunal d'appel, sièges dotés d'une résidence et d'un revenu de vingt à vingt-cinq mille francs, attribués à vie à un sénateur qui serait choisi sur une liste présentée par le Sénat conservateur. La sénatorerie d'Orléans, tête de trois départements, avec résidence au château d'Amboise, fut affectée à Roger Ducos, un ancien membre du Directoire que Bonaparte tenait à récompenser car il avait favorisé, de concert avec Sieyès, le coup d'État de Brumaire. Désigné comme deuxième des trois consuls du consulat provisoire, il avait été ensuite remplacé par Lebrun. Nommé alors vice-président du Sénat, Roger Ducos prit possession de son domaine sénatorial en novembre 1803, possession confirmée par Sénatus-consulte en 1805 »[235].

Pour les travaux, il fut décidé d'abattre les bâtiments les plus délabrés, d'en vendre les matériaux et de financer la remise en état et au goût du jour, du logis Charles VIII et du logis Charles VIII-François I^er^ (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 18 et 19, p. 1429 et 1489**). Seuls les bâtiments du château que nous connaissons aujourd'hui furent épargnés. Les procès-verbaux de démolition[236] furent dressés entre 1805 et 1808 sous la direction des architectes Pierre Thomas Baraguey (1748-1820) et Jean-François-Thérèse Chalgrin (1739-1811) ; Jean-Bernard Jacquemin (1789-1853) leva le plan du château daté du 20 juin 1807[237]. En avril 1811, le sénateur Roger Ducos s'installa dans ses nouveaux appartements.

Sous la première Restauration, l'ordonnance de juillet 1814 commanda la suppression des sénatoreries. Amboise devait revenir à la duchesse douairière d'Orléans si le domaine

---

[233] Jean-Pierre Froger, *Amboise et sa région entre Révolution et Contre-Révolution 1789-1800*, (tirée de sa thèse de doctorat d'Histoire, soutenue à la Sorbonne sous la direction de Jean Tularden 1984), Amboise, 1985, 339 p.
[234] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 147.
[235] *Idem*.
[236] *AN*, O2 1383.
[237] *BnF*, est., *Ve 26 k*, n°137. Destailleur.

n'était pas vendu avant le 1er septembre 1814. Mais, le retour de Napoléon durant les Cent-Jours ne lui laissa pas le temps de s'installer au château d'Amboise qui, dès avril 1815, servit de dépôt d'armes et de munitions. Un plan conservé aux Archives communales d'Amboise, daté du 17 juillet 1815[238], présente l'ensemble des cavités existant dans le promontoire et qui pourraient servir de lieux de stockage.

Durant la seconde Restauration, par ordonnance du 8 février 1816, la duchesse d'Orléans retrouva à nouveau ses biens et, cette fois, il semblerait qu'elle en eût profité ; on lui connaît un séjour à Amboise en juin 1818[239]. À sa mort le 23 juin 1821, son fils Louis-Philippe, duc d'Orléans et futur roi des Français, hérita le domaine et y installa une de ses dépendances. Nous n'avons cependant aucune preuve de ses séjours amboisiens. Les travaux portèrent principalement sur les cuisines de l'ancien logis des Sept Vertus qui furent transformées en écuries. La rampe d'accès fut sans doute modifiée en bas et en haut pour faciliter le passage des carrosses. Le tracé de l'enceinte fut régularisé en dégageant le rempart de ses constructions annexes. Des délibérations[240] ainsi que deux plans[241] dressés entre 1839 et 1842 présentent l'état d'avancement de ces travaux. Le chantier le plus important fut celui du tunnel. Achevé en 1848 et long de près de 80 m, ce dernier permettait de traverser du nord au sud le promontoire, pour éviter de le contourner.

Les travaux intérieurs se concentrèrent sur le décor. Un compte de menuiserie daté du 20 février 1832 est conservé au château par la Fondation Saint-Louis, et des inventaires de biens et de mobiliers et des mémoires de travaux divers sont conservés aux Archives nationales[242]. Enfin, en 1835, la chapelle fut plus particulièrement concernée par les travaux de restauration[243].

En 1848, la Révolution contraignit Louis-Philippe à s'exiler ; ses biens furent confisqués le 22 janvier 1852[244]. Le château appartenait alors à la Ville qui dut assurer la détention de l'émir Abd el-Kader et sa cour, à la suite de sa défaite en Algérie contre le duc d'Aumale. De cette période plusieurs états des lieux sont conservés[245]. En 1852, Abd el-Kader recouva la

[238] *Archives communales d'Amboise, Plan du Château d'Amboise en 1815*.
[239] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 153.
[240] *ADIL*, C 633.
[241] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 2299.
[242] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 700, 300 AP (I) 695, 300 AP (I) 141.
[243] *AN*, 300 AP (I) 2006.
[244] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 157.
[245] *ADIL*, 2Q71, rapport du 16 février 1861.

liberté et, en 1853[246], les Amboisiens décidèrent d'ériger un monument funéraire pour les serviteurs et parents de l'émir décédés à Amboise.

En 1873, Amboise fut à nouveau rendue à la famille d'Orléans qui avait à sa tête le comte de Paris, dit Philippe VII. Après son décès, le 8 septembre 1894, le château fut mis en vente et racheté par le duc d'Aumale le 7 mai 1897[247]. Par échange, le château d'Amboise revint à la Société Civile du domaine de Dreux qui avait pour mission de gérer le patrimoine historique de la maison de France. L'actuelle Fondation Saint-Louis en est son héritière depuis le 4 janvier 1974 et assure la gestion et la conservation de nombreux édifices tels que la chapelle royale de Dreux (Eure-et-Loire), les vestiges du château de Bourbon l'Archambault et la chapelle funéraire du duc d'Orléans à Paris. Le château d'Amboise accueille le siège de cette fondation reconnue d'utilité publique.

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, des restaurations furent à nouveau nécessaires pour réparer les dommages occasionnés. En 1940 et 1943, plusieurs obus tombèrent dans l'ancienne cour du *donjon*, à l'emplacement du fossé, dans la chapelle, sur les tourelles du logis Charles VIII-François I^{er}, sur les Quatre Travées ou sur le logis du Tambour. Les travaux qui succédèrent à ces dommages furent dirigés par l'architecte en chef du Service des Monuments Historiques, Bernard Vitry.

Par la suite, les travaux de restauration n'eurent de cesse de maintenir en état les remparts, la porte des Lions et toutes les sculptures de tuffeau particulièrement sensibles aux agressions climatiques. Aujourd'hui, l'architecte en chef des Monuments Historiques, Arnaud de Saint-Jouan, est en charge des travaux d'entretien du château.

1.4.1.1. Les travaux de restaurations du service des Monuments Historiques menés par les architectes Ruprich-Robert (1872-1925)

En fonction de leur nature, les sources relatives à ces travaux sont déposées en divers lieux. La correspondance du comte de Paris et de l'architecte ainsi que les comptes des travaux jusqu'en 1924 sont conservés aux Archives nationales[248], dans les archives privées de la famille d'Orléans. Les dessins correspondant sont quant à eux conservés à la Planothèque

[246] *ADIL*, 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.
[247] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit.*, p. 164-165.
[248] *AN*, 300 AP I 2015^{a} et 2248.

de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine[249]. En outre, un dossier retrace la plupart des étapes de restauration du château[250].

En 1839, le château fut classé Monument Historique dès l'établissement de la première liste. Mais cette protection n'eut aucune incidence sur l'état du château avant 1853, date à laquelle son classement fut réaffirmé. En 1863, des fouilles furent entreprises sous la direction d'Arsène Houssaye, à l'emplacement de l'ancienne église Notre-Dame-et-Saint-Florentin, et le tombeau de Léonard de Vinci y fut ainsi découvert.

La Sénatorerie d'Orléans avait aménagé les lieux et rasé tous les bâtiments en mauvais état en 1806-1808, mais l'état du château s'était encore dégradé et des travaux d'entretien furent à nouveau nécessaires. Les premiers rapports d'architecte furent rédigés en 1869 et après de nombreux relevés, Victor Ruprich-Robert (1820-1887) proposa en 1872 plusieurs projets de restauration, qui relèvent d'une réinterprétation discutable du dessein de Charles VIII (**cf. Tome III fig. 667-670, p. 1156-1157**). Son fils Gabriel acheva les travaux entre 1887 et 1925[251]. Une lettre du 19 juillet 1869, signée du ministère des Finances, mentionne une « vente aux enchères au château d'Amboise avant restauration », cette vente étant destinée à financer une partie des dépenses. Dans une autre lettre signée du Ministère des Beaux-Arts et datée du 21 juillet 1869, on apprend qu'il était prévu de tirer 3 000 F de bénéfices de la vente pour couvrir en grande partie les frais de déblaiement du château et la consolidation de la flèche de la chapelle qui s'élevaient à 4 352,07 F.

En 1870, le comte de Paris, qui avait repris l'entière possession de ses biens, envisagea les travaux avec l'architecte Victor Ruprich-Robert. Dans un premier temps, il s'agissait de mettre hors d'eau « la couverture du corps de logis sur la Loire pour cause d'infiltration des eaux pluviales » (lettre du 13 mai 1870). Rapidement, « Monsieur Ruprich-Robert, architecte, reçoit la charge et mission d'étudier le projet de restauration et de dresser son devis de manière à pouvoir entreprendre séparément chaque ouvrage (corps de logis, tours, chapelle, galerie sur la terrasse, murs des remparts) »[252]. Les premiers relevés signés de l'année 1872 présentent : la tour des Minimes (1872, 1874,1875, 1878), la chapelle (1880, 1883), le logis Charles VIII sur Loire (1882, 1884), le logis Charles VIII-François Ier (1885, 1896-1897), le rempart sur Loire (1884), la tour Garçonnet (1881, puis 1893 à 1896), et la tour Heurtault

[249] *Médiathèque du Patrimoine*, Planothèque : 0082/037/3002, 0082/037/2008, 0082/037/2007, 0082/037/2005, 0082/037/1001, 0082/037/1002, 0082/037/1003.
[250] *Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine*, (810370002 (1001)).
[251] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 2299 bis.
[252] *Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine*, (810370002 (1001)).

(1884) mais pour celle-ci, les relevés se limitent à quelques dessins de moulures et de sculpture dont l'analyse reste très succincte.

En 1895-1896, il fut conclu de transformer les logis en asile pour vieillards. Il fallut alors trouver un compromis entre les éléments à restituer et ceux à transformer. Cinq projets sont conservés au département des Cartes et Plans des Archives nationales[253].

Par suite des dommages de guerres, les travaux reprirent en 1951, dirigés par l'architecte Bernard Vitry ; il fut nécessaire de « restaurer les restaurations » achevées à peine 40 ans plus tôt. À partir de cette date, l'ensemble des archives est conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Tout au long des travaux, les comptes sont abondants mais révèlent peu d'informations relatives à l'état précédent. Il semble que les architectes aient considéré que les relevés, qui sont en effet très nombreux, parleraient pour eux. Mais même analysés avec précision, ils ne peuvent remplacer leurs observations de terrain, d'autant que, depuis, d'autres campagnes de restauration se sont succédées, effaçant parfois les indices archéologiques préservés par les architectes. Pour la tour Garçonnet, par exemple, nous avons retrouvé des croquis légendés de Victor et Gabriel Ruprich-Robert qui permettent de comprendre certaines structures architecturales qu'ils avaient laissées en place pour en restituer l'état primitif.

La photographie ne fut malheureusement pas utilisée pour garder une trace avant intervention. Les premiers clichés sont des vues d'ensemble. Toutefois certains clichés font exception[254] en présentant une maçonnerie bûchée ou dotée d'un coup de sabre, mais sans légende et dans un cadrage très étroit, ils ne sont guère exploitables (**cf. Tome III fig. 590-591, p. 1097**). La comparaison des vues anciennes et actuelles donne une idée de l'étendue des transformations que le château subit lors de ces restaurations, et en particulier la tour des Minimes. Cependant, les clichés photographiques présentent aussi un château très hétéroclite où les habitants successifs des lieux ont adapté l'architecture à leur besoin sans chercher à conserver ni l'authenticité de l'ouvrage ni son homogénéité. À partir de 1925, les clichés sont un peu plus détaillés ; certains nous présentent la grande salle sans sa colonnade et d'autres des tailleurs de pierres réalisant une gargouille par exemple.

Ainsi, le chantier des architectes Ruprich-Robert se caractérise-t-il par des choix de restauration conformes aux habitudes de la fin du XIX^{e} siècle : une restitution systématique des parties disparues, même lorsque les vestiges n'étaient pas suffisamment significatifs, ce

[253] *AN*, Cartes et Plans, 300 AP (I) 2299 bis. Le cinquième projet fut adopté.
[254] *Base Mémoire*, clichés n° sap04_60l01287_p[1].jpg à sap04_60l01292_p[1].jpg.

qui conduisit souvent à une réinterprétation de l'œuvre. Toutefois, il semble que les divers maîtres d'œuvre aient veillé à conserver certaines clefs de lecture du bâti et lorsque les vestiges manquaient l'iconographie fut prise pour modèle. Ainsi s'explique le double couronnement de la tour des Minimes, qui n'avait jamais existé avant la fin du XIX^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 11, p. 775**). C'est une miniature[255] de la fin du XV^{e} siècle, représentant Charles VIII à Amboise et la tour des Minimes en arrière-plan qui semble avoir inspiré l'architecte (**cf. Tome III fig. 592, p. 1098**).

La forme actuelle du château résulte de l'imbrication des fonctions résidentielles et défensives réadaptées au gré de la personnalité et du rang de ses occupants, avant de devenir un musée,. La succession des constructions, des transformations, des destructions et des restaurations qu'il subit à travers les siècles nous livre un édifice très hétérogène dont l'appréhension complexe est encore amplifiée par les diverses modifications− on pourrait presque parler de modelages − que connut la topographie originelle.

...

Le château d'Amboise constitue le dernier et le plus grand chantier royal de la fin du Moyen Âge. Confisqué en 1434 à Pierre II d'Amboise, le château demeura habité par la famille royale jusqu'en 1560, date à laquelle la Conjuration d'Amboise mit un terme à la période de faste d'Amboise. Cette phase d'habitation coïncide avec les campagnes de construction successives que conduisirent Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I^{er} et Henri II. Après ces cinq campagnes de travaux, le château comptait quelques deux cent soixante quatorze pièces. De cet ensemble, il ne reste qu'à peine 30 % des bâtiments. Pour appréhender les 70 % disparus, nous disposons de pièces d'archives majeures : le compte de construction pour l'année 1495-1496, les procès-verbaux des travaux d'entretien de 1630, le procès-verbal d'état des lieux de 1761, le procès-verbal de démolition de 1806-1807 et les comptes de restaurations du Service des Monuments Historiques 1870-2000.

Par ailleurs, l'iconographie est abondante : photographies, plans et relevés, peintures, gravures et dessins. Les récits de certains voyageurs de passage au château nous apportent

[255] *Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie*, ms. fr. Fv IV N 7, f° 1, « L'auteur offre son livre à Charles VIII. », *Miniatures des Chroniques d'Amboise.*

aussi des renseignements précieux. Enfin, un certain nombre de comptes ou de fragments de compte d'ameublement nous permet de restituer une partie de la décoration intérieure des pièces principales.

L'étude se révèle d'autant plus intéressante que les campagnes de construction se sont juxtaposées. De fait, le promontoire était suffisamment spacieux pour ne pas nécessiter de démolitions. On trouvait donc, à côté des formes gothiques de la résidence de Louis XI (1461-1483), les formes gothiques flamboyantes des logis et ouvrages de Charles VIII dont les chantiers se divisèrent en trois périodes : la première (1489-1491), antérieure à son mariage avec Anne de Bretagne, puis la seconde (1491-1496) au cours de laquelle il épousa Anne de Bretagne et il entreprit la conquête de l'Italie ; enfin la troisième qui débuta avec son retour d'Italie (1496-1498). Louis XII (1498-1515) et François I^{er} (1515-1547) ajoutèrent à l'ensemble leur empreinte italianisante. Quant au maintien des organes de défense à travers ces règnes, il constitue un point d'étude essentiel. Ainsi de Louis XI à François I^{er}, on construisit sur cet espace naturellement défensif où l'on préféra adapter l'architecture au site plutôt que d'en changer.

1.4.2. La ville

Au début de la révolution industrielle, la physionomie de la ville ne devait pas être si différente de celle qu'elle arborait à la fin du Moyen Âge. En 1808, si la plupart des portes de ville n'existaient déjà plus, le tracé de l'enceinte apparaissait encore en grande partie sur le cadastre dit napoléonien. Le processus de transformations fut lent et la porte Galaffre ne disparut qu'en 1856.

1.4.2.1. Les plans d'alignement

Les plans d'alignement, initiés sous Louis-Philippe dès 1834[256], visèrent en premier lieu à améliorer la vie des Amboisiens, à redessiner le tracé des rues et places les plus étroites (**cf. Tome III fig. 593-609, p. 1099-1115**). Les plans sur lesquels portèrent les délibérations du conseil

[256] *Archives communales d'Amboise*.

de ville, entre le 25 septembre 1835 et le 17 février 1838, nous présentent l'ensemble des projets proposés par l'architecte de la ville d'Amboise, Cheiteignier. Bien que validés par le maire et le conseil des bâtiments de la ville, leur application resta partielle. La codification utilisée sur ces plans est la suivante : en trait rouge apparaît l'alignement qui devrait être suivi par la voirie, tandis que les masses jaunes figurent les parties supprimées. Ainsi les ruelles ne devaient pas mesurer moins de 3 m de large, les rues ordinaires atteignaient 6 m. La rue Voltaire que devait emprunter la route départementale fut élargie à 8 m. Les places, telle la place Saint-Roch sur l'île, devaient être symétriques. Seules trois rues, très étroites et typiquement médiévales, furent totalement épargnées : la rue Newton, la rue du Petit Soleil et la rue Bellepoule.

Autour de 1887, la seconde phase d'alignement toucha en premier lieu le quai des Marais. Les plans datant de cette époque sont détaillés, ils précisent les matériaux de construction employés, le nombre de niveaux des élévations et l'état de conservation du bâtiment ; le nom du propriétaire, qui apparaissait déjà sur les plans de 1835, et son métier sont de surcroît notés. On dénombre ainsi six tanneurs[257] encore installés sur le bras secondaire de la Masse.

En 1902, la ville n'avait pas fini d'acheter aux particuliers les terrains concernés par les décisions de 1835. Les paiements s'achevèrent en 1925 et la valeur des terrains fut réévaluée à trois fois leur prix initial. Ainsi, la valeur des terrains fut classée en quatre catégories où les axes principaux, qu'étaient l'ancienne rue Saint-Denis, la place Saint-Denis et les anciennes rues de la porte Heurtault et de Montrichard (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**), occupèrent la première place[258].

1.4.2.2. Les ponts et la circulation dans la ville

Entre 1846 et 1848, les ponts sur Loire furent reconstruits sur un même alignement (**cf. p. 248-270**). On les réédifia en amont de l'emplacement qu'on leur connaît aujourd'hui,

[257] Dénommés : Bergès, Aubert, Solomon, Dumée, Filature, Terriet, Oudin.

[258] La 1ère classe revient, en 1925, à 15^F et s'applique aux parcelles bordant les artères principales de la ville. La seconde vaut 12^F et concerne les rues de passage (rue de la Concorde, rue d'Orange, rue Jean-Jacques Rousseau, rue du Général Foy, quai des Marais, rue Voltaire, rampe du Château, *etc.*). La troisième est estimée à 9^Fet intéresse les petites rues (rue Mably, rue du Petit Soleil, rue Mirabeau, place Saint-Roch, rue de l'Entrepont, rue Newton, rue Corneille, rue Manuel, place Saint-Florentin, *etc.*). Enfin, la quatrième coûtant 6^F, est réservée aux rues excentrées (rue du Rocher des Violettes, rue Rapin, rue Carnot, rue Racine, *etc.*).

certainement pour remédier aux problèmes d'affouillement auxquels on ne trouvait plus de solutions.

Au milieu du XIX^{e} siècle, on chercha à protéger la ville contre les crues, de la Loire comme de la Masse. Les levées furent surélevées et des remparts de crues furent construits, à l'est, le long de la rue Louis XI et dans la rue de la Concorde, et à l'ouest, au bout du quai du Général de Gaulle. Les travaux entrepris sur la Masse consistèrent, quant à eux, à contrôler son débit en amont en creusant un canal de dérivation vers Château-Gaillard et les Chatelliers, à équiper la ville de plusieurs vannes et écluses et enfin à couvrir son cours. La circulation de la ville se modifia et l'ancienne rue Saint-Denis − ou l'actuelle rue Nationale − qui avait accueilli la route d'Espagne pendant des siècles fut remplacée par la « Grande route de Paris à Poitiers » en bord de Loire qui se trouvait désormais à l'abri des caprices du fleuve. En 1846, on vit se développer, avec l'implantation de la ligne de chemin de fer[259], le faubourg du Bout des Ponts, et l'ancien centre ville fut déserté. Le passage de la route départementale par la rue Voltaire ne suffit pas à rendre son importance au cœur historique de la ville. Encore de nos jours ces quartiers sont surtout occupés par les commerçants qui vivent du tourisme du château.

La Seconde Guerre mondiale toucha la ville de manière ponctuelle. Ainsi les bombardements de 1940 détruisirent, outre quelques parties du château, les ponts, la pointe aval de l'île d'Or et le quartier correspondant à l'emplacement de l'avenue des Martyrs de la Résistance (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**) qui fut alors percée, reliant le quai de Loire à la place Saint-Denis.

C'est au cours des années 1960 qu'Amboise perdit définitivement son visage médiéval. Des travaux de reconstruction furent entrepris, on finit de raser les couvents et autres bâtiments des institutions religieuses, à l'exception du couvent des Minimes à présent transformé en hôtellerie au bout de la rue de la Concorde et de la rue Louis XI.

Aujourd'hui l'agglomération compte un peu plus de 13 000 habitants. Depuis une cinquantaine d'années la ville connaît une extraordinaire extension en dehors du centre

[259] *BnF*, Cartes et Plans, Ge CC 1345, *Atlas topographique dans la vallée de la Loire, présentant les études de chemins de fer de Nantes à Orléans.*, dessin par Héronville et Jacoubert, 1837-1838. Encre et aquarelle sur papier ; échelle 1/10000.

historique. Gilles-Henry Bailly[260] évalue à 3 000 le nombre de nouveaux logements créés depuis les années 1960. En 1991, un Secteur sauvegardé[261] et une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé furent mis en place, répertoriant les éléments anciens encore visibles dans la ville. À la lecture de ces rapports, on constate, en concordance avec ce que notre étude de terrain a révélé, que sur une trame médiévale, palpable entre autres à travers le parcellaire laniéré, l'essentiel de la construction se trouve, quant à elle, fortement remaniée. Notre étude s'attache à caractériser l'architecture médiévale car, sans pour autant avoir totalement disparu du paysage amboisien, elle se présente à nous extrêmement dénaturée et s'avère parfois difficile à identifier.

•••

Avec ses 300 à 400 feux au début du XV^{e} siècle, la ville d'Amboise devint, grâce à la réunion du château au domaine royal, l'une des principales cités de Touraine. À l'aube de la Renaissance, entre la fin du XV^{e} et le début du XVI^{e} siècle, sa population doubla ; pourtant elle demeura une petite ville. L'intérêt de notre étude tient tout à la fois de la période éphémère durant laquelle le château fut directement lié à la couronne , de la taille de la ville et de l'importance relative d'Amboise. Sur la période royale (1434-1560) couvrant à peine plus d'un siècle, la conservation d'une grande partie des comptes de fortification et d'entretien des ponts de la ville autorise l'étude de l'évolution amboisienne qui montre les répercussions de la présence royale et de sa cour sur une population restreinte. En dépit de la vie de la ville ainsi rythmée par la faveur royale, on constate que les édiles gérèrent savamment les intérêts d'Amboise. Il s'agissait de plaire au roi, tout en démontrant leur capacité à administrer une population croissante. Si la ville ne sut jamais s'affirmer en tant que ville autonome du pouvoir royal, l'enrichissement qu'elle tira de cette période fastueuse se lit aujourd'hui encore au travers des vestiges architecturaux.

[260] Gilles-Henry Bailly, « Rapport n° 1, Analyses historiques et architecturales », dans *Amboise, secteur sauvegardé. Elaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur*. mars 1991, 61 p.
[261] *Idem.*
Gilles-Henry Bailly, *Amboise, secteur sauvegardé. Plan de sauvegarde et de mise en valeur.* Tome 1, « Rapport de présentation.», C.E.U-P Caradel, Juin 1997, complété en août 2000, 40 p. et 150 p.

2. Le château

Le château a toujours été le cœur d'Amboise, il assuma un rôle moteur dans l'économie de la ville tout en assurant la défense de la place de manière tangible et symbolique. Mais, Amboise n'acquit sa réputation qu'à partir du moment où la cour royale s'y installa, installation qui nécessita, entre 1460 et 1560, de repenser les différents logis.

En nous appuyant sur les textes ainsi que, sur les bâtiments, même à l'état de vestiges, et sur l'analyse du site, nous nous sommes efforcés de comprendre cet édifice majeur de l'architecture française et de retrouver autant que possible les projets, les choix et les idées de ses commanditaires. Le premier chapitre sera donc consacré à la présentation du château avant qu'il ne devienne royal, le second à l'étude de la construction, le troisième traitera de la résidence, le quatrième de la défense et enfin une cinquième partie s'interrogera sur les rapports entre les fonctions résidentielles et défensives.

2.1. L'état du château avant les travaux royaux

L'étude du château ne serait intelligible et cohérente sans une présentation minutieuse de la topographie du promontoire rocheux qui présida à l'élection du site défensif et qui ne cessa de conditionner les choix constructifs. Cependant, les constructions antérieures à la confiscation de la place par le roi Charles VII (1421-1463) ont également joué un rôle non négligeable que nous tenterons d'évaluer malgré le peu d'informations dont nous disposons

2.1.1. Topographie détaillée du promontoire

Le promontoire du château s'élève à environ 25 m au-dessus du niveau de la ville (**cf. Tome III fig. 611, p. 1117**). De forme trapézoïdale, sa silhouette d'ensemble se rapproche d'un triangle isocèle dont les deux grands côtés nord et sud, qui mesurent 212 et 233 m de long, sont fermés, vers le coteau à l'est, par un petit côté de 175 m de long ; à l'ouest, la

pointe du triangle a été abattue par un autre petit côté de 19 m de long, située au bout de la langue rocheuse.

Le terrain présente une pente naturelle de 5 à 6 %, orientée est-ouest, dont le sommet culmine à l'orient. Malgré les remaniements successifs du site, il est possible d'évaluer la pente, d'une part, grâce au niveau de sol oriental se trouvant sous la porte des Lions à l'amorce du coteau et qui est validée par l'emplacement restituable des tourillons du pont-levis et, d'autre part, grâce au niveau du sol occidental se trouvant aux alentours de la tour Garçonnet. Compte tenu du modelage quasi-continu qu'a subi le site et ses bâtiments au gré des inclinations manifestées par les seigneurs puis par les rois, il nous faut être prudents sur cette étude topographique et considérer que les niveaux de sol que nous donnons correspondent à 50 cm près en plus ou en moins à ceux de la fin du Moyen Âge ; aussi nos mesures ne descendront pas en dessous de cette marge d'erreur et nous nous exprimerons en normes NGF.

Ainsi, avec ses 62 m d'altitude, le terrain oriental domine la pointe ouest qui atteint 50 m d'altitude. Cette hauteur est commune à l'ensemble des points relevés sur les bâtiments de la partie occidentale du promontoire et son authenticité a pu être vérifiée. Nous avons relevé le niveau du linteau de la porte de la chapelle ou encore de celles qui ouvrent au rez-de-chaussée du logis Charles VIII et, en en soustrayant 2 m (plus ou moins 20 cm), les seuils des portes s'est bien révélé être à une altitude de 50 m. La pointe occidentale du promontoire présente donc une homogénéité topographique dont on évalue mal l'origine (**cf. Tome III fig. 612-613, p. 1118-1119**), soit naturelle, soit résultant de travaux de terrassements, ou les deux à la fois.

Actuellement, à une centaine de mètres de l'extrémité ouest du promontoire, un mouvement de terrain se distingue nettement (**cf. Tome III fig. 612, p. 1118**). Il se situe dans la continuité de la façade occidentale du logis Charles VIII-François I^{er}, et se traduit par la différence de niveau de sa façade orientale qui présente trois niveaux au lieu des quatre existants de l'autre côté. Ainsi après une montée d'une dizaine de mètres, le niveau du sol du promontoire atteint 53 m. Cette altitude est commune à une bande de terrain d'environ 65 m de long sur 20 m de large qui s'étend dans la largeur du promontoire, dans sa partie nord, au devant du logis Charles VIII-François I^{er}.

À cet endroit, le promontoire se scinde en deux : la partie nord mesure une trentaine de mètres de large et accueille l'emplacement de l'ancien « jardin du roy » qui se déployait face à la Loire, parallèlement au rempart et jusqu'à son extrémité orientale (**cf. Tome III fig. 614,**

p. 1120). L'altitude y est stable et se situe entre 53,5 et 54 m. Les trois sondages réalisés en 1993[262] dans le jardin ont permis de conclure que « le terrain naturel connaît une pente non négligeable du sud vers le nord ». Malheureusement cette pente n'est pas évaluée dans le rapport. Les archéologues constatèrent également que la présence de matériel était variable d'une époque à l'autre mais qu'à « partir de la période Augustéenne jusqu'à la Renaissance », soit jusqu'au XV^e^-XVI^e^ siècles, les vestiges faisaient défaut. Ainsi, pour les archéologues, cette absence de traces pourrait être « la conséquence d'un prélèvement important de terres nécessité par l'édification d'ouvrages défensifs liés à l'évolution du château d'Amboise »[263]. Évidemment nous regrettons que les sondages aient été si limités et que leur exploitation ne puisse nous proposer une date plus précise du décapage du terrain du jardin. Cependant un certain nombre d'observations soutiennent la démonstration d'un décapage du lieu lié au grand projet de Charles VIII, qui sera exposé dans le développement chronologique du château (**cf. p. 165-168**).

La partie sud occupe la surface restante du promontoire et s'étend sur une largeur qui varie entre une soixantaine de mètres, au niveau de la tour Heurtault, et 135 m au niveau du rempart des Lions (**cf. Tome III fig. 612, p. 1118**). Au centre du promontoire, 110 m séparent l'amorce du mouvement de terrain de la porte des Lions. Les différences de niveaux y sont importantes. Ce terrain aujourd'hui inoccupé correspond sans doute à l'espace de la basse-cour dont les bâtiments ont été abattus (**cf. Tome II cat. 15, p. 815**).

L'église Saint-Florentin a disparu mais les plans anciens que nous avons exploités permettent de la situer au centre du promontoire et la position de son portail d'entrée occidental pourrait correspondre à celle de la statue de Léonard de Vinci (**cf. Tome II cat. 15 fig. 183, p. 816**). Rasée au début du XIX^e^ siècle, les interrogations à son propos sont multiples mais dans ce chapitre l'une d'entre elles est primordiale : était-elle construite sur un terrain en pente ? Pente qui aujourd'hui approche d'ailleurs à cet endroit 4 %. Si l'on considère que nous avons approximativement le profil du terrain tel qu'il fut exploité, le portail ouest (57 m d'altitude) se serait trouvé 2 m au-dessous du chevet (59 m d'altitude). Cependant il est indispensable de prendre en considération que lors des destructions du début du XIX^e^ siècle, le maximum de matériaux a été récupéré pour être revendu, laissant toutefois quelques

[262] Vincent Belbenoit, Elisabeth Lorans, Serge François, *La terrasse est du château d'Amboise (Indre-et-Loire). Rapport de sondages*, 1993, 28 p. 24 fig. et 10 cl. (manuscrit dactylographié).
[263] *Idem*.

reliquats. Au cours des sondages réalisés dans le « jardin du roy » en 1993[264], les archéologues mirent au jour, dans les couches supérieures, de nombreux fragments d'ardoises, de briques et de tuffeau. Ils conclurent que ces débris provenaient de l'épandage des matériaux issus de la destruction de 1806-1808, et nous adhérons à cette conclusion. La couche contenant des ardoises et des briques mesurait entre 40 et 50 cm. Les procès-verbaux de démolition ne nous donnent pas de détails sur le déroulement des travaux. Il nous semble cependant logique que les fragments de matériaux aient été répandus plus ou moins uniformément dans les jardins qui devaient désormais couvrir l'ensemble de la moitié orientale du promontoire. À l'emplacement de l'église Saint-Florentin aucun amoncellement particulier n'est visible et l'hypothèse d'une implantation sur un terrain pentu pourrait donc être validée. Un autre paramètre est à prendre en compte pour restituer la topographie originelle de la place. La création d'un jardin paysager depuis le XIX^{e} siècle a nécessité de rapporter de la terre de culture. Cette couche a bien été rencontrée lors des sondages sur une épaisseur d'une trentaine de centimètres. À nouveau, il semble que cette terre ait été répandue de façon uniforme sur le sol.

Enfin, l'élément présidant à la restitution du niveau de sol de l'église est celui de sa date de construction : édifiée autour de 1030, on peut considérer que le sol alentour fut exhaussé au cours des siècles suivants. Or, nous n'avons aucune idée de la quantité de terre accumulée entre 1030 et 1808 ; et les sondages ne peuvent nous aider puisque le sol du jardin décapé est privé de plusieurs de ses couches. À l'instar de ce que l'on constate autour de nombres d'églises romanes implantées en ville, il pouvait y avoir un encaissement de la base des murs allant jusqu'à 3 ou 4 m par rapport au sol environnant. Cet encaissement se lit très légèrement dans la topographie où une cuvette peu profonde apparaît dans le prolongement ouest-est de la statue de Léonard de Vinci, soit à l'endroit de la nef (**cf. Tome II cat. 15 fig. 183, p. 816**). On constate aussi un faux plat d'une dizaine de mètres carrés, au niveau de la statue de Léonard. Deux hypothèses sont possibles : soit le sol a été régulièrement entretenu au cours des siècles pour que l'église demeure au niveau des édifices du château ; soit on a remblayé et terrassé l'endroit au moment des démolitions. À nouveau, en l'absence de prospections archéologiques de l'endroit il nous est pour ainsi dire impossible de trancher entre ces hypothèses. Enfin, notons que les fouilles de l'église menées en 1863 par Arsène Houssaye et qui aboutirent à la découverte des ossements présumés de Léonard de Vinci n'ont pas laissé de traces et s'ajoutent aux perturbations que le terrain a connues.

[264] V. Belbenoit, E. Lorans, S. François, *La terrasse est…, op. cit.*, p. 9-12.

Pour conclure, s'il nous est bien difficile de restituer le profil du terrain sur lequel fut construite l'église Saint-Florentin, nous estimons que les travaux de démolition du début du XIX^{e} siècle, pour lesquels les divers procès-verbaux témoignent des soucis d'économie qui préoccupent les architectes (**cf. Tome IV Pièce justificative 18 et 19, p. 1429 et 1489**), n'ont pas engagé de frais superflus dans le terrassement du jardin et qu'il a été exploité tel quel. Aussi l'hypothèse selon laquelle l'église était fondée sur un terrain pentu est-elle maintenue.

Autour du chevet de l'église s'élevait le cloître dont on connaît bien peu d'éléments. L'analyse topographique de l'endroit est similaire à celle de l'église. Aujourd'hui aucun aplanissement de l'endroit n'est discernable.

Le logis dit canonial − ou le logis de l'Armurerie − surplombait le « jardin du roy » et le cloître (**cf. Tome II cat. 14 fig. 171 et 174, p. 808**). Sa construction étant conditionnée par la mise en place du mur de soutien en brique et pierre qui est toujours visible sur place, son époque de construction ne saurait différer de celle du « jardin du roy ». Ensuite, 15 à 20 m séparent l'emplacement du logis canonial du rempart oriental qui clôt le promontoire. L'altitude y varie entre 60 m et 66 m ; cette dernière hauteur coïncide plus ou moins avec celle du sommet du rempart.

Au sud de l'emplacement de l'église, le terrain est tout aussi escarpé ; pour évaluer l'exhaussement du terrain depuis les constructions de la fin du Moyen Âge, la rampe d'accès, la tour Heurtault et certaines structures mises en œuvre à l'extrémité sud-est de l'enceinte sont des points de repère fiables (**cf. Tome III fig. 615, p. 1120**). D'autres points ont été relevés de manière à faciliter le travail de topographie mais on ne connaît pas leur correspondance avec les emplacements des anciens bâtiments.

La rampe d'accès au château débouchait devant le portail occidental de l'église Saint-Florentin, parallèlement au mouvement de terrain qui traverse le promontoire du nord au sud, au niveau du logis Charles VIII-François I^{er} (**cf. Tome III fig. 616, p. 1121**). Alors que la rampe devait atteindre à son sommet une altitude d'environ 52 m, elle se trouvait surplombée, à l'est, par un mur de soutènement qui, à l'instar de celui que nous avons décrit entre le « jardin du roy » et le logis canonial, supporte toujours aujourd'hui les terres dominant l'accès à une altitude de 54 m environ (**cf. Tome III fig. 615, p. 1120**). Au-dessus de ce mur, un talus permet de gagner le niveau de terrain supérieur (55 m d'altitude) où s'ouvre la porte sommitale de la tour Heurtault. Ici la complexité de la topographie nous semble un gage suffisant pour affirmer qu'elle est bien d'origine. En outre, cette porte a conservé son décor première Renaissance très hésitant qui signe son exécution des années du règne de Louis XII (**cf. p. 179-**

180). Un niveau en-dessous, dans la tour Heurtault, une autre porte (52 m d'altitude) s'ouvre contre le rempart, en contrebas du talus et du mur de soutènement (**cf. Tome III fig. 615, p. 1120**) ; on se trouve là à hauteur de l'ancien débouché de la rampe d'accès.

On sait que de petites écuries, représentées sur le plan de 1708 et décrites dans les divers procès-verbaux, étaient construites légèrement à l'est de la tour Heurtault (**cf. Tome II cat. 15 fig. 187, p. 818**) mais, d'une part, il est très malaisé d'évaluer leur authenticité et, d'autre part, elles semblent fort modestes, ne présentant que seize stalles. À la fin du Moyen Âge, le cheval est de toutes les activités, de sa tâche la plus utilitaire – le transport – à sa fonction la plus valorisante – la parade –, en passant par le loisir, la chasse à courre. Élément essentiel à une forteresse qui veut tenir un siège, le cheval et ses écuries sont paradoxalement mal connues dans les châteaux médiévaux[265] et les exemples, contemporains de notre période, rares. Citons celles de la forteresse de Salses, édifiée entre 1497 et 1503 pour Ferdinand le Catholique, qui pouvaient accueillir jusqu'à deux cent chevaux et qui constituent un des rares modèles qui nous soient parvenus[266]. Il est donc certain que ces écuries, si l'on suppose qu'elles aient bien été médiévales, ne pouvaient être les seules du château d'Amboise, tout au plus celles des chevaux de selle du prince. En outre, la présence d'écuries suppose celle de magasin à fourrage dont nous n'avons aucune trace, si ce n'est leur grenier.

Aucun indice se rapportant aux divers logis de la basse-cour ne peut aujourd'hui être discerné sur le terrain. La « petite maison » qui figure sur le plan de 1708, en face de la porte des Lions, n'a pas laissé de trace (**cf. Tome II cat. 15 fig. 191, p. 821**). En revanche, on distingue contre le rempart sud, en contrebas, différents murs arasés qui doivent correspondre aux « bastiments ruinés et terrain bas » relevés sur le plan de 1708 (**cf. Tome II cat. 15 fig. 187, p. 818**). Ces structures (56 m d'altitude) sont surplombées par le terrain (61 m d'altitude) qui marque un mouvement fort. Un mur de soutènement retient les terres de la même manière que ceux précédemment décrits. Sur ces hauteurs, s'élevait le « magasin à poudre », selon la dénomination du XVII^{e} siècle, que l'on peut situer grâce à un puits conservé et transformé en bassin et qui prenait place juste au-devant (**cf. Tome III fig. 617, p. 1121**). La présence de ce puits valide l'authenticité du mouvement de terrain. Derrière ce dernier s'élèvent un petit tertre

[265] Alain Salamagne, « Les écuries dans le château médiéval », dans *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, sous la direction de Pascal Liévaux et Patrice Franchet d'Espèrey, Arles, 2010, p. 23-39.
Mary Whiteley, « Écuries royales et princières en France à la fin du Moyen Âge », dans *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, sous la direction de Pascal Liévaux et Patrice Franchet d'Espèrey, Arles, 2010, p. 39-46.
[266] Pascal Liévaux, *Les écuries des châteaux français*, Paris, 2005, p. 35-39.

(63 m d'altitude) qui ne présente pas les mêmes particularités que les buttes du nord puisqu'elles n'atteignent pas le sommet du rempart qui s'élève à presque 67 m d'altitude.

Compte tenu du temps et des moyens dont nous disposions, les relevés topographiques n'ont pas pu être réalisés avec autant de précision au-delà du rempart oriental. L'exploitation de telles données aurait pourtant été d'un grand intérêt pour appréhender les différentes phases de fortification du site. Ainsi, en faisant abstraction des niveaux de sol, les lieux se décrivent comme suit. Après avoir franchi la porte des Lions, au nord, subsistent les vestiges du corps de garde (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**), puis un pont enjambe le fossé de 40 m de large pour 180 m de long et, au-delà de la contrescarpe maçonnée, le pont débouche sur le terre-plein de la demi-lune. À première vue les niveaux de terrain semblent descendre uniformément au nord et au sud, de part et d'autre de la tête de pont (**cf. Tome II cat. 16 fig.196 et 199, p. 828 et 830**).

2.1.2. De l'implantation des bâtiments des seigneurs d'Amboise

La connaissance des bâtiments et des structures antérieures au chantier de construction royal initié par Louis XI (1461-1483) se limite à quelques éléments défensifs visibles sur le terrain. L'étude des plans et de l'iconographie ancienne ne permet pas d'identifier avec certitude, parmi les constructions disparues des structures antérieures aux aménagements des rois. Des bâtiments d'habitation des seigneurs d'Amboise, aucun ne nous est parvenu. Il semble que la restructuration du château visa précisément à l'amélioration de ses capacités résidentielles et défensives. Mais si le site fut élu par Louis XI pour y installer la reine et leurs enfants, c'est qu'il présentait déjà des qualités naturelles qui avaient été mises à profit par les seigneurs précédents. Ainsi, la trame des anciens aménagements défensifs opérés sur le promontoire rocheux, qu'on ne saurait pour autant dater avec assurance, demeura en place jusqu'au début des destructions menées sans doute au milieu du XVII^{e} siècle (**cf. p. 51**).

Les caractéristiques du promontoire se définissent par une surface importante de 24 000 m² bordée de parois rocheuses abruptes. Ces parois sont à présent remparées en pierre de taille, à l'exception de l'extrémité sud-est qui demeure vierge ; avec un périmètre de 800 m, la surface ainsi recouverte de parement avoisine les 20 000 m². Ce travail considérable ne fut à l'évidence pas réalisé d'une traite. De fait, le parement n'est pas indispensable à la

fortification et, sur certains sites[267], le rocher laissé brut porte encore les traces de taille au pic de carrier. Il relève donc d'une double nécessité : du point de vue fonctionnel, il consolide la roche en la protégeant du ruissellement des eaux et, du point de vue de l'apparat, il traduit avec ostentation les moyens du constructeur qui peut se permettre d'appareiller sur 800 m de long et sur 25 m de hauteur un mur dressé en moyen appareil de tuffeau. La part de travail revenant aux seigneurs d'Amboise dans cette tâche est d'autant plus difficile à définir que le rempart a fait, et fait encore, l'objet de restaurations régulières. Quatre endroits, d'une surface restreinte, présentent un petit appareil allongé (**cf. Tome II cat. 17 fig. 209, p. 838**) ou plus cubique qui pourrait correspondre à une construction des XII^e^ ou XIII^e^ siècle : les alentours de la tour Pleine (**cf. Tome II cat. 17 fig. 212, p. 839**) située à l'extrémité sud-ouest du promontoire (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**), le parement situé à l'ouest de la tour Garçonnet, le soubassement du pavillon Penthièvre (**cf. Tome II cat. 17 fig. 208, p. 837**) et une petite partie du mur de soutènement du jardin vers l'angle nord-est de l'enceinte (**cf. Tome II cat. 17 fig. 207, p. 837**).

Ce sont les accès d'un tel éperon rocheux qui créent ses points faibles. La tour Garçonnet et les deux tours cavalières étant postérieures, elles ne sont pas concernées par notre propos. L'accès le plus ancien est assurément celui de la porte des Lions. Ce fut certainement le premier point fortifié et, par la suite, il n'eut de cesse d'être maintenu, étendu et développé (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**). Il faut donc faire abstraction de la porte avec ses ponts-levis à flèches, qui sont caractéristiques du XV^e^ siècle, ainsi que de l'ouvrage avancé du XVII^e^ siècle (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**).

L'investissement de la partie du site formant la langue de tuffeau est incontestablement à mettre en rapport avec l'occupation du site des Châtelliers (**cf. p. 37-39**). On ne connaît pas la date, ni même la période à laquelle les premières traces d'occupation apparaissent sur le promontoire. Seuls les sondages réalisés dans le « jardin du roy » fournissent quelques renseignements concernant les périodes préhistorique, protohistorique et antique, mais l'investigation ne fut pas suffisante pour définir si les couches présentant un matériel lithique attestaient une occupation préhistorique ou si, au contraire, elles témoignaient « que dans cette partie du promontoire, les hommes, durant les périodes historiques, [avaient] continuellement bouleversé le terrain sur lequel ils se trouvaient et apporté des terres pour des raisons diverses (aplanissement, mise en culture, terrassement de fortifications ou d'agrément, *etc*.). Ces terres

[267] On citera par exemple le cas du promontoire rocheux de la tour de Trèves (49), sur la rive gauche de la Loire, à 12 km à l'ouest de Saumur. (Lucie Gaugain, « Trèves (Maine-et-Loire), une tour résidentielle du XV^e^ siècle », dans *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, 2010, p. 155-167).

auraient été prélevées sur des terrains ayant connu une occupation préhistorique, voire protohistorique, aussi bien sur le promontoire qu'en des lieux plus éloignés (terres fertiles des vallées de la Loire ou de l'Amasse) »[268]. Les archéologues concluent au sujet du matériel du Haut-Empire retrouvé résiduellement mais en quantité assez importante, que celui-ci devait « confirmer la présence sur le promontoire d'édifices importants comme le *fanum* retrouvé en fouilles [sur le site des Châtelliers] ou l'*idolum* évoqué par les textes du Bas-Empire, ainsi que la présence de constructions à fonction résidentielle (restes de céramiques culinaires et de vaisselles de table) et artisanale (découverte d'un peson intact) »[269]. Ainsi, trois hypothèses sont plausibles : soit le promontoire servait de lieu de repli, soit il accueillait une partie des édifices religieux ou des postes de pouvoir, soit il fut au contraire fortifié lors des premières oppositions qui naquirent au sein du groupe des Châtelliers.

Toujours est-il que les premiers travaux visèrent certainement à faire du site un éperon barré. À nouveau, il nous est impossible de restituer le profil original du fossé de la porte des Lions qui a pu être élargi et modifié lors de l'édification des ouvrages avancés. Aujourd'hui, un fossé de 180 m de long rejoint en avant de la porte des Lions les deux versants du coteau : débouchant au nord, face à la Loire, au niveau de l'ancien couvent des Minimes et, au sud, côté ville, au-dessus de la rue Victor Hugo, approximativement à hauteur de l'ancienne porte Heurtault (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Le fossé (de 40 m de large) est délimité par le rempart oriental et la contrescarpe de la demi-lune construite en vis-à-vis. Il présente un profil convexe dont le point le plus haut se situe au niveau de la porte des Lions. Les extrémités nord et sud rejoignent les murs de berme liés à la contrescarpe, ce qui semble indiquer leur aménagement tardif.

De tels travaux de terrassement demandèrent un travail considérable et on peut supposer que le fossé n'atteignit qu'au Moyen Âge les dimensions que nous lui connaissons aujourd'hui, au terme de plusieurs campagnes de fortifications. Le corps de garde, qui avait été installé dans la tour pentagonale « ruinée » et qui apparaît déjà comme telle dans les procès-verbaux depuis le XVII^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 16, p. 828-831**), nous fournit deux indices. D'une part, la tour pentagonale fonctionne avec le fossé puisque son archère flanque le pont et, d'autre part, ses fondations se trouvent en contrebas du rempart, au moins 3 m au-dessus du niveau le plus profond du fossé. L'état de dégradation de l'ouvrage entrave notre analyse mais son modèle architectural, relevant de la tour polygonale à éperon, tout comme les

[268] V. Belbenoit, E. Lorans, S. François, *La terrasse est…*, *op. cit.*, p. 13.
[269] *Idem.*

vestiges d'archère proposent une datation comprise entre le milieu du XIII^e^ siècle et le milieu du suivant. Jean Mesqui propose pour exemple, parmi les premiers modèles de tours polygonales, les donjons de Gisors (Eure) et Châtillon-Coligny, tous deux datés du XII^e^ siècle, et pour des modèles plus élaborés à éperon des exemples plus tardifs, tels que des tours pentagonales à éperon de Boulogne (vers 1230) ainsi que celles de la porte de Jouy à Provins (Seine-Maritime) ou de celle de Château-Thierry (Aisne) datant du XIII^e^ siècle[270]. L'auteur constate, par ailleurs, que le modèle de la tour pentagonale se répand dans le troisième quart du XIII^e^ siècle, notamment dans l'entourage de Philippe Le Bel (1268-1314) et que l'on n'en retrouve quasiment pas d'exemple après 1400[271]. On peut aussi rapprocher cette tour pentagonale des tours en amande qui relèvent finalement de la même volonté de placer un éperon en capitale. De beaux exemples se rencontrent à Loches[272] (Indre-et-Loire, 1^er^ tiers du XIII^e^ siècle).

Le creusement du second fossé, le fossé du *donjon*, n'est pas mieux documenté que le précédent mais rien n'interdit de penser qu'ils ont été mis en place simultanément. En tout cas à l'époque médiévale c'est une disposition courante que de barrer un éperon de deux fossés[273]. Ici comme ailleurs, le petit fossé isole le *donjon* du reste de la basse-cour. Le terme de *donjon* ne désigne donc pas une tour surdimensionnée, maîtresse-tour, mais le lieu le mieux défendu (2 500 m²). C'est autour de ce *donjon* (ou *danjon*), terme qui désigne encore dans les archives du XV^e^ siècle la pointe occidentale du promontoire, que l'essentiel des constructions anciennes se concentrent. Ce regroupement des vestiges explique sans doute que la plupart des auteurs ait considéré jusqu'à maintenant que les seigneurs d'Amboise n'occupaient que le *donjon*. De fait, les données concernant la partie orientale du promontoire, dont la surface de 21 500 m² représente plus de huit fois celle du *donjon*, se limitent à l'étude de l'église qui est très lacunaire, puisqu'elle a disparu au début du XIX^e^ siècle, à des peintures murales retrouvées dans une pièce troglodytique qui communique avec la tour des Minimes (**cf. Tome II cat. 11 fig. 142-143, p. 785-786**) et à quelques maçonneries souterraines aujourd'hui accessibles depuis la galerie basse édifiée par Gabriel Ruprich-

[270] Jean Mesqui, « Enceintes du donjon de Loches », *Congrès archéologique de France en Touraine*, 1997, p. 207-237.
[271] Jean Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Tome II : *Les organes de défense*, 1993, p. 255-285.
[272] Jean Mesqui, « La tour maîtresse du donjon de Loches : *deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches* », *Bulletin monumental*, 1998, p. 71-72.
J. Mesqui, « Enceintes du donjon de Loches » …, *op. cit.*, p. 207-237.
[273] On retrouve cela à Loches, Chinon, Blois, Langeais, Saumur ou Trèves.

Robert sous les grandes arcades du logis Charles VIII[274]. Ce sont des peintures datant du début du XIV[e] siècle, qui devaient à l'origine recouvrir la totalité des murs de la pièce[275]. Leur présence correspond forcément à une occupation résidentielle de l'endroit, mais n'autorise pas à pousser l'analyse au-delà.

L'église Saint-Florentin, dont le statut était canonial et paroissial, devait être jouxtée de bâtiments pour loger les chanoines. Dans la mesure où nous supposons que le mur du logis canonial en brique et pierre ne peut remonter au XI[e] siècle puisqu'il étaye un terrassement du XV[e] siècle (**cf. p. 165-168**), force est de constater que nous n'avons aucun renseignement sur ces premières habitations. Par ailleurs, l'implantation de l'église Saint-Florentin, au sein même du château, conditionna sans doute les choix formulés pour la défense. Même si elle demeurait une paroisse réservée à une élite (**cf. Tome IV Pièce Justificative 20, p. 1521**), son ouverture sur la ville obligea à concevoir un accès facile au promontoire mais qu'il était nécessaire de protéger. Si nous avons supposé que le second fossé pouvait être contemporain du premier, nous pouvons ici formuler une seconde hypothèse qui voudrait que ce fossé ait été creusé au moment où l'église devint paroissiale en 1044 (**cf. p. 38**). Le fossé débouchait en effet sur la rampe d'accès qui menait au pied de l'église Saint-Florentin. Dans nos archives, peu de mentions concernent la rampe ; on note toutefois qu'en 1461, lors de la première entrée à Amboise de la reine Charlotte de Savoie, qui devait s'y installer à partir de 1469, les édiles préparèrent les festivités en tendant d'étoffes le chemin qu'elle devait parcourir dans la ville, depuis le pont jusqu'au carroir et depuis le carroir jusqu'à l'entrée du château[276], ce qui valide bien l'existence de cette entrée antérieurement au début des travaux de Louis XI (1461-1483). L'abbé Bossebœuf[277] cite le passage « d'un auteur de la fin du XVIII[e] siècle, qui a vu le château presque entier »[278]. Après avoir expliqué que Louis XI rendit en 1471 à Saint-Florentin son statut de simple collégiale en fermant son accès aux paroissiens, pour lui : « Ce prince obligea les chanoines à déserter le château et à se loger en ville ; il fit seulement pratiquer, dans le talus de la porte des Lions, un chemin étroit et scabreux qui put les conduire

[274] Ces maçonneries présentent un layage oblique, régulier, fin et d'une grande qualité qui est caractéristique d'un travail antérieur au XIII[e] siècle. Nous remercions à propos Daniel Prigent a observé et authentifié ces maçonneries.
[275] Nous avons présenté ces peintures à Christian Davy qui estima leur datation au début du XIV[e] siècle.
(Christian Davy, « Les décors peints civils entre Loire et Bretagne (XII[e] au XVI[e] siècle) », Actes des Journées d'études des 15-16 novembre 2007 tenues à Angers, *Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*. Lien : http://www.cg49/culture/peintures_murales/medias/pdf/christian_davy.pdf).
[276] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°9v°.
[277] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville…, op. cit.*, p. 143.
[278] Il cite le Docteur Bruneau (*Bibliothèque municipale de Tours*, ms. fr. 1320, f°64-65).

à leur église ; ce sentier difficile a retenu le nom d'escalier des chanoines »[279]. Si ce témoignage est tardif, il atteste néanmoins l'usage de la rampe comme moyen d'accès à l'église.

Les particularités de la rampe, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui et d'après les documents d'archives dont nous disposons, permettent de proposer une fourchette de datation. Les vestiges de la rampe se limitent à un couloir voûté et couvert d'un berceau brisé (**cf. Tome II cat. 01 fig. 9, p. 674**). De 2,5 à 3 m de large, sa hauteur sous voûte est de 6 m[280] et sa longueur atteint 33 m soit moins du tiers de la longueur qu'il présentait dans son état le plus abouti apparaissant sur le plan de 1708 (**cf. Tome II cat. 01 fig. 6, 7 et 10, p. 672-674**). À 10 m de son débouché à l'air libre, il marque une inflexion à droite. À hauteur de ce dernier tronçon, à gauche en montant, on peut encore observer les vestiges de deux fentes de tir qui, malgré leur piètre état de conservation, semblent être des archères (**cf. Tome II cat. 01 fig. 13, p. 676**). Elles se trouvent au niveau du fond du fossé qui, de fait, communiquait avec la rampe.puisque à cet endroit avec une largeur réduite, le fossé, qu'on franchissait par un pont-levis[281]., traversait la rampe Il y a aussi à proximité des archères une petite vis qui donne la position exacte de la chambre de la Herse ; herse dont le passage dans la voûte a par ailleurs été murée, ce qui est encore lisible.

Au sein de la rampe d'accès, six éléments plaident donc en faveur d'une fourchette de datation assez précise. Premièrement, l'accès au château se fait par un couloir qui crée un espace tampon et un sas. Ces systèmes de protection des portes sont antérieurs à l'emploi systématique du pont-levis à flèches, et se trouvent très répandus au XIII^{e} siècle. Jean Mesqui a étudié l'évolution des fortifications des portes et propose nombre d'exemples tels que Dourdan (vers 1220), Laon (Aisne) ou Soisson (Aisne) datant du début du XIII^{e} siècle[282]. Ces entrées ne sont pas aussi développées qu'à Amboise, d'autant plus que celle d'Amboise a pu être à l'origine aussi longue que nous la voyons sur le plan de 1708, bien que nous n'ayons

[279] *Idem*. Le procès-verbal de 1761 mentionne également : « Le long duquel, au nord, sont six ormeaux et quatre au midy à l'entrée dudit chemin au midy est une rampe triangulaire à marche de pavé en plusieurs pièces qui dessent au fauxbourgs de la porte Hurtault vulgairement appellé l'escalier du chanoine, au milieu duquel escalier et à costé d'iceluy au levant est une colline dans la pente du rocher, de seize toises de long sur deux toises, réduites de largeur » (*ADIL*, C 950 f°13r°).

[280] Le niveau de sol d'origine nous est donné par le petit escalier en vis qui, à présent muré à 4 m au-dessus de la sa base, mettait en communication la rampe et la cour du *donjon* en débouchant à l'ouest de la Herse.

[281] Le pont-levis est représenté avec une largeur de 4,5 m sur le plan de 1708.

[282] Jean Mesqui, « La fortification des portes avant la guerre de Cent Ans », *Archéologie médiévale*, Tome XI, 1981, p. 203-229.

plus aucun indice pour analyser et dater les deux tiers disparus. Les chemins d'accès en galerie, auxquels Amboise peut s'apparenter, sont assez rares et se rencontrent plutôt dans les zones escarpées, voire montagneuses. Le plus bel exemple est incontestablement celui du Krak des Chevaliers (Syrie) datant du XII^{e} siècle, mais on peut aussi citer Hérisson (Allier).

Deuxièmement, viennent trois structures fonctionnant ensemble et issues du château philippien. Il s'agit de l'association assommoir/herse/vantaux. À Amboise, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer qu'il y ait eu un assommoir, par contre les vantaux de porte, dont l'emplacement se lit encore, sont attestés de même que la herse, d'ailleurs contrôlée depuis « la chambre de la Herse ». La succession des éléments est inhabituelle puisque les vantaux devancent la herse qui, elle-même, précède l'archère. Cependant à Arques-la-Bataille (1ère moitié du XII^{e} siècle ; Seine-Maritime) on retrouve bien la herse derrière les vantaux. Notons enfin que dans les procès-verbaux de 1630, l'édifice abritant la herse apparaît sous le nom de « tour du Baron » (**cf. Tome II cat. 01, p. 674**), ce qui constitue un élément supplémentaire en faveur d'une attribution de l'ouvrage aux seigneurs d'Amboise.

Troisièmement, il est par ailleurs courant que des archères battent l'ouvrage à la manière des archères du fossé[283] d'Amboise. Là aussi Laon (Aisne, XII^{e} siècle) propose un exemple similaire. Quatrièmement, les trois ponts-levis qui s'enchainaient sur toute la longueur de la rampe, dont les dispositifs d'actionnement demeurent hypothétiques et probablement tous différents, relèvent sans doute de plusieurs campagnes de construction. On sait qu'au XII^{e} siècle, les ponts-levis fonctionnaient avec un simple treuil. Ce système mal commode que l'on retrouve notamment à la tour d'Amblemy ou au Coudray-Salbart (Deux-Sèvres) fut définitivement abandonné à la fin du XIV^{e} siècle en faveur du pont-levis à flèches qui garantissait une défense optimale de l'entrée de la forteresse. Il n'est pas impossible que le pont-levis de la herse− encore appelée « la tour du Baron » − ait été actionné par un treuil depuis la « chambre de la herse », et mis en place conjointement aux vantaux, à la herse et aux archères, car un « passage », qui aurait pu servir au maniement des cordes ou des chaînes, avait été ménagé, à cet endroit, dans la voûte de la rampe d'accès (**cf. Tome II cat. 01 fig. 12, p. 676**). Les deux autres ponts-levis, positionnés à l'entrée de la rampe dans la ville, soit au niveau de la tour Pleine (**cf. Tome II cat. 01 fig. 7, p. 673**) et à l'aplomb de la chapelle − à l'entrée actuelle du château (**cf. Tome II cat. 01 fig. 7, p. 673**) − pourraient être plus tardifs ou tout du moins avoir été adaptés lors des travaux, pour l'un, du logis Louis XI et, pour l'autre, de la

[283] La fente mesure 1,8 m de haut pour 5 cm de large ; la petite louche centrale devait présenter un diamètre de 7 à 10 cm. La conservation de l'amorce d'un orifice circulaire en son centre ne saurait pour autant correspondre à une canonnière. Rappelons que le couvrement d'une seconde ouverture de tir s'observe encore au-dessus de la porte d'entrée du local.

chapelle du Saint-Sépulcre (**cf. Tome II cat. 04, p. 693**). Il n'est d'ailleurs pas à exclure que le logis Louis XI ait été assis, de la même manière que le logis des Sept Vertus (**cf. Tome II cat. 02 fig. 20, p. 683**), sur un socle rocheux en enjambant la rampe. Ici notre analyse se trouve limitée par le fait que l'on ne connaisse pas exactement le profil d'origine du promontoire. Pour cette partie de la rampe correspondant au pont-levis intermédiaire, tant la distinction entre le passage piéton et le passage charretier que le choix symbolique de construire la chapelle au-dessus de l'entrée sont caractéristiques de la fin du XIV^{e} siècle et du XV^{e} siècle. De telles chapelles se retrouvent, entre autres, à Mehun-sur-Yèvre (Cher) ou au palais Jacques Cœur.

Cinquièmement, les murs soutenant la voûte présentent, dans leurs sections les moins restaurées, un appareil de tuffeau jaune, dont les caractéristiques répondent à celles rencontrées sur des parements dont la datation est comprise entre la fin du XIII^{e} et le XV^{e} siècle[284]. Enfin, sixièmement, le profil de la voûte en berceau brisé montre, de surcroît, un larmier à la modénature gothique.

Pour résumer, l'état le plus ancien de la rampe d'accès que nous puissions en partie restituer pourrait dater des XII^{e}-XIII^{e} siècles et correspondrait aux parties existant encore aujourd'hui ; au XV^{e} siècle, on aurait renforcé le dispositif en y installant des ponts-levis à flèches.

L'axe du fossé du *donjon* nous est donné par l'alignement de l'archère que nous venons de décrire et de l'amorce du fossé qui a été remise au jour lors des restaurations de la fin du XIX^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 08 fig. 87, p. 735**). À l'extrémité du fossé, s'élève le logis du Tambour − ainsi nommé dans les archives – et, en avant, se dresse le pavillon Penthièvre (**cf. Tome II cat. 08 fig. 90, p. 736**). Les restaurations des architectes Ruprich-Robert ont cherché à harmoniser les façades et il émane de ces travaux une impression d'homogénéité des campagnes de construction ; il en va pourtant tout autrement. Le pavillon Penthièvre avait été conçu à l'origine comme une tour de flanquement carrée. Placée en faible saillie sur le rempart, ses angles sont épaulés de contreforts carrés. Ce type de tour de flanquement est plutôt archaïque ; Jean Mesqui y voit l'héritage du *donjon* de bois[285]. On les rencontre dès le XII^{e} siècle, à Gisors (Eure), à Douvres (Ain), à Caen (Calvados), ou encore au Bourget-du-

[284] Daniel Prigent, « Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou-Touraine (X^{e} –XIII^{e} siècles), dans les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris, 2008, p. 295-308.
[285] J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France…*, *op. cit.*, 255-285.

Lac (Savoie) et, plus proche d'Amboise, à Chinon (Indre-et-Loire)[286]. Par ailleurs, on observe encore un petit appareil cubique à la base de cette tour (**cf. Tome II cat. 17 fig. 208, p. 837**) et le docteur Lesueur, qui visita le château vers 1935, écrit dans son ouvrage : « Le long du mur nord de la terrasse, immédiatement à droite de la façade de Charles VIII, on peut voir deux fenêtres, dont les jambages présentant des vestiges de décoration du XII^{e} (colonnettes, motif courant d'alvéoles) attestent que les travaux furent exécutés à cette époque »[287]. Touchés par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, les vestiges de ces baies sont, aujourd'hui, plus ténus encore qu'au début du XX^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 07 fig. 82-83, p. 726-727**). Cependant, notons qu'ici le plan carré intégré au rempart était de loin la solution la plus économique à mettre en place. De même, compte-tenu de la topographie du site et de l'imbrication de la rampe d'accès et de la tour du Baron qui la chevauche, le plan carré était nettement plus facile à mettre en œuvre pour cette dernière que ne l'aurait été un plan circulaire. Aujourd'hui, outre la position avancée de la tour sur le rempart, aucun élément défensif ne peut être identifié.

Le logis du Tambour, plus dénaturé encore que le pavillon Penthièvre, est implanté en retrait de la courtine et, si la construction actuelle est venue remplacer une construction antérieure, celle-ci devait présenter un caractère résidentiel (**cf. Tome II cat. 07, p. 730-731**). Le dégagement du début du fossé permet de constater que l'édifice est construit sur une puissante voûte qui enjambe le fossé selon le profil d'un arc segmentaire. Le logis est donc postérieur à l'établissement du fossé et il appartient à la campagne de construction de Charles VIII – ainsi que nous le démontrerons par la suite (**cf. p. 158-159**).

Enfin, le dernier vestige de cette époque « pré-royale » est la tour dite Pleine positionnée à l'angle sud-ouest de l'enceinte (**cf. Tome II cat. 1 fig. 5, p. 671**). D'après les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau, elle possédait une élévation qui montait à hauteur des logis la jouxtant (**cf. Tome II cat. 03 fig. 35, p. 690**). Cette disposition nous semble en effet essentielle car sans cela, son rôle se réduirait à celui d'un énorme contrefort. Si des tourelles circulaires pleines se rencontrent sur le front méridional de l'enceinte de Loches (environ 2 m de diamètre ; troisième quart du XII^{e} siècle, Indre-et-Loire)[288], ici, à Amboise la tour Pleine est avant tout intégrée dans un ensemble castral de type philippien où s'imbriquaient des tours reliées entre elles par des corps de logis. Le plan adopté par cette tour n'offre guère de repère

[286] Jean Mesqui, *Provins. La fortification d'une ville au Moyen Âge*, Paris, 1979, p. 133.
[287] Frédéric Lesueur, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935, p. 12.
[288] J. Mesqui, « Les enceintes du donjon de Loches »…, *op. cit.*, p. 237 et p. 219-220.

chronologique ; Jean Mesqui constate que près des trois-quarts des tours de flanquement adoptent dès les XII^e^-XIII^e^ siècles le plan circulaire car il permet d'éviter les angles morts et de bien mieux couvrir le territoire à défendre[289]. Elle peut donc être contemporaine des tours carrées. Les interrogations se concentrent surtout sur l'équipement de cette tour : a-t-elle toujours été pleine à la base et quel était son couronnement ? Son parement, aujourd'hui très restauré, s'observe sur des clichés anciens[290] : de proportions cubiques[291], on ne constate en son sein aucune ouverture. Puisque Jacques Androuet du Cerceau est notre seule source, ses représentations tendraient à nous laisser supposer que cette tour, dont la pièce intérieure ne devait pas excéder 4 m de diamètre, était aveugle au niveau de la cour ; elle devait être occupée d'une chambre au niveau supérieur et assurer la continuité du chemin de ronde au sommet (**cf. Tome II cat. 03 fig. 35 p.690**). Jacques Androuet du Cerceau[292] figure aussi un parapet crénelé, un chemin de ronde couvert disposant de mâchicoulis et un toit en poivrière installé en retrait. Ces derniers équipements plaideraient en faveur d'une réhabilitation datant des XIV^e^ ou XV^e^ siècles. En outre, les deux petites tours circulaires, qui étaient proches du logis des Sept Vertus (**cf. Tome II cat. 01 fig. 2, p. 670**), pourraient être contemporaines de la tour Pleine. Elles semblent en effet avoir présenté un diamètre proche de celle-ci et leur position dans l'alignement du fossé, surplombant la rampe d'accès, plaident également en faveur d'une telle datation.

Les organes de défense antérieurs à la période royale qui nous sont parvenus étaient donc disposés aux angles du *donjon* et les mentions dans les archives, tout comme l'emplacement stratégique, portent à croire qu'une autre tour devait s'élever à l'angle nord-ouest de l'enceinte : une tour qui aurait été remplacée par la tour Garçonnet sous Louis XI. Car dans les archives de la ville, il est question, le 21 décembre 1464[293], « d'abesser les terriers du pié de la tour du chasteau qui estoient yssuz dudit chasteau du derompement des bastimens dudit chasteau ». Or à cette date la tour Garçonnet n'est pas encore construite puisqu'il est question de ses fondations pour la première fois en 1466[294]. Le mois suivant, en janvier 1465, on lit dans les mêmes archives qu'il faut « ouster les terriers du Petit Fort venuz

[289] *Idem.*
[290] *Base Mémoire*, sap01_lp004747_p[1].jpg.
[291] Certaines pierres anciennes sont encore visibles de manière parsemée dans le parement.
[292] Sur son dessin : *Bibliothèque de Londres*, U 856 : Projet, *Vue du costé de la forest*.
[293] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°17v°-f°18r°.
[294] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°23 r° : IIII^e^ jour de may 1466.

et yssuz du danjon du chastel dudit Amboise »[295]. Il est donc possible que ces travaux aient visé à la destruction d'une tour primitive en vue de son remplacement par la tour Garçonnet. Cette tour aurait contrôlé le quatrième angle de l'enceinte ; un endroit stratégiquement essentiel puisqu'il se trouve saillant, face à la Loire et à la tête de pont.

• • •

Pour conclure, la connaissance du château des seigneurs d'Amboise est extrêmement lacunaire et se concentre essentiellement sur les organes défensifs datant sans doute des XII^e^-XIII^e^ siècles (**cf. Tome III fig. 619, p. 1123**). Des tours de flanquement, deux étaient construites sur un plan rectangulaire − le pavillon Penthièvre et la tour du Baron –, quatre autres sur un plan circulaire et une sur un plan pentagonal − la tour ruinée de la porte des Lions. Peut -on pour autant distinguer trois phases de construction dans la mesure où le plan de chaque tour est susceptible de dater des XII-XIII^e^ siècles et qu'il répond avant tout à des impératifs topographiques ?

2.2. La construction : étude et chronologie des chantiers des XV^e^ et XVI^e^ siècles

Afin de faciliter l'étude de la construction, nous traçons à présent, de manière brève et chronologique, l'évolution du plan du château au cours des campagnes successives[296]. Nous abordons, pour chacune des campagnes, les matériaux et les techniques de mise en œuvre rencontrés sur le terrain, que nous comparons à ceux évoqués dans le compte de construction de l'année 1495-1496[297].

2.2.1. L'évolution du plan du château : les campagnes de construction

Le château d'Amboise fut bâti en quatre grandes phases qui précédèrent les destructions commencées dès le XVII^e^ siècle. D'abord les travaux des seigneurs d'Amboise dont, on l'a

[295] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°18 v° : 10 janvier 1465 (n. st.). Des mentions, pour ainsi dire identiques, se lisent durant toute la fin de l'année 1464 (*Archives communales d'Amboise*, CC 84).
[296] Nous présentons ici très brièvement la chronologie des campagnes de constructions pour aider à la compréhension de l'étude structurelle. Nous fournirons les sources tout au long de l'argumentation, dans les parties traitant de la résidence et de la défense. Par ailleurs, les sources sont exhaustivement répertoriées dans les notices respectives de chaque édifice contenues au catalogue (**cf. Tome II**).
[297] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année, 1495-1496.

vu, on connaît peu d'éléments, mais qui mirent en place une enveloppe architecturale toujours conservée et encore visible aujourd'hui. Ensuite ceux de Louis XI (1461-1483), premier roi de France à investir l'endroit et dont les travaux d'ampleur donnèrent le ton auquel s'accordèrent les campagnes suivantes. Puis les aménagements de Charles VIII (1483-1498) qui s'imposent comme la campagne la plus ambitieuse, mais qui ne furent achevés qu'après sa mort par Louis XII (1498-1515) et François I^{er} (1515-1547). Enfin, les constructions de Henri II (1547-1559) et Catherine de Médicis dont il ne reste plus rien.

2.2.1.1. Le château de Louis XI (**cf. Tome III fig. 619, p. 1123**)

Entre la fin de l'année 1463 et l'année 1474, les archives de la ville rendent ponctuellement compte de travaux au château. Puis, après 1474, d'autres mentions existent notamment dans la correspondance du roi, presque jusqu'à sa mort. Les comptes de la ville permettent de situer les travaux dans l'enceinte du *donjon* (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 2, p. 1226**). Apparemment le chantier commença par la démolition de bâtiments anciens, sans doute trop vétustes, ou en tous cas inadaptés à la vie des souverains. On conserva une enveloppe défensive extérieure qui allait conditionner, dans une certaine mesure, les transformations du château qui concernaient, pour la plus grande part, la fonction résidentielle. Compte tenu de l'état dans lequel le château nous est parvenu, il semble que les bâtiments anciens, conservés par Louis XI et auxquels il accola ses constructions, correspondent aux structures castrales des seigneurs d'Amboise déjà décrites (**cf. p. 75-85**). Entre 1463 et 1468, le chantier se déplaça entre le flanc nord du rempart, qui surplombe le quartier nommé Petit Fort, « la douve d'entre la ville et le Petit Fort », et le flan sud, au-dessus de « la rue de la porte Heurtault », mais l'exploitation des archives se révèle délicate et ne permet guère une étude accomplie. Louis XI fit construire la tour Garçonnet (**cf. Tome II cat. 05, p. 705**), située à l'angle nord-ouest de la forteresse puis, le long du rempart sud, un logis (**cf. Tome II cat. 03, p. 687**) et la chapelle du Saint-Sépulcre servant de soubassement à la chapelle Saint-Hubert (**cf. Tome II cat. 04, p. 693**). À l'aplomb du rempart ouest, prit place un autre bâtiment. De fait, au nord, la plate-forme doit alors appartenir au château de Louis XI. Dans le même temps, il est probable que Louis XI fit compléter le système défensif, notamment par l'ajout de ponts-levis dans la rampe d'accès (**cf. p. 190-193**), ainsi que par la construction de la porte des Lions (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**), à cette date, nommée poterne.

2.2.1.2. Le château de Charles VIII (**cf. Tome III fig. 619, p. 1123**)

Dès 1489, Charles VIII entama des travaux à Amboise : il intégra les édifices de Louis XI dans un vaste projet d'ensemble qui devait métamorphoser en quelques années le château. Sans doute par respect et attachement pour ces lieux dans lesquels il avait grandi et que son père avait profondément modelés, il conserva le *donjon*, commandita la chapelle Saint-Hubert à l'aplomb de la chapelle du Saint-Sépulcre (**cf. Tome II cat. 04, p. 693**) et mit en place l'aménagement du baile. Nous ne connaissons rien de l'état du baile avant l'intervention ordonnée par Charles VIII. L'ampleur des travaux de terrassement laisse penser que l'investissement de ce secteur devait être relativement limité. Le logis du Tambour et le logis Charles VIII furent construits le long du rempart nord, face à la Loire et au-dessus du Petit Fort (**cf. Tome II cat. 09, p. 739**). Le logis des Sept Vertus (**cf. Tome II cat. 02, p. 679**) fut édifié le long du rempart sud, au-dessus de la rampe d'accès. La tour des Minimes fut quant à elle élevée à côté du logis Charles VIII, (**cf. Tome II cat. 11, p. 775**) et, plus à l'est, le jardin fut implanté face à la Loire (**cf. Tome II cat. 14, p. 801**). Enfin, la construction du logis Charles VIII-François I^{er} fut entreprise en dernier lieu (**cf. Tome II cat. 10, p. 757**), et concomitamment, côté sud, l'érection de la tour Heurtault (**cf. Tome II cat. 12, p. 789**).

En 1498, Charles VIII mourut accidentellement au château d'Amboise. Le chantier se continua sous Louis XII mais on se contenta de compléter les ouvrages commencés. Ainsi, le logis Charles VIII-François I^{er} reçut sa couverture au-dessus de son deuxième niveau, la construction du troisième niveau ayant à peine débuté. La tour Heurtault et le jardin furent achevés.

Enfin, dès le début de son règne François I^{er} ajouta un niveau au logis Charles VIII-François I^{er} réalisant ainsi le projet initial de Charles VIII.

2.2.1.3. Le château d'Henri II et de Catherine de Médicis (**cf. Tome III fig. 619, p. 1123**)

En ce milieu du XVI^{e} siècle, le château présentait un plan abouti et cohérent. Mais la famille royale était nombreuse et Catherine de Médicis aimait loger ses enfants comme ses filles d'honneur à proximité immédiate de ses appartements. Elle occupa donc le logis Charles VIII-François I^{er} qui devint le « logis de la royne ». Aussi, annexa-t-elle la tour-porche ainsi que la tourelle d'escalier privative qui abritèrent respectivement sa chambre et

son étude. À l'est, on empiéta sur les jardins pour édifier le « logis du roy » (**cf. Tom II cat. 13, p. 797**), dont la salle fut installée au-dessus de la tour des Minimes, en couronnement. Enfin, des petits logements (**cf. Tome II cat. 10, p. 757**) furent construits entre le logis Charles VIII-François I^{er} et le logis des Sept Vertus.

2.2.1.4. Le château de Louis XIII (**cf. Tome III fig. 619, p. 1123**)

En 1560, après la Conjuration d'Amboise, le château n'hébergea plus les membres de la famille royale. Louis XIII (1610-1643) réhabilita le caractère défensif de la place qui avait quelques peu disparu derrière les aménagements résidentiels d'apparat. Ainsi, le logis du Fossé fut abattu (**cf. Tome II cat. 08, p. 733**), la tour Garçonnet dérasée puis réaménagée (**cf. Tome II cat. 05, p. 705**) et, dans les tours cavalières (**cf. Tome II cat. 11 et 12, p. 775 et 789**), quelques travées de voûtes soutenant les rampes d'accès furent rompues pour en interdire l'accès. Enfin, une demi-lune fut construite en avant du front oriental (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**).

2.2.2. Analyse des matériaux de construction, exploitation du compte de construction et déroulement des travaux

La connaissance d'un chantier de construction tel que celui du château d'Amboise constitue une avancée incontestable dans l'histoire de l'architecture castrale de la fin du Moyen Âge. Malheureusement, la disparition des édifices au cours des démolitions, puis leurs multiples restaurations, compliquent nettement la tâche. Nous analyserons les bâtiments encore en élévation : la tour Garçonnet, la chapelle, la rampe d'accès et la porte des Lions puis les vestiges du logis des Sept Vertus, les bâtiments nord construits face à la Loire, le logis Charles VIII-François I^{er}, une partie du logis dit canonial et les deux tours cavalières. Ainsi, après un examen archéologique des constructions non documentées − celles de Louis XI −, notre étude se portera sur les édifices de Charles VIII pour lesquelles nous nous efforcerons de mettre en rapport les données textuelles avec les observations de terrain. Le compte de construction de l'année 1495-1496 s'impose comme le plus ancien compte royal ; c'est un document unique, précieux et complexe à exploiter. En effet, il ne concerne qu'une partie restreinte du château où se déroulèrent les travaux qu'il est difficile de localiser car les lieux sont rarement précisés. Nous nous concentrerons donc sur les données relatives aux

matériaux de construction employés, sur les techniques adoptées, sur le rythme d'exécution du chantier et sur le nombre et la qualification des ouvriers.

2.2.2.1. Les constructions de Louis XI

La tour Garçonnet

La tour Garçonnet (**cf. Tome II cat. 05, p. 705**) constitue notre principal support pour aborder le chantier de construction de Louis XI. Hormis les comptes de la ville qui témoignent du déblaiement des terres provenant des fondations de la tour entre 1466 et 1468, aucun document ne nous renseigne ni sur l'approvisionnement en matériaux ni sur le nombre d'ouvriers présents sur le chantier.

Tous les parements extérieurs sont montés en moyen appareil réglé de tuffeau, un calcaire tendre turonien (**cf. Tome II cat. 05 fig. 55, p. 711**). Malgré les restaurations multiples, les plages de parement d'origine présentent une homogénéité constante tant dans la qualité et les dimensions de la pierre employée que dans celle de leur mise en œuvre. Les carrières qui auraient pu fournir la pierre nécessaire à son édification ne manquent pas et se rencontrent tout le long de la Loire, du Cher ou de l'Indre, de Saumur à Amboise, comme le rapporte l'étude du compte de construction de 1495-1496 (**cf. p. 100-112**). Ce tuffeau est employé indifféremment pour les parements et pour les ouvertures de tir. Les parties sommitales ayant disparu, il nous est impossible de vérifier si une pierre plus résistante avait été choisie pour les éléments exposés aux intempéries. Les parements externes présentent des assises régulières mais ils sont trop érodés pour permettre d'observer les traces d'outils. De même, la verticalité des murs ne nous a pas permis d'effectuer des mesures d'appareil et l'étude des modules de hauteur, sans doute employés[298], n'a pas pu être effectuée. À l'intérieur, les pierres de tuffeau d'origine sont rares mais on peut néanmoins constater qu'elles ont conservé les marques caractéristiques d'une taille croisée au marteau taillant, avec un layage qui n'a pas fait l'objet d'un soin particulier. Dans la chambre située sous la terrasse, quelques vestiges des bases des piédroits de cheminées ont été conservés (**cf. Tome II cat. 05 fig. 76, p. 720**). Ils sont bien en

[298] Les travaux de Daniel Prigent sur les mesures d'appareil ont prouvé qu'au XV^e^ siècle la standardisation des modules de hauteur était très répandue et quasi systématique sur les grands chantiers. Ce type d'organisation du chantier se rencontre ainsi à Saumur, Montsoreau ou encore à Trèves pour ne citer que quelques exemples. Daniel Prigent, « Évolution de la construction médiévale en pierre en Anjou et Touraine », *Anjou Medieval Art, Architecture and Archaeology*, XXVI, 2003, p. 14-33.

tuffeau et présentent un profil prismatique délicatement mouluré. Dans les parties non restaurées la liaison au mortier de chaux et de sable apparaît. Le sable employé présente de gros grains jaunes typiques du sable de Loire.

À l'intérieur, la mise en œuvre d'un appareil mixte de briques et de pierres apparaît aujourd'hui de très mauvaise qualité (**cf. Tome II cat. 05 fig. 56, p. 712**), non pas tant sur le plan de la solidité de l'ouvrage mais plutôt d'un point de vue esthétique. Somme toute, il semble que cela soit dû aux modifications dont la tour fut l'objet au XVII^{e} siècle (**cf. p. 51**). La pierre de taille de tuffeau est donc réservée aux encadrements de baies comme aux cheminées, et la brique utilisée pour les parements d'escaliers et les voûtes. Outre le goût de Louis XI[299] pour la brique qui est connu et qui lui vint sans doute lors de ses séjours à la cour de Charles le Téméraire − duc de Bourgogne et époux de sa sœur Catherine de France (1428-1446) − on constate qu'une telle mise en œuvre présente des avantages non négligeables : premièrement, les briqueteries sont nombreuses autour d'Amboise[300] et leur transport par eau n'augmente pas réellement le prix de revient du matériau (**cf. Tome III fig. 622, p. 1125**). Deuxièmement les briques sont employées pour les parements incurvés telles que les vis et la coupole de la chambre, ce qui évite une taille délicate, lente et non standardisée de la pierre, qui augmente le temps de travail des ouvriers, donc le coût de l'ouvrage. Troisièmement, la couleur chaude de la brique est un agrément non négligeable dans ces grandes demeures. Dans la cage du grand escalier la plupart des briques anciennes ne correspondent pas à la construction primitive mais aux modifications du XVII^{e} siècle. Il n'est donc possible de prendre en compte que les rares spécimens conservés dans la petite vis qui monte aux parties sommitales. Les briques anciennes que nous avons pu mesurer présentent des dimensions de 22 cm de long pour 11 cm de large et 4,5 cm d'épaisseur, se distinguant aisément des briques employées dans les chantiers de restauration qui mesurent entre 5,5 cm et 6,5 cm d'épaisseur.

Les souterrains

La caractéristique commune à l'ensemble des chantiers de construction du château d'Amboise est l'emploi constant de la pierre de taille de tuffeau à l'extérieur, et son association à la brique pour les espaces intérieurs. Aussi est-il impossible de différencier les phases de construction à partir de l'utilisation de l'une et de l'autre. Le long des remparts,

[299] Alain Salamagne, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Lille, 2001, p. 168.
[300] On les retrouve dans les comptes de la ville à partir de 1471 ou dans le compte de construction du château de 1495-1496 à Montlouis ou encore à Chargé (**cf. p. 115-117 et 305**).

plusieurs boyaux souterrains descendent vers la ville, et l'on y rencontre souvent la brique alliée à la pierre. Seules les cavités nord, mettant en communication le logis Charles VIII et la tour des Minimes on fait l'objet de relevés (**cf. Tome III fig. 611, p. 1117**). Par ailleurs la plupart de ces cavités figure sur le plan du château de 1815 (**cf. Tome III fig. 662, p. 1153**). Compte tenu du temps très limité que nous avons pu passer dans la plupart de ces cavités, il ne nous a pas été possible de définir de quelle campagne de construction elles relevaient. On peut toutefois supposer qu'elles sont liées à une occupation très ancienne. Sans doute leur fonction première est-elle liée à l'exploitation du tuffeau, en témoignent les traces de pics signalant un front de taille. Les peintures murales datées du XIV^{e} siècle et les quelques pierres de parement montrant un layage antérieur au XIII^{e} siècle suggèrent en effet une exploitation de ces cavités bien antérieure à la période royale, mais il y a tout lieu de croire qu'elles furent également entretenues, exploitées et peut-être étendues à l'époque royale.

La chapelle du Saint-Sépulcre

La chapelle Saint-Hubert s'élève au-dessus d'un niveau de soubassement en croix latine (**cf. Tome II cat. 01 fig. 5, p. 671**). À l'extérieur, les restaurations ont été d'une telle ampleur que les deux ouvrages semblent issus d'une même campagne (**cf. Tome II cat. 03, p. 687**). Le parement du soubassement présente un appareil de tuffeau normalisé typique des parements issus des restaurations du XIX^{e} ou du XX^{e} siècle. Mais l'intérêt de cet ouvrage réside dans la technique adoptée pour construire le chevet de la chapelle en avant du promontoire. Alors que l'ensemble des bâtiments prend appui sur le promontoire rocheux, la chapelle fait exception puisque ses fondations reposent dans la ville. Aujourd'hui, il est toujours possible de descendre dans ce soubassement creux ; ainsi sur une hauteur de 20 m, l'épaisseur des murs atteint en moyenne 1,5 m, dégageant un espace vide d'à peine 3 m de côté au centre. Le parement intérieur demeure intact et nous livre une construction soignée en moyen appareil de tuffeau, dressé à la laye et assemblée au mortier de chaux. À l'évidence cette technique de soubassement n'aurait pu soutenir le poids d'un édifice plus important.

La chapelle du Saint-Sépulcre a pour ainsi dire disparu ; si son emplacement existe encore, les restaurations du lieu ont effacé toutes traces de la construction d'origine. On constate seulement que les restaurateurs ont reparementé sous la chapelle Saint-Hubert un espace en briques, sans doute d'après des vestiges significatifs.

La rampe d'accès

La rampe d'accès ne présente pas de maçonneries typiques de la construction du règne de Louis XI. Seule la petite vis qui aboutissait à l'extrémité orientale de la galerie du rez-de-chaussée du logis Louis XI (**cf. Tome II cat. 01 fig. 3 et 4, p. 671**), soit contre le bâtiment de la herse, possède quelques éléments caractéristiques. Cette vis de plan hexagonal est construite à noyau portant marches en calcaire coquillier. Avec un rayon[301] de 75 cm, un noyau de 29 cm et des marches de 18 cm de hauteur, sa fonction semble clairement utilitaire ; ceci est confirmé par la grossièreté du parement de la cage composé de moellons de tuffeau et de fragments de brique maladroitement enduits. L'escalier a très peu servi et les traces de taille sont encore fraîchement lisibles dans la pierre. Ainsi le layage régulier présente une orientation proche de la verticale sur les contremarches dont l'arête antérieure, abattue, porte les mêmes traces de laye. Le revers des marches est quant à lui faiblement délardé.

La porte des Lions

Enfin, l'étude de la porte des Lions (**cf. Tome II cat. 17, p. 627**) aurait sans doute été plus féconde avant la campagne de restauration menée en 2002. Par chance, la photographie a largement été utilisée en amont et on constate qu'un maximum de pierres d'origine a été conservé. Outre les caractéristiques déjà énoncées, on observe que le tuffeau employé possède une teinte très jaune bien particulière (**cf. Tome III fig. 620, p. 1124**) ; cette teinte est sensiblement identique à celle de la pierre du promontoire rocheux (**cf. Tome III fig. 621, p. 1124**). Il serait toutefois abusif de vouloir affirmer sa provenance sans autre analyse.

2.2.2.2. Les constructions de Charles VIII

Notre objectif est de mettre en relation les données des archives et, en particulier, celles du compte de construction de 1495-1496, avec les données de terrain et des bâtiments encore en élévation. Dès le premier trimestre du compte, le logis des Sept Vertus était en cours d'achèvement puisque sa charpente était déjà posée et il reçut sa couverture à la fin du second trimestre (**cf. Tome II cat. 02, p. 679**). Les matériaux de construction désignés dans le compte ne lui étaient donc pas destinés. En revanche, ils alimentèrent la « tour encomancé au Petit Fort

[301] Ce qui correspond à des côtés de 60 cm de long.

dudit Amboise », appelée aussi « grosse tour », qui désigne l'actuelle tour des Minimes ; le jardin est également cité ; mais sont-ils les seuls bâtiments concernés par les travaux ?

Ainsi en gardant pour objectif l'identification des édifices élevés durant l'année 1495-1496, nous envisagerons : la provenance des matériaux, les techniques de mise en œuvre et l'organisation du chantier.

Le financement et la gestion du chantier

Les folios 2r° à 4v° du compte sont consacrés aux *vidimus* des lettres patentes du roi qui ordonnait, pour la quatrième année consécutive, les travaux de construction du château d'Amboise, et qui déléguait ses pouvoirs. Raymond de Dezest reçut l'entière gestion du chantier pour lequel il signait les « simples quittances ». Il était rémunéré en tant que « conseiller et tresorier de France pour ses peines et labeurs qu'il a cy devant eues et prins chacun jour pour le fait et conduicte des grans et simptueux ediffices et bastimens que fait et a intencion faire icelluy seigneur en son chastel d'Amboise ». Il recevait pour cela 40ℓ. t. par mois, soit 480 ℓ. t. par an. Alixandre Blandin fut, quant à lui, « commis par ledit seigneur a tenir le compte et faire les paiemens desdits ediffices ». Ce compte est le « IIII^{e} d'Alixandre Blandin, receveur d'Amboise » dont la rémunération annuelle était de 150 ℓ. t. À la fin du compte, il toucha la totalité des gages qui lui étaient dus depuis 1492, et auxquels s'ajoutaient divers remboursements de paiements qu'il avait avancés, revenant à la somme de 959ℓ. 13 s. 9 d. t.

Le chantier de construction fut financé, d'une part, par des décharges levées sur la recette de trois changeurs du trésor du roi dans les territoires rédimés, ou sur les recettes suffisantes de certains receveurs − dont Amboise − et, d'autre part, par prélèvement de 5 d. t. sur chaque minot, quart ou quintal de sel vendu dans tous les greniers et chambres à sel du royaume tant en langue d'Oil qu'en langue d'Oc, Normandie, Picardie, Bourgogne ainsi que partout où la gabelle[302] était en cours (**cf. Tome IV, Pièves Justificatives 7, p. 1259**). Cette levée, qui débuta en octobre 1492, devait financer six années de chantier, et le présent compte rapporte le détail des recettes (f°5r° à 31v°) et dépenses (f°32r° à 285r°) de la quatrième année. C'était

[302] Sur les financements des chantiers par la gabelle à la fin du Moyen Âge consulter notamment : Étienne Hamon, « Le financement du chantier de la tour nord de la cathédrale de Bourges au début du XVI^{e} siècle », dans *Du projet au chantier : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^{e}-XVI^{e} siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2007, p. 117-139 et plus particulièrement p. 128-131.

un mode de financement courant des chantiers de construction ; et, de Louis XI à Louis XII, les souverains y eurent largement recours[303].

Les 36 620 ℓ. t. levées par décharges se répartirent comme suit : Nicolle Herbelot, changeur du trésor du roi, récolta et livra 8 000 ℓ. t. levées sur Bordeaux, 11 500 ℓ. t. sur le Rouergue, 500 ℓ. t. sur le Berry, 6 000 ℓ. t. sur Toulouse, 6 500 ℓ. t. sur Rouen, 1 500 ℓ. t. sur le Maine et 500 ℓ. t. sur Amboise. Lo ys Poncher, notaire et secrétaire du roi, livra 120 ℓ. t. prélevées sur les « frais extraordinaires des greniers ». Enfin, Anthoine Bayard, trésorier et receveur général de Languedoc, Forez, Lyonnais et Beaujolais, bailla, pour sa part, 2 000 ℓ. t.

Quelques 7 323 ℓ. 15 d. t. furent prélevés sur la recette des greniers à sel du royaume.

Au total, 43 943 ℓ. 15 s. t. furent rassemblées pour financer les travaux de construction d'une année au château d'Amboise. Les travaux de ce compte coûtèrent en réalité 130 000 ℓ. t. [304].

Le compte est divisé en quatre rôles couvrant chacun une période de 3 mois. Dans chaque rôle, les paiements sont répartis en chapitres rapportant les dépenses relatives :

- aux maçons ;
- aux manœuvres ;
- aux « perriers » ;
- à la pierre de taille ;
- aux tailleurs de pierre ;
- aux briques, tuiles et carreaux ;
- à la chaux ;
- aux charpentiers ;
- aux couvreurs ;
- aux « plombeurs » ;
- à l'achat de plomb d'étain et de soudure ;
- aux peintres et « ymagiers » ;
- aux couleurs ;
- au charbon ;
- aux « bouzilleurs » ;
- aux enduiseurs ;
- aux lattes, chanlates ;
- à l'achat d'ardoise ;
- aux clous, fer et acier ;
- aux civières ;
- aux seaux (« fallotz, godetz et seilles ») ;
- aux pelles de bois ;
- à la graisse, l'huile et aux chandelles ;
- au cordage ;
- à la ferrure ;
- à la menuiserie ;
- aux serruriers ;
- à la vitrerie ;

[303] Denis Cailleaux, *La cathédrale en chantier. La construction du transept de Saint-Etienne de Sens d'après les comptes de la fabrique, 1490-1517*, Paris, 1999, p. 191-205.

[304] Nous n'avons pas étudié plus avant le financement et la provenance des 66,2% du budget qui ne furent pas tirés des greniers à sel, cet aspect n'influant pas réellement sur la compréhension du chantier du château d'Amboise.

- au bois carré ;
- aux scieurs de long ;
- aux barreaux ;
- aux « nates » ;
- aux charrois ;
- aux autres dépenses communes.

L'équipement du chantier

Les informations fournies par le compte de construction et relatives à l'outillage des ouvriers sont rares. Ce sont les pièces confectionnées par les maréchaux ou encore l'achat de cordages ou de bois qui peuvent indirectement nous renseigner.

Les ateliers

Plusieurs ateliers étaient présents au sein du chantier, sans doute spécialisés dans divers domaines (taille des ogives, des parements, des croisées…). Le compte mentionne la commande d'un « petit charronneau garny de rous (…) pour servir amener les les grosses pierres d'ung hastellier et [*sic*] l'autre »[305]. Pour le transport des matériaux, le chantier fit, par ailleurs, une consommation assez importante de 16 civières roulantes (« rolleresse ») et de 91 civières à bras. Les premières se présentaient comme des « charrettes à quatre bras » [306] et les secondes des « brancard à fardeau »[307]. Lors de la construction de la tour des Minimes, une nouvelle loge[308] de maçons fut construite au Petit Fort. Cet espace, bien connu sur les chantiers, est documenté. Denis Cailleaux, qui a étudié les comptes de la fabrique pour la cathédrale Saint-Étienne de Sens, écrit : « La loge était le centre de la vie communautaire des maçons : c'est là qu'ils travaillaient, taillaient les pierres, préparaient les assemblages sur les dessins que leur avait donnés le maître de l'œuvre. C'est là aussi qu'ils déposaient leurs outils, et parfois qu'ils mangeaient et se reposaient »[309]. Par ailleurs, l'usage abondant du plomb sur

[305] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°229r°. On lit au paragraphe suivant : « A lui pour ung esseul mis au veil charronneau pour une paumelle par lui baillee comme dessus a esté payé par vertu de cedit roolle comme par sa dicte quictance rendue cy dessus appert la somme de 2 s. 6 d. ».
[306] Didier Boisseuil, « Le pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge », *Recherches sur Tours*, Tome VI, Tours, 1992, p. 83.
[307] *Idem*.
[308] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°147r° : « A lui pour soixante quinze toyses de cheuvrons par lui bayllez comme dessus pour employer a faire une loge ou appentiz au Petit Fort pres la tour que on y fait de present pour servir a faire besongner les maçons cant il fait mauvais temps ou autrement aupris de 7 d. ob t. la toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance rendue sur la partie precedent servant cyappert la somme de 46 s. 10 ob. t. »
[309] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op. cit.*, p. 254.

le chantier et la présence de « plombeurs fondeurs » laissent supposer que les ouvriers disposaient d'une chambre du plomb comme l'a rencontré Denis Cailleaux à Sens[310].

Le compte signale également qu'une parcelle de terrain était louée du côté de la rue de la porte Heurtault, au pied du logis des Sept Vertus, pour stocker les pierres, la chaux et le sablon[311]. On peut même se demander si le puits, existant encore aujourd'hui et situé précisément devant le logis des Sept Vertus, ne servit pas, dans un premier temps− avant de constituer le puits des cuisines (**cf. Tome II cat. 02 fig. 22, p. 684**) − de monte-charge car, avec un plan carré de 2 m de côté, ses dimensions pourraient correspondre à un tel usage.

Les engins de levage

Ils étaient forcément utilisés mais le compte n'en mentionne aucun. Le seul engin[312] cité est destiné au nouveau puits, celui du logis des Sept Vertus mais, en 1496, le logis étant alors habitable, il est probable que le puits fut enfin mis en service et que l'engin servit à puiser l'eau. Notre source ne couvrant qu'une année, il semble que le chantier n'eut besoin, cette année là, ni d'engins neufs, ni de faire réparer les anciens. Par contre, dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne, vers 1500, « ung angin de fer à deux roux qui a servy à monter des traines et autres grosses pièces de boys dudict chastel » [313] est répertorié.

L'une des questions essentielles est de savoir s'il est possible ou non d'installer des engins de levage en haut du promontoire pour monter, depuis la ville, les matériaux de construction sans emprunter la rampe d'accès au château ou la porte des Lions. Seule une expérimentation sur le terrain pourrait trancher à ce sujet. Cependant, compte tenu des dépôts qui se trouvaient au pied du promontoire, du côté de la porte Heurtault et de la loge localisée au Petit Fort, il semble que l'on ait dû lever les matériaux préalablement apprêtés. Les pierres, en particulier, devaient être déjà épannelées. Il est d'ailleurs possible que les ateliers[314]

[310] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op. cit.*, p. 258.
[311] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°226v° : « A la veusve de feu maistre Guillaume Bale pour le louaige d'une place estant au pié dudit chastel devers la porte Heurtault par elle baillee pour servir a aller au baz du grant puiz nouvellement fait audit chastel et pour servir a mectre pierres chaulx et sablon pour le fait desdits ediffices a esté payé pour ceste presente annee finie a la feste sainct Jehan Baptiste l'an de ce roolle par vertu d'iceluy comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 4 ℓ. t. ».
[312] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°263r° : « A Yvonnet Robert, fondeur, pour 15 livres de laiton par lui baille et livre au temps dessus dit pour emploier a faire ung angin que devoit faire Rolland Baudoin pour le puiz nouvellement faict audit chastel au pris de 3 s. t. la livre a este paie par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les quatres parties prouchaines ensuivans appert la somme de 9 ℓ. t.
[313] *BnF*, ms. fr. 22335, f°189.
[314] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°18v°.

mentionnés dans les archives de la ville sur le bord de Loire, aient servi au chantier du château (**cf. p. 313-315**).

D'après la topographie du terrain, plusieurs types d'engins sont envisageables. Les plus petits et les plus faciles à transporter sont les singes, mais on trouve aussi couramment des grues et des « gruats » employés dès que l'ouvrage prend de la hauteur. L'ensemble de ces appareils[315] fonctionne sur le principe d'un bras de levier et d'un treuil tirant et levant une charge par l'intermédiaire de cordes reliées à une roue. Celle-ci peut être tournée à la main ou présenter des dimensions plus importantes de telle sorte qu'elle soit actionnée en marchant à l'intérieur. On emploie alors les termes de « cage d'écureuil », « roue d'écureuil », « roue à tambour », « roue à tympan » ou « tympan »[316], mais nous n'en avons pas retrouvé de traces à Amboise. Denis Cailleaux précise aussi que certaines grues, par exemple, pouvaient être remisées pendant plusieurs années si l'on en n'avait pas l'utilité impérieuse. Durant l'année 1495-1496, la construction semble donc avoir peu sollicité les engins de levage. Il était, en effet, possible de travailler sur l'épaisseur du mur et sur la rampe de la tour des Minimes par exemple. Cependant, la pose de la charpente du logis des Sept Vertus nécessita forcément l'utilisation de ces engins dont nous n'avons pas de trace.

Durant cette année, le chantier ne fit pas non plus une grande consommation de cordes ou de chaînes. Une seule chaîne est commandée pour le nouveau puits[317]. Quant aux cordes, elles sont de plusieurs types et peuvent être qualifiées de grosses cordes, cordes, ficelles ou « corde fouet ». La longueur commandée n'est pas précisée et seul le poids de la corde est défini puisqu'il en découle son prix[318]. Ainsi on acheta 181 kg de corde, qui pourrait être appropriée au fonctionnement des engins ; 58 kg de « corde ficelle » qui doit être plus légère donc pas forcément moins longue et sans doute servir aux échafaudages ; enfin une des mentions de « corde fouet » précise sa longueur qui s'élève à environ 16 m[319].

---

[315] Jean-Louis Dubeau, *Problèmes du levage dans le bâtiment au Moyen Âge*, mémoire de DEA sous la direction de Léon Pressouyre, Université de Paris I, UFR 03, 1989, 2 vol.

[316] J.-L. Dubeau, *Problèmes du levage …, op. cit.*, p. 25.

[317] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°158v° : « A lui pour une chesne de fer d'une toise de long pour pour servir audit puy nouvellement fait audit chastel a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance rendue sur la partie precedent servant cy appert la somme de 20 s. »

[318] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°89v° : « A Hugues Vincent, cordier, pour IIII XX VI lvz grosse corde par lui baile et livree au temps dessusdit pour servir au fait desdits ediffices aupris de 12 d. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 4 ℓ. 16 s. ».

[319] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°151v° : « A lui pour huit toises de corde de fouet par lui baillee pour servir comme dessus aupris de 2 d. la livre a esté payé

Les échafaudages

Sur le terrain, nous n'avons observé de trous de boulins que dans les noyaux des tours cavalières. Bien que les parements soient restaurés, cela paraît étonnant car les boulins correspondaient, de fait, à la solution la plus pratique et la plus usitée[320]. Nous avons évoqué la possibilité de travailler sur l'épaisseur du mur des tours mais, pour les logis, la présence d'échafaudages était indispensable. Leur mise en place demande d'avoir à disposition des planches ou des clayes. Dans le compte, l'achat à Jehan Jamet et Jehan Raboyn de « 23 clayes de boys par eulx baillees et livrees au temps dessusdit pour servir a chauffauder pour le fait desdits ediffices au pris de 7 d. piece »[321] témoigne de l'utilisation des clayes. Les chercheurs se sont penchés sur les différents types d'échafaudages ; ainsi ils distinguent, outre les échafaudages employant les boulins, celui qui est soutenu par une structure verticale à deux rangs de perches. Ils écrivent à son propos :

> « Il s'agit d'un échafaudage indépendant qui est plus compliqué à mettre en place et à stabiliser, mais il respecte les parements de l'édifice ; il ne laisse alors aucune trace dans l'élévation, et seule la fouille permet parfois de l'identifier. Il n'y a aucun avantage à mettre en place conjointement des ancrages muraux et des paires de perches » [322].

Cette technique correspond en effet avec le paiement de journées de charretiers qui amenèrent durant le 1e rôle, depuis la forêt d'Amboise deux « chartee[s] de perches depuis ladite forest jusques audit chastel pour chauffaulder ou pour employer a faire lesdits chaffaulx »[323]. Puis au cours du quatrième rôle, les 50 charretées de perches sont destinées à couvrir provisoirement la tour des Minimes de chaume[324]. Étienne Hamon avait déjà remarqué à Gisors (Eure) que « le chaume y était utilisé dans le seul but de protéger des frimas de l'hiver »[325]. Ce type d'échafaudage emploie généralement de la corde. La consommation qu'en fait le chantier n'est pourtant pas considérable. Par contre, la grande quantité de clous commandée et la diversité de leurs types, pour lesquels nous n'avons d'ailleurs pas réussi à définir chacun des usages, pourraient correspondre à leur utilisation dans les échafaudages, même s'il est encore convenu de nos jours d'employer « un minimum

---

par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue servant cy appert la somme de 16 d. ».

[320] Philippe Bernardi, Andréas Hartmann-Virnich, Nicolas Reveyron et Jean Tardieu, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 1996, 142 p.

[321] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°280v°-281r°.

[322] P. Bernardi, A. Hartmann-Virnich, N. Reveyron et J. Tardieu, *L'échafaudage dans le chantier…*, *op. cit.*, p. 23-29.

[323] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°97r°.

[324] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°277v°.

[325] Etienne Hamon, *Un chantier flamboyant et son rayonnement. Gisors et les églises du Vexin français*, Besançon, 2008, p. 214.

de pointes (clous) pour éviter d'avoir à les enlever ensuite et aussi pour réduire les risques de blessures »[326]. Par ailleurs, pour échafauder, trois liens de fer (« goncz neufz ») furent forgés par Florentin Moyer, maréchal[327].

L'outillage individuel des ouvriers

Chaque maçon possède en propre son marteau taillant, ou plutôt son manche de marteau façonné à sa main et auquel on adapte une pointe régulièrement aiguisée dont le chantier supporte le coût. Ils en font un usage intensif puisqu'en un an, sont forgées par le maréchal 8 140 pointes de marteaux[328]. Ce nombre correspond à une consommation moyenne de 4 pointes par an et par maçon, ce qui représente un poste de dépenses finalement assez restreint, de 25 ℓ. t. par an. Leur coût donné au cent est de 6 s. 3 d., ce qui revient à 1,23 d. par pointe. D'après les quelques traces d'outils que nous avons observées dans la tour des Minimes, il semble que ces outils correspondent à des brétures plutôt qu'à des layes.

Nous n'avons pas rencontré de couteau à pierre dans le compte – aux chantiers de la ville, on emploi un couteau à plomb (**cf. p. 334**) –, par contre on commande des scies de cuivre spécialement destinées à couper la pierre de porphyre venue de Naples[329]. Le porphyre est une roche magmatique présentant de grands cristaux de feldspath clairs dispersés dans une pâte foncée à grains très fins, généralement rouge ou verte, parfois bleue ou noire. D'une dureté extrême, sa taille est très difficile et le plus simple est de procéder à une taille abrasive[330], d'où le recours à une scie en cuivre, relativement souple, dont la lame ne risque pas de casser.

Au cours de l'année 1495-1496, 193 pelles de bois sont commandées, à raison d'une cinquantaine par trimestre. Ces pelles sont destinées aux ouvriers, pour « curez les doubves de

[326] Roland Bechmann, *Les racines des cathédrales*, Paris, 1981, p. 252.
[327] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°90v°.
[328] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°90v° : un exemple parmi les autres : « A Pierre Le Prince marchal pour avoir fait le nombre de seize cens pointes de marteaulx au temps dessudit pour le marteaulx des maçons qui besoignent chacun jour ausdits ediffices aupris de 6 s. 3 d. le cent a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 100 s. ».
[329] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°208r° : « (…) six seyes faictes dudit cuyvre pour servir a syer et coupper la pierre de portfire qui a esté amené de Napples pour le fait desdits (…) ».
[330] *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce et de la navigation*, Paris, 1860, Tome II, p. 1187 : « On sait que l'art de le tailler, de le sculpter et de le polir, transmis aux Grecs et aux Romains par les anciens Égyptiens, s'était perdu pendant la première période du Moyen Âge. Cet art retrouvé il y a quelques siècles par les maîtres florentins, était de nouveau perdu, ou du moins oublié, il y a quelques années. En France, il existe à peine, et nous ne connaissons guère, en fait d'ouvrage de porphyre exécutés dans notre pays, que les vases sculptés sous Louis XIV pour le palais de Versailles ».

la tour encomancé au Petit Fort dudit Amboise que ailleurs »[331], soit, entre autres, celles de la tour des Minimes, qui sont sans doute encombrées par les résidus de construction, et pour servir en divers lieux. Les pelles sont fournies par Jehan Gandillon, un marchand d'Amboise qui les facture 9 d. pièce. Des seaux servent aussi couramment, on compte ainsi 156 « seilles » et 114 « godetz » en tout. Ils sont en bois et commandés aux tonneliers. Les « godets » coûtent 6 d. contre 12 d. t. pièce pour les « seilles ». On peut donc supposer que ces dernières présentent une contenance plus importante. Les maçons se servent aussi, dans une moindre mesure, de pinces[332] mais on ne sait cependant pas à quel usage exact elles sont destinées : était-ce pour lever les pierres ? Au cours de l'année, on en commande 5 à Carye Gilbert, maréchal, au prix de 20 d. pièce.

Enfin, la fonction de quelques équipements destinés aux maçons ou aux manœuvres nous échappe totalement. On peut lire au folio 90v°, la commande à Florentin Moyer, maréchal de la « chausseure de six bouloners pour servir a faire le mortier au pris de 20 d. ». Plus loin, il y a aussi deux boloners, « pour servir a destramper la chaulx et faire le mortier des maçons pour le fait desdits ediffices »[333]. Peut être s'agit-il de cuves destinées à la préparation du mortier. Par ailleurs, on paye le même maréchal : « (…) Pour avoir asseré huit marres et huit picz […] aupris de 20 d. piece »[334]. Selon les termes encore employés aujourd'hui dans le bâtiment, les marres sont des « grandes pioches, des pelles larges et recourbées »[335].

La pierre

D'après les observations de terrain, les bâtiments de Charles VIII (1483-1498) furent pour l'essentiel construits en tuffeau, la brique ayant été réservée à quelques parements intérieurs. Le compte de construction de l'année 1495-1496 nous apprend que le tuffeau arrive de dix provenances différentes : Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Belleroche (Indre-et-Loire)[336], Les Terris, Bourré (Loir-et-Cher), Lussault-sur-Loire (Indre-et-Loire), Malvau

[331] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°89r°.
[332] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°153v°.
[333] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°273r°.
[334] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°90v°.
[335] Jean de Vigan, *Dicobat*, Ris-Orangis, 1996, p. 573.
[336] Aux chantiers de la ville, la pierre de Belleroche désigne une carrière très proche d'Amboise, à 2 km sur la rive gauche (**cf. Tome III fig. 622, p. 1125**), mais ici la pierre est vendue par les mêmes marchands que celle de Saint-Aignan ou celle des Terriz ce qui indique qu'il s'agit d'un lieu dit à proximité de Saint-Aignan. *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°57v°-58v°.

(Indre-et-Loire), La Ronde « près Loches » (Indre-et-Loire), Limeray (Indre-et-Loire), les Caves (près du Couldray) (Indre-et-Loire) et, en moindre quantité, Saumur (Maine-et-Loire). La destination des pierres pour l'édification des divers bâtiments est rarement précisée dans le compte. Toutefois, en recoupant plusieurs indices, nous avons pu définir avec certitude que les deux tiers de la hauteur de la tour des Minimes avaient été élevés durant cette année là (**cf. Tome II cat. 11, p. 775**). Une grande partie des matériaux lui fut donc consacrée. Ces carrières se situent le long des vallées de la Loire et du Cher[337] (**cf. Tome III fig. 622, p. 1125**) et il est d'ailleurs précisé que la pierre est livrée « au port dudit Amboise », plus rarement « audit chastel » et exceptionnellement « sur ladicte perriere » pour le cas de la pierre de La Ronde. À la fin du XV^{e} siècle, Amboise dispose de plusieurs ports mais le plus usité se situe en amont du pont, à l'entrée de la ville et quasiment au pied du promontoire, à une distance qui devait varier de 50 à 100 m en fonction de la saison et du niveau du fleuve. Lorsque la pierre est livrée au château, aucune précision ne nous permet de déterminer si elle est déposée au pied du promontoire ou acheminée sur celui-ci. Par contre, le « port de la pierre »[338] et l'« atellier »[339] sont mentionnés dans les archives de la ville sur le bord de la grève (**cf. p. 313-315**).

La pierre est livrée sous plusieurs formes ; elle peut être en quartiers : au cours de cette même année 1495-1496, on décompte 29 182 quartiers de pierre livrés. Elle peut aussi être livrée en pierres, certainement grossièrement équarries, portant le nom de leur fonction ou de leur forme, telles que « accouldoire », « pierres », « meneau », « pierres parpins », « demi blotz », « blotz », « pierres pour augives », « pierre pour clef », « pierres pour courges », « pierres pour doubleaux », « pierres pour clervoies », « pierres pour corbeaux », « pierres pour piliers », « pierres pour claveaux », « pierres pendans ». Enfin, elle peut être livrée sous forme de « moisons », qui désigne les moellons décomptés en « sentine » ou en chalandée, laquelle est équivalente au chargement d'une gabarre. Cependant, on ne connaît pas la masse chargée sur une telle embarcation. Pour donner une valeur approchée, citons les exemples de

[337] La carrière de La Ronde est dite « près Loches », mais nous n'avons pas identifié de lieu nommé La Ronde à proximité immédiate de Loches. L'un des « perriers » vendant la pierre est appelé de Beaulieu. Beaulieu-lès-Loches se situe sur la rive droite de l'Indre, en face de Loches. Par ailleurs, Céré-la-Ronde − où le tuffeau affleure − se trouve une cinquantaine de kilomètres de Beaulieu-lès-Loches. Toutefois la pierre étant acheminée par charroi, le compte de construction mentionne la réparation du pont de « Chedigné » qui était emprunté par les charretiers allant chercher la pierre de La Ronde. Or chédigny se situe à 10 km de Loches sur l'Indrois. Il semble donc que le lieu de La ronde proche de Loches ait disparu et qu'il ne s'agisse pas de Céré-la-Ronde. (*Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°97v°).

[338] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°45v°, janvier 1483 (n. st.) : « Pour avoir curé et nesti les ponts de pierre, le port de la pierre de la riviere et les halles pour la venuz desdits ambassadeurs [de Flandres] ».

[339] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°18v°.

quelques grosses gabarres qui transportaient jusqu'à 60 tonnes en Anjou au Bas Moyen Âge et au XVI[e] siècle, mais qui étaient assez rares[340], ainsi que les chargements de pavés évoqués dans les comptabilités de la ville. En 1498, la ville acheta quatre chalandées représentant en tout quarante pippes de pavé (**cf. p. 320**). Si les pippes contenaient environ 500 litres, ainsi que l'avancent Abel Poitrineau et Pierre Charbonnier[341], sachant que la densité du pavé est comprise entre 2,6 et 2,7 et en estimant que le vide entre les pavés devait occuper 10% du volume, chaque pippe devait peser entre 1,1 et 1,2 tonne. Le chargement d'une gabarre ordinaire aurait donc atteint 11 à 12 tonnes. Cependant, il n'est pas non plus exclu que les marchands de matériaux aient eu à leur disposition des gabarres plus imposantes.

Les quartiers de pierre sont des pierres de taille employées en pierre de parement. La taille d'un quartier de pierre est très variable d'une région à l'autre et change aussi en fonction de l'époque[342] mais, pour le chantier d'Amboise, nous connaissons les normes qui avaient été établies par un acte de réception d'une livraison de pierres datant du 14 janvier 1503[343]. Or, les fragments de pièces d'archives relevant du chantier de Louis XII (1498-1515) prouvent que les travaux continuèrent avec les mêmes ouvriers et les mêmes fournisseurs que sous Charles VIII (1483-1498) ; d'ailleurs, en janvier 1503 (n. st.), la commande est passée à Jean Thoreau ou Terreau, or Jehan, Macé et Artuys Terreau apparaissent déjà en tant que carriers dans le compte de construction du château de l'année 1495-1496 en tant que carrier vendant de la pierre de Limeré ou de la pierre des Caves près du Couldray[344].

La hauteur des quartiers de pierre était en effet standardisée pour faciliter leur mise en œuvre, depuis le XI[e] siècle. Comme l'a souligné Daniel Prigent pour le tuffeau : « On ne peut invoquer l'épaisseur des bancs, exception faite de quelques carrières secondaires pour

---

[340] Daniel Prigent, « La Loire et les matériaux de construction à l'époque médiéval et la Renaissance », dans les Actes du colloque tenu au museum d'Orléans du 14 au 1[er] novembre 2002, *Approche archéologique de l'environnement et d l'aménagement du territoire ligérien*, p. 235-241 et plus particulièrement p. 238. À propos du transport des matériaux sur la Loire, consulter : François Baudoin, « La marine de Loire et son chaland, *Bulletin de l'association des Amis du musée de la Batellerie*, n°12, 2001, 40 p. et plus particulièrement p. 11-13. Michel Le Mené, *Les campagnes angevines à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1530)*, Nantes, 1982, 534 p. et plus particulièrement p. 70-75. Abel Poitrineau « La Loire marchande, les trafics d'antan », dans *Une histoire de la Loire*, Paris, 1986, p. 88-114 et plus particulièrement p. 95-97.

[341] Pierre Charbonnier et Abel Poitrineau, *Les anciennes mesures locales du Centre-ouest d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, 2001, p. 105.

[342] André Mussat, « La rivière et la carrière : l'exemple des Pays de la Loire » dans les Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 11-26.

[343] Joseph de Croÿ, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire par Joseph de Croÿ,…Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord*, 1894, Paris, p. 8-25 et pièce justificative p. 189-190.
BnF, ms. fr. 26108, f° 417 : livraisons de pierres pour terminer la grosse tour du château d'Amboise le 14 janvier 1503 (n. st.).

[344] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°55r°, 66r° et 245r°.

expliquer les valeurs choisies »[345]. En effet, certaines carrières offraient la possibilité d'exploiter des pierres de taille aux dimensions particulières. Dans le compte, on différencie précisément le quartier du grand quartier ainsi que le précise une des commandes concernant douze grands quartiers de la carrière de La Ronde[346]. La pierre de Saumur est également commandée sous forme de grands quartiers[347]. La courbe de répartition de nos mesures de hauteur d'assises dans la tour des Minimes montre un aspect polymodal atypique. Si neuf ensembles différents apparaissent (**cf. Tome III fig. 745, p. 1212**), la césure entre chacun d'eux n'est pas nette et il est difficile de proposer une fourchette de hauteur correspondant à un module. Un nombre si élevé de modules de hauteur est particulièrement rare et, au vu de l'ampleur du chantier, il faut sans doute émettre l'hypothèse d'une organisation de la taille de la pierre quelque peu inhabituelle, expliquant l'emploi de modules faiblement espacés, permettant une perte minimale de matière, la dispersion assez élevé n'étant pas rare à l'époque considérée. C'est pourquoi, il serait sans doute intéressant de rechercher s'il n'existe pas en réalité deux lots cohérents de quatre à cinq modules de hauteur ; une légère différence pourrait ainsi exister entre le tuffeau jaune et le tuffeau blanc. Ce que toutefois nous n'avons pas eu le temps d'étudier plus avant.

Les commandes datant de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque Moderne, stipulaient parfois des longueurs moyennes pour les quartiers de pierre et beaucoup plus rarement des hauteurs ou des épaisseurs pour des pierres à usage spécifique. Ainsi, en 1503, la livraison de pierres de Bourré et de Saint-Aignan précise les dimensions suivantes :

- quartiers de Saint-Aignan : 2,5 pieds de long ;
- quartiers de Bourré : 2 pieds de long ;
- clefs pour fermer les voûtes en pierre de Saint-Aignan : 2 pieds en carré et 2,5 pieds d'épaisseur ;
- corbeaux de pierre de Saint-Aignan pour « machicoly » : 5 pieds de long par 4 pieds ;
- corbeaux de pierre de Saint-Aignan pour « machicoly » : 2 pieds de long ;
- parpaings de Saint-Aignan : 3 pieds de long pour 1,5 pied de large pour 1,25 pied de haut ;

[345] Daniel Prigent, « La pierre de construction et sa mise en œuvre : l'exemple de l'Anjou » dans *Utilis et lapis in structura. Mélanges offerts en Hommage à Léon Pressouyre*, Paris, 2001, p. 461-474.
[346] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°67v°.
[347] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°199r° : « A Guillaume Loyseleux, perrier de Saumur, pour ung cent de grans quartiers de pierre dudit lieu par lui baillé et livré au port dudit Amboise au temps dessusdit pour employer esdits ediffices a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 6 ℓ. t. ».

- « blocz » de Saint-Aignan : 3 pieds de long pour trois pieds de large pour 14 pouces de haut ;
- « pierres pendans » : sans dimension particulière.

Les études menées sur les appareils en Val-de-Loire avant l'extrême fin de l'époque tardo-médiévale, traduisent en revanche, non l'emploi d'un gabarit uniforme pour une commande de pierres mais une dispersion plus ou moins grande par rapport à la moyenne des pierres employées lors d'une phase de construction, comme le montre ici l'exemple de la tour des Minimes (**cf. Tome III fig. 745, p. 1212**). Malgré une grande disparité des longueurs des pierres (entre 190 et 917 mm), la longueur moyenne de chaque centaine de mesures ne varie pas de plus de 5% : elle est ainsi toujours comprise entre 45,29 mm et 50,71 mm. Nous avons par ailleurs constaté une répartition des longueurs similaire à la tour de Trèves[348] et en bien d'autres édifices médiévaux. Quant aux mesures relevées lors de travaux de restauration ou lors de fouilles, elles montrent une très grande variété des valeurs qui ne saurait être mise en rapport avec nos présentes observations.

Pour la pierre de Saint-Aignan, 2,5 pieds n'est donc pas la longueur uniforme de chaque quartier, mais bien la longueur moyenne que devait présenter chaque lot de cent quartiers puisqu'ils étaient achetés au cent. Les dimensions moyennes des pierres variaient en fonction des carrières et, sur les dix provenances répertoriées, seules deux longueurs moyennes de quartiers de pierres nous sont données par les textes. Il est donc impossible d'aboutir, à partir du compte de construction, au calcul du volume mis en œuvre au cours de l'année 1495-1496. L'observation du parement de la tour des Minimes permet de proposer, en revanche, un ordre de grandeur. D'après nos mesures, la longueur moyenne des pierres de la tour des Minimes se situe autour de 50 cm, soit 30 cm en dessous de la norme théorique des quartiers de Saint-Aignan (2,5 pieds correspondant à 80 cm). Les 4 309 quartiers de pierre de Saint-Aignan achetés au cours de l'année 1495-1496 représentent 14% des 29 182 quartiers totaux ; on peut donc estimer que les quartiers de Saint-Aignan comptaient parmi les plus longs. En outre, les pierres mesurées présentent une hauteur moyenne de 30 cm pour une trentaine de centimètres de profondeur. Au cours de l'année 1495-1496, environ 1 300 m^3 de pierre de taille furent ainsi mis en œuvre.

Pour se rendre compte de la quantité que pouvait représenter ces 29 182 quartiers de pierres, on estime qu'au XIX^{e} siècle, un carrier extrayait approximativement quelques 8 000

[348] Lucie Gaugain, *Trèves (Maine-et-Loire) : étude d'une tour-résidence militaire dans son environnement*, mémoire de master sous la direction d'Alain Salamagne, Université François Rabelais, CESR, 2005, 3 vol.

pierres de taille par an[349]. En 1862, le port de Cunault (Maine-et-Loire)[350], qui était des plus actifs dans l'exploitation tuffelière en Anjou, exporta au cours de l'année 21 000 tonnes de tuffeau[351]. Le tuffeau a une densité moyenne de 1,4 lorsqu'il est sec, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est mis en œuvre car gorgé d'eau il doit approcher d'une densité de 1,7. En considérant des blocs de 50 x 30 x 30 cm, ce qui correspond à un volume de 45 dm^3, chaque bloc aurait pesé 70 kg au maximum. Toutefois, il ne s'agit ici de parallélépipèdes rectangles et les pesées réalisées sur le terrain[352] suggèrent plutôt une masse égale ou inférieure à 50 kg. Ces quartiers étant transportés par voie d'eau devaient être chargés et déchargés puis acheminés jusque sur le chantier lui-même. Compte tenu des problèmes d'accès au site, qui ne sont pas négligeables à Amboise, puis d'échafaudages et de levage, une masse moyenne d'environ 40 à 50 kg par quartier nous semble tout à fait acceptable. Aussi, le chantier de construction du château aurait-il consommé, uniquement en quartiers de pierres, autour de 1 500 tonnes de tuffeau en un an, soit à peu près le 1/14 de ce qu'exportait Cunault au milieu du XIX^{e} siècle. Nous n'avons joint à ce calcul ni les moellons, ni les innombrables pierres achetées au détail que nous étudierons par la suite. L'ampleur du chantier est ainsi établie et on peut se demander si la multiplication des lieux d'approvisionnement ne s'expliquerait pas par l'importance du chantier : une unique carrière aurait-elle été capable de répondre à une telle demande ?

Avec 8 045 quartiers pour l'année 1495-1496 la carrière de Lussault fournit le plus grand nombre de pierres (**cf. Tome III fig. 622, p. 1125**). Lussault est située à 6 km à l'ouest d'Amboise, sur le bord de Loire. Les textes différencient parfois la « perriere du roy »[353] de celle du Bas-Lussault[354]. Viennent ensuite, Malvau (7 111 quartiers) située à 2 km d'Amboise, Bourré (6 111 quartiers), qui se tient au bord du Cher, sur la rive droite, à 3 km en

[349] J.-Y. Hunot, E. Litoux et D. Prigent, « Un chantier de construction du XV^{e} siècle : le château de Montsoreau (Maine-et-Loire) », dans les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris, 2008, p. 195-206.

[350] Cunault se situe sur la rive gauche de la Loire à une quinzaine de kilomètres de Saumur. Ce village, comme tous ceux qui s'étendaient depuis Montsoreau jusqu'aux Rosiers-sur-Loire vivaient de l'exploitation des carrières de tuffeau. La pierre y était d'une qualité rare et jusqu'au XIX^{e} siècle, plus de 80% de la population étaient carriers de père en fils.

[351] Viviane Manase, « Histoire des ports en Anjou », *La revue des Pays de la Loire, 303, Arts, Recherches et Créations*, n°XLIX, 2^{e} trimestre 1996, p. 29-35.

[352] D. Prigent, communication personnelle.

[353] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°254v°.

[354] La nature géologique des sols indique deux types de tuffeau à Lussault : du tuffeau blanc en bord de Loire et du tuffeau jaune sur les hauteurs. La pierre dure est parfois dite de Lussault ; dans ce cas, il pourrait s'agir du tuffeau jaune. La « perrière du roy » qui se trouve à Lussault pourrait quant à elle être une carrière de tuffeau blanc. Cependant, les appellations ne sont pas assez systématiques pour cerner avec certitude les différences entre ces deux pierres.

amont de Montrichard. Cette pierre est acheminée par voie d'eau comme les autres, ce qui implique de descendre le Cher jusqu'à Saint-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) sur 35 km, puis de remonter la Loire jusqu'à Amboise sur 28 km. Enfin, la carrière de Saint-Aignan fournit la quantité non négligeable de 4 309 quartiers de pierre ; située sur les bords du Cher, l'acheminement est identique au précédent mais le lieu est bien plus éloigné d'Amboise, puisque 50 km le séparent de Bourré. Placée entre l'Indre et le Cher, la carrière la moins facilement accessible est celle de La Ronde. La pierre aurait pu descendre au fil de l'eau jusqu'au Port-d'Ablevois (Indre-et-Loire) distant de 65 km de Loches puis remonter encore sur 65 km jusqu'à Amboise, mais on préfère aller la chercher par la route, en passant par Chédigny[355].

Les autres carrières durent fournir un approvisionnement d'appoint qui va de 287 quartiers pour la pierre de Limeray (Indre-et-Loire) ou de Saumur (232 quartiers, dont 187 grands), à quelques 400 quartiers pour Les Terriz (à côté de Saint-Aignan[356]) ainsi que pour les Caves près le Couldray (Indre-et-Loire). Enfin la pierre dure fut commandée en moindre quantité. On en dénombre 25 quartiers durant l'année alors que les « perriers » à la tâche[357] en transformèrent plus de 9 000 quartiers. Très ponctuellement les pierres de Lussault[358] ou de La ronde sont qualifiées de dures, ce qui rend l'identification de cette pierre dure délicate car, finalement, on ne peut systématiquement identifier sa provenance.

Le prix des matériaux ne variait pas seulement en fonction de l'éloignement des lieux d'approvisionnement. Certaines pierres étaient plus prisées que d'autres, sans doute en

[355] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°68r°-v° : « A Michault Despaigne, charretier dudit Beaulieux, pour la voicture et charroy de quatre pierre a faire entablement de petite marche estans partit de neuf marches et deux autres marches le tout de ladite perriere de La Ronde cydessus bailler par Pierre de Beaulieu et aussi des autres parties cy dessus baillee par ledit Jehan Tymer et Jacquet Bonnevie fait au temps dessusdit depuis ladite perriere jusques audit chastel a esté baillé pour tout par cedit commis et par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 10 ℓ. 6 s. 8 d. ».

[356] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°199r° : « A Colas Byart, perrier de Sainct Aignen, pour ung cent troys quarterons de quartiers de pierre de la dicte perriere des Terriz pres ledit lieu de Sainct Aignen par lui baillé et livré au port dudit Amboise au temps dessusdit pour employer esdits ediffices aupris de 25 s. t. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 43 ℓ. 15 s. t. ».

[357] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°134r° : « A Pierre Luneteau, maçon, pour avoir taillé troys cens et demy quarteron de quartiers de pierre dure aupris de 40 s. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 6 ℓ. 5 s. t. ».

[358] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°131r° : « A Guillaume Brosse, maçon, pour avoir taillé au temps dessusdit ung pillier de pierre dure de la perriere de La Ronde a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les deux parties ensuivans appert la somme de 50 s. t. ».
f°73r° « A Jehan Taboureau, maçon, pour avoir taillé en tache audit moys de novembre deux cens ung quarteron de quartiers de pierre dure de la perriere de Lussault aupris de 60 s. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 4 ℓ. 10 s. ».

fonction de leur qualité intrinsèque. Le compte de construction de 1495-1496 fournit toujours le prix « au cent », et les quantités commandées individuellement demeurent très variables, allant de 5[359] à 1 355 quartiers[360].

Sont ainsi relevés les prix suivants :

- La pierre de Malvau revient à 5 ou 6 ℓ. t. au cent, livrée au port ;
- La pierre de Lussault est à 8 ℓ. t pour une livraison au port ;
- la pierre de Bourré coûte entre 8 ℓ. t. lorsqu'elle arrive au port et 1 0 ℓ. t. lorsqu'elle arrive au château, ce qui est toutefois plus rare ;
- La pierre de Saumur, qui fait pourtant partie des carrières les plus éloignées, ne coûte que 5 à 8 ℓ. t., même sous forme de grands quartiers [361]. Elle est livrée au port et compte tenu des quelque 110 km qui doivent être parcourus à contre courant sur la Loire, son prix semble faible et indique sans doute un manque de qualité ou une absence d'engouement pour cette pierre ;
- La pierre des Terriz atteint 27 ℓ. t. le cent en étant livrée au port ;
- Les pierres de Saint-Aignan et de Belleroche sont les plus coûteuses, entre 25 et 30 ℓ. t. le cent pour être livrées au port.

On constate donc que les transports remontant le courant, qui sont nécessairement plus lents, ne semblent pas pour autant avoir influencé le choix des constructeurs. La sélection d'une pierre était aussi fonction de l'utilisation projetée. Les pierres achetées sont souvent qualifiées en relation avec leur fonction dans le bâtiment ce qui, d'une part, semble indiquer que les pierres arrivent grossièrement épannelées sur le chantier et, d'autre part, permet aussi de réduire au minimum la charge transportée par les gabarres, les charrois. La dénomination des pierres correspond d'ailleurs au travail des tailleurs de pierre payés à la tâche pour la réalisation des nervures d'ogives, des « pierres pendans », des piliers, des marches petites ou grandes, ou tout simplement des quartiers. On peut donc supposer qu'ils recevaient des blocs plus ou moins épannelés auxquels ils finissaient de donner leur forme.

---

[359] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°62r° : « A eulx pour cinq quartiers dudit lieux aupris de trente livres t. le cen a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par leur quictance rendue sur la partie precedent servant cy appert la somme de 30 s. ».

[360] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°251r°-v° : « A Jehan Huguet dit Billecte, perrier dudit Bourray, pour le nombre de 13 cens 55 quartiers de pierre dudit lieu de Bourray par lui baillez et livrez audit chastel au temps dessus dit pour employer au fait desdits ediffices aupris de 10 ℓ. t. le cent a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 135 ℓ. 10 s. ».

[361] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°66r° : « A Guillaume Chappy, perrier de Saumur, pour ung cens et demy grans quartiers de pierre dudit lieux de Saumur par lui baillez et livrez comme dessus aupris de cent solz le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 7 ℓ. 10 s. t. ».

Le terme courant de « blocz » ou « blotz »[362] ou de « demi blotz » désigne des pierres bien calibrées. La livraison de l'année 1503 donne pour longueur 3 pieds, soit un peu moins de 1 m, pour hauteur 14 pouces, soit une cinquantaine de centimètres et, pour profondeur 3 pieds. Le fait que la profondeur soit précisée laisse penser qu'ils sont employés dans des endroits apparents. Le coût de ces pierres calibrées, toujours vendues à l'unité, est très variable mais nettement supérieur à celui des quartiers. Il est compris entre 7 à 8 s. et 25 s. Vendus au cent, ils seraient revenus à un prix compris entre 35 t. et 125 ℓ. t., soit sept à vingt-cinq fois plus élevé que celui des quartiers. Leur transformation par les tailleurs de pierre n'est jamais mentionnée, ce qui confirme bien qu'ils étaient utilisés tels quels et ce qui explique aussi qu'il soit plus coûteux à l'achat.

Ainsi, si plusieurs carrières étaient nécessaires pour répondre à la demande considérable du chantier d'Amboise, force est de constater que les constructeurs possédaient une indéniable connaissance de la pierre et que chaque type de tuffeau, blanc ou jaune, était employé en fonction de ses qualités mécaniques. Toutefois, il est difficile de définir l'utilisation de chaque pierre à partir de notre texte. Appartenant à des couches géologiques proches, il est très courant que les tuffeaux jaunes et blancs affleurent à proximité l'un de l'autre. De fait, seule une investigation géologique des pierres en place dans la tour des Minimes suivie d'un décompte minutieux de ces pierres pourraient nous permettre d'identifier formellement si l'on employa le tuffeau blanc ou le tuffeau jaune existant en un lieu. Les recherches d'André Mussat sur « La rivière et la carrière : l'exemple des Pays de la Loire »[363] ont porté sur les qualités propres à chacun des tuffeaux. On distingue en effet ordinairement trois grands types de tuffeau : le tuffeau blanc de bonne qualité fut largement exporté ; le tuffeau jaune, plus grossier, était destiné à un usage essentiellement local, et enfin le tuffeau gris de qualité médiocre a surtout été employé à l'époque contemporaine. De couleurs et de textures différentes, leurs qualités sont variables et, au sein même d'une carrière, la qualité change en fonction des différents bancs de pierre exploités. Selon l'auteur, depuis la construction de la nef de Saint-Benoit-sur-Loire, la renommée de la pierre de Bourré n'était plus à faire et un *portus* spécialisé s'y était installé. Pour l'auteur, la pierre de Lussault est un calcaire coquillier qui servait pour les escaliers. Nous avons en effet observé dans les vis anciennes et bien conservées, comme la vis hexagonale du logis Charles VIII ou la petite vis de la herse, que

[362] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°125r° : « A Guillaume Briçonnet de Sainct Aignan pour douze grans blotz et six demyz blotz de pierre de la perriere de Tierriz pres ledit lieu de Sainct Aignan par lui baillez et livrez autemps dessusdit au port dudit Amboise pour employer comme dessus aupris de 15 s. chacun grant botz et 7 s. 6 d. chacun demy blot a esté pour ce payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 11 ℓ. 5 s. t. ».
[363] A. Mussat, « La rivière et la carrière… », *op. cit.*, p. 11-26.

leur construction était en calcaire coquillier, mais les 8 045 quartiers de pierre de Lussault qui furent livrés en 1495-1496 représentent environ 30% de la pierre achetée cette année, or les escaliers n'auraient su consommer à eux seuls une telle quantité de pierre. D'après la carte géologique[364], une partie des carrières de pierre de Lussault fournissent du tuffeau jaune, pierre plus dure que le tuffeau blanc qui a pu être employée à l'édification des soubassements des bâtiments. Rappelons à ce propos que le chantier de la tour des Minimes débuta cette année-là.

La masse volumique des tuffeaux[365], qui est proportionnelle à leur porosité (de 35% à plus de 50%), varie de 1,20 à 1,65 g/cm^3. Pour la plupart des tuffeaux, la résistance à la compression approche 9 MPa, mais les extrêmes atteignent 5 MPa et plus de 20 MPa[366]. Les pierres les plus légères sont en général moins résistantes à la compression et leur emploi est réservé aux voûtes. Parmi les carrières évoquées dans le compte, celle de Bourré fut utilisée pour les « pierres pendans », ce que nous appellerions les pierres de voûtains, ou voussoirs. Les quelques 14 000 pierres constituant encore aujourd'hui les voûtains de la tour des Minimes représentent environ la moitié des 29 370 « pierres pendans » achetées au cours de l'année 1495-1496.

Les traités de Philibert Delorme (1510-1570) et de Félibien (1619-1695), repris en 1685 par l'architecte Jules-Hardouin Mansart (1646-1708) au moment des travaux de Louis XIV (1638-1715) à Chambord, semblent correspondre aux connaissances empiriques des « perriers » des vallées ligériennes[367]. Ils confirment que les pierres dures étaient réservées aux assises les plus basses du rez-de-chaussée, tandis que la pierre de Bourré servait « en assise aux parements des murs de face et de refend » ; la pierre de Belleroche quant à elle devait servir aux croisées. Malheureusement, l'étude géologique des carrières mentionnées dans le compte de 1495-1496 n'a pas été menée.

Après consultation de la transcription lacunaire du compte de construction de 1495-1496 publiée par Louis de Grandmaison[368], André Mussat considère que la pierre provenant de la carrière de La Ronde « près Loches » est connue pour sa dureté et qu'elle a dû servir, à Amboise, à élever le soubassement des bâtiments. Pour notre part, nous n'en avons décompté

[364] Carte géologique du BRGM, http://www.geoportail.fr/visu2D.do?ter=metropole.
[365] D. Prigent, « La Loire et les matériaux… », *op. cit.*, p. 236.
[366] *Idem.*
[367] On peut aussi citer « Le rapport de l'Académie royale d'Architecture sur la provenance et la qualité des pierres employées dans les anciens édifices de Paris et de ses environs demandé en 1678 par Colbert surintendant des Bâtiments », *Revue générale d'Architecture et des Travaux publics*, vol. 10, 1852, p. 194-344.
[368] Louis de Grandmaison, *Compte de construction du château royal d'Amboise (1495-1496)*, Paris, 1912, 60 p.

que douze grands quartiers, quantité minime qui ne permettrait pas d'élever les soubassements d'un édifice même extrêmement petit. En revanche, des marches d'escalier, des piliers ou des pavés viennent de cette carrière, ce qui témoigne en effet de sa dureté.

Nos observations permettent donc de compléter ces connaissances : les marches, les pavés et les piliers, dont on précise pour certains la destination au jardin, sont en pierre de La Ronde[369] et dans une moindre mesure en pierre de Saint-Aignan[370]. Les pierres de Lussault et de Malvau sont livrées, outre les quartiers cités précédemment, en sentines de moellons : 687 pour Malvau et 55 pour Lussault. La pierre de Bourré, lorsqu'elle n'est pas en quartiers, sert aux voûtains : 29 370 « pierres pendans » pour voûte sont ainsi achetées. La carrière des Terriz est caractérisée par une production variée ; on décompte : 44 pierres parpaings, 2 « accouldoires », 22 « blotz », 9 pierres aux dimensions précises, 403 quartiers, 217 pierres pour ogives, 19 pierres pour clef dont 10 de 5 pieds de long (165 cm ; peut-être des linteaux), 2 pierres pour piliers de 2 toises de long (environ 4 m) sur 2,5 pieds de côté (80 à 85 cm) et 5 de 5 pieds de long, 10 « pierres pour clervoyes » et 124 pierres pour doubleaux. La pierre de cette carrière doit offrir une forte résistance à la compression car la plupart de ces pierres sont utilisées pour des organes de soutien. La pierre de Belleroche n'est, pour sa part, utilisée qu'au cours du premier rôle, soit entre les mois d'octobre et de décembre 1495. Destinée à de multiple usages, ses qualités sont sans doute proches de celles de la pierre des Terris ou de Saint-Aignan ; on commande ainsi : 1 linteau de 8 à 9 pieds de long (260 à 292 cm), 2 pierres de 4 pieds de long (130 cm), 9 pierres, 11 pierres parpaings, 30 pierres pour meneaux, 23 « blotz », 10 « demi blotz », 17 quartiers, 2 pierres pour piliers, 3 pierres pour doubleaux, 18 pierres pour ogives, 1 pierre pour meneau et 31 « pierres pour clervoyes ». Enfin, la pierre de Saint-Aignan semble la plus polyvalente. Pouvant être mise en œuvre sous forme de parement, de pierre longue, de pièce de soutien ou de pierre pour voûtains, elle est la seule à être utilisée pour chacune des dix-huit catégories que nous avons relevées dans le compte de construction de 1495-1496. Ainsi on achète : 2 « accouldoires », 1 grande pierre, 1 meneau, 560 pierres parpaings, 17 « demi blotz », 1 340 « blotz » dont 213 sont destinés aux « clervoyes », 4 309 quartiers, 982 pierres pour ogives, 57 pierres pour clefs, 4 pierres pour

[369] Au cours de l'année, 21 petites marches de 165 cm de long, 13 grandes marches de 231 cm de long, 76 autres petites marches, 1 pilier de 230 cm de long, 2 grands piliers, 22 corbeaux, 1 grande pierre pour la fontaine, 18 pierres de 1 m à 1,3 m de long et 200 m de pavé sont taillés en pierre de La Ronde.
[370] Au cours de l'année, 2 piliers, 2 grands piliers, 9 petites marches et 1 à pavé large sont taillés en pierre de Saint-Aignan.

courges, 27 pierres pour doubleaux, 5 pierres pour « clervoyes », 11 pierres pour corbeaux, 126 pierres pour piliers, 6 pierres pour claveaux.

Pierre (carrières)	**Quantité**	**Prix à l'achat** (livré au port sauf indication contraire)	**Emploi**	**Distance du château**
Les Caves (près du Couldray)	- 400 quartiers	- 8 ℓ. t.	- Parement	7 km
Bas-Lussault	- 8045 quartiers - 55 sentines de moellon	- 8 ℓ. t le cent - 15 s. t. la chalandée[371]	- Parement - blocage	6 km
Malvau	- 7 111 quartiers - 687 sentines de moellon	5 ou 6 ℓ. t. le cent - 7 s. 6 d. t. la chalandée	- Parement - blocage	2 km
Limeray	- 237 quartiers - 16 grands « blotz » - 247 cm de pavé	- 17 ℓ. t. le cent - 8 s. t. ou 8 s. 4 d. t. - 25 s. t. la toise	- Parement -Pavé	5 km
La Ronde « près Loches »	- 21 petites marches de 165 cm de long - 13 grandes marches de 231 cm de long - 76 autres petites marches - 1 pilier de 230 cm de long - 2 grands piliers - 200 m de pavé - 21 pierres pour « entablement » - 22 pierres pour corbeaux - 1 grande pierre pour la fontaine - 18 pierres de 1 m à 1,30 de long	- 7 s. 6 d. t. pièce[372] - 17 s. 4 d. t. pièce - 17 s. 6 d. t. pièce - 36 s. t. pièce - 25 s. t. les deux - 15 s. t. la toise - 11 s. 3 d. t. à 11 s. 8 d. t. pièce - 16 s. 8 d. t. - 60 s. t. - 16 s. 8 d. t.	- Marches - Piliers - Pavé	35 km (par la route de Bléré)
Les Terrys	- 400 quartiers - 44 pierres parpaings - 1 « accouldoire » - 22 « blotz » - 1 pierre pour meneau - 9 pierres (aux dimensions précises) - 217 pierres pour ogives - 19 pierres pour clefs dont 10 de 165 cm	- 27 ℓ. 10 s. t. le cent - 10 s. t. pièce - 17 s. 6 d. t. pièce - 17 s. 6 d. t. pièce - 17 s. 6 d. t. pièce -17 s. 6 d. t. pièce - 17 s. 6 d. t. pièce - 27 ℓ. 10 s. t. le cent - 27 s. 6 d. pièce - 27 s. 6 d. pièce - 20 s. t. pièce - 10 à 20 s. pièce	- Parement - Organes de soutien	63 km

[371] Ce prix ne concerne que le travail des carriers puisque la pierre appartient au roi : *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°63v° : « A eulx pour avoir tiré de ladite pierre le nombre de unze chalandees de moison par eulx rendu et livré au temps dessusdit audit port d'Amboise aupris de 15 s. la chalandé a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par leur quictance cy devant rendue appert la somme de 8 ℓ. 5 s. t. ».

[372] Pour la pierre de La Ronde, les prix sont donnés ici sans compter le transport en charroi.

	- 2 pierres pour piliers de 4 m sur 80 à 85 cm de côté, - 5 pierres de 165 cm de long - 10 « pierres pour clervoyes » - 124 pierres pour doubleaux			
Bourré	- 6 111 quartiers - 29 370 « pierres pendans »	- 8 ℓ. t. le cent (10 ℓ. t. au château) - 35 s. t.	- Parement - Voûtains	63 km
Saumur	- 232 quartiers, dont 187 grands	- 5 à 8 ℓ. t. le cent	- Parement	110 km
Saint-Aignan	- 4 309 quartiers - 2 « accouldoire » - 1 meneau - 560 pierres parpaings - 17 « demi blotz » - 1 340 « blotz » dont 213 destinés aux « clervoyes » - 982 pierres pour ogives -57 pierres pour clefs - 4 pierres pour courges - 27 pierres pour doubleaux - 5 pierres pour « clervoyes » - 11 pierres pour corbeaux - 126 pierres pour piliers - 6 pierres pour claveaux	- 25 et 30 ℓ. t. le cent - 10 s. t. pièce - 17 s. 6 d. t. pièce - 8 s. 4 d. t. pièce - 7 s. 6 d. t. - 15 à 25 s. t. pièce - 27 ℓ. 10 s. t. le cent - 25 s. t. pièce - 25 s. t. pièce - 7 s. 4 d. t. à 8 s. 4 d. t. pièce - 15 à 20 s. t. pièce - 12 s. 13 d. t. pièce - 20 s. t. pièce - 8 s. 4 s. t. pièce	- Parement - Baie - Nervures d'ogives - Organes de soutien - Voûtains	113 km
Belleroche	- 2 pierres de 130 cm de long - 2 pierres de 265 à 297 cm de long pour linteau - 9 pierres - 11 pierres parpaings - 30 pierres pour meneaux - 23 « blotz » - 10 « demi blotz » - 17 quartiers - 2 pierres pour piliers - 3 pierres pour doubleaux - 18 pierres pour ogives - 31 « pierres pour clervoyes »	- 20 s. t. pièce - 70 s. t. pièce - 20 s. t. pièce - 10 s. t. pièce - 17 s. 6 d. t. - 20 s. t. pièce - 10 s. t. pièce - 30 s. t. - 25 s. t. pièce - 10 s. t. pièce - 28 ℓ. 10 s. t. le cent - 20 s. t. pièce	- Organes de soutien	113 km

Les tailleurs de pierre

Au cours de l'année 1495-1496, les tailleurs de pierre, payés à la tâche, sont entre treize et vingt-sept. Ils taillent : des quartiers de pierre ou de pierres dures, des piliers, des « pierres pendans », des pierres d'ogives, des marches, des pavés et des « pierres de clervoyes ».

Les rémunérations variées sont, sans doute, dictées par le temps de travail et la pénibilité ainsi que la nature et la spécialisation de la tâche. Ainsi, tailler un cent de quartier de pierre de taille est rémunéré 40 s. t. (2 ℓ. t.) ; un cent de « pierres pendans » rapporte entre 4 s. 3 d. t. et 6 s. 8 d. t. ; les pavés reviennent à 20 s. t. la toise[373]. La taille des nervures d'ogives à 3 s. t. pièce se révèle être le travail le plus prisé, mais probablement aussi le plus délicat. Cependant, il est bien difficile d'étalonner le travail des ouvriers et les rémunérations ne sont pas toujours cohérentes à nos yeux car nous manquons de précisions : par exemple Pierre Chaimeleau, maçon, reçoit 4 ℓ. 10 s. t. « pour avoir taillé en tache au temps dessusdit ung pillier de pierre dure contenant huit piedz de long pour servir ausdits ediffices », puis 32 s. t. (soit 1 ℓ. 12 s. t.) « pour avoir taillé quatre petiz pilliers de pierre de la perriere de La Ronde pour servir comme dessus au pris de 8 s. piece » et 25 s. (soit 1 ℓ. 5 s. t.) pour « avoir taillé ung autre petit pillier de pierre dure pour servir comme dessus »[374].

On constate que durant la période hivernale aucune journée de « perriers » travaillant à la taille des pierres n'est décomptée sur le chantier, qui n'est pas interrompu pour autant. L'extraction du tuffeau se pratiquant en carrières souterraines[375], on peut supposer qu'en hiver les carriers travaillaient sous terre, à l'abri des intempéries, et, qu'à la belle saison, ils taillaient les pierres pour le chantier castral. En hiver, lorsque les glaces entravaient la circulation fluviale, la taille de pierre continuait mais les pierres étaient commandées dans les carrières plus proches de Lussault et de Malvau[376]. Pour la plupart des journées de charretiers, le compte ne précise pas à quelle tâche elles étaient employées. On ne peut donc pas exclure que, ponctuellement, en période de crue ou lorsque la Loire charriait des glaces, on ne soit pas allé chercher la pierre par la route. Enfin, on note les neuf « rotées » de bois qui furent achetées « pour servir a faire du feu pour degeller les pierres pour faire besoigner les maçon au temps d'iver »[377]. En outre, un scieur de long fut rémunéré pour 8 rotées de bois « baillées

[373] Ici la mesure semble linéaire, comme pour le quartier ; il n'est jamais question de toise carrée. Cependant, rien n'est certain car pour tailler une toise de pavé, les tailleurs sont rémunérés cinq fois plus que pour tailler cent pierres de voûtains.
[374] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°69r°-70r°.
[375] Sur l'extraction du tuffeau, consulter : Daniel Prigent, « Exploitation et commercialisation du tuffeau blanc (XV^e^-XIX^e^ siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'ouest (Anjou, Maine, Touraine) : mines, carrières et sociétés dans l'histoire de l'ouest de la France*, sous la direction de Jean-Luc Marais, Tome 104, 1997, n°3, p. 67-80 et plus particulièrement p. 70. Daniel Prigent, « L'exploitation du tuffeau en Maine-et-Loire », *Dossiers histoire et archéologie*, 1986, n°106, p. 85-88. Et, Daniel Prigent, « Les techniques d'exploitation du tuffeau en Anjou » dans *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, sous la direction de Odette Chapelot et Pierre Benoit, Paris, 1985, p. 255-270.
[376] La carrière de Bourré ne livre que 305 quartiers au cours du second rôle contre 964 au cours du troisième rôle et 2850 « pierres pendans » contre 11 040.
[377] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°168r°.

et livrées au mois de decembre pour chauffer et dejeler lesdites pierres pendans dont les voultes ont esté faictes »[378].

Nous avons là une ébauche de l'organisation du chantier qui se dessine. La multiplicité des types de pierres et les destinations auxquelles elles étaient promises semblent signifier que les maîtres-maçons menaient plusieurs ouvrages à la fois, afin de ne pas ralentir la marche du chantier et d'éviter ainsi le renouvellement trop important des maçons.

La brique

Le travail de la brique est peu documenté par le compte ; cependant les mentions s'y rapportant nous permettent de localiser approximativement les travaux où elle fut employée et qui ne sauraient concerner la tour des Minimes, entièrement construite en pierre de taille de tuffeau. La quantité de brique employée est importante : 268 750 toutes catégories confondues. Le compte en différencie, en effet, trois sortes : 65 000 briques, 193 750 grosses briques et 10 000 petites briques. À titre comparatif, à Douai (Nord), pays de la brique par excellence, en 1394, on commandait 249 000 briques pour la construction du front d'Esquerchin-Ocre qui allait durer quatre ans. Ce front de 295 m de long présentait une courtine de 2 à 4 m de hauteur, flanquée de quatre tours[379]. Fondations et soubassement étaient en pierre commune d'Antoing et grès, le reste en briques. Les 249 000 briques constituèrent ainsi environ le quart de la construction de ce front, soit sans doute une tour de 5 à 6 m de diamètre et 70 m de courtine – ce qui correspond, pour le parement de la face interne et de la face externe du mur à une surface développé comprise entre 280 et 560 m^2.

On constate aussi qu'aucune brique n'est commandée au cours du quatrième rôle qui couvre les mois de juillet, août et septembre 1496 et que l'achat le plus important, ayant lieu durant le premier rôle, représente, avec 130 750 grosses briques, environ la moitié du nombre total de briques livrées. Leur provenance est rarement précisée. Ces dernières arrivent au port d'Amboise depuis Autrèche (Indre-et-Loire) et Montlouis (Indre-et-Loire)[380]. Autrèche (Indre-et-Loire) se situe sur la route de Château-Renault (Indre-et-Loire) à Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire), à une quinzaine de kilomètres au nord d'Amboise ; le transport des briques

[378] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°85v°.
[379] Alain Salamagne, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Lille, 2001, p. 30, 70 et 164.
[380] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°73v°.

se fait par charroi puis par eau. Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) se trouve à 16 km en aval d'Amboise, sur la rive gauche de la Loire.

Les dimensions de chacune des trois catégories de briques et leur emploi ont pu être déterminés d'après nos observations de terrain. La grosse brique a été rencontrée dans la grande salle du logis Charles VIII[381]. Elle s'emploie sur une double épaisseur en carreaux-panneresses ; si ces briques présentaient bien les dimensions moyennes que nous avons relevées dans les rares parties non restaurées, soit 22 x 11 x 5,5 cm, 200 briques sont nécessaires pour paramenter 1 m² de maçonnerie. Les 193 750 grosses briques auraient donc couvert 968 m².

La brique a été retrouvée dans les tourelles circulaires du logis Charles VIII-François I^{er} (1,25 m de rayon intérieur). Chaque brique mesure 11 x 6 x 5,5 cm. On rencontre peu de panneresse, environ trois par assise, mais leur présence prouve bien, là aussi, une double épaisseur de parement. Au nombre de 65 000, elles permettraient de couvrir environ 160 m². Enfin, la petite brique s'observe ponctuellement sur le mur de soutien méridional du jardin qui révèle une technique de construction particulièrement intéressante (**cf. Tome III fig. 624, p. 1126**) ; nous y avons rencontré des grosses briques et des petites briques de 8,5 x 10 x 4,5 cm. Le mur est constitué d'une alternance d'assises de briques et de pierres. Tandis que le cœur du mur est élevé en petites briques et en moellons, le parement emploie, sous forme de placage, des grosses briques et des pierres de taille. Ainsi les pierres présentent une épaisseur d'environ 10 cm de manière à correspondre à celle des briques et il n'y a pas de carreaux panneresses. Dans les niches, les grandes briques sont utilisées pour les parties planes du dossier du banc, alors que la petite brique apparaît dans les angles incurvés, ce qui est conforme à l'emploi des différents modules de briques que nous avons observés dans la grande salle et dans les tourelles d'escaliers circulaires. Avec de telles dimensions, les 10 000 petites briques du compte n'auraient permis de construire que 45 m² de maçonnerie.

Enfin, le mur du logis des Sept Vertus, qui existe encore dans la rampe d'accès (**cf. Tome III fig. 623, p. 1126**), présente une mise en œuvre encore différente : les assises de carreaux alternent avec les assises de panneresses.

Le prix de revient des briques est donné au millier et varie entre 20 s. t. pour les petites briques, 23 s. 2 d. t. pour les briques et 26 s. 8 d. t. pour les grosses briques. Mais si nos

[381] La surface des quatre murs de la grande salle atteint approximativement 350 m².

observations de terrain correspondent bien aux trois modules de briques achetées, soit les grosses briques de 22 x 11 x 5,5 cm, les briques de 11 x 6 x 5,5 cm et les petites briques de 8,5 x 10 x 4,5 cm, les maçonneries en grosses briques sont moins coûteuses puisque 1 000 grosses briques couvrent une surface deux fois supérieure à celle couverte par autant de petites briques.

Aussi, le mètre carré de maçonnerie de parement en grosses briques revenait-il à environ 5 s. À titre comparatif et en supposant que les quartiers de pierre aient mesuré en moyenne 50 x 30 x 30 cm (**cf. p. 116**), six quartiers étaient nécessaires pour monter 1 m² de parement[382]. Le prix de revient était donc très variable : un parement en pierre de Bourré revenant à 9 s. 6 d. t. le m² contre 30 s. t. pour un parement en pierre de Saint-Aignan. Ajoutons au coût de la matière brute, la main-d'œuvre qui avait transformé le quartier en pierre de taille et qui était rémunérée 40 s. t. le cent, on arrivait à un coût de 11 s. 10 d. t. par m² pour de la pierre de Bourré et de 32 s. 4 d. t. pour de la pierre de Saint-Aignan.

On peut donc considérer qu'une maçonnerie en pierre de taille coûtait deux à six fois plus chère qu'une maçonnerie de brique. Cependant, un parement de grosses briques emploie quatorze fois plus de mortier qu'un parement de pierre ce qui réduit l'écart entre les deux matériaux[383].

Le mortier

Durant l'année 1495-96, le chantier s'approvisionna en chaux à hauteur de 2 813 pippes. On est à nouveau confronté au problème des anciennes mesures locales. D'après les données de Pierre Charbonnier et Abel Poitrinneau[384], en Indre-et-Loire, la pippe mesurait deux poinçons et le poinçon valait, à l'exception des mesures en cours à Reugny qui était largement au-dessus de la moyenne, entre 240 et 260 litres. À Tours, par exemple, les auteurs proposent une contenance de 265,160 litres pour 1 poinçon. On peut donc supposer que les pippes amboisiennes approchaient des 500 litres. En un an, 1 400 000 litres de chaux auraient donc été livrés pour le château. La chaux demeurait un poste de dépense important. Elle coûtait entre 10 s. et 11 s. 16 d. t. la pippe et 1 340 ℓ. t. furent dépensées à ce titre.

[382] Avec l'épaisseur des joints d'un parement (2 cm en moyenne) on atteint bien 1 m² de maçonnerie.
[383] Sur les parements de briques d'origine, nous avons mesuré l'épaisseur des joints de lit et des joints montant qui est égale à 1,5 cm en moyenne.
[384] P. Charbonnier et A. Poitrineau, *Les anciennes mesures locales…*, *op. cit.*, p. 105.

Nous n'avons pas effectué d'analyse de mortier mais, en considérant les résultats des études menées par Daniel Prigent[385] sur le sujet, on constate que la chaux représente en moyenne 30% de la masse du mortier une fois sec. Malheureusement nos calculs ne peuvent pas prétendre proposer des valeurs exactes car on ne sait pas si la chaux arrive vive sous forme de pierres calcinées[386] ou s'il s'agit de chaux éteinte sous forme de pâte[387]. En supposant que la chaux arrive vive[388] et en considérant que la plus grande partie de la chaux a été utilisée durant l'année, on peut évaluer qu'un minimum de 4 220 000 litres de mortier fut préparé. Le chiffrage en m^3 est sans doute plus parlant et correspond à environ 4 200 m^3. À titre comparatif, la construction du corps de logis du château de Montsoreau (Maine-et-Loire) aurait demandé la mise en œuvre de 3 320 m^3 de mortier[389] ; mais rappelons que la brique, absente à Montsoreau, consomme énormément de mortier.

La quantité de sable[390], ou « sablon », employée pour le mortier est toute aussi difficile à évaluer car, par exemple, « Jehan Legier, perrier de Malvau »[391] est rémunéré 5 s. t. par jour pour « amener du sablon audit port » durant 7 journées avec sa sentine. On ne sait donc pas à quelle distance du port il allait chercher le sable et donc combien de voyages il pouvait effectuer dans la journée. On compte de la même manière, au cours du quatrième rôle[392], 17 autres journées effectuées par plusieurs personnes. Les paveurs étant quant à eux tenus de fournir « pavé, sablon, charroy et autres choses a ce necessaires »[393], notre analyse du sable consommé pour le mortier n'est pas faussée. D'une manière générale, on observe à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque Moderne que la granulométrie de l'agrégat du mortier est relativement régulière ce qui induit un tamisage ou tri préalable à l'emploi du sable.

[385] J.-Y. Hunot, E. Litoux et D. Prigent, *Un chantier de construction du XV^e siècle…*, *op. cit.*, p. 195-206.
[386] À propos du transport de la chaux vive se reporter à : Stéphane Büttner, Arnaud Coutelas, Christine Oberlin, Bénédicte Palazzo-Bertholon, Daniel Prigent et Franck Suméra, sous la direction d'Arnaud Coutelas, *Le mortier de chaux*, Paris, 2009, p. 58-60.
[387] À propos de l'extinction de la chaux vive se reporter à : S. Büttner, A. Coutelas, C. Oberlin, B. Palazzo-Bertholon, D. Prigent et F. Suméra, *Le mortier de chaux*, *op. cit.*, p. 5.
[388] C'est très souvent le cas car une fois la chaux éteinte sa durée d'utilisation est assez courte. Si l'on ne prend pas le soin de la garder à l'abri de l'air elle se solidifie en 24 à 48 heures.
[389] J.-Y. Hunot, E. Litoux et D. Prigent, *Un chantier de construction du XV^e siècle…*, *op. cit.*, p. 195-206.
[390] À propos du transport de l'agrégat du mortier se reporter à : S. Büttner, A. Coutelas, C. Oberlin, B. Palazzo-Bertholon, D. Prigent et F. Suméra, *Le mortier de chaux*, *op. cit.*, p. 65-70.
[391] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°253v°.
[392] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°278r°-v°.
[393] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°202r°.

La chaux est commandée à « Jehan Bourre chaussinnier demourant a Rilly »[394] (Rillé-sur-Loire se situe à 11 km en amont d'Amboise, sur la rive gauche, Loir-et-Cher). Les manœuvres préparent le mortier pour les maçons. Ils disposent d'une grande cuve, probablement en bois cerclée de fer[395], contenant l'eau nécessaire. On peut imaginer que l'utilisation de « cinq toise de gouttieres pour servir aux maçons a faire couler le mortier du hault en bas »[396] signifie que l'atelier préparant le mortier était resté sur le promontoire pendant les travaux de la tour des Minimes et qu'un tel système avait été mis en place pour éviter d'employer des poulies, des cordes et des sceaux qui auraient mobilisé à l'évidence plus d'ouvriers. Ces gouttières sont commandées à Pierre Beauhardi, couvreur ; le matériau dans lequel elles sont réalisées n'est pas indiqué mais on les suppose en bois car elles ne coûtent que 3 s. la toise. Sans destination précise, on trouve d'autres commandes de gouttières au même couvreur : 12 toises au cours du quatrième rôle.

Les maçons et les manœuvres

L'organisation du chantier se comprend aussi à travers le nombre d'ouvriers employés. Le chantier est sous les ordres de trois maîtres-maçons[397] : Colin Byart, Guillaume Senault et Loys Amangeart. Colin Byart est toujours cité le premier, ce qui pourrait être l'expression d'une plus grande considération, mais il reçoit, comme les deux autres, 6 s. 3 d. t. par jour. Au cours du premier rôle, il travaille 70 journées et touche la somme de 21 ℓ. 17 s. 6 d. t. Guillaume Senault et Loys Amangeart reçoivent, quant à eux, 20 ℓ. 6 s. 3 d. t. pour 65 journées. Sans être maître-maçon, Pierre Bridonneau, simple maçon, gagne lui aussi 6 s. 3 d. t. par jour.

Nous avons recensé 13 catégories de rémunérations. Au cours du premier rôle, Martin de Brucelle vient effectuer 16 journées payées 15 s. par jour. Gagnant plus du double des maîtres-maçons, il fut sans doute appelé à Amboise pour accomplir une tâche bien précise.

---

[394] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°205v°.

[395] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°229r° :« A Jehan de Sainct Cyre pour troys grans sercles par lui baillé pour servir a relier la cuve en laquelle on mect l'eaue pour faire le mortier a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle contenant quictance en la fin la somme de 4 s. ».

[396] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°78r°. La longueur de gouttière se limitant à 10 m, il s'agit sans doute d'un achat complémentaire.

[397] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°32v° : « A Colin Byart, maistre maçon, ayant la charge et conduicte avecques Guillaume Senault et Loys Amangeart, aussi maçons, du fait de la maçonnerie desdits ediffices pour 70 journees par lui misses et employees au temps dessusdit ou fait desdits ediffices au pris de 6 s. 3 d. t. pour chacune journee et despens a esté paiee par ce present commis par vertu dudit roolle cy rendu lequel servira cy apres comme par quictance dudit Colin Byart cy rendue appert la somme de 21 ℓ. 17 s. 6 d. t. ».

Viennent ensuite 74 maçons rémunérés 3 s. et 9 d. ; 1 maçon payé 3 s. et 6 d. ; 1 autre, 3 s. et 1 d. ; 59 des maçons touchent 2 s. 7 d. ; 7 d'entre eux, 2 s. 6 d. ; enfin, 1 maçon reçoit 2 s. et 1 autre 15 d. Cette hiérarchie demeure sensiblement similaire durant les quatre rôles.

On remarque qu'un même maçon[398] peut être rémunéré 3 s. 9 d. par jour au cours du premier rôle, puis 4 s. 2 d. par jour au cours du quatrième rôle. Notons que les tailleurs de pierre sont également qualifiés de maçons, que leur nombre varie entre 13 et 27 suivant les rôles et qu'ils sont payés à la tâche.

	Nombre de maçons			
Salaire journalier	1e rôle	2e rôle	3e rôle	4e rôle
15 s. t.	1	-	-	-
6 s. 3 d. t.	4	4	4	4
4 s. 2 d. t.	-	20	68	57
3 s. 9 d. t.	74	80	45	38
3 s. 6 d. t.	1	-	-	-
3 s. 5 d. t.	-	1	-	-
3 s. 4 d. t.	59	55	13	10
3 s. 1 d. t.	1	-	-	-
3 s. t.	-	6	1	-
2 s. 7 d. t.	9	-	-	-
2 s. 6 d. t.	7	4	3	6
2 s. t.	1	1	-	-
15 d. t.	1	-	-	-
Nombre total de maçons	157	171	134	115
Nombre de journées	9 313	7 626	7 331	6 937

On en vient naturellement à parler des effectifs de maçons besognant au château. On constate qu'environ 60% d'entre eux sont présents tout au long du chantier et plus de 20% d'entre eux se retrouvent dans 2 ou 3 rôles ; le renouvellement de la main-d'œuvre se limite donc à moins de 20%. Mais, au-delà du nombre de maçons qui œuvrent au chantier, le nombre de journées de travail est sans doute plus parlant pour évaluer l'avancement des travaux. Dans le premier rôle, 9 313 journées de maçons sont effectuées, dans le second 7 626, dans le troisième 7 331 et dans le quatrième 6 937. Le travail des maçons est donc allé en décroissant et ce n'est pas à la belle saison qu'on compte le plus de journées mais à l'automne 1495. Par ailleurs, le nombre maximum de maçons présents sur le chantier atteint 171 personnes au cours du second rôle alors qu'ont été effectuées 1 687 journées de travail de moins qu'au premier rôle où les maçons sont 157. Il nous semble possible d'expliquer cette activité accrue à la fin de l'année 1495 par la perspective de la « venue du roy »[399] qui devait

[398] C'est notamment le cas de Colas Habert. (*Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°99r° et 229v°).
[399] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°159r°.

rentrer d'Italie d'un moment à l'autre. Au mois de février 1496 la présence du roi est, en effet, attestée[400]. Cependant, on constate aussi que le nombre de maçons suit le rythme des saisons et compense ainsi la variation des heures de jour.

Le nombre de journées effectuées par trimestre varie entre 70 et 45 pour 80% des maçons et des manœuvres, le temps de travail moyen se situant autour de 55 journées. Certains ouvriers doivent fournir une main-d'œuvre d'appoint en travaillant moins de 20 jours ; on remarque d'ailleurs qu'ils correspondent souvent au cinquième des effectifs qui ne participe qu'à un seul rôle.

Il est aussi essentiel de mettre en relation le nombre de maçons avec le nombre de manœuvres. Leurs salaires ne sont pas forcément plus bas que ceux des maçons et sont plus homogènes, variant entre 3 s. et 3 s. 4 d. par jour ; quelques-uns touchent 2 s. 6 d. Ils sont 85 à 98 manœuvres sur le chantier et le nombre de journées de travail effectuées passe de 5 323 au premier rôle, à 3 617 au second, à 4 468 au troisième et à 5 148 au quatrième. Le rapport entre le nombre de maçons et le nombre de manœuvres est donc de 1,6 au premier rôle et au troisième, de 2,1 au second et de 1,3 au quatrième. Ces proportions sont assez variables d'un chantier à l'autre et peuvent s'inverser allant jusqu'à 2 à 3 manœuvres pour 1 maçon[401]. Ces variations numériques traduisent sans doute l'avancement du chantier, l'édification de certaines structures moins ornées progressant plus rapidement que d'autres. Nous n'avons aucune indication directe sur l'organisation des équipes de travail. Les 60 % de maçons présents tout au long de l'année constituent l'équipe permanente du chantier. Si nous sommes certains que le chantier de maçonnerie était mené par Colin Byart, Guillaume Senault et Loys Amangeart, le salaire homologue de Pierre Bridonneau pourrait laisser penser qu'il assurait une charge similaire. Mais nous ne connaissons rien du rôle réel des maîtres-maçons à Amboise. Quelles tâches assuraient-ils concrètement ? Il est probable que la conception générale des plans et la réalisation des gabarits pour les éléments moulurés, soient de leurs seules responsabilités. À Gisors (Eure), Étienne Hamon a pu vérifier qu'ils exécutaient les « moules »[402]. À Sens, Denis Cailleaux, quant à lui, énumère les responsabilités de Martin Chambiges sur le chantier de la croisée de transept de la cathédrale de Sens : « La première était d'établir le projet, de dresser les plans, de fournir les modèles de la future construction et

[400] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°138v° : « Autres charpentiers qui ont besoigné au temps dessusdit a abillier les ponts de dessus la riviere de Cisse a la venue du roy notre sire qui fut au moys fevrier l'an de ce roolle ».
[401] Communications personnelles d'Alain Salamagne et Daniel Prigent.
[402] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, p. 264.

de proposer des solutions adaptées aux problèmes techniques qui pouvaient apparaître au cours du chantier. La deuxième consistait à choisir les matériaux à employer, à sélectionner les fournisseurs et à réceptionner les fournitures. La troisième était de diriger les ouvriers et de leur répartir les tâches »[403]. Les « moules » ou « molles » ne figurent pas dans le compte de construction du château d'Amboise mais nous pouvons rapprocher du travail des maîtres-maçons, « (…) neuf paux de parchamin […] pour faire des pourtraiz pour les paintres et une main de papier fin (…) »[404], à l'instar de ce qu'Étienne Hamon rappelait dans son ouvrage : « En dehors de ces formes rigides destinées à un usage prolongé et conservées dans la loge, il faut imaginer les maîtres maçons dessinant sur des carnets ou sur des feuilles volantes d'innombrables croquis provisoires destinés à guider le travail des tailleurs de pierre, dans la confection d'ornements notamment »[405]. Pour ce qui est des effectifs, à Sens comme à Gisors, les « maçons ordinaires » sont au nombre de quatre à douze selon les années. Pour Étienne Hamon : « Ce nombre, qui peut paraître réduit, s'avère élevé comparé aux grands chantiers contemporains. Pour Sens, Denis Cailleaux a évalué le nombre moyen des maçons de la loge entre cinq et huit entre 1490 et 1517 »[406]. L'échelle à Amboise est tout autre. Au cœur de l'hiver (deuxième rôle du compte), 171 maçons œuvrent au château. Si les équipes habituellement rencontrées sur les chantiers de Martin Chambiges comptent 5 à 6 maçons, en revanche pour le très grand chantier du pont Notre-Dame à Paris, « à partir de juin 1500, les échevins désignèrent " cinq principaux maçons et tailleurs de pierre " qui devaient avoir chacun quatorze maçons et tailleurs sous leurs ordres »[407]. Par ailleurs, en 1495 à Amboise, au chantier de la tour de l'Horloge, 5 à 9 maçons étaient sous les ordres du maître-maçon Berthelot Cretien. Si nous nous fions aux effectifs des équipes les plus nombreuses, nous pouvons supposer qu'à Amboise elles étaient formées de 8 à 14 hommes ; ce qui, pour le deuxième rôle, aurait constitué 12 à 20 équipes. Chaque maître-maçon − ou assimilé comme tel − devait donc superviser 3 à 5 équipes.

Le bois d'œuvre

Comme pour les autres matériaux, la quantité de bois acheté pour le chantier paraît considérable. Une grosse commande eut lieu durant le premier rôle, au mois d'octobre. On

[403] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op. cit.*, p. 240.
[404] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°84v°.
[405] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…, op. cit.*, p. 264-266.
[406] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…, op. cit.*, p. 300.
[407] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…, op. cit.*, p. 302.

acheta à « Jehan Verron, marchant de boys demourant a Vouvrey sur Loire, unze cens trois quarterons et demy gros boys carré » et « troys quarterons d'autres boys carré » à Robin Rousseau[408]. L'unité n'est pas précisée mais il ne peut être question que de fûts ou de toises. Dans le premier cas, en considérant les chiffres avancés pour le château de Montsoreau (Maine-et-Loire)[409], chaque fût aurait mesuré en moyenne 7 m. Cependant, le linéaire ainsi obtenu paraît hors de toutes proportions : environ 8 300 m. Lors du second rôle, l'achat de bois carré est précisé en toises ; il y a donc tout lieu de penser que c'est bien l'unité adoptée dès le premier rôle et qu'il ne s'agit que d'une omission. Au total, durant le premier rôle, furent achetés 2 375 m linéaire de gros bois carrés et 150 m linéaires d'autres bois carrés.

À raison de 12 ℓ. t. le cent, le « gros boys carré » représentait un poste de dépense important s'élevant à 1 420 ℓ. 10 s. t., alors que le poste d'« autre boys carré », coûtant 8 ℓ. t. le cent, ne revint, au cours du premier rôle, qu'à 6 ℓ. t. Le bois venait de Vouvray (Indre-et-Loire), située à proximité immédiate d'Amboise, à 8 km sur la rive droite. On peut s'étonner que l'on exploitât peu le bois de la forêt d'Amboise qui relevait pourtant du domaine royal. Une unique mention en fait état : trois journées de charroi furent effectuées par « Loys Amangeart avec son charroy a troys chevaulx, pour amener du boys carré audit chastel tant de la forest dudit lieu que du port de la riviere au pris de 10 s. t. par jour »[410].

Au cours du deuxième rôle, on commanda au même marchand « seize cens soixante deux toises de boys carré commun » à 8 ℓ. t. le cent ; revenant à 132 ℓ. t., ce qui correspond à environ 3 324 m linéaire de bois. Il fournit aussi 75 toises de chevrons[411], soit 150 m, à 7 d. t. la toise ; mais on sait, dans ce cas précis, qu'ils sont destinés à la construction de la loge des maçons au Petit Fort. En outre, on acheta à « maistre Robert Trustain, une grosse piece de boy carré »[412] à 20 s. t. dont on ne connait ni les dimensions ni la destination.

---

[408] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°85v° : « A Jehan Verron marchant de boys demourant a Vouvrey sur Loire pour le nombre de unze cens trois quarterons et demy gros boys carré par lui baille et livre au port d'Amboise au moys d'octobre l'an de ce rolle pour employer au fait desdits ediffices aupris de douze livres le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 1 420 ℓ. 10 s. ».
« A Robin Rousseau, charpentier, pour troys quarterons d'autres boys carré par lui baille et livre au temps de ce roolle pour employer comme dessus aupris de 8 ℓ. t. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit rolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 6 ℓ. t. ».

[409] J.-Y. Hunot, E. Litoux et D. Prigent, *Un chantier de construction du XV^e siècle…*, *op. cit.*, p. 202.

[410] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°224v°.

[411] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°147r°.

[412] *Idem.*

Nous ne connaissons pas les normes du bois carré, outre le fait qu'il est équarri. À Montsoreau (Maine-et-Loire), Jean-Yves Hunot, Emmanuel Litoux et Daniel Prigent proposent deux catégories de bois carré : les fûts destinés aux charpentes qui mesurent 20 à 25 cm de diamètre et ceux des planchers atteignant 50 à 60 cm de diamètre. En se cantonnant à ces données, le gros bois carré d'Amboise serait dévolu aux planchers et le bois carré commun aux charpentes. Mais le nombre important de journées de scieurs de long qui ne sont que 2 puis 3 indiquent une transformation de ce bois : 64 journées de deux compagnons au premier rôle et 11 journées à deux au deuxième rôle auxquelles s'ajoutent 14 jours d'un scieur travaillant seul « a syer du boys carré, a faire repartaige et autres petiz boys pour le fait desdits ediffices »[413].

Les recherches de Gilles Blieck sur le bois et sa mise en œuvre dans le château dit de Courtrai à Lille (Nord) d'après les sources comptables, de 1390 à 1500, ont mis en lumière les différentes catégories de pièces de bois sciées, leurs qualités, leurs dimensions et leurs utilisations spécifiques[414]. Ainsi, dans un même fût, les premières planches sciées, de second choix, étaient employées « dans les cintres, les échafaudages ou mise en œuvre dans les communs du château ». Les plus belles planches pouvaient atteindre un demi-pouce (1,49 cm) d'épaisseur. À Amboise, le bois de « repartaige » a pu être affecté à la pose de planchers et de lambris, notamment dans les combles et dans les galeries. Gardons aussi à l'esprit qu'un gros bois carré pouvait être débité en quartiers. Les quelques indications dont nous disposons ne nous permettent pas d'attribuer formellement à tel ou tel édifice le bois livré. Il fut donc réparti au rythme du chantier. La pose de charpente suppose l'intervention consécutive des couvreurs. Au cours du premier rôle, les charpentiers, qui effectuèrent 1 806 journées, durent œuvrer au logis des Sept Vertus, puisqu'il fut couvert, à l'exception de sa rampe droite cavalière, durant cette période. La charpente de ce logis fut sans doute levée dans le gros bois carré débité en quartiers. Nous approchons des chiffres de Montsoreau, où c'est « un linéaire de 4 900 m de bois de brin équarris » qui fut « nécessaire pour les charpentes de couvertures »[415].

Au cours du second rôle, les scieurs de long intervinrent peu, ce qui correspond à la livraison de bois carré commun. Parallèlement, le travail des couvreurs diminua : le travail par

[413] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°147v°.
[414] Gilles Blieck, « Le bois et sa mise en œuvre d'après les sources comptables. L'exemple du château dit de Courtrai à Lille de 1390 à 1500 », dans les Actes du colloque de Lons-le-Saunier tenu du 23 au 25 octobre 1997, dans les Actes du colloque de Lons-le-Saunier tenu du 23 au 25 octobre 1997, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, sous la direction de Jean Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien, Besançon, 2003, p. 71.
[415] J.-Y. Hunot, E. Litoux et D. Prigent, *Un chantier de construction du XV^e siècle…*, *op. cit.*, p. 195-206.

marché passa à 100ℓ. t., contre 600 ℓ. t. au cours du premier rôle, alors que le travail à la tâche ne compta que 25 journées. Il est précisé que les couvreurs besognent à la rampe cavalière droite du logis des Sept Vertus et en divers endroits, notamment aux galeries du *donjon* puisqu'ils sont payés : « (…) Pour avoir couvert au temps dessusdit une gallerie ou montee pour monter a cheval du pié de l'ormau estant devant l'eglise sainct Florentin dudit lieux au grant corps de maison nouvellement fait audit chastel avecques le pavillon estant au bout de la montee et fournir d'ardoise fine, lathe, chanlate, clou grant et petit et autres choses necessaires a ladite construction conpreins en ce la couverture d'une gallerie estant au bout dudit corps de maison du costé devers le danjon dudit chastel et autres choses que lesdits couvreulx ont fourny et fait en oultre et par-dessus leur marché de la couverture et gallerie dudit grant corps de maison (…) »[416]. Ce qui implique une intervention préalable des charpentiers sur ces parties spécialement consommatrices de bois. Enfin, notons que le débitage et les éventuelles moulurations entraînent des pertes importantes dépassant 50%[417].

Les charpentiers n'étaient pas tenus de fournir le bois de charpenterie, pourtant c'est Robin Rousseau qui compléta le gros approvisionnement du premier rôle par « (…) troys quarterons d'autres boys carré (…) »[418], ce qui prouve que malgré les chiffres considérables, le calcul avait été fait au plus juste. Les troisième et quatrième rôles ne comportent pas d'achat de bois carré propre à la charpenterie. Au cours du troisième rôle, aucun bois ne fut acheté à part « une charretée de boys d'aulne »[419] et cinq pieds de même bois, et durant le rôle suivant c'est exceptionnellement un charpentier, Macé Huguet, qui fut rémunéré pour avoir « baillé et livré 73 toises de boys carré » au prix dérisoire de 2 s. la toise[420] ce qui laisse supposer que le bois ait été de moindre qualité et sans doute employé aux structures temporaires servant aux travaux de maçonnerie.

Enfin, le bois des échafaudages était sans doute récupéré au maximum et remployé d'un lieu à l'autre ce qui exclut d'en rencontrer des mentions dans le compte. Denis Cailleaux fut confronté au même problème à Sens où, sur 27 années de compte de la fabrique de la cathédrale, il ne releva que 34 articles sur les échafaudages qui correspondaient essentiellement à des achats de bois. Il en conclut que ces « éléments une fois acquis étaient

[416] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°140r°.
[417] J.-Y. Hunot, E. Litoux et D. Prigent, *Un chantier de construction du XV^e siècle…*, *op. cit.*, p. 203.
[418] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°85v°.
[419] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°214v°.
[420] *Idem.*

utilisés sur une longue période »[421]. Outre les perches que nous avons déjà mentionnées pour les échafaudages (**cf. p. 98**), l'un des charretiers ramena « depuis la forest dudit Amboise jusques audit chastel 35 courbes »[422]. Les « courbes » furent achetées au moment de l'élévation de la tour des Minimes ; aussi n'écartons-nous pas la possibilité qu'il s'agisse des cintres pour les baies ou pour les voûtes. Denis Cailleaux a exhumé, pour la cathédrale de Sens, « un devis général pour la confection des cintres destinés à soutenir les futures voûtes ainsi que les voûtains anciens du carré du transept, que le maître d'œuvre souhaitait conserver dans le nouveau voûtement. Le devis contenait en outre les prescriptions nécessaires à la réalisation d'un ouvrage en bois destiné à protéger le jubé pendant les opérations de voûtement. Un descriptif précis des pièces de bois nécessaires − poteaux, arbalétriers, chevrons, **courbes** − ayant été établi, un marché fut passé avec Etienne Pynart pour abattre et équarrir les différents éléments »[423].

Pour conclure, le bois carré, parfois transformé, était destiné aux charpentes, aux lambris et aux planchers, mais aussi, pour les pièces de qualité médiocre, aux échafaudages et autres structures temporaires. De plus, tant la quantité que la variété importante de clous doit être rapprochée de ces multiples mises en œuvre du bois.

Les charpentiers

Au cours de l'année 1495-96, les charpentiers effectuent 4 082,5 journées mais le travail se répartit très inégalement entre les quatre rôles. Ainsi, au premier rôle on compte 1 806 journées de charpentiers consacrées essentiellement à la charpente du logis des Sept Vertus. Ensuite, le nombre de journées va en décroissant ; on compte: au deuxième rôle, 1 533,5 journées affectées aux différentes galeries, 569 journées au troisième rôle et, au quatrième, tout juste 174.

La charpenterie est sous la direction de Pierre Bryant[424], maître-charpentier, qui reçoit un salaire équivalent à celui des maîtres-maçons, à savoir 6 s. et 3 d. par jour. Sous ses ordres, « Robin Rousseau aussi charpentier ayant la charge et conduicte du fait de la charpenterie desdits ediffices » gagne 5 s. t. par jour. Puis viennent les charpentiers payés journellement

[421] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…*, *op. cit.*, p. 354.
[422] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°97r°.
[423] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…*, *op. cit.*, p. 359.
[424] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°74r° : « A Pierre Bryant, charpentier ayant la charge et conduicte du fait de la charpenterie desdits ediffices (…) ».

4 s. 2 d. t. Ils sont quatre. Enfin, seulement pour les deux premiers rôles, 35 charpentiers reçoivent un salaire allant de 3 s. 9 d. à 2 s. 7 d. t.

Les couvreurs

Au cours du premier rôle, une équipe de 3 couvreurs venant de Tours travaille par marché à couvrir la majorité du logis des Sept Vertus[425]. En considérant une charpente dont la pente est de 60’’− ainsi qu’on le rencontre sur les bâtiments de la fin du Moyen Âge− on peut évaluer la surface de couverture à 1 250 m², pour laquelle ils sont rémunérés 600 ℓ. t., main-d’œuvre et matériaux compris. Au cours du second rôle, 25 autres couvreurs[426] travaillant à la tâche réalisent, notamment, les galeries.

La tuile et les carreaux

Le même marchant vend briques, tuiles et carreaux. Si l’on en croit les fournitures en tuiles et lattes à tuiles, on couvrit de ce matériau, au cours de l’année 1495-1496, un ou plusieurs bâtiments. A priori, il s’agit de bâtiments de moindre importance, comme nous le confirment les procès-verbaux des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 16 et 17, p. 1319, 1361**), les bâtiments principaux étant couverts d’ardoises. On commanda au total 15 500 tuiles, à raison de 9 500 au cours du deuxième rôle, puis 3 000 durant les troisième et quatrième. C’était un matériau bon marché qui fut acheté 21 s. 8 d. le millier à « Jehan Pertuys dit Canine », tuilier, qui en plus des briques déjà citées (**cf. p. 115-117**) fournit aussi les carreaux. Il en est commandé 93 400 au prix de 16 s. 7 d. t. le millier, à raison de 44 000 au premier rôle, 30 000 au deuxième rôle, 7 000 au troisième et 12 000 au dernier. On ne connaît ni l’endroit auxquels ils sont promis ni qui s’occupe de leur pose. Leurs dimensions ne sont pas précisées non plus et nous sommes dans l’incapacité d’évaluer les surfaces ainsi recouvertes. Notons toutefois que, dans le procès-verbal de 1761, la galerie du jardin est carrelée « en carreaux de pays »[427]. Dans le même procès-verbal, à part cet espace, les autres lieux carrelés se limitent aux bâtiments de la basse-cour, mais on sait qu’il était courant que les combles soient carrelés ; rappelons que le logis des Sept Vertus venait de recevoir sa couverture et qu’il présentait environ 750 m² de comble.

[425] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d’Amboise de l’année 1495-1496, f°78r°.
[426] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d’Amboise de l’année 1495-1496, f°140r°.
[427] *Idem*.

Les ferrures, les maréchaux et les serruriers

Le métal tient une place capitale. Comme sur la plupart des chantiers, les pièces métalliques sont fabriquées par les maréchaux et les serruriers. On rencontre également l'usage du cuivre, de l'« estaing poix », du plomb et du laiton.

Le fer

Travaillé par les maréchaux, sa mise en œuvre apparaît plus rustique que lorsqu'il est forgé par les serruriers. Les maréchaux fabriquaient essentiellement les pointes de marteau, les « treillis » désignant les grilles ainsi que des ferrures et des serrures pour les édifices défensifs telle que la tour des Minimes[428], les serruriers étaient, quant à eux, chargés de ferrer les baies et les portes des logis. Ils exécutaient diverses pièces – sans doute les gonds, les pentures et les loquets…[429] – qui ne sont pas explicités dans le compte de 1495-1496 à l'exception de quelques serrures variées, par contre, les procès-verbaux des années 1630 détaillent avec une grande précision les éléments de chaque ferrure qui devaient être remplacés (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 16, p. 1319**). La provenance de la matière première était variable. Certains ouvriers la fournissaient eux-mêmes mais on l'achetait parfois auprès d'un marchand. Au prix de 24 s. t. les 100 livres, c'était un matériau assez bon marché. Ainsi, Jehan de Maslines, marchand demeurant à Amboise, fournit cette année-là la quantité considérable de 11 516 livres de fer.

Au titre de canonnier ordinaire du roi, Jehan de Bayne[430] touchait 19 ℓ. t. par trimestre, outre les différents travaux pour lesquels il était rémunéré à la tâche. Il réalisait les pièces les plus volumineuses ou exceptionnelles, telles que cinq paires de « lampiers » [431] pesant 376 livres pour le logis des Sept Vertus ainsi qu'« ung espy de fer mis sur la grant viz dudit grant

[428] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°89v°-90r° et 219r°.
[429] Nous avançons là quelques-unes des pièces produites par les serruriers, par ailleurs, très bien documentée dans les comptabilités de la ville.
[430] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°152r° : « A Jehan Bayne, canonnier ordinaire du roy notre sire, pour plusieurs parties et choses par lui faictes et fait faire au moys de janvier l'an de ce roolle pour le fait de l'artillerie que le roy notre dit sir audit chastel d'Amboise ainsi qu'il peult aparroir par les parties de ladite besongne sur ce faictes et certiffiees en une feuille de papier par mondit sieur le tresorier Raymond de Dezest a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle et de ladite certifficacion cy rendues avecques la quictance dudit Bayne ataché a icelle certifficacion la somme de dix neuf livres ung sol 6 d. t. pour cecy 19 ℓ. 1 s. 6 d. ».
[431] *Idem.*

corps de maison poisant 96 lbz »[432], « deux crappaudeaux de fer poisans cinquante six lbz de fer »[433], ou encore 85 crochets de fer. L'ouvrage le plus monumental dont il fut chargé est incontestablement les « deux grans portes de fer pour servir a la porte et entree de la grosse tour encommancee a faire au Petit Fort dudit Amboise »[434], désignant les vantaux de la porte de la tour des Minimes.

On remarque, par ailleurs, la fabrication de barres de fer, au cours du deuxième rôle, destinées à renforcer préventivement le logis des Sept Vertus. Ainsi, Jehan de Bayne forgea 8 grandes barres[435] pesant 577 livres pour « la voulte de la gallerie au bout de la monte a cheval », 4 grandes barres pesant 424 livres « pour servir a tenir les pilliers de pierre » [436]. Dans la tradition de « la pierre armée »[437], pour reprendre l'expression d'Alain Erlande-Brandenburg, rencontrée dès le Haut Moyen Âge dans les édifices prestigieux, on peut supposer que les supports de pierre étaient consolidés d'un ceinturage de fer.

À ses côtés travaillaient occasionnellement deux maréchaux payés à la tâche : Florentin Moyer et Carie Gillebert. Durant les quatre rôles, œuvra un serrurier, renommé, au vu de sa provenance éloignée et de son statut avantageux : « Pierre Hervé dit de Dignen », venant de Bretagne, si l'on en croit son patronyme, fut rémunéré « tant pour lui que pour deux de ses serviteur ouvriers dudit mestier pour leurs peines et sallaires d'avoir besoigné de leur dit mestier au temps dessusdit chacun jour ordinairement qui sont trois moys entiers a faire serrures et autres choses pour le fait desdits edifices au pris de 15 ℓ. t. par moys »[438]. Jehan Amassart, également serrurier, reçut, quant à lui, un salaire mensuel bien moins flatteur qui s'élevait à 70 s. t. par mois, soit 3 ℓ. t. et demie. Les autres, quatre à huit selon les rôles, étaient payés à la tâche, ce qui a pour nous l'avantage de connaître le détail de leur besogne.

---

[432] *Idem.*

[433] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°152v°.

[434] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction, f°153r° : « Audit Jehan Bayne pour avoir fait autemps dessusdit deux grans portes de fer pour servir a la porte et entree de la grosse tour encommancee a faire au Petit Fort dudit Amboise pour la fortifficacion et decoracion dudit chastel esquelles a bon huisset lesquelles portes sont enchassillees a panneaulx de fer et montans a bourdonneaux et plusieurs autres choses a plain declairer au marcher sur ce fait et certiffié pour lesquelles choses faire ledit Bayne a fournir de fer et autres choses a ce necessaires a esté payé comme peult aparroir par quictance atachee audit marché cy rendu par vertu dudit roolle la somme de 150 ℓ. t. ».

[435] Avec une densité de 7,3, on peut estimer que chaque barre de fer représente 4 900 cm^3 ; mais nous ne pouvons calculer la longueur de ces barres puisqu'on ne connaît pas leur diamètre.

[436] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction, f°152v°-153r° : Il réalise également une « barre de fer poisant 105 lbz fer comprins les crampons a ce necessaires par lui baillee pour servir a tenir ung courge de l'une des grans chemines des cuisines dudit grant corps de maison audit pris de 11 d. la livre ».

[437] Alain Erlande-Brandenburg, « La pierre armée aux XII^{e} et XIII^{e} siècles », dans les Actes du colloque de Noyon tenu les 16 et 17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, sous la direction d'Arnaud Timbert, Paris, 2009, p. 121.

[438] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction, f°221r°.

Ainsi, ils fabriquèrent des « serrures a boce », ou « a boce a coureil », des « serrures truffieres et des serrures communes ». La grande majorité de ces serrures est destinée au logis des Sept Vertus pour lequel on devait achever le second œuvre au plus vite pour l'arrivée du roi au mois de février[439]. Ils devaient également aiguiser et acérer les outils : « picz », « mares » et « boulons »[440].

La commande de 22 aunes de « drap rouge »[441] correspond à la toile que l'on rencontre sous les ferrures bien conservées des meubles et des huisseries. La présence de cette toile indique que les ferrures présentaient des platines ou des pentures découpées, voire des motifs centraux ajourés. Enfin, on leur demande de fournir 1 400 crochets pour « (…) tendre la tappicerie audit chastel aupris de 3 s. 4 d. le cent (…) » [442] et des crampons pour attacher les huisseries.

Sortes de clou	nombre	Prix
clous a « troys coups »	9 200 au cours des 3e et 4e rôles.	12 d. t. le cent
chevilles	1 700 au cours du 4e rôle.	1 d. t. pièce
clou « guigueczon »	10 850 au cours des 2e, 3e et 4e rôles.	4 s. 2 d. t. le millier
clous « guigneez »	2 100 au cours du 1er rôle.	5 d. t. le cent
clous « becdane »	17 725 au cours des 4 rôles	23 s. 4 d. t. à 33 s. 4 d. t. le millier
clous « de Gien »	25 012 au cours des 4 rôles.	16 s. 8 d. t. le millier ou 20 d. t. le cent
clous « palastreretz »	1 400 au cours des 1er et 4e rôles.	12 d. t. le cent
clous « a lathe et ardoises »	23 225 au cours des 3e et 4e rôles.	5 s. t. le millier
clous « a lathe »	17 700 au cours des 1er et 2e rôles.	5 s. t. le millier
clous « a chalan » ou « chalain »	17 650 au cours des 4 rôles.	12 d. t. le cent
clous « chevilles »	775 au cours du 1er rôle.	8 s. 4 d. t. le cent

Les forgerons n'étaient pas chargés de fabriquer les clous qui étaient commandés à un marchand, en général Jehan de Maslines demeurant à Amboise. À Sens ou à Gisors, le chantier s'alimentait directement auprès des ateliers de cloutiers[443]. Nous avons relevées dix sortes de clous différentes : clous à trois coups, clous « chevilles », clous « guigueczon »,

[439] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°159r° : « A Jehan Nesson pour le nombre de vingt huit sarreures comme par lui attachees au temps dessus dit au lieu de tours ou il a esté envoyé hastivement parce que on en pouvoit finer au lieu dudit Amboise et en avoit on a faire hastivement pour la venue du roy qui y est venu au moys de fevrier l'an de ce roolle a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 11 ℓ. 17 s. 6 d. ».

[440] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction, f°153v° : « A lui pour six assereures de piez au pris de 20 d. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cy rendue appert la somme de 10 s.

A lui pour quatre assereurses de mares au pris de 20 d. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance appert la somme de 6 s. 8 d.

A lui pour quatre assereures de bouloncz audit pris de 20 d. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cy dessus 6 s. 8 d. ».

[441] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°270v°.

[442] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°149v°.

[443] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…*, *op. cit.*, p. 383 et É. Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, p. 223.

clous « guigneez », clous becdane, clous de Gien, clous « palastreretz », clous à latte et ardoises, clous à latte et clous à chaland. Ce vocabulaire relève à l'évidence d'une tradition locale et c'est avec le chantier du pont de Tours[444] que nous avons pu faire les rapprochements les plus probants. On distingue ainsi les clous des couvreurs – les clous à latte, les clous à latte et ardoises – de ceux des charpentiers et de ceux que nous n'avons pas pu identifier. Malgré les achats directement effectués auprès de marchand, la plupart des couvreurs étaient défrayés pour avoir fourni les clous nécessaires à la couverture[445]. Les clous « palastreretz » étaient destinés à la charpenterie, mais, pour nombre d'autres clous, nous n'avons découvert ni la fonction ni l'usage. On remarque toutefois que les clous becdane[446], les clous de Gien et les clous a chaland sont utilisés tout au long de l'année et en grande quantité. Leur prix est très variable.

Le cuivre

Les « fondeurs et bossetiers » travaillaient le cuivre ; on leur fournissait la matière première acquise auprès d'un marchand. On note d'ailleurs que les marchands de matériaux demeuraient à Blois ou à Tours. Ce cuivre semble avoir servi à faire les poulies du nouveau puits[447], les fontaines, ou encore les scies pour la pierre de porphyre ramenée d'Italie. Enfin, on employa le cuivre pour « quinze mouchetes de cuyvre par lui baillees pour servir au lampiers de la chapelle dudit chastel »[448]. Le cuivre était un matériau relativement bon marché, à peine plus cher que le fer, revenant à 3 s. t. la livre[449]. Au total 118 livres furent commandées durant l'année 1495-1496.

[444] D. Boisseuil, « Le pont sur la Loire… », *op. cit.*, p. 83-84.
[445] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°270r°.
[446] Aujourd'hui, un bédane ou un bec d'âne est « en menuiserie, un ciseau d'acier pour évider les embrèvements et mortaises ; sa section est légèrement biseauté en trapèze » (J. de Vigan, *Dicobat*, *op. cit.*, p. 129).
[447] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°141v° : « A Pierre Crosinier, fondeur demourant a Tours, pour quatre poulyes de cuyvre a pertuys carre par lui baillees et livrez autemps dessusdit pour servir au grant puyz nouvellement fait audit chastel poisans ensemble 22 lbz cuyvre aupris de 3 s. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur le troys parties ensuivans appert la somme de 66 s. ».
« A lui pour une fontaine de cuyvre par lui baillé comme dessus pour servir aux tuyaulx par ou l'eaue dudit puys descend aux cuisines a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance rendue sur la partie precedent appert la somme de 25 s. ».
f°142r° : « A lui pour avoir abillé une chantepleure de cuyvre pour servir aux tuaulx par ou vait l'eaue du puyz aux cuisines dudit grant corps de maison a esté paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance rendue sur la partie precedent servant cy appert la somme de 10 s. ».
[448] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°141v°.
[449] Le cuivre présente une densité de 8,9 contre 7,3 pour le fer.

L'« estaing poix »

La quantité d'« estaing poix » s'élevait à 660,5 livres. La poix est vendue entre 3 s. et 3 s. 4 d. t. par un marchand de Blois mais son usage n'est pas précisé. Selon les *Descriptions des arts et métiers*, la poix résine est habituellement employée par les soudeurs qui frottent leurs soudures « pour empêcher que leur fer à souder, qu'ils y appliquent, ne s'y étame »[450].

Le plomb

Il apparaît aux chapitres de l'« Achapt de plomb, estain et souldeure ». Son cours était à 23 ℓ. 19 s. 2 d. t. le millier de livres [451] et le coût de revient du plomb brut revenait à environ 1 000 ℓ. t. pour l'année. L'usage du plomb a été étudié par de nombreux chercheurs[452]. On sait que son succès est dû à son point de fusion bas (327,4°C) qui facilitait les soudures et à sa grande résistance à la corrosion qui permettait son usage à l'extérieur. D'après le compte de construction, 84 400 livres de plomb furent commandées au cours de l'année, ce qui correspond approximativement à la masse considérable de 42 200 kg[453]. Son emploi n'est pas précisé mais son pesage l'est :

> « A Martine Thyonne pour ses peine et sallaire d'avoir veu, poiser et repoiser 28 milliers de plomb mis et emploié esdits ediffices a esté paié par cedit commis par vertu dudit rolle contenant quictance en la fin la somme de 20 s. t. »[454].

Les « plombeurs » effectuèrent, au cours de l'année, 807 journées à raison de 200 par rôle. On distingue le maître-plombeur des « plombeurs » ordinaires. Le premier, nommé Jehan Rousseau, touchait 10 s. t. par jour tandis que les autres ne gagnaient que 6 s. t. par jour, 4 s. 2 d. t. ou 3 s. 9 d. t. On retrouve d'ailleurs tout au long du compte la même équipe de « plombeurs » composée de quatre personnes : aux côtés de Jehan Rousseau, Loys Coustelly, Antoine Fevre et Pierre Thibault. Leur travail se résume à « plomber » sans plus d'explication :

---

[450] Jean-Elie Bertrand, *Descriptions des arts et métiers faites ou approuvées par messieurs de l'académie royale des sciences de Paris. Avec figures en taille-douce. Nouvelle édition, publiée avec observations, et augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur ces matieres, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie*, Tome 13 contenant l'art de la peinture sur verre et de la victrerie ; et l'art du plombier et fontainier, Neufchatel, 1781, Tome 13, p. 621.
[451] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°208v°.
[452] Timbert Arnaud (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Noyon les 16-17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, Paris, 2009, 231 p.
[453] Avec une densité de 11,3, ces 42 200 kg correspondent à environ 3 734,5 litres de plomb.
[454] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°281r°.

« A plomber tant aux lucanes du grant corps de maison que aux galleries et ailleurs ou il a esté necessaire audict chastel »[455], ou encore « a plomber tant audit grant corps de maison que aux galleries et ailleurs ou il a esté necessaire audit chastel aupris de 10 s. par jour »[456].

Ce terme de plomber semble recouvrir, à l'époque, toutes les utilisations du plomb, que nous résumons.

À Amboise, le volume acheté de ce matériau est de 3,72 m^3 pour l'année. On sait qu'à Chartres (Eure-et-Loire), par exemple, les tables de plomb pesaient 68 kg pièce et mesurait 2,5 m par 0,6 m pour 4 mm d'épaisseur. Or, la densité du plomb est de 11,3, ce qui en reprenant les chiffres avancés par Paul Benoît[457], aurait représenté 617 tables permettant de couvrir 925 m². On ne sait trop où localiser une telle couverture. Le seul endroit adéquat aurait été la plate-forme ayant vue sur la Loire dans le *donjon* (**cf. Tome II cat. 07, p. 721**) mais aucune mention ne nous permet de le supposer ; quant aux logis, ils étaient couverts d'ardoises ou de tuiles. Or, à la fin du Moyen Âge, le plomb était couramment employé à confectionner des épis de faîtage, des plaques et des bavettes de plomb polychromes à destination purement ornementale[458] comme l'attestent les vestiges retrouvés sur les toits de Châteaudun, ou de l'hôtel Jacques Cœur de Bourges (Cher). Annick Texier et Jannie Mayer écrivent que les devises et les blasons peints, dressés sur les faîtages ou disposés à la base des toits étaient fonction du statut du commanditaire, et on peut imaginer, pour la demeure royale, le plus grand faste développé sur les toitures. Les toits représentés dans les *Très riches Heures du duc de Berry* donnent une idée de ces types de décors exubérants et chatoyants, parfois héraldiques. « Cette mode qui voit son apogée au XVI^{e} siècle disparaît peu à peu au siècle suivant (…) »[459]. En outre, pour assurer l'étanchéité des couvertures, le plomb était posé sur les toits après la couverture d'ardoises. En témoigne, à Amboise, la tâche qui incomba à trois couvreurs de changer les ardoises cassées sur le toit du logis des Sept Vertus après le passage des « plombeurs »[460]. Les gouttières, les chéneaux et les tuyaux d'évier pouvaient aussi être

[455] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°207r°.
[456] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°140v°.
[457] Paul Benoit, « Fer et plomb dans la construction des cathédrales gothiques », dans les Actes du colloque tenu à Noyon les 16-17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, sous la direction d'Arnaud Timbert, Paris, 2009, p. 55.
[458] Annick Texier, Jannie Mayer, « La polychromie des plombs de couverture du XIII^{e} au XVI^{e} siècle », dans les Actes du colloque tenu à Noyon les 16-17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, sous la direction d'Arnaud Timbert, Paris, 2009, p. 207-214.
[459] A. Texier, J. Mayer, « La polychromie des plombs… », *op. cit.*, 2009, p. 207.
[460] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°262v° : « A Germain Petitgars, Chrispofle Meauclerc et Jehan de Lalay, couvreux, pour leurs peines et sallaires d'avoir au temps dessusdit recouvert en plusieurs lieux sur le grant corps de maison es lieux ou les plombeurs avoient

recouverts de plomb ; d'ailleurs les gouttières sont mentionnées au chapitre des « Lathe, chanlate et goutieres », ce qui prouve bien qu'elles aient été en bois. Gilles Blieck relève, à Château-Thierry (Aisne), le renouvellement de « la pellicule de plomb recouvrant la *noquiere* (gouttière) en bois »[461].

Même si des épis de faîtage et des bavettes étaient installés sur les toitures du château, on ne peut imaginer que les quelques 42 tonnes de plomb aient été utilisées uniquement à cet usage. Dans un édifice religieux, l'importance du scellement des structures de pierre et de fer entre elles (agraffes, goujons…) revêt une grande importance[462]. Lors de l'inventaire du dépôt lapidaire, nous avons rencontré à la base d'acrotères de lucarnes, il est vrai renaissantes, des goujons de fer scellés au plomb avec calage de bois. Les scellements des vitraux ne sont pas non plus négligeables. Pour la cathédrale de Sens, Paul Benoît[463] a évalué à 2 kg la masse de 10 m linéaire de plomb à sertir les pièces de verre. Au château d'Amboise en 1495-1496, les vitres du logis des Sept Vertus sont mises en place. Elles étaient ornées d'« espees et plames et bordes de A »[464] à l'étage des appartements royaux[465] et, des « panneaux de voirre blanc » fermaient les « demi croisées des offices » du même logis. Mais on répare aussi « les victres de sept croisees aux chambres du donjon dudit chastel » et l'emploi du plomb y est précisé[466]. Quant aux 57 losanges de verres mis aux croisées des logis du *donjon*[467], leur pose au plomb est incontestable. En outre, lors de réparations effectuées sur certaines fenêtres, Jehan Durant, vitrier, est payé pour avoir « mis du plomb ou il en falloit »[468].

Enfin, n'oublions pas toutes les étanchéités faites de scellements au plomb. Aujourd'hui encore nous en avons encore un bel exemple restauré, entre les dalles de pierre du balcon dit « des conjurés » qui borde le logis Charles VIII face à la Loire (**cf. Tome II cat. 09 fig. 96-98, p. 748**).

---

rompu pour le plomber et pour avoir fourni d'ardoise clou et lathe et autres choses a ce necessaires a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par leur quictance cy rendue appert la somme de 7 ℓ. 10 s. t. ».

[461] Gilles Blieck, « Le bois et sa mise en œuvre… » *op. cit.*, p. 71.

[462] A. Timbert, *L'homme et la matière…*, *op. cit.*, p. 21, pl. XXIV.

[463] P. Benoit, « Fer et plomb dans la construction… », *op. cit.*, p. 58.

[464] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°95r°.

[465] Le château d'Amboise comportait trois édifices abritant des logis. Par commodité de langage, pour désigner le logis du roi et celui de la reine, nous emprunterons à l'époque moderne le terme d'« appartement » qui désigne habituellement, au milieu du XVI[e] siècle, l'ensemble de pièces anti-chambre, chambre, garde-robe et cabinet. Cette terminologie sera conservée tout au long de la thèse et s'étendra aux édifices urbains.

[466] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°95r° : « A Jehan Durant, victrier, pour avoir relever au temps dessusdit les victres de sept croisee aux chambres du donjon dudit chastel et icelles calfeutrees de papier lanees et mis les liens a toutes les barres de fer et mis du plomb ou il en falloit aupris de 7 s. 6 d. chacune croisee a esté payé par cedit commis par vertu dudit dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur la partie ensuivant appert la somme de 52 s. 6 d. ».

[467] *Idem.*

[468] *Idem.*

Les « plombeurs » consommaient aussi de la graisse et du charbon en quantités importantes, mais sans que celles-ci ne soient différenciées de celles qu'utilisaient les maréchaux[469], les serruriers ou même les peintres. Ainsi, 737 « sommes de charbon » furent commandées au cours de l'année, ce qui revient à une consommation de 134 à 237 « sommes » pour chaque rôle, dont le prix unitaire est à 3 s. 9 d. S'il est évident que le charbon sert à fondre le plomb ou à forger, la quantité de graisse est infime (7 livres)[470] et pourrait avoir servi à graisser les roues des chariots et à la pose des grilles dans les maçonneries.

Les « bouzilleurs » et les enduiseurs

Parmi les travaux de finition, les enduiseurs effectuent 367 journées de travail tandis que les bouzilleurs, qui posent le torchis, sont payés au mètre carré de plancher réalisé.

Les enduiseurs

Au cours des deux premier rôles, Jehan Gayet et Jehan Laurens, enduiseurs, passent 65 journées chacun, puis 129 journées[471], à « enduire les galleries, viz et autre lieux ou il est convenable audit corps de maison aupris de 5 sols »[472]. Ils travaillent donc au logis des Sept Vertus et la nécessité d'enduire, en divers endroits, confirme que certaines parties, notamment les galeries et les vis, étaient bâties en moellon ou en pans-de-bois. La faible épaisseur des cloisons des garde-robes levées sur le plan de 1708, corrobore leur construction en pans-de-bois (**cf. Tome II cat. 02 fig. 23, p. 686**).

Au cours du troisième rôle, les travaux concernent la tour des Minimes ; ainsi, Jehan Gayet, sans doute aidé de manœuvres, vaque seul durant 62 journées à « joindre et bauchir les voultes de la monte de la grosse tour que on fait de present audit chastel au pris de 4 s. 2 d. par jour »[473].

---

[469] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°146v°, 151v° et 168r°.
[470] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f, f°89r° : « A lui pour sept livrez de gresses par lui baillee pour servir aux plombeurs et fondeurs besoignans esdits ediffices aupris de 12 d. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue servant cy appert la somme de 7 s. ».
[471] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°148r°-v°.
[472] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°86r°.
[473] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°215r°.

Enfin au quatrième rôle, c'est à nouveau Jehan Gayet qui accomplit 63 journées pour enduire les voûtes de la tour des Minimes. On remarquera d'ailleurs que son salaire quotidien de 5 s. t. pour le logis des Sept Vertus, a diminué de 15% pour cette tâche.

Le « bouzilleur »

Le « bouzilleur » réalisait les cloisons et les plafonds ou planchers en torchis : amalgame de foin et de terre appliqué sur des éclisses de bois. Jehan de Benoist est le seul « bouzilleur » employé sur le chantier. Il œuvre au cours des premier, deuxième et quatrième rôles. Il est rémunéré 5 s. t. la toise, mais on ne connaît pas réellement sa cadence de travail puisque les surfaces qu'il recouvre vont du simple au quadruple : 40 toises au premier trimestre, 184 toises au second trimestre et 83 toises deux tiers au dernier trimestre. La description de ses tâches est explicite :

> « A Jehan de Benoist, bouzilleur, pour le nombre de quarante toises de plancher par lui fait en tache au temps dessusdit au grant corps de maison que on fait de present audit chastel appelé les cuisines et pour avoir fourny de barreau terre foing et autres chosses necessaires aupris de 5 sols la toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 10 ℓ. »[474].

Les planchers du logis des Sept Vertus étaient donc faits d'éclisses de bois enveloppées de torchis puis enduites. On remarquera par ailleurs que pour exprimer une surface, il est question de toise et non de toise carrée. Au premier rôle, les 40 toises dont il est question ici ne correspondent pas à la totalité des planchers du corps de logis principal des Sept Vertus puisqu'il mesure 40 m de long sur 10 de large et comporte deux niveaux principaux planchéiés (**cf. Tome II cat. 02, p. 679**). Mais durant le second rôle, il effectue « neuf vings quatre toises de plancher (…) es chambres, galleries, viz, galatas du grant corps de maison nouvellement fait audit chastel appellé les cuisines et fourny de toutes choses a ce necessaires au pris de 5 s. la toise »[475], soit 184 toises de plancher. Parties de ces travaux doivent être dévolues à l'isolation des combles du même logis. Enfin, durant le quatrième rôle, il achève d'enduire le logis des Sept Vertus, notamment la garde-robe du roi ainsi que les logis de Jehan de Bayne, canonnier du roi et celui d'un artiste italien nommé Pagueny, logis qui, sans doute installés dans des bâtiments anciens, demandent des restaurations[476].

---

[474] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°86r°.
[475] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°148r°.
[476] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°269r° : « A Jehan Benoiste, bouzilleur, pour le nombre de quatre vings troys toises deux tiers de plancher par luy fait au temps dessusdit tant au logis de Jehan Bayne, marechal et canonnier, qui besoignent audit chastel pour le fait

Les charretiers

Enfin, les charretiers occupent une place non négligeable dans l'organisation du chantier. Le travail est comptabilisé en « tours de charroy », en journées de charretiers ou en nombre de tombereaux (« tumberees »). On compte 1 120 journées de charretiers au cours de l'année qui se répartissent en 393 journées au cours du premier rôle, 164,5 journées au cours du second, 188 au cours du troisième et 375 durant le dernier rôle. Les charretiers travaillent avec leurs chevaux et leur charroi, et le coût de revient d'une journée est fonction de l'importance de l'attelage. Ainsi l'attelage à six chevaux[477], qui est le seul de cette ampleur, vaut entre 12 s. 6 d. et 25 s. t. par jour. Au cours de l'année, il est employé pas moins de 198 journées, sans doute pour les charges très lourdes.

Les attelages les plus courants, à trois chevaux, représentent plus de 90 % des voyages effectués et sont payés 10 s. ou 11 s. 3 d. t. par jour. Ils acheminent le bois de la forêt d'Amboise. Ces charrois effectuent aussi le transport des pierres de la carrière de La Ronde[478]. Par exemple, Loys Amangeart, l'un des trois maîtres-maçons, se charge de voiturer au château un grand pilier, des petites marches et du pavé provenant de cette carrière. Martin Palu, Pierre Charruau, Mathurin Dumyn, Michaud D'Espaigne, Pierre Poupineau, Colas le Paige, Pierre Dany et Pierre Fontenelle en font autant, mais pour de nombreux de voyages, le trajet n'est pas précisé. Enfin, certains attelages, dont on ignore l'usage, sont à deux chevaux, et sont facturés entre 4 s. 8 d. et 6 s. et 8 d. par jour.

Pierre Bryays, charretier, est rémunéré, quant à lui, 10 ℓ. 10 s. t. pour 840 « tumberees de terriers ostees et menees avec son charroy du pié dudit chastel devers la porte Heurtault jusques es mairees dudit lieu au pris de 3 d. t. chacune tumberes »[479]. Le terme de « terrier » désigne les décombres, les gravats et les déblais.

---

desdits ediffices que ausdites gardes robes du grant corps de maison et au logis de messires Pagueny ytallien faiseur d'ymaiges et fourny de toutes estoffes et choses a ce necessaires a[u] pris de 5 s. t. la toise a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 20 ℓ. 16 s. 8 d. t. ».

[477] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°195, f°164r° et f°554 : « A [illisible] pour soixante quatre journees de son charroy a six chevaulx et troys harnoys par lui mises et emploiees au temps dessusdit pour le fait desdits ediffices au pris de 25 s. t. par jour a esté paié par cedit commis par vertu dudit rolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 80 ℓ. t. ».

[478] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°120v°.

[479] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°224r°.

• • •

L'étude détaillée du compte nous permet d'aboutir aux conclusions suivantes :

- au milieu de l'année 1495-1496, la construction du logis des Sept Vertus était achevée comme en témoignent la pose de sa couverture et la clôture de ses baies.

- les piliers destinés au jardin ne peuvent correspondre à la construction des galeries le bordant, qui étaient en bois ainsi que nous l'apprennent les procès verbaux modernes (**cf. Tome II cat. 14, p. 812**). On pourrait donc y voir la structure de la fontaine centrale[480]. Les travaux de décaissement du jardin étaient ainsi achevés et on peut supposer qu'une partie des briques achetées au cours de l'année sont destinée à édifier les murs des galeries, puisque c'est bien en briques et tuffeau qu'est bâti le mur de soutènement méridional, ou « mur du logis canonial » (**cf. Tome III fig. 614, p. 1120**). Si la destination des tuiles n'a pas pu être formellement élucidée, il y a tout lieu de croire que les carreaux de terre cuite commandés étaient promis aux galeries du jardin et à certains combles, dont sans doute à ceux du logis des Sept Vertus.

- la tour des Minimes est construite jusqu'aux deux tiers de sa hauteur à la fin de l'année, puisque onze des dix-sept grilles de baies sont posées.

Cependant, d'autres bâtiments semblent être en cours de construction à cette date. Au cours du premier rôle, la taille de 33 pierres de meneaux, destinées à 15 baies, ne peuvent être destinée au logis des Sept Vertus qui est en cours de finition. Cela indique que la construction d'un ou plusieurs autres corps de bâtiments a déjà débuté. Les 76 petites marches achetées appartiennent forcément à une vis, mais leurs dimensions ne sont pas précisées. Les 21 autres marches mesurant 165 cm de long, peuvent correspondre à la largeur intérieure des vis des tourelles nord et sud du logis Charles VIII-François I^{er} qui présentent des marches de 137 et 139 cm de long, noyau compris, longueur à laquelle il convient d'ajouter une vingtaine de centimètres qui pénètre dans le mur et qu'il nous a été possible de mesurer dans un des ébrasements.

Les 13 grandes marches de 230 cm de long pourraient, quant à elles, convenir pour l'édification de la tourelle occidentale comme pour celle de la tourelle d'honneur − ou « escalier persé » − du logis Charles VIII-François I^{er}, dont le rayon interne était d'environ

[480] L'achat d'une pierre pour fontaine est par ailleurs mentionnée .*Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°252v° : « A Jehan Tymer, perrier de ladite perriere de La Ronde, pour une grant pierre de ladite perriere par lui baillé et livrees comme dessus pour servir a la fontaine dudit puyz a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur la partie prouchaine ensuivant appert la somme de 60 s. t. ».

200 cm noyau compris d'après le plan de 1708 (**cf. Tome II cat. 10 fig. 124, p. 767**), mais en aucun cas pour celle de la vis octogonale du logis Charles VIII, située côté Loire, et qui monte à la grande salle, puisque ses marches mesurent 193 cm de long tout compris.

Aussi, compte tenu des sources dont nous disposons, sauf erreur du compte, les 76 petites marches, pourraient avoir complété les 21 marches de 165 cm de long car les tourelles du logis Charles VIII-François I^{er} (125 cm de rayon interne) comptent à elles deux 155 marches. Cependant, l'étude attentive des maçonneries conclut à la progression du chantier du logis Charles VIII-François I^{er} du nord vers le sud et, il n'est pas impossible que la construction de la tourelle septentrionale soit plus avancée que l'autre.

Durant l'année 1495-1496, quelques 700 personnes[481] furent engagées sur le chantier, la quantité de matériaux employés est impressionnante et la vitesse d'avancement des travaux également, mais quelques détails pratiques demeurent sans réponse. La signification de certains termes techniques tels que « bouloners » nous échappe et nous ne connaissons pas l'usage précis de chaque type de clous. Mais bien au-delà, c'est l'organisation quotidienne du chantier que nous avons du mal à saisir. Le rôle des manœuvres n'est jamais évoqué alors que leur nombre est considérable. Il y a tout lieu de croire qu'ils aient été polyvalents et répartis, chaque jour, au gré des besoins du chantier et des différents corps de métiers. À Sens, Denis Cailleaux considère que « (…) les manœuvres étaient recrutés par le commanditaire qui les affectaient là où il était nécessaire d'apporter un renfort aux ouvriers »[482]. Sans tenir compte de cette main-d'œuvre mobile, le corps des maçons, qui imprime son rythme au chantier, est constitué, au cours du second rôle, de 171 hommes ce qui suppose une organisation très rigoureuse. Cet effectif devait se scinder en quatre brigades, chacune placée sous la responsabilité de l'un des trois maîtres-maçons, Colin Byart, Guillaume Senault et Loys Amangeart, ou de leur homologue, Pierre Bridonneau (**cf. p. 120**). Nous avons conclu à la présence de 12 à 20 équipes fortes de 8 à 14 hommes. Cependant, la topographie escarpée du site et la probabilité que des manœuvres soient venus gonfler les effectifs de chaque équipe laisse à penser qu'elles aient plutôt été composées de huit ouvriers pour optimiser la coordination et la communication entre eux. Ainsi, chaque chef de brigade devait diriger cinq équipes, soit une quarantaine de maçons, et chacune d'elles avoir à sa tête un chef d'équipe, ce qui implique une haute qualification de la main-d'œuvre et une capacité à travailler de façon relativement autonome.

[481] Dont 251 maçons, 142 manœuvres et 46 charpentiers.
[482] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…*, *Op.cit.*, p. 410.

La multiplicité des constructions en cours ressort de l'étude du compte, et la division du site en secteurs topographiques semble aller de soi pour maximaliser le rendement. Colin Byart, Guillaume Senault, Loys Amangeart et Pierre Bridonneau s'étaient probablement attribué chacun un secteur. À l'évidence, la tour des Minimes aurait constitué un des pôles du chantier avec sa loge située au Petit Fort. Le jardin, avec ses galeries et le logis de l'Armurerie, aurait formé un deuxième pôle. Cependant, le front de Loire du jardin destiné à soutenir la galerie nord et ses belvédères aurait pu être rattaché au secteur de la tour cavalière. Le troisième pôle aurait pu se situer au logis Charles VIII, dont les maçonneries sont liées à la tour des Minimes ce qui présuppose un avancement simultané des deux édifices, bien que le début de la construction du logis fut antérieur puisqu'elle exigeait que le promontoire soit parementé à son aplomb. Enfin, le quatrième pôle comprenait sans doute le logis Charles VIII-François I^{er}. Chaque secteur aurait dû disposer de sa loge. Denis Cailleaux[483] estime qu'en moyenne les loges étaient faites pour douze à vingt tailleurs de pierre, ce qui, supposant une dizaine de loges à Amboise, ne paraît pas concevable. Sur le terrain, cette organisation très schématisée s'assouplissait nécessairement. Rappelons à propos que le chantier emploie entre 13 et 27 tailleurs de pierre qui sont les seuls à réaliser le travail de taille, ce qui limite d'emblée la place nécessaire à leur ouvrage. De plus, si les tâches les plus délicates devaient en effet être accomplies dans la loge, il est probable que la préparation des simples quartiers de pierre par exemple, qui constituait le travail largement majoritaire, ait été effectuée sur les bords de Loire, à proximité immédiate du « port de la pierre » **(cf. p. 315)**, où se trouvaient les dépôts de pierres livrées, tant que la météologie le permettait, ce qui avait l'énorme avantage d'obvier au nettoyage des déchets de taille[484].

Enfin, si notre vision du chantier du château d'Amboise, conditionnée par la conservation d'une unique année de compte (1495-1496), demeure partielle et elliptique, remarquons l'extraordinaire gestion qui en fut faite. En 1492, sur la foi des lettres patentes de Charles VIII, le prélèvement d'une taxe sur le sel avait été prévu pour six années. À la fin de l'année 1496, au château d'Amboise se dressaient : le logis des Sept Vertus achevé, le logis Charles VIII sans doute élevé en quasi-totalité, ainsi que la tour des Minimes, aux deux tiers, le logis Charles VIII-François I^{er} juste commencé et le jardin de même. En avril 1498, Charles VIII mourut accidentellement. Le quart supérieur de la tour Heurtault, le niveau supérieur du logis Charles VIII-François I^{er} ainsi que son programme de galerie surplombant le portique

[483] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op.cit.*, p. 255.
[484] *Idem*. À Sens, Denis Cailleaux a rencontré le déblaiement de ces déchets, les « ripoux ».

des Quatre Travées demeuraient inachevés. Mais au rythme extrêmement soutenu que nous révèle le compte, il y a tout lieu de penser que le chantier tenait ses délais. La gestion et l'administration admirable de la gigantesque entreprise revient à un homme : Raymond de Dezest ; pour preuve le doublement de son salaire qui, pour l'année 1495-1496 tout au moins, passa de 20 ℓ. t. à 40 ℓ. t. par mois[485].

En dépit de l'immense chantier qui se déroulait à Amboise, le château demeurait résidence royale abritant le roi puis la reine et le dauphin, ainsi que leurs hôtels. Comme nous le verrons cette cohabitation explique, dans une certaine mesure, les choix qui furent formulés quant au programme architectural.

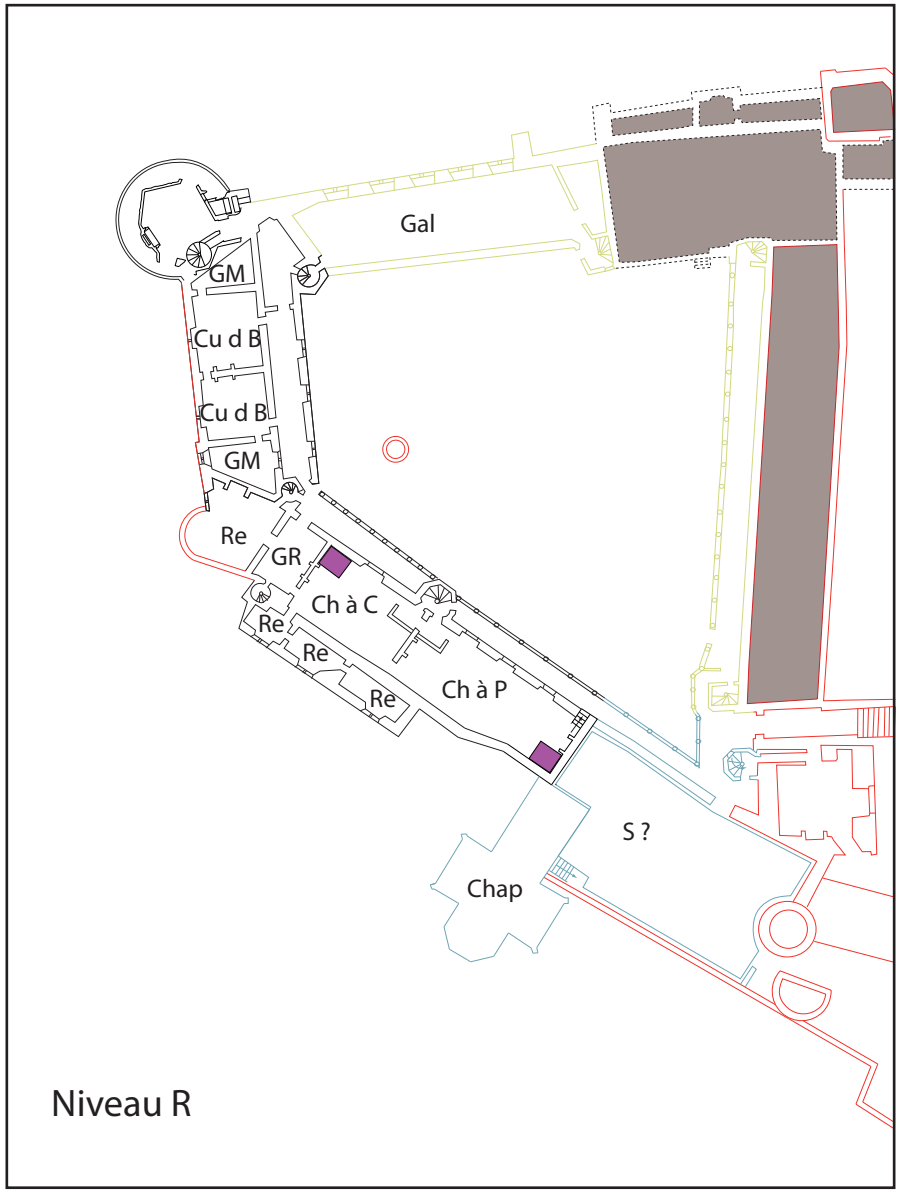
2.3. La résidence : analyse de la distribution et des fonctions

La distribution et la fonction des espaces du château évoluèrent au gré des travaux réalisés. De la demeure de Louis XI à celle de Charles VIII, l'intégrité défensive de la place fut toujours conservée malgré le déploiement accru des hôtels du roi, de la reine et des membres de la famille royale, ainsi que de la cour et du cérémonial qu'elle imposait. œuvrant entre tradition et innovation, les bâtisseurs s'efforcèrent de résoudre l'équation en s'inspirant des modèles que constituaient les logis royaux antérieurs, tout en soumettant leur imagination à la dignité de leur commanditaire, le roi. À partir des impératifs de la distribution et à la lumière de l'étude exhaustive des sources, nous proposons une évolution chronologique de la construction et de la distribution du château d'Amboise.

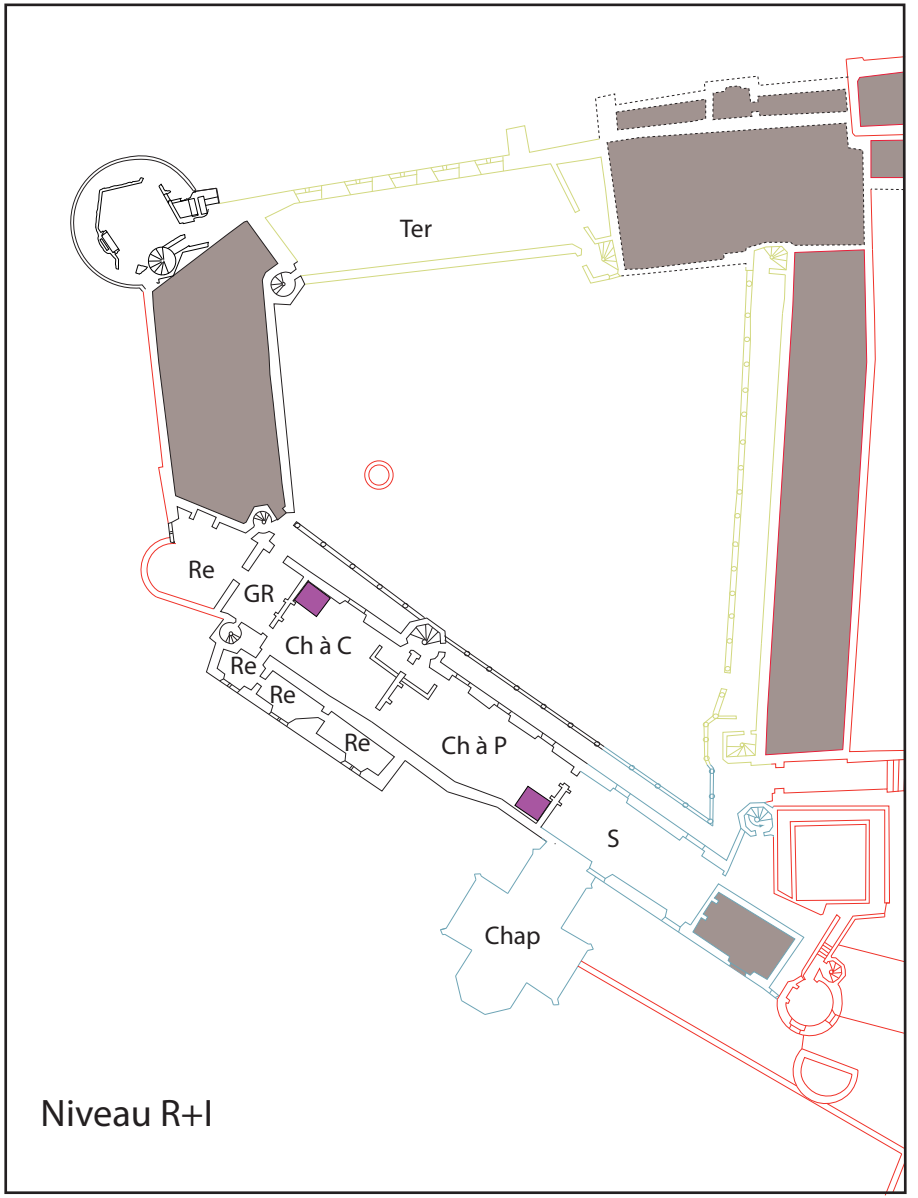
La distribution des logis royaux constitue sans doute le thème le plus étudié du château d'Amboise. Les travaux d'Évelyne Thomas font autorité (**cf. p. 22**), pourtant un certain nombre d'aspects n'ont encore jamais été évoqués et quelques erreurs d'attribution ont été commises en particulier concernant le logis Charles VIII-François I^er^. Les espaces annexes ne bénéficient pas, quant à eux, d'autant de données et nous nous efforcerons de pallier ce manque. En respectant cette bipartition de l'espace, nous étudierons donc le château de

[485] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°3v° : « (…) Icellui seigneur a donné, taupé et ordonné a Raymond de Dezest, conseiller dudit seigneur et tresorier de France, en faveur des peines et labours qu'il a par cy devant eues et prent chacun jour et lui convient prendre pour le fait et conduicte des grans et simptueulx ediffices et bastimens que fait, a intencion faire icelluy en son hostel d'Amboise, oultre et par-dessus la somme de 20. par moys, semblable somme de 20 ℓ. t. par moys qui reviennent a 240ℓ. t. par an, et icelle avoir et prendre a commencer du jour et dacte desdictes lettres par les mains d'Alixandre Blandin commis par ledit seigneur a tenir le compte et faire le payement desdits ediffices (…) ».

Château de Louis XI



Niveau R



Niveau R+I

Chap : chapelle
Ch à C : chambre à coucher
Ch à P : chambre à parer
Cu d B : cuisine de Bouche

GM : garde-manger
GR : garde-robe
Re : retrait
S : salle

Ter : terrasse

Distribution incertaine
Datation incertaine
Première campagne (entre 1463 et 1470)
Deuxième campagne (vers 1474)

Deuxième campagne ?
Edifice antérieur
Lit

Louis XI, de Charles VIII, de Louis XII, de François I[er] et, plus succinctement, celui d'Henri II afin de comprendre l'évolution de la place.

2.3.1. Le château de Louis XI

La vie de cour de Louis XI et Charlotte de Savoie est peu documentée. Nous savons qu'ils s'installèrent à Amboise, d'abord, épisodiquement vers 1463 puis, de manière continue à partir de 1469, jusque vers 1471 pour le roi et, jusqu'à sa mort, en 1483, pour la reine. Mais les biographies qui leur ont été consacrées n'ont jamais réussi à éclaircir la réalité quotidienne de leur vie qui demeure mal connue. En nous appuyant sur la correspondance de Louis XI et sur différentes pièces comptables, nous avons vérifié les journées de présence du roi à Amboise (**cf. p. 349**). Entre 1461 et 1483 la fréquence de ses séjours est très variable, mais ils sont beaucoup plus nombreux entre 1468 et 1473, l'année 1470 détenant le record avec 143 journées.

Dans les années 1460, la France sortait de la guerre de Cent Ans ; les institutions et le cérémonial, qui étaient en usage sous Charles V (1364-1380), étaient bouleversés par cette guerre qui incita Charles VII (1422-1463) à quitter Paris pour ses provinces ligériennes. À l'issue du conflit franco-anglais, il incombait à Louis XI de renouer avec le faste de la cour française mais celui-ci demeura cependant peu sensible à ces obligations. À travers Amboise, qui fut l'une de ses principales réalisations, transparaît cette distance que le roi conserva vis-à-vis de la vie de cour.

2.3.1.1. Un problème d'identification

Pour les auteurs qui nous ont précédé dans l'étude du château d'Amboise, notamment Jean-Pierre Babelon et Évelyne Thomas, les travaux de Louis XI se concentrèrent tout d'abord sur le logis situé au nord de la tour dite Pleine, sur le côté ouest du promontoire puis sur le logis situé à l'est de cette même tour, au sud du promontoire (**cf. Tome III fig. 618, p. 1122**) ; mais ils ne nous livrent pas le cheminement de leur pensée. Il semble que Jean-Pierre Babelon ait cherché à faire succéder de façon logique les différentes mentions relevées dans la correspondance de Louis XI, tout en conciliant les plans de Jacques Androuet du Cerceau.

Pour Jean-Pierre Babelon, les travaux auraient donc débuté sur le petit côté ouest du trapèze du *donjon*. La salle[486] citée dans les délibérations du conseil de ville, comme lieu où la réunion se tint le 5 mai 1465, se serait située dans ce logis et, en 1470, dans une missive, l'évocation, par le roi, de la « grande maison pieça faicte »[487] aurait précisément concerné ce corps de bâtiment. Jean-Pierre Babelon considère aussi que l'édification de la tour Garçonnet est initiée dès 1466, ce à quoi nous adhérons entièrement. Enfin, il cite une lettre du 27 août 1467 où il est question de la « petite maison »[488] et juge que cette appellation désigne le logis sud qui vient d'être construit.

Mais, en confrontant les sources citées par Jean-Pierre Babelon aux données métriques de terrain ainsi qu'à d'autres mentions d'archives, notamment celles qui apparaissent dans les comptes de la ville, nous proposons un phasage différent des campagnes de construction. Dès août 1463, les Archives communales font état de déblaiements de « terriers » non localisés dans la ville[489] et la lettre de Louis XI à Jehan Bourré, datée du 25 mai de la même année, mentionne que « messire Pierre Artault […] ne peut pas bien estre payé de Briçonnet de ce qu'il lui a esté assigné pour les euvres d'Amboise »[490] ; aussi la somme de 4 000 ℓ. t. doit-elle lui être payée. Le 21 décembre 1464, les gens de la ville se chargent d'« abesser les terriers du pié de la tour du chasteau qui estoient yssuz dudit chasteau du derompement des bastimens dudit chasteau le jour que le roy vint derrenierement oudit chasteau qui a esté en es moys de decembre »[491]. Ici, il est question d'une des tours du château, pourtant la tour Garçonnet n'est pas encore bâtie. Deux hypothèses sont alors possibles : soit il est question de la tour hypothétiquement antérieure à la tour Garçonnet, que cette dernière aurait remplacée **(cf. p. 205-206)** − puisque ses fondations furent creusées dès 1466 − soit il s'agit de la tour dite Pleine, hypothèse la plus probante, explicitée en fin de paragraphe. En mars et avril 1465 (n. st.)[492], on déblayait des « terriers » au Petit Fort. De

[486] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°15r° : la réunion se tint « (…) en la sale du moyen estage de la maison neufve du chastel (…) ».
[487] Lettre citée par Jean-Pierre Babelon que nous n'avons pas retrouvée (J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit.*, p. 42). Par contre le « 4e compte de sire Jehan Briçonnet, conseiller du roy et receveur general des finances au pays de Languedoil pour l'année finie en septembre 1470 » mentionne des travaux au château d'Amboise (*BnF*, ms. fr 20685, f°492).
[488] *BnF*, ms. fr. 6602, f°31 : « Bourré, incontinant ces lectres veues, transportez-vous en nostre chastel d'Amboise et menez avec vous le Vicomte d'Evreux et faictes que la petite maison et les galeries que nostre maistre d'euvres a faict a sa tache, soient eslargies, haulcees et refaictes en la maniere que autrefoiz en ay escript audit Vicomte d'Evreux. Si n'y faictes faulte. Donné à la Motte des Giy le XXVIIe jour d'aoust. [signatures] Loys. Toustain ».
[489] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°8v°-9 : « (…) Appareiller le timberau de 3 civieres qui sont emploiez a gectez les terriers du chasteau en la riviere de Loire ».
[490] *BnF*, ms. fr. 20484 : lettre de Louis XI à Jehan Bourré.
[491] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°17v°-18r°.
[492] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°10 à 12.

1466 à 1468[493], les déblais étaient encore jetés, selon les mentions, « au Petit Fort », dans « la douve du Petit Fort » ou « au pié de la tour neufve » ; ce nouvel édifice ne peut être que la tour Garçonnet. Entre temps dans le courant de l'année 1467, trois lettres furent écrites par Jehan Guedon à Louis XI au sujet des réparations du château d'Amboise[494]. Et en septembre 1468, ce dernier était « commis au payement des reparations et edifices du chastel d'Amboise »[495]. Les comptabilités de la ville de l'année 1468 précisent la provenance des déblais ; outre ceux relatifs à la construction de la tour Garçonnet, « il y en a[vait] d'autres en la rue de la porte Heurtault »[496] − ce qui confirme bien notre précédente identification de la tour Pleine car la rue de la porte Heurtault s'étendait précisément le long du rempart sud (**cf. Tome III fig. 618, p. 1122**).

Comme Jean-Pierre Babelon, nous considérons que la « petite maison » dont il est question dans la lettre de Louis XI datée du 27 août 1467[497] correspond au logis sud− celui que nous appelons logis Louis XI et qui se trouvait, côté ville, à l'est de la tour dite Pleine (**cf. cf. Tome III fig. 618, p. 1122**). Mais contrairement à lui, nous considérons que c'est dans ce logis sud que se déroula, en 1465, la réunion du conseil de ville, car d'après nos sources, le logis ouest, qui abritait les cuisines− ce sur quoi il conviendra de revenir (**cf. p. 148-149**) − et qui était dépourvu de tout accès adapté à une fonction de représentation, ne pouvait en aucun cas accueillir une salle à l'étage. Aussi, peut-on conclure que le logis Louis XI devait s'étendre dans son état primitif jusqu'à la chapelle pour atteindre une emprise au sol minimum de 28 m par 10 m (**cf. Tome II cat. 03, p. 687**) et, pouvoir accueillir des appartements (chambre à coucher et garde-robe) et une chambre à parer faisant aussi office de salle. Précisons que ces dimensions sont calculées à partir du report des points de repère donnés par Jacques Androuet du Cerceau et par le plan de 1708 sur le plan actuel du site. Par ailleurs, les différentes sources iconographiques s'accordent à placer à l'aplomb de la chapelle le mur pignon oriental primitif du logis (**cf. Tome II cat. 03, p. 689**).

Cette première construction aurait été agrandie dès 1468 comme en témoigne « le derompement du fondement du chastel [estant] en la rue de la porte Heurtault »[498] qui correspondrait au creusement de nouvelles fondations. En 1470, une autre lettre de Louis XI mentionne alors « la grande maison pieça faicte »[499] ; ce qualificatif de « grande » s'applique,

[493] *Archives communales d'Amboise*, CC 86 à 89.
[494] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, fond Bourré, D 126 et 181.
[495] *BnF*, ms. fr. 20685, f°424.
[496] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°10 : « (…) En la rue de la porte Heurtault, au droit des maisons du temple, Pierre Doupe, Jehan Thenebot et ilecs environs venuz du derompement du fondement du chastel qui estoit cheuz et derompu derriere la maison a la terrasse et autres joignant a icelle (…) ».
[497] *BnF*, ms. fr. 6602, f°31.
[498] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°10 : avril 1469 (n. st.).
[499] Lettre citée par Jean-Pierre Babelon que nous n'avons pas retrouvée (J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 42).

selon Jean-Pierre Babelon, au logis ouest, situé entre les tours Pleine et Garçonnet, mais ce logis ne faisant que 20 m de long ne peut pas être qualifié de grand puisque le logis sud, dit Louis XI, s'étend, dans son premier état, sur 28 m. Par ailleurs, dans une lettre de Jehan Bourré à Louis XI, que l'on peut dater de l'année 1471 ou 1472, puisqu'il y est question du dauphin qui souffrait de troubles liés à la pousse de ses dents et, qu'il était donc âgé de moins de deux ans[500], Jehan Bourré faisait allusion à un bâtiment neuf[501] qui, selon nous, pourrait correspondre à l'extension du logis sud vers l'est. Cette extension aurait ainsi permis de pourvoir le château d'une salle, différant de la chambre de parement du roi et, cette même année, des paiements furent opérés pour des travaux, non localisés, au château d'Amboise[502]. Dans les années suivantes et jusqu'en 1474, des déblais continuèrent à provenir du château, mais en moins grande quantité. On les retrouve toujours au Petit Fort[503] − ces déblais pourraient correspondre à la construction de la plate-forme ayant vue sur la Loire qui constitue un espace d'agrément, sans doute construit dans un second temps −, « entre la ville et le Petit Fort »[504] et « rue de la porte Heurtault »[505]. Cette même année, Étienne Leloup reçut 100 ℓ. t. « pour convertir en l'edifice d'une chapelle que le roy faict faire au chastel d'Amboise »[506]. Cette chapelle est, selon nous, l'ancienne chapelle du Saint-Sépulcre qui prenait place dans l'actuel soubassement de la chapelle Saint-Hubert (**cf. Tome II cat. 04, p. 700-701**).

[500] *BnF*, ms. fr. 20428, f° 49 : « Monseigneur, vostre filz est toujours, dieu mercy, en bon point. Vray qu'il ha eu ung peu de tranchees et de coulements de ventres mes ceste a cause de la perseure de ses dans dont l'une est saillie es gensives de dessus et l'autre perce et toutes les aultres d'icelles gensives (…) ».

[501] *BnF*, ms. fr. 20428, f°49 : « (…) Affin que vous y logez comme il vous plaira et saurez par luy ce quy ce fait du bastiment nouveau ».

[502] *BnF* ms. fr. 20685, f°5 : Extrait du 11e compte de Mathieu Beauvarlet, receveur general des finances sur et deça Seyne et Yonne pour l'année finie en septembre 1472. *Despense officiers comptable*s (divers commis au paiement dont un pour Amboise).

[503] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°18v° ; dernier jour de janvier 1470 (n. st.) : « (…) Pour II journees qu'il a vacqué lui son tombereau et chevaulx a ouster les terriers du Petit Fort venuz du chastel (…) ».

[504] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°10 ; 4 juillet 1473 : « (…) Pour oster les terriers qui sont entre la ville et le Petit Fort que le roy a commandé estre otez par les habitants d'Amboise (…) ».
Et CC 96, f°11 : 12 août 1473 : « Pour avoir oster les terriers du pié du chasteau d'entre la ville et le Petit Fort. ».
ou encore BB 1, f° 56r° ; juin 1473 : « (…) Et oultre a esté fait marché a Guillaume Allart et Pierre Allart de oster les terriers qui sont entre la ville et le Petit Fort et au pié du chasteau par le commandement du lieutenant du capitaine dudit Amboise qui disoit que le roy lui avoit chargé de ce faire a la somme de vingt livres journee (...) ».

[505] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°18-19 ; septembre 1474 : « (…) Oster les terriers qui estoient venuz du bastiment et ediffice du chastel, en la rue de la porte Hurtault, devant les maisons dudit Ladoire, Jehan Lenoir et Thomas Neczbuth (…) ».

[506] *BnF* ms. fr. 20685, f°599 : Extrait du 8e compte de sire Jehan Briçonnet, conseiller du roy et receveur general des finances de Languedoil pour l'année finie en septembre 1474 ; f°601 : Dépense - Officiers comptables, divers commis aux payements : « Estienne le Loup, maistre d'hostel du roy, pour bons services, 100ℓ. t. et autres 100 ℓ. t. pour convertir en l'edifice d'une chapelle que le roy faict faire au chastel d'Amboise ».
ADIL, C 633, *Registres des redevances* (XVIIe –XVIIIe siècles), f°1.

De son côté, Évelyne Thomas[507] a bien montré que Louis XI avait fait construire la partie occidentale du logis Louis XI, située à l'ouest de la chapelle Saint-Hubert, ce que notre étude corrobore. Pour elle, la chapelle Saint-Hubert a été édifiée avant 1493 puisqu'il serait question de son ameublement cette année là[508]. Elle considère également que si Charles VIII attendit l'année 1493 pour meubler le logis et la chapelle, c'est parce qu'il commandita cette dernière, avant 1493, et agrandit, vers l'est, le logis Louis XI. Un certain nombre d'arguments sont toutefois opposables. Premièrement, nous venons de montrer que l'extension, vers l'est, du logis sud revenait à Louis XI. Deuxièmement, nous savons que Charles VIII commença ses travaux dès 1489-1490, années à partir desquelles nous avons décompté, dans les archives de la ville[509], et jusqu'en 1490-1491, pas moins de 6 480 « timberees et tours de charroy qui menerent les terriers du pié du chastel, aux marays ». Ce nombre est largement trop élevé pour correspondre à des fondations et ne peut coïncider qu'avec des travaux de terrassements (**cf. p. 165-168**). Troisièmement, dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, à propos de ses obsèques en décembre 1483, la chambre de la reine et la « chappelle du donjon du chastel dudit lieu d'Amboize »[510] sont mentionnées. Puisque le transport du corps de la défunte reine, de la chambre vers la chapelle est précisé, il ne peut s'agir d'un simple oratoire privatif installé dans un angle de la chambre mais bien d'un autre bâtiment. Pour nous, la chapelle du *donjon* désigne celle du Saint-Sépulcre à laquelle on accédait par un escalier droit, depuis la chambre de la reine (**cf. Tome II cat. 03 fig. 32, p. 689**) et qui constitua aussi le soubassement de la chapelle Saint-Hubert. Les fondations creusées pour l'édification de cette dernière ont donc dû produire un volume de déblai d'autant plus limité.

---

[507] É. Thomas, *Amboise, le grand dessein…*, *op. cit.*, p. 18.

[508] *AN*, KK 332, publié par Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornamentorum et aliorum ustensilium castri Ambasie* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I, 1868-1870, p. 253-304 : « Compte particulier de Guy Boutevent, commis par le roy nostre sire et par ses lettres patentes données aux Montils les Tours le premier jour d'octobre, l'an de grâce mil CCCC quatre vingt treize, et expediees par messeigneurs les generaux des finances le deuxiesme jour de juin mil CCCC quatre-vingt quatorze, par lesquelles et pour les causes y contenues le dit seigneur a commis Guy Boutevent a tenir le compte et faire les payemens de tous les aournemens et paremens d'eglise, pour les chapelles du chastel d'Amboyse, par son ordonnance ou de l'un de messeigneurs les generaulx (…) ».

[509] *Archives communales d'Amboise*, CC 107-108.

[510] *AN*, KK 69, f°138v° : « Audit messire Jehan de Nesse, pretre, la somme de 8 ℓ. t. pour le sallaire de huit chappellains qui ont par l'espace de quatre nuitz veillé le corps de ladicte feue dame en la chambre et chappelle du donjon du chastel dudit lieu d'Amboize. Et pour dire le psaultier, vigilles et croisons pour ladicte feue dame en laquelle chappelle le corps de ladicte feue dame repousa par l'espace de quatre jours et quatre nuictz apres sondit trespaz ; pour cecy, par quictance dudit messire Jehan de Nesse, signee, comme la precedente le XII^{e} jour dudit mois de decembre oudit an ; cy rendue, ladicte somme de 8 ℓ. t. ».

f°156 : « A luy [Morin], la somme de 6 ℓ. 12 s. t., pour douze torches de cire, pesans chacune torche deux livres, par ledit Morin livrees le jeudy ensuivant IIII^{e} jour dudit mois, pour servir a porter le corps de ladicte dame de la chambre ou il avoit reposé depuis le trepas jusques en la chappelle du donjon du chastel d'Amboize. Pour lesdictes XII torches faisans ensemble XXIIII lb. cire audit pris de 5 s. 5 d. t. la livre, ladicte somme de 6 ℓ. 12 s. t., a luy payee par sa quictance rendue sur ledit roole, dont cy devant est faicte mencion, ladicte somme de 6 ℓ. 12 s. t. ».

Au terme de cet exposé, force est d'admettre, d'une part, qu'une nouvelle lecture des archives est possible et, d'autre part, qu'il manque dans l'approche traditionnelle du château, un certain nombre de dépendances pourtant essentielles à un ensemble castral telles que les cuisines que nous plaçons dans le bâtiment occidental (**cf. p. 148-149**). Mais celui-ci est très mal documenté car, finalement, l'étude des déblais tombant dans la ville ne donne aucune information sur le pied occidental du promontoire. Aussi n'est-il pas impossible que ce bâtiment ait été issu de constructions antérieures aux campagnes de Louis XI.

2.3.1.2. Le logis Louis XI

Situé le long du rempart sud, les plans anciens, comme les procès-verbaux d'états des lieux, nous présentent un logis dans son état final de 10 m de large pour 50 m de long construit sur trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage et des galetas (**cf. Tome II cat. 03, p. 687**). Le logis fut construit en deux campagnes ce qui ne bouleversa pas pour autant sa fonction. Dans un premier temps, il ne mesurait que 28 m de long pour 10 m de large (**cf. Tome III fig. 625 et 626, p. 1127-1128**). La distribution du rez-de-chaussée répondait à celle du premier étage et chaque niveau accueillait un appartement composé d'une enfilade de pièces : en partant de l'est, la chambre à parer (118 m²), la chambre à coucher (60 m²) puis, la garde-robe (45 m²). Si l'on en croit le compte d'ameublement[511], de 1493-1494, concernant le logis de Charles VIII et Anne de Bretagne, qui avaient hérité le logis Louis XI, l'appartement de la reine occupait le rez-de-chaussée, et l'appartement du roi, le premier étage. Cette partition correspondait en effet avec le modèle mis en place au Louvre de Charles V et, depuis, toujours respecté, où les appartements du roi étaient superposés à ceux de la reine[512].

Le logis était desservi par une vis octogonale et hors-œuvre, située côté cour, au centre du logis, au niveau du mur de refend qui séparait la chambre à parer de la chambre à coucher, et qui, selon le plan de 1708, ouvrait, à chaque niveau, dans l'une comme dans l'autre chambre (**cf. Tome III fig. 625 et 626, p. 1127-1128**). Il y a d'ailleurs tout lieu de croire qu'un

[511] *AN*, KK 332, publié par C. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti*… », *op. cit.* p. 253-304.

[512] Alain Salamagne, « Le Louvre de Charles V » dans les Actes d'un colloque organisé dans le cadre de l'Université européenne d'été tenue à Bourges et à Tours du 5 au 10 juillet 2004, *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 89-90.

« tournevent » distribuait cette entrée[513]. En outre, un portique et une galerie permettaient d'isoler les appartements de l'espace de la cour. Sans doute, des portes devaient-elles ouvrir les garde-robes sur le portique et la galerie, comme le figure Jacques Androuet du Cerceau mais, nos sources ne sont pas suffisamment contemporaines de l'édification du corps de logis pour prétendre discerner les portes originelles des portes ajoutées postérieurement. La vis octogonale semble donc avoir commandé la distribution du logis ; aussi proposons-nous de restituer, au rez-de-chaussée comme à l'étage, une cheminée sur le mur pignon oriental de la chambre à parer et d'y reconnaître le « haut-bout » de la salle[514]. De plus, deux petits retraits, de 10 m² maximum, marquaient un décrochement dans la façade sud et se trouvaient accessibles depuis les chambres privatives.

La chambre à parer de la reine, au rez-de-chaussée, avait le privilège d'accéder par un escalier droit de quelques marches à une chapelle souterraine, la chapelle du Saint-Sépulcre.

On connaît mal la communication de la tour dite Pleine avec ces appartements, mais il n'est pas interdit de penser que des études y avaient été aménagées à chaque niveau, au bout de la garde-robe. Par ailleurs, si l'on en croit Jacques Androuet du Cerceau, une petite vis enserrée à la jonction de la tour dite Pleine et du logis Louis XI aurait assuré la liaison verticale entre les pièces des extrémités les plus privatives des appartements du roi et de la reine (**cf. Tome III fig. 625 et 626, p. 1127-1128**). Cette liaison des appartements royaux se retrouve d'ailleurs à Loches (Indre-et-Loire)[515].

Lors de la seconde campagne, le logis fut allongé jusqu'au droit du bâtiment de la Herse, ce qui permettait de l'agrandir de 15 à 20 m. Nous n'avons aucun élément textuel pour trancher entre deux possibilités de distribution car, lors de cet agrandissement, soit on ajouta une pièce supplémentaire à l'est des chambres à parer, soit les chambres à parer devinrent particulièrement imposantes, atteignant 34 m de long, soit une surface[516] de 272 m². Cependant, avec 34 m de long pour environ 6,5 m de large, cette pièce aurait présenté des

[513] Les procès-verbaux de 1630 mentionnenet des réparations de porte d'« ostevent » dans ce logis sans que l'on puisse exactement déterminer la porte dont il s'agissait. En outre, on peut également en restituer un certain nombre dans le logis Charles VIII-François I^er^. Par ailleurs, Charles VIII et Anne de Bretagne s'étaient installés dans les appartements du logis Louis XI. Le compte de construction du château de 1495-1496 mentionne, au chapitre des serrureries, la pose de « deux huis estans en la chambre du roy et l'autre a l'oustevient de ladicte chambre » (*Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de 1495-1496, f°162v°). Or la destination des serrures vouées au logis des Sept Vertus est systématiquement précisée, ce qui laisse penser qu'il s'agit bien d'un « oustevient » du logis alors occupé, le logis Louis XI.

[514] Jacques Androuet du Cerceau figure en effet des souches de cheminées sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* (**cf. Tome II cat. 03 fig. 34, p. 690**).

[515] Monique Chatenet, *La cour de France au XVI^e^ siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, 2002, p. 198.

[516] A. Salamagne, « Le Louvre de Charles V… », *op. cit.*, p. 92 : au Louvre la chambre de parement de Charles V atteignait, selon des récits anciens, 228 m².

proportions déséquilibrées et, par ailleurs, cette disposition aurait nécessité l'abattement du mur pignon d'origine séparant le bâtiment primitif de son extension, ce qui semble tout à fait improbable. Au premier étage, la pièce ajoutée était donc située derrière la chambre à parer, et son accès, depuis celle-ci, restait réservé au roi qui gagnait au plus vite le « haut-bout ». On avait en effet dû adosser une cheminée au mur pignon oriental qui portait déjà, au revers, celle de la chambre à parer. Cette grande salle ou salle du conseil (**cf. p. 168**) de 95 à 100 m² était commandée par la vis orientale accolée au bâtiment de la Herse. Elle présentait les mêmes dimensions que la première vis (1,3 m de rayon interne). La galerie fut sans doute dans le même temps prolongée. On peut donc supposer que la chambre de parement du roi fût accôtée d'une salle, tandis qu'au rez-de-chaussée, les appartements de la reine furent augmentés, peut-être d'une salle aussi.

2.3.1.3. Les annexes

Le logis ouest

Si l'on en croit l'ensemble des sources, le logis Louis XI n'intégrait pas de cuisines. Sur le plan de 1708, comme sur la vue de Jacques Rigaud, le puits apparaît dans la cour du *donjon*, juste devant le bâtiment ouest (**cf. Tome II cat. 03 fig. 31 p 689**), et il est mentionné dans les différents procès-verbaux. Situer les cuisines entre la tour Garçonnet, qui offre également un parti résidentiel, et le logis louis XI paraît l'hypothèse la plus appropriée bien qu'il n'en soit nullement question dans les textes, sinon les procès-verbaux de 1630, mais bien tardifs, qui décrivaient à cet emplacement des « fours et boulangeries »[517].

L'étude en plan du bâtiment occidental ne peut se faire qu'à partir des plans de Jacques Androuet du Cerceau de 1579, puisque ces édifices ont déjà disparu sur le plan de 1708. Il convient donc d'admettre que le château n'a pas été modifié, au moins dans ce secteur, entre 1483, date de la mort de Louis XI et 1579. Le plan dessiné de Jacques Androuet du Cerceau montre un état légèrement différent du plan gravé. Dans ces conditions, il n'est pas à exclure que le dessin représente en fait le rez-de-chaussée et la gravure le premier étage (**cf. Tome II cat. 05 fig. 50-51, p. 707**). Aussi, dans l'état actuel des sources, des cuisines auraient pris

[517] *ADIL*, C 655, doc. 3, f°16r° : « Plus faire une autre porte avecq sa serrure et ferrure ; faire servir les gonds a l'autre des fours et boulangeries ».

place sur le petit côté ouest du promontoire entre les tours Pleine et Garçonnet. Les quatre pièces, dont deux équipées de cheminées au centre, auraient ainsi été desservies par un couloir, disposition que l'on retrouve aussi bien dans les offices du logis des Sept Vertus que dans celles du logis Charles VIII-François I^{er}. On peut d'ailleurs supposer que les deux pièces triangulaires des extrémités aient été des garde-manger.

À l'étage, l'enfilade de trois pièces de taille décroissante pourrait correspondre à un appartement disposant d'une chambre de parement, d'une chambre à coucher et d'une garde-robe. Il aurait été, en outre, devancé, côté cour, d'une galerie, apparemment fermée et se trouvant dans le prolongement de la plate-forme nord (**cf. Tome II cat. 05 fig. 51, p. 707**).

La plate-forme et le logis du *Donjon*

La plate-forme semble avoir été un espace d'agrément, mais notre réflexion se trouve forcément influencée par les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau, qui est le seul à la représenter (**cf. Tome II cat. 07 fig. 79, p. 725**). Ainsi, au rez-de-chaussée, une salle de 25 m de long pour 6 à 8 m de large aurait pris place, entre la tour Garçonnet et le logis du *Donjon* ; elle était couverte d'une terrasse. En 1499, elle apparaîtrait dans un fragment de compte sous les termes de « la gallerie a terrasse on donjon dudit chastel »[518]. Finalement, deux éléments plaident en faveur d'une appartenance de la galerie et de sa plate-forme au château de Louis XI (1461-1483) : d'une part, le style prismatique des bases de jambages des baies arasées qui sont encore visibles dans le rempart nord (**cf. Tome II cat. 07 fig. 82, p. 726**) et, d'autre part, une mention datant de 1490, donc du règne de Charles VIII (1483-1498), où l'on lit « *Item*, pour une grant eschelle garnye de rollons platz, mise pres la grosse tour dudit chasteau pour monter d'icelle sur une terrasse, 35 s. t. »[519]. À cette date, seule la tour Garçonnet peut répondre à cette appellation.

Le niveau de la terrasse devait surplomber légèrement le niveau R de la tour Garçonnet et il y a tout lieu de croire que les deux ouvrages partageaient le même bloc de latrines (**cf. p. 205-206**). La galerie, encaissée dans le promontoire, communiquait, pour sa part, avec le rez-de-chaussée du logis du *Donjon* qui relevait sans doute du château pré-royal (**cf. p. 85-87**), et devait recouvrir une fonction résidentielle si l'on en croit les descriptions des procès-verbaux du XVII^{e} siècle tout comme les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (**cf. Tome II cat. 07 fig. 79, p. 725**). Par ailleurs, il était lié au pavillon Penthièvre, encore appelé le « pavillon du roy

[518] L.-A. Bosseboeuf, « Compte de Louis XI, Louis XII… », *op. cit.*, p. 10-11.
[519] *AN*, KK 76, f°73v° : compte de l'argenterie de Charles VIII, 1490.

Charles »[520], appellation qui pourrait désigner les appartements du dauphin Charles, futur Charles VIII – nous y reviendrons (**cf. p. 158**).

Faisant office de pseudo-chemin de ronde et de lieu de plaisance, cette construction annonce bien la dualité qui s'exprime dans chacune des parties du château d'Amboise. Cette terrasse témoignait de la volonté d'ouvrir le château en direction du paysage ligérien et du goût pour les perspectives qui se manifesta entre le milieu du XIV^e^ et le XVI^e^ siècle. Cette inclination, constatée dès la seconde moitié du XIV^e^ siècle au Louvre de Charles V, est illustrée par les *Très riches Heures du duc de Berry* où l'on observe le développement des parties hautes[521] des châteaux. En somme, ce lieu répondait aux critères de la galerie mis en évidence par Jean Guillaume[522] pour les châteaux français : un espace d'agrément, chauffé et lumineux qui assure à la fois la communication et la continuité des logis tout en demeurant un espace à vocation privative. On note toutefois qu'elle ne se situait pas à proximité immédiate du logis royal comme dans la plupart des cas ; mais n'oublions pas que le château d'Amboise est issu de campagnes successives qui absorbèrent, à chaque fois, des constructions antérieures.

2.3.1.4. Les enfants de la couronne : leur logement, leurs hôtels et la cour

De 1463 à 1483, Charlotte de Savoie et ses enfants demeurèrent à Amboise. Si l'on en croit son inventaire après décès de décembre 1483[523], ainsi que son testament[524], son hôtel s'élevait à 134 personnes ; quant au roi qui n'habitait pas en permanence au château, son hôtel comptait, dès le début de son règne, plus de deux cent trente personnes[525] (**cf. p. 408-410**). Un survol rapide des comptes de l'argenterie[526] de Charlotte de Savoie nous donne une idée du train de vie qu'elle menait avec ses filles, dont les dépenses furent comptabilisées avec « la

[520] *ADIL*, C 655 doc. 5 f°4r°.
[521] Jean Guillaume, « Le legs du XIV^e^ siècle », dans les Actes d'un colloque organisé dans le cadre de l'Université européenne d'été tenue à Bourges et à Tours du 5 au 10 juillet 2004, *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 215-218.
[522] Jean Guillaume, « La galerie dans le château français : place et fonction », *Revue de l'Art*, Tome CII, 1993, p. 33-42.
[523] L'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie permet d'évaluer de nombre de personnes. Fonds Saint-Germain-Harlay, vol. 308, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 26^e^ année, Tome I, 6^e^ série, 1865, p. 338-366 : 1483 décembre : « Inventaire après décès de Charlotte de Savoie ».
[524] *BnF*, ms. fr. 15538, daté du 1^er^ décembre 1483.
[525] Sophie Cassagnes-Brouquet, *Louis XI ou le mécénat bien tempéré*, Rennes, 2007, p. 15.
[526] *AN*, KK 61, KK 61 bis, KK 62, KK 63,KK 64, KK 65, KK 66, KK 67, KK 68, KK 69.

despense ordinaire de l'ostel de la royne Charlote »[527]. Par exemple, durant l'année 1469-1470, la somme de 15 936 ℓ. 15 s. et 5 d. t. fut consacrée pour l a seule « escurie de ladicte dame ». Nous passons volontairement sous silence les dépenses considérables relatives à l'achat de textiles qui furent en partie réalisées auprès de marchands amboisiens, et que nous traitons dans la dernière partie (**cf. p. 416-417**).

Avant tout logement pour le nombreux personnel, les appartements des filles de France et du dauphin occupaient un emplacement privilégié. Où habitaient Anne de France, Jeanne de France, et le dauphin Charles ? Les enfants de la couronne bénéficiaient eux aussi d'un hôtel personnel, certes de moindre importance mais qui venait gonfler le nombre de personnes résidant au château. Le nombre des gardes et des archers qui protégeaient l'héritier de la couronne n'était pas négligeable non plus (**cf. p. 293**). Une compilation tardive d'extraits de la chambre des comptes sous Louis XI fait état d'une vingtaine d'« hommes de guerre » en poste au château[528] dans les années 1470 et de deux-cents en 1481[529].

Le nom de « pavillon du roy Charles » que le pavillon Penthièvre (**cf. Tome II cat. 07, p. 729**) reçoit dans les procès-verbaux de 1630 a souvent été interprété comme la preuve de l'installation de la chambre du futur Charles VIII dans cette petite tour carrée construite par les seigneurs d'Amboise (**cf. p. 75-85**), et le compte de construction du château précise, plus tard, que la chambre de « monseigneur le daulphin » − Charles-Orland − se tenait non loin du logis longeant le fossé[530] (**cf. Tome II cat. 08, p. 733**), ce qui peut correspondre au même endroit.

Certains privilégiés disposaient d'une chambre attitrée au château. On ne sait exactement combien étaient concernés ; avant la naissance du dauphin, en 1470, la chambre de madame de Combronde était cependant en travaux[531]. Dès 1470, le nombre de ces privilégiés devait être très réduit car Jehan Bourré avait pour ordre de ne laisser pénétrer

[527] *AN*, KK 68, f°1.
[528] *BnF*, 20685, f°501 : on lit dans un document non daté, le paiement de « Mery de Coué, escuyer seigneur de Fontenailles, capitaine d'Amboise pour 20 hommes de guerre audit chastel 740 ℓ. t. ». Or on sait que Méry de Couhé tint cet office autour de l'année 1469. (*Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°42r°).
[529] Dans les comptabilités de la ville, ils sont parfois mentionnés. *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°8 ; 28 août 1481 : « (…) Pour plusieurs chaliz, huys et fenestres qu'il fist faire en plusieurs maisons estant au gran chastel dudit Amboise esquels estoient logez Hervé Duquenelle, cappitaine des deux cens archier francs du roy nostre sire et ses gens, dernierement qui furent audit chastel pour la garde de monseigneur le daulphin (...) »
[530] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de 1495-1496, f°95v°.
[531] *AN*, KK 62, f°20 : « A lui encores ledit jour baillé par maistre Jehan Le Clerc pour donner aux maçons qui besongnent au chastel d'Amboise en la chambre de madame de Combronde ; 6 escuz comme par ladicte cedulle appert pour cecy 8 ℓ. 5 s. t. ».

personne au château[532], ses propres serviteurs ayant même du mal à le rencontrer[533]. Georges Bricard rapporte une lettre du beau-frère de Jehan Bourré qui écrit :

> « Mon frère, je me recommande bien fort à vous. Je suis aujourd'huy arrivé en ceste ville de Tours, et principalement pour parler a vous. Toutefois, j'ay sceu qu'il n'est possible d'avoir logis a Amboyse (…) »[534].

Le dauphin était donc particulièrement protégé à Amboise où, de fait, séjournait la garde royale. En outre, nombre de pièces était consacré aux différents offices : de l'échansonnerie, de la taillerie, de l'armurerie, des gardes du roi ou encore de l'artillerie, de la fourrière et de la fauconnerie. Si nous avons relevé quelques mentions témoignant de la présence de ces offices à Amboise, nous sommes toutefois dans l'incapacité de les placer au sein du château, d'autant que plusieurs d'entre eux devaient être établis dans la basse-cour.

Le personnel de la chapelle du roi était sans doute installé vers l'église Saint-Florentin, à laquelle Louis XI fit de nombreuses offrandes[535], et ne venait qu'à l'occasion à la chapelle du *donjon*.

En 1467, il est fait mention de « quatre paillasses pour coucher lesdits officiers les nuitz quant ilz font guet et garde a l'entour »[536]. Les officiers du guet étaient donc couchés à même le sol comme le dénonça quelques décennies plus tard Sebastiano Serlio[537]. Un des officiers, Hance Harlebac apparaît à plusieurs reprises dans les comptes de l'argenterie de Louis XI[538] puis dans ceux de Charles VIII. Mais il changea d'office : alors qu'il commença sa carrière comme palefrenier des mules de Louis XI, il la finit comme garde de Charles VIII et il laissa son nom, Haquelebart ou Haquelebac, à l'une des galeries longeant le fossé où le jeu de

---

[532] Georges Bricard, *Jehan Bourré, seigneur du Plessis (1424-1506)*, Paris, 1893, p. 213-214 : « Monsieur du Plessis, j'envoye demain monsieur de Saint Villier a Amboise. Je vous prie que vous descendez en bas en la ville pour lui donner a disner, et apres disner menez le veoir monseigneur le dauphin affin qu'il s'en retourne incontinent. Et Adieu. » (d'après *BnF*, ms. fr. 6602, f°37).

[533] G. Bricard, *Jehan Bourré…*, *op. cit.*, p. 215.

[534] G. Bricard, *Jehan Bourré…*, *op. cit.*, p. 214. Jean Prevost, son clerc et serviteur lui écrit : « (…) J'eusse voulontier passé oultre, n'eust été que nul n'entre a Amboise, comme on dit » (d'après *BnF*, ms. fr. 20487, f°25).

[535] *AN*, KK 62, f°19 : « A lui encores le III[eme] jour ensuivant pour offrir apres disner a son retour de la chasse sur l'autel devant l'ymaige Notre Dame, monseigneur saint Blaize en l'eglise saint Florentin audit chastel d'Amboise XIII escuz ; comme par ladicte cedulle appert pour cecy 17 ℓ. 18 s. 6 d. ».

[536] *AN*, KK 61 bis, f°8.

[537] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 70 (d'après Sebastiano Serlio, *Sebastiano Serlio on Domestic architecture. Different Dwellings from the Meanest Hovel to the Most Ornate Palace: the sixteen-Century Manuscript of Book VI in the Avery Library of Columbia University*, Cambridge et Londres, 1978, pl. XXVII).

[538] *AN*, KK 64 : compte de l'argenterie de Louis XI, 1464 : « A Hance Harlebac du pays d'Alemaigne, palefrenier des mules du roy nostredit sire la somme de sept vingt seize livre tournois que ledit seigneur lui a nouvellement ordonnee pour ses gaiges et entretennement en sa compaignie et escurie, au feur de douze livres tournois par mois dont lui a esté fait paiement pour le temps et ainsi qu'il s'ensuit c'est assavoir : par le premier roolle du roy nostredit seigneur et quictance dudit Harlebac escripte le vingt sixieme jour de novembre CCCC soixante et quatre pour les mois de septembre et octobre precedant la somme de 24 ℓ. t. ».

paume avait été installé, comme en témoigne le compte de construction du château[539]. Appellation qui d'ailleurs est reprise par Philippe de Commynes lorsqu'il décrit la mort du roi Charles VIII[540]. De plus en 1493, il reçut 6 florins pour ses étrennes, en tant que « capitaine des galerie du chastel d'Amboise »[541].

Le premier portier du château, Fouquet Hannart[542], resta près de trente ans au service du château ; son logis devait se situer à proximité du bâtiment de la herse si l'on en croit le compte de construction[543]. Plus tard, au début du XVI^e^ siècle comme au XVII^e^ siècle, à côté de la herse (**cf. Tome II fig. 625-626 p. 733**), on retrouvait bien le logement du concierge et le garde-meuble[544]. Enfin, si nous avons peu de renseignements sur le logis longeant le fossé, on peut penser qu'il devait exister sous Louis XI. Ce logis clôt en effet le *donjon* et lie, à couvert, le logis sud aux bâtiments nord par l'intermédiaire de galeries. D'après les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau, soulignons avec prudence que l'ensemble des galeries du *donjon* − celles du logis Louis XI et celles du logis du Fossé− présente un profil similaire et qu'elles sont indispensables à la circulation dans le *donjon*.

L'achat, à la demande du roi, de trente pippes de vin de Bordeaux (Gironde), effectué par Pierre de Castello, pourrait nous donner une idée approximative du nombre de personnes nourries par le château en 1473 car, en général, le vin, qui ne se gardait pas, était acheté tous les ans. L'acheminer était long et coûteux : il fut voituré par eau de Bordeaux (Gironde) à Marans

[539] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°163v° : « A Richard Prevost, natier, pour ses peines et sallaires d'avoir levé les nates des galleries dudit chastel esquelles est le serf et aussi celle de la gallerie du jeu de paulme que tient Hacquelebart et celles de la chambre de garde robe de feu monseigneur le daulphin fait au moys de janvier au temps de ce roolle a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 45 s. ».

[540] Philippe de Commynes, *Mémoires*, collection particulière des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, Tome XII, Londres et Paris, 1785, p. 430-431 : « estant le roy en cette grande gloire, quant au monde, et en bon vouloir quant à Dieu, le septieme jour d'avril, l'an mil quatre cens quatre-vingt dix-huit, veille de pasques flories, il partit de la chambre de la reine Anne de Bretagne, sa femme, et la mena avec luy, pour voir joüer à la paume ceux qui joüoient aux fossez du chasteau, où entrerent ensemble en une galerie, qu'on appelloit la galerie Haquelebac l'avoit euë autrefois en garde, et estoit le plus deshonneste lieu de leans : car tout le monde y pissoit, et estoit rompuë à l'entrée, s'y heurta le roy, du front, contre l'huys, combien qu'il fut bien petit, et puis regarda longtemps les joüeurs, et devisoit à tout le monde ».

[541] *BnF*, Pièces Originales 2163, f°929.

[542] Fouquet Hanart est fréquemment cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI de 1470 (*AN*, KK 62, f°94v°).

[543] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°202r° : « A Estienne De Louche, paveux, pour le nombre de cent huit toise de pave menu par lui mis et assiz en la grant tour de l'antree du danjon dudit chastel devant les galleris dudit grant corps de maison depuis la premiere entree du chastel ou se soulloit tenu feu Foucquet Hanart en son vivant portier de ladicte porte jusques au pont dudit danjon et pour avoir fourni dudit pavé, sablon, charroy et autres choses a ce necessaires au pris de 35 s. t. la toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 189 ℓ. t. »

[544] *ADIL*, C 655, doc. 5, f°2v° : « Logis des meubles du donjon et pavillon de la herse ».
Il est fait mention du logis du concierge dans les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne. (*BnF*, ms. fr. 22335, f°147-191 ; **cf. Tome IV Pièces Justificatives 8, p. 1282**).

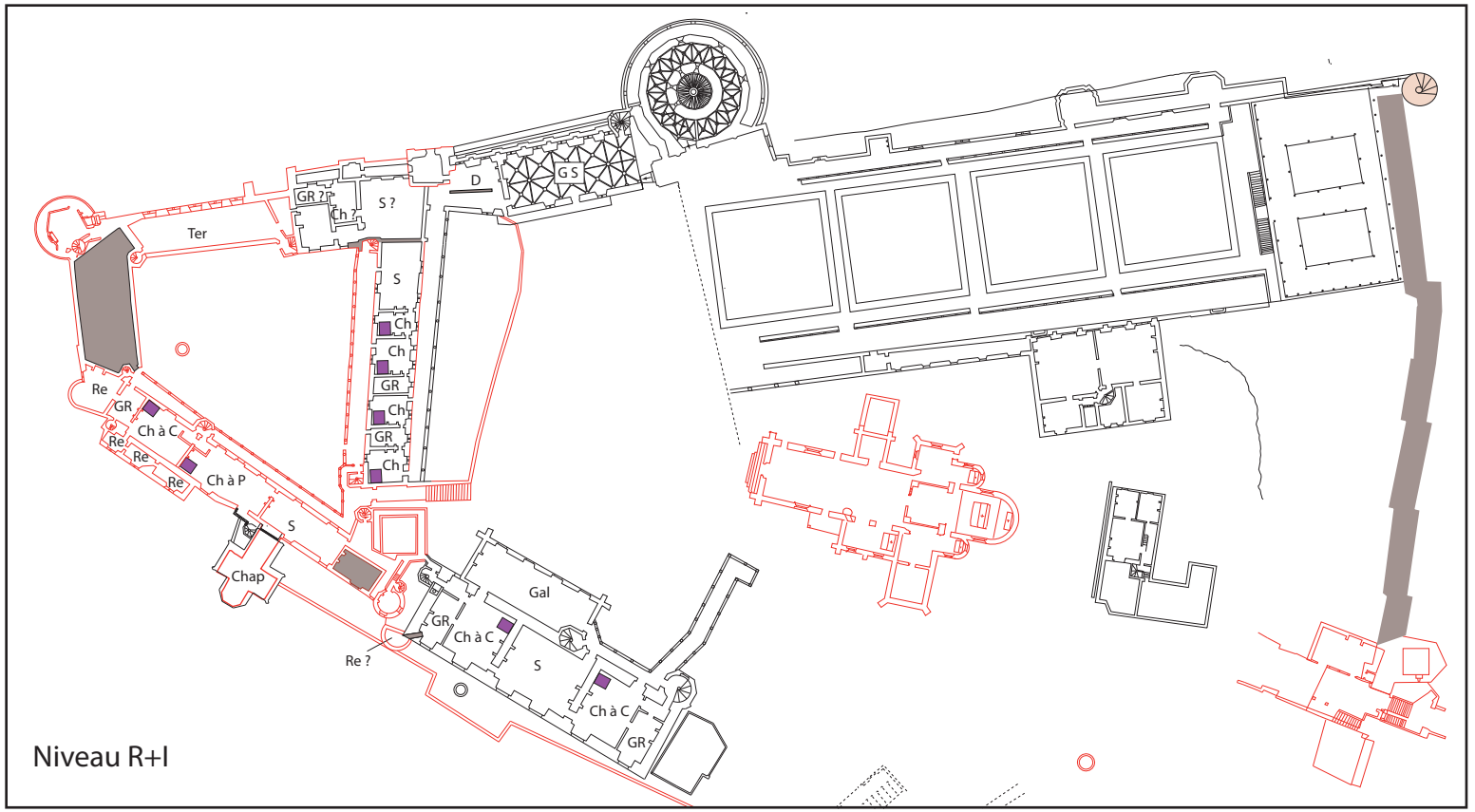
(Charentes-Maritimes) et, « par terre », de Marans à Niort (Deux-Sèvres). Ensuite on paya plusieurs charretiers pour transporter les trente pippes de vin de Niort (Deux-sèvres) à Saint-Martin de Candes (Maine-et-Loire). Certains bateliers de Candes furent ensuite rémunérés pour « la voicture par eaue desdictes 30 pippes de vin dudit lieu de Cande a Amboyse ». Enfin, on employa des charretiers et des tonneliers d'Amboise à charrier « lesdits vins du port au chasteau et iceulx en cavez ». Au total, 509 ℓ. 11 s. et 8 d. t. furent dépensées dont seulement 337 ℓ. 10 s. t. pour le vin et 172 ℓ. t. pour le transport, soit près d'un tiers.

La région de la Loire produisant du vin en grande quantité, cet achat révèle un goût particulier du roi pour le « vin du creu et territoire de Graves », plus particulièrement du « creu de la Faye Montsan »[545] qui n'était pas la boisson commune du château (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 3, p. 1231**). Si l'on considère des pippes de 500 litres comme nous l'avons fait pour la chaux (**cf. p. 116**), la commande de vin revint à 15 000 litres. Ainsi, au cours de l'année, en moyenne, 40 litres de vin de Bordeaux étaient consommés chaque jour au château ce qui étant peu ne concerne vraisemblablement que l'entourage très proche du roi. En somme, d'autres commandes de vin complétèrent nécessairement cet approvisionnement.

Parmi les activités quotidiennes, la passion de Louis XI pour la chasse devait aussi se traduire dans la qualification du personnel à son service ainsi que dans l'architecture du château. Les mentions concernant « les gardes des oyseaulx d'Amboise »[546] sont abondantes, en 1470 ce fut d'ailleurs Fouquet Hannart qui en reçut la charge. Mais on rencontre aussi Estienne Dormay, louvetier[547] ou encore pléthore de sommes allouées pour les chiens et les lévriers du roi[548], parmi lesquels on distingue les chiens de chasse, de ceux de la chambre du roi qui devaient vivre avec lui. Nous ne savons où étaient gardés ni les chiens ni les oiseaux de chasse. On peut supposer qu'un bâtiment leur ait été affecté dans la basse-cour peut-être vers le jardin, mais nous n'avons toutefois aucune information concernant un jardin au château sous Louis XI. Les chiens pouvaient

[545] *AN*, KK 63, f°56 : compte de l'argenterie de Louis XI et compte particulier de Pierre de Castello.
[546] *AN*, KK 62, f°94v°, Compte de l'argenterie de Louis XI de 1470 : « A Fouquet Hannart, garde des oyseaulx d'Amboise, la somme de quinze livres tournois que ledit seigneur par sa cedulle signee de sa main, donnee a Amboise le derrenier jour du mois de septembre mil CCCC soixante dix pour juillet, aoust et ledit mois de septembre, lui a ordonnee tant pour ses gaiges et entretenement en la compaignie et service dudit seigneur, comme pour la noriture et despense de certaine quantité de petiz oiseaux estant oudit chastel d'Amboise ; desquelz icelui seigneur lui a baillé la charge et garde pour lesdicts trois mois qui est au seur de cent solz tournois par chascun desdits mois ; pour cecy, par vertu de laditte cedulle et quictance cy rendue laditte somme de 15 ℓ. t. ».
[547] *AN*, KK 62, compte de l'argenterie de Louis XI en 1470.
[548] *AN*, KK 62, compte de l'argenterie de Louis XI en 1470 : « A lui encores [Macé de la Touche], la somme de 110 s. t., a lui semblement donnee par ledit seigneur pour supporter la despense que faire lui commendera a aller de Nully l'evesque a Amboise, mener aucuns des leuvriers de la chambre d'icellui seigneur. Et illec faire la despense desdits leuvriers jusques du retour dudit seigneur pour cecy, par vertu de ladicte cedulle et quictance cy rendue ladite somme de 110 s. t ».

Château de Charles VIII, 1ere étape du projet



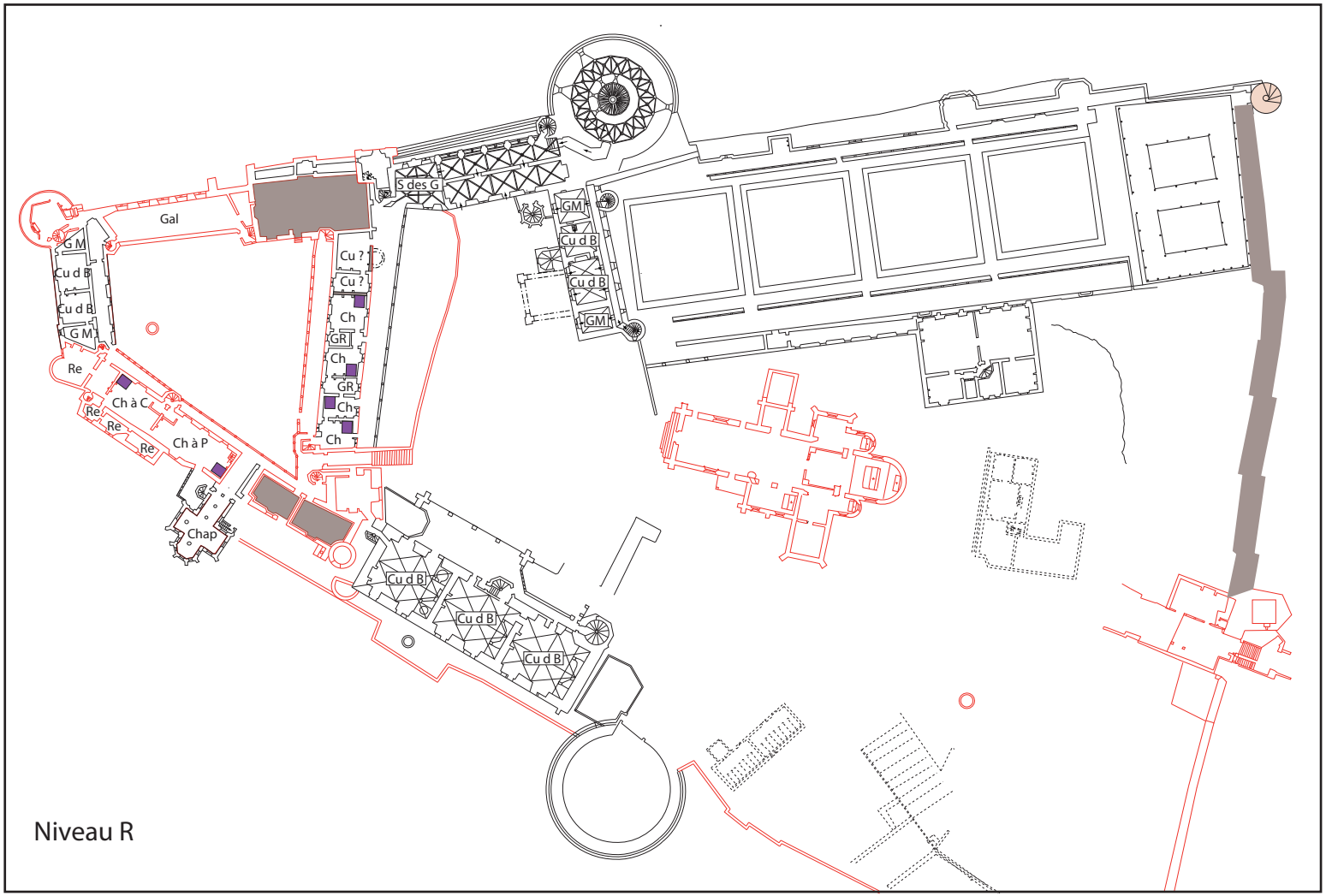
Chap : chapelle
Ch : chambre
Ch à C : chambre à coucher
Ch à P : chambre à parer
D : dressoir

G S : grande salle
GR : garde-robe
Re : retrait
S : salle
Ter : terrasse

Distribution incertaine
Datation incertaine
Charles VIII (entre 1489 et 1498)
Edifice antérieur

Proposition
Lit incertain
Lit

Château de Charles VIII, 2e étape du projet



Chap : chapelle
Ch : chambre
Ch à C : chambre à coucher
Ch à P : chambre à parer
Cu de B : cusine de bouche
D : dressoir

G S : grande salle
GR : garde-robe
Re : retrait
S : salle
S des G : salle des gardes

Distribution incertaine
Datation incertaine
Charles VIII (entre 1489 et 1498)
Edifice antérieur

Proposition
Lit incertain
Lit

tout aussi bien être gardés chez l'habitant comme l'attestent les nombreuses pensions allouées dans les comptes de l'argenterie[549].

2.3.2. Le château de Charles VIII

Élevé au château d'Amboise, Charles VIII en fit sa principale demeure. Monique Chatenet[550] a étudié les lieux de résidence des rois de France à la fin du XV^e^ et au XVI^e^ siècle. De la correspondance publiée de Charles VIII durant son règne (1483-1498), elle déduit qu'il séjourna 279 jours à Amboise qui détient la troisième place, après Lyon 528 jours − mais cela s'explique en partie par les guerres d'Italie qui se déroulaient à ce moment, et Plessis-lès-Tours (Indre-et-Loire) − 402 jours.

Pour son héritier, Charles VIII souhaitait conserver les avantages sécuritaires du château, qui avaient fait leurs preuves dans son enfance, tout en ouvrant le château à la vie de cour, dans le baile. Aussi, conservant en grande partie le *donjon* dans l'état que nous venons de décrire, installa-t-il son premier logis dans celui de son père (**cf. Tome III fig. 627, p. 1129**).

2.3.2.1. Le *donjon*

Le premier logis de Charles VIII

Les premiers travaux de Charles VIII consistèrent certainement à mener à bien les campagnes de construction entreprises par Louis XI. Comme en atteste le compte d'ameublement de 1493-1494, Charles VIII et Anne de Bretagne occupèrent le logis Louis XI qui conserva la même distribution (**cf. p. 146-148**). Ce compte constitue notre principale source d'informations sur le premier logis royal de Charles VIII à Amboise. On relève ainsi, au sein du château, les localisations suivantes :

- « la gallerie haulte joignant la chambre du roy » ;
- « les chambres dudit seigneur » ;

[549] *AN*, KK 62, f°152 : « A Michau Petit, Marguerite du Vau demourant pres Amboise, la somme de 8 ℓ. 15 s. t., que le roy nostre sire par autre sa cedulle signee de sa main, donnee a Amboise le XXIX^e^ jour de septembre mil CCCC LXX, lui a donné le XXVIII^eme^ jour dudit mois, en faveur de ce qu'ilz ont nourry et gardé deux chiennes l'espace de quinze mois ou environ ; pour cecy, par vertu de ladicte cedulle et quictance cy rendue ladicte somme de 8 ℓ. 15 s. t. ».
[550] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 318.

- « l'oratoire dudit seigneur » ;
- « la chapelle du château » ;
- « la chapelle a la dévotion du seigneur » ;
- « la chapelle du sépulcre étant au château » ;
- « la gallerie basse de la chambre de la reine » ;
- « la chambre de la reine » ;
- « la chambre de retrait de la reine » ;
- « [le] retrait de gobelet de la reine » ;
- « le garde-manger de la cuisine de bouche de la reine » ;
- « la cuisine de bouche de la reine » ;

Comme sous Louis XI, le premier étage du logis Louis XI était donc réservé au roi et le niveau inférieur à la reine.

La cuisine de bouche est dite de la reine, ce qui implique que le roi ait disposé de la sienne. En suivant cette ordonnance, peut-on supposer que les plans similaires des deux niveaux du logis ouest, rapportés par les deux plans de Jacques Androuet du Cerceau (**cf. Tome II cat. 05 fig. 50-51, p. 707**), répondent aux cuisines du roi se superposant à celles de la reine ? Cela est peu probable, car de telles dispositions n'ont encore jamais été rencontrées dans les châteaux français. Par contre, les cuisines de plusieurs châteaux du début de la Renaissance se trouvaient surmontées de petits appartements ; il en va ainsi de celles de Fontainebleau (Seine-Maritime) ou du Louvre[551]. Nous confirmons donc − comme sous Louis XI (1461-1483) – que deux cuisines et deux garde-manger devaient être rassemblés au rez-de-chaussée, et l'étage réservé à un appartement (**cf. p. 148-149**).

La chapelle Saint-Hubert

À l'aplomb de la chapelle du Saint-Sépulcre de Louis XI, Charles VIII fit élever la chapelle du *donjon*, l'actuelle chapelle Saint-Hubert (**cf. Tome II cat. 04, p. 693**). Elle fut mise en relation avec les appartements royaux. Nous considérons comme établi que l'extension du logis Louis XI revient aux campagnes de construction de Louis XI (**cf. p. 146-148**). Sur le plan de 1708, la chapelle comme la vis la reliant au logis sont nettement détachées de ce dernier (**cf. Tome II cat. 03 fig. 32, p. 689**). L'accès à la chapelle, ayant été créé postérieurement, traversait donc le logis. Pour tenter de le prouver, décrivons concrètement les plans anciens.

[551] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 88-92.

Les deux murs qui longent le couloir d'entrée à la chapelle sont plus épais que les autres et font penser à des murs porteurs. Le mur occidental est sans doute le mur pignon du premier logis, tandis que l'autre, que l'on ne retrouve pas à l'étage, semble avoir été intégré à la structure, postérieurement, pour créer l'accès voûté débouchant sur le porche dans-œuvre de la chapelle. Au rez-de-chaussée, les pièces situées à l'est du couloir se trouvent complètement isolées du reste du logis. Sans cheminée et faiblement éclairées, il est difficile de leur attribuer une fonction si ce n'est celles de pièces de stockage. Enfin, la tribune de la chapelle, qui se trouve au premier étage, n'est accessible que depuis une petite terrasse couverte d'un appentis, ce qui confirme encore un raccord postérieur de l'ouvrage au logis. À ce propos Évelyne Thomas souligne très justement « cette disposition étonnante vient du fait que la tribune n'a pas été conçue à l'intérieur de la chapelle, mais comme un élément de liaison entre la chapelle et le corps de logis sud »[552] ; ce qui est tout à fait cohérent puisque la chapelle fut adjointe postérieurement au logis.

Si aucun document ne nous permet de connaître la date de début des travaux, Évelyne Thomas suppose que la chapelle est déjà concernée par le compte d'ameublement de 1493-1494 où il est question des « payemens de tous les aournemens et paremens d'eglise, pour les chapelles du chastel d'Amboyse »[553]. Pourtant en 1495-1496, d'après le compte de construction établi pour une année, les décors sculptés n'étaient toujours pas achevés. Pierre Minart, Casin Dutrec et Cornille Deneuf sont payés pour faire des « ymaiges de pierre à la chapelle du donjon du château ». Dans un autre paragraphe, il est stipulé : « A Cornille Deneuf ymagier pour avoir taillé en pierre en tache au temps dessusdit ung petit ymaige de dieu tenant en une main un monde et faisant la banedicion de l'autre mis sur la porte de la chapelle du donjon dudit chastel (…) »[554] ; cette description fait en effet référence à l'iconographie du linteau de la porte d'entrée (**cf. Tome II cat. 04 fig. 45-46, p. 704**).

Deux données sont toutefois paradoxales car, premièrement, si le compte d'ameublement de 1493-1494 mentionne bien dans son intitulé « les chapelles du chastel d'Amboyse » ce qui laisse penser qu'il s'agit de la chapelle du Saint-Sépulcre et de la chapelle Saint-Hubert, dans le corps du texte, il n'est jamais question explicitement d'une chapelle neuve ou de Saint-Hubert. Cette seconde dénomination n'a cependant jamais été retrouvée dans les textes d'archives. Se trouvent seulement citées : « la chapelle du Sépulcre »

[552] É.Thomas, *Amboise, le grand dessein…, op. cit.*, p. 29.
[553] C. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti*… », *op. cit.*, p. 253-304.
[554] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°80r°.

ou la « chapelle du château », ces deux dénominations pouvant désigner le même édifice et, « l'oratoire du seigneur », que le compte de construction situe étrangement, en 1495-1496, dans « la viz de la chappelle »[555] − l'hypothèse d'un agyoscope placé dans la vis et ayant vu sur la chapelle semble convaincante[556]. Deuxièmement, si la sculpture du portail de la chapelle Saint-Hubert est en cours au moment de la tenue du compte de construction de 1495-1496, il semble pourtant que l'édification d'un si petit ouvrage ne nécessite pas 4 à 5 années, d'autant que le compte nous présente un chantier particulièrement actif et rapide. Par conséquent, nous pouvons envisager deux possibilités : ou l'on admet que le chantier de la chapelle débute autour de 1492 en considérant que le mariage royal (décembre 1491) motiva ce chantier− et l'on pourrait expliquer la sculpture tardive du portail par le délai de mise en place du chantier. On sait que les ornements sculptés faisaient toujours partie des derniers éléments réalisés, les pierres simplement épannelées étant laissées en attente, de plus, ce furent des artistes nordiques qui exécutèrent les sculptures, et l'organisation de leur venue prit peut-être quelques temps. Ou bien, on accepte que la chapelle fut édifiée plutôt vers 1493-1494 et qu'elle ne fut pas concernée par le compte d'ameublement. Malgré ces légères incohérences, il est vrai qu'il serait séduisant de penser que ce compte d'ameublement considérable clôt une période de travaux, cependant, même le linge de maison et les ustensiles de cuisine furent renouvelés pour être estampillés « aux armes du seigneur » (**cf. p. 461**). Charles VIII avait-il pour autant modernisées les cuisines de son père ? Nous ne saurions trancher entre les deux datations qui somme toute ne remettent pas fondamentalement en cause la dynamique du chantier. Les différentes sources se chevauchant (le terrassement entre 1489 et 1491, la période de construction entre 1492 et 1498 et le compte d'ameublement entre 1493 et 1494), Charles VIII avait bien dans l'idée d'habiter à la fois le *donjon* et le baile− nous y reviendrons (**cf. p. 197-198**).

Les appartements du dauphin, des espaces bien gardés

Nous savons que les appartements du dauphin Charles devaient être installés à proximité immédiate du pavillon Penthièvre et que ceux du dauphin Charles-Orland reprirent cet

[555] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°222v°.
[556] Au château d'Angers, l'oratoire, il est vrai plus imposant, ouvre sur la chapelle par un fenestrage (Jacques Mallet, « Les châteaux d'Angers et de Saumur sous Louis I[er] d'Anjou », dans *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 146).

emplacement[557] (**cf. p. 158**). Il est difficile de définir avec certitude si ces appartements s'étendaient jusqu'au logis du Tambour. Les seuls renseignements dont nous disposons sont tirés des *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau et, d'après celles-ci, ce n'était pas le cas (**cf. Tome II cat. 07 fig. 80, p. 725**). Le logis du Tambour se trouvait à l'extrémité nord du fossé entre le logis du *Donjon*, disparu, et le logis Charles VIII. Les restaurations de Gabriel Ruprich-Robert ont homogénéisé les deux façades, mais la parfaite correspondance des assises de pierres du logis du Tambour et du logis Charles VIII plaide en faveur d'une même conception (**cf. Tome II cat. 09 fig. 92, p. 746**). La position du logis du Tambour, à cheval sur le fossé du *donjon*, prouve qu'il a été édifié avant le logis Charles VIII pour établir un lien entre les édifices du *donjon* et ceux du baile. La pièce du rez-de-chaussée du logis du Tambour communiquait avec la salle des gardes du logis Charles VIII – que nous analyserons dans l'étude des édifices du baile – et avec le portique oriental du logis longeant le Foss é, dont la galerie supérieure recevait le nom de son garde le plus fameux, Hans Haquelebac[558] (**cf. p. 152**). On peut donc supposer qu'entre le portique oriental du logis longeant le fossé et le rez-de-chaussée du logis Charles VIII, le rez-de-chaussée du logis du Tambour – logis contigü des appartements du dauphin – était lui aussi dévolu aux gardes. Ces gardes ne sont toutefois que peu mentionnés. En février 1494, au départ de Charles VIII en Italie, un groupe permanent de cent archers écossais fut mis en place pour surveiller les portes de la ville[559].

La confrontation des textes et des plans permet de restituer une distribution cohérente entre les logis du Tambour, du Fossé et du *Donjon* (**cf. Tome III fig. 627, p. 1129**). La « gallerie du danjon »[560] évoquée dans le compte de construction correspondait à la galerie ouest du

[557] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°95v°-96r° : « A lui pour avoir relevé les nates de la grant galerie dessus le jeu de paulme et secoué et netoy les nates d'antour la muraille du retraict de monseigneur le daulphin au moys de novembre l'an de ce roolle a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 54 s. t. ».
f°163v° : « A Richard Prevost, natier, pour ses peines et sallaires d'avoir levé les nates des galleries dudit chastel esquelles est le serf et aussi celle de la gallerie du jeu de paulme que tient Hacquelebart et celles de la chambre de garde robe de feu monseigneur le daulphin fait au moys de janvier au temps de ce roolle a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 45 s. ».

[558] Permettant de suivre les parties de jeu de paume, nous pourrions aussi bien supposer que la galerie Haquelebac se situait au rez-de-chaussée qu'au premier étage. Nous verrons cependant que les parcours supposent qu'elle soit au premier étage.

[559] Pour Didier Le Fur : « Cet enfant, que le roi appelait « monsieur l'écuyer », allait être soumis à une protection qui n'est pas sans rappeler celle que Charles avait supportée durant toute son enfance. (*Charles VIII*, Paris, 2006, p. 278). Il fait sans doute référence au manuscrit : *BnF*, ms. NAF 7644, f°14-19, publié dans Jean Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, Tome VI : *Château d'Amboise*, Paris, 1845, vol. II, p. 396-401.

[560] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°95v°-96r° : « A Richart Prevost, natier, pour cinquante six toises de nates neufves par lui faictes mises et assizes au moys d'octobre l'an de ce roolle en la gallerie du danjon et en la chambre et garderobe de monseigneur le daulphin et aussi en la gallerie d'aupres sadite garderobe au pris de 6 s. la toise a esté paié par cedit commis par vertu dudit

premier étage du logis du Fossé, côté *donjon*. Cette galerie ouvrait donc sur le logis du *Donjon* par lequel on accédait, dans le pavillon Penthièvre, à la « chambre et garderobe de monseigneur le daulphin »[561]. Puisque le logis du *Donjon* ne communiquait pas avec le logis du Tambour (**cf. Tome III fig. 627, p. 1129**), un double itinéraire se dessine : à l'ouest, en empruntant la galerie, on gagnait depuis les appartements royaux les appartements du dauphin ; à l'est, en passant de l'autre côté du logis du Fossé, dans la galerie orientale, on pouvait accéder, une fois la construction du logis Charles VIII achevée, à la grande salle. On comprend ainsi la présence d'Haquelebac dans la galerie. Le mur mitoyen au logis du Tambour et au logis du *Donjon* faisant obstacle, il était nécessaire d'emprunter la galerie orientale du logis longeant le Fossé où Haquelebac devait « filtrer » les entrées.

Par ailleurs, l'existence d'un four au rez-de-chaussée du logis longeant le Fossé, dans la chambre nommée en 1630 la « chambre du four » (**cf. Tome II cat. 08, p. 733**), pourrait s'expliquer par la présence des cuisines du commun des hôtels qui se différenciaient de celles du roi et de la reine[562]. Que les différentes cuisines soient éloignées les unes des autres n'a rien d'étonnant. Le Louvre[563] avec ses pièces de services toutes regroupées à l'étage inférieur, ou encore le palais Jacques Cœur de Bourges font en réalité figure d'exception. Pour Jean Guillaume :

> « Dans les villes, les palais et les hôtels princiers dont l'histoire est inséparable de celle des châteaux, restent le plus souvent faits de bâtiments juxtaposés, implantés en fonction des besoins »[564].

Et c'est exactement le cas à Amboise où le rez-de-chaussée du logis longeant le Fossé était occupé par huit pièces (**cf. Tome II cat. 08, p. 733**). Outre les cuisines, on peut supposer qu'il y ait eu des garde-manger, des tueries, des boulangeries,… Les petits appartements disposés au sud que nous présente Jacques Androuet du Cerceau étaient sans doute issus de transformations plus tardives. En somme, sous Charles VIII, les rez-de-chaussée du logis du Fossé et du logis du Tambour devaient être dévolus à des espaces de gardes et de service.

---

roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle suivra sur les deux parties ensuivans appert la somme de 16 ℓ. 16 s. ».

[561] *Idem.*

[562] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 80-81.

[563] A. Salamagne, « Le Louvre de Charles V », *op. cit.*, p. 89.

[564] J. Guillaume, « Le legs du XIV^{e} siècle », *op. cit.*, p. 213.

Le logement de la cour

Monique Chatenet[565] a mis en évidence combien l'entourage de la couronne était logé à l'étroit, dans les châteaux du XVI^e^ siècle et, en particulier, chez le roi et la reine où le personnel était nombreux. La répartition des logements, des courtisans et du personnel de maison n'était en aucun cas systématique, elle dépendait directement de la capacité du château, où tous les espaces libres étaient réservés à cet usage. Pour le petit personnel, on n'hésitait pas à aménager sommairement les combles et les couloirs. Les personnes les mieux en cour disposaient de leurs propres appartements composés, en général, d'une chambre, d'une garde-robe et parfois d'un cabinet ; enfin, les dames de compagnie de la reine et de ses filles, venant parfaire leur éducation à la cour, étaient souvent installées dans les appartements mêmes de leur maîtresse.

Dans le *donjon*, le logis du Fossé présente une distribution appropriée au logement de la cour (**cf. Tome III fig. 628, p. 1130**), mais nous sommes à nouveau confrontés aux problèmes des sources. Jacques Androuet du Cerceau figure les appartements du Fossé sur ses *Vues* − mais pas sur ses projets − et les procès-verbaux de 1630 y décrivent une enfilade de pièces identifiée à cette date comme des chambres, des garde-robes, voire des cabinets, au rez-de-chaussée comme au premier étage −, dont la plupart sont chauffées de cheminées et desservies longitudinalement, à l'ouest et à l'est, par un portique au premier, une galerie au second niveau et, verticalement, par deux vis. Cependant, au vu des observations que nous venons de formuler sur la garde du dauphin et sur les cuisines du commun (**cf. p. 158 et 160**), il y a tout lieu de croire que ces aménagements résultent d'états successifs. Nous ne disposons d'aucun document contemporain de Charles VIII, mais rien n'interdit de penser que, le rez-de-chaussée était réservé au commun, tandis que le premier étage était occupé par de petits appartements. À Fontainebleau (Seine-Maritime) les cuisines alternent ainsi avec des garde-manger deux fois moins spacieux ; selon Monique Chatenet : « Ces proportions aident à comprendre d'une manière plus générale l'organisation des offices où se superposent commodément des cuisines accompagnées de garde-manger à l'étage inférieur et des chambres suivies de garde-robes à l'étage supérieur »[566].

[565] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 66-75.
[566] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.* p. 92

Le compte d'ameublement de 1493-1494[567] fournit des informations précieuses sur la désignation et la fonction des espaces mais il s'agit là de l'ancien château puisque la campagne de construction de Charles VIII ne fait que débuter, ce qui rend les localisations très malaisée à interpréter. On y trouve la destination de certains meubles ou de certains accessoires et, outre les espaces réservés à l'usage du couple royal (**cf. p. 146-148**), 19 autres lieux sont cités, mais certains termes peuvent prêter à confusion quand ils ont un sens homonyme, notamment l'horloge ou encore la chambre qui peut recouvrir le sens de pièce d'habitation et de parure de lit (**cf. p. 443-471**) ; ainsi, apparaissent dans l'ordre :

- « la cour du château » ;
- « l'horloge dudit chasteau d'Amboyse » ;
- « les chambres et galeries du château » ;
- « la chambre près la grosse tour du château » ;
- « la chambre des filles de la reine » ;
- « la salle de monseigneur de Bourbon » ;
- « la chambre où couche monseigneur de Bourbon audit chastel » ;
- « la chambre de madame de Bourbon » ;
- « une des chambres de mademoiselle de Montpensier » ;
- « la chambre de monseigneur de Saint-André » ;
- « la chambre de monseigneur le Prévost de Paris » ;
- « l'une des chambres du château où couche monsieur de Querdes » ;
- « la chambre de mademoiselle la princesse de Tarente » ;
- « la chambre de mademoiselle de Musac » ;
- « la chambre des enfants de feu monseigneur de Dunoys » ;
- « la chambre de madame de la Guierche » ;
- « la chambre du premier pannetier » ;
- « la chambre des médecins de la reine » ;
- « la chambre dudit Colinet de la Chesnay » ;

On peut ajouter à cette énumération la « chambre du tresorier »[568] mentionnée dans le compte de construction que nous ne saurions situer mais qu'il ne faut pas confondre avec une

[567] C. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti*… », *op. cit.*, p. 253-304.
[568] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°222v° : « A lui pour troys piez autre voirre blanc mis en la chambre du tresorier audit pris de 3 s. 9 d. le pié a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa dicte quictance cydessus rendue servant cy appert la somme de 11 s. 3 d. ».

chambre du trésor. Y sont également mentionnés le logis de « Jehan de Beyne, canonnier du roy » et celui de « messire Pagueny, ytallien et faiseur d'ymages ».

L'intérêt de cette liste n'est pas tant d'énumérer les résidents du château, que de connaître la considération dont jouissent ceux qui bénéficient d'une chambre. Le compte d'ameublement révèle que la hiérarchie sociale supposait quatre modèles de logements. Les appartements les plus spacieux étaient sans doute ceux d'Anne et Pierre de Beaujeu, seigneurs de Bourbon, puisqu'est citée la salle de monseigneur de Bourbon. En outre, les dimensions imposantes (11 pieds par 3, soit 3,3 x 1 m) de la table destinée à la salle du duc de Bourbon, indiquent combien il devait être installé confortablement au château. Par ailleurs, les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne mentionnent « la couverture d'ung banc de vellour gris estant en la garde robe de mondit seigneur de Bourbon »[569]. Dans les procès-verbaux de 1630, l'appellation de la tour, dite de Bourbon, pourrait signifier l'emplacement de leurs appartements à proximité de celle-ci (**cf. Tome II cat. 02 fig. 15, p. 678**). Aucun des états reproduits par les sources dont nous disposons ne permet d'affirmer l'existence d'appartements autour de la tour, mais il est vrai qu'elles sont toutes postérieures à 1493-1494 et qu'à la fin du XV^{e} siècle le plan a pu subir de grosses modifications, notamment au cours de la campagne de construction de Charles VIII (1492-1498). La tour Bourbon figure sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau, accompagnée d'autres bâtiments décrits dans les procès-verbaux de 1630, lesquels ont disparu sur le plan de 1708, alors que subsiste la tour. Dans le compte de construction de 1495-1496, il est fait mention de refaire « la couverture d'une gallerie estant au bout dudit corps de maison du costé devers le danjon »[570]. Les sources attestent en effet la présence d'une galerie qui ceinturait la tour de Bourbon et qui la reliait à une pièce au-dessus de la chambre de la Herse ainsi qu'à une autre, située entre la Herse et le logis Louis XI. De par ses dimensions et son plan− environ 5 m de diamètre − la tour ne pouvait constituer que le retrait ou la garde-robe d'un appartement. Finalement, le nom de la tour Bourbon dut rester alors même que ces appartements avaient disparu (**cf. Tome III fig. 664, p. 1154**). Mademoiselle de Montpensier pour qui on mentionne « une des chambres », devait également avoir un appartement. Pour certains membres de la cour une seule chambre est citée, ce qui ne certifie pas pour autant qu'ils ne disposaient pas d'autres pièces : monsieur de Querdes, monseigneur de Saint-André, monseigneur le Prévost de Paris, mademoiselle de

[569] *BnF*, ms. fr. 22335, p.10.
[570] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°140r°. Le corps de maison désigne ici le logis des Sept Vertus.

Musac et les enfants de feu monseigneur de Dunoys. Si l'interprétation de la majorité de ces mentions va de soi, quelques unes demeurent équivoques. Par exemple, il est fait mention de « deux pièces de ruban de soie pour garnir troys rideaux de taffetas servant au ciel de la chambre de madame de Bourbon »[571]. Ici, il est en effet question de la chambre parant le lit de madame de Bourbon mais, si l'on peut affirmer pour l'une des femmes les plus importantes du royaume, qu'elle avait bien un appartement à Amboise, faisant sans doute pendant à celui de son époux, il en va autrement de la chambre de madame de la Guierche qui pose un réel problème d'interprétation : dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne sa chambre de taffetas rouge, ornant sa couchette, est répertoriée dans la chambre même de la reine[572]. Aussi, pouvons-nous nous reposer la question : certaines de ces chambres ne seraient-elles pas simplement des parures de lit ? Enfin, les médecins de la reine ou les filles de la reine étaient logés à proximité de celle-ci. Colinet de la Chesnay, maître d'hôtel du roi, marchand et tapissier, logé au château, fait, quant à lui, figure de « favori » du moment.

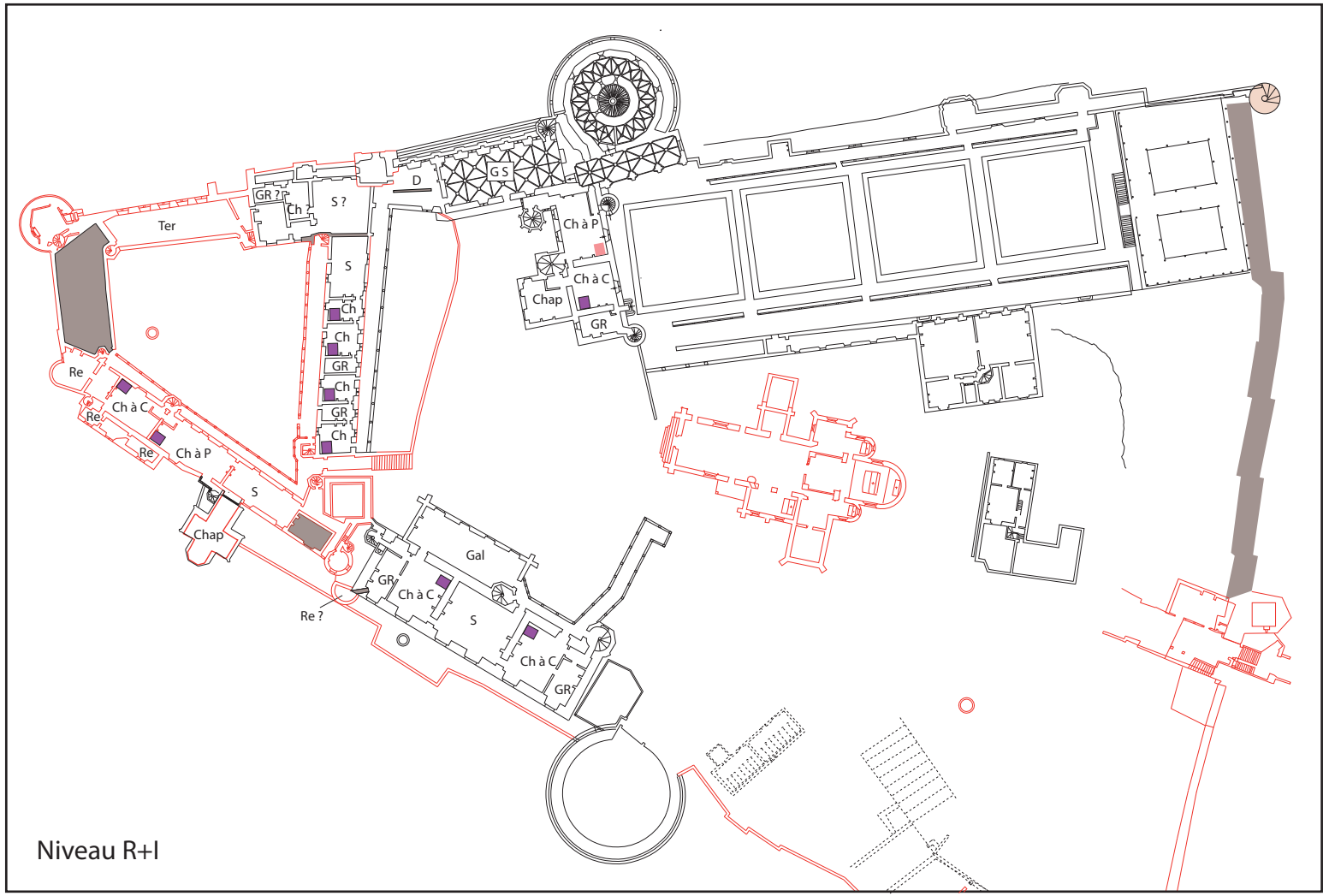
À moins que l'ameublement n'ait été réalisé à l'occasion d'un événement particulier, ce qui n'est pas précisé dans le compte, on peut en conclure qu'au moins une dizaine de personnes disposaient d'un logement mentionné comme tel au château. En outre, on notera l'achat de 21 couchettes et de 41 lits supplémentaires qui avaient dû être acquis pour transformer, en cas de besoin, tout lieu susceptible de loger la cour.

Les lieux de détente

Nous n'avons pas identifié formellement la galerie où « est le serf »[573] dont il est question dans le compte de construction de 1495-1496 mais il n'est pas impossible d'y voir la rampe cavalière droite du logis des Sept Vertus dont le mur d'échiffre était orné de « rangiers »[574] que Jacques Androuet du Cerceau a dessinés sur sa *Vue du costé de la riviere de Loire* (**cf. Tome II cat. 02 fig. 19, p. 682**). La galerie « du jeu de paulme » était, pour sa part, située côté est. Outre sa fonction de communication, elle permettait de suivre les parties de jeu

[571] C. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularispagamenti… »,op. cit.*, p. 253-304.
[572] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 165 : « Ung pavillon de taffetas cramoisy lequel sert à la chambre de la royne garny de frange et est assis sur la couschete où cousche la dame de la Guierche ».
[573] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°163v°.
[574] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°219v° : « A lui pour avoir taillé en boys les cornes d'une des grans bestes ferres en pierre apellee rangiers estans contre le mur de la gallerie a monter a cheval audit chastel lesquelle ont cinq piez et demy de long a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadicte quictance cydevant rendue appert la somme de 8 ℓ. t. ».

Château de Charles VIII, 2e étape du projet



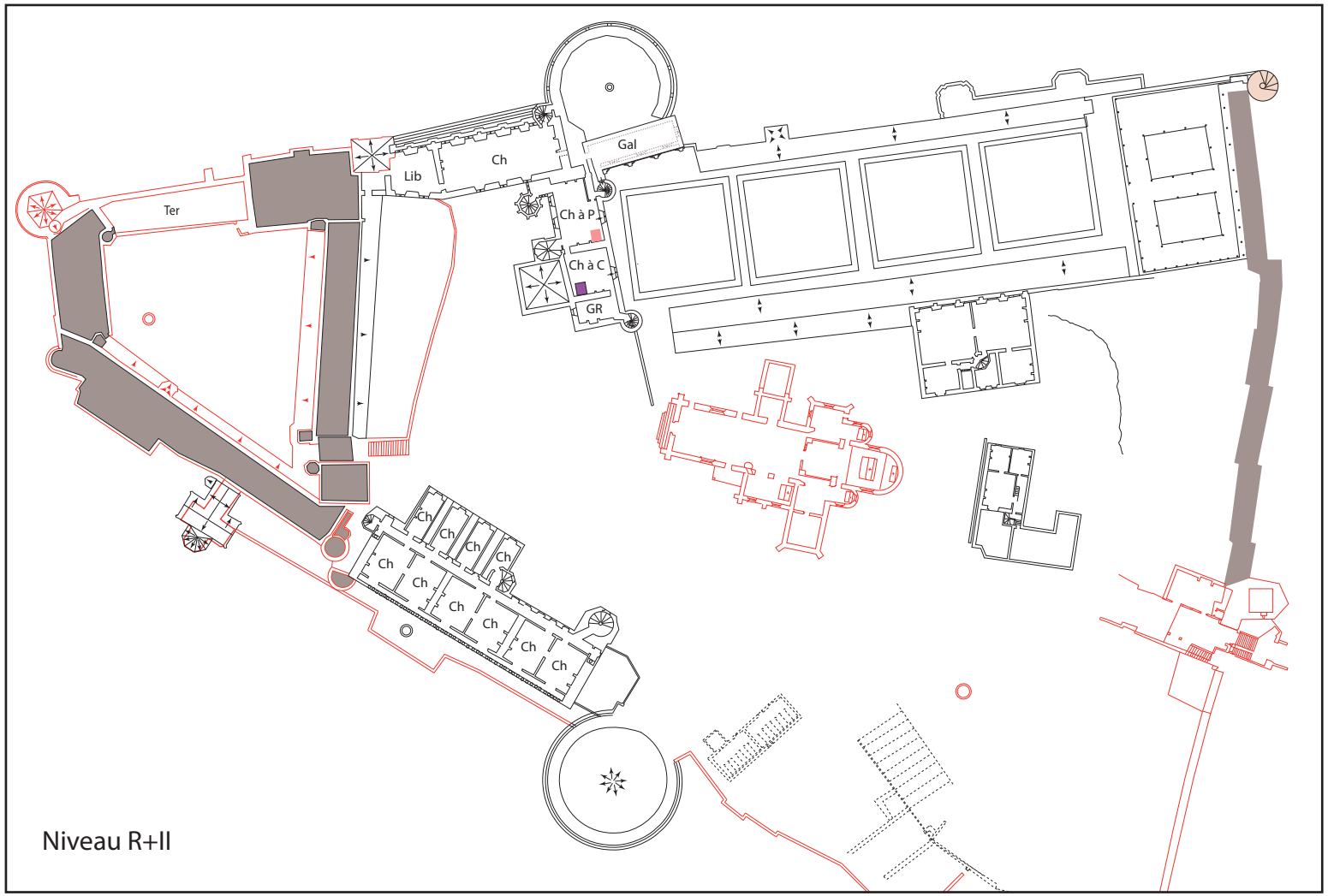
Chap : chapelle
Ch : chambre
Ch à C : chambre à coucher
Ch à P : chambre à parer
Cu de B : cusine de bouche
D : dressoir

G S : grande salle
GR : garde-robe
Re : retrait
S : salle
S des G : salle des gardes

Distribution incertaine
Datation incertaine
Charles VIII (entre 1489 et 1498)
Edifice antérieur

Proposition
Lit incertain
Lit

Château de Charles VIII, 2e étape du projet



Ch : chambre
Ch à C : chambre à coucher
Ch à P : chambre à parer
GR : garde-robe

Gal : galerie
Lib : librairie
Ter : terrasse

Distribution incertaine
Datation incertaine
Charles VIII (entre 1489 et 1498)
Edifice antérieur

Proposition
Lit incertain
Lit

de paume. Le rôle d'Haquelebac était donc d'autant plus justifié que cette partie du château, étant le lieu des réjouissances quotidiennes, devenait un lieu de passage. On peut d'ailleurs relever dans le compte de construction, la mention de la petite « viz a descendre au jeu de paulme »[575] qui correspond sans doute aux vestiges encore visibles dans le fossé (**cf. fig. 611, p. 1113**). L'achat au mois de février 1496 − à l'arrivée du roi − de « douze racquectes […] pour servir au jeu de paulme »[576] témoigne aussi de la réalité de ce divertissement. Les galeries et les balcons, d'où l'on pouvait aussi suivre les joutes et les spectacles, ne recouvraient donc pas seulement une fonction distributive mais jouaient un rôle primordial dans la mise en scène et en perspective de la vie de cour[577].

Au deuxième étage du logis du Tambour, qui surplombait d'un niveau les autres bâtiments (**cf. Tome III fig. 589, p. 1096**), était installée la « librairie » (**cf. Tome II cat. 07, p. 721**). Les procès-verbaux, rédigés vers 1630, décrivent la librairie à cet endroit. Les fragments d'un compte de construction[578], daté des années 1499 et publié par l'abbé Bossebœuf font état de travaux de menuiserie et de serrurerie au « corps de maison neuf près la librairie dudict chastel ». Cette localisation désignerait le logis Charles VIII mais nous n'avons su identifier les travaux de « plancher » qui y sont mentionnés. Notons que le terme de plancher peut désigner les plafonds (**cf. p. 134-135**) et peut-être même les lambris.

Charles VIII rapporta d'Italie quantité de livres ; selon Georges Minois[579] : « À la fin de 1495, arrivent à Amboise 1 140 volumes, "en latin, françoys, italien, grec et esbrieu", butin de Charles qui a pillé la bibliothèque des rois de Naples »[580]. Il n'est pas impossible que les salles réservées aux « besoignes de Napples »[581] dans lesquelles on entreposa entre autres « les testes de Naples »[582] se fussent trouvées à proximité de la librairie. On peut donc imaginer que ce lieu fut en quelques sortes son cabinet de curiosité.

---

[575] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°162r°.
[576] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°168r°.
[577] Monique Chatenet consacre une partie importante de sons étude sur *La cour de France au XVI^e siècle* au « château à l'épreuve des fêtes » (*op. cit.*, p. 217-257).
[578] L.-A. Bosseboeuf, « Comptes de Louis XI,… », *op. cit.*, p. 9-11. (d'après : *Archives communales d'Amboise*, GG 18).
[579] Un « payement pour transport de tapisseries, livres, tableaux, marbre, *etc*., rapportés par Charles VIII d'Italie ensemble de la nourriture de vingt-deux ouvriers qu'il en avoit amenés avec luy », d'Italie, a été publié d'après une pièce du portefeuille Fontanieu (Vol. 149) par Jean Vatout (*Souvenirs historiques des résidences royales de France*, Tome VI, Paris 1845, p. 401-402.). L'ensemble pesait 487 000 livres « ou environ » et la pierre de porphyre pour laquelle on confectionne une scie dans le compte de construction (**cf. p. 214**) est mentionnée. Le nombre d'ouvrage n'est malheureusement pas détaillé.
[580] Georges Minois, *Anne de Bretagne*, Paris, 1999, p. 448.
[581] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°162r°
[582] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°222v°.

Le logis du Tambour assurait ainsi le lien entre le *donjon* et les édifices du baile (**cf. Tome II cat. 09 fig. 92, p. 746**).

2.3.2.2. Les chantiers dans le baile et la basse-cour

Les premières mentions de travaux sous Charles VIII remontent à l'année 1489, année où les comptes de la ville dénombrent les « tours de timbereaux » pour mener les déblais du « pied du chastel es marais »[583]. En effet, les déblais du château, ainsi évacués par la ville, étaient jetés du promontoire, au bas du rempart sud. Pour interpréter les 6 480 tours que nous avons recensés entre 1489-1490 et 1490-1491, plusieurs paramètres interviennent. Tout d'abord rappelons que l'on ne connaît ni le profil du rempart ni l'existence d'éventuels bâtiments dans le baile avant les travaux de Charles VIII et qu'il est délicat de définir avec certitude ce que recouvrait le terme de « terriers » ; s'agit-il de décombres, de gravats, de déblais − terres issues du creusement de nouvelles fondations ou de terrassement − ou bien les trois à la fois ? Le tombereau, qui dispose d'un seul essieu et qui bascule dès que sa benne n'est plus clavetée à l'essieu, permet de décharger facilement[584]. Ce type de véhicule utilitaire[585] existait il y a encore peu de temps dans les fermes et contenait environ 2 m^3 (**cf. Tome III fig. 631-632 p. 1133**). Il n'y aucune raison que le modèle des tombereaux ait changé depuis la fin du Moyen Âge puisque celui-ci dépend de la force de l'animal tractant et que l'on a employé, jusqu'à une époque récente, pour ce type de travaux, des cobs, c'est-à-dire des petits chevaux trapus mesurant entre 1,1 et 1,4 m au garrot. Sachant que le foisonnement de la terre terrassée implique que 1 m^3 de terre tassée *in situ* donne, au maximum[586], 2 m^3 de terre une fois déblayée, on peut estimer que 6 480 m^3 de terre *in situ* ont été déplacés. Le poids des tombereaux ainsi chargés de 2 m^3 de terre foisonnée reviendrait à une tonne environ, ce qui est, en effet, tractable par un unique cheval. Cette donnée est valable s'il s'agit de terre sèche, or les manœuvres travaillent entre les mois de mai et octobre[587]. Dans les comptes de la ville[588], cinq à huit personnes travaillent au déblaiement des « terriers » pendant deux ans, soit

[583] *Archives communales d'Amboise*, CC 107.
[584] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°28v° : « (…) III^C XXI timberees de terriers du pié du chasteau aux marays (…) ».
[585] Jean-Louis Libourel, *Voitures hippomobiles*, Paris, 2005, p. 150.
[586] Et au minimum 1,3 m^3.
[587] À une exception près, *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°43v° : Jehan Gerbault, charretier, est rémunéré au mois de janvier pour « (…) VI^C tours de charroy pour mener les terriers du pié du chasteau aux marays pour remplir iceulx marays, curer le pié du chasteau (…) ».
[588] *Archives communales d'Amboise*, CC 107 et CC 108.

en moyenne six personnes par an. Un manœuvre déplace en principe 2 à 3 m^3 de terre par jour ; en estimant qu'ils travaillaient environ 250 jours par an, on approche du nombre de charretées apparaissant dans les archives.

Une telle quantité de terre ne peut correspondre qu'à des terrassements. S'il s'agissait de fondations, même exceptionnellement profondes, longues et larges – de 2 m de profondeur, sur 2 m de large et sur 100 m de long par exemple – on arriverait à environ 4 m^3 de terre par mètre de fondation soit à un volume de 400 m^3, ce qui est très loin des 6 480 m^3, soit 6 480 charretées. Par contre, si l'on conçoit le décaissement d'une partie de la basse-cour, sur 1 m de profondeur en moyenne – ce qui concorde avec les altitudes relevées (**cf. p. 69-75**) –, à l'emplacement du logis Charles VIII et de la cour qui le sépare du logis des Sept Vertus, recouvrant une surface de 6 000 m^2, on obtient un volume de 6 000 m^3. Pour tracer sur les plans l'emprise de la surface terrassée, nous avons longé le fossé puis suivi le mouvement de terrain transversal au promontoire décrit précédemment (**cf. Tome III fig. 612, p. 1118**). Ce n'est là qu'un ordre de grandeur car on ne connaît ni le profil exact du promontoire avant ces travaux ni les travaux qu'il restait à effectuer pour amender le terrain du côté de la rampe d'accès, mais les chiffres sont suffisamment proches pour considérer qu'ils se correspondent.

Ainsi, dès 1489, Charles VIII avait projeté le chantier dans son ensemble, et l'immense surface terrassée confirme l'ambition du dessein, de même, on comprend que les travaux réalisés dans le *donjon* aient été de faible ampleur.

Les travaux de terrassement de Charles VIII ne se limitèrent pas à ceux du secteur des logis. Le décapage de la partie nord-est du promontoire, réservée au jardin de Charles VIII, est attesté par les sondages archéologiques qui ont été réalisés en 1993[589] (**cf. p. 71-72**). Le niveau de circulation des galeries qui bordaient le courtil a ainsi été retrouvé. Ces dernières se trouvaient donc au niveau même des jardins, le terrain ayant été aplani à cet effet. Le volume de terre déplacée qui approche les 6 000 à 7 000 m^3 est évalué à partir des 4,8 m de différence de hauteur qui existent toujours entre le niveau du jardin et celui du terrain qui le domine, au-delà du mur sud en brique et pierre, celui-ci étant couramment appelé le « mur du logis canonial » (**cf. Tome III fig. 614, p. 1120**). Jouant un rôle capital dans le soutien des terres qui surplombent le jardin, ce mur se trouve, de fait, contemporain des aménagements du jardin du

[589] V. Belbenoit, É. Lorans, S. François, *La terrasse est…*, *op. cit.* Les sondages n'ont pas déterminé la date exacte du décapage. Cependant, sous Louis XI (1461-1483), la ville est systématiquement chargée de l'évacuation des déblais, or nous n'avons aucune trace de ce travail qui aurait relevé de l'aménagement secondaire du château, donc postérieur aux premières mentions des années 1463-1465.

roi. Les buttes (8 m de large, 63 m de long et 3 m de haut)[590] situées le long et contre le rempart, au nord de la porte des Lions, représentent un volume de terre de 1 500 à 2 000 m^3 qui pourrait correspondre à une partie du déblaiement du jardin[591]. Mais elles pourraient aussi avoir été créées pour épauler le rempart oriental à l'époque moderne et provenir, par exemple, des décombres résultant de la démolition du logis du Fossé[592]. Les buttes toujours visibles au sud de la porte des Lions, constituent, quant à elles, le terrain naturel puisque le rempart est construit dessus ; elles ne peuvent être issues du stockage des terres (**cf. Tome III fig. 614 et 616, p. 1120-1121**). En somme, pour implanter la porte des Lions, on aurait aplani le terrain et conservé la pente naturelle au sud du promontoire. Pour les quelques 4 000 à 5 000 m^3 restant, il y a tout lieu de penser qu'ils furent aussi déversés dans les marais de la ville. Mais, contrairement à l'accord tacite passé entre Louis XI (1461-1483) et les édiles[593], la ville ne se chargea pas de les débarrasser, ce qui explique l'absence de toute mention dans les comptabilités municipales. Entre 1463 et 1465, l'évacuation de la totalité des déblais de Louis XI avait coûté à la ville 74 ℓ. t. et entre 1489 et 1491, sous Charles VIII, la ville avait dépensé pour ce poste 107 ℓ. 5 s. 8 d. t. Après 1491, le chantier de Charles VIII avait pris une telle ampleur, qu'il semble que la ville se soit libérée de cette lourde charge financière. Or, durant la seule année 1495-1496 que couvre le compte de construction, 840 tours de charroi furent effectués par Pierre Bryays pour évacuer des « terriers », précisément aux marais[594]. Plus tard, sous François I^{er} (1515-1547), un fragment non daté de compte du château – postdaté par Joseph de Croÿ[595] des années 1516-1517 − mentionne encore l'évacuation de « terriers, bourriers et fumiers » par René Langlois et Pierre Curot[596] pour 69 ℓ. 20 s. t.

---

[590] Dans son devis, Robert de Cotte évalue à 800 toises cubes le volume de terre déplacé ce qui correspond parfaitement aux volumes des buttes, mais il suppose qu'elles viennent de démolition de bâtiments mais ne démontre pas ce qu'il avance (**cf. Tome II cat. 14, p. 801**).

[591] Seule une investigation archéologique pourrait valider la nature des terres constituant les buttes situées au nord de la porte des Lions.

[592] On peut en effet interpréter ainsi un passage du devis de Robert de Cotte. *BnF*, est, Hd 135 t.4, dossier 1629 (extrait du Conseil d'État) : *Devis de restauration du château d'Amboise en 1708*, f°5 : « (…) La démolition de plusieurs vestiges de batimens du même côté et huit cent toises cubes ou environ de terre qui ont étés portées aux deux côtés de la porte pour servir d'épaulement dans les temps de guerre, le transport d'icelles partie dans la cour et partie dans la campagne (…) ».

[593] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°33r° ; assemblée du 24 octobre 1467 : « Et pour ce que les esleuz ont dit qu'il n'y a point d'argent a la ville pour faire les choses dessusdictes et ouster lesdits terriers, Jehan Gaudion, Jehan Durruau et Pierre Chasne ont dit qu'ils sont contents de fournir de chascun un tumbereau, deux chevaulx et un homme pour ouster lesdits terriers au pris de V s. t. par jour pour chacun d'eux. Et de attendre le paiement sur l'annee a venir qui commencera le premier jour de fevrier prochain venant. Et commenceront à besongner quant on vouldra et que ledit Burre fera dilligence de mener ausdits terriers troys hommes pour chacun tumbereaux par jour. [signature] Aguillon ».

[594] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°224r°.

[595] J. de Croy, *Nouveaux documents… op. cit.*, 1894, p. 18-20.

[596] *Archives communales d'Amboise*, II 2. En 1499, René Langlois et Pierre Curot reçoivent à eux deux la somme non négligeable de 69 ℓ. 20 s. t. « (…) pour avoir osté tous et chacuns terriers qui estoient en la place

Le logis Charles VIII

Entre 1489, année marquant le début des travaux de terrassement de Charles VIII, et 1495, date de début du quatrième compte de construction, on connaît approximativement la progression des travaux. Ici, le déroulement du chantier conditionne notre compréhension du château et nous ne pouvons faire abstraction de la chronologie. Dans la mesure où l'on admet que le logis Charles VIII accueillait une grande salle, ou salle du conseil − ce sur quoi nous reviendrons −, celle-ci n'a pu devenir fonctionnelle qu'après 1495, date à laquelle dans le compte de construction, Jehan de Bayne est rémunéré pour un treillis de fer localisé par rapport à cette dernière. Auparavant, comme nous l'avons vu, la salle[597] dans laquelle Louis XI rassemblait son conseil à Amboise occupait l'extension du logis Louis XI, dans le *donjon* (**cf. p. 146-148**). Les comptes de l'argenterie du roi Charles VIII, pour l'année 1490, rapportent l'achat, pour le château d'Amboise, de deux grandes « scelles » de douze pieds de long ainsi que, d'une table et une paire de tréteaux « (…) servant en la salle ou se tient ledit conseil (…) »[598]. On ne saurait supposer que le logis Charles VIII existât à cette date et il ne peut s'agir que de la salle du conseil du *donjon*. La construction du logis Charles VIII témoigne de la volonté du souverain de séparer sa salle du conseil de ses appartements et annonce déjà le changement qu'explique Monique Chatenet, à partir du règne de François I^{er}, quand le roi, n'assiste plus quotidiennement au conseil et, que « la salle du conseil ne se confond pas […] avec la salle du roi »[599].

Évelyne Thomas[600] cite le compte de construction de 1495-1496, d'après la publication de Louis de Grandmaison qui semble avoir rectifié une coquille du texte original[601] : « Ung grant treillis de fer fait, miz et assiz … à une croisée estant sous la gallerie de la chambre du

---

soubz les cuysines pres et davant la grosse tour des fours (…) », « (…) pour avoir osté les terriers et bourriers qui estoit au jeu de paume et autre terriers qui estoient aux cuysines pres l'eglise monseigneur Saint Florentin (…) ».

[597] Cette salle est mentionnée dans les archives de la ville (assemblée du conseil de ville du 22 mars 1464).
Archives communales d'Amboise, BB 1, f°15 : « Le V^{e} jour de may mil IIII^{C} soixante et cinq par devant monseigneur Jehan Desquartes licencé en loiz, lieutenant de monseigneur le bailly d'Amboise et Regné Farrineau procureur du roy nostre sire audit lieu se sont trouvez et comparuz ou chastel d'Amboise en la sale du moyen estage de la maison neufve faicte en icelui ».

[598] *AN*, KK 76, f°73v° : « *Item*, pour trois grans scelles pour servir a asseoir le conseil du roy, nostresire, 30 s. t. ».
AN, KK 76, f°74 r°-v° : « *Item*, audit Amboise, a deux maneuvres qui ont nectoié les chambres dessusdictes, 4 s. t. *Item*, pour deux grans scelles de XII piez de long chacune pour servir a asseoir le conseil, 20 s. t. *Item*, pour ung seau de bois servant a mectre de l'eaue pour les levriers dudit sieur, 2 s. t. *Item*, pour deux scelles, l'une estant audit sieur durant le tournoy qu'on faisoit audit lieu et l'autre en l'office de la fourriere, dix solz tournois. *Item*, pour une table et une paire de tresteaux servant en la salle ou se tient ledit conseil, quinze solz tournois ».

[599] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 155.

[600] É. Thomas, *Amboise, le grand dessein…*, *op. cit.*, p. 79-80.

[601] L. de Grandmaison, *Compte de construction…*, *op. cit.*, p. 45, art. 258.

conseil…pesant 1053 livres » − la transcription exacte du f°183[602] du compte de construction est la suivante : « (…) Ung grant treillis de fer mis et assis au temps dessusdit et une croissee estant soubz la gallerie de la chambre du conseil (…) » − et, elle rapporte cette mention à la balustrade de fer forgé[603] qui ferme le balcon dit « des conjurés », situé face à la Loire, devant la grande salle du logis Charles VIII. Or, ce balcon se trouve à l'étage même de la salle du conseil et non au-dessous où s'élèvent les grandes arcades, comme l'attestent tous les documents anciens (**cf. Tome III fig. 589, p. 1096**).

En dehors de notre citation, le terme de « treillis » est employé, par ailleurs, deux fois dans le compte de construction pour désigner les grilles de fer des baies de la tour des Minimes[604] qui pèsent chacune 290 kg. Le « treillis » placé, d'après le compte, sous la salle du conseil pèse 1 053 livres de fer, soit 526,5 kg. Le rapport poids/surface respecte les proportions entre les baies de la tour des Minimes (3,30 x 0,8 m ; **cf. Tome II cat. 11 fig. 146, p. 786**) et les croisées gothiques (1,80 x 2,25 m ; **cf. Tome II cat. 09 fig. 94, p. 747**), que nous avons mesurées sur les logis encore en élévation car, si pour la tour des Minimes, les grilles sont fixées dans la feuillure de la baie et épousent sa surface, pour la croisée, qui ferme par des vitres, on considère que les grilles sont ancrées dans les parements latéraux – les hypothétiques trous d'ancrage sont aujourd'hui effacés par les ravalements drastiques. Replacer ce treillis d'après les indications du compte impose d'identifier la galerie qui sert de point de repère. Côté cour, la façade du logis Charles VIII était longée d'un balcon, ou d'une galerie suspendue. Il semble que le « treillis » aurait pu concerner une des croisées du rez-de-chaussée.

Placé sous la galerie, à une des fenêtres côté cour de la salle des gardes du logis Charles VIII, le « treillis » cité en 1495 aurait donc revêtu une fonction dissuasive et symbolique. Il faut conserver à l'esprit que le logis Charles VIII, installé le long du rempart nord face à la Loire, ne présente pas de fonction résidentielle à proprement parler (**cf. Tome II cat. 09, p. 739**). De 25,3 m de long sur 10,1 m de large, le rez-de-chaussée est coupé par un mur de refend longitudinal, et une grande pièce occupe la moitié sud du bâtiment, tandis que la moitié nord ouvre sur les grandes arcades. On peut supposer qu'il s'agissait d'une salle des

[602] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°90r° : « A lui pour ung grant treillis de fer par lui fait mis et assis au temps dessusdit et une croissee estant soubz la gallerie de la chambre du conseil, poisant mil cinquante trois livres de fer audit pris de 11 d. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 48 ℓ. 5 s. 6 d. ».

[603] Véronique Fourrier cite parmi les beaux ouvrages de feronnerie du XV^e^ siècle celui du château d'Amboise qui semble en effet en grande partie d'origine (Véronique Fourrier, « La ferronnerie », dans *Art et Société au XV^e^ siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris, 1999, p. 521-522).

[604] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°219r° et 272v°.

gardes, lesquels auraient également investi le rez-de-chaussée du logis du Tambour, qui y est attenant[605], ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée du logis du Fossé, où se tenaient les cuisines du commun (**cf. p. 160**). La fin du XV^e^ siècle marqua le début du développement des gardes rapprochées ; ce qui s'explique par l'ampleur que prit progressivement la cour et le besoin de protéger le couple royal de la foule. L'existence de la garde rapprochée d'Anne de Bretagne est attestée par la dénomination de « la perche aux bretons » qui désigne, au château de Blois, le lieu où se tenaient ses gardes. Finalement, on peut se demander si l'affectation aux gardes des rez-de-chaussée du logis du Fossé, du logis du Tambour et du logis Charles VIII résulte du projet de Charles VIII ou si, sous Louis XI, le premier de ces édifices assurait déjà cette fonction. De par la proximité des appartements du dauphin, il ne semble pas impossible que ce rez-de-chaussée ait toujours été affecté aux gardes (**cf. Tome III fig. 628, p. 1130**). Si la fonction de ces pièces semble vérifiée, leur appellation est quant à elle nécessairement postérieure. Les noms de "salle des gardes nobles" et de "promenoir des gardes" que portent aujourd'hui les pièces du premier niveau des logis du Tambour et Charles VIII doivent résulter d'une dénomination plus tardive. Selon Monique Chatenet, l'appellation de « salle des gardes du roi » n'apparaît qu'à l'extrême fin du XVI^e^ siècle pour désigner la première pièce de l'appartement du roi[606]. Dans le logis Henri II, c'est en effet le terme qu'emploient les procès-verbaux de 1630 pour décrire cette pièce (**cf. Tome II cat. 13, p. 797**).

Côté Loire, s'étend donc une terrasse bordée d'arcades, appelée "promenoir des gardes", qui assurent le soutien du balcon de l'étage supérieur, celui de la grande salle (**cf. Tome II cat. 09 fig. 103, p. 750**). Que le "promenoir des gardes" ait été créé pour le seul agrément des hommes d'armes est chose difficile à croire. C'est à l'évidence un lieu d'agrément pour le roi et ses hôtes, comme le prouve sa communication avec trois espaces n'ayant pas de fonction de service : le promenoir donne en effet, à l'est, sur la rampe de la tour des Minimes, à l'ouest, sur le logis du Tambour, au bout duquel une petite vis descend au jeu de paume et, au nord, il dessert le logis Charles VIII par l'intermédiaire d'une vis hexagonale aux dimensions confortables (1,73 m de rayon). Si les gardes se tenaient là c'est parce qu'il s'agissait d'un lieu de passage puisqu'il fallait emprunter cette vis pour accéder à la grande salle.

[605] Le rez-de-chaussée du logis du Tambour correspond peut-être à la « salle du pillier » mentionnée dans les procès verbaux de 1630 (**cf. Tome II cat. 08 p. 736**).
[606] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 140-141.

Loin des projets renaissants, la grande salle d'Amboise de 172 m² s'inscrit dans la tradition médiévale et sa taille est proportionnelle aux effectifs de la cour : au Louvre de Charles V[607] la salle du conseil atteint 125 m² et la chambre de parement du roi 173 m². À titre comparatif la salle dite des États de Blois[608] mesure plus de 500 m² et les salles de bal[609] qui furent par la suite construites dans les châteaux renaissants que sont Fontainebleau, le Louvre de François I^er^ ou encore les Tuileries atteignirent 350 m², 600 m² et 750 m². La grande salle de Charles VIII est couverte de voûtes d'ogives naissant d'une file de colonnes centrale et c'est sans doute le rapprochement avec le plan de la salle de Blois qui explique que les architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert l'aient nommée la "Salle des États" – nom qui lui revient encore aujourd'hui. En réalité, les États ne se sont jamais rassemblés à Amboise et si la filiation blésoise est convaincante, son analogie avec la salle du palais de la Cité de Philippe le Bel doit être appelée. Bâtie dans les années 1300, longue de 70 m et large de 27, elle était pourvue de deux nefs à la charpente lambrissée séparées par une file d'arcades ; selon les termes de Jean Mesqui elle était « la plus importante du royaume »[610] et son modèle architectural marquait la filiation du pouvoir royal.

Deux cheminées, l'une gothique et l'autre renaissante, chauffent la grande salle et trois portes d'origine desservent la pièce (**cf. Tome II cat. fig. 106 et 108, p. 752-753**). Les cheminées sont placées sur les murs pignons, légèrement décentrées vers le nord, la file de colonnes ne gênant pas leur vis-à-vis. Dans une salle, la cheminée placée à l'opposé de la porte d'entrée principale définit le « haut-bout ». Ici, la porte ouvrant l'escalier hexagonal sur la grande salle constitue l'accès d'honneur primitif – nous reviendrons sur les changements postérieurs. Rappelons que la porte orientale – semblant d'origine bien que très restaurée – ouvrant sur le portique des Quatre Travées qui lui-même constitue la liaison entre la tour des Minimes et le jardin, disposait du même « haut-bout » que l'entrée par la vis hexagonale. La porte ouvrant sur la salle dite des tambourineurs au XVII^e^ siècle (dans le logis du Tambour) constituait quant à elle un accès dérobé, sans doute une porte de sortie et de service. La salle des tambourineurs – peut-être divisée par une mince cloison – devait accueillir le dressoir. Compte tenu de l'éloignement des cuisines – celles du logis Charles VIII-François I^er^ n'étant pas encore en service – cette pièce, équipée d'une cheminée, était indispensable pour le maintien au chaud des plats et faisait office de desserte. On y accédait par la galerie orientale

[607] A. Salamagne, « Le Louvre de Charles V… », *op. cit.*, p. 91-94.
[608] Cette salle date du XIII^e^ siècle et son nom vient de la réunion des États de 1576.
[609] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, 2002, p. 229-239.
[610] Jean Mesqui, « Les ensembles palatiaux et princiers en France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles », dans les Actes du colloque international tenu au Mans du 6 au 8 octobre 1994, *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, sous la direction d'Annie Renoux, Le Mans, 1996, p. 51-70.

au premier étage du logis longeant le Fossé. Toutefois, la communication verticale de cette galerie avec les cuisines est très malaisée à déterminer avec assurance compte tenu des états successifs des lieux qu'attestent nos sources (**cf. p. 161**). On reconnaît bien là l'héritage du château médiéval construit par étapes successives, où l'on adapte des dispositions anciennes à des usages nouveaux. Au palais de la Cité, les cuisines étaient si éloignées, qu'un réchauffoir avaient été prévus à côté de la grande salle[611]. Au milieu du XV^e^ siècle, le palais Jacques Cœur de Bourges fut parmi les premiers à proposer une conception d'ensemble où les cuisines, avec leur passe-plat sont à proximité de la grande salle. Désormais, la fonction culinaire devint en effet indissociable de la fonction d'apparat.

Si la cheminée renaissante n'est pas un ajout postérieur à l'achèvement du logis – en témoigne, dans les combles une cheminée, en grande partie authentique (**cf. Tome II cat. fig. 110, p. 754**), dont le conduit est placé en avant de celui de la cheminée renaissante –, pour nous, elle n'appartient toutefois pas au projet primitif. Nous considérons que, moins décentrée sur le pignon que la cheminée gothique, elle a été conçue pour se substituer au premier haut-bout de la salle. Ce changement intervint en cours de travaux, probablement lorsque l'on projeta de construire le logis Charles VIII-François I^er^ ce qui impliquait d'implanter, à la rencontre des deux ailes, le grand escalier « persé ». Le chantier s'étant déroulé d'ouest en est, cette modification restait facile à effectuer – nous reprendrons plus loin la discussion de l'évolution du projet.

La cheminée renaissante, que nous considérons dorénavant comme « haut-bout », comporte quelques fragments de rinceaux d'origine et un très beau médaillon représentant le profil d'Alexandre de Macédoine ; ces formes plaident pour la réalisation d'un modèle italien, ce qui ne peut être antérieur au retour d'Italie de Charles VIII. D'après la chronologie que nous proposons pour le chantier, le gros œuvre du logis Charles VIII était très avancé à la fin de l'année 1496, et Jean-Pierre Babelon voit dans cette œuvre italienne la marque que Charles VIII apporta à son projet : « Il est trop tard évidemment pour rien changer, mais on peut donner de nouveaux modèles pour le décor sculpté qui s'achève. Ce changement d'inspiration est sensible à la cheminée de la Grande Salle et aux dernières clefs de voûte de

[611] Jean Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale.* Tome II : *De la défense à la résidence*, Paris, 1993. Et Jean Mesqui, « Les ensembles palatiaux et princiers en France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles », dans les Actes du colloque international tenu au Mans du 6 au 8 octobre 1994, *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, sous la direction d'Annie Renoux, Le Mans, 1996, p. 51-70.

la tour des Minimes. »[612]. Dans les fragments du dépôt lapidaire du château de Gaillon (Eure)[613], les médaillons des anciennes galeries de la cour présentent une facture très proche de celui de la cheminée amboisienne. Ce *tondo* a été taillé dans une pierre de tuffeau locale, tout à fait similaire aux pierres d'origine de la tour des Minimes. Peut-on y voir l'œuvre de Guido Mazzoni, dit Paganino, pour lequel on remet en état un logis au cours du quatrième rôle du compte de construction de 1495-1496 ?[614] Nous savons d'après un compte qu'il travaillait en 1498[615] pour le roi, mais rien n'interdit de penser qu'il était à son service depuis quelque temps déjà.

La galerie suspendue qui se trouvait devant la façade côté cour emprunte une disposition particulièrement intéressante, mais est-elle authentique ? Aujourd'hui, sur la façade, des crochets en fer à l'aspect ancien sont insérés au sein de la maçonnerie. Ils apparaissent sur tous les clichés avant restauration et semblent appartenir à la construction originelle. Ces trous rectangulaires, d'environ 10 x 20 cm et aux bords nets, seraient des trous de boulins, ce qui tendrait à prouver que, dès l'origine, ils étaient prévus pour être rebouchés. Ainsi, l'utilisation de boulins, que l'on ne rencontre pas en d'autres endroits du château, aurait été préférée à l'échafaudage par perches (**cf. p. 98**) parce que l'on prévoyait d'y installer un balcon suspendu. Cette galerie témoigne du goût pour la mise en scène qu'elle permettait, car elle avait vue sur le jeu de paume et sur la cour. Avec un statut plus intimiste, elle faisait pendant au balcon côté Loire qui, au-delà de l'agrément visuel qu'il proposait tant au visiteur arrivant par les ponts qu'à celui qui se tenait sur le balcon, permettait au roi de se présenter. La tragédie qui se déroula quelques décennies plus tard lors de la Conjuration d'Amboise (1560), lorsqu'on afficha les têtes des protestants sur le balcon, illustre sinistrement toute la symbolique de ce lieu.

---

[612] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit.*, p. 90-91.

[613] Jean Guillaume, « Le temps des expériences. La réception des formes « à l'antique » dans les premières années de la Renaissance française » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, Paris, 2003, p. 143-176. Et plus particulièrement fig. 42.

[614] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°269r° : « A Jehan Benoiste, bouzilleur, pour le nombre de quatre vings troys toises deux tiers de plancher par luy fait au temps dessusdit tant au logis de Jehan Bayne marechal et canonnier qui besoignent audit chastel pour le fait desdits ediffices que ausdites gardes robes du grant corps de maison et au logis de messires Pagueny ytallien faiseur d'ymaiges et fourny de toutes estoffes et choses a ce necessaires a[u] pris de 5 s. t. la toise a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 20 ℓ. 16 s. 8 d. t. ».

[615] *BnF*, ms. fr. 11350, f°1v°. Publié par Anatole de Montaiglon, « Etat des gages des ouvriers italiens employés par Charles VIII », *Archives de l'Art français*, Tome I, 1851-1852, p. 108-117.

Le logis des Sept Vertus

La durée des travaux de construction du logis des Sept Vertus (**cf. Tome II cat. 02, p. 679**) nous est indirectement donnée par trois éléments. Premièrement, le transport des 6 480 charretées de déblais mentionné dans les comptes de la ville sur la période bisannuelle 1489-1491 marque le début du grand chantier. Deuxièmement, les derniers folios du compte de construction de 1495-1496 présentent des paragraphes ajoutés après le contrôle du document par la cour des comptes en 1499[616] ; il y est mentionné la tâche confiée à Alixandre Blandin[617] qui tint les comptes des travaux du château d'Amboise à partir de 1492. Les travaux de construction débutèrent donc à la suite du terrassement achevé en 1491. Troisièmement, le compte de construction de 1495-1496 nous apprend que le logis des Sept Vertus reçut sa couverture[618] à l'automne 1495 et que les vitres des cuisines et de « la grant gallerie haulte dudit cors de maisons »[619] furent commandées et posées au même moment. En février 1496, on meublait le logis pour l'arrivée imminente du roi qui souhaitait apparemment y loger[620].

Pour nous, l'assiette du logis s'explique d'abord, par l'absence de bâtiment récemment construit à cet endroit puis, par la possibilité d'exploiter avantageusement la topographie naturelle du terrain pour équiper d'offices et cuisines ce logis voué à la réception. Monique Chatenet souligne la position particulière et symbolique du logis, à l'entrée du château, position analogue à celle que prit quelques années plus tard le logis Neuf de Blois. Cependant, à Amboise d'autres impératifs jouèrent : en arrivant par la rampe méridionale du château, certes on passait sous le logis, mais on débouchait surtout en face du logis Charles VIII qui

---

616 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°283r°.

617 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°282v° : « A Alixandre Blandin, commis dessus sur nommé a tenir le compte et faire le payemens des deniers, a luy ordonnez par ledit seigneur pour les ediffices et bastimens de son chastel d'Amboize lequel fini le 4e jour d'avril l'an mil CCCC 97 a fait remostrer a feu le roy Charles de France trespassé que dieu absoille comme de l'an mil CCCC 92 il fut par luy commis et depputé a l'exercice de ladite commicion de laquelle commicion tauxacion il auroit esté faicte par ledit seigneur pour les ainsi annees mil IIIIC 93, 94 et 95 mais au regard et les derniers ans septembre 496, 97 et 98 ».

618 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°78r° : « Pour avoir couvert d'ardoise fine au temps dessusdit un grant corps de maison que le roy notre sire font de present bastir audit chastel nomme sa maison des cuisines contenant vingt toise de long avecques les galleries joinctes audit corps de maison et les pavillons de viz et montees d'iceluy et aussi toutes les lucarnes d'iceluy corps grande et petite ».

619 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°94v°-95r°.

620 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°141v° : « A Yvonnet Robert, bossetier, pour huit pommeaux de chaises dorez par lui baillez autemps dessusdit et mis a deux chaises mises en la chambre du roy et pour avoir fournir dor de ducat jusque a la valeur de 4 ℓ. 6 s. employer a ladite dorure a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 6 ℓ. 11 s. ».

accueillait la grande salle. Le premier niveau d'offices (garde-manger, « lardier », abattoirs ou « tueries », lieu où l'on dépèce les bêtes…) se situait, en effet, au niveau de la rampe d'accès, soit environ 6 m sous le niveau du promontoire et, il serait curieux de supposer qu'on l'ait creusé à cet endroit pour gagner un niveau supplémentaire de stockage alors que le promontoire, particulièrement spacieux, offrait de multiples possibilités.

La distribution du logis des Sept Vertus reste unique et n'obéissait à aucun des modèles connus antérieurement dans l'architecture princière de la fin du Moyen Âge. De 40 m de long sur environ 20 de large, le bâtiment était construit sur cinq niveaux dont deux étaient dévolus aux offices et cuisines et un seul aux appartements, lequel était surmonté de deux étages de galetas. Les offices bas, installés au niveau de la rampe d'accès, étaient probablement réservés aux garde-manger et au conditionnement des denrées alimentaires (**cf. Tome II cat. 01 fig. 10, p. 674**), comme c'était encore le cas au XVII^{e} siècle ainsi qu'on peut le lire dans les procès-verbaux ; plus tard ils furent transformés en prisons (**cf. Tome II cat. 02, p. 679**). Les offices de plain-pied avec la cour correspondaient, quant à eux, aux cuisines de bouche du roi et de la reine (**cf. Tome II cat. 02 fig. 22, p. 684**). Le procès-verbal de 1761[621] place le four, qui pouvait être d'origine, dans la cuisine orientale et précise que sa « motte » était visible depuis la cour qui séparait le logis des Sept Vertus de la tour de Bourbon. Les cuisines du rez-de-chaussée étaient devancées d'un portique. Elles communiquaient avec les offices bas par l'intermédiaire de la vis centrale et de la vis orientale qui desservaient ensuite l'ensemble des étages jusqu'aux galetas.

Les appartements du roi et de la reine occupaient le premier étage (**cf. Tome III fig. 629, p. 1127**). C'était là une distribution tout à fait originale et particulière où, de part et d'autre d'une salle chauffée de deux cheminées, prenaient place deux petits appartements réduits à une chambre et à leur garde-robe. Si la largeur du logis demeurait plus imposante que celle du logis Louis XI (9 m contre 6,5 m), l'espace propre à chaque appartement était nettement réduit. D'après l'ensemble des sources, excepté Jacques Androuet du Cerceau, le logis était divisé en trois parties égales par deux murs de refend : les trois pièces faisaient 117 m² chacune et à l'extrémité des chambres, des garde-robes empiétaient de 30 m², si bien que les appartements du roi et de la reine étaient la réplique l'un de l'autre. Cependant l'appartement du roi tenait bien la place d'honneur, devant la galerie la plus large. Dans le compte d'ameublement du logis de 1498, la pièce est nommée « grant chambre »[622]. L'identification

[621] *ADIL*, C 950, f°3v°.
[622] *BnF*, ms. fr. 20877, f°43-44.

de chacun des appartements a été effectuée par Évelyne Thomas[623], grâce aux commandes de vitrage armorié, d'épées et de palmes pour Charles VIII[624], de "A" et de palmes pour Anne de Bretagne[625]. Cette identification est confirmée par les commandes de serrures figurant dans le compte de construction de 1495-1496. Au cours du second rôle, à l'hiver 1496, Martin Mennau confectionna cinq huis dont « l'ung a entrer de la grant gallerie en la chambre du roy, ung autre a entrer de ladicte chambres en la salle, ung autre a entrer de la garde robbe de ladicte chambre et l'autre en l'allee a aller a la viz et a entré en ladcite viz » [626]. La description correspond parfaitement aux dispositions de l'appartement occidental.

Une rampe cavalière droite permettait de monter à l'étage noble (**cf. Tome II cat. 02 fig. 19, p. 682**). Elle aboutissait à une galerie depuis laquelle on accédait aux deux premières pièces : la salle et la chambre de la reine. Derrière la vis centrale, la galerie s'élargissait devenant une galerie fermée et chauffée qui n'était accessible que depuis la galerie ouverte et par la chambre du roi. On note en effet que la grande vis centrale était soigneusement fermée à l'ouest pour privatiser la galerie. La chambre de la reine, située juste à l'arrivée de la rampe cavalière, était commandée par trois accès (**cf. Tome II cat 02 fig. 629, p. 1127**) : le premier, la vis orientale qui ouvrait sur un sas, à côté de la garde-robe, le second, la galerie ouverte, et le troisième, la salle. La chambre du roi devancée par la galerie fermée possédait des accès moins immédiats, le chemin pour approcher le souverain était donc plus long. Au débouché de la rampe cavalière, on pouvait emprunter l'étroite galerie, franchir l'étranglement généré par l'escalier central et pénétrer dans la galerie dont le « haut-bout » était à l'ouest et qui ouvrait sur la chambre. La salle ouvrait aussi sur la « grant chambre » ; enfin, la vis ouest, ouvrant sur la garde-robe, était un accès dérobé, plutôt de service. La porte par laquelle on entrait dans la salle, depuis la galerie étroite, se situait à côté de la vis centrale, du côté des appartements de la reine et bien que la pièce possédât deux cheminées, le « haut-bout » occupait le côté ouest de la salle, à l'extrémité de la diagonale la plus longue depuis la porte d'entrée. Le roi gagnait donc au plus vite le « haut-bout » en venant de sa chambre, tandis que

[623] É. Thomas, « Les logis royaux … », *op. cit.*, p. 51.
[624] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°163r° : « A lui pour les victres de deux croissee de voirre ouvré a espees mises en la gran gallerie dudit corps de maison contenant 34 piez de voirre aupris de 8 s. 4 d. le pié (…) ».
f°163r° : « A lui pour une autre croisee de voirre ouvré espees et plames mises et assizees en la chambre neufve du roy contenant 24 piez aupris de 8 s. 4 d. le pié (…) ».
f°163v° : « A lui pour deux croisees de voirre ouvre a palme espees et bordees de A contenans 48 piez de voirre mises et assiez en la grant salle dudit corps de maison audit pris de 8 s. 4 d. le pié (…) ».
[625] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°223r° : « A Gille Jourdain, victirier, pour le nombre de 49 piez et demy de pierre [sic] ouvré a A et palmes par lui baillee mis et assiz au temps dessusdit en la chambre et garderobe de la royne et es victres rompues tan en la grant gallerie que en la chambre du roy nostre sire au pris de 8 s. 4 d. le pié (…) ».
[626] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°162v°.

toute autre personne parcourait un cheminement plus long pour venir l'honorer. Il n'est pas impossible que l'accès par la galerie ait plutôt été une sortie. La vis centrale masquait ce passage et le roi gardait toute autorité sur ce lieu.

Si ce logis est à rapprocher du logis neuf de Blois, on notera toutefois qu'il compte moins de pièces : une salle, deux chambres et deux garde-robes à Amboise contre une salle, deux chambres, deux garde-robes et plusieurs retraits[627] à Blois.

Les circulations de service étaient quant à elles assurées par les trois vis mais seules les vis les plus larges− centrale (1,6 m de rayon) et orientale (1,8 m de rayon) − montaient de fond depuis le niveau des offices bas. De dimensions plus modestes (1,1 m de rayon), la vis occidentale, commandant la garde-robe du roi, commençait au niveau des offices hauts (niveau R). La garde-robe de la reine était précédée d'un sas l'isolant du trafic des offices. Enfin, les deux niveaux supérieurs de galetas étaient occupés par des chambres, probablement attribuées à l'entourage proche du couple royal et aux domestiques.

Soulignons que le logis des Sept Vertus était très mal relié aux bâtiments du *donjon* ; seule la vis occidentale donnait communication vers la tour Bourbon, mais il s'agissait là d'un passage de service. Ces accès principaux se faisaient donc depuis le baile, le rendant tout à la fois autonome et isolé du reste du château.

Évelyne Thomas[628] explique cette distribution par le fait que la reine, duchesse de Bretagne, dut disposer d'un même appartement que le roi. En effet, dans ce logis la reine recevait ses hôtes à l'égal du roi. Le compte d'ameublement (1493-1494) étant contemporain de la période de construction (1492-1498), qui est elle-même précédée par le chantier de terrassement (1489-1491), il convient de s'interroger sur la volonté première de Charles VIII : voulait-il réellement déplacer le lieu de résidence du couple royal ? Pourquoi bâtir la chapelle Saint-Hubert à proximité de l'ancien logis, dans le *donjon*, et non près du nouveau logis, le logis des Sept Vertus ? Celui-ci, dépourvu de chapelle, pourrait avoir été conçu comme un logis d'apparat et non comme un logis à vivre au quotidien. En outre, dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne[629], en 1501, les chambres de l'ancien logis Louis XI sont toujours désignées comme celles des souverains, ce qui atteste l'usage effectif de ces appartements

[627] À Amboise, Jacques Androuet du Cerceau est le seul à figurer une porte de communication entre l'appartement du roi et la petite tour circulaire, ce qui remet en cause la validité de cette porte. Cependant, si la porte existait bien, la tour aurait pu accueillir un retrait.
[628] É. Thomas, « Les logis royaux… », *op. cit.*, p. 53-55.
[629] *BnF*, ms. fr. 22335, f°164.

même après l'édification du logis des Sept Vertus et le commencement du chantier du logis Charles VIII-François I^{er} (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 9, p. 1275**). Monique Chatenet est la première à avoir émis cette hypothèse. Elle a de surcroît fait le rapprochement du logis Neuf de Blois avec celui des Sept Vertus ; pour elle : « Les joutes se tenant bien souvent dans les basses-cours, il est tentant d'identifier cette fenêtre que le roi a coutume d'utiliser pour saluer les foules avec l'une de celles du logis neuf. L'implantation "face au peuple" de ce logis paraît délibérée, et celui des Sept Vertus pouvait sans doute se prêter, lui aussi, à des apparitions au balcon grâce au portique qui précède la salle au premier étage. On en vient finalement à se demander si la principale destination de ces logis n'était pas, tout simplement, de servir de toile de fond aux apparitions royales et d'abriter à l'occasion les hôtes illustres de passage »[630]. Le rapprochement de ces deux logis ne serait pas complet si l'on omettait que les chambres mortuaires furent dressées, telle une dernière représentation, pour Charles VIII, dans le logis des Sept Vertus à Amboise et, pour Anne de Bretagne, dans le logis Neuf à Blois.

Enfin, les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne apportent des précisions capitales. Les meubles énumérés dans le compte d'ameublement de 1498 du logis des Sept Vertus se reconnaissent aisément dans ces minutes (**cf. p. 463-467**), or ils sont recensés dans la partie nommée :

> « Autres acoustrements et parements baillez audit Jehan Lefevre a Amboyse qui furent autreffoiz faiz a la venue de monseigneur de Bourbon comme appert par ung inventoire faict audict Amboyse le XVII^{e} jour de Janvier mil IIII^{C} IIII^{XX} dix et sept [a. st.] » (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 9, p. 1275**).

L'année correspond à celle du compte d'ameublement du logis des Sept Vertus, tout comme le nom du fournisseur, Jehan Lefevre. Il y a donc tout lieu de croire que la décoration des appartements avait été rafraichie à l'occasion de la venue de monseigneur de Bourbon qui aurait ainsi logé au logis des Sept Vertus, dans les appartements de reception réservés aux hôtes de marque. En somme, dans ce logis d'apparat, la place des appartements de la reine équivalente à ceux du roi affichaient d'autant plus fort le rang de la reine. En privé, ce n'était plus le rang de la reine, duchesse de Bretagne, qui s'exprimait mais son statut d'épouse du roi de France et elle s'accommodait des appartements occupant le niveau inférieur. Si les preuves formelles nous manquent pour reconnaître dans le logis des Sept Vertus un logis d'apparat, nous montrerons que ce postulat pourrait expliquer la dynamique du chantier, les choix du souverain, les dispositions des autres logis, leurs accès et leur nombre.

[630] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 204.

Les tours cavalières

Au début de l'année 1495, on commandait à Jehan Gandillon cinquante « palles de boys » (pelles) « pour curez les doubves de la tour encomancé au Petit Fort dudit Amboise »[631] ce qui date approximativement le début des travaux de la tour des Minimes (**cf. Tome II cat. 11, p. 775**). Elle était construite jusqu'aux deux tiers de sa hauteur à la fin de l'année 1496 puisque sur les dix-huit baies qui percent son mur extérieur nécessairement posées en même temps que s'élevait la maçonnerie − onze avaient été commandées[632]. À ce rythme la tour devait être achevée en 1497.

Pour la tour Heurtault, les documents comptables sont plus rares (**cf. Tome II cat. 12 p. 789**). Sa construction fut initiée après celle de la tour des Minimes, sans doute en 1497, date à laquelle on acheta les parcelles du pied du rempart pour l'implanter. Elle restait inachevée à la mort de Charles VIII, en avril 1498, en témoigne, la rupture de style des voûtes, visible dans les travées de la dernière révolution de la tour, après la porte qui donnait accès au logis des Sept Vertus en contournant le garde-corps de la cour du Pansage. Le modèle des clefs se modifient également : alors que, jusque-là, elles sont particulièrement épaisses, avec un rebord à ressauts, elles deviennent plus larges, plus plates et bordées de rinceaux (**cf. Tome II cat. 12 fig. 154-156, p. 714**). Le style des dernières clefs est d'ailleurs à rapprocher de celles du château de Gaillon (Eure), et l'une d'entre elles, bûchée, était sculptée d'un porc-épic, emblème de Louis XII. Le portail sommital est orné de rinceaux à la française[633] (**cf. Tome II cat. 12 fig. 158-159, p. 795-796**). Notons d'ailleurs que des rinceaux très proches sont encore visibles sur le linteau de la porte au porc-épic du jardin (**cf. Tome II cat. 14 fig. 168, p. 805**). Ces formes, renaissantes, associées à la présence de l'emblème placent indéniablement ces réalisations sous le règne de Louis XII (1498-1515). Par ailleurs, la position en vue maladroite des pilastres de part et d'autre de l'entablement, et non dessous, révèle une maîtrise bien approximative du langage italianisant caractéristique des débuts de ce décor en Val de Loire.

---

[631] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°89r°.

[632] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°219r°-v° : « A Jehan Baynne, canonnier ordinaire du roy notre sire, pour cinq grans treillys de fer poisans 2900 lbz fer par lui baillé, mis et assiz au temps dessudit a la grosse tour que on fait de present au Petit Fort pour le faict dudit chastel au pris de 11 d. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue cy appert la somme de 132 ℓ. 18 s. 4 d. ».
f°272v°-273r° : « A Jehan Bayemne, canonier ordinaire du roy nostre sire, pour avoir faict mis et assis au temps dessusdit a la grosse tour neufve que l'on fait de present faire audit chastel du costé devers le Petit Fort six treillys de fer a six grans fenestre soudez pour donner vue a la montee de ladite tour (…) ».

[633] Évelyne Thomas, « L'originalité des rinceaux français. », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 177-186.

Les sources textuelles confirment d'ailleurs cette datation à l'époque de Louis XII, en particulier, une quittance de 1499 en faveur de Jehan Tissart pour ses tours de charroi[634]. Enfin, une autre quittance, datée du 14 janvier 1503 (n. st.)[635], et concernant la livraison des pierres de mâchicoulis de la tour, indique l'achèvement prochain des travaux de la tour.

Tout d'abord, faut-il encore démontrer que les tours cavalières étaient bien des accès cavaliers et charretiers ? S'il est vrai que les linteaux ne sont pas très hauts, les quelques 2,8 m séparant le sol de la clef de l'arc restent suffisants pour le passage d'un cavalier, d'autant plus que les destriers médiévaux étaient encore de taille très modeste (1,40 m au garrot tout au plus). Dès 1501, lors du voyage diplomatique de Philippe le Beau et de son épouse Jeanne de Castille, les visiteurs se montrèrent enthousiastes lors de l'étape à Amboise :

> « Et touchant du chasteau, c'est ung des beaulx commenchement de beau lieu que l'on sauroit souhectier, il y a tours que chevaulx et charrioz charient depuis au piet des tours [jusqu'] en hault. Tout au plus hault est le plus beau jardin que je veiz oncques et plus beau regard que de veoir bien a plain a X lieues loings, et belles grosses rivieres. C'est un paradis en ce monde, bon eir et belles eouvres »[636].

L'idée selon laquelle chacun des logis aurait été desservi par une tour cavalière, le logis Charles VIII par la tour des Minimes, et le logis des Sept Vertus par la tour Heurtault, semble réductrice. Si l'accès cavalier est incontestable du côté du logis des Sept Vertus pourvu d'une rampe droite cavalière, il est, d'un point de vue pratique, totalement impossible pour un cavalier de rejoindre, depuis la tour des Minimes, les arcades du logis Charles VIII. Comment expliquer alors que l'on ait bâti la tour des Minimes avant la tour Heurtault ? La volonté d'exposer une tour monumentale face à la Loire a dû motiver la décision. Le compte insiste d'ailleurs sur le rôle joué par la tour des Minimes dans la « fortifficacion et decoracion dudit

---

[634] *BnF*, ms. fr. 26106, Pièce 162 : « En la presence de nous, Pierre Joussier, notaire des contractz royaulx d'Amboise, Jehan Tissart, charretier, a confessé avoir eu et receu de maistre Alixandre Blandin, receveur ordinaire pour le roy nostresire audit lieu d'Amboise et commis par cedit sieur a tenir le compte et faire les paiemens et distribucions des ediffices de son chastel dudit lieu, la somme de vingt livres dix solz tournois qui deue lui estoit pour le nombre de quarante une journees de son charroy a troys chevaulx par luy mises et emploiees pour le fait desdits ediffices es moys d'octobre, novembre et decembre derreniers passéz qui est au pris de 10 s. t. par jour. De laquelle somme de 20ℓ. 10 s. t., ledit Tissart s'est tenu content et bien paié et en a quicté et quicte ledit receveur et tous autres tesmoings, mon seing manuel cy mis a sa requeste le VIII[e] jour d'avril l'an mil CCCC quatre vingt dix neuf apres apres Pasques. [Signatures] Joussier ».

[635] *BnF*, ms. fr. 26108, f° 417 : livraisons de pierres pour terminer la grosse tour du château d'Amboise le 14 janvier 1503. Publié dans : J. de Croÿ, *Nouveaux documents…*, *op. cit.* p. 8-25.

[636] Cité dans Monique Chatenet et Pierre Gilles Girault, *Fastes de cour*, Rennes, 2010, p. 32 (d'après *Relation de Vienne* : anonyme, « Reise des Erzherzogs Phipipp nach Spanien, 1501 » édité par Joseph Chmel, *Die Handschriften der k. k. Hofbibliotek in Wien im Interesse der Geschichte, besonders der öestereichischen*, Wien, 1841, Tome II, p. 573).

chastel »[637]. La construction de la tour Heurtault fut quant à elle, probablement envisagée comme un pendant à la tour des Minimes. Sa position côté ville en faisait un élément moins ostentatoire, mais son rôle d'accès au château n'en était pas moins primordial.

Enfin, que Charles VIII ait peut-être eu l'intention d'élever une troisième tour cavalière à l'angle nord-est du promontoire s'expliquerait, comme pour la tour des Minimes, en fonction du jardin. Vers 1630, on mentionne encore dans le jardin « une grande allée ou on court à la bague »[638] qui témoigne – il est vrai tardivement – de l'importance des jeux équestres dans les divertissements des princes.

Par ailleurs, il existe encore des pierres d'attente à cet endroit (**cf. Tome II cat. 14 fig. 167, p. 804**) ; Jacques Rigaud figure en effet dans la *Vüe costé Loire* une tour inachevée à l'angle nord-est du jardin (**cf. Tome III fig. 634, p. 1135**) ; et il faut peut-être prêter une attention particulière à une mention relevée dans les archives de la ville. En septembre 1498, les manœuvres Jehan Vausselle, Mathurin Perreau, Jehan Cartin et Colin Chammeau sont payés 50 s. t. pour « tirer du moison qui estoit es doubves du Petit Fort, pres l'eglise des bons hommes, pour les reparacions de la ville »[639]. L'emplacement décrit répond à l'extrémité de la rue Louis XI, soit au pied du jardin, à l'aplomb des pierres d'attente et la date est juste postérieure à la mort de Charles VIII (1483-1498), décédé en avril précédent. Mais on ne sait si les moellons dont il est question ici constituaient des stocks de pierre pour la troisième tour inachevée, ou s'il s'agissait de pierres issues de la cave troglodytique encore existante à cet endroit et dont les parois présentent en effet des traces de pics de carriers. Cependant, le texte situe le « moison » par rapport à la douve et l'église et non par rapport à un chantier, ce qui semble plutôt favorable à la seconde hypothèse.

Outre le modèle défensif de la tour à canon dont elles sont issues – et sur lequel il conviendra de revenir –, la tour des Minimes et la tour Heurtault constituent des modèles uniques de tours à rampes cavalières en France. La topographie escarpée du site d'Amboise motiva cette solution novatrice concernant les problèmes d'accès au promontoire rocheux. Avant le projet de Charles VIII, il n'existait que l'ancienne rampe d'accès avec ses nombreux obstacles (**cf. p. 75-85**), la tour Garçonnet, entrée piétonne (**cf. Tome II cat. 06, p. 709**) et la porte des Lions, la porte des champs (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**). En cette fin du XV^{e} siècle, les valeurs de la chevalerie connurent un regain de ferveur et revécurent au travers des projets de

[637] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°153r°.
[638] *ADIL*, C 655, doc. 5 f°5v°.
[639] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°29v°.

croisades[640] qui, cependant, avortèrent pour se limiter à la conquête transalpine. Dans ce contexte, le cheval devint le piédestal de tout personnage qualifié, au Moyen Âge[641], de « noble homme », et les tours cavalières participaient de cette mode. Elles contribuèrent à la fascination que le château royal exerçait sur les sujets en mettant en scène l'ascension du roi, ou des courtisans, sur le promontoire. Monique Chatenet rapporte d'ailleurs qu'en 1501 l'archiduc Philippe le Beau eut l'immense honneur d'approcher le logis de Blois à cheval et de ne descendre que dans le passage d'entrée du château[642]. Henri Sauval (1623-1676) raconte quant à lui les usages du milieu du XV^e^ siècle au milieu du siècle suivant :

> « (…) Il n'y avoit que les enfans de France, qui osassent entrer à cheval, en chariot, en coche & en litière, au Louvre, aux Tournelles & aux autres maisons royales, il falloit que les princes & les princesses descendissent à la porte, les grands seigneurs & les autres dans la rue.
>
> Sous François I, il ne fut rien innové là-dessus, comme fait voir une lettre de Catherine de Medicis : cependant il y a quelque apparence qu'Henri II, François II & Charles IX se relâchèrent en faveur de quelqu'une de leur cour, qu'ils étoient bien aise d'obliger. Et de fait, en 1572, le dernier fit un reglement au Louvre pour empêcher que telle faveur ne passât plus, avant, sans pourtant avoir égard tout-à-fait aux remontrances de Catherine de Medicis, qui à sa priere l'informa de la police de la cour, sous François I. Veritablement ainsi que son aïeul, il ordonna au cappitaine de la porte de son palais de laisser entrer dans la cour, tant à cheval qu'autrement, sa mere, sa femme, ses freres & ses sœurs ; mais quant aux autres, pour princes qu'ils fussent, de leur faire mettre pied à terre à la porte hors de la barriere, à l'exception du roi de Navarre, des ducs de Loraine, de Savoie & de Ferrare ; faveur pourtant que François I leur avoit refusée »[643].

Accéder au plus près des logis était donc un honneur, un signe de reconnaissance et de puissance, un privilège régalien. En outre, ces tours étaient des organes de confort, qui permettait d'approcher, sans effort, au plus près des logis. À Urbino, Federico da Montefeltro (1422-1482), avait déjà fait édifier, vers 1480, par Francesco di Giorgio Martini (1439-1501), une tour à accès cavalier montant jusqu'à la porte de ces appartements[644].

Rappelons enfin que la cour était assez peu souvent logée au château mais plus ordinairement en ville, sinon dans les hôtelleries situées à l'extérieur des murs[645], de même

---

[640] D. Le Fur, *Charles VIII*, *op. cit.*, 2007, p. 250-260.
[641] Jean-Pierre Digard, *Histoire du cheval*, Arles, 2007.
[642] M. Chatenet, P.-G. Girault, *Fastes de cour…*, *op. cit.*, p. 40.
[643] Henri Sauval, *Histoire et recherche des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, Tome I, p. 190.
[644] Andreas Tönnesmann, « Le palais ducal d'Urbino. Humanisme et réalité sociale », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, dans *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 137-153.
[645] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°27r° : « A Pierre Billault, marchant poissonnier, la somme de 50 s. t. pour deux lamproyes, ung brochet de pié et demy et une grant perche, lesdits poissons donnez de par ladite ville a monseigneur le général de Beaune qui estoit logé au cheval blanc, le premier jour de mars l'an de ce compte, comme appert par mandement et quictance cy rendu pour ce 50 s. ».

que les hôtels et manoirs (**cf. p. 352-402 et 435-442**). Les déplacements se faisaient donc à cheval pour les hommes et en litière pour les femmes. Reste à déterminer la limite jusqu'à laquelle chacun pouvait rester à cheval ; finalement, les tours étaient-elles cavalières pour tous ? Certes non.

Le jardin

Appréhender la transition entre l'époque médiévale et la Renaissance passe, à Amboise comme ailleurs, par l'analyse du jardin. Non pas que le jardin soit apparu à la Renaissance, mais son ordonnance changea alors considérablement. À la fin du Moyen Âge, deux types de jardin coexistaient : les jardins botaniques, constitués de plantations médicinales ou aromatiques, et les jardins paysagés, prenant place au sein d'un parc. Ceux-ci se composaient, semble-t-il, de bois, de taillis, de futaies, de rivières, de roseraies, de labyrinthes, de ménageries, de viviers, de fontaines, *etc*., traversés d'allées pour s'y promener et parfois animés d'automates. Les exemples des châteaux d'Hesdin, d'Angers ou encore du Louvre ont été bien étudiés[646]. Certaines *Vues* du XV^e^ siècle − celles de Van Eyck entre autres représentent ce goût pour la structuration de la nature. Aux notions d'agrément et de poésie que revêt le jardin, s'ajoute celle du divertissement qui trouve sa pleine expression dans la chasse, la réjouissance la plus appréciée des grands personnages du royaume. Dans son introduction au colloque tenu à Tours en 1992[647], Jean Guillaume avait intitulé son propos « Y a-t-il un " jardin de la Renaissance "? » ; question qui prouve que le sujet n'a rien d'évident. Si, de fait, il n'existe pas de modèle, on retrouve bien dans les jardins de la Renaissance la même volonté d'organiser l'espace de façon unitaire. En Touraine, il ne demeure que très peu de jardins de la fin du Moyen Âge, cependant, pour le même auteur :

> « À la fin du XV^e^ siècle en effet, les jardins semblent partout du même type : un espace clos quadrangulaire, divisé en "carreaux", enrichi de fontaines, de berceaux de feuillages »[648].

[646] Ces thèmes ont été abordés notamment par François Comte et Alain Salamagne lors de la journée d'étude tenue au CESR le 20 mars 2008, *Château et paysages : maisons de plaisance, parcs et jardins, 1^ere^ partie, les origines médiévales*, Université de Tours, CESR.
[647] Jean Guillaume, « Y a-t-il un "jardin de la Renaissance" ? », introduction aux Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1992, dans *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris, 1991, p. 7-8.
[648] *Idem*.

Au retour d'Italie de Charles VIII – en février 1496 − on renouvela la vision du jardin en jouant de ce qui distinguait les jardins italiens : la présence « d'éléments "antiques" » et « la diversité des plantes » qui leur prêtaient un « caractère paradisiaque ».

Pour l'étude du jardin d'Amboise, nous disposons de plusieurs types d'informations : le terrain, où le lieu d'implantation du jardin est toujours lisible ainsi que quelques éléments architecturaux, tels que les belvédères et le mur de soutènement sud, aussi appelé "le mur du logis canonial" (**cf. Tome II cat. 14, p. 801**) ; les comptes de l'argenterie des souverains ; le fragment d'un compte de construction, daté du 11 avril 1501 (n. st.)[649], en partie consacré au jardin ; les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau autour de 1579 (**cf. Tome II cat. 14 fig. 173 et 177, p. 807 et 810**) ; le procès-verbal d'estimation des travaux de 1761 qui décrit le jardin ; le procès-verbal de démolition et d'aménagement du château, dressé en 1806-1808 ; enfin, le *Rapport des sondages de la terrasse est du château d'Amboise*, réalisé par Vincent Belbenoit, Elisabeth Lorans et Serge François, en 1993, qui valide la présence de certaines structures disparues.

En 1579, Jacques Androuet du Cerceau le figure avec quelques différences le jardin sur les élévations et les plans, aussi bien gravés que dessinés,. Le jardin tel qu'il est visible sur ces *Vues* est traditionnellement attribué à Charles VIII et Louis XII. Il nous semble cependant quasiment impossible que le château d'Amboise n'ait pas disposé de jardins avant la fin du XV^{e} siècle. Rappelons rapidement que ce fut le lieu de résidence principal de Louis XI (surtout entre 1468 et 1473), de Charlotte de Savoie et de leurs enfants puis de la jeune reine Marguerite d'Autriche, avant de devenir celui de Charles VIII et Anne de Bretagne. Compte tenu de l'implantation des structures défensives et des logis anciens, la situation du jardin telle qu'elle est connue depuis 1579, a toute chance de remonter à une date bien antérieure. Même si les archives antérieures à 1495 ne sont d'aucun secours, où aurait-il pu être planté si ce n'est sur la terrasse nord-est du promontoire ? Au Louvre ou à Vincennes, il se trouvait aussi au-delà du fossé[650].

Par ailleurs, les archives livrent nombre de dépenses relatives aux oiseaux et à la fauconnerie. Au Moyen Âge, le goût pour les oiseaux, dont les cages étaient installées aussi bien dans les pièces à vivre qu'à proximité des jardins où l'on venait écouter leurs chants, est bien connu. Louis XI raffolait des oiseaux et avait transmis cette passion à Charles VIII qui,

[649] *BnF*, Pièces Originales 2334, *Fragment de compte du 11 avril 1500 avant Pasques*.
[650] Jean Guillaume, « Le jardin mis en ordre, jardins et château en France du XV^{e} au XVII^{e} siècles. » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1992, dans *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XV^{e} et XVI^{e} siècles*, Paris, 1999, p. 103-136.

enfant, s'occupait déjà de ses propres volatiles[651]. Dans le procès-verbal de 1632[652], « le cabinet aux oyseaux » est décrit entre la galerie du jardin et « le logis du roy ». Ici le « logis du roy » désigne le logis Henri II qui avait été bâti devant le logis Charles VIII-François I^{er}, à l'emplacement de la partie occidentale des jardins (**cf. Tome II cat. 13, p. 797**). Ce cabinet se situait donc à l'extrémité sud-ouest du jardin, dans son prolongement. Si l'on ne connaît pas sa date de construction, il ne semble pourtant pas impossible qu'il appartienne au projet du jardin de Charles VIII car il constituait, avec l'orangerie et les galeries (**cf. Tome II cat. 14, p. 808**), un ensemble homogène.

On sait l'importance de la chasse pour Louis XI et Charles VIII. Les oiseaux parmi les plus précieux étaient gardés à Amboise[653], en particulier des oiseaux de chasse de différentes espèces, parfois désignés comme « oiseaux de proye »[654]. En 1469, Louis XI fit commander pour Amboise un faucon Tagarot[655]. Le fauconnier Mattieu Framery[656], demeuré au service de Charles VIII comme de Louis XI[657], était responsable de la mue des oiseaux, opération des plus délicates puisqu'elle les affaiblit un temps. Si Mathieu Framery n'était pas le seul fauconnier, il est toutefois difficile de connaître le nombre de personnes[658] ayant en charge les

---

[651] Didier Le Fur, *Charles VIII*, *op. cit.*, p. 34-35, d'après *BnF*, ms. fr. 20489, f°87. Et Georges Bricard, *Jehan Bourré, seigneur du Plessis…*, *op. cit.*, p. 211.

[652] *ADIL*, C 655, doc. 3 f°3.

[653] *AN*, KK 62, f°100: « A Fouquet Hannart, garde des oyseaulx d'Amboise, la somme de quinze livres tournois que ledit seigneur par sa cedulle signee de sa main, donnee a Amboise le derrenier jour du mois de septembre mil CCCC soixante dix pour juillet, aoust et ledit mois de septembre, lui a ordonnee tant pour ses gaiges et entretenement en la compaignie et service dudit seigneur, comme pour la noriture et despense de certaine quantité de petiz oiseaux estant oudit Chastel d'Amboise ; desquelz icelui seigneur lui a baillé la charge et garde pour lesdicts trois mois qui est au seur de cent solz tournois par chascun desdits mois ; pour cecy, par vertu de laditte cedulle et quictance cy rendue laditte somme de 15 ℓ. t. »

[654] *BnF*, ms. fr. 6759.

[655] *BnF*, ms. fr. 6758, f°11 : « A Regnault Hanard, la somme de 8 ℓ. 5 s. t. que le roy nostre sire par cedulle signée de sa main donné à Amboise le III^{e} jour dudit moy de janvier mil CCCC LXIX lui a ordonnee pour ung voyage par lui fait de Montpellier à Amboise devers ledit seigneur lui apporter ung faulcon Tagarot pour cecy par vertu de ladite cedulle et quictance cy rendue 8 ℓ. 5 s. t. ».

[656] *BnF*, ms. fr. 6602, f°30 : « Monsire Duplesseys, Mathieu Frammery, mon faulconnier, m'a dit qui luy est encores deu trois mois de ses gaiges de l'annee passee et avec de que de ceulx de ceste annee presente, il n'est point encores appoincté, dont je ne suis pas content et pour ce que j'envoye mondit faulconnier a Amboise pour faire muer mes oyseaulx. Je vous prie que le faciez entierement paier de sesdits gaiges de l'annee passee et de ceulx de ceste presente annee. Le faictes si bien appoincter sur Martin Pouchier ou autre que adviserez qu'il soit doresnevan paié de sesdits gaiges de la somme de quinze francs par chacun mois et qu'il n'y ait point de faulte. Et tant en faictes que par deffault de vous, mesdits oyseaulx ne demeurent a estre mis en mue et que mondit faulconnier n'ai plus cause d'en retourner par devers moy. Donnee a Ham le XII^{eme} jour de May. [signatures] Loys. Thilart. ».

[657] *AN*, KK 75, f°42v° : « A Mathieu Framery, aussi faulconnier, la somme de six vingts livres tournois a luy semblablement ordonnee par ledit seigneur pour ses gaiges de ceste annee, qui est au feur de dix livres tournois par mois. Laquelle somme de 120 ℓ. t. lui a esté paiee, baillee et delivree par cedit commis, par vertu dudit roolle cy dessus rendu, servant cy, comme il appert par sa quictance cy rendue signee de Pouchier, notaire et secretaire dudit sieur, le dixieme jour de mars mil quatre cens quatre vingtz et six ; pour ce cy, ladicte somme de 120 ℓ. t ».

[658] *AN*, KK 76, f°71r° : « A Gillet de Nefve, faulconnier dudit sire, la somme de 19 ℓ. 13 s. 4 d. t. pour le rembourser de pareille somme qu'il a baillé tant pour le bois et façon d'une mue que aussi pour la despence de

oiseaux d'Amboise puisque les comptes de l'argenterie concernent l'ensemble de la comptabilité du roi pour une année et que le lieu de résidence du personnel n'est pas toujours précisé.

Enfin, notons à ce propos les nombreuses mentions qui font état de transferts de faucons, de chiens, de gibier de chasse ou de matériel[659]. Dans des minutes d'hôtels de la reine Anne de Bretagne, datant de 1500, et récolées notamment en vue de son déménagement à Blois avec Louis XII, le matériel de chasse du feu roi Charles VIII est décliné comme suit :

> « Ce que feu Pierre de la garde robbe caissa en ladicte garde robe quant le feu roy Charles alla a Naples audict Loys Chaillou. Et premieremement, une grande layecte en laquelle y a plusieurs chapperons d'oyseaulx. *Item*, des sonnectes d'oyseau. *Item*, quatre leures couveres de satin cramoisy. *Item*, six fermes de boys à faire chapperons a oiseau. *Item*, des longes et gilz d'oiseau. *Item*, des bastons à ruez aux chiens à la mode d'Ytallye. *Item*, quatre peizes de chausses de drap d'aulnes et gases des chauses du feu roy bandees par le hault. *Item*, deux sayons de cuir nouez de drap d'or. *Item* deux sayons de satin et velour jaulnes par bandes. *Item*, deux chappeaulx en ung estuy couvers de satin vyolet et noir. *Item*, une petite caceste ou il y a plusieurs petites boictes pleines de pouldre. *Item*, ung petit tabour pour faire monter les herons. *Item*, deux chapperons a chevaucher mispartie de satin rouge et tané. *Item*, plusieurs esperons souliers et pantoffles. *Item*, deux noiz dinde. *Item*, ung estoc à tirez les sangliers a cheval. *Item*, quatre ou cinq cousteaulx d'estrange façon. Toutes lesquelles choses dessusdictes sont au chastel dudict Amboise signé de saing manuel cy mis le unziesme jour de décembre l'an mil cinq cens »[660].

On note la tenue chatoyante du roi pour se rendre à la chasse et la mention de support pour les hérons dont les combats spectaculaires avec les faucons étaient particulièrement appréciés.

Sans que la présence d'une ménagerie ne soit vraiment attestée à Amboise, nous savons que le roi y faisait entretenir des lions. On peut supposer que leur enclos se situait dans le fossé précédant la porte dite des Lions. En 1494, dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, un des paragraphes se rapporte au divertissement que proposaient les fauves :

---

chair que ont faicte les oyseaux, eux estants en ladicte mue a Amboyse ; pour ce et par vertu dudit roolle et de sa quictance cy rendue, ladicte somme de 19 ℓ. 13 s. 4 d. t. ».

[659] *AN*, KK 80, 1484-1485, f°156 r° : « (…) A Huguet Loriot, sommelier de pannecterye de ladicte dame, pour ung voyage par luy fait d'Amboize a Paris devers le roy pour luy porter des esperviers, laquelle somme luy a esté payee comme dessus ; pour ce 45 s. t. ».
AN, KK 76, f°125r° : « (...) Pour avoir fait tirer une maison de bois portative qui a esté faicte audit sieur quant il va a la chasse estant en une grange a Amboise, dessoubz du foing et pour le faire monter jusque a la riviere, 12 s. 6 d. t. *Item*, pour l'avoir fait mener par eaue dudit Amboise a Tours ».

[660] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 190-191.

« (…) A Jehannin Le double, portier du chastel d'Amboise, pour ung asne de luy prins et achapté et lui baillé et livré du commandement d'icelle dame devant les lyons dudit lieu pour les jouer et esbattre (…) »[661].

L'importance symbolique de ces animaux s'appréhende aussi à travers leur effigie qui apparaissait sur certaines pièces de mobiliers ; ainsi les menuisiers furent payés « (…) pour avoir ferré les bras d'icelle lictiere de douze grans lyons de fer et quatre hances pour porter ladicte litiere comprins quatre couppletz pour tenir les barres d'icelle 25 s. t. (…) »[662]. Sous François I[er], Jehan Anthoine était « garde des Lyons d'Amboise »[663] et un « thoreau » fut acheté pour combattre avec les lions[664].

Nous avons vu que l'aménagement du jardin fut précédé de travaux de décaissement de grande ampleur dont l'année exacte d'exécution demeure incertaine (**cf. p. 165-168**), mais qui furent effectués avant le premier rôle du compte de construction de 1495-1496 où est signalée la taille de piliers pour le lieu[665], peut-être pour un édicule central. On ne connaît pas l'état d'avancement exact du chantier mais la décision de construire, ou de reconstruire, un jardin à Amboise avait été prise avant le retour de Charles VIII d'Italie. Le jardin montre, en effet, des dispositions proches de la tradition médiévale française : c'était un jardin clos, presque un *hortus conclusus*, de 95 m de long pour environ 35 m de large. Ces dimensions sont bien plus proches de celles du jardin du Louvre (90 x 50 m) que de celles des jardins de Blois (190 x 80 m), Gaillon (160 x 75 m) ou encore des Tuileries (320 x 560 m)[666]. Le modèle de l'*hortus conclusus* auquel se rattache le jardin d'Amboise se lit aussi dans les faux-créneaux visibles au fond du jardin sur le mur dit du logis canonnial. L'iconographie du XV[e] siècle, et

[661] *AN*, KK 84, f°90 r°-v°.
[662] *AN*, KK 84, f°160v°.
[663] *AN*, KK 289, f°533r° : « (…) La somme de cinquante livres tournois a luy donnee et ordonnee par le roy nostredit sire pour son entretenement a la garde desdits lyons et ce oultre ladicte de la despense d'iceulx lyons qui luy est ordonnee par chacun mois ; pour ce cy, par ledit roole du roy et quictance dudit Anthoine cy rendue, ladicte somme de 50 ℓ. t. ».
[664] *AN*, KK 100 : « A Geoffroy Couldroy, boucher demourant a Amboise, la somme de douze livres six solz tournois pour la valleur de six escuz d'or solleil au feur de 41 s. piece, a luy ordonnee par ledit seigneur pour son payement d'un thoreau qu'il a baillé et amené de l'ordonance dudit sieur es loges des lyons qui sont audit Amboyse pour faire combatre ledit thoreau avec lesdits lyons pour le desduict et passetemps dudit sieur, de laquelle somme de 12 ℓ. 6 s. ledit Geoffroy Couldroy a esté payé par ledit tresorier en vertu dudit roolle comme par sa quictance passee par devant Dupuy, notaire royal audit Amboyse le troisiesme jour de may l'an mil cinq cens vingt neuf cy rendue appert pour cecy, ladicte somme de 12 ℓ. 6 s. ».
[665] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°73r° : « A Jehan More, maçon, pour avoir taillé en tasche au moys d'octobre l'an de ce roolle un pillier de pierre pour servir aux galleries du jardin dudit chastel a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 4 ℓ. 10 s. ».
[666] Jean Guillaume, « Le jardin mis en ordre… », *op. cit.*, p. 103-136.

notamment les œuvres de Barthélémy d'Eyck, proposent des exemples de jardin clôt de remparts crénelés (**cf. Tome III fig. 653, p. 1146**).

Les côtés nord et sud étaient bordés de galeries lambrissées. Par contre, l'existence de la galerie du petit côté oriental peut être discutée puisqu'une partie de la butte encore présente aujourd'hui derrière l'actuel escalier droit constitue le terrain d'origine non décaissé pour ne pas mettre en péril les fondations du rempart oriental (**cf. Tome III fig. 614, p. 1120**). Aux XVIII[e] siècles, des tilleuls, des sycomores et des marronniers y étaient plantés[667]. Au bout du jardin, la porte au porc-épic justifierait la présence d'une vis montant à la terrasse haute. La galerie nord disposait, quant à elle, de baies face à la Loire, comme l'attestent les vestiges qui sont conformes aux plans anciens et à l'iconographie. Dispositions que Jacques Androuet du Cerceau reproduit aussi à Gaillon qui est contemporain[668]. Des trois belvédères, le premier, à l'ouest, était clos et chauffé, alors que les deux autres étaient en plein air. Cette disposition est à rapprocher de celles retrouvées à Gaillon, à Urbino, à Pienza ou à Poggio Reale, où l'« on ne voit la vallée ou la mer qu'à travers des croisées ouvertes dans le mur »[669].

L'essentiel des éléments italianisants que représente Jacques Androuet du Cerceau consiste en parterres ; mais sommes-nous seulement sûrs qu'ils aient bien existé ? L'enquête d'authenticité que nous avons menée sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau souligne, pour nombre d'édifices, une idéalisation du lieu. Pour harmoniser son plan, Jacques Androuet du Cerceau supprima le tracé en crémaillère du rempart et la terrasse haute, ce qui remet en question sa représentation de la galerie orientale en contrebas de la terrasse, ainsi que d'un jeu de paume, derrière le logis de l'Armurerie. Un jeu de paume ne pouvait guère se trouver à cet endroit, à moins que celui-ci ait précisément été remplacé par les buttes, si tant est que celles-ci datent de l'époque moderne (après 1630) et non du décaissement du jardin (avant 1495 ; **cf. p. 165-168**). Le plan de 1708 présente trois grands carrés pour le parterre et l'on peut en restituer un quatrième en supprimant le logis Henri II (1547-1559). La fontaine que Jacques Androuet du Cerceau figure au centre du jardin pourrait aussi se révéler être un élément d'inspiration italienne. Les sondages n'ont toutefois pas réussi à la localiser. Dans le compte de construction, une pierre à fontaine est bien achetée au cours du quatrième rôle[670], soit juste

667 *ADIL*, C 950, f°17-21.
668 Françoise Boudon, Claude Mignot, *Jacques Androuet du Cerceau. Les dessins des plus excellents bâtiments de France*, Paris, 2010, p. 127 : *Vue à vol d'oiseau* (d'après, *Londres, The British Museum*, 1973, U 1352).
669 Jean Guillaume, « Le jardin mis en ordre… », *op. cit.*, p. 104-107.
670 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°252v°. « A Jehan Tymer, perrier de ladite perriere de La Ronde, pour une grant pierre de ladite perriere par lui baillé et livree comme dessus pour servir a la fontaine dudit puyz a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle

après le retour d'Italie de Charles VIII (1583-1498). Sont également rapportés les travaux réalisés par Roland de Coqueville pour tenter de faire monter l'eau au château[671], travaux qui se soldèrent par un échec. En 1518, François I[er] (1515-1547) essayait à nouveau de résoudre le problème en employant un ingénieur italien[672] mais Léonard de Vinci nota dans un de ses carnets que le château d'Amboise avait une fontaine sans eau[673]. Quant au « vivier du jardin dudit chastel »[674], qui est mentionné dans le troisième rôle, il ne constitue en rien une nouveauté car c'était une disposition classique.

Enfin, l'orangerie située le long du mur du "logis canonial" par les procès-verbaux établis vers 1630 aurait pu avoir été installée par le célèbre jardinier Pacello da Mercogliano[675] ramené de Naples par Charles VIII, car il en fit construire une à Blois quelques années plus tard. Elle ouvrait sur le logis de l'Armurerie dont la dénomination laisse penser qu'étaient présentées, en cet agréable lieu d'exposition, des pièces d'armement rares dont l'inventaire fut établi en 1499[676]. Il convient d'ailleurs de s'attarder quelques instants sur ce logis pour la façade duquel Jacques Androuet du Cerceau est le seul à donner une représentation (**cf. Tome II cat. 14 fig. 173, p. 807**). On note qu'au-dessus de la partie basse aveugle, l'ordonnance de la façade classique ne saurait être antérieure aux années 1530 et il

---

comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur la partie prouchaine ensuivant appert la somme de 60 s. t. ».

[671] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°226v°-227r° : « A Rolland de Coqueville, natifz de Normandie, lequel avoit promis de faire ung angin pour faire monter l'eau du puiz nouvellement fait audit chastel par tuaulx faitz de boys d'aulne jusques dedans les fontaines ou aulges estans au-dessus de la gueulle du puiz pour dillee allé par conduictez es cuisines dudit corps de maison ce quil na pu faire combien qu'il y ait vacqué par bien longtemps a esté payé avance sur ce qu'il luy peult deu pour ce faire la somme de 15 ℓ. t. en oultre les matieres et estoffes qui lui ont esté baillees pour faire ledit angin pour cecy par vertu de ce roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 15 ℓ. t. ».

[672] *AN*, KK 289, f°481v°-482r : « A Albert, paintre de plaisance ytalien, maistre inventeur d'engins, la somme de cent escuz d'or au sonleil vallant 40 s. 9 piece, a luy ordonnee par le roy nostresire et ses lectres patentes signees de sa main et dudit Maistre Florimond Robertet, secretaire de ses finances, donnees audit Amboise le IX[eme] jour de mars l'an mil cinq cens et dix sept duement veriffiees et expediees de messire les generaulx des finances le X[e] jour desdits moys et an pour luy ayder a supporter la despence qu'il a faicte a venir dudit pays d'Italie par devers le roy nostre sire en ladicte ville d'Amboise pour luy deviser le portrait de plusieurs engins tant pour tirer eaues que pour autres choses faire et pour la despense qu'il fera en son retournant audit pays d'Ytalie et ce oultre et par-dessus les autres sommes de deniers qu'il a eues dudit sieur, ainsi qu'il est plus a plain contenu et declairé esdictes lectres patentes par vertu desquelles cedit present receveur general a paié comptant audit paintre de 100 escus sonleil, comme par sa quictance signee a sa requeste de maistre Jehan Pointet, notaire et secretaire du roy le X[eme] jour de mars l'an mil cinq cens et dix sept, cy rendue appert ; pour ce cy, ladicte somme de 100 escus sonleil vallant 200 ℓ. t. ».

[673] Pedretti Carlo, *Leonardo da Vinci, The royal palace at Romorantin*, Cambridge, Massachusetts, 1972, fig. 133, reproduction du Codex Atlanticus 296 r-a, ca. 1518 : « Studies for the mechanism of a fontain, with the note : "Amboise has a royal fountain without water" ».

[674] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°455.

[675] *AN*, KK 289, f°286 : « A messire Domp Passello de Mercoliano, la somme de six cens livres tournois a luy ordonnee par le roy et sondit roole pour l'entretenement du jardin du chasteau de Bloys (…) ».

[676] Leroux de Lincy, « Inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, Tome 4, 2[e] série 1847-1848, p. 412-422.

faut reconnaître que ce fut sans doute François I[er] qui acheva cette partie ou qui rabilla la façade.

Sans pour autant être assimilé à un jardin italien, le courtil d'Amboise peut donc être considéré comme le premier jardin français où se manifesta, de manière ponctuelle, l'influence transalpine : le jardin clos, les galeries, la fontaine et la terrasse haute s'agençaient selon un mélange savant placé entre tradition médiévale et renaissance moderne. Les conclusions de Jean Guillaume quant à l'évolution du jardin français sous l'influence ultramontaine semblent avoir été écrites pour Amboise : « Ces particularités séduiront les Français, éblouis par les merveilles du Poggio Reale, mais elles n'impliquent pas une autre conception »[677].

Le logis Charles VIII-François I[er]

Si Louis XII (1498-1515) termina le chantier que la mort de Charles VIII (1483-1498) avait interrompu, par manque d'affinité avec le lieu il souhaita rejoindre sa demeure dynastique et faire de Blois une capitale. Il se contenta donc de réaliser un projet aux ambitions réduites. Cette période est peu documentée mais l'étude des maçonneries permet d'affirmer qu'il acheva, outre la tour Heurtault, le logis Charles VIII-François I[er]. Il nous faut donc définir à quel stade d'avancement s'arrêta le projet initial et quel était-il[678] ?

Le logis Charles VIII-François I[er] se situe dans la moitié nord du promontoire (**cf. Tome II cat. 10, p. 757**), face aux jardins entre la tour des Minimes et le logis Charles VIII, et perpendiculaire à ce dernier. La tour des Minimes était construite jusqu'aux deux tiers de sa hauteur à la fin de l'année 1496 (**cf. p. 137-140**) et le chantier du logis Charles VIII, contemporain du logis des Sept Vertus, était presque achevé à cette même date (**cf. p. 292**). La date de début des travaux du logis Charles VIII-François I[er] demeure incertaine ; alors que plusieurs marches sont taillées pour les escaliers de ce logis, le creusement des fondations qui n'est pas mentionné − a dû avoir lieu lors de la tenue du compte précédent. En outre, il semble que ce logis révèle une conception renouvelée du projet de Charles VIII.

---

[677] Jean Guillaume, « Le jardin mis en ordre… », *op. cit.*, p. 104-107.

[678] Évelyne Thomas n'a pas fait la même lecture des archives que nous. Aussi considère-t-elle que le « logis neuf » dont il est question dans le fragment de compte publié par l'abbé Bosseboeuf (L.-A. Bossebœuf « Comptes de Louis XI, … », *op. cit.*, p. 10-11) correspond au logis Charles VIII-François I[er] dont nous traitons ici et non au logis Charles VIII. Il nous semble que cette divergence de point de vue vient d'une lecture différente du procès-verbal de 1630 : la librairie ayant été placée entre l'extrémité est du logis Charles VIII et l'extrémité nord du logis Charles VIII-François I[er] et non au dernier niveau du logis du Tambour.

La lecture du bâti relève les indices suivants : du côté du jardin, les assises du logis Charles VIII-François I[er] ainsi que des Quatre Travées sont liées entre elles (**cf. Tome III. fig. 636, p. 1133**). Sur la façade orientale, côté jardin, au second étage, on remarque que la baie située entre les Quatre Travées et la tourelle nord est gothique alors qu'à cet étage les autres sont renaissantes (**cf. Tome II cat. 10 fig. 131, p. 773**). Au même niveau, on observe dans le mur, à droite de la baie gothique et à l'aplomb des arcades des Quatre Travées, le départ d'un linteau. Juste au-dessus, on relève l'amorce d'un garde-corps dont le profil est similaire à celui qui existe encore sur la balustrade surmontant le portique des Quatre Travées. Sur le pignon sud, sont encore discernables les traces d'un ancien pignon, parallèle à l'actuel et dont le sommet se situe environ 3 m au-dessous de ce dernier. Dans les combles, les anciennes souches de cheminées ont été emprisonnées dans la maçonnerie des murs pignons et des murs de refend lors de leur remploi, comme conduits de cheminée, dans la surélévation du logis (**cf. Tome II cat. 10 fig. 125, p. 768**). Enfin, ajoutons aux éléments architecturaux existant encore, ceux qui ont disparu, côté cour, mais qui dataient vraisemblablement de cette deuxième conception du projet de Charles VIII : la vis privative, la tour-porche et l'« escalier persé » (**cf. Tome III fig. 630, p. 1132**).

Ces éléments indiquent le sens dans lequel s'est déroulé le chantier et induisent que le bâtiment ait été construit en trois campagnes. Ainsi, en allant de la tour des Minimes, au nord, vers le sud, la première campagne s'arrêta au niveau de la baie gothique située au second étage, à droite de la tourelle d'escalier nord (**cf. Tome II cat. 10 fig. 131, p. 773**). Il était manifestement prévu de construire un logis sur trois niveaux, puisque cette baie n'a pas été conçue comme une lucarne mais bien comme une fenêtre[679]. Sur les pignons les traces des anciens rampants et des souches de cheminées témoignent de l'état intermédiaire où le logis reçut une couverture au-dessus du rez-de-jardin, sans que l'on sache comment y avait été intégrée la baie du niveau supérieur.

De même, le projet des Quatre Travées fut revu *a minima.* On remarque, en effet, que les piles qui reçoivent les arcs présentent les mêmes dimensions que celles du logis Charles VIII, ce qui laisse supposer qu'elles aient été conçues comme les supports du soubassement d'un édifice de deux ou trois niveaux. Louis XII abandonna donc l'idée d'élever un second niveau au-dessus des arcades. Mais là s'arrêtent nos investigations car les bombardements et les travaux de restauration qui suivirent ont supprimé toutes traces

[679] Dans le cas contraire, des coups de sabre se liraient de part et d'autre de ses parements.

éventuelles (**cf. Tome III fig. 637, p. 1137**). Évelyne Thomas ne mentionne pas le second niveau placé sur les arcades, par contre, elle voit un projet encore plus monumental où des travées supplémentaires auraient été projetées en encorbellement au-dessus de la ville jusqu'au bout du jardin, prenant pour preuve les pierres d'attente visibles à l'angle nord-est de la tour des Minimes[680]. Nous n'avons trouvé aucun autre argument permettant d'étayer cette hypothèse.

Dans un troisième temps, François I^er^ fit surélever d'un niveau le logis Charles VIII-François I^er^ et ses tourelles d'escalier, réalisant ainsi le plan envisagé par Charles VIII. La similitude de l'actuel pignon avec celui du logis dans son état intermédiaire permet de supposer le remploi de la charpente. L'analyse dendrochronologique, qui a été effectuée sur une série de cinq faux-entraits numérotés et encore en place, a confirmé cette hypothèse en proposant une date d'abattage des bois qui se trouverait au plus tard entre 1500[d] et 1505[d][681].

Le projet d'origine de Charles VIII était apparemment plus ambitieux. On observe, en effet, trois portes donnant sur le vide (**cf. Tome III fig. 638, p. 1138**). La première, appartenant à la construction de Charles VIII, est située au sommet de la tourelle hexagonale et surplombe la terrasse de la tour des Minimes, la seconde appartenant à la construction de François I^er^, au sommet de la tourelle nord du logis Charles VIII-François I^er^, est tournée vers les Quatre Travées. Cette seconde porte semble indiquer que François I^er^ (1515-1547), suivant toujours le projet de Charles VIII, avait bien l'intention de raccorder le logis Charles VIII-François I^er^ au niveau supérieur des Quatre Travées. Enfin, au même niveau, il existe dans le pignon oriental du logis Charles VIII, à côté de la cheminée, une troisième porte très étroite qui donne également dans le vide (**cf. Tome II cat. 09 fig. 111, p. 755**). On peut donc supposer qu'il ait été envisagé de construire tout un ensemble architectural au sommet de la tour des Minimes, ensemble qui ne fut jamais réalisé.

Nous avons vu que des marches d'escalier en vis, dont les dimensions correspondent à celles des escaliers du logis Charles VIII-François I^er^, sont répertoriées dans le compte de construction de 1495-1496 (**cf. p. 137-140**). Jean-Pierre Babelon[682] souligne dans son ouvrage que le rythme du chantier se ralentit considérablement à la mort de Charles VIII. Il estime

[680] É. Thomas, *Amboise, le grand dessein…*, *op. cit.*, p. 99-101.
[681] Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du logis Charles VIII-François I^er^ au château d'Amboise (37400), Archéolabs, N/Ref. ARC08/R3612D/1, analyse dendrochronologique réalisée en 2008.
[682] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 10. On relève dans les archives de la ville, en 1498, la plainte de Pierre Beurre, fermier de l'apetissement du Petit Fort, qui demanda une diminution de ferme, eu égard à la mort du roi Charles VIII et à la discontinuation des édifices de son château (*Archives communales d'Amboise*, CC 214).

qu'en 1498-1499 le nombre de maçons, qui s'élevait en moyenne à cent soixante durant le compte de construction de 1495-1496, s'abaissa à vingt puis à six. Même si le rythme du chantier fut en effet plus lent, cette interprétation semble hâtive dans la mesure où nous n'avons pas de document aussi détaillé que le compte de 1495-1496 pour la période 1498-1499. Cependant, il est vrai que le chantier ne bénéficiait plus du financement provenant des greniers à sel du royaume. Les lettres patentes de Charles VIII (1483-1498) n'avaient plus cours et, à sa mort, Louis XII (1498-1515) avait reporté les subventions sur d'autres chantiers, sans doute ceux du pont Notre-Dame à Paris ou de la Cathédrale de Sens[683]. Entre 1499 et 1505, cinq quittances datées du règne de Louis XII pourraient toutefois correspondre à des paiements de travaux réalisés sur ce logis mais ils ne sont jamais localisés[684]. Enfin, une dernière mention datant du règne de Louis XII est à prendre en considération. Il s'agit du paiement dans les comptabilités de la ville d'un manœuvre qui aida à charger de « l'ardoise prinse au chastel »[685] pour la tour de l'Horloge en 1501. Ce qui semblerait prouver que les couvertures étaient achevées et que le surplus des matériaux de construction fut cédé à la ville.

Deux quittances inédites témoignent aussi d'une activité constructrice au château au début du règne de François I^er^, entre 1515 et 1518. Durant l'été 1515, ce sont six journées de maçons, six de charpentiers et 15 de serruriers qui sont payées[686]. Le 12 janvier 1516 (n. st.), Pierre Trinqueau, maître-maçon, reçut la somme de 100 s. t. « pour avoir vacqué au devysement du batimens dudit eddifice »[687] et, dans une lettre au marquis de Mantoue datée d'août 1516[688], François I^er^ relate qu'il projette d'édifier des appartements pour Claude de France. En outre, dans les comptes de l'argenterie de François I^er^, on apprend que le roi alloua, au tout début de l'année 1518, la somme de 16 100 ℓ. t. versées en deux fois à Hugues Blandin qui était alors en charge des travaux et réparations du château d'Amboise. En mai,

[683] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op. cit.*, p. 196-197.
[684] *BnF*, ms. fr. 26106, Pièce 162 : en 1499, Jehan Tissard est rémunéré pour 40 journées de charroi.
BnF, ms. fr. 20579, Pièces 275 et 276 : le 11 juillet 1501, Jehan Chaillou, maçon, est rétribué pour 59 journées et Jehan Fordebraz pour 52 journées.
BnF, ms. fr. 20579, Pièce 332 : le 15 janvier 1501, Jehan Chastegnier, maçon, est payé pour 33 journées.
BnF, ms. fr. 20579, Pièce 261 : le 9 mai 1505, Mathurin Romyon est rémunéré pour avoir livré au port d'Amboise cent quartiers de pierre de Lussault entre janvier et mars.
BnF, ms. fr. 20579, Pièce 274 : le 9 juillet 1505, Pierre Decousse, manœuvre, est rétribué pour 14 journées.
[685] *Archives communales d'Amboise*, CC 117, f°37r°.
[686] *BnF*, Pièces Originales 365, Pièces n°2 à 7.
[687] *Archives du Service historique de la Défense*, Vincennes A.1.b. 1625, vol. 2. Génie (69 pièces) n° 5 – Amboise.
[688] Hamilton-Smith, « François I^er^, l'Italie et le château de Blois : nouveaux documents, nouvelles dates », *Bulletin monumental*, Tome 147-IV, 1989, p. 321.

Jehan Lombart, « paintre, deviseur demourant à Millan » est retribué pour son voyage à Amboise[689].

Enfin, le décor de la surélévation du logis caractéristique de la première Renaissance justifie également cette datation (**cf. Tome II cat. 10 fig. 118-119, p. 754**).

De 29,5 m sur 10,5 m, le logis se développe dans son état actuel sur quatre niveaux. Son assiette, située à cheval sur le mouvement de terrain transversal au promontoire et qui découle des terrassements, rachète la différence de niveau entre la cour, qui était située juste au-delà du fossé du *donjon*, et le niveau du jardin. Le rez-de-chaussée comprend les cuisines constituées de cinq pièces desservies par un couloir. Les deux pièces septentrionales communiquent avec des caves ménagées dans le promontoire rocheux[690]. La pièce centrale, la plus spacieuse, a conservé sa cheminée monumentale (**cf. Tome II cat. 10 fig. 122-123, p. 766**). Elle s'étend sur toute la largeur de la pièce et l'ouverture d'un four est encore visible sur le côté ouest. Les cuisines communiquaient directement avec les étages supérieurs par deux tourelles en vis (1,25 m de rayon). Ces vis disposaient d'une porte ouvrant à chaque niveau d'appartement ainsi que sur le jardin, et conduisaient dans les combles.

En fonction des vestiges du décor à hermines et cordelières, à rapprocher de celui des appartements d'Anne de Bretagne à Loches (Indre-et-Loire)[691], il est vraisemblable que les appartements de la reine aient pris place au rez-de-jardin (second niveau, R+I) et que ceux de Charles VIII aient été au second étage (troisième niveau, R+II). On aurait donc eu la même distribution qu'au logis Louis XI. Par ailleurs, plusieurs éléments enrichissent la réflexion. Chaque appartement aurait dû être composé, en partant du sud, d'une garde-robe (28 m²), d'une chambre à coucher (55 m²) et d'une chambre à parer ou salle (88 m²). Si l'on considère que les premiers travaux de Charles VIII se concentrèrent, dans le *donjon*, sur l'édification d'une chapelle pour les dévotions de la reine – la chapelle Saint-Hubert –, on imagine mal qu'il n'en ait pas été prévu une au nouveau logis. À Loches, par exemple, Anne de Bretagne disposait d'un oratoire privatif occupant une petite pièce. La tour-porche du logis (**cf. Tome III fig. 639 et 640, p. 1138**), jusqu'à maintenant attribuée à Catherine de Médicis, appelle la comparaison avec la chapelle du logis abbatiale de Saint-Ouen à Rouen (Seine-Maritime), construit pour Antoine Bohier entre 1502 et 1512. Au-delà du modèle architectural, la

[689] *AN*, KK 289, f°511v°. Compte de l'argenterie de François I^er^ (1518).
[690] La descente de cave présente des pierres au layage régulier et dont les modules de hauteur des assises sont numérotés de chiffres romains qui attestent du fait qu'il ne peut s'agir d'un réaménagement contemporain.
[691] Jean Guillaume, « Le logis royal de Loches », *Congrès archéologique de Touraine*, 155^e^ session, 2003, p. 239-253.

ressemblance des deux édifices est frappante. Nous identifions donc la tour-porche comme la chapelle du logis Charles VIII-François I^er^ − ou l'oratoire d'Anne de Bretagne de ce même logis. La distribution que proposent les plans de 1708 et de Jacques Androuet du Cerceau est tout à fait compatible avec une telle fonction. Accessible depuis la chambre à coucher et depuis la vis privative, le passage d'un espace à l'autre était sans doute gardé par un tambour (**cf. Tome III fig. 629, p. 1131**).

L'authenticité de la porte de communication entre la grande salle du logis Charles VIII et la chambre à parer au premier étage du logis Charles VIII-François I^er^ est très malaisée à définir formellement tant elle est restaurée[692], et il nous semble plus convaincant de la considérer comme un ajout bien postérieure, relevant des transformations de Catherine de Médicis[693]. Le fait que cette porte soit postérieure justifie donc le « tournevent », figurant encore sur le plan de 1708, qui isole la porte ouvrant sur les Quatre Travées et celle de la petite vis nord de la chambre à parer. Ce passage était d'autant plus emprunté qu'il constituait, pour le roi installé à l'étage supérieur, le trajet le plus rapide pour gagner la grande salle et rejoindre, le nouveau « haut-bout » de la grande salle issu du nouveau projet, soit la cheminée renaissante (**cf. Tome II cat. 09 fig. 108, p. 753**).

Les sources concordent et présentent l'« escalier persé » comme la vis d'honneur desservant les logis Charles VIII et Charles VIII-François I^er^. De plan octogonal, chacun de ses angles était renforcé d'un contrefort. Il présentait un rayon interne d'environ 1,8 à 2 m d'après le plan de 1708 ; si l'on en croit la *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Andouet du Cerceau, il était particulièrement haut, et de larges baies en plein cintre l'ajouraient, ce qui lui valut sans doute son appellation d'escalier « persé » au XVII^e^ siècle. Son implantation à environ 2 m des murs gouttereaux du logis Charles VIII et du logis Charles VIII-François I^er^ est peu courante. De petites passerelles conduisaient à la galerie suspendue du logis Charles VIII et dans les chambres à parer − ou salles − du logis Charles VIII-François I^er^. Si l'escalier « persé » n'était pas essentiel à la distribution de la grande salle et du logis Charles VIII-François I^er^ depuis la cour, on pourrait supposer qu'il fut ajouté postérieurement car il est étrangement placé en avant des façades et passe devant les baies. Cependant, cette implantation le mettait d'autant plus en valeur. Cet escalier appelle la comparaison avec celui de Gaillon et dut lui servir de modèle (**cf. Tome III fig. 641 et 643, p. 1139**).

[692] Jacques Androuet du Cerceau est le seul à ne pas la représenter (**cf. Tome II cat. 09 fig. 114, p. 762**).
[693] En passant par la grande salle, le parcours pour rendre visite à la reine était allongé, ce qui correspond au cérémonial du milieu du XVI^e^ siècle.

Aussi nous semble-t-il que tout en appartenant au chantier de Charles VIII, l'escalier « persé » relève de l'évolution de son projet. Le logis Charles VIII est contemporain du logis des Sept Vertus, et ces deux bâtiments accueillaient, selon nous, les pièces à fonction d'apparat (**cf. p. 168-179**). Dans le premier état du projet, la construction de la chapelle Saint-Hubert et le compte d'ameublement de 1493-1494 prouvent que le couple royal conservait les appartements, à titre privé, dans le *donjon*.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la genèse exacte du projet ne peut être totalement cernée. Deux hypothèses sont envisageables : soit le logis Charles VIII-François I^{er} n'était pas prévu dans le projet initial et l'on décida d'implanter cette aile en cours de construction, soit le projet initial comprenait déjà cet édifice. Dans la première hypothèse, le jardin, dominant la cour au-delà du fossé offrait au regard un agréable point de fuite. En arrivant depuis la tour des Minimes, le visiteur aurait disposé d'une vue cavalière sur les logis Charles VIII et des Sept Vertus. Cependant, les niveaux de circulation du logis Charles VIII-François I^{er}, du jardin, de la tour des Minimes et de la grande salle concordent parfaitement. En outre, on pourrait supposer que la conservation du logis Louis XI durant le temps du chantier – ô combien gigantesque – permettait de préserver le couple royal de l'agitation des travaux. Mais plutôt que d'accepter ces arguments en faveur de la seconde hypothèse, il nous semble plus juste d'y voir le mûrissement du projet initial. Alors que dans un premier temps on envisageait de construire dans le baile des édifices de réception et d'apparat, les jardins exercèrent une attraction assez forte pour projeter d'ériger un nouveau logis privatif face à eux. Nous voulons pour preuve de cette évolution du projet, la priorité donnée à l'édification des deux logis de réception et d'apparat, le logis des Sept Vertus et le logis Charles VIII. Mais aussi, l'escalier côté Loire qui constitue selon nous la première vis d'honneur du logis Charles VIII, la pièce occidentale du logis du Tambour servant sans doute de dressoir à la grande salle. Et enfin, mais surtout, la distribution du logis Charles VIII-François I^{er} fut pensée avec une chapelle et des cuisines intégrées. Dans ce nouveau projet, le jardin changeait de statut et devenait un espace clos − par le logis − un lieu privatif.

D'après notre lecture du bâti (**cf. p. 191-192**), l'appartement du troisième niveau, initialement prévu pour le roi, aurait dû disposer d'un passage vers le second niveau des Quatre Travées. On peut se demander si cet espace, accessible depuis la tourelle nord et depuis l'extrémité nord de la chambre à parer, n'avait pas été envisagé comme une galerie (**cf. Tome III fig. 630 p. 1132**). Elle aurait eu ainsi vue sur les jardins et sur la Loire. La galerie du roi René au château d'Angers, à laquelle s'apparente déjà celle du logis des Sept Vertus, était

aussi placée face aux jardins mais accessible depuis les pièces les plus privatives du logis[694]. Si l'on ne retrouve pas de réplique exacte de cette distribution dans les châteaux français, Jean Guillaume et Monique Chatenet ont démontré que la galerie, qui était une constante dans les grandes demeures du XVI^{e} siècle, s'adaptait aux particularités du château dans lequel elle s'inscrivait.

Dans un lieu à la topographie aussi complexe qu'Amboise, la cohérence des niveaux reste un fil conducteur fort. Deux structures ont un niveau de circulation implanté au niveau du jardin (R+I) : les Quatre Travées et le rez-de-jardin du logis Charles VIII-François I^{er}. Et c'est précisément le jardin − élément essentiel du projet dès sa première conception puisque la grande salle a toujours ouvert sur le jardin (**cf. Tome III fig. 630 p. 1132**) − qui conditionna l'évolution du projet de Charles VIII. Par ailleurs, l'ensemble architectural qui devait surplomber la tour des Minimes, ainsi que la probable galerie qui aurait dû surmonter les Quatre Travées scellent l'alliance entre ces structures. Si la construction de ce logis du quotidien dans le baile peut paraître à première vue incompatible avec notre hypothèse d'espace privatif et d'espace de réception, il faut remarquer que l'on avait pris toutes les précautions possibles pour garantir la tranquillité de ce logis. Tout d'abord, côté cour, compte tenu de la topographie, les appartements de la reine se trouvaient bien au premier étage. Et l'on note que c'était de ce côté que la chapelle et le lit de la chambre à coucher étaient installés (**cf. Tome III fig. 629, p. 1131**). Côté jardin, les appartements ne sont pas tout à fait de plain-pied, un perron de cinq marches monte à la porte d'entrée côté jardin, si bien qu'à pied, on ne voit pas à l'intérieur des appartements. Il est donc d'autant plus justifié de se demander qui avait le droit de rester à cheval au-delà du portique des quatre travées, et l'on voudrait croire que seul le roi avait le privilège de porter ses yeux à hauteur des appartements de son épouse.

[694] J. Guillaume, « La galerie… », *op. cit.*, p. 33-42.

• • •

		Chbre à parer	Chbre à coucher	Garde-robe	Cabinet	Salle	Galerie fermée	Chpl	Cuisines intégrées au logis	Surface totale
Logis Louis XI	Le roi	118 m²	60 m²	45 m²	2 x 10 m²	≈ 100 m²	non	60 m²	non	403 m²
	La reine	118 m²	60 m²	45 m²	2 x 10 m²	?	non	60 m²	non	303 m²
Logis des Sept Vertus	Le roi	non	≈ 95 m²	30 m²	non	117 m²	140 m²	non	oui	477 m²
	La reine	non	≈ 95 m²	30 m²	non		non	non	oui	337 m²
Logis Charles VIII-François I[er]	Le roi	88 m²	55 m²	28 m²	non	172 m²	105 m²	30 m²	oui	478 m²
	La reine	88 m²	55 m²	28 m²	non	172 m²	-	30 m²	oui	373 m²

À l'aube de la Renaissance, le château d'Amboise comprenait donc trois logis qui révèlent trois tendances : tout d'abord, les surfaces des pièces changèrent peu, par contre on préféra disposer de pièces plus larges sous Charles VIII que sous Louis XI, sans doute s'affranchissait-on enfin du modèle castral philipien où les corps de logis devaient s'adapter au revers des courtines. Par ailleurs, la conception d'ensemble du projet permit de prévoir des cuisines dans les salles basses des deux logis principaux, salles basses reliées aux appartements par des vis. La grande salle, pourtant destinée à accueillir banquets et réceptions restait donc moins bien desservie par les offices et liée, au moins dans un premier temps, au *donjon*.

Les logis du quotidien avaient une chapelle, dont l'accès était attenant aux appartements de la reine, le roi devant emprunter un escalier pour s'y rendre. La galerie fermée restait quant à elle une pièce commandée par les appartements du roi. Enfin, alors même que la vie de cour du couple royal tenait une place de plus en plus importante dans leur emploi du temps, les cabinets existant dans le logis Louis XI, disparaissaient dans les logis suivants. Mais à Amboise, dans ce château où tout semble démesuré, n'avait-on pas, en réalité, substitué aux cabinets privatifs des logis privatifs et fait ériger des logis entièrement dévolus aux fonctions de réception et d'apparat ?

2.3.3. Le château d'Henri II

Les chantiers d'Henri II et de Catherine de Médicis ne sont pas documentés. Ils sont toutefois antérieurs à la mort du roi en 1559. Les aménagements principaux furent menés sur le logis Charles VIII-François I[er] que Catherine de Médicis investit, alors que le logis Henri II fut construit en empiétant sur les jardins. Mais nous sommes là hors du cadre chronologique de notre étude et nous ne faisons qu'un très bref résumé[695].

Catherine de Médicis établit donc ses appartements au rez-de-jardin et fit condamner la tourelle d'escalier privative pour y installer une étude. Sa chambre fut aménagée dans la tour-porche qui aurait dû, à l'origine, être une chapelle ou un oratoire (**cf. p. 195**). Les anciennes chambres et garde-robe étaient occupées par la salle, l'antichambre et la chambre des filles de la reine (**cf. Tome II cat. 10, p. 757**).

Le logis Henri II mesurait 30 m de long sur 11,5 m de large (**cf. Tome II cat. 13 p. 797**). Il était distribué en une salle, au-dessus de la tour des Minimes, une salle des gardes, dans les Quatre Travées, une chambre, puis une anti-chambre dans laquelle débouchait le couloir reliant ses appartements à ceux de Catherine de Médicis, puis trois petites pièces qui devaient être une garde-robe, un cabinet ou une étude et des retraits.

Les aménagements d'Henri II et de Catherine de Médicis coïncident avec l'accroissement des effectifs de la cour, et il semble que la préoccupation ait été plus orientée vers l'augmentation des capacités de logement que vers une recherche architecturale harmonieuse. On ajouta donc « des petits logements sans rien au-dessus » entre le pignon sud du logis Charles VIII-François I[er] et le logis des Sept Vertus (**cf. Tome II cat. 10, p. 757**). Finalement, c'est le château de Catherine de Médicis et Henri II que nous présentent les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579 ; **cf. Tome III fig. 644- 647, p. 1136-1139**).

2.4. La défense et les accès

La défense du château d'Amboise tient en grande partie dans l'assiette de la place et peu d'éléments n'ont pas déjà été cités. Ainsi, nous étudierons le promontoire et les fossés, les

[695] Évelyne Thomas a étudié ces logis (É. Thomas, « Les logis royaux… », *op. cit.*, p. 54-55).

accès et, enfin, les ouvertures de tir, ce qui nous permettra de respecter autant que possible la chronologie de la mise en place de la défense.

2.4.1. Le promontoire et les fossés

L'entente entre la ville et le château fut toujours cordiale et il ne faut pas voir dans la persistance du système défensif castral, développé dès le haut Moyen Âge, au moment des guerres seigneuriales, une quelconque méfiance à l'égard de la cité. Ainsi les parois abruptes, les douves ceinturant le pied des murailles et la porte des champs, plus tard nommée la porte des Lions, furent toujours conservées (**cf. Tome III fig. 619, p. 1123**). La défense n'est donc pas tournée vers la ville, comme on le rencontre dans nombre de citadelles[696], notamment à Saumur (Maine-et-Loire)[697].

L'existence du promontoire est primordiale et de tout temps, elle explique l'implantation d'une forteresse à Amboise. C'est un éperon important de 24 000 m² ; à titre de comparaison[698] celui de Chinon (Indre-et-Loire) s'étend sur 14 000 m², celui de Loches (Indre-et-Loire) sur 32 500 m². Son point faible réside dans l'accès par le coteau, où est implantée la porte des Lions. Notons d'ailleurs que, dans les archives de la ville, la porte des Lions est nommée « la poterne du chastel » jusqu'en 1482 (**cf. p. 330**), dénomination qui sous-entend bien son caractère dérobé (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**).

Les dispositions internes du promontoire sont typiques d'une forteresse médiévale : l'enceinte était close, le *donjon* fut isolé de la basse-cour par un fossé à l'endroit où l'éperon est le plus étroit. Le fossé était gardé par un logis-porte situé au sud et mis relation avec l'accès de la ville au château, accès qui, ainsi placé côté ville, permettait de conserver l'intégrité du front sur Loire. Il est donc justifié de se demander quel est l'élément majeur qui présida au creusement du fossé : la surface que devait couvrir le *donjon* (2 500 m²), les dimensions du fossé (50 x 14 x 5 m), sa coordination avec l'accès de la ville qui se serait

---

[696] Nicolas Faucherre, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, thèse de doctorat sous la direction de Léon Pressouyre, Université de Paris I Sorbonne, 1992, 3 vol.

[697] Eric Cron, *La ville de Saumur…, op. cit.*, Tome I, p. 102-118.

[698] Nous adressons tous nos remerciements à Solveig Bourrocher qui nous a communiqué les surfaces des promontoires des deux châteaux qu'elle étudie actuellement dans le cadre d'une thèse de doctorat menée à l'Université de Tours sous la direction d'Alain Salamagne : *Les logis royaux en Touraine dans la seconde moitié du XV^e siècle*.
Solveig Bourocher, *Les Logis Royaux du château de Chinon : un exemple d'aménagement résidentiel au XV^e siècle*, mémoire de master 2 réalisé sous la direction d'Alain Salamagne, CESR-Université de Tours, 2007.
Bruno Dufay, Bastien Lefebvre, Solveig Bourocher, *Forteresse de Chinon (37). Château du Milieu : étude des Logis Royaux*, rapport d'étude du bâti, 2 vol.

servie d'un mouvement de terrain naturel, ou bien un compromis entre tous ces éléments. Autant de questions auxquelles nous n'avons pas de réponse, faute de source ou d'investigation archéologique.

Y a-t-il eu ou non une tour maîtresse ? La question reste entière. Dubuisson-Aubenay (1590-1562)[699] rapporte les propos d'André Duchesne (1584-1640)[700] selon lesquels il était possible de :

> « Voir de la sommité d'icelle [la tour d'Amboise] le clocher de Saint-Martin de Tours auquel il avoit une dévotion singulière : tour qui fait néanmoins repasser par devant les yeux de ceux qui la regardent des ressentiments d'une grande ancienneté ».

Cette tour a-t-elle existé ou non ? Les écrits du héraut de Berry, Gilles Le Bouvier sont troublants car, en 1450, au sujet du siège de Caen, il relate :

> « Y a ung donjon très fort, assis sur un roc, fermé de moulte beaux fossez et parfons, lequel est fait d'une large et haute tour quarrée, de la fasson de celle de Londres ou de celle d'Amboise, se elle estoit entiere, combien qu'elle est encore plus grande et plus grosse »[701].

Jean-Pierre Babelon avance avec prudence que cette mention aurait pu faire référence à la tour Fondue des Buzançais, située dans la ville d'Amboise[702]. C'est possible, mais nous avons du mal à croire que cette tour ait eu une telle renommée ou qu'elle ait marqué à ce point le héraut de Berry − s'il l'a vue − alors que le château la domin ait à quelques dizaines de mètres. Aussi convient-il de garder à l'esprit que Louis XI (1461-1483) et Charles VIII (1483-1498) abattirent une grande partie des bâtiments pour façonner leur château d'Amboise. Il y a donc tout lieu de penser que, s'il existait une tour-maitresse, celle-ci avait disparu à l'aube de la Renaissance. Dubuisson-Aubenay supposait que la mention d'André Duchesne puisse se rapporter à la tour Garçonnet et même si elle ne constitue en rien une tour-maîtresse et qu'en 1609, elle ne devait pas paraître « d'une grande ancienneté », il avait peut-être vu juste.

Qu'elle ait existé ou non, nous n'en avons aucune trace sur le terrain, mais l'efficacité de la défense d'un lieu ne tient pas forcément dans sa maîtresse-tour, qui participe autant à l'apparat qu'à la sécurité de la place. L'apparence ostentatoire se lit dans l'importance des remparts en pierre de taille (25 m de haut et 800 m de long) qui peuvent se substituer à la symbolique tour. En somme, le promontoire se présente comme un immense donjon avec des tours aux angles et des corps de logis entre celles-ci, configuration médiévale découlant de

[699] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1206, f°31.
[700] André Duchesne, *Les Antiquitez de France*, 1609, p. 517 -521 et plus particulièrement p. 518.
[701] Gilles Le Bouvier dit le hérault de Berry, *Chronique du roi Charles VII*, Paris, 1979, p. 345.
[702] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise…*, *op. cit.*, p. 36.

l'héritage philippien qui sera conservée jusque sous Henri II (1547- 1559), et qui n'annonce encore en rien l'évolution de la fortification castrale, opérée à l'aube des temps modernes, qui tend à la séparation définitive du palais et de la forteresse. Le *donjon* désignait donc l'espace fortifié, habité par le seigneur des lieux et ses proches.

La basse-cour accueillant une église et son collège de chanoines marquait l'alliance du pouvoir seigneurial et du pouvoir religieux. Durant tout le Moyen Âge, les exemples de collégiales castrales ne manquent pas[703] ; et, même en se restreignant à un périmètre proche, on peut citer : Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), Loches (Indre-et-Loire), Blois (Loir-et-Cher), Luynes (Indre-et-Loire),… Nous n'avons malheureusement aucune idée des bâtiments canoniaux qui pouvaient y prendre place.

Le logis-porte qui gardait l'entrée du *donjon* est faiblement documenté ; les *Vues* (1579) de Jacques Androuet du Cerceau figurent un pont-levis à flèches ; système qui, encore en usage vers 1579, devait résulter des dispositions des XV^e^ et XVI^e^ siècles (**cf. Tome III fig. 648-649, p. 1144**). Ce logis, placé à côté de la tour de la Herse − aussi appelée la tour du Baron, sans doute en référence à son origine (**cf. p. 75-85**) − devait communiquer avec celle-ci et permettre au portier de surveiller, depuis son logis, les deux entrées du château : le pont-levis d'entrée dans le *donjon* et les systèmes défensifs de la rampe placés au niveau de la Herse. La tour de la Herse était occupée par trois chambres au-dessus du niveau du promontoire. Toujours en se référant à la *Vue du Coste de la rivière de Loire* de Jacques And rouet du Cerceau (**cf. Tome II cat. 01 fig. 2, p. 670**), le dernier niveau de la tour de la Herse aurait été ceinturé d'un chemin de ronde sur consoles de mâchicoulis.

2.4.2. Les accès

Comme dans toute forteresse, les accès constituent les points faibles de l'enceinte. Lorsque Louis XI (1461-1483) hérita la place, le promontoire était accessible par la rampe d'accès sud (**cf. p. 75-85**) et par la porte des champs − la future porte des Lions. Au nord de la porte, la « tour ruinée », qui était une tour pentagonale, devait dater du XIII^e^ siècle (**cf. p. 78**) ; d'après la lecture du bâti, elle fut intégrée dans le dernier tiers du XV^e^ siècle au nouveau

[703] Julien Noblet, *En perpétuelle mémoire : collégiales castrales et Sainte-chapelles à vocation funéraire en France (1450-1560)*, Rennes, 2009, XVI ill. 320 p.

système défensif. La porte des Lions fut donc insérée, juste à côté de la « tour ruinée », dans le rempart oriental du château, qui cependant ne présente plus entièrement son profil du XV^e^ siècle (**cf. Tome II cat. 16, p. 823**). Les maçonneries témoignent en effet de nombreuses perturbations. Le mur méridional a entièrement été repris au XVII^e^ siècle lors de la construction de la demi-lune, en témoigne le cordon mouluré en demi-rond qui court au niveau supérieur du mur et son alignement parfait avec le flanc sud de la-même demi-lune. Au nord, contre « la tour ruinée », est collé le rempart au tracé en crémaillère dont les différents décrochements sont parfaitement chaînés les uns aux autres. Un arrachement visible sur le rempart correspond à l'emplacement d'une batterie qui ne peut guère prendre en enfilade la face nord de la demi-lune[704] ce qui prouve son antériorité. Elle devait en effet être alignée sur la face nord de l'ouvrage ayant précédé la demi-lune actuelle. Il y a donc tout lieu de croire que Louis XI ou Charles VIII firent élever cette courtine en crémaillère qui fonctionnait avec l'ouvrage avancé primitif.

Pour renforcer le système défensif de la « tour ruinée » qui était obsolète, on éleva devant la porte à proprement parler un tambour. Aujourd'hui il n'en demeure plus que les arrachements, mais c'est bien ce que représentent Jacques Androuet du Cerceau sur ses *Vues* (1579) et Léonard de Vinci sur son esquisse (**cf. Tome III fig. 650, p. 1145**). Les ponts-levis à flèches de cette porte – l'un charretier, l'autre piéton − ne sauraient être antérieurs au début du XV^e^ siècle. Par ailleurs, le profil très austère des consoles de mâchicoulis s'explique par la présence du tambour qui les masquait. Un système de tambour comparable, postérieur à 1479, datant sans doute de la fin du règne de Louis XI (1461-1483), se retrouve notamment à la porte vers la ville de Dijon (Côte-d'Or)[705]. Concernant la datation de la porte des Lions, les principaux travaux de fortifications de Louis XI s'étant déroulés dans la première décennie de son règne[706], on peut supposer qu'ils concernèrent également la porte des champs.

Il y a donc lieu de penser que la porte des Lions était précédée d'un ouvrage avancé, sans doute contemporain de la porte à tambour, ouvrage qui fut remplacé, vers 1620, par la demi-lune que nous connaissons aujourd'hui (**cf. Tome II cat. 16, p. 831**). Les coups de sabre visibles dans la maçonnerie de la contrescarpe, tout comme la canonnière à la française – de 20 à 30 ans postérieure à la porte à tambour – installée dans le talus de la « tour ruinée » en témoignent (**cf. Tome II cat. fig. 201-203, p. 831-832**). Datant de la dernière décennie du

[704] Celle-ci est enfilée par l'extrémité nord-est du promontoire.
[705] N. Faucherre, *Les citadelles du roi…, op. cit.*, Tome II, p. 101.
[706] Seules les archives communales d'Amboise mentionnent brièvement cette porte en 1482, lors de réparations faites à proximité (*Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°25, 30r° et 37).

XV^e siècle, cette canonnière à la française ne permet pour autant de définir ni ses rapports avec l'ouvrage avancé primitif, ni même la nature exacte de ce dernier.

En temps de paix et dans la vie quotidienne, monter au château par la porte des Lions, en faisant le tour du coteau signifiait concrètement, lorsqu'on se trouvait en ville, faire un détour de près de 3 km si l'on passait par le bord de Loire et qu'on venait par Malvau, et d'un peu moins de 2 km si l'on prenait l'ancienne rue de la porte Heurtault jusqu'au Clos-Lucé et que l'on revenait vers la porte des Lions (**cf. Tome II fig. 538, p. 1038**). À pied et non chargé, on pouvait aussi escalader le coteau. Pour résoudre le problème d'accès, la tour Garçonnet fut élevée entre 1466[707] et 1468, soit peu après l'avènement de Louis XI (1461-1483) (**cf. Tome II cat. 06, p. 709**). Elle fut arasée après 1579, année où Jacques Androuet du Cerceau la représente dans son intégrité, et avant 1620-1630, date à laquelle elle est qualifiée de « tour rasée »[708]. Dans son état d'origine, la tour possédait, en effet, deux niveaux supplémentaires dont nous connaissons les dispositions grâce aux *Vues* tirées des *Plus excellents bâtiments de France*[709] de Jacques Androuet du Cerceau (1579) et aux relevés de l'architecte Gabriel Ruprich-Robert réalisés en 1892 et en 1896[710]. Seuls les relevés de Gabriel Ruprich-Robert permettent d'appréhender les transformations de l'édifice car il put observer des vestiges de maçonnerie encore présents à la fin du XIX^e siècle et restaurer la tour en en conservant les indices archéologiques[711]. Cependant, en 1892, au moment de l'établissement de ses projets de restauration, l'architecte n'avait pas encore remarqué un certain nombre d'indices archéologiques qui lui apparurent lors des travaux de 1896. En témoigne un projet de restauration annulé suite à la découverte de « traces d'escalier carré »[712], projet malheureusement dépourvu de tout rapport complémentaire. Pour restituer les dispositions d'origine de la tour, il est nécessaire de lier la lecture et l'analyse minutieuse du bâti à celles des plans anciens.

---

[707] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°10v° (28 mai 1466), et f°9.
[708] *ADIL*, C 655, doc. 4 f°3v°.
[709] Nous nous référons aux dessins conservés au British Museum de Londres car ce sont les représentations les plus précises de l'auteur. Par ailleurs, si pour certains corps de bâtiments du château d'Amboise, les représentations diffèrent entre les gravures et les dessins, pour la tour Garçonnet l'auteur est resté fidèle à la même représentation. U 854 : *Plan du château d'Amboise.* U 855 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière de Loire.* U 856 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la ville.* U 857 : *Projet en plan du château d'Amboise.*
[710] *AN, Cartes et Plans*, 300 AP (I) 1417). Et les dossiers de la Médiathèque du Patrimoine.
[711] Sur ces plans, l'architecte aquarelle en gris les maçonneries d'origine, en bleu celles qui sont « modernes » et en rouge celles qu'il projette de restituer.
[712] *Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine*, 0082/037/2007, collection Ruprich-Robert M-H 25979 [11] ; *Tour Garçonnet. Restauration de la partie haute de l'escalier central. Non exécuté à cause des traces d'escalier sur plan carré retrouvées ultérieurement (1896).*

Construction circulaire− de 10 m de diamètre sur 26 m de haut −, accolée au promontoire rocheux, contre laquelle descend au nord, sur le tiers supérieur de sa hauteur, un conduit de latrines, la tour est renforcée à sa naissance et sur 2,50 m par un fort talus. Trois types de percements sont visibles sur son périmètre externe : des fentes de jour et d'aération, des archères-canonnières et des fenêtres-canonnières. La répartition des ouvertures délimite visuellement les espaces intérieurs. Les fentes et les ouvertures de tir, réparties dans les deux tiers inférieurs de la tour, correspondent à l'emplacement d'une grande vis (2,50 m de large) à noyau rond (1 m de diamètre) et aux murs épais de 2 m, le tiers supérieur était occupé par deux pièces habitables. Couverte d'une voûte annulaire, la grande vis possède de longues marches − de 0,8 m pour 0,15 m −, qui montent, avec une faible pente (19,5'') (**cf. Tome II cat. 06 fig. 76b, p. 720**), depuis la porte d'accès (2,20 x 1,10 m), percée rue de la Concorde dans la ville, jusqu'à une porte ouvrant sur une petite vis (0,70 m de large) (**cf. Tome II cat. 06 fig. 60, p. 713**). La petite vis dessert une ancienne cave, actuellement appelée "salle des Lys", qui a été réhabilitée en salle de réception, ainsi que deux pièces sommitales superposées. La "salle des Lys" se situe à l'est, dans le flanc nord du promontoire rocheux, environ 6 m sous le niveau du sol. De plan circulaire et éclairée de trois fenêtres-canonnières, la première pièce est couverte d'une coupole ; elle est dotée d'une cheminée et pourvue de latrines (**cf. Tome II cat. 06 fig. 69, p. 716**). La seconde, couverte d'un plafond abaissé à 1,6 m du sol, prend place juste sous la terrasse de la tour : de plan pentagonal, elle conserve les vestiges d'une cheminée, d'ouvertures et d'un accès aux latrines (**cf. Tome II cat. 06 fig. 72, p. 717**). Enfin, le départ d'un troisième conduit de latrines atteste la présence d'un niveau sommital à présent disparu.

Actuellement, les niveaux des marches de la grande vis correspondent mal avec les niveaux de sol des ébrasements des ouvertures de tir qui ont été abaissés ; en outre, les fentes de jour sont disposées de manière aberrante de telle sorte qu'elles n'assurent plus leur fonction d'éclairage. En 1896, lorsque Gabriel Ruprich-Robert entreprit ses travaux, sans doute après avoir piqueté les maçonneries, il découvrit des « traces d'escalier carré » et modifia son projet primitif. On ne connaît pas exactement ce qu'il avait pu envisager auparavant puisque la planche aquarellée, dont l'existence a été évoquée, ne propose aucune modification majeure pour la vis, mais on peut supposer qu'il souhaitait reparementer la partie supérieure de la cage qui est dégradée (**cf. Tome II cat. 06 fig. 57, p. 712**). Sur le mur de la cage d'escalier, apparaissent aujourd'hui trois encoches réparties régulièrement, qui peuvent paraître étranges à première vue (**cf. Tome II cat. 06 fig. 76b, p. 720**). Aucun document ne précise

l'origine de ces dernières mais notre relevé en développé du mur de la cage d'escalier permet de montrer que l'architecte a ainsi restitué les angles d'une cage d'origine de plan carré (4,3 m de côté). Les transformations, qu'il qualifie de « modernes », modifièrent donc le plan carré d'une ancienne cage d'escalier en plan circulaire (**cf. Tome II cat. 06 fig. 66 p.715**). On bûcha ainsi la maçonnerie du noyau et du mur de la cage d'escalier pour élargir le passage. Notre relevé permet également de vérifier qu'en supprimant une révolution on restitue la pente d'origine de la vis à 28'', les marches correspondant ainsi aux niveaux de palier originels des ébrasements des ouvertures de tir. Par ailleurs, on remarque dans ces ébrasements d'anciennes feuillures marquant les emplacements des volets qui séparaient les ouvertures de la cage d'escalier de plan carré. La construction primitive devait être relativement soignée si l'on en croit les vestiges de l'encadrement de l'une de ces portes qui est en pierre de taille de tuffeau et sur laquelle figure accessoirement un autographe de Jacques Saint-Benoît de Brétigny, un fidèle serviteur de Louis XI[713]. La grande vis de la tour Garçonnet était donc à l'origine de plan carré[714].

Si le passage fut élargi et la pente de la vis réduite postérieurement à époque qualifiée de « moderne » par Gabriel Ruprich-Robert, sur laquelle il conviendra de revenir, on peut supposer que ce fut pour faciliter l'ascension de chargements volumineux. D'après la planche aquarellée de 1892, Gabriel Ruprich-Robert estime que la porte ouvrant de la grande vis sur la petite fut, toujours à l'époque « moderne », réduite en largeur, ce que nous ne pouvons pas vraiment expliquer. Il relève aussi, au niveau de la salle sous coupole, que la pièce fut mise en communication avec la "salle des Lys" par l'intermédiaire d'un escalier droit qui passait au travers du conduit de latrines et de la petite vis (**cf. Tome II cat. 06 fig. 61, p. 713**). De fait, il y a tout lieu de croire que la "crevée" apparaissant encore aujourd'hui dans le sol qui sépare la grande vis de la salle sous coupole est contemporain de cette adaptation grossière que l'on fit de l'ouvrage à l'époque « moderne » et n'est pas due à une dégradation des maçonneries (**cf. Tome II cat. 06 fig. 57, p. 712**). Tout en condamnant la petite vis, on conservait ainsi l'accès à la salle sous coupole, qui constituait un lieu de stockage, et l'on relia cette dernière à la salle des lys par un escalier droit passant à travers la cage de l'ancienne petite vis et le conduit de latrines. Pour que la pente de l'escalier droit descendant de la pièce sous coupole ne soit pas trop forte, il fut alors nécessaire de rehausser l'arrivée de l'escalier droit dans la "salle des

[713] Jacques de Sainct Benoit, chambellan de Louis XI, qui devint, en 1480, seigneur de Brétigny. (Abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris, contenant la suite des paroisses de Doyenne de Montlhery*, Tome XI, 1757, p. 82).
[714] Évelyne Thomas propose quant à elle l'existence de pièces de plan carré ce que notre relevé en développé du mur de cage réfute (Évelyne Thomas, « Les énigmes de la tour « rasée » au château d'Amboise », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome LXVII, 2011, p. 157-166).

Lys" par une petite plate-forme (6 x 3 m) de laquelle on descend par quelques marches au niveau de sol de la salle.

En somme, Gabriel Ruprich-Robert prit le parti de restituer un état qui n'a jamais existé où la grande vis conserve son plan circulaire et sa percée communiquant avec la salle sous coupole tout en débouchant sur une petite vis étroite qui dessert les niveaux supérieurs remaniés. À l'étage, la pièce de plan pentagonal aux dimensions réduites devait être dévolue aux gardes (**cf. Tome II cat. 06 fig. 72, p. 717**). Au nord-est, un couloir desservant la pièce menait vers le chemin de ronde sans doute la plate-forme) qui longeait le flanc septentrional du promontoire castral. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les deux ouvrages aient partagés le même bloc de latrines ce qui expliquerait les dimensions imposantes de celui-ci. Il semble avoir tiré son jour d'une baie ouvrant sur la vis. Gabriel Ruprich-Robert ne figure aucune communication entre la petite vis et cette pièce pentagonale ; si son analyse des maçonneries est exacte, on peut supposer que les ouvertures ouvrant sur le chemin de ronde n'étaient pas des fenêtres mais des portes. En effet, les murs minces (30 cm), en retrait du nu du mur extérieur de la tour, étaient ceints d'un chemin de ronde (1,5 à 2 m de large) sur mâchicoulis aujourd'hui disparus. Les premiers relevés de l'architecte, tout comme les clichés photographiques, présentent le profil des consoles à trois quarts de rond superposés, reliées entre elles par des arcs en plein cintre[715] (**cf. Tome II cat. 06 fig. 58, p. 712**).

Par contre, on ne connaît rien de la pièce sommitale dont la présence est attestée par le troisième conduit de latrines et qui, se superposant à la pièce pentagonale, devait présenter un plan et un équipement similaire. On y accédait par la petite vis qui permettait la communication avec le chemin de ronde. Cette pièce constituait donc une sorte de guette.

Jean-Pierre Babelon[716] puis Sophie Cassagnes-Brouquet[717] ont supposé que la tour Garçonnet constituait le prototype des tours cavalières, la tour des Minimes et la tour Heurtault, que Charles VIII fit, par la suite, édifier. Notre thèse est différente, le grand escalier ne fit fonction de rampe d'artillerie qu'à partir de la fin du XVI^{e} ou du début du XVII^{e} siècle. Il y a tout lieu de croire que le dérasement de la tour et les transformations qui suivirent remontent aux années 1620. Dans des procès-verbaux établis entre 1623 et 1634, la tour est qualifiée de « tour razée »[718] alors qu'en 1579, Jacques Androuet du Cerceau représente la

[715] Évelyne Thomas a mis au jour une lettre de l'architecte estimant que les consoles étaient modernes (É. Thomas, « Les énigmes de la tour … », *op. cit.*, p. 157-166). Ces consoles furent sans doute reprises lors du dérasement de la tour, mais on admettra que l'architecte n'argumente pas sa datation. Si son impression fut juste, elle n'interdit toutefois pas de penser qu'au XVII^{e} siècle on remit en état un chemin de ronde antérieur.
[716] J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit.*, p. 40-42.
[717] S. Cassagnes-Brouquet, *Louis XI ou le mécénat…*, *op. cit.*, p. 92-94.
[718] *ADIL*, C 655, document 4 f°6.

totalité de son élévation (**cf. Tome II cat. 05 fig. 53, p. 708**). Il s'agit donc d'une fortification du château d'Amboise commanditée par Louis XIII (1610-1643), contemporaine de l'édification de la demi-lune orientale. La tour Garçonnet perdait ainsi sa fonction de tour monumentale d'escalier pour devenir une tour d'artillerie à part entière, sur la terrasse de laquelle il était désormais possible de disposer des pièces d'artillerie de gros calibre.

Louis XI (1461-1483) fit donc construire une imposante « tour-poterne ». Le terme paraît paradoxal au vu de la monumentalité de l'ouvrage, mais il semble bien que le roi se soit ménagé un accès discret, avec sa petite porte ouvrant dans l'ancienne rue « Blesienne » (rue de la Concorde) et sa grande vis indiscernable depuis l'extérieur. Par ailleurs, dans son état primitif, la disposition de la grande vis piétonne de plan carrée, relayée par la petite vis circulaire, est étrange et l'on peut se demander pourquoi la vis carrée ne fut pas continuée jusqu'au niveau du promontoire. En fait, en bâtissant la salle sous coupole sur la grande vis, on disposait d'un niveau défensif supplémentaire en mesure de prendre sous ses feux les approches du château, ce qui, renforçant encore d'avantage l'apparence défensive de la tour, masquait d'autant plus la présence de la vis. Cet accès interroge directement sur les rapports entretenus par la ville et le château. Pour analyser cet aspect, il nous faut anticiper notre étude de la ville. La tour Garçonnet était édifiée au Petit Fort, un quartier au statut des plus insolites dont la situation topographique était très particulière. Fortifié aux frais des habitants du quartier – qui était presque un faubourg (**cf. p. 241-243**) − et faisant pourtant office d'espace tampon entre la ville et le pont, le Petit Fort tenait un emplacement stratégique. Ce fut là qu'en 1475, Louis XI demanda à monseigneur de Maillé ayant la garde du dauphin de faire installer les gentils-hommes de Touraine (**cf. p. 245**). Les archives de la ville témoignent d'une garde-porte au Petit Fort qui leur était dévolue[719]. Si l'on ne saurait penser que la construction presque dix ans auparavant de la tour fut motivée par cet aménagement, on peut toutefois supposer que la tour Garçonnet constituait l'accès de ces hommes d'armes pour monter au château et cela explique sans doute l'autographe de Jacques de Saint-Benoît, seigneur de Brétigny, conseiller et chambellan de Louis XI, gouverneur d'Arras (Pas-de-Calais), mort avant 1485[720]. Aussi, les relations entre la ville et le château étaient-elles décidément complices, car comment supposer que les Amboisiens ne connaissaient pas cet accès ?

[719] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°63v° : « (…) Les gentilz hommes de Touraine qui de present y sont pour la garde de mondit seigneur ».
[720] Toutefois dans l'état actuel des connaissances, la présence de Saint-Benoît de Bretigny à Amboise n'est pas attestée. Évelyne Thomas a établi sa biographie (É. Thomas, « Les énigmes de la tour … », *op. cit.*).

L'appréhension des tours cavalières de Charles VIII, qui sont homogènes, ne pose pas tant problème du point de vue de la restitution d'un état originel (**cf. Tome III fig. 589, p. 1096**) que du point de vue du modèle architectural auquel il convient de les rattacher. À partir du XV^e^ siècle, le développement de l'artillerie lourde induit des mutations importantes dans l'architecture militaires. L'invention du boulevard[721] puis de la tour à canon fut complétée, dès la fin du règne de Louis XI (1461-1483), par le développement de rampes[722] qui répondirent au besoin de manier des armes montées sur affûts à roues – essieux qui sont par ailleurs mentionnées dans les archives de la ville d'Amboise dès 1485 (**cf. p. 287-295**). De prime abord, la tour Heurtault évoque le château Saint-Ange de Rome (Italie) avec ses proportions trapues mais aussi son antique rampe conçue, à l'origine, pour desservir le mausolée d'Hadrien (76-138). Dans la forteresse de Yedikule à Istambul (Turquie), construite en 1457, et la tour Blanche de Thessalonique (Grèce), toutes deux inspirées de la rampe du château Saint-Ange, Nicolas Faucherre propose de voir l'origine des rampes retrouvées en France, plusieurs décennies plus tard, notamment à la tour d'Orval à Langres (Haute-Marne ; 1517) et à la tour Royale ou Grosse Tour de la Mitre à Toulon (Var ; 1514-1524, inachevée). Pour lui :

> « Il est donc particulièrement révélateur de noter que la première adaptation à l'artillerie consista à concentrer une énorme puissance de feu sur les terrasses de grosses tours hâtivement dressées, imposant alors la sophistication des circulations verticales intégrées »[723].

Les deux tours des Minimes et Heurtault d'Amboise sont les premiers exemples connus de tours à rampe édifiées en France. Considération faite des problèmes d'accès au promontoire et du caractère défensif de la place qui ne fut jamais sacrifié aux aménagements résidentiels, le problème ne se posa pas, à Amboise, tout à fait dans les mêmes termes qu'en Turquie ou en Grèce, mais force est de constater que les constructeurs adoptèrent la même solution. On ne saurait en effet considérer les tours cavalières du château d'Amboise comme des tours à canons : leurs châtelets d'entrée, bien que dotés d'un pont-levis, sont avant tout à vocation ornementale, les canonnières sont mal adaptées à l'usage d'armes à feu, même épaulées, – il conviendra d'y revenir – et les baies s'ouvrant à leur aplomb, protégées par des grilles, sont immenses (3,3 x 0,8 m) ce qui met directement en péril l'artilleur. Pourtant leur esthétique s'en approche et le souci défensif n'y est pas totalement absent, en témoigne la galerie de contre-mine ménagée sous la rampe de la tour des Minimes (**cf. Tome III fig. 611,**

[721] Alain Salamagne, « Aux origines de la fortification bastionnée : le boulevard d'Antoing et la famille monumentale des boulevards de plan polygonal », *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, Tome XXV, 1993, p. 31-62.
[722] N. Faucherre, *Les citadelles du roi…*, *op. cit.*, Tome I, p. 85-97.
[723] N. Faucherre, *Les citadelles du roi…*, *op. cit.*, Tome I, p. 87.

p. 1117). Tournée à l'est, vers l'extérieur de la ville, elle se situe à 3,6 m du mur extérieur de la tour. Bien que très restaurée, on sait qu'elle débouchait sur des casemates équipées de canonnières à la française de calibre important (30 à 40 cm de diamètre) qui tirait au niveau des fossés.

À Urbino, autour de 1480, Federico da Montefeltro (1422-1482) s'offrit les services du génial ingénieur militaire siennois, Francesco di Giorgio Martini (1439-1502), qui par ailleurs fut chargé de la fortification des places du duché d'Urbino (Modavio, Fossombrone…). Dans la tour de la Data, il conçut une rampe hélicoïdale sur voûte annulaire, dotée d'un pas d'âne, constituant un accès cavalier pour monter aux appartements du duc (**cf. Tome III fig. 651, p. 1144**). Le palais d'Urbino montre des dispositions topographiques analogues à celles du château d'Amboise : situé sur un promontoire, l'édifice domine la ville. La rampe de la tour de la Data reliait les écuries, placées en ville, aux appartements juchées sur *la rocca*. Cependant, contrairement à Amboise, de l'extérieur, l'ouvrage n'est pas mis en valeur.

Du point de vue du modèle architectural, on peut également citer, en Allemagne, la grande vis à noyau creux voûtée d'ogives de l'Albrechtsburg de Meissen datée de la période 1471-1485[724], mais qui ne constitue pas un accès cavalier.

Soulignons que les deux tours cavalières constituent une synthèse magnifiée de l'accès piéton, par une vis, de la tour Garçonnet adoptant déjà le concept de monumentale « tour-poterne » et de l'accès cavalier, par une rampe droite, de la rampe d'accès méridionale. En outre, le détournement du modèle de la tour à canon ne fut sans doute pas étranger à la présence, sur le chantier, du canonnier ordinaire du roi, Jean de Bayne, qui dut ainsi prodiguer ses connaissances. Cité à plusieurs reprises dans le compte, mais ne réalisant aucune pièce d'artillerie, il se chargea de la confection des grands vantaux de la porte d'entrée ainsi que des grilles de la tour des Minimes, mais aussi de lampadaires et d'épis de faîtage pour les logis (**cf. p. 127-129**). Dans le contexte des guerres d'Italie, il convient de se demander si le modèle d'Urbino était connu des Français. Jehan de Bayne avait-il eu un quelconque contact avec Francesco di Giorgio Martini ? Ou cette idée était-elle tout simplement dans l'air du temps de ce siècle des grands canonniers français qui étaient, depuis les frères Bureau, reconnus parmi les meilleurs.

[724] Friedrich Mielke, « Les escaliers allemands de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 189-206.

2.4.3. Les ouvertures de tirs

Au vu de la taille de l'enceinte, les ouvertures de tir sont peu nombreuses. Elles se répartissent en cinq types : dix archères-canonnières disséminées dans le rempart, aujourd'hui inaccessibles ; trois archères-canonnières, dans l'escalier de la tour Garçonnet ; trois fenêtres-canonnières qui se trouvaient dans la chambre sous coupole de la tour Garçonnet ; trente-cinq canonnières à la française qui prennent place en allège des baies des tours cavalières ; une canonnière à la française à la porte des Lions ; et une archère encore étudiable dans la rampe d'accès (**cf. Tome II cat. 01 fig. 13, p. 676**).

Les ouvertures de tir du rempart devaient être accessibles par des boyaux souterrains descendant le long du promontoire, mais à présent condamnés (**cf. Tome II cat. 17 fig. 211, p. 839**). Elles se caractérisent par une fente de tir séparée de la bouche à feu, dont nous n'avons pas pu relever les dimensions. Les calibres semblent toutefois assez réduits, sans doute autour de 15 cm de diamètre. Il serait essentiel pour mieux caractériser ces ouvertures de savoir si elles sont placées au ras du sol pour des canons enfûtés, ou si elles se trouvent au contraire à une hauteur permettant l'emploi des armes épaulées. La présence ou l'absence d'emplacement pour une barre de calage constitue également une donnée essentielle.

En outre, notons que dans les différents procès-verbaux il n'est pas rare que des « embrasures à canons »[725] soient signalées lorsque les inspecteurs visitent les caves le long du promontoire. En 1475, le château devait être suffisamment bien équipé pour que Louis XI demandât qu'une pièce d'artillerie étant au château lui fut portée à Dieppe[726] (**cf. p. 290**). En 1761, le procès-verbal signale, dans la chapelle, « cinq couleuvrines de fontes et environ quarante boulets de fert de différente grosseur et une baguette de fert »[727], mais ce ne sont là que les reliquats de l'arsenal de la fin du Moyen Âge.

Les ouvertures de tir de la tour Garçonnet constituent un ensemble homogène et complémentaire d'ouvertures de tir. En 1892, dans la salle sous coupole (**cf. p. 206**), Gabriel Ruprich-Robert prévoyait de remplacer les baies existantes par des archères et de supprimer les encoches pour les barres de blocage des joues des ébrasements, les jugeant « modernes ». Pourtant si l'on considère la position de la tour située face à la Loire à quelques dizaines de

[725] *ADIL*, C 950, f°9.
[726] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°60v° ; 1475 : « (…) Il [le roi] mande ausdits habitans que incontinament ilz facent mener une piece d'artillerie en deux pieces qui est ou chasteau dudit Amboise jusques a Dieppe ainsi que les lettres font mencions (...) ».
[727] *ADIL*, C 950, f°7.

mètres de la tête de pont, l'état avant restauration que nous présentent les clichés anciens (**cf. Tome II cat. 06 fig. 73, p. 718**), le plan circulaire de la pièce sous coupole (**cf. Tome II cat. 06 fig. 63, p. 714**) et l'analyse des ouvertures, il y a tout lieu de croire que le niveau sous coupole était bien pourvu de fenêtres-canonnières avec des niches anti-recul pour des barres de calage. L'architecte dut sans doute prendre pour modèle les ouvertures authentiques de la grande vis qui ne présentent en effet aucun système anti-recul. Mais tandis que celles-ci avaient été conçues pour des armes sur affût, les ouvertures de la salle sous coupole le furent pour des veuglaires, armes de gros calibre qui nécessitaient d'être enchâssées et posées au sol. Son relevé avant restauration montre des bouches de 30 cm de diamètre dont la barre de recul se situait à environ 1,5 m de celle-ci (**cf. Tome II cat. 06 fig. 63, p. 714**). Par ailleurs, la largeur (90 cm) et la profondeur des niches de calage (50 cm) prouvent bien qu'il s'agissait de retraits destinés aux servants. La présence de ces retraits devait être d'autant plus appropriée que les louches n'étaient pas surmontées d'archères mais de fenêtres, exposant encore d'avantage les servants aux tirs ennemis. On retrouve des exemples d'ouvertures similaires dans l'architecture bretonne ; à la tour neuve du château de Suscinio à Sarzeau (Morbihan), la bouche (25 cm) est surmontée d'une archère d'un mètre de haut et dispose d'un retrait ainsi que de dispositifs anti-recul ; au château de la Hunaudaye à Pleven (Côtes-d'Armor), la louche présente un diamètre approchant celui de la tour Garçonnet et se trouve bien en allège d'une fenêtre ; à la tour Coëtquen à Dinan (Côtes-d'Armor), un tel dispositif anti-recul existe, tout comme dans les niches des archères-canonnières de la courtine du château de Coëtfrec à Ploubezré (Côtes-d'Armor). Des dispositifs de calage pour armes à feu posées au sol et enchâssées existent aussi à Ham (Somme), à Dijon (Côte-d'Or), ou à Saint-Fargeau (Yonne)[728]. Les ouvertures de tir situées dans la grande vis de plan carré appellent également les comparaisons (**cf. Tome II cat. 06 fig. 64-66, p. 714-715**). Les joues des ébrasements dépourvues de système contrôlant le recul de l'arme, la base de la louche (30 cm) à 70 cm du niveau du sol d'origine et la fente de 90 cm de haut assez large (16 cm) sont autant de caractéristiques qui permettent de les rapprocher de celles de la tour Solidor à Saint-Servan[729] par exemple (Morbihan).

En somme ces embrasures, parfaitement adaptées aux tirs des armes à feu et très bien datées (peu après 1466), constituent des jalons essentiels pour l'histoire de la fortification.

[728] Jean Mesqui, *Enceinte et fortification de la France médiévale*. Tome II : *De la défense à la résidence*, Paris, 1993, p. 30-31.

[729] Alain Salamagne, « La tour Solidor à Saint-Servan (Ile-et-Vilaine) : maîtres-maçons et canonniers en Bretagne ducale dans la première moitié du XV^e^ siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, Tome LXXX, 2002, p. 605-632.

Les trente-cinq ouvertures de tir des tours cavalières se trouvent en allège des baies (3 x 0,8 m), à l'exception des quatre canonnières battant les fossés (**cf. Tome II cat. 12 fig. 157, p. 795**). Avec un petit orifice à l'intérieur (12 x 12 à 12 x 18 cm), ces canonnières présentent un large ébrasement externe et aucun système de calage (**cf. Tome II cat. 11 fig. 136, p. 782**). L'étranglement de l'ouverture se trouve au nu du mur interne, disposition qui joue la même fonction qu'une véritable canonnière à la française où l'étranglement est au milieu du noyau du mur. La hauteur de leur appui variant entre 20 cm et 80 cm au-dessus du niveau du sol, on a privilégié la répartition uniforme des ouvertures au sein de la façade plutôt que la possibilité de se servir de manière aisée de ces ouvertures de tir. Parce que trop basses (pour certaines, moins de 20 cm au-dessus du sol), la plupart se révèle malaisément utilisable pour des armes épaulées (**cf. Tome II cat. 11 fig. 145-146, p. 786**). Les appuis des baies d'une même révolution montent régulièrement de trois assises de pierre pour chaque ouverture, ce qui ne correspond pas exactement à la pente de la rampe. En outre, la taille très importante des baies, bien que pourvues de grilles, met clairement en danger les hommes d'armes. De forme rectangulaire, ovale, ou couverte d'un arc segmentaire à l'extérieur (30 x 18 cm), les ouvertures de la tour Heurtault – légèrement postérieure à la tour des Minimes (**cf. Tome II cat. 12 fig. 152, p. 793**) –, édifiée dans la ville, sont paradoxalement plus visibles que celles de la tour des Minimes, dominant la Loire (**cf. Tome II cat. 11 fig. 133, p. 780**). Ces dernières sont en effet exclusivement rectangulaires et aucun travail de taille de la pierre particulier ne fut nécessaire. Le compte de construction ne mentionne du reste aucune rémunération propre à cette tâche qui devait être accomplie par des tailleurs de pierre ou des maçons ordinaires. Il en fut sans doute autrement à la porte des Lions où l'orifice interne est circulaire, ainsi qu'à la tour Heurtault où les ébrasements externes sont plus sophistiqués, mais nous n'avons aucun témoignage de ce travail.

Quant aux canonnières basses, tirant au niveau des fossés, nous n'avons pu étudier de près que celles de la tour Heurtault, dont la casemate interne reste toutefois inaccessible. Dépourvue de galerie de contremine, la tour Heurtault montre d'imposantes canonnières basses, à la française (40 à 50 cm de diamètre), prévues pour des pièces d'artillerie de gros calibre (**cf. Tome II cat. 12 fig. 157, p. 795**). La casemate interne étant obstruée, on ne sait cependant si elles étaient posées au sol ou sur essieu à roues, ce qui compte tenu des rampes cavalières auraient été un véritable clin d'œil à l'origine de ces tours. Perçant le mur sur 1,6 m de profondeur, les bouches de ces canonnières étaient fermées de volet plaqué contre la joue de l'ébrasement − volet dont le tableau existe encore. Datant des dernières années du règne de

Charles VIII (1483-1498), on peut notamment rapprocher ces ouvertures de celles de Concarneau, quant à elles contemporaines du règne de Louis XII (1498-1515)[730].

On peut ainsi supposer que ces deux tours, construites entre 1495 et 1498, aient été équipées de grosses pièces d'artillerie au niveau inférieur et de très fins canons serpentins ou de légères arquebuses aux niveaux supérieurs dont on aurait laissé dépasser le fût de manière surtout dissuasive et ostentatoire.

Enfin, la canonnière à la française de la porte des Lions montre des caractéristiques chronologiques (**cf. Tome II cat. 16 fig. 201-203, p. 831-832**) : un plan en "X", une bouche de 15 cm de diamètre équipée d'un crochet pour arquebuse à croc et d'une feuillure pour un volet qui la date de la décennie 1490-1500. On retrouve des ouvertures similaires notamment au château du Verger (Seiches-sur-le-Loir) construit par le Maréchal de Gié à l'extrême fin du XV^{e} siècle[731]. La face intérieure de la bouche à feu étant inaccessible, il nous manque un certain nombre de données pour caractériser au mieux son emploi : on ne connaît ni la hauteur de son appui par rapport au sol ni la taille de la niche. Par contre, le crochet et le diamètre plaident en faveur de l'emploi d'arquebuses.

Le site d'Amboise, naturellement défensif, fut donc aménagé sans être affaibli. Les rois créèrent trois nouveaux accès au prix de nouvelles fortifications, qui renforcèrent, avec ostentation, le caractère imposant de la forteresse.

2.5. Un juste équilibre entre défense et résidence

Commandant fièrement la Loire et la ville de son promontoire, le château d'Amboise avait toutes les qualités requises pour devenir une citadelle[732] : la place était depuis peu en possession des rois de France, le château était placé en hauteur, à cheval sur l'enceinte de la ville et détenait la clef des champs. En 1560, lors de la Conjuration d'Amboise, le château tint son rôle et ce fut à la hâte que la famille royale quitta Blois pour se réfugier à Amboise. En réalité, à la fin du XV^{e} et au début

[730] Nicolas Faucherre, « Concarneau, la ville close : une enceinte de la seconde moitié du XV^{e} siècle », *Congrès archéologique de France, Finistère en 2007*, p. 65-83, et plus particulièrement p. 76-77.
[731] Fabrice Masson, *Le château du Verger*, mémoire de maîtrise, CESR, sous la direction de Jean Guillaume, 1999, 2 vol.
[732] Phillippe Bragard et Nicolas Faucherre, « La citadelle, expression de l'âge classique », dans les Actes du 125^{e} Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^{e}-XVIII^{e} siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 201-207.

du XVI[e] siècle, Amboise n'avait nul besoin d'une citadelle : les rapports avec la ville étaient cordiaux et la présence royale honorait la fidèle petite ville ; une grande forteresse suffisait à répondre aux exigences royales. De Louis XI (1461-1483) à Charles VIII (1483-1498) la fortification évolua. Sous le premier, tandis que la rampe méridionale fut équipée de ponts-levis, la tour Garçonnet vint dominer la tête de pont et la porte des Lions reçut une puissante porte à tambour ainsi que, sans doute dans le même temps, un ouvrage avancé. Charles VIII conserva quant à lui ce dispositif tout en accentuant son caractère équivoque : la porte des champs était renforcée au moins d'une canonnière à la française battant le fossé, alors que deux énormes tours cavalières étaient élevées pour parer les entrées. Si notre analyse montre leur efficacité toute relative, elles demeuraient pourtant impressionnantes et des plus dissuasives ; citons à propos qu'au XVI[e] siècle « les chroniqueurs italiens disaient, le plus sérieusement du monde, que c'était "la ville la plus susceptible de résister aux Turcs" dans toute la chrétienté »[733], et au vu des fortifications de la ville – sur lesquelles il conviendra de revenir (**cf. p. 295**) – seul le château avait pu forger une telle identité à Amboise.

La succession des campagnes de construction aboutit à une juxtaposition de logis. On peut d'ailleurs noter le rapprochement sans doute fortuit entre le plan du château de Salon-de-Provence et celui du château d'Amboise (**cf. Tome III fig. 652, p. 1146**), tous deux issus de multiples campagnes de construction menées entre le milieu et la fin du Moyen Âge, plan qui traduit toute l'ambigüité des forteresses à l'aube de la Renaissance. Si l'harmonie à laquelle s'attachent notre esprit et nos yeux pour élire un bâtiment comme modèle n'existait pas encore en cette fin du Moyen Âge, on sent poindre avec Charles VIII, le début d'une telle unité. Les galeries qu'il fit installer au-dessus du jeu de paume, le long du logis du Fossé, devaient, outre leur fonction distributive, jouer ce rôle. La valeur technique d'une construction comme celle du château d'Amboise est considérable. Philibert de l'Orme (1510-1570), dans son premier tome de l'Architecture écrit :

« Quelques-fois vous trouverez un seigneur qui voudra qu'on bastisse à sa fantasie, et lors pour accomoder toutes les mesures qui sont requises et luy donner contentement, par aventure il conviendra approprier le vieux bastiment à celuy qu'il veult faire de neuf, qui n'est un petit labeur, ainsi un tres grand rompement de teste, car il faut veiller et songer beaucoup de fois et faire plusieurs esquiches, pour après dresser ce qui est très requis par le modelle qu'il faut voir. Par quoy ie dy qu'il s'y trouve beaucoup plus de labeur que pour autre œuvre qu'on sçache commencer de neuf »[734].

[733] Colette Beaune, « Comment vit et meurt un enfant royal ? » dans *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, Paris, 2007, p. 51.
[734] Philibert de l'Orme, *Le premier tome de l'architecture*, Paris, 1561, chapitre XII, f°24r°.

À Amboise, l'effort d'intégration de chaque bâtiment à un environnement préexistant est une prouesse indéniable. Le logis du Tambour, édifié sur une voûte enjambant le fossé et le logis Charles VIII dont la façade fut implantée avec une légère inflexion pour rattraper l'angle imposé, par le fossé, au logis du Tambour, en sont un exemple. Par les milliers de mètres cubes de terre déplacés pour modeler à sa guise le promontoire, Charles VIII se donnait les moyens de réaliser un immense projet d'ensemble. Pour Bertrand Jestaz : « La régularité du plan et les raccords à angles droits sont les traits obligés de la nouvelle architecture »[735]. À Amboise, entre 1489 – date de début des terrassements − et 1498 – année de la mort de Charles VIII – l'architecture médiévale amorçait son évolution renaissante. À l'implantation juxtaposée de bâtiments allait se substituer l'élaboration d'un projet d'ensemble cohérent où les édifices répondaient à un tracé régulateur esthétique. La symétrie qui s'observe entre les deux logis de réception et d'apparat, que sont le logis des Sept Vertus et le logis Charles VIII, la correspondance en vis-à-vis des deux tours cavalières ainsi que la perspective rasante du jardin, vue en pied, depuis le baile, en sont autant de preuves. La construction du corps de logis Charles VIII-François I^{er}, qui vient tout à la fois clore le baile et dans le même temps isoler le jardin, procède de cette recherche harmonieuse d'un tracé régulier.

Dans le *donjon*, la distribution finale proposait des espaces imbriqués. L'hésitation entre distribution utilitaire et officielle se remarque à plusieurs traits : premièrement, l'absence de cuisines dans le logis Louis XI ; deuxièmement, l'emplacement de la salle du conseil du château qui se trouvait au sein du logis Louis XI, à côté de la chambre à parer du roi ; troisièmement, les appartements de la reine qui étaient au rez-de-chaussée, séparés de la cour par un simple portique ; et quatrièmement, la plate-forme et de sa galerie qui, placées face à la Loire, étaient extrêmement éloignées des appartements royaux, puisque pour s'y rendre à couvert depuis le logis royal, il fallait emprunter une centaine de mètres de galeries et d'escaliers.

Sous Charles VIII, le logis du Tambour, le plus proche du *donjon*, devait assurer la transition entre les édifices du *donjon* et du baile en accueillant le dressoir mais aussi la librairie. Ce caractère intermédiaire semblait se manifester dans sa façade qui, tout en reprenant les mêmes éléments ornementaux que celle du logis Charles VIII, s'en détachait nettement (**cf. Tome III fig. 589, p. 1096**).

Les formes qui furent employées au *donjon* sont difficiles à définir. La multiplication des galeries ouvertes semble être une particularité d'Amboise qui ne fit pas particulièrement école, sinon au château d'Argy (Indre)[736] édifié par Charles de Brillac et datant de la première décennie du XVI^{e} siècle. À défaut, l'on observe encore sur les édifices du baile, qui sont postérieurs au *donjon*,

[735] Bertrand Jestaz, *La renaissance de l'architecture : de Brunelleschi à Palladio*, Paris, 2008, p. 26.
[736] Annie Cospérec, « Le château d'Argy », *Congrès archéologique de France du Bas-Berry*, 1984, p. 9-19.

des éléments profondément gothiques qui permettent d'imaginer le style des bâtiments disparus. Le logis Charles VIII, avec sa façade chargée d'arcades, de petits arcs-boutants, de baies à doubles croisillons, ou encore de pinacles, fut pensé pour accueillir la grande salle et cette mise en valeur pour signaler sa présence (**cf. Tome II cat 09 fig. 93, p. 746**). Quant au logis des Sept Vertus, il était tout aussi gothique : la galerie close était semblable à celle du logis du roi René d'Angers, réalisées en 1455, soit 50 ans plus tôt.

La césure entre parties privatives et parties d'apparat, qui nous semble à l'origine des projets de Charles VIII, était d'autant plus affirmée qu'elles étaient séparées l'une de l'autre, symboliquement et physiquement, par le fossé et son pont-levis que l'on conserva volontairement. Si le maître d'œuvre fit preuve de peu d'imagination dans les formes, le modèle architectural, très novateur, relevait de la volonté du roi qui avait dû formuler précisément son projet ; ce n'était pas tant la forme et le décor des logis que leur fonction qui innovait, car même avant la construction du logis Charles VIII-François I^{er} l'érection, à un nouvel emplacement, des édifices officiels privatisait, de fait, le *donjon*.

Il y a un point pour lequel on peut certainement se fonder sur Jacques Androuet du Cerceau (1579) : sur ses *Vues*, alors que l'on connaît sa tendance à corriger les imperfections architecturales et distributives, il ne fait figurer, dans le logis du *Donjon*, à l'étage résidentiel du dauphin, aucune circulation − en tous cas aisée − avec le logis du Tambour qui ouvre sur la grande salle. Depuis le logis Louis XI, on a donc bien un double itinéraire possible (**cf. Tome III fig. 627, p. 1129**) : à l'est, celui qui mène le roi au logis Charles VIII vers ses fonctions officielles, passant vers le jeu de paume ; à l'ouest, celui du côté qui reste à l'intérieur du *donjon* et qui mène aux appartements du dauphin et à la plate-forme d'agrément. La grande salle reste par ailleurs accessible, pour le plus grand nombre, côté Loire, par la vis hexagonale débutant au niveau R. Son pendant, le logis des Sept Vertus, fut conçu, selon nous, comme le logis officiel ; sans doute celui où le roi et la reine apparaissaient en public, celui où ils s'exposaient aux regards.

Le cérémonial de cour se mettait en place et les recherches architecturales semblaient toutes tournées vers la distinction entre un espace de réception et d'apparat et un espace privatif jusqu'au tournant du chantier où le jardin focalisa désormais toutes les attentions. En 1495, alors que débutait la construction du logis Charles VIII-François I^{er}, le jardin était en cours d'aménagement. Il mettait en perspective la façade du nouveau logis privatif, le logis Charles VIII-François I^{er}. Tout en offrant une vue directe sur la vallée de la Loire et le paysage environnant, il permettait aux souverains de se retirer sans se cloîtrer dans le *donjon*. La place que le voyage en Italie joua dans ce nouveau projet est bien difficile à définir. Et quel rôle accorder dans l'élaboration du projet à Anne de Bretagne dont les appartements devaient finalement se trouver de plain-pied avec le jardin ?

Le château de Charles VIII devait parfaitement s'accorder avec le mode de vie de la cour royale. Si Louis XII préféra sa demeure dynastique de Blois, François I^er^ y organisa de nombreuses fêtes. Lorsqu'il fit surélever le logis Charles VIII-François I^er^, il respecta l'ordonnance générale du logis − en installant toutefois ses appartements au rez-de-chaussée, comme il l'avait fait pour le logis du *donjon* − et se contenta d'y introduire les formes renaissantes. Évelyne Thomas souligne par ailleurs, au travers de l'épisode du sanglier[737], que François I^er^ occupait toujours les appartements du *donjon* en 1515. Nous n'y voyons pas une « régression »[738] mais bien la preuve que le logis de Sept Vertus était un logis d'apparat. Sa distribution était parfaitement ajustée au cérémonial, en témoigne la réception donnée à Blois en 1501 pour l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau et son épouse Jeanne de Castille qui furent logés dans le logis neuf de Blois conçu, lui aussi, sur le modèle des logis jumelés[739]. Monique Chatenet et Pierre-Gilles Girault décryptent, grâce au récit d'une narratrice anonyme, ce séjour diplomatique et mettent en lumière que les dispositions du logis s'adaptaient parfaitement aux usages de cour[740]. Parce que trop imbriqués et dépourvus de cabinets intimes, les appartements du logis des Sept Vertus devaient être toutefois malaisés à habiter au quotidien et, le logis Charles VIII-François I^er^ étant alors encore inachevé, le logis du *donjon* demeurait toujours en service.

Les deux tours cavalières se démarquent quant à elles des autres bâtiments en proposant un parti très novateur. Non qu'aucune rampe ait jamais été construite[741], mais à Amboise on décida d'édifier deux tours d'environ 25 m de diamètre pour 25 m de haut dont la rampe tourne autour d'un noyau creux. Une montée au château qui prenait d'autant plus d'importance qu'elle était longue − à pied il faut environ cinq minutes pour descendre et bien plus pour monter… − et qu'elle pouvait se faire à cheval ou en litière. La situation topographique nécessitait de trouver une solution innovante qui dans le cadre d'un chantier royal put être mise en œuvre. De par leur profil défensif, les tours cavalières annoncent ainsi une nouvelle tendance de l'architecture castrale : ne se détachant que progressivement du modèle philippien où résidence et défense se côtoyaient – modèle qui garda toutefois sa symbolique –, les bâtisseurs détournèrent des éléments dé fensifs à des fins ornementales. De cette tendance doivent être rapprochés les faux-créneaux du château du Moulin à Lassay-sur-Croisne (Loir-et-Cher), construit par Philippe du Moulin, chambellan de Charles VIII et

[737] É. Thomas, Amboise, *Amboise, le grand dessein…*, *op. cit.*, p. 116.
[738] Pierre de Vaissière, *Le Château d'Amboise*, 1935, p. 103-107.
[739] Jean-Marie Pérouse de Montclos, « Logis et appartements jumelés dans l'architecture française », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 235-243.
[740] M. Chatenet, P.-G. Girault, *Fastes de cour…*, *op. cit.*, 175 p.
[741] Les rampes à canon en témoignent (**cf. p. 209**).

Louis XII entre 1483 et 1501 (**cf. Tome III fig. 655, p. 1147**). Quant au modèle architectural, l'escalier à double révolution et noyau creux de Chambord, qui offre une stéréotomie très proche des tours cavalières d'Amboise, se présente comme leur descendant direct (**cf. Tome III fig. 656, p. 1147**).

Tandis que les logis étaient très éloignés les uns des autres dans le premier état du projet, le confort s'imposa finalement comme l'un des impératifs du second état du projet. La tour des Minimes constitua un accès direct pour le roi à son logis et sa salle ainsi qu'au jardin. Comme à Urbino, le roi disposait d'une rampe hélicoïdale le hissant au pied de ses appartements qui étaient désormais accolés à sa grande salle. Aussi doit-on reconsidérer le rôle de la tour Heurtault. Débutée tardivement (1497), alors qu'elle desservait le logis des Sept Vertus, achevé en premier (1496), elle nous semble avoir remplacé dans son rôle d'accès non-privatif au château, la tour des Minimes désormais réservée au roi.

Le logis des Sept Vertus était lui-même accessible, par sa rampe droite, directement à cheval. La fin du Moyen Âge exaltait les vertus de la culture équestre qui joua un rôle important à la Renaissance et les rampes en furent ainsi l'expression symbolique : l'architecture fut pensée pour valoriser le cavalier et sa monture et plus particulièrement le roi. Cet élément est d'ailleurs fondamental pour reconsidérer l'authenticité des petites écuries proches de la tour Heurtault (**cf. p. 74**). Pour Julien Noblet, le statut de ces bâtiments utilitaires est équivoque :

« Les écuries participent cependant fréquemment au cheminement vers la demeure à partir du XVI^e^ siècle comme le révèlent leur position à proximité de la porte d'accès du château ainsi que leur traitement architectural et ornemental de plus en plus soigné »[742].

Si l'on ne connait malheureusement rien de leurs façades, force est d'admettre qu'elles étaient fort bien placées pour rentrer les chevaux aux écuries après avoir paradé. Depuis Charles VII, qui avait une réelle passion pour les chevaux[743] au point qu'aucun présent ne pouvait, à ses yeux, égaler le don d'un destrier, le cheval fut considéré à l'égal d'une parure. En témoignent les statues équestres affichées en façade de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges ou sur la façade du logis neuf de Blois (**cf. Tome III fig. 657, p. 1148**). À la mort de Louis XI, Charles VIII, éduqué à son métier de roi dans le culte de son grand-père[744], avait dû hériter cette ferveur. En outre, dans le contexte des guerres ultramontaines, la statue équestre n'est pas sans rappeler les représentations de condottières italiens.

[742] Julien Noblet, « De l'importance naissante des écuries à la Renaissance en France : Le Rivau, Noyen et Montargis », dans *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, sous la direction de Pascal Liévaux et Patrice Franchet d'Espèrey, Arles, 2010, p. 47-60.
[743] Auguste Valet de Viriville, *Isabeau de Bavières, reine de France*, Paris, 1859, p. 32-33.
[744] D. Le Fur, *Charles VIII*, *op. cit.*, p. 104-108.

3. Amboise : essor et développement d'une petite ville ligérienne

Quiconque étudie un château royal au chantier aussi important que celui que nous venons de présenter est amené à s'interroger sur ses répercussions dans la vie économique de la ville[745]. Notre étude aurait pu suivre une mise en parallèle chronologique du château et de la ville, mais la documentation hétéroclite et lacunaire dont nous disposons ne le permettait pas, sauf à forcer le trait au détriment de l'objectivité. Or, nous voudrions souligner l'impact de ce chantier hors-norme, tant par son étendue que par la qualité des ouvriers et des commanditaires, sur une petite ville ligérienne aux horizons limités.

Tour à tour fief des seigneurs d'Amboise, ville royale, puis bonne ville, Amboise fut marquée par les différents pouvoirs qui la façonnèrent. Les époques modernes et contemporaines ont peu à peu effacé ses caractéristiques et notre étude vise à esquisser une restitution de la ville à la fin du Moyen Âge, à travers les sources, écrites ou iconographiques, ainsi que les vestiges médiévistes présents sur le terrain. Aussi classerons-nous les édifices d'après leur fonction et leur statut ; le premier chapitre présentera ainsi les édifices publics, le second sera consacré aux chantiers des édifices religieux et le troisième se concentrera sur l'architecture privée, maisons et hôtels.

3.1. L'architecture publique

En 1434, lorsqu'Amboise entra définitivement dans le domaine royal, la justice y était rendue au nom du roi par un bailli, ou son lieutenant, et par un procureur. L'administration amboisienne se mit sans doute en place peu de temps avant cet évènement car en 1421, le seigneur d'Amboise délégua la gestion des travaux de l'enceinte urbaine aux Amboisiens. En acceptant cette nouvelle organisation, le roi admettait implicitement que la ville pût devenir une communauté urbaine pour des raisons défensives. Le premier compte de la ville, couvrant la période 1421-1436, témoigne de l'installation des édiles. La mise en place récente du pouvoir municipal n'y est pas clairement stipulée mais la gestion hasardeuse du compte, qui

[745] À titre comparatif, on citera la thèse de Christoph Brechmann qui a étudié le chantier de la cathédrale de Metz en tant que centre de l'art de bâtir autour de 1300 en Lotharingie et dans les régions voisines. (Christoph Brechmann, *Um 1300. Voparlerische Architektur im Elsaβ, in Lothringen und Südwestchland (Studien zur Kunstgeschichte des Mittelalters und der Früheb Neuzeit)*, Korb, Didymos-Verlag, 2008).

s'améliore par la suite, prouve le peu d'expérience qu'ils avaient en la matière. Les élus, au nombre de deux puis de douze à partir de 1496-1497[746], se rassemblaient, en un conseil élargi, plusieurs fois par an afin de débattre des mesures à prendre « pour le faict de la fortiffication, emparement et des ponts de ladicte ville » ; leurs délibérations portaient en réalité sur l'urbanisme, sur la signature des marchés ou encore sur la validation des baux à fermes. Les postes à pourvoir dans cette administration étaient ceux de receveur, de clerc ou de greffier pour toutes les écritures, de veilleur de nuit (« eschauguete ») et de capitaine de la ville, nommé par le roi.

Les revenus de la ville (**cf. Tome III fig. 695, p. 1180**) comportaient d'abord la perception du huitième de la recette sur le vin qui était vendu au détail dans la ville et les faubourgs de Saint-Denis et Saint-Florentin ; cet impôt recouvrant le nom de l'« apetissement », qui représentait près des 9/10^{e} des fermes muables et au moins la moitié des revenus de la ville, était déjà accordé à la ville par Charles VII en 1422[747]. En 1432, ce dernier renouvela ces privilèges par lettre patente, privilèges qui furent par la suite reconduits tous les trois ans. Les lettres précisent bien que la recette de l'apetissement doit être « emploi[é] es reparacions et mises choses necessaires de ladicte ville et des ponts d'icelle »[748]. Le droit de « barraige » qui était pour sa part levé sur les denrées, à l'entrée et à la sortie du pont, rapportait peu à la ville et ne représentait que le dixième des fermes muables. À ces revenus, la ville pouvait ajouter ceux des rentes immobilières mais puisque la ville était divisée en quatre fiefs, son territoire imposable demeurait restreint.

Dès 1463 la ville fut exemptée de taille. Dans un premier temps, la franchise fut temporaire ; la ville devait entreprendre des démarches tous les ans[749]. En 1482, après plusieurs requêtes et d'innombrables présents offerts à Jehan Bourré[750], à Guillaume de Varye[751], à Estienne Leloup[752] ou à tout autre personnage important susceptible de plaider sa cause auprès du roi, la ville obtint une exemption définitive[753].

---

[746] Jean-Philippe Aubert, *La ville d'Amboise au XV^{e} siècle (1421-1498)*, Mémoire d'Études Supérieures d'Histoire, sous la direction de Bernard Chevalier, Université de Tours, 1967, p. 168.
[747] *Archives communales d'Amboise*, CC 72, f°6v°.
[748] *Archives communales d'Amboise*, CC 1.
[749] L'exemption de taille a bien été étudiée par Jean-Philippe Aubert (J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^{e}…*, *op. cit.*, p. 190-197).
[750] *Archives communales d'Amboise*, BB 1 f°14v°.
[751] *Idem.*
[752] *Archives communales d'Amboise*, BB 1 f°67r°.
[753] *Archives communales d'Amboise*, AA 2, *vidimus* des lettres patentes d'octobre 1482 : « (…) Chacun d'eulx demourans en ladite ville, soient doresnavant a toujours, mais pendant qu'ilz demeureront en ladite ville, francs, quictes et exempts de toutes et chacune tailles, aides, subsides et impositions, et généralement aux aides, empruncts, impositions, impots et autres charges quelconques (…) ».

Le fonctionnement administratif du Petit Fort était assez particulier. Puisque les habitants s'étaient fortifiés à leurs frais[754], ils étaient exemptés de taxes extraordinaires ; de 1465 à 1473 un élu et un receveur propre au quartier tenaient le compte de l'« appetissement » et défendaient les intérêts de la communauté auprès de la ville. En dehors de cela, les travaux urbains du Petit Fort étaient régis conjointement à ceux de la ville proprement dite. À partir de 1473, les comptes devinrent définitivement communs[755]. Cependant, Amboise n'avait pas de maire à proprement parler à cette époque, et les échevins en tant que tels apparurent entre 1557 et 1560[756]. C'est Henri II (1547-1559) qui accorda à Amboise une administration similaire à celle de Tours ou de Poitiers, à savoir : un maire en robe courte, deux élus pour les finances, douze conseillers et un receveur des deniers communs.

Bernard Chevalier qualifie Tours de «ville royale» pour son urbanisme dicté par la volonté souveraine ; à une moindre échelle, Amboise évolua également au gré des décisions royales. De 1421 à 1525 (**cf. Tome IV Pièces justificatives 1, p. 1219**), les comptes de la ville, conservés dont il ne manque que peu d'années[757], nous renseignent essentiellement sur le maintien en état des murs de la ville et de ses ponts. Pour certaines années, on peut estimer ce poste de dépense à près de 75% du budget de la ville (**cf. Tome III fig. 695, p. 1180**).

Aussi, forte de ses revenus qui crûrent à mesure qu'Amboise grandissait, la ville put entreprendre des chantiers d'une nouvelle ampleur dont l'évolution sur un siècle constitue l'objet de notre étude. Après avoir établi une vision d'ensemble de la ville, nous étudierons chacune de ses composantes. Ainsi, la première partie traitera de la fortification : son

[754] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°2v°-3r° ; février 1452 : « C'est assavoir qu'il a esté appoincté et a ceux rendus que l'apettissement du vin qui se vendra doresnavant en ladicte ville, fausbours et Petit Fort d'Amboise sera commis et mis sans difficulté es reparacions des ponts et ausdictes affaires de ladicte ville et aussi es reparacions necessaires pour la fortifficacion dudit Petit Fort, tout ainsi et en la maniere que si ladicte ville et Petit Fort estoit une mesme chose, fors et excepté que si le cas advenoit que lesdits manans et habitans de la ville faisoient ou temps a moins sur eulx une taille pour la reparacion de ladcite ville d'Amboise que iceuls dudit Petit Fort ne seroient point a ce commuable a paier aucune chose desdictes taille par ce que lesdicts du Petit Fort si pour fortiffier a leurs despens ou ilz ont dependus et frayés grant argent sans ce que ceulx de ladicte ville y aient contribués. Et aussi a esté dit et conclut que quant on vouldra faire estaz, lesdicts du Petit Fort pour le fait de ladite ville que ce qui sera, ilz seront appoinctez et y aura ung d'eulx manans qui sera esleuz ou receveur tant de ladicte ville que dudit Petit Fort en apors ce fait Pierre Pele et Jehan Morin, ont esté mis et commis esleuz de ladicte ville et Petit Fort d'Amboise et Jehan Marrier demourant audit Petit Fort d'Amboise, receveur des deniers commis de ladite ville et Petit Fort d'Amboise. Fait les jours III et IIII septembre en l'année dessudictes [1452] ».

[755] *Archives communales d'Amboise*, CC 96 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1473 au dernier jour de janvier 1474, 25 f°.

[756] Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIIIe siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1972, p. 145-148.

[757] Il manque dans les comptes les années : 1434 à 1448, 1453, 1454 à 1457, 1459 à 1462, 1478, 1484, 1486, 1488, 1489, 1492 à 1493, 1509 et 1512 à 1522. Les liasses de quittances et de mandements documentent les années : 1443, 1446 à 1448, 1458, 1464, 1466, 1480, 1481, 1482 à 1485, 1486 à 1491, 1498, 1499, 1500, 1501 et 1502, 1503, 1504, 1505, 1507 et 1508 (**cf. Tome IV, Pièces Justificatives I, p. 1219-1223**).

évolution et la typologie des organes la composant. La deuxième partie, consacrée au pont, présentera celui-ci comme un élément participant à la défense tout en assurant la liaison de la ville avec son environnement. La troisième partie sera significative du pouvoir urbain : la maison de ville, la tour de l'Horloge et les halles ; la quatrième partie abordera l'urbanisme ; enfin, nous dresserons le bilan de l'évolution de ces chantiers.

3.1.1. L'enceinte

Dès le Haut Moyen Âge, la ville se développa dans une zone quasi-insubmersible, au pied du château ; la Masse servait alors de douves aux fortifications (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Mais le tracé du bras appelé couramment par les historiens d'Amboise le « bras principal » soulève de sérieuses interrogations : quelles dispositions géographiques ou géologiques naturelles auraient pu interdire au ruisseau d'aller se jeter dans la Loire et le contraindre à marquer un premier angle droit après être passé sous le moulin de l'« Aumosne » pour couler ensuite parallèlement à la Loire, puis à marquer un second angle droit avant de se jeter dans le fleuve ? Pour nous, l'aménagement de l'ancien moulin de l'« Aumosne » (**cf. p. 43-44**) explique le tracé de la Masse, car ces dispositions correspondent à celles d'un bras de dérivation et d'un bief ainsi aménagés pour contrôler le débit de l'eau[758]. Le bras secondaire, qui servit par la suite de douves à la seconde enceinte, serait donc une création bien antérieure à la fin du XIV^{e} siècle. De fait, les deux bras permettaient, d'une part, le contrôle du débit du ruisseau et, d'autre part, l'assèchement de son lit majeur ; à la suite de ces aménagements, la population put s'y installer dans un second temps. Ce serait à ce moment que l'enceinte aurait été élevée pour protéger la population. Il est d'ailleurs possible que la charpente de l'hôtel de la rue du Petit Soleil, datant du XV^{e}-XVI^{e} siècle, ait recouvert un logis datant du XIII^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 39, p. 971**). Il serait à l'inverse tout à fait improbable qu'on ait construit une enceinte autour d'un quartier avant qu'il ne soit peuplé[759].

En 1421, Pierre II d'Amboise et les édiles travaillaient à la fortification de la ville, mais ces travaux d'entretien des murs prouvent l'existence d'une enceinte bien antérieure qui pourrait remonter à la seconde moitié du XIV^{e} siècle. D'après une lettre de 1417 citée par

[758] Voir à ce propos la thèse de doctorat d'Histoire de Raoul Guichané, *Le savoir des constructeurs de moulins hydrauliques et l'équipement des cours d'eau en Touraine du Moyen Âge à l'époque subcontemporaine*, réalisée sous la direction d'Élisabeth Zadora-Rio à l'Université de Tours, 2002, 5 vol.
[759] Alain Salamagne, *Les villes fortes au Moyen Âge*, Paris, 2002, 128 p.

l'abbé Louis-Auguste Bossebœuf[760], la remise en état de l'enceinte aurait été motivée par l'approche des Anglais. Ainsi, Pierre II d'Amboise adressa aux échevins de Tours des « (…) lettres closes portant mention qu'il a sceu que les anglais sont à Vendosme, brulent les fauxbourgs et que leur intention est de passer la Loire à Beaugenci, Blois ou Amboise (…) » pour demander qu'on lui détacha « (…) des gens de traits et de[s] canons (…) ». La mise en défense de la ville d'Amboise fut donc bien antérieure à notre période d'étude (**cf. p. 42-43**) ; cependant au cours du XV^e^ siècle, l'évolution générale de l'armement, dont l'essor fut accéléré d'abord par le contexte de la guerre de Cent Ans, puis par les guerres de Louis XI en Normandie, en Picardie, en Catalogne et en Bretagne, tendit vers une diffusion plus ou moins rapide des nouvelles technologies que constituèrent les armes à feu. Celles-ci induirent, à Amboise comme ailleurs, des mutations entre 1430 et 1435, ainsi qu'en témoignent les lettres patentes d'octroi de l'apetissement du vin[761],au sein de l'architecture et de ses organes de défense. Puis, entre 1465 et 1467, d'autres travaux furent entrepris[762] ; ils se poursuivirent, à partir de 1470, pour la garde du dauphin Charles, puis sous Charles VIII, pour préserver la sécurité du dauphin Charles-Orland au château.

À Amboise, l'enceinte a quasiment disparu ; son tracé est néanmoins connu grâce au cadastre dit napoléonien (1808-1810) sur lequel elle apparaît (**cf. Tome III fig. 675-676, p. 1158-1159**). La tour Féalan (**cf. Tome II cat. 22, p. 871**) et la tour de l'Horloge constituent les seuls vestiges encore visibles (**cf. Tome II cat. 21, p. 863**) ; la tour Cormeray, quant à elle, existe toujours mais n'est plus accessible (**cf. Tome II cat. 22, p. 871**). Enfin, notre documentation la plus substantielle provient de loin des archives de la ville. Parmi ces dernières se trouvent les registres de comptes, les registres de délibération du conseil de ville et les liasses de mandements et quittances que nous avons transcrits pour la période allant de 1421 à 1525.

Souvent les élus de la ville préférèrent le travail en régie, choisissant les personnes à qui ils confiaient les travaux plutôt que de déléguer cette tâche à des entrepreneurs ; les chantiers étaient ainsi placés sous la direction des maîtres-ouvriers. Toutefois certains chantiers étaient passés « par marché ». Dans ce cas, les ouvriers fournissaient les matériaux, et divers aspects des travaux nous échappent.

[760] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville…*, *op. cit.*, p. 56.
[761] *Archives communales d'Amboise*, CC 1 et 2.
[762] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16-34.

Aussi, après avoir établi l'évolution chronologique de l'enceinte et des ponts, nous nous attacherons à qualifier chacun de leurs organes puis à en étudier la construction dans la mesure de ce que livrent les sources.

3.1.1.1. Présentation de l'évolution chronologique du tracé et de l'équipement de l'enceinte : l'ouverture des portes, leurs réparations, leurs élargissements

L'évolution du tracé de l'enceinte entre 1421 et 1525 peut être déterminée en confrontant le cadastre napoléonien (1808-1810) aux mentions successives tirées des archives. Si la désignation de chacune des portes a été établie par les auteurs antérieurs au XX^{e} siècle et confirmée par Jacqueline Melet-Samson[763], les tours de l'enceinte n'étaient pas toutes répertoriées. De fait, l'ouverture des portes qui existaient avant 1421 n'est pas documentée, chaque nouvelle porte bénéficiant du qualificatif « nouvellement faite » ou « ouverte puis nagueres ». Nous décrirons donc l'enceinte du sud-est au nord-est (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**), en donnant les éléments essentiels de l'histoire de chacun des éléments de la fortification de la ville.

La porte Heurtault

Cette porte de la ville, située en contrebas du château, donna son nom à la tour cavalière qui était en construction à la mort de Charles VIII (1483-1498).

L'enceinte de la ville joignait au sud-est le promontoire du château, à peu près à hauteur de son fossé oriental, et s'élevait le long de l'actuelle rue Racine (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). La douve continue descendait le long du rempart, perpendiculairement au promontoire castral, jusqu'au cours de la Masse. La première mention dont nous disposons au sujet de la porte Heurtault concerne la fabrication d'une serrure, en août 1446[764], mais il y a tout lieu de croire que sa création remonte à la mise en place de la première enceinte car elle apparaît comme l'une des trois portes principales d'Amboise. En 1448, on commanda des « tiensmains » − des lices − qui furent posées sur le mur entre la porte et « l'eschallier de pierre desdits murs

[763] J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*
[764] *Archives communales d'Amboise*, CC 190, (folio non numéroté) : « A Jehan Randouin claveurier […] pour une clef et avoir apareillé les gardes de la claveur du pont leveys de la porte Heurtaut (…) ».

prouche de ladicte porte »[765] pour en faire une courtine à chemin de ronde. En 1452, le pont-levis de la porte Heurtault qui franchissait la douve fut réparé[766]. En 1464, l'ouvrage est désigné comme « la tour du portau de la porte Hurtault »[767]. Le passage devait y être suffisamment intense pour qu'elle soit pavée dès juillet 1464[768]. De manière plus anecdotique, en juillet 1476, il fut nécessaire de réparer le tablier du pont, afin de supporter la charge d'une grosse pierre achetée par Estienne Leloup pour le Clos Lucé qu'il y fait « mener à force de charroy »[769]. En janvier 1487 (n. st.)[770], il fut à nouveau question de refaire « tout de neuf » le pont-levis de la porte et le pont-dormant ; mais leurs dispositions ne sont pas pour autant explicitées. En 1494 − date correspondant au départ de Charles VIII en Italie qui, laissant le dauphin à Amboise, demandait à la ville d'être plus vigilante−, on ajouta au dispositif une barrière volante[771].

La porte Heurtault contrôlait donc la route rejoignant Montrichard par le coteau et ouvrait sur un des faubourgs importants de la ville. L'ouvrage était plus qu'un simple portail, il accueillait une salle de garde en relation avec le chemin de ronde. En outre, une garde-porte devançait la porte, côté faubourg. Elle était destinée aux guets du lieu, contrôlant l'identité des personnes désirant pénétrer dans l'enceinte.

Devant la porte, dans le faubourg de la porte Heurtault, il avait été prévu, dès 1467, de construire un boulevard, l'un des quatre envisagés à Amboise si l'on en croit le registre des délibérations du conseil de la ville[772]. Une seule mention, datant de 1507, a été retrouvée dans les comptes sur ce boulevard qui est indirectement évoqué par la « garde porte du boulevart de la porte Hurtault »[773]. Aussi peut-on s'interroger sur la distance qui séparait le boulevard de la porte et sur le nombre de garde-porte : la garde-porte du boulevard différait-elle de celle de la porte de ville ?

---

[765] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numéroté) : Jehan Fouchart et Jehan Adnemat charpentier sont rémunérés 4 ℓ. t. pour cette tâche parmi d'autres.
[766] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°11v°.
[767] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9r° ; 9 mars 1464 : à Regnault Pean, paveur, « IX toises II tiers de pavés qu'il a faictes soubz la tour du portau de la porte Hurtault ».
[768] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°16v° : Macé Tatin, charretier, est chargé de « (…) charroyer […] du pavé de Rochecorbon, qu'il a amené du port de la riviere pres le jardin du sieur de Nazelles ou Petit Fort, jusques a la porte Hurtault pour paver au droit de ladicte porte et environ (...) ».
[769] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°16v°.
[770] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°37v° : Estienne Lostellier, Bernard Boutet, Pierre Boigneau, charpentiers sont chargés de la tâche.
[771] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°29r° : Estienne Lostellier, Robin Rousseau, charpentiers en sont chargés.
[772] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°34r°.
[773] *Archives communales d'Amboise*, CC 123, f°40 v° : « (…) Ung huys, deux fenestres avecques ung acoudouer pour lesdits fenestres le tout pour la garde porte du boulevart de la porte Hurtault (…) ».

La tour Boileau

Le nom de cette tour provient certainement de sa proximité avec la maison d'un certain Bouillau cité en 1456.

Depuis la porte Heurtault, le rempart descendait donc jusqu'aux berges de la Masse où il marquait un angle droit repartant vers l'ouest : la tour Boileau prenait place à cet angle (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). En 1456, on fit une échelle pour « monter sur les murs a aller de la maison feu Bouilliau a la tour de la Masse »[774]. En 1465[775] et 1467[776], on posa des « tiensmains » sur les courtines attenantes à la tour. En août 1467[777], on y créa une loge pour faire le guet, loge qui fut restaurée en octobre 1485[778].

On ne sait rien de cette tour, et son importance devait être toute relative si l'on en croit le peu de mentions qui s'y rapportent, mais sa construction sur les berges de la Masse, est particulièrement intéressante. Certaines mentions se rapportent aux « paux » − des pieux − qu'il est nécessaire de mettre à la « tour Boilau »[779].Y avait-il un système de pilotis ainsi que cela était courant à Amboise pour les ouvrages implantés en milieu humide ? Car il peut aussi être question de pieux qui retenaient les bords francs des douves comme en témoignent les « deux charrestees de gros paulx qui ont esté mis et plantez a la douve d'empres la tour Boilliau en la douve de la porte Hurtault »[780].

La porte Titery

Aucune explication valable ne rend compte de ce nom.

Après la tour Boileau, l'enceinte suivait toujours le cours de la Masse, lui servant de douves. En face de l'actuelle rue de la Tour, la porte Titery ouvrait la ville du côté des marais et son pont enjambait la Masse (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Cette porte fut créée peu avant l'année 1454-1455 puisqu'une mention stipule « les portes qui ont estees mises a la porte

[774] *Archives communales d'Amboise*, CC 80, f°10v°.
[775] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°17r°-v° : « (…) Et aussi pour faire des tiensmains sur les murs de la porte Hurtault et environ la tour Boulyau (…) ».
[776] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°15v° : « (…) Aussi a faire les tiensmains sur les murs de la porte Hurtault et pres la tour de la Masse et sur les murs pres la tour Boilliau (…) ».
[777] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°17r° : « (…) Pour avoir bessé la maison de la tour Boilleau et y avoir fait une logete a loger le guet (…) ».
CC 87 f°24 v° : une autre mention.
[778] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°41 : « (…) Pour troys toizes de boys carré par eulx mis et employé a faire une logete a faire le guetz sur la tour Boilliau […] *Item*, pour troys toizes et demye de seaige plat mis et employé a clore tout alentour de laditte loge (…) ».
[779] *Archives communales d'Amboise*, CC 89, f°9r°-v°.
[780] *Archives communales d'Amboise*, CC 89, f°10v°. Achat de l'année 1467-1468.

Tytery qui nagaires a estee ouverte »[781]. Le pont qu'elle commandait apparaît dans les archives à plusieurs reprises sous le terme[782] de « planche »[783]. En 1456, Jehan Fouchart fut rémunéré « pour avoir esquarri le boys des planches de la porte Titery a aller au marché d'Amboise »[784]. En 1465, à la demande de Louis XI, la ville dut renforcer sa vigilance à l'égard des personnes étrangères à la ville et l'on décida de condamner celle-ci, parmi les trois portes qui n'étaient pas indispensables à la cité[785]. En 1475, plusieurs charpentiers œuvrèrent pendant 49 jours à « faire le grant et long pont de boys d'entre la porte Titery et le marché »[786]. Auparavant des pieux avaient été plantés en terre. Il est donc vraisemblable qu'il fallut aménager un passage surélevé pour traverser les marais. Ici aussi, un « eschallier de pierre »[787] permettait de monter sur le mur de la ville. En 1467, il avait été nécessaire de fermer les entrées de tous les escaliers semblables afin de « garder qu'on ne montoit sur lesdits murs »[788]. Dès 1475, une garde-porte[789] lui fut adjointe. En 1481, un pont-levis fut installé sur la douve[790] et on refit cette année là « le pont qui est oultre la porte Titery », celui qui allait au marché. On pava les abords[791] de la porte et on ajouta nombre de pièces métalliques pour renforcer sa structure[792]. En 1499, la maçonnerie de la porte fut refaite et habillée car elle venait d'être « eslargie »[793]. Par la suite les travaux concernèrent l'entretien de l'ouvrage.

En 1454, la porte ne fermait que par des vantaux. Le pont qui traversait la Masse à sa hauteur était dormant, il semble donc que sa première utilité ait été de gagner le faubourg Saint-Thomas, et par là-même, le grand marché qui se tenait à côté. Cette porte, qui n'est

[781] *Archives communales d'Amboise*, CC 79, f°10v°.
[782] Le terme de planche semble recouvrir un double sens. Il peut désigner un petit pont léger fait de planches, mais lorsqu'il est opposé au pont-levis charretier d'une porte, il s'agit de la porte piétonne ; on suppose dans ce dernier cas qu'il s'agit donc d'un pont–levis piéton et étroit.
[783] *Archives Communales d'Amboise*, CC 80, f°10r°-v : « (…) Pour une piece de boys quarree qui a esté mise a faire l'une desdictes planches pour aller audit marché, laquelle contient 4 toyses ou environ (…) ».
[784] *Archives Communales d'Amboise*, CC 80, f°10r°.
[785] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°14v°, en mai 1465 : « (…) Pour avoir bouché de muraille la porte Titery, la porte saint Simon et la porte Tripiere (…) ».
[786] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°11r°.
[787] *Archives Communales d'Amboise*, CC 87, f°9v°.
[788] *Idem*.
[789] *Archives Communales d'Amboise*, CC 98, f°15v° : Jehan Chereau, couvreur, est chargé de fournir de « cloux, chanlates, lathes et tuilles pour la garde porte faicte neufve ». Et f°18.
[790] *Archives Communales d'Amboise*, CC 103, f°22v° : « (…) Pour 2 toises de boys mises a couvrir le pont leveys de neuf fait a la porte Titery (…) », « (…) pour une piece de boys dont a esté fait un treteau qui porte et soustient ledit pont leveys (…) ».
[791] *Archives Communales d'Amboise*, CC 104, f°15.
[792] *Archives Communales d'Amboise*, CC 104, f°16v : en may 1482, « (…) Une barre de fer par lui mise a la porte Titery laquelle se ferme de clef affin que les charroy n'y puisse passer en ce comprins la serrure (…) ».
[793] *Archives communales d'Amboise*, CC 115, f°9v°.

jamais qualifiée de tour, devait être moins imposante que la porte Heurtault, mais elle fait l'objet de nombreuses réparations ce qui prouve son utilisation intensive.

Le moulin de l'« Aumosne »

L'enceinte suivait la Masse jusqu'au dédoublement de son cours. L'embranchement se situe au coude que marque l'actuel quai des Marais, ce dernier longeant la Masse (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Alors que la première enceinte regagnait le moulin de « l'Aumosne » situé à mi-chemin entre la bifurcation et la Loire − moulin de « l'Aumosne » qui devint la tour de l'Horloge à la fin du XV^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 21, p. 863**) − la seconde enceinte suivait le bras secondaire de dérivation qui coulait jusqu'à la tour Boulacre. Ces ouvrages sont antérieurs à 1421 puisque la construction de la seconde enceinte n'est jamais mentionnée dans les archives de la ville qui ne commencent qu'en 1421. La porte du moulin de « l'Aumosne » perdit toute valeur défensive quand fut édifiée l'extension de l'enceinte. Dans les archives de la ville, l'ouvrage apparaît sous différents noms : « la tour du pont de la boucherie »[794] en référence aux bouchers qui étaient installés à proximité, ou « le guichet de la rue de la boucherie »[795], « le portal de la boucherie »[796], « le molin de la Masse »[797], « la tour de dessus le pont de la Boucherie »[798]. À partir de 1494, il est nommé « moulin de l'Aumosne »[799], ou « moulin de la Masse »[800] ou « tour de l'Horloge ».

La porte « Neufve »

Jusqu'en 1489, date à laquelle fut ouverte la porte « Neufve », l'enceinte était continue depuis le coude du bras de dérivation de la Masse jusqu'à l'angle sud-ouest de l'enceinte qui était marqué par la tour Boulacre (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**).

Les déblais provenant des travaux du château − lesquels, rappelons-le (**cf. p. 165-168**), produisirent en deux ans un volume de 6 480 charretées − furent versés dans les marais qui s'étendaient au sud de la ville. Un projet vit rapidement le jour : percer dans l'enceinte une ouverture qui devait permettre, dans un premier temps, de venir vider les tombereaux puis,

[794] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés), juillet 1448.
[795] *Archives communales d'Amboise*, CC 79, f°16v°, 1454-1455.
[796] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°10r°-11v°, 1458.
[797] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°10r : mai 1471.
[798] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°20v°, 1471.
[799] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°25v°, compte de l'année 1494-1495.
[800] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°25r°, compte de l'année 1494-1495.

dans un second temps, d'en faire une porte de ville à part entière. Dès juillet 1489 on fit « une porte voulté pour aler de la grant rue de la boucherie par devant la maison de la nourisse du roy notre sire es marays de la Masse avecques un eschenau dessoubz ladicte porte pour passez les egoutz de ladicte rue »[801]. Elle reçut des doubles vantaux[802] et, plus tard, un pont dormant enjambant la Masse qui était régulièrement réparé. On trouve toutefois mention en 1502 d'une barrière qui dut être remise en état à la porte Neufve[803], mais on ne sait de quel type elle relevait.

La porte était destinée à « aler par les marays au grant marché »[804], ce qui évitait un détour considérable puisqu'auparavant il était nécessaire soit de passer par la porte Titery, soit de faire une boucle par Saint-Denis et de revenir au marché par l'actuelle rue Rabelais (**cf. Tome III fig. 584 p. 1093**). Cette porte percée tardivement, il est vrai, ne fermait que par des vantaux et ne semble pas avoir présenté d'élément défensif, si ce n'est la barrière déjà citée qui la précédait en 1502.

La tour Boulacre

Notons qu'un certain Jehan Boulacre[805] apparaît dans les archives et qu'il serait possible que le nom de la tour découle de sa contiguïté avec la demeure de celui-ci.

À l'image de la tour Boileau précédemment décrite, la tour Boulacre marquait l'angle sud-ouest de l'enceinte (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Elle ne tenait pas lieu de porte et elle est très peu citée dans les archives. Pourtant son emplacement prouve à l'évidence qu'elle date de la mise en place de la seconde enceinte, avant 1421. Cette tour, marquant l'angle sud-ouest de l'enceinte, n'a pas été rencontrée dans les textes sous le nom de tour Boulacre, mais la tour « au Muet »[806] citée occasionnellement pourrait correspondre à la tour Boulacre car elle semble s'élever à proximité de la porte Saint-Denis.

---

[801] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°19v°.
[802] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°23v°.
[803] *Archives communales d'Amboise*, CC 117, f°31r°.
[804] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°20r°.
[805] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°16r° : Jehan Boulacre, « perrier », 70 s. t. « (…) pour ung cent de quartiers de pierres de Saumeur du petit coing […] bailee et livree au jour d'uy au port d'Amboise pour mectre et employere ou bastiment de la maison de ladicte ville. ».
[806] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°54r° : en octobre 1472, « (…) *Item*, touchant certaines autres entreprinse que l'on dit que Jehan Gaudion l'esné a faicte sur la ville en faisant ediffier certaine maison en ladicte ville d'Amboise joignant a la tourt au Muet et aux murs de ladicte ville et aussi touchant autres acroissements que ledit Gaudion a faicte en son jardin estant a la porte saint Denis oultre la chaussee (…) ».
Ou CC 87, f°12r° : « (…) Appareiller le mur de la tour appellé la tour au Muet (…) ».

La porte Galaffre ou porte Saint-Denis

Si l'origine du nom Galaffre demeure inconnue, celui de Saint-Denis fait référence au faubourg de l'église Saint-Denis-hors-les-murs.

À hauteur de la tour Boulacre, la Masse marquait à nouveau un angle droit pour rejoindre, au nord, son premier bras et se jeter dans la Loire. À la rencontre de la Grande rue Saint-Denis − l'actuelle rue Nationale − et du ruisseau, la porte dite Galaffre ou Saint-Denis ouvrait l'enceinte sur le faubourg éponyme. En 1421[807], première année documentée par les archives de la ville, les comptes concernent la réparation de « la chancre de la porte Galaffre », qui est parfois aussi appelée la « rompeure de la chancre ». Le chantier visa semble-t-il à restaurer un pan de mur en très mauvais état, rongé par l'humidité[808] : il s'étendait sur tout le front de Loire de la seconde enceinte et occupa les hommes de métier durant le printemps et l'été. En 1445, il fut nécessaire d'« appareiller le pont-leveys de la porte Galaffre qui estoit rompu »[809]. Puis, quasiment tous les ans, planches, goupilles, « bascule », « crappaudaux », *etc.* en étaient changés ; les comptabilités livrent des phrases types : « (…) Pour faire les portes de la porte Galaffre de la vile et les faire de bon boys neuf (…) »[810]. Il y avait aussi un passage piéton[811] puisqu'en janvier 1468 (n. st.) il est question de « boucher de muraille l'uisset de la planchete de la porte Galaffre qui estoit derompu »[812]. La même année, on acheta une grande échelle[813] pour monter sur le « portal ». La barrière « volante » qui précédait la porte apparaît en 1465[814] sans que l'on sache avec certitude si elle existait avant cette date. En 1467, quelques précisions concernent son positionnement : « (…) pour ung huys qu'il a faict au moys de may IIII^{c} soixante cinq a l'uys de la porte Galaffre par lequel l'on entre en la ville quant la barriere volant est fermee et joignant a icelle barriere d'une part, et a la maison de la garde porte d'autre part (…) »[815]. En février 1469[816], la garde-porte de Saint-Denis fut recouverte, puis au mois d'octobre, il fallut renforcer l'ouvrage encore d'avantage en posant « (…) huit bandes de fer […] au pont levis

[807] *Archives communales d'Amboise*, CC 71, f°3r°-v°.
[808] Le dictionnaire du Moyen Français, donne pour définition de chanci, participe passé du verbe chancir : « Qui présente des traces de moisissures » (http://www.atilf.fr/dmf).
Le même dictionnaire définit Chancre comme : «Ulcération qui a tendance à s'étendre, chancre ».
[809] *Archives communales d'Amboise*, CC 190, (folio non numérotés).
[810] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, 15 février 1447 (folio non numérotés).
[811] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°11 r° : « (…) Faire le pont dormant de la porte Saint Denis et les tiensmains d'icelluy pont tout neufz (…) ».
[812] *Archives Communales d'Amboise*, CC 87, f°23v°.
[813] *Archives Communales d'Amboise*, CC 87, f°15v°.
[814] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°17 v°.
[815] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°22r°.
[816] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°11.

de la porte Saint Denis et de la porte Hurtault afin que les charrestes ne derompent point iceulx ponts (…) »[817]. L'année suivante, les comptes mentionnent la réparation de « (…) l'huys a l'entree de la tour de dessus le pont de la porte Saint Denis (…) »[818]. Enfin, en décembre et janvier 1474 (n. st.), plusieurs journées d'ouvriers furent payées « (…) pour avoir faict la maçonerie, fenestres et canonieres de la maison de la garde porte de la porte Galaffre (…) »[819]. En 1458, Regnault Pean, paveur, fut rémunéré 22 s. 6 d. t. « (…) pour la fazcon de quatre toises et demye de pavé par lui faictes soubz le portal de la porte Saint Denis (…) »[820]. Puisque il n'est pas fait mention de pavé ancien à relever, on peut supposer que cela n'avait jamais été fait auparavant.

À la fin du Moyen Âge, la Grande rue Saint-Denis constituait l'axe majeur, traversant Amboise d'est en ouest, puisqu'il accueillait la route d'Espagne ; la porte Galaffre faisait partie des trois portes principales de la ville comme en témoignent les réparations incessantes qui y avaient lieu. Avant 1445, existait déjà un pont-levis qui consommait une quantité importante de matériaux. Contrairement à la plupart des portes, il n'y avait pas d'accès direct au chemin de ronde, par contre, comme à la porte Heurtault, une salle de garde surmontait la porte Galaffre (**cf. p. 226-227**). Ainsi, l'ouvrage devait se présenter comme un modeste logis-porte couvrant la largeur de la rue (3 à 4 m) fermé d'un pont-levis cavalier, jouxté d'un passage piéton avec son petit pont dormant et précédé d'une barrière volante. Les gardes s'abritaient dans la pièce située au-dessus de la porte ainsi que dans la garde-porte, et assuraient la surveillance et la manipulation des différentes fermetures.

Dès novembre 1465, Louis XI imposa à la ville de s'équiper de quatre boulevards ; l'un d'eux précédait la porte Saint-Denis. En tant que lieu de passage, la porte Galaffre fit aussi partie des premiers endroits pavés dans la ville.

Les grilles sur le Masse

Afin d'éviter que l'on puisse s'introduire dans l'enceinte par la rivière de la Masse, deux grilles de bois barraient le ruisseau. Elles étaient régulièrement réparées ou remplacées. Dès

[817] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°15r°.
[818] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°9r , 1470.
[819] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°22r°.
[820] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°13r°.

l'année 1454-1455, la grille de l'embouchure de la Masse est attestée[821]. En 1482, une autre grille est mentionnée à proximité de la future tour de l'Horloge : Estienne Lostellier, charpentier, posa ainsi :

> « (…) Certains barreau de boys au travers de l'arche de pierre estant sur laditte Masse au dessoubz du molin de l'Aumosne lesquelz barreaulx sont faiz en maniere de grille affin qu'on n'entrast par dessoubz ledit portal en laditte ville (…) »[822].

Au mois d'août, on remplaça ses ferrures et on prit tous les soins nécessaires à ce qu'elle ne soit pas franchissable. Ainsi Benoist Jamet, serrurier, fut payé pour avoir fourni, entre autres, « (…) IX crampons de fer par luy faiz et mis en la grille de boys qui a esté faicte oudit moys par Estienne Loustellier, charpentier, en l'arche de la Masse par lesquelz crampons a esté mis une chesne de fer affin qu'on ne puisse lever le boys de laditte grille ne passer par icelle en la ville et pour un grousse serrure garnye de clef atachee a laditte chesne de fer. *Item*, (…) pour une clef faicte a la serrure de l'uys estant sur les murs de la ville par lequel huys on vait a la trappe ou arche ou est laditte grille de la Masse. Et pour avoir levé et rassise laditte serrure (…) »[823]. Pour des raisons sans doute d'économie, les grilles étaient donc en bois et quelques pièces de fer venaient les renforcer.

La tour Féalan

Les comptabilités amboisiennes prennent parfois pour point de repère la maison d'une certaine Fealenne[824], où l'on pourrait entendre l'origine du nom de la tour.

Située à l'angle nord-ouest de l'enceinte, au coude que forme le premier bras de la Masse lorsqu'il vient rejoindre le second bras pour se jeter, ensemble, dans la Loire, elle est l'une des deux tours toujours existantes et la seule encore visible (**cf. Tome II cat. 22, p. 871**). Elle est toutefois si dénaturée que notre analyse est extrêmement succincte. Aujourd'hui, son diamètre est de 6 m, pour 12 m de haut. Son couronnement et son aspect originel ont disparu notamment du fait du comblement des douves qui lui a fait perdre 2 à 3 m de hauteur. Elle est mentionnée plus fréquemment que les autres tours de l'enceinte en raison de sa situation face

[821] *Archives communales d'Amboise*, CC 79, f°10v°-11r° : 1454-1455, à Jehan Fouchart charpentier : « (…) Pour avoir fait la greille de boys qui est assise a l'arche des murs qui est au droit de la Masse et laquelle greille avoit premierement esté faicte en la maniere qu'elle luy avoit esté devisee par aucuns des gens de la ville et pour ce que icelle greille ainsi premierement faite n'estoit bonne, ne prouffitable a esté refaicte par ledit Fouchart et mise en l'estat qu'elle est de present (...) ».
[822] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°33r°.
[823] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°22r°.
[824] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°38 ; 19 décembre 1481 : « Pour 2 toizes et demye de paves quil a faict a paver la ruelle par laquelle on monte sur les murs de la ville pres la maison de la Fealenne ».

à la Loire qui sert de point de repère pour la livraison de matériaux. Le mur de la ville, qui était baigné par le bras principal de la Masse, nécessitait un entretien constant (**cf. Tome II fig. 253, p. 872**). Il semble en effet que durant l'année 1449-1450, le pan de mur compris entre la tour Cormeray et la tour Féalan se soit plus ou moins effondré. Les comptes concernent « la bresche des meurs d'icelle ville »[825]et les ouvriers travaillèrent sur « les meurs de la ville d'Amboise nagueres cheuz pour tandre iceulx meurs rompuz et y faire deffence ». En 1457, les matériaux arrivaient en abondance « pour mectre et emploier a l'ediffice du mur neuf de ladicte ville qui est pres la tour Fealen »[826]. Mais est-il question de refaire un mur abattu à cause de son mauvais état ou d'une création ? Pour la cohérence de l'enceinte, la première proposition semble la plus probable. Dès 1467, conformément aux directives de Louis XI qu'il réitéra en 1475[827], il était possible d'« arpenter la courtine », comme en témoigne le paiement des « tiensmains de boys sur la muraille d'environ la tour Fealan et du mur neuf »[828]. Par la suite, la tour Féalan n'apparaît plus que comme point de repère pour localiser un lieu ou comme remise pour le matériel de la ville[829].

La tour Cormeray

Étymologiquement, le nom pourrait se rapprocher du cormier, autre nom du cornouillet ou sorbier, dont les fruits sont appelés cormes.

À l'origine, le premier bras de la Masse coulait devant la tour[830] qui se trouvait accotée à l'enceinte rectiligne, depuis la tour Féalan jusqu'à l'église Saint-Florentin (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). À 30 m à l'ouest de la rencontre de l'actuelle rue Jean-Jacques Rousseau et du quai du Général De Gaule, la tour Cormeray existe encore, enserrée dans le bâti urbain (**cf. Tome II cat. 22, p. 873**), mais quelques clichés photographiques anciens rendent compte de son apparence médiévale (**cf. Tome II cat. 22 fig. 254, p. 873**). Aussi est-il difficile de se détacher de

[825] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°11v : compte de l'année 1449-1450.
[826] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°9v°.
[827] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°63r° : le 7 aoûr 1475 « (…) Pour ce que monseigneur de Maillé estant en ceste ville et aiant de par le roy la charge et garde de monseigneur le daulphin, vendredi dernier dist et commanda aux esleuz et gens de ladicte ville qu'ilz feissent fortiffier les murs de ladicte ville et que on feist faire des manteaux aux creneaux desdits murs et que les portaulx et boulouars de ladite ville fussent habillez et que l'on feist chevaletz sur lesdits murs et allees pour y aler arpenter de jour et de nuit et que l'on feist une garde porte au pres du puiz qui est entre la ville et Petit Fort pour y faire la porte pour les gentilz hommes de Touraine qui de present y sont pour la garde de monseigneur (…) ».
[828] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°17r°.
[829] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°17r°, compte de l'année 1475-76 :« (…) Aussy admené du vieil boys de seaige lequel estoit en la garde porte desdits ponts du derompement desdits ponts quant ilz furent appareillez et les avoir menez en la tour Fealen (…) ».
[830] Les bouchers, s'étant installés à proximité de ce point d'eau, baptisèrent le quartier du nom de la Boucherie (**cf. p. 153**).

ce modèle pour imaginer les tours qui ne sont pas documentées. De 6 m de diamètre pour une quinzaine de mètres de haut, son parement circulaire était apparemment aveugle et une terrasse la couvrait. Elle était ceinte de mâchicoulis sur consoles, dont le profil se limitait à trois simples quarts de rond superposés.

La première mention que nous avons trouvée la concernant remonte à 1465, date à laquelle il fut décidé, lors d'une assemblée de la ville, de « faire une douve es greves au long de la muraille devers la riviere depuis le Petit Fort jusques a la tour Cormeraye »[831]. On décida aussi au cours de cette réunion de « refaire et appareiller le parpain de mur qui est rompu sur la tour des murs neufz ». Or « la bresche Cormeray » avait demandé un travail intensif en 1449 puis en 1457 et il semble bien que la tour en question soit bien la tour Cormeray. Dès l'année 1448-1449, il existait une « (…) eschelle de pierre a monter sur les meurs de la ville pres la tour de Cormeray (…) »[832]. En mai 1465, on refit le plancher de la tour, ce qui prouve que, si certains de ses étages étaient voûtés[833], ce n'était pas le cas de l'ensemble de l'édifice. Cette tour, comme la précédente, servait régulièrement à entreposer les matériaux récupérés par la ville[834].

La tour « Angot », « Argot » ou « Ergot »

Elle est mentionnée à plusieurs reprises dans le compte de l'année 1457[835], mais puisqu'elle n'apparaît ni avant cette date ni après, on peut aussi se demander s'il ne s'agit pas du surnom de l'une des autres tours. Si cette tour a bien existé, il semble qu'elle se soit trouvée à proximité de la tour Féalan ; peut-être à mi-chemin entre celle-ci et la porte Tripière (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**), car certains matériaux sont livrés au « droyt de la maison Jehan Poincon en la greve de Loire » [836] lorsque l'on travaille à la réparation du mur jouxtant la tour Féalan. Or, plus loin dans le texte, les maçons doivent « recep[er] les vielz murs de la ville du cousté devers Loire depuis la maison ou demeure Jehan Poincon jusques pres la tour Angot »[837].

---

[831] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°17r°.
[832] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°2r°.
[833] Le rapport préalable au secteur sauvegardé signale que le rez-de-chaussée est voûté (**cf. Tome II cat. 22, p. 871**).
[834] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°20 : « (…) Amener le seage et paulx qui ont esté ostez des estanches du pillier de la braye jusques a la tour Cormeraye (…) ».
[835] *Archives communales d'Amboise*, CC 81.
[836] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°12v°.
[837] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°13r°.

La porte Tripière

Implantée à proximité du quartier des bouchers, sa dénomination est éloquente (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). C'était une porte annexe de la ville qui disparut au début du XIX[e] siècle. Située côté Loire, à quelques dizaines de mètres de la tour Cormeray, elle se serait tenue aujourd'hui plus ou moins entre l'angle de la rue Jean-Jacques Rousseau et l'église Saint-Florentin. En mai 1465, elle apparaît pour la première fois dans les archives de la ville, lorsque Louis XI demanda de renforcer la défense de la ville ; il fut alors décidé de la condamner[838]. Au mois de juin, lors d'une assemblée[839] de la ville, on confirmait la décision de la murer et de mettre « ung tiensmain de boys » au-dessus, sur le chemin de ronde. En 1469, elle fut rouverte puisqu'on lui fit une clef et qu'on lui « change[a] les gardes de la serreure »[840]. En 1472[841]et 1480[842], des travaux de pavements furent menés aux alentours. Aux travaux annuels de serrurerie succédèrent des travaux importants de maçonnerie. En juin 1480, trois maçons passèrent environ un mois à « tailler et maçonner la porte Tripiere qui a esté creue et eslargie »[843]. Si au folio suivant, on lit que de la chaux servit à « reffaire tout de neuf le portal ou estoit la porte Trippiere », les modifications du portail ne sont pas pour autant décrites. En définitive, on connaît peu de choses de cette porte si ce n'est que son passage était voûté[844]. La porte Tripière ne fermait que par des vantaux de bois et il n'est jamais fait mention ni de garde-porte ni de pont-levis. En 1480, ses « deux vantaux de boys barrez et chevillez » [845] furent renouvelés. Puisqu'une douve avait été creusée dans la grève tout le long des murs de la ville, côté Loire, il semble qu'une des mentions se rapportant à un petit pont qui aurait franchi le fossé « (…) quatre planches chascune de 2 toises de long mises au pont des greves pres la porte Trippiere (…) »[846]. lui soit consacrée :

[838] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°14v°, en mai 1465 : « (…) Bouché de muraille la porte Titery, la porte Saint Simon et la porte Tripiere (…) ».
[839] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°17r°, assemblée du 21 juin 1465 : « (...) *Item*, sur la porte Tripiere sera fait ung tiensmain de boys et qu'elle soit muree de l'espaisseur du mur (…) ».
[840] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°9.
[841] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°11r°v : « (…) Troys toises de pavé a la porte Tripiere (…) ».
[842] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°32v° (compte de l'année 1504).
[843] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°17r°.
[844] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°18v° : « (…) Pour 12 pierres dudit lieu de Lussault de la jauge de II piez de long et de ung pié et demy de lit pour mectre et emploier a la voulte de la porte neufve (…) ». Et f°20r : « (…) Pour les sintres de boys par lui faiz et livrez qui ont servy a faire la voulte de ladicte porte (…) ».
[845] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°20r°.
[846] *Archives communales d'Amboise*, CC 118, f°30v°.

La porte Saint-Simon

Située à proximité de la chapelle éponyme aujourd'hui disparue− ce qui correspondrait à l'actuelle rue François I^er^ − elle apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en octobre 1457 (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Si sa construction n'est pas documentée, son ouverture l'est ; le receveur a consigné dans son registre le paiement d'un serrurier qui mit « (…) ung courail qu'il a faicte a la porte naguere ouverte pres l'eglise Saint Simon (…) »[847]. La porte est donc localisée par rapport à l'église Saint-Simon qui se trouvait au futur chevet de l'église Saint-Florentin – cette dernière n'étant pas édifiée avant le début du XVI^e^ siècle. Au mois de novembre 1457, Estienne Barrier fut payé 32 s. 6 d. « (…) pour la vendicion d'ung huys par luy fait pour le guichet et poterne qui a esté nouvellement faicte pres l'eglise Saint Simon »[848]. Était-ce donc une porte, un guichet, une poterne ou les trois à la fois ? À cette époque, son importance devait être secondaire, puisqu'elle faisait partie des trois portes qui furent condamnées en 1465[849]. En 1466, à proximité de Saint-Simon, une « eschelle de pierre »[850] permettait d'accéder au chemin de ronde du mur de la ville comme en témoigne l'huis qui fut posé à l'entrée du passage pour éviter que tout un chacun n'y montât, ou n'y déposât des ordures. En janvier 1470 (n. st.), on pava « soubz la voulte de l'eglise Saint Simon qui est comme l'on va es greves de la riviere de Loire »[851]. Et en avril de la même année, Jehan le Conte et Jehan Boyneau, serruriers demeurant Amboise, furent rémunérés pour avoir « (…) defferé et refferé l'uys qui est soubz la voulte de l'eglise de Saint Simon pour ce que le portal y a esté faict neuf (…) »[852]. Quelques mois plus tard, le pavé dut être « bessé et reffait pour y tourner la porte qui a esté faicte a l'entree d'icelle voulte pour la fermer et ouvrir ainsi qu'elle est de present »[853].

En janvier de la même année, on renouvela les gonds[854] pour y poser une porte neuve. En 1480, la description sommaire de travaux de serrurerie laisse supposer qu'il y ait eu deux

[847] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°16v°.
[848] *Idem.*
[849] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°14v° ; en mai 1465 : « (…) Bouché de muraille la porte Titery, la porte Saint Simon et la porte Tripiere (…) ».
[850] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°19v° : « (…) IV huisseries de boys sur les murs de la ville : l'une a l'eschelle de pierre de la tour Cormeray, une autre a l'eschelle derriere la maison Viau, une autre a l'eschelle qui est dervers Saint Simon et une autre dervers la maison ou demouroit Anemat (...) ».
[851] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°14.
[852] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°9r°-v°.
[853] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°15r°.
[854] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°16v° : « (…) Pour faire des bandes, gons et vertevelles d'un grant huys neuf faict par Guillaume Lepelletier, menusier, a l'entree de la voulte qui est soubz l'eglise de Saint Simon par ou l'on vait es greves de la riviere (…) ». Et au paragraphe suivant on lit « (…) pour une grande porte de

portes, l'une côté ville et l'autre côté Loire[855]. Enfin en 1505, il fut encore question de poser « 40 toises de pavé tant soubz le portal pres l'eglise saint Simon que davant et darriere iceluy portal »[856]. Cette surface de pavage importante laisse penser que le lieu était plus fréquenté qu'auparavant.

L'importance de cette porte reste difficile à cerner. Elle ouvrait la ville, et en particulier le carroir qui se tenait au pied du château, sur la grève de Loire. Dans un premier temps, elle fermait de simples vantaux qui furent doublés en 1480 par des contre-portes. Enfin, un escalier de pierre montait au chemin de ronde.

La porte du Petit Fort ou le guichet Errart

Le 7 février 1469[857], le Petit Fort et la ville furent réunis par décision du conseil de ville ; pourtant le mur et le portail qui les séparaient l'un de l'autre furent maintenus jusqu'en 1473. Les deux entités avaient leur propre gestion des deniers communs, entretenant chacun leurs portes, leurs douves et leurs murs, ce qui multiplia les structures défensives dans ce secteur. Pour le passage de la route d'Espagne, qui traversait le pont puis une portion du Petit Fort avant d'entrer dans la ville à proprement parler, le cheminement était très accidenté.

Le guichet Errart, marquant l'extrémité ouest du Petit Fort, se situait en travers de l'ancienne rue « Blesienne » (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**) − l'actuelle rue de la Concorde. Les auteurs nous ayant précédés ont toujours considéré, sans se justifier, que le Petit Fort s'étendait entre l'emprise du pont sur la berge et la limite orientale de l'enceinte urbaine, vers les Minimes. Or, entre 1466 et 1468, lorsque les terres issues des fondations de la tour Garçonnet, alors appelée « tour neufve » (**cf. p. 204**), sont mentionnés dans les comptes de la ville[858] en vue de leur déblaiement, il est toujours précisé qu'ils se trouvent au Petit Fort ou « en la rue du pont depuis le guichet jusques davant la maison Jehan Forget venuz du

boys qu'il a faicte et pendue a l'entree de la voulte qui est soubz l'eglise de Saint Simon par laquelle on va es greves de la riviere de Loire (…) ».

[855] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°23r° : « (…) Pour avoir levé la serreure du premier huyst de la voulte de la poterne Saint Simon, avoir changé les gardes d'icelle et y avoir faict une clef et rassoir laditte serreure et pour avoir faict autan a l'autre huists d'icelle voulte qui est devers la riviere ».

[856] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°41v°.

[857] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°39v° : « (…) Et par ce faisant les habitans dudit Petit Fort, iceluy mur fait seront tenuz clourer leurs huys et trillisser de fer leurs fenestres et aussi les habitans de la ville seront tenuz ouster les portes du portail du guichet Errart et ainsi demourront tous uniz et en une mesme fortifficacion ».

[858] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°10v° ; mai et juin 1466 : « (…) Ouster les terriers qui estoit en la rue du pont venuz du fondement de la tour que l'on fait de present ou chastel d'Amboise et a ouster parti des terriers du Petit Fort venuz dudit chastel (…) » et au paragraphe suivant, « (…) a ouster les terriers de la rue du Pont qui estoient venuz et issuz du fondement de la tour neufve que l'on fait de present en l'ediffice du chasteau d'Amboise (...) ».

fondement de la tour que l'on fait de present ou chastel d'Amboise devers la maison Olivier Tionne »[859]. Il nous semble donc légitime de placer le guichet à proximité de la tour Garçonnet, soit au niveau du 46 rue de la Concorde (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). La première mention remonte à septembre 1446, lorsque la ville demanda à Macé Mohier, « d'appareille[r] la chesne du pont leveys du guichet Erart »[860]. Le pont-levis devait s'actionner côté ville, le Petit Fort étant considéré comme un simple faubourg. Comme toute porte fermant d'un pont-levis, elle était précédée d'une garde-porte qui se trouvait, de fait, au Petit Fort et dont la serrure fut changée en 1447[861]. En 1452, le conseil de ville délibéra sur le statut financier du Petit Fort dont les habitants s'étaient fortifiés à leurs frais, à une date inconnue. Cependant l'équipement du guichet Errart − qui se présentait comme une porte de ville − était pris en charge par la ville. Mais les habitants du Petit Fort étaient les seuls à contrôler les accès aux ponts et à la ville, statut équivoque s'il en est, qui devait résulter de l'ancienne partition des fiefs du XI^{e} siècle − où le fief de la tour de Pierre, auquel avait été rattaché le carroir, était séparé du fief du château qui comprenait l'emplacement du futur Petit Fort (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 20, p. 1525**).

À hauteur de la garde-porte se trouvait une barrière sous laquelle, dès novembre 1457, trois toises et demie de pavé furent posées[862]. En outre, de grandes portes de bois, renforcées d'une barre de bois, clôturaient l'ensemble[863]. En mars 1465 (n. st.), Guillaume Fouchart, Bernard Boutet, et Perronnet Brunesset furent chargés de « (…) faire une herce a la porte du Petit Fort (…) »[864]. L'emploi du verbe faire, qui n'est pas suivi de l'expression « a neuf » par exemple, semble indiquer que ce dispositif était nouveau. En août 1467, les portes furent renforcées de « contreportes »[865]. Il était possible de monter sur le guichet Errart à l'aide d'une « eschelle »[866] de bois pour assurer le guet[867]. Au Petit Fort, d'autres échelles de bois[868]

[859] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°23r° : assemblée du conseil de ville du 4 mai 1466.
[860] *Archives communales d'Amboise*, CC 190, (folio non numérotés).
[861] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés) « A Jehan Randin, claveurier, […] pour une claveure et clef par luy mise a l'uys de la maison de la garde porte du guichet Erart (…) ».
[862] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°17v° : « A Regnault Pean paveurs demourant a Amboise […] pour avoir pavé troys toises ung tiers soubz la barriere de la porte du guichet Errart (...) ».
[863] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°14v° : en 1464 , « A Guillot Barrier, menuisier demourant Amboise […], pour unes grans portes neufves de boys qu'il a faictes a la porte du guichet Errart qui est entre la ville et le Petit Fort (…) ».
Et CC 85, f°18r°, en 1465: « Jamet Tissier, sarrurier, […] pour une grant et grosse cheville de fer qui porte la barre de boys dont se ferme la porte du guichet de ladicte ville appellé le guichet Errart poisant le tout ensemble 165 livres de fer ouvré ».
[864] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9v°.
[865] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°16v° : « (…) Faire les contreportes de la porte du Petit Fort (…) ».
[866] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°17r°, en septembre 1467 : « Pour avoir fait une eschelle a monter sur le guichet Errart ».

permettaient l'accès aux murs qui apparemment ne disposaient pas d' « eschallier de pierre » ainsi qu'on en trouvait un peu partout dans la ville. L'année 1469 (n. st.) aboutit à une décision définitive : « Et aussi les habitans de la ville seront tenuz ouster les portes du portail du guichet Erart et ainsi demourront tous uniz et en une mesme fortifficacion »[869]. Pourtant, à cette date, le guichet Errart était doté d'« une loge de boys faicte pour loger le guet sur le portau du Petit Fort »[870] et il ne perdit rien de son caractère défensif, aucun dispositif ne disparut.

Plus tardivement, en 1510, il est question de la « porte de Jehanne »[871]. Cette année-là, le nom de guichet Errart n'apparaît plus dans les archives, on peut se demander si ce ne serait pas là un surnom. À partir de 1478-1479, apparaît dans les comptes Jehanne Mercière, femme de Jullian Lopin qui avait fait une donation :

> « (…) Donna par son testament a la reparcion desdits ponts par chascun an appartenant assis et assigniez sur sa maison ou elle demouroit en la ville dudit Amboise pres le guichet Erard joignant d'un cousté et d'un bout aux murs de la ville et d'autre cousté a la maison des hoirs de la feue Chappellaine et par devant au pavé de la rue (…) »[872].

Le greffier a ainsi dû retranscrire un usage oral.

Le guichet Errart barrait donc, à son entrée dans la ville, la route d'Espagne qui empruntait l'ancienne rue « Blesienne ». Pont-levis, herse, vantaux, contre-portes et garde-porte barraient l'accès. Quant au chemin de ronde, il était accessible par une échelle de bois.

L'enceinte du Petit Fort

Le Petit Fort était séparé de la ville par une douve[873] et un « paliz » − une palissade −, remplacés ensuite par un mur[874] (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Dès 1465, sur la foi d'une

---

[867] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°18r° : « (…) Bois de seage […] lequel a esté mis et emploié a faire les guerites sur les murs de ladicte ville et Petit Fort pour y loger les guetz de nuyt (...) ».
[868] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°16 v° : « (…) Avoir fait une eschelle de boys en la court qui est devers la maison Jehan Aucheron pour monter sur les murs du Petit Fort (...) ». Ou CC 87 f°19v°.
[869] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°39v°.
[870] *Archives communales d'Amboise*, CC 90, f°1v° : « (…) A faire la charpenterie d'une loge de boys faicte pour loger le guet sur le portau dudit Petit Fort pour y avoir fait deux huys l'un audit portau, et l'autre a icelle loge (…) ».
[871] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°29v° : « (…) Une toise troys quars de pavé par luy fait, mis et assis et fourny de toutes estophes au pié du chastel dudit Amboise pres la porte de Jehanne ».
[872] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°5r°.
[873] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°12r° : assemblée du conseil de ville du 29 janvier 1463 « (…) Pour savoir comment les terriers venuz du derompement du chastel en la douve d'entre la ville et le Petit Fort, se ousteront (…) ».
[874] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°54v° ; assemblée du conseil de ville du 14 feuvrier 1472 : « Lesdits esleuz ont dit qu'il est necessité de besongner a la reparacion des ponts de la ville et que pour ce que autreffoiz

délibération du conseil de ville où il est question de fortifier la ville sur ordre de Louis XI, la douve dut être remise en état. Lors de cette séance les élus conclurent :

> « (…) Que on face hordeys au long des murailles de la ville ou il appartiendra et oultre que la douve d'entre la ville et le Petit Fort ne soit point encores faictes mais soit faicte une grant porte à la porte du Petit Fort et visiteront lesdictes muraille les esleuz Jehan Morin, Pierre Pelle avecques eulx les charpentiers pour faire faire (…) »[875].

Le « paliz »[876], situé du côté du Petit Fort et longeant la douve, ne fut remplacé qu'en 1472 par un mur. Enfin, un autre pan de mur liait le guichet Errart au rocher du château. La description des travaux qui y furent entrepris en mai 1457 donne ses dimensions :

> « (…) Redresse[r] et fai[re] un pan de mur estant ou Petit Fort, entre la porte du Petit Fort et le chasteau, lequel fait partie de la clousture du Petit Fort ; lequel mur contient huit toises de long et troys toises de haulteur et deux grans piez et demy de large par les fondemens et deux grans piez de large pour le hault (…) »[877].

La clôture devait donc s'étendre de l'extrémité ouest du château – soit à l'est de la tour Garçonnet pour que le mur placé entre le rocher et le guichet Errart mesure une quinzaine de mètres de long – jusqu'au bord de Loire en passant, au sud, vers les parcelles n°1512 ou 1513 de la section A du cadastre dit napoléonien (1808-1810) et, au nord, vers les parcelles n°1629 ou 1630 (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**).

À l'est, le mur d'enceinte du Petit Fort n'apparaît pas sur le cadastre de 1808-1810. Ainsi que nous l'avons constaté sur le terrain[878], les murs épais des habitations (environ 1,5 m d'épaisseur dans les caves (**cf. Tome II cat. 70, p. 1075**) faisaient eux-mêmes office d'enceinte. En cas de menace, il fallait d'ailleurs murer les ouvertures des maisons. Les comptes de la ville mentionnent par exemple, en octobre 1467 : « (…) Boucher les murs de la maison Julian Lopin qui font la cloaison de ladicte ville par devers la riviere de Loire et a y faire une deffence qui est en icelle »[879]. Par ailleurs, si la revendication des habitants du Petit Fort qui disaient s'être fortifiés à leur frais se révèle justifiée, on constate que les gros travaux d'entretien de ce mur revenaient à la ville. Pour certaines habitations, c'était le mur de clôture de leur parcelle qui constituait le rempart et non celui de l'habitation. Ainsi, le bailly de Sens

---

avoit esté appert que ou lieu ou est le paliz entre la ville et le mur seroit fait ung mur ; ont requis qu'il soit advisé la ou l'on besongnera le premier ».

[875] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16v°.

[876] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°16r°. Les réparations du « paliz » sont nombreuses au cours de l'année 1467.

[877] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°10v°.

[878] Nous avons rencontré de tels murs dans les caves du 12-13 quai Charles Guinot ou au 25 quai Charles Guinot et au 24 rue de la Concorde.

[879] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°18v°.

possédait-il au Petit Fort une demeure avec un jardin qui revient à de nombreuses reprises dans les comptes comme point de repère pour localiser les travaux[880]. Par exemple, le 4 juillet 1472, « Guillaume Le Paige, Yvon Penillhot et Pierre Princay charrestiers » furent rémunérés 12 s. 6 d. t. pour effectuer des trajets à proximité :

> « Pour avoir admené du port de Loire jusques davant la maison du bailly de Sens estant oudit Petit Fort quatre vings une pierre de la perriere de Saumeur nagueres achetee pour faire et parachever le mur du Petit Fort du cousté de laditte maison […] pour avoir porté lesdittes pierres de la rue dudit Petit Fort jusques en la court qui est derriere laditte maison au droit de là ou l'on vieult reparer ledit mur »[881].

Finalement, avant l'union des deux parties de la ville en 1469, et peut-être même plus encore après cet événement, le développement de la défense du Petit Fort faisait de lui un sas entre le pont et la ville, et un lieu de vigilance accrue où l'on posta du reste, en juillet 1475, « (…) les gentilz hommes de Touraine qui de present y sont pour la garde de mondit seigneur »[882] − « mondit seigneur » étant ici le dauphin, futur Charles VIII.

La porte du Petit Fort ou la porte des Bons Hommes

Le Petit Fort disposait d'une autre porte à l'est qui ouvrait sur la route de Chargé (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). Elle ne devait pas être fréquemment utilisée. Les premières réparations y sont mentionnées en 1469, mais il est question de restaurer sa porte, ce qui prouve bien son existence antérieure[883]. En 1465, on édifia un boulevard dans la douve[884] mais on ne sait s'il fut entretenu au-delà de cette date. En 1470, on entreprit de nouvelles réparations et il fallut « (…) une trayne et troys toises et demye de long […] vingt planches de boys contenant chacune planche deux toises de long […] pour appareiller le pont de boys dudit Petit Fort qui est du cousté devers Chargé (…) »[885]. Les douves étaient enjambées par un pont qui n'est jamais qualifié ; il semble donc qu'il était dormant[886]. Par la suite, les réparations touchèrent des serrures et des « bandes » − les pentures − mais aucun mécanisme

[880] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°13v°.
[881] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°9v°.
[882] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°63v°.
[883] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°2v° : « A Macé Mohier […] pour ung pivot garny de deux crampons de fer qu'il a mis a porter et soustenir la porte du Petit Fort qui est du cousté devers Chargé (...) ».
[884] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°13v° ; mai 1465 : « (…) A esté fait ung boulouart en la dove du Petit Fort pres du jardrin de Jehan de Pocé sieur de Nazelles et ung paliz entre la maison de Julian Lopin et Collas Lepaige (...) ».
f°12v° : « (…) Ung boulvart de gros paulx en la dove d'icelui Petit Fort (…) ».
[885] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°4v° : Colin Nepveu reçoit le 11 octobre 1470, 67 s. 6 d. pour livrer ce bois.
[886] *Archives communales d'Amboise*, CC 100, f°17r° : « (…) Trois traynes de boys de lui achetees pour reparer le pont de boys qui est hors le Petit Fort sur la douve d'iceluy (…) ».

de pont-levis. Rappelons que le rempart du château était aussi bordé de douves qui se trouvaient, de fait, au Petit Fort (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**).

À partir de 1498, elle répondit au nom de « porte des Bons Hommes »[887] en référence au couvent des Minimes qui avait été installé hors les murs, mais à proximité (**cf. Tome II cat. 56, p. 1031**). On apprend même que les Minimes assuraient la surveillance depuis la garde-porte qui devançait la porte.

La porte sur le port

Elle s'élevait sur la grève de Loire (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). En février 1469 (n. st.), il fut décidé de créer une porte qui permettrait de rejoindre le port :

> « Sur le débat qui est entre les gens de la ville et ceulx du Petit Fort a esté appoincté que depuis la maison Julian Lopin jusques a la maison Collas Lepaige sera fait un bon gros mur fort et ung portal pour aller au port aux despens de la ville et des deniers communs d'icelle. Et pour ce faisant les habitans dudit Petit Fort, icellui mur fait, seront tenuz clourrer leurs huys et trillisser de fer leurs fenestres »[888].

La porte donnant sur le port devait donc s'ouvrir à proximité de la ville et du Petit Fort, soit à peu près à l'aplomb de la palissade qui les séparait. Nombre de mentions prouvent que la maison de Jullian Lopin touchait la palissade [889] ; celle de Jehan Aucheron était la suivante, puis venait celle de La Marriere (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). On sait, par ailleurs, qu'entre les parcelles de La Marriere et d'Aucheron, avait été ménagée une ruelle[890] au bout de laquelle la poterne du Petit Fort ouvrait sur le port. Il semble que la poterne et la porte sur le port étaient, dans un premier temps, un seul et même ouvrage car, si la poterne ne reçut pas toujours cette dénomination, les indices se recoupent. En août 1465 par exemple, Jamet Tissier, serrurier, livra à la ville « (…) une grosse clef […] a la poterne du Petit Fort (…) »[891]. En août 1472, on commanda « (…) une serrure a bosse garnie d'une clef […] mise et cousue […] a fermer la porte du guichet dudit Petit Fort qui est entre la maison Jehan Aucheron et La Marriere a yssir dudit Petit Fort sur la riviere (…) »[892]. Sans prétendre que le cadastre dit napoléonien de

[887] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°17 : « (…) Avoir maçonné l'uysserie et deux fenestres de la garde porte dudit Petit Fort pres lesdits Bons Hommes du cousté devers leur jardrin parce qu'ilz se aidoient et tenoient icelle garde porte (...) ».
[888] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°39r°-v° : assemblée du 7 février 1468 (a. st.).
[889] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°12v° : « (…) Pour avoir encommancé a faire le paliz dudit Petit Fort entre la maison de Julian Lopin et Collas Lepaige (…) », mai 1465.
[890] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°36r° : septembre 1498 « (…) Troys toises de pavé […] hors et davant la petite porte de la ruelle et au long de la maison feu Aucheron estant ou Petit Fort dudit Amboise (...) ».
[891] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°16r°.
[892] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°10.

1808-1810 présente exactement les dispositions du parcellaire du XV^e^ siècle, ces parcelles pourraient correspondre aux numéros n°1629 et 1630. En 1475, on rémunéra « Jamet Tessier, serrurier demourant Amboise, pour […] deux autres serrures […] en la poterne dudit Petit Fort joignant la maison Jehan Aucheron et y avoir faict deux clefz creuzes et rassis lesdittes serrures (…) »[893]. Les différentes poternes apparaissant dans les comptes de la ville sont souvent assimilées aux portes[894] et il est bien difficile de comprendre l'emploi de ce terme. Dans le cas qui nous occupe ici, la poterne fermait la ruelle permettant de gagner, au plus court, le port depuis le Petit Fort et devait désigner une porte dérobée. En septembre 1475, une garde-porte fut installée pour surveiller l'entrée de ce passage. Il fut alors question de faire :

> « (...) La charpenterie d'une garde porte […] ou Petit Fort dudit Amboise entre le portal et le puiz d'icelle qui y a esté faicte par le commandement dudit sieur de Maillé qui avoit et a la charge des gentilz hommes du pays de Touraine qui gardent monseigneur le daulphin, pour y faire la porte de jour ».

L'existence de cette garde-porte est bien confirmée par d'autres mentions :

> « (…) La garde porte faicte nefve puis nagueres ou Petit Fort pres du portal pour loger de jours les nobles du Pays de Touraine qui sont a la garde de monseigneur le daulphin en ceste dicte ville (…) »[895].

Enfin, la position de la garde-porte est réaffirmée par une mention de 1476 concernant quatre fenêtres « (…) mises en la croisee de la maison neufve qui a esté faicte pour garde porte entre la ville et le Petit Fort […] et […] l'uys faict et levé pour l'uisserie de laditte maison (…) »[896]. En 1480, les dispositions de la garde-porte changèrent ; alors qu'elle formait un décrochement au sein du rempart du Petit Fort, côté Loire, on mura son accès et le rempart retrouva son intégrité[897]. La garde-porte devint alors une simple maison. En 1485, la garde-porte fut déplacée : Simon Tatineau, maçon, fut payé *:*

> « (…) Pour avoir faict abatre et relever une garde porte qui avoit autreffoiz esté mise hors le Petit Fort pres la porte du port et mise a present pres le puitz du Petit Fort ou lieu ou elle souloit estre icelle, faict recouvrir et bricquer de moison tout alentour et faict une cheminee comme autreffoiz y avoit esté et rendu laditte maison toute preste de son mestier »[898].

---

[893] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°24.
[894] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°14r ; 1466 : « (…) Ung barrieau fait en maniere de poterne qui a esté mis a la garde porte desdits ponts (…) ».
[895] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°20v°-21 r°.
[896] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°19r°.
[897] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°20v° : « (…) Pour avoir faict boucher de massonerie la maison qui estoit en la place du Petit Fort pres les halles laquelle a esté remise hors la porte dudit Petit Fort vers la riviere de Loire et en icelle avoir faict une cheminee et carrelé et avoir appareillé et reffaict la marelle du puiz qui est en laditte place pres les halles (...) ».
[898] *Archives communales d'Amboise*, CC 105, f°19v°.

En juillet et août 1479, on entreprit d'agrandir l'ouverture du Petit Fort sur le port et de construire, à neuf, un véritable portail[899] : Jacquet Papin et Gacian Roy furent rétribués pour « (…) seize journees qu'ilz ont mises et employees […] a creuzer et faire le pertuys et jecter les viudanges ou a esté faict le fondement du portal faict de neuf ou Petit Fort dudit Amboise devers la riviere de Loire (…) »[900]. Puisque l'entrée principale de la ville se faisait par la rue du Pont, il semble logique que le passage sous le portail ait été positionné perpendiculairement à cette rue, pour ouvrir sur cette voie. Or, une autre mention indique bien, la même année, l'entreprise de : « (…) Neuf toizes de mur au long et dessus le mur qui estoit encommencé a faire entre le portal neuf du Petit Fort et la maison feu Julian Lopin (…) »[901]. Sachant que la maison de Julian Lopin était mitoyenne du guichet Errart, la vingtaine de mètres qui séparait la maison de Julian Lopin du portail neuf correspond précisément à la distance que l'on peut observer, sur le cadastre napoléonien, entre le guichet Errart, tel que nous l'avons positionné, et la rue du Pont (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). Notre proposition est d'autant mieux fondée que la vue du *Pont d'Amboise traversant la Loire* de Lambert Doomer, vers 1646[902] (**cf. Tome III fig. 680, p. 1167**), montre que le portail était placé au sein du rempart longeant la rue qui prolongeait le pont, la rue du Pont.

Concernant ce portail, notre connaissance du chantier est limitée car les travaux ne se déroulèrent pas en régie comme dans la plupart des cas mais « par pris faict avecque noble homme Raoulin Cauchinart »[903] ; Cauchinart était capitaine de la ville en 1479. Les travaux furent confiés à trois ouvriers qui se chargèrent de fournir « pierre de taille, chaulx, sable, pierre et autre matiere a ce necessaire ».

En juin 1479, le chantier débuta par le creusement des fondations des piliers. Jehannot Le Pelletier, maçon, éleva « (…) huit toises en carré de gros mur par lui fait tant ou fondement que ou dessus d'iceluy en deux gros pilliers de mur pour faire ung portal en la place d'entre la ville et le Petit Fort sur le port de la riviere de Loire (…) »[904]. Ensuite Henri de Montrichart, également maçon, se joignit au premier pour « (…) parachev[er] le portal du

[899] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°13v° : « (…) Pour huit toises en carre de gros mur par lui faict tant ou fondement que ou dessus d'icellui en deux gros pilliers de mur pour faire ung portal en la place d'entre la ville et le Petit Fort sur le port de la riviere de Loire (...) ».
[900] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°14r°.
[901] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°19r°.
[902] *Musée de l'Hermitage à Saint-Pétersbourg*, Lambert Doomer, *Pont d'Amboise traversant la Loire*, vers 1646, crayon et gouache marron et grise, 23,1 x 41,1 cm, (avant 1797 ancienne collection de Dionis Muilman à Amsterdam).Lien :
http://www.hermitagemuseum.org/fcgibin/db2www/quickSearch.mac/gallery?selLang=English&tmCond=Doomer.
[903] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°13v°.
[904] *Idem.*

Petit Fort devers la riviere auquel ilz ont faict la voulte de pierre de taille et l'arc d'icelle de devers la riviere de pierre du Bas Lussault et le dedans de pierre de Saumeur et ont levé et anduit le coing de pierre de taille ainsi qu'il estoit encommencé (….) »[905] . Enfin, on posa :

> « (…) Sur ledit portal, un avant mur d'ung pié et demy d'espoix et de cinq piez et demy de haulteur a deux creneaux couvert, ledit avant mur de pierres de taille et au meilleu dudit portal devers la riviere ont faict les armes du roy a deux angelotz qui les tiennent et ung larmier par dessus en une belle pierre de Saint Aignan (…) »[906].

Dès le mois d'octobre suivant, « (…) deux grans vantaux de boys gros et bien barretz pour servir a fermer le portal faict neuf ou Petit Fort (…) »[907] furent commandés à Estienne Lostellier, charpentier. Au total, l'ouvrage coûta 70 ℓ. t.

Au vu des travaux qui y furent entrepris, le portail devait avoir pour but d'accueillir le visiteur arrivant par voie d'eau ; du reste, si le trafic par eau s'était développé au point d'élever un portail, on comprend le souci du roi de contrôler cette entrée de la ville en y plaçant la nouvelle garde-porte des « nobles du Pays de Touraine » qui veillaient à la sécurité du dauphin. Ce fut d'ailleurs en 1480 que l'on déplaça la garde-porte de l'ancienne poterne du Petit Fort, soit juste après la construction du nouveau portail.

La porte « devers l'escolle »

Enfin, dans les années 1470, une dernière porte appelée « la porte dudit Petit Fort devers l'escolle »[908] apparaît dans les comptes mais trop rarement pour réussir à définir avec certitude si cette dénomination était une variante pour l'une des portes déjà citées, ou s'il s'agit d'une porte différente (**cf. Tome III fig. 678 et 679, p. 1165 et 1166**). Il est toutefois certain que ce n'était ni le guichet Errart[909] ni la porte des Bons Hommes[910]. Elle devait se situer à proximité de la rue du Pont.

---

[905] *Idem.*
[906] *Idem.*
[907] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°16v°.
[908] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°24r°.
Ou CC 94 bis, f°1v° : « (…) A besongner a appareiller les murs de la bariere volant du Petit Fort devers l'escole ».
[909] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°20 : « (…) Pour XVII clouz de becdanne par lui livré pour couldre les serrures de la porte du Petit Fort et de la porte qui est davant l'escole ».
[910] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°23v°; il est question de la garde porte neuve qui est vers le port pour les gens qui garde le dauphin en 1475 : « (…) Avoir defferré un vieil huys et osté les vertevelles et gonds et remis en ung autre huys neuf avecques une serrure truffiere neufve a la garde porte du Petit Fort devers l'escolle (…) ».

La porte sur le pont

La porte sur le pont se situait à l'extrémité de la rue du Pont qui reliait ainsi le pont à la rue principale du Petit Fort, la rue « Blesienne » − actuelle rue de la Concorde. Sa fonction étant d'avantage liée au pont qu'au Petit Fort, nous en traiterons dans la partie correspondante (**cf. p. 263**).

3.1.1.2. Les ponts de Loire

Les ponts recouvraient une double utilité : assurer la traversée de la Loire, ce qui était vital pour l'économie de la ville puisque la route d'Espagne l'empruntait, tout en gardant l'accès de la ville puisqu'ils demeuraient son entrée principale. Après avoir décrit concrètement les ponts nous exposerons leur mode de construction ; enfin, nous étudierons leurs organes de défense

3.1.1.2.1. Description des ponts de Loire

En 1115, Amboise fut dotée de ponts de pierre à l'initiative d'Hugues I[er] d'Amboise (**cf. p. 40**). À l'époque médiévale, les ponts d'Amboise traversant la Loire étaient scindés en deux sections qui n'étaient pas dans le prolongement l'une de l'autre (**cf. Tome III fig. 682, p. 1169**). Les « vieux ponts de pierre » se situaient en amont du pont actuel entre la rive gauche et l'île (ce bras de la Loire est appelé « Vieille Loire » dans les comptes de la ville) ; « les grands ponts de boys » se situaient, quant à eux, entre l'île et la rive droite de la Loire, plus ou moins à l'emplacement du pont actuel[911].

[911] La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine conserve un dossier consacré au pont d'Amboise. Il fut reconstruit en juillet 1951, à la suite des bombardements de la seconde guerre mondiale. L'ancien pont datait de 1840. Édifié en pierre de Lussault, l'architecte Bernard Vitry précisait que c'était une pierre de qualité médiocre n'étant plus utilisée depuis longtemps. Ainsi, en 1940, disparut le pont joignant l'île à la rive gauche, puis en 1944, le pont allant de l'île à la rive droite. Dans les rapports, l'architecte indique que les dispositions de l'ancien pont devaient être conservées mais qu'on projetait, dans un premier temps, d'employer, comme matériau, du béton revêtu de ciment pierre à la place des pierres de taille et des moellons qui constituaient l'ouvrage détruit. Bernard Vitry estima toutefois que leur aspect ne serait pas « heureux » et finalement les parties visibles furent refaites à l'ancienne avec des moellons et des pierres de taille. Le nouveau parapet fut plus élevé que l'ancien et la chaussée moins bombée.
(Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 0081037003 – ville).

Pour appuyer notre étude des ponts médiévaux, nous disposons de quelques documents iconographiques : des relevés du pont qui sont extraits de l'album de Nicolas Poictevin, datant de 1696[912] et de 1712[913], ainsi que les comptes de la ville entre 1421 et 1525 qui consacrent la majeure partie de leur budget à leur entretien. Les ponts existaient avant le début de nos sources textuelles et il est difficile de différencier les parties les plus anciennes des plus récentes. De même, l'entretien et les reconstructions des ponts se sont poursuivis entre la fin de notre ère chronologique d'étude et le début des documents iconographiques. Nous sommes donc en présence d'un ouvrage hétérogène. Nous traiterons de l'apparence des ponts, des techniques mises en œuvre pour les construire et les entretenir, et des constructions qu'ils portaient.

D'après les comptes de la ville, il semble que, durant un siècle, les techniques évoluèrent peu. Au début du XV^e^ siècle, le pont existait depuis près de trois siècles et rien n'interdit de penser que les techniques employées étaient alors connues depuis longtemps. D'ailleurs, d'après les études générales menées sur les ponts, la grande évolution s'opéra sous Louis XIV[914]. L'emplacement des ponts d'Amboise est donné par le relevé du cadastre dit napoléonien (1808-1810). Ils étaient décalés, si bien que l'entrée dans la ville se trouvait dans le prolongement de la rue de l'Entrepont de l'île. Ces dispositions apparaissent aussi clairement sur la vue de Pierre Lenfant de 1762[915] (**cf. Tome III fig. 682, p. 1169**). Les relevés de Nicolas Poitevin demeurent les sources anciennes les plus fiables (**cf. Tome III fig. 683 et 684, p. 1170 et 1171)**. Ils représentent treize piles pour les ponts de bois et dix pour les ponts de pierre. Tout le problème consiste à évaluer la part du pont médiéval. Pour Jean Mesqui[916], le pont médiéval se reconnaît principalement par l'emploi de l'arc brisé, l'arc en plein cintre n'étant pas pour autant gage de modernité. Sur le relevé de Nicolas Poictevin, les ponts de bois présentent des piles de pierres − à l'exception d'une pile centrale − surmontées de structures de bois. Pourtant, d'après les comptes de la ville, au XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle, les ponts de bois étaient portés par des piles de bois faites de longs pieux − dits « pichons » − à l'exception des arches de pierre des extrémités dont les fondations reposaient

[912] *Bibliothèque municipale de Saumur*, ms. 21, f°36 : Nicolas Poictevin, *Veue et plan géométral des ponts de la ville d'Amboise situé sur la rivière de Loire*, dessins, 1696, publiées dans : *Desseins des plans et élévations des ponts situez sur la rivière de Loire et autres adjacentes…* ; ou *AN*, F[14] 10198-2-3.
[913] *AN*, F[14] 10198, *Plan géométral du pont d'Amboise* en 1712 par Nicolas Poictevin.
[914] Jean Mesqui, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, 1986, 303 p.
[915] *Musée des Beaux Arts de Tours*, Pierre Lenfant, *Vue de la ville d'Amboise*, 1762, n°inventaire 1794-1-42, plume, encre noire, lavis, gauche et crayon sur papier bistre collé sur toile, (1,02 x 1,04 m), signé et daté en bas à gauche de « L'enfant, *me ficit*, 1762 ».
[916] Jean Mesqui, *Chemins et ponts. Liens entre les hommes*, 1994, Cahors, p. 109-110.

toutefois sur un pilotis de pieux de bois– les « paux »[917]. La grande réfection des ponts de bois en octobre 1481 fournit des indications précises ; la ville acheta à Estienne Lhostellier, charpentier, « (…) environ (…) 200 pichons de boys qui ont esté mis a faire le fondement du pillier de pierre faict au bout des ponts de boys devers l'otel Perenelle La Royere (…) »[918]. Notons du reste que Nicolas Poictevin figure bien les culées surmontées d'arches en arcs brisés. Son projet prévoyait d'aligner le pont de bois sur le pont de pierre, de régulariser l'espace entre les piles, ainsi que leur forme. En effet, les piles, sur les ponts de pierre comme sur les ponts de bois, disposaient d'avant-becs et d'arrière-becs. Le projet, s'il avait abouti, n'aurait conservé que les avant-becs. Le relevé du pont de pierre, qui n'était pas concerné par les travaux d'aménagement de Nicolas Poictevin, présente différentes largeurs d'arches et seule la 5e arche (en partant de la ville) est en arc brisé. Cette arche, tout comme la seconde, présente une largeur assez faible, inférieure à 10 m. Les portées des arches brisées des ponts de bois sont d'ailleurs comparables. Si l'on se fie à l'échelle du dessin (5 cm pour 50 toises), les largeurs des arches les plus étroites, en allant depuis la ville vers le Bout des ponts, auraient été celles de :

- la seconde arche des ponts de pierre : 7 m ;
- la cinquième arche des ponts de pierre : 9 m ;
- la première arche des ponts de bois : 8 m ;
- la seconde arche des ponts de bois : 8 m ;
- la huitième arche des ponts de bois : 8 m ;
- la dixième arche des ponts de bois : 8 m ;
- la douzième arche des ponts de bois : 8 m ;
- la treizième arche des ponts de bois : 6 m.

À l'inverse, trois arches auraient présenté une portée bien supérieure aux autres :

- la sixième arche des ponts de pierre : 14 m ;
- la septième arche des ponts de pierre : 14 m ;
- la quatrième arche des ponts de bois : 13 m.

Les autres auraient été séparées entre elles par environ 10 m. Cependant, la portée des arches ne constitue pas non plus un critère de datation certain. L'iconographie du XVIIe siècle, en particulier les vues de Lambert Doomer (**cf. Tome III fig. 680 et 681 p. 1167 et 1168)**,

[917] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folios non numérotés) ; mandement du 31 décembre 1448 : « (…) Pour douze journees par lui faictes a aguyser les paux mis et emploiez [a] amender les fondements des pilliers faiz et appareiller en l'esté dernier passé aupres les ponts de boys de Loire et a faire les estanches davant lesdits pilliers, sayer des traynes desdits ponts de boys et estayer […] ou le Petit Fort est contribuable en la partie et par raportant aux parties et quictances dudit Saleau (…) ».
[918] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°33.

représente l'arche batelière comme étant la troisième arche des ponts de pierre. Si la position exacte de l'arche marine n'est pas l'objet de l'œuvre, elle indique néanmoins qu'une arche large n'est pas non plus un gage absolu de modernité. Sur le relevé de Nicolas Poictevin, les piles mesurent entre 5,5 et 6 m de large pour une hauteur d'environ 6 m, entre le bas du parapet et le bas des piles plantées dans le lit du fleuve. Les comptes de la ville ne permettent en rien de vérifier ces données, la largeur des piles et la portée des arcs n'étant jamais mentionnées. Pour Jean Mesqui, les concepteurs des ponts semblent n'avoir suivi qu'une seule règle jusqu'au XVIII^{e} siècle : que « les épaisseurs des piles ne soient pas inférieures au quart de l'ouverture des arches »[919]. Ce qui, d'après le relevé de Nicolas Poictevin, était bien le cas à Amboise où le rapport était largement plus élevé ; les piles faisaient entre la moitié et les deux tiers des arches. Ainsi, au XVII^{e} siècle, le pont d'Amboise devait sans doute présenter encore certains éléments médiévaux, éléments qu'il s'avère toutefois ardu d'identifier car leurs caractères ne sont pas forcément datants.

3.1.1.2.2. La construction

Il est essentiel de préciser que la construction des ponts d'Amboise s'apparente à celle du pont de Tours qui a été étudié par Didier Boisseuil[920]. Le rapprochement peut se faire à tous points de vue : l'organisation du chantier est la même, la présentation des archives et le vocabulaire employé sont analogues, les techniques demeurent identiques et le système défensif se révèle similaire. Une différence est toutefois notable : toutes les piles du pont de Tours sont en pierre alors qu'à Amboise un grand nombre sont encore en bois. Aussi cette étude trouvera-t-elle son intérêt principal dans le rapprochement entre les différents chantiers de la ville : quels ouvriers travaillent au pont ? Quel est le budget consacré à l'entretien du pont ? Quels sont les temps forts de la fortification du pont ?

Commençons par décrire la construction des piles de pierre qui sont semblables, qu'elles soutiennent des arches de pierre ou un tablier de bois.

Les fondations

Les techniques sont demeurées identiques de 1421 à 1525 et nous citerons indifféremment les archives de manière à proposer les mentions les plus explicites (**cf. Tome III**

[919] J. Mesqui, *Chemins et ponts…*, *op.cit.*, p. 81.
[920] D. Boisseuil, « Le pont sur la Loire… », *op. cit.*

fig. 685, p. 1172). Pour bâtir une pile en pierre, les ouvriers préparaient l'emplacement en construisant un batardeau, soit une petite enceinte que l'on allait pouvoir assécher pour travailler au sec. Cette place était nommée « **estanche** »[921] ; une des mentions est particulièrement précise :

> « (…) Pour trente troys charrestees de boys qu'ilz ont amenees dudit boys de Pocé jusques au port du Petit Fort d'Amboize et lequel boys a esté mis et employé tant a faire les estanches pour destourner l'eaue du pillier nagueres fait neuf pres la tour du Pont que aussi pour mectre es fondemens dudit pillier (...) »[922].

Le batardeau était constitué de pieux plantés très serrés les uns contre les autres sur un ou plusieurs rangs. Les interstices entre les pieux étaient comblés par des fagots d'épines[923] et du fumier[924] recouverts de terre, si possible argileuse. Dans un mandement signé de Prunelle et Dupuyz, Michaud Tatin, charretier, reçut le 14 juillet 1504, 4 ℓ. t. :

> « (…) Pour le nombre de quarante timberees de terre franche prinse environ le temple d'Amboise par luy baillee et livree sur les ponts davant les grans moulins […] pour faire les estanches ou escluses pour besoigner a la reparacion des arches estant davant lesdits moulins (...) »[925].

Ici le temple correspond à celui des Templiers, qui s'étaient installés au-delà du faubourg Saint-Thomas (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**), dans un secteur où la carte géologique de la Touraine[926] signale la présence de formations argilo-siliceuses, datant du Crétacé Supérieur (Sénonien).

Il fallait ensuite écoper le batardeau, ce qui est dit « gecter l'eau des estanches ». Lorsque les infiltrations étaient maîtrisées, on pouvait commencer à planter des pieux (« **pichons** »[927]), tel un pilotis (« **piloteys** »[928]). On les enfonçait à l'aide d'un « engin », pourvu d'un « **moton** »[929]. L'opération est décrite comme « baptre les pichons »[930]. L'engin était placé sur une sentine. Le mouton, quant à lui, était une masse que l'on montait le long d'un mât. Une fois hissé et bloqué en bout de course, la « **declique** »[931] permettait de

---

[921] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°17°v
[922] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°17v° : 1458.
[923] *Archives communales d'Amboise*, CC 82 f°19v° : Guillaume Gauchier le jeune, est employé d'août à octobre 1458, « (…) à faire plusieurs fagotz (…) », « (…) marrer et amener la terre a faire les estanches et pour la foulee dedans lesdictes estanches, pour gecter l'eaue desdictes estanches (…) ».
[924] *Archives communales d'Amboise*, CC 95 f°22v° ; Jehan Viau, charrestier, 28 janvier 1472 : « (…) Pour plusieurs tours qu'ilz a faiz amener du fumier a faire les estanches du pillier de la braye (…) ».
[925] *Archives communales d'Amboise*, CC 205 f°56.
[926] Sources fournies par les cartes géologiques du BRGM et par consultation du serveur Info Terre : http://www.brgm.fr/
[927] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°27v°.
[928] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°17 : septembre 1474.
[929] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°37r°.
[930] *Archives communales d'Amboise*, CC 123, f°49r°.
[931] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°40r° : 1511.

déclencher la retombée du mouton sur le pieu. Le mouton était généralement fabriqué en ormeau[932], bois très dur dont on faisait aussi les maillets[933]. Un **chapeau**[934] ou **socle de fer**[935] protégeait toutefois le mouton. Les achats de cordes[936] pour attacher les pièces de bois, manier l'engin ou la « declique » étaient très courants. Notons aussi que l'engin était régulièrement graissé : le 26 octobre 1466, par exemple, on commanda « (…) une livre et demye d'oynt emploié a oindre ledit engin quant les pichons furent batuz a appareiller le pont de la porte Saint Denis (…) »[937]. Jean Mesqui[938] estime qu'« il fallait environ 250 coups de mouton pour enfoncer un pieu ; les cadences normales étaient d'un coup toutes les 8 secondes, et l'on comptait qu'une journée de 10 heures permettait de tirer 120 volées de 30 coups ». Les pieux étaient généralement cerclés d'un « (…) **anneau de fer** mis à tenir le pichon pour le congner afin qu'il ne se fendist (…) »[939] et renforcés en pieds d'un sabot métallique (« **fer de pichon** »[940]). Une fois tous les pieux plantés, ils étaient « recepés », c'est-à-dire sciés de manière à égaliser les hauteurs de têtes de pieux pour offrir une surface plane. Selon Jean Mesqui[941], différents types de structures, faisant le lien entre le pilotis et la pile, ont été rencontrés lors de fouilles dont il déplore, toutefois, la rareté. Une maçonnerie pouvait être coulée entre les têtes de pieux, mais elles pouvaient aussi être assemblées par un plancher de bois ; les comptabilités amboisiennes manquent toutefois de précisions sur cette opération. Une fois les maçonneries sèches, on démontait le batardeau pour travailler au-dessus des eaux sur des échafaudages. On rencontre ainsi, dans les comptes de la ville, du bois qui servait à faire des « **chaffaulx** » et qui était par la suite remployé ailleurs[942].

---

[932] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°16v° ; 31 janvier 1470 : « (…) Pour le boys d'ormeau dont on a faict deux motons pour batres les paulx des argeaux des ponts de ladicte ville (...) ».
[933] *Archives communales d'Amboise*, CC 193, (folio non numérotés) ; 18 octobre 1464 : « (…) Dix gros maillez d'ormeau qu'il a baillez pour servir a faire les reparacions de maçonerie et batiz de boys qui ont esté faiz vers les fondemens du bout de l'arche de pierre du bout des ponts d'Amboise par devers la ville (…) ».
[934] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°43 ; 20 décembre 1481 : « (…) Ung chapeau de fer au moton dont l'on a batu lesdits pichons et plusieurs goupilles de fer pour l'engin qui a servi a batre lesdits pichons et en allonger ung taziere dont a esté persé lesdictes limendes (…) ».
[935] *Archives communales d'Amboise*, CC 123, f°57r°.
[936] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°32v° : Huguet Vincent, cordier demourant entre les deux ponts, reçoit le 11 decembre 1482, 22 s. « (…) Pour troys lievres de corde, une corde pour faire la declic, six cordeaulx […], doze toises de bridon, une petite lievre et autres cordaiges […] pour servir a l'engin dont on a batu les gros pichons de boys aux ponts de boys de ladicte ville (...) ».
[937] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°13v°.
[938] Jean Mesqui, *Chemins et ponts …, op.cit.*, p. 80-81.
[939] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°13v°, avril 1476 (n. st.).
[940] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°34v° : à l'été 1496, 105 livres de fer furent employées « pour mectre aux grans ponts de Loire pour faire mieulx entrer les pichons ».
[941] Jean Mesqui, *Le pont en France…, op. cit.*, p. 231.
[942] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°37r° : « (…) Prendre les chaffaulx pour armoisez et en chappelez iceulx pichons (…) ».

La construction des arches de pierre

D'après les comptes, la pile se composait d'une structure en moellons noyés dans un mortier, recouverte de pierres de taille. Des structures protectrices venaient entourer la pile pour la protéger des eaux. Formées de pieux auxquels étaient clouées des planches (« **lymandes** »[943]), ces petites enceintes étaient remplies de moellons grossiers et constituaient des crèches (« **argeaulx** »[944]). Le renforcement annuel des crèches s'explique par le fait que ce soit l'endroit le plus en proie à la force du fleuve. L'ennemi majeur des ponts était le phénomène d'affouillement qui affectait la base de l'« argeau ». Le cours de l'eau étant réduit par la largeur considérable des piles − s ans compter les moulins et pêcheries qu'on installait entre elles − la vitesse de l'eau augmentait et l'eau passait sous la pile qui n'était plus ancrée dans le sol. À Tours, Didier Boisseuil[945] en était même arrivé à la conclusion que de petites îles devaient se créer autour des « argeaux » à mesure que l'on y accumulait de la terre pour qu'ils ne soient pas emportés. À Amboise, la crèche pouvait être renforcée d'un avant-bec pour fendre le courant des eaux. L'avant-bec lui-même n'est pas mentionné à une exception près : en janvier 1472 (n. st.), la ville acheta « (…) dix quartiers de pierre […] emploiez a faire les pointes dudit pillier (…) »[946]. Pour protéger la pile, il était courant que de nouveaux « pichons » fussent plantés au devant de l'argeau[947] ; par ailleurs la mention prouve que la pointe de l'« argeau » était consolidée : « (…) Refaire 80 chevilles veilles, 4 empanons, 2 virolles pour **avant pan** qui a esté congné davant les paulx d'un des argeaux (…) ».

Les pierres de parement de la pile étaient liées entre elles par un mortier de sable et de chaux mais aussi par des crampons scellés au plomb dans la pierre. Le 20 décembre 1481, on commanda à Guillaume d'Espaigne, maréchal demeurant sur les ponts d'Amboise :

> « (…) Plusieurs crampons de fer a faire tenir les pierres du pillier […] et ung once de charbon […] pour faire feu a fondre le plon dont on a faict tenir les crampons de fer aux pierres du pillier (…) »[948].

Le remplacement d'une pile de pont était un travail extrêmement long, parfois les hommes effectuaient le travail de consolidation sommaire dès la fonte des glaces du

[943] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°29v°.
[944] *Idem.*
[945] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…, op. cit.*, p. 31.
[946] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°24r°.
[947] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°31v°.
[948] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°43.

printemps puis attendaient l'étiage estival pour installer le batardeau et y œuvraient jusqu'à l'automne[949]. Nous avons rarement rencontré la construction à neuf d'une pile et, de même, la reconstruction d'une arche était exceptionnelle ; par contre, les pierres d'appareil étaient régulièrement changées[950]. À la sortie de l'hiver, les maçons retiraient les pierres de parement des piliers les plus abîmées pour les reposer ; cette tâche est décrite comme « despecer le viel pillier » et « « maçonner »[951] et il était parfois nécessaire de récupérer dans l'eau les pierres tombées des piliers. Dans le compte de Mérigot de 1467, Gillet Leguenays, Jehannot Guenays, Pierre Eveillard et Jehannot Eveillard, nautoniers, sont rémunérés le 6 septembre 60 s. t. pour « pescher des pierres de taille en la riviere de Loire qui estoit cheutés des pilliers desdits pons que la riviere y avoit admenez par les creues de l'iver derrenier »[952].

En 1452, le chantier de reconstruction d'une pile des ponts de pierre débuta par l'installation d'un batardeau et continua avec le démantèlement de l'ancienne pile (« **desrompre le veil pillier** »[953]). Apparemment, le pilotis devait être sain ou le terrain ne nécessitait pas d'être stabilisé par une telle structure car on posa de longues pierres « es fondemens du pillier »[954] ce qui pourrait correspondre à la construction d'une semelle. L'année suivante fut sans doute consacrée à la reconstruction de l'arche mais elle n'est malheureusement pas documentée par les comptes de la ville. Lorsqu'il était nécessaire de refaire une arche, celle-ci était maçonnée sur des cintres[955] mais les comptes ne sont pas suffisamment précis pour comprendre si la technique mise en œuvre est celle des cintres retroussés ou si un système d'échafaudage prenait appui dans l'eau[956]. En 1458, on reconstruisit l'arche de la Meyte (**cf. Tome III fig. 689, p. 1174**), mais les mentions concernant les échafaudages sont très limitées ; à la fin du chantier on paya un charretier :« (…) Pour avoir amené et ramené le boys a chaffauder la voulte de pierre des pons de Loyre pres le pilier nagueres fait neuf pour la reparer (…) »[957]. En 1474, l'une des piles de la dernière arche des ponts de pierre fut apparemment reconstruite. Les opérations sont décrites succinctement :

[949] *Archives communales d'Amboise*, CC 77.
[950] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°14r° ; Pierre Potier et Jehan Felon, maçons, sont rémunérés, le septembre 1464, 29 s. 2 d. t. pour « (…) appareiller troys pilliers de pierre des ponts de la vieille Loire (...) ».
[951] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°20v°.
[952] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°18r°.
[953] *Archives communales d'Amboise*, CC 77, f°14r°.
[954] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°15r°.
[955] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°17r° ; dans le compte de Mérigot en 1458, Jehan Fouchart, son filz, Jehan Anemat et leur varlet, Estienne Godineau et Jehan Saleau, charpentiers, travaillent à « (…) faire le cintre de l'arche de pierre du pont de Loyre pour icelle appareiller (…) », acheter « (…) pour neuf toises de boys quarré qu'il a baillees a faire ledit cintre (…) » et encore « (…) XX toises de boys quarré qu'il a baillez a faire ledit cintre (…) ».
[956] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 57.
[957] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°14r° : 1458.

après avoir préparé le batardeau, ils plantèrent un pilotis[958] qui ne consomme cependant que 18 pieux de quatre toises de long qui durent venir renforcer une structure préexistante. À titre comparatif, en 1503, au pont de Vierzon (Cher), 500 pieux de 8 à 9 pieds de long furent nécessaires pour fonder la pile[959]. Ensuite, maçons et manœuvres travaillèrent à tailler des pierres et à maçonner, sans que les comptabilités ne détaillent d'avantage les différentes étapes. L'année suivante, en 1475, les hommes réparèrent l'arche des ponts de pierre et on peut supposer qu'il s'agissait d'une arche attenante à la pile de l'année précédente. Ainsi, André Lores, maçon, se chargea de faire le cintrage en bois de l'arche des ponts de pierre[960]. Cette tâche, habituellement réservée aux charpentiers[961], prouve que la restauration débutait. S'ensuivirent la pose des pierres dures taillées par les maçons puis le jointoiement[962].

La construction des piles de bois

Pour une pile en bois, on plantait une ou plusieurs files de gros pieux qui allaient constituer les palées (**cf. Tome III fig. 688, p. 1173**). On prenait soin de planter d'autres files de pieux en avant de la pile, face au courant, pour constituer des brise-glace. En 1495, la ville acheta ainsi « (…) deux cens cinq pichons […] dont y en a quatre plus grans pour servir aux avantbecz des grans ponts de boys (…) »[963]. Les « pichons » des palées étaient liés entre eux par des « **chevalletz** » [964]. Ces pièces étaient apparemment mises en œuvre en « **armoises** » ou « amoises »[965], soit en moises. Elles étaient systématiquement fixées avec des chevilles de fer : ainsi, le dernier jour d'octobre 1466, on commanda à Macé Mohier, maréchal, « (…) 86

[958] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°17r°.
[959] J. Mesqui, *Le pont en France…, op. cit.*, p. 235
[960] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°13r° : « A André Lores, maçon demourant Amboise, la somme de vingt et une livre tournois pour avoir fait le cintrage de l'arche des ponts de pierre audroit du grant molin pour refaire ladicte arche que l'on refait de present et pour avoir fourny de boys et charpenterie ace necessaires, lequel cintrage lui est demouré (…) ».
[961] À propos de la compétence des maîtres charpentiers en matière de direction d'ouvrage de maçonnerie voir l'exemple de Robert de Helbuterne : Philippe Plagnieux, « Robert de Helbuterne : un charpentier devenu maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris et général maître des œuvres de Jean sans Peur, duc de Bourgogne », *Bulletin de la Société national des Antiquaires de France*, 1994-1996, p. 153-164.
[962] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°17r°.
[963] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°31v°.
[964] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°32r°.
[965] *Archives communales d'Amboise*, CC 100, f°16r°-v° ; un mandement signé de Pierre Pasquier relate la commande, du 1er août 1477, à Guillaume Despaigne, marchal, « (…) un cent de fer prins et acheté de Pierre Pasquier dont il a fait plusieurs grosses chevilles de fer pour tenir les armoises des chevaletz faiz neufz es ponts de boys de ladite ville qui ont esté appareillez es moys de juing et juillet dernier passez […] Aussi a faict un grant lien de fer pour tenir les vieilles armoises dudit pont qui estoient entre ouvertes et pour avoir faicts les fers aux pointes des pichons mis a la reparacion d'iceulx ponts et plusieurs chevilles et clouz tant pour clouer lesdits fers aux pointes desdits pichons que pour les poulies et goupilles de l'angin qui a servy a batre lesdits pichons (...) ».

livres et demye et pour les grans chevilles de fer et autres ferreures mises et emploiés es armoises faictes a tenir lesdits pichons (…) »[966]. Gilles Blieck constate lui aussi au château dit de Courtrai de Lille « la fréquente utilisation de *vergues*, de *bendes* et de queviles comme renforts d'assemblages »[967] des ponts. Parce que probablement courants, les assemblages à tenons et mortaises ne sont pas précisés. Au-dessus des pieux, venait un « **chapeau** »[968], pièce posée parallèlement au cours du fleuve, sur laquelle reposaient les « **traines** » [969], qui étaient, quant à elles, des pièces perpendiculaires au cours du fleuve que l'on appelle aujourd'hui les longerons. Venaient ensuite les « **seules** »[970] ou « sole », disposées dans la largeur du pont, parallèlement au cours du fleuve sur lesquelles on clouait des **planches**[971]. Des pièces de renfort, appelées « **seurpente** » [972] ou (« souspente »), dont on ne connaît pas la disposition exacte, venaient raidir l'ouvrage en sous-œuvre. Enfin, on équipait le bord de la chaussée de soliveaux[973] sur lesquels reposaient les lices (« **tienmains** »[974]) pour prévenir les chutes, on pavait éventuellement le pont et on le dotait de gargouilles[975] pour évacuer les eaux et les boues.

Les archives livrent les dimensions des pièces les plus couramment employées, sans qu'il n'y ait toutefois de standardisation. La longueur des « **paulx** » est exceptionnellement mentionnée et pouvait atteindre 4 toises[976]. Les « **pichons** » quant à eux mesuraient en moyenne 2 à 3 toises, soit 4 à 6 m, quand ils étaient employés comme des pieux[977]. Lorsqu'ils servaient de piles, ils pouvaient mesurer jusqu'à 5 toises, soit 10 m. Leur épaisseur était

[966] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°14r°.
[967] Gilles Blieck, « Le bois et sa mise en œuvre d'après les sources comptables. L'exemple du château dit de Courtrai à Lille de 1390 à 1500 », dans les Actes du colloque de Lons-le-Saunier tenu du 23 au 25 octobre 1997, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, sous la direction de Jean Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien, Besançon, 2003, p. 63-78.
[968] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°12v° : « (…) Une autre piece de boys qui servira de chapeau a porter lesdictes traines (…) ».
[969] *Idem.*
[970] *Archives communales d'Amboise*, CC 193, (folios non numérotés) : 4 juillet 1464.
[971] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°40r°. Les placheS sont parfois nommées « aie » ou « aye ».
[972] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°21r° : « (…) Pour avoir appareillé et soubpendu lesdits ponts dernierement que l'artillerye du roy notre sire passa en ceste ville (…) ».
[973] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°23 v°.
[974] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°26r°.
[975] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°11r° : dans le compte de Florentin Proust de l'année 1448-1449, Jehan Dagault, maçon, reçut la somme de 25 s. « (…) pour deux grosses pierres rendues carrés pour faire deux gargoulles au pons de pierre de Loire que l'on pare de present pour gecter les eaues et terriers de dessus les pons (...) ».
[976] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°17r°.
[977] *Archives communales d'Amboise*, CC 205, f°29 : on commanda le 12 décembre 1504 « (…) Treize paulx ou pichons chacun de deux toises et demye de long par lui bailler et livrer […] pour mectre et employez aux argeaux des arches des grans ponts de ceste dicte ville estant pres les moulins dudit lieu (…) ».

variable ; les plus gros mesuraient 40 cm de diamètre[978]. Mais puisque les réparations se concentraient d'avantage sur la remise en état des « argeaux » des piles que sur les piles elles-mêmes, la plupart des « pichons » employés se limitait à environ 5 m de longueur. Les « **traines** » mesuraient communément entre 4 et 5 toises, soit 8 à 10 m de long. Elles étaient de grosseur variable, allant de 35 cm à 45 cm de côté[979]. Pour le pont de Tours, Didier Boisseuil estime, d'après la taille des traines les plus longues (7 à 8 toises) qu'il « existe en fait tout un système de relais, de supports qui soulage les traines »[980]. À Tours, des palées intermédiaires alternaient avec les piles de pierre qui portaient le tablier. À Amboise, rien ne laisse supposer un tel système et il y a tout lieu de croire que les piles de bois étaient espacées les unes des autres de 8 à 10 mètres. Si l'on admet que les piles étaient composées de plusieurs palées − sans que le nombre exact puisse en être précisé−, entre les palées des extrémités des piles, la distance ne devait pas excéder 7 m, ce qui semble une portée acceptable pour une pièce de ce calibre. Les « **seules** » montraient une longueur variant peu, entre 3 toises et 3,5 toises (6 à 7 m)[981], ce qui devait correspondre à la largeur du pont. Cependant, il demeure impossible d'estimer leur espacement qui ne peut correspondre à la longueur des planches, trop minces pour supporter une telle portée. Les « seulles » devaient donc être assez rapprochées pour éviter que les planches ne fléchîssent. La longueur des planches (« **aies** ») est occasionnellement précisée. Elles atteignaient 2 à 3 toises, comme les anciens « pichons » ou les vieilles « traynes » dont elles étaient souvent issues[982]. Leur épaisseur n'est pas toujours précisée pour les ponts de Loire mais pour les ponts-levis des portes de la ville, elles faisaient en moyenne 2 doigts (« doie » ou « dour ») d'épaisseur (« d'espoix »)[983], soit 3 cm. Les achats de planches se faisaient généralement selon un toisage

[978] *Archives communales d'Amboise*, CC 193 : dans un mandement signé de Julian Lopin et Jehan Aucheron, Colin Nepneu reçut le 4 juillet 1464, 11 ℓ. t. pour, entre autres, « (…) troys grans pichons portans par teste de lageur ung bon pié lesquelz sont de cinq toises de long ou de plus ou moins s'ilz y faillent pour porter lesdites traines avecques une autre piece de boys qui servira de chapeau pour mectre sur lesdits troys pichons et servira de chevalet au chapeau a porter lesdittes traines et une seulle de la longueur de troys toises et ung pié et d'ung pied plaine paulme portant deux quarré en ung sans et en ung autre sans ung pié deux doiz le tout rendu sur lesdits ponts (...) ».

[979] *Archives communales d'Amboise*, CC 194, f°17 : dans un mandement signé de Jehan Godron et Jehan Papillon, tous deux esleuz, Pierre Prousteau, Guillaume Lepaige, charrestiers, Estienne Barrier, menuisier, et Jehan Felon, maçons, reçurent 55 s. le penultieme jour d'octobre 1466, pour, entre autres, « (…) deux traines de boys de chacune 4 toizes et ung piéde long et d'ung pié IV doiz de large lesquelles il a baillees et vendues pour mectre et emploier a la reparacion des ponts de boys de Loire qui ont esté appareillés […]. Pour avoir charroyé et admené lesdites deux traines des fauxbours saint denis ou elles estoient jusques sur lesdits ponts et pour en avoir charroyé et admené une autre traine de d'avant l'uis Peronnelle la Royere sur lesdits ponts jusques sur la voye de la braye, ou elle a esté mise et assise (...) ».

[980] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 58.

[981] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°12v° et CC 85, f°15r°.

[982] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°32r°-v° : « (…) Pour avoir sayé une des vieilles traynes yssue des grans ponts pour plancher les retraictz qui ont esté faiz neufz pres la tour du pont (...) ».

[983] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9r°.

linéaire et ni la longueur ni la largeur des planches n'étaient constantes. Une mention fait toutefois exception, en 1507, la ville acquit auprès de Mathurin Ruau, marchant de bois : « (…) 2 cens de planches de 2 toizes et demye de long d'un dour en ung sens et demy pié en l'autre (…) »[984] pour réparer les « grans ponts de boys ». La longueur des « **soliveaux »** était très variable et pas toujours mentionnée. Il semble qu'ils aient eu une longueur moyenne de 2 à 3 toises environ (4 à 6 m)[985]. Enfin, la chaussée était bordée de « **tiensmains »** pour prévenir les chutes, généralement fabriqués dans du bois carré[986].

Un achat effectué en octobre 1466 illustre nos conclusions sur les dimensions, les fonctions et les dénominations des pièces de bois :

> « (…) Pour ung cent et demy de planches chascune de deux toises et demye qu'il a baillé et livré pour emploier et mectre a la reparacion des ponts dudit Amboise [...]. Et pour avoir fourny de dix pichons de boys de cinq toises et d'ung grant pié de bat, de quatre traynes de troys toises et demye et ung pié longueur et d'un pié deux doiz de quarré en ung sens et d'un pié en l'autre sens, pour deux chapeaulx de boys d'un grant pié et deux doiz en ung sens et d'ung pié en l'autre de largeur et de troys toises et ung pié de longueur le tout rendu sur les ponts dudit Amboise. [...] Et pour une trayne de cinq toises de longueur, d'un pié et demye de large en un sens et d'un pié et pleine paulme en l'autre. [...] Pour une autre trayne de quartié en deux dont on esté faiz deux chappeaulx pour faire des armoises aux pichons, apres ce qu'ilz ont esté picquez et batuz en la riviere. [...] Et pour troys petiz pichons pour mectre au devant de l'argeau de la tour du pont [...] Et pour quatre soliveaux de troys toizes de long pour mectre et emploier a tenir les tiens mains d'aupres de la garde porte desdits ponts (…) »[987].

Lorsque les ouvriers n'étaient pas surpris par les intempéries, ils prenaient des dispositions pour protéger les piles des ponts avant qu'elles ne soient rompues par les glaces. Durant l'hiver 1504-1505, on barda les « pichons » de barres de fer ; on commanda ainsi :

> « (…) Vingt quatre barres de fer, crampons et cloux et [...] 6 autres barres de fer, crampons et cloux [...] pour mectre et afficher contre les pichons des grans ponts de boys de ceste dicte ville estant sur la ryviere de Loire pour deffendre lesdits pichons des grans glaces qui sont de present en la ryviere (…) »[988].

Il était aussi courant de déposer sur la chaussée des ponts des matériaux lourds pour qu'ils ne soient pas emportés par les glaces ; ainsi des ouvriers étaient rémunérés :

---

[984] *Archives communales d'Amboise*, CC 208, f°11.
[985] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°23v°.
[986] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°11r°-v° ; juillet 1466 : « (…) Une piece de boys carré de cinq toises et demye de long emploiee a faire ung desdits tiensmains (…) ».
[987] *Archives communales d'Amboise*, CC 194, f°15 : dans un mandement signé de Jehan Godron et Jehan Papillon, esleuz, Colin Nepneu reçoit le 9 octobre 1466, 36 ℓ. t.
[988] *Archives communales d'Amboise*, CC 206, f°44 : par un mandement signé de Thenebot et Dupuy, Guillaume Boutroux et Pierre Trouvé, marchants, furent rémunérés le 15 janvier 1505, 48 s. 6 d. t.

« (…) Pour chargez les charretés qui ont mené des pierres et autres choses pour charger les ponts de boys de ladicte ville estant sur la ryviere de Loire, descharger lesdittes charretés et acoustez lesdictes pierres sur lesdits ponts a ce que les glaces qui sont de present grandes en laditte ryviere ne puissent en mener lesdits ponts ne faire aucun domaige quant elles departiront (…) »[989].

Construire sur les ponts

Les problèmes d'affouillement des piles étaient engendrés par leur largeur : pour ne pas contraindre le cours du fleuve il aurait fallu construire des piles les moins larges possibles mais, compte tenu des moyens techniques dont on disposait et des crues récurrentes qui sévirent à la fin du Moyen Âge, le poids des piles demeurait le meilleur moyen d'éviter qu'elles ne soient emportées par les eaux. D'autre part, les piles étaient d'autant plus imposantes que le pont devait aussi supporter toutes sortes de structures : chapelle, moulins, maisons, pont-levis, « retraitz »[990], *etc.*

Il semble que l'exemption de taxes dont jouissaient les habitants de l'entrepont, sur l'île, motiva la population à s'y installer. Ainsi, le 1er mai 1482, Pierre Pasquier fut dédommagé :

« (…) Pour trois jours par luy vacquez par l'ordonnance donnees de ladicte ville a aller de ceste ville a Tours devers le commissaire des turcis et monseigneur le general Tilhart, pour parler a eulx touchant l'exempcion et affranchissement des demourans entre les deux ponts dudit Amboise qui estoient comprins ou mandement de l'affranchissement desdittes turcis et leur remonstrer que s'estoit ou grand prejudice et domaige de ladicte ville et desdictes turcis et pour soy conseiller qu'il estoit de faire. Et partit de ceste dicte ville le lundi des foiriers de pasques mil IIII^{c} IIII^{xx} et deux et revint le landemain querir des lectres de monseigneur le maistre d'ostel estant bailli d'Amboise adressé aux dessusdits aussi, porta avecques lesdittes lettres une attestacion faisant mencion comme les demourant entre lesdits ponts ne devoient estre comprins en ladite franchisse et qu'ilz estoient cause de la rompture desdittes turcies pour les accroissements et haussements qu'ilz fesoient entre lesdits ponts et que laditte riviere ne leur fesoit aucun dommaige (…) »[991].

Mais le pont d'Amboise n'était pas pour autant un pont habité[992] ; il n'y avait sans doute que les habitants des extrémités du pont qui gagnaient de l'espace en s'étendant sur la chaussée[993]. En 1498[994], des travaux furent entrepris à l'extrémité sud des ponts de pierre,

[989] *Archives communales d'Amboise*, CC 206, f°47 : mandement du 16 janvier 1505.
[990] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°11v° : « (…) Haulser les deux coustez des murs qui sont sur la premiere arche des ponts estans par devers ladicte ville et y faire des retraiz (...) ».
[991] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°38r°-v°.
[992] En 1579, Jacques Androuet du Cerceau signale « (…) le pont de pierre sur lequel sont basties quelques maisons particulières. » (F. Boudon et C. Mignot, *Jacques Androuet du Cerceau…*, *op. cit.*, p. 150).
[993] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°5v° : « (…) Pour sa maison sur le bordeys des grans ponts de pierre qui estoit plus avant que sa place ne se comportait et avoir souffert romper ledit bordeys et y mettre sur icellui partie de sa maison (…) ».

entre la tour du Pont et la chapelle de la Meyte (**cf. Tome III fig. 689, p. 1174**), pour y faire des boutiques (« ouvroirs »). L'iconographie du XVII[e] siècle est, quant à elle, formelle et ne montre pas une rue-pont, comme celles qui sont attestées à Angers[995]. Or, rien ne laisse supposer que l'on ait supprimé les structures que portait le pont entre la fin du Moyen Âge et le siècle de Christophe de Tassin[996] (**cf. Tome III fig. 688, p. 1073**), de Lambert Doomer (**cf. Tome III fig. 680-681, p. 1067-1068**) et de Nicolas Poictevin (**cf. Tome III fig. 683-684, p. 1170-1171**). Notons d'ailleurs que ce dernier relevait systématiquement les constructions que portaient les ponts ; pour ne citer que des exemples proches, à Blois, la tour du Pont-levis, les moulins banaux, la chapelle Saint-Fiacre et le pont-levis de l'entrée de la ville sont bien représentés. Il en va de même pour Angers ou pour Tours.

Enfin, des moulins installés entre les piles des ponts de pierre et des pêcheries entravaient d'autant plus le cours de l'eau. Dans les comptabilités ils apparaissent sous le nom de « grans moulins », toujours au pluriel. Ces moulins appartenaient au roi[997], ce qui explique son inquiétude en août 1477 quand la sécheresse sévit et que l'eau ne passa plus sous ses « molins et pescherie »[998].

Définir le type de pêcherie n'a rien d'évident. Les chercheurs ayant réalisé l'étude des ponts d'Angers se sont penchés sur la problématique de l'encombrement des ponts et leurs conclusions corroborent celles de Jean Mesqui[999]. Ainsi, l'iconographie angevine comme les observations archéologiques de François Comte[1000] prouvent qu'aux abords du grand pont

---

994 *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°34r°-v° ; mai 1498 : « (…) Troys pippes de chaulx […] pour emploier a haulsser et refaire le mur qui avoit nagueres esté abaptu pres la chappelle du pont pour y vouloir faire des ouvrouers ».

995 Olivier Biguet, François Comte, Hugues Courant, Christian Cussonneau, Dominique Letellier, Jean Mesqui et Georges Reverdy, *Le pont d'Angers*, sous la direction de Olivier Biguet et Dominique Letellier, Cahiers du patrimoine, n°49, édition du Patrimoine, 1998, 270 p.

996 Christophe de Tassin, « La ville d'Amboise » dans *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*, Paris, 1636, 39 p.

997 *Archives communales d'Amboise*, CC 205, f°12 ; dans un mandement signé de Prunelle et Dupuiz en juillet 1504, René Laboureau (6 journées), Robin Moreau (6 journées), Cardin Bigaud (6 journées), Jehan Canniveau (6 journées), Jehan Bricedon (6 journées), Guillaume Texier (5 journées), Alain Leboulenger (4 journées), Pierre Plegier (4 journées), Lois Cochon (4 journées), Jehan Clement (4 journées), Jehan Ledoux (4 journées) 14 juillet 1504, reçoivent 17 s. 6 d. t. : « (…) Employees […] a besoigner a la reparacion des arches des grans ponts de pierre estant pres et joignant des grant moulins de ceste dicte ville appartenant au roy nostre sire (…) ».

998 *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°80r° : « A laquelle assemblee Estienne Adnemat, escuyer de cuisine du roy nostre sire, a dit que vendredi dernier entre huit jours, le roy estant a terranne ou pais d'Artoys, lui chargea dire a ceulx qui ont la charge et garde de la ville et ponts d'Amboise, qu'il avoit entendu que la riviere ne passoit plus devers la ville ainsi qu'elle avoit acoustumee et que ses molins et pescherie ne valloient plus riens. Et qu'il leur fist appareiller le bateys qui estoit en la riviere en maniere que les molins et pescherie vaulsissent requis ausdits habitans lui en faire reponce ».

999 J. Mesqui, *Le pont en France…, op. cit.*, 1986, p. 78-84.

1000 O. Biguet, F. Comte, H. Courant, C. Cussonneau, D. Letellier, J. Mesqui et G. Reverdy, *Le pont d'Angers…, op. cit.*, p. 75-77.

d'Angers, au XVII[e] siècle, il y avait encore des systèmes de pieux et de clayonnage qui dirigeaient les courants vers des filets de pêche. On connaît aussi la présence de carrelets attachés aux piles du pont. Le type de moulins n'est pas précisé dans les comptes de la ville d'Amboise, mais quatre types de moulins médiévaux sont répertoriés : les moulins-bateaux[1001], les moulins « à nef » placés sur des barges amarrées aux piles du pont, les moulins « pendus » accrochés à des plates-formes s'appuyant sur le tablier du pont et les moulins fixes bâtis en dur sur la terre ferme ou sur une pile. Ceux-ci auraient nécessité la construction de maisons à l'aplomb des piles dont nous n'avons aucune trace, il est donc peu probable que ce type de moulins ait existé à Amboise. Le degré de gêne que provoquaient ces moulins était tel qu'à Angers, le pont des Treilles avait été spécialement édifié pour les accueillir[1002].

L'arche marinière observée sur les sources iconographiques (**cf. Tome III fig. 680, p. 1167**) est attestée dans les comptes de la ville. Au vu de l'encombrement des arches ordinaires, le passage des chalands sous l'arche marinière qui, leur étant réservée, était plus large et plus haute que les autres, devait être facile à contrôler. Un mandement signé de Prunelle et Dupuy daté d'août 1504 mentionne la tâche de Jehanneau Laillier, charpentier, qui reçut 40 s. pour travailler « (…) a la grant arche par ou passent les challans allans et venans par la riviere de Loire (…) »[1003]. En 1485, durant les guerres de Bretagne, on décida de boucher les arches pour empêcher les bateaux de passer : Estienne Lostellier, Bernard Boutet et Jehan Juignet, tous trois charpentiers, furent payés 50 s. t. le 27 octobre 1485 pour « (…) mectre certaines barres et pieces de boys carree au travers des arches desdits ponts pour garder de passez aucuns chalans de nuyt pour les dangiers et doubte de la guerre (…) »[1004]. Ce n'est pas là un cas isolé. Jean Mesqui consigne dans son ouvrage cinq cas semblables :

> « Il n'est pas rare, au hasard des comptes urbains du Moyen Âge, de trouver mentions du rôle occasionnel que pouvait être amené à jouer le pont urbain dans ce barrage du cours d'eau »[1005].

[1001] Christian Cussonneau, « Farine de Loire…Meuniers du port…Moulins-bâteaux en Anjou », *303, Arts, recherches et créations, la revue des pays de la Loire*, n°XLIX, 2[e] trimestre 1996, p. 23-28.
[1002] O. Biguet, F. Comte, H. Courant, C. Cussonneau, D. Letellier, J. Mesqui et G. Reverdy *Le pont d'Angers…*, *op. cit.*, p. 130-135.
[1003] *Archives communales d'Amboise*, CC 205, f°69.
[1004] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°48.
[1005] J. Mesqui, *Le pont en France…*, *op. cit.*, p. 102.

3.1.1.2.3. La fortification des ponts

À partir de 1467, date à laquelle Louis XI imposa à la ville de renforcer sa défense, la fortification du pont est mieux connue. Le pont d'Amboise supportait, en effet, un certain nombre d'ouvrages défensifs. Nous allons donc tenter de décrire leur succession sur les arches de pierre puis sur les arches de bois.

Les ponts de pierre

La tour du Pont existait bien avant les recommandations de Louis XI ; il s'agissait d'un ouvrage bâti sur la rive gauche de la Loire (**cf. Tome III fig. 689, p. 1174**), juste à l'entrée des ponts, qui fut abattu en 1738 car il tombait en ruine (**cf. p. 55**). *Le pont d'Amboise traversant la Loire* de Lambert Doomer présente la silhouette de la tour du Pont au XVII^{e} siècle (**cf. Tome III fig. 680, p. 1067**). Celle-ci avait évolué tout au long du XV^{e} siècle pour se figer, semble-t-il, vers le début du XVI^{e} siècle. Elle est mentionnée dès 1445 dans les archives de la ville et disposait d'un pont-levis ainsi que d'une garde-porte[1006]. En 1446, les comptes évoquent « la loge de la guete »[1007] et on recouvrit « (…) la maison nagaires faicte neufve sur la tour de pierre des pons de Loire (...) »[1008]. La fonction de guet au sommet est spécifiée en 1467[1009]. À partir de 1448[1010], les travaux des ponts sont localisés par rapport à la chapelle de la Meyte et la tour du Pont est alors souvent appelée « la tour de la Meyte » ou « pres la Meite ». Après 1464, on relève de nombreuses mentions de fortifications. Toutefois, il est difficile de dénombrer avec certitude les structures qui défendaient le pont dans la mesure où elles ne sont citées que lors de leur construction ou de leurs réparations. Il est rarement question de destructions, ce qui incite à penser que toutes les structures existaient concomitamment au début du XVI^{e} siècle. La défense du pont pourrait donc se décrire ainsi : en partant de la rue du Pont qui rejoignait le Petit Fort, une **première barrière** précédait la **première garde-porte**[1011] de la tour. En 1465, une « barriere tourneresse »[1012] montée sur

[1006] *Archives communales d'Amboise*, CC 190 : dans un mandement signé de Gaudron et Lehongre, esleuz, Jehan Randoin, serrurier (« claveurier »), reçut le 3 mars 1445, la somme de 2 s. 6 d. t. « (…) pour avoir appareillé la claveure et courrelle du pont leveys de la tour du Pont de Loire et aussi appareillé les chesnes du pont leveys de la garde porte desditz ponts (…) » (folio non numérotés).
[1007] *Archives communales d'Amboise*, CC 190 : juillet 1446 (folio non numérotés).
[1008] *Archives communales d'Amboise*, CC 190 : 8 mai 1446 (folio non numérotés).
[1009] *Archives communales d'Amboise*, CC 87 f°17r° : « (…) Plancher d'aes la tour de ladicte porte et pour l'avoir clourré dessus soubz l'acoudouer (...) ».
[1010] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés).
[1011] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°7v° : 1464.

pivot est mentionnée en même temps que la « barriere volant de la garde porte desdits ponts »[1013], mais aurait-il été possible qu'elles se soient trouvées l'une derrière l'autre ? De fait, puisqu'une seconde garde-porte était installée à proximité, l'une devait se tourner côté ville et l'autre côté pont. La première garde-porte assurait donc le fonctionnement de la première barrière. La tour en elle-même fermait par des vantaux[1014] ouvrant sur le **premier pont-levis**[1015] et, sous ce dernier, dans le talus de la tour, se trouvaient deux canonnières[1016]. Ce pont-levis était actionné depuis la tour du Pont tandis que la **seconde garde-porte** était postée en avant avec une **seconde barrière**[1017]. La tour du Pont fut rénovée dans les années 1493-1495 ; à partir de cette date la porte répondit au nom de « portal des Ponts »[1018]. Aussi commanda-t-on en grande quantité de la pierre de Bourré et des grosses briques « pour la reediffication du portal des Ponts sur Loire »[1019]. La tour fut flanquée de deux élégantes tourelles[1020] qui la desservaient du rez-de-chaussée jusqu'à la terrasse. Mais il ne s'agit plus là de fortification et nous développerons ce chantier dans la partie consacrée aux édifices civils (**cf. p. 303-306**).

Venait ensuite sur la première pile, la **chapelle de la Meyte**. On ne connaît presque rien de sa construction et elle se résumait sans doute à une niche (« tabernacle »)[1021] renfermant « ung tronc »[1022], dans lequel les gens pouvaient déposer leurs aumônes et protégée par un petit toit (« auvan » ou « balais ») de 17 pieds de longueur sur 11 pieds de largeur dans-œuvre

---

[1012] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°10v° et 11r° ; 1465 : « (…) Commancer a faire la barriere volant de la garde porte desdits ponts et pour avoir fait une barriere tourneresse sur pivot a la garde porte desdits ponts (…) ». Notons que nous n'avons pas rencontré cette « barrière tourneresse » par la suite.

[1013] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°10v° et 11r° : 1465.

[1014] *Archives communales d'Amboise*, CC 89, f°10r° : « (…) Pour troys grosses chevilles, deux grans lians, une grosse virolle, et ung crampon de fer mis en platre qu'il a tout fait mis et employé en l'une des portes des ponts de ladite ville qui est pres la Meite, laquelle porte estoit abatue et mise a terre et en laquelle ferreure a esté emis et mployé le nombre de XXXVIII livres et demye de fer (...) ».

[1015] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°13r° : le pont-levis qui est dit « naguères fait » en 1465.
Et CC 99 f°17 : en 1476 le pont-levis est toujours mentionné comme « le pont-levis pres la Meyte ».
Et CC 118 f°31r° : en mai 1503, on lit : « Plancher de pieces de repartaige le pont leveys des grans ponts de la ville estant soubz le portal pres la chappelle Saint Mamer. ».

[1016] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°15r° : 1465. Et CC 87 f°18v° : « (…) D'avoir fait les fueilleuses des deux coustez des deux canonnieres de pierre qui sont soubz la tour des ponts de Loire pour les faire fermans afin que on n'y feist aucunes ordures (...) ».

[1017] *Archives communales d'Amboise*, CC 89, f°11r° : « (…) Decouvert et recouvert tout de neuf les deux ponts leveys desdits grans ponts c'est assavoir : celui de la tour et le pont dorment qui est pres la garde porte desdits ponts (...) ».

[1018] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°22v° : « (…) Pour emploier a la redifficacion des portaulx de dessus les grans ponts pres la Mayte et du portal pres le moulin de l'Aumosne ou l'on veult faire l'orloge (…) ».

[1019] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°24v° à 28v° : juillet 1494.

[1020] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°30r° ; commande d'ardoises en décembre 1494 : « (…) Le tout emploier a couvrir deux tourelles du portal de dessus lesdits ponts (…) ».

[1021] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°9-10.

[1022] *Archives communales d'Amboise*, CC 199, f°34 : « Du proufit du tronc estant pres l'ymaige Notre Dame de la Mayte, des boestes estans es eglise de monseigneur saint Denis et monseigneur saint Florentin et des questes des sermons de Pasques et de Caresme (…) ».

(soit 5,6 m x 3,6 m) selon un procès-verbal d'état des lieux post-révolutionnaire[1023]. À partir de 1498, la chapelle répondit au vocable de Saint-Mamer[1024]. Elle relevait de la défense spirituelle et non militaire, mais elle avait son importance économique pour l'entretien des ponts. Car les ponts, organes vitaux de la ville, disposaient d'une chapelle pour les préserver des catastrophes et bénéficiaient de nombreux legs[1025]. Ce type de financement, dont le principe relevait de l'œuvre pie, se retrouvait à Amboise comme partout en France[1026].

Le « **baffray** » − ouvrage surélevé depuis lequel on assurait le guet[1027] − est mentionné pour la première fois au tout début de l'année 1464 : « (…) abatre le baffray de boys qui estoit davant la garde porte des ponts d'Amboise qui estoit fort pourry et timboit (…) »[1028]. En mai 1465[1029], son évocation est associée à celle d'une « barrière volante »[1030]. La chaussée était donc barrée de ces deux ouvrages. Il ne serait pas impossible que le « baffray » ait correspondu au couronnement de la « **bastille** » qui n'est d'ailleurs mentionnée qu'une seule fois[1031] avant sa destruction, en 1471, quand on récupéra « (…) le boys de la bastille qui estoit sur les ponts sur le pilier de la braye vendu tout abatu (…) »[1032]. Le « baffray » n'est plus mentionné après 1471[1033]. La construction de la bastille n'ayant laissé aucune trace dans les archives, nous supposons qu'elle est antérieure aux années 1450. À la suite de sa destruction et de celle du « baffray », on conserva à cet endroit, sur le pont, une **troisième barrière** et une **troisième garde-porte** et le lieu est baptisé dans les archives « la porte de dessus les ponts »[1034].

Dans les archives, la « braye » sert souvent de point de repère pour localiser les travaux du pont. Son emplacement demeure toutefois incertain car, d'une part, on ne sait pas

[1023] *ADIL*, 1 Q 2, *Procès-verbal d'estimation des biens nationaux assis dans les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Florentin de la ville d'Amboise des 30, 31 décembre 1790, 1er, 2, 3, 4 et 6 janvier 1791*, f°11r°-v°.
[1024] *Archives communales d'Amboise*, CC 207, f°49 : dans un mandement signé de Dupuys et Tennebot, Germain Chappelle reçoit 15 s. le 2 décembre 1506 « (…) Pour le nombre de quatre toizes de pavés davant l'ymaige de Notre Dame de la Mayte et davant la chappelle Saint Mamer (…) ».
[1025] *Archives communales d'Amboise*, CC 118, f°6v° : 1502-1503.
[1026] J. Mesqui, *Chemins et ponts…*, *op. cit.*, p. 104-106.
[1027] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 82.
[1028] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°10v°.
[1029] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°14v° : « (…) Pour avoir fourny et baillé a la ville le boys d'une barriere volant et du baffray a mectre sur les ponts garnye de verges de chascune quatre toises et demye de long (…) ».
[1030] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°12v° : « (…) Pour avoir ataché la chesne a la barriere volant de dessus les ponts (…) ». En 1471, on parle aussi d'avoir fait une barrière au droit des moulins (CC 97, f°23).
[1031] On ne peut pas localiser la bastille dont il est question. En 1467, le roi demanda à la ville d'en construire une sur les ponts (*Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°34). En 1421, une bastille est déjà mentionnée dans les comptabilités de la ville mais il est probable que cet ouvrage datait de la mise en défense du pont et de la ville lors des guerres de Touraine (1417-1430) (*Archives communales d'Amboise*, CC 71 f°3r°).
[1032] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°6v°.
[1033] CC 93 f°10v° ; 1 juing 1471 (avril et may) : « (…) Abatre la vieille charpenterie du baffroy du pont (…) ».
[1034] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°22v° ; octobre 1482 : « (…) Avoir fait et assise la ferrure de ladite garde porte de dessus les ponts garnie de serrure, gons, vertevelles (...) ».

exactement ce que recouvre ce terme et, d'autre part, il y avait à Amboise plusieurs « brayes » : deux sur les ponts de pierre[1035] et une autre sur les ponts de bois. Sur les ponts de pierre, le « pilier de la braye », implanté à proximité des moulins[1036] qui créaient des remous, était particulièrement touché par les agressions du fleuve[1037] et fit l'objet de restaurations intensives entre 1468 et 1472. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les moulins aient été attachés à ce pilier même[1038]. Mais, en 1473, on localise des travaux « (…) au bout du pavé cheant sur le pont de boys de la grant braye desdits ponts (…) »[1039]. Ainsi, lorsqu'on parle du « pont de la braye » et qu'il est opposé « au pont de la Meyte », il s'agit bien de distinguer les ponts de bois de ceux de pierre. Nous considérons donc que lorsque la « braye » est citée à proximité des moulins, il s'agit de l'une des dernières piles des ponts de pierre. La « grant braye » correspond, quant à elle, à une des premières piles des ponts de bois[1040]. Cependant de nombreuses mentions ne sont pas assez précises pour être localisées.

Didier Boisseuil identifie la « braye » du pont de Tours comme une « palissade de protection »[1041]. Or, à Amboise, en 1196, Sulpice de Buzançais, seigneur de la tour fondue, possédait le moulin de *Braia* sur les ponts (**cf. p. 43**). En outre, on sait que les moulins du roi, au XV^{e} siècle, étaient mitoyens de ses pêcheries sur les ponts de pierre. Par ailleurs, dans les comptes de construction de l'église de Gisors, Etienne Hamon[1042] a relevé une mention concernant « le brayer pour lever les pierres ». Le « brayer », ou « braye », était donc une sorte de filet utilisé pour l'opération de levage. Le filet, ou « braye », pourrait désigner, à

[1035] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°10v° : 1463 : « (…) Batre les paulx de l'argeau du pillier d'entre la petite braye et la grant braye des ponts dudit Amboise (…) ».
[1036] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°12r° ; on lit aussi en 1475 : « (…) Despaver partie du pont de pierre de dessus la voulte de l'arche de l'un des molins desdits ponts que l'on commance a reparer pour la grant necessité qu'elle en avoit (...) ».
[1037] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°11r° : 18 septembre 1470 : « (…) Pour troys cens seize livres et demie de fer qu'il a mis en ouvrage tant en six vings cinq crampons de fer qui ont esté mis a tenir les pierres du pillier de la braye du cousté devers les molins qui a esté reffaict et appareiller par le devant (…) ».
Archives communales d'Amboise, BB 1, f°80r° : « Assemblée du derrenier jour d'aoust 1477 ». Et CC 123, f°60r° : 1508 : « (…) Icelles pierres avoir assises aux deux coustez du pont entre les grans moulins et la braye (…) ».
[1038] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°16v° : 31 janvier 1470 : « (…) Pour quinze livres et demie de plomb qu'il a baillees et livrees en cest presente annee pour faire tenir les crampons aux pierres du pillier de pierre qui a este tout repare devers le vent d'amont estant icellui pillier cellui de la Braye et des molins (...) ».
[1039] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°23r°.
[1040] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°20v° : « (…) Avoir aidé a mectre deux traynes au pont de boys au droit de la grant braye pour ce que celles qui y estoient ne valoient riens et estoient bessees par ce qu'elles estoient pourries par dessoubz (...) ».
[1041] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 82.
[1042] É Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, p. 238-239.

Amboise, un carrelet de pêche – technique attestée sur la Loire et encore en usage dans l'estuaire du fleuve, retrouvé sous le terme d'« échiquier »[1043].

En 1468, de l'autre côté des ponts de pierre, au niveau de leur emprise sur l'île, le passage était contrôlé par la **deuxième porte**[1044] surveillée par la **quatrième garde porte**[1045]. Cette porte est couramment appelée « la porte du milleu des ponts »[1046] ou « la porte de l'ostel au Guenay »[1047] en référence à la maison des Le Guenays qui y habitaient ; elle disposait d'un guichet[1048] et de simples vantaux[1049]. Plus tard, à partir de 1494, le portail fut appelé « la porte d'entre les ponts ou pres le cordier »[1050]. Enfin, s'élevait derrière les ponts de pierre une croix à laquelle les textes font souvent référence[1051].

Les ponts de bois

Ils apparaissent dans les comptabilités sous la dénomination de « ponts de boys »[1052], de « grans ponts », de « grans ponts de bois », de « grans ponts de Loire » ou encore de « ponts de boys de la braye ». Rappelons que la première et la dernière arche des ponts de bois étaient en pierre et qu'elles reposaient donc chacune sur une culée et une pile de pierre. La première arche en venant de la ville s'appuyait sur le pilier dit « devers l'ostel Peronnelle La Royne » et

[1043] Jean-Claude Boursier, « Les pêcheries de l'estuaire », dans *303, Arts, recherches et Création*, n°XLIX, 2e semestre 1996, p. 153-168.

[1044] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°13 : « (…) Abiller et remectre a point la porte de dessus les grans ponts de pierre pres l'ostel du Guenay (…) ».
Or Estienne Leguenay demeure sur l'île.

[1045] *Archives communales d'Amboise*, CC 123, f°43v°-44r° ; 1508 : « (…) Faire une petite garde porte sur les ponts de pierre pres la maison Loys Lecousturier (...) ».
Or Lecousturier règle tous les ans à la ville 5 s. t. « (…) Pour sa maison estant entre les ponts, joignant au portal dudit pont et a la riviere de Loire d'un cousté et d'autre cousté a la maison Estienne Le Guenays et par le devant au pavé de la rue dudit pont et pour luy avoir souffert abatre l'avant mur dudit pont et metre les euvres de sadicte maison (…) », par exemple CC 107, f°6v°.

[1046] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°22v° : « (…) Pour une clef mise a l'uisset de la porte du Meilleu des ponts joignant l'ostel du Guenay (…) ».

[1047] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°26v° ; octobre 1482 : « (…) Avoir appareillé la petite garde porte faicte de neuf joignant la porte de l'hostel au Guenays (…) ».

[1048] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°23r ; octobre 1482 : « (…) Avoir reffait le courreil du guichet de la porte de Meilleu des ponts et faict les courillieres neufves et ung auberon (…) ».

[1049] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°13r° : « (…) Pour ung grant crampon de fer en platre de deux piez et demy de long servant a la porte sur les grans ponts pres l'ostel du Guenay pour tenir la porte fermee. Item un grosse vertevelle pour pendre et tenir laditte porte (…) ».

[1050] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°24v° ; août 1487 : « (…) Ung courreil mis a la serreure de la porte d'entre les ponts pres la maison du cordier (...) ».

[1051] *Archives communales d'Amboise*, CC 114, f°27v° : « (…) Quarante quatre toises de pavé […] pour parachevez de pavez le bout des grans ponts de pierre pres la croix (...) ».

[1052] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°36r° : « (…) Escarrir une grosse piece de boys au lieu de Gibourgeon qui a esté emploiee et mise au pont de boys de l'arche de la braye que pour avoir mis et assis ladicte trayne (...) ».

sur « le pilier de la braye » ou « de la grant braye ». « Peronnelle La Royne » ou « La Royere »[1053] demeurait « au bout des ponts »[1054] ou « entre les ponts »[1055], comme le précise une assemblée du conseil de ville. Cette terminologie induit une confusion puisque « le bout des ponts » peut être cité sans qu'il ne soit question du côté des ponts de bois donnant sur le faubourg éponyme. Il faut donc entendre bout comme extrémité et rester prudent.

L'entrepont, du côté des ponts de bois, était gardé par la **troisième porte**, plus modeste que celle de la rive gauche, si l'on en croit une sanguine du XVIII[e] siècle[1056] (**cf. Tome III fig. 691, p. 1176**). D'après les dénominations que nous avons définies jusque-là, il semblerait que « la porte des ponts de Loire »[1057] − qui apparaît pour la première fois en 1445 − corresponde à celle qui ouvrait les ponts de bois sur l'île. À cette même date, on parle d'une vieille barrière refaite à neuf ; il s'agit donc de la **quatrième barrière**[1058] qui était « volant »[1059]. En 1448, un **pont-levis**[1060] − le **deuxième** des ponts − y fut réparé [1061]. Et la **cinquième garde-porte**[1062], qui le précédait, est constamment évoquée ; elle se situait sur le pilier de pierre soutenant la première arche de pierre. Le **boulevard** du pont que Louis XI imposa de construire, en 1467, fut détruit en 1471. Il ne resta donc en place que quatre ans et les mentions en sont rares mais il prenait place sur cette arche des ponts de bois. En octobre 1470, on acheta de la corde « (…) pour le faict de l'engin a batre les paulx qui ont esté batuz

[1053] *Archives communales d'Amboise*, CC 103, f°17r°-v° ; 1481 : « (…) Pour journées a batre les pillotes faiz soubz le pillier de pierre qui a esté faiz au bout des ponts de boys devers l'ostel Perenelle la Royere (…) ».
[1054] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°10v°.
[1055] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°26r° ; assemblée du 22 septembre 1466 : « (…) Pour savoir qu'il est a faire pour la venue de madame la contesse Vurtemberht tante du roy nostre sire et dont le roy nostre dit sire a escript aux gens de la ville la recevoir et lui faire tout comme que faire se pourra et comme a lui mesme et laquelle doit arriver aujourd'ui en ceste ville.
A esté advisé et appoincté que par les dessusdits que ladite dame la contesse sera logée en l'ostel de Jehan Morin et ses femmes chees Pierre Pelle et ses chevaulx et autres gens en la rue de la Boucherie.
Touteffois, madite dame la Contesse a esté logee chees Perenelle La Royne, entre les ponts d'Amboise (…) ».
[1056] *BnF*, est., Va 431 (a).
[1057] *Archives communales d'Amboise*, CC 190 : mandement du 3 mars 1445 (folios non numérotés).
[1058] *Archives communales d'Amboise*, CC 72, f°5r° : « Pour pluseurs journees de charpentiers qui ont esté a faire la barriere du bout du pont de ladite ville (...) ».
Et CC 190 (folio non numérotés) : avril 1445 : « (…) Pour avoir levé toute la veille ferreure de la veille barriere de la porte des ponts et aussi de l'uys d'icelle barriere et la refaire tout de neuf et refaict la chesne d'icelle barriere et faire quatre chevilles de fer pour couldre laditte barriere et adouber les gons et vertevelles et faire un loquet a l'uys et asseoir la claveure dudit huys ».
[1059] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés) : 15 septembre 1448 : « (…) Appareiller aux pons de Loire entre la barriere volant et les maisons d'entre lesdits pons (...) ».
[1060] Ce pont-levis apparaît parfois sous le nom de « pont leveys de la braye ».
[1061] *Archives communales d'Amboise*, CC 191 (folio non numérotés) ; mandement du 31 décembre 1448 : « (…) Appareiller le pont levys de la porte du pont de Loire pres la maison de la garde porte, ledit pont estoit rompu (…) ».
[1062] *Archives communales d'Amboise*, CC 100, f°14r°-v° ; juillet 1477 : « (…) Pour trois timbellerees de pierre de moison par lui livrees et admenees […] sur les ponts pour la reparacion du pillier de la garde porte qui a esté appareillé du cousté devers la ville (...) ».

aux ponts de boys dudit Amboise et pour faire ung argeau qui est ja encommencé au pillier de la braye qui soustient le boulouart de boys (…) »[1063].

Dès 1422, il est question de la « barriere du bout des ponts »[1064], que l'on retrouve par la suite régulièrement et qui se trouverait être la **cinquième barrière**. Sa présence impliquerait toutefois l'existence d'une **sixième garde-porte** pour l'actionner qui n'a jamais été rencontrée, ce qui semble prouver l'impropriété de termes ; il s'agit sans doute d'une des barrières les plus proches de l'île.

À la croisée des routes de Blois et de Négron, au faubourg du Bout des ponts, s'élevait une **croix** qui apparaît encore sur une sanguine du XVIII[e] siècle (**cf. Tome III fig. 691, p. 1176**). Grâce à ce calvaire, il est possible, à partir de la fin du XV[e] siècle[1065], de localiser les travaux de pavage correspondant, en effet, au moment du développement de ce faubourg. On trouvait de la même manière une croix sur le pont de Tours[1066].

•••

En guise de conclusion, remarquons que l'évolution du pont au XV[e] siècle ne touche pas tant sa structure que ses aménagements à caractère défensif. Si on ne peut pas différencier un temps de fortification d'un temps de démilitarisation du pont comme l'avait suggéré Didier Boisseuil à Tours, où la période de la guerre de Cent Ans marquait l'apogée de la fortification ; à Amboise, le *summum* fut atteint entre 1465 et 1468. Alors qu'à Tours[1067], le temps fort se situait entre 1417 et 1430, à Amboise les archives sont malheureusement incomplètes pour cette période. Sans doute les structures – la bastille notamment –, déjà en place autour de 1445, dataient-elles de ces événements (**cf. Tome III fig. 689, p. 1174**). L'année 1470 semble toutefois marquer un moment de relâchement : on démonta la bastille ; le boulevard et le « baffray » ne sont plus mentionnés passé cette date. En revanche, il est certain que la naissance du dauphin en 1470, puis l'avènement de Charles VIII en 1483 et son départ

[1063] *Archives communales d'Amboise*, CC 92 f°11v°.
[1064] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés) ; 6 juillet 1448 : « (…) Reparer l'assiete de la barriere du bout du pont qui nagueres a esté faite de neufve (...) ».
[1065] *Archives communales d'Amboise*, CC 121, f°27r° ; 1505 : « (…) Six pippes chaulx dudit Rilly […] pour mectre et emploier a la repparacion du pan de mur du Bout des ponts, de pierre, de ladite ville au dessoubz de la croix du cousté devers Negron (...) ».
Ou CC 207, f°16.
[1066] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 25.
[1067] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 27.

pour l'Italie dès 1494, laissant le dauphin Charles-Orland à Amboise, expliquent le maintien des structures défensives (**cf. Tome III fig. 690, p. 1175**).

La localisation des éléments postés sur les ponts que nous proposons est hypothétique ; on aura compris la difficulté d'appréhender les comptes qui changeaient d'auteur presque tous les ans, auteurs qui semblaient avoir une vision bien personnelle de la ville et de ses ponts et qui n'hésitaient pas à rebaptiser un lieu. Ce qui importe est la succession des éléments. Ils pouvaient être de qualité médiocre et leur efficacité relative − on ne rencontrait jamais de heurtoir et peu d'ouvertures de tir par exemple − mais tout le monde se sentant surveillé, les risques de trahison s'effaçaient. La même accumulation d'obstacles se retrouvait à Tours et il semble que ce fut là le meilleur moyen pour une ville de se prémunir d'une agression.

3.1.1.3. Typologie des organes de défense

Au terme de la présentation de l'enceinte et du pont, se dessine la typologie des organes de défense dont voici la description.

3.1.1.3.1. Les courtines, les chemins de ronde et leurs accès

Nous n'avons ni vestige ni document iconographique pour concevoir le profil complet des remparts de la ville. D'après le cadastre napoléonien, le périmètre de l'enceinte atteignait 1 200 m dont 400 m appartenant à la seconde enceinte. À titre comparatif l'enceinte de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)[1068] atteignait 2 000 m au XV^e^ siècle et l'enceinte de Douai (Nord) approchait 5 300 m au début du XIV^e^ siècle[1069]. Sur le terrain, de tous les murs que nous avons pu observer, les seuls qui pourraient avoir appartenu à l'enceinte se situent au Petit Fort[1070] (**cf. Tome II cat. 70, p. 1075**). Ils restent visibles dans les caves accessibles depuis la rue de la Concorde et présentent une épaisseur d'environ 1,5 m. En 1472, lorsque l'on construisit le mur de séparation du Petit Fort et de la ville (**cf. p. 241-242**), les mesures données par les comptabilités sont loin d'être aussi élevées : 2,5 pieds à la base (soit environ 80 cm) et 2 pieds en haut (65 cm) ; mais nous sommes à l'intérieur de l'enceinte et il ne semble pas impossible que les murs périphériques aient été plus épais. La hauteur donnée en 1472 est de

[1068] Ronand Durandière, l'*Enceinte urbaine médiévale de Montreuil-Bellay*, mémoire de DEA sous la direction d'Alain Salamagne, Université François Rabelais de Tours, CESR, 2001-2003, p. 47.
[1069] A. Salamagne, *Construire au Moyen Âge…*, *op. cit.*, p. 24.
[1070] Toutefois, les 14 et 16 rue Newton sont sans doute assis sur le mur de la première enceinte.

3 toises (6 m), ce qui n'a rien d'extraordinaire. À Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), ville de taille comparable à celle d'Amboise, les remparts s'élevaient sur 7 à 8 m de haut pour 1,7 à 1,9 m d'épaisseur. Mais une ville très fortifiée telle qu'Aigues-Mortes pouvait présenter des remparts de 11 m de haut pour 2,5 m d'épaisseur[1071].

À l'exception des rares vestiges relevés, l'enceinte a disparu et nous n'avons pu observer aucune fondation. Étaient-elles sur arcades ainsi qu'on le rencontre dans l'architecture civile française et anglaise lorsqu'il s'agit d'implanter un mur en milieu humide ?[1072] À Tours par exemple, au milieu du XIV^{e} siècle, ces dispositions sur arcades sont attestées côté Loire car les murailles reposaient sur des alluvions[1073]. Elles mesuraient 2,4 m d'épaisseur à la base pour une hauteur de 4,1 m et un parapet de 20 cm d'épaisseur les couronnait. À Amboise, il semble que ce soit plutôt la construction sur pilotis qui ait été privilégiée, suivant la technique employée pour les fondations des piles de pont (**cf. p. 251**). Pour preuve, en 1506, la ville acheta « (…) une rortee et demye de boys a compter de cueur de chesne […] pour servir a faire pilotys soubz les fondemens du pan de mur estant au bout des ponts de bois, pres la croix du cousté devers Negron (…) »[1074].

Avant les directives de Louis XI en 1465[1075] qui exigeaient que l'on puisse arpenter les murs de la ville pour faire le guet, les remparts n'étaient pas vraiment pourvus de chemin de ronde. Entre 1465 et 1469, l'équipement en lices (« tiensmains ») se développa au-dessus de toutes les portes et aux sommets des murs. Le 27 août 1467, on acheta à Collin Nepveu, marchand de bois, la quantité non négligeable de « (…) 329 toises de menu boys carré pour les tiensmains sur les murs de la ville (…) »[1076]. Peut-on pour autant affirmer qu'il était possible de parcourir toute l'enceinte sans descendre de la courtine ? Les accès au chemin de ronde étaient nombreux : huit escaliers de pierre étaient installés le long du rempart – un à chaque ouvrage défensif – et quatre échelles de bois palliaient les manques. L'étude de Jacques Mallet sur l'enceinte d'Angers a conclu à la rareté des systèmes de communication verticaux maçonnés[1077]. Nicolas Faucherre et Philippe Dangles[1078]ont constaté qu'à

[1071] Michel-Édouard Bellet et Patrick Florenson, *La cité d'Aigues-Mortes*, Paris, 1999, 56 p.
[1072] Alain Salamagne, « Les fondations sur arcades dans les anciens Pays-Bas », *Archéologie de la Picardie et du nord de la France, Revue du nord*, Tome LXXVIII, n°138, p. 177-192.
[1073] Bernard Toulier, « Contribution à l'étude du tracé de l'enceinte du XIV^{e} siècle à Tours (angle nord-ouest) », *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXXVII, 1974, p. 351-371.
[1074] *Archives communales d'Amboise*, CC 121, f°29r°.
[1075] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16v°.
[1076] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°15r°.
[1077] Jacques Mallet, « Les enceintes urbaines d'Angers », *Annales de Bretagne*, Tome LXXII, 1965, p. 238-262.

Beaune (Côte d'Or) l'accès au chemin de ronde était assuré par des échelles de bois qui desservaient également les tours de l'enceinte, ce qui permettait de réserver la circulation défensive aux gardes et de l'interdire aux habitants de la ville. À Amboise, cela est formellement énoncé dans le compte de la ville de 1467, lorsqu'on ferme les accès aux escaliers pour « (…) garder qu'on ne montoit sur ledit mur »[1079]. Les échelles de la tour Boileau (**cf. p. 227-228**), du guichet Errart (**cf. p. 239-241**) et de la tour du Pont (**cf. p. 303-306**) sont clairement désignées et, à l'exception de cette dernière, aucun logement n'y est associé. Enfin il est question de hourds à plusieurs reprises. Leur installation datent bien de 1465 : « (…) Que on face hordeys au long des murailles de la ville (…) »[1080]. On ne sait rien de ces hourds si ce n'est qu'ils sont posés par les charpentiers. Le peu de logis-porte sur les portes de la ville est confirmé par le fait qu'en 1467 il était nécessaire de :

> « (…) Faire certaines loges de boys sur les murs de ladite ville et Petit Fort esquelles loges les guetz se tiennent de nuyt (…) »[1081].

Il est probable que seules les portes Galaffre et Heurtault ainsi que la tour du Pont[1082], pour lesquelles une tour est citée, aient disposé d'un vrai logement. En 1494, à son départ pour l'Italie, Charles VIII laissa pour instruction qu'une partie des gardes écossais, venus défendre le dauphin à Amboise, fussent logées « (…) es portaulx de la ville d'Amboise (…) »[1083].

Du côté du Petit Fort, il semble qu'il ait été impossible d'arpenter les murs puisque les habitations individuelles formaient l'enceinte. Toutefois certaines demeures devaient avoir un emplacement stratégique, comme celle de Marie Pellée où se rendaient les guetteurs pour assurer la garde[1084]. La ville se chargea même de réparer les dégâts causés par ses hommes dans l'une des chambres de cet hôtel[1085]. À Cordes, où il n'y avait pas de circulation possible

---

[1078] Nicolas Faucherre et Philippe Dangles, « Fortifications urbaines ducales en Bourgogne, l'exemple de Beaune », *Congrès archéologique de France*, 153e session, 1994, p. 317-340.

[1079] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°9v° : en mai 1467.

[1080] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16v°.

[1081] *Archives communales d'Amboise*, CC87, f°15v° : en août 1467.

[1082] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°9v° : « (…) Faire l'uys de la chambre de la tour de ladicte porte (...) »

[1083] *BnF*, ms. NAF 7644 f°14-19, publié dans J. Vatout, *Souvenirs historiques…*, Vol. 2, p. 396-401 ; 27 août 1494.

[1084] *Archives communales d'Amboise*, CC 103, f°25r°-v° : «(…) Pour avoir commis et fourny du boys qui a esté brulé de nuyt en l'ostel de Marie Pelee estant pres le chastel durant que ceulx de la ville faisoient le guet toute nuyt par ladite ville depuis le premier jour de decembre dernier passé jusques au IIIe de ce present moys de feuvrier ledit guet fait par le commandement de monseigneur le cappitaine et par l'ordonance de messires qui sont au chastel a la garde de monseigneur le dauphin (...) ».

[1085] *Archives communales d'Amboise*, CC 103, f°23r°-v° : « (…) Pour une une table barree, deux traiteaux et deux selles par lui faictes et mises […] en la chambre de l'ostel Marie Pelee ou les gens de la ville font le guet de nuyt allans et venans par la ville et pour avoir mis des barres de boys a certains aes que aucuns dudit guet ou autre avoient derompuz en la chambre (…) ».

au pied de la muraille, Gilles Séraphin conclut que chaque maison assumait la défense de son propre secteur d'enceinte[1086]. À Amboise, en particulier au Petit Fort où les fortifications avaient été levées empiriquement par les habitants, la circulation se faisait en effet chez les particuliers mais on ne sait pas s'ils assuraient eux-mêmes la défense du lieu. Les délibérations du conseil de ville du 27 juin 1465 stipulent :

> « (…) *Item*, il faut que la fenestre de la cuisine de l'ostel Jehan Morin regardant sur la riviere soit muree et [il] fera allee par sur les murs a aller devers l'ostel Jehan Forget (…) »[1087].

Enfin, des créneaux sont parfois mentionnés sans localisation particulière[1088] et cette absence implique soit qu'il n'y en ait eu qu'à un endroit bien défini, soit qu'au contraire il y en ait eu partout. La seconde hypothèse paraît toutefois plus probable dans la mesure où des créneaux sont signalés en 1466 à la Porte Titery[1089] et en 1467 vers la porte Saint-Simon[1090].

3.1.1.3.2. Les tours et les portes de ville

L'enceinte (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**) et les ponts étaient fermés par les **sept portes principales** gardées par un pont-levis, des vantaux et une barrière, elle-même surveillée par une garde-porte : il en était ainsi de la porte des Ponts (de bois), de la tour du Pont, du guichet Errart, de la porte Heurtault, de la porte Titery et de la porte Galaffre. Le guichet Errart possédait, pour sa part, une herse en plus[1091]. La porte Galaffre, la porte Heurtault[1092] et la porte du Pont étaient les plus importantes et se présentaient comme des tours-portes. On peut s'interroger sur le type de ces portes. Quels en était les plans ? Étaient-elles ou non pourvues d'ouvertures de tir ? Ronand Durandière constate dans son étude de l'enceinte urbaine médiévale de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)[1093] que le type de « portes-châtelets à deux

---

[1086] Gilles Séraphin, « L'enceinte de Cordes », dans les Actes du 121e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIIIe-XVIe siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 1999, p. 53-72.
[1087] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°17r°.
[1088] *Archives communales d'Amboise*, CC 88, f°2v° ; 1468 : « (…) Appareiller plusieurs creneaux qui estoient desrompuz sur les murs d'icelle ville (...) ».
[1089] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, 14r° : « (…) Pour avoir muré ung creneau-dessus la porte Titery et la voye des chambres qui estoit sur laditte porte et avoir fourny de chaulx et sablon ad ce necessaires (…) ».
[1090] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°23v° : « (…) Reparé les creneaux de la muraille estant devers l'eglise de Saint Simon et avoir remply les joinctures des pierres d'iceulx de mortier et pour y mectre cinq pierres de taille (...) ».
[1091] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9v°.
[1092] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9r° ; 9 mars 1464 : lors de travaux de pavage on mentionne « (…) la tour du portau de la porte Hurtault (...) ».
[1093] R. Durandière, *Enceinte urbaine médiévale…, op. cit.*

tours semi-circulaires », pour reprendre la dénomination fixée par Alain Salamagne[1094], était de loin le type de porte le plus courant sur les enceintes urbaines françaises. Ainsi en Anjou-Touraine on peut citer : les portes Toussaint, Saint-Nicolas ou Saint-Michel à Angers, la porte du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire), la porte Saint-Pierre à Craon (Mayenne), la porte de l'enceinte de Champtoceaux (Loire-Atlantique), la porte Angevine à Pouancé (Maine-et-Loire), la porte Verron à Durtal (Maine-et-Loire) et pour Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), la porte Saint-Jean, la porte Nouvelle et sans doute la porte de la Fontaine[1095]. En Bretagne on peut évoquer : à Hennebont (Morbihan) la porte Broërec, à Rennes (Côtes-d'Armor), les portes Mordelaise, Villeblanches et Toussaint, à Vannes (Morbihan), la porte Saint-Patern, à Nantes (Loire-Atlantique), la porte Saint-Nicolas. Et sur le territoire français les exemples sont innombrables : à Vézelay (Saône-et-Loire) la porte Nouvelle de l'enceinte urbaine, à Orléans (Loiret) la porte Saint-Jean de la dernière enceinte urbaine, à Douai (Nord) la porte Saint-Éloi et la porte d'Arras (Pas-de-Calais), à Aigues-Mortes[1096] les portes de la Marine et des Moulins (Allier), à Béthunes (Pas-de-Calais) les portes d'Arras et de Fers, à Valenciennes (Nord) les portes Cardon et de Mons (Belgique)… Pourtant à Amboise aucun élément ne laisse penser que ce fût le modèle architectural des portes principales de la ville. La porte Heurtault et la porte Galaffre sont parfois désignées par l'expression « la tour du portau », mais la tour est toujours au singulier et non au pluriel. Ce type de « portes-châtelets à deux tours semi-circulaires » va en général de paire, à la fin du XV^{e} siècle, avec l'équipement de ces tours en ouvertures de tir adaptées aux armes à feu. Or, nous n'avons aucune mention de telles ouvertures. Si l'absence de mention ne constitue pas de preuve formelle quant à l'équipement des portes amboisiennes, elle permet en tout cas de supposer leur absence.

Les seules portes dont on puisse connaître l'aspect, voire le plan, sont celles du Pont (**cf. Tome III fig. 680, p. 1167**) et de l'Horloge (**cf. Tome II cat. 21, p. 863**). La première, placée en tête de pont, se présentait comme une grosse tour polygonale d'un diamètre approchant 8 à 10 m, au sein de laquelle était percé le passage de la rue du Pont. La seconde ne présente plus son aspect de tour d'enceinte puisqu'elle a été transformée en tour de l'Horloge à la fin du XV^{e} siècle mais aujourd'hui, elle est également une tour-porte (**cf. Tome II cat. 21 fig. 239, p. 864**). Pour nous, le type amboisien, relevant du logis-porte de plan massé, serait un modèle architectural assez rare au XV^{e} siècle, sans doute quelque peu désuet ; mais rappelons que la tour du Pont et la tour de l'Horloge relevaient de la première enceinte urbaine des seigneurs

[1094] A. Salamagne, *Construire au Moyen Âge…*, *op. cit.*, 320 p.
[1095] R. Durandière, *Enceinte urbaine médiévale…*, *op. cit.*, Tome I, p. 50.
[1096] Michel-Édouard Bellet et Patrick Florenson, *La cité d'Aigues-Mortes*, Paris, 1999, 56 p.

d'Amboise et que même la seconde enceinte était sans doute antérieure à 1421 (**cf. p. 224-225**). Finalement, au XV^e^ siècle, on ne fit que les rafraîchir par quelques travaux d'appoint, ce qui ne changea pas fondamentalement leur nature. À Loches (Indre-et-Loire), la porte Picois datant de la fin du XV^e^ siècle[1097] est bien une tour-porte, même en faisant abstraction des adjonctions dues à la construction de l'hôtel de ville au XVI^e^ siècle. La porte des Cordeliers de cette même ville est plus imposante mais demeure une tour-porte. On rencontre également ce modèle pour des ouvrages antérieurs ; par exemple, au XIII^e^ siècle sur les portes secondaires d'Aigues-Mortes (Gard) − « les petits ouvrages d'entrées » − telles que les portes des Cordeliers, de l'Arsenal, des Galions, de l'Orgeneau et des Remblais et au début du XIV^e^ siècle pour la porte de Trèves à Bastogne[1098]. À Parthenay (Deux-Sèvres), dont l'enceinte est romane mise à part la monumentale porte Saint-Jacques, les trois autres portes se présentent « comme de simples massifs de plan carré » avec un passage en berceau brisé[1099]. Il s'agit donc d'un modèle courant pour les enceintes modestes.

Les quatre autres portes − la porte du Milieu des Ponts, la porte Saint-Simon, la porte Tripière et la porte Neufve− étaient des portails, de simples passages, un pont dormant enjambait les douves et des vantaux de bois fermaient les portes.

Les cinq tours étaient réparties le long des remparts et marquaient les angles de l'enceinte : la tour Boilleau, la tour Boulacre, la tour Féalan, la tour Cormeray et, peut-être la tour Argot. Puisqu'il ne reste que deux tours et que l'iconographie ne remplace pas ce manque, il serait abusif de proposer un profil type des tours amboisiennes. Celles qui subsistent sont de plan circulaire, de 6 m de diamètre et d'une quinzaine de mètres de haut. Sur un cliché des années 1960 de la tour Cormeray aucune ouverture n'est visible. Enfin un parapet crénelé gardait le chemin de ronde qui disposait de mâchicoulis. Une carte postale d'une grande rareté a cependant été dénichée et nous montre une tour analogue mais dégagée du tissu urbain (**cf. Tome III fig. 692, p. 1177**). S'il est certain qu'il s'agit bien d'une des tours côté Loire, nous ne pouvons toutefois pas l'identifier plus précisément.

[1097] *Le Guide du patrimoine Centre Val de Loire*, sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos, Paris, 1995, p. 413-414.

[1098] Johnny de Meulemeester et Philippe Mignot, « Archéologie des enceintes urbaines luxembourgeoises », dans les Actes du 121^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e^-XVI^e^ siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 1999, p. 83-100.

[1099] Maria Cavaillès et Marie-Pierre Baudry, « L'enceinte urbaine de Parthenay », dans les Actes du 121^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e^-XVI^e^ siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 1999, p. 15-31.

En définitive, à la fin du Moyen Âge, la multiplication des portes de ville sous lesquelles devait passer la route d'Espagne restait très symbolique et sans doute plus dissuasive qu'effective, mais elle participait au maintien de l'ordre dans la ville.

3.1.1.3.3. Les barrières

Théoriquement, la barrière était postée en avant de la porte, à l'extérieur de l'enceinte, au niveau de la garde-porte. Cependant, cette règle fut adaptée à la situation particulière du Petit Fort et de l'entrée du Pont. Ce secteur qui distribuait la ville et l'île était accessible directement par le port. Aussi avait-on installé des garde-portes et des barrières à l'entrée du pont côté ville, et au guichet Errart.

Quatre modèles de barrière se rencontrent dans les comptabilités : les barrières « volans », les barrières « tourneresses », les barrières « roulantes » et les barrières « coulisses ». Toutes réalisées par les charpentiers, nous n'avons pas pu définir pour quelles raisons on utilisait un type plutôt qu'un autre. Les barrières « volans » étaient toutefois les plus nombreuses. Elles fonctionnaient avec un système de contrepoids appelé « bascule »[1100]. Une fois levée, une chaîne[1101] la maintenait pour éviter qu'elle ne retombât.

3.1.1.3.4. Les garde-portes

La garde-porte, toujours accompagnée d'une barrière, se présentait comme une construction légère en pans-de-bois[1102] et moellon de tuffeau ou brique que charpentiers et maçons démontaient au gré des besoins pour la remonter à un endroit plus approprié (**cf. p. 245**). Elles étaient couvertes de tuiles, régulièrement vérifiées et remplacées par les couvreurs[1103]. La garde-porte de la porte du Milieu des Ponts était sans doute la plus petite avec une toise de large pour une toise et demie de long (2 x 3 m)[1104]. Celles de la porte

[1100] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°32 ; janvier 1498 : « (…) Pour deux barres de fer et ung goujon avec les crampons pour tenir la baculle de laditte barriere poisant ensemble XXXVII livres III quarterons fer (...) ».
[1101] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°13v° ; « (…) Avoir levé la chayne de la barriere volant de dessus les ponts et y avoir faict ung crampon de fer pour la tenir au boys de ladite barriere et avoir levé la chayne qui tient le moraillon a la serreure de la barriere (...) ».
[1102] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°10v° ; semaine d'avant Pasques et celle d'apres 1463-1464 : « (…) Colombé de collombes de boys la maison de ladite garde porte (...) ».
[1103] *Archives communales d'Amboise*, CC 125, f°80v°-81r°.
[1104] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°20 ; juillet 1482 : « (…) Pour le boys et faczon d'une garde porte de boys d'une toises et demye de long et une toise de large couverte et clouse de seaige garnie d'une table

Galaffre ou de la tour du Pont devaient être plus confortables, dotées de leur cheminée[1105] et de leur mobilier[1106]. En mai 1471, lors d'un conseil de ville, à l'issue d'un débat sur la garde-porte du pilier de la « braye » des ponts de bois, les élus précisaient que :

> « (…) Ledit charpentier doit une chambre pour garde porte pour les ponts. Laquelle aura troys toises de longueur, une toise troys quars de largeur. Les euvres comprins en tout, laquelle sera a fest et solives par-dessus et chascun soliveau portera son comble de chevrons et sera colombee d'un pié entre les colombes et y doit faire une croisee au devant, au devant avec ung acodoer bien honneste et une huisserie chanfrainee et deux veues aux deux boutz avec ung manteau de chemynee fait a chambrenle ; et la doit faire de tout boys bon et honneste et doit la rendre preste et assise sur le pillier marcif devers le vent d'aval, dedans la Penthecouste prochaine venant, pour la somme de dix livres dix solz tournois (…) »[1107].

Il s'agissait donc d'une construction de 21 m², élevée sur un niveau, en pans-de-bois à grille, dont les colombes étaient espacées d'une trentaine de centimètres les unes des autres et qui était couverte d'une charpente à chevrons-formant-fermes. L'intérieur était agrémenté d'une cheminée de bois et éclairé de trois baies dont une ayant vue sur la Loire.

3.1.1.3.5. Les ponts-levis

Les ponts-levis à flèches (« verges ») fonctionnaient par un système de contrepoids appelé « bascule »[1108]. Ils étaient l'œuvre des charpentiers, qui assuraient aussi leur entretien, et des maréchaux qui y contribuaient amplement en fournissant les pièces de rotation et de renfort. Les contrepoids, souvent évoqués[1109], étaient en général des « ais » issus de bois de récupération[1110]. Le tablier du pont était relié aux flèches portant le contrepoids par des chaînes. Bien équilibré, le pont-levis à flèches pouvait être actionné par un homme seul.

---

et de sieges a se seoir avecques une petite barriere faicte a ladicte garde porte jouxte le portal des ponts de pierre pour servir a faire la porte oultre la maison du Guenays (…) ».

[1105] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°40r° ; 1511 : « (…) Faire un pan de mur a la garde porte de Saint Denis, tailler deux chemynees pour ladite garde porte (…) ».
Et CC 101 f°18 ; 1475 : « (…) Pour avoir haulsé la chemynee de la garde porte des ponts dudit Amboise qui estoit trop basse (…) ».

[1106] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°14v° ; 17 août 1472 : on commande à Estienne Dupuiz menuisier : « (…) Deux dressouers a la garde porte de Saint Denis pour servir aux portiers et y avoir fait une selle de six piez de long et avoir mis des piez a la table de ladite garde porte [...]. Et pour avoir mis des piez a la table et appareillé les selles de la garde porte desdits ponts (…) ».

[1107] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°48v° : pour un coût de 10 ℓ. 10 s. t.

[1108] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°23v° : « (…) Avoir mis deux aes sur le pont levey de la porte Hurtault et ung contrepoix a la bacule dudit pont leveys (…) ».

[1109] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°13v° : « (…) Pour six grans chevilles de fer mises a tenir ung gros aes qui sert a faire contrepoys audit pont leveys (…) ».

[1110] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9v° : « (…) Deux toises et demye d'ays de repartaige par eulx mises et emploiees pour faire ung fleau a la barriere de ladite porte Hurtault et pour un contrepoix de boys audit pont leveys (...) ».

Aussi, une troisième chaîne liée au tablier, et sans doute fixée par un crochet dans la maçonnerie, évitait-elle que le pont, une fois fermé, ne puisse retomber. Une mention concernant le mécanisme des ponts-levis de la tour du Pont, de la porte Galaffre et du guichet Errart est explicite ; on paya ainsi Olivier Tionne, maréchal, et Jehan Randoyn, serrurier demeurant à Amboise :

« (…) Pour troys crochez de fer […] mis aux troys chesnes de fer du pont leveys des ponts assises aux deux chesnes qui lievent et baissent ledit pont leveys et a la chesne de quoy on tire ledit pont afin que lesdittes chesnes ne se amengnent dudit pont (…) »[1111].

Sont cités, parmi les travaux des serruriers et des tailleurs de pierre, des corbeaux de pierre creux renforcés par des pièces de fer appelées « crapaudeaux »[1112], dans lesquelles reposait l'axe du pont − le « pivot »[1113]. La « quouete »[1114] dont il est parfois question dans le mécanisme du pont-levis est synonyme de crapaudine puisque selon la définition du *Dictionnaire Encyclopédique Quillet* la « couette » est une « pièce de fer creuse dans laquelle tourne le pivot d'une porte ou l'arbre d'une machine »[1115].

Le tablier du pont, constitué de « traines » et de planches clouées, était fixé sur l'axe. Les ponts-levis de la porte Galaffre et des ponts, qui demeuraient les plus empruntés, étaient régulièrement renforcés de bandes[1116] ou de barres de fer[1117] pouvant atteindre une quinzaine de kilogrammes. Ces ponts adaptés au passage des charrois mesuraient 2 toises de larges et étaient bordés de « tiensmains »[1118]. Les passages piétons sont rarement mentionnés, sauf à la porte Galaffre où il est appelé « planchete »[1119]. Il s'agissait d'un petit pont-levis dont le système dit à « volan »[1120] fonctionnait avec une flèche et un contrepoids.

[1111] *Archives communales d'Amboise*, CC 194, f°16 : octobre 1466 et CC 86, f°13r°.
[1112] *Archives communales d'Amboise*, CC 203, f°50 ; (mandement du 19 janvier 1501) : « (…) Pour XX lbz fer emploié a faire deux crapaudeaux mis soubz le pont de la porte Galaffre (…) ».
[1113] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°10v° : « (…) XXXIX livres de fer pour faire les lians et les pivotz du pont leveys du Guichet Errart (…) ».
[1114] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°22r° ; janvier 1473 : « (…) Pour la garnison d'une autre serreure desdits ponts et pour y avoir fait une quouete a tirer ledit pont leveys (…) ».
[1115] *Dictionnaire Encyclopédique Quillet*, Paris 1950, Tome I (A-C), art. « couette » p. 1035.
[1116] *Archives communales d'Amboise*, CC 208, f°36.
[1117] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°33v°.
[1118] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°21v°.
[1119] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°34v°.
[1120] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°36v°.

3.1.1.3.6. Les portes

Les huis clôturant la ville et ceux qui fermaient les bâtiments annexes, notamment les garde-portes, se présentaient comme des ouvrages de bois et de fer auxquels travaillaient, de concert, charpentier, menuisier, maréchal et serrurier.

Les vantaux[1121] des portes étaient montés sur pivots, ancrés dans le sol et dans le linteau de porte, et barrés d'une barre de bois prenant appui sur de puissantes chevilles[1122]. Elles étaient largement renforcées de barres de fer[1123] ainsi que de bandes de fer[1124] et de clous faisant d'elles des portes quasiment blindées. Elles étaient souvent doublées de contre-portes[1125] en tous points semblables. Portes, contre-portes et barres[1126] disposaient d'une serrure individuelle, ce qui justifie la multiplicité des achats de clefs. Le recours aux chaînes[1127] était habituels pour renforcer, tirer ou fermer les portes.

Les portes de dimensions plus réduites, telle la porte de la poterne du Petit Fort, étaient montées sur de simples gonds[1128] et toujours renforcées d'une barre. Les réparations du point d'ancrage du gond dans la maçonnerie, scellé au plâtre, étaient très fréquentes, ce qui explique le choix du pivot pour les portes lourdes.

3.1.1.3.7. Les fossés et les douves

L'enceinte comportait deux types de fossés (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**) : des fossés secs et les douves où coulait la Masse, et dont la largeur correspondait à celle du lit du ruisseau, soit 3 à 5 m. Le cliché de la tour Féalan, datant du début du XX^{e} siècle, donne une idée de ces

[1121] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°16v° ; octobre 1479 : « (…) Pour deux grans vantaux de boys gros et bien barrez pour servir a fermer le portal faict neuf ou Petit Fort dudit Amboise devers la riviere de Loire (...) ».
[1122] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°18r° ; septembre 1465 : « (…) Une grant et grosse cheville de fer qui porte la barre de boys dont se ferme la porte du guichet de ladite ville appellé le guichet Errart (…) ».
[1123] *Archives communales d'Amboise*, CC 204, f°24.
[1124] *Archives communales d'Amboise*, CC 203, f°13.
[1125] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°18r° ; septembre 1465 : « (…) Quatre grans et grosses vertevelles, quatre gros gons, huit grans crampons et gros et certaine quantité de grans cloux qu'il a mises et emploiez a pendre les contreportes nouvellement faites a la porte des murs du Petit Fort […] une grant serreure mises esdits contreportez dudit Petit Fort (...) ».
[1126] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°55 ; novembre 1485 : « (…) Deux grosses serrures l'une pour fermer lesdits huys l'autre pour fermer la barre (...) ».
[1127] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°32r° ; novembre-janvier 1496 : « (…) Deux clefs pour la porte Titery et changé les gardes, deux mailles de fer a la chesne qui se mect pour la barre qui se tire au travers de ladicte porte (…) ».
[1128] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°55.

douves (**cf. Tome II cat. 22 fig. 253, p. 872**). L'implantation d'un rempart sur les berges d'un ruisseau dont les crues étaient fréquentes imposa des aménagements[1129]. Quels étaient-ils ?

Dès août 1446, le maçon Philippon Blanchart fut rémunéré « (…) pour avoir recepé et apareillé de maçonnerie de pierre chaux et sablon le fondement du mur du cours de la riviere de la Masse (…) »[1130]. Phrase par laquelle on entend que la Masse était canalisée, comme l'atteste, par ailleurs, l'évocation de la « turcie de la Masse »[1131], sans que l'on puisse toutefois identifier l'endroit où fut menée cette opération dans la ville. Il était très fréquent qu'il fallût combler une « fousse » ou une « bresche » le long des murs, comme si le terrain lâchait sous la force des eaux. On se contentait alors d'y déverser quantité de « terriers » et de sable (« sablons ») : en 1507, par exemple, Julian Bourreau, charretier, fut rémunéré « (…) pour quatre vings dix tours de terrier par lui mené au long des murailles de laditte ville pres la porte Trippiere pour combler une fousse qui y estoit (…) »[1132] ; mais il ne fut jamais entrepris de travaux de maçonnerie pour y remédier. Si certains endroits étaient donc maçonnés, en particulier les abords des ponts et portes[1133], ce n'était pas le cas de la totalité des douves de l'enceinte.

Les fossés qui longeaient le pied du rempart du château étaient secs. On ignore précisément leur largeur et leur profondeur mais, sur le cadastre dit napoléonien, ils mesurent entre 2 et 6 m de large selon les endroits, sachant que dès le début du XIX^{e} siècle les habitations avaient empiété sur les fossés. Les fossés situés entre la tour Boilleau et la porte Heurtault n'auraient pu être en eau, compte tenu de la déclivité du terrain. Les bords du fossé étaient maintenus francs grâce à des pieux plantés tout du long[1134]. En 1468, deux terrassiers (« bessons »), André Le Brebançon et Perrin Chaimeau, besognèrent à « faire la douve de la porte Hurtault »[1135] mais il ne peut s'agir d'une création puisque cette porte se trouvait déjà sur le tracé de la première enceinte. Leur intervention est à mettre en rapport avec les boulevards commandés par Louis XI (**cf. p. 282**).

[1129] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°14v° : les crues sont notamment mentionnées en 1449 lorsque l'une des grilles de la Masse fut emportée par le courant et les glaces.
[1130] *Archives communales d'Amboise*, CC 190, (folio non numérotés).
[1131] *Archives communales d'Amboise*, CC 199, f°21.
[1132] *Archives communales d'Amboise*, CC 208, f°34 : 19 janvier 1507.
[1133] *Archives communales d'Amboise*, CC 190, (folio non numérotés) ; 12 aoust 1446 : « (…) Au dessoubz des portes qui porte le pont du travers d'icelle Masse lequel fondement de mur estoit creusé et miné par les eaues qui y sont cheues grant habondament et aussi avoir resepé autre massonnerie soubz ledit pont (…) ». Et *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°54 r° et CC 108, f°14.
[1134] *Archives communales d'Amboise*, CC 89, f°10v°.
[1135] *Idem.*

En mai 1465, Louis XI rassembla au château les élus pour organiser la mise en défense de la ville durant son absence[1136]. L'une des mesures prises fut le creusement de fossés. Les comptabilités de la ville rapportent que l'on fit un fossé sec, à la porte du Petit Fort vers Chargé[1137] tout comme le long de la Loire. D'après les délibérations de la ville, les douves longeant la Loire furent creusées « (…) depuis le Petit Fort jusques a la tour Cormeraye (…) »[1138] ; après lesquelles la Masse prenait le relais (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Les comptes évoquent le Petit Fort comme limite à ces douves et il faut entendre par là son extrémité ouest[1139]. Entre les deux extrémités du Petit Fort, la présence d'une douve aurait mis en péril la tour du Pont et la chaussée (« bateys »[1140]) construite à la demande de Louis XI en 1463. Le « bateys » avait d'autant plus vocation à demeurer qu'il est précisé « (…) que on mette des pavés qui viennent du chastel au long dudit bateys pour y faire une belle allee (…) »[1141]. En fait, on avait élargi la chaussée longeant la Loire en élevant, sur son emprise, une sorte de levée. En décembre 1467, on employa six terrassiers pendant une vingtaine de jours pour restaurer la douve du côté de Chargé[1142].

Sur la foi des comptes de la ville, le travail de creusement des douves, situées entre le pont et la tour Cormeray, qui s'étendait sur environ 150 m, n'aurait demandé que 57 journées en 1467[1143] et 33 journées en 1468[1144]. Mais, en 1469, on régla avec un retard de quatre ans, Denis Leguenays qui avait fait travailler des terrassiers et des manœuvres (« gens de braz ») pendant soixante jours aux « (…) douves es greves de la riviere de Loire au long de la muraille (…) »[1145]. On ne connaît malheureusement pas le nombre d'ouvriers que dirigeait

---

[1136] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16r°-17v°.
[1137] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°13r°.
[1138] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°17r° : « *Item*, est besoing faire une douve es greves au long de la muraille devers la riviere depuis le Petit Fort jusques a la tour Cormeraye ».
[1139] Dans les textes il est cependant difficile de différencier les travaux réalisés vers Chargé, à l'extrémité orientale du Petit Fort, des travaux réalisés entre le pont et la tour Cormeray à l'extrémité occidentale du Petit Fort car les termes employés par le receveur restent vagues.
[1140] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°12r° ; 21 août1463 : « Pour ce que le roy a mandé aux gens de laditte ville par maistre Jehan Bourré et autres qui l'ont dit de bouche qu'ilz facent ung bateys tout au long de la rivière et au long du Petit Fort a prendre du coing du mur du courtil du seigneur de Nazelles jusques au pont et se ledit bateys sera fait aux depens d'icelle ville.
Tous ont esté d'oppinion que puis qu'il plaist au roy nostre sire que ledit bateys soit fait aux despens de la ville et que on mecte des terriers qui viennent du chastel au long dudit bateys pour y faire une belle allee ».
[1141] *Idem.*
[1142] *Archives communales d'Amboise*, CC 88, f°3 : il fut question de « (…) faire la douve du Petit Fort (…) » ou de « (…) faire la douve du Petit Fort estant hors icellui (…) ».
[1143] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°20v° : « (…) Besongner es douves au long de la muraille vers les greves de Loire et à faire les douves de la ville du cousté devers la riviere (…) ».
[1144] *Archives communales d'Amboise*, CC 88, f°1v°.
[1145] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°17 ; dernier jour de janvier 1470 (n. st.) (depuis le 5 août 1465 jusqu'à « la feste saint Lucas ensuivant ») : « (…) D'avoir vacqué par soixante journees depuis le cinquieme jour d'aoust IIII^{C} LXV a la feste saint Lucas ensuivant audit an a faire besongner les bessons et genz de braz qui ont fait les douves es greves de la riviere de Loire au long de la muraille de ladite ville et pour leur avoir

Denis Leguenays. Alors qu'habituellement les pelles étaient achetées par lot de dix ou de vingt, pour cette besogne, 76 pelles de bois avaient été achetées en janvier 1465 (n. st.)[1146], ce qui donne l'ampleur de la tâche. Notons à ce sujet que si le fer était couramment utilisé dans la ville, nous n'avons pas rencontré de mentions de tôles de fer pour renforcer le bout des pelles de bois ainsi que Denis Cailleaux et Étienne Hamon l'ont relevé pour les chantiers de Gisors et de Sens[1147]. Ce qui laisse penser qu'à Amboise les pelles étaient peut-être livrées ferrées.

Avait-on fait venir les eaux de la Loire dans cette douve ? Cela paraît douteux, aucun entretien de curage n'y est signalé dans les comptes et, passé 1470, elles ne firent plus l'objet d'aucune attention.

3.1.1.3.8. Les boulevards

En 1467, Louis XI réclama à la ville l'édification de trois boulevards :

> « Mondit seigneur le cappitaine Phillipes Lullier a dit que le roy l'a chargé dire aux gens de la ville qu'ilz facent faire troys boulouars, l'un a la porte des ponts, l'autre a la porte Saint Denis et l'autre a la porte Hurtault et oultre que l'on rempare la ville et les murs d'icelle en ce que mestier sera et qu'ilz advisent quelle reponse ilz vouldront faire affin de faire savoir au roy. A esté dit et respondu a mondit seigneur le capitaine par Julian Lopin esleu que ceulx de la ville observeront voulentiers au bon plaisir du roy mes qu'ilz n'ont point d'argent et voulentiers ilz feront lesdits boulouars au plaisir du roy au mieux que possible leur sera et que s'il plaist au roy nostre sire actendre jusques au temps nouveau que l'on fera lesdits boulouars de pierre et durant l'iver on fera les provisions »[1148].

Le 21 novembre 1467, les délibérations du conseil de ville portèrent sur la construction des boulevards qu'exigeait le roi :

> « (…) Le plaisir du roy est qu'on face des boulouars aux portes de ceste ville et une bastille sur les ponts et que si on ne peut faire lesdits boulouars de pierre pour la saison de l'iver qui est de present, que hastivement on face les foussez la ou l'on fera

---

administré et porté et faire portez pain, vin et autres choses a plusieurs ausquellez la ville fesoient les despens qui est au pris de 2 s. t. par jour qu'il fut loué par Jehan Morin et autres de ladite ville comme appert par mandement et quictance datés du dernier jour de janvier mil IIII^{C} LXIX [a. st.] cy rendue pour ceci ladite somme de 6 ℓ. t. de laquelle somme ne lui a esté paié que 60 s. pour ce qu'il devoit 60 s. a la ville pour boys vieil par luy achapté de ladicte ville qui est rendu cy devant en recepte pour ceci ladite somme de 6 ℓ. t. ».

[1146] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°14v° ; payé le dernier jour de janvier 1470 (n. st.) mais commandé en décembre et janvier 1465 (n. st.) : « (…) Pour soixante seize pelles de boys par lui livrees et bailees a faire la douve es greves au long des murs de la ville oudit an (...) ».

[1147] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, p. 235.

[1148] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°34r°.

lesdits boulouars et que on mecte des pippes plaines de terre sur bout au long desdits foussez et la bastille et ung pont leveys sur lesdits ponts »[1149].

Le 14 février 1468 (n. st.), à la demande du roi, la construction en fut finalement suspendue car le roi désirait en superviser l'édification :

« (…) Au regard des boulouars, foussez et bastille que le roy avoit commandé estre faictes audit lieu d'Amboise, que le roy vieult que on les cesse jusques a ce qu'il soit venu en ceste ville et qu'il n'entend point que lesdits bastilles et boulouart couste plus de 80 a 100 s. t. »[1150].

Les comptes de la ville mentionnent quatre boulevards : un sur le pont, un à la douve du Petit Fort du côté de Chargé, un à la porte Heurtault et un dernier à la porte Galaffre. Nous n'avons toutefois que peu d'informations sur leurs dispositions. On définit couramment un boulevard comme un « ouvrage avancé possédant une plate-forme à l'aire libre »[1151]. Si les boulevards des portes devaient, en effet, répondre à cette description, il est plus ardu de se représenter le boulevard du pont. Sans doute placé au niveau de l'emprise des ponts de bois sur l'île (**cf. Tome III fig. 689, p. 1174**), fallait-il le contourner, ou bien y avait-il un passage ménagé au travers du boulevard ? Les trois autres boulevards étaient construits à l'extérieur de l'enceinte, devant les portes. À l'exception de celui de la porte Galaffre qui fut le plus abouti, les boulevards semblent avoir été de simples buttes de terre, tenues par un pâlis de pieux[1152]. En novembre 1467, lorsque le roi formula sa demande, mais que l'hiver approchait, on se contenta, dans un premier temps, de mettre des pippes remplies de terre au devant des portes[1153]. Pour se fortifier au Moyen Âge, il est courant que les villes aient d'abord recours à la terre ; issues des fossés fraîchement creusés, les terrées permettent de fermer l'enceinte provisoirement, mais rapidement, pour étaler ensuite la construction des murs sur plusieurs années. On rencontre cette technique dans le Nord à « Ardres, Arras, Bergues, Béthune Bourgourg, Bruges, Bruxelles, Cambrai, Chièvres, Condé, Gravelines, Le Rœulx, Le Quesnoy, Lille, Mons, Orchies, Saint-Amand, Saint-Omer, Saint-Venant, Soignies, Tournai,

---

[1149] *Idem.*

[1150] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°37r° : 14 février 1467 (a. st.).

[1151] Alain Salamagne, *Construire au Moyen Âge…, op. cit.*, p. 211.
Jean-Marie Pérouse de Montclos propose une définition un peu différente: « un ouvrage destiné à porter de l'artillerie ajouté en avant d'une fortification plus ancienne qui n'avait pas été prévu pour le tir des canons » (*Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, 2004, p. 490).

[1152] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°13v° ; 22 mai 1465 : « (…) Pour VII^{XX} VIII gros paulx qu'il a baillez et rendu ou Petit Fort es moys d'avril et de may dernier dont a esté fait ung boulouart en la dove du Petit Fort pres du jardrin de Jehan de Pocé sieur de Nazelles et ung paliz entre la maison de Julian Lopin et Collas Lepaige (...) ».

[1153] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°34v° ; 21 novembre 1467.

Valenciennes, *etc*. »[1154], mais aussi à Orléans (Loiret)[1155], ville plus proche d'Amboise. D'une manière générale, les boulevards de type maçonné sont attestés pour l'ouest de la France dans nombre de châteaux : aux châteaux de Montreuil-Bellay ou de la Haute-Guerche dans le Maine-et-Loire, à ceux de Parthenay dans les Deux-Sèvres, de Lassay en Mayenne, de Ranrouët en Loire-Atlantique ou encore de Brest dans le Finistère. Mais les premiers boulevards d'Amboise ne relèvent pas de ce type. Ils s'apparentent bien à ceux d'Orléans « constitués de pieux sur lesquels vinrent s'appuyer de forts remblais de terre, percés d'ouvertures pour armes à feu et armes mécaniques »[1156]. Toutefois, à Amboise, la présence d'embrasures de tir au sein du boulevard n'est en rien prouvée. Le travail de creusement y fut largement réduit par l'utilisation du bras de la Masse comme douve. Rappelons d'abord que la mention du boulevard tenu par des pieux du Petit Fort date de 1465 et, qu'en 1467[1157], les creusements se concentrèrent sur la douve de la porte Heurtault, sur la douve au Petit Fort vers Chargé, et sur la douve longeant la Loire, allant de la tour Cormeray au pont. Dans les comptabilités, on ne rencontre aucune rétribution pour des tours de tombereaux, de charroi ou de « civiere » qui auraient mené la terre procédant du creusement de ces fossés jusqu'aux boulevards ; pourtant les travaux des terrassiers des années 1465-1467 coïncident, en partie, aux portes concernées par les boulevards et il y a tout lieu de croire que l'on employa la terre de la sorte. Peut-être la rémunération de Denis Leguenays en 1469 correspondit-elle à cette tâche. En considérant des fossés équivalents à ceux rencontrés à Orléans − de 11,2 m de large pour 10 m de profondeur avec un profil en V− le volume de terre aurait rapidement généré, compte tenu du foisonnement de la terre, des buttes de terre de 15 m de haut pour autant de large[1158]. Cela aurait-il été suffisant pour approvisionner les boulevards ? À Orléans, dans la perspective de construire des boulevards, les commissaires royaux préconisaient le creusement de fossés de 24 toises de large et autant de long pour édifier devant chaque porte un boulevard de « 24 toises en carré »[1159]. À Amboise, on ne sait rien des dimensions des boulevards et la mise en place des pippes pleines de terre dictée par Louis XI ne pouvait être qu'une solution provisoire. De fait, les archives amboisiennes ne livrent pas toutes les

[1154] Alain Salamagne, *Construire au Moyen Âge…*, *op. cit.*, p. 68.
[1155] Clément Alix et Ronan Durandière, « La dernière enceinte d'Orléans (fin du XV^e^ - 1^er^ moitié du XVI^e^ siècle) » *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*, Nouvelle série, Tome XVII- N° 139- 1^er^ trimestre 2004, p. 30.
[1156] C. Alix et R. Durandière, « La dernière enceinte d'Orléans*… », op. cit.*, 2004, p. 49.
[1157] *Archives communales d'Amboise*, CC 88 et 89.
[1158] Gilles Blieck a étudié à Lille, sur le terrain les terrées, stabilisées évidemment, de 16 à 20 m de large et 6 à 8 m de haut (Gilles Blieck « Note » dans *Archéologie médiéval*e, Tome XXI, 1991, p. 361-362.)
[1159] C. Alix et R Durandière, « La dernière enceinte d'Orléans*… », op. cit.*, p. 49.

besognes effectuées dans l'urgence sans lesquelles les boulevards n'auraient jamais pu exister.

Alors même que la ville se montrait entièrement dévouée à la volonté du roi[1160], on ne dispose que de très peu de renseignements sur l'édification des boulevards ; aussi n'est-il pas impossible que leur construction ait été consignée dans un registre à part[1161]. Le boulevard de la porte Galaffre fut le plus abouti et le seul qui fut entretenu au-delà des années 1470. En janvier 1468 (n. st.), on abattit « (…) le mur du jardrin de Bertheran Legay ou lieu ou l'on vieult faire le boulouart a ladite porte Galaffre (…) »[1162] pour amender le terrain. En janvier 1472 (n. st.), le boulevard de la porte Galaffre est indirectement mentionné dans les comptabilités[1163]. Le 18 juillet 1472, Regnault Pean fut payé pour avoir pavé « (…) XLVI toizes ou boulouart de la porte Galaffre (…) »[1164]. Le 11 octobre 1472, les délibérations de la ville concernèrent « (…) la demolicion faicte par Thomas Filiault en la chaussee de pierre estant hors ladite ville joignant la porte Saint Denis et pres le boulouart retenant l'eaue des foussez de ladicte ville (…) »[1165]. En 1475, l'assemblée de la ville rapporte qu'il fallait « (…) que les portaulx et boulouars de ladicte ville feussent habillez (…) »[1166]. En décembre 1481, Pierre Doreriviere, paveur demeurant à Amboise, reçut 60 s. t. pour, entre autres tâches, « (…) avoir faict 5 toizes de pavés a l'un des boutz du boulouart de la porte Saint Denis (…) »[1167]. Enfin, en 1484, on acheta à :

> « (…) Mathurin Vernon, chaussinier demourrant a Rillé, pour dix sept pippes troys quars de chaulx par luy baillee et livree puis huit jours en ça pour mectre et emploier aux reparacions et choses necessaire de ladite ville tant pour faire le boulevart de la porte Saint Denis que autrement (...) »[1168].

Cependant, il est difficile de discerner avec certitude si, depuis tant d'années, les travaux visaient à édifier en dur l'ouvrage primitif ou s'il s'agissait de l'entretenir. Le 8 août 1485, l'assemblée de ville délibéra sur le mode de financement de la maison de ville, dénonçant la

[1160] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°34v° ; 12 novembre 1467 : « Tous ont esté d'oppinion de faire les choses dessusdictes puisqu'il plaist au roy nostresire. Et que si hastivement ne le pourroient sans faire sans son aide. Et a esté appoincté que demain sera mis bessons es portes pour faire les foulsez des boulouars ainsi que par mondit seigneur le capitaine sera ordonné ».
[1161] On rencontre cela pour la maison de Ville par exemple mais le registre extraordinaire est clairement cité dans la marge, ce qui n'est pas le cas ici.
[1162] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°23v°.
[1163] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°10r°: « (…) Pour 13 journees qu'il a besongné avecques autres maçons […] a faire la carré du puiz du carroué dudit Amboise au mur du boulouart de la porte Galaffre (…) ».
[1164] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°11r°.
[1165] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°54r°.
[1166] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°63v°.
[1167] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°38.
[1168] *Archives communales d'Amboise*, CC 105, f°15r°

quantité non négligeable de matériaux de construction dont disposait la ville et qui était en passe de se perdre. En 1485, le boulevard semblait donc à l'abandon ou inachevé :

> « (…) Pour traicter et advisez ensemble de la maniere et comment on pourra trouver deniers pour parachever le bastiment de la maison que les habitants de ladite ville et les freres et la fraierie de la concepcion Notre Dame et Monseigneur Saint Nicollas fondee en l'eglise Saint Florentin d'Amboise ou commancee a faire ensemblement es place dudit Petit Fort que le roy nostre sire a donnees a ladite ville pour faire le grenier a sel et autres choses necessaires pour servir a ladite ville et fraierie ainsi que autreffoiz a esté ordonné par ce que de present les esleuz de ladite ville ont faict commancer ung boulouart a la porte Galaffre de laditte ville pour lesquelles choses faire les deniers communs de ladite ville ne sauroient suffire sans faire emprunt de par ladite ville et pour surtout estre advisé et donné tel appoincté que de raison. Tous les dessus nomméz concordablement aprés que les commis et ordonner a faire le bastiment et ediffice de ladite maison ont dit et remonstré que sur la place d'icelle y a grant nombre et quantité de pierre de taille tant de Saint Aignen, Saumeur, Lussault et autres lieux, chaulx, sablon et autres matieres qui ont cousté grant somme de deniers qui seroient en voie d'estre perdues s'ilz n'estoient employees oudits bastiments ou vendues (…) »[1169].

Les élus décidèrent d'achever la maison de ville qui servait aussi de grenier à sel, plutôt que de finir le boulevard :

> « (…) Que ladite maison serait parachevee tous autres ediffices cessans et mesmement ledit boulouart lequel sera razé pour employer les matieres qui y sont s'il est trouvé qu'il soit bien commancé et pour y veoir et savoir avant que plus y besoigner seront mener sur le lieu Mondit seigneur le cappitaine ou son lieutenant et autres gens expers a ce congnoissans et pour trouver les deniers que comment mettre et employer au bastiment de ladite maison a esté appoincté que Pierre Goussart a présent receveur des deniers communs de ladite ville fournira de deniers […] et si ledit l'a coutumé et coutume pour l'année advenir affin qu'il se puissent rembourser des deniers qu'ilz lui pourroit estre duez a cause de ce et s'il advenoit que les esleuz de ceste presente annee feissent difficulté et ne voulsissent signez les mandements audit receveur […] et pour ce que de present fault recouvrer et bailler deniers pour ledit bastiment a esté appoincté que ledit receveur fera dilligence d'en trouver par emprunt ou autrement jusques a la somme de cens livres tournois (…) »[1170].

La destruction du boulevard aurait été d'autant plus souhaitable qu'il avait été fort mal conçu :

> « (…) Le capitaine declaire […] icellui boulouart n'est pas bien commancé en l'estat qu'il est et qu'il deust estre estroit par devant et large par darriere aussi comme en triangle et qu'il est trop loing de la porte (...) »[1171].

[1169] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°74.
[1170] *Idem.*
[1171] *Idem :* « (…) Comme en triangle et qu'il est trop loin de la porte et aussi a dit que selon son advis le roy sera par de ca environ la fin de ce present moys d'aoust avecques lequel y a plusieurs gens congnoissans en telz ediffices auquelz il sera bon de parler et avoir leur conseil et advis de la maniere comment ledit boulouart sera

On peut d'ailleurs supposer que l'on avait éloigné le boulevard de la porte pour faciliter le passage de la route d'Espagne à cet endroit.

Le boulevard dut pourtant être achevé puisque des matériaux y furent encore acheminés après le mois d'août 1485 : Jehan Bernard, charretier, fit « (…) un tour de charroy […] depuis la forest dudit Amboise jusques audit boulouart pour emmener des perches a chauffaulder audit boulouart (…) »[1172]. On commanda ensuite « (…) une pierre a faire une gargouille audit boulouart (…) »[1173]. Puis, Jehan Sampon, Jehan Hameau, Jehan Salmon de Bonnefoy, Jehan de Siguoigne, André Guillemy, Hervé Ruault, tous les six maçons, et Jehan Sautereau, Guillaume Malet, Mauriçon Lefranc, Guillaume Galet, Jehan Ronzay, tous les cinq manœuvres, reçurent le 16 juillet 1485, 10 l. 6 s. 3 d. « (…) pour besoigner au boulouart nouvelement encommancé a la porte Saint Denis (…) »[1174]. Et, en septembre 1485, un charretier fut employé à effectuer « (…) VI^{XX} XV charroiz (…) a oster partie des terriers du boulouart encommancé a faire a la porte Galaffre (…) »[1175].

Enfin, en 1511, un charretier fut payé pour « (…) charger des quartiers de pierres, mener au boulouart, pour besoigner a la garde porte de la porte Saint-Denis (…) »[1176] ; par la suite nous ne l'avons plus rencontré dans les archives de la ville.

3.1.1.3.9. Les ouvertures de tirs et l'artillerie

Il est difficile d'évaluer le nombre, même approximatif, d'ouvertures de tir au sein de l'enceinte d'Amboise. D'après les données des comptabilités, nous avons pu repérer, de façon certaine, quatre endroits où se trouvaient des canonnières : deux[1177] dans le talus de la tour du Pont, une[1178] près de la tour Féalan, une à la garde-porte de la porte Galaffre, et plusieurs autres[1179] vers la porte Titery[1180].

---

bien fait pour la fortifficacion de ladite ville et que il conseilleroit et est son oppinion que jusques a ce on doit cesser de plus y besoigner ».

[1172] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°38.

[1173] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°67.

[1174] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°72.

[1175] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°38.

[1176] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°32v°.

[1177] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°15r° ; 8 juillet 1465 : « (…) Deux fenestraiges ou cloustures aux deux canonnieres qui sont soubz la tour du pont d'Amboise pres du pont leveys desdits ponts (…) ».

[1178] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°16 v° ; 2 octobre 1457 : « (…) Ung grant crampon a tenir le courail de l'uys de la canonniere du mur neuf pres la tour Fealan (…) ».

[1179] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°19r° ; 20 juin 1480 : « (…) Avoir appareillé certaines canonieres qui sont ou mur de la ville pres la porte Titery et y avoir mis six pierres de taille (...) ».

[1180] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°22r° : « (…) André Lores, maçon demourant Amboise, et son homme (…) » furent payés le penultieme jour de janvier 1473 « (…) pour avoir faict la maçonerie, fenestres et canonieres de la maison de la garde porte de la porte Galaffre (...) ».

Généralement, leur présence est signalée, dans les comptes, par le travail des menuisiers qui devaient fabriquer un volet ou enchâsser, souvent avec l'aide des serruriers, un canon sur une pièce de bois. Les achats de matériel pour les armes à feu fournissent également de précieuses informations. En 1457, il est question de faire « (…) ung grant crampon a tenir le courail de l'uys de la canonniere du mur neuf pres la tour Fealan (…) »[1181]. Si la phrase est trop concise pour permettre de proposer le type d'armes à feu alors employée à cette date, en 1465, la ville acheta « (…) ung quarteron de tapons […] pour les canons et coleuvrines (…) »[1182], mais on ne sait où étaient placées ces armes. Le 5 mai 1465, lors de l'assemblée du conseil de ville conduite par Louis XI pour organiser la garde du château en son absence, il fut décidé de donner « (…) ausdits habitans vingt brigandines pour la garde de ladite ville (…) »[1183]. Le terme de brigandines désigne des armures très légères protégeant le buste des gens de guet qui ne sont, a priori, pas spécialement conçues pour garder des blessures par armes à feu.

Les achats d'artillerie, les travaux de mise en état ou de mise en place des armes à feu furent plus fréquents au cours de la période de fortification imposée par Louis XI, concomitamment aux constructions des boulevards, soit entre 1465 et 1468. Le 22 octobre 1467, Guillot Barrier, menuisier, fut rétribué à hauteur de 20 s. t. pour avoir réalisé en 1465 :

> « (…) Quatre chevalez de boys pour soustenir les canons, […] avoir enfusté le canon de la porte Galaffre et y cellui enchassé […] pour une piece de boys de laquelle est enfusté le canon qui est sur les ponts, pour avoir fait les rouelles dudit canon (…) »[1184].

En juillet 1465, un maçon fut chargé de « (…) faire des canonnieres (…) »[1185] mais, là encore, la localisation demeure inconnue. Enfin, au mois de juillet, Jaquet Ygneau, serrurier, dut « (…) ferrer ung canon moyen et faire les liens tous neufz, defferer et referrer le gros canon sous le pont (…) »[1186].

En 1469, le conseil de ville débattit sur le statut des maisons appuyées contre l'enceinte et les élus finirent par décider que les canonnières donnant chez des particuliers seraient murées :

[1181] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°16v° : 2 octobre 1457.
[1182] *Archives communales d'Amboise*, CC 88, f°1v°.
[1183] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16r°.
[1184] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°19v°.
[1185] *Archives communales d'Amboise*, CC 88, f°2v° : « (…) Faire les canonnieres, retraiz et haulser les murs dempres la Maite sur le pont et a apareiller plusieurs crenaux qui estoient derompuz sur les murs d'icelle ville (…) »
[1186] *Idem.*

« (…) Et oultre a esté appoincté que on dira a Thomas Pancletz qui fait de present faire une maison contre les murs de la ville et prent les canonnieres des murs de ladite ville, qu'il cloue et bouche lesdictes canonnieres de telle espesseur que sont les murs d'icelle ville. Et semblablement le diran l'en a tous ceulx qui ont canonnieres en leurs maisons (…) »[1187].

Cette condamnation des canonnières, alors même que la ville se fortifiait, prouve que l'adaptation de l'enceinte aux armes à feu avait eu lieu bien avant les années 1460, puisque des maisons étaient déjà venues recouvrir le chemin de circulation du pied du rempart. Si ces canonnières ne dataient pas de la mise en défense de la ville ordonnée par Louis XI entre 1465 et 1468, on peut supposer que dès le début du XV^e^ siècle, lors du dernier grand conflit, sans doute la guerre de Cent Ans en Touraine (1417-1430), l'enceinte des seigneurs d'Amboise avait été adaptée aux armes à feu, puis, qu'à l'arrivée de Louis XI à Amboise, en 1463, la croissance démographique avait incité la population à annexer l'espace jusque-là réservé à la circulation défensive de la ville.

En 1473, la ville fit l'acquisition d'un « (…) gros canon perrier et ung autre canon a queue et une serpentine tout de fer (…)[1188]. Notons la précision sur la matière − « tout de fer » − qui est ici indiquée pour calculer le prix de l'arme, au poids, mais qui révèle implicitement que ce n'était pas le cas de toutes les armes à feu. Peut-être la ville disposait-elle d'armes en cuivre ou en bronze[1189]. En 1474, Jamet Tessier, également serrurier, fabriqua « (…) quatre grans liens de fer a double charniere mises a lier ung gros canon perrier au boys qui le porte et […] quatre grans clavetes de fer pour tenir lesdits liens poisant XLIII lbz (…) »[1190]. Si les comptabilités amboisiennes sont exhaustives, il semble que les canons projetant des pierres − qui sont les seuls à être qualifiés de gros − aient été les pièces les plus imposantes de l'arsenal de la ville. La ville renouvela en effet massivement son artillerie autour de 1485, et n'hésita pas à faire appel à des canonniers extérieurs à Amboise ou à envoyer ses serruriers et ses charpentiers à Tours pour se perfectionner. En 1484, Jehan Duperche, Jehan d'Alençon et

[1187] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°40.
[1188] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°10r°-v° ; 20 mars 1473 : « A Guillot Barrier, menusier demourant Amboise, la somme de quinze livres huit solz quatre deniers tournois c'est assavoir 15 ℓ. t. pour ung gros canon perrier et ung autre canon a queue et une serpentine tout de fer de luy achaptez en ce present moys de mars pour la fortifficacion et deffence de ladite ville et 8 s. 4 d. pour avoir enchassé en boys ledit cannon et serpentine comme appert par mandement et quictance datté du XX^e^ jour de mars mil IIII^c^ LXXIII cy rendu pour ceci ladite somme de 15 ℓ. 8 s. 4 d. t. ».
[1189] Alain Salamagne, « Le canon et la fortification, 1380-1430 » dans *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : famille et demeures aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, sous la direction de Jean-Marie Cauchies et Jacqueline Guisset, fondation Van der Burck au château d'Ecaussines-Lalaing, p. 17-35.
[1190] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°13v° : 20 mars 1473.

Robert Salemon, canonniers de Loches, visitèrent l'artillerie d'Amboise[1191] et quelques travaux furent initiés à la suite de leur passage. En octobre 1485, Lancement, canonnier dont l'origine n'est pas précisée, perçut la somme de 7℔. 10 s. t., « (…) par le commandement de monseigneur le cappitaine dudit lieu pour avoir servy ung moys entier pour abiller les canons, couleuvrines et autre artillerie de ladite ville pour la fortifficacion d'icelle (…) »[1192]. La même année, la veuve de Jehan Coustely reçut le salaire de son feu époux qui avait logé un canonnier[1193], sans que l'on sache toutefois s'il s'agissait de l'un des canonniers précédemment cités ou si, au contraire, la ville avait diversifié ses auxiliaires. Le 6 octobre 1485, Estienne Lostellier et Bernard Boutet, charpentiers demeurant à Amboise, furent payés pour diverses tâches, parmi lesquelles : « (…) Avoir fourny de boys pour monter les deux granx canons perriers […] et pour autre boys a faire deux chevalletz pour porter les petiz canons perriers (…) »[1194] mais aussi pour une journée passée à Tours « (…) pour veoir et savoir comment l'artillerie est montee (…) »[1195]. L'équipement se poursuivit cette même année, avec le travail de Martin Mennau, serrurier, qui fit « (…) troys pièces d'artillerie (…) » et les « (…) garnyes de ce qui y appartient avec ses deux crampons mis a une autre (...) »[1196]. Dans le même temps, Jehan Desorges, charron, livrait à la ville « (…) une paire de roue et troys essieux […] pour monter partie de l'artillerie (…) »[1197]. Ces essieux étaient probablement destinés à des pièces relativement lourdes, qui ne pouvaient être maniées à force d'hommes mais dont le poids pouvait être supporté par un essieu unique. Dans l'état actuel des connaissances, on considère qu'un cheval et un essieu tirait environ une tonne dans de bonnes conditions. Une pièce d'artillerie lourde pouvait facilement atteindre ce poids, et

[1191] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°66 ; le 15 février 1484, Estienne Thibault, hostellier, et Guillaume Bourge sont remboursés « (…) pour despense faicte en sa maison en ce present moys de feuvrier par Jehan Duperche et Jehan d'Alençon, canoniers, que monseigneur le cappitaine de ceste ville a fait demourer pour veoir et visiter l'artillerie de la ville ou ilz ont vacqué par deux jours entiers et audit Guillaume Bourge la somme de 10 s. t. pour ung voyaige par lui faict par le commandement du cappitaine de ceste dicte ville a Loches pour faire venir un autre canonnier demourant audit lieu nommé Robert Salemon pour mectre a point ladite artillerie (…) ».
Et CC 105, f°15v° : « A Florentin Voisin, hostellier, de ce present moys de feuvrier pour despence faicte en sa maison les XVI et XVII^{mes} jours de feuvrier par Robert Salemon et Benoist Berthelemy canonniers demourans a Loches qui sont venuz en ceste ditte ville par le commandement de monseigneur le cappitaine et de plusieurs habitans de ladite ville pour veoir et visiter l'artillerie de ladite ville pour y estre faict ce que sera necessaire a icelle lesquels canonniers ont amené avecques eulx leurs serviteurs et quatre chevaulx qui ont esté a l'ostel dudit Voisin par les deux jours dessusdit comme appert par mandement et quictance dattés du XIX^{me} jour de feuvrier mil IIII^{C} IIII^{XX} et quatre pour ceci 50 s. t. ».
[1192] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°43.
[1193] *Idem* : « (…) Fourny d'une chambre audit canonier, ledit temps durant garnye de lit et autres choses a ce necessaire (…) ».
[1194] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°41.
[1195] *Idem.*
[1196] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°27.
[1197] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°25. Et CC 105, f°22v°.

même le dépasser largement. En 1475, la pièce du château d'Amboise menée à Dieppe approchait 2 000 kg[1198].

En 1486, on acheta « (…) cent livres de plomb […] pour faire des plombees pour l'artillerie de ladite ville pour la garde et deffensse d'icelle (…) »[1199]. Avec une commande de plomb aussi dérisoire on peut supposer que ces plommées étaient destinées à des armes légères portatives et anti-personnelles, sans doute des canons à mains. Mais ces petits canons tirant des plommées se rencontraient plutôt dans les années 1430, à moins que celles-ci n'eussent été destinées à des arquebuses qui, cependant, ne sont jamais mentionnées.

En 1487, la ville dut participer, comme elle l'avait fait vingt ans plus tôt pour Louis XI, aux guerres de Charles VIII en Bretagne. Mathelin Rutart charretier fut désigné « (…) pour conduire et mener les charretiers que les habitans de ceste dite ville envoyent presentement a l'oust du roy estant a Messac ou pays de Bertaigne pour mener partie de l'artillerie dudit seigneur (…) »[1200]. Mais il ne semble pas que ce soient les pièces d'artillerie de la ville qui aient été déménagées, on réquisitionna seulement les hommes et leurs attelages pour l'artillerie royale. Déjà sous Louis XI, en 1475, la pièce d'artillerie destinée à la ville de Dieppe[1201] se trouvait au château et les charretiers s'étaient fait rembourser leurs frais, notamment le prix de leurs chevaux et de leur harnois ; en d'autres occasions, la ville se fendit de nombreux chevaux requisitionnés pour l'artillerie et les guerres du roi[1202].

[1198] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°60v° ; 1475 : « (…) Il [le roi] mande ausdits habitans que incontinament ilz facent mener une piece d'artillerie en deux pieces qui est ou chasteau dudit Amboise jusques a Dieppe ainsi que les lettres font mencions (...) ».
Et CC 98, f°16r°-v° : « Les esleuz sur le fait de la fortifficacion et emparemens de la ville et ponts d'Amboise, a Jehan Prevost, receveur illec, salut le roy nostre sire par ses lectres esciptes a Rouen le XIII[e] jour de ce present moys de juing signé de sa main apporttés par un nommé Philippe de Lalande, son escuier de cuisine, desquelles la teneur s'ensuit : de par le roy, chiers et bien amez nous avons donné charge a nostre cher et bien amé escuierde cuisine Philippe de Lalande de amener une piece d'artillerie qui est en nostre chasteau d'Amboise jusques en nostre ville de Dieppe. Et pour ce qu'il y fauldra chevaulx et charroy pour aider a ce faire et sanz cella elle n'y pourroit estre menee au jour que nous avons ordonné. Nous vous mandons et expressement enjoignant sur tant que vous doubtez nous osbeir et de plaire et sur tant que vous craignez encourir nostre indignacion et estre reportez rebelles et desobeissans envers nous que vous lui faites bailler charroy et chevaulx le nombre qui y sera necessaire ainsi qu'il vous dira en maniere qu'elle y soit menee au jour que avons ordonné comme dit est et comment qu'il soit qu'il n'y ait point difficulté. […] la somme de trente livres tournois c'est assavoir audit Thomas Charles la somme de vingt livres tournois pour mener du chasteau dudit Amboise ladite piece d'artillerie qui est en deux pieces poisant quatre milliers ou environ jusques a Nogent le Roy et audit Philippes de Lalande la somme de dix livres tournois pour mener et conduire ladite artillerie depuis ledit lieu de Nogent jusques en la ville de Dieppe (…) ».

[1199] *Archives communales d'Amboise*, CC 199, f°13.

[1200] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°41r° : 26 août 1487, Mathelin Rutart chartier.

[1201] Il n'y eut aucun siège en 1475 dans la ville de Dieppe et la destination exacte de la pièce d'artillerie n'apparaît pas dans les archives ; on peut donc supposer qu'elle eut été vouée à une simple mise en défense, à la formation d'une bande d'artillerie, voire à un armement de navire.

[1202] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°46 r° ; janvier 1470 : quatre chevaux pour la « (…) guerre de Bourgongne (…) ».
BB 1, f°49r°v° ; février 1471 : « (…) Cinq charrestee a chacunes cinq chevaulx pour les mener et conduire jusqu'au lieu de Chasteaulerault (…) ».

L'analyse de ces mentions permet de dire qu'entre 1460-1490, la ville s'équipa d'au moins trois types d'armes à feu. Or, cette triple décennie coïncide avec la période de mutation de l'artillerie[1203] où les perfectionnements et la maîtrise de la poudre, la généralisation des armes coulées en bronze et le choix de la matière du projectile − de plomb ou de pierre − aboutissent à une grande diversité d'armes et, comme dans toute période de transition, il est malaisé de distinguer, à travers les textes, les nouveautés des archaïsmes, car le vocabulaire et la terminologie varient très peu. Il y avait ainsi des couleuvrines, armes mobiles, plus ou moins portatives selon un calibre très variable, allant de quelques dizaines à plusieurs centaines, voire milliers de livres. D'autres armes mobiles, montées sur chevalets ou sur essieu ne sont qualifiées que de canons. Si certaines couleuvrines pouvaient être montées sur chevalet, c'étaient plus couramment pour les serpentines qu'on usait de ces supports. Enfin, on comptait des canons enfûtés, moyens et gros, qui étaient destinés à un emplacement donné et qui ne devaient être déplacés qu'exceptionnellement. Il s'agissait sans doute de veuglaires ou de bombardes.

Une mention, plus tardive, concerne un achat de salpêtre. En 1525, Morice Connart, « salpestrier », fut rémunéré :

> « (…) Pour le marché fait a luy pour faire du sallepestre et Jehan Pellemont demourant aux fours a ban dudit Amboise pour troys boecaux de cendre […] pour faire du sallepestre pour faire poudre de canon pour servir pour l'artillerye de ladite ville (…) »[1204].

Cela correspond avec les débuts de la réglementation de la production de la poudre sous François I[er] qui aboutit, en 1538, à la constitution de véritables stocks pour le pays[1205].

Enfin, en juin 1525, Mery Berthereau, maître-maçon, fut rétribué « (…) pour avoir reffait une grant canonniere estant en la muraille de ville sur la riviere de la Masse joignant le jardrin Pierre de Rigny (…) »[1206], mais, à nouveau, nous sommes dans l'incapacité de localiser cette canonnière.

BB 1, f° 62v° ; juillet 1475 : « (...) Par mandement donné par le roy nostre sire […] faire mener grant nombre de chevaulx pour conduire et mener son artillerie et son parc a Creil et y avoit lettre adressee au lieutenant de monseigneur le bailly d'Amboise presentees audit Robert ad ce que lesdits habitans envoyassent jusques audit lieu XXX chevaulx pour mener l'artillerie et parc (…) ».

[1203] Emmanuel de Crouy-Chanel, *Canons médiévaux, puissance du feu*, Lassay-les-châteaux, 2010.

[1204] *Archives communales d'Amboise*, CC 127, f°94v° et f°96r° : 1524-25.

[1205] Emmanuel de Crouy-Chanel, *Canons médiévaux, puissance…, op. cit.*, p. 31-32.

[1206] *Archives communales d'Amboise*, CC 127, f°89r°-v° : 8 juin 1525.

Il est reconnu que l'usage des premières armes à feu, qui lançaient des projectiles incendiaires, ne remplaça que progressivement celui des anciennes armes mécaniques[1207]. À Amboise, le recours aux armes mécaniques est attesté jusqu'en 1467. En 1464, on acheta à Jehan Forget, marchand demeurant à Amboise, « (…) six botes de fil d'arbalestes […] pour faire les cordes aux arbalestes de ladite ville (…) »[1208]. En 1465, on commanda à un menuisier de confectionner « (...) deux rateaux de boys […] a la garde porte des ponts d'Amboise pour pendre les brigandines, arbalestes et autres harnoys des portiers (…) »[1209]. Enfin, le dernier jour de janvier 1467 (n. st.), Jehan Randoyn, serrurier demourant à Amboise, fut payé pour « (…) avoir appareillé ung des braz des tignolles des arbalestes de la ville (…) »[1210]. En cette période de transition, où il était courant de conserver les anciennes armes mécaniques et de renouveler progressivement l'arsenal[1211], Amboise ne faisait pas figure d'exception. À Douai (Nord), l'une des villes les mieux défendues des anciens pays bourguignons, l'enceinte engloba au XIV^e^ siècle l'enceinte primitive au périmètre plus réduit[1212] ; dès le premier quart du XV^e^ siècle, on éleva des tours parfaitement adaptées à l'artillerie, avec plusieurs niveaux de chambres de tir et des terrasses sommitales[1213], mais on ne délaissa pas pour autant la première ligne de fortification adaptée aux armes mécaniques. Les comptabilités de Douai font bien la différence entre « archieres » et « canonnieres ». Pour Alain Salamagne :

« Ce dernier terme est employé seul dès 1417 pour désigner les embrasures tant du boulevard de terre de la porte d'Esquerchin que des portes d'Esquerchin et Vaqueresse »[1214].

À Amboise, malgré la persistance des armes mécaniques, les archives de la ville n'évoquent qu'une seule fois une « arbalestriere »[1215]. Quant aux boulevards, il y a tout lieu de croire qu'ils se présentaient comme de simples esplanades où les pièces d'artillerie les plus lourdes, posées sur leur essieu, devaient être montées.

[1207] Alain Salamagne, « Les fonctions militaires des châteaux en Hainaut du XIII^e^ au début du XVI^e^ siècle » dans *Châteaux et chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, Bruxelles, 1995, p. 45-57.
[1208] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°14r° : Jehan Forget ne fut réglé qu'en 1469.
[1209] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°15v°-16r° ; août 1465 : achat fait auprès d'Estienne Dupuy, menuisier.
[1210] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°17v°.
[1211] Alain Salamagne, « À propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologies et de méthode », *La revue du nord*, Tome LXXV, n° 303, octobre-novembre 1993, p. 809-846.
[1212] A. Salamagne, *Construire au Moyen Âge…*, *op. cit.*
[1213] La tour aux Dames (1426-28) en constitue un exemple.
[1214] A. Salamagne, *Construire au Moyen Âge…*, *op. cit.*, p. 91.
[1215] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés) : mandement et quittance du 27 mai 1447 : « (…) Guillaume Arrault, maçon, […] et aussi bouché de massonnerie une arbalestriere qui est esdits murs au droit de la tannerie Pierre Senost et fourny de pierre, chaulx, sablon et mataire a ce faire (…) ».

La ville était donc pourvue en armes à feu mais comment évaluer la qualité et l'efficacité de son arsenal ? Que ce soit sous Louis XI ou sous Charles VIII, l'héritier du trône était particulièrement bien surveillé à Amboise, et sans doute considérait-on que le déploiement d'une équipe de guetteurs suffisait à maîtriser le périmètre qui était défendu avant tout par le château lui-même. Le dernier jour de janvier 1483 (n. st.), Jehan Ladoube, portier du château, fut payé :

> « (…) Pour avoir mis par l'ordonnance et commandement de monseigneur le cappitaine dudit Amboise depuis la my septembre ença jusques a ce dernier jour de janvier, sept vings quatorce guetz de nuyt sur la porte de Saint-Denis pour faire ouvrir la porte aux postes et chevaulx de l'escuerye du roy nostre sire qui sont allez et venuz durant ledit temps en ceste ville d'Amboise devers messeigneurs qui y sont pour la garde de monseigneur le daulphin. Et est assavoir que la nuytee de Noel, il y en avoit mis cinq tant a garder de nuyt la porte des ponts que celle de saint Denis pour les gens qui alloient a matines celle nuytee, et par neuf journees que les ambassadeurs de Flandre ont esté en ceste ville en ce present moys de janvier y a mis par IX nuitees et XVIII hommes qui sont pour chacune nuyt d'eulx sur ladicte porte Saint-Denis, pour ce que a toutes heures gens et postes alloient en venoient en ceste dite ville devers messeigneurs de Beaujeu et de Dunoys et autres gens grans seigneurs qui y estoient pour cause de ladite embassade (…) »[1216].

Ainsi apparaissent trois aspects essentiels à la compréhension de l'organisation amboisienne : en premier lieu, les élus réalisèrent toujours docilement les demandes du roi « (…) observant voulentiers au bon plaisir du roy (...) »[1217] ; en deuxième lieu, bien que les Amboisiens ne disposassent pas de moyens financiers confortables – en témoignent les délibérations du conseil de ville qui traitent constamment des soucis financiers de la ville – ils trouvèrent toujours des solutions pour exécuter les ordres du roi, allant jusqu'à charger le receveur de la ville de se procurer les deniers nécessaires, quitte à ce que ce fût sur ses propres fonds (**cf. p. 286**) ; en troisième lieu, en matière de défense, leurs connaissances étaient très limitées, comme le prouvent le développement réduit de l'enceinte (1 200 m), l'appel à des canonniers de Loches et la malfaçon aberrante du boulevard Galaffre qui n'avait pas été réalisé « (…) comme en triangle (…) »[1218], soit plus large à la gorge qu'à la capitale et qui était trop loin de la porte. Mais, là encore, ils ne rechignèrent pas à se perfectionner, en envoyant des charpentiers en formation à Tours.

Malgré leurs efforts, auraient-ils su manipuler les canons si l'occasion s'était présentée ? Au vu des déploiements d'hommes dont étaient capables les rois pour protéger leur dauphin –

[1216] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°36r°-v°.
[1217] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°34v°.
[1218] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°74.

aussi bien Louis XI avec le futur Charles VIII[1219], que ce dernier avec Charles-Orland[1220] – on imagine que dans une telle situation le roi aurait délégué des renforts spécialisés. On pourrait même se demander comment fonctionnait l'artillerie, et même si elle fonctionna un jour, les achats de poudre étant plus que rares dans les comptabilités de la ville. En 1431, année charnière où Amboise fut confisquée par la couronne, une commande de poudre et de traits fait exception : ce fut un achat assez important de 71 t.[1221] Mais une fois la ville devenue royale, peut-être fut-ce le roi qui fournit la précieuse matière.

•••

En cette fin du Moyen Âge, où les grandes villes se dotaient de tours d'artillerie, Amboise s'affairait donc à entretenir des barrières et des ponts-levis. En somme, une défense purement passive qui se contentait de quelques canons ostentatoires et dissuasifs. Toujours est-il que l'historienne Colette Beaune écrit, d'après un manuscrit intitulé *Instructions de l'ordre qui est à faire à Amboise pour la garde et sûreté de monseigneur le dauphin*[1222] : « La ville devint une sorte de camp retranché » et que « les chroniqueurs italiens disaient, le plus sérieusement du monde, que c'était "la ville la plus susceptible de résister aux Turcs" dans toute la chrétienté »[1223]. Qui avait fait une telle réputation à une si petite ville ? Cela est d'autant plus étonnant qu'au départ de Charles VIII pour l'Italie en 1494, aucune œuvre nouvelle n'apparaît sur l'enceinte, l'essentiel des perfectionnements ayant été réalisé sous Louis XI, dix à vingt ans plutôt. Si l'enceinte ne semble pas imprenable au travers de l'étude des sources, le déploiement des gardes devait impressionner, et plus encore le château.

[1219] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°8 ; 28 août 1481 : « (…) Pour plusieurs chaliz, huys et fenestres qu'il fist faire en plusieurs maisons estant au gran chastel dudit Amboise esquels estoient logez Hervé Duquenelle cappitaine des deux cens archier francs du roy nostre sire et ses gens dernierement qui furent audit chastel pour la garde de monseigneur le daulphin (...) ».

[1220] *BnF*, ms. NAF 7644, f°14-19, publié dans J. Vatout, *Souvenirs historiques…*, *op. cit.*, Vol. 2, p. 396-401 ; 27 août 1494 : « Premièrement, du nombre de cent escossoys dont a la charge Godebert Carve, en logera partie telle qu'il verra estre à faire és tours et portaulx du chastel d'Amboise pour la garde d'icellui, par l'advis et conseil de messeigneurs les gouverneurs de Thouraine : Guyot Pot, du Bouchaige, Lasselleguenaut, Boisy, et Jehan Guérin. Plus en logera une autre partie es portaulx de la ville d'Amboise, telle qu'il sera advisé estre requis, tant à la porte du pont, à a porte de Chaumont, que à celle qui vient devers Tours et à celle de Montrichart. […] Et s'ilz avoient besoing de plus grant renfort, les dessusdits se pourront ayder des nobles de Thouraine et des francs arhers dudit py, et aussi des nobles de Berry, pour la garde de la ville et chasteau, auxquelz le roy mande se tenir pretz en leurs maisons ».

[1221] *Archives communales d'Amboise*, CC 73, f°3v° : « A Jamet Macquain, receveur de la ville d'Amboise, pour pouldre de canon, trait et autres abillement de guerre pour feu de ladicte garnison de ladicte ville pour la defense d'icelle et du commandement de la justice et des gens de ladicte ville, 71 pour ce jcy comme il appert par mandemandement, quictance cy rendus, 71 ℓ. t. ».

[1222] *BnF*, ms. NAF 7644, f°14-19, publié dans J. Vatout, *Souvenirs historiques…*, *op. cit.*, Vol. 2, p. 396-401.

[1223] C. Beaune, « Comment vit et meurt… », *op. cit.*, p. 51.

Finalement, la ville ne tenait lieu que d'avant-poste au château qui devait être prêt à déployer, à la première alerte, une batterie d'artillerie à la mesure de la menace.

3.1.2. Les chantiers civils

La ville affirma également son pouvoir et son désir d'autonomie au travers des édifices qui accueillaient les élus assemblés au conseil de ville – la maison de ville – ainsi que le grenier à sel mais, aussi, en construisant des halles, en arborant une tour de l'Horloge à fonction purement décorative ou, tout simplement, en entretenant régulièrement les ponts, les ports, le pavage des rues, l'installation des puits et des retraits.

3.1.2.1. Les halles

Le chantier des halles fut le premier chantier commun à la ville et au Petit Fort. Après la réunion des deux entités (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**), le Petit Fort qui était jusque-là une partie restreinte de la ville devint le quartier de tous les rassemblements. Dès 1480, le capitaine de la ville, Raoulin Cochinart, ordonna la construction de halles. La place fut préparée par les manœuvres qui furent payés à « (…) curer et nectoier les places estant au Petit Fort es lieux ou ledit cappitaine veult faire faire des appentilz pour maniere de petites halles (…) »[1224]. Diverses mentions permettent de replacer assez précisément les halles au Petit Fort. Elles se trouvaient à proximité du guichet Errart[1225] et de la maison de feu Jullian Lopin[1226], à l'emplacement de l'ancienne douve qui séparait la ville du Petit Fort[1227]. Leur construction était simple : des piliers en maçonneries de moellons, couverts[1228] d'un toit fait de bardeaux

[1224] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°15v° ; 1 avril 1480 : « (…) Pour percez aux deux coustez le portal qui est entre la ville et le Petit Fort pour entrer dedans les appentilz que ledit cappitaine fait faire par maniere de petites halles au long des murs des places estant entre laditte ville de Petit Fort (...) ».
[1225] *Idem.*
[1226] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°16r ; 12 avril 1481 : « (…) Pour avoir faict partye de la massonnerie du mur qui est entre le portal du Petit Fort et la maison feu Jullian Loppin vers la riviere de Loire au long d'une place qui avoit fousté a rente de maistre Macé de la Bretonnerie pour y voulloir faire maison au long duquel mur ledit cappitaine faict de present faire unes galleries pour y tenir le marché de la ville pour chacun jour (...) ».
[1227] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°16r° : « (…) Il a besongner a recombler une fosse pres le mur du Petit Fort pour dresser les halles (…) ».
[1228] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°16v°-17r° ; juin 1480 : « (…) Faire les pertuys en la musailles faisant la clouaison de la ville et Petit Fort esquelz ont este mis le bout des traines des halles qui ont esté faictes en la place joignant ladite muraille que a bloter de pierre et mortier les pilliers desdites halles (…) ».

de bois[1229] et de tuiles[1230] ; treize étals les équipaient[1231]. Il s'agissait, selon les termes du XV^e^ siècle, « (…) d'unes galleries pour y tenir le marché de la ville pour chacun jour (…) »[1232]. Cette construction devait donc prendre place de part et d'autre de la rue de la Concorde. Côté Loire, elle allait de la rue de la Concorde au mur d'enceinte et, de l'autre côté de la chaussée, elle s'étendait jusqu'au pied du château[1233]. Sous cette dernière partie de la halle se tenait une chambre qui fermait à clef[1234], où l'on entreposait les « (…) besongnes de la ville (…) »[1235].

Les halles restèrent peu de temps en usage. Dès 1486, elles furent démontées et, au mois de mai, la ville vendit, pour 9 l. 5 s., à Pierre Aucheron « (…) l'appentiz des halles estant oudit Petit Fort du cousté devers le chastel (…) »[1236]. Nous ignorons comment elles furent remplacées.

3.1.2.2. La maison de ville et le grenier à sel

Amboise dépendait du grenier à sel de Montrichard, ce dont les habitants se plaignirent au roi jusqu'en 1483[1237]. Il semble donc que ce fut à cette date que Charles VIII, peu de temps après son avènement, créât un grenier à sel propre à Amboise. Cependant, cette chambre dépendait encore de celle de Montrichard dont le grenetier tenait le « (…) compte des

[1229] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°18r°-v° ; juin 1480 : « (…) Pour six milliers de bardeau par luy baillez et livrez et lesquels il a mis et emploier en la couverture de la halle faicte entre le portal du Petit Fort et le pié dudit chastel […] et pour unze cens de late et dix toises de chanlate par luy livrez emploiez en la couverture de la halle qui est entre ledit portal et le mur qui est devers la riviere de Loire […] et pour sept journees que ledit Chezeau a mises et emploiees a exploicter lesdittes lathe et chanlate et a couvrir ladite halle […] lesquels halles, nommé Roulin Cauchinart,cappitaine d'Amboise, a fait faire aux despens des deniers communs de ladite ville ».

[1230] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°27v° : « (…) Pour la menaige de la tuille dont ont esté couvertes les halles du Petit Fort prinse a la Peillerauldiere (…) »

[1231] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°19v° ; 12 août 1480 : « Dix estaulx qu'il a faiz de son boys chacun estale mis sur 4 piez de boys et lesquels servent aux halles de nouvel faictes en la place qui est entre la ville et le Petit Fort ».

CC 102, f°21v° ; 1480 : « (…) Troys estaux par luy faiz et mis par le commandement de monseigneur le cappitaine dudit lieu aux halles faictes oudit Petit Fort ».

[1232] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°16.

[1233] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°18r°-v°.

[1234] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°48 : « (…) *Item*, pour la ferreure d'un autre huys mis au boult desdittes halles vers le chasteau garnie de gons, vertevelles et crampons sur les barres et une serrure truffliere avecques la clef (…) ».

CC 197, f°57 ; 10 octobre 1481 : « (…) Aux halles du Petit Fort pour clourre une chambre qui y a esté faicte […] pour XII timbelees de sablon par luy admenees des greves de Loire esdittes halles (…) ».

CC 198, f°9 ; 4 mai 1485 : « (…) *Item*, avoir deferré deux veilles portes qui estoient dessoubz les halles (…) ».

[1235] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°23r° ; 5 octobre 1482.

[1236] *Archives communales d'Amboise*, CC 199, f°34 ; 2 mai 1486.

[1237] Les plaintes de la ville ont toutes été répertoriées par J. Melet Samson, *Le développement historique…*, *op. cit.*, p. 243. Citons celle du 1^er^ juillet 1470 : « Oultre que on lui [le roi] demande chambre de grenier a sel en ceste ville pour ceste chastellenie et que la ville soit marchande dudit grenier ».

descentes et ventes de sel qui seront faictes en ladicte chambre à sel d'Amboise (…) »[1238]. À partir de 1494, la ville put gérer elle-même la vente de son sel et bénéficier de ces nouveaux revenus[1239]. On ne sait rien de ce premier grenier mais, en août 1485, Martin Mennau, serrurier, récupéra les matériaux « (…) dudit grenier quand on a desmoly la maison d'icelluy (…) »[1240].

Avant 1485, les élus s'assemblaient en divers endroits. Le registre des délibérations cite parfois les lieux de réunion : de 1451 à 1463, ils se tinrent à l'« Anonnerie » d'Amboise, c'est-à-dire dans le magasin à blé ; de 1467 à 1471, ils se rassemblèrent en l'auditoire d'Amboise ; en 1465, les assemblées se déroulèrent exceptionnellement au « (…) chastel d'Amboise en la sale du moyen estage de la maison neufve faicte en icelui (…) » (**cf. p. 141-143**).

En 1485, le roi céda à la ville un terrain au Petit Fort pour asseoir une maison de ville et un grenier à sel : « (…) Au receveur de la recette ordinaire d'Amboise pour la place nouvellement prinse du roy ou de present est la maison de la ville en laquelle est le grenier a sel et aussi la maison Robert Goullet, a esté paié par ledit receveur, la somme de 40 s. t. a quoi ledit seigneur a baillé lesdites places payable au terme de Noel et Saint Jean-Baptiste par moitié (…) »[1241]. Lors de la construction, Alixandre Blandin, Jehan Gandion Laisné et Pierre Joussier furent chargés de la direction des œuvres[1242] et reçurent pour cela 3ℓ. t. [1243] Nous connaissons les difficultés financières[1244] de la ville pour faire construire ce bâtiment (**cf. p. 286**) ; la confrérie Saint-Nicolas leur vint en aide et paya une partie des travaux[1245]. La totalité des travaux n'est malheureusement pas consignée dans les comptabilités de la ville comme l'atteste une mention explicite de 1487 ; 163ℓ. 12 s. 1 d. t. furent payées par la confrérerie[1246].

[1238] *Idem*. Notons par ailleurs, que dans le compte de construction du château de 1495-1496, la liste des greniers à sel du royaume, dont la recette permettra d'édifier le château, comprend celui de « Montrichard et chambre à sel d'Amboise » (**cf. p. 206**). Finalement, Amboise dépendit toujours de Montrichard.

[1239] En 1494, pour la première fois la recette du sel apparaît dans les comptes de la ville (*Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°20v°).

[1240] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°25 ; 16 août 1485.

[1241] *Archives communales d'Amboise*, CC 105, f°13v°.

[1242] *Archives communales d'Amboise*, CC 105, f°18v° ; « (…) Honnorables hommes Alixandre Blandin, Jehan Gaudron Laisné et Pierre Joussier, commis de par les habitans de ladite ville et freres de la confrarie de la concepcion et monseigneur Saint Nicollas fondee en l'eglise monseigneur saint Florentin dudit lieu, au bastiment de la maison que lesdits habitans et freres de la frarie ont ordonné estre faicte ensemblement es places du Petit Fort pour servir aux choses necessaires de ladite ville et frairie (…) ».

[1243] *Archives communales d'Amboise*, CC 105, f°22r°.

[1244] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°74 ; compte rendu de l'assemblée de la ville 8 aoust 1485.

[1245] Soler Katia, *La confrérie de la conception Notre-Dame et Monseigneur Saint-Nicolas des origines au XIV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Bernard Chevalier, Université de Tours, 1988, 2 vol. (manuscrit dactylographié).

[1246] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°43r° ; 1487 : « Plus a esté payé par ledit receveur pour le bastiment de la maison de la ville du temps qu'il a esté receveur, non compris les mandemens ainsi qu'il appert par son papier certiffié des esleuz et de Pierre Jossier la somme de : 163 ℓ. 12 s. 1 d. ob.t. (…) ».

Quel que fût l'état des finances de la ville, les Amboisiens tenaient à affirmer leur capacité à gérer l'urbanisme à travers ce monument. La maison de ville d'Amboise s'inscrit dans le mouvement d'émulation qui toucha la plupart des villes du royaume et en particulier les bonnes villes durant un siècle. Bernard Chevalier a parfaitement exposé l'histoire de ces bonnes villes qui aboutit au XV^e^ siècle à la généralisation des échevinages[1247]. Amboise n'était point en retard, cependant, l'accord avec le roi était tacite et le statut de maire ne fut créé qu'en 1557 (**cf. p. 225**). À Saumur (Maine-et-Loire), la construction de l'hôtel de ville, mal documenté, serait selon Éric Cron[1248] attribuable à plusieurs campagnes de constructions successives, tenues en 1371, 1437, puis au XVI^e^ siècle. À Tours, la mise en place des institutions municipales remonte aux années 1357, mais elle n'obtint « le privilège de former corps et collège »[1249] qu'en 1462. L'achat d'une maison pour se rassembler suivit en 1467 ; en 1472 la ville en acquit une autre qui avait sa façade sur la Grande rue et fit construire un symbolique « portal neuf »[1250].

Avant d'étudier la maison de ville d'Amboise, qui a disparu mais dont quelques dispositions nous sont livrées par les archives de la ville, il est essentiel de débattre sur sa localisation. En 1854, Étienne Cartier est le premier à publier sa « Notice sur la mairie d'Amboise, sur les formes successives de son administration communale et sur les divers édifices où elle a siégé »[1251]. L'auteur appréhende pleinement le fonctionnement financier de la ville et du Petit Fort aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, il place le quartier du Petit Fort entre la rue dite des Quatre Portes en 1854, soit l'ancienne rue du Pont (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**) et le couvent des Minimes. En 1897, l'abbé Louis-Auguste Bosseboeuf cherche un édifice dont les caractéristiques architecturales pourraient correspondre, d'une part, avec la date de création du grenier et, d'autre part, à une description fournie par les archives de la ville qui précise que le sel se trouve « (…) soubz la voulte de la grant maison du Petit Fort (…) »[1252]. Pour lui :

> « Cette *grant maison à voulte* doit subsister encore dans le vieux quartier du Petit-Fort, au pied du château. Nous pensons l'avoir retrouvée dans l'habitation de Madame Auger, rue de la Concorde »[1253].

[1247] Bernard Chevalier, *Les bonnes villes de France du XIV^e^ au XVI^e^ siècle*, Paris, 1982, 346 p.
[1248] Éric Cron, *La ville de Saumur…, op. cit.*, p. 74-76.
[1249] Bernard Chevalier, *Tours ville royale : 1356-1520 : origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Chambray-les-Tours, 1983, p. 55-60.
[1250] B. Chevalier, *Tours, ville royale…, op., cit.*, (1983), p. 311.
[1251] Étienne-Jean-Baptiste Cartier père, « Notice sur la mairie d'Amboise, sur les formes successives de son administration communale et sur les divers édifices où elle a siégé », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1854, p. 148-168.
[1252] *Archives communales d'Amboise*, AA 130, f°47-49.
[1253] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville…, op. cit.*, p. 401.

À la suite, il décrit le voûtement d'ogives du rez-de-chaussée et les peintures murales qui sont aujourd'hui répertoriées au 25 quai Charles Guinot (**cf. Tome II cat. 23, p. 875**). Mais l'abbé Bossebœuf néglige le fait que le grenier à sel se trouvait à l'ancien emplacement du mur de clôture du quartier du Petit Fort et non en face de la tour des Minimes où est situé le 25 quai Charles Guinot. En 1972, Jacqueline Melet-Samson reprend cette hypothèse, qui a pourtant dû lui paraître curieuse puisqu'elle écrit : « C'est sous cette dernière que le sel est entreposé, en dépit de la décoration dont la voûte et les murs sont revêtus »[1254]. Elle identifie clairement le bâtiment comme « le n°15 rue de la Concorde ». Enfin, en 1989, le Service de l'Inventaire de la région Centre répertorie l'édifice pour ses peintures, sa charpente et l'escalier à balustres tournés, en reprenant l'appellation « grenier à sel »[1255] et en citant les travaux de Jacqueline Melet-Samson.

À la lumière des manuscrits dépouillés, la maison de ville fut édifiée à côté, ou à la place du mur de séparation de la ville et du Petit Fort. Il est même possible que l'on ait bouché les douves et remployé le mur pour faire des économies. La localisation est confirmée par plusieurs éléments. Robert Goulet fit construire sa maison sur la parcelle attenante à la maison de ville et les deux édifices avaient un chéneau en commun. À partir de 1485, tous les ans, Robert Goulet paya à la ville 10 s. t. pour :

« (…) Sa maison ou il demeure de present, situee et assise ou Petit Fort dudit Amboise joignant d'un cousté a la maison des hoirs feu Jullian Loppin et d'autre cousté a la maison de la ville, d'ung bout devers la riviere de Loire et aux murs de la ville et d'autre bout au portal du Petit Fort et au pavé de la rue dudit lieu (…) »[1256].

Or, le « portal du Petit Fort » (le guichet Errart) et « la maison des hoirs feu Jullian Loppin sont bien localisés (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). Étienne Cartier[1257] nous apprend que « l'hôtel de ville, commencé en 1485, subsista, sauf quelques modifications successives, jusqu'à sa reconstruction, sur les mêmes fondements, dans l'année 1776 »[1258]. Il ne reste donc rien de ce bâtiment qui se serait dressé vers le 46 rue de la Concorde.

Aussi, que sait-on de cette maison de ville ? Elle fut construite rapidement, au cours des années 1486-1487. Le gros œuvre dut être terminé en fin d'année puisqu'on paya Estienne

[1254] J. Melet-Samson, *Le développement historique…*, *op. cit.*, p. 243.
[1255] Service de l'Inventaire de la région Centre, à Orléans, Dossier de pré-inventaire normalisé dressé par madame Christine Toulier en 1989.
[1256] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°6v°.
[1257] É. Cartier père, « Notice sur la mairie… », *op. cit.*, p. 148-168.
[1258] L'auteur fait implicitement référence au document des *Archives communales d'Amboise*, DD 35.

Lostellier « (…) pour avoir fait le devis de la charpenterie de la maison de la ville et pour avoir visité ladicte charpenterie apres qu'elle a esté levee (…) »[1259]. En complément des 163 ℓ. t. consignées dans un registre particulier, les comptes de la ville répertorient quelques 135 ℓ. t. consacrées aux dépenses pour la maison de ville, ce qui documente de manière lacunaire le chantier. Toutefois, les 1 300 quartiers de pierre de Saumur, qui revinrent à 45 s. t., peuvent avoir constitué la totalité de la pierre employée en pierre de taille. La pierre de Saint-Aignan, en moindre quantité – quatre linteaux de quatre pieds et demi de long (« lintiers ») et six quartiers de deux pieds et demi de long[1260] – fut, quant à elle, réservée aux claveaux de cheminée et aux linteaux de porte. Enfin, la pierre de Limeray fut commandée pour quatorze corbeaux et une gargouille[1261]. Notons le nom des sept maçons qui œuvrèrent à la tâche : Gacian Fordebraz, Colin Biart, Jehan Sampon, Jehan Lequin, Jehan Dupont, Jehan Salmon et Colas Habert[1262]. Les manœuvres étaient Yvon Peniglou, Raymond Guesmant et Pierre Bordebure, le « perrier » Estienne Patin, les charretiers Jehan Bernard et Mathelin Quinerit et le couvreur Jehan Bauhardi.

Jehan de Benoist, « bozilleux », réalisa, au mois de janvier 1488 (n. st.), le torchis des plafonds : « (…) Trente toises de plancher (…) en la salle de la maison de la ville estant sur le grenier a sel (…) »[1263]. Et en mai, les lucarnes furent posées[1264]. Enfin, une statue de saint Michel vint orner le pignon donnant sur la Loire. Anthoine Briant peintre et sculpteur (« faiseur d'ymaiges »[1265]) fut ainsi rémunéré pour avoir :

> « (…) Fait et paint ung ymaige saint Michel qui est assis au bout du pignon de la maison de ladite ville […] et fourny la pierre dont a esté faict ledit ymaige et toutes autres mataires necessaire a ladicte painture, tant or, azur, huilles que autres choses (…) »[1266].

Comment ne pas voir dans le patronage de saint Michel et les couleurs symboliques d'azur et d'or, l'hommage de la ville à son roi ?

[1259] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°29v°.
[1260] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°19v°.
[1261] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°17v° : « (…) Pour quatorce corbeaulx de pierre […] dont en y a quatre grans et dix petites avecques une grant pierre dont a esté fait une gargolle au bout de la goustiere de la maison de ledite ville ou bout devers la riviere de Loire ».
[1262] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°43r°.
[1263] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°32r°.
[1264] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°24v°-25r° ; Martin Mennau serrurier fut payé pour : « (…) Deux crampons mis aux lucanes de la maison de la ville au moys de may 1487 poisans dix livres et demye de fer (...) ».
[1265] Jean-Marie Guillouët a bien montré « la polyvalence des *ymagiers* de la fin du Moyen Âge qui peuvent, dans certains centres artistiques, exercer simultanément en tant que peintre et sculpteur ». « La sculpture en France (vers 1440-vers 1520) », dans *L'art du Moyen Âge en France*, sous la direction de Philippe Plagnieux, Paris, 2010, p. 471-497, et plus particulièrement p. 496.
[1266] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°30v°-31r°.

En février 1490 (n. st.), Martin Mennau, serrurier, posa dix encadrements de fenêtres[1267] Les vitres furent posées en mars 1490 (n. st.) par Prothays de Portenille[1268], et peu de temps après on s'acquitta, auprès de Thibault Chassegnay, de la moitié des meubles dont l'autre fut prise en charge par la confrérerie :

> « Pour la moitié des sieges faiz de meneuserie en la salle de la maison de ladite ville a doussiers darriere lesdits sieges garniz de marchepiez […] ung comptouer et ung banc a revers sur ledit comptouer, ung grant dressouer de salle, une table garnie de treteaux (…) »[1269].

Par la suite, les fournitures ne cessèrent d'être remplacées et restaurées. Les vitres demandaient un entretien constant. La ville avait un arrangement avec Mathurin Gouellon, vitrier, qui se chargeait de les nettoyer, de les réparer et de refondre, au besoin, les plombs sertissant les vitres[1270]. Nous n'avons aucune précision sur la présence éventuelle de motifs peints sur les verres qui étaient sans doute blancs ; seule est indiquée leur forme en losange[1271]. En 1494, on prit le soin d'acheter, à Jehan de Maslines, du drap rouge destiné à être cloué sous les ferrures des huisseries pour faire ressortir leur contour découpé[1272].

La maison était construite sur quatre niveaux, en pierre de taille[1273], à pignon sur rue et couverte d'ardoises[1274]. Le rez-de-chaussée devait être voûté et accueillait le grenier à sel. Au premier étage, se trouvait la salle du conseil[1275] et à côté une cuisine, donnant côté Loire. En 1494, les six fenêtres[1276] furent garnies de grilles ou de barreaux − « trillicees » − sans doute pour éviter les vols. La galerie[1277] de la maison fut souvent restaurée, mais on ne connaît pas ses dispositions exactes : jouait-elle le rôle de balcon ou d'oriel employés pour les harangues publiques tels qu'on en connaît des exemples à Arras (Pas-de-Calais) ou à Luxeuil-les-Bains

[1267] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°21v° : « (…) Dix verges de victres moitié de vingt dont la confrerie Saint Nicolas est tenuz paier audit Mennau l'autre moitié (…) ».
[1268] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°17v°.
[1269] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°18r°.
[1270] *Archives communales d'Amboise*, CC 206, f°42 : 14 janvier 1505, « Pour dix lorenges de victres mises es victres de la salle de la maison de la ville nectoier icelles victres et resouder les plons d'icelle et mis des lyens ».
[1271] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°44 r°-v° ; décembre 1505 ; Mathurin Gouellou, victrier : « Dix lorenges de victres mises es victres de la salle de la maison de ladite ville […] nectoyé icelles victres et ressoudé le plomb d'icelles et mis des lyens (...) ».
[1272] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°39r : « (…) Ung quartier drap rouge emploié a mectre soubz les ferreures des huys et fenestres de la maison de ladite ville (…) ».
[1273] Si ce n'était pas le cas on commanderait des moellons et non des quartiers de pierre prêts à être débités.
[1274] *Archives communales d'Amboise*, CC 122, f°38r° : réparation de la couverture en 1506.
[1275] Salle où la confrérerie Saint-Nicolas avait le droit de se rassembler.
[1276] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°31r°.
[1277] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°38r° : « (…) Ung huys enchassillé mis a l'entree de la galerie de la maison de ladite ville (…) ».

(Haute-Saône) ?[1278] Au second étage, prenaient place un appartement avec des chambres[1279] et une garde-robe[1280]. Enfin, au-dessus s'élevait le comble. En novembre 1488, Jehan Chereau, couvreur, recouvrit « (…) ou les maçons avoient descouvert tant a faire passez les chemynees de ladicte maison et retraiz d'icelle que a chaffauder pour faire lesdites choses (…) »[1281]. Le terme de « retraiz » désigne ici les latrines de la maison[1282] qui se trouvaient dans le comble habitable[1283] ; toutefois, on ne sait pas où elles se déversaient.

Apparemment, une malfaçon apparut dans le plancher du dernier niveau dès 1500 car il fut nécessaire de retailler six corbeaux de pierre et de refaire un plancher :

> « (…) Bouzillé ce qui avoit esté rompu en la maison de ladite ville en mectant des corbeaulx soubz les traynes et ung linssouart, puis de recarreler les greniers de ladicte maison qui avoit esté desrompuz pour mectre les corbeaulx (…) »[1284].

En 1508, le grenier à blé[1285] se tenait aussi dans la maison, mais où ? Dans le grenier ?

En guise de conclusion, la maison de ville d'Amboise s'apparentait à la plupart des édifices construits pour représenter le pouvoir édilitaire et, suivant un mouvement qui affecta l'ensemble de l'architecture civile, ils répudièrent « tout appareil défensif, préférant confier à l'ampleur et au décor de leurs vaisseaux de pierre, le soin d'annoncer l'opulence de la ville »[1286].

[1278] Pierre Garrigou-Grandchamp, « L'architecture civile urbaine » dans *Art et société en France au XV^e siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris, 1999, p. 59-80. Et plus particulièrement p. 73.
[1279] Archives Communales d'Amboise, CC 112, f°31v° ; juin 1497 : on achète des clous qui servent entre autre à « (…) clouez la clouaison d'une des chambres de la maison de la ville (…) ».
[1280] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°32r° ; février 1497 : « (…) A esté mis a l'uisserie de la garde-robe de la maison de ladite ville (...) ».
[1281] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°25r°.
[1282] Les latrines semblent emprunter un conduit ménagé dans le mur comme celui des cheminées. Au manoir de la Tousche (Nantes), les conduits de latrines sont installés dans les murs de refend. Nicolas Faucherre, « Nantes. Le manoir de la Tousche et l'hygiène au logis », *Bulletin monumental*, Tome 168-II, 2010, p. 179-182.
[1283] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°44r° ; septembre 1511 : « (…) Avoir adjusté une piece de boys es greniers a blé de la maison de ladite ville pour tenir les carreaux. […] et adjuster ung ays sur les retraitz estans esdits greniers (…) ».
[1284] *Archives communales d'Amboise*, CC 115, f°13v°-14r° : mai-juin 1500.
[1285] *Archives communales d'Amboise*, CC 123, f°56v° ; octobre 1508 : « (…) Ung gros crampon de fer mis a l'uys du grenier a blé de la maison de ladite ville pour tenir le courreil de la serreure parce que la pierre estoit rompue poisant six livres et demye fer (…) ».
[1286] P. Garrigou-Grandchamp, « L'architecture civile urbaine », *op. cit.*, p. 73.

3.1.2.3. La « reedificacion du portal du Pont »

Le chantier de réédification du « portal du Pont » fit partie des chantiers civils et non militaires, car il relevait d'avantage d'un ouvrage d'embellissement de la ville que d'un ouvrage de fortification. Le roi semble avoir été à l'origine même du projet. Déjà en 1473, lorsque l'on déposa la couverture, il est bien précisé que ce fut « (…) par le commandement du roy (…) »[1287]. Le dessein n'est jamais clairement énoncé dans les comptes de la ville, mais il semble qu'il se fût agi de doter la tour-porte, placée en tête des ponts, de deux tourelles d'escaliers et d'aménager deux chambres mitoyennes l'une de l'autre, au-dessus de la porte. Aucune destruction préalable aux travaux n'est rapportée dans les comptes, mais il faut croire qu'auparavant une chambre[1288] de guet sous charpente se tenait au-dessus de la porte. Le chantier débuta en 1494, soit un an avant l'ouverture du chantier de la tour de l'Horloge et, à partir de 1495, les commandes de matériaux furent confondues si bien qu'il est malaisé de distinguer ceux qui furent employés à l'un ou à l'autre.

La première mention concerne le paiement de trois maçons et quatre manœuvres qui besognèrent au cours des mois d'avril et de mai 1494 « (…) a la reedifficacion et reparacion du portal des ponts de dessus la riviere Loire (…) »[1289]. Si l'on en croit les commandes de matériaux, le parement extérieur des tourelles était en pierre de taille de Bourré et les parements intérieurs en briques. Ainsi, 17 000 grosses briques furent livrées pour le chantier. L'année suivante, travaillèrent à l'ouvrage sept maçons − Jehan Dupont, Jehan Sampon, Mathurin Dupont, Philipoin Girault, Jehan de la Lande, Mathurin Longuet son serviteur et Simon Tatineau − et cinq manœuvres − Martin V ee, Guillaume Cosset, Anthoine Querart, Colin Proust, Guillaume Duboys. La ville fit régulièrement appel aux services d'un charretier, Pierre Poysier, pour acheminer les matériaux, notamment la pierre de Bourré depuis Bléré. Un « seillier », Philipoin Pitroye, fournit les seaux, deux marchands, Jehan Breguin et Colin Asselin, les pelles, et un maréchal, Pierre Prinçay, fut principalement chargé de forger les pointes de marteaux des maçons.

[1287] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°11r°, 1473.
[1288] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°9v° ; avril 1463 : « (…) Faire l'uys de la chambre de la tour de ladite porte [la porte de la Meyte] (…) ».
[1289] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°24v° : 14 avril au 27 mai 1494.

À la fin de l'année 1494, la toiture était en travaux. On ne connaît pas le nom du maître-charpentier mais, ce fut, sans doute, Estienne Lostellier ou Robin Rousseau, les deux principaux charpentiers d'Amboise, qui furent payés, cette année-là, 46 ℓ. 18 s. t. « (…) pour boys, journees et autres choses par eulx, leurs gens et serviteurs faictes et baillees pour le faict de la reparacion de ladite ville et ponts d'Amboise (…) »[1290] sans que plus ample précision ne soit donnée. Cependant, la somme est dérisoire ; à la tour de l'Horloge, la charpente revint à plus de 140ℓ. t. et on peut se demander si l'ancienne ch arpente ne fut pas remployée puisqu'aucun ouvrage neuf n'est mentionné. Entre octobre et décembre 1494, Pierre Hardyon, cloutier, fournit pour couvrir les tourelles « (…) 4 600 clous a lathe et ardoise, […] deux cens clous palastrerez et demy cent clou bec d'asne (…) »[1291]. Au mois de janvier 1496 (n. st.), Jehan Aucheron, couvreur et plombeur, fabriqua et posa un épi de plomb pour orner la toiture[1292]. La présence d'épi de plomb sur la tour n'était toutefois pas une nouveauté. Dès juillet 1473, Gillet Martin, plombeur, avait été rémunéré pour « (…) avoir faict deux espitz de plomb sur la tour du pont et les avoir garniz de boys par dedans, les espitz de fer dessus les deux panonceaux (…) »[1293]. Notons qu'il avait, de surcroît, été dédommagé pour s'être chargé de l'échafaudage[1294].

À l'été 1495, le gros œuvre devait être en passe de s'achever car Berthelot Crestien, Mathelin Riviere, Jehan de Venes, Guyon de Guymené, Estiene Barron, tous enduiseurs, et Yvon Peniglou, Anthoine Guerart, Thomas Ciquault, Pierre De L'Espine, Pierre Dupié, tous manœuvres, œuvrèrent aux enduits[1295]. Cette nouvelle équipe dût achever le chantier de la tour du Pont et remplacer l'ancienne car on les retrouve à la tâche sur le chantier de la future tour de l'Horloge[1296].

Au cours des mois de juin et juillet 1495, Estienne Perrin[1297] réalisa les travaux de menuiserie. À présent, une tourelle montait au premier étage où les deux chambres étaient séparées par une cloison de menuiserie. Les deux pièces communiquaient et un tournevent,

---

[1290] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°30r°.
[1291] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°30v°.
[1292] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°21r° : « (…) Ung espy de plomb sur une des tourelles du portal de dessus les grans ponts avec sa souldeure (…) ».
[1293] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°11r°.
[1294] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°21r° : « (…) Et pour soy estre chaffaudé pour les asseoir (…) ».
[1295] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°26v° et 27r° ; 1er juin-juillet 1495.
[1296] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°25r°-v°27r° ; 1er juin-juillet 1495.
[1297] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°27r°-v° ; 1er juin-juillet 1495 : « (…) Pour ung grant huys mis au bout de la viz d'abas pour entrer oudit portal […] pour la menuiserie d'un des ouvrouers dudit portal du cousté devers le vent d'amont […] pour deux huys mis aux deux tourelles du portal de dessus lesdits ponts (…) ».

appelé « hostevent », permettait de passer d'une pièce à l'autre par l'intermédiaire d'un petit sas qui s'ouvrait de deux huis. Tandis que la « viz d'abas » mettait en communication le niveau du pont avec le niveau des chambres, une seconde vis – « la viz a entrer sur la terrasse » – prenait le relais au niveau des chambres et donnait accès au sommet. Les chambres furent ensuite carrelées, leur plafond enduit, et l'on couvrit la terrasse de trois toises trois quarts de pavé large de Limeray[1298]. À cette même époque, la ville devait encore régler, de l'année passée, un reliquat de 1 800 ardoises fines « (…) pour emploier a couvrir deux tourelles du portal de dessus lesdits ponts (…) »[1299]. Enfin, en août 1497, Anthoine Bryant, peintre et « ymaigier », apparaît dans les comptabilités pour avoir « (…) taillé et estophé les armes du roy mises sur le portal de dessus les ponts de ceste ville ou moys d'aoust l'an de ce compte et fourny de toutes choses a ce necessaires (…) ». Ce ne fut pas la ville qui le rémunéra[1300] mais les maîtres-maçons en charge du chantier du château[1301]. En exposant ainsi les armes du roi à l'entrée d'Amboise, les édiles, comme ils l'avaient déjà fait à la maison de ville en se mettant sous la protection de saint Michel, affirmaient le statut royal de la ville. Et à l'inverse, en prêtant ses armes, Charles VIII reconnaissait la politique et les choix édilitaires.

Dans les comptabilités amboisiennes, parmi les matériaux de construction achetés en 1494-1495, on peut attribuer au chantier de la tour du Pont, un minimum de 20 pippes de chaux ; 1 010 quartiers de pierre de Bourré ; 125 quartiers de pierre de Limeray : 6 quartiers, 3 sentines et 11 chalandées de moellons de Malvau ; 12 grands blocs ; 19,5 blocs ; 24 pierres pour faire des corbeaux ; 6 pierres pour faire des gargouilles ; 15 pierres pour faire des parpaings de pierre de Saint-Aignan et 17 000 grosses briques. La perrière de Beaulieu près de Loches ne fournit que 16 marches, ce qui est très peu. Sans doute, les 18 marches achetées, en juin 1495, à Estienne Patin, « perrier de Lussault », vinrent-elles compléter l'escalier, bien que leur destination ne soit pas précisée, puisque la pierre de Lussault est qualifiée de dure, ce qui convient parfaitement à cet emploi.

[1298] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°28v°.
[1299] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°30r° ; achat à Jehan Billault et Pierre Aucheron en novembre 1494.
[1300] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°25v° : « (…) Lesquelles ont esté prisees valoir ladite somme par Colin Byart, Guillaume Senault et Loys Amangeart, maistre-maçons (…) ».
[1301] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château pour l'année 1495-1496, f°68 : « A Colin Byart, maistre maçon ayant la charge et conduicte avecques Guillaume Senault et Loys Amangeart aussi maçons du fait de la maçonnerie desdits ediffices, (…) ».

Quant aux 7 000 carreaux[1302] achetés pour le sol des deux chambres, ils correspondraient, en considérant que la surface totale ne devait pas excéder 50 m², à des terre-cuites carrées de 10 cm de côté environ.

3.1.2.4. La tour de l'Horloge

Rappelons que la tour de l'Horloge fut édifiée à l'aplomb de la porte de la première enceinte urbaine, l'ancien « moulin de l'Aumosne ». Encore debout aujourd'hui, elle répond couramment au nom de beffroi (**cf. Tome II cat. 21, p. 863**). La construction d'un tel édifice relève de la même volonté d'affirmer le pouvoir urbain que pour la maison de ville. Au XV^e^ siècle l'érection de beffrois devint courante dans les villes et la fonction du monument changea, perdant toute fonction défensive pour devenir un élément d'apparat[1303]. La région du Nord en conserve les plus beaux exemples avec Douai (1387-1410), Béthune (1447-1509) ou Bergues (vers 1400), mais des exemples plus modestes existent aussi. Dans les petites villes, il est courant qu'il constitue le monument civil principal ; c'est le cas de Gisors (1497, Eure)[1304], Moulins (Allier), Saint-Fargeau (Yonne), Avallon (Yonne) ou Dreux (Eure-et-Loire)[1305]. Ainsi, en remployant une ancienne tour de l'enceinte, la ville d'Amboise reprenait à son compte la symbolique de la tour seigneuriale.

Jusqu'en 1494, la tour de l'Horloge répondait au nom de « portal de la Boucherie » ou « de l'Aumosne » mais peu de travaux y étaient menés. En 1471, un marché avait été passé avec Jehan et Estienne Allaire, couvreurs, pour la pose de tuiles neuves[1306]. La reconstruction du bâtiment débuta plus de vingt ans après : en mars 1495 (n. st.), la ville acheta douze pippes et demie de chaux, en partie destinées au « (…) portal de la Masse pres le molin de l'Ausmone ou la ville a intencion faire mectre une grosse orloge (…) »[1307]. Le chantier dura

[1302] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°27v° : les carreaux furent achetés en plusieurs fois ; parmi d'autres commandes : « A Jehan Bihier, tieullier, […] pour ung millier de carreau (…) ».
[1303] Sur les beffrois et les hôtels de ville de la fin du Moyen Âge, consulter : Laure Delrue, *Beffrois et hôtels de ville de la fin du Moyen Âge en Flandre française : les chantiers du pouvoir*, thèse de l'école des Chartes soutenue en 2001, 2 vol.
[1304] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, p. 132.
[1305] P. Garrigou-Grandchamp, « L'architecture civile urbaine », *op. cit.*, p. 70-71.
[1306] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°20v° ; juin 1471 : « (…) Pour avoir descouvert […] la tour de dessus le pont de la Boucherie et avoir descendu la tuille et desassemblé et abatu la charpenterie de la maison qui estoit sur laditte tour (…) ».
[1307] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°22v°.

jusqu'en décembre 1502 et l'horloge n'y fut posée qu'un an plus tard[1308]. Il ne peut pas être suivi très précisément car, étant contemporain de la réédification du « portal du Pont » (**cf. p. 423-426**), les quantités de matériaux achetées furent souvent destinées aux deux édifices. Il est toutefois possible de relever les mentions propres à l'édifice pour les confronter à l'analyse de terrain, même si la moitié nord du bâtiment ayant disparu, nos observations restent lacunaires (**cf. Tome II cat. 21, p. 863**).

Les travaux visèrent à conserver la base de la tour, c'est-à-dire la porte couverte d'une voûte en berceau brisé, et à élever deux niveaux de chambres et un comble desservis par une tourelle d'escalier. L'édifice perdait ainsi son caractère défensif pour devenir un repère dans le paysage urbain. Le projet d'ensemble avait été pensé dès le début des travaux : en 1494, les comptabilités précisent que « (…) la ville a l'intencion faire mectre une grosse orloge (…) »[1309]. Aussi la charpente en pavillon avait-elle été conçue avec un espace central sur poteaux qui permettrait de hisser la cloche dans le lanternon.

La pierre de Bourré, la pierre de Lussault et celle de Malvau furent employées pour les parements et mises en œuvre en moyen appareil de pierre de taille. Les 42 marches de la tourelle furent commandées à la carrière de Beaulieu près de Loches[1310]. Au château, la pierre de La Ronde fut employée aux marches, mais notons qu'elle était achetée au même « perrier », Jacques de Bonnevie[1311]. La technique de mise en œuvre adoptée est particulière : l'épaisseur du mur se limite à celle d'un parpaing de pierre de taille – ce qui n'est pas le cas au château – et les marches formant noyau sont visibles en façade. Les marches arrivèrent en blocs de pierre bruts, en mai 1495, cinq maçons travaillèrent à tailler des « marches de viz »[1312] et au mois de juin, on commanda au même « perrier », une marche aux dimensions spéciales, pour faire un palier (« patin »)[1313]. Deux « perriers » de Saint-Aignan fournirent à la

[1308] *Archives communales d'Amboise*, CC 118, f°29v° ; novembre 1503 : Pierre Cathe, charpentier « (…) Faire la charpenterie de la tour ou de present est l'orloge de la ville et monter ladicte orloge (…) 15 ℓ. t. ».
[1309] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°22v°.
[1310] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°24v°-25r° ; mars-avril 1494 : « A Jacques Bonnevie, perrier de Beaulieu pres Loches […], pour le nombre de XLII marches de viz de ladite perriere quatre piez quatre piez et demy et de cinq piez de long […] pour emploier au fait de la tour pres le moulin de la Masse que ladite ville a jntencion faire bastir pour mectre et asseoir une orloge […] 19 ℓ. 5 s. t. ».
[1311] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de 1495-1496, f°119v° : « A Jacques Bonnevie perrier de la perriere de La Ronde pres Loches pour seize petites marches par lui baillees et livrees sur ladite perriere autemps dessusdit pour employer ausdits ediffices aupris de 7 s. 6 d. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur la partie ensuivant appert la somme de 6 ℓ. t. ».
[1312] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°25r°-v° ; les maçons en question sont : Berthelin Crestien, Jehan de Venes, Guyon de Guymené, Estienne Baudoyn, Mathurin Riviere.
[1313] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°26r° : « A Jacques Bonnevie, perrier de Beaulieu pres Loches, […] pour seize marches de pierre de ladite perriere avecques une grant marche a faire ung patin […] pour mectre et emploier a la viz que on fait faire au portal pres le molin de la Masse ».

même date, « (…) ung appareil de chemynee, cinq pierres de parpains et cinq blotz et demi (…) ».

En juillet et en août, l'étiage de la Loire devait être particulièrement bas car on alla chercher en charroi cent quartiers de pierre de Bourré à Bléré[1314], ce qui coûta pour le seul transport 4 ℓ. 3 s. 4 d. t. soit près de la moitié du prix de la pierre dont le cours était, cette année-là, à 9ℓ. 5 s. t. Cette dépense explique peut -être que jusqu'à la fin de l'été, l'on eut recours à la pierre de Malvau[1315] ou de Lussault[1316], dont les carrières n'étaient qu'à 5 km d'Amboise. Le cent de quartiers y était, de surcroît, bien meilleur marché revenant, transport inclus, à 6 ℓ. t. pour l'une et à 7 ℓ. 13 s. 4 d. t. pour l'autre. En septembre on compléta la vis de vingt-sept marches de pierre de Beaulieu près de Loches[1317] ; puis la pierre de Bourré fut à nouveau commandée, mais en moindre quantité : 7 quartiers, puis 62 pierres[1318]. Durant l'été, la brique fit son apparition sur le chantier[1319]. Aujourd'hui encore, on constate qu'elle a été employée pour les hottes de cheminée des chambres de la tour (**cf. Tome II cat. 21 fig. 267, p. 844**). Les treize dernières marches de la vis furent achetées en novembre 1495[1320]. Enfin, en 1496[1321], les commandes de pierres se répartirent, à nouveau, entre Bourré, Malvau et Lussault, avec la prédominance de cette dernière provenance sur les autres.

Le paiement de la charpente de l'édifice est accompagné d'une description précise mais ne comporte malheureusement pas de date. Pierre Cathe, charpentier, reçut ainsi :

> « (...) 140ℓ. t. p our avoir fait en l'annee de ce present compte la charpenterie mise sur le portal estant pres le molin de l'Aumosne en cete dite ville, pour mectre une orloge que les habitans d'icelle ont intencion faire, laquelle charpenterie est a deux estaiges de soliveaux portans sur corbeletz et longiés et le comble fait a sept quartiers portant les chevrons sur les soliveaux dudit segond estaige a doubles sablieres garny d'entrez, jambetes et esseliers avecques la lenterne a mectre la cloche faicte sur six posteaux de chascun XXIIII piez de long garniz de croix Saint André et clervoys. Et aussi pour avoir fait la charpenterie du pavillon de la viz faicte pour monter aux chambres dudit portal […]. Ledit Cathe sera tenu de lever la cloche de ladicte orloge et asseoir les monstres d'icelle aux deux lucanes qui pour ce ont esté faictes a la charpenterie et parachever le tout selon le marché et devis fait avecques luy (…) »[1322].

[1314] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°30v°.
[1315] *Idem.*
[1316] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°33v° ; Estienne Patin, perrier de Lussault : « Deux cens de pierres dudit lieu pour mectre et emploier audit portal pres ledit molin de l'Aumosne ».
[1317] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°31r°.
[1318] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°32r°.
[1319] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°35v° ; Jehan Pertuys dit Cannis, tuilier, juillet à septembre 1495 : « (…) Sept milliers et demy de grosses bricques (…) ».
[1320] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°36v°.
[1321] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°22-35.
[1322] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°23v°-24r°.

Le lanternon sommital ne reçut toutefois sa couverture qu'en 1500[1323]. Durant l'année 1497, des travaux de menuiserie furent réalisés par Estienne Perrin. La commande d'« (…) ung huis fort mis ou hault dudit portal pour entrer ou sera mise l'orloge (…) »[1324] pourrait correspondre avec la porte particulièrement épaisse qui existe encore aujourd'hui dans le grenier (**cf. Tome II cat. 21, p. 863**). Cette porte à panneaux de 3 cm d'épaisseur est munie d'une serrure en bois et on peut encore observer sa ferrure autour de l'orifice de la serrure qui est appliquée sur un velours rouge.

Si le gros œuvre semble achevé dès la fin de l'année 1496, briques, carreaux[1325] et pierres furent encore commandées en 1497-1498. La grosse brique fut employée, comme précédemment, aux cheminées, et la pierre de Saint-Aignan servit à faire les croisées[1326]. Enfin, le comble fut isolé par un torchis, puis enduit et carrelé[1327]. Les décorations du toit furent posées au cours de l'été 1498 ; il s'agissait de « (…) quatre banieres esquelles sont imprimees les armes du roy mises es espiz de la tour ou l'on veult faire l'orloge de ladite ville (...) »[1328] et quatre épis peints et blanchis[1329] que l'on scella à l'étain[1330]. Ainsi l'intérieur des épis de faîtage étaient en bois et il fallut en renforcer un de trois barres de fer car il « (…) estoit trop gresle (…)[1331]. Enfin la cloche fut posée en 1501[1332] et, en 1503, l'on finit les ajustements de son marteau[1333].

Au total furent mis en œuvre un minimum de 1 125 quartiers de pierre de Lussault, 854 quartiers de pierre de Bourré, 516 quartiers de pierre de Malvau, 25 quartiers de pierre de Limeray, 2 quartiers de pierre de Saint-Aignan, 9 500 grosses briques, 41 pippes de chaux. Et

---

[1323] *Archives communales d'Amboise*, CC 115, f°13r° ; mai 1500 : Jehan Royer vendit à la ville 37 cloux « chevilles », 50 cloux becdane, 1 800 cloux à lattes et ardoises, 250 cloux à chalan et 140 livres de plomb en tables pour couvrir « (…) la lenterne sur le portal pres le moulin de la Masse (…) ».

[1324] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°31.

[1325] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°3 ; avril 1498 : « (…) Pour II milliers grosses bricques […] pour 3 milliers et demy carreaux […] livres au port dudit Amboise […] pour mectre et emploier a parachever de haulsser les chemynees et carreller les chambres de la tour sur laquelle on veut faire l'orloge de ladite ville (...) ».

[1326] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°2 ; 28 may 1498 : « (…) Pour deux quartiers de pierres […] des perrieres dudit Saint Aignen […] livré au port de ceste dite ville […] pour emploier a faire mayneaux pour les croisees et demyes croisees du portal sur lequel on veult mectre une orloge (...) ».

[1327] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°4 ; avril-juin 1498 : « (…) Pour parachever de haulsser les cheminees de la tour sur laquelle on veult mectre une orlaige, enduir les chambres de ladite tour, icelles carreller, faire les croisees de mayneau remplir et maçonnez le galletas de ladite tour (…) ».

[1328] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°6 : juillet 1498.

[1329] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°7 : juillet 1498.

[1330] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°8 ; juillet 1498 : « (…) Quatre livres d'estain […] pour servir et emploier a la plomberie des espiz […] ».

[1331] *Archives communales d'Amboise*, CC 200, f°32 : « (…) Quatre virolles pour les espiz de dessus la tour de l'orloge et troys barres de fer pour renfforcez l'espy de boys qui estoit trop gresle, faict les goupilles des panonceaux et les pivotz sur quoy ilz tournent ».

[1332] *Archives communales d'Amboise*, CC 116, f°39r° : en novembre 1501, on paya 100 ℓ. t. Chripofle de Montdoré, venant d'Orléans, pour « la façon de la cloche de l'orloge, et pour le metal ».

[1333] *Archives communales d'Amboise*, CC 118, f°32v° : août 1503 : « (…) Abiller le marteau de l'orloge qui estoit trop poinctu et gastoit la cloche (…) ».

687 tours de charroi furent nécessaires pour mener les matériaux, depuis le bord de Loire jusqu'à l'ouvrage.

Parmi la corde achetée au cours de cette année certaines longueurs furent employées à la tour de l'Horloge[1334]. Chose assez rare, les comptes mentionnent quelques instruments en complément des 959 pointes de marteaux[1335] qui furent forgées. Les ouvriers disposaient d'une « roue » [1336], qui fut renouvelée en juin 1495, sans doute un écureuil qui servait à monter les pierres. Durant l'été suivant, en juin 1496, Pierre Poisier, charretier, fut chargé d'aller à « (…) Suiray querir ung angin pour monter les pierres sur la tour dudit portal (…) »[1337] ; la hauteur de l'ouvrage devait être trop importante et l'équipement ordinaire de la ville insuffisant pour hisser les pierres à la hauteur voulue. La corde et le gros câble commandés au début de l'automne suivant lui furent, en partie, destinés[1338]. En juin 1495, Jehan Prunelle, menuisier, confectionna :

> « (…) Six paneaulx de boys pour servir a faire les moules pour les maçons pour besoigner a ladite tour dont en y a quatre d'un pié de large et ung pié de long et deux de deux doies de large et de deux piez de long (…) »[1339].

En août, Estienne Perrin, également menuisier, fournit aux maçons[1340] encore trois gabarits ainsi qu'un niveau (« lyveau ») et une fausse équerre (« sauterelle »). Dans le même temps, Martin Mennau, serrurier, fabriqua « (…) six serres de fer pour rompre les murailles de la veille tour pres le molin de l'Aumosne (…) »[1341].

Sur le chantier de la tour de l'Horloge, Berthelot Crestien est qualifié de maître-maçon d'août à novembre 1495. En moyenne quatre à dix maçons[1342] et cinq à six manœuvres travaillaient sous ses ordres. Il ne fut pas remplacé comme maître-maçon et l'équipe demeura la même. Aussi peut-on se demander si son intervention ne se limita pas à la conception d'ensemble du projet et à la confection des gabarits pour les moulures et modénatures. En

---

[1334] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°28v°.
[1335] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°38v-39r°.
[1336] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°37v° ; commande à Jehan de Sorges : « (…) Une roue pour servir aux ouvriers qui ont besoigné a la tour pres le molin de l'Aumosne (...) ».
[1337] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°27r°.
[1338] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°33r° : « (…) Ung gros cable poisant XXXXIX lbz corde […], XVII lbz d'autre corde, […] huit toises de meme corde, […] six toises d'autre corde appellee Belné, […] pour servir tant aux maçons maneuvres et autes ouvriers qui ont besoigné au portal de dessus les ponts et besongnent au portal pres le moulin de l'Aumosne (...) ».
[1339] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°34r°-v°.
[1340] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°38r°.
[1341] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°38v°.
[1342] *Archives communales d'Amboise*, CC 110 ; les maçons ayant travaillé sont : Mathurin Riviere, Estienne Baudoyn, Jehan de Venes, Guyon de Guymené, Jehan Bongars, Jehan de Digane, Michau Content, Michau Vessiere, Michau Rousseau, Gillet Bonneau, Philipoin Roullet, grant Jehan Girard, Estienne Perrier et Estiene Barron. Les manœuvres : Yvon Peniglou, Anthoine Querart, Thomas Ciquault, Jehan Mariau, Estienne Meslier, Jehan Duboys.

1496, il n'apparaît plus dans les comptes de la ville et certains des ouvriers sont remplacés. On ne compte plus que six maçons et quatre manœuvres et le renouvellement de la main-d'œuvre est plus important qu'auparavant[1343]. Il est probable qu'à partir de l'hiver 1495, le chantier ait été suffisamment avancé pour ne plus avoir besoin de la présence du maître-maçon qui devait œuvrer sur un autre chantier. Étienne Hamon constate ce type d'organisation sur le chantier de l'église de Gisors au début du XVI^{e} siècle[1344].

3.1.2.5. L'urbanisme : les ports, le pavage, les retraits, les ponts et les puits

L'étude des comptabilités consacrées aux travaux d'urbanisme à Amboise apporte peu de détails techniques mais, à travers eux, transparaissent l'enrichissement de la ville et ses nouvelles préoccupations face à l'évolution de sa population. Aussi avons-nous regroupé dans cette partie les composants de la voirie : les ports, les ponts sur la Masse, le pavage de la voierie et ses égouts, les retraits et les puits.

La Loire et ses grèves : ports et ateliers

L'essentiel du trafic défilait sous les ponts de pierre, qui étaient pourvus d'une arche batelière appelée, dans les archives, « (…) la grant arche par ou passent les challans allans et venans par la riviere de Loire (…) »[1345] (**cf. Tome III fig. 680, p. 1167**). D'après les comptes de la ville et du château, les livraisons de matériaux par voie fluviale se font au port d'Amboise, sans plus ample précision. Cependant, au détour de mentions, on peut glaner quelques informations. À Amboise, les berges de la Loire étaient favorables à l'implantation de ports ; ainsi, quelques ports privés, ceux des nautoniers tels qu'Éveillard[1346] et Leguenay[1347] sont

[1343] *Archives communales d'Amboise*, CC 111 ; les maçons ayant travaillé sont : Mathurin Riviere, Mathurin Brenyn, Jehan Bellot, Jehan Chenet, Jehan Trouzillon, Pierre Duboys, Berthran Lefevre, Macé Lefevre ; et les manœuvres : Yvon Peniglou, Anthoine Querart, Jehan D'auvergne, Guillaume Duvert, Pierre Petit.
[1344] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, p. 290-300.
[1345] *Archives communales d'Amboise*, CC 205, f°69.
[1346] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°18v° ; dernier jour de janvier 1469 : « *Item*, pour deux tours de gros aes qu'il a admenez en sa charreste du port Gillet Eveillart jusques en la chapelle saint Simon qui ont esté achapté pour apareillez les ponts de ladite ville […] pour ung tour qu'il a fait a amener dudit port de Gillet Eveillart six planches sur le pont de la porte Galaffre pour le appareillez […] pour six tours de charroy a admener dudit port de Gillet Eveillart XLII planches de boys sur les grans ponts pres la garde porte pour les emploier a la reparacion d'iceulx (…) ».

signalés sur l'île. Lorsque les ouvriers travaillaient aux ponts, les matériaux pouvaient être affrétés sur les berges de l'île ou sur la rive droite, au Bout des Ponts. En novembre 1464, sur la rive gauche, à l'extrémité du Petit Fort, du côté de Chargé, vers le faubourg des Violettes[1348], un charretier transporta « (...) du pavé de Rochecorbon (Indre-et-Loire), […] du port de la riviere pres le jardin du sieur de Nazelles ou Petit Fort jusques a la porte Hurtault (…) »[1349]. Or, la maison du sieur de Nazelles est couramment prise comme point de repère pour localiser l'extrémité orientale du Petit Fort[1350], soit sa limite avec le faubourg des Violettes. En 1448-1449, Jehan Eveillart, nautonier, fut rémunéré :

> « (…) Pour avoir amené VI^{XX} pierre de taille du port de Loire d'au droit de la perriere de Tortecoue, jusques au port au-dessus du pont de ladite ville pour emploier a refaire la bresche des meurs d'icelle ville (…) »[1351].

Il est donc ici question d'un autre port, en amont du pont. En 1458, lors du pavage de la porte Galaffre, on affréta les matériaux au « (…) port de la porte Galaffre (…) »[1352], soit en aval du pont. En 1471, le matériel déchargé sur l'île Saint-Sauveur fut ensuite mené jusque sur les ponts[1353]. La grève devait donc constituer un grand port dont on disposait au gré des besoins.

D'après les délibérations du conseil de ville de 1463, la levée (« batey ») commandée par Louis XI devait s'étendre (**cf. p. 281**) depuis l'aplomb de la maison du sieur de Nazelles jusqu'au pont (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**). Le nombre de pieux (« paulx ») achetés pour la levée corrobore, en effet, la longueur de cet emplacement[1354]. Après qu'il eut été construit, depuis le port placé en contrebas, il était impossible de remonter directement sur la berge, il fallait le contourner soit en passant de l'autre côté du pont, en aval, soit en allant jusqu'à l'aplomb du faubourg des Violettes. Le port du « batey » ou du Petit Fort était donc un port de défrétage des chalands, sentines, gabarres… C'était là, face au château et au plus près du lieu de déchargement, que s'étaient établis les chantiers (**cf. p. 253**). En somme, la grève servait

---

[1347] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°12r° : 1471 :« (…) Pour avoir admené demy cent de grosses pierres de Lussault du port au Guenays jusques au carroué d'Amboise dont on a apareillé le puiz estant oudit carroué et le mur de dessoubz le pont de la Boucherie pres le molin (...) ».
[1348] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, 1481.
[1349] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°16v° : 2 novembre 1464.
[1350] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°13v°.
[1351] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°13v°.
[1352] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°10r°.
[1353] *Archives Communales d'Amboise*, CC 93, f°15v°.
[1354] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°14v°.Avec 325 « paulx », plus 14 autres « paulx » plus gros de 14 pieds de longs achetés pour le « bateys », on peut estimer, en considérant des pieux de 15 à 20 cm de diamètre tels que l'on en retrouve en fouilles archéologiques, espacés d'une vingtaine de centimètres car des planches complétèrent l'ouvrage, qu'ils couvrirent un périmétre de 75 à 100 m. Or 150 m sépare l'emplacement de la maison du sieur de Nazelles de celui de l'ancien pont.

d'atelier pour débiter la pierre et pour stocker temporairement les matériaux, car même en dehors de la belle saison on disposait d'une place importante (**cf. Tome III fig. 693, p. 1178**) ; il fallait éviter les crues[1355], mais celles-ci avaient cependant l'avantage de débarrasser le lieu de tous les déchets issus de la taille de la pierre notamment. Au mois de novembre 1471, un charretier transporta : « (…) en sa santine depuis Malevau jusques es greves ou estoit l'atellier desdits pilliers, six grosses pierres par la riviere de Loire pour emploier a la reparacion d'iceulx (…) »[1356]. En 1497-1498, équiper la berge se limita à poser de « (…) grans boucles mises es murailles au long du port pour aider aux notonniers a monter leurs chalans (…) »[1357] ce qui confirme bien que les sentines étaient échouées sur la grève et qu'il n'y avait pas de cale aménagée. Quant au port piéton, celui où descendaient les voyageurs, il était, de fait, à hauteur de la jonction du Petit Fort et de la ville puisqu'on y installa le portail du Port en 1479 (**cf. Tome III fig. 680, p. 1167**). Enfin, en 1507, à l'occasion du pavage du carrefour de Nazelles (**cf. Tome III fig. 682, p. 1169**), les archives mentionnent le port du Bout des Ponts[1358].

Entre 1421 et 1525, la spécialisation des ports transparaît rarement dans les archives. En 1482, lors de la venue des ambassadeurs de Flandres, « (…) le port de la pierre (…) »[1359]est cité. Le nettoyage des abords des voies qu'ils empruntèrent confirme que le port réservé aux matériaux de construction se trouvait bien à côté et en amont du pont. Petit à petit la porte Saint-Simon prit de l'importance au sein de la ville car elle permettait de gagner le port au plus vite en venant du château. En novembre 1473, Simon Mossault, Simon Morreau et Jehan Travit effectuèrent onze journées à :

[1355] *Archives communales d'Amboise*, CC 203, f°52.

[1356] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°18v°.
D'autres mentions laissent supposer cela, CC 191 ; dernière semaine de juin 1448 : « (…) Servir les maçons et amener en leurs dits chalans les pierres de taille que l'on tailloit sur le bort de la riviere (…) ».
CC 93, f°15v° ; 9 novembre 1471 : « (…) Pour une journee qu'ilz ont esté eulx et leur santine au moys d'octobre dernier passé a oster le mortier de chaulx qui avoit esté mis en la greve qui est au-dessus lesdits ponts pour reparer le pillier de la braye et a oster les pierres de taille et moillon qui semblablement y avoient esté mis pour reparer ledit pillier (...) ».
CC93, f°23v° ; 18 janvier 1471: « (…) Oster la chaulx qui estoit en la greve et laquelle se perdoit par les eaues (…) ».
Ou encore, CC 103, f°21r°; 11 octobre 1481 : « (…) Pour neuf timbellerees de sablon par luy ademenees des greves de la riviere en l'atellier pour faire ledit pillier, faire et maçonner (…) ».

[1357] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°39r°, les boucles pesaient au total « XXXI lbz fer (…) ».

[1358] *Archives communales d'Amboise*, CC 122, f°31v° ; 1507 : « (…) Vingt huit timberees de pavé dudit Lussault par luy baille et livre ou moys de novembre l'an de ce compte au port du bout des ponts pour emploier a paver le chemin estant entre la croix dudit lieux et l'ostellerie de la Levriere (…) ».

[1359] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°45v° : janvier 1482 : « (…) Pour avoir curé et nesty les ponts de pierre, le port de la pierre de la riviere et les halles pour la venue desdiz ambassadeurs [de Flandres] (…) ».

« (…) Curer et netir les ponts de pierre de laditte ville et la ruelle de saint Simon pour la venue du roy qui est venu audit Amboise et qui devoit aller par laditte ruelle saint Simon pour monter en son chalan et aller contrebas la riviere de Loire (…) »[1360].

En 1500, le port Saint-Simon par où « (…) le roy passoit la riviere et alloit de Bloys a Nantes avecques la royne (…)[1361] est distingué du « (…) port de la riviere de Loire pres la maison de la ville (…) »[1362]. À partir des années 1473, où le port Saint-Simon fut régulièrement curé, en particulier à la venue d'hôtes de marque, il est probable que, constituant le port piéton de la ville, un ponton y ait été construit, mais il n'y en pas de trace dans les archives.

Les ponts sur la Masse

Les ponts qui traversaient la Masse présentaient deux types de positionnement, soit au niveau des portes de la ville (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**), soit en dehors des portes. Entre 1487 et 1489, période de relative accalmie pour la ville d'Amboise, deux ponts de bois permettaient de passer la Masse l'un à l'angle de la tour Boilleau, l'autre vers les tanneries[1363]. Placés à l'extérieur de l'enceinte, ils pouvaient toutefois être démontés rapidement en cas de menace. Les planches de ces ponts de bois étaient régulièrement remplacées, tout comme leurs garde-corps (« tiensmains »).

Dès mai 1479, un pont de bois fut construit à l'embouchure de la Masse, vers la porte Galaffre, à la demande de Raoulin Cauchinart, écuyer, conseiller, maître d'hôtel du roi et capitaine d'Amboise[1364]. Ce pont devait ainsi faire éviter de traverser la ville aux étrangers empruntant la route d'Espagne, qui passaient donc sur la grève, à l'extérieur des murs, et rejoignaient le carroir Saint-Denis.

Entre la porte Tripière et l'église « neufve » − Notre -Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves −, un pont, dont les premières mentions sont tardives, rejoignait la grève : du 1er

[1360] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°18.
[1361] *Archives communales d'Amboise*, CC 202, f°38 : « (…) Curer et nectiz le port de la riviere de Loire pres de la maison de ladite ville et aussi le port Saint Simon par ce que le roy passoit par la riviere de Loire et alloit de Bloys a Nantes avecques la royne (…) »
[1362] *Idem.*
[1363] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°29r° ; « (…) Pour abiller les eschelles de la rue des thanneries et le pont de dessus la Masse […] au pont de la masse estant au droit de la tour Boulliau (…) »
[1364] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°12 : à Pierre Cathe, charpentier, « (…) pour ung pont de boys que Roulin Cauchinart, escuier conseiller et maistre d'ostel du roy nostre sire et cappitaine dudit Amboise, luy a fait faire le long de l'arche de la greille sur la riviere de la Masse au long des murs de laditte ville adce que les gens a pié passassent laditte riviere par dessus ledit pont et qu'ilz n'entrassent en ladite ville (...) ».

février 1502 (n. st.) au dernier jour de mai 1502, Robin Rousseau, charpentier, et « ses gens », Mathurin Lostellier, Pierre Voisin, Pierre Touroust et Pierre Trinqueau, furent payés pour y clouer des planches[1365]. En 1503, on posa quatre planches de deux toises de long chacune « (…) au pont des greves pres la porte Trippiere (…) »[1366].

Enfin, à la demande du roi, en 1489-1490, lors de l'évacuation des déblais provenant des travaux du château (**cf. p. 285-286**), deux ponts furent construits sur la Masse, pour traverser et « (…) aler par les marays au grant marché (…) »[1367]. On ne connaît pas leur localisation exacte, mais s'ils n'avaient pas été dans la ville, à hauteur de l'actuelle rue Newton, ils auraient fortement compromis l'efficacité de l'enceinte en la perçant. Aussi nous semble-t-il que ces deux ponts correspondent, pour l'un, au pont de la porte Neufve et, pour l'autre, à un pont en moellons de pierre qui, aujourd'hui encore, traverse la Masse à hauteur du 14-16 rue Newton, et sur lequel est bâti le mur du jardin de la parcelle mitoyenne (**cf. Tome II cat. 43 fig. 430, p. 990**). En effet, il aurait été aisé par ce pont d'aller vider les déblais du château aux marais sans encombrer le trafic de la Grande rue Saint-Denis. Si les noms des ouvriers[1368] qui maçonnèrent cette construction nous sont connus, les matériaux ne sont pas précisés dans les comptabilités de la ville.

Le pavage des voies

Les voies furent progressivement pavées, ce qui participa à l'assainissement de la ville (**cf. Tome III fig. 694, p. 1179**). Amboise compte ainsi parmi les villes qui mirent en place, dès la fin du Moyen Âge, des mesures de propreté et « un urbanisme naissant »[1369]. L'étude du pavage se heurte à un problème récurrent : que les comptes répertorient le paiement des paveurs ou l'achat des pavés, le receveur s'exprime en toises (ou en pippes), sans que l'on sache s'il s'agit de toises carrées ou si la toise de pavé sous-entend toujours une largeur donnée passée sous silence. Quant aux pippes, nous ne connaissons pas leur contenance.

La première occurrence relevée dans les comptabilités amboisiennes remonte à 1421 et rapporte l'achat de « (…) XVI toises de pavement pour metre darriere la chancre de la porte

[1365] *Archives communales d'Amboise*, CC 203, f°6.
[1366] *Archives communales d'Amboise*, CC 118, f°30v°.
[1367] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°20r°.
[1368] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°20v°-21r° ; juillet-août 1489 : Jehan Francoys, Gacian Fordebraz, Jehan Sampon, Pierre Tatineau, Petit Jehan de Bonnefoy, Gillet Dupont, André Collet, Hervé Ruau, Jehan Gonnet, Pierre Tulane, Martin Françoys.
[1369] Jean-Pierre Leguay, *La rue au Moyen Âge*, Rennes, 1984, p. 64-91.

Galaffre (…) »[1370]. Peut-on considérer que la porte Saint-Denis fut pavée pour la première fois en 1421 ? Entre 1421 et 1431, les dépenses concernèrent « (…) certain pavé […] pour lesdits pons (…) »[1371] ; ce qui ne nous permet pas d'évaluer la surface pavée, ni même l'endroit concerné. Durant l'année 1448-1449, Jehan Dagault, maçon, fut payé : « (…) pour deux grosses pierres […] pour faire deux gragoulles aux pons de pierre de Loire que l'on pave de present pour gecter les eaues et terriers de dessus lesdits pons (…) »[1372]. En 1479[1373], pour la première fois, une partie des ponts de pierre côté ville est explicitement mentionnée comme déjà pavée, en dehors de tous travaux de pose ou de réparation. Aussi, en l'absence d'aucune documentation, alors même que l'endroit est très passant, on peut légitimement se demander s'il n'aurait pas été, en réalité, un des premiers à recevoir son pavé, durant la période comprise entre 1421 et 1431 pour laquelle les comptabilités sont incomplètes et très succinctes. La totalité des ponts de pierre a donc pu être pavée dès le milieu du XV^{e} siècle.

En 1458[1374], 25 pippes de pavé furent apportées par Jehan Cormery, nautonier et Jacotin Bruny, paveur, qui posa « (…) sept toises et demye pavé soubz le portal de la Boucherie dudit lieu d'Amboise (…) »[1375]. Il semble qu'ici on ait une réelle correspondance. Une pippe aurait permis de paver environ un tiers de toise. Cette même année, le carroir reçut son pavage ; l'achat de pavé de Rochecorbon « (...) pesant cent deux pippes et demye […] a paver le carroué de ladite ville (…) »[1376] aurait permis de réaliser environ trente toises de pavé selon notre précédent calcul. En 1458, quatre toises et demi furent posées « (…) soubz le portal de la porte Saint Denis (…) »[1377] par Regnault Pean et Mathieu Pantz. Il faut attendre l'année 1464 pour que le pavage de la rue du Pont et de la rue « Blesienne » − actuelle rue de la Concorde − soit indirectement mentionné dans la description d'une maison attenante au pavé de la rue[1378]. Mais on ignore l'emplacement exact de cette maison et même quand cela fut réalisé. En novembre 1464, la ville appointa Macé Tatin, charretier, pour « (…) charroyer […] du pavé de Rochecorbon, […] jusques a la porte Hurtault pour paver au droit de ladicte porte et environ (...) »[1379]. Et au mois de mars suivant, Regnault Pean paveur, réalisa « neuf

[1370] *Archives communales d'Amboise*, CC 71, f°3r°.
[1371] *Archives communales d'Amboise*, CC 74, f°8v°.
[1372] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°11r°.
[1373] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°15v° ; 1479 : « (…) Pour une piece de boys carree par luis mise entre le pont levey des grans ponts pres la Meyte et le pavé qui est joignant dudit pont (...) ».
[1374] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°10r°.
[1375] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°11v°.
[1376] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°12r°.
[1377] *Idem.*
[1378] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°3v° : 1463-1464.
[1379] *Archives communales d'Amboise*, CC 84, f°16v° : 2 novembre 1464.

toises deux tiers de toise de pavé […] soubz la tour du portau de la porte Hurtault (…) »[1380]. A la fin de l'année 1465, les travaux de pavement se concentraient toujours sur cette porte : la ville acheta 26 pippes de pavé[1381] et 25 tombereaux de sable à cet effet[1382]. Par la suite, les travaux se portèrent ailleurs, il y a donc tout lieu de croire que la porte Heurtault et ses abords étaient entièrement pavés en 1466. En janvier 1470 (n. st.), le chantier se fixa sur le passage « (…) soubz la voulte de l'eglise de Saint Simon qui est comme l'on va es greves de la riviere de Loire (…) »[1383]. Un an plus tard[1384], il était nécessaire de refaire le même endroit car le pavé n'était plus de niveau et qu'il empêchait d'ouvrir correctement la porte.

Sur la foi des archives, le pavé était simplement ajusté sur un lit de sable. Aucun autre liant ne figure jamais dans les listes de matériaux commandés à cet effet. Cela explique que dans les endroits de passage intensif, tels que les ponts, il fut nécessaire de caler les pavés du bord de la chaussée, comme en 1473, avec de la maçonnerie[1385] et, en 1507, avec de grandes barres de fer[1386].

À partir de 1472, il semble que les chantiers de pavage prirent de l'ampleur ; les abords de la porte Heurtault et de la porte Saint-Denis furent restaurés[1387]. C'est aussi cette année-là que 120 toises de pavé furent posées au boulevard de la porte Galaffre et trois toises à la porte Tripière[1388] qui commençait seulement à en être pourvue. En janvier 1474 (n. st.), la commande de pavé pour les ponts fut importante. Il n'est pas mentionné que l'on releva le vieux pavé pour le reposer, ou encore qu'on l'enleva pour cause de vétusté. Le pavage des ponts de pierre étant attesté au milieu du XV^{e} siècle, ce sont très probablement les ponts de bois[1389] qui étaient concernés. Ainsi, Jehan Senart et Jehan Robert, « perriers » demeurant à Rochecorbon, livrèrent « (…) cent quatre pippes de pavé […] pour paver sur les pont dudit

[1380] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°9r° : 9 mars 1464.
[1381] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°16v°: novembre 1465.
[1382] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°17r° : novembre 1465.
[1383] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°14v° ; dernier jour de janvier 1469 : à Regnault Pean paveur.
[1384] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°15r° ; janvier 1470, à Regnault Pean, paveur : « (…) Pour avoir faict le pavé devant la porte de la voulte qui est soubz l'eglise de Saint Simon lequel a esté bessé et reffaict pour y tourner la porte qui a este faicte a l'entré d'icelle voulte pour la fermer et ouvrir ainsi quelle est de present (…) ».
[1385] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°25 ; mars 1473 : « (…) Pour ung once de chaulx qu'il a baillé pour maçonner les deux coustez du pavé du pillier large afin que le pavé tiensist mieulx (...) ».
[1386] *Archives communales d'Amboise*, CC 122, f°33v°.
[1387] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°9r° : 11 juin 1472.
[1388] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°11r°-v° : juillet 1472.
[1389] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°10v° : « (...) Jehan de Lousche et Estienne de Lousche paveurs demourans a Bloys […] pour quarante et une toise de pavé qu'ilz ont fait […] tant sur les ponts de pierre de la vielle Loire soubz et oultre le portal qui est pres la maison Collas Leguenays que en plusieurs endroiz dudit pont et oultre ont fait le pavé qui est oultre la barriere volant des ponts de boys pres la garde porte devers la maison Perenelle La Royere et autre pavé au bout desdits ponts de boys devers ladite Perenelle (…) ».

Amboise (…) »[1390]. Au mois de mars, on leur commanda encore vingt pippes de pavé de Rochecorbon pour « (…) parachever de paver les ponts (…) »[1391]. Sans doute, en janvier 1474 (n. st.), la rémunération de Jehan et Estienne Delousche, paveurs, qui posèrent « (…) vingt et quatre toises de pavé […] depuis le pié de la barriere volent de dessus les ponts en venant droit a la ville […] et sur le pillier neuf faict a la braye desdits ponts et au bout du pavé cheant sur le pont de boys de la grant braye desdits ponts (…) »[1392], puis 41 autres toises[1393], correspond-elle avec les 124 pippes livrées par Jehan Senart et Jehan Robert. Ainsi, en 1474, une grande partie des ponts de bois devait désormais être pavée comme les ponts de pierre. Puis en mars, on commença à paver les « (…) environ[s] la porte Titery et soubz icelle (…) »[1394]. À la fin de l'année 1474, sur l'entrepont, les abords des ponts de bois le furent à leur tour[1395]. Enfin, en novembre 1476, on ajouta neuf toises de cailloux et pierre dure « (...) au droit et soubz le portal du molin de la Boucherie (...) »[1396], c'est-à-dire aux abords de la future tour de l'Horloge.

À compter de l'année 1480, dans les lieux déjà pavés, les ouvriers travaillèrent régulièrement à « (…) relever et rassoir (…) » le pavé, c'est-à-dire dépaver puis repaver. La fréquence est variable, mais la durée moyenne de vie du pavé semble s'élever à une dizaine d'années. En 1480, on pava les abords des halles, du guichet Errart et de la porte du Port au Petit Fort[1397]. Le pavé de la rue des Ponts et de la rue « Blesienne » fut donc complété. En

[1390] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°19v°.
[1391] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°10v°.
[1392] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°23r°.
[1393] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°10v°.
[1394] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°10v°.
[1395] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°22r° : « (…) Audit Collas Leguenays, 15 s. pour trente tours de pavé prins a son port et sablon prins es greves par lui fait admenez en son timbereau et harnoys davant la garde porte desdits ponts dont le pilliers d'icelle a esté pavé tout du long (…) ».
[1396] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°22r°-v° : à Regnier Aubin paveur. : « (…) Pour deux pippes de chailloux et pierre dure qu'il a fourny pour parfaire ledit pavé pour ce que cellui qui y estoit ne suffisoit a refaire ledit pavé (…) ».
[1397] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°20v° ; entre le 25 août et le 2 janvier 1480 : « (…) Pavé la place qui est entre la place du Petit Fort qui est vers la riviere et la porte du guichet Errard estant pres la maison feu Jullian Loppin (…) ».
CC 102, f°24r°-v° : « (…) XL toises et demye de pavé tout neuf entre le portal du Petit Fort estant pres la maison Jullian Lopin et l'autre portal fait neuf oudit Petit Fort vers la riviere de Loire (…) ».
CC 102, f°27v° : « (…) Quatre vings unze timberees de sablon prinses es greves et amenees pres lesdites halles pour le fait du pavé qui a esté fait entre icelle halles et la porte neufve faict oudit Petit Fort vers la riviere de Loyre (…) ».

1481, le pavage du carroir au pied du château fut étendu[1398] et en 1482, vingt pippes de pavé de Rochecorbon furent livrées « (…) pour paver au port du Petit Fort ou ailleurs (…) »[1399].

En février 1491 (n. st.), le pavé s'étendait hors les murs et, pour la première fois, 17 toises de pavé furent posées « (…) au bout des ponts de la ville (…) »[1400] dans le faubourg éponyme. En 1498, une autre mention est sans équivoque ; la ville acheta à Charlot Rier, marchand demeurant à Vouvray (Indre-et-Loire) « (…) quatre chalandees de pierre de pavé de Rochecorbon portant ensemble le poisant de quarante pippes de vin […] pour emploiez a pavez ledit bout des ponts davant la croix dudit lieu (…) »[1401], puis sept autres chalandées, ce qui, par ailleurs, nous permet d'appréhender la contenance des chalands qui pouvaient être chargés de dix pippes.

En 1495, la porte Neufve, percée six ans auparavant, reçut son pavage[1402]. À partir de cette année, le lieu d'approvisionnement change, le pavé de Rochecorbon s'effaçant peu à peu devant le « (…) pavé large du hault Lussault (…) »[1403]. Sur un plan pratique, on note qu'en février 1504 (n. st.), lorsque la ville eut besoin de pavés, dix manœuvres allèrent « (…) descouvrir la perriere de Lussault pour tirer du pavé (…) »[1404]. Durant l'hiver la carrière était donc couverte, sans doute de branchage ou de chaume, comme nous l'avons rencontré au château pour les ouvrages en cours d'édification (**cf. p. 98**). On évitait ainsi qu'elle ne se remplît d'eau et que la pierre ne gelât.

En février 1503 (n. st.), Pierre Patin, « perrier de Lussault », livra à la ville 24 tombereaux de pavé de la carrière de Paintré pour le « (…) carrefour d'avant saint Denis (…) »[1405]. Le pavage du carroir Saint-Denis s'impose comme le chantier le plus important réalisé en une unique campagne. Au cours de l'année les paveurs posèrent plus de 80 toises de

[1398] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°15v° : « (…) Avoir apareillé le pavé, la poincte du pavé du carroué dudit Amboise vers la maison Pierre Gaudion et de Guillaume Pasquier (…) ».
[1399] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°16r° : 18 mars 1482.
[1400] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°24r° : Jehan Le Breton et Jehan Barron, paveurs.
[1401] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°30v° et 38v°.
[1402] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°22r° : « (…) Neuf toises et demye de pavé par luy fait au temps de ce compte sur la turcie pres la porte des Marays (…) ».
[1403] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°25v° : octobre-novembre 1495.
[1404] *Archives communales d'Amboise*, CC 119, f°30v°-30bisr° : Mathurin Poupault, Heliot Griffier, Macé Guermeau, Jehan Cartin, Philipoin Pacton, Macé Cochon, Martin Michel, Jehan Quantin, Martin Le sellier, Jehan Desouches, Jehan de Berry, manœuvres.
[1405] *Archives communales d'Amboise*, CC 119, f°25r° et 30v°et f°30bisr°.

pavé. Même le chemin montant à l'église Saint-Denis, le long du cimetière fut recouvert[1406]. Cet exemple illustre bien que la ville privilégiait le pavement de l'intérieur de l'enceinte sur celui des faubourgs. En effet, le faubourg Saint-Denis était depuis toujours aussi peuplé que la ville (**cf. p. 154 et Tome II cat. 19, p. 849**) et le passage devait y être aussi intensif que sur les ponts puisque la route d'Espagne le traversait. Sans doute, comme pour le curage des voies, la proximité du château jouait-elle un rôle essentiel : la priorité de ces travaux de pavage était donnée aux voies qu'empruntaient le roi, la reine ou la cour pour se rendre au château[1407].

Les égouts

Le pavage n'aurait pas eu de réelle efficacité sur l'assainissement de la ville s'il n'avait été doublé par un système d'égouts aussi, dans la mesure du possible, les chantiers furent jumelés. En 1449, la première mention d'un « (…) tou et agout de eaues (…) »[1408] apparait lors de la réparation de la brèche Cormeray. Les causes de l'effondrement du mur jouxtant la tour Cormeray ne sont pas indiquées dans les archives, on peut, néanmoins, supposer qu'il avait été victime de l'humidité de l'endroit et que la pose des égouts pallia le problème. On prit d'ailleurs un soin particulier à poser les pierres d'écoulement et à les renforcer de plusieurs crampons de fer pesant en tout 37,5 livres[1409].

Au cours de la décennie 1470, les égouts sont cités à plusieurs reprises dans les comptes rendus d'assemblées de la ville. Les élus défendaient formellement que l'on empiétât sur la chaussée, et cette interdiction était toujours motivée par le bon écoulement des égouts[1410]. Si

[1406] *Archives communales d'Amboise*, CC 119, f°33r° ; février 1503 : « (…) LVIII toises de pavé a doux d'asne ou carroué davant le cymetiere de l'eglise Saint Denis depuis la descendue dudit cymetiere jusques au pavé estant davant l'ostellerie ou pend pour enseigne la teste noire (...) ».

[1407] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°45v° ; janvier 1482 : « (…) Pour avoir curé et nesti les ponts de pierre, le port de la pierre de la riviere et les halles pour la venuz desdits ambassadeurs [de Flandres] […] pour avoir curé et nesty le boulouart de la porte Saint Denis et pour avoir abatu les fumiers qui estoient au long des murs de ladite ville du cousté vers la riviere de Loire (…) ».

[1408] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°19v°-20r° ; 29 novembre 1449 : « (…) Pour avoir amené du lieux de la Maze a une lieue dudit Amboise, une grosse pierre de huit piez de long et deux de large jusques a ladicte bresche pour icelle mectre a faire ung tou et agout de eaues es meurs (…) ».

Et CC 75, f°20v° : « (…) Pour une pierre de deux piez en carré et huit piez de long achaptee de luy et prinse a la perriere de la Maze pour mectre et emploier a faire ung eschenau et agout de eaues au travers du meur encommancé a faire a bresche des meurs d'icelle ville naguaires cheuz pres la tour Cormerai (…) ».

[1409] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°22v°.

Et CC 75, f°20v° : « (…) Pour une pierre de deux piez en carré et huit piez de long achaptee de luy et prinse a la perriere de la Maze pour mectre et emploier a faire ung eschenau et agout de eaues au travers du meur encommancé a faire a bresche des meurs d'icelle ville naguaires cheuz pres la tour Cormerai (…) ».

[1410] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°61v° ; 25 juin 1475 : « (…) Yvon de Carminien, escuier pannectier de la royne qui estoit, qu'on lui permist et souffre faire maisonnage sur une allee ou ruelle de la ville

les lieux d'implantation des égouts ne peuvent être clairement identifiés par les descriptions − celles-ci prenant pour seuls points de repère des maisons d'habitants − on comprend bien qu'ils se trouvaient dans les ruelles reliant la rue de la Porte Heurtault − actuelle place Michel Debré − située en contrehaut de la Masse, à cette dernière. D'ailleurs en 1834, sur le plan d'alignement n°10, le bas de la rue Newton est encore légendé comme « égout de la ville » (**cf. Tome III fig. 602, p. 1108**). Il est difficile de déterminer s'il s'agissait de rigoles sur la chaussée ou de canalisations souterraines car les deux hypothèses sont vraisemblables : Jean-Pierre Leguay[1411] écrit que ces dernières se généralisèrent au XV^e^ siècle.

En décembre 1474, les travaux de pavage, coïncidant avec ceux des égouts, permirent de conduire les eaux de la chaussée de la Porte Heurtault à la Masse dans laquelle elles se déversaient à côté de la porte Titery[1412].

En 1489, lorsque la porte Neufve, donnant sur les marais, fut percée, on en profita pour mettre en place un égout qui rejetait les eaux de la rue − actuelle rue d'Orange − dans la Masse. On comprend à travers ce chantier l'impact de l'enceinte sur la vie quotidienne de la cité : pour assainir la ville, on n'eut jamais pris le risque de ménager une brèche dans le rempart et d'en altérer l'intégrité. De la même manière, en 1490, lors d'une restauration de la porte Galaffre, il fut prévu de faire « (…) ung grant eschenau de pierre dure soubz la porte neufve pour faire agouter les eaues de la rue d'icelle porte (…) »[1413]. De fait, la ville était victime de son assiette en milieu marécageux, des eaux pluviales, mais aussi des eaux usées que la population ne prenait pas le soin d'évacuer à l'écart. Combien de mentions d'immondices, de fumiers ou de « terriers » accumulés le long des murs de la ville sont ainsi relevées dans les comptabilités[1414] ! Aux premières pluies les tas de déchets se répandaient dans les rues. Cet état de fait est bien connu et en étudiant le problème sur l'ensemble du territoire français, Jean-Pierre Legay observe :

---

entre sa maison et celle de Jehan Chereau et qu'il n'y mectroit chose qui portast preiudice au cours de l'eaue qui descend de la grant rue en la Masse, ne aussi a monter sur les murs de la ville […].
Ledit pannectier ainsi qu'il a dit et advisé pourra faire maisonner sur ladicte ruelle ou allee et y faire garde robe ou ce que bon lui semblera, a l'estage de unze piez de haulteur pourveu, qu'il n'empeschera la montee a aller sur lesdits murs ne aprouchera ses euvres pres les murs de ladicte ville en maniere qu'il empeche ladicte montee. Aussi ne fera clousture ou dessoubz, ne en ladicte ruelle, ne chose qui empesche les agoutz ne allee de ladicte ville et le tout sans prendre des droiz de ladicte ville et de faire en temps et lieu quant le temps le requiera abatre ou faire abatre l'ediffice qu'il fera sur ladicte allee si elle est trouvee nuysible ou preiudiciable a ladicte ville ».

[1411] Jean-Pierre Leguay, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, 2002, p. 251.

[1412] *Archives communales d'Amboise*, CC 97, f°22r° ; 29 décembre 1474 : « (…) A la porte Titery a y faire un grant pertuys qui puis nagueres pres icelle porte pour couller les agoutz de la grant rue en la Masse (…) ».
Et CC 97, f°20v° : « (…) Pres la porte Titery […] a un pertuiz de pierre fait en la muraille de la ville pour esgoutter les eaues de la grant rue de la porte Heutault et les faire choeire en la Masse (...) ».

[1413] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°32r°-v°.

[1414] *Archives communales d'Amboise*, CC 119, f°19r°-v° ; 1503-1504 : « (…) Pour le louaige d'une place vague et alee pour aller par dessoubz la maison Estienne de Sanliz sur les murs de ladite ville, fait clorre puis nagueres par ladite ville pour obvier aux imondicitez que l'on gectoit en ladicte place (...) ».

« Une situation préoccupante existe donc partout ; les immondices, les eaux usées engorgent la voirie et condamnent les populations à vivre au milieu de l'"excrémentiel" »[1415].

Seule une poignée de grandes villes arrivaient à gérer les problèmes d'hygiène, telles Nice (Alpes-Maritime), Douai (Nord) ou Nantes (Loire-Atlantique), et apparemment Amboise n'était pas en retard.

Les retraits publics (ou latrines)

Aucune mention de latrines n'apparaît avant 1465. Peut-on pour autant affirmer qu'il n'y en avait pas avant cette date ? Cela resterait délicat. Cette année-là, les archives citent les « (…) retraiz de nouvel faiz es ponts de pierre pres la porte du Pont (…) »[1416]. La même année, alors que l'on œuvrait à vérifier l'intégrité de l'enceinte, le sieur de Maulny, habitant le long de la Masse, côté Loire[1417], fut prié de fermer ses retraits[1418]. Jehan Poinçon, qui reçut la même intimation, devait également disposer de retraits donnant dans le ruisseau. Il semble donc que les Amboisiens les plus chanceux, peut-être les plus fortunés aussi, demeurant à proximité des remparts aient disposé de ce privilège. Mais, à l'évidence, ce n'était pas le cas de la majorité puisque les latrines de la ville étaient régulièrement réparées. Outre ceux qui se trouvaient juste à côté de la tour du Pont, à l'entrée des ponts de pierre, il y en avait trois autres le long de la Masse. Certains se tenaient à l'emplacement de la porte Neufve, si bien qu'il fut nécessaire de les déplacer à l'ouverture de cette porte[1419]. On les installa toujours sur la Masse mais vers les tanneurs ; ce qui correspondrait aujourd'hui à la section du quai des Marais parallèle à la place Michel Debré (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**). Le quartier de la Boucherie, tout comme l'embouchure de la Masse étaient également équipés de retraits. Leur construction n'est pas mentionnée mais, le 28 août 1487, Martin Mennau, serrurier, fournit « (…) une pate de fer pour tenir les tiensmains des retraiz qui sont darriere la

[1415] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 82-83.
[1416] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°16r°.
[1417] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16v° : dans les délibérations de la ville du 5 mai 1465, on lit : « (…) A esté appoincté que au droit de la maison du sieur de Maulny sera fait ung hordeys de boys par ou l'on yra de dessus Saint Simon à la tour Ergot.
Item et depuis ladicte maison jusques a la trape de la Masse sera fait ung tiensmains et en ladite tour Ergot une allee de boys (…) ».
Mais dans ce cas aussi, les retraits donnent bien sur la Masse.
[1418] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°17r° : « (…) *Item*, ledit sieur de Maulny fera ung huys de troys doiz d'espoiz fermant à deux bons courroiz de fer au droit de ses retraiz (...) »
[1419] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°36r° ; octobre 1490 : « (…) Pour avoir osté les retraiz qui estoient ou est a present la porte des Marays et les avoir mis plus bas et avoir refait le mur desdits retraiz et l'uisserie (…) ».

boucherie (…) »[1420], puis, en 1504, il vendit « (…) une sarreure a boce, deux gons et deux vertevelles pour l'uys des retraiz devers la tour Fealen (…) »[1421].

Les emplacements énumérés ici sont conformes à ce que Jean-Pierre Leguay constate à l'échelle du royaume ; il écrit : « L'eau courante attire les *sièges d'aisances* »[1422]. Amboise bénéficiait d'une grande surface d'eau vive cernant une surface habitable assez restreinte, ce qui avait permis de disposer des latrines tout autour de la ville. C'est assez rare pour être souligné, car l'auteur conclut tout à l'inverse : « Ces lieux publics sont concentrés dans des endroits privilégiés, rarement dispersés dans l'espace urbain »[1423]. On notera d'ailleurs que nous n'avons jamais relevé dans les archives de la ville de plainte à ce propos durant cent ans. La ville était toutefois très vigilante sur les retraits privés. Lorsqu'elle accordait, en 1498, à Gillet Frogier[1424] ou à Jehan Boynin, couvreur demeurant à Amboise :

> « (…) d'asseoir les euvres d'une sienne maison qu'il fait de present bastir et lever es faulbourgs de Saint Denis dudit Amboise pres la maison dessudite sur la muraille de ladicte ville qui fait la retenue des terres pres la tour Fealen a la charge d'entretenir par lui et les siens a toujour suivre ladicte muraille au droit de ladicte maison (…) »,

il était bien précisé qu'il ne ferait « (…) aucuns retraiz en sadicte maison sur la riviere de la Masse (…)[1425]. De cette manière il était possible de surveiller, tant bien que mal, la propreté des lieux et de veiller à leur état.

D'après les matériaux commandés pour l'édification ou la réparation des retraits, ils étaient couverts de tuiles[1426], construits en encorbellement sur des corbeaux de pierre dure[1427] et constitués de colombages[1428] ainsi que de planches.

Les puits

À l'instar de nos conclusions sur les retraits, il semble que la ville d'Amboise ait été bien pourvue en puits. D'après les comptabilités de la ville, au XV^{e} siècle, on n'en comptait

[1420] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°25r°.
[1421] *Archives communales d'Amboise*, CC 205, f°67 : avril 1504.
[1422] J.-P. Leguay, *L'eau dans la ville…, op. cit.*, p. 260.
[1423] *Idem.*
[1424] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°6v°.
[1425] *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°7r°.
[1426] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°35r° : 1er octobre-31 janvier 1495 : « (…) IX^{C} et demye de tieulles emploiee a recouvrir les retraiz de dessus les ponts au pris de 2 s. t. le cent prins en la tieullerie de feu Gandion (...) ».
[1427] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°12v°-13r°.
[1428] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°38r° : février 1491 (n. st.) : « (…) Deux toises et demye de coulombaige employé a faire lesdits retraiz (…) ».

pas moins de huit. Pourtant Jean-Pierre Leguay écrit à ce propos que « la plupart des petites villes continuent de se contenter d'un unique point d'eau et de l'entretenir régulièrement ; de grandes agglomérations se contentent d'une dizaine au grand maximum. »[1429]. Lorsqu'on sait que Lyon comptait 70 000 habitants au XV^e^ siècle, on comprend qu'avec huit puits pour environ 2 500 habitants, Amboise demeurait fort bien lotie. Les puits étaient régulièrement répartis dans la ville et ses faubourgs : au Petit Fort vers les halles et la maison de Ville, derrière la porte des Bons Hommes à l'extérieur du Petit Fort, au carroir, à la porte Titery, à la Boucherie, à la porte Galaffre, à la place Saint-Denis et vers la Madeleine au faubourg Saint-François (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**).

Rien ne laisse entendre la création récente de l'un d'entre eux et ils paraissent établis de longue date. Leur entretien était constant et portait sur leur curage[1430], leur couverture ou leur système de treuil. Ils se présentaient comme de petits édifices construits en pierre de taille de tuffeau[1431], couverts d'un toit à quatre pans en ardoises[1432]. Ils étaient équipés de chaînes[1433], ou de cordes, d'une roue à bras[1434], d'une margelle[1435] et d'un « thabut »[1436] – terme que nous n'avons pas réussi à définir. Selon l'étude menée par Danièle Alexandre-Bidon[1437], on distingue six types de puits couramment mis en œuvre au Moyen Âge. Il semble que ce fut « le puits à barre horizontale et à tambour enrouleur entre deux montants verticaux » mû à la roue qui fut utilisé à Amboise. Pourtant, selon l'auteur, ce n'était pas le type le plus courant ; les systèmes à poulies demeuraient les plus usités mais nous n'en avons pas rencontré. Par contre, le puits de la Boucherie pourrait avoir fonctionné avec un système de bascule, ce qui

[1429] J.-P. Legay, *L'eau dans la ville…, op. cit.*, p. 177.
[1430] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°12r° ; juillet 1471 : « (…) D'avoir esté par deux fois ou moys de mars dernier passé curé et nety le puiz du carroué dudit Amboise (…) ».
[1431] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°6v° ; à Estienne Patin, 24 mai 1471 : « (…) Pour dix grosses et grans pierres dures de Lussault qu'il a baillees livrees et lesquelles ont esté mises et emploiee a la reparacion du puiz dudit Petit Fort (…) ».
[1432] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°6v° ; juin 1471 : « (…) Pour ung millier d'ardoise qu'il a baillé et livré sur le port dudit Amboise pour le faict de la couverture de la charpenterie que l'on fait de present pour le puiz dudit Petit Fort (...) ».
[1433] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°7r° ; juin 1471 : « (…) Pour quatre crampons de fer qu'il a faiz pour cramponner les pierres du puiz du Petit Fort […] pour deux torillons qu'il a faiz et mis a la roue dudit qui sert a tirer l'eaue dicellui (...) ».
[1434] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°17v° ; septembre 1473 : « (…) Pour avoir faict de neuf la roue et les braz dicelle du puiz du carroué de ceste ville d'Amboise (...) ».
[1435] *Archives communales d'Amboise*, CC 100, f°21v° ; janvier 1477 : « (…) Une pierre de taille mise a la marrelle dudit puiz [Saint Denis] (...) ».
[1436] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°34r° ; janvier 1487 : « (…) Ung thabut au puiz de la boucherie et deux mailles (...) ».
[1437] Danièle Alexandre-Bidon, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XII^e^–XV^e^ siècle) », dans les *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, Moyen Âge, Tome CIV-2, 1992, p. 519-543.

était rare en ville en raison de la place importante qu'il occupait. Il est désigné, dans les comptabilités amboisiennes comme « (…) la grue au puiz de la boucherie (…) »[1438].

Les puits semblent avoir été de véritables petits monuments, au même titre que la tour de l'Horloge ou la maison de ville. En juillet 1471, Gillet Martin réalisa pour le puits du Petit Fort, un épi de plomb qui fut surmonté d'une bannière de fer pesant seize livres. L'ensemble fut peint là encore aux couleurs du roi, or et azur[1439]. En juillet 1501, Estienne Charenton, menuisier, fournit « (...) ung moule de boys pour servir aux maçons a faire l'escarrye du puiz du carroué de cestedite ville (…) »[1440]. On comprend ainsi toute l'importance que recouvrait ces puits pour lesquels on allait jusqu'à faire dessiner la moulure de la margelle au maître-maçon. Jean-Pierre Leguay écrit à propos des puits ornés : « Ils comptent d'avantage dans l'esthétique de la rue et de la place publique que les arbres et les statues, très rares, font la gloire d'une cité, sont les témoins de sa prospérité »[1441].

3.1.2.6. Évolution des techniques de construction dans les chantiers de la ville

Entre 1421 et 1525, l'étude individuelle des chantiers de la ville rend perceptible une évolution sensible, mais homogène, des techniques de construction. Qu'il s'agisse de l'enceinte, des ponts, des édifices publics ou de l'urbanisme, leur édification tendit vers un choix plus rigoureux des matériaux, une meilleure qualification de la main-d'œuvre et un souci esthétique accru. Afin de le vérifier, nous déclinerons en trois périodes − de 1421 à 1465 (antérieur aux chantiers de Louis XI), de 1465 à 1485 (les chantiers sous Louis XI) et de 1485 à 1525 (postérieur à Louis XI) − la provenance des matériaux, l'outillage des chantiers, les techniques employées au cours de trois grandes périodes, et enfin le nombre et la qualité des ouvriers.

[1438] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°9v° ; mars 1470 : « (…) Pour une grosse piece de boys dont a esté faict la grue au puiz de la Boucherie (...) ».
Et CC 93 f°11r° ; 28 juing 1471 : à Guillaume Bigart, charpentier, « (…) pour avoir faict de son mestier la grue de boys servant a tirer l'eaue du puiz pres la Boucherie (…) ».
[1439] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°7v°-8r°.
[1440] *Archives communales d'Amboise*, CC 116, f°32r°.
[1441] J.-P. Legay, *L'eau dans la ville…*, *op. cit.*, p. 204.

De 1421 à 1465

Si les finances de la ville augmentèrent à mesure que la royauté s'installa à Amboise, force est de constater que le souci d'économie fut toujours présent. Entre 1421-1465, une trentaine de **maçons**[1442] œuvra aux chantiers de la ville dont une vingtaine que l'on rencontre entre 1448 et 1465. Les 25 **manœuvres** et **hommes de bras** ne se décomptent, quant à eux, qu'à partir de 1448[1443]. L'amplitude des salaires est conforme à celle que Bernard Chevalier observe à Tours à la même époque[1444]. En 1449, lors du chantier de la brèche Cormeray[1445], les **manœuvres** touchaient en moyenne 2 s. 6 d. t. par jour tandis que la rémunération des maçons était variable : 6 s. 3 d. t. pour Macé Verday, 5 s. 6. d. t. pour Philippoin Blanchard, 5 s. 1 d. t. pour Jehan Villain et 5 s. t. pour Jehan Leguin, Jehan Salmon, Jehan Dagault, André Huet et Guillaume Piedalu. Dans les comptes, la hiérarchie dénominative est faible ; seul Jehan Quoquillart est nommé « (…) maistre des euvres de la maçonnerie du pillier de la braye sur Loyre (…) »[1446] de juillet à septembre 1452. Sans doute l'étalonnement des salaires, qui allait de 2 s. 6 d. pour un manœuvre à 5 s. ou 6 s. pour un maçon, s'avérait-t-il significatif de leurs compétences.

Durant cette période, les travaux se concentrèrent essentiellement sur l'entretien de l'enceinte et des ponts. Les méthodes décrites pour la réparation des ponts (**cf. p. 250-260**) étaient déjà parfaitement maîtrisées. Il semble en effet que ce soit là une technique ancestrale, bien connue des Amboisiens qui ne faisaient pas appel à un savoir extérieur. La ville était équipée d'un « (…) engin à baptre les paux (…) »[1447], encore appelé mouton. Le travail incombait aux maçons et aux manœuvres, généralement aidés d'un ou de plusieurs nautoniers pour manier les chalands. La répartition des tâches est mal décrite dans les textes, mais apparemment l'écopage des batardeaux était réalisé par les manœuvres qui avaient pour cela,

[1442] Les maçons sont : Pierre Potier, Jehan Felon, Jacquet de la Lande, Jehan de la Bruyere, Guillaume Arrault, Jehannot Lepellestier, Jehan Lepellestier, Jehan Charenton, Jehan Salmon, Martin Bauhardi, Jehan de la Bruyere, Pierre Burre, Jehan Polire, Philipoin Blanchart, Guillaume Basiller, Macé de Verday, Jehan Dagault, Guillaume Piedalu, Raoulin Pourcee, Jehan Leguin, Jehan Salmon, André Huet, Jehan Sampon, Jehan Fordebraz, Pierre Lesey, Jehan Quoquillart, Macé Boulier, Guillaume Rivery, Jehan Villain.

[1443] Estienne Lespiciere, Jehan Caillau l'aisné, Jehan Caillau le puisné, Jehan Caillau le jeune, Laurens Baudry, Raoulet de Bauhardi, Thomin Pelé, Jehan De La Vau, Jehan Martinet, Jehan Bigot, Jehan Robert, Jehan D'Anjou, Jehan Martinet le jeune, Jehan Gaillart, Mathelin Gaillart, Laurens Thomassin, Pierre Lacheze, Jehan De Chissé, Florentin Caillau, Macé Caillau, Jehan Martin, Jehan Mauliart, Mathelin Lepelletier, Jehan Chavigneau.

[1444] B. Chevalier, *Tours, ville royale…*, *op. cit.*, p. 590.

[1445] *Archives communales d'Amboise*, CC 75.

[1446] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°15v°.

[1447] Archives Communales d'Amboise, CC 75, f°15r° : « (…) Pour avoir amené ung engin d'empres l'eglise de saint Denis jusques aupres de l'arche de la trappe des meurs de ladicte ville pour redresser la greille de ladicte arche qui estoit cheustee en la gresve (...) ».

à leur disposition, des seaux. Dans la plupart des mentions, les manœuvres, les gens ou hommes de bras étaient payés à « servir » les maçons tandis que ces derniers l'étaient à « besongner ».

La modicité des chantiers de cette époque se lit aussi dans les faibles quantités de matériaux qui y étaient employés. En 1448[1448], lors d'une réparation de ponts on n'employa pas moins de quatre personnes durant 197 journées pour récupérer, pendant que l'étiage était bas, les pierres des « argeaux » tombées dans l'eau. Durant cette période, on remarque que **la pierre** employée venait régulièrement des carrières de Tortecoue, de La Maze, de Malvau ou encore du faubourg de la Porte Heurtault[1449]. Si ces trois dernières sont aisément localisables (**cf. Tome III fig. 622, p. 1125**), la première bien que proche de Fourchette[1450], entre Pocé-sur-Cisse et Limeray (Indre-et-Loire), n'a pas pu être identifiée. Les pierres étaient commandées parcimonieusement, parfois à l'unité[1451]. Les commandes les plus importantes de pierre de taille eurent lieu en 1448-1449 : on acheta à Macé de Verday, « maçon perrier », 120 grosses pierres de taille de la perriere de Tortecoue pour « (…) les fondeurs des meurs de la bresche qui nagaires sont fenduz en la rue de la tour Cormeray (…) »[1452] et 200 pierres de Malvau à Collete, veuve d'André Huet. En somme, les **maçons** semblaient choisir des pierres de proximité, sans doute moins chères. Mais vraisemblablement, ils connaissaient mal les pierres plus lointaines. En 1447, Jehan Dupont et Jehan Piedalu, tous deux maçons « (…) furent commis a Tours pour […] visiter la perriere, savoir si on y trouverait de bonne pierre pour la reparacion des pons de Loire (…) »[1453].

Le **sablon** était tiré des grèves éphémères de la Loire et la chaux était prise à Lussault (Indre-et-Loire) ou à Rillé-sur-Loire (Loir-et-Cher). Elle arrivait sous forme de **chaux vive**[1454] et régulièrement, des maçons, des manœuvres ou des hommes de bras étaient payés pour « (…) esteindre la chaux et faire le mortier (…) »[1455].

En 1463, pour restaurer un « argeau », les hommes firent un batardeau de 160 pieux[1456]. La levée (« batey ») réalisée la même année, à la demande de Louis XI le long du Petit Fort,

[1448] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numéroté) ; mandement du 30 janvier 1448.
[1449] *Archives communales d'Amboise*, CC 81, f°12v° ; 26 août 1457 : « (…) Amener de la pierre de moeson des fauxbours de la porte Hurtault jusques au mur neuf de ladite ville pres la tour Fealan (…) ».
[1450] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°14r°.
[1451] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°20v°.
[1452] *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°13v°.
[1453] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numéroté).
[1454] À propos du processus de fabrication de la chaux et des différentes états qu'elle recouvre se reporter à : S. Büttner, A. Coutelas, C. Oberlin, B. Palazzo-Bertholon, D. Prigent et F. Suméra, *Le mortier de chaux, op. cit.*, p. 33-35 et 50-53.
[1455] *Archives communales d'Amboise*, CC 79, f°16v° : août 1455.
[1456] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°14v°.

qui était, de fait, conçue comme un batardeau, consomma à lui seul 325 pieux[1457]. **Le fer**, usité même en temps de sobriété budgétaire, était employé à renforcer les piliers de pierre[1458] mais aussi les pieux des piles de bois (chapeau, anneau, lien, cheville…)[1459]. Les clous, achetés au marchand[1460], étaient rarement employés, contrairement aux crampons, scellés au plomb, servant à lier les pierres entre elles. Le poids unitaire d'un crampon, qui devait être variable, demeure inconnu mais 490 livres de fer forgé en crampons nécessitaient 350 livres de plomb pour être posées[1461]. Comme les autres matériaux, le fer était récupéré autant que possible et refondu[1462]. Dans les années 1450, il y avait quatre **maréchaux** dans la ville : Gervaise Jamet, Olivier Tionne, Macé Mohier et Guillaume d'Espaigne. Chaque année les maréchaux livraient à la ville entre 300 et 600 pointes de marteaux ce qui témoigne d'une activité constructrice intense. On notera par ailleurs, les achats réguliers de **maillets de bois** d'ormeau pour réparer les maçonneries ou travailler au « batey »[1463]. Sans doute servaient-ils à ajuster les palissades et les parements déjà dressés sans les endommager.

La serrurerie des portes de la ville représente un des postes de dépense important. Entre 1421 et 1465, trois serruriers travaillaient à Amboise : Jaquet Igneau, Jamet Tissier et Jehan Randoyn. Leur ouvrage, ne concernant que les ferrures et les serrures, se distingue clairement de celui des maréchaux qui fournissent l'ensemble des outils et des pièces métalliques nécessaires aux édifices : pointes de marteaux, chevilles, liens, chapeaux, crampons, fer de pieux, anneaux.

Les charpentiers travaillaient la plupart du temps à la tâche, et il est malaisé d'évaluer leur salaire journalier. On retrouve indifféremment douze charpentiers sur les chantiers des ponts, des portes ou des garde-portes : Jehan Fouchart, Guillaume Fouchart, Bricet Desmyer, Jehan Anemat, Bernard Boutet, Estienne Pasquier, Perronet Bricet, Pierre Le Berton, Jehan Mangain, Jehan Migrain, Jehan Salleau et Florentin Guidoyn. Pour les **échafaudages**, ils usaient de claies de bois[1464], de divers bois carrés et de planches. Les voûtes, quant à elles,

[1457] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°14v°.
[1458] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°29r°.
[1459] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°11r°.
[1460] *Idem.*
[1461] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°30v°-31r°.
[1462] *Archives communales d'Amboise*, CC 191, (folio non numérotés) ; 28 octobre 1448, dans les comptes on différencie le fer neuf du fer vieux : « (...) Cinquante troys livres et demy de fer d'Espeigne acheté et soixante douze livres de fer veil prins et levé des veilles ferreures des pons leveys et planches de la porte Galaffre d'icelle ville (…) ».
[1463] *Archives communales d'Amboise*, CC 193, (folio non numérotés) ; 18 octobre 1464 et CC 84 f°14v°.
[1464] Archives Communales d'Amboise, CC 82, f°12v° ; 1458 : « (…) Vingt et cinq clayes de boys et fourny de boys a icelles faire lesquelles ont esté faictes pour faire les estanges du pillier qui est pres la tour de la Meyte (…) ».

étaient construites sur des cintres. Les charpentiers se chargeaient de fournir les bois, mais le débitage des planches, ou « aie » − bien que désigné par le terme de « boys de repartaige » − n'est jamais mentionné. Entre 1421 et 1465, on ne rencontre pas de scieur de long. Le partage des tâches entre charpentiers et **menuisiers**[1465] est moins net que pour les métiers du fer. Les trois menuisiers− Estienne Dupuy, Estienne Barrier et Guillot Barrier fournissent les meubles (tables, dressoirs[1466]), les portes d'intérieurs, mais aussi les planches utilisées aux réparations des ponts[1467].

Durant cette période, les travaux de **pavage** étaient réalisés par Regnault Pean, paveur demeurant à Amboise, et occasionnellement par Mathieu Pantz. Acheminé de Rochecorbon par sentine, le pavé était livré au port de Loire.

Enfin, pour le **transport des matériaux**, outre les charrois qui servaient sur les distances importantes, les maçons disposaient de plusieurs « civieres a braz » ou « rouleresses » et d'un « charonneau ». Tandis que les premières étaient des sortes de brancards portés à bout de bras ou équipés de deux roues telle une brouette, le second devait plutôt se rapprocher d'une charrette à main avec quatre roues. Les contenances ne peuvent pas être estimées. Dans la ville, les tombereaux étaient aussi en usage. Attelés à un unique cheval, ils permettaient de manœuvrer et de décharger aisément (**cf. Tome III fig. 631, p. 1133**).

De 1465 à 1485

La rupture entre la période 1465-1485 et celle qui la précéda ne fut évidemment pas nette mais, à partir de l'année 1465, les chantiers de fortification s'intensifièrent et la dynamique constructive de la ville en fut révolutionnée. On multiplia les barrières aux portes de la ville que l'on équipa de divers renforts (barres, serrures, chaînes, contreportes…), on éleva des guettes sur les murs (« logetes ») ainsi que des boulevards à l'entrée des portes et l'on ménagea des degrés pour accéder aux murs. Les travaux des ponts ne furent pas complètement abandonnés pour autant, mais ils ne constituèrent plus la préoccupation première des Amboisiens qui mirent leur savoir et leurs techniques au service des volontés royales. Cependant, les techniques, tout comme les matériaux employés ne varièrent pas avant 1467 où, pour la première fois, la ville fut autorisée à prendre :

[1465] Philippe Bernardi constate qu'à Aix-en-Provence la distinction entre les menuisiers et les charpentiers ne commence à poindre dans les contrats d'apprentissage que dans les années 1470 ; en 1495, le métier est toutefois encore polyvalent. (Philippe Bernardi, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique, (1440-1550)*, Aix-en-Provence, 1995, p. 24-26).
[1466] *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°11v° : avril 1465.
[1467] *Archives communales d'Amboise*, CC 83, f°15r° : avril 1464.

« (…) XLVII pierres de Veretz […] ou chastel dudit Amboise qui appartenoient au maistre des euvres et lesquelles ont esté mises a faire le mur neuf […] darriere la maison Philipoin Duboys, seigneur des Appentiz sur la Masse (…) »[1468].

C'est alors qu'un rapprochement s'opéra entre les chantiers de la ville et ceux du château. Au mois de décembre 1465, Jehan Gandion le jeune, marchand, fournit plusieurs sortes de clous ; notamment des clous de Gien qui n'apparaissent pas auparavant dans les comptes de la ville et dont une partie fut envoyée au château[1469]. Était-ce une commande ? Un échange de bons procédés ? Ces clous servaient, apparemment, à la charpenterie et l'on s'en servit, dans la ville, pour accommoder les guettes des gardes sur les hourds. En réalité, à partir de cette date, Louis XI imposa un capitaine à la ville[1470], Raoulin Cauchinart, qui assura le lien entre le château et la ville. Il n'est pas systématiquement nommé mais on lit souvent dans les comptabilités que les tâches étaient effectuées « par ordre du cappitaine ». À plusieurs reprises il demanda aux édiles de s'occuper de menus travaux au château[1471]. Plus tard en 1482, les réparations du « pont de la poterne du chastel »[1472] – future porte des Lions – furent prises en charge par la ville, tout comme l'évacuation des déblais provenant des travaux du château (**cf. p. 165-168**).

À partir de 1470, la ville reprit les réparations des ponts qui, depuis 1465, avaient été quelque peu sacrifiées au profit des travaux de fortification. Les techniques demeurèrent inchangées.

Entre 1465 et 1470, exceptions faites des garde-portes couvertes de tuiles[1473], aucune construction neuve ne vit le jour. Les principaux matériaux commandés pour réparer les ouvrages urbains étaient la chaux et le bois sous toutes ses formes : bois carré, planches (« aies », « limendes »), bois sciés (« de seaige »), pieux plus ou moins grands (« pichons » et « paulx »), traînes.

En 1471, pour la première fois, les comptes rapportent l'achat d'une **tarière** pour passer des liens entre les pieux de bois d'un « argeau »[1474]. La même année, on acheta des **pierres** de

[1468] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°12v°-13r°.
[1469] *Archives communales d'Amboise*, CC 87, f°24v°.
[1470] *Archives communales d'Amboise*, AA 1.
[1471] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°28v° : 1480.
[1472] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°30r°.
[1473] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°17v° ; janvier 1469 : « (…) Demy millier de tuille, ung once et demy de chaulx […] laquelle tuille et chaulx fut mise et employee appareiller les maisons des gardes portes du Pont et de la porte Hurtault (…) ».
[1474] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°19r° ; janvier 1471 : « (…) Un taziere qui a servy a l'argeau du pillier a percer les paulx d'icellui pour les couldre et faire tenir au lymandes (...) ».

Lussault et de **Véretz** mais en faible quantité, quelques pièces seulement[1475]. Les petites carrières précédemment citées n'étaient plus exploitées, à l'exception de celle de **Malvau** d'où l'on tirait toujours du moellon. Outre les réparations d'entretien, les travaux semblent s'être orientés vers la recherche de plus d'agrément : on refit les cheminées des garde-portes ou des chambres des portes de la ville. Cette même année, une commande non négligeable de **briques** fut passée auprès de Jehan Stephe, briquetier :

> « (…) Douze cens de grosse bricque qu'il a baillees et livrees sur le port de sa tuillerie a Chargé et lesquelles ont esté admené jusques sur le port dudit Amboise et employees a faire la chemynee de la garde porte nefve de dessus les ponts et aussi a bricquer partye d'icelle entre les colombes (…) »[1476].

En l'absence de preuve contraire, la brique ne semble pas avoir été employée à Amboise avant 1471. On sait néanmoins, qu'en 1461, suite à l'incendie de deux maisons, la ville avait interdit le chaume pour les couvertures des maisons[1477] ; sans doute, cette mesure, qui se répandit dans la plupart des villes du Val de Loire, favorisa-t-elle l'essor des tuiles dont la fabrication était proche de celle des briques. C'était d'ailleurs les mêmes artisans qui produisaient les deux matériaux. De plus, les goûts de Louis XI puis de Charles VIII pour la brique durent également influencer les choix des constructeurs. Les maçons qui besognaient à la cheminée de brique de la garde-porte étaient ceux qui travaillaient d'ordinaire aux ponts, aux puits et à tous les travaux de la ville : Jehannot Le pelletier, Gillet Rousseau, Guillaume Tatineau et Guillaume Lion. Avaient-ils reçu une formation particulière pour ce matériau nouveau ? Nous l'ignorons.

C'est également en 1471 que les puits du carroir[1478] et du Petit Fort reçurent leur couverture d'**ardoises**, pavillon, épi de **plomb** et autre décoration. Les pierres désormais achetées en quantité, « au cent de quartiers », provenaient de la perrière du Haut-Lussault. En 1472, la pierre de **Saumur**[1479] fit son apparition sur les chantiers. Les comptabilités

---

[1475] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°16r° ; Jehan Roussignoul, perrier demeurant à Lussault, livra en novembre 1471 : « (…) XXIII pierre de Verretz par luy livré dont on a fait les coings et autres choses de la chemynee de la garde porte desdits ponts […] pour XVI pierres de taille de Lussault qui ont esté mises et emploiees ou pillier de la garde porte des ponts (...) ».

[1476] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°16v° : 14 décembre 1471.

[1477] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°11r° : « Sur ce que a esté mis en deliberacion par les esleuz d'icelle ville, s'il est veillé et prouffitable chose que les maisons couvertes de chaume qui sont sise et assise au-dedans de ladite ville soient demolies et descouvertes ou contraindre les detenteurs d'icelle par justice a les couvrir de tuilles pour obvier aux inconveniens qui s'en seroient ensuit par fortune de feu dont ladite ville a esté puis nagueres en grant dangier par le moyen de deux maisons qui estoient de la couverture dessusdite qui sont brulees en icelle ville ».

[1478] *Archives communales d'Amboise*, CC 93, f°22 v° et 23r° ; 1471 : à Jehan Fouchart, Guillaume Fouchart et Guillaume Juignet charpentiers : « (…) Pour une journee qu'il a esté a suspendre le pavillon du puiz du carroué (…) ».

[1479] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°9v° ; 23 juin 1472 : à Jehan Rabuffeau, perrier de Saumeur : « (…) Pour trois quarterons trois pierres de Saumeur qu'il a ce jourd'ui baillees et livrees sur le port pour emploier es reparacion dudit Petit Fort (...) ».

distinguent même la pierre de Saumur ordinaire de celle du « grant coing dudit Saumeur »[1480]. La pierre de Limeré, carrière pourtant très proche, devint courante sur les chantiers alors qu'elle était très rare auparavant. Par ailleurs, on commandait toujours de la **chaux** à Rillé-sur-Loire (Loir-et-Cher), mais les chaufourniers d'Onzain (Loiret)[1481] remplaçaient ceux de Lussault.

La fin de la période couverte par la double décennie 1465-1485 fut marquée par la construction des halles et du portail sur le Port. Si l'édification des halles, en 1480, ne semble pas correspondre à celle d'un ouvrage d'art, celle du portail du Port, en 1479, s'en rapproche davantage. Notons que, pour cet ouvrage, le capitaine de la ville, Raoulin Cauchinart, se chargea de passer les marchés avec un maçon d'Amboise, Jehannot Le Pelletier, et avec Henri de Montrichart, habitant les faubourgs de la ville[1482], que l'on ne rencontre plus par la suite dans les comptabilités. Conjointement à la pierre de taille de Saumur, la pierre de Saint-Aignan fut commandée pour la première fois. Dans cette pierre très tendre, on sculpta « (…) les armes du roy a deux angelotz qui les tiennent et ung larmier par dessus en une belle pierre de Saint Aignan (…) »[1483].

Pour expliquer la diversification des sources d'approvisionnement – d'autant que la pierre locale est de bonne qualité – deux hypothèses sont envisageables. La première serait d'imaginer que la ville commandât les matériaux plus ou moins conjointement à ceux achetés pour les travaux du château, mais aucun élément dans les archives ne le laisse sous-entendre. La seconde, plus probable selon nous, voudrait que la ville, enrichie, ait souhaité commander la même pierre que celle adoptée au château. Les belles pierres furent d'ailleurs employées aux abords du château, à l'entrée de la ville, au Petit Fort. Cette recherche ostentatoire fut corroborée par la décoration des puits, contemporaine de ces commandes.

Soit que le **matériel** se soit diversifié, soit qu'il fut renouvelé à cette date, soit encore que les achats n'étaient pas assez détaillés dans les comptes précédents, il semble que la ville n'acquît qu'en 1472 de nouveaux équipements pour ses ouvriers. Les vieilles civières furent remplacées par des neuves comme à l'habitude, car depuis les années 1463, la ville chargée

[1480] *Archives communales d'Amboise*, CC 94 bis, f°4 ; à Jehan Barbin de Saumeur : « (…) Pour ung quarteron de pierre du grant coing dudit Saumeur qu'il a baillé livré sur le port dudit Amboise et de luy acheté en cest presente annee pour emploier es ediffices et reparacions dudit Petit Fort (…) ». Plus tard on rencontre aussi celle du Petit coing.
[1481] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°10r° ; 21 août 1472 : à Jehan Prine, chaussinnier demeurant a Onzain : « Pour quatre pippes de chaulx qu'il a baillees et livrees en ceste presente sepmaine pour emploier a la reparacion dudit Petit Fort ».
[1482] *Archives communales d'Amboise*, CC 100, f°15r°.
[1483] *Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°13v°.

d'évacuer les déblais du château en consommait au moins 3 à 5 par an, sans compter celles qui, une fois réparées, restaient en usage. Elle acheta aussi un contenant pour le transport du mortier (« oyseau »)[1484], deux grandes tarières, trois « truffeaux »[1485] « (…) pour servir a adouber la terre des estanches du pillier de la braye (…) », une vieille salade pour fondre le plomb − sans doute un vieux casque remployé −, une cuillère, un gros couteau « (…) pour coupper le plomb (…) »[1486] et enfin, au mois de juillet 1472, douze paires de gants qui servirent « (…) aux maçons qui besongnoient a refaire le pillier de la braye desdits ponts pour plus surement mectre les mains dedans le mortier (…) »[1487]. À partir de cette année, la commande de gants devint régulière ; l'année suivante on en commanda encore 21 paires[1488]. L'achat de **pelles** n'atteignit pas celle des 76 pièces de l'année 1464, acquises lorsqu'il fallut creuser les douves côté Loire (**cf. p. 279-282**), mais on en négocia douze. C'étaient toujours des pelles de bois. Les renforts de « tôles de fer clouées »[1489] sur les pelles de bois dont Étienne Hamon avance l'existence à Gisors, n'est pas attestée à Amboise pour cette période.

En cette même année 1472, on employa l'**acier** et non plus le fer pour « (…) asserer les marteaux et les picques des maçons (..) »[1490]. L'acier devait être fixé sur l'outil par cémentation, ainsi que le présume Cédric Roms dans son étude sur l'extraction de la pierre de Tonnerre (Yonne)[1491]. À Gisors et à Sens, des « pics » ou des « piquois » apparaissent aussi dans les comptes. Les chercheurs ont interprété différemment l'usage de cet outil ; pour Denis Cailleaux et Bertrand Lecureur, ce sont des outils individuels pour les tailleurs de pierre. Pour Étienne Hamon, c'est un outil de manœuvre, une sorte de pioche. À Amboise, on précise dans une commande conjointe de marteaux qu'ils sont destinés aux maçons qui « (…) ont

[1484] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°17r° ; septembre 1472, à Jehan Pigeon, charron : « (…) Pour des civieres rouleresses et troys civieres a braz livrees au moys de juillet dernier passé pour servir a porter les pierres de taille et les moillon pour la reparacion du pilier de la braye desdits ponts qui a esté puis nagueres reffait et reparé et pour ung oyseau a roue qu'il a faict et livré pour porter le mortier aux maçons qui ont besongné audit pillier (…) ».

[1485] Le truffeau est un type de dame pour tasser la terre.

[1486] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°18r°-v° : 20 octobre 1472 : à Michau Bertin, maréchal.

[1487] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°20r° ; 27 novembre 1472 : « (…) A Michau Julian, mercier demourant Amboise (…) ».

[1488] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°16v° ; 12 octobre 1473 : à Guillaume Blanchart mercier de la ville d'Amboise.

[1489] Étienne Hamon, *Un chantier Flamboyant…*, *op. cit.*, p. 235.

[1490] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°21r° ; décembre 1472 : « (…) *Item*, 4 s. 5 d. pour quatre livres et demye d'acier livrees audit mareschal pour asserer les martaux et les picques des maçons qui ont besongner tant a derompre ledit pillier que a reffaire iceluy qui est au pris de 10 d. pour livres d'acier (…) ».
Et CC 198, f°25 ; 16 aoust 1485 : « (…) Pour avoir asseré deux picz dont l'un poise neuf livres de fer et l'autre cinq (…) avoir osté les aes et descendu l'uys dudit grenier quand on a desmoly la maison d'icelluy (…)».

[1491] Cédric Roms, « L'extraction de la pierre de Tonnerre (Yonne) : l'exemple de la cave noire. », dans les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris, 2008, p.49-60.

besongnés tant a derompre ledit pillier que a reffaire iceluy (…) »[1492]. Ainsi, le marteau devait être un marteau taillant et le « picque » une lourde pioche servant à rompre les maçonneries obsolètes.

Enfin, on observe qu'à partir de l'année 1473, le nombre et la qualification des **ouvriers** augmentèrent et que les **maître-maçons** furent beaucoup plus nombreux. Durant cette période, sur un réservoir d'une vingtaine de maçons, une dizaine travaillait en permanence pour la ville. Sont ainsi nommés : Jehan Hameau, Laurens Maillart, Denis Chainguy, Mathelin Bessin, Jehan de la Bruyere, Guillaume Bellin, Jehan Haussepie, Jehan Baiere l'aisné, Michau Haussepie, Michau du Rochier, Jacquet Raichert, Regnault Piedalu, Jehan Piedalu, Jehan Salmon, Martin Salmon, Guillaume Tatineau, Guillaume Lion, Jehan Lovergnat, Jehan Billart et Jehan Le Pelletier le jeune.

Si les simples maçons touchaient 2 s. 1 d. t. – sans doute pour les apprentis –, 4 s. 2 d. t. ou 5 s. t., André Lores, maître-maçon, était quant à lui rémunéré à hauteur de 5 s. 5 d. t. par jour, ce qui se trouve dans les salaires moyens des chantiers de la fin du Moyen Âge. À Sens, Martin Chambiges touchait 6 s. 3 d. par jour, et à Beauvais (Oise) 5 s. par jour sans compter ses avantages en nature. Toujours à Sens, Hugues Cuvelier émargeait à 5 s. par jour. À Troyes (Aube), le **maître-maçon** de l'église Saint-Nicolas touchait, en 1502, 6 s. 8 d. par jour. Il semble que le salaire dépendait donc du rôle de chacun sur le chantier, étalonnant ainsi leurs compétences et responsabilités. André Lores, cité comme demeurant à Amboise[1493], travaillait comme les autres « (…) a reparer les pilliers des ponts de pierre de la vieille Loire (...) »[1494]. À ses côtés, se tenait une douzaine de **maçons**[1495] − dont Martin Chambiges qui apparaît dans les comptabilités amboisiennes en août et septembre 1473[1496] − et huit **manœuvres**[1497] ; il n'est toutefois pas toujours qualifié de maître-maçon, en particulier lorsqu'il livre des matériaux − perches, bois pour échafauder, pierres − il est désigné comme simple maçon. En janvier 1474 (n. st.), il réalisa une canonnière à la porte Galaffre[1498]. Alain Salamagne relève qu'à Douai, l'œuvre de taille proprement dite était réalisée par des spécialistes, par exemple,

[1492] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°21r°.
[1493] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°12v° : 22 août 1473.
[1494] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°13r° : 22 août 1473.
[1495] Jehan Hameau, Laurens Maillart, Denis Chainguy, Mathelin Bessin, Jehan de la Bruyere, Guillaume Bellin, Jehan Haussepie, Jehan Baiere l'aisné, Michau Haussepie, Michau du Rochier, Jacquet Raichert, Regnault Piedalu et Jehan Piedalu, tous maçons.
[1496] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°12 et 13.
[1497] Mathelin Pelletier, Michau Pelletier, Jehan Chapeau, Phillipon Marrant, Jehan Gasnier, Jehan Lesné, Pierre Chapeau, Jehan Chesiere, tous manœuvres.
[1498] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°22r° : « (…) André Lores, maçon demourant Amboise, et son homme (…) » sont payés le dernier jour de janvier 1473 « (…) pour avoir faict la maçonerie, fenestres et canonieres de la maison de la garde porte de la porte Galaffre (...) ».

Heluart Cauflan passa un marché pour réaliser exclusivement les « rayeres » et canonnières[1499]. Une des tâches qui incombait systématiquement à André Lores était la taille des gargouilles[1500] évacuant les eaux des ponts. On reconnaît là l'un des traits des maîtres-maçons de la fin du Moyen Âge. Pierre-Yves Le Pogam et Philippe Plagnieux ont souligné, pour Paris, que « les maîtres des œuvres sont choisis parmi les tailleurs de pierre les plus doués et les plus spécialisés »[1501]. Pour ce travail, André Lores travaillait à la journée, avec un apprenti désigné comme « son homme ». Ils recevaient un salaire commun, inférieur à celui qu'il touchait lorsqu'il était maître-maçon : 4 s. 4 d. t[1502]. Les spécialistes[1503] des chantiers du Moyen Âge s'interrogent sur le statut des ouvriers qui travaillaient avec leur « varlet », leur « homme » ou leur « serviteur ». Étaient-ils, en réalité, des maîtres ayant un **apprenti** sous leurs ordres, même s'ils ne sont pas nommés en tant que tel ? Dès les premiers années des comptes de la ville, certains ouvriers maçons, charpentier s, serruriers − travaillaient en "compagnonnage" ce qui, de fait, augmenterait considérablement le nombre de maîtres-ouvriers à Amboise.

Au Moyen Âge, le cœur de vie de tout chantier, était la **loge** des maçons. À Amboise, il n'en est jamais question. On peut même se demander si elle exista. Il semble que les ouvriers aient travaillé sur les grèves où l'atelier[1504] était monté. Étienne Hamon relève pour Gisors que les maîtres-maçons travaillaient souvent l'hiver dans leur atelier personnel, mais nous n'avons aucun élément permettant de supposer une telle organisation à Amboise. Pourtant, il devait bien y avoir un lieu où entreposer ne serait-ce que les **outils**. Peut-être, les divers locaux − tours Féalan, Cormeray, chambres des halles, petites maisons ou nonnerie[1505]… − où l'on mettait « (…) les besongnes de la ville (...) »[1506] jouaient-ils ce rôle. Notons aussi que

[1499] A. Salamagne, *Construire au Moyen Âge…, op. cit.*, p. 114.
[1500] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°22v° : janvier 1473.
[1501] Pierre-Yves Le Pogam et Philippe Plagnieux, « Les maîtres des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris dans la première moitié du XV^e^ siècle » dans *Du projet au chantier : maîtres d'ouvrages et maître d'œuvre aux XIV^e^ et XVI^e^ siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2001 p. 253-267 et plus particulièrement p. 264.
[1502] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°22v° : janvier 1473.
[1503] P. Bernardi, *Métiers du bâtiment…, op. cit.*, p. 28. Et É. Hamon, *Un chantier flamboyant…, op. cit.*, p. 271.
[1504] *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°18v° : « (…) Pour le louages et service de leurs santines qui ont servy a ademener les matieres aux deux pilliers de pierre des ponts de la vieille Loire et autres affaires d'iceulx, […] pour avoir admené en sa santine depuis Malevau jusques es greves ou estoient l'atellier desdits pillier six grosses pierres par la riviere de Loire (…) ».
CC 103, f°20v° ; 11 octobre 1481 : « (…) Neuf timbellerees de sablon par luy admenée des greves de la riviere en l'atellier fait pour ledit pillier (…) ».
[1505] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°17v° ; 26 septembre 1473 : « (…) Charroyer le grant engin de la ville et le moton a batre les pichons qui estoient sur lesdits ponts juques en la Nonnerie (...) ».
[1506] *Archives communales d'Amboise*, CC 100, f°18v° ; 26 janvier 1478 (n. st.) : « (…) Pour avoir appareillé la serrure de l'uys de la petite tour ou sont les besongnes de la ville derriere la porte du pont, et l'avoir levee et remise en son poinct (...) ».

souvent des pierres taillées étaient stockées dans les fossés de la ville ou le long des murailles et il n'est pas rare de rencontrer un manœuvre chargé de déblayer des pierres sous un tas de « terriers »[1507]. Il est remarquable de constater qu'il n'y a pas vraiment de temps d'arrêt dans les chantiers, seul le mois de février est un peu plus creux. Sans doute le climat amboisien était-il particulièrement favorable.

Seuls 5 **charpentiers** rencontrés dans les archives au cours de cette période étaient déjà en activité durant le période précédente : André Regatier, Macé Juignet, Denis Renart, Jehan Mauguin, Pierre Bournay, Pierre Cathe, Jehan de Benoist, Martin Pelletier, Jehan Belo, Jehan Viau, Jehan Mahodeau, Jehan Salleau, Guillaume de la Scelle, Bricet Desmyer, Jehan Fouchart, Bernard Boutet, Pierre Godiveau, Michau Marrillier, Gacien Joulein, Estienne Pelletier, Benoist Foucault. Les charpentiers fournissaient toujours la matière première de leurs œuvres et, par conséquent, leurs salaires ne peuvent pas être estimés.

En 1477, Estienne Lostellier, unique charpentier à recevoir le qualificatif de maître, apparaît pour la première fois dans les comptes et l'on peut penser qu'il venait de s'installer à Amboise. Cependant, Jehan Fouchart et Jehan Anemat régissaient tous les chantiers depuis les années 1440 et il y a tout lieu de croire qu'ils opéraient déjà en tant que maître-charpentier. La filiation entre un charpentier et son apprenti transparaît clairement dans les comptes. En janvier 1471 (n. st.), Jehan Boutet est désigné comme « varlet apprentiz » de Jehan Fouchart et en 1477, il travaille en tant que charpentier indépendant. Bricet Desmyer, ancien valet de Jehan Fouchart, ou Estienne Lostellier travaillaient aussi avec leur « varlet » dont le nom est rarement précisé.

De 1485 à 1525

L'année 1485 correspond au début du chantier de la maison de ville. Durant cette période, les techniques et l'outillage précédemment décrits restèrent en usage. La nouveauté vint de l'ampleur que prirent les chantiers tels que celui de la maison de ville et du grenier à sel (1485-1487)[1508], de l'aménagement des marais (1489-1490), de la tour du Pont (1494-1495) ou encore de la tour de l'Horloge (1495-1498). La ville d'Amboise fut capable de mener en continu, et parfois de front, ces

[1507] *Archives communales d'Amboise*, CC 193, (folio non numéroté) ; août 1464 : « (…) Pour dix neuf journees qu'ilz ont esté a cercher et tirer soubz les terriers venuz du chasteau qui ont esté mis a faire le bateys au long de la riviere, au droit du Petit Fort cinquante et une pierre de taille qui appartenoit a la ville qui estoit cachees et enterees soubz iceulx terriers pour icelles pierres estoient mises et emploiees a la reparacion des pons de pierre dudit lieu (…) ».
[1508] *Archives communales d'Amboise*, CC 106.

chantiers, sans oublier ceux des ponts dont le rythme fut même intensifié. Pour Étienne Hamon, « cette continuité du travail est le propre des grands chantiers de construction, et ce depuis le XIII^e^ siècle »[1509]. Extraits des comptes de la ville, les quantités de matériaux achetés, l'outillage employé ainsi que la qualification des ouvriers et les rapports qu'ils entretenaient avec les chantiers du château traduisent l'ampleur et la qualité des travaux entrepris par la ville qui se transforma alors en un immense chantier.

Pour la seule année 1489, 275 pointes de marteaux furent employées uniquement aux grands ponts de pierre, contre 300 pointes en dix ans durant la première période (1421-1465). Les quartiers de pierre de **Bourré** apparurent sur les chantiers, mais la pierre de **Saumur** ne fut pas pour autant délaissée. Comme au château (**cf. p. 215-227**), chaque pierre était employée à un usage bien défini : la pierre de **Beaulieu** aux marches d'escalier, la pierre de Bourré aux parements, la pierre de **Saint-Aignan** aux éléments moulurées ou sculptées, telle que les cheminées et les linteaux, et la pierre de **Limeré** aux corbeaux. L'esthétique prit aussi de l'importance. En janvier 1488 (n. st.), on fit appel pour la première fois à un « paintre et faiseur d'ymaiges », Anthoine Briant[1510], pour orner la maison de Ville. À partir de 1489, on employa couramment le **ciment** pour la réparation des ponts. Sur la foi d'une livraison de Jehan Perthuys, le ciment[1511] était un mortier contenant des bris de tuile[1512]. Didier Boisseuil[1513] avait déjà remarqué cet usage pour les ponts de Tours, sans pour autant arriver à identifier les composants de ce liant. Cette nouvelle technique est sans doute liée à l'usage de plus en plus courant de la tuile et de la brique. La commande de **briques** la plus importante demeura celle de 1493, lors de la restauration de la tour du Pont (**cf. p. 303-306**). Le choix de construire l'édifice en partie en brique conférait à l'esthétique du monument une éloquence particulière qui renvoyait immédiatement à sa filiation avec le château royal, d'autant que l'on en profita pour apposer les armes du roi au-dessus de la porte en août 1497[1514].

Dès le début en 1495, le chantier de la tour de l'Horloge[1515] reçut pour **maître-maçon** Berthelot Crestien. Comme pour André Lores son titre n'est pas permanent et son salaire est à peine plus élevé

[1509] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…*, *op. cit.*, 2008, p. 298.
[1510] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°30r°.
[1511] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°32v° : « (…) Pour le nombre de cinquante ancez de despessay et de briz de tieulle […] pour faire du cymant a mectre et emploiez a la reparacion desdits ponts (…) ».
[1512] À propos du tuileau se reporter à : S. Büttner, A. Coutelas, C. Oberlin, B. Palazzo-Bertholon, D. Prigent et F. Suméra, *Le mortier de chaux*, *op. cit.*, p. 72-73. Et Stéphane Büttner et Daniel Prigent, « Archéologie des liants de maçonnerie : entre traités et réalité », *Medieval Europe*, 4^e^ Congrès international d'Archéologie Médiévale et Moderne à l'Institut national d'histoire de l'art tenu du 3 au 8 septembre 2007, Paris, 2007.http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr
[1513] D. Boisseuil, *Le pont sur la Loire…*, *op. cit.*, p. 51.
[1514] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°25v°.
[1515] *Archives communales d'Amboise*, CC 110 ; les maçons ayant travaillé sont : Mathurin Riviere, Estienne Baudoyn, Jehan de Venes, Guyon de Guymené, Jehan Bongars, Jehan de Digane, Michau Content, Michau Vessiere, Michau Rousseau.

que ceux des autres maçons. Il touche 4 s. 7 d. t. par jour, contre 4 s. 2 d. pour Mathurin Riviere et Michau Cheze, 3 s. 9 d. pour Estienne Baudoyn et 3 s. 4 d. pour Jehan Bongras.

Au-delà de l'emploi spécifique de chacune des pierres, c'est sur le chantier de la tour de l'Horloge que l'on rencontre pour la première fois des gabarits pour les moulures appelés « (…) moulles […] pour servir aux maçons (...) »[1516]. En outre, en 1495, un charpentier fournit « deux toises de repartaige mises a l'entour de l'engin pour lever les pierres »[1517] – le chantier n'est pas désigné mais on peut supposer qu'il est le même. Il est tentant de rapprocher ce chantier de celui du château : au cours du premier rôle du compte de construction, soit à l'automne 1495, Berthelon Christien fut payé pour « (…) avoir taillé en tache deux toises et demye et deux piedz de pavé plat (…) »[1518]. De là à penser que les chantiers de la ville bénéficièrent des apports techniques et méthodologiques de l'activité du château, il n'y a qu'un pas. Les trois maître-maçons en charge du chantier du château intervinrent tous dans cette période sur les différents chantiers de la ville ; nous y reviendrons plus en détail dans la quatrième partie (**cf. p. 424-431**).

L'organisation des chantiers de **charpenterie** devint tout aussi explicite. En 1496, lors d'une réparation sur les grands ponts de bois, on apprend que Robin Rousseau, Pierre Triqueau, Jehannot Lalier, Lucas Augier, Estienne Coqueau, Richart Lostellier, Mathurin Lostellier, charpentiers, travaillaient « (…) soubz la charge desdits Rousseau et Triqueau (...) »[1519]. La même année, Robin Rousseau œuvrait au château en « (…) ayant la charge et conduicte (…) »[1520] des ouvrages de charpenterie avec Pierre Bryant.

Au tournant du XVI^{e} siècle, la rédaction des comptes de la ville se modifia. Elle s'apparenta alors à celle du compte du château de 1495-1496, où les salaires sont regroupés par profession. Cette nouvelle manière de présenter les comptabilités traduit en réalité une **spécialisation de la main-d'œuvre**. Aussi voit-on apparaître un « bapteur de paulx et pichons », un manœuvre spécialisé dans cette tâche qui auparavant était assurée par les manœuvres, les nautoniers et surtout par ceux qui savaient se servir du mouton. Alors qu'en 1458, Jehan Leguenay, nautonier, et à l'occasion manœuvre, œuvrait à cette tâche[1521], en 1501, on faisait appel à un spécialiste : Jehan Lucas qui enfonçait entre août et septembre 399 « paulx ou pichons »[1522] dans un « argeau ». Sans doute les effectifs de chacune des professions aux alentours de 1495-1510 sont-ils plus parlant pour évaluer

---

Manœuvres : Yvon Peneglou, Anthoine Querart, Thomas Ciquault, Jehan Mariau, Estienne Meslier, Jehan Duboys.

[1516] *Archives communales d'Amboise*, CC 110 f°38r°.

[1517] *Archives communales d'Amboise*, CC 110 f°27r°-v°.

[1518] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de l'année 1495-1496, f°70v°.

[1519] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, f°31r°.

[1520] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction, f°74r°.

[1521] *Archives communales d'Amboise*, CC 82, f°12v°.

[1522] *Archives communales d'Amboise*, CC 116, f°32v°.

l'ampleur qu'avaient prise les chantiers de la ville. On décompte ainsi sur quinze ans une cinquantaine de charpentiers[1523] et trente-cinq maçons[1524] et plus de dix « perriers » travaillant à Amboise régulièrement. Chaque année, les chantiers de la ville embauchaient un minimum de quinze maçons et autant de charpentiers. Les **manœuvres** constituaient une main-d'œuvre moins fidèle ; seule une trentaine d'entre eux se retrouvent fréquemment dans les comptes[1525].

Par ailleurs, certains corps de métier comptaient toujours peu de représentants, tels les **menuisiers** au nombre de trois Estienne Perrin, Estienne Charenton et Jehan Prunelle ; les quatre **serruriers** Martin Meneau, Julian Mabon, Michau Bouchet et Helye Robin ; les trois **maréchaux**, Pierre Tionne, Jehan Merlet et Pierre Princay ; et les trois **paveurs**, Jehan Le Breton, Jehan Barron ainsi que Germain Chappelle. Dans cette dernière période, apparut à Amboise un **cloutier**, Pierre Hardion, qui toutefois ne pouvait se substituer aux marchands pour répondre seul à la demande.

3.2. L'architecture religieuse

Au XV^e^ siècle, les édifices religieux dans les murs se limitaient à la petite église - ou chapelle - Saint-Simon et à la collégiale castrale Notre-Dame-et-Saint-Florentin (**cf. Tome II cat.18, p. 843**), qui fut fermée aux paroissiens dès 1469 sur ordre de Louis XI. Saint-Simon était trop exiguë pour recevoir tous les fidèles et la plupart des gens étaient obligés de se déplacer à Saint-Denis (**cf. Tome II cat. 19, p. 849**). Cette grande église située au faubourg éponyme ne pouvait pas, elle-même, accueillir tout le monde. À la fin du XV^e^ siècle, le couvent des Minimes (**cf. Tome II cat. 56, p. 1031**) disposait également d'une église mais elle demeurait réservée au clergé régulier. Quant à la chapelle des ponts, de la

[1523] Mathurin Lostellier, Robin Rousseau, Anthoine Laurens et Macé Juignet, maîtres charpentiers, Jehan Gaultier, Guillaume Belordier, Guillaume Mapeton, Jehan Fouchart, Rolland Mondain, Jehan Bigot, Estienne Petit, Pierre Poupault, Jehannot Lalier, Lucas Augier, Estienne Coqueau, Richart Lostellier, Pierre Gaudineau, Jehan Brossier, Florentin Pelletier, Jehan Grasset, Olivier Muguet, Pierre Thourault, Pierre Voisin, Pierre Peraz, Guillaume Guerin, Jehan Remyer, Philipot Cremet, Pierre Postel, Louis Ronzay, Pierre Ronzay, Pierre Tayrie, Pierre Pisac, Pierre Serac, Estienne Pasquier, Denis Sucet, Jehan Rocquenou, Philipeau Trenet, Jacquet Certain, Philippoin Carré, Jehan Crosseau, Pallier, Jehan Daviau, Pierre Boyneau, Louis Bourgeois, Bernard Caillaud, Jehan Juignet, Jean de Sainct-Sire, Pierre Trinqueau.

[1524] Loys Amangeart et Gerosme Patherot maîtres maçons, Guillaume Boucher, Guillaume Fouet, Jehan de Souches, Jehan Rogier, Nefve Menart, Morice Cormier, Jehan Brionneau, Guillaume Boulay, Pasquier Batibert, Merigot Bertheau, Estienne Tabourdeau, Estienne Chesneau, André Collet, Guillaume Bastard, Jehan de Nevers, Francoys Davy, Francoys Alaire, Martin Brunet, Loys Martin, Hervé Ruau, Robert Fraye, Jacquet Rousseau, André Deschamps, Pierre Tulasne, Gillet Dupont, Jehan Chastigner, Gacian Fordebraz, Jehan Hameau, Jehan de la Lande, Mathurin Longuet, Anthoine Bastard, Pierre Martin, Pierre Nepveu.

[1525] Jehan D'Auvergne, Anthoine Querart, Yvon Peneglou, Robert Honet, Mathurin Guesdon, Jehan Chardonneau, Mathurin Fresneau, Jehan Lefranc, Pierre Rebourin, Michau Leduc, Jehan Le Tart, Jehan Rollant, Pierre Chamin, Pierre et Guillaume Bredif, Jehan Guerin, Jehan Tranquart, Jehan Barrier, Pierre Petit, Mathurin Fresneau, Pierre Rousseau, René Mariau, Pierre Rebourcin, Florentin Freslon, René Lulyer, Clement Alys dit Montisseau, Gillet Segretain, Aubriz Martineau, Thomas Ciquault, Martin Veers, Pierre Thoreau, Jehan Hodin, Colas Lebeau.

Meyte et de Saint-Mamer, elle ne constituait en rien un lieu de rassemblement. Enfin, le couvent des Cordeliers ne pouvait pas non plus pallier ce manque (**cf. Tome II cat. 20, p. 857**).

3.2.1. L'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves

Dès 1469, le conseil de ville s'assembla :

> « (…) Pour ce que le roy estant en ceste ville a fait dire et remonstrer aux habitans de ladicte ville et gens d'eglise que son plaisir est qu'il n'y ait plus paroisse en l'eglise de monseigneur Saint Florentin estant ou chastel dudit Amboise et qu'il soit advisé lieu convenable en la ville pour faire une eglise qui servira de paroisse. Tous ont dit et esté d'oppinion qu'il n'y a point lieu plus convenable pour faire ladicte eglise que la ou est la nonnerie d'Amboise et que tel en soit fait et le rapport au roy (…) »[1526].

La chronologie du chantier est très mal connue. Si l'on en croit une lettre patente de Louis XI[1527], datée du 16 août 1473, l'augmentation de 5 d. t. sur chaque minot de sel vendu dans le royaume dont devait bénéficier la ville pour construire l'église n'eut cours que pendant quatre ans (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 4, p. 1235**). Selon Jacqueline Melet-Samson, le chantier fut interrompu pendant deux ans, puis l'église consacrée en 1484 sous le vocable de Notre-Dame[1528]. La documentation à ce propos est très lacunaire. Le 18 juin 1476, l'église Saint-Florentin est citée dans les comptes de la ville. Si Helie Quantin prêtre, chanoine de Saint-Florentin convainquit la ville d'« (…) appoincté en assemblee de la ville du IX^{e} jour de may dernier passé […] la somme de 50 livres pour aider a faire une grosse cloche et parachever l'orreloge depuis nagueres encommencee en l'eglise Saint Florentin laquelle Jacquelin Trousseau escuyer, conseiller et premier maistre d'hotel du roy nostre sire, gouverneur de monseigneur le daulphin, vieult faire parachever, et lequel a faict requerir icelle somme (…) »[1529], il s'agissait, de toute évidence, de l'église du château, car l'église de la ville est encore appelée, après 1500, « l'eglise neufve ». Par contre, une autre lettre patente de Louis XI, datée du 29 mars 1479 (n. st.), nous apprend que le chantier de construction de la nouvelle église était entamé depuis 1476 mais que le projet ne convenait pas au roi :

> « (...) Deux ans ou environ, nous feusmes en ladicte ville d'Amboise et veisme le commancement de ladicte eglise, qui pour lors ne fust a nostre plaisance, et au moyen de ce fut plus besongné en ladicte eglise (…) »[1530].

[1526] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°41v°.
[1527] *BnF*, ms. fr. 20579, pièce n°9.
[1528] J. Melet-Samson, *Le développement historique…*, *op. cit.*, p. 253-255. Nous n'avons toutefois pas retrouvée la source qui permet de l'affirmer.
[1529] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°15v-16r°.
[1530] *Archives communales d'Amboise*, DD (1479) d'après Casimir Chevalier, *Inventaire analytique…*, *op. cit.*, p. 275.

On peut supposer que l'édifice ne prit vraiment forme qu'après 1481 car à cette date on stockait encore les matériaux de la ville dans « la nonerie »[1531]. Dès 1482, 1'« eglise neufve » est mentionnée indirectement ; Martin Mennau fut rémunéré « (…) pour avoir faict une serrure a la porte joignant l'eglise neufve avecques un gros courreil de fer garnie de ladite serrure de clef de ce qu'il y appartient (…) »[1532]. En 1485, est signalée dans les comptabilités de la ville « (…) la muraille entre l'eglise neufve et Saint Simon (…) »[1533]. Dans les textes nous n'avons cependant aucune trace de la construction de cette église, pas même le passage d'un marché.

En 1493-1494, Guillaume Leroy, archer de la garde du roi[1534], échangea une parcelle qui lui appartenait vers l'Anonerie contre une parcelle des marais nouvellement asséchés. Il permit ainsi de gagner un peu de place dans les murs de la ville pour agrandir l'église. En 1499, sur les deniers communs de la ville on alloua à Jehan Coqueau, « (…) notaire commis à faire les paiemens de l'euvre et ediffice de l'eglise neufve estant en ceste dite ville, la somme de cent livres t. pour emploier ou fait de l'ouvraige et ediffice de ladicte eglise (…) »[1535]. Cette somme importante prouve bien l'activité du chantier à cette date. En 1506, Robin Rousseau reçut 25 ℓ. t. pour la charpenterie de l'église[1536]. Cette somme, bien que significative, n'aurait toutefois su couvrir le coût total de la charpente d'une telle structure car, en mars 1486, pour la charpenterie de la maison de la ville, le même charpentier touchait 74 ℓ. t. (**cf. p. 297-302**). Au vu du parcellaire observable sur le cadastre dit napoléonien (**cf. Tome III fig. 675 et 679, p. 1162 et 1166**), la surface à couvrir pour la maison de ville était deux à trois fois plus réduite que celle de l'église. On peut donc supposer qu'elle fut édifiée en deux campagnes, à moins que Robin Rousseau ne se soit chargé que d'une partie de la charpente ou qu'il n'ait pas fourni le bois contrairement à l'habitude. Enfin, en mars 1507, Pierre Peillerault

[1531] *Archives communales d'Amboise*, CC 197, f°8 : dans une quittance signée de Jusqueau et de Masline, Raoulin Cauchinart, capitaine de la ville, reçoit le 28 août 1481, 6 l. 16 s. 5 d. pour, entre autres, « (…) Deux charrestees de boys par lui achetees en l'iver dernier passé lesquels il fist mectre en la Nonnerie dudit Amboise pour faire du feu a ceulx de ladite ville qui fesoient guet de nuyt en icelle (...) ».
[1532] *Archives communales d'Amboise*, CC 104, f°17r°.
[1533] *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°9 : 1485.
[1534] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°13r° : « De Guillaume Leroy archer de la garde du roy nostre sire 40 s. t. estant partie de 78 s. t. de rante qu'il doit chacun an ausdits termes de Saint Jehan Baptiste et Noel par moitié à cause de deulx places tenant l'une à l'autre de chacunes quatre toises de large sur le chemin qui traverse a aller de ladite ville par la porte Neufve au grant marché et de long sur le vent d'amont ainsi qu'elle se poursuit depuis cedit jusques au jardrin Jehan Le Noir non comprins ce qu'il a comblé joignant d'un long a la place Macé Jusqueau dit Moliharne et l'oultre plus montant 38 s. a esté transporté a Jehan Flament avecques autres rentes cy apres declairees pour une sienne maison estant ou bout de l'eglise neufve qu'il a transporté a ladicte ville pour accroistre ladicte eglise (…) ».
[1535] *Archives communales d'Amboise*, CC 114, f°32v°.
[1536] *Archives communales d'Amboise*, CC 121, f°43r° : 1506.

demeurant à Limeray livra à la ville 5 500 ardoises pour couvrir l'église[1537], signant par là que le chantier était en cours d'achèvement.

L'église fut construite en remployant une partie du mur de l'ancienne halle au blé (« anonerie »). Le coup de sabre visible aujourd'hui dans la maçonnerie du côté de la placette Saint-Florentin correspond sans doute à ce collage (**cf. Tome II cat. 18 fig. 217, p. 846**). Au vu de ses vestiges actuels, c'était un édifice de médiocre qualité mais, à sa décharge, les multiples restaurations menées par le service des Monuments Historiques ont été désastreuses. Si elles ont permis de la maintenir hors d'eau, à l'intérieur, elles ont, en contrepartie, effacé tout l'intérêt architectural d'une église flamboyante bâtie entre le dernier quart du XV^e^ et le début du siècle suivant, dans un contexte particulièrement propice à la construction. De 37 m de long pour 11,5 m, édifiée en moyen appareil de tuffeau, elle présente une abside à cinq pans. Ses parements sont régulièrement scandés d'épais contreforts et chacune des dix baies à réseau est ménagée au sein d'une des travées. L'espace intérieur, totalement neuf (**cf. Tome II cat. 18 fig. 220, p. 847**), est divisé en un grand vaisseau principal couvert de quatre travées et demie de voûtes d'ogives quadripartites (5 m de large), jouxté de bas-côtés très étroits (1,5 m de large) couverts de berceaux transversaux. De deux files de piles fasciculées naissent les nervures de voûtes et d'arcs doubleaux. Le chœur reçoit, quant à lui, une voûte d'ogives à liernes. Si l'apparence extérieure de l'église la rapproche de nombreuses églises datant de la fin du XV^e^ siècle ou du début du XVI^e^ siècle dans les régions du grand ouest[1538] (Saint-Martin-de-Céré à la Ronde[1539], Saint-Aubin aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire)[1540], Sainte-Menehoulde à Palluau-sur-Indre (Indre), Notre-Dame à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)[1541], la formule adoptée pour les bas-côtés de la nef semble inédite. À Biron, l'église haute propose un type de voûtement similaire mais seulement pour le vaisseau central et le chœur.

La porte d'entrée d'origine de l'église ouvre sur la placette Saint-Florentin − puisque de l'autre côté se dressait le mur de la ville − et constitue le seul vestige digne d'intérêt, bien que très endommagé. Certains clichés photographiques et quelques dessins anciens (**cf. Tome II cat. 18 fig. 219, p. 847**) nous la présente en meilleur état qu'elle ne l'est aujourd'hui. La porte couverte d'un arc segmentaire était surmontée d'une belle accolade à choux et crochets. De chaque côté, un petit pilastre carré, orné de pinacles et d'accolades flamboyants, encadrait la

[1537] *Archives communales d'Amboise*, CC 122, f°27 r°.
[1538] André Mussat, *Le style gothique de l'ouest de la France*, Paris, 1963, 436 p.
[1539] L'abside pentagonale est épaulée de puissants contreforts comme ici.
[1540] Yves Blomme, *Anjou gothique*, Paris, 1998, p. 265-268.
[1541] J. Noblet, *En perpétuelle mémoire…, op. cit.*, p. 259-260, 273-274 et 277-278.

porte. On peut rapprocher ces motifs de ceux qui sont sculptés sur le belvédère central du jardin du château (**cf. Tome II cat. 14 fig. 180, p. 812**).

3.2.2. L'église Saint-Denis

À la fin du Moyen Âge, une chapelle fut ajoutée au chevet de l'église Saint-Denis datant du début du XII^e^ siècle. Les baies de style gothique flamboyant sont d'ailleurs assez proches de celles de NotreDame-et-Saint-Florentin-en-Grèves, mais les traces de restaurations sont nombreuses. Toutefois, ce chantier n'est pas documenté dans les comptes de la ville (**cf. Tome II cat. 19, p. 849**).

3.2.3. Les chapelles de la Meyte et Saint-Mamer, Saint-Simon et l'église Notre-Dame-de-Grâce-du-Bout-des-Ponts

La chapelle de la Meyte (ou de Saint-Mamer) n'existe plus. Dressée sur les ponts, elle se présentait comme un simple tronc pour les aumônes placé dans une niche, couvert d'un petit toit[1542] et ornée d'une image de Notre-Dame.

La chapelle Saint-Simon apparaît dans les comptes sous le terme d'église. Elle joua en effet ce rôle durant la construction de l'église Neuve. Nous ne connaissons rien de son architecture.

Enfin, devant l'essor du faubourg du Bout des Ponts autour des années 1520, la ville entreprit la construction d'une nouvelle église en ce lieu (**cf. Tome II cat. 55, p. 1029**). D'après Jacqueline Melet-Samson[1543], la chapelle fut fondée sous le vocable Saint-Hubert et mise en service avant d'être consacrée en 1521. Comme pour l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves, les restaurations successives ne laissent aucune place à l'analyse architecturale.

3.3. Politique constructrice et financement des chantiers amboisiens

Au-delà des connaissances propres aux techniques de construction, les comptabilités d'Amboise permettent d'appréhender le rôle que joua l'installation de la cour dans

[1542] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, f°10r° ; 1^e^ avril 1469 [n. st.], à Estienne Thibault, couvreur : « (…) Pour l'ardoise de lui achatee qu'il a employees a couvrir le ballet qui est dessus le tabernacle de l'ymage Notre Dame de la Meyte pres les ponts dudit Amboise (...) ».
[1543] J. Melet-Samson, *Le développement historique…*, *op. cit.*, p. 257.

l'enrichissement et le développement de la petite ville ligérienne. Si en 1421, la mise en place d'une administration et d'un conseil de ville fut sans doute lié à l'obligation de gérer au mieux les travaux de défense de la ville face à la menace de la guerre de Cent Ans en Touraine (**cf. p. 48-50**), on peut supposer que l'amélioration de la gestion des deniers communs et les choix de construction furent dictés, dès 1465, par Louis XI, en particulier au moment de la guerre du Bien Public. Les faits historiques qui marquèrent Amboise et les chantiers qu'elle entreprit expliquent les courbes des recettes et des dépenses de la ville figurant sur le graphique (**cf. Tome III fig. 695, p. 1180**).

Entre 1421 et 1465, les comptes de la ville sont lacunaires ; on constate cependant, qu'au cours du premier compte qui couvrit la période 1421-1436, la recette s'élevait à 600 ℓ. t. et les dépenses propres à l'entretien de l'enceinte et des ponts atteignaient environ 290 ℓ. t.. Puis, jusqu'en 1465, la ville disposait annuellement, et en moyenne, d'environ 360 t. Le principal revenu provenait de l'apetissement du vin (**cf. p. 224-227**) qui était proportionnel à l'importance de la population. Aussi, la courbe de cet impôt nous donne-t-elle, indirectement, une idée assez juste de l'augmentation de la population à Amboise entre 1421 et 1523 (**cf. courbe jaune**)[1544].

C'est en 1465 qu'apparaît, dans le registre de délibération de la ville, la volonté de Louis XI de renforcer l'enceinte urbaine. On peut donc considérer qu'avant cette date le coût de revient moyen de l'enceinte et des ponts correspondait à la quasi-totalité des dépenses en « euvres et reparacions » de la ville, soit, en moyenne, à 250 ℓ. t. par an, dont la moitié était affectée aux seuls ponts. D'ailleurs, même après 1465, et jusqu'en 1523, date à laquelle s'arrête notre étude des comptabilités, la ville ne dépensa jamais moins de 150 ℓ. t. par an pour maintenir en état ses murs et ses ponts ; de façon habituelle, 50 % à 70 % du budget de la ville y étaient consacrés. Pour Alain Salamagne :

> « De fait, l'investissement pour l'enceinte, massif au départ (Reims, Avignon, Lille…), se réduisait par la suite, lorsqu'il n'était plus nécessaire que d'en améliorer le tracé. »[1545].

À Amboise nous ne pouvons malheureusement pas apprécier le coût d'entretien par rapport à l'investissement initial. À titre comparatif, on peut toutefois avancer quelques chiffres de chantiers contemporains ; autour de 1480, à Nantes (Loire-Atlantique), la

[1544] S'il convient de rester prudent puisque certains habitants possèdent leur propre clos de vigne et échappent à cette taxe, on peut cependant imaginer que la cour itinérante ne prit pas le soin de produire elle-même son vin. Les clos de vignes sont mentionnés au chapitre des « autres rentes deues ausdits ponts aux jours et festes saint Michel et Notre Dame de mars par moitié ». En 1465, les recettes des clos de vigne rapportaient à la ville 14 ℓ. 11 s. 4 d. t. et concernaient onze personnes.

[1545] A. Salamagne, *Les chantiers de construction…, op. cit.*, p. 133-135.

construction de la porte Saint-Pierre absorba en quatre ans environ 6 500 livres soit près de 72,5% des mises de la ville[1546]. En 1470, répondant aux demandes de fortification formulées par Louis XI, la ville de Tours dépensa 3 794 ℓ. t. pour édifier deux nouvelles tours. Selon Bernard Chevalier :

> « Pour financer les travaux, le corps de ville n'a recours ni à l'emprunt par émission de rentes ni à la levée d'une imposition extraordinaire, à l'inverse de ce qui se passe pour les fossés. Les dépenses de construction sont inscrites parmi toutes celles qui relèvent du fonctionnement ordinaire » [1547].

Avec un budget aussi restreint, la ville royale d'Amboise fait figure d'exception : au XV^e^ siècle, Amiens (Somme) disposait d'environ 10 000 livres[1548], Douai (Nord) de 20 000 à 46 000 livres, Lille (Nord) dépensa, en 1424, 5 078 livres pour les travaux des halles échevinales et des ponts de bois, Tours (Indre-et-Loire) pouvait consacrer jusqu'à 3 000 à 4 000 ℓ. t. pour entretenir ses fortifications, enfin, entre 1419 et 1500, Rennes (Côtes-d'Armor) dépensait en moyenne 2 500 livres par an pour sa défense[1549]. La position d'Amboise était à la fois paradoxale et délicate, il s'agissait de complaire au roi (**cf. p. 284**) sans mettre en péril la pérennité des ponts qui demandaient un entretien assidu. En 1463, Louis XI exigea pour la première fois de la ville qu'elle se chargea de débarrasser les déblais issus des travaux du château et de faire un « batey » le long de la Loire. Cette mesure reçut l'approbation du conseil de ville et l'on fit une belle allée sur le « batey » (**cf. p. 281**). Il en fut tout autrement en 1465 ; les délibérations de la ville témoignent de l'embarras dans lequel se trouvèrent les élus quand il fallut se procurer les fonds nécessaires à la construction des boulevards exigés par Louis XI. Le problème était double car, d'une part, la ville n'en avait pas les moyens et que, d'autre part, parmi les quatre boulevards, celui du Petit Fort, qui ne dépendait pas de la ville, avait une place des plus stratégiques. Situé le long du flanc septentrional du château à la tête des ponts de Loire et fortifié aux frais de ses habitants[1550] (**cf. p. 241-245**), il n'était pas envisageable de renoncer à renforcer les accès du Petit Fort : la « porte devers Chargé » devait être devancée d'un boulevard. La ville eut donc recours, à hauteur de 216 ℓ. t., « a certains empruncts fais sur lesdits habitans pour mectre et emploier es

---

[1546] Aurélien Armide, *La porte Saint-Pierre à Nantes : étude architecturale d'un édifiçce militaire fortifié urbain du 15^eme^ siècle en Bretagne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dany Sandron, Université Paris VI Sorbonne, 2004-2005, Tome I, p. 41 (manuscrit dactylographié).

[1547] Bernard Chevalier, « La rénovation de l'enceinte de Tours dans la seconde moitié du XV^e^ siècle : respect de la tradition ou modernisation ? », dans les Actes du 121^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e^-XVI^e^ siècle)*, Paris, 1999, p. 75-82.

[1548] Nous tenons à remercier Emmanuel de Crouy-Chanel qui nous a très gentiment communiqué ce chiffre.

[1549] A. Salamagne, *Les chantiers de construction…*, *op. cit.*, p. 133-135.

[1550] Le registre de délibération commence en 1451. Sans pouvoir prouver qu'il s'agit bien du premier registre, on peut supposer qu'il est précisément établi pour mettre au clair et par écrit la situation du Petit Fort vis-à-vis de la ville puisque c'est le premier sujet dont on traite.

reparacions de ladicte ville »[1551]. En 1469, la ville et le Petit Fort furent définitivement réunis ; cette union semble avoir été menée de la propre initiative de la ville et du Petit Fort. L'intervention du roi dans cette démarche n'est jamais citée, mais la seule exigence royale au sujet des boulevards fit sans doute prendre conscience aux édiles combien il était incommode de gérer séparément deux entités complémentaires et indissociables l'une de l'autre.

Si les demandes du roi furent parfois tout justes à la portée financière de la ville, il ne semble pourtant pas que les édiles aient sacrifié un quelconque projet aux volontés royales. Non pas qu'ils aient eu un avis divergent de celui du roi comme à Tours − mais plutôt par manque de connaissances en matière de défense. À Tours, lors du chantier de modernisation de l'enceinte autour de 1470, alors que le roi exigeait une mise en défense moderne faite de boulevards et de fossés larges et profonds, la ville faisait élever deux tours qui devaient mieux correspondre à l'image que l'on se faisait d'une bonne ville close. Pour Bernard Chevalier : « Dans cette décision l'esthétique a sa part, mais plus encore la symbolique»[1552].

Si la ville d'Amboise devait se charger des travaux, l'essentiel de la surveillance et du guet était assuré par vingt hommes d'armes que le roi avait fait installer au château, dès août 1465[1553]. Cependant, il ne manqua pas :

> « (…) De contraindre et faire contraindre tous et chacuns les nobles de ladicte chastellenie d'Amboise et autres manans et habitans des dites ville, chastel et chastellenie, tant gens d'église que aultres, a eulx mectre sus et en armes au mieulx que possible leur sera, et a faire lesdits guets et garde esdites ville et chastel (…) »[1554].

On ne connait malheureusement pas la réalité de cette astreinte et la ville ne rémunérait qu'un « eschauguet ». Cette même année, la reine, provisoirement établie au château, dut partir incontinent car sa cohabitation dans le *donjon* avec « (…) Jehan Gresleul, capitaine des francs archiers de Touraine (…) » et les francs archers eux-mêmes n'était pas envisageable[1555].

[1551] *Archives communales d'Amboise*, CC 88, f°1r° ; 1468.
[1552] B. Chevalier, « La rénovation de l'enceinte … », *op. cit.*, p. 75-82.
[1553] *Archives communales d'Amboise*, CC 92. Publié dans C. Chevalier, *Inventaire Analytique…, op. cit.*, p. 329-332.
[1554] *Idem.*
[1555] *Archives communales d'Amboise*, CC 96. Publié dans C. Chevalier, *Inventaire Analytique…, op. cit.*, p. 336-337.

Années	Nombres de jours où le roi fut à Amboise		Années	Nombres de jours où le roi fut à Amboise
1461	24		1472	41
1462	34		1473	46
1463	16		1474	0
1464	6		1475	0
1465	2		1476	0
1466	0		1477	0
1467	3		1478	0
1468	53		1479	0
1469	105		1480	0
1470	143		1481	0
1471	41		1482	4

L'année 1469 fut marquée par l'installation définitive de la reine et de ses enfants à Amboise ainsi que par la sommation de Louis XI d'édifier une nouvelle église en ville afin de réserver la collégiale Saint-Florentin du château à l'usage des chanoines et de la famille royale. Le chantier de l'église Neuve est très mal documenté (**cf. p. 343-345**) mais, s'étalant sur une trentaine d'années, il ne semble pas avoir été la priorité de la ville. La ville n'investit que peu de fonds dans cette entreprise qui fut financée, durant quatre ans par les deniers gagnés sur la crue de 5 d. t. levé sur chaque minot de sel vendu dans le royaume.

En 1469, on constate l'accroissement fulgurant des recettes de la ville qui dépassèrent pour la première fois les 7000 t . En 1468, Louis XI avait séjourné environ 53 jours à Amboise, alors que les années précédentes, d'après les différentes mentions relevés dans ses comptabilités et dans ses échanges épistolaires[1556], le roi avait accordé, tout au plus, 34 jours par an à son château qui, il est vrai, était en travaux. En 1469, le roi demeura environ 105 journées à Amboise, en 1470, à peu prés 143 journées et, en 1471, un minimum de 41. Les deux années suivantes, il vint 41 et 46 jours, puis ses séjours se raréfièrent jusqu'en 1482 et 1483, époque des négociations du mariage du dauphin avec Marguerite d'Autriche, où il vint quatre jours.

Entre 1470 et 1482, les comptes de la ville affichent une recette minimum de 3500 t. pour les années les moins fructueuses. Notre connaissance des faits historiques ne nous permet pas d'expliquer systématiquement les pics ou les chutes de la courbe des recettes de la ville : 1475 fut une très bonne année avec plus de 8000 t. de recette, alors qu'en 1478, les recettes retombèrent à tout juste 3500 t.. Par aill eurs, notons la bonne gestion des deniers

[1556] Nous avons suivi l'itinéraire publié par Joseph Vaesen et Etienne Charavay, *Lettres de Louis XI roi de France*, Tomes I à VII publiées d'après les originaux pour la Société de l'Histoire de France, Paris, 1883. Les mentions ont été recoupées avec celles apparaissant dans les comptabilités. Toutefois restons prudent à l'égard de cette méthode ; les chiffres avancés ne sont que des ordes de grandeur car le lieu d'envoi du courrier signale la présence de la chancellerie mais pas forcément celle du roi.

amboisiens et l'adéquation entre la courbe des recettes totales (bleu), de l'apetissement (jaune), des dépenses totales (rouge) et des dépenses consacrés aux œuvres et réparations (orange). Au cours de cette décennie, le puits du Petit Fort se présente comme le premier et le seul édifice ouvragé qui apparaisse dans les comptabilités. Édifié dès 1471, dans la rue « Blesienne », face à la tour du Pont, il était couronné d'une bannière d'or et d'azur. L'année 1479 marqua un nouveau tournant dans la gestion des finances de la ville. Le capitaine de la ville, Raoulin Cauchinart, exerçait son pouvoir avec autorité : les comptes précisent toujours le rôle de ce dernier dans la maîtrise d'ouvrage. Il imposa de prime abord la construction de halles, qui furent symboliquement placées au Petit Fort comme pour sceller définitivement son alliance avec la ville et mettre en valeur, aux abords du château, la santé économique de la cité. Les chantiers du capitaine se poursuivirent par la construction du portail sur le port, toujours situés à la frontière de la ville et du Petit Fort, juste à côté de l'entrée principale de la ville et de la tête de pont (**cf. p. 246-249**). L'entreprise était d'autant plus symbolique que les armes du roi furent apposées au-dessus de la porte, sur « (…) une belle pierre de Saint Aignan (…) ». Alors que les chantiers d'entretien des ponts et de l'enceinte se déroulaient en régie, lorsque le capitaine ordonnait l'ouverture d'un nouveau chantier de construction, il passait lui-même un marché ou un « prix fait » avec les ouvriers.

Avec l'avènement de Charles VIII en 1483, les chantiers de la ville prirent une nouvelle ampleur. Si le roi n'habitait pas en permanence à Amboise[1557], la jeune reine Marguerite y demeura dès le 18 mai 1483 en vue de leurs fiançailles prévues le 22 juin[1558] et jusqu'à 1491 (**cf. p. 159**). Entre 1491 et 1494, Anne de Bretagne y vint de manière épisodique et, entre 1492 et 1495, le dauphin Charles-Orland y fut jalousement gardé. Les finances de la ville affichèrent alors une santé encore jamais égalée et, dans les comptes, l'ordonnance du capitaine pour faire édifier un ouvrage urbain n'est plus précisée aussi formellement que sous Louis XI ; les édiles semblent jouir d'une liberté plus grande. Jusqu'en 1500, les recettes ne furent jamais inférieures à 625 ℓ. t. La courbe des investissements en « euvres et reparacions » suit parfaitement celles des recettes. En 1489, soit l'année où débutèrent les chantiers de construction de Charles VIII au château, les recettes atteignirent 1 050 ℓ. t. À partir de l'année 1490, la ville accrut de 47 ℓ. 8 s. 6 d. t. ses recettes en louant les places des marais[1559].

[1557] Monique Chatenet a établi dans son étude sur *La cour de France au XVI^e^ siècle, architecture et société* la « durée des principaux séjours de Charles VIII, Louis XII et François I^er^ » à Amboise durant leur règne respectif. (*op. cit.*, p. 318-321).
[1558] D. Le Fur, *Charles VIII*, *op. cit.*, p. 49 et 437.
[1559] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°10r°-14v°.

Alors que les lettres patentes de Charles VII stipulaient clairement que la recette de l'apetissement du vin devait être exclusivement employée à l'entretien des ponts et de l'enceinte, sous Charles VIII, 70% du budget de la ville furent, en moyenne, consacrés aux chantiers de construction : la maison de ville (1485-1486), la réédification de la tour du Pont (1493-1494) et la surélévation de la tour de l'Horloge (1494-1500). Le reliquat de recettes fut absorbé par le renforcement de la défense de la ville pour la sûreté du dauphin Charles-Orland, en particulier, entre 1494 et 1496, durant la conquête transalpine de Charles VIII. À partir de 1494, sans doute pour soutenir les finances de la ville, le roi lui concéda l'installation et la gestion d'une chambre à sel dont les revenus n'étaient pas négligeables (**cf. courbe noire**). En 1495, les dépenses de la ville s'élevèrent à près de 950 l. t. Cependant même avec des revenus augmentés, la ville avait des moyens limités et elle dut trouver un arrangement financier avec la confrérie Notre-Dame-et-Saint-Nicolas pour faire construire la maison de ville dans laquelle le conseil de ville et la confrérie se partageaient l'usage de la grande salle. La confrérie subvint ainsi à hauteur de 163 l. t. à la construction de l'édifice. On note la position stratégique et symbolique de la maison de ville : sise sur l'ancienne séparation de la ville et du Petit Fort, elle faisait face à la Loire avec, sur son pignon, une statue or et azur de saint Michel réalisée par Antoine Briant, « faiseur d'ymaiges » au château (**cf. p. 303**). Rappelons que c'est à Amboise, en août 1469, que Louis XI créa l'ordre de Saint-Michel dont les valeurs sont celles de la chevalerie et de la foi chrétienne, de l'honneur et de la loyauté[1560]. La ville se place ainsi sous la double protection du roi et de l'archange.

De même les ouvriers travaillant sur le chantier comptaient parmi les plus renommés : Colin Biart, Gacian Fordebraz… En 1494, la réédification de la grosse tour en tête de Pont s'inscrit également dans cette recherche de mise en valeur de la ville et des abords du château, mais aussi d'allégeance au roi. Deux tourelles parèrent la porte en l'encadrant et l'on apposa les armes du roi au-dessus du passage pour faire de cette simple tour un monument à part entière. Cette fois ce furent Colin Byart, Guillaume Senault et Loys Amangeart, les trois maîtres-maçons ayant la charge et conduite du chantier du château qui payèrent, au nom du roi, Antoine Briant pour avoir sculpté et peint les armes royales.

La gestion optimale des deniers communs et l'ambition constructrice de la ville se comprennent vraiment à travers le projet de la tour de l'Horloge. L'horloge ne prit place qu'en 1503 mais, dès 1495, dans chaque paragraphe des comptabilités concernant le chantier,

[1560] Marie Groult, *L'ordre de Saint-Michel de 1499 à 1515*, mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de M. Roch, Université de Rouen, 2003-2004 (manuscrit dactylographié), 2 vol., 177 p.

la tour est désignée par une longue périphrase suggérant la fierté de la ville : « (…) La tour pres le moulin de la Masse que ladite ville a intencion faire bastir pour mectre et asseoir une orloge (…) » (**cf. p. 306-311**). Le paiement de la cloche de la tour, qui coûta 200 ℓ. t., fut étalée sur trois ans. En 1501, Chrispofle Montdoré reçut 100 ℓ. t. [1561] puis, en 1502, 60 ℓ. t. et enfin, l'année suivante, les 40 ℓ. t. restant. Pour la première fois la ville pouvait ainsi financer seule un projet de pur embellissement où les armes du roi n'apparaissaient pas.

En 1498[1562], la mort de Charles VIII fut suivie d'une chûte des finances qui se relevèrent en 1499 pour à nouveau, en 1500, accuser une forte décroissance au départ du roi, de la reine et de la cour pour Blois. Les recettes se montèrent péniblement à 150 ℓ. t. Durant le règne de Louis XII − au cours duquel les comptabilités amboisiennes sont lacunaires − les finances de la ville revinrent peu à peu au niveau jadis atteint sous Louis XI. On peut supposer que, dès la fin de l'année 1500, l'économie de la ville fut soutenue par la résidence à Amboise de Louise de Savoie[1563] et de ses enfants, Marguerite et François, futur François I^er^ que Louis XII protégeait en vue de son mariage avec Claude de France. Par ailleurs, Louis XII fit achever une partie du château et le chantier de construction, peut-être moins actif, dut, néanmoins, maintenir une certaine activité en attirant une main-d'œuvre qualifiée, au moins jusqu'en 1505 − date de la dernière des rares pièces comptables dont nous disposons pour le château sous ce règne (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 1, p. 1219**).

Durant tout le début de règne de Louis XII, la ville acheva ses grands chantiers de construction et n'entreprit que peu d'ouvrages. En 1501, le puits du carroir fut rebâti à neuf et le pavage des rues et des ponts se poursuivit avec le chantier de pavage du carroir Saint-Denis en 1503 (**cf. p. 321**) mais l'essentiel avait déjà été fait entre 1464 et 1485 (**cf. Tome III fig. 694, p. 1179**). Enfin, les courbes de dépenses et de recettes de l'année 1508 marquent une forte augmentation synchrone que nous n'expliquons pas.

Sous François I^er^, les comptes de la ville ne sont malheureusement pas conservés entre l'année de son avènement, 1515, et 1523. Nous n'avons aucune idée de l'impact qu'eut la reprise du chantier de construction au château en janvier 1516 (n. st.) puis la grande fête donnée en 1518 à l'occasion du baptême du dauphin ainsi que du mariage de Madeleine de la Tour d'Auvergne et du duc d'Urbin. En 1523, les recettes atteignaient tout juste 500 t., et deux ans plus tard, elles retrouvaient le niveau qu'elles avaient au cours des meilleurs années du règne de Charles VIII en approchant des 1 000 ℓ. t. Cette même année ce fut une brèche

[1561] *Archives communales d'Amboise*, CC 116, f°39r°-v ; novembre 1501, puis CC 117, f°35r° et CC 118, f°34r°.
[1562] *Archives communales d'Amboise*, CC 214.
[1563] Louise de Savoie, *Journal de la mère de François I^er^ (1459-1522)*, Clermont-Ferrand, 2006, p. 13.

fort inquiétante, apparue sur un des piliers des ponts de pierre de Loire, qui absorba 600 l. t., soit 80 % de dépenses en « œuvres et reparacions ».

3.4. L'architecture privée

L'architecture privée est constituée de deux grands types d'édifices, les hôtels et les maisons ; notre étude vise à établir leurs caractéristiques et à apprécier – dans la mesure du possible – leur évolution architecturale. Toutefois, nous avons dû nous subordonner à un certain nombre de paramètres et mettre en place une méthodologie aussi précise que possible pour pallier l'absence d'archives, la dénaturation des édifices et, parfois, les problèmes d'accès aux demeures privées.

3.4.1. La méthodologie

Le cadre géographique de l'étude se circonscrit aux frontières de la commune, avec une forte concentration des vestiges dans les secteurs de l'ancienne enceinte de ville, du faubourg Saint-Denis, de l'ancien grand marché, des marais asséchés vers 1489-1490 et de l'île (**cf. Tome III fig. 583-584, p. 1092-1093**). Le cadre temporel se limite, théoriquement, à la période 1421-1525 (**cf. p. 10**). Notre analyse s'inscrit entre des dates butoirs correspondant à des faits historiques, mais la genèse architecturale ne fut pas aussi rigide. Tout le problème est donc d'identifier les édifices construits au cours de cette période. Le recours à l'analyse stylistique des décors aide dans une certaine mesure, mais nombre d'édifices en sont dépourvus. On distingue à Amboise, trois grands types d'architectures : l'architecture castrale, l'architecture urbaine de pierre et l'architecture urbaine en pans-de-bois. Pour le château, le passage du style gothique au style renaissant eut lieu autour de 1500, en témoigne le décor sommital de la tour Heurtault pour laquelle est conservée une quittance de livraison de pierres de mâchicoulis datée de 1503 (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 1, p. 1219**). Cette date répond à l'installation de Louise de Savoie et ses enfants au château et à la fin des grands chantiers édilitaires de la ville, sous Louis XII (1498-1515). Mais qu'en fut-il de l'architecture privée ?

Pour mieux caractériser notre période, nous nous sommes attachés à définir l'état architectural de la ville lorsqu'elle devint ville royale puis l'évolution qu'elle suivit sous l'influence de la présence de la cour de France. Ponctuellement nous avons répertorié, parmi les édifices aisément datables, certains bâtiments antérieurs au XV^{e} siècle ou d'autres justes

postérieurs (**cf. Tome III fig. 696-697 p. 1181**). Notre enquête a permis de constater que l'architecture antérieure à la fin du Moyen Âge était particulièrement rare à Amboise ; nous n'avons découvert que quelques témoignages des XIII^{e} ou XIV^{e} siècles (**cf. Tome II cat. 38, 39 et 42, p. 967, 971 et 985**). Il y a donc bien eu un renouveau important du bâti aux XV^{e} et XVI^{e} siècles. De même, l'architecture immédiatement postérieure au milieu du XVI^{e} siècle (**cf. Tome III fig. 698-700, p. 1182**), bien qu'elle n'intègre pas notre sujet d'étude, n'a quasiment pas été rencontrée, ce qui nous fait dire que la Conjuration d'Amboise (mars 1560) signa la fin de la période de faste de la ville.

À première vue, l'architecture privée d'Amboise est difficilement datable. Les constructions en pans-de-bois relèvent d'une architecture traditionnelle et vernaculaire qui présente une mise en œuvre rencontrée du XV^{e} au XVIII^{e} siècle. Le décor y est simplifié, voire inexistant, et la fourchette de datation stylistique pourrait s'étendre sur plusieurs siècles. Certains édifices construits en pierres sont mieux documentés ou présentent des éléments stylistiques typiques d'une période précise mais pour les demeures les plus modestes ou les plus dénaturées, le décor est inexistant. La définition typo-stylistique de l'architecture de pierre a permis d'intégrer à notre *corpus* des édifices faiblement ornés (**cf. Tome II cat. 26, p. 895**). Pour fixer formellement quelques repères, nous avons eu recours, dans quatre hôtels et manoirs ainsi que dans quatre maisons, à la datation par dendrochronologie. Cela représente toutefois peu de charpentes à l'échelle de la ville et nous sommes fort conscients des limites de cette méthode, la diffusion des formes ne connaissant pas nécessairement une évolution continue. Cependant, nous ne prétendons pas avoir établi un dénombrement exhaustif des bâtiments de la fin du Moyen Âge à Amboise, car : premièrement, les divers thèmes de notre sujet devant être étudiés en cinq ans, nous n'avons pas pu accorder plus d'une année au travail d'inventaire sur le terrain et nous avons fait le choix de clore cette tâche à partir du jour où les données se sont recoupées, estimant que notre échantillonnage de 120 édifices était représentatif ; deuxièmement, dans quelle mesure un dénombrement peut-il aspirer à être exhaustif dans une ville où nombre de maisons sont enduites, ce qui masque les structures constructives et, où nombre d'autres ont subi un alignement de leur façade au XIX^{e} siècle ? De fait, il était impossible de visiter chaque maison amboisienne, pour des questions de temps, mais aussi parce que la visite de l'habitat privée est soumise à l'approbation des propriétaires.

Dans le souci de retrouver le visage médiéval d'Amboise, nous avons été conduits à intégrer dans notre *corpus* des bâtiments dénaturés qui avaient conservé quelques éléments

datants (**cf. Tome II cat. 64, p. 1055**) ou d'autres, situés dans un secteur urbanisé dans notre période, mais ne présentant pas plus d'éléments favorables à une datation médiévale que d'éléments défavorables (**cf. Tome II cat. 70, p. 1063**). Afin d'affiner notre jugement sur les bâtiments difficiles à dater, nous avons eu recours à plusieurs techniques : la dendrochronologie, réalisée sur des bâtiments présentant soit, une technique constructive unique, mais extrêmement intéressante, soit, au contraire, retrouvée fréquemment à Amboise, ce qui permet par extension de dater d'autres bâtiments ; la photogrammétrie des façades, grâce à laquelle nous avons pu étudier la longueur des bois, leur largeur et leur espacement ; l'étude des bois, dans la mesure du possible, pour lesquelles nous avons relevé : leur essence, leur mode de débitage, leur qualité, leur rectitude et leurs dimensions ; et, pour onze d'entre eux, le relevé de charpentes. La sélection des édifices a donc recouvert cinq possibilités : première possibilité, l'édifice présente des caractéristiques architecturales évidentes de la fin du Moyen Âge ; deuxième possibilité, l'édifice actuel a recouvert un bâtiment de la fin du Moyen Âge mais ses dispositions prouvent sa filiation avec l'édifice antérieur (**cf. Tome II cat. 70 fig. 570, p. 1077**) ; troisième possibilité, l'édifice ou une partie de celui-ci est antérieur à la période étudiée et indique une occupation de la place précédant le renouveau de la ville à la fin du Moyen Âge (**cf. Tome II cat. 38, p. 967**) ; quatrième possibilité, les caractéristiques architecturales ne sont ni favorables ni défavorables à une datation de la fin du Moyen Âge (**cf. Tome II cat. 41, p. 979**). Pour cette catégorie d'édifice, qui est malheureusement bien représentée, nous avons fait un choix restreint au minimum ; enfin, cinquième possibilité, l'édifice n'a pas pu être visité mais sa période de construction est connue et sa seule localisation constitue déjà un élément important pour l'étude générale de l'architecture amboisienne de la fin du Moyen Âge (**cf. Tome II cat. 59 et 60, p. 1039 et 1041**).

Fort de ces paramètres, ce ne sont pas nécessairement les structures les plus remarquables qui ont fait l'objet de relevés architecturaux. Nous avons dû ménager leur susceptibilité des propriétaires et nous plier à leur disponibilité. Si tous les édifices catalogués présentent des caractéristiques constructives susceptibles d'être employées à la fin du Moyen Âge, ces techniques ne constituent néanmoins, ni un élément de datation absolue ni même un élément de datation relative, en raison de leur période d'utilisation particulièrement longue. La dendrochronologie nous a permis d'affiner certaines datations mais, pour proposer une évolution des techniques constructives en pans-de-bois ou en charpenterie à Amboise, il aurait fallu, d'une part, en réaliser beaucoup plus et, d'autre part, pousser l'étude sur une période plus longue.

Les techniques et les critères recherchés pour les bâtiments en pans-de-bois sont : la situation topographique de l'édifice ; l'encorbellement sur double sablière et sur poteaux élargis, l'encorbellement sur solives débordantes, les poteaux corniers enfourchés par les sablières, le pans-de-bois à grille, le pans-de-bois à croix de Saint-André, la charpente à fermes et à pannes avec comble à surcroît ainsi que poutres faîtières et sous-faîtières, la charpente à ferme et à pannes sans comble à surcroît mais toujours avec poutres faîtières et sous-faîtières, la ferme débordante ; et enfin, le décor, qui se présente paradoxalement comme un élément délicat à interpréter car il est souvent restauré, voire amputé. L'identification des édifices de pierre est plus aisée et les éléments qui orientent notre inventaire sont : leur situation topographique, les techniques de mise en œuvre des maçonneries en pierre ou en brique, les charpentes à chevrons-formant-fermes ainsi que les moulures et les sculptures qui sont plus fréquentes que dans le pans-de-bois mais tout aussi dénaturées. Les archives notariales ayant disparu pour cette période, il ne nous est quasiment jamais possible d'identifier les commanditaires des résidences des XV^{e} et XVI^{e} siècles.

3.4.2. De l'étude du parcellaire à celle des caves

Grâce au cadastre dit napoléonien datant de 1808-1810, nous pouvons localiser avec une précision satisfaisante les quartiers médiévaux qui s'identifient par un parcellaire profondément laniéré (**cf. Tome III fig. 675-676, p. 1162-1163**). Cependant, le parcellaire médiéval ne se cantonne pas à ce seul caractère. Cette étude demande donc un va-et-vient constant entre l'analyse visuelle de terrain − en particulier des caves − et les données fournies par le cadastre ancien. Les parcelles laniérées se situent le long des axes principaux de la ville, à savoir le long de la rue de la Concorde, de la place Michel Debré, de la rue Victor Hugo, de la rue Newton, de la rue Nationale, ainsi que dans les petites rues adjacentes (**cf. Tome III fig. 583-584, p. 1092-1093**). Au sein du secteur de l'ancienne enceinte urbaine, trois zones font exception et présentent un tissu urbain plus lâche. La première longe le quai des Marais : les parcelles, plus grandes, résultent des aménagements modernes d'industries sur le bord de la Masse (**cf. p. 55-56**). La seconde se situe dans la moitié orientale de l'ancien quartier du Petit Fort. Enfin, la troisième se trouve entre l'extrémité de la rue Newton qui touche la Place Michel Debré et le mur d'enceinte vers la rue Racine. La taille des parcelles ne révèle cependant pas assurément la date de construction des édifices, car le niveau social des commanditaires joua également un rôle important dans le choix d'implantation de leur demeure. Ainsi, au Petit Fort, dans la troisième zone, les habitations espacées de la fin du Moyen Âge sont fréquentes. À l'inverse,

le faubourg Saint-Denis − en particulier le long de l'actuelle rue Nationale et de la place Saint-Denis − présente aussi un parcellaire laniéré et dense à rattacher aux zones tout aussi urbanisées que celles de l'enceinte. Contrairement à ce que laisserait penser la seule analyse du cadastre, les quartiers du grand marché, de l'île, et des marais − situés entre le quai des Marais et la rue Joyeuse− figurent également parmi les secteurs habités à la fin du Moyen Âge mais avec un parcellaire moins dense. Enfin, pour l'étude des demeures situées aux marches de la ville, le cadastre ne nous est pas d'un grand secours.

À chaque type de zones, laniérée ou lâche, correspond un type de parcelle qui n'influe pas forcément sur la surface de la parcelle. Dans le parcellaire laniéré les parcelles sont étroites tandis que dans le parcellaire lâche elles sont larges. La taille de la parcelle conditionne nécessairement les dispositions de la maison : il faut à nouveau distinguer au sein des parcelles étroites : les parcelles traversantes disposant donc de deux façades sur rue, de celles adossées contre le rempart, ou des parcelles situées aux limites du parcellaire lâche. Enfin, les distinctions au sein des parcelles larges se font entre les parcelles traversantes, les parcelles adossées entre elles ou contre un parcellaire laniéré, et les parcelles en cœur d'îlot.

Par ailleurs, l'étude des caves nous a permis d'affiner la connaissance du parcellaire médiéval car dans nombre de cas, la cave médiévale a été conservée lors de la reconstruction moderne ou contemporaine du bâtiment (**cf. Tome II cat. 71, p. 1077**). Comme on pouvait s'y attendre, la présence de caves se limite aux endroits n'étant pas ou peu menacés par les crues : rue de la Concorde, place Michel Debré et dans une moindre mesure, rue Nationale. Sur trente-cinq caves et salles basses excavées, quatre types ont pu être distingués (**cf. Tome III fig. 703, p. 1184**) : les caves voûtées en berceau régulier, avec doubleaux à rouleaux successifs (**cf. Tome II cat. 71 fig. 581, p. 1084**) ; celles à berceau brisé renforcé de doubleau également brisé (**cf. Tome II cat. 71 fig. 576, p. 1077**) ; celles voûtées en berceau surbaissé (**cf. Tome II cat. 70 fig. 569, p. 1076**) ; et une salle basse excavée voûtée d'arêtes et de nervures d'ogives non pénétrantes (**cf. Tome II cat. 23 fig. 258, p. 276**).

Les premières, au nombre de trois, correspondent assez bien aux conclusions sur l'étude du parcellaire du cadastre dit napoléonien (**cf. Tome II cat. 71, p. 1077**). On les rencontre au sein du parcellaire laniéré, dans le cœur de la ville médiévale, au pied du château. Aujourd'hui, elles présentent un plan rectangulaire allongé duquel partent de nombreuses ramifications en grande partie remblayées et non accessibles. Les berceaux, construits en pierre de taille de tuffeau, reposent sur des murs en moellons de tuffeau ébauchés ou équarris liés au mortier de chaux. En raison de l'humidité, les traces d'outils conservées sont rares, mais celles qui

existent prouvent l'utilisation de la laye. La descente de ces caves, soutenue par des doubleaux à rouleaux successifs, constituent un élément de datation relativement fiable que l'on retrouve à Marville (Meuse)[1564], à Lille (Nord)[1565] ou à Douai (Nord)[1566]. Ces caves constituent des vestiges des XIV^e^ ou XV^e^ siècles et les bâtiments édifiés à leur aplomb sont contemporains ou légèrement postérieurs. La cave du 25 rue de la Concorde demeure la mieux conservée des trois. Son escalier droit particulièrement large atteint 2,2 m et témoigne sans doute du besoin d'accéder rapidement et aisément au niveau bas pour entreposer les denrées.

Les secondes composent un groupe de trois caves également situées rue de la Concorde, qui présentent une voûte en berceau brisé renforcée de doubleau brisé (**cf. Tome II cat. 71 fig. 577, p. 1082**). Les voûtes sont construites en pierre de taille de tuffeau, tandis que des moellons grossièrement équarris constituent la base des murs. Le rehaussement manifeste du niveau du sol ne permet pas de connaître leur hauteur sous voûte d'origine. On remarquera que la cave du 7 montée Abd-el-Kader présente toutes les caractéristiques d'une ancienne petite carrière d'extraction de pierre (**cf. Tome II cat. 71 fig. 575, p. 1080**), comme l'atteste une partie du ciel et du front de taille conservés. On retrouve d'ailleurs ces caractères dans certaines caves datant des XIII^e^ et XIV^e^ siècles à Orléans (Loiret)[1567], mais aussi à Blois (Loir-et-Cher)[1568], Chartres (Eure-et-Loire)[1569], Provins (Seine-Maritime)[1570], Laon (Aisne)[1571], ou Crépy-en-Valois (Oise)[1572]. Rappelons qu'à Amboise, dans les premières années des comptabilités de la ville, une partie de la pierre de construction est tirée de carrières des faubourgs proches (**cf. p. 329**). La cave du 7 montée Abd-el-Kader se trouvant au

---

1564 Simone Collin-Rosset, Jacques Guillaume, Anne Remy-Tosi, « Marville : l'apport de l'étude des sous-sols à la connaissance de l'architecture civile », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2004, n°2 [consulté le 10/08/2010].http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=2&id_article=mar002-796

1565 Jean-Denis Clabault, *Les caves médiévales de Lille*, Villeneuve d'Ascqu, 2001, 223 p.

1566 Jean-Denis Clabault, *Les caves de Douai : la construction civile au Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, 2007, p. 337.

1567 Clément Alix, « L'habitat d'Orléans du 12^e^ au debut du 15^e^ siècle ; état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves », *Revue archéologique de l'Ouest*, n°32, 2007-2008, p. 123-147.

1568 Annie Cospérec, *Blois, la forme d'une ville*, Paris, 1994, p. 100-101.

1569 Claudine Billot, *Chartres à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1987, 360 p.

1570 Olivier Desforges, « La maison urbaine au temps des foires de Champagne, l'exemple de Provins », dans les Actes de la session d'Université d'été 2003de Via Patrimoine, *La maison au Moyen Âge*, n° spécial du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, Angoulême, 2005, p. 191-206.

1571 Denis Montagne, « Observation dans les anciennes carrières de calcaire lutétien de Laon (Aisne) », dans les Actes des journées Claude Lorenz de 1995, Pierre et carrières, géologie-archéologie-histoire, sous la direction de Jacqueline Lorenz, Paul Benoît, Daniel Obert, 1997, p. 226.
Denis Montagne, *Les souterrains de Laon***,** nord, 1998, 128 p.

1572 M. Sublet, *Archéologie du bâti médiéval urbain en Ile-de-France, techniques et économie de la construction, étude de cas : la « cave » du 1, place Gambetta à Crépy-en-Valois (Oise)*, mémoire de DEA d'Archéologie des Périodes historiques, sous la direction de Joelle Burnouf, Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2005, 2 Vol.

pied du château dans un secteur sans doute urbanisé très tôt (**p. 146-148**), on peut supposer qu'elle ait servi de carrière dans des temps particulièrement anciens.

Le troisième groupe concerne une trentaine d'adresses réparties entre la rue de la Concorde, la place Michel Debré et, dans une moindre mesure, la rue Nationale (**cf. Tome III fig. 703 p. 1184**). Ce sont des caves voûtées en berceau, construites en moyen appareil de pierre de taille de tuffeau ayant gardé ses traces de dressage à la laye selon une taille principalement oblique et, beaucoup plus rarement, croisée[1573] (34 rue Nationale ; **cf. Tome III fig. 704, p. 1185**). Leur emprise sur le sous-sol correspond avec le parcellaire laniéré, sauf dans les zones de l'enceinte urbaine au parcellaire lâche où la cave n'occupe qu'une partie du sous-sol (**cf. Tome II cat. 34, p. 945**). Cela prouve bien que parfois les demeures ont été reconstruites sur deux, voire trois parcelles achetées et réunies à cet effet. C'est le cas du 2, du 14, du 20 ou du 22 rue de la Concorde et du 54 place Michel Debré par exemple. Des cas similaires ont, par ailleurs, été étudiés à Douai (Nord)[1574]. Situées à 2 ou 3 m sous le niveau du sol actuel et voûtées en berceau, elles représentent la majorité des caves amboisiennes. Les pierres de taille de la voûte, assemblées au mortier de chaux et sable, reposent parfois, mais rarement, sur des murs de moellons grossièrement équarris (5 rue Newton). Ce sont des caves ordinaires que l'on retrouve dans la plupart des villes disposant de lieux de stockage excavés et qui proposent peu de caractères datant. Pour Douai, Jean-Denis Clabault écrit : « La voûte en berceau est le mode de couvrement le plus simple et quinze caves attestent encore de la fréquence de son utilisation (…) »[1575]. Il a retrouvé de nombreuses mentions de leur construction dans les archives de la ville qui prouvent leur mise en œuvre aux XIV^{e} et XV^{e} siècles. Celles d'Amboise remontent sans doute aux XV^{e} ou XVI^{e} siècles à en croire les modules allongés du moyen appareil réglé de tuffeau qui y sont employés, les constructions qui sont érigées à leur aplomb et le renouveau de la ville à cette époque. Cependant, la cave du 25 quai Charles Guinot, dont le berceau porte encore des vestiges de peintures murales figurant une scène de combat chevaleresque, est bien antérieure à la fin du Moyen Âge. Christian Davy estime la datation de ces peintures au troisième quart du XIII^{e} siècle[1576].

[1573] Les traces de brétures n'ont été rencontrées qu'une fois, dans les caves de l'hôtel Morin.
[1574] J.-D. Clabault, *Les caves de Douai…*, *op. cit.*, 337 p.
[1575] J.-D. Clabault, *Les caves de Douai…*, *op. cit.*, p. 58.
[1576] Nous tenons à remercier Christian Davy s'est aimablement déplacé à Amboise pour étudier les peintures conservées dans la ville et au château. Christian Davy, « Les décors peints civils entre Loire et Bretagne (XII^{e} au XVI^{e} siècle) », dans les Actes des Journées d'études des 15-16 novembre 2007 tenues à Angers, *Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*. Lien :
http://www.cg49/culture/peintures_murales/medias/pdf/christian_davy.pdf

Enfin, une salle basse excavée, voûtée d'arêtes et de nervures d'ogives chanfreinées prend place au 18 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 23 fig. 258, p. 876**). Les voûtes étant entièrement construites en pierre de taille de tuffeau, les pierres ont conservé les traces d'un soigneux layage oblique, tandis qu'une partie des murs est élevée en moellons de tuffeau. Les voûtes sont effondrées en de nombreux endroits, mais l'on observe toutefois les retombées des ogives qui adoptent la technique du tas-de-charge. Ce type de mise en œuvre courant prouve le niveau de connaissance stéréotomique des maçons[1577] et appelle les comparaisons, notamment à Orléans (Loiret), au 1 rue des Trois-Maries[1578], mais aussi à Douai (Nord)[1579].

Dans le reste de la ville, nous avons rencontré peu de véritables caves. Aux abords de la Masse, on comprend aisément que la zone marécageuse interdise toute structure souterraine. Parfois une sorte de garde-manger prend place sous la cuisine. On y descend par une trappe et l'on s'aperçoit que pour ménager ce petit espace de 2 ou 3 m² on a rehaussé d'environ 50 cm le sol de la cuisine et creusé sur 1 à 1,5 m le sol. C'est le cas du 1 rue Joyeuse ou du 52 rue Rabelais (**cf. Tome II cat. 40, p. 975**). Au 12 rue Newton, on rencontre une autre astuce (**cf. Tome II cat. 42 fig. 427, p. 987**). Le rez-de-chaussée, aujourd'hui légèrement encaissé est laissé vierge de tout aménagement, à l'exception d'un puits. La salle prend donc place 1 m sous le niveau de la rue, les niveaux résidentiels ne commençant qu'au premier étage. Dans la rue Victor Hugo, on s'est servi, du côté du coteau des espaces troglodytiques (**cf. Tome III fig. 705, p. 1185**), et du côté de la Masse de la déclivité naturelle du terrain qui descend vers le lit de la rivière (**cf. Tome II cat. 41 et 66, p. 979 et 1063**). Ainsi le rez-de-chaussée des édifices donne sur la rue Victor Hugo tandis que l'espace de stockage se trouve au rez-de-jardin. Ce sont des espaces couverts de plancher et non voûtés, qui peuvent aussi jouer le rôle d'écuries (78 rue Victor Hugo par exemple).

Dans l'ensemble de ces caves, les aménagements sont rares et rudimentaires. Quelques unes ont conservé leur accès d'origine qui peut se faire par un escalier droit ou par une petite vis en pierre (**cf. Tome II cat. 63, p. 1051**), et plus rarement en bois (**cf. Tome II cat. 34, p. 945**), mettant en communication le rez-de-chaussée et le niveau excavé. Les escaliers droits mesurent au moins 1,2 m de large et sont accessibles depuis la cour arrière du bâtiment (8 et 46 place Michel Debré, 2, 14, 20, 50-52 rue de la Concorde, hôtel de la placette Saint-

[1577] Alain Salamagne, « Du vocabulaire et de l'identification de la pierre dans l'architecture gothique », dans les Actes de la table ronde tenue au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal les 9 et 10 novembre 2001, *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, sous la direction de Isabelle Parron-Kontis et Nicolas Reveyron, Saint-Étienne, p. 44-52.
[1578] C. Alix, « L'habitat d'Orléans… », *op. cit.*, p. 123-147.
[1579] J.-D. Clabault, *Les caves de Douai…*, *op. cit.*, p. 103.

Florentin) ; les vis peuvent se trouver accessibles depuis la maison à l'aplomb de l'escalier principal (5 rue Newton, 9-11 rue Victor Hugo et 40, 52 et 54 place Michel Debré, hôtel Morin) ou depuis la cour (52 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 35, p. 951**), 34 rue Nationale).

Les caves de la place Michel Debré disposent de soupiraux ouvrant sur la chaussée de la place, cependant la taille réduite de ces ouvertures (40 à 50 x 30 cm) ne semble pouvoir être liée qu'à une fonction d'éclairage et d'aération du lieu. L'accès à la salle basse excavée du 12 rue Newton fait toutefois exception avec sa porte surbaissée ouvrant depuis la rue sur un escalier droit et large (1,2 m) (**cf. Tome II cat. 42 fig. 427, p. 987**). Les caves de la rue de la Concorde sont quant à elles toujours situées à 2 ou 3 m sous le niveau de la rue mais il n'est pas rare qu'une porte ouvre du côté de la Loire, sur le quai Charles Guinot (**cf. Tome II cat. 70, p. 1075**). L'authenticité de ces portes est difficile à évaluer, mais il n'est pas impossible que ces lieux dévolus au stockage aient disposé d'ouverture sur la Loire pour faciliter le chargement des marchandises et des denrées. Rappelons les mentions dans les archives concernant la fermeture des ouvertures ménagées dans les murs à chaque fois que la ville se mettait en état de défense (**cf. p. 272**). De telles ouvertures auraient toutefois mis en péril les denrées lors des crues.

Certaines caves accueillent un puits. Lorsqu'il traverse la voûte, sans doute pour être utile aux activités domestiques, voire professionnelles, il est contemporain de la mise en œuvre du voûtement de la cave (7 montée Abd-el-Kader et 12 rue Newton[1580]). Par contre, au 12-13 quai Charles Guinot où le réseau de caves se ramifie, nous avons rencontré trois puits ne communiquant pas avec les niveaux supérieurs.

Enfin, nous avons retrouvé quelques niches bordées de feuillures indiquant leur fermeture par une menuiserie et un placard mural au 13 quai Charles Guinot. De dimensions réduites (40 cm x 50 cm) (**cf. Tome II cat. 71 fig. 579, p. 1083**), il est bordé d'un gros tore en pierre. À gauche de l'ouverture, la gâche monolithe, qui recevait le pêne, a été taillée dans l'encadrement en pierre. Ce type de placard se trouve, par exemple, à Orléans (Loiret) mais leur fonction est malaisée à définir. On peut supposer soit une fonction de pseudo-coffre-fort pour ranger les objets de valeur de la maison, puisque les structures excavées et voûtées se gardent mieux des incendies, soit des rangements voués à la vaisselle vinaire.

En définitive, ces salles basses excavées, qui semblent avoir conservé un état proche de l'original, correspondent à des caves de stockage dont les capacités étaient relativement

[1580] Dans le cas du 12 rue Newton, la maison étant construite sur les bords de la Masse, le creusement d'une cave était impossible. Aujourd'hui, le premier niveau qui fait office de cave se trouve environ 1 m sous le niveau de la rue et il est plus prudent de parler de salle basse excavée, plus que de cave.

faibles ; en général, leur emprise étant équivalente à celle de la demeure, elles ne débordent ni sur la cour ni sur la voie publique. Quelques réseaux de caves font exception, aux 12-13 quai Charles Guinot, au 1 rue François I^{er} et au 14 rue de la Concorde où plusieurs caves sont reliées entre elles. Chaque vaisseau voûté présente en effet les caractéristiques propres à des caves de la fin du Moyen Âge, mais ayant subi de nombreuses modifications et les bâtiments édifiés à leur aplomb, ne relevant pas de la même période, il est hasardeux de supposer que le regroupement de parcelles se fit à cette époque (14 rue de la Concorde). À l'exception de cinq caves accessibles depuis le quai Charles Guinot qui auraient pu communiquer avec le bord de Loire, le long du Petit Fort− mais dont il est malaisé d'évaluer l'authenticité de l'ouverture − les accès aux caves ne sont pas adaptés au déchargement de grande quantité de marchandises. De plus, dans les villes marchandes[1581], les caves sont couramment ornées. Et Clément Alix propose comme explication que les caves pouvaient recouvrir de multiples usages : « Principalement entrepôt ou resserre du vin, mais peut-être aussi pour les maisons marchandes, lieux d'expositions, de transactions et de vente réservés à certains clients privilégiés, en complément de la boutique située au rez-de-chaussée. »[1582]. Mais ce n'est pas le cas à Amboise où nous n'avons rencontré, à l'exception du 18 rue de la Concorde, aucun décor sculpté.

Pour conclure, serait-il possible de faire correspondre à notre classification des parcelles, les caractéristiques constructives des habitations d'Amboise ? Pourrait-on établir une typologie amboisienne, ainsi que cela a été fait pour Angers, Tours, Orléans ou Bourges ? Pour Françoise Boudon, à propos du quartier des halles à Paris : « Si la parcelle est le support de la double fonction d'habiter et de travailler, il paraîtrait justifié de fonder la typologie parcellaire sur une classification sociale, selon des critères constamment utilisés depuis Vitruve. De la fonction à laquelle on destine un bâtiment dépend en grande partie sa forme, et de l'abandon ou du renforcement de sa fonction primitive dépend l'évolution de cette forme. L'élément déterminant de la typologie parcellaire serait la destination fonctionnelle de la parcelle, l'utilisation qu'un homme, défini par sa classe sociale et son métier, fait du terrain qu'il a délimité et de la maison qu'il y a construite. » [1583]. À Tours, Jean Guillaume et Bernard

[1581] C'est le cas de Provins : Olivier Desforges, « La maison urbaine … », *op. cit.*, p. 198.
Mais aussi de Winchester : R. B. Harris, « The english medieval townhouse as evidence for the property market », dans les Actes des tables rondes de Rouen et de Norwich (1998-1999), *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre*, Rouen, p. 47-56.
[1582] C. Alix, C. Alix, « L'habitat d'Orléans … », *op. cit.*, p. 145.
[1583] Françoise Boudon, « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 30^{e} année, n°4, 1975, p. 773-818.

Toulier commencent par un examen approfondi et typologique des parcelles en prenant en compte la situation de la façade sur la rue et la position de l'escalier. Ils aboutissent à une subdivision extrême du *corpus* avec des sous-divisions elles-mêmes ramifiées, et en concluent que « le but de la typologie, en effet, n'est pas de définir des catégories rigoureuses, toujours remises en question par les cas "intermédiaires", mais d'élaborer des modèles cohérents qui permettent de lire les formes les plus diverses et de comprendre le "système de l'architecture urbaine". »[1584]. Pour Amboise, une telle étude générale serait vaine, dans la mesure où le *corpus* est trop restreint ; nous sommes contraints de cesser l'étude typologique d'ensemble pour distinguer l'architecture de pierre de l' architecture de bois.

3.4.3. L'architecture en pans-de-bois

L'essentiel des constructions en pans-de-bois se rencontre dans le secteur de l'ancienne enceinte urbaine et dans les faubourgs qui lui sont immédiatement périphériques (**cf. Tome III fig. 706, p. 1186**). Après avoir défini de manière générale la construction en pans-de-bois, notre présentation sera guidée par l'analyse structurelle et morphologique des édifices, à savoir : l'ossature, l'encorbellement, l'armature secondaire – ou colombage –, le hourdis puis la charpente. Dans un second temps nous étudierons la distribution des édifices au travers de quatre études de cas types. Enfin l'étude du décor et les problèmes de datation seront abordés.

3.4.3.1. Définition

Le terme de "pans-de-bois" n'est jamais employé dans les archives que nous avons consultées. Bien que ces archives ne concernent pas l'architecture privée, lorsqu'il s'agit de désigner une telle construction, l'auteur du document évoque des « coulombages » ou des « coulombes ». Il serait pourtant bien réducteur de ne considérer que cette pièce de la structure. Jean-Marie Pérouse de Montclos présente le pans-de-bois comme un « ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan. La ferme, par exemple, est un pan-de-bois (…). Plus particulièrement, mur en charpente avec un remplissage en brique, en torchis, en plâtre, etc., appelé hourdis »[1585]. Dans son étude sur Bourges Annie Chazelles précise : « La technique du "pan de bois" se définit par une ossature en bois dont tous les éléments sont solidaires depuis la charpente jusqu'au sol. Le parfait assemblage des pièces

[1584] Jean Guilaume et Bernard Toulier, *Tissu urbain et types de demeures*. Le cas de Tours, dans *La maison de ville à la Renaissance*, Actes du colloque tenu à Tours du 10 au 14 mai 1977, Paris, 1983, p. 17.
[1585] J.-M. Pérouse de Montclos, *Architecture, méthode et vocabulaire, op. cit.*, p. 139.

entre elles est essentiel à la bonne cohésion de l'ensemble. La seconde caractéristique de ce mode constructif est la mixité des matériaux employés : l'ossature et les pièces secondaires sont en bois mais le remplissage est en pierre, brique ou torchis. Le rôle du maçon est donc loin d'être négligeable. »[1586]. En 1868, Viollet-Le-Duc avance, pour sa part, la définition suivante :

> « ouvrage de charpenterie composé de sablières hautes et basses, de poteaux, de décharges et de tournisses, formant de véritables murs de bois, soit sur la façade des habitations, soit dans les intérieurs et servant alors de murs de refend. Aujourd'hui, en France, il est interdit de placer des pans-de-bois sur la voie publique, dans les grandes villes, afin d'éviter la communication du feu d'un côté d'une rue à l'autre. Pour la même raison, il n'est pas permis d'élaborer des murs mitoyens en pans de bois »[1587].

Ces trois définitions exposent donc les thèmes de l'étude d'un bâtiment en pans-de-bois, à savoir : les dispositions des pièces de bois, leurs assemblages, le type et l'importance du hourdis, enfin les mesures urbanistiques prises à l'encontre de ce mode de construction qui expliquent aussi la disparition partielle de ces édifices dans le patrimoine amboisien.

3.4.3.2. La structure

L'ossature

Les constructions en pans-de-bois amboisiennes possèdent une ossature dont les pièces verticales maîtresses sont les poteaux corniers. Ces poteaux ne montent pas de fond[1588] ; on distingue les poteaux élargis du rez-de-chaussée qui portent l'encorbellement, de ceux qui encadrent le premier étage et le comble à surcroît des édifices construits à rive sur rue. La longueur moyenne de ces bois se situe autour de 5 m, sachant qu'à l'exception du 42 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 45, p. 997**) qui arbore 17 m de haut, la hauteur des maisons amboisiennes est comprise entre 10 et 13 m. Les poteaux sont issus de bois de brin de chêne dont la section la plus forte atteint couramment 40 cm de côté. Les pièces horizontales assurant la stabilité de l'édifice sont les sablières mais leur rôle essentiel intervient dans les dispositions de l'encorbellement. Sans que l'on puisse considérer cela comme une règle, il est fréquent qu'un ou plusieurs murs mitoyens à une demeure soient construits en moellons et non en pans-de-bois. Ce système permettait d'installer les cheminées contre le mur maçonné

[1586] Chazelles Annie, *Les maisons en pans de bois de Bourges (Cher)*, Orléans, 1997, p. 10.
[1587] Viollet-Le-Duc Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e^ au XVI^e^ siècle*, Paris, 1854-1868, Tome 7, p. 37.
[1588] La façade du 31 rue de la Concorde fait toutefois exception.

et d'éviter ainsi la propagation des incendies. Place Michel Debré, c'est le cas du mur nord du 40, du 46, du 52 et du 54 (**cf. Tome II cat. 34 et 35, p. 945 et 951**). Ce système de pare-feu est bien connu des historiens du pans-de-bois ; à Bourges après l'incendie de la Madeleine qui décima la ville le 22 juillet 1487, les édiles prirent des mesures, parmi lesquelles l'interdiction de construire les cheminées au revers de la façade sur rue et l'obligation d'édifier des murs mitoyens en pierre[1589]. À Orléans les murs pare-feu existent aussi[1590]. Le mur ne portant pas les cheminées est quant à lui construit en pans-de-bois. La sablière du mur latéral vient ainsi prendre appui sur la sablière de plancher de la façade, à l'aplomb de la partie arrière du poteau élargi, se trouvant donc à hauteur de la sablière de chambrée (**cf. Tome II cat. 34 fig. 370, p. 947**). Enfin, pour les édifices construits à pignon sur rue, il est courant que le mur arrière soit élevé en moellon enduit (92 rue Victor Hugo ou 5 rue Newton).

L'encorbellement

Sur les 22 façades en pans-de-bois qui nous sont parvenues dans un état permettant l'analyse, onze[1591] d'entre elles présentent un encorbellement sur poteaux élargis. À l'exception de deux édifices parmi les onze (les 42 et 66 rue de la Concorde), les autres possèdent un unique surplomb du premier étage et du comble sur le rez-de-chaussée. Les pièces maîtresses de l'encorbellement sont les sablières de plancher et de chambrée. La sablière de plancher, la plus basse, reçoit les solives de plancher et repose sur la partie arrière du poteau, tandis que la sablière de chambrée, à l'aplomb de laquelle s'élèvent les colombes du niveau supérieur est positionnée en avant de la première sablière, sur la partie élargie du poteau. Nous n'avons rencontré qu'une entretoise installée entre deux sablières (66 rue de la Concorde ; **cf. Tome II cat. 65 fig. 547, p. 1060**), ce qui s'explique aisément par la forte section des sablières − 40 cm de côté pour la sablière de plancher et 20 cm pour celle de chambrée − face à un encorbellement faible qui ne dépasse guère les 30 cm. La longueur des sablières d'encorbellement − monoxyle − est très variable car elle dépend de la largeur de la façade : la plus étroite se limite à 3,9 m (52 place Michel Debré) de front et la plus large à 8,7 m (54 place Michel Debré). Les bois de l'ossature et de l'encorbellement qui peuvent facilement atteindre 7 à 8 m sont nettement plus longs que les colombes, les écharpes, les guettes et les

[1589] A. Chazelles, *Les maisons en pans de bois…, op. cit.*, p. 7.
[1590] Clément Alix, *L'habitat à Orléans à la fin du Moyen Âge*, mémoire de DEA Civilisation de la Renaissance, sous la direction d'Alain Salamagne, CESR, Université de Tours, 2002, 3 vol.
[1591] Les onze façades en question sont : le 11 rue de l'Entrepont, le 42 rue de la Concorde, le 66 rue de la Concorde, le 46 place Michel Debré, le 52 place Michel Debré, le 54 place Michel Debré, le 2 rue Joyeuse, le 11 rue Manuel, le 52 rue Rabelais, le 92 rue Victor Hugo et l'angle de la rue Corneille et de la rue Nationale.

tournisses. Aussi, la longueur moyenne des bois à Amboise est-elle de 5,6 m de long, alors que la majorité des bois de l'armature secondaire mesure autour de 4 m.

Sur certaines façades à rive sur rue dépassant 6 m de large, les potelets du comble à surcroît, qui est bâti à l'aplomb du premier étage, reposent sur une sablière constituée de deux pièces de bois assemblées à tenons-mortaises à un poteau central (2 rue Joyeuse et 52 rue Rabelais ; **cf. Tome II cat. 40 et 47 fig. 460, p. 975 et 1005**).

Nous sommes formels à l'égard des encorbellements amboisiens, il n'existe pas ou plus d'encorbellement sur consoles. L'encorbellement sur solives débordantes a été rencontré à quatre reprises[1592], mais seuls le 46 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 52 fig. 484, p. 1021**) et le 14 rue Mirabeau l'adoptent pour leur façade principale (**cf. Tome II cat. 49 fig. 471, p. 1014**). Ce système consiste à faire reposer sur la sablière de plancher les solives de plancher qui, dépassant de 20 à 30 cm, soutiennent la sablière de chambrée. Dans l'ensemble de ces cas les solives de plancher sont installées perpendiculairement à la rue[1593].

Une alternative, le rez-de-chaussée en pierre

Au sein de notre *corpus* de 34 maisons en pans-de-bois, se distingue un petit groupe d'édifices dont le rez-de-chaussée est bâti sur un solin ou sur un mur bahut en pierre (**cf. Tome II cat. 40 fig. 414, p. 976**). Ces rez-de-chaussée ne présentent pas forcément un aspect ancien, mais on constate que nombre de ces bâtiments étant implantés en milieu humide, à proximité immédiate de la Masse, il est, d'une part, certain que le pans-de-bois n'aurait pas supporté les conditions hygrométriques et, d'autre part, probable que les maçonneries du rez-de-chaussée auraient demandé un entretien accru ce qui explique les reprises en sous-œuvre. C'est le cas des habitations longeant le côté pair de la rue Newton (**cf. Tome III fig. 702, p. 1179**). D'autres cas se rencontrent, notamment le long des anciennes rue « Blesienne » et de la Porte Heurtault : au 50-52 rue de la Concorde, au 31 rue de la Concorde, au 40 place Michel Debré, au 46 et au 105 rue Victor Hugo, au 44 rue Rabelais et au 11 rue de l'Entrepont. Nous faisons là abstraction des structures dont le rez-de-chaussée en pierre date à l'évidence d'une modification récente et correspond à une reprise en sous-œuvre, tel que le 92 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 41 fig. 418-419, p. 980**) ou le 42 rue de la Concorde qui sont documentés iconographiquement (**cf. Tome II cat. 45 fig. 444-445, p. 997**).

[1592] Les encorbellements sur solives débordantes se trouvent : au 46 rue Victor Hugo, au 14 rue Mirabeau, au 92 rue Victor Hugo et à l'angle de la rue Joyeuse et de la place Richelieu.

[1593] Le 92 rue Victor Hugo fait toutefois exception avec des solives parallèles à la rue alors que son encorbellement sur rue est bien à poteaux élargis, mais la façade de rive présente un encorbellement sur solives débordantes.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'un solin, la structure en pierre du rez-de-chaussée, qui est souvent en moellon enduit, va de paire avec l'absence d'encorbellement. Toutefois les 5 rue de l'Entrepont (**cf. Tome II cat. 54 fig. 492, p. 1026**) et 105 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 52 fig. 479, p. 1020**) font exception et présentent un encorbellement d'une quinzaine de centimètres en surplomb sur l'assise du rez-de-chaussée. Les sablières peuvent alors adopter deux dispositions : soit, sablières de plancher et de chambrée superposées prennent en moise les solives de plancher (ainsi aux 31 et 50-52 rue de la Concorde), soit, l'unique sablière de chambrée reçoit les colombes (40 place Michel Debré). Cette seconde disposition implique un changement d'orientation des solives qui, de fait, sont positionnées parallèlement à la rue et non plus perpendiculairement. Enfin, lorsque le rez-de-chaussée de pierre est surplombé d'un encorbellement (5 rue de l'Entrepont et 105 rue Victor Hugo), les colombes s'assemblent dans la sablière de chambrée et les solives disposées perpendiculairement à la rue viennent prendre appui sur le mur de pierre.

L'armature secondaire

À Amboise, on rencontre deux types d'armature secondaire, qui ne s'opposent pas forcément et qui peuvent être employés conjointement : le colombage à croix de Saint-André et le colombage à grille.

Le premier type à **croix de Saint-André** est constitué par un groupe de six édifices (**cf. Tome II cat. 33 fig. 363, p. 943 ; cat. 34 fig. 374, p. 949 ; cat. 45 fig. 444, p. 998 ; cat. 50 fig. 476, p. 1018 ; cat. 52 fig. 484, p. 1021 ; cat. 53 fig. 493, p. 1026**). Les croix de Saint-André, placées dans des panneaux formés d'éperons pris entre deux décharges sont assemblées à tenons-mortaises, à l'exception de celles du 54 place Michel Debré qui sont à mi-bois. Les croix présentent une largeur et une taille variable ; leur largeur par ordre décroissant sont les suivantes : 46 rue Victor Hugo (1,2 m), 11 rue de l'Entrepont (0,60 m et 1,05 m), 50-52 rue de la Concorde (0,75 à 0,80 m), 42 rue de la Concorde (0,65 m), 35 rue Nationale (0,65 m) et enfin 54 place Michel Debré (0,55 m à 0,60 m). Les édifices présentant des croix dont la largeur est inférieure ou égale à 0,65 cm semblent constituer un groupe homogène. On remarquera le soin esthétique qui a été apporté aux façades du 42 rue de la Concorde et du 54 place Michel Debré, soin qui s'accompagne d'une recherche accrue de symétrie dans la façade et une largeur moindre des croix, ce qui engendre une augmentation du volume de bois mis en œuvre. Parfois, dans les allèges, les deux décharges montant de part et d'autre d'un potelet

central sont assimilables aux croix de Saint-André. On les rencontre sur la façade du 42 rue de la Concorde en allège de toutes les baies et au troisième niveau (**cf. Tome II cat. 45 fig. 444 et 450, p. 998 et 1000**).

Par ailleurs, la largeur moyenne des bois constituant les croix de Saint-André est légèrement plus faible que celle des autres bois ; ainsi au 42 rue de la Concorde ou au 35 rue Nationale, ils font 12,5 à 13 cm d'épaisseur ; au 54 place Michel Debré ils sont particulièrement minces ne dépassant pas 10,5 cm et leur examen a révélé qu'il s'agissait de bois de quartiers et non de bois de brin. Leurs longueurs moyennes de 1,4 à 1,7 m font de ces bois, des bois très courts.

Le colombage à grille est de loin le plus fréquent à Amboise. Il s'observe sur seize façades[1594]. Nous faisons là abstraction des pans-de-bois qui, selon nous, ne datent pas de la fin du Moyen Âge, comme le 59 rue Nationale qui présente un pans-de-bois tant plein que vide, trop serré pour dater de cette époque (**cf. Tome III fig. 696, p. 1181**), ou bien le 7 rue Jean-Jacques Rousseau (**cf. Tome III fig. 697, p. 1181**) où les colombes sont au contraire trop éloignées les unes des autres (60 cm d'écart). Quant aux façades des 8 et 10 de la rue Chaptal (**cf. Tome II cat. 67 fig. 556 et 557, p. 1068**) ou du 10 de la place Michel Debré (**cf. Tome III fig. 701, p. 1183**), elles montrent des caractéristiques très atténuées rendant leur datation ardue.

À Amboise, les caractéristiques communes aux pans-de-bois à grille de la fin du Moyen Âge peuvent se résumer par : un espacement des bois variant entre 25 et 40 cm dont la majorité se situe autour de 30 à 35 cm, ce qui compte tenu du flache fréquent des bois peut être considéré comme correspondant à la longueur d'un pied[1595]. La proportion de bois par rapport aux maçonneries est proche de 60 % de hourdis pour 40 % de pièces de bois − par l'emploi d'écharpes encadrant la ou les baies centrées ; par la mise en œuvre de potelets du comble à surcroît dont la hauteur varie entre 0,8 et 1 m. Les colombes des pans-de-bois à grille, en particulier les écharpes, sont des bois de brin et de quartiers issus de moitié ou de quarts d'arbres, dont la longueur moyenne de 2,6 m présente une largeur variant entre 13,5 et 15,7 cm.

Enfin l'existence d'un autre type de colombage est attestée par l'iconographie (notamment au 40 rue de la Concorde :**cf. Tome III fig. 707, p. 1187**) : le **pans-de-bois losangé**. Dans la plupart des villes il est réservé aux édifices les plus précieux ; à Angers, les

[1594] Aux 40 et 46 place Michel Debré, aux 42, 44, 78 et 92 rue Victor Hugo, au 12 rue Newton, au 2 rue Joyeuse, au 11 rue Manuel, au 44 rue Rabelais, au 16 place richelieu, le 14 rue Mirabeau et au 13 rue Racine ; sans compter ceux qui sont enduits tels le 11 rue de l'Entrepont, le 52 place Michel Debré et le 1 rue Corneille.
[1595] Nous renvoyons à ce sujet à la construction de la garde-porte des ponts en 1471 (**cf. p. 279**).

chercheurs ont qualifié les maisons à motifs en losanges de « savantes »[1596] et sa disparition à Amboise ampute largement le patrimoine de la ville (**cf. Tome II cat. 45 fig. 445, p. 998**).

La charpente

Les édifices en pans-de-bois sont tous, et sans exception, couverts de charpente à fermes et à pannes. Cette particularité est à rapprocher des caractéristiques orléanaises[1597]. Dans l'état actuel de la recherche, on constate qu'il n'est pas courant que de telles charpentes soient mises en œuvre sur des édifices gothiques. À Tours[1598] ou à Bourges, les maisons en pans-de-bois sont généralement couvertes de charpentes à chevrons porteurs. Les charpentes à fermes et à pannes, datant de la période étudiée ici, sont reconnaissables par la mise en œuvre d'un contreventement longitudinal à poutres faîtière et sous-faîtière raidies par des liens (52 place Michel Debré), des décharges ou une croix de Saint-André (14-16 rue Newton). Dans la majorité des cas, trois fermes portent la structure. Deux d'entre elles sont prises dans les murs pignons, la dernière est placée au centre du comble (**cf. Tome II cat. 41 fig. 423, p. 983**). Tous les assemblages sont à tenon-mortaise.

Quelques façades se distinguent par l'emploi d'une ferme débordante sur le pignon (sont attestées celles du 46 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 36 fig. 385, p. 958**). et du 11 rue de l'Entrepont (**cf. Tome II cat. 54 fig. 497, p. 1028**). Cette ferme joue un rôle tant pratique, en protégeant la paroi de la façade du ruissellement des eaux pluviales à la manière d'un auvent, que décoratif. Les aisseliers et les jambes-de-force courbes sont tangents aux arbalétriers et au faux-entrait. Les jambettes reposent sur l'about intérieur des blochets qui sont étayés par d'autres aisseliers contigüs aux poteaux corniers. Les sablières longitudinales des murs gouttereaux reposent, quant à elles, sur l'about extérieur des blochets.

[1596] Olivier Biguet et Dominique Letellier, « Pan-de-bois à Angers », dans *303 la revue des Pays de la Loire*, 1986, n°10, p. 38-51.

[1597] Clément Alix et Julien Noblet, « Les charpentes à entrait retroussé moisé : exemples orléanais des XV^e^ et XVI^e^ siècles », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 48, 2009, p. 189-220, http://racf.revues.org/index1337.html

[1598] Martine Bonnin, « Les maisons à pan de bois des origines à la Renaissance » dans « L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance », exposition été automne 1980, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome X, p. 63-71.
Martine Bonnin, « Tours (Indre-et-Loire), dans *Cent maisons médiévales en France (du XII^e^ au milieu du XVI^e^ siècles). Un corpus et une esquisse*, sous la direction d'Yves Esquieu et Jean-Marie Pesez, Paris, 1998, p. 289-293.
Daniel Bontemps, « Un exemple de maison à pan de bois : le 25 rue de la Hallebarde » dans « l'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance », exposition été automne 1980, *Mémoires de la Société archéologiques de Touraine*, Tome X, p. 72-80.

Les fermes sont contreventées transversalement par un faux-entrait et un entrait. L'entrait joue un rôle fondamental dans la structure du bâtiment ; de forte section (35 cm en moyenne), il reçoit les abouts des solives du comble. Pour le poinçon de la ferme centrale, deux possibilités se rencontrent, soit il lie le faîtage à l'entrait, et le faux-entrait s'assemble de part et d'autre de ce poteau (46 place Michel Debré ; **cf. Tome II cat. 36 fig. 385, p. 958**), soit il ne descend pas jusqu'au sol, et le faux-entrait, monoxyle, est donc continu entre les deux arbalétriers. Dans ce dernier cas, deux solutions peuvent alors être mises en œuvre : soit le poinçon est pris en moise par un entrait retroussé moisé (54 place Michel Debré ; **cf. Tome II cat. 34 fig. 373, p. 948**), soit il repose sur le faux-entrait (92 rue Victor Hugo), ce qui nécessite que de longues jambes-de-force viennent doubler les arbalétriers et soutenir le faux-entrait (**cf. Tome II cat. 41 fig. 423, p. 983**).

Les faîtages sont toujours monoxyles (14-16 rue Newton entre autres) et on ne rencontre que rarement un enfourchement du faîte dans le poinçon (les 40 et 46 place Michel Debré constituent les deux exceptions). Les sous-faîtages sont, quant à eux, en deux sections assemblées aux poinçons et soutenus par des aisseliers.

Les pannes peuvent être positionnées : à l'extérieur des arbalétriers, sur des chantignolles (40 place Michel Debré) ou, à l'intérieur des arbalétriers, sur l'arête, reposant dans des encoches ménagées sur le faux-entrait (46 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 36 fig. 385, p. 958**) ou 92 rue Victor Hugo).

Les chevrons demeurent des pièces de charpenterie couramment remplacées ou doublées de pièces neuves. Lorsque les chevrons ont conservés leurs dispositions d'origine, ils présentent un entraxe de 55 à 60 cm. Ils sont assemblés en tête au-dessus du faîtage et reposent, au niveau du sol, sur une sablière posée sur le mur. Il est courant qu'ils soient traversés par une cheville de bois qui retiendrait le chevron sur la panne s'il venait à glisser.

Le bois de chêne est systématiquement employé ; nos observations de terrain ont été confirmées par les analyses dendrochronologiques de certaines charpentes. Avec des flaches importants et des nœuds en abondance, la qualité du bois est assez médiocre. Il n'y a pas vraiment de règle pour le débitage du bois qui peut être de brin, équarri à la doloire ou débité à la scie de long, comme en témoignent « parfois une petite surface de forme triangulaire formant une légère surépaisseur qui résulte de la cassure à la rencontre des deux traits de scie »[1599]. Le bois scié peut, quant à lui, être divisé en moitiés ou en quartiers. Il semble que le

[1599] Jean-Yves Hunot, *L'évolution de la charpente de comble en Anjou, du XII^e^ au XVIII^e^ siècle*, Patrimoine d'Anjou : études et travaux 1, Angers, p. 43, fig. 2.15.

mode de débitage soit conditionné par la nécessité d'employer un calibre donné. Aussi les bois des arbalétriers, du poinçon, du faîte et du sous-faîte sont-ils de brin avec une section de 15 à 19 cm de côté ; ceux des faux-entraits, des liens des décharges et des aisseliers présentent une section légèrement inférieure, de 13 à 14 cm, et sont plus fréquemment sciés. Il n'est pas rare que les pannes soient des moitiés de grumes, de section rectangulaire de 20 x 12 cm environ (54 place Michel Debré). Enfin, dans la majorité des cas, les chevrons d'origine, issus de bois de brin, présentent une section de 13 cm.

La couverture

Aujourd'hui l'ardoise prend peu à peu le pas sur la tuile traditionnelle qui demeurait le matériau de couverture employé pour le pans-de-bois à la fin du Moyen Âge. La tuile se répandit à partir de 1461[1600], lorsqu'à la suite d'un incendie qui toucha deux maisons (**cf. p. 333**), les édiles de la ville interdirent l'emploi du chaume pour couvrir les bâtiments construits *intra-muros*.

Le hourdis

Il peut être en moellons et fragments de briques enduits ou en briques laissées apparentes. On rencontre ainsi dix façades construites à briques apparentes, dont certaines furent enduites à l'époque moderne ou contemporaine. À l'exception de la façade du 12 rue Newton sur laquelle on relève un motif apparemment d'origine − puisque les briques portent des traces de piquetage résultant de la préparation de la surface à recevoir un enduit post-médiéval − où alternent des briques verticales et des briques horizontales créant des motifs carrés (**cf. Tome II cat. 42 fig. 426, p. 986**), sur les autres façades les briques sont placées horizontalement (**cf. Tome II cat. 36 fig. 455, p. 958**). Ce sont des briques d'une vingtaine de centimètres de long pour 3,5 à 4 cm d'épaisseur.

Les façades enduites d'origine se repèrent par l'emploi d'un blocage de moellons entre les colombes (52 place Michel Debré ou 52 rue Rabelais par exemple). Enfin, les murs pignons des édifices construits à rive sur rue reçoivent toujours un hourdis de moellons.

[1600] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°11r°.

La baie

L'étude des baies est malaisée car rares sont les ouvertures vierges de toute transformation ; ce sont, en effet, les structures les plus faciles à modifier à moindre coût. Malgré le relevé des dimensions de chacune des ouvertures des maisons, nous n'avons pas pu définir un modèle de référence pour les croisées et il semble qu'il n'y ait pas de proportions types. Ainsi, les baies des maisons vont-elles de 1 à 1,25 m de large et de 1,40 à 1,80 m de haut. Contrairement à ce que l'on constate dans la construction en pierre, la normalisation des dimensions d'une baie ne présente, pour les charpentiers, aucun avantage. Par contre, il est vrai que pour les menuisiers– à Amboise, la distinction entre les deux corps de métiers est attestée dès le début du XV^e^ siècle (**cf. p. 331**) − une certaine forme de standardisation induite par le développement sériel des menuiseries (vantaux de fenêtres) aurait permis un gain de temps non négligeable. Les chercheurs émettent des hypothèses en faveur de cette organisation dès la fin du XV^e^ et le début XVI^e^ siècle : à Orléans, la normalisation des panneautages à croix de Saint-André est sans doute liée à l'emploi de modules de référence dupliqués lors des tracés régulateurs des épures[1601]. Avec ce mode d'organisation, les menuiseries se trouvaient, de fait, standardisées. Mais, sans doute à cause du *corpus* réduit d'Amboise, les façades diffèrent les unes des autres et l'on ne peut y constater ce phénomène. En revanche, on observe que les façades présentant des dimensions très variables, les proportions des baies sont adaptées au nombre d'ouvertures percées ainsi qu'au taux de luminosité indispensable à l'intérieur. Le rapport entre la surface d'ouverture et la surface de la façade se situe toujours entre 0,125 et 0,142, ce qui implique une surface de mur 7 à 8 fois supérieure à la surface de baie. Ainsi, une petite façade comme celle du 52 place Michel Debré est aujourd'hui percée d'une unique baie de 1,26 x 1,83 m. Les encadrements de cette baie montrent de petites planches de bois, dont la pose est liée à l'enduit récent de la façade, mais on ne peut pas pour autant exclure la possibilité que ce soient bien là leurs dimensions originelles, la surface de l'ouverture étant 8 fois plus petite que celle sur mur. La façade du 42 rue de la Concorde, l'une des deux façades les plus imposantes de la ville, est percée de 6 croisées (sans compter les lucarnes) dont les dimensions se limitent à 1,20 m x 1,45 m ; et là encore le rapport entre la surface de maçonnerie et celle des baies s'élève à 7,5. Par ailleurs, on remarque que la, ou les baies, sont toujours centrées sur la façade ou symétriques. Le 5 rue de l'Entrepont propose un exemple amusant d'illusion optique réussie où la baie semble au

[1601] Clément Alix, « La mise en valeur des façades en pans-de-bois d'Orléans du milieu du 15^e^ au début du 17^e^ siècle », dans *Orléans une ville de la Renaissance*, sous la direction de Marie-Luce Demonet, David Rivau et Philippe Vendrix, Orléans, Tours, 2009, p. 185-200.

centre de la façade grâce aux largeurs plus importantes des croix de Saint-André de la partie droite, alors qu'en réalité la fenêtre est décalée de 40 cm vers la droite (**cf. Tome II cat 53 fig. 492, p. 1026**).

De fait, les baies étaient des croisées, les demi-croisées demeurant plus rares. Certains encadrements ont conservé la trace de leur meneau et de leur traverse (35 rue Nationale ou 2 rue Joyeuse entre autres). Les seuls meneaux porteurs que nous ayons rencontrés, ainsi qu'ils sont couramment mis en œuvre à Orléans[1602], se trouvent dans les combles des édifices à pignon sur rue où le poinçon sert de meneau à l'ouverture ; dans ce cas la baie n'a pas de traverse (40 place Michel Debré ou 46 rue Victor Hugo).

Lorsque la maison est installée à rive sur rue, une lucarne perce le toit. La façade du 54 place Michel Debré porte des poteaux sculptés au niveau de son comble à surcroît qui permettent de reconstituer, à l'instar de ce que l'on trouve dans d'autres villes construites en pans-de-bois − à Orléans par exemple[1603] − une lucarne monumentale de 3 m de large, simulant un pignon − alors que la lucarne actuelle ne mesure qu'un peu plus d'un mètre. Sur une vue ancienne du 42 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 45 fig. 449, p. 999**), une lucarne de ce type apparaît encore au-dessus de la moitié gauche de la maison[1604]. On comprend ainsi que si le confort était privilégié par le choix de faire construire une large façade à rive sur rue, le prestige d'avoir pignon sur rue était encore fort présent dans les mentalités.

La porte

Il s'agit dans ce paragraphe d'envisager l'aspect esthétique de la porte, et non sa position qui est liée à l'étude de la distribution. En raison de leur utilisation intensive et de leur situation au niveau du sol de la rue, peu de portes nous sont parvenues; celles qui existent encore correspondent à ce que nous montre l'iconographie ancienne (**cf. Tome III fig. 708, p. 1188**) : on rencontre des portes encadrée de simples poteaux moulurés (54 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 34 fig. 367, p. 946**) ou surmontées d'une accolade (2 rue Joyeuse ; **cf. Tome II cat. 47 fig. 463, p. 1007**).

[1602] *Les façades à pans-de-bois, Orléans*, 2006, p. 15.
[1603] Clément Alix, *Orléans, les façades à pans-de-bois*, 2006, p. 19.
[1604] Cliché publié dans L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château et la ville…, op. cit.*, p. 515.

3.4.3.3. La distribution : quatre études de cas types

À Amboise, le patrimoine dont on dispose pour étudier la construction en pans-de-bois laisse penser que la règle était d'édifier les bâtiments sur trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage et un comble aménagé. Seules trois adresses font exception : le 40 place Michel Debré ainsi que les 42 et 66 rue de la Concorde. Si la hauteur des bâtiments avait défini, à Amboise, la démographie de la ville comme à Tours ou à Bourges, la ville n'aurait pas été franchement surpeuplée. Dans ces deux villes, les maisons de quatre niveaux sont en effet courantes, en particulier « dans les quartiers centraux »[1605] où les parcelles sont étroites. Mais ce trait caractérise les grandes villes peuplées sur une longue période, ce qui n'est pas le cas d'Amboise. L'essor amboisien, important mais bref, obligea à renouveler le bâti comme en témoigne notre recensement. Le phénomène d'encombrement dans les murs est bien attesté par les comptabilités de la ville lorsque les espaces de circulation militaire sont annexés par les habitations (**cf. p. 274-275**). Alors même que l'on construisait un certain type de maisons, sur trois niveaux, suffisant pour répondre à la demande du moment, la croissance continuait ; en dépit des choix faits au début de la reconstruction qui n'étaient plus valables, l'enrichissement de la ville et de ses habitants n'était cependant pas suffisant pour remanier, à nouveau, le bâti. Aussi, sans en avoir de preuve formelle, peut-on supposer que les trois édifices à quatre niveaux sont légèrement plus tardifs que les autres (40 place Michel Debré, 42 et 66 rue de la Concorde).

Outre ce trait général, la distribution des édifices en pans-de-bois a souvent disparu. Les cloisons aisément modulables ont en effet été adaptées aux besoins d'aujourd'hui. Pour aborder l'agencement des maisons il faut tenir compte : premièrement, du type de la parcelle : étroite, large, longue ou courte ; deuxièmement, de l'état de conservation de la façade qui, bien conservée, peut révéler des dispositions intérieures disparues ; troisièmement, de la place de l'escalier (**cf. Tome III fig. 710-712, p. 1189-1191**) ; et enfin quatrièmement, sans s'arrêter à l'état de la façade qui a pu être rasée lors d'un réalignement du XIX^{e} siècle, il faut privilégier l'examen des parcelles étroites et longues qui résultent d'un parcellaire médiéval. Compte-

[1605] J. Guillaume et B. Toulier, « Tissu urbain et types de demeures : le cas de Tours », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 10 au 14 mai 1977, *La maison de ville à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1983, p. 18.

tenu de ces divers paramètres et du *corpus* amboisien restreint[1606], il est hasardeux de proposer une distribution type. On constate que la topographie variable de la ville a demandé aux constructeurs d'adapter chaque édifice à son environnement et à sa fonction. Nous avons donc distingué quatre types de distribution. Faute de renseignement sur la distribution originelle (42 rue de la Concorde) ou d'accès aux espaces intérieurs du bâtiment (2 rue Joyeuse et 11 rue Manuel), nous sommes loin de pouvoir classer chacun des édifices en pans-de-bois recensés.

Les maisons sur parcelles étroites et longues

Les 8 et 52 place Michel Debré constituent des exemples types de demeures installées sur une parcelle très étroite (de moins de 5 m) et très longue (de plus de 20 m). La solution adoptée correspond à celle que l'on rencontre dans nombre de villes où le parcellaire est laniéré. Viollet-le-Duc proposait dans son *Encyclopédie médiévale* [1607] cet agencement comme plan-type des maisons urbaines médiévales. Deux bâtiments sont ainsi construits de part et d'autre d'une petite cour (voire d'une rue). Installée dans l'édifice donnant sur la rue principale, l'habitation surplombe d'un étage le bâtiment placé en fond de cour. Au 52 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 35 fig. 379, p. 953**), la porte d'entrée ouvrait à côté du poteau cornier droit sur une pièce aujourd'hui unique, sans doute la boutique, mais il n'est pas à exclure qu'une cloison ait divisé l'espace en deux[1608]. Le mur arrière donnait sur la cour dans laquelle était installée l'accès à la cave où prenaient place puits et latrines. Au fond de la minuscule cour (4,2 x 3 m), un autre bâtiment s'élève encore aujourd'hui. Il est occupé au rez-de-chaussée par la cuisine et son évier puis, au-dessus, par le comble auquel on accède par un escalier à vis placé à côté de la porte d'entrée, dans cette seconde maison. La vis communiquait avec une galerie− disparue − qui, portant sur des corbeaux le long du mur de la cour, desservait le premier étage de la maison principale. Depuis ce niveau, divisé en deux pièces et distribué par un demi-couloir, on gagne le comble par un escalier droit. Éclairé d'une lucarne, le comble ne présente pas d'aménagement particulier.

Une disposition analogue se rencontre au 8 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 61, p. 1045**) à ceci près que l'escalier est installé au sein de la première maison, dans un angle

[1606] Le patrimoine architectural d'Amboise est en partie amputé, en atteste l'iconographie ancienne (*Bibliothèque municipale de Tours*, LA, Amboise, maison-XV, est 1 we), ou les clichés de la base Mémoire (**cf. Tome III fig. 707, p. 1187**).
[1607] Eugène Viollet-Le-Duc, *Encyclopédie médiévale*, 1e éd. 1978, éd. d'avril 2008, Tome I, Tours, p. 552.
[1608] C'est ce que l'on constate à Bourges (A. Chazelle, *Les maisons en pans de bois…*, *op. cit.*, p. 19), ou à Tours (J. Guillaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*, p.13).

donnant sur la cour. On notera qu'en dépit de l'étroitesse des façades, les maisons ne sont pas construites à pignon sur rue mais à rive sur rue. Ce choix permet, en effet, de faire l'économie d'une ferme centrale pour la charpente. À Tours, au contraire, « toutes les maisons bâties sur des parcelles étroites ont une façade à pignon »[1609].

Le 66 rue de la Concorde s'apparente aussi à ce type de distribution où une galerie accessible depuis un escalier construit dans la cour, assure l'accès aux étages (**cf. Tome II cat. 65, p. 1059**). Il est également possible que le 46 rue Victor Hugo ait présenté de telles dispositions (**cf. Tome II cat. 52, p. 1021**).

Les maisons sur parcelles étroites et courtes, avec escalier en façade

On peut ainsi définir les maisons situées sur le côté pair de la rue Newton (**cf. Tome II cat. 42, p. 985**). Installées contre le mur de la première enceinte qui leur sert de mur gouttereau, elles sont à rive sur rue et ne disposent pas de bâtiments annexes. Leur escalier se situe dans-œuvre, au revers de la façade, à côté de la porte d'entrée. Ces maisons disposent d'accès direct à la Masse et d'après la dénomination que recouvrait l'actuelle rue Newton jusqu'à la Révolution − la « rue basse des tanneries » −, il est possible que ce soit des maisons de tanneurs.

Le 40 place Michel Debré est à rapprocher de ce type de maison (**cf. Tome II cat. 37, p. 963**). Cependant la maison est à pignon sur rue et l'escalier placé au revers de la façade ne communique pas avec les pièces du rez-de-chaussée, ce qui permet de privatiser les niveaux supérieurs et de limiter la fonction commerciale au rez-de-chaussée. La maison s'élève sur quatre niveaux et sa distribution pourrait parfaitement s'adapter à l'occupation de ses pièces par plusieurs locataires. On notera aussi que pour pallier l'absence de façade arrière, due à la densité du bâti, un puits de lumière a été conçu, dès l'origine, dans l'angle arrière droit de la maison. Par ailleurs, dans le comble, la ferme centrale porte une cloison en pans-de-bois, avec un hourdis de moellons, séparant ainsi la moitié donnant sur la rue de la moitié arrière.

Les maisons des parcelles étroites, sans escalier en façade

Le 46 place Michel Debré, le 44 rue Rabelais, le 50 place Michel Debré ou le 11 rue de l'Entrepont constituent quatre exemples de maisons à pignon sur rue, accueillant deux pièces à chaque niveau, et dont l'escalier est ménagé au centre d'un des murs gouttereaux (**cf. Tome II**

[1609] J. Guillaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*, p. 13.

cat. 36, p. 957). Cette disposition nécessiterait, en principe[1610], un demi-couloir longeant le gouttereau permettant de distribuer distinctement chaque pièce, mais dont il n'y a aucune trace. Ces quatre maisons disposent, à l'arrière, d'une petite cour.

Les maisons des parcelles larges

Le 54 place Michel Debré occupe une parcelle large, type de parcelle qui accueille rarement un édifice en pans-de-bois (**cf. Tome II cat. 34 fig. 366-367, p. 945-946**). Construit à rive sur rue, le bâtiment dispose d'une arrière-cour. Le rez-de-chaussée est divisé par un mur de refend. Dans la moitié droite de la façade, la porte d'entrée ouvre sur une pièce unique depuis laquelle on accède à la vis hors-œuvre, plaquée contre le gouttereau arrière, qui ne semble pas avoir été isolée du reste de la pièce par un couloir. Installée le long de l'un des grands axes de la ville, on peut supposer que le rez-de-chaussée de cette maison ait été dévolu au commerce tandis que l'escalier desservait l'habitation depuis la cave jusqu'au comble. Le 52 rue Rabelais (**cf. Tome II cat. 40 fig. 412-413, p. 975-976**) ou les 50-52 rue de la Concorde offrent les mêmes dispositions (**cf. Tome II cat. 33 fig. 360-361, p. 941-942**). Enfin, les 78 et 105 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 68 fig. 551, p. 1064**) présentent également une tourelle d'escalier hors-œuvre, mais leur situation topographique excentrée semble toutefois incompatible avec une activité commerciale et l'installation d'échoppe au rez-de-chaussée.

Le souci d'économie

Au terme de cet exposé, on constate que les caractères relevés sur les édifices en pans-de-bois sont ceux de maisons, commerçantes ou non. La longueur moyenne des bois employés à Amboise étant de 5,6 m, avec des écarts-types importants, il semble que la seule règle qui ait présidé au choix d'implanter une maison à pignon sur rue ou à gouttereau sur rue soit l'adéquation entre la longueur des bois dont on disposait en abondance et les dimensions de la parcelle. À l'exception de quelques pièces fondamentales tels que les sablières ou les poteaux, on chercha à employer un maximum de bois de 4 m de long environ. Par ailleurs, la maison du 54 place Michel Debré construite vers 1512 [d] montre des bois de qualité en façade tandis que ceux de sa charpente sont très noueux, alors même que la charpente adopte des dispositions élaborées (entrait retroussé moisé notamment), comme si

[1610] C'en est ainsi à Tours. (J. Guillaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*, p.13).

l'approvisionnement en beaux bois avait été malaisé en cette période de reconstruction intensive.

Il n'est pas non plus à exclure que le prix de l'immobilier et le prestige de l'emplacement aient été relatifs aux types de parcelles, la surface habitable d'un bâtiment reflétant ainsi le niveau social de son occupant. Soit qu'elles aient disparu, soit qu'elles n'aient jamais existé, on notera aujourd'hui l'absence de maison d'angle à Amboise, constructions pourtant courantes à Bourges, Angers, Orléans ou Tours et qui étaient dans la plupart des cas occupées par des propriétaires aux moyens financiers supérieurs à la moyenne, désirant tout à la fois habiter une surface importante et arborer, non pas une mais, deux façades où l'ornement peut s'épanouir pour la plus grande joie du passant qui dispose de recul pour l'observer.

3.4.3.4. Le décor et la datation

Si l'iconographie ancienne présente certaines maisons au colombage losangé dont nous n'avons plus de trace (**cf. Tome III fig. 707, p. 1187**), ou d'autres dont la porte était surmontée d'une accolade, jamais aucune figure sculptée n'a été relevée. Dans d'autres villes où ce décor subsiste, attirant l'œil du curieux, il a été le premier à faire l'objet de dessins ou de clichés photographiques. Il est donc probable que ces ornements n'aient jamais existé à Amboise. Aussi, le décor des façades en pans-de-bois se limite-il à des moulures. Les cheminées du 23 rue de la Concorde (**cf. Tome III fig. 713-714, p. 1192**) et les vestiges de celles du 50 place Michel Debré constituent les seuls exemples d'un décor intérieur (**cf. Tome II cat. 64 fig. 541-542, p. 1056-1057**) autre que les noyaux d'escaliers tors.

Les façades

Lorsqu'elle existe, l'ornementation des façades est sobre : si les croix de Saint-André sont employées, elles en dynamisent l'ordonnance ; les bois, sur lesquels nous n'avons pas décelé de traces de polychromie, offrent cependant un contraste plus ou moins prononcé avec le hourdis ; les briques du hourdis sont agencées soigneusement, parfois en motifs géométriques (12 rue Newton ; **cf. Tome II cat. 42 fig. 426, p. 986**) ; quelques moulures d'inspiration gothique courent sur les sablières de l'encorbellement (**cf. Tome III fig. 715, p. 1193)** ; les poteaux corniers du rez-de-chaussée sont couramment ornés de colonnettes engagées ; et parfois les pièces verticales sont sculptées de pilastres. Les poteaux corniers sculptés de colonnettes engagées présentent des formes prismatiques et anguleuses : les bases

et le fût sont hexagonaux[1611], les chapiteaux sont géométrisés (11 rue de l'Entrepont, 42 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 48 fig. 448, p. 999**), 46, 52 et 54 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 64 fig. 369, p. 946**), 52 rue Rabelais, 2 rue Joyeuse (**cf. Tome II cat. 47 fig. 463, p. 1007**). Nous avons pu mettre en évidence deux types de moulures de sablières (**cf. Tome III fig. 715, p. 1193**) : les moulures en sifflet où un très large cavet finit en mourant pour rejoindre le poteau cornier (**cf. Tome II cat. 65 fig. 547, p. 1060**) et les moulures constituées d'une succession de tores, de doucines et de gorges d'épaisseur et de profondeur décroissantes (**cf. Tome II cat. 48 fig. 448, p. 999**). Les premières n'ont été rencontrées que deux fois (66 rue de la Concorde et 11 rue de l'Entrepont). Les secondes (46 et 54 place Michel Debré, 42 rue de la Concorde, 2 rue Joyeuse et 52 rue Rabelais) peuvent être associées aux pilastres sculptés sur les colombes verticales des pans-de-bois (42 rue de la Concorde et 54 place Michel Debré). Ces pilastres s'apparentent aux pilastres à pinacles que l'on rencontre fréquemment à Orléans pour les maisons datant du règne de Louis XII (**cf. Tome III fig. 709, p. 1188**)[1612]. À Amboise la forme en est abâtardie et le décor se limite à des pilastres encadrant l'ouverture, sans tendre vers le haut, ni former d'accolade en retour. Le décor ne s'étend pas sur les éléments horizontaux (traverses et entretoises) mais il peut être flottant comme on l'observe encore sur la partie inférieure des pilastres du 54 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 48 fig. 448, p. 999**). À Orléans, Clément Alix souligne que le décor flamboyant à pinacles et accolades, qui y est bien plus invasif : « ornaient une quarantaine de maisons à panneaux de Saint-André (soit la moitié du *corpus* des habitations présentant ce type d'ossature), et [qu'] il n'a été observé que sur une seule maison dont la façade est en pan-de-bois à grille (9 rue Stanislas-Julien : pinacles sur piédroits des baies, première moitié du 16^{e} siècle) »[1613]. À Amboise, nous nous heurtons toujours au problème de la représentativité d'un *corpus* restreint, mais ce sont, en effet, deux maisons à croix de Saint-André qui présentent encore leurs pilastres. Ce décor devait être plus courant qu'il n'y paraît à première vue : on l'aperçoit en partie, ou complètement, bûchés sur trois autres façades, à présent remaniées et dépourvues de leurs éventuelles sablières moulurées (50-52 rue de la Concorde, 35 rue Nationale et 12 rue Newton **cf. Tome II cat. 42 fig. 426, p. 946**).

Nous n'avons pas vraiment pu corréler un type de moulure à une datation précise (**cf. Tome III fig. 715, p. 1193**). Néanmoins, l'ensemble de ces moulures est d'inspiration gothique. Cette observation a déjà été faite lors de l'étude des maisons de Tours ; les auteurs soulignent

[1611] Les colonettes du 46 place Michel Debré font exception avec un fût circulaire.
[1612] C. Alix, *Orléans, les façades… op. cit.*, p. 32.
[1613] C. Alix, « La mise en valeur des façades… », *op. cit*, p. 190.

que le moment fort de la construction en pans-de-bois tourangelle datait de la période 1470-1520. Ils écrivent : « Comme évidemment on a continué de bâtir, on devine que la mouluration gothique, parfaitement adaptée aux structures de bois, a dû persister assez longtemps et qu'elle n'a été remplacée par rien– beaucoup de maisons dépourvues de décor datant sans doute de la seconde moitié du XVI^e siècle, voire du XVII^e siècle »[1614]. Sans pouvoir vérifier cette dernière supposition pour la construction en pans-de-bois d'Amboise, force est de constater que la Renaissance n'y fit jamais son apparition, alors qu'à Orléans ou à Angers, les exemples de décor renaissant ne manquent pas.

Quatre édifices ont été datés par dendrochronologie à Amboise. La charpente du 46 place Michel Debré (1483[d] ; **cf. Tome II cat. 36 fig. 385, p. 958**) peut être rapprochée par sa ferme débordante de celle du 5 rue de l'Entrepont (**cf. Tome II cat. 54 fig. 497, p. 1028)**, mais est-ce un élément suffisant dans la mesure où les moulures des sablières diffèrent ? Celle du 46 place Michel Debré présente, en effet, des volumes plus saillants. Les dispositions de la charpente sont quant à elles proches de celles du 92 rue Victor Hugo, adresse à laquelle la façade n'est pas ornée.

Au 2 rue Joyeuse (**cf. Tome II cat. 47, p. 1005**), nécessairement postérieure à 1490– date à laquelle les marais furent asséchés et les emplacements vendus (**cf. p. 351-352**) –, la moulure des sablières, tout comme l'ordonnance de la façade à rive sur rue, encorbellement et pans-de-bois à grille est à rapprocher de celles du 11 rue Manuel (**cf. Tome II cat. 48, p. 1009**).

Le 54 place Michel Debré, datée de 1512[d] (**cf. Tome II cat. 34, p. 945**) – par dendrochronologie des solives de plancher qui sont en parfaite connexion avec les sablières d'encorbellement moulurées –, porte des pilastres sculptés en façade qui sont à rapprocher de ceux du 42 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 45, p. 997**). Est-il trop hasardeux d'étendre cette datation aux maisons dont les pilastres ont été bûchés (12 rue Newton (**cf. Tome II cat. 42, p. 985**), 35 rue Nationale (**cf. Tome II cat. 50, p. 1017**) et 50-52 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 33, p. 941**) ? En faveur de cette datation, rappelons que la largeur des croix de Saint-André de quatre de ces édifices est comprise entre 60 et 65 cm. Si l'on prend en compte cet élément, le 11 rue de l'Entrepont intègre le groupe de par ses croix de Saint-André (**cf. Tome II cat. 53, p. 1025**). Par contre, la façade du 12 rue Newton présente un pans-de-bois à grille.

Enfin les deux maisons du 52 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 35, p. 951**), disposées de part et d'autre d'une petite cour, ont été datées de 1523[d] et de 1542[d]. Ces dates ne révèlent

[1614] J. Guillaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*, p. 18.

pas une innovation en matière de distribution mais, bien au contraire, la persistance d'une forme ancienne.

Pour conclure, tout en gardant la prudence nécessaire à l'interprétation de données assez lacunaires, il semble toutefois que la période de construction de l'architecture privée coïncide avec la troisième grande période (1485-1525) que nous avons défini dans les chantiers de la ville (**cf. p. 338-341**).

Les noyaux d'escalier

Dix noyaux tors d'escalier en bois ont été relevés dans des demeures construites entièrement ou en partie en pans-de-bois[1615] (**cf. Tome III fig. 716, p. 1194**). Les doubles mains courantes incrustées dans ces noyaux recouvrent à la fois un aspect pratique et un aspect décoratif (**cf. Tome II cat. 66 fig. 553, p. 1065**). L'homogénéité des noyaux (22 cm de diamètre) provient du fait qu'ils sont sculptés dans une grume de bois de chêne de 5 à 6 m de haut. Pour les constructions plus hautes, un second noyau prend le relais à mi-hauteur (hôtel du 9 rue Victor Hugo ; **cf. Tome II cat. 27 fig. 301, p. 901**). Chacune des mains courantes présente un profil pseudo-rectangulaire de 5 cm sur la face antérieure et de 3 cm de chaque côté. Les bords des mains courantes sont creusés, de chaque côté, d'une gorge profonde et large qui les met en relief. On rencontre ces noyaux couramment en Val de Loire durant les XV^{e} et XVI^{e} siècles[1616]. À Amboise, ils se trouvent, en effet, dans des édifices présentant les caractéristiques typologiques de cette période : les 8, 40 et 54 place Michel Debré, le 78 rue Victor Hugo, le 52 rue Rabelais, les 50-52 et 66 rue de la Concorde. Lorsque l'édifice est trop dénaturé pour pouvoir proposer une datation avec assurance, nous avons fait le choix de considérer ces noyaux comme des éléments de datation ; il en va ainsi du 50 place Michel Debré, par exemple, qui par ailleurs conserve les corbeaux sculptés d'une ancienne cheminée médiévale (**cf. Tome II cat. 64, p. 1055**).

Nous avons choisi de répertorier aussi les noyaux ronds d'escalier en vis des maisons en pans-de-bois. Ils ne présentent aucune particularité qui pourrait permettre leur datation, pourtant, les quatre noyaux se trouvent dans des édifices qui pourraient dater de la fin du Moyen Âge. Il nous a donc semblé légitime d'en référer pour illustrer la diversité des modèles

[1615] Notons que dans le procès-verbal d'estimation du château de 1761, l'une des maisons de la basse-cour possède un escalier en bois dont le noyau est pourvu d'une main-courante (*ADIL*, C 950, f°10v°).
[1616] On les rencontre ainsi à Langeais, à Chinon, à Orléans, mais aussi à Tours, à Angers ou à Chaumont.

de noyau des vis en bois de la fin du Moyen Âge. Parmi les maisons ici présentées, retenons le 92 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 41, p. 979**).

3.4.4. L'architecture en pierre et en briques : hôtels et manoirs

3.4.4.1. Les commanditaires

Le phénomène de construction des hôtels particuliers urbains a été bien étudié à Blois[1617], ville royale succédant à Amboise dans les années 1500. Mais il se rencontre plus tôt encore à Poitiers ou encore à Bourges, qui devint la ville de son « petit roi », Charles VII, dès les années 1420 ; le palais Jacques Cœur s'impose comme le symbole architectural d'une nouvelle classe sociale qui a réussi : d'une part les officiers de la couronne et, de l'autre, la bourgeoisie enrichie de son commerce. Bernard Chevalier synthétise à merveille la situation :

> « Jacques Cœur, le premier en s'emparant du commerce de luxe en France, avait fixé les règles d'un jeu que d'autres après lui à Tours tentèrent de pratiquer avec plus ou moins de bonheur. Voici comment on peut les résumer simplement. Pour réussir, il faut premièrement limiter les risques en surveillant de près les services chargés des dépenses royales et avant tout l'argenterie, deuxièmement, entretenir auprès de la cour une "boutique", c'est-à-dire un magasin bien approvisionné, ouvert à tous et en tout temps, indépendamment des grandes foires étrangères, troisièmement, abaisser autant que possible les coûts en contrôlant l'importation ou la fabrication de ces biens somptueux dont on veut monopoliser le trafic : dosage subtil de trafic d'influence, de petit commerce de détail, de grand négoce et d'industrie »[1618].

Les bourgeois désiraient construire, à l'image de la noblesse, de grandes demeures faisant état de leurs richesses. Mais l'acquisition d'un domaine n'était pas toujours aisée d'autant plus qu'elle était soumise à l'appréciation royale ; il était plus facile d'acheter une, voire plusieurs, parcelles dans une ville pour implanter son hôtel. En outre, même les plus fortunés, disposant d'un fief qui les éloignait de la cour, préféraient souvent leur demeure urbaine. À Amboise le phénomène n'est pas flagrant et reste assez tardif. La différence essentielle vient du nombre d'habitants de la cité amboisienne. Donnons quelques chiffres ; à la fin du XV^{e} siècle, Bourges compte entre 15 000 et 20 000 habitants[1619], Tours passe de

[1617] Annie Cospérec, *Blois, la forme d'une ville, étude topographique et monumentale*, thèse de doctorat sous la direction de Jean Guillaume, Université François Rabelais de Tours, 1992, p. 111-112.
[1618] B. Chevalier, *Tours, ville royale…*, *op. cit.*, (1983), p. 162.
[1619] A. Chazelle, *Les maisons en pans de bois…*, *op. cit.*, 1997.

9 000 à 12 000 habitants[1620] à l'arrivée de la royauté en Val de Loire, Angers accueille environ 24 000 habitants[1621], Orléans est peuplé, ville et faubourg compris, de 12 000 à 15 000 habitants[1622], et Blois passe, vers 1500, de 9 000 à 18 000 habitants[1623]. À Amboise, il est difficile d'évaluer la population avant l'arrivée de Louis XI et Charlotte de Savoie. On peut estimer qu'en 1473, à la suite de l'installation du couple royal, la ville devait être peuplée de 2 500 personnes ; en 1567, après le départ de la cour, la ville comptait environ 1 200 habitants (**cf. p. 384-409**). Même Loches (Indre-et-Loire) devait atteindre à cette époque 3 000 âmes.

Les familles banquières et marchandes, en somme les notables tels que les Bohier, les Briçonnet, les Beaune firent construire à Tours. Amboise était suffisamment proche, et sans doute inadaptée, pour qu'ils n'y déménagent pas. Mais sous Louis XII le déplacement de la cour à Blois les contraignit à y faire construire. On comprend ainsi le manque de potentiel de la ville d'Amboise. À Blois, Annie Cospérec dénombre pour la seule période 1500-1530, « à l'issu d'un repérage général, 70 exemples susceptibles de correspondre aux critères d'une analyse structurelle et stylistique »[1624]. À Amboise en abaissant nos critères de sélections au minimum, une quinzaine d'édifices constituent le *corpus* des hôtels, ou des manoirs, toujours en élévation. L'ignorance du nom des commanditaires de ces édifices manque cruellement à leur compréhension.

L'originalité de la bourgeoisie amboisienne tient dans son origine « municipale ». Jean-Philippe Aubert conclut son analyse en écrivant : « Les historiens ont depuis longtemps insisté sur cette bourgeoisie municipale qui existait bien à Amboise et qui semble s'être renforcée à la fin du XV^{e} siècle, par l'intérêt renouvelé que présentait la gestion des affaires. Mais la cohésion de l'élite n'était pas particulièrement scellée par les alliances familiales. Dans l'état de nos connaissances, nous ne pouvons décider si ce milieu fermé l'était par une volonté délibérée de l'aristocratie d'Amboise, ou par des horizons malgré tout assez restreints de la communauté. »[1625]. Sur la foi des archives communales, deux grands personnages firent exception, sans doute parce qu'ils n'avaient pas de résidences à Tours : Jehan Bourré[1626] qui avait une demeure dans le quartier du Petit Fort mais dont l'emplacement exact nous est

[1620] B. Chevalier, *Tours, ville royale…*, *op. cit.*, (1983).
[1621] Olivier Biguet et Dominique Letellier, « Pan-de-bois à Angers », *op. cit.*, p. 38-51.
[1622] C. Alix, *L'habitat à Orléans…*, *op. cit.*
[1623] A. Cospérec, *Blois, la forme…*, *op. cit.*
[1624] A. Cospérec, *Blois, la forme…*, *op. cit.*, p. 146-147.
[1625] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^{e}…*, *op. cit.*, p. 176
[1626] Trésorier de France ayant la garde du dauphin à Amboise, seigneur du Plessis et de Jarzé entre autres.

inconnu[1627], et Jean Morin[1628], marchand amboisien de la cour puis trésorier de France, qui fit construire son hôtel à côté de la porte Saint-Simon peu après 1500 (**cf. Tome II cat. 25, p. 885**). Le Clos-Lucé, quant à lui, semble avoir été édifié autour de 1472 par Étienne Leloup, maître d'hôtel de Louis XI (**cf. Tome II cat. 31, p. 923**). Le Sauvage appartenait à la famille éponyme, celle de François Sauvage, contrôleur de l'argenterie de Charles VIII (**cf. Tome II cat. 59, p. 1039**). Enfin, Château-Gaillard fut commandité par Charles VIII pour son jardinier italien Pacello de Marcogliano (**cf. Tome II cat. 60, p. 1041**).

3.4.4.2. Demeures des villes, demeures des champs

L'analyse du parcellaire précédemment établie se révèle incomplète pour localiser et identifier les hôtels de la fin du Moyen Âge. Dans un premier temps, restreignant notre prospection aux quartiers médiévaux, nous avons constaté que dans ces secteurs les édifices bâtis en pierre ou en briques, et proposant des caractéristiques constructives de la fin du Moyen Âge, se situaient systématiquement à leur périphérie. Ainsi nous avons pris le parti d'élargir notre étude aux faubourgs et aux lieux moins peuplés, ce qui s'avéra fructueux. Les demeures situées à proximité du bourg, mais aux champs, relèvent d'un mouvement bien connu des historiens de l'architecture. Pour Monique Chatenet : « Les "maisons des champs" ne sont pas une invention de la Renaissance. De tout temps, la campagne, où l'on peut trouver repos, "bon air", intimité et paix, a exercé sa séduction sur les citadins. »[1629]. Cependant la tendance prit de l'ampleur entre le dernier quart du XV^e^ siècle et la première moitié du XVI^e^ siècle, et le roi René fut l'un des premiers à « collectionner » les manoirs. A-t-il donné une nouvelle impulsion à cette mode ? L'Anjou pourrait sembler bien éloigné d'Amboise pour exercer une telle influence, mais les caractéristiques des demeures campagnardes du duc recoupent celles des demeures amboisiennes. Les auteurs d'une étude récente écrivent : « Les manoirs, généralement implantés à faible distance des villes, sont des résidences campagnardes de petite et moyenne importance juxtaposant plusieurs logis plus ou moins organisés, souvent reliés par des portiques et systématiquement associées à des bâtiments

[1627] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°4 : dans les comptes de la ville, on lit dès l'année 1469 au chapitre des recettes « De Jehan de Pocé seigneur de Nazelle, ou lieu de feu Macé Duponet, pour une maison situee et assise ou Petit Fort joignant a la maison maistre Jehan Bourré d'un cousté et d'autre cousté a la maison Pierre Channe, du darriere a la riviere de Loire 2 s. ».

[1628] D'après J.-P. Aubert (*La ville d'Amboise au XV^e^…, op. cit.*, p. 150) qui fait référence au document *AN*, P 11, n° 3816, 3826 et 3832, Morin est « seigneur du fief de la Perrye » et n'a « aucun lien de parenté directe avec le seigneur de la Vallière dont il est fait mention à Pocé » (*ADIL*, E 600 : 1489).

[1629] Monique Chatenet, « Vivre aux champs dans l'Europe de la Renaissance », introduction aux Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, dans *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 7-8.

d'exploitation agricole »[1630]. À Amboise, il s'agit précisément de distinguer les hôtels des champs des véritables manoirs, ayant une fonction agricole.

Les hôtels ont certainement été implantés dans des zones où le bâti était moins dense. Ce qui tendrait à signifier, toutes réserves gardées, que les plus éloignés du centre ville ont été édifiés plus tardivement. Si la tendance à choisir une grande parcelle à la périphérie des murs s'explique par le manque de place à l'intérieur pour les constructions urbaines, par contre, le choix d'implanter un édifice à la campagne paraît délibéré. Parmi les seize recensés (**cf. Tome III fig. 717 p. 1195**), on distingue dix hôtels urbains : le 2 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 58, p. 1037**), l'hôtel Morin (**cf. Tome II cat. 25, p. 885** ; 10-11 quai Charles Guinot), l'hôtel de la placette Saint-Florentin (**cf. Tome II cat. 26, p. 895**), le 4 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 57, p. 1035**), le 9-11 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 27, p 899**), le 32 rue Nationale (**cf. Tome II cat. 44, p. 993**), l'hôtel de la rue du Petit Soleil (**cf. Tome II cat. 39, p. 971**), l'hôtel Joyeuse (**cf. Tome II cat. 24 p. 879** ; 6 rue Joyeuse), l'hôtel Saint-Thomas (**cf. Tome II cat. 28, p. 905**), et le 16 place Richelieu (**cf. Tome III fig. 698, p. 1182**). Les seuls manoirs attestés sont le Clos-Lucé (**cf. Tome II cat. 31 p. 923**) et la maison Blanche (**cf. Tome III fig. 699-700, p. 1182**). Quant aux quatre autres, le Sauvage (**cf. Tome II cat. 59, p. 1039**), Château-Gaillard (**cf. Tome II cat. 60, p. 1041**), le logis des Pages (**cf. Tome II cat. 30, p. 917**) et le logis du prieur du prieuré Saint-Thomas (**cf. Tome II cat. 32 p. 933**), ils sont bien implantés à l'écart de la ville, mais leur fonction agricole est mal cernée.

Le logis des Pages présente, selon nous, des spécificités ténues qui semblent toutefois illustrer le goût du commanditaire pour la nature. Ainsi il s'élève face à la Loire, à l'écart du centre-ville sans qu'aucune fonction agricole ne puisse être identifiée de nos jours. Les ébrasements des baies des chambres, qui ont vue sur le fleuve, sont dotés de coussièges. Le décor naturaliste des baies présente les penchants bucoliques du commanditaire qui, de surcroît, fit installer sur sa façade orientale des nichoirs pour passereaux[1631]. Ces derniers ne pouvaient être destinés à l'élevage des oiseaux puisqu'ils sont hors d'atteinte et devaient, au contraire, agrémenter les lieux de leurs chants et de leur vol primesautiers pour le plaisir du propriétaire. Les nichoirs sont attestés dans l'architecture civile du val de Loire, notamment

[1630] Emmanuel Litoux, Christian Cusonneau et Christine Leduc-Gueye, Dominique Letellier, Jean-Yves Hunot, avec la collaboration de Thierry Pelloquet, Daniel Prigent, *Entre ville et campagne. Demeures du roi René en Anjou*, Angers, 2009, p. 11.

[1631] Claire Mabire La Caille, « Les petits oiseaux en Europe de l'ouest au Moyen Âge et à l'époque moderne », communication faite lors du séminaire d'Alain Salamagne du 20 mars 2008, *Château et paysages : maisons de plaisance, parcs et jardins, 1e partie, les origines médiévales*, Université de Tours, CESR.
Danièle Alexandre-Bidon, *Une archéologie du goût, céramique et consommation*, Paris, 2005, p.274.

sur les maisons ou les hôtels. Citons la maison du 34 rue de la Charpenterie à Orléans, la maison du 22 rue du Baron Sezeur à Boiscommun (Loiret) datant du milieu du XVI^{e} siècle, la chapelle Saint-Laurent à Veigné (Indre-et-Loire) ou l'hôtel des 15-17 rue Jeanne d'Arc et 13 rue de la Vieille-Monnaie à Orléans[1632].

En général, construites en vue d'une retraite paisible, les demeures des champs sont, a priori, incompatibles avec le concept de vie de cour. À Blois, les demeures des membres de la cour avaient précisément été édifiées jusqu'au plus près du château, dans l'avant-cour de celui-ci. Pour Annie Cospérec : « La répartition homogène des hôtels dans l'ensemble de l'espace *intra-muros*, alors qu'ils sont pratiquement inexistants dans les faubourgs, interdit d'établir une hiérarchie entre les quartiers. Par exemple, l'avant-cour, investie en tout premier lieu, en raison de sa proximité avec le château, ne semble pas avoir été réservée aux personnages les plus en vue (…). »[1633]. À Amboise, si la conclusion quant à la mixité sociale est tout aussi vraie, le phénomène de construction dans l'enceinte du château et la concentration des hôtels dans l'enceinte de la ville ne se rencontrent pas. Aussi peut-on se demander si les demeures excentrées sont bien toutes des lieux de repli champêtre.

3.4.4.3. Définition de l'hôtel

De dimensions et de superficie variables, allant de 100 m² à 200 m² au sol, ces édifices possèdent parfois une cour ou un jardin. La surface habitable ne les différencie donc pas forcément de la demeure commune ; l'étude des matériaux de construction est plus convaincante. Dans leur conclusion sur Tours, Jean Guillaume et Bernard Toulier écrivent en guise de généralité : « Il n'y a pas de définition exacte de l'hôtel parce que la monumentalisation peut s'appliquer à plusieurs sortes de demeures et qu'il est impossible de définir objectivement un seuil qui sépare l'architecture "ordinaire" de l'architecture à prétention monumentale. »[1634]. Dans quelle mesure cette conclusion tient-elle pour Amboise? Nous n'écartons pas la possibilité de n'avoir pas su identifier comme maison vernaculaire et médiévale certaine construction en pierre dénaturée, ce qui de fait restreint notre *corpus* de maisons aux seuls édifices en pans-de-bois, mais à l'inverse, nous pouvons affirmer qu'aucun édifice construit en pans-de-bois ne peut être assimilé à un hôtel.

[1632] Clément Alix, « Un hôtel méconnu de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance à Orléans : étude archéologique et historique des 15-17 rue Jeanne d'Arc et 13 rue de la Vieille-Monnaie. 3^{e} partie : des années 1520 au début du XIX^{e} siècle. », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 158, 2008, p. 17-24.

[1633] A. Cospérec, *Blois, la forme…*, *op. cit.*, p. 151.

[1634] J. Guilaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*, p. 17.

Dans les comptabilités de la ville, les termes de maison ou d'hôtel sont indifféremment employés. Notre raisonnement ne peut donc se défendre du seul point de vue terminologique et il peut paraître un peu artificiel de proposer une césure aussi nette entre ces deux classes de demeures. Depuis la définition d'Eugène Viollet-le-Duc donnée dans son *Encyclopédie médiévale*, on considère couramment que l'hôtel se distingue de la maison par la distance qui sépare les appartements de la voie publique[1635]. Annie Cospérec introduit son étude des hôtels blésois ainsi : « Comme dans d'autres ville de la région de la Loire, on voit apparaître à Blois, au début du XVI^{e} siècle, un nouveau type de résidence urbaine, l'hôtel, dont les corps de bâtiments disposés autour d'une cour rappellent l'agencement du manoir du siècle précédent »[1636]. Si cette définition convient sans doute à des villes importantes telles que Blois ou Tours, nous sommes contraints de la remettre en cause pour Amboise où les deux hôtels les plus imposants, l'hôtel Morin et l'hôtel Joyeuse, donnent précisément sur la voie publique et ne disposent pas forcément de plusieurs corps de bâtiments. De ce fait, rien n'empêche de considérer non plus que certaines demeures sans cour ni jardin sont des hôtels. À Amboise, la volonté d'édifier une demeure se distinguant de celle du commun se manifeste avant tout par le choix des matériaux de construction. En cette fin du Moyen Âge où de plus en plus de familles bourgeoises accèdent à la noblesse, la taille de la demeure n'importe pas autant que sa différenciation visuelle et son détachement dans le paysage urbain. La distinction entre l'architecture de pierre et l'architecture de bois semble donc dépasser la prédilection du commanditaire pour un matériau. Ce n'est pas par goût que l'on fait construire sa demeure en bois ou en pierre, mais sans doute pour s'affilier à une classe sociale et afficher les moyens financiers dont on dispose. Ainsi, les réalisations architecturales les plus ambitieuses sont bien en pierre ou en brique, tandis que les plus ordinaires sont en bois. Cependant, l'emploi ponctuel du pans-de-bois − tourelle d'escalier ou galerie − dans le corps de logis d'une construction essentiellement en pierre existe aussi.

Aussi la distinction que nous faisons à Amboise, entre hôtels et maisons, ne pourrait-elle vraiment se vérifier que si des textes, nommant les propriétaires des demeures, corroboraient notre hypothèse du choix des matériaux retenus pour l'édification. Ce n'est pas le cas et nous avons donc pris le parti de nommer hôtels les édifices de pierre ou de briques, couverts d'ardoises qui tranchent volontairement dans le panorama architectural ; ils sont couverts, par ailleurs, de charpentes à chevrons-formant-fermes, et non de charpentes à fermes et à pannes.

[1635] Eugène Viollet-Le-Duc, *Encyclopedie médiévale*, Paris, 2008, p. 574.
[1636] A. Cospérec, *Blois, la forme…*, *op. cit.*, p. 133.

Pour Orléans, où la charpente à pannes remplace précocement la charpente à chevrons porteurs, Clément Alix et Julien Noblet soulignent que cette dernière persiste « dans le cas de construction à caractère ostentatoire, comme pour le corps de bâtiment occidental de l'hôtel des créneaux, maison commune d'Orléans (vers 1503-1513), l'hôtel de François Brachet, dit de la Vieille-Intendance, 24-28 rue de la Bretonnerie (vers 1510[d]) ou le bâtiment des Grandes Écoles rue de l'Université (détruit) vers 1510 ; ainsi que dans certains édifices religieux : nef cathédrale Sainte-Croix (entre 1545 et 1563[d]) ; chapelle Saint-Sauveur, 218-220 rue de Bourgogne (XVI^{e} siècle). En effet ces charpentes à chevrons-formant-fermes peuvent revêtir un caractère esthétique et symbolique important, puisqu'elles font référence aux structures d'édifices anciens présentant un haut degré de technicité »[1637].

À l'inverse de ce que nous avons proposé pour les maisons, peu de caractères morphologiques récurrents peuvent être identifiés pour les hôtels : bien que souvent dénaturée, chaque façade est unique. Cela s'explique par la fonction même de l'hôtel. Tandis que les maisons sont construites en premier lieu dans un but utilitaire par une communauté homogène, l'édification des hôtels par la noblesse ou la bourgeoisie enrichie relève, au contraire, d'une volonté de paraître et de personnaliser sa demeure. En l'absence d'archives, notre *corpus* est trop mal documenté pour affirmer reconnaître indubitablement « la résidence urbaine d'un grand personnage proche de la cour […] de celle d'un riche bourgeois »[1638] ainsi que l'a fait Annie Cospérec pour Blois. À Amboise, seule l'hétérogénéité des projets architecturaux plus ou moins ambitieux traduit la hiérarchie sociale.

La forme de l'hôtel et sa position par rapport à la rue : la cour et le jardin

L'hôtel, tel que nous le concevons pour Amboise à la fin du Moyen Âge, revêt diverses formes et aucun systématisme n'apparaît, mais on constate, à l'exception du 4 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 57 fig. 508, p. 1035**), qu'il est édifié dans un secteur où le parcellaire est large. Le plus ancien que nous ayons daté, au 6 rue de la Concorde (1462[d]), présente un plan en "L" où le corps de logis principal domine une aile plus basse en retour d'équerre (**cf. Tome II cat. 29 fig. 317, p. 912**). La tourelle d'escalier hors-œuvre est installée à l'angle des deux bâtiments. L'hôtel est isolé de la rue par une cour et présente face à la Loire le mur gouttereau de son corps de logis principal qui est en fond de cour. Le 2 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 58 fig. 514, p. 1038**) ne propose plus aujourd'hui sa forme d'origine : il faut l'imaginer sans

[1637] Clément Alix et Julien Noblet, « Les charpentes à entrait retroussé moisé : exemples orléanais des XV^{e} et XVI^{e} siècles », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 48, 2009, p. 189-220, http://racf.revues.org/index1337.html

[1638] A. Cospérec, *Blois, la forme…*, *op. cit.*, p. 147.

ses surélévations en pans-de-bois. Néanmoins, le modèle architectural est unique à Amboise et peu courant ailleurs. Ainsi, un grand corps de logis barlong, dont le pignon est installé face à la Loire, arbore contre sa façade sur cour deux tours carrées. La plus haute et la plus large accueille l'escalier de pierre en vis monumental, l'autre un petit cabinet à chaque niveau. Comme pour l'édifice précédent, une cour devance la façade donnant du côté de la rue de la Concorde[1639].

L'hôtel de la placette Saint-Florentin (**cf. Tome II cat. 26 fig. 292-293, p. 896**), le 9-11 rue Victor Hugo (1516[d] ; **cf. Tome II cat. 27 fig. 299, p. 899**), le 4 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 57, p. 1035**) − et sans doute le 16 place Richelieu qui est plus tardif − ne semblent pas avoir disposé de cour ou de jardin, mais ils sont bien édifiés en pierre et en brique. Présentant leur pignon ou leur rive sur la rue, ils sont parfaitement intégrés au parcellaire. De son pignon élancé, le 9-11 rue Victor Hugo domine toutefois l'un des grands axes amboisiens, l'ancienne rue de la porte Heurtault.

Lorsque l'escalier est dans-œuvre (4 place Michel Debré (**cf. Tome II cat. 57 fig. 510-511, p. 1036**), on ne supposerait pas sa présence (hôtel Joyeuse ; **cf. Tome II cat. 24 fig. 269, p. 882**). Lorsque l'escalier est hors-œuvre, la tourelle est placée sobrement sur la façade arrière (9-11 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 27 fig. 298, p. 900**) et 16 place Richelieu (**cf. Tome III fig. 698, p. 1182**). Seul l'hôtel Morin arbore, côté cour, sur son pignon, une tourelle d'escalier semi-hors-œuvre visible depuis la chaussée (**cf. Tome II cat. 25 fig. 275, p. 887**). Enfin, le logis des Pages s'apparente bien à ces édifices : construit à l'écart du centre-ville, sa tourelle d'escalier jouxte le pignon faisant face à la Loire (**cf. Tome II cat. 30 fig. 326, p. 918**).

L'hôtel Morin (vers 1500-1506) est construit à la porte de la ville, en face du port Saint-Simon (**cf. Tome II cat. 25 fig. 273, p. 886**). Placé sur une parcelle d'angle, il accueille le visiteur qui, pour entrer dans la ville, longe deux de ses façades. Il fut construit en empiétant sur l'espace de la grève et à cheval sur l'enceinte, affirmant ainsi le rang du commanditaire qui remettait en cause les limites de la ville et défiait la Loire. De plan rectangulaire massé, le choix d'implanter à trois de ses quatre angles, une tourelle d'escalier et deux pavillons carrés en encorbellement, n'est pas anodin. Il fait référence au modèle castral défensif et on remarquera d'ailleurs les énormes denticules faisant office de fausses consoles sur le petit pavillon oriental. Enfin, le choix du toit en pavillon pour la façade sur Loire rend l'édifice plus massif et accentue son caractère intimidant. De fait, l'entrée est rejetée côté ville, dans

[1639] Notons que l'extension du jardin du côté du couvent des Minimes est sans doute postérieure ; à cet endroit devait être creusée la douve du Petit Fort.

une petite cour − sur laquelle le bâti plus tardif a peut-être empiété par la suite, réduisant ainsi sa surface. La tourelle d'escalier surmonte la porte d'entrée et le pignon arrière s'élève en retrait.

Le 1 mail Saint-Thomas (1512-1522[d]) est installé à pignon sur rue (**cf. Tome II cat. 28 fig. 308, p. 906**) ; la porte d'entrée est rejetée sur le mur gouttereau. À l'arrière, et sur son flanc gauche, s'ouvre un large jardin.

L'hôtel Joyeuse présente des dispositions analogues mais plus ambitieuses (**cf. Tome II cat. 24 fig. 265, p. 880**) ; le mur gouttereau du corps de logis longe la rue et se détache clairement, par l'emploi de la pierre de taille, du porche d'entrée passant sous une galerie en pans-de-bois et brique. Celle-ci est encadrée de deux puissants pavillons de plans carrés, prenant l'allure de postes de gardes.

Enfin, l'hôtel de la rue du Petit Soleil ou les manoirs (Clos-Lucé, Château-Gaillard, Sauvage) sont retranchés derrière des murs de propriété.

De ces diverses ordonnances aucune évolution ne transparaît, mais l'on discerne deux tendances. Alors qu'à Tours, Jean Guillaume et Bernard Toulier estiment « la fonction symbolique de la cour et du retrait de la rue, [comme] seuls capables de distinguer une modeste demeure de ses voisines »[1640], à Amboise, au contraire, certains commanditaires choisissent de se retrancher de la rue et d'autres non. Outre les hôtels qui sont intégrés au bâti préexistant et qui n'avaient d'autre choix que de construire leur façade sur la rue, l'hôtel Saint-Thomas, l'hôtel Joyeuse et l'hôtel Morin plus encore, adoptent volontairement la façade sur rue.

Les matériaux et leur mise en œuvre

La pierre

Les constructions en pierre de taille emploient le tuffeau. Nous n'avons aucune source mentionnant les lieux d'approvisionnement et on peut se demander si le choix du type de pierre est aussi spécifique et complexe que celui observé au château ou pour les édifices édilitaires (**cf. p. 310**). D'une manière générale, on constate la teinte particulièrement blanche et homogène de la pierre ; les traces d'oxydes de fer sont extrêmement rares. Rappelons qu'au château, dans la tour des Minimes où les pierres proviennent de 10 carrières différentes, les types de pierres se distinguent à l'œil nu (**cf. Tome II cat. 11 fig. 139, p. 784**). Six édifices sont ainsi construits en moyen

[1640] J. Guilaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*, p.17.

appareil réglé de pierre de taille de tuffeau : l'hôtel Morin[1641], l'hôtel de la placette Saint-Florentin[1642], le 4 place Michel Debré, le 16 place Richelieu. Á l'hôtel Joyeuse (**cf. Tome II cat. 24 fig. 265, p. 880**)[1643] et à l'hôtel Saint-Thomas (**cf. Tome II cat. 28 fig. 309, p. 906**)[1644] seules les façades sur rue sont édifiées en pierre de taille ; cette dernière est réservée aux chaînages et encadrements pour les autres murs construits en moellon. Les restaurations à outrance des parements interdisent toute observation sur les éventuels modules de hauteur, ou sur les traces d'outils qui servirent à dresser la pierre. Enfin, notons l'alternance de carreaux et de boutisses employée à l'hôtel de la placette Saint-Florentin qui n'a pas été rencontrée ailleurs (**cf. Tome II cat. 26 fig. 292 p. 896**).

Les parements de moellon enduits s'observent pour quatre hôtels : les 2 et 6 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 29 fig. 317 p. 912 et cat. 58 fig. 514, p. 1038**)[1645], l'hôtel de la rue du Petit Soleil (**cf. Tome II cat. 39 fig. 408, p. 972**) et le 9-11 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 27 fig. 298, p. 900**)[1646]. Aujourd'hui les maçonneries ne présentent plus leur enduit d'origine. La pierre de taille a aussi été réservée aux chaînages et aux encadrements des ouvertures, qui ont par ailleurs perdu tout caractère médiéval.

La brique

Le premier étage de l'hôtel du 32 rue Nationale est construit en brique sur un mur bahut en pierre ; sa surélévation sommitale en pans-de-bois est plus tardive (**cf. Tome II cat. 44, p. 993 et Tome III fig. 718, p. 1196**). La pierre de taille du mur bahut et des chaînages présente un grain moins fin que celui de la pierre servant aux encadrements des baies ; il s'agit sans doute d'une pierre dure. La brique d'une vingtaine de centimètres de long pour 3,5 à 4 cm d'épaisseur est mise en œuvre selon un motif polychrome de losanges marrons-noirs sur fond rouge. Cette teinte foncée de la brique vient de sa cuisson plus longue et n'interdit pas de penser que les briques des deux couleurs sont issues d'un même lieu de production. On notera, par ailleurs, l'absence de carreaux-boutisses. Le Clos-Lucé montre une mise en œuvre similaire sans décor polychrome (**cf. Tome II cat. 31 fig. 337, p. 924**).

[1641] Entre 1502 et 1507 la veuve de Pierre Morin était en procès avec la ville pour la construction de son hôtel. *Archives communales d'Amboise*, CC 207, f°72 ; février 1506 : « A Jehan Coqueau pour deux procuracions passees le VIII[e] jour de novembre savoir est l'une par ledit Jehan Dupuy et Lois Thenebeau esleuz et l'autre par maistre Robert procureur de ladite ville envoyees a Paris pour les procès que laditte ville a contre laditte veufve feu Pierre Morin a esté paié 10 s. ».

[1642] L'édifice est antérieur à 1507− date à laquelle l'église Notre -Dame-et-Saint-Florentin reçoit sa couverture (**cf. p. 461**) − car les contacts de maçonneries avec l'église révèlent qu'elle a été édifiée sur l'hôtel.

[1643] L'hôtel est nécessairement postérieur la date d'assèchement des marais, 1490.

[1644] Daté par dendrochronologie de la période 1512-1522 [d].

[1645] Les deux corps de logis ont été datés par dendrochronologie de 1460 pour le grand corps de logis et de 1462 pour le petit.

[1646] Daté par dendrochronologie de 1516.

La brique peut aussi être employée pour l'édification d'une tourelle d'escalier hors-œuvre, comme au 6 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 29 fig. 317, p. 912**). Là encore le soubassement et les encadrements sont en pierre de taille.

Le pans-de-bois

Le pans-de-bois est employé aux galeries ; exceptionnellement, on rencontre une tourelle d'escalier en pans-de-bois et hourdis de brique au 16 place Richelieu (**cf. Tome III fig. 698, p. 1182**). La tourelle visible aujourd'hui à l'hôtel de la rue du Petit Soleil n'est pas d'origine (**cf. Tome II cat. 39 fig. 409, p. 972**), par contre sa galerie en pans-de-bois et hourdis de briques semble l'être. Bien que plus modeste, elle s'apparente à celle de l'hôtel Joyeuse (**cf. Tome II cat. 24 fig. 266, p. 880**) qui borde la rue à gauche de la façade du logis ou encore à celle du Clos-Lucé, construite à l'entrée, au revers du mur d'enceinte (**cf. Tome II cat. 31 fig. 343, p. 929**). Enfin, la galerie du 9-11 rue Victor Hugo était également élevée en pans-de-bois mais sur la façade arrière (**cf. Tome II cat. 27 fig. 302, p. 901**). Sans doute laissée ouverte, la question de la nature du hourdis ne se pose pas.

La charpente et la couverture

Dans la majorité des cas, les élévations des hôtels présentent un niveau de plus que celles des maisons, les détachant ainsi du paysage urbain (**cf. Tome III fig. 719, p. 1197**). Les 16 place Richelieu, la placette Saint-Florentin et la rue du Petit Soleil font toutefois exception à cette règle. La hauteur moyenne des hôtels est de 16 m et l'élancement de leur charpente, dont les combles sont, de fait, plus volumineux que ceux des maisons, participe à cet effet visuel. L'ensemble des constructions dont la charpente est documentée adopte le type à chevrons-formant-fermes − sauf le Prieuré qui propose une construction inhabituelle et qui fera l'objet d'un commentaire particulier. Il en va ainsi pour le 6 rue de la Concorde (**cf. Tome II cat. 29 fig. 323, p. 915**), l'hôtel Morin (**cf. Tome II cat. 25 fig. 288, p. 893**), le 9-11 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 27 fig. 305, p. 903**), le 1 mail Saint-Thomas (**cf. Tome II cat. 28 fig. 314, p. 909**), la rue du Petit Soleil (**cf. Tome II cat. 39 fig. 410, p. 974**), l'hôtel Joyeuse (**cf. Tome II cat. 24 fig. 270, p. 882**) et le Clos-Lucé (**cf. Tome II cat. 31, p. 923**). Avec une pente comprise entre 55'' et 59'', ces charpentes présentent une alternance de fermes maîtresses et de fermes secondaires dont le nombre est très variable mais non l'entraxe des chevrons qui se situe entre 55 et

65 cm. Les assemblages sont à tenon-mortaise − il est d'ailleurs courant que les chevilles soient doublées − et parfois à double queue d'aronde, notamment pour les sous-faîtages.

L'essence employée est le chêne. Les bois de brin débités à la doloire, comme les bois de quartiers également débités à la doloire ou sciés, présentent une section de 13 à 15 cm de côté et l'on constate que leur qualité, sans être optimale, est néanmoins bien meilleure que celle des charpentes à fermes et à pannes (**cf. p. 370-372**) : les flaches comme les nœuds sont rares. Longitudinalement, le faîtage et le sous-faîtage sont reliés par des croix de Saint-André. Transversalement, les arbalétriers s'assemblent en tête, par un enfourchement, alterné ou non. Les fermes sont contreventées par un faux-entrait monoxyle. Pour certaines charpentes de plus de 5 m de haut, sur les fermes maîtresses, un second faux-entrait reçoit le poinçon tandis que le premier faux-entrait est constitué de deux sections. Ainsi le sol des combles est toujours dégagé de tout poteau. Des aisseliers soutiennent les faux-entraits et des jambettes appuient sur l'about des blochets. Les entraits ont, en effet, été rarement rencontrés (au 9-11 rue Victor Hugo ils sont employés pour les fermes maîtresses).

La longueur moyenne des bois mis en œuvre est de 3,8 m ; cette valeur permet de mettre en évidence que l'on employa davantage de bois courts que de bois longs. On distingue en réalité les bois longs de 6 à 8,5 m utilisés pour les arbalétriers, la poutre faîtière et parfois pour la sous-faîtière, des bois courts employés pour toutes les autres pièces et qui mesurent entre 1 m et 4,5 m de long.

Enfin, contrairement à nos observations à l'égard des maisons, il est courant que les combles aient été isolés par des clayonnages en bois, des éclisses couvertes de torchis, et éclairés de lucarnes. Les combles à surcroît n'ont pas été rencontrés sur les hôtels et aucune cheminée, ou vestige de cheminée n'a pu être constaté. L'ensemble de ces édifices est couvert d'ardoise, matériau consacré aux édifices de prestige.

Au sein de ce *corpus* de charpentes homogènes, deux charpentes se distinguent : la grande charpente du 6 rue de la Concorde et celle de l'hôtel Saint-Thomas.

La grande charpente du 6 rue de la Concorde

Cette charpente est datée de 1460[d] par dendrochronologie (**Tome II cat. 29 fig. 323, p. 915**). Sa particularité vient de la complexité de ses assemblages à parements qui permettent de rigidifier l'ouvrage. Le travail a été réalisé par un charpentier particulièrement aguerri et soigneux. On remarque les largeurs variables de bois pour permettre les divers assemblages et le délardement pratiqué au revers du faux-entrait pour y centrer les aisseliers moins larges.

Malgré une minutieuse attention portée à l'ouvrage, nous n'avons pas retrouvé la numérotation des bois et nous n'écartons pas la possibilité qu'elle ait été cachée sous les assemblages. C'est également le seul comble où deux cloisons avaient été mises en œuvre à l'aplomb des deux fermes maîtresses centrales. Ainsi chacune des trois pièces était éclairée par une lucarne.

La charpente de l'hôtel Saint-Thomas

D'après la dendrochronologie réalisée sur les bois de cette charpente, ils furent abattus et mis en œuvre entre 1512 et 1522 (**cf. Tome II cat. 28 fig. 314, p. 909)**. On notera pour cette charpente l'emploi des jambettes entre le second faux-entrait et les arbalétriers. Sur les fermes maîtresses, l'entrait retroussé tenant en moise le poinçon induit qu'aucun aisselier ne soit employé. L'entrait retroussé reprend ainsi les efforts assurés habituellement par l'entrait et la ferme en devient d'autant plus rigide. En outre, le dégagement du volume du comble au sol, permet de l'habiter sur deux niveaux. Ces caractéristiques révèlent une haute connaissance des techniques de charpenterie de la part des constructeurs, qui sont à rapprocher de celles de charpentes orléanaises que Clément Alix et Julien Noblet ont mis en évidence sur une vingtaine d'édifices[1647].

La baie : symbole ou décor ?

Pour Yves Esquieu : « La façade de la maison médiévale, en Occident, est essentiellement ostentatoire et, outre le matériau utilisé pour sa réalisation, ce sont avant tout les baies qui jouent un rôle de représentation, davantage les fenêtres que les portes, d'ailleurs »[1648]. Les hôtels d'Amboise ne dérogent pas à cette règle. À l'inverse de nos conclusions sur les croisées des maisons en pans-de-bois (**cf. p. 373-374**), les baies en pierre révèlent des proportions systématiques, qui sont pour une croisée de 1,95 x 2,6 m et pour une demi-croisée de 0,95 x 2,4 m. On peut en partie expliquer la « standardisation » des ouvertures des façades en pierre – qu'il s'agisse des hôtels ou du château – par le fait que la taille de la pierre est déjà normalisée depuis le milieu du Moyen Âge[1649]. Les pierres sont

[1647] C. Alix et J. Noblet, « Les charpentes à entrait … », *op. cit.*
[1648] Yves Esquieu, « La baie ostentation et hiérarchie dans la demeure médiévale » dans *Cadre de vie et manière d'habiter (XII^e^-XVI^e^ siècle)*, sous la direction de Danièle Alexandre-Bidon, Françoise Piponnier et Jean-Michel Poisson, Paris, 2006, p. 229-237.
[1649] D. Prigent, « Évolution de la construction… », *op. cit.* p. 14-33.

taillées plus ou moins en série et il est ainsi plus aisé de construire des baies de six pieds par huit pour les croisées et de trois pieds par huit pour les demi-croisées.

Les hôtels amboisiens dont la façade donne sur la rue, tels que l'hôtel de Pierre Morin, trésorier de France, et l'hôtel Joyeuse édifié par Pierre Pineau[1650], sommelier de la reine vers 1525, privilégient d'afficher leur présence aux yeux de tous plutôt que de se ménager une certaine tranquillité. Nous pourrions y voir le trait des demeures de personnages récemment enrichis auprès de la cour qui affirment leur rang, ne désirant pas particulièrement se soustraire à la vie bruyante de la rue. Aussi, sans pouvoir vraiment le vérifier, peut-on supposer que les hôtels les plus discrets à l'égard de la rue (2 et 6 rue de la Concorde) auraient été commandités par la noblesse bien établie, amboisienne ou non, tandis que la nouvelle bourgeoisie aurait commandité des édifices plus "tape-à-l'œil". On ne peut pas dire, comme à Blois où, dans les hôtels antérieurs à 1515, qu'il n'y a « aucun souci de régularité dans les façades, car selon une disposition encore médiévale l'emplacement des baies est commandé par l'éclairage des pièces »[1651], puisque les façades amboisiennes sont ordonnées en travées. Cependant, l'alternance des croisées et des demi-croisées permet de lire d'un coup d'œil la distribution intérieure. La baie constitue donc un élément impudique permettant au passant de déterminer, avec une discrétion feinte, qui occupe l'édifice et comment.

Les baies du logis des Pages ne sont pas assimilables à celles des autres édifices de pierre. Leur encadrement est bordé de sculptures foisonnantes où les sujets animaux et les végétaux ne s'apparentent à aucun modèle connu à Amboise mais relèvent d'un répertoire profondément gothique, en accord avec le décor intérieur. D'après les vestiges observables, on suppose que les murs et certaines cheminées devaient être recouverts de peintures murales. Les piédroits des cheminées ne sont pas prismatiques et celle du troisième niveau reçoit sur ses corbeaux des sculptures de petits animaux. Il y a donc tout lieu de croire que l'édifice n'est pas issu de la période flamboyante mais sans doute d'une époque légèrement antérieure, sans doute le troisième quart du XV^{e} siècle.

[1650] Jusqu'à présent, les différents historiens ayant travaillé sur Amboise, attribuaient la construction de l'hôtel Joyeuse à Fra Giocondo, mais sans ne jamais ne citer aucun document d'archives. Nous proposons là une attribution inédite d'après la lecture des archives de la ville. Cependant, Pierre Pineau est le commanditaire de l'édifice et non pas le maître d'ouvrage. *Archives communales d'Amboise*, CC 128 f°46v°-47v° : « De Pierre Pineau, somellier ou lieu du deffunct Messire Martin Leguenays, prebtre, et ou lieu de la veufve Jehan Allaire, la somme de trente solz tournoys qu'il doit par chacun an de rente a ladicte ville a cause de deux places estant assize audits marays joignant l'une a l'autre qui de present n'est plus que une, en laquelle ledit Pineau a fait bastir joignant d'un long a la maison du deffunct Mathurin Romyon, que tient a present Estienne Rivery, somellier,d'autre long au jardin et tannerye Robin Chanyn dit Mérigot, d'un bout au jardain Jehan Martineau, chapelain de Rochecorbon, d'autre bout au pavé de la rue. Pour ce 30 s. t. ».

[1651] A. Cospérec, *Blois, la forme… op. cit.*, (1992), p. 159.

Les baies reçoivent l'essentiel du décor et se caractérisent par l'emploi simultané, ou non, de quatre éléments : les encadrements à baguettes croisées aux angles, les angles supérieurs arrondis, les allèges talutées et les doubles croisillons. Le tableau ci-joint permet d'étudier par recoupement ces différentes caractéristiques.

Adresse	**encadrements à baguettes croisées**	**angles supérieurs arrondis**	**allèges talutées**	**doubles croisillons**	**Décor**		**Date**
					gothique	**renaissant**	
Baies arasées dans la plate-forme du château	X				X		Vers 1470 ?
Clos-Lucé	X				X		Vers 1472 ?
Château : Logis Charles VIII façade sur Loire		X		X	X		Entre1495-1499
Château : Logis Charles VIII façade sur cour		X	X		X		Vers 1495-1499
Château : Logis en retour d'équerre, niveaux inférieurs		X	X		X		Entre 1495 et 1500
Château : Logis en retour d'équerre, niveaux supérieurs						X	Vers 1515
Tour de l'Horloge	X				X		1495-1496
32 rue Nationale	X	X			X		?
Château-Gaillard		X		X		X	Après 1515 ?
Hôtel Morin	X	X	X	X	X		Peu après 1500
Hôtel Saint-Florentin		X			X		Avant 1506
Hôtel Saint-Thomas	X	X			X		1512-1522
Hôtel Joyeuse		X	X			X	1526

Le répertoire des formes employées pour les modénatures des encadrements des baies propose une évolution plus ou moins linéaire. Si l'on oppose aux formes prismatiques les formes arrondies plus douces, on constate une évolution progressive où l'architecture du château fut toujours annonciatrice. Trois étapes se distinguent : premièrement, les modénatures prismatiques des baies de la plate-forme et de la chapelle (**cf. Tome II cat. 07 fig. 82, p. 726**) ; deuxièmement, les modénatures à quart de rond et liseré qui vont de paire avec les angles supérieurs arrondis et les allèges talutées du logis Charles VIII et des deux premiers

niveaux du logis Charles VIII-François I[er] (**cf. Tome II cat. 09 fig. 94, p. 747**) ; troisièmement, les baies de la surélévation du logis Charles VIII-François I[er] qui sont encadrées de pilastres bordés de tresses et soulignées de fleurons renaissants sculptés sur un simple quart-de-rond (**cf. Tome II cat. 10 fig. 119, p. 764**). Chronologiquement le répertoire de formes est logique, allant des formes les plus prismatiques, aigües et découpées des baies arasées de la plate-forme (sans doute Louis XI[1652]), dont on peut supposer que des baguettes se croisaient aux angles, aux formes plus souples de Charles VIII et Louis XII et, enfin, aux décors renaissants de François I[er]. Sous Louis XII, les modénatures sont toriques mais encore d'inspiration gothique, alors mêmes que les motifs italianisants des rinceaux, des perles et des feuillages d'acanthe font leur apparition dans l'ornement comme en témoigne la porte du porc-épic (**cf. Tome II cat. 14 fig. 175-176, p. 809**).

Dans la ville, les modèles castraux furent adaptés ; les textes ont beau attester l'emploi de « moules » (**cf. p. 312**) et d'ouvriers travaillant à la fois à la ville et au château, il n'y a pas d'adéquation parfaite entre les formes mises en œuvre dans la ville et celles du château car si la main-d'œuvre était la même c'est bien le financement qui dictait l'ampleur du projet. Les encadrements à baguettes croisées bénéficièrent d'un grand succès qui perdura au-delà de leur emploi au château. Le modèle des angles supérieurs arrondis et des appuis talutés du logis Charles VIII fut immédiatement adopté : à l'hôtel Morin par exemple, l'encadrement est à doubles baguettes, l'une ronde, l'autre en amande et listel. À Amboise, la phase de transition entre les formes prismatiques du gothique flamboyant et les formes articulées autour d'angle droit de l'architecture classique semble donc se caractériser par l'emploi de baguettes rondes. Cependant les hôtels particuliers ne tombèrent jamais dans les formes toriques à l'extrême que propose la porte du porc-épic de Louis XII (**cf. Tome II cat. 14 fig. 175-176, p. 809**). À Orléans, Clément Alix observe que les encadrements de baies à baguettes qui, de fait, provoquent un jeu de contraste sur la pierre, se rencontrent autour de 1500, mais contrairement à celles d'Amboise, les baguettes orléanaises sont très saillantes[1653]. Il faut attendre l'hôtel Joyeuse en 1526 pour que la modénature soit proche de celle des fenêtres du logis Charles VIII-François I[er], mais là encore le modèle est désuet et les appuis saillants et les allèges talutées n'ont plus de raison d'être avec les pilastres, les agrafes et les coquilles du décor mitoyen (**cf. Tome II**

[1652] À Orléans, les baies de l'hôtel du roi Louis XI (10, cloître Saint-Aignan) présente des bases et des modénatures très proches. (Clément Alix, « Un hôtel méconnu de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance à Orléans : étude archéologique et historique des 15-17 rue Jeanne d'Arc et 13 rue de la Vieille-Monnaie. 2[e] partie : Au début du XVI[e] siècle étude du décor et de sa place dans l'architecture domestique orléanaise des années 1480-1550 », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 156, 2008, p. 17.)
[1653] C. Alix, « Un hôtel méconnu… » 2[e] partie, *op. cit.*, p. 5-53.

cat. 24 fig. 267, p. 881). Notons par ailleurs que nous n'avons jamais rencontré à Amboise l'emploi d'un appui filant similaire à ceux de la surélévation du logis Charles VIII-François I^er^. C'est donc avec un temps de retard, comme si les maçons et les commanditaires avaient besoin de s'approprier le répertoire plutôt que de le copier naïvement, que la ville suivit toujours le modèle du château.

Visiblement, le classement chronologique de ces éléments ne peut constituer une typologie fiable, car finalement la fourchette de datation se limite à une trentaine d'année, que de multiples combinaisons sont possibles y compris l'emploi simultané d'éléments renaissants et d'éléments gothiques mais aussi, et surtout, que notre *corpus* est réduit. Toutefois, l'ensemble de ces édifices suggère leur filiation au bâtiment le plus remarquable, la demeure royale. Ce phénomène se constate également à Blois. Annie Cospérec relativise l'adoption du style gothique ou renaissant en expliquant qu'au-delà du symbole de fidélité et d'allégeance au roi que portait le choix, on constate que « les constructeurs blésois […] furent peu enclins à adopter une mode étrangère »[1654], sous-entendue une mode italienne et renaissante. Serait-ce le cas à Amboise ?

Plus que vers l'étude des modénatures c'est sans doute vers l'aspect général des façades qu'il faut se tourner. Ainsi la façade côté Loire de l'hôtel Morin fait-elle écho à celle du logis Charles VIII. L'emploi des cordons horizontaux et des travées, les lucarnes à tympans, à crochets et à pinacles, les baies à allège talutée et à double croisillon expriment la filiation. À l'hôtel Saint-Thomas, si la dendrochronologie n'a pas pu offrir de datation formelle[1655] – la fourchette proposée est entre 1512 et 1522 il est probable que l'emploi du style gothique soit antérieur à la surélévation par François I^er^, dans un style renaissant, du logis Charles VIII-François I^er^, soit après 1516 (**cf. p. 195-196**). L'hôtel Joyeuse, édifié par Pierre Pineau, sommelier de la reine autour de 1526 comme l'attestent les comptes de la ville (**cf. Tome II cat. 24 p. 879**), demeure le seul hôtel renaissant et il ne manque toutefois pas d'employer les formes gothiques. Le décor italianisant se limite aux anciennes lucarnes et à l'entablement, toux deux à coquilles, aux deux pilastres à losanges encadrant la façade et aux agrafes des baies. On aurait presque l'impression que le commanditaire, consciemment ou non, se fit construire un logis hétéroclite à l'instar de celui qu'occupait le couple royal au château, le logis Charles VIII-François I^er^ (**cf. Tome II cat. 09, p. 745**). C'est ainsi que la Renaissance ne semble pas avoir percé, dans la cité amboisienne, avant l'avènement de François I^er^.

[1654] A. Cospérec, *Blois, la forme…, op. cit.*, (1992), p. 189.
[1655] Le dernier cerne d'aubier n'a pas été rencontré.

Études de cas et distribution

Pouvoir restituer la distribution d'un hôtel à Amboise est chose possible grâce à cinq édifices. Ils permettent de se faire une idée de l'ordonnance des pièces, qui au fond se révèle classique quelle que soit l'ambition de l'ouvrage.

L'hôtel Morin

L'hôtel Morin (**cf. Tome II cat. 25, p. 885**) était sans doute desservi d'un autre corps de logis accueillant les espaces de services et notamment les cuisines. Le corps de logis principal propose une distribution des appartements sur trois niveaux qui, outre les galetas qui étaient probablement occupés par la domesticité, reprend le schéma traditionnel des appartements de Madame et de ceux de Monsieur superposés à la salle et à la salette du premier niveau. Au rez-de-chaussée, le choix de la position de l'escalier par lequel on entre dans l'édifice a induit la construction d'un couloir dans le prolongement de la porte pour commander les deux premières pièces privatives : salette et garde-robe. Le couloir aveugle privatise l'édifice aux yeux de la rue et dessert séparément la grande salle qui est installée face à la Loire. On notera l'aménagement d'études ou de retraits donnant dans la salle et dans la salette. À l'étage, les deux appartements disposent du même plan : chambre et étude ainsi qu'une garde-robe commune. Mais l'appartement côté Loire est plus spacieux : 63 m² contre 51 m² l'autre. On peut supposer que le grand appartement, qui a vue sur la Loire et occupe le pavillon de l'hôtel, partie la plus prestigieuse, ait été celui de Monsieur.

Le 9-11 rue Victor Hugo

Au 9-11 rue Victor Hugo (**cf. Tome II cat. 27, p. 899**), la construction d'un unique corps de logis est prouvée par les quatre niveaux d'habitation mis en œuvre : au rez-de-chaussée, les cuisines et les offices, au-dessus les étages de Madame et de Monsieur. Si aucun élément architectural ne peut nous permettre d'affirmer lequel se trouvait au-dessus de l'autre, la datation de la charpente autour de 1516[d] ne nous aide pas d'avantage puisqu'elle correspond précisément au moment où François I^{er} modifie la distribution originale du logis Charles VIII-François I^{er} en faisant construire pour la reine des appartements au-dessus des siens (**cf. p. 195-196**).

L'intérêt de cet hôtel réside dans la galerie en pans-de-bois que nous avons pu restituer au revers de la façade de rive arrière. Elle permettait d'isoler et de desservir les deux

premières pièces qui étaient sans doute la chambre de parement et la garde-robe de la chambre privative qui se trouvait au-delà de l'escalier ; ce dernier prenant place dans le prolongement de la galerie (**cf. Tome II cat. 27 fig. 305, p. 903**). La galerie de desserte est proche du couloir mis en œuvre à l'hôtel Morin et on notera la position de la garde-robe qui selon ce modèle se trouve entre les deux chambres faisant aussi office de sas, voire de pseudo-antichambre.

L'hôtel Joyeuse

Construit en 1526, le corps de logis de l'hôtel Joyeuse est clairement identifié par sa mise en œuvre en pierre de taille (**cf. Tome II cat. 24, p. 879**). De fait, la taille particulièrement grande de la parcelle interdit de penser qu'il ait abrité les offices qui devaient se tenir dans un bâtiment annexe. Le rez-de-chaussée avec ses larges baies ouvertes sur la rue était sans doute occupé par les pièces publiques, comme à l'hôtel Morin. On remarquera en outre que pour entrer dans le bâtiment il faut gravir un palier de trois marches. Le sol du rez-de-chaussée ainsi légèrement surélevé, positionne l'appui des baies au-dessus du regard des passants. À l'intérieur, les restaurations ont été drastiques et la distribution est malaisée à restituer ; nous nous contentons là d'une proposition. La particularité vient du fait que la vis se situe dans-œuvre, au centre de la façade sur jardin. Elle ouvre à chaque niveau par trois portes : celle de gauche donne sur une pièce, celle de droite sur une autre, tandis que la porte centrale ouvre sans doute sur une garde-robe. Si les pièces publiques, salle et salette étaient bien au rez-de-chaussée, les deux appartements du premier étage devaient disposer d'une pièce commune, celle que nous avons nommée garde-robe ; une disposition que nous restituons pour les deux hôtels précédents et qui est assez commune, nous citerons notamment l'hôtel de Pierre Le Gendre à Paris[1656]. Comme à l'hôtel Morin, on notera que l'appartement nord-est est plus spacieux que l'autre : 53 m² contre 30 m².

Le logis des Pages

Il propose un exemple de distribution plus modeste[1657] (**cf. Tome II cat. 30, p. 917**). Sa date de construction demeure inconnue, mais l'emploi de motifs naturalistes dans l'encadrement

[1656] Dominique Hervier, *Pierre Le Gendre et son inventaire après décès : étude historique et méthodologique*, Paris, 1977, 264 p.
[1657] Nous faisons volontairement abstraction des aménagements troglodytiques qui se trouvent derrière ces deux pièces et qui nous semblent liés à la mise en œuvre postérieure des parties à pans-de-bois.

des baies tout comme les formes mises en œuvre pour les cheminées oriente notre datation vers le troisième tiers du XV^{e} siècle.

Le rez-de-chaussée était consacré aux cuisines comme l'atteste la rusticité de la cheminée comparée à celles des étages (**cf. Tome II cat. 30 fig. 328, p. 919**). Au-dessus, les deux niveaux d'appartements étaient divisés en deux espaces : chambre et garde-robe.

Placée à côté du pignon, la tourelle d'escalier qui dessert les étages masque le rampant du toit qu'un long coyau allonge de ce côté, effaçant ainsi l'asymétrie du bâtiment. La vis ouvre à la fois sur une petite garde-robe et sur la chambre, plus spacieuse. La garde-robe communique avec la chambre.

Le Prieuré, un édifice à part

Enfin, le logis du prieur du prieuré Saint-Thomas, plus couramment appelé le Prieuré se dresse en contrebas du Clos-Lucé (**cf. Tome II cat. 32, p. 933**). Appartenant aujourd'hui au même propriétaire, les deux édifices n'avaient à l'origine aucun lien. Le pigeonnier construit devant le Prieuré atteste le statut noble du lieu et sa fonction agricole et valide ainsi le statut de manoir de ce bâtiment. Le logis manorial se compose de deux parties, issues de deux campagnes de construction différentes, l'une construite en pans-de-bois sur un soubassement de moellons est datée par dendrochronologie de 1453[d], et l'autre en pierre lui serait postérieure. Le choix des matériaux apparaît tout à fait original. On peut supposer que l'on ait trouvé un bon compromis entre une construction à moindre coût en employant le bois pour l'étage et la pierre au rez-de-chaussée, nécessitée par le milieu humide. Les larges croisées du premier niveau annoncent le statut du propriétaire.

La distribution est malaisée à restituer. Dans un premier temps le logis, se limitant à la partie en pans-de-bois, devait accueillir une pièce à chaque niveau. La cuisine au rez-de-chaussée était équipée de sa cheminée et de son four. À l'étage, prenait place la chambre qui était desservie par un escalier, sans doute construit à l'extérieur, sous la coursière. L'extension de pierre et la tourelle d'escalier carrée agrandirent le bâtiment : soit que le nouveau prieur ait été moins sobre, soit que plus de personnes aient dû être logées.

3.4.5. Conclusions sur l'habitat amboisien

En l'absence d'archives, seules les visites peuvent renseigner sur le patrimoine amboisien, qui est dénaturé. Notre étude conduite sur 120 adresses ne nous a pas permis de faire apparaître un habitat amboisien type. Les maisons sont plus nombreuses que les hôtels ainsi qu'on le constate systématiquement dans les villes médiévales. La variété des modèles rencontrés − qui permet des rapprochements avec plusieurs villes du Val de Loire (Tours, Orléans, Bourges, Angers) − constitue le caractère intrinsèque de la ville d'Amboise et forge son identité, essentiellement ligérienne.

Pour l'architecture de bois, nous proposons une hypothèse qui ne peut se vérifier formellement dans l'état actuel des connaissances. Au vu de la diversité des techniques utilisées (**cf. p. 365-374**), et du brassage d'artisans que nous constatons sur les chantiers de la ville et du château, il n'est pas à exclure que certaines techniques soient propres à un groupe d'artisans originaires d'un même lieu. Les techniques transmises par filiation du maître à l'apprenti se seraient peu à peu mêlées à Amboise. Les campagnes d'urbanisation d'ampleur, telles que le chantier des marais après 1490, favorisèrent sans doute la transmission et le brassage des savoirs. Cela explique aussi que, contrairement aux constructions par lotissement bien connu à Orléans[1658] ou à Tours[1659] − où les maisons sont réellement identiques −, à Amboise les constructions diffèrent les unes des autres.

Amboise possède cependant un savoir-faire spécifique : l'entretien et la construction des ponts. Ainsi, ne faut-il pas voir dans les charpentes à entraits retroussés moisés, l'expérience des charpentiers mettant en moises « chapeaux »[1660] et « chevalets » pour tenir les palées des ponts de bois dès 1466 ? Cette technique est connue dans d'autres villes du Val de Loire, notamment à Beaugency (Loiret), elle est attestée à Orléans (Loiret) dès 1421[1661] mais, en 1466, nous ne sommes qu'à l'aube de la période fastueuse d'Amboise.

[1658] C. Alix, *Orléans, les façades…, op. cit.*, p. 10.
Clément Alix, « Aspects de la construction dans l'habitat orléanais (13e -16e siècles) », dans les *Actes du* 4e Congrès international d'Archéologie Médiévale et Moderne, 3-8 septembre 2007, *Medieval Europe Paris 2007*, Paris, 2007, 19 p., http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/C.Alix.pdf
Sur les lotissements en pans-de-bois : p. 8, fig. 14.

[1659] « L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance », exposition été automne 1980, dans les *Mémoires de la Société archéologiques de Touraine*, série IN-40, Tome X, p. 46.

[1660] *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°13r : « (…) Pour une autre trayne despartie en deux dont ont esté faiz deux chapeaux pour faire des armoises aux pichons après ce qu'ilz ont esté piquez et batuz en la riviere (…) ».

[1661] Jusqu'à présent les textes en témoignaient plus tardivement, dans la seconde moitié du XVIe siècle, sous le terme d'« ammoise » ou d'« aumoise », cependant de telles charpentes avaient bien été datées par dendrochronologie du début du XVe siècle. Clément Alix et Julien Noblet, « Les charpentes à entrait retroussé

Pour les hôtels et les manoirs, les techniques employées sont plus homogènes que pour les maisons et c'est plutôt la position de la façade par rapport à la rue qui permet de différencier deux groupes d'édifices, soit discrets, soit voyants ; ici s'exprime la volonté du commanditaire et non le savoir-faire des ouvriers.

moisé : exemples orléanais des XV^{e} et XVI^{e} siècles », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 48, 2009, p. 189-220, http://racf.revues.org/index1337.html

4. Habiter Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance

L'installation du pouvoir royal et de la cour à Amboise eut de nombreuses répercussions sur la vie urbaine. Il incombait à cette petite ville, d'environ 1 500 habitants, d'accueillir la famille royale et de veiller sur elle. Dans cette partie, il s'agit de mettre en évidence les liens de la ville et du château, ou plutôt d'étudier les relations entre population gravitant autour du château et population de la ville : sont-elles les mêmes ? La réponse à cette question doit être modulée en fonction des corps de métier et des niveaux sociaux. Aussi différencie-t-on les personnes travaillant aux chantiers de construction de celles ayant une charge dans un des hôtels de la famille royale, des fournisseurs de la cour pourvoyant le château en matières luxueuses, ou encore des marchands d'art et des artistes.

Nous envisagerons Amboise comme une mise en scène de la vie de cour : premièrement les acteurs, incarnés par les membres des hôtels princiers, les habitants, les ouvriers, les artistes et les marchands, deuxièmement le décor, constitué par le château où l'ornement tient une place de choix, enfin troisièmement, l'écrin et les coulisses, un rôle endossé par la ville.

4.1. Les acteurs

L'étude d'Amboise permet de caractériser, dans une certaine mesure, la composition de la population d'une petite ville où s'installent la cour royale et qui plus est la population ouvrière travaillant aux chantiers. Les sources soulèvent aussi les questions relatives au logement de cette population.

4.1.1. Les Amboisiens : dénombrement

Le château d'Amboise hébergea les membres de la famille royale durant à peine un siècle et la présence du roi y fut épisodique. Si en 1463, Louis XI (1461-1483) initia des travaux à Amboise, il ne s'y installa avec Charlotte de Savoie et leurs enfants qu'en 1469 (**cf. p. 466**). En 1539, lors de la venue de Charles Quint, François I^{er} (1515-1547) y donna sa

dernière grande fête. Enfin, en 1560, la Conjuration d'Amboise signa le départ définitif de la cour.

L'influence de la cour sur la vie amboisienne s'appréhende en recherchant des données antérieures, contemporaines et justes postérieures à la présence royale ou en traquant des faits particuliers qui indiquent un changement au sein de la société. Jean-Philippe Aubert a été le premier à souligner qu'« à Amboise l'imprécision générale des indications sur les populations médiévales confine à l'indigence »[1662]. La tâche n'est donc pas aisée, mais on peut indirectement évaluer la démographie grâce à plusieurs documents. À partir de recensements récents, entre autres celui de 1841[1663], Jean-Philippe Aubert avance le nombre de 924 habitants « pour la surface enclose » et extrapole à partir de cette densité démographique de « 1,91 habitants à l'are, [à] un maximum de population proche de 1 900 personnes pour l'extension probable du XV^e^ siècle. »[1664]. Mais peut-on réellement raisonner pour le XV^e^ siècle à partir de chiffres récents ? Le *Tableau de la province de Touraine*[1665] établit une moyenne générale de quatre habitants par feu. Et, en adoptant une méthode régressive, nous savons que les nombres d'habitants ou de feux recensés entre 1739 et 1831 sont les suivants :

Date du recensement	Nombre d'habitants ou de feux
1831	4 613 habitants
1822	5 276 habitants
1801	5 097 habitants
1800	5 513 habitants
1762	4 600 habitants, soit 937 feux (dont 355 feux pour la ville et 582 feux pour les faubourgs)
1739	4 000 habitants

En 1698, l'Intendant Miromesnil[1666] avait quant à lui recensé 800 feux pour les seules paroisses de Saint-Denis et de Saint-Florentin, ce qui situerait la population d'Amboise à plus ou moins 3 200 habitants, sans compter le faubourg du Bout des Ponts. Le calcul de la population en fonction du nombre de jacquets que la ville devait fournir au royaume au XV^e^ siècle, correspond à notre période d'étude, mais est-il plus fiable ? En janvier 1467 (n. st.), l'assemblée de la ville définit l'« habillement de huit hommes en jaquiers, salade, espee et autres harnoys de guerre par le commandement et plaisir du roy[1667] ». Finalement le 22 février

[1662] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^e^…, op. cit.*, p. 98.
[1663] *ADIL*, 7M5-38 (1841).
[1664] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^e^…, op. cit.*, p. 98.
[1665] Casimir Chevalier, *Tableau de la province de Touraine, 1762-1766, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours*, 1863 (source imprimée de 320 pages).
[1666] *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1207, *Mémoire de la généralité de Tours*, rédigé par l'Intendant Miromesnil en 1698.
[1667] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°27v° et 29v°.

1467 (n. st.), il n'est plus question d'équiper que cinq jacquets. L'ordonnance du 28 avril 1448[1668] demandait à chaque paroisse d'équiper un franc-archer pour cinquante feux[1669], mais le fait que la ville se soit ravisée sur le nombre de jacquets à équiper nous prouve bien qu'elle dut parlementer pour réduire le nombre d'hommes et obtenir gain de cause, ce qui fausse les estimations. Si en 1467, la première évaluation de huit jacquets était peut être juste et correspondait à environ 1 600 habitants, aucun élément ne permet de juger celle de 1473 où la ville dut fournir treize hommes d'armes. Même si la ville "tricha", sa population était passée d'au moins 1 600 à 2 600 habitants.

L'évolution des recettes issues des ventes de sel et de vin apportent d'autres renseignements (**cf. Tome III fig. 695, p. 1180**) : elle donne une idée des variations de la population à Amboise. Sans pouvoir avancer de chiffres, puisqu'on ne connaît pas le tarif du vin vendu au détail dont le huitième constituait les rentes de l'apetissement, on constate qu'entre les bonnes années telles que 1497 et 1525, où la ville réalisait 520 ℓ. t. et 510 ℓ. t. de recette, et les mauvaises années, comme 1471, où la recette ne s'élevait plus qu'à 370 ℓ. t., ou encore 1500 où elle était tombée à moins de 100 ℓ. t., la consommation vinaire amboisienne devait au minimum quintupler les années où la cour passait du temps à Amboise. D'après l'étude de Bruno Laurioux[1670], la population qui consommait du vin s'opposait couramment à celle qui buvait de la bière ou du cidre, cependant la région amboisienne était traditionnellement viticole et lorsque l'on ravitaillait les ouvriers c'était bien du vin qu'on leur portait[1671]. Nous n'avons aucune information sur les autres breuvages[1672] mais, si le vin n'était pas la boisson exclusive, on peut supposer qu'en réalité la population faisait bien plus que quintupler à certain moment.

La vente du sel est également un bon indicateur même si sa courbe, qui ne suit pas exactement celle de l'apetissement, présente des variations beaucoup plus amples. On suppose que la consommation de sel touchait davantage de personnes itinérantes que celle du vin. En

[1668] *Ordonnances des rois de France de la III^e race jusqu'en 1514*, Paris, 1723-1849, Tome XIV, p. 1-5.
[1669] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°27v° ; 1^er décembre 1466 : « Pour savoir comment on se commandera touchant la commission envoyé par le roy nostre sire aux esleuz de Tours, et envoyé par lesdits esleuz de Tours ausdits habitants d'Amboise pour avoir de cinquante feuz ung franc archier ou jacquier ou pais de Touraine et autres pais contenuz en ladicte commission ».
[1670] Bruno Laurioux, *Manger au Moyen Âge*, Paris, 2009, p. 40-41.
[1671] *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°24r° (entre autres).
[1672] Bruno Laurioux explique aussi que l'aristocratie urbaine a hérité des traditions romaines selon lesquelles : « Boire son vin est signe d'une certaine aisance […] cet idéal […] s'est transmis aux bourgeois des villes qui rivalisent entre eux pour mettre la main sur les vignes de banlieue » (Bruno Laurioux, *Manger au Moyen Âge, op. cit.*, p. 40-41). En 1490, on retrouve en effet dans les comptes de la ville, aux chapitres des recettes, de nombreux clos de vigne détenus par des membres du conseil municipal, tels que Pierre Barre et Pierre Pasquier, receveurs, Alixandre Blandin, receveur des travaux du château en 1495-1496.

1500, au départ de la cour pour Blois, la ville en vendait pour 20 t. tandis qu'en 1499 la recette du grenier atteignait près de 260 ℓ. t. et en 1511 160 ℓ. t., soit une recette jusqu'à treize fois plus élevée pour les bonnes années. On peut donc supposer qu'une année particulièrement fructueuse pour la recette du grenier à sel, comme 1499, correspond à une année où la cour fréquenta assidûment Amboise, car la ville consomma alors autant de sel que si elle avait été peuplée d'environ 20 000 habitants[1673]. Mais notre calcul ne donne qu'une moyenne impliquant de violentes variations de population entre le moment où la cour affluait massivement et brusquement et le moment où elle repartait de manière tout aussi prompte. En somme, 2 600 habitants n'est que la moyenne d'une estimation minimum de la population qui prendrait en compte les Amboisiens et les hôtels permanents du château et non la cour au sens large.

Les délibérations du conseil de ville concernant les gens de la cour qui refusaient de payer la taille prouvent bien que ceux-ci devaient constituer une population non négligeable de la ville ; les délibérations du 28 janvier 1476 (n. st.) mentionnent que :

> « L'on yra a Tours ou est le roy de present et que l'on tirera par deux fois monseigneur le president Ladrische, ou autre, pour remonster au roy lesdictes choses dessusdictes, et savoir pour lesdits officiers comme marchants et gens de mestier doivent paier taille ou non, et que Pierre Pasquier, esleu, yra »[1674].

Dès 1477, le cas se renouvela ; apparemment, nombre de marchands se faisaient passer pour des officiers de la reine, du dauphin ou d'Anne de Beaujeu, refusant à nouveau de payer quelque impôt que ce soit[1675]. Cependant, les termes employés manquent de précision et ne permettent pas d'appréhender l'exacte composition sociale de la cour ; qui était compris dans les « gens de mestier » ? Les marchands et les ouvriers du château étaient-ils concernés ?

En 1567[1676], soit moins de dix ans après la Conjuration d'Amboise, le conseil de ville estimait à 300 le nombre de feux à Amboise, ce qui aurait correspondu à 1 200 habitants. En considérant que le dénombrement avait été réalisé dans le but d'une imposition fiscale, on

[1673] Toutefois, d'après le tableau de la durée des principaux séjours de Louis XII (1498-1515) établit par Monique Chatenet, Louis XII ne résida pas à Amboise (M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 319).
[1674] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°68v°.
[1675] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°80v° : « Pour savoir qu'il estoit de faire touchant ce que par monseigneur le maistre d'ostel du roy, Estienne Leloup nostre bailly, lundi derrenier, manda aller devers lui au Cloux, lesdits esleuz et autres gens de ladicte ville, ausquelz il dist que le roy avoit entendu qu'il y a plusieurs demourant en ceste ville qui sont marchans et gens de mestier qui se dient estre officiers de la royne, de monseigneur le daulphin et de madame de Beaujeu et lesquelz ne veullent riens paier, ne aider a la ville pour tailles ne autre chose.et qu'on les lui a baillé et escript afin de le remonstrer au roy et y mectre permission ».
[1676] J. Melet-Samson, *Le développement…*, *op. cit.*, p. 140, d'après *Archives communales d'Amboise*, BB 7, f°59.

peut supposer que le nombre avait volontairement été revu à la baisse. Cependant, on approche des 1 600 habitants des années 1470 et il n'est donc pas impossible que ce soit là le nombre d'Amboisiens de souche. La présence royale aurait ainsi attiré, en plus des résidents établis régulièrement à Amboise, environ un millier d'âmes supplémentaires. Mais qui étaient ces personnes ? D'abord, précisons que sur la foi de l'étude de Jean-Philippe Aubert[1677], 85 % des habitants du baillage d'Amboise, étaient des citadins. Sur une période d'un siècle (1421-1525), notre recensement systématique des noms rencontrés dans les comptabilités de la ville, les comptes de l'argenterie des membres de la famille royale[1678], le compte de construction du château, l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et les différentes archives consultées aboutit à une prosopographie de 2 800 personnes ayant fréquenté Amboise, dont environ 250 qui n'y demeuraient pas. Dans quelle mesure cet échantillonnage est-il représentatif de la population amboisienne ?

En novembre 1464, la ville décida de faire des présents à Jehan Bourré et Guillaume de Varie qui venaient s'installer à Amboise, pour cela : « Chacun portera argent a la ville selon sa puissance et faculté »[1679]. La liste des dons nous fournit le classement des personnes les plus fortunés d'Amboise. Ce fut de loin Jehan Morin qui versa la somme la plus importante avec six écus. Quatre marchands versèrent quatre écus : Florentin Prevost, Jehan Duruau, Jehan Forget et Jehan Aucheron. Ils furent quatre à donner trois écus : Gillet Le Hongre, René Le Fuzelier, Jehan Merigot et André Perrault ; parmi eux deux marchands et deux élus. Douze personnes participèrent à hauteur de deux écus : des marchands, Jehan de Malines et Jehan Gandion, une hôtelière, Perronelle La Royne, et des élus ou membres du conseil, Jehan Mandin, Maistre Jehan Papillon, Estienne Tissart, Colin Goelard, Guillaume Blanchet, Pierre Macquain, Pierre Barre, Macé Martineau, et Jehan Poincon le jeune. Une grande majorité n'abandonna qu'un écu[1680]. Enfin, Macé Fournier et Le Biernoys (Raymond de Dezest) donnèrent un demi-écu et Colin Lepaige dix sols tournois. Cette énumération, hétéroclite, comprend des élus, nautoniers, hôteliers, et d'autres dont nous ignorons la profession mais nous savons que quelques quartiers de vignes ou de chènevières leur appartenaient. Il est

[1677] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^e^…, op. cit.,* p. 102. L'auteur se base sur « une taille de 1477 [qui] précisait que sur 56 livres imposées, les "villaiges" payaient 8 livres ».
[1678] Pour les comptes de l'argenterie des souverains qui n'habitaient pas en permanence à Amboise, nous nous sommes bornés, à ne répertorier que les personnes « demourant a Amboyse ».
[1679] *Archives communales d'Amboise*, BB 2, f°1r°-v°.
[1680] Jehan Le Royer, Jehan Richart, Collas Le Paige, Macé Senot, Jehan Goelard, Jehan Reverdi, Pasquier de Bray, Jehan Lehoup, Berthelot Nicolas, Loys Belin, Henry Bonnecte, Michau Bertin, Jehan Plegier, Michau Crespau, Jehanne de la Fuye, Jehan Thenebot, Jehan Pertuys, Estienne Barrier, Guillaume Le Paige, Henry Bonnecte, Ter Gatz, Denis Leguenays, Michau Montraux, Jehan Buisson, Colas Peinrault, Guillaume Lohier, Estienne Doupe, Loys Maquain, Macé Quantin, Jehan Rogemart et Collas Leguenays.

indéniable que chacun se sentit concerné par l'accueil de ces hôtes de marque susceptibles de recommander la ville d'Amboise au roi.

Le 5 mai 1465, lors de la grande assemblée de ville tenue au château à la demande de Louis XI, soit à l'aube de la période d'expansion d'Amboise (**cf. p. 50-51 et 339-342**), 28 personnes étaient présentes dont 22 Amboisiens de souche (**cf. p. 428**)[1681]. Ils semblaient constituer une élite au sein de la société municipale. On peut essayer de comprendre leur ascension sociale.

L'année 1469 marque l'installation définitive de Charlotte de Savoie à Amboise, installation scellée par une première lettre patente de Louis XI qui annonce la fermeture de l'église Saint-Florentin du château et qui sera confirmée en 1473 par une seconde lettre dans laquelle on lit : « (…) Comme depuis notre advenement a la couronne, nous et nostre très chere et très amee compaigne la royne, nous soions tenuz pour la plupart en nostre chastel d'Amboise ou quel avons esté nourriz de nostre jeunesse et aussi y aient esté nèz nos tres chier et tres amés /enfens en plus grant seureté (…) »[1682]. Un certain nombre de personnes des hôtels de la famille royale demeure en permanence au château. Ainsi Sophie Cassagnes-Brouquet[1683] décompte pour Louis XI, dès les premières années de son règne, dix-huit chambellans, huit maîtres d'hôtel, des médecins, vingt-cinq valets de chambre, une dizaine d'aumôniers pour la chapelle, quatre valets de garde-robe, dix-huit huissiers et sergents d'armes, quatre huissiers de salles, six portiers, quatre trompettes, des pages, les dames de compagnie et les conseillers. Les menus officiers sont représentés par « onze panetiers, deux échansons, dix-huit sommeliers, vingt-quatre personnes travaillant en cuisines, sept fruitiers, dix fourriers, six valets de fourrière, six portiers, vingt-deux veneurs, neuf fauconniers, cinq lavandières, cinq écuyers d'écurie, quinze chevaucheurs, trois gardes de petits oiseaux, un italien faiseur de lances, soit plus de deux cent trente personnes journellement à son service qui constituent l'intendance de sa cour, fréquentée par de nombreux conseillers, nobles ou pas, et des ambassadeurs venus de toute l'Europe ».

[1681] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°16r° : « (…) Julian Lopin, Jehan Aucheron, esleuz, Jehan Morin Maistre Jehan Papillon, Regné Le Fuzelier, Guillaume Pasquier, Collin Lepaige, Jehan de Malines, Simon Frault, Jehan Boucheron, Abel Clotet, Jehan Rogemont le jeune, Jehan Collas, Pierre Barre, Pierre Ladoire, Le Biernoys, Jehan Richart, Robin Badault, Maistre Philippe Remon, Gillet Pelle, Jehan Forget, Henry Bonnete, Macé Fournier, Philipoin Chassenay, Jehan Reverdi, Pierre Burre, Gillet Le Hongre, Macé Poitevin, Pierre Bonnete, Denis Leguenays, Collin Goellard, Jehan Foucher, Jamet Maquain, Florentin Prevost, Pierre Pelle, Anthoine Brisson, Jehan Poirier, Jehan Rogemont l'esné, et plusieurs autres de la ville ».
[1682] *BnF*, ms. fr. 20579, f°9.
[1683] S. Cassagnes-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…, op. cit.*, p. 15.

Pour l'année 1470, l'hôtel de la reine connu par les comptes de l'argenterie, comprenait une soixantaine de personnes[1684], l'hôtel du dauphin en comptait une quarantaine. En 1483, l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie[1685] mentionne cent-trente-quatre personnes qui ont été au service de la reine. Les comptes de l'argenterie[1686] de la jeune reine Marguerite d'Autriche − fille du roi des Romains Maximilien qui, fiancée à Charles VIII, demeura au château d'Amboise de 1483 à 1491[1687] ‒ nous livrent qu'une soixantaine de personnes était à son service. Enfin, l'hôtel du jeune dauphin Charles-Orland (1493-1495) comptait quatre-vingt-quinze personnes[1688].

En définitive, tous hôtels confondus, il semble que trois à quatre cent personnes, soient là un minimum à considérer pour évaluer le nombre d'hommes et de femmes travaillant au château car, ni les marchands ni les ouvriers ne sont pris en compte dans ces documents, et l'hôtel du roi n'est là qu'en sa présence épisodique (**cf. p. 350**).

Parmi 300 à 400 personnes constituant les hôtels, il faut différencier les personnes venues à Amboise se mettre au service du roi des habitants de la ville qui furent engagés au château. Les hôtels ne représentent finalement qu'une part restreinte des mille personnes qui affluèrent à Amboise vers 1473. Aussi, serait-il abusif de considérer que la totalité de ce mouvement de population fut due aux hôtels royaux. Outre la présence royale, il faut considérer deux autres paramètres, d'une part, la conjoncture économique alors favorable et, d'autre part, la très nombreuse main-d'œuvre des chantiers de construction. C'est en effet à cette époque que le commerce sur la Loire[1689] se développa et, par extension, le passage sur la route d'Espagne, ce qui est bien confirmé par les revenus de la ferme du barrage (**cf. Tome III fig. 695, p. 1180**). L'année 1472 marqua l'apogée de ces revenus qui passèrent de moins de 10 ℓ. t. avant 1470 à 50 livres, pour ensuite se stabiliser autour de 35 à 40 ℓ. t. annuelles. À Tours, Bernard Chevalier[1690] avait constaté que l'importance du trafic de la Loire à partir de la seconde moitié du XV^{e} siècle, était à mettre directement en rapport avec le développement de la société marchande. Quant à la main-d'œuvre des chantiers de construction, elle représentait une part importante de la population − il conviendra d'y revenir (**cf. p. 428-433**).

[1684] *AN*, KK 68.
[1685] Alexandre Tuetey, « Inventaire des biens de Charlotte de Savoie », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, Tome XXVI, 1865, p. 338-366. Et son testament : *BnF*, ms. fr. 15538 (MF 30115), f°60 r° : 1er décembre 1483.
[1686] *AN*, KK 80 : compte troisième de l'argenterie tenu par Louis Ruze, de l'année 1484-1485.
[1687] D. Le Fur, *Charles VIII*, *op. cit.*, p. 40-50 et 406-407.
[1688] C. Beaune, « Comment vit et meurt… », *op. cit.*, p. 49-55.
[1689] Philippe Mantellier, *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle*, Orléans, 1867.
[1690] B. Chevalier, *Tours, ville royale…*, *op. cit.*, (1983), p. 253.

Peut-on considérer que la cour s'amplifia encore sous Charles VIII (1483-1498) ? Au cours de l'année 1499 – soit la première année du règne de Louis XII (1498-1515) – la ville consomma autant de sel que si sa population avait atteint 20 000 habitants. Nous aborderons par la suite la question du logement de cette population (**cf. p. 439-446**). Monique Chatenet avance, pour la Renaissance, des estimations impressionnantes[1691] quant au nombre de personnes et de chevaux suivant la cour, mais elle en conclut aussi : « La cour du XVI^e^ siècle est une nébuleuse aux contours évanescents, d'où les deux qualificatifs qui reviennent constamment à son propos dans la correspondance diplomatique : la cour est "grosse", la cour est "petite" »[1692].

4.1.2. La noblesse et les officiers au service du château

Pour Jacques Heers[1693] la tradition selon laquelle Louis XI (1461-1483) choisissait ses hommes parmi les « petites gens, d'origines et d'emplois fort modestes » n'est en réalité qu'une légende. Les exemples qui illustrent ce fait sont bien loin de représenter la majorité des cas. La politique de Louis XI consistait à s'entourer des personnes les plus compétentes tout en renouvelant le plus souvent possible le corps de ses conseillers afin d'éviter toutes formes de népotisme. Nombreux sont ceux qui séjournèrent au château d'Amboise, tout du moins entre 1468 et 1473, période durant laquelle Louis XI s'y trouva très fréquemment, (**cf. p. 350**). Ainsi, parmi les personnes les plus influentes de l'entourage du roi qui reçurent des charges à Amboise se trouvaient : monseigneur de Maillé, seigneur de Luynes, Jehan Bourré, seigneur du Plessis et de Jarzé, Guillaume de Varye, seigneur de l'Isle-Savary, Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon et d'Auvergne et Jehan de Chambes, seigneur de Montsoreau. Dans le cadre de sa politique diplomatique, le roi reçut à Amboise quelques grands de l'histoire : le roi René en janvier 1469[1694] puis son frère Charles du Maine et Warwick le 8 juin 1470[1695] qui vint pour sceller une alliance entre Anne de Neville, sa fille, et Edouard, prince de Galles, fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou et, en 1483, les ambassadeurs de Flandres vinrent pour organiser les fiançailles du dauphin Charles et de la jeune reine Marguerite. Enfin, certains proches de la couronne vinrent en villégiature telles les nièces de Charlotte de

[1691] D'après les chroniqueurs contemporains, la cour aurait pu atteindre 10 000 à 20 000 personnes et autant de chevaux.
[1692] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 34.
[1693] J. Heers, *Louis XI*, *op. cit.*, p. 159-173.
[1694] Françoise Robin, *La cour d'Anjou-Provence : la vie artistique sous le règne de René*, Paris, 1985, p. 30.
[1695] J. Heers, *Louis XI*, *op. cit.*, p. 70.

Savoie[1696] et de Louis XI[1697] ou firent étape à Amboise telle la comtesse de Wurtemberg, tante de Louis XI[1698].

Si ces personnages demeurant à Amboise de manière éphémère impressionnaient les foules, peut-on considérer pour autant qu'ils véhiculèrent les usages, les modes et les fastes de la cour dans la ville ? Les officiers servant journellement la couronne jouaient sans doute bien mieux ce rôle, mais on connaît mal leur relation avec la ville. Dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, pour huit d'entre eux il est précisé qu'ils sont « (…) ancien officier de ladicte dame, demourant en [leur] propre maison (…) » ; il en va ainsi pour François d'Evre, « chevalier dudit lieu d'Evre », Mathurin Cailleteau, écuyer de la reine, Guillaume des Aulbu, son maître d'hôtel, Thibault de Marueil, écuyer et également maître d'hôtel, Jehan de Brion et Jehan Regnault, valets de fourrière, Blaise de Savary, échanson et pour Adam maître-queux de la reine, sans que l'on ne sache s'ils avaient pris leur retraite à Amboise ou s'ils s'étaient retirés dans leurs terres. Quant aux officiers en activité, ils se rendaient fréquemment au château et certains devaient même y demeurer, du moins pour ce qui est des dames de la reine qui traditionnellement dormaient dans ses appartements ou à proximité[1699]. De même, les usages de la cour étaient diffusés par les gardes habitant le château (**cf. p. 153-154**).

La confrontation de l'*État de la maison de Charlotte de Savoie*[1700], dressé pour son inventaire après décès, et des archives de la ville, révèle qu'exception faite des artisans et des ouvriers dont nous traiterons par la suite (**cf. p. 425-446**), une grande majorité des gens n'étaient pas communs à la cour et à la ville, la plupart venait même de provinces autres que la Touraine. Parmi les 134 personnes citées dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, on trouve dans le *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*[1701], le *Dictionnaire des anciennes familles de Touraine*[1702] et le *Dictionnaire de la noblesse française*[1703], 21 des officiers, dames et

[1696] *AN*, KK 68 f°41r° (par exemple).
[1697] *BnF*, ms. fr. 6602 f°59 : « Monsire du Plessis, je vous envoye ma niepce la Senechalle d'Anjou, laquelle est grosse ainsi que m'ont dit les medecins. Et pour qu'elle soit bien traictié et logié pres de la royne et qu'il n'y ait faulte. Escripte a Bonne Avanture, le derrenier jour de novembre. [sans date] ».
[1698] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°26r°.
[1699] On retrouve ainsi le lit de la dame de la Guerche dans la chambre d'Anne de Bretagne (**cf. p. 455 et 464**). (Marck Girouard, *La vie dans les châteaux français*, Londres, 2000, Paris, 2001, 352 p.).
[1700] A. Tuetey, « Inventaire des biens… », *op. cit.*, p. 338-366.
Et son testament : *BnF*. ms. fr. 15538 (MF. 30115) f°60 r° : 1er décembre 1483. p. 339-344.
[1701] X. Carré de Busserolle, *Dictionnaire historique, géographique…, op. cit.*
[1702] Luc Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles de Touraine*, Mayenne, 1992, 450 p.
[1703] François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire de la noblesse* Paris, 1770-1786, 15 Tomes.

demoiselles portant le nom de leur terre[1704]. Seuls quatre d'entre eux appartenaient à la noblesse, tourangelle : Brion[1705], Dezest[1706], Esvre[1707] et Aubus[1708]. Mais, en l'absence de pérennité d'une famille récemment anoblie, il s'avère très malaisé de vérifier si elle le fut vraiment. Bernard Chevalier étudie les relations étroites qui se mirent en place entre bourgeoisie et noblesse, à Tours dans la seconde moitié du XV^{e} siècle. Si l'on considère qu'exemption d'impôts et tenure d'un fief sont propres à la noblesse, force est d'admettre qu'une minorité arrivaient à cumuler les deux critères : « Des fiefs, a-t-on dit, il y en avait pour toutes les bourses. […] En conséquence, tous les "honorables hommes" sont seigneurs de quelques terres, mais très rares sont ceux qui détiennent une juridiction de quelque importance »[1709]. En réalité la détention de ces fiefs n'était qu'un avant-goût de la noblesse car il fallait, d'une part, attendre la troisième succession pour que les bénéficiaires soient réellement anoblis et, d'autre part, ne plus exercer aucune activité professionnelle pour ne pas figurer sur le rôle des tailles ; ce qui expliquerait aussi la confusion qu'il était facile de créer à l'égard des receveurs de la ville en se refusant à payer la taille au nom d'une quelconque exemption (**cf. p. 408**).

Aussi à Amboise sommes-nous bien en peine de qualifier 98 % des personnes citées dans l'inventaire de Charlotte de Savoie, qui sont censées représenter l'entourage proche de la reine. Dans ces conditions, évaluer le niveau social et intellectuel de la cour de Charlotte de Savoie reste difficile. Pour Sophie Cassagnes-Brouquet : « À Amboise, la reine Charlotte de Savoie ne vit pas non plus une existence isolée, terne et misérable comme on a voulu le dire »[1710]. Certes, elle est bien entourée, mais est-ce par une l'élite ? Et parmi ces gens, comment estimer le nombre d'Amboisiens ? Car d'après les archives dont nous disposons, la

---

[1704] Ainsi : Jehan d'Aux, maître d'hôtel ; Jehan Tiercelin, seigneur de Brosse, conseiller de la reine et capitaine de Chinon ; Raymond de Dezest, François d'Evre, chevalier, seigneur d'Evre ; Guillaume des Aulbu, maître d'hôtel de la reine ; Castellan de Sazilly, échançon ; Yvon de Carminien, écuyer panetier ; Blaise de Savary, échanson ; Thibaut de Marueil ; Jehan de Brion, valet de fourriere ; Françoise de la Fourest, dame de Bussières de l'hôtel de la reine ; Loyse des Byars, demoiselle, épouse de Jehanot de Tardes ; Loyse de Poulac, demoiselle, dame de Boisfreslon, Marguerite de Willon, demoiselle de l'hôtel de ladicte dame, Loyse d'Euvre, demoiselle ; Marie de Vaux, demoiselle ; Jehanne de Chaseron, demoiselle ; Marie d'Auffey, demoiselle, Jehanne de Menetou, épouse de Mathurin du Four ; Marie de Cordan, demoiselle de la reine.

[1705] Bernard Chevalier, *Tours ville royale : 1356-1520, origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Paris-Louvain, 1975,p. 443. Et, L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 89-90.

[1706] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 483. Et, L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 154.

[1707] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 167. Esvres se situe sur les bords de l'Indre, à 4 km de Montbazon.

[1708] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 499-500, note 97. Et, L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 27.

[1709] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1983), p. 273-274.

[1710] S. Cassagne-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…, op. cit.*, p.15.

plupart du temps, il est impossible de distinguer entre l'immigration d'une élite et la promotion sociale locale, nées l'une et l'autre de la présence royale.

Sous Charles VIII, il est encore plus difficile de comptabiliser le personnel qui reste à demeure au château ou de manière occasionnelle puisque le roi n'habite plus en permanence à Amboise et que son hôtel est réparti entre ses différents lieux de résidence. De la même manière, Anne de Bretagne vient à Amboise épisodiquement ; les comptes de son argenterie révèlent une vie itinérante, dans laquelle ses demoiselles la suivent, parfois avec plusieurs jours de retard. De façon anecdotique le dernier chaland ramenant les retardataires de Loches arrive, alors que la reine est déjà repartie pour Le Plessis. Plus fréquemment la reine rejoint Amboise, n'y séjourne qu'une petite semaine et repart pour une autre de ses demeures. Par exemple, le 2 décembre 1494, André Baudin est payé « pour douze portefaiz, qui avoient porté depuys Le Plessys jusques au port sainct Sire, pour mener par eaue partie des coffres de la chambre de ladicte dame et ceulx de sesdictes filles et pour les avoir fait descharger audit lieu d'Amboise ledit II^{e} jour de decembre et aussi pour les avoir rapportez dudit chasteau d'Amboise pour les ramener audit lieu de Tours le septieme jour dudit moys, et les avoir aussi fait rapporter dudit port sainct Sire audit lieu du Plessiz »[1711]. Au mois de janvier suivant, elle ne demeure à Amboise que du 3 au 9. À chaque fois ce sont de lourds chariots attelés à cinq voire six chevaux, ou plusieurs chalands qui transportent lits, bacs, coffres, tapisseries et « acoustremens des draps d'or et de soye et aultres estoffes de ladicte escurie »[1712].

Au vu des documents dont nous disposons, la noblesse établie qui habite en ville avant l'arrivée de la cour semble assez restreinte. Nous n'avons ainsi relevé que quatre personnes répertoriées dans le *Dictionnaire des anciennes familles de Touraine* et *Tours*[1713]*, ville royale (1356-1520)*[1714] : Julien Lopin, Jehan de la Bretonnerie, Jehan Durruau et Jehan de Pocé, seigneur de Nazelles. Jean Philippe Aubert[1715] affirme, d'après le dépouillement des hommages de la baronnie d'Amboise, qu'il n'a rencontré que deux représentants de la noblesse résidant en ville en 1431[1716], soit avant l'arrivée royale. Les quatre cas de marchands que l'on retrouve dans les comptabilités royales et qui, d'après Jean-Philippe Aubert,

[1711] *AN*, KK 84, f°82 r°.
[1712] *Idem.*
[1713] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 87, 162 et 323.
[1714] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op.cit.*, (1975), p. 443.
[1715] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^{e}…, op. cit.*, p. 126-127 (d'après *AN*, P 11, n°3710 à 3746, 3791, 3816, 3826 et 3832).
[1716] *Idem.* L'auteur ne cite malheureusement pas les noms de ces personnes.

accédèrent à la propriété de fief entre 1476 et 1486 : René Le Fuzelier (1476)[1717], contrôleur de l'argenterie du Dauphin et marchand à Amboise, Jean Aucheron (1483), Nicolas Boningalle (1485)[1718] et Pierre Morin (1486)[1719]. En outre, deux personnages importants de l'administration amboisienne, Jehan Papillon[1720] et Jehan Gandion[1721] sont apparentés à la petite noblesse locale, se trouvant à la tête d'une seigneurie.

Par ailleurs, trois officiers habitant Amboise furent anoblis après avoir servi la couronne : Estienne Leloup, François Sauvage et Raymond de Dezest. Le premier avait commencé dans les cuisines de Louis XI[1722], le second, dont le père était déjà au service de Louis XI en 1464[1723], s'était fait remarquer lors de la bataille de Fornoue le 6 juillet 1495 et tenait l'office de contrôleur de l'argenterie du roi en 1496[1724] ; le troisième, dit « Le Byarnois »[1725], était tailleur de robe de Charlotte de Savoie et devint le maître d'hôtel du dauphin Charles-Orland (1492-1495)[1726] et maître des œuvres du château (**cf. p. 142**). Le cas de ces hommes est tout à fait remarquable. Bernard Chevalier estime qu'à Tours, il fallait quatre générations pour pouvoir s'extraire de son milieu d'artisan, accéder à une éducation universitaire et, enfin, à une charge d'officier[1727]. Cependant dit-il, tout allait plus vite pour celui qui était au service du roi : « Richesse, honneur, succès tout est permis à qui fait partie de l'hôtel »[1728].

4.1.3. Les bourgeois marchands

Pour caractériser la bourgeoisie amboisienne, il faudrait pouvoir, à l'image des travaux de Bernard Chevalier sur Tours, établir le pourcentage de chaque profession au sein de celle-ci. Il démontre ainsi l'ascension fulgurante de la bourgeoisie au cours de la seconde moitié du XV^{e} siècle[1729]. La majorité des « honorables hommes » exercent les professions de marchands, d'hommes de loi, de médecins ou d'officiers, et se différencient des grandes

[1717] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 187.
[1718] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 73. Et *AN*, KK 228-229.
[1719] Luc Boisnard, *op. cit.*, Mayenne, 1992, p. 290.
[1720] B. Chevalier, *Tours ville royale …, op.cit.*, (1975), p. 553.
[1721] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 194.
[1722] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 257.
[1723] *AN* KK 65 f° 169v° : « A Jehan Sauvaige, maistre faiseur de panaisines (…) ». En 1468, il est sommelier de la chapelle du roi (*AN*, KK 69, f°143).
[1724] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 380.
[1725] L. Boisnard, *Dictionnaire des anciennes familles…, op. cit.*, p. 154.
[1726] *AN*, KK 229, f°6v°.
[1727] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 419.
[1728] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op.cit.*, (1975), p. 421.
[1729] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op.cit.*, (1983), p. 253-303.

familles, tenant le rôle de banquier, exerçant une influence sur la politique du roi et aspirant à accéder au statut de « nobles hommes ». Pour l'auteur : « Ce qui constitue la grande originalité de la bourgeoisie tourangelle de l'époque, c'est la quantité d'officiers qu'elle renferme ». Elle était composée de tous ceux qui appartenaient à l'hôtel royal, mais aussi des magistrats, des élus, des officiers de justice, des receveurs, *etc.* Qu'en était-il à Amboise ?

Charlotte de Savoie et ses enfants vivaient à Amboise de manière permanente et il y a tout lieu de penser qu'y demeurait l'ensemble des hôtels[1730] répertorié dans les comptes de l'argenterie. D'après l'*État de la maison de Charlotte de Savoie*[1731], mis à part les quelques membres de la noblesse que nous avons identifiés, les autres personnes à son service devaient être des bourgeois dont on ne connaît souvent rien. L'exemple de Martin Leguenays constitue un modèle d'ascension sociale. Issu d'une famille de nautonier-manœuvre que l'on rencontre sur tous les chantiers de la ville à partir des années 1433, en 1483, il était aide de fruiterie au service de la reine. Il s'agit donc d'un homme d'origine modeste, dont la famille était particulièrement impliquée dans la vie municipale d'Amboise, qui accédait au service du château. Vingt-cinq ans plus tard, en 1506, Martin Leguenays était prêtre à Amboise[1732]. Cet exemple illustre bien le moteur social que constituait la cour royale à Amboise comme ailleurs. Mais, parce qu'il n'est quasiment jamais possible d'identifier la demeure d'un personnage, nous ne pouvons évaluer concrètement le retentissement de cette ascension sociale sur l'architecture privée **(cf. p. 383-385)**.

Si, à Tours, médecins et hommes de loi comptent parmi les notables susceptibles de commanditer un hôtel, à Amboise, leur état de fortune ne peut s'apprécier au travers des archives dont nous disposons, et nous sommes dans l'incapacité d'estimer leur importance, ni même leur influence sur la société. Les médecins amboisiens ne sont jamais mentionnés et, entre 1421 et 1525, les hommes de loi sont au nombre de 24[1733] mais on ne connaît rien ni de leur habitat et ni de leur mode de vie. Au sein de la bourgeoisie, ce sont les marchands que nous pouvons le mieux cerner. Parmi les 126 marchands cités dans les comptabilités, 70

[1730] La reine et ses filles partagent la même maison tandis que le dauphin dispose de la sienne.
[1731] Fond Saint-Germain-Harlay, vol. 308, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 26e année, Tome Ier, 6e série, Paris, 1865, p. 338-366 : 1483 décembre : « Inventaire après décès de Charlotte de Savoie ».
Et son testament : *BnF*, ms. fr. 15538 (MF 30115), f°60 r° : 1er décembre 1483, p. 339-344.
[1732] *Archives communales d'Amboise*, CC 121, f°43v°
[1733] Julien Lopin, Jehan Papillon, Macé Papillon, Macé de La Bretonnerie, Coqueau, Jehan Aguillon, Jamet, Remon, Simon Chereau, Yvonnet Pasquier, Pierre Joussier, Macé Chereau, Jehan Guiot, Dupuy, Guillaume de Sauzay, Fouquet Gardelaz, Robert Goullet, Pierre Moyer, Jehan Musiner, Pierre Bourreau, Jehan de Manseul, Guillaume Angerart, Pierre Beurre, Jehan Bourreau, Jehan Desquartes.

étaient amboisiens. Mais seuls 23 % des fournisseurs du château étaient d'Amboise, parmi lesquels 4 % d'entre eux travaillaient pour le château et la ville.

	Marchands amboisiens	Marchands de matériaux	Marchands de Tours	Marchands de Blois	Marchands d'autres provenances
Travaillant pour le château	24	4	11	3	26
Travaillant pour la ville	58	40	-	-	11
Travaillant pour le château et la ville	5	2	-	-	1
Total	87	46	11	3	38

Le cas de la famille Morin est unique à Amboise. En 1464, pour la première fois, Jehan Morin apparaît dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie. On lui acheta pour 101 s. 3 d. t. de textile[1734]. Cette somme n'est rien en comparaison de celle qu'il toucha durant l'année 1469-1470, en fournissant à la reine pour 309 l. 15 s. 3 d. t. de marchandises et l'année suivante pour 1 344 ℓ. 9 s. t. À cette date les commandes de tissus ne concernent plus du drap pour couvrir les chevaux mais une grande partie des étoffes choisie par la reine pour ses robes, celles de ses filles et de son hôtel[1735]. Ces matières premières, lorsqu'elles n'étaient pas destinées aux coffres de la reine « pour en faire son plaisir », étaient taillées par les couturiers et tailleurs de robe de la reine, Raymond de Dezest, dit Le Byarnois, ou Michau de Veuze. Jehan Morin fournit ainsi : velours noir double poil, satin noir, bougran noir, écarlate, gris souris, fin noir, damas noir, noir, gris, blanchet, « rollet », doublure noire de Flandres, camelot, taffetas noir, drap noir, velours noir tiers poil, gris de Rouen (Seine-Maritime), velours cramoisi double, satin renforcé, velours cramoisi double poil, drap à soie d'or, satin jaune, violet, grainé et toile de Hollande. Notre propos n'est pas d'étudier chacune de ses étoffes mais d'évaluer la qualité de la marchandise que le principal marchand d'Amboise livrait au château. L'identification des toiles est souvent malaisée, et mêmes les chercheurs qui se penchent sur le sujet hésitent parfois à les définir.

[1734] *AN*, KK 65, f°139-140 ; *Compte III^e de Sire Guillaume de Varye conseiller et general des finances du roy nostresire* : « (…) Huit aulnes de gros drap gris prins et acheté de lui ou mois de decembre derrenier passé pour faire sept couvertures a couvrir les chevaulx de corps du roy nostredit seigneur c'est assavoir : pour trois aulnes pour faires deux couvertures, l'une pour le poulain et l'autre pour le coulon et cinq aulnes pour faire cinq couvertures pour les deux hacquenees nommees l'une Lesternille et l'autre, qui fut a monseigneur le bailly de Cens [*sic*], le petit grisonnet, le cheval de Thomas et le mulet qui porte les flacons (…) ».

[1735] Ainsi que Françoise Piponnier l'a souligné, sous Louis XI, la mode vestimentaire était au noir, en tous cas pour les toilettes quotidiennes. (Françoise Piponnier, « La diffusion des tentures à la fin du Moyen Âge : l'exemple de la Bourgogne », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge*, 1999, Tome CXI-I, p. 419-442.).

Le **camelot** « était une étoffe fine et lisse, non croisée, faite avec du poil de chameau ou du poil de chèvre d'Arménie »[1736], une étoffe de luxe, rare. Jean-Baptiste Weckerlin[1737] éclaire la nature des draps de qualité supérieure. Aussi, la désignation d'**écarlate** correspondait-elle à une qualité, non à une nuance. Les opérations de tondages répétées caractérisaient ce drap précieux[1738]. D'autres draps portaient aussi des noms de couleurs et Françoise Piponnier attire « l'attention sur le fait que certains noms : **blanquet**, **brunete**, **griset**, ne désigne pas seulement une couleur mais aussi un type de drap, définissable par la qualité de la matière première, les traitements de teinture et d'apprêt qu'il a subi »[1739]. Ainsi, le **jaune**, le **gris**, le **violet** constituaient également des catégories de drap de laine. Les comptabilités livrent parfois la provenance des étoffes fournies par Jehan Morin ; on sait ainsi que certaines venaient de Rouen (Seine-Maritime), d'autres de Flandres. Issues de la production flamande, les techniques drapières furent en effet importées en Normandie et en Languedoc ; si les draps du nord restaient les plus réputés, les draps normands étaient assez recherchés. Les **soies**, les **draps d'or**, le **taffetas**, le **satin** et les **damas** étaient à l'évidence des toiles de luxe, provenant parfois du Moyen-Orient. Les **velours** quant à eux de qualités supérieures sont dits « **doubles** » et « **à tiers poils** ».

Cet aperçu montre que Jehan Morin était en mesure de fournir à la cour, en quantité, une grande diversité d'étoffes, de qualités variables, y compris certains des draps les plus prisés. Sans jouer auprès du roi un rôle de banquier, sa notabilité dut l'en rapprocher. En 1485, le fils de Jehan Morin, Pierre Morin, eut le privilège d'inviter à dîner la jeune reine Marguerite[1740].

L'enterrement de Charlotte de Savoie[1741] fut particulièrement lucratif pour les Amboisiens. Pierre Morin, prenant la relève de son père, vendit pour 8 419 s. 6 d. t. d'étoffes : damas blanc pour faire des croix sur du velours noir, velours noir pour couvrir les chevaux et les autels de l'église Saint-Florentin, satin bleu dont fut fait « le manteau de parement pour mectre sur le corps saint de ladicte dame », drap d'or, drap d'or cramoisi, satin

[1736] Louis Demaison, « Documents sur les drapiers de Reims au Moyen Âge », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1928, Vol. 89, p. 5-39.
[1737] Jean-Baptiste Weckerlin, *Le drap « escarlate » au Moyen Âge. Essai sur l'étymologie et la signification du mot écarlate et notes techniques sur la fabrication de ce drap de laine au Moyen Âge*, Lyon, 1905.
[1738] Le français « écarlate » dérive du flamand « scaerlaken » ou « scarlaken » qui signifie drap tondu.
[1739] Françoise Piponnier, « Enquête en cours : à propos de textiles anciens, principalement médiévaux », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Tome XXII-IV, 1967, p. 864-880.
[1740] *AN*, KK 80, f°87 ; *Compte troisiesme de Maistre Loys Ruze, conseiller du roy nostre sire et tresorier, argentier et maistre de la chambre aux deniers de la royne* : « (…) 20 s. aux chamberiers de Pierre Morin, marchant d'Amboise, pour ce que ladicte dame fut soupper au jardin dudit Morin (…) ».
[1741] *AN*, KK 69, 1483.

noir pour faire les pourpoints des pages, rubans de laine et de soie, et bougran noir pour « faire la saincture de l'eglise de Saint Fleurentin et aussi environ la nef d'icelle eglise ».

Au cours de la décennie 1470-1480, Jehan Morin apparaît donc comme le grand marchand d'Amboise[1742] ; à ses côtés, on trouve une dizaine de marchands de moindre importance qui vendaient pour moins de 1000 t. de marchandises par an : Jehan Jamet, Huguet Pierre et Gillet Pelle, Jehan de Maslines, Collas de Monceaulx, Jehan Forget, Jehan de Ruau, Jehan Guion, mercier, Collas Le Paige, mercier, Jehan Thiner, marchand, mercier et chaussetier. Ils vendent des marchandises de moindre importance : jeux de cartes « pour esbattre nosdictes dames »[1743], blanchet, épingles, « rollet » pour faire couverture, futaine et plume pour faire des oreillers, gris, velours, *etc*. Ils ne vendaient ni soies, ni taffetas, ni draps d'or… Enfin, René Le Fuzelier fournissait quelques toiles de Hollande[1744].

En 1484, dans les comptes de la jeune reine Marguerite[1745], l'effectif des marchands est similaire mais ce ne sont plus les mêmes familles qui sont représentées : Jehan Durruau, Jaquine Pellee, Jehan Beauvarlet, Marie Pelloc, Pierre Gandion, Clocquet, Guillaume Burgeau, Estienne de Lalande, apothicaire, Jehan Bonnet et Simonne Auberde, lingère. Martin Dassy, pelletier et fourreur des robes de la reine, tenait une place de choix, mais il n'est cité qu'au cours de l'année 1484-1485. Il livre ainsi : ventres de léopard (« liepars »), manteau de chats d'Espagne, manteau d'agneaux blancs, peaux de Lombardie, ventres de menu vair, « jambes de foizons », dos d'hermine roussâtre (« rozereux ») et peaux d'hermines importées (« espourtees ») pour la somme de 400 l. t. Apparemment, les r enommées se faisaient aussi vite qu'elles se défaisaient et rares étaient ceux qui réussissaient à se maintenir auprès de la cour.

En 1495[1746], seuls certains achats vestimentaires furent effectués à Amboise, principalement chez Jehan de Maslines, mais les soies et taffetas furent commandés à Tours

[1742] Cependant, dans l'*Inventaire des biens de Charlotte de Savoie*, sur les quarante robes répertoriées, vingt-et-une sont noires, mais il n'en reste pas moins de dix-neuf aux couleurs variées pour lesquelles nous n'avons jamais rencontré le type de tissu employé chez les marchands amboisiens, même dans les commandes adressées aux Morin.
Seize des robes sont fourrées et les autres doublées de taffetas noir, en particulier si elles sont de couleurs claires. Par exemple, il y a une robe de camelot de soie « changeant » sur vert et jaune, doublée de taffetas noir à grand « gict » de velours noir ou encore une robe de velours cramoisi, doublée de taffetas noir, à « ung faulx gict » de velours noir. Ces doublures devaient, d'une part, éviter de tacher les robes et d'autre part faire ressortir les couleurs en opacifiant les soieries ; l'inventaire répertorie aussi une « doubleure de tafetas changeant sur le vert et sur jaune » (A. Tuetey, « Inventaire des biens… », *op. cit.*, p. 338-366).
[1743] *AN*, KK 68, f°105v°, *Compte II^eme^ de la despense ordinaire de l'ostel de la royne Charlote*.
[1744] *AN*, KK 68, f°95v°.
[1745] *AN*, KK 80 f°91 à 150.
[1746] *AN*, KK 228-229 : 1493-1495, *Compte quatriesme et derrenier de feu Maistre Nicole Briçonnet en son vivant notaire et secretaire du roy nostre sire, tresorier general, argentier et maistre de la chambre aux deniers et commis au paiement des officiers de feu monseigneur le daulphin de Viennois.*

notamment chez Maurice Briant[1747]. Notre vision est évidemment conditionnée par la conservation des comptes de l'argenterie, dont il manque de nombreuses années, cependant, il semble que l'on ne s'adressait aux marchands amboisiens que pour vêtir les membres de la famille royale demeurant en permanence au château : soit de 1469 à 1483 la reine Charlotte et ses enfants, puis, de 1483 à 1491, la jeune reine Marguerite et, de 1493 à 1495, le dauphin Charles-Orland. Louis XI, Charles VIII, Anne de Bretagne et les souverains suivants ne firent plus appel à ces marchands. Était-ce pour une question pratique ? Un changement de mode que la petite cité amboisienne ne pouvait suivre ? L'extinction de marchands suffisamment habiles pour se procurer les étoffes souhaitées ? Ou tout simplement l'attirance exercée sur les marchands par la capitale. À partir de 1487, les Le Fuzelier et les Morin ne sont plus marchands à Amboise et Bernard Chevalier constate leur entrée sur le marché tourangeau[1748]. Sans doute le paysage amboisien était-il trop étriqué pour cette famille ambitieuse dont le membre le plus illustre, Pierre Morin, fut trésorier de France. Il épousa Jeanne, fille de Jean de Beaune, et devint trésorier de France en 1498[1749]. Son ascension n'aurait pas été possible s'il n'avait pas déménagé pour sceller une alliance avantageuse et se faire pleinement accepter dans la sphère très fermée du négoce tourangeau et de sa bourgeoisie, seule capable de propulser un homme instruit aux plus hautes fonctions du royaume.

En 1493-1494, lors de l'ameublement du château, un seul marchand d'Amboise fut sollicité : Julien Bricet qui ne vendit que pour 8. 5 s. 8 d. t. de marchandises alors que le compte se montait à la somme totale de 39 700ℓ. t. (**cf. p. 435-437**). Deux ans plus tard, en 1495-1496, les marchands amboisiens tenaient une place secondaire dans l'approvisionnement du chantier du château. Jehan de Maslines fournissait toujours en quantité importante les clous et le fer, Guillaume Bourgeau vendait du bougran rouge, Jehan Gandillon des pelles de bois, Jehan Gruel du fil… Mais seuls les marchands tourangeaux et blésois proposaient un choix important de pigments et de matières précieuses. Les couleurs pour les peintres furent ainsi achetées à Tours à Jehan Galocheau le jeune, marchand[1750], tout comme le papier or fin, la soie rouge, l'étain doré, la laque de Venise, le vermillon, l'azur et le vernis. De même, trois marchands de Blois fournirent des matières recherchées : Michaud Foubert vendit 97 livres de cuivre « pour employer a faire ung angin a tirer l'eau dudict puys

[1747] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 322.
[1748] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 323, note 65.
[1749] B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 322 et tableaux généalogiques p. 595.
[1750] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°81v°.
B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, (1975), p. 432.

nouvellement fait audit chastel »[1751], Michel Meslee 243 livres d'étain poix[1752] et Jehanne Peloquine procura onze papiers or fin aux peintres[1753].

En somme, la grande période des marchands amboisiens se tint sous le règne de Louis XI, et les Morin surent saisir leur chance. En 1498, Pierre Morin, trésorier de France[1754], percevait 2 400ℓ. t. de gages par an. Mais si l'on en croit le compte-rendu du conseil de ville de 1464, concernant le cadeau de bienvenue fait à Jehan Bourré et Guillaume de Varrie (**cf. p. 341**), Jehan Morin, son père, avait déjà les revenus les plus élevés d'Amboise. À l'inverse des officiers qui recevaient un salaire net, les marchands devaient investir une mise de départ sans laquelle aucune ascension n'était envisageable. Prenant pour exemple Guillaume Briçonnet, receveur du Maine en 1502, détenant l'une des plus grosses fortunes, qui touche 860 livres de gages annuels pour cette seule charge, Bernard Chevalier conclut : « Même en se tuant à la peine, aucun marchand ne pourrait atteindre un tel gain ; aucun rentier ne dispose d'un tel capital aussi bien placé. »[1755]. Les offices financiers étant brigués par les tourangeaux, exception faite de Pierre Morin, il y a tout lieu de croire que les Amboisiens devaient se contenter des offices locaux aux revenus beaucoup moins confortables[1756]. Pour Bernard Chevalier, l'étude des revenus hors normes des officiers de la couronne, « honorables hommes » de la société tourangelle, amène à souligner :

> « Une telle fortune place d'emblée les membres du groupe tourangeau certainement au-dessous de l'aristocratie, mais très largement au-dessus de la masse de la noblesse, écuyers et hobereaux de villages, dont les revenus et le niveau de vie n'égalent même pas celui des honorables hommes des bonnes villes »[1757].

Puisque même à Tours « les grandes familles », cette classe de la bourgeoisie exerçant le rôle de financiers et de banquiers, se limitait à une quinzaine de famille, il n'y a rien d'étonnant à ce que cette classe n'ait pas existé à Amboise. Les officiers amboisiens se chargeaient donc du fonctionnement du château, mais en aucun cas de celui du royaume. Notre sentiment sur la modestie des commanditaires des demeures amboisiennes est donc

[1751] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°208r°.
[1752] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°264r°.
[1753] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°210v°.
[1754] Il tint sa charge jusqu'en 1504. *Archives communales d'Amboise*, CC 201 f°15 et CC 202 f°35.
[1755] B. Chevalier, *Tours ville royale…*, *op. cit.*, (1983), p. 253-303 et plus particulièrement p. 260-261.
[1756] À propos des revenus d'officiers consulter : B. Chevalier, *Tours ville royale…*, *op. cit.*, (1975), p. 493-495.
[1757] B. Chevalier, *Tours ville royale…*, *op. cit.*, (1975), p. 497.

conforté (**cf. p. 500-501**) et explique ainsi la rareté des hôtels et des manoirs : à Amboise, les notables sont peu nombreux et leurs moyens sont, pour la plupart, limités.

4.1.4. Ouvriers et artisans

La prosopographie amboisienne offre une composition particulière où les corps de métier relatifs au bâtiment sont largement plus représentés que les autres. Cependant, cela vient de la nature même de nos sources qui regroupent principalement des comptes de construction ou de réparation d'ouvrages. L'étude de cette population permet de mettre en évidence l'impact de l'arrivée de la cour à Amboise et explicite le concept de « ville-château »[1758].

Maçons	Manœuvres	Bessons	Paveurs	Charpentiers	Couvreurs	« Plombeurs »	Menuisiers	Charretiers	Nautoniers
406	**581**	**22**	**17** (dont 2 de Blois et 1 de Chargé).	**153**	**26** (dont 1 de Tours).	**5**	**71** (dont 1 de Loches).	**161** (dont 1 de Beaulieu, et 1 de Tours).	**90** (dont 1 de La Peilleraudière).

Maréchaux	Cloutiers	Serruriers	« Perriers »	Canonniers	Tuiliers briquetiers	Chaufour-niers	Marchands de bois et matériaux	Scieurs de long
21 (dont 1 de La Peilleraudière et un serpier).	**4**	**27** (dont 1 de Tours).	**120** (dont 1 de Tours, 1 de Fondette, 2 de Véretz, 2 du Couldray, 1 de Tortecoué, 2 de Rochecorbon, 4 de La Ronde, 6 de Saumur, 10 de Limeré, 11 de Lussault, 13 de Malvau, 16 de Bourré et 25 de Saint-Aignan)	**4**	**18** (dont 1 des Fougeraiz, 1 de Montlouis et 3 de Chargé).	**30** (dont 6 de Rillé, 1 de Lussault, 1 de Maillé et 1 de Onzain).	**47**dont **28** marchands de bois de bois (dont 1 de Pocé, 1 de Bourré, 1 de Moran et 1 de Saint-Oyn)	**21**

Vitriers	Enduiseurs	Imagiers	Peintres	Charbonniers	Marchands	Cordiers	Tonneliers	Charrons	Faucheurs
4 (dont 2 de Tours).	**4**	**5** (dont 1 italien).	**25** (dont 1 de Chaumont et 1 de Milan).	**5**	**125** (1 de Vallière, 1 de Saumur, 1 de Milan, 3 de Blois, 4 suivants la cour et 17 de Tours, 1 d'Orléans, 2 de Beaugency).	**8**	**2**	**10** (dont 1 habitant la paroisse de Ruigné).	**9**

[1758] Nous regroupons sous l'expression d'officiers de la couronne toutes personnes au service du château, qu'il soit galopin de cuisine ou maître d'hôtel ; il en a été de même pour les personnes constituant l'administration de la ville.

Batteur de pieux	Natiers	Seillers	Calfeteur	Pintier	Fondeurs Bossetiers	Poisliers	Potiers de terre	Apothicaires	Salpêtriers
1	**1**	**4** (dont 1 d'Autrèche).	**1**	**1** (de Tours).	**5** (dont 1 de Tours).	**2**	**1**	**18**	**2**

Pelletiers	Tanneurs	Tondeurs	Cordonniers Savatiers	Selliers	Tapissiers	Drapiers	Couturiers	Lingères	Brodeurs
4	**3**	**4**	**10**	**4**	**11** (dont 1 de Blois)	**4** (dont 2 soyeux de Tours).	**11** (dont 1 suivant la cour).	**7** (dont 1 de Tours).	**10**(dont 6 de Tours).

Bouchers	Rôtisseurs	Poissonniers	Boulangers	Hôteliers	Hommes d'armes	Chevaucheurs
1	**1**	**9**	**5**	**7**	**3**	**9**

Hommes de loi, avocats et juges	Notaires	Italiens	Hommes d'église	Officiers de la ville	Officiers du château et hôtels royaux	Profession indéterminée
10	**18**	**27**	**27**	**74**	**316**	**122**

Horlogers	Orfèvres	Barbiers
2	**12** (dont 3 de Paris et 1 de Tours).	**2**

Les métiers de la construction

Tout d'abord, notons que les chiffres que nous avançons ici ne peuvent prétendre à une parfaite exactitude en raison des variations orthographiques des noms[1759], des homonymes, des surnoms que reçoivent quelques-uns, mais aussi de la pluridisciplinarité de certains (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 21, p. 1529**). Pour ce dernier cas, les exemples les plus probants se vérifient chez les charretiers et les nautoniers qui peuvent par ailleurs être maçons ou manœuvres. Des manœuvres peuvent aussi se retrouver maçons quelques années plus tard. Il convient donc de rester extrêmement prudent et nous nous limiterons aux exemples les moins hasardeux et aux corps de métier les plus représentés que sont les manœuvres (581), les maçons (406), les charpentiers (153) et les « perriers » (120). Sachant que le compte de construction du château fournit 251 noms de maçons, 142 de manœuvres, 46 de charpentiers et 72 de « perriers », il demeure que 439 manœuvres, 155 maçons, et 107 charpentiers apparaissent déjà dans les comptes de la ville avant 1495. Le cas des « perriers » diffère des

[1759] C'est même la principale difficulté à surmonter ; dans le compte de construction du château de 1495-1496, même Colin Biart est nommé dans le second rôle Colin Baillard. *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°98v° : « A Colin Baillard, maistre maçon ayant la charge et conduicte avecques Guillaume Senault et Loys Amangerat, aussi maçons, du fait de la maçonnerie desdits ediffices, pour 73 journees par lui mises et employees au temps dessusdit au fait desdits edifices au pris de 6 s. 3 d. chascune journee et despens a esté payé 22 ℓ. 16 s. 3 d. t. ».

autres corps de métier car peu d'entre eux résident à Amboise. Ce n'était pas vraiment eux qui étaient attirés par les chantiers mais bien plutôt les chantiers qui faisaient appel à eux selon les besoins (**cf. p. 100-112**). Cependant, certains cas de « perriers » travaillant aux chantiers castraux et urbains témoignent du fait que la ville profita des contacts établis par le château avec ses fournisseurs (**cf. p. 309-310**).

Théoriquement, quatre variables permettent d'évaluer dans quelles proportions les chantiers du château firent vivre la population amboisienne, comment ils attirèrent une main-d'œuvre nouvelle et s'ils la fidélisèrent à Amboise. D'abord, la date à laquelle apparaît pour la première fois le patronyme dans les comptabilités indique les moments d'afflux de la main-d'œuvre. Ensuite, les filiations dynastiques entre ouvriers révèlent le dynamisme des chantiers. Puis, le fait de retrouver dans le compte du château de 1495-1496 des ouvriers travaillant auparavant dans la ville prouve qu'ils s'établissaient à Amboise pour une période relativement longue, sans doute avec leur famille. Il en va de même pour les ouvriers œuvrant en 1495-1496 au château et qui besognent après cette date dans la ville. Enfin, l'étude onomastique suggère parfois l'origine géographique de la personne[1760].

Parmi les ouvriers cités dans les différentes comptabilités, on remarque que seules 22 familles, exerçant une activité en rapport avec les chantiers de construction, sont présents à la fois avant 1463-1465 − soit avant les chantiers de Louis XI − et après cette date. On peut donc supposer qu'il s'agit bien de familles amboisiennes de souche, et non pas issue de l'immigration qui se mit en place avec l'arrivée de la cour. Il en va ainsi pour les :

- Anemat, charpentiers ;
- Aucheron, nautonier, marchand ;
- Bauhardi, maçons, couvreur ;
- Barrier, menuisiers et maçons ;
- Bertin, diverses professions ;
- Billart (Biart ?), maçon et manœuvre ;
- Billaut, nautonier et manœuvres ;
- Boyneau, serrurier et manœuvres ;
- Cailleau, manœuvres ;
- Jullian, maçon, menuisier, mercier ;
- Leguenays, nautoniers ;
- Lepaige, charretier ;
- Gaillard, manœuvre, homme de bras ;
- Gasnier, diverses professions ;
- Guerin, diverses professions ;
- Marrier, nautonier ;
- Piedalu, « perriers » et maçons ;
- Lepelletier, menuisier, maçon, charretier,

[1760] À propos de l'origine géographique des artistes et des artisans du bâtiment sur l'un des chantiers documentés en Normandie à la fin du XV^e^ siècle, celui de l'hôtel-Dieu Saint-Thomas à Argentan : Marie-Anne Moulin, « Les ouvriers du bâtiment à Argentan au XV^e^ siècle », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2002-2003, Tome LXV, 2008, p. 137-154.

- Eveillard, nautoniers ;
- Fordebraz, maçons ;
- Fouchart, charpentiers ou autre ;
- manœuvres, charpentiers
- Voisin, charretier et maçons.

Nous avons déjà évoqué l'accroissement des effectifs de maçons et de charpentiers au cours des trois grandes périodes amboisiennes[1761] (**cf. p. 328-342**). Pour les maçons, entre 1421 et 1465, on relève 27 patronymes dans les comptes de la ville[1762] ; entre 1465 et 1485, on en décompte 21 dont seulement 4 anciens et 17 nouveaux[1763] ; et entre 1485 et 1525, on en rencontre 36 dont seulement 3 qui travaillaient avant 1485 à Amboise et 33 nouveaux[1764]. Chez les charpentiers, les mêmes tendances apparaissent. Entre 1421 et 1465, 11 patronymes se rencontrent dans les comptes de la ville[1765] ; entre 1465 et 1485, il y en a 22 dont 5 communs à la période précédente et 17 inédits[1766] ; et entre 1485 et 1525, ce sont 37 noms de familles que l'on décompte dont 2 seulement relevés auparavant et 35 encore inconnus[1767]. D'après ces chiffres, il semble que la main-d'œuvre se renouvelait continuellement sans mettre en place de véritable dynastie. Cependant, la confrontation du compte de construction du château de 1495-1496 et des comptabilités urbaines est bien plus fructueuse pour appréhender les rouages des chantiers amboisiens. Dans la double décennie à cheval sur l'année 1495-1496, on retrouve aux chantiers de la ville 170 des 700 ouvriers employés au château en 1495-1496, soit un quart de l'effectif. Parmi ces ouvriers, les filiations familiales[1768] s'enregistrent au sein d'une même génération et rarement entre un père et son fils. Toutefois les « perriers » font exception, les Vinçonnet, les Hervé, les Marchans, les

[1761] Ici nous laisserons de côté les manœuvres qui forment une main d'œuvre plus volage et polyvalente (**cf. p. 341**).
[1762] Potier, Felon, de la Lande, Arrault, Lepellestier, Charenton, Salmon, Bauhardi, de la Bruyere, Burre, Polire, Blanchart, Basiller, de Verday, Dagault, Piedalu, Pourcee, Leguin, Salmon, Huet, Sampon, Fordebraz, Lesey, Quoquillart, Boulier, Rivery, Villain.
[1763] Hameau, Maillart, Chinguy, Bessin, Bellin, de la Bruyere, Le Pelletier, Baiere l'aisné, Haussepie, du Rochier, Salmon, Raichert, Piedalu, Salmon, Tatineau, Lion, Lovergnat, Billart, Lorès, Chambiges.
[1764] Amangeart, Hameau, Patherot, Boucher, Fouet, de Souches, Roger, Menart, Cormier, Boulay, Batibert, Alys, Segretain, Martineau, Bertheau, Tabourdeau, Chesneau, Collet, Bastard, de Nevers, Davy, Alaire, Brunet, Martin, Ruau, Fraye, Rousseau, Deschamps, Tulasne, Dupont, Chastigner, Fordebraz, de la Lande, Longuet.
[1765] Fouchart, Desmyer, Anemat, Boutet, Pasquier, Bricet, Le Berton, Mangain, Migrain, Salleau, Guidoyn.
[1766] Regatier, Fouchert, Foucault, Juignet, Renart, Bournay, Cathe, De Benoist, Pelletier, Belo, Viau, Mahodeau, De La Salle, Brunet, Godiveau, Marrillier, Joulein, Pelletier, Biart.
[1767] Fouchart, Lostellier, Rousseau, Hodin, Ciquault, Gaultier, Lebeau, Belordier, Mapeton, Mondain, Bigot, Petit, Thoreau, Veers, Poupault, Triqueau, Lalier, Augier, Coqueau, Brossier, Pelletier, Grasset, Muguet, Thourault, Voisin, Peraz, Guerin, Deschamps, Tulasne, Dupont, Chastigner, Martin, Remyer, Cremete, Postel.
[1768] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op. cit.*, p. 422.

Beaunoys et les Blondeau exploitaient leurs carrières en famille. En 1495-1496, le chantier du château fit aussi quelques embauches familiales[1769].

Les occurrences patronymiques entre ouvriers travaillant au château et ouvriers travaillant à la ville témoignent des échanges entre les chantiers. On les retrouve parmi les familles amboisiennes, mais beaucoup plus fréquemment parmi celles qui sont arrivées après 1465. Ainsi, 39 patronymes, représentant 174 personnes, se rencontrent avant 1495 dans les comptabilités, puis sur le chantier du château de 1495-1496 ; 12 familles (76 personnes) sont amboisiennes, les autres sont arrivées à Amboise après 1465[1770]. On note que chez les Amboisiens exerçant un même métier, les porteurs d'un même patronyme sont plus nombreux que dans les familles d'immigrés[1771].

L'exemple de la famille Berthelot illustre un mouvement inverse en ne restant à Amboise qu'une saison. Venus en 1463, au moment des creusements des fossés ordonnés par Louis XI, ils étaient 6 manœuvres, bessons, charretiers, puis ils disparurent[1772]. Par ailleurs, certaines familles, citées dans les archives amboisiennes, à partir des années 1463-1465, ne collaborèrent apparemment pas aux chantiers du château – du moins d'après les documents tardifs dont nous disposons. Il en va ainsi pour : les Juignet, charpentiers, et les Allart. Enfin, d'autres familles, amboisiennes, ne travaillent pas pour le château : les Fouchart, les Anemat, les Eveillards et les Malagu.

En outre, remarquons qu'une poignée de maçons apparaissant seuls, sans parent, travaillent aux chantiers de la ville avant 1495 puis pour le château – il en va ainsi de Jehan

[1769] On compte ainsi : 3 Blondeau, 2 maçons et 1 charpentier ; 2 Boucher, 1 maçon et 1 manœuvre ; 5 André, tous maçons ou « perriers » de Malvau ; 4 Davy, 1 maçon, 2 manœuvres et 1 charretier ; 4 Biart, maçons ; 3 Minart, peintres ; 3 Sourdeau, maçons ; 2 Preudonme, maçons.

[1770] Ainsi on compte :4 les Boulays, tous « perriers » de Malvau, maçons ou manœuvres ; 4 Boutet, 2 charpentiers puis 2 valets de chambre au château ; 5 Boyneau,1 serrurier, 2 manœuvres et 2 nautoniers ; les Briant, outre le marchand tourangeau et 1 maître-charpentier, les 3 autres sont peintres ; 3 Cathe, tous charpentiers ; 3 Chassenay, tous sont menuisiers ; 6 Durruau, 6 marchands et charretiers ; 6 Foucault, 2 serruriers, 1 charpentier, 1 manœuvre, 1 manœuvre et 1 apothicaire ; 4 Fouchart, tous charpentiers ; 9 François, tous maçons ; 3 Gabilleau, tous maçons ; 4 Galliers, 3 charpentiers et 1 prêtre ; 4 Juignet, tous charpentiers ; 4 Jullian, 2 menuisiers, 1 marchant et 1 maçon ; 9 Martin, manœuvres, maçons pierriers ou charpentier ; 3 Lostellier, tous charpentiers ; 3 Mabille, tous manœuvres ; 2 Mohier, maréchaux ; 2 Moreau, maçons qui travaillent pour la ville en 1471 puis pour le château en 1495 ; 3 Nepveu, « perriers » ou maçons ; 3 Prunelle, tous menuisiers mais ne travaillent que pour le château ; 4 Quinerit, 3 charretiers et 1 hôtelier ; 5 Senaut, 3 « perriers »-maçons et 2 marchands de métaux ; 4 Tionne, tous maréchaux ; 3 Trinqueau, tous manœuvres ou maçons.

[1771] Ainsi : les Bauhardi sont 6 manœuvres, charretiers et 1 couvreur ; 4 Biart, tous maçons ; 4 Fordebraz, tous maçons ; 4 Voisin, 1 nautonier et 3 maçons ; 3 Pertuis, couvreur puis tuiliers ; 5 Barrier, tous menuisiers ; 5 Lepaige, charretiers, manœuvres ou maçons ; 5 Billaut, 3 nautoniers, 1 manœuvre et 1 maçon ; 7 Cailleau, 6 manœuvres et 1 charpentier ; 5 Gaillard, tous manœuvres ; 6 Leguenays, 5 nautoniers et 1 aide de fruiterie au château ; 11 Lepelletier, 4 charpentiers, 1 menuisier, 3 manœuvres, 2 maçons et 1 charretier ; 7 Marrier, 5 nautoniers, charretiers ou manœuvres ; 3 Piedalu, tous maçons.

[1772] Cependant leur patronyme peut varier facilement en Berthelon, Berthelin ou même Bertherau si l'on roule un peu les ″r″ ce qui complique leur suivi.

Danjou, Jacques Delalande, Jehan More, Jehan Barbier et Guillaume Branchu – alors que la plupart des ouvriers se trouvant dans une telle situation passèrent apparemment très peu de temps à Amboise. D'autres, comme Guillaume Bredineau, Pierre Chanoine, Alain Chappelain ou Conrat Chapperon, viennent travailler en 1495-1496 au château et ne se retrouvent jamais aux chantiers urbains ; phénomène qui a pu exister lors des chantiers de Louis XI (1461-1483) mais qui n'est pas documenté (**cf. Tome IV Pièces justificatives 1, p. 1219**).

Les neuf dixièmes des patronymes apparaissent à partir des années 1465, début des chantiers de construction de Louis XI. On trouve là « l'une des caractéristiques reconnues des grands chantiers médiévaux [qui] est le recours à la main-d'œuvre mobile » [1773]. Jean-Philippe Aubert conclut− sans toutefois procéder à une étude prosopographique précise − qu'à Amboise l'étude onomastique est vaine car quantité de patronymes sont portés dans des communes très proches telles que Nazelles, Pocé, Négron… Si Nazelliens et Pocéens œuvraient à Amboise on doit admettre que ce sont bien, là encore, les chantiers royaux qui avaient attiré cette main-d'œuvre campagnarde. Au côté de la main-d'œuvre locale, certaines personnes portent un patronyme explicite indiquant leur origine géographique bien plus lointaine[1774] : De Bordeau, De Nevers, De Berry, Lovergnat, De Limoges, D'Anjou, De Paris, De Brucelles, De Nefve, D'Utrec, De Rains, De Dinen[1775], Braban. On notera d'ailleurs deux origines principales : les villes du Nord et le Massif Central. De fait, cette dernière région fut moins atteinte par les pertes démographiques qu'engendra la guerre de Cent Ans et elles constituèrent une manne pour les chantiers de la fin du Moyen Âge[1776]. Pour ces ouvriers, les transmissions familiales sont absentes.

En somme, il est bien difficile d'avoir un discours général car les cas de figures sont nombreux et nous n'avons recensé là que les principaux. Retenons surtout qu'avant 1465, la ville embauche dans ses chantiers sur la période 1448-1465, une vingtaine de maçons et qu'après 1465, on retrouve le même nombre de maçons employés annuellement ce qui prouve une activité constructrice considérablement accrue. D'autre part, exception faite des ouvriers employés sur le chantier du château pour l'année 1495-1496, comment expliquer autrement

[1773] D. Cailleaux, *La cathédrale en chantier…, op. cit.*, p. 416.
[1774] En dehors des métiers du bâtiment, on citera Jean Mode dit Brioulde (sellier) et Raymond de Dezest dit Le Byarnois (tailleur de robe et couturier).
[1775] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de 1495-1496, f°94r°, f°220r°, f°274v°. En 1502, parmi les trois serruriers de la ville− Martin Mennau et Jehan Boyneau − figure Pierre Hervé dit Dignen, qui travaillait également au château en 1495.
[1776] É. Hamon, *Un chantier flamboyant…, op. cit.*, p. 286.

que par la dynamique des chantiers de construction royaux qu'une petite ville comme Amboise ait compté autant de maçons, de manœuvres et de charpentiers ? La durée et la succession rapide des chantiers motivèrent les ouvriers de quelques origines qu'ils furent, à venir à Amboise. Le peu de dynastie apparaissant sur un siècle au travers de notre prosopographie laisse penser que les chantiers amboisiens ne constituaient qu'une étape dans la vie de ces hommes de métier.

Nous ne pouvons pas définir le pourcentage exact que représentait cette main-d'œuvre sur la population totale d'Amboise qui devait sans cesse varier (**cf. p. 407-410**). Cependant, en 1495-1496, année pour laquelle nous disposons des comptabilités de la ville et du compte de construction du château, on dénombre 736 ouvriers dont 700 travaillant au château (et 18 à la ville et au château)[1777].

Enfin, ce sont sans doute les exemples des grands maîtres-maçons ayant œuvré à Amboise qui donnent à la « ville-château » toute son importance dans l'histoire des chantiers de la fin du Moyen Âge. L'émulation que créait ce regroupement d'hommes de métier permettait d'offrir la meilleure des formations. Pour Odette Chapelot :

> « En effet, l'un des acquis de la recherche sur les maîtres d'œuvres de la fin du Moyen Âge est de montrer l'extraordinaire distance qui semble alors exister entre les grands maîtres (cf. Raymond du Temple ou Martin Chambiges) et les « petits » maîtres d'œuvre. Dans ses travaux sur les fortifications des villes des Pays-Bas méridionaux, Alain Salamagne[1778] a ainsi montré le monde qui sépare une figure d'exception comme Jean d'Oisy (v.1310-v.1379), « maître des ouvrages du Hainaut », et les multiples maîtres d'œuvre cités dans les sources urbaines. Il faut préciser cela car autour de cette réflexion se jouent des questions essentielles, par exemple celle de la genèse, de la circulation et de la diffusion des modèles architecturaux et décoratifs. Cela concerne la grande architecture, mais aussi la construction urbaine »[1779].

La différenciation entre petit et grand maître-maçon s'observe aussi à Amboise, et la conservation des archives, tant à la ville qu'au château, met de surcroît en évidence qu'elle n'est pas seulement dû au talent de chacun ; la formation dont ils bénéficiaient ainsi que l'ampleur du projet castral suscita des vocations. Á Amboise toutes les conditions d'une

---

[1777] Citons à titre comparatif qu'à Douai la main-d'œuvre représentait 9,6% de la population, à Valenciennes 20% à la fin du XIV^e^ siècle et à Amiens 5,3% au XV^e^ siècle (A. Salamagne, *Construire au Moyen Âge…*, *op. cit.*, p. 131).

[1778] Sur ce sujet, consulter Alain Salamagne, « Les projets architecturaux dans les villes du nord de la France à l'époque médiévale et au début de la Renaissance : des maîtres d'ouvrage aux maîtres d'œuvre », dans Du *projet au chantier : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2007, p. 219-238.

[1779] Odette Chapelot, « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans le bâtiment médiéval », Du *projet au chantier : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2007, p. 11-35 et plus particulièrement p. 20-21.

exceptionnelle formation furent rassemblées : l'ambition du projet, et l'ampleur de la réalisation ainsi que le prestige qu'y était attaché firent éclore des vocations et consacrèrent les plus fameux maîtres.

Á Amboise, Colin Biart, qui œuvrait en 1487[1780] au chantier de la maison de la ville en tant que maçon, devint l'un des maîtres-maçons les mieux payés de son temps. En 1495-1496, dans le compte de construction du château, il apparaît à la tête du chantier, avec Guillaume Senault et Louis Amangeart, touchant chacun 6 s. 3 d. par jour ; à l'apogée de sa carrière, Colin Biart était rémunéré 10 s. t. par jour à Paris en 1500[1781]. En ce qui concerne Guillaume Senault, on relève dans les comptabilités de la ville que, dès 1469, Macé Senault était marchand demeurant à Amboise et qu'en 1473, Jehan Senault apparaissait comme « perrier » de Rochecorbon. S'agit-il d'une pure homonymie ou faut-il y voir une filiation entre eux et l'un des trois maîtres-maçons du chantier castral ? À Gaillon, il fut maître-maçon sur le chantier de la « Grant maison » en 1502-1503[1782]. Quant à Louis Amangeart, si l'on ne connaît pas ses antécédents, en 1502, il travaillait au chantier de la porte Saint-Simon. Le paragraphe est rédigé sans équivoque, il dirigeait les travaux : « (…) A Louis Amangeart pour ses peines et sallaire d'avoir vacqué par plusieurs jours depuis le XVII[e] jour de mars dernier passé jusques aujourd'uy dicté de ces présentes a conduire la maçonnerie et veoir besoigner les autres maçons dessusdits a la voulte et portal qui nagueres a esté fait soubz la chappelle Saint Simon […] et pour les autres maçons a besongner a la reddifficacion de ladite voulte et portal (…) »[1783]. En 1511, lors d'un problème de canalisation des eaux de la Cisse, il apparaît comme un homme dont la parole fait foi. Il est payé pour :

> « (…) Veoir, visiter, jaulger et nyveler la riviere de Cysse et ses appartenances depuis le pont de Nazelles jusques aux moulins de Gobert, pour savoir dont procedé l'arrest et regorgement des eaues de ladicte riviere es chemins de Nazelles et es environs et qui est la cause qu'elles ne se pevent vuyder et escouler et de ce fait leur rapport par davant mondit seigneur le lieutenant affin dy donner provision (…) »[1784].

Les relations étroites entre les chantiers de la ville et du château s'illustrent aussi par le cas de Gatien, ou Gacian, Fordebraz. Dans une quittance datée du 11 juillet 1501, il est qualifié de « maistre maçon de l'ediffice et bastiment du chastel d'Amboise »[1785]. Quelques années plus tôt, dans le compte de construction du château de 1495-1496, il travaillait sur le

[1780] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°43r°.
[1781] Pierre Lesueur « Colin Biart, maître maçon de la Renaissance », *Gazette des Beaux-Arts* (tiré à part), 1919, 24 p.
[1782] A. Deville, *Compte de dépenses de la construction de Gaillon*, Paris, 1850, p. 14-32.
[1783] *Archives communales d'Amboise*, CC 204, f°7 : depuis le 27 mars jusqu'au 8 avril 1502.
[1784] *Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°37r°-v°.
[1785] J. de Croÿ, *Nouveaux documents…*, *op. cit.*, p. 8-25. Pièce justificative n°IV, p. 191 (d'après *BnF*, ms. fr. 26107 f°276).

chantier en tant que simple maçon. En 1489, il apparaissait déjà parmi les maçons du chantier du petit pont de la Masse construit pour déverser les déblais du château aux marais[1786]. Or, dès 1452, on rencontre sur les chantiers de la ville, l'un de ses parents, Jehan Fordebraz[1787]. En 1495-1496, Jacques Sourdeau travailla en tant que maçon au chantier castral ; entre 1516 et 1518, il fut chargé du chantier de Blois[1788]. En 1524, Denis Sourdeau dirigea le chantier de Chambord[1789]. De même, Pierre Nepveu, dit Trinqueau, étant également employé au château d'Amboise en 1495-1496 et œuvrant, dans la ville, comme charpentier au cours des premières années de sa carrière, dirigea les travaux de Chambord[1790]. Les Nepveu appartiennent d'ailleurs aux rares familles qui arrivèrent à Amboise au début des chantiers de Louis XI (en 1466) et qui y restèrent par la suite[1791]. En outre, Bastien François, maçon, travailla au château en 1495-1496 avant d'œuvrer au chantier de la cathédrale de Tours au tout début du XVI^{e} siècle et d'être nommé maître des œuvres de Tours autour de 1515[1792]. Enfin, Pierre Gadier, un des maçons sans filiation patronymique à Amboise, travailla au château en 1495-1496, puis il œuvra à la grande vis de Châteaudun et, enfin, il opèra en tant que maître des œuvres au château de Madrid en 1528[1793].

Pour conclure, on peut supposer que si la plupart des familles travaillant dans les métiers du bâtiment ne s'installèrent pas à Amboise de manière durable c'est sans doute parce que les chantiers amboisiens ne constituaient qu'un temps de la formation de ces hommes. Grossissons volontairement le trait : tout comme les peintres allèrent en Italie pour s'instruire à partir de la Renaissance, entre 1465 et 1515, les ouvriers du bâtiment se devaient de passer

[1786] *Archives communales d'Amboise*, CC 107, f°20v°.
[1787] *Archives communales d'Amboise*, CC 78, f°14v°.
[1788] *Guide du Patrimoine en région Centre*, sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Monclos, Paris, 1995, p. 164.
[1789] *Archives communales d'Amboise*, CC 126, f°167v°.
[1790] Monique Chatenet, *Chambord et son interprétation : l'apport de l'archéologie*, Paris, 2005 (tiré à part), p. 15-18.
[1791] On rencontre ainsi : Colin, Jean, Gilles, Roland et Pierre.
[1792] Annie Cospérec, « Le cloître de la basilique Saint-Martin de Tours », *Congrès Archéologique de France en Touraine de 1997*, Paris, 2003, p. 329 ; E. Giraudet, « Les artistes tourangeaux », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, Tome XXXIII, 1885, p. 180-182 ; Charles de Grandmaison, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, Tome I, 1868-1870, p. 199-208 ; Marius Vachon, *La Renaissance française*, Paris, 1910, p. 259-263 ; *Archives municipales de Tours*, Registre des comptes municipaux, Tome LVII, f°221r°-v°.
[1793] Frédéric Lesueur, « Le château [de Châteaudun] », *Congrès Archéologique de France d'Orléans*, 1930-1931, p. 508-512 ; Jean Taralon, *Le château de Châteaudun*, Paris, 1958, 22 p. ; M. Martin-Demezil, *Le château de Châteaudun de 1450 à 1520*, mémoire de maîtrise sous la direction d'André Chastel, 1970 ; Monique Chatenet, *Le château de Madrid au bois de Boulogne : sa place dans les rapports franco-italiens autour de 1530*, Paris 1987, 264 p. ; Monique Chatenet, *Guide du Patrimoine Centre Val-de-Loire*, Paris 1988, p. 295-296 ; Monique Chatenet, *Château de Châteaudun*, Paris, 1999, 48 p. ; Pierre Gilles Girault, « Le couronnement du grand escalier du château de Châteaudun. À propos d'une restauration récente », *Bulletin monumental*, n°CLVI-4, 1998, p. 367.

par Amboise pour connaître leur métier : au cours de l'été 1473, même Martin Chambiges fut de passage à Amboise (**cf. p. 337**).

Les artisans

En dehors des métiers du bâtiment, les comptes de l'argenterie de Louis XI et Charlotte de Savoie documentent les achats quotidiens faits chez les Amboisiens. Au moins six corporations d'artisans travaillaient pour le château : les orfèvres, les chevaucheurs[1794], les gardes, les nautoniers[1795], les tondeurs, les charrons[1796] et les « poislier »[1797]. Durant l'année 1469-1470[1798], deux tondeurs, Jehan Louinguy et Yvonnet Le Breton, étaient employés à tondre des draps de laine. Ils vendaient ainsi directement leur production au château, sans passer par l'intermédiaire d'un marchand. Cinq types de drap étaient concernés ; de qualité variable (**cf. p. 419**), les comptes nous donnent leur prix et leur destination. L'aune de gris ou de violet était vendue 15 d. t. pour l'habillement des filles de chambre, de la gouvernante ou des enfants d'honneur. L'aune de noir ou de « my grainé » revenait à 20 d. t. On faisait du premier drap les robes de nuit ou les chausses et du second des doublures pour les couvertures. Enfin, l'écarlate, à 2 s. 6 d. t. était achetée pour y tailler les robes de la reine[1799], de ses filles et occasionnellement de sa nièce[1800].

La grande industrie d'Amboise demeurait la tannerie. Installées sur la Masse, le long de l'actuel quai des Marais et de la rue Newton, la présence des tanneurs est rappelée au travers

[1794] *AN*, KK 62, octobre 1469 : « A Jehan Robert, demourant a Amboise, la somme de 13 s. 9 d. t. pour ung voyage par lui fais au moys d'octobre dernier passé par l'ordonnance et recommandement du sieur de la Fourest partant d'Amboise a Aiguesances pres Montrichart porter lettres closes au roy nostredict seigneur de par ledict sieur de la Fourest pour cecy, par vertu dudict cayer et quictance cy rendue ladicte somme de 13 s. 9 d. t. ».

[1795] *AN*, KK 64, f°30r°-v° : « A Jehan Auscheron, cy devant nommé, notonnier demourant a Amboise, la somme de huit vings quinze livres neuf solz trois deniers tournois, a luy ordonné par ledit seigneur oudit moys mars, tant pour le rembourser de pareille somme qu'il avoit baillé du sien par l'ordonnance et commandement dudit seigneur. C'est assavoir a 25 notonniers, qui ont mené ledit gran chalen du roy notredit sire et une petite sentine d'Amboyse a Tours, et de la jusques l'au port d'Ablevoye. Et pour avoir ramé lesdits chalen et sentine dudit port d'Ablevoye a Chinon et ledit sire les feist mener ou ils ont vacqué depuis le VII^e^ jour de janvier oudit an mil CCCC LXXVIII, jusques au XVIII^e^ jour ensuivant, l'un et l'autre jour includz, qui sont unze journees qui vallent a la raison de 3 solz 4 deniers tournois par jour pour chascun homme 45 ℓ. 16 s. 8 d. t. ».

[1796] *AN*, KK 68, f°123r° : « A Jehan Charion, demourant a Amboise, pour deux coffres de bois de luy achectez ledit jour pour servir a mectre aux deux boutz des chariots branlans de ladicte dame ; pour ce, par vertu dudit roole 10 s. t. ».

[1797] *AN*, KK 61, f°37 : « A Guillaume Bertrand, poislier demeurant a Amboise, la somme de trente deux sols six deniers tournois qui deue lui estoit pour un poisle d'airain tenant environ deux seillees et une chaere parcee prins et achacté de lui audit mois de fevrier et livré a Jehan Monsigné, varlet de fourriere du roy nostre sire, la pour servir a estuver ledict seigneur par dessoubz durant sa malladie pour ce par quictance cy rendue ladicte somme de trente deux sols six deniers tournois 32 s. 5 d. t. ».

[1798] *AN*, KK 68.

[1799] Il valait plus du double du prix du noir.

[1800] *AN*, KK 68, f°4.

de plaintes. En 1472, Charlotte de Savoie envoie au conseil de ville « (…) son contrerolleur de l'argenterie et chambre aux deniers car, a son lever de disner, [elle] avoit santi une mauvaise santeur des tanneries qui sont en la ville (…) ». Elle demande que les édiles de la ville, « (…) fassent commandement aux tanneurs de oster leurs tanneries de la ville ou autrement elle en referoit au roy (…) »[1801] ; mais il n'en fut rien. Cette industrie devait alimenter les pelletiers et les cordonniers[1802] fournissant le château. On serait tenté de rapprocher leur production de l'activité des tondeurs[1803], ce qui signifierait que les peaux de moutons auraient été particulièrement exploitées. Pourtant, lors de l'assemblée du 22 novembre 1477, la ville demanda au roi la permission de lever une taxe « (…) sur les denrees et marchandises qui passeront tant par la riviere de Loire et du Cher et par terre en la baronnie d'Amboise jusqu'a ung an, pour mectre a la reparacion et fortifficacion d'icelle (…) »[1804]. Les taxes devaient être levées : « Sur chacune charge de drap : 2 s. 6 d. t., sur charge de pelleterie : 2 s. 6 d. t., sur chacun cuir de beuf ou de vaches tanné ou a tanner : 2 d. t. ». Il semble donc que ce soient les peaux de bovidés qui aient été le plus employées, les moutons étant élevés pour la laine Par ailleurs, la taxe sur la « charge de pelleterie » atteste l'existence de ce commerce et qu'il était aussi bien question d'import que d'export. Lorsque Martin Dassy vend à la cour des peaux de léopard, des peaux de chats d'Espagne et d'agneaux de Lombardie[1805] (**cf. p. 420-421**), il y a lieu de croire que ces peaux n'ont pas été tannées à Amboise, et certaines sont bien dites « espourtees ».

L'inventaire des biens de Charlotte de Savoie comporte parfois des précisions sur la provenance des étoffes commandées auprès des tondeurs et marchands amboisiens. Elles confirment la nature des peaux tannées à proximité d'Amboise. Ainsi, une robe de drap noir et une robe de satin gris sont fourrées de « martres de pais »[1806]. En cette fin du Moyen Âge, tandis que la tannerie était bien l'industrie fleurissante d'Amboise, les demeures de ces artisans étaient des plus ordinaires. Il était courant qu'ils vivent sur leur lieu de travail, leur logement se superposant à leurs tanneries. Les maisons du quai des Marais sont trop dénaturées pour permettre une quelconque analyse architecturale, par contre, celles de la rue

[1801] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°54r° : assemblée du 4 septembre 1472.
[1802] Les souliers étaient achetés à Amoulry du Jardin et Jacotin de la Croix, cordonniers à Amboise. (*AN*, KK 68, f°95v°).
[1803] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^e^…*, *op. cit.*, p. 129.
[1804] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°35r°.
[1805] Les pelleteries étaient en effet très prisées au XV^e^ siècle, en particulier dans les milieux princiers. (Françoise Piponnier, « Se vêtir au XV^e^ siècle » dans *Art et société au siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris, 1999, p. 482-499).
[1806] A. Tuetey, « Inventaire des biens… », *op. cit.*, p. 338-366.

Newton, sont conservées (**cf. p. 377**). Issues de la construction vernaculaire en pans-de-bois, ce sont des demeures fort modestes, totalement inadaptées au commerce, sans aucune boutique et dont la façade principale donne sur une rue de moins de deux mètres de large. Dans ces conditions, il était en effet nécessaire qu'un intermédiaire, tel Dassy, leur achetât des peaux pour les revendre en un lieu plus présentable.

Les orfèvres comptent parmi les professions qui ne peuvent prospèrer que dans les grandes villes ou à proximité de la demeure d'un prince. Au cours de l'année 1469-1470, Lambert de Sey, orfèvre à Paris, soumit à l'approbation de la reine des « patrons de coupes tant d'estain, de terre que en peinture sur papier »[1807], et il œuvra pour environ 80 ℓ. t. à :

> « La façon d'un collier fait a encollies d'or frizé, semé de pancees blanches et rouges, pois quatre onces cinq gros ung denier d'or que ladicte dame luy a baillé pour faire ledit collier et pour ung tuyau d'or de feu pour servir a faire tenir les plumes d'austrusses a ung chappeau »[1808].

Selon Elisabeth Taburet-Delahaye, le XV^e^ siècle connut « un profond renouvellement de l'art du bijou » et le port du collier ou du pendentif demeurait une mode princière[1809].

En 1494, Berthelemy et Pierre Clabault, quant à eux orfèvres à Amboise, réparèrent, pour le dauphin Charles-Orland, moyennant une somme dérisoire (71 s. t.), « ung petit crochet d'or a une petite chesne ou tenoit une emeraulde pendant au coul dudit seigneur » et « ung routissouer d'argent servant a faire les rosties pour la bouche dudit seigneur »[1810]. La même année, pour 10 ℓ . 10 s. t., ils fabriquèrent « 28 pieces, tant tasses que escuelles d'argent, estans audit chasteau d'Amboyse, sur chascune piece ung C et ung A semez de fleurs de liz, a la devise dudit seigneur, pour y servir de marque »[1811]. Si l'implantation d'orfèvres au sein d'une petite ville prouve combien l'arrivée de la cour attirait les professions les plus luxueuses, leurs créations ne peuvent toutefois pas être comparées à celles des orfèvres parisiens.

En 1483, l'essentiel du matériel nécessaire à la cérémonie des obsèques de Charlotte de Savoie fut commandé à des Amboisiens. Jehan Chassenay, menuisier, reçut la charge de fabriquer la chapelle de bois, au prix de 24 ℓ. t., dans laquelle reposa la reine dans l'église

---

[1807] *BnF*, ms. fr. 20685, f°501.
[1808] *AN*, KK 68, f°101v°.
[1809] Elizabet Taburet-Delahaye, « L'orfèvrerie », dans *Art et société en France au XV^e^ siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris 1999, p. 280-281.
[1810] *AN*, KK 228-229, f°70v°. On les rencontre aussi dans le compte de l'argenterie d'Anne de Bretagne de 1492-1493 (*AN*, KK 83, f°125r°-v°).
[1811] *AN* KK 332, publié dans C. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti*… », *op. cit.*, p. 253-304.

Saint-Florentin. Pour le voyage d'Amboise à Cléry-Saint-André, on lui commanda également un grand cercueil de bois où fut déposé un autre cercueil de bois plus modeste, et enfin un dernier en plomb dans lequel demeurait le corps enveloppé d'une toile cirée. Le tout coûta une trentaine de livres[1812]. De même, Martin Mennau, serrurier extrêmement actif sur les chantiers de la ville, fournit les ferrures des cercueils et celles d'un coffre de bois « ouquel ont esté mis les escussons aux armes de ladicte dame »[1813], pour 6 ℓ. t. Les chariots du cortège furent fabriqués à Amboise par Guillot Pasquier, charron, pour 7 ℓ. t. et leurs roues furent ferrées par Jehan Galemant, maréchal pour 8 ℓ. 14 s. 8 d. t.[1814]. Enfin, les 36 ℓ. t. que Jehan de Brioulde (ou Briodé), « cellier de ladicte feue dame », touchait pour ses gages annuels couvrirent aussi le travail considérable qu'il fournit à l'occasion de l'enterrement. Il livra au cortège équestre son harnachement en « tretz, bricolles, collier, celles, et garniment »[1815], et se chargea de coudre le velours noir que lui avait livré Pierre Morin sur les cuirs et de tailler les couvertures des chevaux. À travers ces exemples transparaît le faible enrichissement que procurait à un artisan son embauche auprès de la cour. Bernard Chevalier estime à 500 ℓ. t. le prix de revient d'une petite bâtisse et au double celui d'une belle maison[1816]. Au vu des revenus énoncés, comment ces artisans pouvaient-ils faire construire une demeure autrement qu'en pans-de-bois ? En mai 1470, le conseil de ville débattit de la maison que Jehan de Brioulde souhaitait faire édifier sur la Masse, à côté de la future tour de l'Horloge[1817] et lui accorda le droit d'appuyer les sablières (« traynes ») de sa maison en pans-de-bois sur le portail.

La comparaison des sommes que perçurent les artisans d'Amboise en 1493-1494 lors de l'ameublement du château par Charles VIII et, dans une moindre mesure en 1495-1496, pour la construction du château, précise nos connaissances sur leur niveau de vie. Sous Charles VIII, les commandes faites auprès de marchands amboisiens furent aussi dérisoires que sous Louis XI, en comparaison de ce qui fut acheté auprès de marchands de Tours ou de ceux qui suivaient la cour.

[1812] *AN*, KK 69, f°114r°.
[1813] *AN*, KK 69, f°115r°-v°.
[1814] *AN*, KK 69, f°65.
[1815] *AN*, KK 69, f°125v°.
[1816] B. Chevalier, *Tours ville royale…*, *op. cit.*, (1975), p. 417.
[1817] Cette demeure qui n'existe plus devait bien être en pans-de-bois puisqu'il est question de ses « traynes », c'est-à-dire de pièces horizontales de bois (sablière, solives…). De plus, en s'appuyant sur le portal, Jehan de Brioulde pouvait économiser la construction d'un des murs porteurs. *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°44r° : « (…) Jehan de Brioulde, sellier de la royne a dit aux assistans qu'il a prinz une place sur la Masse de Denis Leguenays en laquelle il feroit voulentiers une maison et que s'il plaisoit aux gens de la ville qu'il meist le bout de ses traynes ou pillier qui porte le portal de la Masse qu'il donneroit voulentiers aucun denier par an a la ville (...) ».

Nom et métier	Somme perçue
Estienne Thoreau, menuisier	105 ℓ. 7 s. 6 d. t
Jehan Prunelle, menuisier	49 ℓ. 50 s. t.
Raymonnet Coustelly, orfèvre	30 ℓ. 7 s. 6 d. t
Thibault Chassenay, menuisier	24 ℓ. 5 s. t.
Estienne Perrin, menuisier	18 ℓ. t. (paiement conjoint)
Quinerit, menuisier	
Mathurin Thibault, menuisier	
Jehan Chassenay, menuisier	10 ℓ. 14 s. t
Pierre Clabault, orfèvre	10 ℓ. 10 s. t
Martin Menuau, serrurier	4 ℓ. t
Gacienne Jannete lingère	31 ℓ. 8 s. t
Morice Brisset, serrurier	76 s. 16 d. t.

En 1493-1494, les dépenses s'élevèrent à plus de 39 700 ℓ. t. dont 32 800 ℓ. t. furent consacrées aux seuls achats de marchandises. Ces achats profitèrent à 48 personnes dont une grande majorité de Tourangeaux (23), des Parisiens (5) des marchands suivant la cour (3), ou d'autres tenant une charge auprès du roi ou du dauphin (3)[1818] et à 13 artisans amboisiens[1819] : Raymonnet Coustelly, Pierre et Berthelin Clabault, orfèvres, Estienne Thoreau, Estienne Perrin, Quinerit et Mathurin Thibault, Jehan Prunelle ainsi que Jehan et Thibault Chassenay, menuisiers, Morice Brisset et Martin Mennau, serruriers, et Gacienne Jannete, lingère.

Nom, métier	1485	1487	1493 (château)	1494	1495	1496	1497
Perrin menuisier	Non documenté	n. d.	environ 6 ℓ. t.	50 s. t.	26 ℓ. 28 s. 14 d. t.	n. d.	35 ℓ. 3 s. 1 d. t.
Chassenay, menuisier	10 ℓ. 8 s. 8 d. t.	20 s. t.	24 ℓ. 5 s. t.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Mennau, serrurier	n. d.	7 ℓ. 4 s. 15 d. t.	4 ℓ. t.	13 ℓ. 15 s. 4 d. t.	27 ℓ. 24 s. 18 d. t.	7 ℓ. 35 s. t.	n. d.

Seules 300 ℓ. t. furent versées aux Amboisiens, alors qu'Estienne Bodineau, marchand suivant la cour, perçut la somme de 8 836 ℓ. 10 s. t., Lancelot Platel, tapissier du roi, celle de 1 750 ℓ. t., messire Philippes de Moulins, prêtre du Pays de Flandres, celle de 1 412 ℓ. 7 d.

[1818] Jehan Guystelle, marchand, à Pierre de Lyon, ouvrier de drap de soie, demeurant à Tours, à Estienne Bodineau, marchand drapier suivant la cour, à André Denisot, marchand demeurant à Tours, à Guillaume Mesnager, marchand à Tours, à Jehan Beugnon, marchand suivant la cour, à François Drouin, marchand demeurant à Tours, à Messire Philippes de Moulins, prêtre du pays de Flandres, à Jehan Hulot, brodeur demeurant à Tours, à Colas Fagot, tapissier de Monseigneur le dauphin, à Maistre Florimond Fortier, à Jehan Galocheau, marchand demeurant à Tours, à Macé Proust, marchand de Tours, à Guillaume de Montbason, aussi marchant de Tours, à Jehan Le Fevre, tapissier du roi, à Gilette Dumasse, marchande lingère demeurant à Tours, à Pierre de Lange, orfèvre demeurant à Paris, à Robin Ledain, orfèvre demeurant à Paris, Guillaume Marcel et Philleze Portet ses compagnons orfèvres de Paris, à André Adam, orfèvre de Tours, à Pierre Debures, serrurier demeurant à Tours, à Lancelot Platel, tapissier, à Pierre Robert, voiturier, Gilet Nau, voiturier à Tours, Loys Poincon, aussi voiturier, Jehan Poncher, marchand demeurant à Tours, Jehan de Senlis, à Loys Picault, à Nicolas Fleury, « contrepoinctier », à Jacques Terris, tapissier, à Jehan Estienne, tailleur suivant la cour du roi, à Jehan Chaussée, pintier demeurant à Tours, à Jehan Boutard, marchand « peslier » demeurant à Tours.

[1819] Il y avait aussi un marchand : Julien Bricet (**cf. p. 540**).

obole tournois et Jehan Guystelle, marchand de Tours, celle de 262ℓ. 10 s. t. Les sommes allouées aux Amboisiens sont représentatives de la moindre qualité de leur marchandise ou des tâches subalternes qui leur furent confiées. Berthelin Clabault vendit quelques pièces et pesa la vaisselle d'argent qui arrivait de chez les orfèvres parisiens (Pierre de Lange, Guillaume Marcel et Philleze Protet). Estienne Perrin, Quinerit et Mathurin Thibault, menuisiers, livrèrent trois coffres pour ranger le linge de maison et Morice Brisset en fabriqua les serrures. Thibault Chassenay fabriqua quatre tables et leurs tréteaux, Jehan Prunelle livra une douzaine d'escabeaux, plusieurs couchettes, quelques tables et leurs tréteaux. Jehan Chassenay réalisa deux tables servant de dressoir pour la cuisine de bouche de la reine, deux autres dressoirs, deux grands « chalis », un écran de feu, deux « contrefeuz », plusieurs tables et leurs tréteaux, des bancs et de menus travaux de réparations. La commande d'Estienne Thoreau comprend les mêmes meubles mais en plus grande quantité. Enfin, Lancelot Platel, valet de chambre et tapissier ordinaire du roi reste à part ; son lieu de résidence n'est pas précisé dans le compte mais, dans les années 1490, on le retrouve mentionné à Paris[1820]. Il figure parmi les loueurs des places de marais à Amboise en 1502 et 1503 (**cf. p. 442-443**). Il meurt au cours de l'année 1503 et il est possible qu'il ait déménagé pour Amboise.

Les Morin ou les Le Fuzelier sont totalement absents des comptes d'ameublement du roi. Le temps des grands marchands amboisiens était donc passé, et les sommes perçues par les artisans cités étaient équivalentes à celles qu'ils gagnaient ordinairement en travaillant pour la ville. Ce constat vérifie bien les observations déjà formulées sur le peu de personnes fortunées, ou même aisées à Amboise. Pour Bernard Chevalier :

> « Quel que soit le mal qu'il se donne pour se constituer un patrimoine, l'artisan moyen, celui qui pratique l'un des métiers traditionnels, n'a pas d'autre vraie richesse que sa compétence, son atelier et sa clientèle. Le seul moyen dont il dispose pour avantager ses enfants, c'est de leur donner un métier plus lucratif que le sien. Comme on l'a vu, les fils du couturier seront merciers ou orfèvres. Leurs enfants deviendront peut-être de gros marchands, riches et considérés, capables à leur tour d'envoyer leurs garçons à l'université, de les munir d'offices ou de bénéfices et de les pousser dans les rangs de la bourgeoisie. Quatre générations au moins séparent donc couramment l'ouvrier du notable »[1821].

Ainsi, le statut royal de la ville, mais trop éphémère (1463-1525)[1822], ne put permettre aux Amboisiens de gravir les échelons de la société.

[1820] Étienne Hamon, *Documents du minutier central des notaires de Paris, Art et architecture avant 1515*, Paris Archives nationales, 2008, p. 227.

[1821] L'auteur tempérant son propos souligne : « L'ascension théoriquement possible et probablement réalisée parfois, est cependant si lente et si aléatoire qu'il ne nous a pas été possible d'en trouver un seul exemple concret dans toute notre documentation. ». (B. Chevalier, *Tours ville royale…*, *op. cit.*, (1975), p. 419).

[1822] Nous considérons là la période où la cour fréquenta assidûment Amboise. Toutefois, dans l'absolu, Amboise fut rattachée à la couronne en 1434 et ne perdit son statut qu'en 1760, lorsqu'elle passa au duc de Choiseul.

4.1.5. Répartitions de la population dans la ville

Le logement de la cour devait se répartir entre le château, pour les plus privilégiés (**cf. p. 162-165**), les hôtelleries, et les demeures privées. Pour ces dernières, l'importance de la vague de construction n'est pas parfaitement évaluée (**cf. p. 354-356**). En outre, les informations sur les commanditaires des maisons, des hôtels et des manoirs amboisiens sont si lacunaires qu'il est difficile de cerner leur identité. Dans les comptabilités de la ville, au détour d'un paragraphe certaines hôtelleries sont mentionnées, mais on ne peut cependant pas prétendre connaître la totalité de ces hébergements évoqués fortuitement. En 1464, on sait que lorsque Louis XI demanda à la ville de recevoir sa tante, la comtesse de Wurtemberg[1823], les édiles hésitèrent à la loger chez l'une des personnes les plus importantes de la ville, Jehan Morin, ou chez Perenelle La Royne (ou La Royere) qui tenait une hôtellerie sur l'île, entre les ponts d'Amboise[1824]. Cette seconde solution fut finalement adoptée.

Onze hôtelleries[1825] citées dans les comptes de la ville étaient sises hors les murs mais à ses abords immédiats. On peut supposer que cette implantation découlait, d'une part, de l'interdiction formulée par Louis XI, en octobre 1482, de laisser pénétrer des étrangers à l'intérieur des murs pour préserver la santé du dauphin en gardant la ville de tout risque d'épidémie[1826] et, d'autre part, du manque de place qu'offrait la surface *intra-muros* pour implanter des hôtels, car au-delà d'accueillir les personnes, ils devaient être en mesure de loger les chevaux. En réalité, depuis 1471[1827] la ville demeurait, comme la plupart des cités de

---

[1823] Étienne Cartier père, « Une réception princière municipale en 1466 », *Mémoires de la société archéologique de Touraine*, Tome VIII, 1856, p. 40-47.

[1824] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°26r°.

[1825] Ainsi connaît-on l'hôtellerie « du Cheval blanc » (*Archives communales d'Amboise*, CC 124, f°27r°), « de l'image Notre-Dame » (*Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°34r°), celle « ou pend pour enseigne la teste noire » (*Archives communales d'Amboise*, CC 119 f°33r°), celle « ou pend pour enseigne Saint Roc » (*Archives communales d'Amboise*, CC 127 f°33v°), celle « ou pend pour enseigne la levriere » (*Archives communales d'Amboise*, CC 208, f°26) et l'hôtellerie de la corne de cerf (*Archives communales d'Amboise*, CC 204, f°8) qui existait encore au XIX^{e} siècle (*ADIL*, E 344). Jacqueline Melet Samson a de surcroit répertorié : l'hôtellerie du cerf d'argent, l'hôtellerie du Palais royal, l'hôtellerie Sainte Marthe, le pot d'étain, la pomme de pin (*Le développement historique…, op. cit.*, p. 173-174).

[1826] Louis XI les exempte de toutes aides, tailles et subsides. *Archives communales d'Amboise*, AA 2 : « (…) Aiant regard et considération que nostre tres cher et tres amé filz le dauphin de Viennoys est né en nostre ville d'Amboise et que en icelle il a esté et est nourry, et affin que aucun inconvenient de peste ou autres maladies ne advienist en ladicte ville, les habitans d'icelle ont esté et sont subjectz a garder les portes de jour en jour, et a faire guet en ladicte ville pour la garde et seureté de nostredit filz, en maniere que la plupart du temps personne a pié ne a cheval n'est passé par ladicte ville, par quoi les habitans et demeurans en icelle ville n'ont aucunement fait leur prouffit (…) ».

[1827] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°47v°-48r° : « (…) A esté appoinsté par l'opinion et deliberation des dessusdits, en regard du temps de la pestilance qui a eu cours en ceste ville, en l'annee de la ferme dudit Seno et deffence de non entrer en cestedicte ville (…) ».

la fin du XV^e^ siècle, menacée par la peste ; les lettres patentes de Louis XI datant de 1482 ne devaient que réitérer des demandes antérieures. Déjà en 1469, la fermeture aux paroissiens de la collégiale castrale était motivée par la crainte de la peste[1828].

Ce sont généralement les registres terriers qui renseignent sur la répartition de la population au sein d'une ville mais, à Amboise, le territoire de la ville était morcelé à l'extrême, relevant de quatre fiefs principaux et de plusieurs autres plus petits. Le « fié » de la ville, dont les locations de parcelles apparaissent dans les comptes communaux, ne constituait en réalité qu'une partie infime de la ville. Il y avait en outre :

> « Celui de la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem qui s'étendait à l'est sur les faubourgs de Violette, de la Porte Hurtault et sur l'extrémité de la rue du même nom. Le fief du temple, réuni à la Commanderie au milieu du siècle, couvrait l'île Saint-Jean et une partie du faubourg Saint-Denis. Celui de l'Aumône ou Maison-Dieu s'étendait essentiellement au faubourg Saint-Denis comme le chapitre de Saint-Florentin au Bout des Ponts. Les fiefs du Ruau, de Mesne et du Prieuré de Saint-Denis étaient plus restreints et respectivement limités au Petit-Fort, à la partie septentrionale du faubourg Saint-Denis et aux alentours de l'église Saint-Denis. Nous savons peu de choses sur le fief du prieuré Saint-Thomas dont une partie recouvrait l'Entre-les-Ponts »[1829].

Cette complexité est révélée par les comptes de la confrérie Saint-Nicolas : les noms des fiefs dont dépendent les maisons de rapports appartenant à la confrérerie sont très souvent laissés en blanc[1830].

Nous pouvons localiser approximativement quelques résidences de personnages importants car, le Petit Fort dépendant du fief de la ville, les sommes dues au titre du Cens par certains des propriétaires sont répertoriées dans les comptabilités amboisiennes. Á partir de 1468[1831] Jehan Bourré possédait une demeure au Petit Fort. Ce quartier devait présenter une concentration supérieure à la moyenne de personnes issues de la noblesse : le seigneur de

---

[1828] Par la suite, l'épidémie que l'on tentait de contenir depuis 1499 se déclara pleinement en 1531 (Jacqueline Melet-Samson, *Le développement…*, *op. cit.*, p. 218). En 1499, les édiles de la ville chargent Pierre Beurre d'inspecter systématiquement les foyers pour évacuer les malades hors des murs. *Archives communales d'Amboise*, CC 114, f°31r° : « A Pierre Beurre et Laurens Vaslin, sergens, la somme de 50 s. t., savoir est audit Beurre 30 s. et audit Veslin 20 s. t. pour leurs peines et salaires d'avoir vacqué durant les moys d'octobre l'an de ce compte aller et venir chascun jour ordinairement par cestedicte ville et faulxbourgs pour savoir et eulx enquérir de ceulx qui ont esté malades de maladies contagieuses pour y estre donné provision a ce que aucuns inconveniens n'en soient advenuz (…) ».

[1829] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^e^…*, *op. cit.*, p. 156-157.

[1830] *Idem*, l'auteur ne cite pas les sources lui permettant d'affirmer cela. Nous n'avons pas eu le temps de chercher outre mesure ces archives, mais Bernard Chevalier précise dans une de ses publications : « Les archives de ces compagnies, en effet, ne nous sont pas parvenues à l'exception de celles de la confrérie de la Conception Notre-Dame et de Saint-Nicolas à Amboise (…) » (« La spiritualité des laïcs : les confréries en Touraine à la fin du Moyen Âge », (tiré à part), p. 123-131. Et plus particulièrement p. 124).

[1831] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°4v°.

Nazelles (**cf. Tome III fig. 679, p. 1166**), le bailli de Sens[1832], Jehan Duruau[1833] ou encore le châtelain Julian Lopin y résidaient. En dehors de ce quartier, on sait qu'en 1475 Yvon Carminien, écuyer panetier de la reine, demeurait en ville, dans l'enceinte et non loin de la Masse[1834] et qu'en 1480, Philippe Remon, conseiller de Charlotte de Savoie, possédait un hôtel proche de la porte Tripière[1835] (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Raymond de Dezest habitait quant à lui à proximité de la tour Cormeray, dans l'extension de l'enceinte, dans une maison ayant appartenu à Jehan Anemat, charpentier. Enfin, Jehan d'Étampes, maître d'hôtel, et homme de confiance de Louis XI (1461-1483)[1836], habitait au pied du château vers la rue de la porte Heurtault[1837]. La situation du Petit Fort, en limite de zone urbanisée, semble donc avoir été plus propice à l'implantation d'hôtels particuliers sur de larges parcelles.

Les locations de logements devaient aussi être assez répandues. Au cours des années 1469-1472[1838], les archives de la ville, mentionnent de nombreuses locations de marchands suivant la cour, de savetiers[1839], de merciers ou d'orfèvres qui s'installaient le long du grand axe de circulation − la route d'Espagne − c'est-à-dire le long de la rue du Pont[1840], de la rue « Blesienne » et de la Grande rue Saint-Denis. Ceux-ci louaient des échoppes (« ouvrouers ») placées sous la porte de la Boucherie[1841], sur le pont de la Boucherie, sous la grosse tour du Pont et même parfois des chambres dans les gardes-portes et les tours de l'enceinte. Cependant la situation ne dura pas plus de trois ans et on peut supposer que rapidement ces

[1832] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°9v° : « (…) Pour avoir admené du port de Loire jusques davant la maison du bailly de Sens estant au Petit Fort (…) ».
[1833] *Archives communales d'Amboise*, CC 94, f°58r° : « (…) Et sera appellé Jehan Durruau pour le contraindre a paier 10 ℓ. t. pour avoir perser le mur du Petit Fort pour y faire une huisserie qu'il y a faicte (…) ».
[1834] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°61v° ; 25 juin 1475.
[1835] *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°20r°.
[1836] *BnF*, ms. fr. 20491, f°41 : « (…) Le filz de Burdelot le changeur aura la charge de garder la vaisselle et luy seront ordonnez gaiges pour ce faire. Messire Jehan d'estampes demoura pour faire achever l'euvre d'Amboise (…) ».
[1837] Sa maison est mentionnée près de celle de Jehan Thenebot et de Pierre Doupe. *Archives communales d'Amboise*, CC 85, f°14 v° : 22 may 1465 : « (…) Boucher de muraille ung grant pertuys ou mur de ladicte ville que maistre Jehan d'estampes, maistre d'ostel du roy nostre sire, avoit fait faire derriere l'ostel Estienne Doupe ».
Or nous savons que ce dernier habite dans la rue de la porte Heurtault.
Archives communales d'Amboise, CC 91, f°10 : avril 1468 : « [5 journees] qu'ilz ont esté eulx leur tombereaux et charroys a oster les terriers qui estoient en la rue de la porte Heurtault au droit des maisons du temple, Pierre Doupe, Jehan Thenebot et ilecs environs venuz du derompement du fondement du chastel qui estoit cheuz et derompu derriere la maison a la terrasse et autres joignant a icelle ».
[1838] *Archives communales d'Amboise*, CC 91, à 95.
[1839] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°7, 1469 : « (…) Pour le louaige de la plasse ou se tiennent les savatiers (…) 10 s. t. ».
[1840] *Archives communales d'Amboise*, CC 95, f°10, 1472 : « (…) Pour le louaige des deux petites voultes ou se tiennent les savatiers neant, pour ce qu'ilz n'ont poult estre louees et ont servi aux affaires de la ville et y ont esté mis les besongnes des maçons qui ont besogné a reparer les ponts (...) ».
[1841] La future tour de l'Horloge.

commerçants firent construire leur propre maison. En mars 1491 (n. st.), on relève le cas unique d'un tavernier suivant la cour qui « fut logé en la garde porte de la porte Saint Denis durant que le roy a esté en ceste ville »[1842]. Les locations reprirent entre 1494 et 1520. Pour ne citer que quelques cas, Jehan Mercier, cordier, et Jehan Forest, mercier, louaient chacun une boutique vers la chapelle de la Meyte ; Pierre Hardion, cloutier, occupait la garde-porte Saint-Denis ; Roullet Becdacier[1843] louait, pour sa part, « la garde porte de dessus les ponts de Loire »[1844] ; enfin, Julian de la Noue, dit la poste, marchand demeurant Beaugency (Loiret)[1845], avait en location la cuisine de la maison de ville.

On sent au travers de ces exemples une pseudo-crise du logement. Les locations ne duraient guère plus de deux ans pour les garde-portes. Les ouvroirs pouvaient quant à eux être détenus pendant cinq à dix ans par la même personne. On remarque que ce phénomène ne toucha que des artisans ou des marchands. Cependant, leur location n'est pas forcément à mettre en relation avec leur période d'arrivée sur les chantiers de la ville et du château mais sans doute plutôt avec leurs moyens financiers assez limités. Tel l'exemple de Pierre Hardion en 1494 qui loua, sept ans après l'arrivée à Amboise de l'un de ses parents[1846], la garde porte Saint-Denis[1847]. Dans l'état actuel de nos sources (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 1, p. 1219**), son cas illustre que les artisans louaient plutôt leur logement. Á Amboise, le renouveau du bâti constaté à la fin du Moyen Âge (**cf. p. 354-356**) ne fut probablement pas initié par les artisans, mais par une classe intermédiaire qui reste mal définie. On peut supposer que les bâtisseurs aient été les Amboisiens possédant un patrimoine foncier hérité, que le contexte leur permit de faire prospérer en construisant des maisons affectées à la location, à l'instar de Perronelle La Royere, tenant l'hôtellerie de l'image Notre-Dame entre les ponts en 1466[1848] qui fit construire au Petit Fort en 1469 une autre maison en pans-de-bois[1849] – dont on ne connaît

[1842] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°18 r°.
[1843] Nous ignorons son métier. En 1458, Estienne Becdacier était « besson ».
[1844] *Archives communales d'Amboise*, CC 120, f°21v°.
[1845] *Archives communales d'Amboise*, CC 119, f°19v°.
[1846] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°27v° : « (…) VI^{XX}X chevilles de fer pour faire le plancher de la porte du pont de Saint Denis et a la barriere de la porte Saint Denis (…) ».
[1847] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°20r°.
[1848] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°26r°.
[1849] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°40r°-v° : « Ledit procureur du roy a dit aux dessusdits, que puis nagueres il a esté advisé que Peronelle La Royne a fait levé les posteaux d'une maison neufve qu'elle fait de present faire en la ville d'Amboise entre les maisons de Jehan Morin et Jehan Forget, et que l'un desdits posteaux qui est touchant de la maison dudit Forget estoit trop avant sur la rue et plus que n'estoit son posteau vieil qui a esté osté. Et a ceste cause Pierre Pelle a fait et formé un applegement contre ladite Perenelle, laquelle a ceste cause avoit cessé de faire lever ladite maison. Et partant, ladite Perrenelle a obtenu du roy, et de sa chancellerie, unes lettres de permission a ce qu'elle parachevast sadite maison. Lesquelles lectres elle a porté à monseigneur le bailly de ceste ville, ou a son lieutenant, lequel pour ce que partie de ceulx qui estoit adjournez a veoir, entreveoir lesdites lectres royaux, ne se comparurent point (…) ».

cependant pas l'usage. En 1490, Robinet Le Royer acquiert trois parcelles aux marais, dès la première année de leur location[1850].

Cependant, certains artisans pensionnés par la cour mais également des clercs et des officiers firent construire. Dans les comptes de la ville, et ce durant toute notre période d'étude, on relève les demandes formulées auprès du conseil de ville par des habitants pour appuyer une partie de la maison sur les murs de la ville[1851]. Il en va ainsi pour Emar Cave, clerc d'office du roi[1852] et pour Macé Taut[1853], clerc des offices du roi. Dès 1471, Jehan Briodé − ou encore Brioulde − et Guillaume Courtade, son apprenti, selliers du roi et de la reine payaient à la ville 5 s. t. « pour leur avoir souffert mectre le bout des traines de leur maison de la tour du mollin de la Masse appartenant a ladicte ville et doivent soustenir la moictié du pont de davant leur maison »[1854]. Tout comme eux, Philipoin Arnault, également sellier, était apparemment installé à proximité de l'actuelle rue Newton[1855]. Sans faire construire à neuf, certains souhaitaient accroître leur maison en empiétant légèrement sur la chaussée, ce qui fut accordé à Yvon Carminien lors d'une assemblée du conseil de ville[1856]. De même, en 1494, Pierre Joussier, notaire, plaida pour avoir l'autorisation de prendre « ung petit accroissement suspendu estant au bout de la maison ou il demoure davant Notre Dame de la Meite du cousté de devers la riviere de Loire, contenant ; une toise de large au long de la rue a aller de sadicte maison au pont, et 2 toises de long a prandre depuis ladicte rue en tirant contre bas au long du mur qui fait la cloaison de sadicte maison et de ladicte ville »[1857].

Enfin, dès 1490-1491[1858], l'aménagement des marais permit à la ville de louer 24 places de 4 toises par 8 (8 x 16 m), situées de part et d'autres du chemin menant au grand marché, chemin. Ce chemin correspond aujourd'hui à la rue Joyeuse. La population qui se porta

[1850] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°11v°.
[1851] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°52r°, juin 1471 : « (…) Mectre certains corbeaux ou mur de la ville pour soustenir 2 traines de sa maison qu'il a fait faire joignant les murs (…) ».
[1852] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°55r°, février 1473 (n. st.).
[1853] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°4r° : février1473 (n. st.).
[1854] *Archives communales d'Amboise*, CC 92, f°4 : 1471-1472
[1855] Guillaume Bourgeau, marchand, lui succédera dans la maison en 1490-1491. *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°5v°, 1492-1493 : « De Guillaume Bourgeau ou lieu de Filipoin Arnault (…) 2 s. 6 d. ».
[1856] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°61v° ; assemblée du 25 juin 1465. : « (…) Yvon Carminien, escuier, pannectier de la royne qui estoit, [demande] qu'on lui permist et souffre faire maisonnage sur une allee de la ville entre sa maison et celle de Jehan Cherreau et qu'il n'y mectroit chose qui portast prejudice au cours de l'eaue qui descend de la grant rue de la Masse, ne aussy a moncter sur les murs de la ville. Ledit pannetier, ainsi qu'il a dit et advisé, pourra faire maisonner sur ladicte ruelle ou allee et y faire garde robe ou ce que bon lui semblera, a l'estage de unze piez de haulteur, pourvu qu'il n'empeschera la montee a aller sur lesdits murs, ne aprouchera ses euvres pres les murs de ladicte ville en manière qu'il empeche ladicte montee. Aussi ne fera clousture ou dessoubz, ne en ladicte ruelle, ne chose qui empesche les agoutz ne allee de ladicte ville et le tout sans prendre des droiz de ladicte ville et de faire en temps et lieu quant le temps le requiera abatre ou faire abatre l'ediffice qu'il fera sur ladicte allee si elle est trouvee nuysible ou prejudiciable a ladicte ville (…) »
[1857] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°6r° : 1493-1494.
[1858] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°10-18.

acquéreur de ces emplacements fut très hétéroclite et la répartition des classes socio-professionnelles que nous propose cet exemple illustre au mieux la mixité sociale. Les prix des loyers annuels variaient d'une parcelle à l'autre− de 21 s. t. à 57 s. t. − sans que l'on en comprenne vraiment la raison, mais même les plus chères étaient à la portée de tous. Ainsi, à l'est, il y avait :

- Macé Jusqueau dit Moliharne (une place) ;
- Guillaume Le Roy, archer de la garde du corps du roi (deux places) ;
- Nicolas Leber, enquêteur pour le roi (une place) ;
- Jehan Rougemont, marchand (une place) ;
- Gillet Durran, apothicaire (une place) ;
- Estienne Desloges (une place) ;
- Robinet Le Royer, hôte de l'image Notre-Dame entre les ponts (trois places) ;
- Jehan Gandillon (une place) ;
- Pierre Baschelier, boulanger (une place) ;

À l'ouest, on trouvait :

- Jehan Chevallier, pelletier (une place) ;
- Jehan Gandillon, élu (une place) ;
- Jehan Augeron, couvreur (une place) ;
- Jehan Bernard, seigneur du Coq (une place) ;
- Jehan Pavillon, valet de chambre de la reine (une place) ;
- Foucquet Gardelaz, notaire (une place) ;
- Guillaume Bourgeau, sellier (une place) ;
- Mathelin Romyan, boulanger (une place) ;
- Jehan Alaire, écuyer de la cuisine de la reine (une place) ;
- Pasquier Duboys, cordonnier (une place) ;
- Martin Bordeau (une place) ;
- Pierre Lefranc tanneur (une place) ;
- Guillemin esturgeon cordonnier (une place) ;
- Maistre Guillaume de Mons, clerc des offices de Madame la duchesse d'Orléans, et Heliot Chappons, tanneur (deux places) ;
- Jaquet Fournier, chevaucheur d'écurie du roi (une place).

La plupart des demeures construites sur ces parcelles à ce moment sont aujourd'hui détruites. Toutefois on peut supposer avec une relative certitude que le 2 rue Joyeuse,

présentant une façade d'inspiration gothique (**cf. Tome II cat. 47, p. 1005**), fut construit soit par Jehan Chevalier, qui conserva la place jusqu'en 1502, soit par Lancelot Platel, tapissier du roi, qui détint la place en 1502 et 1503 ou encore par la veuve de feu Pierre Berthran qui la garda jusqu'en 1522. Quant à l'hôtel Joyeuse, il fut édifié en 1526 par Pierre Pineau, sommelier de la reine[1859] (**cf. p. 401-402**).

Pour conclure, l'étude même ébauchée de la population amboisienne entre 1470 et 1520 révèle une formidable expansion. La répartition des nouveaux venus se fit en fonction des besoins pratiques et matériels de chaque profession, ainsi que des possibilités topographiques qui, de fait, se retrouvaient plus ou moins regroupées dans un même quartier (**cf. Tome III fig. 583, p. 1092**). Sans doute installés de longue date, les tanneurs occupaient le cours de la Masse en amont des bouchers dont le quartier n'avait pas changé depuis le XIII^{e} siècle. Les métiers liés au cuir, notamment les selliers, se joignirent aux tanneurs dans la rue Newton. Enfin, les commerçants étaient postés le long de la route d'Espagne (ponts et future tour de l'Horloge) et les hôtelleries restaient aux portes de la ville. À l'instar de ce que l'on rencontre dans les villes médiévales[1860], il n'y avait aucune ségrégation puisqu'en 1490-1491, lors de la location des parcelles des marais le sommelier de la reine côtoyait un couvreur, un boulanger, un clerc, un écuyer, un cordonnier et un élu de la ville, qu'ils soient au service du château ou non. Les échanges quels qu'ils soient, et en ce qui nous occupe, esthétiques, devaient d'autant mieux s'opérer.

[1859] *Archives communales d'Amboise*, CC 128, f°46v°-47v°. Notons que durant les premières années au cours desquelles les parcelles des marais furent louées, elles recevaient une numérotation. Ici les deux parcelles correspondaient aux parcelles n 4 et 5 côté « vent d'abas ». Par la suite la numérotation disparut mais la filiation entre les différents propriétaires fut toujours précisée ce qui nous permet d'affirmer que ce sont bien les parcelles n°4 et 5 que Pierre Pineau acquit. Par ailleurs les parcelles des marais étant toutes de 4 toises de large côté rue, l'extrémité de l'hôtel situé à 24 m de l'extrémité de la rue sur le cadastre napoléonien correspond parfaitement avec la longueur des trois parcelles précédents l'hôtel.
« De Pierre Pineau, somellier ou lieu du deffunct messire Martin Leguenays, prêtre, et ou lieu de la veufve Jehan Allaire, la somme de trente solz tournoys qu'il doit par chacun an de rente a ladcite ville a cause de deux places estant assize audits marays joignant l'une a l'autre qui de present n'est plus que une, en laquelle ledit Pineau a fait bastir joignant d'un long a la maison du deffunct Mathurin Romyon, que tient a present Estienne Rivery, somellier,d'autre long au jardin et tannerye Robin Chanyn dit Mérigot, d'un bout au jardain Jehan Martineau, chapelain de Rochecorbon, d'autre bout au pavé de la rue. Pour ce 30 s. t. ».
[1860] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge*, *op. cit.* p. 130-133.

4.2. Le château et son décor, un foyer artistique de rencontres et d'échanges

En 2002, se tint à Blois l'exposition *Parures d'Or et de Pourpre, Le mobilier à la cour des Valois*[1861], dont Thierry Crépin-Leblond était, en tant que conservateur du musée du château, le commissaire. Le catalogue publié à cette occasion insiste sur la disparition totale de ce mobilier, répertorie les sources permettant de restituer sa splendeur et souligne que l'itinérance de la cour conditionna la forme des meubles : en particulier les coffres et les textiles aisément transportables. À Amboise, il est possible de reconstituer une partie du décor du château grâce à cinq documents essentiels et quelques mentions éparses : l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, le compte d'ameublement de 1493-1494, le compte de construction de 1495-1496, le compte d'ameublement du logis des Sept Vertus de 1498 ainsi que quelques paragraphes des comptes de l'argenterie, et un document désigné à tort *Inventaire des biens d'Anne de Bretagne* depuis sa publication partielle par Antoine Leroux de Lincy[1862]. En réalité, il s'agit de minutes d'hôtels récolées notamment en 1501[1863], qui furent artificiellement rassemblées en recueil (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 9, p. 1275**).

Au-delà de la connaissance de ces ornements, l'exploitation des sources permet d'évaluer la circulation des œuvres et la diffusion des formes. À la fin du Moyen Âge, deux pôles artistiques dominent la production : le pôle méditerrannéen au sud (avec l'Italie et l'Espagne), le pôle flamand au nord. Nous chercherons donc à évaluer les apports de ces deux pôles et dans quelle mesure les œuvres atteignirent Amboise et les Amboisiens.

4.2.1. Le décor

Dans les parties précédentes, nous avons volontairement passé sous silence tous les aspects ornementaux liés à la sculpture et à la peinture monumentale de façon à les

[1861] Catalogue de l'exposition tenue du 15 juin au 30 septembre 2002 à Blois, Jacques Thirion, Thierry Crépin-Leblond, Anne Dion, Peter Furhing, Anne Kraatz, Marie-Anne Privat-Savigny, Jean-Pierre Samoyault, *Parures d'Or et de Pourpre, Le mobilier à la cour des Valois*, Paris, 2002.

[1862] En 1850, Antoine Le Roux de Lincy publie, pour la première fois, une synthèse tirée de ces inventaires accompagnée d'une description très sommaire des documents. (« Détail sur la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, suivis des inventaires des meubles ayant appartenu à cette princesse », *Bibliothèque de l'École des chartes*, Tome XI-I, 1850, p. 148-171). Les listes de pièces conservées à Nantes, ou ceux dont le lieu n'est pas stipulé, ont été écartés de notre analyse. Par ailleurs, pour l'une des quatre listes, seule la date, 30 janvier 1496 (n. st.), est précisée mais, à ce moment, la demeure principale du couple royal était bien Amboise.

[1863] Ces documents ont fait l'objet d'une thèse de l'École des Chartes, sous la direction de Philippe Plagnieux : Caroline Vrand, *Les collections d'objets d'Anne de Bretagne à travers ses inventaires : le spectacle et les coulisses*, 2 vol., 636 p.

développer ici. Puisque nos sources demeurent lacunaires, il n'est pas envisageable de traiter du décor pour chacune des phases de construction du château (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 1, p. 1219**). Avant les années 1470 la documentation reste indigente jusqu'à l'*Inventaire des biens de Charlotte de Savoie*, et elle abonde entre 1493 et 1500.

4.2.1.1. Le château de Louis XI et de Charlotte de Savoie

Louis XI avait fait orner sa chapelle de peintures. L'information est rapportée par un *Extrait d'un registre de la chambre des comptes non daté mais* sans doute rédigé vers 1469. Pierre André, peintre, reçut « 27 ℓ. t. 10 s. pour les images de saint Martin, saint Marc et saint François peintes d'or et d'azur et autres couleurs mises en la chapelle du chastel d'Amboise »[1864]. Pierre André était sans doute le peintre du duc d'Orléans à qui le roi commanda pour la chapelle du Plessis un grand retable pour le maître-autel et une Nativité de la Vierge[1865]. La localisation des peintures demeure imprécise : s'agissait-il de la chapelle du Saint-Sépulcre ? Il se peut puisqu'en 1474 Louis XI alloua 100ℓ. t. à Estienne Leloup pour « convertir en l'edifice d'une chapelle »[1866] (**cf. p. 146**). Cependant, deux témoignages des XVII[e] et XVIII[e] siècles décrivent le décor de la chapelle du Saint-Sépulcre sans faire allusion à cette iconographie. En 1642, le dessinateur Schellinks rapportait dans son journal :

> « On voit alors une représentation du Christ mort, couché dans une cavité. À ses pieds et à sa tête se tient un ange, tenant des instruments de la Passion. Il y a en outre quinze angelots et chérubins qui font une action différente de grande tristesse et de deuil ; d'une façon particulièrement réussie et frappante. Ils ont tous été sculptés dans un marbre blanc et peints. Au-dessus de cette imitation de la tombe, on voyait les portraits de Pilate et Hérode »[1867].

Quant au procès-verbal de 1761[1868], il mentionne « une petite chapelle lambrissée par les costé et hault et lequel lambris peint de figure de martirs et anges portant les attributs de la passion »[1869]. C'est donc le thème de la Passion qui marqua les visiteurs et rien ne nous permet d'affirmer que les peintures de saint François, saint Marc et saint Martin étaient bien

[1864] *BnF*, ms. fr. 20685, f°553 : (extrait d'un registre de la chambre des comptes Cotté Patter f°1-160v°).
[1865] S. Cassagnes-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…*, *op. cit.*, p. 103.
[1866] *BnF*, ms. fr. 20685, f°599.
[1867] Stijn Alsteens et Hans Buijs, *Paysages de France dessinés…*, *op. cit.*, p. 363.
[1868] *ADIL*, C 950, f°6.
[1869] On notera qu'en 1478, pour la chapelle du Plessis, Louis XI commanda : un groupe de Saint Martin et du pauvre, sculpté par Jacques François et dont Jean Bourdichon réalisa la polychromie (S. Cassagnes-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…*, *op. cit.*, p. 104).

dans la chapelle du Saint-Sépulcre[1870]. Mais, sommes-nous bien sûr qu'il s'agit d'une chapelle du *donjon* ? Peut-être était-ce une chapelle de l'église Saint-Florentin. En 1470, l'année suivant la fondation de l'ordre de Saint-Michel à Amboise (août 1469), la chapelle Saint-Michel de la collégiale Saint-Florentin reçut son décor. En février, le tabernacle accueillant la statue de l'archange fut fabriqué pour 13 s. 9 d. t., par Jehan Aubeny, menuisier demeurant à Tours, qui vint « de Tours a Amboise pour prendre la mesure et la longueur et largeur d'un tabernacle lequel le roy nostre seigneur a ordonné estre fait et icellui mis et assis dessus l'image de monseigneur saint Michel estant en une chapelle en l'eglise saint Florentin ou chastel d'Amboise »[1871].

L'*Inventaire après décès de Charlotte de Savoie* permet de se faire une idée du décor de ses appartements. L'étude de ce document a été réalisée par Sophie Cassagnes-Brouquet en vue d'établir l'importance du mécénat des souverains[1872], mais l'auteur n'a pas cherché à reconstituer l'agencement du mobilier ni l'ambiance qui devait émaner des appartements de la reine. Toutes les pièces inventoriées semblent sortir de trois coffres. Les livres étaient apparemment entassés dans l'un d'eux, alors même que la reine était installée depuis des années à Amboise et qu'elle voyageait bien rarement. L'iconographie médiévale fournit pourtant des exemples de bibliothèque dressoir[1873], avec des étagères[1874]. Les ouvrages étaient-ils dans une bibliothèque, une étude ou un cabinet ? Ces pièces intimistes, si appréciées à partir de la fin du XIV^{e} siècle et que l'on retrouve dans tous les grands châteaux du siècle suivant, sont mal connues à Amboise. Cependant, le plan dessiné de Jacques Androuet du Cerceau propose au bout des appartements du rez-de-chaussée de Charlotte de Savoie, communiquant avec sa garde-robe, trois petites salles qui pourraient correspondre à cet usage et il y a tout lieu de croire que ces pièces existaient aussi à l'étage du roi (**cf. Tome III fig. 626, p. 1128**). Le roi René, oncle de Louis XI et qui fut l'un des plus proches contemporains du roi, disposait systématiquement de tels retraits, placés à proximité immédiate de ses appartements[1875].

[1870] Pour Sophie Cassagne-Brouquet : « L'oratoire de Louis XI est quant à lui, orné de trois peintures figurant saint Martin, saint Marc et saint François (…) » (S. Cassagnes-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…, op. cit.*, p. 104).
[1871] *BnF*, ms. fr. 6758, f°19v°.
[1872] S. Cassagnes-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…, op. cit.*, p. 105.
[1873] Henry Havard avait déjà écrit que le coffre bibliothèque avait précédé ce meuble, mais en prenant précisément pour exemple l'inventaire que nous étudions ici, ce qui pose à l'évidence un problème de recoupement des sources. (Henry Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^{e} siècle jusqu'à nos jours*. Paris, 1887-1889, Tome I/IV, p. 896.)
[1874] Nicole de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire, typologie*, Paris, 2003, Tome I, p. 572.
[1875] F. Robin, *La cour d'Anjou…, op. cit.*, p. 107.

La liste des objets et des œuvres contenus dans « le coffre de l'oratoire » de la reine est longue et hétéroclite. Encore à la fin du Moyen Âge le coffre était le contenant presque unique et pouvait servir à des usages divers et multiples[1876]. Tableaux, statuettes, boîtes, pots, flacons, croix, crucifix, livres…étaient conservés dans ce coffre de l'oratoire[1877].

Outre ces objets qui confirment la grande dévotion de la reine, l'inventaire répertorie nombre de vêtements (**cf. p. 420**), gardés dans un troisième coffre. La plupart des pièces d'étoffes vierges présentaient des couleurs chatoyantes et souvent de provenance étrangère. Une partie devait être destinée à l'ameublement car on trouve pêle-mêle et à la suite des robes de la reine un pavillon de lit et diverses pièces d'étoffes[1878]. L'inventaire donne une idée des couleurs (fleur de pêcher, violet, cramoisi, blanc, noir et or), des matières (taffetas, velours et velours sur fond or[1879], soie et pièces tannées) et de la provenance des étoffes. Fabriquées en Allemagne, à Chypre, à Milan ou à Venise, la reine commandait ce qui se faisait de mieux dans chaque province. Les achats opérés à Amboise, même auprès des Morin ne font que pâle figure et confirment bien qu'il s'agissait d'étoffes propres aux toilettes quotidiennes (**cf. p. 418**) et non à celles portées lors des grandes occasions. La destination de ces pièces de taille variable, allant de deux aunes de Flandre ou de Paris[1880] (soit environ 1 m²) à une trentaine d'aunes (15 m²) reste à imaginer. Il est parfois précisé que des étoffes de luxe furent achetées pour le plaisir de la reine et seules cinquante-neuf aunes de toiles de lin ordinaires sont

[1876] N. de Reyniès, *Mobilier domestique…*, *op. cit.* Tome I, p. 444.

[1877] Les quatre-vingt-quatorze ouvrages qui garnissaient la bibliothèque de la reine étaient recouverts de velours gris, de velours bleu, de taffetas « changeant », de satin figuré vert et rouge, de cuir vert, rouge, noir… Cette bibliothèque, essentiellement composées d'ouvrages issus de la tradition médiévale, n'en était pas moins fort érudite. À l'exception des œuvres humanistes de Boccace ou Boèce ou encore des œuvres de Cicéron, on rencontre des romans de chevalerie, plus ou moins historiques et religieux dont les auteurs sont Christine de Pizan, Pierre Machault, Alain Chartier, Jean d'Arras et nombre de livres d'heures, de Vie de saints, d'Oraison, la Légende dorée...

[1878] On relève dans l'inventaire : un pavillon de taffetas rouge garni de franges d'or, d'argent et soie verte, aussi d'une pomme de bois doré ; deux aunes d'écarlate cramoisie ; deux aunes d'écarlate violée ; deux aunes de tanné brun ; une pièce de satin cramoisi figuré, à l'œuvre d'Allemagne, contenant sept aunes trois quartiers ; sept aunes velours violet fond d'or, aune de Lyon ; sept aunes velours noir, à fond d'or ; sept aunes satin sur couleur de fleur de pécher ; dix aunes de satin turquin ; une pièce de velours cramoisi de Milan, contenant quatre aunes et demie ; une pièce de satin cramoisi de Milan, contenant sept aunes et demie ; une pièce de satin noir à fond d'or, broché d'or, contenant douze aunes un quart ; une pièce de taffetas changeant de Levant étroit, contenant neuf aunes ; une autre pièce de taffetas tanné dudit lieu, contenant douze aunes et demie ; une pièce de camelot de soie tanné ; une pièce de camelot blanc de Chypre ; une pièce de fin tabliers, larges de deux aunes et demie, à l'œuvre de Venise, contenant 31 aunes.

[1879] Les velours sur fond or étaient des étoffes dont la trame en fil d'or produisait de savant jeu de reflets ; ils étaient couramment employés pour l'ameublement. (Catalogue de l'exposition tenue du 15 juin au 30 septembre 2002 à Blois, *op. cit.*).

[1880] L'aune de Paris faisait environ le double de l'aune de Flandres, d'Angleterre ou de n'importe quel autre pays. On comptait douze aunes de Flandres pour sept aunes de France. Or l'aune de Paris mesure trois pieds sept pouces, soit environ 1,2 m. L'aune de Flandre devait mesurer entre 0,64 et 0,7 m. (Hubert Delesalle, « Aunes de France et aunes de Flandres, Notes sur le mesurage des anciennes tapisseries de Beauvais », dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs application*, 1965, vol. 18, n°18-3, p. 305-308.
Et Pierre Charbonnier et Abel Poitrineau, *Les anciennes mesures locales…*, *op. cit.*, p. 106.

inventoriées au milieu de celles-ci. La reine devait s'être constituée un assortiment des plus belles étoffes pour en faire faire des robes, des rideaux, des chambres ou des garnitures de chaire exhibés lors d'occasions exceptionnelles.

À la mort de la reine Charlotte de Savoie, on habilla le château de noir. L'église Saint-Florentin fut enveloppée dans du bougran (**cf. p. 419-420**). La chambre dans laquelle « trepassa ladicte dame »[1881] − sa chambre à coucher − et la « grande chambre » − sa chambre de parement − furent tapissées de noir et l'on y exposa son corps. La conception même du décor essentiellement fait de textiles permettait de l'adapter rapidement aux circonstances. Une chambre désignait aussi bien la pièce en elle-même que l'ameublement de la pièce et du lit, constitué de pavillon, de pentes, de ciel, de « douciel », de rideaux, de tour de lit, des gouttières et de pièces murales. On créait ainsi un décor homogène et amovible. En outre, la reine possédait une garniture de lit d'appoint (« lit de camp ») : ciel, gouttière, « douciel », rideau de taffetas rouge d'une seule pièce dont les gouttières étaient frangées de fil d'or et de soie, couverture du lit et son surplus de satin rouge fort. Trois autres chambres étaient rangées dans les coffres : une première de serge blanche, rouge et verte, contenant cinq pièces (le ciel, le « douciel », un rideau et deux pièces), deux autres en tapisserie de verdure. Venaient compléter le décor des chambres déjà nommées cinq tapisseries[1882] (à personnages, à lévriers et rosiers, à l'Histoire de Troie, à la fontaine de Jouvence et aux armes de Louis XI)[1883], une couverture de tapisserie, quelques carreaux[1884] de tapisserie et quatre tapis.

En somme, la reine devait changer les parures de ses appartements en fonction des évènements ou des personnes qu'elle avait à recevoir.

Le décor naturaliste, auquel les tapisseries de verdure contribuaient, constitue l'une des caractéristiques des demeures de la fin du Moyen Âge. Ce décor était particulièrement

[1881] A. Tuetey, « Inventaire après décès … », *op. cit.*, p. 353 : « Un ciel et douciel de taffetas noir, doublé de toille noyre, six pièces de drap noir, dont il en y a cinq pièces de troys lez et une pièce de deux lez, de laquelle tappicerye estoit tendue la chambre de ladicte feue dame où elle trepassa.
Item, une chambre de sarge noyre, contenant quatorze pièces c'est assavoir : le ciel, doussiel, les deux couvertures, et les troys rideaulx et sept pièces de murailles, tant grandes que petites, qui estoient en la grande chambre de ladicte feue dame ».

[1882] Nous avons découverte une ultime mention de tapisserie sous le règne de Louis XI qui concerne une pièce qu'il fit venir du château d'Angers à l'automne 1470, soit juste à la veille de la donation faite par le roi René de son apanage angevin, mais dont nous ignorons l'iconographie. (*BnF*, ms. fr. 15551 f°110r°).

[1883] « Une pièce de tappicerye a parsonnaiges, ou il y a des levriers » ; « une autre pièce de tappicerye, de l'istoire de Troyasnus » ; « une autre piece de tappicerye a perrsonnaiges, ou il y a rousiers » ; « une autre piece de tappicerye fort usee, ou est la fontaigne de Jouvence ». En outre, « une couverture de tappicerye au timbre du roy et deux carreaux couvers de damas noir ».

[1884] Les carreaux sont des pièces promises à recouvrir les chaires. (Françoise Robin, *La cour d'Anjou…*, *op. cit.*, p. 152).

apprécié et, lorsqu'il n'était pas tapissé, il était peint sur les murs. Françoise Robin le constate en effet pour les demeures du roi René. Cependant, chez le roi et la reine tapisseries et tapis muraux devaient être courants puisque certaines pièces étaient posées au sol, en témoigne « [un] gros tappiz velu aux armes de la royne, ung tappis velu, ung grant tapis à fleurs de lix tout pertuiré, ung grant demy tapiz à mectre par terre »[1885].

Quant aux tapisseries historiées, elles correspondent à la mode qui se répandit dans les cours princières à partir de la fin du XIV[e] siècle. Dès lors, les tapissiers flamands en firent leur spécialité. La mobilité des ateliers et l'exportation des techniques ont été envisagées par Jean Guiffrey[1886], mais Fabienne Joubert s'oppose à la théorie de l'auteur et affirme que la tapisserie historiée demeurait le propre des grands centres de production du nord ; selon elle :

> « Ainsi, même s'il existe dans le domaine de la tapisserie historiée, un élément de stabilité au chapitre de la fabrication elle-même, qui demande l'installation de grands métiers à tisser et semble être resté l'apanage d'ateliers situés dans les Pays-Bas du sud et dans la France du nord, toutes les autres composantes − de l'élaboration des œuvres à leur commercialisation, puis leur usage− et tous les acteurs − des commanditaires aux marchands, des peintres des modèles aux artisans du textile- offrent un large éventail de possibilités où les phénomènes de mobilité dominent. Mobilité restreinte au sein de la zone de production ou mobilité plus large dans les principaux pays d'Europe, il semble qu'aucune distance n'ait pu empêcher la clientèle d'assouvir ses désirs. » [1887].

Il y a donc tout lieu de penser que ces tapisseries venaient de Flandre − il conviendra de revenir sur les fournisseurs (**cf. p. 469-470**).

Les cages à oiseaux et les volières demeuraient sans doute le décor favori de Louis XI. Cette mode se répandit dans toutes les cours d'Europe ; le roi René fut l'un des premiers à « peupl[er] ses jardins de toutes sortes d'animaux ». Souvent, il envoyait en présent des oiseaux à ses contemporains et entre autres à Louis XI[1888]. Le 13 août 1470, Jehan Alain, serviteur du roi de Sicile, reçut de Louis XI 13ℓ. et 15 s. t. « en faveur de ce qu'il a apporté de Prouvenence, de part ledict roy de Cecille son maistre, des torterelles en la ville d'Amboise »[1889]. À l'instar du décor du palais des Papes en Avignon (Vaucluse) ou des intérieurs des châteaux de la cour d'Anjou-Provence, « de grandes cages pendues dans les

[1885] N'oublions pas que ce sont les effets personnels de la reine qui sont listés et non pas l'ensemble de l'ameublement du château.
[1886] Jean Guiffrey, *Histoire générale de la tapisserie en France*, Paris, 1880, p. 31-72.
[1887] Fabienne Joubert, « La tapisserie de la fin du Moyen Âge : commande, destination, circulation », *Revue de l'art*, 1988, p. 89-99.
[1888] F. Robin, *La cour d'Anjou…*, *op. cit.*, p. 119.
[1889] *AN*, KK 62.

chambres, des volières surtout, égay[aient] les appartements »[1890]. En 1470-1471, le cinquième compte de l'argenterie de Guillaume Briçonnet mentionne le remboursement de 9 ℓ. 12 s. 6 d. t. à Pierre Fauchet « pour une caige de boys que ledit seigneur a fait faire pour mectre ses pies estant en son chastel d'Amboise (…) »[1891]. Or, les pies ne sont pas des oiseaux particulièrement beaux, mais elles sont de merveilleuses imitatrices, en somme d'excellents animaux de compagnie. Si rien ne prouve que les pies vivaient dans le château et non au jardin (**cf. p. 187**), il nous est permis d'affirmer que des oiseaux, aux couleurs chatoyantes, constituaient le décor animé des pièces intérieures : le 6 février 1470 (n. st.), Jaque Le Courraux demeurant à Paris reçut la somme de 4 ℓ. 2 s. 6 d. t. « (…) tant pour le paiement de 30 petits oiseaulx de plusieurs estaiges de lui achectez le 1er jour dudit mois de février pour iceulx estre portez au chasteau d'Amboise pour mectre en la caige de la salle dudit lieu d'Amboise (…) »[1892]. Plus tard, dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite (1484-1485), est mentionné son perroquet vivant sans doute dans un logis[1893].

En guise de conclusion, les sources dont nous disposons laissent imaginer le décor du château de Louis XI : tapisseries, tapis, tableaux à iconographie religieuse et oiseaux en cage ornaient les pièces. Dans l'architecture française, les lits[1894] qui régissaient l'ameublement des pièces − ce qui imposait leur ordonnance aux façades[1895] − recevaient de précieuses parures, changées au gré des envies et des circonstances. À cela devait s'ajouter la vaisselle et autres objets précieux mal documentés par nos sources.

[1890] F. Robin, *La cour d'Anjou…*, *op. cit.*, p. 119.

[1891] *BnF*, ms. fr. 6759, f°79v°.

[1892] *BnF* ms. fr. 15551, f°82v°.

[1893] *AN*, KK 80, f°146r°-v°. « Montent ensemble lesdictes partyes a la somme de 32 ℓ. 13 s. 1 d. t. en laquelle somme est comprins la somme de soixante quinze solz tournoys qu'il a pareillement payee content pour une grande caige verte a mectre le papegault de ladicte dame et laquelle a esté obmise a coucher cy devant qui payee a esté audit Pierre par vertu du roole de ce present moys comme il appert par sa quictance cy dessus rendu, servant cy pour ladicte somme de 32 ℓ. 13 s. 1 d .t. ».
Un autre volatile est acheté pour elle cette même année 1484-1485 : « (…) ung gran d'oyseau […] payé content pour le service de ladicte dame […] 2 s. t. (…) » (*AN*, KK 80, f°154r°).

[1894] Françoise Piponnier souligne que même dans les milieux de cour et dans la haute bourgeoisie, le lit s'affiche comme l'un des pôles privilégiés de la décoration intérieure et reste, dans les maisons moins aisées, le seul endroit où se déploient des tentures ». (« Du palais aux tentes de guerre. Les textiles dans le cadre de vie », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, Tome CXI-1, 1999, p. 281-288 et plus particulièrement p. 287).

[1895] Monique Chatenet et Christian Cussonneau, « Le devis du château de Jarzé », *Bulletin monumental*, 1997, Tome 155, vol. 2, p. 103-126.

4.2.1.2. Le château de Charles VIII et Anne de Bretagne

Si Charles VIII voulait un nouveau château, ses efforts ne se limitèrent pas à la construction de nouveaux corps de logis. Dès 1493, il acheta une quantité considérable de textiles, de vaisselles et de meubles. À partir de 1495, quelques objets arrivèrent de la conquête transalpine. Le logis des Sept Vertus fut, pour sa part, en parti meublé en 1498. Cependant, gardons à l'esprit que notre connaissance des aménagements du château est conditionnée par la conservation des sources qui est, de fait, lacunaire. Un achat ponctuel d'orfèvrerie[1896], non daté et effectué auprès de Jehan Gallant, prouve bien que les commandes furent multiples (**cf. Tome IV, Pièce Justificatives 6, p. 1255**).

Le Compte de 1493-1494

Du linge de maison à l'ameublement des chambres, y compris celles de la reine et du roi, la commande atteignit 39 700 ℓ. 8 s. t. D'après la publication de Charles Loiseau de Grandmaison[1897], les dépenses se répartissent comme suit :

Chambres de tapisseries et tapis	15 747 ℓ. 9 s. 10 d. t.
Draps d'or et de soie pour les chapelles	8 899 ℓ. 3s. 9 d. t.
Deniers payés par ordonnances du roi	8 442 ℓ. 17 s. 2 d. t.
Orfèvrerie et vaisselle d'argent	4 951 ℓ. 11 s. 2 d. t.
Lits, couchettes, linges de lit et façon	2 687 ℓ. 12 s. 9 d. t.
Gages, salaires et taxations pour ce compte	1 217 ℓ. 8 s. t.
Linge de table et façon	327 ℓ. 16 s. 6 d. t.
Menuiserie et autres choses communes	312 ℓ. 10 s. 9 d. t.
Vaisselle d'étain et ustensiles de cuisine	304 ℓ. 11 s. 3 d. t.
Total	**39 700 ℓ. 8 s. t.**

On peut classer le mobilier en huit grandes catégories :

- les étoffes luxueuses : drap d'or, soieries, damas, taffetas et velours ;
- les tapisseries ;
- les tapis ;
- la vaisselle d'apparat ;
- Les meubles d'apparat et de rangement ;
- les meubles à fonction domestique ;

[1896] *BnF*, ms. fr. 8310, f°224v°-225v°.
[1897] Nous respectons l'orthographe de la publication sauf pour quelques erreurs notoires (Ch. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti…* », *op. cit.*, p. 253-304. [D'après *AN*, KK 332]).

- le linge de maison ;
- les ustensiles de cuisine.

Tentons à présent de définir la provenance, la quantité, et la destination de ce mobilier.

Les étoffes de luxe

La provenance de ces textiles était variable ; si les serges d'Arras ou les taffetas pouvaient être achetés chez des marchands de tapisseries, les autres soies étaient acquises auprès de marchands ou des soyeux tourangeaux : Guillaume de Montbason, Jehan Galocheau, Macé Proust et Pierre de Lyon, ouvrier de drap de soie[1898]. Aussi, neuf types d'étoffes luxueuses furent achetés :

- les damas, noir (17,5 aunes), gris, jaune et 552,75 aunes de damas de plusieurs couleurs ;
- les taffetas, rouge, vert, gris, jaune pour en faire les rideaux accrochés au ciel du lit ;
- des franges de soie, jaunes et grises, pour agrémenter les pentes des lits ;
- la soie, jaune, jaune et rouge de Cologne, et verte ;
- de la soie « mi-torce » rouge ou jaune, pour faire des galons autour des pavillons des lits ;
- du velours noir et 87,66 aunes de velours de plusieurs couleurs ;
- des draps d'or à poils bleus semés de fleurs de lys, frisés à poil noir ou à poils cramoisis ;
- du satin vert pour le ciel de l'oratoire du roi et plusieurs couleurs de satin ;
- des serges d'Arras rouge, jaune ou verte et d'autres venant du Poitou.

Ces étoffes étaient destinées pour quelques-unes aux parements des chapelles et pour les autres aux chambres dans lesquelles elles étaient associées à des pièces de tapisseries. Quatre grandes tonalités dominaient : le jaune, le gris, le rouge et le vert. Elles pouvaient se combiner de trois manières. Le jaune et gris étaient destinés aux chambres du roi et de la reine. Le vert et rouge étaient traités en mi-parti, tout comme le jaune et rouge que l'on retrouvait dans la chambre de monseigneur de Bourbon. Certaines chambres étaient monochromes comme celle de la dame de la Guerche qui était rouge. Faut-il voir dans cet éventail de couleurs la hiérarchie établie entre les personnes logeant au château ? On sait que dans l'habillement l'accumulation de tissu signait le rang social du personnage. Peut-être en était-il de même pour la multiplication des couleurs dans l'ameublement.

[1898] Les soyeux de Tours, installés par Louis XI en 1471 étaient subventionnés par leur ville mais vivaient mal (J. Heers, *Louis XI, op. cit.*, p. 199). Ils pouvaient au moins compter sur les achats royaux. (B. Chevalier, *Tours ville royale, op. cit.*, (1983), p. 238-251).

Il semble que chaque étoffe avait une destination bien définie. Le drap d'or était principalement promis aux autels des chapelles. Le taffetas servait essentiellement à faire les rideaux des lits, et parfois le pavillon. Le damas était également destiné aux pavillons des lits, en particulier à ceux du roi et de la reine. La serge lorsqu'elle venait d'Arras servait au ciel des chambres et plus rarement aux rideaux[1899]. Rubans et franges agrémentaient l'ensemble des bordures d'étoffes et dans les chambres royales, des embrasses en formes de grands "CC"[1900] « noués en façon d'une cordelière », étaient taillés dans le velours noir et tenaient les rideaux. Quant aux chaises du château, elles étaient recouvertes de cuir rouge ou de velours vert et bordées de franges d'or[1901].

Tapisseries et broderies

Sept marchants, Jehan de Guystelle, Estienne Bodineau et André Denisot, Guillaume Mesnager, Jehan Beugnon, Françoys Drouin et Jehan Le Fuzelier, vendirent indifféremment des tapisseries de verdures, des chambres de tapisseries, de broderies ou des tapis. On ne sent pas de spécialisation particulière de certains marchands, pas même pour une provenance donnée. Les tapisseries étaient de qualités diverses. La plus fameuse demeurait sans doute celle de la table d'autel, un « ouvrage de haulte lisse, à histoire de Notre-Dame, sur or et soie pour la chapelle a la dévotion du seigneur ». Issus de métiers permettant de reproduire fidèlement le dessin du carton et non de le reproduire en effet miroir ainsi que cela se produisait avec les métiers à tisser de basse lisse − les ouvrages de haute lisse étaient les plus prisés. Pour Jacqueline Boccador, on « observe que, dans les *comptes, inventaires* et autres documents de ce genre, est jusqu'à la Renaissance seulement mentionné le fait que les œuvres sont de haute lisse, car "on ne prend soin de déterminer exactement la façon d'un produit que lorsque cette constatation peut en augmenter la valeur »[1902]. À l'exception de ce parement d'autels, en 1493-1494, on n'acquit aucune tapisserie murale, mais une quinzaine de celles qui étaient conservées au château sont évoquées lors de l'achat de 4 000 crochets pour les pendre, sans doute avec bien d'autres, à la venue de Pierre de Beaujeu.

[1899] Lorsqu'elle venait du Poitou, elle était employée à faire des couchettes.
[1900] Il y a ici une faute de transcription de Charles Loiseau de Grandmaison qui lit des grands SS et non des grands CC qui correspondent à l'initial de Charles VIII.
[1901] Ch. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti…* », *op. cit.*, p. 292. [D'après *AN*, KK 332].
[1902] Jaqueline Boccador, *Temple du Temps, qu'un seul soupir résume…*, Paris, 2002, p. 119.

En 1493-1494, ne furent achetées que des chambres de tapisseries dont 3 885 aunes de tapisserie de Flandres et 205 aunes de Paris. Les dix chambres citées, composées chacune de sept à onze pièces comptaient entre 350 et 450 aunes de Flandres ou une centaine d'aunes de Paris. Parmi ces tapisseries, on différencie les verdures ou menues verdures, des tapisseries à personnages, bûcherons, petits hommes sauvages, oiseaux fort riches, ou encore pièce historiée telle l'histoire de Moïse. À l'exception d'une chambre brodée de « michelets »[1903] sur de la serge toutes les tapisseries étaient en simple laine et de la toile brune les doublaient. Enfin, il était courant que de petites pièces de tapisseries – les « banchiers »[1904] – assorties à la chambre, fussent posées sur les bancs pour compléter et harmoniser le décor.

Seul le décor des chambres du roi peut être entièrement restitué. La chambre à parer était de soie et de damas dans les tons gris et jaunes avec quelques touches de velours noir, et la chambre de la reine, présentant les mêmes tons, devait lui faire pendant à l'étage inférieur. Sa chambre à coucher – « ou couchoit ledit seigneur » – était brodée de personnages de « michelets » et les rideaux en sarge d'Arras jaune, rouge et verte, disposées en bandes alternées, recevaient également des « michelets » brodés.

Les tapis

Les tapis furent commandés en très grand nombre : 199 en tout. Le prix des pièces était déterminé par la taille du tapis, par les matières employées, par la provenance et par la finesse de l'ouvrage. Il y a tout lieu de penser que les longueurs sont exprimées en aune française (1,18 m), l'aune flamande étant réservée aux tapisseries provenant de cette région. Les tapis mesuraient entre 7 aunes de long (8,26 m) pour les plus grands et 2 aunes (2,36 m) pour les plus petits. Les largeurs étaient moins variables, 1,5 à 2,5 aunes. Toutefois, la taille la plus courante était de 3 à 4 aunes de long (3,54 à 4,72 m) pour 1,5 aune de large (1,77 m). Mais, dans le compte d'ameublement, nombre d'entre eux reçoivent le seul qualificatif de petit ou de grand.

La plupart devaient être en laine, car seul l'un d'entre eux était « un grand tapis de soie fine a la morisque ». Ils sont qualifiés par leur finesse – fins, fort fin, gros – par leur technique – velus, ou fins velus –, par leur provenance, qui peut aussi indiquer les motifs – de Turquie,

[1903] Michelet ou michaut est un personnage légendaire, symbole de lubricité (*Dictionnaire du moyen français* ; http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/michaut).
[1904] Notons à ce propos l'erreur systématique que Charles Loiseau de Grandmaison a commise en transcrivant « bauchier » et non « banchier ».

baragans, damasquin, à la « morisque » − et parfois, juste par leur décor − à « roes », à trois petites « roes », à grande « roe »… Les caractéristiques peuvent se combiner, ce qui complique l'identification, mais il est essentiel d'en cerner l'origine pour pouvoir se faire une idée de l'esthétique des intérieurs et des décors.

C'étaient donc des tapis noués à poils, technique orientale importée dès le Moyen Âge en Europe, et adoptée principalement par les espagnols[1905]. La finesse d'un tapis noué s'évalue à la taille des nœuds que l'on observe au revers du tapis ; plus ils sont petits, plus le travail est minutieux, plus le motif est fin, plus les motifs curvilignes sont réussis et plus la valeur du tapis est élevée[1906]. De fait, il est malaisé de différencier, à partir d'un seul texte, un tapis qui viendrait effectivement de Turquie d'une imitation. Dans ses travaux de recherche, Sylvie Charton-Le Clech relève le cas de « Antoine Robert [qui] possédait un métier adéquat [au travail de tapis], inventorié dans une cour destinée aux basses besognes domestiques en 1521, ce qui n'est guère étonnant puisqu'il habitait [à Paris] dans un quartier tisserand, la rue de la Bretonnerie »[1907]. Puisque les qualificatifs « de Turquie » ou « baragan » sont employés distinctement, on peut supposer que les « baragans » désignaient les imitations tandis que ceux de Turquie étaient des originaux importés. Mais ce n'est qu'une supposition car, à Paris, les tapis « baragans » désignaient sans distinction des tapis à rayures très bariolés qu'il s'agisse d'imitations ou non[1908]. Dans les fonds d'archives notariales parisiens du XVI^{e} siècle, Sylvie Charton-Le Clech rencontre aussi des tapis « a rozes »[1909] ; correspondant probablement aux « roes » cités dans nos sources. Selon l'auteur, les tapis « baragans », dont il existe encore quelques exemplaires originaux au musée d'art musulman d'Istanbul, étaient réalisés dans des tons pourpres ou orangés.

Puisqu'il est connu que l'exportation de tapis vers la vieille Europe se mit en place dès la fin du XIII^{e} siècle, en témoigne le livre des *Merveilles du monde*[1910] de Marco Polo (1254-1324), il n'y a rien d'étonnant à ce que le roi de France importât des tapis même de contrées lointaines près de deux siècles après[1911]. Cependant, à la fin du Moyen Âge, les Espagnols

[1905] Sarah B. Sherrill, *Tapis d'Occident du Moyen Âge à nos jours*, New-York, Paris, 1995, p. 29-30.
[1906] Enza Milanesi, *Le tapis, les provenances, l'art, l'histoire*, Milan, 1997, Paris, 1999, 200 p.
[1907] Sylvie Charton-Le Clech, *Chancellerie et culture au XVI^{e} siècle (les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547), Histoire notariale*, Toulouse, 1993, p. 150.
[1908] *Idem.*
[1909] *Idem.*
[1910] Marco Polo, *Devisement du monde. Les merveilles du monde*, texte intégral d'après les travaux de Guillaume Pauthier (1801-1873), Paris, 1975, 176 p.
[1911] D'ailleurs, plus tard, « sous l'impulsion d'Henri IV (1589-1610), pour limiter les importations de tapis d'Orient, le tapissier Pierre Dupont (1560-1640) créa un atelier sous la galerie du Louvre avec l'objectif spécifique de réaliser des exemplaires " à la façon du Levant et de Turquie ", et donc de reproduire délibérément la technique et le style des prototypes orientaux » (E. Milanesi, *Le tapis, les provenances…, op. cit.*).

excellaient dans la confection de tapis aux motifs orientaux et finalement nous n'avons aucun moyen de vérifier que les tapis dit turcs arrivant à Amboise n'étaient pas hispaniques. Peut-on affiner la description des tapis dit « de Turquie » et trouver l'origine de ceux dit à « roe » sachant que ces derniers sont parfois aussi dits damasquins ?

D'après les travaux d'Enza Milanesi, s'il s'était bien agi de véritables tapis turcs, ils seraient venus d'Anatolie ou du Caucase car à la fin du XV^e^ siècle, les frontières de la Turquie ne correspondaient pas à celles que nous lui connaissons actuellement, ces derniers territoires étant annexés par les Turcs[1912]. À la fin du XV^e^ siècle, le peintre italien Lorenzo Lotto (1480-1556) ou l'Allemand Holbein le Jeune (1497-1543) figurent dans leurs compositions des tapis anatoliens qui attestent la fortune de ces tapis en Europe. Selon Sarah B. Sherrill, les Holbein sont incontestablement les tapis qui connurent le plus de succès dès le XV^e^ siècle et on les retrouve dans les inventaires espagnols où leurs motifs sont qualifiés de *rueda*, soit de roue[1913]. À petits ou à grands motifs, ils offraient la possibilité de varier les dessins. Ces roues, ou médaillons, pouvaient être uniques ou multiples, centrales ou alignées sur deux voire trois rangées, ce qui correspondrait bien avec les descriptions faites de trois ou six « roes » que propose notre compte d'ameublement (**cf. Tome III fig. 726-727, p. 1202-1203**).

De surcroît, certains tapis velus, à « roes », sont aussi damasquins. Pourtant Damas (Syrie) n'est pas connue pour sa production de tapis, mais pour ses étoffes ; il y a donc lieu de penser que l'on employait ce terme pour désigner la technique traditionnelle de Damas, mais en usage ailleurs, où des fils de métaux précieux (en générale de l'or ou de l'argent) constituaient pour certains draps la trame, et non pour définir l'origine du produit[1914].

Quant au « grand tapis de soie fine a la morisque » (« cinq aulnes de long et une aulne deux tiers et demy de large » soit 5,9 m x 2 m), il fait sans doute référence à l'Espagne dont la production était très inspirée de celle de l'Orient et il comporte tous les critères d'une pièce d'exception[1915].

[1912] *Idem.*

[1913] Sarah B. Sherrill, *Tapis d'Occident…, op. cit.*, p. 37-39 et 46.

[1914] Francisque-Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en occident, principalement en France pendant le Moyen Âge*, Tome II, Paris, 1854, p. 200-225.

[1915] La taille des tapis constitue une donnée non négligeable. En Orient, les centres de production ruraux s'opposent aux centres citadins, voire aux ateliers de cour qui produisaient en nombre des tapis, moins marqués ethniquement et plus grands. Les petits tapis, souvent issus du monde nomade, qui mesurent 80 cm à 120 cm de large pour 150 cm à 200 cm de long, présentent des motifs simples et géométriques qui sont réalisés sur des ateliers transportables de petites tailles. Les tapis de taille moyenne font 150 cm à 200 cm de large pour 220 cm à 270 cm de long ; ils sont issus d'ateliers citadins qui travaillent sur des métiers verticaux et sont exclusivement destinés au commerce, intérieur ou extérieur. Pour Enza Milanesi, « la tradition n'est plus leur seule source

La plupart de ces tapis devaient être posée sur les meubles (tables, dressoirs, …) et, les plus grands accrochée au mur puisque dans les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne seule une vingtaine de tapis allait par terre (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 9, p. 1275**). Accrochés aux côtés des pièces de tapisseries, ils étaient mis en place lors d'occasions particulières. Au mois d'octobre 1494, plusieurs d'hommes vaquèrent, « a tendre et estendre tant en dedans des chambres et galleries dudit chastel d'Amboyse, contre les murailles des deux cours d'icelluy chastel plusieurs grans pieces de tappisseries a personnaiges et tapiz veluz, a la venue de monseigneur et madame de Bourbon audit Amboise ». Au vu des 4 000 crochets achetés à cet effet, le décor devait être d'ampleur.

La vaisselle d'apparat et l'orfèvrerie

Les chapelles furent dotées de deux chandeliers d'argent dorés, de deux calices de même avec « une pierre rouge ouvrage de Venise », de boîte à mettre le pain, de calice, de petite cloche, de croix d'argent doré garnie de deux images avec le pied semé de fleurs de lys. La vaisselle d'argent fut principalement achetée aux orfèvres parisiens (Pierre de Lange, Guillaume Marcel, Philleze Portet et Robinet Ledain) et tourangeaux (André Adam) et sur les 4 951 ℓ. 11 s. 2 d. t. consacrées à la vaisselle, une quarantaine de livres seulement revint aux trois orfèvres amboisiens (Pierre et Barthelemy Clabault ainsi que Raymonnet Coustelly). Ils participèrent donc bien faiblement à l'ameublement en livrant, pour le premier, 28 pièces de vaisselle et, pour le second, 41 pièces de vaisselle, l'ensemble étant toutefois orné de A et de C, les initiales royales[1916] (**cf. p. 435**).

Les pièces de vaisselle étaient-elles promises à être exposées dans la grande salle du château, tel un ornement ? Le compte ne le précise pas, mais cet usage relevait de la tradition et l'iconographie des XV^e^ et XVI^e^ siècles l'atteste[1917]. Cependant, il n'est pas toujours aisé de distinguer des pièces réservées à l'ornement de celles servant aux repas. D'après la description qu'en donne Sophie Cassagne-Brouquet[1918], la vaisselle destinée à la table de

---

d'inspiration, et ils témoignent donc d'une plus grande maturité et d'une composition plus équilibrée »[1915], les motifs à médaillons apparurent dans ces ateliers dès la fin du XV^e^ siècle. À la même époque, les cartons dessinés par des artistes firent leur apparition et la noblesse locale, ou étrangère, commanda des exemplaires rarissimes, dont les plus précieux étaient en soie (Enza Milanesi, *Le tapis, les provenances…*, *op. cit.*, 200 p.)

[1916] L'auteur commet une erreur de transcription en lisant un "H" et non un "A" (C. Loiseau de Grandmaison, *Compotus particularis pagamenti…*, *op. cit.*, p. 296).

[1917] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…*, *op. cit.*, Tome I, p. 583.

[1918] S. Cassagne-Brouquet, *Louis XI, le mécénat…*, *op. cit.*, p. 114-115.

Louis XI, livrée par les Amboisiens présentait à peu près les mêmes caractéristiques, à savoir des pièces d'argent aux armes des souverains. Il est vrai que l'ornement de la vaisselle décrite dans le compte est relativement sobre et que l'on pourrait attendre davantage de pièces vouées à l'exposition[1919]. L'orfèvrerie parisienne, comprenant l'ameublement des chapelles, était bien plus travaillée : les coupes, les calices, les croix… étaient pour la plupart dorés.

Les meubles d'apparat et de rangement

Les meubles d'apparat médiévaux relevaient du même type que les meubles de rangement : coffres et dressoirs que l'on adaptait avec des aménagements simples à tous les besoins. Disposés dans les pièces de réception, plus ou moins privatives, ils étaient laissés à la vue de tous et portaient un décor conforme au style de l'époque c'est-à-dire, pour Charles VIII, gothique.

On commanda à Jehan Prunelle deux coffres dans lesquels on rangea l'argenterie, ce qui confirme qu'elle n'était pas exposée en permanence sur un dressoir. Ces coffres, sans ornement particulier, mesuraient six pieds de long pour deux de large, soit environ 2 m par 0,65 m, par contre trois autres coffres, de cinq pieds de long sur deux de large étaient « de bois neuf tous taillés par devant embassemens ». Les termes employés expriment l'usage d'un meuble adossé dont seule la face principale, recevant la serrure et sa ferrure, devait être ornée sans doute d'arcatures gothiques flamboyantes et d'une base épaisse. Enfin un dernier coffre, « qui autreffois a servy », fut restauré pour « mettre et enfermer partie du linge et autres choses.

Des dressoirs, l'on en commanda 24 dont quatre fermant à clefs. Ils devaient être destinés aux pièces à vivre, précisément pour exposer des objets décoratifs. Ainsi que l'illustre l'iconographie (**cf. Tome III fig. 729, p. 1204**), les dressoirs lorsqu'ils étaient placés dans les pièces résidentielles servaient de présentoir non seulement pour la vaisselle, mais aussi pour les livres. Puisque certains fermaient à clef, il est vraisemblable qu'il se soit agi de buffets dressoirs ou d'armoires dressoirs, ancêtres du cabinet[1920]. Ils s'opposaient aux simples étagères qui servaient de dressoirs dans les pièces de service. Deux planches (« aies ») de cinq pieds de long et un pied et demi de large furent en effet commandées pour en faire deux dressoirs au retrait de gobelet de la reine, ainsi que 2 tables « servans de dressouers » pour la

[1919] La vaisselle du duc de Bourgogne était en or par exemple.
[1920] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…*, *op. cit.*, Tome I, p. 511 et 539.

cuisine de bouche de la reine, et enfin deux autres dressoirs pour le garde-manger de la cuisine de bouche.

Les tables furent commandées en nombre : 28 au total. De dimensions variables, certaines étaient destinées à des pièces précises désignées dans le compte. Pour les chambres, on en fabriqua sept ; la plus grande de quinze pieds de long (presque 5 m) pour la chambre de la reine. Les autres mesuraient autour de cinq pieds et demi (environ 1,8 m), sauf celle de la salle de monseigneur de Bourbon qui était une grande table de bois de chêne de 11 pieds de long (3,30 m) par 3 pieds de large (1 m), garnie de 2 tréteaux[1921] (**cf. Tome III fig. 730, p. 1204**).

Par ailleurs, on acheta « neuf grandes tables garnies de troys treteaulx de boys de chêne pour servir a asseoir la tapisserie du château d'Amboise ». Est-ce une erreur ? Le mot « tapisserie » aurait-il dû être mentionné au pluriel ou celle-ci était-elle de dimensions gigantesques ? Par ailleurs, de quelle tapisserie est-il question ? Était-ce celle du maréchal de Gié qui devait être constituée de plusieurs pièces historiées[1922], dont le maître Rigault avait la charge et qui fut transporté à Amboise au cours de l'année 1493-1494 ? Enfin, pour certaines autres tables seule la matière est précisée, elles sont en noyer ou en chêne. Le bois nervuré voire flammé jouait un rôle décoratif.

Quant aux deux tables rondes qui furent apportées au château, la première fut « mise et servant de chaise » dans la chambre du premier panetier, sans doute était-ce une table basse ; la seconde, posée sur deux tréteaux, fut mise en « la chambre de retrait de la reine ». Celle-ci était sans doute une « roue à lire et écrire »[1923], table bien connue par l'iconographie Cependant, Nicole Reyniès suppose « que ce type de table portait le nom de roue en raison de sa forme », mais que le terme n'a vraisemblablement jamais été rencontré dans les textes. Ici, il n'est pas fait allusion à un éventuel caractère rotatif (**cf. Tome III fig. 731, p. 1205**), mais placée où elle était cela n'exclut pas pour autant qu'elle servît de pupitre.

Peu de chaises furent commandées, mais certaines furent couvertes. On en décompte une dizaine en tout. Le mot de chaise fait référence à la chaire (**cf. Tome III fig. 728, p. 1204**), qui différenciait la personne qui l'occupait du commun des gens présents dans la pièce et occupant un banc ou une selle. Elle était réservée au roi, à la reine, aux hôtes de marque. Toutes de bois, recouvertes de tissu ou de cuir rouge et bordées de franges, seule celle de la chambre de la reine était tendue de velours vert.

[1921] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…*, *op. cit.*, Tome I, p. 296-297.
[1922] Ch. Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti…* », *op. cit.*, p. 294.
[1923] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…*, *op. cit.*, Tome I, p. 372-373.

Selles, escabeaux et bancs accompagnaient les tables ; en somme, des sièges habituels à la fin du Moyen Âge. Quarante-bancs mesuraient chacun cinq à six pieds de long, soit la longueur des tables et étaient employés aussi bien aux tables de cuisine que pour celle des chambres. Ceux des cuisines ne devaient toutefois pas être tapissés. Enfin, un des bancs se distinguait des autres, c'était :

> « Ung banc de boys de six piedz de long par deux piedz et demy de large, tout en chassillé devant et derriere et tendu a sangles par dessus […] une perche, faicte a petitz barreaulx carrez servans audit banc ».

La description correspond à celle d'un banc à façades et à dossier (**cf. Tome III fig. 734, p. 1206**) ; le terme de bancs à perche se rencontre d'ailleurs dans les textes[1924].

Selon Nicole Reyniès, les selles auraient été des « siège[s] en bois, d'une place à pied unique que l'on fiche en terre »[1925]. Ici la définition ne peut convenir, car pour garnir la grande table de 15 pieds de long (presque 5 m) de la chambre de la reine, furent achetés un banc et une selle « de ladicte longueur », et pour la cuisine on acheta deux selles chacune de sept pieds de long. Toutefois, soulignons que, dans l'inventaire de Pierre Legendre[1926], les selles désignent, comme ici, des sièges à plusieurs places, proche des bancs. Ces sièges ne sont pas garnis mais ils reçoivent parfois des « banchiers ».

Enfin, on fit l'acquisition de 121 escabeaux. L'escabeau était un « siège d'une place sans dossier dont le dessus est en bois plein. Monté sur pieds ou sur panneaux verticaux et il affectait des formes diverses (carrée, rectangulaire, triangulaire…) »[1927]. La destination de ces sièges n'est jamais précisée ; ils sont sans doute polyvalents.

Ainsi, d'apparat ou utilitaire, les meubles variaient peu dans leurs modèles et se distinguaient par l'ornement textile. Les sièges étaient quant à eux hiérarchisés.

Les meubles à fonction domestique

Les tables, les dressoirs garde-manger ou encore les coffres à linge appartiennent à cette catégorie. En outre, en 1493, le château avait apparemment besoin de se fournir en lits et

[1924] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I, p. 136-137.
[1925] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I, p. 62.
[1926] D. Hervier, *Pierre Legendre et son inventaire…, op. cit.*, p. 117.
[1927] *Idem.*

couchettes[1928]. Vingt-neuf lits et quarante-et-une couchettes furent commandés. Les couchettes présentaient des dimensions de six pieds de long (2 m) par cinq de large (1,65 m). Il y avait aussi une « couchette enfoncée jusqu'a terre mise en la chambre de retrait de la reine », sans doute un couchage amovible dont la fonction d'appoint est clairement sous-entendue lorsqu'elles sont dites « rouleresses ».

Le linge de maison

Pour équiper ces nombreux lits et couchettes, il fallut quantité de linge. Les longueurs sont exprimées en aunes, sans doute françaises (1,4 m). Gillette Dumasse marchande lingère de Tours, procura la quasi-totalité du linge et avec 22 ouvrières se chargea de la confection: 395 aunes de futaine blanche de Milan, (465 m linéaire), 32 aunes de fine futaine blanche de Milan, 49 aunes de toile, 405 aunes de toile de lin et pas moins de 3 410 aunes (soit 4 020 m) de toile blanche, pour faire oreillers et housses d'oreiller, draps et couettes[1929].

On commanda aussi 3 492,5 livres de plume neuve et garnie de son duvet pour remplir 41 lits et couchettes, soit à peine moins de 1 tonne 750 kg de plume. Mais nous n'avons aucun moyen de déterminer si c'étaient les matelas ou les édredons qui étaient ainsi fourrés. Les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne signalent « troys grans litz de duvet de signe garniz de soille de bocassin »[1930] ; il semble que ce fut bien l'édredon dont on parlât[1931].

Enfin, l'atelier de la même lingère se livra à la fabrication de 120 « nappes plaines de cuisine » à partir de 234 aunes de nappes plaines blanches ainsi que de 480 serviettes de cuisine. Elle vendit, en outre, 240 serviettes ouvragées à l'œuvre de Venise et elle marqua l'ensemble de ce linge de trois fleurs de lys ou des « armes du roy et de la royne »[1932].

[1928] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I, p. 222.

[1929] Pour équiper une couchette, les draps faisaient deux laizes ou lés (« lez ») de large. La laize est la distance entre deux lisières de tissu. Compte tenu de la largeur des couchettes on peut estimer la laize à environ 1 m, ce qui voudrait dire que plus de 4 000 m² de toile blanche furent transformées pour la seule literie.

[1930] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 187.

[1931] La toile des matelas était en coutil (« coetilz ») de Caen (pour trois couchettes) et en grand coutil de Caen (pour neuf grands lits), étoffe de laine tissée serrée réputée pour cet usage. Les lits pouvaient également être recouverts de couvertures de Caen à raies (cinq) ou de couvertes de lit façon de Catalogne (six). (*BnF*, ms. fr. 22335, p. 187). Les draps rayés étaient parmi les plus taxés et les plus prisés à Rouen. (Alain Becchia (sous la direction de), *La draperie en Normandie du XIII^e^ au XX^e^ siècle*, Rouen, 2003, 545 p.). En outre, dix-huit couvertures blanches façon de Catalogne servirent à emballer la vaisselle d'argent lors de son transport.

[1932] C. Loiseau de Grandmaison, *Compotus aliorum…, op. cit.*, p. 269.

Les ustensiles de cuisine

L'orfèvrerie − la vaisselle de service − se différencie des ustensiles en étain. Par ailleurs, chaudrons, tournebroches, crémaillères et chandeliers ordinaires en fer, en cuivre, en fonte ou en airain demeuraient dans les offices. L'essentiel de la commande en ustensiles fut répartie entre deux marchands tourangeaux, Jehan Chaussée et Jehan Boutard. Le premier fournit pour plus de 500 ℓ. t. de vaisselle : 78 grands plats et moyens, 6 brocs de toutes sortes, 2 garde-mangers, 72 écuelles, 1 moutardier, 1 saucier, 1 vinaigrier, 1 « verjutier » et 6 « tierces fortes », pesant en tout 618,5 livres d'étain ; le second en vendit pour environ 360 ℓ. t.

•••

Pour conclure, ces chiffres impressionnants ont été interprétés par Évelyne Thomas comme la preuve formelle de l'existence de nouveaux bâtiments au château qu'il était donc nécessaire de meubler (**cf. p. 147**). En réalité, rien n'étaye l'interprétation d'Évelyne Thomas et le caractère « impressionnant » des chiffres doit être nuancé pour plusieurs raisons. D'abord, les achats correspondent le plus souvent à un renouvellement du mobilier utilitaire. De plus, ils sont commandés par la nécessité de marquer le mobilier aux armes ou aux initiales du roi et de la reine. Enfin, aucun nouveau bâtiment n'est jamais mentionné. À cette date, la chapelle Saint-Hubert n'est pas encore achevée − en tous cas pour le décor sculpté − et les meubles et objets de cuisine ne peuvent être destinés aux offices du logis des Sept Vertus qui ne sera couvert qu'à la fin de l'année 1495. Aussi, ce compte indique-t-il la volonté des souverains de s'établir à Amboise, mais il semble bien hasardeux de le considérer comme un repère chronologique dans l'avancement des travaux qui, quoi qu'il en soit, ne furent jamais achevés du temps de Charles VIII (**cf. p. 194**).

Le compte d'ameublement du logis des Sept Vertus de 1498

En 1498, le logis des Sept Vertus était achevé depuis moins d'un an et l'on compléta son mobilier. L'énoncé du compte est sans équivoque :

> « Pour faire ce qui s'ensuit sur lesquelles objets ont esté depuys livrés par lesdits tappissiers au chastel d'Amboise pour servir a l'amesnaigement du grant corps d'ostel neuf des Sept Vertus dudict chastel d'Amboyse par le commandement dudit sieur »[1933].

Charles VIII fit appel à ses fournisseurs habituels : Jehan Lefevre et Lancelot Platel, tapissiers ordinaires du roi, et Guillaume Mesnagier, marchand demeurant à Tours[1934]. Les achats se concentrèrent sur des étoffes destinées aux pièces du troisième niveau, l'étage des appartements jumeaux, et en particulier aux lits. Les textiles ne diffèrent guère de ceux que nous avons déjà énoncés. Mais, ce document révèle les associations de matières et de couleurs faites dans ce lieu de prestige et d'apparat.

Le compte distingue la grande chambre, très probablement celle qui est désignée comme la chambre à coucher du roi en 1495-1496 (la chambre occidentale), la grande salle (la pièce centrale) et la chambre orientale, celle de la reine (**cf. p. 295-296 et Tome III fig. 627, p. 1129**). Est également mentionnée dans ce document « la chambre ou devoit loger madame de Montpencier », mais s'agit-il d'une chambre de textile installée dans la chambre de la reine[1935], ou alors a-t-elle logée au logis ? En outre, on commanda pour la grande chambre une dizaine d'aunes de drap d'or, cramoisi ou autre, pour couvrir le grand lit et deux carreaux. Un lit de camp avait été rapporté de Naples, 28,75 aunes de velours violet et gris furent achetées pour lui confectionner des pentes, un ciel et une couverture mi-partie qui s'accordaient avec les trois rideaux du lit issus de 31,5 aunes de satin noir, violet.

Dans la garde-robe de la grande chambre, on fit un « doceret », c'est-à-dire une tête de lit[1936] en velours noir, dont les pointes furent couvertes de velours violet et noir. En outre, on recouvrit de velours gris le dressoir qui prenait place dans cette pièce. La présence d'un lit dans la garde-robe confirme bien que les appartements étaient équipés pour loger également l'entourage de celui ou celle qui occupait les lieux (**cf. p. 165-166**). De même, la chambre orientale était également meublée d'un lit de camp venu de Naples que l'on habilla comme le

[1933] *BnF*, ms. fr. 20877, f°43.
[1934] *Idem.*
[1935] Pour Évelyne Thomas : « Claire de Gonzague, veuve de Gilbert de Bourbon, vice-roi de Naples et comte de Montpensier, avait accueilli en 1491 la duchesse à son arrivée de Bretagne » (É. Thomas, *Amboise, le grand dessein…*, *op. cit.*, p. 52)
[1936] N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…*, *op. cit.*, Tome I, p. 23.

précédent. Dans sa garde-robe, le « doceret » et les pentes du lit furent confectionnés, pour le premier, en velours blanc et pour les seconds, en velours violet et noir.

Ces étoffes laissent donc imaginer un décor de camaïeux assez sombres de violet, gris et noir dans lequel quelques pointes de lumières étaient apportées par le lit d'apparat de la grande chambre, orné d'or et de pourpre ou par un dosseret de velours blanc[1937]. On constate dans ce nouveau logis l'absence de chambre de tapisseries, comme si un changement de mode s'opérait, annonçant la richesse irisée de l'ornement tissé des Valois, dont le camp du drap d'or de François I[er] marqua l'apogée[1938] **(cf. Tome III fig. 733, p. 1205)**.

Les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne

En 1850, Antoine Le Roux de Lincy publie le premier une étude succincte sur le manuscrit *BnF*, ms. fr. 22335 en le présentant comme un recueil d'*Inventaires des biens de la reine Anne de Bretagne*. En réalité, c'est un document extrêmement hétérogène qui selon l'étude de Caroline Vrand[1939] serait plutôt une compilation de minutes d'hôtels : sans doute des listes dressées pour vérifier la présence des meubles lors de déplacements. Notre propos ne porte pas sur l'analyse du document dans son ensemble mais simplement sur l'exploitation des données que les minutes apportent au sujet d'Amboise[1940] **(cf. Tome IV Pièces Justificatives 9, p. 1275)**. Tout l'intérêt de ces documents rédigés pour la première fois en 1494 tient dans le fait qu'ils ont servi de base aux récolements ultérieurs : ils furent mis à jour et complétés jusqu'en 1501, date du déménagement de la cour pour Blois[1941]. Ainsi, puisque l'on connaît une partie des meubles au moment de leur acquisition en 1493-1494 et en 1498, on peut suivre leur devenir. Contrairement aux comptes d'ameublement qui délivrent seulement les compléments d'aménagement du château, ces minutes permettent d'avoir une idée d'ensemble du décor, même si nous ne pouvons pas affirmer que la totalité des meubles se

[1937] Aussi est-il possible de compléter l'ameublement des chambres grâce à quelques précisions apportées par les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne qui, toujours dans les mêmes tonalités, abritaient une « chaize de satin gris broché, une autre petite chaize à fenestre couverte de vellour cramoisy, deux cheizes de drap d'or dont l'ung est frizé et l'autre raz » *(BnF*, ms. fr. 22335, p. 10).
[1938] A. Kraatz, *Parures d'Or et de Pourpre…*, *op. cit.*, p. 53-57.
[1939] C. Vrand, *Les collections d'objets…*, *op. cit.*
[1940] Nous nous sommes limités à étudier les minutes relatives à Amboise : *BnF*, ms. fr. 22335, p.1 à 3, 9-10, 147 à 172 et 181 à 191. Nombre de minutes concernent Nantes dans les pages non exploitées ici.
[1941] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 183 : « (…) Comme appert par inventaire signé dudict Dezest et de pierre Signac conseiller de l'argenterie de la royne et d'ung notaire nommé Maistre Boger fort auditc lieu d'Amboise le III[eme] jour de décembre l'an mil cinq cens et iceulx ornemens baillez audict Jehan Lefevre par le commandement de ladicte dame au chasteau de Bloys le quinziesme jour de décembre audict moys l'an mil cinq cens ».

soit trouvée simultanément à Amboise puisqu'on les déplaçait constamment. Sont ainsi répertoriés quelques 1 700 pièces : 385 tapis[1942] − velus, « baragans », à la morisque, damasquin, a trois « roes », a six « roes » qui sont parfois dits « vielz et usez » − 548 pièces de tapisserie[1943] à personnages, historiées, ou de verdures, et enfin, plusieurs couvertures et quelques meubles.

Aussi reconnaît-on notamment les tapis décrits plus hauts, les chambres royales de damas jaunes et gris à embrasses de velours noir ou les meubles du logis des Sept Vertus, mais ce sont les tapisseries historiées qui comptaient sans doute parmi les pièces les plus précieuses. Les thèmes iconographiques des histoires[1944] sont ceux de la chevalerie et de la mythologie, thèmes qui revinrent en force à l'avènement de Charles VIII afin de mettre en avant ses aptitudes à gouverner et sa destinée impériale. Pour Didier Le Fur, à la veille du départ de Charles VIII pour l'Italie qui, en réalité, au-delà d'une simple guerre se présentait comme une ultime croisade pour délivrer Jérusalem des Ottomans, le pape « Alexandre VI préféra soutenir Alphonse d'Aragon plutôt que le roi de France »[1945]. Le pouvoir royal dut alors justifier le départ du roi et prit pour cela un texte prophétique aidant à expliquer leurs prétentions sur l'empire. Les références à David, à Alexandre ou à la ville de Troie prouvaient, d'une part, la filiation de Charles VIII avec ces grands hommes et, d'autre part, mettaient en parallèle leur puissance égale.

Les histoires ne constituaient qu'environ 10% des tapisseries (64 pièces). La collection semble en effet bien modeste par rapport à celle que Philippe-le-Bon léguait à son fils en 1467, plus de 200 pièces historiées[1946]. Quelques pièces armoriées complétaient le décor

[1942] Le compte d'ameublement de 1493-1494 présente déjà un total de 199 tapis : veluz, damasquin, baragans, à « roes », ou à la « morisque ».

[1943] Nous avons comptabilisé chacune des pièces constituant les « histoires » ou les tapisseries, et exclu les carreaux et les banchiers. Des 548 tapisseries, 41 sont à broderie et 37 en damas satiné.

[1944] Ainsi : l'Histoire de David contenant huit grandes pièces ; l'Histoire de Troie contenant onze grandes pièces, la tapisserie de l'Histoire de Samson contenant six pièces. On notera que lors de la réception de l'archiduc et de l'archiduchesse à Blois : « Au logis de l'archiduc il y avoit une galerie tendue des faicts des Troyens ; Après une grande salle tendue des gestes d'Alexandre le Grand (…) ». (M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, 2002, p. 201. [d'après Théodore et Denis Godefroy, *Le cérémonial françois recueilli par Théodore Godefroy et mis en lumière par Denis Godefroy*, Paris, 1649, p. 731-732]) ; l'Histoire de Hercules contenant sept grandes pièces de tapisseries achetée par le roi a Moulins ; l'Histoire de Alexandre contenant huit pièces de tapisseries bien riches à or et soie en ce compris le ciel, le « douciel » et couverture de lit et la couverture de la couchette achetée de monseigneur le Maréchal de Gié ; l'Histoire du roman de la rose contenant quatre grandes pièces de tapisserie bien fiché à or et soie achetée au Mareschal de Gié ; l'Histoire des Sibylles contenant douze pièces de tapisserie compris une petite pièce et un « banchier » de mêmes achetée a Paris ; l'Histoire de Nabuchodonosor contenant sept pièces de tapisseries et en outre trois gouttières le tout acheté de Lancelot Platel ; l'Histoire de Jonas contenant neuf pièces de tapisserie sur soie compris le ciel tout garni acheté de Jehan Spisaine ; l'Histoire des Neuf Preux contenant neuf pièces achetée de monseigneur le général Gaillart ; l'Histoire de David contenant huit pièces de tapisserie sur soie et autres personnages rapportées et achetée de Jehan Spisaine.

[1945] D. Le Fur, *Charles VIII*, *op. cit.*, p. 280-281.

[1946] Jean Guiffrey, *Histoire générale de la tapisserie…*, *op. cit.*, p. 53-54.

solennel des tapisseries exposées dans les grandes occasions. Outre les quatre pièces de tapisseries de satin cramoisie « sertie de cordellieres d'or et de rameaulx d'orengiers »[1947], on trouvait un parement de lit « d'armynes mouchetées bordées de velour cramoisy sertie de cordellieres et quatre carreaulx de velour cramoisy brodez de fil d'or au costé et d'autres armoyees aux armes de France et à l'oranger d'argent dont y a deux grans et deux moyens »[1948]. Ici, il s'agit des meubles personnels d'Anne de Bretagne et l'on comprend par leur iconographie tout l'agrément que la reine pouvait trouver à l'orangerie implantée sur le bord du jardin, à deux pas du nouveau logis, le logis Charles VIII-François I^{er} (**cf. p. 187 et 191**).

Les sujets plus légers constituaient la majeure partie du décor. Les verdures menues, grosses, sur soie ou sans soie, de Flandres ou de Paris étaient à lapins, à personnages, à volerie, à volerie et rivière, à hérons ou à hérons d'argent, à personnages de broderie et arbres d'or ou encore à personnages de chasse. De manière plus anecdotique, on trouvait « une toille noir taincte pour mectre au long d'une muraille ou il y a ung homme qui porte une hote en laquelle sont rapportez des ratz »[1949]. Les décors amovibles étaient en effet nombreux : dix pièces à menue verdure sur soie[1950] et des carreaux recevaient des « oyseaux et petites bestes rapportés »[1951]. Il semble que les pièces dites « rapportées » [1952] aient été des sujets, pour la plupart brodés, que l'on venait piquer sur les tapisseries pour créer un décor éphémère et renouvelable à souhait. Enfin, quelques pièces de tapisseries avaient été rapportées de Nantes, entre autres, quatre carreaux de soie rouge à lévriers d'or, oiseaux et fleurs de soie verte[1953]. Ces thèmes de la chasse et de la nature étaient adoptés universellement par les cours européennes à la fin du XV^{e} siècle. L'équipement de chasse de Charles VIII qui figure également dans les minutes peut directement être mis en rapport avec l'iconographie des verdures. Le « petit tabour pour faire monter les hérons »[1954] témoigne du goût de l'époque pour les combats d'oiseaux aériens. Les hérons étaient en effet élevés et soignés pour être

[1947] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 149.
[1948] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 151.
[1949] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 171.
[1950] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 155.
[1951] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 164.
[1952] Françoise Piponnier ne mentionne pas si elle a rencontré ce terme spécifique dans les archives mais elle évoque « l'appliqué » *:* « Permettant d'obtenir un décor en cousant sur un fond des pièces d'étoffes de diverses couleurs, l'« appliqué » est une technique très anciennement attesté, plus prisée selon certains auteurs dans l'Europe septentrionale germanique et scandinave. ». (F. Piponnier, « Du palais aux tentes de guerre… », *op. cit.*, p. 285).
[1953] *Idem.*
[1954] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 191.

livrés à des combats aériens avec des faucons, dont on appréciait particulièrement la majesté[1955].

Enfin, les pièces brodées figuraient en grand nombre. La serge verte était brodée de feuillages, la sergette rouge de rameaux et genêts. Trois pièces paraissaient remarquables, elles étaient de « taffetas cramoisy semée de la devise de la vigne ou il y a personnaiges de femmes rapportés les unes qui vendengent et les autres en deux cuves le tout de broderies de soye et d'or »[1956]. Les couvertures de lits pouvaient aussi être richement brodées comme cette « grande couverture de lit de velour cramoisy sertie de herons d'argent et ung cheval au myllieu qui tient a ung arbre, de mesme ledit ciel »[1957]. Françoise Robin estime qu'en Anjou-Provence, quelques décennies plus tôt, l'art de la broderie « suscite un intérêt au moins égal à celui de la tapisserie et entre directement en compétition avec elle »[1958].

Le décor prédominant à Amboise était sans doute textile mais sans doute n'était-ce là qu'un décor de fête. Dans le compte de construction de 1495-1496, les commandes de pigments pour les peintres (« coulleurs ») apparaissent en proportions non négligeables[1959]. Une douzaine de peintres[1960], hommes et femmes, réalisèrent 499 journées pour orner « les galleries du danjon »[1961], mais aussi pour étoffer et peindre « une chambre et garde robe du grant corps de maison fait nouvellement audit chastel », ou encore pour peindre les entretoises des plafonds[1962]. Il est donc avéré que le logis des Sept Vertus était orné de peintures murales. Si l'iconographie n'est jamais précisée, on peut supposer qu'elle était fraîche et naturaliste. Anne Kraatz estime que même dans les années 1500 les murs tapissés étaient encore rares et que le cas le plus fréquent demeurait les « fresques »[1963].

[1955] De manière anecdotique, on trouve dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en janvier 1470, Lemoussin est remboursé d'1 écu qu'il a distribué aux gens qui ont chassé un héron hors les bois près d'Amboise pour le plaisir du roi (*AN*, KK 62, f°20).
[1956] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 150.
[1957] *Idem.*
[1958] F. Robin, *La cour d'Anjou…*, *op. cit.*, p. 148.
[1959] Les données sont abondantes et complexes. Compte tenu du temps qui nous était imparti, nous avons remis l'étude précise des couleurs à un travail ultérieur.
[1960] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°208v°-214r° : Anthoine Bryant, « maistre paintre », Balthazar Furet « aussi maistre paintre », Jehan Famiert, Francoys Briant, Jehan Bryant, Jehan Enerard, Guillaume Urban, Pasquier Delariviere, Bertrand Girauldet, Leonnet Benoist, Prothays de Portemille paintre, Marie Coudrau et Daulphine sa fille, « paintresses ».
[1961] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°210r°.
[1962] *Idem :* « (…) Des fillatieres pour servir aux chambres et galleries dudit grant corps de maison et a la gallerie de la montee a cheval et aussi aux galleries du danjon dudit chastel (…) ».
[1963] A. Kraatz, *Parures d'Or et de Pourpre…*, *op. cit.*, p. 57.

• • •

Comme l'on pouvait s'y attendre le décor de la cour de France à Amboise était d'un luxe inouï. Au vu du nombre de pièces d'ornement, lors des grandes occasions, on peut imaginer que le château était couvert du sol aux murailles de tapis, de tapisseries et d'étoffes toutes plus somptueuses les unes que les autres. Le souci du détail allait jusqu'à habiller des statues de pierre de drap d'or et de taffetas blanc[1964].

Le décor des intérieurs au caractère cosmopolite devait ainsi osciller entre influence nordique et méditerranéenne. Françoise Robin dresse un tableau des logis du roi René (1409-1480) analogue à celui que l'on peut reconstituer pour le château d'Amboise à la lecture des sources[1965]. Les décors naturalistes et armoriés primaient et l'on adaptait le décor à la saison, aux évènements ou à l'humeur. Les tapis turcs, espagnols et italiens, en grand nombre, donnaient un caractère oriental aux intérieurs. Si les tapisseries, provenant souvent des Flandres, étaient moins nombreuses à la cour d'Anjou-Provence qu'à Amboise, l'art de la broderie y était tout aussi présent. À la fin du Moyen Âge, le décor du château royal d'Amboise présentait donc des caractéristiques empruntées au modèle nordique, dont la cour de Bourgogne constituait l'archétype, mais aussi au modèle méridional illustré par la cour d'Anjou-Provence, toute tournée vers l'Espagne et l'Italie.

4.2.2. Circulation des œuvres et des artistes

Pour les plus belles pièces, les minutes d'hôtels précisent l'origine des meubles, les circonstances dans lesquels ils furent commandés ou encore les dons dont ils firent parfois l'objet. Parmi les pièces que nous n'avons pas encore évoquées se trouvaient plusieurs objets rapportés de Naples[1966]. Les tapis velus et à « roes », tels que nous les avons décrits, étaient probablement des tapis orientaux, sans doute des Holbein (**cf. p. 456-457**). Françoise Robin[1967] relève dans les comptes du roi René de nombreuses pièces d'ornement originaires d'Espagne

[1964] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 185 : « Ung ymaige de nostre dame de pytié qui a esté osté de quelques ornement de broderie, une estolle et cinq fanons de drap d'or raz blanc garniz de croix rouges et doublés de taffetas blanc, frangez de soye blanche et fil d'or ».
[1965] F. Robin, *La cour d'Anjou…*, *op. cit.*, p. 143-162.
[1966] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 1 : « Autres tapiz velluz, pieces de tapisseries, couvertes, banchiers et autres chouses aportees de Naples par ung nommé Nichollas Fagot baillez audit Jehan Lefevre ainsy qu'il apert par ung inventoire faict le XXX^{e} jour de Janvier mil IIII^{C} IIII^{XX} quinze [a. st.] ».
[1967] F. Robin, *La cour d'Anjou…*, *op. cit.*, p. 145 et 155-157.

et d'Orient et explique que les fournisseurs s'approvisionnaient en Italie car Génois et Florentins se firent une spécialité de ce commerce (**cf. Tome III fig. 733, p. 1205**), en s'implantant à partir de 1453 à Constantinople. En outre, est décrit un « parement d'autel de velour cramoisy armoyé des armes de Millan a cinq escussons et autres chouses aportees de Naples ». Si l'italianisme était quasiment absent de l'architecture du château de Charles VIII, il fit son introduction dans le décor[1968] sans doute au travers de ses prises de guerre. Les « bannieres aux armes d'Arragon » retrouvées dans les minutes d'Anne de Bretagne avaient sans doute la même provenance.

Les intermédiaires qui fournissaient les belles tapisseries historiées nous sont connus. Elles furent achetées aux marchands (Estienne Bodineau, Guillaume Mesnager, Jehan Le Fuzelier) (**cf. p. 469-470**), mais aussi à maître Florimont Forney, à maître Michel Marquet, à Guillaume Briçonnet, appelé monsieur de Saint-Malo, à Pierre Briçonnet, général de Languedoc, ou encore au général Gaillart et même au maréchal de Gié. Ces personnages n'avaient a priori plus rien à voir avec le négoce, mais il semble qu'ils n'avaient pas oublié leurs racines marchandes et tourangelles (**cf. p. 421-423**) et qu'à l'occasion ils vendaient des œuvres au roi, ce qui tout en les mettant bien en cours, devait témoigner de leur bon goût. Un goût qui n'était d'ailleurs pas toujours partagé par le prince[1969], ce qui ne signifie pas pour autant qu'il eût toujours été mauvais ou démodé. Rappelons qu'à Tours ou à Blois, dans l'architecture, les premières manifestations de l'italianisme apparaissent sur les hôtels particuliers appartenant aux « nouveaux riches » et non à la vieille noblesse (**cf. p. 399-400**). De même les chantiers de Gaillon ou de l'hôtel de l'abbatiale Saint-Ouen à Rouen (Seine-Maritime) témoignent des penchants avant-gardistes des grands prélats− Briçonnet et Bohier − issus de quelques générations de grands marchands et de banquiers.

Si les grands mécènes chinaient pour le roi, les échanges culturels existaient aussi à l'inverse. Les minutes d'hôtels montrent dans les marges la destination de certaines pièces. Pour n'en citer que quelques exemples (**cf. Tome IV Pièces Justificatives 9, p. 1275**) : dix pièces de

[1968] À propos de l'introduction des formes italiennes en France, selon Thierry Crépin-Leblond : « Cette recherche d'artistes et de décors italiens davantage que d'une architecture entièrement nouvelle (qui ne s'imposera réellement en France que vers 1540) relève peut-être plutôt de l'influence du mécénat royal. ». (Thierry Crépin-Leblond, « Conclusion : un programme familiale ? » dans *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, exposition présentée du 3 octobre 2007 u 14 janvier 2008 au musée nationales du Moyen Âge–Thermes et hôtels de Cluny et au musée national de la Renaissance, Château d'Écouen, Paris, 2007, p. 114-115)

[1969] Bernard Chevalier relate à ce propos : « Il y en a donc pour toutes les bourses, mais non point pour tous les goûts, car riches et moins riches diffèrent peu à cet égard. Grâce à Raymond de Dezest, nous pouvons citer à propos une anecdote suggestive : un jour sire Briçonnet le jeune offrit à Charles VIII « une table de Flandres paincte » et le roi « après qu'il eut veue me dist que c'estoit pour ung marchant et qu'il n'en voulloit poinst et qui me la donnoit et de fait la me donna » [Antoine Le Roulx de Lincy, « Inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Tome IV, 2e série, 1847-1848, p. 417-422].

tapisseries furent données au seigneur de Mortemart[1970], et la princesse d'Orange reçut un grand tapis à long poil. Dix pièces de grosses verdures et deux tapis dont un damasquin partirent chez le premier médecin de la reine, Gabriel Myer[1971] et quinze autres pièces de grosse tapisserie de verdure de Felletin chez un autre médecin de la reine, Salle Gon[1972]. Annecte du Mesnil et Jehanne Manoray[1973], femmes de chambres, furent également gratifiées de pièces de tapisserie à personnages de broderie. Enfin, les tapisseries de valeur avaient sans doute été décrochées pour être rangées au départ de Charles VIII pour l'Italie− ce qui est par ailleurs spécifié pour les affaires de chasse du roi. Loys Chaillou, concierge du château d'Amboise, avait reçu, le 12 mai1494, la garde d'un certain de nombre de ces tapisseries, pour la plupart historiées. En outre, on lui avait fait don de quelques pièces usées afin de meubler son logis au château[1974]. Nous avons là un bel exemple de pénétration de l'esthétique princière au sein de la société populaire. Mais de ces bénéficiaires, nous ne savons malheureusement pas s'ils résidaient à Amboise et si ces pièces descendirent du promontoire pour orner une demeure en ville.

•••

Au terme de l'analyse des sources sur le décor de Louis XI à Charles VIII, l'évolution est imperceptible. Dans le château de Louis XI, seul l'inventaire de Charlotte de Savoie nous donne une idée de l'esthétique des intérieurs vers 1483 mais notre vision reste parcellaire. Tapisseries, tapis velus et meubles sont mentionnés et ils ne diffèrent pas tant par leur forme que par les matières employées, de ceux que l'on retrouve dans le compte d'ameublement de 1493-1494.

Quant à l'architecture résidentielle du château de Louis XI, elle a disparu, et seule l'iconographie ancienne peut nous donner une idée du style des bâtiments. Il est vrai que le pignon de son logis était à redents (**cf. Tome III fig. 647, p. 1143**), toutefois la référence nordique serait abusive : le logis royal de Loches présente des pignons similaires datant du XIV^{e} siècle

[1970] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 155.
[1971] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 158 et 165.
[1972] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 157.
[1973] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 162.
[1974] *BnF*, ms. fr. 22335, p. 190 : « (…) Lesquelles chosses dessusdictes furent contées audict chastel d'Amboise quant dernierement fut faict l'inventoire des meubles estans en icelluy parce qu'ils servirent a couvrir les litz et lesdicts cielz servoient es chambres des appartements et concierge dudict chastel et estoient du meuble qui estoient en celluy devant que ledict inventoire feuste faict (…) ».

qui seraient plutôt à rapprocher du château de Châtillon-sur-Indre (XIV[e] siècle, Indre)[1975]. Le château du Verger reprit, peut-être sur le modèle d'Amboise, ce même type de pignon à redents[1976].

En 1498, l'ameublement du logis des Sept Vertus semble marquer un tournant : la tapisserie disparaît et cède la place aux soieries, damas, velours et drap d'or. Le château d'Anne de Bretagne et Charles VIII semble avoir été caractérisé par un mélange hétéroclite d'influence : dans un cadre défensif, se déployait une architecture flamboyante dont les matériaux de construction s'effaçaient, au moins en période de fête, derrière un foisonnement d'étoffes toutes plus riches les unes que les autres. Un tel cadre avait tout pour mettre en valeur l'aspect théâtral de la vie du souverain et la distribution des espaces avait bien été pensée ainsi (**cf. p. 219**). Alors que le décor monumental demeurait des plus traditionnels, tapis orientaux, tapisseries de Flandres et d'Allemagne, lits de camp de Naples, ouvrages de Venise et décors bretons ou angevins paraient le château comme si le roi affichait dans sa demeure à la française ses diverses conquêtes étrangères. C'est en effet toujours avec un temps de retard sur le décor que les influences étrangères apparurent dans l'architecture.

Ainsi, le logis des Sept Vertus reprenait le modèle du logis du roi René à Angers. Autre rapprochement possible avec l'Anjou, le motif de l'arbre écoté sculpté à la chapelle et au logis Charles VIII-François I[er] que l'on retrouve au logis Barrault à Angers[1977]. Cependant, c'est là un motif assez courant à la fin de l'époque flamboyante, que l'on rencontre également à Loches ou à Cléry-Saint-André. La chapelle Saint-Hubert manifeste sa filiation avec l'architecture du nord : on retrouve en effet une sculpture aussi foisonnante à la chapelle du Saint-Esprit de Rue (Picardie) ou encore au monastère de Brou[1978], édifié par Marguerite d'Autriche qui fut fiancée à Charles VIII et élevée à Amboise de 1483 à 1491 (**cf. Tome III fig. 738, p. 1207**). Le compte de construction de 1495-1496 est par ailleurs formel quant à la provenance des artistes qui travaillèrent à la sculpture du portail de la chapelle Saint-Hubert : Corneille de Nefve et Casin d'Utrec (**cf. Tome II cat. 04 fig. 41, p. 702**). De mêmes, les culots sculptés à la tour Heurtault présentent une certaine analogie avec les œuvres de Claus Sluter par exemple (**cf. Tome III fig. 736 et 737, p. 1207**). Quant aux rapports avec les Italiens, ils sont

[1975] Jean-Pascal Foucher, « Le palais de pierre de la Broce à Châtillon-sur-Indre », *Bulletin monumental*, numéro spécial *Châtillon-sur-Indre : un château, un palais*, Tome 168-1, 2010, p. 39-74.
[1976] Fabrice Masson, *Le château du Verger*, *op. cit.*
[1977] Dominique Letellier, Olivier Biguet, « Le logis Barrault à Angers », *Archives d'Anjou, Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, N°8, Spécial musées, 2004, p. 231-268.

[1978] Marie-Anne Sarda et Philippe Magali, *Le monastère royal de Brou, Bourg-en-Bresse*, Paris 2005, p. 127. Marie-Françoise Poiret, *Le monastère de Brou. Le chef- d'œuvre d'une fille d'empereur*, Paris, 1994, 126 p.

indiscutables mais il est très difficile d'évaluer leur contribution au projet final. Certes ils devaient deviser avec le roi ; le jardinier Pacello da Mercogliano était installé à Château-Gaillard, et nombre d'autres le rejoignirent à Amboise. Mais est-on bien sûr qu'on leur confia une tâche dans le chantier du château qui était déjà très avancé en 1495 ? La cheminée renaissance et le médaillon de la grande salle pourraient le prouver (**cf. Tome II cat. 09 fig. 109, p. 754**) mais, dans les archives, les mentions explicites sur les italiens demeurent anecdotiques, comme celle des couveuses à poussins construites en ville[1979]. Arrivés à Amboise en janvier 1498 (n. st.)[1980], le temps d'activité des vingt Italiens fut extrêmement court. Charles VIII décéda en avril 1498, Louis XII ne fit pas maintenir le rythme soutenu du chantier et déménagea dès 1500. Si la fortune de Dominique de Cortone, du peintre Paganino ou du jardinier Pacello sont bien connues, il n'en est rien pour les autres. Ils devaient loger au château − « messire Pagueny, ytallien faiseur d'ymaiges »[1981] y disposait bien d'un logis − car les archives de la ville restent muettes à leur égard, même pour la location d'un logement. Quant aux tours cavalières, elles traduisent à la française l'apport italien. Elles évoquent l'Italie, Rome et son château Saint-Ange (**cf. Tome III fig. 739, p. 1208**).

[1979] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°226v° : « A Messire Lucas Vigesne, ytalien, pour 14 journees d'homme par lui prins et employees a besongner a faire ung fourneau audit lieu d'Amboise pres ledit port pour faire couver et esclorre des poulettes sans poule ce qu'il a fait pour le plaisir dudit sire au temps dessusdit au pris de 4 s. 2 d. par jour a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 58 s. 4 d. ».
Dans le compte de 1495-1496 apparaît l'achat de chandelles et de rotées de bois achetées pour chauffer l'endroit (*Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°280v°).

[1980] *BnF* ms. fr. 11350 : « Frere Jehan Jocundus, deviseur de bastimens » ; « Don Passello, jardinier » ; « Guido Paganino, painctre et enlumineur » ; « Charles Faulcon, orfevre chargé de femme et de deux petitz enfans nouvellement Estiennez » ; « Dommier de Cappo, faiseur de bardes » ; « Jacques de Dyano, faiseur de journades » ; « Henard de Saint Sevrin, son compaignon, aussi faiseur de journades » ; « Maistre Bernardin de Bussac, ouvier, de planchers et menuisier de toutes couleurs » ; « Jerosme Passeroy, ouvrier de maçonnerie » ; « Paulae de Oliverons, faiseur de santeurs » ; « Dominico de Courtonne, faiseur de chasteaulx et menuisier de tous ouvraiges de menuiserie » ; « Jeromine Nigre, more qui garde les papegaulx » ; « Maistre Pluestre abbast, faiseur d'habillemens de dames a l'ytalienne de toutes sortes » ; « Jehan Arruencion, decoupeur de vellour a l'ytalienne, servans aux habillemens desdictes dames » ; « Alphonse Dasmasse, tourneur d'arbalestre, lequel est serviteur du maistre tourneur qui est allé a Napples querir sa femme » ; « Domino Johanes de Granna, pretre faiseur d'orgues » ; « messire Luc Becjaunie, jollier et inventeur subtil a faire couver et naistre poulletz » ; « Panthaleon Conte, ouvrier de broderie et a sa femme, ouvriere de chemises a la facon de Cathaloigne » ; « Johannes Lascarie, docteur des pays de Grece ».

[1981] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°269r° : « A Jehan Benoiste, bouzilleur, pour le nombre de quatre vings troys toises deux tiers de plancher par luy fait au temps dessusdit tant au logis de Jehan Bayne, marechal et canonnier, qui besoignent audit chastel pour le fait desdits ediffices que ausdites gardes robes du grant corps de maison et au logis de messire Pagueny, ytallien, faiseur d'ymaiges et fourny de toutes estoffes et choses a ce necessaires a[u] pris de 5 s. t. la toise a este paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de 20 ℓ. 16 s. 8 d. t. ».

4.3. L'esthétique de la ville et son décor

Le décor de la ville procède de deux volontés : d'une part manifester l'importance de la ville, sa richesse, son autonomie et d'autre part faire honneur au plus illustre de ses hôtes, le roi. Le statut de la ville est en effet ambigu : sujette du roi et détentrice d'un pouvoir intrinsèque, la ville d'Amboise se révèle à travers la qualité de son architecture, forte ou non (**cf. p. 223-226**), et plus particulièrement au travers du décor de celle-ci. Cependant, le visage de la ville changeait lors des grandes occasions, la naissance d'un héritier pour la couronne, la venue d'un personnage important et plus encore l'Entrée d'un souverain dans la ville, étaient autant d'occasions de donner de grandes fêtes qui la métamorphosait. Mais la ville pouvait aussi se créer des occasions en organisant des « mystères », spectacles théâtraux auxquels le roi et la reine étaient conviés. Nous évoquerons donc dans un premier temps la ville au quotidien puis dans un second, la ville en temps extraordinaire.

4.3.1. La ville au quotidien

Dans la vie ordinaire de la ville, le décor a-t-il sa place ? Et au fond peut-on parler de décor ? En 1826, le *Dictionnaire des arts du dessin*[1982] proposait pour le mot « décore » la définition suivante : « Mot que n'ont point encore adopté les lexicologues, bien qu'il soit d'un usage fort commun et d'une grande utilité, ce semble, pour signifier l'espèce d'ornements plus ou moins fragiles, et le genre de peinture et de sculpture plus ou moins grossières, mais à l'effet, qu'on applique aux édifices éphémères et postiches destinés aux fêtes et aux cérémonies publiques, ou dans les lieux de réunions populaires où l'on veut, à peu de frais, éblouir les yeux ». La notion de décor, en dehors de l'organisation des fêtes, demeure donc une perception qui nous est propre. Nous recherchons les éléments qui animaient la vie amboisienne mais n'oublions pas qu'au-delà de sa valeur ornementale, le décor recouvrait aussi une valeur symbolique. Si l'esthétique de l'enceinte et des édifices officiels dévoilait le rang de la ville aux visiteurs, l'esthétique de l'habitat hiérarchisait la société.

[1982] Boulard, *Dictionnaire des arts du dessin*, 1826, art. « decore ».

4.3.1.1. L'enceinte, les ponts et les rues

L'enceinte de la ville de 1 200 m de périmètre était édifiée en moellon (**cf. p. 227-228**). Les premiers chercheurs[1983] qui travaillèrent sur Amboise purent encore l'observer, entre 1967 et 1972. Sans doute recouverte d'un simple enduit beurré, sa qualité ne trompait personne et nous sommes bien loin des hautes et blanches murailles de pierre de taille qui impressionnaient tellement au Moyen Âge. Alain Salamagne étudie ce thème en examinant le vocabulaire des récits chevaleresques. Ainsi : « Apparaît primordiale dans ces récits la forte élévation des tours et des murailles, qui sont « belles » car elles sont « hautes », élévation encore accentuée par la profondeur des fossés comme au château de Chastillon-sur-Loire (Loire, arr. Gien) fortifié vers 1180 de *terribus excelis, murris fossique superbum* »[1984].

Cependant, notons que le front de Loire était construit en pierre, les maisons en pans-de-bois n'apparaissaient pas, conférant ainsi à la place un caractère plus puissant. Les tours, d'une hauteur bien médiocre (à peine 15 m) ne se détachaient pas tant du paysage que le château qui s'imposait depuis le haut du promontoire, et que l'église Saint-Denis sur sa colline, mais aussi que le pont bravant les eaux de la Loire. Il n'y a qu'à contempler les gravures et les dessins anciens pour constater les sujets des œuvres : la Loire et son pont au premier plan et le château derrière (**cf. Tome III fig. 682, 688, 691 et 740, p. 1169, 1173, 1176 et 1208**). Ces représentations sont pour la plupart tirées de recueils dans lesquels toutes les villes ligériennes figurent ainsi. Pour Tours, Bernard Chevalier et Didier Boisseuil estiment au sujet de ces vues qu'elles sont « des allégories de la bonne gestion des échevins »[1985]. Cette réflexion est tout aussi vraie pour Amboise. Si au XII^{e} siècle, la silhouette d'une église évoquait à tout un chacun la dynamique urbaine, à l'aube des temps modernes, le pont demeurait indissociable de l'image d'une cité ligérienne digne de ce nom. Le nombre de clochers et la présence de plus en plus courante des beffrois restaient cependant révélateurs de la puissance de la ville, ce qui explique aussi que l'on ait édifié Notre-Dame-et-Saint-

[1983] J.-P. Aubert, *La ville d'Amboise au XV^{e}…, op. cit.* Et J. Melet-Samson, *Le développement historique…, op. cit.*

[1984] Alain Salamagne, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture du Moyen Age (XIII^{e}-XV^{e} siècles) : éléments fonctionnels ou symboliques ? » dans *« Aux marches du palais » Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Actes du VII^{e} Congrès Internationale d'Archéologie médiévale au Mans (9-11 septembre 1999), sous la direction d'Annie Renoux, Le Mans, 2001, p. 77-85.

[1985] Bernard Chevalier, « Le paysage urbain à la fin du Moyen Âge : imaginations et réalités », *dans Le Paysage urbain*, Actes du XI^{e} congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Lyon, 1981, p. 7-21. D. Boisseuil, *Le pont de Tours…, op. cit.*, p. 76.

Florentin-en-Grèves en bord de Loire et qu'une horloge et un clocheton aient sommé le beffroi.

À l'approche de la ville, on passait les différents barrages, barrière, garde-porte, porte et pont-levis… avant de se présenter au pied du château, devant l'ultime porte. En venant par la Loire, on franchissait la porte du Port, en arrivant par le pont, le portal du Pont. L'une comme l'autre arboraient les armes du roi[1986]. L'intervention de Colin Biart, Guillaume Senault et Louis Amangeart, les trois maîtres-maçons en charge du chantier du château, pour estimer le travail du peintre a toute son importance. Était-ce pour décharger la ville de cette dépense que le roi fit intervenir ces hommes ? Ou alors pour disposer du choix de l'artiste : Anthoine Bryan − ou Briant − qui travailla au château en 1495-1496[1987] (**cf. p. 352**), œuvrait dès janvier 1488 (n. st.) à « ung ymaige Saint Michel qui est assis au bout du pignon de la maison de ville, fournissant la pierre et toutes matieres necessaire a ladicte painture, tant or que huilles dont a esté fait ledit ymaige »[1988].

Le saint Michel fut apposé au pignon de la maison de ville, côté Loire[1989], et non côté rue[1990]. À l'image de ces ornements tournés vers l'extérieur et s'adressant plus aux étrangers qu'aux Amboisiens, la tour de l'Horloge reçut l'essentiel de ses parures sur ses parties hautes. Il y avait, en bas, une porte de ville, sobre, dans les étages, des croisées à simples baguettes mais, pour toiture, une charpente en pavillon élancée, couverte d'ardoises, couronnée d'un lanternon dans lequel une cloche sonnait ; enfin, au-dessus, épis de faîtage et bannières se détachaient sur le ciel[1991]. Depuis l'île on distingue encore ce faîte et les dessins anciens de la ville le figurent toujours (**cf. Tome III fig. 682, 688, 691 et 740, p. 1169, 1173, 1176 et 1208**).

[1986] En 1479, on entreprenait la pose des « armes du roy a deux angelos qui les tiennent et ung larmier par dessus en une belle pierre de Saint Aignan » *(Archives communales d'Amboise*, CC 101, f°13v°.) de la porte du Port, en 1494 « l'espy de plomb d'une des tourelles du portal dessus les grans ponts » *(Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°21r°.), et enfin en août 1497, on rémunérait « Anthoine Bryant, paintre et ymagier, [pour avoir] taillé et estoffé les armes du roy mises sur le portal de dessus les grans ponts de ceste ville ou moys d'aoust l'an de ce compte et fourny de toutes choses a ce necessaires, lesquelles ont esté prisees valoir ladicte somme par Colin Biart, Guillaume Senault et Loys Amangeart, maistre-maçons » *(Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°25v°).

[1987] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction 1495-1496, f°264v°.

[1988] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°30r°. Notons d'ailleurs le salaire non négligeable de l'artiste qui gagne 24 ℓ. t. par trimestre soit 3 ℓ. t. de plus que les maître-maçons « ayant la charge et conduicte du chantier ».

[1989] *Archives communales d'Amboise*, CC 106, f°38r° : Estienne Lostellier, Jehan Francoys et Anthoine Briant furent rémunérés « pour monter et assir le saint Michiel ou pignon de la maison de la ville estans devers la riviere de Loire ».

[1990] Ce mur était peut-être une croupe.

[1991] *Archives communales d'Amboise*, CC 200 f°6 : juillet 1498 : « (…) Quatre banieres esquelles sont imprimees les armes du roy mises es espiz, […] quatre épis paints et blanchis et quatre livres d'estain par luy livrees pour mectre et emploier a la plomberie des espiz ».

Tant les sources que les édifices expriment la réelle fierté des habitants − représentés par leur conseil de ville − de pouvoir manifester la puissance de la ville, si modeste fût-elle. Pour preuve, « la tour ou la ville a l'intencion faire mectre une grosse orloge »[1992] est citée dès mars 1495 (n. st.) dans les archives, et l'horloge ne fut effectivement posée qu'en 1503[1993]. Par ailleurs, si les richesses étaient déployées vers l'extérieur, elles étaient tout d'abord tournées vers le roi. Alors que la ville multipliait les demandes d'audiences au roi pour réduire son imposition, elle ne regardait pas à la dépense pour habiller son clerc et messager, Pierre Beurre, de robe de drap vermeil, et pour lui faire broder une manche d'orfèvrerie[1994]. Et le roi n'était pas insensible à l'image de sa ville qui constituait les abords de sa demeure et le paysage qu'offrait le promontoire (**cf. Tome III fig. 719, p. 1197**). En juin 1473, Gilles Martin, plombeur, devait poser les épis de la « tour du pont, parce que le roy est ou chasteau d'Amboise, a commandé que lesdits deux espitz y feussent mis »[1995].

Une fois passé les portes, le visiteur découvrait une ville moins austère, mais aussi moins riche et plus vivante. Ne disposant plus du point de vue lointain qui permet d'appréhender l'endroit dans sa globalité, il ne voyait que la rue serrée dans laquelle il se trouvait bordée par de hautes maisons. La consultation des plans d'alignement de 1834 (**cf. Tome III fig. 593 à 610, p. 1099 à 1116**) corrobore les conclusions de Jean-Pierre Leguay au sujet des rues médiévales de France[1996]. À Amboise, la rue la plus large, celle de la route d'Espagne ne dépassait guère 5 m de large, avec des passages rétrécis à 3,5 m par endroit comme à la tour de l'Horloge. La rue ordinaire faisait autour de 3 m et nombre de venelles ou de petites rues n'atteignaient pas 2 m (**cf. Tome III fig. 702, p. 1183**). Aussi le rez-de-chaussée demeurait-t-il le seul niveau à portée d'yeux. L'ornement public se limitait, si l'on en croit nos sources, d'une part aux puits (**cf. p. 326-327**) et d'autre part au pavage des rues (**cf. p. 318-323**). Remarquables pour les visiteurs, les puits étaient avant tout utiles aux riverains. Mais on relève que le plus orné d'entre eux était celui du Petit Fort. Placé à l'entrée de la ville, juste au pied du château, et couronné d'un épi de plomb et d'une bannière aux couleurs du roi[1997], il contribuait avant tout à la mise en valeur des abords du château. Le pavage quant à lui avait d'abord été réalisé dans un but utilitaire en privilégiant les voies les plus empruntées, puis

[1992] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°22v°.
[1993] *Archives communales d'Amboise*, CC 118, f°29v° : Pierre Cathe, charpentier fut payé pour « (…) faire la charpenterie de la tour ou de present est l'orloge de la ville et monter ladicte orloge (…) ».
[1994] *Archives communales d'Amboise*, CC 110, f°22r°.
[1995] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°56 r°.
[1996] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 11.
[1997] *Archives communales d'Amboise*, CC 98, f°8.

dans un but ostentatoire. Les entours des trois entrées principales du château, qui étaient celle de la grande rampe en arrivant du port Saint-Simon, celle de la tour Heurtault en arrivant de la porte Titery et celle de la tour des Minimes en arrivant du pont, étaient pavés, curés et entretenus aux frais de la ville en particulier lors des séjours du souverain[1998]. Tout dans la ville servait à mettre en valeur le château. Finalement l'image que renvoie aujourd'hui la place Michel Debré, même si elle n'est pas conforme à la réalité médiévale, n'est pas si éloignée de la recherche esthétique primitive.

4.3.1.2. Les pans-de-bois des commerçants et des artisans

Les commerçants, occupant les maisons en pans-de-bois, ne s'y trompèrent pas, l'étroitesse des rues concentrait l'attention des passants sur leurs échoppes. Pour la plupart des maisons la mouluration des sablières de l'encorbellement du premier étage sur le rez-de-chaussée compose l'unique ornement (**cf. Tome II cat. 33 à 36, p. 941 à 957**), mais la petitesse de la ville ne peut pas non plus être la seule cause de la sobriété des façades ; des villes tout aussi modestes, comme Onzain (Loiret) ou Aubigny-sur-Nère (Cher), présentent encore aujourd'hui de beaux exemples de façades en pans-de-bois sculptées. À Amboise, le décor gothique et austère était donc concentré sur ce qui se trouvait à hauteur d'yeux et tous les ornements placés au-dessus du rez-de-chaussée étaient quelques peu superflus. Une maison d'angle n'aurait pas été confrontée à ce choix (**cf. p. 379**), car finalement seules ces façades auraient pu être admirées avec un minimum de recul. L'absence de ces maisons à Amboise pose un réel problème car si elles ont existé le patrimoine amboisien a sans doute été amputé de ses plus belles pièces. Mais peut être n'était-ce pas non plus d'usage à Amboise.

Les seules variations de modénature des sablières ne devaient pas suffire à différencier les maisons et le besoin d'arborer des enseignes s'imposait. Ces objets si courant à l'époque ont quasiment déserté notre paysage. Pour Jean-Pierre Leguay :

> « À partir du XIII^e^ siècle, avec l'extension et le peuplement des villes, la nécessité se fait sentir de distinguer les maisons les unes des autres. À défaut de numéros, une invention moderne, malgré de timides essais à Paris au XV^e^ siècle, sur les maisons du Pont Notre-Dame, les enseignes peuvent servir de repère, signaler en même temps une profession à l'attention du passant, renseigner l'illettré, constituer, lorsque le thème est d'inspiration religieuse, un témoignage de piété et assurer une protection avant de devenir, plusieurs siècles après, de remarquables témoignages de culture populaire »[1999].

[1998] Les exemples ne manque pas : « Oster et mener les fanges et ordures du carroire durant que le roy a esté en ladicte ville » (*Archives communales d'Amboise*, CC 113, f°37v°, 1498).
[1999] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge, op. cit.*, p. 104.

Si les enseignes d'Amboise n'ont jamais été photographiées ou croquées, les textes témoignent de leur existence. Les hôtelleries y sont désignées par l'expression « l'hostellerie ou pend l'enseigne de… » ou encore « l'ostellerie d'ou pend pour enseigne… ». On distingue ainsi celles du « serf », « de la corne de cerf » et « de la teste noire », au faubourg Saint-Denis, « l'ymaige nostre dame » sur l'île. En 1507, le pavage du carrefour du Bout des Ponts est localisé « du cousté devers le vent d'amont au long de la maison ou pend pour enseigne la levryere »[2000]. En 1508, un puits est localisé au Petit Fort par rapport à « la maison ou pend pour enseigne le Renable »[2001].

À Amboise, tenter de rapprocher les formes architecturales employées dans les maisons de celles mises en œuvre au château serait complètement artificiel car il n'existe aucune commune mesure entre les deux. Pour les hôtels même, la comparaison reste hasardeuse. Au sein de notre *corpus*, somme toute assez homogène, seules deux maisons remarquables le 42 rue de la Concorde et le 54 place Michel Debré – montrent une façade où le quadrillage créé par les moulures de sablières et les pilastres sculptés pourrait être rapproché des lignes orthogonales de l'hôtel Morin. Le clivage social apparaît donc nettement et les maisons manifestaient bien faiblement les prétentions de leur propriétaire : point de « maison en forme d'hôtel »[2002] à Amboise.

4.3.1.3. Les hôtels de la bourgeoisie et de la noblesse

Les hôtels côtoyant les maisons, l'étroitesse des rues posa le même problème de l'emplacement du décor sculpté. D'après les vestiges qui nous sont parvenus, au-delà du choix des matériaux − la pierre et la brique opposées aux pans-de-bois (**cf. p. 364-404**) − trois solutions furent adoptées : le corps de logis en fond de cour ou le corps de logis sur rue. Les 2 et 6 rue de la Concorde se rattachent au premier groupe qui n'est confronté à aucun souci ostentatoire, tout du moins pour les façades côté ville (**cf. Tome II cat. 29 et 58, p. 911 et 1037**). Leurs façades tournées sur la Loire, vers l'extérieur, restaient visibles et constituaient ainsi la vitrine de la ville pour les visiteurs. Cependant, si les passants n'avaient aucune vue sur les façades côté cour, le château disposait quant à lui d'une vue plongeante. Au 6 rue de la Concorde, la tourelle d'escalier en brique apporte une pointe de couleur dans le paysage castral et fait écho aux matériaux employés au château (**cf. Tome II cat. 29 fig. 317, p. 912**). Au 2

[2000] *Archives communales d'Amboise*, CC 208, f°26.
[2001] *Archives communales d'Amboise*, CC 123, f°43r°.
[2002] J. Guillaume et B. Toulier, « Tissu urbain… », *op. cit.*,p. 17.

de la même rue, les deux tourelles érigées face aux jardins sont des plus symboliques (**cf. Tome II cat. 58 fig. 514, p. 1038**). On aurait pu s'attendre à ce qu'elles soient fondées côté Loire, pour profiter du panorama ligérien et indiquer à l'entour la présence du seigneur. Il n'en est rien, elles se dressent face au promontoire, face au roi.

Quant à la façade du 32 rue Nationale, en briques polychromes, visible depuis la venelle longeant la façade, elle échappe à toute logique d'analyse du décor. Les losanges bruns sur fond rouge signent une recherche esthétique indéniable et pourtant la façade est peu visible (**cf. Tome II cat. 44, p. 993 et Tome III fig. 718, p. 1196**). Par conséquent, deux possibilités peuvent être avancée : soit les dispositions de la ruelle que longe cette façade ont changé − ce qui n'est pas décelable sur le cadastre napoléonien−, soit la façade à pignon, ou à croupe, tournée sur la rue Nationale était bien plus remarquable.

Les commanditaires qui firent construire leur corps de logis sur rue bravèrent les perspectives sinueuses de la ville et signalaient la présence de leur hôtel en élançant un haut pignon, pignon qui devenait alors un phare dans la nage des constructions urbaines. Ainsi, le 9-11 rue Victor Hugo dominait l'ancienne rue de la Porte Heurtault (**cf. Tome II cat. 27 fig. 298-299, p. 900**), et l'hôtel de la placette Saint-Florentin la rue Mably (**cf. Tome II cat. 26 fig. 293, p. 896**). L'hôtel Saint-Thomas était sans doute le mieux placé pour que l'on puisse admirer, avec du recul et sans parallaxe excessive, la symétrie et les proportions harmonieuses de la façade depuis la place du grand marché (**cf. Tome II cat. 28 fig. 309, p. 906**). Les hôtels Joyeuse et Morin furent quant à eux conçus en tenant compte de l'ensemble de ces paramètres afin d'ériger deux édifices remarquables. Chez les commanditaires de ces deux hôtels, une volonté délibérée de manifester leur présence est palpable. L'hôtel Morin se présente comme un édifice public : longtemps occupé par l'hôtel de ville, il supporte au mieux la comparaison avec le château. Construit à l'origine plus ou moins sur la grève, il s'étendait au-delà de l'enceinte pour offrir à ses habitants des vues sur la Loire ; à l'inverse il accueillait les visiteurs arrivant par le port Saint-Simon (**cf. Tome II cat. 25 fig.275, p. 887 et Tome III fig. 682, p. 1169**). Par son décor gothique flamboyant, copié sur le château (les lucarnes et le savant quadrillage de sa façade) il était tout à la fois un avant-goût et une dépendance de l'architecture castrale. Il manifestait de manière appuyée l'allégeance de la famille à la couronne à laquelle les Morin devaient tout de leur réussite sociale.

Alors que l'hôtel Morin s'aperçoit à peine depuis le promontoire du château, quiconque scrutant l'horizon pour la première fois depuis le promontoire s'interroge sur l'édifice imposant qui s'élève au centre de la ville et dont les deux niveaux de lucarnes sombres toisent

la masse des maisons. C'est l'hôtel de Pierre Pineau, sommelier de la reine, dont les lucarnes tournées vers le château regardent avec humilité le souverain. On distingue juste la base du blanc entablement renaissant et des lucarnes de bois qui percent discrètement ce comble couvert d'ardoises. Au-dessus d'une noble façade en pierre de taille qui n'est pas visible depuis le promontoire, s'ouvrent des lucarnes sobres ainsi tournées vers le château tandis que celles de pierre, côté jardin, arborent de grandes coquilles alors que la façade de moellon est grossièrement enduite (**cf. Tome II cat. 24 fig. 265 et 269, p. 880 et 882**). Au-delà des impératifs strictement économiques qui dictèrent ces choix, l'hôtel Joyeuse est le seul hôtel d'Amboise à proposer plusieurs niveaux de lecture : côté jardin, de lourdes lucarnes, faites pour être observées du fond du courtil, côté rue, en bas, des croisées aussi gothiques que renaissantes pour le passant ordinaire et, en haut, un entablement italianisant supportant un comble noir ébène porté à la vue du château.

À Amboise, la topographie de la ville donne ainsi toute son importance aux matériaux de couverture. Lorsque l'ensemble des maisons était encore couvert de tuiles, il était aisé de décompter les hôtels d'ardoise depuis les hauteurs du promontoire.

4.3.2. La ville en fête, la ville en deuil

La vie de la ville, devenue royale, fut rythmée par les allées ou venues et les bonnes ou mauvaises fortunes de la famille royale. Les naissances provoquaient des effusions de joie et l'organisation de fêtes, tandis que les décès étaient les occasions de mornes processions défilant dans la ville, depuis le château jusqu'à l'église Saint-Denis. Notre connaissance des festivités amboisiennes vient principalement des archives de la ville. On constate ainsi leur nombre croissant et la complexification des mises en scène, à mesure que la ville s'enrichissait. Disposant progressivement de moyens plus importants, la ville n'hésita pas à employer des artistes brillants pour confectionner des décors. Le cas d'Amboise n'est pas isolé, pour Jean-Pierre Leguay : « Les municipalités, les notables dans un bel élan d'« évergétisme » digne de l'Antiquité, les associations pieuses et professionnelles rivalisent pour organiser les spectacles les plus somptueux, les plus originaux mais aussi les plus dispendieux. »[2003]. Ainsi, des pièces appelées « mystères » étaient jouées à diverses occasions. L'accueil reçu par ces pièces encouragea alors la ville à multiplier les représentations qui ne furent plus conditionnées par un événement particulier. Après avoir présenté les solennités

[2003] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge op. cit.*, p. 207.

chronologiquement, attardons-nous sur la mise en scène et le décor du « Mystere de la Nativité » qui est bien documenté.

4.3.2.1. Les entrées royales, les joyeuses réjouissances et les deuils

Depuis l'entrée de Charles VI à Paris en 1380, les représentations théâtrales avaient leur place au programme des festivités habituelles. Les préparatifs amboisiens ne différent guère de ceux qui ont pu être étudiés par Jacques Heers[2004], Jean-Pierre Leguay[2005] et David rivaud[2006]. Ainsi commençait-on toujours par nettoyer la ville : « curer la Masse », « oster la fange », « nectir le carroi », parfois sur ordre du roi[2007], mais souvent sur ordre du conseil de ville[2008]. Ensuite il s'agissait de réunir le conseil pour délibérer de la manière d'accueillir le souverain. La première entrée royale mentionnée dans les comptabilités et dans le registre de délibération de la ville est celle de la reine Charlotte de Savoie, en septembre 1461. Le conseil de ville se rassembla pour :

> « (…) Traicter de l'entree et deu que on fera a la joyeuse venue de la royne en ceste ville, qui devoit venir en ceste ville, et décida que la ville fust tendue depuis le pont jusques au carroire et d'icelui carroire jusques a la porte du chasteau et que joyeulx esbattemens se facent comme anges, volutes et autres belles choses pour ladicte venue (…) »[2009].

Nous ne connaissons pas le détail des « quelques belles sainctes » qui furent pendues dans les rues « aux dessus de la ville », mais la préparation des décors fut confiée à un marchand, Jehan Gandion le jeune, et à un peintre qu'on alla chercher à Chaumont, Briant. La ville fournit aux « joueurs d'instruments habillés de bougrans » le tissu mais il leur incomba de le « paindre a leurs despens » ; par contre, ils pouvaient ensuite disposer des costumes à leur convenance. Les joueurs d'instruments étaient les musiciens qui précédaient toujours le cortège avec les porteurs de bannières. Nous n'avons pas de récit de l'évènement, mais si l'on en croit les projets de décoration, la reine devait être accompagnée depuis le pont − sans doute la grosse tour du Pont− jusqu'à l'entrée du château − probablement la gra nde rampe d'accès

[2004] Jacques Heers, *Fêtes des fous et carnavals*, Paris, 1983, 315 p. Du même auteur, voir également *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Âge*, Montréal, Paris, 1971, 147 p.
[2005] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge, op. cit.*, p. 188-196 et 207-214.
[2006] Davis Rivaud, « Les entrées royales, outils politique pour un modèle participatif : le point de vue des municipalités dans les villes du Centre Ouest (XIV-XVI[e] siècles) », communication orale lors du séminaire de recherche tenu au CESR le 23 septembre 2008, *Vecteur de l'idéal : les entrées : légitimation implicite et fabrique du consentement*, sous la direction de Françoise Alazard.
[2007] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°26.
[2008] *Archives communales d'Amboise*, CC 121, f°32.
[2009] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°9v°.

méridionale −, en empruntant la rue « Blesienne » puis en passant par le carroire. Le terme « tendu » fait référence à la toile, tel un ciel, qui couvrait la rue lui conférant un caractère intimiste, chaud et protecteur.

Quelques années plus tard, en 1466[2010], la procession est directement mentionnée lorsque la ville dut recevoir la tante de Louis XI et de Charlotte de Savoie, Marguerite de Savoie, comtesse de Wurtemberg[2011]. Les détails de la réception sont bien plus abondants. Tout d'abord, la comtesse fut accueillie par le cortège de l'église monseigneur Saint-Florentin et le clergé. Selon Jean-Pierre Leguay, les réceptions prirent une connotation religieuse dès 1389, sous Charles VI, date à partir de laquelle l'usage du dais se généralisa. La tradition voulait que l'on attendît la personnalité à un point de rencontre stratégique, une place relativement dégagée, telle l'entrée d'un pont, puis que l'on entrât dans la ville et qu'on l'accompagnât jusqu'à une église où était célébré un office solennel. Enfin on se rendait sur le lieu du banquet. Ici, il ne s'agissait pas vraiment de l'entrée d'un souverain, mais Louis XI avait adressé une lettre à la ville pour donner ses instructions. Les Amboisiens devaient, pour sa tante en « pelerinaige a monseigneur saint Jacques de Galice », la recevoir et lui faire « tout l'onneur et la meilleure chere que faire sera possible, tout ainsi que vouldriez faire a nous mesmes »[2012]. Aussi, l'on adapta le protocole à la situation. Après lui avoir fait la révérence, on lui offrit du raisin, des pommes et des poires puis on distribua, elle, ses gens et ses chevaux, chez trois personnes de la ville. Il était question qu'elle soit accueillie par Jean Morin[2013] − l'hôtel que nous connaissons n'était pas encore édifié − mais elle refusa de loger dans les murs et fit étape à l'hôtel de l'image Notre-Dame, chez Perronelle La Royne, sur l'île, entre les ponts. Ses quarante-sept chevaux furent répartis entre la demeure de Colas Leguenay, l'hôtel « de la Levryere », et à l'hôtel « de la Pye ». Les frais pour la comtesse s'élevèrent à seulement 16 ℓ. 19 s. 7 d. t.

Les édiles ne perdaient jamais de vue qu'en période de réjouissances il était toujours plus aisé de plaider une requête auprès du roi. Le 29 juin 1470, le dauphin Charles, futur Charles VIII naquit à Amboise. Les recommandations de Louis XI étaient formelles : interdiction de fêter l'évènement. Si les Amboisiens respectèrent la volonté du roi, ils saisirent néanmoins l'occasion pour :

[2010] Le déroulement de cette réception est relaté par É. Cartier père, « Une réception princière municipale … », *op. cit.*, p. 40-47).
[2011] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°26r°.
[2012] É. Cartier père, « Une réception princière municipale … », *op. cit.*, p. 41.
[2013] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°26r° : « (…) Sera logee en l'ostel Jehan Morin et ses femmes ches Pierre Pelle et ses chevaulx et autres gens en la rue de la boucherie ».

« (…) Demander au roy estant ou chastel dudit Amboise, au joyeulx advisement et nativité de monseigneur le daulphin qui lui pleust nous donner aucunes franchises et libertez, actendu qu'il estoit né oudit chastel et que on advisast quelque bonne chose a lui demander »[2014].

Cependant, leur requête concernant l'installation d'un grenier à sel propre à la ville n'aboutit pas (**cf. p. 300**).

En décembre 1483, Charlotte de Savoie s'éteignit à Amboise. Si les comptes de l'argenterie de la reine permettent de restituer le détail de ses funérailles, les comptabilités de la ville n'évoquent même pas l'évènement. Ainsi, après avoir exposé le corps d'abord dans la chapelle du *donjon*, puis dans l'église Saint-Florentin, une procession d'enfants de chœur et de cent pauvres portant des torches défila du château à Saint-Denis, puis de Saint-Denis à Cléry-Saint-André. Ils partirent tous à pied et furent tout de même défrayés de leur retour[2015]. Sans que le cheminement du corps soit clairement exposé dans les textes, on peut imaginer que le cortège, pourvu de chandelles[2016], descendit par la grande rampe d'accès du château et emprunta la rue principale de la ville, l'actuelle rue Nationale.

Dans son ouvrage l'abbé Bossebœuf[2017] consacre un chapitre entier aux différents mystères qui furent joués à Amboise, mais il ne cite pas ses sources et nous n'avons pu vérifier aucune des données. Toutefois, la reconstitution de l'événement qu'il propose est tout à fait plausible. En juin 1483, Marguerite d'Autriche arriva à Amboise (**cf. p. 50 et 350**). À cette occasion, était jouée « l'histoire de Pâris et des trois déesses ou le jugement de Pâris ». Des costumes de bougran vert, rouge et bleu, habillaient les déesses et les hommes sauvages les entourant, selon des patrons de Florentin Legay. L'estrade pour jouer la pièce étaient montée au bout des ponts de pierre, juste à l'entrée de la ville et au pied du château, sans doute au Petit Fort. Un menuisier amboisien déjà rencontré plus haut, Mathelin Prunelle, avait préparé la scène, appelée « eschaffaut ». Deux peintres, Estienne Delasalle et Pierre Briant de

[2014] *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°44v° : 1er juillet 1470.

[2015] *AN*, KK 69, f°150r° : « (…) Ausdits cent pouvres, pour leur aider a faire leurs despenses a leur en retourner dudit lieu de Clery a Amboize et es environs ou est leur demourance apres que le corps de ladicte dame fut en sepulture, a esté donné a chacun desdits pouvres 3 s. 8 d. t. par l'ordonnance de monseigneur l'evesque de Perigueux, Messires de Mailly, du Fou et de la Celle Guenault devant nommez par les mains desdits Godeau, Goulet, Blandin et de Brion comme dit est qui est pour lesdits cent pouvres audit pris de 3 s. 8 d. t. a chacun, la somme de 18 ℓ. 6 s. 8 d. t., a eulx payee comme dessus, comme par certifficacion desdits Godeau, Goulet, Blandin et de Brion, rendue sur la XVIe partie precedente ; pour ce cy, ladicte somme de 38 ℓ. 6 s. 8 d. t. ».

[2016] *AN*, KK 69, f°159v° : « A luy, plus la somme de 55ℓ. t., pour cent torches pesans chacune deux livres, font et montent ensemble 200 lb. cire livrees par ledit Morin le mercredy IXe jour dudit mois de decembre oudit an pour servir, ledit jour et le mercredy ensuivant, que le corps de ladicte feue dame fut enlevé de ladicte eglise de Saint Fleurentin d'Amboize pour porter a Clery ; pour ce cy, pour lesdictes deux cens livres de cire, audit pris de 5 s. 6 d. t. la livre, ladicte somme de 55ℓ. t. payee audit Morin, par sa quictance rendue comme dessus ; et pour cecy, ladicte somme de 55 ℓ. t. ».

[2017] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville…*, *op. cit.*, p. 497.

Chaumont − sans doute le même que celui qui était intervenu pour l'entrée de Charlotte de Savoie en 1461 – étaient chargés de réaliser le décor. Comme les rébus médiévaux particulièrement appréciés, une marguerite de bois étaient sculptée pour orner la scène, et bannières françaises et autrichiennes flottaient ensemble.

Le *Mystere de monseigneur Sainct Denys* fut joué en 1490 et Pierre Thévenot[2018] réalisa les décors. Pour la première entrée royale d'Anne de Bretagne à Amboise, en décembre 1491, les édiles firent « lever un mast ou carroué de cestedicte ville a la venue de la royne »[2019].

En 1494, c'était le *Mystere de la Passion* à l'occasion d'une nouvelle entrée de Charles VIII à Amboise. Les comptes de la ville nous apprennent que Michel Laloue reçut 9 ℓ. t. pour « estudier le mistere de la passion Notre Seigneur qui avoit esté entreprins jouer en cestedicte ville et avoir esté a plusieurs repeticions avec les joueux »[2020].

Le vendredi 19 février 1496 (n. st.), une fête fut organisée pour le retour de Naples de Charles VIII qui était accompagné de madame la duchesse de Milan. La ville fut-elle tendue d'étoffes ainsi qu'on l'avait fait quelques dizaines d'années plus tôt ? Les comptes n'en témoignent pas. Comme il était d'usage dans toutes les entrées royales[2021], un dais, appelé « pesle », fut soutenu au-dessus du roi et sa monture durant la procession. Ce dais était suffisamment grand pour que 42 aunes de ruban blanc et violet soient nécessaires à la confection des franges du « chassys de boys carré pour tendre le pesle pour mectre sur le roy a ladicte entree »[2022]. En outre, on retribua un mesnuisier :

> « (…) Pour six dressouers de boys de seage faiz ou carroué de ladicte ville a l'eure que le roy vint en icelle a son retour de Napple pour mectre la vesselle d'argent et autres choses pour servir au banquet et choses que on faisoit pour l'entree dudit seigneur et aussi fait un parc de boys pour garder ladicte vesselle (…) »[2023].

La ville acheta aussi vingt-huit pippes et demi d'hypocras et six livres de dragées[2024], pour les distribuer dans les rues. Il s'agit là encore d'une pratique traditionnelle. À l'entrée de Charles VII dans Paris le 12 novembre 1437, on avait doté chaque carrefour d'une fontaine

[2018] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°25v° : « la vefve feu Pierre Thevenot, paintre » reçut 30 s. pour « recompenser de partie de la perte et domaige que sondit feu mary a eue et soustenue a faire les saintes et autres choses de son mestier pour le mistere de monseigneur saintt Denis qui nagueres a esté joué en la ville ».
[2019] *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°44v°.
[2020] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°26v°.
[2021] J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge*, *op.cit.*, p. 193.
[2022] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°29r°.
[2023] *Archives communales d'Amboise*, CC 109, f°28v°.
[2024] *Archives communales d'Amboise*, CC 111, 1 f°26v°.

distribuant des boissons[2025]. Y avait-il un système aussi sophistiqué à Amboise ? En tout cas, l'hypocras, cette boisson épicée et festive, fut prodiguée à la population. Toutefois, à moins qu'il ne nous manque l'essentiel des faits, les entrées royales d'Amboise ne tiennent pas la comparaison devant les fêtes qu'organisèrent les grandes villes telle que Paris, Rouen ou Lyon pour Charles VIII. À Paris le 5 juillet 1484, pas moins de cinq spectacles avaient été montés, au long du cheminement du cortège ; tous filaient la métaphore de « la fleur de lys », emblème de la monarchie, et louaient la légitimité du souverain[2026]. De même, à Rouen tels des tableaux, cinq mystères avaient été imaginés[2027]. La première lettre de chaque tableau reprenait les cinq lettres du nom de la cité, et les spectacles, tels un acrostiche, mettaient en scène le jeune roi, en présentant le « Repos pacifique », « Ordre politique », l'« Uncion de roi », l'« Espoir de la croix » et la « Nouvelle eau celique ».

Lors de sa campagne italienne, à mesure qu'il descendait vers Naples, Charles VIII faisait part de ses volontés aux cités conquises. À Florence, le 17 novembre 1494, une véritable réception fut organisée. Les rues furent sablées pour éviter que l'on ne glissât, un ciel de toile azur semé de fleur de lys d'or fut tendu dans la ville et les portes de ville, comme de nombreuses banderoles, portèrent les armes de France. Plusieurs spectacles furent proposés, entre autre l'« Annonciation » au pont Santa Trinita[2028].

Quelle qu'eut été la qualité des spectacles amboisiens, le roi commanda pour Noël 1497[2029], la *Nativité Notre Seigneur* qui fut jouée au château[2030]. Les travaux suivirent leur déroulement habituel : « curé et nectoyé la place ou se tient a present le marché pres la porte Saint Denis », « mené du gros sablon » pour éviter toutes glissades ; « curé et nectoyé par plusieurs fois le commandement du roy a la porte Titery et semblablement le carroire de ladicte ville » et enfin « mené et ramené du boys de seage au chastel pour faire les chaffaulx sur lesquelz a esté joué la nativité Notre Seigneur devant le roy »[2031]. Pour monter la scène, 200 planches de sapin[2032] furent nécessaires. Puis, la ville fut parée et l'on prit le soin de couvrir « de menuiserie l'escuczon ou sont les armes du roy au port du pont sortant hors la ville »[2033].

[2025] B. Guenée, Fr. Lehoux , *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968, p. 74.
[2026] D. Le Fur, *Charles VIII, op. cit.*, p. 96-101.
[2027] D. Le Fur, *Charles VIII, op. cit.*, p. 131-138.
[2028] D. Le Fur, *Charles VIII, op. cit.*, p. 313-317.
[2029] *Archives communales d'Amboise*, CC 112 f°26v° : « (...) Pour faire les chaffaulx sur lesquelz a esté joué la nativité Notre Seigneur devant le Roy et par son commandement la nuyt de Noel M III^{CCCC} IIII^{XX} XVII ».
[2030] *Archives communales d'Amboise*, CC 112 f°29v° : « aider a porter les ayes et boys carré ou chastel, vigille de Noel pour faire les chaffaulx sur lesquelz a esté joué la Nativité Notre Seigneur ».
[2031] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°26v°.
[2032] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°28r° (Mathurin Prunelle, menuisier).
[2033] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°29r°.

En 1500, lors de la seconde entrée d'Anne de Bretagne, après son mariage avec Louis XII, l'abbé Bossebœuf rapporte que l'on joua le *Mystère de Jules César*. La scène était ornée de porcs-épics et d'hermines, emblèmes des souverains, de la gueule desquels des boissons jaillissaient[2034]. Enfin, en 1507, les festivités organisées à l'occasion du mariage de Claude de France et de François d'Angoulême donnèrent naissance à un nouveau spectacle, le *Mystère de la Passion*. Cette fois les dépenses furent considérables : 950 ℓ. t. au total[2035]. En 1511, la ville n'avait toujours pas fini de payer les acteurs (« joueux »). On ne sait toutefois que peu de choses du spectacle. Les scieurs de long besognèrent à l'érection de la scène, les prêtres de Saint-Denis qui interprétaient des rôles dans la pièce se laissèrent pousser la barbe et l'on engagea quelqu'un pour faire les fouaces[2036] à déguster durant les festivités.

Les mystères d'Amboise acquirent une certaine renommée. « Louis I[er] d'Orléans, duc de Longueville et comte de Dunois, qui avait "intention de faire jouer led. Mistère" à Châteaudun, écrivit, le 5 octobre 1518, à la ville d'Amboise pour avoir le livre du mystère « qui est, comme l'on dit, le plus beau que l'on puisse trouver », en ajoutant qu'il le "feray rendre et renvoyer" »[2037]. Le livre aurait ainsi comporté 482 folios.

4.3.2.2. Le *mystère de la Nativité* : décor et mise en scène

Le mystère de la Nativité fut joué dans la cour du château le soir de Noël 1497. Était-ce dans la cour du *donjon* ou plutôt celle du baile ? Rien ne nous le dit. Signalons seulement que quelques années plus tard, en avril 1518, à l'occasion du baptême du dauphin Charles ainsi que du mariage du duc d'Urbin et de Madeleine de la Tour d'Auvergne, François I[er] fit installer une immense passerelle de bois pour racheter la différence de niveau du sol entre la collégiale Notre-Dame-et-Saint-Florentin et la cour du château, celle du baile. La description de la scène est connue par le récit d'un ambassadeur italien qui assista à la fête :

> « Hier qui fut le dimanche 25 avril, au château d'Amboise, dans le logis de Mme d'Angoulême, mère du roi Très Chrétien, on prépara une salette […] De cette salette jusqu'à l'église qui est dans le circuit du château, on fit un chemin de bois à travers le château qui descendait par quelques degrés, si plats qu'on avait pas de peine à

[2034] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château et la ville…*, *op. cit.*, p. 500.
[2035] *Archives communales d'Amboise*, CC 208, f°73.
[2036] *Archives communales d'Amboise*, CC 207, f°72. Les « fouaces » sont sans doute les fameuses fouées tourangelles et angevines qui sont des petits pâtons de pâtes à pain cuits très promptement et fourrés notamment de rillettes.
[2037] L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château et la ville…*, *op. cit.*, p. 501.

descendre ni à monter ; il était entièrement recouvert de beaux tapis ; au-dessus, il y avait des voûtes et des architraves de verdures avec de nombreux festons [guirlandes] ornés de dauphins. Ce chemin traverse deux grandes cours ou places ; l'une d'elles, toute couverte de toile et tendue de belles tapisseries disposées depuis les galeries ou coursières jusqu'à terre, servit à danser aux noces du duc Lorenzo. L'autre n'est pas couverte mais bien ornée de tapisserie. Dans ces décorations de verdure il y avait de nombreux chandeliers où brûlaient des torches blanches »[2038].

Nous avons là un bref aperçu de la manière dont pouvait être utilisés les tapis et tapisseries que nous avons décomptés dans les inventaires (**cf. p. 456**).

À cette description, ajoutons quelques mentions apparaissant dans les comptes de l'argenterie de François I[er] pour l'année 1518 qui donnent l'ampleur de la fête. Un tournoi avait été organisé ; pour cela le roi avait fait rapatrier à Amboise :

« (…) Trente six grosses pieces d'artillerie, deux cens hacquebutes a crocq, deux cens cinquante halectz, trois cens picques ferrees, pouldres et autres munitions depuis le chasteau de Tours, jusques en la ville d'Amboise, voicture par terre et eaue de deux canons de fer depuis la ville de Romorantin audit Amboise. Achaptz de plomb, fer, cordaiges et drogues a faire feu artificiel avecques plusieurs autres choses necessaires servans au tournoy que ledit sieur fait faire en la ville d'Amboise (…) »[2039].

Le tournoi se déroula sur la place du grand marché de la ville, et le roi remboursa les dégâts causés par le passage des hommes d'armes[2040]. Les scènes de l'événement, qui comprenait un « bastillon » mais aussi une estrade (décrite par l'ambassadeur italien dans la cour du *donjon*) avaient été conçues par Dominique da Cortone qui fut payé pour avoir travaillé jours et nuits[2041].

[2038] A.S. Mantoue, A.G. 85, f°88-91. 1518, 26 avril, Amboise (Stazio Gadio) (cité dans M. Chatenet, *La cour de France …*, *op. cit.*, Paris, p. 229).

[2039] *AN*, KK 289, f°226r°.

[2040] *AN*, KK 289, f°508r°-v° : « A cedit present receveur general, la somme de six mil cent quarante trois livres quinze solz huit deniers tournois, a luy ordonnee par ledit sieur pour son remboursement de semblable somme qu'il a paiee, baillee et delivree par commandement verbal du roy, tant pour le fait du baptisement de Monseigneur le daulphin fait a Amboise en l'eglise Sainct Florentin le XXV[e] jour d'avril V[C] XVIII, pour le preparatif de festin fait pour les nopces du duc d'Urbin, nepveue du Pape avec ma dame Magdeleine de Boulongne sa femme quy furent le II[e] jour de may ensuyvant, que pour les franz fraiz pour le bastillon fait çou marche d'Amboise oudit mois de may et recompenses de esplanades et gastz faiz en plusieurs jardins et autres terres pour faire voye et chemin a passer l'armee tant de gens, de cheval, que de pied venans du camp de l'artillerie pour combatre au bastillon ainsi qu'il est plus a plain contenu et declairé en ung cahier de parchemin signé et duement certiffié par messire Jacques de Beaune, chevalier, sieur de Semblancay et contrerolle par messire Philbert Babou, contrerolleur de l'argenterie dudit sieur, en rapportant lequel cahier que ledit sieur a vallidé et auctorisé vallide et auctorise par ce present roole et veult estre d'autel effect et valleur pour servir oudit Sapin, comme s'il estoit signé et certiffié par luy et les quictances particulieres des personnes nommees en iceluy jusques a la somme de 100 s. t. ».

[2041] *AN*, KK 289, f°512r° : « A Dominique da Cortonne, la somme de soixante livres tournois a luy ordonnee par le roy nostresire pour ses peines et sallaires d'avoir vaqué en dilligence de jour et de nuyct c'est assavoir X journees a faire faire les bastillons fait ou grant marché d'Amboise pres le tournoy du baptisement de monseigneur le daulphin, oultre six nuyctees qu'il a aussi vacquees et XVI journees ; oultre quatre nuyctees a faire faire les eschauffaulx es galleries qu'il a convenu faire pour le baptisement de monseigneur le daulphin ;

En décembre 1497, compte tenu des travaux qui n'étaient pas encore tout à fait achevés, une mise en scène aussi grandiose n'aurait pas été possible. Tout d'abord, le thème de la nativité ici choisi était un grand classique des thématiques empruntées par les mystères médiévaux. Pour Marius Sepet, c'était « un sermon ayant pour sujet la nativité du Christ, et qui formait dans un grand nombre de diocèse, au Moyen Âge, une des leçons de Noël »[2042]. La mise en scène du mystère était élaborée et les comptes nous livrent seulement quelques détails du décor et certains accessoires dont il nous faut retrouver l'organisation[2043] dont voici une proposition. La scène était éclairée de bougies, de torches et de chandelles. Deux tabernacles façonnés pour jouer la pièce servirent l'un à mettre en valeur Notre-Dame et l'autre les idoles. Estienne Perrin, le menuisier, fabriqua aussi « deux grans tableaux faiz pour mectre deux grans myrouers ». La ville lui fournit bois, tonneaux (« douelles »), chaume, perches et plomb ainsi que six manœuvres pour l'aider. Ils mirent ainsi au point « ung engin a quatre poulies a monter et descendre les anges en paradis ». En outre « sept douzaines d'estain dorez » et deux plats de verre furent commandées, et deux « rusches pour faire les lys ».

On peut donc imaginer un décor sur deux niveaux ; un niveau terrestre, et un niveau céleste d'où les anges montaient et descendaient. Les anges munis d'ailes portaient des lys et entouraient Dieu le père qui recevait une couronne d'empereur et une calotte (« ung tymbre »). Tandis que les anges descendaient sur terre pour porter la nouvelle aux bergers (« aux pastoureaux »), dans le ciel scintillait une étoile (« estoille »), l'étoile du berger pour laquelle on avait acheté « ung quarteron de demy or fin ». Le spectacle devait s'achever en apothéose détonante : treize « fuzees emplies de pouldre de canon et demye livre de cocton » avaient été commandées ; douze d'entre elles « furent mises en ung ydolle et l'autre en paradis en laquelle fut gectee dudit lieu a ladicte ydolle pour icelle brusler ».

Les techniques employées par le peintre, Anthoine Bryant, sont dignes d'intérêt. Il eut besoin d'un boisseau de farine de seigle et de six livres de colle qu'il mélangea et dont il se servit pour coller le papier des lys. Ces diverses fournitures furent livrées par un apothicaire amboisien, Jehan Jusqueau, qui le pourvut également de 1 once et 6 gros de camphre, 4 livres « verdet », 6 livres « rouzines », 2,5 livres d'eau de vie, 4 torches de 1 livre de cire et de 1/2 livre de cire rouge. Alors qu'au château, où Bryant œuvra également (**cf. p. 352**), on

aussi a faire la salle pour les nopces de monseigneur le duc d'Urbin ; pour ce cy, par vertu dudit roole et quictance dudit Cortonne, cy rendue la somme de 60 ℓ. t. ».

[2042] Marius Sepet, « Les prophètes du Christ. Étude du théâtre au Moyen Âge », (quatrième article), *Bibliothèque de l'École des Chartes*. 1868, tome 29. pp. 261-293.

[2043] *Archives communales d'Amboise*, CC 112, f°29 à 33.

commandait de l'huile et de la graisse comme medium[2044], pour ce décor, les pigments semblent avoir été dissous dans l'alcool. On peut penser que les pigments furent notamment employés à peindre les « six aulnes de bougran noir baillé a Anthoine Bryant paintre pour la Nativité » que Guillaume Bourgeau, marchand, lui avait procuré. En outre, il fallut une toque noire pour le costume de l'un des acteurs et huit mains de papier, sans doute pour écrire la pièce.

Le spectacle n'est documenté que par les comptabilités amboisiennes et l'on ne sait vraiment pour qui il fut joué. Les Amboisiens, qui avaient totalement gérés les préparatifs, furent-ils invités à se joindre à la cour ? Par ailleurs, où fut dressée la scène ? En l'installant dans la cour du *donjon*, les galeries orientales et méridionales auraient pu assurer le rôle de tribunes. On pourrait donc supposer que le mystère se joua au *donjon* où les appartements étaient toujours occupés par le couple royal ; on connaît l'épisode du sanglier s'introduisant dans la galerie de la reine – à l'étage du logis Louis XI – que François I[er] transperça *in extrémis* de son épée[2045]. Mais on imagine mal, alors même que l'on avait privatisé volontairement le *donjon*, toute cette foule à deux pas des chambres des souverains. Par contre, en installant la scène dans le baile, on disposait : du logis des Sept Vertus, pourvu de galeries, qui de surcroît étaient chauffées dans sa partie fermée ce qui n'était pas négligeable au vu de la saison à laquelle se joua la pièce ; des galeries orientales du logis longeant le fossé, qui avaient également vue sur la cour ; du balcon suspendu du logis Charles VIII et de tout l'espace de la cour. Le déroulement de la fête à cet endroit est donc plus cohérent. Conformément au projet qu'il avait imaginé, la fête de Charles VIII dut se dérouler dans le baile, l'espace d'apparat et de réception, le *donjon* restant fermé aux étrangers.

[2044] *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°181 : « Audit Jehan Gandillon devant nomme pour le nombre de soixante huit livrez huille par lui bailee et livree au temps dessusdit pour servir aux paintres qui ont paint les galleries du donjon et ailleurs audit chastel pour le fait desdits ediffices d'iceluy aupris de 2 s. 6 d. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue appert 8 ℓ. 10 s. la somme de 8 ℓ. 10 s. ».
[2045] P. de Vaissière, *Le Château* d'Amboise, *op. cit.* p. 103-107.

Conclusion

Au terme de notre thèse un double constat s'impose. Pour éviter de paraphraser les chercheurs ayant travaillé avant nous sur Amboise, nous avons volontairement placé notre recherche à la croisée de plusieurs disciplines, ce qui s'est révélé des plus fructueux. Les sources consultées sont d'une grande richesse et les données choisies pour étayer l'analyse de l'architecture et de la société d'Amboise ne représentent qu'une part infime de ce qui aurait pu être étudié. Si plusieurs champs restent encore à explorer, cette approche nous a permis d'établir un ensemble de relations entre diverses thématiques.

En 1434, Amboise entra définitivement dans le domaine de la couronne de France ; un changement de statut qui prit toute son importance sous Louis XI (1461-1483), lequel décida dès 1463, de s'y installer d'abord épisodiquement, puis, à partir de 1469, de manière continue avec la reine et ses enfants. Le destin du château et de la ville étaient désormais liés l'un à l'autre mais aussi dépendants de la faveur royale. Cette petite ville de 1 500 habitants allait soudainement accueillir un millier de personnes supplémentaires issu des hôtels royaux, de la cour et sans doute, pour une grande part, de la main-d'œuvre employée aux chantiers de construction du château. À partir de 1494, la courbe des recettes du grenier à sel d'Amboise permet d'observer les fluctuations de population pouvant être, les bonnes années, treize fois supérieure à celle d'une année exécrable comme 1500.

Notre étude du château et de la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge (1421-1525) s'articule autour d'une double approche : la première, à l'échelle locale, qui se propose d'étudier les transformations fonctionnelles du château et leurs impacts sur sa ville, mériterait d'être confrontée à une seconde réflexion, plus générale, sur l'organisation des chantiers princiers de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance.

De la « ville-pont » à la « ville-chantier »

Entre 1421 et 1525, la ville modernisa son enceinte et la fortification de ses ponts et se dota d'édifices édilitaires en relation avec son budget modeste, 1 000 ℓ. t. maximum. Pour des raisons pratiques et économiques, une partie du cours de la Masse servait de douves. Dès le Haut Moyen Âge, l'aménagement de ce ruisseau pour implanter un moulin nécessita, d'une

part, la canalisation d'un bief et, d'autre part, la création d'un bras de dérivation régulant la hauteur de l'eau, que nous reconnaissons dans le bras dit secondaire. La première enceinte longeait le bras dit principal et était commandée par le portail de l'Aumône (la future tour de l'Horloge). Au-delà s'était installé un faubourg qui se trouvait cerné par le bras de dérivation de la Masse (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, au cours de l'épisode de la Guerre de Touraine (1417-1430), Amboise renforça son enceinte, mais le faubourg était déjà protégé par l'extension de l'enceinte lorsque la ville œuvra en 1421 à l'entretien de ses murs.

À la fin du XV^{e} siècle, dans son dernier état (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**), l'enceinte de 1 200 m de périmètre était percée de trois portes principales – la porte du Pont, la porte Saint-Denis (ou Galaffre) et la porte Heurtault – défendues par une barrière et sa garde-porte, par un pont-levis et des canonnières pour les deux premières portes. Les portes principales possédaient une chambre placée au-dessus du passage qui, faisant d'elles des logis-portes, leur conférait un aspect plus imposant. Les portes secondaires étaient quant à elles au nombre de six : la porte Titery, la porte Neufve des marais, la porte Tripière, la porte Saint-Simon, la porte sur le Port et la porte des Bons Hommes. Également précédées de barrière et d'une garde-porte, elles n'étaient fermées que de vantaux, parfois renforcés de contre-portes, et précédées d'un pont-dormant. Enfin, cinq tours de flanquement, très probablement circulaires, ceinturaient l'enceinte sur le front de Loire : la tour Boileau, la tour Boulacre, la tour Féalen, la tour Cormeray et la tour Argot.

Outre sa fonction de voie de communication et son importance dans la vie économique de la ville, le pont jouait aussi un rôle défensif. En 1115, Hugues I^{er} d'Amboise remplaça la partie méridionale des ponts par un pont de pierre qui assurait désormais le lien entre la ville et l'Entrepont, par contre on conserva des ponts de bois sur l'autre rive pour des raisons à la fois économiques et défensives. La Loire constituait bien, pour le quartier de l'Entrepont, sa principale protection. L'accumulation d'ouvrages de qualité moyenne qui se succédaient sur les ponts de pierre défendait la ville des actes de brigandage ou des trahisons.

Le Petit Fort : lien de la ville au château

Implanté au nord, au pied du château, s'étendait un quartier de la ville d'Amboise au statut particulier : le Petit Fort dont les habitants s'étaient fortifiés à leur frais et qui étaient dédouanés des taxes extraordinaires levées dans la ville. On ne sait à quand remontait cette fortification héritée de l'histoire des seigneurs d'Amboise. Le Petit Fort ne faisait pas

vraiment partie de la ville mais il assurait le lien entre la tête de pont et la ville à proprement parler. Situé entre la ville et le Petit Fort, le guichet Errart était très étrangement placé car si l'ennemi atteignait ce point il avait déjà franchi la porte du Pont, le Petit Fort était pris. Mais il restait dominé par le promontoire castral, commandé par la tour Garçonnet. Le Petit Fort fut définitivement rattaché à la ville en 1469, en relation avec la rationalisation de la défense de la ville menée par Louis XI.

Amboise, lieu de résidence de la famille royale

Peu après son avènement, Louis XI (1461-1483) s'intéressa à la ville d'Amboise, d'abord au même titre que les autres villes de France puis, à partir de 1469, comme lieu de résidence de la famille royale. Le roi imposa de mettre à jour la défense de la ville et commanda, dès 1465, la construction de quatre boulevards : un à la porte des Bons Hommes, un à la Porte Heurtault, un autre à la porte Galaffre et le dernier sur le pont. Le seul qui soit bien documenté est celui de la porte Galaffre ; construit dans un premier temps en pippes pleines de terre, il semble avoir été le seul à être reconstruit en maçonnerie de pierres, chaux et sable. En 1468, le roi imposa aussi l'aménagement d'un chemin de ronde continu sur le périmètre de l'enceinte. Dès lors, le chemin de circulation ménagé au pied du rempart fut annexé par les habitants puisque l'on accédait désormais aux murailles par au moins six « eschalliers ».

L'équipement en armes de la ville, encore faible en 1421 se renforça entre 1465 et 1485 : les charpentiers travaillant pour la ville se rendirent à Tours pour apprendre à enchâsser les canons sur des pièces de bois et des canonniers de Loches vinrent vérifier l'artillerie. Cependant, à partir de Louis XI, le pouvoir royal supervisa toujours les choix militaires. En un siècle, un seul achat de poudre est attesté ce qui laisse supposer soit que les armes n'aient jamais servi, soit que durant les périodes où le dauphin était à Amboise, le roi ait assuré l'approvisionnement de la ville. L'implication du roi dans la mise en défense de la ville est par ailleurs avérée : en 1475, Louis XI dépêcha les gentils-hommes de Touraine pour faire le guet et protéger le dauphin, et de même, en 1494, Charles VIII y envoya des gardes écossais pour veiller sur le dauphin Charles-Orland.

De fait, la présence royale donna une nouvelle impulsion à la ville, tant du point de vue financier qu'architectural. À partir de 1469, les finances de la ville affichèrent une santé encore inégalée jusque-là. Compte-tenu des 250 ℓ. t. qu'exigeait en moyenne l'entretien des

ponts et de l'enceinte, qui était financé par l'apetissement du vin, les édiles disposèrent, les bonnes années, de 200 à 750ℓ. t. pour moderniser et embellir la ville d'Amboise. Malgré de modiques moyens, la ville parvint, avec le concours de la confrérie Notre-Dame-et-Saint-Nicolas, à se doter de quatre constructions qui constituèrent jusqu'au XVIII^{e} siècle les édifices édilitaires de la ville, à savoir : le portail du Port (1469), la maison de ville (1485), le portail du Pont, sous la grosse tour (1494), et la tour de l'Horloge (1495). En outre, l'urbanisme fut largement perfectionné par le pavage des rues, la pose d'égouts, la construction de puits et le curage de la Masse. Ces travaux allant bien au-delà d'un simple assainissement, présentaient toutes les caractéristiques d'un pur embellissement ; au puits du Petit Fort une bannière d'or et d'azur était dressée tandis que les armes du roi furent apposées au-dessus des nouvelles portes de la ville. La maison de ville reçut quant à elle une statue de saint Michel sur son pignon côté Loire.

De la « ville-château » à la « ville-chantier »

Au-delà de la restitution de l'enceinte et des ponts, de l'étude du programme architectural édilitaire et de la compréhension de l'intervention du roi dans ces entreprises, notre étude s'est attachée à montrer les évolutions techniques des chantiers de construction urbains au contact des chantiers successifs menés par le roi au château. L'étude des comptabilités de la ville permet ainsi de distinguer trois périodes majeures à mettre directement en rapport avec les phases constructives du château : la première, entre 1421 et 1465, prend fin avec l'arrivée effective à Amboise de Louis XI (1461-1483) ; la seconde comprise entre 1465 et 1485, coïncide avec les chantiers de Louis XI ; enfin la dernière postérieure à 1485 concorde avec les chantiers de Charles VIII (1483-1498), Louis XII (1498-1515) et François I^{er} (1515-1547). Les évolutions touchent l'approvisionnement en matériaux, l'outillage des ouvriers et leur nombre. On observe ainsi une diversification des matériaux de construction : antérieurement limité aux carrières situées dans un périmètre de 5 km maximum, les approvisionnements des chantiers de Louis XI s'étendirent à d'autres carrières plus éloignées et mirent en œuvre, la brique et le ciment à base de bris de tuile. Entre 1465 et 1469, furent employées pour la première fois, les pierres de Véretz (Indre-et-Loire) et de Saumur (Maine-et-Loire) au détriment des fournitures des petites carrières telles que celles de Tortecoue et de La Maze, du faubourg des Violettes ou de la porte Heurtault. Quant aux briques, leur utilisation sur les chantiers urbains est peu documentée mais plus explicite pour les chantiers du château. Durant l'année 1495-1496, sur 268 750 briques achetées, 72% étaient des « grosses bricques » (22 x 11 x 5,5 cm), 24 % des « bricques » (11 x 6 x 5,5 cm) et

4% des « petites bricques » (8,5 x 10 x 4,5 cm). Chacun de ces modules avait un emploi bien défini, à savoir : les premières pour les parements plans, les secondes pour les parements circulaires et les troisièmes pour des utilisations plus variées mais en général dans des maçonneries non apparentes.

Sous Charles VIII (1483-1498), les lieux d'approvisionnement en pierre se diversifièrent encore d'avantage et se confondirent bientôt avec ceux révélés par le compte de construction du château de 1495-1496 (**cf. Tome III fig. 622, p. 1125**). Outre les éléments relatifs au déroulement du chantier du château, l'exploitation de ce compte apporte des informations essentielles sur l'origine et l'utilisation des matériaux mis en œuvre. La pierre provenait de dix carrières situées le long des vallées de la Loire et du Cher : Malvau, Lussault-sur-Loire, Limeray, Les caves près du Coudray, Belleroche, Les Terriz, Saumur, Bourré, Saint-Aignan et La Ronde « près Loches ». Leur distance par rapport au chantier était variable, de 2 km pour Malvau, à environ 110 km pour Saumur. La quasi-totalité du transport empruntait les voies d'eau, même pour les moellons des carrières proches. Le tuffeau blanc constituait la pierre la plus exploitée ; le calcaire coquillier était notamment employé pour les marches. L'appellation de « pierre dure » pouvait correspondre à des matériaux de natures variées, notamment le tuffeau jaune. Les pierres étaient désignées en fonction de leur gabarit pour les parements (parpaings, quartier, grand quartier, « blocz »…), mais aussi de leur utilisation (« accouldoire », meneau, ogives, clef, « pendans », doubleaux, corbeaux, piliers, marches…). La même appellation pouvait correspondre à des gabarits différents selon les carrières, le quartier de Saint-Aignan mesurant en moyenne 2,5 pieds de long, contre 2 pieds seulement pour celui de Bourré. Enfin, le prix des matériaux ne variait pas uniquement en fonction de l'éloignement des lieux d'approvisionnement, ou de la taille des éléments, certaines pierres, telle la pierre de Bourré, apparaissant plus prisées que d'autres.

L'outillage des ouvriers évolua aussi, surtout à partir de 1485. Les deux avancées majeures furent l'apparition de l'acier pour « asserer les marteaux et les picques des maçons » et l'emploi des gabarits pour réaliser les modénatures.

Enfin, le nombre et la qualification des ouvriers se modifièrent. Alors qu'au cours de la première période (1421-1465), la ville employa au total une trentaine de maçons, 25 manœuvres et une douzaine de charpentiers, à partir de 1465, elle comptait désormais, chaque année, une dizaine de maçons, une vingtaine de manœuvres et autant de charpentiers. Par ailleurs, le terme de maître-maçon fit son apparition. Entre 1485 et 1500, on relève dans les comptabilités 35 maçons et 50 charpentiers œuvrant annuellement dans la ville. Les

manœuvres y sont quant à eux bien plus nombreux, mais ils constituaient une main-d'œuvre très volage qui ne passait parfois que quelques semaines à Amboise.

Dans ce grand renouveau de la ville, le chantier religieux – la construction de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves – dut jouer un rôle majeur. L'étude de l'architecture religieuse fait en effet défaut au tableau des chantiers amboisiens, d'autant plus que la nouvelle église fut édifiée au cœur de la période faste, entre 1476 et 1507. Malheureusement aucune pièce comptable n'est connue à ce jour et l'analyse architecturale de cet édifice très modifié ne peut pas compenser ces lacunes.

L'architecture urbaine, à la croisée des savoir-faire

L'ouverture des chantiers du château, qui drainèrent une main-d'œuvre abondante et qualifiée, ainsi que l'installation des souverains, de leurs hôtels mais aussi de la cour fréquentant au moins épisodiquement Amboise, entraînèrent un renouveau important du bâti au cours de la période 1469-1525. Parallèlement à l'approche textuelle basée sur l'analyse des comptabilités, nous avons donc mené un inventaire minutieux de l'architecture privée datant de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance pour, dans un premier temps, évaluer l'ampleur de cette dynamique puis, dans un second, caractériser l'architecture privée d'Amboise et enfin, dans un troisième temps, connaitre concrètement l'impact des chantiers édilitaires et castraux sur cette architecture. Peu d'édifices en témoignent antérieurement au XV^{e} siècle : à l'exception d'un petit logis, conservé en élévation dont la charpente présente des caractéristiques propres à la dater des XIII^{e}-XIV^{e} siècles (**cf. Tome II cat. 38, p. 967**)[2046] et de vestiges concentrés essentiellement dans des caves. La plus grande partie d'Amboise se trouvant en zone inondable, notre investigation a toutefois été limitée. Les caves se rencontrent principalement dans les deux grands axes longeant le château, à savoir la rue de la Concorde et la place Michel Debré soit dans l'emprise de la première enceinte urbaine (**cf. Tome III fig. 678, p. 1165**). Sur les 25 caves recensées dans la ville comme susceptibles de dater de l'époque médiévale, seule une demi-douzaine de caves est antérieure à la période d'expansion royale. Certaines ont pu servir, à l'origine, de carrières d'appoint pour exploiter le tuffeau affleurant au pied du promontoire du château, comme à Orléans, Lille ou Douai.

[2046] On compte par ailleurs dans l'architecture antérieure au XV^{e} siècle, deux baies très partiellement conservées (**cf. Tome II cat. 39 et 42, p. 971 et 982**), des peintures murales (**cf. Tome II cat. 23 fig. 259, p. 876**) et les bois d'une charpente du XIII^{e} siècle remployés dans une charpente de la fin du Moyen Âge (**cf. Tome II cat. 23 fig. 261, p. 878**). La façade à bois longs du 35 rue de la concorde pourrait également être antérieure au renouveau de la ville au XV^{e} siècle (**cf. Tome II cat. 31 fig. 453, p. 1002**).

D'un point de vue structurel, ces caves sont voûtées de berceaux brisées et parfois la voûte de la descente de cave est épaulée de doubleaux à rouleaux multiples (**cf. Tome II cat. 71 fig. 581, p. 1084**). Les autres caves, simplement voûtées en berceau surbaissé, présentent un plan qui, pour la très grande majorité, concorde avec l'emprise au sol du bâtiment édifié à leur aplomb. Cette méthode de prospection a certes des limites, mais elle atteste le renouveau du bâti entre la fin du XV^e^ et le début du XVI^e^ siècle. En 1560, l'abandon soudain de la ville, qui suivit la Conjuration d'Amboise, eut l'avantage de conserver cette ossature médiévale. Si le bâti a été altéré par les enduits modernes pour les pans-de-bois dont les reliefs ont été sacrifiés par bûchage, par les plans drastiques d'alignement de façade au XIX^e^ siècle (1835 et 1887), puis par les mesures d'assainissement du XX^e^ siècle et enfin par la politique d'embellissement menée à partir des années 1960, la trame telle qu'elle apparaît sur le cadastre dit napoléonien (1808-1810) est néanmoins bien lisible dans son ensemble.

Le patrimoine architectural amboisien apparaît assez dénaturé, amputé d'une part non négligeable d'édifices et nous souhaitons que nos conclusions tendent à restituer son état médiéval. Aujourd'hui, on reconnaît l'architecture de bois, réservée aux maisons, de celle de pierre, retenue pour les hôtels. Sans pouvoir affirmer qu'il n'ait jamais existé de modèles intermédiaires − duquel relèverait la simple maison de ville −, dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons pas d'exemple de maison en pierre des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Au-delà du clivage propre aux matériaux de construction, chaque genre présente des techniques de charpenterie particulières. Les maisons sont ainsi couvertes de charpentes à fermes et à pannes tandis que les hôtels reçoivent des charpentes à chevrons-formant-fermes. La modicité de la ville induit que les deux genres aient un *corpus* affilié assez restreint. Dans notre étude, qui n'inclut ni les édifices dénaturés à outrance, ni ceux dont les caractères trop vernaculaires interdisent toute datation précise, les maisons sont au nombre d'une quarantaine, plus ou moins bien conservées et les hôtels une dizaine. Les manoirs, au nombre de cinq, constituent quant à eux un genre encore plus restreint, dont les caractères hétéroclites peuvent se rattacher aux hôtels mais parfois aussi aux maisons.

L'architecture urbaine en pans-de-bois dont les analyses dendrochronologiques n'ont pas révélées de dates antérieures à 1486, propose des caractères communs. Couramment élevées sur trois niveaux (rez-de-chaussée, premier étage et combles habitables), les maisons sont implantées à pignon ou à rive sur rue et leur orientation est déterminée par la taille, la forme de la parcelle (plus ou moins laniérée, traversante ou non), la topographie du lieu mais aussi par l'aisance financière du propriétaire. L'encorbellement d'une vingtaine de

centimètres, constitué de deux sablières superposées qui reposent sur des poteaux corniers élargis, constitue l'ordonnance de façade la plus couramment rencontrée à Amboise. La mise en œuvre des solives, perpendiculaires ou parallèles à la rue, semble avoir été conditionnée avant tout par un souci économique induisant l'emploi de modules conformes à la longueur des bois disponibles en abondance, à savoir 4,5 à 5 m. L'armature secondaire à grille ou à panneaux de croix de Saint-André montre une préférence pour ces dernières sur les maisons ornées. Le hourdis constitué de moellons de tuffeau ou de bris de briques peut aussi être en briques soigneusement agencées, parfois en motifs géométriques ornementaux, pour les façades ornées. La charpente à fermes et à pannes est toujours contreventée longitudinalement d'une poutre faîtière et d'un sous-faîtage. La couverture d'origine était en tuiles plates. Enfin, lorsque le décor existe ou a existé (sur dix d'entre elles), il est sobre et d'inspiration gothique, la sculpture est quasiment inexistante et des moulures à la modénature variée courent sur les sablières de plancher et de chambrée. Elles présentent ainsi trois types de profil et on différencie (**cf. Tome III fig. 715, p. 1189**) : celles incluant cavet, gorge, gros tore et listel dont le profil est d'inspiration prismatique, celles au profil plus souple, incluant doucine, cavet large peu profond et bande, et pour finir celles constituées de cavet plat et de baguette circulaire venant mourir en sifflet à leurs extrémités. Enfin, quatre façades se distinguent par un décor plus recherché, constitué de pilastres sculptés sur les colombes verticales et dont un culot parfait l'about inférieur.

Cependant, certaines maisons font exception en proposant un encorbellement sur solives ou aucun encorbellement, et quelques autres une ferme débordante sur pignon. On peut se demander si ces orphelines ne sont pas le fruit d'ouvriers exilés à Amboise, issus du grand brassage de gens de métiers de divers horizons que les chantiers du château suscitèrent. Exception faite de ces cas particuliers, il est vrai que l'on rencontre pêle-mêle dans l'architecture en pans-de-bois amboisienne des caractéristiques présentes dans plusieurs villes du grand Val-de-Loire. Les moulures des sablières sont proches de celles qui existent à Tours ou à Angers ; les pilastres ornementaux se rencontrent à Orléans ou à Bourges ; l'absence d'encorbellement, quasi-systématique à Orléans, est rare à Amboise, mais l'emploi des charpentes à fermes et à pannes constituent, comme à Amboise, une des propriétés essentielles de l'architecture orléanaise.

Les caractéristiques communes aux édifices élevés en pierre ou en brique – composant le groupe des hôtels et des manoirs – ne sont pas aussi révélatrices que celles de l'architecture en pans-de-bois. Les matériaux de construction sont nobles et le pans-de-bois n'est employé

que très ponctuellement pour les organes de distribution. L'usage de différentes pierres, ainsi que nous l'avons rencontré pour le chantier de la tour des Minimes et pour ceux de la tour de l'Horloge et du portail du Pont, n'a malheureusement pas pu être observé sur les parements des édifices privés en raison des restaurations drastiques qu'ils ont subies, mais aussi à cause de la disparition totale des connaissances à ce propos qui sévit depuis quelques décennies dans les milieux de la restauration et de l'entretien du patrimoine[2047], conduisant à l'emploi de pierres non pas locales mais choisies pour leur dureté et leur résistance optimum aux conditions climatiques − ce qui ne préserve pas mieux le bâtiment dont les pierres d'origine se dégradent encore plus vite au contact de ces pierres dures. Les deux seuls hôtels auxquels on peut attribuer un maître d'ouvrage − les hôtels Joyeuse et Morin − sont les plus touchés par le phénomène, leurs façades présentent à peine une quinzaine de pierres d'origine. On note néanmoins que les façades point trop modifiées sont régulièrement ordonnancées.

Si les charpentes du château ont disparu, notre prosopographie livre 153 noms de charpentiers, nombre qui à lui seul prouve leur importance considérable à Amboise. Traditionnellement, ils entretenaient les ponts, mais tout en diversifiant leurs compétences, ils s'étaient perfectionnés sur les chantiers castraux. Les comptabilités de la ville et du château montrent bien que ces hommes, très polyvalents, œuvraient aux ponts, au château et aux édifices urbains. Leur grande maîtrise est attestée dès 1462 [d] sur la charpente de l'hôtel du 6 rue de la Concorde dont les assemblages majeurs sont à parement (**cf. Tome II cat. 29 fig. 323, p. 915**). Les charpentes relevées sur les hôtels sont systématiquement à chevrons-formant-fermes, ce qui témoigne du haut niveau de connaissances des charpentiers qui œuvraient à Amboise. D'ailleurs, parmi les charpentes des maisons plus simples et dont le bois médiocre limite la qualité −, la technique mise en œuvre au 54 place Michel Debré (1512 [d]) fait exception : son entrait retroussé moisé, semblable à celui de l'hôtel saint-Thomas (vers 1512[d]), signe la circulation des techniques au sein de la ville. Nous proposons par ailleurs d'y reconnaître l'application d'un procédé attesté aux ponts de bois dès 1466.

[2047] Léon Pressouyre, « Introduction au colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005 », dans *Pierres du patrimoine européen. Économie, de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris 2008, p. 7-10.

Les Amboisiens : commanditaires

La connaissance des circuits de la commande privée ou édilitaire pourrait nous être d'un grand secours ; qui faisait construire à Amboise : la noblesse amboisienne, des officiers de la couronne ou des marchands enrichis ? L'indigence des documents d'archives limite à deux édifices cet exercice d'attribution : Pierre Morin, fils de marchand, marchand lui-même puis trésorier de France fit édifier l'hôtel Morin peu après 1500 ; Pierre Pineau, sommelier de la reine en 1526, fit bâtir l'hôtel Joyeuse. Quant aux demeures de Jehan Bourré, de Jehan d'Estampes et d'autres officiers de la couronne installés à Amboise, elles ont disparu ou, faute d'information précise, nous n'avons pu les identifier formellement. Toutefois, deux catégories d'édifices se distinguent : ceux dont les façades sont positionnées de manière ostentatoire sur la chaussée et ceux sobrement retranchés derrière un mur clôturant la cour. Aussi peut-on se demander si les premiers ne furent pas érigés par des personnages récemment enrichis, voire anoblis et les seconds par des familles nobles n'ayant plus à déployer leur fortune pour afficher leur rang. Mais, que les hôtels soient sur rue ou non le château offrait au roi, et son entourage, une vue plongeante sur ces demeures.

L'étude de la distribution de ces hôtels est rarement possible compte tenu des transformations apportées. Une distribution assez traditionnelle où le rez-de-chaussée accueillait les pièces de réception, et parfois les offices, tandis qu'à l'étage prenaient place les chambres de Monsieur et de Madame devait être le cas de figure le plus courant. L'analyse des autres éléments de la distribution procède du cas par cas et nous ne pouvons en tirer aucune conclusion générale.

Le décor

Quant au répertoire ornemental que l'on peut mettre en parallèle avec celui du château, il révèle la circulation des formes, mais tandis qu'il s'observe habituellement sur les baies, les cheminées et éventuellement les voûtes et leurs clefs, à Amboise, il se limite aux modénatures des encadrements des baies – à l'exception des cheminées de l a tour de l'Horloge (1495-1497) qui sont bien documentées et encore conservées (**cf. Tome II cat. 21 fig. 867**). Avec décalage, les formes urbaines, tant édilitaires que privées, reproduisirent les formes castrales. Au château, le répertoire suivit un développement chronologique attendu, allant des formes les plus prismatiques, aiguës et découpées de Louis XI (1461-1483), aux formes plus souples de Charles VIII (1483-1498) et de Louis XII (1498-1515) et enfin à l'emploi du chambranle à

décor renaissant de François I[er] (1515-1547). La transition vers le décor renaissant apparaît sous Louis XII (1500-1505) où les modénatures encore gothiques côtoient des motifs italianisants (rinceaux, perles, graines et feuillages d'acanthes, notamment à la porte au porc-épic du jardin).

Dans la ville, ces modèles ne furent pas copiés à la lettre et si l'existence de gabarits comme d'ouvriers travaillant à la fois à la ville et au château sont attestés, on constate que, dans la ville, les formes vraiment prismatiques n'existent pas − ou plus. Ainsi, le décor de la ville au quotidien semble s'être résumé à des pans-de-bois jouant sur les contrastes et faiblement ornés ainsi qu'à quelques façades d'hôtels plus richement mises en valeur. Par ailleurs, s'ajoutait aux ornements extérieurs le décor intérieur, totalement disparu aujourd'hui, mais qui nous aurait livré avec justesse le niveau social des propriétaires. Au château, plusieurs pièces d'archives, datant de la période 1483-1500 pour la majeure partie, fournissent de précieuses informations sur l'ameublement et l'ornement, qui au-delà de la restitution de ce décor, nous informent sur la provenance des œuvres. On constate ainsi que les Morin furent les plus grands fournisseurs amboisiens mais que leurs marchandises se limitaient aux pièces les plus classiques. Les tapis orientaux (« baragans » et Holbein) et sans doute espagnols, les tapisseries de Flandres, historiées ou à verdure, les ouvrages de broderie, les damas, les soies et les taffetas italiens ou allemands étaient achetés à de gros marchands ou à de grands officiers de la couronne. En outre, peintures murales et oiseaux dans des cages animaient les appartements. Le mélange de ces différents genres constituait le style de la cour de France à Amboise. Du château de Louis XI à celui de Charles VIII, une évolution sensible et certaine transparaît de notre documentation : les riches étoffes prirent une importance grandissante dans l'ameublement des pièces, et en particulier des lits, au détriment des chambres de tapisseries. Ainsi, dans le logis d'apparat des Sept Vertus prédominaient velours, taffetas, damas, soies et draps d'or dont étaient faites des chambres textiles et les dressoirs pouvaient aussi être recouverts de velours. Lors des réceptions, tapis et tapisseries venaient orner galeries et façades.

Dans un grand château, princier ou royal, à la différence d'une demeure plus modeste s'étalaient des centaines d'aunes de tapisserie, de tapis, draps d'or et de velours. En 1498, le coût (2 636 ℓ. 2 s. 10 d. t) de l'ameublement[2048] du logis des Sept Vertus − ne contenant

[2048] Monique Chatenet estime aussi que : « Les draps d'or de l'entrevue de Calais en 1532 (38 500 ℓ.) ont coûté aussi cher que l'ensemble des couvertures de Fontainebleau entre 1528 et 1550 (37 626 ». (« Le coût des

qu'une trentaine de paragraphes et ne concernant apparemment qu'un complément d'ameublement – représentait le cinquantième du coût total du chantier de construction durant l'année 1495-1496 (130 000ℓ. t.) e t, à titre comparatif, la charpenterie revint cette même année à 2 550 ℓ. t. [2049]. En 1500, au départ de la cour pour Blois, Anne de Bretagne fit don de nombre de pièces d'ornement à plusieurs membres de son hôtel et il n'est donc pas impossible que certaines aient rejoint des demeures urbaines.

Du château au palais

Un site défensif

Restaurations, transformations et destructions, ont altéré le château dont la totalité des corps de logis étaient encore conservés dans le premier tiers du XVII[e] siècle, lorsque Louis XIII (1610-1643) fit ajouter, vers 1620, une demi-lune au-delà de la porte et du fossé des Lions, demi-lune qui vint remplacer un ouvrage avancé antérieur (**cf. Tome II cat. 16, p. 831-833**). La tour Garçonnet perdit son couronnement et sa cage d'escalier carrée fut transformée pour accueillir une rampe à pas d'âne, les voûtes des tours cavalières furent quant à elles rompues sur quelques travées pour condamner ces entrées du château. Quant au fossé du *donjon*, il y a tout lieu de croire qu'il fut comblé par les décombres du logis du Fossé alors abattu.

Le caractère naturellement défensif de la place, un éperon rocheux barré de deux fossés, est aux origines du développement du site du château. La pointe occidentale constituait le *donjon*, à savoir le lieu d'habitat et de repli. La défense y était assurée par quatre tours circulaires placées aux angles du trapèze et par deux tours carrées assurant le flanquement du fossé du *donjon* et, pour l'une d'entre elles, côté ville, le contrôle de l'accès au promontoire ; enfin, par la tour pentagonale flanquant la porte orientale des champs qui devint à la fin du XV[e] siècle la porte des Lions. De ces sept tours, quatre ont disparu, les autres sont extrêmement dénaturées, mais il semble pourtant qu'elles soient toutes contemporaines des XII[e]–XIII[e] siècles.

L'église collégiale et paroissiale Saint-Florentin fut édifiée dans la basse-cour autour de 1030. Par la suite, furent ajoutées plusieurs chapelles, un cloître et des logis canoniaux plus

travaux dans les résidences royales d'Ile-de-France entre 1528 et 1550 », dans les Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 119).

[2049] Nous n'avons pas pris en compte les dépenses relatives aux réparations du pont sur la Cisse.

ou moins attenants dont on ne connaît presque rien, mais qui constituèrent néanmoins les éléments conditionnant les développements ultérieurs du château.

Le caractère fortifié du château fut accentué à partir du règne de Louis XI (1461-1483) mais il développa aussi son caractère résidentiel avec de nouveaux aménagements réalisés pour accueillir la reine Charlotte de Savoie (1461-1483) et ses enfants. Louis XI repensa et renforça les accès par la construction de la tour Garçonnet (1466), de la porte des Lions et par des ponts-levis dans la rampe d'accès méridionale. Conçue comme une tour défensive, occupée à l'origine sur la moitié de sa hauteur par une vis piétonne de plan carrée, éclairée de fentes de jour et équipée d'archères-canonnières orientées face aux ponts de la Loire et adaptées à l'emploi d'armes à feu semi-portatives et épaulées, la tour Garçonnet possédait trois niveaux supérieurs dont les deux derniers étaient couronnés d'un chemin de ronde.

Le château de Louis XI

Les travaux à vocation résidentielle ont probablement eu une ampleur que la disparition de nombreux corps de logis ne nous permet pas d'appréhender clairement ; à défaut, les mentions relevées dans les différents fonds d'archives et l'analyse critique des sources iconographiques proposent la restitution d'un ensemble castral cohérent (**cf. Tome III fig. 625-626, p. 1127-1128**). Autour de la cour du *donjon* s'élevaient, au sud, dans le logis royal, les appartements du roi (premier étage) superposés à ceux de la reine (rez-de-chaussée), à l'ouest, un corps de bâtiment essentiellement dévolus aux cuisines et offices, au nord, face à la Loire, une terrasse d'agrément prenant place au-dessus d'une galerie fermée, enfin à l'est, une série d'appartements et de cuisines des communs, difficiles à dater mais qui auraient pu être hérités du château antérieur.

La chronologie des chantiers de Louis XI reste toutefois complexe à préciser (**cf. Tome III fig. 625-626, p. 1127-1128**). On sait que dès les premières années de son règne (1463-1464), il fit détruire des bâtiments anciens, chargeant les édiles d'évacuer les déblais tombant dans la ville. Les contraintes exercées par la topographie du site et les anciens éléments architecturaux conservés déterminèrent la surface disponible (2 500 m²). Les comptabilités urbaines livrent les lieux de la ville où s'accumulent les déblais et instruisent sur la localisation des travaux. De plus, dans sa correspondance, Louis XI adresse des directives à ses conseillers sur la tenue du chantier qui, confrontées aux sommes allouées pour celui-ci précisent l'identification des bâtiments concernés.

Ainsi, conjointement à la construction de la tour Garçonnet (1466), le logis sud fut édifié. Dans son état primitif, il était encore de dimensions modestes (28 x 10 m ext.) : au rez-de-chaussée il accueillait les appartements de la reine et au premier étage ceux du roi où, à côté de la chambre à coucher, la chambre à parer servait aussi probablement de salle. En 1474, débuta une seconde campagne : Louis XI entreprit la construction de la chapelle du Saint-Sépulcre assise dans la structure qui servit par la suite de soubassement à la chapelle Saint-Hubert de Charles VIII, et commanda l'extension du logis sud, de manière à disposer d'une véritable salle, séparée de sa chambre de parement. Quant aux travaux de la porte des Lions, ils ne peuvent pas vraiment être replacés chronologiquement : l'extrême sobriété des consoles de mâchicoulis s'explique par la présence d'un tambour − dont il ne reste plus que les arrachements –, comparable à celui de la porte vers la ville à Dijon, qui masquait la porte et ses ponts-levis à flèches.

Le château de Charles VIII : à la recherche d'un mode de vie

L'ensemble de ces édifices, parfaitement intégrés à la trame défensive, conditionna fortement les choix constructifs ultérieurs Il ne fut toutefois jamais envisagé d'affaiblir le caractère et le parti défensif de la place dont la première fonction était d'assurer la sûreté du dauphin.

La présence de la Loire, la forêt giboyeuse et son attachement pour le lieu décidèrent Charles VIII à faire d'Amboise sa résidence principale et le château conserva ce statut, sous François I^{er} (1515-1547) jusqu'à son départ pour la région parisienne vers 1525.

En 1489, la mention de déblais (6 480 tombereaux en deux ans) permet d'estimer l'ampleur des projets : il entreprit dans le baile des travaux de terrassement dont l'emprise se lit encore parfaitement aujourd'hui dans les mouvements de terrain du promontoire. Le nombre de tombereaux chargés correspond à quelques 6 000 à 6 500 m^3 de terre déblayée, ce qui équivaut à une surface de 6 000 m² décaissés sur 1 m de profondeur en moyenne, que nous situons entre l'emplacement de l'ancien fossé du *donjon* et la cassure de terrain qui traverse le promontoire au niveau du logis Charles VIII-François I^{er}. Il y a donc tout lieu de croire que, dès 1489-1491, Charles VIII envisageait de construire le logis des Sept Vertus et le logis Charles VIII dans le baile. L'implantation des jardins demanda des travaux de terrassement encore plus importants − entre 6 000 et 7 000 m^3 – et, nécessita pour soutenir le terrain surplombant le décaissement, la construction d'un mur de soutènement appelé couramment « le mur du logis canonial ». La tour des Minimes fut pensée comme une

nouvelle entrée au château, dominant les logis et débouchant sur les jardins. Enfin, les motivations qui présidèrent aux projets du logis Charles VIII-François I[er] puis de la tour Heurtault sont, quant à elles, liées aux jardins.

Durant cette période, Charles VIII ajouta au logis Louis XI du *donjon* la chapelle Saint-Hubert, édifiée à l'aplomb de la chapelle du Saint-Sépulcre. Si la date exacte du début des travaux demeure inconnue, le chantier restait actif en 1495-1496. En 1498, à sa mort, étaient édifiés dans le baile : le logis des Sept Vertus, le logis Charles VIII, le jardin, une grande partie des tours cavalières et les deux premiers niveaux du logis Charles VIII-François I[er].

Le logis Charles VIII dont le premier escalier d'honneur se trouvait côté Loire, ne fut desservi par l'escalier « persé » que lors de l'édification du logis Charles VIII-François I[er]. Restituer l'histoire de l'évolution du projet demeure cependant complexe. Charles VIII avait-il l'intention de déménager les appartements royaux dans le baile dès le début des travaux, et auquel cas pourquoi faire édifier la chapelle Saint-Hubert, ou avait-il, au contraire, prévu de n'y faire édifier que les édifices de réception.

La naissance en octobre 1492, du dauphin Charles-Orland eut-elle une quelconque influence sur les projets ? En conservant le *donjon* et en ne faisant édifier dans le baile que les édifices à vocation de réception, Charles VIII renforçait en effet le dispositif sécuritaire. Contrairement à Louis XI qui avait interdit l'accès au château à toute personne étrangère à la famille royale, Charles VIII allait, au sein même du château, délimiter des espaces privatifs et d'autres ouverts à la cour. Notre restitution de la distribution met en évidence la double circulation qui avait été pensée pour permettre de gagner depuis le *donjon* les édifices du baile. De nouvelles galeries furent sans doute construites le long du logis du Fossé. Jouant incidemment le rôle de balcon pour suivre les parties de jeu de paume, elles étaient en outre défendues par le fidèle garde de Louis XI, Hans Haquelebac, rendu célèbre par les récits de Philippe de Commynes (1447-1511).

Ainsi, le logis des Sept Vertus, avec ses appartements jumeaux aux dispositions atypiques, dépourvus de chapelle et de retraits, était-il sans doute le logis d'apparat du couple royal, celui où ils apparaissaient en public, où ils suivaient les spectacles donnés dans la cour mais aussi, celui où logeaient les hôtes de marque tel que Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, en janvier 1498.

Le logis Charles VIII accueillant au rez-de-chaussée un espace dévolu aux gardes royales puis, côté Loire, un promenoir introduisant la vis d'honneur, est occupé au premier étage par la grande salle du château ; une salle qui, avec ses deux vaisseaux de voûtes reposant sur une file de colonnes centrales, affiche une filiation symbolique très forte avec la

salle des états de Blois ou celle du palais de la Cité de Philippe Le bel. Les aménagements et la distribution de ces logis révèlent la constante exposition de la personne du roi dans sa vie de cour qu'elle soit d'obligation ou d'agrément. Dans les galeries, le couple royal est en constante représentation, qu'il suive les parties de jeu de paume ou contemple le paysage de la Loire. Côté Loire et côté cour, des balcons longeaient les façades du logis qui, à l'instar de la galerie du logis des Sept Vertus, servaient pour les apparitions en public. Ainsi, la véritable distinction entre vie publique et vie privée ne concernait pas tant Charles VIII que la personne du dauphin. Si la vie du roi était toujours en représentation, la vie privée du château se résumait à la présence du dauphin dans le *donjon* qui assurait sa protection.

L'année 1495 marqua un tournant décisif dans l'histoire du chantier. Charles VIII rentra d'Italie le 23 février 1496, et déjà étaient en travaux la tour des Minimes ainsi que le logis Charles VIII-François I^{er} construit face aux jardins.

La morphologie des jardins montre leur filiation avec les *horti conclusi* médiévaux de tradition française − filiation soulignée par le décor de faux-créneaux animant le sommet du mur de soutènement du jardin− mais les influences italiennes s'observent ponctuellement à travers, la terrasse haute, la fontaine et l'orangerie comme si le grand jardinier transalpin, Pacello da Mercogliano, avait ajouté, à son arrivée à Amboise en 1497, quelques éléments italiens dans un jardin dont la conception générale était déjà fixée. On sait aussi qu'à proximité immédiate des jardins, se trouvaient le cabinet des oiseaux et le logis dit canonial qui fut, depuis Charles VIII jusqu'au départ définitif de la cour en 1560, le logis de l'Armurerie – sans doute achevé par François I^{er} −, sorte de salle d'exposition dans laquelle on admirait face aux jardins et à la Loire de rares pièces de collection. À Fontainebleau (vers 1535-1538), le pavillon des Armes se tient dans l'angle nord-ouest du jardin du roi ; bien que très différent dans son apparence, il arbore une position topographique analogue : « À cheval entre le jardin du roi et un espace encore occupé par les bâtiments de l'abbaye »[2050]. L'armurerie, à Amboise comme à Fontainebleau, fait donc office de fabrique de jardin.

La tour des Minimes, les jardins et le logis Charles VIII-François I^{er} formaient un ensemble homogène pour lequel il est très délicat d'évaluer dans quelle mesure le projet primitif − où le logis Charles VIII -François I^{er} n'était pas prévu – fut modifié au retour

[2050] Françoise Boudon, Jean Blécon, avec la collaboration de Catherine Grodecki, *Le château de Fontainebleau de François I^{er} à Henri IV, les bâtiments et leurs fonctions*, Paris, 1998, p. 38-39.

d'Italie. Il semble bien que ce fût pour installer les appartements royaux face aux jardins que Charles VIII choisit cet endroit, laissant le *donjon* à l'héritier de la couronne à venir[2051].

Le projet était bien plus ambitieux que le simple corps de logis que nous voyons aujourd'hui. Notre restitution s'appuie sur quelques vestiges lisibles aux pignons du logis Charles VIII-François I^er^, deux portes donnant dans le vide au sommet des tourelles d'escalier, les piles du portique des Quatre Travées dimensionnées pour soutenir une élévation ainsi que sur les sources iconographiques et textuelles. Le logis devait adopter des dispositions classiques où les appartements de Charles VIII surmontaient ceux d'Anne de Bretagne. Chaque appartement se composait d'une enfilade de trois pièces : chambre à parer − ou salle −, chambre à coucher et garde-robe, par contre, les espaces annexes qui ont disparu différaient l'un de l'autre. Côté jardin, le projet ne fut pas mené à bien. Charles VIII projetait de faire construire une galerie communiquant avec sa chambre de parement, au-dessus du portique des Quatre Travées. La disposition est typique : Jean Guillaume a exposé le caractère privatif des galeries, généralement accessibles depuis la chambre. Monique Chatenet a complété le tableau en multipliant les exemples qui démontrent qu'au XVI^e^ siècle la galerie est un espace que le roi peut ouvrir à ses invités mais sur lequel il garde toute autorité[2052]. Comme au logis royal de Fontainebleau (1531-1535), cela aurait bien été le cas à Amboise, car le visiteur arrivant par l'« escalier persé » devait attendre que le roi ouvre l'une des portes – celle de la tourelle nord pour passer sur la petite passerelle ou celle ménagée dans le mur pignon nord – pour entrer dans la galerie. Par ailleurs, cette pièce aurait éventuellement pu être en relation directe avec un édifice couronnant la tour des Minimes qui ne fut jamais construit. Peut-être par un système de passerelles, la tourelle hexagonale du logis Charles VIII, tournée vers la Loire, aurait-elle également communiquée avec le bâtiment prévu au sommet de la tour des Minimes.

Côté cour, la vis d'honneur (« escalier persé ») permettait désormais d'accéder directement à la grande salle depuis la cour. Il n'était donc plus nécessaire de passer côté Loire et l'on pénétrait dans celle-ci par une porte ouvrant depuis le balcon suspendu. Ce changement ne demanda toutefois que peu d'aménagement puisque la salle, en fin de construction en 1495, avait pu être équipée d'une seconde cheminée placée sur le mur pignon oriental, modifiant l'emplacement du « haut-bout ». Par ailleurs, l'« escalier persé » desservait aussi les chambres de parement des appartements du logis Charles VIII-François I^er^. L'accès privé aux appartements se faisait quant à lui par la tourelle nord, côté jardin, mais aussi par

[2051] Charles-Orland meurt le 16 décembre 1495, mais Charles VIII n'est alors agé que de 24 ans.
[2052] M. Chatenet, *La cour de France…*, *op. cit.*, p. 291.

une vis installée dans une tourelle sobre accolée et centrée sur la façade sur cour. Cette vis communiquait de surcroît avec la chapelle assise sur un porche – qui jusqu'à maintenant était identifiée, à tort, comme un appendice relevant des aménagements de Catherine de Médicis. Soulignons que ce type de chapelle sous laquelle était aménagé un passage se répandit autour des années 1500 dans la région parisienne. L'étude de l'hôtel Legendre à Paris[2053], où une chapelle sur porche existait également, propose plusieurs exemples telle que l'abside de la chapelle du château de Nantouillet (Seine-et-Marne), celle de l'hôtel de Cluny[2054], mais aussi à Beauvais (Oise), la chapelle de la maison canoniale de la rue de l'abbé-Gellée. Xavier Pagazani[2055] a relevé encore les exemples de la chapelle de l'hôtel du Bourgtheroulde à Rouen (Seine-Maritime, disparue, 1499-1506), et de celles de l'hôtel des Généraux des Finances à Rouen (Seine-Maritime, disparue, 1508-1511), de celle du château de Martainville sur passage voûté (Calvados,vers 1500-1505), du château de Fontaine-le-Bourg (Seine-Maritme, disparue, vers 1512), du château de Tilly (Eure, disparue, vers 1530), du château de Gaillon qui avait été construite pour donner « l'impression saisissante de ne reposer que sur de fins piliers »[2056]. Nous ajoutons à cette liste la chapelle du logis Saint-Ouen de Rouen édifiée pour Antoine Bohier pour laquelle, au-delà de l'espace laissé libre sous la chapelle, la similitude formelle avec Amboise est très frappante (**cf. Tome III fig. 639-640, p. 1138**). La chapelle sur porche d'Amboise pourrait donc avoir été la première relevant de ce modèle architectural.

Parallèlement aux aménagements résidentiels, Charles VIII ne renforça que faiblement le caractère défensif du lieu. La canonnière à la française encore conservée dans l'escarpe de la porte des Lions constitue un élément de datation essentiel que l'on peut notamment rapprocher des ouvertures de tir du château du Verger[2057] (Seiches-sur-le-Loir, Maine-et-Loire) édifié par le maréchal de Gié autour de 1495-1500. Cette canonnière battant le fossé des Lions est directement à mettre en rapport avec les coups de sabre visibles dans la

[2053] Groupe de recherche de l'Université de Paris sous la direction d'André Chastel, « Les vestiges de l'hôtel Le Gendre et le véritable hôtel de la Trémoïlle », *Bulletin monumental*, Tome CXXIV, 1966, p. 129-165.
[2054] *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel et du château de Gaillon*, exposition présentée du 3 octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée national de la Renaissance, château d'Écouen, Paris, 2007, p. 19-55.
[2055] Xavier Pagazani, *Manoirs de Haute-Normandie, 1450-1600 : ébauche d´une synthèse*, mémoire de D.E.A. d´Histoire de l´Art, sous la direction de Claude Mignot, Université François-Rabelais de Tours, CESR, 2002, 3 vol. (manuscrit dactylographié).
[2056] Xavier Pagazani, « La chapelle de Gaillon : architecture », dans *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, catalogue de l'exposition tenue octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée national du Moyen Age – Thermes et hôtel de Cluny et au musée national de la Renaissance, château d'Ecouen, Paris, 2007, p. 76-77.
[2057] F. Masson, *Le château du Verger*, *op. cit.*

contrescarpe de la demi-lune XVII^{e} siècle qui indiquent que celle-ci remploya la contrescarpe d'un ouvrage avancé antérieur.

Les canonnières basses des tours cavalières étaient adaptées à l'emploi d'armes de gros calibre. Les canonnières perçant l'allège des baies des deux tours cavalières furent conçues pour des arquebuses mais leur efficacité étant sans doute limitée, elles jouaient un rôle avant tout dissuasif. Finalement, ces tours imposantes et massives constituaient de parfaits trompe-l'œil d'ouvrages militaires. Pour François Gébelin : « Au point de vue des recherches de confort, il suffit de citer les fameuses vis sans marches des tours Hurtault et des Minimes, dont la rampe peut être gravie à cheval »[2058].

Le 7 avril 1498, à la mort de Charles VIII, les travaux étaient loin d'être achevés ; entre 1499 et 1505, Louis XII (1498-1515), limita ses interventions à mettre hors d'eau les bâtiments. Ainsi, le logis Charles VIII-François I^{er}, le jardin et la tour Heurtault conservent, dans leurs maçonneries, les traces de cette rupture de chantier et, dans leur ornement, l'apparition des formes renaissantes.

En 1516, François I^{er} (1515-1547) fit ajouter au logis Charles VIII-François I^{er} un étage, suréleva en même temps les tourelles d'accès et fit percer dans la tourelle circulaire nord une porte tournée vers la terrasse de la tour des Minimes. Le projet ne fut toutefois pas mené à terme et ni le couronnement de la tour des Minimes ni la galerie du portique des Quatre Travées ne furent construits. Le plan de François I^{er} manifeste cependant une innovation en matière de distribution car les appartements du roi se trouvaient sous ceux de la reine ; autrement dit, il occupait les appartements primitifs d'Anne de Bretagne, ceux qui sont de plain-pied avec le jardin. Cette distribution où les appartements de la reine se trouvent au-dessus de ceux du roi fut par la suite adoptée au vieux Louvre pour Éléonore d'Autriche.

Si l'on peut considérer que les travaux de Louis XII et François I^{er} se déroulèrent dans la continuité de ceux de Charles VIII, il en va tout autrement des travaux d'Henri II et Catherine de Médicis qui ne semblent pas avoir été sensibles à la politique d'embellissement du site menée jusque-là. Le *donjon* que l'on conservait toujours pour les mêmes raisons de sécurité, mais aussi pour disposer, en outre, de capacité de logement importante, ne connut apparemment pas de modifications majeures. On se contenta d'aménagements secondaires, Jacques Androuet du Cerceau nous rapportant la réalisation de « cloisonnages ». Catherine de Médicis fit installer sa chambre dans la tour-porche – que nous avons définie comme chapelle

[2058] François Gébelin, *Les châteaux de la Loire*, Paris, 1947, p. 64.

primitive du logis Charles VIII-François I^{er} – et convertit la vis privative mitoyenne en cabinet attenant à sa chambre. Les autres pièces de l'appartement furent occupées par une antichambre, une salle et des chambres pour les filles de la reine. En outre, les appartements du roi et de la reine n'occupaient plus le même bâtiment ; le logis Henri II fut construit en empiétant sur les jardins. Reliés par un passage couvert à ceux de la reine, ces appartements annexèrent une partie du portique des Quatre Travées pour installer la salle des gardes du roi et se prolongèrent jusqu'au-dessus de la tour des Minimes où fut édifié la grande salle. La grande salle primitive, sise dans le logis Charles VIII, se trouva quant à elle convertie en salle de bal.

Servir le projet du prince

L'étude prosopographique a permis de dénombrer 2 800 personnes dont environ 2 000 ouvriers à Amboise sur lesquels seulement 174 apparaissant avant 1495 dans les comptabilités de la ville, puis sur le chantier du château de 1495-1496. Mais parmi ces ouvriers seuls 21 patronymes étaient portés par des Amboisiens de souches, ce qui conduit à penser que la présence de la main-d'œuvre à Amboise était due aux chantiers royaux initiés par Louis XI. Parmi ces ouvriers, 7 maçons, ayant fait leur formation à Amboise, comptèrent parmi les plus grands maîtres-maçons de la fin du Moyen Âge : Colin Biart, Guillaume Senault, Louis Amangeart, Jacques Sourdeau, Pierre Trinqueau, Bastien François et Pierre Gadier. Aussi, y a-t-il tout lieu de penser qu'au-delà de leur aptitude personnelle c'est la dynamique des chantiers royaux qui révéla ces talents. Sans doute avaient-ils eux-mêmes été formés auprès de grands maîtres-maçons au service de Louis XI.

À propos des tours cavalières, il reste artificiel de distinguer les avancées techniques imposées par le délai de la qualité des ouvriers œuvrant à ce modèle architectural inédit, élevé en 18 mois environ. La tour des Minimes est bien documentée par le compte de construction de 1495-1496. La gestion du chantier fut exceptionnelle : l'approvisionnement continu en matériaux, l'administration de 700 ouvriers, l'intendance du chantier que supervisèrent trois maîtres-maçons, et sans doute un quatrième assimilé comme tel, explique la qualité particulière de l'ouvrage. Soulignons ici que Raymond de Dezest s'investit considérablement dans le chantier et que les maîtres-maçons restèrent à Amboise en permanence et non

épisodiquement comme sur de grands chantiers tels ceux de la cathédrale de Sens[2059], de la cathédrale de Troyes (Aube)[2060], ou du portail nord de la cathédrale de Beauvais (Oise) dirigés par Martin Chambiges ; mais aussi sur ceux du pont Notre-Dame à Paris (1500) et de la tour nord de la cathédrale archiépiscopale de Bourges (1508) conduits par Colin Biart et Guillaume Senault qui n'y passaient que quelques jours par an[2061]. Tout porte donc à considérer le chantier du château d'Amboise, ou plutôt le chantier d'Amboise, car la « ville-château » était devenue une « ville-chantier », comme un des plus grands chantiers de la fin du XV^{e} siècle.

Outre les trois maîtres-maçons déjà nommés, travaillaient au chantier du château en 1495-1496, Jacques Sourdeau qui fut chargé du chantier de Blois (1516-1518)[2062] et Pierre Trinqueau qui dirigea les travaux de Chambord[2063]. Selon Étienne Hamon[2064], Colin Biart travaillait en coordination avec Guillaume Senault mais bénéficiait toutefois d'une renommée supérieure. Il fut notamment appelé pour prodiguer ses conseils sur le chantier du château du Verger du Maréchal de Gié (autour de 1495-1500) puis sur le chantier de la tour de Beurre de Rouen (Seine-Maritime), « où les chanoines lui soumirent à plusieurs reprises les dessins des maîtres-maçons »[2065]. Étienne Hamon suggère sa filiation avec l'ensemble des chantiers du cardinal d'Amboise sans qu'aucune archive mise au jour ne lui permette cependant de l'affirmer. Rappelons à propos les comparaisons formelles que nous avons établies entre la chapelle du logis Charles VIII-François I^{er} d'Amboise et la chapelle du logis Saint-Ouen à Rouen d'Antoine Bohier, dont le frère Thomas était, par ailleurs, commis à tenir le compte sur le chantier de Gaillon précisément édifié par le cardinal Georges II d'Amboise[2066]. L'étude du château d'Amboise vient donc enrichir la connaissance d'un réseau d'architectes et d'amateurs d'art qui demanderait de plus amples investigations pour être parfaitement appréhendé. Étienne Hamon déplore « l'absence des principales œuvres certaines dans le

[2059] Il ne rendra que six fois entre 1494 et 1517 sur le chantier de la cathédrale de Sens. (Denis Cailleaux, « Chanoines et archevêques : recherches sur les commanditaires des travaux de la cathédrale de Sens à la fin du XV^{e} siècle et au début du XVI^{e} siècle, dans *Du projet au chantier. Maîtres d'œuvre aux XIV^{e}-XV^{e} siècl*es, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2001, p. 69-86).
[2060] Florian Meunier, « Martin Chambiges, un architecte parisien au service du chapitre cathédrale de Troyes au début du XVI^{e} siècle », dans *Du projet au chantier. Maîtres d'œuvre aux XIV^{e}-XV^{e} siècl*es, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2001, p. 109-116.
[2061] Étienne Hamon, « Le cardinal Georges d'Amboise et ses architectes, dans *L'artiste et le clerc, commandes artistiques des grands ecclésiastiques à la fin du moyen-âge (XIV^{e}-XVI^{e} siècles)*, sous la direction de Fabienne Joubert, Paris, 2006, p. 336-340.
[2062] *Guide du Patrimoine*, sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Monclos, Paris, 1995, p. 164.
[2063]Monique Chatenet, *Chambord et son interprétation : l'apport de l'archéologie*, Paris, 2001, p. 15-18.
[2064] É. Hamon, « Le cardinal Georges d'Amboise… », *op. cit.*, p. 340.
[2065] É. Hamon, « Le cardinal Georges d'Amboise… », *op. cit.*, Paris, 2006, p. 344.
[2066] Xavier Pagazani, « La chapelle de Gaillon… », *op. cit.*, p. 70-71.

domaine de l'architecture civile, les logis d'Amboise et le château du Verger ». Mais, demeure à Amboise le logis Charles VIII avec sa grande salle qualifiée par Jean Guillaume de « première construction de grand luxe de l'architecture française depuis les châteaux princiers du XIV[e] siècle »[2067]. Quant aux tours cavalières, réalisées par Colin Biart notamment, et constituant de véritables chefs-d'œuvre tant du point de vue esthétique que du point de l'innovation et de la maîtrise technique, elles appartiennent autant à l'architecture civile qu'à l'architecture militaire.

Finalement, les filiations avec les tours à canon à rampe hélicoïdale sont incontestables et l'ingéniosité de l'ouvrage pourrait ne pas être étrangère à la présence du canonnier du roi sur le chantier, Jean de Bayne, mais il n'est pas moins vrai que les tours cavalières synthétisent et magnifient la rampe droite d'accès méridionale du château ainsi que le concept de « tour-poterne » de Louis XI, la tour Garçonnet. Un contexte aussi favorable que celui d'Amboise, où le financement royal permettait une grande liberté[2068] et où la topographie du lieu exerçait ses contraintes, exigeait de trouver une solution novatrice. De fait, la formation des maîtres-maçons amboisiens restent l'un des points les plus délicats à appréhender. Auprès de quel grand maître ces ouvriers ont-ils fait leur apprentissage ? Le nom du maître-maçon du château d'Amboise sous Louis XI apparaît-il dans les comptes de la ville ? Découvrira-t-on un jour qu'André Lores, figurant dans les comptabilités de la ville dès 1473, ayant sous ses ordres Martin Chambiges[2069], travaillant avec un certain Guillaume Billart en 1479 parent de Colin Biart ? − et étant le seul dans la ville à porter, à cette date, le titre de maître-maçon, travaillait en tant que tel au château ?

Au fond, le véritable architecte du château était sans doute le roi qui, sans prendre la règle et le compas, avait dicté un programme et diffusé des idées issues de sa conquête italienne comme adaptées à la réalité du lieu où il avait grandi.

[2067] Jean Guillaume, « Château, jardin, paysage en France du XV[e] au XVII[e] siècles », *Revue de l'Art*, 1999, n°124, p. 16.

[2068] Sous François I[er], Monique Chatenet estime que le budget des constructions était tout à la fois immense par rapport à un chantier quelconque, et infime par rapport au revenu royal : « Le coût des constructions enregistrées dans les *Comptes des Bâtiments* serait de l'ordre de 0,8 à 0,9 % du revenu royal. ». (« Le coût des travaux… », *op. cit.* p. 118).

[2069] Martin Chambiges travaille en août et septembre 1473 aux réparations des piliers des ponts de Loire, sous la direction d'André Lorès. *Archives communales d'Amboise*, CC 96, f°12 et 15.
f°13v° : « A André Lores, Laurent Maillart, Jehan Hameau, Martin Chambiges et Denis Chainguy, maçons, la somme de six livres tournois. C'est assavoir audit Lores maistre maçon la somme de 30 s. t. qui pour six jours au pris de 5 s. t. par jour ; audit Laurens Maillart, Jehan Hameau et Martin Chambiges, a chacun d'eulx, 25 s. t. pour chacun six journées au pris de 2 s. 6 d. par jour qu'ilz ont besongné en sepmaine commencent le lundi XXIII[e] jour d'aoust dernier passé a reparer et habiller aucuns des pilliers des ponts de pierre de la vieille Loire pour la grant neccessité qu'ilz en avoient, comme appert par mandement et quictance daté du premier jour de septembre mil III[C] LXXIII cy rendu, pour ce cy ladicte somme de 6 ℓ. t. ».
À propos de Martin Chambiges consulter : Florian Meunier, *Martin Chambiges (vers 1460-1532), l'architecte des cathédrales flamboyantes*, Thèse de l'École des Chartes, 1999, 2 vol.

En outre, comment ne pas reconnaître l'influence des tours cavalières d'Amboise dans la vis monumentale à double volée hélicoïdale et noyau creux de Chambord car, au-delà de la forme, les techniques stéréotomiques sont extrêmement proches (**cf. Tome II cat. 11 fig. 140 et 146, p. 784 et 787 ; Tome III fig. 656, p. 1147**). Dans le noyau qui porte les voûtes rampantes, les assises ne sont plus montées en assises réglées, mais avec des pierres de taille de hauteurs différentes dont les décalages sont rattrapés par des décrochements. Les exemples relevant de cette typologie, qui est celle des escaliers à mur-noyau entourant un vide[2070], sont peu nombreux car la mode des escaliers rampe sur rampe succéda rapidement à cette forme. La conception exacte de ces constructions et la méthode employée reste à élucider mais il semble que ce soit là une piste de recherche prometteuse.

Au XIX^{e} siècle, Amboise était présentée comme le foyer des premiers artistes italiens ramenés par Charles VIII mais les travaux initiés par les colloques dirigés par Jean Guillaume[2071], ont nuancé cette thèse. Pourtant le rapprochement entre les tours cavalières et le château Saint-Ange de Rome, tant pour la rampe cavalière intérieure de ce dernier − il est vrai antique − que pour son aspect extérieur, est frappant (**cf. Tome III fig. 739, p. 1208**). C'est d'autant plus valable pour la tour Heurtault qui, dépourvue de couronnement, présente des proportions trapues, proches de celles du fort papal. Par ailleurs, le talus de la tour Heurtault reçoit un traitement identique à celui ornant la base d'une des tours du castel Nuevo de Naples (**cf. Tome III fig. 741 à 744, p. 1209 à 1211**), où l'on peut voir, là encore, le détournement de la recherche militaire sur le tracé tenaillé de la tour casematée à éperon à des fins ornementales (**cf. Tome III fig. 744 p. 1211**) : or Charles VIII vit ces deux édifices[2072].

Amboise : ville médiévale ou renaissante ? Pour cette « ville-pont » devenue « ville-château » que constitue la cité amboisienne, la réponse va de soi ; les formes italianisantes sont quasiment inexistantes et les travaux d'urbanisme, ne répondaient pas à une politique cohérente, si ce n'est la priorité accordée aux travaux d'entretien et d'embellissement des zones mitoyennes du château tels que le Petit Fort, le port, le carroir au pied du château, les deux grandes rues longeant le promontoire castral (la rue de la Concorde et la Place Michel Debré) et la Masse, mais qui au fond n'étaient dictées que par le désir royal.

[2070] Jean Guillaume, « Le système de l'escalier. Grille d'analyse et vocabulaire internationale » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 212.
[2071] *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1994, Paris, 2003, 222 p.
[2072] D. Le Fur, *Charles VIII, op. cit.* p. 326-327 et 343.

Face à cette ville médiévale, qualifier le château − à partir des travaux de Charles VIII – se révèle beaucoup plus équivoque. Avec ses logis d'apparat et de réception de style gothique, mais dont la fonction est totalement inédite, le château d'Amboise fait figure de charnière dans l'architecture française. C'est un château-fort renaissant où résidence et défense cohabitent et s'imbriquent sans jamais prendre le pas l'une sur l'autre. À l'instar du Louvre de Charles V, les campagnes successives de travaux aboutirent à une « forteresse qui se transforme en palais réunissant les recherches d'une habitation royale à la défense extérieure »[2073]. À Amboise, ce sont sans doute les tours cavalières qui, à nouveau, symbolisent le mieux la mixité des programmes et l'ambition d'un projet princier qui renoue avec ceux de la fin du XIV[e] siècle où :

« L'imagination créatrice s'exprimait par la virtuosité formelle voulue et commandée par le prince : les châteaux du Louvre, de Saumur, de Mehun-sur-Yèvre sont bien des châteaux de fantaisie : les structures dentelées qui surmontaient, comme des baldaquins monumentaux, les tours de Mehun rappelaient que la fantaisie du duc s'exprimait dans la prolifération des éléments de décor en un sentiment profond du merveilleux »[2074].

[2073] Eugène Viollet-Le-Duc, *Encyclopédie médiévale*, Tomes I, Tours, 2008, p. 304.
[2074] A. Salamagne, « Le palais et son décor… », *op. cit.*, p. 15.

Sources et bibliographie

Sources

Les Sources textuelles

Fondation Saint-Louis

- *Compte de construction du château d'Amboise, tenu par Alixandre Blandin, 1er octobre1495-30 septembre 1496,* 285 f°.
- *Le Livre de menuiserie faite et fournie à façon dans le château d'Amboise pour sa majesté Louis-Philippe Ier roi des Français : fait par Lasserre, maitre menuisier à Amboise, commencé le 20 février 1832.*

Archives communales d'Amboise

- BB 1 : délibération du conseil de ville (1451-1477 [n. st.]).

oComptes des recettes et dépenses

- CC 71 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1421 au dernier jour de janvier 1422 [n. st.], 5 f°.
- CC 72 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1422 au dernier jour de janvier 1423 [n. st.], 7 f°.
- CC 73 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1421 au dernier jour de janvier 1432 [n. st.], 6 f°.
- CC 74 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1432 au dernier jour de janvier 1435 [n. st.], 9 f°.
- CC 75 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1449 au dernier jour de janvier 1450 [n. st.], 25 f°.
- CC 76 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1450 au dernier jour de janvier 1451 [n. st.], 11 f°.
- CC 77 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1451 au dernier jour de janvier 1452 [n. st.], 10 f°.

- CC 78 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1452 au dernier jour de janvier 1453 [n. st.], 31 f°.
- CC 79 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1455 au dernier jour de janvier 1456 [n. st.], 17 f°.
- CC 80 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1456 au dernier jour de janvier 1457 [n. st.], 13 f°.
- CC 81 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1457 au dernier jour de janvier 1458 [n. st.], 18 f°.
- CC 82 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1458 au dernier jour de janvier 1459 [n. st.], 20 f°.
- CC 83 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1463 au dernier jour de janvier 1464 [n. st.], 17 f°.
- CC 84 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1464 au dernier jour de janvier 1465 [n. st.], 20 f°.
- CC 85 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1465 au 1er dernier jour de janvier 1466 [n. st.], 19 f°.
- CC 86 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1466 au dernier jour de janvier 1467 [n. st.], 18 f°.
- CC 87 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1467 au dernier jour de janvier 1468 [n. st.], 27 f°.
- CC 88 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1465 au dernier jour de janvier 1468 [n. st.], 8 f°.
- CC 89 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1468 au dernier jour de janvier 1469 [n. st.], 16 f°.
- CC 90 : compte du Petit Fort pour l'année allant du 1er février 1468 au dernier jour de janvier 1469 [n. st.], 4 f°.
- CC 91 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1469 au dernier jour de janvier 1470 [n. st.], 19 f°.
- CC 92 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1470 au dernier jour de janvier 1471 [n. st.], 19 f°.
- CC 93 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1471 au dernier jour de janvier 1472 [n. st.], 27 f°.
- CC 94 : compte du Petit Fort pour l'année allant du 1er février 1469 au dernier jour de janvier 1471 [n. st.], 11 f°.

- CC 94 bis : compte du Petit Fort pour l'année allant du 1er février 1472 au dernier jour de janvier 1473 [n. st.], 4 f°.
- CC 95 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1472 au dernier jour de janvier 1473 [n. st.], 24 f°.
- CC 96 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1473 au dernier jour de janvier 1474 [n. st.], 25 f°.
- CC 97 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1474 au dernier jour de janvier 1475 [n. st.], 27 f°.
- CC 98 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1475 au dernier jour de janvier 1476 [n. st.], 32 f°.
- CC 99 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1476 au dernier jour de janvier 1477 [n. st.], 28 f°.
- CC 100 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1477 au dernier jour de janvier 1478 [n. st.], 22 f°.
- CC 101 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1479 au dernier jour de janvier 1480 [n. st.], 25 f°.
- CC 102 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1480 au dernier jour de janvier 1481 [n. st.], 33 f°.
- CC 103 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1481 au dernier jour de janvier 1482 [n. st.], 33 f°.
- CC 104 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1482 au dernier jour de janvier 1483 [n. st.], 49 f°.
- CC 105 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1485 au dernier jour de janvier 1486 [n. st.], 38 f°.
- CC 106 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1487 au dernier jour de janvier 1488 [n. st.], 43 f°.
- CC 107 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1490 au dernier jour de janvier 1491 [n. st.], 31 f°.
- CC 108 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1491 au dernier jour de janvier 1492 [n. st.], 50 f°.
- CC 109 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1494 au dernier jour de janvier 1495 [n. st.], 32 f°.
- CC 110 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1495 au dernier jour de janvier 1496 [n. st.], 41 f°.

- CC 111 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1496 au dernier jour de janvier 1497 [n. st.], 37 f°.
- CC 112 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1497 au dernier jour de janvier 1498 [n. st.], 34 f°.
- CC 113 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1498 au dernier jour de janvier 1499 [n. st.], 42 f°.
- CC 114 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1499 au dernier jour de janvier 1500 [n. st.], 37 f°.
- CC 115 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1500 au dernier jour de janvier 1501 [n. st.], 19 f°.
- CC 116 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1501 au dernier jour de janvier 1502 [n. st.], 46 f°.
- CC 117 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1502 au dernier jour de janvier 1503 [n. st.], 39 f°.
- CC 118 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1503 au dernier jour de janvier 1504 [n. st.], 43 f°.
- CC 119 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1504 au dernier jour de janvier 1505 [n. st.], 41 f°.
- CC 120 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1505 au dernier jour de janvier 1506 [n. st.], 50 f°.
- CC 121 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1506 au dernier jour de janvier 1507 [n. st.], 48 f°.
- CC 122 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1507 au dernier jour de janvier 1508 [n. st.], 52 f°.
- CC 123 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1508 au dernier jour de janvier 1509 [n. st.], 77 f°.
- CC 124 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1511 au dernier jour de janvier 1512 [n. st.], 63 f°.
- CC 125 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1523 au dernier jour de janvier 1524 [n. st.], 88 f°.
- CC 126 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1524 au dernier jour de janvier 1525 [n. st.], 116 f°.
- CC 127 : compte de la ville pour l'année allant du 1er février 1525 au dernier jour de janvier 1526 [n. st.], 177 f°.

- Etats de depenses ; mandats de paiement ; quittances
  - CC 189 : 1443, 5 pièces.
  - CC 190 : 1446, 15 pièces.
  - CC 191 : 1447-1448, 41 pièces.
  - CC 192 : 1458, 4 pièces.
  - CC 193 : 1464, 41 pièces.
  - CC 194 : 1466, 35 pièces.
  - CC 195 : 1468-1477, 7 pièces.
  - CC 196 : 1480, 46 pièces.
  - CC 197 : 1481, 70 pièces.
  - CC 198 : 1482-1485, 40 pièces.
  - CC 199 : 1486-1491, 41 pièces.
  - CC 200 : 1498, 34 pièces.
  - CC 201 : 1499, 16 pièces.
  - CC 202 : 1500, 54 pièces.
  - CC 203 : 1501-1502, 55 pièces.
  - CC 204 : 1503, 36 pièces.
  - CC 205 : 1504, 78 pièces.
  - CC 206 : 1505, 65 pièces.
  - CC 207 : 1508, 72 pièces.
  - CC 208 : 1507, 73 pièces.

- Sans cote : *Prix des terrains cédés à la voie publique*, 26 mars 1902, revus par délibération du conseil municipal du 28 juillet 1925.

Archives municipales de Tours

- Registre des comptes municipaux, Tome LVII, f°221r°-v°.

Bibliotheque municipale de Tours

- ms. fr. 1206 *: L'histoire de la Touraine* par Miromesnil.
- ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694.

- ms. fr. 1219 *: Histoire de Touraine* par Jean-Louis Chalmel.
- ms. fr. 1320 *:* copie manuscrite de 1814 de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le Docteur Bruneau au XVIII^{e} siècle.

Archives departementales d'Indre-et-Loire

- Isabelle Flattot, *3B Amboise. Baillage et duché-pairie,* 1999 (manuscrit dactylographié).

- Série C
  - C 273 : 1785-1788 : devis de travaux pour garantir le faubourg des Violettes à Amboise.
  - C 281 *:* 1740-1789 :

    - Lettre de Messieurs Orry, de Trudaine, de Machault, de Courteille, Remoras, Cochin, de Boulongne, Lambert adressées à Messieurs de Lesseville, de Magnaville, Lescalopier et Ducluzel intendants de Tours concernant l'entretien des châteaux du Plessis-lès-Tours, de Loches et d'Amboise.

    - Procès-verbaux des dégâts occasionnés aux châteaux du Plessis-lès-Tours et d'Amboise par un ouragan survenus le 14 avril 1757.
  - C 633 : *Registres des redevances* aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.
  - C 655 : *État détaillé et bail de réparation à faire aux murs et aux divers logis du château d'Amboise,* 1623-1624, 1631-1632, 1663-64, 1683 et 1707.
  - C 657 : *Travaux du pont d'Amboise,* 1626-1669.
  - C 948 : 1608 : *Relevé du terrier censif d'Amboise pour servir à faire payer au fermier des domaines les arrérages de Cens, rentes et droits domaniaux.*
  - C 949 : *État des terres, fiefs et métairies relevant du roi à cause de son château d'Amboise*.
  - C 950 : *Aveux des vassaux, déclaration d'acquisition et baux à ferme, liquidation de droit et rachat (1699-1761). Procès-verbal d'estimation du château d'Amboise, procès-verbal de prise de possession par le duc de choiseul (1761).*

- Série E
  - E 26 : Choiseul-Amboise (1586-1788), *Copies des lettres d'aliénation de Charles VII.*
  - E 258 : Chambellan (1702-1789), *Vente d'une maison au lieu de la Fontaine, ville d'Amboise (paroisse de Saint-Denis).*
  - E 390 : actes concernant les boulangers d'Amboise (1565-1772).
  - E 391 : requête des maîtres boulangers d'Amboise (1593).
  - E 392 : actes concernant les cabaretiers d'Amboise (1778-1787).
  - E 393 : actes concernant les cordonniers d'Amboise (1612-1768) :

    - *Statut et règlements octroyés par Louis XII aux maîtres cordonniers d'Amboise.*
  - E 394 : actes concernant les couvreurs d'Amboise (1713-1759).
  - E 395 : actes concernant les épiciers, cierges, chandeliers d'Amboise (1724-1774).
  - E 396 : actes concernant les merciers, drapiers d'Amboise (1777-1787).
  - E 397 : actes concernant les tailleurs d'Amboise (1764).
  - E 398 : actes concernant les tourneurs, boisseliers et futaillers d'Amboise (1715-1746).

- Série G, archives ecclésiastiques (clergé séculier)
  - G 345 : lettres de Charles VII du 11 janvier 1446 à Saint-Florentin du château.
  - G 346 : documents sur la collégiale Saint-Florentin d'Amboise (1491-1789).

- Série J
  - 1 J 11b : 1613 : aveu par Jean Lenfans, marchand charpentier.
  - 1 J 15 : 1660-1716 : famille Claude Michon, boulangers à Amboise.
  - 1 J 957 : notice historique d'Etienne Cartier sur les hôtels communaux d'Amboise (1460-1819).
  - 1 J 1043 : 1660-1714 : quittances. Amboise.
  - 1 J 1077 : généalogie manuscrite de la famille Mangeant, région d'Amboise.
  - 1 J 1081 : 1672-1788 : registres de comptes du grenier à sel d'Amboise.

- 22 J : Fonds Laurence Berluchon (XX^{e} siècle) :
  - 22 J 1 : p. 25v° : vue de la ville, du château, et de la tour Heurtault.
  - 22 J 6 : p.22-30 : vue du Clos-Lucé et du Château Gaillard.
  - 22 J 14 : p. 33v°-34v° : vue de l'orangerie.
  - 22 J 15 : p. 36v°-37 : vue du château et du camp de César.
  - 22 J 34 : jardins d'autrefois et d'aujourd'hui à Amboise.
  - 22 J 48 : jardins renaissance à Amboise.
  - 22 J 95 : le Château Gaillard, ancien potager royal.
  - 22 J 103 : reproduction d'un dessin, *Amboise*.
  - 22 J 107 : le château Gaillard et l'hôtel Joyeuse.
  - 22 J 124 : album photographique.
- 82 J 1 : photographies d'Amboise.
- 97 J 1 : mentions de four à chaux, briquetterie et tuileries proches d'Amboise.
- 142 J : fonds de l'étude notariale d'Amboise (XVIII^{e} siècle-XIX^{e} siècle).
- 27 J 89 : documentation : extraits de journaux, lithographie du château d'Amboise par Caboche et Cie, XIX^{e}-XX^{e} siècles.

o <u>Série 1Q</u>

- 1 Q 2 :
  - *Inventaire des biens des Cordeliers* (2 registres sur les revenus, rentes et chasubles), 1790.
  - *Inventaire de la fabrique du bout des Ponts*, 1793.
  - *Inventaire chez les Dames hospitalières,* 11 mars 1791.
  - *Inventaire de la chapelle Saint-Mamer*, 1er février 1791.
  - *Inventaire de la chapelle Saint-Roch*, 22 février 1791.
  - *Inventaire de Saint-Florentin*, 9 janvier 1790.
- 1 Q 6 : Biens nationaux : états de Saint-Denis et Saint-Florentin à Amboise.

Archives nationales

- Série 300 AP (I) : archives privées de la maison de France, (fin XIXe siècle)
  - -300 AP (I) 141.
  - -300 AP (I) 695.
  - -300 AP (I) 700.
  - -300 AP (I) 2015a.
  - -300 AP (I) 2248 A.

- Série J
  - J 960/4 : pièces 1 et 11 concernant la boucherie d'Amboise (1530-1531).

- Série KK
  - KK 61 : compte extraordinaire d'Alexandre Sextre, compte de l'argenterie et de l'hôtel du roi Louis XI (1er octobre 1468-30 septembre 1469).
  - KK 61 bis : fragments de comptes extraordinaires d'Alexandre Sextre et compte de l'argenterie du roi Louis XI (1466-1471).
  - KK 62 : 3e compte d'André Briçonnet, compte de l'argenterie et de l'hôtel du roi Louis XI (1er octobre 1469-30 septembre 1470).
  - KK 63 : compte de Martin Berthelot, compte de l'hôtel du roi Louis XI (1er octobre 1471-30 septembre 1474) ; et compte particulier de Pierre de Castello sommelier de l'échansonnerie du roi Louis XI (1473).
  - KK 64 : compte de Martin Berthelot, compte des menues affaires de la chambre du roi Louis XI (1er octobre 1478-30 septembre 1479) ; et 5e compte de Pierre Symart, compte des menues affaires de la chambre du roi Louis XI (1er octobre 1479-30 septembre 1480).
  - KK 65 : compte de Guillaume de Varie, compte de l'écurie du roi Louis XI (1er octobre 1463-30 septembre 1467).
  - KK 66 : compte de Jean Bourcien, compte des offrandes et aumônes du roi Louis XI (1er octobre 1478-30 septembre 1479).
  - KK 68 : compte de Pierre Artault, 10e compte de la dépense ordinaire de l'hôtel de la reine Charlotte de Savoie (1er octobre 1469-30 septembre

1470) ; et 10e compte de la dépense ordinaire de l'hôtel de la reine Charlotte de Savoie (1er octobre 1470-31 août 1472).

- KK 69 : compte de maistre Pierre Burdelot, compte des funérailles de la reine Charlotte de Savoie (1483).
- KK 75 : compte de Pierre Pouchiet, compte de la vénerie et fauconnerie du roi Charles VIII (1e octobre 1485-30 septembre 1486)
- KK 76 : compte de l'argenterie du roi Charles VIII (1490).
- KK 80 : 3e compte de Loys Ruze, compte de l'argenterie et chambre aux deniers de la reine Marguerite (1e octobre 1484-30 septembre 1485).
- KK 81 : 7e compte de Louis Ruze, compte de la chambre aux deniers de la reine Marguerite (1er octobre 1488-30 septembre 1489).
- KK 82 : compte de Jacques de Beaune, compte de l'argenterie et de l'hôtel de la reine Anne de Bretagne (1er octobre 1491-30 septembre 1493).
- KK 83 : 2e compte de Jacques de Beaune, compte des finances de la reine Anne de Bretagne, (1er octobre 1492-30 septembre 1493).
- KK 84 : 3e compte de Jacques de Beaune, compte des finances de la reine Anne de Bretagne (1er octobre 1493-30 septembre 1494).
- KK 85 : 1e compte de Jacques de Beaune le Jeune, compte des finances de la reine Anne de Bretagne (1er octobre 1495-30 septembre 1496).
- KK 90 et 91 : compte particullier de Guillaume Ruze, compte d'ameublement d'une chambre pour Louise de Savoie (avril 1521).
- KK 94 : compte extraordinaire de Bastien Mareau, compte des dépenses occasionnés pour la baptême du dauphin et la mariage du duc d'Urbin (13 avril-20 mai 1518).
- KK 99-100 : compte de l'argenterie du roi François Ier (1529).
- KK 228-229 : 4e et dernier compte de Nicolas Briçonnet, compte de l'argenterie et chambre aux deniers du dauphin Charles-Orland (1er octobre 1495-2 janvier 1496).
- KK 289/1 et 2 : compte de l'argenterie du roi François Ier (1517-1518).
- KK 351 : compte des parties casuelles de Pierre d'Apestreguy, compte du roi François Ier (1524-1525).

- Série O^2
  - O^2 1383 : prise de possession du château d'Amboise par la sénatorerie d'Orléans le XI brumaire de l'an 12. Rapports des architectes entre 1803 et 1811. Procès-verbaux de démolitions au château à la même période.

- Série P
  - P 325 : dénombrement de la baronnie d'Amboise (1351-1537).
  - P 864 : estimation des travaux à réaliser au château d'Amboise pour le duc de Choiseul, vers 1760.

Bibliotheque Mazarine

- ms. 4405 : manuscrit de Dubuisson-Aubenay (copie à la Bibliothèque municipale de Tours, ms. 1206).
- ms. Godefroy 220 : Léon Godefroy, Ample description de la ville de Tolose et relation d'un voyage faict depuis icelle inclusivement jusques à Amboise, qui cy après se doibt continuer jusques à la ville de Paris, 1638.
- ms. 4405 f°187r°-192v° : *Itinéraire de Brie… Blaisois, Touraine et Anjou* en 1646-1647.
- ms. 2840, Mignot de Montigny, *Voyage dans l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne fait en 1752*. Son voyage se déroula entre le 9 septembre et le 23 octobre 1752.

Archives du Service Historique de la Défense

- Vincennes A.1.b. 1625, vol. 2. Génie (69 pièces) n° 5 – Amboise, Quittance du 12 janvier 1515 (a. st.).

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

- Casier archéologique
  - *1996/025/0507 :* château du Clos-Lucé, auteur photographie Robert ; cimetière le Clos du Bœuf, auteur photographie Ranjard ; couvent des Cordeliers (ancien), auteur photographie Ranjard ; Domaine de Chanteloup ; Église Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts ou Notre-Dame-de-Grâce ; Église

Saint-Denis, auteur photographie Enlart ; Eglise Saint-Florentin, auteur photographie estève ; Hôtel Joyeuse, auteur photographie Bray ; Hôtel de Ville, auteur photographie Séraphin Médéric Mieusement (1831-1905) ; Maison, Concorde (rue de la) 42, auteur photographie Ranjard ; Maison du 15e siècle,Victor Hugo (rue) 60, auteur photo Ranjard ; Maison du 15e siècle, Victor Hugo (rue) 52, auteur photo Ranjard ; Maison du 15e siècle, adresse Rabelais (rue) ; Destouches (à l'angle de la rue) ; Maison du 15e siècle, Joyeuse (rue) 2, auteur photographie Ranjard ; Maison du 16e, Léonard de Vinci (rue), auteur photographie Ranjard ; Maison en pans de bois ; Manoir de la Maison Blanche ; Manoir des Gironnets, auteur photographie Ranjard ; Manoir dit " Le Sauvage", auteur photographie Ranjard ; Pont sur la Loire ; Prieuré Saint-Thomas (ancien), sur la route de Montrichard, auteur photographie Ranjard ; Tombeau de Henri-Michel d'Amboise, dans le cimetière, auteur photographie Ranjard ; Tombeau du duc de Choiseul, dans le cimetière, auteur photographie Ranjard ; Tour d'enceinte, Mail (quai du), auteur photographie Ranjard ; Tour de l'Horloge, auteur photographie Séraphin Médéric Mieusement (1831-1905) ; Château, auteur photographie Ruprich-Robert, Gabriel (1859-1953) ; Château Gaillard.

- Dossiers de restauration

  - *1991/025/0007* : rapports sur les restaurations suivantes à effectuer sur l'hôtel de ville : lucarnes est et ouest de la façade sur Loire (1928-1929) et restaurations des façades (janvier 1982) ; rapport des restaurations au château d'Amboise dues aux dommages de guerre : rempart, pavillon Penthièvre, tour Heurtault, écuries Louis-Philippe, chapelle, logis François Ier, tour Garçonnet, logis sur Loire (1955-1970) ; rapport sur les restaurations des façades de la tour de l'Horloge (1956) ; rapport sur la remise en état de la chapelle Saint-Jean, 1963 ; rapport sur l'incendie de l'hôtel Joyeuse (1949) ; restaurations des vitraux de l'hôtel de ville (1959) ; rapport des restaurations de l'église Saint-Florentin : le fenestrage (1951), la charpente, la sculpture et la maçonnerie (1963) ; rapport sur la remise en état du bas-côté nord de l'église Saint-Denis-hors-Les-Murs (1970) ; rapport sur les restaurations des pièces intérieures du Clos-Lucé (1971).

- *1991/025/0007,* inclut des iconographies du château d'Amboise.
- *1997/002/0003* : restauration du plan d'eau du parc du domaine de Chanteloup (décembre 2000).
- *1997/041/0021* : modifications de l'aménagement des grilles dans l'église de Saint-Denis (avril 1997) ; nettoyage des peintures murales de la chapelle nord (avril 1997).
- *1997/046/0021* : restauration du plan d'eau du parc du domaine de Chanteloup, avril 1995 ; *renfort de la sous-face* de la voûte en briques et plâtre datant de 1875-1879 dans l'église Saint-Florentin (mars 1996) ; inscriptions à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (janvier 1997) : le domaine de Chanteloup, l'oppidum des Châtelliers.
- *2003/006/0017* : restaurations au Clos-Lucé : la chapelle, la tourelle d'escalier, les façades et lucarnes au-dessus de la chapelle (avril 2003).
- *2004/105* : examen du projet de création et de délimitation d'un secteur sauvegardé à Amboise (2001).
- *4° 432 (3)* : dessins de l'architecte Jean Trouvelot (1913).
- *4° etu 1148-1462.156* : restaurations du Clos-Lucé, étude préalable (septembre 1991).
- *4° etu 1597-1616.173* : restauration du pavillon d'entrée et des grilles dorées au domaine de Chanteloup, étude préalable (février 1990).
- *81/037/0010* : édifices de la ville d'Amboise : rapports des restaurations de la tour de l'horloge (1937 et 1983) ; dossier sur le Manoir de la Menaudière (1947) ; dossier sur le logis des Pages (1947) ; dossier sur la maison du Grenier à sel (1947) ; dossier sur le manoir dit « Le Sauvage » (1947) ; dossier sur les vieilles maisons en pans-de-bois : 11,13 et 15 rue Manuel (1959), (1946), 52 et 60 rue Victor Hugo (1947), hôtel Joyeuse (1949).
- *81/037/08* : compte des réfections de l'église Saint-Florentin, janvier 1976.
- *-81/37/0002* (1001) : correspondances pour les restaurations au château d'Amboise (1869) ; comptes de restaurations de la chapelle Saint-Hubert au château d'Amboise (1954) ; comptes de restauration au château d'Amboise : réparations des dommages de guerre correspondant au rapport *81/37/0003* (1002).
- *81/37/0003* (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet,

pavillon Penhièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François I^{er}, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951) ; comptes de restaurations du pont d'Amboise (1951) ; comptes des restaurations du château d'Amboise correspondant au rapport ci-dessus (1952-1958) ; comptes des restaurations de la chapelle Saint-Jean (1963).

- *81/37/0004* (1003) : suite des restaurations du château d'Amboise dues aux dommages de guerre (1959-1965) ; aménagements des abords du château d'Amboise (1961-1967) ; restaurations de la tour Heurtault, du pavillon Penthièvre et de la cour du Pansage (1984).
- *81/37/0005* (1004) : aménagements des abords du château (1945, 1951, 1963, 1994).
- *81/37/0008* : compte de restaurations de la couverture de Saint-Florentin (1973-1976).
- *-DOE 0007* : restaurations d'entretien récentes au château d'Amboise (1993-1994).
- *-DOE 0032* : restaurations d'entretien récentes au château d'Amboise (1993-1994).
- *-DOE 2004* : restaurations de la porte des Lions au château d'Amboise (1990-1991).
- *-etu 0602* : étude pour la restauration de la porte des Lions au château d'Amboise (1990).
- *-etu 0616* : étude pour le secteur sauvegardé, aménagement du parvis du château et des abords de Saint-Florentin (1993).
- *-etu 3552* : restaurations à la pagode de Chanteloup (1995-1996).
- *-etu 3563 419* : restaurations à la pagode de Chanteloup (1995-1996).
- *-pat 1631-1637 257* : restaurations de l'aile Charles VIII, versant nord et de la tour d'escalier nord (1992).

Bibliotheque nationale de France

- *BnF*, est, Hd 135 t.4, dossier 1629 (extrait du conseil d'état) : *Devis de restauration du château d'Amboise en 1708*.

- *BnF*, ms. fr. 6758, f°1, 9, 78r°-v°, 79r°-v° 81v°-82, 85, 88, 90, 100v°, 110r°, 111 : fragments de comptes de l'argenterie du roi Louis XI (1468-1470).
- *BnF*, ms. fr. 6759 : 5e compte de Briçonnet, compte l'hôtel du roi Louis XI (1470).
- *BnF*, ms. fr. 7801 (MF 8190), f°1 à 272, *Devis de réparations de Robert de Cotte,* novembre 1718.
- *BnF*, ms. fr. 8310, f°166, 221, 224v° (MF 312) : fragment de compte d'ameublement du (s. d.).
- *BnF*, ms. fr. 10238 (MF 30509), f°59, 83, 96, 105, 108, 109 : fragments de comptes de l'argenterie de la reine Charlotte de Savoie (1483).
- *BnF*, ms. fr. 11350, f°6-17, *Etat des gages des ouvriers ytaliens…,* (1498).
- *BnF*, ms. fr. 15538 (MF 30115) f°62r°-63v° : *Mémoires des noms des officiers ordinaires, dames et damoiselles de la feue royne Charlotte de Savoye,* inventaire après-décès des biens de Charlotte de Savoie (1483).
- *BnF*, ms. fr. 15551 (MF 27990) : *Testament de Charlotte de Savoye,* (1483), f°60r° à 61r°.
- *BnF*, ms. fr. 20484, f°1, 4 et 11 : *Lettres et mémoires du règne du roy Louis XI et depuis.* Tome II, (1470-1472).
- *BnF*, ms. fr. 20485 (MF 9611), f°30, 109 : *Lettres escrites au roy Louis XI par plusieurs princes et seigneurs* (vers 1470).
- *BnF*, ms. fr. 20486 (MF 17995), f°9, 62, 94, 102, 126, 181 : *Lettres du roy et au roy Louis XI par plusieurs princes et marechaux de France, seigneurs et autres.*
- *BnF*, ms. fr. 20487, f°74, 84 : fragment de compte de l'argenterie du roi Louis XI.
- *BnF*, ms. fr. 20488, f°10, 28 et 121 : *Lettres de Jehan Bourré, général des finances par plusieurs seigneurs et autre du règne du roy Louis XI*, (vers 1470).
- *BnF*, ms. fr. 20489, f°9, 14, 56, 65, 69, 85, 87, 99 et 114 : *Minutes de lettres ou ordres du roy Louis XI ou expéditions la plus part de la main de Jehan Bourré, général des finances,* (s. d.).
- *BnF*, ms. fr. 20490 : *Minutes de lettres et expéditions de la main de Jehan Bourré, général des finances du roy Louis XI et lettres de luy escrites,* f°26, 40, 41.
- *BnF*, ms. fr. 20491 : *Minutes de lettres et expéditions de la main de Jehan Bourré, général des finances du roy Louis XI et lettres de luy escrites*, f°38, 41, 89, (1471).
- *BnF*, ms. fr. 20495, *Divers placets au roy Louis XI,* (MF 2014).
- *BnF*, ms. fr. 20496, f°3, 18, 72, 82, 83, 84, 89, 90 et 91 : lettre missives du roi Louis XI à Jehan Bourré, (1465).

- *BnF*, ms. fr. 20496, f°6 : lettre missive du roi Louis XI (s. d.).
- *BnF*, ms. fr. 20497, f° 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 19, 21, 23, 28. Diverses lettres de Louis XI, (1469).
- *BnF*, ms. fr. 20498, f°16 : fragments de pièces datant du roi Louis XI.
- *BnF*, ms. fr. 20579, pièce n°12, f°9 (1473), pièce n°13, f°10 (1478).
- *BnF*, ms. fr. 20685 (MF 1646), p. 419, 501, 553 : *Copie XVIII^e^ siècle d'extraits de la chambre des comptes*.
- *BnF*, ms. fr. 20877 (MF 9618), f°43 à 46 : Compte d'ameublement du logis des Sept Vertus, 1498.
- *BnF*, ms. fr. 21450, *Officiers domestiques de la maison du roy François I^er^*, (1516-1548).
- *BnF*, ms. fr. 22335 (MF 16486), f°1-10 et 147-173 et 183-191 : *Inventaire des biens d'Anne de Bretagne*, minutes d'hôtel (1495-1500).
- *BnF*, ms. fr. 2493, *Diverses pièces du règne du roy Louis XI.*, f°2 r°-v°, 78.
- *BnF*, ms. fr. 25210, f°114 : *Le droit de dame Marie de Bourgoigne, fille de Charles de Bourgoigne (…)*, 1477.
- *BnF*, ms. fr. 26105, pièces 1235 et 1240 : quittances (1497).
- *BnF*, ms. fr. 26106, pièce 162 : quittance (1499).
- *BnF*, ms. fr. 26107, f°261, 274, 275, 276, 298, 332 : *Quictances et pièces diverses de Louis XII* (1501).
- *BnF*, ms. fr. 26115, f°143-144 : quittances de travaux au Clos Lucé (1516).
- *BnF*, ms. fr. 26127, n°1984, f°566, 599, 619-620, 633, 651, 664, 683.
- *BnF*, ms. NAF 20204 : *Conte ordinaire de Alexandre Blandin, receveur ordinaire (…) d'Amboise, pour une année finie le dernier jour de septembre 1537*, 40 f°.
- *BnF*, ms. NAF 22211, f°1 : *Copie du testament de Charlotte de Savoye*, 1483.
- *BnF*, Pièces Originales Vol. 2334, dossier 52557, pièce 31 : fragment de compte d'aménagement du jardin (1501).
- *BnF*, Pièces Originales Vol. 365, dossier 7906, pièce 2, f°2-7 : quittances (1515-1516).

Les Sources iconographiques

Fondation Saint-Louis

- 2004ICAPO001 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Jacques Androuet du Cerceau, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO002 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Jacques Androuet du Cerceau, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO003 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Monthellier, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO004 : carte postale en noir et blanc, élévation sud d'après un dessin de Monthellier, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO005 : carte postale en noir et blanc, élévation sud d'après un dessin de Monthellier, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO006 : carte postale en noir et blanc, élévation sud d'après un dessin de Monthellier, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO007 : carte postale en noir et blanc, élévation sud d'après un dessin de Monthellier, milieu XX^{e} siècle.
- 2004ICAPO008 : carte postale en noir et blanc, élévation sud d'après un dessin de Monthellier, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT016 : photographie noir et blanc avec bordure de *la construction de la salle carénée des blasons. Trois artisans au travail*. Au dos à l'encre: 01/07/1926 « Souvenir d'un chantier + signature illisible », milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT017 et 18 : photographie noir et blanc avec bordure, *La construction de la salle carénée des blasons*, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT019 : *Vue aérienne (ouest) du Château d'Amboise avant* 1936, compagnie aérienne française, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT020 : *Vue du logis Charles VIII-François I^{er} depuis la tour Garçonnet*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT021 : *La chapelle Saint-Hubert du Château d'Amboise vue du parc*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT022 : *Amboise vu de la terrasse sud du château avec en exergue la Chapelle Saint-Hubert*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, milieu XX^{e} siècle.

- 2004IPHOT023 : *Amboise. La Chapelle*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT024 : *Château d'Amboise. Profil rapproché du logis royal du Château d'Amboise vu de la Tour Garçonnet*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT025 : *Amboise. Le Château*, photographie noir et blanc, madame Marchais, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT026 : *Château d'Amboise, état actuel*, reproduction d'un relevé de Victor Ruprich Robert datant de 1873, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT027 : *Amboise (Indre-et-Loire). Façade du Château d'Amboise sur la Loire, avant restauration*, archives photographiques d'Art et d'Histoire, photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT028 : *Façade est rapprochée du Château d'Amboise en cours de restauration, (Tour des Minimes échafaudée)*, photographie noir et blanc avec bordure, XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT029 : *Amboise (Indre-et-Loire), Château, grosse tour sur la Loire, Partie Droite*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT030 : *Linteau de la sortie sur terrasse de la Tour Heurtault*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT031 : *Lit Récamier conservé dans la chambre Louis-Philippe avec ses garnitures d'origine*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT032 : *Façade nord du Château d'Amboise après restauration de la Tour des Minimes*, photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT033 : *Le Château d'Amboise - Façade sur la Loire*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT035 : *Vue aérienne (ouest) du Château d'Amboise avant* 1936, compagnie aérienne française, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT036 à 39 : *Intérieur de la Tour Heurtault du Château d'Amboise*, Jean Macé, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT040 : *Intérieur de la chapelle du château d'Amboise*, photographie, noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.

- 2004IPHOT041 et 42 : *Vue de la façade nord*, photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT043 et 44 : *Amboise le Château XV^{e} siècle*, R. Dorange, photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT045 et 46 : *Façade nord du Château d'Amboise vue de l'Ile* d'Or, Sylvain Knecht, photographie, noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT047 : *Amboise (Indre-et-Loire) - Château, façade sur la cour. N° 86*, archives photographiques d'Art et d'Histoire, photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT048 : *Château d'Amboise, état actuel. Plan du Rez-de-chaussée. Echelle 0,01 PM. Légende. Distribution des appartements construits sous Louis XV et occupés par l'Emir Ebd-el-Kader et sa suite de 1848 à 1851 ;* et *Château d'Amboise, état actuel. Plan du premier étage. Echelle 0,01 PM,* reproduction d'un relevé de Victor Ruprich Robert datant de 1873, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT049 : *Château d'Amboise XV^{e} siècle,* photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- 2004IPHOT050 : *Château d'Amboise. La Chapelle Saint-Hubert (XV^{e} siècle),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade est et les terrasses vues de la tour Heurtault*, Photo Draeger, photographie noir et blanc, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade est vue de la place Michel Debré*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade est vue de la terrasse*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville vues de la tour Heurtault*, Photo Yvon, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville vues de la Tour Heurtault*, Sylvain Knecht, photographie noir et blanc avec bordure, avant 1935.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville, vue de la Tour Heurtault*, Sylvain Knecht, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.

- *Chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse*, R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue de la place Michel Debré*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue de la ville*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest*, R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *La chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse*, photographie, milieu XX^{e} siècle.
- *La chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue du bas de la rampe du château*, carte postale, milieu XX^{e} siècle.
- *La chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue du bas de la rampe du château*, carte postale, milieu XX^{e} siècle.
- *Tympan de la Chapelle Saint-Hubert*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Tympan de la Chapelle Saint-Hubert*, photographie noir et blanc avec bordure, milieu XX^{e} siècle.
- *Tympan de la Chapelle Saint-Hubert*, photographie noir et blanc, reproduction « Documents Philipps », milieu XX^{e} siècle.
- *Tympan de la Chapelle Saint-Hubert*, photographie sépia, milieu XX^{e} siècle.

Archives communales d'Amboise

- Plan d'alignement n°1 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°2 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.

- Plan d'alignement n°3 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°4 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°5 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°6 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°7 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°8 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°9 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°10 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°11 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°12 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°13 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°14 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°15 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°16 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°17 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835.
- Plan d'alignement n°18 établi le 1er novembre 1834, approuvé à la mairie le 1er septembre 1835
- *Projet de redressement*, n°1 approuvé en séances du 23 novembre, 1er et 18 décembre 1837.

- *Projet de redressement*, n°2 approuvé en séances du 23 novembre, 1er et 18 décembre 1837.
- *Plan de la rue Rapin*, 10 novembre 1884, approuvé à la mairie le 22 décembre 1884.
- *Plan de la rue Armand Gazot*, 10 novembre 1884, approuvé à la mairie le 6 août 1885.
- *Projet d'élargissement de la Belle Poule*, septembre 1886.
- *Projet de redressement de la partie comprise entre la rue du Général Foy et la rue Chaptal*, septembre 1886.
- *Alignement de la rue du Gazomètre*, mars 1887.
- *Alignement de la rue Montebello*, novembre 1887.
- *Élargissement de la ruelle allant de la rue du Gaz au boulevard Gambetta*, mars 1887.
- *Plan du quai des Marais dans la partie comprise entre la rue de la Tour et la rue Racine*, 28 juillet 1887, approuvé à la mairie le 10 août 1888.
- *Plan de la rue du Gazomètre*, 2 octobre 1886, approuvé à la mairie le 24 mars 1887.

Bibliotheque municipale de Tours

- L.A. Amboise
  - Château ; est 1, Ic. Auv. 339 : *The castle of Amboisiel. The prison of Ab del Kader*, estampe (J. Lepetit sculpteur. H. Brown, Pinxter), XIXe siècle (avant restauration).

    Château ; est 2, Ic. Auv. 340 : *Château of Amboise, on the Loire. Château d'Amboise sur la Loire. Schlosz, Amboise ander Loire*, estampe (drawn by T. Allom, engraved by J;-H; Le Keux), XIXe siècle (avant les demolitions de 1805).
  - Château ; est 3, Ic. Auv. 345 : *Le château d'Amboise. Mystères des vieux châteaux de France*, estampe Th. Frère, XIXe siècle (avant les demolitions de 1805).
  - Château ; est 4, Ic. Auv. 348 : *Château d'Amboise*, dessin au crayon, XIXe siècle (avant les demolitions de 1805).
  - Château ; est 5, Ic. Auv. 354 : *Porte de la grande tour du château d'Amboise*, dessin au crayon, s. d., avant restauration.
  - Château ; est 6, Ic. Auv. 355 : *Escalier de la tour d'Amboise*, gouache et crayon de papier, s. d.
  - Château ; est 7, Ic. Auv. 25 : *Vue du château d'Amboise, département d'Indre-er-Loire*, lithographie de Delaval (Del.) et Baugean (Sculpt.), XIXe siècle (avant restauration).

- Château ; est 8 et 9, Ic. Auv. 53 : *Vue du château d'Amboise*, eau-forte, XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 8 et 9, Ic. Auv. 54 : eau-forte, *Vue du château d'Amboise*, XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 11, Ic. Auv. 477 : *Le balcon du logis sur Loire*, Eugène Sadoux, lithographie (reproduction de *BnF*, Est., Va 37, t.I. Sadoux), XIX^e^ siècle.
- Château ; est 12, Ic. Auv. 482 : *Château d'Amboise*, lithographie Rouargue frères del et Sc., XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 14, Ic. Auv. 643 : *Château d'Amboise*, lithographie Guesne del et sc. XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 15, Ic. Auv. 2061 : *Château d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 16, Ic. Auv. 2062 : *Château d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 17, Ic. Auv. 2215 : *Château d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 18, Ic. Auv. 2417 : *Château d'Amboise*, Hébert, dessin à la plume, 1878.
- Château ; est 19, Ic. Auv. 2702 : *Château d'Amboise*, Challamel, lithographie XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château ; est 22, Ic. Auv. 2889 : *Le ci-devant Château d'Amboise*, Eugène Brion, aquatinte, 1795.
- Château, chapelle Saint-Hubert : R. I, Ic. Auv. 223 : *Château d'Amboise. Portail de la chapelle*, Henry Havard, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
- Château, chapelle Saint-Hubert ; est. I, Ic. Auv. 356 : *La chapelle*, dessin au crayon, XIX^e^ siècle (avant restauration).
- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 2, Ic. Auv. 490 : *Porte de la chapelle Saint-Hubert à Amboise*, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 3, Ic. Auv. 812 : *Chapelle du château d'Amboise*, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 4, Ic. Auv. 813 : *Porte de la chapelle Saint-Hubert à Amboise*, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 5, Ic. Auv. 3756 : *Chapelle du château d'Amboise*, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.

- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 6, Ic. Auv. 3759 : *Chapelle à Amboise*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 7, Ic. Auv. 3757 : *Château d'Amboise, la chasse de Saint-Hubert. Bas-relief de la porte de la chapelle*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 8, Ic. Auv. 3758 : *Château d'Amboise, porte de la chapelle*, Photo ND, photographie, noir et blanc, XX^{e} siècle.
- Citerne ; est. 1, Ic. 2372 : Coupe des greniers de César, relevé au crayon, XX^{e} siècle.
- R. 15, Ic. Auv. 3755 : *Amboise. Le château*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- R. 16, Ic. Auv. 2895 : *Le château. Amboise (Indre-et-Loire)*, dessin à l'encre, 1945.
- R. 2, Ic. Auv. 811 : *La tour des Minimes*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle (après restauration).
- Clos-Lucé ; R. 3, Ic. 815 : Clos Lucé, photographie noir et blanc, Juin 1890.
- Clos-Lucé ; R. 1 et R. 2, Ic. 580 et 581 : Peintures murales de la chapelle du clos-Lucé, photographies noir et blanc des, (école italienne XVI^{e} siècle), XX^{e} siècle.
- Eglise des Cordeliers ; R. 1 et R. 2, Ic. 794 et 796 : dessin, *Pyramide de marbre au milieu de la chapelle de la Vierge à gauche dans l'église des Cordeliers d'Amboise.* Et : *Tombeau de marbre blanc et noir au milieu de la chapelle de la vierge ou de Boisy à gauche dans la nef de l'église des Cordeliers d'Amboise*, s. d.
- Hôtel de Bellevue ; R. 1, Ic. 2216 : lithographie, s. d.
- Hôtel de la Boule d'Or ; est. 1, Ic. Auv.352 : *Amboise*, dessin à la mine, s. d.
- Hôtel de ville (ancien) ; est. 1, Ic. Auv. 343 : *Ancienne mairie d'Amboise, façade du côté de la Loire*, Eug. Maglin, lithographie (del. Hrg Lag de Lith.), s. d.
- Hôtel de ville ; est. 1, Ic. 200 : *Hôtel de ville d'Amboise, façade principale sur le quai*, Eug. Maglin, lithographie aquarellée (del. Hrg Lag de Lith.), s. d.
- Hôtel de ville ; est. 2, Ic. 344 : *Hôtel de ville d'Amboise, cheminée de la salle du conseil*, Eug. Maglin, lithographie aquarellée (del. Hrg Lag de Lith.), s. d.
- Hôtel de ville ; est. 3, Ic. Auv. 346 : *Maison d'Amboise servant de prison*, dessin à la mine, s. d.
- Hôtel de ville ; R. 1, Ic. 817 : *Amboise, hôtel de ville, palais ducale*, photographie noir et blanc, juin 1891.

- Logis des sages ; R. 2, Ic. 3761 : *Le Logis des sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution),* Bounauder, lithographie, XIX^{e} siècle.
- Logis des sages, R. 1, Ic. 1121 : *Le Logis des sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution),* Bounauder, lithographie, XIX^{e} siècle.
- Maisons XV^{e} siècle ; est. 1, Ic. Auv. 353 : *Rue d'Amboise,* dessin à la mine, s. d.
- Maisons ; est. 2, Ic. Auv. 2700 : *Amboise,* O. Rousseau, dessin à l'encre, 1963-1964.
- Pont ; R. 1, Ic. 818 : *Amboise,* photographie noir et blanc, 1889.
- Porte de l'horloge ; R. 1, Ic. 820 : *Amboise,* photographie noir et blanc, Juin 1891.
- Porte de l'horloge ; R. 2, Ic. 2222 : lithographie, *Amboise. La tour de l'Horloge,* s. d. (avant restauration).
- R. 1, Ic. Auv. 489 : *La façade sur Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle (après restauration).
- R. 13, Ic. Auv. 2217 : *Amboise. Le château et la Loire,* dessin à l'encre, XX^{e} siècle (après restauration).
- R. 3, Ic. Auv. 814 : *Amboise, entrée de la tour extérieure du château* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle (après restauration).
- R. 4, Ic. Auv. 3751 : *Plan du château et du voisinage en 1808,* photographie noir et blanc, reproduction du XX^{e} siècle.
- R. 5, Ic. Auv. 2359 : *La façade sur Loire,* photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle (avant restauration).
- R. 6, Ic. Auv. 3752 : *Vües* de Jacques Rigaud, photographie noir et blanc, reproduction XX^{e} siècle.
- R. 6, Ic. Auv. 3752 : *Vües* de Jacques Rigaud, photographie noir et blanc, reproduction XX^{e} siècle.
- R. 67 Ic. Auv. 3753 : *La façade sur Loire,* photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle (avant restauration).
- R.1, Ic. 254 : *Vue du château et de la ville d'Amboise,* photographie, reproduction de la vue de Pierre Lenfant (musée des Beaux-Arts de Tours, 1762), XX^{e} siècle.
- R.2, Ic. 1116 : *Vue du château et de la ville d'Amboise* photographie, reproduction de la vue de Pierre Lenfant (musée des Beaux-Arts de Tours, 1762), XX^{e} siècle.
- R.3, Ic. 2026 : *Vue du château et de la ville d'Amboise,* Sylvain Knecht, photographie, reproduction de la vue de Pierre Lenfant (musée des Beaux-Arts de Tours, 1762), XX^{e} siècle.

- R.4, Ic. 3748 : *Amboise,* photographie en noir et blanc, reproductions d'estampes, XX^{e} siècle.
- R.5 et R.6, Ic. 3749 et Ic. 2053 : *Amboise,* carte postale en noir et blanc, reproductions d'estampes, XX^{e} siècle.
- Saint-Denis ; R. 1, Ic. 2447 : *Amboise, autel de Saint-Denis, attribué à A. Charppentier,* photographie noir et blanc, s. d.
- Saint-Denis ; R. 2, Ic. 819 : photographie noir et blanc, *Amboise, église Saint-Deni-Hors* 1889.
- Saint-Denis ; est. 1, Ic. 2309 : *Amboise, Saint-Denis-Hors,* lithographie aquarellée Jourdain Sc., 1842.
- Saint-Florentin ; est. 1, Ic. Auv. 347 : *À Amboise,* dessin à la mine, s. d.
- Saint-Florentin ; est. 2, Ic. Auv. 350 : *À Amboise,* dessin à la mine, s. d.
- Saint-Florentin ; R. 1, Ic. Auv. 816 : *Amboise, église Saint-Florentin,* photographie noir et blanc, s. d.
- Tombeau du duc de Choiseul ; est. 1, Ic. Auv. 335 : *Tombeau du duc de Choiseul,* lithographie, s. d.
- Environs ; est. 1, Ic. 646 : *Vüe d'un vieux château fort près d'Amboise,* Sarazin, lithographie (del. J. Mathieu Sculp.), 1776.
- Environs ; est. 2, Ic. 336 : *Vue perspective d'un superbe château près d'Amboise sur la Loire,* lithographie, s. d.
- est 1, Ic. Auv. 337 : *Amboise dans la Touraine,* estampe, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
- est 2, Ic. Auv. 338 : *Amboise,* estampe, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
- est 3, Ic. Auv. 342 : *Amboise,* lithographie aquarellée de Deroy d'après un dessin d'après nature de Dupuis, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
- est 4, Ic. Auv. 341 : lithographie de Charles de Rivière, *Amboise,* s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
- est 5, Ic. Auv. 349 : *A Amboise,* dessin au crayon, s. d.
- est 6, Ic. 642 : *Vue du château et de la ville d'Amboise,* lithographie aquarellée de Deroy, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
- est 7, Ic. 3820 : *Amboise,* gravure sur cuivre d'O. Rousseau, 1964.
- est 8, Ic. 3821 : *Amboise,* gravure sur cuivre d'O. Rousseau, 1964.

- L.B. Amboise
  - Château ; est. 1, Ic. Auv. 382 : *Vue prise sur le vieux pont d'Amboise*, Dagnan, lithographie (d'après nature), XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 1, Ic. Auv. 384 : *Château d'Amboise*, lithographie de Deroy (delt. d'après les croquis de Renoux), XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 10, Ic. Auv. 386 : *Vue de la porte des Lions à Amboise,* Sarrazin, lithographie de Peringer, fin XVIII^{e} siècle.
  - Château ; est. 11, Ic. 479 : *Amboise,* dessin au fusain coloré, s. d.
  - Château ; est. 12, Ic. 2880 : *Amboise,* lithographie XIX^{e} siècle (avant restauration).
  - Château ; est. 12, Ic. Auv. 387 : *Amboise*, dessin au fusain, s. d.
  - Château ; est. 2, Ic. 017 : *Château d'Amboise*, lithographie de Deroy (delt. d'après les croquis de Renoux), XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 2, Ic. Auv. 366 : *Château d'Amboise (Indre-et-Loire). 9 juillet* 1865, dessin à la mine.
  - Château ; est. 3, Ic. 055 : *Album d'Orléans et des bords de Loire. Château d'Amboise*, F. Cockox, lithographie, XIX^{e} siècle (avant restauration).
  - Château ; est. 3, Ic. Auv. 377 : *Vue d'Amboise,* lithographie, XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 4, Ic. 056 : *Album d'Orléans et des bords de Loire. Château d'Amboise*, F. Cockox, lithographie, XIX^{e} siècle (avant restauration).
  - Château ; est. 4, Ic. 151 : *Amboise,* lithographie, s. d.
  - Château ; est. 5, Ic. 281 : *Côté nord du château depuis sa restauration,* lithographie, XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 5, Ic. : *Amboisel*, lithographie, (engraved by J.-B. Allen. Drawn by J. M. W. Turner. RA.), XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 6, Ic. 051 : *Amboise. Vue du château d'Amboise. N° 33,* lithographie, XIX^{e} siècle (avant restauration).
  - Château ; est. 6, Ic. Auv. 385 : *Rives de la Loire. Amboise,* Ch. Motte, lithographie, s. d.
  - Château ; est. 7, Ic. 324 : *Rives de la Loire. Amboise,* Ch. Motte, lithographie, s. d.
  - Château ; est. 7, Ic. Auv. 395: *Amboisel*, lithographie (engraved by J.-B. Allen. Drawn by J. M. W. Turner. RA.), XIX^{e} siècle.
  - Château ; est. 8, Ic. 212 : *Vue du château et de la ville d'Amboise,* J. A. Monthelier, lithographie (d'après nature), XIX^{e} siècle (avant restauration).

- Château ; est. 8, Ic. Auv. 376 : *Château d'Amboise, côté de la Loire*, lithographie d'après la vue d'Androuet du Cerceau (1579), s. d.
- Château ; est. 9, Ic. Auv. 363 : *Entrée du château d'Amboise*, gouache brune, pointe bleue et crayon, XIX^{e} siècle.
- Château ; est. 9, Ic. Auv. 383 : *Vue du château et de la ville d'Amboise*, J. A. Monthelier, lithographie (d'après nature), XIX^{e} siècle (avant restauration).
- Château ; R. 1, Ic. 488 : *Vue générale du château d'Amboise*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle (après restauration).
- Château ; R. 11, Ic. 2416 : dessins aux 3 crayons, s. d.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; est. 1, Ic. Auv. 401 : *Chapelle d'Amboise (restaurations). Architecte : M. Ruprich Robert*, lithographie, XIX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; est. 2, Ic. Auv. 402 : *Chapelle d'Amboise (restaurations). Architecte : M. Ruprich Robert*, lithographie, XIX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; est. 3, Ic. Auv. 375 : *Portail de la chapelle du château d'Amboise*, lithographie, s. d.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; est. 5, Ic. 485 : *Chapelle d'Amboise (restaurations). Architecte : M. Ruprich Robert*, lithographie, XIX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; R. 1, Ic. 486 : *Château d'Amboise. Chapelle Saint-Hubert. Façade nord-est*, Ed. Bourdier, photographie, en noir et blanc, 12-avr-1928.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; R. 2, Ic. 059 : *Château d'Amboise. La chasse de Saint-Hubert*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert chapelle ; R. 3, Ic. Auv. 3894 : photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert int. ; est. 1, Ic. Auv 433 : *Amboise*, dessin à la mine et aquarelle, s. d.
- Château. Saint-Hubert int. ; est. 3, Ic. Auv. 420 : *Chapelle du château d'Amboise*, lithographie de J. A. Monthelier, XIX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert int. ; est. 2, Ic. 058 : *Intérieur de la chapelle du château d'Amboise*, J. A. Monthelier, lithographie aquarellée, XIX^{e} siècle.
- Clos-Lucé ; est. 1, Ic. Auv. 396 : *Château du Clos-Lucé où est mort Léonard de Vinci*, lithographie, s. d.
- Enceinte ; est. 1, Ic. 478 : *Vue de la porte des Lions*, aquarelle, s. d.

- Environs ; est. 1, Ic. Auv. 400 : *Vüe d'un vieux château fort près d'Amboise,* Sarazin, lithographie (in del. J. Mathieu Sculp.), 1776.
- Logis des Sages ; est. 1, Ic. 2367 : *Le Logis des sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution),* dessin à la plume, XIX^{e} siècle.

o L.C. Amboise

- Château ; est. 1, Ic. Auv. 452 : Amboise, lithographie, s. d.
- Château ; est. 10, Ic. 644 : *Facies du costé de la rivière de Loire. Château d'Amboise, côté de la Loire*, Jacques Androuet du Cerceau, lithographie, 1579.
- Château ; est. 11, Ic. 481 : *Château d'Amboise (façade sur la Loire). Rebâti par Charles VIII, continué par Louis XII. Appartient à l'état*, lithographie, XIX^{e} siècle (avant restaurations).
- Château ; est. 12, Ic. 480 : *Intérieur de la tour du Château d'Amboise,* lithographie, s. d.
- Château ; est. 2, Ic. 205 b : *Autre vüe du château royal d'Amboise du côté des champs Vüe du château royal d'Amboise,* lithographie, Jacques Rigaud, s. d.
- Château ; est. 2, Ic. 205 c : *Troisième vüe du château d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, XVIII^{e} siècle.
- Château ; est. 9, Ic. 645 : *Amboise. La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest. Facies silvam spectantes Château d'Amboise, côté de la Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, lithographie, 1579.
- Château ; est. 1, Ic. Auv. 052 : *Château d'Amboise*, Abbé Renoux (d'après nature), lithographie de Deroy, XIX^{e} siècle.
- Château. Saint-Hubert, Chapelle ; est. 1, Ic. Auv. 442 : *Amboise,* dessin à la mine aquarellé, s. d.
- Château. Saint-Hubert, Chapelle ; est. 3, Ic. Auv. 440 : *Chapelle Saint-Hubert. Amboise*, dessin à l'encre de chine aquarellé, s. d.
- Château. Saint-Hubert, Chapelle ; est. 1, Ic. Auv. 441 : *Chapelle Saint-Hubert. Amboise*, dessin à l'encre de chine aquarellé, s. d.
- Château; est. 1, Ic. 205 a : *Vüe du château royal d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, s. d.
- Château ; R. 1, Ic. 487 : *Château d'Amboise,* Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.

- Château ; R. 1, Ic. 57 : photographie de la façade sur Loire, Pillon, Séraphin Médéric Mieusement, noir et blanc, XIX^{e} siècle.
- Château ; R. 1, Ic. 3159/10 : *Vüe du château royal d'Amboise*, Jacques Rigaud (d'après), lithographie, s. d.
- Clos-Lucé ; est. 1, Ic. Auv. 453 : lithographie, s. d.
- est. 4, Ic. Auv. 439 : *Vue générale d'une portion de la ville et du château d'Amboise dans son état actuel*, Edmon Dusommerand, lithographie.
- est. 5, Ic. Auv. 438 : *Château d'Amboise*, J. A. Monthelier, lithographie de Bichebois, XIX^{e} siècle.
- est. 6, Ic. Auv. 450 : *Troisième vüe du château d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, XVIII^{e} siècle.
- est. 7, Ic. Auv. 451 : *Autre vüe du château royal d'Amboise du côté des champs. Vüe du château royal d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, XVIII^{e} siècle.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

- Série J
  - 22 J 151 : plaques de verres n° 2 : le château d'Amboise.

- Série C
  - C 277 : *Plans des bords de Loire de Blois à Saumur*, XVIII^{e} siècle.

- Série 2Q
  - 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords en 1861. Projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader (*dont un dessin à l'encre aquarellé, 1853).

- Série E
  - E 343 : *Plans des bois exploités à Amboise*, 1762-1788.
  - E 344 : *Plans vers le faubourg Saint-Denis,* XVIII^{e} siècle.
  - E 347 : *Minutes de plans* concernant les domaines de Montrichard, Amboise, Chanteloup… appartenant au duc de Choiseul. *Plans d'Amboise vers Chanteloup*, 17 plans papiers, XVIII^{e} siècle.

- Série 3P2

- Cadastre dit napoléonien 1808-1810 :
  - 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.
  - 3P2_003_002_1.jpg : section A2, la Loire, la rive droite et le faubourg du bout des ponts.
  - 3P2_003_002_2.jpg : section A3, la Loire et l'île Saint-Jean.
  - 3P2_003_003.jpg : section A4, dite de Chandon commune de Saint-Denis, Faubourg Saint-Denis-hors-les-murs.
  - 3P2_003_004.jpg : section B, dite de Chanteloup.
  - 3P2_003_005.jpg : section C, dite du chemin de Bléré.
  - 3P2_003_006.jpg : section D, dite des Guillonnières, vers la commune de Saint-Reigle et les Arpentis.
  - 3P2_003_007.jpg : section E, dite de la Courgeray, vers la Verrerie.
  - 3P2_003_008.jpg : section F, dite de l'Herpinière, vers la Moutonnerie.
  - 3P2_003_009.jpg : section G, dite vers Souvigny.
  - 3P2_003_010_1.jpg : section H1, vers Civray.
  - 3P2_003_010_2.jpg : section H2, vers Civray.
  - 3P2_003_011.jpg : section I, dite des Guillonnières, vers la commune de Chargé.

Archives departementales de Loir-et-Cher

- Série 9 Fi, Verre 9 Fi 3 Fi :
  - 9821 et 22 : *Château : façade est*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9823 : *Château : façade sud*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9824 : *Château : façade ouest*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9825 : *Chapelle : portail, bas-relief*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9826 : *Chapelle : portail*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9827 : *Chapelle : vue extérieure, côté est*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9828 : *Chapelle : vue extérieure, côté ouest*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9829 : *Chapelle : décoration intérieure*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
  - 9831 : *Plan*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.

- 9832 : *Château : vue générale, façade sur la Loire*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9833 : *Château : vue générale, du côté de la forêt*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9834 : *Château : vue générale, cour intérieure*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9835 : *Château : façade sur la ville*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9836 : *Château : façade sur la Loire*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9837 : *Château : façade sur la Loire*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9838 : *Château : façade sur la Loire, mur de soutènement*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9839 : *Château: façade sur la Loire, décoration, détail*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9840 : *Château : élévation latérale*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9841 : *Château : façade sur la Loire, mur de soutènement*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9842 : *Château : élévation d'une tour de soutènement*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.
- 9843 : *Château : détail de la décoration d'un portail*, docteur Lesueur, fin XIX^{e} siècle.

Bibliotheque municipale de Saumur

- mss. 21, f°36 : Nicolas Poictevin, *Veue et plan géométral des ponts de la ville d'Amboise situé sur la rivière de Loire*, dessins, 1696, publiés dans : *Desseins des plans et élévations des ponts situez sur la rivière de Loire et autres adjacentes…*

Service de l'Inventaire de la region Centre

- Mauret-Cribellier Valérie, « Secteur sauvegardé d'Amboise : recherche iconographique », Service de l'Inventaire de la région Centre, Orléans, 1990, 6 volumes.

Archives nationales

- Cartes et Plans
  - Série 300 AP (I) : archives privées de la maison de France)

- 300 AP (I) 2299 : *Achat de maisons aux pieds du rempart*, 3 plans, dessin à la plume et à l'encre de chine, 1890.
- 300 AP (I) 1417 : *La tour garçonnet*, Gabriel Ruprich Robert, 16 relevés, dessin à la plume et à l'encre de chine, aquarellé, 1892.
- 300 AP (I) 2299 bis : *Projet d'asiles pour vieillards*, Gabriel Ruprich Robert, 9 plans, dessin à la mine aquarellé, 1895-1896.

▪ Série O^1

- O^1 1903, n° 1 et 3 : *Plan du château*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

▪ Série F^{14}

- F^{14} 8505 : *Vue du bord de Loire au niveau d'Amboise*, atlas de Trudaine, généralités de Tours, vol. I, Daniel-Charles Trudaine, peinture, aquarelle, encre noire, encre de couleur et lavis, vers 1745-1780.

Bibliotheque Mazarine

o ms. 2694 ou 4406, f°188 : *Plan d'Amboise en 1635* (plan associé au manuscrit de Dubuisson-Aubenay, n°2694).

Archives du Service Historique de la Defense

▪ ms. 506, article 8, sous la rubrique « Places abandonnées » : *Plan de la ville en 1704*, dressé par Claude Masse, ingénieur.

Mediatheque du Patrimoine

o Photothèque

▪ *0084/037/1002* :

- Cl. 21-122 : *Château, ensemble sur la Loire.*
- Cl. 21-123 : *Château, façade et galerie sur la cour est.*
- Cl. 227 : *Amboise.*
- Cl. 313-279 : *Photographie aérienne de la ville et du château.*
- Cl. 313-280 : *Photographie aérienne de la ville et du château.*

- Cl. 313-282 : *Château d'Amboise (218), vue générale prise de la rive droite de la Loire.*
- Cl. 3796 293, *Château, fenêtre est* (photographie sur exposée).
- Cl. 4020 : *Grosse tour sur la Loire, partie droite restaurée.*
- Cl. 4021 contretype : *Grosse tour, voûte du grand escalier*.
- Cl. 4022 : *Château, ensemble nord-ouest après restaurations de 1882.*
- Cl. 4024 : *Château, la porte de la chapelle après restaurations.*
- Cl. 4025 : *Château, intérieur de la chapelle, le transept.*
- Cl. 4342 et contretype : *Grosse tour sur la Loire, partie droite restaurée.*
- Cl. 4343 : *Façade sur la Loire avant restauration.*
- Cl. 81-185 : *Château, façade ouest après restaurations.*
- Cl. 81-186 : *Château, façade et tourelle est.*
- Cl. 81-187 : *Château, fenêtres et lucarnes ouest.*
- Cl. 81-188 : *Château, détail fenêtre (intérieur).*
- Cl. 82-786 : *Château, tourelle et travée de la galerie est.*
- Cl. 82-787 : *Château, partie de la façade ouest.*
- Cl. 84 : *Château, façade sur la Loire après restauration.*
- Cl. 84256 : *Château, Linteau.*
- Cl. 86 : *Château façade sur la cour ouest,* 1890.
- Cl. 87 : *Château avant 1870-1871, grosse tour sur la Loire, partie gauche restaurée, pendant les restaurations*.
- Cl. 92 : *Château, les tourelles et souches de cheminées,* photographie de Séraphin Médéric Mieusement, Juin1890.
- Cl. 93 : *Château, la chapelle, façade nord* (et le rempart à mâchicoulis avant restauration).
- Cl. 98 : *Château, intérieur de la chapelle* n° 98, mai 1884.
- Cl. 99802 : *Restauration, élévation sur la Loire,* Ruprich-Robert.
- Cl. Sans cote : *Château, la chapelle, façade sud.*
- Cl. sans cote : *Château, le linteau de la chapelle avant restauration.*
- Cl. sans cote : *Château, vue sur la Loire après les bombardements.*
- Cl. sans cote : planche de 5 grandes photos et 2 petites présentant le château, la chapelle, le pont et la ville.

- MH. 194226 contretype : *Photographie aérienne de la ville et du château.*
- MH. 4023 : *Château, la chapelle, façade nord*, avant restaurations.
- MH. 4024, Cl. 3405 : *Château, la porte de la chapelle avant restauration.*

▪ *0084/037/3001 :*

- 45-F-3009 : *Château, porte intérieure de la tour Heurtault,* (reproduction cl. Moreau).
- 45-F-3010 : *Château, porte au porc-épic où se blessa Charles VIII.*
- *Amboise, rue de la Concorde, par G. H. Lestel*, différentes photographies avant (janvier 1967) et après restaurations (avril 1967).
- Cl. MH. 202-345 : *Plan du château (0,01) par Ruprich-Robert,* 1872, Arch. MH. Pl. n° 7142.
- Cl. MH. 202-346 : *Plan du château (0,0001) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction archives MH. Pl. n° 7144).
- Cl. MH. 202-347 : *Plan du château (0,01) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction archives MH. Pl. n° 7140).
- Cl. MH. 202-348 : *Plan du château (0,01) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction archives MH. Pl. n° 7138).
- Cl. MH. 202-349 : *Plan du château (0,01) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction archives MH. Pl. n° 7141).
- Cl. MH. 202-350 : *Plan du château (0,01) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction archives MH. Pl. n° 7133).
- Cl. sans cote : *Château, plan et coupe longitudinale antérieure à la restauration.*
- Cl. sans cote : *Plan de la ville et du château,* cliché Gérard, (reproduction d'un plan des archives du Génie à Vincennes : ms. 506, article 8, sous la rubrique « Places abandonnées » : *Plan de la ville en 1704*, dressé par Claude Masse, ingénieur).
- MH. 202-344 : *Élévation sur la Loire (0,005) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction archives MH).

- Nombre de reprocductions sont conservées[2075]

- *8°Doc. 101 :*
  - *99/44/11 : Fonds Henrard, Indre-et-Loire,* photographies aériennes.

o Planothèque

- *994411* : fonds Henrard : photographies aériennes du château principalement et de la ville (s. d.).

- *0082/037/3002* :

- 043477 : *État actuel. Élévation sur la Loire. (0,005),* calque, encre, lavis contrecollé.

- *0082/037/1001 :*

- 025977 [005] : *Profils de la cheminée occidentale de la salle des Etats. Plan suivant R,* calque et encre.
- 025977 [010] : *Bâtiment sur la Loire. Coupe sur l'axe d'une lucarne. Profil de la cerce au niveau du plancher. Plan, coupe transversale de la lucarne. Plan du plafond de la lucarne (0,10),* papier, encre, crayon et lavis.
- 025977 [011] : *Détails et coupe de la charpente d'une lucarne,* papier, encre et lavis.
- 025977 [012] : *Coupes sur la charpente des lucarnes. Plan AB et coupe CD,* papier, encre et lavis.
- 025977 [013] : *Plans et détail*, papier, encre, crayon et lavis.

[2075] Micr-47-4-M-23 : *Plan général du Château d'Androuet du Cerceau*, (reproduction de *BnF* est., Ed. 2a). Micr-47-4-M-24 : *Château, vue générale du côté de la foret,* d'après la vue d'Androuet du Cerceau, (reproduction *BnF* est., Ed. 2a). Micr-47-4-M-25 : *Château, vue générale du côté de la rivière,* d'après la vue d'Androuet du Cerceau, (reproduction *BnF* est., Ed. 2a). Cl. 108000 : *Château, d'après la gravure de Rigaud.* Micr-45-8-M-63 : *Rigaud, maisons royales d'Amboise* (reproduction *BnF* est., Ve 17). Micr-48-8-M-62 : *Rigaud, maisons royales d'Amboise* (reproduction *BnF* est., Ve 17). Micr-48-8-M-61 : *Rigaud, maisons royales d'Amboise* (reproduction *BnF* est., Ve 17). Cl. MH. 202-35 : *Château, plan (0,01) par Ruprich-Robert,* 1872, (reproduction Archives MH., pl. n° 7134). Micr-48-2-M-53 : *Château, plan général (0,005T), par Ruprich-Robert,* (reproduction *BnF*, est., Ve 19 a). Micr-48-2-M-54 : *Château, plan du soubassement (0,002T), par Ruprich-Robert,* (reproduction *BnF*, est., Ve 19 a). Micr-48-2-M-55 : *Château, plan du soubassement (0,005T), par Ruprich-Robert,* (reproduction *BnF*, est., Ve 19 a). Micr-48-2-M-56 : *Château, plan du rez-de-chaussé (0,006T), par Ruprich-Robert,* (reproduction *BnF*, est., Ve 19 a). Micr-48-2-M-57 : C*hâteau, plan du 2^{e} étage (0,006T), par Ruprich-Robert,* (reproduction *BnF*, est., Ve 19 a). Micr-48-2-M-58 : *Château, plan du 3^{e} étage (0,006T), par Ruprich-Robert,* (reproduction *BnF*, est., Ve 19 a).

- 025977 [018] : *Élévation et plan de la façade sur la Loire (0,05),* calque et crayon contrecollé.
- 025977 [019] : *Plan par terre et élévation des anciennes voûtes de la salle des Etats (0,05),* calque et crayon contrecollé.
- 025977 [020] : *Élévation de la façade sur la* Loire, calque, encre et lavis contrecollé.
- 025977 [044] : *Plans et élévations, p*apier et encre.
- 025977 [049] : *Plan. Vue intérieure (0,02),* papier, calque et encre contrecollé, 1881/05/27.
- 025977 [050] : *Élévation, plan et coupe de la façade sur la* Loire, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1881/05/27.
- 025977 [052] : *Restauration de la façade sur la Loire. Élévations et coupe (0,04),* papier, encre et lavis, 1881/05/27.
- 025977 [070] : *Restauration de la façade sur la Loire*, Élévations, papier, encre et crayon.
- 025977 [48] : *Château d'Amboise, terrasse nord entre le Pavillon Penthièvre et la tour Garçonnet,* 1881.
- 025978 [001] : *Détails des lucarnes et des* pilastres, papier et crayon contrecollé.
- 025979 [001] : *Détails du décor sculpté de la tour Heurtaut*, papier et crayon contrecollé, 1884.
- 025979 [002] : *Élévation de la porte du porc- épic.* Notice manuscrite, papier, encre et crayon.
- 025979 [004] : *Détails de la tour* Garçonnet, papier et crayon contrecollé.
- 025979 [005] : *Plans et détails de la tour* Garçonnet, papier et crayon contrecollé.
- 025979 [006a] : *Coupes et* détails, papier et crayon contrecollé.
- 025979 [007] : *Plan en* 1815, calque et encre contrecollé, 1815.
- 025979 [008] : Plan, calque et encre.
- 025979 [009] : *Plan de la tour* Garçonnet, calque et crayon contrecollé.
- 025979 [013] : *État actuel et restauration de la tour Garçonnet. Plans, élévation et coupes (0,01),* Gabriel Ruprich-Robert, calque, crayon et lavis, 1892/06/10.
- 025979 [015] : *Élévation et* coupes, papier et crayon.

- 025979 [017] : *Développement de l'escalier de la tour Garçonnet Plan*, calque, encre et lavis.
- 025979 [018] : Détails, papier, encre et crayon.
- 025979 [024] : *Tour Garçonnet. Détail de la cheminée de la salle supérieure. Profil d'ébrasement des fenêtres de la salle supérieure* (0,05), Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1896/05/01.
- 025980 [053] : *Élévations, coupe et plan (0,05)*, calque, encre et crayon contrecollé, 1900/10/19.
- 025980 [061] : Détail, calque et encre contrecollé.
- 025980 [062] : *Détail*, calque et crayon.
- 025980 [063] : *Agencement d'un chéneau et d'une gargouille Tour des Minimes, profil de la corniche de la tourelle du petit escalier (0,5)*, papier, crayon et lavis.

▪ *0082/037/1002 :*

- 025978 [008] : *Rez de chaussée, galerie d'hiver. Plan, élévation et profil de la lanterne au-dessus de la cheminée, coté est*, papier, encre et lavis, 1882/10/09.
- 025978 [012] : *Détails de la lanterne de la galerie d'été. Coupes sur l'axe*, papier, encre et lavis, 1882/11/28.
- 025978 [017] : *Détails de la lanterne du vestibule et coupe AB*, papier, encre et lavis, 1882/11/28.
- 025978 [023] : *Détails*, papier et crayon contrecollé, 1875, 1876, 1877.
- 025978 [026] : *Plans de la tour des* Minimes, calque et crayon contrecollé.
- 025978 [037] : *Élévation et plan du pignon entre la salle des Etats et le pavillon du duc de Penthièvre, face coté de la salle des Etats (0,1)*, calque, encre et lavis.
- 025978 [038] : *Élévation (0,05)*, calque et encre.
- 025978 [048] : *Plan de la tour des* Minimes, papier et encre.
- 025978 [064] : *Tour des Minimes Portique sur la plate-forme. Coupes et élévation*, papier, encre et lavis, 1876/02/17.
- 025978 [067] : *Détail d'un motif décoratif de la porte de la tour des* Minimes, papier, crayon, encre et lavis, 1877/07/12.
- 025979 [025] : *Détail de la flèche de la chapelle*, papier, crayon et lavis.

- 025979 [026] : *Détail de la flèche de la chapelle*, papier, crayon et lavis.
- 025979 [027] : *Détail de la flèche de la chapelle*, papier, crayon et Lavis.
- 025979 [028] : *Restauration de la chapelle. Détails de la balustrade*, papier, crayon et lavis, 1880/02/12.
- 025979 [030] : *Chapelle Profils, coupe et plan de la cheminée*, papier, crayon et lavis, 1880/02/12.
- 025979 [031] : *Détails de la chapelle*, papier, crayon et lavis.
- 025979 [033] : *Détails de la* chapelle, papier, crayon et lavis.
- 025979 [034] : *Détails et profils de la flèche de la chapelle*, papier, crayon et lavis.
- 025979 [035] : *Plan de la* chapelle, papier, encre, crayon et lavis.
- 025979 [037] : *Élévation de la flèche de la chapelle et élévation d'une partie de la* balustrade, papier, calque, encre et crayon, 1881/07/20.
- 025979 [042] : *Élévation de la partie haute de la chapelle. Elévation d'une fenêtre.* Détails, papier, encre et crayon, 1880/02/24.
- 025979 [045] : *Plan de la chapelle à hauteur des balustrades. Détail de la balustrade. Détail. Coupe AB (0,10 ; 0,05)*, papier, encre, crayon et lavis, 1880/02/12.
- 025979 [046] : *Élévations et détails de la* chapelle, papier, encre et crayon.
- 025980 [035] : *Plan Coupe suivant AB et face suivant CD*, papier, encre et lavis.

▪ *0082/037/1003 :*

- 040706 : *Projet de restauration de la façade de la chapelle. Élévations de la façade et d'une verrière (0,05)*, calque et encre contrecollé.
- 040707 : *Élévation de la flèche de la chapelle (0,05)*, calque et encre contrecollé.
- 043473 : *État actuel. Plan du premier étage (0,01)*, calque, encre et lavis contrecollé.
- 043474 : *Restauration. Plan du rez de chaussée (0,01)*, calque, encre et lavis contrecollé.
- 043475 : *État actuel. Plan du rez de chaussée (0,01)*, calque, encre et lavis contrecollé.

- 043476 : *Restauration. Plan du premier étage (0,01),* calque, encre et lavis contrecollé.
- 043478 : *Restauration. Élévation de la façade sur la Loire.* (0,01), calque et encre contrecollé.
- 043479 : *Restauration. Coupe sur AB (0,01),* calque, encre et lavis contrecollé.
- 043480 : *Restauration. Coupe sur EF (0,01),* calque, encre et lavis contrecollé.
- 043481 : *Restauration. Coupe sur CD (0,01),* calque et encre contrecollé.
- 081250 : *Élévation et coupe de la porte d'entrée de la tour des Minimes,* papier, encre et crayon.
- 081299 : *Restauration. Élévation sur la Loire. Détail et coupe (0,04),* calque, encre et lavis contrecollé.
- 081300 : *Plan au niveau du balcon avec indication des parties anciennes et modernes (0,01),* papier, encre et lavis.
- 081302 : Plan, calque, encre et lavis contrecollé.
- 081303 : *Restauration. Élévation et coupe de la porte d'entrée de la tour des Minimes (0,04),* calque, encre et lavis contrecollé.
- 081304 : *Élévation et coupe du linteau de la porte Heurtaut. Elévation de la porte,* calque et encre contrecollé.
- 081305 : *Détails de l'escalier donnant sur les Quinconces,* calque et encre.
- 081306 : *Plan (0,05),* calque et encre.
- 081308 : *Profil du rampant du pignon de l'escalier ;* papier, crayon et lavis.
- 081309 : *Profils des assises de la façade sur la Loire,* calque, crayon et lavis, 1881/06/18.
- 081320 : *Détail (0,05),* calque et encre contrecollé.

▪ 0082/037/1004 :

- 007137 : *État actuel. Elévation de la façade sur la Loire. (0,005),* Victor Ruprich-Robert, papier et aquarelle, 1873.
- 007138 : *Restauration. Elévation sur la Loire (0,01),* Victor Ruprich-Robert, papier et encre, 1872.
- 007139: *Restauration. Elévation sur la Loire. Coupe (0,04),* Victor Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1872.

- 007140 : *Restauration. Coupe sur AB (0,01)*, Victor Ruprich-Robert, papier et encre, 1872.
- 007141: *Restauration. Coupe sur EFGHI (0,01)*, Victor Ruprich-Robert, papier et encre, 1872.
- 007142: *Restauration. Coupe sur CD (0,01)*, Victor Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1872.
- 007143 : *Restauration. Élévation et coupe de la porte d'entrée de la tour des Minimes (0,04)*, Victor Ruprich-Robert, papier et aquarelle contrecollée, 1872.
- 007144 : *Plan du rez de chaussée d'après Percier. Vue intérieure de la tour des Minimes. Plan des sous sols d'après Percier*, Victor Ruprich-Robert, 1872.
- 025620 : *Relevé (0,02 ; 0,002)*, Victor Ruprich-Robert, papier et aquarelle, 1890/03/02.
- 031147 [002] : *Élévation sur la Loire (0,01)*, Bernard Vitry (ACMH) d'après Victor Ruprich-Robert, tirage, 1954/11/24.
- 031147 : *Élévation sur la Loire. Indication de travaux (0,01)*, Bernard Vitry (ACMH) d'après Victor Ruprich-Robert, tirage et crayon, 1957/05/21.
- 031149 : *Coupe nord -sud, façade ouest Indication de travaux (0,01)*, Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage et crayon, 1957/05/21.
- 031152 : *Plan du rez de chaussée Indication de travaux (0,01)*, Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage et crayon, 1957/05/21.
- 031153 [002] : *Plan du premier étage Indication de travaux (0,01)*, Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage et crayon, 1957/05/21.
- 031153 : *Plan du premier étage (0,01)*, Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage, 1954/11/24.

▪ *82/037/1005 :* plans de l'hôtel de ville avant et après restaurations (mai 1881).

▪ *82/037/1006 :* plans de l'hôtel de ville avant et après restaurations (mai 1881).

▪ *82/037/2003* : plans de l'hôtel de ville avant et après restaurations (mai 1881).

- *0082/037/2004 :*

- 009240 : *Plan de la chapelle Saint-Hubert (0,02)*, Eugène Viollet le Duc, papier et encre, 1842.
- 031150 : *Plan des sous-sols d'après Percier. Indication de travaux (0,001)*, Bernard Vitry, tirage et crayon, 1958/02/24.
- 031151 [003] : *Plan du rez-de-chaussée d'après Percier. Indication de travaux (0,001)*, Bernard Vitry, tirage et crayon, 1958/02/24.
- 031151 [004] : *Plan du rez-de-chaussée d'après Percier. Indication de travaux (0,001)*, Bernard Vitry), tirage et crayon, 1957/05/21.
- 031151 : *Plan du rez-de-chaussée d'après Percier. Indication de travaux (0,001)*, Bernard Vitry, tirage et crayon, 1954/11/24.
- 081249 : *Relevé des lucarnes. Lucarnes ABCD face nord de l'ouest à l'est. Lucarnes EF face sud de l'est à l'ouest (0,05)*, tirage.
- 081250 : *Coupes du caveau. Coupe longitudinale et coupe transversale au niveau de l'ouverture*, calque, crayon.
- 081263 : *Détails de la lucarne au-dessus de la salle des Etats (0,10)*, Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), calque, encre et lavis contrecollé, 1927/01/31.
- 081264 : *Profils et détail de la charpente de la salle des Etats*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre, crayon et lavis, 1925/08/11.
- 081269 : *Détails et profils des lucarnes au-dessus de la salle des Etats*, Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), calque et encre, 1927/01/31.
- 081273 : *Plans de plancher (0,5 ; 0,02)*, calque, encre et lavis contrecollé.
- 081274 : *Détail et profils des lucarnes au-dessus de la salle des Etats (0,10)*, Gabriel Ruprich-Robert, calque, encre et lavis, 1927/01/31.
- 081275 : *Coupes*, Gabriel Ruprich-Robert, tirage, 1927/01/31.
- 081276 : *Plan de plancher et détail (0,02)*, calque, encre, crayon et lavis contrecollé.
- 081277 : *Coupe suivant EF. Coupe suivant* GH, calque et crayon.
- 081278 : *Détails*, papier, encre, crayon et lavis, Gabriel Ruprich-Robert, 1897/02/24.
- 081280 : *Façade coté de l'aile Charles VIII et François I^{er} Attachement figuré (0,02)*, calque, encre et crayon, 1898.
- 081281 : Détail, calque, crayon et lavis.

- 081282 : *Aile François I^er^. Profil de la cheminée de la salle voisine de l'annexe (rez de chaussée coté tilleuls)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, crayon et lavis, 1890/11/30.
- 081283 : *Profil de la corniche de la tourelle*, calque, crayon et lavis contrecollé.
- 081284 : *Plan*, papier et crayon.
- 081286 : *Façade coté jardin Coupe du pignon de la salle des Etats*, calque et crayon contrecollé.
- 081287 : *Détail*, 1896/08/05.
- 081288 : *Coupe suivant AB. Plan et détails (0,05)*, papier et crayon.
- 081288 : *Coupe suivant AB. Plan et détails (0,05)*, papier et crayon.
- 081290 : *Perron sur la face est de l'aile François I^er^. Coupes sur AB et CD. Élévation Profils du socle et de la main-courante (0,05)*, calque et encre.
- 081293 : *Plan*, calque et encre contrecollé.
- 081294 : *Coupes sur AB et CD. Élévation. Plan. Coupe sur EF (0,05)*, papier et crayon.
- 081297 : *Élévation du pignon est. Attachement F, p*apier et crayon.
- 081298 : *Plans et élévations de la troisième souche. Attachement* G, papier et crayon.

▪ *0082/037/2005* :

- 008025980 [074] : *Détails de la tour* Heurtaut, papier et crayon.
- 025978 [002] : *Détails*, papier et crayon.
- 025978 [004] : *Plan du plancher des salles contiguës au pignon de l'aile François I^er^. Détail du plancher (0,05 ; 0,5)*, papier, encre et crayon, 1897/01.
- 025978 [005] : *Restauration de la fenêtre du vestibule. Élévation. Coupe sur* MN, papier, encre et lavis, 1878/10/24.
- 025978 [006] : *Aile François I^er^. Élévation, coupe et plan de la cheminée (rez-de-chaussée du coté des Tilleuls)*, papier, encre et lavis, 1896/11/30
- 025978 [007] : *Détail d'un* blason, papier, gouache contrecollé.
- 025980 [036] : *Plan du premier étage et* profils, papier et crayon.
- 025980 [037] : *Plan du rez-de-chaussée*, papier et crayon.
- 025980 [038] : *Détails de colonnes*, papier et crayon.
- 025980 [039] : *Plan du premier étage*, papier et crayon.

- 025980 [040] : *Plans*, calque et crayon contrecollé.
- 025980 [040a] : *Croquis de la* façade, papier et crayon.
- 025980 [041] : *Plans*, calque et crayon contrecollé.
- 025980 [041a] : *Plan* Profils, papier et crayon.
- 025980 [042] : *Plans*, papier et crayon.
- 025980 [043] : *Plan et détails*, papier et crayon.
- 025980 [044] : *Plan de l'entrée du* souterrain, papier et crayon.
- 025980 [045] : *Plan*, papier et crayon.
- 025980 [046] : *Plan*, papier et crayon.
- 025980 [047] : *Détails et coupe*, papier et crayon.
- 025980 [048] : *Élévation et plans*, papier et crayon.
- 025980 [049] : Détail, papier, encre et crayon.
- 025980 [050] : Coupe sur *GH sur l'escalier montrant l'entrée des WC et l'encorbellement au-dessus. Plan*, Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre, crayon et lavis, 1899/10.
- 025980 [051] : *Plan*, papier et crayon.
- 025980 [051a] : *Détails*, papier et crayon.
- 025980 [052] : *Coupe d'un pinacle et détails de la balustrade*, papier, encre et lavis.
- 025980 [054] : *Détails*, papier et crayon.
- 025980 [055] : *Détails*, papier et crayon.
- 025980 [056] : *Détails (0,25)*, tirage et encre.
- 025980 [057] : *Plan et coupes GH et EF des fossés avec indication de la partie déblayée (0,01)*, calque, crayon et encre.
- 025980 [058] : *Détail*, papier et crayon.
- 025980 [058a] : *Détail d'appareil*, papier et crayon.
- 025980 [059] : *Coupes EF, AB et CD. Élévation. Profil. Plan (0,02 ; 0,01)*, calque et crayon contrecollé.
- 025980 [060] : *Élévation d'un pinacle*, calque et crayon contrecollé.
- 025980 [065] : *Détail de la fouille pratiquée au pied du mur de la galerie au sud*, papier et crayon contrecollé, 1869/05/28.
- 025980 [066] : *Détails des arcs, des fenêtres et des culs de* lampe, papier et crayon contrecollé.
- 025980 [067] : *Plan et croquis*, papier et crayon.

- 025980 [068] : *Plan des soubassements. Élévation d'une fenêtre*, papier et crayon.
- 025980 [069] : *Détails des* arcs, papier et crayon.
- 025980 [070] : *Détails des* arcs, papier et crayon.
- 025980 [071] : *Plan à la hauteur des fenêtres de la chapelle Saint*-Hubert, papier et crayon.
- 025980 [072] : Détails, papier et crayon.
- 025980 [074] : *Détails de la tour* Heurtaut, papier et crayon.
- 025980 [075] : *Porte Heurtaut. Plan à la naissance de l'ogive. Plan au niveau du socle (rez-de-chaussée)*, papier et crayon.
- 025980 [076] : *Détails de la porte* Heurtaut, papier et crayon.
- 025980 [077] : *Profils de meneau, dais, niche et arrière du bas-relief au fond des arcatures aveugles de l'intérieur de la chapelle Saint-Hubert*, papier, encre et lavis, 1883/05/17.
- 081515 [002] : *Plans et élévations de la souche de cheminée du pignon* ouest, papier et crayon.
- 081515 [003] : *Plan*, papier et crayon.
- 081515 : *Élévation et plan, papier*, encre et crayon.

▪ *0082/037/2006 :*

- 0082/037/2006 025977 [027] : *Façade sur la Loire. Élévation et* profils, papier et crayon.
- 025977 [001] : *Élévation de la façade DA. Plan (0,02)*, calque et encre.
- 025977 [004] : *Elévation coté de la Loire. Coupes sur le pignon cotés droit et gauche*, calque et encre.
- 025977 [006] : *Détails de la cheminée de la salle des États (0,25)*, calque et encre.
- 025977 [007] : *Élévation, coupe et plan de la cheminée occidentale de la salle des Etats (0,05)*, calque et encre.
- 025977 [008] : *Salle des Gardes. Coupe, détail d'un chapiteau. Détails* divers, papier, calque, crayon et lavis contrecollé.
- 025977 [015] : *Élévation et détail d'une cheminée*, papier et crayon.
- 025977 [016] : *Élévation, coupe et plan d'une cheminée*, calque et crayon.

- 025977 [017] : *Élévation, coupe et plan d'une cheminée*, calque, encre et crayon.
- 025977 [021] : *Détail d'une gargouille et profils de la façade sur la Loire*, papier et crayon.
- 025977 [022] : *Façade sur la Loire. Coupes*, papier et crayon.
- 025977 [023] : *Façade sur la Loire. Plan*, papier, crayon.
- 025977 [024] : *Façade sur la Loire. Profils du cordon de la tourelle d'escalier et du contrefort du pavillon A. Détails*, papier et crayon.
- 025977 [025] : *Façade sur la Loire. Plans de la salle en face la galerie Louis-Philippe. Plan du chemin de ronde*, calque et crayon contrecollé.
- 025977 [026] : *Façade sur la Loire. Détails d'éléments sculptés*, calque et crayon contrecollé.
- 025977 [030] : *Façade sur la Loire. Détails*, papier et crayon.
- 025977 [031] : *Façade sur la Loire. Détails de motifs sculptés*, papier et crayon.
- 025977 [032] : *Façade sur la Loire. Élévation, coupe et plan d'une cheminée*, papier et crayon.
- 025977 [033] : *Façade sur la Loire. Élévations, plan et détails de la cheminée des* combles, papier et crayon.
- 025977 [034] : *Façade sur la Loire. Demi-élévation, plan et détails d'une fenêtre*, papier et crayon.
- 025977 [035] : *Façade sur la Loire. Élévation et détails des fenêtres*, papier et crayon.
- 025977 [036] : *Façade sur la Loire. Élévations et détails d'une cheminée. Élévation, coupe et détail du* pignon, papier et crayon.
- 025977 [037] : *Façade sur la Loire. Élévation, croquis*, papier, crayon.
- 025977 [038] : *Façade sur la Loire. Élévation, croquis*, papier et crayon.
- 025977 [039] : *Façade sur la Loire.* Détails, papier et crayon.
- 025977 [040] : *Façade sur la Loire. Vue perspective*, papier et crayon.
- 025977 [041] : *Façade sur la Loire. Coupes et* détails, papier et crayon.
- 025977 [042] : *Façade sur la Loire. Coupe*, papier et crayon.
- 025977 [045] : *Détail*, calque et crayon contrecollé.
- 025977 [046] : *Élévation de la lucarne à droite de la façade nord* (0,05), calque et crayon contrecollé.

- 025977 [047] : *Élévation d'une lucarne (0,04)*, calque et encre contrecollé, 1884/04/18.
- 025977 [048] : *Terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet. Plan, coupe sur AB et élévation de la façade sur la Loire* (0,05 ; 0,01), calque et encre.
- 025977 [051] : *Élévations des pinacles de la façade sur la* Loire, papier et crayon, 1884/05/28.
- 025977 [052a] : *Élévation et coupe de la balustrade du grand comble de la façade sur la Loire*, papier, encre, rayon et lavis, 1884/01/30.
- 025977 [053] : *Tourelle de la façade sur la Loire. Élévation, plan de l'enrayure et coupe (0,025)*, papier et encre, 1883/11/21.
- 025977 [054] : *Développement d'une voûte*, papier et encre.
- 025977 [062] : *Façade sur la Loire. Détails*, papier et crayon.
- 025977 [063] : *Façade sur la Loire. Élévation de la tour et profils*, papier et crayon.
- 025977 [064] : *Façade sur la Loire. Plans, coupe et élévation de la fenêtre de la salle des Gardes*, papier, encre et lavis, 1882/07/22.
- 025977 [066] : *Plan des abords de la façade sud. Coupes EF et AB (0,02)*, papier, encre et lavis.

▪ *0082/037/2007* :

- 025977 [048] : *Terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet Plan, coupe sur AB et élévation de la façade sur la Loire (0,05 ; 0,01)*, calque, encre.
- 025977 [049] : *Élévations, coupe et détails des fenêtres de la* chapelle, papier, encre et crayon.
- 025978 [018] : *Élévations et détails de la tour des Minimes* (0,05), papier, crayon et lavis, 1877/07/12.
- 025978 [019a] : *Élévation de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [020] : *Vue perspective de l'intérieur de la tour des Minimes*, papier et lavis.
- 025978 [021] : *Coupe et profils*, papier et crayon.

- 025978 [022] : *Plan et coupe sur EF de la plate-forme de la tour des Minimes (0,03 ; 0,07)*, papier et crayon.
- 025978 [024] : *Élévation de la façade sur la Loire. Ensemble*, papier et crayon.
- 025978 [025] : *Détails d'une cheminée*, papier et crayon.
- 025978 [027] : *Coupes de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [027a] : *Plan de l'étage inférieur à gauche de la tour des Minimes. Détail*, papier et crayon.
- 025978 [028] : *Détails d'éléments sculptés de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [029] : *Détails des chapiteaux de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [030] : *Détails des éléments sculptés de la corniche de la tour des Minimes, p*apier et crayon.
- 025978 [031] : *Détails des éléments sculptés de la corniche de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [032] : *Détails des chapiteaux de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [033] : *Détails des éléments sculptés de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [039] : *Élévation de la façade sur le parc (0,01)*, Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), calque et encre contrecollé, 1885/03/20.
- 025978 [040] : *Plan de la tour des Minimes*, papier et crayon.
- 025978 [041] : *Profil CD, élévation et plan de la tourelle du coté de la Loire, (face sous le comble) (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre, crayon et lavis, 1885/06/27.
- 025978 [049] : *Élévations, coupe, plan et détail de la porte du vestibule d'arrivée de la tour des Minimes (0,10)*, papier, crayon et lavis, 1877/07/20.
- 025978 [050] : *Élévation coté du vestibule et plan de la porte de la tour des Minimes (0,05)*, papier, encre et lavis, 1874/10/31.
- 025978 [051] : *Élévation, plan, plan sur AB et coupe du grand vestibule d'arrivée de la tour des Minimes (0,05)*, papier, encre et lavis, 1876/11/17.
- 025978 [052] : *Restauration de la tour des Minimes. Coupe suivant CD du plan (0,015)*, papier, encre et lavis, 1876/03/06.

- 025978 [053] : *Tour des Minimes. Détails du comble au-dessus du vestibule d'entrée. Coupes sur AB et CD. Plan. Coupe dans l'axe de la lucarne. Élévation de face de la lucarne. Profil (0,10 ; 0,02),* encre et lavis, 1877/08/20.
- 025978 [054] : *Détail d'une clef de voûte. Plan d'un cul de lampe. Coupe sur l'arc doubleau (0,05),* papier, crayon et lavis, 1878/05.
- 025978 [055] : *Restauration de la tour des Minimes. Plan de la plate-forme* (0,015), papier, encre et lavis 1876/02/03.
- 025978 [056] : *Restauration de la tour des Minimes. Élévation de la façade suivant AB du plan. Elévation de face d'une travée, étage du premier chemin de ronde (0,015),* papier et encre, 1876/02/03.
- 025978 [057] : *Tour des Minimes. État de cette partie du château au 15 août 1875 (moins la gargouille) (0,05),* papier, encre et lavis, 1875.
- 025978 [058] : *Plan de la tour des* Minimes, calque, encre, crayon et lavis contrecollé.
- 025978 [059] : *Escalier de la tour des Minimes conduisant du premier chemin de ronde à la terrasse. Coupe suivant AB Plans au-dessus de la terrasse et du premier chemin de ronde. Élévation de face suivant CD (0,015),* calque, encre et lavis contrecollé.
- 025978 [060] : *Restauration de la tour des Minimes. Disposition du dallage du premier chemin de ronde. Coupes, plan et profil du larmier* (0,02 ; 0,05 ; 0,5), papier, encre et lavis, 1875/07/12.
- 025978 [061] : *Tour des Minimes. Élévation du portique sur la plate-forme,* calque, papier, encre et lavis, 1878/01/03.
- 025978 [062] : *Élévation d'une fenêtre de la tour des Minimes, p*apier et crayon.
- 025978 [063] : *Coupe de la tour des Minimes,* calque et crayon contrecollé.
- 025978 [065] : *Plan de la plate-forme de la tour des Minimes,* calque, encre et lavis contrecollé.
- 025978 [066] : *Élévation de la partie basse de la tour des Minimes.* Détails, papier et crayon.
- 025979 (016] : *Coupes de la tour* Garçonnet, calque, encre et crayon contrecollé.
- 025979 [003] : *Vue cavalière,* calque et crayon contrecollé.

- 025979 [006] : *Croquis de la tour* Garçonnet, papier et crayon contrecollé.
- 025979 [010] : *Plans et coupes du dallage supérieur (0,025),* Gabriel Ruprich-Robert, calque, encre et lavis, 1893/04/05.
- 025979 [011] : *Restauration de la partie haute de l'escalier central de la tour Garçonnet. Coupes et plan* (0,05), Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1896/02/26.
- 025979 [012] : *Élévation, plan et profil du socle du noyau du petit escalier de la tour Garçonnet (0,25 ; 0,5),* papier, encre et crayon, Gabriel Ruprich-Robert, 1892/09/09.
- 025979 [014] : *Château,* Coupes, papier et crayon.
- 025979 [019] : *Restauration du petit escalier supérieur de la tour Garçonnet. Plan, coupes et détail* (0,05), Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre et lavis, 1893/03.
- 025979 [020] : *Plan de la tour Garçonnet*, papier, encre et lavis.
- 025979 [021] : *Tour Garçonnet. Élévation, coupe et plan de la cheminée de la salle ronde et profils de l'encorbellement du petit escalier (0,05),* Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1893/03.
- 025979 [022] : *Tour Garçonnet. Détails de la gargouille au bas des latrines (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, crayon et lavis, 1894/10/10.
- 025979 [023] : *Tour Garçonnet. Élévations de face et de coté et plan de la cheminée de la salle supérieure Plan et élévations de l'ébrasement de la fenêtre voisine des latrines, salle supérieure*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1896/05/01.
- 025979 [029] : *Plan de la chapelle. Profil d'un meneau,* papier, encre, crayon et lavis.
- 025979 [032] : *Élévations, coupe et détails des fenêtres de la chapelle,* papier, encre et crayon.
- 025979 [036] : *Restauration de la chapelle. Profils sur AB et CD et élévation des pinacles de la balustrade (0,20),* calque, crayon et lavis contrecollé.
- 025979 [038] : *Restauration de la chapelle. Élévation, coupe et plan d'un pinacle (0,05),* calque, crayon et lavis contrecollé, Gabriel Ruprich-Robert, 1880/04/30.
- 025979 [039] : *Restauration de la chapelle. Élévation, coupe et plan d'un pinacle (0,05),* Gabriel Ruprich-Robert, papier, crayon et lavis, 1880/05/13.

- 025979 [040] : *Coupe de la chapelle (0,025),* papier et crayon.
- 025979 [041] : *Restauration de la chapelle. Profils AB et CD, élévation et détail des pinacles de la balustrade*, papier, crayon et lavis, 1880/05/14.
- 025979 [044] : *Coupe et détails de la chapelle*, papier, encre et lavis, 1880/02/24.

▪ *0082/037/2008* :

- 025978 [009] : *Lanterne de la galerie d'été. Détails,* Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, calque et crayon. 1882/10/08.
- 025978 [010] : *Rez de chaussée de la galerie d'hiver. Lanterne au-dessus de la cheminée coté est. Elévation, plan et coupe (0,1),* Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre et lavis, 1882/10/09.
- 025978 [013] : *Lanterne dans le passage de la galerie d'été à la tour des Minimes. Détails (0,1),* Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre, lavis.
- 025978 [014] : *Lanternes de la galerie d'été et du vestibule. Elévations, plans et coupes (0,1),* Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre et lavis, 1882/11/28.
- 025978 [016] : *Élévations est et ouest. Plans et coupe sur AB des cheminées de la galerie d'hiver (0,05),* Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre et lavis.
- 025980 [002] : *Elévation, coupe et plan des fenêtres sud de la salle des Etats*, tirage.
- 025980 [011] : *Salle à pile monocylindrique mur nord restauration. Élévation et plan* (0,02), Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre et crayon, 1937/07.
- 025980 [015] : *Coupes suivant AB et CD. Plan. Détails (0,02 ; 0,05),* papier, encre et lavis.
- 025980 [016] : *Passage de communication des bâtiments Charles VIII et François I^er^. Coupes AB et CD. Plan et détail, Gabriel* Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre, lavis, 1927/07/01
- 025980 [017] : *Modification du perron d'accès à la plate-forme de la tour des Minimes. Plan et coupe sur AB,* Gabriel Ruprich-Robert (ACMH), papier, encre et crayon, lavis, 1937.

- 025980 [018] : *Plan de l'appartement de l'aumônier (0,01)*, tirage et encre, 1928/07/03.
- 025980 [020] : *Terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet. Élévation de la façade sur la Loire et du mur de soutènement. Plan Coupe sur AB (0,01 ; 0,05)*, tirage et lavis.
- 025980 [021] : *Travaux de restauration : détail de la charpente en bois*, tirage. 1925/07.
- 025980 [022] : *Travaux de restauration : charpente en bois et menuiserie, détails du plan, vue intérieure coté est. Plans et détails (0,05 ; 0,02)*, tirage, 1923/05.

Base Mémoire

Le château

- sap01_mh009669_p[1].jpg : *Château*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_08l00270_p[1].jpg : *Château, vue générale depuis le pont*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_08l00272_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert :vue de la route qui monte à l'entrée*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_08l00273_p[1].jpg : C*hâteau, chapelle Saint-Hubert : plan rapproché de la porte d'entrée*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_10l07063_p[1].jpg : *Porte : dessus en encorbellement*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004741_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes, logis du roi*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004742_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes, logis du roi*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004743_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes, logis du roi*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004744_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes, côté ouest*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004745_p[1].jpg : *Château, rempart, tour Hurtault*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_lp004746_p[1].jpg : C*hâteau, aile Louis XII, sur la cour côté est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004747_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, côté nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004748_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : abside en saillie en dehors des remparts,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004749_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, côté jardin,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004750_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : porte,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004751_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : porte,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004752_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, détails : partie* inférieure, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004753_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, portail : partie supérieure*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000083_p[1].jpg : *Château, ensemble nord sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000084_p[1].jpg : *Château, ensemble nord sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000085_p[1].jpg : C*hâteau, ensemble nord sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000086_p[1].jpg : *Château : aile Louis XII : façade sur la cour côté* ouest, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000087_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes, côté est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000088_p[1].jpg : *Château, logis du roi (façade sur la Loire) : façade échafaudée*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000089_p[1].jpg : *Château, logis du roi (façade sur la Loire) : vue intérieure de la galerie du premier étage,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_mh000090_p[1].jpg : *Château, logis du roi (façade sur la Loire) : vue intérieure de la galerie du premier étage,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000091_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes : terrasse supérieure,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000092_p[1].jpg : C*hâteau : tourelles et souches de cheminées prises de la terrasse supérieure de la tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000093_p[1].jp : C*hâteau, chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble avec soubassement,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000094_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000095_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : façade d'entrée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000096_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : tympan et linteau du portail,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000097_p[1].jpg : *Château, chapelle : intérieur, côté de l'entrée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000098_p[1].jpg : *Château, chapelle : intérieur, côté du chœur,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021122_p[1].jpg : *Château, ensemble nord, sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021123_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII et galerie en retour, côté sud-est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021124_p[1].jpg : *Château, façade est : aile Louis XII, galerie et tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021125_p[1].jpg : *Château, tour Hurtault et terrasse située en contrebas de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021126_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert et enceinte, prises en contrebas,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021127_p[2].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble du côté de l'entrée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_mh00021128_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : portail d'entrée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021129_p[2].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, linteau du portail avec haut-relief : La vision de saint Hubert et la légende de saint Christophe,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021130_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : portail de la façade d'entrée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00021183_p[1].jpg : *Château, façade est : aile Louis XII, galerie et tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh003405_p[1].jpg : *Château, chapelle : portail,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh003406_p[1].jpg : *Galerie conduisant au grand escalier,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004019_p[1].jpg : *Château : vue d'ensemble sur la Loire, côté nord,* photographie noir et blanc.
- sap01_mh004020_p[1].jpg : *Château, façade nord sur la Loire : tour des Minimes et logis du roi,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004021_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes : voûte du grand escalier,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004022_p[1].jpg : *Château, chapelle : ensemble nord-ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004023_p[1].jpg : *Château, chapelle : ensemble nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004024_p[1].jpg : *Château, chapelle : porte et linteau sculpté,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004025_p[1].jpg : *Château, chapelle : vue intérieure du transept,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004136_p[1].jpg : *Château du Clos-Lucé ou Maison de Léonard de Vinci. Façade avec la tourelle d'angle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004341_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII et tour des Minimes, côté est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004342_p[1].jpg : *Château, tour des Minimes et logis du roi, côté ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_mh004343_p[1].jpg : *Château, vue générale prise du nord avec la Loire et le pont,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh007486_p[1].jpg : *Château, façade sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh009666_p[1].jpg : *Château, plan,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh009667_p[1].jpg : *Château, élévation sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh009668_p[1].jpg : *Château, gravure,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh012558_p[1].jpg : *Vue générale prise des bords de la Loire au moment de la restauration du pont,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh012643_p[1].jpg : *Château, dessin : vitrail de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh012644_p[1].jpg : *Château, dessin : vitrail de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh012645_p[1].jpg : *Château, dessin : vitrail de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh012646_p[1].jpg : *Château, dessin : vitrail de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh012647_p[1].jpg : *Château, dessin : vitrail de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh076063_p[1].jpg : *Château du Clos-Lucé, peinture murale, d'après le relevé des Archives,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082546_p[1].jpg :*Château, aile Louis XII et galerie sur cour côté est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082547_p[1].jpg : *Château, porte de la chapelle,* photographie noir et blanc.
- sap01_mh082785_p[1].jpg : *Château, ensemble nord sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082786_p[1].jpg : *Château, façade et tourelles,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_mh082787_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII et galerie, sur la cour côté est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082788_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, vantaux et linteau,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082789_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, linteau du portail avec haut-relief : La vision de saint Hubert et La légende de saint Christophe,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082790_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, détail du trumeau,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh084256_p[1].jpg : *Château, linteau,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh108000_t[1].jpg : *Château, vue du château royal d'Amboise, d'après une gravure ancienne,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh108001_t[1].jpg : *Château, façade sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh174596_p[1].jpg : C*hâteau, vue d'ensemble, prise de l'île Saint*-Jean, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03867_p[1].jpg : *Le château et sa grosse tour vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03868_p[1].jpg : *Le château et sa grosse tour vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03878_p[1].jpg : *La grosse tour vue des terrasses du château,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03881_p[1].jpg : *Intérieur, décor de cheminée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03883_p[1].jpg : *Chapelle Saint-Hubert, intérieur : le diable à la trompette,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03884_p[1].jpg : *La porte de la chapelle Saint-Hubert,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03885_p[1].jpg : *La porte de la chapelle Saint-Hubert : conversation de saint Hubert, saint Christophe et Saint-Antoine,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_tcf03886_p[1].jpg : *La chapelle Saint-Hubert en cours de restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03887_p[1].jpg : *La chapelle Saint-Hubert en cours de restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03888_p[1].jpg : *La porte de la chapelle Saint-Hubert,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03889_p[1].jpg : *Vue d'ensemble de la chapelle Saint-Hubert prise des terrasses,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03890_p[1].jpg : *Le balcon des Fédérés,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03892_p[1].jpg : *Vue d'ensemble de la chapelle Saint-Hubert prise des terrasses,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03893_p[1].jpg : *Vue d'ensemble de la chapelle Saint-Hubert prise des terrasses,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03894_p[1].jpg : *Façade sur cour est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03895_p[1].jpg : *Un coin du parc,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05844_p[1].jpg : *Château : Salle des Etats en cours de restauration, portes*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05845_p[1].jpg : *Château : Salle des Etats en cours de restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05846_p[1].jpg : C*hâteau, côté est : la grosse tour*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05847_p[1].jpg : *Château : Salle des États en cours de* restauration, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05848_p[1].jpg : *Vue sur la Loire depuis le* château, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05849_p[1].jpg : C*hâteau : Salle en cours de restauration, cheminée*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05850_p[1].jpg : *Château, ensemble ouest : tour des Minimes, logis du* roi, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap04_02l05852_p[1].jpg, *Château : Salle des États en cours de restauration, fenêtres*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05853_p[1].jpg : C*hâteau, Salle des États en cours de restauration, fenêtres*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05854_p[1].jpg : C*hâteau, intérieur : cul-de-lampe*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05856_p[1].jpg : C*hâteau, chapelle Saint*-Hubert, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05859_p[1].jpg : *Pont sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05860_p[1].jpg : C*hâteau, ensemble nord et la Loire au premier plan*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05861_p[1].jpg : *Château, ensemble nord et un pont sur la Loire au premier* plan, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05862_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : portail, trumeau et vantaux sculptés,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05863_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert : portail au linteau sculpté,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05865_p[1].jpg : *Château : Intérieur : cheminée de la Salle des Etats en cours de restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05866_p[1].jpg : *Château, intérieur : cheminée de la Salle des États en cours de restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05867_p[1].jpg : *Château, intérieur : cheminée de la Salle des États en cours de restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05868_p[1].jpg :*Château, intérieur : cheminée de la Salle des États*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05869_p[1].jpg : *Château, porte : dessus à encorbellement,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05870_p[1].jpg : *Château, ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05871_p[1].jpg :*Château, chapelle Saint-Hubert, vue en contre-plongée*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap04_02l05872_p[1].jpg : *Vue sur la Loire depuis le château,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05873_p[1].jpg : *Château : chapelle Saint-Hubert et remparts,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05874_p[1].jpg : *Vue sur la Loire depuis le château,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05875_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05876_p[1].jpg : *Hôtel de ville, fenestrage d'une façade,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05877_p[1].jpg : *Château, intérieur : la salle des États,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05878_p[1].jpg : *Château, intérieur : la salle des États,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05883_p[2].jpg : *Château : échafaudages sur le rempart,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_10l04510_p[1].jpg : *Façade et vue sur la ville en contrebas,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_10l04511_p[1].jpg : *Rue longeant le château*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_10l04512_p[1].jpg : *Façade : saillie au-dessus d'une porte,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_10l04513_p[1].jpg : *Galerie, porte,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_10l04514_p[1].jpg : *Vue sur la Loire et les douves,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01228_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, côté jardin,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01229_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII : façade est sur la cour,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01233_p[1].jpg : *Château, vue générale prise des hauteurs du château,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap04_60l01235_p[1].jpg : *Château, rempart : tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01236_p[1].jpg : *Château, rempart : tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01240_p[1].jpg : *Château, rempart,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01241_p[1].jpg : *Château, rempart : Chemin de ronde de la tour Hurtault,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01242_p[1].jpg : C*hâteau, jardin,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01243_p[1].jpg : *Château, rempart avec vue sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01244_p[1].jpg : *Château, logis du roi, côté Loire : fenêtre en perspective,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01245_p[1].jpg : *Château, logis du roi, côté Loire : fenêtre en perspective,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01252_p[1].jpg : *Château, souches de cheminées entre l'aile Louis XII et la tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01253_p[1].jpg : *Château, partie détruite entre la tour des Minimes et le logis du roi, côté ouest (supposé),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01254_p[1].jpg : *Château, tourelle d'angle surplombant la tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01255_p[1].jpg : *Château, vue intérieure d'une salle pendant les travaux : vue prise de dessus,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01256_p[1].jpg : *Château, partie détruite entre la tour des Minimes et le logis du roi, côté nord (supposé),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01257_p[1].jpg : *Château, logis du roi, côté Loire : fenêtres et lucarnes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01258_p[1].jpg : *Château, vue intérieure d'une salle pendant les travaux,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01259_p[1].jpg : *Château, vue intérieure d'une salle pendant les travaux,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap04_60l01260_p[1].jpg : *Château, vue intérieure d'une salle pendant les travaux,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01261_p[1].jpg : *Château, vue intérieure de la salle à manger,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01262_p[1].jpg : *Château, vue intérieure de la salle à manger,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01263_p[1].jpg : *Château, tourelle surplombant la tour des Minimes, côté ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01264_p[1].jpg : *Château, ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01265_p[1].jpg : *Château, ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01266_p[1].jpg : *Château, logis du roi : lucarnes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01267_p[1].jpg : *Château, logis du roi :pinacles des lucarnes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle
- sap04_60l01268_p[1].jpg : *Château, logis du roi : faîte du toit et pinacles des lucarnes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01269_p[1].jpg : *Château, logis du roi : lucarnes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01270_p[1].jpg : *Château, logis du roi : lucarnes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01271_p[1].jpg : *Château, ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01272_p[1].jpg : *Château, ensemble est : aile Louis XII, tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01273_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : 1ère lucarne à gauche,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01274_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : lucarnes de droite,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01275_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : lucarnes de droite,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap04_60l01276_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : 1ère lucarne à gauche*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01277_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01278_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01279_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01280_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01281_p[1].jpg : *Château, vue intérieure : manteau de cheminée*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01282_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01283_p[1].jpg : *Château : pinacles (déposés)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01284_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01285_p[1].jpg : *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie noir et blanc.
- sap04_60l01286_p[1].jpg : *Château, vue intérieure : manteau de cheminée*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01287_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : abords*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01288_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : abords*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01289_p[1].jpg : *Château, petit passage*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01290_p[1].jpg : *Château, détail de maçonnerie*, photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap04_60l01291_p[1].jpg : *Château, détail de maçonnerie*, photographie noir et blanc, XXe siècle.

- sap04_60l01292_p[1].jpg : *Logis du roi, côté cour : balustrade,* photographie noir et blanc.
- sap04_60l01293_p[1].jpg : *Vue intérieure d'une salle aux murs de briques,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01294_p[1].jpg : *Vue intérieure, cheminée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01295_p[1].jpg : *Façade, fenêtre du rez-de-chaussée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01296_p[1].jpg : *Vue intérieure d'une salle aux murs de briques : fenêtre,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_60l01297_p[1].jpg : *Vue intérieure d'une salle aux murs de briques : fenêtre,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap09_dcl01217_p[1].jpg : *Château,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap10_67l02207_p[1].jpg : *Château, ensemble nord en bordure de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap10_hf002109_p[1].jpg : *Façade sur la Loire,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00284874_p[1].jpg : *Portail de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_lp004754_p[1].jpg : *Château, chapelle Saint-Hubert, portail : linteau,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

Église Saint-Denis

- sap01_mh000104_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, façade ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000105_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, façade nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000106_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, façade sud,* photographie noir et blanc, XXe siècle.
- sap01_mh00097511_p[1].jpg : *Église Saint-Denis : ensemble nord-ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_mh00097512_p[1].jpg : *Église Saint-Denis. Portail de la façade nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh003640_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, vue intérieure de la nef, prise du bas-côté nord vers le sud-est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh034275_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, façade ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh034276_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, portail de la façade nord : ébrasement droit*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh034277_p[1].jpg : *Église Saint-Denis : travées de la nef,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh034278_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, chapiteau,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh082792_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, cul de lampe,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh084258_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, portail de la façade nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh084259_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, console,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh084260_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, console,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh084261_p[1].jpg : *Église Saint-Denis, chapiteau*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05851_p[1].jpg : *Église Saint-Denis. Façade nord et clocher,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap04_02l05858_p[1].jpg : *Église collégiale Saint-Denis. Portail nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap10_hf002110_p[1].jpg : *Église Saint-Denis portail de la façade nord,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00017_p[1].jpg : *Église Saint-Denis statue (statuette) : saint Michel,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00018_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, photographie, XXe siècle.

- sap83_37w00019_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l'),* photographie, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00020_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l'), détail,* photographie, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00021_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l'), détail,* photographie, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00022_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l'), détail,* photographie, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00024_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l'), détail,* photographie, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00026_p[1].jpg : *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l'), détail,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00035_p[1].jpg : *Église Saint-Denis statue : Sainte Madeleine,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00038_p[1].jpg : *Église Saint-Denis tableau : Déposition de croix (la),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00039_p[1].jpg : *Église Saint-Denis tableau : Paradis (le),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap83_37w00040_p[1].jpg : *Église Saint-Denis clôture de chœur,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00156116_p[1].jpg : *Église Saint-Denis. Nef, voûte angevine de la troisième travée,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00156117_p[1].jpg : *Église Saint-Denis. Nef, voûtes angevines des première et deuxième travées,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00156118_p[1].jpg : *Église Saint-Denis Voûte de l'absidiole sud,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

Église Saint-Florentin

- sap01_mh00097514_p[1].jpg : *Église Saint-Florentin, ensemble sud-est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00097515_p[1].jpg : *Église Saint-Florentin, vue intérieure de la nef,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_mh082791_p[1].jpg : *Église Saint-Florentin, tour,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

Église Saint-Jean

- sap01_mh084257_p[1].jpg : *Chapelle Saint-Jean, chapiteau,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

Hôtel de ville

- sap01_mh000099_p[1].jpg : *Hôtel de Ville, ensemble, avant restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000100_p[1].jpg : *Hôtel de Ville, ensemble, avant restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh000102_p[1].jpg : *Hôtel de Ville, ensemble, après restauration,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh003404_p[1].jpg : *Hôtel de Ville, façade ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh004344_p[1].jpg : *Hôtel de Ville, façade ouest,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh083108_p[1].jpg : *Hôtel de ville,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

Tour de l'Horloge

- sap01_mh000103_p[1].jpg : *Tour de l'Horloge,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_mh00097513_p[1].jpg : *Tour de l'Horloge, vue d'ensemble, côté est,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03876_p[1].jpg : *Porte de l'horloge (XV^{e} siècle),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap01_tcf03877_p[1].jpg : *Porte de l'horloge (XV^{e} siècle),* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

- sap01_tcf03879_p[1].jpg : *Porte de l'horloge (XV^e siècle),* photographie noir et blanc, XX^e siècle.

Amboise

- sap01_tcf03869_p[1].jpg : *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap01_tcf03870_p[1].jpg : *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap01_tcf03871_p[1].jpg : *Vue générale du château et du pont,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap01_tcf03872_p[1].jpg : *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap01_tcf03873_p[1].jpg : *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap01_tcf03874_p[1].jpg : *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap01_tcf03875_p[1].jpg : *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap04_02l05855_p[1].jpg : *Quai de la Loire, maisons, photographie noir et blanc, XXe siècle,* XX^e siècle.
- sap04_02l05857_p[1].jpg : *Paysage environnant*, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap04_60l01237_p[1].jpg : *Vue générale prise du rempart vers la ville,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap04_60l01238_p[1].jpg : *Vue générale vers le pont traversant la Loire,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap04_60l01239_p[1].jpg : *Vue générale vers la ville,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap10_43le02557_p[1].jpg : *Ancien prieuré Saint-Thomas,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
- sap82_pm015766_p[1].jpg : *Le logis des Sages : Sénèque et frise armoriée,* photographie, XX^e siècle.

- sap82_pm015767_p[1].jpg : *Le logis des Sages : Socrate, Tobie, Julius et frise armoriée,* photographie, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00275485_p[1].jpg : *Maison du 42 rue de la concorde, ensemble de la façade en pan-de-bois*, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00275486_p[1].jpg : *Maison du 42 rue de la concorde Partie haute de la façade en pan-de-bois,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00275487_p[1].jpg : *Maison du 42 rue de la concorde Partie basse de la façade en pan-de-bois,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00275488_p[1].jpg : *Maison du 42 rue de la concorde Partie gauche de la façade en pan-de-bois,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- sap91_mh00275489_p[1].jpg : *Maison du 42 rue de la concorde Partie droite de la façade en pan-de-bois,* photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.

Bibliotheque nationale de France

- Cartes et Plans
  - *BnF*, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (1195) : *Carte particulière de la ville et chasteau d'Amboise*, René Siette, 1619, (Gallica notice n°FRBNF40584408).
  - *BnF*, Cartes et Plans, Ge CC 1345, *Atlas topographique dans la vallée de la Loire, présentant les études de chemins de fer de Nantes à Orléans.*, dessin par Héronville et Jacoubert, 1837-1838. Encre et aquarelle sur papier ; échelle 1/10000.

- Cabinet des estampes
  - *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125715) : *La Loire et ses bords* Amboise, lithographie d'Auguste Bry publiée par Alphonse Gatineau, XIX^{e} siècle.
  - *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125699) : *Carte du gouvernement d'Amboise,* lithographie, XIX^{e} siècle.
  - *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125700) : *Carte du bord de Loire,* lithographie, XIX^{e} siècle.

- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125701) : *Carte particulière des environs d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle.*BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125702) : *Plan de la forêt royale d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125706) : *Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125707) : *Ancienne vue d'Amboise,* dessin à la mine, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125709) : *Amboise : gravure de la ville et du château*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125710) : *Château d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125711) : *Sans titre*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125712) : *Album d'Orléans à des bords de Loire. Château d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125713) : *Vue du château d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125714) : *Le château et la ville d'Amboise*, lithographie, XIX^e^ siècle. *BnF*, est Va 37 T I.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125716) : *Amboise, vue générale*, dessin au crayon de papier, s. d.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125717) : *Sans titre*, J. A. Monthelier, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125718) : *Vue du château d'Amboise ;* gravure, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125719) : *La France pittoresque Château d'Amboise*, gravure, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125720) : *Amboise et son château*, gravure, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125721) : *Vue du château d'Amboise*, gravure, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125722) : *Château d'Amboise*, dessin, XIX^e^ siècle
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125723) : *Château d'Amboise*, lithographie Caboche et Cie, XIX^e^ siècle.

- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125724) : *Vue du château d'Amboise, pris de la grande route de Blois à Tours*, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125725) : *La Loire. et ses bords. Ville et château d'Amboise,* Alph Gatineau, lithographie, 1848.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125726) : *Château d'Amboise*, gravure de de Croy d'après des croquis de Renoux, lithographie de C. Motte, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125727) : *Vue du château d'Amboise,* dessin, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125728) : *Amboise,* Lemercier, lithographie (NewYork published by Bailly Ward et Cie), lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125729) : *Amboise (arrondissement de Tours ; château d'Amboise),* Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, 1875.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125730) : *Monuments historiques II. Château d'Amboise. Restauration. Elévation sur la Loire,* Ruprich-Robert, reproduction photographique des relevés originaux de Ruprich-Robert, XX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125731) : *Monuments historiques III. Château d'Amboise. Restauration. Coupe EFG*, Ruprich-Robert, reproduction photographique des relevés originaux de Ruprich-Robert, XX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125732) : *Monuments historiques III. Château d'Amboise. Restauration. Coupe AB,* Ruprich-Robert, reproduction photographique des relevés originaux de Ruprich-Robert, XX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125733) : *Vue générale du château d'Amboise*, ND photo, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125734) : *Amboise,* Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125734) : *Vue du balcon du logis sur* Loire, lithographie, XIX^e^ siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125735) : *Amboise Château vu de la Loire*, M-P Robert, photographie noir et blanc, XIX^e^ siècle.

- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125736) : *Sans titre*, R. Cousin, photographie noir et blanc, s. d.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125738) : *Amboise*, photographie noir et blanc, s. d.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125739) : *Château d'Amboise. La grosse tour*, ND photo, photographie noir et blanc, s. d.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125740) : *Amboise, le château*, Jean Roubier (photo DC1948 17829), photographie noir et blanc, s. d.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125741) : *Château d'Amboise, façade* ND photo, photographie noir et blanc, XX^{e} siècle (après restauration).
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125742) : *Amboise*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125744) : *Amboise*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125745) : *Amboise*, Séraphin Médéric Mieusement *;* photographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125746) : *Chappelle d'Amboise*, Dupperon, lithographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125747) : *Ruines prises dans la cour du château* d'Amboise, C. Motte, lithographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125748) : *Chappelle du château* d'Amboise, photographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125749) : *Amboise, chappelle du château. N°448*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125750) : *Amboise, chapelle du* château, photographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125751) : *Amboise, chapelle du château*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125752) : *Amboise, chapelle du château*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125753) : *Amboise, chapelle du château*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie, XIX^{e} siècle.

- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125755) : *Amboise, plaque de cheminée provenant du château d'Amboise*, Dheilly, photographie noir et blanc, 1938.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125756) : *Amboise*, dessin, s. d.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125758) : *La conjuration d'Amboise*, lithographie, 1560.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125759) : *La conjuration d'Amboise*, lithographie, 1560.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125760) : *La conjuration d'Amboise*, lithographie, 1560.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125762) : *Amboise*, Pierre Jahan (DC 1941-09-06), photographie noir et blanc, XX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125769) : *Vue prise du vieux pont d'Amboise*, lithographie d'après dessin, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125770) : *Salle basse du château d'Amboise*, lithographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est Va 37 T I (Mfilm H125771) : *La Loire. à Amboise Printemps 1947*, Pierre Jahan, photographie noir et blanc, 1947.
- *BnF*, est Va 37 T I ; Mfilm H125743 ; *Amboise*, photographie.
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31635) : *Amboise vue générale*, dessin à la plume, encre de Chine et aquarelle, ancienne collection Hippolyte Destailleur (1822-1893), (Gallica : notice n° FRBNF40309375 ; Cote : IFN7741485).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31638) : *Vüe de l'entrée du chateau d'Amboise*, Jean-Philippe Sarazin, lavis à l'encre de Chine, 1775 (Gallica : notice n° FRBNF40309377 ; Cote : IFN7741487).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31639) : *Château d'Amboise avant 1789*, dessin à la mine de plomb et lavis à l'encre de Chine, ancienne collection Hippolyte Destailleur (1822-1893)
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31642) : *La chapelle Saint-Hubert à Amboise*, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31643) : *Couronnement de la porte d'une des tours*, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.

- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31644) : *Le mail et la rue du marché*, photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol 139 (Mfilm A31634) : *Vue de la ville et du château,* contre épreuve à la sanguine, ancienne collection Hippolyte Destailleur (1822-1893), (Gallica : notice n° FRBNF40309374 ; Cote : IFN7741484).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n° 148, Destailleur (Mfilm A31645) : *Tour d'Amboise*, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, Bergeron (Gallica : notice n° FRBNF40309384 ; Cote : IFN7741494).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n° 149 (Mfilm A31646) : *Terrasse* d'Amboise, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, Bergeron, XIX^{e} siècle (Gallica : notice n° FRBNF40309385 ; Cote : IFN7741495).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n° 150 (Mfilm A31647) : *Amboise*, lithographie XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n° 151 (Mfilm A31648) : *Vieux pont d'Amboise*, lithographie, XIX^{e} siècle.
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise*, plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du* château, dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, début du XVIII^{e} siècle (Gallica : notice n° FRBNF40309372 ; Cote : IFN7741482).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°141, Destailleur (Mfilm A31637) : *Porte découverte en 1832 sur la terrasse du château d'Amboise*, Jean-Baptiste-Joseph Jorand, dessin à la mine de plomb et lavis à l'encre brune sur papier teinté, 1832 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481 ; Cote : IFN7741486).
- *BnF*, est, RES Ve26 (k), n°145 (Mfilm A31641) : *Entrée principale du château d'Amboise*, dessin à la mine de plomb, ancienne collection Hippolyte Destailleur (1822-1893) (Gallica : notice n° FRBNF40309380 ; Cote : IFN7741490).

- *BnF*, est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
- *BnF*, est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectante, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
- *BnF*, est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579 lithographie.
- *BnF*, est, Va 37, t I (Mfilm H125708) : *Vue de la ville d'Amboise et du château de Chanteloup*, Pierre Lenfant, dessin à la plume, encre et gouache, 1762 (original conservé au musée des Beaux-Arts de Tours).
- *BnF*, est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e^ et 2^e^ étages (échelle 50 toises)*, Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
- *BnF*, est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188991) : *L'entrée de la ville d'Amboise devant le pont sur la Loire*, sanguine, copie aquarellée du dessin de Van der Meulen antérieur à 1673, avant 1730 (*Idem BnF*, est. Ve 26K, n°137, Destailleur).
- *BnF*, est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise* (échelle 25 toises) Avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte ; dessin à l'encre de chine, 1718.
- Cote *BnF*, est Va 37 T I ; (Mfilm H125737) : *Vue du château* d'Amboise, lithographie.
- Cote *BnF*, est, RES Ve26 (k), Fol. (Mfilm A31636) : *Vue du château d'Amboise, en descendant la Loire*, Jean Philippe Sarazin, dessin à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre brune, 1775.

Ecole nationale superieure des Beaux-Arts : bibliotheque numerique de l'INHA

- NUM Ph 7814 : *Château d'Amboise. La grosse tour*, Etienne Neurdein (1832-191?), photographie noir et blanc, XIX^e^ siècle.

- NUM Ph 7937 : *Château d'Amboise, détail, maison de Léonard de Vinci*, fonds photographique Séraphin Médéric Mieusement (1840-1905), photographie noir et blanc.
- NUM Ph 8205 : *Amboise. L'Hôtel de Ville (ancien Palais ducal)*, Etienne Neurdein (1832-191?), photographie, XIX^{e} siècle.
- NUM Ph 8206 : *Le château d'Amboise*, Etienne Neurdein (1832-191?), photographie noir et blanc, XIX^{e} siècle.

Musee des Beaux-Arts de Tours

- *Vue de la ville d'Amboise*, Pierre Lenfant, (n°inventaire 1794-1-42), plume, encre noire, lavis, gauche et crayon sur papier bistre collé sur toile, (1,02 x 1,04 m), signé et daté en bas à gauche de « L'enfant, *me ficit*, 1762 », 1762.

Dans *La Touraine historique et monumentale. Amboise, le chateau, la ville et le canton,* Tours, 1897 de Louis-Auguste Bossebœuf :

- *La chapelle Saint-Hubert après les travaux de Louis-Philippe*, lithographie.
- *Les compagnons d'Abd el-Kader sur la terrasse joignant le logis du roi,* lithographie de Carbonneau, d'après Karl Girardet.
- *La rue Montrichard passant au pied de la tour Heurtault et de la chapelle Saint-Hubert*, lithographie d'A. Gusmand, d'après Karl Girardet, 1865, publiée dans L.-A. Bossebœuf, *Amboise, le château... op. cit.*, p. 141.

Galerie Cailleux

- Hubert Robert, *Le château d'Amboise*, sanguine, publiée dans Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n° 100, 1993, p. 44-57.

Mobilier national de France

- Inv. 6, catalogue Starcky n° 90. *Vue de la ville d'Amboise.* Van der Meulen, dessin aquarellé peu avant 1673 pour la tenture des Maisons royales.

Collection privee

- *Amboise vue du nord*, plume et encore brune, lavis brun et gris, sur papier de livre de comptes, vers 1646.
- *Une porte du château d'Amboise*, plume et encre brune, lavis gris, brun et vert, sur papier de livre de comptes, vers 1646.

Atlas Van der Hem, Osterreichische Nationalbibliothek, Vienne

- *Amboise vu du nord-ouest*, Willem Schellinks, plume, encre et encre brune, lavis gris sur esquisse à la pierre noire, vers 1646.

Collection Frits Lugt, Paris

- *La porte du pont d'Amboise*, William Baillie d'après Lambert Doomer (gravure en miroir du *Pont d'Amboise traversant la Loire*), eau-forte avec des parties travaillées à la roulette, imprimée à l'encre brune, 1764.

Musee de l'Hermitage, Saint-Petersbourg

- Lambert Doomer, *Pont d'Amboise traversant la Loire*, vers 1640, crayon et gouache marron et grise, (avant 1797, ancienne collection de Dionis Muilman à Amsterdam).

  (Lien : http://www.hermitagemuseum.org/fcgi-bin/db2www/quickSearch.mac/gallery?selLang=English&tmCond=Doomer).

Bibliotheque royale de Russie, Saint-Petersburg

- ms. fr. Fv IV N 7, f°1 : « L'auteur offre son livre à Charles VIII », *Chroniques d'Amboise*, miniature enluminée de la fin XV^{e} siècle.
- ms. fr. Fv IV N 7 : Miniatures des *Espitres en vers françois*, enluminure fin XV^{e} siècle.

British Museum, Londres

- U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet Ducerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
- U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet Ducerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
- U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet Ducerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
- U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet Ducerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliotheque royale de Windsor, Londres

- *The Chateau d'Amboise*, Leonard de Vinci, red chalk, 1517-1519 (lien : http://www.royalcollection.org.uk/egallerie/object.asp?searchText=Amboise&object=912727&row=0&detail=magnify).

Sources imprimées et bibliographie

Sources imprimees

BOSSEBŒUF Louis-Auguste, « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis », *Touraine historique- documents inédits*, 3e et 4e trimestre 1899, 24 p.

BOULAY DE LA MEURTHE Alfred (Comte), « Pièce relative à la construction du château d'Amboise (tirée des archives de Poitiers : H 3, liasse 8) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1874-1876, p. 66-69.

CHARLES VIII, Lettres de Charles VIII roi de France publiées d'après les originaux pour la Société de l'Histoire de France, textes rassemblés par Pierre Pelicier et Bernard Mandrot, 5 vol., Paris, 1898.

CHEVALIER Casimir (abbé), *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise 1421-1789*, Tours, 1874, XLI ill., 522 p.

LE ROUX DE LINCY Antoine, « Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, suivis des inventaires des meubles ayant appartenu à cette princesse », *Bibliothèque de l'École des chartes*, Tome XI-I, 1850, p. 148-171.

LEROUX DE LINCY Antoine, « Inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Tome IV, 2e série 1847-1848, p. 412-422.

ÉVELYN, *« Journal »*, 1644, paru en 1818 et 1862 à Londres et traduit en français par Dupré, bibliothécaire à Blois, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome III, 1875, p. 312-313.

LALAING Antoine, *Collection des Voyages des souverains des Pays-Bas*, Tome I : *Relation du premier voyage de Philippe le Beau en Espagne, en 1501, par Antoine de Lalains, Sieur de Montigny*, Bruxelles, 1876, p. 142.

LÉQUES M., « Notes militaires extraites des archives d'Amboise. Inventaire de 1855, séries AA et II, non inventoriées par Mgr Chevalier », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome III, 1874-1876, p. 205-211.

LOUIS XI, « Lettre de Louis XI à Bourré, 25 may 1463. », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome IV, 1877 à 1879, p. 103-105.

LOISEAU DE GRANDMAISON Charles, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IVII XIIIII* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I de 1868-1869-1870, p. 253-304.

MABILLE Émile, *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de la Touraine contenus dans la collection Dom Housseau*, Tours, 1863 [d'après le cartulaire de Villeloin, f°248r° (1214)].

PEDRETTI Carlo, *Leonardo da Vinci, The royal palace at Romorantin*, Cambridge, Massachusetts, 1972, fig. 133.

PELICIER Pierre et MANDROT Bernard de, *Lettres de Charles VIII roi de France publiées d'après les originaux pour la Société de l'Histoire de France*, 5 vol., Paris, 1898-1905.

SAVOIE DE Louise, *Journal de la mère de François I^er^, 1459-1522*, Clermont-Ferrand, 2006, 40 p.
SERLIO Sebastiano, *Libro Quarto : regole generali di architectura di Sebastiano Serlio, bolognese, sopra le cinque maniere de gli edifici cio e thoseano, dorico, ionico, corinthio, composito con gli essempi dell'antichita che per la maggior parte concordano con la dottrina di Vitruvio, con nove additioni et castigationi dal medesimo auttore in questa terza edittione fatte come nella seguente carta e notato*, Vénétia, 1543, 74 f°.
SERLIO Sebastiano, *Sebastiano Serlio on Domestic architecture. Different Dwellings from the Meanest Hovel to the Most Ornate Palace: the sixteen-Century Manuscript of Book VI in the Avery Library of Columbia University*, Cambridge et Londres, 1978, pl. XXVII.

SÉVÈRE Sulpice, *Vie de Saint-Martin*, traduit du latin par Richard Viot, Tours, 1861, deuxième dialogue, VIII-135 p.

VAESEN Joseph et CHARAVAY Etienne, *Lettres de Louis XI roi de France*, 7 vol., Paris, 1883.

TOURS Grégoire de, *Historia Francorum*, Gaston Collon et René Poupardin, Paris, 1913, XXXI-505 p.

TRÉMOILLE Louis de la, *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne (1488)*, Paris, 1875, XII-284 p.
TRÉMOILLE Louis de la, *Archives d'un serviteur de Louis XI, documents et lettres, 1451-1481*, Nantes, 1888.
TUETEY Alexandre, « Inventaire après décès de Charlotte de Savoie », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Tome 308-I, Paris, 1865, p. 338-366.
VALETTE (M.) de la, « Journal du voyage que j'ai fait pendant l'automne de l'année 1729 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XI, 1897, p. 173-179.
VIGAN Jean de, *Dicobat*, Ris-Orangis, 1996, 957 p.

Instruments de travail

AUBERT DE LA CHESNAY DES BOIS François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse française de A à Z jusqu'à la Révolution*, Paris, 1863-1876, 19 Tomes [édition DVD, 2007].

BERTRAND Jean-Elie, *Descriptions des arts et métiers faites ou approuvées par messieurs de l'académie royale des sciences de Paris. Avec figures en taille-douce. Nouvelle édition, publiée avec observations, et augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur ces matieres, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie. Tome 13 contenant l'art de la peinture sur verre et de la victrerie ; et l'art du plombier et fontainier*, Neufchâtel, 1781, Tome XIII, p. 621.

BOISNARD Luc, *Dictionnaire des anciennes familles de Touraine*, Mayenne, 1992, 449 p.

BOUTARD Jean-Baptiste, *Dictionnaire des arts du dessin*, 1826, 690 p.

CARRÉ DE BUSSEROLLE Jacques-Xavier, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, 1er éd. 1878, 2e éd. 1977, Tours, Tome I, p. 19-33, art. « Amboise ».

CHARBONNIER Pierre et POITRINEAU Abel, *Les anciennes mesures locales du Centre-ouest d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, 2001, 253 p.

JEANETTE Ivain et MASSARY Xavier de, *Système descriptif de l'architecture*, sous la direction de CHATENET Monique et VERDIER Hélène, Paris, 1999, 254 p.

HOFFSUMMER Patrick, Les charpentes du XIe au XIXe siècle : typologie et évolution en France du nord et en Belgique, Paris, 2002, 277 p.

LIBOUREL Jean-Louis, *Voitures hippomobiles*, Paris, 2005, 411 p.

MASSARY Xavier de et COSTE Georges sous la direction de MELOT Michel et VERDIER Hélène, *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris, 2001, XI-194 p.

MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris, 1997, 1027 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, 2004, 624 p.

REYNIES Nicole de, *Mobilier domestique, vocabulaire, typologie*, Paris, 2003, 2 vol.

SALCH Charles-Laurent, avec la collaboration de Dominique Martinez, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge*, Strasbourg, 1979, 1287 p.

VOGÜÉ Melchior de, NEUFVILLE Jean, *Glossaire des termes techniques à l'usage des lecteurs de la nuit des temps*, Saint-Léger-Vauban, 1983, 534 p.

VERDIER Hélène (sous la direction de), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris, 2001, XI-194 p.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854-1868, 10 vol.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Encyclopédie médiévale*, Tomes I et II, Tours, 2008, 720 p.

Bibliographie generale

ALBRECHT Uwe, « Le petit château en France et dans l'Europe du nord aux XVe et XVIe siècles », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 193-205.

ALBRECHT Uwe, « Princes et bourgeois à la campagne dans l'Allemagne du sud : les cas de Grünau et de Nuremberg », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 181-190.

ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle) », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, Moyen Âge, Tome CIV-2, 1992, p. 519-543.

ALEXANDRE-BIDON Danièle, *Une archéologie du goût : céramique et consommation*, Paris, 2005, 301 p.

ALEXANDRE-BIDON Danièle (sous la direction de), Actes du 8e Congrès international de la Société d'archéologie médiévale, *Cadre de vie et manière d'habiter (XIIe-XVI e siècle)*, Paris, 2006, 326 p.

ALGOUD Henri, « La soie : art et histoire », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1929, Tome I-III, p. 447.

ALIX Clément, *L'habitat à Orléans à la fin du Moyen Âge, Mémoire de DEA Civilisation de la Renaissance*, sous la direction d'Alain Salamagne, CESR, Université de Tours, 2002, 3 vol. (manuscrit dactylographié).

ALIX Clément et DURANDIÈRE Ronan, « La dernière enceinte d'Orléans (fin du XVe - 1er moitié du XVIe siècle) », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, Tome XVII-139, 1er trimestre 2004, p. 5-103.

ALIX Clément, MAZUY Laurent, *Orléans, les façades à pans de bois*, exposition patrimoniale d'été 2006.

ALIX Clément, « Aspects de la construction dans l'habitat orléanais (13e -16e siècles) », dans les *Actes du* 4e Congrès international d'Archéologie Médiévale et Moderne, 3-8 septembre 2007, *Medieval Europe Paris 2007*, Paris, 2007, 19 p., http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/C.Alix.pdf.

ALIX Clément, MAZUY Laurent, *Orléans, les mutations urbaines au XVIIIe siècl*e, exposition patrimoniale d'été 2007.

ALIX Clément, « L'habitat d'Orléans du 12e au début du 15e siècle ; état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves », *Revue archéologique de l'ouest*, n°32, 2007-2008, p. 123-147.

ALIX Clément, « Opération de la Z.A.C. des Halles à Orléans : les mutations de l'habitat dans l'îlot Saint-Donatien au Moyen Âge et à l'époque moderne », *Cahier d'archéologie n°14*, Orléans, 2008.

ALIX Clément, « Un hôtel méconnu de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance à Orléans : étude archéologique et historique des 15-17 rue Jeanne d'Arc et 13 rue de la Vieille-Monnaie. 2e partie : Au début du XVIe siècle étude du décor et de sa place dans l'architecture domestique orléanaise des années 1480-1550 », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 156, 2008, p. 17.

ALIX Clément, « Un hôtel méconnu de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance à Orléans : étude archéologique et historique des 15-17 rue Jeanne d'Arc et 13 rue de la Vieille-Monnaie. 3e partie : des années 1520 au début du XIXe siècle », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°158, 2008, p. 17-24.

ALIX Clément et NOBLET Julien, « Les charpentes à entrait retroussé moisé : exemples orléanais des XVe et XVIe siècles », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 48, 2009, p. 189-220, http://racf.revues.org/index1337.html

ALIX Clément, « La mise en valeur des façades en pans-de-bois d'Orléans du milieu du 15e au début du 17e siècle », dans *Orléans, une ville de la Renaissance*, sous la direction de Marie-Luce Demonet, David Rivau et Philippe Vendrix, Orléans, Tours, 2009, p. 185-200.

ALSTEENS Stijn et BUIJS Hans, *Paysages de France dessinés par Lambert Doomer et les artistes hollandais et flamands des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 2008, 465 p.

ANDROUET DU CERCEAU Jacques, *Les plus excellents bastiments de France*, présentation et commentaires par David Thomson, Paris, 1988, 316 p.

AQUILON Pierre, « L'entrée de Charles Quint à Loches le 12 décembre 1539 » dans les Actes du colloque organisé par les amis du Lochois et le CESR en mai 1975, *Loches au XVI^e siècle, aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale*, Marseille, 1979, p. 23-65.

AUBAILLY Jean-Claude, « Théâtres médiéval et fêtes calendaires », *Bulletin d'associations sur d'étude sur l'humanisme, la réforme et la Renaissance*, 1980, Tome XI-I, p. 5-12.

AUBERT Jean-Philippe, *La ville d'Amboise au XV^e siècle (1421-1498)*, Mémoire d'Etudes Supérieures d'Histoire, sous la direction de Bernard Chevalier, Université de Tours, 1967, 232 p. (manuscrit dactylographié).

AYERS Brian et PITTE Dominique (sous la direction de), Actes des Tables rondes de Rouen et de Norwich (1998-1999), *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre*, Rouen, 1998, 167 p.

BABELON Jean-Pierre, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.

BAILLY Gilles-Henry et PHILIPPE Laurent, « Rapport n° 1, Analyses historiques et architecturales », dans *Amboise, secteur sauvegardé. Elaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur*, mars 1991, 61 p.

BAILLY Gilles-Henry et DEBAL-MORCHE Anne, *Amboise, Secteur sauvegardé : la richesse d'un patrimoine urbain*, Catalogue de l'exposition tenue en mai 1992 à Amboise, Amboise, 1992, 60 p.

BAILLY Gilles-Henry et PHILIPPE Laurent, *Amboise, secteur sauvegardé. Plan de sauvegarde et de mise en valeur*. Tome 1, « Rapport de présentation », Juin 1997, complété en Août 2000, 40 p. et 150 p.

BARBIER Jacques, « Que sait-on de la musique à la cour d'Anne de Bretagne ? », dans les Actes de l'exposition tenu au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, sous la direction de Pierre Chotard, Paris, Nantes, 2007, p. 97-103.

BARDET Jean (sous la direction de), *Le Bâtiment en quête d'Histoire économique 14^e-19^e siècles*, *Tome I : Maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle*, Paris-La Haye, 1971, 545 p.

BARTHELEMY Dr, « Documents inédits sur divers artistes inconnus de Marseille et d'Aix du XIV^e au XVI^e siècle, *Bulletin archéologique*, 1885.

Base de données en ligne du Centre National de Ressources Textuels et Lexicales :

http://www.cnrtl.fr/definition/portail et http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/portail

BAUDOI François, « La marine de Loire et son chaland, *Bulletin de l'association des Amis du musée de la Batellerie*, n°12, 2001, 40 p.

BEAUNE Colette, « Comment vit et meurt un enfant royal ? », dans le catalogue de l'exposition tenu au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, sous la direction de Pierre Chotard, Paris, Nantes, 2007, p. 49-55.

BEAUSSART Philippe (sous la direction de), Actes de l'exposition tenue au musée des Beaux-arts de Valenciennes, *Châteaux et chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, Bruxelles, 1995, 247 p.

BECHHIA Alain (sous la direction de), *La draperie en Normandie du XIII^e^ au XX^e^ siècle*, Rouen, 2003, 545 p.

BECHMANN Roland, *Les racines des cathédrales*, Paris, 1981, 330 p.

BÉCHU Claire, Greffe Florence, Pébay Isabelle, *Archives nationales. Minutier central des notaires de Paris, minutes du XV^e^ siècle de l'étude XIX, inventaire analytique*, Paris, Archives nationales, 1993, n°3733.

BELBENOIT Vincent, LORANS Elisabeth, FRANÇOIS Serge, *La terrasse est du château d'Amboise (Indre-et-Loire). Rapport de sondages*, 1993 (manuscrit dactylographié), 28 p. 24 fig. et 10 cl.

BELLANGER Stanislas, *La Touraine ancienne et moderne*, Paris, 1845, 614 p.

BELLET Michel-Édouard et FLORENSON Patrick, *La cité d'Aigues-Mortes*, Paris, 1999, 56 p.

BENEVOLO Léonardo, *Histoire de la ville*, Roquevaire, 1983, 509 p.

BENOIT Georges, « Charte de Hugues d'Amboise, concernant les donations faites par Robin de Cangey à Fontaines-les-Blanches (1187) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1909, Tome XVII, p. 31-32.

BENOÎT Georges, « Résultats des fouille entreprises aux Cordeliers d'Amboise», *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XVIII, 3^e^ trimestre de 1912, p. 446-451.

BENOIT M., « Découvertes de caves anciennes à Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XVIII, (2^e^ série, Tome I, n° 6 et 7), 2^e^ et 3^e^ trim., 1910, p. XCI.

BENOIT Paul (sous la direction de), les Actes du colloque tenu à l'École des Hautes Études en sciences sociales du 9 au 12 juin 1982, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, 1985, 370 p.

BENOIT Paul (sous la direction de), Actes du 115^e^ Congrès national des Sociétés savantes, section des sciences d'histoire des sciences et des techniques tenu à Avignon du 9 au 12 avril 1990, *Carrières et construction*, Avignon, 1990, 467 p.

BENOIT Paul, « Fer et plomb dans la construction des cathédrales gothiques », dans les Actes du colloque tenu à Noyon les 16-17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, sous la direction d'Arnaud Timbert, Paris, 2009, p. 55.

BERNARDI Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1440-1550)*, Aix-en-Provence, 1995, 501 p.

BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas, REVEYRON Nicolas et TARDIEU Jean, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 1996, 142 p.

BESSAC Jean-Claude, « L'archéologie de la pierre de taille », dans *La construction : les matériaux durs, pierre et terre cuite*, sous la direction de Alain Ferdière, Paris, 2004, p. 7-48.

BIGET Jean-Louis (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Saint-Cloud les 18-19 novembre 1988, *Le bois et la ville du Moyen Âge au XX^e siècle*, Fontenay-aux-Roses, 1991, X-318 p.
BIGUET Olivier et LETELLIER Dominique, « Pan-de-bois à Angers », *303 la Revue des Pays de la Loire*, 1986, n°10, p. 38-51.

BIGUET Olivier, COMTE François, COURANT Hugues, CUSSONNEAU Christian, LETELLIER Dominique, MESQUI Jean et REVERDY Georges, *Le pont d'Angers*, sous la direction de Olivier Biguet et Dominique Letellier, Paris, 1998, 265 p.

BIGUET Olivier Biguet et LETELLIER-D'ESPINOSE Dominique, « Une charpente du XIII^e siècle, ornée d'un décor peint héraldique, dans l'aile de paléontologie du Museum, place Louis-Imbach », *Bulletin monumental*, Tome 167-4, 2009, p. 362-368.
BILLOT Claudine, *Chartres à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1987, 360 p.

BLANCHARD Joël (sous la direction de), Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994, *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Age*, Paris, 1995, 340 p.

BLANCHARD Joël, « Le corps du roi : mélancolie et « récréation ». Implications médicales et culturelles du loisir des princes à la fin du Moyen Age», dans les Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994, *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Age*, sous la direction de Joël Blanchard, Paris, 1995, p. 65-92.

BLARY François (sous la direction de), les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, Paris, 2008, 478 p.

BLIECK Gilles « Note », *Archéologie médiéva*le, Tome XXI, 1991, p. 361-362.

BLIECK Gilles (sous la direction de), Actes du 121^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e-XVI^e siècle)*, Paris, 1999, 352 p.
BLIECK Gilles (sous la direction de), Actes du 125^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e –XVIII^e siècle)*, Paris, 2002, 421 p.
BLIECK Gilles, « Le château royal de Lille sous le règne du duc de Bourgogne Philippe Le Hardi (1384-1404) », dans le 125^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e –XVIII^e siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 89-132.

BLIECK Gilles, « Le bois et sa mise en œuvre d'après les sources comptables. L'exemple du château dit de Courtrai à Lille de 1390 à 1500 », dans les Actes du colloque de Lons-le-Saunier tenu du 23 au 25 octobre 1997, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, sous la direction de Jean Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien, Besançon, 2003, p. 63-78.

BLOMME Yves, *Anjou gothique*, Paris, 1998, p. 265-268.
BOCCADOR Jaqueline, *Temple du Temps, qu'un seul soupir résume…*, Paris, 2002, p. 119.

BOILEAU Louis, *Le château d'Amboise et ses envi*rons, Tours, 1860, 74 p.

BOISSEUIL Didier, « Le pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge », *Recherches sur Tours*, Tome VI, Tours, 1992, 100 p.

BOISSIÈRE Jean (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Saint-Cloud les 18-19 novembre 1988, *Le bois et la ville du Moyen Âge au XX^e siècle*, Fontenay-aux-Roses, 1991, X-318 p.

BONNIN Martine, « Les maisons à pan de bois des origines à la Renaissance » dans *L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance*, exposition été automne 1980, *Mémoires de la Société archéologiques de Touraine*, Tome X, p. 63-71.

BONNIN Martine, « Tours (Indre-et-Loire) », dans *Cent maisons médiévales en France (du XII^e au milieu du XVI^e siècle). Un corpus et une esquisse*, sous la direction d'Yves Esquieu et Jean-Marie Pesez, Paris, 1998, p. 289-293.

BONTEMPS Daniel, « Un exemple de maison à pan de bois : le 25 rue de la Hallebarde » dans « L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance », exposition été automne 1980, *Mémoires de la Société archéologiques de Touraine*, Tome X, p. 72-80.

BONTEMPS Daniel, *Charpentes de la région Centre du XII^e au XIII^e* siècle *: Cher, Eure-et-Loire, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret*, Paris, 2002, 203 p.

BOS Agnès (sous la direction de), Catalogue de l'exposition présentée du 3 octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée national du Moyen Âge, Thermes et hôtel de Cluny et au musée national de la Renaissance au château d'Ecouen, *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, Paris, 2007, 127 p.

BOSSEBŒUF Louis-Auguste, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, 616 p.

BOTTINEAU-FUCHS Yves, *Georges I^er d'Amboise, 1460-1510* : un prélat normand de la Renaissance, Rouen, 2005, 158 p.

BOUCHERAT Véronique, « Le chanoine Jean Collet et l'église de Rumilly-lès-Vaudes : une auto-proclamation fondée », dans *L'artiste et le clerc, commandes artistiques des grands ecclésiastiques à la fin du moyen-âge (XIV^e-XVI^e siècles)*, sous la direction de Fabienne Joubert, Paris, 2006, p.215-241.

BOUDON Françoise, « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 30^e année, n° 4, 1975, p. 773-818.

BOUDON Françoise et Jean Blécon, « La vis, la marche et le noyau. Leurs relations au début du XVI^e siècle », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 75-81.

BOUDON Françoise, « Jardin d'eau et jardins de pente dans la France de la Renaissance. » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1^er au 4 juin 1992, *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XV^e et XVI^e siècles*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 137-183.

BOUDON Françoise, avec la collaboration de Jean Blécon, Catherine Grodecki, *Le château de Fontainebleau de François I^er à Henri IV : les bâtiments et leurs fonctions*, Paris, 1998, 303 p.

BOUDON Françoise et CHATENET Monique, « Les logis du roi de France au XVI^e siècle », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 65-82.

BOUDON Françoise, MIGNOT Claude, *Jacques Androuet du Cerceau. Les dessins des plus excellents bâtiments de France*, Paris, 2010, 252 p.

BOULARD, *Dictionnaire des arts du dessin*, 1826, art. « decore ».

BOULAY DE LA MEURTHE Alfred (Comte), « Le château d'Amboise à la Révolution », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XX, 3^e et 4^e trimestres de 1910, p. 463-470.

BOURGEOIS Luc (sous la direction de), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge, Formes et Monuments, Tome I : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Loudun, Montmorillon, Saint-Savin-sur-Gartempe, Thouars* et *Tome II : Angles-sur-l'anglin, Argenton-château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom*, Chaubigny, 2005, 143 p. et p. 175.

BOURROCHER Solveig, *Les Logis Royaux du château de Chinon : un exemple d'aménagement résidentiel au XV^e siècle*, mémoire de master 2, sous la direction d'Alain Salamagne, CESR-Université de Tours, 2007, 3 vol. (manuscrit dactylographié).

BOUSQUET Jacques, « Le château près de la ville. Réflexion à partir de l'exemple de Rodez » dans les Actes du second colloque de castellologie de Flaran tenu les 5 et 6 octobre 1985, *Le château près de la ville*, Lannemezan, 1987, p. 21-30.

BOUSSARD Jacques, « Le peuplement de la Touraine du I^e au VIII^e, siècle », dans *Études mérovingiennes*, Paris, 1952, p. 19-22

BOUSSARD Jacques, *Carte archéologique de la Gaule romaine (département d'Indre-et-Loire)*, Paris, 1959.

BOUSSARD Jacques, « Le droit de vicaria à la lumière de quelques documents angevins et tourangeaux », dans *Mélanges Edmond-René Labande. Etudes de civilisation Médiévale, IX^e -XII^e siècles*, 1974, p. 39-64

BOUSSARD Jacques, « L'origine des Comtés de Touraine, Blois et Chartres » dans le *Congrès national des Sociétés savantes, philologique et historique*, Nancy-Metz, n°103, 1978, p. 86-112.

BRAGARD Philippe et FAUCHERRE Nicolas, « La citadelle, expression de l'âge classique », dans les Actes du 125^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e –XVIII^e siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 201-207.

BRAUN Suzanne et HOGSTEM A., « Compte-rendu », *Bulletin de la Société préhistorique Française*, Tome XXXIX, n°10, octobre 1942, p. 251.

BRICARD Georges, *Un serviteur et compère de Louis XI, Jehan Bourré seigneur du Plessis, 1424-1506*, Paris, 1893, 391 p.

BUCHON Jean-Alexandre-C., *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France avec notice biographiques* : Philippe de Commines, *Mémoires sur les règnes de Louis XI et Charles VIII*. Guillaume de Villeneuve, *Mémoires sur l'expédition de Naples*. Olivier de la Marche, *Mémoires sur la maison de Bourgogne*. Georges Chastelain, *Chroniques de J. de la Lain*. J. Bouchet, *Chroniques de la Trémouille*, Paris, 1836, XII-859 p.

BULTE Cécile, *Le décor sculpté de la maison dite « de la Reine Blanche » à Bourges*, mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art sous la direction de Françoise Journot et de Quitterie Cazes, Université de Paris I, 2005, 2 vol., (manuscrit dactylographié).

BULTE Cécile, « Le décor sculpté de la maison dite « de la Reine Blanche » à Bourges », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, Tome CLXV, 2006, p. 13-24.

BUREAU Pierre, « Les valeurs métaphoriques de la peau dans le Roman de Renart. Sens et fonction », *Médiévales*, 1992, Tome XI-XXII, p. 129-148.

BUREAU Pierre, « "La dispute pour la cullote". Variations littéraires sur un thème profane (XIII^{e}-XVI^{e} siècles) », *Médiévales*, 1995, Tome XIV-XXIX, p. 105-129.

BÜTTNER Stéphane et PRIGENT Daniel, « Archéologie des liants de maçonnerie : entre traités et réalité », *Medieval Europe*, 4^{e} Congrès international d'Archéologie médiévale et moderne à l'Institut national d'histoire de l'art tenu du 3 au 8 septembre 2007, Paris, 2007.http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr

BÜTTNER Stéphane, COUTELAS Arnaud, OBERLIN Christine, PALAZZO-BERTHOLON Bénédicte, PRIGENT Daniel et SUMÉRA Franck, sous la direction d'Arnaud Coutelas, *Le mortier de chaux*, Paris, 2009, 159 p.

CAILLEAUX Denis, *La cathédrale en chantier. La construction du transept de Saint-Etienne de Sens d'après les comptes de la fabrique, 1490-1517*, Paris, 1999, 667 p.

CAILLEAUX Denis, « Chanoines et archevêques : recherches sur les commanditaires des travaux de la cathédrale de Sens à la fin du XV^{e} siècle et au début du XVI^{e} siècle, dans *Du projet au chantier. Maîtres d'œuvre aux XIV^{e}-XV^{e} siècl*es, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2001, p. 69-86.

CAILLET Docteur F., *Vieux parchemins, vieille hygiène : étude sur la vie médicale à Amboise du XV^{e} au XIX^{e} siècle*, Amboise, 1909, 82 p.

CARDON Dominique, « À la découverte d'un métier médiéval. La teinture, l'impression et la peinture des tentures et des tissus d'ameublement dans l'Arte della lana (Florence, Bibl. Riccardiana, ms. 2580) » *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 1999, Tome CXI-I, p. 323-356.

CARLIER Yves (sous la direction de), *Jeu des rois, roi des jeux : le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau du 2 octobre 2001 au 7 janvier 2002, p. 181.

CARRÉ Gaël, LITOUX Emmanuel et HUNOT Jean-Yves, « Les ligneries à Charentilly (Indre-et-Loire) : du logis à salle basse au manoir du XV^{e} siècle », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 41, 2002, p. 256.

CARRÉ Gaël, « Résidences de la petite et moyenne aristocratie en Anjou-Touraine (XII-XIV^{e} siècles) », dans les Actes du colloque tenu à Vendôme les 12 et13 mai 2001, *La vie dans le donjon au Moyen Âge*, sous la direction de Jean-Jacques Loiseul, Vendôme, 2005, p. 109-133.

Carte géologique du BRGM, http://www.geoportail.fr/visu2D.do?ter=metropole.

CARTIER Étienne, « Une réception princière municipale en 1466 », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome VIII, 1856, p. 40-47.
CARTIER PÈRE Étienne-Jean-Baptiste, *Essai historique sur la ville d'Amboise et son château*, Poitiers, 1842, 83 p.
CARTIER PÈRE Étienne-Jean-Baptiste, « Notice sur la mairie d'Amboise, sur les formes successives de son administration communale et sur les divers édifices où elle a siégé. », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1854, p. 148-168.
CASSAGNES-BROUQUET Sophie, *Louis XI ou le mécénat bien tempéré*, Rennes, 2007, 272 p.
CASTELOT André, *François I^er^*, Paris 1983, 462 p.
CAUCHIES Jean-Marie (sous la direction de), Actes du colloque international tenu au château d'Écaussines-Lalaing du 22 au 24 mai 2003, *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : famille et demeures aux XIV^e^ –XVI^e^ siècles*, Turnhout, 2005, X ill.-257 p.
CAVAILLÈS Maria et BAUDRY Marie-Pierre, « L'enceinte urbaine de Parthenay », dans les Actes du 121^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e^-XVI^e^ siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 1999, p. 15-31
CHALMEL Jean-Louis, *Histoire de la Touraine, depuis la conquête des Gaules par les romains jusqu'à l'année 1790 suivie du dictionnaire biographique de tous les hommes célèbres nés dans cette province*, 4 vol., Tours, 1841, 454 p., 503 p., 541 p. et 504 p.
CHAPELOT Odette (sous la direction de), les Actes du colloque tenu à l'école des hautes études en sciences sociales du 9 au 12 juin 1982, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, 1985, 370 p.
CHAPELOT Odette (sous la direction de), Actes du colloque organisé par l'Équipe de recherche sur le château de Vincennes, Vincennes, Centre Georges Pompidou, 1er octobre-3 octobre 1998, *Du projet au chantier : maîtres d'ouvrages et maître d'œuvre aux XIV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris, 2001, 604 p.
CHAPELOT Odette Chapelot, « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans le bâtiment médiéval », *Du projet au chantier : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2007, p. 11-35.
CHARTON-LE CLECH Sylvie, *Chancellerie et culture au XVI^e^ siècle (les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547), Histoire notariale*, Toulouse, 1993, 352 p. et 11 ill.
CHASTEL André, « Un membre privilégié de l'architecture », introduction aux Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 7-8.
CHATENET Monique, *Le château de Madrid au bois de Boulogne : sa place dans les rapports franco-italiens autour de 1530*, Paris 1987, 264 p.
CHATENET Monique, *Guide du Patrimoine Centre Val-de-Loire*, Paris 1988, p. 295-296.
CHATENET Monique, « Le coût des travaux dans les résidences royales d'Ile-de-France entre 1528 et 1550 », dans les Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 115-129.

CHATENET Monique et CUSSONNEAU Christian, « Le devis du château de Jarzé », *Bulletin monumental*, 1997, Tome 155-II, p. 103-126.
CHATENET Monique, *Château de Châteaudun*, Paris, 1999, 48 p.
CHATENET Monique, *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, 2002, 387 p.
CHATENET Monique, *Chambord et son interprétation : l'apport de l'archéologie*, Paris, 2005 (tiré à part), p. 15-18.
CHATENET Monique (sous la direction de), Actes des premières Rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, 2006, 336 p.
CHATENET Monique, « Les maisons de papier de Jacques Androuet du Cerceau : *Le livre d'architecture* de 1582 pour « bâtir aux champs », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 69-85
CHATENET Monique, « Vivre aux champs dans l'Europe de la Renaissance », introduction aux Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, dans *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 7-8.
CHATENET Monique et GIRAULT Pierre-Gilles Girault, *Fastes de cour : les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, 2010, 175 p. et XXXII ill.
CHAUNU Pierre (sous la direction de), *Le Bâtiment enquête d'Histoire économique 14^e-19^e siècles*, *Tome I : Maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle*, Paris-La Haye, 1971, 545 p.
CHAZELLE Annie, *Les maisons en pans de bois de Bourges (Cher)*, Orléans, 1997, 55 p.
CHEVALIER Bernard, *Tours ville royale : 1356-1520, origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Paris-Louvain, 1975, 634 p.
CHEVALIER Bernard, « La spiritualité des laïcs. Les confréries en Touraine à la fin du Moyen Âge », dans *Histoire religieuse de la Touraine*, sous la direction de Guy-Marie Oury, Tours, 1975, p. 123-131.
CHEVALIER Bernard, « Le paysage urbain à la fin du Moyen Âge : imaginations et réalités », dans les Actes du XI^e congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, *Le Paysage urbain*, Lyon, 1981, p. 7-21.
CHEVALIER Bernard, *Les bonnes villes de France du XIV^e au XVI^e siècle*, Paris, 1982, 345 p.
CHEVALIER Bernard, *Tours, ville royale : 1356-1520 : origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Chambray-les-Tours, 1983, XVI ill. 343 p.
CHEVALIER Bernard, *Les bonnes villes de France, l'état et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Orléans, 1995, 394 p.
CHEVALIER Bernard, « La rénovation de l'enceinte de Tours dans la seconde moitié du XV^e siècle : respect de la tradition ou modernisation ? », dans les Actes du 121^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e-XVI^e siècle)*, Paris, 1999, p. 75-82.

CHEVALIER Casimir (abbé), *Promenades pittoresques en Touraine, histoire, légendes, monuments, paysages*, Tours, 1869, VIII ill. 592 p.

CHEVALIER Casimir (abbé), « Excursion à Chaumont et à Amboise le 10 juillet 1882 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* Tome V de 1880-81-82, Tours, p. 380-406.

CHEVALIER Raymond, *Lecture du temps dans l'espace*. *Topographie archéologique et historique*, Paris, 2000, 229 p.

CHMEL Joseph, *Relation de Vienne* : anonyme, « Reise des Erzherzogs Phipipp nach Spanien, 1501 », *Die Handschriften der k. k. Hofbibliotek in Wien im Interesse der Geschichte, besonders der öestereichischen*, Wien, 1841, Tome II.

CHOTARD Pierre (sous la direction de), Actes de l'exposition tenue au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, Paris, Nantes, 2007, 206 p.

CLABAULT Jean-Denis, *Les caves médiévales de Lille*, Villeneuve d'Ascq, 2001, 223 p.

Claude d'Urfé et la bâtie : *l'univers d'un gentilhomme de la Renaissance*, Saint-Étienne, 1990, 213 p.

CLABAULT Jean-Denis, *Les caves de Douai : la construction civile au Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, 2007, p. 337.

CLOULAS Ivan, Charles VIII et le mirage italien, Paris, 1986, 277 p.

CLOUZOT Henri, *Le fer forgé : documents artistiques de ferronnerie ancienne du Moyen Âge à la fin du XVIII*[e] *siècle*, Paris, 1953, p. XXV-320 p.

COLBERT, « Le rapport de l'académie Royale d'Architecture sur la provenance et la qualité des pierres employées dans les anciens édifices de Paris et de ses environs demandé en 1678 par Colbert surintendant des Bâtiments », *Revue générale d'Architecture et des Travaux publiques*, Tome X, 1852, p. 194-344.

COLEMAN Marguerite, *Histoire du Clos-Lucé près d'Amboise, où séjourna Léonard de Vinci pendant 3ans et mourut le 2 mai 1519*, Tours, 1937.

COLLIN-ROSSET Simone, GUILLAUME Jacques, REMY-TOSI Anne, « Marville : l'apport de l'étude des sous-sols à la connaissance de l'architecture civile », *In Situ, revue des patrimoines* [en ligne], 2004, n°2. Lien :

http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=2&id_article=mar002-796

COLLON G., « Excursion à Amboise, Bléré et Chanteloup », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XVII de la collection, 2[e] série, Tome I, n° 6 et 7, 2[e] et 3[e] trim, 1910, p. 205-208.

COMTE François, Le château et la ville : Angers (XIII[e]-XVI[e] siècle), *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome LXVIII, 2009, mis en ligne le 25 févier 2010. Lien :

http://acf.revues.org/index1357.html.

COMMYNES Philippe de, *Mémoires,* collection particulière des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, Tome XII, Londres et Paris, 1785, p. 430-431.

CONTAMINE Philippe, *Guerre, état et société à la fin du Moyen Âge* : *étude sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris, 1972, XXXVIII-757 p.

CONTAMINE Philippe et CORVISIER André, *Histoire militaire de la France,* Tome I, « Des origines à 1715 », Paris, 1992, XII-632 p.
CONTAMINE Philippe (sous la direction de), Actes du 121e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIIIe-XVIe siècle)*, Paris, 1999, 352 p.
CONTAMINE Philippe (sous la direction de), Actes du 125e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XIe –XVIIIe siècle)*, Paris, 2002, 421 p.
CONTAMINE Philippe, « Ville et château au Moyen Âge : introduction historique », dans les Actes du 125e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XIe –XVIIIe siècle),* sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 9-19.
CORDIER Gérard, « Des puits d'extraction de silex à Amboise (Indre-et-Loire) » *Bulletin de la Société préhistorique française*, Tome XXXIX, n°10, octobre 1942, p. 148-149.
CORVISIER Christian, *Rapport d'histoire architecturale et analyse structurelle du château d'Amboise*, étude préalable, 1995, 12 p. (manuscrit dactylographié).
COSPÉREC Annie, « Le château d'Argy », *Congrès archéologique de France du Bas-Berry*, 1984, p. 9-19.
COSPÉREC Annie, *Blois, la forme d'une ville, étude topographique et monumentale*, thèse de Doctorat sous la direction de Jean Guillaume, Université François Rabelais de Tours, 1992, 4 vol. (manuscrit dactylographié).
COSPÉREC Annie, *Blois, la forme d'une ville,* Paris, 1994, 406 p.
COSPÉREC Annie, « Le cloître de la basilique Saint-Martin de Tours », *Congrès Archéologique de France en Touraine de 1997*, Paris, 2003, p. 329.
COSTE Georges et MASSARY Xavier de, *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, sous la direction de Michel Melot et Hélène Verdier, Paris, 2001, XI-194 p.
COUTELAS Arnaud (sous la direction de), *Le mortier de chaux*, Paris, 2009, 159 p.
CRÉPIN-LEBLOND Thierry, *Parures d'Or et de Pourpre : le mobilier à la cour des Valois*, catalogue de l'exposition tenue du 15 juin au 30 septembre 2002 à Blois, Paris, 2002, 141 p.
CRÉPIN-LEBLOND Thierry (sous la direction de), catalogue de l'exposition présentée du 3 octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée national du Moyen Âge, Thermes et hôtel de Cluny et au musée national de la Renaissance au château d'Ecouen, *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, Paris, 2007, 127 p.
CRÉPIN-LEBLOND Thierry, « Conclusion : un programme familiale ? » dans *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, catalogue de l'exposition présentée du 3 octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée nationales du Moyen Âge, Thermes et hôtels de Cluny et au musée national de la Renaissance, Château d'Écouen, Paris, 2007, p. 114-115.
CRÉPIN-LEBLOND Thierry, « Qu'est-ce qu'il reste des trésors d'Anne de Bretagne ? », dans les Actes de l'exposition tenu au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, sous la direction de Pierre Chotard, Paris, Nantes, 2007, p. 75-83.

CRON Éric, *La ville de Saumur du XV^e au XVIII^e siècle : urbanisme, architecture et société*, thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le professeur Claude Mignot, Université François Rabelais de Tours, 4 vol., 2004-2005 (manuscrit dactylographié).

CROUY-CHANEL Emmanuel de, *Canons médiévaux, puissance du feu*, Lassay-les-châteaux, 2010, 128 p.

CROŸ Joseph de, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire par Joseph de Croÿ,…Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord*, 1894, Paris, 218 p.

CROŸ Joseph de, « Quelques renseignements inédits sur les maîtres maçons des châteaux de Chambord et d'Amboise », *Extrait des Mémoires de la Société archéologiques et historiques de l'Orléanais*, Tome XXVIII, Orléans, 1902, 39 p.

CROŸ Joseph de, « Description du château d'Amboise en 1761. », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XIX, 1^er trim., 1913, p. 60-61.

CROŸ Joseph de, « Documents sur le château d'Amboise et sur Raymond Dezest, commissaire des bâtiments de ce château sous Charles VIII. », dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XIX, 1^er trimestre de 1913, 2^e série, tome III, Tours, p. 39-48.

CUSSONNEAU Christian, « Farine de Loire…Meuniers du port…Moulins-bâteaux en Anjou » *303, Arts, recherches et créations. La revue des pays de la Loire*, Tome XLIX, 2^e trimestre 1996, p. 23-28.

DANET Gérard, HERBAULT Caudie, LE PENNEC Christophe, *Les remparts de Vannes*, Vannes, 2001, 51 p.

DAVY Christian, « Le château médiéval de Vaudreuil (Eure), et ses peintures murales du XII^e siècle. », dans les Actes du colloque tenu à Vendôme les 12 et13 mai 2001, *La vie dans le donjon au Moyen Âge*, sous la direction de Jean-Jacques Loiseul, Vendôme, 2005, p. 135-159.

DAVY Christian, « Les décors peints civils entre Loire et Bretagne (XII^e au XVI^e siècle) », dans les Actes des Journées d'études des 15-16 novembre 2007 tenues à Angers, *Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*. Lien :

http://www.cg49/culture/peintures_murales/medias/pdf/christian_davy.pdf

DECTOT Xavier (sous la direction de), catalogue de l'exposition présentée du 3 octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée national du Moyen Âge, Thermes et hôtel de Cluny et au musée national de la Renaissance au château d'Ecouen, *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, Paris, 2007, 127 p.

DELAVILLE LE ROULX Joseph, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1877-1879, p. 103-104.

DELAVILLE LE ROULX Joseph, « Séance du 23 décembre 1884 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1883-1885, p. 248-249.

DELRUE Laure Delrue, *Beffrois et hôtels de ville de la fin du Moyen Âge en Flandre française : les chantiers du pouvoir*, thèse de l'École des Chartes soutenue en 2001, 2 vol.

DEMAISON Louis, « Documents sur les drapiers de Reims au Moyen Âge », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Tome LXXXIX, 1928, p. 5-39.
DEMONET Marie-Luce, RIVAU David et VENDRIX Philippe (sous la direction de), *Orléans, une ville de la Renaissance*, Orléans, Tours, 2009, 232 p.

DEMURGER Alain, *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Paris, 1989, 431 p.

DENÉCHEAU Joseph- Henri, « Jallais, bachole, barraude, et autres mesures anciennes du Saumurois », *Archives d'anjou mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, n°1, 1997, p. 101-113.

DENIS L. J. (abbé), *Archives du Cogner (J. Chappée-Le Mans) : Série H-Art.97.Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin*, Paris, 1911, p. XV ill. 228.

DESFORGES Olivier, « La maison urbaine au temps des foires de Champagne, l'exemple de Provins », dans les Actes de la session d'Université d'été 2003 de Via Patrimoine, *La maison au Moyen Âge*, n°spécial du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, Angoulême, 2005, p. 191-206.
DESJARDINS Abel, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, documents recueillis par Guiseppe Canestrini, Tome I, Paris, 1859-1886, p. 339.
Dictionnaire Encyclopédique Quillet, Paris 1950, Tome I (A-C), art. « couette » p. 1035.
Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce et de la navigation, Paris, 1860, Tome II, p. 1187.
DEVILLE A., *Compte des dépenses de la construction du château de Gaillon*, Paris, 1850, CLXVI p. et 559 p.
DIGARD Jean-Pierre, *Une histoire du cheval, art, techniques, société,* Arles, 2007, 296 p.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du 18 rue de la Concorde à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC07/R3427D/1, Saint Bonnet de Chavagne, 2007.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du 9 rue Victor Hugo à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC07/R3393D/1, Saint Bonnet de Chavagne, 2007.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du Prieuré, Parc Leonardo da Vinci à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC08/R3547D, Saint Bonnet de Chavagne, 2008.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du 52 place Michel Debré, sur cour, à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC08/R3549D/2, Saint Bonnet de Chavagne, 2008.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du logis Charles VIII-François I^{er} au château d'Amboise (37400), Archéolabs, N/Ref. ARC08/R3612D/1, analyse dendrochronologique réalisée en 2008.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du logis Charles VIII au château d'Amboise (37400), Archéolabs, N/Ref. ARC08/R3612D/1, analyse dendrochronologique réalisée en 2008.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du 9 rue Victor Hugo à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3733D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de deux charpentes du 6 rue de la Concorde à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3732D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du Prieuré, Parc Leonardo da Vinci à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3735D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du 52 place Michel Debré, sur cour, à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3683D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du 52 place Michel Debré, sur rue, à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3734D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

DORMOY Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du Beffroi, 12 rue Nationale à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3696D., Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

DUBEAU Jean-Louis, *Problèmes du levage dans le bâtiment au Moyen Âge*, mémoire de DEA, sous la direction de Léon Pressouyre, Université de Paris I, 1989, 2 vol., (manuscrit dactylographié).

DUBY Georges, sous la direction de, « La ville médiévale », dans *Histoire de la France urbaine*, 5 vol., Tome II, Paris, 1980, 653 p.

DUCHESNE André, *Les Antiquitez et recherches des villes, châteaux et places plus remarquables de toute la France, divisées en huit livres, selon l'ordre et ressort des huit parlements. Œuvre enrichie tant des fondations… que de plusieurs choses notables concernant les parlements,…églises,…*Paris, 1609, p. 517-521.

DUCOURET Bernard, « La maison de plaisance de Pierre Sala et de ses descendants. », dans les Actes des premières Rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 235-244.

DUFAY Bruno, LEFEBVRE Bastien, BOUROCHER Solveig, *Forteresse de Chinon (37). Château du Milieu : étude des Logis Royaux*, rapport d'étude du bâti, 2 vol.

DUFOUR Liliane, « Du château à la citadelle : la transformation des châteaux siciliens et la construction de la citadelle de Messine », dans les Actes du 125e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XIe –XVIIIe siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 291-304.

DURANDIÈRE Ronand, l'*Enceinte urbaine médiévale de Montreuil-Bellay*, mémoire de DEA sous la direction d'Alain Salamagne, Université François Rabelais de Tours, CESR, 2001-2003, 2 vol., 112 p. et 77 p. (manuscrit dactylographié).

EISENBERG Pierre, *Itinéraire de France et d'Angleterre*, 1614.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain, « La pierre armée aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », dans les Actes du colloque de Noyon tenu les 16 et 17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, sous la direction d'Arnaud Timbert, Paris, 2009, p. 121.

ESPINAS Georges, « Bulletin d'Histoire de l'économie textile », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1948, Tome III-III, p. 339-346.

ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (sous la direction de), *Cent maisons médiévales en France (du XII^e^ au milieu du XVI^e^ siècle). Un corpus et une esquisse*, Paris, 1998, 450 p.

ESQUIEU Yves, « La baie ostentation et hiérarchie dans la demeure médiévale » dans les Actes du 8^e^ Congrès internationale de la Société d'archéologie médiévale, *Cadre de vie et manière d'habiter (XII^e^-XVI ^e^ siècle)*, sous la direction de Danièle Alexandre-Bidon, Françoise Piponnier et Jean-Michel Poisson, Paris, 2006, p. 229-237.

FAUCHERRE Nicolas, *Le château de Dijon*, catalogue d'exposition au musée archéologique de Dijon, 1989, 40 p.

FAUCHERRE Nicolas, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, thèse de doctorat sous la direction de Léon Pressouyre, Université de Paris I Sorbonne, 1992, 3 vol.

FAUCHERRE Nicolas, « L'art de la fortification à la fin du XVII^e^ siècle », *Annales du cercle archéologique de Mons*, Tome CLV, 1992.

FAUCHERRE Nicolas, « L'enceinte fortifiée de Cusset, Allier », *Monumental*, n°8, décembre 1994, p. 36-45.

FAUCHERRE Nicolas et DANGLES Philippe, « Fortifications urbaines ducales en Bourgogne, l'exemple de Beaune », *Congrès archéologique de France*, 153^e^ session, 1994, p. 317-340.

FAUCHERRE Nicolas (sous la direction de), Actes du 121^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^e^-XVI^e^ siècle)*, Paris, 1999, 352 p.

FAUCHERRE Nicolas (sous la direction de), Actes du 125^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e^ –XVIII^e^ siècle)*, Paris, 2002, 421 p.

FAUCHERRE Nicolas, « La mort des citadelles », dans les Actes du 125^e^ Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e^ –XVIII^e^ siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 357-358.

FAUCHERRE Nicolas, « Concarneau, la ville close : une enceinte de la seconde moitié du XV^e^ siècle », *Congrès archéologique de France du Finistère en 2007*, p. 65-83, et plus particulièrement p. 76-77.

FAUCHERRE Nicolas, « Nantes. Le manoir de la Tousche et l'hygiène au logis » *Bulletin monumental*, Tome 168-II, 2010, p. 179-182.

FERDIERE Alain (sous la direction de), *La construction : les matériaux durs, pierre et terre cuite*, Paris, 2004, 208 p.

FERRIÈRE Henri de la, *Lettres de Catherine de Médicis*, Tome I, Paris, 1880, p. 618.

FONTAINE Jean de la, « Lettre à sa femme, datée du 5 septembre 1663 à Châtellerault », dans *Œuvres de Jean de la Fontaine*, (notes par C. A. Walckenaer, membre de l'Institut), Tome VI, Paris, 1827, p. 390-395.

FONTAINE Marie-Madeleine, « Images littéraires de l'escalier. », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 111-116.

FONTAINE Marie-Madeleine, « La vie autour du château : témoignages littéraires. » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1992, dans *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XVe et XVIe siècles*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 259-293.

FONTAINE Marie-Madeleine, « Plaisirs, hospitalité et profit : la maison des champs dans la littérature de la Renaissance française », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 9-48.

FOUCHER Jean-Pascal, « Le palais de pierre de la Broce à Chatillon-sur-Indre », *Bulletin monumental* numéro spécial Chatillon-sur-Indre : un château, un palais, Tome 168-1, 2010, p. 39-74.

FOURNOUX Bernard de et dessins de RIOLLAND Béatrice, *Blasons de Touraine*, Tours, 1987, 79 p.

FOURRIER Véronique, « La ferronnerie », dans *Art et Société en France au XVe siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris, 1999, p. 521-522.

FRANCHET D'ESPÈREY Patrice (sous la direction de), *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, Arles, 2010, 380 p.

FROGER Jean-Pierre, *Amboise et sa région entre Révolution et Contre-Révolution 1789-1800*, (tirée de sa thèse de doctorat d'Histoire, soutenue à la Sorbonne sous la direction de Jean Tularden 1984), Amboise, 1985, 339 p.

GABEAU Alfred, « Note sur l'imprimerie à Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome X, 1er trimestre de 1895, p. 60-62.

GABEAU Alfred, « La statue de la femme noyée à Saint-Denis d'Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XI, 2e trimestre de 1897, p. 202-216.

GABEAU Alfred, *Le beffroi municipal d'Amboise (1495-1502)*, Tours, 1897, 15 p.

GABEAU Alfred, « Une communauté de tourneurs à Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome X, 2e trimestre de 1893, Tome XII, 1er trimestre de 1899, p. 216.

GABEAU Alfred, « Domaine de Diane de Poitiers à Amboise », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLI, 1900, p. 108-112.

GAIER Claude, *Armes et combats dans l'Univers médiéval*, Bruxelles, 1995, 418 p.

GAIER Claude, *Armes et combats dans l'Univers médiéval II*, Bruxelles, 2004, 289 p.

GALLARD DE CORDOSE Alexandre, *Amboise et son canton, arts et Belles-Lettres du XIIe siècle jusqu'à nos jours*, Tours, 1904, 83 p.

GARRIGOU GRANDCHAMPS Pierre, « L'architecture civile urbaine » dans *Art et société en France au XV^e siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris, 1999, p. 59-80.
GAUGAIN Lucie, *Trèves (Maine-et-Loire), étude d'une tour résidentielle et militaire du XV^e siècle dans son environnement*, mémoire de master sous la direction d'Alain Salamagne, Université François Rabelais de Tours, CESR, 2005, 3 vol. (manuscrit dactylographié).

GAUGAIN Lucie, « Trèves (Maine-et-Loire), une tour résidentielle du XV^e siècle », dans les Actes d'un colloque organisé dans le cadre de l'Université européenne d'été tenue à Bourges et à Tours du 5 au 10 juillet 2004, *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 155-167.

GAUGAIN Lucie, « Un grand chantier : le château d'Amboise », *Géosciences, la revue du BRGM pour une terre durable*, n°12, décembre 2010, p. 30.

GAUGAIN Lucie, *Amboise, ville « Royale » : maisons et hôtels des XV^e et XVI^e siècles*, Lyon, 2010, 73 p.

GAUTHIEZ Bernard, *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, Paris, 2003, 493 p.

GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Élisabeth et GALINIÉ Henri (sous la direction de), *Villes et villages au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, 2 vol., Tours, 2003, 485 p. et 413 p.
GÉBELIN François, *Les châteaux de la Loire*, Paris, 1947, 160 p.

GÉLY Jean-Pierre (sous la direction de), Les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, Paris, 2008, 478 p.

GIRAUDET E., « Les artistes tourangeaux », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, Tome XXXIII, 1885, p. 180-182.

GIRAULT Pierre Gilles, « Le couronnement du grand escalier du château de Châteaudun. À propos d'une restauration récente », *Bulletin monumental*, n°CLVI-4, 1998, p. 355-367.

GIROUARD Marck, *La vie dans les châteaux français*, Londres, 2000, Paris, 2001, 352 p.

GODEFROY Théodore et Denis, *Le cérémonial françois recueilli par Théodore Godefroy et mis en lumière par Denis Godefroy, Le cérémonial français, tome premier contenant les cérémonies observées en France aux sacres et couronnements de rois et reines, et de quelques anciens ducs de Normandie... et Le cérémonial françois, tome second contenant les cérémonies observées en France aux mariages et festins naissances et baptêmes majorités de rois états généraux et particuliers...*, Paris, 1649, 2 vol.
GODEFROY Léon, *Ample description de la ville de Tolose et relation d'un voyage faict depuis icelle inclusivement jusques à Amboise, qui cy après se doibt continuer jusques à la ville de Paris*, 1638 (*Bibliothèque Mazarine*, ms Godefroy 220 : la description d'Amboise est publié dans les *Mémoires de la Société archéologiques de Touraine*, Tome IV, 1876, p. 192).
GRANDMAISON Charles de, « Scéance du 30 juin 1869 », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, 1870, p. 199-208.

GRANDMAISON (LOISEAU) Charles de, « Compte de la construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496 », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, 2e série, Tome XVIII, 1911-1912, p. 286-288.

GRANDMAISON Louis de, « Cartulaire de l'archevêché de Tours », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXVIII, 1892-96, p. 60.

GRANDMAISON Louis de, « À propos de Michel Colombe », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XVIII, 4e trimestre de 1911, 2e série, Tome II, p. 231-232.

GRANDMAISON Louis de, *Compte de construction du château royal d'Amboise (1495-1496)*, Paris, 1912, 60 p.

GRODECKI Catherine, « Les chantiers de la Renaissance et de la haute bourgeoisie dans la région parisienne », dans les Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 131-153.

GROULT Marie, *L'ordre de Saint-Michel de 1499 à 1515*, mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de M. Roch, Université de Rouen, 2003-2004, 2 vol., 117 p. (manuscrit dactylographié).

GROUPE de recherche de l'Université de Paris sous la direction d'André Chastel, « Les vestiges de l'hôtel Le Gendre et le véritable hôtel de la Trémoïlle », *Bulletin monumental*, Tome CXXIV, 1966, p. 129-165.

GUENÉE Bernard, LEHOUX François, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968, 366 p.

GUICHANÉ Raoul, Le savoir des constructeurs de moulins hydrauliques et l'équipement des cours d'eau en Touraine du Moyen Âge à l'époque subcontemporaine, thèse de Doctorat d'histoire, sous la direction de Elisabeth Zadora-Rio, Université François Rabelais de Tours, 2002, 5 vol.

GUIIFFREY Jean, *Histoire générale de la tapisserie en France*, Paris, 1880, 3 vol.

GUILLAUME Jean, « Michel-Ange à Loches : La maison de la chancellerie » dans les Actes du colloque organisé par les amis du Lochois et le CESR en mai 1975, *Loches au XVIe siècle, aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale*, Marseille, 1979, p. 245-250.

GUILAUME Jean et TOULIER Bernard, « *Tissu urbain et types de demeures* : le cas de Tours », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 10 au 14 mai 1977, *La maison de ville à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1983, p. 9-23.

GUILLAUME Jean (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, Paris, 1985, 314 p.

GUILLAUME Jean, « L'escalier dans l'architecture française de la première moitié au XVIe siècle », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 27-47.

GUILLAUME Jean, « Genèse de l'escalier moderne », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 9-14.

GUILLAUME Jean, « Le système de l'escalier. Grille d'analyse et vocabulaire internationale » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance,* sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 207-216.
GUILLAUME Jean (sous la direction de), Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, Paris, 1991, 287 p.
GUILLAUME Jean, « Le jardin mis en ordre, jardins et château en France du XV^e^ au XVII^e^ siècles » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1992, *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XV^e^ et XVI^e^ siècles*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 103-136.

GUILLAUME Jean, « La galerie dans le château français : place et fonction », *Revue de l'Art*, Tome CII, 1993, p. 33-42.

GUILLAUME Jean (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1992, dans *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris, 1999, 331 p.
GUILLAUME Jean (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, Paris, 2003, 279 p.
GUILLAUME Jean (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, Paris, 2003, 220 p.
GUILLAUME Jean, « Le logis royal de Loches », *Congrès archéologique de Touraine*, 155^e^ session, 1997, Paris, 2003, p. 239-253.
GUILLAUME Jean, « Le temps des expériences. La réception des formes « à l'antique » dans les premières années de la Renaissance française » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, Paris, 2003, p. 143-176.
GUILLAUME Jean, « Renaissance ou Renaissances ? » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1994, dans *L'invention de la Renaissance,* « La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance », sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 7-8.
GUILLAUME Jean, « Résumés » des Actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 217-220.
GUILLAUME Jean, « Un prélat aux champs : Denis Briçonnet à Coussay », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 145-150.
GUILLAUME Jean, « Le legs du XIV^e^ siècle », dans les Actes d'un colloque organisé dans le cadre de l'Université européenne d'été tenue à Bourges et à Tours du 5 au 10 juillet 2004, *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 215-218.

GUILLOUËT Jean-Marie, « La sculpture en France (vers 1440-vers 1520), dans *L'art du Moyen Âge en France*, sous la direction de Philippe Plagnieux, Paris, 2010, p. 471-497.
GUINEAU Bernard (sous la direction de), *Pigments et colorants de l'antiquité et du Moyen Âge*, Actes du colloque international du Centre National de la Recherche Scientifique tenu à Orléans en 1990, Paris, 1990, 375 p.
GUISSET Jacqueline (sous la direction de), Actes du colloque international tenu au château d'Écaussines-Lalaing du 22 au 24 mai 2003, *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : famille et demeures aux XIV^e^ –XVI^e^ siècles*, Turnhout, 2005, X ill. 257 p.
HABLOT Laurent, « Pour en finir – ou pour commencer ! avec l'ordre de la cordelière » dans les Actes de la journée d'étude tenue aux Archives départementales de la Loire Atlantique le 25 mai 2002, *Pour en finir avec Anne de Bretagne*, sous la direction de Dominique Le Page, Nantes, 2004, p. 47-70.
HALPHEN Louis, *Le comté d'Anjou au XI^e^ siècle*, Paris, 1906, 428 p.
HALPHEN Louis et POUPARDIN René, *Chroniques des Comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, XCV ill. 316 p.
HAMILTON-SMITH, François I^er^, l'Italie et le château de Blois : nouveaux documents, nouvelles dates », *Bulletin monumental*, Tome 147-IV, 1989, p.321.
HAMON Etienne, « Le cardinal Georges d'Amboise et ses architectes, dans *L'artiste et le clerc, commandes artistiques des grands ecclésiastiques à la fin du moyen-âge (XIV^e^-XVI^e^ siècles)*, sous la direction de Fabienne Joubert, Paris, 2006, p 329-348.
HAMON Étienne, « Le financement du chantier de la tour nord de la cathédrale de Bourges au début du XVI^e^ siècle », dans *Du projet au chantier : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2007, p. 117-139.
HAMON Étienne, *Documents du Minutier Central des Notaires de Paris, Art et architecture avant 1515*, Paris Archives nationales, 2008, 800 p.
HAMON Etienne, *Un chantier flamboyant et son rayonnement. Gisors et les églises du Vexin français*, Besançon, 2008, 652 p.
HARRIS R. B., « The english medieval townhouse as evidence for the property market », dans les Actes des tables rondes de Rouen et de Norwich (1998-1999), *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre*, sous la direction de Dominique Pitte et Brian Ayers, Rouen, 1998, p. 47-56.
HARTE N. B., PONTING K. G., "Cloth and Clothing in Medieval Europe. Essays in Memory of professor E. M. Carus Wilson, Londres, Heinemann Educational Books, The Pasold Research Fund Ltd", in Pasold Studies in Textile History, Tome II, 1983, 401 p.
HAVARD Henry, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à nos jours*, Paris, 1887-1889, Tome I/IV, p. 896.
HEERS Jacques, *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Âge*, Montréal et Paris, 1971, 147 p.
HEERS Jacques, *Fêtes des fous et carnavals*, Paris 1983, 315 p.
HEERS Jacques, *Louis XI*, Paris, 1999, 430 p.

HERVÉ Jean-Claude (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Saint-Cloud les 18-19 novembre 1988, *Le bois et la ville du Moyen Âge au XX^e siècle*, Fontenay-aux-Roses, 1991, X-318 p.
HERVIER Dominique, *Pierre Le Gendre et son inventaire après décès : étude historique et méthodologique*, Paris, 1977, 264 p.
HOWARD Helen, *Pigments of english medieval wall painting*, London, 2003, XXXI-314 p.
HUBERTUS Günther, « Visions de l'architecture en Italie et dans l'Europe du nord au début de la Renaissance » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance*, « La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance », sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 9-26.
HUNOT Jean-Yves, « L'évolution de la charpente de comble en Anjou, XII-XVIIIe siècles », *Patrimoine Anjou : Etude et travaux 1*, Angers, 2001, 43 p.

HUNOT Jean-Yves, LITOUX Emmanuel et PRIGENT Daniel, « Un chantier de construction du XVe siècle : le château de Montsoreau (Maine-et-Loire) », dans les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris, 2008, p. 195-206.

JESTAZ Bertrand, « La villa de Giovanni Rucellai à Quaracchi et ses nouveautés » dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1992, *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XVe et XVIe siècles*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 21-27.

JODOGNE Omer, « Le fabliau » dans *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, sous la direction de Léopold Genicot et R. Noël, Turnhout, 1975, p. 5-30

JOLLET Ulysse, *Loches en Touraine, ville de pierre et de cœur*, Saint-Cyr-sur-Loire, 2002, 127 p.
JONES Michaël, « Les manuscrits enluminés d'Anne de Bretagne : livres précieux ou instruments de propagande ? », dans les Actes de l'exposition tenue au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, sous la direction de Pierre Chotard, Paris, Nantes, 2007, p. 85-95.
JONGE DE Krista, « Le palais de Charles Quint à Bruxelles. Ses dispositions intérieures au XVe et XVIe siècles et le cérémonial de Bourgogne », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 107-125.
JOUBERT Fabienne (sous la direction de), *L'artiste et le clerc, commandes artistiques des grands ecclésiastiques à la fin du moyen-âge (XIVe-XVIe siècles)*, Paris, 2006, XV-415 p.
JOUBERT Fabienne Joubert, « La tapisserie de la fin du Moyen Âge : commande, destination, circulation », *Revue de l'art*, 1988, p. 89-99.
JOURNOT Françoise, *Maison urbaine, maison bourgeoise au Moyen Âge (France, XIIe-XVIe siècles), approche méthodologique*, à paraître.
L'ARCHITECTURE en représentation, catalogue de l'exposition présentée de janvier à mars 1985 à l'hotel de Vigny à Paris, Paris, 1985, 287 p.

LA ROCHEFOUCAULD François-Armand-Frédéric de, *Voyages en France (1781-1783)*, publié par Jean Marchand, Paris, 1933, XXVII-228 pages.

L'HOMMELET Ronan, *Les transformations d'un manoir angevin Le Plessis-Juigné-sur-Loire*, Angers, 2000, 93 p.

L'ORME Philibert de, *Le premier de l'architecture*, Paris, 1561, chapitre XII, f°24r°.

« LES REVENUS du pont d'Amboise au Moyen Âge », *Annales des Ponts et Chaussées*, 5e série, Tome V, septembre 1875.

« L'INVENTAIRE du fond Bourré », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e livre, trois pièces relatives à la Touraine, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1883-84-85, p. 248-249.

LAFFITTE Marie-Pierre, « Librairie royale de Blois », dans les *Actes du XVIIe Congrès international de bibliographie*, Paris, 1991, 2003, p. 1-98.

LALANNE Ludovic, « Transfert d'œuvres d'art de Naples au château d'Amboise en 1495 », *Archives de l'Art français*, Tome III, 1853, p. 305.

LAURIOUX Bruno, *Manger au Moyen Âge*, Paris, 2002, 298 p.

LE BOUVIER Gilles dit le Hérault de Berry, *Chronique du roi Charles VII*, Paris, 1979, p. 345.

LE FUR Didier, *Louis XII, un autre César*, Paris, 2001, 329 p.

LE FUR Didier, *Charles VIII*, Paris, 2006, 477 p.

LE FUR Didier, « Anne de Bretagne était-elle pieuse ? », dans les Actes de l'exposition tenue au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, sous la direction de Pierre Chotard, Paris, Nantes, 2007, p. 57-65.

LE MÉNÉ Michel, *Les campagnes angevines à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1530)*, Nantes, 1982, 534 p.

LE PAGE Dominique (sous la direction de), Actes de la journée d'étude tenue aux Archives départementales de la Loire-Atlantique le 25 mai 2002, *Pour en finir avec Anne de Bretagne*, Nantes, 2004, 132 p.

LE PAGE Dominique, « Qu'est-ce qu'Anne de Bretagne connaissait de son duché », dans les Actes de l'exposition tenue au château des ducs de Bretagne à Nantes du 30 juin au 30 septembre 2007, *Anne de Bretagne, une Histoire, un mythe*, sous la direction de Pierre Chotard, Paris, Nantes, 2007, p. 23-29.

LE POGAM Pierre-Yves et PLAGNIEUX Philippe, « Les maîtres des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris dans la première moitié du XVe siècle » dans les Actes du colloque organisé par l'Équipe de recherche sur le château de Vincennes, Vincennes, Centre Georges Pompidou, 1er-3 octobre 1998, *Du projet au chantier : maîtres d'ouvrages et maître d'œuvre aux XIVe et XVIe siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2001, p. 253-267.

LE RAY Sylvie, *Topographie historique de la ville d'Amboise*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction d'Henri Galinié et Manuel Royo, Université François Rabelais de Tours, 1991-1992, 218 p. (manuscrit dactylographié).

LEBEUF Abbé Jean, *Histoire du diocèse de Paris, contenant la suite des paroisses de Doyenne de Montlhery*, Tome XI, 1757, p. 82.

LECLANCHE Jean-Luc, *Chevalerie et grivoiserie : fabliaux de chevalerie*, Paris, 2001, 282 p.

LECOQ Anne-Marie, « Les résidences royales à l'épreuve des fêtes. Les courts-circuits du charpentier », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 83-95.

LEGUAY Jean-Pierre, *La rue au Moyen Âge*, Rennes, 1984, 252 p.

LEGUAY Jean-Pierre, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, 2002, 493 p.

LELOUP Daniel, *La maison urbaine en Trégor aux XV^e et XVI siècles*, Rennes, 1996, 225 p.

LELOUP Daniel, *Maisons à pan-de-bois de Bretagne Histoire d'un type d'architecture urbaine*, Dournenez, Rennes, 2002, 319 p.

LÉONELLI Marie-Claude, « Un chantier avignonnais de peintures murales en 1503 », *Chronique méridionale, Arts du Moyen Âge et de la Renaissance*, Centre international de documentation et de recherche du petit palais d'Avignon n°3, 2002, p. 11-43.

LÈQUES M., « Notes militaires extraites des Archives d'Amboise. Inventaire de 1855, séries AA et II non inventoriées par M. Chevalier », *BSAT*, Tome III, 1874-1876, p. 205-211.

LEROUX Jean-Baptiste (sous la direction de), *Les châteaux de la Loire*, Paris, 1998, 173 p.

LEROUX Jean-Baptiste et Miquel Pierre, « Gien une mosaïque de briques », dans *Les châteaux de la Loire*, sous la direction de Jean-Baptiste Leroux, Paris, 1998, 173 p.

LESUEUR Frédéric, *Le château de Blois*, Macon et Paris, 1914-1921, 313 p.

LESUEUR Pierre, « Les italiens à Amboise au début de la Renaissance », *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français*, 1929, p. 273-276.

LESUEUR Frédéric, « Le château [de Châteaudun] », *Congrès Archéologique de France d'Orléans*, 1930-1931, p. 508-512.

LESUEUR Frédéric, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935, 112 p.

LESUEUR Frédéric, « Saint-Denis d'Amboise », *Congrès archéologique de France de Tours en 1948*, Paris, 1949, p. 231-241.

LESUEUR Pierre, « Colin Biart, maître-maçon de la Renaissance », *Gazette des Beaux-Arts* (tiré à part), Paris, 1919, 24 p.

LETELLIER Dominique et BIGUET Olivier, « Le logis Barrault à Angers », *Archives d'Anjou, Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, N°8, Spécial musées, 2004, p. 231-268.

LIÉVAUX Pascal, *Les écuries des châteaux français*, Paris, 2005, 305 p.

LIÉVAUX Pascal (sous la direction de), *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, Arles, 2010, 380 p.

LITOUX Emmanuel, CUSONNEAU Christian et LEDUC-GUEYE Christine, LETELLIER Dominique, HUNOT Jean-Yves, avec la collaboration de PELLOQUET Thierry, PRIGENT Daniel, *Entre ville et campagne. Demeures du roi René en Anjou*, Angers, 2009, 72 p.

LOISEUL Jean-Jacques (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Vendôme les 12 et 13 mai 2001, *La vie dans le donjon au Moyen Âge*, Vendôme, 2005, 208 p.

LORENZ Jacqueline (sous la direction de), Actes du 115^e Congrès national des sociétés savantes, section des Sciences d'histoire des sciences et des techniques, tenu à Avignon du 9 au 12 avril 1990, *Carrières et construction*, Avignon, 1990, 467 p.

LORENZ Jacqueline (sous la direction de), les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, Paris, 2008, 478 p.

MABIRE LA CAILLE Claire, « Les petits oiseaux en Europe de l'ouest au Moyen Âge et à l'époque moderne », communication orale faite lors du séminaire d'Alain Salamagne du 20 mars 2008, *Château et paysages : maisons de plaisance, parcs et jardins, 1e partie, les origines médiévales*, Université de Tours, CESR.

MALLET Jacques, « Les enceintes urbaines d'Angers », *Annales de Bretagne*, Tome LXXII, 1965, p. 238-262.

MALLET Jacques, « Les châteaux d'Angers et de Saumur sous Louis Ier d'Anjou », dans *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 139-153.

MANASE Viviane, « Histoire des ports en Anjou », *303, Arts, Recherches et Créations. La revue des Pays de la Loire*, Tome XLIX, 2e trimestre 1996, p. 29-35.

MANTELLIER Philippe, « Histoire de la communauté des marchants fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Tome VII, VIII et IX, 3 vol., Orléans, 1864-1869.

MARTEAU Martin, *Le Paradis délicieux de la Touraine*, Paris, 1661, p. 54-56.

MARTIN-DEMEZIL M., *Le château de Châteaudun de 1450 à 1520*, mémoire de maîtrise sous la direction d'André Chastel, 1970.

MARTINUZZI Francis et MATHIAN Nathalie, « Les "maisons de plaisir" lyonnaises » dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 219-234.

MASSON Fabrice, *Le château du Verger*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université François Rabelais de Tours, CESR, 1999, 2 vol. (manuscrit dactylographié).

MAUNY Raymond, « Contribution à l'étude des « greniers silos Gastignon » à Amboise (soi-disant greniers de César). », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXXIX, 1980, p. 437-459.

MAZZOCHI Gérard (sous la direction de), Actes du colloque tenu les 14, 15 et16 novembre 2002 à Orléans, *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien*, Orléans, 2003, 290 p.

MELET-SAMSON Jacqueline, *La ville d'Amboise aux XV e et XVI e siècles*, position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1972 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, Paris, 1972.

MELET-SAMSON Jacqueline, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIIIe siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1972, 3 vol. 425 p. et 40 p. et 63 p. (photographies sur microfilm) [manuscrit dactylographié, *AN* : cote AB XXVIII (543)].

MENGUS Nicolas, « Armement et arsenaux dans les châteaux forts alsaciens (XIIe –XVe siècles) : premier essai de synthèse », dans les Actes du 125e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XIe–XVIIIe siècles)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 75-88.

MÉRINDOL Christian de, « L'imaginaire du pouvoir à la fin du Moyen Âge. Les prétentions royales », dans les Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994, *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, sous la direction de Joël Blanchard, Paris, 1995, p. 65-92.

MESQUI Jean, Provins. *La fortification d'une ville au Moyen Âge*, Paris, 1979, 314 p.

MESQUI Jean, « La fortification des portes avant la guerre de Cent Ans », *Archéologie médiévale*, Tome XI, 1981, p. 203-229.

MESQUI Jean, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, 1986, 303 p.

MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale.* Tome I : *Les organes de défense*, Paris, 1991, 375 p.

MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale.* Tome II : *De la défense à la résidence*, Paris, 1993, 382 p.

MESQUI Jean, *Chemins et ponts. Liens entre les hommes*, Cahors, 1994, 144 p.

MESQUI Jean, « Les ensembles palatiaux et princiers en France aux XIV^{e} et XV^{e} siècles », dans les Actes du colloque international tenu au Mans du 6 au 8 octobre 1994, *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, sous la direction d'Annie Renoux, Le Mans, 1996, p. 51-70.

MESQUI Jean, « La tour maîtresse du donjon de Loches : *deux donjon construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches », Bulletin monumental*, 1998, p. 71-72.

MESQUI Jean, « Enceintes du donjon de Loches », *Congrès archéologique de France en Touraine*, 1997, p. 207-237.

MESQUI Jean (sous la direction de), Actes du 121^{e} Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^{e}-XVI^{e} siècle)*, Paris, 1999, 352 p.

MESQUI Jean, AMIOT Christophe, BON Philippe, BRODEUR Jean, CARRU Dominique, CHEVET Pierre, FAUCHERRE Nicolas, MARCHANT Sylvie, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Age en France », dans *Les bains privés au Moyen Âge et à la Renaissance*, *Bulletin monumental*, Tome 159-I, 2001, p. 7-58.

MESQUI Jean, Amiot Christophe, Bon Philippe, Brodeur Jean, Carru Dominique, Chevet Pierre, Faucherre Nicolas, Marchant Sylvie, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Age en France », dans *Les bains privés au Moyen Âge et à la Renaissance*, *Bulletin monumental*, Tome 159-I, 2001, p. 7-58.

MESQUI Jean (sous la direction de), Actes du 125^{e} Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^{e}–XVIII^{e} siècle)*, Paris, 2002, 421 p.

MEULEMEESTER DE Johnny et MIGNOT Philippe, « Archéologie des enceintes urbaines luxembourgeoises », dans les Actes du 121^{e} Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIII^{e}-XVI^{e} siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 1999, p. 83-100.

MEUNIER Florian, *Martin Chambiges (vers 1460-1532), l'architecte des cathédrales flamboyantes*, Thèse de l'École des Chartes, 1999, 2 vol.
MEUNIER Florian, « Martin Chambiges, un architecte parisien au service du chapitre cathédrale de Troyes au début du XVI^e^ siècle », dans *Du projet au chantier. Maîtres d'œuvre aux XIV^e^-XV^e^ siècl*es, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2001, p. 109-116.

JONES Michael, « « En son habit royal » : le duc de Bretagne et son image vers la fin du Moyen Âge », dans les Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994, *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, sous la direction de Joël Blanchard, Paris, 1995, p. 254-278.

MICHEL Francisque, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent, et autres tissus précieux en Occident, principalement en France, pendant le Moyen Âge*, Bibliothèque de l'école des chartes, Tome XV-I, 1854, Paris, p. 537-538.
MIELKE Friedrich, « Les escaliers allemands de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance. », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 189-206.
MIGNOT Claude, « La villégiature cardinalice en France au XVI^e^ siècle : continuités, ruptures et avatars », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 125-143.
MILANESI Enza, *Le tapis, les provenances, l'art, l'histoire*, Paris, 2002, 200 p.
MINOIS Georges, *Anne de Bretagne*, Paris, 1999, 571 p.
MINOIS Georges, *Charles VII, un roi shakespearien*, Paris, 2005, 850 p.
MIQUEL Jacques, « Les châteaux hors la ville devenant château de la ville : l'exemple de Caldegouse, à Rodez, au XV^e^ siècle », dans les Actes du second colloque de castellologie de Flaran tenu les 5 et 6 octobre 1985, *Le château près de la ville*, Lannemezan, 1987, p. 29-35.
MONTAGNE Denis, « Observation dans les anciennes carrières de calcaire lutétien de Laon (Aisne) », dans les Actes des journées Claude Lorenz de 1995, *Pierre et carrières, géologie-archéologie-histoire*, sous la direction de Jacqueline Lorenz, Paul Benoît, Daniel Obert, 1997, p. 226.
MONTAIGLON Anatole de, « État des gages des ouvriers italiens employés par Charles VIII », *Archives de l'Art Français*, Tome I, 1851-1852, p. 108-117 (d'après *BnF*, ms. fr. 11350).

MONTAIGLON Anatole de et RAYNAUD Gaston, *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, imprimés ou inédits, publiés avec notes et variantes d'après les manuscrits*, Paris, 1872-1877, 2 vol.

MONTEIL Amand-Alexis, *Promenades dans la Touraine*, Tours, 1861, 208 p., XVI ill.

MOULIN Marie-Anne, « Les ouvriers du bâtiment à Argentan au XV^e^ siècle », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2002-2003, Tome LXV, 2008, p. 137-154.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE TOURS « L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance, catalogue d'exposition », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1980, 110 p.

MUSSAT André, « La fin du gothique : Nantes et Josselin », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, dans *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1985, p. 21-25.
MUSSAT André, « La rivière et la carrière : l'exemple des Pays de la Loire » dans les Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 11-26.
NEVEUX Hugues, « Recherches sur la construction et l'entretien des maisons à Cambrai de la fin du XIV^{e} siècle au début du XVIII^{e}, » dans *Le Bâtiment en quête d'Histoire économique 14^{e}-19^{e}siècles, Tome I : Maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle*, sous la direction de Jean Bardet et Pierre Chaunu, Paris-La haye, 1971, p. 189-312.
NOBLET Julien, *L'introduction des éléments de la première Renaissance dans l'architecture religieuse en Touraine*, mémoire de D.E.A. sous la direction de Jean Guillaume et Claude Mignot à l'Université de Tours, 2000, p. 72-74. (manuscrit dactylographié).
NOBLET Julien, *En perpétuelle mémoire : collégiales castrales et Saintes-chapelles à vocation funéraire en France (1450-1560)*, Rennes, 2009, XVI ill. 320 p.
NOBLET Julien, « De l'importance naissante des écuries à la Renaissance en France : Le Rivau, Noyen et Montargis », dans *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, sous la direction de Pascal Liévaux et Patrice Franchet d'Espèrey, Arles, 2010, p. 47-60.
OURY Guy-Marie (sous la direction de), *Histoire religieuse de la Touraine*, Tours, 1975, 323 p.
PACOR Emilie, *L'architecture civile à Nantes à la fin du Moyen Âge*, Mémoire de Master 2, sous la direction d'Alain Salamagne, CESR, Université de Tours, 2005, 2 vol., (manuscrit dactylographié).
PAGAZANI Xavier, *Manoirs de Haute-Normandie, 1450-1600 : ébauche d´une synthèse*, mémoire de D.E.A. d´Histoire de l´Art, sous la direction de Claude Mignot, Université François-Rabelais de Tours, CESR, 2002, 3 vol. (manuscrit dactylographié).
PAGAZANI Xavier, « Maisons des champs autour de Rouen à la fin et au début du XVI^{e} siècle », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 203-218.
PAGAZANI Xavier « La chapelle de Gaillon : architecture », dans le catalogue de l'exposition présentée du 3 octobre 2007 au 14 janvier 2008 au musée national du Moyen Âge-Thermes et hôtel de Cluny et au musée national de la Renaissance au château d'Ecouen, *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, sous la direction de Thierry Crépin-Leblond, Agnès Bos et Xavier Dectot, Paris, 2007, p 69-81.
PARRON-KONTIS Isabelle et REVEYRON Nicolas (sous la direction de), Actes de la table ronde tenue au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal les 9 et 10 novembre 2001, *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, Saint-Étienne, 159 p.
Parures d'Or et de Pourpre : le mobilier à la cour des Valois, catalogue de l'exposition tenue du 15 juin au 30 septembre 2002 à Blois, rédigés par Jaques Thirion, Thierry Crépin-Leblond, Anne Dion, Peter Furhing, Anne Kraatz, Marie-Anne Privat-Savigny et Jean-Pierre Samoyault, sous la direction de Thierry Crépin-Leblond , Paris, 2002, 141 p.

PASTOUREAU Michel, « Pratiques et symboliques vestimentaires. », *Médiévales*, 1995, Tome XIV-XXIX, p. 5-7.
PASTOUREAU Michel, *Traité d'héraldique*, Paris, 2008, VIII-407 p.

PAYEN Jean-Charles, « Le lai narratif », dans *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, sous la direction de Léopold Genicot et R. Noël, Turnhout, 1975, p. 31-61.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, « La charpente à la Philibert de L'Orme, Réflexions sur la fortune des techniques en architecture » dans les Actes des colloques tenus à Tours en 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 27-50.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie (sous la direction de), *Le guide du patrimoine Centre Val de Loire*, Paris, 1995, 720 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, « Logis et appartements jumelés dans l'architecture française », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 235-243.
PESEZ Jean-Marie, ESQUIEU Yves (sous la direction de), *Cent maisons médiévales en France (du XII^e^ au milieu du XVI^e^ siècle). Un corpus et une esquisse*, Paris, 1998, 450 p.
PEYRARD André, « Les oppida celtiques d'Indre-et-Loire à partir des nouvelles données archéologiques », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXXIX, 1980, p. 345-350.

PEYRARD André, *Les habitats de la fin de la Tène et du début de l'époque gallo-romaine. Recherches sur la naissance de l'urbanisation au I^er^ siècle avant J.C. dans le centre de la France*, Levroux, 1984, p. 123-134.

PIPONNIER Françoise, « Enquête en cours : à propos de textiles anciens, principalement médiévaux », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Tome XXII-IV, 1967, p. 864-880.
PIPONNIER Françoise, « Du palais aux tentes de guerre. Les textiles dans le cadre de vie », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, Tome CXI-1, 1999, p. 281-288.
PIPONNIER Françoise, « La diffusion des tentures à la fin du Moyen Âge : l'exemple de la Bourgogne. », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge*, 1999, Tome CXI-I, p. 419-442.
PIPONNIER Françoise, « Se vêtir au XV^e^ siècle » dans *Art et société en France au XV^e^ siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris, 1999, p. 482-499.

PIPONNIER Françoise (sous la direction de), Actes du 8^e^ Congrès internationale de la Société d'archéologie médiévale, *Cadre de vie et manière d'habiter (XII^e^-XVI^e^ siècles)*, Paris, 2006, 326 p.

PITTE Dominique et AYERS Brian (sous la direction de), Actes des tables rondes de Rouen et de Norwich (1998-1999), *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre*, Rouen, 1998, 167 p.
POINTUD-DETRAZ Denise, *Moulin du Temple moulin à fer, l'histoire d'un moulin sur l'Amasse, en Touraine*, 57 p. (manuscrit dactylographié).

POITRINEAU Abel, « La Loire marchande, les trafics d'antan », dans *Une histoire de la Loire*, Paris, 1986, p. 88-114.
POIRET Marie-Françoise, *Le monastère de Brou : le chef-d'œuvre d'une fille d'empereur*, Paris, 1994, 126 p.
POISSON Jean-Michel (sous la direction de), Actes du colloque de Lons-le-Saunier tenu du 23 au 25 octobre 1997, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, sous la direction de, Besançon 2003, 448 p.

POISSON Jean-Michel (sous la direction de), Actes du 8e Congrès internationale de la Société d'archéologie médiévale, *Cadre de vie et manière d'habiter (XIIe-XVI e siècle)*, Paris, 2006, 326 p.

POLO Marco, *Devisement du monde. Les merveilles du monde*, texte intégral d'après les travaux de Guillaume Pauthier (1801-1873), Paris, 1975, 176 p.
PONTON D'AUMECOURT Gustave, *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine*, Paris, 1870, 52 p.
PRESSOUYRE Léon, « Introduction au colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005 », dans *Pierres du patrimoine européen. Économie, de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris 2008, p. 7-10.

PRIGENT Christiane (sous la direction de), *Art et Société en France au XVe siècle*, Paris, 1999, XXXII-846 p.

PRIGENT Daniel, « Les techniques d'exploitation du tuffeau en Anjou » dans *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, sous la direction d'Odette Chapelot et Pierre Benoit, Paris, 1985, p. 255-270.

PRIGENT Daniel, *Étude statistique d'appareils à l'intérieur de l'abbaye de Fontevraud. Aspects méthodologiques*, Revue archéologique de l'ouest, Tome VI, 1989, p. 155-172.

PRIGENT Daniel, « Le tuffeau blanc en Anjou » ; dans les Actes du 115e Congrès national des sociétés savantes, section des sciences d'histoire des sciences et des techniques tenu à Avignon du 9 au 12 avril 1990, *Carrières et construction*, sous la direction de Jacqueline Lorenz et Paul Benoit, Avignon, 1990, p. 219-235.

PRIGENT Daniel, « La pierre de construction et sa mise en œuvre : l'exemple de l'Anjou », dans *Utilis est lapis in stuctura : mélanges offerts en Hommage à Léon Pressouyre*, Paris, 2000, p. 461-474.

PRIGENT Daniel « La Loire et les matériaux de construction à l'époque médiéval et la Renaissance », dans les Actes du colloque tenu au museum d'Orléans du 14 au 1er novembre 2002, *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien*, sous la direction de Gérard Mazzochi, Orléans, 2003. p. 235-241.

PRIGENT Daniel, « Évolution de la construction médiévale en pierre en Anjou et Touraine », dans *Anjou Medieval Art, Architecture and Archaeology*, Tome XXVI, 2003, p. 14-33.

PRIGENT Daniel et Sapin Christian, « La construction en pierre au Moyen Âge », dans *La construction : les matériaux durs, pierre et terre cuite*, sous la direction de Alain Ferdière, Paris, 2004, p. 117-147.

PRIGENT Daniel, « Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou-Touraine (X^e-XIII^e siècles), dans les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris, 2008, p. 295-308.

PRIGENT Daniel, « La Loire : de la carrière au monument », *Géosciences : la revue du BRGM pour une terre durable*, n°12, décembre 2010, p. 24-32.

RENOU Abbé René-François, *La ville d'Amboise*, Amboise, 1892.

RENOUX Annie (sous la direction de), Actes du colloque international tenu au Mans du 6 au 8 octobre 1994, *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, Le Mans, 1996, 217 p.

RENOUX Annie (sous la direction de), Actes du VII^e Congrès Internationale d'Archéologie médiévale au Mans (9-11 septembre 1999), *« Aux marches du palais » Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Le Mans, 2001, 290 p.

REQUIN Pierre Henri (abbé), « Documents inédits sur les peintres, peintres-verriers et enlumineurs d'Avignon au XV^e siècle », présenté à la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, Paris, 1889.

REVEYRON Nicolas et PARRON-KONTIS Isabelle (sous la direction de), Actes de la table ronde tenue au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal les 9 et 10 novembre 2001, *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, Saint-Étienne, 159 p.

RIBAULT Jean-Yves, *Le palais Jacques-Cœur*, Paris, 2001, 63 p.

RICHER Raphaël, *Chronique des seigneurs d'Amboise*. « Une geste familiale dans la Touraine du XI^e siècle. Traduction et étude des *Gesta Ambaziensium dominorum* », mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Mme M. Bourin, Université de Tours, 1990-1991, 2 vol. : 151 p. et 51 p. (manuscrit dactylographié),

RIETSTAP Johannes Baptista, *Armorial Général*, 2 vol. 1884 et 1887.

RIVAU David, DEMONET Marie-Luce et VENDRIX Philippe (sous la direction de), *Orléans, une ville de la Renaissance*, Orléans, Tours, 2009, 232 p.

RIVAUD Davis, « Le pouvoir militaire dans la ville de Poitiers (1450-1560) : enjeux, responsabilités et structures défensives », dans les Actes du 125^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e –XVIII^e siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 57-73.

ROBICHON François (sous la direction de), Actes de la journée d'études du 3 décembre 1999, *Création artistique et conflits historiques dans l'Europe du nord*, Lille, 2000, 126 p.

ROBIN Françoise, *La cour d'Anjou-Provence. La vie artistique sous le règne de René*, Paris, 1985, 278 p.

ROMS Cédric, « L'extraction de la pierre de Tonnerre (Yonne) : l'exemple de la cave noire », dans les Actes du colloque de Château-Thierry tenu du 18 au 21 octobre 2005, *Pierre du patrimoine européen*, sous la direction de François Blary, Jean-Pierre Gély et Jacqueline Lorenz, Paris, 2008, p.49-60.

ROSENFELD Myra Nan, « La distribution des palais et des hôtels à Paris du XIV^e au XVI^e siècles », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie*

sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 207-220.

ROSSI Luciano, *Fabliaux érotiques du Moyen Âge*, Paris, 1993, 545 p.

ROUX S., « Le travail et les métiers du bois à Paris du XIII[e] au XV[e] siècle », dans les Actes du colloque tenu à Saint-Cloud les 18-19 novembre 1988, *Le bois et la ville du Moyen Âge au XX[e] siècle*, sous la direction de Jean-Louis Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, Fontenay-aux-Roses, 1991, p. 238-250.

ROY Louis, *Amboise, son histoire, ses grands Hommes, ses curiosités, ses richesses*, Amboise, 1892.

SAINT-AUBIN Jean-Paul de, Le relevé et la représentation de l'architecture, Paris, 1992, 231 p.

SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Joigny (Yonne) : mise en place du Secteur Sauvegardé, Etude de bâti : inventaire et analyse de la construction en pans-de-bois*, Dijon, 1998, 2 vol., (rapport dactylographié).

BAUD Anne, COSTANTINI Frédérique, ESQUIEU Yves, UILD Rollins, HARTMANN-VIRNICH Andreas, PITTE Dominique, PRIGENT Daniel, PARRON Isabelle, REVEYRON Nicolas, SAINT-JEAN VITUS Benjamin, SAPIN Christian et TARDIEU Joëlle, « Les signes lapidaires dans la construction médiévale : études de cas et problèmes de méthode », sous la direction d'ESQUIEU Yves et de HARTMANN-VIRNICH Andreas, *Bulletin monumental*, Tome 165-IV, 2007, p. 331-358.

SALAMAGNE Alain, « À propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologies et de méthode », *La revue du nord*, Tome LXXV, n° 303, octobre-novembre 1993, p. 809-846.

SALAMAGNE Alain, « Aux origines de la fortification bastionnée : le boulevard d'Antoing et la famille monumentale des boulevards de plan polygonal », *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, Louvain-la-Neuve, Tome XXV, 1993, p. 31-62.

SALAMAGNE Alain (sous la direction de), Les Actes de l'exposition tenue au musée des Beaux-arts de Valenciennes, *Châteaux et chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, Bruxelles, 1995, 247 p.

SALAMAGNE Alain, « Les fonctions militaires des châteaux en Hainaut du XIII[e] au début du XVI[e] siècle » dans les Actes de l'exposition tenue au musée des Beaux-arts de Valenciennes, *Châteaux et chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, sous la direction de Philippe Beaussart et Alain Salamagne, Bruxelles, 1995, p. 45-57.

SALAMAGNE Alain, « *Inter se disputando* ? Maître Jehan Lartésien, le frère de Modène et l'invention du bastion », dans les Actes de la journées d'études du 3 décembre1999, *Création artistique et conflits historiques dans l'Europe du nord*, sous la direction de François Robichon, Lille, 2000, p. 24-41.

SALAMAGNE Alain, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture du Moyen Âge (XIII[e]-XV[e] siècles) : éléments fonctionnels ou symboliques ? » dans les Actes du VII[e] Congrès internationale d'Archéologie médiévale au Mans (9-11 septembre 1999), *« Aux marches du palais » Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? »*, sous la direction d'Annie Renoux, Le Mans, 2001, p. 77-85.

SALAMAGNE Alain, « Du vocabulaire et de l'identification de la pierre dans l'architecture gothique », dans les Actes de la table ronde tenue au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal les 9 et 10 novembre 2001, *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, sous la direction de Isabelle Parron-Kontis et Nicolas Reveyron, Saint-Étienne, p. 44-52.

SALAMAGNE Alain, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Lille, 2001, 319 p.

SALAMAGNE Alain, « La tour Solidor à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) : maîtres-maçons et canonniers en Bretagne ducale dans la première moitié du XV^{e} siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, Tome LXXX, 2002, p. 605-632.

SALAMAGNE Alain, *Les villes fortes au Moyen Âge*, Paris, 2002, 128 p.

SALAMAGNE Alain, « Le canon et la fortification, 1380-1430 » dans les Actes du colloque international tenu au château d'Écaussines-Lalaing du 22 au 24 mai 2003, *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : famille et demeures aux XIV^{e}–XVI^{e} siècles*, sous la direction de Jean-Marie Cauchies et Jacqueline Guisset, fondation Van der Burck, Turnhout, 2005, p. 17-35.

SALAMAGNE Alain, « Les projets architecturaux dans les villes du nord de la France à l'époque médiévale et au début de la Renaissance : des maîtres d'ouvrage aux maîtres d'œuvre », dans *Du projet au chantier : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^{e}-XVI^{e} siècles*, sous la direction d'Odette Chapelot, Paris, 2007, p. 219-238.

SALAMAGNE Alain (sous la direction de), les Actes d'un colloque organisé dans le cadre de l'Université européenne d'été tenue à Bourges et à Tours du 5 au 10 juillet 2004, *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Tours, 2010, 227 p.

SALAMAGNE Alain, « Le Louvre », dans les Actes d'un colloque organisé dans le cadre de l'Université européenne d'été tenue à Bourges et à Tours du 5 au 10 juillet 2004, *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, sous la direction d'Alain Salamagne, Tours, 2010, p. 73-138.

SALAMAGNE Alain, « Les écuries dans le château médiéval », dans *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, sous la direction de Pascal Liévaux et Patrice Franchet d'Espèrey, Arles, 2010, p. 23-39.

SALCH Charles-Laurent, avec la collaboration de Joëlle Burnouf, *L'atlas des villes et villages fortifiés en France (Moyen Âge)*, Strasbourg, 1978, 495 p.

SARDA Marie-Anne et PHILIPPE Magali, *Le monastère royal de Brou, Bourg-en-Bresse*, Paris 2005, p. 127.

SCHIMMELPFENNIG Bernhard, « "*Ad maiorem Pape gloriam*". La fonction des pièces dans le palais des Papes d'Avignon », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 25-46.

SCHWEIN Jean-Jacques (sous la direction de), Actes du colloque de Lons-le-Saunier tenu du 23 au 25 octobre 1997, *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Besançon, 2003, 448 p.

SÉRAPHIN Gilles, « L'enceinte de Cordes », dans les Actes du 121e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Nice du 26 au 31 octobre 1996, *Les enceintes urbaines (XIIIe-XVIe siècle)*, sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 1999, p. 53-72.
SHERILL Sarah B., *Tapis d'Occident du Moyen Âge à nos jours*, New-York, Paris, 1995, 462 p.
SOLER Katia, *La confrérie de la conception Notre-Dame et monseigneur saint-Nicolas des origines au XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Bernard Chevalier, Université de Tours, 1988, 2 vol. 202 p. et 230 p. (manuscrit dactylographié).
SPONT Alfred, « Documents relatifs à la reconstruction du château d'Amboise (1495-1498) », *Correspondance historique et archéologique*, Tome I, 1894, p. 367-372 (d'après *BnF*, ms. fr 20877, f°43-45).

STROOBANTS Aimé, « Le fer forgé dans l'architecture à Gand, Bruges et Anvers à la fin du Moyen Âge » dans les Actes du colloque tenu à l'École des Hautes Études en sciences sociales du 9 au 12 juin 1982, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, sous la direction de Odette Chapelot et Paul Benoit, Paris, 1985, p. 273-291.

SUBLET M., *Archéologie du bâti médiéval urbain en Ile-de-France, techniques et économie de la construction, étude de cas : la « cave » du 1, place Gambetta à Crépy-en-Valois (Oise)*, mémoire de DEA d'Archéologie des périodes historiques, sous la direction de Joelle Burnouf, Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2005, 2 Vol. (manuscrit dactylographié).

TABURET-DELAHAYE Elizabet, « L'orfèvrerie », dans *Art et société en France au XVe siècle*, sous la direction de Christiane Prigent, Paris 1999, p. 280-281.

TARALON Jean, *Le château de Châteaudun*, Paris 1958, 22 p.

TASSIN Christophe de, « La ville d'Amboise » dans *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France. Ensemble les cartes générales de chacune province et les particulières de chaque gouvernement d'icelle*, Paris, 1636, 203 cartes (p. 39).
TEXIER Annick, MAYER Jannie, « La polychromie des plombs de couverture du XIIIe au XVIe siècle », dans les Actes du colloque tenu à Noyon les 16-17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, sous la direction d'Arnaud Timbert, Paris, 2009, p. 207-214.
THOMAS (DAGNAS) Évelyne, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol., 182 p., 206 p. et 44 p.
THOMAS Evelyne, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
THOMAS Évelyne, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n°100, 1993, p. 44 57.
THOMAS Évelyne, *Le système ornemental de la première Renaissance française*, thèse de doctorat menée sous la direction de Jean Guillaume à l'Université François Rabelais de Tours, CESR, 1998, 4 vol.
THOMAS Évelyne, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois, roi des jeux : le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du

château de Fontainebleau du 2 octobre 2001 au 7 janvier 2002, sous la direction de Yves Carlier, Paris, 2001, p. 119-123.
THOMAS Évelyne, « L'originalité des rinceaux français. », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 1er au 4 juin 1994, *L'invention de la Renaissance. La réception des formes « à l'antique » au début de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 177-186.
THOMAS Évelyne, « Gaillon, chronologie de la construction, L'architecture de la Renaissance en Normandie », Tome I, Condé-sur-Noireau/Caen, 2003, p. 161.
THOMAS Évelyne, « Les énigmes de la tour « rasée » au château d'Amboise », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome LXVII, 2011, p. 157-166.
THOMSON David (présentation et commentaire), *Les plus excellents bastiments de France* de Jacques Androuet du Cerceau, Paris, 1988, 316 p.
TIMBERT Arnaud (sous la direction de), Actes du colloque tenu à Noyon les 16-17 novembre 2006, *L'homme et la matière : l'emploi du plomb et du fer dans l'architecture gothique*, Paris, 2009, 231 p.
TOLLON Bruno, « Le château et la ville pendant les guerres de religion : le cas de Laréole (Haute-Garonne) » dans les Actes du second colloque de castellologie de Flaran tenu les 5 et 6 ctobre 1985, *Le château près de la ville*, Lannemezan, 1987, p. 55-65.
TOLLON Bruno, « L'emploi de la brique, l'originalité toulousaine » dans les Actes du colloque tenu à Tours les 1983-1984, *Les chantiers de la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 1991, p. 86-104.
TÖNNESMANN Andreas, « Le palais ducal d'Urbino. Humanisme et réalité sociale », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, dans *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 137-153.
TOULIER Bernard, « La maison à pan-de-bois aux XVe et XVIe siècles dans quelques villes du Val-de-Loire et du Berry », dans les Actes du colloque tenu à Saint-Cloud les 18-19 novembre 1988, *Le bois et la ville du Moyen Âge au XXe siècle*, sous la direction de Jean-Louis Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, Fontenay-aux-Roses, 1991, p. 203-222.
Utilis est lapis in stuctura : mélanges offerts en hommage à Léon Pressouyre, Paris, 2000, 491 p.
VACHON M., *La Renaissance française*, Paris, 1910, 362 p. XII pl.
VAISSIÈRE Pierre de, *Le Château d'Amboise*, 1935, p. 196.
VALET DE VIRIVILLE Auguste, *Isabeau de Bavières, reine de France*, Paris, 1859, p. 32-33.
VATOUT Jean, *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, Tome VI : Château d'Amboise, Paris, 1845, 557 p.
VENDRIX Philippe, DEMONET Marie-Luce et RIVAU David (sous la direction de), *Orléans, une ville de la Renaissance*, Orléans, Tours, 2009, 232 p.
VERLINDEN Charles, « Marchands ou tisserands ? À propos des origines urbaines », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisation*, 1972, Tome XXVII-II, p. 396-406.
VIGANÒ Marino, « Du château-Palais de la Renaissance à la citadelle espagnole et autrichienne : le castello Sforzesco de Milan (XVIe –XVIIIe siècle) », dans les Actes du 125e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques tenu à Lille en 2000, *Le château et la ville.*

Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e^-XVIII^e^ siècle), sous la direction de Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui, Paris, 2002, p. 279-290.
VRAND Caroline, *Les collections d'objets d'Anne de Bretagne à travers ses inventaires : le spectacle et les coulisses*, thèse de l'École des Chartes, sous la direction de Philippe Plagnieux, 2010, 2 vol., 636 p.
WECKERLIN Jean-Baptiste, *Le drap « escarlate » au Moyen Âge. Essai sur l'étymologie et la signification du mot écarlate et notes techniques sur la fabrication de ce drap de laine au Moyen Âge*, Lyon, 1905, 91 p.
WHITELEY Mary, « Royal and Ducal Palaces in France in the Fourteenth and Fifteenth Centuries. Interior, ceremony and function », dans les Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de Jean Guillaume, Paris, 2003, p. 47-63.
WHITELEY Mary, « Late Medieval Royal. *Maisons des champs* in France », dans les Actes des premières rencontres d'architecture européenne tenues au château de Maisons, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, sous la direction de Monique Chatenet, Paris, 2006, p. 99-104.
WHITELEY Mary, « Écuries royales et princières en France à la fin du Moyen Âge », dans *Architecture équestre : hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, sous la direction de Pascal Liévaux et Patrice Franchet d'Espèrey, Arles, 2010, p. 39-46.

Index des noms de lieux

Aigues-Mortes (Gard) ..... - 277 -
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ..... - 331 -
Amblemy (Aisne) ..... - 83 -
Amboise (Indre-et-Loire) Château
Chapelle du Saint-Sépulcre ..... - 83 -, - 88 -, - 89 -, - 93 -, - 146 -, - 149 -, - 158 -, - 159 -, - 446 -, - 447 -, - 504 -
Chapelle Saint-Hubert- 88 -, - 89 -, - 93 -, - 146 -, 147 -, - 148 -, - 158 -, - 159 -, -160 -, -180 -, - 197 -, 198 -, 463 -, - 472 -, - 504 -, - 505 -, - 527 -, 531 -, - 532 -, - 533 -, - 534 -, - 537 -, 538 -, - 543 -, 557 -, - 559 -, - 560 -, 568 -, 569 -, - 570 -, 571 -, 573 -, 574 -, 575 -, - 576 -, - 577 -, - 580 -, 590 -, - 593 -
Cour du Pansage ..... - 182 -, - 527 -
Église Saint-Florentin ... - 17 -, - 29 -, - 32 -, - 40 -, - 41 -, - 73 -, - 74 -, - 75 -, - 81 -, - 154 -, - 410 -, - 419 -, - 435 -, - 447 -, - 449 -, - 484 -
Jardin .. - 29 -, - 55 -, - 72 -, - 73 -, - 74 -, - 75 -, - 78 -, - 89 -, - 94 -, - 111 -, - 117 -, - 128 -, - 138 -, - 141 -, - 156 -, - 169 -, - 174 -, - 182 -, - 183 -, - 184 -, - 185 à 200 -, - 201 -, - 218 - 220 -, - 221 -, - 451 -, - 467 -, - 479 -, - 500 -, - 504 -, - 505 - , - 506 -, 507 -, - 509 -, - 530 -
Logis Canonial ..... - 75 -, - 81 -, - 139 -, - 169 -, - 186 -, - 192 -, - 504 -
Logis Charles VIII ..... - 13 -, - 54 -, - 60 -, - 63 -, - 72 -, - 80 -, - 89 -, - 90 -, - 92 -, - 110 -, - 117 -, - 135 -, - 140 -, - 141 -, - 161 -, - 167 -, - 168 -, - 170 à 176 -, - 177 -, - 183 -, - 193 -, - 194 -, - 195 -, - 197 -, - 198 -, - 199 -, - 218 -, - 219 -, - 220 -, - 397 -, - 398 -,- 399 -, - 490 -, - 504 -, - 505 -, - 507 -, - 510 -, - 531 -, - 608 -
Logis Charles VIII-François I^{er} ..... - 13 -, - 54 -, - 60 -, - 61 -, - 72 -, - 89 -, - 90 -, - 117 -, - 139 -, - 140 -, - 141 -, - 142 -, - 151 -, - 174 -, - 175 -, - 180 -, - 187 -, - 192 à 200 -, - 201 -, 202 -, - 218 -, - 219 -, - 220 -, - 221 -, - 398 -, -399 -, - 400 -, - 401 -, - 467 -, 472 -, - 504 -, - 505 -, - 506 -, - 507 -, 509 -, - 511 -, - 531 -, - 608 -
Logis de l'Armurerie ..... - 75 -, - 141 -, - 191 -, - 192 -, - 506 -,
Logis des Sept Vertus ..... - 22 -, - 29 -, - 54 -, - 59 -, - 60 -, - 83 -, - 86 -, - 89 -, - 90 -, - 94 -, - 97 -, - 98 -, - 99 -, - 117 -, - 125 -, - 127 -, - 128 -, - 129 -, - 130 -, - 134 -, - 135 -, - 136 -, - 137 -, - 139 -, - 141 -, - 150 -, - 166 -, - 168 -, - 176 à 181 -, - 182 -, - 183 -, - 193 -, - 198 -, - 199 -, - 200 -, - 202 -, - 218 -, - 219 -, - 220 -, - 221 -, - 222 -, - 445 -,- 452 -, - 463 -, - 464 à 465 -, - 466 -, - 468 -, - 472 -, - 490 -, - 501 -, - 504 -, - 505 -, - 529 -
Logis du *Donjon* ..... - 135 -, - 151 -, - 161 -, - 220 -, - 221 -
Logis du Fossé ..... - 90 -, - 155 -, - 161 -, - 162 -, - 169 -, - 172 -, - 218 -, - 502 -, - 505 -
Logis du Tambour ..... - 61 -, - 84 -, - 85 -, - 89 -, - 160 -, - 161 -, - 162 -, - 166 -, - 167 -, - 172 -, - 173 -, - 174 -, - 199 -, - 218 -, - 219 -, -220 -
Logis Henri II ..... - 173 -, - 187 -, - 191 -, - 201 -, - 509 -
Logis Louis XI .... - 29 -, - 54 -, - 83 -, - 94 -, - 145 -, - 147 -, - 148 -, - 149 -, - 150 -, - 155 -, - 157 -, - 158 -, - 165 -, - 170 -, - 178 -, - 180 -, - 197 -, - 198 -, - 200 -, - 201 -, - 219 -, - 220 -, - 490 -, - 504 -
Logis ouest ..... - 145 -, - 146 -, - 150 -, - 158 -
Pavillon Penthièvre ... - 21 -, - 22 -, - 78 -, - 84 -, - 85 -, - 86 -, - 87 -, - 151 -, - 153 -, - 160 -, - 161 -, - 526 -, - 527 -, - 551 -
Porte des Lions .... - 29 -, - 62 -, - 72 -, - 73 -, - 76 -, - 77 -, - 78 -, - 79 -, - 81 -, - 87 -, - 88 -,

- 90 -, - 94 -, - 98 -, - 169 -, - 184 -, - 202 -, - 204 -, - 205 -, - 206 -, - 213 -, - 216 -,
- 217 -, - 332 -, - 502 -, - 503 -, - 504 -, - 508 -, - 528 -, - 540 -, - 542 -
Quatre Travées..... - 61 -, - 142 -, - 174 -, - 193 -, - 194 -, - 195 -, - 197 -, - 199 -, - 336 -,
- 200 -, - 201 -, - 345 -, - 506 -, - 509 -, - 510 -
Tour Bourbon .....- 165 -, - 180 -
Tour des Minimes- 13 -, - 30 -, - 32 -, - 54 -, - 63 -, - 64 -, - 80 -, - 89 -, - 92 -, - 94 -, - 97 -,
- 99 -, - 100 -, - 101 -, - 102 -, - 105 -, - 106 -, - 110 -, - 111 -, - 116 -, - 120 -, - 126 -,
- 129 -, - 136 -, - 139 -, - 141 -, - 171 -, - 172 -, - 173 -, - 174 -, - 175 -, - 181 -, - 183 -,
- 184 -, - 193 -, - 194 -, - 195 -, - 198 -, - 199 -, - 201 -, - 210 -, - 212 -, - 213 -, - 215 -,
- 221 -, - 222 -, - 301 -, - 392 -, - 477 -, - 498 -, - 504 -, - 506 -, - 507 -, - 509 -, - 510 -,
- 527 -, - 532 -, - 538 -, - 552 -, - 554 -, - 555 -, - 562 -, - 563 -, - 564 -, - 566 -, - 567 -,
- 568 -, - 569 -, - 570 -, - 573 -, - 574 -, - 576 -, - 577 -
Tour du Baron.....- 83 -, - 85 -, - 87 -, - 204 -
Tour Garçonnet.....- 13 -, - 22 -, - 28 -, - 63 -, - 72 -, - 78 -, - 86 -, - 88 -, - 90 -, - 91 à 92 -,
- 144 -, - 145 -, - 150 -, - 151 -, - 184 -, - 204 -, - 206 -, - 208 -, - 210 -, - 211 -, - 212 -,
- 213 -, - 214 -, - 217 -, - 241 -, - 244 -, - 493 -, - 502 -, - 512 -, - 526 -, - 527 -, - 531 -,
- 546 -, - 551 -, - 561 -, - 562 -, - 564 -, - 565 -, - 566 -
Tour Heurtault- 13 -, - 20 -, - 30 -, - 63 -, - 73 -, - 75 -, - 76 -, - 89 -, - 141 -, - 181 -, - 183 -,
- 184 -, - 193 -, - 210 -, - 211 -, - 215 -, - 216 -, - 222 -, - 354 -, - 472 -, - 477 -, - 504 -,
- 509 -, - 513 -, - 521 -, - 526 -, - 527 -, - 532 -, - 533 -, - 548 -, - 591 -
Tour Pleine .....- 78 -, - 83 -, - 85 -, - 86 -, - 145 -
Amboise (Indre-et-Loire) Ville
Carroir....- 41 -, - 44 -, - 55 -, - 79 -, - 239 -, - 240 -, - 315 -, - 317 -, - 319 -, - 320 -, - 324 -,
- 332 -, - 351 -, - 480 -, - 484 -, - 511 -
Chapelles de la Meyte et Saint-Mamer..... - 255 -, - 261 -, - 263 -, - 264 -, - 265 -, - 266 -,
- 340 -, - 344 -, - 439 -, - 520 –
Chapelle Saint-Simon - 342 -, - 346 -
Château-Gaillard..... - 37 -, - 67 -, - 383 -, - 384 -, - 389 -, - 471 -
Clos-Lucé.....- 28 -, - 44 -, - 50 -, - 204 -, - 383 -, - 389 -, - 391 -, - 392 -, - 395 -, - 401 -,
- 519 -, - 523 -, - 524 -, - 525 -, - 536 -, - 540 -, - 541 -, - 549 -, - 568 -, - 569 -, - 603 -
Église Notre-Dame-de Grâce-du-Bout-des-Ponts .....- 344 -, - 523 -
Église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves- 34 -, - 55 -, - 56 -, - 62 -, - 222 -, - 235 -,
- 237 -, - 238 -, - 315 -, - 340 -, - 341 -, - 342 -, - 343 -, - 344 -, - 347 -, - 404 -, - 473 -, -
519 -, - 520 -, - 523 -, - 524 -, - 525 -, - 526 -, - 538 -, - 579 -
Église Saint-Denis-Hors-les-Murs.....- 34 -, - 38 -, - 39 -, - 42 -, - 45 -, - 47 -, - 56 -, - 322 -,
- 342 -, - 345 -, - 406 -, - 475 -, - 484 -, - 487 -, - 520 -, - 522 -, - 525 -, - 526 -, - 539 -,
- 540 -, - 541 -, - 544 -, -579 -, -580 -, -581 -, -611 -, -618 -
Faubourg des Violettes .....- 314 -, - 315 -, - 494 -, - 520 -
Faubourg du Bout des ponts .....- 67 -, - 250 -, - 269 -, - 312 -, - 314 -, - 344 -, - 477 -
Faubourg Saint-Denis - 38 -, - 46 -, - 58 -, - 224 -, - 233 -, - 322 -, - 354 -, - 357 -,
- 439 -, - 479 -, - 481 -
Faubourg Saint-François..... - 47 -, - 55 -, - 326 -
Faubourg Saint-Thomas .....- 231 -, - 254 -
Grand marché .....- 55 -, - 231 -, - 354 -, - 358 -, - 443 -, - 480 -, - 488 -
Grande rue ..... - 41 -, - 233 -, - 235 -, - 301 -, - 318 -, - 440 -
Guichet Errart - 241 à 243 -, - 244 -, - 248 -, - 249 -, - 298 -, - 302 -, - 321 -, - 393 -, - 493 -
Île Convert ..... - 45 -, - 46 -, - 47 -
Île d’Or ..... - 30 -, - 41 -, - 67 -
Île Saint-Jean ..... - 41 -, - 47 -, - 57 -, - 439 -, - 544 -, - 572 -

La Masse..- 37 -, - 38 -, - 44 -, - 56 -, - 66 -, - 226 -, - 228 -, - 229 -, - 230 -, - 231 -, - 233 -,
- 235 -, - 236 -, - 237 -, - 281 -, - 282 -, - 286 -, - 294 -, - 309 -, - 314 -, - 317 à 318 -,
- 323 -, - 324 -, - 325 -, - 326 -, - 332 -, - 352 -, - 357 -, - 361 -, - 367 -, - 377 -, - 431 -,
- 433 -, - 435 -, - 440 -, - 442 -, - 444 -, - 480 -, - 482 -, - 491 -, - 492 -, - 494 -
Le logis des Pages.....- 386 -, - 390 -, - 402 à 403 -, - 527 -
Le logis des Sages..... - 538 -, - 542 -, - 583 -
Le Sauvage .....- 385 -, - 386 -, - 525 -, - 527 -
Les Marais .....- 169 -, - 231 -, - 232 -, - 324 -, - 381 -
Les ponts de Loire .....- 250 à 272-
Mail Saint-Thomas ..... - 56 -, - 391 -, - 394 -
Moulin de l'Aumosne.....- 44 -, - 45 -, - 232 -, - 308 -
Petit Fort ....- 86 -, - 88 -, - 89 -, - 94 -, - 97 -, - 98 -, - 101 -, - 220 -, - 124 -, - 129 -, - 141 -,
- 144 -, - 145 -, - 146 -, - 181 -, - 183 -, - 210 -, - 225 -, - 238 -, - 243 à 244 -, - 254 -,
- 265 -, - 272 -, - 274 -, - 275 -, - 278 -, - 281 -, - 282 -, - 283 -, - 285 -, - 286 -, - 287 -,
- 298 -, - 299 -, - 300 -, - 301 -, - 302 -, - 314 -, - 315 -, - 316 -, - 321 -, - 326 -, - 327 -,
- 330 -, - 334 -, - 335 -, - 348 -, - 350 -, - 352 -, - 357 -, - 363 -, - 385 -, - 439 -, - 440 -,
- 441 -, - 477 -, - 479 -, - 484 -, - 492 -, - 493 -, - 494 -, - 513 -, - 516 -
Place Saint-Denis - 46 -, - 67 -, - 317 -, - 322 -, - 326 -, - 357 -, - 441 -
Port Saint-Simon - 316 -, - 390 -, - 430 -, - 477 -, -480 -
Porte du Petit Fort ou la porte des Bons Hommes.....- 244 à 245 -
Porte Galaffre ou porte Saint-Denis ..... - 66-, - 233 à 235 -, - 274 -, - 275 -, - 276 -, - 278 -,
- 279 -, - 280 -, - 285 -, - 289 -, - 290 -, - 296 -, - 315 -, - 318 -, - 320 -, - 324 -, - 326 -,
- 337 -, - 492 -, - 493 -
Porte Heurtault.....- 41 -, - 56 -, - 66-, - 79 -, - 88 -, - 97 -, - 98 -, - 138 -, - 145 -, - 146 -,
- 206 -, - 228 à 229 -, - 231 -, - 235 -, - 275 -, - 276 -, - 282 -, - 285 -, - 286 -, - 319 -,
- 320 -, - 323 -, - 329 -, - 367 -, - 390 -, - 440 -, - 480 -, - 492 -, - 494 -
Porte Saint-Simon..... - 239 à 241 -, - 275 -, - 277 -, - 316 -, - 385 -, - 492 -
Portail de la grosse tour du pont .....- 249 -, - 254 -, - 261 -, - 263 -, - 265 -, - 266 -, - 274 -,
- 275 -, - 276 -, - 278 -, - 279 -, - 283 -, - 289 -, - 305 à 308 -, - 325 -, - 339 -, - 340 -,
- 351 -, - 441 -, - 477 -, - 482 -
Porte sur le port..... - 246 à 249 -, - 492 -
Porte Titery ...- 56 -, - 230 -, - 231 -, - 233 -, - 275 -, - 289 -, - 320 -, - 323 -, - 326 -, - 477 -,
- 486 -, - 492 -
Porte Tripière.....- 56 -, - 238 à 239 -, - 277 -, - 317 -, - 320 -, - 440 -, - 492 -
Porte « devers l'escolle »..... - 249 -
Quai Charles Guinot ..... - 301 -, - 302 -, - 360 -, - 362 -, - 363 -, - 386 -
Route d'Espagne...- 40 -, - 41 -, - 56 -, - 57 -, - 67 -, - 235 -, - 241 -, - 243 -, - 250 -, - 277 -,
- 288 -, - 317 -, - 322 -, - 411-, - 440 -, - 444 -, - 477 -
Route de Montrichard..... - 41 -, - 46 -, - 66 -, - 229 -, - 526 -, - 591 -
Rue « Blesienne » ..... - 41 -, - 43 -, - 210 -, - 243 -, - 250 -, - 319 -, - 321 -, - 350 -, - 367 -,
- 440 -, - 482 -
Rue Chaptal .....- 369 -, - 535 -
Rue de l'Entrepont.....- 251 -, - 367 -, - 368 -, - 370 -, - 374 -, - 377 -, - 380 -, - 381 -
Rue de la Boucherie.....- 232 -, - 325 -, - 326 -, - 327 -, - 441 -
Rue de la Concorde..... - 41 -, - 43 -, - 67 -, - 68 -, - 207 -, - 210 -, - 241 -, - 250 -, - 272 -,
- 299 -, - 301 -, - 302 -, - 319 -, - 357 -, - 358 -, - 359 -, - 360 -, - 361 -, - 362 -, - 363 -,
- 365 -, - 366 -, - 367 -, - 368 -, - 369 -, - 370 -, - 373 -, - 374 -, - 375 -, - 376 -, - 377 -,
- 378 -, - 379 -, - 380 -, - 381 -, - 382 -, - 386 -, - 389 -, - 390 -, - 392 -, - 393 -, - 394 -,
- 395 -, - 396 -, - 479 -, - 496 -, - 499 -, - 513 -, - 548 -, - 583 -, - 608 -, - 609 -

Rue de la Porte Heurtault..... - 41 -, - 88 -, - 97 -, - 145 -, - 146 -, - 206 -, - 323 -, - 390 -, - 440 -, - 480 -
Rue du pont..... - 241 -, - 248 -, -249 -, - 250 -, - 265 -, - 276 -, - 319 -, - 440 -
Rue Joyeuse .- 358 -, - 361 -, - 367 -, - 374 -, - 376 -, - 380 -, - 381 -, - 386 -, - 443 -, - 444 -
Rue Louis XI ..... - 67 -, - 68 -, - 184 -
Rue Manuel..... - 33 -, - 376 -, - 381 -, - 527 -
Rue Nationale- 41 -, - 67 -, - 234 -, - 357 -, - 358 -, - 359 -, - 360 -, - 361 -, - 368 -, - 369 -, - 374 -, - 380 -, - 381 -, - 386 -, - 393 -, - 480 -, - 484 -, - 609 -
Rue Newton ..- 66 -, - 317 -, - 318 -, - 323 -, - 357 -, - 360 -, - 361 -, - 362 -, - 366 -, - 367 -, - 370 -, - 371 -, - 372 -, - 377 -, - 379 -, - 380 -, - 381 -, - 381 -, - 382 -, - 433 -, - 434 -, - 442 -, - 444 -
Rue Rabelais .... - 33 -, - 58 -, - 233 -, - 361 -, - 367 -, - 372 -, - 377 -, - 378 -, - 380 -, - 382 -
Rue Saint-Denis - 41 -, - 66 - , - 318 -, - 440 -
Rue Victor Hugo..... - 41 -, - 79 -, - 357 -, - 361 -, - 367 -, - 372 -, - 377 -, - 378 -, - 381 -, - 382 -, - 383 -, - 386 -, - 390 -, - 392 -, - 393 -, - 394 -, - 401 -, - 480 -, - 527 -, - 608 -
Tour Angot, Argot ou Ergot ..... - 238 -, - 277 -, - 492 -
Tour Boileau ..... - 229 -, - 230 -, - 233 -, - 274 -, - 492 -
Tour Boulacre ..... - 232 -, - 233 -, - 277 -, - 492 -
Tour Cormeray ..... - 227 -, - 236 -, - 237 -, - 238 -, - 239 -, - 277 -, - 283 -, - 286 -, - 323 -, - 328 -, - 329 -, - 338 -, - 440 -, - 492 -
Tour Féalan..... - 227 -, - 236 -, - 237 -, - 238 -, - 277 -, - 281 -, - 289 -, - 338 -
Amiens (somme)..... - 348 -
Angers (Maine-et-Loire)- 7 -, - 185 -, - 199 -, - 219 -, - 263 -, - 264 -, - 273 -, - 276 -, - 363 -, - 370 -, - 379 -, - 381 -, - 384 -, - 403 -, - 472 -, - 498 –
Arcis-sur-Aube (Aube) - 1260 -
Ardres (Pas-de-Calais)..... - 285 -
Arques-la-Bataille (Seine-Maritime) ..... - 83 -
Arras (Pas-de-Calais)..... - 211 -, - 276 -, - 285 -, - 304 -, - 453 -, - 454 -, - 455 -
Aubigny-sur-Nère (Cher)..... - 478 -
Autrèche (Indre-et-Loire)..... - 116 -, - 424 –
Auxerre (Champagne) - 1261 -
Avallon (Yonne) - 309 -
Avignon (Vaucluse)..... - 347 -, - 450 -
Bar-sur-Aube (Aube) ..... - 1261 -
Beaufort-en-Champagne (Somme) ..... - 1260 -
Beaugency (Loiret) ..... - 404 -, - 423 -, - 441 -
Beaulieu-Lès-Loches (Indre-et-Loire) ..... - 308 -, - 310 -, - 339 -, - 423 -
Beaune (Côte-d'Or) ..... - 274 -
Beauvais (Oise)..... - 336 -, - 508 -, - 510 -, - 1261 -
Belleroche (Indre-et-Loire)..... - 102 -, - 109 -, - 111 -, - 112 -, - 114 -, - 495 -
Bergues (Nord)..... - 285 -, - 309-
Bernay (Eure)..... - 1262 -
Béthunes (Pas-de-Calais)..... - 276 -
Bléré (Indre-et-Loire)..... - 40 -, - 57 -, - 306 -, - 310, - 544 -
Blois (Loir-et-Cher) ..... - 37 -, - 39 -, - 40 -, - 43 -, - 50 -, - 132 -, - 172 -, - 173 -, - 177 -, - 179 -, - 180 -, - 184 -, - 188 -, - 190 -, - 192 -, - 204 -, - 217 -, - 220 -, - 221 -, - 222 -, - 227 -, - 263 -, - 271 -, - 352 -, - 359 -, - 383 -, - 384 -, - 387 -, - 388 -, - 389 -, - 396 -, - 399 -, - 407 -, - 418 -, - 421 -, - 423 -, - 431 -, - 444 -, - 465 -, - 470 -, - 502 -, - 505 -, - 511 -
Bordeaux (Gironde) ..... - 41 -, - 96 -, - 155 -, - 156 -

Bourges (Cher)..... - 17 -, - 134 -, - 162 -, - 174 -, - 222 -, - 363 -, - 364 -, - 366 -, - 370 -, - 375 -, - 379 -, - 383 -, - 384 -, - 403 -, - 498 -, - 511 -
Bourget-du-Lac (Savoie) ..... - 84 -
Bourgourg (Nord) ..... - 285 -
Bourré (Loir-et-Cher)..... - 102 -, - 105 -, - 107 -, - 109 -, - 110 -, - 111 -, - 112 -, - 114 -, - 118 -,- 266 -, - 306 -, - 308 -, - 310 -, - 311 -, - 312 -, - 339 -, - 423 -, - 495 -
Brest (Finistère) ..... - 286 -
Bruxelles (Belgique) ..... - 120 -, - 285 -, - 428 -
Buzançais (Indre) ..... - 203 -, - 268 -, - 1260 -
Caen (Calvados)..... - 84 -, - 203 -
Cambrai (Nord) ..... - 285 -
Castel Nuevo (Naples) ..... - 513 -
Caudebec (Seine-Maritime) ..... - 1261 -
Champtoceaux (Maine-et-Loire) ..... - 276 -
Chargé (Indre-et-Loire) ..... - 37 -, - 245 -, - 282 -, - 283 -, - 285 -, - 286 -, - 314 -, - 348 -, - 423 -, - 545 -
Chartres (Eure-et-Loir) ..... - 40 -, - 47 -, - 134 -, - 359 -, - 1261 -
Châteaudun (Eure-et-Loir)..... - 431 -, - 1260 -
Château-Gontier (Mayenne) ..... - 1260 -
Château-Porcien (Ardennes)..... - 1261 -
Château-Renault (Indre-et-Loire) ..... - 116 -
Château-Thierry (Aisne) ..... - 80 -, - 136 -, - 1261 -
Châtillon-sur-Indre (Indre)..... - 473 -
Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher)..... - 37 -, - 43 -, - 424 -, - 483 -, - 485 -
Chièvres (Nord) ..... - 286 -
Chinon (Indre-et-Loire) ..... - 84 -, - 203 -, - 1260 -
Civray-de-Touraine (Indre-et-Loire) ..... - 37 -, - 546 -
Clamecy (Nièvre)..... - 1260 -
Commercy (Meuse) ..... - 1261 -
Compiègne (Oise) ..... - 1261 -
Compostelle (Espagne) ..... - 41 -
Condé (Orne) ..... - 286 -
Cosne-sur-Loire (Nièvre)..... - 1260 -
Coudray-Salbart (Deux-Sèvres)..... - 83 -
Craon (Mayenne) ..... - 277 -
Crépy-en-Valois (Oise)..... - 360 -
Cunault (Maine-et-Loire)..... - 106 -, - 107 -
Decize (Nièvre)..... - 1260 -
Dieppe (Seine-Maritime) ..... - 215 -, - 293 -, - 294 -, - 1261 -
Dierre (Indre-et-Loire)..... - 37 -
Dijon (Côte-d'Or) ..... - 206 -, - 216 -, - 505 -
Dinan (Cotes-d'Armor)..... - 215 -
Douai (Nord) - 116 -, - 273 -, - 277 -, - 296 -, - 310 -, - 325 -, - 338 -, - 349 -, - 360 -, - 361 -, - 362 -, - 497 -
Doullens (Somme) ..... - 219 -
Dourdan (Essonne)..... - 199 -
Douvres (Ain) ..... - 202 -
Dreux (Eure-et-Loir)..... - 178 -, - 217 -, - 457 -
Durtal (Maine-et-Loire) ..... - 421 -
Épernay (Marne) ..... - 1261 -

Esvre (Indre-et-Loire) ..... - 571 -
Étampes (Essonne) ..... - 441 -, - 1261 -
Évreux (Eure) ..... - 1261 -
Exmes (Orne) ..... - 1262 -
Falaise (Calvados) ..... - 218 -
Fécamp (Seine-Maritime) ..... - 1261 -
Ferté-Bernard (Sarthe) ..... - 1260 -
Fontainebleau (Seine-Maritime) ..... - 159 -, - 164 -, - 174 -, - 507 -, - 508 -
Fontaine-le-Bourg (Seine-Maritime) ..... - 509 -
Gaillon (Eure) ..... - 176 -, - 183 -, - 191 -, - 199 -, - 431 -, - 315 -, - 471 -, - 509 -, - 512 -
Gisors (Eure) .... - 80 -, - 84 -, - 100 -, - 122 -, - 123 -, - 132 -, - 269 -, - 285 -, - 310 -, - 314 -, - 336 -, - 337 -, - 339 -
Gravelines (Nord) ..... - 286 -
Guise (Aisne) ..... - 53 -, - 1261 -
Ham (Somme) ..... - 216 -
Harfleur (Seine-Maritime) ..... - 1261 -
Haute-Guerche (Maine-et-Loire) ..... - 286 -
Hennebont (Mobihan) ..... - 277 -
Hérisson (Allier) ..... - 82 -
Honfleur (Calvados) ..... - 1262 -
Issoudun (Indre) ..... - 1260 -
Joigny (Yonne) ..... - 627 -, - 1260 -
Krak des Chevaliers (Syrie) ..... - 82 -
La Charité-sur-Loire (Nièvre) ..... - 1260 -
La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire) ..... - 37 -
La Ferté-Millon (Aisne) ..... - 1261 -
La Flèche (Sarthe) ..... - 1260 -
La Maze (Indre-et-Loire) ..... - 330 -, - 495 -
La Ronde (Indre-et-Loire) ..... - 102 -, - 103 -, - 105 -, - 108 -, - 111 -, - 112 -, - 114 -, - 116 -, - 140 -, - 312 -, - 347 -, - 425 -, - 497 -
Lagny (Oise) ..... - 1261 -
Langres (Haute-Marne) ..... - 213 -
Laon (Aisne) ..... - 82 -, - 83 -, - 361 -
Lassay (Mayenne) ..... - 287 -
Lassay-sur-Croisne (Loir-et-Cher) ..... - 223 -
Laval (Mayenne) ..... - 1260 -
Le Couldray (Indre-et-Loire) ..... - 102 -, - 108 -, - 114 -, - 497 -
Le Quesnoy (Nord) ..... - 287 -
Les Caves (Indre-et-Loire) ..... - 102 -, - 108 -, - 114 -, - 497 -
Lille (Nord) ..... - 126 -, - 261 -, - 287 -, - 349 -, - 350 -, - 361 -, - 498 -
Limeray (Indre-et-Loire) ..... - 102 -, - 108 -, - 113 -, - 304 -, - 308 -, - 309 -, - 313 -, - 345 -, - 496 -
Lion-d'Angers (Maine-et-Loire) ..... - 278 -
Lisieux (Calvados) ..... - 1262 -
Loches (Indre-et-Loire) - 80 -, - 85 -, - 102 -, - 108 -, - 111 -, - 114 -, - 151 -, - 199 -, - 204 -, - 206 -, - 278 -, - 293 -, - 298 -, - 310 -, - 312 -, - 386 -, - 417 -, - 425 -, - 473 -, - 474 -, - 495 -, - 497 -
Louviers (Eure) ..... - 1261 -
Lussault-sur-Loire (Indre-et-Loire) ..... - 37 -, - 102 -, - 107 -, - 108 -, - 109 -, - 110 -, - 111 -, - 112 -, - 115 -, - 250 -, - 289 -, - 309 -, - 311 -, - 312 -, - 313 -, - 323 -, - 331 -, - 334 -,

- 335 -, - 424 -, - 496 -
Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)..... - 305 -
Luzy (Nièvre)..... - 1260 -
Malvau (Indre-et-Loire) - 102 -, - 107 -, - 109 -, - 112 -, - 113 -, - 115 -, - 119 -, - 207 -, - 309 -, - 311 -, - 312 -, - 330 -, - 334 -, - 424 -, - 496 -
Mantes (Yvelines)..... - 1261 -
Marles (Seine-Maritime)..... - 1261 -
Martainville (Calvados) ..... - 509 -
Meaux (Seine-Maritime)..... - 1261 -
Mehun-sur-Yèvre (Cher) .....- 84 -, -515 -
Melun (Seine-Maritime) ..... - 1261 -
Mons (Belgique) .....- 277 -, - 286 -
Montargis (Loiret)..... - 1260 -, - 216 -, - 361 -
Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) ..... - 1260 -
Montfort-l'Amaury (Yvelines)..... - 1260 -
Montlouis (Indre-et-Loire)..... - 116 -, - 117 -, - 424 -
Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).....- 205 -, - 273 -, - 274 -, - 276 -, - 277 -, - 287 -, -347 -
Montrichard (Loir-et-Cher)..... - 40 -, - 41 -, - 47 -, - 68 -, - 107 -, - 230 -, - 527 -, - 546 -, - 593 -
Montsanjou ..... - 1261 -
Montsoreau (Maine-et-Loire) .....- 119 -, - 124 -, - 125 -, - 414 -
Moulins-Engibert (Nièvre)..... - 1260 -
Moulins-sur-Allier (Allier) .....- 277 -, - 311 -
Mucy-l'Évêque ..... - 1261 -
Nantes (Loire-Atlantique)..... - 41 -, - 277 -, - 318 -, - 326 -, - 349 -, - 469 -
Nantouillet (Seine-et-Marne)..... - 510 -
Nazelles-Négron (Indre-et-Loire) .....- 37 -, - 316 -, - 317 -, - 318 -, - 430 -, - 432 -, - 442 -
Négron (Indre-et-Loire) .....- 37 -, - 430 -
Neufchâtel (Seine-Maritime) ..... - 1261 -
Nevers (Nièvre).....- 430 -, - 1260 -
Nice (Alpes-Maritimes) ..... - 326 -
Noizay (Indre-et-Loire)..... - 43 -
Noyon (Oise)..... - 1261 -
Niort (Deux-Sèvres)..... - 156 -, - 1232
Onzain (Loir-et-Cher) ..... - 336 -, - 425 -, - 480 -
Orchies (Nord) ..... - 286 -
Orléans (Loiret) - 40 -, - 58 -, - 60 -, - 277 -, - 361 -, - 363 -, - 364 -, - 365 -, - 368 -, - 375 -, - 376 -, - 381 -, - 382 -, - 383 -, - 386 -, - 389 -, - 391 -, - 401 -, - 405 -, - 406 -, - 425 -, - 498 -, - 500 -
Palluau-sur-Indre (Indre) ..... - 347 -
Paris (Ile-de-France) .. - 68 -, - 123 -, - 144 -, - 196 -, - 339 -, - 365 -, - 404 -, - 426 -, - 430 -, - 432 -, - 436 -, - 439 -, - 450 -, - 453 -, - 456 -, - 458 -, - 480 -, - 484 -, - 487 -, - 510 -, - 513 -
Parthenay (Deux-Sèvres) .....- 278 -, - 287 -
Perronne (Somme) ..... - 1262 -
Plessis-lès-Tours (Indre-et-Loire)..... - 51 -, - 158 -, - 521 -
Pleven (Cotes-d'Armor)..... - 215 -
Ploubezré (Cotes-d'Armor) ..... - 215 -
Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire) .....- 37 -, - 116 -
Poggio Reale (Italie) .....- 191 -, - 193 -

Pont-Audemer (Eure) ..... - 1262 -
Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) ..... - 347 -
Port-d'Ablevois (Indre-et-Loire) ..... - 108 -
Pouancé (Maine-et-Loire) ..... - 276 -
Provins (Seine-Maritime) ..... - 80 -, - 360 -, - 1260 -
Reims (Marne) ..... - 348 -, - 1261 -
Remoulx ..... - 1261 -
Rennes (Côte-d'Armor) ..... - 276 -, - 349 -
Rillé-sur-Loire (Loir-et-Cher) ..... - 119 -, - 287 -, - 331 -, - 335 -, - 424 -
Rochecorbon (Indre-et-Loire) ..... - 315 -, - 320 -, - 321 -, - 322 -, - 424 -, - 431 -
Rome (Italie) ..... - 211 -, - 474 -, - 514 -
Romorentin (Loir-et-Cher) ..... - 489 -, - 594 -
Rouen (Seine-Maritime) ..... - 96 -, - 197 -, - 419 -, - 420 -, - 471 -, - 486 -, - 487 -, - 509 -, - 512 -
Saint-Aignan (Loir-et-Cher) - 102 -, - 105 -, - 106 -, - 107 -, - 108 -, - 112 -, - 114 -, - 118 -, - 305 -, - 310 -, - 312 -, - 314 -, - 336 -, - 425 -, - 497 -
Saint-Amand (Pas-de-Calais) ..... - 286 -
Saint-Dizier (Haute-Marne) ..... - 1261 -
Sainte-Manchout ..... - 1261 -
Saint-Fargeau (Yonne) ..... - 216 -
Saint-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) ..... - 107 -
Saint-Martin de Cande (Indre-et-Loire) ..... - 156 -
Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) ..... - 37 -
Saint-Omer (Pas-de-Calais) ..... - 286 -
Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne) ..... - 41 -
Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre) ..... - 1260 -
Saint-Quentin (Aisne) ..... - 1262 -
Saint-Règle (Indre-et-Loire) ..... - 37 -
Saint-Saulge (Nièvre) ..... - 1260 -
Saint-Sernin de Toulouse (Haute-Garonne) ..... - 41 -
Saint-Servan (Morbihan) ..... - 216 -
Saint-Venant (Pas-de-Calais) ..... - 286 -
Sancerre (Cher) ..... - 1260 -
Sarzeau (Morbihan) ..... - 215 -
Saumur (Maine-et-Loire) ..... - 15 -, - 91 -, - 102 -, - 105 -, - 108 -, - 109 -, - 114 -, - 203 -, - 303 -, - 305 -, - 336 -, - 341 -, - 425 -, - 496 -, - 516 -
Seiches-sur-le-Loir (Maine-et-Loire) ..... - 217 -, - 510 -
Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher) ..... - 1260 -
Senlis (Oise) ..... - 1261 -
Soignies (Belgique) ..... - 286 -
Soisson (Aisne) ..... - 82 -
Souvigny-de-Touraine (Indre-et-Loire) ..... - 37 -
Sully-sur-Loire (Loiret) ..... - 1260 -
Thiérache (Aisne) ..... - 1261 -
Tilly (Eure) ..... - 510 -
Tonnerre (Yonne) ..... - 338 -, - 1260 -
Tortecoue (Indre-et-Loire) ..... - 317 -, - 331 -, - 496 -
Tournai (Belgique) ..... - 286 -

Tours (Indre-et-Loire)..... - 17 -, - 29 -, - 37 -, - 39 -, - 40 -, - 41 -, - 47 -, - 50 -, - 51 -, - 56 -, - 58 -, - 59 -, - 118 -, - 128 -, - 132 -, - 155 -, - 204 -, - 226 -, - 228 -, - 254 -, - 257 -, - 261 -, - 263 -, - 264 -, - 269 -, - 272 -, - 273 -, - 274 -, - 293 -, - 297 -, - 303 -, - 330 -, - 331 -, - 342 -, - 349 -, - 350 -, - 365 -, - 372 -, - 377 -, - 379 -, - 381 -, - 383 -, - 385 -, - 386 -, - 389 -, - 390 -, - 393 -, - 405 -, - 410 -, - 413 -, - 416 -, - 417 -, - 418 -, - 419 -, - 420 -, - 422 -, - 423 -, - 424 -, - 424 -, - 426 -, - 433 -, - 437 -, - 439 -, - 448 -, - 464 -, - 466 -, - 472 -, - 477 -, - 490 -, - 495 -, - 500 -
Tréport (Seine-Maritime)..... - 1261 -
Troyes (Aube)..... - 338 -, - 512 -, - 1260 -
Valenciennes (Nord)..... - 277 -, - 287 -
Vannes (Morbihan)..... - 277 -
Veilly (Côte-d'Or)..... - 1260 -
Vendôme (Loir-et-Cher)..... - 43 -, - 1260 -
Véretz (Indre-et-Loire)..... - 335 -,- 496 -
Verneuil (Meuse)..... - 1262 -
Vernon (Eure)..... - 1261 -, - 1313 -
Vézelay (Saône-et-Loire)..... - 277 -, - 1260 -
Vierzon (Cher)..... - 259 -, - 1260 -
Vouvray (Indre-et-Loire)..... - 124 -, - 323 -
Yerville (Seine-Maritime)..... - 1260 -

Table des matières

Avant-propos - 5 -
Introduction - 9 -
Le cadre chronologique - 9 -
Objectifs et problématiques de l'étude - 10 -
La méthodologie - 12 -
Les relevés du château et des maisons urbaines - 13 -
État de la question - 15 -
Les récits, les témoignages et la bibliographie antérieurs au XIX^e^ siècle - 15 -
Études et publications sur le château - 19 -
Les études de la ville - 23 -
Présentation des sources - 25 -
Le *corpus* des sources concernant le château - 25 -
L'iconographie - 25 -
Les relevés d'architecture - 26 -
Les vues en perspectives dessinées, peintes ou gravées - 28 -
Les photographies - 30 -
Les sources textuelles - 30 -
Le *corpus* des sources de la ville - 33 -
L'iconographie - 33 -
Les archives communales - 33 -

1. Contexte géographique et historique - 37 -
1.1. Les facteurs d'implantation - 37 -
1.1.1. Topographie - 37 -
1.1.2. Histoire d'Amboise du IV^e^ au XIV^e^ siècle - 38 -
1.1.3. Les routes et les ponts d'Amboise - 40 -
1.1.4. Les fortifications - 42 -
1.1.5. L'administration amboisienne - 42 -
1.1.6. Ressources et économie d'Amboise : marchés, foires, moulins, viviers et lieux de stockages - 44 -
1.1.7. Les institutions religieuses et hospitalières dans les zones périurbaines - 45 -
1.2. Amboise : château et ville royaux des XV^e^ et XVI^e^ siècles - 48 -
1.2.1. Amboise, la Bonne ville - 49 -
1.2.2. Amboise, lieu de séjour de la couronne - 50 -
1.3. Du départ de François I^er^ à la Révolution - 51 -
1.3.1. Fonctions et devenir du château - 51 -
1.3.2. Économie et urbanisme de la ville - 55 -
1.3.3. Les voies de communication : routes, ponts et fleuve - 57 -
1.3.4. Les institutions religieuses - 58 -

1.4. De la Révolution à nos jours - 59 -
1.4.1. Le château : vers un monument public - 59 -
1.4.1.1. Les travaux de restaurations du Service des Monuments Historiques menés par les architectes Ruprich-Robert (1872-1925) - 62 -
1.4.2. La ville - 66 -
1.4.2.1. Les plans d'alignement - 66 -
1.4.2.2. Les ponts et la circulation dans la ville - 66 -

2. Le château - 71 -
2.1. L'état du château avant les travaux royaux - 71 -
2.1.1. Topographie détaillée du promontoire - 71 -
2.1.2. De l'implantation des bâtiments des seigneurs d'Amboise - 77 -
2.2. La construction : étude et chronologie des chantiers des XV^e^ et XVI^e^ siècles - 87 -
2.2.1. L'évolution du plan du château : les campagnes de construction - 87 -
2.2.1.1. Le château de Louis XI - 88 -
2.2.1.2. Le château de Charles VIII - 90 -
2.2.1.3. Le château d'Henri II et de Catherine de Médicis - 90 -
2.2.1.4. Le château de Louis XIII - 91 -
2.2.2. Analyse des matériaux de construction, exploitation du compte de construction et déroulement des travaux - 91 -
2.2.2.1. Les constructions de Louis XI - 92 -
La tour Garçonnet - 92 -
Les souterrain - 92 -
La chapelle du Saint-Sépulcre - 93 -
La rampe d'accès - 93 -
La porte des Lions - 94 -
2.2.2.2. Les constructions de Charles VIII - 94 -
Le financement et la gestion du chantier - 95 -
L'équipement du chantier - 97 -
Les ateliers - 97 -
Les engins de levage - 98 -
Les échafaudages - 99 -
L'outillage individuel des ouvriers -101-
La pierre - 102 -
Les tailleurs de pierre - 114 -
La brique - 116 -
Le mortier - 118 -
Les maçons et les manœuvres - 120 -
Le bois d'œuvre - 123 -
Les charpentiers - 127 -
Les couvreurs - 127 -
La tuile et les carreaux - 128 -
Les ferrures, les maréchaux et les serruriers - 128 -

Le fer - 129 -
Le cuivre - 132 -
L'« estaing poix » - 133 -
Le plomb - 133 -
Le « bouzilleur » et les enduiseurs - 136 -
Les enduiseurs - 136 -
Le « bouzilleur » - 137 -
Les charretiers - 138 -
2.3. La résidence : analyse de la distribution et des fonctions - 142 -
2.3.1. Le château de Louis XI - 143 -
2.3.1.1. Un problème d'identification - 143 -
2.3.1.2. Le logis Louis XI - 148 -
2.3.1.3. Les annexes - 150 -
Le logis ouest - 150 -
La plate-forme et le logis du Donjon - 151 -
2.3.1.4. Les enfants de la couronne : leur logement, leurs hôtels et la cour - 152 -
2.3.2. Le château de Charles VIII - 157 -
2.3.2.1. Le donjon - 157 -
Le premier logis de Charles VIII - 157 -
La chapelle Saint-Hubert - 158 -
Les appartements du dauphin, des espaces bien gardés - 160 -
Le logement de la cour - 162 -
Les lieux de détente - 166 -
2.3.2.2. Les chantiers dans le baile et la basse-cour - 167 -
Le logis Charles VIII - 170 -
Le logis des Sept Vertus - 176 -
Les tours cavalières - 181 -
Le jardin - 185 -
Le logis Charles VIII-François I^{er} - 192 -
2.3.3. Le château d'Henri II - 201 -
2.4. La défense et les accès - 202 -
2.4.1. Le promontoire et les fossés - 202 -
2.4.2. Les accès - 205 -
2.4.3. Les ouvertures de tirs - 213 -
2.5. Un juste équilibre entre défense et résidence : une forteresse qui passe à la Renaissance, entre tradition et innovation - 216 -

3. Amboise : essor et développement d'une petite ville ligérienne - 223 -
3.1. L'architecture publique - 223 -
3.1.1. L'enceinte - 226 -
3.1.1.1. Présentation de l'évolution chronologique du tracé et de l'équipement de l'enceinte : l'ouverture des portes, leurs réparations, leurs élargissements - 228 -

La porte Heurtault - 228 -
La tour Boileau - 229 -
La porte Titery - 230 -
Le moulin de l'« Aumosne » - 231 -
La porte « Neufve » - 232 -
La tour Boulacre - 233 -
La porte Galaffre ou porte Saint-Denis - 233 -
Les grilles sur le Masse - 235 -
La tour Féalan - 236 -
La tour Cormeray - 237 -
La tour « Angot », « Argot » ou « Ergot » - 238 -
La porte Tripière - 239 -
La porte Saint-Simon - 239 -
La porte du Petit Fort ou le guichet Errart - 241 -
L'enceinte du Petit Fort - 243 -
La porte du Petit Fort ou la porte des Bons Hommes - 245 -
La porte sur le port - 246 -
La porte « devers l'escolle » - 249 -
La porte sur le pont - 250 -
3.1.1.2. Les ponts de Loire - 250 -
3.1.1.2.1 Description des ponts de Loire - 250 -
3.1.1.2.2 La construction - 253 -
Les fondations - 253 -
La construction des arches de pierre - 256 -
Les constructions des piles de bois - 258 -
Construire sur les ponts - 262 -
3.1.1.2.3 La fortification des ponts - 265 -
Les ponts de pierre - 265 -
Les ponts de bois - 269 -
3.1.1.3. Typologie des organes de défense - 272 -
3.1.1.3.1 Les courtines, les chemins de ronde et leur accès - 272 -
3.1.1.3.2 Les tours et les portes de vil - 275 -
3.1.1.3.3 Les barrières - 278 -
3.1.1.3.4 Les garde-portes - 278 -
3.1.1.3.5 Les ponts-levis - 279 -
3.1.1.3.6 Les portes - 281 -
3.1.1.3.7 Les fossés et les douves - 281 -
3.1.1.3.8 Les boulevards - 284 -
3.1.1.3.9 Les ouvertures de tirs et l'artillerie - 289 -
3.1.2. Les chantiers civils - 298 -
3.1.2.1. Les halles - 298 -
3.1.2.2. La maison de ville et le grenier à sel - 299 -
3.1.2.3. La « reedification du portal du Pont » - 306 -
3.1.2.4. La tour de l'Horloge - 309 -

3.1.2.5. L'urbanisme : les ports, le pavage, les retraits, les ponts, les puits - 314 -
La Loire et ses grèves : ports et ateliers - 314 -
Les ponts sur la Masse - 317 -
Le pavage des voies - 318 -
Les égouts - 323 -
Les retraits publics (ou latrines) - 325 -
Les puits - 326 -
3.1.2.6. Évolution des techniques de construction dans les chantiers de la ville - 328 -
De 1421 à 1465 - 329 -
De 1465 à 1485 - 332 -
De 1485 à 1525 - 339 -
3.2. L'architecture religieuse - 342 -
3.2.1. L'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves - 342 -
3.2.2. L'église Saint-Denis - 345 -
3.2.3. Les chapelles de la Meyte et Saint-Mamer, Saint-Simon et l'église Notre-Dame-de-Grâce-du-Bout-des-Ponts - 346 -
3.3. Politique constructrice et financement des chantiers amboisiens - 346 -
3.4. L'architecture privée - 354 -
3.4.1. La méthodologie - 354 -
3.4.2. De l'étude du parcellaire à celle des caves - 357 -
3.4.3. L'architecture à pans-de-bois - 364 -
3.4.3.1. Définition - 364 -
3.4.3.2. La structure - 365 -
L'ossature - 365 -
L'encorbellement - 366 -
Une alternative, le rez-de-chaussée en pierre - 367 -
L'armature secondaire - 368 -
La charpente - 370 -
La couverture - 372 -
Le hourdis - 372 -
La baie - 373 -
La porte - 374 -
3.4.3.3. La distribution : quatre études de cas types - 375 -
Les maisons sur parcelles étroites et longues - 376 -
Les maisons sur parcelles étroites et courtes, avec escalier en façade - 377 -
Les maisons des parcelles étroites, sans escalier en façade - 377 -
Les maisons des parcelles larges - 378 -
Le souci d'économie - 378 -
3.4.3.4. Le décor et la datation - 379 -
Les façades - 379 -
Les noyaux d'escalier - 382 -

3.4.4. L’architecture en pierre et en briques : hôtels et manoirs - 383 -
3.4.4.1. Les commanditaires - 383 -
3.4.4.2. Demeures des villes, demeures des champs - 385 -
3.4.4.3. Définition de l’hôtel - 387 -
La forme de l’hôtel et sa position par rapport à la rue : la cour et le jardin - 389 -
Les matériaux et leur mise en œuvre - 392 -
La pierre - 392 –
La brique - 392 -
Le pans-de-bois - 393-
La charpente et la couverture - 394 -
La grande charpente du 6 rue de la Concorde - 394 -
La charpente de l'hôtel Saint-Thomas - 395 -
La baie : symbole ou décor ? - 395 -
Études de cas et distribution - 400 -
L'hôtel Morin - 400 -
Le 9-11 rue Victor Hugo - 400 -
L'hôtel Joyeuse - 401 -
Le logis des Pages - 401 -
Le prieuré, un édifice à part - 402 -
3.4.5. Conclusions sur l’habitat amboisien - 403 -

4. Habiter Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance - 405 -
4.1. Les acteurs - 405 -
4.1.1. Les Amboisiens : dénombrement - 405-
4.1.2. La noblesse et les officiers au service du château - 412 -
4.1.3. Les bourgeois marchands - 416 -
4.1.4. Ouvriers et artisans - 423 -
Les métiers de la construction - 424 -
Les artisans - 432 -
4.1.5. Répartitions de la population dans la ville - 438 -
4.2. Le château et son décor, un foyer artistique de rencontres et d’échanges - 445 -
4.2.1. Le décor - 445 -
4.2.1.1. Le château de Louis XI et de Charlotte de Savoie - 446 -
4.2.1.2. Le château de Charles VIII et Anne de Bretagne - 452 -
Le Compte de 1493-1494 - 452 -
Les étoffes de luxe - 453 -
Tapisserie et broderie - 454 -
Les tapis - 455 -
La vaisselle d'apparat et l'orfèvrerie - 458 -
Les meubles d'apparat et de rangement - 459 -

Les meubles à fonction domestique - 461 -
Le linge de maison - 462 -
Les ustensiles de cuisines - 463 -
Le compte d'ameublement du logis des Sept Vertus de 1498 - 464 -
Les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne - 465 -
4.2.2. Circulation des œuvres et des artistes - 469 -
4.3. L'esthétique de la ville et son décor - 474 -
4.3.1. La ville au quotidien - 474-
4.3.1.1. L'enceinte, les ponts et les rues - 475 -
4.3.1.2. Les pans-de-bois des commerçants et des artisans - 478 -
4.3.1.3. Les hôtels de la bourgeoisie et de la noblesse - 479 -
4.3.2. La ville en fête, la ville en deuil - 481 -
4.3.2.1. Les entrées royales, les joyeuses réjouissances et les deuils - 482 -
4.3.2.2. Le *Mystère de la Nativité* : décor et mise en scène - 487 -

Conclusion - 491 -
De la « ville-pont » à la « ville-chantier » - 491 -
Le Petit Fort : lien de la ville au château - 492 -
Amboise, lieu de résidence de la famille royale - 493 -
De la « ville-château » à la « ville-chantier » - 494 -
L'architecture urbaine, à la croisée des savoirs-faire - 496 -
Les Amboisiens : commanditaires - 500 -
Le décor - 500 -
Du château au palais - 502 -
Un site défensif - 502 -
Le château de Louis XI - 503 -
Le château de Charles VIII : à la recherche d'un mode de vie - 504 -
Servir le projet du prince - 510 -

Sources et bibliographie - 515 -
Sources - 515 -
Les Sources textuelles - 515 -
Les Sources iconographiques - 530 -
Sources imprimées et bibliographie - 593 -
Sources imprimées - 593 -
Instruments de travail - 593 -
Bibliographie générale - 594 -

Index des noms de lieux - 631 -

Table des matières - 641 -

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société

Laboratoire Centre d'Études Supérieures de la Renaissance

THÈSE présentée par :

Lucie GAUGAIN

soutenue le : 21 mai 2011

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS**

Discipline/spécialité : Histoire de l'art

Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525) : architecture et société

Tome II : catalogue

I

THÈSE dirigée par :

Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.

RAPPORTEURS :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.

JURY :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur FAUCHERRE Nicolas	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Nantes.
Monsieur LIEVAUX Pascal	Conservateur général du Patrimoine à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.
Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.
Monsieur TREZIN Christian	Conservateur général, inspecteur général à l'inspection des patrimoines DGP/IDP-Inventaire Ministère de la culture et de la communication.

Avant-propos

Le catalogue répertorie les soixante-et-onze édifices cités et étudiés dans notre thèse. Suivant le plan de notre étude, le catalogue présente tout d'abord les dix-huit notices architecturales du château, puis les cinquante-trois notices de la ville.

Pour le château, nous avons fait le choix de présenter conjointement les structures topographiquement proches. Ce type d'approche complémente celle adoptée dans le corps de texte qui suit une logique chronologique et fonctionnelle. Il arrive donc que plusieurs structures issues de campagnes de construction différentes, et parfois non contemporaines, se trouvent regroupées dans une même notice ce qui respecte toutefois la succession des phases d'occupation qu' a connues le château et l'imbrication des structures.

Le château d'Amboise est extrémement dénaturé et ne peut s'appréhender sans procéder à une analyse fine des sources tant iconographiques que textuelles. Afin d'alléger autant que possible le corps de texte, chaque notice présente l'historique du bâtiment, les sources permettant de l'étudier, la description de l'édifice, l'analyse critique des sources et enfin, une proposition de reconstitution.

Pour la ville, les édifices sont classés en trois catégories : études d'édifices, études de façades et études fragmentaires ; trois catégories conditionnées par l'état de conservation du bâtiment et par les possibilités d'accès dont nous avons disposé. Au sein de ces catégories, les édifices religieux se distinguent des édifices publics, des hôtels et manoirs et des maisons.

A l'inverse du château, les sources sont quasiment inexistantes pour les édifices de la ville contenus au catalogue et nulle analyse critique n'est nécessaire.

Table du catalogue

Le château

Cat. 01 Rampe d'accès au château, Herse, et tour Bourbon 669

fig. 1 : Emplacement de la rampe d'accès et de la herse 669
fig. 2 : *Vue du Costé de la forest*, Jacques Androuet du Cerceau, détail de la tour Bourbon, (1579) 670
fig. 3 : Vue de la base de la vis de la tour du Baron accessible depuis la rampe d'accès 671
fig. 4 : Vue de la vis de la tour du Baron accessible depuis la rampe d'accès 671
fig. 5 : Vue d'ensemble de la rampe d'accès au château 671
fig. 6 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la rampe d'accès 672
fig. 7 : *Plan du château d'Amboise* en 1708 : détail du bas de la rampe d'accès 673
fig. 8 : *Entrée du château d'Amboise*, lavis, fin XIX[e] siècle 673
fig. 9 : Vue de la rampe d'accès 674
fig. 10 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du haut de la rampe 674
fig. 12 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la tour du Baron au niveau R 675
fig. 11 : *Troisiesme Vüe* de Jacques Rigaud, détail de la « tour du Baron », (vers 1730) 675
fig. 13 : Relevé de l'archère au rez-de-chaussée de la « tour du Baron » 676
fig. 14: *Vue du costé de la rivière de Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, la « tour du Baron », (1579) 677
fig. 15 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la « tour du Baron » au niveau R+I 678

Cat. 02 Logis des Sept Vertus 679

fig. 16 : Emplacement du logis des Sept Vertus 679
fig. 17 : Vue de l'emplacement du logis des Sept Vertus © L. Gaugain 681
fig. 18 : Vue des offices du logis des Septs Vertus transformés en écuries sous Louis Philippe, (2006) 682
fig. 19 : *Vue du costé de la rivière de Loire*, Jacques Androuet du Cerceau, logis des Sept Vertus, (1579) 682
fig. 20 : Vue du soubassement du logis des Sept Vertus avant restauration (début XX[e] siècle) 683
fig. 21 : Vue de la porte de la tourHeurtault ouvrant sur la cour du Pansage 684
fig. 22 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis des Sept Vertus au niveau R 684
fig. 23 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis des Sept Vertus au niveau R+I 686
fig. 24b : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis des Sept Vertus au niveau R+II 687
fig. 24 : *Plan* dessiné, Jacques Androuet du Cerceau, logis des Sept Vertus au niveau R+I, (1579) 687
fig. 25 : *Vue du costé de la forest,* Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis des Sept Vertus, (1579) 684
fig. 26 : *Vüe du coste des champs,* Jacques Rigaud, (vers 1730) 684
fig. 27 : *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud, détail du logis des Sept Vertus, (vers 1730) 685
fig. 28 : *Le ci-devant chasteau d'Amboise,* Brion, (1795) 685

Cat. 03 Logis Louis XI 687

fig. 29 : Emplacement du logis Louis XI 687
fig. 30 : Vue de l'emplacement du logis Louis XI 688
fig. 31 : *Troisième Vüe,* Jacques Rigaud, détail du logis Louis XI, (vers 1730) 689
fig. 32 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Louis XI au niveau R 689
fig. 33 : *Plan,* Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Louis XI au niveau R, (1579) 690
fig. 34 : *Vue du coste de la riviere de Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Louis XI, (1579) 690
fig. 35 : *Vue du coste de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Louis XI, (1579) 690
fig. 36 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Louis XI au niveau R+I 690

Cat. 04 Chapelle Saint-Hubert et chapelle du Saint-Sépulcre 693

fig. 37 : Emplacement des chapelles 693
fig. 38 : Vue de la chapelle Saint-Hubert 700
fig. 39 : *Vue du coste de la forest,* Jacques Androuet du Cerceau, détail des chapelles, (1579) 701
fig. 40 : Plan du châteu en 1815, détail des chapelles 701
fig. 41 : Vue du croisillon est de la chapelle 702
fig. 42 : Vue de détail de la frise 702
fig. 43 : Vue des voûtes 703
fig. 44 : Vue du portail 703
fig. 45 : Vue du linteau du portail 704
fig. 46 : Vue de détail du trumeau du portail 704

Cat. 05 Logis de la tour Pleine 705

fig. 47: Emplacement du logis de la tour Pleine 705
fig. 48 : Vue de l'emplacement du logis de la tour Pleine 706

fig. 50 : *Plan* dessiné, Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine au niveau R, (1579) 707
fig. 49 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis de la tour Pleine au niveau R 707
fig. 51 : *Plan* gravé, Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine au niveau R+I, (1579) 707
fig. 52 : *Vue du costé de la forest*, Jacques Androuet du Cerceau, logis de la tour Pleine, (1579) 708
fig. 53 : *Vue du costé de la riviere de Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, logis de la tour Pleine, (1579) 708

Cat. 06 Tour Garçonnet 709

fig. 54 : Emplacement de la tour Garçonnet 709
fig. 55 : Vue de la tour Garçonnet depuis la rue de la Concorde 711
fig. 56 : Vue de la grande vis de la tour Garçonnet 712
fig. 57 : Vue du sommet de la grande vis de la tour Garçonnet avec sa crevée 712
fig. 58 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, élévation nord, figure 5, (1892) 712
fig. 59 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe est-ouest, figure 6, (1892) 712
fig. 60 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, avant restauration, figure 2, (1892) 713
fig. 61 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, avant restauration, figure 3, (1892) 713
fig. 62 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, avant restauration, figure 8, (1892) 719
fig. 63 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, projet, figure 10, (1892) 714
fig. 64 : Vue de la seconde archère-canonnière de la grande vis de la tour Garçonnet 714
fig. 65 : Détail de la première archère-canonnière de la grande vis de la tour Garçonnet 714
fig. 66 : Relevé de la première archère-canonnière de la tour Garçonnet 715
fig. 67 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe, figure 9, (1892) 715
fig. 68 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe, figure 16, (1892) 716
fig. 69 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe figure 14, (1892) 716
fig. 70 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, projet, figure 13, (1892) 717
fig. 71 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, projet, figure 12, (1892) 717
fig. 72 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan, figure 4, (1892) 717
fig. 73 : Vue du château avant restauration du côté de la Loire, (vers 1870) 718
fig. 74 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan, figure 11, (1892) 718
fig. 75 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan de tir, figure 1, (1892) 718
fig. 76 : Relevé de la cheminée de l'étage supérieur par Gabriel Ruprich-Robert, (1896) 720
fig. 76 b : Relevé en développé du mur de cage de la grande vis avec restitution de l'ancienne pente 720

Cat. 07 Logis nord entre la tour Garçonnet et le logis Charles VIII sur Loire 721

fig. 77: Emplacement de la Plate-forme et des logis nord 721
fig. 78 : Vue de l'emplacement de la plate-forme 724
fig. 79 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, logis de la tour Pleine 725
fig. 80 : *Plan* dessiné, Jacques Androuet du Cerceau, détail de la Plate-forme 725
fig. 81 : *Plan* gravé de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la Plate-forme 726
fig. 82 : Vue d'une des baies arasées sous l'ancienne plate-forme 727
fig. 83 : Vestige d'une baie romane avec son chapiteau en haut à droite 727
fig. 84 : Vestige d'une baie romane et détail du cordon mouluré bûché 728
fig. 85 : Relevé du logis du Tambour par Gabriel Ruprich Robert, avant restauration, (avant 1900) 730

Cat. 08 Logis du Fossé 733

fig. 86 : Emplacement du logis du Fossé 733
fig. 87 : Vue de l'amorce du fossé 735
fig. 88: *Plan* gravé, Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis du Fossé au niveau R, (1579) 735
fig. 89 : *Plan* dessiné, Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis du Fossé au niveau R+I, (1579) 735
fig. 90 : *Vue du costé de la riviere de Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis du Fossé, (1579) 736

Cat. 09 Logis Charles VIII 739

fig. 91 : Emplacement du logis Charles VIII 739
fig. 92 : Vue du logis Charles VIII (et du logis Charles VIII-François I^{er}) côté cour 746
fig. 93 : Vue du logis Charles VIII depuis la Loire 746
fig. 94 : Vue des crochets qui tenaient la galerie suspendue avec la porte qui ouvrait dessus 747
fig. 95 : Vue du balcon et de la terrasse des arcades du logis Charles VIII. Eugène Sadoux, (XIX^{e} siècle) 747
fig. 96 : Vue du garde-corps du balcon du premier étage en fer forgé, détail du motif losangé 748
fig. 97 : Vue du garde-corps du balcon en fer forgé du premier étage 748
fig. 98 : Vue du garde-corps du balcon en fer forgé du premier étage, détail 748
fig. 99 : Vue de la liaison de la tourelle hexagonale du logis Charles VIII à la tour des Minimes 748
fig. 100 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII au rez-de-chaussée 749
fig. 101 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII au premier étage 749
fig. 102 : Vue de la porte de la tourelle d'escalier hexagonale du logis Charles VIII 750
fig. 103 : Vue des arcades sur Loire, appelées le promenoir des Gardes du logis Charles VIII 750
fig. 104 : Vue de la cheminée est du rez-de-chaussée dans la salle dite des Gardes du logis Charles VIII 751
fig. 105 : Vue ancienne de la grande salle en cours de restauration, vers 1900 751
fig. 107 : Vue de pieds-droits de cheminée retrouvés dans le dépôt lapidaire 752

fig. 106 : Vue de la cheminée gothique de la grande salle du premier étage du logis Charles VIII 752
fig. 108 : Vue de la cheminée renaissante de la grande salle du logis Charles VIII 753
fig. 109 : Vue du médaillon inséré dans le hotte de la cheminée renaissante 754
fig. 110 : Vue de la cheminée du comble du logis Charles VIII 754
fig. 111 : Vue de la petite porte jouxtant la cheminée du comble © L. Gaugain 755

Cat. 10 Logis Charles VIII-François I^er^, Petits Logements et Quatre Travées 757

fig. 112 : Emplacement du logis Charles VIII-François I^er^, des Petits Logements et des Quatre Travées 757
fig. 113 : Vue du logis Charles VIII-François I^er^ 761
fig. 114 : *Plan* dessiné, Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Charles VIIIFrançois I^er^, (1579) 762
fig. 115 : *Vue du costé de la rivière de Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, logis Charles VIII-François I^er^ 763
fig. 116 : Vue ancienne du logis Charles VIII-François I^er^ côté cour, (vers 1900) 762
fig. 117 : Vue ancienne du logis Charles VIII-François I^er^ côté jardin, (vers 1900) 763
fig. 118 : Détails du décor sculpté renaissant 764
fig. 119 : Détails du décor sculpté renaissant 764
fig. 120 : Vue des baies renaissante à gauche de la tourelle nord 764
fig. 121 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII-François I^er^ au niveau R 765
fig. 122 : Vue de la grande cheminée des cuisines du rez-de-chaussée (côté gauche) 766
fig. 123 : Vue de la grande cheminée des cuisines du rez-de-chaussée (côté droit) 766
fig. 124 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII-François I^er^ au niveau R+I 767
fig. 125 : Vue dans les combles de l'ancienne souche de cheminée (niveau R+III) 768
fig. 126 : Vue de la cheminée, très restaurée, de la garde-robe 769
fig. 127 : Vue de la baie armoriée de la chambre dans l'appartement du premier étage (rez-de-jardin) 770
fig. 128 : *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud, détail du logis Charles VIII-François I^er^, (vers 1730) 770
fig. 129 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII-François I^er^ au niveau R+II 771
fig. 130 : Vue des Quatre Travées 772
fig. 131 : Vue de la liaison des Quatre Travées au logis Charles VIII-François I^er^ 773

Cat. 11 Tour des Minimes 775

fig. 132 : Emplacement de la tour des Minimes 775
fig. 133 : Vue de la tour des Minimes 780
fig. 134 : Vue du châtelet de la tour des Minimes 780
fig. 135 : *Vue du costé de la riviere de Loire,* Jacques Androuet du Cerceau, la tour des Minimes, (1579) 781
fig. 136 : Relevé de la dernière canonnière de la tour des Minimes 782
fig. 137 : Vue des consoles de mâchicoulis de la tour des Minimes 783
fig. 138 : Vue ancienne de la tour des Minimes côté jardin, juste après sa restauration (vers 1950) 783
fig. 139 : Vue de l'intérieur de la tour des Minimes 784
fig. 140 : Vue du noyau creux de la tour des Minimes 784
fig. 141 : Vue de la voûte de l'oculus dans la tour des Minimes 784
fig. 142 : Vue du faux-appareil peint dans la pièce trogodytique de la tour des Minimes 785
fig. 143 : Détail du feuillage peint 787
fig. 144 : Vue d'un des culots de la tour des Minimes : un fou 788
fig. 145 : Vue de la 11^e^ baie de la tour des Minimes avec sa canonnière en allège 787
fig. 146 : Vue de la 10^e^ baie de la tour des Minimes avec sa canonnière en allège 787

Cat. 12 Tour Heurtault 789

fig. 147 : Emplacement de la tour Heurtault 789
fig. 148 : Vue de la tour Heurtault, côté sud-est 791
fig. 149 : *Vue du costé de la forest,* Jacques Androuet du Cerceau, détail de la tour Heurtault, (1579) 792
fig. 150 : Vue du châtelet de la tour Heurtault 792
fig. 151 : Vue des consoles de mâchicoulis avant restauration 793
fig. 152 : Vue de la face ouest de la tour Heurtault 793
fig. 153 : Vues d'un culot : le châtiment d'Abélard 794
fig. 154 : Vue d'un culot : le châtiment d'Abélard 794
fig. 155 : Vue d'une clé de voûte de la partie Charles VIII 794
fig. 156 :Vue d'une clé de voûte dans la partie Louis XII, le porc-épic bûché 794
fig. 157 : Relevé de la canonnière à la française sud au niveau des anciens fossés 795
fig. 158 : Vue du portail sommital, détail du pilastre gauche 795
fig. 159 : Vue du portail sommital 796

Cat. 13 Logis Henri II 797

fig. 160 : Emplacement du logis Henri II 797
fig. 161 : Vue de l'emplacement du logis Henri II devant les Quatres Travées, (vers 1900) 798
fig. 162 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Henri II 799
fig 163 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Henri II au niveau R+I 799

Cat. 14 Jardin 801

fig. 164 : Emplacement du jardin 801
fig. 165 : Vue du jardin depuis l'est 803
fig. 166 : Vue des pierres d'attente à l'est de la tour des Minimes 803
fig. 167 : Vue de la porte murée dans le rempart 804
fig. 168 : Vue de la porte au porc-épic Louis XII au fond du jardin 805
fig. 169 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du jardin 805
fig. 170 : Vue des buttes du jardin depuis les combles du logis Charles VIII-Francois Ier 806
fig. 171 : Vue du mur en brique bordant le jardin 806
fig. 172 : *Plan* dessiné, Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis en retour d'équerre, (1579) 807
fig. 173 : *Vue du coste de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du jardin, (1579) 807
fig. 174 : Vue du mur de soutien du jardin 808
fig. 175 : Vue de la porte au fond du jardin, détail du pied-droit 809
fig. 176 : Vue de la porte au fond du jardin, détail du porc épic 809
fig. 177 : *Vue du costé de la forest,* Jacques Androuet du Cerceau, détail du jardin, (1579) 810
fig. 178 : Vue des bélvédères du jardin depuis le quai Charles Guinot 810
fig. 179 : Vue du deuxième belvédère du jardin depuis la rue de la Concorde 811
fig. 181 : Vue du troisième belvédère 812
fig. 180 : Vue du deuxième belvédère, détail du couronnement 812

Cat. 15 Basse-cour, église Notre-Dame-et-Saint-Florentin, Logis canonial 815

fig. 182 : Emplacement de la basse-cour 815
fig. 183 : Vue de l'emplacement de la basse-cour depuis les combles du logis Charles VIII-François Ier 816
fig. 184 : *Plan* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la basse-cour 817
fig. 185 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la basse-cour 817
fig. 186 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail des écuries 818
fig. 187 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du magasin et du puits 818
fig. 188 : *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la basse-cour 820
fig. 189 : *Vue du costé de la forest,* Jacques Androuet du Cerceau, détail de la basse-cour 820
fig. 190 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis dit canonial 821
fig. 191 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du second logis 821

Cat. 16 La porte des Lions et la demi-lune 823

fig. 192 : Emplacement de la porte des Lions 823
fig. 193 : Vue de la porte des Lions 825
fig. 194 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du rempart de la porte des Lions 826
fig. 195 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du corps de garde de la porte des Lions 827
fig. 196 : Vue de la porte des Lions depuis l'extérieur de l'enceinte du château 828
fig. 197 : Relevé pierre à pierre de l'arrachement de la tour ruinée 829
fig. 198 : Vue de la porte des Lions avant restauration (1977) 830
fig. 199 : Vue de la partie nord-est du rempart de la porte des Lions 830
fig. 200 : Vue du revers de la tour ruinée 831
fig. 201 : Relevé de la canonnière à la française placée à la base de la tour ruinée 831
fig. 202 : Vue extérieure de la canonnière à la française 832
fig. 203 : Vue extérieure de la bouche de la canonnière à la française 832
fig. 204 : Relevé dela demi-lune et d'une des ouvertures de tir 832
fig. 205 : Vue extérieure de deux des ouvertures de tir de la demi-lune 833

Cat. 17 L'enceinte et la tour Pleine 835

fig. 206 : Emplacement de l'enceinte et la tour Pleine 835
fig. 207 : Vue du front nord-est, à l'angle du jardin des pierres d'attente 837
fig. 208 : Vue du parement à la base du pavillon Penthièvre 837
fig. 209 : Vues des pierres d'attente du soubassement du jardin et du mur situé à l'est de la tour Heurtault 838
fig. 210 : Vue du parement à l'est de la tour Heurtault 839
fig. 211 : Vue du petit appareil allongé en contrebas des baies arasées, (sans doute antérieur au XIIe siècle) 839
fig. 212 : Vue ancienne de l'entrée du château, (vers 1950) 840

La ville

Etudes d'édifices

Edifices religieux

Cat. 18 Eglise Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-grèves 843

fig. 213 : Emplacement de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves 843
fig. 214 : Plan cadastral de 1808, parcelle de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin et de son quartier 844
fig. 215 : Vue ancienne de l'église Notre-Dame-et- Saint-Florentin, (vers 1960) 845
fig. 216 : Plan de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin d'après le relevé par Hardion 845
fig. 217 : Vue du coup de sabre dans la maçonnerie sur le mur gouttereau sud, 846
fig. 218 : Vue du portail sud de l'église 846
fig. 219 : Portail sud de l'église, dessin au crayon, fin XIX e siècle 847
fig. 220 : Vue ancienne de l'intérieure de l'église Notre-Dame-et-Saint Florentin-en-Grèves, (vers 1960) 847

Cat. 19 Eglise Saint-Denis 849

fig. 221 : Emplacement de l'église Saint-Denis 849
fig. 222 : Plan cadastral de 1808, parcelle de l'église Saint-Denis et son quartier 850
fig. 223 : Vue de l'église Saint-Denis depuis le promontoire du château 852
fig. 224 : Plan de l'église Saint-Denis, d'après Frédéric Lesueur 853
fig. 225 : Vue du portail occidentalde l'église Saint-Denis 853
fig. 226 : Vue du bas-côté sud 854
fig. 227: Vue intérieure du bas-côté sud, et détail du culot de retombée d'ogives 854
fig. 228 : Vue ancienne transversale de l'intérieur de Saint-Denis (vers 1960) 855
fig. 229 : Vue d'une console sculptée sur une pile XVIe siècle 855
fig. 230 : Vue de la charpente de comble couvrant la nef 856

Cat. 20 Couvent des Cordeliers 857

fig. 231 : Emplacement du couvent des Cordeliers 857
fig. 232 : Plan cadastral de 1808, parcelles du couvent des Cordeliers 858
fig. 233 : Frise armoriée des Sages : Socrate, Tobbie et Julius 859
fig. 234 : Frise armoriée des Sages : Sénèque 859
fig. 235 : Plan, coupe et restitution du logis des Sages, (XIXe siècle) 860

Edifices publics

Cat. 21 Tour de l'Horloge 863

fig. 236 : Emplacement de la tour de l'Horloge 863
fig. 237 : Plan cadastral de 1808, parcelle de la tour de l'Horloge 864
fig. 238 : Vue de la tour de l'Horloge 864
fig. 239 : Vue ancienne de la tour de l'Horloge, (avant 1937) 864
fig. 240 : Relevé de la tour de l'Horloge par le service des Monuments Historiques, (1937) 865
fig. 241 : Coupe de la tour de l'Horloge par le service des Monuments Historiques, (1937) 865
fig. 242 : Vue de la vis 866
fig. 243 : Vue de la porte ferrée du 2e étage 866
fig. 244 : Vue de la cheminée du 2e étage 867
fig. 245 : Vue du judas de la porte du 3e étage 867
fig. 246 : Vue de la cheminée du 3e étage © Inv. H. Bouvet 868
fig. 247 : Détail du manteau de la cheminée 868
fig. 248 : Vue de la charpente du comble 868
fig. 249 : Vue de la base de la charpente soutenant le clocheton 868

Cat. 22 Tours Féalan et Cormeray 871

fig. 250 : Emplacements des tours Cormeray et Féalan 871
fig. 251 : Plan cadastral de 1808, parcelles des tours Cormeray et Féalan 871
fig. 252 : Vue de la tour Féalan 872
fig. 253 : Vue ancienne de la tour Féalan, avant que la Masse ne soit couverte, (vers 1950) 872
fig. 254 : Vue ancienne de la tour Cormeray par Bernard Vitry, (1960) 873

Hôtels et manoirs

Cat. 23 18 rue de la Concorde et 25 quai Charles Guinot 875

fig. 255 : Emplacement du 18 rue de la Concorde 875
fig. 256 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 18 rue de la Concorde et son quartier 875
fig. 258 : Vue de l'ancien rez-de-chaussée 876
fig. 257 : Vue du 18 rue de la Concorde depuis le promontoire du château 876
fig. 259 : Vue des peintures murales dans la cave donnant au 25 quai Charles Guinot 876
fig. 260 : Vue d'un culot visible dans l'un des appartements 877
fig. 262 : Vue ancienne de la charpente de comble, avant qu'elle ne soit masquée, (vers 1960) 877
fig. 261 : Relevé de la charpente de comble, plan et coupe 878

Cat. 24 Hôtel Joyeuse 879

fig. 263 : Emplacement de l'hôtel Joyeuse 879
fig. 264 : Plan cadastral de 1808, parcelle de l'hôtel Joyeuse et son quartier 879
fig. 266 : Vue du portail depuis la cour 880
fig. 265 : Vue de l'hôtel Joyeuse 880
fig. 268 : Détails d'un pilastre et de son chapiteau 881
fig. 267 : Détails d'une baie et modénature de son encadrement 881
fig. 269 : Vues des facades côté jardin et côté cour 882
fig. 270 : Vue ancienne de l'hôtel Joyeuse après l'incendie, (vers 1960) 882
fig. 271 : Proposition de plan restitué de l'hôtel Joyeuse au rez-de-chaussée 883

Cat. 25 Hôtel Morin 885

fig. 272 : Emplacement de l'hôtel Morin 885
fig. 273 : Plan cadastral de 1808, parcelle de l'hôtel Morin et son quartier 886
fig. 274 : Vue de l'hôtel Morin côté Loire 886
fig. 275 : Vue ancienne de l'hôtel Morin, tourelle d'escalier, (avant les restauration de 1892) 887
fig. 276 : Modénature d'un encadrement de baie 887
fig. 277 : Vue ancienne de l'hôtel Morin, côté cour, (vers 1960) 888
fig. 278 : Plan de de l'hôtel Morin, avant restauration rez-de-chaussée et premier étage (1892) 888
fig. 279 : Plan de de l'hôtel Morin, avant restauration rez-de-chaussée et premier étage (1892) 889
fig. 280 : Vue de la petite voûte d'arêtes en briques de l'étude sud-est du rez-de-chaussée 889
fig. 281 : Vues de la vis avec sa main-courante sur le noyau 890
fig. 282 : Vue de la cheminée de la première chambre du rez-de-chaussée 890
fig. 283 : Vue de la cheminée de la garde-robe du rez-de-chaussée 891
fig. 285 : Vue de la cheminée de la chambre à parer au rez-de-chaussée 891
fig. 284 : Détail de la frise florale qui couronne la hotte de la cheminée de la garde-robe 891
fig. 286 : Vue d'un corbeau sculpté qui soutient une poutre du rez-de-chaussée 892
fig. 287 : Vue d'un corbeau sculpté qui soutient une poutre du rez-de-chaussée 892
fig. 288 : Vue de la charpente de comble du pavillon 893

Cat. 26 Placette Saint-Florentin 895

fig. 289 : Emplacement de la placette 895
fig. 290 : Plan cadastral de 1808, parcelle de l'hôtel de la placette Saint-Florentin et son quartier 895
fig. 291 : Vue de la baie obstruée du pignon nord 896
fig. 292 : Vue du pignon depuis la placette Saint-Florentin 896
fig. 293 : Vue du pignon depuis la rue Mably 896
fig. 294 : Vue de l'escalier 897
fig. 295 : Détail d'une solive de plafond moulurée 897

Cat. 27 9-11 rue Victor Hugo 899

fig. 296 : Emplacement des 9-11 rue Victor Hugo 899
fig. 297 : Plan cadastral de 1808, parcelles du 9-11 rue Victor Hugo et son quartier 899
fig. 298 : Vue du pignon depuis le haut de la rue Victor Hugo 900
fig. 299 : Vue du pignon donnant sur la place Michel Debré 900
fig. 300 : Vue de la cave médiévale et XVIII e siècle 900
fig. 301 : Vue du noyau de la vis 901
fig. 302 : Vue de la galerie en pans-de-bois et son relevé photogrammétrique 901
fig. 303 : Vue du linçoir marquant l'emplacement de l'ancienne lucarne, côté rue 902
fig. 304 : Vue de la charpente de comble 902
fig. 305 : Plan de l'édifice et relevé de la charpente de comble 903

Cat. 28 Hôtel Saint-Thomas 905

fig. 306 : Emplacement du 1 mail Saint-Thomas 905
fig. 307 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 1 mail Saint-Thomas et son quartier 905
fig. 308 : Vue de la façade côté cour 906
fig. 309 : Vue de la façade côté rue 906
fig. 310 : Détail du quart de croisée 907
fig. 311 : Vues des targettes dans l'actuelle cage d'escalier 907
fig. 312 : Vues des vitraux 908
fig. 313 : Vue de la charpente de comble au niveau des entraits retroussés 908
fig. 314 : Plan du comble et coupes longitudinale et transversale de la charpente 909

Cat. 29 6 rue de la Concorde 911

fig. 315 : Emplacement du 6 rue de la Concorde 911
fig. 316 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 6 rue de la Concorde et de son quartier 911
fig. 317 : Vue de l'hôtel du 6 rue de la Concorde depuis le promontoire du château 912
fig. 318 : Modénature de la corniche de la tourelle 912
fig. 319 : Vue de la cage d'escalier au niveau du comble 912
fig. 320 : Vue de la charpente de comble du grand corps de logis au niveau de son contreventement 913
fig. 321 : Vue de la charpente de comble du grand corps de logis au niveau des faux-entraits 913
fig. 322 : Vue de la charpente de comble du petit corps de logis 914
fig. 323 : Relevés et coupes des charpentes 915

Cat. 30 Logis des Pages 917

fig. 324 : Emplacement du logis des Pages 917
fig. 325 : Plan cadastral de 1808, parcelle du logis des Pages et ses alentours 917
fig. 326 : Vue du logis des Pages côté Loire 918
fig. 327 : Vue de l'encadrement d'une baie 918
fig. 328 : Vue de la cheminée du rez-de-chaussée 919
fig. 329 : Vue du corbeau du piedroit de la cheminée du rez-de-chaussée 919
fig. 330 : Vue de la cheminée du premier étage 920
fig. 331 : Détail d'un corbeau du premier étage 920
fig. 332 : Vue de la cheminée du second étage 920
fig. 333 : Cheminée du second étage, détail d'un corbeau peint 921
fig. 334 : Cheminée du second étage, détail d'un piédroit et de sa base 921

Cat. 31 Clos-Lucé 923

fig. 335 : Emplacement du Clos-Lucé 923
fig. 336 : Plan cadastral de 1808, parcelle du Clos Lucé et de et ses alentours 924
fig. 337 : Vue du Clos-Lucé depuis le parc 924
fig. 338 : Vue de la façade d'entrée, rue du Clos Lucé 925
fig. 339 : Plan du Clos-Lucé d'après ceux des architectes Vitry et Trouvelot, (vers 1960) 927
fig. 340 : Vue du Clos-Lucé depuis la porte des Lions 927
fig. 341 : Vue du pigeonnier 928
fig. 342 : Vue de la porte cochère 928
fig. 343 : Vue de la galetie au dessus du porche 929
fig. 344 : Vue ancienne de la galerie, (vers 1960) 929
fig. 345 : Vue de la facade côté cour 931

Cat. 32 Le Prieuré 933

fig. 346 : Emplacement du Prieuré 933
fig. 347 : Plan cadastral de 1808, parcelle du Prieuré et ses alentours 933
fig. 348 : Vue du prieuré depuis le parc 934
fig. 349 : Vue ancienne du prieuré côté rue, (vers 1960) 934
fig. 350 : Relevé photogrammétrique de la façade du Prieuré, côté parc 935
fig. 351 : Détail de la façade, la sculpture sur le poteau 936
fig. 352 : Vue de la baie du pignon sud 936
fig. 353 : Vue de la vis à noyau rond 937
fig. 354 : Vue des coursières 937
fig. 355 : Vue de la salle du rez-de-chaussée 937
fig. 356 : Vue d'un piédroit de la cheminée du rez-de-chaussée 937
fig. 357 : Vue de la salle du premier étage 938
fig. 358 : Plan et coupe transversale de la structure en pans-de-bois du premier étage 939

Maisons

Cat. 33 50-52 rue de la Concorde 941

fig. 359 : Emplacement du 50-52 rue de la Concorde 941
fig. 360 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 50-52 rue de la Concorde et son quartier 941
fig. 361 : Vue du 50-52 rue de la Concorde 942
fig. 362 : Vue de la cave 942
fig. 363 : Relevé photogrammétrique de la façade du 50-52 rue de la Concorde 943
fig. 364 : Vue de la cage d'escalier à noyau tors 943

Cat. 34 54 place Michel Debré 945

fig. 365 : Emplacement du 54 place Michel Debré 945
fig. 366 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle 54 place Michel Debré et son quartier 945
fig. 367 : Vue du 54 place Michel Debré 946
fig. 368 : Vue ancienne du 54 place Michel Debré, (vers 1960) 946
fig. 369 : Vue des moulures des sablières d'encorbellement et relevé de leur modénature 946
fig. 370 : Vue de l'assemblage de l'encorbellement 947
fig. 371 : Vues de l'escalier à noyau tors et détail du noyau, de sa main courante et de sa corde 947
fig. 373 : Vue de la charpente de comble 948
fig. 372 : Vue du comble 948
fig. 374 : Relevé photogrammétrique de la façade du 54 place Michel Debré 949

Cat. 35 52 place Michel Debré 951

fig. 375 : Emplacement du 52 place Michel Debré 951
fig. 376 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 52 place Michel Debré et son quartier 951
fig. 377 : Vue du 52 place Michel Debré 952
fig. 378 : Relevé photogrammétrique de la façade du 52 place Michel Debré 952
fig. 379 : Plan et coupes du 52 place Michel Debré 953
fig. 380 : Vue de la charpente de comble de la première maison donnant sur la place Michel Debré 955
fig. 381 : Vue du pignon commun aux 54 et 52 place Michel Debré 956

Cat. 36 46 place Michel Debré 957

fig. 382 : Emplacement du 46 place Michel Debré 957
fig. 383 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 46 place Michel Debré et son quartier 957
fig. 385 : Vue du 46 place Michel Debré 958
fig. 386 : Vue ancienne du 46 place Michel Debré, (vers 1960) 958
fig. 387 : Modénature des sablières d'encorbellement 958
fig. 388 : Relevé et plan de la charpente de comble au 46 place Michel Debré 959
fig. 389 : Vue de la charpente de comble 960
fig. 390 : Relevé photogrammétrique de la façade du 46 place Michel Debré 961

Cat. 37 40 place Michel Debré 963

fig. 391 : Emplacement du 40 place Michel Debré 963
fig. 392 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 40 place Michel Debré et son quartier 963
fig. 393 : Vue du 40 place Michel Debré 964
fig. 394 : Vue ancienne du 40 place Michel Debré 964
fig. 395 : Relevé de la charpente de comble du 40 place Michel Debré 965
fig. 396 : Vue du noyau tors de la vis 966
fig. 397 : Vue de la charpente de comble du 40 place Michel Debré 966
fig. 398 : Relevé photogrammétrique de la façade du 40 place Michel Debré 966

Logis

Cat. 38 38 place Michel Debré 967

fig. 399 : Emplacement du 38 place Michel Debré 967
fig. 400 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 38 place Michel Debré et son quartier 967
fig. 401 : Vue de la cave (sans doute XVIII^{e} siècle), cruche sculptée 968
fig. 402 : Vue de la salle sous charpente à présent aménagée 968
fig. 403 : Plan de l'édifice et coupes de la charpente de comble du 38 place Michel Debré 969
fig. 404 : Vue de la charpente de comble 970
fig. 405 : Vue de la charpente de comble 970

Cat. 39 rue du Petit soleil 971

fig. 406 : Emplacement de l'hôtel de la rue du Petit Soleil 971
fig. 407 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 41 rue Nationale longeant la rue du Petit Soleil 971
fig. 408 : Vue de la maison et de la galerie 972
fig. 409 : Vue de l'extrémité de la galerie 972
fig. 410 : Plan et coupes de la charpente de comble de l'hôtel de la rue du Petit Soleil 974

Cat. 40 52 rue Rabelais 975

fig. 411 : Emplacement du 52 rue Rabelais 975
fig. 412 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 52 rue Rabelais et son quartier 975
fig. 413 : Vue ancienne du 52 rue Rabelais, (vers 1960) 976
fig. 414 : Vue du 52 rue Rabelais 976
fig. 415 : Modénature des sablières d'encorbellement 977

Cat. 41 92 rue Victor Hugo 979

fig. 416 : Emplacement du 92 rue Victor Hugo 979
fig. 417 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 92 rue Victor Hugo et son quartier 979
fig. 418 : Vue du 92 rue Victor Hugo 980
fig. 419 : Vue ancienne du 92 rue Victor Hugo, (vers 1960) 980
fig. 420 : Vue de la façade arrière 980
fig. 421 : Vue de la charpente 981
fig. 422 : Vue du comble 981
fig. 423 : Plan et coupes de la charpente au 92 rue Victor Hugo 983

Cat. 42 12 rue Newton 985

fig. 424 : Emplacement du 12 rue Newton 985
fig. 425 : Plan cadastral de 1808, parcelle du12 rue Newton et son quartier 985
fig. 426 : Vue de la façade et détail du pans-de-bois avec ses pilastres bûchés 986
fig. 427 : Vue du puits de la cave 987
fig. 427b : Vue de la charpente 987

Cat. 43 14 et 16 rue Newton 989

fig. 428 : Emplacements des 14-16 rue Newton 989
fig. 429 : Plan cadastral de 1808, parcelles des 14-16 rue Newton et leur quartier 989
fig. 430 : Vue du pont passant sur la Masse 990
fig. 431 : Vue de la façade des 14 et 16 rue Newton 990
fig. 432 : Vue du 14 rue Newton côté rue 990
fig. 433 : Vue de la colonnette 991
fig. 434 : Vue de la charpente de comble au 14 rue Newton 991
fig. 435 : Vue du 16 rue Newton côté rue 992

Etudes de façades

Hôtels

Cat. 44 32 rue Nationale 993

fig. 436 : Emplacement du 32 rue Nationale 993
fig. 437 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 32 rue Nationale et son quartier 993
fig. 438 : Vue de la corniche 994
fig. 439 : Vue du volet à parchemins conservé dans le quart de croisée de la façade 995
fig. 440 : Vue de la croisée à présent murée, modénature de l'encadrement 995
fig. 441 : Vue de la demi-croisée à présent murée 995

Maisons

Cat. 45 42 rue de la Concorde 997

fig. 442 : Emplacement du 42 rue de la Concorde 997
fig. 443 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 42 rue de la Concorde et son quartier 997
fig. 444 : Vue de la façade du 42 rue de la Concorde 998
fig. 445 : Vue ancienne du 42 rue de la Concorde, (vers 1960) 998
fig. 446 : Vue de la façade côté rue, détail de l'encorbellement 998
fig. 447 : Modénature des sablières d'encorbellement 999
fig. 448 : Vue de la colonnette 999
fig. 449 : Vue ancienne, (avant 1897) 999
fig. 450 : Relevé photogrammétrique de la façade du 42 rue de la Concorde 1000

Cat. 46 31 rue de la Concorde ; 1 montée de l'Emir Abd el-Kader 1001

fig. 451 : Emplacement du 31 rue de la Concorde 1001
fig. 452 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 31 rue de la Concorde et son quartier 1001
fig. 453 : Vue de la façade du 31 rue de la Concorde 1002
fig. 454 : Vue de la cave du 31 rue de la Concorde 1002
fig. 455 : Relevé photogrammétrique de la façade du 31 rue de la Concorde 1003

Cat. 47 2 rue Joyeuse 1005

fig. 456 : Emplacement du 2 rue Joyeuse 1005
fig. 457: Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 2 rue Joyeuse et son quartier 1005
fig. 458 : Vue ancienne du 2 rue Joyeuse, (vers 1960) 1006
fig. 459 : Vue de la façade du 2 rue Joyeuse 1006
fig. 461 : Vue de la façade du 2 rue Joyeuse 1007
fig. 462 : Modénature des sablières d'encorbellement 1007
fig. 463 : Vue de la porte et de son accolade 1007
fig. 460 : Relevé photogrammétrique de la façade du 2 rue Joyeuse 1008

Cat. 48 11 rue Manuel 1009

fig. 464 : Emplacement du 11 rue Manuel 1009
fig. 465: Plan cadastral de 1808, parcelle du 11 rue Manuel et son quartier 1009
fig. 466 : Vue de la façade du 11 rue Manuel 1010
fig. 467 : Vue de la façade du 11 rue Manuel, détail du pans-de-bois 1010
fig. 468 : Relevé photogrammétrique de la façade du 11 rue Manuel 1011

Cat. 49 14 rue Mirabeau 1013

fig. 469 : Emplacement du 14 rue Mirabeau 1013
fig. 470 : plan cadastral de 1808, parcelle du 14 rue Mirabeau et son quartier 1013
fig. 471 : Vue de la façade du 14 rue Mirabeau 1014
fig. 472 : Relevé photogrammétrique de la façade du 14 rue Mirabeau 1015

Cat. 50 35 rue Nationale 1017

fig. 474 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 35 rue Nationale et son quartier 1017
fig. 473 : Emplacement du 35 rue Nationale 1017
fig. 476 : Relevé photogrammétrique de la façade du 35 rue Nationale 1018
fig. 475 : Vue de la façade du 35 rue Nationale 1018

Cat. 51 103-105 rue Victor Hugo 1019

fig. 477 : Emplacement du 103-105 rue Victor Hugo 1019
fig. 478 : Plan cadastral de 1808, parcelles des 103-105 rue Victor Hugo 1019
fig. 479 : Vue de la façade des 103-105 rue Victor Hugo 1020
fig. 480 : Vue de la façade arrière depuis le coteau 1020
fig. 481 : Vue de la tourelle d'escalier 1020

Cat. 52 46 rue Victor Hugo 1021

fig. 482 : Emplacement du 46 rue Victor Hugo 1021
fig. 483 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 46 rue Victor Hugo 1021
fig. 484 : Vue ancienne du 46 rue Victor Hugo, (vers 1960) 1021
fig. 485 : Vue de la première maison du 46 rue Victor Hugo 1022
fig. 486 : Vue du mur gouttereau de la deuxième maison du 46 rue Victor Hugo 1022
fig. 487 : Vue ancienne du 46 rue Victor Hugo 1023
fig. 488 : Vue des deuxième et troisième maisons du 46 rue Victor Hugo 1023
fig. 489 : Relevé photogrammétrique de la façade du 46 rue Victor Hugo 1024

Cat. 53 11 rue de l'Entrepont 1025

fig. 490 : Emplacement du 11 rue de l'Entrepont 1025
fig. 491 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 11 rue de l'Entrepont et de son quartier 1025
fig. 492 : Relevé photogrammétrique de la façade du 11 rue de l'Entrepont 1026
fig. 493 : Vue de la façade du 11 rue de l'Entrepont 1026

Cat. 54 5 rue de l'Entrepont 1027

fig. 494 : Emplacement du 5 rue de l'Entrepont 1027
fig. 495 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 5 rue de l'Entrepont 1027
fig. 496 : Modénature des sablières d'encorbellement 1028
fig. 497 : Vue de la façade du 5 rue de l'Entrepont 1028
fig. 498 : Relevé photogrammétrique de la façade du 5 rue de l'Entrepont 1028

Etudes fragmentaires

Edifices religieux

Cat. 55 Eglise Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts 1029

fig. 499 : Emplacement de l'église Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts 1029
fig. 500 : Plan cadastral de 1808, parcelle de Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts et de son quartier 1029
fig. 501 : Vue de Notre-Dame-du-Bout-des-Pont depuis l'île 1030

Cat. 56 Couvent des Minimes 1031

fig. 502 : Emplacement de l'ancien couvent des Minimes 1031
fig. 503 : Plan cadastral de 1808, parcelles de l'ancien couvent des Minimes et de son quartier 1031
fig. 504 : Vue de l'ancien couvent des Minimes depuis la cour 1032
fig. 505 : Vue de l'ancien couvent des Minimes, depuis le promontoire du château 1032
fig. 506 : Vue ancienne de la charpente avant qu'elle ne soit déposée 1033

Hôtels et manoirs

Cat. 57 Place Michel Debré 4 1035

fig. 507 : Emplacement du 4 place Michel Debré 1035
fig. 508 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 4 place Michel Debré 1035
fig. 509 : vue de la façade du 4 place Michel Debré 1036
fig. 510 : Vue du dessus de l'escalier en pierre de taille et de la main courante du noyau 1036
fig 511 : Vue de la base du noyau de l'escalier 1036

Cat. 58 2 rue de la Concorde 1037

fig. 513 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 2 rue de la Concorde et de son quartier 1037
fig. 512 : Emplacement du 2 rue de la Concorde 1037
fig. 514 : Vue du 2 rue de la Concorde 1038

Cat. 59 Le Sauvage 1039

fig. 516 : Plan cadastral de 1808, parcelles du Sauvage et de ses alentours 1039
fig. 515 : Emplacement du Sauvage 1039
fig. 517 : Vue du Sauvage 1040

Cat. 60 Château-Gaillard 1041

fig. 519 : Plan cadastral de 1808, détail de Château-Gaillard 1041
fig. 518 : Emplacement de Château-Gaillard 1041
fig. 520 : Vue de la façade de Château-Gaillard 1042
fig. 521 : Vue du pignon de Château-Gaillard 1042
fig. 522 : Vue de la porte de la travée 1-2 1043
fig. 523 : Vue de l'inscription «Anno 1882» 1043
fig. 524 : Vue du jardin 1043

Maisons

Cat. 61 8 place Michel Debré 8 1045

fig. 525 : Emplacement du 8 place Michel Debré 1045
fig. 526 : plan cadastral de 1808, parcelle du 8 place Michel Debré et son quartier 1045
fig. 527 : Vue de la façade du 8 place Michel Debré 1046
fig. 528 : Vue de la vis 1046
fig. 529 : Vue du noyau tors de la vis 1046

Cat. 62 44 rue Rabelais 1049

fig. 531 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 44 rue Rabelais et son quartier 1049
fig. 530 : Emplacement du 44 rue Rabelais 1049
fig. 532 : Vue de la façade du 44 Rabelais 1050

Cat. 63 5 rue Newton 1051

fig. 533 : Emplacement du 5 rue Newton 1051
fig. 534 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 5 rue Newton et son quartier 1051
fig. 535 : Vue du 5 rue Newton 1052
fig. 536 : Vue de la vis d'accès à la cave 1052
fig. 537 : Vue de la charpente 1053

Cat. 64 50 place Michel Debré 1055

fig. 539 : plan cadastral de 1808, parcelle du 50 place Michel Debré et son quartier 1055
fig. 538 : Emplacement du 50 place Michel Debré 1055
fig. 540 : Vue du 50 place Michel Debré 1056
fig. 541 : Vue d'un corbeau de la cheminée 1056
fig. 542 : Vue d'un corbeau de la cheminée 1057
fig. 543 : Vue du noyau tors de la vis 1057

Cat. 65 66 rue de la Concorde 1059

fig. 544 : Emplacement du 66 rue de la Concorde 1059
fig. 545 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 66 rue de la Concorde et son quartier 1059
fig. 546 : Vue du 66 rue de la concorde 1060
fig. 547 : Vue des sablières d'encorbellement moulurées en sifflet 1060
fig. 548 : Vue de la vis en bois de la cour 1061

Cat. 66 78 rue Victor Hugo 1063

fig. 549 : Emplacement du 78 rue Victor Hugo 1063
fig. 550 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 78 rue Victor Hugo et son quartier 1063
fig. 551 : Vue de la façade du 78 rue Victor Hugo 1064
fig. 552 : Vue de la cloison en pans-de-bois à grille 1064
fig. 553 : Vue de la vis en bois et de son noyau tors 1065

Cat. 67 8 et 10 rue Chaptal 1067

fig. 554 : Emplacements des 8 et 10 rue Chaptal 1067
fig. 555 : Plan cadastral de 1808, parcelles des 8 et 10 rue Chaptal et leur quartier 1067
fig. 556 : Vue de la façade du 8 rue Chaptal 1068
fig. 557 : Vue de la façade du 10 rue Chaptal 1068

Cat. 68 13 rue Racine 1069

fig. 558 : Emplacement du 13 rue Racine 1069
fig. 559 : Plan cadastral de 1808, parcelle du 13 rue Racine et son quartier 1069
fig. 560 : Vue du 13 rue Racine 1070
fig. 561 : Vue de la tourelle d'escalier 1070
fig. 562 : relevé photogrammétrique de la façade de la tourelle 1071

Cat. 69 Place Saint-Denis 5 1073

fig. 563 : Emplacement du 5 place Saint-Denis 1073
fig. 564 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 5 place Saint-Denis et son quartier 1073
fig. 565 : Vue de la façade du 5 place Saint-Denis 1074

Caves

Cat. 70 14, 20 et 24 rue de la Concorde, 1075

fig. 566 : Emplacements des 14, 20 et 24 rue de la Concorde 1075
fig. 567 : Plan cadastral de 1808, parcelles des 14, 20, 24 rue de la Concorde et de leur quartier 1075
fig. 568 : Vue d'une des caves du 14 rue de la Concorde 1076
fig. 569 : Vue des murets dans la cave du 13 rue de la concorde 1076
fig. 570 : Vue de la façade du 20 rue de la Concorde 1077
fig. 571 : Vue d'une des caves du 20 rue de la Concorde 1077
fig. 572 : Vue de la colonne de remploi dans la cave du 24 rue de la Concorde 1078

Cat. 71 : 7 montée Abd el-Kader ; 17, 25 rue de la Concorde ; 12 et 13 quai Charles Guinot 1079

fig. 573 : Emplacements des 7 montée Abd-el-Kader ; 17 et 25 rue de la Concorde ; 13 quai Charles Guinot 1079
fig. 574 : Plan cadastral de 1808, parcelles des 7 montée Abd-el-Kader ; 17 et 25 rue de la Concorde ; 13 quai Charles Guinot et de leur quartier 1079
fig. 575 : Vue de la cave du 7 montée Abd-el-Kader 1080
fig. 576 : Vue de la cave du 17 rue de la Concorde 1081
fig. 577 : Vue de la cave du 13 quai Charles Guinot 1082
fig. 578 : Vue de la cave du 12 quai Charles Guinot 1083
fig. 579 : Vue du placard mural dans la cave du 12 quai Charles Guinot 1083
fig. 581 : Vue de la descente de cave du 25 rue de la Concorde 1084
fig. 580 : Vue de la descente de cave du 25 rue de la Concorde 1084

Amboise (37) Cat. 01

Ensemble de la rampe d'accès au château, de la Herse, et de la tour Bourbon.

Adresse : château d'Amboise

Dates : ?, XV^{e} siècle ; XIX^{e} siècle ; XX^{e} siècle.

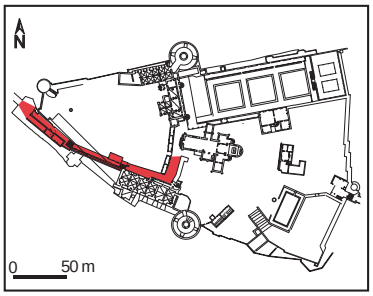


fig. 1 : Emplacement de la rampe d'accès et de la herse © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) *La chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue du bas de la rampe du château*, carte postale, XX^{e} siècle.

Archives communales d'Amboise

(2) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(3) L.B. Amboise ; Château ; Est. 9, Ic. Auv. 363 : *Entrée du château d'Amboise*, gouache brune, pointe bleue et crayon, XIX^{e} siècle.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(4) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(5) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(6) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Bibliothèque nationale de France

(7) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(8) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau , 1579, lithographie.
(9) BnF, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579.
(10) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise. Plan de masse aux 1^{e} et 2^{e} étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(11) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises)*, avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte, dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(12) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château*, dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF40309372 ; Cote : IFN7741482).
(13) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise*, plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(14) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(15) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.

Londres, British Museum

(16) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(17) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(18) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(19) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(20) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(21) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123
(22) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n° 100, 1993, p. 44-57.
(23) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560
(24) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(25) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(26) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.

Historique **(développé dans la partie II, chapitre I-2 p. 77-87 et Chapitre IV-2 p. 202-210)**

Nous avons fait le choix de regrouper dans cette notice les bâtiments situés entre le logis des Sept Vertus et le logis Louis XI, à savoir la Herse, la tour Bourbon ainsi que la petite cour située entre les deux et la rampe d'accès (cf. fig. 1). Ces bâtiments disparus au cours des destructions du début du XIX^e^ siècle, sont documentés par les procès-verbaux des travaux d'entretien de 1630[85] et de 1761[86], par le plan de 1708[87] et en partie par les procès-verbaux de démolition de 1806-1808. Dans ce dernier document, la tour Bourbon prend le nom de « tour réservée pour horloge et colombier »[88] ; il fut en effet prévu pendant un temps de la conserver à cet usage, mais le projet fut finalement abandonné et la tour abattue. Une vue dessinée par Destailleur au début du XIX^e^ siècle[89] (cf. Tome III fig. 664, p. 1154), probablement entre 1806 et 1808, dates des destructions commandées par la Sénatorerie d'Orléans, nous montre la tour Bourbon dominant la terrasse du rempart sud.



fig. 2 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la tour Bourbon, (1579) © L. Gaugain

Sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579) une seconde tour apparaît accolée à l'angle sud-ouest du logis des Sept Vertus (cf. fig. 2). Cette tour n'est pas même citée dans le procès-verbal de 1630 et nous n'avons aucun élément attestant son existence à la fin du XVI^e^ siècle telle que Jacques Androuet du Cerceau la dessine. Aujourd'hui,

85 *ADIL*, C 655 : doc. 2 f°3r°-4v° ; doc. 3 f°3r°-v°, 9v°, 12r°-13v°; doc. 4 f°3v°-4r° ; doc. 5 f°3r°-v°.
86 *ADIL*, C 950, f°1v°, 2v°, 3v°, 9v°, 21v°.
87 *AN*, Carte et Plans O¹ 1903.
88 *AN*, O² 1383, f°19.
89 *BnF*, Est. Ve 26k n°145.

sur le terrain il ne subsiste plus que la partie inférieure de la vis qui desservait le bâtiment de la Herse à l'extrémité est de la galerie du logis Louis XI (cf. fig. 3 et 4). Ainsi cet escalier nous permet de positionner avec certitude les autres bâtiments ; grâce au concours des descriptions métrées des procès-verbaux, des plans anciens et par la présence de la chapelle, il est possible de restituer très précisément la disposition de l'endroit.

La reconstitution des lieux qui suit fait principalement référence au plan de 1708 et au procès-verbal de 1761 qui sont les plus précis. Toutefois nous aurons parfois recours aux procès-verbaux de 1630, aux *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579) ou à la *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud (1730).

Description

Si l'on se fie au plan de 1708, **la Herse** prenait place au sud du château, au-dessus de la rampe d'accès, dans une tour carrée de 9 à 10 m de côté et dont les murs mesuraient 1,6 à 1,8 m d'épaisseur. Elle répond au nom de « tour du Baron » dans le procès-verbal de 1761[90]. Puisque sa fonction est étroitement liée à celle de la rampe d'accès au château et par conséquent aux problèmes de défense du château face à la ville, nous avons fait le choix de décrire ici la disposition de la rampe avant d'aborder l'étude des tours « du Baron » et Bourbon.



fig. 3 : Vue de la base de la vis de la tour du Baron accessible depuis la rampe d'accès © Inv. R. Malnoury



fig. 4 : Vue de la vis de la tour du Baron accessible depuis la rampe d'accès © Inv. R. Malnoury

Il semble que **la rampe d'accès** (cf. fig. 5) ait été modifiée à la demande de Louis-Philippe pour faciliter le passage de ses chevaux et de ses carrosses. On ne connaît pas exactement les modifications opérées sur la rampe ; les fossés des ponts-levis ont probablement été comblés à cette époque et le couloir piéton qui longe l'accès charretier condamné. Le premier niveau d'offices du logis des Sept Vertus a été transformé au même moment en écuries ; aussi développerons-nous ces transformations dans la notice du logis des Sept Vertus (cf. cat. 02, p. 679).



fig. 5 : Vue d'ensemble de la rampe d'accès au château © Inv. M. Hermanovicsz

90 *ADIL*, C 950, f°3r°.

Le procès-verbal de 1761[91] et le plan de 1708 (cf. fig. 6) sont nos deux sources principales d'informations pour restituer les dispositions supposées d'origine de la rampe[92]. La première section de la rampe soutenait le logis Louis XI et on peut penser qu'ils ont été démolis ensemble entre 1806 et 1808. L'entrée au château se situe dans la ville, à peu près au milieu de l'actuelle montée Abd-el-Kader. Le plan présente en effet un rétrécissement de la rampe, situé au niveau de la tour Pleine, qui doit correspondre à l'emplacement de la première porte. Notons d'ailleurs que dans les comptes de la ville d'Amboise, le « premier » portier du château est fréquemment mentionné[93]. Cette porte est fermée d'une barrière de 3,5 m de large au sein de laquelle existe une ouverture piétonne. Lorsque l'on monte la rampe, à gauche, dans la roche du promontoire, est installée une guérite couverte d'ardoises ; il s'agit probablement d'un poste de garde. Sur le plan de 1708, la guérite apparaît au niveau de la tour Pleine. La distance de 6 toises, soit près de 12 m, donnée par le procès-verbal entre la guérite et l'emplacement d'un premier pont-levis correspond à celle que l'on mesure sur le plan entre la guérite et un rétrécissement du passage. De fait le pont-levis a déjà disparu en 1708 et en 1761 le procès-verbal mentionne bien un endroit non pavé qui correspond au fossé remblayé que le pont-levis devait enjamber.

Le procès-verbal donne la description suivante : « Et, entrés par la porte cy dessus fermant et ouvrant par une grande barièrre en bascule de vingt trois pieds de haulteur sur huit pieds neuf pouces de largeur, dans laquelle barrière, par le bas, est pratiqué une petite porte pour l'usage des gardes de pied à costé à chaque costé de laquelle sont deux pilliers de pierre dure dans lesquels sont posés des anneaux de fert pour le portal les tourillons du mouvement au milieu de ladite barrière et sept tirant posés dans les murs, des costés traversant l'entrée dudit château pour soutenir ladite barrière lorsqu'elle est levée, de laquelle, et en dedans, à gauche, est une petite guérite pratiquée en partie dans la roche et couverte d'ardoises en mauvaise état.

Icelle guérite à l'usage des gardes et montant la rampe de ladite entrée pavée du petit chenard pour la facilité des chevaux ; attindre la rondeur à la distance de six toises de ladite barrière en existe une platte forme sans pavé qui paroit avoit esté un pont levis comblé, existant encore les deux gros pilliers suivant ladite rampe pavée »[94].

D'après le plan de 1708 (cf. fig. 7), parallèlement à la rampe d'accès, prennent place, à droite, côté ville, trois pièces de plan allongé. La plus basse ne communique pas avec les deux autres auxquelles on accède par une porte ouvrant sur le mur droit de la rampe, à 50 cm en avant du pont-levis. La première pièce du milieu dispose de trois ouvertures de tir qui donnent sur la pièce la plus basse. Mais compte tenu de la pente de la rampe, il est probable que la pièce la plus basse se soit trouvée en réalité un niveau sous les deux autres pièces. Ainsi les ouvertures de tir auraient débouché au-dessus de la pièce la plus basse et auraient fait de ce retrait une sorte de casemate. Les ouvertures présentent un ébrasement de 85 cm de large pour une ouverture au nu du mur de 20 à 25 cm de large − en considérant que le plan de 1708 est assez précis.

Une cheminée chauffe la pièce suivante ; on y accéde soit par la porte de communication avec

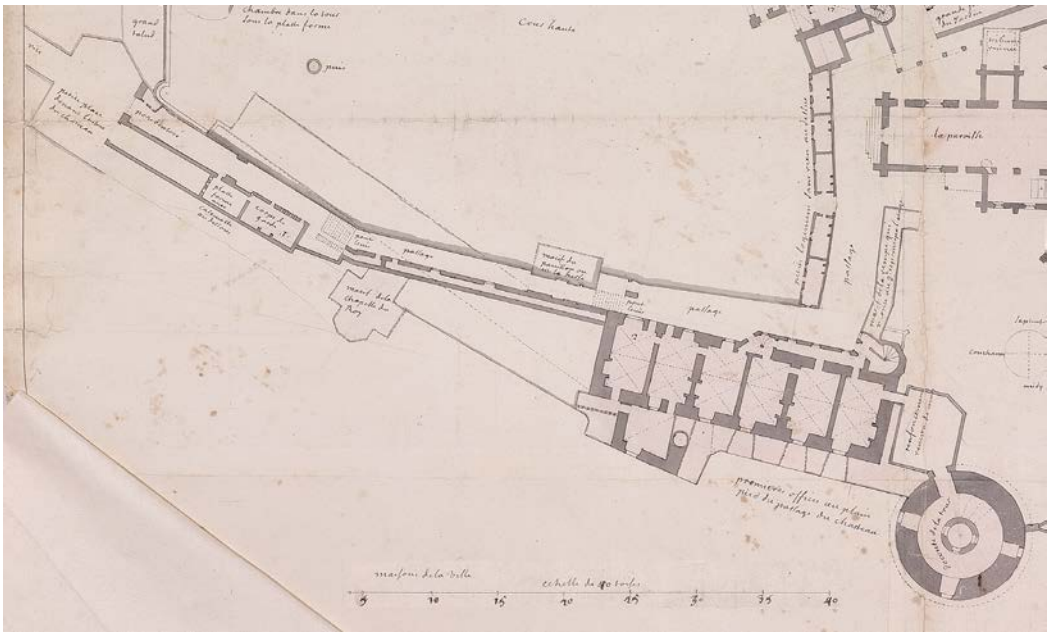


fig. 6 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la rampe d'accès (avec une échelle de 80 m) © L. Gaugain

91 *ADIL*, C 950, f°1v°-2v°.
92 On ne peut pas exclure que la rampe d'accès ait été modifiée après le XVI[e] siècle, mais rien ne le laisse supposer.
93 *ADIL*, C 950, f°1r°-v°.
94 *ADIL*, C 950, f°1v°.

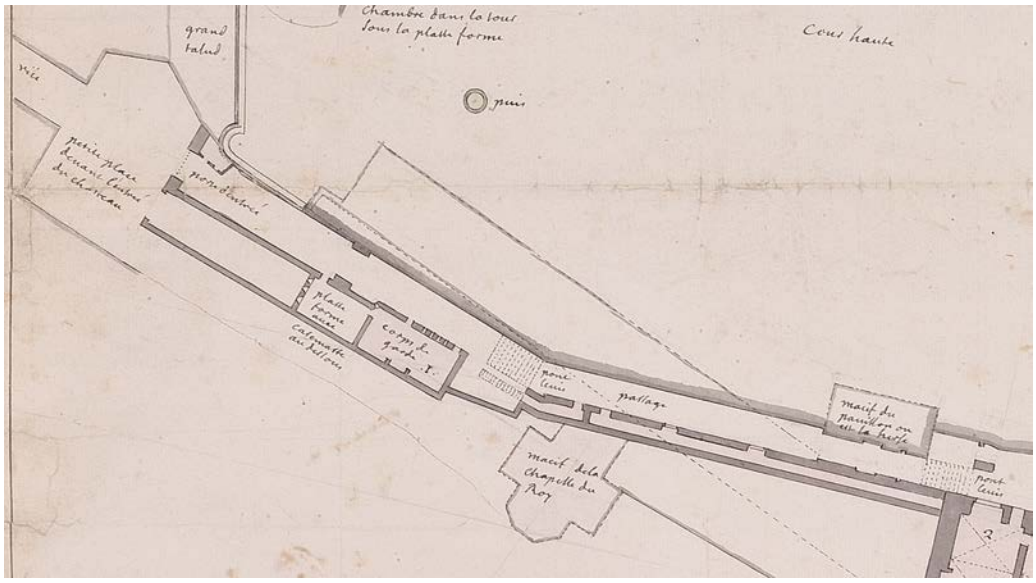


Fig. 7 : *Plan du château d'Amboise* en 1708 : détail du bas de la rampe © L. Gaugain

la pièce précédente soit par une porte ouvrant sur la rampe. Quatre ouvertures très étroites percent le mur de la rampe : l'absence d'ébrasement aurait rendu leur usage difficile et l'étroitesse de la fente correspondrait d'avantage à un rôle de surveillance et de dissuasion. Le procès-verbal de 1761, qualifie cet endroit de corps de garde. Il est aussi question d'un jardin côté ville, mais nous n'avons pu éclaircir le propos : « Comme dessus est ung grand corp de garde, à droite, en galletas, non plancheyé, couvert de thuilles, en très mauvais état dans lequel est un escalier à quatre marche de pierres qui a conduit à un petit jardin derrière le piller à droite »[95].



Fig. 8 : *Entrée du château d'Amboise*, lavis, fin XIX[e] siècle (*Bibliothèque municipale de Tours* : LB, Amboise, Chateau, Est9web.jpg)
© Bibliothèque municipale de Tours

En revenant sur la rampe, toujours en montant, 14 m séparent le premier pont-levis déjà décrit du second. Sur le plan de 1708 (cf. fig. 7), il se divise en un pont piéton et un pont cavalier ; sa situation au pied de la chapelle nous permet d'imaginer qu'il se situe juste en avant de l'actuelle porte d'entrée du château. La voûte de la rampe qui est encore visible aujourd'hui correspond donc probablement à celle d'origine (cf. fig. 8). C'est une voûte en berceau brisée construite en briques et tuffeau, qui s'élève à 6 m au-dessus du niveau du sol actuel. Le procès-verbal le décrit comme suit : « Continuant à monter est un autre pont-levis de profondeur de douze pieds couvert en partie dans la largeur de ladite rampe jusqu'à la voulte ; cy après [couverte] de pavé, appuyé sur une voulte de pierre de taille »[96]. Juste derrière le pont-levis, le passage marque une légère inflexion vers la gauche. Pour monter, les piétons disposent d'un couloir différent des chevaux, certainement afin de préserver la domesticité du château des accidents. Le plan de 1708 paraît d'ailleurs incomplet à cet endroit car le couloir ne débouche nulle part ; la porte devait sans doute être murée à cette date.

Aujourd'hui, la rampe voûtée monte encore jusqu'au niveau de la herse dont le passage dans la voûte est muré mais encore lisible (cf. fig. 9). Au niveau de la herse, la rampe se resserre passant de 3,1 m à 2,85 m de large ; ce rétrécissement est bien représenté sur le plan de 1708 et on y aperçoit deux encoches longues de 1,8 m et profondes d'une vingtaine de centimètres qui doivent correspondre avec le tableau de vanteaux

95 *ADIL*, C 950, f°1v°.
96 *ADIL*, C 950, f°3r°.



fig. 9 : Vue de la rampe d'accès © L. Gaugain

Sur le plan de 1708, la base de **la Herse**, encore appelée « tour du Baron » est représentée à côté de la rampe, à peu près au niveau R-1, à gauche de la fermeture de la herse, par une masse rectangulaire de 10 m de long sur 5 m de large. Cette masse correspond à la moitié de la « tour du Baron » jouxtant le passage, l'autre moitié se trouvant au-dessus du passage. La vis qui existe encore aujourd'hui n'est pas représentée sur le plan de 1708 à ce niveau (cf. fig. 7 et fig. 10) ; pourtant après l'avoir visitée aucun doute ne peut naître sur son authenticité (cf. fig. 3 et fig. 4). Par ailleurs, le procès-verbal la décrit[97]. Elle est installée dans une cage hexagonale de 0,8 cm de rayon intérieur et de 3,6 m de diamètre total. Le noyau (18 cm de diamètre) portant marches est construit dans un calcaire coquillier, matériau très souvent choisi pour élever les escaliers en raison de sa bonne résistance à la compression et de son aspect rugueux qui offre une bonne adhérence. Les marches délardées ont conservé les traces de leur dressage à la laye et l'angle de leur arête est abattu. Les murs de la cage sont quant à eux élevés en moellons de tuffeau. La base du noyau, toujours en place, mesure 35 cm de haut ; de plan octogonal de 25 cm de diamètre dans son tiers inférieur, elle passe sur un plan circulaire dans son tiers médian, par l'intermédiaire de petits congés. Son tiers supérieur est séparé de la partie basse par une gorge profonde et montre un profil en doucine permettant à la base de présenter à son sommet un diamètre équivalent à celui du noyau (18 cm).

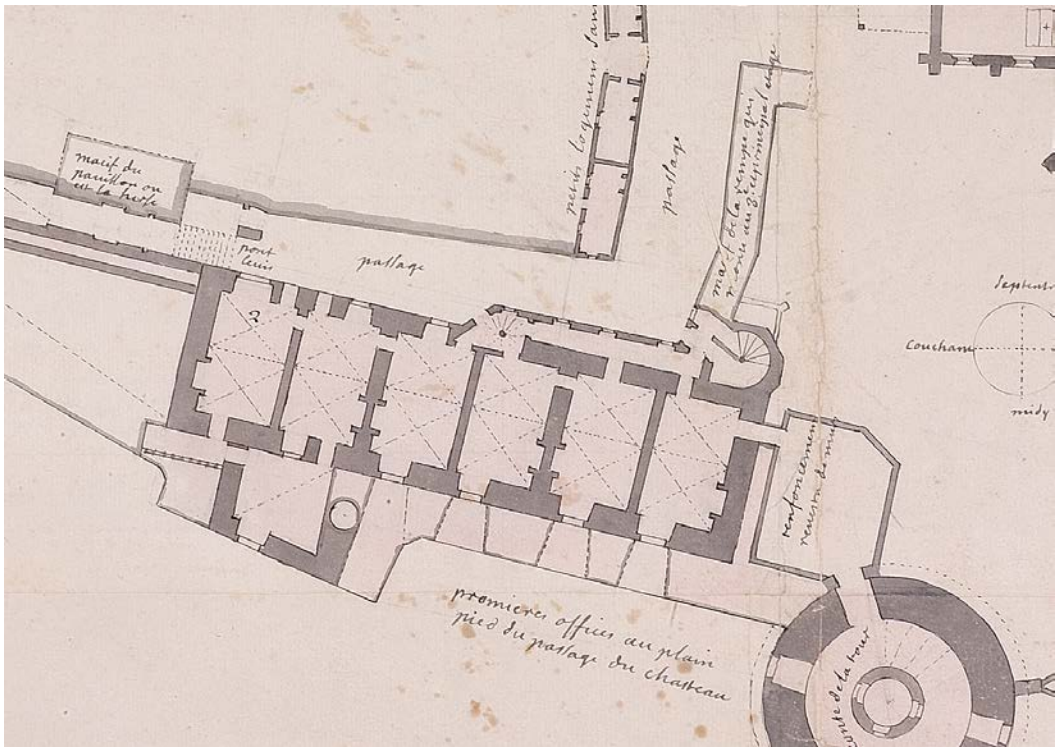


fig. 10 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du haut de la rampe © L. Gaugain

97 *ADIL*, C 950, f°3r°.

Le peu d'usure des marches (18 cm de haut) indique qu'il a rarement dû être emprunté. L'analyse de la distribution des niveaux supérieurs met en évidence qu'il s'agit d'un escalier de service qui conduisait du rez-de-chaussée de la cour du *donjon* au niveau de la rampe d'accès. Il se poursuivait au-dessus par la vis permettant d'accéder à la salle du conseil du logis Louis XI (cf. fig. 11), dans son second état (cf. cat. 03, p. 687).

Juste en arrière de la herse, un troisième et dernier pont-levis, de la largeur de la herse, défend l'entrée. Sur le plan de 1708, derrière la base de la « tour du Baron » est installée une petite pièce qui pourrait correspondre avec la pièce actuellement transformée en toilettes publiques dans laquelle une longue fente de tir existe encore aujourd'hui (cf. fig.13). La porte d'entrée des toilettes a été établie dans l'ébrasement d'une seconde ouverture de tir. Ces percements sont couverts d'un petit arc en plein cintre à cinq claveaux analogues à ce que l'on rencontre dans les archères des XII^{e} ou XIII^{e} siècles. L'analyse de l'ouverture de tir restante s'avère délicate en raison de son mauvais état de conservation. La hauteur totale de la niche est de 2,0 m, pour une largeur maximale d'ébrasement de 1,4 m. La fente mesure 1,8 m de haut mais elle est très endommagée. Le sommet de la fente et son centre, relativement préservés, permettent de mesurer sa largeur originelle qui était de 5 cm. Au-dessus de la partie intacte située au centre de la fente, est encore visible l'amorce d'une petite louche dont le diamètre restitué était compris entre 7 et 10 cm. Ici tout le problème est de déterminer si la louche est d'origine ou non. La taille soignée de la pierre ne semble pas prouver qu'il s'agisse d'un repentir. La base de l'ouverture a totalement disparu ; aujourd'hui à 80 cm du sol elle s'élargit démesurément pour atteindre 28 cm de large au niveau du sol. Il n'est pas à exclure qu'à l'origine, il se soit agit de la bêche d'une archère.



fig. 11 : *Troisiesme Vüe* de Jacques Rigaud, détail de la « tour du Baron », (vers 1730)
© Bibliothèque municipale de Tours

Aujourd'hui la voûte de la rampe s'interrompt au niveau de la pièce des toilettes publiques. La rampe monte encore sur une vingtaine de mètres avant de tourner à 180" pour déboucher au niveau du promontoire. Les dispositions d'origine de la rampe sont tout autre. Elle continuait sur une quarantaine de mètres, passant sous les arcades du rez-de-chaussée du logis des Sept Vertus et devant ses offices du sous-sol. Elle tournait ensuite à angle droit vers la gauche pour déboucher à l'air libre devant l'entrée de l'église Saint-Florentin, au niveau de la rampe cavalière droite du logis des Sept Vertus, entre celle-ci et les petits logements sans rien au-dessus figurant sur le plan de 1708 (cf. fig. 6). La *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud (1730) présente d'ailleurs ces dispositions en fond de cour, mais « les petits logements sans rien au-dessus » ont déjà été détruits (cf. fig. 11).

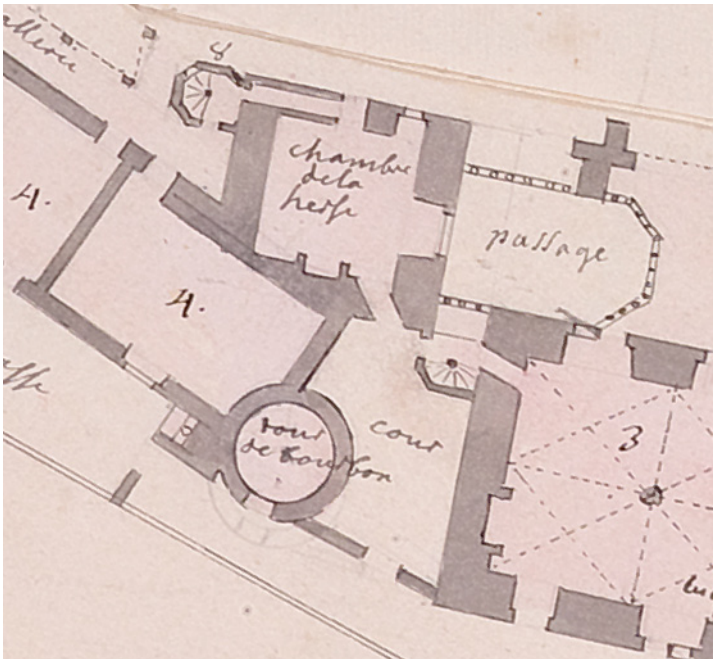


fig. 12 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la tour du Baron au niveau R, appelée « chambre de la herse » (niveau de la cour du *donjon)* © L. Gaugain

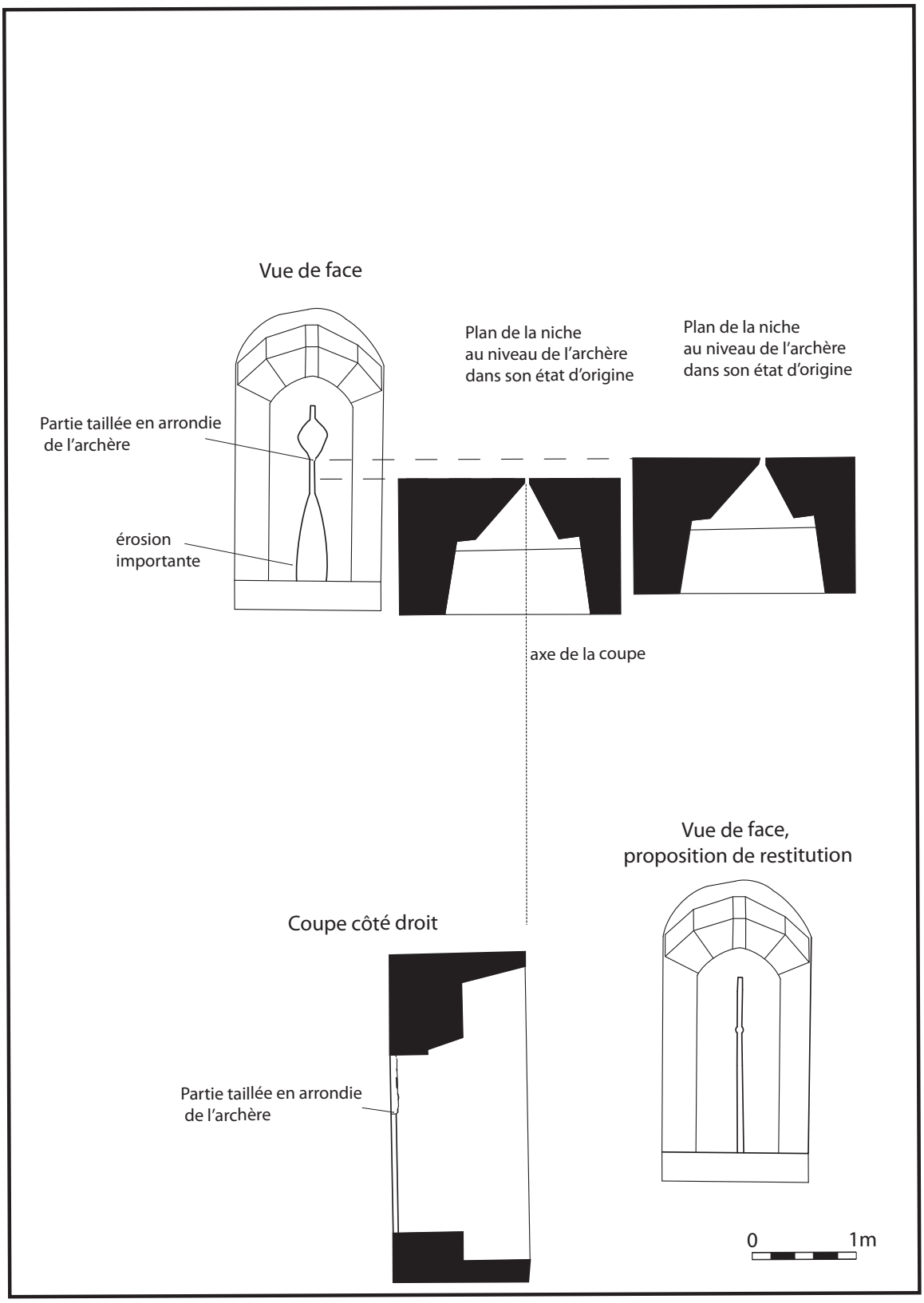


fig. 13 : Relevé de l'archère au rez-de-chaussée de la « tour du Baron » © L. Gaugain

Sur le plan de 1708, **la tour Bourbon** ne figure pas au niveau R-1 mais elle apparaît au niveau de la cour (cf. fig. 12). Aussi est-elle jouxtée, à ce niveau, d'une cour à l'est et de la dernière pièce du logis Louis XI à l'ouest. La cour communiquait avec la terrasse qui longeait le rempart sud depuis la chapelle jusqu'à la tour Heurtault. La vis ouest du logis des Sept Vertus débouchait quant à elle dans cette même cour qui ouvre aussi sur la « tour du Baron ». Au rez-de-chaussée, la **« tour du Baron »** est occupée par une unique pièce de plan carré (5 x 6 m), chauffée par une cheminée installée sur le mur sud et éclairée d'une baie qui donne à l'est sur un « passage ». Ce passage indiqué sur le plan de 1708 (cf. fig.12), est situé au-dessus de la rampe d'accès et il semble correspondre à une ouverture

dans la voûte de la rampe d'accès. Il est ainsi possible de contrôler la manoeuvre de la herse, comme nous en informe le procès-verbal : « Au bas de laquelle grande croisée est le hault de la herse mentionnée dans la première scéance de notre procès verbal arrestée par une barre de fert qui la traverse à costé de la cheminée est ung petit couloir voulté »[98].

Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau ne sont pas d'une grande aide pour l'étude de ces bâtiments. Elles confirment néanmoins le fait que la « tour du Baron » commandait le fossé du donjon (cf. fig. 14). D'après la *Vue du costé de la rivière de Loire,* le comble de cette tour devait communiquer avec les niveaux supérieurs du portail du *donjon*. Le petit escalier en vis précédemment décrit desservait l'ensemble de la « tour du Baron ». Partant du niveau R-1 de la rampe d'accès, il s'élargissait au premier étage (1,3 m de rayon) et disposait d'une porte donnant sur chaque niveau de la galerie du logis Louis XI (cf. fig. 15). Le procès-verbal de 1761 le décrit en effet comme cela : « Sous laquelle chambre [de la Herse] est un caveau voulté en briques ayant son entrée par ung escalier de pierre à noyau rond donnant communication par le bas à des caveaux souterains et qui règnent le longs des murs dépendant de la première voulte sur la rampe qui monte au chasteau et par le hault à une chambre au premier étage au dessus de celle dessus et de pareille grandeur »[99]. Au premier étage, le procès-verbal fait état d'une chambre semblable à celle du rez-de-chaussée, disposant donc d'une cheminée superposée à la première et éclairée de deux baies, l'une au nord et l'autre murée à l'est. Il décrit également « trois petits cabinets aux costés pratiqués dans l'épaisseur des murs »[100].



fig. 14: *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la « tour du Baron », (1579)
© L. Gaugain

Les inspecteurs du procès-verbal montent ensuite, toujours en suivant la même vis, dans la chambre du deuxième étage. Le plan de cette pièce se décrit comme les précédentes, mais sa petite cheminée est « platte », en pierres de taille et sa croisée se trouve « au couchant ». Enfin, toujours en empruntant la petite vis, ils montent au niveau du grenier qui se présente de la façon suivante : « Le grenier en pavillon à deux épis couvert d'ardoises et la tour de l'escalier couvert en ardoise d'ung pavillon à deux pans au tour de la dernière chambre sur les faces du levant, midy et moitié du nord est une petite gallerye de trois pieds de large en saillies couvert en appenty ladite gallerie ayant communication à l'escalier de couchant du bastiment des Sept Vertus[101]». On apprend donc, conformément à ce qui apparaît sur le plan de 1708 (cf. fig.15), que la « tour du Baron» est ceinturée d'une galerie d'environ 1 m de large qui la met en communication avec la vis ouest du logis Sept Vertus. Cette galerie communique aussi avec celle du dernier niveau de la tour Bourbon.

Sur le plan de 1708, **la tour Bourbon** mesure 5,5 m de diamètre hors-oeuvre. On ne connaît pas sa hauteur mais elle doit être équivalente à celle du logis des Sept Vertus ou de la « tour du Baron », son grenier se trouvant donc au niveau R+III. Son premier niveau est à l'origine voûté et accessible, mais on ne sait pas s'il y a une porte d'entrée ou si son seul accès se fait par un trou d'homme dans la voûte[102].

Toujours sur le même plan, une cour apparaît entre la tour Bourbon et le logis des Sept Vertus (cf. fig. 12). Sur la *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, le front méridional du château est entièrement construit depuis la tour Pleine jusqu'à la tour Heurtault. Si nous savons combien il faut être prudent face aux représentations de Jacques Androuet du Cerceau, cette ordonnance du lieu semble néanmoins logique. Aussi, sans pouvoir affirmer que la tour, accolée au logis des Sept Vertus et représentée par Jacques Androuet du Cerceau, a bien existé, nous pouvons malgré tout relever le passage du procès-verbal où y sont décrites, au sud, « deux autres portes qui donnoient communication à d'anciens bastiments suprimés »[103].

Le procès-verbal de 1631, mentionne ces bâtiments et Jacques Androuet du Cerceau les figure entre le logis des Sept Vertus, la « tour du Baron » et la tour Bourbon. Dans cet extrait, il convient de comprendre le terme pinacle comme le pignon du logis : « Plus sur le pavillon qui est au bout du pinacle dudit logis des Sept Vertuz, proche le pavillon de la herse, refaire deux thoises de la couverture d'ardoise a neuf qui a esté ruynee et emportee des grands ventz »[104].

Décrire les pièces des étages de la tour Bourbon s'avère laborieux. Le procès-verbal de 1761 mentionne seulement « une chambre haulte à cheminée » qui pourrait y correspondre. Le plan de 1708 ne figure qu'un seul niveau d'habitation séparé par sept marches droites de la galerie

98 *ADIL*, C 950, f°3r°.
99 *ADIL*, C 950, f°3r°-v°.
100 *ADIL*, C 950, f°3v°.
101 *ADIL*, C 950, f°3v° : « Le dessous de ladite tour étant comblé sous la voulte jusqu'à dix pieds de haulteur ».
102 *ADIL*, C 950, f°3v°.
103 *ADIL*, C 655, doc. 5 f°2v°.
104 *ADIL*, C 655, doc.3 f°12r°-v°.

qui ceinture le grenier de la « tour du Baron » (cf. fig. 15) − le procès-verbal de 1761 confirme par ailleurs l'existence des sept marches. On peut donc imaginer que les galeries des tours « du Baron » et Bourbon présentent une différence de niveau de sol de 1 m à 1,5 m au niveau R+I. Mais est-il possible que la chambre haute dont il est question se soit trouvée à cet étage ? On peut aussi supposer que l'auteur du plan de 1708 n'a figuré qu'un niveau d'habitation car les niveaux supérieurs présentaient le même plan.

Par ailleurs, sur la *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, la tour Bourbon est aveugle jusqu'au dernier niveau d'habitation (cf. fig. 2). Au-dessus, l'auteur figure un chemin de ronde assez semblable à celui de la tour Pleine. Si cette distribution a pû exister, elle ne correspond sans doute pas à celle d'origine. Le procès-verbal de 1630 y mentionne deux chambres superposées[105]. Elles sont chauffées chacune par une cheminée, éclairées de deux baies, l'une au sud et l'autre à l'est, et reliées entre elles par la vis d'une petite tourelle placée en encorbellement au-dessus de la cour. Or on imagine mal que ces chambres aient été crées entre 1579 et 1630, après la grande période du château. Par ailleurs, sur le plan de 1708, la vis n'ouvre au niveau R+I que sur la galerie (cf. fig. 15).

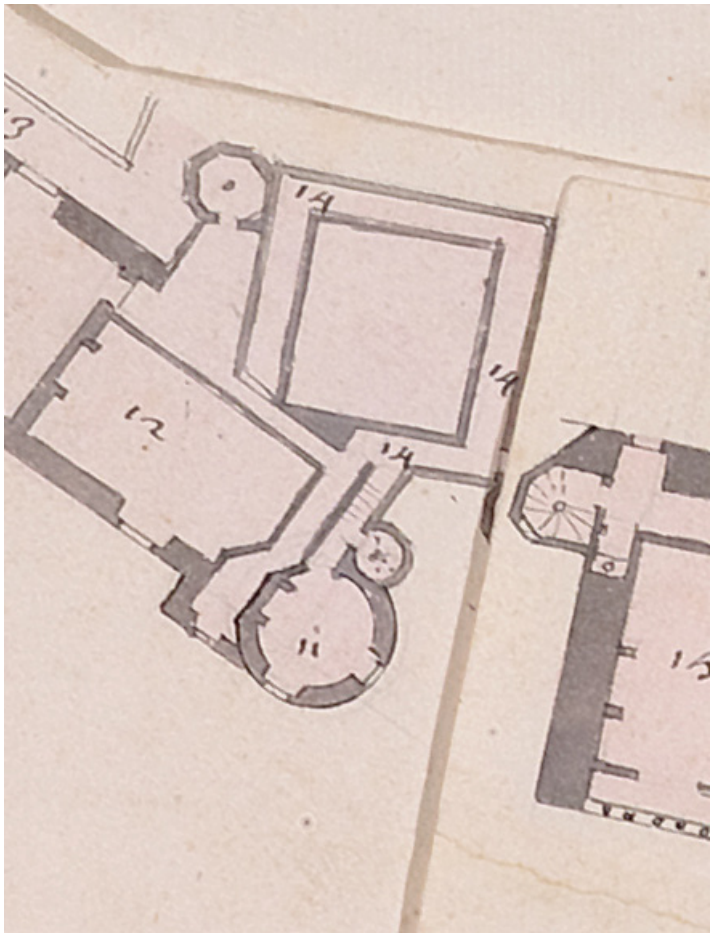


fig. 15 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la « tour du Baron » au niveau R+I © L. Gaugain

Enfin, le procès-verbal de 1630 ne mentionne pas, au dernier étage, de chemin de ronde mais le lieu ne reçoit pas non plus le qualificatif de chambre : « Plus au dessus desdites chambres de ladite tour de Bourbon, fault une serrure, trois fenestres avecq leurs ferrures et chassis et ung courray plat et refaire le bousillage et carrelage en plusieurs endroitz[106] ». Le même procès-verbal indique, sans pouvoir vraiment déterminer si l'état correspond avec celui de la fin du Moyen Âge, ou s'il résulte au contraire de modifications postérieures, qu'un passage permet de rejoindre depuis ce que nous pourrions appeler le grenier, les chambres en galetas du logis Louis XI.

La tourelle d'escalier jouxtant la tour Bourbon est mentionnée dans le procès-verbal de 1761 et figurée sur la *Troisiesme Vüe* de Jacques Rigaud (cf. fig. 11). On note d'ailleurs que sur cette dernière *Vüe*, la tour Bourbon ne dispose que d'une seule croisée donnant à l'ouest. Comme nous l'avons déjà écrit, une galerie relie la porte d'entrée de la chambre haute à la tourelle et rejoint ensuite la galerie de la « tour du Baron ». Le procès-verbal en donne la description suivante : « Une petite tourette dans laquelle est un escalier à noyau rond en pierres qui conduit dans une chambre haulte à cheminée au hault d'une tour séparée dudit bastiment de costé de midy autour de laquelle chambre est une petite gallerie en saillie supportée par deux corbelets[107]». D'après les documents, les fondations de cette tourelle n'apparaissent pas dans la cour au niveau R ; il est donc probable qu'elle ait été construite en encorbellement à partir du premier étage.

105 *ADIL*, C 655, f°12r°-v°.
106 *ADIL*, C 950, f°3v°.

Amboise (37) Cat. 02

Logis des Sept Vertus

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e siècle (v. 1495) ; XIX^e siècle.

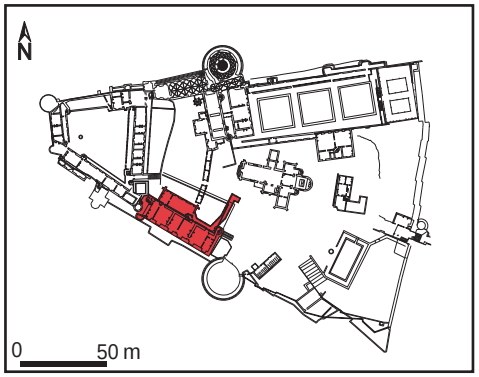


fig. 16 : Emplacement du logis des Sept Vertus © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) Compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, 285 f°.

Archives communales d'Amboise

(2) CC 107-108 : comptes de la ville de 1489 à 1491.

Bibliothèque municipale de Tours

(3) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694, f° 29-30.
(4) ms fr. 1320 : copie manuscrite du XVIII^e siècle de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau, f°63-64.
(5) L.A. Amboise : Château ; Est 22, Ic. Auv. 2889 : *Le ci-devant château d'Amboise,* E. Brion, aquatinte, 1795.
(6) L.A. Amboise : R. 6, Ic. Auv. 3752 : photographie noir et blanc, reproduction des *Vües* de Jacques Rigaud, XX^e siècle.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(7) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(8) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.

Bibliothèque nationale de France

(9) *BnF*, ms. fr. 20877, f° 43 : *Compte d'ameublement du Logis des Sept Vertus de 1498*.
(10) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(11) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, tome II, Jacques Androuet du Cerceau , 1579, lithographie.
(12) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579.
(13) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e et 2^e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(14) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(15) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du* château, dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF40309372 ; Cote : IFN7741482).

(16) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise*, plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(17) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(18) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(19) *1991/025/0007* : rapport des restaurations au château d'Amboise à la suite de dommages de guerre : rempart, pavillon Penthièvre, tour Heurtault, écuries Louis-Philippe, chapelle, logis François Ier, tour Garçonnet, logis sur Loire (1955-1970).

Base Mémoire

(20) sap01_lp004745_p[1].jpg, *Château, rempart, tour Hurtault*, photographie, avant 1960.
(21) sap01_mh000093_p[1].jpg, *Château, chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble avec soubassement*, photographie, avant 1960.
(22) sap01_mh004023_p[1].jpg, *Château, chapelle : ensemble nord*, photographie, avant 1960.
(23) sap01_mh00021126_p[1].jpg, *Château, chapelle Saint-Hubert et enceinte, prises en contrebas*, photographie, avant 1960.
(24) sap01_mh00021125_p[1].jpg, *Château, tour Hurtault et terrasse située en contrebas de la chapelle*, photographie, avant 1960.
(25) sap04_02l05873_p[1].jpg, *Château, chapelle Saint-Hubert et remparts*, photographie, avant 1960.

Londres, British Museum

(26) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(27) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(28) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(29) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(30) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(31) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(32) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode. », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(33) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(34) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n° 100, 1993, p. 44-57.
(35) Frédéric Lesueur, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935.
(36) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.
(37) Alfred Spont, « Documents relatifs à la reconstruction du château d'Amboise (1495-1498) », *Correspondance historique et archéologique*, Tome I, 1894, p. 367-372 (d'après BnF, ms. fr 20877, f°43-45).

Historique (développé dans la partie II, chapitre III-2 p. 176-181)

Le logis des Sept Vertus constitue l'édifice majeur de l'étude du château d'Amboise par Évelyne Thomas[108]. Elle souligne le caractère « quasi-mythique » de l'édifice qui a suscité avant son travail nombre d'écrits. Aussi mit-elle un terme au débat quant à la date de construction du logis. Après avoir repris la totalité des sources concernant le logis, nos conclusions se sont ralliées aux siennes et nous nous contenterons de nuancer quelques propos.



fig. 17 : Vue de l'emplacement du logis des Sept Vertus © L. Gaugain

La date précise du début des travaux de construction du logis des Sept Vertus nous est indirectement donnée par deux éléments : premièrement les mentions dans les comptes de la ville du transport de 6480 charretées de « terriers » depuis le pied du château jusqu'aux marais de la ville, sur la période bisannuelle 1489-1491, qui correspond sans doute aux travaux de terrassement en vue de la construction. Deuxièmement, dans les derniers folios du compte de construction de 1495-1496, des paragraphes ont été ajoutés après le contrôle du document par la cour des Comptes ; il y est mentionné la tâche confiée à Alixandre Blandin qui tint les comptes des travaux du château d'Amboise de 1492 à avril 1498, soit jusqu'à la mort de Charles VIII[109]. On en conclut donc que les travaux de construction débutèrent en 1492 à la suite du terrassement achevé en 1491. Enfin, le compte de construction de 1495-1496 nous apprend que le logis reçoit sa couverture à l'automne 1495[110] et que les vitres des cuisines et de « la grant gallerie haulte dudit cors de maisons » du logis des Sept Vertus sont commandées et posées au même moment[111].

Le logis apparaît pour la première fois sous la dénomination que nous lui connaissons en 1498, dans un compte d'ameublement intitulé « Parties fournies et livrees a Jehan Lefevre et Lancelot Platel, tappissiers ordinaires du roy nostre sire, par Guillaume Mesnagier, marchant demourant a Tours, pour faire ce qui s'ensuit sur lesquelles objets ont ésté depuys livrés par lesdits tappissiers au chastel d'Amboise pour servir a l'amesnaigement du grant corps d'ostel neuf des sept vertus dudict chastel d'Amboyse par le commandement dudit sieur »[112]. Ainsi peut-on supposer que l'appellation provient du thème d'un décor, une thématique en vogue à la fin du Moyen Âge. Dubuisson-Aubenay mentionne dans des niches ces vertus sculptées : « trois chrétiennes ou théologales et quatre cardinales ou morales représentées en statue au naturel sur la façade dudit logis »[113]. Entre cette date et sa disparition dans les démolitions sénatoriales de 1806-1808, le logis apparaît dans les procès-verbaux de 1630 et de 1761 ainsi que sur le plan de 1708. Il est mentionné par les visiteurs anciens, outre Dubuisson-Aubenay, le docteur Bruneau. L'iconographie est un peu plus abondante que pour les autres bâtiments : les *Vues* Jacques de Androuet du Cerceau (1579), celles de Jacques Rigaud (1730), l'aquatinte de Brion (1795)[114] et quelques clichés photographiques anciens qui montrent le rempart avant sa restauration, soit avant 1900[115].

---

108 Évelyne Thomas, *Amboise, le grand dessein... op. cit.*, p.37-69, et *Les logis royaux... op. cit*., p.45-50.

109 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction de 1495-1496, f°282v° : « A Alixandre Blandin, commis dessus sur nommé a tenir le compte et faire le payemens des deniers, a luy ordonnez par ledit seigneur pour les ediffices et bastimens de son chastel d'Amboize lequel fini le 4e jour d'avril l'an mil CCCC 97 a fait remostrer ,a feu le roy Charles de France trespassé que dieu absoille, comme de l'an mil CCCC 92 il fut par luy commis et depputé a l'exercice de ladite commicion, de laquelle commicion, tauxacion il auroit esté faicte par ledit seigneur pour les ainsi annees mil IIIIC 93 94 et 95 mars au regard et les derniers ans septembre 496 97 et 98 ».

110 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction de 1495-1496, f°78r° : « (...) Pour avoir couvert d'ardoise fine au temps dessusdit un grant corps de maison que le roy notre sire font de present bastir audit chastel nommé sa maison des cuisines contenant vingt toise de long avecques, les galleries joinctes audit corps de maison et les pavillons de viz et montees d'iceluy et aussi toutes les lucarnes d'iceluy corps grande et petite »

111 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction de 1495-1496, f°94r°-95v°.

112 *BnF*, ms. fr. 20877, f°43.

113 *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. fr. 1206, f°29-30.

114 *Bibliothèque municipale de Tours*, château ; Est 22, Ic. Auv. 2889 : *Le ci-devant château d'Amboise.*

115 *Base Mémoire* : sap04_02l05856_p[1].jpg, sap01_lp004748_p[1].jpg et sap01_lp004745_p[1].jpg.



fig. 18 : Vue des offices du logis des Septs Vertus transformés en écuries sous Louis Philippe, (2006) © L. Gaugain

Les archives de la ville nous informent sur la survenue d'un incendie en 1788[116] ; les dégâts de cet accident sont d'ailleurs bien identifiés par les huissiers qui visitent le château en 1806 lorsqu'ils dressent le procès-verbal de démolition. : « PREMIERE PARTIE : Démolition bâtiments caducs et inutiles. Chapitre 1er : Grand corps de bâtiments en parties incendié en 1789 et cy devant occupé par les vétérans »[117]. L'édifice fut donc arasé au niveau du sol du promontoire et on ne conserva que le niveau le plus bas, celui des premiers offices.

Dans les années 1830, alors que le château appartenait à Louis-Philippe, le niveau subsistant du logis des Sept Vertus fut transformé en écuries (cf. fig. 18) . *Le Livre de menuiserie faite et fournie à façon dans le château d'Amboise pour sa majesté Louis-Philippe Ier roi des Français : fait par Lasserre, maitre menuisier à Amboise, commencé le 20 février 1832*[118] témoigne de ces travaux. Ces aménagements sont quelques peu modifiés aujourd'hui mais se lisent encore assez bien.

Description

Le logis des Sept Vertus prenait place le long du rempart sud, à l'extrémité orientale de la rampe d'accès au château qu'il recouvrait en partie. L'ensemble des documents dont nous disposons s'accorde à le placer entre le bâtiment de la Herse et l'actuelle cour du Pansage (cf. fig. 16) ; les relevés de terrain que nous avons réalisés corroborent les sources décrivant un bâtiment de 40 m sur 20. Le procès-verbal de démolition de 1806 donne sa hauteur prise depuis le niveau du

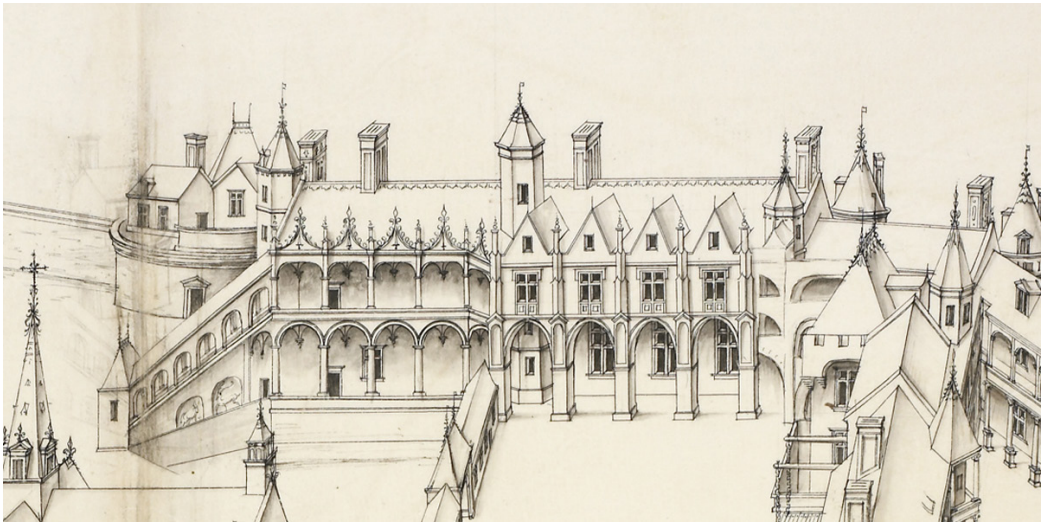


fig. 19 : *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis des Sept Vertus, (1579) © L. Gaugain

116 *Archives communales d'Amboise*, BB 56, f°66.
117 *AN*, O² 1383, (11 mars 1806)f°2v°.
118 *Fondation Saint-Louis.*

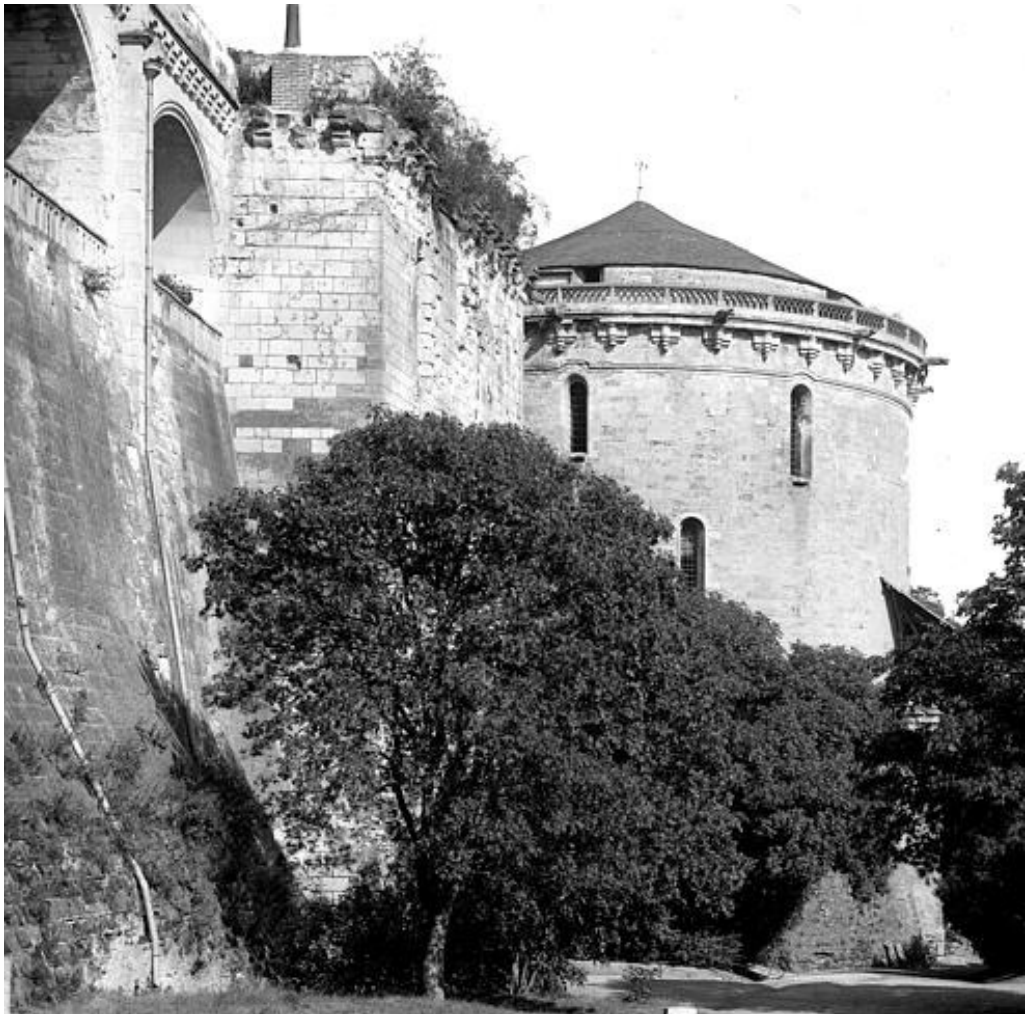


fig. 20 : Vue du soubassement du logis des Sept Vertus avant restauration, (début XX^{e} siècle)
© Base mémoire : sap01_lp004745_p[1].jpg

promontoire, mais il semble y avoir une erreur quant à sa hauteur : « treize mètre de hauteur depuis le sol du rez-de-chaussée jusqu'à la charpente du comble »[119]. D'après le plan de 1708, c'est une construction solide dont les murs atteignent 1,8 m d'épaisseur, à l'exception de celui du sous-sol côté ville qui approche 5 m. Le bâtiment est divisé, à chaque niveau, par deux puissants murs de refend (1,2 m) en trois pièces : deux de 12 m de long encadrant une pièce centrale de 13 m. Les deux premiers niveaux accueillent les cuisines. Le troisième niveau est l'étage des appartements royaux et les deux niveaux du dessus sont aménagés dans les combles en galetas. Le bâtiment est desservi par trois vis : une petite contre le pignon ouest, une autre de taille moyenne au centre de la façade nord et la plus importante située à l'angle nord-est. Perpendiculairement à la façade, et contre cette tourelle, monte la rampe cavalière droite qui permet d'accéder au niveau des appartements royaux (cf. fig. 19).

Le procès-verbal de démolition de 1806 donne un aperçu des matériaux de construction employés. Malgré les dégâts causés par l'incendie et les pertes dues à la démolition, il est encore possible de récupérer dans le corps de logis principal, exception faite des escaliers en vis[120] : 9 000 quartiers de pierre de taille dont 1 000 de pierre dure, 8 000 quartiers de pierre de Belleroche, 150 millions de briques doubles, et 1 600 m^3 de moellons. Le bâtiment est couvert d'ardoises, ce qui est précisé dans chaque procès-verbal. Sa charpente à chevrons-formant-fermes, si l'on en croit les pièces de charpenterie nécessaires à sa réparation en 1761, repose sur des blochets. Le comble doit être suffisamment spacieux pour accueillir, dans sa moitié orientale, deux niveaux d'habitation. Dans le procès-verbal de démolition soixante fermes sont comptées pour la charpente principale. On remarquera qu'avec un entraxe de 65 cm qui se rencontre couramment dans l'architecture de la fin du Moyen Âge, les soixante fermes auraient bien couverts 40 m.

La compréhension de l'édifice passe par une étude minutieuse de la topographie de son assiette. Pour nous l'implantation de la rampe d'accès au château est liée au statut de l'église Saint-Florentin, paroissiale entre 1044 et 1470. Aussi son existence est-elle bien antérieure au début du chantier royal

119 *AN*, O² 1383, (11 mars 1806)f°2v°.
120 *AN*, O² 1383, (11 mars 1806)f°2v°-3r°.

sous Louis XI (1461-1483). Malgré le peu d'informations dont nous disposons, on peut imaginer que la rampe montrait un tracé analogue à celui que le plan de 1708 nous présente puisqu'elle débouche devant le portail de l'église (cf. fig. 10). Après avoir marqué deux légères inflexions en suivant le tracé naturel du rocher, son tracé formait un angle droit à gauche − là où elle tourne actuellement à 180'' pour rejoindre le promontoire. La rampe devait présenter une pente assez douce (6 à 8%) devant le logis des Sept Vertus et une pente plus forte (17 à 20 %) pour rejoindre le promontoire. Ainsi tout le problème est de connaître les terrassements réalisés pour permettre l'implantation du logis des Sept Vertus : la rampe a-t-elle été modifiée ? Le tracé naturel du rocher peut être déterminé par l'alignement du soubassement de la chapelle qui vient contre et par le raccord de la tour Heurtault au promontoire, d'où plusieurs caves troglodytiques partent. Il est essentiel de souligner dès à présent que les fondations du logis des Sept Vertus ne s'appuyaient pas au niveau la ville mais bien sur le promontoire rocheux (cf. fig. 20). On connaît cependant mal le profil du rempart au moment des travaux de Charles VIII (1483-1498). Aujourd'hui les baies percent un mur de près de 5 m d'épaisseur, dont la base présente un fruit sur 3 m de hauteur, mais rien ne permet de trancher entre un aménagement antérieur ou postérieur à la construction du logis des Sept Vertus. De plus, si l'épaisseur du mur est si importante à ce niveau, aucun élément ne nous permet de déterminer celle de sa base. Toutefois, Gilles de Laage nous a confié ce qu'il a pu constater, depuis bientôt 20 ans, lors des travaux du château qu'il dirige − travaux réalisés par l'entreprise Chauvelin. Ainsi a-t-il rencontré à de nombreuses reprises le rocher derrière le mur côté ville du premier niveau du logis des Sept Vertus. Et il semble que les 5 m d'épaisseur de ce mur s'expliquent par le renfort de la paroi rocheuse qui devait être en mauvais état et dans laquelle une pièce avait été creusée.



fig. 21 : Vue de la porte de la tour Heurtault ouvrant sur la cour du Pansage
© L. Gaugain

Il est donc certain que la rampe ne montait pas à découvert et qu'elle était parée du côté de la ville. Deux hypothèses sont alors envisageables : soit il y avait déjà un bâtiment, sans doute plus ou moins défensif protégeant et dissimulant la rampe d'accès qui a été remplacé par le niveau des premiers offices (R-I) ; soit le rocher avait été creusé pour le passage de la rampe et l'on continua de creuser cette roche pour construire le logis. Aucun document ne nous permet de trancher formellement entre ces deux possibilités.

Aujourd'hui le dénivelé entre le niveau du sol des anciens offices et celui du promontoire atteint environ 7 m. En supposant que l'emprise du logis a été décaissée à ce moment, 400 m² auraient été creusés sur 7 m de profondeur au maximum. La roche aurait pu en partie être employée à la construction et les quelques 2 800 m³ produits n'auraient pas eu à être évacués. Même si la



fig. 22 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis des Sept Vertus au niveau R
© L. Gaugain

qualité de la roche n'aurait pas permis d'en tirer de la pierre de taille, Gilles de Laage considère que plus de la moitié aurait pu fournir du moellon. La seconde hypothèse paraît toutefois plus probable. Le plan de 1708 ne présente pas les fondations de la tour Bourbon au niveau R-I mais au niveau R (cf. fig. 22) et la petite tour circulaire qui est dessinée par Jacques Androuet du Cerceau à l'extrémité ouest du logis des Sept Vertus n'apparaît sur aucune autre iconographie (cf. p.). Cependant, le procès-verbal de 1761 donne une description de la tour Bourbon : « Le dessous de ladite tour étant comblé sous la voulte jusqu'à dix pieds de haulteur par le bas ou se trouve une porte au midy qui conduit par un escalier de pierre de septe marches en dedans […] deux autres portes qui donnoient communication à d'anciens bastiments suprimés »[121]. Il est ainsi probable que ses fondations aient été implantées au niveau R-I. Rien n'empêche donc de penser que l'autre petite tour était également fondée à ce niveau, et que le logis des Sept Vertus soit venu remplacer un bâtiment antérieur. D'autre part, les organes de défense de la rampe d'accès sont nombreux − trois ponts-levis et une herse − et il serait bien étonnant que Louis XI (1461-1483) qui se montrait tellement inquiet quant à la sécurité du dauphin ait laissé ce front vierge. Il est donc probable que le terrain y ait déjà été relativement aplani.

Dans le procès-verbal de 1761 (cf. fig. 10), la visite commence au bas de la rampe d'accès et lorsque les inspecteurs arrivent au niveau des cuisines basses du logis des Sept Vertus, ils entrent par l'escalier central du bâtiment et considèrent les deux pièces occidentales. À l'aplomb du pignon ouest, ils arrivent au niveau des fondations des deux petits tours circulaires dont l'une est la tour Bourbon. Apparemment, soit l'une des tours, soit la pièce située dans le décrochement rectangulaire du promontoire, est occupée à ce niveau par un colombier et dispose d'un niveau inférieur : « Au bout duquel cachot noir est une chambre à cheminée aussy voultée servant actuellement le colombier ; sous lequel colombier est un autre cachot qui a son entrée par un escalier de pierre dont l'entrée est bouchée du costé du premier office »[122].

Quant à « l'escalier de pierre dont l'entrée est bouchée du costé du premier office », il n'apparaît pas plus sur le plan de 1708 alors que les procès-verbaux de 1630 précisent au chapitre des cuisines du rez-de-chaussée du logis qu'il faut « boucher la porte d'ung viel escallier qui va aux offices de dessoubz »[123]. Il pourrait donc correspondre soit à la vis occidentale du logis des Sept Vertus, mais cela impliquerait que son absence est une erreur sur le plan de 1708, soit, ce qui est plus probant, à un escalier qui a été relevé à la fin des années 1990 par l'architecte en chef des Monuments Historiques Arnaud de Saint-Jouan, mais où la billetterie a été installée aujourd'hui et auquel on ne peut plus accéder.

Ensuite, les inspecteurs reprennent le couloir voûté qui devance les offices. Ce couloir doit présenter une pente sans doute moins forte que celle de la grande rampe et permettre de faire la transition entre le niveau du sol de cette dernière qui monte et le niveau de sol des offices qui est horizontal. Au bout du couloir, ils empruntent la vis orientale du logis et descendent, probablement de quelques marches, dans la cuisine orientale. Enfin ils reprennent la grande rampe d'accès au promontoire et arrivent au niveau de l'église Saint-Florentin.

Précisons notre description (cf. fig. 10) : le premier niveau d'offices était constitué dans son état d'origine de trois grandes pièces voûtées disposant chacune de deux cheminées, éclairées de deux baies vers la ville. De ce côté, le profil du rempart marque un décrochement de 6 m de large sur 15 de long ; le « puits du roy » qui est accessible depuis ce niveau comme depuis le niveau supérieur descend en dessous du niveau de la ville. La fonction de ce massif n'est pas évidente ; le trou du puits existant encore aujourd'hui, on peut observer ses parois rocheuses. Il donne à présent dans le tunnel Louis-Philippe qui traverse de part en part le promontoire et il se présente comme un puits d'extraction ; mais il est possible que le puits à eau qui devait exister au sol et dont il est question dans plusieurs documents d'archives, ait disparu lors du percement du tunnel. Dans la ville, nous avons rencontré au 7 montée Abd-el Kader notamment, un puits dans la cave (cf. cat. 71, p. 1080). Par ailleurs, le fait que le puits soit creusé dans le rocher prouve que l'on a implanté le rempart en suivant la forme naturelle du promontoire.

Du côté de la rampe, le niveau est divisé par la vis centrale. Les pièces les plus basses ont une baie et une porte qui ouvrent sur la rampe ; les pièces les plus hautes ouvrent sur un couloir qui doit présenter une légère pente pour rattraper celle de la rampe. Ce couloir ouvre, quant à lui, sur la vis principale à l'angle nord-est du logis. Aujourd'hui lorsqu'on monte la rampe d'accès, celle-ci présente un palier au niveau de l'ancienne orangerie (l'actuelle boutique). L'ancienne rampe d'accès marquait un angle à 90'' vers la gauche là où, à présent, elle tourne à 180''. Elle se plaçait dans l'alignement de l'orangerie à l'aplomb de laquelle le niveau du sol se trouve 2 m plus haut que le niveau auquel la rampe débouche actuellement (cf. fig. 17). Il ne serait pas étonnant que l'orangerie ait été installée contre le mur d'origine qui soutient le terrain. Ce mur nécessaire à

121 *ADIL*, C 950, f°3v°.
122 *ADIL*, C 950, f°2v°.
123 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°5v°.

l'installation de la rampe d'accès est sans doute antérieur à la construction du logis des Sept Vertus ; il est même possible que ce soit contre ce mur qu'on ait construit « le massif de la rampe qui monte au 3e étage », selon l'expression employée sur le plan de 1708 (cf. fig. 10). Si l'on en croit les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau la rampe droite cavalière du logis est couverte d'un toit charpenté (cf. fig. 19). Dès le XVIIIe siècle, Jacques Rigaud la représente sans couverture (cf. fig. 27). Quant au sol de la rampe, Évelyne Thomas remarque que ce même dessinateur représente un pas d'âne ; aucun élément ne nous permet de trancher en faveur ou en défaveur de l'existence de marches.

Au rez-de-chaussée (ou deuxième niveau), soit au niveau auquel la rampe d'accès au château débouche, l'espace intérieur est occupé par trois autres cuisines (cf. fig. 22). Leurs dispositions sont similaires à celles que nous avons décrites pour le niveau inférieur, à savoir : un espace voûté avec deux cheminées par pièce et des baies donnant de chaque côté. Le procès-verbal de 1761 signale l'existence de la «motte de four » des offices du logis des Sept Vertus[124]. Ainsi, dans le premier office à l'ouest, sur le contrecoeur de la cheminée placée contre le mur pignon, est installée l'ouverture d'un four.

D'après le plan de 1708 (cf. fig. 22), du côté de la ville, tandis que les ouvertures du centre de la façade sont des croisées, celles placées à chaque extrémité sont des portes donnant sur la terrasse. De fait, cette terrasse est aménagée sur la largeur considérable du mur sous-jacent des premiers offices et court depuis la chapelle jusqu'à la tour Heurtault. C'est au sein de cette terrasse qui marque un décrochement que s'ouvre le « puits du roy ». Côté cour (cf. fig. 22), les dispositions sont beaucoup plus complexes puisqu'il faut couvrir la grande rampe d'accès au château. Du côté de la Herse, on laisse un « passage », c'est-à-dire une interruption dans la voûte qui couvre la rampe. Cet espace est bordé d'un muret et la fenêtre ouest au rez-de-chaussée de la Herse offre une vue plongeante sur la rampe. Puis, l'espace recouvrant la voûte (19 m) de la grande rampe est couvert et enjambé d'une galerie de quatre travées (7,6 m de large) qui est décrite de la façon suivante dans le procès-verbal de 1761 : « Le dit gros corps de bastiments des Sept Vertus suporté en la force de costé de la cour est une voulte croix d'augives en pierre de taille sculptées par cinq pilliers formant quatre arcade, tous sont élevés chacun une pointe de pignon, ornés en sculptures d'épée flamée et une autre aux armes de France par le hault, aux deux extrémités duquel, et au milieu, sont trois tours à pend renfermant chacun ung grand escalier de pierre dure à noyau rond communiquant du haut au bas des appartement cy dessus »[125]. Une telle ordonnance est nécessaire pour soutenir la moitié ouest de la façade du logis des Sept Vertus dont le poids n'aurait pas pu être supporté par la voûte de la rampe d'accès qui n'avait pas été conçue dès l'origine pour supporter cette charge. Enfin, la rampe est à nouveau découverte dans sa dernière partie qui remonte vers le promontoire et un autre passage est aménagé. Ici le couloir ménagé devant les offices n'excède pas les 1,6 m de largeur. Un garde-corps prévient des chutes et à son aplomb quatre arcades sur colonnes de bois s'élèvent en retrait de 5 m par rapport à la première galerie.

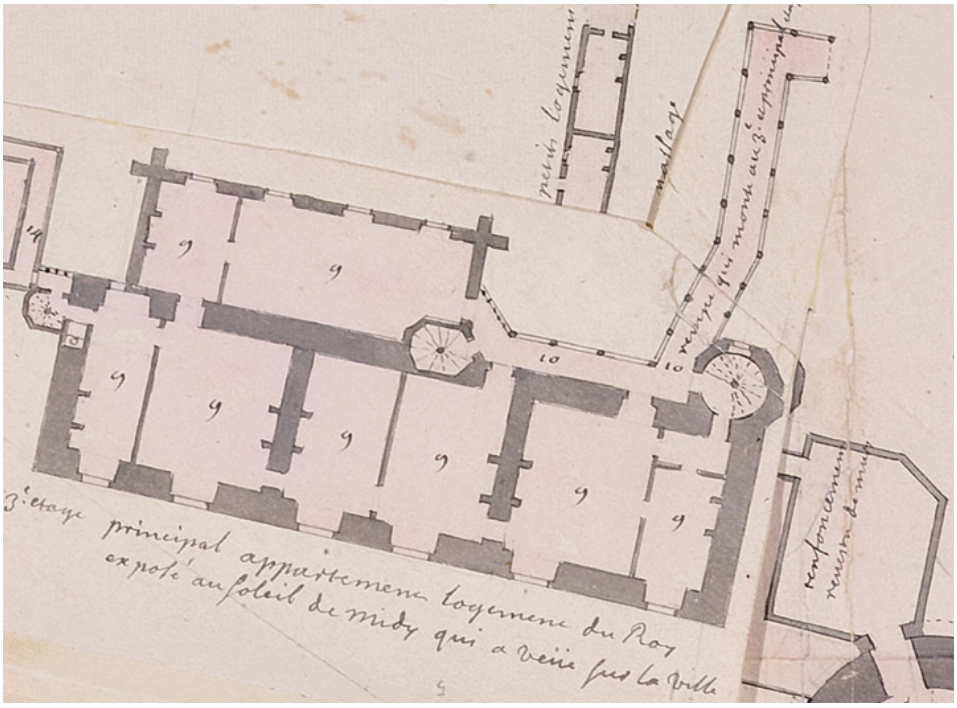


fig. 23 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis des Sept Vertus au niveau R+I © L. Gaugain

124 *ADIL*, C 950, f°3v°.
125 *ADIL*, C 950, f°2r°.

Le troisième niveau (cf. fig. 23 et 24), ou premier étage depuis le niveau du promontoire, est occupé par les logis de Charles VIII et Anne de Bretagne. L'attribution des appartements a été étudiée par Évelyne Thomas[126]. Au lieu de la distribution traditionnelle où les appartements de Madame sont sous ceux de Monsieur, des appartements jumeaux sont installés de part et d'autre d'une salle commune et distribués par deux galeries, le roi occupant l'appartement occidental, avec la galerie fermée au devant. Celles-ci présentaient les mêmes dimensions que les portiques du niveau inférieur ; la galerie de bois est ouverte et celle de pierre fermée, constituant une pièce lumineuse et chauffée.

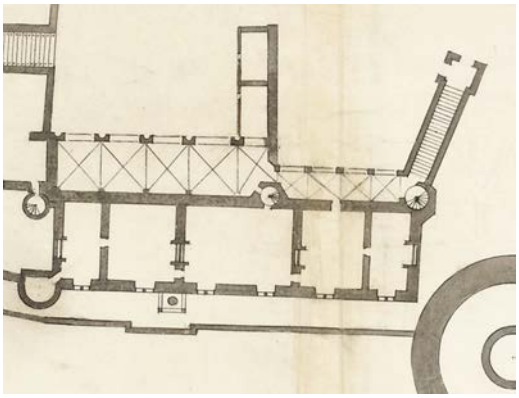


fig. 24 : *Plan* dessiné de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis des Sept Vertus au niveau R+I, (1579) © L. Gaugain

Sur le plan de 1708 la cloison la moins épaisse qui sépare la salle centrale en deux correspond à une modification tardive ; en revanche, les cloisons minces des deux chambres semblent d'origine, isolant ainsi une garde-robe (4 x 7,5 m) du reste de la chambre (8,5 x 9 m). On trouve en effet plusieurs mentions des garde-robes de ce logis dans le compte de construction de 1495-1496 pour lesquelles de la serrurerie est achetée pour « la garde robe du bout » et des peintures y sont réalisées[127]. Les vis des extrémités communiquent directement dans les garde-robes et chacune dispose de chambre aisée. La vis centrale débouche au contraire dans la galerie. La petite tour ronde, qui n'est figurée que par Jacques Androuet du Cerceau, aurait selon lui constitué un cabinet attenant à la chambre du roi. Cependant, aucune autre source ne le laisse supposer (cf. fig. 24).

On accède au niveau supérieur par les trois vis hexagonales (cf. fig. 24b). La galerie étroite conserve son plan tandis que la plus large est cloisonnée, chacun des quatre pignons devançant une petite chambre chauffée. La galerie étroite continue jusqu'à l'extrémité ouest du logis formant ainsi un couloir qui dessert les six chambres prenant place sous la charpente principale du corps de logis. Enfin, un autre couloir longe le gouttereau sud et une colonnade, longeant un balcon, ouvre sur la ville (cf. fig. 24b).

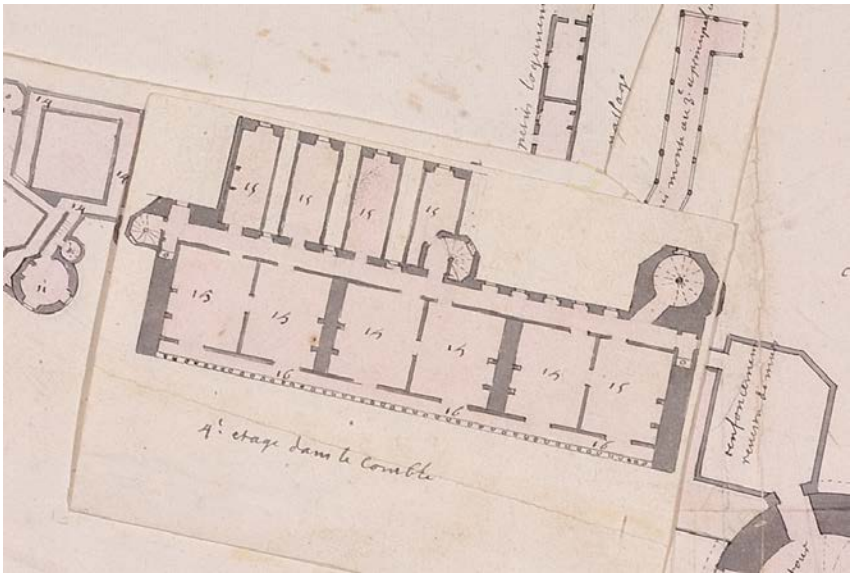


fig. 24b : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis des Sept Vertus au niveau R+II © L. Gaugain

Un dernier niveau aménagé prend place sur les faux-entraits de la charpente. On y accède par une minuscule vis accolée à la grande vis de l'angle sud-est du logis, qui apparaît d'ailleurs sur la vue de 1795 du *Ci-devant chasteau d'Amboise* de Brion (cf. fig. 28). Les procès-verbaux de 1630 font également état de cet escalier : « Plus au hault du grand escallier dudit logis, fault faire une porte pour aller au petit escallier qui va au galtace le plus hault, avec sa serrure et faire servir les gondz ».[128] Le même document nous apprend que deux chambres hautes, superposées l'une à l'autre, sont installées « dessus » le grand escalier.

126 Évelyne Thomas, « Les logis royaux d'Amboise », *Revue de l'art*, n°100, 1993, p. 45-49.

127 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction de 1495-1496, f°210r° : « A Prothays de Portemille, paintre, pour ses peines et sallaire d'avoir estophé et paint de plusieurs peinture une chambre et garde robe du grant corps de maison fait nouvellement audit chastel et fourny de toutes choses a ce nececessaires a esté payé par cedict commis ,par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert, la somme de/ 18 ℓ. t. ».

128 *ADIL*, C 655, doc.3 f°8v°.

La façade côté cour se divise en deux moitiés (cf. fig.19 et 27) ; à l'ouest, quatre toits à deux versants étroits et parallèles couvrent la galerie tandis que à l'est de simples coyaux doivent prolonger la pente du toit du logis pour couvrir la galerie étroite. La *Vue du costé de la rivière de Loire* dessinée de Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 19), qui rend mal les dispositions topographiques du terrain puisque la rampe cavalière ne semble pas perpendiculaire à la façade, présente toutefois une ordonnance de la façade assez juste ; sans doute manque-t-il des lucarnes pour les galetas. Le style du logis aurait été encore profondément marqué par les formes gothiques avec un emploi abondant de tourelles d'escalier en vis, de voûtes d'ogives, d'accolades et de crochets. Seuls les arcs en anse de panier de la galerie étroite annonçent discrètement la Renaissance.

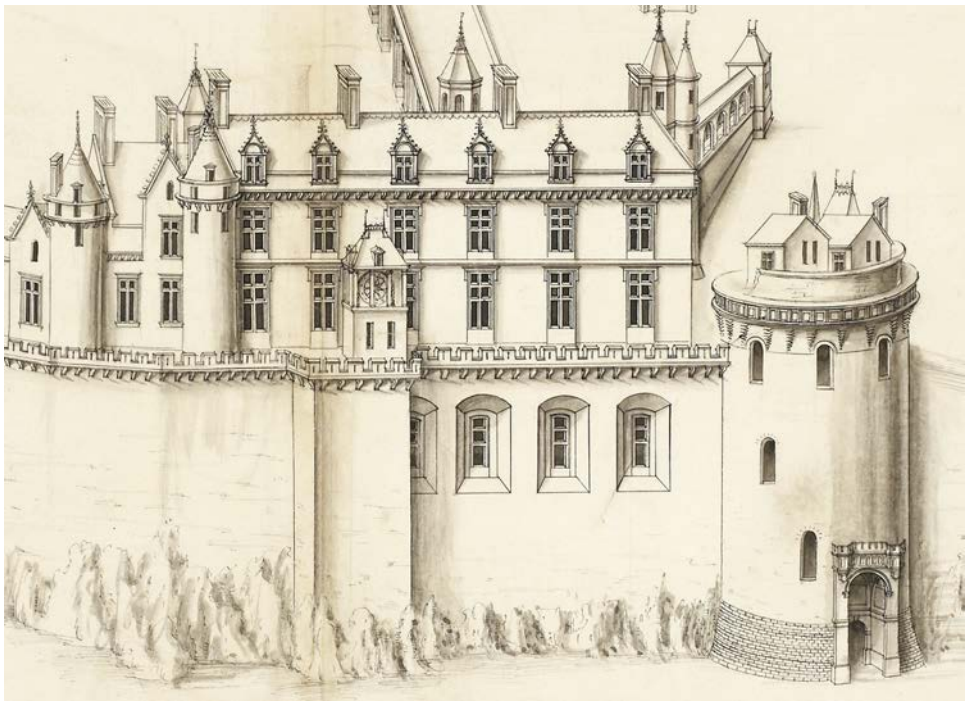


fig. 25 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis des Sept Vertus, (1579) © L. Gaugain

Côté ville, il n'y a que Jacques Androuet du Cerceau qui ait représenté la façade (cf. fig. 25) ; la gravure de Jacques Rigaud comporte beaucoup trop d'erreurs pour être prise en compte (cf. fig. 26). Bien que celle de Jacques Androuet du Cerceau soit un projet, elle correspond assez bien avec les descriptions des procès-verbaux. ; il semble donc que l'on puisse se fier à ce dessin. Au premier niveau, apparaissent quatre grandes embrasures au fond desquelles s'ouvrent les baies des premiers offices. Au niveau du rez-de-chaussée, la terrasse est bordée de consoles de mâchicoulis, et des baies à doubles croisillons, qui semblent proches de celle du logis Charles VIII, percent la façade ; au premier étage les mêmes croisées sont visibles. Enfin, au niveau des galetas, les procès-verbaux de 1630 décrivent un couloir qui dessert toutes les chambres : « Plus en la gallerie vers la ville joignant toutes les susdites chambres »[129]. Le plan de 1708 figure quant à lui une colonnade qui n'est pas représentée sur ce dessin.

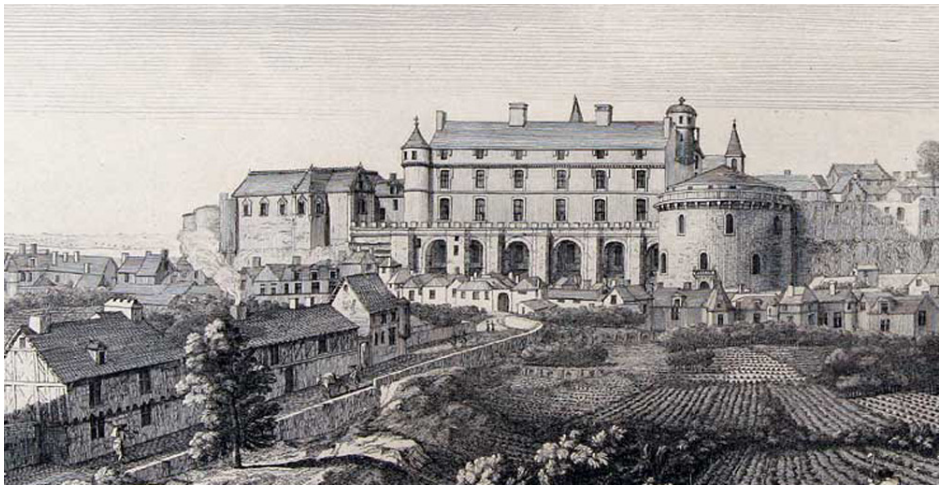


fig. 26 : *Vüe du coste des champs* de Jacques Rigaud, (vers 1730)
© Bibliothèque municipale de Tours

129 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°8r°.

Évelyne Thomas soulève le problème des dispositions de la rampe cavalière du logis : y a-t-il une ou deux rampes superposées ? Sa réflexion est essentiellement basée sur une étude minutieuse de l'iconographie. Ainsi Jacques Androuet du Cerceau représente sur certaines de ses *Vues* deux niveaux d'arcades (cf. fig. 19). Cet élément ne nous semble pas recevable dans la mesure où le niveau inférieur pourrait aussi bien correspondre à des arcades aveugles qu'à des arcades ouvertes. Notons d'ailleurs que sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* apparaît la silhouette de cervidés que l'on retrouve dans le compte de construction à travers le paiement de Jehan de Launay[130]. La présence de deux rampes superposées supposerait que la rampe supérieure aille du rez-de-chaussée au premier étage ce qui est bien le cas, et que la plus basse, partant du rez-de-chaussée pour descendre sous la première rampe, soit au niveau R-I ce qui semble complètement improbable. Nous avons donc recherché dans les textes un indice qui pourrait déterminer le nombre et les dispositions de la ou des rampe(s), mais ils sont faibles. Le procès-verbal de 1630 mentionne à plusieurs reprises une structure qui pourrait correspondre avec une seconde rampe. Après la description du niveau des seconds offices, soit du rez-de-chaussée, un paragraphe concerne apparemment la rampe : « En la montee du milieu fault une ferrure en la porte du bout et a la grande montee fault faire une clef et la porte dubou et la mesme monté a la porte qui va en la gallerie da hault fault une clef et attaché le corray »[131]. Le terme de montée est malaisé à définir ; il est employé à deux reprises[132] et nous avons beaucoup de mal à déterminer s'il est question d'un escalier ou d'une rampe, car la rampe cavalière montant au troisième niveau est désignée comme une « gallerie qui va de l'ormeau auxdites Sept

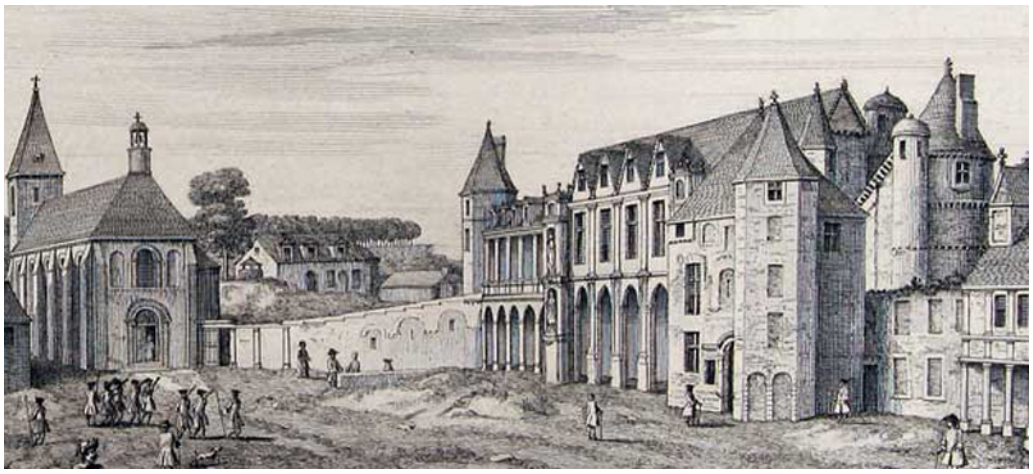


fig. 27 : *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud, détail du logis des Sept Vertus, (vers 1730)
© Bibliothèque municipale de Tours



fig. 28 : *Le ci-devant chasteau d'Amboise,* Brion, (1795) © Bibliothèque municipale de Tours

130 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction de 1495-1496, f°219v° : « (...) Pour avoir taillé en boys les cornes d'une des grans bestes ferres en pierre apellés rangiers /estans contre le mur de la gallerie a monter a cheval audit chastel lesquelle ont cinq piez et demy de long a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadicte quictance cydevant rendue appert la somme de 8 ℓ. t. ».

131 *ADIL*, C 655, doc. 2 f°1r°.

132 Il est employé dans les documents 2 et 5, f°1r° et 5r°.

Vertus»[133], et que les degrés sont aussi appelés escalier. La position du milieu pourrait correspondre avec celle de la vis centrale du logis et la grande vis se trouve bien au bout du logis. Aussi pour nous, si cette rampe existe, la seule position envisageable serait celle d'un couloir court et pentu (20'' de pente, tout comme les rampes cavalières) qui traverserait le massif de la rampe (7 à 8 m d'épaisseur), partant de l'extrémité orientale et dans le prolongement de la galerie étroite du rez-de-chaussée et ressortant dans le pignon est, environ 1,5 m plus haut. Mais cette supposition est assez hasardeuse et n'apparaît pas plus sur les plans anciens que les deux rampes superposées dont parle Évelyne Thomas ; la présence d'une rampe unique semble l'hypothèse la plus plausible.

133 *ADIL*, C 655, doc. 2 f°3r°.

Amboise (37) Cat. 03

Logis Louis XI

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e siècle ; XIX^e siècle.

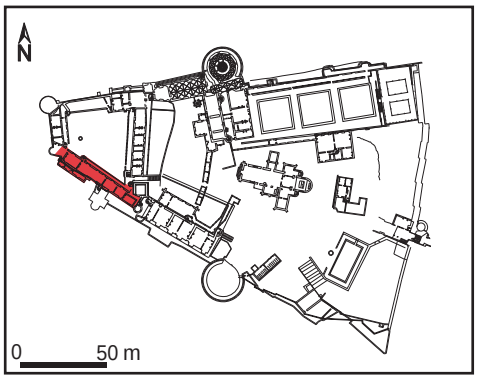


fig. 29 : Emplacement du logis Louis XI
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) CC 97, comptes de la ville de 1474.

Archives départementales d'Indre-et-Loire :

(2) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(3) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(4) Verre 9 Fi 3 Fi 9833 : *Château : vue générale, du côté de la forêt,* docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.

Bibliothèque nationale de France

(5) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci dans Les plus excellents bastiments de France,* Tome II, *Jacques Androuet du Cerceau,* 1579, lithographie.
(6) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France,* Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(7) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France,* Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579.
(8) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e et 2^e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(9) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte, dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(10) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, V*üe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF40309372 ; Cote : IFN7741482).
(11) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise, plan à la plume* et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
(12) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125749) : *Amboise, chappelle du château. N ° 448,* Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX^e siècle.

Archives nationales de France

(13) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(14) O^1 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Londres, British Museum

(15) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(16) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(17) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(18) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(19) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(20) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(21) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(22) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode. », dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(23) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(24) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(25) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.
(26) Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II XIII^II* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* Tome Ier de 1868-1869-1870,Tours, p. 253-304.



fig. 30 : Vue de l'emplacement du logis Louis XI © Inv. H. Bouvet

Historique **(développé dans la partie II, chapitre III-1 p. 148-150)**

Le logis que nous appelons logis Louis XI, aujourd'hui disparu, fut sans doute construit en deux campagnes. Il se situait au-dessus du rempart sud, dans l'enceinte du *donjon*, entre la tour Pleine à l'ouest et le pavillon de la Herse ainsi que la tour Bourbon à l'est. La première campagne concerna la section allant de la tour Pleine à la chapelle, modifiée par Charles VIII, et la seconde s'étendit jusqu'à la tour Bourbon (cf. fig. 5 et 30).

Ce logis a été abattu au cours des destructions de 1806-1808. Dans le procès-verbal de démolition, la première partie du bâtiment apparaît sous le nom de « Bâtiments et atteliers de la cy devant fabrique de boutons », mais elle est déjà amputée de son extrémité occidentale d'origine. Le logis est décrit ainsi : « Ce bâtiment de vingt neuf mètres trois décimètres de longueur sur sept

mètres huit décimètre de largeur, le tout hors œuvre est construit en maçonnerie de libage, briques et moilons ; les murs ont soixante cinq centimètres d'épaisseur sur quatre mètres de hauteur depuis les sols des cours jusque la charpente des combles »[134].

Le bâtiment apparaît sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579), dans le procès-verbal de 1630, sur le plan de 1708, sur les *Vues* de Jacques Rigaud (1730) et dans le procès-verbal de 1761. Ici, la difficulté n'est pas tant de restituer l'apparence et la distribution de l'édifice que de prouver la chronologie de sa construction. Ce thème concerne déjà une partie importante du mémoire de maîtrise d'Evelyne Thomas[135], mais nous n'adhérons pas à ses conclusions. De fait, nous avons peu de documents relatifs à la construction du bâtiment et le raisonnement est essentiellement déductif.

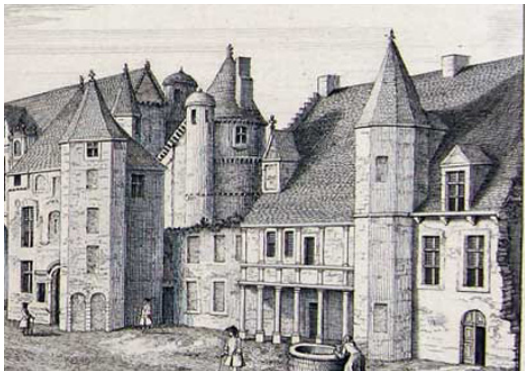


fig. 31 : *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud, détail du logis Louis XI, (vers 1730)
© Bibliothèque municipale de Tours

Description

Les sources dont nous disposons pour décrire l'édifice sont assez cohérentes, à l'exception de la *Troisieme Vüe* de Jacques Rigaud (cf. fig. 31) représentant une galerie qui n'est pas continue entre la herse et la tourelle ouest, du bout de la galerie. Mais ce n'est pas la seule erreur constatée sur cette *Vue* où, par exemple, le plan de Saint-Florentin n'est pas conforme non plus (cf. cat. 15, p. 819-820). Aussi ferons-nous référence en priorité aux procès-verbaux de 1630 et de 1761 ainsi qu'au plan de 1708.

D'abord, notons que la distribution qui figure sur le plan de 1708 résulte des modifications opérées sur la distribution de la seconde campagne de construction du logis. Il semble notamment que les pièces les plus grandes aient été cloisonnées. Pour définir précisément les dimensions du bâtiment, il convient au préalable d'identifier ses murs pignons et de refend. Dans la description suivante, nous nous repérerons toujours sur les plans en considérant que l'observateur se trouve au sud, du côté de la ville.



fig. 32 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Louis XI au niveau R © L. Gaugain

134 *AN*, O² 1383, (11 mars 1806), f°6v°.
135 É. Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein... op. cit.*, p. 7-37.

Le plan de 1708 présente au rez-de-chaussée un mur plus épais, situé à gauche du couloir d'accès à la chapelle, que l'on retrouve au premier étage et qui pourrait être le pignon d'origine (cf. fig. 32 et 33). La *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau figure à cette place un pignon à redents, tout comme la *Troisieme Vüe* de Jacques Rigaud ; par contre, sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, on observe un pignon à cape. Encore une fois l'auteur semble avoir unifié une façade qui était sans doute hétéroclite, mais l'existence de ce pignon n'est cependant pas remise en cause.

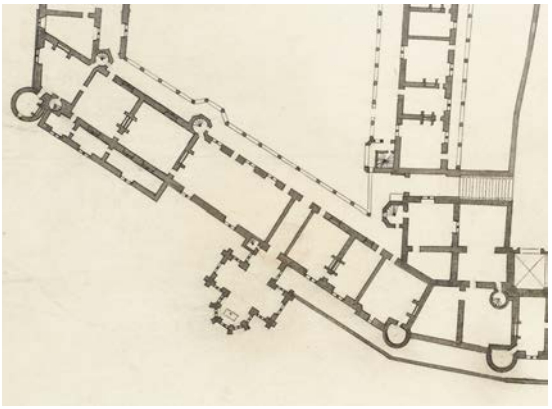


fig. 33 : *Plan* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Louis XI au niveau R, (1579)
© L. Gaugain

La longueur du logis dans son premier état, s'étendant sans doute depuis le pignon à redents jusqu'à la tour Pleine, atteint donc 28 m de long pour 10 m de large (dont 1,5 m réservés aux portiques et galeries). Une fois agrandi il doit mesurer autour de 50 m de long. Si l'on en croit le plan de 1708, les murs pignon et gouttereaux doivent mesurer environ 1 m d'épaisseur et les cloisons internes 0,5 m. Mais nous touchons là aux limites de précision ce plan, puisque le procès-verbal de démolition donne 65 cm d'épaisseur aux murs.



fig. 34 : *Vue du coste de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Louis XI, (1579)
© L. Gaugain

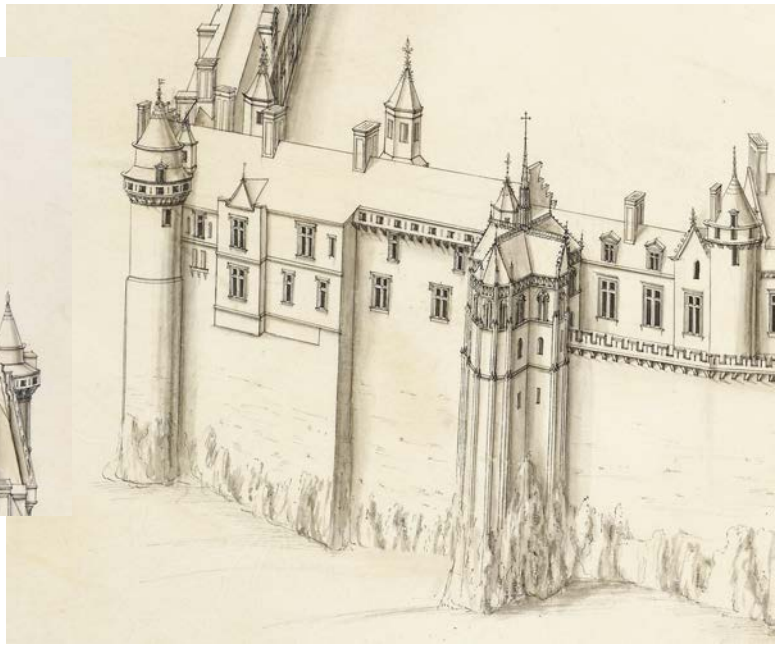


fig. 35 : *Vue du coste de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Louis XI, (1579) © L. Gaugain

Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau sont à nouveau nos principales sources pour restituer l'ordonnance des façades or nous savons combien il faut rester prudent à l'égard de ses beaux dessins (cf. fig. 34 et 35). La *Vue du costé de la rivière de Loire* nous présente une façade étonnamment homogène et compte tenu des nombreuses modifications que nous avons déjà mentionnées, cette apparence semble sujette à caution, à moins que les travaux de Charles VIII se soient précisément concentrés sur l'harmonisation des façades, ce qui n'est pas impossible. D'ailleurs les colonnes de la galerie des logis longeant le fossé présentent, sur cette *Vue*, la même apparence que celles du logis Louis XI. Cette hypothèse impliquerait deux conséquences possibles : ou le logis Louis XI ne dispose pas de galerie ou bien celles-ci ont été remplacées, voire étendues. Puisque les galeries sont précisément mentionnées dans la lettre de Louis XI (cf. Tome IV Pièces Justificatives 2, p. 1225, n°26), il semble que le second scénario soit le plus juste. Par ailleurs, le plan de 1708 comme la *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud ne représentent aucune galerie à l'ouest, à droite de la tourelle d'escalier ; mais on peut toutefois supposer que les galeries aient disparu avec le logis ouest du *donjon* auquel elles étaient liées.

Notons enfin, qu'il est question dans le compte d'ameublement de 1493-1494 comme dans le compte de construction de 1495-1496, du décor des « galleries du danjon », ce qui valide en effet que ces espaces étaient en cours de réaménagement sous Charles VIII, mais il y avait tellement de galeries dans le *donjon* que rien ne nous dit qu'il se soit bien agi de celles-ci.

La façade méridionale du logis apparaît particulièrement hétéroclite sur la *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau qui est pourtant censée présenter un projet de mise au goût du jour du château d'Amboise. À l'exception de la rampe d'accès qui devrait passer sous la chapelle et qui a été supprimée par le dessinateur, de nombreux éléments se vérifient dans les procès-verbaux ce qui donne du crédit à cette *Vue*.

En 1708, les destructions ont déjà touché l'extrémité occidentale du logis, puisque l'on voit bien que la dernière porte et une cheminée donnent sur l'extérieur (cf. fig. 32). Le procès-verbal de 1630, date à laquelle le logis est encore complet manque de précisions, mais le nombre de pièces décrites correspond approximativement aux données du plan de 1708. La description la plus rigoureuse est celle du procès-verbal de 1761, cependant elle ne commence qu'au rez-de-chaussée après la chapelle, soit à partir du mur pignon oriental à redents (cf. fig. 35) ; on lit ainsi : « Et, sorty dans ladite grande cour, sommes passés au corps de bastiment appellé le logis des anciens Barons occupé tant par le demoiselle Haren Portier, en charge dudit chateau, les demoiselles, ses sœurs, que par le sieur abbé du Mondomaine, contenant ledit corps de logis, en dehors, quatorze toizes de longueur sur vingt sept pieds de largeur, au nord duquel subsiste une gallerie en bois soutenue de trois pilliers de pierre en colone toute composée ledit corps de logis, au rey de chaussée, d'une grande salle à cheminée à chaque extrémité, distribuée en quatre parties par cloisonnement en blocage, contenant ladite salle neuf toises de longueur sur quatre toises de large, éclairée par deux grandes croisées au midy et deux autres au nord ; au midy de ladite salle, du costé d'orient, est une petite cours au dessus de l'arceau de la première voulte de l'entrée dudit château, entourée d'appuy de pierre de Bourré et qui donne communication au petit escalier montant à la charpente au dessus de la chapelle du roy ; ensuite de laquelle grande salle en est une autre à cheminée, avec une croisée au midy aux trois quartz murée, séparée par celle en dessous d'un mur de reffend en brique dans lequel est une porte de communication murée ; ladite chambre contenant vingt deux pieds de longueur sur vingt quatre de large ayant son entrée sur ladite grande tour par une partie ceintrée en pierre de taille »[136].

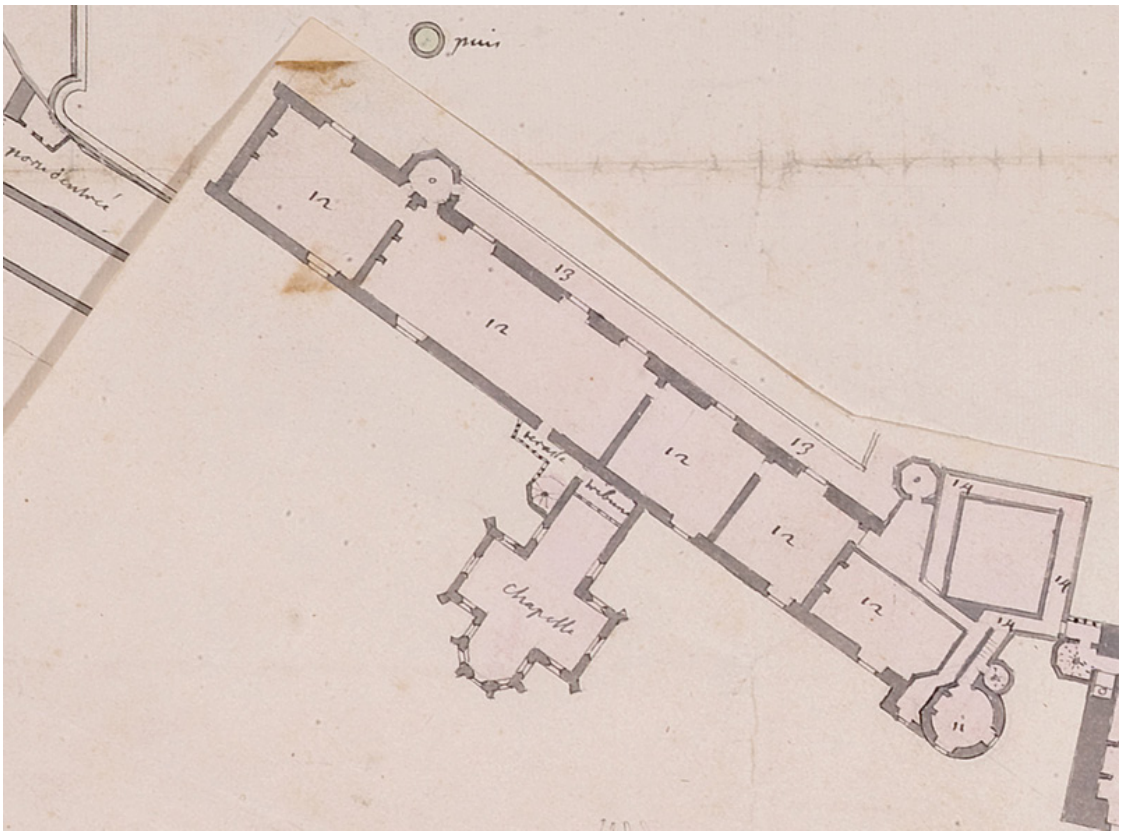


fig. 36 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Louis XI au niveau R+I © L. Gaugain

136 *ADIL*, C 950, f°4r°.

Au rez-de-chaussée, si la partie occidentale du logis apparaît divisée en trois pièces d'origine sur le plan de 1708 (le couloir longeant l'entrée de la chapelle étant postérieur ; cf. cat. 04, p. 693) (cf. fig. 32), il semble que les cloisons divisant la salle centrale en trois soient des adjonctions postérieures. En faisant abstraction de l'existence de ces cloisons en 1708, sont lisibles les dispositions d'un appartement composé d'une chambre à parer, d'une chambre privée et d'une garde-robe dont il ne resterait plus que la cheminée donnant sur l'extérieur. La chambre à coucher aurait communiqué avec deux petits cabinets construits en encorbellement sur le rempart. La chambre à parer se trouve donc desservie par le portique et la grande vis octogonale. On accédait à la chambre à coucher soit par la première chambre, soit par la vis qui disposait en effet de deux portes (cf. fig. 33 et Tome III fig. 625, p. 1127). En entrant dans la chambre à coucher, le visiteur se trouve face au lit qui est disposé entre la cheminée et le mur côté *donjon*.

Au premier étage, que l'on gagne par la grande vis centrale (cf. fig. 36) – puis, dans un second temps, par la vis orientale –, l'accès à la chambre depuis la galerie n'est possible que si celle-ci continue au-delà de la tourelle comme le figure Jacques Androuet du Cerceau et non pas Jacques Rigaud. Sur le plan de 1708, les cabinets en encorbellement, présents au rez-de-chaussée, n'existent pas et la garde-robe, située à l'ouest, a disparu. Cependant, d'un point de vue constructif, il semble logique qu'il y ait eu des cabinets aux deux niveaux tels que nous le montre Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 35). À l'est, deux pièces se succèdent. Elles sont chacune éclairées d'une croisée donnant sur la ville et d'une autre donnant sur la galerie, mais aucune cheminée n'y est figurée. Cet agencement semble peu probable et le procès-verbal de 1761, corrige cet oubli en précisant : « Au premier étage dans la gallerie cy dessus, au milieu de laquelle est une porte d'entrée d'une salle de pareille grandeur que la grande cy dessus une cheminée aussy à chaque extrémité distribuée en trois parties par deux cloisons, tirant son jour par deux croisées au nord sur ladite gallerie et deux demy croisées au midy ; derrière la cheminée de costé de devant est ung appenty qui couvre l'avant entrée de ladite chapelle du roy dans lequel est une cheminée habitable pour l'usage sur lequel la charpente est trop proche de ladite cheminée, ayant son entrée par une petite porte à costé de la cheminée de ladite salle, à costé de laquelle salle au midy est une porte de communication pour montrer dans l'escalier (qui conduit au dessus de la chapelle du roy le tout occupé par la demoiselle Haren) »[137].

Après l'extension du logis vers l'est, si la salle avait été agrandie, elle aurait présenté des dimensions particulièrement déséquilibrées, de l'ordre de 34 m de long pour environ 6,5 m de large, alors qu'avant son accroissement elle se limitait à 18 m de long. Cette disposition aurait en outre nécessité l'abattement du mur pignon d'origine séparant le bâtiment primitif de son extension, ce qui semble tout à fait improbable. Il est donc plus logique de supposer que l'on ajoute une pièce, dans l'extension, derrière la chambre à parer. Cette nouvelle pièce est également reliée au bâtiment de la Herse et à la tour Bourbon. Notons, par ailleurs, que cette pièce constitue *a priori* la grande salle et la salle du conseil du château jusqu'à ce que Charles VIII fasse construire celle du côté de la Loire (cf. cat. 09, p. 737). C'est alors qu'il fut nécessaire d'ajouter une seconde vis, pour desservir l'extrémité orientale de la galerie, vis qui devait prolonger, tout en s'élargissant, la petite vis retrouvée dans la rampe d'accès (cf. fig. 3).

Au niveau supérieur, les procès-verbaux décrivent des galetas où les chambres sont lambrissées et à cheminée. Enfin, un dernier niveau de grenier prend place sous le toit. Conformément à la vision que Jacques Androuet du Cerceau nous donne du couronnement sud de la partie oriental du logis (cf. fig. 35), le procès-verbal de 1761 cite le chemin de ronde qui rejoint la chapelle : « Ung corridor de soixante pieds longueur sur deux pieds et demy de largeur en dedans, suportée en saillie par des courbelets de pierre dure au bout duquel collidor au Levant est un escalier qui communique à la charpente au dessus de la chapelle du roy »[138].

Revenons au rez-de-chaussée (cf. fig. 32), dans la partie orientale qui n'est pas décrite dans le procès-verbal de 1761. Elle ne semble pas vraiment promise à la résidence, mais elle a pu être modifiée lors de l'implantation postérieure de la chapelle Saint-Hubert (cf. cat. 04, p. 693). Sur le plan de 1708, à l'est du couloir d'accès à la chapelle, figure un mur épais. Un petit couloir est placé encore à l'est de ce mur, et une cloison mince le sépare de la pièce la plus orientale du logis. La première pièce, aveugle, communique avec une seconde pièce qui est pour sa part éclairée d'une baie côté ville et desservies par deux portes : l'une ouvrant sur la terrasse côté ville et l'autre sur la galerie. Enfin, la dernière pièce est accolée à la tour Bourbon et au bâtiment de la Herse. Aucune de ces pièces ne dispose de cheminée. Rappelons qu'à l'étage, la partie orientale est occupée par la grande salle comme nous venons de l'expliquer.

137 *ADIL*, C 950, f°4r°.
138 *ADIL*, C 950, f°4v°.

Amboise (37) Cat. 04

Chapelle Saint-Hubert et chapelle du Saint-Sépulcre

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

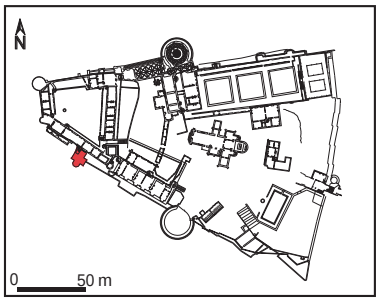


fig. 37 : Emplacement des chapelles
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) Compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, 285 f°
(2) *chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville, vue de la Tour Heurtault,* Sylvain Knecht, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(3) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(4) *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue de la ville*, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(5) *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(6) *Chapelle Saint-Hubert, façade est vue de la terrasse,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(7) *Chapelle Saint-Hubert, façade est vue de la terrasse,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(8) *Chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse,* R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(9) *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest,* R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(10) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert,* R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(11) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(12) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(13) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, R. Bonnefoy, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(14) *Chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue de la place Michel Debré,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(15) *Chapelle Saint-Hubert, façade est vue de la place Michel Debré,* J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(16) *Chapelle Saint-Hubert, façade est vue de la place Michel Debré*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(17) *Chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(18) *Chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville vues de la tour Heurtault,* Photo Yvon, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(19) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(20) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(21) *Chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse*, J. Debarge, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(22) *Chapelle Saint-Hubert, façade est et les terrasses vues de la tour Heurtault*, Photo Draeger, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(23) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, photographie sépia, XX^e siècle.
(24) *Chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville vues de la Tour Heurtault,* Sylvain Knecht, photographie noir et blanc avec bordure, avant 1935.
(25) 2004IPHOT050 : *Château d'Amboise. La chapelle Saint-Hubert (XV^e siècle),* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(26) *Tympan de la chapelle Saint-Hubert*, photographie noir et blanc, reproduction « Documents Philipps », XX^e siècle.

(27) 2004IPHOT022 : *Amboise vu de la terrasse sud du Château avec en exergue la chapelle Saint Hubert*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, XX^e^ siècle.
(28) 2004IPHOT023 : *Amboise. La chapelle*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, XX^e^ siècle.
(29) 2004IPHOT040 : *Intérieur de la chapelle du château d'Amboise*, photographie, noir et blanc avec bordure, XX^e^ siècle.
(30) 2004IPHOT021 : *La chapelle Saint Hubert du château d'Amboise vue du parc*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, XX^e^ siècle.
(31) *La chapelle Saint-Hubert, façade nord-est vue de la terrasse*, photographie, XX^e^ siècle.
(32) *La chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue du bas de la rampe du château,* carte postale, XX^e^ siècle.
(33) *La chapelle Saint-Hubert, façade ouest vue du bas de la rampe du château,* carte postale, XX^e^ siècle.

Archives communales d'Amboise

(34) CC 97, comptes de la ville de 1474.
(35) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(36) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694, f° 29-30.
(37) ms fr. 1320 : copie manuscrite du XVIII^e^ siècle de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau, f°63-64.
(38) Château, chapelle Saint-Hubert ; Est. I, Ic. Auv. 356 : *La chapelle*, dessin au crayon, XIX^e^ siècle (avant restauration).
(39) Château, chapelle Saint-Hubert : R. I, Ic. Auv. 223 : *Château d'Amboise. Portail de la chapelle,* Henry Havard, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(40) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 2, Ic. Auv. 490 : *Porte de la chapelle Saint-Hubert à Amboise*, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(41) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 3, Ic. Auv. 812 : *Chapelle du château d'Amboise,* photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(42) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 4, Ic. Auv. 813 : *Porte de la chapelle Saint-Hubert à Amboise,* photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(43) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 5, Ic. Auv. 3756 : *Chapelle du château d'Amboise,* photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(44) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 6, Ic. Auv. 3759 : *Chapelle à Amboise,* photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(45) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 7, Ic. Auv. 3757 : *Château d'Amboise, la chasse de Saint-Hubert. Bas-relief de la porte de la chapelle,* photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(46) Château, chapelle Saint-Hubert ; R. 8, Ic. Auv. 3758 : *Château d'Amboise, porte de la chapelle,* Photo ND, photographie, noir et blanc, XX^e^ siècle.
(47) Château. Saint-Hubert int. ; Est. 3, Ic. Auv. 420 : *Chapelle du château d'Amboise,* lithographie de J. A. Monthelier, XIX^e^ siècle.
(48) Château. Saint-Hubert int. ; Est. 2, Ic. 058 : *Intérieur de la chapelle du château d'Amboise,* J. A. Monthelier, lithographie aquarellée, XIX^e^ siècle.
(49) Château Saint-Hubert int. ; Est. 1, Ic. Auv 433 : *Amboise,* dessin à la mine et aquarelle, s. d.
(50) Château Saint-Hubert chapelle ; R. 3, Ic. Auv. 3894 : photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(51) Château Saint-Hubert chapelle ; R. 2, Ic. 059 : *Château d'Amboise. La chasse de Saint-Hubert*, photographie noir et blanc, XX^e^ siècle.
(52) Château. Saint-Hubert chapelle ; R. 1, Ic. 486 : *Château d'Amboise. Chapelle Saint-Hubert. Façade nord-est,* Ed. Bourdier, photographie, en noir et blanc, 12-avr-1928.
(53) Château. Saint-Hubert chapelle ; Est. 5, Ic. 485 : *Chapelle d'Amboise (restaurations). Architecte : M. Ruprich Robert*, lithographie, XIX^e^ siècle.
(54) Château. Saint-Hubert chapelle ; Est. 3, Ic. Auv. 375 : *Portail de la chapelle du château d'Amboise*, lithographie, s. d.
(55) Château. Saint-Hubert chapelle ; Est. 2, Ic. Auv. 402 : *Chapelle d'Amboise (restaurations). Architecte : M. Ruprich Robert*, lithographie, XIX^e^ siècle.

(56) Château. Saint-Hubert chapelle ; Est. 1, Ic. Auv. 401 : *Chapelle d'Amboise (restaurations). Architecte : M. Ruprich Robert*, lithographie, XIX[e] siècle.
(57) Château. Saint-Hubert, Chapelle ; Est. 1, Ic. Auv. 442 : *Amboise*, dessin à la mine aquarellé, s. d.
(58) Château. Saint-Hubert, Chapelle ; Est. 3, Ic. Auv. 440 : *Chapelle Saint-Hubert. Amboise*, dessin à l'encre de chine aquarellé, s. d.
(59) Château. Saint-Hubert, Chapelle ; Est. 1, Ic. Auv. 441 : *Chapelle Saint-Hubert. Amboise*, dessin à l'encre de chine aquarellé, s. d.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(60) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632, doc. 1 f° 3-4 ; doc. 2, f° 7-8 et 18-21 ; doc. 5, f°8.
(61) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761, f°6-8.
(62) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(63) Verre 9 Fi 3 Fi 9829 : *Chapelle : décoration intérieure*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(64) Verre 9 Fi 3 Fi 9825 : *Chapelle : portail, bas-relief*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(65) Verre 9 Fi 3 Fi 9826 : *Chapelle : portail*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(66) Verre 9 Fi 3 Fi 9827 : *Chapelle : vue extérieure, côté est*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(67) Verre 9 Fi 3 Fi 9828 : *Chapelle : vue extérieure, côté ouest*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.

Bibliothèque nationale de France

(68) *BnF*, ms. fr. 25210 f° 114 r° : « La nativité de monseigneur le daulphin filz du Roy Loys XI[e] », (1470).
(69) *BnF*, ms. fr. 20685, f°553 : lettre de Louis XI dans laquelle il est question de peintures à la *chapelle du chastel.*
(70) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), Fol (Mfilm A31642) : *La chapelle Saint-Hubert à Amboise,* photographie noir et blanc, XIX[e] siècle
(71) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(72) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France,* Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(73) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579.
(74) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise. Plan de masse aux 1[e] et 2[e] étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(75) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(76) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(77) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
(78) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125748) : *Chappelle du château* d'Amboise, photographie, XIX[e] siècle.
(79) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125749) : *Amboise, chappelle du château. N ° 448,* Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX[e] siècle.

(80) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125750) : *Amboise, chapelle du* château, photographie, XIX^e^ siècle.
(81) BnF, Est Va 37 T I (Mfilm H125751) : *Amboise, chapelle du château*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie, XIX^e^ siècle.
(82) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125752) : *Amboise, chapelle du château,* Séraphin Médéric Mieusement, photographie, XIX^e^ siècle.
(83) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125753) : *Amboise, chapelle du château*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie, XIX^e^ siècle.
(84) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125746) : *Chapelle d'Amboise,* Dupperon, lithographie, XIX^e^ siècle.

Archives nationales de France

(85) KK 69 : compte de maître Pierre Burdelot, compte des funérailles de la reine Charlotte de Savoie (1483).
(86) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(87) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(88) 81/37/0002 (1001) : correspondances pour les restaurations au château d'Amboise (1869) ; comptes de restauration de la chapelle Saint-Hubert au château d'Amboise (1954) ; comptes de restauration au Château d'Amboise : réparations des dommages de guerre correspondant au rapport 1991/025/0007, inclus l'iconographie sur le château.
(89) 81/37/0003 (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet, pavillon Penthièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François Ier, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951).
(90) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [046] : *Élévations et détails de la* chapelle, papier, encre et crayon.
(91) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [045] : *Plan de la chapelle à hauteur des balustrades. Détail de la balustrade. Détail. Coupe AB (0,10 ; 0,05),* papier, encre, crayon et lavis, 1880/02/12.
(92) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [042] : *Élévation de la partie haute de la chapelle. Élévation d'une fenêtre.* Détails, papier, encre et crayon, 1880/02/24.
(93) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [037] : *Élévation de la flèche de la chapelle et élévation d'une partie de la* balustrade, papier, calque, encre et crayon, 1881/07/20.
(94) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [035] : *Plan de la* chapelle, papier, encre, crayon et lavis.
(95) Planothèque, *0082/037/1002*, 025979 [034] : *Détails et profils de la flèche de la chapelle*, papier, crayon et lavis.
(96) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [033] : *Détails de la* chapelle, papier, crayon et lavis.
(97) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [031] : *Détails de la chapelle*, papier, crayon et lavis.
(98) Planothèque, *0082/037/1002*, 025979 [030] : *Chapelle, profils, coupe et plan de la cheminée*, papier, crayon et lavis, 1880/02/12.
(99) Planothèque, *0082/037/1002,* 025979 [028] : *Restauration de la chapelle. Détails de la balustrade*, papier, crayon et lavis, 1880/02/12.
(100) Planothèque, *0082/037/1003,* 040707 : *Élévation de la flèche de la chapelle (0,05),* calque et encre contrecollé.
(101) Planothèque, *0082/037/1003,* 040706 : *Projet de restauration de la façade de la chapelle. Élévations de la façade et d'une verrière (0,05),* calque et encre contrecollé
(102) Planothèque, *0082/037/2004,* 009240 : *Plan de la chapelle Saint-Hubert (0,02),* Eugène Viollet le Duc, papier et encre, 1842.
(103) Planothèque, *0082/037/2005,* 025980 [077] : *Profils de meneau, dais, niche et arrière du bas relief au fond des arcatures aveugles de l'intérieur de la chapelle Saint-Hubert,* papier, encre et lavis, 1883/05/17.
(104) Planothèque, *0082/037/2005,* 025980 [071] : *Plan à la hauteur des fenêtres de la chapelle Saint*-Hubert, papier et crayon.
(105) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [044] : *Coupe et détails de la chapelle*, papier, encre et lavis, 1880/02/24.

(106) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [040] : *Coupe de la chapelle (0,025),* papier et crayon.
(107) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [039] : *Restauration de la chapelle. Élévation, coupe et plan d'un pinacle (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, crayon et lavis, 1880/05/13.
(108) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [038] : *Restauration de la chapelle. Élévation, coupe et plan d'un pinacle (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, calque, crayon et lavis contrecollé, 1880/04/30.
(109) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [036] : *Restauration de la chapelle Profils sur AB et CD et élévation des pinacles de la balustrade (0,20)*, calque, crayon et lavis contrecollé.
(110) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [032] : *Élévations, coupe et détails des fenêtres de la chapelle,* papier, encre et crayon.
(111) Planothèque, *0082/037/2007,* 025979 [029] : *Plan de la chapelle. Profil d'un meneau,* papier, encre, crayon et lavis.
(112) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 4025 : *Château, intérieur de la chapelle, le transept*
(113) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 98 : *Château, intérieur de la chapelle*, n° 98, mai 1884.
(114) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. sans cote : *Château, le linteau de la chapelle avant restauration.*
(115) Photothèque, 0084/037/1002, MH. 4024, Cl. 3405 : *Château, la porte de la chapelle avant restauration.*
(116) Photothèque : 0084/037/1002, Cl. 4024 : *Château, la porte de la chapelle après restauration.*
(117) Photothèque, 0084/037/1002, MH. 4023 : *Château, la chapelle, façade nord.*
(118) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 93 : *Château, la chapelle, façade nord.*
(119) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. sans cote : *Château, la chapelle, façade sud.*
(120) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. sans cote : *Château, la chapelle, côté sud.*
(121) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. sans cote : planches de 5 grandes photographies et 2 petites : *Le Château, la chapelle, le pont, la ville.*

Base Mémoire

(122) sap01_08l00272_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : vue de la route qui monte à l'entrée,* photographie.
(123) sap01_08l00273_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : plan rapproché de la porte d'entrée,* photographie.
(124) sap04_02l05875_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert,* photographie.
(125) sap04_02l05873_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert et remparts,* photographie.
(126) sap04_02l05871_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, vue en contre-plongée,* photographie.
(127) sap01_lp004763_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, portail au linteau sculpté,* photographie.
(128) sap04_02l05856_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert,* photographie.
(129) sap01_lp004754_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, portail : linteau,* photographie.
(130) sap01_lp004753_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, portail : partie supérieure,* photographie.
(131) sap01_lp004752_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, détails : partie inférieure,* photographie.
(132) sap01_lp004751_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, porte,* photographie.
(133) sap01_lp004750_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, porte,* photographie.
(134) sap01_lp004749_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, côté jardin,* photographie.
(135) sap01_lp004748_p[1].jpg *Chapelle Saint-Hubert : abside en saillie en dehors des remparts,* photographie.
(136) sap01_lp004747_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, côté nord,* photographie.
(137) sap01_mh000095_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : façade d'entrée,* photographie.
(138) sap01_mh082790_p[1].jpg, *Chapelle, détail du trumeau,* photographie.
(139) sap01_mh082789_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, linteau du portail avec haut-relief : La Vision de saint Hubert et La Légende de saint Christophe,* photographie.
(140) sap01_mh082788_p[1].jpg, *Chapelle, vantaux et linteau,* photographie.
(141) sap01_mh076063_p[1].jpg, *Portail de la chapelle,* photographie.
(142) sap01_mh00021130_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : portail de la façade d'entrée,* photographie.

(143) sap01_mh00021129_p[2].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, linteau du portail avec haut-relief : La vision de saint Hubert et la légende de saint Christophe*, photographie.
(144) sap01_mh00021128_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : portail d'entrée,* photographie.
(145) sap01_mh00021127_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble du côté de l'entrée,* photographie.
(146) sap01_mh00021126_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert et enceinte, prises en contrebas,* photographie.
(147) sap01_mh012647_p[1].jpg, *Dessin : vitrail de la chapelle,* photographie.
(148) sap01_mh012646_p[1].jpg, *Dessin : vitrail de la chapelle,* photographie.
(149) sap01_mh012645_p[1].jpg, *Dessin : vitrail de la chapelle,* photographie.
(150) sap01_mh012644_p[1].jpg, *Dessin : vitrail de la chapelle,* photographie.
(151) sap01_mh012643_p[1].jpg, *Dessin : vitrail de la chapelle,* photographie.
(152) sap01_mh004025_p[1].jpg, *Chapelle : vue intérieure du transept,* photographie.
(153) sap01_mh004024_p[1].jpg, *Chapelle : porte et linteau sculpté,* photographie.
(154) sap01_mh004023_p[1].jpg, *Chapelle : ensemble nord,* photographie.
(155) sap01_mh004022_p[1].jpg, *Chapelle : ensemble nord-ouest,* photographie.
(156) sap01_mh003405_p[1].jpg, *Chapelle : portail,* photographie.
(157) sap01_mh000098_p[1].jpg, *Chapelle : intérieur, côté du chœur,* photographie.
(158) sap01_mh000097_p[1].jpg, *Chapelle : intérieur, côté de l'entrée,* photographie.
(159) sap01_mh000096_p[1].jpg *Chapelle Saint-Hubert : tympan et linteau du portail,* photographie.
(160) sap01_mh000094_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble,* photographie.
(161) sap01_mh000093_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert : vue d'ensemble avec soubassement,* photographie.
(162) sap04_60101228_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, côté jardin,* photographie.
(163) sap01_tcf03883_p[1].jpg, *Chapelle Saint-Hubert, intérieur : le diable à la trompette,* photographie.
(164) sap01_tcf03884_p[1].jpg, *La porte de la chapelle Saint-Hubert,* photographie.
(165) sap01_tcf03885_p[1].jpg, *La porte de la chapelle Saint-Hubert : conversation de Saint-Hubert, Saint-Christophe et Saint-Antoine,* photographie.
(166) sap01_tcf03886_p[1].jpg, *La chapelle Saint-Hubert en cours de restauration,* photographie.
(167) sap01_tcf03887_p[1].jpg, *La chapelle Saint-Hubert en cours de restauration,* photographie.
(168) sap01_tcf03888_p[1].jpg, *La porte de la chapelle Saint-Hubert,* photographie. sap01_tcf03889_p[1].jpg, *Vue d'ensemble de la chapelle Saint-Hubert prise des terrasses,* photographie.
(169) sap01_tcf03892_p[1].jpg, *Vue d'ensemble de la chapelle Saint-Hubert prise des terrasses,* photographie.
(170) sap01_tcf03893_p[1].jpg, *Vue d'ensemble de la chapelle Saint-Hubert prise des terrasses,* photographie.

Londres, British Museum

(171) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(172) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(173) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(174) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Autre

(175) *La chapelle Saint-Hubert après les travaux de Louis-Philippe*, lithographie publiée dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 159.

Bibliographie

(176) Stijn Alsteens et Hans Buijs, *Paysages de France dessinés par Lambert Doomer et les artistes hollandais et flamands des XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, et les auteurs, 2008, p. 167-176 et 363.
(177) Sophie Cassagnes-Brouquet, *Louis XI ou le mécénat bien tempéré*, Rennes, 2007, 290 p.
(178) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(179) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(180) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57
(181) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(182) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII,* mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(183) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(184) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.
(185) Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II^ XIII^II^*», *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I de 1868-1869-1870, p. 253-304.

Historique (développé dans la partie II, chapitre III-1 p. 141-146 et chapitre III-2 p. 158-160)



fig. 38 : Vue de la chapelle Saint-Hubert
© Inv. H. Bouvet

Aucun document permettant la datation exacte de la chapelle Saint-Hubert n'a encore été mis au jour. Nous savons que Louis XI (1461-1483) fit construire un logis au château. Ce logis est traditionnellement identifié comme celui qui se trouvait au sud-ouest, au-dessus de la rampe d'accès au château depuis la ville, mais aucun document ne nous permet non plus d'authentifier formellement l'emplacement du logis qui a été placé ainsi par déduction (cf. cat. 03, p. 687). D'après les archives, nous savons : que dès 1489, Charles VIII mène des travaux puisqu'il fait évacuer les « terriers » jetés au pied du château dans les marais[139] ; qu'en 1493-1494, dans un compte d'ameublement du château, il est question de « payemens de tous les aournemens et paremens d'eglise, pour les chapelles du chastel d'Amboyse »[140]; qu'en 1495-1496, dans le compte de construction établi pour une année, Pierre Minart, Casin Dutrec et Cornille Deneuf sont payés pour faire des « ymaiges de pierre » dans la chapelle du *donjon* du château. Une des descriptions permet d'identifier l'iconographie du linteau (cf. fig. 45) : « A cornille de Neuf, ymagier, pour avoir taillé en pierre, en tasche, au temps dessusdit, ung petit ymaige de Dieu tenant en une main un monde et faisant la banedicion de l'autre mis sur la porte de la chapelle du donjon dudit chastel (…) »[141].

Attribuer à Charles VIII la construction de la chapelle est donc une évidence. Nous reviendrons par la suite à la chronologie exacte du chantier (cf. Tome I, p. 269-271).

La chapelle du Saint-Sépulcre

De fait, si l'on admet que la chapelle a bien été édifiée sous Charles VIII (1483-1498), il est inconcevable que Louis XI (1461-1483) et Charlotte de Savoie n'aient pas eu à leur disposition une chapelle autre que l'une de celles de l'église Saint-Florentin. Dans leurs comptes de l'argenterie « la chapelle du donjon du chastel » est évoquée à plusieurs reprises[142]. D'autre part, des messes célébrées dans les chapelles de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin sont également mentionnées dans les comptes de l'argenterie, mais leur emplacement est précisé et aucune confusion n'est possible. Par ailleurs, des peintures sont commandées par Louis XI à une date indéterminée pour la chapelle du château[143]. Enfin, à la mort de Charlotte de Savoie en décembre 1483, il est précisé que son corps est porté de sa chambre à la chapelle du *donjon* puis « de ladicte chappelle du donjon en l'eglise et parroisse de Saint Fleurentin dudit chastel d'Amboize »[144].

Sur le plan de 1708 (cf. fig. 32), figurent deux escaliers descendant à la pièce située dans le soubassement creux de la chapelle ; le premier escalier se trouve à l'extérieur et on l'atteint depuis la terrasse qui longe le rempart sud ; le second se situe dans le logis, au fond de la chambre à parer du rez-de-chaussée qui est celle de la reine comme nous l'apprend le compte d'ameublement de 1493-1494 qui nomme « la gallerie basse de la chambre de la royne ». À cette date, il est question d'Anne de Bretagne mais tout porte à croire que c'étaient auparavant les appartements de Charlotte de Savoie ; et on peut même supposer qu'un renouvellement de l'ameublement du lieu est nécessaire

139 *Archives communales d'Amboise*, CC 107-108.
140 Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II XIII^II.* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I^er, 1868-1869-1870, p. 253-304.
141 *Fondation Saint-Louis*, Comptes de construction de 1495-1496, f°163.
142 Entre autres exemples : *AN*, KK 69 f°141r°.
143 *BnF*, ms. fr. 20685 f° 553 : « A Pierre André, peintre, 27 ℓ. t. 10 s. pour les images de Saint Martin, Saint Marc et Saint François peintes d'or et d'azur et autres couleurs mises en la chapelle du chastel d'Amboise. ».
144 *AN*, KK 69, f°157r°.



fig. 39 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail des chapelles, (1579) © L. Gaugain

car le logis avait précédemment été occupé.

Depuis le docteur Bruneau[145] qui écrit que Louis XI (1461-1483) avait installé « (...) dans un obscur souterrain son oratoire particulier [et que] cette caverne servit de base à son fils pour élever une chapelle de meilleur goût (...)», la plupart des auteurs ont repris cette idée. L'abbé Louis-Auguste Bosseboeuf[146] voit pour sa part, en la chapelle souterraine, la chapelle Saint-Blaise. Mais comme le souligne Évelyne Thomas, il la confond avec l'une des chapelles de l'église Saint-Florentin[147]. En réalité plus qu'un simple oratoire, comme cela a encore été publié dernièrement[148], il nous semble que ce Sépulcre était la chapelle du donjon. Les auteurs anciens ont certainement interprété le fait qu'elle soit souterraine comme une preuve de confidentialité du lieu. Mais il est tout à fait logique qu'une chapelle du Saint-Sépulcre qui se veut être une réplique de la tombe du Christ se trouve enterrée. Soulignons à ce propos le gigantisme du chantier qui permit d'installer le sépulcre. Le soubassement sur lequel Charles VIII fit reposer par la suite la chapelle Saint-Hubert a été construit à cet effet. Les fondations prennent appui dans la ville, à une vingtaine de mètres sous le niveau du sol du promontoire. Il est aujourd'hui possible de descendre dans le cœur du soubassement creux, grâce à une petite vis en bois qui y a été installée durant la Seconde Guerre mondiale. Les allemands avaient en effet mis en place cet escalier afin de ne pas interdire complètement l'accès du château à la visite. Aujourd'hui une pièce planchéiée existe encore sous la chapelle ; mais elle est totalement dénaturée et rien ne saurait nous indiquer sa fonction première. Les témoignages anciens nous semblent toutefois suffisamment nombreux et cohérents pour être fiables.

Les procès-verbaux de 1630 et 1761[149] identifient ainsi le lieu, tout comme Dubuisson-Aubenay dans son journal de voyage en 1635[150] ou encore Willem Schellinks ; l'architecte François Blondel (1617-1686) mentionne également l'endroit[151]. La description la plus complète de la chapelle du Saint-Sépulcre est celle Willem Schellinks, peintre hollandais qui visita Amboise. Dans son journal de voyage en 1646[152], après avoir évoqué la chapelle, il décrit le sépulcre : « À droite de cette cellule, il y avait la représentation fidèle de la tombe du Christ. Elle est enfermée derrière une lourde grille de fer avec une porte de fer, ayant seulement la hauteur de la moitié de la taille d'un homme et par laquelle on entre donc en se courbant devant la tombe, autant par nécessité que par révérence. On voit alors une représentation du Christ mort, couché dans une cavité. À ses pieds et à sa tête se tient un ange, tenant des instruments de la Passion. Il y en a outre quinze angelots et chérubins qui font une action différente de grande tristesse et de deuil ; d'une façon particulièrement réussie et frappante. Ils ont tous été sculptés dans un marbre blanc et peints. Au-dessus de cette imitation de la tombe, on voyait les portraits de Pilate et Hérode ».

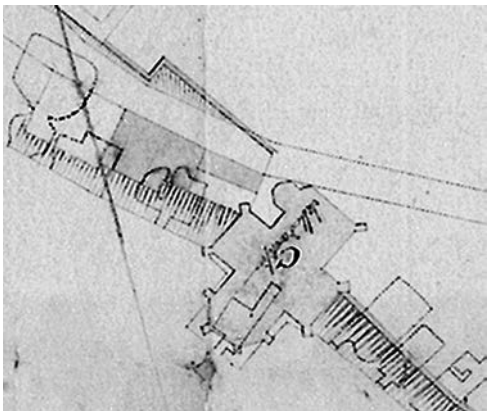


fig. 40 : Plan du château en 1815, détail des chapelles © Inv. H. Bouvet

Le procès-verbal de 1761 nous en donne les dimensions : « Contenant, ladite chapelle, dix sept pieds de long sur sept pieds six poulces de large et ladite sépulture de sept pieds et demy de long sur quatre pieds et demy de large, le tout étant sous la chapelle du roy »[153].

Enfin, un dernier élément qui confirme que le Sépulcre est bien la chapelle du château avant 1492 vient du compte d'ameublement du château de 1493[154]. Les commandes d'étoffes sont dévolues à la « chapelle à la

145 *Bibliothèque municipale de Tours*, ms. 1320 f°80r° : manuscrit de la fin du XVIII[e] recopié et déposé en 1814.
146 Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 140.
147 Cette chapelle est évoquée en 1471, dans le manuscrit *BnF*, ms. fr. 20491 f°89.
148 Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, p. 44.
Cassagnes-Brouquet Sophie, *Louis XI ou le mécénat bien tempéré.*, Rennes, 2007, p. 92-94.
149 *ADIL*, C 950, f°6.
150 *Bibliothèque municipale de Tours*, ms 1206, f° 29-30 : Dubuisson-Aubenay, copie XIX[e] du manuscrit d'origine conservé à la *Bibliothèque Mazarine* ms 2694.
151 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 180.
152 Stijn Alsteens et Hans Buijs, *Paysages de France dessinés par Lambert Doomer et les artistes hollandais et flamands des XVI[e] et XVII[e] siècles*, Paris, 2008, p. 363.
153 *ADIL*, C 950, f°6.
154 *AN*, KK 332.

dévotion du Seigneur » et à la « chapelle du sépulcre étant au château ». La chapelle du *donjon* du château de Louis XI (1461-1483), était donc bien dédiée au Saint-Sépulcre. Quant à la chapelle Saint-Hubert, contrairement à l'avis d'Évelyne Thomas[155], rien ne nous permet de l'identifier formellement dans le compte d'ameublement. Ces éléments ne nous permettent pas de dater la chapelle du Saint-Sépulcre, mais il est certain qu'elle appartient aux campagnes de construction de Louis XI.

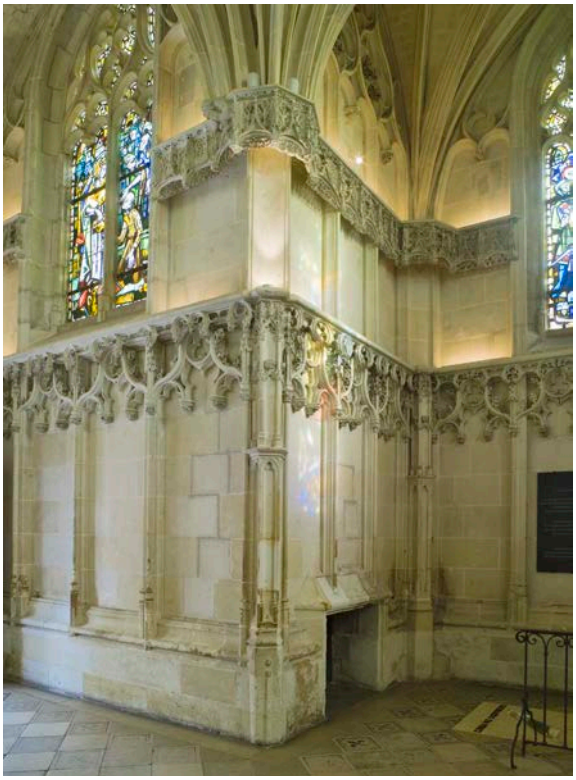


fig. 41 : Vue du croisillon est de la chapelle Saint-Hubert © Inv. H. Bouvet

La chapelle Saint-Hubert

Description

Les vues de l'intérieur de la chapelle Saint-Hubert, ou de la « chapelle du roy » ainsi qu'elle est nommée dans les procès-verbaux, sont trompeuses quant à sa taille (cf. fig. 5 et 38). C'est un petit édifice de 13,3 m de long pour 10,5 m de large (transept compris) et 6 m sous voûtes. Les murs présentent une épaisseur de 70 à 80 cm.

Malgré de nombreuses restaurations, il semble que son aspect d'ensemble soit proche de celui d'origine. Les modifications ont touché : la tribune qui donnait au-dessus du portail d'entrée, par suite de la démolition du logis attenant ; la tourelle d'escalier qui permettait la communication avec le premier étage du logis Louis XI − quand Charles VIII (1483-1498) l'occupait (cf. fig. 39 et 40) ; la flèche en plomb qui est une création du XIX^{e} siècle ; le tympan représentant une Vierge qui est venu remplacer une rosace ; et de nombreuses pierres sculptées ou de parement qui ont été remplacées. Notons que lorsque nous avons procédé à l'inventaire du dépôt lapidaire, environ 50% des pièces répertoriées étaient issues de fragments des remplages de la chapelle.



fig. 42 : Vue de détail de la frise © Inv. H. Bouvet

À l'extérieur, des pinacles à crochets tendent vers le ciel les contreforts qui marquent chacun des angles saillants du plan. Une balustrade ajourée d'un motif à trilobes couronne l'édifice. Les fenêtres hautes ménagées dans les bras du transept, la nef et le choeur amènent une lumière abondante. Leur forme en tiers point présente un remplage ciselé dans lequel le réseau est divisé en une déclinaison de trilobes imbriqués. Les restaurateurs ont fait le choix de vitraux contemporains. Le style gothique flamboyant de la sculpture correspond avec une datation des années 1490-1495 (cf. fig. 41).

155 É. Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein ...op. cit* , p. 17-19.



fig. 43 : Vue des voûtes © Inv. H. Bouvet

À l'intérieur, le décor particulièrement chargé est réalisé avec une extrême finesse (cf. fig. 41, 42 et 43). Les murs sont divisés en quatre registres séparés par deux frises, au-dessus desquels débutent les nervures du voûtement. Au premier registre, le mur de sous-appui reçoit, au-dessus, le mur désépaissi contre lequel s'élancent de fins pilastres prismatiques et des contreforts montant vers une frise. Cette dernière est constituée d'une succession d'accolades et d'arcs trilobés entrelacés. À chaque angle du plan de la chapelle, au niveau de la frise inférieure, une pseudo-console surmonte un pilastre carré pour former une niche que couvre un dais sculpté d'une minuscule trompe nervurée intégrée dans la frise supérieure.

Les motifs de la frise supérieure mêlent trilobes, feuillages et petits personnages ou animaux. Les figures sont, pour la plupart, sculptées sur les retombées pendantes. Les voûtes d'ogives à liernes et tiercerons se divisent en trois travées dans la nef et en une travée dans les bras du transept. Les nervures retombent en faisceau sur les dais de la frise ; le nombre d'ogives naissant de ces dais est variable, jusqu'à six aux angles saillants des bras du transept. Les nervures ont un profil prismatique où se succèdent sur chaque face : cavet-baguette-canal-baguette-cavet-gorge-baguette-tore à profil segmentaire-réglet. Quatre tailles de clefs de voûtes se distinguent (cf. fig. 43) : elles sont plus larges à la croisée des ogives qu'à celles des liernes et tiercerons. Leurs sculptures dentelées sont à crochets et feuillages. De tels décors ne sont pas sans rappeler l'architecture flamande ; d'ailleurs le patronyme Dutrec de l'un des sculpteurs pourrait expliquer cette influence nordique.

Chaque bras du transept est pourvu d'une petite cheminée engagée dans le mur nord (cf. fig. 41). Leurs dimensions sont si restreintes qu'elles font d'avantage office de chauffe-pieds que de réelles cheminées. Toutes deux présentent exactement les mêmes dispositions. Le manteau pyramidal se trouve une quarantaine de centimètres au-dessus du gros tore qui sépare le premier registre du second ; il vient en mourant se fondre dans le mur désépaissi. Les cheminées, très discrètes, ne présentent pas d'ornements particuliers.



fig. 44 : Vue du portail © Inv. R. Malnoury



fig. 45 : Vue du linteau du portail © Inv. R. Malnoury

La pierre du portail de la chapelle est très érodée. La finesse de son grain et son aptitude à recevoir un décor sculpté sont incompatibles avec une exposition extérieure (cf. fig. 44 à 46) mais, à l'origine, devancé par un couloir, le portail se présentait comme un porche dans-oeuvre et le problème actuel ne se posait pas. Le portail se divise en quatre registres. Au-dessus d'un mur de sous-appui, les pilastres prismatiques alternent avec des arbres écotés. A l'aplomb de ces derniers, des consoles marquent l'emplacement de statues disparues logées dans des niches surmontées de dais à accolade. Les portes sont couvertes d'arcs très surbaissés ornés de feuillages et de crochets gothiques. Enfin, le linteau constitue le quatrième registre qui est sculpté du miracle de saint Hubert. Le thème de la chasse − où le Christ en croix apparaît, entre les bois d'un cerf, à un homme qui deviendra saint Hubert − illustre la passion du roi pour cette activité. Les arbres écotés qui ornent les piédroits et le trumeau du portail se retrouvent au château dans les chambres du premier étage du logis Charles VIII-François I^{er}, mais aussi à Cléry-Saint-André, où Louis XI s'est fait inhumer.



fig. 46 : Vue de détail du trumeau du portail © Inv. R. Malnoury

Amboise (37) Cat. 05

Logis de la tour Pleine

Adresse : château d'Amboise

Dates : ? ; XV[e] siècle.

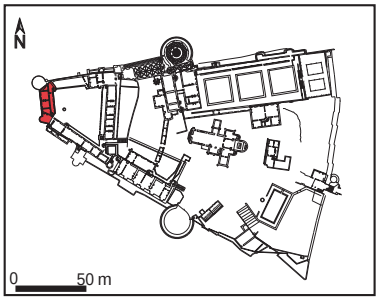


fig. 47: Emplacement du logis de la tour Pleine © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques :

Archives Départementales d'Indre-et-Loire

(1) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(2) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.

Bibliothèque nationale de France

(3) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(4) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France,* Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(5) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579.
(6) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1[e] et 2[e] étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(7) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises)* Avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(8) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(9) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise, plan à la plume* et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
(10) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125749) : *Amboise, chappelle du château. N ° 448*, Séraphin Médéric Mieusement, photographie noir et blanc, XIX[e] siècle.

Archives nationales

(11) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(12) O[1] 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, Robert de Cotte ?, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Londres, British Museum

(13) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(14) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(15) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

(16) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(17) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(18) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(19) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art, n°* 100, 1993, p. 44-57.
(20) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(21) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII,* mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(22) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(23) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.
(24) Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II XIII^II* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I^er de 1868-1869-1870, p. 253-304.

Historique **(développé dans la partie II, chapitre III-1 p. 148-149)**

Le logis compris entre la tour pleine et la tour Garçonnet est indéniablement le bâtiment le moins documenté du château (cf. fig. 48). Jacques Androuet du Cerceau le représente sur ses *Vues* et ses *Plans*, mais les représentations de cet auteur sont à prendre avec précaution, et à plus forte raison quand il s'agit de bâtiments secondaires.

Vers 1630, lorsque les premiers procès-verbaux sont rédigés, ces bâtiments sont à peine mentionnés ; on peut se demander dans quel état ils se trouvent puisque sur le plan de 1708 ils ont disparu (cf. fig. 49). Ils ont certainement été abattus en même temps que les logis du Fossé (cf. cat. 08, p. 737). Servaient-ils déjà de remises en 1630 ? Le procès-verbal n'y mentionne que des travaux de couverture : « Plus au logis joignant ladite tour Bourbon, jusque a la tour razée, fault faire aux couvertures cent huit thoises de besongne tout a neuf tant plaine carée que noues et recouvrir le tout d'ardoises ; ensemble fault employer une gouttière de bois neufve de deux thoises de long et réparer le reste desdites couvertures. Plus aux trois arpenties joignant lesdits logis et la tour razée, couvertz de thuilles fault manier la couverture et les lattes tout a neuf »[156].

La situation entre la tour Bourbon et la « tour razée » − qui désigne la tour Garçonnet − pourrait être celle du logis Louis XI mais la surface de couverture décomptée de 216 m² d'ardoises est loin de correspondre à la surface de couverture du logis Louis XI et il faut considérer que seule une petite portion est concernée. Les logis situés entre les tours Pleine et Garçonnet correspondraient donc aux trois appentis couverts de tuiles. D'ailleurs, le fait même qu'ils soient couverts de tuiles indiquent bien leur statut médiocre.



fig. 48 : Vue de l'emplacement du logis de la tour Pleine © Inv. M. Hermanovicsz

156 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°3v°.

Description

La distance actuelle entre la tour Pleine et la tour Garçonnet est de 20 m. Si l'on se fie aux *Plans* de Jacques Androuet du Cerceau, il semble que ce logis ait présenté une largeur équivalente à celle du logis du Fossé, soit 8 à 10 m. Mais d'une part, l'épaisseur des murs n'est pas lisible, et d'autre part on ne sait pas vraiment à quel niveau le bâtiment est relevé. La distribution diffère sur les plans dessinés et sur ceux gravés :

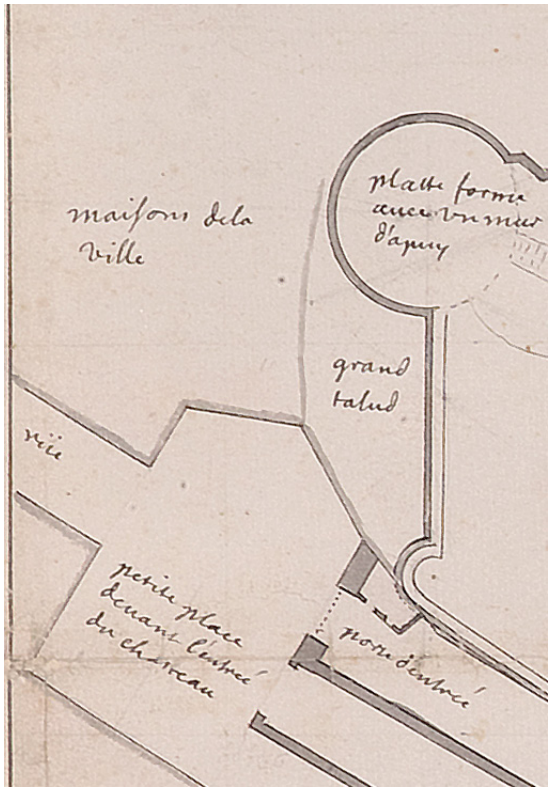


fig. 49 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis de la tour Pleine au niveau R © L. Gaugain

Sur le *Plan* dessiné, il aurait été composé de cinq pièces desservies par un couloir longeant la façade sur cour (cf. fig. 50). La première pièce se trouvant dans le prolongement du logis Louis XI communique avec sa dernière chambre, avec son escalier ouest, avec la petite vis de la tour Pleine et avec la tour Pleine elle-même. Une cheminée installée contre son mur nord la chauffe et une croisée à l'ouest lui apporte de la lumière. Elle ne communique pas avec les quatre pièces suivantes qui se trouvent en enfilade. Pour ces dernières pièces, on peut imaginer deux hypothèses. La première hypothèse propose de voir deux petits appartements, ayant chacun une porte qui ouvre sur le couloir. Ainsi deux chambres de plan carré, chauffées et éclairées auraient disposé chacune d'une pièce de plan triangulaire faisant office de garde-robe. La garde-robe septentrionale aurait communiqué avec la tour Garçonnet. Mais, comme nous l'avons démontré, la représentation de cette dernière est erronée et les relevés de Gabriel Ruprich-Robert, qui constituent une source plus fiable, bien que tardive, ne présentent aucune communication. La seconde hypothèse, nous semblant la plus probable, propose que des cuisines prennent place à ce niveau. Le couloir qui les dessert est à rapprocher de celui des offices du logis des Sept Vertus ou encore de celui du logis en Charles VIII-François I^{er} ; et l'existence d'un puits visible sur le plan de1708, dans la cour, à quelques mètres en face du logis, est ainsi justifiée.

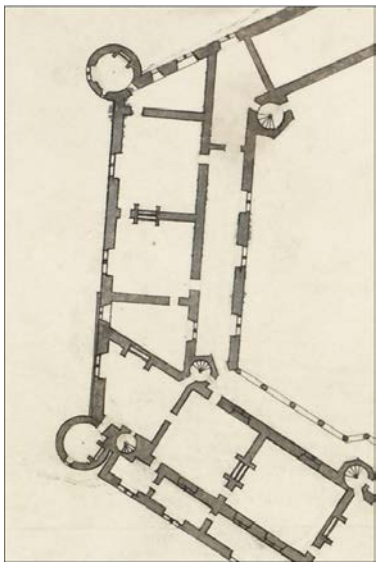


fig. 50 : *Plan* dessiné de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine au niveau R, (1579) © L. Gaugain

On peut supposer que Jacques Androuet du Cerceau présente le premier étage sur son *Plan* gravé (cf. fig. 51). La succession des pièces pourrait correspondre avec celle d'un appartement, composé en partant de la tour Garçonnet d'une chambre à parer chauffée d'une cheminée et communiquant avec une chambre à coucher, également chauffée et enfin d'une garde-robe. Celle-ci communique avec la dernière pièce occidentale du logis Louis XI, celle qui nous semble être la garde-robe de ce dernier logis. La chambre à parer communique avec la tour Garçonnet, mais nous avons signalé les erreurs propres à sa représentation.

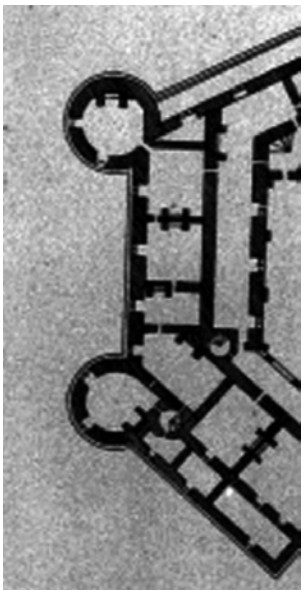


fig. 51 : *Plan* gravé de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine au niveau R+I, (1579) © L. Gaugain

Sur les *Vues* en élévations, nous nous trouvons confrontés au même problème que pour les logis du Fossé (cf. cat. 08, p. 737) : la déformation liée à la perspective est trop importante pour que l'on puisse se faire une idée fiable du profil du bâtiment. Il semble toutefois se composer de trois niveaux : rez-

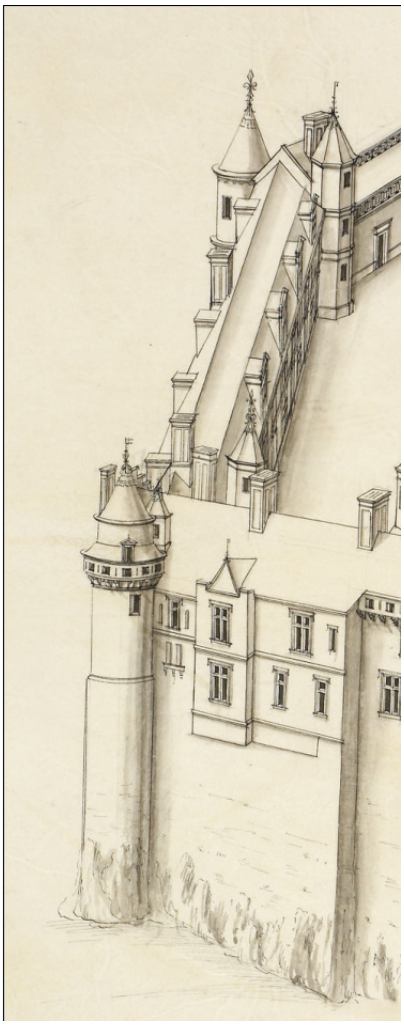


fig. 52 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine, (1579)
© L. Gaugain

de-chaussée, 1er étage et galetas éclairés des deux côtés par des lucarnes. Sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* on distingue au niveau du chemin de ronde de la tour Pleine un balcon qui longe, sur la moitié méridionale du logis, le premier étage (cf. fig. 52 et 53).

Aujourd'hui, il existe encore quelques ouvertures dans le rempart qui se seraient trouvées au niveau du sous-sol du logis (R-I), mais les vestiges nous semblent trop maigres pour être interprétés (cf. fig. 48). Cependant, Jean-Pierre Babelon écrit à propos des travaux de Louis XI : « C'est d'abord la «maison neufve», probablement celle qui se dressait à l'ouest, adossée à la tour Garçonnet et à la tour pleine (…) »[157] qui fut bâtie. L'auteur y voit le logis dans lequel « dès le 5 mai 1465, les habitants d'Amboise peuvent s'y rassembler, « en la sale du moyen estage », pour se concerter sur la garde du château ». Ce document ne nous semble pas pour autant identifier formellement ce bâtiment et nous n'adhérons pas à cette interprétation. Pour nous, la salle aurait pris place au premier étage du logis sud, dit logis Louis XI (cf. cat. 03, p. 687).



fig. 53 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine, (1579)
© L. Gaugain

157 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 42.

Amboise (37) Cat. 06

Tour Garçonnet

Adresse : château d'Amboise

Dates : 1463-1466, XV^e siècle ; époque moderne ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

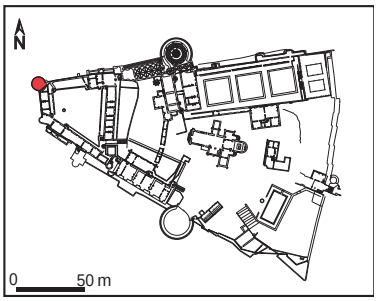


fig. 54 : Emplacement de la tour Garçonnet © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) 2004IPHOT020 : *Profil du logis royal d'Amboise vue de la tour Garçonnet*, G. L. Arlaud Lyon, photographie sépia avec bordure, XX^e siècle.
(2) 2004IPHOT024 *:* 42 *Château d'Amboise* ; au dos au crayon : « 4342. », photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.

Archives communales d'Amboise

(3) BB 1 : délibérations du conseil de ville.
(4) CC 84 à CC 89 : comptes de la ville de 1463 à 1468.
(5) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(6) L.C. Amboise : Château ; R. 1, Ic. 57 : photographie de la façade sur Loire, Pillon, Séraphin Médéric Mieusement, noir et blanc, XIX^e siècle.
(7) L.C. Amboise : Château ; Est. 11, Ic. 481 : *Château d'Amboise (façade sur la Loire). Rebâti par Charles VIII, continué par Louis XII. Appartient à l'état,* lithographie, XIX^e siècle (avant restaurations).

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(8) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(9) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(10) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(11) Verre 9 Fi 3 Fi 9832 : *Château : vue générale, façade sur la Loire,* docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.

Bibliothèque nationale de France

(12) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(13) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(14) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(15) *BnF,* Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise. Plan de masse aux 1^e et 2^e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(16) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises)* Avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?

(17) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(18) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales

(19) KK 75, f°73v° : compte de Pierre Pouchiet, compte de la vénerie et fauconnerie du roi Charles VIII (1e octobre 1485-30 septembre 1486).
(20) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(21) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(22) 300 AP (I) 1417 : *La tour garçonnet,* Gabriel Ruprich Robert, 16 relevés, dessin à la plume et à l'encre de chine, aquarellé, 1892.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(23) *1991/025/0007* : rapport des restaurations au château d'Amboise dues aux dommages de guerre : rempart, pavillon Penthièvre, tour Heurtault, écuries Louis-Philippe, chapelle, logis François Ier, tour Garçonnet, logis sur Loire (1955-1970).
(24) 81/37/0003 (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet, pavillon Penthièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François Ier, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951) ; comptes de restaurations du pont d'Amboise (1951) ; comptes des restaurations du château d'Amboise correspondant au rapport ci-dessus (1952-1958).
(25) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [004] : *Détails de la tour Garçonnet*, papier et crayon contrecollé.
(26) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [005] : *Plans et détails de la tour Garçonnet*, papier et crayon contrecollé.
(27) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [009] : *Plan de la tour Garçonnet*, calque et crayon contrecollé.
(28) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [013] : *État actuel et restauration de la tour Garçonnet. Plans, élévation et coupes (0,01)*, Gabriel Ruprich-Robert, calque, crayon et lavis, 1892/06/10.
(29) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [017] : *Développement de l'escalier de la tour Garçonnet Plan*, calque, encre et lavis.
(30) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [024] : *Tour Garçonnet. Détail de la cheminée de la salle supérieure. Profil d'ébrasement des fenêtres de la salle supérieure (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1896/05/01.
(31) Planothèque, 0082/037/2007, 025979 [006] : *Croquis de la tour* Garçonnet, papier et crayon contrecollé.
(32) Planothèque, 0082/037/2007, 025979 [010] : *Plans et coupes du dallage supérieur (0,025)*, Gabriel Ruprich-Robert, calque, encre et lavis, 1893/04/05.
(33) Planothèque, 0082/037/2007, 025979 [011] : *Restauration de la partie haute de l'escalier central de la tour Garçonnet. Coupes et plan* (0,05), Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1896/02/26.
(34) Planothèque, 0082/037/2007, 025979 [012] : *Élévation, plan et profil du socle du noyau du petit escalier de la tour Garçonnet. (0,25 ; 0,5),* Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre, crayon, 1892/09/09.
(35) Planothèque, 0082/037/2007, 025979 [016] : *Coupes de la tour Garçonnet.* ; calque, encre, crayon contrecollé.
(36) Planothèque, 0082/037/2007, 025979 [019] : *Restauration du petit escalier supérieur de la tour Garçonnet ; Plan, coupes et détail (0,05),* Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre, lavis, 1893/03.
(37) Planothèque : 0082/037/2007 : 025979 [020] : *Plan de la tour Garçonnet*, papier, encre et lavis.
(38) Planothèque : 0082/037/2007 : 025979 [021] : *Tour Garçonnet. Élévation, coupe et*

plan de la cheminée de la salle ronde et profils de l'encorbellement du petit escalier (0,05), Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1893/03.

(39) Planothèque : 0082/037/2007 : 025979 [022] : *Tour Garçonnet. Détails de la gargouille au bas des latrines (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, crayon et lavis, 1894/10/10.

(40) Planothèque : 0082/037/2007 : 025979 [023] : *Tour Garçonnet. Élévations de face et de coté et plan de la cheminée de la salle supérieure Plan et élévations de l'ébrasement de la fenêtre voisine des latrines, salle supérieure*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1896/05/01.

Base Mémoire

(41) sap01_mh000087_p[1].jpg, *Tour des Minimes, côté est,* photographie, avant 1960

(42) sap01_mh004020_p[1].jpg, *Façade nord sur la Loire : tour des Minimes et logis du roi,* photographie, avant 1960

(43) sap10_67l02207_p[1].jpg, *Ensemble nord en bordure de la Loire,* photographie, avant 1960

Londres, British Museum

(44) U 854 : *Plan du château d'Amboise,* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

(45) U 855 : *Projet en plan,* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

(46) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière,* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

(47) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France,* 1579.



fig. 55 : Vue de la tour Garçonnet depuis la rue de la Concorde © Inv. M. Hermanovicsz

Bibliographie

(48) Évelyne Thomas, « Les énigmes de la tour « rasée » au château d'Amboise », Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tome LXVII, 2011, p. 157-166.

(49) Sophie Cassagnes-Brouquet, *Louis XI ou le mécénat bien tempéré,* 2007, 290 p.

(50) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.

(51) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.

(52) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.

(53) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.

(54) Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II XIII^II* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* Tome I^er de 1868-1869-1870, p. 253-304.



fig. 56 : Vue de la grande vis de la tour Garçonnet
© Inv. H. Bouvet

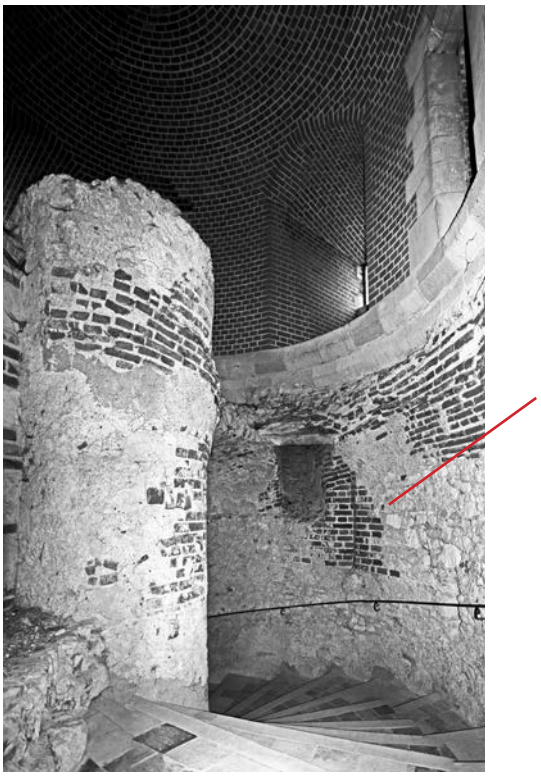


fig. 57 : Vue du sommet de la grande vis de la tour Garçonnet. L'une des encoches est visible à côté de la fente de jour.
© L. Gaugain

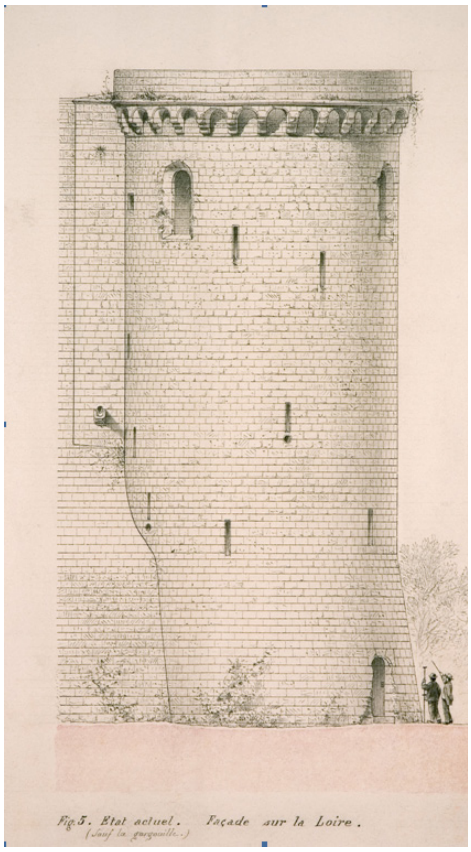


fig. 58 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, élévation nord, figure 5, (1892) © L. Gaugain

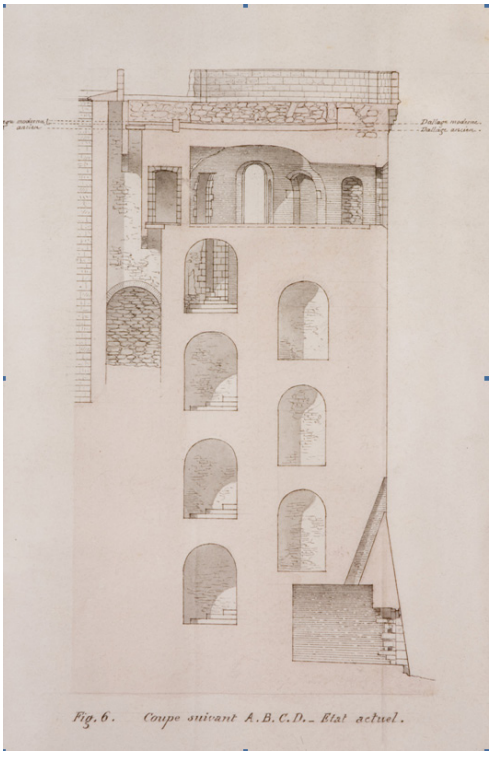


fig. 59 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe est-ouest, figure 6, (1892) © L. Gaugain

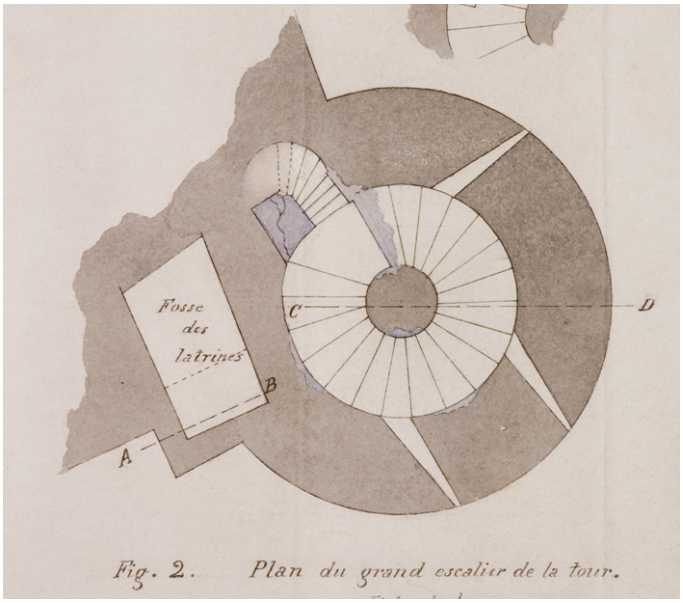


fig. 60 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan de la grande vis avant restauration, figure 2, (1892) © L. Gaugain

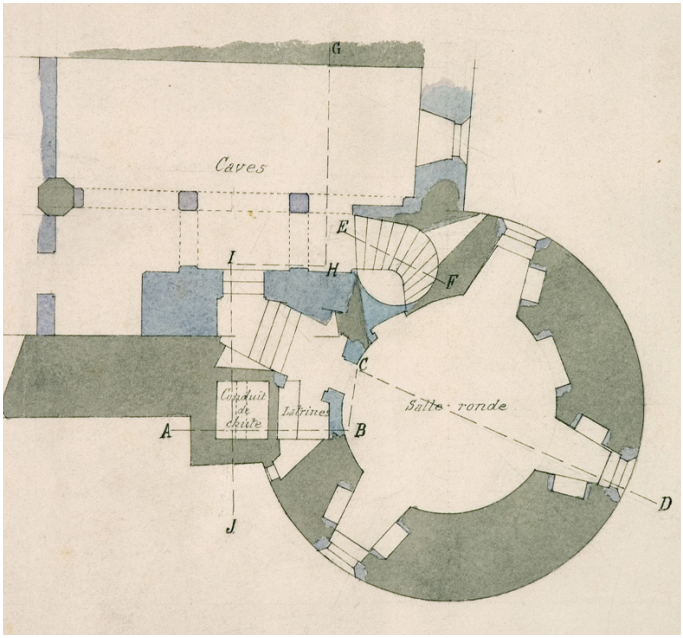


fig. 61 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan de la salle sous coupole avant restauration, figure 3, (1892) © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie II, chapitres IV-2 IV-3 p. 202-214)

La tour Garçonnet fut élevée entre 1466[158] et 1468, soit peu après l'avènement de Louis XI (1462-1483), l'attestent les archives de la ville faisant état de terres procédant du creusement de ses fondations, qui restaient alors à déblayer au Petit Fort. En 1468, une mention, particulièrement explicite, nous précise qu'il faut « ouster les terriers qui estoient au pié de la tour nefve derriere la maison Jehan Cloué »[159]. Cet ouvrage fut modifiée après 1579, année où elle est encore représentée dans son intégralité par Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 53), et, avant la décennie 1630, où elle est qualifiée de « tour rasée » dans les procès-verbaux[160]. Dans son état d'origine, la tour possédait en effet deux niveaux supplémentaires dont nous connaissons les dispositions grâce aux *Vues* tirées des *Plus excellents bâtiments de France* de Jacques Androuet du Cerceau (1579) et aux relevés de l'architecte Gabriel Ruprich-Robert réalisés en 1892 et en 1896[161]. En outre, un plan de 1708[162], les procès-verbaux dressés entre 1623 et 1632[163], et un autre de 1761[164], permettent de compléter notre analyse de l'édifice. Enfin, des vues anciennes, gravées ou photographiques, témoignent de l'aspect de la tour et de son couronnement avant restauration. Parmi ces documents, à l'exception de la *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau qui est erronée − nous y reviendrons −, seuls les relevés de Gabriel Ruprich-Robert permettent d'appréhender les transformations de l'édifice car, il put observer des vestiges de maçonnerie encore présents à la fin du XIX^{e} siècle et, restaurer la tour sans effacer un certain nombres d'indices archéologiques. Sur ses plans, l'architecte figure en gris les maçonneries d'origine, en bleu celles qui sont modernes et en rouge celles qu'il projette de restituer. Cependant, en 1892, au moment de l'établissement de ses projets de restauration, il ne connaît pas encore un certain nombre d'indices archéologiques qui lui apparaîtront ultérieurement, en 1896, lors des travaux. En témoigne un projet de restauration annulé suite à la découverte « des traces d'escalier carré »[165] ; projet

158 *Archives communales d'Amboise*, CC 86, f°10v° (28 mai 1466), et f°9..
159 *Archives communales d'Amboise*, CC 89 f°10v° (26 juillet 1468).
160 *ADIL*, C 655.
161 *AN, Cartes et Plans*, 300 AP (I) 1417). Et les dossiers de la *Médiathèque du Patrimoine*.
162 *AN, Cartes et Plans*, O^{1} 1903.
163 *ADIL*, C 655 doc. 4 f°3r° doc. 5 f°3v°-4r°.
164 *ADIL*, C 950, f°5r°.
165 *Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine*, 0082/037/2007, collection Ruprich-Robert M-H 25979 (11) ; document titré : *Château, Tour Garçonnet. Restauration de la partie haute de l'escalier central. Non exécuté*

malheureusement dépourvu de tout rapport complémentaire. Pour restituer la chronologie du bâtiment, il est nécessaire de lier l'analyse des différents relevés, la lecture du bâti et la compréhension globale des caractères de la tour.

Description

C'est une construction circulaire, accolée au promontoire rocheux, de 10 m de diamètre pour 26 m de haut, à laquelle est accoté, au nord, un conduit de latrines descendant sur le tiers supérieur de sa hauteur. À la base de la tour, un talus monte jusqu'à 2,50 m au-dessus du sol. Le périmètre externe de la tour est percé par trois types d'ouvertures : des fentes de jour et d'aération, des archères-canonnières et des fenêtres-canonnières. La répartition des ouvertures délimite visuellement les espaces intérieurs. Les fentes et les ouvertures de tir, réparties dans les deux tiers inférieurs de la tour, correspondent à l'emplacement de la grande vis (2,50 m de large) à noyau rond (1 m de diamètre) et aux murs épais (2 m). Entièrement montée au mortier de chaux, un moyen

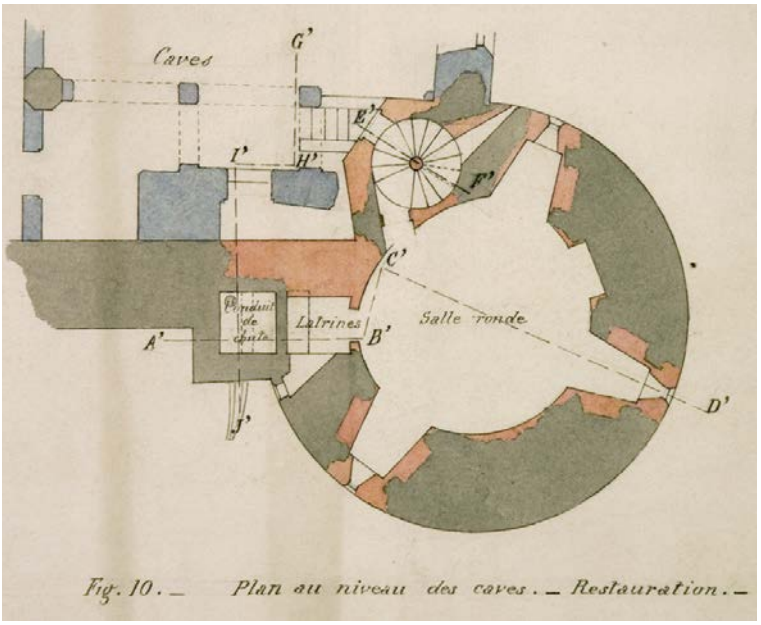


fig. 63 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan de la salle sous coupole, projet de restauration, figure 10, (1892) © L. Gaugain



fig. 64 : Vue de la seconde archère-canonnière de la grande vis de la tour Garçonnet © L. Gaugain



fig. 65 : Détail de la première archère-canonnière de la grande vis de la tour Garçonnet © L. Gaugain

à cause des traces d'escalier sur plan carré retrouvées ultérieurement (1896).

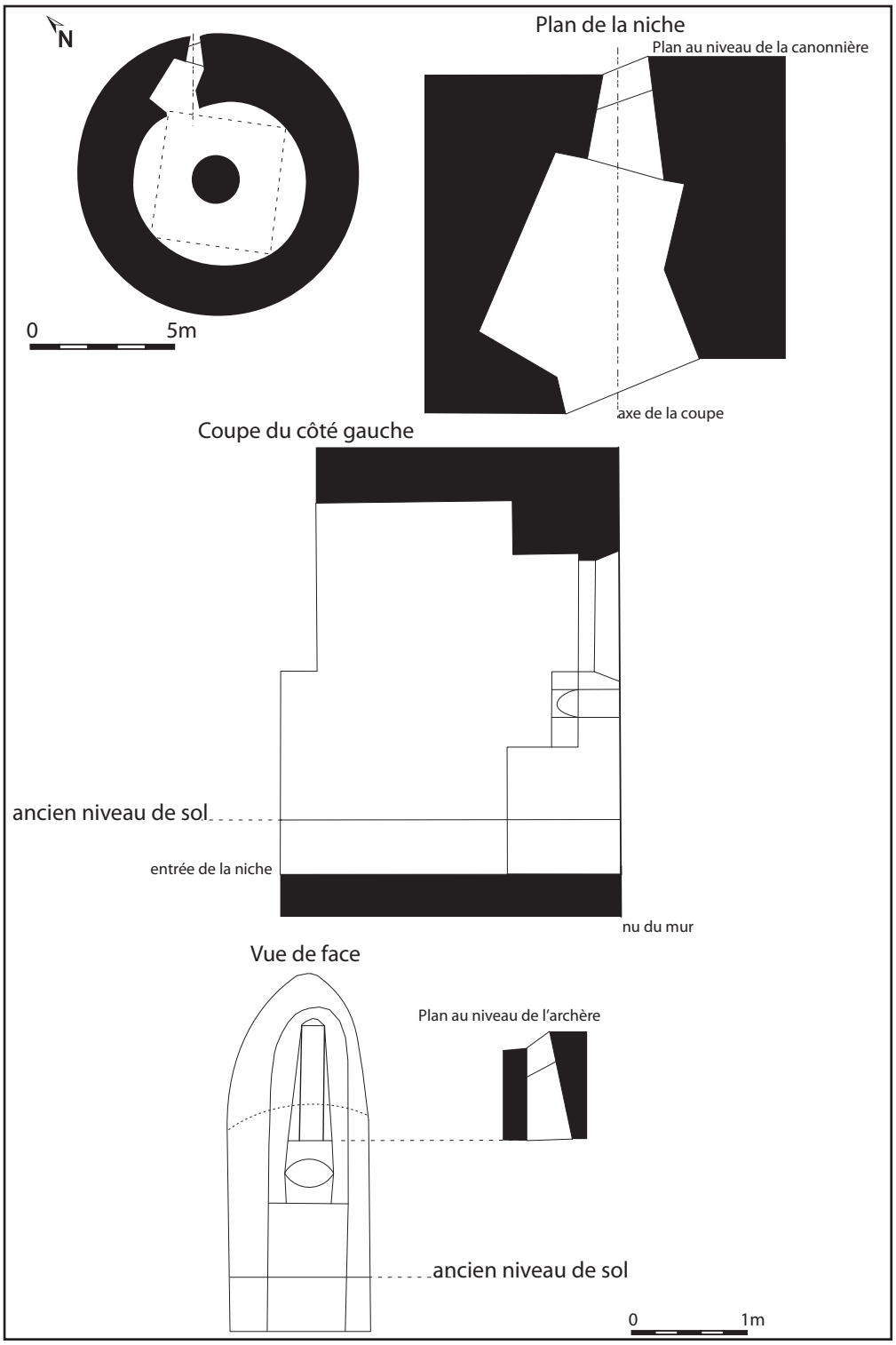


fig. 66 : Relevé de la première archère-canonnière de la tour Garçonnet © L. Gaugain

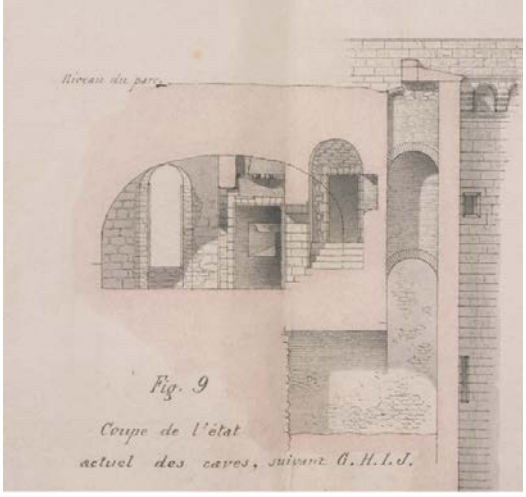


fig. 67 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe est-ouest du sommet de la tour, la salle des Lys et le conduit de latrines, figure 9, (1892)
© L. Gaugain

appareil de pierre de taille de tuffeau, est employé en revêtement d'un blocage de morceaux de briques et de moellons de tuffeau. À l'intérieur, dans la grande vis, apparaît parfois, bien que très modifié et tout aussi restauré, l'appareil d'origine en brique enduite ; ces parements montrent une facture assez grossière qui laisse envisager, pour cet espace, une fonction de service. Dans le tiers supérieur de la tour, qui est tout aussi restauré, les parements en brique apparente ont conservé, par endroit, leur aspect originel, bien plus soigné.

Couverte d'une voûte annulaire, la grande vis présente des marches très peu hautes (0,15 m) et longues (1 m le long du mur de la cage d'escalier) qui montent, avec une faible pente (19,5'') (cf. fig. 56), depuis la porte d'accès (2,20 x 1,10 m), percée rue de la Concorde, dans la ville, jusqu'à une porte ouvrant sur une petite vis (0,70 m de large) (cf. fig. 60 et 63). La petite vis dessert une pièce actuellement appelée «salle des Lys» (cf. fig. 68), ainsi que deux pièces sommitales. La «salle

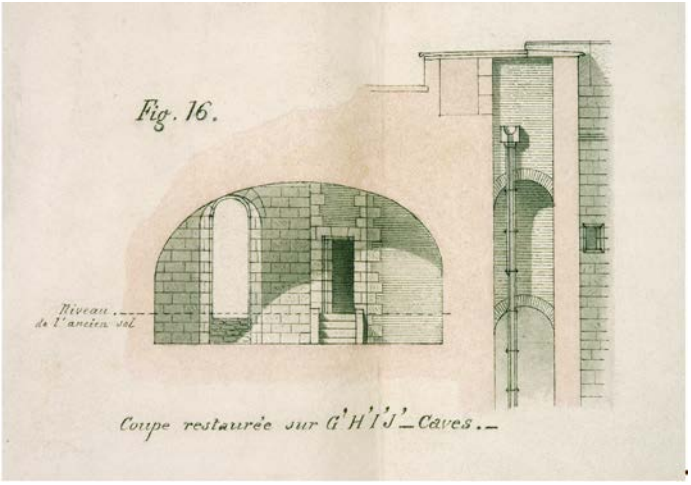


fig. 68 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe du sommet de la tour, la porte de la petite vis ouvrant sur la « salle des Lys », figure 16, (1892) © L. Gaugain

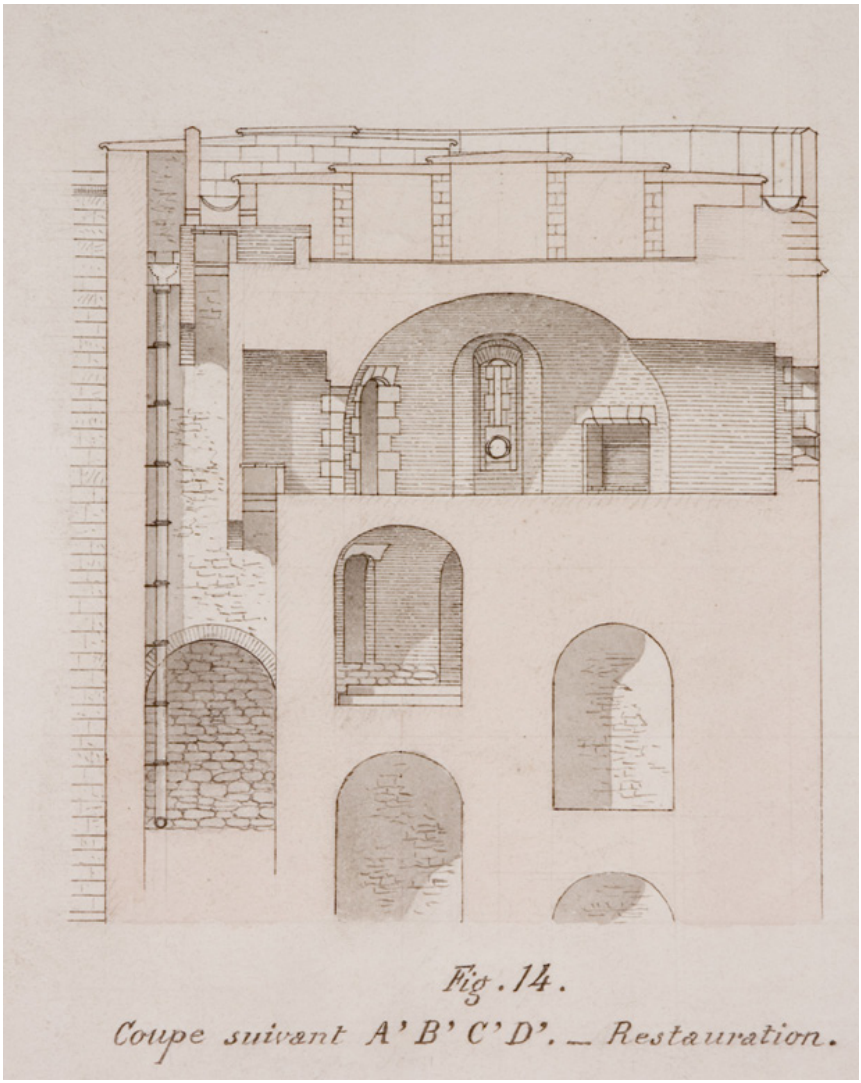


fig. 69: planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe du sommet de la tour, projet de restauration des ouvertures, figure 14, (1892)
© L. Gaugain

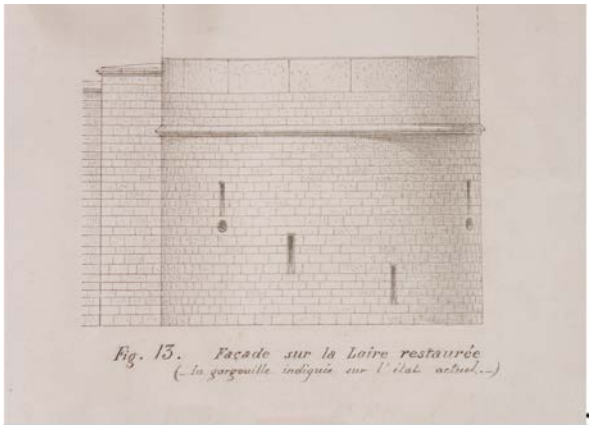


fig. 70 : planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, élévation du projet de restauration du couronnement de la tour, figure 13, (1892) © L. Gaugain

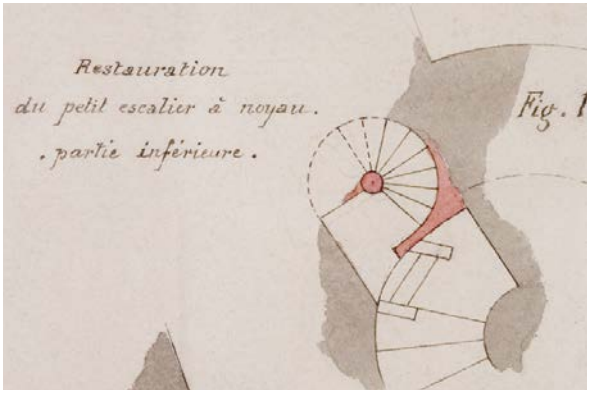


fig.71 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan du projet de restitution de la petite vis, figure 12, (1892) © L. Gaugain

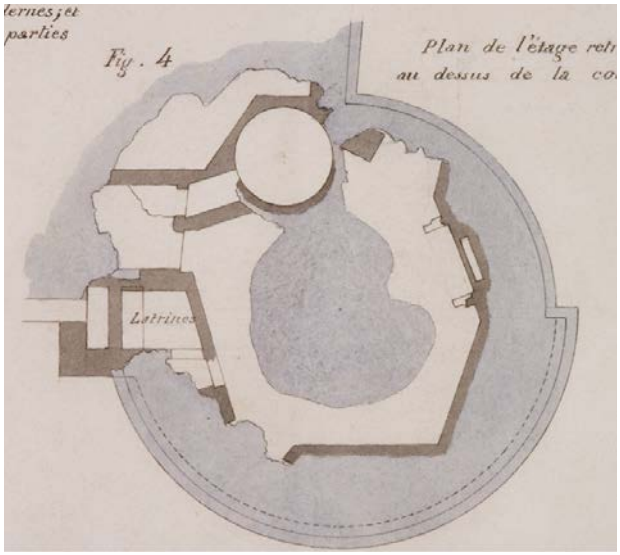


fig. 72 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan du niveau supérieur de la tour , en partie dérasé, figure 4, (1892) © L. Gaugain

des Lys» se situe à l'ouest, dans le flanc nord du promontoire rocheux, environ 5 m sous son niveau R (cf. fig. 61, 63 et 72). La première pièce sommitale est, quant à elle, très restaurée ; de plan circulaire, elle est couverte d'une coupole, éclairée de trois fenêtres-canonnières, se trouve dotée d'une cheminée et pourvue de latrines (cf. fig. 59, 61 et 63). La seconde, couverte d'un plafond abaissé à 1,6 m du sol, prend place juste sous la terrasse de la tour : de plan pentagonal, elle conserve les vestiges d'une cheminée (cf. fig. 76), d'ouvertures et d'un accès aux latrines (cf. fig. 72).

Actuellement, les niveaux des marches de la grande vis correspondent mal avec les niveaux de sol des ébrasements des ouvertures de tir qui ont été abaissés (cf. fig. 64) ; d'autre part, les fentes de jour sont disposées de manière aberrante de telle sorte qu'elles n'assurent plus leur fonction d'éclairage. En 1896, lorsque Gabriel Ruprich-Robert entreprit ses travaux, sans doute après avoir piqueté les maçonneries, il découvrit des « traces d'escalier carré » et modifia son projet primitif. On ne connaît pas exactement ce qu'il avait pu envisager antérieurement puisque la planche aquarellée, déjà évoquée, ne propose aucune modification majeure pour la vis, mais on peut supposer qu'il souhaitait reparementer la partie supérieure de la cage qui est affectée. Sur ce mur, apparaissent aujourd'hui trois encoches réparties régulièrement, qui peuvent paraître étranges à première vue (cf. fig. 57). Aucun document ne précise l'origine de ces encoches mais un relevé en développé du mur de la cage d'escalier permet de montrer que l'architecte a ainsi restitué les angles d'une cage d'origine de plan carré (4 m de côté) (cf. fig. 76 b). Les modifications, qu'il qualifie de « modernes », inscrivent donc le plan carré d'une ancienne cage d'escalier dans le plan circulaire de la cage telle que nous la connaissons aujourd'hui. On bûcha ainsi la maçonnerie du noyau et du mur de la cage d'escalier pour élargir le passage. Notre relevé permet également de vérifier qu'en restituant la pente d'origine de la vis, à 28'', − c'est-à-dire en supprimant une révolution − les marches correspondent aux niveaux de palier originel des ébrasements des ouvertures de tir. Par ailleurs, on remarque dans ces ébrasements, d'anciennes feuillures marquant les emplacements des volets qui séparaient les ouvertures de la cage d'escalier de plan carré. La construction originelle devait être relativement soignée si l'on en croit les vestiges de l'encadrement d'une de ces portes qui est en pierre de taille de tuffeau et sur laquelle figure accessoirement un autographe de *Jehan-Benoit Bretigny*, un fidèle serviteur de Louis XI[166]. La grande vis de la tour était donc à l'origine de plan carré.

166 Jacques de Saint-Benoit, chambellan de Louis XI, devint en 1480 seigneur de Brétigny (Abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris, contenant la suite des paroisses de Doyenne de Montlery*, Tome XI, 1757, p. 82).

Si le passage fut élargi et la pente de la vis réduite postérieurement − époque qualifiée de « moderne » par Gabriel Ruprich-Robert, sur laquelle il conviendra de revenir −, on peut supposer que ce fut pour faciliter le montage de chargements volumineux. D'après la planche aquarellée de 1892, Gabriel Ruprich-Robert estime que la porte ouvrant de la grande vis sur la petite fut, par la suite, réduite en largeur, ce que nous ne pouvons pas vraiment expliquer. Gabriel Ruprich-Robert relève aussi, au niveau de la salle sous coupole, que la pièce fut mise en communication avec la « salle des Lys » par l'intermédiaire d'un escalier droit qui passait au travers du conduit de latrines et de la petite vis (cf. fig. 62). De fait, il y a tout lieu de croire, que la « crevée » apparaissant encore aujourd'hui dans le sol qui sépare la grande vis de la salle sous coupole, est contemporaine de cette adaptation grossière que l'on fit de l'ouvrage à l'époque « moderne » et non pas due à une dégradation des maçonneries (cf. fig. 57). Tout en condamnant la petite vis, on conservait ainsi l'accès à la salle sous coupole qui constituait un lieu de stockage et l'on relia cette dernière à la « salle des lys » par un escalier droit passant à travers la cage de l'ancienne petite vis et le conduit de latrines. Pour que la pente de l'escalier droit descendant de la pièce sous coupole ne soit pas trop forte, il fut alors nécessaire de rehausser le niveau de sol de la « salle des Lys » comme l'atteste le plan de l'architecte (cf. fig.61 et 63).



fig. 73: Vue du château avant restauration du côté de la Loire, (vers 1870) © Bibliothèque municipale de Tours

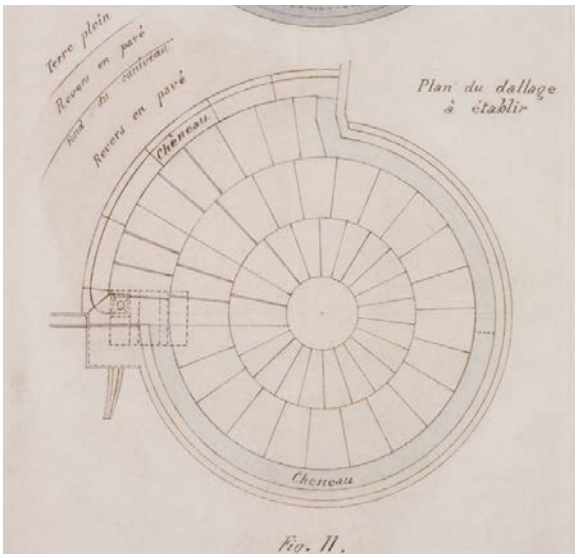


fig. 74 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan de la couverture en terrasse de la tour figure 11, (1892) © L. Gaugain

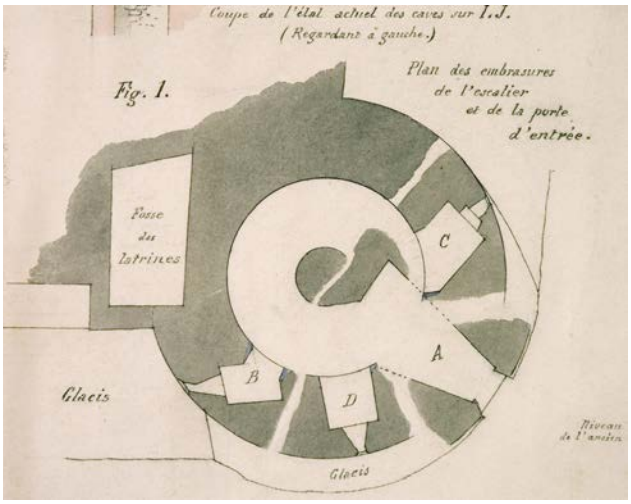


fig. 75: Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, plan de tir des ouvertures de la tour, figure 1, (1892) © L. Gaugain

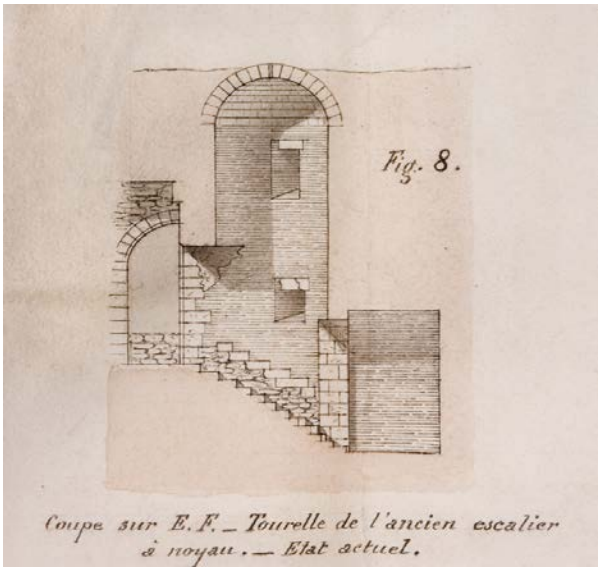


fig. 62 : Planche de relevés de la tour Garçonnet par Ruprich-Robert, coupe de la petite vis avant restauration, dont il ne reste que la cage, figure 8, (1892)
© L. Gaugain

En somme, Gabriel Ruprich-Robert prit le parti de restituer un état n'ayant jamais existé où la grande vis conserve son plan circulaire tout en débouchant sur une petite vis étroite (cf. fig. 71) qui dessert les niveaux supérieurs auxquels on a restitué leurs attributs résidentiels, mais seulement une partie de leurs équipements défensifs. En 1892, Gabriel Ruprich-Robert prévoit, en effet, de remplacer les baies par des archères (cf. fig. 69) et de supprimer les encoches pour les barres de blocage qui étaient ménagées dans les joues de l'ébrasement, jugeant ces encoches comme « modernes ». Pourtant si l'on considère la position de la tour située face à la Loire à quelques dizaines de mètres de la tête de pont et la couverture de tir des ouvertures (cf. fig. 75), l'état avant restauration que nous présentent les clichés anciens (cf. fig. 73), le plan circulaire de la pièce sous coupole (cf. fig. 63) et l'analyse des ouvertures, il y a tout lieu de croire que le niveau sous coupole était pourvu de fenêtres-canonnières avec des niches anti-recul pour des barres de calage. L'architecte dut sans doute prendre pour modèle les ouvertures qui sont d'origine dans la grande vis et qui ne présentent en effet aucun système anti-recul. Mais tandis que ces dernières avaient été entendues pour des armes sur affût placées à 70 cm du sol, les ouvertures de la salle sous coupole avaient été conçues pour des veuglaires, des armes de gros calibre qui nécessitaient d'être enchâssées et posées au sol. D'ailleurs son relevé avant restauration montre des bouches de 30 cm de diamètre dont la barre de recul se situait à environ 1,5 m de celle-ci (cf. fig. 61). Par ailleurs, la largeur (90 cm) et la profondeur des niches de calage (50 cm) prouvent bien qu'il s'agissait de retraits destinés aux servants (cf. fig. 61 et 63). La présence de ces retraits devaient être d'autant plus appropriée que les louches n'étaient pas surmontées d'archères mais de fenêtres exposant encore d'avantage les servants aux tirs ennemis. Les ouvertures de tir situées dans la grande vis de plan carrée ne proposent pas les mêmes dispositions (cf. fig. 64, 65 et 66). Les joues des ébrasements sont dépourvues de système contrôlant le recul de l'arme, la base de la louche (30 cm) est à 70 cm du niveau du sol d'origine et la fente mesure 90 cm de haut pour 16 cm de large.

À l'étage, la pièce de plan pentagonal se prêtait sans doute mieux à l'habitat, mais ses dimensions réduites en faisaient une pièce dévolue aux gardes (cf. fig. 72). Au nord, un couloir desservant la pièce menait vers le chemin de ronde qui longeait le flanc septentrional du promontoire castral. Il semble avoir tiré son jour d'une baie ouvrant sur la vis. Sans pouvoir l'expliquer, on constate que Gabriel Ruprich-Robert ne figura aucune communication entre la petite vis et cette pièce pentagonale. Aussi, si son analyse des maçonneries a bien été exacte, peut-on supposer que l'une, ou les, ouvertures ouvrant sur le chemin de ronde n'étaient pas des fenêtres mais des portes. En effet, avec des murs très peu épais (30 cm) qui se trouvaient en retrait du nu du mur extérieur de la tour, la pièce était ceinte d'un chemin de ronde sur consoles de mâchicoulis, qui aujourd'hui ont disparu. Les premiers relevés de l'architecte, tout comme les clichés photographiques, présentent le profil des consoles à trois quarts de rond superposés, reliées entre elles par de simples arcs en plein cintre (cf. fig. 58 et 73). Enfin, on ne connaît rien de la pièce sommitale dont la présence est attestée par le troisième conduit de latrines et qui, se superposant à la pièce précédemment décrite, devait présenter un plan et un équipement similaire. On devait y accéder par la petite vis ce qui induit l'existence d'une communication entre le chemin de ronde et la vis. Cette pièce, constituant une sorte de guette, devait également servir aux gardes.

Jean-Pierre Babelon[167] puis Sophie Cassagnes-Brouquet[168] ont supposé que la tour Garçonnet constituait le prototype des tours cavalières des Minimes et Heurtault que Charles VIII fit par la suite édifier. Notre restitution est différente. Si le grand escalier recouvra la fonction de rampe d'artillerie à l'époque « moderne », dans sa conception d'origine il s'agissait bien d'un accès piéton. Gabriel Ruprich-Robert vit juste en qualifiant cette phase de travaux de « moderne » car il y a tout lieux de croire que le dérasement de la tour et les transformations qui suivirent, eurent lieu autour des années 1620, conjointement aux aménagements de la porte des Lions par Louis XIII.

167 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 40-42.

168 Sophie Cassagnes-Brouquet, *Louis XI ou le mécénat bien tempéré*, Rennes, 2007, p. 92-94.

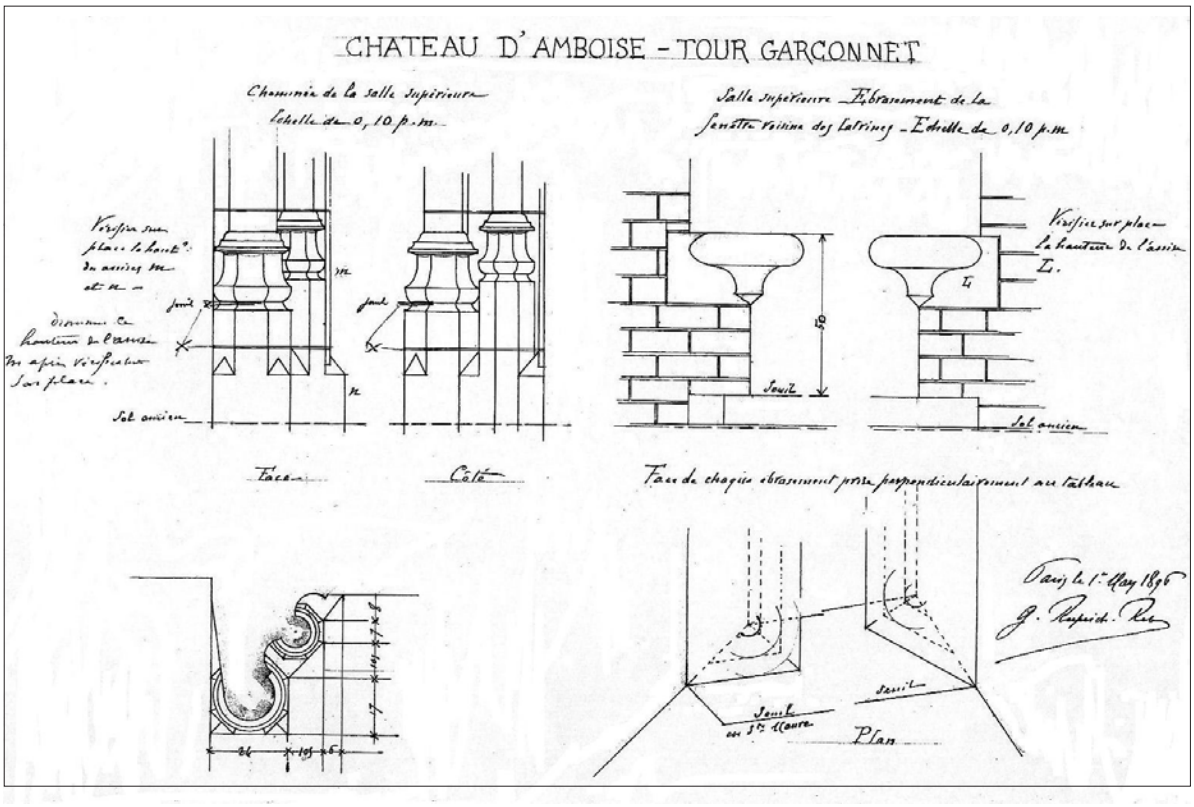


fig. 76 : Relevé de la cheminée de l'étage supérieur par Gabriel Ruprich-Robert, (1896) © L. Gaugain

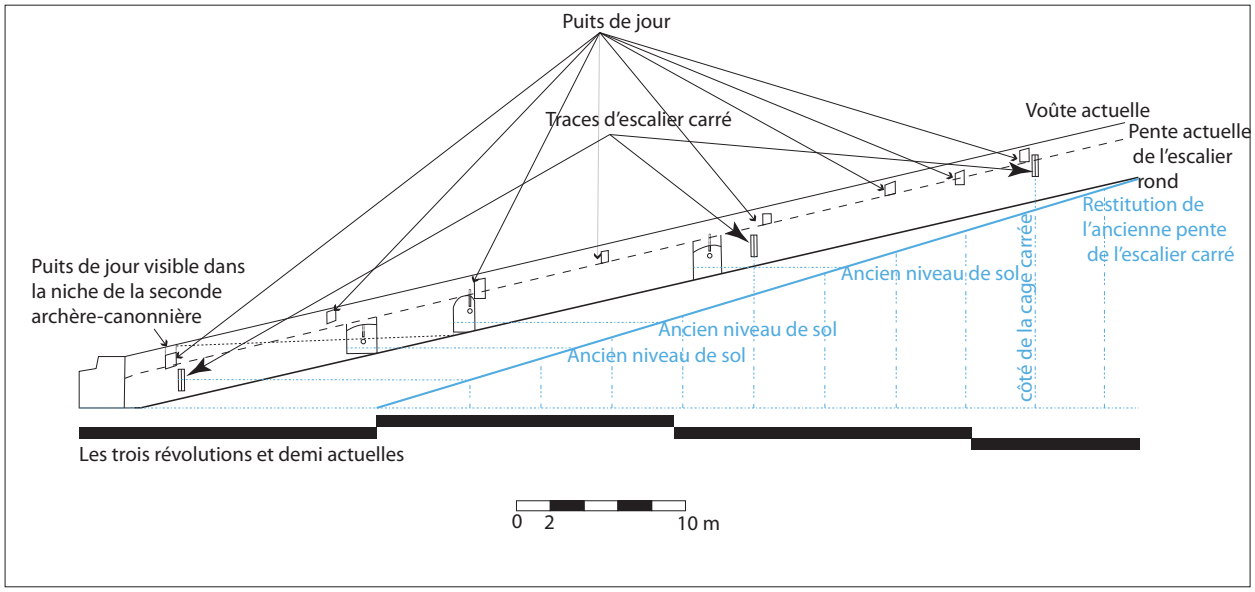


fig. 76 b : Relevé en développé du mur de cage de la grande vis avec restitution de la pente del'ancienne cage carrée © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 07

Logis nord situés entre la tour Garçonnet et le logis Charles VIII donnant sur la Loire

Adresse : château d'Amboise

Dates : ? ; XV^e siècle.

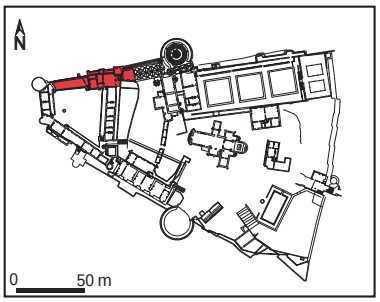


fig. 77: Emplacement de la Plate-forme et des logis nord
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) 2004ICAPO001 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Jacques Androuet du Cerceau, XX^e siècle.
(2) 2004ICAPO002 : élévation nord d'après un dessin de Jacques Androuet du Cerceau, carte postale en noir et blanc, XX^e siècle.
(3) 2004ICAPO003 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Monthellier, XX^e siècle.
(4) 2004IPHOT044 : *Amboise le château XV^e siècle*, R. Dorange, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(5) 2004IPHOT045 : *Façade nord du château d'Amboise vue de l'Ile* d'Or, Sylvain Knecht, photographie, noir et blanc, XX^e siècle.
(6) 2004IPHOT046 : *Façade nord du château d'Amboise vue de l'Ile d'Or*, Sylvain Knecht, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(7) 2004IPHOT024 : *Château d'Amboise. Profil rapproché du logis royal du château d'Amboise vu de la tour Garçonnet*, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(8) 2004IPHOT047 : *Amboise (Indre-et-Loire) - Château, façade sur la cour. N° 86,* archives photographiques d'Art et d'Histoire, photographie noir et blanc, XX^e siècle
(9) 2004IPHOT026 : *Château d'Amboise, état actuel,* reproduction d'un relevé de Victor Ruprich Robert datant de 1873, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(10) 2004IPHOT048 : *Château d'Amboise, état actuel. Plan du rez-de-chaussée. Echelle 0,01 PM. Légende. Distribution des appartements construits sous Louis XV et occupés par l'Emir Ebd-el-Kader et sa suite de 1848 à 1851 ;* et *Château d'Amboise, état actuel. Plan du premier étage. Echelle 0,01 PM,* reproduction d'un relevé de Victor Ruprich Robert datant de 1873, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(11) 2004IPHOT049 : *Château d'Amboise XV^e siècle,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(12) 2004IPHOT027 : *Amboise (Indre-et-Loire) - Façade du Château d'Amboise sur la Loire, avant restauration,* archives photographiques d'Art et d'Histoire, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(13) 2004IPHOT028 : *Façade est rapprochée du Château d'Amboise en cours de restauration, (tour des Minimes échafaudée)*, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.

Archives communales d'Amboise

(14) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(15) L.C. Amboise : Château ; R. 1, Ic. 57 : photographie de la façade sur Loire, Pillon, Séraphin Médéric Mieusement, noir et blanc, XIX^e siècle.
(16) L.C. Amboise : Château ; Est. 11, Ic. 481 : *Château d'Amboise (façade sur la Loire). Rebâti par Charles VIII, continué par Louis XII. Appartient à l'état,* lithographie, XIX^e siècle (avant restauration).

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(17) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château en 1632-1634.
(18) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(19) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(20) Verre 9 Fi 3 Fi 9832 : docteur Lesueur, *Château : vue générale, façade sur la Loire,* fin XIX^{e} siècle.

Bibliothèque nationale de France

(21) *BnF,* Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(22) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : Amboise, Facies ligerin spect*antes, Faces du costé de la rivière de Loi*re dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(23) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : Amboise, La veue de l'élévation *du lieu du costé de la forest ; Facies* Silvam spectantes dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie *BnF,* Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise. Plan de masse aux 1^{e} et 2^{e} étages* (échelle 50 toises), attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(24) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise* (échelle 25 toises) Avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(25) BnF, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre *vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs* ; *Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château, dessins préparatoires à la plume et lavi*s à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(26) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, Plan géométral du *château d'Amboise, plan à la plume* et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales

(27) KK 75, f°73v° : compte de Pierre Pouchiet, compte de la vénerie et fauconnerie du roi Charles VIII (1^{e} octobre 1485-30 septembre 1486).
(28) O^{2} 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(29) O^{1} 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(30) Planothèque : 0082/037/2007 : 025977 [48] : *Château d'Amboise, terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet Plan, coupe sur AB et élévation de la façade sur la Loire. du mur de soutènement* (0,05 ; 0,01) ; calque, encre 1881.
(31) Planothèque : 0082/037/2006 : 025977 [024] : *Façade sur la Loire. Profils du cordon de la tourelle d'escalier et du contrefort du pavillon A. Détails,* papier et crayon.
(32) Planothèque : 0082/037/2007 : 025977 [048] : *Terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet Plan, coupe sur AB et élévation de la façade sur la Loire* (0,05 ; 0,01), calque, encre.
(33) Planothèque : 0082/037/3002 : 043477 : *État actuel. Élévation sur la Loire (0,005),* calque, encre, lavis contrecollé.
(34) Photothèque : *Cl. 108000 : Château d'après la gravure de Jacques Rigaud*.

Base Mémoire

(35) sap01_mh000087_p[1].jpg, *Tour des Minimes, côté est,* photographie.
(36) sap01_mh004020_p[1].jpg, *Façade nord sur la Loire : tour des Minimes et logis du roi,* photographie.
(37) sap10_67l02207_p[1].jpg, *Ensemble nord en bordure de la Loire,* photographie.
(38) sap01_08l00270_p[1].jpg, *Château : vue générale depuis le pont,* photographie.
(39) sap01_lp004741_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(40) sap01_lp004744_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes, côté ouest,* photographie.
(41) sap01_lp004743_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(42) sap01_lp004742_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(43) sap01_mh000085_p[1].jpg, *Château : ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(44) sap01_mh000084_p[1].jpg, *Château : ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(45) sap01_mh000083_p[1].jpg, *Château : ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(46) sap01_mh000088_p[1].jpg, *Château : logis du roi (façade sur la Loire) : façade échafaudée,* photographie.
(47) sap01_mh004020_p[1].jpg, *Château : façade nord sur la Loire : tour des Minimes et logis du roi,* photographie.
(48) sap01_mh004019_p[1].jpg, *Château : vue d'ensemble sur la Loire, côté nord,* photographie.
(49) sap01_mh004343_p[1].jpg, *Château : vue générale prise du nord avec la Loire et le pont*, photographie.
(50) sap01_mh004342_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes et logis du roi, côté ouest,* photographie.
(51) sap01_mh007486_p[1].jpg, *Château : façade sur la Loire,* photographie.
(52) sap01_mh009668_p[1].jpg, *Château : gravure,* photographie.
(53) sap01_mh009667_p[1].jpg, *Château : élévation sur la Loire,* photographie.
(54) sap01_mh009666_p[1].jpg, *Château : plan,* photographie.
(55) sap01_mh012558_p[1].jpg, *Vue générale prise des bords de la Loire au moment de la restauration du pont,* photographie.
(56) sap01_mh00021122_p[1].jpg, *Château : ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(57) sap01_mh082785_p[1].jpg, *Château : ensemble Nord sur la Loire*, photographie.
(58) sap01_mh108001_t[1].jpg, *Château : façade sur la Loire,* photographie.
(59) sap01_mh108000_t[1].jpg, *Château : vue du château royal d'Amboise, d'après une gravure ancienne,* photographie.
(60) sap01_mh174596_p[1].jpg, *Château : vue d'ensemble, prise de l'île Saint-Jean,* photographie.
(61) sap01_tcf03867_p[1].jpg, *Le château et sa grosse tour vus des bords de la Loire,* photographie.
(62) sap01_tcf03868_p[1].jpg, *Le château et sa grosse tour vus des bords de la Loire,* photographie.
(63) sap01_tcf03869_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(64) sap01_tcf03870_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(65) sap01_tcf03871_p[1].jpg, *Vue générale du château et du pont,* photographie.
(66) sap01_tcf03872_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(67) sap01_tcf03873_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(68) sap01_tcf03874_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(69) sap01_tcf03875_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(70) sap01_tcf03878_p[1].jpg, *La grosse tour vue des terrasses du château,* photographie.
(71) sap01_tcf03895_p[1].jpg, *Un coin du parc,* photographie.
(72) sap04_02l05850_p[1].jpg, *Château : ensemble ouest, tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(73) sap04_02l05861_p[1].jpg, *Château : ensemble nord et un pont sur la Loire au premier plan,* photographie.
(74) sap04_02l05870_p[1].jpg, *Château : ensemble ouest, tour des Minimes, logis du roi*, photographie.
(75) sap04_10l04510_p[1].jpg, *Façade et vue sur la ville en contrebas,* photographie.
(76) sap04_60l01264_p[1].jpg, *Château : ensemble ouest, tour des Minimes, logis du*

roi, aile Louis XII, photographie.
(77) sap04_60l01265_p[1].jpg, *Château : ensemble ouest, tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie.
(78) sap04_60l01271_p[1].jpg, *Château : ensemble ouest, tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie.
(79) sap09_dcl01217_p[1].jpg, *Château,* photographie.
(80) sap10_67l01234_p[1].jpg, *Ensemble nord en bordure de la Loire,* photographie.
(81) sap10_67l01234_p[1].jpg, *Ensemble nord en bordure de la Loire,* photographie.
(82) sap10_hf002109_p[1].jpg, *Façade sur la Loire,* photographie.

Londres, British Museum

(83) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(84) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(85) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(86) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(87) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(88) Évelyne Dagnas-Thomas , *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(89) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(90) Louis-Auguste Bossebœuf, « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis », dans *La Touraine historique, documents inédits*, Tours, 1899.
(91) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.
(92) Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II XIII^II* », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tome I, 1868-1869-1870, Tours, p. 253-304



fig. 78 : Vue de l'emplacement de la plate-forme © L. Gaugain

Historique

Nous ne disposons d'aucune information relative à l'édification de la « platteforme qui a vüe sur Loire » − pour reprendre la dénomination qu'elle reçoit sur le plan de 1708 −, du logis du *Donjon*, du pavillon Penthièvre ou du logis du Tambourg ; nous avons donc fait le choix de leurs consacrer une seule et même notice en raison de leur proximité topographique, à savoir le long du rempart nord, entre la tour Garçonnet et le logis Charles VIII élevé face à la Loire (cf. fig. 78). Nous traiterons cependant de chaque bâtiment séparément.

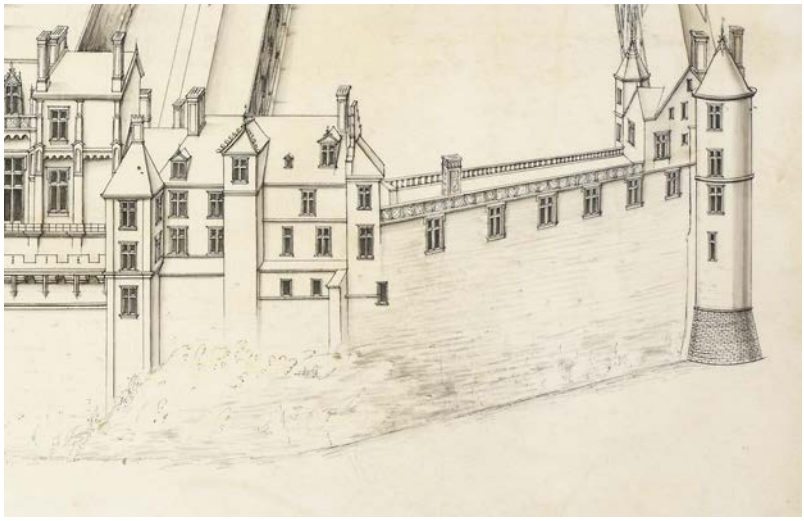


fig. 79 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis de la tour Pleine © L. Gaugain

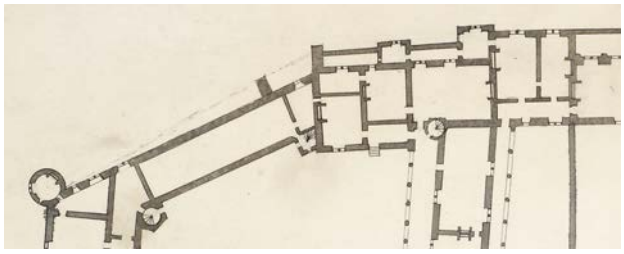


fig. 80 : *Plan* dessiné de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la Plate-forme © L. Gaugain

Description (développée dans la partie II, chapitre III-1 p. 151-153)

La plate-forme

Deux documents pourraient faire référence à cette plate-forme. Premièrement, dans les comptes de l'argenterie de Charles VIII de l'année 1490[85], une grande échelle est commandée pour monter d'une grosse tour, sans doute la tour Garçonnet, sur une terrasse : « *Item*, pour une grant eschelle garnye de rollons platz, mise pres la grosse tour dudit chasteau pour monter d'icelle sur une terrasse, 25 s. t. ». Deuxièmement, un court fragment de compte de 1499 publié par l'abbé Louis-Auguste Bosseboeuf en 1899[86] pourrait se rapporter à la plate-forme. Ainsi le chapitre des serruriers concerne entre autres Martin Mennau qui vend « un fallot de fer mis au bout de la gallerie à terrasse ou donjon dudit chastel, pour servir à esclerer de nuyt en la court, 20 sols ».

Sur le plan de 1708, la terrasse située entre la tour Garçonnet et le logis du *Donjon* est nommée « la Platteforme qui a vüe sur Loire », mais le bâtiment en lui-même a déjà disparu. La *Troisiesme Vüe* de Jacques Rigaud nous présente la cour du château vers 1730 ; à cette date, seuls le pavillon Penthièvre, le logis du Tambour et le logis Charles VIII sont encore en élévation le long du rempart nord. Inévitablement, la plate-forme haute qui précède la terrasse actuelle n'est pas non plus décrite dans le procès-verbal de 1761. Au cours du procès-verbal, le groupe d'inspecteurs accompagnant le greffier sort de la tour Garçonnet et suit le rempart nord de la cour[87]. Ils descendent alors dans différentes caves pour lesquelles à chaque fois le nom des personnes qui les occupent est donné. La plupart de ces caves disposent d'« embrasures à canon ».

Les procès-verbaux de 1630 sont un peu plus précis et nous pouvons mettre leurs descriptions en rapport avec les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau ; il désigne ainsi la plate-forme comme une galerie : « Au bout de la gallerie haulte du donjon joignant la tour razee, refaire le lambry, faire

85 *AN*, KK 76, f°73v°.
86 Louis-Auguste Bossebœuf, « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis », *La Touraine historique, documents inédits*, Tours, 1899, p. 10.
87 *ADIL*, C 950, f°5r°.

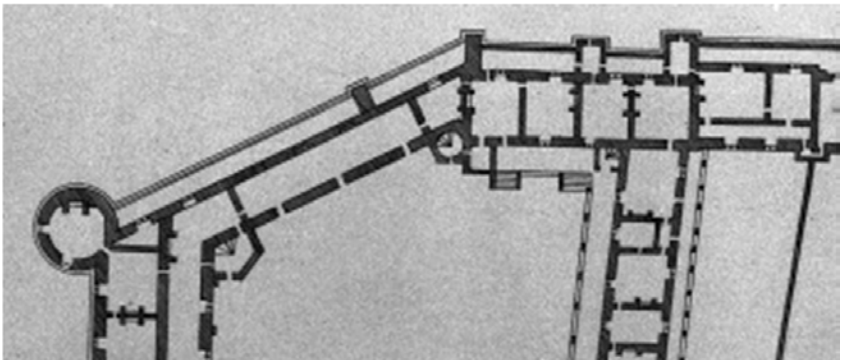


fig. 81 : *Plan* gravé de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la Plate-forme
© L. Gaugain

une barre de fer a la porte de la grande cour de dessoutz la plate-forme qui joing la tour razee »[88]. Les *Vues* gravées de Jacques Androuet du Cerceau s'accordent à ses *Vues* dessinées (cf. fig. 79) : entre la tour Garçonnet et le logis du Donjon prend place un long couloir couvert. Au-dessus, c'est une terrasse qui fait office semble-t-il de promenade face à la Loire, « la platteforme ». Tandis que la plate-forme est longée d'un garde-corps, la galerie est chauffée d'une cheminée et éclairée de croisées. Sur ses élévations, Jacques Androuet du Cerceau en figure six, mais nous savons qu'il n'y en avait que cinq, en témoigne la partie inférieure de ces baies encore conservées dans le rempart (cf. fig. 78). Sur les plans, aucune baie ne figure, en revanche, du côté de la Loire (cf. fig. 80). On ne peut pourtant pas considérer qu'ils sont levés au niveau de la terrasse puisque, sur le plan gravé, des portes donnent du côté de la cour. Dans les procès-verbaux, l'actuelle « salle des Lys » est également mentionnée comme cave sous les termes suivants : « Faire paver la platte forme joignant ladite tour razée de grands pavés larges en pierres et rellever celui qui y est pour la conservation de la voulte de la grande cave qui est dessoutz »[89].

Les cinq bases de baies qui ont été conservées dans le rempart nord constituent donc le seul élément que l'on puisse décrire *de visu* et qui permette de délimiter la construction qui devait mesurer 30 à 35 m de long pour 5 à 6 m de large. Il s'agissait bien de croisées puisque la base du meneau y est encore visible (cf. fig. 79).

Ces vestiges ont fait l'objet de restaurations[90] (cf. fig. 82) et il faut donc se fier à la validité de celles-ci. Ainsi, les moulurations relèveraient des campagnes de constructions menées au cours du XV^e^ siècle. L'un des documents établis préalablement à la restauration de 1896 nous en présente le profil exact[91]. Les bases montrent ainsi un profil octogonal surmonté d'une autre base de colonnette au profil également prismatique. Une bague anguleuse la séparait du meneau en amande orné d'un listel.

Enfin, rappelons à ce propos que sur la planche de relevé de la tour Garçonnet dessinée par Victor Ruprich-Robert (1892), les dispositions du dernier niveau de la tour, maintenant arasé, indiquent qu'il communiquait avec la galerie couverte présentée ici (cf. cat. 06, p. 709).

88 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°16r°.
89 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°16v°.
90 *Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine*, Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [020] : *Terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet. Élévation de la façade sur la Loire et du mur de soutènement. Plan. Coupe sur AB* (0,01 ; 0,05), tirage, lavis.
91 *Médiathèque du Patrimoine*, Planothèque, 0082/037/2007, collection Ruprich-Robert M-H 25977 [48] :*Château d'Amboise, terrasse nord entre le pavillon Penthièvre et la tour Garçonnet.*



fig. 82 : Vue d'une des baies arasées sous l'ancienne plate-forme © L. Gaugain

Le logis *du Donjon*



fig. 83 : Vestige d'une baie romane avec son chapiteau en haut à droite © L. Gaugain

Cette dénomination reprend celle qui figure dans les procès-verbaux établis vers 1630[92]. Ce bâtiment fut certainement abattu comme le précédent au moment du comblement du fossé. Les mêmes sources permettent donc de retrouver son apparence et sa distribution. Dans le procès-verbal de 1761, une unique mention confirme que ce bâtiment a bien existé : « (...) Ou je vit un escalier qui donnoit communication aux appartements au bas dudit pavillon et autre au bastiment suprimés icelle tourette écroulée par vétusté (...)»[93]. Quant aux procès-verbaux de 1630, ils ne décrivent pas l'ensemble des pièces par lesquelles la visite chemine, mais se contente d'énumérer les réparations nécessaires. Enfin, les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau ne sont pas cohérentes entre elles. Aussi, pourrions-nous supposer que, comme à son habitude, l'auteur figure le bâtiment à des niveaux différents : le plan gravé pour le rez-de-chaussée (cf. fig. 82) et le plan dessiné pour le premier étage (cf. fig. 80). Mais, comme nous allons le voir, les détails s'accordent mal les uns aux autres. Les dimensions du logis sont difficiles à définir puisqu'il n'apparaît entièrement que sur les plans de Jacques Androuet du Cerceau. Il doit mesurer entre 15 et 20 m de longueur pour 8 à 10 m de largeur. Ses murs extérieurs de 1 m à 1,5 m d' épaisseur semblent plus épais que ceux de la plupart des bâtiments.

L'accès au logis du *Donjon* se fait soit par la galerie couverte (sous la plate-forme), soit par le portique et la galerie ouest du logis du Fossé. Si l'on en croit Jacques Androuet du Cerceau, il n'y aurait eu aucune communication entre le logis du *Donjon* et le logis du Tambour ou la Librairie. Cette disposition ne semble pas impossible dans la mesure où le procès-verbal décrit le logis du *Donjon* dans le chapitre consacré aux logis du Fossé et le logis du Tambour dans le chapitre intitulé « Le costé de la salle du bal ».

Au rez-de-chaussée, la distribution est confuse (cf. fig. 82) ; à l'ouest, deux petites pièces situées du côté de la cour du donjon précèdent deux pièces éclairées et chauffées communicant entre elles ainsi qu'avec la galerie couverte longeant le rempart nord et avec de petits espaces annexes. Ayant vue sur la Loire ces modestes espaces pourraient constituer des terrasses extérieures. Cependant, sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* aucune terrasse ne figure à cet emplacement

92 *ADIL*, C 655, doc.5 f°3v°.
93 *ADIL*, C 950, f°5r°.



fig. 84 : Vestige d'une baie romane et détail du cordon mouluré bûché
© L. Gaugain

(cf. fig. 79). À l'est, les deux autres pièces communiquent directement avec les logis du Fossé, ce qui se vérifie en effet dans la description du procès-verbal. puisqu'à la suite des dernières chambres qui prenaient leur lumière soit du côté du *donjon*, soit du côté du jeu de paume, les chambres ont vue sur le pont de la ville. Ces deux chambres orientales auraient disposé de petites terrasses semblables à celles que nous avons signalées pour les deux premières chambres occidentales. Ces dernières terrasses auraient également communiqué, d'une part, avec la tour carrée − le pavillon Penthièvre qui se situe encore aujourd'hui devant le logis du Tambour −, et d'autre part avec une seconde tour carrée semblable à la première. Cette deuxième petite tour carrée n'apparaît que sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau et nous n'avons pu ni valider ni réfuter son existence. Sur la *Vue du costé de la rivière de Loire*, située plus ou moins au centre de la façade, elle semble assurer la liaison entre deux bâtiments. On pourrait presque imaginer qu'il y avait à l'origine deux constructions qui auraient été réunies sous un même toit.

Au premier étage, nous pourrions nous référer au plan dessiné de Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 80), cependant quelques marches semblant figurer un perron y sont esquissées du côté de la cour ce qui nous amène à douter qu'il ait bien voulu représenter le second niveau du bâtiment. Dans les procès-verbaux de 1630, après la description d'une des deux chambres orientales, vient la description de « la premiere chambre haulte et dessus la derniere nommée laquelle chambre regarde sur le pont de la ville »[94]. Cependant, l'escalier qui a permis de passer d'un niveau à l'autre n'est pas mentionné. Si l'on se réfère à Jacques Androuet du Cerceau, toutes *Vues* confondues, ils auraient pu emprunter deux escaliers : soit celui qui se trouvait à la rencontre des logis du Fossé et du logis du *Donjon*, soit celui situé dans l'angle de la plate-forme et du même logis du *Donjon*. Cependant il existe encore aujourd'hui au niveau R-I du pavillon Penthièvre, à sa jonction avec le Logis du Tambour, le départ d'un escalier en vis qui est logé dans une cage de plan hexagonal (cf. Tome III fig. 611 p. 1117) et qui ne figure sur aucun plan ancien. Nous le décrirons dans la suite, mais soulignons dès à présent qu'il s'agit bien d'une construction médiévale, datant sans doute du XV^e^ siècle et que rien ne nous interdit de penser que l'escalier ait pu desservir la totalité de la tour à cette époque.

Dans la partie ouest (cf. fig. 80), Jacques Androuet du Cerceau figure deux pièces chauffées disposant chacune d'une pièce plus petite non chauffée. La pièce la plus proche de la cour communique avec la plate-forme tandis que celle tournée vers la ville dispose de terrasses donnant sur le rempart, pareilles à celles que nous avons déjà exposées au rez-de-chaussée. La moitié orientale du logis est occupée par une unique pièce, bien plus spacieuse, mais qui ne peut communiquer avec les dernières pièces mentionnées. Les deux croisées auraient puisé leur jour sur la terrasse mais aucune porte n'aurait ouvert dessus. Les procès-verbaux du XVII^e^ siècle ne mentionnent quant à eux que la « première chambre » côté Loire, puis la « seconde chambre » ; chambres qui disposent chacune de leur cabinet. Ensuite, la visite d'état des lieux se poursuit vers les galetas du bâtiment. Deux chambres et leurs cabinets occupent cet étage. Il est bien précisé que la seconde chambre se trouve à côté du pavillon Penthièvre mais sa communication avec celui-ci n'est pas clairement mentionnée : « En la chambre joignant le pavillon proche la salle du bal laquelle chambre regarde sur le pont de la ville »[95].

94 *ADIL*, C 655, doc. 2 f°6r°.
95 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°15r°.

Enfin, si l'on en croit la *Vue du Costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, les façades de ce logis semblent particulièrement austères. Croisées, demi-croisées et lucarnes se juxtaposent sans réelles ordonnances et les différences de niveaux sont nombreuses. Seuls des cordons moulurés agrémentent les élévations.

Le docteur Frédéric Lesueur visita le château et publia en 1935 un ouvrage concis, dans lequel restitutions et observations sont intéressantes. Le pavillon Penthièvre n'avait pas encore été touché par les restaurations et il écrivait : « le long du mur nord de la terrasse, immédiatement à droite de la façade de Charles VIII, on peut voir deux fenêtres, dont les jambages présentant des vestiges de décoration du XII^e^ (colonnettes, motif courant d'alvéoles) attestent que les travaux furent exécutés à cette époque. »[96]. Aujourd'hui, deux moulures à gros tores et une colonnette surmontée d'un chapiteau très érodé sont encore visibles dans le rempart (cf. fig. 83 et 84). Il n'est pas impossible non plus que le cordon mouluré et bûché qui se lit tout le long de la façade corresponde à la moulure qui soulignait l'appui des baies (cf. fig. 84).

Le pavillon Penthièvre

Cette appellation de pavillon Penthièvre date naturellement de l'époque où le duc de Penthièvre prit possession d'Amboise et s'y installa (1786-1790). Répond à ce nom la petite tour carrée qui se trouve en avant de l'alignement du rempart nord et dans le prolongement de l'ancien fossé (cf. fig. 78). Sa date de construction demeure indéterminée et sa fonction, sans doute défensive à l'origine, semble liée au moins depuis le XV^e^ siècle à la résidence. Certains passages des procès-verbaux[97] consacrés uniquement à la réfection des couvertures, énumèrent les logis les uns après les autres : d'abord « dessus la salle de bal » (le logis Charles VIII), puis le « logis du Tambour », ensuite le « pavillon du roy Charles » qui désigne le pavillon Penthièvre et enfin le « logis joignant lesdits pavillons à la tour razée » (le logis du *Donjon*). Le bâtiment appelé aujourd'hui pavillon Penthièvre répondait en 1630 à la dénomination de « pavillon du roy Charles ». Puisque aucun document ne nous permettrait de penser que ce bâtiment a été construit par Charles VIII (1483-1498), on peut supposer que c'est bien au contraire le lieu où il a été élevé.

Nous pouvons restituer les modifications résultant de l'installation du duc de Penthièvre grâce aux procès-verbaux de destruction de 1806-1808[98]. Disposant d'un autre procès-verbal daté de 1761[99], il est aisé de déterminer ce qui a changé à la fin du XVIII^e^ siècle. Le duc de Penthièvre y avait aménagé son cabinet de travail. Certainement grâce à son agencement qui était récent, le bâtiment survécut aux destructions de 1806-1808. Vinrent ensuite les restaurations des architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert. Le bâtiment qui se présente sous la forme d'une petite tour carrée fut restauré conjointement au logis du Tambour dont il dépend depuis toujours. Lors des premières restaurations son apparence ne fut pas modifiée, mais à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle sa couverture reçut une bombe, on modifia la pente de la charpente (cf. fig. 73). Le petit toit en pavillon peu pentu devint ainsi presque aussi haut que le toit du logis attenant.

Les fondations de la tour prennent appui dans la ville. À l'extérieur, les façades en pierre de taille s'élèvent à l'aplomb du rempart nord et l'espace n'est occupé qu'à partir d'un niveau intermédiaire proche du niveau R-I. Les niveaux se trouvent en effet décalés par rapport à ceux des logis contigüs, et entre le niveau R-I et le niveau R+I − qui est celui de la grande salle − on compte quatre niveaux. Le bâtiment est petit et se présente encore aujourd'hui sous la forme d'une tour de plan pseudo-carré de 7 m sur 6 m, aux murs épais (1 et 1,5 m) et dont les angles sont épaulés par des contreforts carrés. La base des trois premiers niveaux est marquée par un cordon mouluré. Du côté de la ville quatre fenêtres superposées percent la façade. C'est une croisée qui ouvre à chaque étage sauf au niveau inférieur où la baie, divisée en deux par un meneau, est moins haute que les autres ; son allège repose sur le cordon. S'il est donc bien difficile de se faire une idée de l'apparence extérieure d'origine du pavillon Penthièvre, il est un peu plus simple d'en restituer l'intérieur. Avec de telles dimensions (7 x 6 m), la distribution ne peut comprendre qu'une unique pièce à chaque niveau. Il semble que les espaces aient bien toujours été plafonnés. Enfin, il demeure le départ d'une cage d'escalier située dans l'angle sud-ouest de la tour et auquel on ne peut accéder que par la niveau R-I du pavillon Penthièvre. Il est possible que cet escalier dont la porte conserve des traces de mouluration datant du XV^e^ siècle ait desservi le logis du *Donjon* et le pavillon Penthièvre. Compte tenu des nombreuses restaurations, une description plus approfondie de l'espace intérieur semble vaine.

96 Docteur Frédéric Lesueur, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935, p. 12.
97 *ADIL*, C 655, doc. 5 f°4r° et doc. 4 f°3v°.
98 *AN*, O[1] 1903.
99 *ADIL*, C 950.

Le logis du Tambour

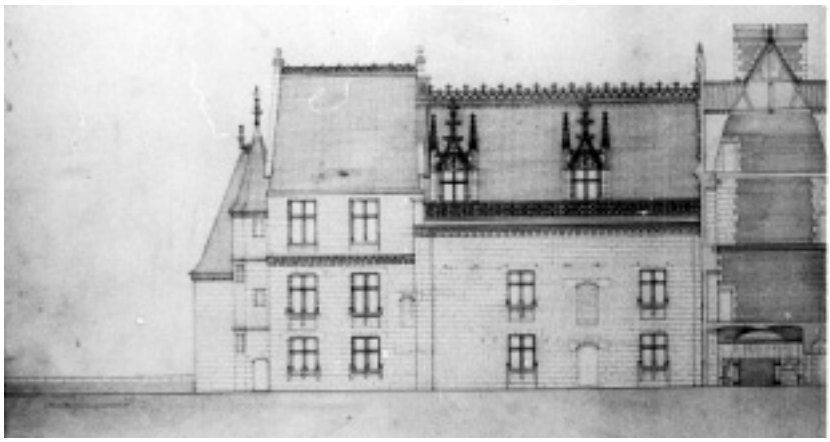


fig. 85 : Relevé du logis du Tambour par Gabriel Ruprich Robert avant restauration, (avant 1900) © L. Gaugain

Actuellement ce logis ne porte pas réellement de nom, il fait partie du « logis du roi » ; les différentes appellations qui lui reviennent sont dues à l'ancienne fonction des pièces qu'il accueille, la « salle des gardes nobles » au rez-de-chaussée et la « salle des tambourineurs » au premier étage. Par ailleurs, la dénomination des salles est récente et il est probable que les personnes qui en ont décidé se soient référées aux procès-verbaux, notamment aux plus anciens, ceux de 1630 où on lit dans une énumération de réparations de couvertures : « Plus au logis du Tambourg faire douze thoises de couverture d'ardoise et réparer le reste des couvertures desdits logis »[100].

Nous ne disposons d'aucun document relatif à la construction du bâtiment. Sa position dominante, à l'extrémité nord du fossé du *donjon* ne nous interdit pas de penser que l' édification de son soubassement (sur arcade) soit antérieure aux chantiers royaux. Par contre, les maçonneries du logis Charles VIII et du logis du Tambour sont parfaitement liées et relèvent d'une même campagne. Cependant, nous n'avons aucune idée des relations que le logis du Tambour entretenait avec le logis du *Donjon* (cf. fig. 74). Les premières archives dont nous disposons à son égard sont les procès-verbaux de 1630, 1761 et 1806-1808. Il figure sur l'ensemble des plans du château d'Amboise. Sa distribution intérieure fut profondément modifiée lors des aménagements du duc de Penthièvre à l'extrême fin du XVIII^{e} siècle ; on avait notamment supprimé les voûtes du rez-de-chaussée et installé à la place un escalier. Mais ce n'est qu'avec les restaurations des architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert qu'il perdit définitivement son apparence d'origine à l'extérieur, et qu'il retrouva néanmoins une certaine cohérence intérieure. Les travaux de restauration qui se déroulèrent du côté de la Loire sont abondamment documentés, en particulier du point de vue photographique. Ce fut ainsi la dernière façade restaurée. Les restaurations avaient commencé en 1872 par la tour des Minimes et s'étaient poursuivies avec le logis Charles VIII en 1880. Sur certains clichés présentant le château autour de 1905, le logis du Tambour possède encore sa façade d'origine, contrairement aux autres. Le contraste entre les parties réhabilitées et les autres est tranchant. Les clichés photographiques anciens et les relevés des architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert, nous permettent de connaître les modifications et de les décrire (cf. fig. 73 et 85) .

Du côté de la Loire, avant les restaurations (cf. fig. 73), la façade se divisait en deux travées au premier et au second niveau. Au rez-de-chaussée, une arcade semblable à celle du logis Charles VIII était déjà projetée sur la moitié gauche du logis du Tambour et une demi-croisée prenait place à côté ; au premier étage, les niveaux de sol du logis Charles VIII et du logis du Tambour étaient similaires mais les baies qui s'ouvraient au niveau de ce dernier étaient moins hautes. Cependant, comme pour l'arcade du niveau inférieur, on avait reproduit sur la moitié gauche, le motif de la grande croisée à double croisillon, devancée par le balcon en fer forgé, scandée par des pinacles gothiques et séparée du niveau supérieur par une corniche à petites consoles, semblable à celle du logis Charles VIII. Au troisième niveau la façade s'affranchissant du style du logis Charles VIII, une baie unique perçait au centre. Lors des restaurations, deux lucarnes reproduites selon le modèle de celles du logis Charles VIII vinrent remplacer ce dernier étage.

Du côté de la cour du château (cf. fig. 85), les travaux furent envisagés selon le même *a priori*. À l'origine, la façade se divisait en trois niveaux de deux travées. Au rez-de-chaussée, les relevés des architectes Ruprich-Robert n'indiquent que deux croisées et le plan de 1708 montre une façade aveugle, ce que nous n'expliquons que par la supression des bâtiment côté *donjon* qui avait dû

100 *ADIL*, C 655 doc. 3 f°3r°.

bouleverser l'ordonnance de la façade. À l'étage, à la fin du XIX[e] siècle, deux croisées et une porte donnant sur le vide perçaient la façade. Selon le plan de 1708, la croisée orientale était une porte ; elle fut sans doute transformée en croisée par la suite (cf. fig. 101). Les baies se présentaient comme celles du logis Charles VIII, à savoir avec les angles supérieurs arrondis et les allèges talutées. On retrouvait la même corniche à petites consoles qui séparait les deux niveaux inférieurs du dernier étage. Comme pour la façade côté Loire, les deux baies supérieures disparurent, la corniche fut remontée à hauteur de celle du logis Charles VIII et une lucarne à pinacle et gâble prit place sur le toit.

Le bâtiment présente un plan quadrangulaire irrégulier d'environ 11 m par 7,8 m dont les côtés sont compris, sur un axe nord-sud, entre le bord du fossé du *donjon* et le promontoire rocheux et, sur un axe est-ouest, entre logis du *Donjon* et le logis Charles VIII. Puisque le bâtiment a été très remanié l'épaisseur d'origine des murs est malaisée à déterminer ; à présent ils approchent 1 m d'épaisseur.

Aujourd'hui il est desservi par une tourelle d'escalier pseudo-hexagonale victime des bombardements de la Seconde Guerre mondiale où la lecture du bâti est désormais impossible. L'étude des sources textuelles ou des plans anciens ne valide pas non plus son authenticité. On peut donc supposer qu'elle fut créée lors de la destruction des édifices du *donjon*. A l'aplomb de de la tourelle, il existe encore le départ d'une vis qui change de sens de rotation (cf. Tome III fig. 611, p. 1117). Les relevés que nous avons effectués prouvent sa cohérence avec l'escalier situé au fond du fossé. Puisqu'on sait que le jeu de paume avait été installé, au moins depuis Charles VIII, au fond du fossé, il semble nécessaire qu'il ait été desservi par un escalier. Le changement du sens de rotation est nécessaire pour desservir la salle du premier étage du logis du Tambour et prouve bien que l'on adapta un escalier ancien à des aménagements nouveaux.

On connaît mal la distribution d'origine du rez-de-chaussée. Aujourd'hui la pièce est voûtée et les ogives retombent sur un pilier central. En 1761, l'endroit semble occupée par une cuisine[101]. Il est précisé que l'espace est voûté et nous supposons que « la chambre du pilier » mentionnée dans les procès-verbaux de 1630[102] correspond à cette pièce (cf. cat. 09, p. 737).

Au premier étage, la salle reçoit aujourd'hui le nom de « salle des tambourineurs ». Dans les procès-verbaux de 1630, on retrouve en effet cette dénomination[103]. En 1761, le niveau était divisé en quatre pièces ; si cette distribution n'était probablement pas d'origine, la description du « lambris à parquet relevé en bosse dorer »[104] est intéressante. On note par ailleurs, que sur le plan de 1708, la baie ouest de la façade est une porte ouvrant dans le vide.

Au second étage − niveau supprimé qui correspond à présent aux combles − la modification de la distribution est sous-entendue : « une grande chambre à cheminée au dessus de celle cy dessous distribuée aussy en quatre parties, éclairées au midy par une croisée et une demye, et au nord par une autre croisée ». Les procès-verbaux de 1630 précisent que cette pièce est la librairie. Enfin la dernière pièce, le grenier, se trouvait non carrelée et couverte d'ardoises[105].

101 *ADIL*, C 950, f°5r°.
102 *ADIL*, C 655 doc. 2 f°5r°.
103 *ADIL*, C 655 doc. 2 f°7r°.
104 *ADIL*, C 950, f°5v°.
105 *Idem.*

Amboise (37) Cat. 08

Logis du Fossé

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e siècle.

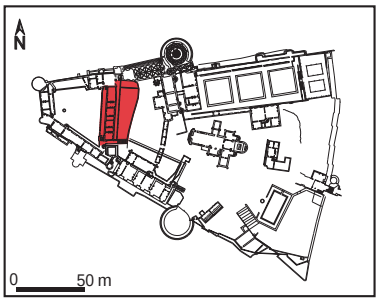


fig. 86 : Emplacement du logis du Fossé © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives Fondation Saint-Louis

(1) Compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, 285 f°.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(3) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.

Bibliothèque nationale de France

(4) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(5) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : Amboise, *Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loi*re dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(6) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : Amboise, La veue de l'élévation *du lieu du costé de la forest ; Facies* Silvam spectantes dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(7) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, Vüe du château Royal d'Amboise ; Autre *vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château, dessins préparatoires à la plume et lavi*s à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).

Londres, British Museum

(8) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(9) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(10) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière,* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(11) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(12) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(13) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(14) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(15) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode. », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(16) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(17) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.

(18) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.
(19) Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IV^II XIII^II* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I, 1868-1869-1870, p. 253-304.

Historique **(développé dans la partie II, chapitre III-1 p. 152-156 et 162-165)**

Nous disposons de très peu d'éléments historiques relatifs aux bâtiments qui longeaient le fossé et nous ne sommes pas en mesure de dire quand ils furent construits. Ils sont connus par les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau et par les procès-verbaux des années 1630. Sur les documents postérieurs à cette date ils n'apparaissent plus, ce qui laisse supposer qu'ils furent détruits entre 1630[169] et 1708, date à laquelle on leva le plan du château[170]. Cependant, il est possible qu'ils aient disparu lors des aménagements de Louis XIII, soit peu après 1630. Bien que le fossé, son portail et ses logis n'aient pas de réel rapport fonctionnel, il nous semble justifié de traiter ces trois éléments conjointement car leur proximité topographique les liait nécessairement les uns aux autres. Leur étude constitue l'un des meilleurs exemples de l'adaptation des logis du château d'Amboise aux bâtiments préexistants, de l'intégration de structures issues de plusieurs campagnes de construction et de leur fusion en un seul et même château.

Description

Le Fossé

Il n'est jamais décrit mais il sert constamment de repère pour situer les pièces du château dans les procès-verbaux (cf. Tome IV Pièces Justificatives 16, p. 1319). En conciliant les plans de Jacques Androuet du Cerceau aux quelques vestiges restant sur le terrain − l'extrémité septentrionale du fossé qui a été dégagée (cf. fig. 87) et la petite vis qui liait le logis Louis XI à la rampe d'accès (cf. fig. 3 et 4) − nous connaissons sa longueur, environ 46 m, sa profondeur, environ 5 m, et sa largeur qui marquait un décrochement à mi-longueur pour passer d'environ 14 m au nord à 10-12 m au sud (cf. fig. 88 et 89)

Le *portal*

Il sert également de point de repère dans les procès-verbaux mais nous n'en avons pas de description. La *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau nous montre un pont-levis apparemment à flèches qui assurait un passage de 2 à 2,5 m de large dans le *donjon* (cf. fig. 90). Il devait exister une chambre placée au-dessus du pont-levis. Le « logis du concierge » est mentionné dans le secteur de la chambre de la Herse et du portal. Il est en effet possible que le concierge chargé de garder et d'ouvrir le château ait été logé à proximité de la herse et du pont-levis, voire que ses appartements se soient trouvés à cheval entre les deux.

Les logis

Par chance, les documents sont cohérents les uns par rapport aux autres. Le plan gravé de Jacques Androuet du Cerceau concorde presque parfaitement avec la description du rez-de-chaussée donné par les procès-verbaux de 1630 (cf. fig. 88) et le plan dessiné avec celle du premier étage (cf. fig. 89). Au-dessus prenaient place des galetas. Cependant, après avoir replacé sur notre plan du château les représentations de Jacques Androuet du Cerceau, nous nous sommes aperçus qu'il avait représenté deux pièces de trop par rapport à la place que tenait ce logis, sinon à ce qu'il n'y ait même pas eu la surface nécessaire pour mettre un lit dans les chambres. Nous proposons donc un plan de restitution issu d'un compromis logique entre les sources et les données de terrain (cf. Tome III fig. 627-629, p. 1129-1131).

Nous décrirons les niveaux à partir des plans de Jacques Androuet du Cerceau, en suivant la visite des procès-verbaux des années 1630, et en particulier celle du second procès-verbal[171]. Précisons quelques éléments qui servent de points de repère pour suivre les descriptions : bordant le fossé, ce logis d'environ 46 m de long pour 8 m de large, était longé, de chaque côté, d'un

169 *ADIL*, C 655.
170 *AN*, Cartes et Plans, O¹ 1903.
171 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°13r°-15v°.

portique au rez-de-chaussée et d'une galerie au premier étage qui permettaient de desservir horizontalement l'ensemble des pièces. La distribution verticale était quant à elle assurée par deux vis placées dans l'enceinte du *donjon*, au sud et au nord, dans le prolongement des galeries. Il semble que ces galeries aient également assuré la liaison des logements avec les bâtiments contigüs, à savoir le logis du *Donjon* et le portail du *Donjon*. Par ailleurs, le jeu de paume installé dans le fond du fossé sert de point de repère pour décrire et situer les structures. Les localisations sont du type suivant : « Aux galleries haultes et basses tant du costé du donjon que du jeu de paulme, refaire en plusieurs endroitz du bouzillage et carrellage »[172]. Par ailleurs, les plans de Jacques Androuet du Cerceau ne sont pas assez précis pour définir l'épaisseur des murs de cet édifice.



fig. 87 : Vue de l'amorce du fossé © L. Gaugain

Les inspecteurs du procès-verbal arrivent à l'extrémité sud du fossé, par le bâtiment de la Herse, ici nommé le « portal du donjon », et ils s'apprêtent à visiter les huit chambres principales. Sont décrits les travaux d'entretien qu'il serait nécessaire d'effectuer. Lorsqu'il s'agit d'une porte ou d'une baie, elle est située par rapport au *donjon* à l'ouest et au « jeu de paume » à l'est. Enfin, les petites chambres et cabinets annexes représentés par Jacques Androuet du Cerceau, ne sont mentionnés que lorsque des travaux y seraient à réaliser. D'une manière générale chaque pièce recevait la lumière de deux baies, donnant sur chacune des galeries. Les cheminées étaient installées dos à dos dans la moitié sud du logis et indifféremment dans la moitié nord.

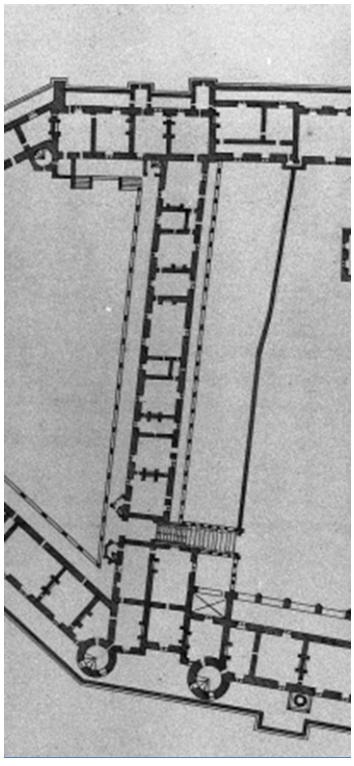


fig. 88: *Plan* gravé de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis du Fossé au niveau R, (1579) © L. Gaugain

La première chambre en partant du sud (cf. fig. 88), pourrait avoir été une chambre à parer ou une salle ; chauffée d'une cheminée d'après Jacques Androuet du Cerceau, et éclairée par une baie de chaque côté, une porte donnait sur la galerie orientale et une autre ouvrait sur la tourelle d'escalier liant les étages entre eux ; une dernière porte communiquait avec la seconde chambre. Celle-ci, probablement privée, était également chauffée par une cheminée, éclairée par une baie donnant sur chaque galerie et communiquait par une porte avec la galerie du jeu de paume. En face de la cheminée, sur le mur nord, s'ouvrait la porte de communication avec la chambre suivante.

À l'origine, la troisième chambre ne devait pas communiquer avec les galeries ; Jacques Androuet du Cerceau ne représente en effet aucune porte et le procès-verbal précise « ladite croisée qui sert de porte ». Aussi cette pièce faisant partie du premier appartement devait-elle constituer sa garde-robe ; avec une cheminée installée sur son mur nord, ses dimensions sont en effet plus petites.

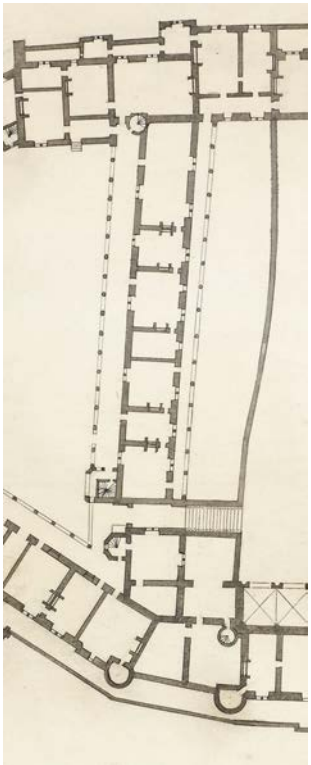


fig. 89 : *Plan* dessiné de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis du Fossé au niveau R+I, (1579) © L. Gaugain

La quatrième chambre pourrait constituer la chambre privative du second appartement. Selon Jacques Androuet du Cerceau, elle communique avec la pièce appelée troisième chambre dans le procès-verbal qui était sans doute une garde-robe commune aux deuxième et troisième chambres. On y accède aussi par un petit sas la séparant de la cinquième chambre. Une cheminée prend place sur son mur sud et deux croisées l'éclairent.

172 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°16r°.

Deux pièces annexes séparent cette chambre de la cinquième. Elles ne sont pas mentionnées dans le procès-verbal. Le sas déjà mentionné donnait également accès à la cinquième chambre. Sur la vue de Jacques Androuet du Cerceau, à côté du sas, une autre pièce un peu plus spacieuse, également éclairée d'une baie, pourrait être le cabinet de la cinquième chambre. La cinquième chambre possède la surface la plus importante du corps de logis et pourrait constituer la chambre du troisième appartement : une porte l'ouvre sur la galerie du *donjon*, une cheminée la chauffe au nord et une autre porte assure la communication avec la chambre numérotée sixième, apparemment dépourvue de cheminée, et qui pourrait être sa garde-robe.

Deux hypothèses sont possibles pour identifier la fonction des pièces qui suivent : soit elles constituent un quatrième appartement, soit elles forment un ensemble de pièces de service, sans doute des cuisines et des offices. Il n'est pas non plus à exclure que plusieurs fonctions se soient succédées. Les inspecteurs accèdent ensuite à la septième chambre, nommée « chambre du pilier ». Si l'on suit le plan de Jacques Androuet du Cerceau en faisant abstraction de notre connaissance du château actuel, cette pièce était accolée à la sixième chambre on y accédait par un petit sas ayant son entrée sur la galerie orientale. Cette dernière aurait communiqué avec une petite pièce placée à côté du sas comme dans le second appartement. Enfin, à l'extrémité du logis longeant le Fossé, la dernière chambre, nommée « chambre du four », aurait disposé d'une porte ouvrant sur la galerie est et d'une cheminée sur son mur sud.



fig. 90 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis du Fossé, (1579) © L. Gaugain

Puisqu'il semble que les pièces n'aient pas toutes communiqué entre elles − rappelons que le procès-verbal de 1630 ne décrit pas toutes les pièces et qu'il n'est pas toujours précisé le passage ou l'escalier emprunté pour passer d'un espace à l'autre − nous ne pouvons pas déterminer le cheminement exact des inspecteurs dans le château. Il semble par ailleurs que le procès-verbal ne suive non pas non plus l'ordre dans lequel les pièces étaient disposées mais précisément le trajet que les inspecteurs empruntent en fonction des communications existant en 1630. La « chambre du pilier ;» est citée avant la « chambre du four », or il serait tentant de rapprocher la « chambre du pilier » de la pièce du rez-de-chaussée du logis du Tambour dont les nervures d'ogives naissent d'un pilier central (cf. cat. 09, p. 737). Notons que cette pièce est entièrement restaurée au début du XX^{e} siècle, que nous ne disposons d'aucune preuve quant à l'exactitude des restaurations, mais qu'il semble peu probable que les restaurateurs soient allés jusqu'à inventer un pilier. D'autre part, on distingue encore aujourd'hui, dans l'angle sud-ouest du fossé l'amorce d'une construction circulaire qui doit correspondre à un four. Le docteur Frédéric Lesueur l'avait sans doute déjà remarqué puisqu'il ajoute aux plans de Jacques Androuet du Cerceau auxquels il se réfère, un appendice semi-circulaire. Aussi la pièce répondant au nom de « chambre du four » se serait trouvée à l'extrémité du logis et juste au-devant de la pièce nommée « chambre du pilier » qui pourrait correspondre à la pièce du rez-de-chaussée du logis du Tambour.

Résumons : puisque les inspecteurs ne pouvaient pas accéder directement à la « chambre du four », ils auraient emprunté la galerie pour gagner la « chambre du pilier » dans le logis du Tambour et seraient revenus dans la « chambre du four » qui lui était attenante.

Ici tout le problème est de déterminer si ce four est d'origine ou non puisque Jacques Androuet du Cerceau ne l'a pas représenté. Comment déterminer si l'extrémité septentrionale du logis du Fossé était dévolue aux services à la fin du XVI^{e} siècle, voire avant, ou si au contraire cette fonction résultait d'une distribution plus tardive ? Toutefois en 1630 les espaces sont décrits en tant que chambres ce qui tendrait à prouver que la fonction première de cuisine avaient disparu au profit de chambre.

La vis nord disposait, selon Jacques Androuet du Cerceau, d'une communication avec les galeries mais n'avait pas de porte donnant sur les pièces des logis du Fossé ou du logis du *Donjon*.

En outre la vis du niveau R-I du pavillon Penthièvre communicait peut-être avec le logis du *Donjon* (cf. cat. 07, p. 728 et Tome III fig. 611, p. 1117). Le procès-verbal ne précise pas par où les notaires et inspecteurs passent pour atteindre l'étage. Sachant qu'à la suite de la description de la dernière chambre vient celle de la huitième chambre dite « la chambre suivante vers le vent dabas à une demy croissée vers la ville », il semble que la huitième chambre soit une pièce du pavillon Penthièvre. Ce qui est confirmé par la situation de la pièce venant après qui devait prendre place dans le pavillon Penthièvre au niveau supérieur. Les inspecteurs montent en effet à l'étage et se trouvent « en la première chambre haulte et dessus la dernière nommée laquelle chambre regarde sur le pont de la ville ». Puis ils passent à côté de la pièce appelée « la chambre des tambourineurs » qui occupe le premier étage du logis du Tambour à côté de la grande salle : « En la chambre joignant le pavillon proche la salle du bal laquelle chambre regarde sur le pont de la ville fault lever deux paneaux de victres l'ung vers la ville l'autre vers le jeu de paulme ».

Ils reviennent ensuite dans les logis longeant le Fossé, et pour les suivre, il faut se reporter au plan dessiné de Androuet du Cerceau (cf. fig. 89) : « En la seconde chambre haulte tirant vers le portal du donjon faire une serrure et trois paneaux de victres du costé du jeu de paulme et deux paneaux du costé du donjon ». Cette pièce, très grande, occupe plus du quart de la longueur du bâtiment, soit environ 13 à 14 m de long et doit recouvrir la fonction de salle. Elle est éclairée de trois baies, deux sur le jeu de paume et une sur le *donjon* qui est jouxtée d'une porte d'accès. Vient ensuite une troisième chambre, certainement à parer, éclairée de deux baies et chauffée de deux cheminées, mais sans porte sur les galeries. La quatrième chambre « en suivant » possède quant à elle un accès sur la galerie ouest, une cheminée et puise sa lumière de deux croisées et une demi-croisée. Enfin, la dernière pièce de cet appartement ne possède pas de cheminée et constitue sans doute la garde-robe de la chambre à coucher précédente.

Contrairement aux mentions du procès-verbal, Jacques Androuet du Cerceau ne représente aucune porte de communication avec le second appartement. Constitué de trois pièces, nommée cinquième, sixième et dernière chambre dans le procès-verbal, cet appartement présente des dispositions semble-t-il moins privatives où chaque pièce possède une porte donnant sur l'une ou l'autre des galeries. En outre toute les pièces sont équipées de cheminées.

Pour conclure, la disposition des petits appartements du premier niveau évoque la distribution de logements réservés à la cour. Nous savons d'ailleurs que celle-ci n'habitait pas au château et que seules les personnes les plus fidèles et les plus importantes de la cour royale disposaient de ce privilège. Si l'on se fie aux *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau, sans pouvoir préciser la date de ces aménagements, la présence de petites antichambres correspond avec une datation qui ne saurait être antérieure au XVI^{e} siècle. La présence du four, que nous avons soulignée, semble bien prouver la succession des états et des fonctions.

Au second niveau, l'appartement nord est plus spacieux mais on ne trouve toutefois aucune correspondance entre deux appartements symétriques qui correspondraient à celui de Monsieur et de Madame. Cependant, la création ou la suppression de cloisons, qui étaient généralement en pans-de-bois est aisée et la distribution seule ne saurait dater un bâtiment.

Nous ne pouvons pas disserter sur l'apparence du bâtiment. Sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau l'angle choisi pour représenter le château a induit une perspective importante et le logis n'apparaît quasiment pas (cf. fig. 90) ; la présence des galeries ne constitue pas vraiment un repère de datation d'autant qu'il est probable que les logis soient fort anciens et que les galeries aient été ajoutées ou remplacées plus tardivement (cf. fig. 89).

Amboise (37) Cat. 09

Logis Charles VIII

Adresse : château d'Amboise

Dates : dernière décennie du XV^e siècle ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

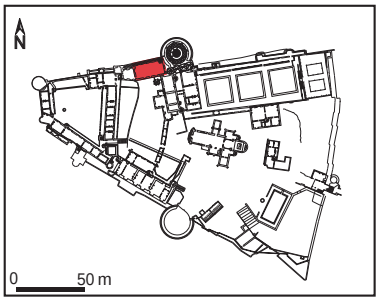


fig. 91: Emplacement du logis Charles VIII © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) 2004IPHOT033 : *Le château d'Amboise - Façade sur la Loire,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(2) 2004IPHOT032 : *Façade nord du château d'Amboise après restauration de la Tour des Minimes,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(3) 2004IPHOT029 : *Amboise (Indre-et-Loire - Château, grosse tour sur la Loire, Partie Droite,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(4) 2004IPHOT027 : *Amboise (Indre-et-Loire) - Façade du Château d'Amboise sur la Loire, avant restauration,* archives photographiques d'Art et d'Histoire, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(5) 2004IPHOT049 : *Château d'Amboise XV^e siècle,* photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(6) 2004IPHOT048 : *Château d'Amboise, état actuel. Plan du Rez-de-chaussée. Echelle 0,01 PM. Légende. Distribution des appartements construits sous Louis XV et occupés par l'Emir Ebd-el-Kader et sa suite de 1848 à 1851 ;* et *Château d'Amboise, état actuel. Plan du premier étage. Echelle 0,01 PM,* reproduction d'un relevé de Victor Ruprich Robert datant de 1873, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(7) 2004IPHOT026 : *Château d'Amboise, état actuel,* reproduction d'un relevé de Victor Ruprich Robert datant de 1873,photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(8) 2004IPHOT047 : *Amboise (Indre-et-Loire) - Château, façade sur la cour. N° 86,* archives photographiques d'Art et d'Histoire, photographie noir et blanc, XX^e siècle
(9) 2004IPHOT024 : *Château d'Amboise. Profil rapproché du logis royal du Château d'Amboise vu de la Tour Garçonnet*, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(10) 2004IPHOT046 : *Façade nord du Château d'Amboise vue de l'Ile d'Or*, Sylvain Knecht, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(11) 2004IPHOT045 : *Façade nord du Château d'Amboise vue de l'Ile* d'Or, Sylvain Knecht, photographie, noir et blanc, XX^e siècle.
(12) 2004IPHOT044 : *Amboise le Château XV^e siècle*, R. Dorange, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(13) 2004IPHOT043 : *Amboise le Château XV^e siècle*, R. Dorange, photographie noir et blanc, XX^e siècle.
(14) 2004IPHOT018 : photographie noir et blanc avec bordure, *La construction de la salle carénée des blasons*, XX^e siècle.
(15) 2004IPHOT017 : photographie noir et blanc avec bordure, *La construction de la salle carénée des blasons*, XX^e siècle.
(16) 2004IPHOT016 : *La construction de la salle carénée des blasons. Trois artisans au travail*. Au dos à l'encre : « 01/07/1926. Souvenir d'un chantier et signature illisible », photographie noir et blanc avec bordure, 1926.
(17) 2004ICAPO007 : carte postale en noir et blanc, élévation sud d'après un dessin de Monthellier, XX^e siècle.
(18) 2004ICAPO003 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Monthellier, XX^e siècle.
(19) 2004ICAPO002 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Jacques Androuet du Cerceau, XX^e siècle.
(20) 2004ICAPO001 : carte postale en noir et blanc, élévation nord d'après un dessin de Jacques Androuet du Cerceau, XX^e siècle.

Archives communales d'Amboise

(21) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(22) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694.
(38) ms fr. 1320 : copie manuscrite du XVIII[e] siècle de l'ouvrage *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau.
(23) L.A. Amboise : Château ; Est 11, Ic. Auv. 477 : *Le balcon du logis sur Loire*, Eugène Sadoux, lithographie (reproduction de BnF, Est., Va 37, t.I. Sadoux), XIX[e] siècle.
(24) L. A. Amboise : Est 1, Ic. Auv. 337 : *Amboise dans la touraine*, estampe, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
(25) L. A. Amboise : Est 2, Ic. Auv. 338 : *Amboise,* estampe, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
(26) L. A. Amboise : Est 3, Ic. Auv. 342 : *Amboise*, lithographie aquarellée de Deroy d'après un dessin d'après nature de Dupuis, s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
(27) L. A. Amboise : Est 4, Ic. Auv. 341 : lithographie de Charles de Rivière, *Amboise,* s. d., avant les travaux de démolition de 1805.
(28) L. A. Amboise : Château ; Est 8 et 9, Ic. Auv. 53 et 54 : *Vue du château d'Amboise,* eau forte, XIX[e] siècle (avant restauration).
(29) L. A. Amboise : Château ; Est 11, Ic. Auv. 477 : *Le balcon du logis sur Loire,* Eugène Sadoux, lithographie (reproduction de BnF, Est., Va 37, t. I. Sadoux), XIX[e] siècle).
(30) L.B. Amboise : Château ; Est. 3, Ic. 055 : *Album d'Orléans et des bords de Loire. Château d'Amboise*, F. Cockox, lithographie, XIX[e] siècle (avant restauration).
(31) L.B. Amboise : Château ; Est. 9, Ic. Auv. 383 : *Vue du château et de la ville d'Amboise,* J. A. Monthelier, lithographie (d'après nature), XIX[e] siècle (avant restauration).
(32) L.B. Amboise : Château ; Est. 8, Ic. 212 : *Vue du château et de la ville d'Amboise,* J. A. Monthelier, lithographie (d'après nature), XIX[e] siècle (avant restauration).

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(33) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(34) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(35) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(36) Verre 9 Fi 3 Fi 9834 : *Château : vue générale, cour intérieure,* docteur Lesueur, fin XIX[e]siècle.
(37) Verre 9 Fi 3 Fi 9835 : *Château : façade sur la ville,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(38) Verre 9 Fi 3 Fi 9836 : *Château : façade sur la Loire,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(39) Verre 9 Fi 3 Fi 9837 : *Château : façade sur la Loire*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(40) Verre 9 Fi 3 Fi 9838 : *Château : façade sur la Loire, mur de soutènement,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(41) Verre 9 Fi 3 Fi 9839 : *Château: façade sur la Loire, décoration, détail,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(42) Verre 9 Fi 3 Fi 9840 : *Château : élévation latérale,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(43) Verre 9 Fi 3 Fi 9841 : *Château : façade sur la Loire, mur de soutènement,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(44) Verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(45) Verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan*, docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.
(46) Verre 9 Fi 3 Fi 9832 : *Château : vue générale, façade sur la Loire,* docteur Lesueur, fin XIX[e] siècle.

Bibliothèque nationale de France

(47) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(48) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(49) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(50) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1e et 2e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(51) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(52) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(53) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, Plan géométral du *château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
(54) *BnF,* Est Va 37 T I (Mfilm H125733) : *Vue générale du château d'Amboise,* ND photo, photographie noir et blanc, XXe siècle.
(55) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125737) : *Vue du château* d'Amboise, lithographie.
(56) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125740) : *Amboise, le château,* Jean Roubier (photo DC1948 17829), photographie noir et blanc, s. d.
(57) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125741) : *Château d'Amboise, façade,* ND photo, photographie noir et blanc, XXe siècle (après restauration).
(58) *BnF*, Est Va 37 T I (Mfilm H125734) : *Vue du balcon du logis sur Loire*, lithographie, XIXe siècle.

Archives nationales de France

(59) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(60) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(61) 300 AP (I) 2299 bis, Cartes et Plans : *Projet d'asiles pour vieillards*, Gabriel Ruprich Robert, 9 plans, dessin à la mine aquarellé, 1895-1896.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(62) 1991/025/0007 : rapport des restaurations au château d'Amboise dues aux dommages de guerre : rempart, pavillon Penthièvre, tour Heurtault, écuries Louis-Philippe, chapelle, Logis François Ier, tour Garçonnet, logis sur Loire (1955-1970).
(63) 81/37/0003 (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet, pavillon Penthièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François Ier, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951) ; comptes de restaurations du pont d'Amboise (1951) ; comptes des restaurations du château d'Amboise correspondant au rapport ci-dessus (1952-1958).
(64) 81/37/0004 (1003) : suite des restaurations du château d'Amboise dues aux dommages de guerre (1959-1965) ; aménagements des abords du château d'Amboise (1961-1967) ; restaurations de la tour Heurtault, du pavillon Penthièvre et de la cour du pansage (1984).
(65) Pat 1631-1637 257 : restaurations de l'aile Charles VIII, versant nord et de la tour d'escalier nord (1992).
(66) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [005] : *Profils de la cheminée occidentale de la salle des Etats. Plan suivant R*, calque et encre.

(67) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [018] : *Elévation et plan de la façade sur la Loire. (0,05)*, calque, crayon contrecollé.
(68) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [019] : *Plan par terre et élévation des anciennes voûtes de la salle des Etats. (0,05)*, calque, crayon contrecollé.
(69) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [020] : *Elévation de la façade sur la Loire,* calque, encre, lavis contrecollé.
(70) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [050] : *Élévation, plan et coupe de la façade sur la* Loire, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1881/05/27.
(71) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [052] : *Restauration de la façade sur la Loire. Élévations et coupe (0,04)*, papier, encre et lavis, 1881/05/27.
(72) Planothèque, 0082/037/1001, 025977 [070] : *Restauration de la façade sur la Loire, Élévations*, papier, encre et crayon.
(73) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [037] : *Élévation de la flèche de la chapelle et élévation d'une partie de la* balustrade, papier, calque, encre et crayon, 1881/07/20.
(74) Planothèque, 0082/037/1003, 043478 : *Restauration. Élévation de la façade sur la Loire.* (0,01), calque et encre contrecollé.
(75) Planothèque, 0082/037/1003, 081299 : *Restauration. Élévation sur la Loire. Détail et coupe (0,04)*, calque, encre et lavis contrecollé.
(76) Planothèque, 0082/037/1003, 081309 : *Profils des assises de la façade sur la Loire,* calque, crayon et lavis, 1881/06/18.
(77) Planothèque, 0082/037/1004, 007137 : *État actuel. Elévation de la façade sur la Loire. (0,005)*, Victor Ruprich-Robert, papier et aquarelle, 1873.
(78) Planothèque, 0082/037/1004, 007138 : *Restauration. Elévation sur la Loire (0,01),* Victor Ruprich-Robert, papier et encre, 1872.
(79) Planothèque, 0082/037/1004, 007139 : *Restauration. Elévation sur la Loire. Coupe (0,04)*, Victor Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1872.
(80) Planothèque, 0082/037/1004, 031147 : *Élévation sur la Loire. Indication de travaux (0,01)*, Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage et crayon, 1957/05/21.
(81) Planothèque, 0082/037/1004, 031147 [002] : *Élévation sur la Loire (0,01),* Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage, 1954/11/24.
(82) Planothèque, 0082/037/2004, 081264 : *Profils et détails de la charpente de la salle des Etats,* Gabriel Ruprich-Robert; papier, encre, crayon et lavis, 1925/08/11.
(83) Planothèque, 0082/037/2004, 081263 : *Détails de la lucarne au dessus de la salle des Etats (0,10)*, Gabriel Ruprich-Robert, calque, encre et lavis contrecollé, 1927/01/31.
(84) Planothèque, 0082/037/2004, 081269 : *Détails et profils des lucarnes au dessus de la salle des Etats,* Gabriel Ruprich-Robert, calque et encre, 1927/01/31
(85) Planothèque, 0082/037/2004, 081274 : *Détail et profils des lucarnes au-dessus de la salle des Etats (0,10)*, Gabriel Ruprich-Robert, calque, encre et lavis, 1927/01/31.
(86) Planothèque, 0082/037/2004, 081280 : *Façade coté de l'aile Charles VIII et François I^er^ Attachement figuré (0,02)*, calque, encre et crayon, 1898.
(87) Planothèque, 0082/037/2004, 081286 : *Façade coté jardin. Coupe du pignon de la salle des Etats,* calque et crayon contrecollé.
(88) Planothèque, 0082/037/2004, 081297 : *Élévation du pignon est. Attachement F,* papier et crayon.
(89) Planothèque, 0082/037/2005, 025978 [007] : *Détail d'un blason,* papier, gouache contrecollé.
(90) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [027] : *Façade sur la Loire : élévation et profils*, papier, crayon.
(91) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [033] : *Façade sur la Loire : élévations, plan et détails de la cheminée des combles*, papier, crayon.
(92) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [034] : *Façade sur la Loire : demi-élévation, plan et détails d'une fenêtre*, papier, crayon.
(93) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [035] : *Façade sur la Loire : élévation et détails des fenêtres*, papier, crayon.
(94) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [036] : *Façade sur la Loire : élévations et détails d'une cheminée ; élévation, coupe et détail du pignon*, papier, crayon.
(95) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [037] : *Façade sur la Loire : élévation, croquis*, papier, crayon.
(96) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [038] : *Façade sur la Loire : élévation, croquis*, papier, crayon.
(97) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [039] : *Façade sur la Loire : détails,* papier, crayon.
(98) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [040] : *Façade sur la Loire,* papier, crayon.
(99) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [041] : *Façade sur la Loire : coupes et détails,*

papier, crayon.
(100) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [042] : *Façade sur la Loire : coupe,* papier, crayon.
(101) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [046] : *Elévation de la lucarne à droite de la façade Nord. (0,05),* calque, crayon contrecollé.
(102) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [051] : 1884/05/28 ; *Elévations des pinacles de la façade sur la Loire,* papier, crayon.
(103) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [052a] : 1884/01/30 ; *Elévation et coupe de la balustrade du grand comble de la façade sur la Loire*, papier, encre, crayon, lavis.
(104) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [053] : 1883/11/21 ; *Tourelle de la façade sur la Loire : élévation, plan de l'enrayure et coupe. (0,025),* papier, encre.
(105) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [062] : *Façade sur la Loire : détails,* papier, crayon.
(106) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [063] : *Façade sur la Loire. Elévation de la tour et profils,* papier, crayon.
(107) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [064] : *Façade sur la Loire : plans, coupe et élévation de la fenêtre de la salle des Gardes*, papier, encre, lavis.
(108) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [004] : *Elévation coté de la Loire. Coupes sur le pignon cotés droit et gauche*, calque, encre.
(109) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [006] : *Détails de la cheminée de la salle des Etats. (0,25),* calque, encre.
(110) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [007] : *Elévation, coupe et plan de la cheminée occidentale de la salle des Etats. (0,05),* calque, encre.
(111) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [008] : *Salle des Gardes : coupe, détail d'un chapiteau, détails divers,* papier, calque, crayon, lavis contrecollé.
(112) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [021] : *Détail d'une gargouille et profils de la façade sur la Loire,* papier, crayon.
(113) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [022] : *Façade sur la Loire : coupes,* papier, crayon.
(114) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [023] : *Façade sur la Loire : plan,* papier, crayon.
(115) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [024] : *Façade sur la Loire : profils du cordon de la tourelle d'escalier et du contrefort du pavillon A : détails*, papier, crayon.
(116) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [025] : *Façade sur la Loire : plans de la salle en face la galerie Louis-Philippe et plan du chemin de ronde,* calque, crayon contrecollé.
(117) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [030] : *Façade sur la Loire : détails*, crayon
(118) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [031] : *Façade sur la Loire : détails de motifs sculptés*, papier, crayon.
(119) Planothèque, 0082/037/2006, 025977 [032] : *Façade sur la Loire : élévation, coupe et plan d'une cheminée*, papier, crayon.
(120) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [024] : *Elévation de la façade sur la Loire : ensemble,* papier, crayon.
(121) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [041] : *Profil CD, élévation et plan de la tourelle du coté de la Loire. (face sous le comble) (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre, crayon et lavis, 1885/06/27.
(122) Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [002] : *Elévation, coupe et plan des fenêtres sud de la salle des Etats,* tirage.
(123) Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [011] : *Salle à pile monocylindrique mur nord restauration. Élévation et plan (0,02)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et crayon, 1937/07.
(124) Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [016) : *Élévations est et ouest. Plans et coupe sur AB des cheminées de la galerie d'hiver* (0,05), Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis.
(125) Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [020] : *Terrasse nord entre le pavillon de Penthièvre et la tour Garçonnet. Élévation de la façade sur la Loire et du mur de soutènement. Plan Coupe sur AB (0,01 ; 0,05)*, tirage et lavis.
(126) Planothèque, 0082/037/3002, 043477 : *Etat actuel. Elévation sur la Loire (0,005),* calque, encre, lavis contrecollé.
(127) Photothèque, 0084/037/3001 (Micr-47-4-M-25) : Jacques Androuet du Cerceau ; *Château, vue générale du côté de la rivière*, reproduction d'un dessin gravé.
(128) Photothèque, 0084/037/3001, MH. 202-344 : *Elévation sur la Loire (0,005), par Ruprich-Robert, 1872*, Arch. MH.
(129) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. Sans cote : *Château, vue sur la Loire après les*

bombardements.
(130) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 21-122 : *Château, ensemble sur la Loire.*
(131) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 99802 : *Restauration, élévation sur la Loire*, Ruprich-Robert.
(132) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 84 : *Château, façade sur la Loire après restauration.*
(133) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 4343 : *Façade sur la Loire avant restauration.*

Base Mémoire

(134) sap01_tcf03890_p[1].jpg, *Le balcon des Fédérés*, photographie.
(135) sap04_60l01292_p[1].jpg, *Logis du roi, côté cour : balustrade,* photographie.
(136) sap04_60l01291_p[1].jpg, *Détail de maçonnerie*, photographie.
(137) sap04_60l01290_p[1].jpg, *Détail de maçonnerie*, photographie.
(138) sap04_60l01286_p[1].jpg, *Vue intérieure : manteau de cheminée,* photographie.
(139) sap04_60l01281_p[1].jpg, *Vue intérieure : manteau de cheminée,* photographie.
(140) sap04_60l01271_p[1].jpg, *Ensemble ouest : tour des Minimes, logis du Roi, aile Louis XII*, photographie.
(141) sap04_60l01270_p[1].jpg, *Logis du roi : lucarnes*, photographie.
(142) sap04_60l01269_p[1].jpg, *Logis du roi : lucarnes,* photographie.
(143) sap04_60l01268_p[1].jpg, *Logis du roi : faîte du toit et pinacles des lucarnes,* photographie.
(144) sap04_60l01267_p[1].jpg, *Logis du roi : pinacles des lucarnes,* photographie.
(145) sap04_60l01266_p[1].jpg, *Logis du roi : lucarnes*, photographie.
(146) sap04_60l01265_p[1].jpg, *Ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII*, photographie.
(147) sap04_60l01264_p[1].jpg, *Ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII*, photographie.
(148) sap04_60l01263_p[1].jpg, *Tourelle surplombant la tour des Minimes, côté ouest,* photographie.
(149) sap04_60l01262_p[1].jpg, *Vue intérieure de la salle à manger,* photographie.
(150) sap04_60l01261_p[1].jpg, *Vue intérieure de la salle à manger,* photographie.
(151) sap04_60l01260_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle pendant les travaux,* photographie.
(152) sap04_60l01259_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle pendant les travaux,* photographie.
(153) sap04_60l01258_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle pendant les travaux,* photographie.
(154) sap04_60l01257_p[1].jpg, *Logis du roi, côté Loire : fenêtres et lucarnes,* photographie.
(155) sap04_60l01255_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle pendant les travaux : vue prise de dessus*, photographie.
(156) sap04_60l01253_p[1].jpg, *Partie détruite entre la tour des Minimes et le logis du Roi, côté Ouest (supposé)*, photographie.
(157) sap04_60l01245_p[1].jpg, *Logis du roi, côté Loire : fenêtre en perspective*, photographie.
(158) sap04_60l01244_p[1].jpg, *Logis du roi, côté Loire : fenêtre en perspective*, photographie.
(159) sap01_mh000085_p[1].jpg, *Ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(160) sap01_mh000084_p[1].jpg, *Ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(161) sap01_mh000083_p[1].jpg, *Ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(162) sap01_mh000088_p[1].jpg, *Logis du roi (façade sur la Loire) : façade échafaudée*, photographie.
(163) sap01_mh000089_p[1].jpg, *Logis du roi (façade sur la Loire) : vue intérieure de la galerie du premier étage*, photographie.
(164) sap01_mh000090_p[1].jpg, *Logis du roi (façade sur la Loire) : vue intérieure de la galerie du premier étage*, photographie.
(165) sap01_mh009667_p[1].jpg, *Elévation sur la Loire,* photographie.
(166) sap01_mh007485_p[1].jpg, *Ensemble nord sur la Loire,* photographie.
(167) sap04_02l05845_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration,* photographie
(168) sap04_02l05844_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration, portes*, photographie.
(169) sap04_02l05847_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration,* photographie.
(170) sap04_02l05849_p[1].jpg, *Salle en cours de restauration, cheminée,* photographie.

(171) sap04_02l05852_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration, fenêtres,* photographie.
(172) sap04_02l05853_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration, fenêtres,* photographie.
(173) sap04_02l05865_p[1].jpg, *Intérieur : cheminée de la Salle des Etats en cours de restauration,* photographie.
(174) sap04_02l05866_p[1].jpg, *Intérieur : cheminée de la Salle des Etats en cours de restauration*, photographie.
(175) sap04_02l05867_p[1].jpg, *Intérieur : cheminée de la Salle des Etats en cours de restauration,* photographie.
(176) sap04_02l05868_p[1].jpg, *Intérieur : cheminée de la Salle des Etats,* photographie.
(177) sap04_02l05877_p[1].jpg, *Intérieur : la Salle des Etats,* photographie.
(178) sap04_02l05878_p[1].jpg, *Intérieur : la Salle des Etats,* photographie.

Saint-Pétersbourg, Bibliothèque Nationale de Russie

(179) ms. fr. Fv IV N 7, Miniatures des *Espitres en vers françois* ; enluminure de la fin du XV^e^ siècle.
(177) ms. fr. Fv IV N 7, f° 1, Miniature des *Chroniques d'Amboise*. f°1 : « L'auteur offre son livre à Charles VIII » ; enluminure de la fin du XV^e^ siècle.

Londres, British Museum

(178) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(179) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(180) U 856 : Jacques Androuet du Cerceau ; Vue cavalière : *L'élévation du chasteau d'Amboisedu costé de la ville ;* dessin ; vers 1579.
(181) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(182) Christian Dormoy, N/Ref. ARC08/R3612D/1, analyse dendrochronologique réalisée en 2008.
(183) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(184) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, Musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(185) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(186) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(187) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(188) Lesueur Docteur Frédéric, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935, 112 p.
(189) Louis-Auguste Bossebœuf , « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis », dans *La Touraine historique, documents inédits*, Tours, 1899, 24 p.
(190) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.

Historique (développé dans la partie II, chapitre III-2 p. 170-176)

Nous avons pris le parti de nommer « logis Charles VIII », le bâtiment nord construit face à la Loire qui, du fait de la disparition ou de l'inachèvement des travaux des autres édifices, demeure le seul logis dont le commanditaire exclusif soit bien Charles VIII (1483-1498). Sa date de construction exacte reste incertaine mais elle est contemporaine de celle du logis des Sept Vertus qui fut achevé autour de 1495-1496 (cf. cat. 02, p. 679).

À la suite des travaux de Charles VIII (1483-1498), le bâtiment semble avoir conservé son apparence originelle jusqu'aux modifications du duc de Penthièvre (1786-1790). Nous pouvons restituer les transformations résultant de l'installation du duc de Penthièvre grâce aux procès-verbaux de destruction de 1806-1808[173]. Les informations que procure le procès-verbal de 1761[174], permettent de définir ce qui a changé à la fin du XVIII^{e} siècle. Ainsi nous savons que la grande salle perdit son voûtement et sa colonnade et qu'elle fut divisée en deux niveaux pour aménager des appartements. Cette distribution fut ensuite conservée jusqu'aux restaurations menées par le service des Monuments Historiques sous la direction des architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert à partir de 1892.



fig. 92 : Vue du logis Charles VIII (et du logis Charles VIII-François I^{er}) côté cour © E. Litoux



fig. 93 : Vue du logis Charles VIII depuis la Loire © Inv. M. Hermanovicsz

173 *AN*, O^{1} 1903.
174 *ADIL*, C 950.

Description

De 25,3 m de long sur 10,1 m de large, le bâtiment a été construit à l'aplomb du rempart nord du château, sur un terrain a priori inoccupé auparavant (cf. fig. 94). L'édifice présente des murs extérieurs d'environ 1 m d'épaisseur à l'exception du pignon oriental qui atteint 2,1 m ; un mur de refend le divise longitudinalement en deux moitiés.

Côté cour, la façade est percée au rez-de-chaussée de quatre ouvertures : deux portes et deux baies. On entre actuellement par la porte centrale, la porte occidentale étant condamnée. Au premier étage, deux croisées et une porte se superposent à celles du niveau inférieur. Cette dernière porte, donnait à l'origine sur une galerie de bois suspendue aux crochets de fer insérés dans les maçonneries (cf. fig. 94). La galerie couvrait ainsi une partie de la façade depuis son inflexion orientale jusqu'au logis Charles VIII-François Ier.



fig. 94 : Vue des crochets qui tenaient la galerie suspendue avec la porte qui ouvrait dessus © Inv. H. Bouvet

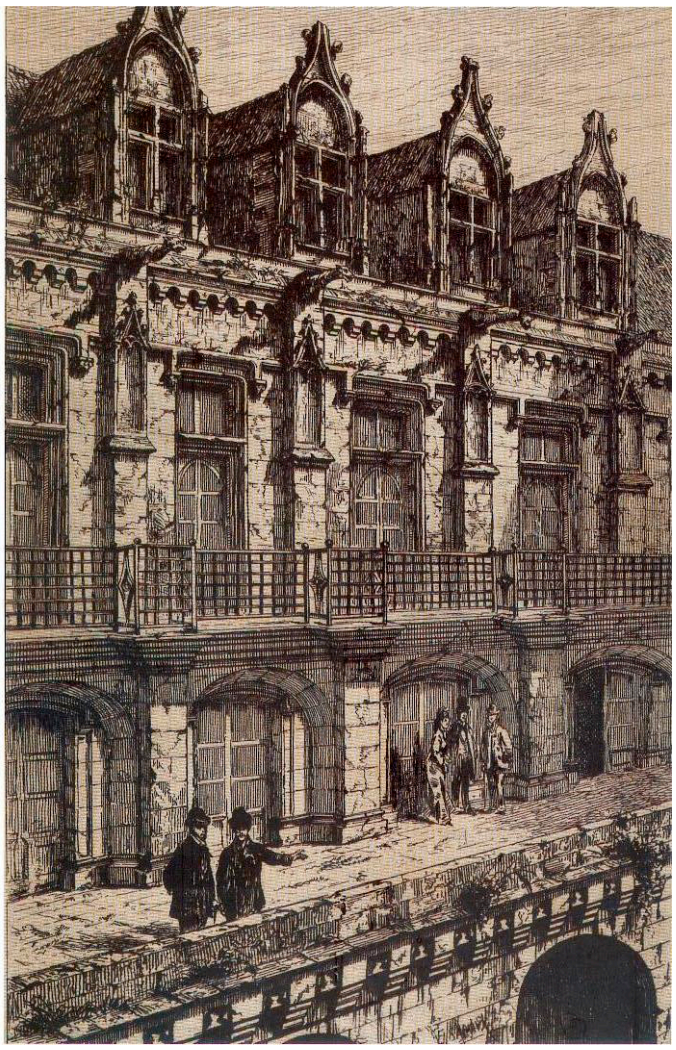


fig. 95 : Vue du balcon et de la terrasse des arcades du logis Charles VIII avant restauration. Eau-forte d' Eugène Sadoux, (XIXe siècle) © Bibliothèque municipale de Tours

Les quatre fenêtres ont été très restaurées, mais les clichés anciens valident la cohérence des choix des restaurateurs (cf. fig. 85). Ainsi les croisées (1,80 x 2,25 m) prennent place au-dessus d'une allège talutée divisée en deux par le prolongement du meneau. Ce type d'allège, assez rare − qui se retrouve cependant à Loches, à Blois et à Gaillon − donne une élégance particulière à la baie aux proportions élancées qui s'intègre progressivement dans la maçonnerie. Les coins supérieurs des baies, arrondis, viennent également adoucir les formes de la croisée. La mouluration de l'encadrement se compose d'un enchaînement nerveux de cavets, liserés et baguettes qui tranche avec les formes ondulantes. Enfin, une simple clef, placée à l'aplomb du meneau, décharge l'ouverture.

Les portes sont plus étroites (1,25 x 2,30 m). Si la forme générale de leur encadrement s'accorde avec celle des baies, leur moulure, composée d'un simple quart de rond sur les piédroits et d'un large chanfrein pour le linteau, efface quelque peu leur présence. L'attention peut se concentrer sur le décor sommital de l'édifice : pointant vers le ciel leurs pinacles et leur accolade, les deux lucarnes dont la base est masquée par une balustrade ajourée créant une harmonieuse transition entre la pierre de tuffeau blanche et les ardoises de la couvertures, arborent un décor flamboyant au sein duquel sont sculptées les épées flammées et les « C » enlacés de Charles VIII.



fig. 96 : Vue du garde-corps du balcon du premier étage en fer forgé, détail © L. Gaugain



fig. 97 : Vue du garde-corps du balcon en fer forgé du premier étage, détail © L. Gaugain



fig. 98 : Vue du garde-corps du balcon en fer forgé du premier étage, détail © L. Gaugain



fig. 99 : Vue de la liaison de la tourelle hexagonale du logis Charles VIII à la tour des Minimes © L. Gaugain

Côté Loire, le bâtiment d'origine se trouvait pris entre, à l'ouest, le logis du Tambour (cf. cat. 07, p. 730) et, à l'est, la tour des Minimes. L'ordonnance de la façade est beaucoup plus savante que du côté cour, mais aujourd'hui elle a perdu son encadrement ouest, le sommet du logis du Tambour, qui la mettait d'autant plus en valeur. A l'ouest, au profit de deux lucarnes supplémentaires placées à l'aplomb des travées inférieures, Victor Ruprich-Robert a en effet supprimé un étage au sommet du logis du Tambour, de manière à harmoniser la façade.

Au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, le logis fut très modifié (cf. fig. 73) : les arcades donnant sur la Loire furent fermées pour créer une pièce supplémentaire et la grande Salle de l'étage divisée en deux par un plancher afin de gagner encore de l'espace. Victor Ruprich-Robert rendit à la façade une apparence proche de celle d'origine, mais ne put s'empêcher d'y apporter une note personnelle. Ainsi, les quatre niveaux qui régissent la façade furent à nouveau lisibles, on dégagea les arcades mais la terrasse située au devant fut réduite, puisque ses dispositions primitives ne permettaient pas de construire la couverture en appentis de la galerie située en soubassement (cf. fig. 99). Les vues anciennes présentent, à la place de cette galerie, cinq autres arcades surmontées de consoles de mâchicoulis sur lesquelles la terrasse s'appuie. Les consoles primitives présentaient un profil traditionnel à quatre ressauts, reliées par de petits arcs brisés sous lesquels des trilobes étaient sculptés. Enfin, une eau-forte de Eugène Sadoux (1841-1906)[175], présente plusieurs personnes devisant sur la terrasse qui semble en effet bien plus large que celle que nous connaissons (cf. fig. 95). Le garde-corps de pierre ajouré qui longe la terrasse serait également une création de Victor Ruprich-Robert. Cependant, dans le procès-verbal de 1761, il est mentionné : « (…) Sur le

175 *Bibliothèque municipale de Tours*, L.A. Amboise, Est 11 ; XIX[e] siècle.

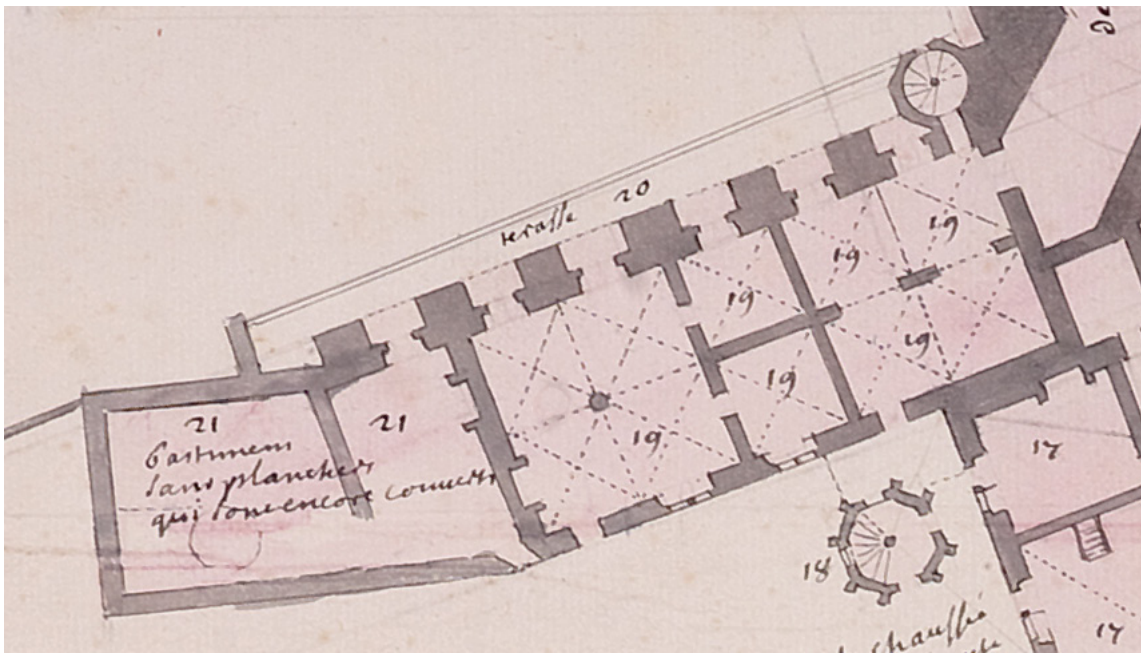


fig. 100 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII au rez-de-chaussée © L. Gaugain

petit rempart devant les offices cy dessus, ou estoit autrefois une balustrade en pierre totalement détruite »[176]. Ce garde-corps devait avoir disparu depuis longtemps lorsque Victor Ruprich-Robert débuta les travaux et nous n'avons aucun moyen de valider ou non, les motifs en accolades qu'il mit en œuvre (cf. fig. 99). Enfin, les deux niveaux supérieurs de baies et de lucarnes apparaissent érodés sur les clichés anciens (cf. fig. 73), mais sans modification majeure ; la restauration en fut fidèle.

Cinq croisées à doubles croisillons prennent place au-dessus des arcades. Le meneau divise la baie en deux ; le côté gauche de la baie, dont l'allège est talutée, tranche avec son côté droit qui s'ouvre par une porte-fenêtre donnant sur le balcon. Les contreforts qui séparent chacune des grandes arcades trouvent leur continuité dans les ressauts de l'encorbellement soutenant le balcon, puis dans les pilastres divisés à mi-hauteur par un cordon mouluré et couronnés de pinacles à crochets qui séparent les baies. La partie inférieure demeure vierge, tandis que la partie supérieure est encadrée, jusqu'à hauteur du cordon du linteau, d'un autre cordon mouluré. Au-dessus, le pilastre, qui continue en une accolade dont le gâble est bordé de crochets aux feuillages gothiques, monte jusque sous la corniche soutenant la balustrade ajourée. Enfin, la frise de fausses consoles de mâchicoulis interrompue par les

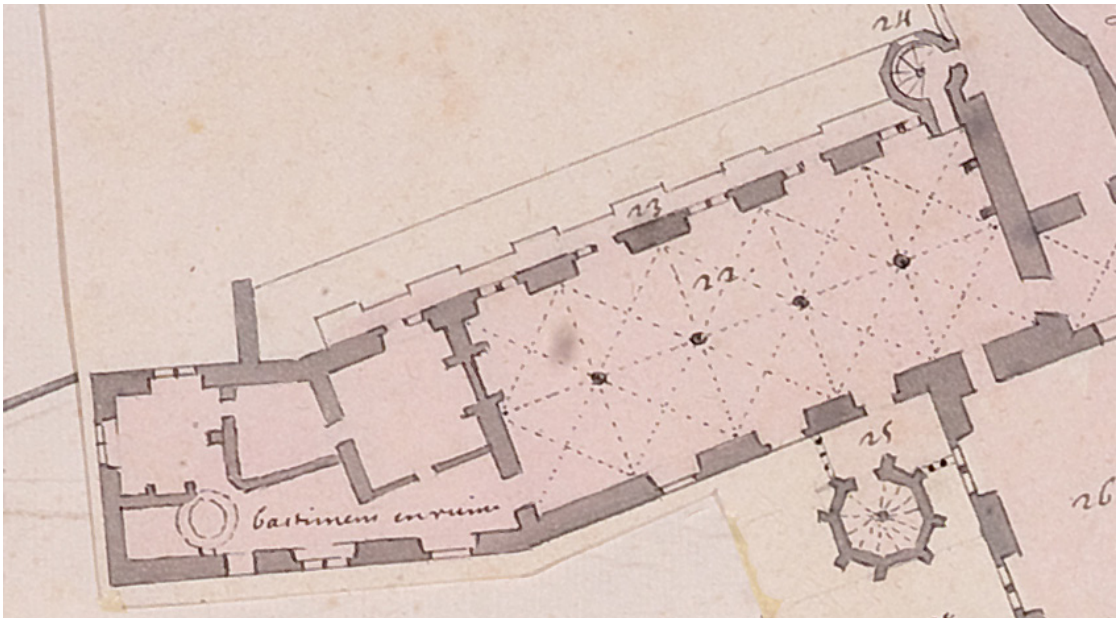


fig. 101 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII au premier étage © L. Gaugain

176 *ADIL*, C 950, f°6r°.

pinacles quadrille encore davantage la façade.

Horizontalement, la façade est divisée par de nombreuses lignes : celles créées par les balcons et balustrades marquent les séparations entre les registres. Le niveau de la grande salle se distingue par une hauteur accrue au sein de laquelle les croix des baies répondent à celles de la grille du balcon, ainsi qu'à la rencontre des pilastres et des cordons moulurés des linteaux. Ces derniers reposent sur de petits culots figurés, malheureusement restaurés dans un style un peu troubadour.

Enfin, comme pour la façade côté cour, une balustrade ajourée assure la transition entre la pierre blanche et l'ardoise noire, jouant aussi le rôle de garde-corps pour le petit balcon de chaque lucarne. Ses formes allient le galbe des tympans – identiques à ceux de la façade sur cour – et l'élancement des pinacles qui prolongent les lignes verticales de la façade. Le lien entre ces éléments est savamment établi par de minuscules arcs-boutants qui relient chacun des pinacles à d'autres pinacles, situés plus en retrait de part et d'autre de la lucarne. Aussi les cimes des pinacles s'étagent-elles à des hauteurs différentes. Des motifs de brique sur fond d'ardoise ornent le sommet des souches de cheminées prenant place, classiquement, à l'aplomb des murs de refend.



fig. 102 : Vue de la porte de la tourelle d'escalier hexagonale du logis Charles VIII
© Inv. H. Bouvet

L'édifice est principalement desservi par une tourelle d'escalier hexagonale, bâtie à la jonction de la tour des Minimes et du logis, au niveau du pignon de ce dernier (cf. fig. 99 et 102). La vis hexagonale, de 1,3 m de côté et 1,53 m de rayon tourne autour d'un noyau portant marches et son mur externe atteint 55 cm d'épaisseur. Les soixante-huit marches mesurent 190 cm de long dont 20 cm pour le diamètre du noyau et environ 15 cm pour la partie de la marche ancrée dans le mur. Elles sont taillées dans un calcaire coquillier, un matériau supportant mieux la compression que le tuffeau et qui assure une bonne adhérence. La vis monte ainsi à main droite jusqu'au sommet de la tour des Minimes qui correspond au niveau du comble du logis sur Charles VIII. Au sein de sa cage, on rencontre de nombreuses portes obstruées, aboutissant à des niveaux intermédiaires, qui devaient correspondre avec les étages de la distribution du duc de Penthièvre. Cet escalier dessert la grande salle du premier étage, mais on peut également atteindre celle-ci en empruntant la vis accolée à l'ouest du logis du Tambour.

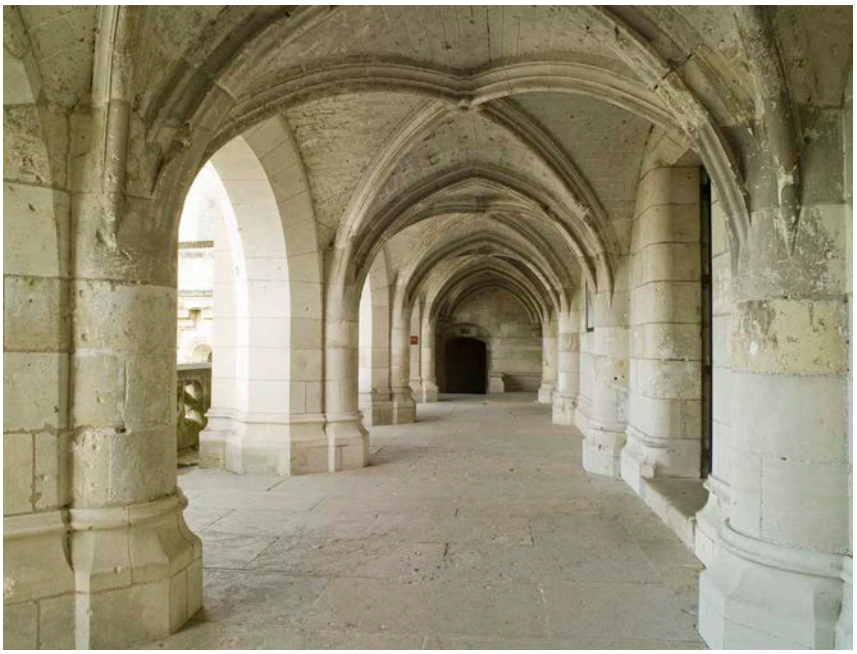


fig. 103 : Vue des arcades sur Loire, appelées le promenoir des Gardes du logis Charles VIII © Inv. H. Bouvet

La sobriété de la tourelle tranche avec l'exubérance du décor du logis attenant, la mettant d'autant plus en valeur. Sur un parement de pierre de taille de tuffeau, se détachent seulement quatre cordons moulurés, dont deux qui prolongent les encorbellements de la façade du logis. Une dizaine de petites baies rectangulaires (40 x 60 cm) permet de suivre la montée de la vis. Le toit hexagonal qui surmonte l'ouvrage dépasse largement le faîte du toit du logis Charles VIII. Sa corniche, se trouvant approximativement au niveau du faîtage, se compose de consoles de mâchicoulis factices identiques à celles du logis qui sont placées sous la balustrade du toit. Les maçonneries ont été particulièrement touchées par les restaurations mais nous pouvons déterminer avec certitude que la tourelle d'escalier a été construite conjointement au logis comme en témoigne les pierres d'une des arcades apparaissant dans la cage (cf. fig. 102). Ailleurs, les liaisons de maçonneries se lisent difficilement mais il semble que la tour des Minimes soit postérieure aux deux autres élévations (cf. fig. 99) − celle de la tourelle hexagonale et celle du logis Charles VIII.

Le bâtiment avait déjà été largement remanié, notamment par les travaux du duc de Penthièvre, lorsque Victor Ruprich-Robert lui redonna une distribution proche de celle qu'on lui connaît au travers des procès-verbaux et des plans anciens. Le mur de refend longitudinal (0,7 m d'épaisseur) divise le rez-de-chaussée en deux pièces. La première côté cour (21 x 3,7 m) répond actuellement au nom de salle des Gardes(cf. fig. 103 et 104) ; elle est voûtée de cinq travées d'ogives atteignant 3,8 m de haut. Une cheminée prend place à chaque extrémité de la pièce et le sol est recouvert de grandes dalles de pierres blanches. Des croisées de 1,8 m de large pour 2,25 m de haut, éclairent l'espace. La pièce est très restaurée. Si aucune vue montrant son état avant restauration dont nous disposons ne permet de connaître le répertoire des formes qui y était employé, les descriptions − bien que sommaires − des procès-verbaux lui correspondent. Aujourd'hui, les nervures de voûtes qui s'insèrent dans les maçonneries par pénétration directe, présentent un profil épais et non prismatique où se succèdent de larges cavets très peu profonds, des liserés et des gorges qui aboutissent à un gros tore constituant le sommet de la modénature (cf. fig. 103 et 104). Les clefs de voûtes sont carrées et ornées de motifs floraux.

Deux portes de communication (1,25 m de large), situées en face des croisées, ouvrent sur les arcades et nommées le promenoir des Gardes (21,9 x 3,5 m). Les cinq travées sont voûtées d'ogives pénètrant directement dans des piles circulaires engagées dans le mur de refend ; les clefs et le profil des nervures sont très proches des précédents. Toutefois l'une des retombées d'ogives fait exception. Placée dans l'angle nord-est de la travée la plus orientale, c'est une large console recevant deux ogives et la dernière arcade qui est plaquée contre un pan de la tourelle à vis.

Les arcades en plein cintre, simplement clavées et largement chanfreinées des deux côtés, reposent sur des piles composées d'une base octogonale avec une colonne engagée côté cour. Elles répondent ainsi aux piles du

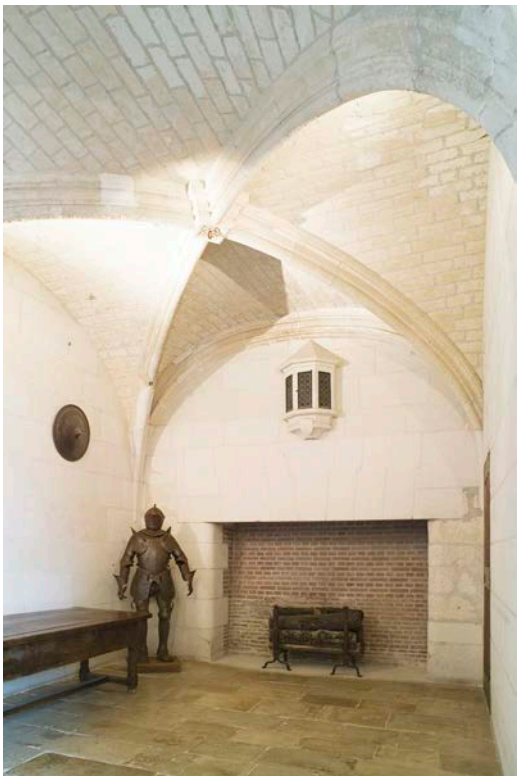


fig. 104 : Vue de la cheminée est du rez-de-chaussée dans la salle dite des Gardes du logis Charles VIII © Inv. H. Bouvet



fig. 105 : Vue ancienne de la grande salle en cours de restauration, vers 1900
© Base Mémoire : sap04_02l05847_p[1].jpg

mur de refend dont la base est identique. À 30 cm au dessus du sol, la base octogonale de chaque pile est surmontée d'une doucine permettant de passer à un plan circulaire ; un épais cordon mouluré d'un cavet et d'un gros tore clôt le soubassement qui se poursuit à la base du mur (cf. fig. 103). Les différentes portes présentent un encadrement en quart de rond et un arc surbaissé. Celle qui ouvre sur la vis semble d'origine, y compris le petit congé surmonté d'une hermine stylisée qui assure la transition avec le quart de rond (cf. fig. 101).

La vis hexagonale ouvre au nord-ouest sur la grande salle voûtée. Bien que le procès-verbal mentionne cet accès, la porte actuellement visible ne présente plus aucun caractère authentique et. De 21,6 m de long sur 8 m de large (172 m²) les voûtes de la grande salle s'élèvent à 6,2 m de haut sous clefs.

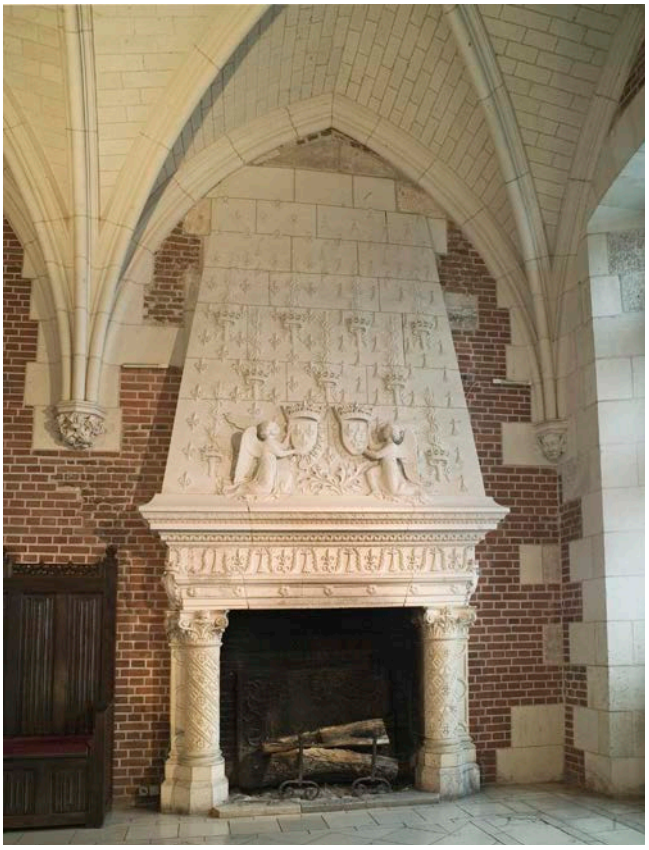


fig. 106 : Vue de la cheminée gothique de la grande salle du premier étage du logis Charles VIII, dite salle des Etats © Inv. H. Bouvet

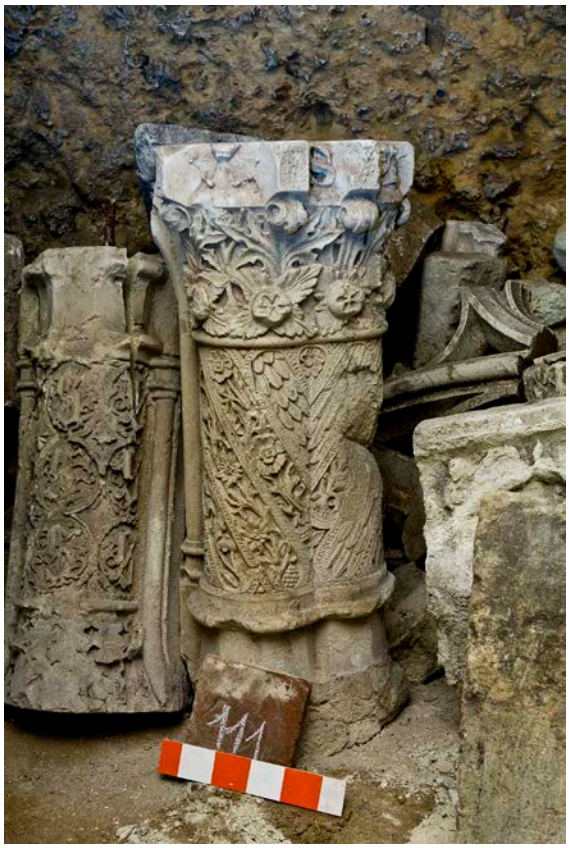


fig. 107 : Vue de pieds-droits de cheminée retrouvés dans le dépôt lapidaire © Inv. H. Bouvet

Sur fond de briques rouges, les voûtes et les encadrements des baies en pierre de taille de tuffeau se détachent avec élégance. Les restaurations de Victor Ruprich-Robert sont justes dans les dispositions, mais le choix d'un décor particulièrement chargé n'est pas avéré. Toutefois, les rois de la fin du XV^e^ siècle se montrèrent particulièrement amateurs de ce genre de décor chargé, en témoignent les logis de Blois ou de Loches. Des clichés anciens consultables sur la Base Mémoire[177] montrent une salle dont les murs conservent les empreintes des voûtes mais la file de colonnes sur laquelle reposent les deux vaisseaux de cinq travées d'ogives a totalement disparu (cf. fig. 105). L'étude minutieuse des maçonneries de cette pièce nous a permis d'identifier quelques fragments anciens remployés dans les cheminées, quelques zones de briques authentiques, une base d'origine sous la colonne ouest ainsi que les portes anciennes. Par ailleurs, la file de colonnes placée au centre de la pièce ne se trouve pas à l'aplomb du mur de refend de l'étage inférieur, mais 40 cm plus au nord.

Les clichés anciens ne nous permettent pas de savoir si les ogives naissaient de culots comme c'est aujourd'hui le cas, ou de pénétration comme

177 *Base Mémoire*, sap04_02l05845_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration,* photographie.
sap04_02l05844_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration, portes*, photographie.
sap04_02l05847_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration,* photographie.
sap04_02l05849_p[1].jpg, *Salle en cours de restauration, cheminée,* photographie.
sap04_02l05852_p[1].jpg, *Salle des Etats en cours de restauration, fenêtres,* photographie.
sap04_02l05853_p[1].jpg, Salle des Etats en cours de restauration, fenêtres, photographie.

au niveau inférieur. Le profil des nervures a été calqué sur la modénature de celles du rez-de-chaussée, sans doute jugées originelles par l'architecte en chef. Par contre, les clefs rondes et bien plus imposantes portent des fleurs de lys royales et des hermines ducales (cf. fig. 108). On ne sait pas si les fûts de colonnes arboraient aussi les armes royales et ducales qui y ont été reproduites. Enfin, les cheminées apparaissent beaucoup moins larges sur les plans avant restauration. D'après les clichés anciens dont nous disposons, il semble qu'une fois la pièce mise à nu, l'emplacement des cheminées d'origine soit apparu. On suppose donc que leurs proportions ont été scrupuleusement respectées. Les deux cheminées à manteau sont installées, pour celle de l'ouest comme pour celle de l'est, dans la partie nord de la pièce, la cheminée orientale étant toutefois légèrement moins décalée. Celle de l'est relève du style gothique tandis que celle de l'ouest est Renaissante. Le fragment remployé dans le manteau gothique est particulièrement petit (cf. fig.106). Dans le dépôt lapidaire, des piédroits de cheminée proches, mais beaucoup plus petits ont été répertoriés (cf. fig 107). Ainsi sur une base octogonale s'élève un fût monolithe sculpté, de motifs floraux séparés par des rubans à gauche et d'un quadrillage encadrant les mêmes fleurs à droite. Au-dessus, des chapiteaux composites couronnent les colonnes et soutiennent le manteau qui est orné de fleurons, de fleurs de lys, d'hermines et de cordelières. Enfin, la hotte pyramidale, prenant appui sur une grosse corniche moulurée, est recouverte des emblèmes et au centre deux anges présentent les armes de Charles VIII (1483-1498) et de Anne de Bretagne (1491-1514).



fig. 108 : Vue de la cheminée renaissante de la grande salle du logis Charles VIII
© Inv. H. Bouvet

La cheminée orientale (cf. fig. 108), de style Renaissance, a conservé de nombreux fragments d'origine portant des rinceaux italianisants d'une extrême finesse. Les jambages de la cheminée sont totalement engagés dans la maçonnerie et les jouées en sont ainsi inexistantes. Le manteau est surmonté d'une épaisse corniche sculptée d'une frise d'oves. Un médaillon cerné d'un *titulo* et représentant le profil de Alexandre de Macédoine, a été réinséré dans la hotte (cf. fig. 109). On notera la qualité de sa sculpture dont le vocabulaire renaissant est aussi bien maîtrisé qu'exécuté ; des médaillons très semblables se retrouvent à Gaillon.

Côté Loire, une porte-fenêtre (1,45 m de large) s'ouvre au centre de chaque travée, tandis que côté cour le mur est percé de deux croisées (1,45 m de large) dans les travées 2 et 4, et d'une porte centrale (1,2 m de large), dans la travée 3. La pièce communique à l'ouest avec la pièce du logis du Tambour, appelée la « salle des tambourineurs », à l'est avec la galerie des Quatre Travées et au sud avec le logis Charles VIII-François I^{er} ; cette dernière porte nous semble toutefois tardive. En outre, côté cour, la porte donnant sur l'ancienne « vis » percée est actuellement condamnée.



fig. 109 : Vue du médaillon inséré dans le hotte de la cheminée renaissante © L. Gaugain

En reprenant la vis hexagonale, on aboutit au niveau du comble. La charpente a été totalement restaurée (cf. fig. 110) ; des faux-entraits factices percent le lambris où des blasons peints sur bois sont accrochés. La charpente actuelle, réalisée en résineux, ne comprend quasiment plus aucune pièce ancienne. Une série de six blochets a été prélevée pour une datation dendrochronologique qui a révélé une date d'abattage des arbres comprise entre 1725 et 1765[178] ; dates qui correspondent à une restauration. Nous n'avons donc aucun moyen de connaître la structure de la charpente d'origine. Actuellement c'est une charpente à chevrons-formant-fermes. Les fermes disposent de deux faux-entraits et d'un poinçon liant ces derniers au faîtage. Les fermes maîtresses − une sur six − disposent d'entraits, à présent remplacés par des IPN. Les fermes secondaires sont simplement sur blochets.



fig. 110 : Vue de la cheminée du comble du logis Charles VIII © Inv. H. Bouvet

La pièce a conservé une cheminée d'origine (cf. fig. 110), installée sur le mur pignon ouest, à l'aplomb de la cheminée Renaissance du niveau inférieur. À sa droite, apparaît une ancienne porte (57 cm) murée (cf. fig. 111 et Tome III fig. 630 et 673, p. 1132 et 1160). Sa présence implique à l'évidence, une communication avec un bâtiment disparu ou l'intention de relier le comble à un autre édifice. La cheminée est peu restaurée et ses jambages présentent dans un style gothique des colonnettes reposant sur des bases moulurées octogonales et surmontés de chapiteaux géométriques. Au dessus le manteau lisse est séparé de la hotte pyramidale par une grosse corniche. Le procès-verbal de 1761 mentionne une autre cheminée sur le pignon en vis-à-vis mais la cheminée actuelle, qui ressemble d'avantage à un chauffe-pieds − comme dans la chapelle − ne présente plus aucune pierre d'origine.

La vis hexagonale continue au-delà du palier ouvrant sur le comble, pour aboutir à une porte murée et qui ouvrirait actuellement sur le vide. Comme pour la petite porte jouxtant la cheminée, une liaison a existé ou était prévue (cf. fig. 111).

178 Christian Dormoy, 2008, N/Ref. ARC08/R3612D/1.

Les transformations du logis au travers des procès-verbaux des XVII^e et XVIII^e siècles



fig. 111 : Vue de la petite porte jouxtant la cheminée du comble © L. Gaugain

Les procès-verbaux ne décrivent pas le décor du bâtiment qui avait sans doute disparu lors des nouvelles affectations qui sont quant à elles désignées. Ainsi, dans les procès-verbaux des années 1630, le bâtiment qui ne porte pas de nom particulier est localisé comme « le costé de la salle du bal », désignant la grande salle. Cette dernière semble alors encore intacte et sa dénomination témoigne de sa fonction. Le rez-de-chaussée accueille un office ou « soulloire », où est installée une forge[179]. Le même niveau reçoit une écurie[180]. Enfin, le comble semble être occupé par un magasin à blé, ce qui reste difficile à concevoir : « Plus au dessus de ladite salle du bal faut y repandre et attacher une porte avecq son gond, vertinolles et mettre ung gond, couray avecq une clef a la seconde porte du magazin a bled qui est sur celuy des armes »[181].

Dans le procès-verbal de 1761[182], le bâtiment est occupé au rez-de-chaussée par le Sieur Billaut et par le Sieur Abbé du Mondomain. Ce dernier occupe la pièce actuellement appelée « le promenoir des Gardes » où les cinq arcades donnant sur la Loire sont murées de manière à en faire une pièce à part entière ; aussi est-il décrit comme « (…) ouvert au nord par cinq arcades actuellement murées en moilon chaux et sable dans laquelle sont un quart de croisée à chaque distribution (…) »[183]. Cette pièce communique avec la tour des Minimes à l'est et à l'ouest avec la pièce occupée par les Leroy (le rez-de-chaussée du logis du Tambour). Enfin, la pièce côté cour, demeure comme aujourd'hui, « voûtée d'ogives avec une cheminée à chaque bout ».

Toujours dans le procès-verbal de 1761, la visite continue en empruntant la vis hexagonale accolée à la tour des Minimes. La grande salle répond alors au nom de salle des Gardes : « Un grand escalier découvert, prenant sa naissance du pied d'une arcade, sous iceluy qui nous à conduit sur un perron découvert sur lequel est une grande porte à deux vanteaux à la haulteur de six pieds et demy, au dessus desquels est une porte obstaclée de planches. Et entrés par icelle porte dans la salle des gardes voultée en croix d'augives soutenue par quatre colonnes le tout en pierre de taille éclairée, du costé du midy d'une croisée et du costé du nord de cinq (…) ».

On apprend donc qu'une unique baie éclaire la façade côté cour, les autres n'étant pas mentionnées, mêmes murées. Il semble en effet possible qu'il y ait eu moins d'ouvertures qu'actuellement sur cette façade, puisque la galerie de bois était suspendue devant. Le garde-corps en fer forgé du balcon nord est bien signalé : « (…) Du costé du nord de cinq, dans deux desquelles sont pratiquées deux bayes de porte qui communiquent à un balcon ; le long duquel régne une balustrade de fert maillé et apourvue, et en avant corps de la longueur de ladite salle et encore de dix huit pieds de long règnant devant le bastiment occuppé par lesdit sieur et demoiselle Le Roy (…) »[184]. Ensuite, les différentes portes de communication sont évoquées. Celle qui communique avec le logis Charles VIII-François I^er, occupé par la veuve Bonnette, et la porte de communication avec le logis du Tambour : « (...) Une autre porte dans le bout à l'occident donnant communication au bastiment occupé par ledit sieur et demoiselle Le Roy (...) ». Enfin, le comble, les lucarnes et les balustrades sont sommairement décrits : « Et continuant à monter par ledit escalier qui nous a conduits à un autre plafond ou se trouve une porte de communication dans le haut. Tout en continuant à monter par le même escalier, sommes parvenus au grenier au dessus de ladite salle des Gardes sur lequel est un comble en charpente couvert d'ardoises ; aux deux bouts duquel est chacune une cheminée en pierre de taille éclairé au midy par deux lucarnes en pierre sans fermeture et quatre autres lucarnes au nord, dont partie murée, et une ouverture, dans le hault communiquant au grenier dudit sieur le Roy. Une

179 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°16r°.
180 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°16v°.
181 *ADIL*, C 655, doc. 5 f°4v°.
182 *ADIL*, C 950, f°5v°-6r°.
183 *ADIL*, C 950, f°6r°.
184 *ADIL*, C 950, f°6r°.

balustrade en pierre taillée, rosette à jour régnant, le long et au niveau du plancher dudit grenier de la salle des gardes du costé du Nord, ou en subsiste quelques vestiges à costé de la cheminée (...)»[185].

185 *ADIL*, C 950, f°6r°-v°.

Amboise (37) Cat. 10

Logis Charles VIII-François Ier, Petits Logements et Quatre Travées

Adresse : château d'Amboise

Dates : dernière décennie du XVe siècle ; premier quart du XVIe siècle ; milieu du XVIe siècle ; XVIIIe siècle ; XIXe siècle ; XXe siècle.

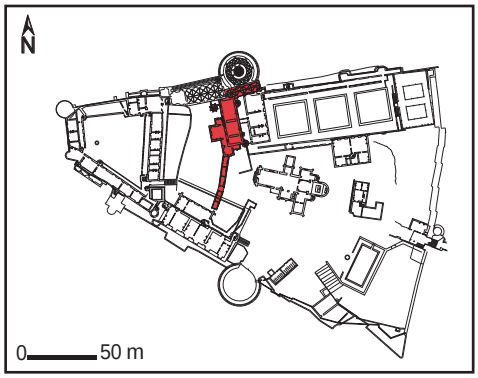


fig. 112 : Emplacement du logis Charles VIII-François Ier, des Petits Logements et des Quatre Travées © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) Gustave Noël, *L'aile Louis XII au temps de la maison d'Orléans*, huile sur toile conservée au château d'Amboise, XIXe siècle (peintre né à Paris en 1823). (Publiée dans J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise... Op. cit.*, 2004, p. 152).
(2) 2004IPHOT025 : *Amboise. Le Château*, photographie noir et blanc, madame Marchais, XXe siècle.
(3) 2004IPHOT020 : *Vue du logis Charles VIII-François Ier depuis la tour Garçonnet*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, XXe siècle.
(4) 2004IPHOT035 : *Vue aérienne (ouest) du Château d'Amboise avant 1936*, compagnie aérienne française, photographie noir et blanc avec bordure, XXe siècle.
(5) 2004IPHOT019 : *Vue aérienne (ouest) du Château d'Amboise avant 1936*, compagnie aérienne française, photographie noir et blanc avec bordure, XXe siècle.

Archives communales d'Amboise

(6) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(7) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635, n°2694, f°29-30.
(8) ms fr. 1320 : Copie manuscrite du XVIIIe siècle de l'ouvrage *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau, f°63-64.
(9) L.C. Amboise : Est. 6, Ic. Auv. 450 : *Troisième vüe du château d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, vers 1730.
(10) L.C. Amboise : Château ; Est. 2, Ic. 205 c : *Troisième vüe du château d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, vers 1730.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(11) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(12) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(13) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(14) Verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIXe siècle.
(15) Verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan*, docteur Lesueur; fin XIXe siècle.
(16) Verre 9 Fi 3 Fi 9824 : *Château : façade ouest*, docteur Lesueur, fin XIXe siècle.
(17) Verre 9 Fi 3 Fi 9821 : *Château : façade est*, docteur Lesueur, fin XIXe siècle.
(18) Verre 9 Fi 3 Fi 9822 : *Château : façade est*, docteur Lesueur, fin XIXe siècle.

Bibliothèque de l'Armée, Vincennes

(19) A.1.b. 1625, vol. 2. Génie (69 pièces) n° 5 – Amboise, vst : *Quittance du 12 janvier 1516* (n. st.).

Bibliothèque nationale de France

(20) *BnF*, ms. fr. 26106, Pièce 162 : *Quittance de 1499.*
(21) *BnF*, ms. fr. 20579, Pièces 275 et 276 : *Quittance du 11 juillet 1501.*
(22) *BnF*, ms. fr. 20579, Pièce 332 : *Quittance du 15 janvier 1502* (n. st.).
(23) *BnF*, ms. fr. 20579, Pièce 261 : *Quittance du 9 mai 1505.*
(24) *BnF*, ms. fr. 20579, Pièce 274 : *Quittance du 9 juillet 1505.*
(25) *BnF*, Pièces Originales 365, Pièces n°2 à 7 : *Quittances de l'été 1515.*
(26) *BnF,* Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(27) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(28) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(29) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1e et 2e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(30) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte, dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(31) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica: notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(32) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(33) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(34) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(35) 300 AP (I) 2299, Cartes et Plans, projets de restaurations de Victor et Gabriel Ruprich-Robert.
(36) 300 AP (I) 2299 bis, Cartes et Plans, projets de restauration de Victor et Gabriel Ruprich-Robert.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(37) 81/37/0003 (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet, pavillon Penthièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François Ier, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951) ; comptes de restaurations du pont d'Amboise (1951) ; comptes des restaurations du château d'Amboise correspondant au rapport ci-dessus (1952-1958) ; comptes des restaurations de la chapelle Saint-Jean (1963).
(38) Planothèque, 0082/037/1004, 031149 : *Coupe nord-sud, façade ouest Indication de travaux (0,01),* Bernard Vitry d'après Victor Ruprich-Robert, tirage et crayon, 1957/05/21.
(39) Planothèque, 0082/037/2004, 081280 : *Façade coté de l'aile Charles VIII et François Ier Attachement figuré (0,02)*, calque, encre et crayon, 1898.

(40) Planothèque, 0082/037/2004, 081282 : *Aile François Ier. Profil de la cheminée de la salle voisine de l'annexe (rez de chaussée coté tilleuls)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, crayon et lavis, 1890/11/30.
(41) Planothèque, 0082/037/2004, 081290 : *Perron sur la face est de l'aile François Ier. Coupes sur AB et CD. Élévation Profils du socle et de la main-courante (0,05)*, calque et encre.
(42) Planothèque, 0082/037/2005, 025978 [004] : *Plan du plancher des salles contiguës au pignon de l'aile François Ier. Détail du plancher (0,05 ; 0,5)*, papier, encre et crayon, 1897/01.
(43) Planothèque, 0082/037/2005, 081515 [002] : *Plans et élévations de la souche de cheminée du pignon* ouest, papier et crayon.
(44) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [039] : *Plans et élévations de la souche de cheminée du pignon* ouest, papier et crayon.
(45) Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [016] : *Passage de communication des bâtiments Charles VIII et François Ier. Coupes AB et CD. Plan et détail, Gabriel* Ruprich-Robert, papier, encre, lavis, 1927/07/01.
(46) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 82-786 : *Château, tourelle et travée de la galerie Est.*
(47) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 81-185 : *Château, façade ouest après restaurations.*
(48) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 82-787 : *Château, partie de la façade ouest.* Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 21-123 : *Château, façade et galerie sur la cour est.*
(49) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 86 : *Château façade sur la cour ouest,* 1890.
(50) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 81-186 : *Château, façade et tourelle est.*

Base Mémoire

(51) sap01_lp004746_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII, sur la cour côté est,* photographie.
(52) sap01_mh000086_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII : façade sur la cour côté ouest,* photographie.
(53) sap01_mh000087_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes, côté est,* photographie.
(54) sap01_mh000092_p[1].jpg, *Château : tourelles et souches de cheminées prises de la terrasse supérieure de la tour des Minimes,* photographie.
(55) sap01_mh003406_p[1].jpg, *Galerie conduisant au grand escalier*, photographie.
(56) sap01_mh004342_p[1].jpg, *Château : tour des Minimes et logis du roi, côté ouest,* photographie.
(57) sap01_mh004341_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII et tour des Minimes, côté est,* photographie.
(58) sap01_mh009669_p[1].jpg, *Château,* photographie.
(59) sap01_mh009668_p[1].jpg, *Château : gravure*, photographie.
(60) sap01_mh009667_p[1].jpg, *Château : élévation sur la Loire,* photographie.
(61) sap01_mh009666_p[1].jpg, *Château : plan,* photographie.
(62) sap01_mh00021124_p[1].jpg, *Château : façade est : aile Louis XII, galerie et tour des Minimes*, photographie.
(63) sap01_mh00021123_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII et galerie en retour, côté sud-est,* photographie.
(64) sap01_mh00021183_p[1].jpg, *Château : façade est : aile Louis XII, galerie et tour des Minimes,* photographie.
(65) sap01_mh082546_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII et galerie sur cour côté est,* photographie.
(66) sap01_mh082787_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII et galerie, sur la cour côté est,* photographie.
(67) sap01_mh082786_p[1].jpg, *Château : façade et tourelles,* photographie.
(68) sap01_mh108001_t[1].jpg, *Château : façade sur la Loire,* photographie.
(69) sap01_tcf03878_p[1].jpg, *La grosse tour vue des terrasses du château,* photographie
(70) sap01_tcf03894_p[1].jpg, *Façade sur cour,* photographie.
(71) sap04_02l05870_p[1].jpg, *Château : ensemble ouest, tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(72) sap04_60l01229_p[1].jpg, *Château : Aile Louis XII : façade est sur la cour,* photographie
(73) sap04_60l01271_p[1].jpg, *Château : Ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile LouisXII,* photographie.

(74) sap04_60l01272_p[1].jpg, *Château : Ensemble est : Aile Louis XII, tour des Minimes,* photographie.
(75) sap04_60l01273_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII, côté ouest : 1ère lucarne à* gauche, photographie.
(76) sap04_60l01274_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII, côté ouest : lucarnes de droite,* photographie.
(77) sap04_60l01275_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII, côté ouest : lucarnes de droite,* photographie.
(78) sap04_60l01276_p[1].jpg, *Château : aile Louis XII, côté ouest : 1ere lucarne à gauche,* photographie.
(79) sap04_60l01277_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé),* photographie.
(80) sap04_60l01278_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie.
(81) sap04_60l01279_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie.
(82) sap04_60l01280_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé), p*hotographie.
(83) sap04_60l01281_p[1].jpg, *Château, vue intérieure : manteau de cheminée,* photographie.
(84) sap04_60l01282_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé)*, photographie.
(85) sap04_60l01283_p[1].jpg, *Château, pinacles (déposés),* photographie.
(86) sap04_60l01284_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé),* photographie.
(87) sap04_60l01285_p[1].jpg, *Château, fronton de lucarne (déposé),* photographie.
(88) sap04_60l01286_p[1].jpg, *Château, vue intérieure : manteau de cheminée,* photographie.
(89) sap04_60l01287_p[1].jpg, *Château, aile Louis XII, côté ouest : abords,* photographie.
(90) sap04_60l01288_p[1].jpg, *Château, aile Louis XII, côté ouest : abords,* photographie.
(91) sap04_60l01293_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle aux murs de briques,* photographie.
(92) sap04_60l01294_p[1].jpg, *Vue intérieure, cheminée,* photographie.
(93) sap04_60l01295_p[1].jpg, *Façade, fenêtre du rez-de-chaussée,* photographie.
(94) sap04_60l01296_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle aux murs de brique : fenêtre,* photographie.
(95) sap04_60l01297_p[1].jpg, *Vue intérieure d'une salle aux murs de brique : fenêtre,* photographie.

Londres, British Museum

(96) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(97) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(98) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(99) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(100) Christian Dormoy, N/Ref. ARC08/R3612D/1, analyse dendrochronologique réalisée en 2008.
(101) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(102) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », Revue *de l'art, n*° 100, 1993, p. 44-57.
(103) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(104) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(105) Hamilton-Smith, « François Ier, l'Italie et le château de Blois : nouveaux documents, nouvelles dates », *Bulletin monumental*, Tome 147-IV, 1989, p. 321.
(106) Docteur Frédéric Lesueur, *Le château d'Amboise*, Paris, 1935, 112 p.
(107) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.

Historique (développé dans la partie II, chapitre III-2 p. 195-200)

Nous privilégions de regrouper dans une même notice des édifices topographiquement proches. Ainsi traiterons-nous du logis Charles VIII-François Ier, situé à la rencontre du logis Charles VIII et de la tour des Minimes, et des appendices qui lui ont été ajoutés sous Henri II et Catherine de Médicis, à savoir les annexes et « les petits logements sans rien au-dessus » au sud. Enfin, nous décrirons la galerie des Quatre Travées qui, devançant la porte sommitale de la tour des Minimes, semble issue d'un même projet.



fig. 113: Vue du logis Charles VIII-François Ier © Inv. H. Bouvet

Le logis Charles VIII-François Ier ses annexes

Le bâtiment actuel, qui recouvre le nom de logis du roi ou aile François Ier, accueille les appartements royaux issus de plusieurs campagnes menées par Charles VIII (1483-1498), Louis XII (1498-1515) et François Ier (1515-1547). Les modifications qui suivirent, notamment sous Henri II (1547-1559) et Catherine de Médicis (1547-1589), furent effacées lors de la restauration des architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Nous disposons de peu de documents contemporains de l'édification du logis. Le compte de construction de 1495-1496 pourrait correspondre en partie à son édification mais aucune localisation explicite de travaux ne confirme cette hypothèse. La lecture des maçonneries est donc incontournable pour comprendre le bâtiment. La construction en plusieurs campagnes du logis a toujours été exprimée par les historiens ; le docteur Bruneau exposait déjà cette théorie au XVIIIe siècle[186]. L'abbé Bosseboeuf[187] se référant à ce dernier auteur, Évelyne Thomas[188] ou encore Jean-Pierre Babelon[189] y adhèrent aussi, tout comme nous. Évelyne Thomas est toutefois la première à attribuer le projet initial à Charles VIII.

Avant de décrire le logis, il convient de retracer les adjonctions et les modifications qu'il a subies à partir du règne de Henri II, probablement à la demande de la reine Catherine de Médicis. Ces appendices bien que disparus, sont toutefois documentés par les procès-verbaux de 1630, 1761 et 1806-1808. Ils apparaissent également sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579) et sur le plan de 1708[190].

Dans les procès-verbaux les plus anciens, le logis Charles VIII-François Ier répond au nom de « logis de la royne »[191]. Cette dénomination se réfère à la dernière utilisation qui en avait été faite puisque Catherine de Médicis y avait installé ses appartements et ceux de ses dames d'honneur. Les

186 *Bibliothèque municipale de Tours*, ms 1320, f°90.
187 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château ..., op. cit.,* p. 171.
188 É. Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein ... op. cit.,* p. 101-105.
189 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise...op. cit.,* p.78.
190 *AN*, O1 1903, n°1, Cartes et Plans, plan de 1708.
191 *ADIL*, C 655.

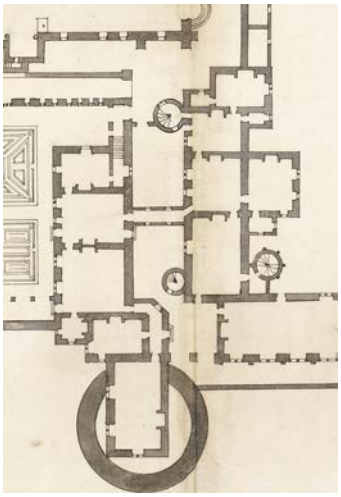


fig. 114 : *Plan* dessiné de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Charles VIII-François Ier, (1579)
© L. Gaugain

appartements du roi prenaient quant à eux place dans un autre logis construit sur la partie la plus occidentale du jardin et qui communiquait, par l'intermédiaire d'un couloir couvert, avec le premier étage du logis ici présenté. Pour loger son entourage, Catherine de Médicis avait fait construire trois pièces supplémentaires accolées au pignon sud (8 à 17 m²). Il y avait aussi une tour pseudo-carrée (9,5 x 8 m), élevée sur un porche ouvert au rez-de-chaussée et adossée à la façade sur cour occidentale qui jusqu'à maintenant était attribuée à Catherine de Médicis mais qui selon nous appartient au projet initial ; ce n'est que plus tard que Catherine de Médicis y installa sa chambre. De même, la tourelle de l'escalier privatif, qui se trouvait à gauche de la tour-porche appartient au projet initial et fut transformée en cabinets attenants aux chambres de chaque niveau, sans doute sous Catherine de Médicis. En atteste le procès-verbal de 1761[192] qui décrit le cabinet : « à l'Orient de ladite chambre est un petit cabinet de quatre pieds et demy en dedans à pend dans lequel aparoist les vestiges d'un escalier de pierre à noyau rond ». Enfin, il existait un autre escalier installé à la rencontre du logis Charles VIII et du logis Charles VIII-François Ier. Il est nommé « escallier percé » dans les procès-verbaux de 1630[193] et, en effet, la



fig. 115 : *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Charles VIII-François Ier (1579) © L. Gaugain

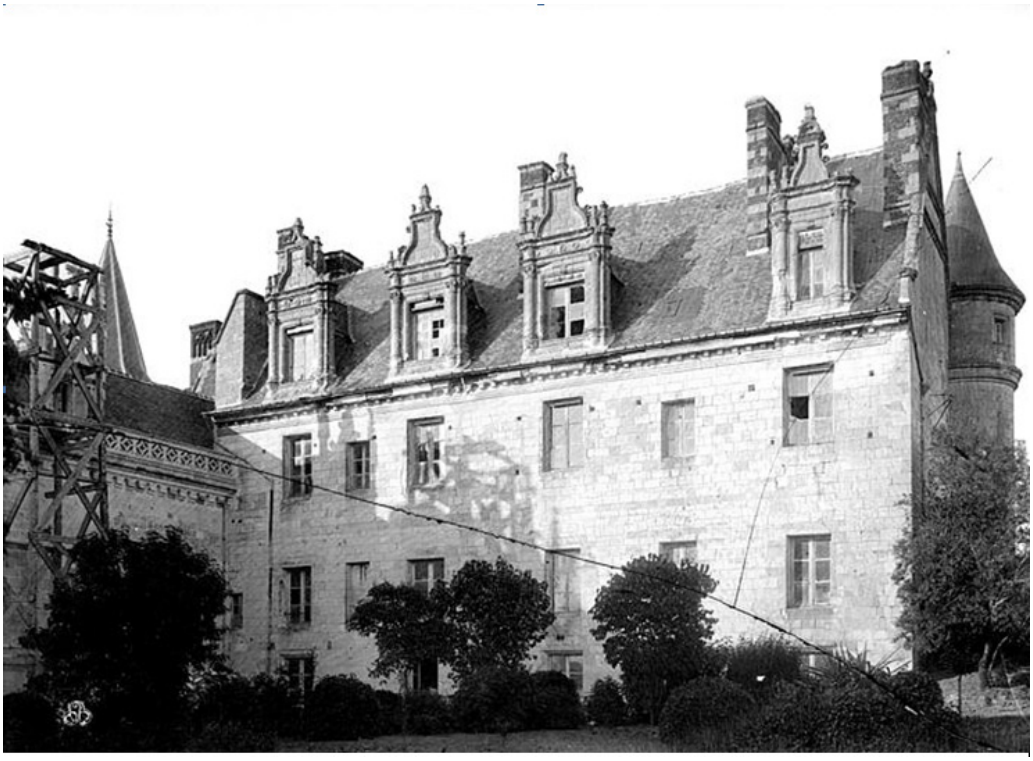


fig. 116 : Vue ancienne du logis Charles VIII-François Ier côté cour, (vers 1900)
© Base Mémoire sap01_mh000086_p[1].jpg

192 *ADIL*, C 950, f°6v°.
193 *ADIL*, C 655, doc.3 f°20r°.

Vue du costé de la rivière de Loire dessinée par Jacques Androuet du Cerceau figure un escalier très ajouré (cf. fig. 114 et 115). Cette vis était reliée par des passerelles d'une part au balcon suspendu de la grande salle du logis Charles VIII et d'autre part à la première chambre du logis Charles VIII-François Ier.

Selon les termes du plan de 1708, les « petits logements sans rien au-dessus » (32 x 3,5 m) furent construits au sud dans le prolongement du logis jusqu'au pied du logis des Sept Vertus (cf. fig. 121). Aucune source ne peut nous renseigner sur leur datation ou sur leur destination. Le titre que nous leur avons donné, reprenant celui qu'ils reçoivent sur le plan de 1708, semble indiquer leur construction médiocre. Évelyne Thomas a déjà relevé la citation de Jacques Androuet du Cerceau qui écrivait « il y a en ce lieu plusieurs corps de logis. Ceux qui sont assiz sur les clostures sont bien bastiz, comme le logis des Vertuz, et autres. Mais il y en a par dedans qui ne sont que cloisonnage »[194]. Et c'est bien l'impression que donne la lecture du plan de 1708 : au centre du bâtiment, un passage d'environ 2 m de large avait été ménagé pour entrer dans la cour. Deux pièces prenaient place du côté du logis des Sept Vertus, tandis qu'il y en avait trois de l'autre. Chaque chambre était chauffée d'une cheminée et puisait sa lumière d'une baie donnant sur la cour ; alors que du côté de Saint-Florentin le mur restait aveugle.

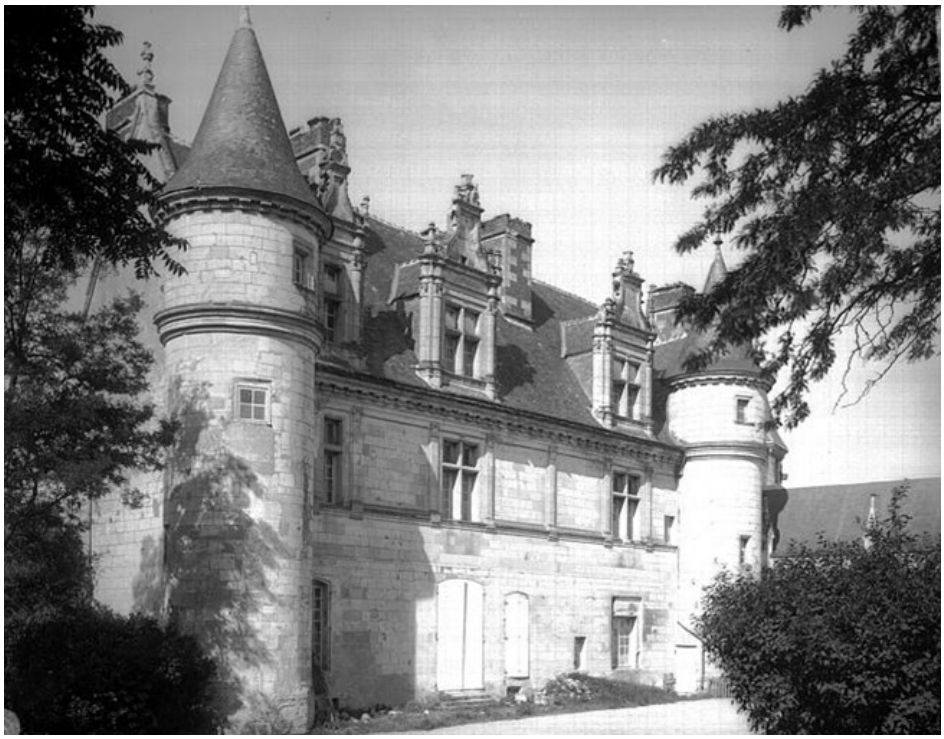


fig. 117 : Vue ancienne du logis Charles VIII-François Ier côté jardin, (vers 1900)
© Base Mémoire clichés sap01_lp004746_p[1].jpg et sap01_mh00021124_p[1].jpg

Le logis Charles VIII-François Ier fut l'un de ceux annexés par le duc de Penthièvre (1786-1790). On le trouve dès lors sous le nom d'échansonnerie, appellation qui lui resta dans les mémoires de comptes et procès-verbaux qui furent établis à partir des années 1806 jusqu'à son actuelle dénomination de logis du roi. Les pièces furent cloisonnées, la circulation changea et de nouvelles ouvertures furent percées notamment sur le jardin. Les appartements de la princesse de Lamballe − épouse du duc de Penthièvre − y prirent place. Lors des démolitions de 1806-1808, on ne conserva que le logis à part entière (cf. fig. 92 et 112). Les « petits logements » furent abattus tout comme « l'escallier percé », la tourelle d'escalier et la tour-porche. La campagne de restauration des architectes Victor et Gabriel Ruprich-Robert restitua très approximativement l'ordonnance des façades et certaines portes récentes furent conservées. Des photographies des années 1910[195] montrent qu'un bâtiment utilitaire existait au bout du pignon sud du logis au moment où le château accueillait l'hospice des anciens domestiques de la maison d'Orléans.

Nous avons tracé là les traits essentiels de l'histoire du logis, mais dans la description qui va suivre nous ne manquerons pas, lorsque le besoin se présentera, d'ajouter des détails sur les modifications que subit l'édifice.

194 Jacques-Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bastiments de France*, présentation et commentaires par David Thomson, Sand Conti, réédition, Paris, 1988, p. 179.

195 *Base Mémoire* sap04_60l01287_p[1].jpg : *Château, aile Louis XII, côté ouest : abords,* photographie.



fig. 118 : Détails du décor sculpté renaissant © Inv. H. Bouvet



fig. 119 : Détails du décor sculpté renaissant © Inv. H. Bouvet

Description

De 29,6 m sur 10,5 m, le logis se développe sur quatre niveaux. Sur sa façade orientale, deux tourelles d'escalier circulaires (3,9 m de diamètre hors-œuvre) desservent les étages : l'une est insérée pour un huitième de sa circonférence dans l'angle sud-est du logis, tandis que l'autre est encastrée au deux tiers dans l'extrémité nord de la façade. Le mur gouttereau ouest n'excède pas 1 m d'épaisseur tandis que celui de l'est atteint 1,2 m comme les pignons. Deux murs de refend se situent à 5,2 m et à 14 m du mur pignon sud.

Le bâtiment a été construit sur un terrain présentant une forte déclivité naturelle. Dans son introduction, Dubuisson Aubenay prend la peine de décrire la topographie des lieux qui correspond à celle que nous pouvons encore observer aujourd'hui, à savoir un terrain largement dominé par la porte des Lions et la cour du *donjon* située au point le plus bas[196]. Le logis Charles VIII-François I^er^ se trouve donc à mi-chemin entre ces deux points extrêmes. Si nous avons déjà évoqué le travail considérable de terrassement qui fut réalisé entre 1489 et 1491 en vue des projets architecturaux de Charles VIII, il faut cependant souligner que ce travail a été quelque peu minimisé en conservant plus ou moins le profil naturel du terrain vers le jardin et en ne décaissant le terrain que du côté du fossé du *donjon* (cf. fig. 112). Ainsi, alors que les deux premiers niveaux constituent le rez-de-chaussée et le premier étage du côté du fossé, ils se trouvent du côté du jardin, pour l'un quasiment enterré avec de simples soupiraux éclairant faiblement son couloir, et pour l'autre au rez-de-jardin.

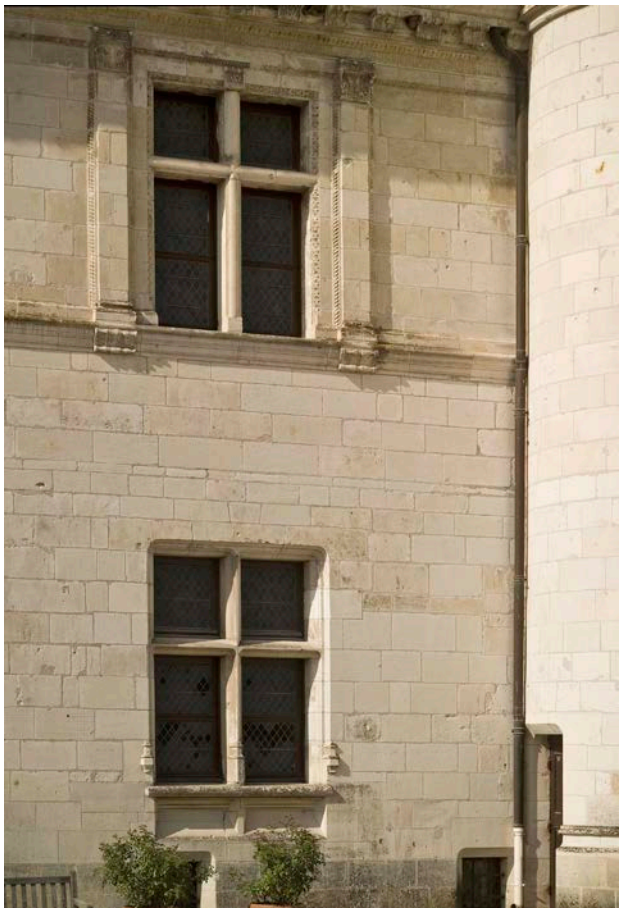


fig. 120 : Vue des baies à gauche de la tourelle nord © Inv. H. Bouvet

196 *Bibliothèque municipale de Tours* ms. fr.1206, f°27-28.

La façade ouest, côté cour (cf. fig. 92), a été largement remaniée ; pour preuve, les clichés anciens[197] et l'absence de toutes traces de la tourelle d'escalier d'origine, de la tour-porche ou des constructions ajoutées par Catherine de Médicis (cf. fig. 116). Malgré cela, le parement n'étant pas calibré, ainsi qu'il devrait l'être s'il était issu d'une campagne de construction du XIXe siècle, il semble qu'on se soit limité à un grattage profond de la surface. Les quatorze baies qui percent le mur sont à présent parfaitement superposées. Cinq croisées ordonnent le rez-de-chaussée ; quatre croisées et une demi-croisée éclairent le second niveau ; trois croisées ainsi qu'une demi-croisée percent le troisième niveau et un pilastre prend place sur le trumeau, à la place de la croisée manquante ; cette dernière ordonnance est reprise pour les lucarnes du niveau sommital (cf. fig. 117). Les restaurateurs gardèrent pour objectif d'obtenir une ordonnance de façade symétrique et non plus une façade lisible révélant la distribution intérieure qui avait désormais perdu une partie de ses appendices ; aussi la distribution des appartements superposés avec leur garde-robe installée à l'extrémité sud du logis qui se lit pour les troisième et quatrième niveaux, aurait-elle dû être reproduite au second niveau – surtout pour avoir la place de positionner le lit dans la chambre. Par contre pour le rez-de-chaussée qui accueille les offices, l'ordonnance actuelle ne semble pas impossible.

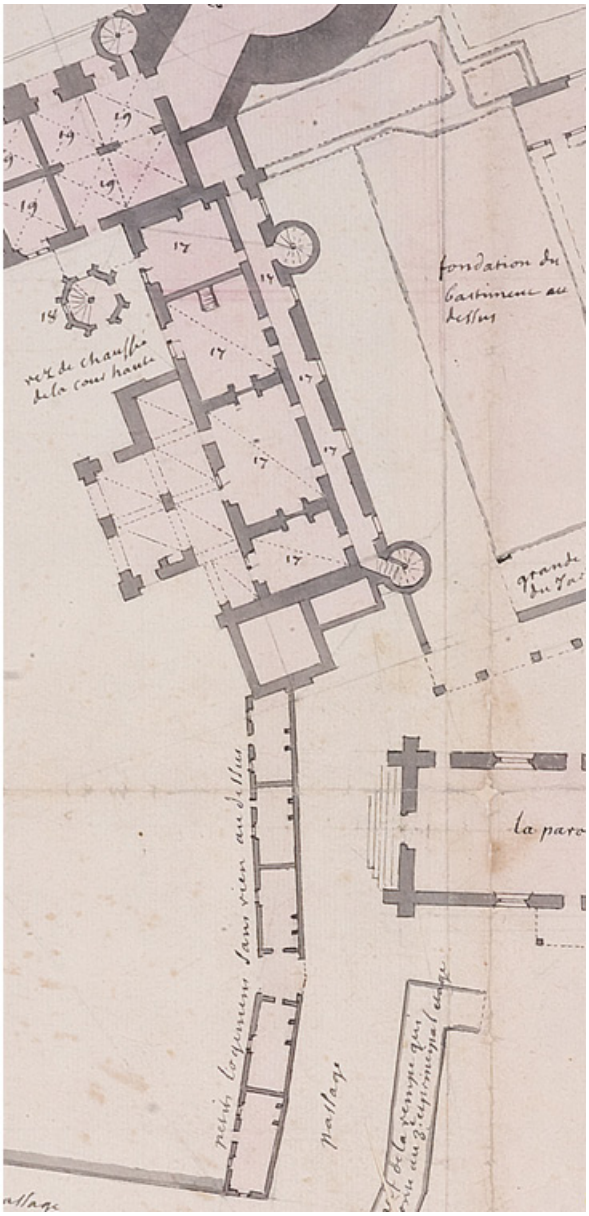


fig. 121 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII-François Ier au niveau R
© L. Gaugain

On peut supposer que les croisées et demi-croisées gothiques des deux premiers niveaux ont été reproduites sur le modèle de celles de la façade côté cour du logis Charles VIII (cf. fig. 94). De fait, si des pierres anciennes apparaissent encore dans certains encadrements des baies du logis Charles VIII, aucune pierre d'origine n'a pu être distinguée pour les encadrements du logis Charles VIII-François Ier. Il s'agit donc de croisées (1,70 x 2,25 m), aux angles supérieurs arrondis et aux allèges talutées. Les encadrements reprennent la mouluration sobre à cavet, chanfrein et baguettes du logis modèle et les piédroits reposent sur des bases octogonales et prismatiques. On remarque par ailleurs que les baies du premier niveau sont couvertes par des claveaux, tandis que celles du deuxième niveau reçoivent en plus de leur plate-bande un arc segmentaire de décharge dont la présence est superflue.

Les baies renaissantes ne semblent pas plus authentiques. Elles ont été restaurées sur le modèle des baies de la façade côté jardin qui avaient été mieux préservées (cf. fig. 118 et 119). Ainsi, les allèges des baies reposent sur un appui filant, cordon mouluré constituant peut-être le vestige de la corniche du logis dans son état d'achèvement sous Louis XII. On remarque d'ailleurs que le cordon se situe à peu près à la même hauteur que la corniche du logis Charles VIII (cf. fig. 92). Lorsque la lumière y est favorable, on distingue même, dans l'angle du « L » que forment les deux logis, un creux dans la maçonnerie qui pourrait correspondre à l'amorce d'une balustrade, à l'image de celle qui orne la base du toit du logis Charles VIII. Si le cordon correspond à la corniche primitive du logis, on remarque toutefois qu'elle a été adaptée pour recevoir les agrafes à rinceaux qui marquent la base de chacun des pilastres encadrant les baies. Ces pilastres présentent un relief particulièrement discret : de simples chapiteaux pseudo-corinthiens les surmontent et des motifs de cordelette en soulignent le contour. L'encadrement des baies est sculpté d'un quart de rond orné de fleurons (cf. fig. 120). À l'aplomb des meneaux des croisées, une agrafe similaire aux précédentes assure la liaison entre l'encadrement de la baie et la base de la corniche sommitale qui est également

197 *Base Mémoire* sap01_mh082787_p[1].jpg ; *Château, aile Louis XII et galerie, sur la cour côté est,* photographie.



fig. 122 : Vue de la grande cheminée des cuisines du rez-de-chaussée (côté gauche) © Inv. H. Bouvet



fig. 123 : Vue de la grande cheminée des cuisines du rez-de-chaussée (côté droit) © Inv. H. Bouvet

soulignée d'une cordelette. La corniche, dessinant une doucine, est laissée nue et les consoles, qui esquissent également une doucine similaire à celle des agrafes, sont sculptées de divers motifs à cannelures, drapés, feuillages et graines.

Les lucarnes, beaucoup plus exposées aux intempéries ne présentent quasiment que des pierres neuves mais dans le dépôt lapidaire du château, nous avons répertorié une quantité importante de pierres issues des lucarnes d'origine. Ainsi nous avons pu constater le scellement au plomb d'acrotères à flammes qui encadrent et amortissent les gâbles. De chaque côté, deux colonnettes engagées encadrent les baies : cannelures et rudentures courent sur leur fût ; les chapiteaux sont d'inspiration corinthienne. Une corniche surmonte la baie et la sépare du registre supérieur qui forme le devant de lucarne ; les colonnettes y trouvent leur prolongement dans d'autres colonnettes et un linteau pris entre ces dernières est orné de médaillons à fleurons. Une dernière corniche sépare ce registre du tympan à gâble. Celui-ci est encadré de chaque côté de deux flammes et bordé de crochets. La partie sommitale du tympan reçoit trois autres flammes : deux d'entre elles encadrant la troisième positionnée au sommet d'une accolade. Enfin, le tympan est orné de la salamandre emblématique de François Ier et de ses armes couronnées. Le pourtour du gâble est souligné de frises semblables à celles de la corniche authentique qui se trouve du côté du jardin (feuilles d'acanthe, graines). Les clichés consultables sur la Base Mémoire nous présentent des vues prises pendant la restauration du logis, où les lucarnes renaissantes sont posées au sol, apparemment devant les Quatre Travées. Sur certaines lucarnes où le décor est encore lisible, des frises d'oves se détachent sur le bord des gâbles[198].

La façade côté jardin a également été remaniée et les traces de ces modifications demeurent relativement lisibles (cf. fig. 113 et 117). Au ras du sol s'ouvrent cinq soupiraux donnant sur le couloir des cuisines. Au niveau du rez-de-jardin, deux croisées percent la façade et une porte précédée d'un perron de cinq marches ouvre à son extrémité sud. L'authenticité de cette porte est discutable. Il semble que les architectes Ruprich-Robert aient transformé une petite porte et une demi-croisée en une seule grande porte.

Sur un cliché[199] présentant la façade juste après les restaurations, l'obstruction de la porte centrale gagnant le logis Henri II est bien visible (cf. fig. 117). Par l'intermédiaire d'un couloir couvert d'un toit en bâtière qui a laissé la trace de son solin sur les pierres, cette porte assurait la communication avec le logis s'élevant en face, et avait été conservée dans un premier temps, même après l'arasement de ce dernier logis, car elle permettait un accès direct au jardin. Un tableau de Gustave Noël conservé au château d'Amboise nous montre l'état intermédiaire que le logis devait présenter entre 1808, date des dernières destructions, et 1880, date des premières restaurations de Victor Ruprich-Robert. Il supprima donc cette porte qui à l'évidence ne faisait pas partie du projet d'origine.

198 *Base Mémoire,* sap04_60l01277_p[1].jpg, *Château : Fronton de lucarne (déposé),* photographie.
sap04_60l01278_p[1].jpg, *Château : Fronton de lucarne (déposé),* photographie.
sap04_60l01279_p[1].jpg, *Château : Fronton de lucarne (déposé),* photographie.
sap04_60l01280_p[1].jpg, *Château : Fronton de lucarne (déposé),* photographie.

199 É. Thomas, « Les logis Royaux ... », *op. cit.,* p. 53.

Notons que le plan de Jacques Androuet du Cerceau (1579) comme celui de 1708 présentent au sein de cette façade un nombre d'ouvertures bien plus élevé que celui que nous connaissons aujourd'hui. Cependant, pour définir la validité de ces représentations qui sont liées à la distribution générale du logis, il convient d'étudier son plan.



fig. 124 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII-François Ier au niveau R+I (premier étage côté cour et rez-de-jardin) © L. Gaugain

Au niveau 3, l'ordonnance de la façade se retrouve sur l'ensemble de l'iconographie dont nous disposons et les pierres anciennes sont encore nombreuses, ce qui prouve son authenticité. Deux croisées et une demi-croisée percent au sud ; sur cette façade comme sur celle côté jardin, un pilastre ouvragé sépare les deux croisées. Ainsi que nous l'avons déjà décrit, les baies et les lucarnes présentent un décor en partie originel qui servit de modèle à celui de la façade côté cour (cf. fig. 118 et 119). On note toutefois que la corniche orientale diffère de la corniche occidentale présentant une doucine, ouvrée de graines, de glyphes et de drapés.

Les deux tourelles d'escalier à vis montent depuis les offices du rez-de-chaussée jusqu'aux combles ; comme Évelyne Thomas l'a noté, elles ont été surélevées conjointement au logis. L'ancienne corniche a d'ailleurs été conservée, marquant précisément le niveau de rehaussement. Elles sont couvertes d'un toit en poivrière dont la base repose sur une corniche moulurée qui est elle-même soutenue par des consoles dessinant une doucine semblable à celles de la corniche du corps de logis (cf. fig. 117).

À l'intérieur, le rez-de-chaussée est divisé en quatre pièces voûtées d'arêtes (3,6 m sous clef), de taille variable, distribuées par un couloir de 1,20 m de large à l'est, éclairées par des croisées à l'ouest, et disposant pour certaines de cheminées. Conformément à ce que l'on peut encore observer, le procès-verbal de 1761 nous apprend que s'y tenaient les cuisines : « sous le grand

corps de bastiment sont quatre quantinnes de suite voultées en voulte d'areste et garnies de chacune une cheminée platte en pierre de taille le long des quelles au levant régne un collidor pour faciliter l'entrée de chacune d'icelle lequel collidor à son entrée par l'escalier au midy dudit bastiment »[200].

La pièce septentrionale présente un plan carré de 5,5 m de côté. Une croisée (1,70 x 2,25 m) donne sur la cour et une porte ouvre sur le couloir. L'espace est couvert de voûtes d'arêtes très plates entièrement restaurées en tuffeau, tandis que les murs sont en brique. Deux petites cheminées sans hotte (1 x 1 x 0,3 m) chauffent l'espace. Sur le plan de 1708 (cf. fig. 121), la baie apparaît comme une porte qui communique avec « l'escalier percé », une unique cheminée est représentée, et contre le mur sud s'ouvre la porte de communication avec le couloir. Compte tenu de l'ampleur des restaurations, il nous est difficile de déterminer si les architectes ont basé leurs restaurations sur une lecture des maçonneries. Cependant on notera l'extrême régularité de l'ordonnance des ouvertures qui n'apparaît pas sur le plan de 1708 et qui semble incompatible avec l'implantation de la tour sur porche et la tourelle d'escalier. Il est donc tout à fait possible que les baies aient été régularisées.



fig. 125 : Vue dans les combles de l'ancienne souche de cheminée prise dans le pignon lors de sa surélévation (niveau R+III) © Inv. H. Bouvet

La seconde pièce présente des dimensions et des caractéristiques identiques à la précédente. Elle dispose par contre d'un escalier droit qui descend aux caves troglodytiques sous le bâtiment et qui est déjà visible sur le plan de 1708. Une cheminée prend place au dos de celle de la troisième pièce.

La troisième pièce est la plus spacieuse. De plan rectangulaire (7,8 x 5,5 m), elle est éclairée de deux croisées et communique avec le couloir par deux portes. La cheminée, particulièrement grande, occupe la totalité de la largeur de la pièce (cf. fig. 122 et 123). Au centre se trouve le foyer à proprement parler et à sa gauche, sur le contrecoeur, l'ouverture d'un four est encore en place. Une porte a été percée dans le mur à droite du foyer, mais elle passe sous le manteau de la cheminée et son percement récent ne fait aucun doute.

Le manteau de la cheminée (à 1,6 m du sol) repose sur deux puissants piédroits placés contre les murs de refend de la pièce et sur deux autres situés symétriquement pour encadrer le foyer. Les pierres du manteau assemblées à crossettes sont surmontées d'une corniche moulurée de deux cavets encadrant une bande. Les piédroits des extrémités reposent sur une base octogonale haute (40 cm) surmontée d'un fût cylindrique (35 cm de diamètre pour 1,10 m de haut) qui se termine par un chapiteau géométrique où deux petits congés sculptés d'hermine avec la tête en bas, amortissent le passage du plan circulaire au plan carré. Les piédroits du centre reposent sur une base octogonale beaucoup moins haute qui est séparée du fût cylindrique par une simple bague torique ; les jouées dessinent quant à eux une doucine pour rejoindre le mur. Le chapiteau sommital, plus savant, est très géométrique : le premier registre se développe sur un plan octogonal puis une succession de cavet-tore-gorge monte jusqu'au second registre. Celui-ci passe sur un plan carré par l'intermédiaire de petits congés renversés qui en abattent les angles.

La tourelle de l'escalier privatif devait être construite à cheval sur le mur de refend où prend place la cheminée décrite ci-dessus, entre les deux baies. Les dimensions de la tourelle (4,5 x 4,5 m) telle qu'elle apparaît sur le plan de 1708 la feraient passer devant la baie de la seconde cuisine (cf. fig. 121). Sachant que les baies ont visiblement été harmonisées lors des restaurations, il est possible qu'à l'origine elles aient été plus écartées l'une de l'autre ou que la première fenêtre ait été une porte (cf. Tome III fig. 628, p. 1130). Sur le même plan, une autre cheminée est installée contre le mur d'en face, au dos de la cheminée de la quatrième pièce.

200 *ADIL*, C 950, f°6v°.

Sur le plan de 1708, à côté de la tourelle, apparaît un autre bâtiment qui correspond à la tour carrée construite sur un porche voûté reposant sur quatre solides piles carrées, qui est visible sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* dessinée par Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 115). Jean-Pierre Babelon rapporte que Catherine de Médicis était superstitieuse et qu'elle « cherchait à échapper à la prédiction qui voulait qu'elle périsse de la chute d'une maison, alors que c'était la chute de la maison de Guise qui précéda de peu sa mort en janvier 1589 »[201]. Aussi Catherine de Médicis aurait souhaité installer sa chambre dans un type de construction qui ne ressemblât pas à une maison. Les procès-verbaux de 1630 décrivent bien, au niveau supérieur, cet espace comme celui de sa chambre. Cependant on notera la proximité du modèle architectural qui existe avec celui de la tour-porche du logis Saint-Ouen à Rouen qui accueillait la chapelle du logis. Si la superstition de la reine a sans doute existé, elle se contenta de remployer un ouvrage préexistant. Enfin, sur le plan de 1708, il est difficile de déterminer si la représentation conventionnelle des voûtes du porche n'est pas respectée ou si en effet les voûtes reposaient sur une pile centrale (cf. fig. 120).

La quatrième et dernière pièce, plus petite (3,9 x 5,5 m), est toujours voûtée d'ogives, éclairée par une croisée et ouverte sur le couloir par une porte. Contrairement aux données du plan de 1708, aucune cheminée ne la chauffe (cf. fig. 120). De même la pièce communiquait avec un réduit (2,1 x 3,7 m) dont on ne connaît rien. Quant aux annexes qui s'appuyaient contre le pignon sud, elles ne correspondaient pas avec le niveau des cuisines.

Aujourd'hui, le couloir donne au nord sur la première pièce côté cour du logis Charles VIII, et au sud sur la cour car une porte a été percée dans le mur pignon. Ces deux portes sont des créations récentes. Dans sa conception d'origine, seuls les deux escaliers en vis permettaient d'accéder malaisément au niveau des offices côté jardin. Côté cour, il est possible que les deux vis − privative et d'honneur − aient également communiqué avec les offices. Malgré ces modifications, on peut considérer que les cinq soupiraux[202] (95 cm de large) qui éclairent faiblement le couloir, côté jardin, sont bien d'origine (cf. fig. 120).

Les deux vis, présentant une largeur de 1,25 m, sont éclairées par de petites baies (50 x 70 cm) réparties entre les étages. Autour d'un noyau de 20 cm de diamètre, celle du nord (80 marches dont 19 marches qui appartiennent à la surélévation) tourne à main droite tandis que celle du sud (75 marches) tourne à main gauche.



fig. 126 : Vue de la cheminée, très restaurée, de la garde-robe © Inv. H. Bouvet

Au deuxième niveau (cf. fig. 124), les matériaux de construction employés sont les mêmes qu'au niveau inférieur, à savoir le tuffeau pour les chaînages et la brique pour le reste. On notera d'ailleurs que peu de matériau présente encore un aspect ancien. Les espaces sont plafonnés (4,5 m de hauteur) et se divisent en trois pièces formant la suite traditionnelle d'un appartement royal de la fin du Moyen Âge avec, en partant du nord, une chambre à parer, puis une chambre à coucher et enfin une garde-robe. De 7,5 m de large, la longueur des pièces va en décroissant atteignant 11,7 m pour la première, 7,8 m pour la seconde et 3,9 m pour la dernière.

201 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise... op. cit.*, p. 122.
202 Sur le plan de 1708, il n'en figure que quatre.

L'ordonnance de la distribution que nous propose le plan de 1708 comme les plans de Jacques Androuet du Cerceau est tout à fait valable, seule la communication du niveau R+I et de la grande salle sont à discuter (cf. Tome III fig. 629, p. 1131). Les alignements des trois portes côté cour et de trois autres côté jardin, qui existent à présent, résultent de l'adaptation de l'espace pour les appartements de la princesse de Lamballe à l'extrême fin du XVIII[e] siècle et des restaurations du service des Monuments Historiques. La première chambre, la chambre à parer (88 m²), était éclairée d'une baie côté jardin et de deux autres côté cour (cf. fig. 114 et 124). Elle disposait sans doute d'une première porte communiquant avec la passerelle de l'« escalier percé » et d'une seconde ouvrant sur les Quatre Travées dont le tableau originel existe encore. Il semble qu'il n'y ait eu aucune communication avec la grande salle. Enfin la porte de communication avec la chambre à coucher se trouvait côté cour ; la porte qui existe aujourd'hui côté jardin est un ajout tardif. Le visiteur entrait dans la chambre à coucher par la chambre à parer et se trouvait face au lit qui était installé dans l'angle sud-ouest de la chambre. Cette pièce (55 m²) était donc bien moins éclairée qu'aujourd'hui ; la baie donnant sur le jardin existait, par contre les deux qui ouvrent côté cour ont été percées tardivement. À la place de la première, il y avait une porte qui donnait sur la tour-porche. La seconde, prenant la place du lit, ne pouvait exister ; de plus la tour-porche obstruait la façade à cet endroit. La porte de communication avec la garde-robe était rejetée côté jardin et la cheminée se trouvait décalée sur le mur de refend. Par ailleurs, si les cheminées ont disparu, l'emplacement des trémies comme les souches de cheminées visibles dans le comble l'attestent (cf. fig.125).



fig. 127 : Vue de la baie armoriée de la chambre dans l'appartement du premier étage (rez-de-jardin) © Inv. H. Bouvet



fig. 128 : *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud, détail du logis Charles VIII-François I[er], (vers 1730) © Bibliothèque municipale de Tours

La garde-robe (28 m²) était éclairée de deux demi-croisées donnant sur la cour et sur le jardin. L'existence de la demi-croisée donnant sur le jardin, qui aujourd'hui est remplacée par une porte, s'avère en effet compatible avec la distribution, par contre la demi-croisée qui a été restituée à gauche de la cheminée n'est pas attestée.Une porte située à hauteur du mur de refend séparant la chambre à coucher de la garde-robe ouvrait donc directement sur le jardin. On peut supposer qu'il existait des tournevents pour garder les pièces des courants d'air ; ils sont d'ailleurs mentionnés dans tous les procès-verbaux sous les termes de « autvent » , « contrevent », « ostevent » (cf. Tome IV Pièces Justificatives 16 et 17, p. 1319 et 1361).

Si l'escalier d'honneur − « escalier percé » −, côté cour, n'ouvrait pas sur la chambre de parement à son extrémité septentrionale, l'accès à l'escalier privatif existait. Il est cependant mal documenté puisqu'il avait été transformé en cabinet par Catherine de Médicis. D'après les principes de distribution de l'architecture française, on peut supposer qu'il était donc accessible depuis la chambre de parement ou depuis une pièce plus privée, la chapelle ; Jacques Androuet du Cerceau et le plan de 1708 proposent en effet cela (cf. fig. 114 et 124). Sans doute l'espace de liaison entre les deux était-il isolé par un tournevent ; d'ailleurs le plan de 1708 figure un renfoncement dans le mur mitoyen de la tour-porche et de la tourelle.

Les deux tourelles disposaient d'une porte ouvrant sur le jardin, située dans l'angle, au niveau de leur rencontre avec la façade du logis, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Pour Jacques Androuet du Cerceau, la vis sud communiquait avec la garde-robe de l'appartement, tandis que celle du nord n'avait pas d'entrée à ce niveau. Pourtant aujourd'hui, les escaliers présentent un palier d'origine qui devait correspondre à une porte ouvrant dans la garde-robe pour l'une et dans la chambre parer pour l'autre. Pour nous, les deux tourelles devaient donc communiquer à la fois avec le jardin et avec les appartements.

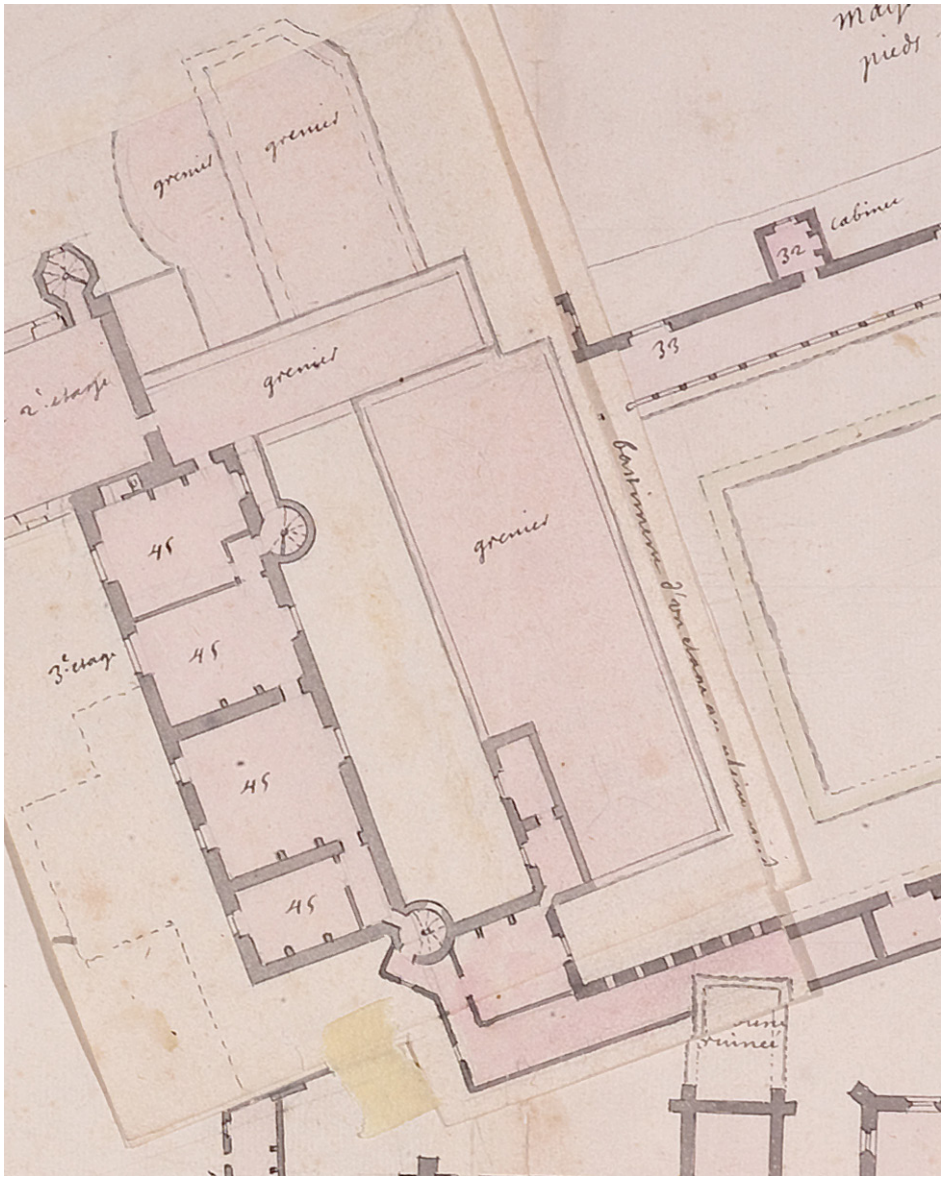


fig. 129 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Charles VIII-François Ier au niveau R+II © L. Gaugain

Aujourd'hui le décor des pièces a quasiment disparu, à l'exception des ébrasements des baies ornés (cf. fig. 127). Seule la garde-robe dispose d'une cheminée dont les pierres anciennes semblent valider l'existence ; par contre aucune source n'atteste le décor de sa hotte, constitué de cordelières, d'hermines, de fleurs de lys et d'un collier de l'ordre de Saint-Michel (cf. fig. 126). Il semble pourtant que chaque pièce devait être chauffée : le plan de 1708 ne figure qu'une cheminée dans la chambre à parer et le plan dessiné de Androuet du Cerceau une dans chaque pièce. Dans l'ébrasement des baies, côté jardin, apparaît un décor sculpté très restauré mais qui ne semble pas pour autant inventé (cf. fig. 126). Ainsi des semis de fleurs de lys et d'hermines alternent dans l'embrasure dont l'encadrement est orné de colonnettes prenant la forme d'arbres écotés s'interrompant aux angles. Y sont nouées des aumônières au travers desquelles on devine des pièces de monnaies. Aussi ce décor qui se retrouve sur le portail de la chapelle (cf. cat. 03 fig. 44, p. 703) semble-t-il faire référence à Anne de Bretagne, bien que Claude de France sa fille porte les mêmes armes.

Lorsque Catherine de Médicis investit ce niveau, la fonction des pièces changea quelque peu. Les procès-verbaux de 1630 nous fournissent des précisions[203] : la grande salle du logis Charles VIII devint la salle de bal, la chambre à parer devint la salle, la chambre à coucher son antichambre et sa chambre fut installée dans la tour-porche avec son cabinet dans l'ancienne tourelle d'escalier. La chambre des filles de la reine prenait place dans les annexes entourant le pignon sud et dans l'ancienne garde-robe.



fig. 130 : Vue des Quatre Travées © Inv. H. Bouvet

Au troisième niveau (cf. fig. 129), la restitution est à la fois plus aisée en raison de l'absence de problème d'accès au jardin et plus complexe à cause de l'aménagement de l'espace sous Louis-Philippe. Aussi, le décor et les cheminées ont-ils disparu sous les tentures. Dans son état primitif, l'appartement devait présenter les mêmes dispositions que celui du dessous, à savoir une enfilade de chambre à parer, chambre à coucher et garde-robe. Les pièces devaient être chauffées chacune par une cheminée et éclairées par des baies ouvrant sur la cour ou sur le jardin. Les deux tourelles circulaires communiquaient quant à elles avec la garde-robe et la chambre à parer.

L'escalier privatif n'est pas figuré sur le plan de 1708 à ce niveau ; pourtant il apparaît sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, ou encore sur la *Troisième Vüe* de Jacques Rigaud (cf. fig. 128) et un cabinet identique à celui de l'étage inférieur y est décrit dans le procès-verbal de 1761[204]. On en déduit donc que François Ier suréleva cette tourelle comme les deux autres.

Les deux tourelles circulaires montent au grenier. Dans la cage de la plus méridionale, on remarque deux portes murées qui devaient donner accès à la galerie de l'orangerie (cf. cat. 15, p. 820-821). Dans la tourelle septentrionale, on remarque premièrement que le sommet de l'élévation de la tourelle n'est faite que d'un voile de pierre de taille − correspondant à la surélévation François Ier −, deuxièmement qu'il existe au sein de ce mur une porte aujourd'hui murée mais solidaire de

203 *ADIL*, C 655, doc. 3 f°19r°-20v°.
204 *ADIL*, C 950, f°7r° : « Un petit cabinet dans la tourette à pend ».

la maçonnerie d'origine et enfin, qu'il subsiste une sculpture bûchée à la base du lambris. Il semble que l'on puisse identifier les jambes et les pieds d'un personnage tenant sur ses genoux un phylactère. Bien que les vestiges soient ténus, le style paraît plutôt gothique.

Enfin, au niveau du comble (cf. Tome III fig. 674, p. 1161), l'espace étant complètement remanié, deux distributions sont possibles : soit on suppose qu'elle était identique à celle du troisième niveau puisque les murs de refend n'ont pas pu être déplacés ; soit il y avait un couloir, pareil à celui qui existe à présent, qui desservait les pièces. Il y avait donc un minimum de trois pièces.

Les Quatres Travées

Ce portique de 19 m de long sur 5 m de large se tient devant la porte sommitale de la tour des Minimes (cf. fig. 130). L'espace est voûté de quatre travées d'ogives dont la première se trouve derrière le pignon nord du logis Charles VIII-François Ier. Les clefs et les nervures ont été assez restaurées tant à cause des multiples usages qui a été fait de l'espace que des dommages de guerre. Mais si l'on se fie aux restaurateurs, force est de constater que le profil des moulures est proche de celui des grandes arcades du logis Charles VIII donnant sur la Loire (cf. fig. 93). Ainsi les retombées se font par pénétration directe dans la maçonnerie, sur des colonnes engagées semi-circulaires reposant sur des bases octogonales. Le mur est souligné par un soubassement placé à la hauteur de la base des colonnes. Les ogives naissent de piles composées similaires à celles des arcades donnant sur la Loire. En revanche, alors que ces dernières sont en plein cintre, celles-ci dessinent un arc brisé. Sur la face externe de chaque pile, un pilastre s'engage et un arc trilobé surmonté d'un gâble orne son sommet. Au-dessus, une corniche souligne la base de la balustrade ajourée qui a été reproduite à l'identique de celle du logis Charles VIII. Chaque pile trouve sa continuité dans un pinacle de section carrée dont le fût recevant également un décor trilobé est surmonté d'amortissement à crochets.



fig. 131 : Vue de la liaison des Quatre Travées au logis Charles VIII-François Ier : à gauche de la baie gothique, le départ du linteau et, plus haut, le départ de la balustrade © L. Gaugain

Il nous semble essentiel de souligner la cohérence des dimensions entre les piles des arcades des Quatre Travées et celle du logis Charles VIII : 1,35 m de large pour 1,80 m d'épaisseur. Aussi avant d'être des piles ornementales, ce sont des organes de soutien qui ont été dimensionnés en fonction de l'ouvrage qu'ils auraient à porter. Si les piles des arcades sur Loire supportent la façade nord du Logis Charles VIII, celles des Quatre Travées ne portent aujourd'hui qu'un seul niveau d'arcades. Cette remarque étaie donc l'hypothèse d'un second niveau prévu dès l'origine. D'ailleurs le départ d'un linteau existe encore à droite de la demi-croisée gothique au troisième niveau du logis Charles VIII-François Ier et le départ d'une balustrade est toujours visible contre le pignon de ce même logis (cf. fig. 131).

Dans son état d'origine, le portique semble donc avoir été conçu pour habiller l'arrivée de la tour des Minimes sur le promontoire et l'introduire dans le jardin qui s'étendait jusqu'au pied du logis Charles VIII-François Ier. Compte tenu du peu de sources dont nous disposons, sa relation avec le jardin, pourtant indéniable, est bien difficile à cerner. Lorsque le logis Henri II fut édifié, les Quatre Travées perdirent ce lien avec le jardin. Les deux arcades orientales furent fermées pour créer un cabinet au bout du logis du roi et une salle des gardes.

Amboise (37) Cat. 11

Tour des Minimes

Adresse : château d'Amboise

Dates : 1495-1496 ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

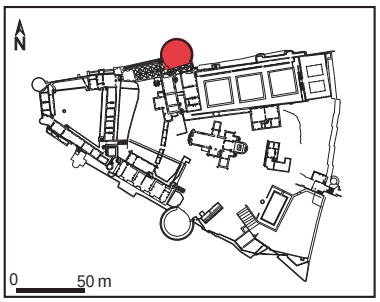


fig. 132 : Emplacement de la tour des Minimes © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) Compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, 285 f°.
(2) 2004IPHOT02. *Vue du logis Charles VIII-François I^er depuis la tour Garçonnet*, G. L. Arlaud, photographie sépia avec bordure, XX^e siècle.

Archives communales d'Amboise

(3) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(4) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694.
(5) ms. fr. 1320 : Copie manuscrite du XVIII^e siècle de l'ouvrage sur Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II rédigé par le docteur Bruneau.
(6) L. A. Amboise : Château ; Est 5, Ic. Auv. 354 : *Porte de la grande tour du château d'Amboise*, dessin au crayon, s. d., avant restauration.
(7) L. A. Amboise : Château ; Est 6, Ic. Auv. 355 : *Escalier de la tour d'Amboise*, gouache et crayon de papier, s. d.
(8) L. A. Amboise : R. 2, Ic. Auv. 811 : photographie noir et blanc de la tour des Minimes, XX^e siècle (après restauration).
(9) L. A. Amboise : R. 3, Ic. Auv. 814 : *Amboise, entrée de la tour extérieure du château* photographie noir et blanc, XX^e siècle (après restauration).
(10) L.C. Amboise : Château ; Est. 12, Ic. 480 : *Intérieur de la tour du château d'Amboise*, lithographie, s. d.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(11) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(12) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(13) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loir-et-Cher

(14) Verre 9 Fi 3 Fi 9832 : *Château : vue générale, façade sur la Loire,* docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.
(15) Verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.
(16) Verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.

Bibliothèque nationale de France

(17) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(18) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : Amboise, *Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loi*re dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.

(19) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(20) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e^ et 2^e^ étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(21) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(22) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° RBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(23) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
(24) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n° 148, Destailleur (Mfilm A31645) : *Tour d'Amboise,* lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, Bergeron (Gallica : notice n° FRBNF40309384 ; Cote : IFN7741494).
(25) *BnF*, Est Va 37 T I ; (Mfilm H125739) : *Château d'Amboise. La grosse tour,* ND photo, photographie noir et blanc, s. d.

Archives nationales de France

(26) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(27) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(28) 300 AP (I) 2299, Cartes et Plans : *Achat de maisons aux pieds du rempart,* 3 plans, dessin à la plume et à l'encre de chine, 1890.
(29) 300 AP (I) 2299 bis, Cartes et Plans : *Projet d'asiles pour vieillards*, Gabriel Ruprich Robert, 9 plans, dessin à la mine aquarellé, 1895-1896.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(30) 1991/025/0007 : rapport des restaurations au château d'Amboise dues aux dommages de guerre : rempart, pavillon Penthièvre, tour Heurtault, écuries Louis-Philippe, chapelle, Logis François Ier, tour Garçonnet, logis sur Loire (1955-1970).
(31) 81/37/0003 (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet, pavillon Penthièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François Ier, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951) ; comptes de restaurations du pont d'Amboise (1951) ; comptes des restaurations du château d'Amboise correspondant au rapport ci-dessus (1952-1958).
(32) Planothèque, 0082/037/1001, 025980 [063] : *Agencement d'un chéneau et d'une gargouille ; tour des Minimes, profil de la corniche de la tourelle du petit escalier* ; papier, crayon, lavis.
(33) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [008] : *Rez-de-chaussée, galerie d'hiver. Plan, élévation et profil de la lanterne au dessus de la cheminée, coté est,* papier, encre et lavis, 1882/10/09.
(34) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [012] : *Détails de la lanterne de la galerie d'été Coupes sur l'axe*, papier, encre et lavis, 1882/11/28.
(35) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [017] : *Détails de la lanterne du vestibule et coupe AB*, papier, encre et lavis, 1882/11/28.
(36) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [048] : *Plan de la tour des Minimes,* papier et encre.
(37) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [026] : *Détail de la flèche de la chapelle*, papier, crayon et lavis.
(38) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [064] : *Tour des Minimes. Portique sur la plate-forme Coupes et élévation*, papier, encre et lavis, 1876/02/17.
(39) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [067] : 1877/07/12 ; *Détail d'un motif décoratif de la porte de la tour des Minimes*. ; papier, crayon, encre, lavis.

(40) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [067] : *Détail d'un motif décoratif de la porte de la tour des* Minimes, papier, crayon, encre et lavis, 1877/07/12.
(41) Planothèque, 0082/037/1003, 081250 : *Élévation et coupe de la porte d'entrée de la tour des Minimes*, papier, encre et crayon.
(42) Planothèque, 0082/037/1004, 007143 : *Restauration. Élévation et coupe de la porte d'entrée de la tour des Minimes (0,04)*, Victor Ruprich-Robert, papier et aquarelle contrecollée, 1872.
(43) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [018] : *Élévations et détails de la tour des Minimes* (0,05), papier, crayon et lavis, 1877/07/12.
(44) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [019a] : *Élévation de la tour des Minimes,* papier et crayon.
(45) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [020] : *Vue perspective de l'intérieur de la tour des Minimes*, papier et lavis.
(46) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [022] : *Plan et coupe sur EF de la plate-forme de la tour des Minimes* (0,03 ; 0,07), papier et crayon.
(47) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [027] : *Coupes de la tour des Minimes,* papier et crayon.
(48) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [027a] : *Plan de l'étage inférieur à gauche de la tour des Minimes. Détail,* papier et crayon.
(49) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [028] : *Détails d'éléments sculptés de la tour des Minimes, p*apier et crayon.
(50) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [029] : *Détails des chapiteaux de la tour des Minimes ;* Papier et crayon.
(51) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [030] : *Détails des éléments sculptés de la corniche de la tour des Minimes,* papier et crayon.
(52) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [031] : *Détails des éléments sculptés de la corniche de la tour des Minimes, p*apier et crayon.
(53) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [032] : *Détails des chapiteaux de la tour des Minimes,* papier et crayon.
(54) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [033] : *Détails des éléments sculptés de la tour des Minimes*, papier et crayon.
(55) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [040] : *Plan de la tour des Minimes,* papier et crayon.
(56) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [049] : *Élévations, coupe, plan et détail de la porte du vestibule d'arrivée de la tour des Minimes (0,10)*, papier, crayon et lavis, 1877/07/20.
(57) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [050] : *Élévation coté du vestibule et plan de la porte de la tour des Minimes (0,05)*, papier, encre et lavis, 1874/10/31
(58) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [051] : *Élévation, plan, plan sur AB et coupe du grand vestibule d'arrivée de la tour des Minimes (0,05),* papier, encre et lavis, 1876/11/17.
(59) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [052] : *Restauration de la tour des Minimes. Coupe suivant CD du plan (0,015)*, papier, encre et lavis, 1876/03/06.
(60) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [053] : *Tour des Minimes. Détails du comble au dessus du vestibule d'entrée. Coupes sur AB et CD. Plan Coupe dans l'axe de la lucarne. Élévation de face de la lucarne. Profil (0,10 ; 0,02),* encre et lavis, 1877/08/20.
(61) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [055] : *Restauration de la tour des Minimes. Plan de la plate-forme (0,015)*, papier, encre et lavis 1876/02/03.
(62) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [056] : *Restauration de la tour des Minimes. Élévation de la façade suivant AB du plan. Élévation de face d'une travée, étage du premier chemin de ronde* (0,015), papier et encre, 1876/02/03.
(63) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [057] : *tour des Minimes : état de cette partie du château au 15 août 1875 (moins la gargouille). (0,05)*, papier, encre, lavis, 1875 .
(64) Planothèque : 0082/037/2007 : 025978 [058] : *Plan de la tour des Minimes,* calque, encre, crayon, lavis contrecollé.
(65) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [059] : *Escalier de la tour des Minimes conduisant du premier chemin de ronde à la terrasse. Coupe suivant AB. Plans au dessus de la terrasse et du premier chemin de ronde. Élévation de face suivant CD (0,015)*, calque, encre et lavis contrecollé.
(66) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [060] : *Restauration de la tour des Minimes : disposition du dallage du premier chemin de ronde. Coupes, plan et profil du larmier. (0,02 ; 0,05 ; 0,5) ;* papier, encre, lavis, 1875/07/12.

(67) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [061] : *Tour des Minimes. Élévation du portique sur la plate-forme*, calque, papier, encre et lavis, 1878/01/03.
(68) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [062] : *Élévation d'une fenêtre de la tour des Minimes, p*apier et crayon.
(69) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [063] : *Coupe de la tour des Minimes,* calque et crayon contrecollé.
(70) Planothèque, 0082/037/2007 : 025978 [065] : *Plan de la plate-forme de la tour des Minimes,* calque, encre et lavis contrecollé.
(71) Planothèque, 0082/037/2007, 025978 [066] : *Élévation de la partie basse de la tour des Minimes.* Détails, papier et crayon.
(72) Planothèque, 0082/037/2008, 025978 [009] : *Lanterne de la galerie d'été. Détails,* Gabriel Ruprich-Robert, papier, calque et crayon, 1882/10/08.
(73) Planothèque, 0082/037/2008, 025978 [010] : *Rez de chaussée de la galerie d'hiver. Lanterne au-dessus de la cheminée coté est. Elévation, plan et coupe (0,1)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1882/10/09.
(74) Planothèque, 0082/037/2008, 025978 [013] : *Lanterne dans le passage de la galerie d'été à la tour des Minimes. Détails (0,1)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre, lavis.
(75) Planothèque, 0082/037/2008, 025978 [014] : *Lanternes de la galerie d'été et du vestibule. Elévations, plans et coupes (0,1)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis, 1882/11/28.
(76) Planothèque, 0082/037/2008, 025978 [016] : *Élévations est et ouest. Plans et coupe sur AB des cheminées de la galerie d'hiver (0,05)*, Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et lavis.
(77) Planothèque, 0082/037/2008, 025980 [017] : *Modification du perron d'accès à la plate-forme de la tour des Minimes. Plan et coupe sur AB,* Gabriel Ruprich-Robert, papier, encre et crayon, lavis, 1937.
(78) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 87 : *Château avant 1870-1871, grosse tour sur la Loire, partie gauche restaurée, pendant les restaurations.*
(79) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 4342 et contretype : *Grosse tour sur la Loire, partie droite restaurée.*
(80) Photothèque, 0084/037/1002, Cl. 4020 : *Grosse tour sur la Loire, partie droite restaurée.*

Base Mémoire

(81) sap01_mh000087_p[1].jpg, *Tour des Minimes, côté Est,* photographie.
(82) sap01_mh004020_p[1].jpg, *Façade Nord sur la Loire : tour des Minimes et logis du roi.,* photographie.
(83) sap10_67l02207_p[1].jpg, *Ensemble Nord en bordure de la Loire,* photographie.
(84) sap01_lp004744_p[1].jpg, *Tour des Minimes, côté ouest,* photographie.
(85) sap01_lp004743_p[1].jpg, *Tour des Minimes, logis du roi.,* photographie.
(86) sap01_lp004742_p[1].jpg, *Tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(87) sap01_lp004741_p[1].jpg, *Tour des Minimes, logis du roi,* photographie.
(88) sap01_mh004342_p[1].jpg, *Tour des Minimes et logis du roi, côté ouest,* photographie.
(89) sap01_mh004021_p[1].jpg, *Tour des Minimes : voûte du grand escalier,* photographie.
(90) sap01_mh000091_p[1].jpg, *Tour des Minimes : terrasse supérieure.,* photographie.
(91) sap01_mh000085_p[1].jpg, *Ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(92) sap01_mh000083_p[1].jpg, *Ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(93) sap01_mh000084_p[1].jpg, *Ensemble nord, sur la Loire,* photographie.
(94) sap04_60l01264_p[1].jpg, *Ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie.
(95) sap04_60l01265_p[1].jpg, *Ensemble ouest : tour des Minimes, logis du roi, aile Louis XII,* photographie.
(96) sap01_tcf03867_p[1].jpg *Le château et sa grosse tour vus des bords de la Loire,* photographie.
(97) sap01_tcf03868_p[1].jpg, *Le château et sa grosse tour vus des bords de la Loire,* photographie.
(98) sap01_tcf03869_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(99) sap01_tcf03870_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.

(100) sap01_tcf03873_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(101) sap01_tcf03874_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(102) sap01_tcf03875_p[1].jpg, *La ville et le château vus des bords de la Loire,* photographie.
(103) sap10_67l01234_p[1].jpg, *Ensemble Nord en bordure de la Loire,* photographie.
(104) sap10_67l02207_p[1].jpg, *Ensemble Nord en bordure de la Loire,* photographie.

Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie

(105) ms. fr. Fv IV N 7 : Miniatures des *Espitres en vers françois*, enluminure fin XV^e^ siècle.
(106) ms. fr. Fv IV N 7, f°1 : « L'auteur offre son livre à Charles VIII », *Chroniques d'Amboise*, miniature enluminée de la fin XV^e^ siècle.

Londres, British Museum

(107) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(108) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(109) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière,* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(110) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(111) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(112) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(113) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(114) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(115) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(116) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.

Historique (développé dans la partie II, chapitre III-2 p. 181-185 et chapitre IV-2 p. 205-217)

La tour des Minimes, l'une des deux tours cavalières du château, est à la fois la mieux documentée, puisqu'une partie du compte de construction du château de 1495-1496 la concerne, et la plus restaurée, puisque les premières restaurations y furent entreprises par Victor Ruprich-Robert. Ainsi le compte nous apprend d'une part qu'on commanda à Jehan Gandillon cinquante « palles de boys (pelles) pour curez les doubves de la tour encomancé au Petit Fort dudit Amboise »[205] au cours de l'automne 1495 et que d'autre part la tour était élevée jusqu'au deux tiers de sa hauteur à la fin de l'année 1496. Cependant, son couronnement ne fut pas réellement achevé et il fallut attendre l'intervention de l'architecte Victor Ruprich-Robert à l'extrême fin XIX[e] siècle pour qu'il prenne le profil qu'on lui connaît. Entre ces deux dates, les procès-verbaux de 1630, 1761 et 1806-1808 permettent de suivre son évolution. Elle figure également sur la totalité des plans d'ensemble du château.



fig. 133 : Vue de la tour des Minimes © L. Gaugain

Description

Située au nord du promontoire face à la Loire, elle recouvre un double rôle ornemental et défensif qui est rappelé à plusieurs reprises dans le compte. La tour présente une façade sobre, imposante et austère sur le front de Loire qui constituait l'entrée principale d'Amboise, que l'on arrive par la Loire ou par la route d'Espagne (cf. Tome III fig. 584, p. 1093). Ses dimensions imposantes donnent une idée du gigantisme de l'œuvre et de l'effet produit sur le visiteur. De plan circulaire, elle s'appuie sur un tiers de sa circonférence contre le promontoire rocheux et se développe à la base, talus compris, sur 26,9 m de diamètre, et en haut, au niveau du premier chemin de ronde, sur 21 m de diamètre, pour 22 m de haut. La porte d'entrée reçoit un châtelet proche de celui de la tour Heurtault dans sa conception d'ensemble (cf. cat. 12, p. 789) mais pour lequel le répertoire des formes choisies diffère. Il se compose de deux piles quadrangulaires engagées encadrant une porte, et un pont-levis (cf. fig. 134). Le compte de construction de 1495-1496 mentionne les ferrures nécessaires au fonctionnement du pont-levis : « A Jehan Beyne, marchal ferrerrier pour deux serrure de fer poisans LXXV lvz fer par lui faiz mis et assiz au temps dessusdit a la porte du pont levis de la grosse tour commencee a faire au Petit Fort dudit Amboise pour le decorement et fortifficacion dudit chastel aupris de 11 d. la livre a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue



fig. 134 : Vue du châtelet de la tour des Minimes © L. Gaugain

205 *Fondation Saint-Louis,* compte de construction du château de 1495-1496, f°89r°.

appert la somme de 68 s. 9 d. »[206]. La porte fermait par des grilles en fer, dont la commande figure aussi dans le compte de construction : « Audit Jehan Bayne pour avoir fait au temps dessusdit deux grans portes de fer pour servir a la porte et entree de la grosse tour encommancee a faire au Petit Fort dudit Amboise pour la fortifficacion et decoracion dudit chastel esquelles a bon huisset lesquelles portes sont enchassillees a panneaulx de fer et montans a bourdonneaux et plusieurs autres choses a plain declairer au marché sur ce fait et certifié pour lesquelles choses faites ledit Bayne a fourni de fer et autres choses a ce necessaires a esté payé comme peult aparroir par quictance atachee audit marché cy rendu par vertu dudit roolle la somme de 150 ℓ. t. »[207].

L'espace réservé entre les fentes des flèches du pont-levis est orné d'un cadre rectangulaire horizontal bordé d'un épais cordon mouluré, aux coins desquels de petites sculptures feuillagées apparaissent. La sculpture qui prenait place dans l'encadré a disparu et nous n'en avons aucune représentation ancienne (cf. fig. 134). Ce châtelet qui présente des proportions beaucoup moins élancées que celui de la porte Heurtault est constitué d'un simple arc en anse de panier avec une arrière voussure surmontant la porte (cf. fig. 134). Une moulure complexe, incluant plusieurs tores et reposant de chaque côté sur un culot figuré − restauré − souligne l'anse.

Au-dessus, un balcon encadré aux angles par deux pseudo-échauguettes construites sur de gros cul de lampe en encorbellement surplombe l'entrée. Une alternance de feuillages et de moulures toriques épaisses scandent les sept ressauts des culs de lampe. De chaque côté, des gargouilles évacuent l'eau de la terrasse du balcon, tandis que deux registres d'arcatures brisées, sous lesquelles sont sculptés des trilobes, ornent le soubassement du parapet crénelé et du balcon.

La façade est percée de vingt-deux baies, dont cinq correspondant aux travaux de couronnement de Victor Ruprich-Robert, qui sont couvertes d'arcs en plein cintre et fermées de grilles. Dans le compte, les grilles sont commandées au cours du second et du troisième rôles, soit entre les mois de avril et septembre 1496 :

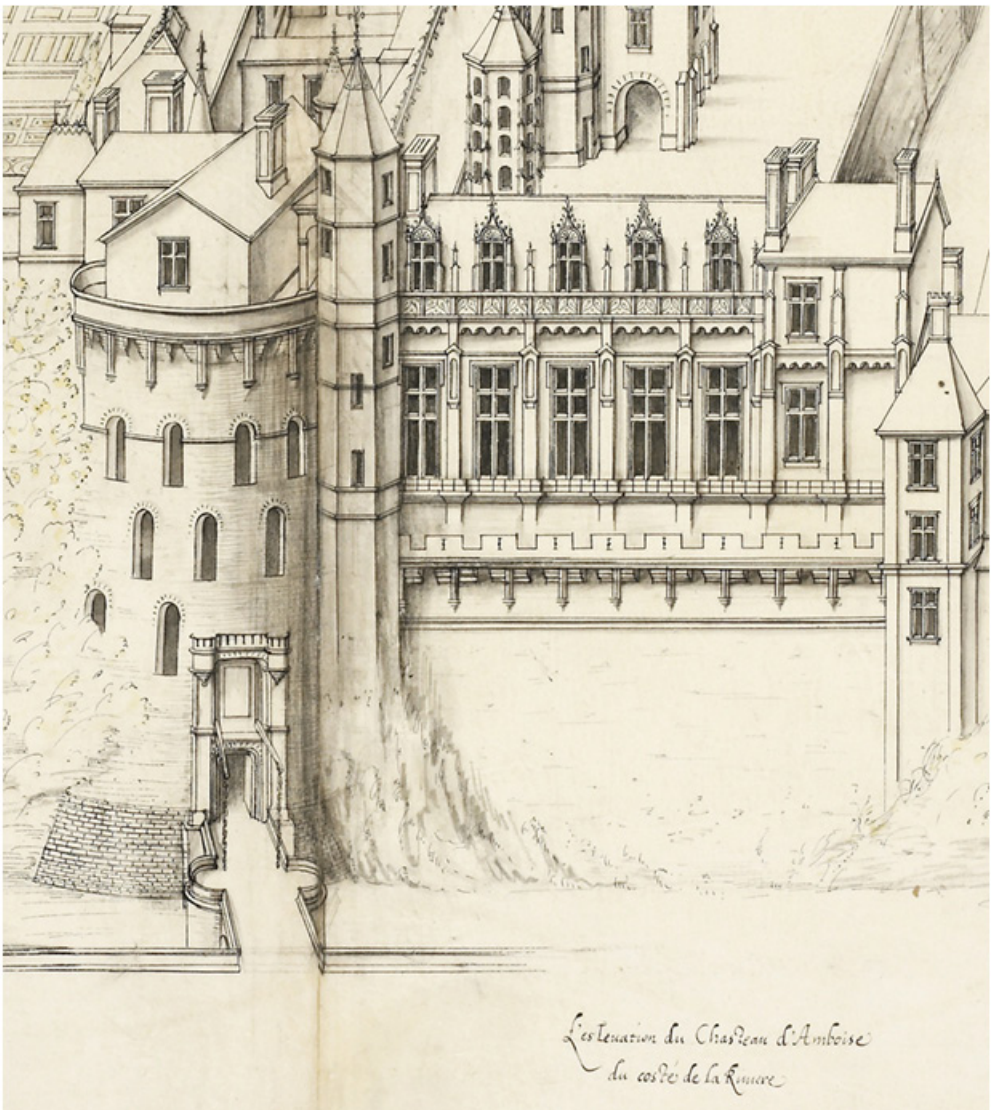


fig. 135 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la tour des Minimes, (1579) © L. Gaugain

206 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de 1495-1496, f°89r°-90v°.
207 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de 1495-1496, f°152v°.

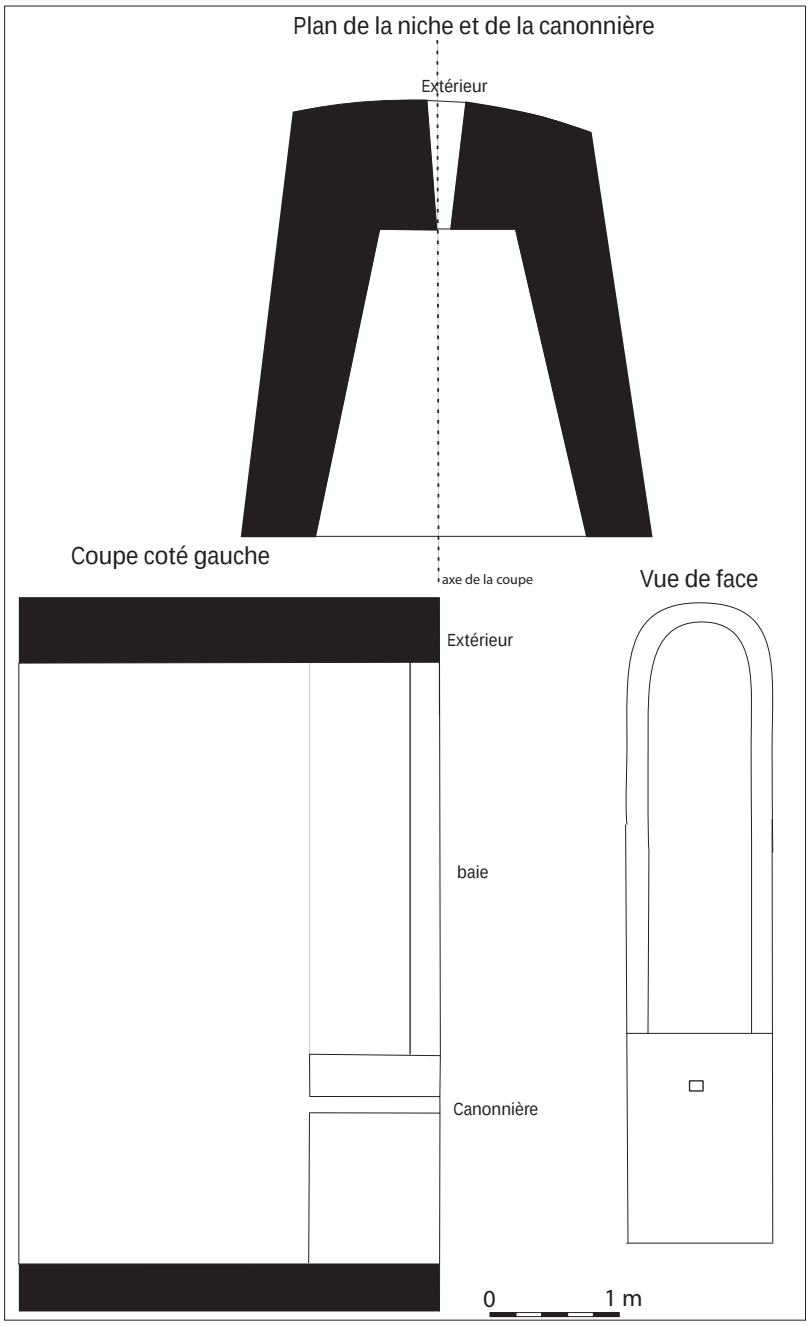


fig. 136 : Relevé de la dernière canonnière de la tour des Minimes
© L. Gaugain

« A Jehan Baynne, canonnier ordinaire du roy notre sire, pour cinq grans treillys de fer poisans 2900 lbz fer par lui baillé, mis et assiz au temps dessudit a la grosse tour que on fait de present au Petit Fort pour le faict dudit chastel au pris de 11 d. la livre a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue cy appert la somme de 132 ℓ. 18 s. 4 d. »[208].

Le poids de chaque grille s'élève donc à 290 kg. Sachant que les grilles sont insérées dans la maçonnerie au moment de la construction de leur encadrement, il est indispensable de disposer des grilles à l'avance. Dans la mesure où l'on commande six autres grilles au trimestre suivant[209], il est probable que les cinq premières aient été posées avant l'été. On peut donc supposer qu'à la fin de l'année 1496, au moins onze baies sur dix-huit étaient construites.

Aujourd'hui les pierres d'encadrements particulièrement blanches indiquent (cf. fig. 133), conformément à ce qui est décrit dans les comptes de restaurations du service des Monuments Historiques, qu'elles ont été changées au cours des travaux de Victor Ruprich-Robert. En allège de chacune des baies s'ouvrent des canonnières dont la bouche rectangulaire allongée mesurant, en

208 *Fondation Saint-Louis,* compte de construction du château de 1495-1496, f°219r°-v°.
209 *Fondation Saint-Louis,* compte de construction du château de 1495-1496, f°272r°-273v° : « A Jehan Bayemne canonier ordinaire du roy nostre sire pour avoir faict mis et assis au temps dessusdit a la grosse tour neufve que lon fait de present faire audit chastel du costé devers le Petit Fort six treillys de fer a six grans fenestre soudez pour donner vue a la montee de ladite tour ».

moyenne, 30 cm de large pour 18 cm de haut, (cf. fig. 133 et 136) les rendent si discrètes qu'elles pourraient se confondre avec le vide d'une pierre manquante.

La tour est à présent surmontée d'un double couronnement. Le chemin de ronde sommital est une création de Victor Ruprich-Robert. Avant son intervention les clichés anciens, comme les gravures, présentent une maison et un jardin d'hiver sur la terrasse de la tour (cf. fig. 73). On ne connaît pas l'intention première de Charles VIII (1483-1498) qui n'a pas eu le temps d'achever son œuvre, mais dans les procès-verbaux d'estimation des travaux à réaliser de 1631, prend place sur le toit de la tour, « la salle du logis du roy »[210], correspondant au logis Henri II.

Les consoles de mâchicoulis visibles sur les photographies anciennes, bien qu'elles ne soient pas des vues de détail, semblent présenter une apparence proche de celle qu'on leur connaît. Victor Ruprich-Robert les ayant ainsi reproduites à l'identique a bien restitué leur forme d'origine. Dans les rapports de l'architecte Robert de Cotte[211], il est question d'achever le couronnement de la tour, mais devant le montant jugé excessif par le roi Louis XIV, comme par la duchesse de Berry, ils ne furent pas réalisés.



Fig. 137 : Vue des consoles de mâchicoulis de la tour des Minimes © L. Gaugain



fig. 138 : Vue ancienne de la tour des Minimes côté jardin, juste après sa restauration (vers 1950) © Base mémoire sap01_mh00021124_p[1]

210 *ADIL*, C655, doc. 3 f°21r° : « Logis du roy. Premierement dans la grande salle de dessus la grosse tour (…) ».

211 *BnF*, ms. fr.7801, f°173-175.
BnF, Hd 135, t. 4, dossier 1629.

Ainsi, ces consoles particulièrement élégantes ne présentent pas le profil standard qu'on rencontre sur les ouvrages militaires de la fin du XVe siècle (cf. fig. 137). Elles prennent appui juste au-dessus du cordon mouluré qui scinde le dernier niveau de la tour, à hauteur de l'arc couvrant la baie la plus haute de la rampe, et se divisent en trois registres : le premier est un culot pyramidal, développé sur le plan d'un triangle isocèle étroit, dont le sommet est en bas. Cinq grosses moulures prismatiques, séparées par des cavets, ornent les quatre surfaces du culot. Le second registre se compose d'une courte section de colonnette pentagonale, dont l'arête située à l'aplomb de celle du culot se prolonge jusqu'au sommet du troisième registre. Ce dernier se développe, contrairement aux deux précédents, dans un plan horizontal. Il est mouluré de trois ressauts à bandes dont l'épaisseur décroît vers le bas, et traversé en son centre par la colonnette du second registre qui vient mourir en pointe à son sommet. Au-dessus un cordon, dont la moulure reprend les formes des consoles, soutient le parapet du chemin de ronde. À la base de ce dernier huit gargouilles rejettent les eaux de la terrasse.

Enfin, le second couronnement, qui est une création (cf. fig. 138), se trouve en retrait de 2 m par rapport au premier. Il semble que l'architecte Victor Ruprich-Robert prit modèle sur une enluminure de la fin du XVe siècle[212] où le château d'Amboise figure pour concevoir cette terrasse (cf. Tome III fig. 592, p. 1098). Composé de seize pans qui sont percés de cinq baies au niveau du premier chemin



fig. 139 : Vue de l'intérieur de la tour des Minimes © L. Gaugain



fig. 140 : Vue du noyau creux de la tour des Minimes © Inv. L. Gaugain



fig. 141 : Vue de la voûte de l'oculus dans la tour des Minimes © Inv. H. Bouvet

212 *Saint-Pétersbourg, Bibliothèque Nationale de Russie* : ms. fr. Fv IV N 7, f°1, Miniature des *Chroniques d'Amboise*. Folio n° 1 : « L'auteur offre son livre à Charles VIII », enluminure de la fin du XVe siècle.

de ronde, le parapet repose sur de petites consoles dont la modénature reprend celles qui soutiennent la balustrade ajourée devançant le balcon du comble appartenant au logis Charles VIII (cf. fig. 137, p. 783). D'autres gargouilles évacuent également les eaux.

En entrant par le pont-levis, la rampe cavalière débute à droite et monte à main gauche avec une pente de 19'' sur quatre révolutions et demie. La rampe de 3,5 m de large repose sur 55 travées de voûtes d'ogives rampantes, reposant elles-mêmes contre le mur extérieur de 3,2 m d'épaisseur et contre le noyau à seize pans. Les retombées d'ogives sont reçues par des culots pyramidaux dont la surface est moulurée avec une modénature proche de celle des consoles de mâchicoulis ; à savoir une succession de large cavet, tore, bandes et filets (cf. fig. 139). En bas de la rampe fait exception un culot sculpté d'un personnage, un fou semble-t-il (cf. fig. 144).

Le mur du noyau creux mesurant 1,5 m d'épaisseur renferme un espace qui demeure libre sur 26 m de haut, jusqu'au niveau de la voûte en palmier qui couronne l'ouvrage autour de l'*oculus* sommital (cf. fig. 140 et 141). Quarante et une baies en lancette percent le mur intérieur du noyau qui a conservé les traces d'un ancien plancher installé environ à 3 m au-dessus du niveau du sol inférieur, probablement pour créer une pièce à part entière. On distingue également sur ces parois des trous de boulins carrés (8 cm de côté) qui n'ont pas été bouchés, nous fournissant une indication quant au mode d'échafaudage.



fig. 142 : Vue du faux-appareil peint dans la pièce trogodytique de la tour des Minimes © L. Gaugain

Quatre portes percent le mur du noyau : la première s'ouvre face au pont-levis, assurant la communication avec la rampe. Les autres, étant placées dans la section ouest de la tour qui n'est pas appuyée contre le promontoire, donnent accès à une galerie voûtée en briques qui faisait le tour du noyau à 1,5 m sous le niveau de son sol. À présent la galerie est divisée par des murs de blocage en trois sections correspondant avec les trois autres portes. La seconde porte se trouve en face de la première et donne accès à une galerie qui a été murée au bout de 10 m. À 3 m de la porte, s'ouvre à gauche un couloir qui tourne à main gauche et qu'un blocage de moellons obstrue après 3 m. Cette galerie devait communiquer avec celle qui se trouve au bout de la troisième porte. Celle-ci, ouvrant à droite lorsqu'on sort de la première galerie, donne accès à un escalier taillé dans le rocher qui descend sur environ 1,5 m pour déboucher sur une galerie incurvée et murée, qui communiquait, à l'origine, avec le premier couloir que nous avons décrit, et avec le troisième couloir. Celui-ci situé au fond à gauche, derrière la dernière porte, est accessible par un escalier de 6 marches.

De fait, il semble que ces couloirs, à l'origine reliés, aient été conçus comme une galerie de contre-mine qui courait sous la moitié ouest de la tour. Elle se développait depuis le bord du fossé ouest encadrant le pont-levis, jusqu'à l'aplomb de l'attache de la tour au promontoire et devait ouvrir sur des casemates équipées de canonnières à la française, positionnées au niveau du fossé, visibles à l'extérieur, mais auxquelles nous n'avons plus accès. Cette galerie est de facture assez médiocre, par contre les portes qui partent du noyau présentent des maçonneries liées d'origine, les unes aux autres.

Le procès-verbal de 1761 fournit une description intéressante de la tour ; on y reconnaît la rampe cavalière puis la salle du logis Henri II : « Montés par la rampe de ladite tour voultée comme dit est, à la longueur de six toises est une ouverture à droite, en montant, voultée en pierre de taille dans l'épaisseur du mur, qui communique dans une cave en roch sous l'empattement dudit château.

Sorty de ladite cave et continuant ladite rampe jusqu'à la longueur de vingt huit toises à prendre de la porte d'entrée, se trouve la tranchée de la voulte murée comme est dit cy dessous. Et descendus ladite rampe sommes entrés dans la lanterne ou se trouvent trois caveaux du costé du nord voultés en brique dans l'épaisseur du mur, icelle tour éclairée par dix huit bayes de croisées grillées à fert maillé donnant sur la rampe du hault au bas et ledit noyau ouvert de trente bayes aussy de hault au bas de ladite rampe toutes murées ; sorty de ladite tour sommes montés au chateau et arrivés sur la paillé de l'appartement de la dame veuve Ferrant ; sommes entrés dans une grande salle qui est au dessus de la voulte en cul de four de la tour dans laquelle sont deux cheminées en pierre de taille carrée, ladite salle distribuée en quatre parties éclairée par une grande et une demi-croisée au Levant d'une autre au nord dans laquelle est pratiquée une ouverture de porte qui communique sur la gallerie en saillie du courronnement de ladite tour suportée par des courbelets de pierre dure et culs de lampe avec un appuy en pierre dure tout au tour de la haulteur de trois pieds. Ladite gallerie de six pieds de large pavée de grands carreaux de pierre dure en mauvais Etat »[213].

La rampe cavalière est éclairée de dix-sept baies grillées qui prennent place au fond d'un ébrasement de 2,5 à 3,2 m de profondeur pour 2,7 m de large. À l'intérieur, les canonnières à la française, placées en allège des baies, présentent une petite bouche dont les dimensions sont comprises entre 12 cm de côté et 14 x 20 cm pour la plus grande. L'appui est positionné à une distance allant de 20 cm et 80 cm au-dessus du sol ; de même, la hauteur de l'appui des baies se trouve entre 1 m et 1,3 m du sol (cf. fig. 136, 146 et 147).

Plusieurs portes ouvrent sur des pièces, troglodytiques ou non, mais toujours placées dans le quart sud de la tour (cf. Tome III fig. 611, p. 1117). La première porte donne accès à des galeries souterraines, en parties taillées dans la roche du promontoire. Différents boyaux dont le dessin est particulièrement sinueux, mènent à la galerie créée par Victor Ruprich-Robert, qui est venue remplacer les arcades visibles sur les clichés antérieurs aux travaux (cf. fig. 74). La seconde porte ouvre sur une pièce également troglodytique mais dont le ciel, qui possède de nombreuses fissures, a été étayé par un puissant contrefort à une époque indéterminée. Cette pièce ne présenterait pas d'avantage d'intérêt que les précédentes si sa voûte et ses parois n'avaient pas été couvertes de peintures murales (cf. fig. 142). Dérivé du motif du faux-appareil, le motif est très stylisé donnant l'effet d'un maillage. Il devait recouvrir l'ensemble de la surface, mais aujourd'hui il n'en demeure qu'une petite partie. Il montre des lacets ocres et rouges qui se croisent avec souplesse, au centre desquels apparaît une forme en amande bleue. Au centre des motifs les moins effacés, une tache verte est encore visible (cf. fig. 143). D'après les observations de Christian Davy, la tache verte correspond à la représentation d'un feuillage. Ce type de motif est courant entre la fin du XIII^{e} et le début du XIV^{e} siècle. Il est probable que les peintures datent de cette époque. On peut les rapprocher de celles de la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire), Saint-Jean-Baptiste-de-Chasignelles (Yonne), Cultures (Lozère), Saint-Avit-se-Senieur (Dordogne)[214].

Ainsi semble-t-il qu'avant la tour des Minimes, des aménagements résidentiels existaient en dehors de l'enceinte du *donjon*. Ces peintures sont certainement en rapport avec le château des barons d'Amboise. Notre analyse est cependant limitée par le manque de sources et la disparition d'autres vestiges. De fait, il ne reste rien des bâtiments avec lesquels cette pièce communiquait.

Enfin, la troisième porte ouvre sur une rampe coudée, qui monte avec une légère pente au niveau de la terrasse des arcades tournées sur la Loire du logis Charles VIII. La porte est surmontée d'un arc en anse de panier et les piédroits reçoivent de simples quarts de rond reposant sur de petits congés feuillagés. Contrairement à la porte de la tour Heurtault qui donnait accès au logis des Sept Vertus en contournant la cour du Pansage, il est difficile qu'un cavalier passe par cette porte. Enfin, le portail sommital de la tour aboutit sous les arcades du portique appelé les Quatre Travées.

213 *ADIL*, C 950, f°7v°-8r°.

214 Christian Davy, « Les décors peints civils entre Loire et Bretagne (XII^{e} au XVI^{e} siècle) », dans les actes des Journées d'études des 15-16 novembre 2007 tenues à Angers, *Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*. (lien : http://www.cg49/culture/peintures_murales/medias/pdf/christian_davy.pdf).



fig. 143 : Détail du feuillage peint © L. Gaugain



fig. 145 : Vue de la 11e baie de la tour des Minimes avec sa canonnière en allège © L. Gaugain

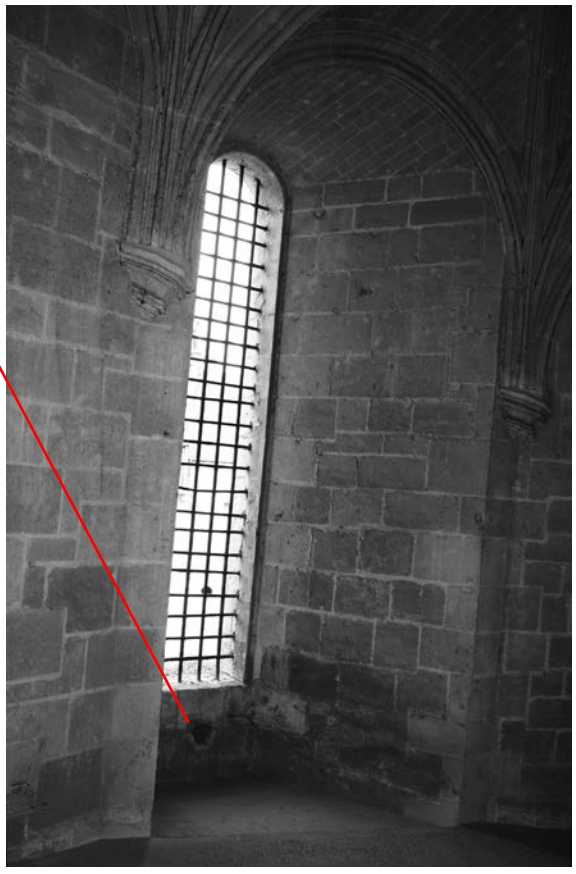


fig. 146 : Vue de la 10e baie de la tour des Minimes avec sa canonnière en allège © L. Gaugain



fig : 144 : Vue d’un des culots de la tour des Minimes : un fou © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 12

Tour Heurtault

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e -XVI^e siècles.

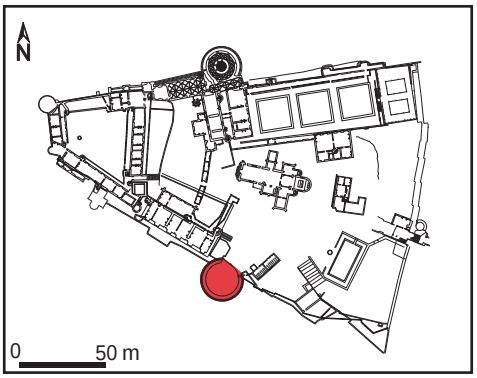


fig. 147 : Emplacement de la tour Heurtault © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) 2004IPHOT030 : *Linteau de la sortie sur terrasse de la tour Heurtault,* photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(2) 2004IPHOT039 : *Intérieur de la tour Heurtault du château d'Amboise*, Jean Macé, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(3) 2004IPHOT038 : *Intérieur de la tour Heurtault du château d'Amboise*, Jean Macé, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(4) 2004IPHOT037 ; *Intérieur de la tour Heurtault du château d'Amboise*, Jean Macé, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.
(5) *Chapelle Saint-Hubert, façade est, les terrasses et la ville vues de la tour Heurtault,* Photo Yvon, photographie noir et blanc avec bordure, XX^e siècle.

Archives communales d'Amboise

(6) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(7) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé Voyage en France par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694.
(8) ms. fr. 1320 : copie manuscrite du XVIII^e siècle de l'ouvrage sur Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II rédigé par le docteur Bruneau.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(9) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632, f°51.
(10) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761, f°23.
(11) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.
(12) Série 22 J : fond Laurence Berluchon : 22 J 1 : p. 25 V° : *Vue de la ville, du château, et de la tour Heurtault.*

Bibliothèque nationale de France

(13) *BnF*, ms. fr. 20579, pièces n° 261, 274, 275, 276 et 332 : *Quittances de 1501 et 1505.*
(14) *BnF*, ms. fr. 26106, pièce 162 : *Quittance du VIII^e jour d'avril l'an 1499 après Pasques.* *BnF*, ms. fr. 20579, pièces 364 et 365 : *Quittances de 1502.*
(15) *BnF*, Pièces Originales, vol. 2334, doss. 52557, n°31 : *Rôle d'ouvrage exécutés au château d'Amboise pendant les trois premiers mois de 1501.*
(16) *BnF*, ms. fr. 26108, f°417 *: Livraisons de pierres du 14 janvier 1503, pour terminer la grosse tour du château d'Amboise.*
(17) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(18) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.

(19) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(20) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e^ et 2^e^ étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(21) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(22) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(23) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(24) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(25) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(26) 1991/025/0007 : rapport des restaurations au château d'Amboise dues aux dommages de guerre : tour Heurtault (1955-1970).
(27) 81/37/0003 (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : tour Heurtault (janvier 1951).
(28) 81/37/0004 (1003) : suite des restaurations du château d'Amboise dues aux dommages de guerre (1959-1965) ; restaurations de la tour Heurtault et de la cour du pansage (1984).
(29) 0082/037/1001 : 025979 [001] ; 1884 ; *Détails du décor sculpté de la tour Heurtaut,* papier, crayon contrecollé.
(30) 0082/037/1003 : 081304 ; *Elévation et coupe du linteau de la porte Heurtaut : élévation de la porte*, calque, encre contrecollé.
(31) Planothèque, 0082/037/2005, 025980 [074] : *Détails de la tour Heurtaut,* papier, crayon.
(32) Planothèque, 0082/037/2005, 025980 [076] : *Détails de la porte Heurtaut,* papier, crayon.
(33) Photothèque, 0084/037/3001, 45-F-3009 : *Château, porte intérieure de la tour Heurtault*, cl. Moreau.
(34) Photothèque, 0084/037/3001, *45-F-3009 : Château, porte intérieure de la tour Heurtault,* cl. Moreau.

Base Mémoire

(35) sap04_60l01235_p[1].jpg, *Rempart : tour Hurtault prise de la terrasse*, photographie.
(36) sap01_lp004745_p[1].jpg, *Rempart, tour Hurtault*, photographie.
(37) sap01_mh00021125_p[1].jpg, *Tour Hurtault et terrasse située en contrebas de la chapelle*, photographie.
(38) sap01_mh084256_p[1].jpg, *Linteau*, photographie.
(39) sap04_02l05854_p[1].jpg, *Intérieur : cul-de-lampe*, photographie.
(40) sap01_10l07063_p[1].jpg, *Porte : dessus en encorbellement,* photographie.
(41) sap01_lp004747_p[1].jpg, *Château : chapelle Saint-Hubert, côté nord,* photographie
(42) sap04_60l01236_p[1].jpg, *Château : rempart : Tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie.
(43) sap04_60l01237_p[1].jpg, *Vue générale prise du rempart vers la ville,* photographie.

École nationale supérieure des Beaux-Arts

(44) Bibliothèque numérique de l'INHA : NUM Ph 7814 : *Château d'Amboise. La grosse tour*, Etienne Neurdein (1832-191?), photographie noir et blanc, XIX[e] siècle.

Autre

(45) *La rue Montrichard passant au pied de la tour Heurtault et de la chapelle Saint-Hubert,* lithographie de A. Gusmand, d'après Karl Girardet, 1865, publiée dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château... Op. cit.*, p. 141.

Bibliographie

(46) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(47) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(48) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(49) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(50) Frédéric Lesueur, *Le château d'Amboise,* Paris, 1935, 112 p.
(51) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton,* Tours, 1897, p. 135-225.
(52) Joseph de Croÿ, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire*, 1894, Paris et Blois, p. 8-25, pièce justificative n°II (*BnF*, Pièces Originales, vol. 2334, doss. 52557, n°31) et pièce justificative n°III (*BnF*, ms. fr. 26108 f°417).
(53) Joseph-François Boulay de la Meurthe, publie une « Pièce relative à la construction du château d'Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1874-1876, Tome III, p. 66-69 (original : *Archives départementales de la Vienne*, H 3, liasse 8).

Historique **(développé dans la partie II, chapitres III-2 et IV-2 p. 181-185 et chapitre IV-2 p. 205-217)**

La tour Heurtault appartient aux ouvrages commencés lors de la campagne de construction de Charles VIII (1483-1498), après 1496 et achevés par Louis XII (1498-1515). Sans doute l'achat de parcelles placées au pied du château, en 1497, correspond-il avec le début des travaux[215]. Nous savons que sa rampe était ruinée dès le XVIII[e] siècle, mais que les travaux de restauration ne furent réellement envisagés qu'à partir de 1806-1808, par la Sénatorerie d'Orléans, pour l'établissement des logements du sénateur Roger Ducos. Finalement ils furent réalisés autour de 1890, par l'architecte en chef des Monuments Historique, Victor Ruprich-Robert. Les retombées du voûtement n'ont pas été tellement restaurées lors de ces travaux qui se concentrèrent d'avantage sur la remise en état de la rampe cavalière, reposant précisément sur les voûtes. Par contre, le châtelet d'entrée a été remis quasiment à neuf, tout comme le chemin de ronde et sa balustrade. Enfin, à une époque inconnue des planchers ont été ménagés dans le noyau creux central.



fig. 148 : Vue de la tour Heurtault, côté sud-est
© Inv. M. Hermanovicsz

215 Joseph-François Boulay de la Meurthe, publie une « Pièce relative à la construction du château d'Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1874-1876, Tome III, p. 66-69 (original : *Archives départementales de la Vienne*, H 3, liasse 8).

Description

Située au sud du promontoire, la tour Heurtault est une tour cavalière de plan circulaire de 25 m de diamètre pour 22 m de haut, permettant de monter en quatre révolutions et demie de la ville au château − et à l'origine au logis royal des Sept Vertus (cf. fig. 149). Accolée au promontoire du château sur le tiers de sa circonférence, des pierres d'attentes sont toujours visibles sur son flan oriental (cf. fig. 148).

Tout comme son homologue la tour des Minimes, elle constitue à la fois un édifice défensif de l'enceinte castrale, voire de la ville, et un édifice utilitaire qui résout en partie les problèmes d'accès au château ; enfin, c'est un édifice original et décoratif par le choix du modèle architectural. Un châtelet couvre la porte d'entrée cavalière qui fermait par un ancien pont-levis à flèches (cf. fig. 150). La blancheur des pierres de cet ouvrage indique les lieux restaurés par Victor et Gabriel Ruprich-Robert. Une vue nommée « La rue de Montrichard passant au pied de la tour Hurtault et de la chapelle Saint-Hubert. »[216] datant de 1865 et présentant ce châtelet avant sa restauration, permet de constater qu'il a bien été restitué à l'identique. Il se compose de deux puissantes piles engagées coupées à mi-hauteur par un cordon mouluré. Dans la partie inférieure s'ouvre la porte. Couverte d'un arc légèrement brisé dont l'extrados est arasé en partie supérieure et extradossé en escalier sur les reins, elle est surmontée des deux fentes dans lesquelles les flèches du pont-levis étaient logées.



fig. 149 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la tour Heurtault, (1579) © L. Gaugain



fig. 150 : Vue du châtelet de la tour Heurtault © L. Gaugain

L'aspect défensif que ce type d'organe confère habituellement à un édifice, est habilement masqué par un large tableau de forme rectangulaire vertical qui, prenant place entre les deux flèches, reçoit un décor très effacé.

Par chance, il n'a pas été restauré et on y distingue au centre un collier de l'ordre de Saint-Michel, avec ses coquilles Saint-Jacques (cf. fig. 150). Une voûte d'ogives couvre l'intérieur du châtelet. Du côté des piles, les ogives naissent de pénétrations directes dans la maçonnerie, tandis que du côté de la tour, elles reposent de chaque côté sur un dais qui devait probablement couvrir une statue posée sur une console, s'appuyant elle-même sur un culot à personnage restauré. L'ouverture en plein cintre du châtelet est soulignée par un cordon adroitement mouluré. Alors que la voussure est sculptée de trilobes placés sous de petits arcs brisés, à chaque extrémité de l'arc, un culot figuré soutient sa naissance. Enfin, un balcon, accessible depuis la rampe de la tour, forme le couronnement du châtelet. Prenant appui sur des encorbellements composés de trois niveaux de consoles triangulaires savamment imbriqués, chaque extrémité du balcon forme une petite échauguette non couverte. Deux niveaux d'arcatures brisées et trilobées, séparées par un cordon mouluré, ornent le soubassement du parapet crénelé du balcon et ce dernier.

216 Publiée dans L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château... op. cit.* p. 141.



fig. 151 : Vue des consoles de mâchicoulis avant restauration © Inv. Centre



fig. 152 : Vue de la face ouest de la tour Heurtault © L. Gaugain

Dans le procès-verbal d'état des lieux de 1761, le signalement de la tour est tout à fait conforme à ce que nous voyons encore aujourd'hui. Voici la description donnée pour le décor du châtelet d'entrée : « La porte d'entrée de laditte tour contenant laditte porte, neuf pieds huit poulces de haulteur, sur six pieds sept pouce de large, ceintrée en pierre de taille a costé de laquelle par le hault sont deux figures humaines, une à chaque angle, en pierre supportée par chacune un cul de lampe avec figure dessous, entre lesquelles est un cadre en pierre de taille en moulure dans son carré, et au millieu duquel sont deux écussons scultés aux armes de France entourés de cordons et coquillages, accompaignés d'épées flammées ; au dessus de laditte porte est un avant corps vousté en croix d'augives sur lequel est un baslcon en tourelle à chaque extrémité suportée de chacun d'un cul de lampe, et ledit baslcon suporté de deux pilliers en pierre de taille de quatre pieds quatre pouces d'épesseur sur trois pieds six pouces de large »[217]. Ce paragraphe fournit un renseignement essentiel sur l'ornement du châtelet : en 1761, on pouvait encore observer, aux côtés du collier de l'ordre de Saint-Michel, des épées flammées, symbole que Charles VIII adopta au retour de son expédition d'Italie en 1496[218].

Le décor de l'édifice se porte aussi sur le sommet de la tour où un chemin de ronde repose sur des consoles de mâchicoulis qui reprennent le modèle de celles de la tour des Minimes, à savoir les trois registres de moulurations ; mais ces dernières présentent des formes beaucoup plus arrondies qui n'appartiennent plus au vocabulaire prismatique. Des clichés anciens nous les présentent avant restauration et on peut constater l'exactitude du modèle reproduit (cf. fig. 151). Treize fenêtres, couvertes d'arc plein cintre, éclairent la rampe du côté du mur extérieur ; des canonnières pour la plupart rectangulaires (40 x 18 cm à l'extérieur) sont ménagées en allège. Leur ébrasement externe varie pour deux d'entre elles, l'une étant couverte d'un arc surbaissé, l'autre étant ovale (cf. fig. 152). Deux énormes canonnières à la française sont installées en tir rasant au niveau des fossés. Si les orifices sont murés grossièrement, ce qui interdit d'en donner le diamètre d'origine (sans doute autour de 50 cm de côté s'il était carré, autour de 40 cm s'il était circulaire), on remarque néanmoins qu'elles étaient fermées d'un volet dont le tableau existe encore dans la joue droite de l'ébrasement externe (cf. fig. 157). Les casemates internes sont pour leur part inaccessibles.

Depuis la ville, le pont-levis donne accès à la rampe cavalière qui montant à main droite, repose sur des voûtes d'ogives rampantes dont les retombées s'appuient sur les seize pans du mur du noyau comme du mur extérieur de la tour. Le mur donnant sur l'extérieur atteint 4 m d'épaisseur tandis que celui du noyau creux, se limitant à 1,5 m, clot un espace de 6,7 m de diamètre.

217 *ADIL*, C 950, f°23.
218 Ivan Cloulas, *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, 1986, 277 p.



fig. 153 : Vues d'un culot : le châtiment d'Abélard © Inv. R. Malnoury



fig. 154 : Vue d'un culot : le châtiment d'Abélard
© Inv. R. Malnoury



fig. 155 : Vue d'une clé de voûte de la partie Charles VIII
© Inv. R. Malnoury



fig. 156 :Vue d'une clé de voûte dans la partie Louis XII, le porc-épic bûché © L. Gaugain

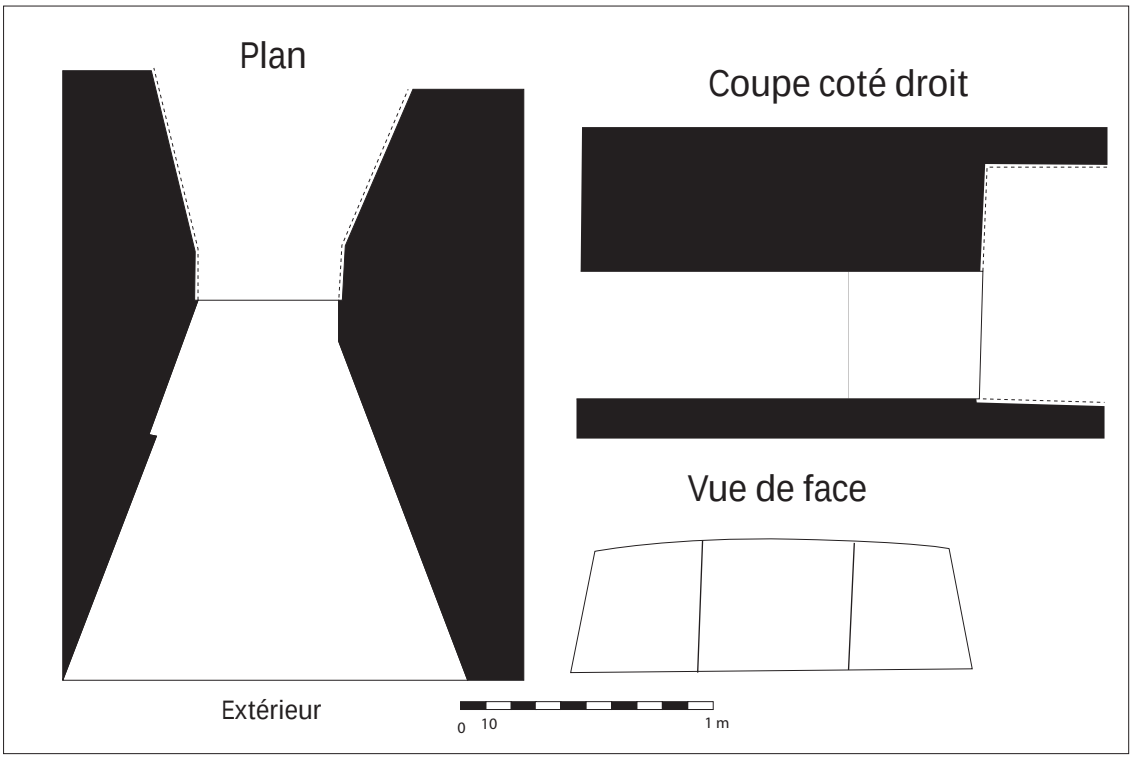


fig. 157 : Relevé de la canonnière à la française sud au niveau des anciens fossés
© L. Gaugain

Enfin la largeur de la rampe s'élève à 3,5 m avec une pente de 19'' en moyenne. Le noyau est aujourd'hui divisé en plusieurs pièces séparées les unes des autres par des planchers, mais il est probable qu'à l'origine le noyau ait été conçu pour être vierge de toute structure comme dans la tour des Minimes (cf. cat. 11, p. 775). Il est percé de vingt-deux baies étroites semblables aux lancettes des édifices religieux du gothique tardif.

Les dix-sept baies du mur de cage prennent place au fond d'un ébrasement de 2,7 à 3 m de large. Les canonnières à la française des fenêtres accessibles − car certaines sont fermées de portes pour en faire un petit retrait − présentent des bouches carrées de 12 cm de côté à l'intérieur et d'une trentaine de centimètres de large à l'extérieur, dont la hauteur de l'appui varie entre 20 cm et 80 cm au-dessus du sol, tout comme la hauteur de l'appui des baies qui se trouve entre 1 et 1,3 m au-dessus du sol. À l'extérieur les bouches à feu de formes variées (ovales, rectangulaires ou carrées avec le sommet arrondi), se trouvent au contraire toujours à la même distance de l'appui de la baie (cf. fig. 152).

Les voûtes rampantes, constituées de cinquante-sept travées d'ogives, supportent la rampe. Pour la retombée des voûtes, la technique du tas de charge est employée sur trois assises. Les cent quarante quatre culots desquels naissent les ogives sont sculptés de groupe de personnages côte à côte (pour quarante et un d'entre eux), de personnages

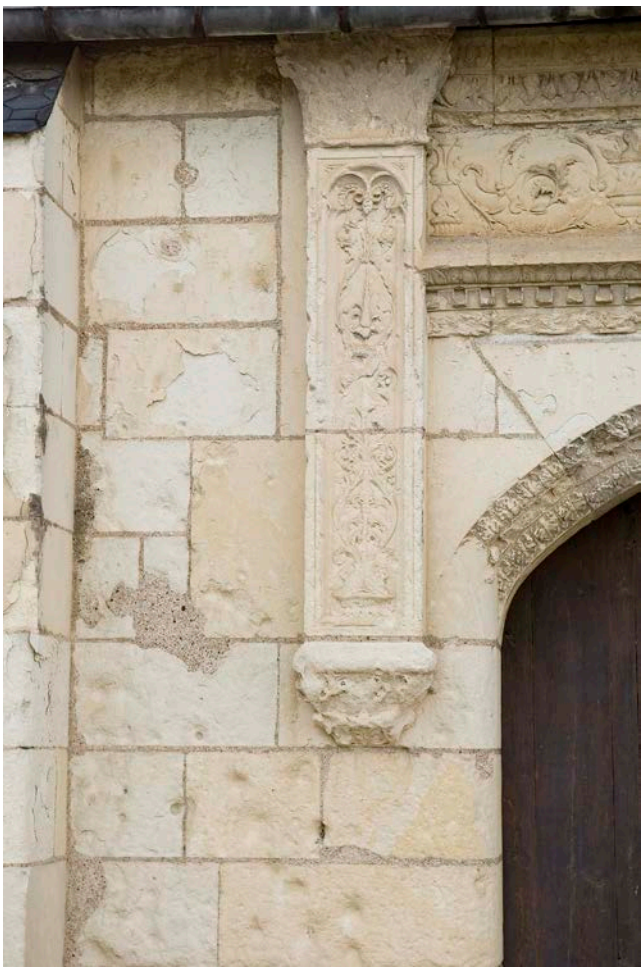


fig. 158 : Vue du portail sommital, détail du pilastre gauche
© Inv. H. Bouvet

regardant passer le visiteur (pour trente-cinq), de personnages au physique déformé (pour vingt-neuf), de sorte de télamons paraissant soutenir les voûtes sur leurs coudes (pour onze), de scènes de combats entre deux hommes ou grivoises entre un homme et une femme (pour dix), d'animaux (pour sept), de feuillages (pour six) ou encore de putti et d'anges (pour cinq). Le thème commun à ses sculptures semble tiré de fabliaux ou des *Cent nouvelles nouvelles*, mais seuls deux ont pu être identifiés : *Le laye d'Aristote* et *Le châtiment d'Abelard* (cf. fig.153 et 154).

À la travée rampante n°44, au niveau de la porte d'accès au logis des Sept Vertus, le type des clefs de voûtes change (cf. fig. 155). Le décor de ces clefs est bûché mais on lit encore sur l'une d'entre elles le porc-épic de Louis XII (cf. fig. 156). Cette césure marque donc le niveau d'achèvement qu'avait atteint le chantier de la tour en 1498, à la mort de Charles VIII. On remarquera par ailleurs que les clefs de voûtes issues de la campagne de Louis XII sont particulièrement proches de celles de Gaillon. Enfin, un arc marquant l'aboutissement des voûtes rampantes présente un décor renaissant à feuilles d'acanthes.

Dans la rampe, plusieurs portes donnent accès à différentes pièces. En partant du bas, les deux premières donnent dans des pièces troglodytiques qui semblent bien être d'anciennes carrières d'extraction réutilisées par la suite comme pièces de stockage. La suivante donne accès à la cour dite « du Pansage » qui était à l'origine l'un des accès au premier niveau d'offices du logis des Sept Vertus (cf. fig. 21) − qui lui même se trouvait au niveau de la rampe d'accès au château, soit le niveau R-1 (cf. cat. 01, p. 669). Cette porte comme la suivante, et comme la plupart des portes d'origine du château, est une porte couverte d'un arc en anse de panier, dont l'encadrement est mouluré d'un épais quart de rond et dont la base des piédroits est amortie par un congé. Dans les procès-verbaux des années 1630 où la tour apparaît sous le nom de « grosse tour du costé des fours », des travaux de serrurerie et de menuiserie sont envisagés pour cette porte : « En la grosse tour du costé des fours : Plus à la grande porte de ladite tour fault rebarrer de bois en plusieurs endroitz et mettre une barre de fer pour tenir la moitié de ladite porte ; faire une grande porte du costé des Sept Vertus avec sa ferrure et courray et faire servir les gonds ; faire à la porte de la montée de ladite tour une clef et remettre ung crampon en pierre ; refaire partie de la couverture tout à neuf de thuille et remanier le reste et remettre des festeaux »[219].

La porte suivante constituait la sortie la plus directe pour se rendre devant la rampe cavalière droite du logis des Sept Vertus. Elle se trouve un niveau au-dessus de la précédente, au niveau de la cour haute du château, c'est-à-dire au niveau actuel du rez-de-chaussée du logis Charles VIII, soit au niveau R. Elle fut réalisée sur le même modèle que la porte précédente. Enfin la dernière porte reçoit le portail sommital (cf. fig. 158 et 159). Son originalité tient dans son décor extérieur de style Première Renaissance dont les rinceaux sont à rapprocher de ceux de la porte au porc-épic située au fond du jardin (cf. cat. 14 fig. 168 et 175-176, p. 805 et 809). On peut y observer deux pilastres ouvragés de rinceaux encadrant − et non supportant − un entablement à billettes.

Le toit conique qui couvre l'édifice ressemble à une couverture de fortune qui du bas de la tour met en valeur son aspect massif mais qui, vu depuis le promontoire, lui donne un aspect peu élégant qui manque de finition (cf. fig. 17 et 152).



fig. 159 : Vue du portail sommital © Inv. H. Bouvet

219 *ADIL*, C 655, f°26r°.

Amboise (37) Cat. 13

Logis Henri II

Adresse : château d'Amboise

Dates : milieu du XVI[e] siècle ; 1806-1808.

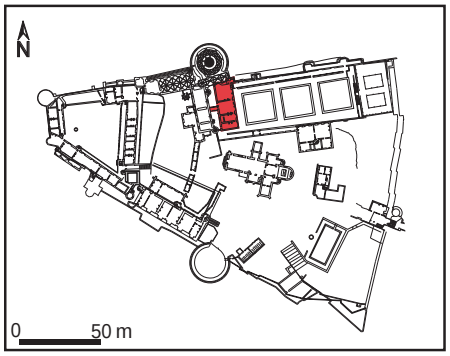


fig. 160 : Emplacement du logis Henri II
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Bibliothèque municipale de Tours

(1) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694.
(2) ms fr. 1320 : copie manuscrite du XVIII[e] siècle de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(4) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.

Bibliothèque nationale de France

(5) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(6) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loi*re dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(7) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(8) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise. Plan de masse aux 1[e] et 2[e] étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(9) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(10) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(11) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(12) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(13) O[1] 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Londres, British Museum

(14) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(15) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(16) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(17) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(18) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(19) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(20) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(21) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(22) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(23) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.



fig. 161 : Vue de l'emplacement du logis Henri II devant les Quatres Travées, (vers 1900)
© Base Mémoire sap01_mh00021123_p[1].jpg)

Historique **(développé dans la partie II, chapitre III-3 p. 201)**

On ne connaît pas la date exacte de construction du logis Henri II, mais le docteur Bruneau[220] le considérait déjà comme l'édifice abritant les appartements de ce roi. Cette identification correspond aux mentions contenues par les procès-verbaux de 1630 dans lesquels il apparaît sous le nom de « logis du roy ». Ainsi édifié sous Henri II (1547-1559) et Catherine de Médicis (1547-1589), il disparut lors des destructions de 1806-1808. L'étude du logis a été publiée par Évelyne Thomas et nous adhérons à ses conclusions[221]. Situé dans la partie nord du promontoire, il fut construit en empiétant sur une partie du jardin (cf. fig. 161), parallèlement au logis Charles VIII-François I^er^, dans le prolongement des Quatre Travées et de la tour des Minimes avec lesquels il communiquait.

220 *Bibliothèque unicipale de Tours,* ms fr 1320, f°96.
221 É. Thomas, « Les logis Royaux ... », *op. cit.*, p. 54-55.

Description

De 30 m de long sur 11,5 m de large, avec des murs de 90 cm d'épaisseur, l'édifice s'élevait sur un niveau d'appartement et un niveau de combles modestement aménagé. Les appartements donnaient de plain-pied sur le jardin et communiquaient avec ceux de la reine, installés dans le logis Charles VIII-François I[er], par l'intermédiaire d'un couloir couvert de 7 m de long pour 2,5 m de large (cf. cat. 10, p. 757). Si la distribution des lieux nous est donnée par les procès-verbaux de 1630 et de 1761 comme par les différents plans anciens, l'ordonnance et le décor des façades demeurent inconnus. Sur la *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 162), la parallaxe de ce logis est importante et on ne distingue aucun détail à l'exception de quelques lucarnes.

Ainsi, les procès-verbaux de 1630 proposent que le logis ce soit étendu depuis la pièce qui couronnait la tour des Minimes, qui est désignée comme la grande salle[222], jusqu'au mur de séparation entre le jardin et l'église Saint-Florentin (cf. fig. 114). La grande salle (14 m x 7 m) était éclairée de deux baies et chauffée par une cheminée. Deux portes ouvraient sur la terrasse ou plutôt sur le chemin de ronde de la tour des Minimes.



fig. 162 : *Vue du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis Henri II
© L. Gaugain



fig 163 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis Henri II au niveau R+I © L. Gaugain

222 *ADIL*, C 655 doc. 3, f°21r°.

Les parties privatives de l'appartement étaient séparées de cette salle par les Quatre Travées dont deux avaient été investies pour y installer la « salle des Gardes ». Venait ensuite la chambre à parer (9,8 m x 10,5 m) qui était éclairée de deux baies côté jardin et chauffée par une cheminée. Elle disposait d'un accès direct à la « gallerie du jardin du roy vers la riviere »[223] par un perron de trois marches qui figure sur le plan de 1708 et sur ceux de Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig.114 et 163). Puis, la chambre du roi (9,6 m. x 10,3 m) avec son passage vers la chambre de la reine, qui était également éclairée de deux baies donnant sur le jardin, était ouverte d'une porte sur la cour et d'une autre sur le jardin. Enfin, l'antichambre (9,5 m. x 4 m), qui était toujours chauffée et éclairée par une baie ouvrant sur chaque façade.

Le plan de 1708 figure une autre pièce construite au bout du logis, qui déjà dans les procès-verbaux de 1630 doit correspondre « au cabinet des offices ». Sur le plan dessiné de Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 114), cette pièce n'existe pas et au bout du logis prend place un escalier droit montant à la galerie qui courait le long du jardin, galerie nommée « orangerie » sur le plan de 1708. Les procès-verbaux de 1630 mentionnent « la gallerie haulte qui va du logis du roy à l'eglise et au logis de l'armurerie ». Il nous semble donc que la distribution avec l'escalier droit, proposée par Jacques Androuet du Cerceau, soit proche des dispositions originelles.

Enfin, au niveau supérieur, le plan de 1708 figure un grand grenier et deux petits réduits (2,2 m x 3,9 m) installés à l'extrémité sud du logis, non chauffés et éclairés chacun d'une baie donnant à l'ouest (cf. fig. 129). Les informations fournies par les procès-verbaux de 1630 sont pauvres. Le logis était couvert d'ardoises : « Au galletas de dessus de la chambre du roy, fault mectre quatre vanteaux avec leurs serrures et faire servir les gonds ; refaire le bouzillage et carrelage en quelques endroitz et mectre des ardoises a la couverture dudit galletas ». Ces réduits communiquaient avec la galerie de l'orangerie qui menait au logis de l'armurerie (cf. cat. 15, p. 820-821).

223 *ADIL* ,C 655 doc.3 f°21r°.

Amboise (37) Cat. 14

Jardin

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e - XVI^e siècles ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e -XXI^e siècles.

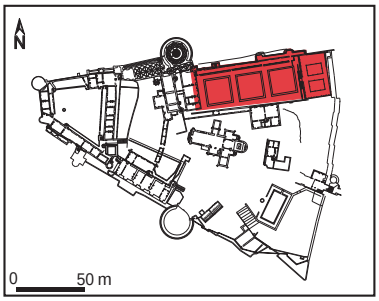


fig. 164 : Emplacement du jardin
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives de la Fondation Saint-Louis

(1) Compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, 285 f°.

Bibliothèque municipale de Tours

(2) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694, f° 29-30.
(3) ms fr. 1320 : Copie manuscrite du XVIII^e siècle de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau, f°63-64.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(4) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(5) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(6) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.
(7) Série J : 22 J : Fonds Laurence Berluchon : 22 J 34 : *Jardins d'autrefois et d'aujourd'hui à Amboise.*
(8) Série J : 22 J : Fonds Laurence Berluchon : 22 J 48 : *Jardins renaissance à Amboise.*

Archives départementales de Loir-et-Cher

(9) verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.
(10) verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.

Archives nationales

(11) O^1 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.
(12) O^2 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.

Bibliothèque nationale de France

(13) *BnF*, Pièces originales 2334, *Fragment de compte du 11 avril 1500 avant Pasques*
(14) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(15) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(16) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(17) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e et 2^e étages (échelle 50 toises),* attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.

(18) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise* (échelle 25 toises) Avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(19) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° : FRBNF40309372 ; Cote : IFN7741482).
(20) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° : FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).
(21) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°141, Destailleur (Mfilm A31637) : Jean-Baptiste-Joseph Jorand, *Porte découverte en 1832 sur la terrasse du château d'Amboise*, dessin à la mine de plomb et lavis à l'encre brune sur papier teinté, 1832 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481 ; Cote : IFN7741486).

Archives nationales de France

(22) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(23) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, Robert de Cotte ?, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(24) Planothèque, 0082/037/1001, 025979 [002] : *Élévation de la porte du porc- épic. Notice* manuscrite, papier, encre et crayon.
(25) Photothèque, 0084/037/3001, 45-F-3010 : *Château, porte au porc-épic où se blessa Charles VIII.*
(26) Planothèque, 0082/037/1002, 025978 [012] : *Détails de la lanterne de la galerie d'été. Coupes sur l'axe*, papier, encre et lavis, 1882/11/28.

Base Mémoire

(27) sap01_tcf03895_p[1].jpg, *Un coin du parc*, photographie.

Londres, British Museum

(28) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(29) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(30) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(31) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(32) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(33) Vincent Belbenoit, Elisabeth Lorans, Serge François, *La terrasse Est du château d'Amboise (Indre-et-Loire). Rapport de sondages,* 1993 (non publié).
(34) Jean Guillaume, « Le jardin mis en ordre, jardins et château en France du XV^e^ au XVII^e^ siècles » dans les actes du colloque tenu à Tours du 1^er^ au 4 juin 1992, dans *Architecture, jardin et paysage. L'environnement du château et de la villa au XV^e^ et XVI^e^ siècles,* Paris, 1999, p. 103-136.
(35) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(36) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(37) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.

(38) Joseph de Croÿ, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire*, 1894, Paris et Blois, p. 8-25. Pièce justificative n°II (d'après, *BnF*, Pièces Originales, vol. 2334, doss. 52557, n°31).



fig. 165 : Vue du jardin depuis l'est © Inv. H. Bouvet

Historique **(développé dans la partie II, chapitre III-2 p. 185-192)**

Le seul jardin connu du château d'Amboise demeure celui qui existe toujours face à la Loire, sur la terrasse nord-est (cf. fig. 165). L'histoire du jardin ne peut être résumée de manière compréhensible sans y associer une description détaillée, car les modifications et les diverses adaptations qu'il subit au cours de siècle sont complexes. Pour restituer son apparence originelle nous disposons de plusieurs types de sources qui, par ordre régressif, sont les suivantes : sur le terrain, le lieu d'implantation du jardin qui est bien lisible et dont quelques éléments architecturaux sont encore en place ; le rapport des sondages de *La terrasse Est du château d'Amboise*, réalisés par Vincent Belbenoit, Elisabeth Lorans et Serge François en 1993 ; le procès-verbal de démolition du château et d'aménagement des lieux pour le Sénateur Roger Ducos en 1806-1808, qui comprend la réhabilitation des jardins[224] ; le procès-verbal d'estimation des travaux de 1761[225] ; les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau qui présentent un état plus ou moins réaliste du château autour de 1579 ; le fragment d'un compte de construction daté du 11 avril 1500 avant Pâques[226] ; le compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496 ; et les comptes de l'argenterie des souverains ayant habité à Amboise qui peuvent nous fournir quelques renseignements.



fig. 166 : Vue des pierres d'attente à l'est de la tour des Minimes © L. Gaugain

Après avoir fait le point sur la documentation dont nous disposons au sujet du jardin, force est d'admettre qu'elle est très lacunaire car nous ne connaissons ni les aménagements du duc de Penthièvre (1786-1790), qui investit le château à une époque où le jardin tient une place de choix dans l'architecture, ni de ceux qui l'ont précédé. Si l'on peut supposer

224 *AN*, O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
225 *ADIL*, C 950.
226 *BnF*, Pièces originales 2334, fragment de compte du 11 avril 1501 (n. st.).



fig. 167 : Vue de la porte murée dans le rempart © L. Gaugain

que le jardin ne fut pas vraiment modifié durant la période de relatif abandon du château (1562-1786), il en va tout autrement pour la Renaissance. Aussi, Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579) constituent-elles les documents iconographiques les plus anciens dont nous disposons pour le jardin. Pourtant, il semble dangereux de nous remettre entièrement à celles-ci car d'une part nous connaissons les problèmes de fiabilité qui leur sont inhérents et que d'autre part elles diffèrent les unes des autres. Trois interrogations demeurent : les galeries est et sud ont-elles réellement existé ? Les buttes − et en particulier la plus au nord − sont-elles issues des terrassements du jardin ? Quels étaient le nombre et le dessin des parterres ?

Description

Le jardin appartient au projet général de Charles VIII (1483-1498), or la magnificence des jardins en Italie − et en particulier celui du Poggio Realle − fut l'une des choses qui frappa le plus les français durant la conquête ultramontaine. De retour de sa campagne d'Italie, Charles VIII appela un certain nombre d'artisans et d'artistes à le suivre à Amboise, dont un jardinier : Pacello da Mercogliano qui est cité dans un compte[227]. Il est probable que don Pacello ait travaillé à Amboise, mais on ne connaît pas la part de réalisation qui lui revient car Charles VIII avait commencé à agencer ses jardins avant l'arrivée du jardinier, en témoignent certaines parties du compte de construction de 1495-1496.

Évelyne Thomas[228] a exposé dans son mémoire les intentions que Charles VIII aurait eues quant aux dispositions du jardin. Selon elle, il aurait souhaité un projet bien plus ambitieux où le mur nord du jardin se serait trouvé en encorbellement au-dessus de la ville, dans le prolongement des Quatre Travées. Une seconde terrasse en contrebas de celle que l'on connaît aurait été prévue. Pour Évelyne Thomas les pierres d'attente visibles à l'est de la tour des Minimes et à l'extrémité ouest de la terrasse du jardin coïncideraient avec cette galerie (cf. fig. 166 et 167). La porte murée que l'on voit dans le rempart en contrebas des belvédères aurait pu correspondre quant à elle à l'accès à la seconde terrasse. Ces hypothèses nous semblent cependant bien hasardeuses tant la documentation contemporaine de Charles VIII est peu fournie. Des maçonneries d'attente semblables à celles citées sont par ailleurs visibles à côté de la tour Heurtault dans le rempart sud (cf. fig. 148). Par contre, il est indéniable que Louis XII (1498-1515) acheva le chantier de Charles VIII et que par ailleurs il engagea le jardinier italien pour la réalisation des jardins du château de Blois.

227 *BnF*, ms. fr. 11350, f°1 r° : « Estat des gaiges que le roy nostre sire a ordonnez aux ouvriers et gens de mestier qu'il a fait venir de son royaume de Secille pour ediffier et faire ouvraiges a son desir et plaisir a la mode d'Ytallye, et ce pour ung an entier commencant le premier jour de janvier mil CCCC IIIIXX dix sept et finissant le dernier jour de decembre mil CCCC IIIIXX et dix huit. Lesquelz ledit sieur veult et entend estre payez par Jaques Taillandier a ce commis en la maniere qui s'ensuyt : A Don Passello, jardinier, pour semblable cause et au feur de 20 ducatz de Carline par moys a ladicte raison, vallant par an 325 ℓ. t. »

228 É. Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein... op. cit.*, p. 100

Au fond du jardin, dans l'angle nord-ouest, une porte a été épargnée lors de la destruction de la galerie (cf. fig. 168). On connaît plusieurs représentations du XIX^e siècle de cette porte qui semble avoir été redécouverte en 1832[229]. Étant surmontée du porc-épic de Louis XII, les anciens auteurs ont sans doute attribué le jardin à Louis XII à cause de cet emblème. Il est donc impossible de connaître la part de création revenant à Charles VIII et celle appartenant à Louis XII. Le fragment de compte daté de l'année 1501[230] donne quelques informations sur les travaux réalisés par Louis XII. Sont mentionnés : des tours de charroi pour du bois carré ; dix livres de plâtre ; des journées de travail de manœuvres et de maçons « au talus dudit chastel devers le Petit Fort » ; des journées de maçons et de manoeuvres aux mois de février et mars qui travaillent au jardin ; et l'achat de « douze autain de pommiers, poiriers et guigners qu'il a baillez pour planter au verger dudit chastel ». Les arbres fruitiers sont destinés au « verger » que l'on distingue volontairement du jardin. Or, dans le procès-verbal d'état des lieux de 1761[231], le verger est positionné au-dessus du logis canonial alors que le jardin est situé à côté, emplacement qui correspondrait sur le plan de 1708 au « terre plein » (cf. fig. 169).

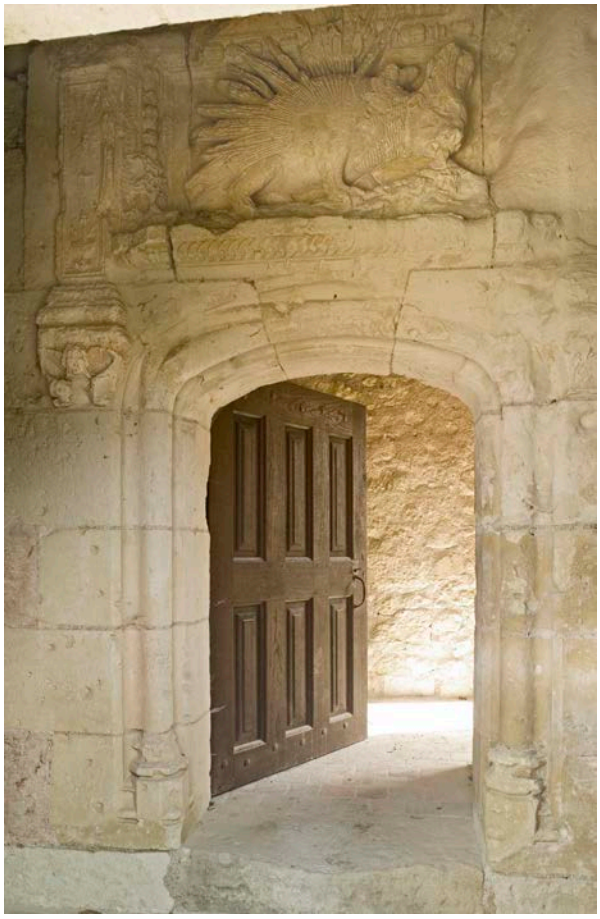


fig. 168 : Vue de la porte au porc-épic Louis XII au fond du jardin © Inv. H. Bouvet

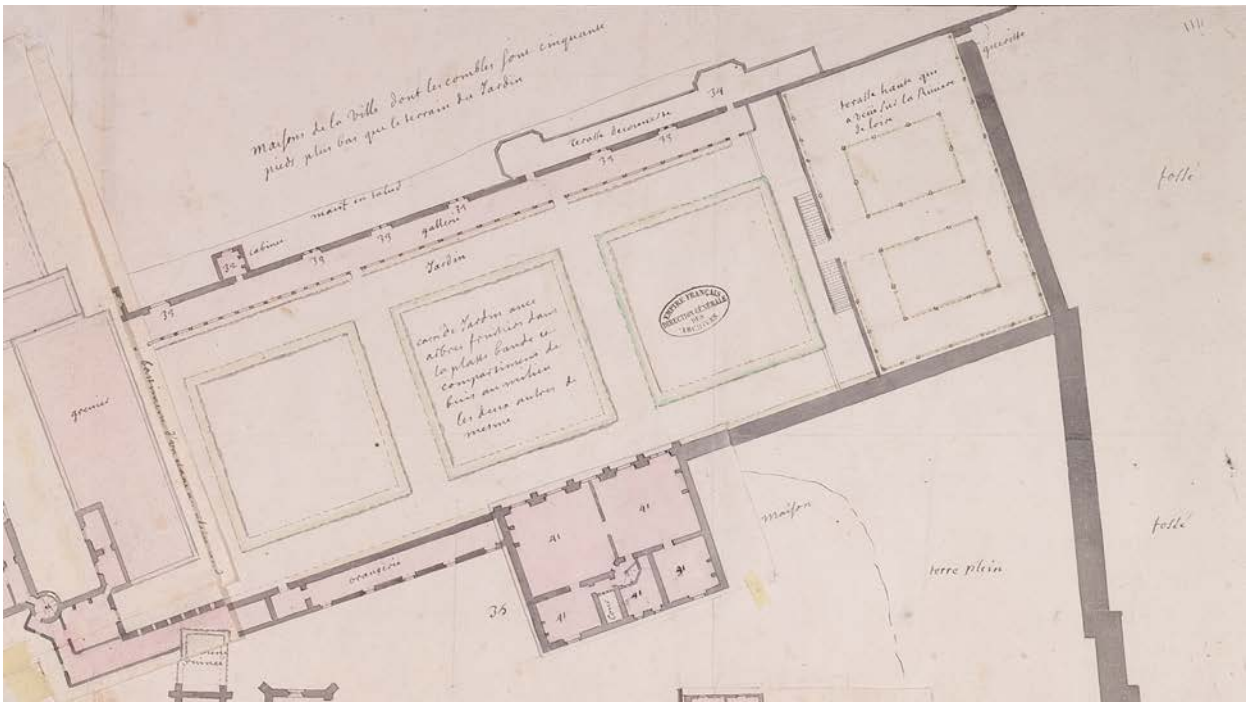


fig. 169 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du jardin © L. Gaugain

229 *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°141, Destailleur (Mfilm A31637) : *Porte découverte en 1832 sur la terrasse du château d'Amboise*, Jean-Baptiste-Joseph Jorand, dessin à la mine de plomb et lavis à l'encre brune sur papier teinté, 1832 (Gallica : notice n° : FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481 ; Cote : IFN7741486)
230 *BnF*, Pièces originales 2334.
231 *ADIL*, C 950, f°9r°-11r°.



fig. 170 : Vue des buttes du jardin depuis les combles du logis Charles VIII-Francois I^er^ © L. Gaugain

On pourrait supposer que les buttes situées derrière le jardin et tout au long du rempart oriental furent mises en place en même temps que la demi-lune située au-delà du fossé de la porte des Lions (cf. fig. 170), qui date dans sa configuration actuelle du début du XVII^e^ siècle mais qui est sans doute venue remplacer un ouvrage antérieur (cf. cat. 16 p. 823). Si ces buttes ne permettent pas de positionner des pièces d'artillerie tirant par-dessus le mur d'enceinte, elles peuvent avoir joué un rôle dans l'épaulement du mur qui est assez mince (2,5 m) face à une éventuelle attaque avec des canons de gros calibre. D'ailleurs ce rôle est clairement évoqué par Robert de Cotte dans son procès-verbal de 1708. Pour lui elles furent crées par « la démolition de plusieurs vestiges de batimens du même côté et huit cent toises cubes ou environ de terre qui ont étés portées aux deux côtés de la porte pour servir d'épaulement dans les temps de guerre, le transport d'icelles partie dans la cour et partie dans la campagne (…) »[232]. Mais on ne sait cependant pas dans quelle mesure cette affirmation se vérifie ; est-ce un constat de Robert de Cotte ou une interprétation ? Cependant les résultats des sondages réalisés en 1993 dans les jardins ont révélé l'absence, dans le sol, de matériel datant d'une longue période comprise entre l'époque antique augustéenne et le XV^e^ siècle, ce qui prouve que l'endroit a été décaissé. On peut supposer que pour éviter de déblayer la terre − quelques 6 000 à 7 000 m^3 − une partie aurait été entassée le long du rempart (cf. fig. 170). Dans ce cas, ces buttes − représentant 1 500 à 2 000 m^3 − seraient contemporaines du jardin de Charles VIII.

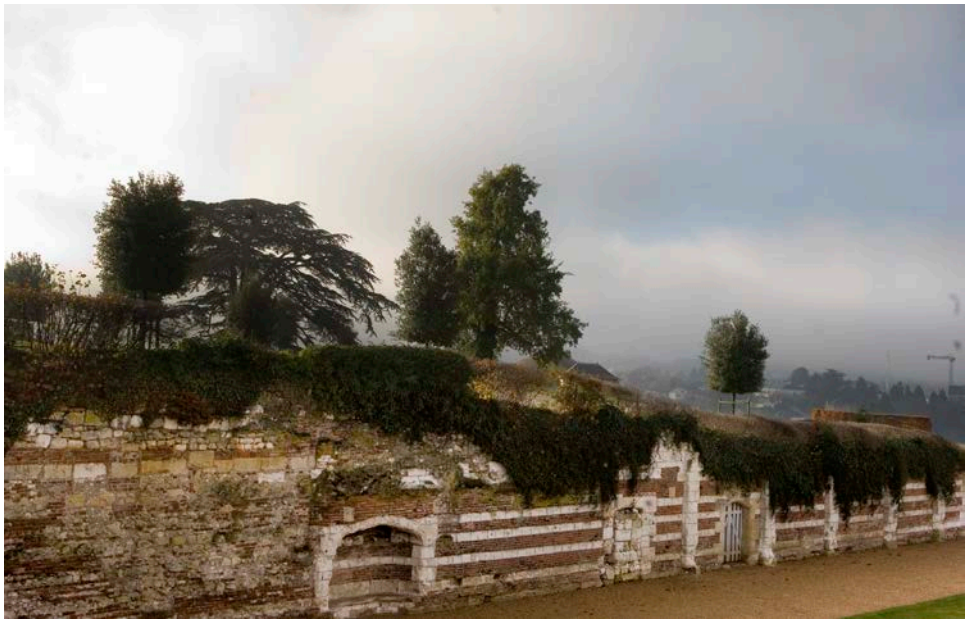


fig. 171 : Vue du mur en brique bordant le jardin © Inv. H. Bouvet

232 *BnF*, Est, Hd 135 t.4, dossier 1629 (extrait du conseil d'Etat) : *Devis de restauration du château d'Amboise en 1708*, f°5.

Ce décaissement à une autre incidence : le mur en brique bordant le jardin au sud et que l'on appelle couramment « le mur du logis canonial » est un mur de soutien qui retient les terres du terrain dominant le jardin au sud (cf. fig. 170 et 171). De fait il est contemporain des aménagements du jardin. Par contre, il est difficile d'avoir des certitudes quant à l'authenticité de la butte la plus septentrionale qui se trouve derrière le mur de l'escalier à double volée droite empiétant sur le jardin (cf. fig. 170). Elle vient prendre appui contre le mur de brique ce qui prouve sa postériorité (cf. fig. 174). Cependant, le mur s'arrête à 8 m du rempart des Lions. Il était en effet impossible de décaisser jusqu'au rempart qui est antérieur au jardin et qui est fondé au niveau du terrain naturel, avant décaissement. Il y avait donc dès l'origine une terrasse haute qui ne figure pas sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau.

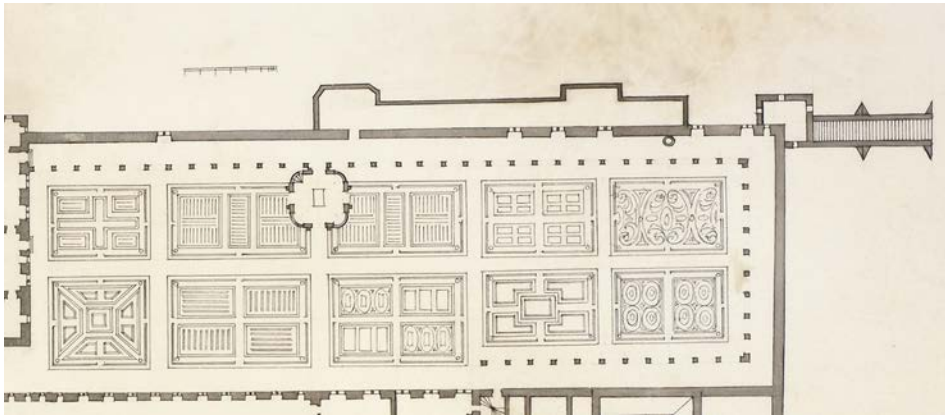


fig. 172 : *Plan* dessiné de Jacques Androuet du Cerceau, détail du logis en retour d'équerre, (1579) © L. Gaugain

Sur le plan de 1708 (cf. fig. 169), le jardin apparaît dans un état proche de celui que représente Jacques Androuet du Cerceau (cf. fig. 172 et 173), mais le nombre de parterres est passé de dix à trois et seule la section nord de la galerie existe, les sections est et sud de la galerie ainsi que la fontaine centrale ayant disparu. La galerie nord du jardin était déjà détruite en 1806-1808 lorsque le procès-verbal de démolition fut dressé[233]. D'ailleurs sur le plan géométral levé par Jean-Bernard Jacquemin le 20 juin 1807[234], l'empreinte des galeries se lit encore dans l'implantation des tilleuls qui sont plantés sur la terrasse mais aucune maçonnerie n'est figurée (cf. Tome III fig. 663, p. 1154). Dans le procès-verbal de 1761, les structures architecturales ne sont quasiment pas citées et le jardin est principalement décrit par rapport aux essences d'arbres qui y sont plantés. Puisque ces plantations n'existent plus à présent il est bien difficile de se repérer, néanmoins, il semble que le mur de l'escalier à double volée qui devance la butte, soit mentionné : « Dans sa partie la plus profonde dudit jardin bas et au dessous de la grande allée de charmille est une partie de gros murs en ruine totale dont la réparation serait très dispendieux et très inutile : il convient laisser écrouler les murs supérieurs qui finiront par prendre son talus naturel d'où ne résultera aucune difformité »[235]. Le gros mur dont il est question correspond à l'escalier à doubles volées droites situées à l'est du jardin bas. Sur le plan de 1708, le jardin se répartissait comme aujourd'hui (cf. fig. 170) en un jardin bas et en un jardin haut, placé sur des buttes, auquel on accédait par l'escalier. Enfin, en 1806, il était aussi prévu d'aménager le ravelin, au-delà de la porte des Lions, en jardin à l'anglaise.

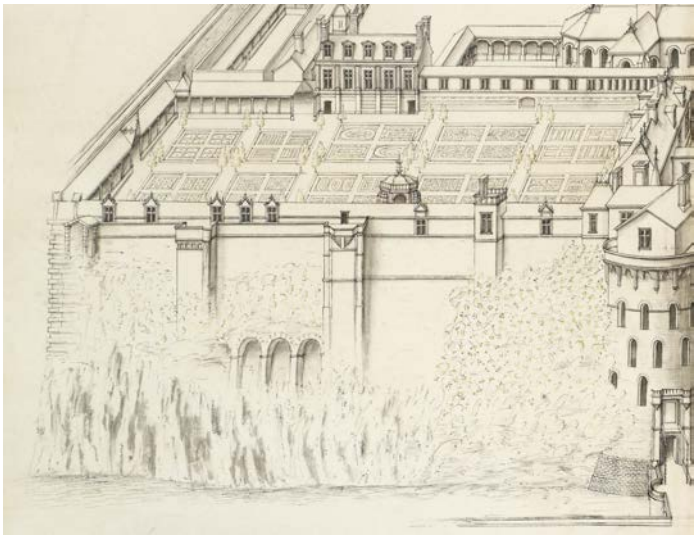


fig. 173 : *Vue du coste de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du jardin, (1579) © L. Gaugain

233 *AN*, O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.

234 *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, Plan géométral du *château d'Amboise, plan à la plume* et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

235 *AN*, O² 1383, f°51 du procès-verbal du 2 avril 1808.

Les informations relatives au mur de clôture et au « logis de l'armurerie » proviennent : premièrement, de comptes de l'argenterie de François Ier où il est fait mention en 1515 d'« un grant tableau de toille ouquel est la Sene en peinture qui se trouvait en la salle de son armurerie de son chastel d'Amboise »[236] ; deuxièmement, de l'*Inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise* qui a été publié[237] ; troisièmement, des procès-verbaux de 1630 qui mentionne le «logis de l'armureurie » (cf. Tome IV Pièces Jusificatives 16, p. 1325); quatrièmement, du fait qu'il semble assez logique que le « jardin du roy » soit clos et séparé de la basse-cour ; et enfin, du fait que la mode des orangeries se répandit dès l'arrivée de Pacello da Mercogliano en France puisqu'il se chargea d'en installer une à Blois dès 1500. Il est donc possible que le jardin ait toujours été clos, que le logis de l'armurerie soit contemporain du jardin de Charles VIII et Louis XII, et que sa conversion en logis canonial soit postérieure au départ définitif du roi en 1562. Cependant, on notera sur la vue de Jacques Androuet du Cerceau que la façade tournée sur le jardin, parfaitement ordonnancée, avec des pilastres séparant les travées et des frontons au sommet des lucarnes ne saurait dater des travaux de Charles VIII, ni même de Louis XII. Les seuls travaux de François Ier qui soient documentés datent des années 1515-1518 et même pour cette date une telle façade serait précoce. La façade des deux corps dans la cour du donjon de Fontainebleau[238] est assez proche. On sait toutefois qu'il quitta le Val de Loire pour la région parisienne au milieu de la décennie 1520-1530 et qu'il y a peu de chance que des travaux soient postérieurs à cette date. Si la représentation de Jacques Androuet du Cerceau est valable, le logis aurait donc été achevé pour François Ier. Ce qui par ailleurs expliquerait que dans les procès-verbaux de 1630 il porte encore la dénomination de la dernière fonction qu'il a reçue, tout comme le logis Charles VIII-François Ier qui est appelé le logis de la reine à cause des appartement de Catherine de Médicis y ayant pris place. Enfin, l'orangerie a sans doute été mise en place sous Charles VIII à l'extrême fin du XVe siècle, peut-être sous l'impulsion de Pacello da Mercogliano dont la résidence est attestée à Amboise.



fig. 174 : Vue du mur de soutien du jardin avec ses faux créneaux © L. Gaugain

236 *AN*, KK 289, f°500v° : « (…) A Francisco Gale, millanais, la somme de trois cens cinquante escuz d'or au sonleil, a luy ordonnee par le roy nostresire, pour l'achapt et payement d'un grant tableau de toille ouquel est la Sene en peinture, que le roy nostredit sieur a fait prandre et achapter de luy et icelluy fait mectre en la salle de son armurerie de son chastel d'Amboise ; pour ce cy, par vertu dudit roole et quictance dudit Gale, cy rendu ladicte somme de 350 escus sonleil, vallant 700 ℓ. t. ».

237 Antoine Leroux de Lincy, « Inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, Tome IV, 2e série, 1847-1848, p. 412-422.

238 Françoise Boudon, avec la collaboration de Jean Blécon, Catherine Grodecki, *Le château de Fontainebleau de François Ier à Henri IV : les bâtiments et leurs fonctions*, Paris, 1998, p. 96.



fig. 175 : Vue de la porte au fond du jardin, détail du pied-droit © Inv. H. Bouvet



fig. 176 : Vue de la porte au fond du jardin, détail du porc épic © Inv. H. Bouvet

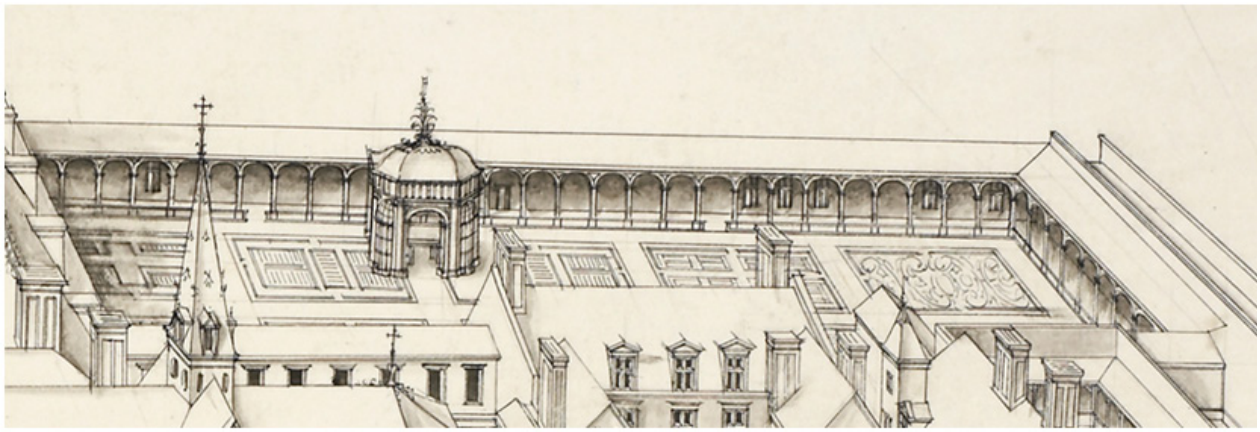


fig. 177 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail du jardin, (1579) © L. Gaugain

Les sondages ont pu valider l'existence des galeries nord et sud (cf. fig. 172, 173 et 177). De largeurs inégales, d'après le sondage n°1 celle du nord mesurait 2,85 m de large et d'après le sondage n°3 celle du sud s'élevait à 3,95 m. Les archéologues, constatant le pendage naturel du terrain orienté nord-sud, expliquent que la galerie sud ait été plus large par le fait que les fondations de la structure étaient plus stables de ce côté. L'observation des fondations des ouvrages leur permet d'affirmer que les fondations de la galerie nord, construites en blocs de calcaires irréguliers, mortier de chaux et enduites de mortier, présentaient une largeur de 65 cm pour une hauteur de 1,20 m. Au-dessus prenait place des pierres de taille constituant le mur de la galerie. Les premières pierres de taille ont été retrouvées 75 cm sous le niveau du sol actuel, ce qui donne approximativement le niveau de circulation de la galerie. Ce niveau est à présent enfoui sous une couche de comblement au sein de laquelle les sondages ont retrouvé de nombreux tessons de brique et d'ardoise, ce qui correspond en effet avec les projets décrits dans les procès-verbaux de 1806-1808 où il est prévu de réutiliser les matériaux, qui ne seront pas récupérés lors des démolitions, sous forme de remblais. La galerie sud reposait quant à elle sur des fondations de 50 cm de large pour 55 cm de haut construites en moellons de tuffeau. Le mur septentrional de la galerie sud n'a pas été observé, mais on connaît son mur méridional aujourd'hui appelé couremment «le mur du logis canonial» (cf. fig. 171). Le niveau de circulation a pu être situé grâce à la trace de mortier fixant le carrelage qui a été retrouvée 56 cm sous le siège du banc d'une des niches. De ce côté, le remblai présentait les mêmes tessons de brique et ardoise mais sur une épaisseur limitée à 40 cm du fait du pendage du terrain.

Il semble donc que les galeries nord et sud n'aient pas été construites dans le même matériau. On notera par ailleurs le décor que porte ce mur de soutien. Arborant un appareil de brique et de pierre, il est régulièrement agrémenté de bancs ménagés dans des niches, et de faux créneaux animent le sommet du mur aveugle (cf. fig. 171 et 174). Ce type de décor est à rapprocher de celui du château du Moulin à Lassay-sur-Croisne, un château construit par Philippe du Moulin, chambellan de Charles VIII entre 1480 et 1501.

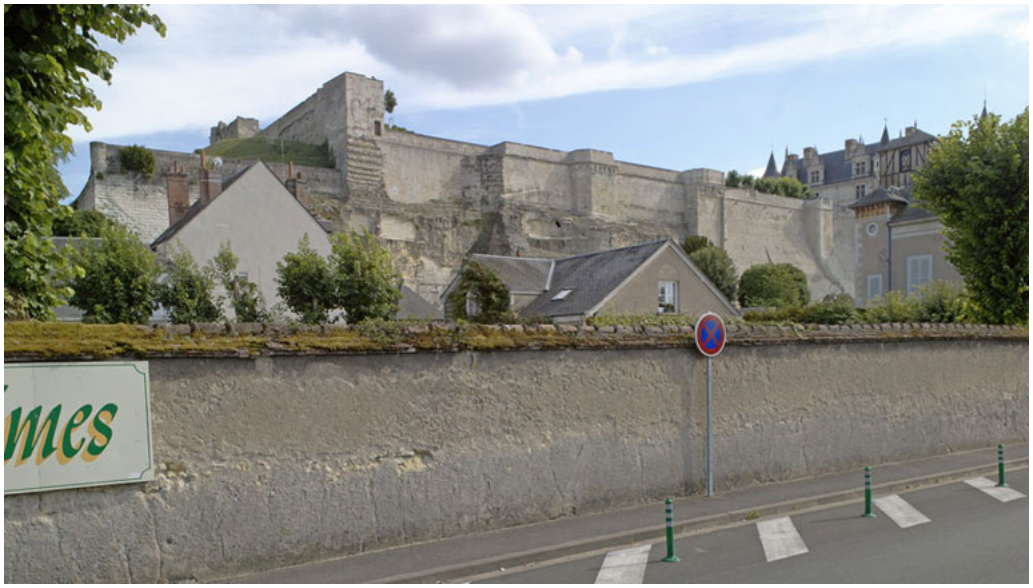


fig. 178 : Vue des bélvédères du jardin depuis le quai Charles Guinot © Inv. H. Bouvet

Sur son *Plan* gravé, Jacques Androuet du Cerceau figure pour les galeries 27 travées au nord, 9 à l'est et 11 au sud ; sur son plan dessiné il ajoute 2 travées supplémentaires au nord. Nous n'avons aucun moyen de vérifier l'existence de la galerie orientale qui aurait pu exister en avant de la terrasse haute et qui depuis aurait été recouverte d'une butte de terre. Cependant, sa position en contrebas de la terrasse aurait été pour le moins étrange. Pour la galerie nord, dans les deux représentations, les belvédères sont accessibles depuis la galerie. Tandis que la galerie semble fermée, chauffée de cheminées et éclairée de larges croisées, deux des belvédères donnent à l'air libre. La *Vue du costé de la riviere de Loire* (cf. fig. 173) confirme cette vision, et le procès-verbal de 1761 également. Le premier belvédère le plus proche des Quatre Travées était à l'inverse couvert et il semble qu'il ait fait plutôt office de petit cabinet bucolique ayant vue sur la Loire.

Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau nous donnent aussi une idée du profil des arcades qui bordaient la galerie (cf. fig. 177). De simples colonnes auraient ainsi soutenu la charpente en appentis. Mais encore faut-il considérer que la représentation est parfaitement fidèle. Celle des belvédères bien que stylisée, est en effet assez proche de ce que l'on observe encore aujourd'hui. La fiabilité du dessin des parterres est, quant à elle, difficile à évaluer car elle relève plutôt d'un modèle commun au XVI^{e} siècle.

Le traitement décoratif des belvédères, qui existent encore, varie pour chacun d'eux. Le premier (cf. fig. 178), le plus proche des Quatre Travées, ne reçoit pas de décor à proprement parler ; mesurant à l'intérieur 3,15 m sur 2,65 m, il présente deux angles arrondis et un cordon mouluré étant dans la continuité de celui qui ceinture le rempart du jardin. Le second belvédère (cf. fig.179) prend place au sein du décrochement qui se trouvait à l'air libre (cf. fig.172). Il présente un plan pseudo-carré de 7 m de côté (épaisseur des parapets comprise), dont trois des angles ont été abattus. L'amorce des angles abattus est de surcroît marquée par de legers décrochements. L'élévation complète de l'ouvrage depuis le niveau de la ville se décrit comme suit : un massif de maçonnerie appareillée s'élève sur une vingtaine de mètres de haut, contrebuté de deux contreforts carrés. À 15 m au-dessus du niveau du sol de la ville, ces contreforts sont bagués d'un simple cordon mouluré ; puis 5 m au-dessus, les contreforts passent du plan carré au plan circulaire, prenant l'apparence de colonnes. Elles reposent sur une base dorique et sont surmontées de chapiteaux, aux proportions écrasées, sculptés de pampres. Sur les côtés du belvédère, une frise d'arcatures aveugles, sous lesquelles prennent place des trilobes, souligne le parapet (cf. fig.180). Entre les deux colonnes, ce sont des consoles sculptées de personnages qui encadrent deux consoles de mâchicoulis. L'ensemble de ces consoles est souligné d'un cordon mouluré dont le profil dessine un talon. Les quatre ressauts constituant les consoles de mâchicoulis se composent d'une alternance de tores en amande et de liserés. Enfin, le parement laissé nu sur le parapet et ses décrochements fait ressortir encore d'avantage ce décor.

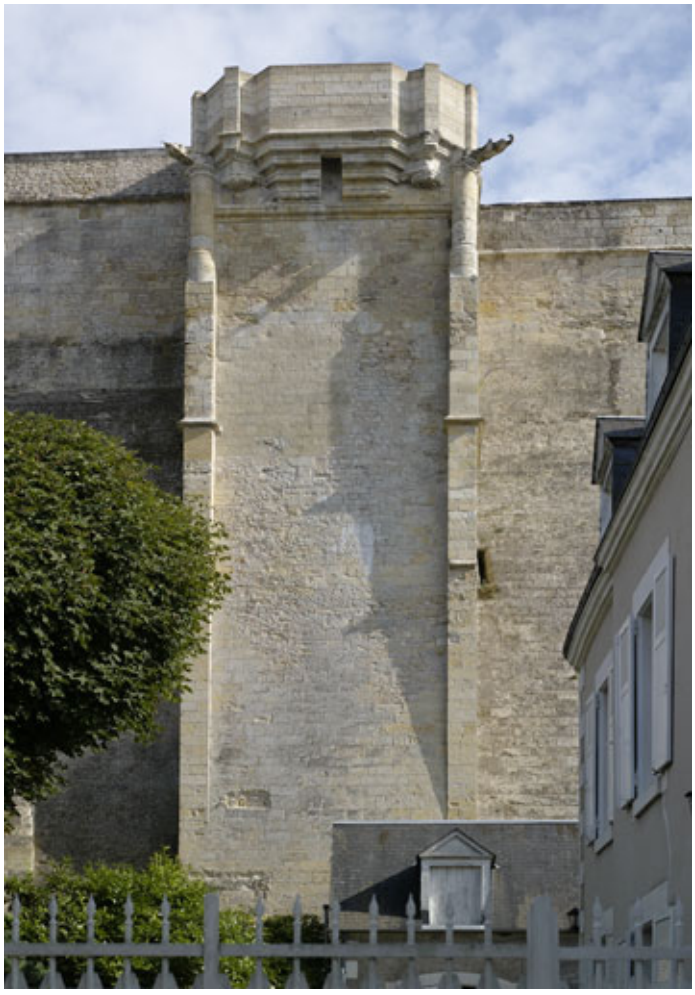


fig. 179 : Vue du deuxième belvédère du jardin depuis la rue de la Concorde © Inv. H. Bouvet

Le troisième belvédère est installé de la même manière sur le décrochement qui se trouvait découvert (cf. fig.181). Sur un plan rectangulaire de 5,6 m de long pour 2,6 m de large dont les angles sont également abattus, sa conception est cependant plus simple que celle du précédent. Il prend appui sur un massif de roche du promontoire, à une douzaine de mètres sous le niveau du jardin. Aussi son élévation ne produit-elle pas l'impression d'élancement du second belvédère. Le parapet est simplement souligné par de minuscules consoles de mâchicoulis factices et de toutes petites arcatures en plein cintre les séparent. Trois ressauts sont feints sur les consoles de mâchicoulis grâce à deux profonds liserés qui les séparent.



fig. 180 : Vue du deuxième belvédère, détail du couronnement © L. Gaugain

Finalement la description la plus proche du jardin d'origine est certainement celle du procès-verbal de 1708, sachant que le logis Henri II lui a été ajouté et qu'au moins la galerie sud a été abattue : « Ledit jardin de quarante toises de longueur sur quinze toises de largeur, non compris l'emplacement de la gallerie qui est à costé, distribué en trois grands carrés avec allée et plattes bandes le long duquel au Nord règne une gallerie de trente huit toises de long sur douze pieds de large de dehors en dehors, lambricée en ance de pannier, avec bousillage à terre. Devant laquelle au Midy est un mur d'appuy en pierre de taille et partie en brique élevé à deux pieds deux poulces de hauteur sur lequel est construit une charpente en potteaux, seuilles et sablières contenant soixante-quatre arcades ceintrées en bois de charpente, compris trois portes »[239]. D'après cette description, ce n'était pas une cinquantaine d'arcades qui bordaient le jardin comme le dessine Jacques Androuet du Cerceau, mais plus de soixante-quatre.



fig. 181 : Vue du troisième belvédère © Inv. H. Bouvet

Quant à la fontaine, le sondage n°2, réalisé au centre du jardin visait à retrouver ses éventuelles fondations et les traces de l'allée qui y menait (cf. fig. 176). L'allée n'a pas été retrouvée dans les couches datant du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle ; à son emplacement, une allée est lisible au sein de la coupe de la fosse mais juste sous le niveau du sol actuel, ce qui la date au mieux du XIX^e^ siècle. Enfin nulle structure pouvant correspondre aux fondations de la fontaine n'a été rencontrée, mais la surface du sondage étant limité, il n'est pas non plus impossible que la fontaine ait été implantée hors de cette zone. Par ailleurs, le compte de construction du château pour l'année 1495-1496 atteste bien le fait qu'on ait essayé de mettre en place une fontaine comme on le fera à Blois ou à Gaillon quelques années plus tard ; en témoigne le dédommagement que Pierre Vigot reçut en 1496 :

« (...) Pour les pertes et daimaiges qu'il a euz et soustenuz a cause de son moulin et de ce quj ont esté rompuz et gastez pour ferre l'essay d'une fontaine estant en ladite terre que ledit seigneur a intencion et est deliberé faire venir en son dit chastel dont pour ce ledit molin a chommé et discontinue de mouldre par l'espace de troys ans ou environ et aussi pour aider a paier la rente qu'il doit dudit moulin et terres au seigneur du Feuillet a esté paye par ledit Blandin commis dessusdit la somme de deux cens livres tournois a luy ordonne par le roy nostre sire pour les causes que dessus ainsi que par les lectres dudit seigneurs certifficacion ou mandement dudit Dezest tresorier dessus nommé et quictance dudit Vigot attaichee ausdites lectres et certifficacion cy rendue peult apparoir pour cecy 200 ℓ. t. »[240] En outre, Léonard de Vinci consigna dans ses

239 *ADIL*, C 950, f°8r°-v°.
240 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, f°279v°.

carnets que le château d'Amboise avait une fontaine sans eau[241]. Si l'on ne sait à quelle date le vivier fut mis en place, sa présence au sein du jardin est en revanche bien avérée par l'achat « d'une sarrure aboce mise a l'uys du vivier » figurant dans le compte de château de 1495-1496[242] et de « treize toises de tuaulx de terre […] pour servir au vivier du jardin dudit chastel »[243].

Toutes sources combinées, voici la description que l'on peut proposer du jardin. Ce jardin mesure au maximum 95 m de long par 32 à 36 m de large, si l'on considère qu'il vient jusqu'au pied du logis Charles VIII-François Ier. Si l'on établit la longueur depuis l'aplomb des Quatre Travées − qui correspond à l'extrémité ouest du logis Henri II − il ne fait plus que 80 m de long. Son mur sud s'élève en un appareil mixte où alternent les arases de briques et celles de pierres de taille de tuffeau. Le jardin est bordé au nord de trois belvédères construits en encorbellement dans le rempart, et dans la maçonnerie duquel, par ailleurs, les vestiges de baies à meneaux sont encore visibles. Au bout du rempart nord, une porte surmontée du porc-épic de Louis XII ceint d'une frise renaissante, donnait accès à une terrasse haute à laquelle on montait sans doute par une vis. La beauté du porc-épic mérite une description détaillée (cf. fig. 175 et 176) : placé dans un cadre rectangulaire dont ses épines débordent, l'animal porte une cotte de maille sur son cou qui constitue la seule partie vulnérable de son corps. Sa tête et son dos sont couverts de sa carapace naturelle dont le rendu réaliste est particulièrement réussi. La frise se compose d'une succession de graines, de feuilles d'acanthes, et de cannelures ornées, séparées par un savant jeu de doucines qui tranchent avec les arrêtes vives des baguettes. De part et d'autre de la porte s'observent les vestiges d'un faux-appareil de brique peint qui témoigne du succès de ce matériau à l'époque (cf. fig. 175).

A l'est, devant la terrasse haute, il y avait peut-être une galerie, mais seul Jacques Androuet du Cerceau la mentionne. Au sud, contre le mur en brique et pierre qui soutient le terrain surplombant le jardin, s'étendait une autre galerie plus large que celle du nord. Il est possible que le jardin n'ait comporté que de grands carreaux comme en 1708 puisque l'on peut en restituer quatre identiques à ceux de ce plan en supprimant le logis Henri II ajouté postérieurement. Enfin, il y avait bien un point d'eau dans le jardin mais nous ne connaissons ni son profil ni son emplacement exact.

Pour conclure, notons la position particulièrement équivoque du jardin pour lequel le rempart austère est orné de belvédères délicatement sculptés. Cette partie des murs qui donnent sur la Loire résume toute l'ambiguïté stylistique et fonctionnelle du château d'Amboise.

241 Pedretti Carlo, *Leonardo da Vinci, The royal palace at Romorantin*, Cambridge, Massachusetts, 1972, fig. 133, reproduction du *Codex Atlanticus* 296 r-a, ca. 1518 : « Studies for the mechanism of a fontain, with the note : "Amboise has a royal fountain without water" ».

242 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, f°161r°.

243 *Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496, f°226r°.

Amboise (37) Cat. 15

Basse-cour, église Notre-Dame-et-Saint-Florentin, Logis canonial

Adresse : château d'Amboise

Dates : première moitié XI[e] siècle ; milieu du XVI[e] siècle ; 1806-1808.

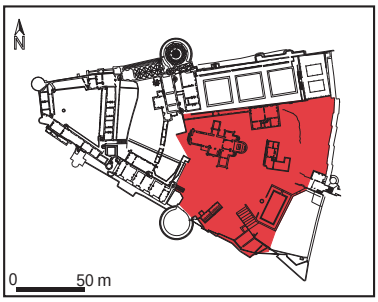


fig. 182 : Emplacement de la basse-cour © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives Communales d'Amboise

(1) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(2) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694, f° 29-30.
(3) ms fr. 1320 : Copie manuscrite du XVIII[e] siècle de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau, f°63-64.
(4) L.C. Amboise : Château ; Est. 2, Ic. 205 c : *Troisième vüe du château d'Amboise*, Jacques Rigaud, lithographie, vers 1730.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(5) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(6) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(7) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Bibliothèque nationale de France

(8) *BnF*, Pièces originales 2334, *Fragment de compte du 11 avril 1500 avant Pasques*
(9) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(10) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(11) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(12) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1[e] et 2[e] étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(13) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?
(14) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(15) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(16) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(17) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Londres, British Museum

(18) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(19) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(20) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(21) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet)*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliographie

(22) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(23) Évelyne Thomas, « Le jeu de paume du château d'Amboise », dans *Jeu des rois roi des jeux, le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition tenue au musée national du château de Fontainebleau, 2 octobre 2001-7 janvier 2002, p. 119-123.
(24) Évelyne Thomas, « Les logis Royaux d'Amboise », *Revue de l'art,* n° 100, 1993, p. 44-57.
(25) Évelyne Thomas, « Recherche sur le château d'Amboise : sources et méthode », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XLIII, 1992, p. 553-560.
(26) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(27) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise,* Paris, 1935, 112 p.
(28) Louis-Auguste Bosseboeuf *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.



fig. 183 : Vue de l'emplacement de la basse-cour depuis les combles du logis Charles VIII-François I[er] © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie II, chapitre I-1 p. 71-77)

Retracer l'histoire de la basse-cour du château d'Amboise s'avère bien difficile. Jusqu'aux travaux de Charles VIII de la décennie 1490, la basse-cour s'oppose au *donjon*. Ils sont séparés l'un de l'autre par le fossé ; au-delà du fossé s'élève la collégiale Saint-Florentin, édifiée vers 1030 et à laquelle des chapelles sont ajoutées au gré des aspirations des souverains. Derrière son chevet oriental, s'étend le cloître, et au nord de ce dernier vient le logis dit « canonial » précédé d'un jardin dont nous ignorons la date exacte d'aménagement (cf. cat. 14, p. 801). Enfin, le promontoire est clos par la porte des Lions appelée porterie, nom désignant à la fois l'ouvrage défensif et le logis du portier. À partir de Charles VIII, on construit les logis dans le baile, qui désigne la zone ouest traversant de part en part le promontoire. Les bâtiments de la basse-cour à proprement parler, à savoir les lieux de stockage, les écuries, *etc*. se trouvent donc nécessairement dans le quart sud-est du promontoire. Cependant n'oublions pas que des peintures murales sont toujours visibles dans une pièce troglodytique accessible depuis la rampe de la tour des Minimes (cf. cat. 11 fig. 142, p. 785). Ces peintures murales datées par Christian Davy du XIV[e] siècle mettent en évidence l'étendue de notre manque de connaissance quant à l'occupation de la basse-cour avant les travaux de Charles VIII, puisqu'elles se trouvent précisément au-delà du fossé et hors du *donjon*.

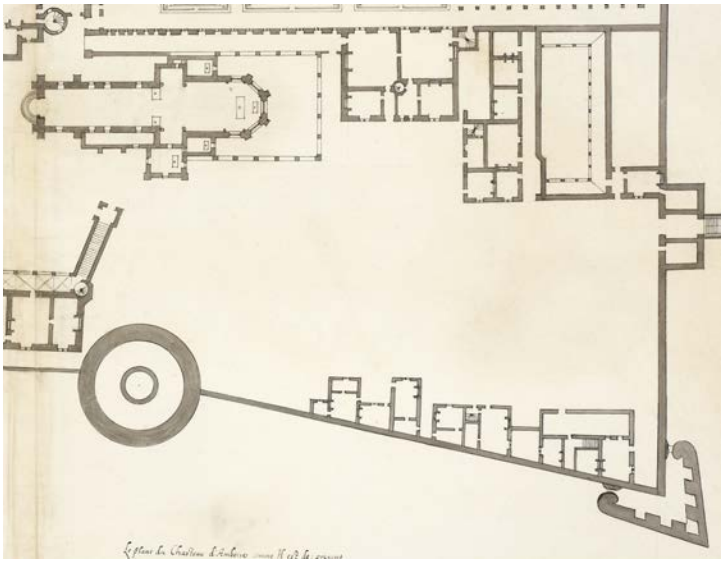


fig. 184 : *Plan* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la basse-cour © L. Gaugain

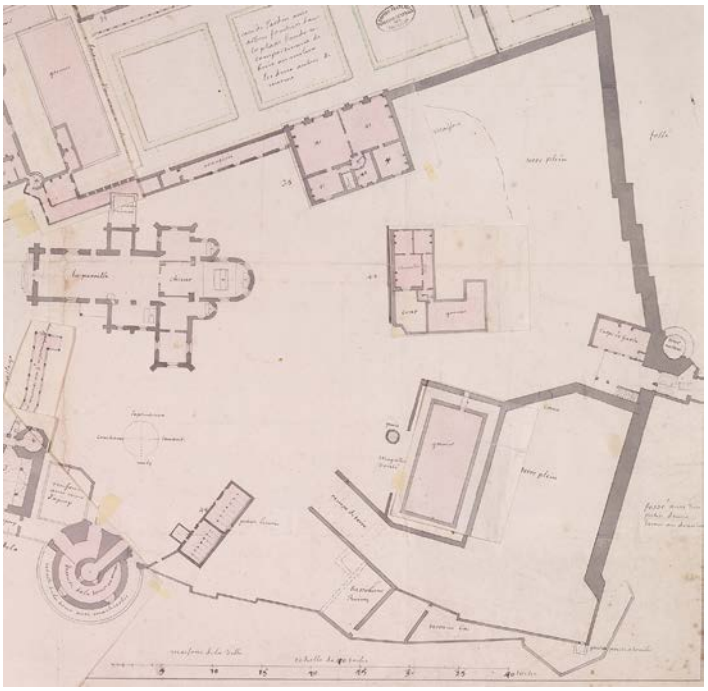


fig. 185 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail de la basse-cour © L. Gaugain

Description

Le nombre de sources pour étudier les bâtiments de la basse-cour se limite aux *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579), au plan de 1708, au procès-verbal de 1761 et de manière plus anecdotique à ceux de 1630. Sur les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579), où leur représentation est schématique, on distingue trois constructions de plan allongé ou en «U» (cf. fig. 184). Le plan de 1708 (cf. fig. 185), nous fournit également de précieuses informations ; notamment l'identification du magasin, des écuries, des bâtiments bas ruinés, ou encore du puits. Par ailleurs, on distingue deux, et non une, maisons dédiées aux chanoines. Dans les procès-verbaux d'estimation, leur description est assez précise, en particulier dans celui de 1761[244]. Nous décrirons donc successivement ces bâtiments à partir des sources citées.

Nous ne connaissons donc que quatre bâtiments propres à la basse-cour, qui par ailleurs est nommée « cour haulte » dans le procès-verbal, certainement en raison de sa position surélevée par rapport au reste du château. Si cela semble peu pour un château de 274 pièces, il est toutefois probable que l'essentiel de la fonction de stockage du château ait été assurée par les cavités troglodytiques ménagées dans le promontoire.

244 *ADIL*, C 950.

Les écuries

Le plan de 1708 semble le document le plus fiable pour apprécier ce bâtiment qui se trouvait à l'est de la tour Heurtault (cf. fig. 185 et 186). De 17,5 m par 7,3 m, il était divisé en deux pièces, au sein de chacune desquelles huit stalles prenaient place. Devant la pièce située au sud-suest, s'ouvrait une petite annexe (une sellerie ?) de plan carré aveugle, tandis que deux baies éclairaient l'autre pièce. Les procès-verbaux dressés vers 1630 mentionnent déjà des écuries proches du magasin à poudre[245]. En 1761, elles sont habitées par la veuve Marfontaine, le sieur Oudin et le sieur Langlois, en très mauvais états et leurs combles sont mentionnés[246].

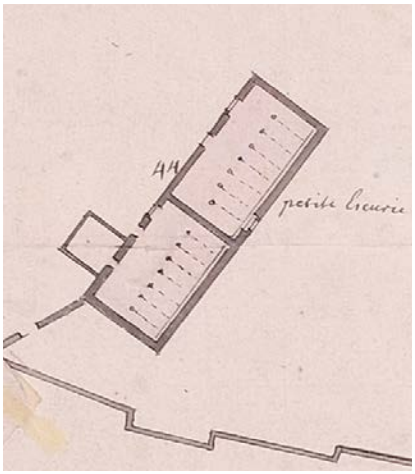


fig. 186 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail des écuries © L. Gaugain

Les bâtiments ruinés

Ils étaient situés en contrebas du promontoire au sud-ouest (cf. fig. 185) ; ils pourraient en partie correspondre aux constructions figurées par Jacques Androuet du Cerceau sur sa *Vue du costé de la rivière de Loire* (cf. fig. 184).

Le magasin

Il est figuré sur le plan de 1708 (cf. fig. 185 et 187) avec un comble aménagé pour le stockage. Il est qualifié d'ancien magasin à poudre dans le procès-verbal de 1761 : « (…) Les murs d'un ancien bastiment servant autrefois de magasin à poudre, garnis de piliers autour de pierre de taille contenant douze toises de long sur cinq toises de large de dehors en dehors, de la haulteur de treize pieds en son pourtour, ledit mur de trois pieds et demy d'épaisseur, éclairé de neuf croisées aussy en son pourtour, dans lequel magasin est un appenty nouvellement construit, couvert de thuilles dans toute sa largeur du costé Nord, autour de laquelle est un fossé de sept pieds de large aussy entouré de murs qui soutiennent le terrain cy après »[247].

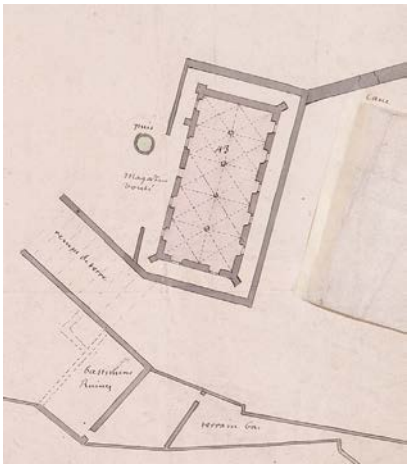


fig. 187 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du magasin et du puits © L. Gaugain

Ce bâtiment de plan rectangulaire (24 x 10 m) était, semble-t-il, adossé aux buttes de terres sur lesquelles est construit le mur d'enceinte sud-ouest du château (cf. fig. 183). On peut supposer que sa construction soit contemporaine de la fortification bastionnée de la porte des Lions mais on ne sait s'il date de l'état moderne des bastions ou d'un état médiéval (cf. cat. 16, p. 823). Dans le même procès-verbal, on lit : « (...) De là sommes montés par une rampe à une terrasse qui a son entrée par une porte au Couchant au dessus dudit magasin à poudre, sur laquelle sont plantés plusieurs rangés de marronniers et après l'avoir toisée elle s'est trouvée contenir vingt sept toises de longueur sur trente quatre pieds de large ». Les procès-verbaux de 1630 sont plus concis mais confirment sa fonction de « magazin aux lourdes munitions de guerre dudit chasteau »[248]. Il est par ailleurs prévu de « (...) continuer les murailles en couronnant à l'entour dudit magazin de la longueur de vingt trois thoises sur deux thoises et demye de hault compris le fondement et garde fol et de mesme espesseur de matière et à pareille distance du corps dudit magazin (...) ».

Le puits

D'après le plan de 1708, il prenait place juste devant le magasin (cf. fig. 187). En 1761[249] il est décrit comme suit : « (...) Dans la grande cour appellée la cour haulte, où est un grand puy a pierre de taille, en charpente au dessus, couvert de thuilles, avec sa roue et tour et ayant toisé ladite grande cour l'avons trouvé contenu trente cinq toises de long sur vingt six toises de large (...) ».

245 *ADIL*, C 655, doc.5, f°8r°.
246 *ADIL*, C 950, f°11v°.
247 *ADIL*, C 950, f°11r°.
248 *ADIL*, C 655 doc. 5, f°8r°-v°.
249 *ADIL*, C 950, f°11r°.

L'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin

Elle avait été édifiée par Foulque III dit Nerra (987-1040) autour de 1030 et revêtait alors le statut de collégiale. La ville ne relevait pas encore du fief du seigneur du château et pour s'allier les forces de la population amboisienne, Geoffroy II Martel (1040-1060) l'avait fait ériger en paroissiale en 1044[250]. Depuis cette date, les paroissiens montaient au château pour suivre les offices. En 1469, Louis XI changea le statut de l'église lui rendant son premier usage de simple collégiale[251].

Elle fut abattue au cours des travaux de démolition du château des années 1806-1808 ; aussi pour l'étudier, disposons-nous : des *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau (1579), des procès-verbaux des années 1630, du plan de 1708, du procès-verbal de 1761, de la *Troisième vüe* de Jacques Rigaud de 1730, des procès-verbaux de démolition de 1806-1808 et du plan géométral dressé par Jean-Bernard Jacquemin le 20 juin 1807. L'ensemble des plans présente un édifice bâti sur un plan en croix latine (cf. fig. 184-185 et 188-189), d'environ 45 m de long sur 20 m de large au niveau du transept et 10 m de large au niveau de la nef, si l'on fait abstraction des chapelles et annexes ajoutées plus tard qui déséquilibrent le plan.

On entrait dans l'église par un portail installé à l'ouest au-dessus d'un perron ; l'espace s'ouvrait sur une nef unique de 24 m de long divisée en quatre travées, au bout de laquelle prenait place un transept de 5 m de large très peu débordant et équipé d'un jubé ; puis, dans un chevet hémicirculaire, s'ouvrait le chœur de 9 m de long que jouxtaient deux chapelles également semi-circulaires de 3,5 m de diamètre. Au transept sud fut accolée, à une époque indéterminée, une chapelle de plan carré (7,4 m de côté) et son autel. Une autre chapelle, qui avait aussi un autel, prenait place contre le gouttereau sud de la nef (9 m x 5 m). Au nord, l'appendice composé de deux pièces devait assurer le rôle de sacristie (10 m x 5,5 m). Les procès-verbaux s'accordent sur la description générale de l'édifice, mais c'est certainement celle de 1761 qui est la plus précise : « Et continuant la rampe au haut de laquelle est l'église dudit chapitre du S[t] Florentin ayant une de ses entrées au midy par un perron de pierre de taille couvert d'un appenty en ardoises, sa principale entrée à l'occident par une autre perron et une grande porte fermant à deux ventaux. Icelle église composée d'une belle nef lambrisée de trois chapelles voultée et un chœur aussy voulté au dessus de laquelle est le cloché d'ung jubé dans sa largeur dans lequel sont deux autels et une sacristie aussy voultée du costé du midy le tout couvert d'ardoises »[252].

Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau ne représentent pas les chapelles semi-circulaires du chevet (cf. fig. 188 et 189). Par contre, il y figure un clocher placé à la croisée du transept et, conformément à ce qui est dessiné sur les plans anciens (cf. fig. 185), les contreforts jouxtant les murs de l'église. Les baies de la construction d'origine, sont couvertes d'arcs en plein cintre ; dans la *Vue du côté de la rivière de Loire*, le bâtiment que nous avons désigné comme la sacristie n'apparaît pas, en revanche dans la *Vue du côté de la forest* la chapelle accolée au transept sud est bien représentée (cf. fig. 189). Ses murs sont percés de baies à remplages et réseau flamboyant et ses contreforts surmontés de pinacles gothiques, cette construction pourrait être la chapelle Saint-Michel que Charles VIII fit construire dans l'église[253]. Par ailleurs la chapelle Saint-Blaize bénéficiant régulièrement des offrandes du roi Louis XI, est mentionnée dans les comptes de l'argenterie, entre autres exemples : « A lui encores le III[eme] jour ensuivant pour offrir apres disner a son retour de la chasse sur l'autel devant l'ymaige Notre Dame, monseigneur Saint Blaize en l'eglise Saint Florentin audit chastel d'Amboise 13 escuz ; comme par ladicte cedulle appert pour cecy 17 ℓ. 18 s. 6 d. »[254].

En 1806, il est décidé d'abattre l'église ; le chapitre 4, f°16-18 du procès-verbal du 27 mars de cette même année y est consacré et s'intitule « Anciennes église du cy devant chapitre d'Amboise laquelle se trouve dans le pire des états de délabrement, et est outre situé au milieu du plateau qu'elle obstrue d'une manière choquante ». Vient ensuite le décompte des matériaux qui pourront être récupérés. On distingue la pierre tendre de la pierre dure. Il y a ainsi : « six cent carreaux blancs d'un pied en terre cuite à douze francs le cent, les dalles ou tombes en pierre dure de ladite église au nombre de neuf, toutes les marches du grand perron circulaire qui précède la porte mortuaire au couchant. Celle du perron quarré montant à l'auvent extérieur vers midi sont réservées pour l'usage du château, dans les réparation à y faire ». La description de la charpente est également détaillée : du type chevrons-formant-fermes, la nef lambrissée se composait de trente-six fermes dont quatre fermes maîtresses reposant sur des entraits, alors que les fermes secondaires reposaient sur des blochets. Les fermes principales disposaient de poinçons appelés « aiguilles ». La charpente était contreventée longitudinalement d'un faîte et d'un sous-faîte qui étaient liés entre eux par quatre croix de Saint-André. Cette description rapide nous oriente pourtant vers une construction de la fin

250 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, le château, ... op. cit.*,p. 31-32.
251 *BnF*, ms. fr. 20579.
252 *ADIL*, C 950, f°3.
253 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise, op. cit.*, p. 37.
254 *AN*, KK 62, f°19-20, compte de février 1469.

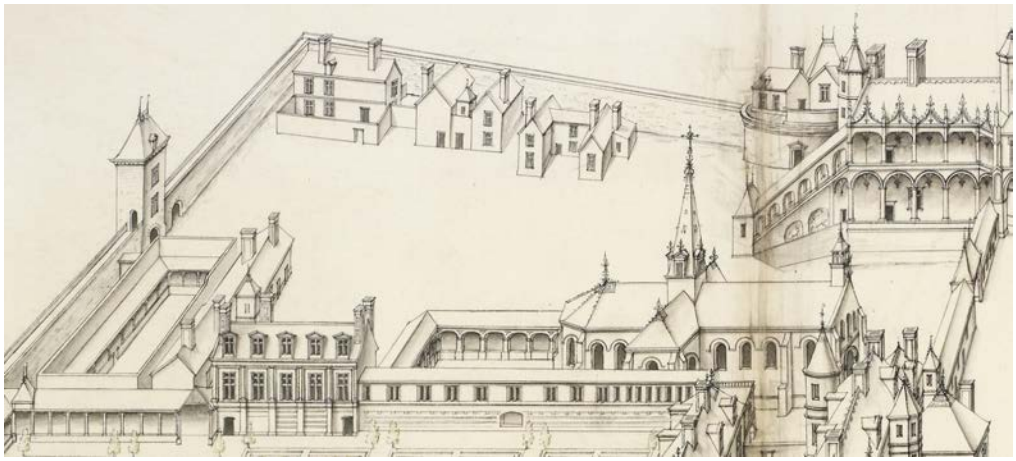


fig. 188 : *Vue du costé de la rivière de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la basse-cour © L. Gaugain

du Moyen Âge, ce qui correspondrait avec la reconstruction de la charpente qui suivit l'incendie de 1445[255]. La charpente du clocher se composait quant à elle d'un poinçon et de trois enrayures sur lesquelles reposaient quatre fermes avec leurs jambettes et leurs arêtiers. L'ensemble était couvert d'ardoises.

Le cloître

Il n'a été représenté que par Jacques Androuet du Cerceau mais, sachant qu'un certain nombre d'inexactitudes ont déjà été relevées dans ses *Vues*, il n'est pas possible de lui accorder un crédit entier. Ainsi, sur la *Vue du côté de la forest* il représente une galerie recevant une couverture sur les deux tiers de son périmètre, tandis que sur la *Vue du côté de la rivière de Loire* la totalité du périmètre est couverte, enserrant un espace pseudo-rectangulaire qui joint le transept sud au transept nord. Les quinze arcades en anse de panier qui composent la galerie reposent sur de grosses bases carrées dont la figuration en perspective pourrait aussi correspondre à celle d'un mur de soubassement. Au-dessus de la galerie nord s'élève un niveau qui correspondrait sur le plan de 1708 à l'orangerie, également mentionnée comme telle dans le procès-verbal de 1761[256]. Par contre, ce même document ne fait pas état d'un cloître mais d'une cour, peut-être même d'un cimetière : « Ensuite duquel en est une cour qui nous paroist avoir servi autrefois de cimetière, y ayant actuellement un gros pied de stèle de croix et le commencement de ladite croix le tout en pierre de taille. Ladite cour contenant dix sept toises de long sur quatorze de large dans laquelle avance ledit cul de four de ladite église et des deux chapelles aux deux costés d'icelle »[257].

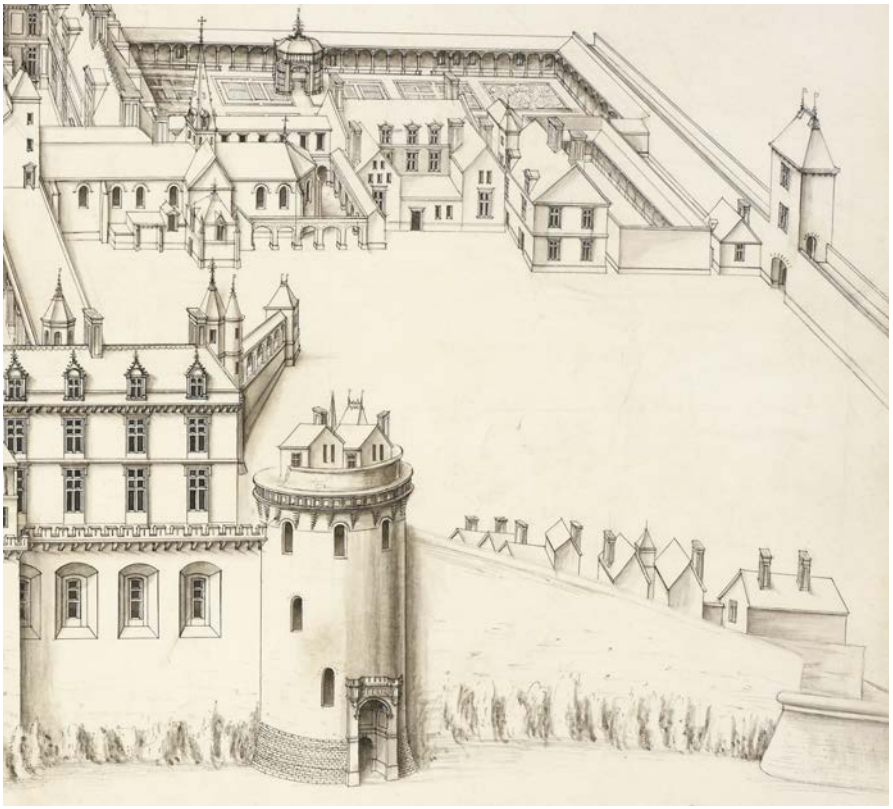


fig. 189 : *Vue du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau, détail de la basse-cour © L. Gaugain

255 J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*., *op. cit*. p. 37.
256 *ADIL*, C 950, f°9r°.
257 *ADIL*, C 950, f°9r°.



fig. 190 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du logis dit canonial © L. Gaugain

Le logis canonial

Si la présence d'un ou de plusieurs logis réservés aux chanoines est indéniable, aucune certitude n'existe ni sur leur apparence ni sur leur datation. Le bâtiment longeant le jardin, identifié comme le logis de l'armurerie, ne fut sans doute investi par les chanoines qu'après le départ définitif de la cour en 1562. Un second logis existait derrière l'église.

Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau leurs prêtent un profil différent sur les plans de les vues cavalières (cf. fig. 184, 188 et 189). Pour la maison principale (l'ancien logis de l'armurerie), la *Vue du côté de la forest.* (cf. fig. 187) prévaut puisqu'on retrouve bien, comme dans les autres documents, un grand corps de bâtiment sur un plan en « U », dont le mur gouttereau nord constitue une partie du mur du jardin, et deux ailes plus petites en retour vers le sud. Le plan de 1708 (cf. fig. 190 et 191) − sur lequel nous n'avons pourtant relevé que peu d'erreurs pour la distribution − montre deux maisons indépendantes et pour la maison qui longe le jardin, la cour jouxtant l'escalier est minuscule (environ 2 x 3 m) (cf. fig. 185, 190 et 191). Enfin, le procès-verbal de 1761 décrit un bâtiment d'habitation en « U » : « Un grand corps de bastiment contenant unze toises de long sur trente cinq pieds de large dans son arrière corps, en dehors deux ailes au devant d'iceluy du costé de midy. L'une au levant de dix sept pieds de long sur vingt quatre pieds de large, l'autre au couchant de seize pieds de long sur vingt trois pieds quatre poulces en dehors ; devant lequel au midy est une cour renfermée au couchant de murs nouvellement construits, dans lequel est l'ouverture d'une porte à deux vanteaux et une petite porte à costé, et au midy d'une partie de murs aussy nouvellement construite »[258]. Une partie a été transformée en écuries ; mais il mentionne encore plusieurs chambres à cheminées, au rez-de-chaussée comme à l'étage, ainsi qu'une tour dans laquelle est un escalier de pierre à noyau rond totalement détruit par le haut. Sur le plan de 1708, un escalier apparaît en effet dans une cage hexagonale, au centre de la maison (cf. fig. 190).

Les chambres du premier étage se trouvent en soupente. il est même précisé que dans la dernière il y a « une baye de communication dans la serre actuellement murée » ; entendons ici le terme serre pour désigner l'orangerie longeant le jardin (cf. cat. 14, p. 801). En outre, des galeries extérieures desservaient les pièces entre elles. Enfin, le procès-verbal de démolition de 1806 confirme la fonction de l'édifice qui est qualifié de « maison cy devant canonial et actuellement à l'usage de remise et écurie particulière pour le sénateur, et la présence des deux pavillons en aile vers midi »[259].

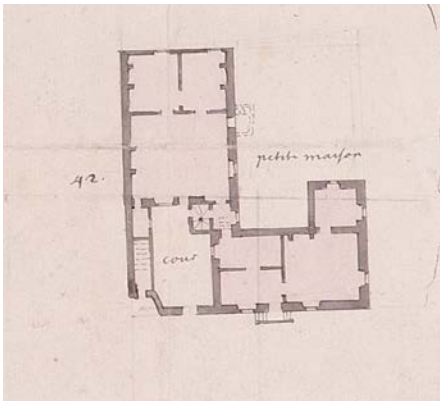


fig. 191 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du second logis © L. Gaugain

La seconde maison représentée par Jacques Androuet du Cerceau comme sur le plan de 1708, est mentionnée en 1761. Alors occupée par la demoiselle Boisgaultier, elle est localisée entre la porte des Lions, le logis canonial en « U » et l'église « distant de ladite porte d'église de quarante un toises contenant ledit bastiment six toises de long sur quatre toises et demie de large dont le tour est élevé sur trois faces en mur de moilon à chaux et sable avec coins et chenette en pierre de taille et la quatrième au nord en charpente bloquée en brique. Ledit bastiment au devant de l'aile du levant du dernier bastiment »[260]. Cette localisation correspond bien à celle qui figure sur le plan de 1708, mais pas à celle de Jacques Androuet du Cerceau qui la place derrière et non en avant du logis de l'Armurerie (cf. fig. 189). D'après la description exhaustive du procès-verbal, se succèdent chambres, anti-chambre, couloir et « poullain en bois qui conduit au grenier » − c'est-à-dire un escalier droit très pentu, une sorte d'échelle.

258 *ADIL*, C 950, f°9v°.
259 *AN*, O² 1383, (27 mars 1806), f°10v°.
260 *ADIL*, C 950, f°10r°.

Enfin, Jacques Androuet du Cerceau représente un jeu de paume[261] derrière la dernière maison (cf. fig. 188 et 189). Il nous semble peu probable qu'il ait existé. Il aurait pris place à l'endroit où s'élèvent les buttes qui épaulent le rempart oriental. Or, la représentation du front oriental de Jacques Androuet du Cerceau est erronée, nous l'avons démontré pour le jardin (cf. cat. 14, p. 801). Par ailleurs, aucun aplanissement n'apparaît à cet endroit et les buttes nord-orientales pourraient dater des aménagements du jardin de Charles VIII. Enfin, dans les procès-verbaux comme sur le plan de 1708, seul le verger est mentionné : « Et entrés dans ledit verger par une porte en iceluy donnant au verger, l'avons trouvé planté de plusieurs arbres fruitiers de différentes espèces de contenance de vingt une toises de long jusqu'au gros mur de séparations du fossé dudit château qui le renferme du costé du levant, et de pareille vingt une toises de large renfermé du costé du nord par des murs qui le sépare d'autre partie du jardin du roy et du mail du couchant du bastiment cy dessus du sieur de Verrière et demoiselle Boisgaultier, et du midy à costé de ladite porte d'entrée d'un mur basty en terre en très mauvais état »[262].

261 É. Thomas, « Le jeu de paume ...», *op. cit.*, p. 123
262 *ADIL*, C 950, f°11r°

Amboise (37) Cat. 16

La porte des Lions et la demi-lune

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e - XVI^e siècles ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e -XXI^e siècles.

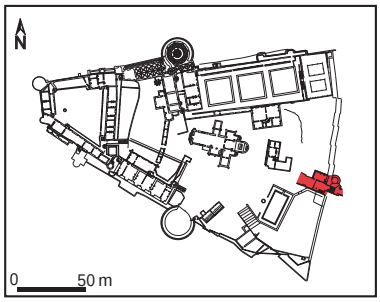


fig. 192 : Emplacement de la porte des Lions © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) CC 102,104, 197 : comptes de la ville d'Amboise au cours de la décennie 1480-1490.
(2) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(3) ms. fr. 1206 : copie d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine intitulé *Voyage en France* par Dubuisson Aubenay en 1635 n°2694, f° 29-30.
(4) ms fr. 1320 : copie manuscrite du XVIII^e siècle de l'ouvrage sur *Essai sur le château d'Amboise et ses environs depuis son origine jusqu'au règne de François II* rédigé par le docteur Bruneau, f°63-64.
(5) L.B. Amboise : Enceinte ; Est. 1, Ic. 478 : *Vue de la porte des Lions*, aquarelle, s. d.
(6) L.B. Amboise : Château ; Est. 10, Ic. Auv. 386 : *Vue de la porte des Lions à Amboise*, Sarrazin, lithographie de Peringer, fin XVIII^e siècle.

Archives cépartementales d'Indre-et-Loire

(7) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(8) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(9) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loire-et-Cher

(10) Verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.
(11) Verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.

Bibliothèque nationale de France

(12) *BnF*, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (1195) : *Carte particulière de la ville et chasteau d'Amboise*, René Siette, 1619, (Gallica : notice n° FRBNF40584408).
(13) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(14) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectantes, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(15) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectante*s dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(16) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e et 2^e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(17) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises),* avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?

(18) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°138 (Mfilm A31633) : Jacques Rigaud, *Vüe du château Royal d'Amboise* ; *Autre vüe du château Royal d'Amboise du côté des champs ; Troisième vüe de l'intérieur de la cour du château,* dessins préparatoires à la plume et lavis à l'encre de Chine, vers 1730 (Gallica : notice n° FRBNF4030972 ; Cote : IFN7741482).
(19) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°137 Destailleur (Mfilm A31632) : Jean-Bernard Jacquemin, *Plan géométral du château d'Amboise,* plan à la plume et lavis à l'encre de Chine, encre sanguine sur papier bleuté, 1800 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481).

Archives nationales de France

(20) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(21) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(22) *DOE 2004* : restaurations de la porte des Lions au château d'Amboise (1990-1991).
(23) *etu 0602* : étude pour la restauration de la porte des Lions au château d'Amboise (1990).

Base Mémoire

(24) sap01_tcf03895_p[1].jpg, *Un coin du parc*, photographie.
(25) sap01_mh00021126_p[1].jpg, *Château, chapelle Saint-Hubert et enceinte, prises en contrebas,* photographie.
(26) sap04_02l05883_p[2].jpg, *Château, échafaudages sur le rempart,* photographie.
(27) sap04_60l01240_p[1].jpg, *Château, rempart,* photographie.
(28) sap04_60l01243_p[1].jpg, *Château, rempart avec vue sur la Loire,* photographie.
(29) sap04_02l05873_p[1].jpg, *Château, chapelle Saint-Hubert et remparts,* photographie.
(30) sap01_lp004745_p[1].jpg, *Château, rempart, tour Hurtault,* photographie.
(31) sap04_60l01235_p[1].jpg, *Château, rempart : tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie.
(32) sap04_60l01236_p[1].jpg, *Château, rempart : tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie.
(33) sap04_60l01240_p[1].jpg, *Château, rempart,* photographie.
(34) sap01_lp004747_p[1].jpg, *Château, chapelle Saint-Hubert, côté nord,* photographie.

Londres, British Museum

(35) U 854 : *Plan du château d'Amboise*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(36) U 855 : *Projet en plan*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(37) U 856 : *Le château d'Amboise, du costé de la rivière*, Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire *pour Les plus excellents bastiments de France*, 1579.
(38) U 857 : *L'élévation du chasteau d'Amboise du costé de la forest (projet),* Jacques Androuet du Cerceau, dessin préparatoire pour *Les plus excellents bastiments de France*, 1579.

Bibliothèque royale de Windsor

(39) *The Chateau d'Amboise*, Leonard de Vinci, red chalk, 1517-1519 (lien : http://www.royalcollection.org.uk/egallerie/object.asp?searchText=Amboise&object=912727&row=0&detail=magnify).

Bibliographie

(40) Stijn Alsteens et Hans Buijs, *Paysages de France dessinés par Lambert Doomer et les artistes hollandais et flamands des XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, 2008, p. 167-176.
(41) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(42) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(43) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(44) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.



fig. 193 : Vue de la porte des Lions © Inv. H. Bouvet

Historique **(développé dans la partie II, chapitre chapitre IV p. 204-205 et 216)**

La porte des Lions constitue l'accès par le coteau au promontoire rocheux du château. Le rempart s'étend sur le flan oriental du rempart sur 190 m de long avec une épaisseur de 2,5 à 3,5 m. Le mur présente dans sa partie nord un tracé en crémaillère à cinq décrochements. La porte des Lions n'est pas centrée sur le rempart, mais située à 73 m de l'extrémité sud et à environ 115 m de celle du nord. C'est indéniablement l'accès le plus ancien du château, antérieur aux tours et certainement aussi à la rampe d'accès droite.

Les procès-verbaux mentionnent tous sa présence et parfois des travaux de réhabilitation minimes ; elle figure aussi sur les plans anciens mais dès 1708 dans un état de ruine déjà avancé. Si aucune archive ne documente ni sa construction, ni sa reconstruction, l'étude attentive des maçonneries permet de distinguer trois états successifs de la porte : le premier datant probablement des XIII-XIV^e^ siècle , le second de la fin de l'époque médiévale (XV^e^ siècle) et le troisième du premier tiers du XVII^e^ siècle. Aujourd'hui seule la porte à proprement parler est en état ; une campagne de restauration a été menée en 1991 par le service des Monuments Historiques[263]. Dans ces dossiers, des clichés nous la présentent avant restauration et on peut estimer que les vestiges étaient suffisamment significatifs pour en faire une restitution fiable (cf. fig. 193, 196 et 197).

Les premiers témoignages qui nous sont parvenus sur la porte des Lions se lisent dans les archives de la ville où elle n'apparaît pas sous ce nom mais sous celui de « poterne du chastel d'Amboise ». On identifie le lieu avec certitude grâce à une mention de 1480[264] où il est question de poser des gardes corps le long du chemin qui va du Clos-Lucé à la « poterne du chastel » et de restaurer le pont de la poterne. Aussi est-il légitime de se demander quand la porte recouvrit son nom de porte des Lions. En 1630, elle est déjà désignée ainsi et la première mention de lions à

263 *Médiathèque de Patrimoine*, Etu. 0602 : *Étude pour la restauration de la porte des Lions au château d'Amboise (1990).*
Et *DOE 2004 : Restaurations de la porte des Lions au château d'Amboise (1990-1991).*

264 *Archives communales d'Amboise*, CC 102, f°26v° : « (...) Mectre et emploier par le commandement et ordonnance du roy a faire tout de neuf le pont de la poterne du chastel d'Amboise tant de pierre que de boys ». On trouve les mêmes mentions au cours des deux années suivantes (CC 104 et CC 197 : 1480 à 1482).

Amboise date du règne de Charles VIII. En 1494, les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne nous apprennent qu'un âne est acheté pour amuser les lions : « (…) A Jehannin Le double, portier du chastel d'Amboise, pour ung asne de luy prins et achapté et lui baillé et livré du commandement d'icelle dame devant les lyons dudit lieu pour les jouer et esbattre et laquelle somme de 70 s. t. lui a esté payee, baillee et delivree comptant par cedit tresorier, comme il appert par sa quictance cy rendue, pour ce jcy par vertu du roolle cy devant rendue ladicte somme de 70 s. t. »[265]. Puis en 1496, Vincent Gelée est chargé du transport des lions du roi entre l'hôtel des Lions à Paris et Amboise[266]. On peut donc supposer que les lions étaient entretenus dans le fossé du château, comme cela se faisait pour la ménagerie d'Angers par exemple[267].

Dans les procès-verbaux de 1630[268], il est seulement question du « corps de garde de la tour des Lions » ou de « faire une gueritte de charpente sur la porte des Lions ». Le procès-verbal de 1761 est plus précis : « Dans un corps de logis au bout du petit jardin et à costé de ladite grande porte du Lion ayant ledit bastiment son entrée au midy, composé d'une grande chambre à cheminée occupée par le nommé Bouchet contenant vingt neuf pieds de longueur de dehors en dehors sur vingt un pieds de large aussy de dehors en dehors, éclairé de deux croisées au Midy en bon état, grenier comble dessus couvert de thuilles, dedans [icelle] chambre sommes passés dans une petite cave de l'autre costé de ladite grande porte (…) »[269]. Si l'on suit cette description à partir du plan de 1708 (cf. fig. 195) on constate en effet qu'un bâtiment nommé « corps de garde », d'environ 11 m sur 7 m occupait, au nord, le côté gauche de la porte des Lions, côté basse-cour. Une cheminée chauffait la pièce, installée sur le mur gouttereau nord et sur le gouttereau opposé, deux fenêtres étaient source de lumière. À droite de la porte, sur le plan figure un escalier qui devait permettre de monter sur les buttes qui épaulent le rempart est du château.

Deux pont-levis devancés d'un tambour fermaient la porte : l'un piéton et l'autre charretier. Aujourd'hui les vestiges prouvent qu'ils fonctionnaient avec des flèches (cf. fig. 196). En avant de cette porte le fossé était franchi par un pont dormant, dont on ne connaît pas le profil d'origine mais Léonard de Vinci nous en donne la silhouette (cf. Tome III fig. 650, p. 1145) C'est probablement de ce pont dont il est question entre 1480 et 1482 dans les archives de la ville. Enfin, en sortant, à gauche de la porte, il subsiste les vestiges d'une tour défensive, qui déjà sur le plan de 1708 est signalée sous le terme de « tour ruinée ». Elle a été restaurée au minimum ; est toujours lisible son tracé pentagonal et non circulaire comme le suppose le plan de 1708.

Nous décrirons donc successivement la porte en elle-même puis les vestiges de la tour ruinée et du corps de garde qui prenaient place de l'autre côté du rempart, et enfin la demi-lune qui appartiennent au même système de défense.

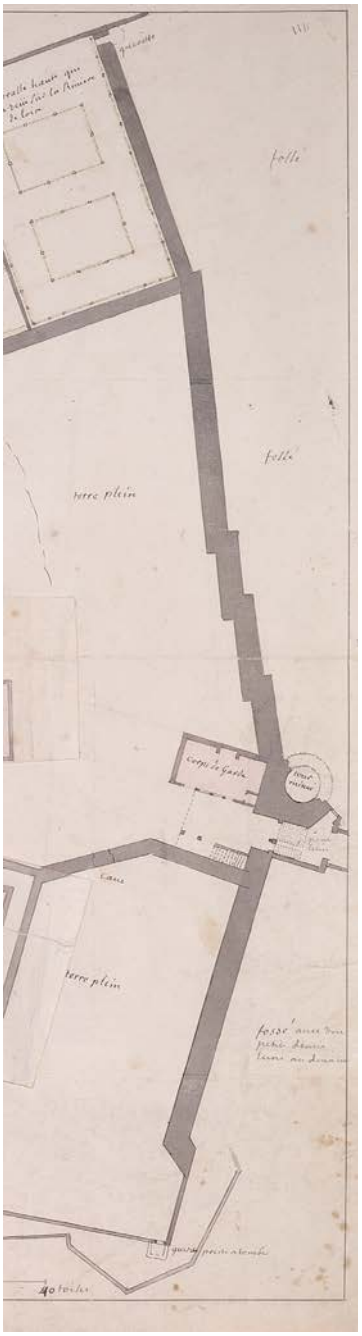


fig. 194 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du rempart de la porte des Lions
© L. Gaugain

265 *AN*, KK 84, f°90 r°-v°.
266 XIX/12, 2 septembre 1497, dans Claire Béchu, Florence Greffe, Isabelle Pébay, *Archives nationales. Minutier central des notaires de Paris, minutes du XV^e siècle de l'étude XIX, inventaire analytique*, Paris, Archives nationales, 1993, n°3733.
267 François Comte, Le château et la ville : Angers (XIII^e -XVI^e s.) dans la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 48, 2009, en ligne, mis en ligne le 25 févier 2010. Lien : http://acf.revues.org/index1357.html
268 *ADIL*, C 655, doc.4 f°6v°.
269 *ADIL*, C 950, f°11r°.

Description

Le rempart oriental

Le rempart oriental a été peu restauré. On y observe des séries de trous de boulins réguliers jusqu'à moins d'un mètre du sol. D'un côté comme de l'autre le mur est contrebuté de buttes de terre qui sont à l'évidence postérieures au mur puisqu'on a eu recours aux boulins. Alors que la moitié sud du mur est assez homogène, ayant même conservé son gros cordon mouluré typique du XVII^e^ siècle (cf. fig. 196), côté Loire la moitié nord présente de nombreuses reprises liées, d'une part, aux remaniements du secteur proche de la porte des Lions où la porterie a été réaménagée plusieurs fois et, d'autre part, à son tracé. Le tracé en crémaillère présente des angles parfaitement chaînés à l'exception du décrochement le plus au nord qui résulte, semble-t-il, d'une adaptation moderne pour la demi-lune. Il a été créé pour enfiler la face nord de la demi-lune. D'ailleurs, à 50 m au nord de la porte des Lions, on distingue l'arrachement de la première batterie saillante qui permettait d'enfiler la face nord de l'ouvrage avancé primitif. On peut donc considérer qu'entre le premier décrochement proche de la tour ruinée et le dernier décrochement, le mur est médiéval.

La contre-escarpe présente deux types d'appareillage et deux coups de sabre qui marquent l'emplacement de l'ouvrage avancé primitif. On note par ailleurs que la *Carte particulière de la ville et du chasteau d'Amboise*[270] figure dès 1619 une demi-lune (cf. Tome III fig. 687, p. 1173).

Côté ville, l'extrémité méridionale du rempart se trouve de même parfaitement axée pour enfiler la face sud de la demi-lune grâce à un orillon. Le mur sud de l'enceinte surplombant cet orillon présente des caractéristiques constructives typiques du XVII^e^ siècle où alternent harpes et chantepleures. Toutefois, Jacques Androuet du Cerceau figure déjà vers 1579 un orillon, et on ne peut définir si l'ouvrage visible actuellement est venu remplacer une structure plus ancienne (cf. fig. 184).

Enfin, on observe que le fossé de plus de 182 m de long situé plus de 30 m au-dessus du niveau de la ville n'a pas nécessité la mise en place de batardeaux. Côté ville comme côté Loire un simple mur de berme parmente le promontoire et clot le fossé.

La porte des Lions

Sur sa façade est, la porte des Lions est construite en moyen appareil de tuffeau, son parement tranche avec celui du rempart au sein duquel son insertion postérieure semble évidente (cf. fig. 193 et 196). De 6,3 m de large, sur 6,5 m de haut, elle se divise en deux registres. Le premier accueille la porte cavalière (3,15 m) couverte d'un arc en anse de panier et le passage piéton (0,85 m) couvert d'un simple linteau monolithe ; le second supporte le passage des flèches des ponts-levis. Le tout est couronné de six consoles de mâchicoulis austères à trois ressauts et de largeurs différentes.

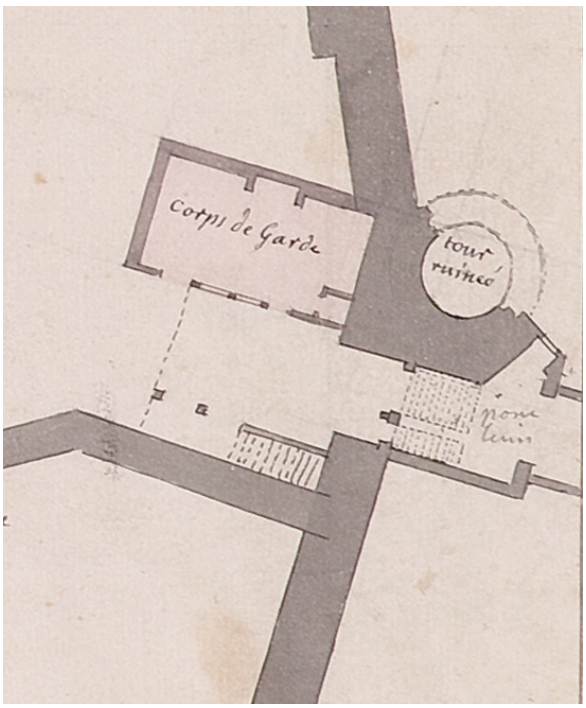


fig. 195 : *Plan du château d'Amboise* en 1708, détail du corps de garde de la porte des Lions © L. Gaugain

Le premier registre est lié du côté de la porte piétonne sur cinq assises à l'amorce d'un mur dont il ne reste plus qu'un arrachement et qui de ce fait est contemporain de la porte. Cet arrachement s'ouvrant avec un angle 88'', constitue les vestiges d'un tambour qui devançait la porte. Le tambour venait se fermer de l'autre côté de la porte contre un autre mur formant, pour sa part, un angle de 116'' avec la porte. Ce mur, restauré mais issu d'une campagne de fortification antérieure, correspond à celui de la « tour ruinée » installée à son revers (cf. fig. 198 et 199).

Le profil du tambour est connu par le plan de 1708 et par les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau qui semble avoir simplifié la représentation du front oriental du château, notamment le tracé en crémaillère de l'enceinte (cf. fig. 189). Le dessin de Léonard de Vinci donne également une idée de la silhouette de la porte (cf. Tome III fig. 650, p. 1145). Si l'on en croit Jacques Androuet du Cerceau, l'ouvrage se présentait comme un logis-porte avec une croisée éclairant la pièce habitable et une porte donnant de chaque côté sur

270 *BnF*, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (1195) : *Carte particulière de la ville et chasteau d'Amboise*, René Siette, 1619, (Gallica : notice n°FRBNF40584408)

le chemin de ronde qui courait le long du rempart. À présent ce chemin de ronde n'existe plus mais on peut cependant admettre que les vestiges encore visibles du tambour correspondent avec ces représentations.

Aujourd'hui, lorsqu'on entre dans l'enceinte du château par la porte des Lions, on passe sous une large arcade segmentaire qui se situe à mi-hauteur du passage des flèches. Au-dessus, prend place un mur en petit appareil à hauteur des mâchicoulis qui devaient ainsi se trouver au niveau du chemin de ronde. Les structures de la partie habitée du logis ont totalement disparu.

Les ponts-levis à flèches proposent une datation postérieure au début XV^e siècle et le profil des consoles de mâchicoulis, très simple, s'explique par la présence du tambour qui les masquait. Un tel sas se retrouve à la porte vers la ville à Dijon dans le dernier tiers du XV^e siècle[271]. En outre, une canonnière à la française est encore conservée dans le soubassement de la porte et de la tour ruinée, au niveau du fossé ; orientée au nord-est, elle permet de battre le fond du fossé (cf. Tome III fig. 662, p. 1153). La bouche de 15 cm de diamètre présente des critères datants, en particulier la présence d'un crochet pour arquebuse à croc et d'une feuillure pour un volet qui la date des années 1495.

Elle est mentionnée dans le procès-verbal de 1761 : « (...) Descendus dans icelle [cave] par un escalier de pierre de taille carrée voultée aussy en pierre contenant deux toises sur trois pieds dix poulces de large au fond de laquelle est un caveau du costé du Levant aussy voulté de dix pieds de long sur deux pieds de large tirant son jour par une embrasure au Levant du costé du fossé (…) »[272]. La présence du tambour et de la canonnière suppose que la tour dite ruinée en 1708 ait été intégrée au système de défense du château à la fin du XV^e siècle. Il est d'ailleurs probable que dès cette époque, un ouvrage avancé ait précédé la demi-lune que nous connaissons aujourd'hui.



fig. 196 : Vue de la porte des Lions depuis l'extérieur de l'enceinte du château © Inv. H. Bouvet

La « tour ruinée » et le corps de garde

La « tour ruinée », de plan pentagonal, présentait un diamètre de 8 à 10 m ; avec ses fondations œuvrées dans le fossé, elle atteignait au minimum 15 m de haut (cf. fig. 197, 199 et 200). Étant engagée pour moitié dans le rempart, puisque l'épaisseur de maçonnerie atteint 5 m à cet endroit, il est probable qu'elle ait été ouverte à la gorge de manière à communiquer avec le logis à cheval sur le rempart ; ce que laisse supposer les coups de sabres et les collages. À la moitié de sa hauteur, son espace interne était occupé par une pièce carrée de 4,8 m de côté. Aujourd'hui on aperçoit encore, depuis l'intérieur de la tour, les traces d'une archère murée qui défendait l'entrée du tambour (cf.

271 N. Faucherre, *Les citadelles du roi de France ..., op. cit.*,, Tome II, p. 101.
272 *ADIL*, C 950, f°11r°.

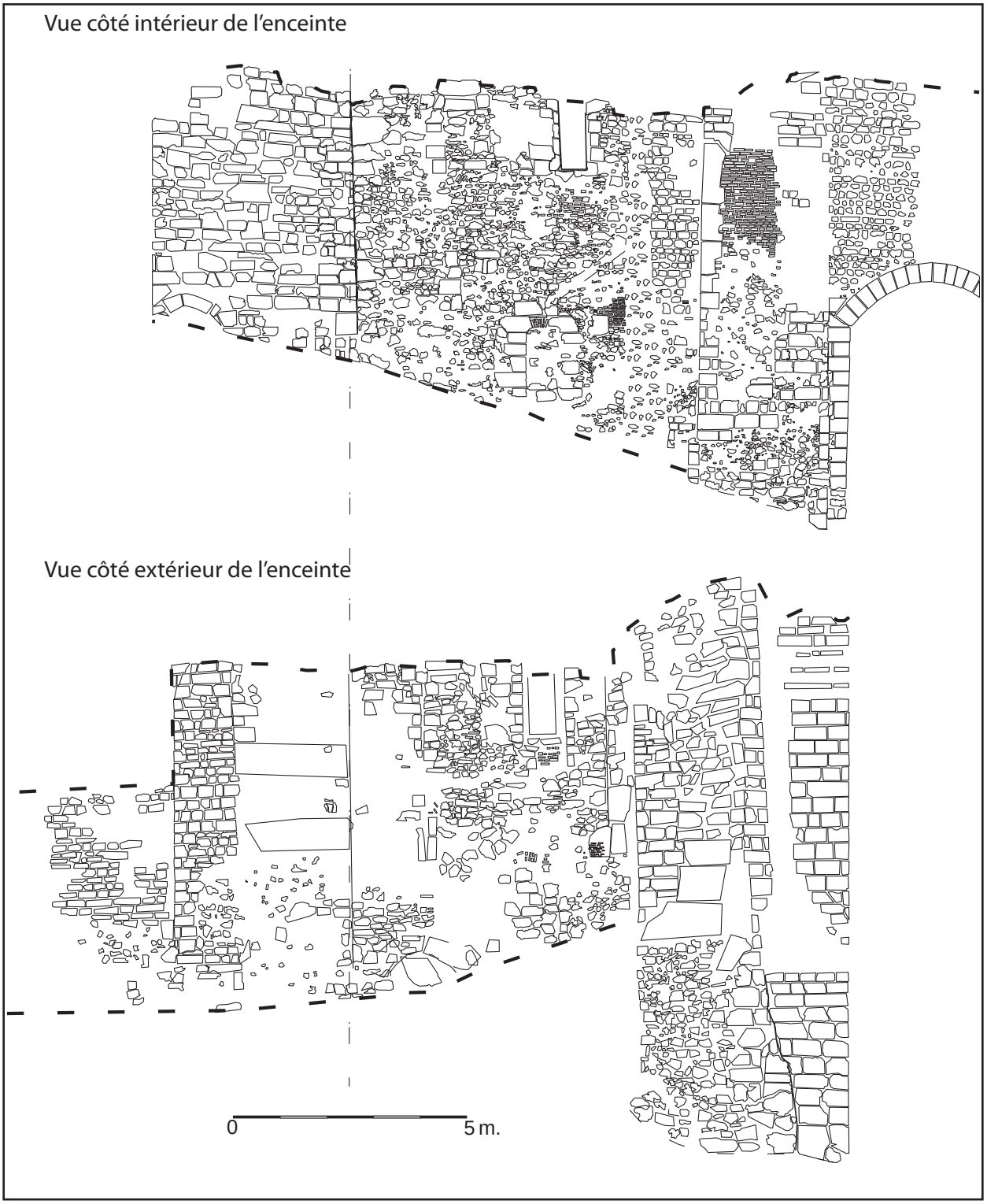


fig. 197 : Relevé pierre à pierre de l'arrachement de la tour ruinée © L. Gaugain

fig. 200). Elle est malheureusement si endommagée qu'on ne peut connaître ni ses dimensions ni ses caractéristiques d'origine. Nous n'avons pas pu déterminer la circulation qui existait entre la tour et le reste du corps de garde, ni le profil de son couronnement. Le mur du corps de garde a conservé dans sa maçonnerie les innombrables traces de modifications du logement. Malgré un relevé pierre à pierre sur chaque face de ce mur, l'évolution cohérente de l'ouvrage qui nous est apparue est très lacunaire (cf. fig. 197). Des fouilles pratiquées à l'aplomb du tracé restitué des murs de la tour pourraient permettre de retrouver les fondations du bâtiment et de mieux appréhender l'ouvrage. Le mur se divise en trois pans de murs séparés les uns des autres par des coups de sabre (cf. fig. 197 et 199) : la première section, la plus proche de la porte des Lions, s'appuie sur la seconde qui s'appuie sur la troisième, elle-même collée au rempart nord. Du côté du fossé, à l'endroit du premier coup de sabre, sont visibles d'importantes liaisons de maçonneries arrachées qui correspondent à l'ancrage de la tour pentagonale au rempart. À droite de ces pierres d'arrachement, soit à l'extérieur de la tour, le pan de mur présente un parement en moyen appareil de tuffeau jaune similaire à celui de la porte des Lions et de la tour ronde. À sa base apparaissent les vestiges d'une porte murée, couverte d'un arc en plein cintre qui se présente comme une poterne donnant dans le fossé. Cette porte aurait donc donné à l'extérieur du château.

Les vestiges d'archère comme le tracé polygonal de la tour proposent une fourchette de datation autour du XIII^{e} siècle. On peut notamment rapprocher cette tour des tours à bec tourangelles que l'on rencontre entre autres au Grand Précigny.



fig. 198 : Vue de la porte des Lions avant restauration (1977)



fig. 199 : Vue de la partie nord-est du rempart de la porte des Lions © Inv. H. Bouvet

La demi-lune

La contrescarpe prenant place à 40 m du rempart oriental (cf. Tome III fig. 662, p. 1153), on peut supposer qu'elle fut mise en place dès les travaux de Charles VIII qui semble bien avoir fortifié cette entrée, en témoigne la canonnière à la française découverte dans le soubassement de la tour ruinée (cf. fig. 200-202). Cette distance permet en effet d'être couverte par le tir d'une arquebuse légère qui couvre aisément 40 à 50 m sans toutefois excéder les 80 à 90 m[273].

Par ailleurs, la pile centrale du pont dormant qui franchit aujourd'hui le fossé a été étayée de deux puissantes maçonneries. Deux coups de sabres se distinguent et rien n'empêche de supposer que la pile centrale soit celle de l'ouvrage primitif. Le procès-verbal de 1761 est assez détaillé sur ce point. Il semble que le pont ait été bordé de deux murs « à neuf pieds de haulteur de chaque costé, ouvert de l'une et de l'autre de plusieurs meurtrières »[274].

Au sein de la maçonnerie de la contrescarpe, on observe deux coups de sabres correspondant à des changements nets de maçonnerie. Tandis que la partie centrale de la contrescarpe - appartenant à la contrescarpe primitive - présente un moyen appareil qui s'étend sur 30 m les parties collées de part et d'autre de ce mur sont aussi en moyen appareil mais chaînées. Les harpes correspondent sans doute à des contreforts intérieurs,



fig. 200 : Vue du revers de la tour ruinée © L. Gaugain

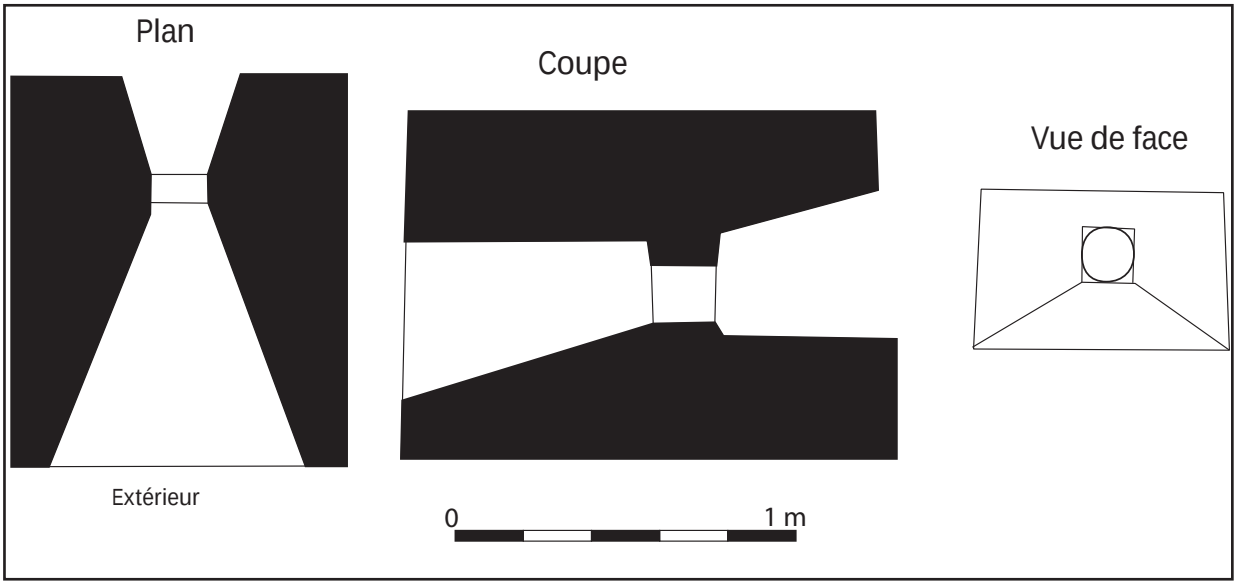


fig. 201 : Relevé de la canonnière à la française placée à la base de la tour ruinée © L. Gaugain

273 E. de Crouy-Chanel, *Canons médiévaux ...op. cit.* p. 100.
274 *ADIL*, C 950, f°12v°.

un système théorisé par Jean Errard (1554-1610). On peut donc supposer que la contrescarpe centrale correspond au premier ouvrage avancé (sans doute dernier tiers du XVe siècle, contemporain de la porte à tambour) et qu'elle fut ensuite allongée lors de la mise en place de la demi-lune que nous connaissons.

La demi-lune présente sa capitale face au pont qui traverse le fossé (cf. Tome III fig. 662, p. 1153). Elle est bordée d'un large fossé de 16 m pour 7 m de profondeur. Ainsi les fentes de tir ménagées dans les faces de l'ouvrage se trouvent à environ 1 m au-dessus du niveau du fond du fossé, tandis que le terre-plein de la demi-lune se situe environ 1,5 m sous le niveau du chemin couvert faisant le tour du fossé. On peut en effet parler de chemin couvert puisque, d'une part, cette différence de niveau existe encore aujourd'hui et que, d'autre part, sur le plan de 1815[275] – qui en raison des remaniements récents est plus complet que ce que nous pouvons relever aujourd'hui sur le terrain – son emplacement apparaît. Toutefois son parapet de défilement a déjà disparu en 1815 (cf. Tome III fig. 662, p. 1153).

Le procès-verbal de 1761 complète notre connaissance des lieux. Aujourd'hui on accéde à la demi-lune par une vis en pierre à l'aplomb de laquelle s'élevait une tourelle d'escalier desservant la dernière porterie d'entrée au château. Cette porte était bien contemporaine de la demi-lune et arborait, selon le procès-verbal du de 1761, « en dehors au



fig. 202 : Vue extérieure de la canonnière à la française © L. Gaugain



fig. 203 : Vue extérieure de la bouche de la canonnière à la française © L. Gaugain

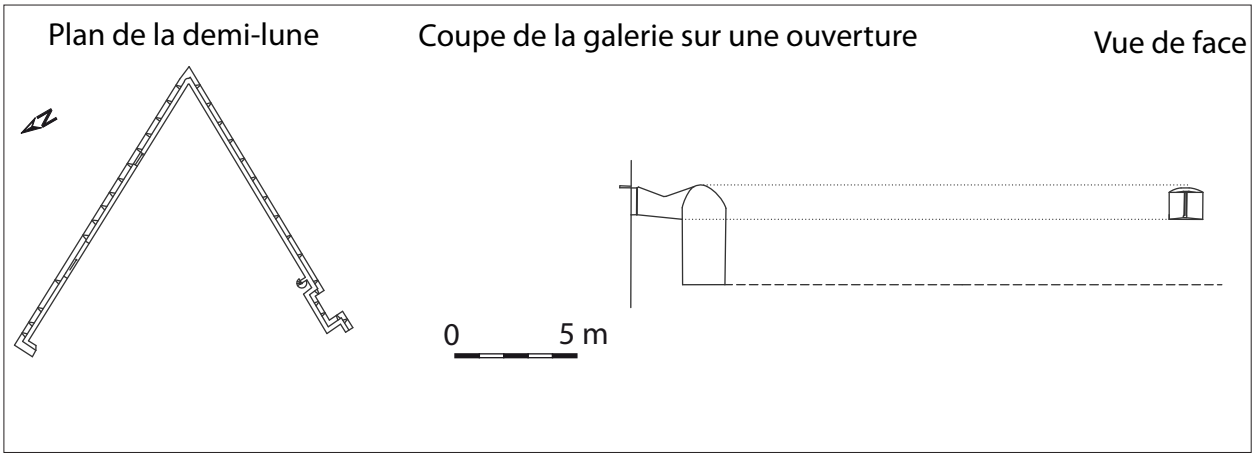


fig. 204 : Relevé dela demi-lune et d'une des ouvertures de tir © L. Gaugain

275 *Archives communales d'Amboise* : *Plan du château d'Amboise* en 1815.

dessus de ladite porte [...] trois écussons aux armes de France et d'Espaigne »[276]. La porte était quant à elle surmontée d'un chemin de ronde couvert défilé par un parapet qui était « ouverts par des meurtrières de dix huit pouce de distance l'une de l'autre » et qui disposait de mâchicoulis « suporté par des courbelets en pierre de taille en saillie de deux pieds ». À l'évidence cet ouvrage correspond à celui qui figure sur le plan de 1815 (cf. fig. 204 et 205).

La demi-lune présente une galerie de 2,1 m de haut pour 0,90 m de large et près de 140 m de long à laquelle on accéde par la petite vis. Alors qu'elle rejoint au nord-est la capitale située à 51 m, au sud-ouest, elle présente un tracé tenaillé d'une douzaine de mètres afin de défendre la porte qui la surplombe. À la capitale, les traces d'une ancienne porte murée sont encore bien lisibles. En 1761, les inspecteurs du procès-verbal pouvaient sortir par cette porte : « (...) dans un des angles au levant est une petitte porte par laquelle nous sommes entrés dans les douves qui reignent le long desdits casmat, de huit toises de largeur (...) »[277]. On peut donc supposer que cette porte permettait de rejoindre le chemin couvert ce qui valide d'autant plus la présence de ce dernier.



fig. 205 : Vue extérieure de deux des ouvertures de tir de la demi-lune © Inv. H. Bouvet

À cet endroit, la galerie présente un angle aigu de 63'' et repart vers le nord-ouest sur 64 m, puis tourne à angle droit vers un puits obstrué après 4 m mais qui devait rejoindre le terre plein de l'ouvrage. On peut supposer que ce puits de contre-mine ait été creusé dans l'idée d'ajouter des rameaux à l'ouvrage.

Les 31 ouvertures de tir sont régulièrement réparties tous les 3,7 m. Présentant leur appui à 1,3 m au-dessus du niveau du sol, elles sont simplement composées d'une fente de 50 cm de haut pour 4 à 5 cm de large. On note l'absence de tout système de ventilation qui a sans doute été jugé superflu du fait de la multiplication des ouvertures. Par ailleurs, le niveau du sol de la galerie n'est pas plan car il suit les variations du sous-sol rocheux. Il ne peut donc s'agir d'une contre-mine, mais plutôt d'une simple galerie d'écoute.

Ainsi, quatre éléments se révèlent particulièrement datants pour cette demi-lune : premièrement, la présence d'un chemin couvert avec une tête d'accès, système qui apparaît dans les traités de Jean Errard (1554-1610) et qui devient courant dès 1620[278] ; deuxièmement, le chaînage de la contrescarpe correspondant à des contreforts intérieurs qui appartient également dès la théorisation de Jean Errard ; troisièmement, le calibre réduit des armes à feu qui ne pouvaient pas dépasser 3 cm au vu de la largeur des fentes et qui correspond à celui de mousquet ; et enfin, quatrièmement, les armes de France et d'Espagne sculptées sur la porte surplombant la demi-lune qui sont celles

276 *ADIL*, C 950, f°13r°.
277 *Idem.*
278 Jean Errard, *La fortification démontrée et reduicte en art,* Paris, 1600.

de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. A-t-on fortifié le lieu à cause des rivalités de succession qui opposent, dès 1610, Louis XIII à sa mère Marie de Médicis (1600-1610 puis régente jusqu'en 1617) ? On sait que pour mettre fin au conflit le roi l'exila et l'incarcéra à Blois de 1617 à 1619. Mais c'est aussi le temps des guerres contre les protestants et il n'est pas à exclure qu'Amboise ait ainsi été fortifiée en même temps que l'on mettait en défense Saumur[279], d'autant que leur type de fortification est similaire.

Par ailleurs, le procès-verbal de 1624 signale qu'une des toitures du logis de la herse a été soufflé par le vent des canons. On lit ainsi : « Recouvrir tout a neuf trois thoises de la couverture de l'appenty qui est joignant le pinacle du bout du logis des meubles laquelle a esté myné par le vent des canons, treize, le jour de la saint Louis »[280]. Cette mention fait sans doute allusion à des tirs d'épreuve, soit que l'on ait testé le bon fonctionnement des armes à feu en vue d'une mise en défense, soit que l'on ait fêté le roi à la saint-Louis.

Cependant on notera que René Siette dans sa *Carte particulière de la ville et chasteau d'Amboise*[281] datant de 1619 figure, sous un angle un peu schématisé, le front oriental du château bastionné (cf. Tome III fig. 687, p. 1173). A-t-il représenté un type de fortification usitée au début du XVII^e^ siècle, ou bien au contraire un ouvrage qui existait déjà ?

279 Éric Cron, *La ville de Saumur du XV^e^ au XVIII^e^ siècle : urbanisme, architecture et société*, thèse de Doctorat sous la direction de Monsieur le professeur Claude Mignot, Université François Rabelais de Tours, 2004-2005, p. 110-115.
On notera d'ailleurs que les archives concernant les procès-verbaux d'état des lieux des années 1620 de Saumur sont conservés sous la même cote que ceux d'Amboise aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, C 655.

280 *ADIL*, C 655 doc. 5 f°3v°.
Et : « Plus refaire reparer huict ou dix thoises de longueur du parapel sur la dite tour razee et recouvrir a neuf la guerite d'icelle que les vents desdits canons ont aussy ruinéz ; faire une bonne porte de chene a l'entour de la desente pour aller aux offices soubz ladite terrasse et refaire servir la serrurre, ferrure de la vieille porte ».

281 *BnF*, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (1195) : *Carte particulière de la ville et chasteau d'Amboise*, René Siette, 1619, (Gallica : notice n°FRBNF40584408).

Amboise (37) Cat. 17

L'enceinte et la tour Pleine

Adresse : château d'Amboise

Dates : XV^e - XVI^e siècles ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e - XXI^e siècles.

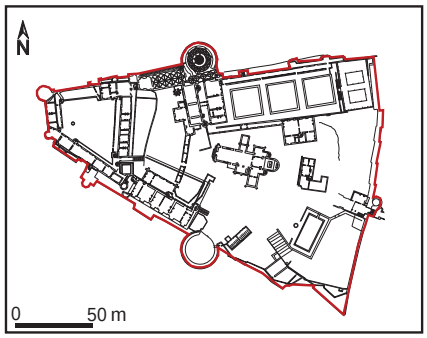


fig. 206 : Emplacement de l'enceinte et la tour Pleine © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) *Plan du château d'Amboise* en 1815.

Bibliothèque municipale de Tours

(2) L.B. Amboise : Enceinte ; Est. 1, Ic. 478 : *Vue de la porte des Lions*, aquarelle, s. d.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) C 655, procès-verbaux d'état des lieux du château entre 1623 et 1632.
(4) C 950, procès-verbal d'état des lieux du château en 1761.
(5) 2 DQ 71, *Plan du château d'Amboise et de ses abords*, projet de construction d'un tombeau pour la famille d'Abd el-Kader, dessin à l'encre aquarellé, 1853.

Archives départementales de Loire-et-Cher

(6) Verre 9 Fi 3 Fi 9830 : *Château: plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.
(7) Verre 9 Fi 3 Fi 9831 : *Plan*, docteur Lesueur, fin XIX^e siècle.

Bibliothèque nationale de France

(8) *BnF*, Est, RES Ve26 (k), n°141, Destailleur (Mfilm A31637) : Jean-Baptiste-Joseph Jorand, *Porte découverte en 1832 sur la terrasse du château d'Amboise*, dessin à la mine de plomb et lavis à l'encre brune sur papier teinté, 1832 (Gallica : notice n° FRBNF40309371 ; Cote : IFN7741481 ; Cote : IFN7741486).
(9) BnF, *nF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125703) : *Amboyse. Plan de tout le lieu. Planum totius loci* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(10) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125704) : *Amboise, Facies ligerin spectante, Faces du costé de la rivière de Loire* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(11) *BnF*, Est, Va 37, T I (Mfilm H125705) : *Amboise, La veue de l'élévation du lieu du costé de la forest ; Facies Silvam spectantes* dans *Les plus excellents bastiments de France*, Tome II, Jacques Androuet du Cerceau, 1579, lithographie.
(12) *BnF*, Est, Va 407 (A), Format 4, (Mfilm 183718, 183719 et 183720) : *Plan du château d'Amboise Plan de masse aux 1^e et 2^e étages (échelle 50 toises)*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume, encre lavis et aquarelle, 1718.
(13) *BnF*, Est, Va 431 (A), format 6 (Mfilm 188992) : *Plan général du château d'Amboise (échelle 25 toises)* Avec indication de la destination des différents corps de bâtiments, attribué à Robert de Cotte , dessin à l'encre de chine, 1718 ?

Archives nationales de France

(14) O² 1383 : procès-verbaux de démolition du château d'Amboise du 27 mars 1806 et 2 avril 1808.
(15) O¹ 1903, n°1, Cartes et Plans, *Plan du château d'Amboise*, attribué à Robert de Cotte, dessin à la plume et à l'encre de chine aquarellé, 1708.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(16) *1991/025/0007* : rapports sur les restaurations suivantes à effectuer sur l'hôtel de ville : lucarnes est et ouest de la façade sur Loire (1928-1929) et restaurations des façades (janvier 1982) ; rapport des restaurations au château d'Amboise dues aux dommages de guerre : rempart, pavillon Penthièvre, tour Heurtault, écuries Louis-Philippe, chapelle, logis François Ier, tour Garçonnet, logis sur Loire (1955-1970) ; rapport sur les restaurations des façades de la tour de l'Horloge (1956) ; rapport sur la remise en état de la chapelle Saint-Jean, (1963) ; rapport sur l'incendie de l'hôtel Joyeuse (1949) ; restaurations des vitraux de l'hôtel de ville (1959) ; rapport des restaurations de l'église Saint-Florentin : le fenestrage (1951), la charpente, la sculpture et la maçonnerie (1963) ; rapport sur la remise en état du bas-côté nord de l'église Saint-Denis-Hors-Les-Murs (1970) ; rapport sur les restaurations des pièces intérieures du Clos-Lucé (1971).
(17) *81/37/0003* (1002) : prévisions des travaux dus aux dommages de guerre à réaliser au château d'Amboise : chapelle Saint-Hubert, tour Garçonnet, pavillon Penthièvre, tour des Minimes, logis sur Loire, vestibule de la tour des Minimes, logis François Ier, remparts, tour Heurtault, tour Garçonnet (janvier 1951) ; comptes de restaurations du pont d'Amboise (1951) ; comptes des restaurations du château d'Amboise correspondant au rapport ci-dessus (1952-58) ; comptes des restaurations de la chapelle Saint-Jean (1963).
(18) Photothèque, Cl. 93, *château, la chapelle, façade Nord* (et le rempart à mâchicoulis non restaurés).
(19) Photothèque, M.H. 4023, *château, la chapelle, façade Nord* (et le rempart à mâchicoulis non restaurés).

Base Mémoire

(20) sap01_mh00021126_p[1].jpg, *Château : chapelle Saint-Hubert et enceinte, prises en contrebas*, photographie.
(21) sap04_02l05883_p[2].jpg, *Château : échafaudages sur le rempart,* photographie.
(22) sap04_60l01240_p[1].jpg, *Château : rempart.,* photographie.
(23) sap04_60l01243_p[1].jpg, *Château : rempart avec vue sur la Loire,* photographie.
(24) sap04_02l05873_p[1].jpg, *Château : chapelle Saint-Hubert et remparts,* photographie.
(25) sap01_lp004745_p[1].jpg, *Château : rempart, tour Hurtault,* photographie.
(26) sap04_60l01235_p[1].jpg, *Château : rempart : Tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie.
(27) sap04_60l01236_p[1].jpg, *Château : rempart : Tour Hurtault prise de la terrasse,* photographie.
(28) sap04_60l01240_p[1].jpg, *Château : rempart,* photographie.
(29) sap01_lp004747_p[1].jpg, *Château : chapelle Saint-Hubert, côté nord,* photographie.

Bibliographie

(30) Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, 184 p.
(31) Évelyne Dagnas-Thomas, *Amboise, le grand dessein de Charles VIII*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Guillaume, Université de Poitiers, 1991, 3 vol.
(32) Frédéric Lesueur, Le châte*au d'Amboise, Paris,* 1935, 112 p.
(33) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 135-225.



fig. 207 : Vue du front nord-est, à l'angle du jardin des pierres d'attente © Inv. H. Bouvet

Historique **(développé dans la partie II, chapitre I-1 et 2 p. 69-84 et chapitre IV p. 202-204)**

Issue de plusieurs campagnes de construction, l'enceinte est constituée de différents ouvrages défensifs et pourtant elle présente une certaine homogénéité si l'on fait abstraction des ouvrages avancés orientaux datant de la première moitié du XVII^{e} siècle. Sa caractéristique principale vient du peu d'ouvertures de tir qui y sont pratiquées car le promontoire rocheux du château est naturellement défensif. On ignore comment le promontoire se présentait avant toute intervention humaine mais l'aménagement le plus aisé eût consisté à rendre les parois rocheuses abruptes à l'aide de pics de carriers. Ces aménagements sont tout à fait caractéristiques des châteaux sur éperon du bord de Loire. On ne connaît pas d'avantage l'époque à laquelle les parois ont été doublées d'un parement appareillé semblable à celui qu'on observe à présent très restauré.

Face aux avantages défensifs du site, la fonction résidentielle tient une place difficile sur ce type de promontoire, surtout à cause des problèmes d'accès.



fig. 208 : Vue du parement à la base du pavillon Penthièvre © L. Gaugain

Description

L'enceinte

L'étude archéologique du parement de l'enceinte pourrait nous donner des indices de chronologie, au moins relative, si les propriétaires des maisons de la ville n'y avaient appuyé leur demeure et multiplié l'aménagement de caves, ce qui nécessita, depuis les premiers travaux de restauration de Victor Ruprich-Robert débutés en 1872, jusqu'à nos jours, d'entretenir

perpétuellement des chantiers de restauration. Sans pouvoir réellement interpréter les différents parements de factures variées qui sont encore visibles sur les remparts, on constate néanmoins qu'ils relèvent de périodes très éloignées les unes des autres. Des pierres de petit appareil, sans doute médiévales (antérieur au XII[e] siècle ?), sont visibles autour de la tour Pleine qui marque l'angle sud-ouest de l'enceinte castrale et sous les baies arasées dans le mur nord de l'enceinte (cf. fig. 211). Dans le soubassement du pavillon Penthièvre, le moyen appareil présente des proportions cubiques (cf. fig. 208) Des petites pierres grossièrement équarries apparaissent entre le dernier belvédère du jardin et l'extrémité nord-ouest du front sur Loire (cf. fig. 167, 208 et 209). Des pierres de moyen appareil tirées d'un tuffeau très jaune, semblable à celui du promontoire rocheux sur lequel le château est assis, sont visibles à l'extrémité sud-ouest de l'enceinte, à côté de la tour Heurtault (cf. fig. 209). Un appareil similaire apparaît à l'aplomb du logis Charles VIII côté Loire, sur le parement de la tour Heurtault ou sur celui de la porte des Lions et on peut supposer que le lieu d'approvisionnement de ces ouvrages est le même. Enfin, de nombreuses zones sont très hétéroclites. Par exemple dans la zone sud-est de l'enceinte (cf. fig. 290 et 210), à côté du parement jaune, apparaît le rocher du promontoire et un appareil de très petits moellons, au sein duquel s'insère un moyen appareil grossier de couleur grise et blanc cassé. Ce dernier semble pourtant homogène et contemporain des deux ouvertures de tir qui présentent, pour la première, une simple fente et pour la seconde une hampe similaire avec une petite bouche à feu en allège. Malheureusement ces ouvertures ne sont plus accessibles.



fig. 209 : Vues des pierres d'attente du soubassement du jardin et du mur situé à l'est de la tour Heurtault
© L. Gaugain

Cette enceinte, naturellement imprenable, connaît pourtant un côté vulnérable, celui du coteau situé à l'ouest du château. À une époque inconnue, il fut barré de deux fossés, le premier au niveau du tiers avant du promontoire, le second au niveau de la porte des Lions (cf. fig. 206). Nous ne savons pas s'ils sont contemporains ou si l'un des deux a précédé l'autre. Le premier fossé de 46 m de long pour 14 m de large est remblayé en très grande partie et ne dispose plus d'éléments de datation probant (cf. cat. 08 p. 731). Le second est d'une toute autre ampleur avec ses 182 m de long pour 40 m de large. Il fonctionne avec la porte des Lions et a été réutilisé pour le bastionnement peu avant le milieu du XVII[e] siècle mais sans doute sur des structures médiévales (cf. cat. 17, p. 823).



On ne sait pas non plus à quelle époque a été mis en place l'accès au château. La rampe d'accès qui passe actuellement sous la chapelle, recouvre une utilité vouée aux résidents du château comme aux paroissiens de l'église Saint-Florentin en permettant d'accéder au promontoire sans faire le tour par la porte des Lions. L'église Saint-Florentin fut fondée au début du XI[e] siècle en tant que collégiale et devint dès 1044, une paroissiale.

Il serait donc plausible que cet accès ait été mis en place assez tôt, bien avant que la place ne devienne royale.

Enfin, nous avons fait le choix de développer séparément l'étude de chacun des ouvrages importants qui constitue l'enceinte : la tour Garçonnet, la tour des Minimes, la tour Heurtault, la porte des Lions ; la tour Pleine située à l'angle sud-est de l'enceinte fait exception car elle est semble-il antérieure à notre aire d'étude et que les sources la concernant sont quasiment inexistantes.



fig. 210 : Vue du parement à l'est de la tour Heurtault © L. Gaugain



fig. 211 : Vue du petit appareil allongé en contrebas des baies arasées du rempart nord (sans doute antérieur au XII^{e} siècle) © L. Gaugain

La tour Pleine

La tour Pleine présente un statut particulier lié à la résidence comme à la défense. De 5 m de diamètre pour 20 m de haut, elle se trouve à présent arasée au niveau du parapet qui court le long du promontoire (cf. fig. 48). Des clichés anciens de l'entrée du promontoire nous la présentent au début du XX^{e} siècle, dans un état proche de celui que nous lui connaissons (cf. fig. 212). Elle n'a pas encore été restaurée et son parement d'origine apparaît fort érodé. Par endroit dans un moyen appareil de taille cubique s'insère un petit appareil.

La *Vue* de Jacques Androuet du Cerceau qui propose un projet de remaniement du château du côté de la ville en donne une représentation corrélant les descriptions textuelles dans lesquelles elle est citée. Le procès verbal de 1761 est le plus précis : « Au midy duquel donjon est une autre tour, à dix toises deux pieds d'iceluy au dessus de la guérite de l'entrée dudit château qui nous a mené en dedans, contenant par le hault d'icelle seize pieds huit poulces de diamètre de dehors en dehors des murs »[282].

Les *Vues* de Jacques Androuet du Cerceau représentent une tour circulaire avec peu d'ouvertures, surmontée d'un chemin de ronde couvert qui repose sur des consoles de mâchicoulis. Le chemin de ronde devait communiquer avec celui des logis attenant (cf. fig. 33 à 35). Le *Plan* de Jacques Androuet du Cerceau semble figurer la tour au niveau R+I. Il est occupé par une pièce de plan circulaire, chauffée d'une cheminée au sud-ouest et éclairée d'une baie au sud. Au nord, une porte assure la communication avec la pièce de l'extrémité du logis Louis XI.

Aucun des docments dont nous disposons ne permet de dire si la base de la tour était pleine à l'origine ou non.



fig. 212 : Vue ancienne de l'entrée du château, (vers 1950) © L. Gaugain

282 *ADIL*, C 950, f°8.

Amboise (37) Cat. 18

Annonerie ; Église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves

Adresse : Saint-Florentin (parvis)

Dates : XV^e siècle-XVI^e siècle, couverte en 1506 ; XIX^e siècle ; XX^e siècle ; XXI^e siècle.

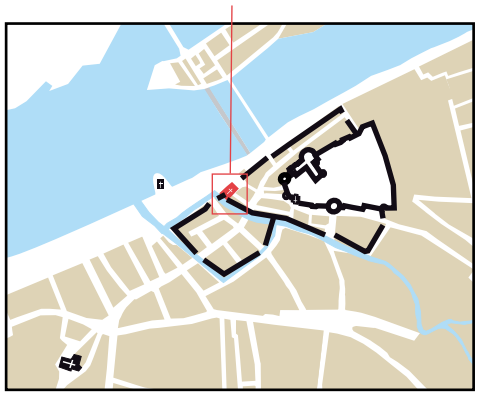


fig. 213 : Emplacement de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Série BB 1, f°41v° : délibérations du Conseil de ville.
(2) Série 109, 114, 121 et 122 : comptes de la ville.
(3) Série CC 197 et 198 : quittances et mandements de la ville
(4) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(5) Série G, archives ecclésiastiques (clergé séculier) ; G 346 : Documents sur la collégiale Saint-Florentin d'Amboise (1491-1789).
(6) Série 1Q ; 1 Q 2 ; 9 janvier 1790 : inventaire de Saint-Florentin.
(7) Série 1Q ; 1 Q 6 ; Biens nationaux : état de Saint-Denis et Saint-Florentin à Amboise.
(8) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliothèque nationale de France

(9) *BnF*, ms. fr. 20579, pièce n°13 : lettre patente du 20 mars 1479.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(10) 81/037/08 : compte de réfection de l'église Saint-Florentin, janvier 1976.
(11) 1997/046/0021 renfort de la sous-face de la voûte en brique et plâtre datant de 1875-1879 dans l'église Saint-Florentin (mars 1996).
(12) *etu 0616* : étude pour le secteur sauvegardé, aménagement du parvis du château et des abords de Saint-Florentin (1993).
(13) 1991/025/0007 : rapports de restauration de l'église Saint-Florentin ; le fenestrage (1951), la charpente, la sculpture et la maçonnerie (1963).
(14) Casier archéologique ; 1996/025/0507 : église Saint-Florentin, auteur photographie Estève.

Bibliothèque municipale de Tours

(15) L. A. Amboise : Saint-Florentin ; R. 1, Ic. Auv. 816 : *Amboise, église Saint*, photographie noir et blanc, s. d.
(16) L. A. Amboise : Saint-Florentin ; Est. 2, Ic. Auv. 350 : *À Amboise*, dessin à la mine, s. d.
(17) L. A. Amboise : Saint-Florentin ; Est. 1, Ic. Auv. 347 : *À Amboise*, dessin à la mine, s. d.

Base Mémoire

(18) sap01_mh00097515_p[1].jpg, *Eglise Saint-Florentin. Vue intérieure de la nef vers le choeur*, photographie.
(19) sap01_mh00097514_p[1].jpg, *Église Saint-Florentin. Ensemble sud-est*, photographie.

(20) sap01_mh082791_p[1].jpg, *Église Saint-Florentin. Tour*, photographie.

Autre

(21) Photographies anciennes publiées dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 107, 108, 109 et 111.

Bibliographie

(22) Casimir Chevalier, *Inventaire analytique des Archives communales d'Amboise. 1421-1789. Suivis des documents inédits relatifs à l'histoire de la ville*, Tours, 1874, p. 275.
(23) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 105-114.
(24) Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e siècle*, thèse de l'École des Chartes, promotion 1972, (AN : cote AB XXVIII [543]), p. 253-55.

Historique **(développé dans la partie III, chapitre II-1, p. 342-345)**



fig. 214 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin et de son quartier © L. Gaugain

La première église Saint-Florentin fut construite au XI^e siècle dans l'enceinte même du château. En 1469, Louis XI, à qui les allées et venues des paroissiens au château déplaisaient, demanda à la ville de choisir un lieu convenable pour faire bâtir une église. Après délibération, la ville décida que l'« Annonerie », ou ancienne halle au blé, dans laquelle le conseil de ville se réunissait encore parfois[1], serait condamnée et l'église reconstruite à sa place. C'est ce qui est exprimé dans la délibération du conseil de ville du 19 novembre 1469 : « Pour ce que le roy estant en ceste ville a fait dire et remonster aux habitans de ladicte ville et gens d'eglise que son plaisir est qu'il n'y ait plus paroisse en l'eglise de monseigneur Saint Florentin estant ou chastel dudit Amboise et qu'il soit advisé lieu convenable en la ville pour faire une eglise qui sera une paroisse. Tous ont dit et esté d'oppinion qu'il n'y a point lieu plus convenable pour faire ladicte eglise que la ou est l'Anonnerie d'Amboise et que tel en soit fait et le rapport au roy »[2].

Le 7 juin 1473[3], pour réaffirmer son désir, le roi rédige une seconde lettre où il écrit qu'Amboise est la résidence de la reine, de leurs enfants comme la sienne et qu'il souhaite fermer l'accès au château. Ne voulant pas priver les paroissiens de leurs devoirs religieux, il désire qu'une nouvelle église soit édifiée. La ville qui n'a pas les moyens financiers de supporter seule une telle dépense, se voit accorder une crue pour quatre ans de 5 deniers tournois sur la vente de chaque minot ou quintal de sel vendu dans l'ensemble des greniers à sel du royaume[4]. Une lettre patente de Louis XI datée du 29 mars 1478, nous apprend que le chantier de construction de la nouvelle église est entamé à cette date mais que le projet ne convient pas au roi : « Deux ans ou environ, nous feusmes en

1 *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°1.
2 *Archives communales d'Amboise*, BB 1, f°41v°.
3 *BnF*, ms. fr. 20579, f°9.
4 *Idem.*



fig. 215 : Vue ancienne de l'église Notre-Dame-et- Saint-Florentin, (vers 1960) © Inv. Centre

ladicte ville d'Amboise et veisme le commancement de ladicte eglise, qui pour lors ne fust a nostre plaisance, et au moyen de ce fut plus besongné en ladicte eglise »[5]. En attendant, on stocke toujours des matériaux dans l'« Anonnerie ». Dans une quittance signée de Jusqueau et de Masline, Raoulin Cauchinart, capitaine de la ville, reçoit le 28 août 1481, 6 ℓ. 16 s. 5 d. pour, entre autres services, « deux charrestés de boys par lui acheter en l'hiver dernier passe lesquels il fit mectre en la nonerie dudit Amboise pour faire du feu a ceulx de la ville qui font guet »[6].

Il semble que les travaux tardèrent encore ; en 1499, « Jehan Coqueau, notaire commis a faire les paiemenst de l'euvre et ediffice de l'eglise neufve » reçoit par la ville « (…) la somme de 100 livres t. pour emploier ou fait de l'ouvraige et ediffice de ladicte eglise (...) »[7]. C'est une somme assez importante qui prouve bien l'activité du chantier à cette date.

Nous n'avons trace de la couverture de l'église dans les archives de la ville qu'au début du XVI^e siècle. Le 13 mars 1506, Pierre Peillerault demourant à Lymeré livre cinq milliers et demi d'ardoises pour la couverture de l'église neuve. L'église répondit en effet pendant longtemps à ce nom.

D'après les écrits de l'abbé Bosseboeuf[8], l'église connut de nouveaux travaux au milieu du XVI^e siècle, notamment le dernier étage du clocher auquel on apposa un décor renaissant, encore visible aujourd'hui, composé de colonnes cannelées et de chapiteaux corinthiens. Au XVIII^e siècle d'autres travaux furent menés, mais qui semble-t-il visaient à l'entretenir plus qu'à la modifier.

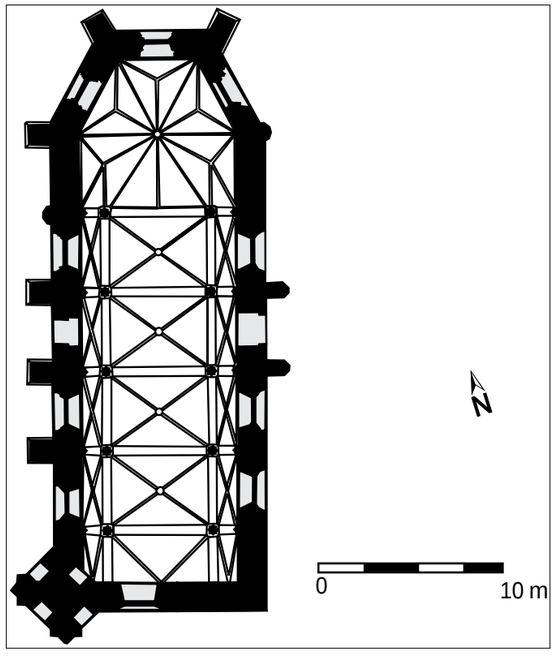


fig. 216 : Plan de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin d'après le relevé par Hardion, publié sans échelle par L.-A. Bosseboeuf, *op. cit.*, 1897, p. 106 © L. Gaugain

Enfin, on trouve dans les archives de la Médiathèque du Patrimoine, une documentation

5 *Archives communales d'Amboise*, DD (1479) d'après C. Chevalier, *Inventaire..., op. cit.*, p. 275.
6 *Archives communales d'Amboise*, CC 197 f°8.
7 *Archives communales d'Amboise*, CC 114 f°32v°.
8 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise..., op. cit.*, p. 105-114.

abondante sur les travaux menés par le service des Monuments Historiques à partir de 1976. Si l'extérieur a tant bien que mal conservé son aspect d'origine, l'intérieur n'a plus grand-chose à voir avec celui d'une église du début du XVI[e] siècle. Pour résumer l'ensemble de ces campagnes de restauration, les travaux se sont concentrés sur les voûtes et la charpente qui tombaient en ruine, sur les baies et sur la mise en place de contreforts pour consolider l'édifice (cf. fig. 220). Aussi nous limiterons-nous à en étudier les façades.



fig. 217 : Vue du coup de sabre dans la maçonnerie sur le mur gouttereau sud, marquant le collage de la nouvelle église sur l'ancienne « Annonerie »
© Inv. M. Hermanovicsz

Description

L'église orientée, de 37 m de long sur 11,5 m de large (cf. fig. 215), est construite sur un plan allongé avec un chevet à cinq pans. La surface constructible pour édifier l'église dans les murs de la ville manquait et son emprise, qui devait correspondre en partie à celle de l'« annonerie », était bien restreinte. On avait donc dû accepter qu'elle se trouvât en partie sur la grève de Loire, d'où son nom Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Gréves. À son extrémité ouest se tenait un pont enjambant le bras de la Masse, qui à cet endroit longe la Loire. À l'opposé, son chevet était séparé de la chapelle Saint-Simon par un escalier permettant l'accès au rempart de la ville. Les traces d'arrachement de maçonnerie sont encore lisibles à son chevet (cf. fig. 215). Ainsi enserrée dans le bâti urbain, on ne disposait jamais de recul pour observer ses façades ce qui explique aussi qu'elles soient si ordinaires. La qualité architecturale de l'édifice semble en effet avoir été assez médiocre.

L'abbé Bosseboeuf écrivait que le coup de sabre visible dans la maçonnerie du mur gouttereau sud était dû à un changement d'intention. Pour lui au printemps 1477, le roi aurait désapprouvé la nouvelle construction et les projets auraient été modifiés. Sans remettre en cause la lecture des archives de l'abbé Bosseboeuf, il nous semble que ce coup de sabre soit plutôt dû à un collage de la nouvelle maçonnerie sur l'ancienne « Annonerie » . Les vestiges de cette dernière montrent une construction en moellon dans laquelle était percée une grande arcade brisée qui a été murée en pierre de taille certainement au moment où l'on réutilisa le pan de mur pour l'église (cf. fig. 217). Ce pan de mur est probablement le vestige de l'ancienne « Annonerie ». Cela se vérifie d'autant plus que l'arrachement de maçonnerie visible au chevet est bien lié à ce pan de mur ; ceci tendrait à prouver que l'« Annonerie » et la première enceinte urbaine étaient contemporaines.



fig. 218 : Vue du portail sud de l'église
© Inv. M. Hermanovicsz

L'église fut donc édifiée en moyen appareil réglé de tuffeau. Les neuf baies qui l'éclairent ont été restaurées (cf. fig. 218), nous l'espérons, à l'identique mais aucun élément ne permet de le vérifier. Ce sont de grandes baies flamboyantes, divisées en deux par un remplage et ornées d'un réseau sommital.

À l'origine, le portail sud constituait l'entrée principale de l'église et un auvent le précédait (cf. fig. 219). Aujourd'hui on distingue encore une accolade à crochets surmontée d'un chou et encadrée de deux pilastres (cf. fig. 218).



fig. 219 : Portail sud de l'église, dessin au crayon, fin XIX[e] siècle, (*Bm* Tours LA, Amboise, St-Florentin, Est.) © Bibliothèque municipale de Tours



fig. 220 : Vue ancienne de l'intérieur de l'église Notre-Dame-et-Saint Florentin-en-Grèves, (vers 1960)
© Inv. Centre

Amboise (37) Cat. 19

Église Saint-Denis

Adresse : Saint-Denis (parvis)

Dates : XII^e siècle ; 1520-1530 ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

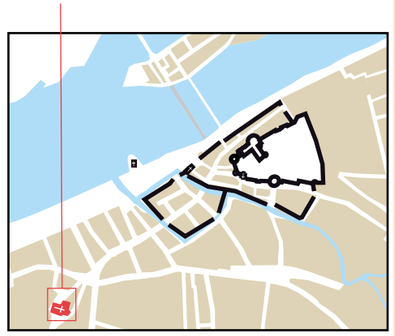


fig. 221 : Emplacement de l'église Saint-Denis © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques :

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) Série 2 O : 2/o/003/31, travaux de restauration.
(3) Série 1Q ; 1 Q 6 : Biens nationaux : états de Saint-Denis et Saint-Florentin à Amboise
(4) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(5) 1991/025/0007 : rapport sur la remise en état du bas-côté Nord de l'église Saint-Denis-Hors-Les-Murs (1970).
(6) 1997/041/0021 : modifications de l'aménagement des grilles dans l'église de Saint-Denis (avril 1997) ; nettoyage des peintures murales de la chapelle Nord (avril 1997).
(7) Casier archéologique ; 1996/025/0507 : Eglise Saint-Denis, auteur photographie Enlart.

Bibliothèque municipale de Tours

(8) L. A. Amboise : Saint-Denis ; R. 2, Ic. 819 : photographie noir et blanc, *Amboise, église Saint-Denis-Hors-les-murs,* 1889.
(9) L. A. Amboise : Saint-Denis ; R. 1, Ic. 2447 : *Amboise, autel de Saint-Denis, attribué à A. Charppentier,* photographie noir et blanc, s. d.
(10) L. A. Amboise : Saint-Denis ; Est. 1, Ic. 2309 : *Amboise, Saint-Denis-Hors-les-murs* lithographie aquarellée Jourdain Sc., 1842.

Base Mémoire

(11) sap01_mh00097512_p[1].jpg, *Église Saint-Denis. Portail de la façade Nord*, photographie.
(12) sap83_37w00040_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, clôture de choeur*., photographie.
(13) sap83_37w00039_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, tableau : Paradis (le)*, photographie.
(14) sap83_37w00038_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, tableau : Déposition de croix (la)*, photographie.
(15) sap83_37w00035_p[1]. jpg, *Église Saint-Denis, statue : Sainte Madeleine*, photographie.
(16) sap83_37w00026_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, détail, photographie.
(17) sap83_37w00024_p[1].jpg, *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, détail, photographie.
(18) sap83_37w00022_p[1].jpg, *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, détail, photographie.
(19) sap83_37w00021_p[1].jpg, *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, détail, photographie.
(20) sap83_37w00020_p[1].jpg, *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, détail, photographie.
(21) sap83_37w00019_p[1].jpg, *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, photographie.

(22) sap83_37w00018_p[1].jpg, *Église Saint-Denis groupe sculpté : Ensevelissement du Christ (l')*, photographie.
(23) sap83_37w00017_p[1].jpg, *É*glise *Saint-Denis statue (statuette) : saint Michel*, photographie.
(24) sap10_hf002110_p[1].jpg, *Église Saint-Denis portail de la façade nord*, photographie.
(25) sap91_mh00156118_p[1].jpg, *Église Saint-Denis voûte de l'absidiole sud*, photographie.
(26) sap91_mh00156117_p[1].jpg, *Église Saint-Denis nef, voûtes angevines des première et deuxième travées*, photographie.
(27) sap91_mh00156116_p[1].jpg, *Église Saint-Denis nef, voûte angevine de la troisième travée*, photographie.
(28) sap01_mh000104_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, façade ouest*, photographie.
(29) sap01_mh000105_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, façade Nord*, photographie.
(30) sap01_mh000106_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, façade Sud*., photographie.
(31) sap01_mh003640_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, vue intérieure de la nef, prise du bas-côté Nord vers le Sud-est*, photographie.
(32) sap01_mh034275_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, façade ouest*, photographie.
(33) sap01_mh034276_p[1].jpg, *Église Saint-Denis : portail de la façade nord : Ebrasement droit*, photographie.
(34) sap01_mh034277_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, travées de la nef*, photographie.
sap01_mh034278_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, chapiteau*, photographie.
(35) sap01_mh082792_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, cul de lampe*, photographie.
(36) sap01_mh084258_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, portail de la façade nord*, photographie.
(37) sap01_mh084260_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, console*, photographie.
(38) sap01_mh084259_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, console*, photographie.
(39) sap01_mh084261_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, chapiteau*, photographie.
(40) sap04_02l05851_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, façade nord et clocher*, photographie.
(41) sap04_02l05858_p[1].jpg, *Église collégiale Saint-Denis, portail nord*, photographie.
(42) sap01_mh00097511_p[1].jpg, *Église Saint-Denis, ensemble nord-ouest*, photographie.

Bibliographie

(43) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 57-90.
(44) Alfred Gabeau, « La statue de la femme noyée à Saint-Denis d'Amboise. », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XI, 2e trimestre de 1897, p. 202-216.
(45) Frédéric Lesueur, « Saint-Denis d'Amboise », *Congrès archéologique de France de Tours en 1948*, 1949, p. 231-241.
(46) Julien Noblet, *L'introduction des éléments de la première renaissance dans l'architecture religieuse en Touraine*, mémoire de DEA sous la direction de Jean Guillaume et de Claude Mignot, octobre 2000, Université François Rabelais de Tours, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, p. 72-74.



fig. 222 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de l'église Saint-Denis et de son quartier
© L. Gaugain

Historique

Au IVe siècle, lorsque le futur saint Martin part en guerre contre les sanctuaires païens ruraux, Amboise n'est pas épargnée. Les *Dialogues*[9] de Sulpice Sévère datent de cette période et rapportent l'établissement à Amboise de clercs et de moines. L'église d'Amboise est l'une des six églises fondées aussi par Martin dans les villes de Langeais, Saunay, Ciran, Tournon et Candes. Il précise par ailleurs qu'une idole païenne avait préalablement été détruite à Amboise, mais on ne connaît pas son emplacement. Sylvie Le Ray[10] propose une lecture classique du passage des *Dialogues* et le met en parallèle avec la politique martinienne qui « consistait non seulement à implanter une église locale mais à multiplier les petits ermitages [installant ainsi] le premier réseau ecclésiastique en Touraine. ». Ainsi à la fin du Bas-Empire, Amboise s'insère-t-elle dans le premier réseau d'agglomérations connu, celui de la hiérarchie ecclésiastique.

Dès le Haut Moyen Âge, le pôle de Saint-Denis constitue un bourg hors les murs important. La période mérovingienne est essentiellement documentée par trois sources : l'*Historia Francorum*[11] écrite par Grégoire de Tours, des sarcophages retrouvés en fouilles et des découvertes numismatiques. Le cimetière de Saint-Denis, appelé « le cimetière des Innocents », devait avoir été implanté sans doute dès la première église fondée par saint Martin. L'abbé Bosseboeuf[12] signale qu'étaient visibles « dans une cave située à une trentaine de mètres, des cercueils taillés dans une pierre unique et plus large du côté de la tête, avec des couvercles aussi en pierre ». Il souligne que « l'absence d'ornements et de signe symboliques empêche de les dater d'une façon précise ; mais les fragments de tuiles à rebord, perdues dans le sol où les cercueils sont engagés à la profondeur de cinq mètres, prouvent qu'ils remontent à une haute antiquité ». Jusqu'au déménagement du cimetière en 1778, les tombes entouraient le mur nord de Saint-Denis. Il y avait certainement des sépultures dans l'église même, mais la réfection complète du dallage a fait disparaître les anciennes pierres tombales. L'abbé Bosseboeuf rapporte que des légendes mortuaires étaient visibles sur le mur nord de l'église : notamment celle de Bernard Gilles, un maçon issu d'une famille[13] de maîtres-maçons que l'on retrouve dans les comptes de la ville au XVIe siècle. En 1896, Alfred Gabeau[14] publie un article sur trois sarcophages de type mérovingien retrouvés à 35 m de la façade nord de l'église Saint-Denis. Aucun autre élément ne nous permet de distinguer l'occupation mérovingienne de l'implantation romaine ; cependant les cimetières à inhumation associés à un édifice religieux orientés se généralisent à partir du VIIIe siècle[15]. Il semble donc qu'à Amboise comme dans de nombreux cas, la continuité entre les deux civilisations ait prévalu.

À partir de ces seuls éléments, il est délicat de conclure à l'existence d'un véritable village autour de Saint-Denis, mais l'occupation pourrait être liée à la présence d'ateliers monétaires. Gustave Ponton d'Amecourt[16] publie en 1870 un ouvrage répertoriant une dizaine de monnaies sur lesquelles était inscrit « Ambacia Vico ». Il distingue au minimum sept noms de monétaires à Amboise, or on sait qu'en Touraine l'implantation éparse de dizaines d'ateliers leurs permettait de travailler simultanément les uns avec les autres. Les ateliers ambulants sont donc attestés et on explique leur existence par le repli de chaque agglomération sur elle-même ; établissant ainsi un marché qui leur est propre, elles n'éprouvent plus le besoin d'échanger avec les agglomérations alentours. Ce phénomène s'amplifie encore jusqu'au IX-Xe siècles avec les invasions normandes, jusqu'à ce que le système féodal se mette en place.

L'abbé Bosseboeuf affirme que l'église actuelle, a été reconstruite en 1107 sous Hugues Ier d'Amboise. Cependant le docteur Frédéric Lesueur n'adhére pas à cette datation : « Mais cette date est insoutenable, les parties les plus anciennes de l'église ne paraissant pas antérieures au milieu du XIIe siècle et la construction s'étant sans doute poursuivie jusqu'aux dernières années de ce siècle, sinon au début du XIIIe siècle »[17].

9 Sulpice Sévère, *Vie de Saint-Martin*, traduit du latin par Richard Viot, Tours, 1861, deuxième dialogue, VIII p. 96-97 et troisième dialogue VII et IX p. 117-119.
10 Sylvie Le Ray, *op. cit.*, 1991-1992, p.49.
11 Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IV, p. 10. par René Poupardin, Paris, 1913, p. 68 et 458-459
12 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, ... op. cit.*, p. 89.
13 *Archives communales d'Amboise*, CC 167 f°24.
14 Alfred Gabeau, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome X, 1896, p. 266-267.
15 Jacques Boussard, « Le peuplement de la Touraine du Ie au VIIIe siècle », dans *Études mérovingiennes*, Paris, 1953, p. 19-20.
Jacques Boussard, *Carte archéologique de la Gaule Romaine (département d'Indre-et-Loire)*, Paris, 1960.
Jacques Boussard, *Le droit de vicaria à la lumière de quelques documents angevins et tourangeaux*, 1964, p. 39-54.
Jacques Boussard, « L'origine des Comtés de Touraine, Blois et Chartres » dans le *Congrès national des Sociétés savantes, philologique et historique*, Nancy-Metz, n°103, 1978, p. 86-112.
16 Gustave Ponton d'Amecourt, *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine*, Paris, 1870, p. 7-13, 17-30.
17 Frédéric Lesueur, « Saint-Denis d'Amboise », dans *Congrès archéologique de France de Tours en 1948*,

L'église du XII^e siècle, constitue l'essentiel de l'édifice ; au XV^e siècle, l'église subit au niveau de son chevet des modifications − on y ouvre des baies ; puis au XVI^e siècle on édifie un collatéral sur le mur gouttereau sud. Enfin, les travaux d'embellissement des siècles suivants concentrent leurs efforts sur l'ornementation du bâtiment.

Les travaux de restauration commencent au milieu du XIX^e siècle, sous la direction de l'abbé Brisacier qui, selon les mots de l'abbé Bosseboeuf appliqua aux travaux une certaine « souplesse de conception »[18].

Par ailleurs, l'étude du décor extérieur du collatéral sud a été réalisée par Julien Noblet[19].



fig. 223 : Vue de l'église Saint-Denis depuis le promontoire du château © Inv. H. Bouvet

Description

Sur un plan en croix latine orientée (cf. fig. 223 et 224), mesurant 41,5 m de long sur 23,7 m de large, l'église Saint-Denis est bâtie en pierre de taille de tuffeau. L'église des XII^e-XIII^e siècles présente un chœur et un chevet pentagonal. Chaque pan du chevet est percé d'une large baie en plein cintre brisé et elles se trouvent séparées les unes des autres par un puissant contrefort rectangulaire. Le transept traversant, surplombé de son clocher, ouvre sur une nef flanquée de deux bas-côtés. Le clocher a été restauré au XVIII^e siècle par suite de l'effondrement de l'ouvrage primitif.

Les maçonneries des murs gouttereaux, et en particulier celui du nord (cf. fig. 223), sont encore assez lisibles pour comprendre que dès l'origine, et sur chaque mur gouttereau, deux arcs-boutants seulement avaient été installés entre le pignon ouest et le transept. Pour éclairer le vaisseau central ; entre chacun des quatre autres arcs-boutants, ajoutés postérieurement[20], s'ouvre une fenêtre haute en plein cintre. Les arcs-boutants trouvent leur continuité dans de puissants contreforts, entre lesquels d'autres fenêtres s'ouvrent au niveau des bas-côtés. Sur le gouttereau nord, contrairement à ce que son aspect neuf pourrait laisser penser, un portail était bien installé à l'aplomb de la baie centrale. Ce dernier est surmonté de trois voussures sculptées de feuillages, reproduites probablement selon des vestiges significatifs. Les baies sont quant à elles soulignées de doubles archivoltes, séparées par un tore pour celles du haut et par une moulure un peu plus complexe pour celles du bas (gorge-tore-gorge).

Le clocher de plan carré (8,4 m de côté), s'élève de la hauteur de sa couverture en pavillon, au-dessus du toit de la nef. Sous le pavillon prennent place, sur chacun de ses côtés, deux baies en plein cintre dont les proportions sont semblables à celles des fenêtres hautes. Les bras du transept

Paris, 1949, p. 231.

18 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise*, *op. cit.*, p. 57-90.

19 Julien Noblet, *L'introduction des éléments de la première renaissance dans l'architecture religieuse en Touraine*, Mémoire de DEA sous la direction de Jean Guillaume et de Claude Mignot, octobre 2000, Université François Rabelais de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, p. 72-74.

20 F. Lesueur, « Saint-Denis d'Amboise », *op. cit.*, p. 239.

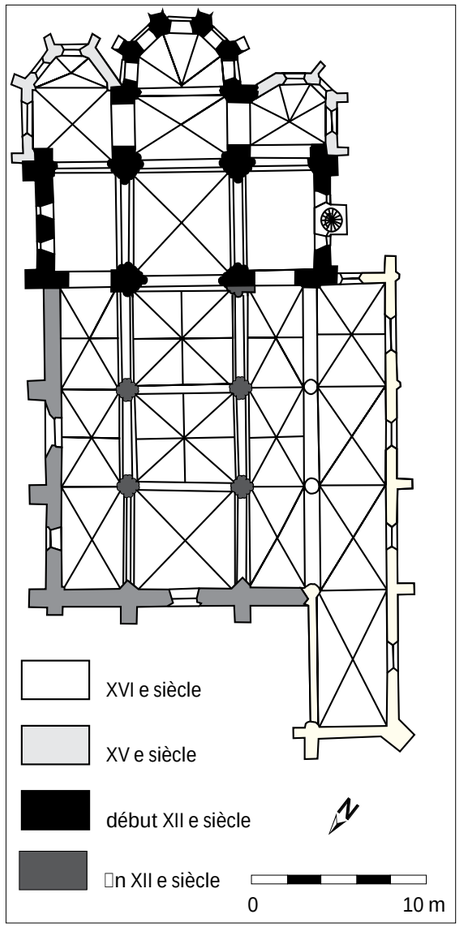


fig. 224: Plan de l'église Saint-Denis, d'après Frédéric Lesueur, *Congrès Archéologique de France d'Angers en 1948* © L. Gaugain



fig. 225 : Vue du portail occidentalde l'église Saint-Denis © Inv. M. Hermanovicsz

sont épaulés à chaque angle d'un contrefort. Le bras nord est éclairé de deux baies couvertes d'arc en lancette, tandis qu'au centre du bras sud, un contrefort particulièrement imposant monte jusqu'à la pointe du pignon. Ce contrefort abrite discrètement une vis très étroite qui permet l'accès au clocher (cf. fig. 224). Deux fentes de jour amènent une faible lumière au sein de l'escalier.

La forme du pignon ouest est harmonisée par la création de murs-boutants simulant les rampants du toit (cf. fig. 225). Ainsi au lieu de suivre le profil de la nef et des bas-côtés, ces murs montent selon la pente des arcs-boutants jusqu'à la base du toit de la nef. Entre deux contreforts positionnés à la liaison verticale des bas-côtés et de la nef, s'ouvre un portail surmonté d'une grande baie en plein cintre, située à la hauteur des fenêtres hautes. Un simple cordon torique souligne l'extrados de la porte comme de la baie.

Cette façade est bien plus sobre que la façade nord, sur laquelle s'ouvre, au-dessus de cinq marches de perron, le portail aux voussures feuillagées. Ce dernier était le portail principal, sa position face à la ville concorde avec le chemin d'accès à Saint-Denis dont le pavage est mentionné dans les archives de la ville[21].

À cette construction primitive, deux chapelles ont été ajoutées au XV^e siècle de part et d'autre du chevet. On peut supposer que ces chapelles sont venues remplacer des chapelles XII^e siècle qui étaient construites selon un modèle qu'on retrouve à Nanteuil ou à Aiguevive[22]. Nous ne disposons d'aucune archive sur les chapelles XV^e siècle, mais les baies à réseau flamboyant datent les ouvrages. Elles ont été plaquées contre les murs du chœur et des bras du transept. Couvertes d'un toit à deux pans, suivi d'un petit toit à trois pans sur le chevet, elles s'intègrent assez bien à l'édifice d'origine. Les baies, séparées les unes des autres par des contreforts, sont par ailleurs similaires à celles de l'église Saint-Florentin (cf. fig. 217).

Contre le mur gouttereau sud, on a élevé un autre collatéral au XVI^e siècle, dans un style de transition emprunt d'influences gothiques et renaissantes (cf. fig. 226 et 227). Il déséquilibre le plan de l'église en dépassant de près de 11 m le niveau du portail ouest. Ce collatéral mesure donc 22,8 m de long pour 5,5 m de large mais il est probable qu'à l'origine il ait été prévu de rallonger l'ensemble de l'église. Pour Julien Noblet : « Épaulée par un contrefort d'angle sud-ouest très massif par rapport à ceux qui rythment la paroi sud du collatéral, cette excroissance possède également une arcade murée sur sa face nord ainsi que des pierres d'attente, preuves supplémentaires du non-achèvement du parti initialement prévu ». Nous n'avons pas d'avantage de données archivistiques mais le répertoire ornemental (fleurons, cornes

21 *Archives communales d'Amboise*, CC 205, f°36r° et CC 119, f°33r°.

22 F. Lesueur, « Saint-Denis d'Amboise », *op. cit.*, p. 235.

d'abondances, oiseaux entrelacés, oves, choux gothiques, feuilles de chênes) employé à l'extérieur et sans aucune restauration oriente la datation vers la double décennie 1520-1530.

Notons enfin que les appareils de pierre de chacune des campagnes de construction sont très différents les uns des autres (cf. fig. 226). Ce sont tous des moyens appareils de pierre de taille de tuffeau, mais celui du XII^e siècle est cubique, tandis que celui du XV^e siècle est allongé ; celui du XVI^e siècle l'est encore davantage.

À l'intérieur, dans le chœur et le transept, si les voûtes des chapelles du XV^e siècle, de qualité médiocre, côtoient les vestiges des voûtes du XII^e siècle, les formes en arc brisé prévalent. L'arc d'encadrement de la croisée du transept et les entrées des chapelles du transept sont à double voussure et retombent sur des faisceaux de colonnettes que couronnent des chapiteaux ornés de feuilles d'acanthes. Pour le docteur Lesueur, le chœur et le transept sont à rapprocher de ceux de Notre-Dame-de-Nanteuil, à Montrichard et de ceux de l'abbaye d'Aiguevive qui fut fondée en 1147.



fig. 226 : Vue du bas-côté sud © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 227 : Vue intérieure du bas-côté sud, et détail du culot de retombée d'ogives © Inv. H. Bouvet



fig. 228 : Vue ancienne transversale de l'intérieur de Saint-Denis, juste postèrieure aux restaurations, (vers 1960) © Inv. Centre

La nef et les bas-côtés sont élevés dans un style qui tranche avec le chœur et le transept ; reprenons les mots du docteur Lesueur qui écrit : « cette nef sans posséder encore complètement l'aspect des édifices les plus caractérisés de l'école « angevine », s'y rattache cependant nettement, non seulement par le mode de construction de ses voûtes, mais encore par ses chapiteaux, ses fenêtres, ses colonnettes en encorbellement, par la recherche des tracés en plein cintre de préférence à l'arc brisé, et aussi par un système de proportions bien équilibré, qui contraste avec la tendance à l'élancement, au verticalisme [*sic.*], de l'architecture gothique des autres provinces »[23].



fig. 229 : Vue d'une console sculptée sur une pile marquant la séparation entre l'église XII^e siècle et le bas-côté XVI^e siècle © Inv. H. Bouvet

La nef est divisée en cinq travées: en partant de l'ouest, on trouve une première travée voûtée d'ogives à quatre voûtains ; les travées deux et trois sont ensuite voûtées dans un style Plantagenêt de voûtes « angevines » divisées en huit voûtains très bombés ; les deux dernières travées sont identiques à la première. Les voûtes des bas-côtés du XII^e siècle, présentent sur un plan barlong, des travées quadripartites et d'autres sexpartites dont les nervures retombent sur des colonnettes surmontées de chapiteaux sculptés et supportés, en encorbellement, par de petits culots sculptés de visages humains. Les travées de la nef sont divisées par des arcs doubleaux retombant sur de puissantes colonnes composées et formant de part et d'autre de la nef de grandes arcades en plein cintre.

Le docteur Lesueur affirme que « l'église fut complétée, à la fin du XII^e siècle par une nef flanquée de collatéraux qui n'avaient probablement pas été prévus à l'origine, car les arcades qui les mettent en communication avec les bras du transept paraissent bien avoir été percées après coup dans un mur préexistant, mais qui furent habilement raccordés au niveau des piles » (cf. fig. 228).

Les chapiteaux historiés des piles ont été fortement restaurés et la souplesse de la sculpture médiévale a totalement disparu. Les sujets ont été identifiés par le docteur Lesueur[24]'qui corrige les

23 F. Lesueur, « Saint-Denis d'Amboise », *op. cit.*, p. 236.
24 F. Lesueur, « Saint-Denis d'Amboise », *op. cit.*, p. 237-238.

erreurs commises par l'abbé Bosseboeuf[25] ; on retrouve entre autres sujets, la lapidation de saint Étienne (et non la décollation de saint Denis), la vocation de saint Pierre, le massacre des Innocents, saint Michel entre deux dragons, mais aussi des oiseaux buvant dans un vase, des combats d'hommes et de monstres, une « jongleresse », des personnages tenant un flacon ou ayant une bourse suspendue au cou (qui sont peut-être des personnifications de la gourmandise et l'avarice) ou encore sept petites figures nues ; « et enfin un loup et une louve, debout, tenant un bâton et besace au dos, dans lesquels il faut sans doute reconnaître Isengrin et Hersent et voir l'illustration des récits qui inspireront le Roman de Renart ».

Le collatéral ajouté au XVI^e siècle est composé de six travées voûtées d'ogives dont les voûtains sont assez plats. Les trois premières travées en partant de l'ouest sont sexpartites et les trois suivantes quadripartites. Les ogives se composent d'un épais tore bordé de chaque côté d'une succession complexe de moulures (gorge-quart de rond-gorge-filet-gorge-listel-cavet-gorge-filet-gorge). Les clefs sont petites et discrètes mais rehaussées de peintures (cf. fig. 227). Les rehauts diffèrent pour chaque clef, mais sont toujours dans les mêmes tons (vert, bleu, rouge et or). Les ogives naissent de petites colonnettes engagées sur les murs, reposant elles-mêmes sur des culots (cf. fig. 227). Ces culots sont ornés de visages et les colonnettes surmontées de chapiteaux corinthiens. Sur le mur sud, dans trois travées, les supports des ogives centrales sont placés quatre assises plus haut que ceux des autres ogives. Les baies, divisées en trois parties par des meneaux en partie basse, sont ornées de réseaux flamboyants en partie haute.

La baie du mur est plus petite que les autres, ne présente aucun remplage (cf. fig. 227). À son aplomb prend place, une sculpture de *La mise au tombeau du Christ*, provenant de la chapelle Bondésir à Montlouis. Cette œuvre fut commandée par Philibert Babou, alors surintendant et seigneur de la Bourdaisière. Outre plusieurs œuvres rapportées tardivement, on peut admirer la statue de *La femme noyée*, qui provient également de la chapelle Bondésir.

Enfin, au nord (côté du bas-côté XII^e siècle), les ogives reposent sur de puissantes piles octogonales qui, aux deux tiers de leur hauteur, passent sur un plan carré ; cette transition est assurée par un entablement dont les angles reposent sur des culots sculptés d'anges (cf. fig. 229). Les visages sont androgynes, mais certains possèdent des attributs féminins que d'autres n'ont pas.



fig. 230 : Vue de la charpente de comble couvrant la nef © Inv. H. Bouvet

25 L.-. Bosseboeuf, *Amboise, ..., op. cit.*, p. 57-90.

Amboise (37) Cat. 20

Couvent des Cordeliers et Logis des Sages

Adresse : Saint-Denis (faubourg)

Dates : 1412 ; XV^e siècle ; disparus

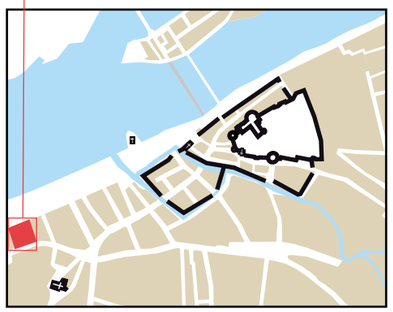


fig. 231 : Emplacement du couvent des Cordeliers © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(1) Série 1Q, 1 Q 2 (1790) : Inventaire des biens des cordeliers (2 registres).
(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) Casier archéologique ; 1996/025/0507 : couvent des Cordeliers (ancien), auteur photographie Ranjard.
(4) 0081037010 : dossier sur le logis des Sages du 18 novembre 1919.

Bibliothèque municipale de Tours

(5) L. A. Amboise : Est. 1, Ic. Auv. 335 : *Tombeau du duc de Choiseul*, lithographie, s. d.
(6) L. A. Amboise : Eglise des Cordeliers ; R. 1 et R. 2, Ic. 794 et 796 : dessin, *Pyramide de marbre au milieu de la chapelle de la vierge à gauche dans l'église des Cordeliers d'Amboise*. Et : *Tombeau de marbre blanc et noir au milieu de la chapelle de la vierge ou de Boisy à gauche dans la nef de l'église des cordeliers d'Amboise*, s. d.
(7) L. A. Amboise : Logis des sages, R. 1, Ic. 1121 : *Le Logis des sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution)*, Bounauder, lithographie, XIX^e siècle.
(8) L. A. Amboise : Logis des sages ; R. 2, Ic. 3761 : *Le Logis des sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution)*, Bounauder, lithographie, XIX^e siècle.
(9) L.B. Amboise : Logis des sages ; Est. 1, Ic. 2367 : *Le Logis des sages ou de la Madeleine à Amboise (restitution)*, dessin à la plume, XIX^e siècle.

Base Mémoire

(10) sap82_pm015766_p[1].jpg, *Le logis des Sages : Sénèque et frise armoriée*, photographie.
(11) sap82_pm015767_p[1].jpg, *Le logis des Sages : Socrate, Tobie, Julius et frise armoriée*, photographie.

Autre

(12) Photographie ancienne publiée dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 127.

Bibliographie

(13) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 117-128 et p. 465-479.
(14) Georges Benoît, « Résultats des fouilles entreprises aux Cordeliers d'Amboise », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XVIII, 3^e trimestre de 1912, p. 446-451.



fig. 232 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles du couvent des Cordeliers et de son quartier © L. Gaugain

Historique

Le faubourg Saint-François situé au nord-ouest de la ville, tient son nom du couvent des Cordeliers, ordre mendiant fondé par saint François d'Assise en Italie au XIII^e^ siècle, qui y avait été reconstruit à l'initiative de Pierre II d'Amboise dès 1412. L'édifice a disparu définitivement au XX^e^ siècle et nous disposons pour l'étudier : du cadastre de 1808-1810, d'un inventaire des biens des Cordeliers (deux registres sur les revenus, rentes et chasubles), établi durant la période révolutionnaire[26], de quelques mentions de dons dans les comptes royaux et de quelques mentions de travaux de voirie dans les comptes de la ville.

Au sein de ce quartier s'élevait le logis des Sages ou La Madeleine ainsi que la chapelle Saint-Ladre ou Saint-Lazare.

Description

Il est délicat de définir la limite entre les faubourgs Saint-François et Saint-Denis. Le secteur a été très modifié depuis le XX^e^ siècle et nous ne pouvons avoir recours qu'au cadastre napoléonien. L'enclos des Cordeliers est immense et il semble que les parcelles situées devant le couvent, le long de la Loire, aient bien relevé de ce faubourg. Les parcelles y sont très laniérées, mais leur situation en bord de Loire est certainement plus propice à des jardins qu'à des habitations.

Le logis des Sages ou la Madeleine (parcelle 301 du cadastre de 1808-1810)

Le bâtiment était encore debout au début du XX^e^ siècle. À l'origine il comportait une pièce unique, voûtée en bois, datant probablement du XV^e^ siècle. La pièce mesurait au sol 12 m de long sur 8,15 m de large et disposait d'une tribune à son extrémité orientale. Des peintures murales, déjà mutilées lorsqu'elles furent mises au jour à la fin du XIX^e^ siècle, étaient visibles sur les murs nord et ouest. Un cycle d'hommes illustres, reprenant le thème des Sages de l'antiquité : Sénèque, Jules César, Tobbie, Socrate et Ypocrate, y étaient peints. Les vestiges de blasons − notamment celui de Pierre II d'Amboise − et des semis de fleurs de lys formaient des frises encadrant les personnages. Ces derniers portaient des phylactères sur lesquels on pouvait lire des phrases, probablement tirées de leurs écrits respectifs.

Pour l'abbé Bosseboeuf, qui a pu visiter cet édifice, il s'agirait de la salle de réunion du chapitre de l'ordre de Saint-Michel, créé à Amboise en août 1469 par Louis XI. L'auteur en prend pour preuve qu'au début du XVI^e^ siècle le siège de l'ordre fût transféré à Vincennes, et qu'à cette époque le logis revint aux lépreux[27]. Toutefois nous n'avons retrouvé aucun indice qui laisserait supposer cette fonction première. Les armes de Pierre II d'Amboise, entre autres baron d'Amboise et vicomte de Thouars, prouvent seulement son mécénat.

26 *ADIL* Série 1Q, 1 Q 2 : 1790.
27 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise,..., op. cit.*, p. 471-473.



fig. 233 : Frise armoriée des Sages : Socrate, Tobbie et Julius
© Base Mémoire sap82_pm015766_p[1].jpg et sap82_pm015767_p[1].jpg

En 1577 ou 1579, le collège de la Madeleine s'y installa[28]. Lors du changement d'affectation, on posa des planchers et on perça des baies à l'étage. L'édifice a fait l'objet d'un relevé au XIX^e^ siècle (cf. fig. 233). Nous disposons du dessin de la charpente et des baies, mais les données archéologiques du bâti n'ont pas été clairement indiquées.

La Médiathèque du Patrimoine[29] conserve un dossier sur le logis de la Madeleine. Le 18 novembre 1919 il est jugé : « en très mauvais état », « sans aucun intérêt », mais avec des « peintures murales ». Ces peintures ont d'ailleurs été dessinées, des clichés des dessins sont consultables sur la base mémoire (cf. fig. 234 et 235).

Les comptabilités de la ville, livrent peu de mentions au sujet de la Madeleine, et nous n'avons jamais rencontré le terme de logis des Sages. Toutefois, le compte de Léon Barre nous apprend la présence d'un puits à proximité de la Madeleine. Pierre Hardyon, cloutier, est ainsi rémunéré d'octobre à janvier 1494, 31 s. 8 d. t. pour avoir fourni, entre autres, « demy cent de clou palastrerez pour couvrir le puiz de la Magdalene »[30]. Étant donné la proximité de la Madeleine et de la chapelle Saint-Ladre, ce puits est certainement le même que celui dont il est question près de la chapelle Saint-Ladre.



fig. 234 : Frise armoriée des Sages : Sénèque
© Base Mémoire sap82_pm015766_p[1].jpg et sap82_pm015767_p[1].jpg

28 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, ... op. cit.*, p. 474-475.
29 *Médiathèque du Patrimoine*, dossier n°0081037010.
30 *Archives Communales d'Amboise*, CC 109, f°30v°.

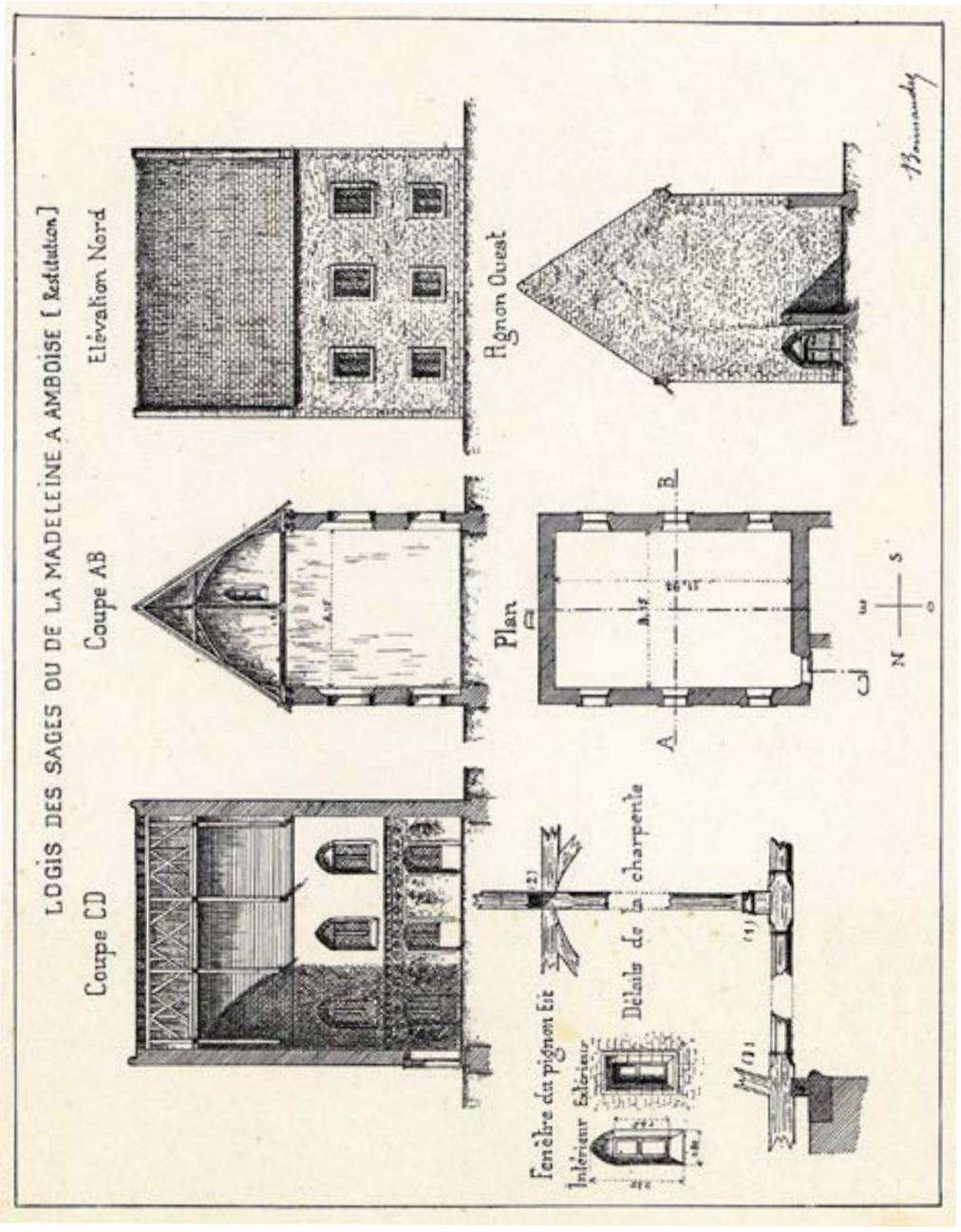


fig. 235 : Plan, coupe et restitution du logis des Sages, (XIX^e siècle)
(Bibliothèque municipale de Tours, LA,-Amboise,-logis-des-sages) © Bibliothèque municipale de Tours

La chapelle Saint-Ladre (parcelle 300 du cadastre de 1808-1810)

La léproserie apparaît dans les archives dès le XIII^e siècle sous le nom de « Domus S. Lazari » ou de « léproserie de Saint-Ladre »[31]. La construction de la chapelle de la léproserie remonte au début du XVI^e siècle ; elle fut consacrée en 1524 par Martin de Beaune. L'abbé Bosseboeuf, pouvait encore voir en 1897 : « Sur le bord de la route d'Amboise à Tours, le mur septentrional de la nef, en appareil régulier, avec ses contreforts ; la porte, actuellement murée, à arc surbaissé, est encadrée de pilastres dans le style Renaissance ». L'édifice mesurait 14 m de long sur 6 m de large. Sur le cadastre napoléonien (cf. fig. 232), elle présente un plan rectangulaire allongé, flanqué de dix contreforts. Selon l'abbé Bosseboeuf, vers le milieu du XVI^e siècle, cette chapelle reçut la statue de la Madeleine de l'église Saint-Denis et lui laissa son nom. Cependant, dès 1494 le puits de la « Magdeleine » est mentionné dans les archives de la ville[32].

à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècles, les comptes de la ville, mentionnent parfois la chapelle Saint-Ladre, pour le puits qui en est proche : ainsi dans un mandement signé de Dupuys et Tennebot, Marc Juygnet, charpentier, reçoit le 24 octobre 1506, 35 s. 2 d. t. « (…) pour avoir abillé la carrye du puiz estant pres la chappelle de Saint Ladre »[33]. On fait également référence à elle pour la barrière qui devait marquer l'entrée dans les faubourgs de la ville sur la route de Tours, par la rive gauche : dans un mandement signé en avril 1485 de Debrion, Estienne Lostellier, charpentier, reçoit la somme de 9 ℓ. t. « (...) pour avoir faict V barrieres, la premiere pres la maison Guillot Guet au faubourg de Saint-Denis, la deuxieme pres la maison Saint Ladre la tierce (…) »[34]. Enfin, Robin Rousseau reçoit en janvier 1498, 6 s. t. « (...) pour deux pieces de boys de troys toizes de long et demy pie en carré emploier a faire la barre pres Saint Ladre »[35].

Les cordeliers (parcelle 296, 297 et 298 du cadastre de 1808-1810)

Le couvent disposait d'un ample cloître avec cour et jardin, de bâtiments pour les religieux et d'une église[36] (cf. fig. 232). Le procès-verbal post-révolutionnaire nous en donne la description suivante : « Un corps de bâtiment formant la nef ayant 102 pieds de long sur 28 de large ; une flèche de bois est sur le milieu du comble »[37]. Au nord, « une autre petite nef ayant 42 pieds de long, et à l'occident d'icelle une autre nef de 30 pieds de long sur 29 de large ». L'ensemble était voûté d'ogives. L'église abritait entre autres chapelles celles de Saint-Jean et de Saint-Jacques. Les grands personnages d'Amboise exprimèrent toujours leur volonté d'être enterrés aux Cordeliers ; notons parmi eux, les tombeaux de Charles et de Georges d'Amboise[35].

En 1820, on y installa une fabrique de limes, mais en 1898, l'abbé Bosseboeuf pouvait encore en donner une description *de visu* : « Il demeure une bonne partie de la grande nef, dont les murs ont été arasés pour y établir un toit ; et aussi le chevet, d'ailleurs dégradé, au Sud duquel est un escalier en spirale du XV^e siècle dans une tour carrée »[38].

Quant au couvent, il est rarement mentionné dans les archives, si ce n'est dans les testaments (Charlotte de Savoie, Léonard de Vinci…) ; la ville leur verse tout de même la somme de 13ℓ. t. en avril 1453[37] et de 15 ℓ. t. en avril 1485 : « au nom des freres Cordelliers du couvent de Saint Francoys, laditte somme ordonee en l'assemblee du 27 avril pour subvenir a la despensce qu'il auroit besoin de faire a recevoir leur provincial et autres freres pour tenir leur chapitre general »[39]. Par ailleurs, les comptes de la ville de décembre 1490 font état de plusieurs manœuvres employés à « curer le chemin pres Saint-Françoys a la venue de la royne »[40].

31 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise*, *...op. cit.*,, p. 474-490.
32 *Archives communales d'Amboise*, CC 109 f°29.
33 *Archives communales d'Amboise*, CC 207 f°43.
34 *Archives communales d'Amboise*, CC 200 f°33. Une autre commande de ferrures apparaît à la même date pour le même lieu au f°32.
35 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise*, *... op. cit.*, p. 117-128.
36 *Bibliothèque municipale de Tours* : L. A. Amboise, Eglise des Cordeliers ;_R. 1 et R. 2, Ic. 794 et 796 ; Pyramide de marbre au milieu de la chapelle de la Vierge à gauche dans l'église des Cordeliers d'Amboise, et tombeau de marbre blanc et noir au milieu de la chapelle de la Vierge ou de Boisy à gauche dans la nef de l'église des cordeliers d'Amboise.
37 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise*, *... op. cit.*, p. 126-128.
38 *Archives communales d'Amboise*, CC 193.
39 *Archives communales d'Amboise*, CC 198, f°7.
40 *Archives communales d'Amboise*, CC 108, f°44v°.

Amboise (37) Cat. 21

Moulin de l'Aumosne ; Tour de l'horloge ; Beffroi

Adresse : Nationale (rue) 14

Dates : XIV[e] siècle; 1497 visite de fins de travaux par le Maître-charpentier Pierre Cathe ; 1497 dendrochrologie ; XVI[e] siècle ; XIX[e] siècle ; XX[e] siècle.

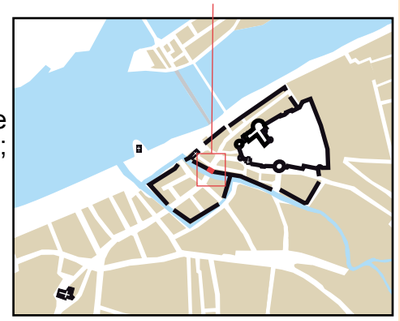


fig. 236 : Emplacement de la tour de l'Horloge © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Série CC 91 à 122, comptes de la ville.
(2) Série CC 190 à 208, mandements et quittances de la ville.
(3) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(4) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(5) 1991/025/0007 : rapport sur les restaurations des façades de la tour de l'Horloge (1956).
(6) *81/037/0010* : rapports des restaurations de la tour de l'Horloge (1937 et 1983).
(7) Casier archéologique : 1996/025/0507 : tour de l'Horloge, auteur photo Mieusement, Médéric (1831-1905).

Bibliothèque municipale de Tours

(8) L. A. Amboise : Porte de l'horloge ; R. 1, Ic. 820 : *Amboise*, photographie noir et blanc, juin 1891.
(9) L. A. Amboise : Porte de l'horloge ; R. 2, Ic. 2222 : lithographie, *Amboise. La tour de l'Horloge*, s. d. (avant restauration).

Base Mémoire

(10) sap01_tcf03879_p[1].jpg, *Porte de l'horloge (15[e] siècle)*, photographie.
(11) sap01_tcf03877_p[1].jpg, *Porte de l'horloge (XV[e] siècle)*, photographie.
(12) sap01_tcf03876_p[1].jpg, *Porte de l'horloge (XV[e] siècle)*, photographie.
(13) sap01_mh00097513_p[1].jpg, *Tour de l'Horloge. Vue d'ensemble, côté est*, photographie.
(14) sap01_mh000103_p[1].jpg, *Tour de l'Horloge*, photographie.

Bibliographie

(15) Alfred Gabeau, *Le beffroi municipal d'Amboise* (1495-1502), Tours, 1897.
(16) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du Beffroi, 12 rue Nationale à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3696D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.



fig. 237 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de la tour de l'Horloge et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre I-2-4, p. 309-314)**

L'histoire de l'édifice, éminemment important pour la ville n'est bien connue qu'à partir de 1495, date à laquelle il revêt son apparence actuelle. Il demeure le seul vestige éloquent de la première enceinte urbaine. Cette porte qui enjambe le cours de la Masse, est appelée dans les comptabilités de la ville « la porte pres le moulin de l'Aumosne ». De fait, un moulin avait été placé sur le bras aval de la rivière. D'après les archives communales, la ville eut l'intention dès 1470 de transformer cette porte qui n'avait plus de raison d'être puisqu'elle se trouvait dans les murs en tour de l'horloge. Mais les priorités financières ne manquant pas, le rehaussement de l'édifice dut attendre l'année 1495 pour que les travaux débutent réellement. Aux mois de mars et avril 1495, on



fig. 238 : Vue de la tour de l'Horloge © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 239 : Vue ancienne de la tour de l'Horloge, (avant 1937) © Inv. Centre

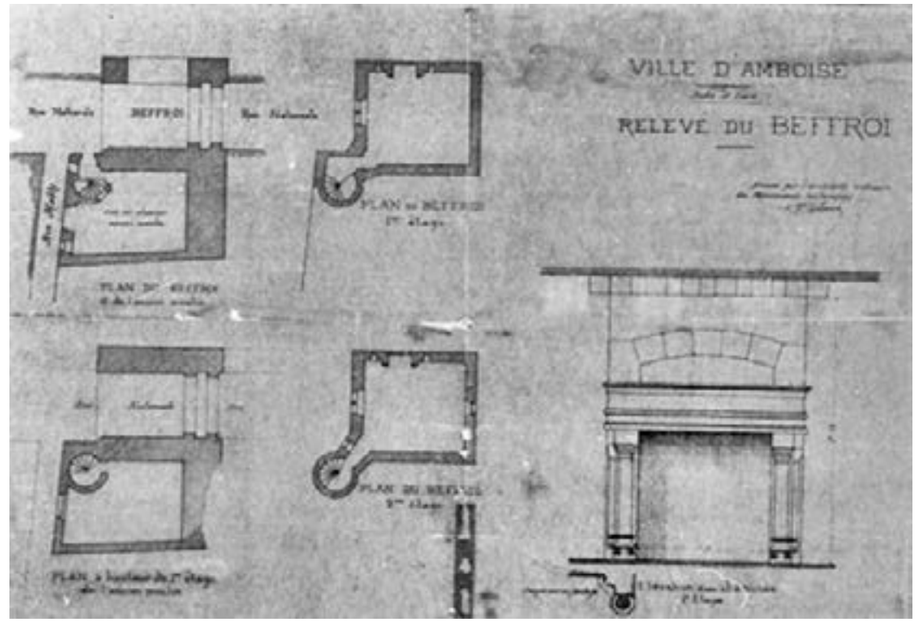


fig. 240 : Relevé de la tour de l'Horloge par le service des Monuments Historiques, (1937) © Inv. Centre

commanda « 42 marches de viz de 4 piez et demi et de 5 piez de long pour faire la tour pres le molin de la Masse, que la ville a intencion faire bastir pour mectre et asseoir une orloge ». Et, en 1496-1497, Pierre Cathe fut rémunéré « pour mectre la charpenterie du portal pres le molin de l'Aumosne pour mectre une orloge que les habitans d'icelle ont intencion faire ». L'horloge dont il est question ne fut installée qu'au cours de l'année 1502 et la cloche de l'horloge en juin 1503. Les comptes communaux nous donnent le détail des quantités de pierre, chaux, sablon, huisseries et ferrures nécessaires à l'édification .

Les restaurations du service des Monuments Historiques commencent en 1908, les plans sont alors levés. Un rapport est rédigé en 1937, puis un autre en 1956 concernant la restauration des façades de la tour. En 1983 une nouvelle campagne est menée. Les plans avant et après restaurations nous montrent d'importantes modifications du plan (cf. fig. 240). À l'origine il y avait une pièce supplémentaire à côté de la tourelle. En revanche la restauration des façades et de la charpente est restée fidèle à son état originel qui est connu au travers des comptabilités de la ville et des photographies anciennes (cf. fig. 239 et 241).

Description

C'est un bâtiment élancé (environ 25 m de haut), de plan légèrement rectangulaire (7,8 m par 8,7 m), surmonté d'un clocheton abritant la cloche, qui se détache nettement du paysage urbain. La rupture d'appareil entre le soubassement, dont l'appareil est plus cubique, et le reste de l'élévation marque nettement le rehaussement de la fin du XV^{e} siècle. Une voûte en berceau brisé couvre le passage charretier (3,5 m de large). On peut par ailleurs y distinguer l'emplacement de l'ancienne herse qui devait être actionnée depuis la salle située au-dessus, mais qui a disparu.



fig. 241 : Coupe de la tour de l'Horloge par le service des Monuments Historiques, (1937) © Inv. Centre

Lors de sa transformation en tour de l'Horloge, l'édifice perd toute fonction défensive au profit de son statut ostentatoire. Comme tous les édifices édilitaires de la ville, elle est construite en pierre de taille de Bourré, de Malvau, et de Lussault. Les maçonneries atteignent 75 cm d'épaisseur. La brique y est ponctuellement employée pour les cheminées.

Trois chambres prennent place, au-dessus de l'arche de soubassement. Croisées et demi-croisées centrées sur les façades éclairent les chambres. Posées sur des appuis, ces fenêtres sont encadrées de baguettes qui se croisent dans les angles supérieurs. Les étages sont desservis par une vis en pierre de taille. À l'origine, le bâtiment continuait du côté de la rue Mably, ce qui explique les portes murées visibles dans la cage de la vis. Le service des Monuments historiques a pu lever son plan avant toute destruction (cf. fig. 240 et 241).

L'escalier à vis, 1 m de large, est documenté par les comptes de la ville (cf. fig. 242) . Ces marches de « 4 piez et demi de large pour 5 piez de long », forment le noyau de 25 cm de diamètre. Sur la façade de la tourelle pourtant assez restaurée, l'emplacement des marches traversant la maçonnerie (seulement 25 cm d'épaisseur pour la tourelle) est encore visible par endroit. On remarque au rez-de-chaussée l'absence de base qui vient soit d'un changement du niveau du sol soit d'une suppression due à un état dégradé.



fig. 242 : Vue de la vis © Inv. H. Bouvet



fig. 243 : Vue de la porte ferrée du 2e étage
© Inv. H. Bouvet

La pièce du premier étage est entièrement enduite de plâtre. Une croisée l'éclaire du côté du château (nord-est) et une demi-croisée du côté de Saint-Denis (sud-ouest).

La pièce du second étage est éclairée d'une croisée au nord-est et d'une demi-croisée au sud-ouest. Le plafond d'origine est encore visible avec ses trois travées de solives qui prennent appui sur des sablières installées dans le mur et sur deux grosses poutres placées au centre de la pièce, parallèlement à la rue Nationale. La pièce est séparée de la vis par une porte dont les ferrures sont particulièrement intéressantes (cf. fig. 243). Cette porte, digne d'une chambre du trésor ou d'un cachot, a certainement été restaurée et nous sommes dans l'incapacité de dire si elle se trouve à sa place d'origine. La porte, à lames, est renforcée de puissantes pentures fixées avec des clous forgés. Sous la barre d'un long verrou vertical (1,2 m) on devine un judas, fermé par une targette et utilisable par la personne se tenant dans la vis, avec la clef du verrou qui ferme le judas. Une seconde fermeture, constituée d'un pêne et d'un loquet lie la porte à la maçonnerie. Lorsque l'extrémité gauche du pêne est enfoncée dans le mur, son extrémité droite butte contre la longue barre du verrou, empêchant ainsi tout va et vient du loquet.

Telle qu'elle est visible actuellement, cette fermeture prévient les sorties de la pièce. Les longues listes d'achat de ferrures et serrures pour équiper l'édifice à la fin du Moyen Âge, ne sont cependant pas suffisamment précises pour nous permettre d'identifier les ferrures visibles ici. Par ailleurs, la tour de l'Horloge n'est jamais évoquée en tant que prison.



fig. 244 : Vue de la cheminée du 2e étage
© Inv. H. Bouvet

La cheminée datant de la campagne de construction de 1495, présente des piedroits ouvragés construits en tuffeau ; son coeur, son conduit et sa hotte sont en briques, et son manteau en bois (cf. fig. 244). Les deux liens en bois qui viennent prendre appui sur la hotte pour soutenir une des poutres du plafond sont, semble-t-il, des ajouts postérieurs. Les piédroits présentent un profil gothique mais non prismatique. Chacun repose sur une base octogonale séparée du fût semi-circulaire par une bague torique. Les jouées sont prolongées de chaque côté jusqu'au mur, par deux larges cavets. Les corbeaux, qui prennent l'apparence de simples chapiteaux épannelés, ne sont pas ornés, un simple liseré les séparant du fût.

La pièce du troisième étage reprend le plan de la pièce inférieure. Un judas, dont la facture est comparable à la ferrure précédente, perce la porte (cf. fig. 245). Il se trouve sur une porte à lames bordées de demi-ronds et ferrées de pentures tenues par des clous forgés. On l'ouvre depuis la cage de la vis en actionnant une simple targette.



fig. 245 : Vue du judas de la porte du 3e étage
© Inv. H. Bouvet

La cheminée présente un style plus soigné que celui de la cheminée du second étage (cf. fig. 246). Sa partie basse est construite en tuffeau, sa hotte en tuffeau et brique et son conduit en briques. Les bases octogonales et les piédroits sont identiques à ceux de la deuxième chambre. Par contre, les corbeaux de forme rectangulaire sont savamment taillés sur trois niveaux ; chacun des niveaux, allant en s'élargissant vers le haut, est séparé par un profond cavet ; au sommet, un réglet et un chanfrein renversé sont superposés. Sur le dernier ressaut, le plus haut et le plus large, repose un moellon de pierre rectangulaire sur lequel vient prendre appui le manteau. Le manteau de cheminée en pierre, dont les angles sont arrondis, reprend le motif des corbeaux, mais sans élargissement des trois registres, ce qui revient à un enchaînement de tore-bandeau-talon renversé-canal-cavet-tore (cf. fig. 247). Enfin, le manteau est déchargé du poids de la hotte en briques par un arc en pierre de taille de tuffeau qui joue également un rôle esthétique.

Le comble présente une charpente dont la description qui apparaît dans le compte de la ville pour l'année 1496-1497 correspond à celle que l'on voit aujourd'hui (cf. fig. 248). La charpente à chevrons-formant-fermes couvre un comble en pavillon. Sur un plan légèrement rectangulaire (onze fermes sur les longueurs et neuf sur les largeurs), les quarante fermes séparées d'un entraxe de 55 cm en moyenne, s'organisent autour d'une cage hexagonale portant le clocheton. Les six poteaux de la cage sont reliés entre eux par des entretoises et des croix de Saint-André. Cette cage fait ainsi office d'enrayure. Tandis que les onze fermes des longueurs − les côtés perpendiculaires à la rue Nationale − reposent sur des entraits, les neuf fermes des largeurs reposent sur des blochets. L'ensemble des fermes prend appui sur deux sablières posées le long des murs de l'édifice et des jambettes sont assemblées à la base des arbalétriers.



fig. 246 : Vue de la cheminée du 3e étage © Inv. H. Bouvet



fig. 247 : Détail du manteau de la cheminée du 3e étage © Inv. H. Bouvet



fig. 248 : Vue de la charpente du comble
© Inv. H. Bouvet



fig. 249 : Vue de la base de la charpente soutenant le clocheton
© Inv. H. Bouvet

Aux niveaux de la première enrayure, installée au tiers de la hauteur de la cage centrale, et de la seconde enrayure, située au deux tiers de la même hauteur, les fermes se trouvent tangentes aux entretoises assemblant les poteaux centraux entre eux. Un aisselier décharge l'angle formé par les deux pièces. Enfin, tandis que les arbalétriers rejoignent au-dessus de l'enrayure supérieure les quatre arêtiers assemblés en tête au centre de la cage, les six poteaux montent depuis le sol du comble de l'édifice jusqu'à la base du clocheton (cf. fig. 249). Ce dernier est couvert d'un petit toit hexagonal.

La vis est quant à elle couverte d'un toit en poivrière tournant également autour d'une enrayure. Le compte de la ville de la même année mentionne également cette charpenterie.

Outre ces deux charpentes, Pierre Cathe fut également chargé « d'asseoir les montres d'icelle [orloge] aux deux lucanes qui pour ce ont esté faictes a la charpenterie ». Encore aujourd'hui les horloges occupent les lucarnes, mais ce ne sont plus celles de l'époque médiévale.

Amboise (37) Cat. 22

Tours d'enceinte Féalan et Cormeray ; habitat

Adresse : Allée du Sergent Turpin ; Jean-Jacques Rousseau (rue) 2 ; Général de Gaulle (quai) 5

Dates : XIV^e siècle, XV^e siècles, XX^e siècle.

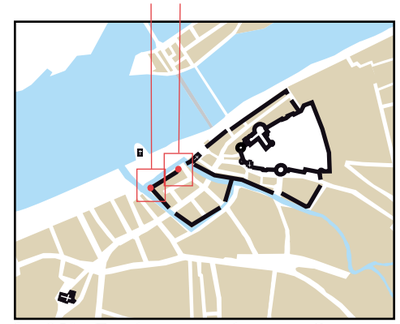


fig. 250 : Emplacements des tours Cormeray et Féalan © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Série CC 71 à 127, comptes de la ville.
(2) Série CC 190 à 208, mandements et quittances de la ville.
(3) Plan d'alignement de 1834 n°9 et 12 et plan du 3 novembre 1884, approuvé le 15 septembre 1886.
(4) Gilles-Henry Bailly, *Amboise, secteur sauvegardé. Elaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur.* « Rapport n° 1, Analyses historiques et architecturales ». mars 1991.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(5) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(6) Casier archéologique : 1996/025/0507 : Tour d'enceinte, Mail (quai du), auteur photographie Ranjard.

Autre

(7) Photographie ancienne publiée dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 388.

Bibliographie

(8) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 388.



fig. 251 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles des tours Cormeray (à gauche) et Féalan (à droite) et du quartier © L. Gaugain

Tour Féalen (développé dans la partie III, chapitre I-1-4, p. 226-227 et 236)

Historique

La tour Féalen constitue le dernier vestige visible de la seconde enceinte urbaine (cf. fig. 252). Les données fournies par les comptabilités de la ville sont très limitées car la tour ne semble pas avoir subi de travaux majeurs entre 1421 et 1525, soit durant la période étudiée ici. Elle tiendrait son nom de la propriétaire de la maison mitoyenne nommé « la fealenne »[41].

Description

Sise, côté Loire, au bout de l'allée du sergent Turpin, la tour Fealen marquait l'angle nord-ouest de l'enceinte, à hauteur de la porte Saint-Denis, à l'embouchure de la Masse (cf. fig. 253). C'est une tour circulaire de 6 m de diamètre pour environ 12 m de haut (sans compter la toiture) dont l'apparence originelle a été modifiée. Une vue ancienne prouve qu'elle a perdu de sa hauteur lorsque ses fondations, prenant appui sur les berges de la Masse, ont été masquées lors du couvrement du cours d'eau.

L'intérieur comme l'extérieur sont entièrement enduits. Les ouvertures ont disparu, tout comme la toiture d'origine. Aujourd'hui, un dôme caréné la couvre. Ce dernier est surmonté d'un lanternon octogonal. Cette charpente à la Philibert de l'Orme de plan centré est, semble-t-il, une création du XIX^{e} siècle.

On peut imaginer une configuration primitive semblable à celle de la tour Cormeray qui n'est plus visible aujourd'hui mais dont un cliché photographique a été réalisé dans les années 1960, par Bernard Vitry, architecte du Service des Monuments Historiques. Ce devait donc être une tour en pierre de taille de tuffeau surmontée d'un couronnement de consoles de mâchicoulis. La présence ou l'absence d'ouvertures de tir n'a pas pu être déterminée.



fig. 252 : Vue de la tour Féalan © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 253 : Vue ancienne de la tour Féalan, avant que la Masse ne soit couverte, (vers 1950) © L. Gaugain

41 *Archives communales d'Amboise*, CC 103, f°48.

Tour Cormeray (développé dans la partie III, chapitre I-1-4, p. 226-227 et 236)

Historique

La parcelle cadastrale du 5 quai du général de Gaulle contourne la tour qui depuis quelques années n'est plus accessible depuis cette adresse (cf. fig. 254). D'après le cadastre, elle ferait partie du n° 4 du quai ou des n° 2 et 2 bis de la rue Jean-Jacques Rousseau, mais elle n'est pas d'avantage accessible depuis ces parcelles. Aussi avons-nous inventorié la tour à l'adresse à laquelle elle apparaît dans l'étude du bâti qui a précédé le classement du secteur sauvegardé.

Cette tour construite côté Loire, se trouvait non loin de la porte Trippière qui ouvrait l'enceinte au niveau de la rue Jean-Jacques Rousseau.



fig. 254 : Vue ancienne de la tour Cormeray par Bernard Vitry, (1960) © Inv. Centre

Description

La tour nous est connue par deux clichés, le premier publié par l'abbé Bosseboeuf en 1898[42], sur lequel le couronnement de mâchicoulis n'a pas encore subi de modifications ; le second pris dans les années 1960, par l'architecte en chef des Monuments Historiques Bernard Vitry après restauration. Cette tour apparaît dans les archives de la ville sous le nom de « tour Cormeray »[43]. Elle appartient à la seconde enceinte de ville et une importante campagne de réparation fut entreprise durant l'année 1448-1449 à « la bresche des meurs de la ville naguere cheuz desdits meurs pres la tour Cormeray »[44]. Cette tour est donc antérieure à 1448-1449 et il est même très probable qu'elle soit déjà élevée en 1421, puisque au mois de mars de cette année, des pierres de taille sont achetées pour réparer « la chancre de la porte Galafre »[45]. La porte Galafre fait également partie de la seconde enceinte ; a priori la nécessité de réparer implique que l'enceinte soit finie depuis quelques temps, d'autant plus que le périmètre à couvrir se limite à environ 400 m pour la seconde enceinte − puisqu'elle s'accole à la première enceinte − et qu'une enceinte ne présente d'intérêt que si elle est fermée. Cependant il manque quatorze années de comptes de 1434 à 1448 pour pouvoir en dire éventuellement d'avantage.

La description de la tour n'est possible qu'à partir des photographies anciennes. Dans l'inventaire architectural du secteur sauvegardé de mars 1991, le paragraphe sur la tour est le suivant « Tour Cormeray, ancienne tour des remparts du XV^{e} siècle, salle à rez-de-chaussée comblée de terre (?), inaccessible, consoles des mâchicoulis sur un tiers au moins de la périphérie + 1 m. de courtine vers St Florentin »[46]. Nous ne savons malheureusement pas si la tour a pu être observée ou si cette description est en réalité celle du précieux cliché des années 1960.

D'après les cadastres, elle mesurerait 6 m de diamètre ; le cliché ne permet pas d'évaluer sa hauteur, par contre, elle est construite en pierre de taille et aucune ouverture de tir n'est visible. Les consoles de mâchicoulis, restaurées d'après des vestiges significatifs, se composent de trois quarts de ronds superposés.

42 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise,..., op. cit.*, p. 388.
43 Notamment dans les *Archives communales d'Amboise*, CC 82.
44 *Archives communales d'Amboise*, CC 75, f°2r°, 11r°
45 *Archives communales d'Amboise*, CC 71, f°4v°.
46 Gilles-Henry Bailly, *Amboise, secteur sauvegardé. Elaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur.* « Rapport n° 1, Analyses historiques et architecturales », Amboise, mars 1991.

Amboise (37) Cat. 23

Hôtel ? ; Appartements ; depuis l'abbé Bosseboeuf, identifié à tort comme le grenier à sel

Adresse : Concorde (rue de la) 18 et Charles Guinot (quai) 25

Dates : 1242 dendrochronologie ; XV-XVI^e siècle ; XX^e-XXI^e siècles.

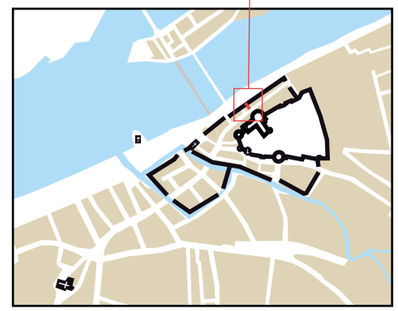


fig. 255 : Emplacement du 18 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan de réalignement de 1834 n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 1 J 1081 ; 1672-1788 : registres de comptes du grenier à sel d'Amboise.
(3) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(4) 81/037/0010 : dossier sur la maison du grenier à sel (1947).

Bibliographie

(5) Bosseboeuf Louis-Auguste, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 401.
(6) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du 18 rue de la Concorde à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC07/R3427D/1, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2007.



fig. 256 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 18 rue de la Concorde et de son quartier © L. Gaugain



fig. 257 : Vue du 18 rue de la Concorde depuis le promontoire du château © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre I-2-2, p. 299-305)

Le 18 rue de la Concorde, a longtemps été identifié comme la bâtisse édifiée en 1484 et 1485 pour servir de grenier à sel, au rez-de-chaussée, et de maison commune de ville, dans les étages, puis de grenier à blé, dans les combles. La datation, révélée par dendrochronologie de certaines pièces de remploie utilisées dans la charpente, a prouvé l'existence d'une construction antérieure dont les bois de couverture (assemblés à dévêtissement latéral) avaient été abattus vers 1242. Cette dernière date correspond approximativement avec la datation proposée par Christian Davy lors de son analyse des peintures murales situées dans le vaisseau voûté en berceau de l'actuelle cave du 25 quai Charles Guinot, vaisseau communicant avec les caves du 18 rue de la Concorde.

Aujourd'hui le bâtiment est divisé en appartements se répartissant sur quatre niveaux.



fig. 258 : Vue de l'ancien rez-de-chaussée
© Inv. Centre



fig. 259 : Vue des peintures murales dans la cave donnant au 25 quai Charles Guinot, figurant un combat de chevaliers (dernier tiers du XIII^{e} siècle)
© L. Gaugain



fig. 260 : Vue d'un culot visible dans l'un des appartements
© L. Gaugain

Description

Cet édifice, très remanié, ne laisse supposer, de l'extérieur, aucune construction ancienne. De plan rectangulaire, les murs extérieurs ont été enduits au ciment et les ouvertures agrandies, voire multipliées pour éclairer les logements locatifs. Seule la hauteur du comble et la présence d'une grande croupe sur le pignon sud-sud-est permet d'envisager une construction ancienne.

À l'intérieur, les murs ont été isolés, et les espaces divisés. Il demeure, parmi les structures anciennes, le rez-de-chaussée primitif, à présent situé environ 2 m sous le niveau de la rue de la Concorde qui fait office de caves. Il était couvert de deux travées de voûtes d'arrêtes recouvertes de nervures d'ogive, dont le profil est prismatique (cf. fig. 258). Cette pièce communique avec le rez-de-chaussée du 25 Quai Charles Guinot où les peintures murales se trouvent (cf. fig. 259).

Au premier étage, dans la salle d'eau d'un des appartements, il est resté apparent, à la retombée d'un arc, un culot sculpté d'un angelot (cf. fig. 260). La nervure de cet arc surbaissé est prismatique.

La charpente a été aménagée en appartements sur deux niveaux, au niveau des blochets et des deuxièmes faux-entraits ; c'est pourquoi nous n'avons pu procéder qu'au relevé de quatre fermes (cf. fig. 261). Dans les années 1990 ; la croupe d'origine de la charpente avait été photographiée (cf. fig. 262). C'est une charpente à chevrons-formant-fermes de grande ampleur (plus de 9 m de haut pour 11,2 m de large) avec fermes secondaires et fermes principales. Une grande partie de la charpente est cachée par l'isolation ce qui ne permet pas de donner le nombre exacte de fermes. La pente du toit est de 56''. L'essence du bois employée est le chêne. Les chevrons-arbalétriers se composent de deux pièces de bois, l'assemblage des pièces se faisant par une enture au niveau des jambettes. Les bois de brin sont de bonne qualité, rectilignes et quasiment sans flache. Les assemblages sont à tenon-mortaise mais les chevrons-arbalétriers gardent les marques d'anciens assemblages à dévêtissement latéral.

Transversalement, la charpente présente des chevrons-arbalétriers assemblés à un poinçon court et reposant sur des blochets, posés eux-mêmes sur deux sablières, l'une interne et l'autre externe. Deux faux-entraits, le premier fait de deux éléments et le second monoxyle, s'assemblent aux chevrons. Aisseliers et jambettes déchargent l'angle de rencontre des pièces de bois. Longitudinalement, le faîtage, monoxyle et enfourchant le poinçon, ainsi que le sous-faîtage sont raidis par des liens.

L'espace du comble dégagé au sol propose donc un vaste volume de stockage ou d'habitat. aucune trace d'isolation par un torchis n'a toutefois été retrouvée.



fig. 262 : Vue ancienne de la charpente de comble, avant qu'elle ne soit masquée, (vers 1960) © Inv. Centre

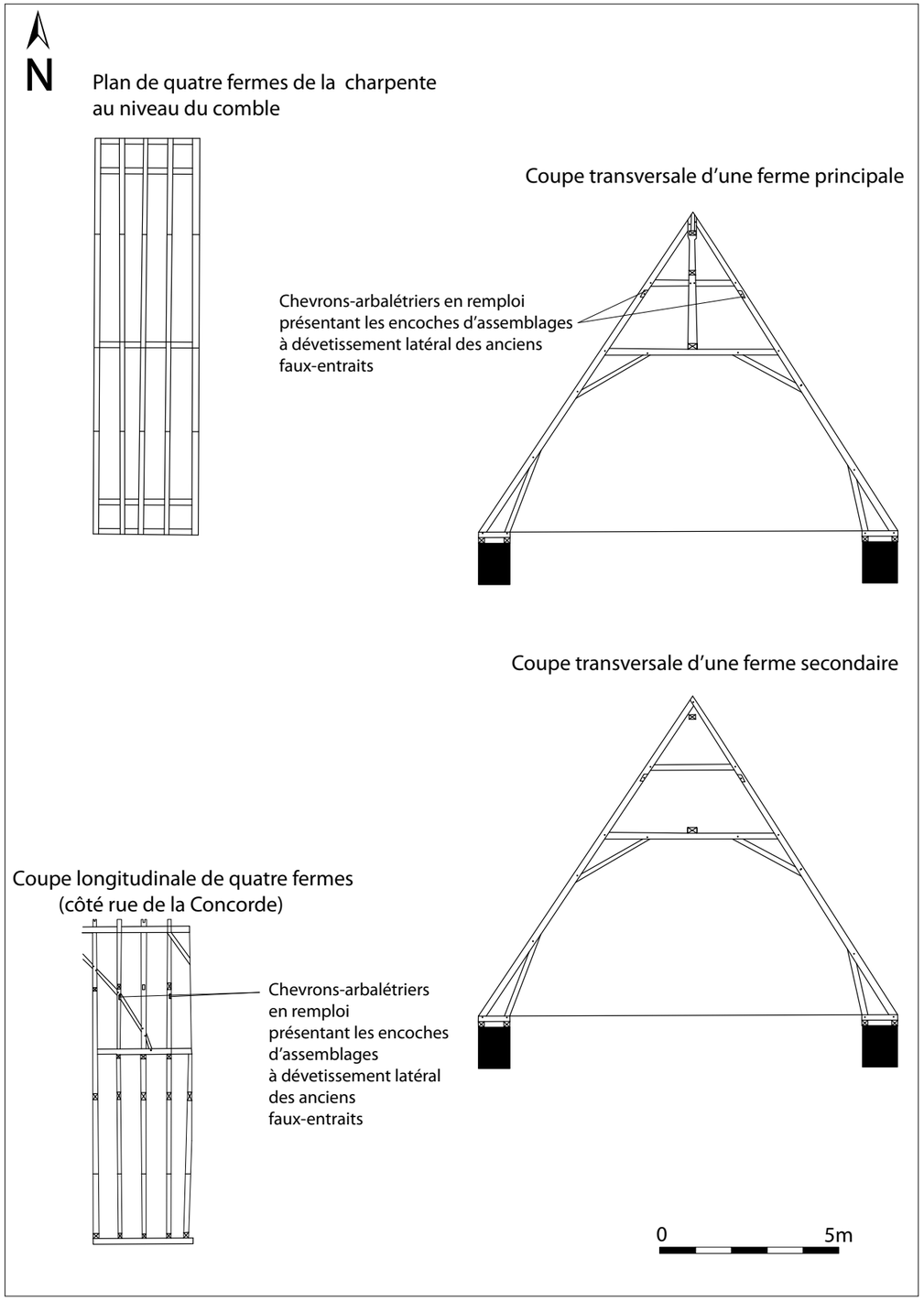


fig. 261 : Relevé de la charpente de comble, plan et coupes © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 24

Hôtel Joyeuse ; musée de la Poste ; appartements

Adresse : Joyeuse (rue) 6

Dates : XVI^e siècle, XIX^e siècle ; XX^e siècle.

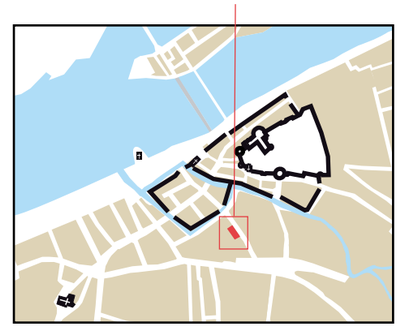


fig. 263 : Emplacement de l'hôtel Joyeuse
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1835, n°13.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) Série 22 J ; Fonds Laurence Berluchon ; 22 J 107 : *Le château-Gaillard et l'Hôtel Joyeuse.*
(3) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(4) Casier archéologique ; 1996/025/0507 : *Hôtel Joyeuse*, auteur photographie Bray.
(5) 1991/025/0007 : rapport sur l'incendie de l'hôtel Joyeuse (1949).
(6) 81/037/0010 : hôtel Joyeuse (1949).

Bibliographie

(7) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 404.



fig. 264 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de l'hôtel Joyeuse et de son quartier
© L. Gaugain

Historique <u>(développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 383 à 402 et 401)</u>

L'hôtel Joyeuse, fut construit sur cinq des parcelles de marais remblayées, entre 1489 et 1491, par les charretées de « *terriers* » provenant du château. Il se présente comme l'une des demeures les plus prestigieuses de la ville. En 1526, les archives communales nous informent sur l'érection commanditée par Pierre Pineau, sommelier de la reine, du corps de logis en pierre de taille sur deux des parcelles. Cet hôtel demeure le seul édifice dont la construction sur les parcelles des marais soit signalée dans les comptabilités de la ville ; pourtant entre 1490 et 1560 (date à laquelle nous avons arrêté nos recherches dans les comptes de la ville) il est évident que d'autres demeures avaient pris place aux marais (ne serait-ce que le 2 rue Joyeuse par exemple (cf. cat. 47, p. 1005). Le paragraphe des comptabilités est le suivant : « De Pierre Pineau, somellier ou lieu du deffunct messire Martin Leguenays, prebtre, et ou lieu de la veufve Jehan Allaire, la somme de trente solz tournoys qu'il doit par chacun an de rente a ladcite ville a cause de deux places estant assize audits marays joignant l'une a l'autre quj de present n'est plus que une, en laquelle ledit Pineau a fait bastir joignant d'un long a la maison du deffunct Mathurin Romyon, que tient a present Estienne Rivery, somellier,d'autre long au jardin et tannerye Robin Chanyn dit Mérigot, d'un bout au jardain Jehan Martineau, chapelain de Rochecorbon, d'autre bout au pavé de la rue. Pour ce 30 s. t. »[47] S'il est donc possible de dater le corps de logis, les deux pavillons en pans-de-bois et la galerie qui apparaissent pourtant sur le cadastre de 1808-1810, ne peuvent l'être. On s'étonne d'ailleurs qu'ils soient postérieurs à 1560 alors que leur style est encore gothique.



fig. 265 : Vue de l'hôtel Joyeuse
© L. Gaugain

La tradition orale donne, à l'hôtel Joyeuse, Fra Giocondo pour architecte et commanditaire. Ce frère italien ramené d'Italie par Charles VIII se serait ainsi installé en ville. Toutefois, il est vraisemblable que ce soit l'italianisme du bâtiment qui soit à l'origine de cette attribution. Nous n'avons retrouvé aucun élément permettant d'affirmer cela. La charpente fut incendiée en 1949 et à la suite le musée de la poste s'y installa. Depuis une dizaine d'années, ce sont des appartements locatifs qui se partagent l'espace de l'hôtel et les dispositions d'origine sont difficilement lisibles (cf. fig. 271).



fig. 266 : Vue du portail depuis la cour © Inv. M. Hermanovicsz

47 *Archives communales d'Amboise*, CC 128 f°46v°-47v°. Notons que durant les premières années au cours desquelles les parcelles des marais sont louées, elles reçoivent une numérotation. Ici les deux parcelles correspondent aux parcelles n° 4 et 5 côté vent d'abat. Par la suite la numérotation disparaît mais la filiation entre les différents propriétaires est toujours précisée ce qui nous permet d'affirmer que ce sont bien les parcelles n°4 et 5 que Pierre Pineau acquièrt. Par ailleurs les parcelles des marais étant toutes de 4 toises de large côté rue, l'extrémité de l'hôtel situé à 24 mètres de l'extrémité de la rue sur le cadastre napoléonien correspond parfaitement.

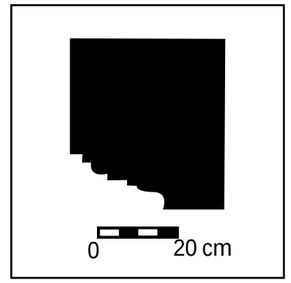




fig. 267 : Détails d'une baie et modénature de son encadrement © L. Gaugain



fig. 268 : Détails d'un pilastre et de son chapiteau
© L. Gaugain

Description

La façade à rive sur rue du corps de logis, de 16 m de long, orientée au nord-est et son élévation sur quatre niveaux dont deux pour le comble, font de cet édifice un repère dans le bâti urbain, notamment depuis le promontoire du château. Le matériau de couverture d'origine est probablement l'ardoise comme pour les édifices édilitaires et les hôtels particuliers de la ville.

La façade sur rue, très restaurée, se divise en deux parties (cf. fig. 265) : à gauche le pans-de-bois à grille qui accueille deux pavillons d'entrée reliés par une galerie couvrant un passage charretier (cf. fig. 266), et à droite, l'hôtel à proprement parler. Le logis est donc construit en pierre de taille de tuffeau. La brique, reservée aux annexes, permit, d'une part, d'abaisser le coût de construction et, d'autre part, d'égayer la façade par un jeu de polychromie savamment dosé. Comme pour l'hôtel Saint-Thomas, les façades côté jardin sont bâties en moellons enduits (cf. fig. 269).

La façade du logis côté rue s'organise sur deux niveaux où deux croisées encadrent une demi-croisée. Sur cette façade parfaitement symétrique, les éléments gothiques se retrouvent dans les croisées et demi-croisées aux angles supérieurs arrondis, les allèges talutées et les chimères finissant les retombées des capes des rampants. Les formes renaissantes sont tout autant utilisées que les formes gothiques : la corniche forme un large entablement orné de coquilles et rosettes. Deux pilastres engagés et en faible relief sont adossés aux extrémités de la façade (cf. fig. 268). Leur chapiteau est orné de feuilles d'acanthe tandis que leur fût est sculpté d'un losange. On note l'agrafe sculptée de feuillages qui surmonte la croisée gauche du premier étage, alors que les autres baies sont déchargées par une plate-bande simplement moulurée. Les lucarnes en bois rénovées depuis l'incendie ne présentent aujourd'hui que peu d'intérêt.

Sur la partie en pans-de-bois, les quelques éléments sculptés sont gothiques (les cordons moulurés au-dessus des baies ou les colonnettes octogonales à bases prismatiques de la galerie). En revanche, les ouvertures des portes charretière et piétonne sont surmontées d'arc en anse de panier dont l'extrados est arasé, comme celui du châtelet de la tour des Minimes qui est toutefois brisé.





fig. 269 : Vues des facades côté jardin et côté cour © Inv. M. Hermanoviczs

Les façades côté jardin sont enduites, seules les chaînes d'angle et les encadrements des baies apparaissent en pierre de taille de tuffeau (cf. fig. 269). Le pignon donnant sur la cour est percé d'une grande baie au rez-de-chaussée, de deux baies plus étroites au premier étage et d'une grande fenêtre devancée par un balcon portant un écusson au premier niveau du comble (cf. fig. 269). L'ensemble de ces ouvertures est dépourvu de croisée et il y a tout lieu de croire qu'elles sont issues d'aménagements récents car elles sont incompatibles avec la place du lit à l'intérieur (cf. fig. 271).

La façade du mur gouttereau donnant sur le jardin s'ordonne comme la façade côté rue (cf. fig. 269) : deux grandes croisées prennent place de part et d'autre de la porte au rez-de-chaussée et de la demie-croisée qui la surplombe, au premier étage. Les lucarnes, en pierre, se répartissent également en deux croisées jouxtant une demi-croisée. Deux petites lucarnes de bois trilobées éclairent le sommet du comble.



fig. 270 : Vue ancienne de l'hôtel Joyeuse après l'incendie, (vers 1960) © Inv. Centre

Le décor de cette façade, similaire à celui de la façade sur rue, se concentre sur les croisées aux angles supérieurs arrondis avec une agrafe sommitale et des allèges talutées. Par contre, il n'y a ni corniche ni pilastres encadrant la façade. Les lucarnes reçoivent un ornement chargé, proche de celui du rehaussement François Ier au logis castral Charles VIII-François Ier (cf. cat. 10 fig. 757). Ce sont de hautes lucarnes à gables en trapèze curviligne sommées de petits frontons à coquilles et cantonnés de pinacles ; de grandes flammes tendent vers le ciel telles des acrotères. Le mélange gothique et renaissant est savamment réussi grâce aux gros culots figurés soutenant les pilastres qui encadrent les lucarnes. On peut se demander si les lucarnes côté rue n'étaient pas, à l'origine, du même type que celles-ci mais, côté rue, la présence de l'entablement à coquilles est incompatible avec de telles lucarnes.

La charpente a été photographiée après son incendie (cf. fig. 270). Les clichés nous présentent une charpente à chevrons-formant-fermes apparemment proche de celle de l'hôtel Morin par exemple (cf. cat. 25 p.). Elle disposait d'un faîtage et d'un sous-faîtage que croix de Saint-André et poinçons liaient.

L'ordonnance de la façade révèle en partie la distribution originelle de l'hôtel (cf. fig. 271), à savoir : une entrée au rez-de-chaussée, située derrière la porte côté jardin et ouvrant sur la cage d'escalier qui fait office de vestibule pour les deux pièces prenant place de part et d'autre ; la cage carrée (3 x 3 m) distribue tout l'édifice. On peut supposer que les pièces publiques de l'hôtel (à droite, salle de 53 m² et à gauche, salette de 40 m²) étaient reléguées au rez-de-chaussée. On ne sait toutefois pas si ces deux pièces étaient ou non séparées, comme nous l'avons supposé à l'hôtel Morin, par une garde-robe placée dans le prolongement de l'escalier et qui aurait été éclairée par la demie-croisée (9,5 m²).

À l'étage les deux appartements étaient disposés, de part et d'autre de la cage d'escalier. Le mur de refend et le mur de cage constituent les seuls vestiges fiables dont nous disposons pour restituer la distribution qui pouvait être complétée de cloisons légères et amovibles, notamment pour ménager garde-robe et cabinet. L'appartement à gauche de l'escalier était plus petit que l'appartement de droite, présentant les mêmes surfaces qu'au niveau inférieur. On peut à nouveau se demander s'il y avait ou non une garde-robe commune aux deux appartements au niveau de la demi-croisée. Les deux chambres accessibles directement par la cage étaient éclairées par une grande croisée côté rue et une autre côté jardin. Le lit de chaque chambre devait être disposé à côté des cheminées qui sont décentrées spécialement à cet effet (cf. fig. 270). La liaison avec le pavillon n'est en revanche pas attestée.

Les cuisines et bâtiments de service étaient probablement relégués dans les bâtiments annexes, aujourd'hui plus remaniés encore que l'hôtel. La galerie qui passe au-dessus de l'entrée permettait de joindre l'hôtel aux dépendances, mais on ne sait la dater.

Enfin, le jardin est placé en bordure d'un bras de la Masse. Bien que ses dispositions d'origine aient totalement disparu, son importance dans la vie de l'hôtel est indéniable. Le commanditaire avait certainement dû tirer parti de l'implantation de son hôtel dans une zone humide en y plantant un jardin luxuriant.

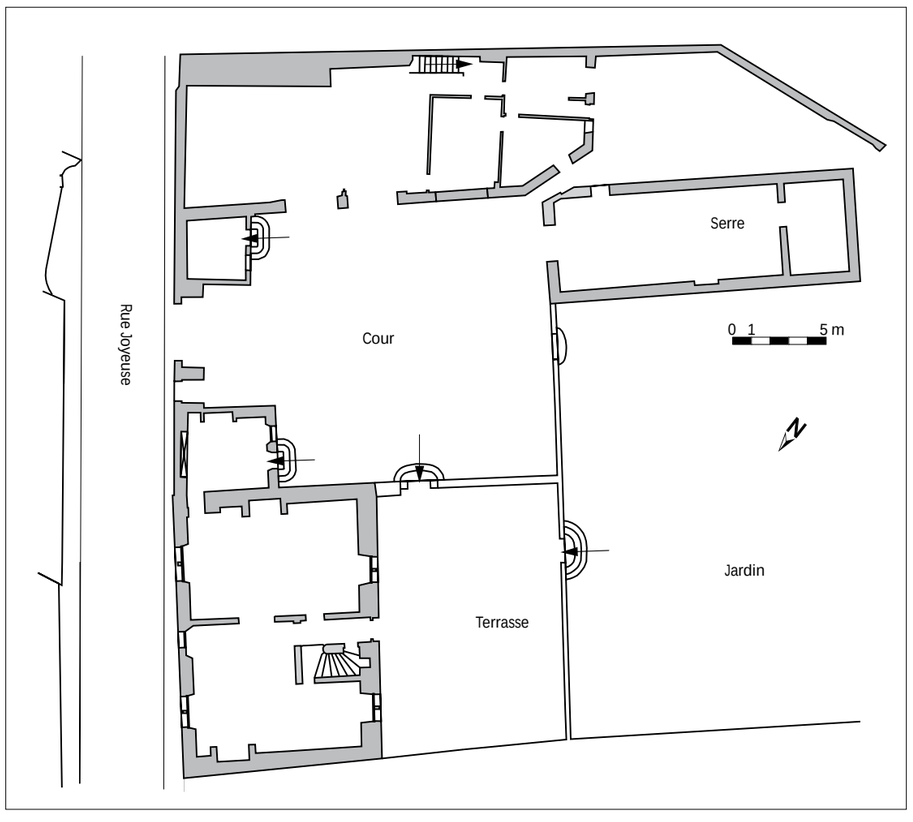


fig. 271 : Proposition de plan restitué de l'hôtel Joyeuse au rez-de-chaussée © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 25

Hôtel Morin ; hôtel de ville ; musée

Adresse : Charles Guinot (quai) 10-11

Dates : XVI^e siècle ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

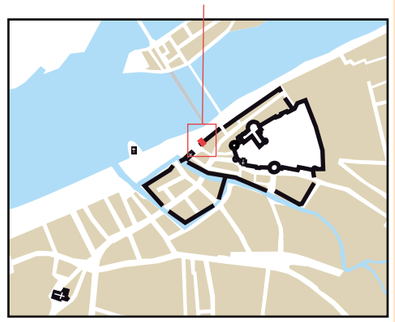


fig. 272 : Emplacement de l'hôtel Morin
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Série CC 121 f°40r° : compte de la ville
(2) Série CC 207 f°72 : mandements et quittances de la ville.
(3) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(4) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliothèque municipale de Tours

(5) L. A. Amboise : Hôtel de ville ; Est. 1, Ic. 200 : *Hôtel de ville d'Amboise, façade principale sur le quai*, Eug. Maglin, lithographie aquarellée (del. Hrg Lag de Lith.), s. d.
(6) L. A. Amboise : Hôtel de ville ; Est. 2, Ic. 344 : *Hôtel de ville d'Amboise, cheminée de la salle du conseil*, Eug. Maglin, lithographie aquarellée (del. Hrg Lag de Lith.), s. d.
(7) L. A. Amboise : Hôtel de ville ; Est. 3, Ic. Auv. 346 : *Maison d'Amboise servant de prison*, dessin à la mine, s. d.
(8) L. A. Amboise : Hôtel de ville ; R. 1, Ic. 817 : *Amboise, hôtel de ville, palais ducal*, photographie noir et blanc, juin 1891.
(9) L. A. Amboise : Hôtel de ville (ancien) ; Est. 1, Ic. Auv. 343 : *Ancienne mairie d'Amboise, façade du côté de la Loire*, Eug. Maglin, lithographie (del. Hrg Lag de Lith.), s. d.

Archives nationales

(10) P 325 : Dénombrement de la baronnie d'Amboise.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(11) 1991/025/0007 : rapports sur les restaurations suivantes à effectuer sur l'hôtel de ville, lucarnes est et ouest de la façade sur Loire (1928-1929) et restaurations des façades (janvier 1982) ; restaurations des vitraux de l'hôtel de ville (1959).
(12) 82/037/1005 : les plans de l'hôtel de ville avant et après restaurations (mai 1881)
(13) 82/037/1006 ; planothèque : les plans de l'hôtel de ville avant et après restaurations, (mai 1881).
(14) 82/037/2003 ; planothèque : les plans de l'hôtel de ville avant et après restaurations (mai 1881).
(15) Casier archéologique ; 1996/025/0507 : Hôtel de Ville, auteur photographie Mieusement, Médéric (1831-1905).

Base Mémoire

(16) sap01_mh000099_p[1].jpg, *Hôtel de Ville : ensemble, avant restauration*, photographie.
(17) sap01_mh000100_p[1].jpg, *Hôtel de Ville : ensemble, avant restauration*, photographie.

(18) sap01_mh000102_p[1].jpg, *Hôtel de Ville : ensemble, après restauration*, photographie.
(19) sap01_mh003404_p[1].jpg, *Hôtel de Ville : façade ouest*, photographie.
(20) sap01_mh004344_p[1]. jpg, *Hôtel de Ville : façade ouest*, photographie.
(21) sap01_mh083108_p[1].jpg, *Hôtel de ville*, photographie.
(22) sap04_02l05876_p[1].jpg, *Hôtel de ville. Fenestrage d'une façade*, photographie
(23) sap01_mh083108_p[1].jpg, *Amboise. L'Hôtel de Ville (ancien Palais ducal)*, photographie.

Bibliographie

(24) *Le Guide du patrimoine Centre Val de Loire*, sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos, Paris, 1995, p. 111.
(25) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 391-395.
(26) Etienne Cartier, « Notice sur la mairie d'Amboise, sur les formes successives de son administration communale et sur les divers édifices où elle a siégé », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tome VI, 1854, p. 148-168.



fig. 273: Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de l'hôtel Morin et de son quartier
© L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 383-402 et 400)

L'histoire de l'hôtel Morin est partiellement connue. Le *Guide du patrimoine Centre Val de Loire*[48] mentionne Jacques Coqueau et Pierre Nepveu comme maîtres-maçons oeuvrant à partir de 1500, mais sans citer de sources. Édifié sur une parcelle située en partie hors les murs, à côté de la porte Saint-Simon qui se trouvait alors contre l'église neuve, la future Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-grèves, il est mentionné en novembre 1506 lorsque Françoise Prevost, veuve de Pierre Morin, est en procès contre la ville. Elle revendique la propriété de la parcelle sur laquelle est construite l'hôtel, décrite comme « une place estant darriere et au long de l'église Saint-Simon »[49]. Une autre mention datant de 1523 est contenue dans le registre terrier de la baronnie d'Amboise : « (...) Pour un corps de maison neuf seant outre les murailles de la ville d'Amboise, estant depuis la poterne Saint-Simon sur la grève et regardant la Loire (...) »[50].



fig. 274 : Vue de l'hôtel Morin côté Loire
© Inv. M. Hermanovicsz

48 Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Le Guide du patrimoine Centre Val de Loire*, 1995, p. 111.
49 *Archives communales d'Amboise*, CC 121 f°40r°.
50 *AN*, P 325 : Dénombrement de la baronnie d'Amboise (1351-1537).

La famille Morin

À Amboise, on rencontre Jehan et Pierre Morin, marchands, dans les comptabilités urbaines et dans les comptes de l'argenterie. Ils fournissent notamment la cour de Louis XI et Charlotte de Savoie. Par ailleurs, en 1485, Jehan Morin invite la petite reine Marguerite, fiancée de Charles VIII, à souper dans son jardin[51]. Pour l'abbé Bosseboeuf, Pierre Morin serait le frère de Jehan Morin, pour Jean-Phillipe Aubert ce serait son fils. Pierre Morin effectue une ascension sociale importante : en 1498, il est nommé Trésorier de France.

Il semble que l'hôtel reste en la possession de la famille Morin jusqu'en 1764, date à laquelle le duc de Choiseul acquit l'hôtel et en fait le siège de sa justice, de la chambre des comptes et de la prison, d'où le nom de palais ducal. Enfin en 1826, la ville l'achète pour la somme de 8 500 francs. En 1848, il sert de caserne à la garnison qui est chargée de garder Abd-el-Kader. Nous ne connaissons pas les modifications effectuées à l'intérieur de l'édifice jusqu'aux restaurations de 1881 entreprises par le service des Monuments Historiques. De 1855 à 1970, l'édifice sert d'hôtel de ville. Si l'on en croit les plans relevés pour les restaurations, la distribution était adaptée à la fonction de mairie et de palais de justice. En 1970, la mairie est déplacée dans un bâtiment annexe et l'hôtel transformé en musée.



fig. 275 : Vue ancienne de l'hôtel Morin, tourelle d'escalier, (avant les restauration de 1892) © Inv. Centre

Description

C'est un édifice de plan massé rectangulaire de 11 m de large pour 16 m de long, sans compter les tourelles accolées et la vis. Une petite cour est réservée devant la façade sud-est pour la tourelle d'escalier par laquelle on entre dans l'hôtel (cf. fig. 275). Le bâtiment s'élève sur trois niveaux, sans compter les caves, et se divise en deux parties : côté Loire, un massif carré couvert d'un toit en pavillon ; côté ville, un massif rectangulaire couvert d'un toit en bâtière. À l'intérieur la liaison des deux parties se lit au niveau d'un épais mur de refend (0,8 m). La tourelle donnant sur la Loire mesure 3,2 m de côté tandis que celle côté cour atteint 3,6 m. Les murs extérieurs présentent 1,2 m d'épaisseur.

Construit en moyen appareil de pierre de taille de tuffeau, les restaurations conduites aux XIX^e^ et XX^e^ siècles y sont particulièrement lisibles et expliquent l'aspect neuf des façades.

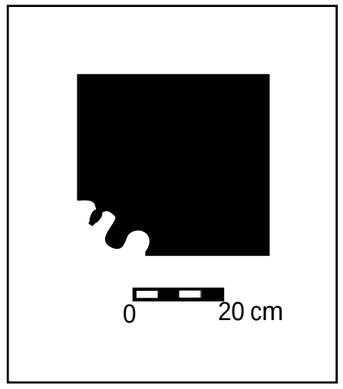


fig. 276 : Modénature d'un encadrement de baie © L. Gaugain

Orientée au nord, la façade côté Loire (cf. fig. 274) est percée, au rez-de-chaussée, de deux grandes croisées à doubles croisillons et allèges talutées et, au premier étage, de deux croisées dont l'allège est également talutée. Deux lucarnes hautes, flanquées de pinacles et coiffées d'un tympan galbé à crochets surmontent l'ensemble. Les encadrements des baies aux angles supérieurs arrondis sont bordés de baguettes (cf. fig. 276). Chaque ouverture est déchargée par une simple clef prenant

51 *AN*, KK 80 f°86v° : « A luy, plus 20 s. t. qu'il a baillé contant le derrenier jour de ce present moys, que ladicte dame a donné aux chamberiers de Pierre Morin, marchant d'Amboise, pour ce que ladicte dame fut soupper au jardin dudit Morin ; pour ce 20 s. t. ».



fig. 277 : Vue ancienne de l'hôtel Morin, côté cour, (vers 1960)
© Inv. Centre

appui au-dessus du meneau central. Un épais cordon mouluré sépare le rez-de-chaussée du premier étage. Ce cordon est repris pour la corniche soulignant le rampant du toit sous les lucarnes. De petits culots sculptés, sur lesquels viennent prendre appui les pinacles qui encadrent les lucarnes, interrompent la corniche. Enfin, un toit en pavillon couvre cette moitié de l'hôtel. La toiture est particulièrement haute et des épis de faîtage en plomb lui ont été restitués.

À gauche de cette façade, prend place une pseudo-tourelle carrée (cf. fig. 277) au toit à quatre pans très aplati lui donnant une silhouette trapue. Son soubassement est sobre et éclairé par une simple fente de jour élargie. Au-dessus, viennent deux autres niveaux avec un léger encorbellement. Ce dernier est orné d'un motif à petites arcatures rappelant des consoles de mâchicoulis, puis d'un bandeau sculpté de rinceaux. Une fente de jour identique à la première éclaire la petite pièce ménagée au niveau 2. Au niveau 3, la pseudo-tourelle se distingue du corps du logis par un toit qui lui est propre. De hautes souches de cheminées en briques se détachent sur le ciel.

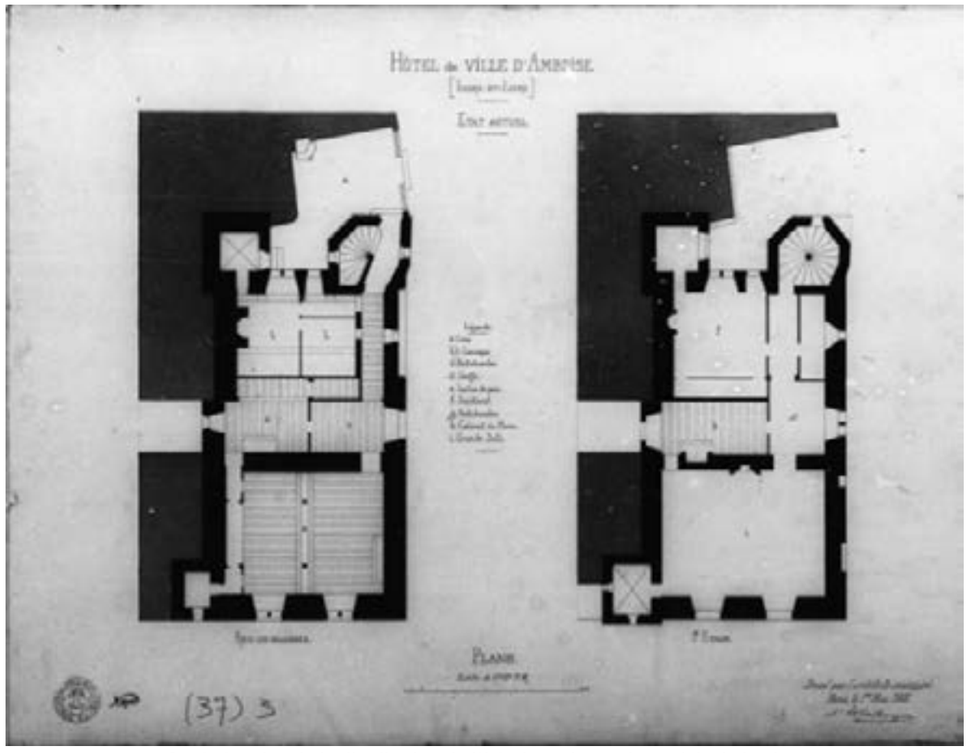


fig. 278 : Plan de la distribution de l'hôtel Morin, ancien palais de justice.
État avant restaurations du rez-de-chaussée et du premier étage (1892) © Inv. Centre

Derrière la pseudo-tourelle, la façade du mur gouttereau est en partie aveugle (cf. fig. 277). L'insertion de l'édifice au sein d'un bâti pré-existant explique cela. La façade est cependant percée d'une croisée et de deux demi-croisées. Le décor y est quasiment absent, un simple appui saillant soulignant les baies.

La façade du côté de la rue François Ier se divise en deux parties sans réelle unité (cf. fig. 275). La partie couverte du toit en pavillon est presque aveugle sans doute à cause de la mitoyenneté de la porte Saint-Simon contre laquelle la construction s'appuyait.

Au premier étage (cf. fig. 275), une demi-croisée est installée à la jonction du toit en pavillon et du toit à deux pans. Sous le pavillon, deux croisées sont superposées au premier et au second niveaux ; couronne la travée une petite lucarne de bois n'existant pas sur les clichés anciens. Un cordon mouluré, ne parcourant que la partie hors les murs de l'édifice, marque la séparation des niveaux. À côté, dans la partie couverte du toit à deux pans, le mur est désépaissi par une large arcade aveugle. La demi-croisée perçant le centre de l'arcade n' est probablement pas d'origine, elle a dû être ajoutée après 1770, date de la destruction de la porte Saint-Simon. Enfin, au bout de la façade prend place une tourelle d'escalier pseudo-octogonale de 4,5 m de diamètre et couverte d'un toit à huit pans.

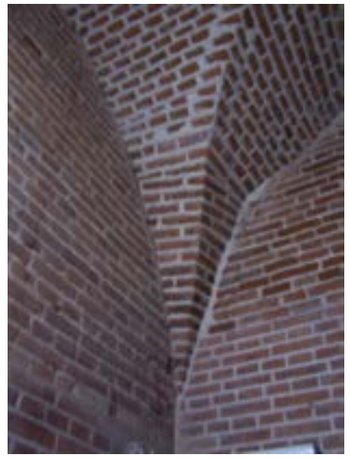


fig. 280 : Vue de la petite voûte d'arêtes en briques de l'étude sud-est du rez-de-chaussée © Inv. H. Bouvet

En raison du peu de recul dont on dispose pour regarder la façade sur cour, l'ornementation se concentre sur la porte d'entrée de l'édifice qui donne dans la cage d'escalier (cf. fig. 275). C'est une porte en plein cintre surmontée d'une accolade à crochets et à choux. Trois baies éclairant la cage d'escalier viennent interrompre trois cordons moulurés marquant les révolutions de la vis. Ces baies aux angles arrondis et aux appuis saillants sont surmontées de moulures feuillagées. À droite de la tourelle, s'élève le pignon du corps de bâtiment, couvert du toit à deux pans. Il est percé, au rez-de-chaussée comme au premier étage, d'une croisée. Enfin, à droite du mur, s'élève une tourelle de plan carrée (3,6 mètres de côté), faisant pendant à celle située côté Loire. Aux niveaux 1 et 2 de cette tourelle, une grande baie éclaire l'étude qui en occupe l'espace.

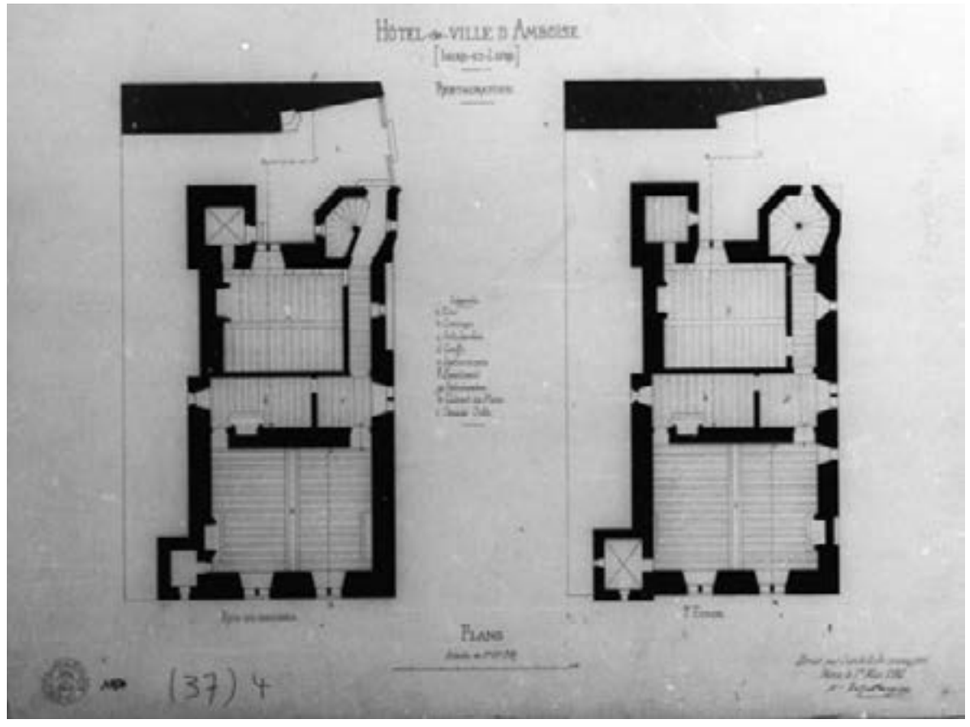


fig. 279 : Plan de la distribution de l'hôtel Morin, hôtel de ville.
État restauré du rez-de-chaussée et du premier étage (1892) © Inv. Centre





fig. 281 : Vues de la vis avec sa main-courante sur le noyau © Inv. H. Bouvet

L'hôtel repose sur des caves voûtées en berceau qui couvrent la totalité de l'emprise au sol de l'hôtel. Construites en moyen appareil de tuffeau, par endroit, des traces de layage demeurent visibles

À l'intérieur, les restaurations ont été très importantes. Pour proposer une distribution d'origine, nous disposons, des plans de la fin du XIX^{e} siècle, avant et après restaurations (cf. fig. 278 et 279). Les matériaux employés pour la restauration sont plus ou moins conformes à la construction d'origine. On retrouve ça et là quelques briques anciennes noyées dans un mur neuf. Le rez-de-chaussée et le premier étage présentent des dispositions similaires (cf. fig. 279). Les pièces sont planchéiées à l'exception des retraits aménagés dans les tourelles qui sont couverts de petites voûtes d'arêtes en briques (cf. fig. 280). La grande vis est le seul escalier de l'édifice, faisant office d'escalier d'honneur et de service (cf. fig. 281). On entre par l'escalier donnant sur un couloir de 2 m de large qui longe le mur du côté de la rue François I^{er}. Depuis ce couloir, on accède à la première pièce (5,5 x 7 m), qui dispose d'une cheminée à l'est (cf . fig. 282), d'une baie sur la cour et d'un retrait (1,7 x 1,7 m) dans la tourelle carrée. Le couloir débouche sur le mur de refend où s'ouvre une porte donnant accès à droite à une petite pièce, la garde-robe (cf. fig. 283 et 284), et au bout, à une pièce occupant toute la largeur de l'hôtel (9 x 7 m) (fig. 285). Éclairée de deux croisées côté Loire, et chauffée d'une cheminée à l'est, elle communique avec son retrait (2 x 1,7 m) côté Loire et avec la garde-robe centrale. Cette pièce étroite (2,3 x 5,5 m) est éclairée d'une petite baie à l'est, chauffée d'une cheminée positionnée sur le mur de refend et correspond avec le couloir. À l'étage les communications sont similaires mais la grande pièce côté Loire est chauffée de deux cheminées.



fig. 282 : Vue de la cheminée de la première chambre du rez-de-chaussée© Inv. H. Bouvet

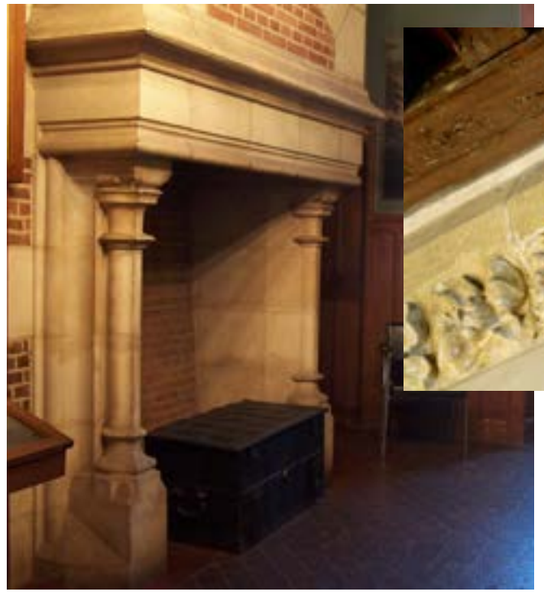




fig. 284 : Détail de la frise florale qui couronne la hotte de la cheminée de la garde-robe
© Inv. H. Bouvet

fig. 283 : Vue de la cheminée de la garde-robe du rez-de-chaussée © Inv. H. Bouvet

Quelques éléments architecturaux ont conservé leur aspect originel (cf. fig. 286 et 287). Certaines pierres sur les cheminées ont été remployées (cf. fig. 284) ; on trouve aussi des briques anciennes sur le mur gouttereau du premier étage côté rue François I^{er} ou encore sur la voûte d'arêtes de l'étude du premier étage côté cour.

Les plafonds ont été scrupuleusement relevés par le service des Monuments Historiques (cf. fig. 278-279). Au rez-de-chaussée, la majorité des plafonds sont encore en place ; à l'étage, ils furent refaits à l'identique. Sur les relevés on constate que le couloir est plafonné de solives disposées perpendiculairement à la rue François I^{er}, alors que dans la première chambre et dans l'antichambre, les solives sont parallèles à cette même rue. Dans la grande chambre, le plafond est divisé en deux travées. Les solives viennent prendre appui sur des lambourdes flanquant une poutre, qui elle-même repose sur le mur de refend et sur le mur côté Loire. La coupe de l'ensemble poutre-lambourdes nous révèle son profil trapézoïdal. Les faces apparentes de la poutre comme celles des lambourdes et des solives sont sculptées à la gouge de cannelures.



fig. 285 : Vue de la cheminée de la chambre à parer au rez-de-chaussée
© Inv. H. Bouvet

Les combles ont gardé leurs dispositions originelles avec une partie couverte à deux pans au sud et une autre en pavillon au nord. Les charpentes sont à chevrons-formant-fermes. Avant toute description, notons l'excellente qualité des bois choisis. Ce sont des chênes débités en bois de brin parfaitement rectilignes et quasiment sans noeud. Les chevrons sont issus d'une seule pièce de 8 m de long. Leur section légèrement rectangulaire mesure en moyenne 11 cm par 13 cm. L'ensemble de la charpente est assemblé à tenon-mortaise et les chevilles sont souvent doubles (cf. fig. 288). Enfin le marquage réalisé à la rainette est homogène.

La charpente du toit en bâtière est composée de vingt-cinq fermes, dont quatre fermes-maîtresses. Les arbalétriers reposent sur des blochets renforcés par des jambettes. Le contreventement transversal se définit par la présence de deux niveaux de faux-entraits prenant place de part et d'autre d'un poinçon. Des aisseliers unissent les faux-entraits et les arbalétriers. Le contreventement longitudinal est assuré par une poutre faîtière et une sous-faîtière reliées entre elles par des croix de Saint-André. Les fermes secondaires diffèrent des fermes-maîtresses par l'absence de poinçon.

La charpente en pavillon (cf. fig. 288) se compose de cinq fermes centrales disposées parallèlement au quai et reposant sur des blochet. Elles présentent deux niveaux de faux-entraits monoxyles et aucun poinçon. Ces cinq fermes sont flanquées de demi-enrayures placées au niveau des premiers et des seconds faux-entraits. Sept demi-fermes se greffent sur les enrayures. Des aisseliers renforcent l'ensemble. Les chevrons-arbalétriers ont conservé les traces des éclisses qui portaient le torchis. Enfin, les deux combles isolés et éclairés par des lucarnes étaient donc habitables.



fig. 286 : Vue d'un corbeau sculpté qui soutient une poutre du rez-de-chaussée © Inv. H. Bouvet



fig. 287 : Vue d'un corbeau sculpté qui soutient une poutre du rez-de-chaussée © Inv. H. Bouvet

La distribution décrite correspond certainement à celle de deux appartements privatifs surplombant des espaces de réception (cf. fig. 278 et 279). Au rez-de-chaussée, le couloir aurait pu desservir une salette ouvrant sur un comptoir ménagé dans le retrait. Côté Loire, la grande salle aurait été également desservie par le couloir et aurait communiqué avec un autre retrait et une très petite pièce placée entre la salle et la salette, sans doute une garde-robe. À l'étage, les cloisons positionnées comme au rez-de-chaussée permettent de restituer deux appartements s'imbriquant. Le premier, desservi par le couloir aurait été composé d'une chambre (à l'aplomb de la salette), de sa garde-robe (à l'aplomb de celle du niveau inférieur) et de son cabinet, côté cour. Côté Loire, le second, plus grand, aurait accueilli la grande chambre divisée en deux par une cloison prenant place à l'aplomb de la poutre, ce qui par ailleurs justifierait la présence de deux cheminées. Cette chambre disposait également d'un cabinet placé dans la tourelle. On peut s'étonner que les deux appartements ne communiquent pas par l'intermédiaire de la garde-robe centrale, mais les restaurations ont été tellement importantes qu'il est délicat de certifier qu'aucune porte ait jamais existé.

Les cuisines devaient être installées dans un bâtiment en fond de cour. Sur la vue de Pierre Lenfant, l'hôtel semble en effet pourvu d'une grande cour et de bâtiments annexes.



fig. 288 : Vue de la charpente de comble du pavillon © Inv. H. Bouvet

Amboise (37) Cat. 26

Hôtel ; maison

Adresse : Saint-Florentin (placette)

Dates : XV^e siècle, XX^e siècle.

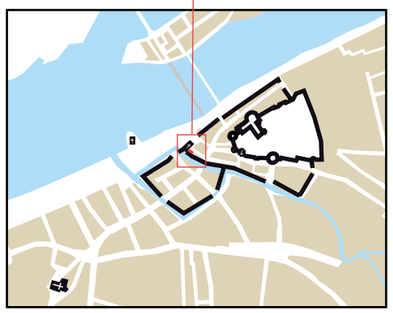


fig. 289 : Emplacement de la placette Saint-Florentin © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 290 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de l'hôtel de la placette Saint-Florentin et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 383-402)**

À l'origine cet édifice se trouvait en bordure d'enceinte puisque celle-ci passait juste derrière le pignon nord, dans le prolongement de la porte Saint-Simon (cf. fig. 214). Construit en pierre de taille de tuffeau, l'hôtel a perdu toute sa splendeur. Il est totalement dénaturé, mais il n'a jamais été restauré et ses maçonneries demeurent encore lisibles. Si l'on ignore le nom de son commanditaire, il est avéré qu'il est antérieur à 1500, l'église mitoyenne s'appuyant dessus (cf. fig. 291).

Description

Le bâtiment, s'élevant sur quatre niveaux dont un niveau de cave et un niveau de comble, présente au sud-est son pignon sur la rue Mably et au nord-est son mur gouttereau sur la placette Saint-Florentin (cf. fig. 292 et 293). Les dispositions intérieures d'origine ont quasiment disparu. Construits en moyen appareil de tuffeau et couverts d'un toit à deux pans, les murs gouttereaux sont bordés d'une corniche et les pignons d'une cape à la française constituant à présent le seul décor de l'hôtel. Le mur pignon a été modifié mais on y lit facilement l'emplacement des trois anciennes baies, aux coins supérieurs arrondis, qui devaient être des croisées. Une simple clef décharge chaque ouverture. Enfin, la petite baie située à gauche dans le comble est un ajout postérieur (cf. fig. 293).



fig. 291 : Vue de la baie obstruée du pignon nord © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 292 : Vue du pignon depuis la placette Saint-Florentin © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 293 : Vue du pignon depuis la rue Mably © Inv. M. Hermanovicsz

La façade sur rive est très dénaturée. La porte a disparu sous le portail coulissant visible actuellement et des baies devaient s'ouvrir à l'emplacement de celles qui apparaissent aujourd'hui. Par contre, la corniche qui souligne le bas du toit est bien d'origine (cf. fig. 292). La charpente actuelle est récente et n'a pas repris les dispositions anciennes si ce n'est celle d'un comble à surcroît. Il est donc difficile de se prononcer quant à la lucarne. Puisque le pignon montre qu'une grande baie éclairait le comble il est probant qu'il ait été habité et pas impossible qu'une lucarne ait existé.

Le mur pignon à présent masqué par Saint-Florentin présente un quart de croisée muré lors de l'édification de l'église (cf. fig. 291). Enfin nous ne savons rien de la façade qui donne aujourd'hui sur une cour occupée par un bâtiment en pans-de-bois (cf. fig. 294).

La cave voûtée en pierre de taille de tuffeau demeure la seule pièce qui ait conservé son aspect d'origine. On y accède par un escalier en pierre creusé dans la cour intérieure, au nord-ouest, à la rencontre du mur gouttereau et de l'église (cf. fig. 294). Une fois dans la cave, quelques marches descendent encore, permettant l'accès à un quai maçonné qui borde la rivière de la Masse. On peut ainsi remonter jusqu'au niveau du bief de l'ancien moulin de l'«Aumosne» où s'élève aujourd'hui la tour de l'Horloge. L'escalier de pierre qui descend à la cave doit être d'origine. La vis desservant l'édifice devait prendre place à son aplomb et disparaître lors de l'édification tardive du bâtiment en pans-de-bois dans la cour (cf. fig. 294).



fig. 294 : Vue de l'escalier © Inv. M. Hermanovicsz

Aujourd'hui, côté cour, on monte au premier étage par un escalier débouchant au niveau d'un petit balcon ouvrant sur une porte qui distribue les deux pièces occupant l'étage (cf. fig. 294). Au premier étage, les solives des plafonds cannelées à la gouge d'origine prouvent que les anciens niveaux de sol du premier étage comme du comble ont été conservés (cf. fig. 295) ; l'accès au comble semble ainsi avoir conservé ses dispositions premières. Depuis cette coursière, quelques marches droites montent au nord vers le comble. La porte s'ouvrant à l'aplomb de l'escalier a son seuil nettement plus bas que le niveau actuel du sol du comble et un escalier droit de quelques marches prend le relais (cf. fig. 291). Un large chanfrein dégrossit le linteau de la porte

.

Pour résumer, nos observations de terrain laissent supposer qu'une vis était construite à l'angle nord-ouest du bâtiment. Cette vis d'une seule révolution conduisait du rez-de-chaussée à la coursière du premier niveau qui était peut-être complétée d'une galerie courant sur toute la longueur du gouttereau. Faisant l'économie ainsi d'une véritable tourelle, quelques marches droites permettaient de gagner le comble. L'ensemble de l'édifice était chauffé par une cheminée installée sur le mur pignon du côté de l'église.

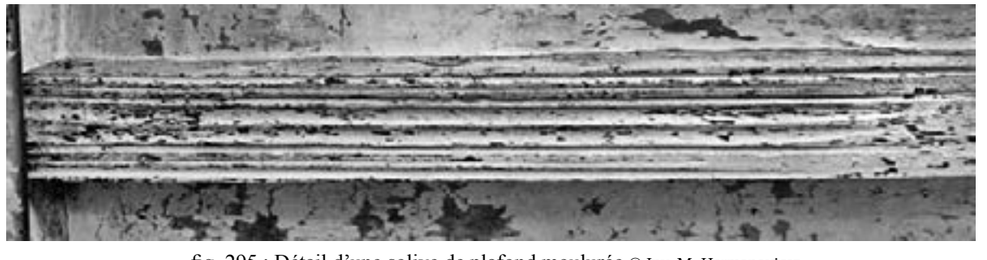


fig. 295 : Détail d'une solive de plafond moulurée © Inv. M. Hermanovicsz

Amboise (37) Cat. 27

Hôtel ; appartements

Adresse : Victor Hugo (rue) 9-11

Dates : 1517 [d] ; XIXe siècle

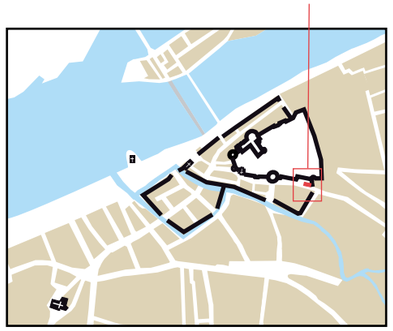


fig. 296 : Emplacement des 9-11 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliographie

(3) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du 9 rue Victor Hugo à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3733D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.



fig. 297 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles du 9-11 rue Victor Hugo et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 383-402 et 400)

Au XIX[e] siècle, cette construction élancée a perdu sa façade de rive donnant sur la rue Victor Hugo lors d'un alignement. Aujourd'hui elle est scindée en deux adresses mais à l'origine il s'agissait bien d'un seul hôtel. Il fut construit en bordure d'enceinte, dans les murs, à quelques mètres de la porte Heurtault. Jean-Pierre Babelon[52] désigne cet édifice comme la demeure du régisseur du château au XVI[e] siècle. La dendrochronologie réalisée sur la charpente propose 1517 [d] comme date d'abattage des bois.

Nous n'avons pas pu visiter le comble du 11 rue Victor Hugo.

Description

L'hôtel s'élève sur trois niveaux sans compter un niveau de caves et un niveau de combles. Les matériaux employés à la construction sont les moellons pour les murs et le pans-de-bois pour les cloisons internes et la galerie installée au revers de l'édifice. L'étude de l'ordonnance des façades et de leurs ouvertures demeure aujourd'hui impossible tant les modifications du bâtiment ont été importantes. Il n'est toutefois pas impossible que la façade donnant sur la rue Victor Hugo ait été construite en pierre de taille, comme celle du 1 mail Saint-Thomas par exemple. Aujourd'hui l'édifice, dont le pignon donne sur la place Michel Debré, présente un plan de 7,7 m de large sur 16,2 m de long, mais le réalignement de la façade a réduit d'environ 0,2 m la largeur du bâtiment (cf. fig. 298).



fig. 298 : Vue du pignon depuis le haut de la rue Victor Hugo © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 299 : Vue du pignon donnant sur la place Michel Debré © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 300 : Vue de la cave médiévale et XVIII[e] siècle © Inv. M. Hermanovicsz

La cave est à présent divisée en deux, comme la maison, et les espaces ont été réaménagés. Au n° 11, elle est scindée en petits espaces dont les structures très grossières ne peuvent être interprétées. On trouve néanmoins des soupiraux donnant sur la rue Victor Hugo. Au n° 9, la cave a conservé son sol en terre battue (cf. fig. 299). On y accède par une vis en pierre ancienne à l'aplomb de la vis de l'hôtel, aménagement sans doute médiéval. La cave est divisée en deux espaces : le premier, au fond, du côté du promontoire du château est très étroit et couvert d'une voûte en berceau murée et prolongée par un berceau surbaissé pénétré par un autre berceau surbaissé. La stéréotomie des pierres est typique d'un travail de la fin du XVIII[e] siècle ou du début du siècle suivant (cf. fig. 300). Notons toutefois que les soubassements soutenant le voûtement, édifiés en moellons, ont un aspect plus ancien, sans doute contemporain de la vis en pierre.

52 Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, p. 75.

La distribution primitive de l'hôtel peut être en partie restituée. En face de la porte d'entrée du 9 rue Victor Hugo, un couloir conduit à la vis en bois qui dessert les étages. Son noyau tors, sculpté dans deux grumes, constitue un des éléments de datation de cet hôtel (cf. fig. 300). La vis montait à l'origine à main droite. Les niveaux des linteaux et des seuils de portes visibles dans la cage étaient ainsi compatibles avec les niveaux des paliers donnant sur la galerie. L'hôtel était divisé en une partie privative et une partie publique, le clivage actuel reprenant donc cette partition (cf. fig. 301). Le rez-de-chaussée abritait certainement les cuisines. Ensuite, à chaque niveau prenaient place deux pièces en enfilade : l'une accessible par l'escalier du côté du n° 9 et l'autre par la galerie du côté du n° 11. Trois galeries superposées, en pans-de-bois et de la largeur de la cage de la vis distribuaient les niveaux. Au deuxième et troisième étages, qui peuvent correspondre aux étages de Monsieur et de Madame, la distribution devait être la suivante : chambres à parer accessibles par la vis − comme en témoignent les linteaux de portes visibles dans la cage − et par la galerie, puis chambre à coucher accessible directement par la première chambre à parer. Il est permis de penser que le côté desservi par la galerie (cf. fig. 302) ait également abrité une garde-robe, positionnée entre les chambres ou à l'extrémité de la galerie.



fig. 301 : Vue du noyau de la vis © Inv. M. Hermanovicsz

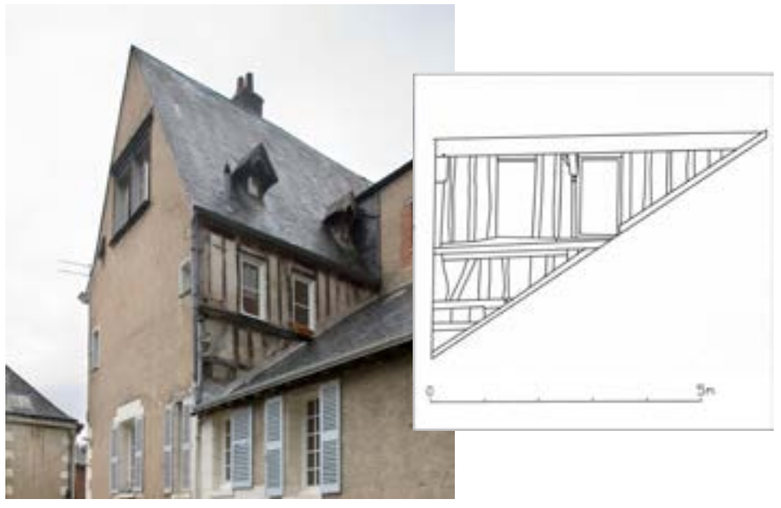


fig. 302 : Vue de la galerie en pans-de-bois © Inv. M. Hermanovicsz
Et son relevé photogrammétrique © Inv. M. Andry

La toiture de l'édifice contribue à le magnifier en lui donnant une silhouette élancée (cf. fig. 298 et 299). La charpente à chevrons-formant-fermes a conservé sa pente de 59'' (cf. fig. 304). Du côté du n° 9, elle est composée de trente fermes, dont cinq fermes maîtresses, présentant un entraxe moyen de 55 cm et qui sont numérotées de chaque côté en chiffres romains. La rive du côté de la rue est marquée tandis que celle du côté du promontoire du château est contremarquée. D'une manière générale l'essence des bois employés est le chêne, de qualité satisfaisante. Les bois débités à la doloire et à la scie pour les bois de quartier sont bien rectilignes ; ils présentent peu de flaches et peu de nœuds et les marques d'outils sont encore visibles. Les assemblages sont à tenon-mortaise. Les bois mesurent 13 à 14 cm de large, à l'exception de certaines pièces un peu plus larges, notamment les poinçons.

La coupe transversale d'une ferme principale se décrit comme suit (cf. fig. 305) : les chevrons-arbalétriers reposent sur des entraits formant le plancher de l'édifice. Il n'y a donc pas de solives. Les chevrons montent de part et d'autre d'un poinçon élargi aux extrémités pour permettre au faîtage de s'y assembler par enfourchement et au sous-faîtage d'y être assemblé par un tenon-mortaise. Le poinçon repose sur le faux-entrait monoxyle, lui-même relié aux arbalétriers. De petits aisseliers déchargent l'angle du faux-entrait et des arbalétriers. Ces derniers sont épaulés

de jambettes prenant appui sur l'entrait qui repose lui-même sur deux sablières : l'une posée à l'extérieur du mur et l'autre à l'intérieur. Les fermes secondaires présentent une structure similaire, à l'exception des poinçons qui n'existent pas ; les chevrons s'assemblent alors en tête, juste au-dessus du faîte.

Enfin, la coupe longitudinale propose une poutre faîtière monoxyle qui enfourche chacun des poinçons des fermes principales. La sous-faîtière est quant à elle divisée en quatre sections. Quatre croix de Saint-André assurent la cohésion des faîtes.

Dès l'origine, des linçoirs (cf. fig. 303) particulièrement élaborés ont permis de sectionner les arbalétriers pour ménager la cage d'escalier et la lucarne (cf. fig. 305). Notons que la charpente est modifiée au-dessus de la cage d'escalier. Il est fort possible que la vis ait été à l'origine couronnée d'un toit conique ou à pans qui aurait détaché encore d'avantage l'édifice du paysage urbain.



fig. 303 : Vue du linçoir marquant l'emplacement de l'ancienne lucarne, côté rue © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 304 : Vue de la charpente de comble © Inv. M. Hermanovicsz

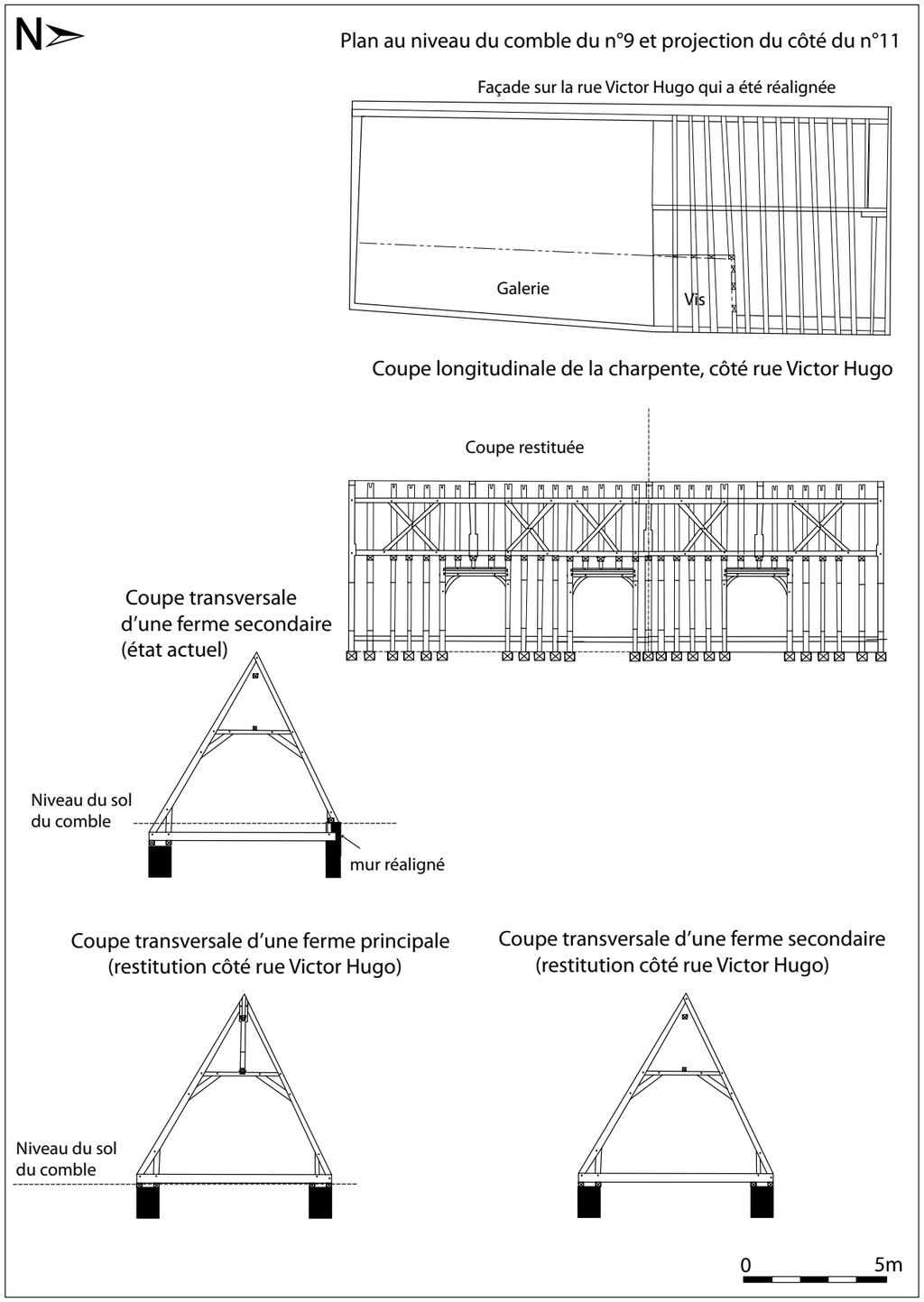


fig. 305 : Plan de l'édifice et relevé de la charpente de comble © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 28

Hôtel ; hôtellerie

Adresse : Saint-Thomas (mail) 1

Dates : 1512-1522 [d] ; XIX^e^-XX^e^ siècles.

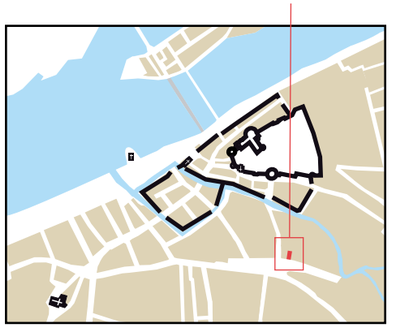


fig. 306 : Emplacement du 1 mail Saint-Thomas © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°13.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliographie

(3) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de la charpente du 9 rue Victor Hugo à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC07/R3393D/1, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2007.



fig. 307 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 1 mail Saint-Thomas et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 383-402 et 395)**

Aujourd'hui, cet ancien hôtel particulier transformé en hôtellerie répond au nom de manoir Saint-Thomas. Il reprend en réalité la dénomination de l'ancien prieuré Saint-Thomas qui avait été fondé au début du XII^e^ siècle par Hugues I^er^ d'Amboise, à proximité de l'hôtel et dont la chapelle apparaissait encore sur le cadastre Napoléonien (parcelle 1009 de la section A 1). D'anciens propriétaires des lieux ont réalisé des recherches sur leurs prédécesseurs, mais sans citer leurs sources. Au XVII^e^ siècle l'hôtel aurait appartenu à Jean Rouer qui se serait marié avec Catherine Pommiers dont il aurait eu au moins une fille, Marie-Antoinette. Le contrat de mariage du 29 mai 1726, révèlerait qu'il lui apporta en dot : « L'immeuble situé au Grand Marché de cette ville, sur le prieuré Saint-Thomas ». Dans les différents actes notariaux du XVIII^e^ siècle et jusqu'en 1858, l'édifice apparaîtrait sous la description suivante : « Une maison située au Grand marché de cette ville, sur le

prieuré Saint-Thomas, consistant en deux corps de logis. Le premier précédé d'une cour dans laquelle on entre par une grande porte cochère, composé d'un vestibule, d'une salle, d'un salon, d'un corridor, de deux chambres hautes à cheminée, de deux caves voûtées dont l'entrée est précédée d'une remise. Le second abritant la cuisine et des dépendances débouchant directement sur la rue par un couloir. Le tout refermé de murs et touchant au Nord à la rivière de la Masse ».

Au sein de cet ensemble, nous n'avons étudié que l'édifice d'origine qui a pignon sur rue. Ses dispositions ont été modifiées, mais il demeure toutefois quelques beaux vestiges. La charpente a fait l'objet de prélèvements pour une dendrochronologie qui a révélé un abattage des bois compris entre 1512 et 1522.



fig. 308 : Vue de la façade côté cour
© Inv. M. Hermanovicsz

Description

L'hôtel présentant son pignon sud sur la rue (cf. fig. 309), s'élève sur quatre niveaux, sans compter celui de la cave qui a été entièrement bétonné. Les deux derniers niveaux prennent place sous la charpente aménagée, dès l'origine, pour l'habitat. La volonté du commanditaire de mettre en valeur sa demeure en la parant des atours les plus significatifs se traduit par l'emploi de la pierre de taille de tuffeau pour le pignon donnant sur la place, alors que le reste de l'édifice est construit en moellons avec chaînes d'angle et encadrements de baie en pierre de taille. Une cape à la française terminée par des chimères borde les rampants du toit couvert d'ardoise et une large moulure sous-tend le bas des versants du toit.

Les baies ont été largement restaurées et nous ne sommes pas en mesure d'avancer avec certitude ni le nombre de baies d'origine ni leurs dimensions. Le pignon est aujourd'hui percé de deux grandes croisées au rez-de-chaussée, de deux autres qui leurs sont superposées au premier niveau, d'une croisée au troisième niveau et d'un quart de croisée au quatrième niveau (cf. fig. 310). Ce quart de croisée situé au sommet du pignon est bien authentique ; il présente des encadrements aux angles supérieurs arrondis, à baguettes circulaires et un appui saillant dont le modèle a sans doute été repris dans les parties restaurées − parties visibles tant à la blancheur des pierres qu'à la vivacité des arêtes. Les décharges des ouvertures diffèrent les unes des autres : le petit quart de croisée au sommet du pignon est couvert d'un simple linteau ; la croisée du niveau 3 a été restaurée mais les maçonneries encadrant la baie valident le choix de restauration puisqu'on retrouve les vestiges de la simple clef appuyée de ses contre-clefs au-dessus ; enfin, au rez-de-chaussée et au premier étage, ce sont de longues plates-bandes qui déchargent les ouvertures, mais elles sont sans doute issues d'une restauration abusive. On note par ailleurs que les bases prismatiques d'où naissent les baguettes sont comparables à celles existant encore sur les baies coupées à mi-hauteur dans le rempart du château côté Loire (cf. fig. 310 et fig. 81).



fig. 309 : Vue de la façade côté rue © Inv. M. Hermanovicsz

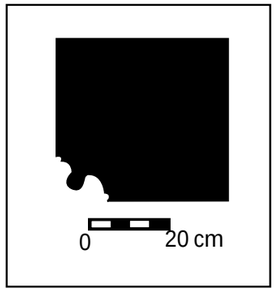
Côté jardin, la porte est placée, dans la partie gauche de la façade, sur un perron très restauré et une accolade à choux rappelant celle de l'église Saint-Florentin, la surmonte (cf. fig. 308). Toujours au rez-de-chaussée, au centre de la façade, s'ouvre une demi-croisée et la partie droite de la façade est laissée aveugle. Au premier étage, s'ouvre une large baie sans croisée qui est une création récente puisqu'elle se trouve sur le passage du conduit de cheminée. En revanche, à l'aplomb de la porte d'entrée, l'enduit présente une tache plus claire qui pourrait correspondre à l'emplacement d'une ancienne croisée.

Le pignon arrière est complètement dénaturé (cf. fig. 308) ; le rez-de-chaussée est masqué par une pseudo-véranda construite dans un style néo-gothique tandis que les fenêtres des étages supérieurs se répartissent en une demi-croisée jouxtée d'une croisée aux niveaux 2 et 3 et un quart de croisée au niveau 4. Les moulures des encadrements sont neuves mais identiques à celles des quarts de croisées ménagés dans le haut des pignons. Une tourelle d'escalier placée en encorbellement assure la distribution de l'édifice. Son aspect est très neuf mais elle pourrait avoir été reconstruite à l'identique ou très fortement ravalée car à l'intérieur du logis, nulle trace de l'escalier d'origine n'est décelable. En outre, la mise en œuvre de demi-croisées − et non de croisées complètes − aux deuxième et troisième étages étaye l'hypothèse d'une telle vis.

Probablement au XIX[e] siècle, a été construit, contre le mur gouttereau, une grande bâtisse à rive sur rue qui longe actuellement le mail Saint-Thomas (cf. fig. 309).



fig. 310 : Détail du quart de croisée © Inv. M. Hermanovicsz



Modénature de l'encadrement © L. Gaugain

La distribution intérieure a disparu. Néanmoins, les plafonds semblent anciens. Ils sont constitués de deux travées de solives perpendiculaires aux pignons qui reposent sur de fortes poutres posées sur les murs gouttereaux de l'édifice. Ces plafonds sont aujourd'hui peints. Enfin, des vitraux et des targettes de baies ont également été conservés mais il demeure impossible de savoir s'ils se trouvent en place ou s'ils ont été rapportés (cf. fig. 311 et 312). Les vitraux en grisailles datent sans doute du XVI[e] siècle. Les targettes mesurent 7 cm de haut pour 4 cm de large. Le velours rouge qui se trouvait sous les targettes pour réhausser leur découpe a été ingratement peint avec la fenêtre. Ce type de targette est habituellement daté par les experts du XVI[e] siècle.

L'analyse dendrochronologique de la charpente propose une fourchette de datation comprise entre 1512 et 1522. C'est une charpente à chevrons-formant-fermes (cf. fig. 313 et 314) dont les bois de brin sont issus de chênes de bonne qualité. Ils présentent peu de flaches et très peu de nœuds. Les traces encore visibles sur le bois indiquent un équarrissage à la hache. L'ensemble des assemblages se fait à tenon-mortaise.





fig. 311 : Vues des targettes dans l'actuelle cage d'escalier © Inv. M. Hermanovicsz

La largeur moyenne des bois est de 13 cm mais les poteaux présentent une section allant jusqu'à 18 cm aux emplacements des assemblages.

Les seize fermes dont quatre fermes maîtresses présentent un entraxe de 55 à 60 cm (cf. fig. 314). La charpente s'élève sur deux niveaux, correspondant aux niveaux 3 et 4 de l'édifice. Il ne nous a malheureusement pas été possible d'observer si la charpente repose sur des entraits, qui pourraient constituer le plafond du niveau 2, sur des blochets ou bien sur les deux, à savoir des blochets pour les fermes secondaires et des entraits pour les fermes principales.

La coupe transversale de la charpente se décrit ainsi : les fermes maîtresses disposent d'un poinçon reliant le faîtage au sous-faîtage et d'un faux-entrait qui prend place de part et d'autre de ce dernier. Un entrait retroussé, marquant le niveau de sol du niveau 4, tient en moise le poinçon et les arbalétriers. Des jambettes déchargent au niveau 3 comme au niveau 4 l'angle formé par l'intersection des arbalétriers et des pièces horizontales. Les fermes secondaires sont identiques aux précédentes à l'exception des poinçons qui en sont absents.

La coupe transversale révèle les dispositions suivantes : le faîtage monoxyle est enfourché par les poinçons. Le sous-faîtage, composé de quatre éléments, est quant à lui assemblé par tenon-mortaise aux poinçons. De simples décharges lient les faîtes entre eux, tandis que de petits aisseliers partent des poinçons pour étayer le sous-faîte.



fig. 313 : Vue de la charpente de comble au niveau des entraits retroussés © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 312 : Vues des vitraux
© Inv. M. Hermanovicsz

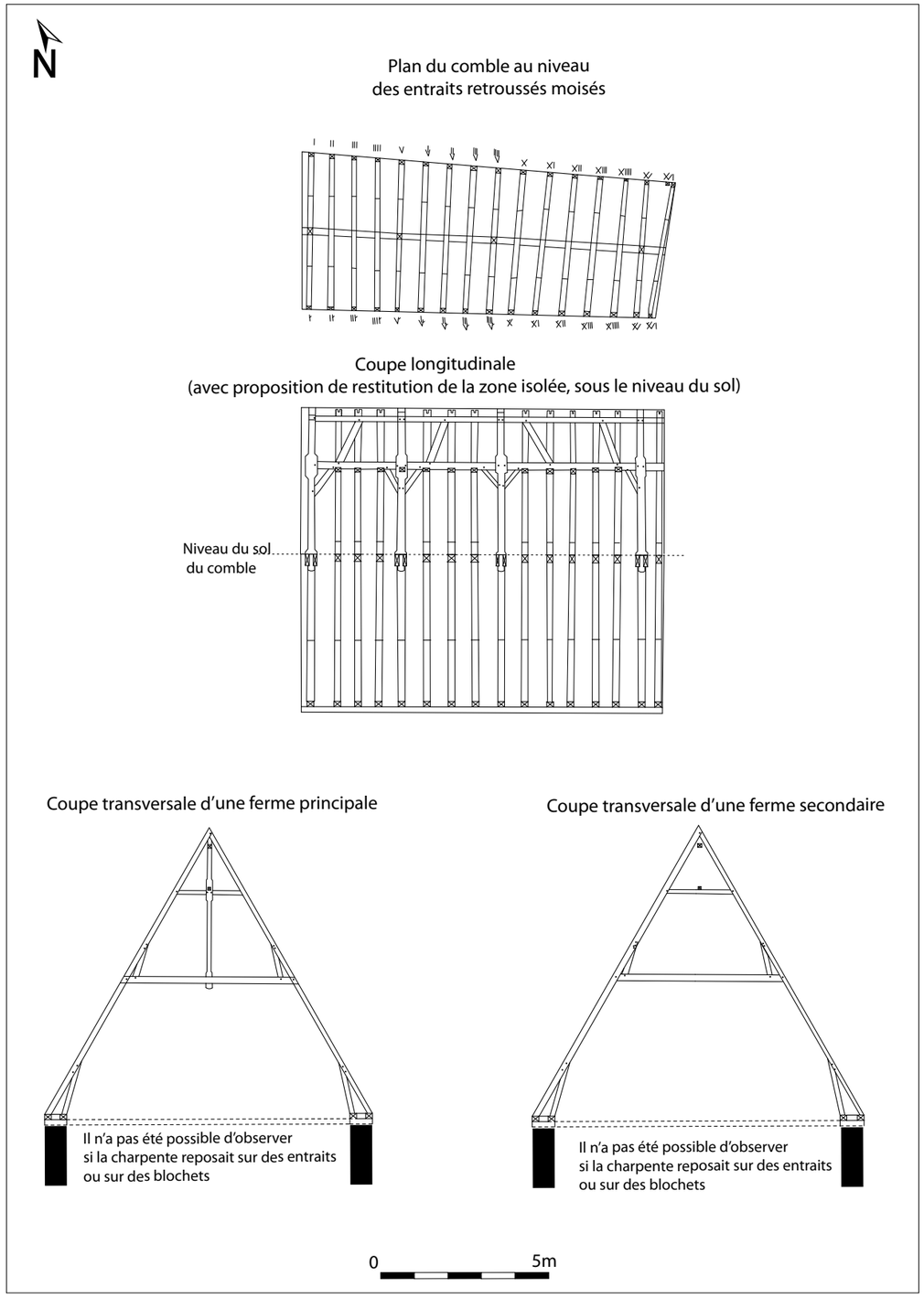


fig. 314 : Plan du comble et coupes longitudinale et transversale de la charpente © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 29

Hôtel ; étude notariale

Adresse : Concorde (rue de la) 6 ; Charles Guinot (quai) 31

Dates : 1460 [d] ; 1462 [d] ; ? ; XX^e siècle.

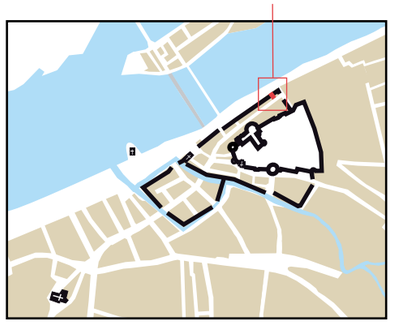


fig. 315 : Emplacement du 6 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliographie

(3) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant de deux charpentes du 6 rue de la Concorde à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3732D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.



fig. 316 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 6 rue de la Concorde et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. p. 383-402 et 394)

Sur un plan en « L », l'hôtel du 6 rue de la Concorde se compose de deux corps de logis desservis par une vis placée dans une tourelle. Précédé d'une cour vers la rue de la Concorde, l'hôtel donne sur le quai de Loire de l'autre côté. Le bâtiment donnant sur la rue de la Concorde est une création récente. Les deux charpentes de comble sont conservées dans un excellent état et constituent notre objet d'étude principal. Leurs bois ont été prélevés et datés par dendrochronologie des années 1460 et 1462. Le grand corps de logis dont la rive nord est parallèle à la Loire a été édifié antérieurement au petit corps de logis présentant son pignon sud face à la rue de la Concorde. L'hôtel accueille actuellement une étude notariale dont l'entrée est établie au 31 quai Charles Guinot.

Description

Cet hôtel est construit en moellon enduit et brique. Les façades sont malheureusement trop dénaturées pour être analysées (cf. fig. 317), croisées et portes d'origine ont diparu. À l'intérieur, l'édifice est aménagé pour accueillir une étude notariale ; la distribution d'origine n'est plus lisible.

La tourelle hexagonale a perdu sa fonction distributive. Néanmoins, sa façade demeure lisible : construite en brique, à l'exception des encadrements des baies en pierre de taille de tuffeau, deux petites baies murées y ont été remplacées par deux autres baies percées juste au-dessus des premières pour correspondre aux niveaux de plancher et non plus aux niveaux des révolutions de la vis. Il est possible que la porte qui ouvre au rez-de-chaussée sur la cour soit bien originelle. Cette tourelle de 3,4 m de diamètre est couverte d'un toit hexagonal. Dans sa charpente inaccessible, on distingue seulement une enrayure soutenant chacun des arêtiers. Dans ses dispositions premières, la tourelle desservait l'hôtel jusqu'aux combles.



fig. 317 : Vue de l'hôtel du 6 rue de la Concorde depuis le promontoire du château © L. Gaugain

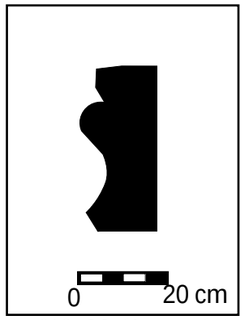


fig. 318 : Modénature de la corniche de la tourelle © L. Gaugain



fig. 319 : Vue de la cage d'escalier au niveau du comble © Inv. H. Bouvet

Une corniche en tuffeau moulurée souligne le bord de la toiture et apparaît dans le comble où son profil a pu être relevé (cf. fig. 318). La mouluration est constituée d'une arête surmontée d'un talon et suivi d'un chanfrein faisant le lien avec un bandeau. Par ailleurs, on constate que la corniche a été installée sur tout le périmètre de la tourelle, y compris sous les toits. Elle a donc été construite avant la mise en place des charpentes. Certains chevrons de la charpente du grand corps de logis reposent d'ailleurs sur des corbeaux insérés au sein de la maçonnerie de la tourelle. Tout le problème est de déterminer si le plan de l'hôtel fut conçu en « L » dès le début ou si, au contraire, l'extension du petit corps de logis n'était pas prévue dans le premier projet. Le niveau condamné de la cage (cf. fig. 319), auquel on accède aujourd'hui depuis le comble, montre le linteau d'une ouverture donnant dans le petit corps de logis ; mais est-ce une ancienne baie ayant précédé la construction du petit corps de logis ou bien une porte desservant précisément ce même bâtiment ? Nous ne pouvons le déterminer.



fig. 320 : Vue de la charpente de comble du grand corps de logis au niveau de son contreventement © Inv. H. Bouvet

Le grand corps de logis

Le comble de 14,1 m de long pour 9,4 m de large (cf. fig. 320 et 321) est couvert d'une charpente à chevrons-formant-fermes. La datation par dendrochronologie a révélé une date d'abattage des bois autour de 1460.

Côté Loire, le comble est éclairé de deux lucarnes assez remaniées. De l'extérieur elles ont perdu tout caractère originel et de l'intérieur on constate qu'elles ont été réduites en largeur. Côté cour, le comble possédait également une lucarne équipée d'un coussiège sur son côté droit. Sur cette rive, certains chevrons reposent contre la tourelle d'escalier, soutenus par de petits corbeaux. La vis est parfaitement contemporaine des premiers aménagements du comble et un chevêtre authentique reçoit les deux arbalétriers gardés plus courts pour permettre le passage.

D'une manière générale, l'essence employée est le chêne ; les bois sont de très bonne qualité avec peu de flaches et peu de nœuds. La plupart des bois sont des bois de brin, à l'exception de quelques rares pièces issues de bois de quartier. Les pièces sont assemblées par des tenon-mortaise. Le toit présente une pente de 58''.



fig. 321 : Vue de la charpente de comble du grand corps de logis au niveau des faux-entraits © Inv. H. Bouvet

Les bois particulièrement longs (8,9 m pour les chevrons), présentent les traces d'un débitage soigné à la doloire. La majorité des assemblages sont à tenon-mortaise, et les chevilles sont doublées par endroit, notamment sur les jambettes. L'entraxe moyen des chevrons est de 60 cm.

La charpente se compose de vingt et une fermes dont cinq fermes maîtresses (cf. fig. 320 et 323). La coupe transversale des fermes maîtresses se décrit comme suit : les chevrons reposent sur des blochets dont l'about est maintenue en place par des jambettes. Les blochets prennent eux-mêmes appui sur deux sablières, l'une à l'extérieur du mur gouttereau, l'autre à l'intérieur. Les arbalétriers s'assemblent au sommet de part et d'autre d'un poinçon élargi aux abouts. L'élargissement sommital reçoit par enfourchement le faîtage, tandis que l'élargissement inférieur enfourche à son tour le faux-entrait. Épaissi tant dans la hauteur que dans la largeur au niveau de son assemblage avec le poinçon, le faux-entrait présente un assemblage à parements enserrant les chevrons-arbalétriers. Pour permettre cet assemblage, les faux-entraits des fermes maîtresses sont en effet plus larges que ceux des fermes secondaires et leur face inférieure est creusée de deux rainures permettant d'axer au centre du faux-entrait les aisseliers dont la section est similaire à celle des chevrons. Composé de quatre segments, le sous-faîtage est assemblé aux poinçons sur sa partie élargie et s'encastre par une double queue d'aronde sur la face supérieure des faux-entraits (cf. fig. 320 et 323). Les fermes secondaires ne disposent pas de poinçon et les faux-entraits s'assemblent aux chevrons-arbalétriers par un simple tenon-mortaise.

La coupe longitudinale montre quatre croix de Saint-André liant le faîte au sous-faîte.

Enfin, sont encore visibles entre les chevrons et les faux-entraits, des traces d'éclisses portant le torchis qui isolait le comble. Ce comble était donc habitable, contrairement à celui du petit bâtiment qui ne présente aucune trace de ce type.

Un conduit de cheminée prend place sur chaque pignon : si pour le conduit ouest, le décalage de la dernière ferme maîtresse semble authentique, pour le conduit est, la section d'un des chevrons indique un repentir postérieur. Cependant, la charpente a dû être montée avant les pignons, ce qui est courant, et cette modification résulter d'un simple oubli.



fig. 322 : Vue de la charpente de comble du petit corps de logis © Inv. H. Bouvet

Le petit corps de logis

La datation par dendrochronologie a révélé une date d'abattage des bois autour de 1462 (cf. fig. 322 et 323). Le bâtiment mesure 6,4 m de long par 4,2 m de large mais le faîtage de la charpente, pénétrant sous la charpente du grand corps de logis, mesure 8,5 m de long. Le bâtiment est couvert d'une charpente à chevrons-formant-fermes présentant une pente de 58'', composée de douze fermes numérotées de I à XII par des chiffres romains tracés à la rainette − le I se trouvant au nord, du côté de la Loire. Le côté oriental est contremarqué tandis que le côté ouest est simplement marqué. Les bois de la charpente sont similaires à ceux de la grande charpente et l'entraxe moyen des chevrons s'élève à 62 cm.

La coupe transversale de la ferme maîtresse numérotée VI se décrit ainsi : les chevrons (4,2 m) reposent en bas sur un entrait et en haut de part et d'autre d'un poinçon épaissi qui se trouve enfourché par la poutre faîtière. Le sous-faîtage, divisé en deux sections, prend également appui sur le poinçon, juste au-dessus du niveau du faux-entrait. Des jambettes renforcent arbalétriers et entrait (cf. fig. 323). Les fermes secondaires sont identiques à celle-ci mais ne disposent pas de poinçon.

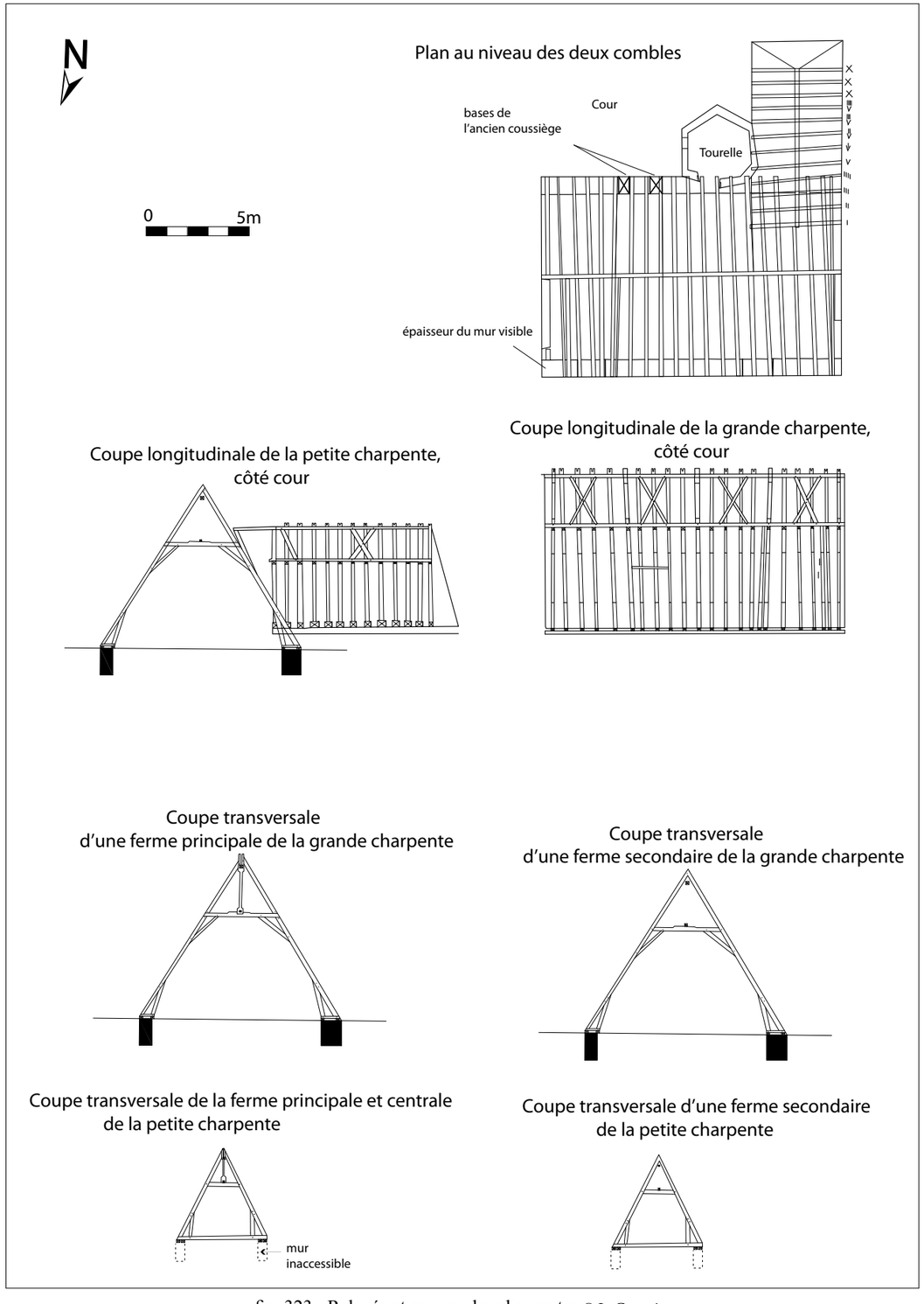


fig. 323 : Relevés et coupes des charpentes © L. Gaugain

La coupe longitudinale de la charpente présente un faîtage monoxyle qui avance dans la charpente du grand corps de logis, ce qui prouve bien sa postériorité (cf. fig. 322). Son extrémité repose sur les chevrons d'une noue qui viennent prendre appui, à gauche, contre le mur de la tourelle d'escalier et, à droite, contre un des arbalétriers de la grande charpente. La sous-faîtière a également été coupée du côté du grand corps de logis. Les assemblages à doubles queues d'aronde qui la liaient aux faux-entraits sur lesquels elle reposait à l'origine, ont quelques peu bougé ce qui explique qu'ils soient visibles à présent. Dans la moitié sud de la charpente (tournée vers la rue de la Concorde), la cohérence des faîtes est assurée par une croix de Saint-André, tandis que dans la moitié nord elle est étayée par un simple lien. Du côté de la rue de la Concorde, la charpente s'achève par une petite croupe ajoutée postérieurement.

Aujourd'hui l'accès aux combles se fait par un escalier droit qui débouche à la liaison des deux charpentes. Bien que cet escalier présente un aspect ancien, il est nécessairement postérieur aux charpentes puisque les entraits des fermes X à XII du petit comble ainsi qu'un chevron de la grande charpente ont dû être sectionnés pour ménager un passage.

Amboise (37) Cat. 30

Hôtel

Adresse : Rocher des Violettes (rue) 7

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècle ; XX^e^-XXI^e^ siècles

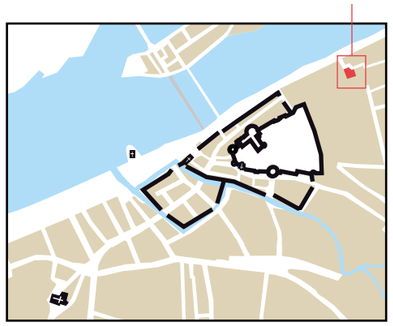


fig. 324 : Emplacement du 7 rocher des Violettes dit le logis des Pages © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°7.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) 1996/025/0507 : casier archéologique, Prieuré Saint-Thomas (ancien), sur la route de Montrichard, auteur photographie Ranjard.
(4) 81/037/0010 : dossier sur le Logis des Pages (1947).

Autre

(5) Photographie ancienne dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 403.

Bibliographie

(6) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 403.

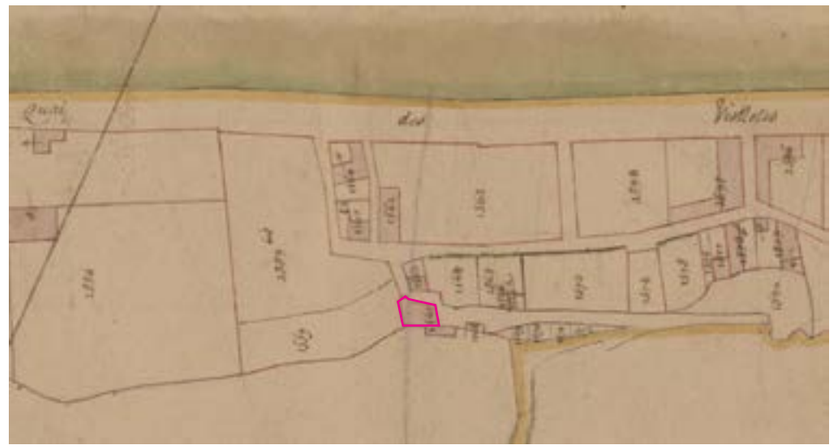


fig. 325 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du logis des Pages et de ses alentours © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. p. 383-402 et 401)

Le commanditaire du logis des Pages ne nous est pas connu. Si l'on en croit la tradition orale, son appellation viendrait de l'installation dans cette demeure des pages de Charles VIII, mais rien ne permet de le vérifier.

Description



fig. 326 : Vue du logis des Pages côté Loire © Inv. H. Bouvet

Le logis des Pages a été construit à l'écart de la ville médiévale, à 250 m en amont du château. Aucune fonction agricole du lieu n'a pu être retrouvé ce qui fait de lui un hôtel et non un manoir. De fait, son assiette à flanc de coteau est particulièrement inadaptée à l'établissement de bâtiments agricoles. Son implantation face à la Loire semble avoir dicté le choix du commanditaire qui souhaitait vivre au plus près du fleuve.

La façade nord-ouest, donnant sur la Loire, est divisée en deux parties (cf. fig. 326) : à droite la tourelle d'escalier qui dessert l'ensemble du bâtiment et à gauche une pièce à vivre par niveau. La façade assez hétéroclite est tout à fait atypique de par ses multiples sculptures insérées au sein de la maçonnerie de moellons enduits. Il est difficile de déterminer si la disposition des sculptures est bien d'origine ou si elles sont issues de la fantaisie des propriétaires, architectes ou restaurateurs qui ont voulu exposer à la vue de tous des fragments sculptés. Les croisées des trois baies superposées sont en partie restaurées, mais les parties neuves beaucoup moins érodées se distinguent facilement. Les ouvertures sont couvertes d'une plate-bande composée de deux pierres dont le joint de liaison est placé à l'aplomb du meneau central. Enfin, feuillages et petits animaux sculptés dans les encadrements sont bien d'origine et d'une qualité rare (cf. fig. 327).



fig. 327 : Vue de l'encadrement d'une baie © Inv. H. Bouvet

La partie supérieure de la maison en pans-de-bois ne présente aucune caractéristique médiévale et il est probable que ce soit un ajout postérieur.

Sur la façade sud-est, on distingue au sein de la maçonnerie du mur, à environ 3 m au dessus du niveau du sol des orifices discrets abritant de petits pots de terre. Ce sont des nichoirs à passereaux[53].

53 Claire Mabire La Caille, « Les petits oiseaux en Europe de l'ouest au Moyen Âge et à l'époque moderne », communication faite lors du séminaire d'Alain Salamagne du 20 mars 2008, *Château et paysages : maisons de plaisance, parcs et jardins*, 1ère partie : *Les origines médiévales*, Université de Tours, CESR.
Danièle Alexandre-Bidon, *Une archéologie du goût, céramique et consommation*, Paris, 2005, p. 274.
Clément Alix, « Un hôtel méconnu de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance à Orléans : étude archéologique et historique des 15-17 rue Jeanne d'Arc et 13 rue de la Vieille-Monnaie. 3e partie : des années 1520 au début du XIXe siècle. », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 158, 2008, p. 17-24.



fig. 328 : Vue de la cheminée du rez-de-chaussée © L. Gaugain

Des petits pots semblables ont été trouvés à Orléans par exemple. Ils sont généralement installés à l'ouest ou à l'est de manière à préserver les oiseaux des variations thermiques.

Les dispositions des niveaux 1, 2 et 3 de la partie construite en moellons correspondent probablement aux dispositions d'origine. Nous ne ferons pas de description des ajouts en pans-de-bois. Chaque niveau accueille une première pièce éclairée par une grande baie à croisée et une pièce plus petite située derrière la cage d'escalier. La vis en bois ménagée dans la tourelle octogonale de 1,2 m de rayon dessert les étages. La base du noyau circulaire (25 cm de diamètre) a disparu. Nous n'avons donc aucun moyen de vérifier s'il est bien contemporain de la construction d'origine. Notons cependant le soin qui est apporté à sa construction : des marches pleines reposent sur le noyau et dans les murs de la tourelle. Le revers des marches délardé a conservé les traces d'un débitage à la hache.



fig. 329 : Vue du corbeau du piedroit de la cheminée du rez-de-chaussée © L. Gaugain

Les étages sont planchéiés, chauffés par une cheminée et équipés de coussièges prenant place dans les ébrasements des baies des premier et deuxième étages. Au niveau 3, sous un épais lait de chaux des peintures murales réalisées dans les tons noir, rouge et ocre ont partiellement été mises au jour. Les surfaces ainsi découvertes s'avèrent cependant insuffisantes pour proposer une lecture iconographique (cf. fig. 333). Les trois cheminées conservées en place comptent parmi les critères majeurs de datation de l'édifice.

Au rez-de-chaussée, la cheminée à hotte est en tuffeau (cf. fig. 328). Les piédroits engagés contre le mur, prennent appui sur des bases octogonales et sont surmontés de corbeaux qui soutiennent le manteau. Les corbeaux sont de simples chapiteaux épannelés, séparés du fût de la colonne par un liseré gravé peu profondément dans la pierre (cf. fig. 329). La hotte qui semble avoir été modifiée devait, à l'origine, prendre appui sur les corbeaux. Un arc de décharge soulage le centre du manteau du poids du conduit. Aujourd'hui, seul l'arc de décharge subsiste, mais les amorces du manteau en bois - comme au second étage - sont conservées dans le mur. La cheminée du rez-de-chaussée du Prieuré (47 rue Léonard de Vinci) est très proche de celle-ci (cf. cat. 32 p. 933).



fig. 330 : Vue de la cheminée du premier étage © L. Gaugain

fig. 331 : Détail d'un corbeau
© L. Gaugain



fig. 332 : Vue de la cheminée du second étage © L. Gaugain

Les pierres de la cheminée du premier étage présentent des traces d'outils relevant de restaurations importantes (cf. fig. 330). L'ouverture de four visible sur le contrecœur de la cheminée semble récente, et demeure incompatible avec la fonction originelle de la pièce. Bases et piédroits sont identiques à ceux de la cheminée du niveau inférieur. En revanche, les parties hautes soutenant la hotte sont nettement plus ornées (cf. fig. 330). Les corbeaux sont sculptés de petits animaux enlacés sur lesquels repose une forte mouluration à liseré-baguette-liseré-tore-gorge qui est surmontée d'une pierre de taille. Le manteau est pris entre deux corniches dont le profil est proche de la moulure précédente. Au-dessus du manteau commence la hotte.

Au second étage, la pièce a été largement blanchie et seul le sommet des piédroits et des corbeaux de la cheminée demeurent apparents (cf. fig. 331, 332 et 333). Le style de cette cheminée est très proche de celle du rez-de-chaussée. Les piédroits cylindriques reposent sur des bases octogonales et sont surmontées de chapiteaux simplement épannelés dont ils sont séparés par un liseré. Le manteau en bois est surmonté d'une hotte qui a également été blanchie. Les peintures qui ornaient probablement l'ensemble de la

pièce, ont été mises au jour sur les corbeaux de la cheminée où de petites croix rouges et bleues ciel se détachent sur un fond noir (cf. fig. 334).

Enfin, une targette apparaît encore dans le retrait du second niveau. Placée sous une épaisse couche de peinture cette petite ferrure, probablement remployée, présente un profil ovale avec une découpe en demi-lune que l'on rencontre également à Amboise sur certains volets de la Maison Blanche. Ces ferrures datent probablement du XVI^{e} siècle.

On peut donc envisager la distribution suivante : les cuisines au rez-de-chaussée et, au-dessus, deux chambres superposées, chacune dotée d'une garde-robe.



fig. 333: Cheminée du second étage, détail d'un piédroit et de sa base© L. Gaugain



fig. 334 : Cheminée du second étage, détail d'un corbeau peint © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 31

Manoir du Clos Lucé ; musée

Adresse : Clos-Lucé (rue du) 2

Dates : vers 1470 ; XVI^e siècle ; XIX^e siècle ; XX^e siècle.

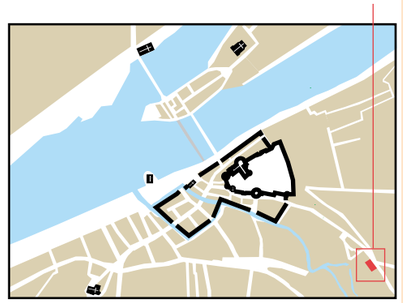


fig. 335 : Emplacement du Clos-Lucé
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives privées

(1) Archives du Clos-Lucé, (non consultées).

Archives communales d'Amboise

(2) Série CC 190 à 208, quittances.
(3) Série CC 104, comptes.
(4) Plan d'alignement de 1834 n°14.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(5) Série 22 J ; Fonds Laurence Berluchon ; 22 J 6 , p. 22-30 : Vues du Clos-Lucé et du Château-Gaillard.
(6) 3P2_003_006.jpg : section D, dite des Guillonnières, vers la commune de Saint-Reigle et les Arpentis.

Bibliothèque nationale de France

(7) BnF, ms. fr. 26115, pièces n°143, 144, 157et 158 : quittances de travaux de 1516.

Bibliothèque municipale de Tours

(8) L.B. Amboise : Clos-Lucé ; Est. 1, Ic. Auv. 396 : *Château du Clos-Lucé où est mort Léonard de Vinci*, lithographie, s. d.
(9) L. A. Amboise : Clos-Lucé ; R. 3, Ic. 815 : photographie noir et blanc du Clos Lucé, Juin 1890.
(10) L. A. Amboise : Clos-Lucé ; R. 1 et R. 2, Ic. 580 et 581 : photographies noir et blanc des peintures murales de la chapelle du clos-Lucé (école italienne XVI^e siècle), XX^e siècle.
(11) L.C. Amboise : Clos-Lucé ; Est. 1, Ic. Auv. 453 : lithographie, s. d.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts

(12) NUM Ph 7937, Fonds photographique Séraphin Médéric Mieusement (1840-1905), *Château d'Amboise, détail, maison de Léonard de Vinci*, photographie.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(13) 1996/025/0507 : casier archéologique : château du Clos-Lucé, auteur photo Robert
(14) 4° etu 1148-1462.156 : restaurations du Clos-Lucé, étude préalable (septembre 1991).
(15) 2003/006/0017 : restaurations au Clos-Lucé : la chapelle, la tourelle d'escalier, les façades et lucarnes au dessus de la chapelle (avril 2003).

Base Mémoire

(16) sap01_mh004136_p[1].jpg, Château du Clos-Lucé ou Maison de Léonard de Vinci : façade avec la tourelle d'angle, photographie.
(17) sap01_mh00076063_p[1].jpg, Château du Clos-Lucé. Peinture murale, d'après le relevé des Archives, photographie.

Bibliographie

(18) Marguerite Coleman, Histoire du Clos-Lucé près d'amboise, où Léonard de Vinci séjourna pendant 3 ans et mourut le 2 mai 1519, Tours, 1937.
(19) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 409-430.



fig. 336 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du Clos Lucé et de ses alentours © L. Gaugain



fig. 337 : Vue du Clos-Lucé depuis le parc © Inv. M. Hermanovicsz

Historique

L'histoire du Clos-Lucé est assez bien connue. Les principales campagnes de construction eurent lieu entre le XV^e^ et le début du XVI^e^ siècles. Malheureusement des réaménagements très importants ont été entrepris aux XIX^e^ et XX^e^ siècles tant pour la distribution que pour remettre en état façades, maçonneries et ornements.

Le propriétaire actuel affirme détenir une grande partie des archives permettant d'établir l'histoire du lieu. La bibliographie est pauvre et si l'on fait abstraction des études de l'abbé Bosseboeuf[54] ou de celle de Marguerite Coleman − qui est très poétique −, le Clos-Lucé n'a jamais fait l'objet d'une étude d'histoire de l'art. Cependant, ces deux auteurs se réfèrent aux archives privées. Les ouvrages parus sont principalement consacrés à la vie de Léonard de Vinci qui y passa les trois dernières années de sa vie avant de s'y éteindre le 2 mai 1519. Aussi, le lieu mériterait-il un travail approfondi, une monographie à part entière, qui compte tenu du temps qui nous était imparti ne pouvait trouver sa place ici. Pour nous, ce travail était d'autant plus injustifié qu'au vu de la détérioration de l'état d'origine, l'investissement dans le rassemblement d'archives et leur transcription n'aurait certainement pas compensé les pertes matérielles que le lieu a subies.



fig. 338 : Vue de la façade d'entrée, rue du Clos Lucé © Inv. M. Hermanovicsz

Le Clos-Lucé fut cédé à Estienne Leloup, maître d'hôtel et premier huissier d'armes du roi Louis XI, par le roi lui-même, le 26 mai 1471. L'acte de vente ferait mention du « Clou (…) avec ses maisons, caves, vignes, terres, jardins, et toutes dépendances ». Les travaux de reconstruction débutèrent rapidement. Les comptes de la ville, mentionnent le 12 juillet 1476, des réparations à la porte Heurtault pour acheminer une pierre au Clos-Lucé : « Pour avoir en la fin du moys de juing dernier passé, estayé les pont leveys de la porte Heurtault et pour y passer par dessus une grosse pierre que Estienne Le loup, escuyer maistre d'hotel du roy notre Sire, fesoient mener a force de charroy au Cloux »[55].

Une enceinte clôt le parc, mais nous ne savons pas si elle fut restaurée ou créée en cette seconde moitié du XV^e^ siècle. Il ne reste de l'enceinte qu'une tour carrée, située à gauche de l'entrée principale (cf. fig. 338). Sur un plan en « L » avec une tourelle d'escalier à la rencontre des deux ailes, le logis fut reconstruit dans les matériaux à la mode sous Louis XI, à savoir la brique et la pierre de taille de tuffeau pour les chaînages et les encadrements de baies.

Dés 1473, Estienne Leloup reçut la charge de garde de la forêt d'Amboise. Ses gages devaient lui être versés par la ville qui n'en avait pas les moyens. Elle tenta de négocier avec le roi longuement, si bien qu'en 1480, la ville devait deux ans de gages à Estienne Leloup, soit 600 livres. Pour se faire payer il menaça de faire tirer l'artillerie du Clos sur la ville. Cette anecdote nous renseigne donc sur la présence d'armes à feu au Clos-Lucé. Les archives de la ville[56], mentionnent par ailleurs un procès touchant « l'artillerie que en l'année 1484 […] par commandement du Capitaine de ladicte ville fut envoyé querir au Clou et amenee en ladicte ville pour la seureté d'icelle ». En outre, le 6 septembre 1486, parmi les dépenses faites par Pierre Goussard, receveur, il y avait « le double d'un mandement impetré par Jehan Gaudron l'aisné contre les habitants de la ville touchant le procez de Estienne Leloup »[57]. Ce procès prit effet à la suite du non paiement d'Estienne Leloup et de ses menaces armées. En 1486, l'artillerie du Clou fut vérifiée par des canonniers, l'atteste un mandement signé de Francoys Bertin et Jehan Duruau où il est question des dépenses faites par Pierre Goussard, receveur pour l'annee 1486. Ainsi, 36 s. 3 d. furent baillées « aux canoniers qui ont veue et visitter l'artillerie du Clou le dixieme jour de may 1486 »[58].

Les relations du château et du Clos-Lucé furent toujours étroites, même avant le rachat du lieu par Charles VIII. Aussi, un chemin longé d'un garde-fou conduisait-il du château au Clos. Le 2 décembre 1482, dans les comptes de François Bertin, Jehan le Vieil, sergent verdier de la forêt d'Amboise fut payé « pour 6 charestes de grosses et longues perches livrees par le comandement de monseigneur le cappitaine pour les avoir faict coupper et ademener jusques au Chastellier et

54 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, ... op. cit*, p. 409-430.
55 *Archives communales d'Amboise*, CC 99, f°16v°.
56 *Archives communales d'Amboise*, CC 199.
57 *Archives communales d'Amboise*, CC 199 f°40.
58 *Archives communales d'Amboise*, CC 104 f°25.

emploiees a faire lices et tiensmains au long du chemin qui a esté faict depuis la poterne du chastel jusques au Clou »[59]. De même, en janvier 1482, on commanda « 300 toizes de boys carré et de planches livrees par eulx et prinzes es boys du Deffoiz apartenant a la prieuré de Monee et admenez au chastel d'Amboise, emploié au pont de la poterne dudit chastel et a faire les lisses qui sont depuis ledit ponts jusques au Clou au long du chemin qui est au dessus des caves des faulxbourgs de la porte Heurtault »[60]. Enfin, en vue du mariage de la petite Marguerite d'Autriche et du futur Charles VIII, on nettoya ce chemin comme le reste de la ville : sont rémunérés le dernier jour de janvier 1482 « par le commandement d'Estienne Leloup, bailly d'Amboise », à la venue de l'ambassade de Flandres, Jehan Laurens, Jehan Loquineau, Jehan Bouchart, Jehan Lavaugier « pour avoir nesty le chemin qui est a aler de la poterne du chastel en la maison du Clou et pour avoir nesty la rue du faubourg de la porte Heurtault depuis la porte de la ville jusques au Clou »[61].

À la mort d'Estienne Leloup, ses biens auraient été saisis et adjugés en 1490 à Pierre Morin, un des marchands notables de la ville.

Les archives du Clos-Lucé conserveraient l'acte de vente au roi Charles VIII, passé devant Maître Mazenot à Lyon, le 2 juillet 1490. Le domaine aurait contenu à ce moment : « 22 arpents d'enclos, 183 arpents de terres labourables, 220 arpents de bois, 11 arpents de près et 8 arpents de vigne ». La description se poursuit : « L'ostel du Clou auquel a plusieurs corps d'ostel contenant tant en eddifices que jardins et viviers deux arpents et demy de terre ou environ »[62]. Ainsi pour la somme de 3 500 écus d'or le Clou devint domaine royal. Charles VIII aurait fait construire la chapelle entre les deux ailes du bâtiment.

À la mort de Charles VIII, le Clos-Lucé revint à son cousin, le capitaine Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Après Louis de Luxembourg, ce fut le duc d'Alençon, époux de Marguerite de Navarre et sœur du futur François I[er] qui devint propriétaire du Clos. En 1516, le duc d'Alençon vendit le Clos à Louise de Savoie ; l'acte de propriété serait également conservé dans les archives du Clos-Lucé.

À la Bibliothèque nationale de France[63], deux quittances datées du 20 juillet et du 17 octobre 1516 concernent le « payement des ediffices et reparacions de chastel du Clou ». Germain Badeau et Pierre Rousseau, maçons, sont ainsi payés pour onze journées. La seconde quittance est très effacée ; le nom et le métier demeurent illisibles. En 1516, Léonard de Vinci s'installa au Clos-Lucé et il est possible que ces travaux soient menés pour son confort. On dispose finalement de peu de détails sur la vie du grand homme à Amboise et souvent les écrits à ce sujet relèvent plus de la « mythologie » que de la réalité. Léonard a toutefois dessiné le château vu depuis le Clos-Lucé (cf. Tome III fig. 650, p. 1141), soit ses façades méridionales[64]. On dit ce dessin réalisé à la demande de François I[er]. Le testament de Léonard fut rédigé le 23 avril 1519, soit quelques semaines avant sa mort le 2 mai. L'original a disparu mais il aurait été conservé à Amboise, rue Joyeuse, par l'étude de Maître Bourreau chez qui le testament aurait été enregistré. En 1937, l'étude appartenait à Maître Gourdon. Léonard de Vinci fut inhumé, conformément à son souhait dans « ladicte église Saint-Florentin, par le collège de ladicte église ». Il s'agit bien de la collégiale du château dans laquelle, en 1874, après la destruction de l'église, Arsène Houssay mit au jour une pierre tombale avec une inscription à demi effacée où il put déchiffrer « LEONARDUS VINCIUS ». Les restes présumés furent alors transférés dans la chapelle Saint-Hubert du château.

En 1523, Louise de Savoie aurait cédé sa terre du Clos à Philibert Babou, argentier du roi François I[er]. En 1583, le Clos serait revenu par héritage à Michel de Gast, gouverneur d'Amboise. Au début du XVII[e] siècle, les archives donneraient Jean-Gabriel Polastron de La Hillière, comme dixième possesseur du Clos. Puis, autour de 1636, la terre serait revenue entre les mains de la famille d'Amboise par l'intermédiaire du mariage de Antoine d'Amboise avec mademoiselle de la Frillière. À la fin du XVIII[e] siècle, monsieur d'Amboise allait vendre tous les fiefs relevant du Clos au duc de Choiseul pour 16 000 livres. Au début du XIX[e] siècle, il ne restait plus autour du manoir que les communs, le parc et les jardins. Enfin, Madame Jameron des Fontenelles céda le Clos-Lucé à la famille Saint-Bris qui depuis l'entretient. C'est à la fin du XIX[e] siècle que les travaux de restaurations commencèrent[65]. Avant de détailler ces travaux il est nécessaire de décrire le bâtiment pour situer au mieux les interventions menées.

59 *Archives communales d'Amboise*, CC 104 f°26.
60 *Archives communales d'Amboise*, CC 104 f°45v°. Le mot « nesti/y » signifie nettoyer. On trouve le même genre de commandes aux f°24 et 37 du même compte.
61 *Archives communales d'Amboise*, CC 104 f°45v°.
62 Marguerite Coleman, *Histoire du Clos-Lucé près d'Amboise, où Léonard de Vinci sèjourna pendant 3 ans et mourut le 2 mai 1519*, Tours, 1937.
63 *BnF*, ms. fr. 26115, pièces 143, 144 et 158.
64 *Bibliothèque royal de Windsor.*
65 *Médiathèque du patrimoine* : 4° etu 1448 – 1462. 156.

Description

Après l'historique, le statut du bâtiment n'est plus à démontrer ; il s'agit bien d'une demeure noble avec une fonction agricole, donc d'un manoir.

Les bâtiments du Clos-Lucé présentent un plan en « L » (cf. fig. 339), si l'on fait abstraction des quelques dépendances adossées à la muraille longeant la rue Victor Hugo qui, comme les autres bâtiments, n'ont pas été épargnées par les multiples restaurations et dont le caractère d'origine a disparu (cf. fig. 343). Le manoir est enclos dans un parc vallonné, au fond duquel coule la Masse (cf. fig. 340). En bas, du côté de la rue Léonard de Vinci, la fuie a été conservée (cf. fig. 341). Elle est construite dans les mêmes matériaux de construction que le manoir, à savoir en brique, la pierre de taille de tuffeau étant réservée aux chaînages et encadrements de baies. Sa couverture en pavillon à quatre pans repose sur une charpente à chevrons-formant-fermes avec une enrayure centrale (sans doute XV-XVI[e] siècle) . Les bois comme la disposition semblent d'origine.

On accède au Clos-Lucé par une porte cochère en anse de panier surmontée d'une accolade à fleurons et choux (cf. fig. 342). La façade du logis fait alors face au visiteur. L'aile principale est construite perpendiculairement à la rue et deux ailes plus petites viennent en retour d'équerre à l'ouest et à l'est. Cette dernière est une création du XIX[e] siècle. Le bâtiment d'origine se limite donc à un logis en « L » desservi par une tourelle d'escalier octogonale placée à la rencontre des deux ailes. Cette tourelle constitue l'élément le moins remanié de l'édifice. Au dessus de la porte, on aperçoit un dais surmontant un heaume à couronne et feuillages, un blason aux armes de France présenté par deux anges, et en dessous,

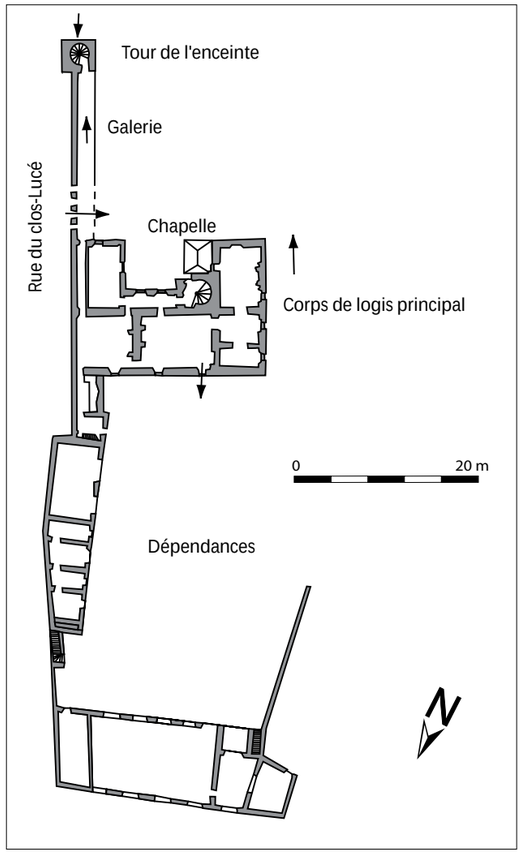


fig. 339 : Plan du Clos-Lucé d'après ceux des architectes Vitry et Trouvelot (ACMH), (vers 1960)
© L. Gaugain



fig. 340 : Vue du Clos-Lucé depuis la porte des Lions © Inv. H. Bouvet

deux autres blasons aux armes de France et de Savoie. Ces armoiries sont bien celles de Louis XI qu'Estienne Leloup apposa en signe d'allégeance. La tourelle est couronnée d'un toit à huit pans.

La distribution originelle a été très modifiée, on peut toutefois penser que l'aile secondaire en retour abritait les cuisines et dépendances, tandis que l'aile principale recevait la grande salle au rez-de-chaussée et les appartements au premier étage. Le rez-de-chaussée a été réinventé au XIX^e^ siècle, mais à l'étage on remarque, dans une chambre appelée « la chambre de Léonard de Vinci, une cheminée à hotte, réalisée dans un style gothique. Elle date certainement de la première campagne de construction, autour des années 1470. Le manteau repose sur des piedroits composés d'une colonnette reposant elle-même sur une base octogonale particulièrement haute (sa hauteur est égale à la moitié de celle de la colonnette). Le chapiteau de la colonnette, simplement épannelé, est séparé du fût par un cordon torique. Entre le manteau et le chapiteau, un petit entablement prend place. Enfin, une corniche sépare le manteau de la hotte.

La chapelle fut construite devant la tourelle d'escalier (cf. fig. 337). Elle a conservé un aspect proche de celui d'origine, à l'exception de la balustrade ajourée qui, d'après les clichés photographiques anciens, aurait été ajoutée au XIX^e^ siècle pour cacher la base du toit en terrasse. À une époque méconnue, la chapelle a servi de cuisines. Aujourd'hui, les maçonneries sont neuves, mais quelques vestiges de peintures ornant une partie des murs et la voûte d'ogives étoilée, présentent les scènes de la vie de la Vierge, notamment la Visitation et Assomption.

Enfin, la galerie (cf. fig. 343 et 344), sous laquelle on passe pour accéder au Clos-Lucé a été jugée authentique lors des travaux de restauration de Bernard Vitry, mais contenant des bois remplacés à une époque moderne. Cette galerie rejoint la tour d'enceinte carrée construite en moellon et pierre de taille de tuffeau qui reçoit un toit en pavillon couvert d'ardoises. En ce qui concerne les ouvertures de cette tour, tous les encadrements sont neufs et nous n'avons pas trouvé de documentations à ce sujet. Il est cependant probable que leurs dispositions aient été autres, en particulier pour les archères à visée du dernier étage. Si cette galerie existait en effet au Moyen Âge, elle ne pouvait être reliée au logis comme aujourd'hui puisque l'aile oriental est un ajout tardif. Elle devait constituer une sorte de chemin de ronde et aboutir aux dépendances situées derrière les logis en « L ». On notera par ailleurs que la galerie de l'hôtel Joyeuse est assez proche de celle-ci (cf. cat. 24 fig. 266, p. 880).

Les campagnes de restaurations du service des Monuments Historiques ont été multiples ; nous les résumons comme suit. En septembre 1991, dans son étude préalable[66], en vue de la restauration des façades du Clos Lucé. Arnaud de Saint-Jouan, architecte en chef des Monuments Historiques, avançait les conclusions suivantes : à la fin du XIX^e^ siècle, une aile en retour d'équerre fut construite à l'est, l'aile nord fut doublée sur la cour et toutes les fenêtres furent refaites dans le style flamboyant (cf. fig. 345).

66 *Médiathèque du Patrimoine* 2003-006-0017 : Le Clos Lucé.



fig. 341 : Vue du pigeonnier
© Inv. M. Hermanovicsz



fig. 342 : Vue de la porte cochère
© Inv. T. Cantalupo



fig. 343 : Vue de la galetie au dessus du porche © L. Gaugain



fig. 344 : Vue ancienne de la galerie, (vers 1960) © Inv. Centre

D'après les photographies prises entre 1900 et 1923 : d'importantes modifications ont été réalisées depuis cette époque, notamment sur les toitures. Sur l'aile est, la croupe fut remplacée par un pignon à rampants découverts et une lucarne fut ajoutée sur la cour. Sur l'aile ouest, le même remaniement fut mené pour que ce soit symétrique. L'aile nord, côté cour reçut deux lucarnes en bois. Le toit de la chapelle fut dissimulé par un garde-corps ajouré et le remplage de la baie fut remplacé par un autre remplage à trilobes. Arnaud de Saint-Jouan en conclut que l'édifice a perdu son aspect médiéval, et que seuls la chapelle et le décor sculpté de la tour d'escalier demeurent authentiques.

L'état de conservation est alors jugé assez mauvais : les briques sont pulvérulentes, les infiltrations d'humidité sont nombreuses, le tuffeau est très abîmé. Les restaurations envisagées devaient consister à changer le tuffeau en appui de fenêtres et le remplacer par de la pierre de Richemart ; à refaire les soubassements en pierre dure locale ; à procéder au rejointoiement des briques au mortier de chaux ; à restaurer des sculptures ; et à vérifier la couverture.

En 2003, en vue de nouveaux travaux sur la chapelle, les travaux des années 1980 sont également résumés, on y apprend que l'encadrement de la porte de la chapelle et le pinacle d'angle

avaient reçu un traitement hydrofuge et que de nombreuses restitutions ont été faites en plâtre pour les éléments disparus. Les restitutions furent modelées sur des clous de cuivre. Les sculptures de de plus grande taille furent réalisées en mortier de ragréages dur (type parex ou similaire sur un dégrossi au ciment). Enfin, le programme des travaux de restaurations de 2003 se déroula en trois campagnes.

1ere campagne: maçonnerie et pierre de taille :

- purge et brossage des façades est et sud de la chapelle, du contrefort à l'angle sud-est de la chapelle, des façades de la tourelle, ainsi que de la façade et lucarne au-dessus de la chapelle en recherche.
- reprise en pierre de tuffeau (pierre de Villentrois en partie haute ; pierre d'Usseau en partie basse) ;
- rejointoiement ;
- ragréages.

2ème campagne : traitement biocide de la pierre, avec élimination des résidus, préconsolidation, dessalement, consolidation et microsablage ponctuel ; et ce notamment pour :

- l'encadrement de la porte en façade est de la chapelle, le contrefort à l'angle sud-est de la chapelle et le gâble de la tourelle ;
- les armoiries de la tourelle pour lesquelles on procéda également au refixage des parties de polychromies soulevées, à l'élimination des collages et des touchages modernes ;
- le contrefort à l'angle sud-est de la chapelle avec ses sculptures de crochets et fleurons ;
- les armoiries de la tourelle avec, en partie haute, sa sculpture de frise d'encadrement à l'angle gauche ;
- la statue de saint Sébastien (non prise en charge par le service des Monuments Historiques).

3ème campagne : couverture :

- vérification de l'ensemble ;
- habillage en plomb sur la corniche de la base de la balustrade de la chapelle, sur les appuis des baies, sur la base de l'emplacement de la statue de Saint-Sébastien.

Dans un encart de notes importantes, est également mentionné qu'en haut du fronton de la lucarne est, au dessus de la chapelle, il a été trouvé une inscription : « Alexir 1874 ». La date correspond sans doute à une campagne de restauration. Le nettoyage de la frise au dessus des armoiries révéla une polychromie avec des feuilles vertes et un fond rouge. La statue du saint Sébastien, située au-dessus de la chapelle est analysée. Malgré des traces de restaurations multiples, l'architecte conclut qu'elle date peut être, à l'origine, du XVIe siècle. Enfin, le décor de la tourelle est décrit mais ne semble pas pour autant concerné par les restaurations. Le dais avec son heaume à couronne et feuillages et ses blasons aux armes de France et de Savoie sont bien d'origine ce qui prouve que la tourelle date de la première campagne d'Etienne Leloup, sous Louis XI.

Nous avons fait le choix de détailler ces deux campagnes de restauration récentes, qui prennent le soin de tenir compte de l'historique du bâtiment, de détailler les travaux et les techniques employées. Selon le dossier 1991/025/007 de la Médiathèque du Patrimoine, les autres campagnes se sont déroulées sous la direction de l'architecte Trouvelot : en décembre 1950, il procéda à la réparation de la corniche ; le 3 novembre 1954, il répara la galerie ; le 8 mars 1954, il remit en état, nettoya et clôtura les sous-sols ainsi que les anciennes cuisines et il dégagea les sous-sols à l'ouest, en vue de l'accueil des maquettes de Léonard de Vinci ; le 4 mars 1963, il remit en état la salle à manger (maçonneries, charpenterie, menuiserie, vitraux et peinture). Puis, l'architecte Vitry procéda, le 1er décembre 1964, à la restauration de l'ancienne salle à manger du XIXe siècle (maçonnerie et sol en terre cuite) et, le 18 mars 1971, à la remise en état d'une grande salle du premier étage (menuiserie, vitraux, maçonnerie et plâterie).



fig. 345 : Vue de la facade côté cour © Inv. M. Hermanovicsz

Amboise (37) Cat. 32

Hôtel ou manoir du Prieuré ; restaurant

Adresse : Léonard de Vinci (rue) 47

Dates : 1453 [d], XX^e siècle.

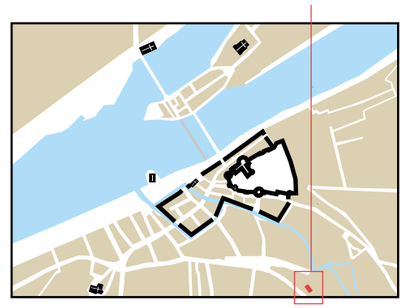


fig. 346 : Emplacement du Prieuré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°17.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_006.jpg : section D, dite des Guillonnières, vers la commune de Saint-Reigle et les Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) 1996/025/0507 : casier archéologique, Prieuré Saint-Thomas (ancien), sur la route de Montrichard, auteur photographie Ranjard.

Base Mémoire

(4) sap10_43le02557_p[1].jpg, Ancien prieuré Saint-Thomas, photographie.

Bibliographie

(5) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du Prieuré, Parc Leonardo da Vinci à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC08/R3547D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2008.



fig. 347 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du Prieuré et de ses alentours © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 383-402 et 402)

L'histoire de cet édifice, situé en bas du parc du Clos-Lucé, est mal connue mais semble liée à celle du Prieuré Saint-Thomas. Ici le problème est de trouver la dénomination correcte pour le décrire. Est-ce un manoir ou un hôtel ? La présence d'une fuie à proximité pourrait signaler la fonction agricole de l'édifice, mais le mode de construction de cette dernière présente une filiation évidente avec le Clos-Lucé (cf. cat. 31 fig. 341, p. 928). Le colombier de plan carré est construit en brique et pierre de taille de tuffeau pour les chaînages et les encadrements. Il reçoit un toit à quatre pans couvert de tuiles plates. Aujourd'hui, il ne subsiste aucun autre bâtiment agricole et nous ne savons s'il y en eut. Les archives restent muettes mais le cadastre de 1808-1810 présente au nord-ouest un bâtiment supplémentaire, longeant l'actuelle rue Léonard de Vinci. L'ensemble répond au nom de Mazeure, et nous n'avons aucun moyen de savoir si les bâtiments représentés sont contemporains les uns des autres ou non. Cependant, la situation de l'édifice à l'écart de la ville ainsi que la topographie des lieux, qui pourraient permettre l'implantation de tels bâtiments, nous amène à le considérer comme un manoir. Notons par ailleurs que cet édifice est le seul construit en partie en pans-de-bois que nous n'avons pas inventorié comme une maison.



fig. 348 : Vue du prieuré depuis le parc © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 349 : Vue ancienne du prieuré côté rue, (vers 1960) © Inv. Centre

Le site est inscrit à la liste des Monuments Historiques. Dans sa fiche d'inscription, l'édifice est décrit comme le logis du prieur. Il aurait été reconstruit au XVI[e] siècle. Sur la base Mémoire, un cliché ancien présente des arcades de l'ancien Prieuré Saint-Thomas, ornées de billettes (cf. Tome III fig. 585, p. 1094).

L'édifice a été construit en deux campagnes : la partie entièrement bâtie en pierre est postérieure à celle en pans-de-bois, datée par dendrochronologie de 1453 environ. Nous ne connaissons pas le délai entre les deux campagnes. Les parties en pierre présentent toutefois des éléments d'inspiration gothique relevant d'une construction de la fin du Moyen Âge.

À présent l'édifice accueille un restaurant appelé Le Prieuré. L'étude s'est concentrée sur les parties les moins restaurées, à savoir le rez-de-chaussée, le premier étage et la tourelle d'escalier. La charpente, en grande partie masquée n'a pas pu être analysée. Des relevés et des photogrammétries du pans-de-bois ont été réalisés.

Description

Nous décrirons l'édifice selon son évolution chronologique, en commençant par la façade côté parc puis en continuant par celle faisant face à la rue Léonard de Vinci.

La première campagne de construction

L'édifice se développe sur deux niveaux, plus un niveau de comble aménagé. La proximité de la Masse explique l'absence de cave. La première campagne datée de 1453 [d] concerne la partie gauche du bâtiment construite en pans-de-bois au premier étage. Côté parc, la façade nord-est de l'édifice est donc scindée en deux : la partie gauche est constituée d'un rez-de-chaussée en pierre et d'un premier étage en pans-de-bois (cf. fig. 350). Le niveau inférieur est aujourd'hui largement restauré mais, sur les vues anciennes, il apparaît déjà en pierre. Il est percé d'une grande croisée dans la moitié gauche de la façade, à la droite de laquelle s'ouvre une demi-croisée suivie d'une porte. Cette dernière présente un linteau reposant sur des coussinets. L'ensemble est très restauré et il serait bien hasardeux de déterminer une datation à partir de leur typologie.

Au premier étage, la construction en pans-de-bois à grille est contreventée de longues écharpes traversants la structure. Deux larges poteaux, dont la tête est élargie, divisent la façade en trois travées au sein desquelles ont été percées trois baies très étroites (semblables aux proportions de demies croisées : 0,62 m x 1,79 m).

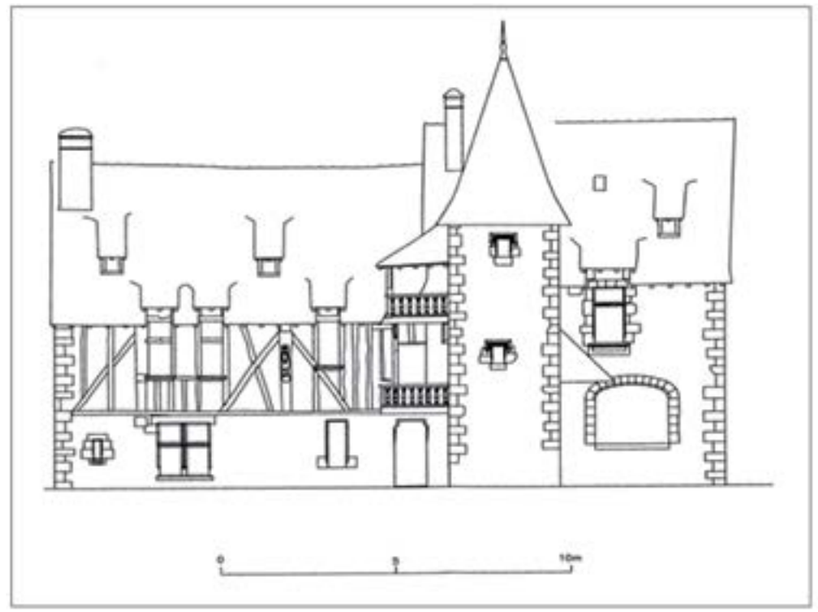


fig. 350 : Relevé photogrammétrique de la façade du Prieuré, côté parc © Inv. M. Andry



fig. 351 : Détail de la façade, la sculpture sur le poteau © L. Gaugain

Ces fenêtres rampantes et pendantes accentuent la verticalité des baies et ménagent davantage de luminosité à la pièce. Dans le toit, deux lucarnes également rampantes éclairent le comble, aujourd'hui habitable. Sur le poteau de droite, une sculpture figurant un homme en robe longue semble rapportée (cf. fig. 351). Son aspect paraît ancien et le style employé est médiéval mais elle est clouée à la façade et nous n'avons pu déterminer si elle se trouvait dans son lieu d'origine.

En faisant le tour à main droite, on observe le pignon sud-est du bâtiment élevé en moellons de tuffeau enduits. Dans sa configuration ancienne, ce mur était quasiment aveugle en raison du four à pain qui y prenait place (cf. fig. 347). Ce dernier apparaissant sur le cadastre dit napoléonien, se trouvait derrière la cheminée du rez-de-chaussée. Seul un petit quart de croisée, encadré d'un cordon mouluré, perce la façade (cf. fig. 352). Celui-ci, dont le profil est à deux chanfreins séparés par un listel, repose sur de petits culots pyramidaux et bagués. Cette baie et peut-être même son mur sont probablement issus de la seconde campagne de construction.

La façade sud-ouest tournée vers la rue Léonard de Vinci (cf. fig. 349) comporte deux croisées au rez-de-chaussée, deux autres croisées et une demi-croisée au premier étage et deux lucarnes dans le comble. L'aspect de l'ensemble de ces ouvertures est très neuf et il ne nous est plus possible d'apprécier leur authenticité. Trois hypothèses sont envisageables : soit les dispositions des baies sont conformes à celle d'origine, ce qui, pour les lucarnes en tous cas, nous paraît impossible ; soit les dispositions des baies sont issues de la seconde campagne de construction ; soit il s'agit d'une harmonisation de la façade au XIX^{e} siècle. Cette dernière possibilité semble la plus convaincante.

La seconde campagne de construction

La façade tournée sur la rue Léonard de Vinci (cf. fig. 349) est scindée en deux. Comme sur la façade côté parc, la moitié gauche du toit de l'édifice surplombe le toit du côté droit. La partie la plus haute appartient à la seconde campagne. La façade élevée en moellon et pierre de taille de tuffeau est percée d'une croisée et d'une demi-croisée à chaque niveau et deux lucarnes s'ouvrent dans le toit. L'ensemble des ouvertures, tout comme l'enduit présente un aspect particulièrement neuf et ne possède plus aucun caractère authentique.

Si on contourne le bâtiment toujours par la droite, on passe devant le pignon nord qui est très restauré. Son mur est percé par deux baies et une porte résultant de l'adaptation du bâtiment à sa fonction actuelle de restaurant.

Toujours par la droite, on revient devant la façade tournée vers le parc du Clos-Lucé. La moitié droite de l'édifice est percée d'une large baie vitrée au rez-de-chaussée et d'une demi-croisée à l'étage. Les restaurations sont bien lisibles et l'on distingue quelques pierres anciennes au sein de l'encadrement de la baie de l'étage.

Une puissante tourelle d'escalier de plan carrée a été installée au centre de la façade. La vis qui y prend place permet de joindre le bâtiment neuf au bâtiment ancien



fig. 352 : Vue de la baie du pignon sud © L. Gaugain



fig. 353 : Vue de la vis à noyau rond © L. Gaugain



fig. 354 : Vue des coursières © L. Gaugain

(cf. fig. 348 et 353). Construite en moellons de tuffeau enduits, cette tourelle est éclairée de trois petits jours superposés présentant les mêmes caractéristiques que celui du pignon sud-est, à savoir un encadrement souligné d'un cordon mouluré qui repose sur de petits culots pyramidaux. Enfin, à la liaison de la tourelle et de la partie relevant de la première campagne, une avancée du toit couvre deux coursières en bois superposées (cf. fig. 354), auxquelles on accède aux niveaux 2 et 3 depuis la vis et la partie du logis en pans-de-bois.

À l'intérieur, la distribution a été modifiée. Dans la partie issue de la première campagne, le rez-de-chaussée accueille une salle chauffée par une cheminée (cf. fig. 355 et 356). Les piédroits de cette cheminée demeurent nus et les corbeaux pyramidaux sont de simples culots épannelés dont le profil est proche de ceux visibles sur la cheminée au rez-de-chaussée du Logis des Pages (cf. cat. 30 fig. 329, p. 949). Si le manteau et une partie de la hotte sont restaurés, les piédroits et les jouées sont authentiques. Parmi les quatre baies éclairant la pièce, seule la grande croisée donnant sur le parc est équipée d'un coussiège d'origine. La pièce est couverte de deux puissantes poutres qui reçoivent les abouts des solives de plancher du niveau supérieur, divisant le plafond en trois travées. Les poutres, solidaires du pans-de-bois à grille sortent en façade à l'aplomb des poteaux élargis qui reposent dessus.

Les cuisines du restaurant occupent aujourd'hui la salle du rez-de-chaussée de la partie issue de la seconde campagne. La vis à noyau rond communique avec cette pièce et permet d'accéder aux étages. Le noyau de l'escalier de 16 cm de diamètre est semblable à celui du logis des Pages. Il prend place dans une cage d'escalier carrée de 1,1 m de rayon.



fig. 355 : Vue de la salle du rez-de-chaussée © L. Gaugain



fig. 356 : Vue d'un piédroit de la cheminée du rez-de-chaussée © L. Gaugain

Au premier étage, seule la pièce issue de la première campagne peut être analysée (cf. fig. 357). Comme au niveau inférieur, le plafond est dépendant de la façade ce qui révèle certaines dispositions disparues. Deux poutres traversant la pièce reposent sur les poteaux élargis qu'elles enfourchent, apparaissant ainsi en façade (cf. fig. 358). De petits aisseliers courbes liant les poteaux aux poutres viennent renforcer la structure. Au centre de chaque poutre, le trou de chevilles qui apparaît nous révèle la structure d'origine de la charpente. Ces poutres jouaient ainsi le rôle d'entraits auxquels étaient reliés les poinçons. La charpente adoptait donc nécessairement un type à fermes et à pannes. Les abouts des solives reposent sur ces poutres. Leurs faces internes présentent de petites encoches correspondant à celles d' éclisses de bois pour un lattis isolant.



fig. 357 : Vue de la salle du premier étage
© L. Gaugain

Dans les étages de la partie issue de la seconde campagne, les aménagements récents empêchent l'étude de la construction et de la distribution.

Pour conclure, la deuxième campagne de construction datant sans doute du début du XVI^{e} siècle eut pour objectif de doubler le logis dans sa longueur en ajoutant l'aile en pierre, d'installer un nouvel escalier en vis dans une tourelle hors-œuvre de plan carré à la jonction des ailes ancienne et nouvelle et peut-être de renouveler certains aménagements. La petite baie du pignon sud-est par exemple pourrait être issue de cette campagne si l'on en croit la mouluration de son cordon qui est identique à celui des jours de la vis. Une interrogation subsiste quant à la cheminée du rez-de-chaussée qui se trouve sur le même pignon ; date-t-elle de la première ou de la seconde campagne de construction ? Enfin, si l'escalier date de la seconde campagne, où se trouvait celui de la première ? Nous n'avons aucun moyen de le vérifier, mais il est possible qu'un escalier extérieur ait pris place sous l'avancée de toit au droit de laquelle on trouve aujourd'hui deux coursières, car si les coursières ne semblent pas d'origine, les portes qui ouvrent à leur niveau pourraient l'être.

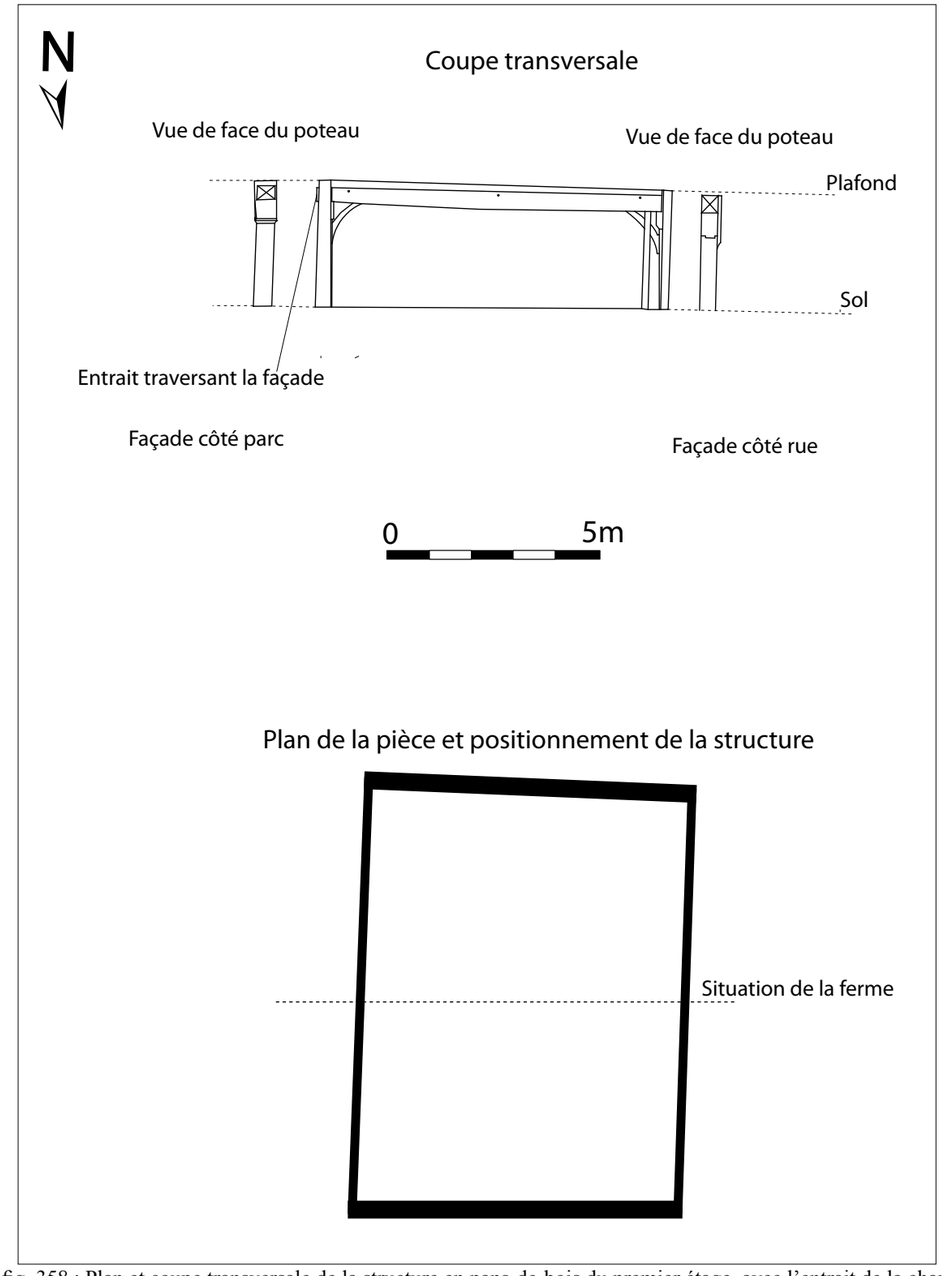


fig. 358 : Plan et coupe transversale de la structure en pans-de-bois du premier étage, avec l'entrait de la charpente de comble constituant aussi une des poutres portant le chevronnage du plafond © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 33

Maison ; appartements

Adresse : Concorde (rue de la) 50-52

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles ; XVIII^e^ siècle ; XX^e^ siècle.

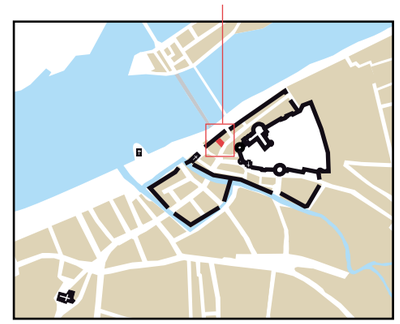


fig. 359 : Emplacement du 50-52 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 360 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 50-52 rue de la Concorde et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

La maison relève aujourd'hui de deux numéros, les 50 et 52 de la rue de la Concorde. Nous les traiterons ensemble. Une partie du 52 rue de la Concorde appartient à l'hôtel de Bellevue dont l'entrée se trouve au 12 quai Charles Guinot. Il ne nous a pas été possible de visiter l'ensemble des appartements qui appartiennent à plusieurs propriétaires.

La structure en pans-de-bois de la façade, bien qu'assez remaniée a fait l'objet d'un relevé photogrammétrique.

Notre analyse s'attache à l'étude de la cave qui est intégrée à celle du 12 quai Charles Guinot (cf. cat. 71, p. 1083), de l'escalier et de la façade en pans-de-bois. Si la cave est sans doute médiévale (environ XIV^e^ siècle), la façade en pans-de-bois présente des caractéristiques rattachées à notre *corpus* de maisons des XV^e^-XVI^e^ siècles.



fig. 361 : Vue du 50-52 rue de la Concorde © Inv. M. Hermanoviscz

Description

La cave a été en partie remblayée. Elle est divisée en trois vaisseaux voûtés, dont deux en berceau et un en berceau brisé (cf. fig. 362). L'entrée du berceau brisé est renforcée par un arc doubleau à deux rouleaux[67] qui se rapproche stylistiquement de ceux rencontrés notamment au 25 rue de la Concorde (cf. cat.71 p. 1084).

Aujourd'hui, le bâtiment s'élève sur trois niveaux sans encorbellement (cf. fig. 363). L'ensemble de la structure est en pans-de-bois, y compris le rez-de-chaussée et la partie gauche du premier étage qui sont enduits.

L'ossature est à grille et croix de Saint-André. La partie visible du premier étage s'élève à l'aplomb de deux sablières superposées, séparées par un espace important qui correspond à celui des solives de plancher y reposant. La moitié droite de la façade est constituée de quatre panneaux de croix de Saint-André organisés sur deux registres. Composées d'une tournisse et de deux guettes, les croix sont assemblées à tenon-mortaise. À gauche, s'ouvre une baie qui a perdu tout caractère d'origine.

Au second étage, le plancher repose aussi sur des solives dont les abouts sont prises entre deux sablières selon les mêmes dispositions qu'au niveau inférieur. La moitié droite de la façade est ordonnée par quatre panneaux de croix de Saint-André répartis en deux registres, deux par deux, de part et d'autre d'une baie. La moitié gauche de la façade présente un pans-de-bois à grille ordinaire avec une longue écharpe. Une baie, aux mêmes dimensions que la précédente, perce le



fig. 362 : Vue de la cave, le vaisseau en berceau brisé avec son doubleau à double rouleaux et la reprise en sous-oeuvre © Inv. H. Bouvet

67 Le rouleau inférieur est une reprise en sous-oeuvre.

mur. Plus à gauche encore, prend place un jour. L'ensemble des encadrements de ces baies a fait l'objet de restaurations et les traces d'éventuels assemblage de meneaux et de traverses sont dissimulées sous des baguettes.

Enfin, le niveau supérieur correspond à un surcroît de la charpente, mais celle-ci est récente et le grenier n'est pas habitable.

Dans une petite cour intérieure, l'escalier installé du côté du n° 50 de la rue tourne autour d'un noyau incluant une main courante ; il dessert la maison du rez-de-chaussée au comble. La cage d'escalier de 2 m de côté est également construite en pans-de-bois (cf. fig. 364).

Le niveau de potelets du surcroît est sans doute issu d'un remaniement de panneaux à croix de Saint-André, opération courante au XVIII^e^ siècle. Deux des sablières monoxyles demeurent communes aux deux côtés, indiquant que le n° 52 avec son pans-de-bois à grille est bien contemporain du n° 50 avec son pans-de-bois à croix de Saint-André. D'autre part, la largeur moyenne des bois (15,2 cm) est identique dans les deux parties de la maison. Un autre exemple de pans-de-bois mixte s'observe au 46 rue Victor Hugo (cf. cat. 52 p. 1021).

Par ailleurs, notons que plusieurs pièces de bois verticales de la moitié de la façade portant les croix de Saint-André présentent, lorsque l'éclairage y est favorable, des traces de sculptures bûchées. Ces dernières devaient ressembler aux pilastres du 42 rue de la Concorde par exemple (cf. cat. 45, p. 997).



fig. 363 : Relevé photogrammétrique de la façade du 50-52 rue de la Concorde © Inv. M. Andry



fig. 364 : Vue de la cage d'escalier à noyau tors © Inv. H. Bouvet

Amboise (37) Cat. 34

Maison

Adresse : Michel Debré (place) 54

Dates : 1512 [d] ; XX^e siècle.

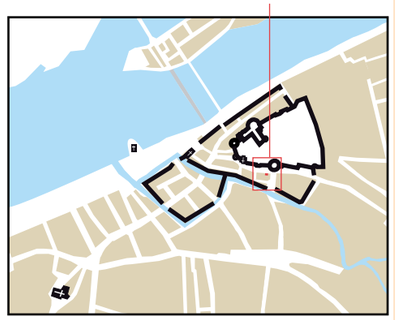


fig. 365 : Emplacement du 54 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) 1996/025/0507 : casier archéologique.

Bibliographie

(4) Dormoy Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du Prieuré, Parc Leonardo da Vinci à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3735D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.



fig. 366 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 54 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain



fig. 367 : Vue du 54 place Michel Debré © Inv. M. Hermanovicsz

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382 et 378)**

Une part de l'histoire de la maison peut être reconstituée grâce aux photographies anciennes et à la lecture du bâti. Ainsi, sait-on que ce fut une boutique jusqu'à ce que son propriétaire actuel l'habite il y a quelques dizaines d'années. L'échoppe se trouvait au rez-de-chaussée et le logement au premier étage.

Les solives de plancher du rez-de-chaussée, qui sont liées à la façade, ont été prélevées pour une datation par dendrochronologie qui nous a révélé une date d'abattage des bois autour de 1512.



fig. 368 : Vue ancienne du 54 place Michel Debré, (vers 1960) © Inv. Centre

Description

La façade en pans-de-bois et hourdis de brique du 54 place Michel Debré est non seulement l'une des plus large (9,2 m pour 12,4 m de haut, toiture comprise) et des plus richement ornées d'Amboise, mais encore l'une des mieux conservées (cf. fig. 367 et 368). Par ailleurs, sa distribution intérieure a été en partie préservée.



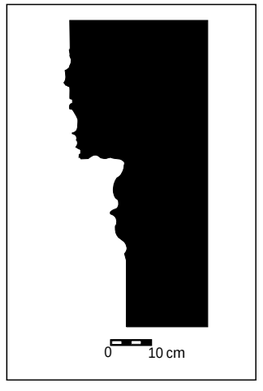


fig. 369 : Vue des moulures des sablières d'encorbellement et relevé de leur modénature © L. Gaugain



fig. 370 : Vue de l'assemblage de l'encorbellement © L. Gaugain

Construite sur trois niveaux, sans compter un niveau de cave n'occupant que l'angle nord-ouest de la parcelle, la maison présente sa rive nord-est sur la rue, face au château. Le premier étage est en léger surplomb sur le rez-de-chaussée. L'encorbellement adopte la technique employée habituellement à Amboise, à savoir, une sablière de plancher et une sablière de chambrée superposées qui reposent sur un poteau central élargi et sur deux poteaux corniers également élargis. Les murs pignons sont aussi bâtis en pans-de-bois, leur sablière prenant appui sur les poteaux corniers, sans encorbellement.



fig. 371 : Vues de l'escalier à noyau tors et détail du noyau, de sa main courante et de sa corde © L. Gaugain

Au rez-de-chaussée, la disposition d'origine exacte est mal connue. Plusieurs vestiges de colombages, de croisées ou de baies sont visibles mais il est très difficile de valider ou d'invalider la contemporanéité des éléments les uns par rapport aux autres. Aujourd'hui, la façade du rez-de-chaussée demeure très évidée ; à une époque inconnue deux larges devantures de boutique avaient été ménagées de part et d'autre de la porte d'entrée. On voit encore dans les encadrements des baies les traces des mortaises des sablières d'appui des baies qui se trouvaient 20 cm plus haut. À l'époque moderne, la moitié gauche de la façade a été équipée d'une porte charretière donnant ainsi accès à la cour arrière. Dans son état primitif, la sablière de plancher, qui a conservé les mortaises d'anciennes colombes et d'un ancien meneau, devait présenter une simple devanture de boutique. Dans la partie de droite de la façade, cette même sablière présente à son extrémité droite le chanfrein d'un quart de croisée. Le poteau central de la façade est également chanfreiné sur une longueur correspondant au montant d'une croisée ou d'une devanture de boutique. Ces observations impliquent une façade moins ajourée, avec sans doute des devantures plus petites et un quart de croisée à droite.



fig. 372 : Vue du comble © L. Gaugain

Légèrement décentrée sur la façade, la porte d'entrée est encadrée par deux épais poteaux qui reprennent le motif géométrique des poteaux corniers. À droite le piédroit est parfaitement intégré à la structure, la moulure des sablières y retombe sans discontinuer (cf. fig. 369 et 370). À gauche, le piédroit semble avoir été ajouté postérieurement. Le motif du pilastre pentagonal est identique à ceux des autres poteaux mais la moulure n'a pas été reproduite en haut. D'autre part, le bois employé est particulièrement noueux, contrairement aux autres bois qui sont rectilignes et de bonne qualité. Deux hypothèses peuvent expliquer cette anomalie ; la première suppose que le poteau a été changé parce qu'il était endommagé, mais la moulure de la sablière ne présente pas de retombée à gauche ; la seconde hypothèse, la plus probante selon nous, considère que le poteau a été ajouté. Mais ce repentir n'est pas nécessairement tardif ; il s'agit sans doute d'un oubli, ou d'un changement d'intention en cours de construction.

Le premier étage présente un décor à panneaux de croix de Saint-André disposés en deux registres entre des poteaux verticaux. Les guettes des croix de Saint-André sont assemblées à mi-bois à la tournisse. Les poteaux sont sculptés de pilastres de section carrée au relief important (12 cm en moyenne). Deux baies (1,16 x 1,70 m et 1,11 x 1,60 m), ayant perdu meneau et traverse, s'ouvrent symétriquement.

Le niveau de plancher du comble, donné par les solives qui apparaissent en façade prises entre deux sablières, indique un comble à surcroît. On note qu'à ce niveau les solives sont perpendiculaires à la rue.



fig. 373 : Vue de la charpente de comble © L. Gaugain

Enfin, le dernier niveau est constitué de potelets, deux d'entre eux, espacés de 3 m l'un de l'autre, sont sculptés des mêmes pinacles qu'au niveau inférieur. Il semble donc que la lucarne actuelle soit venue remplacer une lucarne monumentale qui devait simuler un pignon. On peut imaginer cette lucarne disparue à l'image de celle photographiée par l'abbé Bosseboeuf au 42 rue de la Concorde (cf. cat. 45, p. 997). Cette façade est en effet à rapprocher de celle du 42 rue de la Concorde tant pour ses pinacles de section carrée qui sont sculptées dans les pièces verticales, que pour les croix de Saint-André animant les panneaux.

La longueur moyenne des bois (3,4 m) est inférieure à celle relevé dans la ville (5,6 m) du fait de l'emploi des croix de Saint-André. On remarque aussi que les bois de quartiers des croix de Saint-André sont moins épais (10,6 cm en moyenne) que les bois de brin des poteaux et des sablières (13,9 cm. en moyenne). En revanche on constate que le volume de bois nécessaire à la construction d'une maison à croix de Saint-André est plus important que celui qu'aurait demandé un simple pan-de-bois à grille.

Récemment, pour acccoître la surface habitable de la maison, le mur gouttereau arrière d'origine a été transformé en cloison et un autre mur goutterau a été édifié environ 2 m derrière. L'escalier à vis prend place côté cour, dans une tourelle hors-oeuvre plaquée sur l'ancien mur gouttereau. Dans son état primitif, il desservait la maison de la cave au comble. Le noyau de l'escalier propose un profil tors (cf. fig. 371). De 8 m de haut, il est constitué de deux grumes. Une corde posée dans la cavité supérieure de la main-courante est restée en place. Sa patine prouve son ancienneté sans pour autant proposer de datation. Aujourd'hui la couverture de la vis est à hauteur des coyaux aboutés pour l'agrandissement de la maison, mais à l'origine, sa toiture se détachait nettement de celle du logis.

La maison est divisée par son mur de refend situé à l'aplomb du poteau décentré. Au rez-de-chaussée, la moitié gauche de la maison abrite à présent un porche qui donne accés à l'arrière-cour. La moitié droite se divise en deux pièces, dans la profondeur de la maison : une grande pièce et une plus petite se trouvant à côté de l'escalier, sous l'appentis ajouté.



fig. 374 : Relevé photogrammétrique de la façade du 54 place Michel Debré © Inv. M. Andry

Les solives de plancher de la partie de la maison d'origine sont positionnées perpendiculairement à la rue. Au rez-de-chaussée comme au premier étage, ces solives monoxyles reposent de chaque côté sur les sablières de plancher du pans-de-bois.

À l'étage, la maison est toujours distribuée de la même manière avec deux grandes pièces de part et d'autre du mur de refend et deux pièces plus réduites créées récemment. Sur le pignon nord-ouest, se tient une cheminée à tablettes de facture récente.

Enfin le comble est couvert d'une charpente à fermes et à pannes (cf. fig. 372 et 373). L'ensemble des bois de la maison sont des bois de brin et de quartiers issus de chênes. Les bois de brin sont employés pour les pièces d'une section supérieure à 14 cm, à savoir : les solives de plancher, les sablières, les poteaux corniers ou centraux. Les bois débités à la scie en quartiers se rencontrent pour les colombes, aussi bien dans la structure extérieure que dans les cloisons. Deux qualités de bois sont utilisées : pour l'essentiel de la façade le bois est rectiligne et présente peu de flaches. Seul le poteau ajouté posséde de gros noeuds, ce qui peut également expliquer pourquoi il n'est pas autant sculpté que les autres ; pour la charpente (cf. fig. 373), les bois sont tous noueux et les flaches importants. Par ailleurs, le comble a probablement servi de fumoir, d'où la couleur quasiment noire de certains bois. La numérotation des bois n'a pas été retrouvée. La qualité médiocre et variable des bois nous empêche de nous prononcer formellement sur la réelle homogénéité de la structure. Ce comble à surcroît semble toutefois contemporain des pignons qui paraissent eux-mêmes contemporains de la façade. La charpente est constituée de trois fermes dont deux prises dans les pignons. La coupe longitudinale de la charpente se présente ainsi : le faîtage monoxyle s'assemble au poinçon par un simple tenon-mortaise. Le sous-faîtage assemblé à ce dernier est au contraire moisé (cf. fig. 373).

La coupe transversale de la ferme centrale révèle la mise en œuvre d'un entrait retroussé moisé prenant en tenaille les arbalétriers et le poinçon. Les arbalétriers, renforcés de jambes-de-force, s'assemblent à l'entrait qui porte aussi le mur de refend. Une poutre longitudinale posée au sol reprend le poids des solives qui devaient s'affaisser. Les nombreuses vis en fer mécanique datent cette structure de l'époque contemporaine.

La mise en oeuvre soignée de la façade, lisible dans sa symétrie, l'emploi des croix de Saint-André et la sculpture des pilastres révèlent la volonté de paraître du propriétaire (cf. fig. 374). Ces choix entraînent une nette augmentation du volume de bois nécessaire et donc du coût de la construction. La charpente présente des caractéristiques paradoxales : à première vue, elle semble de facture médiocre en particulier à cause du choix des bois qui sont très noueux mais les procédés techniques des pièces moisées sont assez élaborées pour la fin du Moyen Âge (cf. Tome I, p. 522). On aurait donc une charpente mise en oeuvre par des charpentiers ayant un bon niveau de connaissance technique mais avec des matériaux de mauvaise qualité. On note d'ailleurs que la date de construction de la maison coincide avec la période de renouveau architectural de la ville. Il n'est donc pas impossible que cela traduise une difficulté à répondre à une demande croissante de bois.

Amboise (37) Cat. 35

Maison ; boutique

Adresse : Michel Debré (place) 52

Dates : 1504 [d] et 1543 [d] ; XX^e siècle.

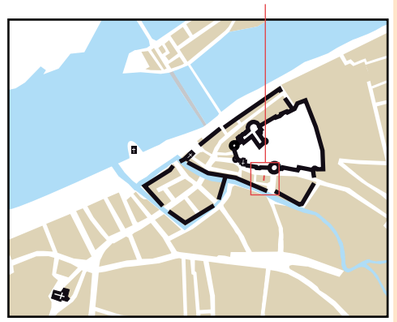


fig. 375 : Emplacement du 52 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliographie

(3) Dormoy Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du 52 place Michel Debré, sur cour, à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3683D, Saint Bonnet de Chavagne, 2010.
(4) Dormoy Christian, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du 52 place Michel Debré, sur rue, à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC10/R3734D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2010.

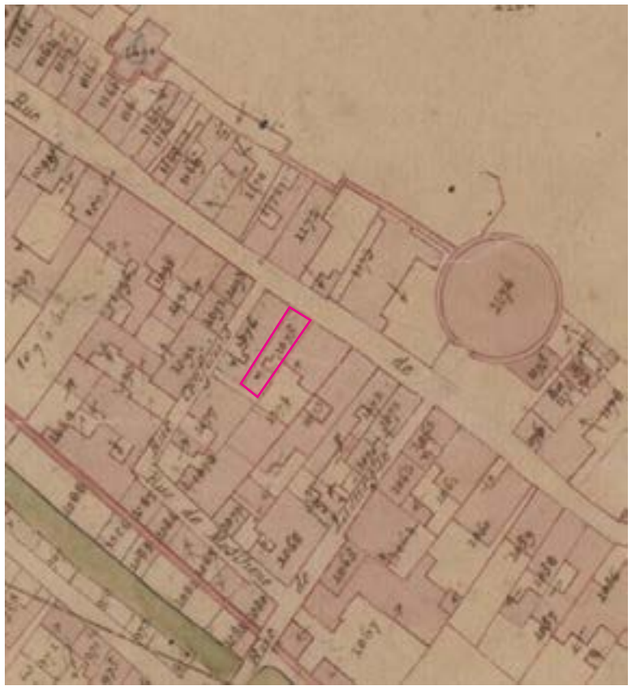


fig. 376 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 52 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382 et 378)

Les données historiques sur cette maison sont plus fournies que la plupart de celles dont on dispose pour les maisons amboisiennes. Le propriétaire a établi une partie de l'histoire de la maison, sans toutefois consigner ses sources. Au XVIII[e] siècle, deux visites d'état des lieux ont été réalisées par un notaire nous donnant la description des espaces. Au XIX[e] siècle, la maison fut épargnée par les plans d'alignement des rues.

Les deux procès-verbaux décrivent la maison ainsi : une pièce au rez-de-chaussée, deux à l'étage avec un couloir passant le long du mur gouttereau nord-ouest et reliant par une galerie la première maison donnant sur la rue à la seconde située en arrière-cour. Par ailleurs, la galerie est encore lisible sur le cadastre dit napoléonien (cf. fig. 376). Dans la cour, il y avait, un puits, des latrines et une petite vis descendant à la cave.

Aujourd'hui le propriétaire de la maison tend à restituer petit à petit les dispositions citées dans les procès-verbaux ; mais bien que la distribution du XVIII[e] siècle soit empreinte de tradition médiévale, aucun élément ne permet d'affirmer qu'elle correspond exactement à la distribution primitive.

Les dendrochronologies réalisées sur les bois de charpente de chaque maison ont révélé des dates d'abattage des bois de 1504 et 1543. L'organisation de la parcelle de part et d'autre d'une toute petite cour, sur une parcelle très étroite et longue avec une galerie permettant de joindre les deux maisons est tout à fait caractéristique de ce que l'on trouve dans les villes médiévales, dont l'architecture a été bien étudiée (Bourges, Orléans, Angers…). Elle constitue l'un des deux exemples de ce type de distribution à Amboise et nous ne sommes pas en mesure d'évaluer s'il en existait d'autres ou non. La façade, les charpentes et le plan ont fait l'objet de relevés (cf. fig. 379).



fig. 377 : Vue du 52 place Michel Debré
© Inv. M. Hermanovicsz

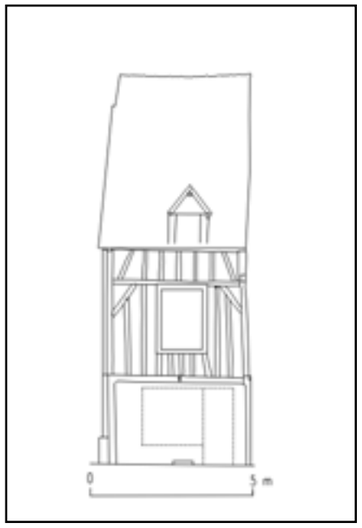


fig. 378 : Relevé photogrammétrique de la façade du 52 place Michel Debré
© Inv. M. Andry

Description

La demeure est composée d'une première maison installée à rive sur rue (4,3 m de large sur 10,3 m de long pour 13 m de haut), d'une cour (2,9 m sur 4 m) et d'une seconde maison placée en fond de cour (de plan irrégulier : 3,9 m de large x 4,8 m de long x 3,4 m de large x 5 m de long) (cf. fig. 379). À l'intérieur, nous décrirons les espaces par niveau, de manière à mettre en évidence les problèmes de distribution.

La façade sur rue, orientée au nord-est s'élève sur deux niveaux plus un niveau de comble à surcroît très vaste (cf. fig. 379 et 380). C'est une des façades les plus étroites avec seulement 4,50 m de large (cf. fig. 378). La maison est construite en partie en pans-de-bois à grille mais la base des murs pignons, qui sont mitoyens des autres maisons, est montée en pierre de taille de tuffeau. Le pans-de-bois emploie des bois de quartiers pour les colombes et des bois de brin pour les poteaux ou les sablières. Ces choix se lisent dans la largeur moyenne des bois (12,8 cm), qui est à peu près équivalente à celle de la ville (12,7 cm).

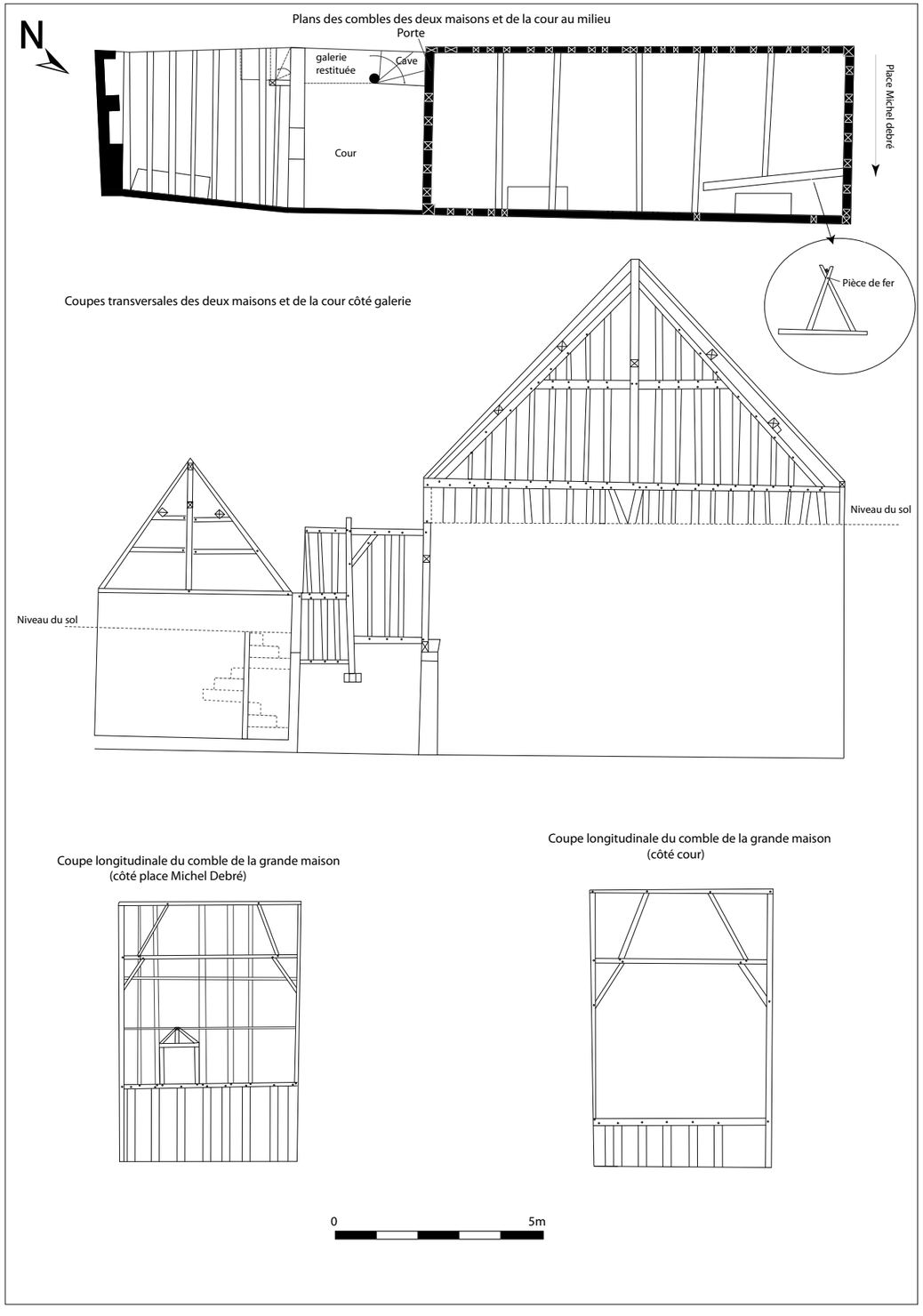


fig. 379 : Plan et coupes du 52 place Michel Debré © L. Gaugain

Le premier étage surplombe légèrement le rez-de-chaussée par un encorbellement conforme à celui retrouvé sur la plupart des maisons amboisiennes, à savoir une sablière de chambrée qui avance d'une vingtaine de centimètres sur une sablière de plancher. Elles étaient à l'origine moulurées discrètement de deux cavets peu profonds séparés par une baguette. Les poteaux corniers se présentent comme de petites colonnettes de section circulaire dont les chapiteaux se réduisent à deux bagues superposées. Au premier étage, deux aisseliers ont été installés entre le poteau cornier et la sablière. Le niveau du comble à surcroît est constitué de potelets encadrés aux extrémités de deux décharges prises entre la sablière de plancher du niveau 3 et celles longeant les murs gouttereaux (cf. fig. 378).

Le hourdis est constitué de moellons de tuffeau, de morceaux de briques liés au sable et à la chaux. À l'intérieur, il est visible par endroits ; à l'extérieur, il est recouvert d'un enduit moderne. La maison a été transformée à de nombreuses reprises et il nous est difficile de savoir si les baies présentent leurs dimensions d'origine. Au rez-de-chaussée, une large baie vitrée éclaire aujourd'hui la pièce. À l'étage, une baie (1,26 x 1,83 m) placée au centre de la façade apporte de la lumière à la pièce donnant sur la rue. Ses dimensions sont importantes et il est possible que l'allège ait été abaissée, mais rien ne le prouve pour autant formellement. Une lucarne est actuellement visible au niveau du comble. Cette lucarne est vraisemblablement contemporaine des modifications d'époque moderne que la maison a subies, mais il est toutefois probable qu'il y ait eu dès l'origine une lucarne.

La cour se limite à une douzaine de mètres carrés. Aux dires du propriétaire qui l'a réhabilitée, elle présentait plusieurs structures relevant de campagnes d'aménagement successives. Aujourd'hui il ne demeure plus qu'une descente de cave par un petit escalier en vis en pierre de tuffeau. En restaurant le sol de la cour, le propriétaire a découvert deux cavités. La cave était remblayée mais après voir évacué les gravats, sont apparus, conformément aux procès-verbaux du XVIII^{e} siècle, les vestiges de latrines qui descendaient sous le sol de la cave ainsi qu'un puits.

La cave est voûtée d'un berceau présentant deux états successifs. Il semble que dans un premier temps la cave, qui aujourd'hui couvre la totalité de la superficie de la première maison, de la cour et de la seconde maison, se soit limitée à l'emprise de la première maison donnant sur la place Michel Debré. La voûte présente en effet une rupture à l'aplomb du mur arrière de la première maison, rupture renforcée par un arc doubleau. Par ailleurs, un ancien escalier à vis a été retrouvé dans la partie primitive de la cave ; il débouchait derrière l'actuelle porte d'entrée de la boutique. Pour une raison qui nous échappe l'accès à la cave a été déplacé dans la cour (cf. fig. 379).

La façade de la seconde maison − située dans l'arrière-cour − tout comme la façade de la première maison donnant de ce côté, ont perdu toute authenticité. Le rez-de-chaussée de la seconde maison dispose d'une porte de communication avec la cour. Derrière un épais crépi on peut distinguer l'emplacement de la porte qui reliait la maison à la galerie (cf. fig. 379). Aujourd'hui, au niveau du comble, éclaire l'espace une simple ouverture dont on ne peut évaluer l'authenticité.

Dans la première maison − côté rue −, la pièce du rez-de-chaussée communique directement avec la cour. Elle est bordée de deux murs en pierre de taille sur lesquels apparaissent plusieurs graffiti tels que des hermines stylisées, ou encore des compas, des gabarres … Sur les murs reposent de longues sablières dans lesquelles viennent s'encastrer les solives. Ainsi la pièce est couverte d'un plafond de solives placées parallèlement à la rue. On explique ce choix par des raisons éminemment économiques ; alors que la plupart des maisons ont tout intérêt à disposer leurs solives perpendiculairement à la rue pour employer des bois moins longs, ici la largeur très réduite de la parcelle permet de positionner les bois parallèlement à la rue de faire l'économie d'une poutre médiane.

La porte qui ouvre actuellement sur la cour n'est pas celle d'origine. Cette dernière est encore lisible dans le mur côté cour, par un linteau chanfreiné qui se trouve contre le mur pignon nord-ouest (cf. fig. 379). Cette porte ouvrait ainsi au-dessus de la cave. Deux hypothèses se présentent donc à nous : soit, la porte du nord correspond à l'état de la maison durant lequel l'accès à la cave se faisait par la vis placée juste derrière la porte côté rue ; soit, la porte nord existait en effet en même temps que la vis qui descend actuellement à la cave. Dans ce cas l'ouverture de la cave devait être couverte d'une trappe dont il ne reste aucune trace. La cour est aujourd'hui bétonnée et il ne demeure que la petite vis de la cave. Celle-ci est particulièrement étroite (quelques 65 cm de rayon), mais les contremarches à cavet permettent de poser le pied même à côté du noyau.

Le plan carré de la petite maison − en arrière-cour − abrite une unique pièce à chaque niveau. On pouvait encore y voir il y a quelques temps l'emplacement d'une cheminée et d'une pierre d'évier. La pièce devait sans doute abriter une cuisine ; le puits se trouvait juste à côté dans la cour. L'accès au premier étage de la grande maison se fait par un escalier droit post-médiéval. On voudrait trouver les traces d'une petite vis, mais ces recherches s'avèrent sans succès, car il y a lieu de croire

que l'escalier de la galerie ait été le seul degré de la maison.

Le premier étage est entièrement enduit, peint et plaqué ; très peu de structures sont encore visibles. Mêmes les solives n'apparaissent pas. Aujourd'hui, l'escalier droit, qui coupe la maison en deux, donne accès à un couloir qui relie la pièce du côté de la place Michel Debré à celle du côté de la cour. Il semble bien que cette distribution soit conforme à celle que décrivent les procès-verbaux du XVIII^{e} siècle. La pièce arrière est éclairée par une large baie très dénaturée. Dans cette pièce, une porte devait donner sur la galerie qui traversait la cour en longeant son mur nord-ouest. Cette galerie avait des dispositions particulières du fait de la différence de niveau de la première et de la seconde maison (cf. fig. 379). Ainsi après 2,5 m de galerie, il devait y avoir quelques marches qui descendaient vers une porte donnant à mi-hauteur de la seconde maison. La porte de la deuxième maison ouvrait donc sur une vis présentant un palier qui permettait ou de finir de descendre au rez-de-chaussée de la petite maison ou bien de finir de monter au comble de celle-ci. On trouve encore le noyau de cet escalier, assez modifié, au rez-de-chaussée (cf. fig. 379).



fig. 380 : Vue de la charpente de comble de la première maison donnant sur la place Michel Debré © L. Gaugain

Le comble de la petite maison arrière est intéressant. Le niveau du sol se trouve 1 m sous le niveau des sablières longeant les murs pignons. Comme la première maison celle-ci est installée à rive sur cour. L'essence des bois employés est le chêne et la pente du toit atteint 56''. Mêmes parmi les bois les plus épais − les poteaux corniers par exemple − on trouve peu de bois de brin ; certains sont des demi-grumes, d'autres des quartiers. La qualité générale est assez médiocre, le bois présentant beaucoup de nœuds et de flaches. L'ensemble des assemblages se fait à tenon-mortaise.

Cette charpente à fermes et à pannes a été consolidée plusieurs fois mais les dispositions d'origine sont encore lisibles. On avait donc sur chaque ferme prise dans le mur pignon un poinçon reliant le faîte à l'entrait. Un faux-entrait venait de part et d'autre de ce dernier le lier aux arbalétriers. Longitudinalement, le faîtage était soutenu par de petits aisseliers placés entre ce dernier et les poinçons. Des pannes posées sur l'arête et encastrées dans les faux-entraits soutenaient les chevrons. Des tuiles plates couvraient le tout. Les analyses dendrochronologiques datent les structures primitives de 1504 environ.

Le comble de la première maison présente un volume important (cf. fig. 379, 380 et 381). Les bois sont de mauvaise qualité et la pente du toit de 48''. Nous n'avons pas retrouvé de numérotation cohérente des bois et nous avons donc pris le parti de prélever pour la dendrochronologie les bois des sablières et des potelets du surcroît plutôt que ceux de la charpente, ce qui ne nous permet pas de valider formellement ce type de charpente pour l'époque de la fin du Moyen Âge.

La charpente actuelle est à fermes et à pannes. Les caractéristiques générales des bois et des assemblages sont identiques à celles de l'autre maison. Les deux fermes sont prises dans les murs pignon de la maison. La structure se décrit comme suit : les fermes montrent un poinçon reliant le faîtage à l'entrait et un faux-entrait s'assemble aux deux tiers de la hauteur du poinçon. Faîtage et sous-faîtage prennent appui sur les poinçons et sont reliés entre eux par de simples décharges. Enfin, des pannes reposent sur des échantignolles chevillées aux arbalétriers.

La charpente repose sur un niveau de potelets en connexion avec une sablière longeant le mur pignon. Cette sablière est, au nord-ouest comme au sud-est, constituée de deux sections de bois qui sont liées entre elles par une enture en trait de Jupiter. La jointure se fait au niveau d'un poteau

dont la section est plus importante que celle des potelets. Les assemblages se sont écartés et il nous est possible de voir que le poteau présentait un assemblage à tenon plat sur lequel devait se fixer une entretoise qui traversait le comble, à environ 70 cm au dessus du niveau du sol. L'entretoise a disparu mais à l'origine la sablière devait reposer sur l'assemblage poteau-entretoise.

Le mur pignon sud-est présente un poteau identique au premier sur lequel l'entretoise reposait également. Les prélèvements dendrochronologiques, réalisés sur l'entrait et la sablière du pignon nord-ouest, ont révélé une date d'abattage des bois autour de 1543. Il semble que l'entretoise, qui avait pour fonction de contreventer la structure, mais qui devait aussi gêner considérablement le passage, ait disparu au moment où on a refait la charpente.

Aujourd'hui la pièce est éclairée par une lucarne assez étroite, dont la structure est liée à la charpente et qui par conséquent ne peut être d'origine. Le conduit de cheminée actuel est postérieur à la nouvelle couverture de la maison puisque un étais en « X » a été installé sous la panne du mur gouttereau sud est de manière à pouvoir la sectionner et installer la cheminée à son aplomb (cf. fig. 379). Enfin, le couvrement est postérieur au pignon de la maison du 54 place Michel Debré, puisque dans un souci d'économie, le hourdis du pignon sud-est n'a pas été mis en place dans sa totalité (cf. fig. 381).

Les deux dates révélées par la dendrochronologie ne permettent pas de dater formellement ni le type de charpente adoptée, ni la distribution mise en œuvre pour les deux maisons. À l'évidence ces bois cohérents au sein de leur structures, mais qui recouvrent des structures de pierre plus anciennes, ont été mis en œuvre lors de restaurations. On constate donc qu'au XVI^{e} siècle, lors de la réhabilitation de la maison, la distribution typiquement médiévale fut conservée.



fig. 381 : Vue du pignon commun aux 54 et 52 place Michel Debré © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 36

Maison ; restaurant

Adresse : Michel Debré (place) 46

Dates : 1486 [d] ; XX^{e} siècle

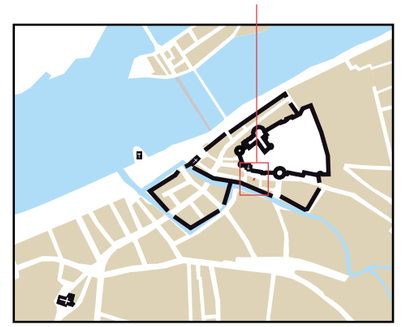


fig. 382 : Emplacement du 46 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliographie

(3) Christian Dormoy, Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du 52 place Michel Debré, sur cour, à Amboise (37400), Archéolabs, Réf. ARC08/R3549D/2, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2008.

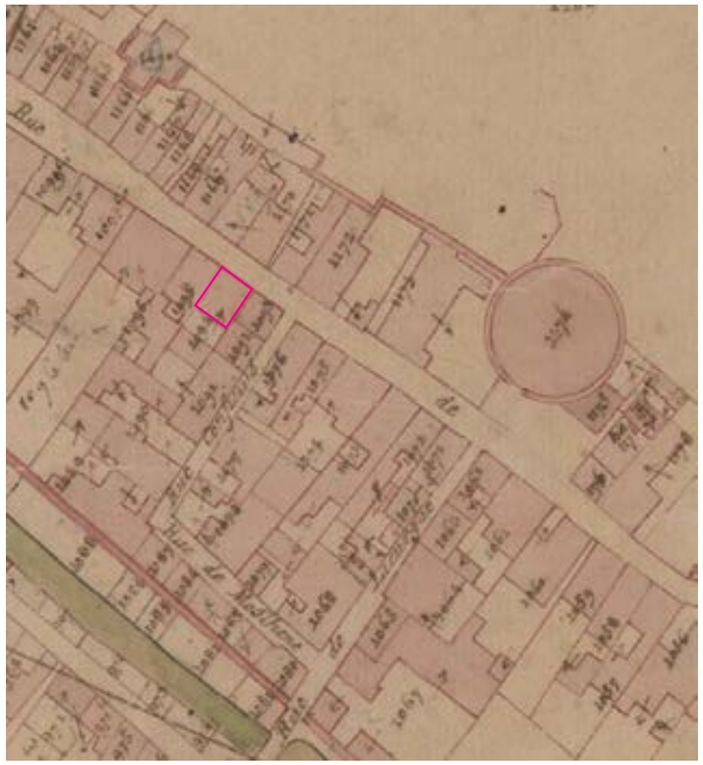


fig. 383 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 46 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

Les plans d'alignement de l'ancienne rue du château projetés au XIX^e^ siècle ont épargné cette maison, certainement parce qu'elle présente l'une des belles façades d'Amboise. La façade a été restaurée mais les travaux semblent avoir respecté les dispositions anciennes. Aujourd'hui, la maison abrite un restaurant et les aménagements nécessaires à cette activité ont fait disparaître la distribution d'origine. Aussi nous ne pouvons étudier que la façade sur rue, la cave et la charpente du comble. La charpente a fait l'objet de relevés et de prélèvements en vue d'une datation par dendrochronologie qui a révélé l'année d'abattage des bois autour de 1486.



fig. 385 : Vue du 46 place Michel Debré © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 386 : Vue ancienne du 46 place Michel Debré, (vers 1960) © Inv. Centre

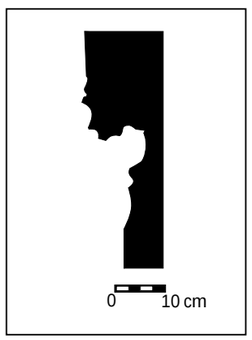


fig. 387 : Modénature des sablières d'encorbellement © L. Gaugain

Description

La maison présente son pignon nord-ouest (6,5 m de large) face à la place Michel Debré (cf. fig. 385). La façade faisait face aux logis royaux et longeait l'un des axes importants de la ville.

La maison s'élève sur quatre niveaux dont un pour la cave et un pour le comble. Une cour arrière donne accès à la cave (cf. fig. 383). Le pignon bâti en pans-de-bois à grille présente un encorbellement du premier étage sur le rez-de-chaussée. Le surplomb possède les caractéristiques amboisiennes, à savoir des poteaux corniers élargis sur lesquels se superposent une sablière de plancher qui reçoit perpendiculairement les solives du premier étage, et une sablière de chambrée dans laquelle viennent s'encastrer les colombes du même étage. Les sablières sont moulurées de doucine-gorge-cavet (cf. fig. 386). On remarque d'ailleurs que cette moulure est beaucoup moins épaisse que celles du 42 rue de la Concorde ou du 54 place Michel Debré. Les poteaux sont ornés de colonnettes semi-circulaires surmontées de chapiteaux simplement

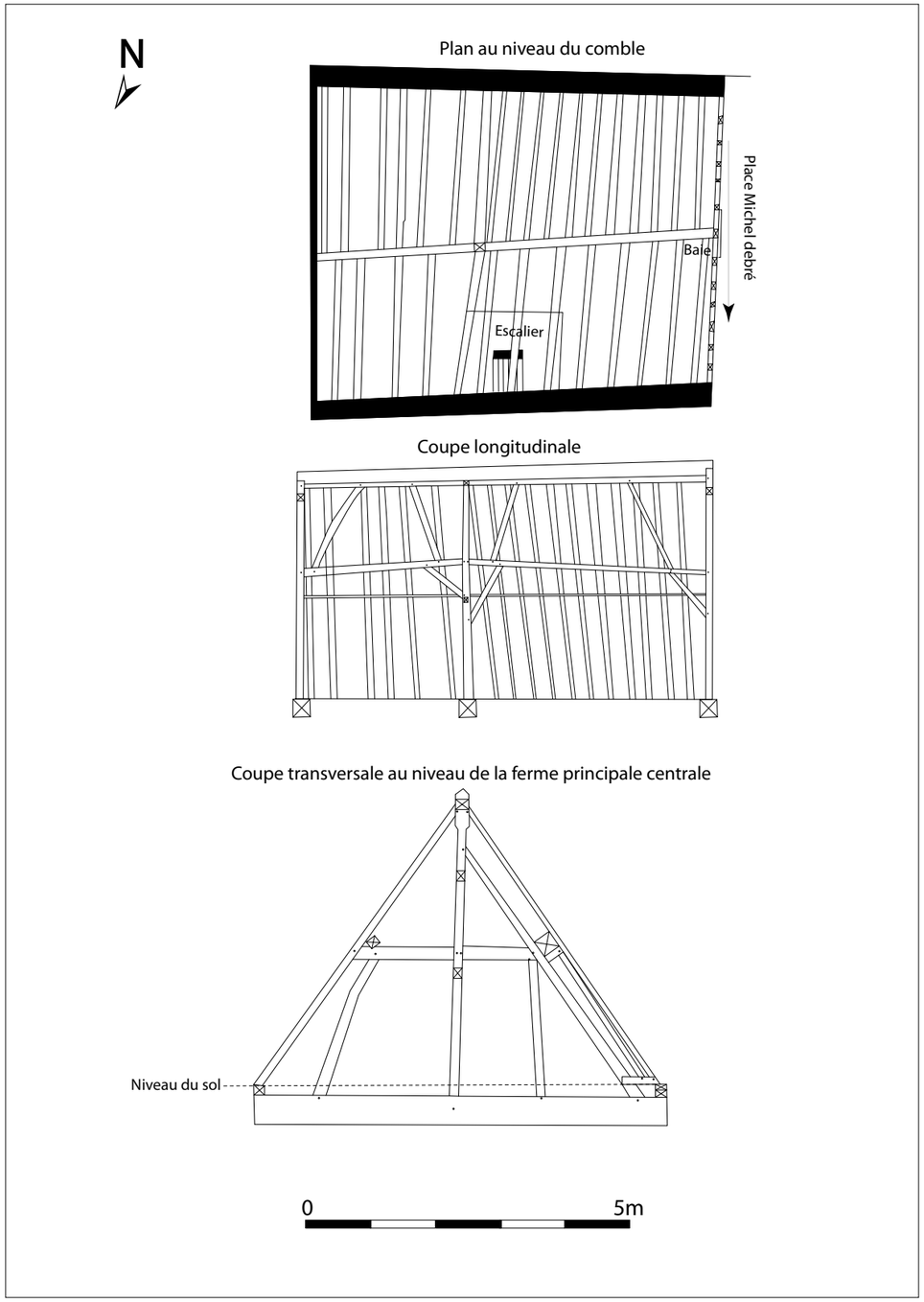


fig. 388 : Relevé et plan de la charpente de comble au 46 place Michel Debré © L. Gaugain

bagués. Les moulures des sablières s'achèvent au niveau des poteaux par de petits culots. Un troisième poteau élargi est décalé à gauche du centre de la façade. Sa fonction structurelle nous échappe ; il ne correspond ni à l'emplacement d'un mur de refend, ni à celui d'une porte. Sa fonction décorative n'est pas non plus évidente puisqu'il rend la façade asymétrique. Les restaurations ayant gommé toutes traces anciennes de modifications, nous ne pouvons savoir si le rez-de-chaussée était éclairé par des baies ou s'il disposait de devantures de boutique.

Au premier étage, le pans-de-bois à grille est percé de deux fenêtres (1 x 2 m et 1,13 x 2 m) qui devaient à l'origine présenter un niveau d'allège légèrement plus haut ainsi que des meneaux et des traverses. De part et d'autre de ces baies, la structure en pans-de-bois est déchargée par deux longues écharpes traversant symétriquement les tournisses.

Au niveau 3, les poteaux corniers sont également élargis. Ils tiennent par enfourchement la sablière de plancher du comble, qui joue aussi le rôle d'entrait dans la charpente (cf. fig. 388). La partie élargie du poteau reçoit le blochet de la ferme débordante, appuyé par un petit aisselier. On trouve cette même disposition au 5 rue de l'Entrepont dont la ferme de pignon est également débordante (cf. cat. 54, p. 1027). La ferme débordante, avec ses jambettes et ses aisseliers courbes qui créent un berceau brisé sous le faux-entrait, joue un rôle, à l'évidence, ornemental mais aussi pratique puisqu'elle protège le bois du ruissellement des eaux. Les solives de plancher reposent sur l'entrait-sablière et leurs extrémités apparaissent en façade.

Les murs gouttereaux comme le pignon donnant sur la cour sont construits en moellon de tuffeau. Ses murs gouttereaux sont propres à cette adresse ; un vide de 50 cm environ est ménagé entre leurs murs mitoyens. On constate là le souci de prévenir les incendies. D'une manière générale à Amboise, les cheminées sont toujours installées sur les murs en moellons et le vide entre deux maisons est très courant. Aujourd'hui ils sont en général obstrués par de petites portes ou de simples planches. Malgré cette crainte des incendies, la façade en pan-de-bois demeurait la technique constructive la plus rentable pour arborer une façade ornée à moindre coût.

L'accès à la cave se fait depuis la petite cour arrière, par un escalier droit de six marches. La cave couvre l'ensemble de la surface d'emprise au sol de la maison. Elle est voûtée en berceau, comme toutes les caves de la place Michel Debré, et construite en pierre de taille de tuffeau. L'humidité y est faible et elle est bien conservée : la terre battue recouvre encore le sol et les traces de bretture des pierres de la voûtes sont toujours visibles. Un soupirail donne sur la place Michel Debré.



fig. 389 : Vue de la charpente de comble © Inv. H. Bouvet

Le plan du comble (irrégulier : 5,3 m de large x 6,3 m de long x 4,9 m de large x 6,1 m de long) nous permet de connaître l'emplacement de l'escalier d'origine, à savoir au centre du mur gouttereau sud-est (cf. fig. 388). Une baie, dont le meneau est constitué du poinçon qui a été chanfreiné à cet endroit, vient éclairer le comble. Le conduit de cheminée qui coupe aujourd'hui la charpente semble postérieur à celle-ci ; mais nous n'avons pu déterminer aucun autre emplacement possible pour l'âtre.

La charpente présente une pente de 56'' et dispose de trois fermes (cf. fig. 389), dont la structure originelle est encore lisible. La charpente comme le pans-de-bois ont été construits en bois de brin, dont la section moyenne s'élève à 14,4 cm (la moyenne des bois de la ville est de 12,7 cm). Sur les bois, les traces de débitage à la hache sont encore nettement visibles dans la charpente. La longueur moyenne des bois est de 3,5 m (contre 5,6 m pour la ville). L'ensemble des assemblages est à tenon-mortaise.

La coupe transversale de la charpente est la suivante (cf. fig. 388) : les arbalétriers sont liés par un entrait, lui même relié au faîtage par un poinçon. L'élargissement du poinçon permet au faîtage de s'y assembler par enfourchement. Le faux-entrait, divisés en deux sections, prend place de part et d'autre du poinçon et les pannes sont posées sur l'arête, de chaque côté des arbalétriers, à leur jonction avec le faux-entrait. La ferme centrale a été modifiée ; des jambes-de-force ont été ajoutées sous chaque section du faux-entrait.

La coupe longitudinale se caractérise par un faîtage et un sous-faîtage liés entre eux par quatre petites décharges, deux de chaque côté du poinçon (cf. fig. 387). Le faîte est soutenu par des aisseliers. Enfin, notons que la plupart des chevrons présentent un aspect ancien, ce qui nous permet de calculer l'entraxe moyen qui est de 55 cm. Les chevrons d'origine sont traversés d'une longue cheville de bois juste au-dessus de la panne, qui fait office de tasseau pour les retenir sur la panne s'ils venaient à glisser.



fig. 390 : Relevé photogrammétrique de la façade du 46 place Michel Debré
© Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 37

Maison ; appartements ; boutique

Adresse : Michel Debré (place) 40

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècle.

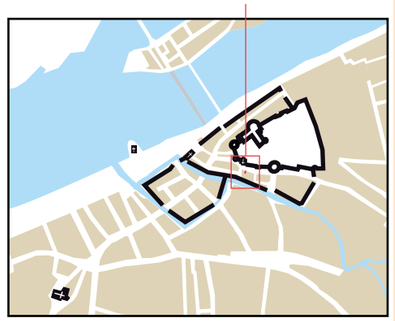


fig. 391 : Emplacement du 40 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 392 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 40 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382 et 377)

La connaissance historique que nous avons de cette maison se limite à une vue ancienne sur laquelle elle apparaît dans un état proche de celui qu'elle présente aujourd'hui (cf. fig. 394 et 395).



fig. 393 : Vue du 40 place Michel Debré
© Inv. M. Hermanovicsz

Description

La maison à pignon sur rue est entièrement construite en pans-de-bois (cf. fig. 393). Elle s'élève sur cinq niveaux, dont un niveau de cave complètement dénaturé et un comble. Aujourd'hui au rez-de-chaussée et au premier étage la façade est plaquée d'un faux-appareil de pierre imitant le tuffeau. La construction ne présente aucun encorbellement. Au rez-de-chaussée, demeure la sablière recevant les solives de plancher et les colombes de l'étage. Les ouvertures sont récentes, mais on peut cependant imaginer une disposition originelle assez proche de celle-ci avec une porte ouvrant sur l'escalier et une autre donnant sur la pièce du rez-de-chaussée. On ne sait s'il y avait ou non une devanture de boutique semblable à la baie vitrée actuelle, une unique ouverture ou encore plusieurs baies.

Au premier étage, une fenêtre superposée à la porte de l'escalier éclaire la vis. Il est probable que cette baie ait été primitivement un simple jour. La pièce habitable, située dans la partie droite de la façade, est éclairée d'une baie (1,16 x 1,62 m). Les encadrements ont été refaits et nous ne pouvons déterminer ses dimensions d'origine, cependant la fenêtre du niveau supérieur est proche de celle-ci.

Au second étage, la cage d'escalier est éclairée d'un petit jour et la pièce d'une baie (1,18 x 1,47 m) superposée à la précédente. Enfin, au niveau du comble qui est aménagé pour être habité, à l'aplomb des autres baies de la partie droite de la façade, une ouverture aux proportions carrées (0,89 x 1 m) éclaire l'espace. Le pignon révèle les dispositions de la charpente et du plancher. Ce dernier est constitué de solives installées perpendiculairement à la rue qui sont prises entre une sablière et l'entrait de la ferme.

Les pans-de-bois du niveau 3 et du comble sont à grille et sans encorbellement. Un trompe-l'oeil feint un hourdis de brique. Les bois visibles présentent une longueur moyenne de 5 m, proche de la moyenne de la ville (5,6 m). La largeur des bois est quant à elle légèrement supérieure à celle de la ville (13,6 cm contre 12,7 cm). D'une manière générale, le bois employé est du chêne. Les bois sont de brin et de quartiers.

La maison présente un plan rectangulaire (7,9 m par 6,8 m pour 11,5 m de haut) sans arrière-cour, mais avec un puits de lumière de 2,1 m par 1,3 m installé dès l'origine dans l'angle sud de l'édifice. À l'intérieur, les niveaux aménagés sans doute en échoppe au rez-de-chaussée et en différents appartements dans les étages sont desservis par une vis dont le noyau est orné d'une main-courante (cf. fig. 396). Il est probable que la distribution d'origine soit la même que celle que l'on peut encore observer, à savoir une pièce à chaque niveau, sauf pour le comble qui était divisé en deux par une cloison installée au niveau de la ferme centrale.



fig. 394 : Vue ancienne du 40 place Michel Debré, (vers 1960) © Inv. Centre

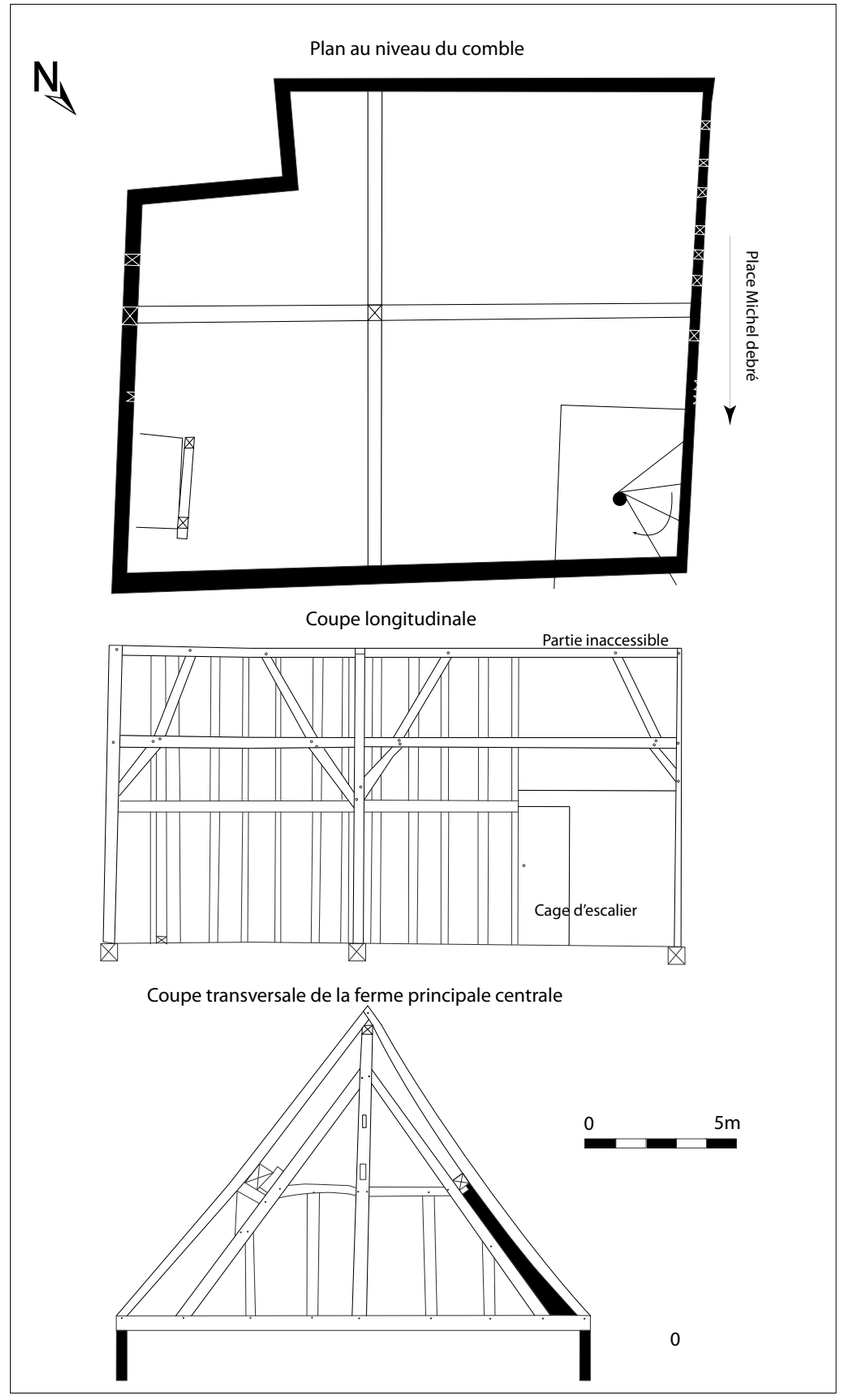


fig. 395 : Relevé de la charpente de comble du 40 place Michel Debré © L. Gaugain

Le comble est couvert d'une charpente à fermes et à pannes montrant une pente de 55'' (cf. fig. 395 et 397). La qualité des bois de la charpente est très médiocre : ils sont noueux et présentent des flaches importants. La majorité des bois sont des bois de brin débités à la doloire. La coupe longitudinale se compose d'un faîtage monoxyle qui tient par un simple tenon-mortaise sur le poinçon montant de fond. Deux pièces de bois composent le sous-faîte et des aisseliers déchargent leur rencontre avec le poinçon. La cohérence des faîtes est assurée par de simples liens. La coupe transversale se caractérise par la présence d'un faux-entrait assemblé aux arbalétriers à la moitié

de la hauteur du poinçon. Les arbalétriers rejoignent le poinçon environ 80 cm sous le faîte et n'assurent aucun soutien à la toiture. Le poinçon porte l'entrait, le faîtage et le sous-faîtage. Les entraits reçoivent les abouts des solives de planchers qui se divisent ainsi, à tous les étages, en deux travées installées perpendiculairement à la rue.

Posées sur des échantignolles chevillées aux arbalétriers, les pannes soutiennent les chevrons dont les extrémités basses reposent sur les sablières longeant les murs gouttereaux. Une partie du chevronnage d'origine a disparu, mais l'entraxe moyen de ceux demeurés en place s'élève à 60 cm.

La ferme centrale soutient une cloison en pans-de-bois dont l'assemblage des colombes ainsi que leur face intérieure rainurée prouvent qu'elle a été mise en place dès l'origine. La porte de communication entre les deux pièces se trouvait à droite du poteau central.

Enfin, l'emplacement du conduit de cheminée n'est pas contemporain de la charpente et nous n'avons pas retrouvé celui de la cheminée primitive. Une panne semble avoir été sectionnée pour le passage du conduit. Elle est aujourd'hui soutenue par un étais en « X », semblable à celui du 52 place Michel Debré (cf. cat. 35, p. 951).



fig. 396 : Vue du noyau tors de la vis © L. Gaugain



fig. 397 : Vue de la charpente de comble du 40 place Michel Debré © L. Gaugain



fig. 398 : Relevé photogrammétrique de la façade du 40 place Michel Debré © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 38

Logis

Adresse : Michel Debré (place) 38

Dates : XIII^e^-XIV^e^ siècles ; XX^e^ siècle.

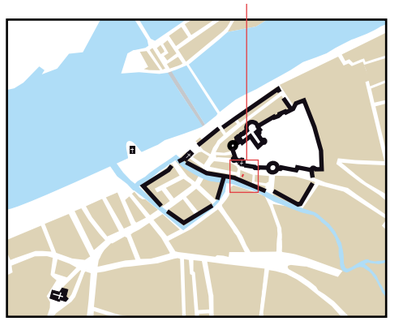


fig. 399 : Emplacement du 38 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(1) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

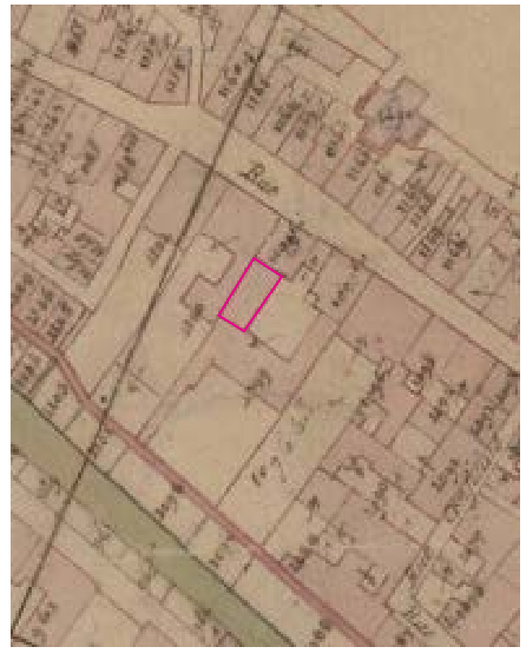


fig. 400 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 38 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

La situation de ce petit logis du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle placé dans une cour à l'arrière du 40 place Michel Debré l'a préservé de toute campagne urbanistique. La typologie particulière de sa charpente à chevrons-formant-fermes nous permet d'avancer une telle datation.

Description

De l'extérieur, le bâtiment entièrement crépi ne laisse pas supposer un logis médiéval. Le bâtiment de 5,4 m sur 8,6 m est construit en moellons de tuffeau, à l'exception du pignon oriental qui est en pans-de-bois. Nous ne savons pas si cette façade a eu vue sur la chaussée mais aujourd'hui elle est prise dans le mur arrière du 36 place Michel Debré.

La voûte en berceau de la cave porte une cruche sculptée qui relève d'un travail du XVIII[e] siècle (cf. fig. 401).



fig. 401 : Vue de la cave (sans doute XVIII[e] siècle), cruche sculptée
© L. Gaugain



fig. 402 : Vue de la salle sous charpente à présent aménagée © L. Gaugain

L'ensemble des structures intérieures se trouve aujourd'hui derrière les papiers peints, et les placards (cf. fig. 402). Le rez-de-chaussée comme le premier étage sont à présent distribués en deux pièces. D'après les indices encore en place dans la charpente, il nous semble qu'à l'origine, la maison ait accueilli au rez-de-chaussée comme au premier étage une unique pièce. Au premier niveau, nous n'avons aucun idée de la fonction originelle de la pièce, par contre, au second niveau, prenait place une salle sous charpente. Le plancher actuel du comble n'existait donc pas. Les niveaux de sols ayant changés, il est impossible que les baies se trouvent en place et on ne connaît pas l'ordonnance des façades. L'emplacement de l'escalier demeure également inconnu. En revanche, on observe dans la charpente un chevêtre installé sur le mur gouttereau nord. Au premier étage, la cheminée actuelle reprend le conduit de la cheminée primitive ; cette dernière a été réduite en largeur.

On avait donc une salle sous charpente chauffée d'une cheminée légèrement décentrée (cf. fig. 402 et 403). La charpente à chevrons-formant-fermes présente quatorze fermes dont trois fermes maîtresses, séparées par un entraxe de 60 cm (cf. fig. 403). Elles sont toutes numérotées de chiffres romains allant de Ø à XIII. Les fermes secondaires reposent sur des blochets tandis que les fermes principales sont sur entraits. Ces derniers ne sont plus visibles aujourd'hui, mais puisqu'ils avaient été conçus pour l'être, il est possible qu'ils soient ornés. Paradoxalement, les bois de la charpente n'ont conservé aucune trace d'isolation.

Le linçoir de la cheminée positionné à côté de la ferme maîtresse centrale mesure 2,2 m de large. Il repose entre les fermes numérotées III à VII.

Les caractéristiques générales de la charpente sont les suivantes : la pente du toit est de 56'', l'essence des bois de brin mis en œuvre est le chêne. Ils ont été débités à la doloire et sont de bonne qualité avec très peu de flaches et peu de nœuds. Les assemblages se font à tenon-mortaise, et parfois par embrèvement (cf. fig. 404 et 405).

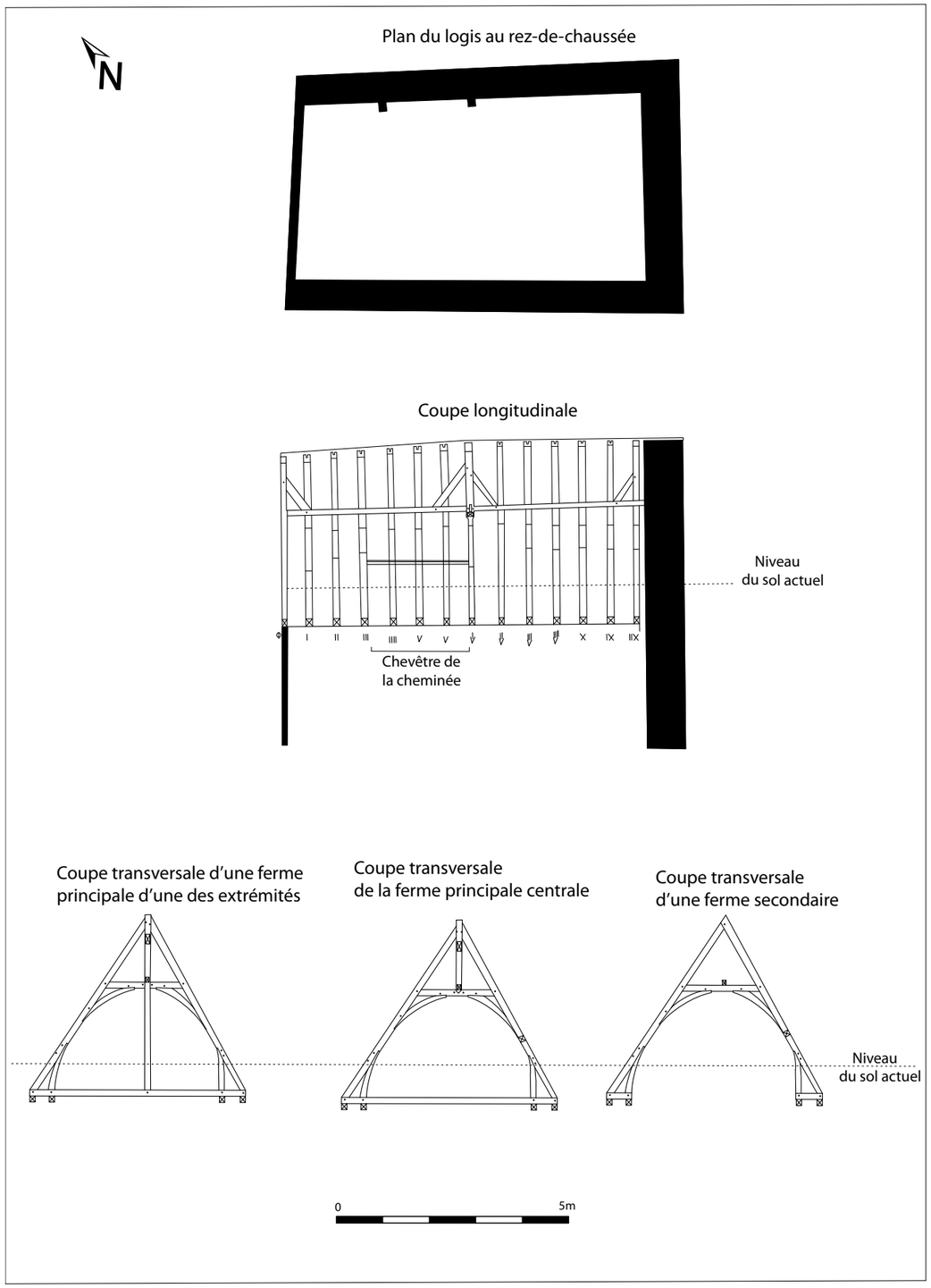


fig. 403 : Plan de l'édifice et coupes de la charpente de comble du 38 place Michel Debré © L. Gaugain



fig. 404 : Vue de la charpente de comble © Inv. H. Bouvet

La coupe transversale de la ferme maîtresse centrale se décrit comme suit : les arbalétriers reposent de part et d'autre d'un poinçon reposant lui-même sur un faux-entrait monoxyle. Les chevrons-arbalétriers prennent appui sur un entrait isolé de chaque mur gouttereau par deux sablières reposant sur les faces interne et externe de ce dernier. Des aisseliers courbes lient le faux-entrait aux arbalétriers. La cohérence des assemblages est renforcée par des embrèvements. Les mêmes assemblages sont employés pour les jambettes courbes reliant les chevrons à l'entrait. Sur certaines fermes, les tenons-mortaises des jambettes présentent un double chevillage.



fig. 405 : Vue de la charpente de comble
© Inv. H. Bouvet

Les fermes maîtresses des extrémités sont identiques à l'exception du poinçon qui se transforme en poteau montant de fond. Les chevrons s'assemblent en tête par un simple tenon-mortaise. Longitudinalement, la charpente ne présente pas de faîtage mais un sous-faîtage. Ce dernier composé de deux éléments, lie les poteaux des extrémités au poinçon central. Le poinçon a par ailleurs été retourné lors des dernières restaurations de la couverture comme le prouve l'ancienne mortaise. Enfin, quatre aisseliers relient le sous-faîtage aux poinçons par le dessus.

L'absence de faîtage qui caractérise cette charpente, est une disposition connue au XIII[e] siècle en Anjou, en Touraine et en Poitou. On peut citeranotamment l'exemple de l'ancienne charpente de la maison de ville à Angers[68].

68 Olivier Biguet et Dominique Letellier-d'Espinose, « Une charpente du XIII[e] siècle, ornée d'un décor peint héraldique, dans l'aile de paléontologie du Museum, place Louis-Imbach », *Bulletin monumental*, Tome 167-4, 2009, p. 362-368.

Les parties datant du XIII[e] siècle des charpentes de la chapelle et du logis de Châtillon-sur-Indre sont proches : Christophe Perrault et Franck Tournadre, « Étude et interprétation des charpentes du château de Châtillon-sur-Indre, *Bulletin monumental, numéro sur Châtillon-sur-Indre : un château, un palais*, Tome 168-I, p. 85-97.
Sur ce type de charpente se reporter à Gaël Carré, Emmanuel Litoux et Jean-Yves Hunot, « Les ligneries à Charentilly (Indre-et-Loire) : du logis à salle basse au manoir du XV[e] siècle », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 41, 2002, p. 256. Et, Daniel Bontemps, *Charpentes de la région Centre du XII[e] au XIII[e] siècle*, Paris, 2002, p.

Amboise (37) Cat. 39

Logis ? ; Hôtel

Adresse : Petit soleil (rue) ; Nationale (rue) 41

Dates : XIII[e]-XIV[e] siècles ; XV[e]-XVI[e] siècles ; XX[e] siècle.

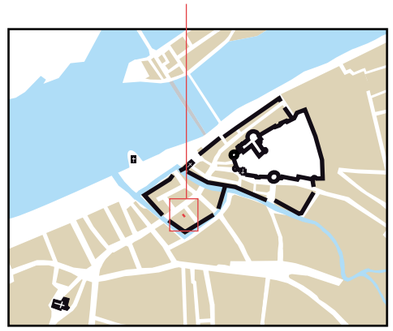


fig. 406 : Emplacement du 41 rue Nationale
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(1) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 407 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 41 rue Nationale longeant la rue du Petit Soleil et de leur quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-4, p. 387-402)**

La propriété se situe derrière un mur de clôture de parcelle qui longe la rue du Petit Soleil. Son accès principal se fait par le 41 rue Nationale. L'édifice en fond de cour est particulièrement intéressant ; notons que si la tourelle d'escalier est une création récente, la galerie qui se tient à la droite de cette tourelle est bien d'origine (cf. fig. 408 et 409).



fig. 408 : Vue de la maison et de la galerie © L. Gaugain

Description

L'édifice est apparemment issu de plusieurs campagnes de construction ; il est très probable que le pignon en pans-de-bois soit récent et que la charpente soit venue recouvrir un soubassement en pierre plus anciens. Nous ferons abstraction de la tourelle d'escalier hors-œuvre ajoutée il y a quelques années ; cependant, nous n'avons pas trouvé l'emplacement de l'escalier ancien et il est fort possible qu'il se soit tenu comme celui-ci.

Le logis est construit en moellons et pierres de taille de tuffeau pour les deux premiers niveaux et en pans-de-bois pour le pignon. Les ouvertures sont trop modifiées au rez-de-chaussée pour être étudiées et au premier étage il semble que seule la grande baie soit d'origine. Son encadrement est bordé d'un large quart de rond où l'on ne discerne ni trace de traverse ni trace de meneau. L'appui saillant a été ajouté récemment. Une ouverture fort étroite perce la façade à droite de cette baie ; son encadrement est quant à lui bordé d'un large cavet. L'appui de cette ouverture se trouve à hauteur du sol du premier étage. Les propriétaires des lieux mènent actuellement des travaux de restauration et ont veillé à employer des matériaux anciens ce qui complique notre enquête d'authenticité. Si cette ouverture très étroite est d'origine c'est une porte, ce qui implique un système d'accès hors-oeuvre, peut-être une coursière.



fig. 409 : Vue de l'extrémité de la galerie © L. Gaugain

Le mur pignon présente une fausse baie vitrée devancée de colombes qui ont été ajoutées dernièrement ; par contre, le pignon en pans-de-bois qui est cohérent avec la charpente de comble est d'origine. La galerie en pans-de-bois s'élève perpendiculairement au logis (cf. fig. 409). Sa présence implique l'existence d'un autre corps de logis que l'on a voulu relier au premier étage mais il n'en reste rien.

De 8,6 m par 6,3 m, ce logis présente des espaces intérieurs très dénaturés ; il ne demeure que la charpente qui puisse faire l'objet d'une étude. Elle a été modifiée mais ses dispositions d'origine sont restituables. C'était une charpente à chevrons-formant-fermes (cf. fig. 410). De nombreuses fermes ont dû être coupées pour permettre la communication avec la tourelle et la pose de la lucarne ; ainsi la ferme centrale, sur laquelle repose des pannes, soutient à présent l'ensemble de la structure. L'entrait de cette dernière a récemment été coupé et puisque la majorité des blochets et des jambettes n'existent plus, la charpente s'affaisse. La plupart des chevrons a été doublée récemment de chevrons neufs. Les bois anciens sont issus de chêne de qualité satisfaisante avec peu de nœuds et peu de flaches. Tous les assemblages sont à tenon-mortaise. La structure primitive présentait une pente de 58'' composée de 13 fermes dont trois fermes maîtresses (une au centre et deux prises dans les pignons).

La coupe transversale des fermes-maîtresses se décrit ainsi : les arbalétriers reposent sur des blochets dont l'extrémité est maintenue par des jambettes. Aux deux tiers de la hauteur de la charpente, un faux-entrait assemblé aux chevrons-arbalétriers reçoit un poinçon élargi à chaque about. Tandis que les fermes maîtresses des pignons possèdent poinçon et entrait, les fermes secondaires ne disposent pas de poinçon, les chevrons s'assemblant en tête par un tenon mortaise au-dessus de la poutre faîtière. La coupe longitudinale présente un faîtage monoxyle qui enfourche le poinçon. Le sous-faîtage est quant à lui composé de deux éléments et lié aux faux-entraits par l'intermédiaire d'assemblages à double queue d'aronde. Des croix de Saint-André assurent la cohérence des faîtes.

Les abouts des solives de plancher apparaissent sous l'entrait du pignon. Le plafond du premier étage est en effet composé de deux travées de solives appuyées sur l'entrait de la ferme centrale. Le plancher du comble est contemporain de la mise en place des pannes et de l'ouverture de la lucarne. Ainsi dans un premier temps la salle du premier étage était-elle sous charpente. Toutefois, le comble ne présente aucune trace d'isolation.

La structure de la charpente s'apparente à celles des hôtels particuliers que nous avons inventoriés, à la différence du plancher du comble qui n'était pas prévu à l'origine. L'absence de plancher a été rencontrée au 38 place Michel Debré dans un petit logis datant du XIII^{e} ou du XIV^{e} siècle (cf. fig. 410).

La galerie est constituée d'un simple pans-de-bois à grilles contreventé de décharges et surmonté de poteaux pris entre deux sablières, eux-mêmes étayés d'aisseliers. Nous n'avons retrouvé ni moulure, ni traces de bûchage. Le décor semble tenir dans le seul jeu polychromique du hourdis de briques et des pièces de bois.

Ces différents éléments amènent à proposer la chronologie relative suivante : la première campagne aurait consisté en l'édification d'un logis de pierre et la grande baie pourrait dater du XIII^{e} siècle. À Orléans, certaines maisons construites en calcaire de Beauce montrent des baies similaires, dont l'encadrement est simplement chanfreiné[69]. Ici c'est un quart de rond profondément gratté qui encadre la baie et le chanfrein a pu disparaître. D'ailleurs la situation de la maison, dans l'enclos de la future seconde enceinte urbaine, pourrait créditer notre hypothèse quant à la création d'un bras de dérivation pour le moulin de l'Aumône, bien antérieure au début du XV^{e} siècle.

Dans un second temps on aurait recouvert à neuf le logis et construit une galerie. La configuration de la charpente apparente fut conservée et l'accès au premier étage devait se faire par la porte étroite du premier étage dont l'encadrement est ornée d'un cavet. Sa hauteur correspond bien avec celle de la galerie. L'escalier − s'il existait − s'arrêtait alors au premier étage. Pour cet ensemble de structures, seule la charpente constitue un élément de datation, ce qui nous amènerait à considérer qu'il date de la fin du Moyen Âge. Enfin, le plancher fut installé et la lucarne percée à une époque moderne ou contemporaine. Les restaurations les plus récentes n'ont pas restitué un état ancien mais sont au contraire allées dans le sens des dernières transformations en coupant d'avantage de fermes pour permettre la communication avec la tourelle d'escalier neuve.

69 À Orléans, avant l'apparition de la croisée à l'extrême fin du XIII^{e} siècle, les baies ne sont pas nécessairement géminées. Elles peuvent être simplement rectangulaires comme celle-ci. (Clément Alix, « L'habitat d'Orléans du 12^{e} au debut du 15^{e} siècle ; état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves », *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°32, 2007-2008, p. 123-147 et plus particulièrement p. 125).

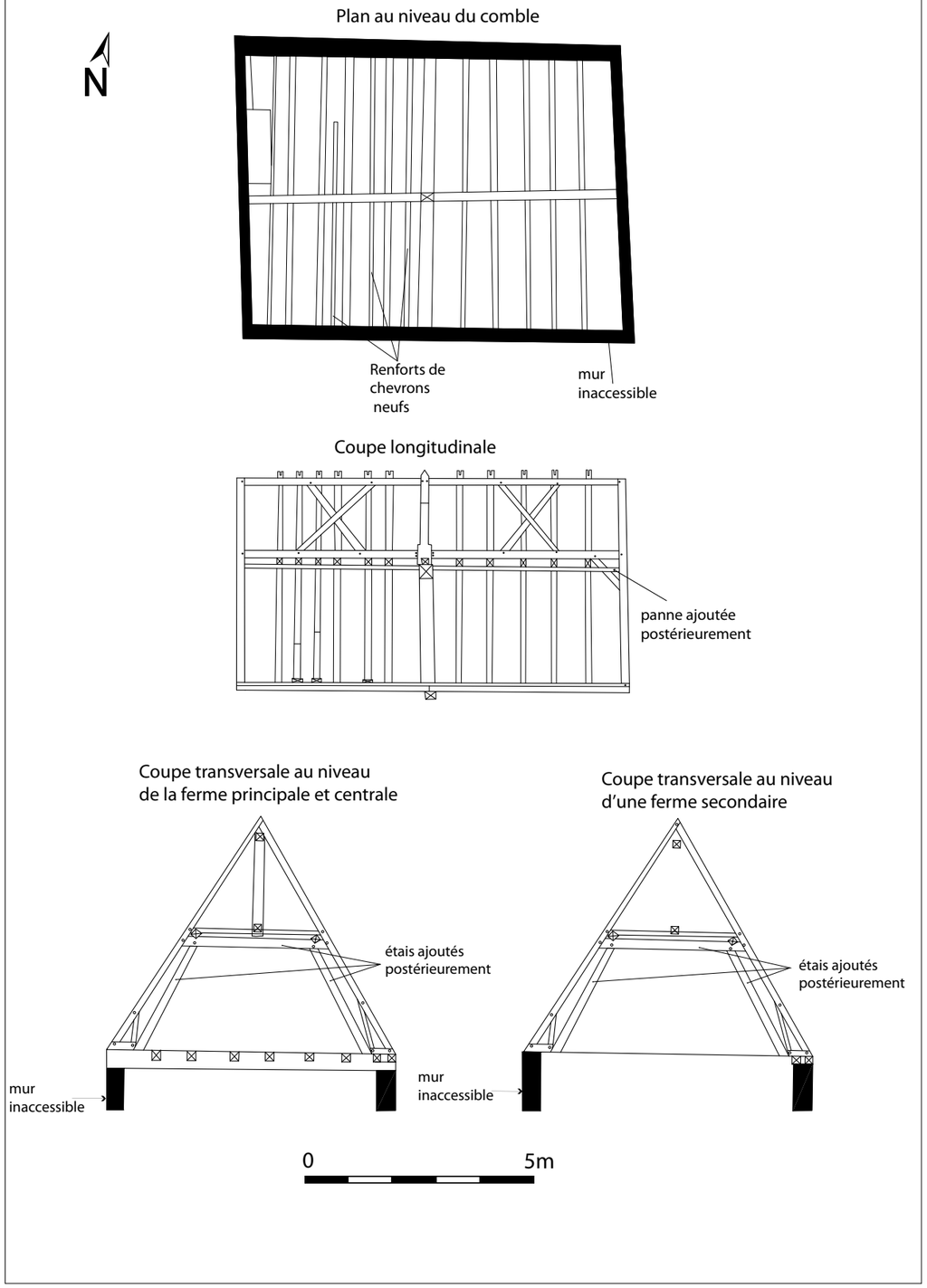


fig. 410 : Plan et coupes de la charpente de comble de l'hôtel de la rue du Petit Soleil © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 40

Maison

Adresse : Rabelais (rue) 52

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) Casier archéologique : 1996/025/0507 : maison du XV^e^ siècle, adresse Rabelais (rue).

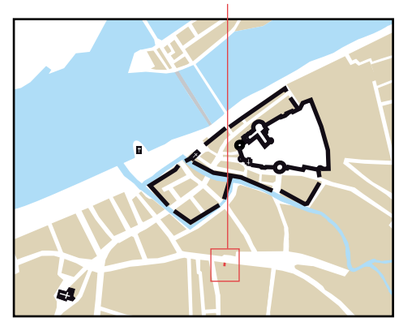


fig. 411 : Emplacement du 52 rue Rabelais
© L. Gaugain



fig. 412 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 52 rue Rabelais et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Cette maison a été épargnée par les plans d'alignement de la rue. Des clichés anciens la présente recouverte d'un enduit qui ne laissait apparaître que ses structures les plus en relief, à savoir les sablières moulurées et les poteaux corniers (cf. fig. 413). La maison appartient à plusieurs propriétaires et il n'a malheureusement pas été possible de visiter le comble.

Description

Cet édifice restauré arbore au nord une façade à rive donnant sur la rue Rabelais et à l'ouest un pignon sur la rue Beaubrun. La maison s'élève sur quatre niveaux dont un niveau de cave et un niveau de comble. Une arrière-cour accueille l'entrée de la tourelle d'escalier dans oeuvre qui dessert l'ensemble de l'édifice, des caves au grenier.

Le pignon est construit en pierre de taille et brique (cf. fig. 414). Si le rez-de-chaussée présente un moyen appareil qui pourrait être médiéval, le pan de mur construit à son aplomb est constitué de pierres dont le module parfaitement calibré laisse supposer un travail de l'époque contemporaine. Il n'est pas à exclure qu'à l'origine les étages aient été construits avec une ossature bois ; ainsi une sablière serait venue s'assembler dans le poteau cornier qui fait l'angle des rues Rabelais et Beaubrun, comme nous le suggère une encoche, aujourd'hui maçonnée, se trouvant au niveau de la sablière de plancher. Au rez-de-chaussée la façade est percée d'une baie et au premier étage de deux autres. Le sommet du pignon élevé en brique montre un aspect neuf et les dispositions de la charpente y sont peu lisibles. Il doit s'agir d'une charpente à fermes et à pannes. La ferme prise dans le pignon présente un poinçon liant le faîte à l'entrait.



fig. 413 : Vue ancienne du 52 rue Rabelais, (vers 1960) © Inv. Centre



fig. 414 : Vue du 52 rue Rabelais © Inv. M. Hermanovicsz

La façade du mur gouttereau donnant sur la rue Rabelais est plus authentique (cf. fig. 414). Le rez-de-chaussée est encore en partie enduit. Un poteau central divise la façade en deux parties égales qui sont prises entre deux poteaux corniers. Ces poteaux élargis présentent une ornementation caractéristique, avec de petites colonnettes octogonales surmontées de chapiteaux géométriques bagués. Les bases des poteaux sont également octogonales et séparées du fût par deux moulures toriques superposées. On remarque d'ailleurs que les colonnettes reposent sur une pierre. Le secteur des marais étant humide, il semble que dès l'origine, des soubassements lithiques aient supporté les poteaux de bois.

Sur ces poteaux prennent appui les deux sablières superposées formant l'encorbellement. Les sablières portent une mouluration d'inspiration gothique (cf. fig. 415), semblable à celle du 2 rue Joyeuse (cf. cat. 47, p. 1005), constituée de doucines et de cavets séparés par des baguettes.

À l'aplomb de la sablière de chambrée, s'élèvent les colombes contenant un hourdis constitué de grossiers moellons enduits. Au sein du pans-de-bois à grilles deux longues écharpes symétriques contreventent la structure et deux baies percent le mur. Le niveau est divisé en deux par un large poteau se trouvant dans le prolongement du poteau central du rez-de-chaussée. Ce poteau, qui trouve également son prolongement dans un potelet au niveau du comble à surcroît, correspond, au premier et au second niveau, à la poutre recevant les abouts des solives qui sont ainsi disposées parallèlement à la rue Rabelais. Dans le comble, à l'aplomb du poteau se trouve sans doute la ferme centrale.

La toiture a été restaurée dans son matériau d'origine, la tuile plate. L'aspect extérieur de la lucarne ne permet pas de déterminer son authenticité, mais d'une manière générale les maisons amboisiennes de la fin du Moyen Âge disposent bien d'une lucarne placée au centre de la rive sur rue.

À l'intérieur, seule la place de l'escalier a pu être attestée. La vis occupe une tourelle dans œuvre, plaquée contre le mur gouttereau arrière, couverte d'un toit qui lui est propre. La vis en bois tourne autour d'un noyau tors.

Les dispositions de cette maison sont à rapprocher de celles du 54 place Michel Debré (cf. cat. 34, p. 945) et rien n'empêche de penser qu'elle présentait la même distribution avec un mur de refend central à présent disparu.

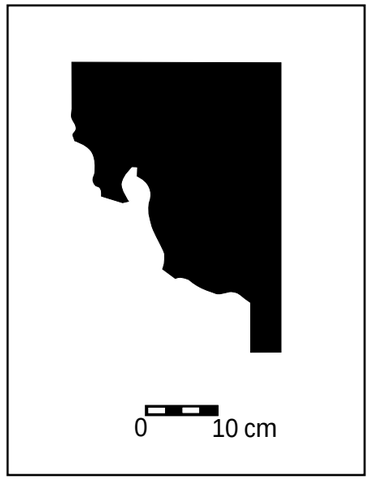


fig. 415 : Modénature des sablières d'encorbellement © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 41

Maison

Adresse : Victor Hugo (rue) 92

Dates : XV^e-XVI^e siècles ; XX^e siècle.

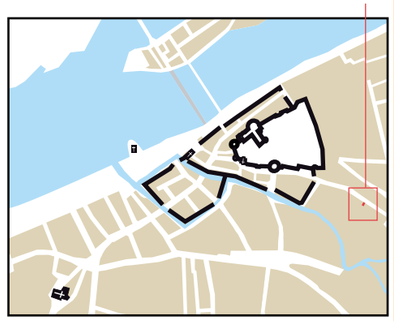


fig. 416 : Emplacement du 92 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°13.
(2) Plan d'alignement de 1834, n°14.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 417 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 92 rue Victor Hugo et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-383)**

Cette maison a été construite le long de l'ancienne rue de Montrichard, dans sa partie hors les murs. Nous ne disposons que de très peu d'informations historiques : ainsi la façade a été épargnée par les travaux d'alignements de rue du XIX^e siècle ; une photographie ancienne nous la présente dans un état proche de celui que nous lui connaissons à présent (cf. fig. 418 et 419).

La charpente de la maison a fait l'objet de relevés.

Description

La maison est construite sur quatre niveaux dont un niveau de cave − qui est en réalité le rez-de-jardin d'un espace en contrebas − et un niveau de comble. La façade nord-est à pignon sur rue (4,1 m de large) ainsi que celles des murs gouttereaux (10 m de long), sont construites en pans-de-bois avec un hourdis de briques enduit (cf. fig. 418). La façade arrière est bâtie en moellon de tuffeau jaune, la pierre de taille étant réservée aux chaînages d'angle et aux encadrements des baies (cf. fig. 420). Cette maison présente une association de plusieurs caractéristiques que nous



fig. 418 : Vue du 92 rue Victor Hugo © Inv. H. Bouvet



fig. 419 : Vue ancienne du 92 rue Victor Hugo, (vers 1960) © Inv. Centre

avons rencontrées à de nombreuses reprises au sein de l'architecture amboisienne de la fin du Moyen Âge.

Un pans-de-bois à grille prend place au premier étage, au-dessus d'un encorbellement à double sablière. Aujourd'hui l'encorbellement n'est plus visible en raison d'un mur en pierre de taille, dont l'aspect neuf confirme qu'il a probablement été monté récemment devant l'ancienne façade pour compenser la faiblesse des sablières.

Une baie et une porte ouvrent le rez-de-chaussée sur la rue. Si leur emplacement semble exact, nous ne savons rien de leurs dimensions d'origine. L'encorbellement d'une vingtaine de centimètres, comme pour la plupart des maisons d'Amboise, repose sur des poteaux corniers élargis. Aujourd'hui, seul demeure le poteau à droite de la porte d'entrée. Aucune moulure n'apparaît sur les sablières en partie masquées, ce qui ne facilite pas la datation de la maison.

À l'aplomb de la sablière de chambrée, le pans-de-bois à grille du premier étage est traversé par deux longues écharpes légèrement asymétriques. Une fenêtre − sans doute une croisée à l'origine − éclaire la pièce. Elle est positionnée à l'aplomb de la baie du rez-de-chaussée et de celle du comble. De petits jours sont percés à droite comme à gauche.

Le niveau du comble se lit en façade au travers des potelets pris entre deux sablières indiquant un comble à surcroît. Les deux potelets des extrémités sont légèrement inclinés vers le centre de la façade jouant le rôle de décharges.



fig. 420 : Vue de la façade arrière © L. Gaugain

La ferme prise dans le pignon avec son entrait, diffère de la ferme centrale (cf. fig. 421). Ici l'entrait repose sur les sablières longeant les murs gouttereaux, et reçoit arbalétriers et poinçon. Ce dernier lie le faîtage à l'entrait et porte de chaque côté une section du faux-entrait. Enfin, l'ensemble de la structure est fermé d'un pans-de-bois à grille semblable à ceux précédemment décrits. Eclaire ce comble une baie dont le poinçon joue le rôle de montant à droite.

Le mur gouttereau oriental, à gauche du pignon sur rue, est également construit en pans-de-bois, mais sans encorbellement. Une portion du mur en moellons signale l'emplacement du conduit de cheminée d'origine. Le mur gouttereau ouest, situé à droite du pignon, présente quant à lui un encorbellement sur solives débordantes. Nous retrouvons cette technique employée au 14 rue Mirabeau (cf. cat. 49 p. 1013) ou sur une partie du pignon du 13 place Richelieu qui donne sur la rue Joyeuse. Le soubassement de ce mur est construit en moellons de tuffeau.

Une venelle longe ce mur gouttereau et descend en direction de la Masse. Cette maison présente des dispositions proches de celles du 78 rue Victor Hugo (cf. cat. 66, p. 1063) et il est probable que la plupart des maisons implantées hors les murs du côté des numéros pairs de la rue ait été construite avec un niveau en contrebas. Ce niveau en rez-de-jardin sert de cave. Les passages avaient été conservés entre les maisons pour garantir un accès à la Masse.



fig. 421 : Vue de la charpente © L. Gaugain



fig. 422 : Vue du comble © L. Gaugain

Faisant office de cave, le rez-de-jardin est un espace plafonné. Les solives sont installées parallèlement à la rue et certaines reposent sur des consoles de pierre moulurées de quart de rond. Le sol en terre battue a été conservé. Comme nous avons pu le constater plusieurs fois dans les niveaux en contrebas de la rue Victor Hugo, aucun soupirail ne donne sur la rue.

Au rez-de-chaussée, seule la vis desservant la maison jusqu'au niveau du comble est authentique. Elle prend place derrière la porte d'entrée dans une cage d'escalier carrée de 2 m de côté. Le noyau circulaire de 16 cm de diamètre montre un aspect ancien tandis que de nombreuses marches ont été restaurées. Ce noyau est à rapprocher de celui du Prieuré ou du logis des Pages (cf. cat. 30 et 32 p. 937 et 947). La faible superficie de la maison, suppose deux distributions possibles : soit une unique pièce occupait chaque niveau, soit une cloison existait à l'aplomb de la ferme maîtresse centrale de la charpente. D'ailleurs, l'entrait de la charpente reçoit l'about des solives placées perpendiculairement à la rue Victor Hugo.

Le comble demeure l'espace le moins remanié de la maison (cf. fig. 422). La vis qui y mène occupe une cage close d'une porte qui sépare le reste de la maison de cet espace non isolé. Le conduit de cheminée est toujours en place dans le comble contre le mur gouttereau oriental. Une baie perce chacun des pignons. Leur châssis est récent mais il n'est pas impossible qu'elles aient existé dès l'origine.

Le comble à surcroît est couvert d'une charpente à fermes et à pannes dont la pente est de 51'' (cf. fig. 423). Il est probable que le pignon arrière construit en moellons ait été remanié puisque la charpente ne possède que deux fermes : l'une prise dans le pignon de façade et l'autre au centre du comble. Les bois de charpente s'encastrent dans la maçonnerie, qui semble finalement avoir été construite autour. D'une manière générale, l'essence des bois employés est le chêne. Les bois sont assez rectilignes avec peu de flaches mais de nombreux nœuds. Les bois de charpente sont des bois de brin et plus souvent de quartier, débités à la doloire pour les premiers et à la scie pour les seconds. Les pièces de bois présentent une section moyenne de 15 x 12 cm. L'ensemble des assemblages se fait à tenon-mortaise.

La coupe transversale de la charpente se décrit ainsi : les arbalétriers reposent sur des blochets surélevés reposant eux-mêmes sur les sablières des murs gouttereaux. Récemment, des jambes-de-force sont venues doubler les jambes-de-force primitives, qui relient le faux-entrait à l'entrait. Le faux-entrait monoxyle est assemblé au poinçon montant au faîtage. Posées sur l'arête, les pannes sont installées à l'intérieur des arbalétriers sur les faux-entraits, comme au 46 place Michel Debré (cf. cat. 36, p. 957). Deux pseudo-entraits retroussés ont été installés entre les pannes, à mi-chemin entre entre les fermes. Ces pièces de bois présentent de simples encoches pour tenir par compression sur l'arête des pannes. Il n'y a pas de bois de remploi et les assemblages sont authentiques.

La coupe longitudinale propose un faîtage et un sous-faîtage composé de deux éléments installées de part et d'autre du poinçon. Des aisseliers soutiennent la liaison du sous-faîtage au poinçon central et au poteau de la ferme du pignon. De simples liens unissent le faîte au sous-faîte. La poutre faîtière repose par enfourchement dans les poinçons des fermes.

Certains chevrons sont encore d'origine. Ils présentent un entraxe de 60 cm en moyenne et sont percés de longues chevilles placées au-dessus du niveau de la panne de manière à le retenir s'ils venaient à glisser de la sablière longeant le gouttereau sur laquelle ils reposent. Cette disposition a été rencontrée à de nombreuses reprises, notamment au 7 rue Jean-Jacques Rousseau ou encore au 40 ou au 46 place Michel Debré (cf. cat. 36, p. 957).

Les aménagements élémentaires de ce comble (escalier, baie et dégagement de la surface du sol par un surcroît) indiquent la volonté, dès l'origine, de disposer d'un espace de stockage, voire d'habitation.

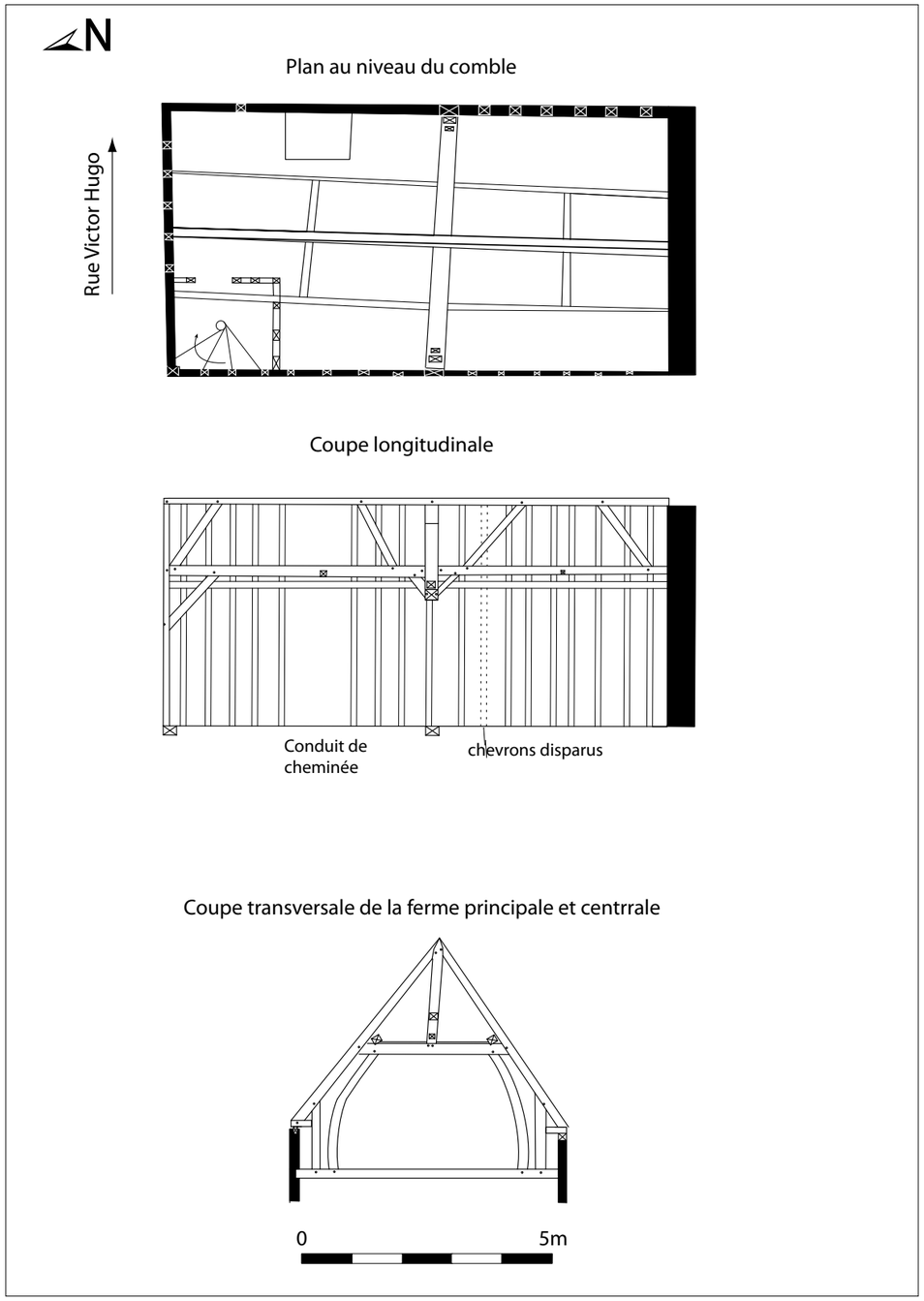


fig. 423 : Plan et coupes de la charpente au 92 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 42

Maison ; appartements

Adresse : Newton (rue) 12

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

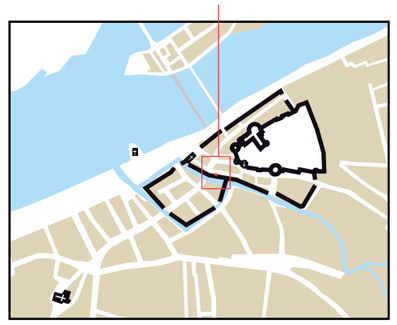


fig. 424 : Emplacement du 12 rue Newton
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 425 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 12 rue Newton et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Cette maison construite sur les bords de la Masse présente des caractéristiques datant indéniablement de la fin du Moyen Âge. À l'image de beaucoup d'habitations amboisiennes les archives restent muettes à son égard.

Description

Comme toutes les maisons de la rue Newton (anciennement rue Basse des tanneries), le rez-de-chaussée de celle-ci est construit en pierre dure (un tuffeau jaune). Le pans-de-bois n'aurait pu résister à la proximité de la Masse qui coule à quelques mètres au sud. Il serait même possible que le rez-de-chaussée de cette maison soit antérieur au pans-de-bois, en témoigne les vestiges du linteau d'une baie qui se rapproche de la baie rencontrée rue du Petit Soleil, datant sans doute du XIII^e^ siècle (cf. cat. 39, p. 971).

Sur quatre niveaux dont un niveau de cave et un niveau de comble, la maison est installée à rive sur rue comme toutes les maisons du côté pair de la rue. Il semble que ce parti ait été choisi en raison du peu de place dont on dispose entre la rue Newton et la Masse. Les parcelles sont donc tout aussi étroites que celles qui bordent le côté impair de la rue mais disposées en sens inverse.





fig. 426 : Vue de la façade et détail du pans-de-bois avec ses pilastres bûchés © L. Gaugain

Le niveau supérieur de cette façade en pans-de-bois à grille est particulièrement intéressant pour ses deux pilastres grossièrement bûchés qui encadrent la baie (cf. fig. 426). Ils datent ainsi l'étage de la maison de l'époque gothique (fin du XV^e siècle ou début du suivant). Ce bûchage fut sans doute mené à une époque indéterminée préalablement à la pose de l'enduit sur la façade, en témoignent les traces de piquetage. L'étroitesse de la rue ne nous a malheureusement pas permis de réaliser de photogrammétrie.

Actuellement la maison dispose d'une salle basse excavée qui, compte tenu du rehaussement du niveau du sol de la rue, était un rez-de-chaussée au Moyen Âge (cf. fig. 427). Ce niveau se trouve à peine 1 m sous le niveau de la rue et doit être juste un peu au-dessus de celui de la Masse. Le sol est resté en terre battue. Un puits, accessible depuis ce niveau traverse la voûte pour être également utile au niveau supérieur. Placée perpendiculairement à la rue, la pièce est couverte d'une voûte en berceau surbaissée construite en moyen appareil allongé. Les modules de pierre employés correspondent à ce que l'on rencontre à la fin du Moyen Âge.

Au rez-de-chaussée, à côté de la porte d'entrée, se trouve une pierre d'évier ancienne. Au premier étage, une porte à plis de serviette a été conservée. Elle est divisée en quatre panneaux, les plis symétriques et profonds attestent le travail d'un menuisier averti.

La façade en pans-de-bois est d'autant plus intéressante qu'elle est liée à sa charpente d'origine. C'est une charpente à fermes et à pannes couramment rencontrée sur les maisons en pans-de-bois d'Amboise (cf. fig. 427b). Les trois fermes reçoivent un poteau liant le faîte à l'entrait. Le faux-entrait est par conséquent constitué de deux éléments. Les poutres faîtière et sous-faîtière sont contreventées par de simples liens. Cet exemple valide donc ce modéle de charpentes pour la fin du Moyen Âge.



fig. 427: Vue du puits de la cave © L. Gaugain



fig. 427b : Vue de la charpente © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 43

Maison ; appartements

Adresse : Newton (rue) 14 et 16

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles ; XX^e^ siècle.

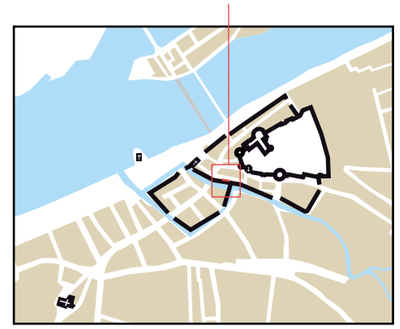


fig. 428 : Emplacements des 14-16 rue Newton © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.
(2) Plan d'alignement de 1884, *Plan du cours de l'Amasse.*

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 429 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles des 14-16 rue Newton et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

On ne connaît aucun élément historique sur les maisons des 14 et 16 rue Newton. L'étude des maçonneries et des dispositions du jardin qui s'étend jusqu'au quai des Marais, a néanmoins révélé qu'elle avait été construite sur la première enceinte de la ville et que la Masse coulait sous le jardin. Un bassin y a d'ailleurs été créé grâce à une résurgence du ruisseau. À l'ouest, le mur de clôture a été construit autour du pont de pierre qui enjambait autrefois la Masse. Sur le plan d'alignement de 1884, la dérivation du bras secondaire du cours d'eau se fait précisément à cet endroit et le pont est en effet dessiné (cf. Tome III fig. 610, p. 1112).

Alors que la maison du 14 demeure dans un état ancien, la maison du 16 a été restaurée récemment. Elle avait déjà fait l'objet de transformations, probablement aux XVIII^e^ ou XIX^e^ siècles. Les propriétaires actuels ont notamment retrouvé sous des revêtements de cloison, une toile peinte marouflée. La façade en pierre qui donne sur le jardin indique également des aménagements de la fin du XVIII^e^ siècle ou du début du siècle suivant (cf. fig. 431).



fig. 430 : Vue du pont passant sur la Masse © L. Gaugain



fig. 431 : Vue de la façade des 14 et 16 rue Newton, côté cour © L. Gaugain



fig. 432 : Vue du 14 rue Newton côté rue © L. Gaugain

14 Rue Newton

Description

Comme au 12 rue Newton, le rez-de-chaussée est édifié en moellon tandis que le premier étage et le surcroît sont en pans-de-bois (cf. fig. 432). La maison présente sa façade de rive sur la chaussée qui ne comporte malheureusement aucun élément favorable ou défavorable à une datation de la fin du Moyen Âge. Le pans-de-bois à grille des étages prend place légèrement en encorbellement d'un soubassement en moellon dans lequel s'ouvre une porte surmontée d'un oculus. Le hourdis est à présent caché sous un enduit. Une petite baie éclaire le premier étage et une autre le grenier. Le niveau de potelets correspond au surcroît du comble.

À l'intérieur, le rez-de-chaussée a conservé un aspect ancien avec les aménagements d'une écurie. Une porte donnant sur le jardin nous a permis de mesurer l'épaisseur du mur de 1,7 m, mur qui est donc celui de la première enceinte. Par ailleurs, un mur d'une épaisseur similaire a été observé dans d'anciennes caves du Petit Fort (rue de la Concorde et quai Charles Guinot) (cf. cat. 70, p. 1078). Contre l'un des murs de la pièce, est conservée une colonnette (15 cm de diamètre) et une sablière en bois rapportées, mais qui faisaient vraisemblablement partie à l'origine d'une galerie. La colonnette présente une base et un chapiteau octogonaux séparés du fût par une moulure à tore-cavet-tore-cavet (cf. fig. 433). L'abaque de la colonnette est de section carrée et pour passer au plan octogonal du chapiteau, de petits congés amortissent les angles. De chaque côté de l'abaque qui surmonte le chapiteau, des aisseliers courbes lient la colonnette à la sablière reposant dessus. Son aspect général est proche de celui des colonnettes de l'ancienne galerie du 9-11 rue Victor Hugo (cf. cat. 27, p. 899). L'espace plafonné est divisé en deux travées de solives parallèles à la rue, réparties de part et d'autre d'une poutre dont l'about dépasse en façade.



fig. 433 : Vue de la colonnette © L. Gaugain

Le comble est assez restauré mais la structure de la charpente demeure lisible (cf. fig. 434). C'est une charpente à fermes et à pannes composées de trois fermes : deux prises dans les murs pignons et une au centre. Elle dispose d'un faîte et d'un sous-faîte reposant sur des poinçons montant de fond. Des liens et des aisseliers raidissaient la charpente. Les croix de Saint-André du contreventement sont des ajouts postérieurs.

16 Rue Newton

Description

La maison se présente également à rive sur rue. Elle s'élève sur quatre niveaux dont un niveau de comble aménagé. Le rez-de-chaussée est bâti en moellon et pierre de taille de tuffeau, tandis que les étages sont en pans-de-bois. Au sud-ouest, côté jardin, l'épaisseur du mur, qui comme au n° 14 est celle de l'ancien mur de la première enceinte urbaine, a permis d'aménager un balcon devant le premier étage qui est en retrait sur le rez-de-chaussée. Les étages se trouvent à son aplomb. La façade est parfaitement ordonnancée. Percée de baies à petits bois superposées, elle a perdu tout caractère médiéval (cf. fig. 435).

Il est bien difficile de retrouver les caractéristiques d'origine de la façade nord-est donnant sur la rue Newton (cf. fig. 435). Le pans-de-bois est recouvert de crépi et seuls les encadrements de baies sur lesquels ont a dû clouer des planches de bois pour lier le crépi à la façade, peuvent indiquer la nature première du mur. La façade est percée d'une porte au rez-de-chaussée, de deux grandes baies et de deux jours au premier étage, de deux jours et deux baies plus étroites − qui pourraient être d'anciennes demi-croisées − au second étage, et enfin de deux lucarnes rampantes et pendantes.

Du côté gauche de la façade, la grande baie de l'étage est divisée par un meneau ; les encoches de la traverse qui y était associée sont encore visibles dans l'encadrement. Enfin, la petite baie centrale, placée à l'aplomb d'une des lucarnes révèle l'emplacement de la vis.

À l'intérieur, la vis prend place dans une



fig. 434 : Vue de la charpente de comble au 14 rue Newton © L. Gaugain

cage en pans-de-bois d'origine. Le revers des marches est couvert d'un lattis enduit au plâtre, donnant l'impression d'une voûte rampante qui date apparemment des modifications modernes de la maison. De part et d'autre de l'escalier, les niveaux des étages ne correspondent pas, ce qui constitue un indice supplémentaire pour dire que deux maisons ont été réunies en une seule, formant le n°16. D'autre part, au rez-de-chaussée, dans le prolongement de la cage, se trouve un épais mur de pierres qui pourrait correspondre à l'ancien mur de séparation des deux maisons. Dans leurs dispositions d'origine, les maisons auraient donc présenté chacune à peu près la même largeur. La réunion des maisons s'avère cependant difficilement datable.



fig. 435 : Vue du 16 rue Newton côté rue © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 44

Hôtel

Adresse : Nationale (rue) 32

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

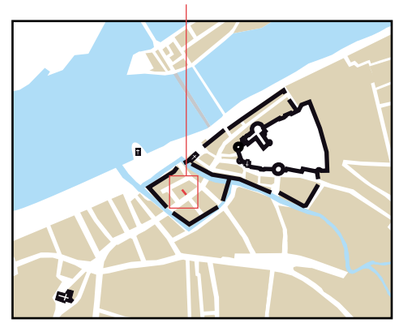


fig. 436 : Emplacement du 32 rue Nationale
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 437 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 32 rue Nationale et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

L'hôtel du 32 rue Nationale est situé dans l'aire de la seconde enceinte urbaine. Les propriétaires n'ont pas souhaité nous laisser pénétrer dans l'hôtel et seul le mur en brique − percé d'une croisée, d'une demi-croisée et d'un quart de croisée − visible dans la venelle située entre le 32 et le 34 rue Nationale nous permet d'avancer une datation typologique entre le dernier quart du XV^e^ et le début du siècle suivant. La surélévation en pans-de-bois du mur gouttereau de la venelle laisse envisager une autre phase d'aménagement de l'hôtel, probablement à l'époque moderne.



fig. 438 : Vue de la corniche © L. Gaugain

Description

Le mur gouttereau sud-ouest de l'hôtel du 32 rue Nationale visible dans la venelle mitoyenne a été construit sur deux registres : le rez-de-chaussée est maçonné en moyen appareil de pierre de tuffeau tandis que le premier étage est édifié en appareil de briques polychromes reposant sur une large corniche, formant larmier dont le profil présente plusieurs doucines (cf. fig. 438). Les briques rouges qui constituent le fond sont rehaussées par des diagonales de briques noires traçant un décor losangé (cf. fig. 439).

Au rez-de-chaussée, une porte couverte d'un arc en anse de panier a été soignement murée. Au premier étage, trois baies encadrées de pierre de taille de tuffeau percent le mur : une croisée (cf. fig. 440) − dont le meneau et la traverse ont disparu et dont il ne reste que les amorces−, une demi-croisée (cf. fig. 441) et un quart de croisée − qui est encore fermé par un volet à parchemins (cf. fig. 439). Ces baies sont couvertes d'un linteau et soulignées d'un appui saillant. Un décor d'inspiration gothique à baguettes entrecroisées orne les encadrements des croisée et demi-croisée.

La taille de chacune de ces trois ouvertures traduit sans doute l'importance et le statut de la pièce qu'elle éclaire. En l'absence de tout autre renseignement, seules les dispositions des baies peuvent nous permettre de proposer une distribution. On peut ainsi supposer un niveau de pièces de service − des offices ou des celliers − au rez-de-chaussée et un niveau d'appartement − chambre à coucher, chambre à parer et retrait − au premier étage. On peut aussi se demander s'il existait un second appartement et s'il prenait place au même niveau, dans l'aile en retour construite en fond de cour qui apparaît sur le cadastre dit napoléonien ; même si rien ne nous permet d'affirmer qu'il s'agit là des dispositions originelles.

Le petit volet à parchemins du quart de croisée est d'une extrême simplicité, ce qui oriente la datation entre la seconde moitié et la fin du XV^{e} siècle (cf. fig. 439). Ainsi trois éléments stylistiques nous donnent une fourchette de datation pour cet édifice comprise entre 1470 et 1515 environ : l'emploi de briques en façade, matériau promu par Louis XI et très en vogue encore sous Charles VIII, les baguettes des encadrements qui sont similaires à celles de la tour de l'Horloge (1495) et de l'hôtel Saint-Thomas (1512) et le volet à parchemins.



fig. 439 : Vue du volet à parchemins conservé dans le quart de croisée de la façade © L. Gaugain



fig. 440 : Vue de la croisée à présent murée, modénature de l'encadrement © L. Gaugain



fig. 441 : Vue de la demi-croisée à présent murée © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 45

Maison ; appartements

Adresse : Concorde (rue de la) 42

Dates : XVI^e siècle ; XXI^e siècle.

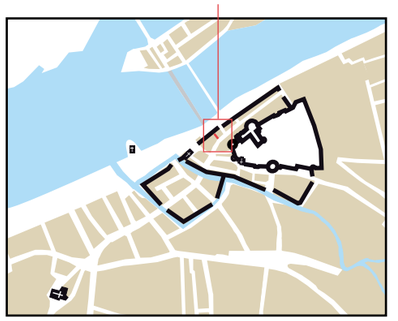


fig. 442 : Emplacement du 42 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) Casier archéologique : 1996/025/0507 : église Saint-Denis, auteur photographie Enlart.

Base Mémoire

(4) sap91_mh00275485_p[1].jpg, *42 rue de la concorde. Ensemble de la façade en pan-de-bois,* photographie.
(5) sap91_mh00275486_p[1].jpg, *42 rue de la concorde. Partie haute de la façade en pan-de-bois*, photographie.
(6) sap91_mh00275487_p[1].jpg, *42 rue de la concorde. Partie basse de la façade en pan-de-bois*, photographie.
(7) sap91_mh00275488_p[1].jpg, *42 rue de la concorde. Partie gauche de la façade en pan-de-bois,* photographie.
(8) sap91_mh00275489_p[1].jpg, *42 rue de la concorde. Partie droite de la façade en pan-de-bois,* photographie.

Autre

(9) Photographie ancienne publiée dans Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton,* Tours, 1897, p. 515.



fig. 443 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 42 rue de la Concorde et de son quartier
© L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

La maison du 42 rue de la Concorde se situe en face de la tour Garçonnet (du château). Des travaux de restauration se sont déroulés entre 2006 et 2008. L'intérieur de la maison a été profondément remanié, cachant les structures porteuses en pans-de-bois, brique et moellon sous des enduits et des peintures. La distribution a également été modifiée pour faire plusieurs logements. Les restaurations de la façade en pans-de-bois sont cependant restées lisibles et plus ou moins fidèles aux anciens vestiges. Seules les caves et la façade donnant sur la rue de la Concorde peuvent être étudiées.

Description

Avec 7,4 m de large et quatre niveaux d'élévation, la façade sud-est de cette maison installée à rive sur rue, est plus imposante que la plupart des maisons amboisiennes (cf. fig. 444). Sur une carte postale des années 1960, la porte cochère ouvrant la partie droite du rez-de-chaussée était encore visible (cf. fig. 445). L'asymétrie du rez-de-chaussée est authentique : tandis qu'à droite l'encorbellement prend appui sur un poteau élargi orné d'une colonnette engagée, à gauche, c'est une épaisse console en calcaire, dont le profil inclut une doucine, qui reçoit les sablières (cf. fig. 446). Enfin, un poteau central divise la façade en deux travées égales qui montent jusque sous le toit.



fig. 444 : Vue de la façade du 42 rue de la Concorde
© Inv. H. Bouvet



fig. 445 : Vue ancienne du 42 rue de la Concorde, (vers 1960) © Inv. Centre



fig. 446 : Vue de la façade côté rue, détail de l'encorbellement
© Inv. H. Bouvet

Les premier et second étages sont placés en encorbellement l'un par rapport à l'autre. Le surplomb naît de la superposition de la sablière de chambrée sur la sablière de plancher. L'armature secondaire se compose de panneaux à croix de Saint-André et de panneaux où deux décharges montent symétriquement de part et d'autre d'un potelet central. Un hourdis de briques soigné rehausse avantageusement la façade ainsi polychrome. Les deux étages sont percés de deux croisées[70]. Aux deux niveaux, les pièces de bois verticales sont sculptées de pilastres de section carrée d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, et les entretoises de cordons moulurés rectangulaires.

Enfin, le dernier niveau se trouve à l'aplomb du second étage. Il se compose de potelets qui signalent que le comble d'origine était à surcroît. Dans la moitié gauche, on remarque sur l'un des potelets un pilastre qui, conformément à ce que montre une vue ancienne publiée par l'abbé Bosseboeuf[71] (cf. fig. 448), soulignait une lucarne monumentale simulant ainsi un pignon. Il est par ailleurs possible qu'une seconde lucarne ait couronné la partie droite de la façade.

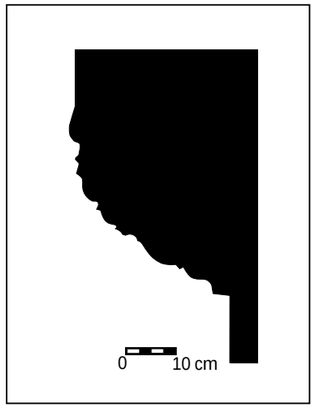


fig. 447 : Modénature des sablières d'encorbellement © L. Gaugain

La largeur moyenne des bois est de 14,5 cm alors que la moyenne amboisienne est de 12,7 cm. Les guettes et les tournisses mis en oeuvre pour les croix de Saint-André sont légèrement plus minces mesurant 13,3 cm d'épaisseur. On remarque par ailleurs que la quantité de bois employée est plus importante que dans la plupart des façades d'Amboise (48 % de bois contre 40 % pour un pans-de-bois à grille). Ces éléments suggèrent un commanditaire plus aisé, ce que confirme le décor. La recherche esthétique se lit dans la disposition symétrique des bois, des baies comme dans le hourdis de brique soigné. Les croix de Saint-André dynamisent la façade et les décharges montant de part et d'autre d'un potelet accentuent le verticalisme de la façade. Les pilastres jouent sur les reliefs et les contrastes. Enfin, les sablières reçoivent une moulure d'inspiration gothique terminée par des feuillages délicats (cf. fig. 450). Cette façade est à rapprocher de celle du 54 place Michel Debré.



fig. 448 : Vue de la colonnette © Inv. H. Bouvet



fig. 449 : Vue ancienne publiée dans L.-A. Bosseboeuf, *Amboise,... op.cit.*, p. 115.

70 Au premier étage, la fenêtre de gauche mesure 1,26 m x 1,40 m et celle de droite 1,25 x 1,48 m. Au second étage, la fenêtre de gauche mesure 1,20 x 1,44 m et celle de droite 1,19 m x 1,46 m

71 Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 515

À l’intérieur, seules les caves proposent un aspect ancien susceptible de correspondre à des dispositions médiévales. Les deux caves voûtées de berceau surbaissé ont récemment été compartimentées en six petites pièces dont le sol est resté en terre battue. Les parements de tuffeau des voûtes ont conservé, dans les endroits les moins humides, leurs traces de dressage au marteau taillant. Trois soupiraux donnant sur la rue de la Concorde les éclairent faiblement.

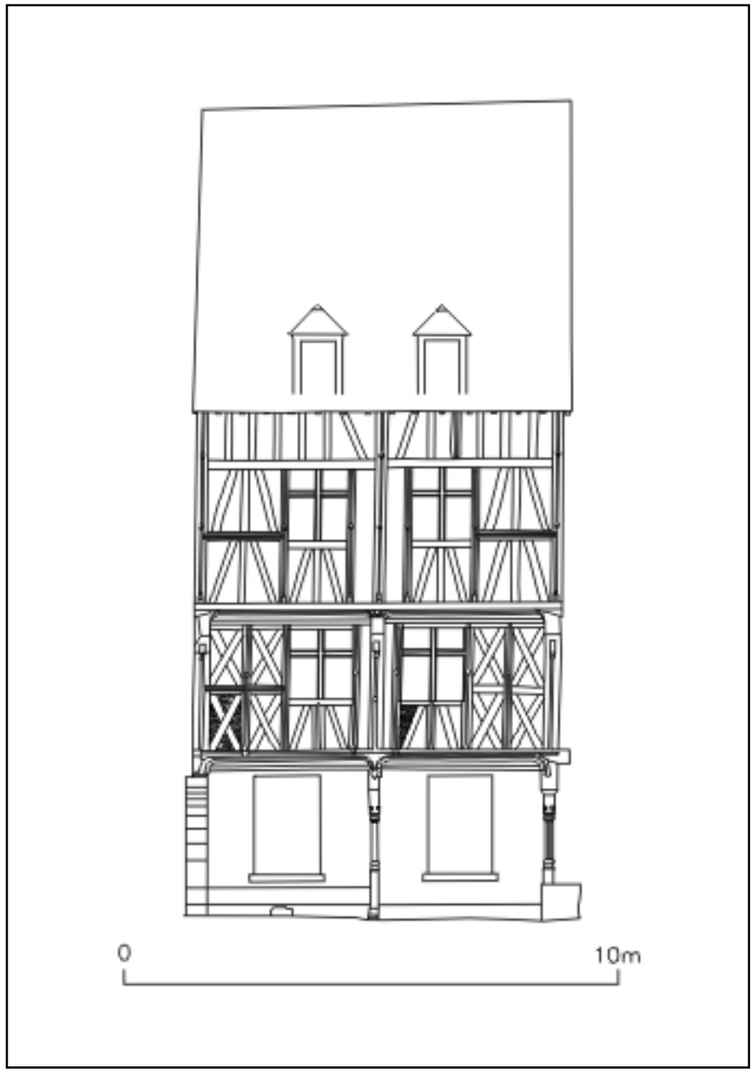


fig. 450 : Relevé photogrammétrique de la façade du 42 rue de la Concorde © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 46

Maison ; restaurant

Adresse : Concorde (rue de la) 31 ;
1 montée de l’Emir Abd el-Kader

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles ; XXI^e^ siècle.

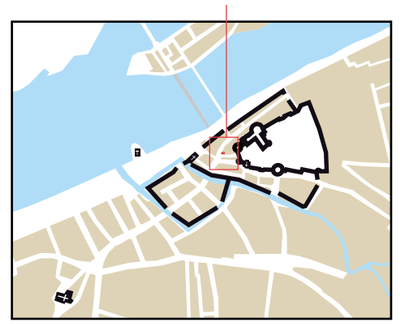


fig. 451 : Emplacement du 31 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d’Amboise

(1) Plan de réalignement de 1834, n°9.

Archives départementales d’Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 452 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 31 rue de la Concorde et de son quartier © L. Gaugain

Historique (**développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382**)

Située à l’angle de la rue de la Concorde et de la montée de l’Emir Abd el-Kader menant au château, cette maison est étudiée pour sa cave et pour son pignon tourné sur la rue de la Concorde. Dans la configuration médiévale de la ville, elle se situait le long de la route d’Espagne, juste devant le quartier du Petit Fort, sur le carroir de la ville. L’intérieur est aujourd’hui aménagé en restaurant. La façade sud donnant sur la montée relève du plan d’alignement du XIX^e^ siècle ; au même moment la pente du toit fut modifiée.

Description

La cave est très encombrée. Plusieurs pièces voûtées, installées semble-t-il à des niveaux différents, couvrent une surface équivalente à l'emprise au sol de la maison. Dans un des boyaux tourné vers la rue de la Concorde, la voûte est soutenue par un arc doubleau à cinq rouleaux qui doit correspondre à une ancienne descente de cave (cf. fig. 454). Ces arcs sont typiques des descentes de caves médiévales et datent probablement du courant du XIV^e^ siècle (cf. Tome I, p. 456). On peut les rapprocher de celles observées au 25 ou au 50 rue de la Concorde.

De 8,25 m de large, le pignon ouest en pans-de-bois s'élève sur quatre niveaux et présente plusieurs états successifs (cf. fig. 453). La pente du toit a été modifiée et de petites annexes ajoutées sur les côtés des rampants. Aussi n'étudierons-nous que la forme primitive de la structure.

Le pans-de-bois à grille repose sur un rez-de-chaussée en pierre et porte un hourdis de brique. Le rez-de-chaussée en pierre ne semble compatible ni avec l'emplacement de la maison qui se trouve en secteur insubmersible, ni avec la présence de deux sablières superposées. Par ailleurs, les pierres présentent un aspect neuf. L'absence d'encorbellement pourrait quant à lui être authentique car les sablières ne montrent aucune mouluration.



fig. 453 : Vue de la façade du 31 rue de la Concorde © Inv. M. Hermanovicsz

Le pans-de-bois à grille se particularise par l'emploi de bois nettement plus longs que ceux habituellement mis en oeuvre à Amboise. La longueur moyenne des bois est de 6,5 m et plusieurs pièces telles que les sablières ou les poteaux montant de fond atteignent 7 à 8 m. Les bois n'ont pas pu être observés de près mais leur section de 14,6 cm pourrait coïncider avec celle de bois de brin, car d'après nos observations, à Amboise, les bois de brin présentent une largeur supérieure ou égale à 13 cm. Notons que l'ensemble de la façade est criblé de trous de clous correspondant à la mise en place d'un enduit. Nous n'avons cependant décelé aucune trace de bûchage d'un éventuel décor sculpté.



fig. 454 : Vue de la cave du 31 rue de la Concorde © L. Gaugain

Au premier étage, le pans-de-bois à grille est contreventé symétriquement de deux longues écharpes qui lient la sablière de chambrée à l'entrait de la charpente. La baie centrale est probablement venue remplacer une ancienne croisée qui a été murée à sa droite et dont on voit encore le meneau, l'appui ainsi que les décharges de l'allège. Par contre, il est bien difficile de déterminer l'authenticité de la demi-croisée de gauche.

Le comble commençait dès le second étage. L'emplacement de l'ancienne baie est bien lisible. Légèrement décalée par rapport à celle du dessous, son meneau demeure en place. Le deuxième faux-entrait formait son linteau et le poinçon de la ferme l'un de ses montants.

Entre le premier et le deuxième faux-entraits, une croisée existait à l'aplomb de la précédente. Sa présence implique l'aménagement de plancher à chaque niveau de faux-entrait ; les abouts de quelques solives sont d'ailleurs visibles.

Les dispositions de la ferme prise dans le pignon sont les seules informations relatives à la charpente de cette maison. L'extrémité de pannes n'apparaît pas et rien ne nous empêche de supposer que la charpente ait été à chevrons-formant-fermes. En l'absence de données supplémentaires, nous n'écartons pas la possibilité que ce pignon soit contemporain de l'arc doubleau à rouleaux conservé dans la cave, soit du XIV^e^ siècle.



fig. 455 : Relevé photogrammétrique de la façade du 31 rue de la Concorde © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 47

Maison

Adresse : Joyeuse (rue) 2

Dates : postérieur à 1490, XV^e^-XVI^e^ siècles.

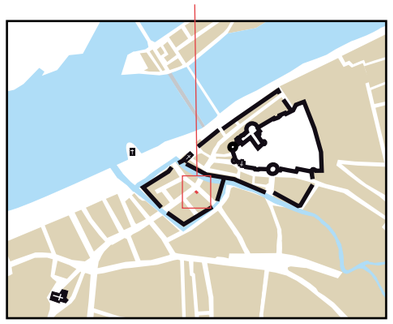


fig. 456 : Emplacement du 2 rue Joyeuse
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°13.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) Casier archéologique : 1996/025/0507 : maison du XV^e^ siècle, Joyeuse (rue) 2.



fig. 457: Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 2 rue Joyeuse et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Comme tous les édifices de la rue Joyeuse, cette maison ne peut avoir été construite avant le remblai des marais en 1489-1491. La façade nord-est a été quelques peu restaurée au XX^e^ siècle, mais fidèlement à ce que l'on peut observer sur les vues anciennes (cf. fig. 458). Nous n'avons malheureusement pas pu visiter le bâtiment qui demeure toujours fermé.

Description

Cette façade en pans-de-bois à grille (cf. fig. 459 à 461) présente les caractéristiques énoncées des maisons de la fin du Moyen Âge à Amboise, à savoir : une élévation à trois niveaux, un faible encorbellement d'une vingtaine de centimètres constitué de deux sablières superposées reposant sur des poteaux corniers élargis (cf. fig. 462) et un toit à deux pans couvert de tuiles plates. En revanche, le poteau central est une disposition rare que l'on ne rencontre qu'au 52 rue Rabelais (cf. cat. 40, p. 975). On peut d'ailleurs supposer qu'il correspond à l'emplacement du mur de refend intérieur.

Avec une façade de 7,4 m de large pour 12 m de haut (cf. fig. 456 et 461), la maison est construite à rive sur rue. La largeur moyenne des bois employés au colombage est de 15,7 cm, soit largement supérieure à la moyenne des bois des maisons de la ville (12,7 cm). D'après nos observations de terrain, à Amboise, les bois de brin présentent une largeur supérieure ou égale à 13 cm, ce qui dans l'état actuel de nos connaissances, laisse supposer pour cette façade l'emploi de tel bois. La longueur moyenne des bois de 2,6 m est largement inférieure à la moyenne amboisienne de 5,6 m. Des bois plus longs de 6,75 m à 7,50 m ont été employés pour les sablières. Au rez-de-chaussée un soubassement en pierre de taille soutient les deux poteaux corniers élargis sculptés de colonnettes. Bien que ces supports soient en partie restaurés, il pourrait s'agir des dispositions d'origine car la proximité de la Masse qui passe sous l'actuel quai des Marais rend le secteur particulièrement humide.

La porte surmontée de son accolade demeure l'une des seules conservées à Amboise (cf. fig. 463). Au premier étage, au centre de la façade, une petite baie a été murée. L'allège des deux autres (1,18 x 1,78 m), qui étaient des croisées, a été rabaissée. On devine toutefois dans les encadrements des baies les anciennes encoches des meneaux et des traverses. Enfin, la ferme prise dans le pignon indique une charpente à fermes et à pannes avec poinçon, faux-entrait et entrait. Ce type de charpente est habituellement contreventée d'un faîtage et d'un sous-faîtage dont la cohésion est assuré par des liens.

Le décor de la façade tient dans son ordonnance symétrique, dans le jeu polychromique de la brique rouge et du bois brun, dans l'alternance de lignes verticales et horizontales et dans le choix d'un décor d'inspiration gothique géométrisé. Aux colombes et aux tournisses fines et planes s'opposent les sablières épaisses et fortement moulurées, dont les arêtes marquent de fortes saillies. Apparemment, seule la porte encadrée de colonnettes engagées octogonales avait reçu une attention particulière.



fig . 458 : Vue ancienne du 2 rue Joyeuse, (vers 1960) © Inv. Centre



fig. 459 : Vue de la façade du 2 rue Joyeuse © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 461 : Vue de la façade du 2 rue Joyeuse © Inv. M. Hermanovicsz

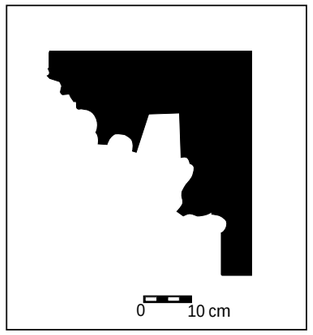


fig. 462 : Modénature des sablières d'encorbellement © L. Gaugain



fig. 463 : Vue de la porte et de son accolade © Inv. M. Hermanovicsz

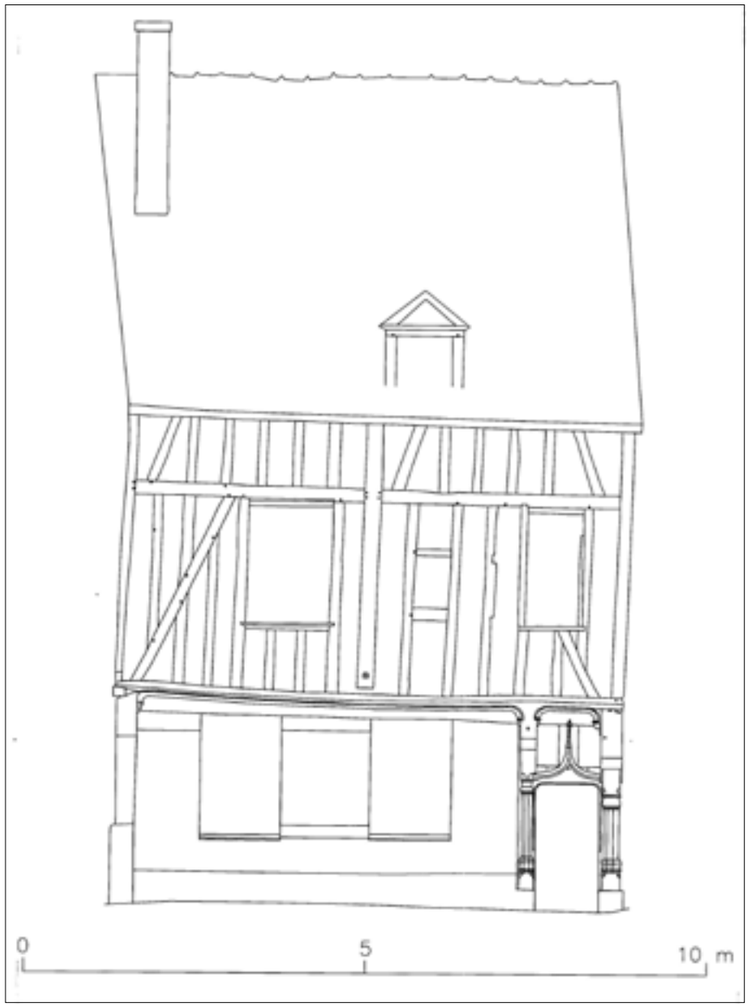


fig. 460 : Relevé photogrammétrique de la façade du 2 rue Joyeuse © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 48

Maison

Adresse : Manuel (rue) 11

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

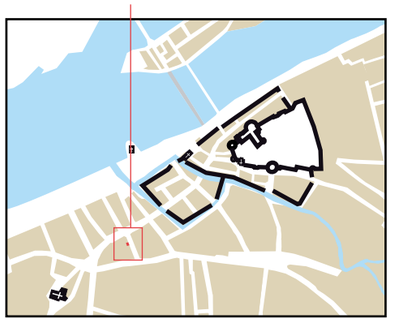


fig. 464 : Emplacement du 11 rue Manuel
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(3) 81/037/0010 : dossier sur les vieilles maisons en pans-de-bois : 11,13 et 15 rue Manuel (1959).

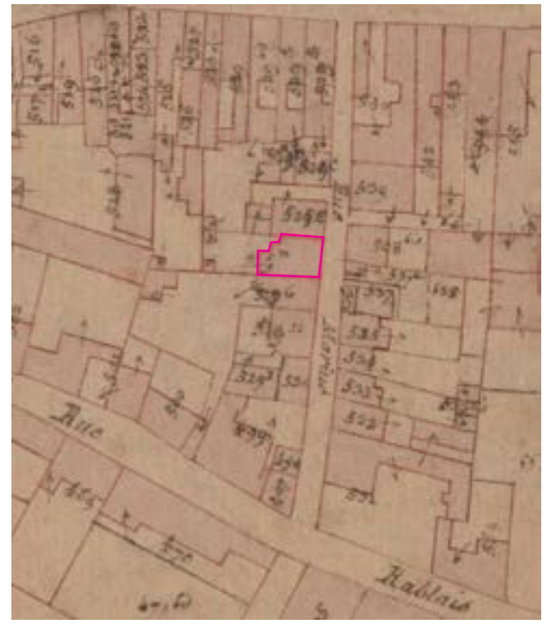


fig. 465: Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 11 rue Manuel et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

L'histoire de la maison n'est pas connue. Elle se situe du côté non aligné de la rue Manuel et au sein du faubourg Saint-Denis. Il ne nous a malheureusement pas été possible de visiter la maison.

Description

La maison présente sa façade de rive de 6,25 m, à l'est, sur la rue et s'élève sur quatre niveaux dont un niveau de comble à surcroît et un niveau de cave (cf. fig. 466). Il est possible qu'elle ait perdu ses éventuelles lucarnes. Le toit aujourd'hui couvert en partie basse d'ardoises devait recevoir des tuiles plates, comme le haut du toit. Un hourdis de briques dont la mise en œuvre est soignée, remplit le pans-de-bois à grille.

Au rez-de-chaussée, trois poteaux élargis répartis régulièrement sur la façade soutiennent les sablières d'encorbellement. Aujourd'hui, ils sont en partie masqués par un enduit récent au ciment.

La porte d'entrée prend place à gauche de la façade. Au centre, une grande baie dont les proportions semblent correspondre à celles d'une croisée éclaire la pièce, mais il n'apparaît plus aucun élément d'origine pour authentifier l'ouverture. Sous la baie se trouve un soupirail qui indique sans doute la présence d'une cave.



fig. 466 : Vue de la façade du 11 rue Manuel © Inv. M. Hermanovicsz

Le premier étage et le surcroît sont construits en encorbellement sur le rez-de-chaussée (cf. fig. 467). La technique est conforme à celle employée à Amboise : deux sablières superposées reposent sur des poteaux élargis. Les sablières sont moulurées d'une succession de tores et de cavets dont le profil est d'inspiration gothique.

À l'étage, le pans-de-bois à grille est contreventé de deux longues écharpes placées aux extrémités. Un petit jour surplombe chaque écharpe ; si celui qui est placé au-dessus de la porte respecte l'espace ménagé entre deux tournisses et pourrait correspondre à un jour d'escalier, l'autre ne semble pas être d'origine. La situation de l'escalier en vis placé juste derrière la porte d'entrée de la maison a été rencontrée à plusieurs reprises (40 place Michel Debré, 20 rue Newton ou 92 rue Victor Hugo). Cependant, le cadastre dit napoléonien montre que le mur arrière de la maison présentait plusieurs décrochements qui pourraient correspondre à une tourelle hors-oeuvre (cf. fig. 465), plaquée contre le mur gouttereau, comme au 54 place Michel Debré (cf. cat. 34, p. 945).



fig 467 : Vue de la façade du 11 rue Manuel, détail du pans-de-bois
© Inv. M. Hermanovicsz

Au premier étage, l'ancienne croisée (1,18 x 1,71 m) placée au centre de la façade demeure la principale source de lumière. Le haut de son meneau apparaît encore sous le linteau de l'ouverture dont la hauteur a été réduite pour la pose de menuiseries neuves.

Un niveau de potelets, encadrés de deux décharges aux extrémités, marque la présence d'un comble à surcroît. Comme nous le laisse supposer le pignon sud de la maison, il semble qu'elle soit couverte d'une charpente à fermes et à pannes, avec des entraits, des faux-entraits et des poinçons et probablement un faîtage et un sous-faîtage reliés par des liens.

Les bois présentent une longueur moyenne de 3 m ce qui est plutôt faible face à la moyenne des bois de la ville qui s'élève à 5,6 m. La peinture qui recouvre les bois interdit toute observation mais leur largeur moyenne de 14,6 cm pourrait correspondre avec ce que nous avons constaté par ailleurs. D'après nos examens, à Amboise, les bois de brin présentent une largeur supérieure ou égale à 13 cm. On remarque par ailleurs qu'ils sont assez rectilignes.

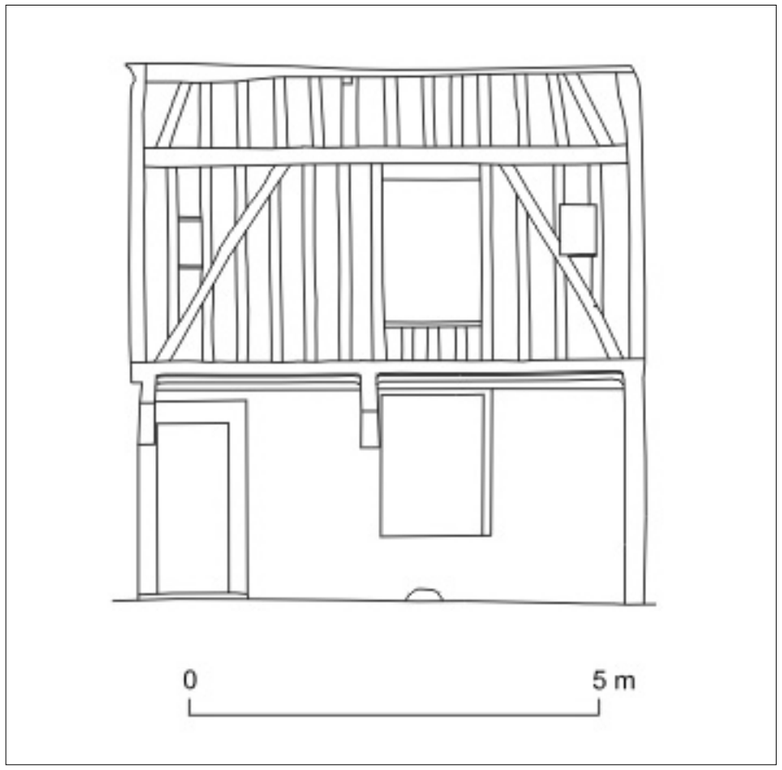


fig. 468 : Relevé photogrammétrique de la façade du 11 rue Manuel © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 49

Maison

Adresse : Mirabeau (rue) 14

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

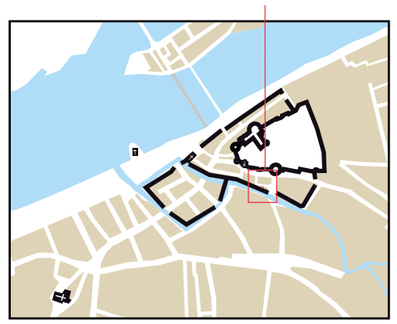


fig. 469 : Emplacement du 14 rue Mirabeau © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°13.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 470 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 14 rue Mirabeau et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Cette façade en pans-de-bois appartient à la parcelle accessible par le 35 quai des Marais. Sur le cadastre dit napoléonien, où le tracé de l'enceinte apparaît encore, plusieurs maisons sont accolées aux murs de la ville. Les dispositions étriquées de cette maison (6,5 x 6,5 m au sol) s'expliquent donc par son assiette primitive. La toiture propre à la façade en pans-de-bois ne mesure à présent que 3 m. Derrière s'élevait le mur de la ville ; lorsqu'il fut abattu, il fut remplacé par l'extension de la maison accessible par le quai des Marais, qui présente un style typique de la fin du XIX^e^ siècle ou du début du XX^e^ siècle suivant.

Description

Aujourd'hui seule la façade nord peut faire l'objet d'une analyse architecturale, pour la période étudiée ici (cf. fig. 471). La maison a été construite en pans-de-bois à grille, à pignon sur rue et avec un encorbellement sur solives débordantes des deux étages sur le rez-de-chaussée. La peinture des bois restreint nos observations, mêmes les assemblages sont pour la plupart cachés. Ceux qui demeurent visibles sont à tenon-mortaise. Les bois sont fortement flachés et noueux.

La façade s'étend sur 6,5 m de large pour 11,2 m de haut. La longueur moyenne des bois mesure 5 m et leur largeur moyenne atteint 13,9 cm ce qui d'après nos observations serait compatible avec la largeur de bois de brin.

Au rez-de-chaussée (cf. fig. 471), les colombes de droites particulièrement écartées sont neuves et correspondent probablement à l'emplacement de l'ancienne porte. À gauche, une écharpe traverse la structure et au centre s'ouvre une baie. Bien que celle-ci ait perdu tout caractère médiéval, il est possible qu'elle ait existé puisque à son aplomb se tiennent les anciennes croisées des étages supérieurs.

Sur la sablière de plancher reposent les solives débordantes dont les abouts sont taillés en quart de rond. Elles supportent, en encorbellement, la sablière de chambrée dans laquelle sont pratiqués, sur sa face inférieure, des embrèvements solidarisant les solives. À l'aplomb de la sablière de chambrée, s'élèvent le premier étage et le comble à surcroît. Il n'y a pas de poteaux corniers et, dans le prolongement des murs gouttereaux, deux consoles de pierre moulurées soutiennent l'encorbellement.



fig. 471 : Vue de la façade du 14 rue Mirabeau
© Inv. H. Bouvet

Au premier étage, la baie de droite se prolongeant au-dessus de la sablière est une création récente. La baie centrale (1,11 m x 1,76 m) a été murée, mais les potelets de son allège et son meneau restent visibles. Enfin, à gauche, une longue écharpe traverse le pans-de-bois, le rendant ainsi asymétrique. Le jour situé entre l'écharpe et la sablière semble d'origine mais il a également été prolongé au-dessus.

Le niveau de potelets pris entre la sablière et l'entrait de la ferme du pignon prouve qu'à l'origine le comble était à surcroît. Ceux-ci sont simplement contrebutés de petites décharges obliques aux extrémités de la façade. Les dispositions du pignon révèlent en partie le type de charpente qui couvre la maison. Il s'agit d'une charpente à fermes et à pannes. Ces dernières reposent sur des échantignolles assemblées à l'extérieur des arbalétriers. Tandis que le faîtage repose sur le poinçon sans enfourchement, le faux-entrait, composé de deux éléments, prend place de part et d'autre du poinçon montant de fond. La baie qui éclaire actuellement le comble n'est pas authentique, puisqu'elle ne correspond pas avec l'ancien niveau de sol. La fenêtre d'origine devait se trouver à droite du poinçon, son linteau et son meneau apparaissent sous le volet de la fenêtre actuelle.

La façade ne présente aucun ornement et ce type d'encorbellement sur solives débordantes n'a été rencontré à Amboise, sur la façade principale, qu'au 46 rue victor Hugo (cf. cat. 52, p. 1021). Le patrimoine médiéval amboisien étant largement amputé, la typologie générale des pans-de-bois du Val de Loire permet toutefois de dater cette façade de la fin du Moyen Âge.



fig. 472 : Relevé photogrammétrique de la façade du 14 rue Mirabeau © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 50

Maison

Adresse : Nationale (rue) 35

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

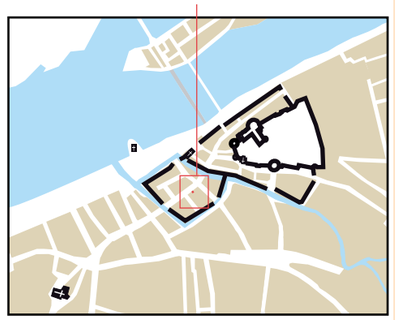


fig. 473 : Emplacement du 35 rue Nationale
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 474 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 35 rue Nationale et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

La maison a perdu tout caractère médiéval. Notre étude s'est concentrée sur le premier étage et le surcroît en pans-de-bois de la maison.

Description

La maison présente sa façade nord-ouest de rive sur la rue. Elle mesure 4,2 m de large. Le rez-de-chaussée accueille un restaurant dont la devanture masque les structures constructives. La façade a été enduite à une époque indéterminée. Les clous nécessaires à faire tenir l'enduit ont criblé la façade de trous et certains bois ont conservé des traces d'un bûchage, probablement contemporain de l'enduit. À l'instar des façades du 42 rue de la Concorde ou du 54 place Michel Debré, des pilastres sculptés devaient rehausser les pièces verticales de la façade. Enfin, la largeur moyenne des bois atteint 14 cm et leur longueur moyenne de 2,7 m, mais l'absence du rez-de-chaussée fausse la comparaison avec la moyenne amboisienne de 5,6 m.

Divisée en deux parties, la façade est asymétrique. Au niveau 2, à gauche, une longue écharpe est jouxtée de deux tournisses. À droite, quatre panneaux à croix de Saint-André s'organisent sur deux registres. Au centre, s'ouvre une ancienne croisée (1,18 x 1,78 m) dont les traces de meneau et de traverse existent encore dans l'encadrement. Cette fenêtre ayant bien conservé ses proportions médiévales présente une allège constituée de deux décharges.

Au dessus d'une sablière, un niveau de potelet annonce la présence d'un comble à surcroît. Le curieux décroché du poteau cornier droit pourrait indiquer que la maison était plus large à l'origine. La lucarne actuelle est récente mais il est fort probable qu'il y en ait eu une auparavant.



fig. 475 : Vue de la façade du 35 rue Nationale
© Inv. M. Hermanovicsz

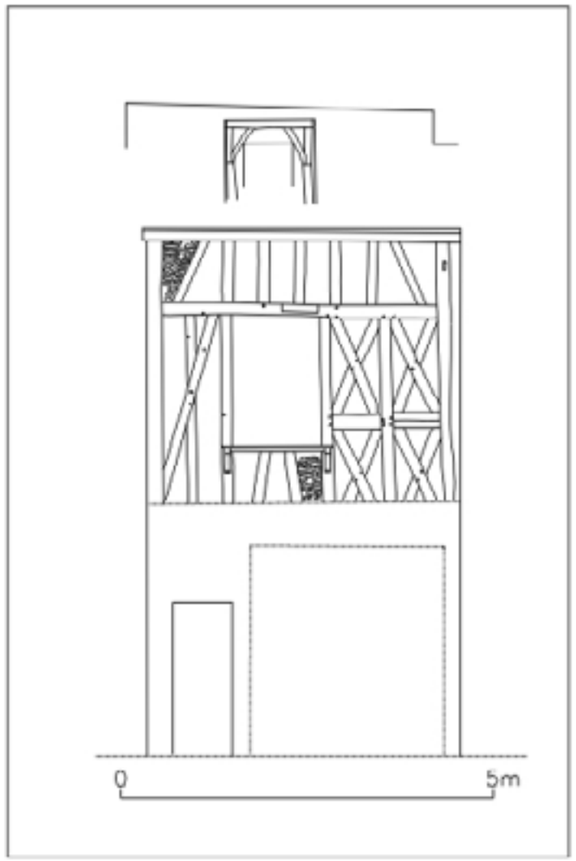


fig. 476 : Relevé photogrammétrique de la façade du 35 rue Nationale
© Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 51

Maison

Adresse : Victor Hugo (rue) 103-105

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

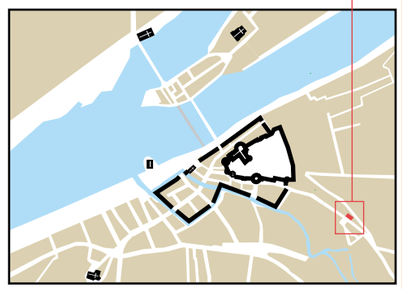


fig. 477 : Emplacement du 103-105 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°14.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 478 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles des 103-105 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Sises hors les murs, au faubourg de la porte Heurtault, les maisons des 103 et 105 rue Victor Hugo sont aujourd'hui plus ou moins abandonnées et appartiennent apparemment au même propriétaire. Nous n'avons pas pu les visiter. La différence bien marquée des niveaux de toit distingue les deux constructions ; celle du n°105 possède, du côté du coteau, une tourelle d'escalier qui assure sa distribution. Il est vraiment dommage de n'avoir pu établir le lien entre les deux maisons : sont-elles indépendantes ? Contemporaines ? Ou bien l'une fut-elle l'extension de l'autre ? Et dans ce cas, quel fut l'ordre de construction ?

Description

Les façades sud-ouest à rive sur rue des deux maisons sont crépies (cf. fig. 479). Leurs soubassements sont bâtis en pierre tandis que les étages sont en pans-de-bois avec un léger encorbellement pour le n° 103 et sans encorbellement pour le n° 105. Les murs pignons sont construits en moellon de tuffeau jaune avec des chaînages de pierre de taille.

L'étude des ouvertures révèle peu d'informations supplémentaires. Les baies présentent des proportions bâtardes et le crépi de la façade empêche de déceler leur emplacement primitif. Le n° 103 s'ouvre au rez-de-chaussée par un grand portail à double vantaux, qui doit résulter de l'adaptation d'une porte de garage. À côté, une baie est encadrée de pierre de taille. Au premier étage, une autre baie quasiment carrée ouvre la façade.

Le n° 105 puise quant à lui son jour d'une première baie étroite au rez-de-chaussée et, à l'étage, d'une seconde baie placée sous le toit. Cette fenêtre était peut-être à l'origine une fenêtre passante puisque le bas du rampant présente des traces de réfections récentes matérialisées par des ardoises. Il demeure impossible d'analyser ces seules observations.



fig. 479 : Vue de la façade des 103-105 rue Victor Hugo © Inv. M. Hermanovicsz

La façade nord-est tournée vers le coteau s'avère plus authentique (cf. fig. 480). À en croire les deux appentis ajoutés aux maisons primitives, de nombreuses modifications ont dû se succéder au fil des siècles. Les murs gouttereaux sont masqués, mais d'après ce qui est visible de l'extérieur, la tourelle hors-œuvre est bien contemporaine de la maison du n°105 contre lequel elle s'appuie. La tourelle est construite en pans-de-bois sur un plan pentagonal et l'un de ses murs se trouve dans le prolongement du pignon du n°105. Le motif associant la grille et les croix de Saint-André s'apparente à celui de la tourelle du 13 rue Racine (cf. cat. 68, p. 1069). La vis ménagée à l'intérieur est éclairée d'un petit jour placé à mi-hauteur de la façade (cf. fig. 481).



fig. 480 : Vue de la façade arrière depuis le coteau © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 481 : Vue de la tourelle d'escalier © Inv. M. Hermanovicsz

Amboise (37) Cat. 52

Maison

Adresse : Victor Hugo (rue) 46

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

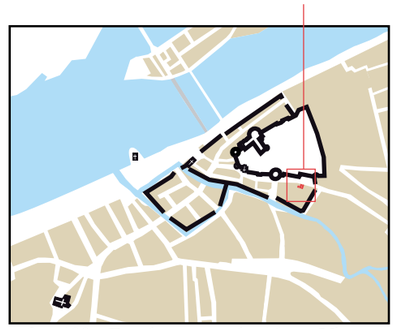


fig. 482 : Emplacement du 46 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.
(2) Plan d'alignement de 1834, n°13.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 483 : plan cadastral de 1808, détail du 46 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

Le 46 rue Victor Hugo regroupe trois maisons sous un seul numéro. Ce sont les deux pignons sur rue qui nous intéressent plus particulièrement. Les plans d'alignement les ont épargnées. Une vue ancienne présente l'une de ces maisons enduite (cf. fig. 484). Les propriétaires ne nous ont malheureusement pas permis de visiter. Les caractéristiques constuctives de ces maisons permettent de proposer une datation de la fin du Moyen Âge.

Nous procéderons à la description de chacune des maisons en commençant par celle qui se trouve en retrait sur la rue.



fig. 484 : Vue ancienne du 46 rue Victor Hugo, (vers 1960) © Inv. Centre

Description

La première maison

Une cour sépare la première maison de la rue (cf. fig. 485). Édifiée dans les murs de la ville, une telle surface n'aurait pas été laissé vierge sur la parcelle d'une simple maison et il n'est pas à exclure qu'une première maison ait devancé celle-ci. S'organisant sur un plan similaire à celui du 8 ou du 52 place Michel Debré, les deux bâtiments de la parcelle auraient ainsi été séparés par une petite cour (cf. cat.35 et 61, p. 951 et 1045).

Bâtie sur trois niveaux, elle est construite en pierre de taille et moellon de tuffeau sur les deux premiers niveaux, puis le pignon est édifié en pans-de-bois. Le rez-de-chaussée s'ouvre d'une baie à droite et d'une porte à gauche.

Au premier étage, la façade est percée d'une grande baie à l'encadrement en pierre de taille. Elle est couverte d'un arc segmentaire largement chanfreiné typique du XVII^{e} ou XVIII^{e} siècle. À l'aplomb de la porte du rez-de-chaussée, une demi-croisée en bois s'ouvre au sein d'un petit pans-de-bois. Malheureusement notre examen à distance fut trop sommaire pour dire si ce sont bien là les dispositions d'origine. Le chaînage en pierre de taille à droite de l'ouverture semble toutefois authentique. Si cette maison était précédée d'une autre maison, cette ouverture pourrait avoir été une porte ouvrant sur la galerie joignant les deux maisons.



fig. 485 : Vue de la première maison du 46 rue Victor Hugo © Inv. H. Bouvet



fig. 486 : Vue du mur gouttereau de la deuxième maison du 46 rue Victor Hugo © Inv. H. Bouvet

Enfin, le pignon en pans-de-bois présente à gauche, une surélévation récente du toit. Une baie s'ouvre dans la moitié droite du pignon. La charpente doit être à fermes et à pannes. Ces dernières, apparemment posées sur l'arête, reposent à l'intérieur du faux-entrait constitué de deux éléments assemblés au poinçon et aux arbalétriers, disposition déjà rencontrée au 46 place Michel Debré (cf. cat. 36, p. 957).

La seconde maison

La maison à pignon sur rue, située à gauche de la première (cf. fig. 486), est construite sans encorbellement et sur quatre niveaux dont un niveau de cave dont les soupiraux donnent sur la rue (cf. fig. 487 et 488). Sa façade nord qui donne sur la rue mesure 4,7 m de large pour 10,6 m de haut. Le soubassement de la maison est bâti en moellons de tuffeau jaune, tandis que les niveaux 2 et 3 sont construits en pans-de-bois à grille avec une unique croix de Saint-André à gauche et un hourdis de brique soigné.

La largeur moyenne des bois employés est de 14 cm et leur longueur moyenne de 2,5 m. Si la longueur des bois est assez faible pour Amboise (en moyenne

5,6 m), leur largeur plutôt élevée pourrait correspondre à celle de bois de brin qui d'après nos observations ne se sont jamais révélés avoir moins de 13 cm de largeur. Les bois sont par ailleurs assez rectilignes.

Au premier étage, une large sablière porte le départ des écharpes du pans-de-bois et les décharges en allège de la baie qui ouvre au centre de la façade. Le niveau du comble à surcroît est marqué par les abouts des solives de plancher posées sur la seconde sablière. Des potelets encadrés à droite d'une décharge et à gauche d'une croix de Saint-André forment le niveau du surcroît. Les dispositions de la charpente à fermes et à pannes sont en parties lisibles. L'entrait est relié au faîtage par un poinçon formant le meneau d'une baie. Le faux-entrait s'assemble dans la moitié inférieure du poinçon et rejoint les arbalétriers. Les assemblages visibles sont à tenon-mortaise.



fig. 488 : Vue des deuxième et troisième maisons du 46 rue Victor Hugo © Inv. H. Bouvet



fig. 487 : Vue ancienne du 46 rue Victor Hugo, vers 1960 © Inv. Centre

Le mur gouttereau occidental reçoit un hourdis de moellons sans ornement, qui ne semble par avoir été destiné à être vu, et des jours, à priori percés récemment, qui éclairent faiblement l'intérieur de la maison, ce qui confirme donc l'hypothèse d'une maison devançant la première maison décrite plus haut.

Une première sablière reposant sur les solives de plancher du premier étage dont les abouts apparaissent en façade, porte le colombage. Les colombes montent jusqu'à hauteur d'une seconde sablière marquant le niveau du sol du comble. De longues écharpes assurent la cohésion de la première et de la deuxième sablière. Un large poteau monte de fond jusqu'à la sablière du toit. Il divise le pans-de-bois en deux parties et marque sans doute l'emplacement d'un mur de refend sur lequel les abouts des solives du comble viennent prendre appui. Enfin, le niveau du comble à surcroît est constitué de potelets et de décharges.

Le mur gouttereau oriental est commun à la troisième maison en pans-de-bois.

La troisième maison

La troisième maison ne présente pas la même facture (cf. fig. 487). Elle dispose d'un encorbellement très faible (environ 15 cm) des étages sur le rez-de-chaussée. Comme pour les deux autres maisons, le rez-de-chaussée est bâti en moellons de tuffeau jaune et les soupiraux de la cave affleurent au niveau de la rue. Une unique baie éclaire le niveau 1.

Reposant sur deux petites consoles taillées dans un calcaire coquiller ainsi que sur les solives de plancher débordantes, deux sablières de faible section portent la façade de 5,5 m de large pour 10 m de haut. Ces sablières présentent un aspect neuf et il est possible qu'elles aient été remplacées récemment. Les bois de la façade sont en moyenne légèrement plus longs (environ 3 m) que ceux de la maison mitoyenne mais moins épais (13,1 cm).

Au premier étage, le pans-de-bois à grille est traversé par deux longues écharpes, bloqué d'un hourdis de briques et percé d'une baie.

Le niveau du comble présente les mêmes dispositions que celles du pignon central. Les potelets encadrés par une décharge à chaque extrémité sont pris entre une sablière et l'entrait de la charpente. Une baie, dont le poinçon constitue le meneau et l'entrait de la ferme, la traverse, éclaire le comble. À gauche, la charpente a été surélevée.

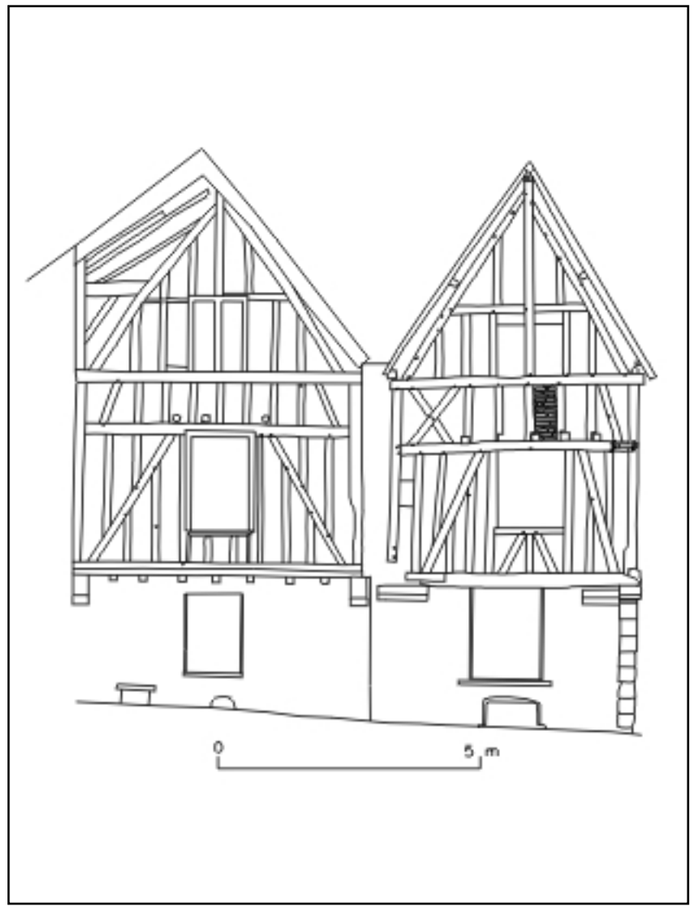


fig. 489 : Relevé photogrammétrique de la façade du 46 rue Victor Hugo
© Inv. M. Andry

Amboise (37) — Cat. 53

Maison

Adresse : Entrepont (rue de l') 11

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles ; ?



fig. 490 : Emplacement du 11 rue de l'Entrepont © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°5.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, 3P2_003_002_1.jpg : section A2, la Loire, la rive droite et le faubourg du bout des ponts.

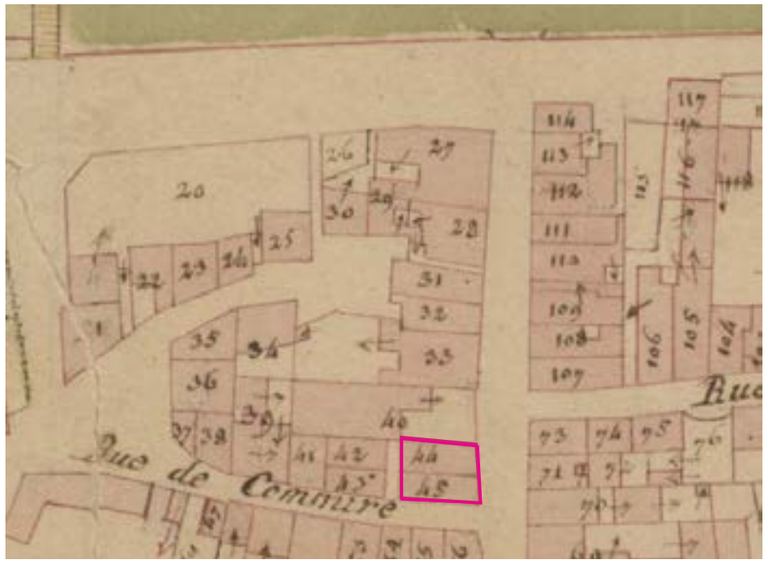


fig. 491 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles du 11 rue de l'Entrepont et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Cette maison longe le côté des numéros impairs de la rue qui a été épargné par les alignements du XIX^e^ siècle. Sa façade constituée de larges croix de Saint-André et d'autres plus étroites a attiré notre attention car il s'agit là de caractéristiques de la fin du Moyen Âge. Nous n'avons malheureusement pas pu visiter le bâtiment.

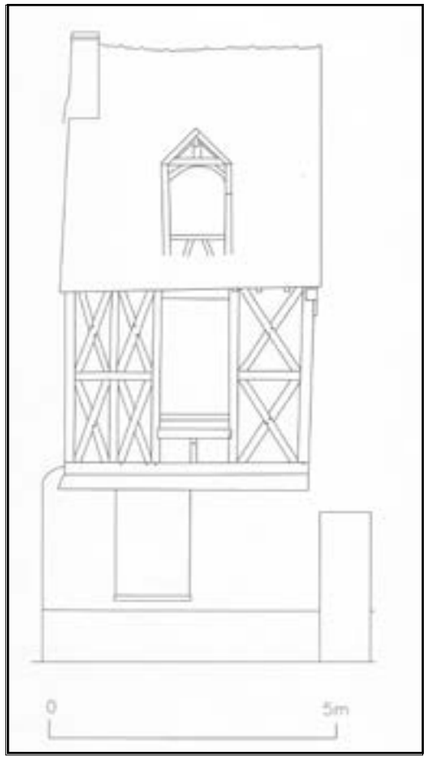


fig. 492 : Relevé photogrammétrique de la façade du 11 rue de l'Entrepont
© Inv. M. Andry

Description

De 11 m de haut, la maison est installée rive sur rue, avec une façade de 4,30 m de large (cf. fig. 497). Les dispositions du rez-de-chaussée ont en partie disparu sous une couche récente de crépi. La baie qui s'ouvre au centre semble présenter des dimensions proche de celles d'origine.

Le premier étage est édifié en encorbellement sur le rez-de-chaussée. Le ressaut visible sous la sablière de chambrée doit correspondre à la sablière de plancher selon la tradition amboisienne.

La sablière de chambrée reçoit les tournisses et les guettes des croix de Saint-André assemblées à tenon-mortaise. De part et d'autre d'une baie visuellement centrée sur la façade, prennent place, à gauche, quatre croix étroites contenues dans des panneaux rectangulaires et, à droite, deux larges croix de Saint-André séparées par une entretoise. Ces croix assurent le décor de la façade sans réel souci de symétrie mais donnent l'impression que la baie est centrée alors qu'elle est décalée vers la droite. L'allège de la croisée a été abaissée, cependant les assemblages de son meneau et de sa traverse demeurent lisibles dans les encadrements. Dans le toit, apparaît à l'aplomb de la baie inférieure une lucarne qui ne présente aucun caractère médiéval.

La longueur moyenne des bois atteint 2 m ce qui est faible mais qui s'explique par l'emploi de croix de Saint-André et l'absence de bois au rez-de-chaussée. Les bois constituant les croix de Saint-André font 12,3 cm de large et les autres 14,7 cm. La même répartition des largeurs de bois a été constatée au 42 rue de la Concorde ou au 54 place Michel Debré (cf. cat. 34 et 45, p. 945 et 997).



fig. 493 : Vue de la façade du 11 rue de l'Entrepont
© Inv. H. Bouvet

Amboise (37) Cat. 54

Maison

Adresse : Entrepont (rue de l') 5

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

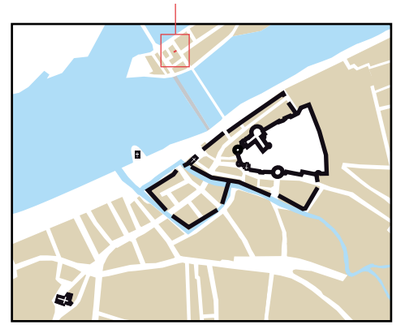


fig. 494 : Emplacement du 5 rue de l'Entrepont © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°5.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, 3P2_003_002_1.jpg : section A2, la Loire, la rive droite et le faubourg du bout des ponts.



fig. 495 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 5 rue de l'Entrepont
© L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

Cette maison qui était destinée à être alignée en 1835 fut épargnée et s'il y eut des alignements ils furent réalisés à son aplomb. Avec le 46 place Michel Debré (cf. cat. 36 p. 957), sa façade arbore un autre exemple de ferme débordante à Amboise et constitue la seule à être ornée sur l'île. La maison n'a malheureusement pas pu être visitée.

Description

Le pignon oriental donnant sur la rue est construit en pans-de-bois et s'élève sur trois niveaux dont un niveau de comble (cf. fig. 492). La façade de 4,15 m de large est crépie et seules les pièces de bois les plus épaisses apparaissent ; on distingue ainsi les poteaux, les sablières et la ferme débordante qui sont couvertes d'une épaisse couche de peinture. L'étude des longueurs et des largeurs des bois ne pourrait pas être comparée à celle d'autres maisons dont le hourdis secondaire demeure apparent. L'encorbellement des étages sur le rez-de-chaussée tient en deux sablières superposées reposant sur des poteaux élargis. Au rez-de-chaussée, la façade est percée d'une grande baie aux proportions dénaturées et d'une porte dont l'encadrement est constitué du poteau droit de la façade et d'un autre poteau sans ornement. Le décor se concentre sur le poteau cornier droit et sur les sablières moulurées (cf. fig. 493). Le premier, sculpté d'un pilastre de section pentagonale est simplement surmonté d'un petit chapiteau géométrique. Les secondes sont moulurées d'une succession de cavets et de baguettes très érodés qui viennent mourir en sifflet. Ce décor d'inspiration gothique s'apparente à celui du 46 et du 54 place Michel Debré, ou encore du 66 rue de la Concorde (cf. cat. 65, p. 1059).

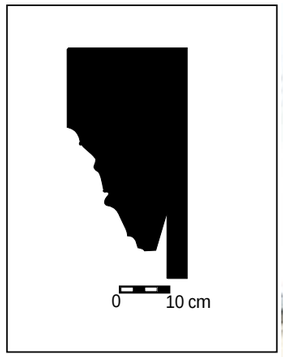


fig. 496 : Modénature des sablières d'encorbellement © L. Gaugain



fig. 497 : Vue de la façade du 5 rue de l'Entrepont © Inv. H. Bouvet



fig. 498 : Relevé photogrammétrique de la façade du 5 rue de l'Entrepont © Inv. M. Andry

À l'étage, une unique baie (0,97 x 1,89 m) est source de lumière. Dans le comble aménagé, une demi-croisée s'ouvre dans la partie droite du pignon, mais les arêtes de sa traverse sont trop nettes pour être d'origine.

Les poteaux corniers de l'étage montent de fond, depuis les sablières jusqu'au niveau de la ferme débordante qui est similaire à celle du 46 place Michel Debré (cf. cat. 36, p. 957). Toutefois, le soutien des blochets repose ici sur un potelet lui-même en appui sur un aisselier. Un aisselier courbe soutient l'about du blochet. Les chevrons montent depuis le blochet jusqu'au petit poinçon qui redescend sur le faux-entrait. Celui-ci est assemblé aux chevrons et des aisseliers courbes y sont assemblés par embrèvement formant ainsi un arc brisé. La couverture de tuiles plates est ancienne ; si elle ne peut dater de la fin du Moyen Âge, elle a en tous cas conservé un aspect proche de celui d'origine.

Amboise (37) Cat. 55

Église Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts

Adresse : Rue de Blois

Dates : 1521.

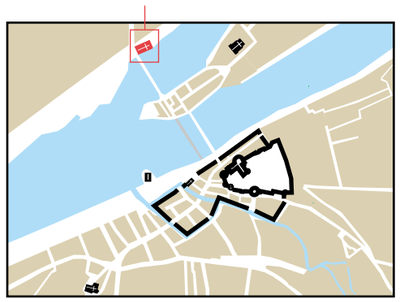


fig. 499 : Emplacement de l'église Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°2.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) Série G, archives ecclésiastiques (clergé séculier) : G 675 et G 676.
(3) 3P2_003_002_1.jpg : cadastre de 1808-1810 : section A2, la Loire, la rive droite et le faubourg du bout des ponts.

Bibliothèque nationale de France

(4) BnF, Cartes et Plans, Ge CC 1345, *Atlas topographique dans la vallée de la Loire, présentant les études de chemins de fer de Nantes à Orléans, (échelle 1/10000)* dessin par Héronville et Jacoubert, 1837-1838, encre et aquarelle sur papier.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

(5) Casier archéologique : 1996/025/0507 : église Notre-Dame-du-bout-des-Ponts ou Notre-Dame-de-Grâce.

Bibliographie

(6) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 116-117.
(7) Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e siècle*, thèse de l'École des Chartes, promotion 1972, [AN : cote AB XXVIII (543)].



fig. 500 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle de Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre II-3, p. 346)

En 1521, l'église Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts est consacrée[72], ce qui signale probablement l'essor suffisamment important du faubourg éponyme pour qu'une telle construction ait été entreprise. Cependant, Jacqueline Melet Samson[73] mentionne, d'après des travaux de Louis Halphen et René Poupardin[74], que lors des invasions normandes deux églises auraient été détruites « l'une située à Luat, l'autre au Bout des Ponts ». Ce qui impliquerait que le faubourg ait été abandonné suite à ce saccage, et qu'il n'ait été réinvesti qu'au début du XVI^e siècle. Sur le cadastre dit napoléonien (1808-1810), le bâti est cependant encore très lâche ; l'habitat se répartit le long des routes de Nazelles, de Pocé et quelque peu le long de la Loire (la route de Blois). Au XVIII^e siècle, le secteur se développe lorsque la route d'Espagne abandonnant Amboise pour Tours, reste sur la rive droite. Jacqueline Melet Samson mentionne d'ailleurs la multiplication des hôtelleries à cette époque, qui confirme bien la position stratégique du lieu sur une route de passage[75] ; et elle insiste sur le fait que cette situation existait déjà dans une moindre mesure, lorsque la route d'Espagne traversait la Loire à Amboise. À partir de 1846, avec l'implantation de la ligne de chemin de fer, le secteur se développe encore d'avantage[76].

Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts n'apparaît jamais dans les archives de la ville, pour la période que nous avons étudiée. Le peu de documentation sur cet édifice se trouve sous les cotes G 675 et G 676 des Archives départementales d'Indre-et-Loire.



fig. 501 : Vue de Notre-Dame-du-Bout-des-Pont depuis l'île. L'emplacement des anciennes piles de pont est visible lorsque l'étiage est bas© Inv. R. Malnoury

Description

L'église est bâtie en moellons et pierres de taille de tuffeau jaune sur un plan rectangulaire de 23 m de long sur 10 de large. Une tour-clocher s'appuie sur l'angle sud-ouest du bâtiment. À l'intérieur, l'espace est couvert d'une nef unique composé de cinq travées de voûtes d'ogives.

Sa situation l'a exposée à de nombreuses inondations qui accélérèrent certainement son vieillissement. L'église relève apparemment d'une construction vernaculaire et l'intérêt que nous aurions pû porter à un tel édifice du début du XVI^e siècle s'est évanoui avec les restaurations importantes de la fin du XIX^e siècle et du début du suivant qui ont fait disparaître tout caractère ancien.

72 L.-A.Bosseboeuf, *Amboise,..., op. cit.*, p. 116-117.
73 Jacqueline Melet-Samson, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e siècle*, thèse de l'École des Chartes, promotion 1972, (AN : cote AB XXVIII [543]), p. 103.
74 Louis Halphen et René Poupardin, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, p. 21.
75 J. Melet-Samson, *Le développement..., op. cit.*, p. 309-310.
76 *BnF*, Cartes et Plans, Ge CC 1345, *Atlas topographique dans la vallée de la Loire, présentant les études de chemins de fer de Nantes à Orléans, (échelle 1/10000)*, dessin par Héronville et Jacoubert, 1837-1838., encre et aquarelle sur papier ; 89 cm x 54 cm.

Amboise (37) Cat. 56

Couvent des Minimes, hôtellerie

Adresse : Rue Louis XI ; Quai Charles Guinot

Dates : dernière décennie du XV^e siècle - XVI^e siècle

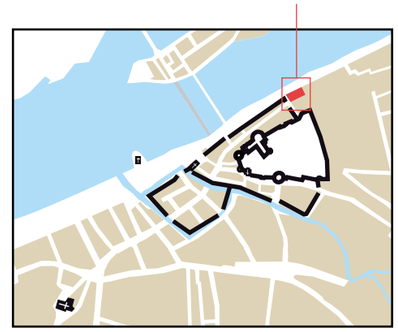


fig. 502 : Emplacement de l'ancien couvent des Minimes © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.
(2) CC 113 : compte de l'année 1498.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Bibliographie

(4) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 127-131.

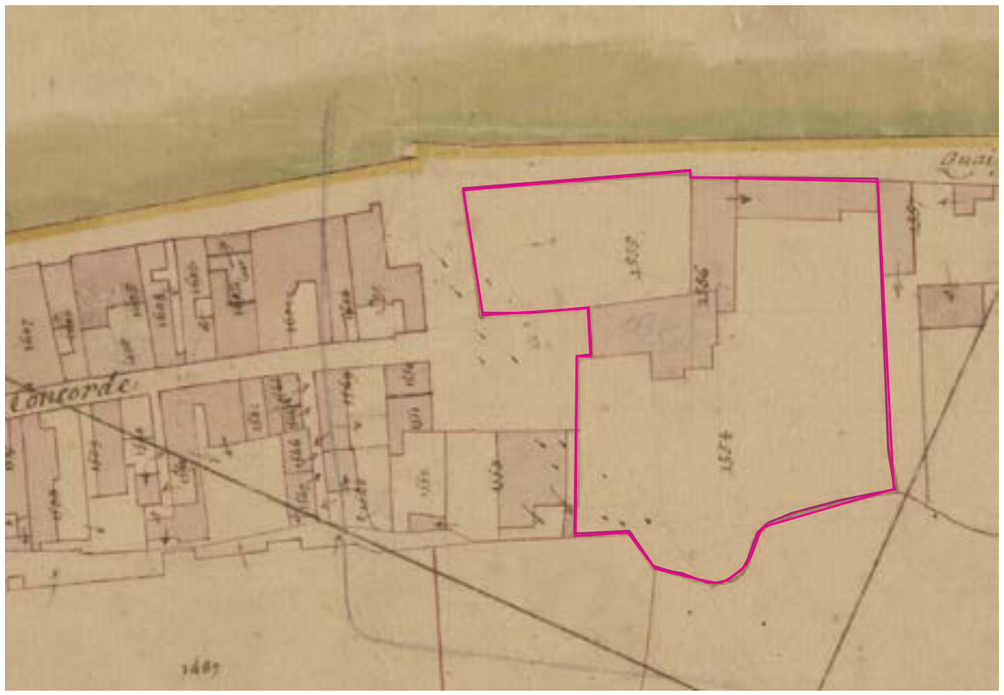


fig. 503 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles de l'ancien couvent des Minimes et de son quartier © L. Gaugain



fig. 504 : Vue de l'ancien couvent des Minimes depuis la cour © L. Gaugain

Historique

L'histoire du couvent des Minimes est empreinte de légende qui a pris d'autant plus d'essor, qu'il ne demeure quasiment rien des bâtiments. Aujourd'hui le lieu est transformé en deux hôtelleries : Les Minimes et Le Choiseul.

L'abbé Bosseboeuf[77] a fait le point sur l'historique du lieu et nos recherches dans les archives de la ville, se limitant à un siècle (1421-1525), ce sont révélées infructueuses ; quelques mentions ont été retrouvées mais elles ne concernent jamais la construction du couvent. Cela s'explique aisément : le couvent se situe hors les murs, juste derrière la porte du Petit Fort, or les comptes de la ville et les délibérations du conseil ne font état que des réparations des ponts et fortifications d'Amboise ; parfois la ville doit arbitrer un litige et trouver une solution pour arranger une situation, mais la construction du couvent au sein du faubourg des Violettes n'embarrassa certainement pas grand monde.

L'ordre des Minimes fut créé par François de Paule, un ermite italien que Louis XI avait appelé à son chevet quand sa santé commença à décliner en 1482. François de Paule était arrivé semble-t-il par la Loire et avait fait étape à Amboise avant de rejoindre le roi au Plessis. On raconte que le



fig. 505 : Vue de l'ancien couvent des Minimes, depuis le promontoire du château © L. Gaugain

77 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise...Op. cit.*, p. 127-131.

dauphin Charles, futur Charles VIII, vint à la rencontre de l'ermite à l'entrée de la ville, plus tard en gage de souvenir il donna le terrain sur lequel ils s'étaient rencontrés et le couvent des Minimes y fut construit. Selon l'abbé Bosseboeuf, Charles VIII fonda le couvent des Minimes en 1491, l'année de son mariage. Jacqueline Melet-Samson[78] situe la construction du couvent des Minimes entre 1491 et 1497 mais sans citer ses sources.

Dans les archives de la ville[79], le peu d'informations relatives au couvent concerne l'appellation de la porte du Petit Fort qui répondit, à partir de 1498, au nom de « porte des bons hommes » en référence aux Minimes qui logeaient juste en face, de l'autre côté de l'actuelle rue Louis XI. Ainsi, en septembre 1498, Simon Tatineau, maçon, reçoit, 25 s. t. « pour avoir taillé et assis la marielle du puiz estant pres les bons hommes oultre le Petit Fort […], maconner l'uisserie et deux fenestres de la garde-porte du Petit Fort pres les bons hommes du cousté devers leurs jardins, parce qu'ilz se aidoient et tenoient icelle garde-porte ». Par ailleurs, dans le compte de construction du château de 1495-1496, au f°402, la tour aujourd'hui appelée des Minimes est désignée par différentes périphrases, mais les Minimes ne sont jamais cités ; on lit ainsi : « la tour que on fait de present audit chastel devers le Petit Fort ».

L'abbé Bosseboeuf mentionne que « la chapelle, terminée en 1497, fut consacrée par Yves de Mayeux, évêque de Rennes, et reçut de riches ornements de Charles VIII ». Il indique aussi l'engouement de certains notables d'Amboise à se faire inhumer dans l'église dès le XVI^e^ siècle. Enfin, au XVI^e^ siècle, les Minimes firent l'acquisition de quelques dépendances à flanc de coteau[80].

Description

Le plan cadastral dit napoléonien (cf. fig. 503), établit en 1808-1810, nous présente le plan du couvent : quatre grands bâtiments et leurs appendices s'organisent autour d'un double plan en « L ». Ce sont des édifices de plan rectangulaire allongé et deux grandes cours prennent place au cœur de chaque « L ».

Aujourd'hui les bâtiments sont trop dénaturés pour en faire une étude ; nous ne pouvons même pas identifier la fonction des bâtiments encore debouts (cf. fig. 504). Les propriétaires nous ont fourni un cliché qui a été pris de la charpente pendant les travaux. La ferme la plus éloignée, avec son entrait, son poinçon mouluré et ses aisseliers courbes pourraient dater de la fin du XV^e^ ou du début du XVI^e^ siècle (cf. fig. 506).



fig. 506 : Vue ancienne de la charpente avant qu'elle ne soit déposée © Les propriétaires

78 J. Melet-Samson, *Le développement ...., op. cit.*, p. 253-254.

79 *Archives communales d'Amboise*, CC 113, f° 29r°.

80 Raymond Mauny, « Contribution à l'étude des « greniers silos Gastignon » à Amboise (soi-disant greniers de César). », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome XXXIX, 1980, p. 437-459.

Amboise (37) Cat. 57

Hôtel

Adresse : Place Michel Debré 4

Dates : XV^e siècle - XVI^e siècles

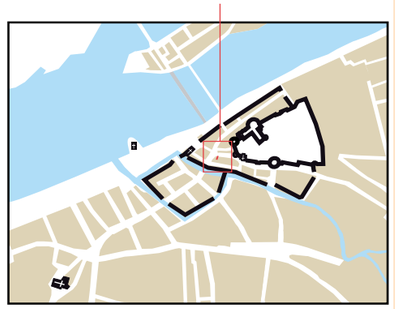


fig. 507 : Emplacement du 4 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 508 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 4 place Michel Debré © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 383-402)**

La façade du 4 place Michel Debré, qui a été réalignée au XIX^e siècle, était à l'origine construite environ 2 à 3 m en avant de la façade actuelle. Le sommet de l'ancien pignon est encore visible derrière la croupe qui couvre la partie ajoutée au XIX^e siècle. D'après la forte pente du toit visible, il est probable que la charpente soit médiévale ; malheureusement, un appartement a été aménagé dans le comble et la charpente se trouve sous du plâtre. La grande vis et la cave laissent supposer une construction originelle datant de la fin du Moyen Âge.



fig. 509 : vue de la façade du 4 place Michel Debré
© Inv. M. Hermanovicsz

Description

Nous avons eu du mal à déterminer si cet édifice était une maison ou un hôtel et nous avons tranché pour la seconde possibilité. Le bâtiment est très modifié ; les parties restées en l'état se limitent à la cave et à l'escalier.

La cave couverte d'un berceau surbaissé en pierre de taille de tuffeau s'étend sur toute la surface de la parcelle. Son sol est demeuré en terre battue et un soupirail s'ouvre du côté de la Place Michel Debré.

L'escalier est une grande vis en pierre de taille (cf. fig. 510). Les murs de cage (2,50 m de côté) sont construits en pierre, mais nous n'avons toutefois pas pu déterminer s'ils étaient en pierre de taille ou en moellon. L'escalier est éclairé de petits jours dont on ne peut vérifier l'authenticité. Les marches portant limon, scellées et partiellement délardées sont en calcaire coquiller et reposent sur une haute base octogonale, assez érodée, que surmontent deux tores séparés par une gorge (cf. fig. 511). Ce noyau de 40 cm de large hors-tout est hélicoïdal et orné d'une main courante, formée par deux gros tores montant le long du noyau. Comme à l'hôtel Morin (cf. cat. 25, p. 885), la cage d'escalier étant large, ces mains courantes ont un rôle plus décoratif qu'utilitaire.



fig 511 : Vue de la base du noyau de l'escalier
© L. Gaugain



fig. 510 : Vue du dessus de l'escalier en pierre de taille et de la main courante du noyau L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 58

Hôtel

Adresse : Rue de la Concorde 2

Dates : XV^e - XVI^e siècles.

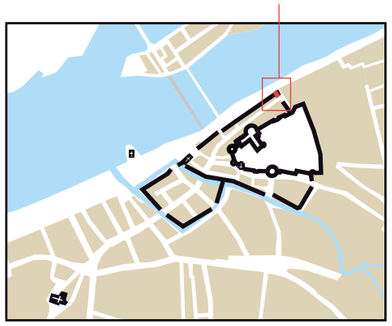


fig. 512 : Emplacement du 2 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis



fig. 513 : Plan cadastral de 1808, détail du 2 rue de la Concorde et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 383-402)

La situation de cet hôtel constitue l'un des motifs de son étude : il est placé sur une parcelle relativement grande, en face de l'ancien couvent des Minimes et à proximité immédiate de la porte de ville du quartier du Petit Fort qui se résumait à l'actuelle rue de la Concorde − et qui deviendra par la suite, avec la construction de la tour des Minimes ordonnée par Charles VIII, le quartier des Minimes. En réalité on connaît mal l'emplacement de cette porte mais l'arrachement de maçonnerie situé sur la maison du 1 rue de la Concorde pourrait lui correspondre. L'hôtel se serait donc trouvé en limite d'enceinte, comme la plupart des hôtels de la ville d'Amboise.

Seuls la cave, la cage d'escalier et les combles nous ont été ouverts mais nous n'avons pas pu réaliser de clichés. La date de construction et le nom du commanditaire de l'hôtel du 2 rue de la Concorde demeurent inconnus ; toutefois la tour d'escalier de plan carré et la voûte en berceau surbaissé de la cave constituent des indices orientant la datation vers la seconde moitié du XV^e siècle.

Tournée sur le jardin vers la rue Louis XI, la façade orientale montre de grandes baies à la française, ou à petits bois, qui relèvent de remaniements modernes, datant probablement du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Il en va de même pour le comble mansardé et la surélévation en pans-de-bois de la tour d'escalier. Cette dernière a certainement été réalisée pour desservir le nouvel étage du comble.

Description

L'hôtel présente un plan rectangulaire auquel deux tours sont accolées sur le pignon sud tourné vers la rue de la Concorde (cf. fig. 514). Au sud-ouest, la grande tour carrée renferme l'escalier en vis. Les matériaux de construction cachés par un enduit seraient d'après la propriétaire, des pierres de taille de tuffeau, mais à l'extérieur de la tour, seuls les chaînages d'angle demeurent en pierre de taille. La vis est éclairée par un oeil de boeuf, deux baies à petits bois et deux petits jours rectangulaires, simplement chanfreinés et avec des congés, qui semblent authentiques. Les appuis de ces baies ne sont pas saillants.

La seconde tour, à droite sur la façade présente des dimensions modestes : elle est moins haute et sa surface au sol est plus petite. Elle est éclairée de la même manière que la tour précédemment décrite et renferme probablement des retrait attenants aux pièces.

On accéde à la cave de plan rectangulaire par un escalier droit ouvrant sur le jardin qui descend depuis une porte située sous la tour d'escalier. L'espace a conservé son sol en terre battue et la voûte en berceau, construite en pierre de taille de tuffeau, présente des traces de layage. La porte qui donne sur le quai Charles Guinot semble récente, de sorte qu'à l'origine il ne devait pas y avoir d'ouverture du côté de la Loire, évitant ainsi les risques d'inondation.



fig. 514 : Vue du 2 rue de la Concorde © Inv. M. Hermanovicsz

Amboise (37) Cat. 59

Manoir ? ; Hôtel ? dit Le Sauvage

Adresse : Rue du Sevrage

Dates : XV^e - XVI^e siècles.

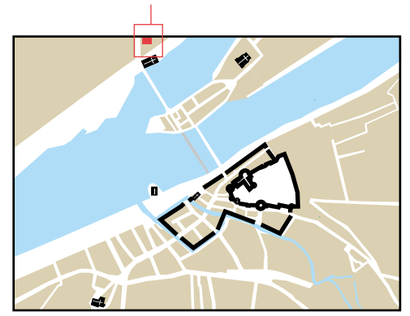


fig. 515 : Emplacement du Sauvage
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(1) 3P2_003_002.jpg : section B2, la rive droite et le faubourg du Bout-des-Ponts.

Bibliographie

(2) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 406.



fig. 516 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles du Sauvage et de ses alentours © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 383-402)**

La parcelle du manoir ou hôtel du Sauvage − ou encore du Sevrage − se situe à la jonction du chemin du Sevrage (sur la commune de Pocé-surt-Cisse) et de la rue du Sevrage (sur la commune d'Amboise).

L'histoire de cette demeure semble liée à la famille éponyme, celle de François Sauvage, contrôleur de l'argenterie de Charles VIII. Dans le Journal de Louise de Savoie, la mère de François I^er écrit à la date du 25 janvier 1501 : « Le jour de la conversion de saint Paul, 25 de janvier 1501, environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès d'Amboise, fut emporté au travers des champs par une haquenée que lui avait donné le maréchal de Gyé ; et fut le danger si grand, que ceux qui étaient présents l'estimèrent irréparable. Toutefois Dieu, protecteur des femmes veuves et défendeur des orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, connaissant que si cas fortuit m'eut si soudainement privé de mon amour, j'eusse été trop infortunée ». L'abbé Bosseboeuf ajoutait dans sa citation « (…) fut emporté par une haquenée « en la vareyne d'Amboise, au près de la maison de Sauvage ». Nous n'avons pas retrouvé cela dans la dernière édition du texte intégral[81].

81 Louise de Savoie, *Journal de la mère de François I^er, 1459-1522*, Clermont-Ferrand, 2006, p. 13.

Description

L'histoire du bâtiment reste inconnue. Il a été très remanié et nous n'avons pas pu le visiter (cf. fig. 517). L'abbé Bosseboeuf écrivait en 1897 : « Le Sauvage comprend un grand corps de logis élevé, dans le style Louis XI, dont la façade a été refaite de nos jours, et auquel on a ajouté un petit bâtiment en brique et pierre vers le commencement du XVII[e] siècle »[82]. Ce bâtiment daterait donc de la seconde moitié du XV[e] siècle, mais nous ne savons ce qu'entendait l'auteur par « style Louis XI ».

Si nous ne pouvons faire une étude précise de l'architecture de ce bâtiment, il est intéressant de constater que les matériaux de construction employés sont bien le moellon enduit et la pierre de taille de tuffeau. Sa situation excentrée est également conforme à celle des hôtels et des manoirs comme le Clos-Lucé ou Château-Gaillard.



fig. 517 : Vue du Sauvage © Inv. H. Bouvet

82 L.-A. Bosseboeuf, *Amboise, ..., op. cit.*, p. 406.

Amboise (37) Cat. 60

Manoir ; Hôtel champêtre, dit Château-Gaillard

Adresse : Rue du Clos-Lucé

Dates : XV[e] - XVI[e] siècles.

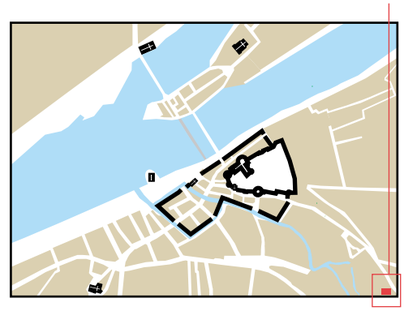


fig. 518 : Emplacement de Château-Gaillard © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(1) 3P2_003_006.jpg : section D, dite des Guillonnières, vers la commune de Saint-Reigle et les Arpentis.

Bibliographie

(2) Louis-Auguste Bosseboeuf, *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, 1897, p. 430-436.



fig. 519 : Plan cadastral de 1808, détail de Château-Gaillard © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 383-402)

Il ne nous a malheureusement pas été possible de visiter suffisament à notre aise cet hôtel champêtre. Il est traditionnellement admis qu'il fut reconstruit par Charles VIII pour le jardinier qu'il avait ramené de sa dernière campagne d'Italie : Pacello de Marcogliano. Aussi dans un premier temps la demeure eut-elle un rôle quasiment manorial avec une certaine fonction productive, puisqu'on raconte que les premiers orangers de la vallée de la Loire y furent plantés. Le verger qui était des plus limités au château aurait été complété par celui de Château-Gaillard.

Le bâtiment n'a pas pu faire l'objet d'une analyse architecturale. L'abbé Bosseboeuf demeure le seul a avoir écrit sur cet édifice et son analyse succincte du bâti nous semble valable à l'exception de quelques propos que nous nuancerons. Il ne cite pas ses sources et, faute de temps, nous n'avons pas engagé de recherche pour les retrouver. Il nous semble toutefois nécessaire de le faire paraître dans notre *corpus* amboisien puisqu'il représente exactement le courant architectural du début de la Renaissance, initié par le roi René, où les personnages les plus puissants se font construire ou aménagent leurs demeures aux champs.

Description

Nous avons pris le parti de restituer ici le texte de l'abbé Bosseboeuf qui demeure un témoin oculaire incontournable pour Amboise :

« A l'est de Clos-Lucé, au pied du coteau Amboisien et sur la rive droite de l'Amasse, se dresse dans un milieu des plus pittoresques la très intéressante demeure de Château-Gaillard.

Au Moyen Âge, il y avait en ce lieu une maison noble qui, à l'instar de tant d'autres, doit sa désignation au nom d'un gentilhomme, d'ailleurs assez commun en Touraine. Les agréments du site attirèrent les regards de Charles VIII. En cet endroit abrité par la colline contre le vent du nord et caressé des chauds rayons du soleil du midi, le roi résolut de créer un verger avec des jardins potagers qui manquaient au palais royal installé sur un plateau aride. Nous l'avons dit plus haut, il confia ce soin à Pacello de Marcogliano, qu'il avait ramené lors de l'expédition de Naples. De riants bosquets et des serres remplies de plantes rares agrémentèrent ce domaine, où la tradition rapporte que, pour la première fois en France, l'on planta l'oranger sur les bords de la Loire. À la mort de Charles VIII, le roi Louis XII, attiré vers Blois, emmena avec lui Pacello, auquel il fit don de ce fief, au mois de mai 1505, « à la charge de trente sols de rente et autres charges ». Après ce que nous avons dit précédemment à propos des jardins, nous n'insisterons pas sur ce point.

Avec son fond de rochers, son parc de grands arbres, sa belle terrasse et ses jardins qui se déroulent sur le bord de l'Amasse, Château-Gaillard forme une résidence délicieuse dans laquelle les froids de l'hiver osent à peine se faire sentir [cf. fig. 524]. Le bâtiment a un air de parenté manifeste avec le logis Joyeuse. Les ouvertures ont été remaniées, mais la façade conserve sa curieuse corniche avec frise de palmes et de coquilles. À le considérer de près, on s'aperçoit que la maison, qui mesure 12 mètres de long sur 8 mètres de large, est formée de deux constructions soudées ensemble ; le raccord, en particulier, paraît dans la frise. Le premier étage est éclairé par quatre fenêtres à meneaux, auxquelles correspondent quatre lucarnes élégantes.

La partie de l'est se rapporte au règne de Louis XII, dont le porc-épic paraissait jadis dans le pignon oriental, tandis que la façade montrait les armes de France. A l'intérieur, on remarquait les armes de France entourées des lettres L et A, initiales de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Ces initiales avec l'écu tenu par deux génies se voient encore sur une porte endommagée, avec deux pilastres qui ont survécu à la ruine du pont-levis ; ce dernier, ainsi que le corps de garde dont les vestiges paraissent dans le rocher, était à l'occident, à l'entrée de la terrasse et en face le mur du jardin.

René, dit le grand bâtard de Savoie, — frère consanguin de Louise de Savoie, comme fils de Philippe II duc de Savoie qui le reconnut et lui donna le comté de Villars, — désirait se rapprocher de sa soeur qui résidait fréquemment au château d'Amboise. Il s'en ouvrit à Pacello, qui lui vendit son domaine, en 1510, et la vente fut ratifiée par lettres royales. René de Savoie, trouvant le logis trop modeste, le fit prolonger du côté de l'ouest. En cela il ne pouvait que complaire à Anne de Lascaris, fille de Jean-Antoine de Lascaris, comte de Tende, et veuve de Louis de Clermont-Lodève, qu'il avait épousée en 1498. L'escalier, à palier droit et en spirale, qui mesure 2,25 m de large, avait sa principale porte d'entrée derrière la maison. La porte est ornée d'une délicate frise d'arabesques, au milieu desquelles le souvenir des nobles seigneurs se perpétue dans leurs armoiries. Le blason, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, est : écartelé au 1 et 4 d'argent à la croix de gueules, qui est de Savoie, avec la barre de bâtardise, —au 2 et 3 contr'écartelé : au 1 et 4 de gueules l'aigle éployée qui est de Lascaris ; au 2 et 3 de gueules au chef d'or, qui est de Tende. Le roi de France n'avait pas été oublié, et la salamandre de François Ier fut sculptée dans le pignon de l'ouest.

Les pièces du castel, hautes et spacieuses, gardent un grand air et renferment, en particulier, une cheminée monumentale qui sous son rajeunissement conserve une jolie frise Renaissance.

Naguère, le château n'allait pas sans sa chapelle, qui parfois a survécu à la ruine de l'habitation seigneuriale.



fig. 520 : Vue de la façade de Château-Gaillard
© L. Gaugain



fig. 521 : Vue du pignon de Château-Gaillard
© L. Gaugain



fig. 522 : Vue de la porte de la travée 1-2
© L. Gaugain



fig. 523 : Vue de l'inscription "Anno 1882"
© L. Gaugain



fig. 524 : Vue du jardin © L. Gaugain

Château-Gaillard ferait-il donc exception, puisque l'oratoire ne se montre pas aux regards ? Assurément non, et pour être dissimulée, la chapelle n'en était pas moins des plus curieuses. Elle est à l'est de la maison et recouverte d'une terrasse plane ; elle mesure 6 mètres de long sur 5 mètres de large. L'autel était adossé au mur oriental et l'on voit encore plusieurs croix de consécration. Aux angles du sud sont des pilastres avec vestiges de corniches, et celui de l'est est rehaussé du blason de René de Savoie et de sa femme. La chapelle a perdu son mobilier et ses ornements, et les murailles sont imprégnées par l'eau qui les mine ; aussi l'attention se porte sur deux objets encastrés dans le mur du nord.

C'est d'abord un charmant petit édicule, dans le genre des della Robbia, qui a le tort d'être non pas en terre cuite, mais en pierre de tuffeau rongée progressivement par l'humidité, source d'une lèpre de mousse verdâtre. Ses dimensions sont de 1,50 mètre de largeur et de 2,50 mètres de hauteur. Il est formé d'un panneau encadré de deux pilastres, aux arabesques gracieuses où l'on distingue des oiseaux, des arcs et des flèches, divers symboles religieux et profanes. Ce panneau, aujourd'hui vide, contenait vraisemblablement un bas-relief ou une peinture. Une frise déroulait au-dessus ses délicieux rinceaux avec deux couples d'oiseaux affrontés aux côtés de vases. Le couronnement, dans un demi-cercle orné de feuillages et surmonté d'un vase sculpté, renferme une tête de Madeleine d'une expression émue, mais dont l'humidité mange les chairs. La partie inférieure forme une console de feuillages avec, au centre, un écu vide d'armoiries. La vue de ce charmant édicule, qui n'a pas son semblable en Touraine, a été pour nous presque une révélation. Alors même que les documents, que nous avons mentionnés tout au long, feraient absolument défaut, cet ouvrage suffirait à attester le séjour des artistes italiens. Pour retrouver son pareil, il faut, nous l'avons dit, recourir aux charmantes créations florentines des della Robbia.

Si quelque doute pouvait subsister sur l'époque de la construction − et lequel est possible en présence des armoiries − il s'évanouirait aussitôt en face de la plaque de marbre encastrée tout près de cet édicule. L'inscription, en capitales remplies de mastic, indique que la chapelle fut consacrée, le15 août 1515, par l'évêque de Rennes ; elle est ainsi conçue :

ANNO DNI MILLESIMO Q GENTESIMO QYITO DECIO
DNICA DIE I) ECIA IX AVGVSTI REVERI'33VS IN X° PATER
1..VO DINA PMISSIONE EPS REDONESIS DE PNIISSV
ET LICETIA REVEREDISSIMI DNI DNI CHOFORI
ARCHIEPI TVRONENSIS CONSECRAVIT HANC CAPELA
ET ISTVD ALTARE IN HONORE GLORIOSE VIRGINIS
MARIE ET RELIQVIAS VNDECIM MILIVM VIRGINV IN
EODEM ALTARI INCLYSIT SINGVLIS CHRISTI FIDELIBVS
IN DIE CONSECRATIONIS VNYM ANNV ET IN
ANNIVERSARIO DIE IPSAM VISITENTIBVS
QVADRAGINTA DIES DE FERA INDULGENCIA
IN FORMA ECCLESIE CONSVETA[83]

Les personnages dont il s'agit ici sont l'archevêque Christophe de Brilhac, qui gouverna le siège de Tours de 1514 à 1520 ; et Yves de Mayeux, qui fut dominicain, confesseur d'Anne de Bretagne, de Charles VIII et de Louis XII, évêque de Rennes, et dont la mémoire est vénérée dans l'Armorique.

Château-Gaillard allait changer de maître. René de Savoie, après avoir fait vaillamment son devoir à la bataille de Marignan et de la Bicoque, fut blessé à Pavie et mourut des suites de sa blessure. Ses enfants − le second obtint, en 1571, la dignité de maréchal et d'amiral de France − vendirent le domaine à Pierre de Bray, grenetier au grenier à sel ; la veuve de ce dernier, Isabelle Chantelou, le revendit, le 6 décembre 1559, pour le prix de 1 800 livres.

De la sorte, le joli castel faisait retour aux mains d'un membre de la famille royale. L'acquéreur était le cardinal Charles de Lorraine, fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon. Le cardinal, dont les brillantes qualités exercèrent à cette époque une influence sérieuse sur les affaires du pays, se sentit attiré sur les rives de la Loire par sa nièce. Marie Stuart, fille de Marie de Lorraine et de Jacques V d'Écosse − c'est d'elle qu'il s'agit − venait d'épouser le jeune

83 *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome VIII, p. 3.

François, fils aîné de Henri II. Les deux époux, radieux dans leurs quatorze printemps avaient fait leur entrée solennelle à Amboise, le 30 novembre 1559. Le reflet de l'éclat de la cour et des faveurs royales s'était déplacé et se reportait de plus en plus de Clos-Lucé, descendu dans l'ombre, sur Château-Gaillard arrivé à son apogée.

Le cardinal de Lorraine agrandit son domaine par l'acquisition de plusieurs pièces de terre, de prés et de vignes, formant une contenance d'environ 19 arpents. Il embellit l'intérieur de sa maison en faisant appel aux artistes dont il aimait à s'entourer ; mais ce renouveau devait être de courte durée, comme l'union du roi et de la reine. François II étant mort en décembre 1560 et Marie Stuart, de si douce mémoire, avait dit « adieu à la France », le cardinal vendit Château-Gaillard, le 12 novembre 1566, moyennant 1 000 écus d'or à René Villequier. On sait comment ce gentilhomme, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes et depuis favori de Henri III et son épouse Françoise de la Marck, dans un accès de jalousie, en 1577, épousa Louise de Savonnières. À leur tour, ses héritiers vendirent cette terre, en 1614, pour 3 000 livres à Thomas le Large, seigneur de Villefrault.

Château-Gaillard fut possédé plus tard par la famille Rouer ; puis à la suite de la Révolution, par MM. François Filledier, François Loyau (an VII), Fonteneau (1876) Lecomte (1878) et Guibel (1882). Des restaurations et des remaniements furent opérés alors dans la construction, ainsi que l'indique au pignon oriental l'inscription Anno 1882 [cf. fig. 523]. Depuis 1885, il est la propriété de M. Croupier, lequel apprécie toute la valeur des souvenirs historiques attachés à Château-Gaillard, et tient à coeur de lui conserver la physionomie que le XVI[e] siècle a marquée sur le manoir et sur le site privilégié qui lui sert de cadre ».

L'édifice paraît avoir été très restauré. Sans doute la date de 1882 figurant au sommet du pignon (cf. fig. 523), signe-t-elle cette campagne de travaux. Cependant, si les parements présentent un état de conservation trop parfaits pour être authentique, les restaurations semblent avoir restitué un état originel. Les maçonneries extérieures ne conservent en effet que peu de traces de reprise.

Le corps de logis s'élève sur trois niveaux (cf. fig. 521). Une tourelle d'escalier est visible à l'un des angles de la façade arrière, mais nous ne connaissons pas sa relation avec l'édifice. Notre commentaire se limitera à la seule façade principale que nous avons pu observer. Implanté à flanc de coteau, l'édifice présente son mur gouttereau face au jardin qui se déploie en contrebas. Tandis que les façades secondaires sont construites en moellons enduits, celle-ci montre un moyen appareil de tuffeau (cf. fig. 520). Sur la terrasse dominant le jardin, neuf baies et deux portes ouvrent cette façade régulièrement rythmée et parfaitement ordonnancée en quatre travées. La partie inférieure du mur est séparée par un appui filant des baies du rez-de-chaussée. Celles-ci, à double croisillons, aux angles supérieurs très légèrement arrondis et dont l'encadrement présente un simple quart de rond, sont encadrées de pilastres doriques au fût lisse montant depuis le pied de la façade, de part et d'autre de l'allège, et se prolongeant au-dessus du linteau des fenêtres, jusqu'à la corniche sommitale. Les pilastres supportent un délicat cordon mouluré qui est lui-même surmonté d'un second cordon, identique au premier, constituant l'appui filant des baies du premier étage. Ces baies sont en tous points similaires à celles du rez-de-chaussée. L'espace compris entre les deux cordons constitue une frise, sobre, ponctuée d'écus aux armes de Savoie (et pour certain bûchés) situés à l'aplomb des meneaux qui sont par ailleurs surmontés d'agrafes. Les deux portes ouvrent au-dessus d'un perron de trois marches entre les travées 1-2 et 3-4 (cf. fig. 522). Elles sont également encadrées de pilastres doriques qui supportent un épais linteau simulant un entablement. Il est orné de délicats rinceaux. Au premier étage, à l'aplomb de l'une des portes (travée 1-2), pend place une petite baie encadrée de pilastres et surmontée d'un entablement à rinceaux et d'une coquille ; mais cette baie semble réinsérée postérieurement dans la maçonnerie. Le toit est percé de quatre lucarnes à frontons curvilignes ornées, selon le modèle des baies inférieures, de pilastres et d'agrafes. La corniche qui souligne la base du toit est très sophistiquée, mêlant, sur trois registres, des motifs de coquilles, de cordes et de fleurons.

Dans cette façade, le style renaissant est clairement lisible et l'égalité des travées ne trahit pas la distribution intérieure. Nous n'avons pas retrouvé le coup de sabre que l'abbé Bosseboeuf dit avoir observé au niveau de la corniche. Si la chronologie donnée par l'abbé Bosseboeuf est juste, Château-Gaillard, datant du règne de Louis XII (1498-1515) et commandité par René de Savoie après 1510, serait le premier édifice renaissant construit à Amboise. Dans l'état actuel de nos connaissances, il serait antérieur aux travaux de François I[er] (1515-1547) au château. Par ailleurs, la parenté de ce corps de logis avec l'hôtel Joyeuse qu'évoque l'abbé Bosseboeuf ne nous semble pas vraiment convaincante. La recherche qui présida à l'élaboration de la façade de Château-Gaillard reside dans son ordonnance, sa régularité et son harmonie, ce qui n'existe pas à l'hôtel Joyeuse. Les points de comparaisons avec l'hôtel Joyeuse tiennent essentiellement dans le matériau de construction, le tuffeau, qui est local.

Amboise (37) Cat. 61

Maison ; hôtellerie

Adresse : Place Michel Debré 8

Dates : XV[e] - XVI [e] siècles.

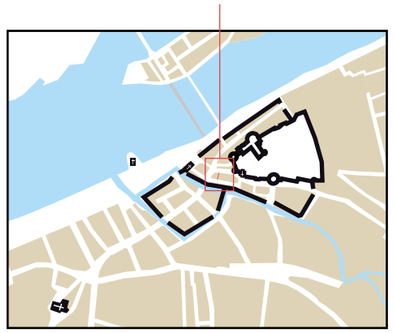


fig. 525 : Emplacement du 8 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 526 : plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 8 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382 et p. 376)

Le seul fait historique qui soit connu sur cette maison est l'alignement de sa façade opérée au XIX[e] siècle. Ses dispositions, installées sur une parcelle laniérée de part et d'autre d'une cour, sont compatible avec une datation du XV[e] ou XVI[e] siècle.

Description

Avec à peine plus de 3 m de large, la façade de rive de cette maison a été réalignée à l'aplomb de la façade du 10 place Michel Debré. La façade en pierre de taille de tuffeau visible aujourd'hui est une création du XIXe siècle ; la première était sans doute en pans-de-bois.

La maison s'élève sur cinq niveaux dont un niveau de cave et un autre de comble aménagé. Au nord-est, chaque niveau est éclairé par une unique baie placée au centre de la façade sur rue.

Les cloisons et le mur gouttereau arrière présentent une ossature en bois, tandis que les deux pignons sont construits en moellons de tuffeau. La proximité des maisons mitoyennes en bois explique les craintes d'incendie et la mise en place de murs pare-feu en pierre qui permettent d'y installer des cheminées sans risque.

Comme au 52 place Michel Debré (cf. cat. 35, p. 951), la parcelle de terrain est très étroite et traversante. On a installé en fond de parcelle une seconde maison, plus petite, séparée de la première par une cour. Cette cour dispose d'une entrée donnant sur le 7 de la rue Newton.



fig. 527 : Vue de la façade du 8 place Michel Debré
© Inv. M. Hermanovicsz

Notre étude se porte, ici, principalement sur le plan général de la maison car ayant été récemment transformée en chambre d'hôtes, la plupart des dispositions ont disparu. Aujourd'hui, la première maison dispose d'une pièce à chaque niveau. On accéde au premier étage par un escalier en béton qui débute dans la cour contre le pignon sud-ouest. Une vis au noyau ornée d'une main-courante prend le relais ensuite (cf. fig. 528 et 529). Placée contre la façade arrière donnant sur la cour intérieure, l'implantation de la vis, n'interdit pas de penser qu'elle commençait à l'origine au rez-de-chaussée, d'autant plus qu'aujourd'hui le noyau ne repose pas sur une base. Cet escalier aurait ainsi pu distribuer une galerie installée contre le mur ouest de la cour, reliant les premiers étages de la première et de la seconde maison.

Le comble présente une charpente à fermes et à pannes assez endommagée par les travaux d'alignement de façade qui ont grossièrement coupé les bois. Néanmoins, on retrouve les dispositions traditionnelles des charpentes amboisiennes, à savoir un faîtage et un sous-faîtage raidis par de simples liens.

Une cave est construite sous la première maison. On y accéde depuis la cour par un escalier droit de quelques marches. L'espace est construit en pierre de taille de tuffeau et voûté en berceau surbaissé. Un soupirail ouvre sur la place Michel Debré.

La cour, aujourd'hui couverte d'une véranda, est complètement dénaturée. La seconde maison s'élève quant à elle sur trois niveaux dont un de comble. Elle ne présente plus aucun élément permettant une datation. L'accès aux étages se fait par un autre escalier droit construit dans la cour, en pendant de celui de la première maison. La galerie qui devait lier les deux maisons aurait donc pris place à l'aplomb de ce degré.

En somme, si nous ne savons proposer une datation précise pour cette maison très dénaturée, les dispositions des deux maison installées de part et d'autre d'une cour, sur une parcelle très étroite et traversante plaide en faveur d'une datation du XVe ou du XVIe siècle.



fig. 528 : Vue de la vis © L. Gaugain



fig. 529 : Vue du noyau tors de la vis © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 62

Maison

Adresse : Rabelais (rue) 44

Dates : XV^e^-XVI^e^ siècles.

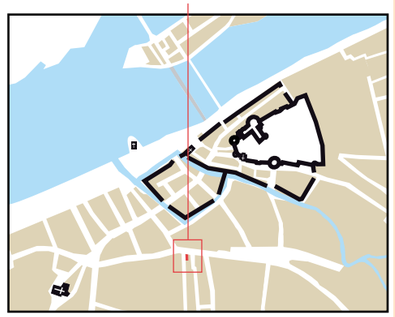


fig. 530 : Emplacement du 44 rue Rabelais
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 531 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 44 rue Rabelais et de son quartier © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

Cette maison se trouvait hors les murs de la ville. On sait qu'au début du XX^e^ siècle, un forgeron s'y installa, mais on ignore si le lieu fut adapté pour le forgeron ou si c'était bien sa fonction première.

La maison est bordée d'une étroite ruelle, la rue Belle-Poule. Dans les comptes de la ville, des « clos de vignes » sont signalés au « clos Belle poule ». Le secteur ne semble pas avoir été urbanisé avant le début du XVI^e^ siècle et la structure de la maison n'est pas incompatible avec une telle datation. Ell constitue toutefois un exemple de maison très difficile à dater. Aujourd'hui elle est en cours de réaffectation, mais seule une partie des structures est visible.

Description

La maison s'élève sur trois niveaux dont un niveau de comble qui a été aménagé récemment (cf. fig. 532). Elle présente son pignon sud-ouest sur la rue. Le rez-de-chaussée est bâti en pierre avec une large baie mais les huisseries en fer relèvent d'une création récente ; même la sablière marquant la séparation du rez-de-chaussée et du premier étage a été remplacée par une poutre IPN.

Le pignon présente un pans-de-bois à grille avec deux écharpes installées asymétriquement au premier étage. Aucune recherche de symétrie n'apparaît ; aussi les baies, sans meneau ni traverse, ne sont pas superposées et décentrées.

La façade du mur gouttereau oriental, longée de la rue Bellepoule, est construite en moellons de tuffeau. Au rez-de-chaussée il n'y a pas d'ouverture et au premier, seules deux petites baies éclairent l'étage.

Le toit à deux pans reçoit une couverture de tuiles plates. Au centre du mur gouttereau oriental, le toit de la tourelle d'escalier dépasse.

Enfin, derrière la maison prend place une cour très longue, fermée de murs de clôture. La façade sur cour est enduite.



fig. 532 : Vue de la façade du 44 Rabelais
© Inv. M. Hermanovicsz

À l'intérieur, le rez-de-chaussée est divisé par un mur de refend central créant deux pièces, à la jonction desquelles prend place la cage d'escalier. La pièce donnant sur la rue accueille l'ancienne forge. La pièce ouvrant sur la cour est surélevée et on y accède par trois marches. Cette surélévation permit la création d'une cave semi-enterrée dans un secteur pourtant très humide.

Une vis en bois au noyau circulaire dessert les étages. Au premier comme au deuxième étage, se trouvent deux pièces selon le plan du rez-de-chaussée.

La charpente de comble a été consolidée mais ses dispositions d'origine sont restituables. L'essence des bois employés est le chêne. Les chevrons de 12 cm de côté qui sont restées apparents présentent des traces de scie correspondant à un débitage en quartiers. Les bois des fermes en revanche sont des bois de brin de 15 cm à 16 cm de côté. Les pannes, très flachées, sont beaucoup plus importantes avec 20 cm de diamètre. Certaines pannes présentant des traces d'anciennes mortaises incohérentes avec le reste de la charpente sont issues de bois de remploi. Quelle que soit la section des bois, leurs flaches sont nombreux. L'ensemble des assemblages se fait à tenon-mortaise.

À fermes et à pannes, la charpente possède un poinçon montant de fond depuis l'entrait et un faux-entrait constitué de deux éléments. Longitudinalement, un faîtage et un sous-faîtage raidis par des liens contreventent la structure. L'entrait porte les solives de plancher et les pannes sont calées sur des échantignolles assemblées aux arbalétriers. Le mur de refend se trouve à l'aplomb de la ferme centrale.

Amboise (37) Cat. 63

Maison ; appartements

Adresse : Newton (rue) 5

Dates : XV^e - XVI^e siècles ; ?

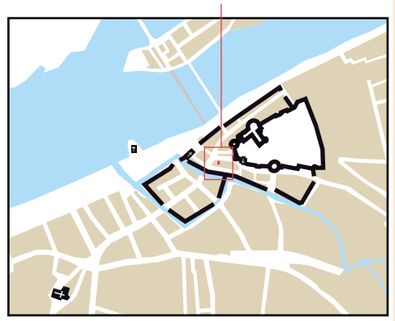


fig. 533 : Emplacement du 5 rue Newton
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : cadastre de 1808-1810, section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 534 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 5 rue Newton et de son quartier © L. Gaugain

Historique _(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

Cette maison dont la façade donne au 6 de la place Michel Debré est accessible par une venelle au 5 rue Newton. Comme pour la majorité des maisons, nous n'avons que l'étude du bâti pour appréhender l'histoire de l'édifice qui a été touché par les plans d'alignement du XIX^e siècle. Le cadastre dit napoléonien présente sur la parcelle de la maison une cour − qui existe toujours − et une extension, reliée semble-t-il au corps de maison principal par une galerie. Il n'en reste plus aucune trace sur le terrain. Les quelques vestiges encore visibles aujourd'hui laissent supposer que la maison, dans ses dispositions originelles, datait du XV^e ou XVI^e siècle.

Description

La maison était construite à pignon sur rue, sur quatre niveaux dont un de cave et un autre de comble. Le pignon tourné sur la place Michel Debré a été remplacé par une croupe pour aligner la façade avec celles qui la jouxtent. Du côté de la rue Newton, la façade donne sur une cour très étroite (cf. fig. 535), vis-à-vis de laquelle s'élève une autre construction complètement dénaturée.

Les aménagements récents ont fait disparaître la plupart des structures d'origine aussi bien à l'extérieur avec l'ajout d'un épais crépi qu'à l'intérieur avec la pose de plâtre dans l'ensemble des pièces. Demeurent dans un état propre à être étudiés, la cave et le grenier.

La cave est voûtée d'un berceau surbaissé, appareillé en pierre de taille de tuffeau. Ce parement a conservé des traces de dressage à la laye et à la bretture. Le sol en terre battue est resté en place tout comme le soupirail qui s'ouvre du côté de la place.

Une petite vis permet d'accéder depuis le rez-de-chaussée de la maison à la cave (cf. fig. 536). Taillé dans des pierres de calcaire coquillier, l'escalier à noyau portant marches mesure 70 cm de rayon. Selon une disposition médiévale courante et déjà rencontrée au 9-11 rue Victor hugo (cf. cat. 27, p. 899), une vis en bois devait à l'origine prendre le relais au rez-de-chaussée et desservir l'ensemble de la maison.



fig. 535 : Vue du 5 rue Newton © H. Bouvet



fig. 536 : Vue de la vis d'accès à la cave © L. Gaugain

Le comble était habitable à en croire la présence d'une cloison posée sur la ferme centrale et d'un carrelage qui par ailleurs a été restauré récemment. La charpente a été modifiée par la pose d'une croupe sur le pignon côté place Michel Debré et par la surélévation du rampant nord-ouest qui nécessita la mise en place d'un coyau. La couverture d'ardoise et le chevronnage sont neufs. Les dispositions générales de la charpente montrent un comble à surcroît couvert d'une charpente à fermes et à pannes construite en bois de chêne, dont les bois, de brin et de quartiers, débités à la doloire présentent de nombreux flaches mais peu de noeuds. Les assemblages se font à tenon-mortaise et la section des bois est très variable allant de 15 cm pour le faux-entrait et les arbalétriers à 10 cm pour certaines colombes de la cloison.

Seule la ferme centrale a conservé un état proche de celui d'origine. Celle qui était prise dans le pignon côté rue Newton a été remplacée par un pignon en pierre de taille dont le module des pierres calibré révèle un travail contemporain du XIX^e^ ou du XX^e^ siècle.



fig. 537 : Vue de la charpente © L. Gaugain

Transversalement, la ferme centrale dispose d'un faux-entrait monoxyle, relié au faîtage par un poinçon. Les arbalétriers reposent de part et d'autre du sommet du poinçon. Les arbalétriers assemblés en pied à l'entrait arrivent à un niveau assez bas sur le poinçon et sont doublés de chevrons reposant sur le mur et sur la poutre faîtière (cf. fig. 537) ; un système déjà rencontré aux 40 et 46 place Michel Debré (cf. cat. 36, p. 957). L'espace entre le chevron et l'arbalétrier est comblé par un blocage de moellons et de torchis. Les pannes qui ont été remplacées sont prises dans cette maçonnerie qui fait office d'échantignolles. Les jambes-de-force prenant la place de colombes dans une cloison qui est assemblée au faux-entrait et contemporaine de la charpente, jouent également un rôle dans le contreventement transversal. Le hourdis de la cloison est en torchis recouvert d'un badigeon de chaux. Enfin, l'entrait qui apparaît au niveau inférieur reçoit les abouts des solives de plancher qui sont donc disposées, au moins au premier étage, perpendiculairement à la chaussée.

La coupe longitudinale de la charpente se compose d'un faîte et d'un sous-faîte dont la cohérence est assurée par de simples liens. Des aisseliers lient le poinçon au sous-faîtage.

La datation de cette maison s'avère particulièrement complexe. La cave et le comble s'inscrivent dans la tradition constructive amboisienne des XV^e^ et XVI^e^ siècles ; pour la cave nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une structure médiévale dans la mesure où la place Michel Debré constitue l'un des premiers pôles d'urbanisation de la ville et qu'à en croire l'étroitesse des parcelles on peut supposer qu'aucune n'ait été laissée vide. Pour la charpente du comble la fourchette de datation inclut la fin du Moyen Âge. Quelle que soit la date de la structure, son intérêt tient dans la permanence d'une forme architecturale et d'une technique vernaculaire dans le temps plus que dans sa datation précise.

Amboise (37) Cat. 64

Maison ; restaurant

Adresse : Michel Debré (place) 50

Dates : XV^e - XVI^e siècles ; ?

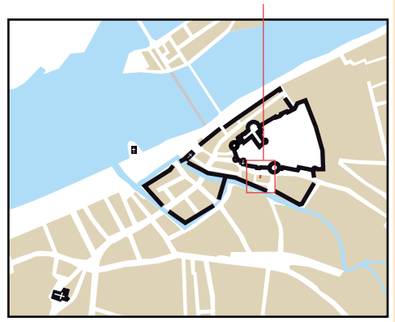


fig. 538 : Emplacement du 50 place Michel Debré © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

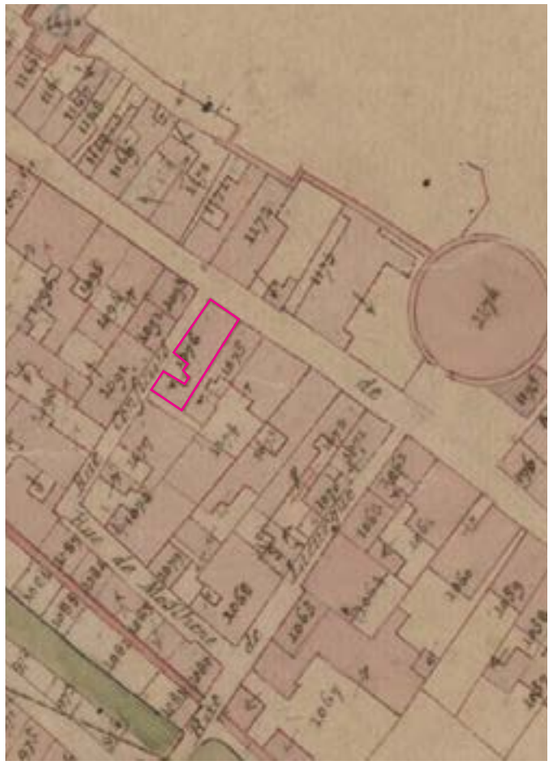


fig. 539 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 50 place Michel Debré et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

L'histoire propre à cette maison nous est inconnue. C'est une maison de la fin du XV^e siècle ou du début du suivant qui fut construite au bord d'une des rues les plus importantes de la ville, l'ancienne rue de Montrichard, et en face du logis des Sept Vertus ; malheureusement nous ne savons pas si elle lui est antérieure ou postérieure.

Description

Derrière cette façade très dénaturée quelques beaux vestiges subsistent. La façade modifiée a toutefois toujours été à pignon sur rue, en témoigne sa charpente. Aujourd'hui elle est recouverte d'une épaisse couche d'enduit si bien que l'emplacement et le module des ouvertures ne peuvent être étudiés. La maison s'élève sur trois niveaux dont un niveau de cave et un comble récemment aménagé.

Voûtée d'un berceau surbaissé en pierre de taille de tuffeau, la cave est à présent cloisonnée en plusieurs pièces. Au fond, une grille bloque le passage. Si l'on en croît la tradition orale, derrière cette grille se trouve un passage mis au jour lors de l'aménagement de la place dans les années 1992, qui passerait sous la place Michel Debré pour joindre le château. Nous n'avons pas pu vérifier ce dire.

Au rez-de-chaussée, la pièce unique est aménagée en salle de restaurant. Elle était chauffée par deux cheminées. Seuls les corbeaux de l'une des deux demeurent sur le mur gouttereau occidental qui par ailleurs est construit en brique et moellon de tuffeau. Ces corbeaux assez érodés sont ornés de petites figures animales à la plastique tout à fait médiévale (cf. fig. 541 et 542).

Le plafond s'organise de part et d'autre d'une large poutre médiane reposant sur les murs gouttereaux et sur laquelle les abouts des solives reposent perpendiculairement à la rue.

Sur le mur gouttereau opposé à l'ancienne cheminée, une vis en bois placée dans une cage carrée de 2 m de côté, permet d'accéder aux étages. La vis tourne autour d'un noyau sculpté d'une main courante semblable à tous ceux rencontrés à Amboise (cf. fig. 543).

Au premier, la salle présente les mêmes dispositions qu'au niveau inférieur. Deux cheminées à tablettes sont installées à l'ouest, sur le même mur gouttereau qu'au rez-de-chaussée. Il est probable qu'elles aient remplacé des cheminées médiévales.

Le plafond est à nouveau divisé par une grosse poutre supportant les solives mais qui joue également ici le rôle d'entrait de la charpente. Les traces d'outils très grossières révèlent un travail des bois peu soigné, réalisé à la hachette.



fig. 540 : Vue du 50 place Michel Debré © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 541 : Vue d'un corbeau de la cheminée © L. Gaugain



fig. 542 : Vue d'un corbeau de la cheminée © L. Gaugain

Le comble est à présent aménagé en appartement. On a créé une extension qui a modifié la charpente, mais les dispositions d'origine sont encore lisibles. La charpente à fermes et à pannes possédait trois fermes, dont il ne reste plus que celle du centre. Les pignons en pans-de-bois ont été modifiés et les fermes y prenant place ont disparu. Les chevrons ne sont plus visibles.

De qualité médiocre, l'essence des bois employés est le chêne ; ils présentent des flaches importants et de nombreux noeuds. Ce sont des bois de brin équarris grossièrement à la hache. On remarque d'ailleurs que la facture de ces bois est assez proche de celle des bois des plafonds.

Les pièces sont assemblées à tenon-mortaise.

La ferme centrale dispose d'un poinçon montant de fond liant la poutre faîtière à l'entrait. Une poutre sous-faîtière existe encore de part et d'autre du poinçon. À l'origine, le faîtage et le sous-faîtage devaient être reliés par deux liens mais aujourd'hui les liens ont été multipliés pour consolider la structure.



fig. 543 : Vue du noyau tors de la vis
© L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 65

Maison ; pharmacie

Adresse : Concorde (rue de la) 66

Dates : XV^e - XVI^e siècles.

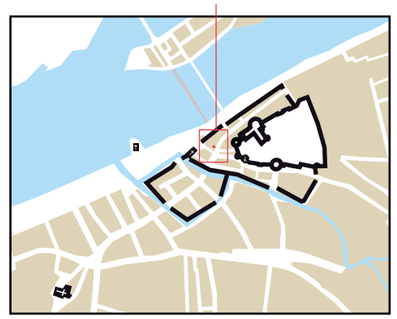


fig. 544 : Emplacement du 66 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 545 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 66 rue de la Concorde et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

La maison abritant aujourd'hui une pharmacie a été très transformée et nous ne pouvons étudier qu'une partie de sa façade donnant sur la rue de la Concorde et les dispositions de l' arrière-cour. Ces vestiges laissent entendre une datation des XV^e-XVI^e siècles.

Description

Il s'agit d'une structure en pans-de-bois de trois niveaux à double encorbellement. Les sablières de plancher moulurées constituent le reliquat du décor de la façade (cf. fig. 546). Le pans-de-bois comme le hourdis ne sont malheureusement visibles nulle part.

Les vestiges sont donc limités, mais la structure comme les moulurations sont éloquentes. Les poteaux corniers du rez-de-chaussée présentent un épais élargissement qui leur permettent de recevoir la sablière de plancher et la sablière de chambrée dont l'interstice est comblé par une entretoise. L'emploi d'entretoise n'a pas été rencontré ailleurs à Amboise.

Le poteau de droite a été complètement restauré et celui de gauche présente des traces de bûchage de sorte qu'il nous est impossible de valider ou non le parti de restauration adopté.

La sablière de chambrée et l'entretoise semblent pour leur part en place. La première est sculptée d'une épaisse moulure constituée de doucine, gorges, baguette et cavet large et peu profond, tandis que les extrémités de l'entretoise sont moulurées en sifflet (cf. fig. 547). Ces moulurations d'inspiration gothique sont proches de celles du 5 rue de l'Entrepont (cf. cat. 54, p. 1027).



fig. 546 : Vue du 66 rue de la concorde © Inv. H. Bouvet



fig. 547 : Vue des sablières d'encorbellement moulurées en sifflet © L. Gaugain

Les sifflets ont été rarement rencontrés à Amboise mais c'est un motif courant à la fin du Moyen Âge et que l'on retrouve à Angers notamment.

La maison donne à l'arrière sur une cour d'une dizaine de mètres carrés où une vis en bois monte du fond de la cour jusqu'à une galerie longeant la maison contigüe qui a vue sur la rue François Ier (cf. fig. 545). Cette vis en bois, identique aux escaliers à noyau tors d'Amboise (cf. fig. 548), possède une cage carrée de 2 m. de côté. Le noyau creusé de sa main courante repose sur une base en pierre moulurée d'un tore-scoti-tore.

L'escalier mène à une galerie et permet par ailleurs de monter au premier et au second étage d'une seconde maison installée en fond de cour que la multiplicité des différents appartements et de leurs propriétaires ne nous a pas permis de la visiter. Le schéma typiquement médiéval laisse cependant croire que les deux maisons sont contemporaines, constituant ainsi un exemple apparenté à ceux du 8 ou du 52 place Michel Debré (cf. cat. 35 et 61, p. 951 et 1045).

Au premier étage de la maison donnant sur la rue de la Concorde, les cloisons en pans-de-bois divisent l'espace en deux pièces : l'une donnant sur la cour, l'autre sur la rue de la Concorde. Quant au second étage de la maison, il prend actuellement place sous des combles résultant de l'arasement de la maison (cf. fig. 546). Aussi le niveau de comble d'origine ayant disparu, sommes-nous bien en peine pour déterminer si la maison était à pignon ou à rive sur rue.

Tant la mouluration des sablières d'encorbellement que les dispositions de la maison autour d'une cour datent la maison de la fin du Moyen Âge.



fig. 548 : Vue de la vis en bois de la cour © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 66

Maison

Adresse : Victor Hugo (rue) 78

Dates : XV^e - XVI^e siècles.

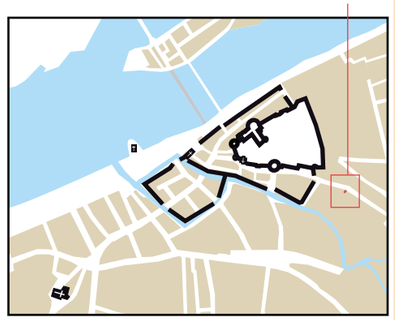


fig. 549 : Emplacement du 78 rue Victor Hugo © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°13.
(2) Plan d'alignement de 1834, n°14.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 550 : Plan cadastral de 1808, détail du 78 rue Victor Hugo et de son quartier © L. Gaugain

Historique (**développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382**)

Quelques éléments historiques sont connus au sujet de cette maison. Au XIX^e siècle, la façade donnant sur la rue Victor Hugo a été alignée selon les plans urbanistiques. La façade primitive en pans-de-bois a été détruite et reconstruite en moellon environ 1 m en retrait. Elle est enduite mais ces modifications se lisent bien dans la charpente de comble.

Le propriétaire des lieux a retrouvé un acte notarié daté du 5 août 1780. C'est un acte de partage en faveur de Pierre Berruer. La maison située hors les murs se trouvait sur la route de Montrichard, au faubourg de la porte Heurtault. Pierre Berruer, « charroyeur par terre », possédait deux chevaux dont les écuries étaient installées au rez-de-jardin. Il disposait d'un droit de passage et d'accès sur les parcelles situées en contrebas de la sienne pour abreuver ses chevaux à la Masse.

La distribution de la maison est également mentionnée : tandis que les écuries étaient donc au rez-de-jardin, deux pièces prenaient place au rez-de-chaussée et deux autres au premier étage. Le comble servait quant à lui de lieu de stockage. L'escalier pourtant authentique n'y est pas décrit.

Description

La maison est installée sur un dévers, si bien que le rez-de-chaussée du côté de la rue Victor Hugo est en réalité le premier étage du côté du jardin. C'est pourquoi, des écuries avaient pu être installées au rez-de-jardin.

Seule la façade du mur gouttereau sud-est donnant sur la venelle qui descend à gauche de la maison en direction de la Masse propose encore un profil authentique (cf. fig. 551). Le premier étage et le comble y sont construits en pans-de-bois à grille. La tourelle d'escalier couverte d'un toit à deux pans se détache ainsi du rampant du toit ; une disposition qui rappelle les 44 et 52 rue Rabelais (cf. cat. 40, p. 975). Les ouvertures de la façade sont modifiées, cependant les petits jours éclairant la vis et le premier étage semblent d'origine.

La façade sud-ouest donnant sur le jardin est construite en pierre de taille de tuffeau. Le module calibré des



fig. 551 : Vue de la façade du 78 rue Victor Hugo
© L. Gaugain



fig. 552 : Vue de la cloison en pans-de-bois à grille © L. Gaugain

pierres, les traces d'outils et la couleur grisâtre du tuffeau laissent supposer que cette façade a été remontée au XIX^e^ siècle. La façade donnant sur la rue Victor Hugo ne présente quant à elle plus aucun caractère médiéval. La façade d'origine devait être en pans-de-bois comme le reste de la maison.

À l'intérieur, comme en fait état l'acte de partage du 5 août 1780, la maison est divisée en deux pièces à chaque niveau. Au rez-de-chaussée, la cloison d'origine en pans-de-bois à grille est encore en place (cf. fig. 552). La vis en bois qui se tient dans une cage carrée de 2 m de côté, relie le rez-de-chaussée au comble (cf. fig. 553). Son noyau tors de 18 cm de diamètre, dont la base a malheureusement été coupée, est sculpté d'une main courante identique à toutes celles des noyaux de ce type rencontrés à Amboise.

Le comble présente une charpente d'origine très modifiée, notamment du côté de la rue Victor Hugo. Le pignon a été transformé en croupe. Les bois montrent de multiples mortaises incohérentes qui indiquent des remplois. Ces bois pourraient d'ailleurs provenir de l'ancienne façade en pans-de-bois de la rue Victor Hugo.

De la charpente d'origine à fermes et à pannes, il ne demeure aujourd'hui que la ferme centrale mais il devait y en avoir trois : une première prise dans le pignon sur rue, une seconde médiane et une troisième prise dans le pignon tourné sur la cour. Réalisée en bois de chêne, les bois de brin et de quartiers de la charpente sont d'une qualité bien médiocre avec de nombreux noeuds et des flaches importants. Les pannes sont des demi-arbres présentant une section pseudo-rectangulaire variant de 15 cm à 20 cm de côté. Les assemblages sont tous à tenon-mortaise.

La charpente à fermes et à pannes présente un poinçon montant de fond. Longitudinalement, de simples liens raidissent le faîtage et le sous-faîtage. Ce type de charpente bien que très dénaturée s'apparente à celles rencontrées sur la maison du 12 rue Newton notamment (cf. cat. 42, p. 985).

Si cette maison présente peu d'éléments datants, il nous semble que tant les caractéristiques de sa charpente que son noyau d'escalier tore la rattache à notre *corpus* des maisons des XV^e^-XVI^e^ siècles.



fig. 553 : Vue de la vis en bois et de son noyau tors © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 67

Maison

Adresse : Chaptal (rue) 8 et 10
Dates : XV^e - XVI^e siècles ?

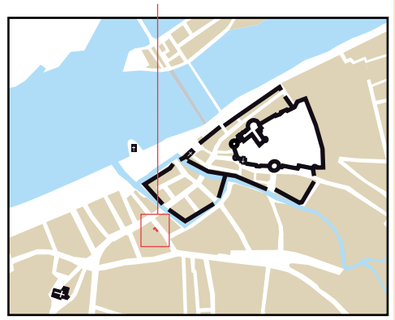


fig. 554 : Emplacements des 8 et 10 rue Chaptal © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°12.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

8



fig. 555 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles des 8 et 10 rue Chaptal et de leur quartier © L. Gaugain

rue Chaptal

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)

L'histoire de cette maison demeure inconnue. Le pans-de-bois à grille de l'étage pourrait dater de la fin du Moyen Âge mais aucun élément ne nous permet de l'affirmer.

Description

Au sein de cette façade installée rive sur rue, on constate le peu d'homogénéité des bois employés qui sont noueux, flachés et dont la largeur varie du simple au double (cf. fig. 556). Cette façade compte parmi les pans-de-bois extrêmement difficiles à dater en l'absence d'analyse dendrochronologique. Or, nous avons réservé ces examens aux édifices les moins anodins.

10 rue Chaptal

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Le pignon du 10 rue Chaptal a été aligné au XIX^{e} siècle et remplacé par une croupe. La façade de rive visible depuis la venelle qui borde la maison au sud-est constitue le principal vestige de la maison primitive qui s'avère cependant bien difficile à dater.



fig. 556 : Vue de la façade du 8 rue Chaptal © L. Gaugain

Description



fig. 557 : Vue de la façade du 10 rue Chaptal © L. Gaugain

Sur un soubassement en pierre, partiellement enduit, s'élève avec un léger encorbellement un niveau de pans-de-bois à grille surmonté d'un niveau de potelets correspondant à un comble à surcroît (cf. fig. 557). La sablière de chambrée sur lesquelles colombes et écharpes prennent appui, repose sur six corbeaux de pierre. Les emplacements de deux anciennes baies sont encore visibles. Le niveau de potelets est épaulé d'une décharge à chaque extrémité. Au-dessus, le comble est éclairé d'une lucarne rampante située à l'extrémité sud-ouest de la façade et qui pourrait correspondre à l'emplacement d'une vis, comme au 44 rue Rabelais ou au 78 rue Victor Hugo.

Cette façade constitue un exemple supplémentaire de structure qui, dans l'état actuel de nos connaissances, ne peut être datée sans avoir recours à la dendrochronologie.

Amboise (37) Cat. 68

Maison

Adresse : Racine (rue) 13

Dates : XV^{e} - XVI^{e} siècles.

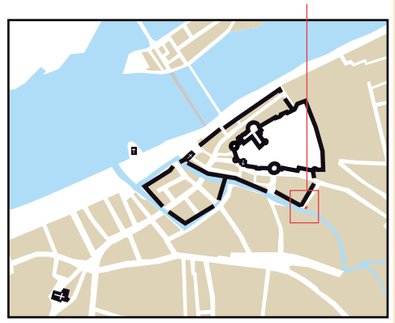


fig. 558 : Emplacement du 13 rue Racine
© L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°13.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(2) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 559 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 13 rue Racine et de son quartier
© L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Située au bout de la rue Racine, juste en contre-haut de la Masse, cette maison se trouvait hors les murs mais à quelques mètres du mur de la ville (cf. fig. 559). Pour notre étude, la tourelle d'escalier constitue l'élément datation essentiel de cette construction assez remaniée. Elle pourrait dater de la fin du Moyen Âge.

Description

La maison construite à pignon sur rue, s'élève sur trois niveaux dont un niveau de comble à présent habité (cf. fig. 560).

Du côté de la Masse, le gouttereau méridional et tout le rez-de-chaussée sont construits en moellons de tuffeau avec des chaînages de pierre de taille, tandis que l'étage présente un pans-de-bois à grille contreventé de longues écharpes. Enfin, l'autre mur gouttereau, du côté de la tourelle d'escalier, n'est plus visible (cf. fig. 561). La tourelle quant à elle, bâtie en pans-de-bois présente des motifs associant la grille et de grandes croix de Saint-André, comme celle du 105 rue Victor Hugo (cf. cat. 51, p. 1019).



fig. 560 : Vue du 13 rue Racine © L. Gaugain

L'étude des ouvertures, très dénaturées, présente un intérêt limité. Le mur gouttereau donnant sur la Masse est percé de deux baies superposées aux niveaux 1 et 2, à l'extrémité droite du mur. L'absence d'ouverture dans la moitié gauche du mur s'explique par la présence d'un conduit de cheminée utilisé dès le rez-de-chaussée. À droite de ce conduit, au centre du mur, un chaînage en pierre de taille soutient une pièce de bois de la charpente, probablement un entrait. L'extrémité de ce dernier, qui est visible depuis l'extérieur, montre une section assez forte (30 à 35 cm) mais la charpente est en partie camouflée à l'intérieur, interdisant de plus amples observations. Cette charpente de trois fermes (une centrale et deux prises dans les pignons) et à fermes et à pannes ne dispose d'aucun surcroît.



fig. 561 : Vue de la tourelle d'escalier © L. Gaugain

Le mur pignon de la rue Racine s'ouvre au rez-de-chaussée par deux portes et une fenêtre. Ses trois ouvertures sont surmontées de linteaux de bois. À gauche de la façade, le petit appentis qui vient contre la tourelle est une création récente.

À l'étage, le pans-de-bois à grille se trouve à l'aplomb du soubassement en pierre. Les colombes sont prises entre une sablière basse et une sablière haute, constituant par ailleurs l'entrait de la charpente. Le hourdis est à présent camouflé par un enduit. La façade est visuellement divisée en deux parties: l'une se trouvant sous le pignon et l'autre sous le toit de la tourelle d'escalier. On ne distingue cependant pas de différence structurelle entre ces deux moitiés. Dans l'une comme dans l'autre, une baie contrebutée de deux écharpes perce la façade.

Le toit actuel est asymétrique : en effet tandis que le versant du côté de la Masse prend appui au niveau du plafond du deuxième niveau, le versant opposé descend jusqu'au plancher de ce même niveau. Cette disposition, qui détache nettement la tourelle du toit, correspond certainement à la disposition primitive du second état de la maison.

, A l'intérieur, du côté de la tourelle, le mur gouttereau en pierre est en effet percé d'une baie donnant au rez-de-chaussée de la tourelle. Il est donc probable qu'une première maison construite en pierre et se bornant à la surface délimitée par le pignon donnant sur la rue Racine, ait ensuite été agrandie et modifiée en construisant les parties en pans-de-bois et la tourelle. L'étude photogrammétrique de la façade de la tourelle révèle une pente de toit de 51'' et une largeur de bois de 13,5 cm. La disposition de la tourelle est à rapprocher de celles du 44 rue Rabelais ou du 78 Victor Hugo (cf. cat. 62 et 66, p. 1049 et 1063).

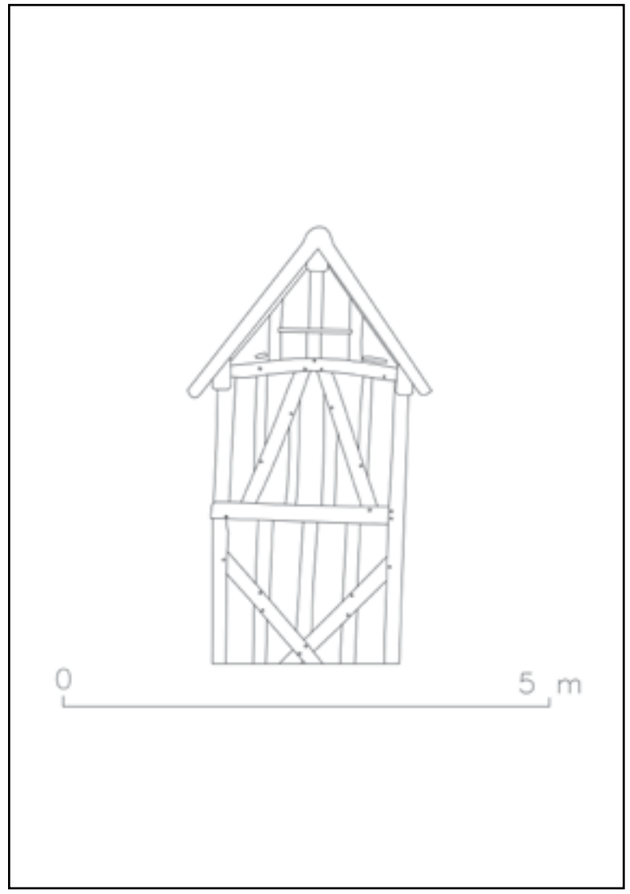


fig. 562 : Relevé photogrammétrique de la façade de la tourelle du 13 rue Racine © Inv. M. Andry

Amboise (37) Cat. 69

Maison

Adresse : Saint-Denis (place) 5

Dates : XV^e - XVI^e siècles.

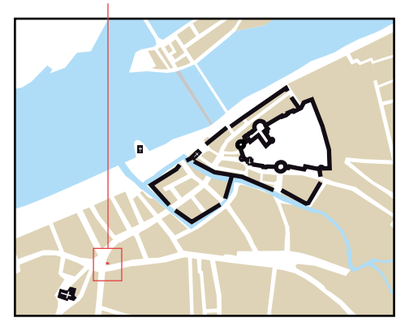


fig. 563 : Emplacement du 5 place Saint-Denis © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.
(2) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 564 : Plan cadastral de 1808, détail de la parcelle du 5 place Saint-Denis et de son quartier © L. Gaugain

Historique **(développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 364-382)**

Cette maison, sise au faubourg Saint-Denis, a connu des travaux d'alignement de sa façade au XIX^e siècle. Aujourd'hui transformée en salon de coiffure, il ne demeure que peu de structures visibles. Les solives de plancher des niveaux 1 et 2 ainsi qu'une partie de la charpente nous sont apparues d'origine et, dans l'état actuel de nos connaissances sur le bâti amboisien, rien n'interdit de rattacher cette maison à notre *corpus* de la fin du Moyen Âge.

Description

La façade qui devait avancer sur la place Saint-Denis a été reconstruite en retrait dans un style propre au XIXe siècle (cf. fig. 565). Dans le comble, les murs en pans-de-bois d'origine apparaissent et il est probable que le pignon sur rue ait été édifié ainsi. Lors du réalignement, on remploya la sablière de plancher qui demeure visible en façade et sur laquelle les abouts des solives de plancher reposent. Les solives sont donc disposées au rez-de-chaussée comme au premier étage perpendiculairement au pignon. Au centre de la maison, une seconde poutre divise à chaque niveau le plafond en deux travées.



fig. 565 : Vue de la façade du 5 place Saint-Denis © L. Gaugain

La mise en œuvre de la charpente se caractérise par l'emploi de bois de chêne sous forme de bois de brin et de quartiers débités à la doloire. Ils présentent de nombreux flaches ainsi que beaucoup de nœuds. Les assemblages sont à tenon-mortaise.

Sur les quatre fermes d'origine, trois sont encore en place, celle du pignon sur rue ayant été remplacée par une croupe. La coupe transversale de la ferme centrale se décrit ainsi : les arbalétriers s'appuient en tête de part et d'autre du poinçon à une quarantaine de centimètres sous le niveau de faîte et s'assemblent en pied sur l'entrait. Un faux-entrait composé de deux éléments s'assemble au poinçon aux deux tiers de sa hauteur et aux arbalétriers. Les pannes sont posées sur des échantignolles au niveau du faux-entrait. Des jambes-de-force, probablement ajoutées postérieurement, joignent le faux-entrait à l'entrait qui porte par ailleurs les solives de plancher.

La coupe longitudinale présente un faîtage monoxyle reposant dans l'enfourchement du poinçon et un sous-faîtage constitué de trois éléments assemblées aux poinçons à peu près au niveau des faux-entraits. Des aisseliers lient le sous-faîte et les poinçons et de simples liens relient la poutre faîtière à la sous-faîtière.

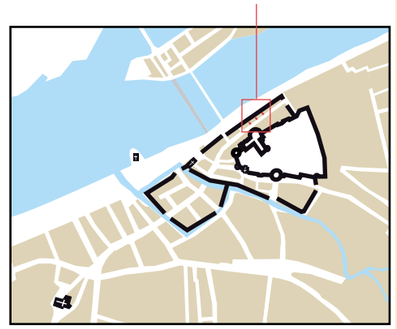
Cette charpente, typique de celles que nous avons rencontrées sur des maisons de la fin du Moyen Âge construites dans l'enceinte, est proche de celles du 40 place Michel Debré (cf. cat. 37, p. 963) ou du 12 rue Newton (cf. cat. 42, p. 985).

Amboise (37) Cat. 70

Caves

Adresse : 14, 20 et 24 rue de la Concorde : les caves de la fin du Moyen Âge côté Loire.

Dates : XVe - XVIe siècles.


fig. 566 : Emplacements des 14, 20 et 24 rue de la Concorde © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.
(2) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

(4) 1996/025/0507 : Casier archéologique pour l'hôtel à bossage du 20 rue de la Concorde.

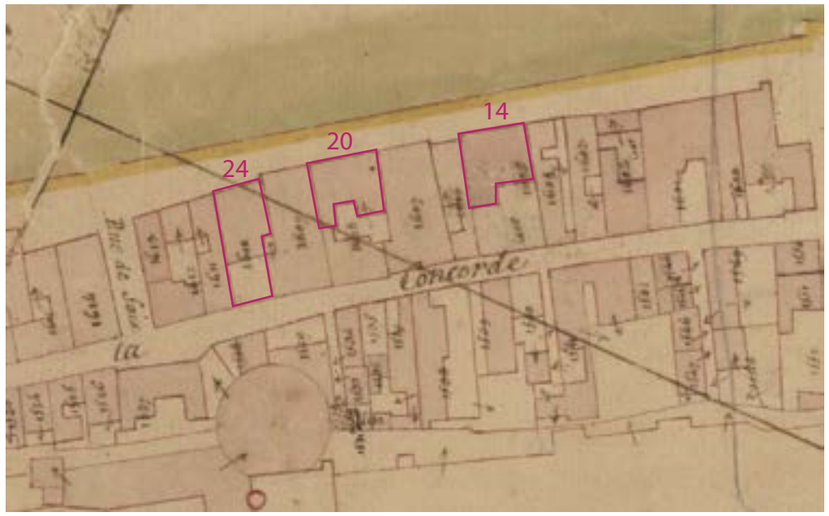


fig. 567 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles des 14, 20, 24 rue de la Concorde et de leur quartier © L. Gaugain



fig. 568 : Vue d'une des caves du 14 rue de la Concorde © L. Gaugain

14 rue de la Concorde

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

Les dispositions de l'édifice correspondent à une construction du XVIII[e] siècle bâtie sur plusieurs caves antérieures aux remaniements successifs.

Description

Les cinq caves communiquent aujourd'hui les unes avec les autres. La parcelle particulièrement large accueille un hôtel construit à rive sur rue, côté Loire, et un jardin du côté de la rue de la Concorde. Ce sont probablement plusieurs parcelles médiévales qui ont été ici réunies. On accéde aux caves par deux escaliers droits côté jardin et deux autres accés qui donnent sur le quai. Ces caves sont toutes voûtées en berceau ou plafonnées mais les remaniements ont été tellement nombreux qu'aucun élément ne nous permet de proposer une datation particulière (cf. fig. 568).

L'épaisseur de leur mur (1,5 à 1,7 m) du côté de la Loire est à présent mesurable grâce aux portes qui y ont été percées. Ce mur correspond sans doute au mur d'enceinte du Petit Fort. Au nord-ouest, un couloir établissait à l'origine la communication avec la cave de la maison du 13 rue de la Concorde. Il semble que ce couloir couvert permettait de relier la grève de Loire à la cave de stockage de cette dernière maison où sont installés au sol quatre petits murets qui pourraient correspondre à des emplacements de stockage de tonneaux qu'on aurait fait rouler de la grève jusqu'à cette cave (cf. fig. 569).

20 rue de la Concorde



fig. 569 : Vue des murets dans la cave du 13 rue de la concorde
© L. Gaugain



fig. 570 : Vue de la façade du 20 rue de la Concorde © L. Gaugain

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

C'est un bel hôtel particulier que l'on peut dater de la première moitié du XVII[e] siècle par sa seule façade à bossages (cf. fig. 570). Il est installé selon les mêmes dispositions que l'hôtel du 14 rue de la Concorde, avec une façade donnant sur la Loire, qui se trouve à l'aplomb du quai, et une façade sur jardin du côté du château. La cave révèle les dispositions antérieures à la réunion des parcelles pour bâtir l'hôtel. Aujourd'hui l'hôtel abrite la Bibliothèque municipale.

Description

Les quatre caves sont assez remaniées. À présent il ne demeure qu'un seul accès par un escalier droit de huit marches qui descend dans la première cave. De plan rectangulaire, elle est simplement planchéiée et donne accès, au nord-ouest à deux autres caves voûtées en berceau surbaissé disposées perpendiculairement à la Loire, et au sud-est à une quatrième cave voûtée en berceau (cf. fig. 571 et 572). Les voûtes sont en briques tandis que les murs de soubassement sont en moellons de tuffeau. L'une d'entre elles passe sous la cour de l'hôtel sur environ 4 m. Elle est grossièrement murée au fond et devait à l'origine aller jusqu'à la rue de la Concorde.

Les deux caves côté Loire présentent un mur épais qui pourrait correspondre au mur d'enceinte du Petit Fort.



fig. 571 : Vue d'une des caves du 20 rue de la Concorde © L. Gaugain

24 rue de la Concorde

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

Pour cette maison édifiée dans un style néo-gothique, notre étude ne s'est attachée qu'à la cave datant probablement de la fin du Moyen Âge.

Description

La cave se trouve au niveau -1 du côté de la rue de la Concorde qui correspond au niveau du quai Charles Guinot, côté Loire. La cave ne présente aucun élément vraiment datant. Couverte d'un plafond, les murs comme les bois ont été très restaurés et sont peints ou enduits.

Le mur côté Loire est doublé d'un second mur, construit 1 m au-devant. Le premier mur mesurant 1,7 m d'épaisseur pourrait correspondre au mur d'enceinte du Petit Fort.

Par ailleurs, une colonne d'ordre dorique remployée vient soutenir l'une des poutres du plafond. Cette colonne monolithe a été taillée dans un calcaire coquillier qui a bien traversé le temps (cf. fig. 572). Elle repose sur un socle carré d'où monte un fût fuselé, sans base. Le chapiteau mouluré d'un simple quart de rond est séparé du fût par un petit tore.



fig. 572 : Vue de la colonne de remploi dans la cave du 24 rue de la Concorde © L. Gaugain

Amboise (37) Cat. 71

Caves

Adresse : 7 montée Abd el-Kader ; 17, 25 rue de la Concorde ; 12 et 13 quai Charles Guinot : études de caves antérieures aux XV-XVI e siècles.

Dates : XIV^e siècle.

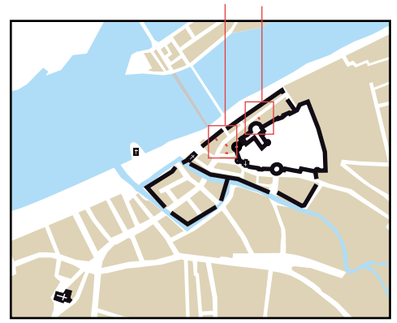


fig. 573 : Emplacements des 7 montée Abd-el-Kader ; 17 et 25 rue de la Concorde ; 13 quai Charles Guinot © L. Gaugain

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales d'Amboise

(1) Plan d'alignement de 1834, n°9.
(2) Plan d'alignement de 1834, n°10.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

(3) 3P2_003_001.jpg : section A1, la rive gauche, section dite des Arpentis.



fig. 574 : Plan cadastral de 1808, détail des parcelles des 7 montée Abd-el-Kader ; 17 et 25 rue de la Concorde ; 13 quai Charles Guinot et de leur quartier © L. Gaugain

7 montée Abd-el-Kader

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

La maison du 7 allée Abd-el-Kader date de l'époque Louis-Philippe. Néanmoins, sa position au pied du château d'Amboise ainsi que les vestiges que l'on peut observer dans la cave prouvent qu'il y a eu là une construction bien antérieure à celle que nous pouvons voir aujourd'hui. La maison dispose de deux entrées : l'une au 7 allée Abd-el-Kader et l'autre au 21 rue de la Concorde. L'une comme l'autre sont situées aux abords immédiats de la forteresse primitive d'Amboise. Le jardin de la maison prend place au pied de la tour Garçonnet, dont le fruit apparaît dans le jardin. Le jardin de cette maison est venu recouvrir les douves du château. La maison a été construite après l'élévation de la rampe montant au château, soit environ vers 1840.



fig. 575 : Vue de la cave du 7 montée Abd-el-Kader © L. Gaugain

Description

On accède à la cave par un escalier droit récent qui descend parallèlement à la rampe d'accès au château. Outre plusieurs celliers d'époque contemporaine, une cave se trouve au bas de l'escalier. De plan rectangulaire, placée perpendiculairement et située sous le niveau de la place Michel Debré, la cave est voûtée d'un berceau en plein cintre. L'appareil en pierre de taille de tuffeau dressé au marteau taillant a conservé des traces de bretture. Le sol de la cave est en terre battue et le soupirail ouvrait à l'origine sur la place Michel Debré.

Aux dires des propriétaires la cave communiquerait avec celle de la chocolaterie située au 25 rue de la Concorde. S'il y avait bien une relation entre elles, cela s'avérerait d'autant plus remarquable que l'on peut observer au 25 rue de la Concorde, d'une part, une voûte en plein cintre soutenue par des arcs doubleaux brisés et, d'autre part, une descente de cave ornée par cinq rouleaux datant sans doute du XIVe siècle (cf. cat. 71, p. 1084).

Sur la longueur de la cave, à gauche du soupirail, s'ouvre dans le mur une galerie (cf. fig. 575). Trois arcs brisés jouant le rôle de doubleaux viennent étayer la structure partiellement troglodytique. Certains pans de mur sont également maçonnés en pierres de taille de tuffeau dressées à la laye.

De 20 m de long, la galerie tourne à main droite avant d'être murée. Il semblerait néanmoins qu'elle passe sous l'allée Abd-el-Kader. En face de la maçonnerie qui obstrue la galerie s'ouvre une niche maçonnée et condamnée. La galerie abrite aussi un puits, construit grossièrement en moellons de pierre froide. De forme cylindrique, il prend appui sur le côté droit de la paroi rocheuse, environ 2 m après l'entrée. Il était sec lors de notre visite, mais d'après les propriétaires, il serait en eau en période de crue de la Loire. Le voûtement en berceau brisé est à rapprocher de ceux des 17 et 25 rue de la Concorde ou du 12 quai Charles Guinot.

La forme des arcs brisés et le type de construction permettent d'envisager une datation de l'époque médiévale. Il est probable que la galerie tournante ait été en premier lieu une carrière d'extraction comme en témoignent les parties troglodytiques qui ont conservé des traces du front de taille. La situation au pied du château, à proximité du carroir de la ville, au sein d'un des quartiers urbanisés très tôt, laisse supposer un usage en tant que carrière particulièrement ancien qui ne peut toutefois pas être daté avec précision.

17 rue de la Concorde

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

Cette maison construite en pierre a largement été restaurée. Sa façade a subi un sérieux alignement au XIXe siècle et les aménagements intérieurs ne nous permettent plus d'étudier ni la construction, ni l'habitat. Seule la cave qui est probablement antérieure à la période étudiée ici a pu être analysée.



fig. 576 : Vue de la cave du 17 rue de la Concorde © L. Gaugain

Description

La cave présente une surface restreinte d'environ 30 m² (10 m x 3 m). À l'entrée, un puissant arc doubleau soigneusement appareillé en tuffeau épaule une courte voûte en berceau brisé(cf. fig. 576).

D'une manière générale, nous avons remarqué que les caves amboisiennes dont la datation XVe-XVIe siècles est assurée présentent des espaces de caves voûtées en simple berceau. À Amboise les berceaux brisés sont plus rares et nous ne les avons rencontrés que dans les secteurs urbanisés précocement. Le 13 quai Charles Guinot montre une cave comparable à celle-ci qui date probablement des XIIIe-XIVe siècles (cf. cat. 71, p. 1082).

13 quai Charles Guinot

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

Nous nous sommes intéressés à la cave du 12 quai Charles Guinot qui est extrêmement dénaturée mais qui présente cependant quelques vestiges médiévaux.

Description

La cave présente des dimensions particulièrement restreintes : environ 2,5 m de large sur 4 m de long. Elle est actuellement murée du côté de la rue de la Concorde, mais il n'est pas impossible qu'à l'origine elle ait été bien plus longue pour communiquer avec cette rue où devait prendre place son accès primitif.

Aujourd'hui on y accède par un simple escalier droit qui ne présente aucune caractéristique permettant de proposer une datation. Par contre, le couvrement de l'espace en berceau brisé, consolidé d'un large doubleau lui même brisé (cf. fig. 577), oriente notre datation entre la fin du XIII^{e} siècle et le début du siècle suivant. D'autres caves voûtés en berceaux brisés ont été retrouvées dans la rue de la Concorde, notamment au 17 (cf. cat. 71, p. 1081).



fig. 577 : Vue de la cave du 13 quai Charles Guinot © L. Gaugain

12 quai Charles Guinot

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

L'actuel hôtel de Bellevue regroupe plusieurs parcelles de tailles inégales dont certaines joignent la rue de la Concorde. Ce secteur a été particulièrement touché au XIX^{e} siècle par les travaux de réalignement et aucun indice ne peut laisser imaginer une demeure de la fin du Moyen Âge à cette adresse. Par ailleurs, l'aménagement de l'endroit en hôtel a masqué la plupart des vestiges. Quelques caves et les 50-52 rue de la Concorde qui dépendent en partie de l'hôtel demeurent les vestiges les plus appréciables de cet ensemble (cf. cat. 33, p. 942)

Description

Un escalier droit descend aux caves mais il ne correspond pas à l'accès d'origine. Les six caves sont disposées côte à côte et communiquent les unes avec les autres. Deux d'entre elles présentent des portes donnant sur le quai Charles Guinot ; les quatre autres disposent d'un soupirail donnant sur la rue de la Concorde. Construites en pierre de taille de tuffeau, elles sont couvertes de voûtes en berceau surbaissé très communes qui sans constituer un élément de datation, ne peuvent pas, non plus, être incompatible avec une datation de la fin du Moyen Âge. Les voûtes reposent sur des murs en moellons dont la facture diffère de celle de ces dernières. Il semble que les voûtes aient été remontées sur des soubassements plus anciens.

Leurs aménagements sommaires se limitent à quelques étagères de bois ou de briques, à un puits et à de nombreuses niches. L'une de ces niches disposait d'un volet, disparu, mais dont les gonds sont restés en place. Enfin, un petit placard mural (40 x 50 cm) présente un état de conservation exceptionnel (cf. fig. 579). Il est bordé d'un gros tore en pierre. À gauche de l'ouverture, la gâche monolithe, qui recevait le pêne, a été taillée dans l'encadrement en pierre. Ce type de placard, se rencontre aussi à Orléans dans les caves médiévales.



fig. 578 : Vue de la cave du 12 quai Charles Guinot © L. Gaugain



fig. 579 : Vue du placard mural dans la cave du 12 quai Charles Guinot © L. Gaugain

25 rue de la Concorde

Historique (développé dans la partie III, chapitre IV-3, p. 357-364)

L'histoire de cette maison demeure obscure ; sa restauration a été réalisée il y a dix à vingt ans par les propriétaires actuels qui ont alors redécouvert la cave visible aujourd'hui. Le bâtiment qui recouvre la cave a malheureusement perdu tout caractère originel et les remaniements sont tels qu'une analyse du bâti demeure impossible.



fig. 580 : Vue de la descente de cave du 25 rue de la Concorde
© L. Gaugain

Description

Cette cave était obstruée par des décombres. Les propriétaires se sont limités à déblayer la partie de galeries qui se trouve sous leur parcelle mais il est tout à fait probable que ces dernières continuent au-delà. La tradition orale veut qu'une chapelle se soit tenue à cet emplacement, au pied du château, mais nous n'avons pu vérifier ces dires.

L'accès à la cave se fait depuis la pièce donnant sur la rue de la Concorde, par un escalier droit et large (cf. fig. 580). Le niveau de la cave se trouve environ 4 m sous le niveau actuel de la rue. L'arc doubleau à cinq rouleaux qui vient soutenir la voûte de la descente de cave constitue l'élément de datation le plus probant (cf. fig. 581). Il est construit en petit appareil de tuffeau et maçonné au mortier de chaux et de sable. Sans toutefois pouvoir avancer une datation très précise, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une construction du XIV^{e} siècle.



fig. 581 : Vue de la descente de cave du 25 rue de la Concorde
© L. Gaugain

Lorsque l'on descend, à droite de l'escalier, une pièce en partie troglodytique et en partie voûtée est éclairée par une grande ouverture en arc plein cintre (cf. fig. 580). En bas de l'escalier, à gauche, une grande pièce rectangulaire et voûtée en berceau surbaissé s'ouvre perpendiculairement. Le mur du fond de cette salle maçonné en moellons grossiers vient se plaquer sur la voûte, ce qui laisse supposer que la pièce se prolongeait bien à l'origine.

Cette structure médiévale se situe à proximité de structures très semblables telles que les caves du 31 rue de la Concorde ou du 12 quai Charles Guinot (cf. cat. 71, p. 1083).

1086

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société

Laboratoire Centre d'Études Supérieures de la Renaissance

THÈSE présentée par :

Lucie GAUGAIN

soutenue le : 21 mai 2011

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS**

Discipline/spécialité : Histoire de l'art

Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525) : architecture et société

Tome III : plans généraux et illustrations

I

THÈSE dirigée par :

Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.

RAPPORTEURS :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.

JURY :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur FAUCHERRE Nicolas	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Nantes.
Monsieur LIEVAUX Pascal	Conservateur général du Patrimoine à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.
Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.
Monsieur TREZIN Christian	Conservateur général, inspecteur général à l'inspection des patrimoines DGP/IDP-Inventaire Ministère de la culture et de la communication.

Table des illustrations du Tome III : généralités

Partie I : **Contexte géographique et historique**

fig. 582 : Partie I, Carte de situation d'Amboise 1091
fig. 583 : Partie I, Localisation générale, plan actuel 1092
fig. 584 : Partie I, Localisations et anciens noms des rues 1093
fig. 585 : Partie I, Vue ancienne du Prieuré 1094
fig. 586 : Partie I, Vue ancienne de l'église Saint-Jean 1094
fig. 587 : Partie I, Vue ancienne de l'église Saint-Jean 1095
fig. 588 : Partie I, Vue ancienne de l'intérieur de l'église Saint-Jean 1095
fig. 589 : Partie I, Vue avant restauration du front sur Loire du château 1096
fig. 590 : Partie I, Vue ancienne de lors de restautions 1097
fig. 591 : Partie I, Vue ancienne lors de restaurtions 1097
fig. 592 : Partie I, *Miniatures des Chroniques d'Amboise* 1098
fig. 593 : Partie I, Plan d'alignement n°1, (1834) 1099
fig. 594 : Partie I, Plan d'alignement n°2, (1834) 1100
fig. 595 : Partie I, Plan d'alignement n°3, (1834) 1101
fig. 596 : Partie I, Plan d'alignement n°4, (1834) 1102
fig. 597 : Partie I, Plan d'alignement n°5, (1834) 1103
fig. 598 : Partie I, Plan d'alignement n°6, (1834) 1104
fig. 599 : Partie I, Plan d'alignement n°7, (1834) 1105
fig. 600 : Partie I, Plan d'alignement n°8, (1834) 1106
fig. 601 : Partie I, Plan d'alignement n°9, (1834) 1107
fig. 602 : Partie I, Plan d'alignement n°10, (1834) 1108
fig. 603 : Partie I, Plan d'alignement n°11, (1834) 1109
fig. 604 : Partie I, Plan d'alignement n°12, (1834) 1110
fig. 605 : Partie I, Plan d'alignement n°13, (1834) 1111
fig. 606 : Partie I, Plan d'alignement n°14, (1834) 1112
fig. 607 : Partie I, Plan d'alignement n°15, (1834) 1113
fig. 608 : Partie I, Plan d'alignement n°16, (1834) 1114
fig. 609 : Partie I, Plan d'alignement n°17, (1834) 1115

Partie II : **Le château**

fig. 610 : Partie I, Plan d'alignement de 1886 , le quartier des marais 1116
fig. 611 : Partie II, Plan de masse du château et relevé des cavités souterraines côté Loire 1117
fig. 612 : Partie II, Vue du promontoire depuis l'ouest 1118
fig. 613 : Partie II, Vue du promontoire depuis l'est 1119
fig. 614 : Partie II, Vue du jardin 1120
fig. 615 : Partie II, Vue de la topographie environnant la tour Heurtault 1120
fig. 616 : Partie II, débouché de la rampe d'accès devant l'emplacement de l'ancienne église Saint-Florentin 1120
fig. 617 : Partie II, Vue du bassin dominant la tour Heurtault 1121
fig. 618 : Partie II, Localisation et dénominations des édifices du château 1122
fig. 619 : Partie II, Proposition de l'évolution des plans successifs du château d'Amboise 1123
fig. 620 : Partie II, Vue de la porte des Lions depuis l'extérieur de l'enceinte 1124
fig. 621 : Partie II, Vue du promontoire rocheux du château sur son front sud 1124
fig. 622 : Partie II, Localisation des lieux d'approvisionnement en matériaux 1125
fig. 623 : Partie II, Vue du mur du premier niveau d'offices du logis des Sept Vertus 1126
fig. 624 : Partie II, Vue du mur brique et pierre du jardin, dit du logis canonnial 1126
fig. 625 : Partie II, Proposition de distribution du château de Louis XI (1461-1483), niveau R 1127
fig. 626 : Partie II, Proposition de distribution du château de Louis XI (1461-1483), niveau R+I 1128
fig. 627 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (11483-1498), 1ere étape du projet, niveau R+I 1129
fig. 628 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (11483-1498), 2e étape du projet, niveau R 1130
fig. 629 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (11483-1498), 2e étape du projet, niveau R+I 1131
fig. 630 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (11483-1498), 2e étape du projet, niveau R+II 1132
fig. 631 : Partie II, Vue ancienne d'un tombereau, (XIXe siècle) 1133
fig. 632 : Partie II, Dessin d'un tombereau, (XIXe siècle) 1133
fig. 633 : Partie II, Gravure de Jacques Rigaud, (vers 1730) 1134
fig. 634 : Partie II, Gravure de Jacques Rigaud, (vers 1730) 1135
fig. 635 : Partie II, Gravure de Jacques Rigaud, (vers 1730) 1136
fig. 636 : Partie II, Vue de la liaison des Quatre Travées au logis Charles VIII et Charles VIII-François Ier 1137
fig. 637 : Partie II, Vues anciennes des Quatre Travées après la Seconde Guerre mondiale 1137
fig. 638 : Partie II, Vue des portes ouvrant sur le vide des logis Charles VIII et Charles VIII-François Ier 1138
fig. 639 : Partie II, Vue de la chapelle-porche du logis Charles VIII-François Ier, Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1138
fig. 640 : Partie II, Chapelle porche du logis Saint-Ouen à Rouen, d'après le *Monasticon Gallicanum* (détail) 1138
fig. 641 : Partie II, Gravure de l'escalier de Gaillon, Israël Silvestre, *La grant maison,* (1658) 1139
fig. 642 : Partie II, Plan du château d'Amboise, détail de l'escalier percé, par Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1139
fig. 643 : Partie II, Plan du château de Gaillon, détail avec la grande vis, Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1139
fig. 644 : Partie II, *Plan du château d'Amboise,* Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1140
fig. 645 : Partie II, *Vue du costé de la rivière de Loire* du château d'Amboise, Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1141
fig. 646 : Partie II, *Plan* du château d'Amboise, projet, Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1142
fig. 647 : Partie II, *Vue du costé de la forest* du château d'Amboise, projet, Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1143
fig. 648 : Partie II, Vue de la porte des Lions, détail, Jacques Androuet du Cerceau, (1579) 1144

fig. 649 : Partie II Vue de la porte des Lions, détail, Jacques Androuet du Cerceau 1144
fig. 650 : Partie II, *Vue du château d'Amboise depuis le clos-Lucé*, Léonard de Vinci 1145
fig. 651 : Partie II, Vue de la rampe hélicoïdale de la tour de la Data du palais d'Urbino, (vers 1480) 1145
fig. 652 : Partie II, Plan gravé du château d'Amboise et plans du château de Salon-de-Provence 1146
fig. 653 : Partie II, *Emilie dans son jardin, épiée par Palémon et par Arcitas*. Barthélémy D'Eyck 1146
fig. 654 : Partie II, Vue des faux-créneaux au fond du jardin du château d'Amboise 1146
fig. 655 : Partie II, Vue du château de Lassay-sur-Croisne 1146
fig. 656 : Partie II, Vue du noyau creux de l'escalier de Chambord 1147
fig. 657 : Partie II, Vue de la statue cavalière de Louis XII à l'entrée du château de Blois 1148
fig. 658 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau de la rampe 1149
fig. 659 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau R 1150
fig. 660 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau R+I 1151
fig. 661 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau R+II 1152
fig. 662 : Partie II, Plan du château en 1815 1153
fig. 663 : Partie II, Plan du château en 1806 1154
fig. 664 : Partie II, Entrée principale du château d'Amboise, dessin début XIX e siècle 1154
fig. 665 : Partie II, Relevé du château de l'architecte Ruprich-Robert, (1892) 1155
fig. 666 : Partie II, Relevé du château de l'architecte Ruprich-Robert, (1892) 1155
fig. 667 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, (1896) 1156
fig. 668 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, (1896) 1156
fig. 669 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, (1896) 1158
fig. 670 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, (1896) 1157
fig. 671 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R 1158
fig. 672 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R+I 1159
fig. 673 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R+II 1160
fig. 674 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R+III 1161

Partie III : **Amboise : essor et développement d'une petite villeligérienne**

fig. 675 : Partie III, Cadastre dit napoléonien de la section A1 de la commune d'Amboise, (1808-1810) 1162
fig. 676 : Partie III, Cadastre dit napoléonien de la section B1 de la commune d'Amboise, (1808-1810) 1163
fig. 677 : Partie III, Plan de la ville d'Amboise par Dubuisson-Aubenay, (1635) 1164
fig. 678 : Partie III, Plan de l'enceinte de la ville d'Amboise 1165
fig. 679 : Partie III, Proposition de positionnement de quelques points de repères au Petit Fort 1166
fig. 680 : Partie III, *Pont d'Amboise traversant la Loire*, Lambert Doomer, (vers 1646) 1167
fig. 681 : Partie III, Le pont d'Amboise, Lambert Doomer, (vers 1646) 1168
fig. 682 : Partie III, *Vue de la ville d'Amboise et du château de Chanteloup*, Pierre Lenfant, (1762) 1169
fig. 683 : Partie III, Le pont d'Amboise, Nicolas Poictevin, (vers 1696) 1170
fig. 684 : Partie III, Le pont d'Amboise, Nicolas Poictevin, (vers 1696) 1171
fig. 685 : Partie III, Vue des anciennes fondations visibles lors de l'étiage estivale bas de la Loire 1172
fig. 686 : Partie III, Vue du pont sur la Loire 1172
fig. 687 : Partie III, *La ville d'Amboise*, René Siette, (1619) 1173
fig. 688 : Partie III, *La ville d'Amboise*, Nicolas Tassin, (1638) 1173
fig. 689 : Partie III, Proposition de positionnement des ouvrages défensifs des ponts en 1465 1174
fig. 690 : Partie III, Proposition de positionnement des ouvrages défensifs des ponts en 1500 1175
fig. 691 : Partie III, *Vue de la ville d'Amboise*, Van der Meulen, (XVIIIe siècle) 1176
fig. 692 : Partie III, Vue d'une tour de l'enceinte de la ville, (non localisée) carte postale (début XXe siècle) 1177
fig. 693 : Partie III, Vue des berges de Loire 1178
fig. 694 : Partie III, Plan chronologique des lieux pavés dans la ville d'Amboise 1179
fig. 695 : Partie III, Budget de la ville d'Amboise entre 1421 et 1525, d'après les comptabilités conservées 1180
fig. 696 : Partie III, Vue du 59 rue Nationale (façade en pans-de-bois postérieure à la fin du Moyen Âge) 1181
fig. 697 : Partie III, Vue du 7 rue Jean-Jacques Rousseau, façade sur cour (maison postérieure à la fin du Moyen Âge 1181
fig. 698 : Partie III, Vues ancienne et actuelle du 16 place Ricelieu 1182
fig. 699 : Partie III, Vue de la tourelle d'escalier de la maison Blanche 1182
fig. 700 : Partie III, Vue d'une des lucarnes de la maison blanche 1182
fig. 701 : Partie III, Vue du 10 Place Michel Debré (façade en pans-de-bois difficile à dater) 1183
fig. 702 : Partie III, Vue de la rue Newton 1183
fig. 703 : Partie III, Plan de localisation des caves dans la ville 1184
fig. 704 : Partie III, Vue de la cave du 34 rue Nationale 1185
fig. 705 : Partie III, Vue de l'entrée d'une habitation troglodytique 1185
fig. 706 : Partie III, Localisation des maisons à pans-de-bois dans la ville 1186
fig. 707 : Partie III, Vues d'Amboise, dessin à la mine, (début XXe siècle) 1187
fig. 708 : Partie III, Gravure par Dubreuil de la porte d'une maison à Amboise 1188
fig. 709 : Partie III, Orléans, vue d'une porte ornée d'une accolade à pinacles, datant du règne de Louis XII (1498-1515) 1188
fig. 710 : Partie III, La place de l'escalier dans la maison 1189
fig. 711 : Partie III, La place de l'escalier dans la maison 1190
fig. 712 : Partie III, La place de l'escalier dans l'hôtel et le manoir 1191
fig. 713 : Partie III, Vue de la cheminée du 23 rue de la concorde, détail de la moulure du corbeau 1192
fig. 714 : Partie III, Vue de la cheminée du 23 rue de la concorde 1192
fig. 715 : Partie III, Les moulures à Amboise 1193
fig. 716 : Partie III, Localisation et typologie des escaliers à Amboise 1194
fig. 717 : Partie III, Localisation des hôtels et manoirs à Amboise 1195
fig. 718 : Partie III, Aquarelle de la façade donnant sur la venelle du 32 rue Nationale 1196
fig. 719 : Partie III, Vue des toits d'Amboise depuis le promontoire du château 1197
fig. 720 : Partie III, *Plan de la ville d'Amboise*, Claude Masse, (1704) 1198

fig. 721 : Partie III, *Atlas de Tours*, planche «Amboise», Charles Daniel Trudaine, (entre 1745 et 1780) 1199
fig. 722 : Partie III, Plan géométral de la ville d'Amboise, (1800) 1200
fig. 723 : Partie III, Plan du pied du rempart en vue de son dégagement, (1815) 1200
fig. 724 : Partie III, Plan du quartier de l'auberge de la Corne de cerf au faubourg Saint-Denis (XIX^e siècle) 1201
fig. 725 : Partie III, *Amboise*, gravure, (XIX^e siècle) 1201

Partie IV : **Habiter Amboise à la fin du Moyen Âge**

fig. 726 : Partie IV, Vue d'un tapis Holbein à grands motifs (XV^e siècle) 1202
fig. 727 : Partie IV, Vue d'un tapis Holbein à grands motifs (XVI^e siècle) 1203
fig. 728 : Partie IV, Chaire (XV^e siècle) 1204
fig. 729 : Partie IV, Buffet dressoir (XV^e siècle) 1204
fig. 730 : Partie IV, Tables et traiteaux (XV^e siècle) 1204
fig. 731 : Partie IV, « Roues » (XV^e siècle) 1205
fig. 732 : Partie IV, table démontable (XV^e siècle) 1205
fig. 733 : Partie IV, Soie à motifs de grenades, or et pourpre, ouvrage italien (XVI^e siècle) 1205
fig. 734 : Partie IV, Bancs 1206
fig. 735 : Partie IV, Vue du pignon du logis royal de Loches et de la tour Agnès Saurel 1207
fig. 736 : Partie IV, La chartreuse de Champmol, le puits de Moïse, détail de Daniel, Claus Sluter (1355-1405) 1207
fig. 737 : Partie IV, Culot de la tour Heurtault 1207
fig. 738 : Partie IV, Vue intérieure du monastère de Brou 1207
fig. 739 : Partie IV, Vue du château Saint-Ange, Rome 1208
fig. 740 : Partie IV, *Amboise*, gravure (XIX^e siècle) 1208

Conclusion

fig. 741 : Conclusion, Vue d'une des tours du Castel Nuovo, Naples 1209
fig. 742 : Conclusion, Vue de la tour Heurtault d'Amboise 1210
fig. 743 : Conclusion, Vue du talus d'une des tours du castel Nuovo de Naples 1211
fig. 744 : Conclusion, Dessin d'une tour à éperons de Francesco di Giorgio Martini 1211
fig. 745 : Mesures d'appareil de la tour des Minimes 1212

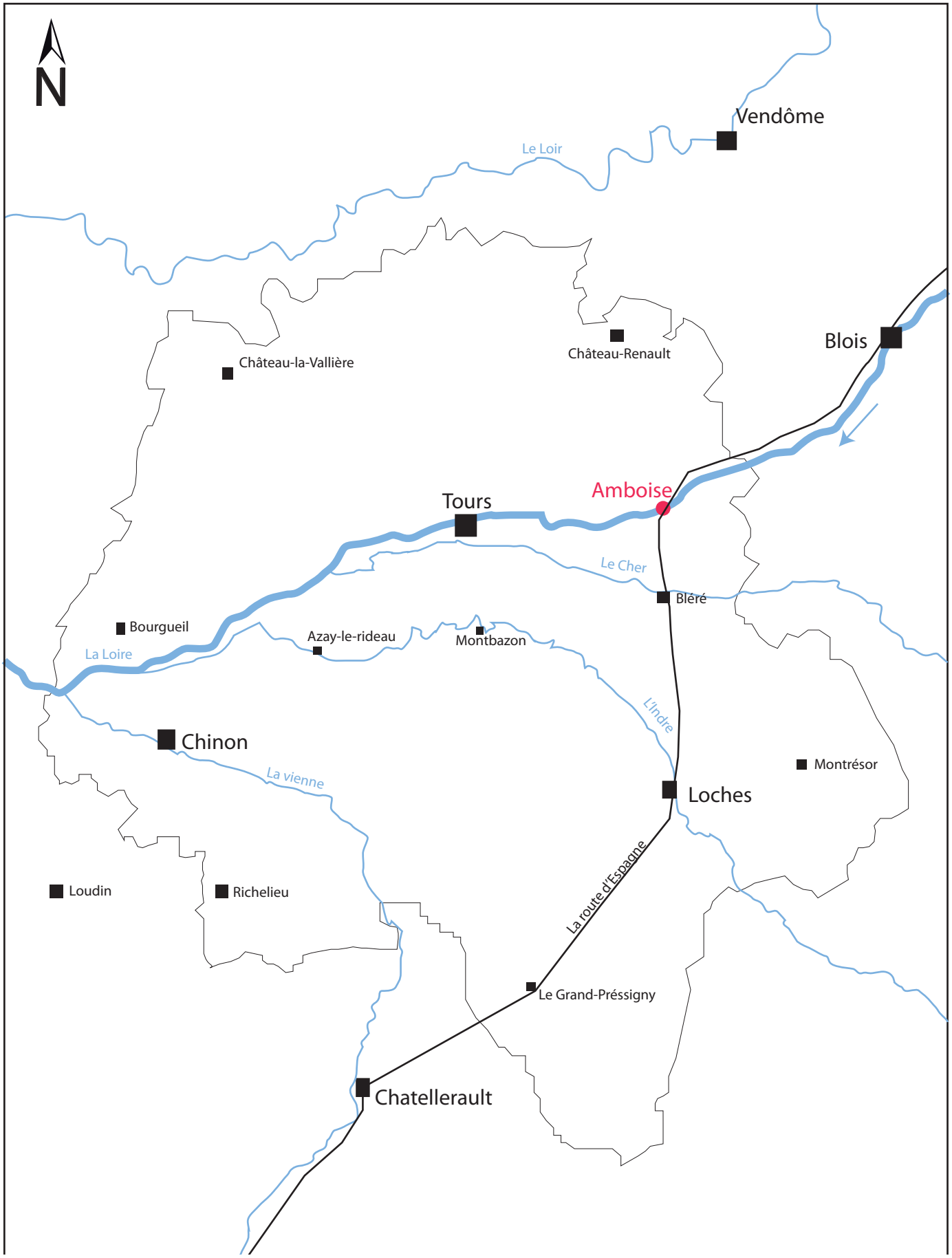


fig. 582 : Partie I, Carte de situation d'Amboise © L. Gaugain



fig. 583 : Partie I, Localisation générale, plan actuel © L. Gaugain



fig. 584 : Partie I, Localisations et anciens noms des rues © L. Gaugain



fig. 585 : Partie I, Vue ancienne du Prieuré © Inv. Centre



fig. 586 : Partie I, Vue ancienne de l'église Saint-Jean © Inv. Centre



fig. 587 : Partie I, Vue ancienne de l'église Saint-Jean © Inv. Centre

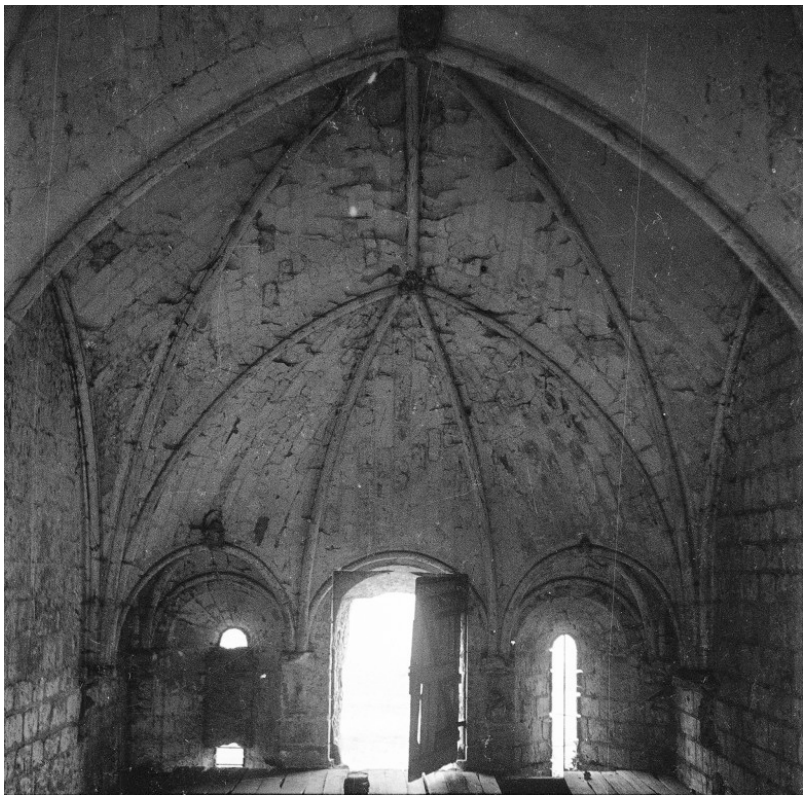


fig. 588 : Partie I, Vue ancienne de l'intérieur de l'église Saint-Jean
© Inv. Centre

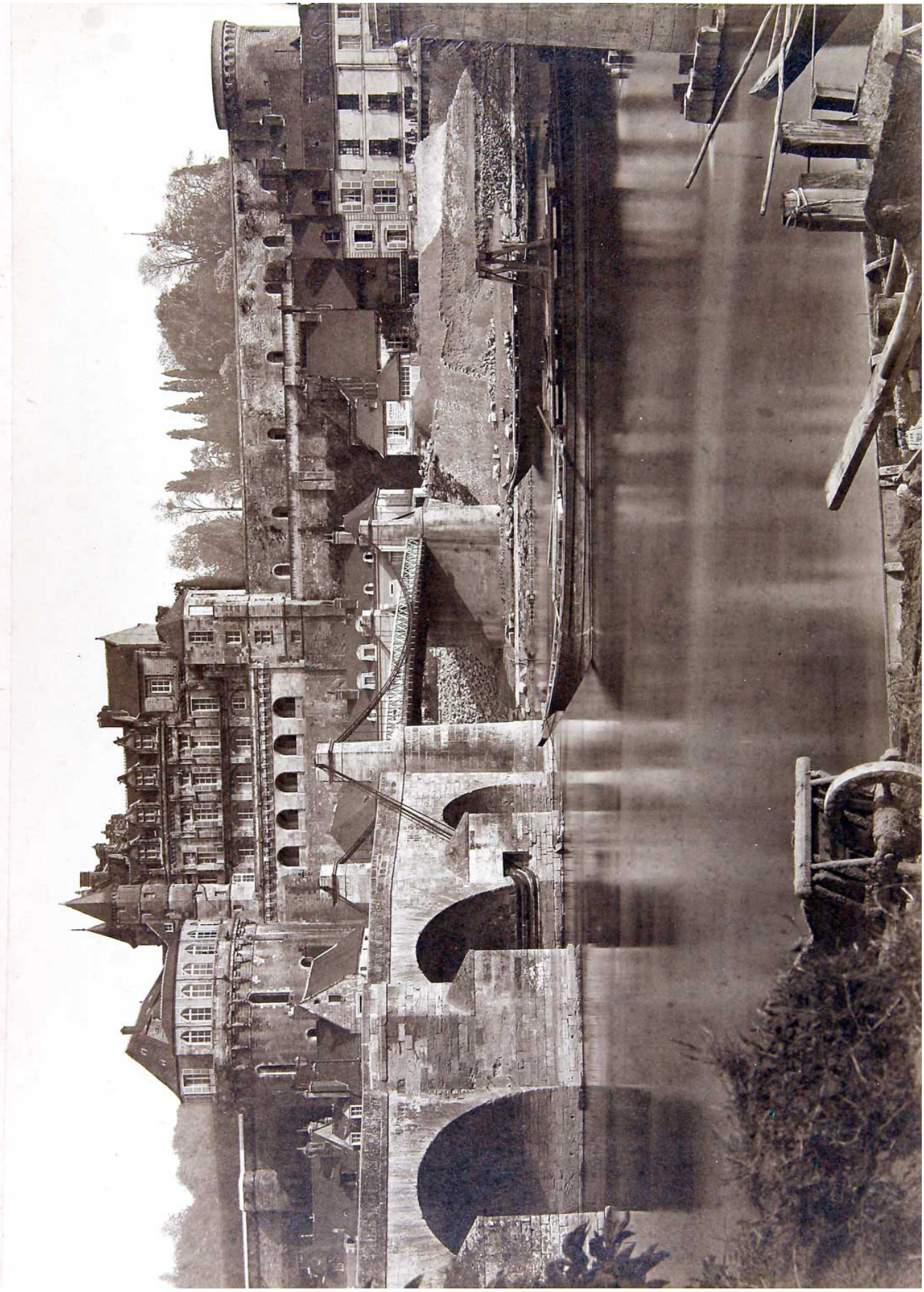


fig. 589 : Partie I, Vue avant restauration du front sur Loire du château, (vers 1870) © Bibliothèque municipale de Tours



fig. 590 : Partie I, Vue ancienne de lors de restauration (vue non datée et endroit non identifié)
© Base Mémoire



fig. 591 : Partie I, Vue ancienne de lors de restauration (vue non datée et endroit non identifié)
© Base Mémoire

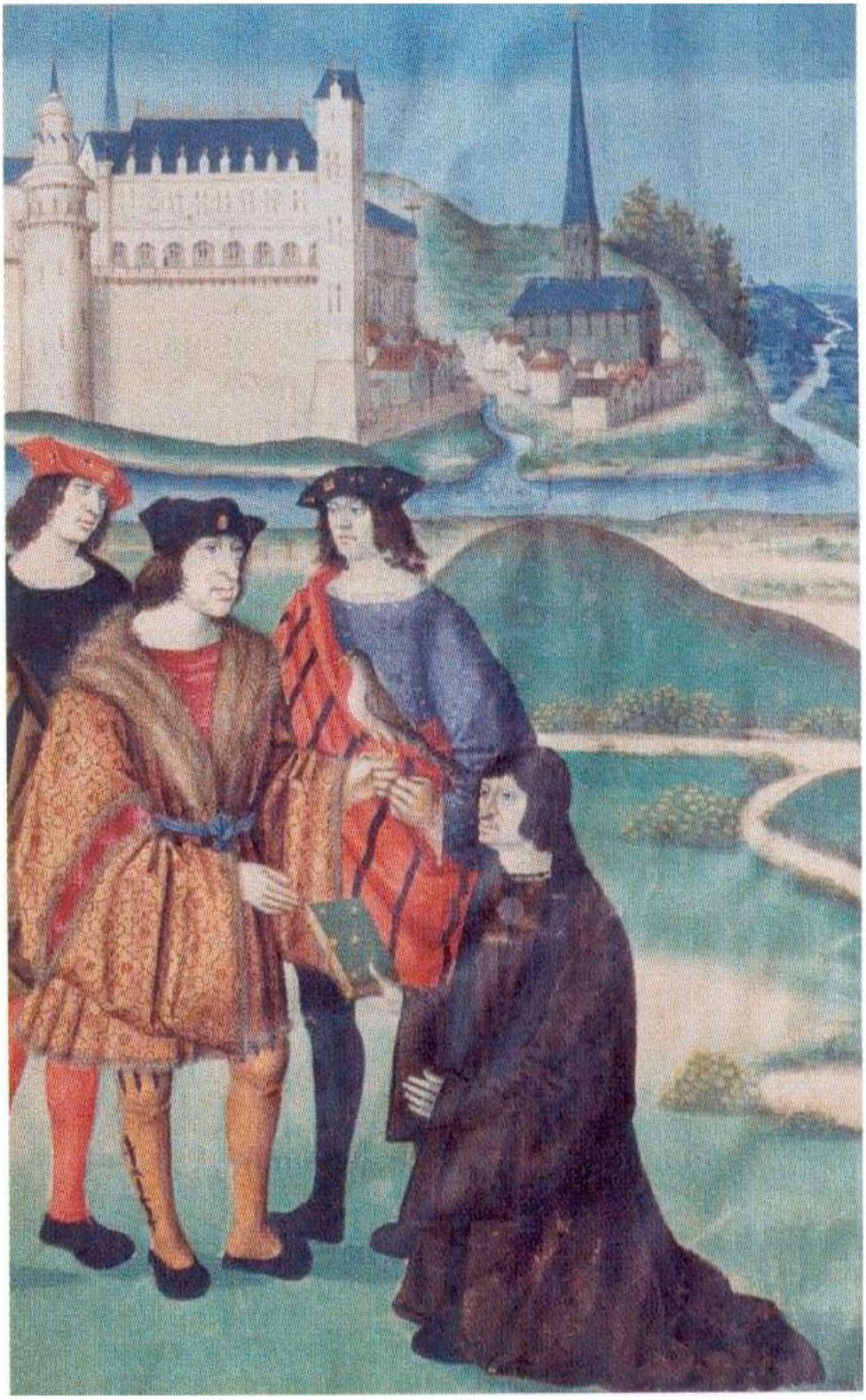


fig. 592 : Partie I, *Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie*, ms. fr. Fv IV N 7, f° 1, « L'auteur offre son livre à Charles VIII », *Miniatures des Chroniques d'Amboise*
© J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *op. cit*., p. 69

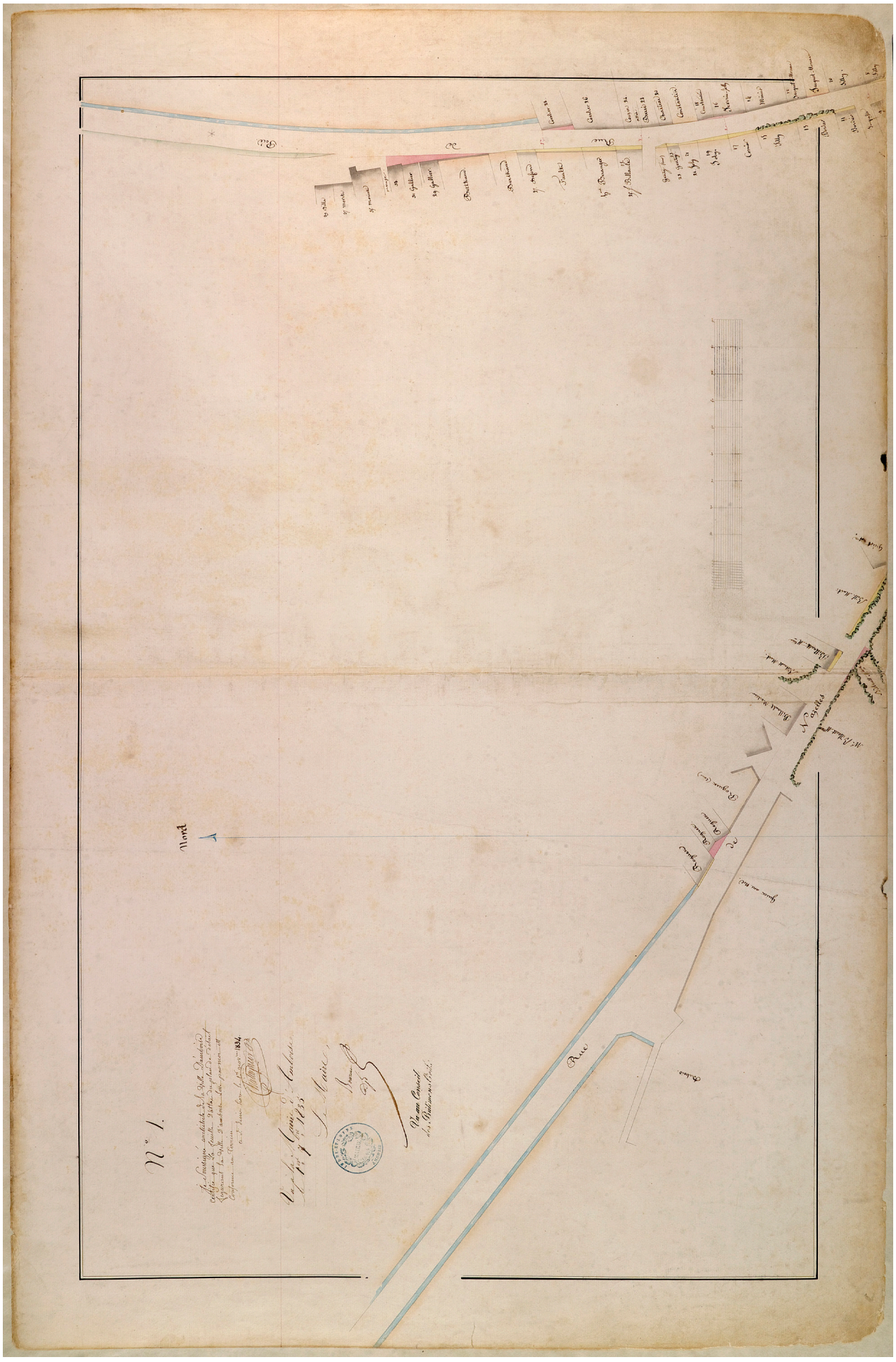


fig. 593 : Partie I, Plan d'alignement n°1, (1834) © Inv. M. Hermanoviscz

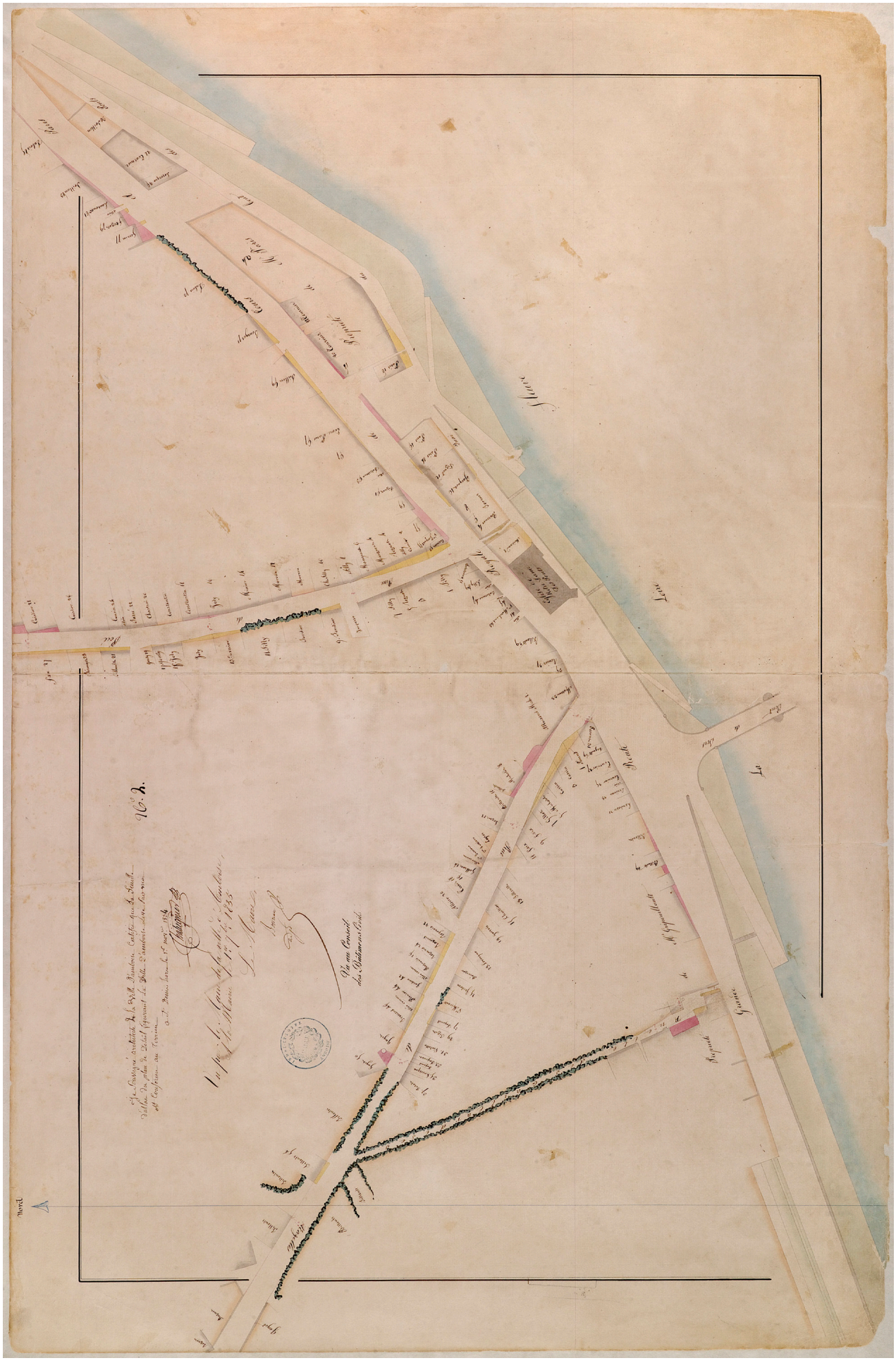
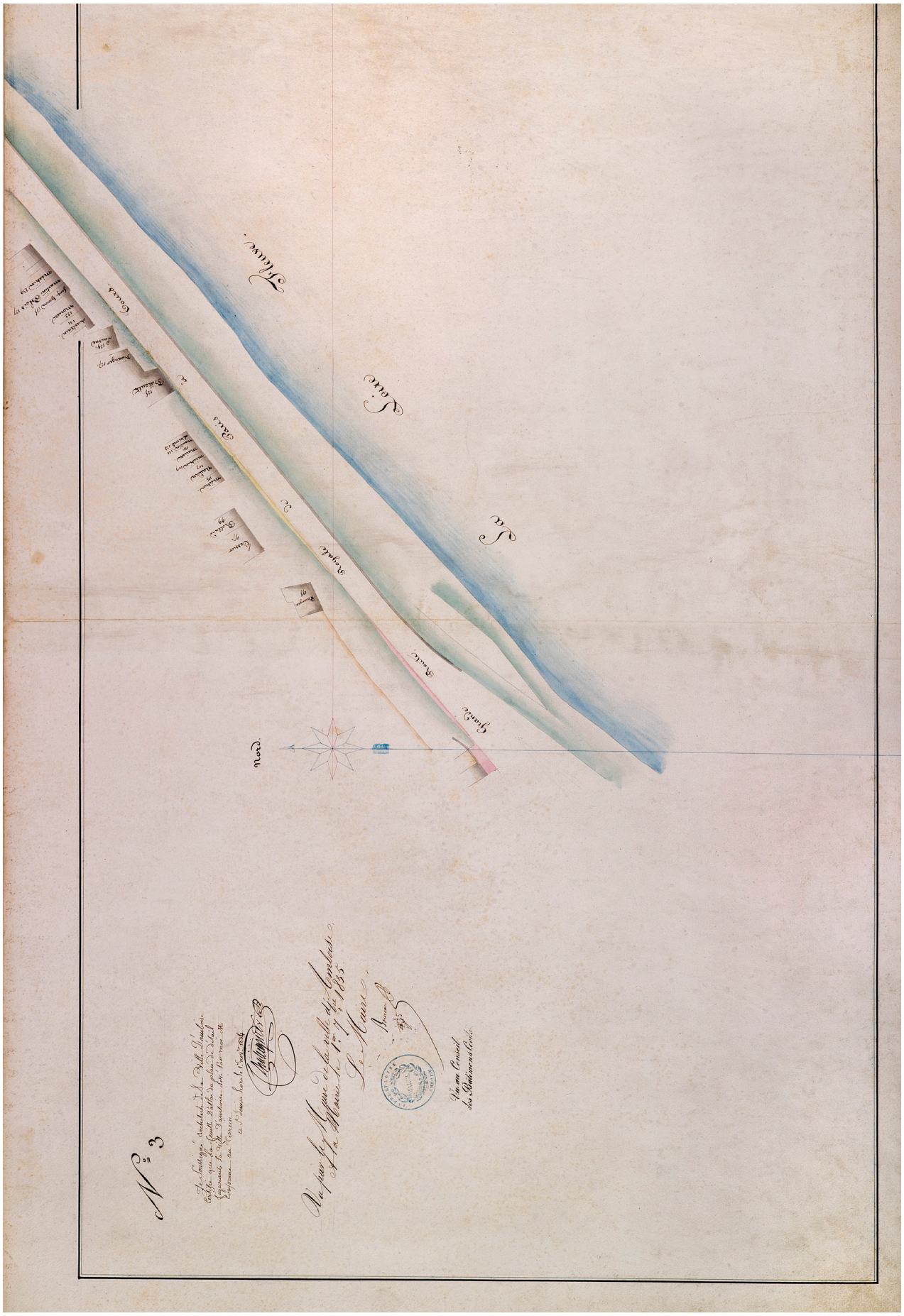


fig. 594 : Partie I, Plan d'alignement n°2, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz


N° 3
Nord
Seine
Rue
Quai
Rue
Rue
Rue

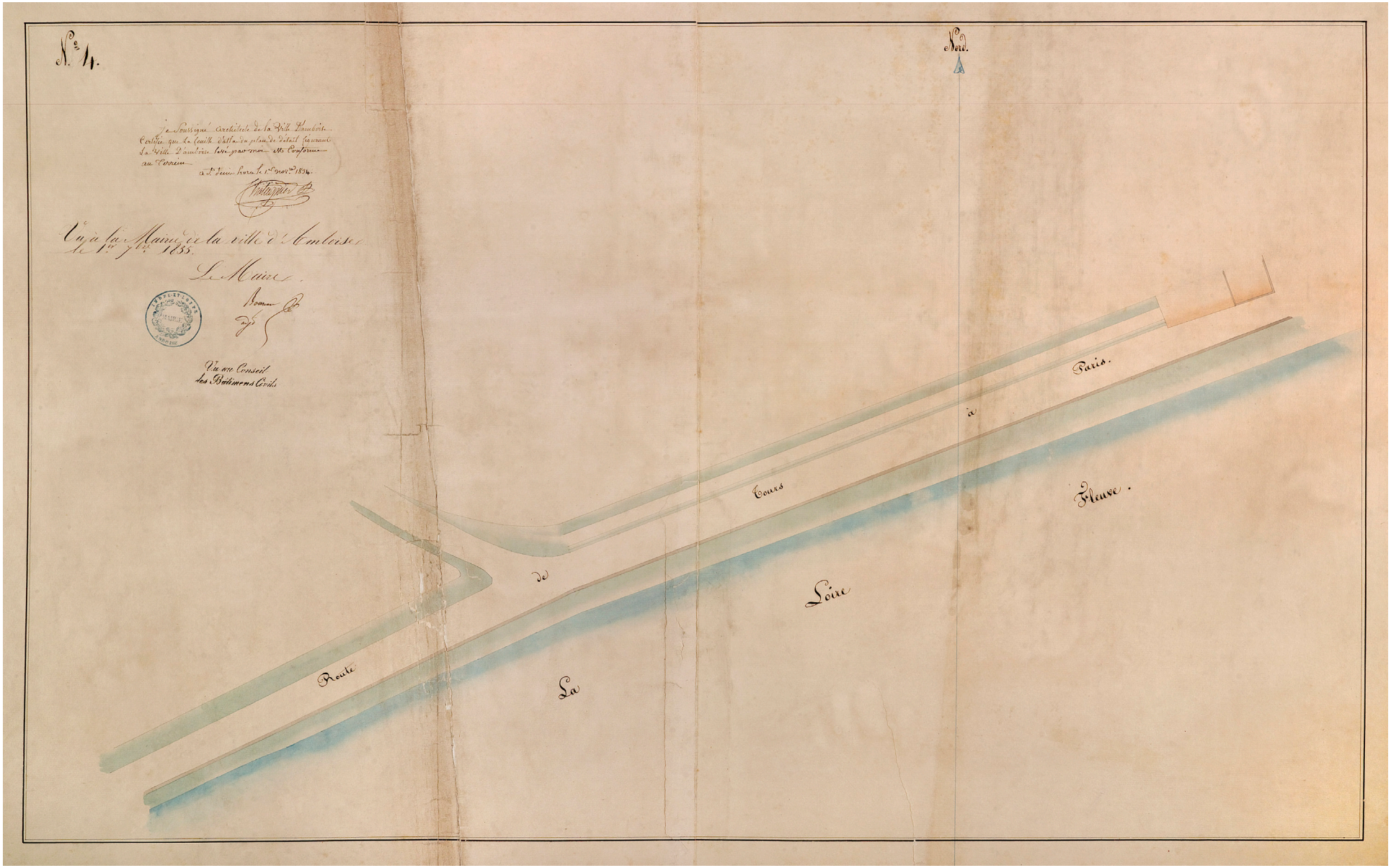


fig. 596 : Partie I, Plan d'alignement n°4, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz


Nord
Loire
Loire
Loire

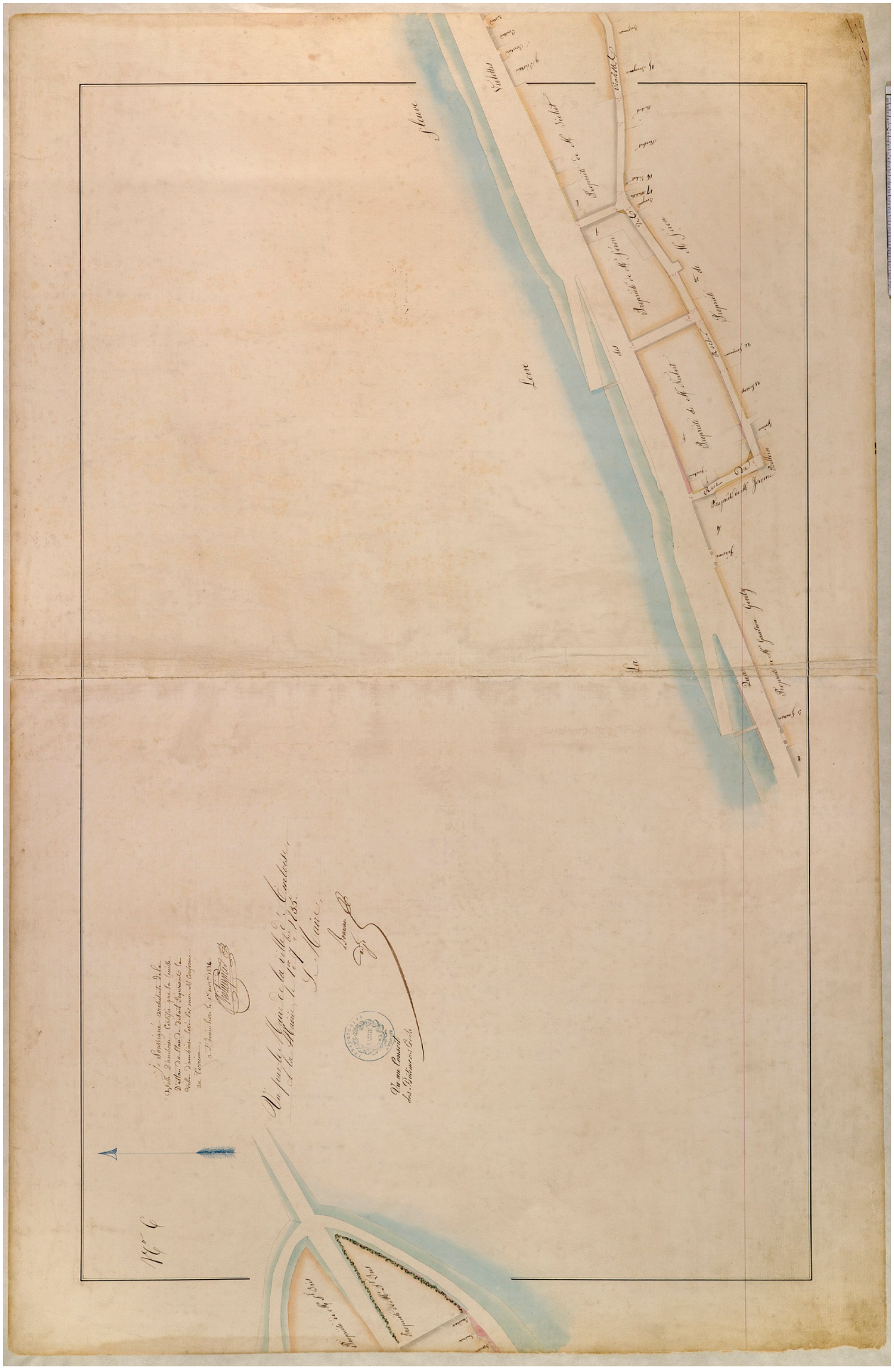


fig. 598 : Partie I, Plan d'alignement n°6, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

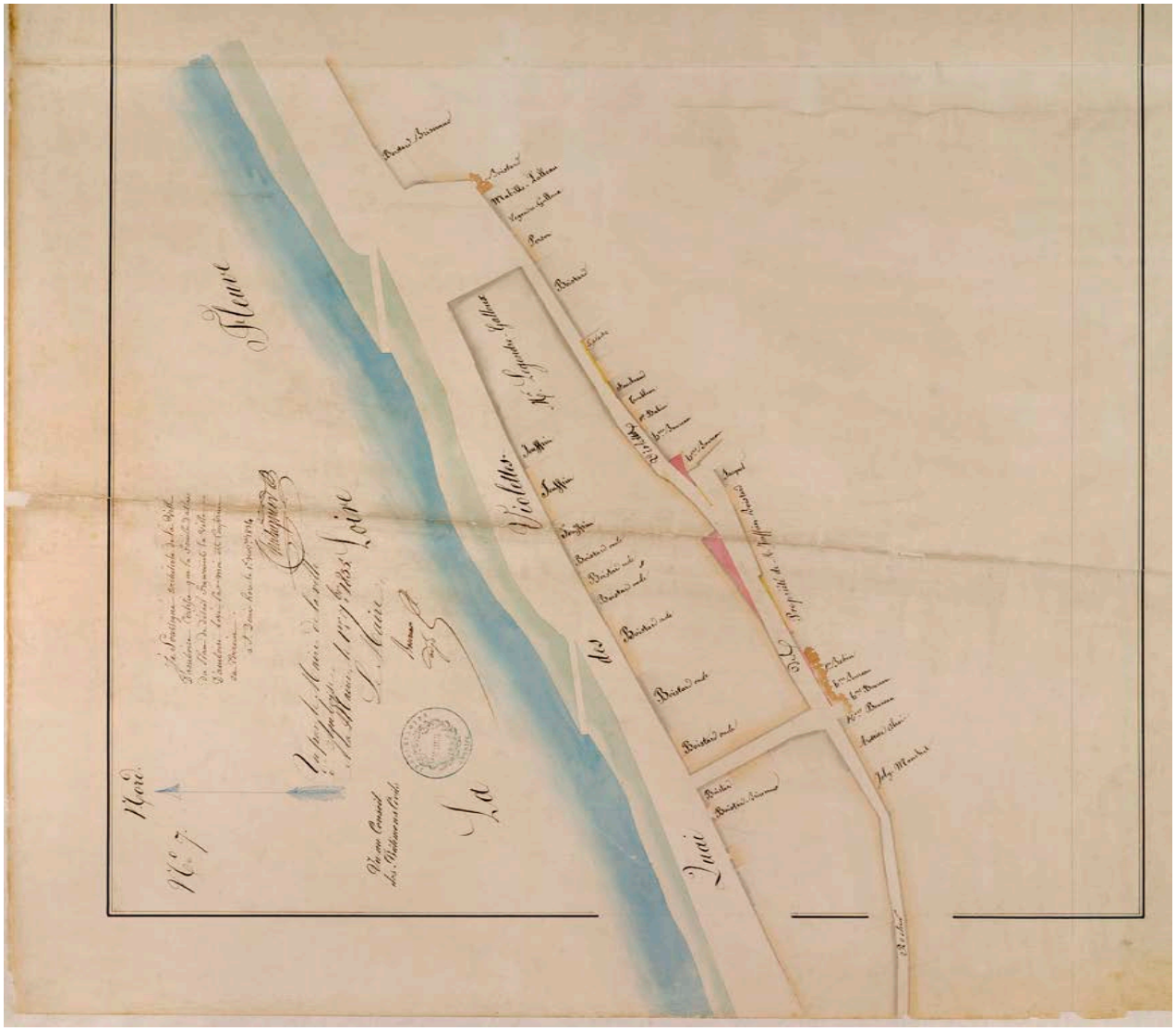


fig. 599 : Partie I, Plan d'alignement n°7, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

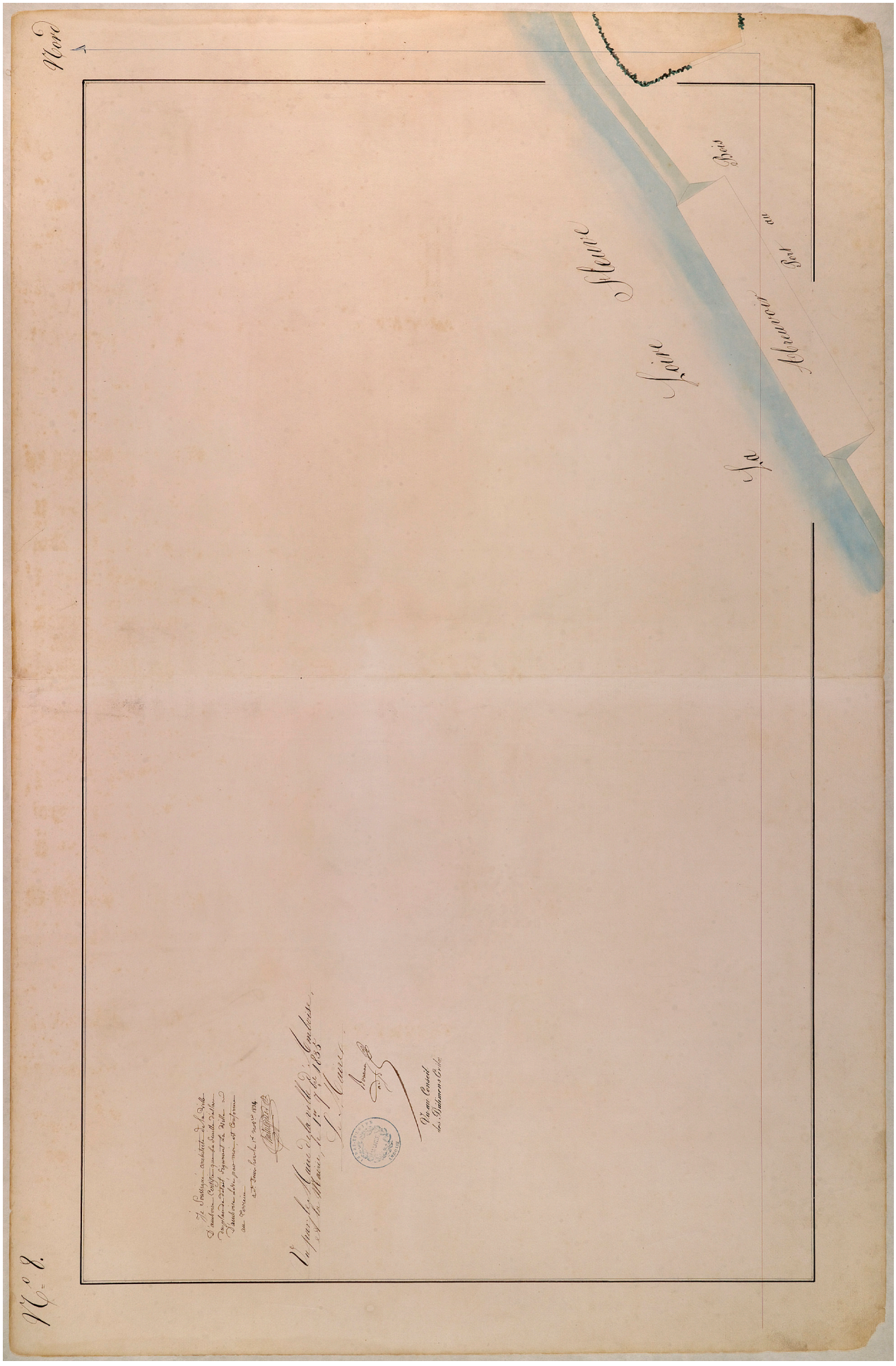


fig. 600 : Partie I, Plan d'alignement n°8, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 601 : Partie I, Plan d'alignement n°9, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

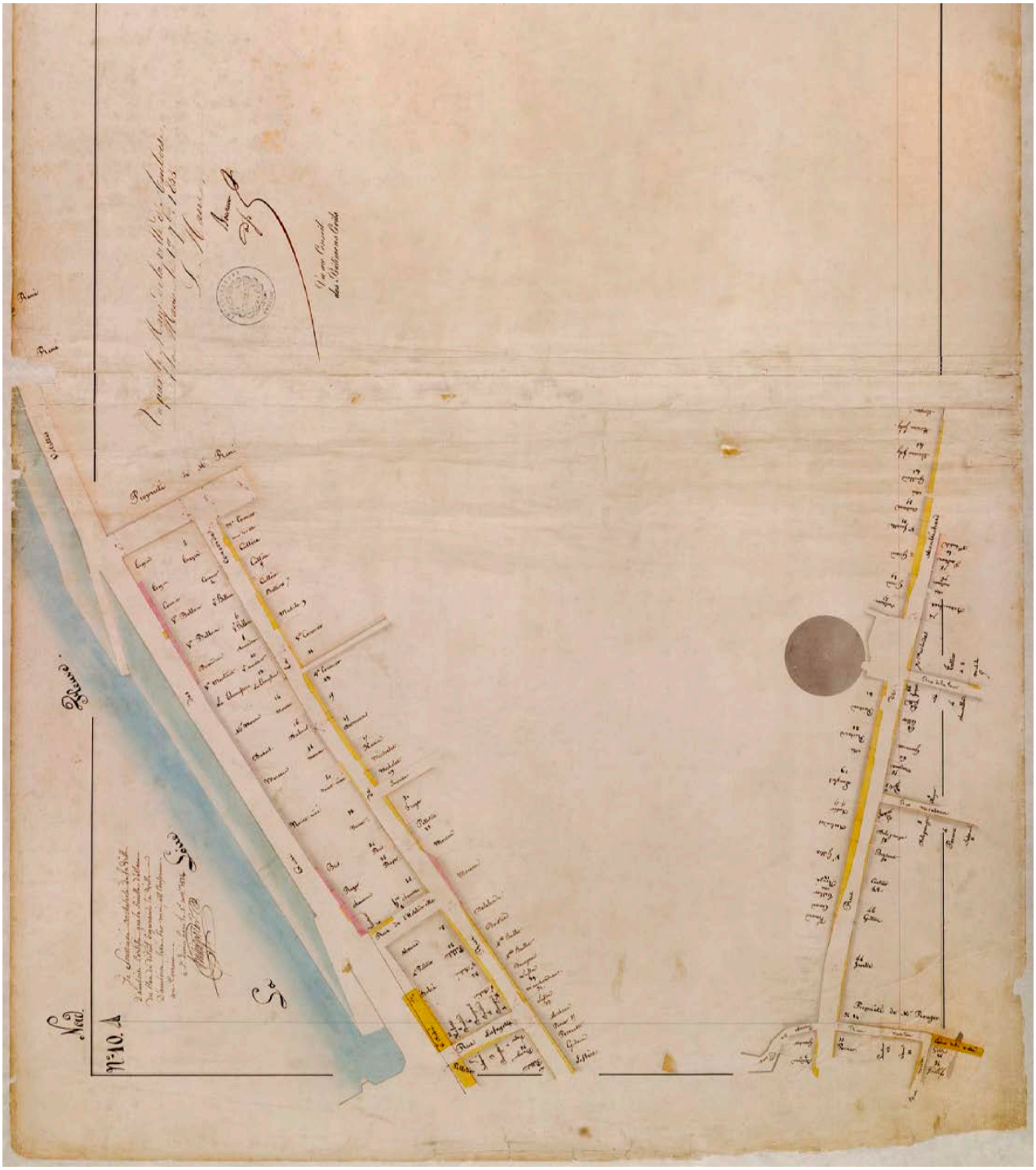


fig. 602 : Partie I, Plan d'alignement n°10, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

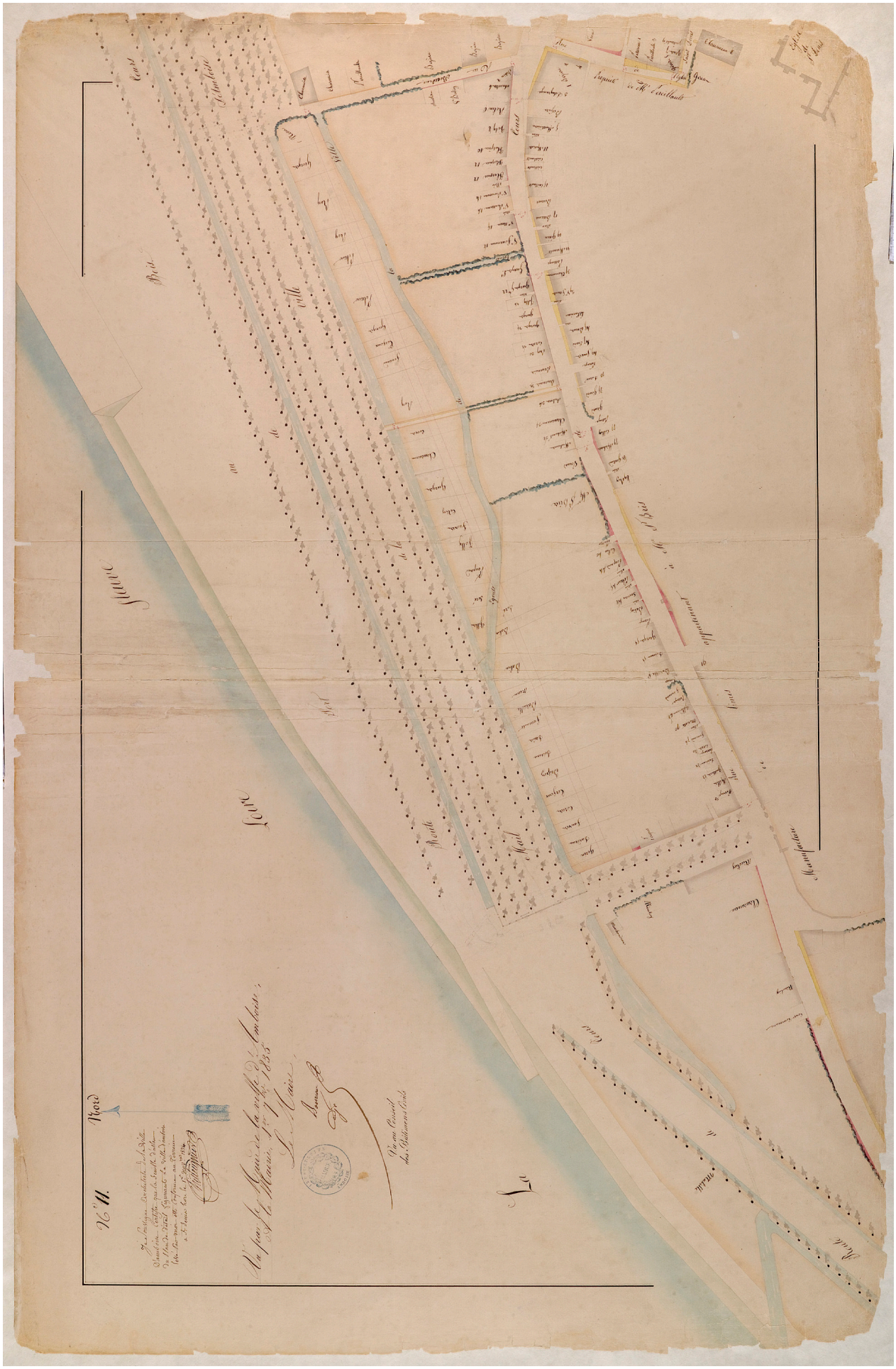


fig. 603 : Partie I, Plan d'alignement n°11, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz



fig. 604 : Partie I, Plan d'alignement n°12, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz


Nord
Rue Montbrillant
Quai des Bergues
Rue de Coutance
Rue de Chantepoulet
Rue de la Cité
Rue de la Corraterie
Rue du Rhône
Rue du Mont Blanc
Rue de la Confédération
Rue de la Croix Rouge
Rue de la Rôtisserie
Rue du Rhône
Rue de la Fusterie



fig. 606 : Partie I, Plan d'alignement n°14, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

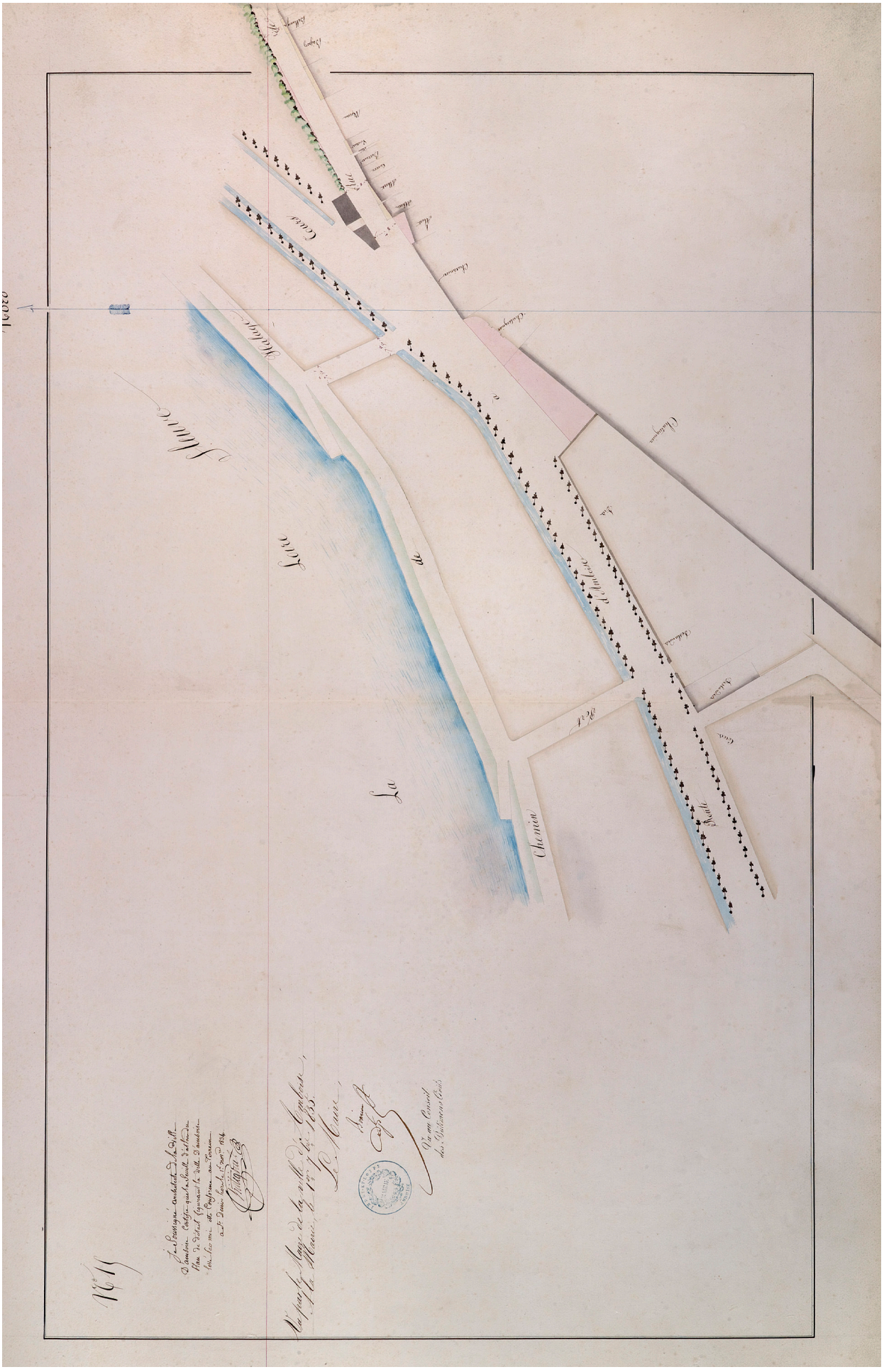


fig. 607 : Partie I, Plan d'alignement n°15, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

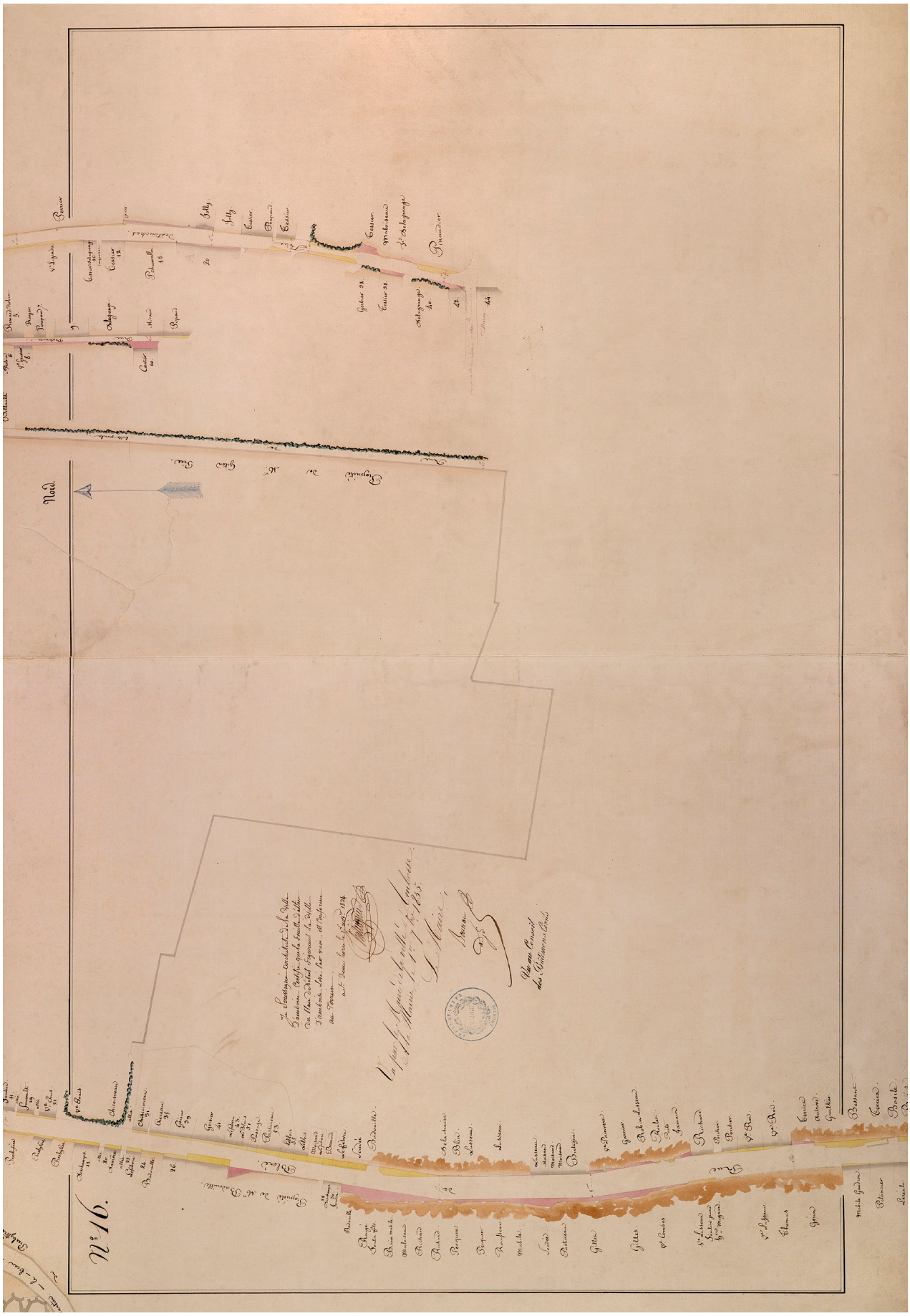


fig. 608 : Partie I, Plan d'alignement n°16, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

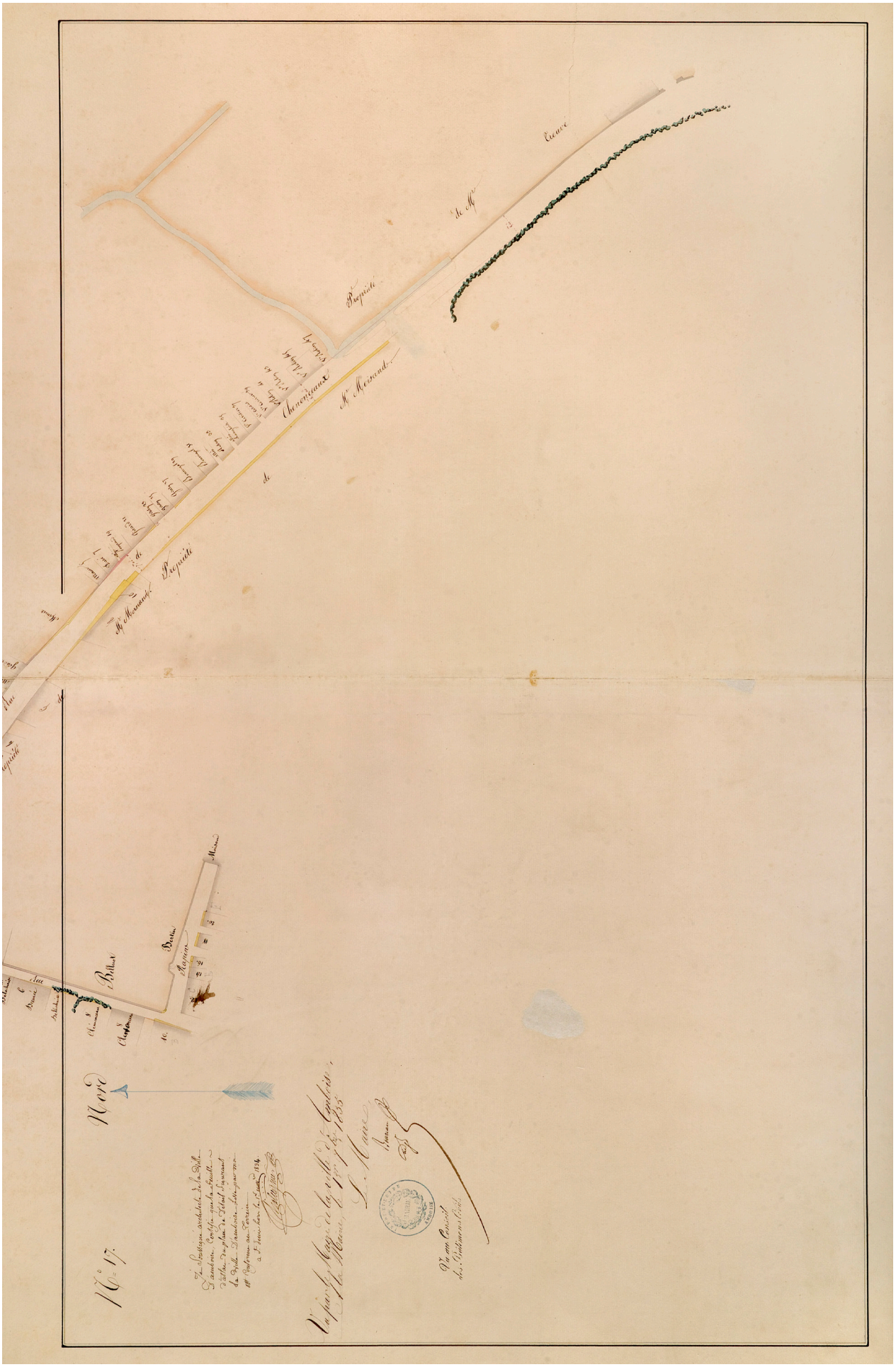


fig. 609 : Partie I, Plan d'alignement n°17, (1834) © Inv. M. Hermanovicsz

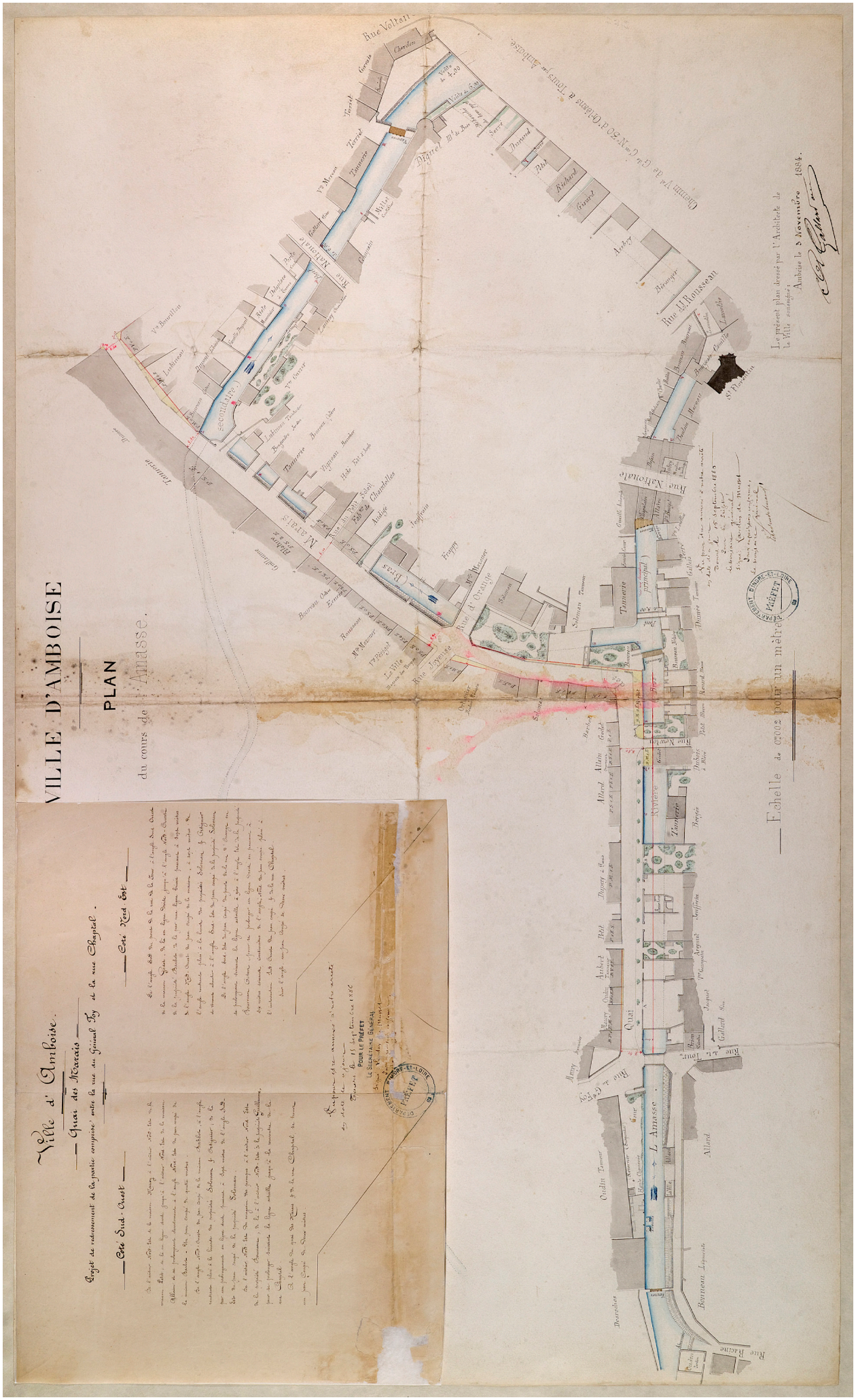


fig. 610 : Partie I, Plan d'alignement de 1884, le quartier des marais © Inv. M. Hermanovicsz

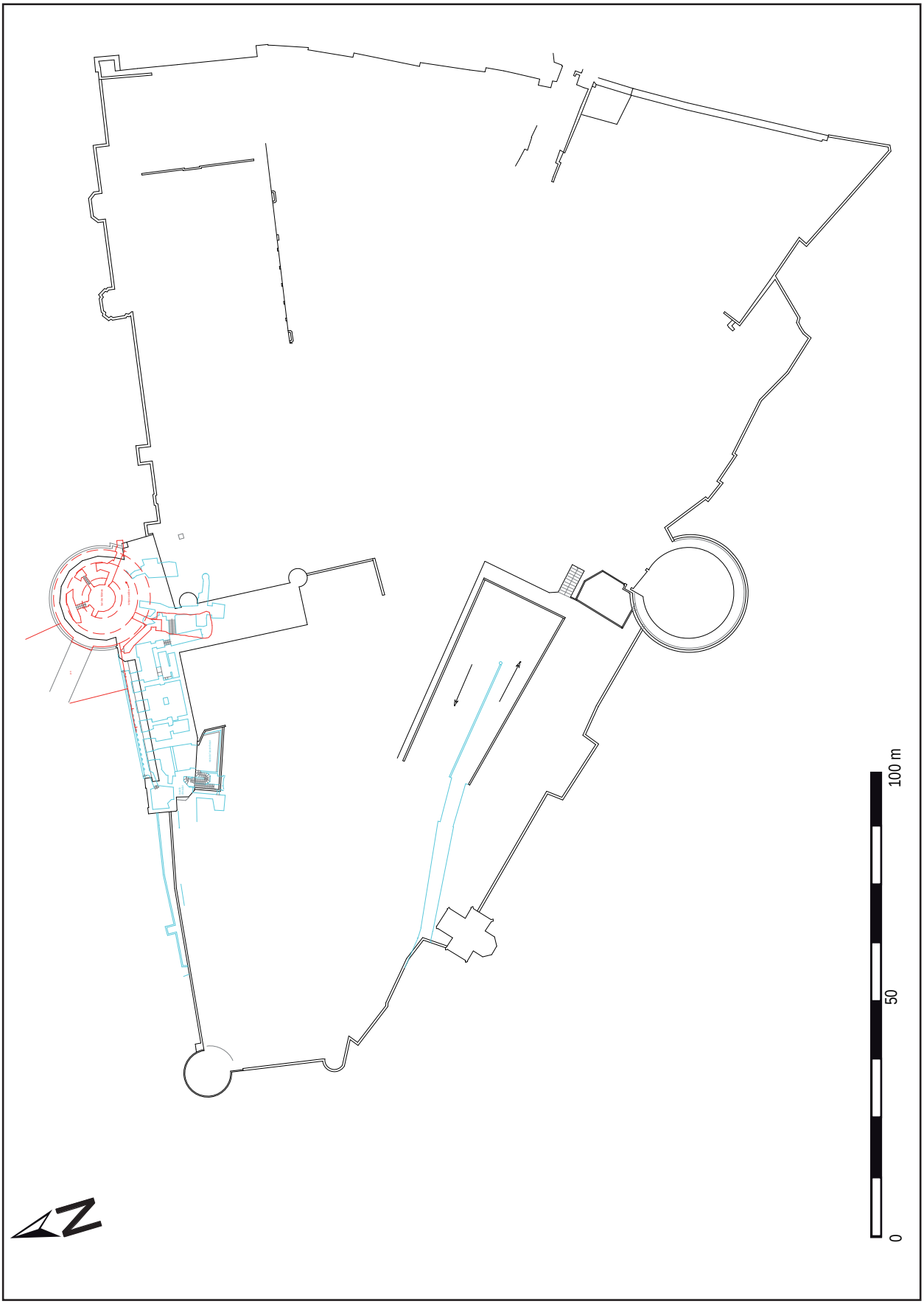


fig. 611 : Partie II, Plan de masse du château et relevé des cavités souterraines côté Loire, niveau R-I et R-II © Inv. M. Guérid



fig. 612 : Partie II, Vue du promontoire depuis l'ouest © L. Gaugain



fig. 613 : Partie II, Vue du promontoire depuis l'est © L. Gaugain



fig. 614 : Partie II, Vue du jardin depuis les combles du logis Charles VIII-François I^{er} © L. Gaugain



Fig. 615 : Partie II, Vue de la topographie environnant la tour Heurtault © L. Gaugain



Fig. 616 : Partie II, Vue dh débouché de la rampe d'accès devant l'emplacement de l'ancienne église Saint-Florentin
© L. Gaugain

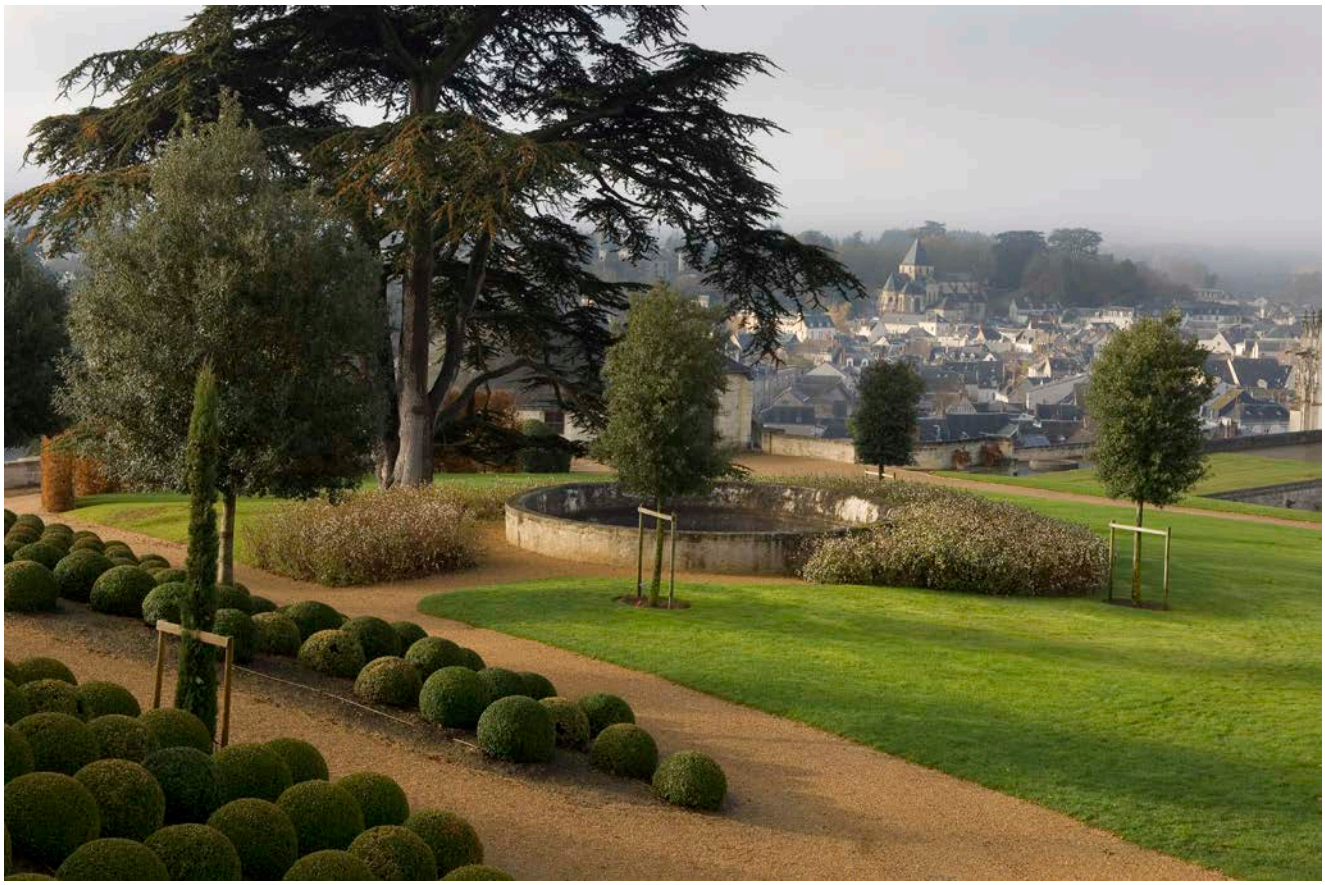


Fig. 617 : Partie II, Vue du bassin dominant la tour Heurtault, peut-être l'emplacement de l'ancien puits de la basse-cour
© Inv. H. Bouvet

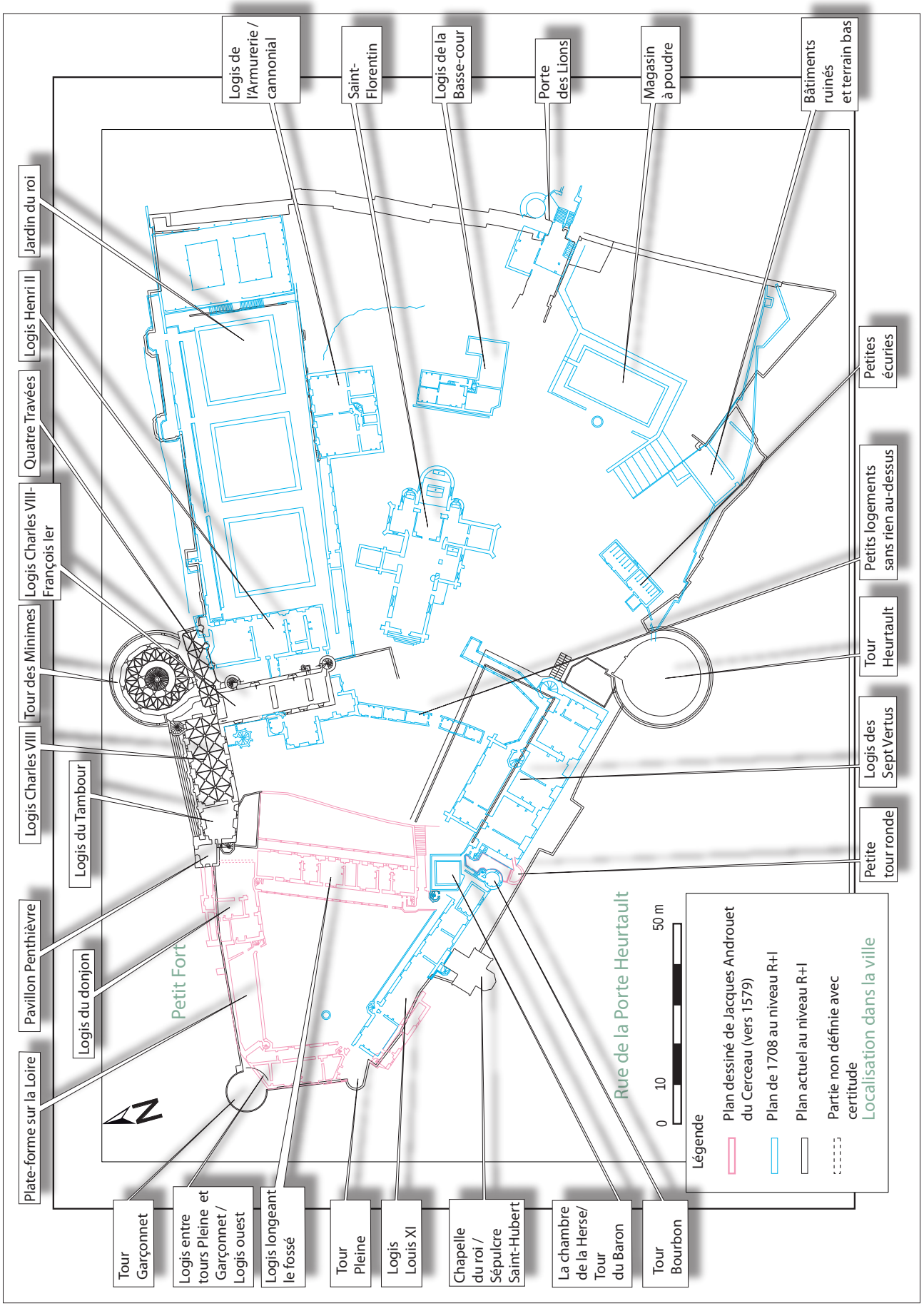


fig. 618 : Partie II, Localisation et dénominations des édifices du château © L. Gaugain

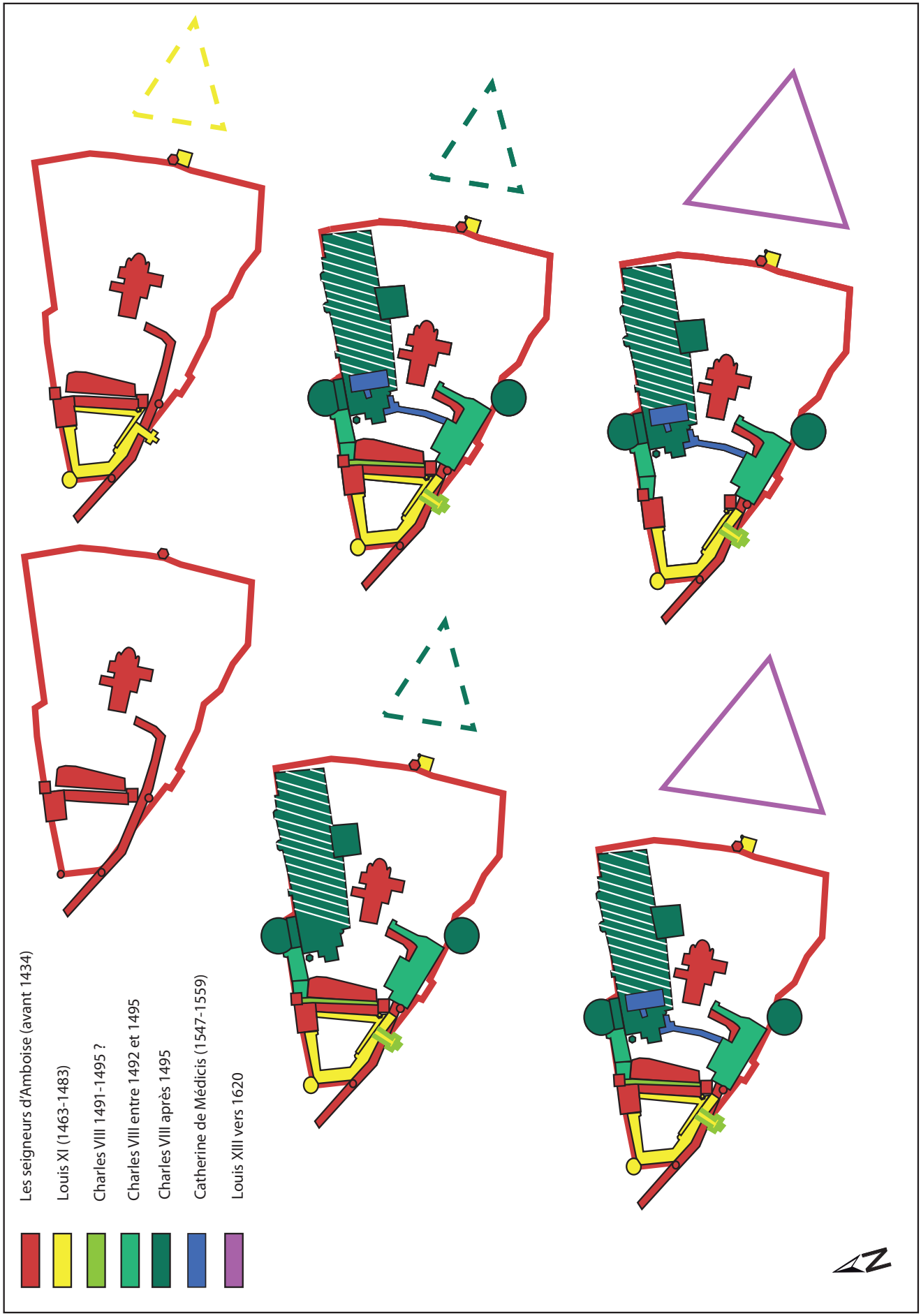


fig. 619 : Partie II, Proposition de l'évolution des plans successifs du château d'Amboise © L. Gaugain



Fig. 620 : Partie II, Vue de la porte des Lions à l'extérieur de l'enceinte © H. Bouvet



Fig. 621 : Partie II, Vue du promontoire rocheux du château sur son front sud © H. Bouvet

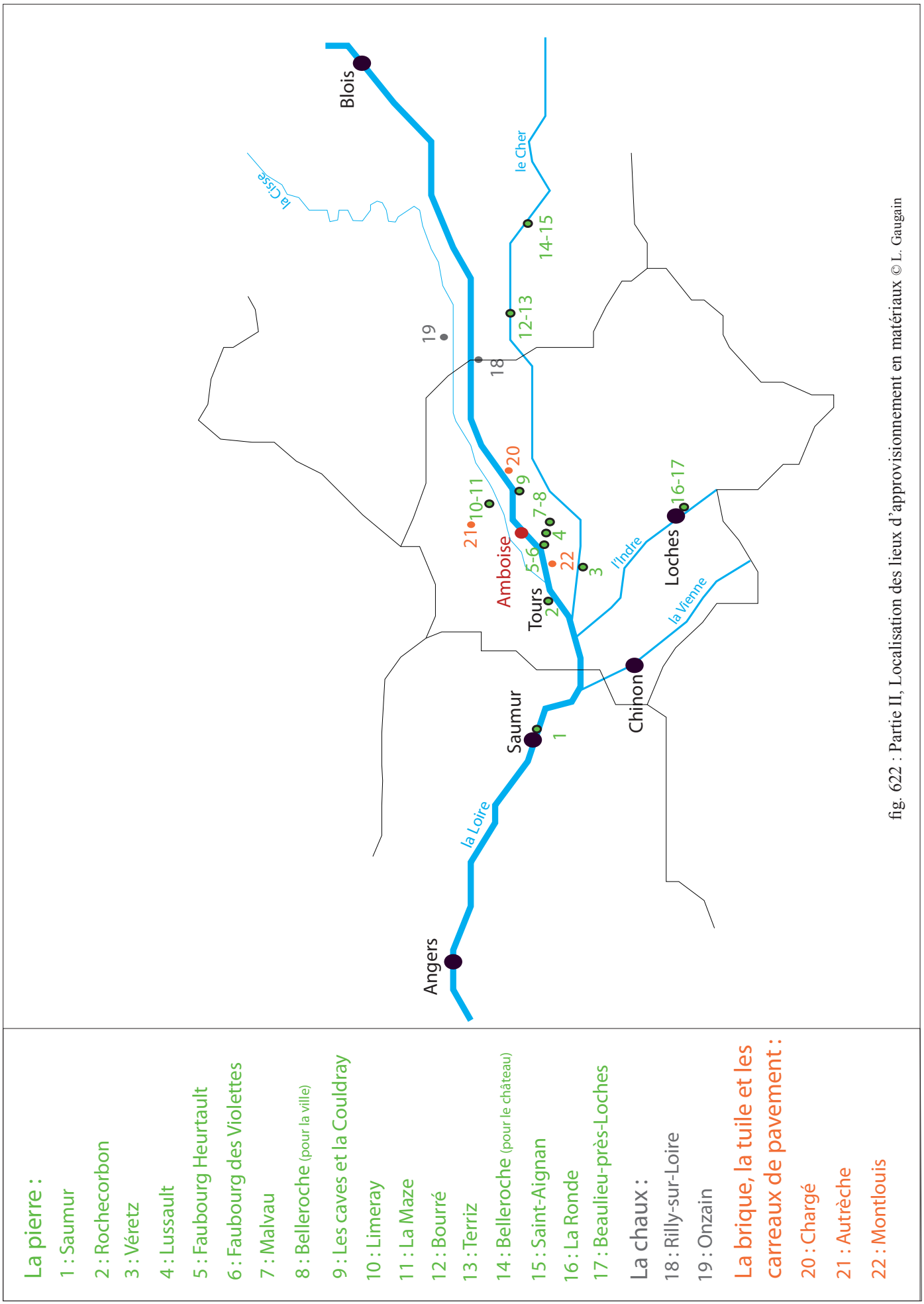


fig. 622 : Partie II, Localisation des lieux d'approvisionnement en matériaux © L. Gaugain



Fig. 623 : Partie II, Vue du mur du premier niveau d'offices du logis des Sept Vertus © L. Gaugain



Fig. 624 : Partie II, Vue du mur brique et pierre du jardin, dit du logis canonnial © L. Gaugain

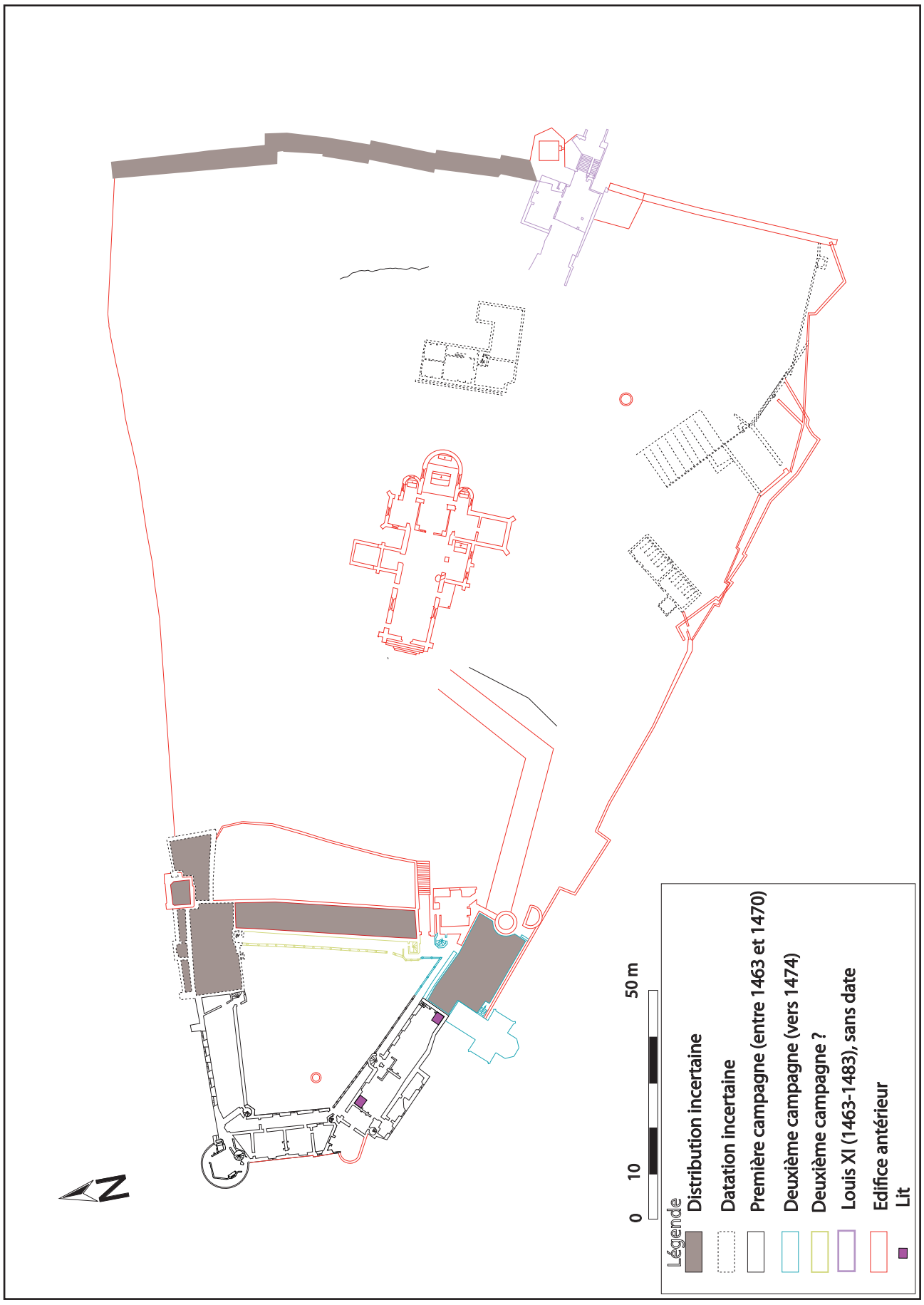


fig. 625 : Partie II, Proposition de distribution du château de Louis XI (1461-1483), niveau R © L. Gaugain

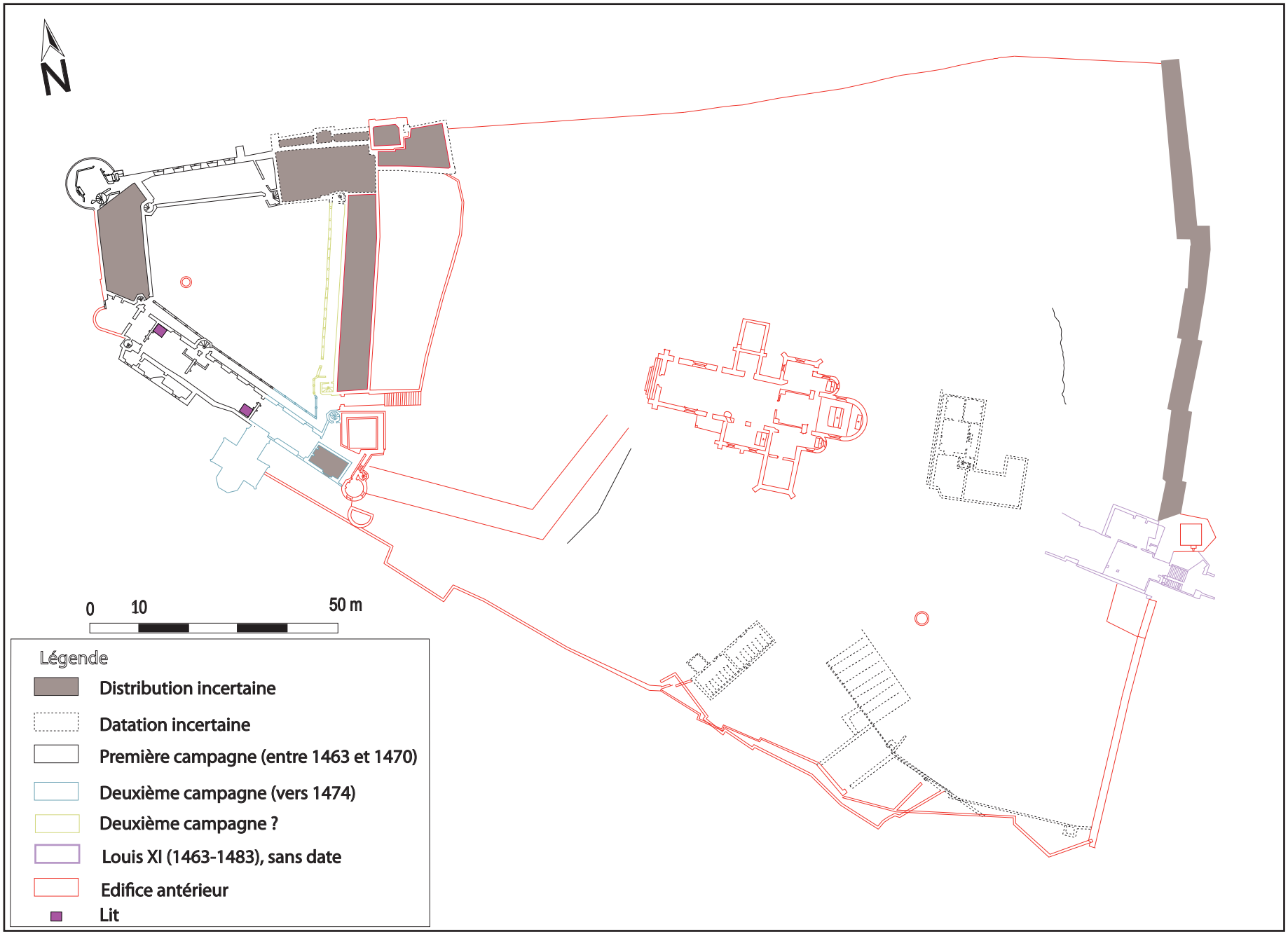


fig. 626 : Partie II, Proposition de distribution du château de Louis XI (1461-1483), niveau R+I © L. Gaugain

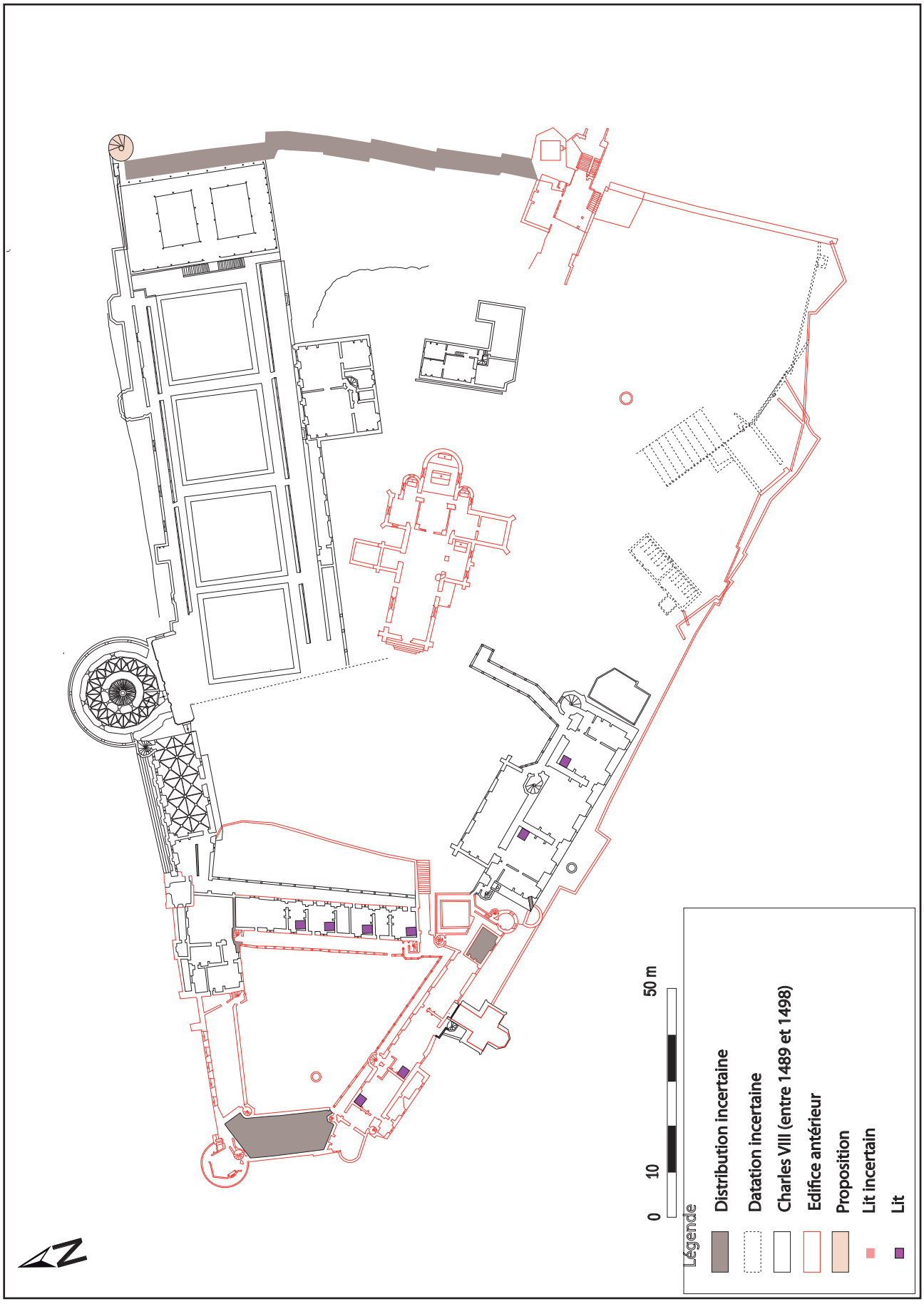


fig. 627 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (1483-1498), 1ere étape du projet, niveau R+I © L. Gaugain

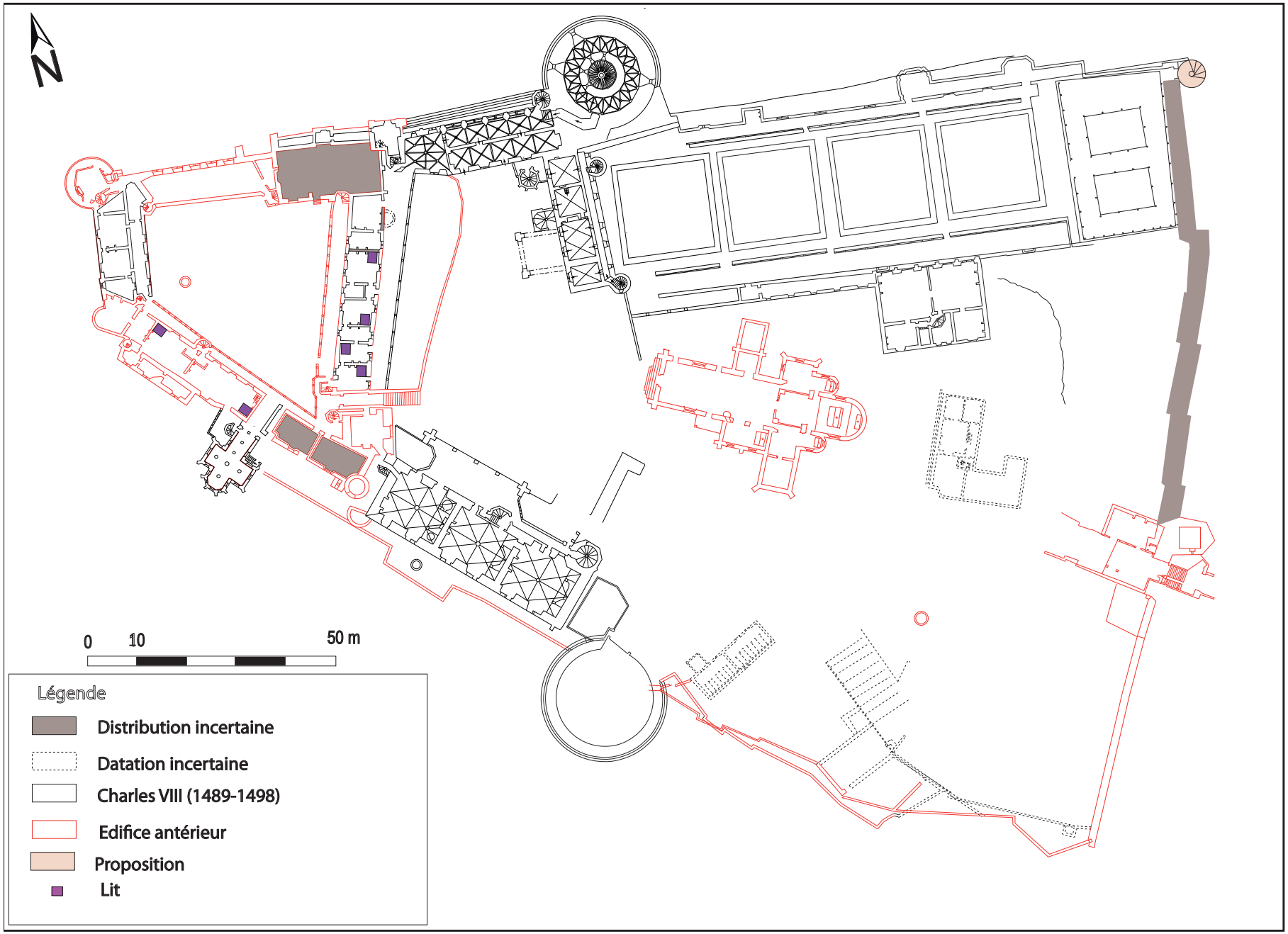


fig. 628 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (1483-1498), 2e étape du projet, niveau R © L. Gaugain

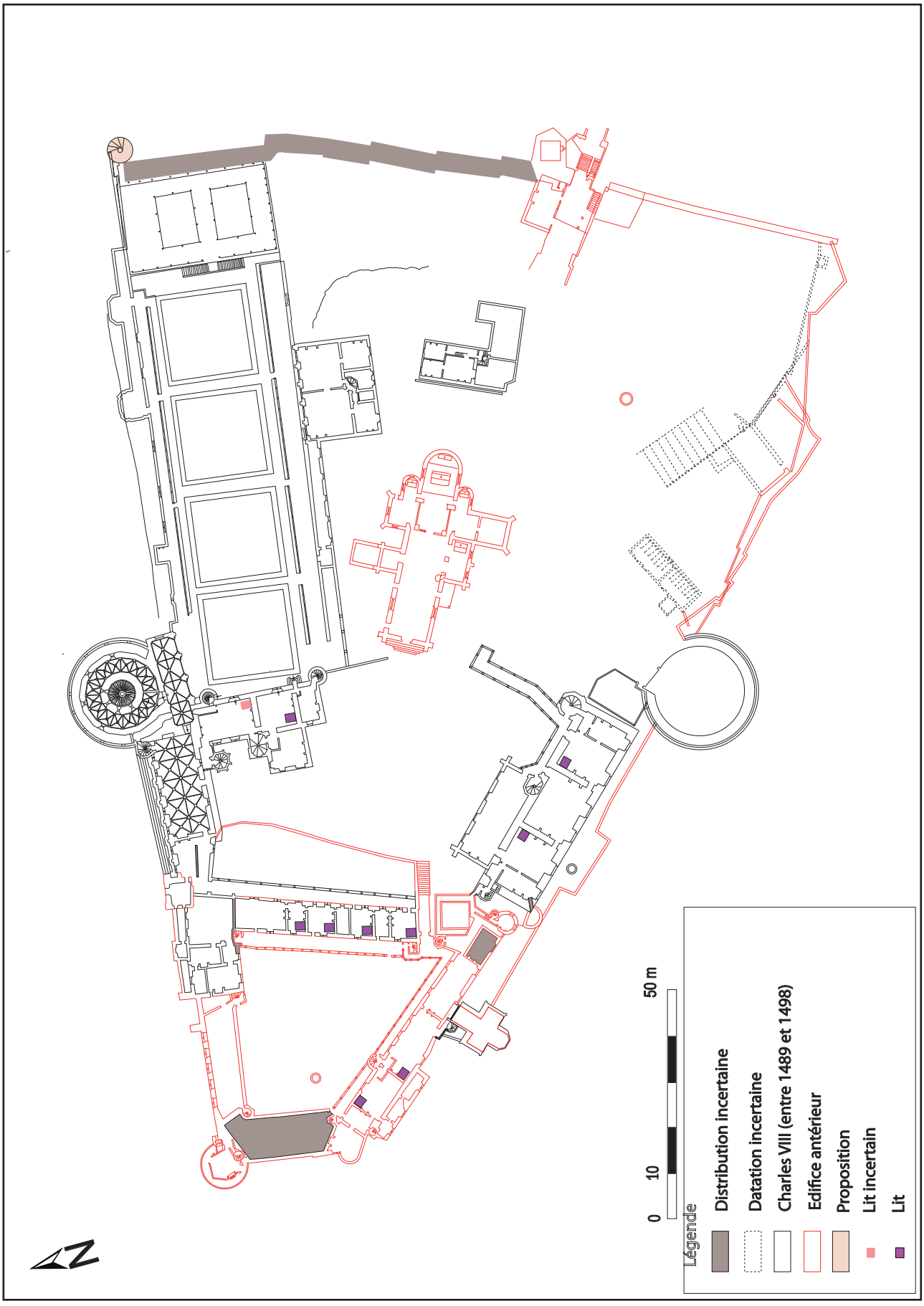


fig. 629 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (1483-1498), 2e étape du projet, niveau R+I © L. Gaugain

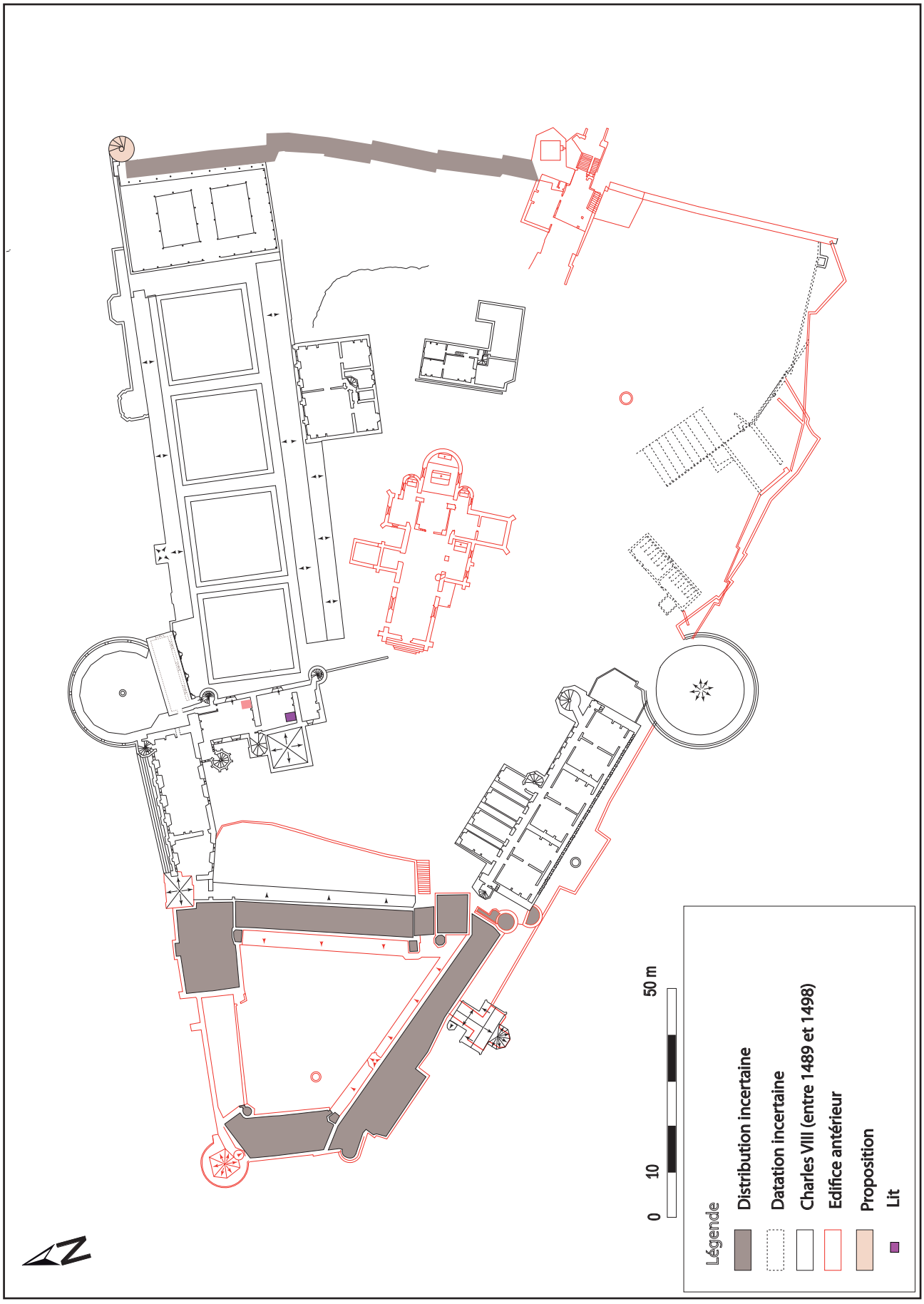


fig. 630 : Partie II, Proposition de distribution du château de Charles VIII (1483-1498), 2e étape du projet, niveau R+II © L. Gaugain



fig. 631 : Partie II, Vue ancienne d'un tombereau XIX^{e} siècle
© J.-L. Libourel, *Voitures hippomobiles,op. cit.*, p. 150

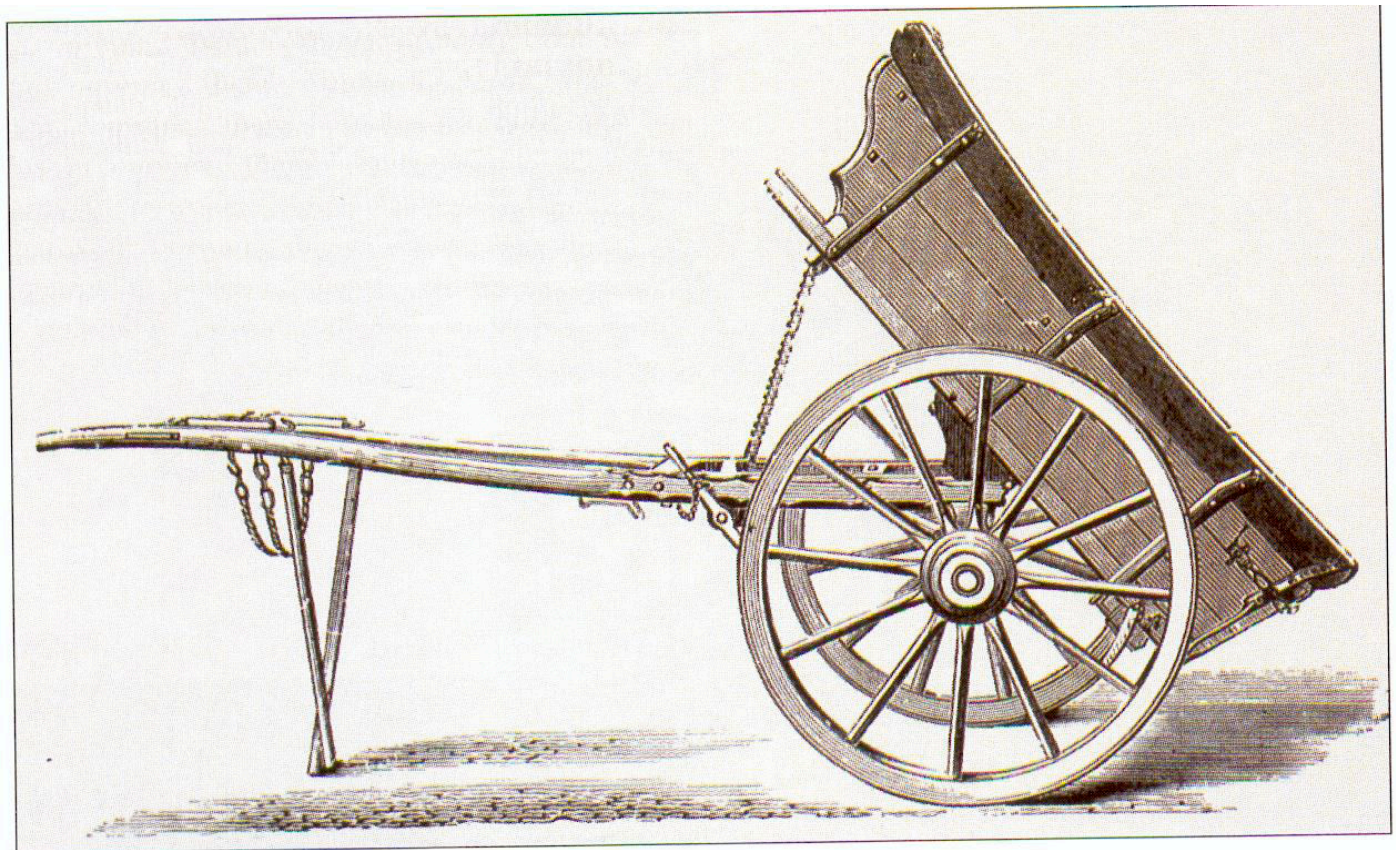


fig. 632 : Partie II, Dessin d'un tombereau XIX^{e} siècle © J.-L. Libourel, *Voitures hippomobiles,op. cit.*, p. 150



fig. 633 : Partie II, Gravure de Jacques Rigaud, (vers 1730) © Bibliothèque municipale de Tours

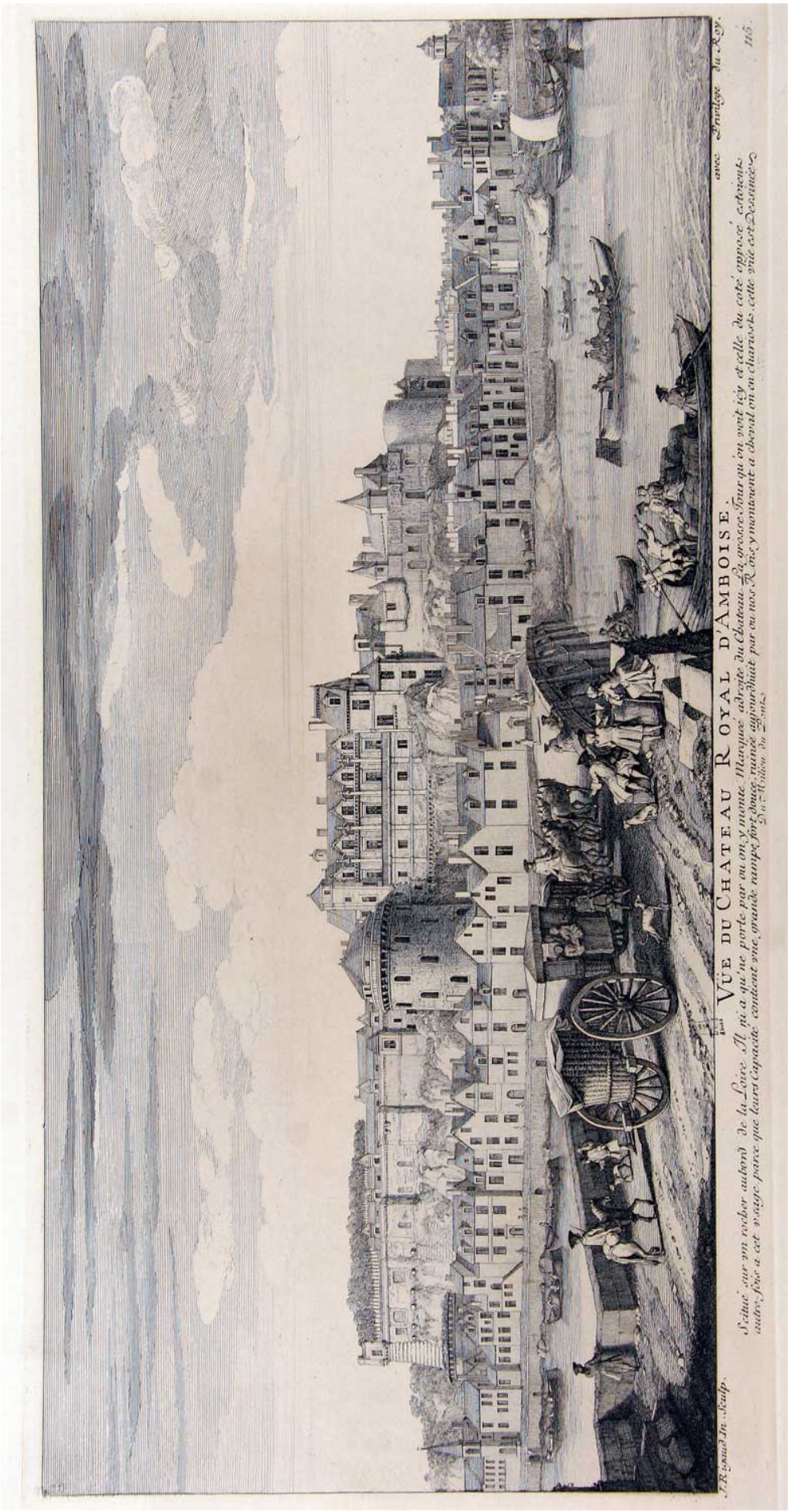


fig. 634 : Partie II, Gravure de Jacques Rigaud, (vers 1730) © Bibliothèque municipale de Tours



fig. 635 : Partie II, Gravure de Jacques Rigaud, (vers 1730) © Bibliothèque municipale de Tours



fig. 636 : Partie II, Vue de la liaison des Quatre Travées au logis Charles VIII et Charles VIII-François I[er] © L. Gaugain



fig. 637 : Partie II, Vues anciennes des Quatre Travées, après la Seconde Guerre Mondiale © Fondation Saint-Louis



fig. 638 : Partie II, Depuis le sommet de la tour des Minimes, vue des portes ouvrant sur le vide des logis Charles VIII et Charles VIII-François I^er^ © L. Gaugain

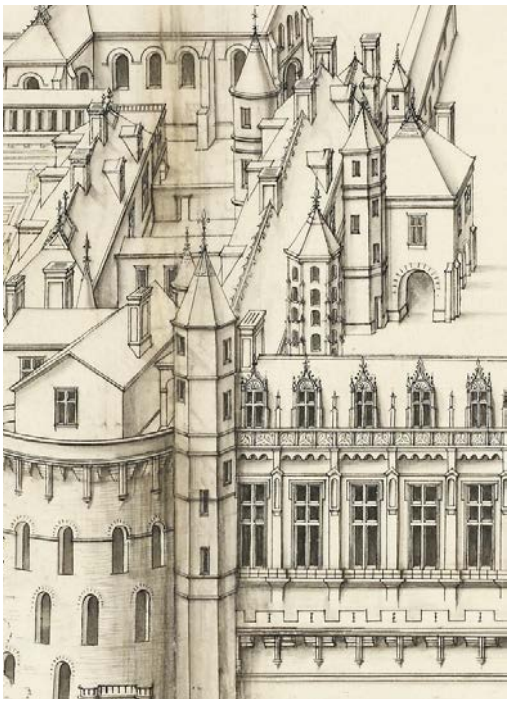


fig. 639 : Partie II, Vue de la chapelle-porche du logis Charles VIII-François I^er^, détail de la *Vüe du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau © L. Gaugain

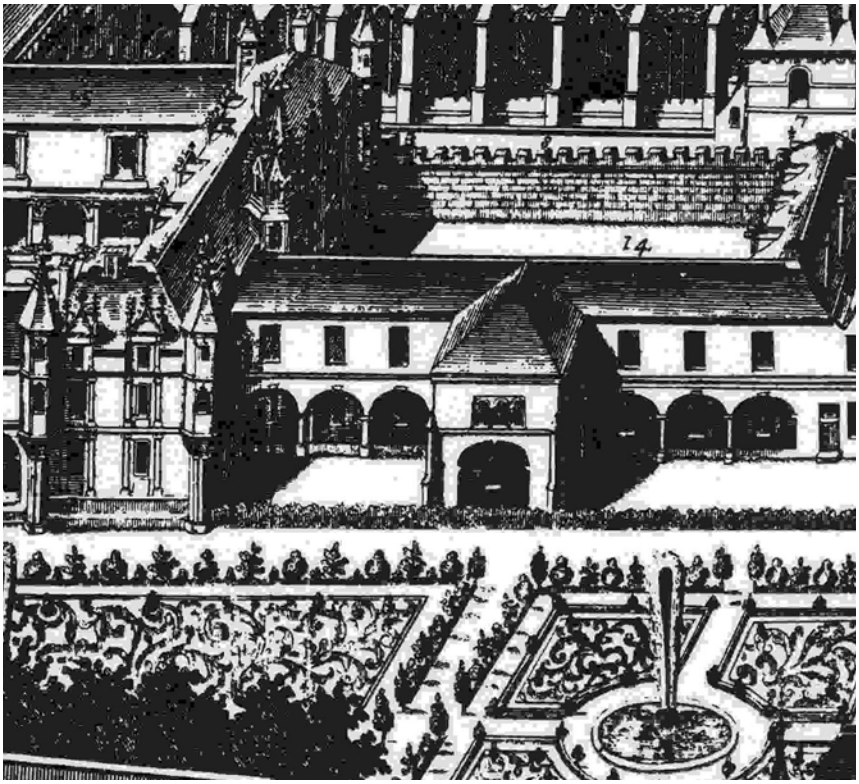


fig. 640 : Partie II, Chapelle porche du logis Saint-Ouen à Rouen, d'après le *Monasticon Gallicanum* (détail) © L. Gaugain

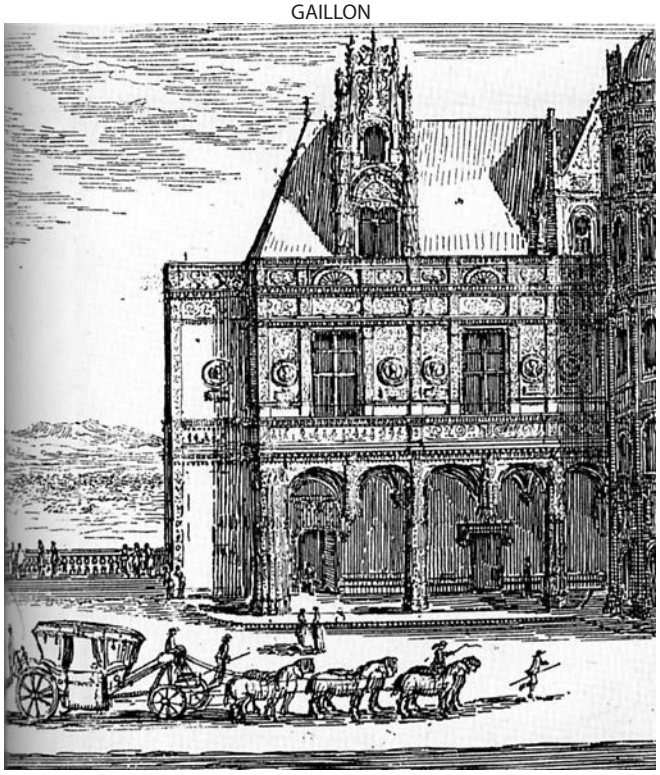


fig. 641 : Partie II, Gravure de l'escalier de Gaillon
d'après Israël Silvestre, *La grant maison* (1658)
© X. Pagazani, «La chapelle de Gaillon...», *op; cit.*, p. 70.

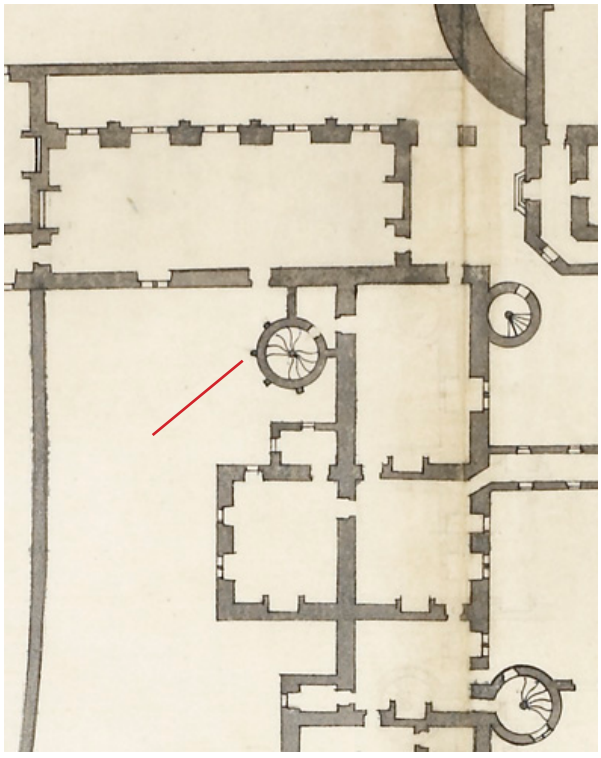


fig. 642 : Partie II, Plan du château d'Amboise, détail de l'escalier percé,
par Jacques Androuet du Cerceau, (1579) © L. Gaugain

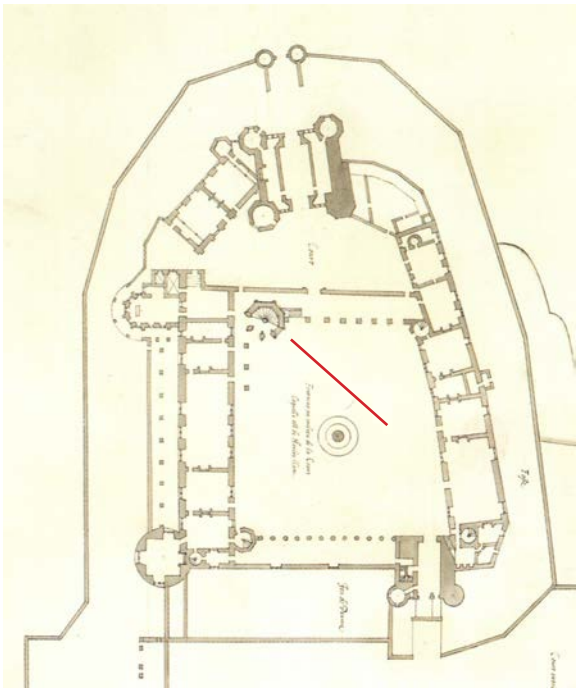


fig. 643 : Partie II, Plan du château de Gaillon, détail avec la grande vis,
par Jacques Androuet du Cerceau, (1579)
© F. Boudon, *Les plus excellents..., op. cit.*

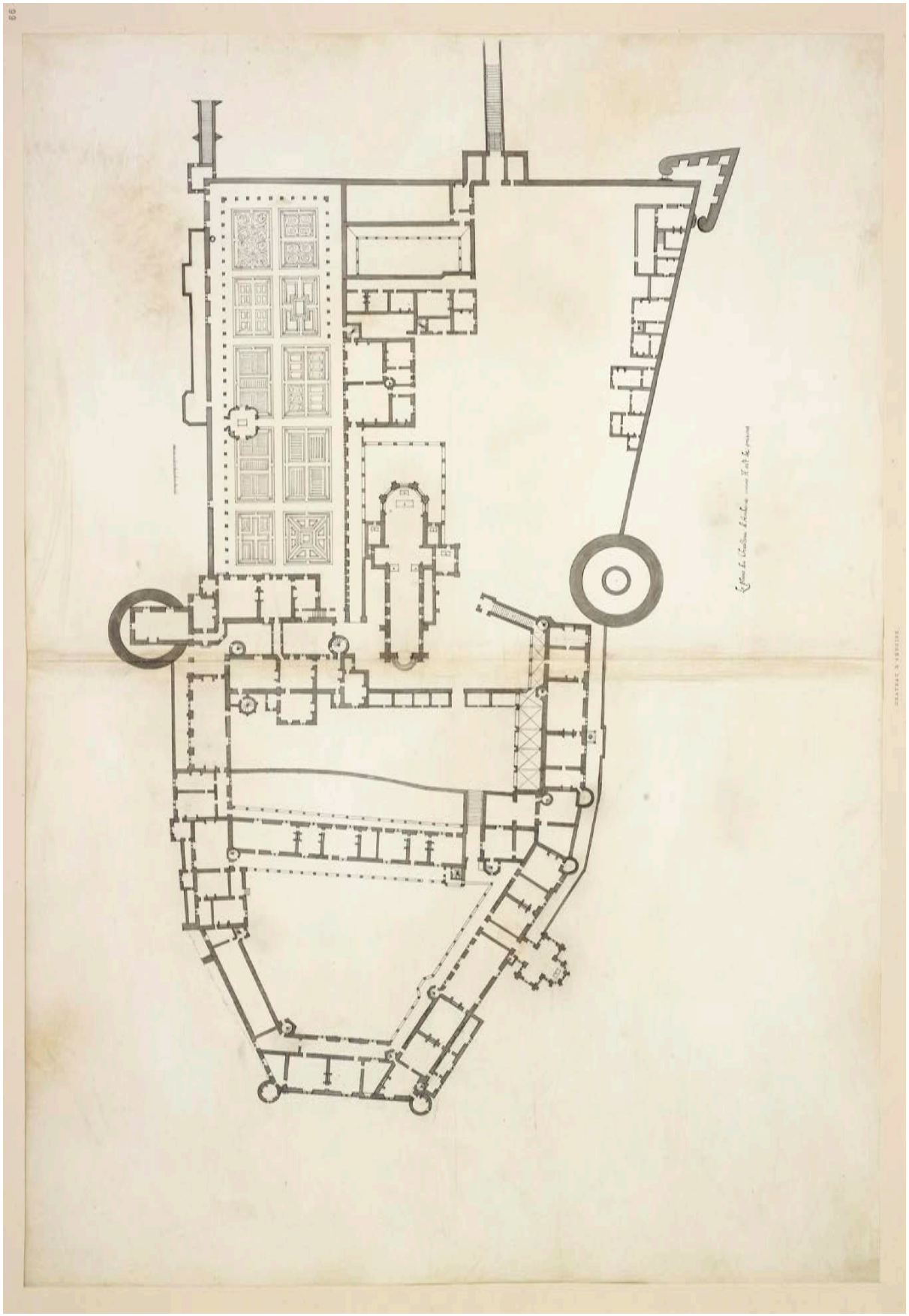


fig. 644 : Partie II, *Plan du château d'Amboise*, *Les plus excellents bastimens de France* de Jacques Androuet du Cerceau, (1579) © Bibliothèque de Londres

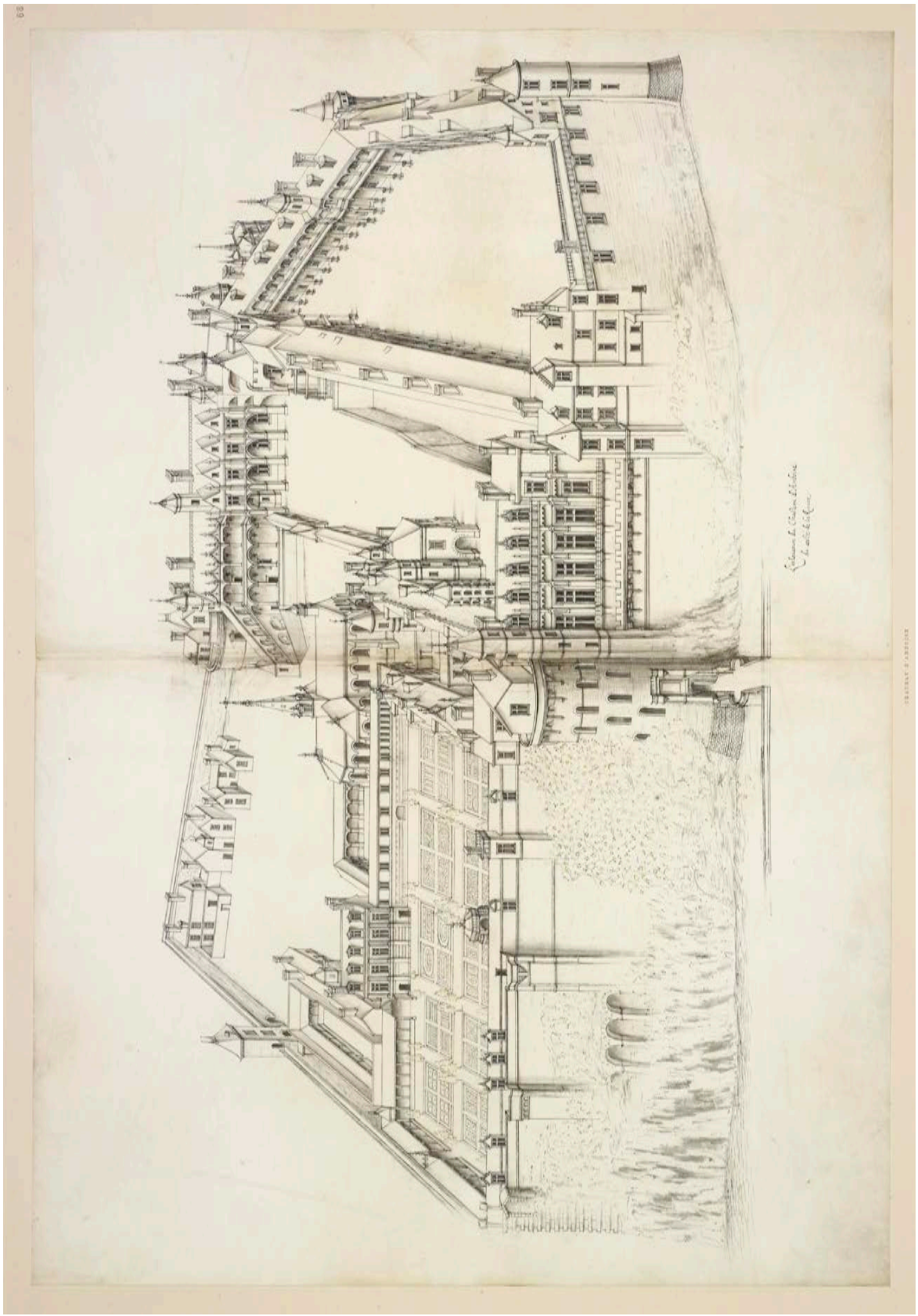


fig. 645 : Partie II, *Vue du costé de la rivière de Loire* du château d'Amboise, *Les plus excellents bastimens de France* de Jacques Androuet du Cerceau, (1579) © Bibliothèque de Londres

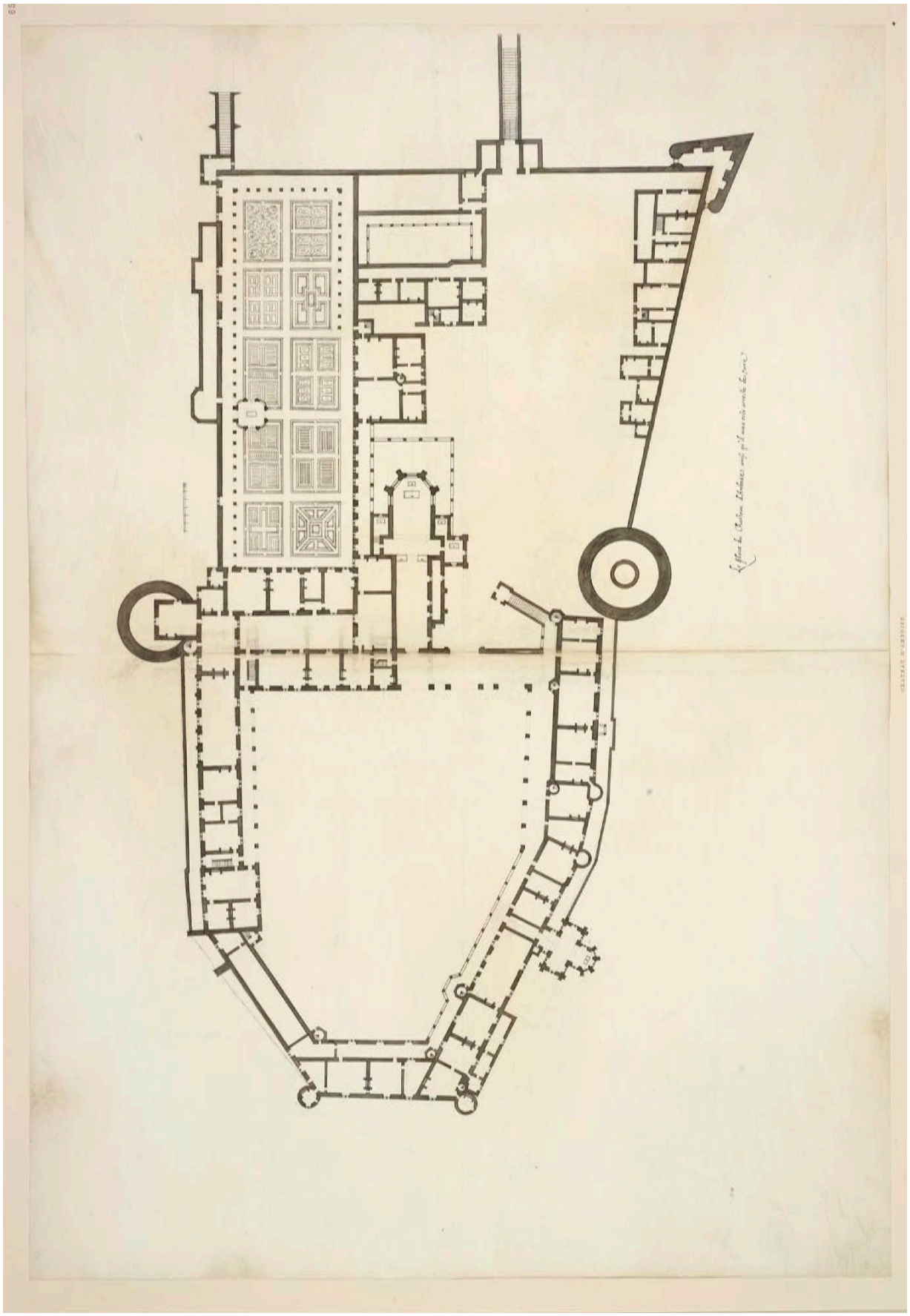


fig. 646 : Partie II, *Plan* du château d'Amboise, projet de transformation, *Les plus excellents bastimens de France* de Jacques Androuet du Cerceau, (1579) © Bibliothèque de Londres

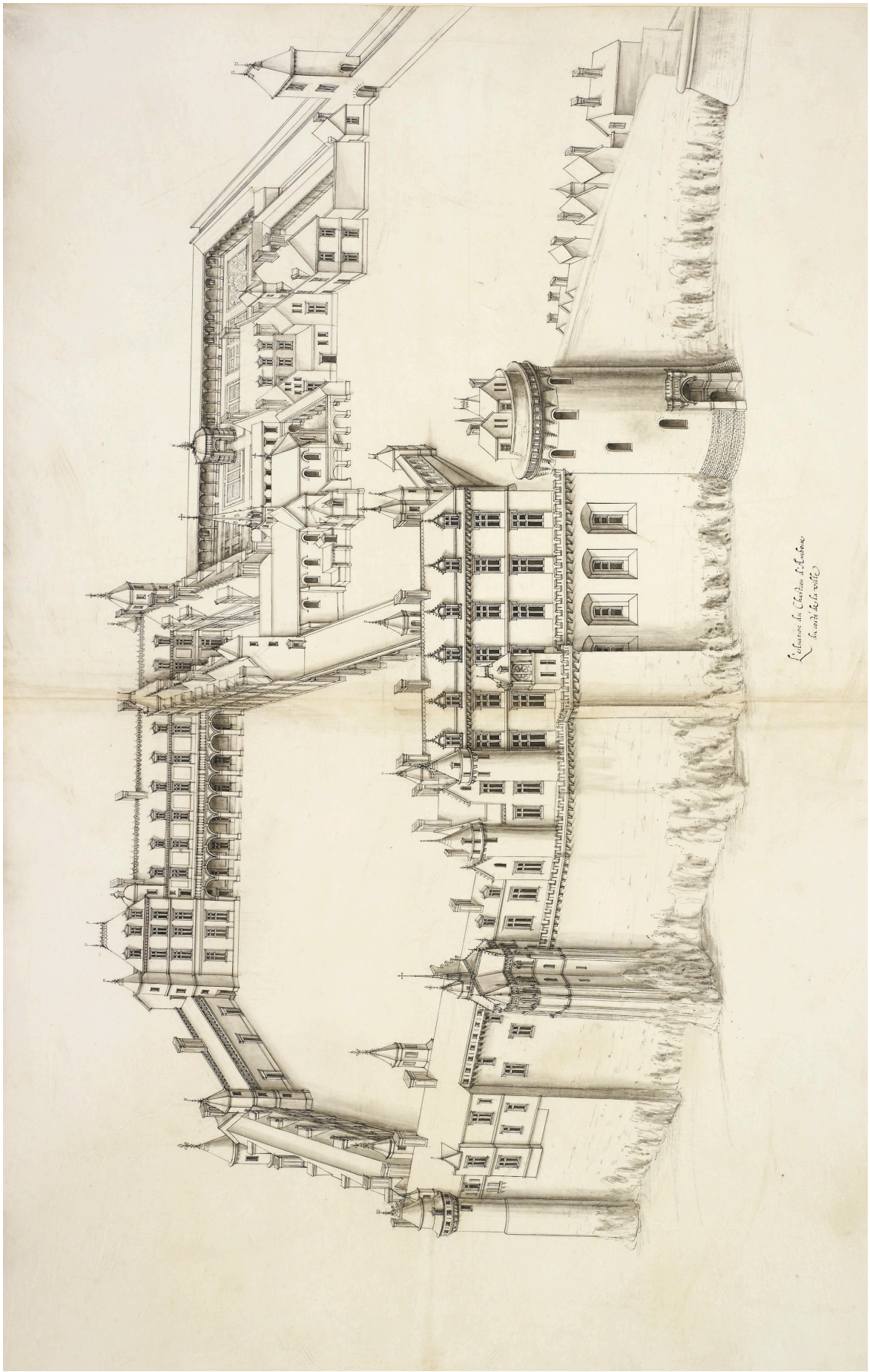


fig. 647 : Partie II, *Vue du costé de la forest* du château d'Amboise, projet de transformation, *Les plus excellents bastimens de France* de Jacques Androuet du Cerceau, (1579) © Bibliothèque de Londres

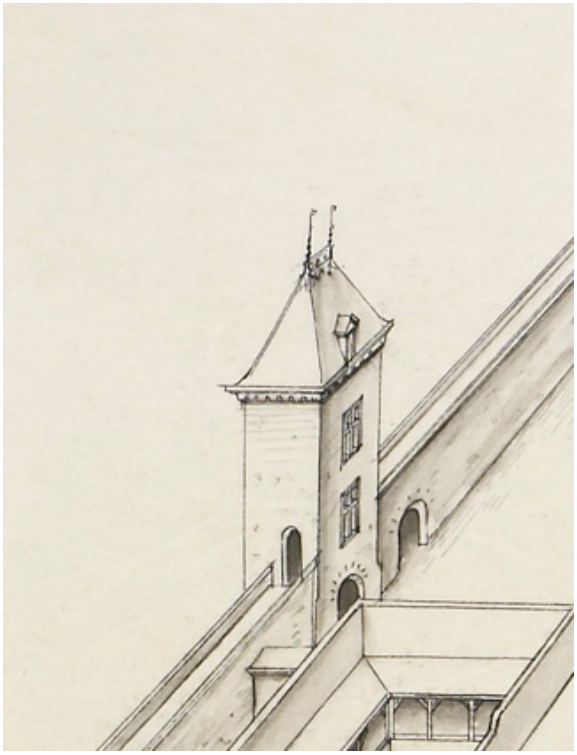


fig. 648 : Partie II, Vue de la porte des Lions, détail de la *Vüe du costé de la riviere de Loire* de Jacques Androuet du Cerceau © L. Gaugain

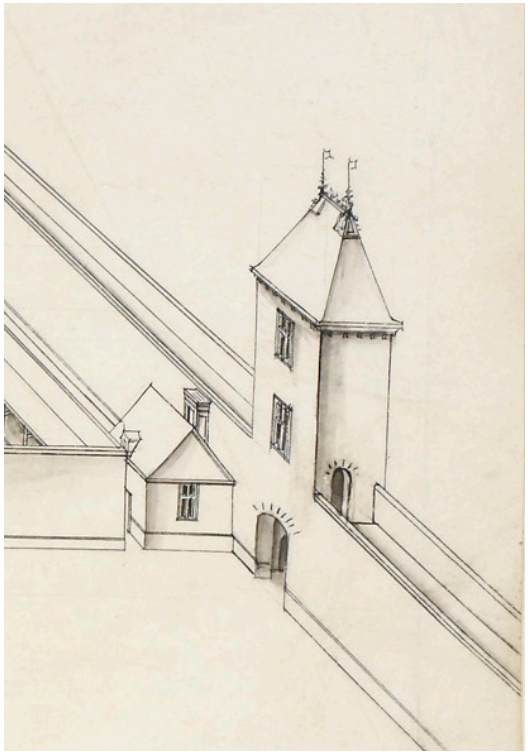


fig. 649 : Partie II, Vue de la porte des Lions, détail de la *Vüe du costé de la forest* de Jacques Androuet du Cerceau © L. Gaugain



fig. 651 : Partie II, Vue de la rampe hélicoïdale de la tour de la Data du palais d'Urbino, (vers 1480) © L. Gaugain

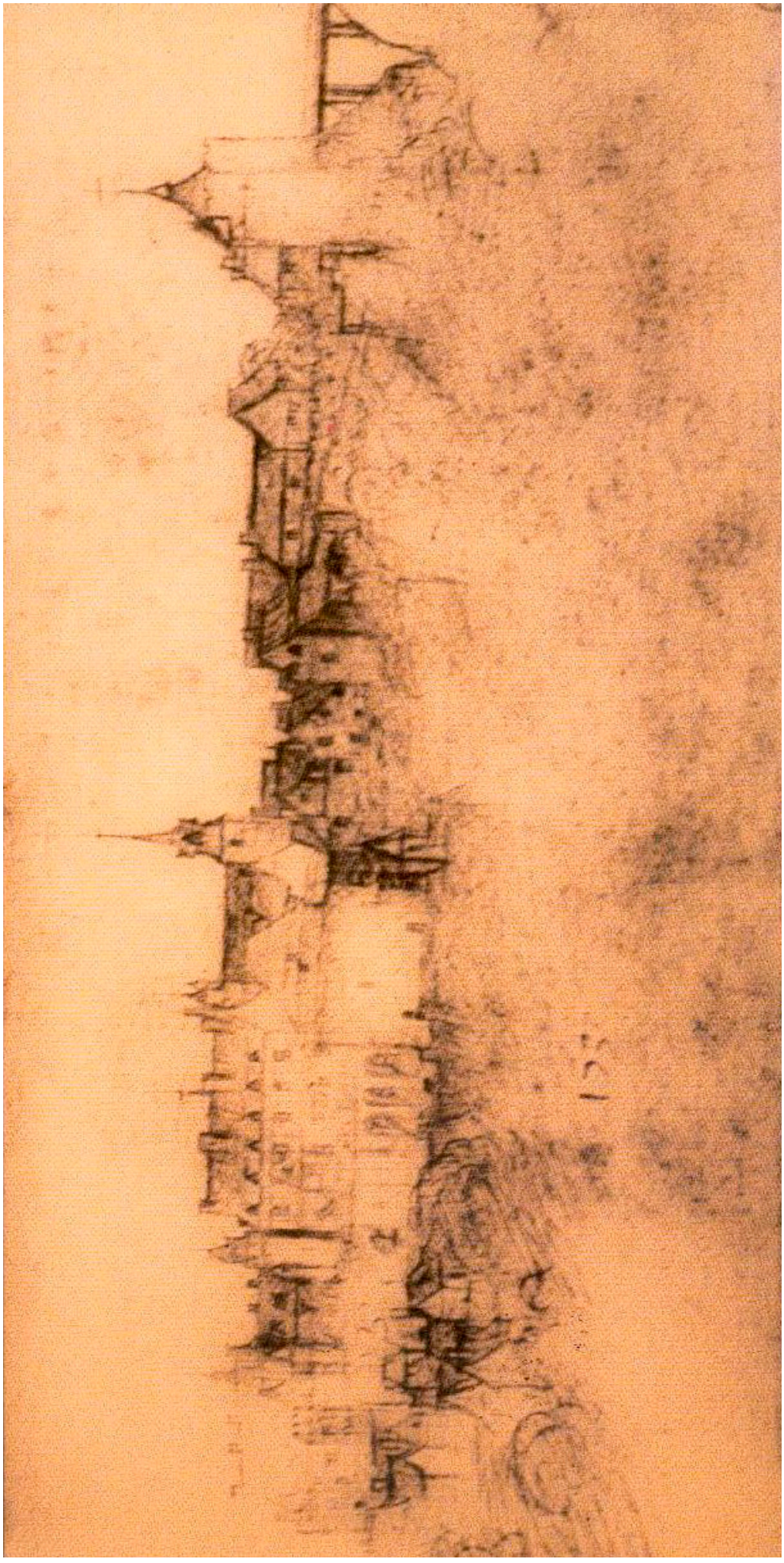
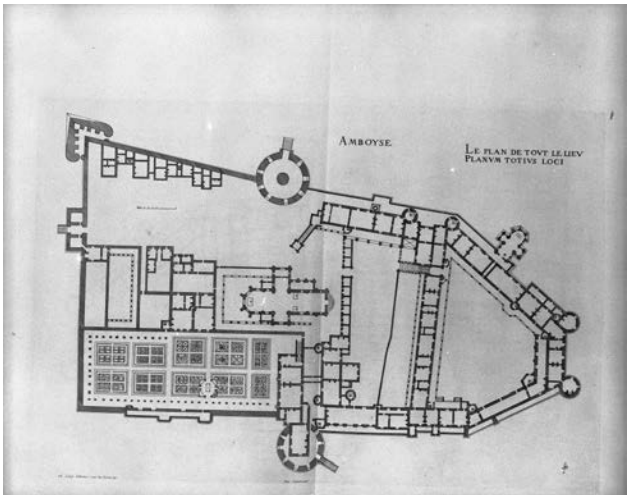


fig. 650 : Partie II, *Vue du château d'Amboise depuis le clos-Lucé*, Léonard de Vinci, (vers 1518) © Bibliothèque royale de Windsor



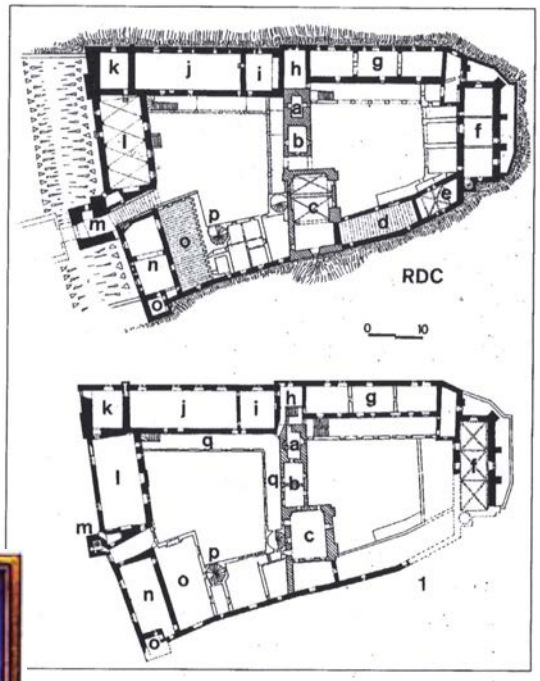


fig. 652 : Partie II, Plan gravé du château d'Amboise, *Les plus excellents bastimens de France* (1579), Jacques Androuet du Cerceau et Plans du château de Salon-de-Provence
© Inv. Centre



fig. 653 : Partie II, *Emilie dans son jardin, épiée par Palémon et par Arcitas*. Enluminure de Barthélémy D'Eyck pour la Théséide de Boccace, début du livre III, (1460-1465)
© Vienne, Bibliothèque nationale d'Autriche, codex Ms 2617, f°53.

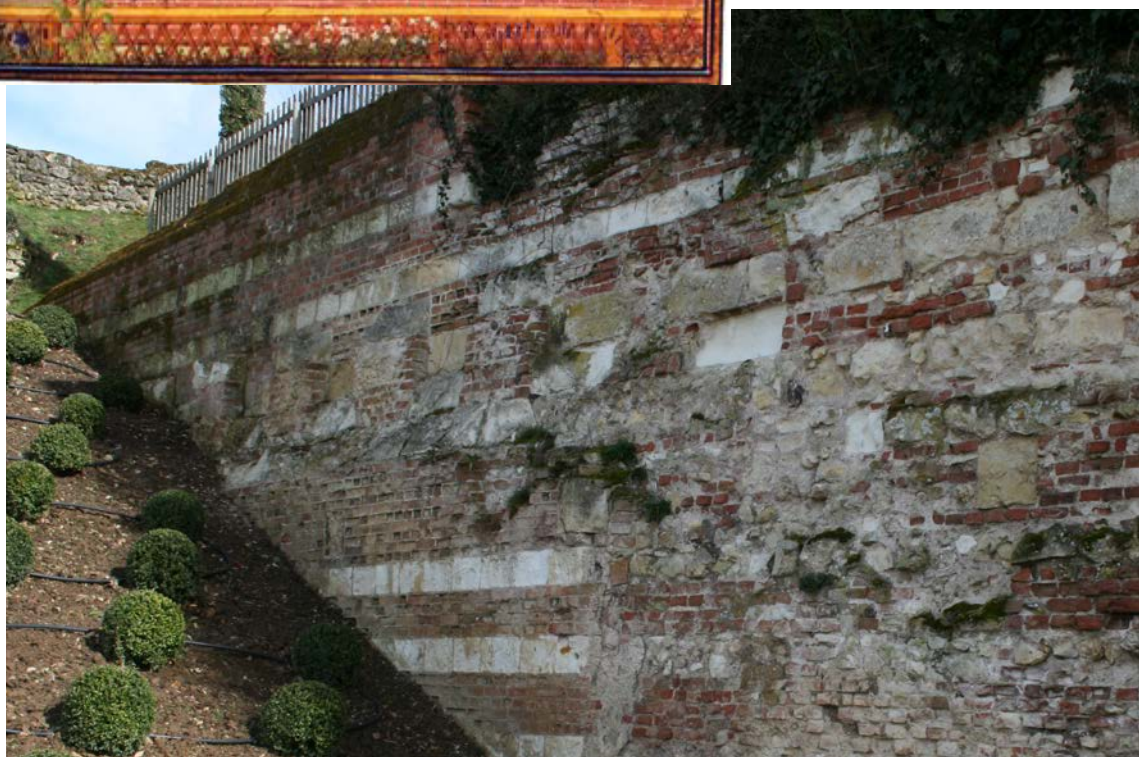


fig. 654 : Partie II, Vue des faux-créneaux au fond du jardin du château d'Amboise © L. Gaugain



fig. 656 : Partie II, Vue du noyau creux de l'escalier de Chambord © L. Gaugain



fig. 655 : Partie II, Vue du château de Lassay-sur-Croisne © L. Gaugain

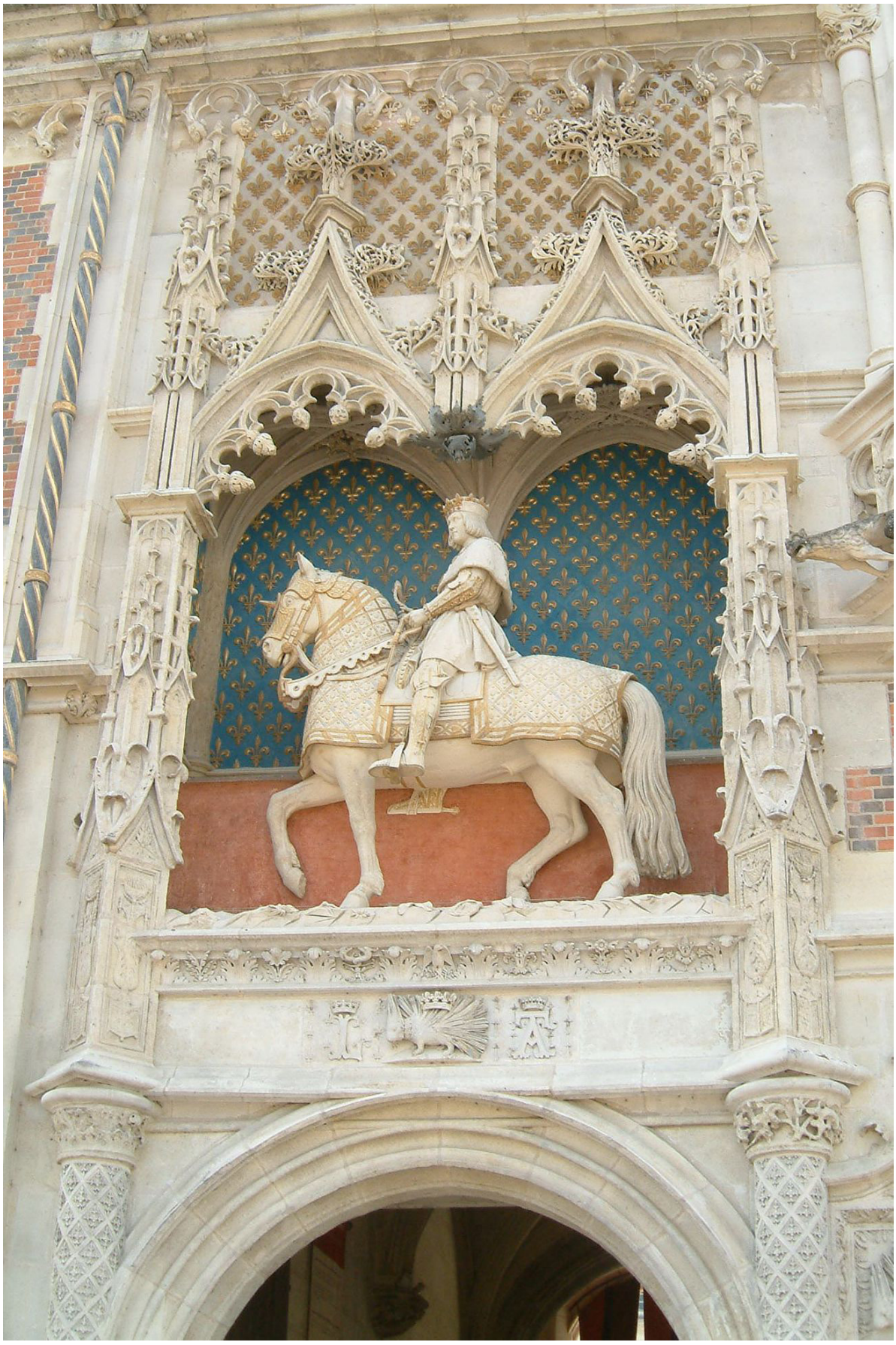


fig. 657 : Partie II, Vue de la statue cavalière de Louis XII à l'entrée du château de Blois © L. Gaugain

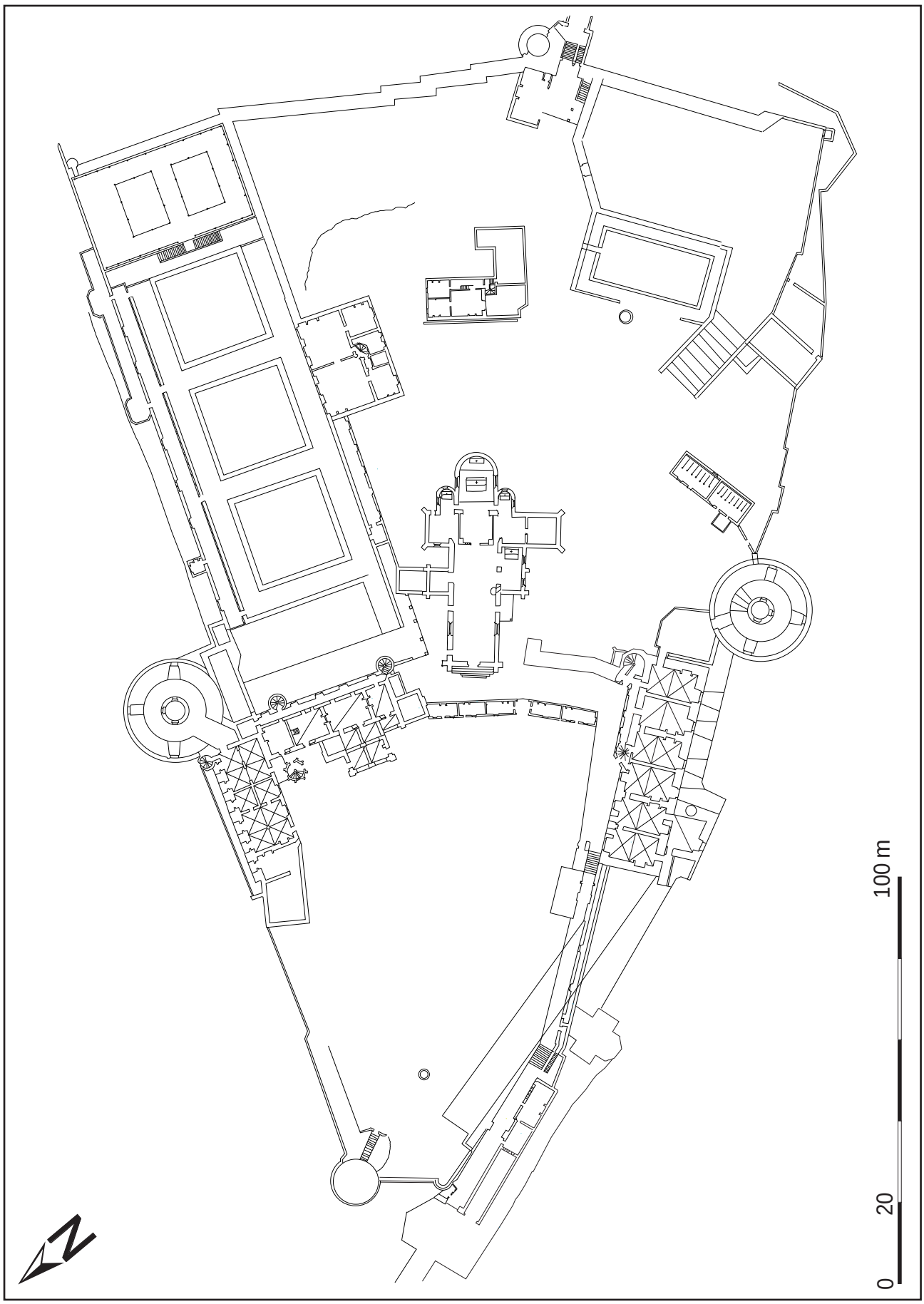


fig. 658 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau de la rampe, dessiné à partir du plan *AN*, O1 1903 © L. Gaugain

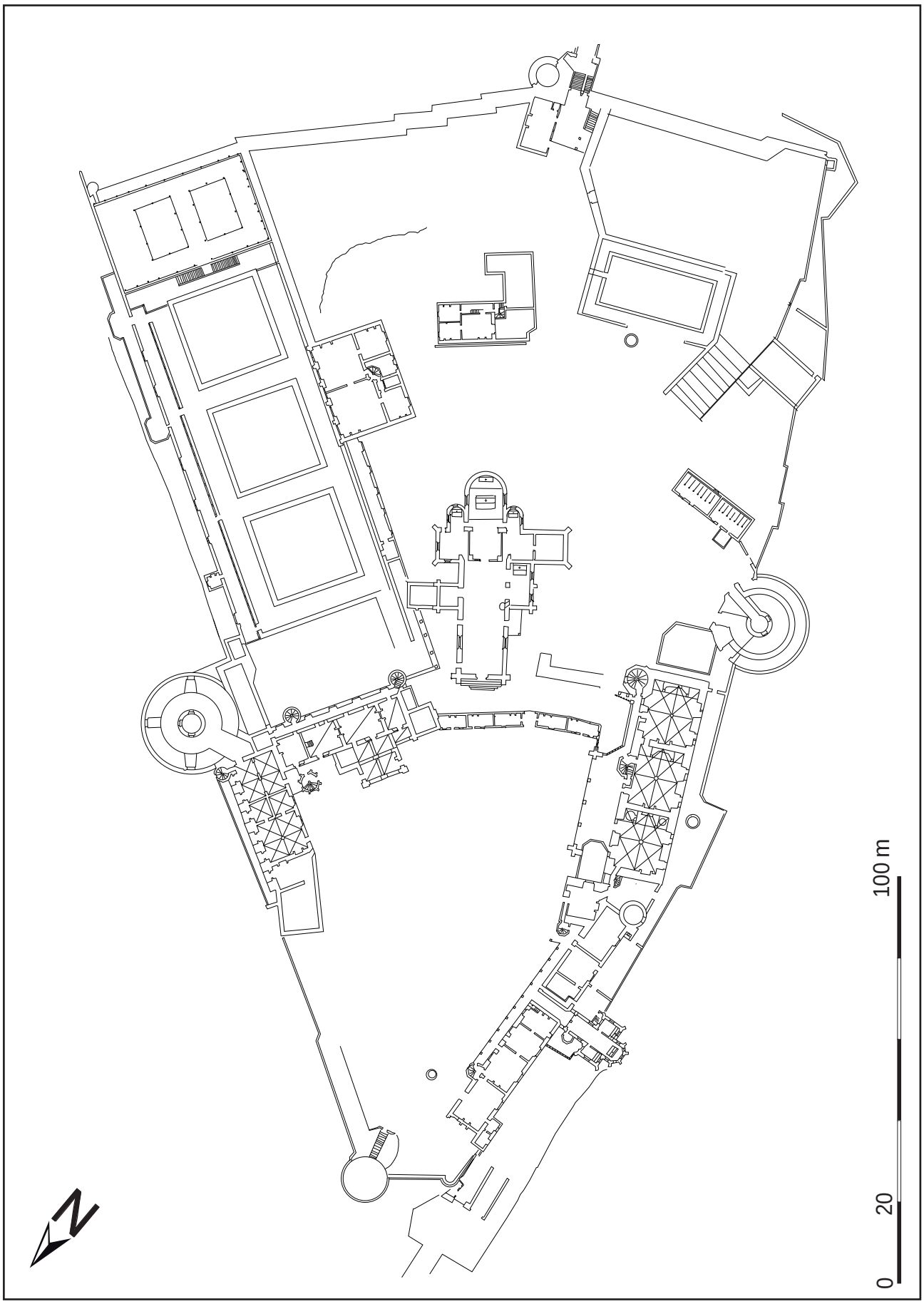


fig. 659 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau R, dessiné à partir du plan *AN*, O1 1903 © L. Gaugain

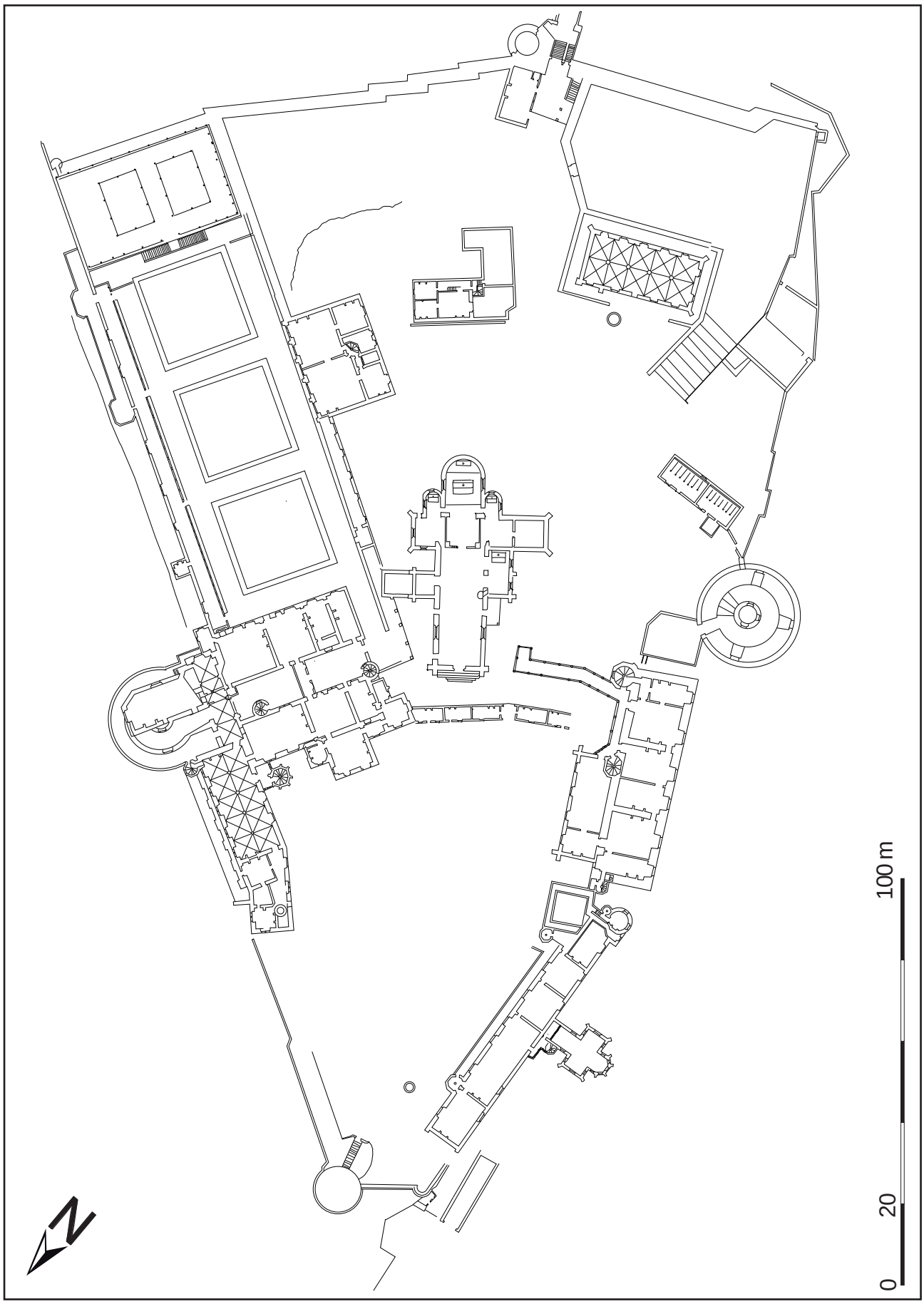


fig. 660 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau R+I, dessiné à partir du plan *AN*, O1 1903 © L. Gaugain

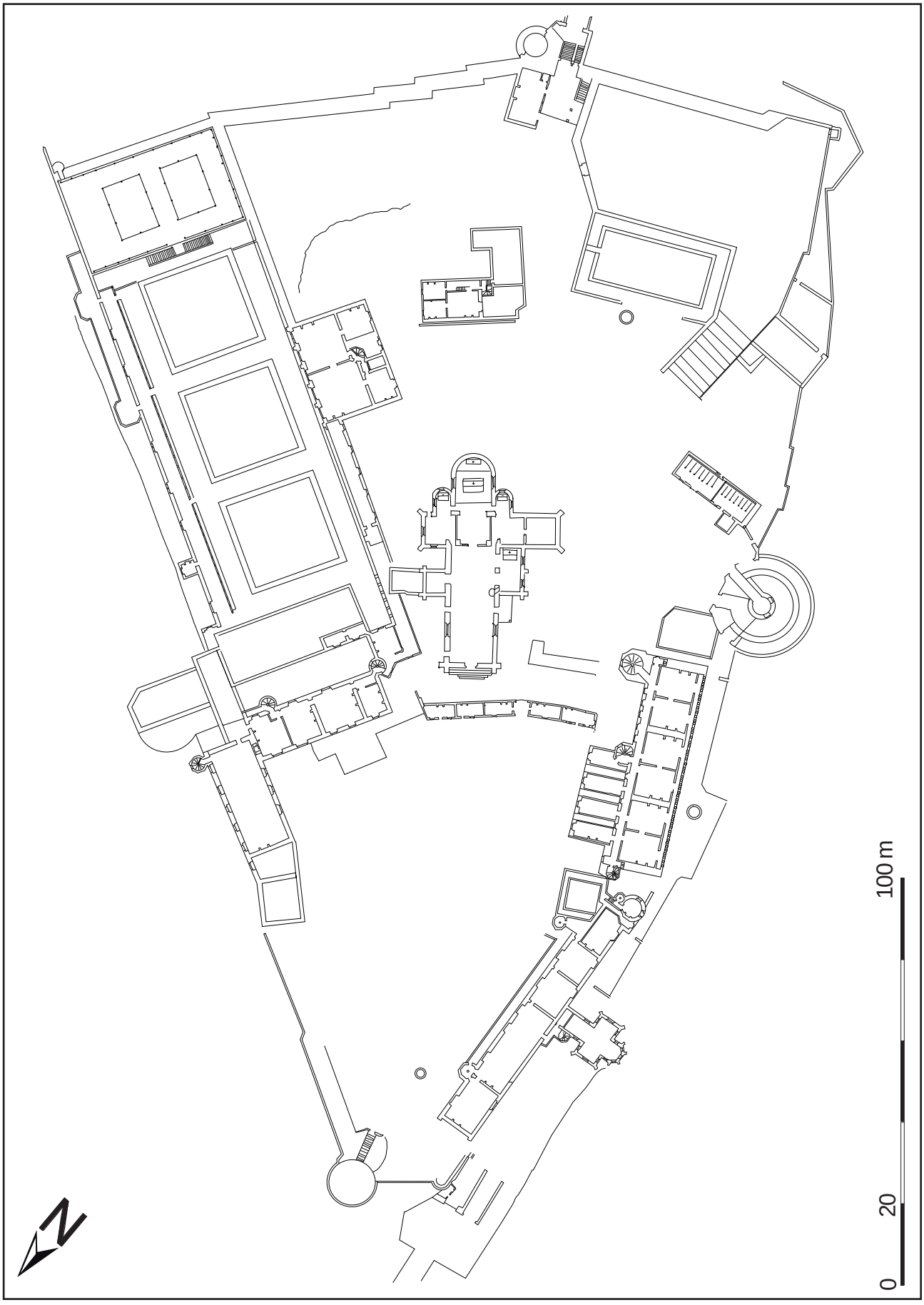


fig. 661 : Partie II, Plan du château en 1708 au niveau R+II, dessiné à partir du plan *AN*, O1 1903 © L. Gaugain

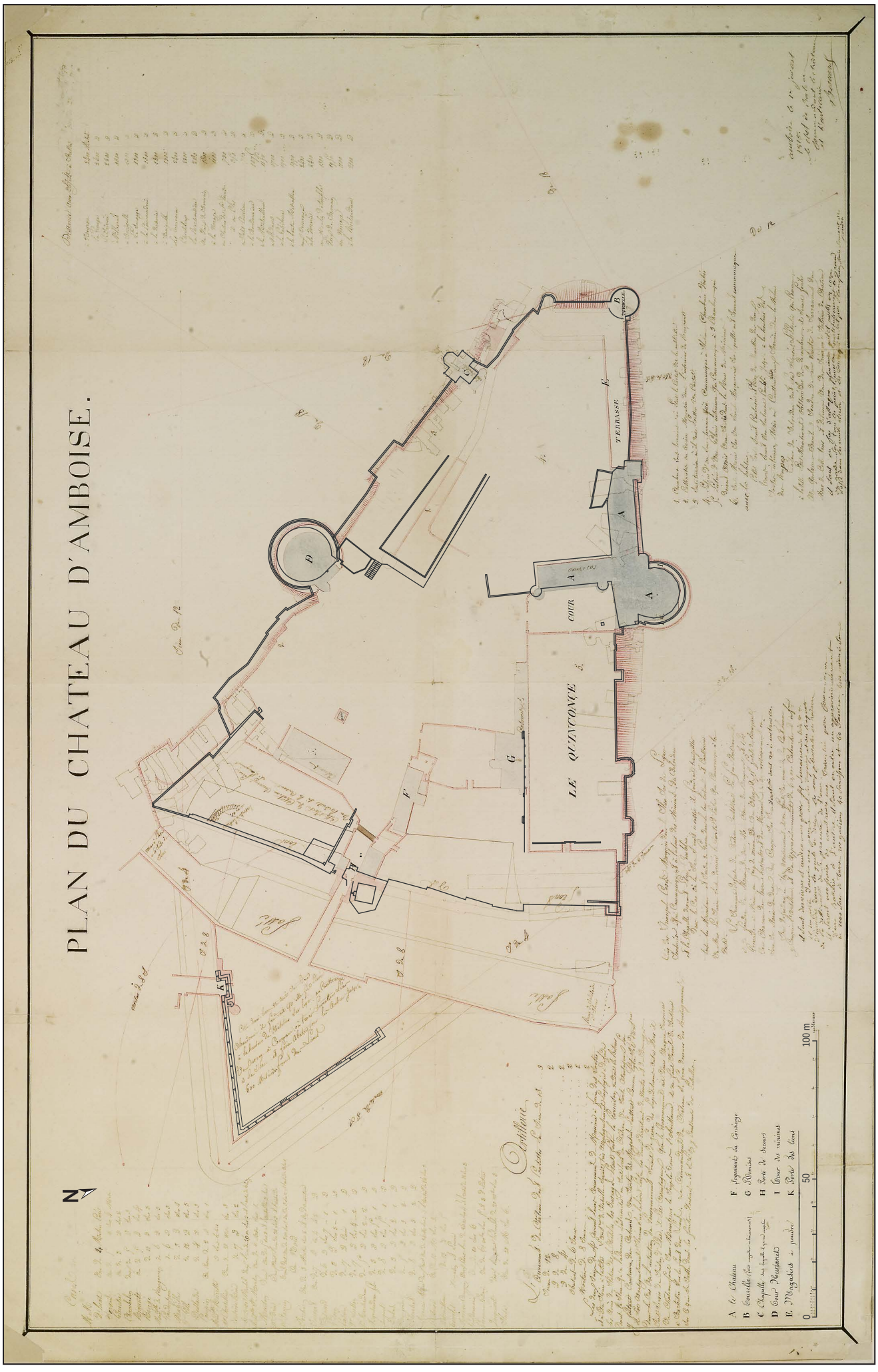


fig. 662 : Partie II, Plan du château en 1815 (*Archives communales d'Amboise*) sur lequel est superposé le plan actuel avec le relevé de la demi-lune © L. Gaugain

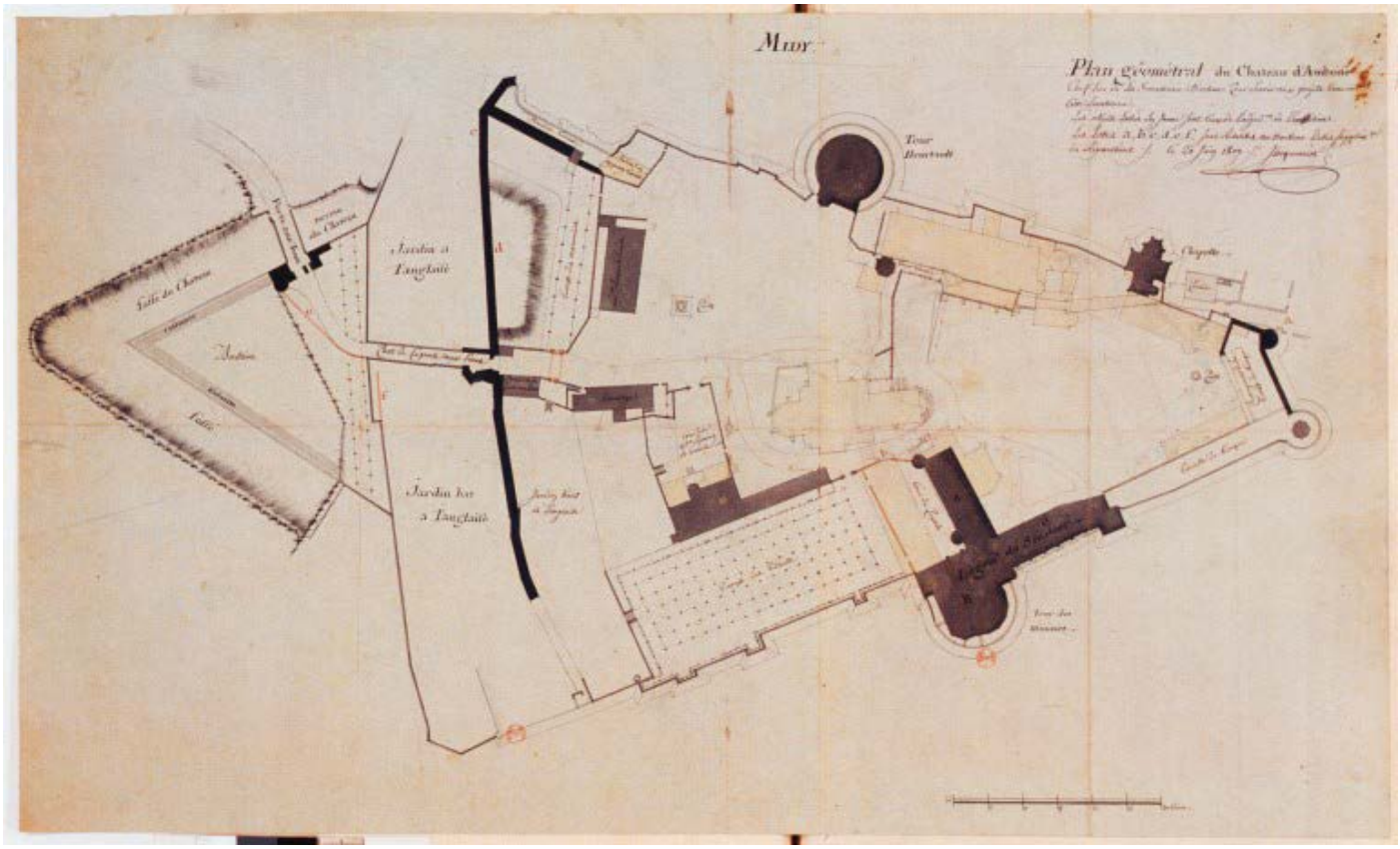


fig. 663 : Partie II, Plan du château en 1807 dressé par Jean-Bernard Jacquemin © BnF Gallica



fig. 664 : Partie II, Entrée principale du château d'Amboise, dessin début XIX e siècle © BnF Gallica

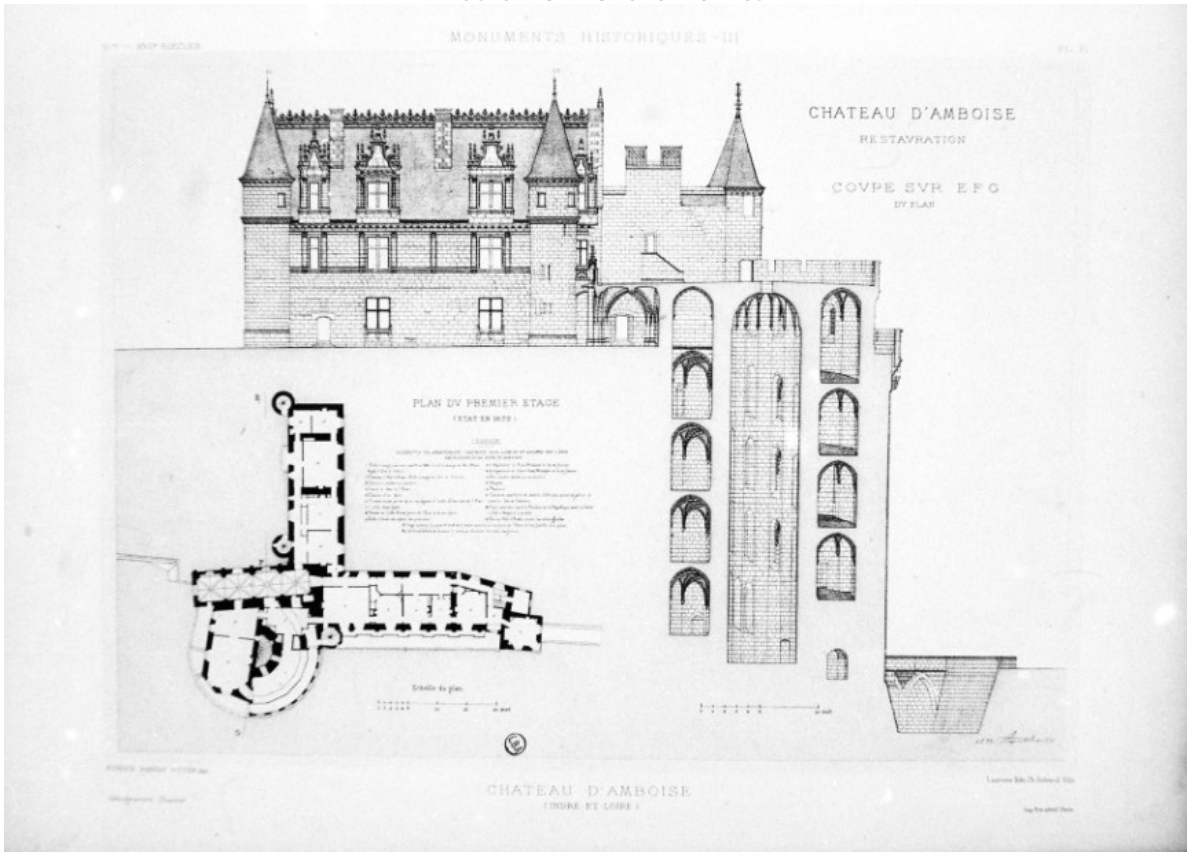


fig. 665 : Partie II, Relevé du château de l'architecte Ruprich-Robert, (1892) © Inv. Centre

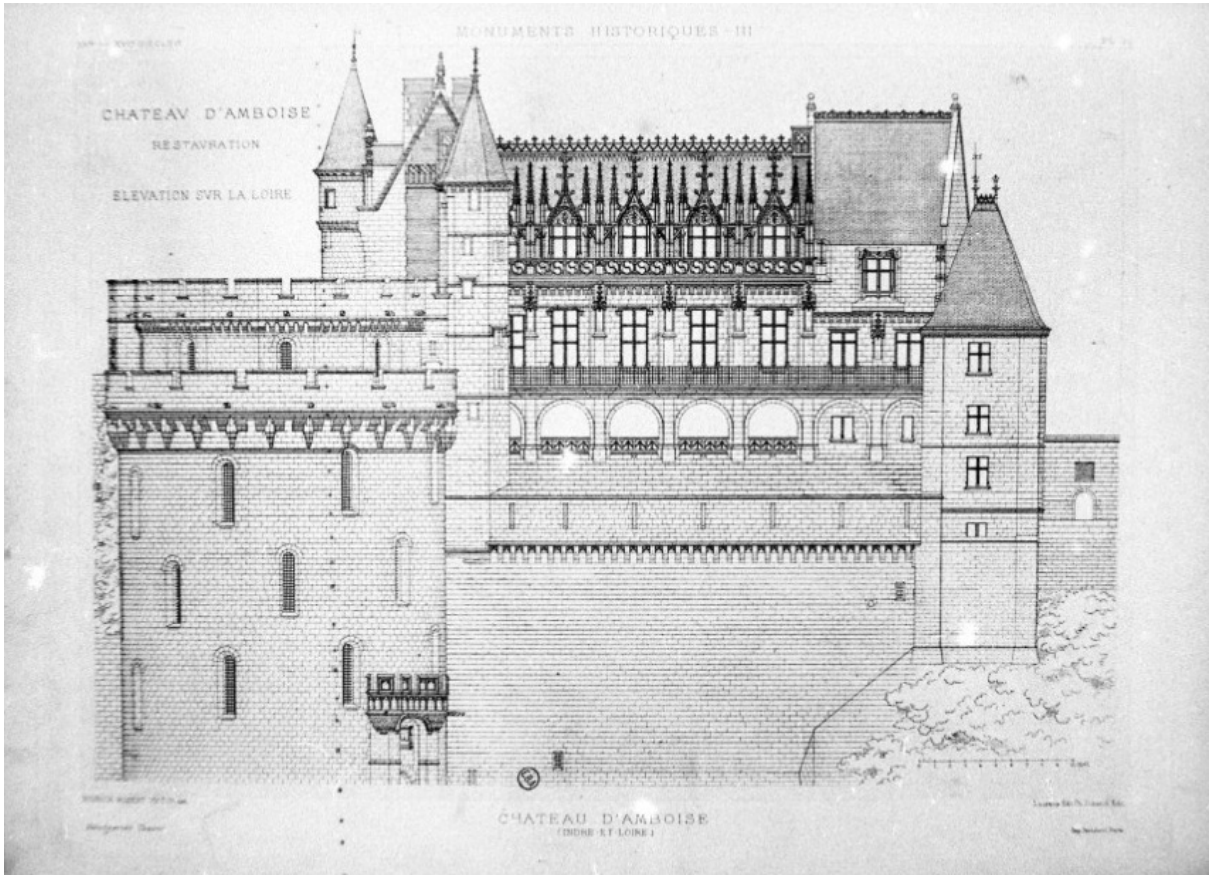


fig. 666 : Partie II, Relevé du château de l'architecte Ruprich-Robert, (1892) © Inv. Centre

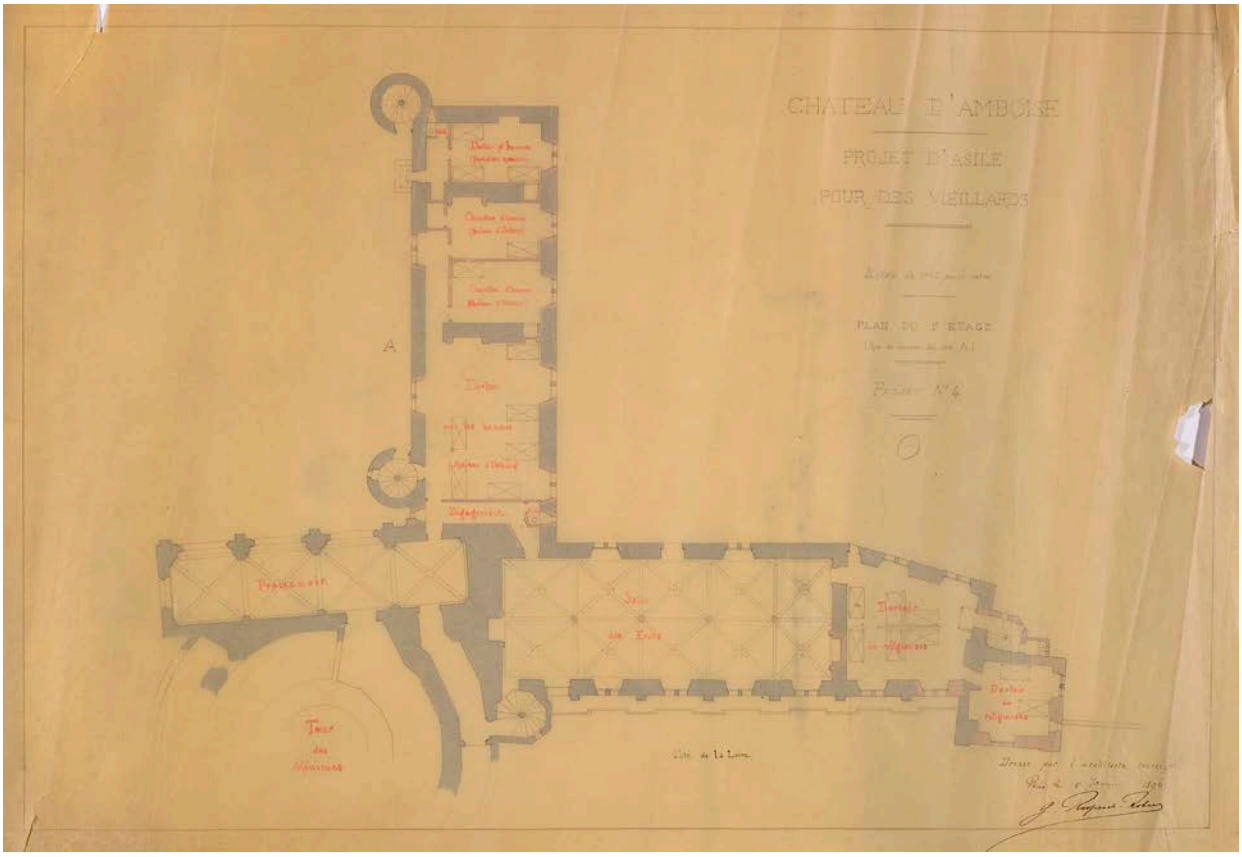


fig. 667 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, 1er étage (1896)
© L. Gaugain

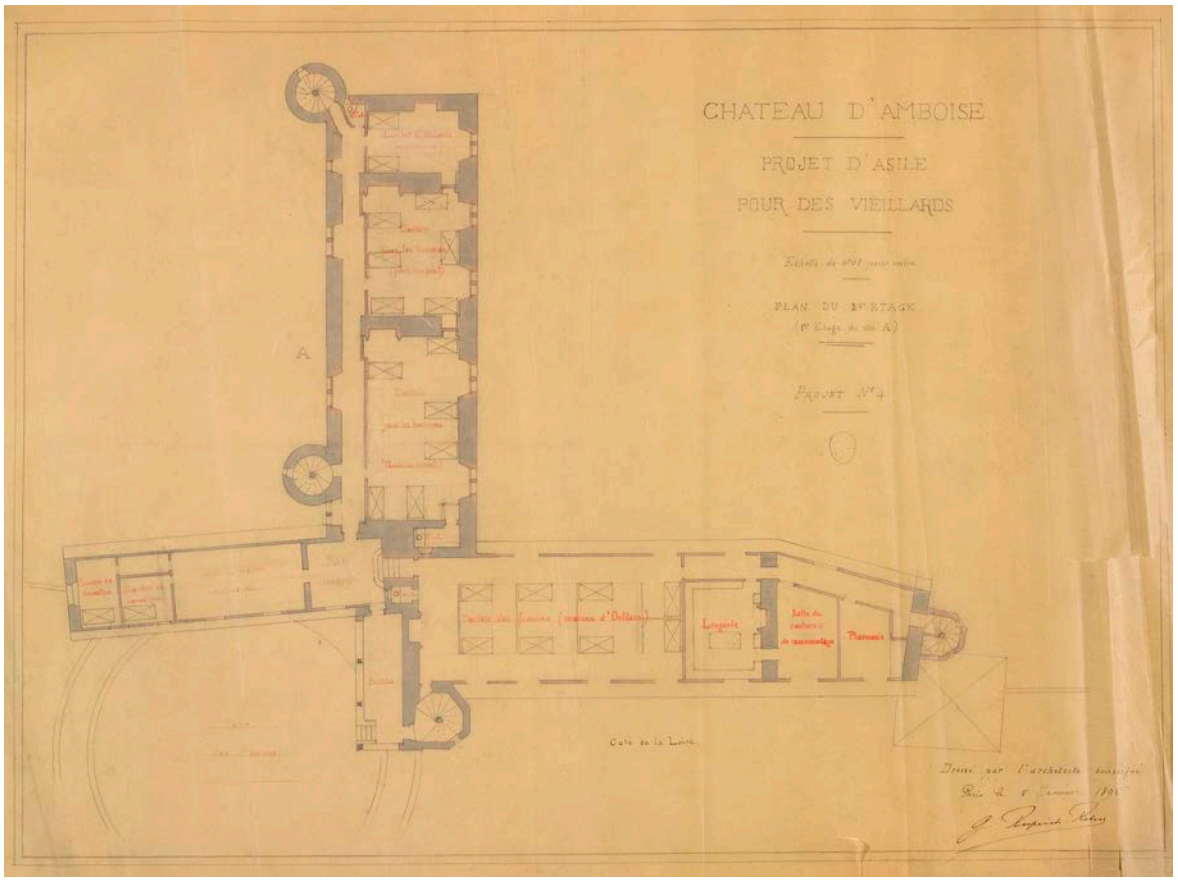


fig. 668 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, 2e étage, (1896)
© L. Gaugain

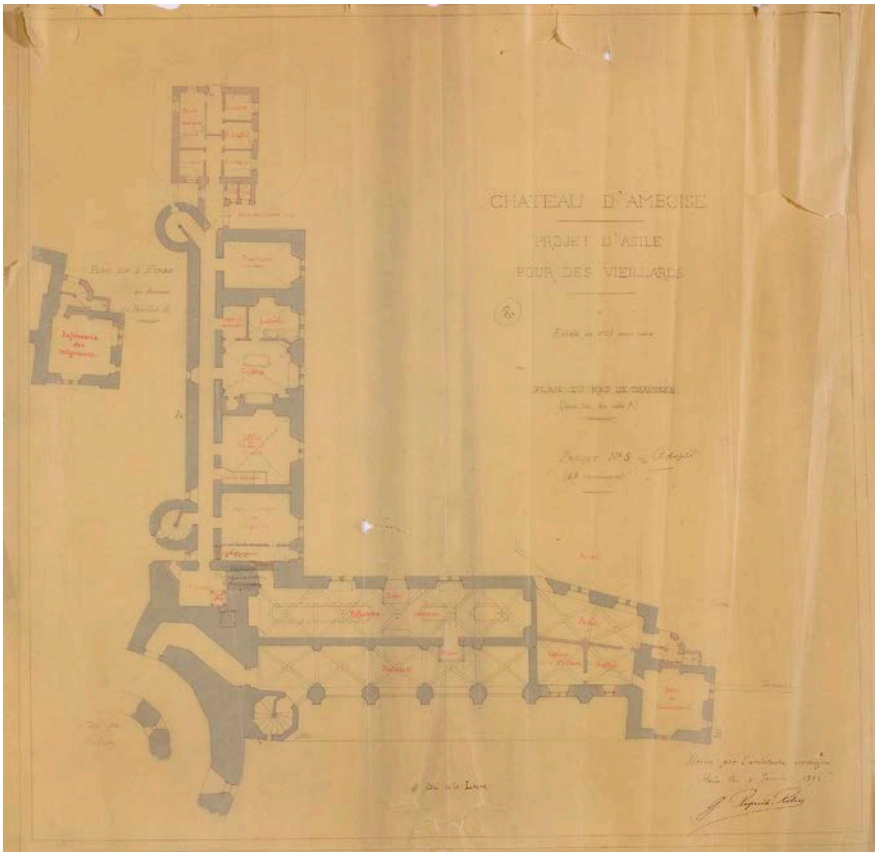


fig. 669 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, rez-de-chaussée, (1896) © L. Gaugain

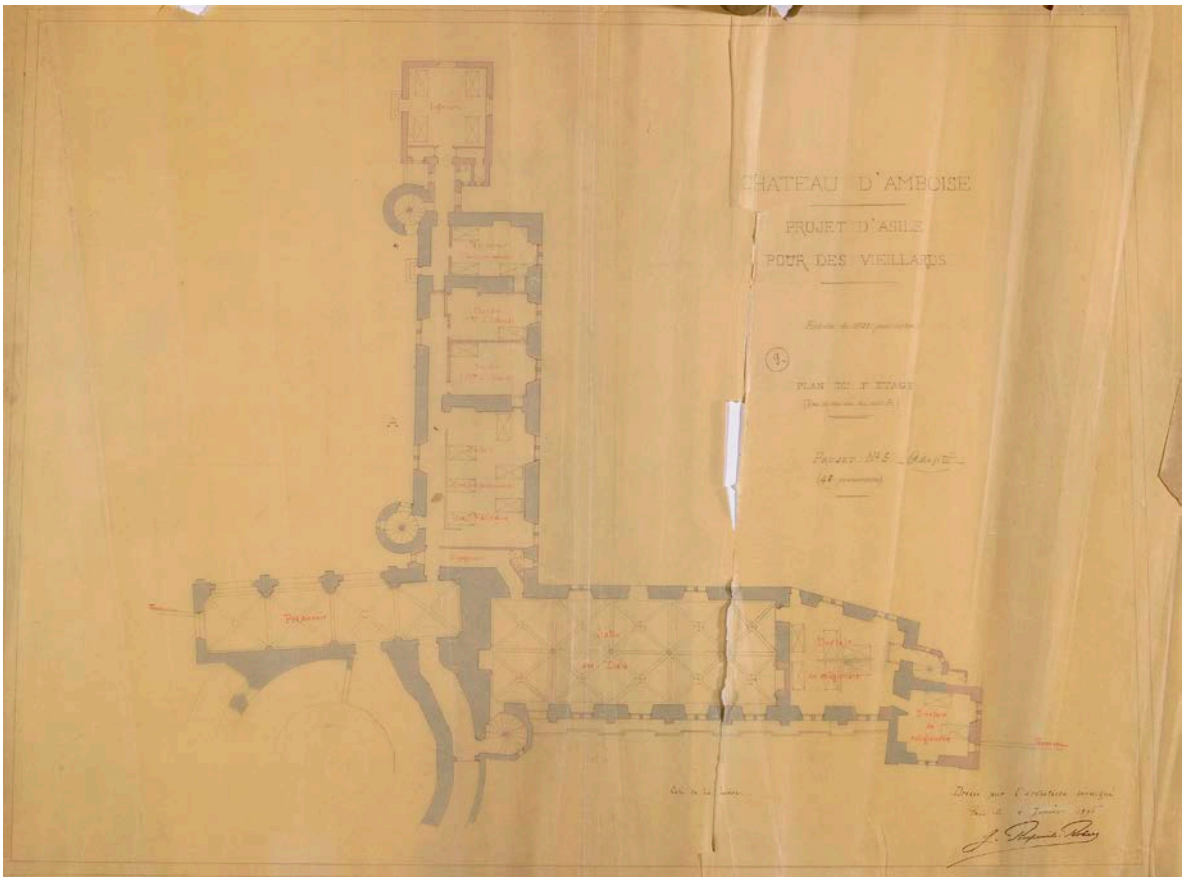


fig. 670 : Partie II, Plan du château projet d'asile pour vieillards par Gabriel Ruprich-Robert, rez-de-chaussée, (1896) © L. Gaugain

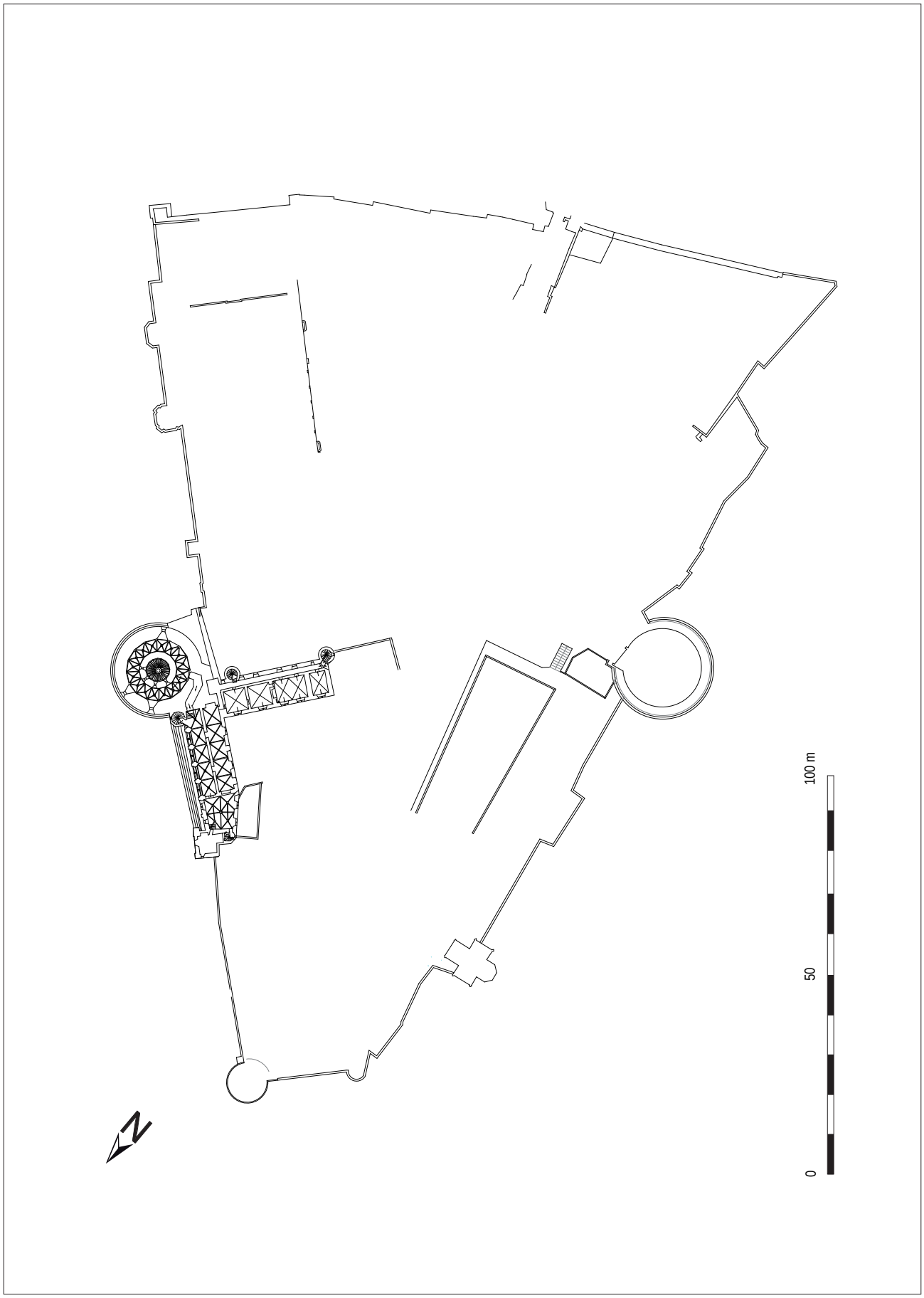


fig. 671 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R © L. Gaugain

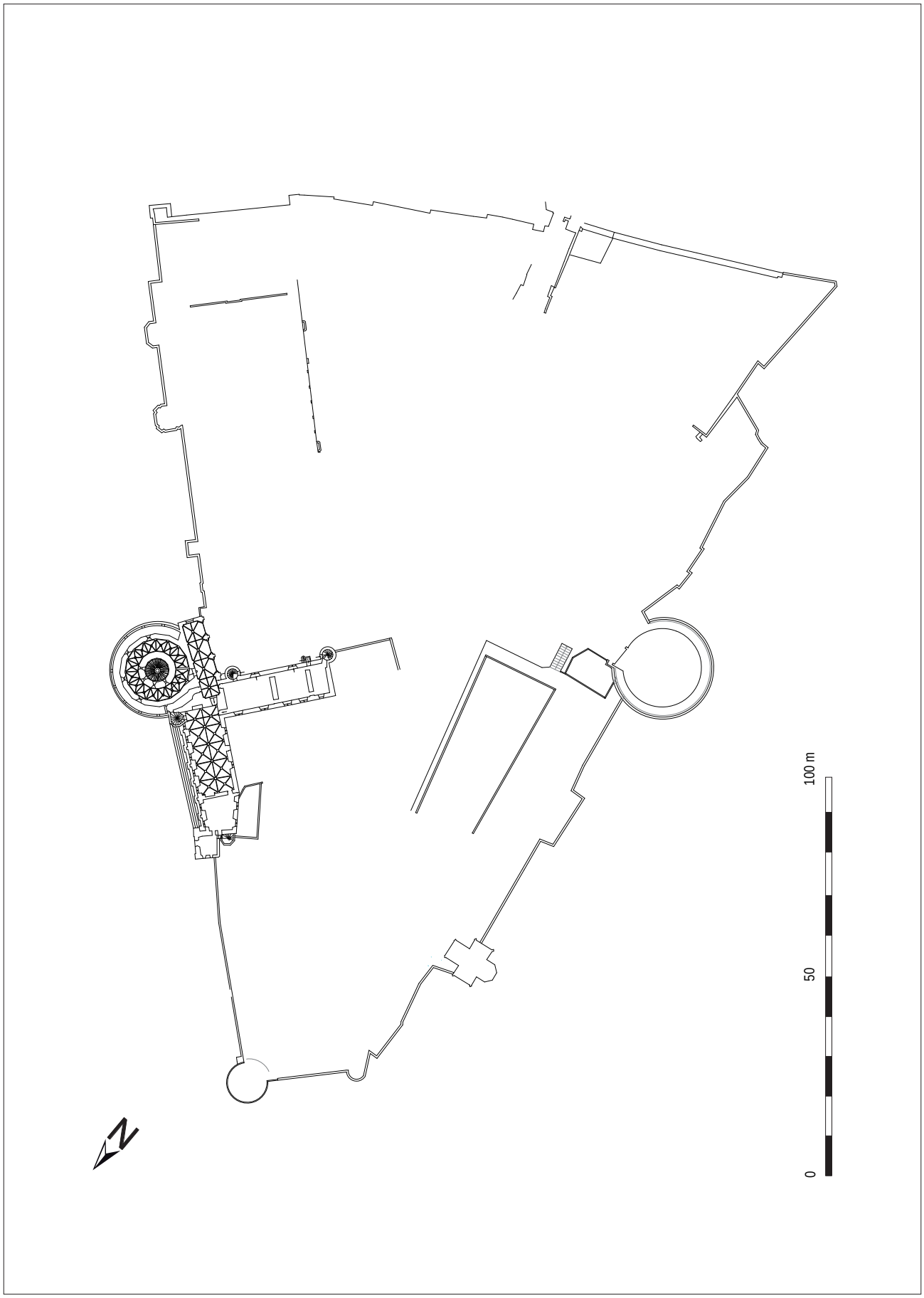


fig. 672 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R+I © L. Gaugain

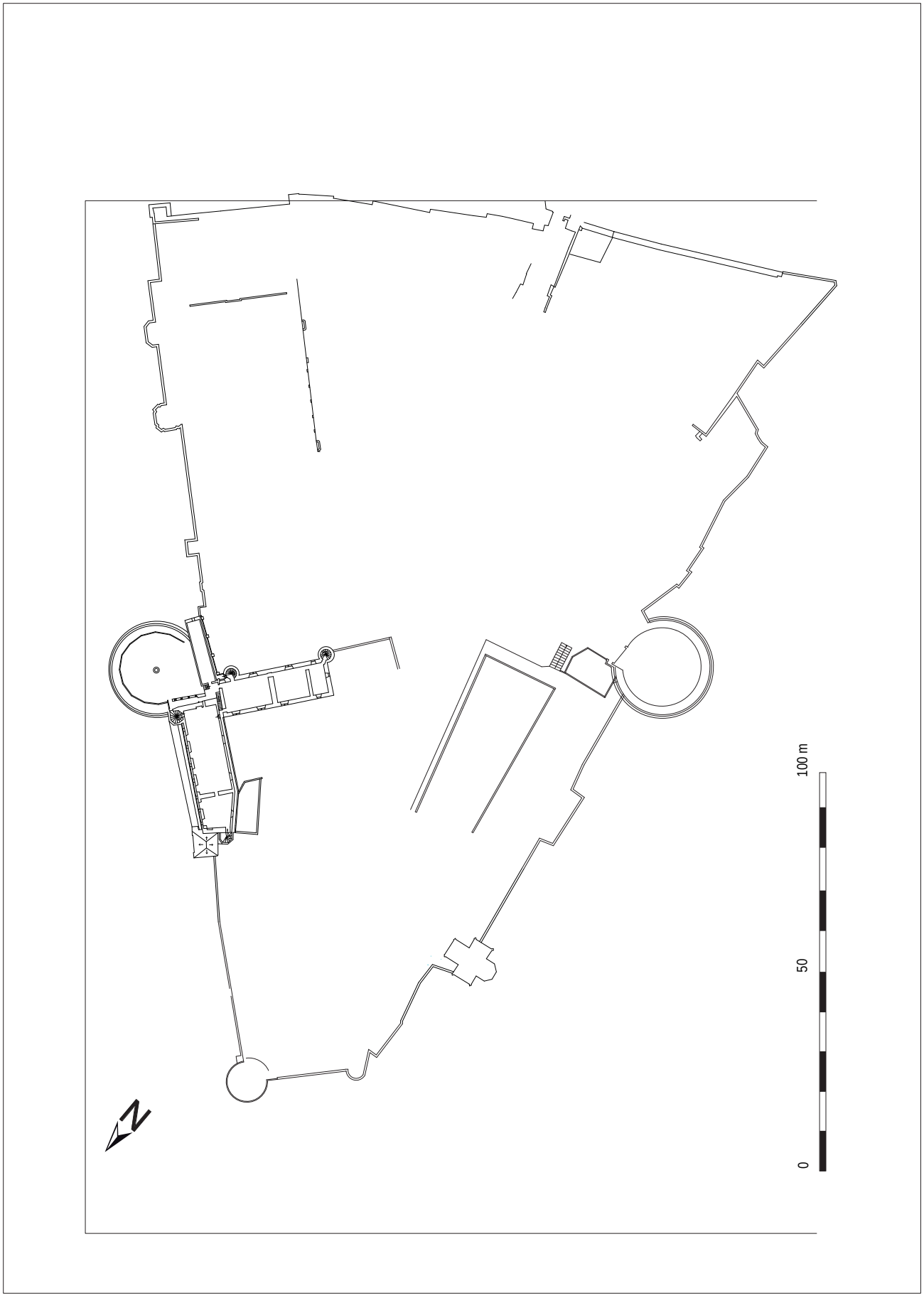


fig. 673 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R+II © L. Gaugain

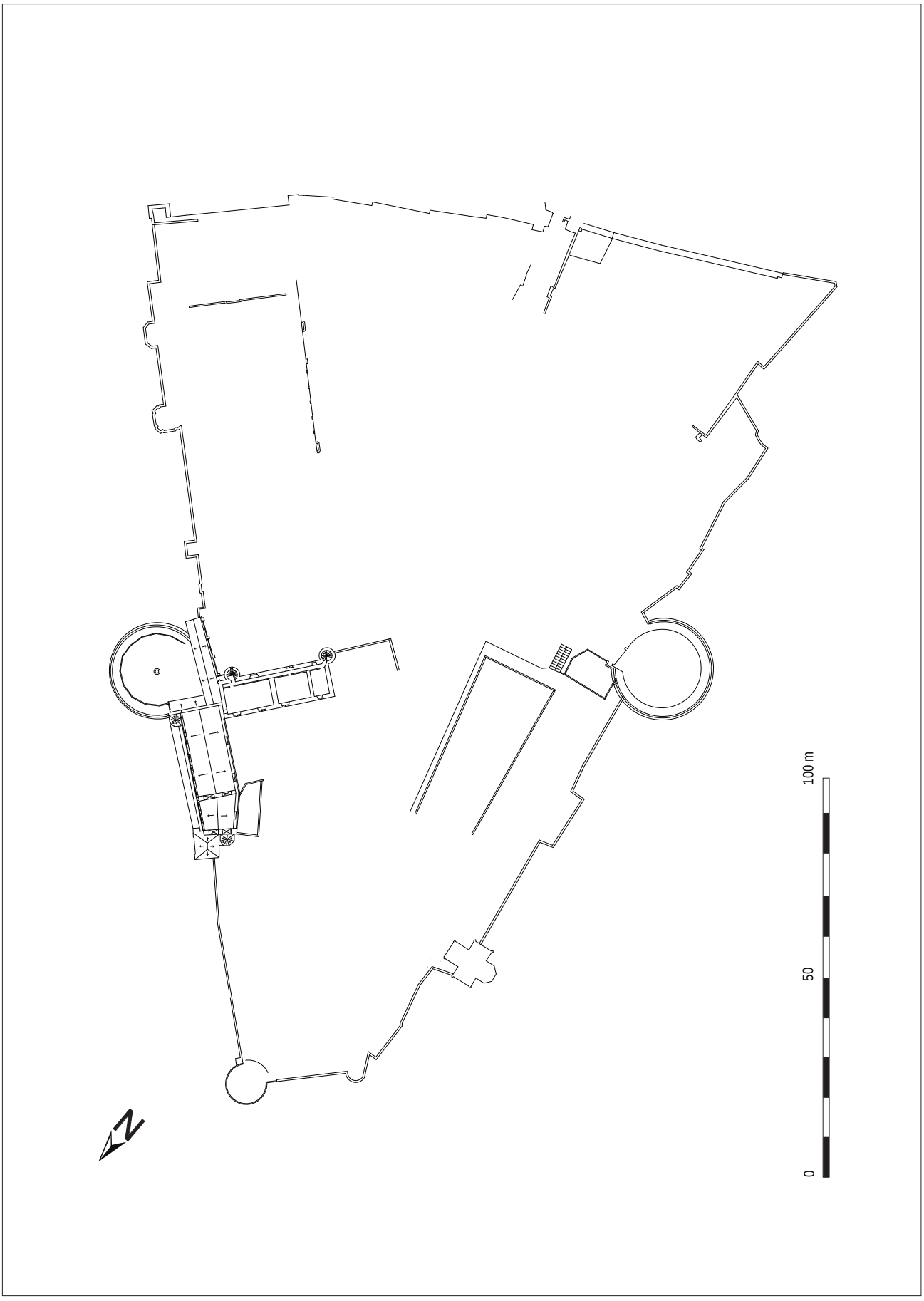


fig. 674 : Partie II, Plan actuel du château d'Amboise au niveau R+III © L. Gaugain



fig. 675 : Partie III, Cadastre dit napoléonien de la section A1 de la commune d'Amboise, (1808-1810) © Archives Départementale d'Indre-et-Loire



fig. 676 : Partie III, Cadastre dit napoléonien de la section B1 de la commune d'Amboise, (1808-1810) © Archives Départementale d'Indre-et-Loire

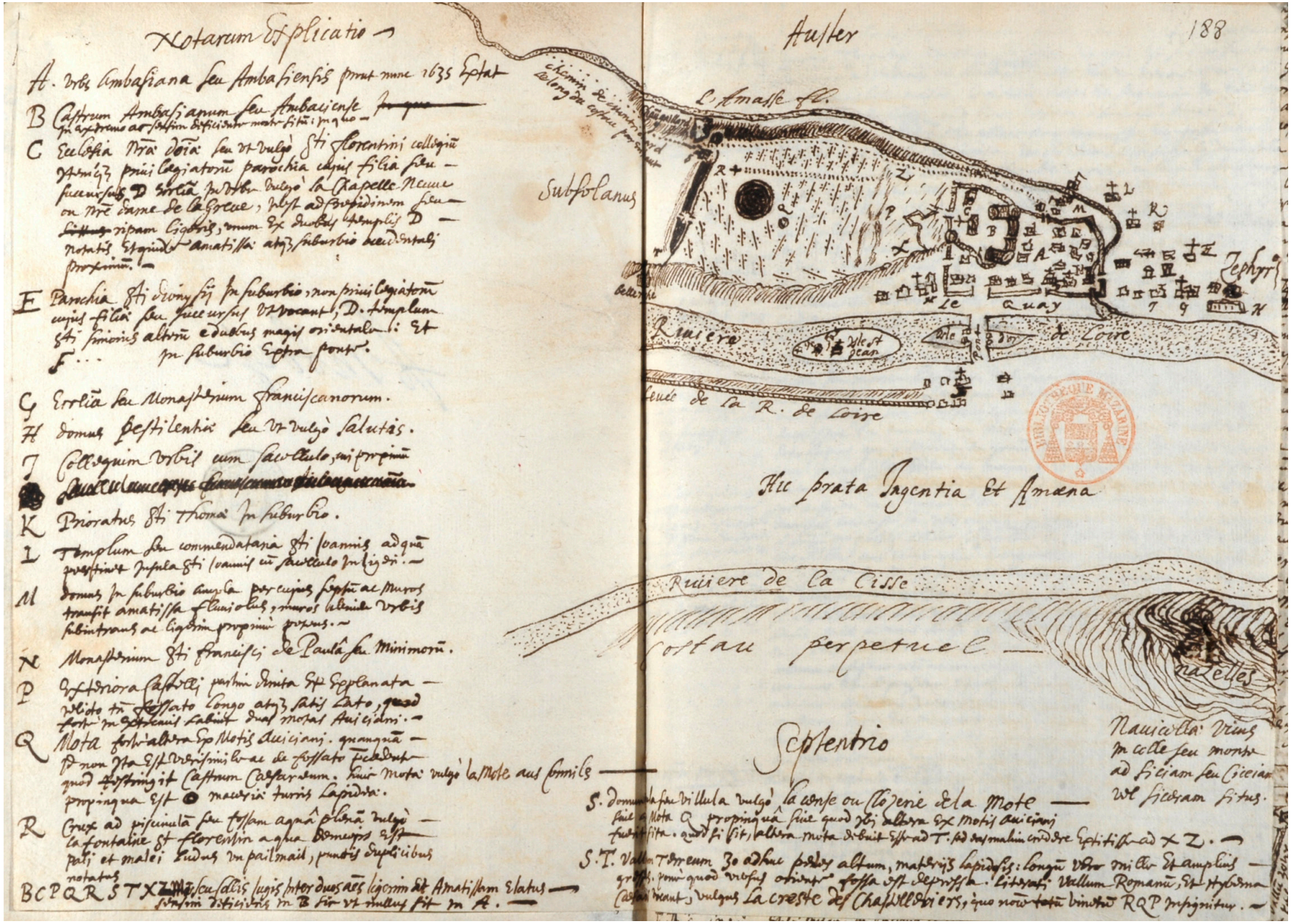


fig. 677 : Partie III, Plan de la ville d'Amboise par Dubuisson-Aubenay (1635) © Bibliothèque Mazarine

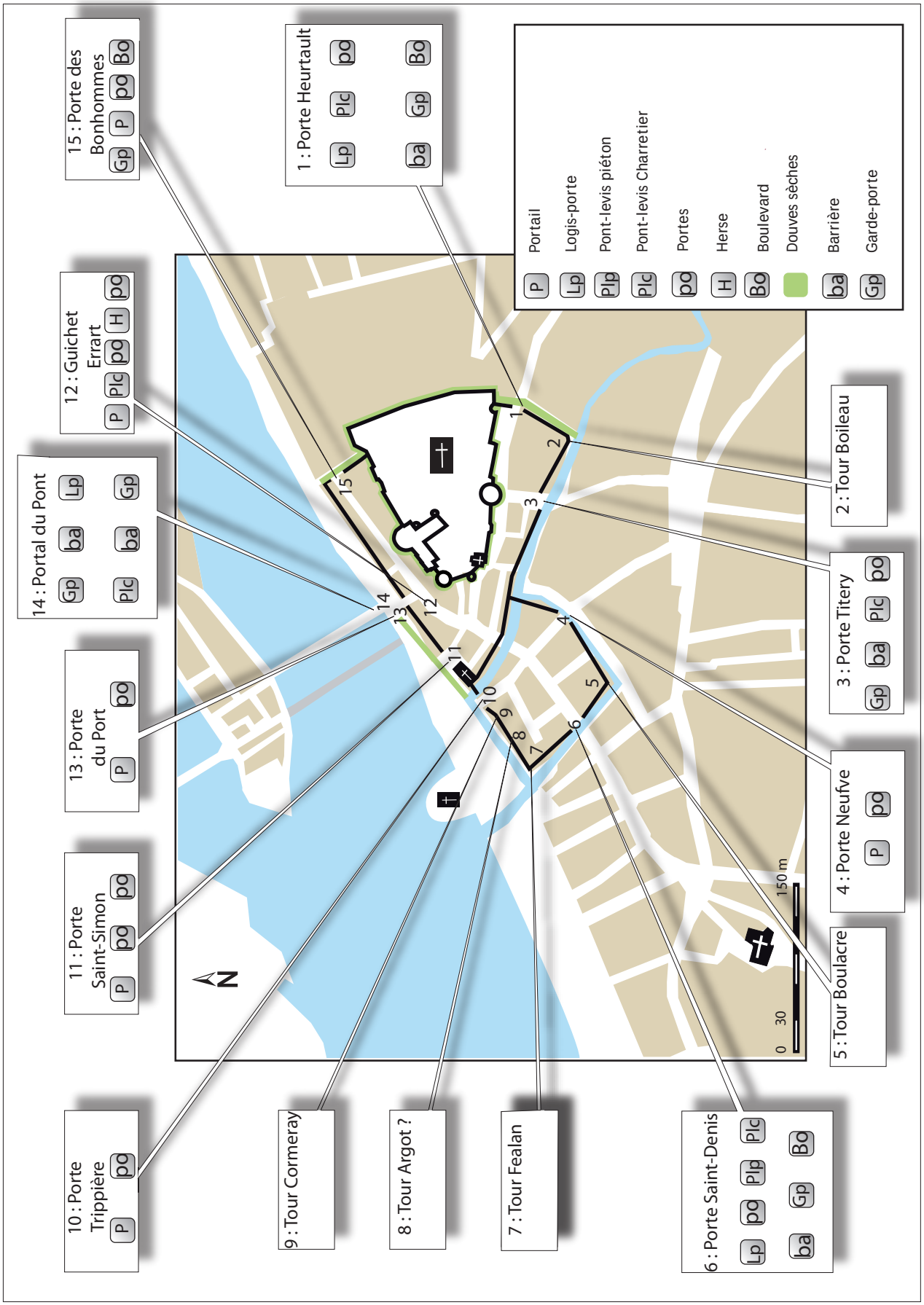


fig. 678 : Partie III, Plan de l'enceinte de la ville d'Amboise © L. Gaugain



fig. 679 : Partie III, Sur le cadastre dit napoléonien, proposition de positionnement de quelques points de repères au Petit Fort © L. Gaugain



fig. 680 : Partie III, *Pont d'Amboise traversant la Loire* par Lambert Doomer, (vers 1646)
© Musée de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg



fig. 681 : Partie III, Le pont d'Amboise par Lambert Doomer, (vers 1646) © Collection particulière



fig. 682 : Partie III, *Vue de la ville d'Amboise et du château de Chanteloup* par Pierre Lenfant, (1762)
© Musée des Beaux-Arts de Tours

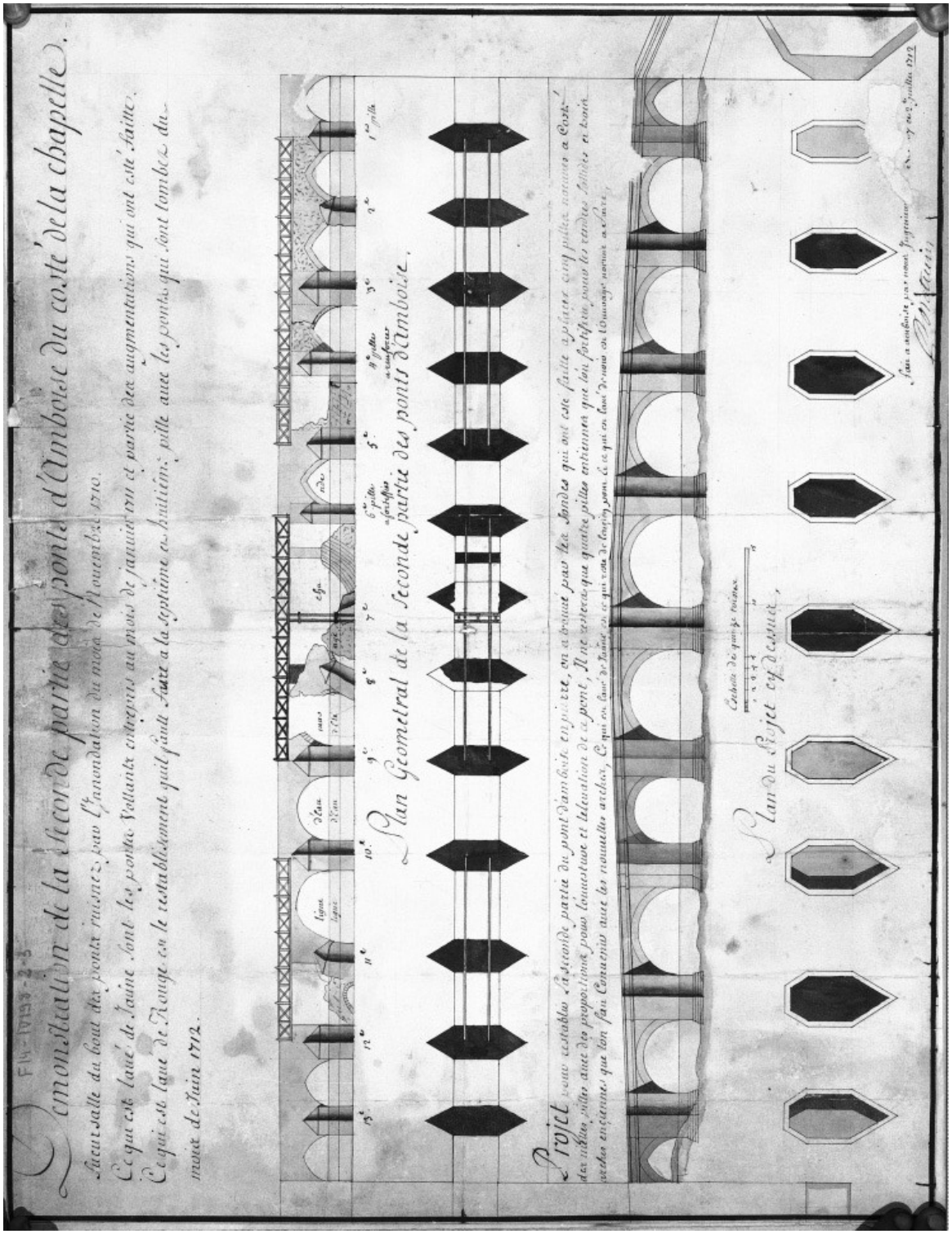


fig. 683 : Partie III, Le pont d'Amboise par Nicolas Poictevin, (vers 1696) © Bibliothèque municipale de Saumur

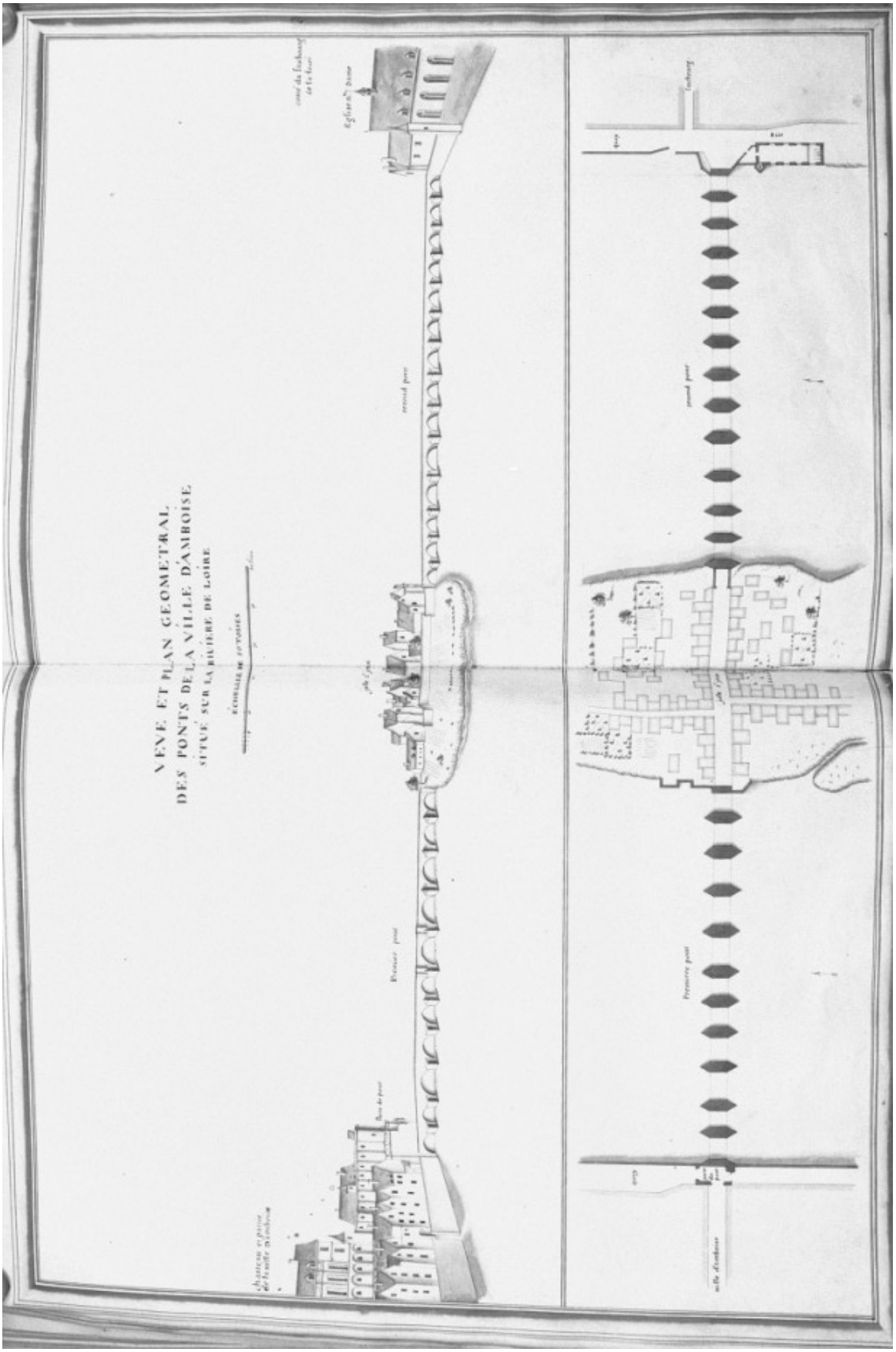


fig. 684 : Partie III, Le pont d'Amboise par Nicolas Poictevin, (vers 1696) © Bibliothèque municipale de Saumur



fig. 685 : Partie III, Vue des anciennes fondations visibles lorsque l'étiage estival de la Loire est bas © Inv. R. Malnoury



fig. 686 : Partie III, Vue du pont sur la Loire © Inv. H. Bouvet



fig. 687 : Partie III, *La ville d'Amboise* par René Siette, (1619) © BnF Gallica

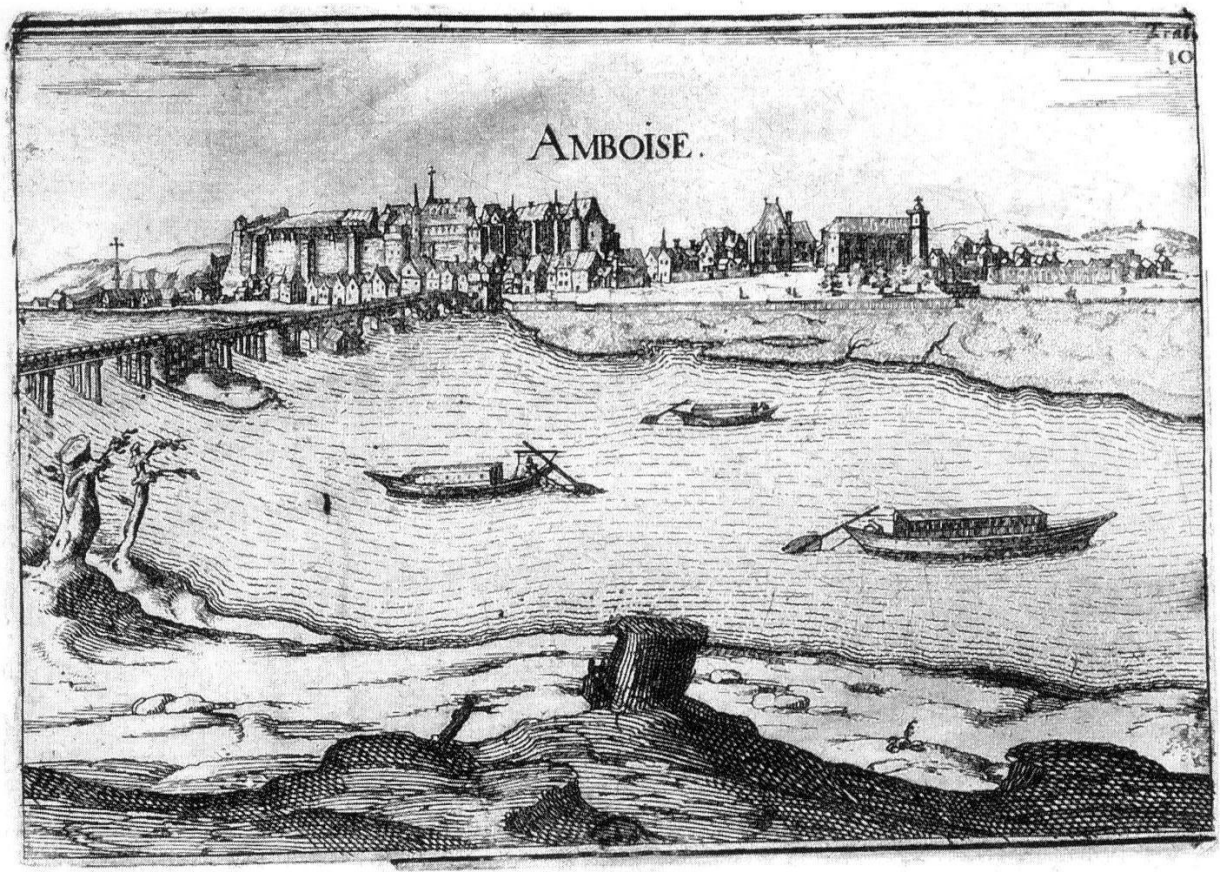


fig. 688 : Partie III, *La ville d'Amboise*, *Les plans et profils des principales villes et lieux considérables de France*, gravure de Nicolas Tassin, (1638) © Inv. Centre

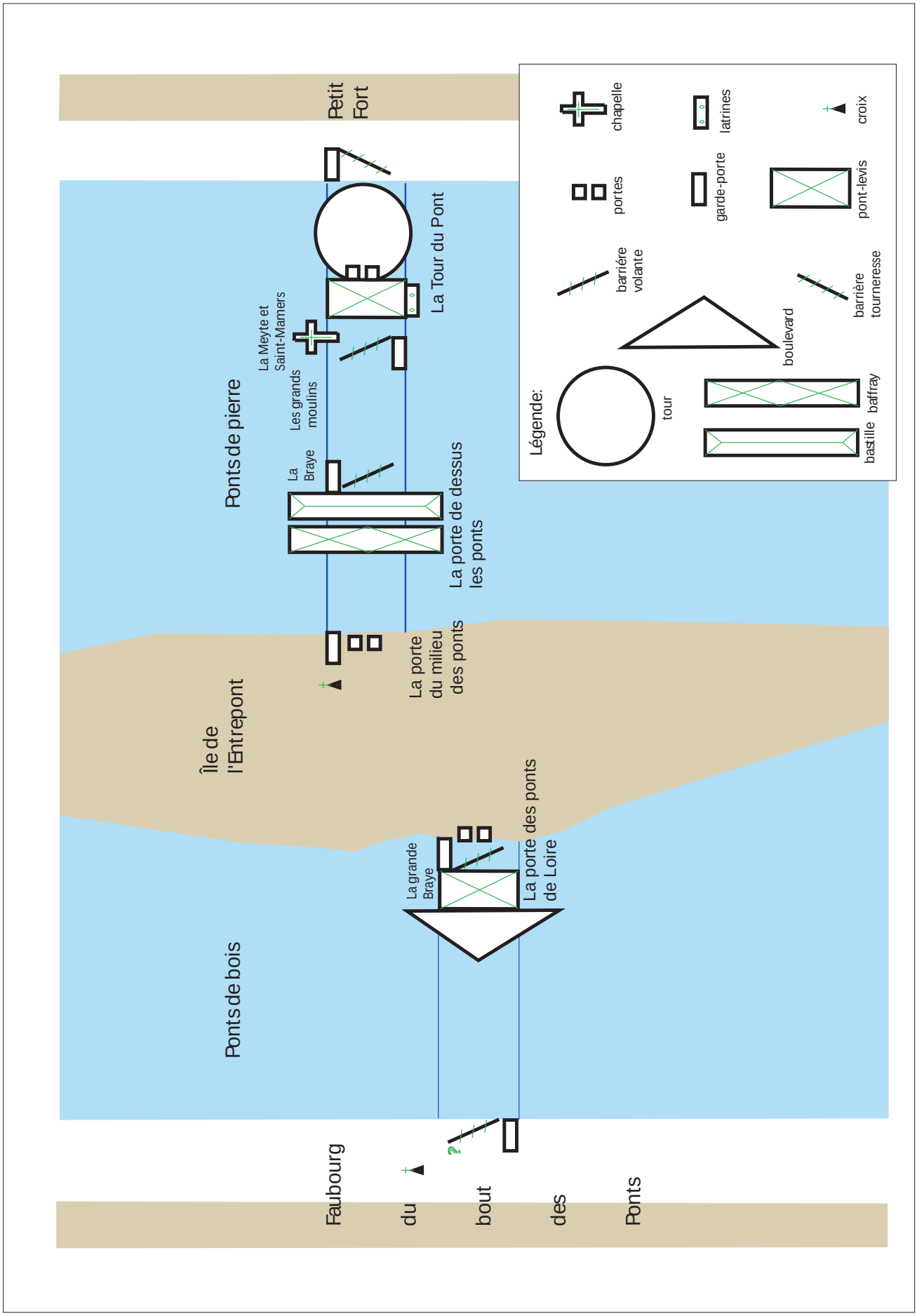


fig. 689 : Partie III, Proposition de positionnement des ouvrages défensifs des ponts en 1465, d'après les comptes dela ville © L. Gaugain

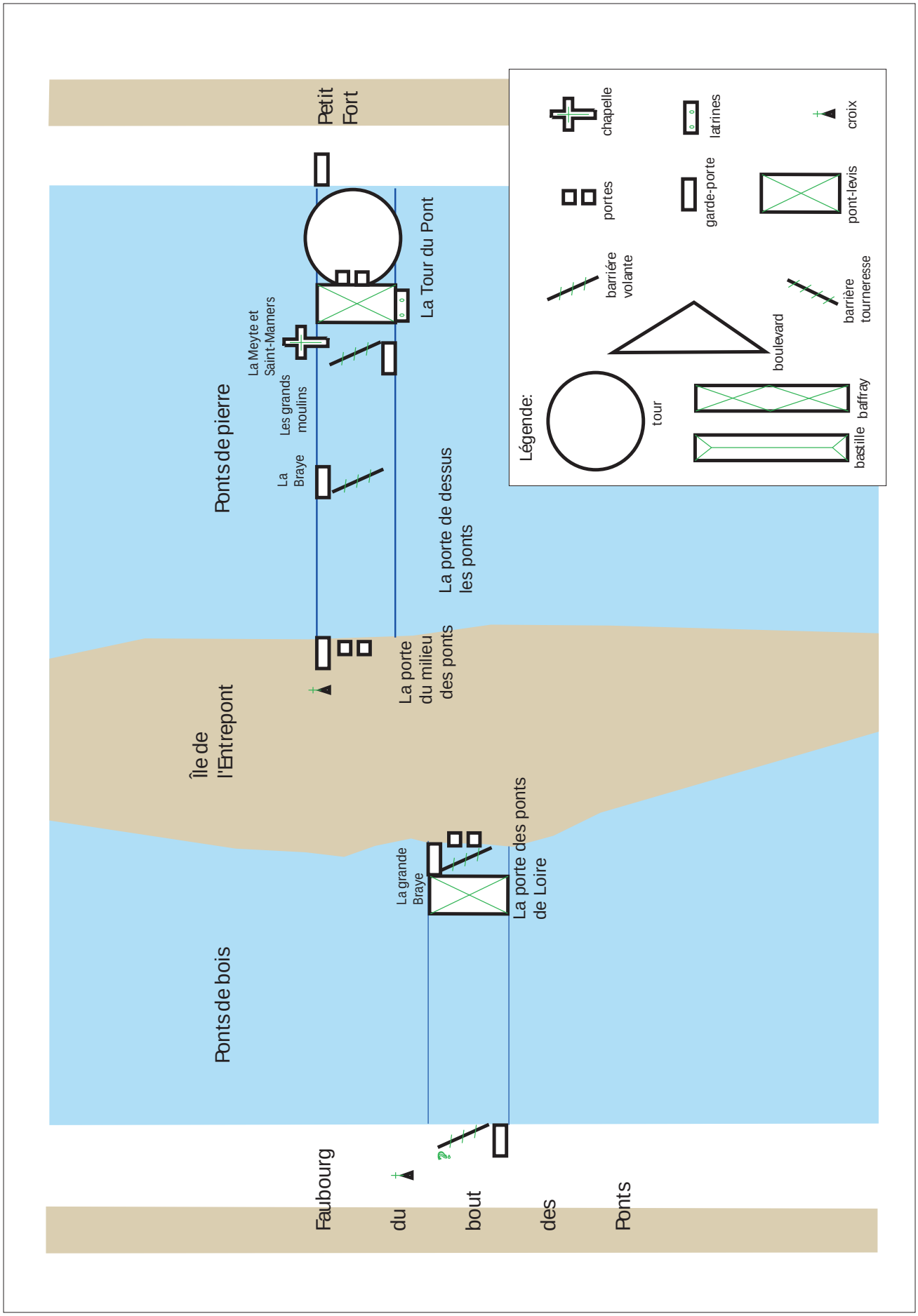


fig. 690 : Partie III, Proposition de positionnement des ouvrages défensifs des ponts en 1500, d'après les comptes dela ville © L. Gaugain

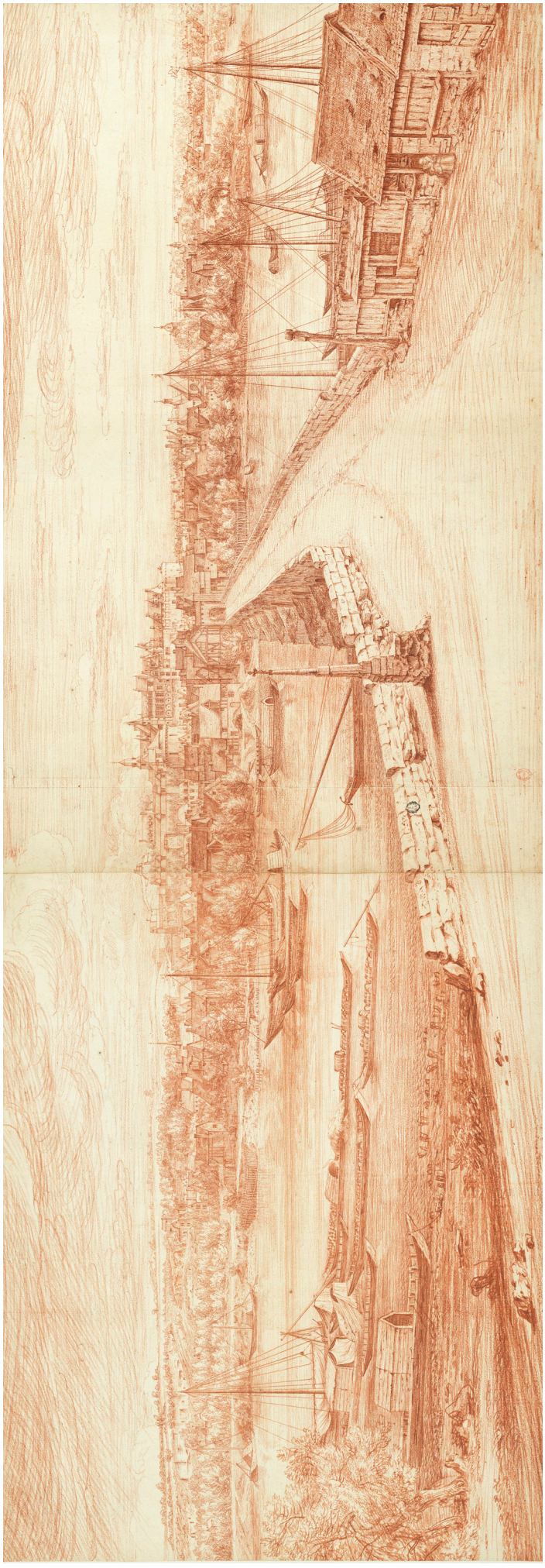


fig. 691 : Partie III, *Vue de la ville d'Amboise* par Van der Meulen, Sanguine, (XVIII[e] siècle ; vue inversée préparatoire pour une gravure) © BnF, cabinet des estampes

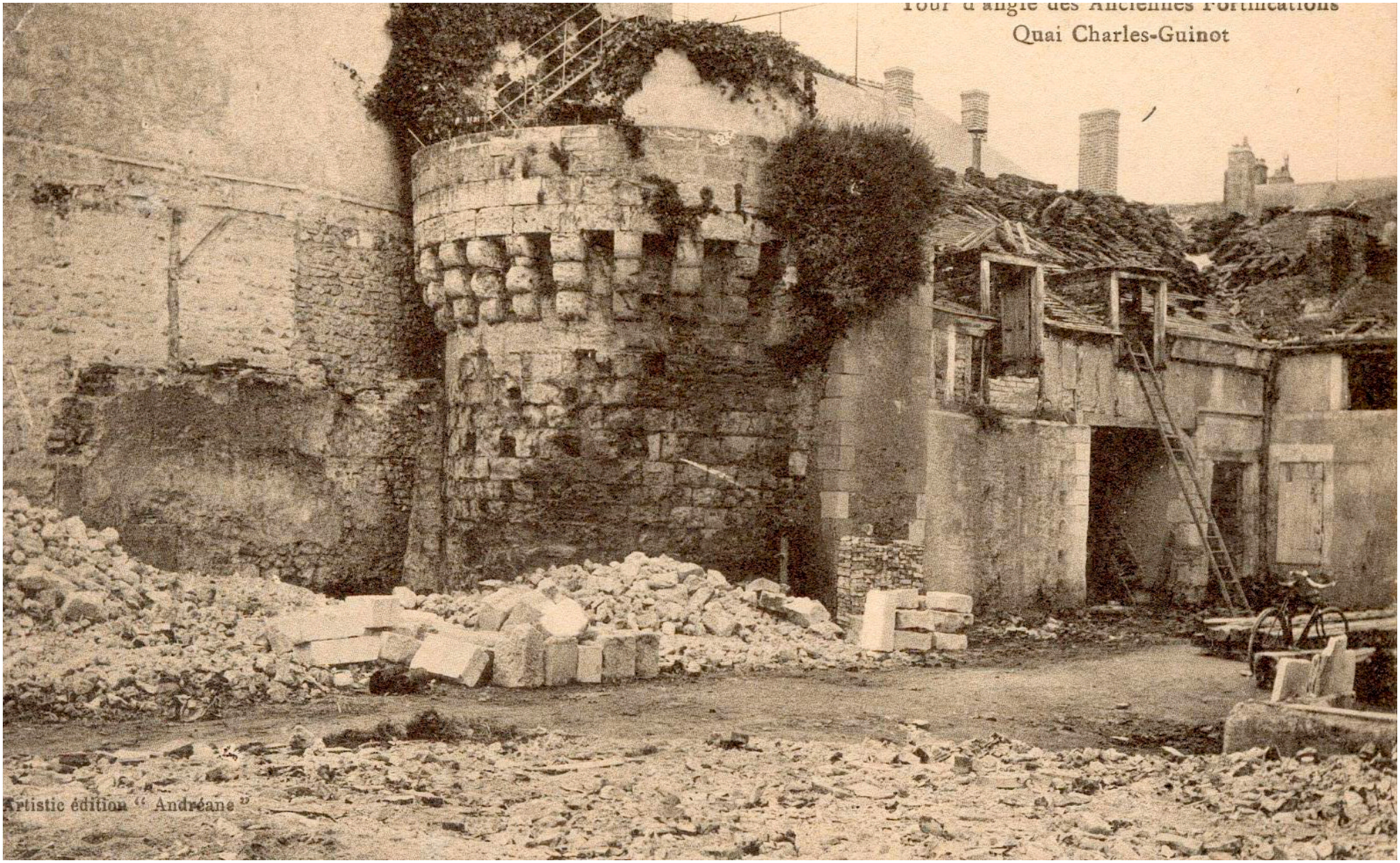


fig. 692 : Partie III, Vue d'une tour de l'enceinte de la ville, (non localisée), carte postale (début XX^{e} siècle) © L. Gaugain



fig. 693 : Partie III, Vue des berges de Loire © Inv. R. Malnoury

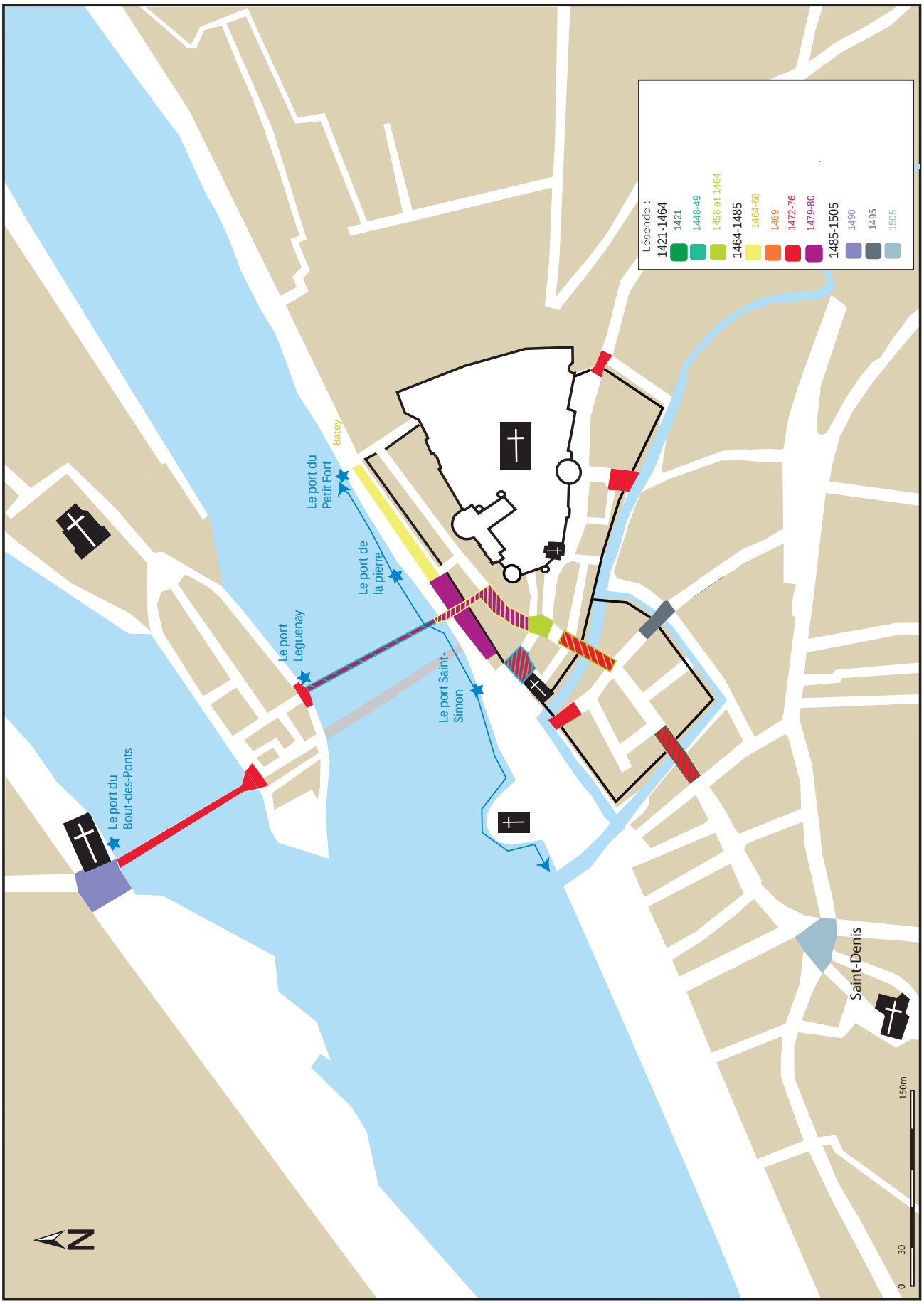


fig. 694 : Partie III, Plan chronologique des lieux pavés dans la ville d'Amboise © L. Gaugain

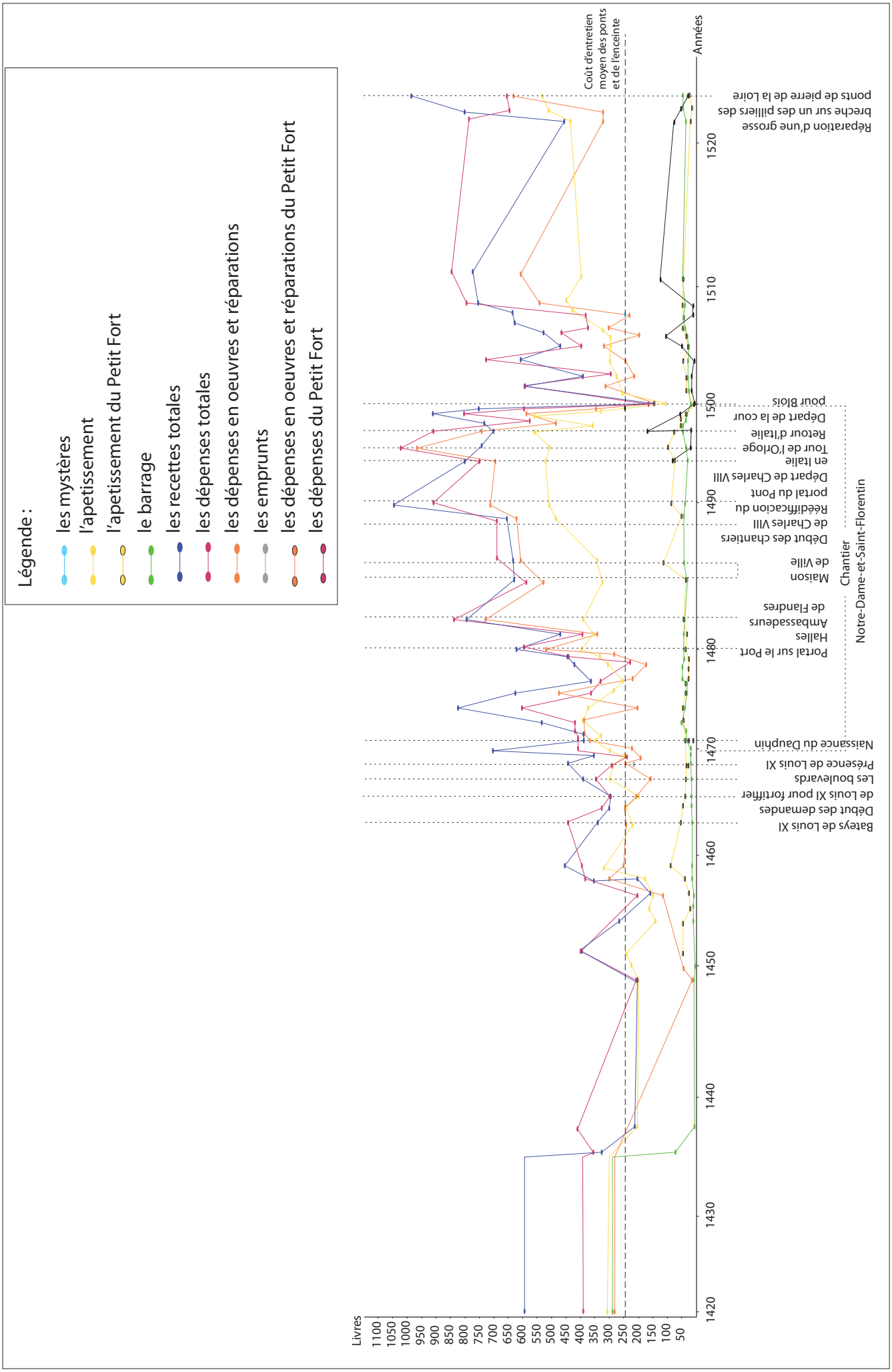


fig. 695 : Partie III, Budget de la ville d'amboise entre 1421 et 1525, d'après les comptabilités conservées © L. Gaugain



fig. 696 : Partie III, Vue du 59 rue Nationale
(façade en pans-de-bois postérieure à la fin du Moyen Âge)
© Inv. M. Hermanoviscz



fig. 697 : Partie III, Vue du 7 rue Jean-Jacques Rousseau, façade sur cour
(maison postérieure à la fin du Moyen Âge © Inv. M. Hermanoviscz





fig. 698 : Partie III, Vues ancienne (vers 1960) et actuelle du 16 place Richelieu © Inv. M. Hermanoviscz



fig. 699 : Partie III, Vue de la tourelle d'escalier de la maison Blanche © L. Gaugain



fig. 700 : Partie III, Vue d'une des lucarnes de la maison Blanche © L. Gaugain



fig. 701 : Partie III, Vue du 10 Place Michel Debré, (façade en pans-de-bois difficile à dater) © Inv. M. Hermanoviscz



fig. 702 : Partie III, Vue de la rue Newton © Inv. M. Hermanoviscz

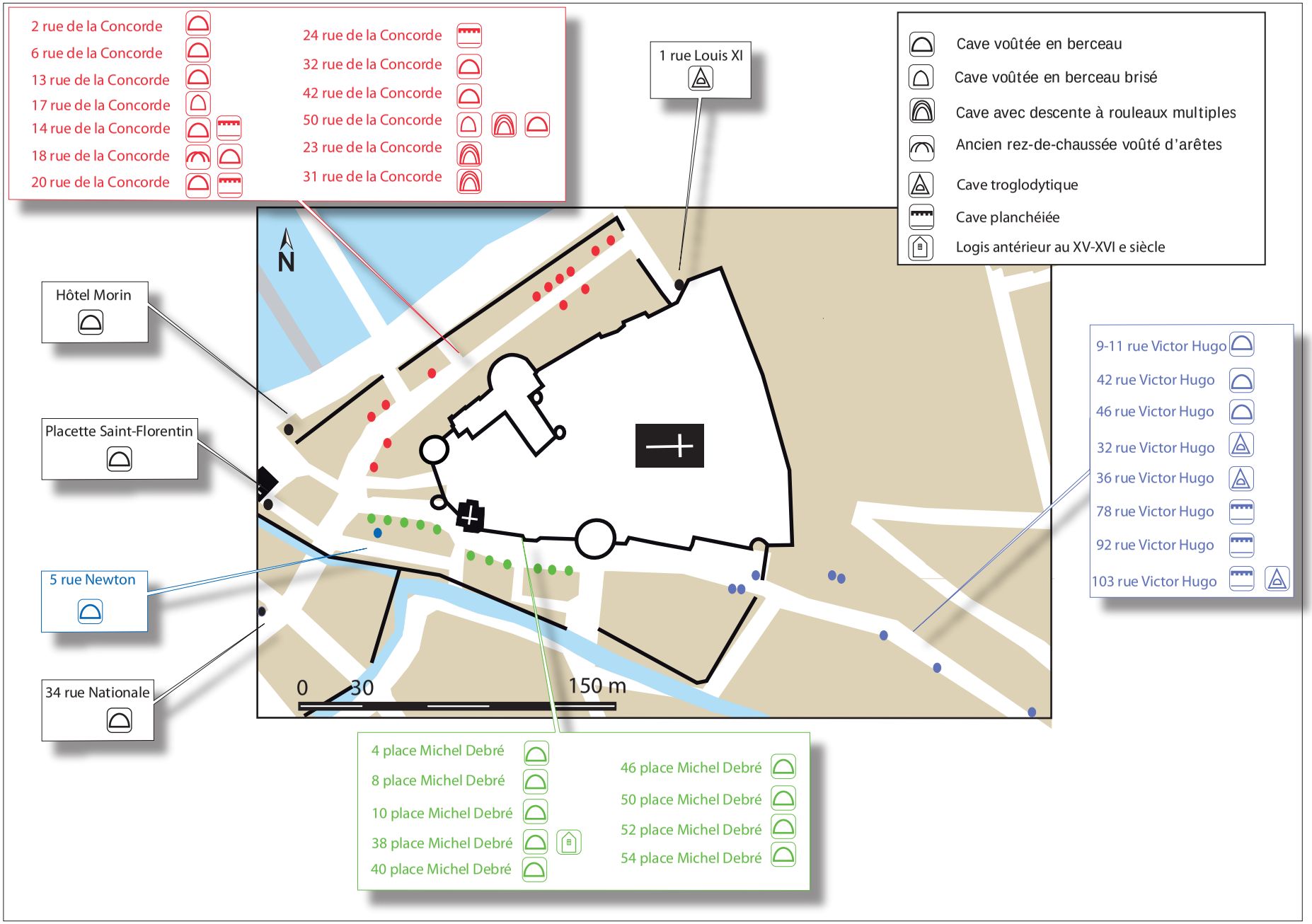


fig. 703 : Partie III, Plan de localisation des caves dans la ville © L. Gaugain



fig. 704 : Partie III, Vue de la cave du 34 rue Nationale © Inv. M. Hermanoviscz



fig. 705 : Partie III, Vue de l'entrée d'une habitation troglodytique © L. Gaugain

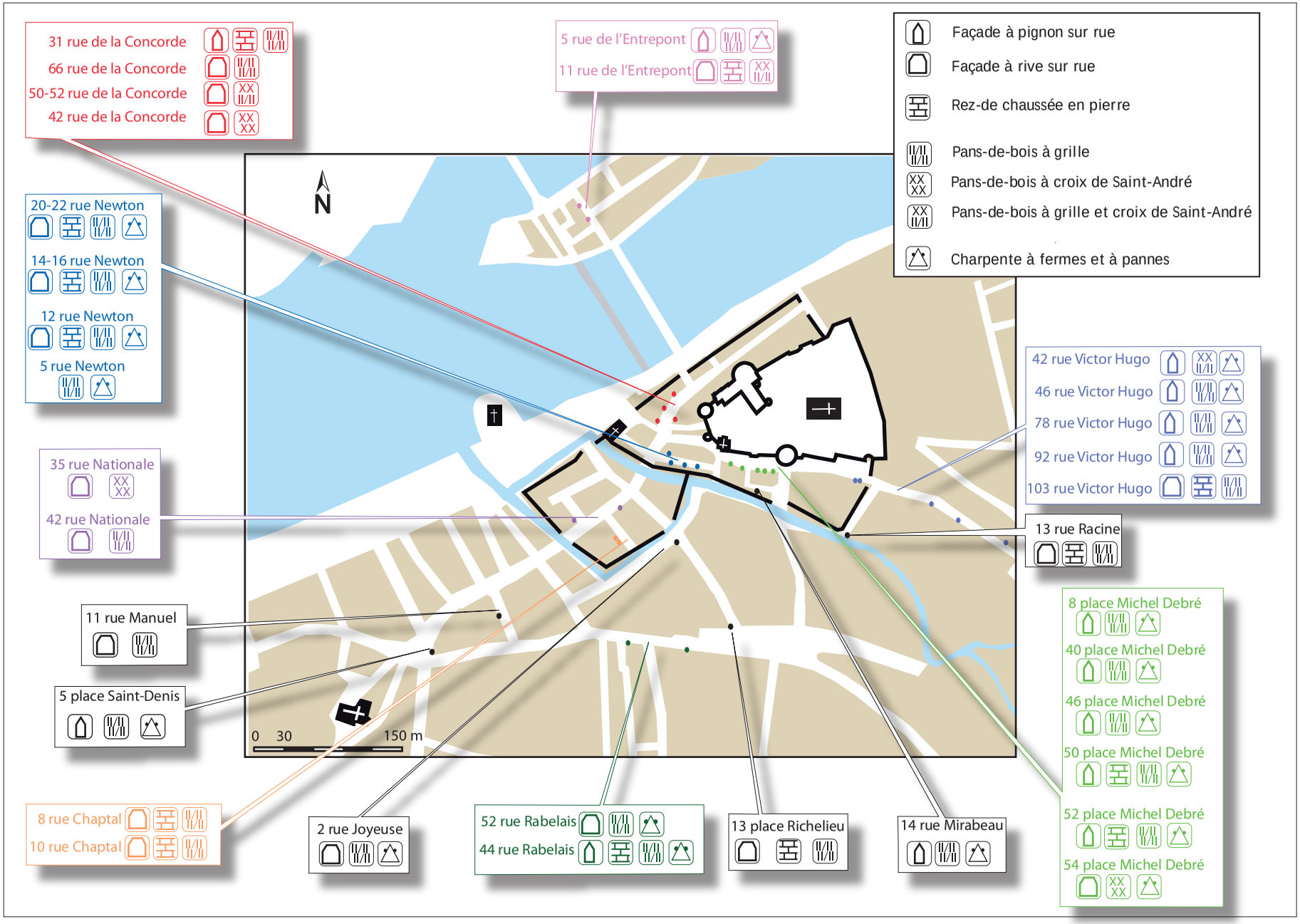


fig. 706 : Partie III, Localisation des maisons à pans-de-bois dans la ville © L. Gaugain

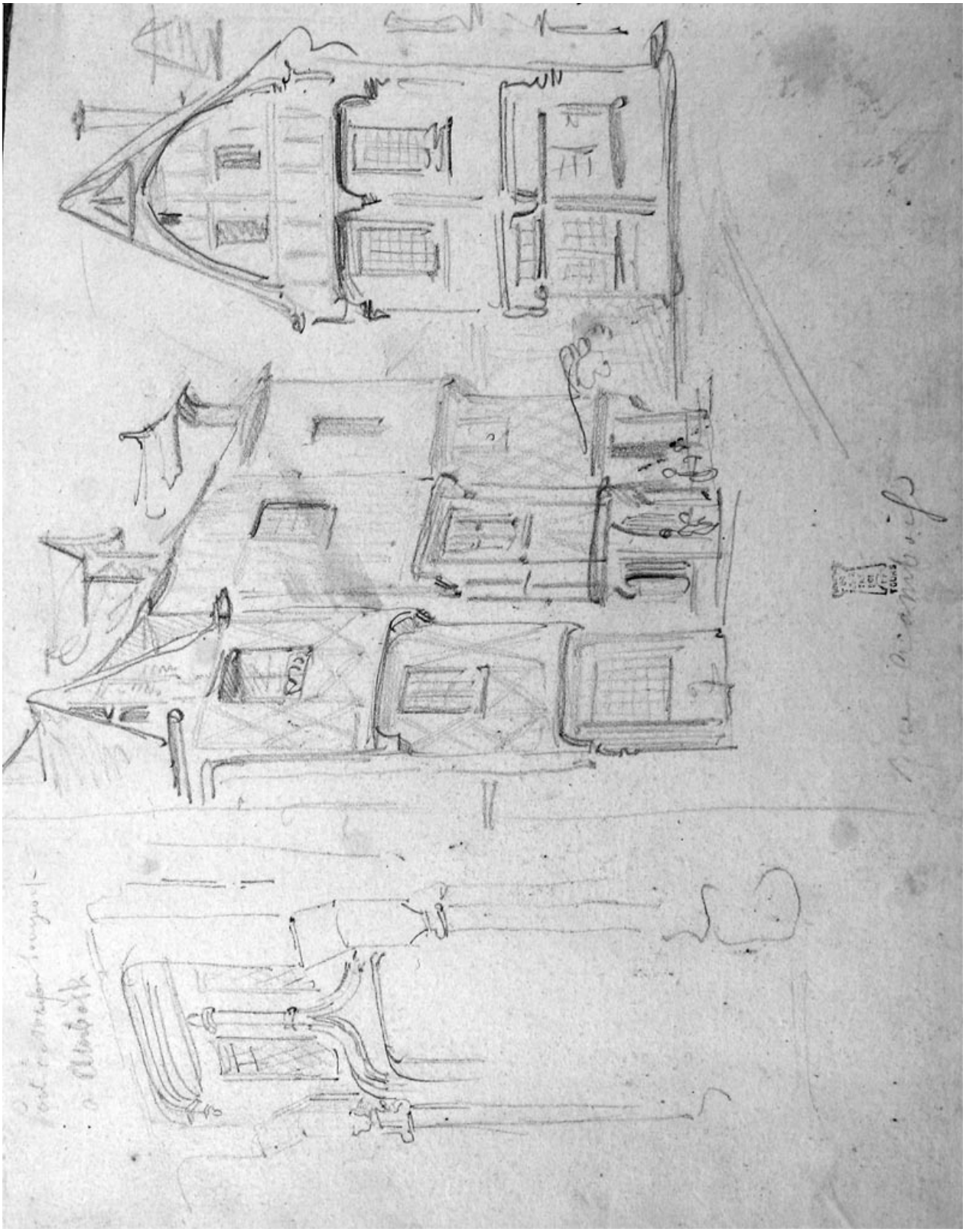


fig. 707 : Partie III, Vues d'Amboise, dessin à la mine, (début XX^e siècle) © Bibliothèque municipale de Tours

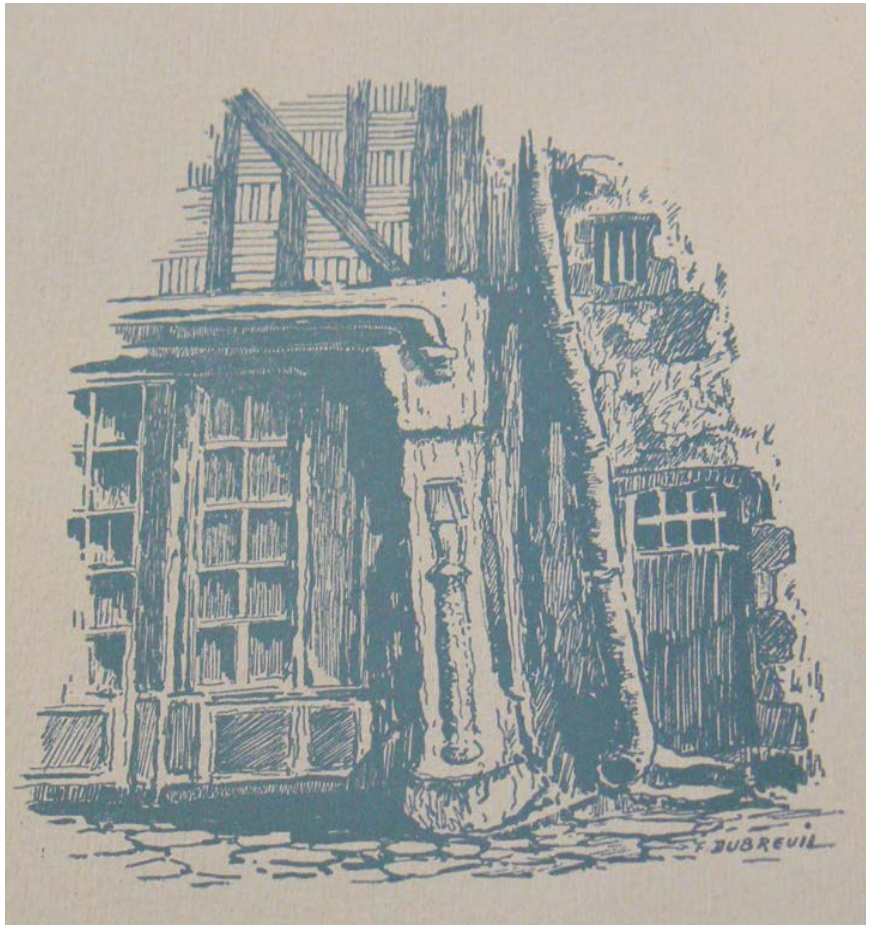


fig. 708 : Partie III, gravure par Dubreuil de la porte d'une maison à Amboise (non identifiée) © L. Gaugain



fig. 709 : Partie III, Orléans, vue d'une porte ornée d'une accolade à pinacles, datant du règne de Louis XII (1498-1515) © L. Gaugain

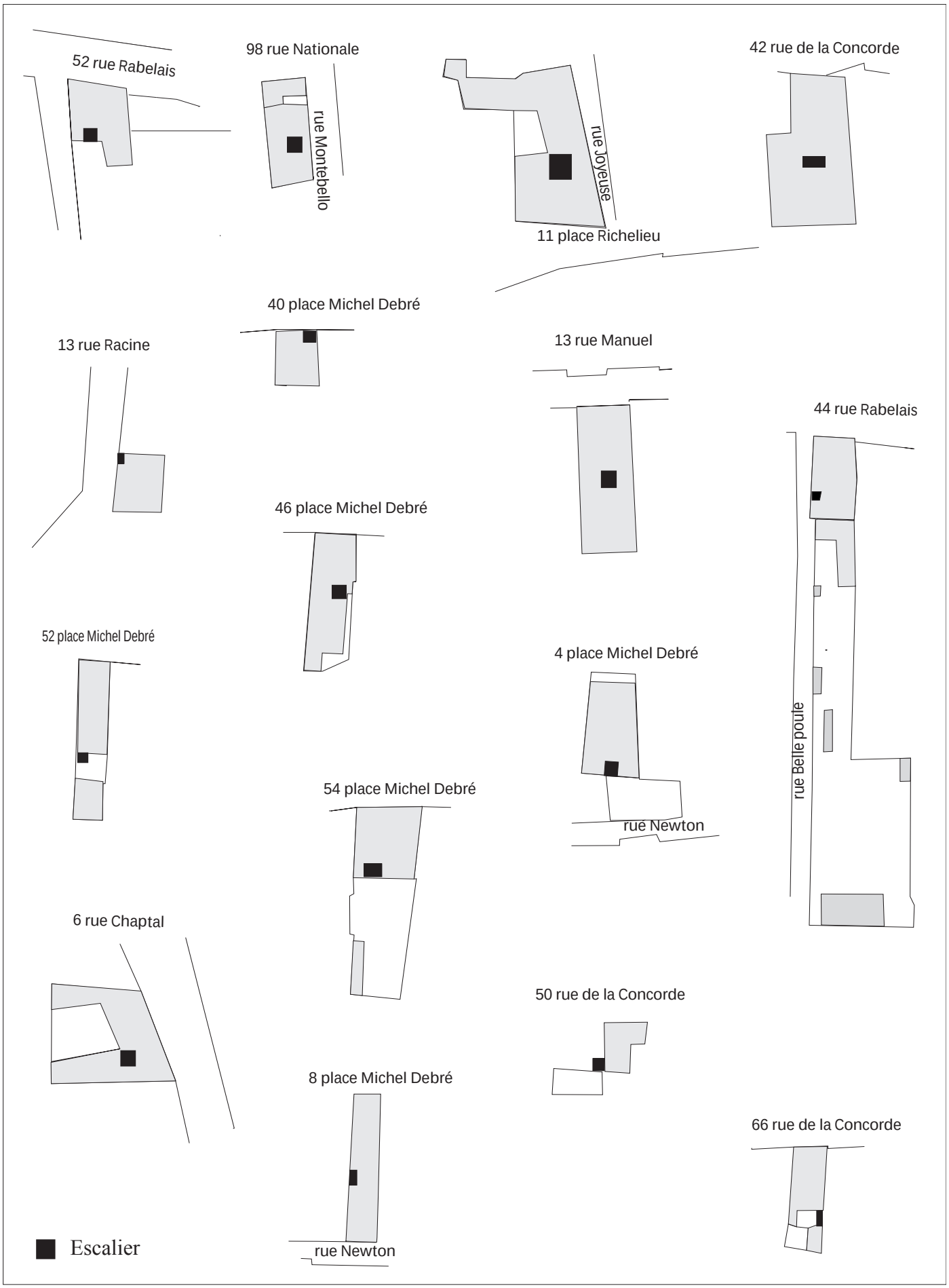


fig. 710 : Partie III, La place de l'escalier dans la maison © L. Gaugain

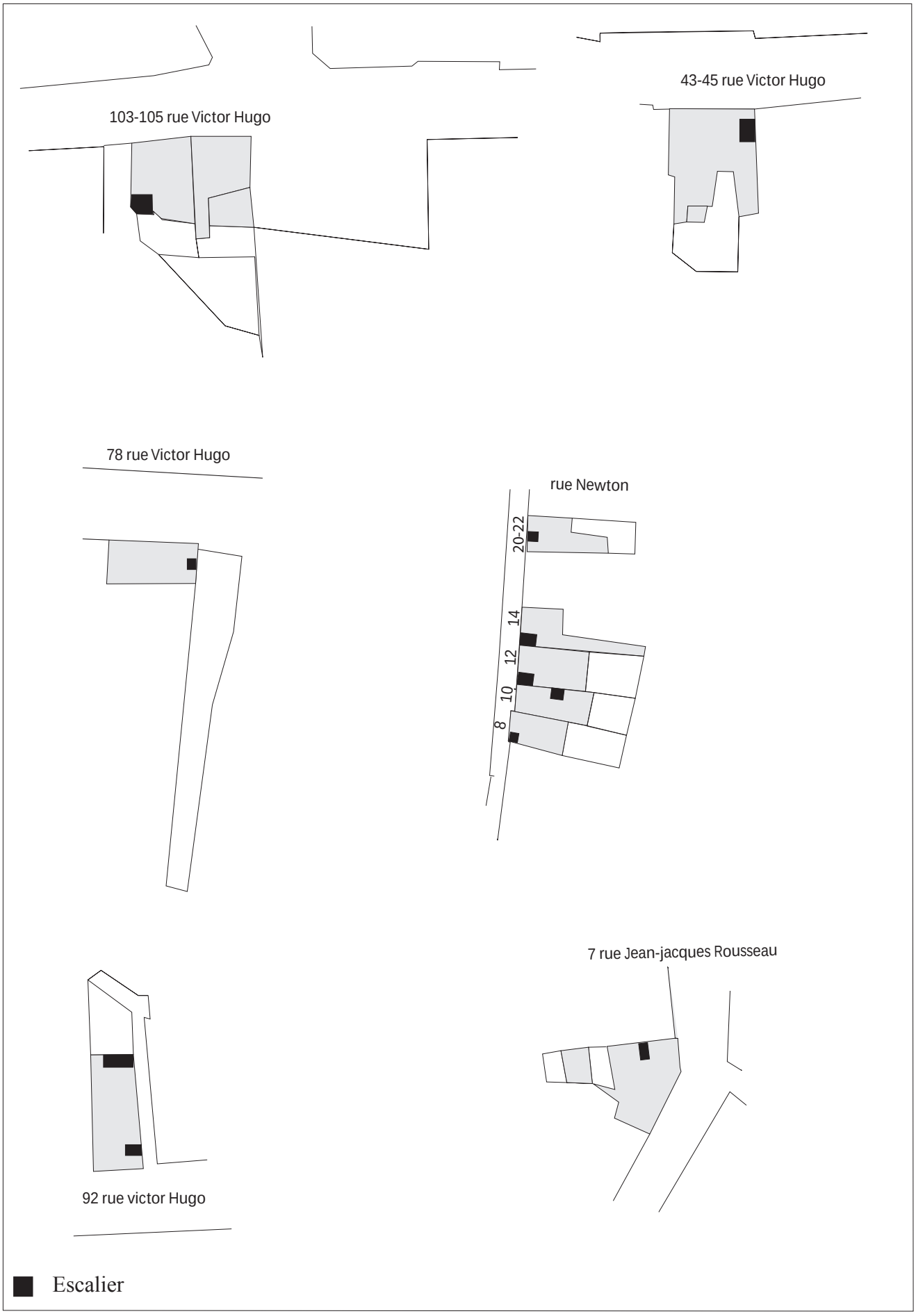


fig. 711 : Partie III, La place de l'escalier dans la maison © L. Gaugain

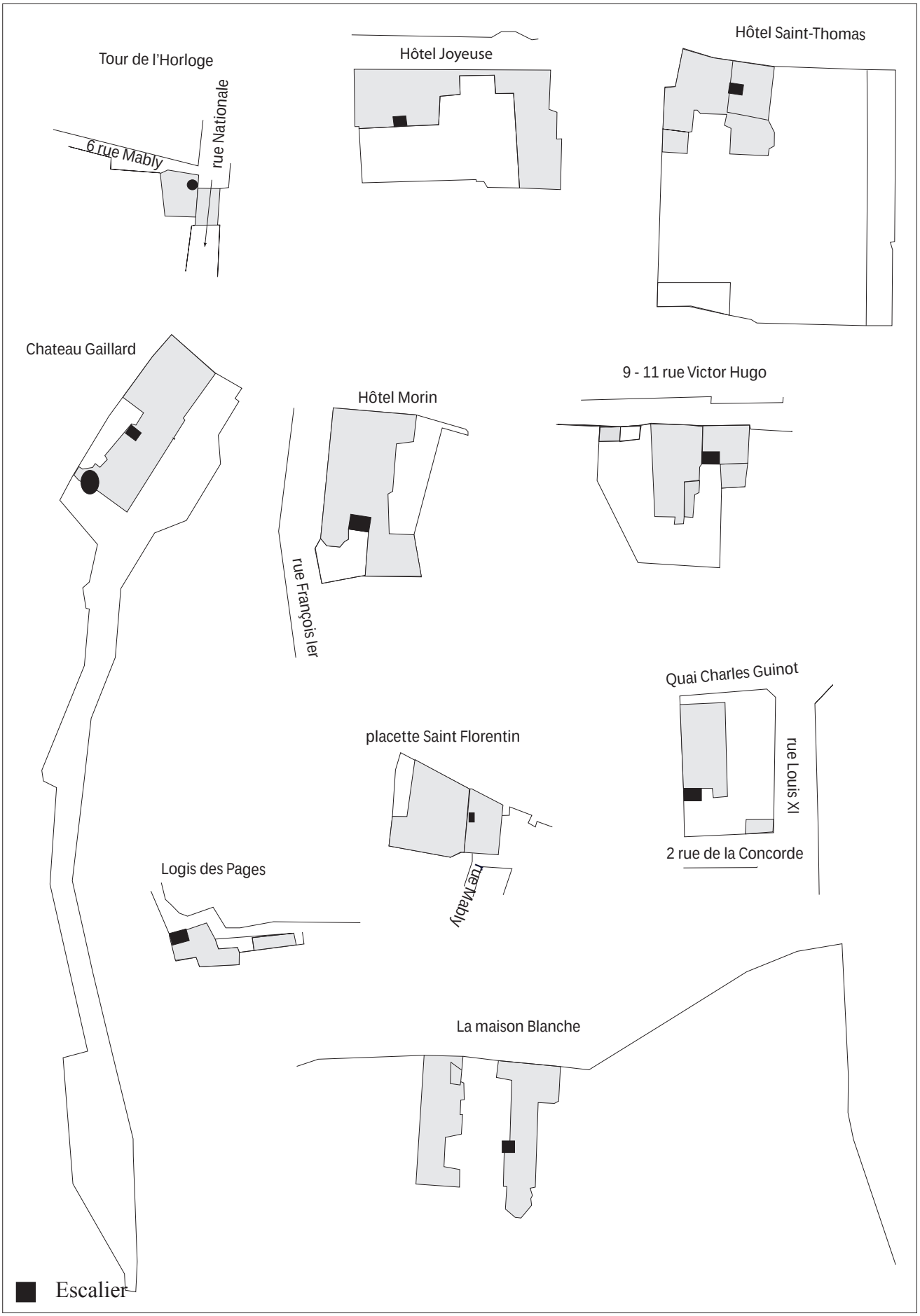


fig. 712 : Partie III, La place de l'escalier dans l'hôtel et le manoir © L. Gaugain



fig. 713 : Partie III, Vue de la cheminée du 23 rue de la concorde, détail de la moulure du corbeau © L. Gaugain



fig. 714 : Partie III, Vue de la cheminée du 23 rue de la Concorde © L. Gaugain



fig. 715 : Partie III, Les moulures à Amboise © L. Gaugain

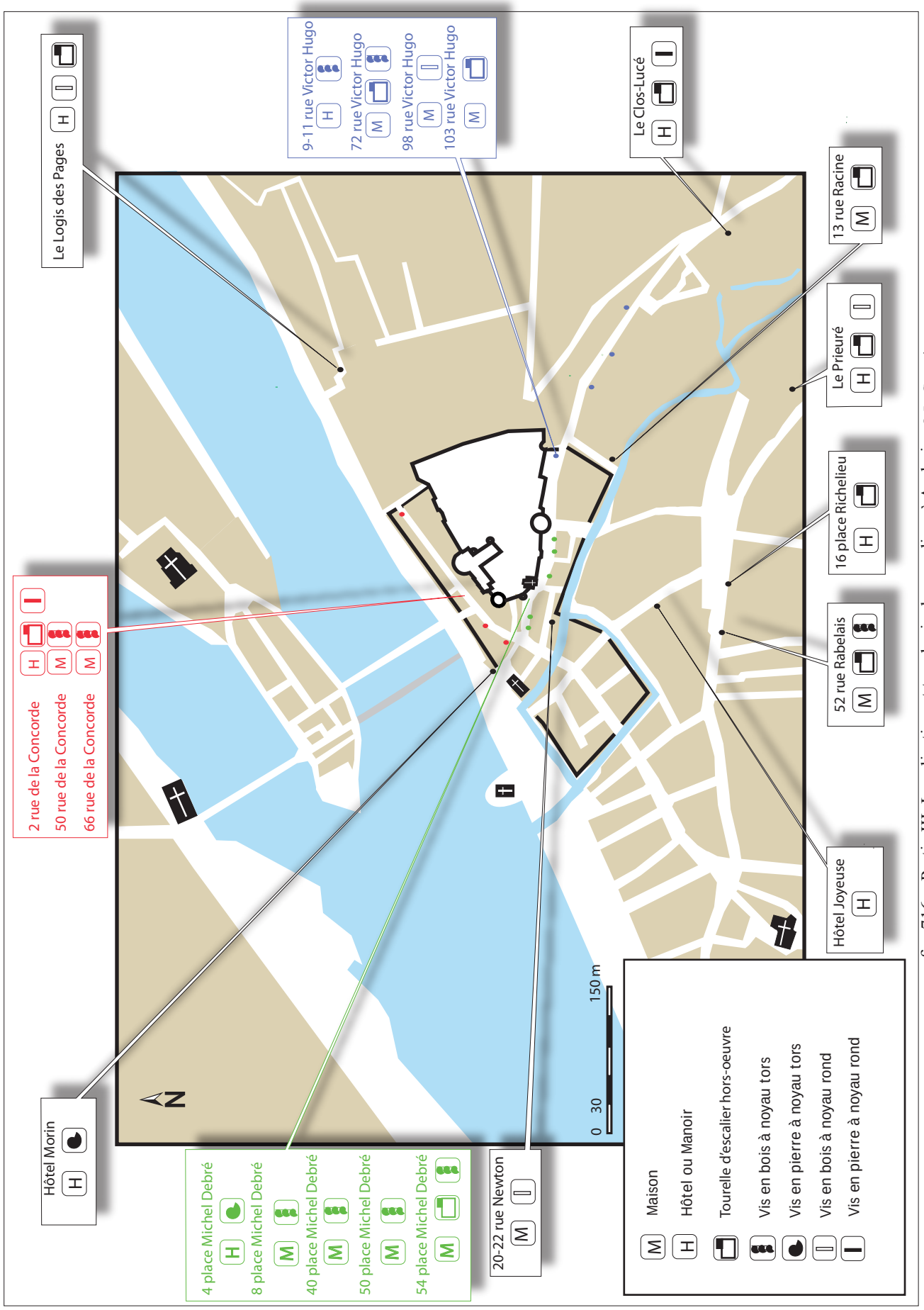


fig. 716 : Partie III, Localisation et typologie des escaliers à Amboise © L. Gaugain

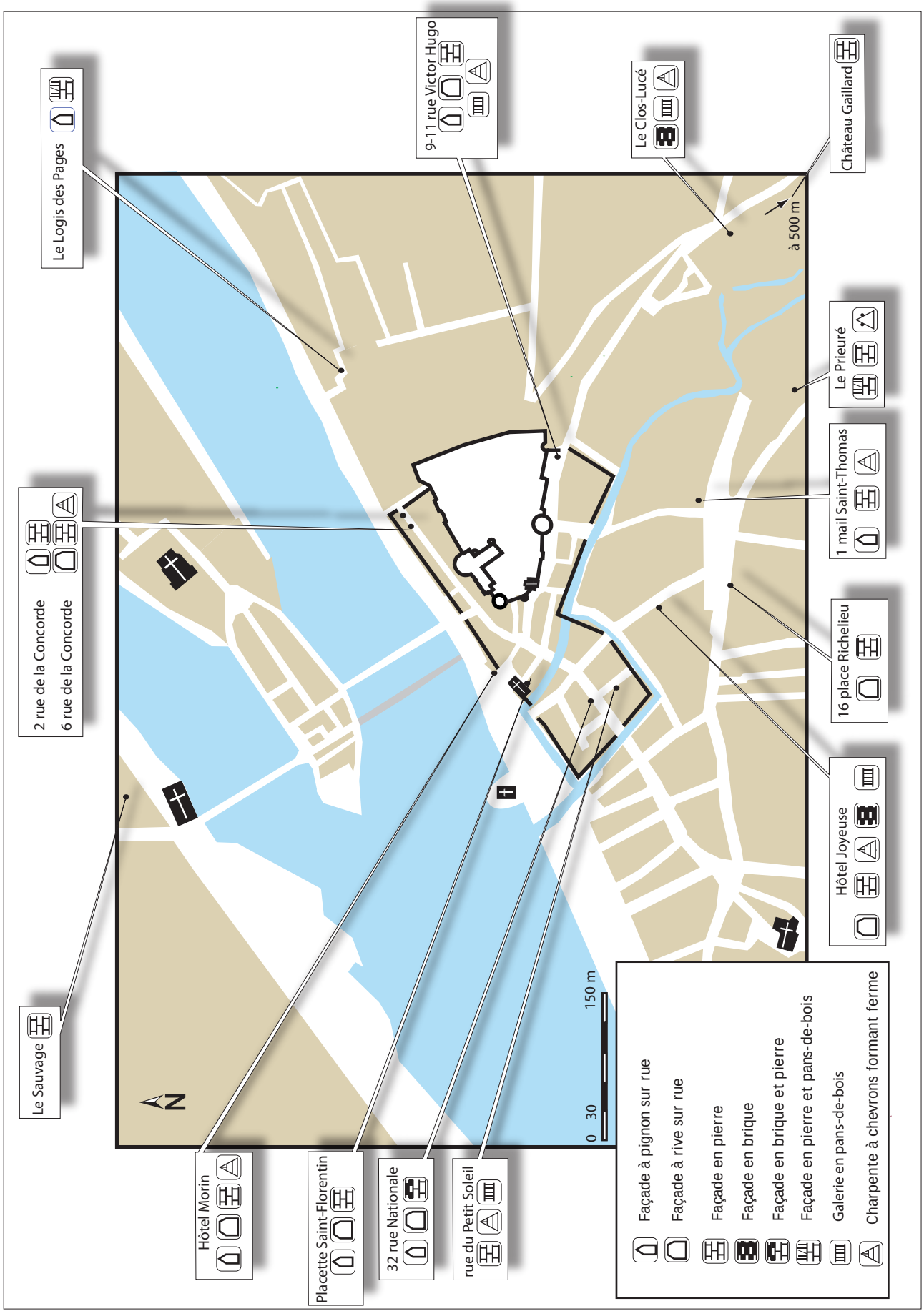


fig. 717 : Partie III, Localisation des hôtels et manoirs à Amboise © L. Gaugain

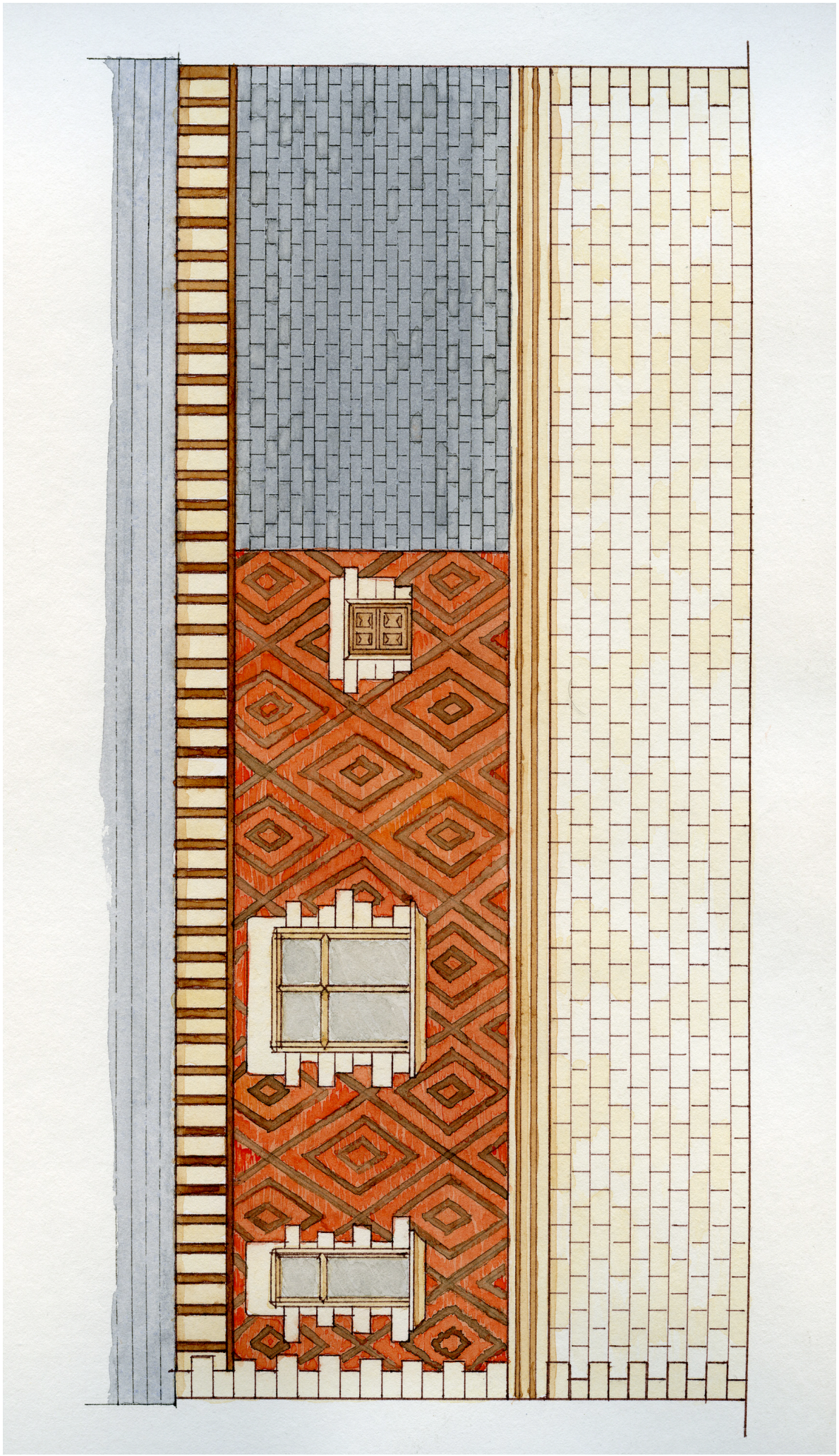


fig. 718 : Partie III, Aquarelle de la façade donnant sur la venelle du 32 rue Nationale © Inv. A.-M. Bonnard

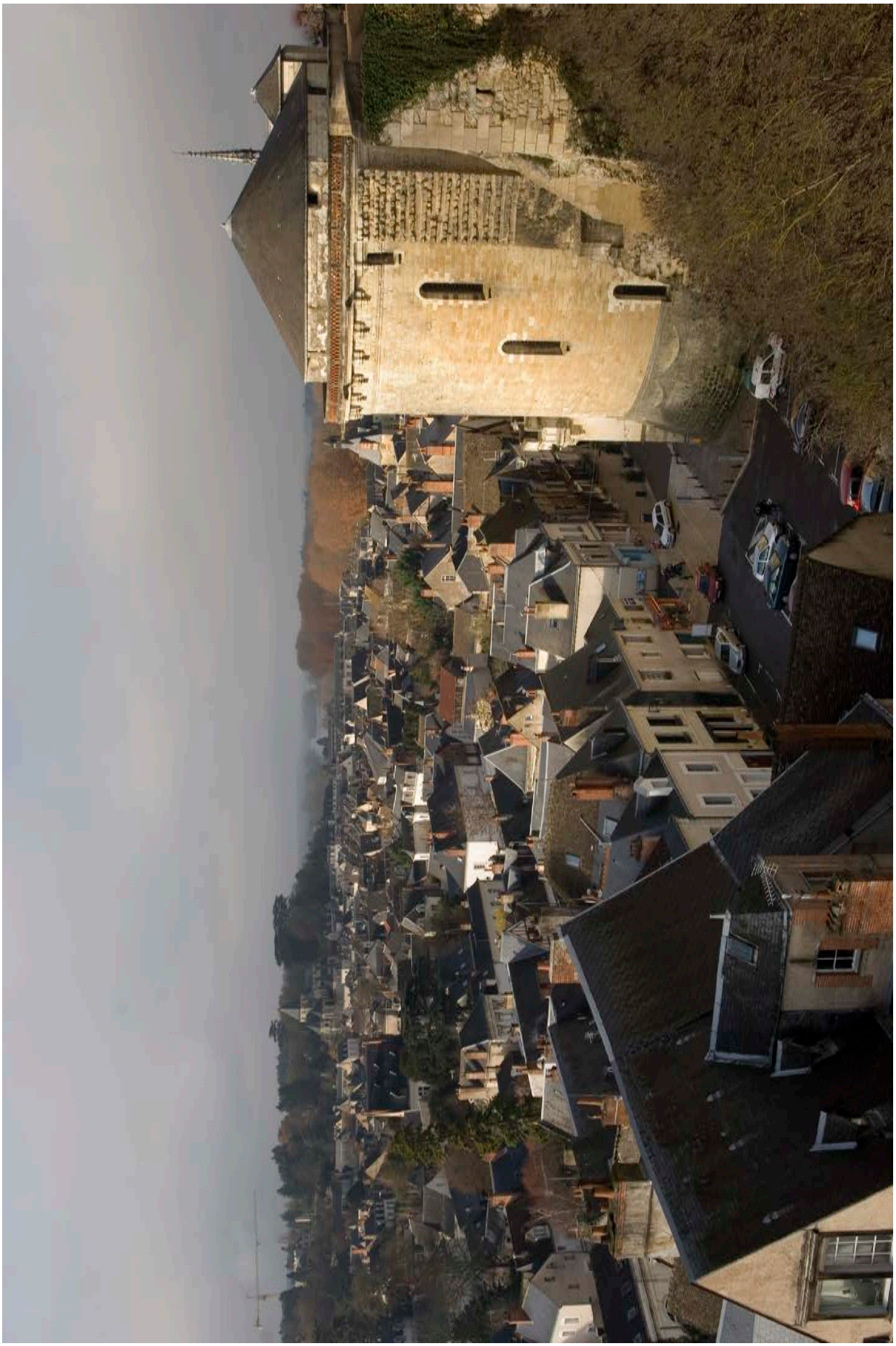


fig. 719 : Partie III, Vue des toits d'Amboise depuis le promontoire du château © Inv. H. Bouvet



fig. 720 : Partie III, Plan de la ville d'Amboise par Claude Masse, (1704) © Archives du génie, Vincennes

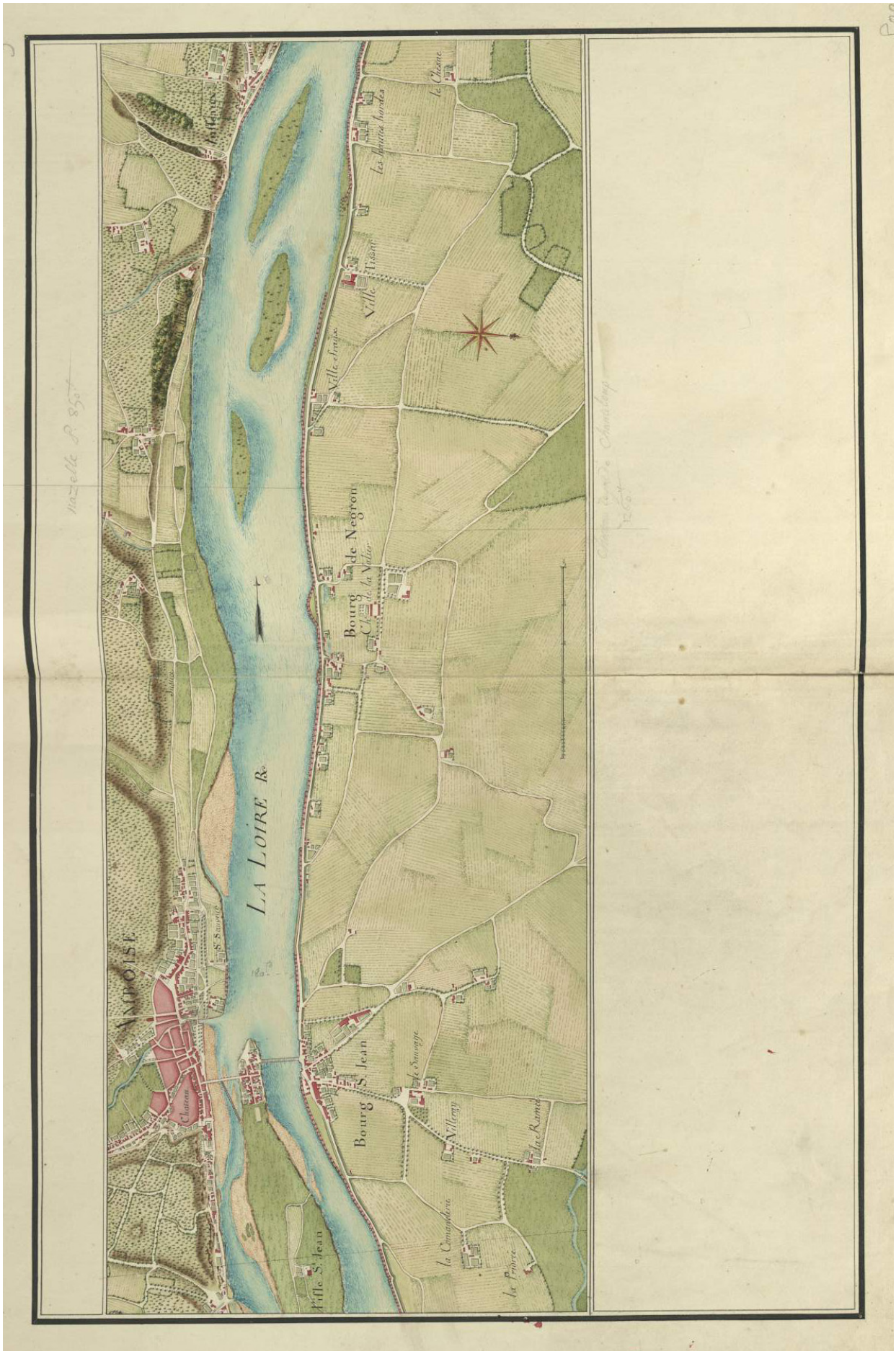


fig. 721 : Partie III, Atlas de Tours, planche «Amboise» par Charles Daniel Trudaine, (entre 1745 et 1780) © *AN*, Carte et Plans

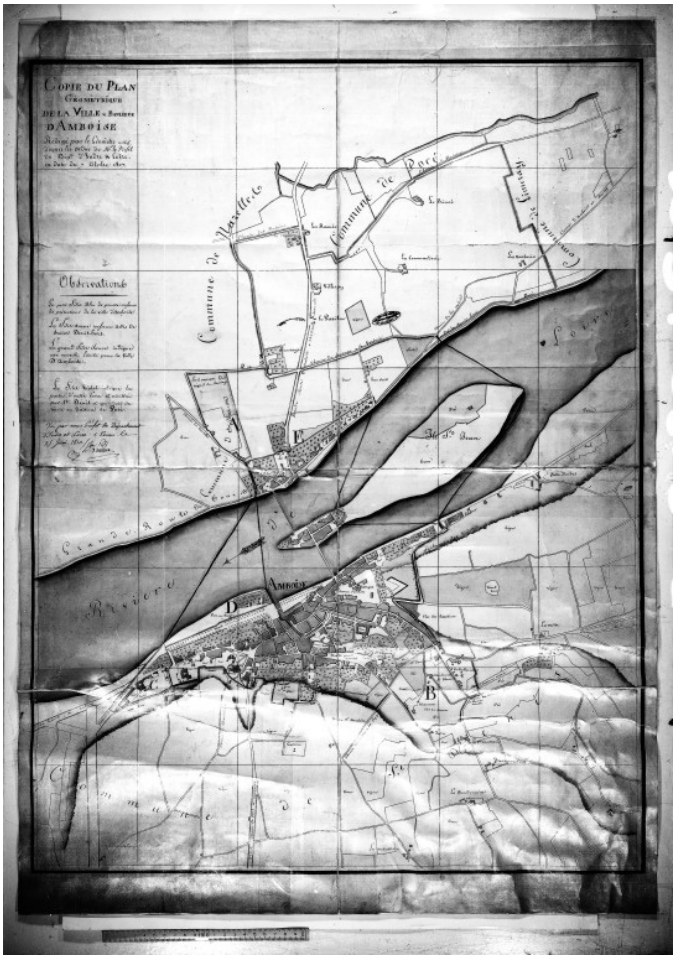


fig. 722 : Partie III, Plan géométral de la ville d'Amboise, (1800) © Inv. Centre

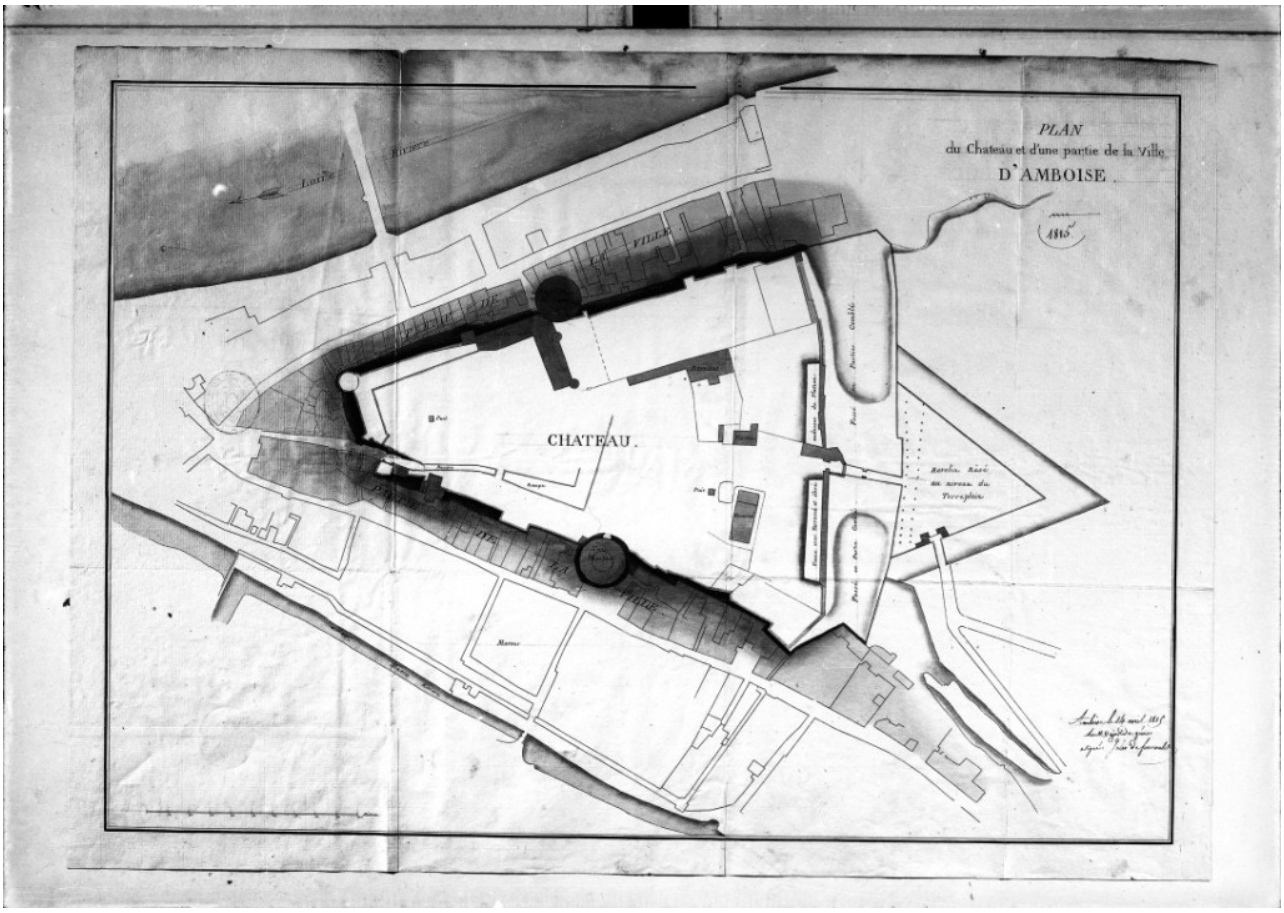


fig. 723 : Partie III, Plan du pied du rempart en vue de son dégagement (1815) © *AN*, Cartes et Plans

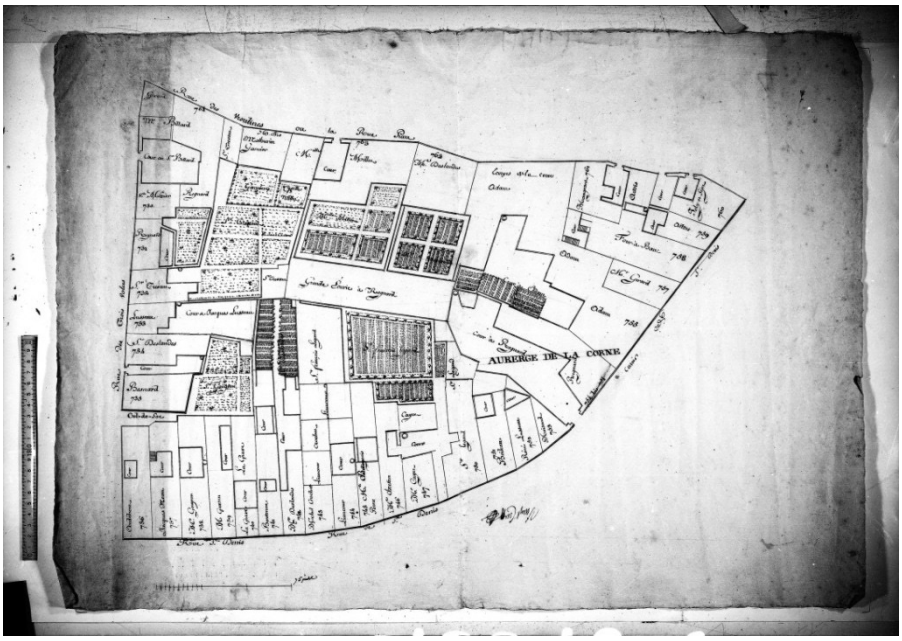


fig. 724 : Partie III, Plan du quartier de l'auberge de la Corne de cerf au faubourg Saint-Denis, (XIX^{e} siècle) © Inv. Centre

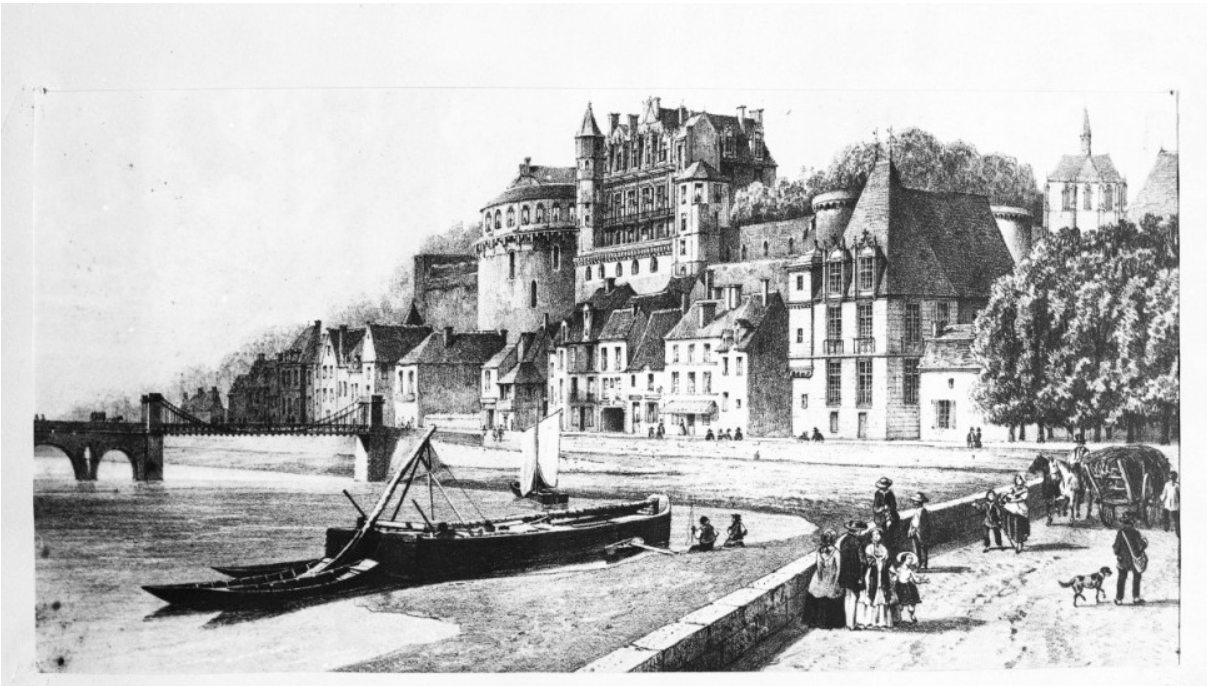


fig. 725 : Partie III, *Amboise*, gravure, (XIX^{e} siècle) © Inv. Centre



fig. 726 : Partie IV, Vue d'un tapis Holbein à grands motifs (XV^{e} siècle)
© Sarah B. Sherill, *Tapis d'Occident..., op. cit.*

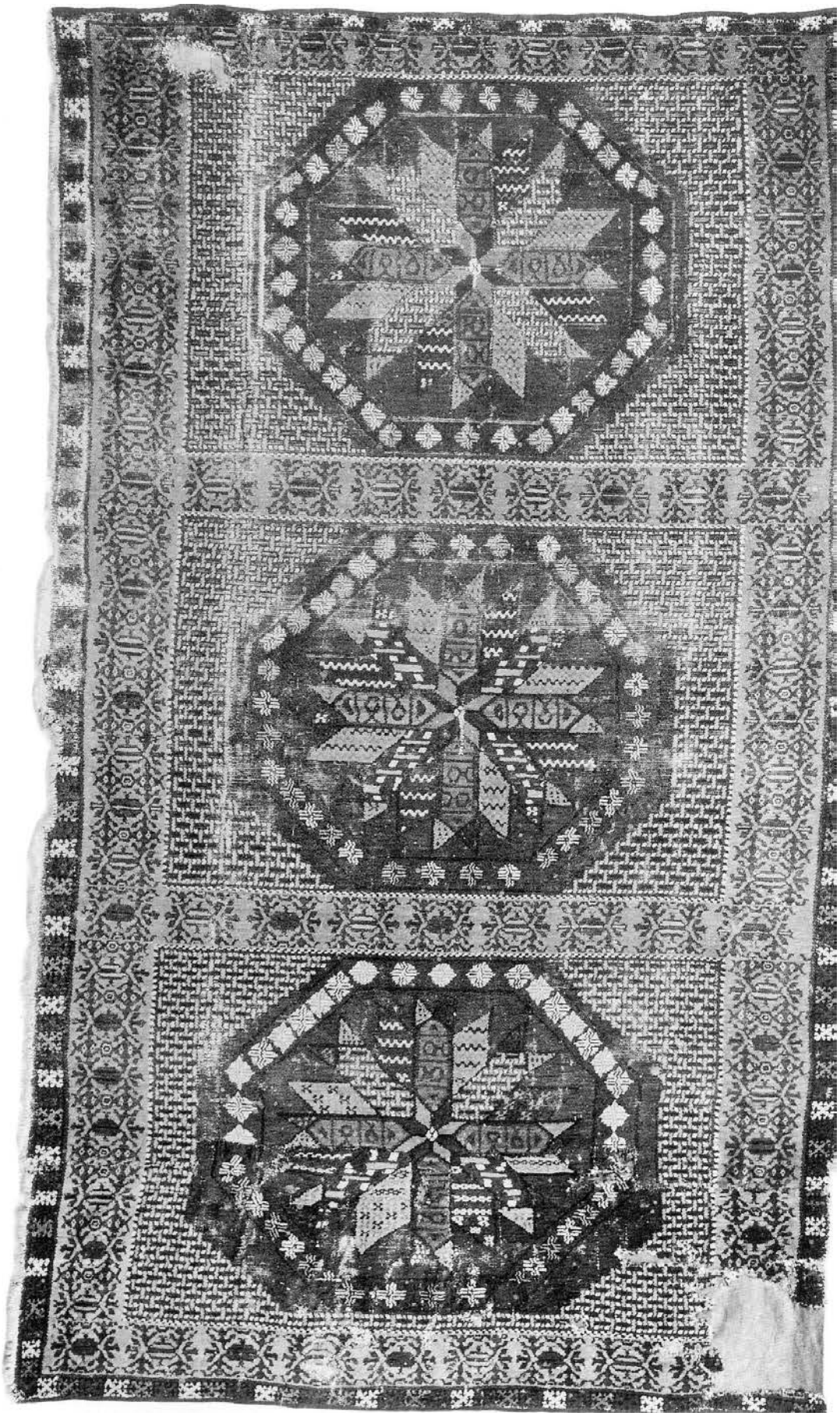


fig. 727 : Partie IV, Vue d'un tapis Holbein à grands motifs (XVI[e] siècle)
© Sarah B. Sherill, *Tapis d'Occident..., op. cit.*

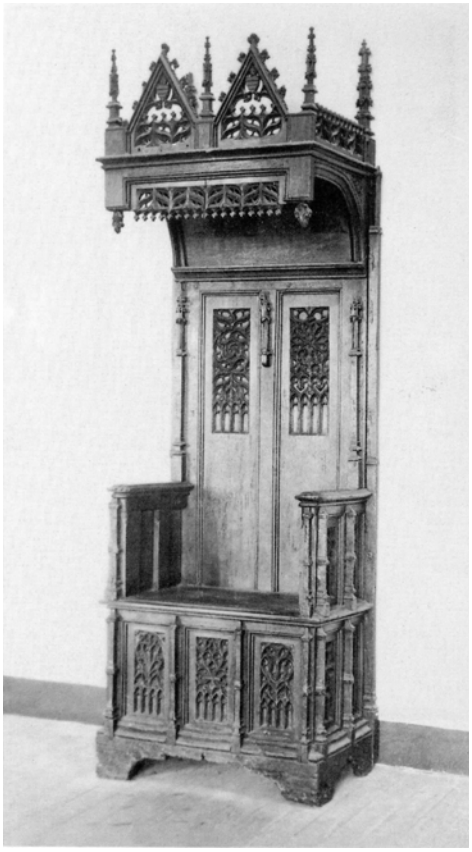


fig. 728 : Partie IV, Chaire, (XV e siècle)
© N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I



fig. 729 : Partie IV, Buffet dressoir, (XV e siècle)
© N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I



1044. Table à tréteaux tripodes. XVe s. Ms français 8266 « Compillation des Cronicques et ystores des Bretons... », fo 5. Bibl. nat., Paris.

1045. Tréteau tripode. XVe s. Musée des Arts décor., Paris.



fig. 730 : Partie IV, Tables et traiteaux, (XV e siècle)
© N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I



1340. Roue à lire et écrire, fixe. Fin du XIVe s. Ms 5077 « Livre du trésor des hystoires des plus notables et mémorables hystoires qui ont esté... », f° 293 v°. Bibl. de l'Arsenal, Paris.



1341. Roue à lire et écrire, à deux niveaux. XVe s. Ms. 1132 Boece, « Consolation de la philosophie », f° 1. Bibl. Sainte-Geneviève, Paris.

1342. Roue à lire et écrire, exhaussable et tournante. XVe s. Ms 5193 « Le Livre de Jehan Boccace... », f° 229. Bibl. de l'Arsenal, Paris.



1343. Roue à lire et écrire, à trois niveaux. XIVe s. Ms 204 « Politiques d'Aristote », « Yconomique », « Ethiques et politiques », f° 347. Bibl. nat., Paris.



fig. 731: Partie IV, « Roues », (XV e siècle)
© N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I



1047 et 1048. Table à pieds démontables, à patins en croix. XVe s. Musée de Cluny, Paris.



fig. 732 : Partie IV, Table démontable, (XV e siècle)
© N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I

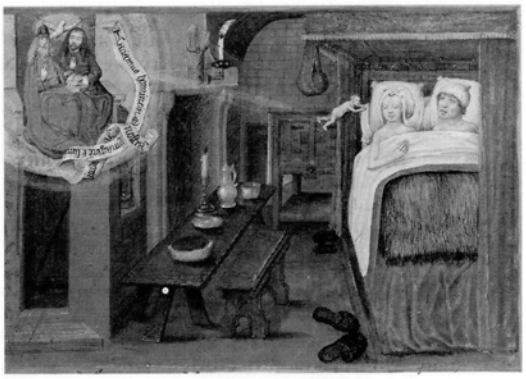


fig. 733 : Partie IV, Soie à motifs de grenades, or et pourpre, ouvrage italien (XVI e siècle)
© *Parures d'Or et de Pourpre…, op. cit*, p. 53

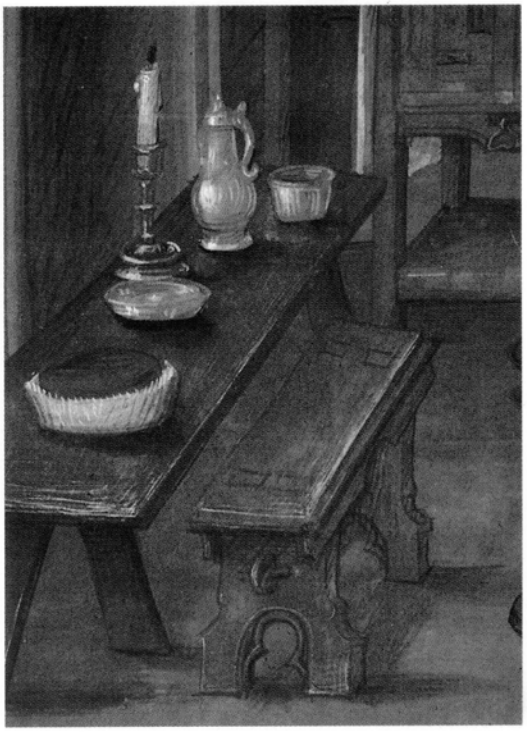


417. Banc simple à panneaux, servant de banc de table. Entre 1430 et 1440. Par un artiste flamand pour Ph. Le Bon : Ms 5070 « Livre Decameron », f° 304. Bibl. de l'Arsenal, Paris.

418. Banc simple à panneaux, servant de banc de table. XV^e s. Ms 5206 « Livre ... de la nativité de Jhésu Crist... », f° 174. Bibl. nat., Paris.



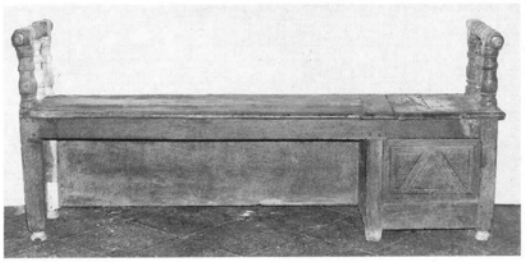
419. Détail du n° 418.





420. Banc à accotoirs, marchepied. XV^e s. Ms 5089 « Croniques abrégés, commençans au temps de Hérode Antipas... », f° 156. Bibl. de l'Arsenal, Paris.

421. Banc à accotoirs (à coffre latéral), banc de table. XVIII^e s. (?). Musée de la haute Auvergne, Saint-Flour.



422. Banc à dossier, fixe, banc de table. XVIII^e-XIX^e s. Coll. part., canton de Morlaas.



fig. 734 : Partie IV, Bancs

© N. de Reyniès, *Mobilier domestique, vocabulaire…, op. cit.*, Tome I



fig. 735 : Partie IV, Vue du pignon du logis royal de Loches et de la tour Agnès Saurel
© L. Gaugain



fig. 736 : Partie IV, La chartreuse de Champmol, le puits de Moïse, détail de Daniel , Claus Sluter (1355-1405)



fig. 737 : Partie IV, Culot de la tour Heurtault © Inv. H. Bouvet



fig. 738 : Vue intérieure du monastère de Brou, en été



fig. 739 : Partie IV, Vue du château Saint-Ange, Rome
© L. Gaugain



fig. 740 : Partie IV, *Amboise*, gravure (XIX^{e} siècle) © Inv. Centre



fig. 741 : Conclusion, Vue d'une des tours du Castel Nuovo, Naples
© L. Gaugain



fig. 742 : Conclusion, Vue de la tour Heurtault d'Amboise
© Inv. H. Bouvet



fig. 743 : Conclusion, Vue du talus d'une des tours du castel Nuovo de Naples
© L. Gaugain

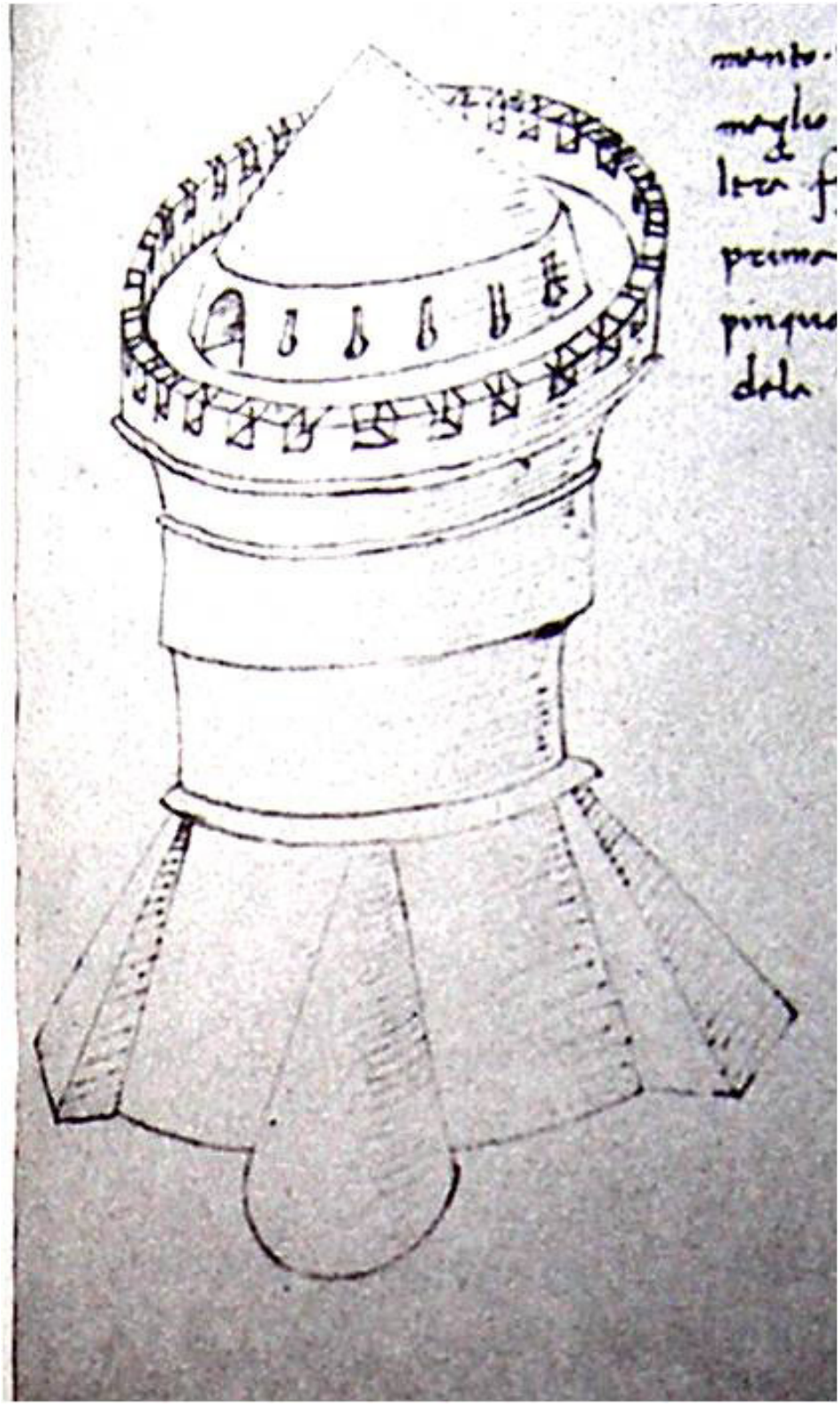


fig. 744 : Conclusion, Dessin d'une tour à éperons de Francesco di Giorgio Martini

8 février 2011

AMBOISE (37) - tour des minimes A1 - 56

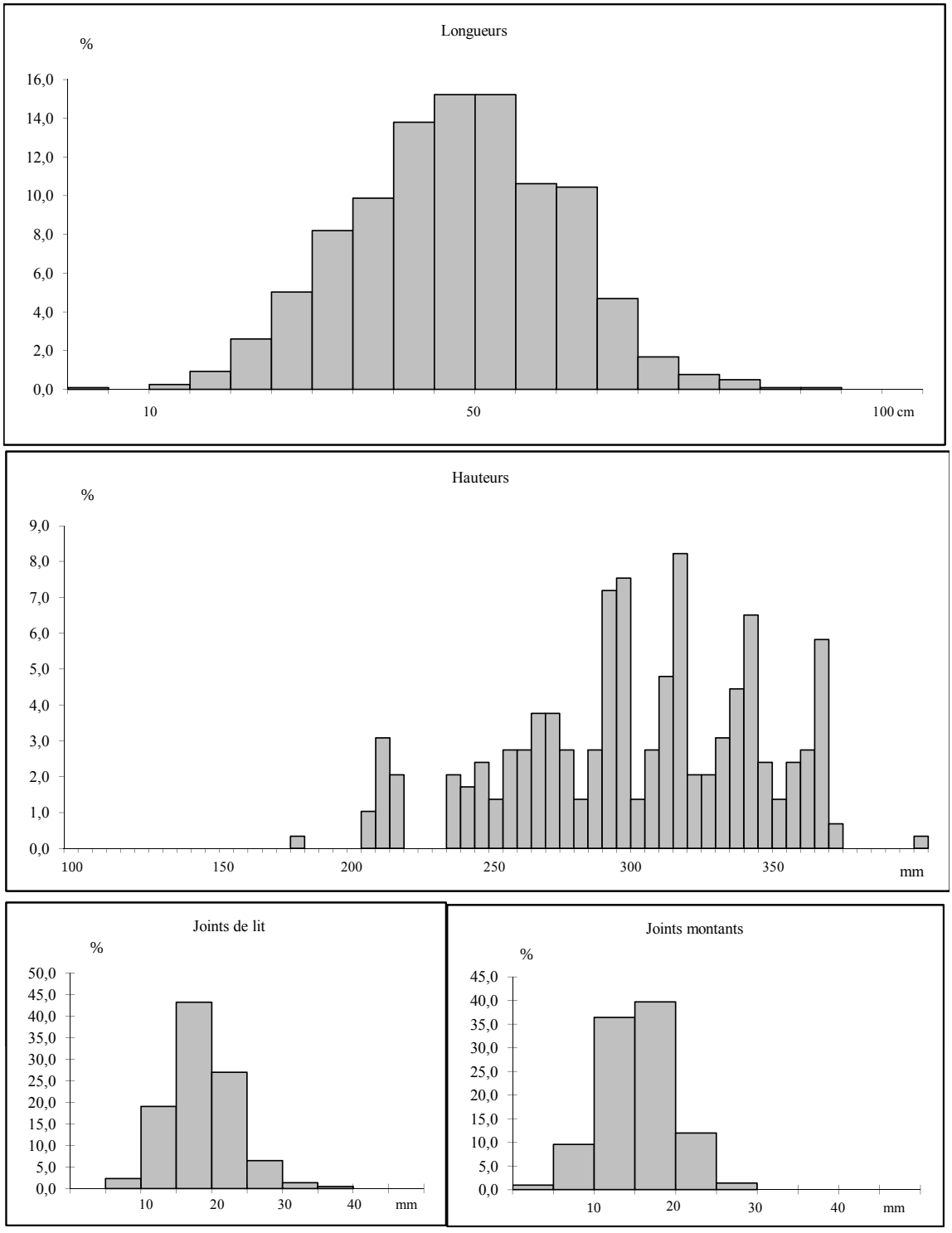


fig. 745 : Mesures d'appareil de la tour des Minimes

© D. Prigent

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS DE TOURS

École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société

Laboratoire Centre d'Études Supérieures de la Renaissance

THÈSE présentée par :

Lucie GAUGAIN

soutenue le : 21 mai 2011

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS**

Discipline/spécialité : Histoire de l'art

Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525) : architecture et société

Tome IV : Pièces Justificatives

I

THÈSE dirigée par :

Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.

RAPPORTEURS :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.

JURY :

Madame CHATENET Monique	Conservateur en chef du Patrimoine au centre André Chastel, HDR en Histoire de l'Art.
Monsieur FAUCHERRE Nicolas	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Nantes.
Monsieur LIEVAUX Pascal	Conservateur général du Patrimoine à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine.
Monsieur PLAGNIEUX Philippe	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes.
Monsieur SALAMAGNE Alain	Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université François – Rabelais de Tours, chercheur au CESR.
Monsieur TREZIN Christian	Conservateur général, inspecteur général à l'inspection des patrimoines DGP/IDP-Inventaire Ministère de la culture et de la communication.

AVANT-PROPOS

Ce quatrième tome de la thèse contient les Pièces Justificatives incluant une prosopographie et un glossaire. Nous présentons là un échantillonnage des types de sources consultées non publiées. Nous avons suivis les principes et règles de transcription présentés dans *L'édition des textes anciens : XVI^e^-XVIII^e^ siècles*[1], à l'exception des abréviations restituées qui ne sont pas en italique pour gagner en lisibilité.

1 Bernard Barbiche et Monique Chatenet, (sous la direction de), *L'édition des textes anciens : XVI^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, 1993, 117 p.

N°1

Amboise et autres lieux, 1421-1530

ÉTAT DES FONDS D'ARCHIVES CONSULTÉS
(SOURCES TEXTUELLES)

Le tableau ci-dessous dresse l'état des sources consultées et transcrites. Nous avons privilègié l'étude des comptabilités de la ville, les comptes de l'argenterie des différents souverains ayant habité à Amboise ainsi que les comptes d'ameublement, les minutes d'hôtels d'Anne de Bretagne et le compte de construction du château de 1495-1496. Classé par type d'archives (en haut) et par date (à gauche), il permet d'appréhender rapidement les sources existant pour une année, ou une période donnée. Nous n'y avons donc répertorié que les sources contemporaines de notre période d'étude, 1421-1530. Les dates sont exprimées en nouveau style.

Pour gagner en lisibilité, nous avons adopté les abréviations suivantes :
- BB 1 ou CC ... : *Archives communales d'Amboise*
- *BnF*, ms. fr. ..., P.O. ..., NAF ... : *Bibliothèque nationale de France*
- KK, ... : *Archives nationales*
- *FSL*, Fondation Saint-Louis

Au sein d'une même année, lorsque le début des années comptables de deux pièces ne coïncident pas, l'une des cotes est notée en bleu et correspond à l'année elle-même notée en bleu.

	Délibérations du conseil de ville	Comptabilités de la ville	Quittances et mandements de la ville	Fragments de comptes et quittances du château	Comptes d'ameublement du château	Compte de construction du château	Comptes de l'argenterie et de l'hôtel des souverains	Inventaire Charlotte de Savoie & Minutes Anne de Bretagne
fév. 1421 - janv. 1422		CC 71 CC 73						
fév. 1422 - janv. 1423		CC 72 CC 73						
fév. 1423 - janv. 1424		CC 73						
fév. 1424- janv. 1425		CC 73						
fév. 1425 - janv.1426		CC 73						
fév. 1426 - janv.1427		CC 73						
fév. 1427 - janv. 1428		CC 73						
fév. 1428 - janv. 1429		CC 73						
fév. 1429 - janv. 1430		CC 73						
fév. 1430 - janv. 1431		CC 73						
fév. 1431 - janv. 1432		CC 73 CC 74						
fév. 1432 - janv. 1433		CC 74						
fév. 1433 - janv. 1434		CC 74						
fév. 1434 - janv. 1435		CC 74						
fév. 1435 - janv. 1436								
fév. 1436 - janv. 1437								
fév. 1437 - janv. 1438								
fév. 1437 - janv. 1439								
fév. 1439 - janv. 1440								
fév. 1440 - janv. 1441								
fév. 1441 - janv. 1442								
fév. 1442 - janv. 1443								
fév. 1443 - janv. 1444			CC 189					
fév. 1444 - janv. 1445								
fév. 1445 - janv. 1446								
fév. 1446 - janv. 1447			CC 190					
fév. 1447 - janv. 1448			CC 191					
fév. 1448 - janv. 1449			CC 191					
fév. 1449 - janv. 1450		CC 75						
fév. 1450 - janv. 1451	BB 1	CC 76						
fév. 1451 - janv. 1452	BB 1	CC 77						
fév. 1452 - janv. 1453	BB 1	CC 78						
fév. 1453 - janv. 1454	BB 1							

	Délibérations du conseil de ville	Comptabilités de la ville	Quittances et mandements de la ville	Fragments de comptes et quittances du château	Comptes d'ameublement du château	Compte de construction du château	Comptes de l'argenterie et de l'hôtel des souverains	Inventaire Charlotte de Savoie & Minutes Anne de Bretagne
fév. 1454 - janv. 1455	BB 1							
fév. 1455 - janv. 1456	BB 1	CC 79						
fév. 1456 - janv. 1457	BB 1	CC 80						
fév. 1457 - janv. 1458	BB 1	CC 81						
fév. 1458 - janv. 1459	BB 1	CC 82	CC 192					
fév. 1459 - janv. 1460	BB 1							
fév. 1460 - janv. 1461	BB 1							
fév. 1461 - janv. 1462	BB 1							
fév. 1462 - janv. 1463	BB 1							
fév. 1463 - janv. 1464 oct.1463 – sept. 1464	BB 1	CC 83					KK 65	
fév. 1464 - janv. 1465 oct.1464 – sept. 1465	BB 1	CC 84	CC 194				KK 65	
fév. 1465 - janv. 1466 oct.1465 – sept. 1466	BB 1	CC 85 CC 88		*BnF*, ms. fr. 20496			KK 65	
fév. 1466 - janv. 1467 oct.1466 – sept. 1467	BB 1	CC 86 CC 88					KK 61bis KK 65	
fév. 1467 - janv. 1468	BB 1	CC87 CC 88					KK 61bis KK 65	
fév. 1468 - janv. 1469 oct. 1468 - sept. 1469	BB 1	CC 89 CC 90	CC 195	*BnF*, ms. fr. 6758			KK 61bis KK 61	
fév. 1469 - janv. 1470 oct. 1469 - sept 1470	BB 1	CC 91 CC 94		*BnF*, ms. fr. 6758			KK 61bis KK62-68	
fév. 1470 - janv. 1471 oct. 1470 - sept 1471	BB 1	CC 92 CC 94		*BnF*, ms. fr. 6758, 6759 & 20484			KK 61bis KK 68	
fév. 1471 - janv. 1472 oct.1471 – sept. 1472	BB 1	CC 93		*BnF*, ms. fr. 20484			KK 61bis KK 63-68	
fév. 1472 - janv. 1473 oct.1472 – sept. 1473	BB 1	CC 94bis CC 95		*BnF*, ms. fr. 20484			KK 63	
fév. 1473 - janv. 1474 oct.1473 – sept. 1474	BB 1	CC 96					KK 63	
fév. 1474 - janv. 1475	BB 1	CC 97						
fév. 1475 - janv. 1476	BB 1	CC 98						
fév. 1476 - janv. 1477	BB 1	CC 99						
fév. 1477 - janv. 1478		CC 100	CC 195	*BnF*, ms. fr. 25210				
fév. 1478 - janv. 1479 oct.1478 – sept. 1479				*BnF*, ms. fr. 20579			KK 64-66	
fév. 1479 - janv. 1480 oct.1479 – sept. 1480		CC 101					KK 64	
fév. 1480 - janv. 1481		CC 102	CC 196					

	Délibérations du conseil de ville	Comptabilités de la ville	Quittances et mandements de la ville	Fragments de comptes et quittances du château	Comptes d'ameublement du château	Compte de construction du château	Comptes de l'argenterie et de l'hôtel des souverains	Inventaire Charlotte de Savoie & Minutes Anne de Bretagne
fév. 1481 - janv. 1482		CC 103	CC 197					
fév. 1482 - janv. 1483		CC 104	CC 198					
fév. 1483 - janv. 1484			CC 198	*BnF*, ms. fr. 10238 & 15538, et NAF 22211-			KK 69	*BnF*, ms. fr. 15538
fév. 1484 - janv. 1485 oct. 1484 - sept 1485			CC 198				KK 80	
fév. 1485 - janv. 1486 oct. 1485 - sept 1486		CC 105	CC 198				KK 75	
fév. 1486 - janv. 1487			CC 199					
fév. 1487 - janv. 1488		CC 106	CC 199					
fév. 1488 - janv. 1489 oct. 1488 - sept 1489			CC 199				KK 81	
fév. 1489 - janv. 1490			CC 199		*BnF,* ms. fr. 8310 ?			
fév. 1490 - janv. 1491		CC 107	CC 199				KK76	
fév. 1491- janv. 1492 oct. 1491 - sept 1492		CC 108	CC 199				KK 82	
fév. 1492 - janv. 1493 oct. 1492 - sept 1493							KK 82-83	
fév. 1493 - janv. 1494 oct. 1493 - sept 1494					KK 332		KK 84	
fév. 1494 - janv. 1495 oct. 1494 - sept 1495		CC 109						*BnF*, ms. fr. 22335
fév. 1495 - janv. 1496 oct. 1495 - sept 1496		CC 110				*FSL*	KK 85-228-229	*BnF*, ms. fr. 22335
fév. 1496 - janv. 1497		CC 111					KK 228-229	*BnF*, ms. fr. 22335
fév. 1497 - janv. 1498		CC 112		*BnF,* ms. fr. 26105&20877				*BnF*, ms. fr. 22335
fév. 1498 - janv. 1499		CC 113	CC 200	*BnF*, ms. fr. 11350				
fév. 1499 - janv. 1500		CC 114	CC 201	*BnF*, ms. fr. 26106				
fév. 1500 - janv. 1501		CC 115	CC 202					*BnF*, ms. fr. 22335
fév. 1501 - janv. 1502		CC 116	CC 203	*BnF,* PO 2334				
fév. 1502 - janv. 1503		CC 117	CC 203					
fév. 1503 - janv. 1504		CC 118	CC 204					
fév. 1504 - janv. 1505		CC 119	CC 205					
fév. 1505 - janv. 1506		CC 120	CC 206					
fév. 1506 - janv. 1507		CC 121	CC 207					
fév. 1507 - janv. 1508		CC 122	CC 208					
fév. 1508 - janv. 1509		CC 123						
fév. 1509 - janv. 1510								

	Délibérations du conseil de ville	Comptabilités de la ville	Quittances et mandements de la ville	Fragments de comptes et quittances du château	Comptes d'ameublement du château	Compte de construction du château	Comptes de l'argenterie et de l'hôtel des souverains	Inventaire Charlotte de Savoie & Minutes Anne de Bretagne
fév. 1510 - janv. 1511		CC 124						
fév. 1511 - janv. 1512								
fév. 1512 - janv. 1513								
fév. 1513 - janv. 1514								
fév. 1514 - janv. 1515								
fév. 1515 - janv. 1516				*BnF*, PO 365				
fév. 1516 - janv. 1517				*BnF*, ms. fr. 26115				
fév. 1517 - janv. 1518							KK 289/1 et 2	
fév. 1518 - janv. 1519							KK 94- 289/1 et 2	
fév. 1519 - janv. 1520								
fév. 1520 - janv. 1521								
fév. 1521 - janv. 1522							KK 90-91	
fév. 1522 - janv. 1523								
fév. 1523 - janv. 1524		CC 125						
fév. 1524 - janv. 1525		CC 126					KK 351	
fév. 1525 - janv. 1526		CC 127					KK 351	
fév. 1526 - janv. 1527								
fév. 1527 - janv. 1528								
fév. 1528 - janv. 1529								
fév. 1529 - janv. 1530							KK 99-100	

N°2

Amboise et autres lieux, 1463-1483

RELEVÉ DE MENTIONS DANS LES ARCHIVES POUR UNE CHRONOLOGIE DES SOURCES SUR LE CHÂTEAU D'AMBOISE AU TEMPS DE LOUIS XI (1461-1483)

Pour dresser cette chronologie des sources concernant les travaux du château d'Amboise sous le règne de Louis XI (1461-1483), nous avons consulté divers fonds : les Archives communales d'Amboise qui citent les déblais tombant dans la ville, des fragments de comptes conservés à la Bibliothèque nationale de France qui mentionnent parfois des sommes allouées aux conseillers de Louis XI pour entreprendre des travaux, ou encore les échanges épistolaires du roi évoquant certaines instructions à suivre pour les projets de construction.

1. **1463** : « (…) Appareiller le timberau de III civieres qui sont emploiez a gectez les terriers du chasteau en la riviere de Loire (…) » [*ACA*, CC 83, f°8v°-9].

2. **21 août 1463** : « (…) Pour ce que le roy a mandé aux gens de laditte ville par maistre Jehan Bourré et autres qui l'ont dit de bouche qu'ilz facent ung bateys tout au long de la riviere et au long du Petit Fort a prendre du coing du mur du courtil du seigneur de Nazelles jusques au pont et se ledit bateys sera fait aux depens d'icelle ville.
Tous ont esté d'oppinion que puis qu'il plaist au roy nostre sire que ledit bateys soit fait aux despens de la ville et que on mecte des terriers qui viennent du chastel au long dudit bateys pour y faire une belle allee » [*ACA*, BB 1, f°12 r°].

3. **29 janvier 1464 (n. st.)** : « (…) Pour savoir convient les terriers venuz des derompements du chastel en la douve d'entre la ville et le Petit Fort, si resteront. Les terriers seront oustés et gectez en la riviere de Loire (…) » [*ACA*, BB 1, f°12 r°].

4. **Février 1464 (n. st.)** : avec des timbereaux, gecter les terriers qui sont a la porte du Petit Fort et les mener au bateys (…) » [*ACA*, CC 84, f°9r°].

5. **Février 1464 (n. st.)** : avec son harnoiz, oster les terriers venuz et yssuz du chasteau ou Petit Fort (…) » [CC 84, f°9v°].

6. **Février 1464 (n. st.)** : « (…) Avec son harnoiz, oster les terriers venuz et yssuz du chasteau ou Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 84, f°10r°].

7. **Février-mars 1464 (n. st.)** : « (…) Faire venir les demourans en icelle ville et es fauxbours a oster les terriers venuz du chastel d'Amboise ou Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 84, f°10r°].

8. **2 novembre 1464** : « (…) Sercher et tirer de dessoubz les terriers venuz du chasteau qui ont esté mis a faire le bateys, LI pierres de taille qui appartenoit a la ville et qui estoit cachees et enterees soubz iceulx terriers pour icelles pierres estre mise et emploiees a la reparacion des ponts de pierre (…) » [*ACA*, CC 84, f°16 r°].

9. **21 décembre 1464** : « (…) Ilz ont esté a abesser les terriers du pié de la tour du chasteau qui estoient yssuz dudit chasteau du derompement des bastimens dudit chasteau le jour que le Roy vint derrenierement oudit chasteau qui a esté en es moys de decembre (…) » [*ACA*, CC 84, f°17v°-18 r°].

10. **10 janvier 1464** : « (…) IX palles de boys pour ouster les terriers du Petit Fort venuz et yssuz du danjon du chastel dudit Amboise (…) » [*ACA*, CC 84 f°18 v°].

11. **25 mars 1465 (n. st.)** : « (…) Oster les terriers du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 85, f°10v°].

12. **6 avril 1465 (n. st.)** : « (…) Gecter les terriers du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 85, f°11r°].

13. **22 avril 1465** : « (…) Gecter les terriers du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 85, f°12r°].

14. **5 mai 1465** : « (…) Le V^e^ jour de may mil IIII^C^ soixante et cinq par devant monseigneur Jehan Desquartes licencé en loiz, lieutenant de monseigneur le bailly d'Amboise et Regné Farrineau procureur du roy nostre sire audit lieu se sont trouvez et comparuy ou chastel d'Amboise en la sale du moyen estage de la maison neufve faicte en icelui (…) » [*ACA*, BB 1 f°15r°].

15. **4 may 1465** : « (…) Pour savoir comment la vuidange des terriers qui sont en la rue du pont depuis le guichet jusques devant la maison Jehan Forget venuz du fondement de la tour que l'on fait de present ou chastel d'Amboise devers la maison Olivier Tionne.
Tous ont été d'opinion que lesdits terriers soient oustez et que chacun des habitans demoure au dedans de la franchise de la ville gens a ouster lesdits terriers selon sa puissance en cuves ou en timbereaux (…) » [*ACA*, BB 1, f°23r°].

16. **22 mai 1465** : « (…) Boucher de muraille ung grant pertuys ou mur de ladicte ville que maistre Jehan d'Estampes, maistre d'ostel du roy nostre sire, avoit fait faire derriere l'ostel Estienne Doupe (…) » [*ACA*, CC 85, f°14v°].

17. **28 mai 1466** : « (…) Ouster les terriers qui estoient en la rue du pont venuz du fondement de la tour que l'on fait de present ou chastel d'Amboise (…) » [*ACA*, CC 86, f°10v°].

18. **28 mai 1466** : « (…) Ouster partie des terriers du Petit Fort venuz dudit chastel [*ACA*, CC 86, f°10v°].

19. **10 juin 1466** : « (…) Oster les terriers de la rue du pont qui estoient venuz et yssuz du fondement de la tour neufve que l'on fait de present en l'ediffice du chasteau dudit Amboise (…) » [*ACA*, CC 86, f°10v°].

20. **3 octobre 1466** : « (…) Ouster les terriers qui sont venuz et yssuz du chastel dudit Amboise a la porte du Petit Fort (…) [*ACA*, CC 86, f°12v°].

21. **5 octobre 1466** : « (…) Le roy lui a escrit qu'il veult que les terriers venuz du chastel en la douve du Petit Fort soit portees, oustez par ceulx de ladicte ville. Julian Lopin a dit que son oppinion est que on voye l'estat du revenu de la ville et s'il y a argent que les terriers soient oustez puis qu'il plaist au roy et que bon seroit aller devers ledit sire lui remonstrez les coulz desditz terriers et la taille de 300 ℓ. t. que nous avons paiee l'annee passee afin de n'en paiee aucune chose ceste presente annee si s'est son plaisir et autres affaires de ladicte ville. Toutes les autres dessus nommez ont esté de semblable oppinion, et oultre que les terriers soient oustez en la mance que on a construie (…) » [*ACA*, BB 1, f°26v°].

22. **8 octobre 1466** : « (…) Voyage vers le roy pour porter lectres de par la ville et lui remonstrer des grans charges tant des terriers qu'il fault gectez hors de la douve du Petit Fort venuz du chastel, les coutz des ponts qu'il a fallu habiller et autres (…) » [CC 86, f°12v°-13r°].

23. **18 janvier 1467 (n. st.)** : « (…) Oster les terriers vennuz du chastel en la douve du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 86, f°17r°].

24. **Dernier jour de janvier 1467 (n. st.)** : « (…) Oster les terriers vennuz du chastel en la douve du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 86, f°18v°].

25. **26 mars 1467 (n. st.)** : « (…) III cyvieres rouleresses pour ouster les terriers venuz du chasteau en la douve du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 87, f°9r°].

26. **17 août 1467** : lettre de Louis XI : : « Bourré, incontinant ces lectres veues, transportez-vous en nostre chastel d'Amboise et menez avec vous le Vicomte d'Evreux et faictes que la petite maison et les galeries, que nostre maistre d'euvres a faict a sa tache, soient eslargies, haulcees et refaictes en la maniere que autrefoiz en ay escript audit Vicomte d'Evreux. Si n'y faictes faulte. Donné à la Motte des Giy le XXVII[e] jour d'aoust. [signatures] Loys. Toustain. » [*BnF*, ms. fr. 6602, f°31].

27. **4 mai 1467** : « (…) Ouster les terriers venuz du chasteau d'Amboise en la douve du Petit Fort (…) » [CC 87, f°9v].

28. **4 août 1467** : « (…) Pour une timbellee du plus gros terrier qui est venu du chastel, lequel a esté mis en une fante qui est sur ledit pont (…) » [*ACA*, CC 87, f°10v°].

29. **26 aoust 1467** : « (…) Ouster les terriers venuz du chastel en la douve du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 87, f°14v°].

30. **27 septembre 1467** : Lettre de Jean Guédon pour justifier les dépenses par lui faictes dans les constructions d'Amboise, et pour demander un office au roi. [Bibliothèque de l'École des Chartres, fonds Bourré, D 126].

31. **1467** : Lettre missive de Jean Guédon à Louis XI sur les réparations du château d'Amboise : « (…) Les francs archiers qui y furent logez durant les dernières divisions ardirent et gastérent tout. (…) » [Bibliothèque de l'École des Chartres, fond Bourré, D 181].

32. **1467** : Lettre missive de Jean Guédon à Louis XI sur les réparations du château d'Amboise [Bibliothèque de l'École des Chartres, fonds Bourré, D 181].

33. **24 octobre 1467** : « (…) Oultre plus que les terriers estans en la douve du Petit Fort soient oustez en la maniere que on a coustumé et que on y mectre troys ou quatre timbereaux par jour et aux despens de la ville. A esté appoincté a ladicte assemblee que Pierre Burre aura puissance de faire assavoir aux gens de la ville aller aux terriers ainsi que autreffoiz a esté advisé par lesdits habitans et ou ces qu'il y aura deffaillance que ledit Burre puisse mectre ung homme pour eulx, lesquelz deffaillances ledit Burre executera pour la presence et pour son execucion aura 5 d. t. Et aura icelluy Burre pour chacun jour ouvrable et que l'on besongnera ausdits terriers par ses peines et sallaires 10 d. t. des deniers de la ville qui lui seront paiez par mandement des esleuz. (…) » [BB 1, f°32v°].

34. **Novembre 1467** : « (…) Avecques ce a appoincté que les chalans percez des poissonniers mis bout à bout

jusques a ce que les terriers soient vuidez. A esté mis en deliberacion par les dessudits pour savoir ou l'en prendra argent pour faire lesdits ediffices. L'oppinion de Estienne Tissart est que ce que on pourra faire de soy mesmes comme on a acoustumé aux terriers que on le face pour les douves (…) » [*ACA*, BB 1, f°33v°].

35. **Décembre 1467 - Janvier 1468 (n. st.)** : « (…) Pour 39 journees qu'il a baillé ung homme son tombereau et deux chevaulx au moys d'octobre novembre decembre et janvier 1468 [a. st.] a oster les terriers du Petit Fort venuz du chastel et pour 9 journees au moys de janvier 1468 [a. st.]avecques Jehan Girolle et Jehan Bonnet aussi charrestier et 20 s. 10 d. pour la fin de l'ung de ses comptes par luy autreffoiz rendu a la ville [*ACA*, CC 93, f°24v°-25r°].

36. **Avril 1468 :** « Audit Jehan de Beaune, marchant cy devant nommé, la somme de vingt solz tournois qui deue lui estoit pour huit aulnes grosse toille achaptee de lui le [sic] jour dudit moys d'avril et livree a Jehanne de Viron, lingiere, pour faire une paillasse pour servir a l'oratoire de ladicte chapelle du roy noste sire pour soy agenouiller sur icelle quy est au feur de deux solz six deniers tournois livrés pour ce, par vertu de la quictance dudit de Beaune cy rendu pour en desduir ladicte somme de vingt solz tournois 20 s. t. (…) ». [*AN*, KK 61bis, f°130].

37. **26 juillet 1468** : « (…) Ouster les terriers qui estoient au pié de la tour nefve derriere la maison Jehan Cloué (…) » [*ACA*, CC 89, f°10v°].

38. **Dernier jour de janvier 1469 (n. st.)** : « (…) Ouster les terriers venuz du chastel en la douve du Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 89, f°13v°].

39. **18 mars 1469 (n. st.)** : « (…) Pour une journee a bessez les terriers estant en la douve du Petit Fort affin que par iceulx on ne montast de nuyt ni de jour sur les murs de laditte ville [*ACA*, CC 91, f°9].

40. **Avril 1469 (n. st.)** : « (…) [5 journées] qu'ilz ont esté eulx leur tombereaux et charroys a oster les terriers qui estoient en la rue de la porte Heurtault au droit des maisons du temple, Pierre Doupes, Jehan Thenebot et ilecs ennvirons venuz du derompement du fondement du chastel qui estoit cheuz et derompu derriere la maison a la terrasse et autres joignant a icelle (…) » [*ACA*, CC 91, f°10].

41. **4 juillet 1469** : « (…) Pour VI civieres rouleresses quil a baillee et livree depuis 15 jours enca pour ouster les terriers venuz du chasteau en la douve qui est entre la ville et le Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 91, f°11].

42. **Janvier 1470 (n. st.)** : « (…) Pour la façon de VI grans torillons de fer pour les civieres de la ville dont on besongne de present a ouster les terriers du Petit Fort lesquels torillons passent tout oultre les rues desdittes civieres [*ACA*, CC 91, f°15].

43. **Dernier jour de janvier 1471 (n. st.)** : « (…) Pour 2 journees qu'il a vacqué lui son tombereau et chevaulx a ouster les terriers du Petit Fort venuz du chastel [*ACA*, CC 91, f°18v°].

44. **Février 1470 (n. st.)** : « (…) pour X cyvieres baillees et livrees pour porter les terriers de la douve d'entre de la ville et le Petit Fort venuz du chastel en laditte douve (…) » [*ACA*, CC 92, f°9].

45. **1470** : lettre de Louis XI qui évoque « la grant maison pieça faicte » [Citée dans J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, *Op. cit.*, p. 42].

46. **6 mars 1470** : « (…) Par ceste présente qu'il est besoing et necessaire de faire quelques reparacions au chasteau d'Amboize pour la servation d'iccelluy ce quy se pourra faire pour la somme de 200 ℔. t. et davantage. Madame, la place n'est de sa petitesse consequance qu'elle ne invilte bien que l'on y entretyenne encore huict hommes oultre les douze quy y sont il plaira a vostre majesté y avoir esgard. (…) » [*BnF*, ms. fr. 15551].

47. **Dernier jour de juin 1470** : « La nativité de monseigneur le daulphin, filz du roy Loys XI^e^. Le samedy dernier jour de jungs mil IIII^C^ LXX fut né au chastel d'Amboise monseigneur le daulphin, filz du roy Loys XI^e^ bien matin avant deux heures et fut baptisé en la chapelle dudict chastel le samedy environ dix houres du matin et porté aux fons par Monseigneur l'archevesque de Lyon et par monseigneur le prince de Galles, filz du roy Henry d'Angleterre qui le portoient sur leurs bras, c'est assavoir : monseigneur de Lyon, le chef et monseigneur le prince les piez et portoient le bout de couverture, la seur de la royne et monseigneur de Dunoys par monseigneur l'evesque d'Avrenche confesseur du roy fut baptisé et furent parvenus mesdits sieurs de Lyon et prince de Galles et les maraines Madame de Bourbon et la princesse d'Orenge et fut nommé Charles. (…) » [*BnF*, ms. fr. 25210, f°114r°].

48. **Juillet-août 1470** : « (…) *Item*, pour euvrer et mis VI vings lbz de fer qui lui avoit esté baillé qui apartenoient a la ville entourillons pour les civieres et tombereaux qui furent a oster les terriers (…) » [*ACA*, CC 92, f°11].

49. **16 décembre 1470** : « (…) Que lesdits terriers soient ostez incontinement puisqu'ilz plaist au roy qu'ilz soient ostez et que on mette gens pour les oster ainsi que l'on a acoustumé et que pour en faire diligence, Pierre Burre qui en a eu par devant la charge et commission aura 2 s. 6 d. t. par jour (…) » [*ACA*, BB1, f°45v°].

50. **21 janvier 1471 (n. st.)** : « (…) pour civieres rouleresses baillees et livrees pour oster les terriers qui estoient en la rue devant la maison estienne doupe et autres illec environ qui estoient venuz du derompement du pillier et ediffice du chastel (…) » [*ACA*, CC 92, f°15].

51. **30 janvier 1471 (n. st.)** : « (…) 2 torches et 4 pelles de boys pour le faict des terriers de la ville (…) » [*ACA*, CC 92, f°15].

52. **31 janvier 1471 (n. st.)** : « (…) Pour avoir apareillé 2 tombereaux de la ville pour oster et jester les terriers qui estoient au Petit Fort et en la rue de la porte Heurtault lesquels estoient venuz de lediffice du chastel d'Amboise et pour II civieres rouleresses livrees a Pierre Beurre pour lesdits terriers ostez (…) » [*ACA*, CC 92, f°16].

53. **26 août 1471** : « (…) A luy plus le XXVI[eme] jour dudit mois d'aoust pour offrir apres sa messe sur l'autel d'une chappelle fondee de Saint Michiel, estant ou chastel d'Amboise, IX escuz comme par ladicte cedulle appert ; pour cecy 12 ℓ.7 s. 6 d. t. » [*BnF*, ms. fr. 6759, f°55v°].

54. **? :** Preparatifs « (…) Le filz de Burdelot le changeur aura la charge de garder la vaisselle et luy seront ordonnez gaiges pour ce faire. Messire Jehan d'Estampes demoura pour faire achever l'euvre d'Amboise (…) » [*BnF*, ms. fr. 20491, f°41].

55. **25 décembre 1471**: « (…) A lui encores, par ledit Lieutier, le XXV[e] jour dudit mois de decembre, jour et feste de Nœl, pour son offrande de la messe de Minuit dicte et celebree en la chappelle du chastel d'Amboise, X ducatz comme par ladicte cedulle appert ; pour cecy XV ℓ. t. (…) » [*BnF*, ms. fr. 6759, f°10v°].

56. **Juing 1473** : « (…) Et oultre a esté fait marché a Guillaume Allart et pierre Allart de oster les terriers qui sont entre la ville et le Petit Fort et au pié du chasteau par le commandement du lieutenant du capitaine dudit Amboise qui disoit que le roy lui avoit chargé de ce faire a la somme de vingt livres journee (…) » [*ACA*, BB 1, f°56r°].

57. **4 juillet 1473** : « (…) Pour oster les terriers qui sont entre la ville et le Petit Fort que le roy a commande estre otez par les habitants d'Amboise (…) » [*ACA*, CC 96, f°10].

58. **12 août 1473** : « (…) Pour avoir osté les terriers du pié du chateau d'entre la ville et le Petit Fort (…) » [*ACA*, CC 96, f°11].

59. **Juillet 1473** : « (…) Oster les terriers d'icellui qui estoient chuez et venuz en icelluy du chastel d'Amboise (…) » [*ACA*, CC 96, f°19].

60. **4 juillet 1474** : « (…) Pour oster les terriers qui sont descenduz et qui ont esté jestez de la douve du chasteau au Petit Fort joignant les murs de la ville (…) » [*ACA*, CC 97, f°14v°].

61. **Septembre 1474** : « (…) Pour oster les terriers qui estoient venuz de l'ediffices et bastiment du chastel en la rue de la porte heurtault devant les maison dudit ladoire jehan le noir et Thomas Nezcbuth par marché faict avecques lui en la presence de Estienne Tissart et Collais Leber et autre en septembre (…) » [*ACA*, CC 97, f°19].

62. **Septembre 1474** : « (…) A Estienne Le Loup, maistre d'hostel du roy, pour bons services, 100 ℓ. t. et autres 100 ℓ. t. pour convertir en l'edifice d'une chapelle que le roy faict faire au chastel d'Amboise (…) » [*BnF*, ms. fr. 20685, f°599].

63. **1481** : lettre de Bourré à Louis XI où il est question de l'aménagement et du personnel du château d'Amboise citée par Jean-Pierre Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, p. 42 : paiement de portes et fenetres et des 200 gardes pour le dauphin [Bibliothèque de l'École des chartres, fonds Bourré, G20].

64. **Mai 1482** : « (…) Pour 24 tours de charroy qu'il a faict a ousté des terres du piez de la tour du chastel qui est entre la maison Pierre Pasquier et la maison feu Olivier Tionne […] pour 2 journees d'homme qui ont porté les terriers depuis la tour jusques en la rue par commandement du cappitaine d'amboise (…) » [*ACA*, CC 104, f°19v].

65. **1482** : « Chemin qui a esté faict depuis la poterne du chastel jusques au Clou ». « Pour 4 journees a faire les

tiens mains du chemin du Chatellier par lequel on va de la porterne du chastel au clou […] mectre des planches neuf au pont de laditte porterne » [*ACA*, CC 104, f°25 et 37].

66. **Décembre 1483** : « Audit Messire Jehan de Nesse, pretre, la somme de 8 ℔. t. pour le sallaire de huit chappellains qui ont par l'espace de quatre nuitz veillé le corps de ladicte feue dame en la chambre et chappelle du donjon du chastel dudit lieu d'Amboize. Et pour dire le psaultier, vigilles et croisons pour ladicte feue dame en laquelle chappelle le corps de ladicte feue dame repousa par l'espace de quatre jours et quatre nuictz apres sondit trespaz ; pour cecy, par quictance dudit Messire Jehan de Nesse, signee, comme la precedente le XII^{e} jour dudit mois de decembre oudit an ; cy rendue, ladicte somme de 8 ℔. t. » [*AN*, KK 69, f°138v°].

67. **?** : « (…) A Pierre André peintre, 27 ℔. t. 10 s. pour les images de saint Martin saint Marc et saint François peintes d'or et d'azur et autres couleurs mises en la chapelle du chastel d'Amboise (...) » [*BnF*, ms. fr. 20685 f°553].

N°3

1473

COMPTE PARTICULIER DE PIERRE DE CASTELLO, SOMMELIER DU ROI LOUIS XI

AN, KK 63, f°56r° à 60 v°

Rédigé sur folio de parchemin, le document KK 63 des Archives nationales est composé de plusieurs comptes de l'hôtel du roi Louis XI (1461-1483). Nous nous sommes attachés à l'étude du compte particulier de Pierre de Castello, sommelier, qui concerne Amboise. En 1473, Louis XI le chargea de se rendre en Bordelais pour choisir son vin et le rapporter au château d'Amboise, où il devait être stocké dans les caves. Le roi avait des exigences particulières et désirait boire le cru de la Faye Montsan, vin de Graves. Si l'on en croit les frais de transport, le domaine devait être très proche de Bordeaux. Aujourd'hui le vignoble de Graves demeure parmi les plus prisés, nous n'avons toutefois pas retrouvé le domaine en question.

Au-delà de cet aspect « gastronomique », la livraison du vin du roi au château indique qu'il fréquentait assidûment Amboise, avec son hôtel cette année-là. L'achat de trente pippes de vin correspond, selon les mesures d'usage à Amboise, à environ 15 000 litres.

f°56v°

Compte particulier de Pierre
de Castello, sommelier de l'eschanconnerie du roy
nostresire, ayant la charge et commandement de par
ledit seigneur, de aller achapter le nombre et
quantité de trente pippes de vin, iceulx prandre
et choysir ou territoire et creu de graves, ou
pays de Bourdeloys et les faire amener ou
chastel d'Amboyse pour la despense de l'ostel
dudit seigneur en l'annee mil CCCC LXXIII, de
la recepte et despense faicte par ledit de
Castello, à cause de ladicte charge et commission.
Ce present compte, rendu a court par Jehan Pomeli,
procureur dudit de Castello, comme il appert
par lectres de procuracion cy rendue qui servira
sur les comptes dudit de Castello qu'il a et
aura a rendre de toutes les charges et
entremises qu'il a eues par cy devant pour le
fait du roy notredit seigneur.

Et Premierement

Recettes

Neant

f°57r°

Despence de ce present compte

Achapt desdiz vins et fraiz pour ce
necessaires

Pour l'achat de trente pippes de vin, au feur de
sept reaulx et demi chacune pippe, valent
la somme de 337 ℓ. 10 s. t. ; pour cecy, ladicte
somme de

337 ℓ. 10 s. t.

Item, a paié ledit de Castello pour la voicture
par eaue desdictes XXX pippes de vin de
Bourdeaulx a Marent

32 ℓ. 10 s. t.

Item, a paié ledit de Castello pour la voicture
desdictes XXX pippes de vin par terre dudit
Marent a Nyort

100 s. t.

Item, a paié icelluy de Castello a plusieurs
charretiers qui ont amené lesdictes XXX pippes
de vin de Nyort a Saint Martin de Cande,
la somme de

120 ℓ. t.

f°57v°

Item, a paié a certains bastelliers de Cande pour
la voicture par eaue desdictes XXX pippes de vin,
dudit lieu de Cande a Amboyse, la somme de
9 ℓ. 15 s. t. ; pour cecy

9 ℓ. 15 s. t.

Item, plus a paié a certains charretiers et
tonneliers d'Amboyse pour leur sallaire
d'avoir charoyé lesdits vins du port au
chasteau et iceulx en cavez, la somme de
4 ℓ. 16 s. 8 d. t., pour cecy

4 ℓ. 16 s. 8 d. t.

Lesquelles parties font ensemble la somme
de 509 ℓ. 11 s. 8 d. t. qui paiee, baillee et
livree a esté par ledit de Castello pour
les causes et ainsi que cy dessus est declaré
comme il appert par ung roole de parchemin
contenant lesdictes parties, certiffié et signé
de la main de Pierre Aubert, conseiller et
maistre d'ostel du roy notredit seigneur par
lequel roole ainsi certiffié, le roy notredit seigneur
a volu et veult que ledit de Castello soit receu
a rendre ce present compte par rapportant icelui
roole tant seulement ainsi qu'il appert par
les lectres patentes d'icellui seigneur, donnees
au Plessis du parc le XXII[e] jour de decembre
M CCCC LXXVI cy rendues et cy apres invemporees
et transcriptees pour cecy

509 ℓ. 11 s. 8 d. t.

f°59r°

Copie. Loys, par la grace de dieu ,roy
de France, a noz ames et feaulx gens de
noz comptes a Paris, salut et dilection
de la partie de notre cher et bien amé
sommelier de notre echanconnerie, Pierre
de Castello, nous a esté exposé que en l'annee
mil CCCC soixante treize nous luy
donnasmes charge et commandement de
aller achapter pour la despense de notre hostel
le nombre et quantité de trente pippes de
vin du creu et territoire de Graves, et
pour ce faire, lui feismes bailler et delivrer
certaine somme d'argent. Lesquels vins
ledit exposant achapta et fise mener en notre
chastel d'Amboise et cousterent, ainsi qu'il
dit apparoir par les parties certifiees
par notre amé et feal conseiller et maistre
d'ostel Pierre Aubert, la somme de cinq cens
neuf livres unze solz huit deniers tournoys,
et semblablement ou moys d'octobre mil CCCC
LXXV, nous luy donnasme charge et commandement
de nous achapter des vins du creu de la
Faye Montsan, ce qu'il fist. Et desdictes charges
et commission a retricions de brief rendre
compte en notredicte chambre des comptes
et pour ce que on ladicte annee mil CCCC
LXXIII, il n'eust de nous amener commission
aux escripte. Et aussi que par l'un desdits

f°59v°
comptes, il nous pourroit devoir aucune
chose et par l'autre lui pourra cestre deu
de reste. Il doubte que en vous arrestant
a la rigueur de l'ordonnance de nosdits
comptes, vous feissiez difficulté de
proceder a l'audicion desdits comptes
et de faire porter le reliqua de l'un sur
l'autre s'il n'avoit sur ce noz lectres
et provision convenable en nous humblement
requerant icelles. Pour quoy nous les choses
dessusdictes considerees veues, mandons, commandons
et encourgnons par ces presentes que non
obstant que ledit exposant ne leur face

apparoir par escript de la commission
par nous a luy donner, de noz achepter
en ladicte annee mil CCCC soixante
treize lesdictes trente pippes de vins de
Graves. Vous iceluy recevez et lequel
nous voulons par vous estre receu a
rendre ledit compte selon la certifficacion
dudit Aubert, tant seulement et ausplus
fectes porter le reliqua de l'un desdits comptes
sur l'autre en acquictant ledit exposant
envers nous du reliqua qu'il nous pourra
devoir par l'un desdicts comptes sur l'autre,
et nous semblablement envers luy. Car,
ainsi le voulons et nous plaist estre fait,
non obstant lesdictes ordonnances et quelxconques

f°60v°

autres restrincions, mandemens ou deffences
a ce contraires. Donné au Plessis du
Parc lez Tours, le XXI^{eme} jour de decembre,
l'an de grace mil CCCC soixante
seize, et de notre regne, le seizieme. Ainsi signé
par le roy pour ce.

N°4

Amboise, 16 août 1473

VIDIMUS D'UNE LETTRE PATENTE DE LOUIS XI POUR LE PRÉLÈVEMENT DE 5 d. t. SUR CHAQUE MINOT DE SEL VENDU DANS LE ROYAUME, EN FAVEUR DE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE DANS LA VILLE D'AMBOISE

BnF, ms. fr. 20579, pièce 9

Le volume 20579 des manuscrits français de la Bibliothèque nationale de France conserve le *vidimus* d'une lettre patente de Louis XI (1461-1483). Ce grand parchemin qui a perdu ses sceaux est contresigné par deux notaires royaux amboisiens, Aguilon et Joussier.

Par peur de l'épidémie de peste qui commençait à sévir partout dans le royaume, dès 1469, Louis XI ferma l'accès à la collégiale castrale Saint-Florentin qui était aussi, depuis 1044, une paroissiale. La ville d'Amboise devait alors faire construire une nouvelle église en ville. Mais faute de moyens l'édification n'était toujours pas commencée en 1473. Pour secourir la ville dans cette entreprise le roi lui accorda 5 d. t. sur chaque minot de sel vendu dans tous les greniers à sel du royaume. Ce financement devait avoir cours durant quatre ans et être exclusivement consacré à cette construction.

Au-delà de l'aspect historique de cette lettre, on remarque combien le roi semble attaché à Amboise où il a installé en sécurité sa famille.

Pièce 9

A tous ceux, qui ces presentes lettres verront Estienne Tissart, garde du scel royal establi et dont l'en usé aux contractz en la ville et chastellenie d'Amboise, Salut. Savoir faisons que les notaires cy dessoubz subsignez nous ont rapporté avoir veu, et leu de mot a mot et diligemment regardé les lettres patentes du roy nostre sire scellees en queue simple et cire jaune, ausquelles sont attachees les lettres de messieurs les generaulx de France soubz l'un de leurs signetz semés et entiers les dictes lettres en scelz, signetz et escripture desquelles conscutivement la teneur s'ensuit : Loys par la grace de dieu, roy de France, A nos amez et feaulx les generaulx conseilliers, par nous ordonnez sur le fait et gouvernemment de toutes noz finances tant en languedoil comme en languedoc salut et dilection, comme depuis nostre advenement a la couronne, nous et nostre très chiere et très amee compaigne la royne, nous soions tenuz pour la pluspart en nostre chastel d'Amboise ou quel avons esté nourriz dès nostre jeunesse et aussi y aient esté nez nos tres chier et tres amé filz Charles, daulphin de Viennoys et autres noz enfens et audit lieu avons pourveu a leur estat et ordonné qu'ilz y aient esté et soient cy apres nourriz et soit ainsi que pour obvier aux inconvenients et surprises qui par cy devant eussent pu et pourroient cy apres avenir sur nous et nosdits enfens tant au moien des mortalitez et pestilances qui ont regné et pourroient cy apres avoir cours en la ville dudit Amboise et autres lieux d'environ que autrement, et afin de tenir et conscriver nous nosdits compaigne et enfens en plus grant seureté, nous avons par plusieurs foiz ordonné et deffendu et entendons encores ordonner et deffendre touttefoiz que le cas le requerra et bon nous semblera ledit chasteau estre cloz et fermé en telle maniere que les habitans de ladicte ville d'Amboise paroissiens de l'eglise collegiale de monseigneur Saint Florentin, situee et enclose oudit chasteau, n'y ont peu, ne pourroient cy apres aller frequenter, ne oïr le service divin, recevoir les sacremens de l'eglise, ne faire les autres devoirs que vraiz catholiques et paroissiens sont tenuz et ont acoustumé de faire et recevoir en leurs eglises parochiales. Pourquoy leur a esté et pourront estre cy apres necessaire de mendier ou grant pardon de leurs armes et avoir recours a autres eglises et services peculiaires dont grant dangiers et inconvenemens se pourroient ensuivir mesmement par deffaults des sacremens de baptemes, confession et eucaristie chacun jour tres necessaires pour le remede et salut desdits paroissiens. Lesquels pour a ce pourveoir ont grant vouloir et devocion de faire construire et ediffier une autre eglise en ladicte ville d'Amboise, en lieu propre et convenable du tout, au dehors de la forteresse et encint dudit chasteau en aide et secours de ladicte eglise monseigneur Saint Florentin, en laquelle par octroy et permission d'iceux qu'il appartiendra, ilz pourront recouvrer chacune heure que besoing sera desdits sacremens ou ledit divin service et faire les autres devoirs que tous bons paroissiens doivent et sont tenuz de faire en leur eglise paroichiale comme dit est. A la construction et edifficacion de laquelle eglise nous ayons pieca baillé et baillons par ces presentes en tant que mestier et en nous est nostre vouloir et consentement, pour laquelle eglise construite et eddifiee en toute diligence ainsi que le cas le requiert, que le desirons et que lesdits paroissiens ont entencion de faire, leur conviendra faire et soustenir de tres grans mises et despences ausquelles il ne leur seroit possible fournir d'eulx mesmes s'ilz n'avoient de nous sacré aucun aide et subvencion ainsi qu'ilz nous ont fait remonstrer pour ce est il que nous ces choses, considerees desirans de tout nostre cueur, ladicte eglise estre construicte et ediffiee ainsi que dessus, en la plus grant diligence que bonnement faire se pourra, voulant par ce subvenir ausdits paroissiens et aux grans mises et despences que a ceste cause, faire leur conviendra ainsi que tenuz y sommes, et faire le devons par raison. Considerans aussi les tres grans charges que nous avons eu par cy devant et avons encores chacun jour a supporter a l'action des guerres et divisions qui ont eu et encores ont cours en nostre royaulme tellement que bonnement ne leur povons aider, ne aucunement subvenir des deniers de noz finances et domaines. Ausdits paroissiens, pour ces causes et autres a ce que nous ni avions, avons octroyé et octroyons de grace et par ces presentes que jusques a quatre ans prouchain venant a comcter de la dacte de cesdictes presentes, ilz preignent ou puissent prendre et avoir une creue de cinq deniers tournois sur chacun minot ou quintal de sel qui sera vendu durant ledit temps en tous noz greniers a sel de nostre royaulme quelz qu'ilz soient et quelque part qu'ilz soient establiz tant en noz pays de languedoil que de languedoc et ce oultre et par-dessus nostre droit de gabelle, le pris du marchant et les autres creues pour les deniers qui y seront d'icelle creue estre convertiz et emploiez en la construcion et bastiment de ladicte eglise et non ailleurs et de nostre plus ample grace leur avons octroyé et octroyons par cesdictes presentes que en chacun desdits greniers ilz puissent se bon leur semble avoir ung commis de par eulx pour cueillir et lever ladicte creue, lequel commis sera tenu d'entendre bon compte et reliqua par devant noz officiés ou commis qu'il appartiendra si vous mandons et enjoignons que en faisant lesdits paroissiens joir paisiblement de nos presens grace et octroy voués par les greniers et contrerolleurs desdits greniers, et chacun d'eulx faictes vendre ledit sel qui sera distribué et vendu esdits greniers durant ledit temps de quatre ans a ladicte creue de 5 d. t. pour minot ou quintal et par lesdits grenetiers et contrerolleurs et chacun d'eulx bailler et delivrer les deniers qui en estiront ausdits paroissiens ou a leurdits commis ou les leur souffiez et laissez cueillir et lever par la maniere devant dicte se bon leur semble comme dit est, et par rapportant ces presentes ou vidimus d'icelles fait soubz scel royal, auquel nous voulons soy estre adjoustee comme a ce

present original et quictance sur ce souffisante desdist paroissiens ou vendues comme tant seulement. Nous voulons lesdits grenetiers et chacun d'eulx pourtant que a lui pourra toucher en estre et demourer quictez et dechargez par nos amez et feaulx gens de noz comptes, ausquels nous mandons ainsi le faire sans difficulté car ainsi nous plaist il et voulons estre fait non obstant quelzconques ordonnances, mandemens ou deffences a ce contraires. Donnee a Amboise le septième jour de juing l'an de grace mil CCCC soixante et treze et de nostre regne le douziesme. Ainsi signé par le roy, le sire de Revescure, maistre Jehan de la Driesche, president des comptes et autres presents. Lameng. Les generaulx, conseillers du roy nostre sire sur le fait et gouvernement de ses finances tant en languedoil comme en languedoc, venues pour nous les lettres patentes dudit sire, ausquelles ces presentes lettres sont atachees soubz l'un de nos signetz par lesquelles et pour les causes dedans contenues, ledit sire a octroyé aux habitans de la ville d'Amboise, paroissiens de l'eglise collegiale monseigneur Saint Florentin, seinte et enclose ou chastel dudit Amboise, que jusque a quatre ans, prouchain venant, a commencer de la datte desdites lettres, ilz preignent et puissent prendre et avoir une creue de cinq deniers tournois sur chacun minot ou quintal de sel qui sera vendu durant ledit temps, en tous les greniers a sel de royaulme quelz qu'ilz soient et quelques part qu'ilz soient estably tant esdits pays de languedoil que de languedoc et ce en oultre et par dessus le droit de gabelle d'icelluy seigneur, le pris du marchant et les autres creues pour les deniers qui ystront d'icelluy creue estre convenuz et emploiez en la construction et bastiment de l'eglise dont esdites lecttres est faicte mencion et non ailleurs et oultre que en chacun desdits greniers ilz puissent se bon leur semble avoir ung commis de par eulx pour cueillir et lever lesdictes creues, lequel commis sera tenu d'en rendre bon compte et reliqua par tout les officiers dudit seigneur ou commis contrerolleurs et a chacun d'eulx que le contenu esdictes lettres ilz accomplissent tout ainsi et par la forme et maniere que ledit seigneur le vieult et mandé par icelles, donné soubz l'un de nosdits signetz, le XVIIII^{eme} jour de jung l'an mil CCCC soixante treze, ainsi signé de Ponchier. Donné et signé oudit Amboise par maniere de vidimus soubz le scel royal dessusdit le XVI^{eme} jour d'aoust l'an mil CCCC soixante treze.

Cotton formis a l'original.
Desdites lettres par nous,

[signatures] Aguilon. Joussier.

N°5

Amboise, 1er février 1486 (n. st.)- 31 janvier 1487 (n. st.)

EXPLOITATION D'UN COMPTE DE LA VILLE D'AMBOISE

Archives communales d'Amboise, CC 106, 43 f°

À travers le compte de l'année 1487 de la ville d'Amboise, nous présentons la méthode adoptée pour l'étude des quatre-vingt-dix-huit cotes d'archives conservées à la mairie d'Amboise et datant des XVe et XVIe siècles, représentant 2 700 folios. L'ensemble des comptes, quittances et mandements a été exploité selon ce modèle qui nous a permis d'avoir une vision d'ensemble des comptabilités amboisiennes. Cependant, il ne s'agit pas de véritables transcriptions : si l'orthographe est respectée, les formules sont abrégées et les chiffres romains sont transcrits en chiffres arabes. Les citations et références choisies pour illustrer notre thèse ont par la suite été reprises individuellement.

Nous avons donc fait le choix de dresser un tableau à six colonnes et autant de lignes que le compte contient de paragraphes. Ainsi figurent : la cote, l'auteur du compte, le nom de la personnes concernée par le paragraphe ainsi que sa qualification lorsqu'elle est précisée, la date, le travail effectué et la somme allouée. Pour la partie « recepte », la colonne « travail » contient l'emplacement de la maison ou de la terre pour lequel le propriétaire est redevable à la ville. Un certain nombre de détails ne figurent pas dans ces tableaux (notes inframarginales, tarif des matériaux, des denrées ou des journées de travail) et nous avons au besoin consulté les originaux pour compléter notre propos. De même, le bugdet de la ville n'est pas concerné par notre tableau.

Le compte de l'année 1487, coïncide avec l'achèvement des travaux de la maison de ville et l'on constate que nombre d'ouvriers et de marchands présents se rencontrent, en 1495-1496, sur le chantier du château : Estienne Patin, Jehan Gandion l'esné, Gacian Fordebraz, Jehan Bernard, Mathelin Quinerit, Jehan Bauhardi, Colin Biart, Jehan Sampon, Jehan Lequin, Jehan Du Pont, Jehan Salmon, Colas Habert, Yvon Peniglou, Raymond Guemant, Pierre Bordebure.

En outre, le roi Charles VIII était en pleine guerre de Bretagne et la ville fut tenue de participer à l'effort de guerre, en témoignent les nombreux approvisionements en matériel et denrées alimentaires envoyés à « l'ost du roy » qui assiègeait Nantes.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
CC 106	Jehan Du Ruau le jeune, 1er compte	**Receptes**	1er février 1486 (a. st.) - 31 janvier 1487 (a. st.)		
f°1r°		Mourry du Jardin, Jehan Lehoux et leur…, heritiers de feu Robin Boucheron		- pour leurs maisons et bergeries estans entre les ponts d'Amboise et pour ung accroissement de jardin joignant les maisons et jardins dessusdits.	6 s. t.
f°1v°		Jehan Berault a cause de sa femme fille de feu Jehan Malo		- pour une maison situee entre les ponts d'Amboise qui fut a feu Guillaume Pingnart ausdits termes.	23 s. t.
		Berault		- pour ung acroissement de courtil situé derriere la maison de dessusdit pres l'isle de Chardasne.	2 s. t.
		La vefve feu Colas Le Guenays et autres ses prestcheurs heritiers de feu Colas Leguenays		- pour l'isle Chardasne qui est derriere leur maison entre les ponts dudit Amboise ausdits termes.	7 s. 6 d. t.
		Raymond de Dezest dit le Byarnoys		- pour une maison et ses appartenances qui fut feu Messire Robert Guitro prestre.	4 s. t.
		Guillaume Fontaine ou lieu de feu Martin Cadeau		- pour sa maison situee et assise en la ville d'Amboise joignant au pont de la boucherie d'Amboise d'une part et d'autre part a la maison feu Pierre Julien, du devant a la rue et du darriere a la maison dudit feu Cadeau ausdits termes.	60 s. t.
f°2r°		Pierre Prousteau ou lieu de feu Martin Cadeau		- pour une maison et ses appartenances assise es faulx bourgs de Saint Denis d'Amboise joignant a la maison Lucas D'Amisac d'ung cousté.	6 s. t.
		Jehan Mantrot de Chandon pour feu Jehan Rabion		- pour une maison situee en la ville d'Amboise en la rue aux bouchers joignant a la maison de feu Jehan Joanneaulx Tessier d'une part, d'autre part au jardin dudit Joanneaulx.	8 s. t.
f°2r°		Alain Trouvé et Pierre Princay		- pour une maison qui fut feu Jehan Du Ruau de Maonne situee et assise en la rue Blezienne joignant a la maison feu Martin Moreau une ruelle entre deux d'une part et d'autre part a la court feu Guillaume D'Annoberh.	3 s. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°2v°		André Gras ou lieu de Jehan Coustiere et feu Guillaume Clotet		- pour une maison qui fut feu Jehan Mesgres joignant a la maison de la vefve et heritiers feu Jehan Pleiger d'une part et d'autre part a la maison Michelet Pischart, une ruelle entre deux.	4 s. t.
		Cornillau du pont de livret ou lieu de la vefve et hoirs Guillaume Clotet.		- pour ung courtil ilec pres joignant a la maison feu Guillaume Loquet.	12 d. t.
		Jehan Pavillon ou lieu de Pierre Barre		- 5 quartiers de vignes assise ou cloux de dessus Saint Denis.	10 s. t.
		Jehan Le pellestier masson ou lieu de Estienne Lespicier dit Coubin pour feu estienne Myot.		- 1 quartier de vigne assise ou cloux de dessus Saint Denis.	4 s. t.
		Pasquier de Bray		- ½ arpent de vigne qui fut feu Mathelin Leschassier assise ou cloux de dessus Saint Denis joignant a la vigne Jehan Serou.	3 s. t.
f°3r°		Pierre Gandion		- pour les maisons, arpentiz, jardin et appartenances qui furent et apparteindrent a feu Jehan Serou situez et assis en la ville d'Amboise pres la tour Cormeraye et pour demy arpent de vigne situé et assis ou cloux de dessus Saint Denis joignant a la vigne Pasquier de Bray d'une part et d'autre part au chemin de Saint Martin le Beau. Toutes les choses baillees de nouvel ausdit Gandion du consentement de la vefve et heritiers dudit feu Serou.	65 s. t.
		Pierre Le Paveulx		- 3 quartiers de vigne assis ou crestes du chastellier qui furent a Jehan Donnee et a feu Jehan Suplice.	2 s. 6 d. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
		la vefve feu Michau Julian		- 1 quartier de vigne assis audit lieu des crestes du chastellier.	2 s. t.
f°3v°		Jehanne Pelletiere de la Masse ou lieu de Pierre Pelletier et Jehan Berget		- 1 piece de cheneverau et plomee située en Villiers qui fut feu Martin Charruau joignant au cheneverau Jehan Chevallier.	2 s. t.
		Pierre Bonnet ou lieu de Suplice Chevalier		- 1 piece de cheneverau située audit lieu de Villiers.	12 d. t.
		Pierre Le paveulx de Gillet Leguenays, ou lieu de Colas		- pour 2 pieces de saullayes qui furent feu Colas Perrault.	5 s. t.
		Jehan Poyrier ou lieu de feu Pierre Boisbonnart		- 1 piece de cheneverau située audit lieu de Villiers.	8 d. t.
		Jehan Perrault prestre ou lieu de Denis Boningalle		- 1 piece de Saullaye situee pres la justice d'Amboise.	2 s. 6 d. t.
f°4r°		Maistre Pierre Rouille ou lieu de Gervaise Le chanteulx		- 1 cloux de terre situé ou lieu apellé les Marests.	15 s. t.
		Jehan Berrault a cause de sa femme et Estienne Bricet et de sa femme et heritiers de feu Malo		- 1 quartier de vigne situé ou cloux de Belle Poulle joignant d'une part a la vigne feu Gillet le hongre et d'autre part a la vigne Pierre Lefranc.	3 s. t.
		La vefve de Pierre Lefranc et Heliot Chappuys et de la femme feu Huguet de Scelles		- ½ arpent de vigne situee ou cloux Belle Poule joignant la vigne de la dicte vefve d'une part et d'autre part celle de feu Gillet Le Hongre.	4 s. t.
f°4v°		Heritiers de feu Martin Cadeau ou lieu de la vefve feu Guillaume Clotet et feu Becdassier l'aisné.		- 2 arpens de terre assis aux Fougerez.	5 s. t.
		Pasquier de Bray		- sa maison ou il demeure en la rue du pont d'Amboise joignant a la maison Philipoin Quartier d'ung cousté, d'autre cousté a la maison Martineau du devant de la rue et du darriere aux murs de la ville.	30 s. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
		Colas Le Paige		- sa maison situee en ladicte rue qui fut feu Perrenelle, jadis veufve de feu Pierre Boisbonnart joignant d'ung des coustez a la maison Pierre Barre et d'autre cousté a la maison Guillemin de St Père du devant au pié du chastel.	30 s. t.
f°5r°		Raoullin Baudeau		- sa maison et appartenances assises es faulx bourgs de Saint Denis joignant d'une part la maison Pierre Prosteau, une ruelle a aller desdits faulx bourgs a la riviere de Loire entre deux et du devant a ladicte rue. Lesquelz 5 s. t. feu Gillet Le Hongre a donner aux ponts.	5 s. t.
		Jehan Lancelin ou lieu des heritiers feu Jehan Robert		- leur maison et ses appartenances situez es faulx bourgs Saint Denis.	15 s. t.
		Emar Cave, clerc d'office du Roy		- pour lui avoir souffert mectre certains corbeaux ou mur de la ville pour soustenir 2 traines de sa maison qu'il a fait faire joignant les murs et pour lui avoir souffert couvrir les murs de ladicte ville.	20 d. t.
f°5v°		Jehan de Briode Guillaume Courtade, selliers du Roy		- pour leur avoir souffert mectre le bout des traines de leur maison de la tour du mollin de la Masse appartenant a ladicte ville et doivent soustenir la moictié du pont de davant leur maison.	5 s. t.
		Guillaume Borgeau ou lieu de Filipoin Arnault		- pour lui avoir souffert mectre une des traines de sa maison ou mur de la tour du pont de la boucherie et doit soustenir la moictié du pont a ses despens ainsi que dit est.	2 s. 6 d. t.
		Maistre Philippes Remon		- De Philippe Remon 20 d. t. rendu que lui avait donné Jehan Macquain par son testament pour la reparacion par ponts de la ville.	20 d. t.
f°6r°		Pierre Jossier		- pour ung petit accroissement suspendu estant au bout de la maison ou il demoure davant Notre Dame de la Meite du cousté de devers la riviere de Loire contenant une toise de large au long de la rue a aller de sadicte maison au pont et 2 toises de long a prandre depuis ladicte rue en tirant contre bas au long du mur qui fait la cloaison de sadicte maison et de ladicte ville.	5 s. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
		Jehan de la Berthonnerie heritier feu Jeanne Merciere de son vivant femme de feu Julian Lopin		- donnation aux ponts sur sa maison ou elle mourrat pres le guichet Errard joignant aux murs de la ville et a la maison des heritiers de feue Chappelaine.	10 s. t.
		Robert Gollet		- pour sa maison ou il demeure de present, situee ou Petit Fort joignant la maison des hoirs feu Jullian Loppin et la maison de la ville d'ung bout devers la riviere de Loire aux murs de la ville et d'autre bout au portal du petit fort et au pavé de la rue dudit lieu.	30 s. t.
f°7r°	**Cenz deues**				
f°7 v°		Jehan Bourré ou lieu de Jehan de Pocé, seigneur de Nazelles		- pour une maison situé ou petit fort joignant a la maison Pierre Chanine dit Merigot.	2 s. t.
f°8r°		Guillaume Fontaine ou lieu de feu Martin Cadeau		- 1 quartier de vigne situé a la croix Menoust.	2 s. 6 d. t.
		Guillaume Bernon et Jehanne		- appartenance a Maonne.	1 s. t.
f°15v°	**Euvres Reparacions**				
		Jehan Bourré chaussinnier	7 mars 1486	- 8 pipes de chaulx pour employer au bastiment de la maison de ladicte ville.	4 ℓ. 13 s. 4 d. t.
f°16r°		Jehan Boulacre, perrier		- 1 cent de quartiers de pierres de Saumeur du petit coing livré au pont d'Amboise et employee ou bastiment de la maison de ladicte ville.	70 s. t.
f°16r°-f°16v°		Robin Rousseau, Charpentier	darnier jour de mars 1486	- pour la charpenterie de la maison de la ville.	74 ℓ. t.
f°16v°		Jehan Boulacre, perrier	penultieme jour de mars 1486	- 2 cens de quartiers de pierre de Saumur pour la maison de la ville.	7 ℓ. t.
		Jehan Boulacre, perrier	avril 1486	- 2 cens de quartiers de pierre de Saumur pour la maison de la ville.	7 ℓ. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°17r°		Jehan Boulacre perrier	10 avril 1486 avant Pasques	- 1 cens de quartier de pierre de Saumur pour la maison de la ville.	70 s. t.
		Jehan Bourré, chaussinier	5 avril 1486 avant Pasques	- 6 pippes de chaulx pour la maison de ville.	60 s. t.
f°17v°		Jehan Martier, perrier de Lymeré	mars 1486	- 14 corbeaux de pierre de Lymeré dont 4 grans et 10 petites avec une grant pierre dont a esté fait une gargolle au bout de la goustiere de la maison de ville ou bout devers la riviere de Loire.	74 s. 6 d. t.
f°18r°		Jehan Boulacre, perrier	18 avril 1486	- 1 cent de quartier de pierre de Saumeur du petit coing pour la maison de la ville.	70 s. t.
f°18v°		Phelipon Lehoux, cordier	10 may 1486	- 1 cable de 18 toises de long poisant 30 livres de chanvre pour les macons de la maison de la ville.	25 s. t.
		Jehan Boulacre, perrier	18 may 1486	- 2 cens de quartiers de pierre de Saumur pour la maison de ville.	71 ℓ. t.
f°19r°		Hanry Bonnecte	24 may 1487	- 1 cent et ½ de quartier de pierre de Saumur pour la maison de ville.	110 s. t.
f°19r°		Jehan Bourré, chaussinnier	22 may 1487	- 6 pipes de chaulx pour la maison de ville.	60 s. t.
f°19v°		Jehan Mosne, charpentier	9 juing 1487	- 120 planches de boys pour reparer les ponts de boys.	17 ℓ. 6 s. 6 d. t.
		Guillaume Affillé, perrier	11 juing 1487	- pierre de Saint Aignen pour la maison de ville : - 3 claveaulx de 2 piez et ½ de large pour l'une des chemynees. - 4 lintiers de 4 piez et ½ de long. - 6 quartiers de 2 piez et ½ de long. - 18 quartiers de 2 piez et ½ de long.	3 ℓ. 15 s. t.
f°19v°		Guillaume Affillé, perrier	11 juing 1487	- 60 pierres de Bourray pour faire chevron	23 ℓ. 15 s. t.
f°20r°		Vincent Cheron poissonnier	14 aoust 1487	- 1 gros brochet - 1 grosse carpe pour Raymond de Dezest, varlet de la chambre du roy.	72 s. 6 d. t.
		Jehan Douday, perrier	1er juing 1487	- 1 cent de quartiers de pierre de Saumeur pour la maison de ville.	70 s. t.
		Jehan Bourré, chaussinnier	13 septembre 1487	- 6 pipes de chaulx pour la maison de ville.	70 s. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°21r°		Pierre Bricet marchant de boys	13 septembre 1487	- 4 pichons, 2 chapeaux, 2 armoises doubles pour la reparacions des grans ponts de boys de la Loire. - 2 traines, 1 pour la reparacion des grans ponts de boys de la Loire et l'autre pour le pont du Petit Fort.	11 ℓ. t.
		Symon Menant	14 septembre 1487	- 6 septiers d'avoine pour maistre Jehan Leber.	4 ℓ. t.
f°21v°-f°22r°		Denis Vaslin, Jullian Vaslin, Jehan Foutourau, maneuvres	16 septembre 1487	- besongner avec les charpentiers a picquer les pichons et reparez les ponts de boys de la ville sur la Loire.	6 ℓ. 6 s. t.
f°22r°		Denis Vaslin Pierre Boudebure, maneuvres	10 octobre 1487	- besongner avec les charpentiers a picquer les pichons et reparez les ponts de boys de la ville sur la Loire.	30 s. t.
f°22v°		Ambroys Thion cousturier	17 aoust 1487	- 30 pionniers pour le siege de Nantes. - 2 aulnes de toille faire lesdits hoctons.	65 s. t.
f°23r°		Helye Robin, meneusier	19 descembre 1487	- 1 huys mis a la maison de ville à l'uisserie comme on entre de l'uys de la viz en la cuisine de ladicte maison. - fournir le boys et autres.	17 s. 6 d. t.
		Jehan Gallier, marchant de boys	16 septembre 1487	- 8 toises de seaige pour envoyer a l'oust du roy.	36 s. 8 d. t.
f°23v°		Yvon Paneglou, maneuvre	21 octobre 1487	- abiller les grans ponts de boys de la Loire.	271 s. t.
f°23v°-f°24r°		Guillotin Gasnier, notonnier	16 septembre 1487	- besongner avecque sa sentine ausdits ponts de boys de Loire. - picquer les pichons…	78 s. t.
f°24r°		Estienne Patin, perrier	derrenier jour d'octobre 1487	- 12 pierres d'entablement pour la maison de la ville.	30 s. t.
f°24v°		Martin Mennau, serrurier	28 aoust 1487	- 1 crampon de fer d'une pie de long pour tenir la chesne de la barriere de dessus les ponts. - abiller la serrure de la porte. - 1 clef pour la serrure de la garde porte de dessus lesdits ponts. - 1 vertevelle a l'uys de ladicte porte. - 1 courreil a la serreure de la porte d'entre les ponts pres la maison du cordier. - 1 crampon, les courreilles, 1 clef a la serreure de ladicte porte. - 1 clef, 2 crampons mis a la serreure de la porte Galaffre. - 2 serreures neufves garnies de clefs et autres mises a la porte estant pres l'eglise Saint Symon.	7 ℓ. 11 s. 8 d. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°25r°		Martin Mennau, serrurier	28 aoust 1487	- 2 crampons mis aux lucanes de la maison de ville au moys de may 1487 poisens 10 livres et ½ de fer. - 1 barre de fer et 2 goupilles pour tenir la cheminee de la maison de ville estant devers la maison de Jehan Du Ruau ou a ce faire a esté mis 60 livres de fer. - 1 porte de fer pour tenir les tienmains des retraiz qui sont darriere la boucherie. - 1 serrure neufve a la porte Hurtault. Refaire le courreil et habillé la serreure de la barriere de ladicte porte. - 1 clef a bosse et a bouclete pour la sarreure du coffre de la ville estant en l'eglise Saint Symon. - 1 pivot et les crampons avecques ung goujon de fer mis a tenir le siege sur lequel est assis l'ymaige Saint Michel estant ou pinacle de ladicte maison ou a ce faire a esté employé 60 livres de fer.	
f°25v°		Martin Mennau, serrurier	28 aoust 1487	- les torrillons et les goupilles neufves mises au pont de la porte Galaffre. - 20 grans cloux pour tenir les barres qui antraverssoit ledit pont. - 1 crampon pour tenir ung des soliveaux de la porte Hurtault poisant 5 livres et ½.	
f°25v°		Martin Mennau, serrurier	28 aoust 1487	- une grant barre de fer, 2 crampons, 8 grans cloux pour faire tenir ledit ymaige Saint Michel sur le pignon de la maison de ville, a ce faire a esté employé 46 livres de fer. - 2 goupilles de fer pour les chevilles de l'engin.	
f°26r°		Jehan Lorens, marchant demourant a Orleans	19 aoust 1487	- 80 septiers de farine de froment pour l'armee du roy qui est en Bretagne.	10 ℓ. 10 s. t.
f°26v°		Jehan Merlet marchal	28 aoust 1487	- 5 picz et 6 gouez par lui faictz pour envoyer au siege de Nantes.	28 s. 8 d. t.
		Mathelin Moyer	28 aoust 1487	- 10 tranches et 7 gouez pour les pionniers du siege de Nantes.	44 s. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°27r°		Jehan Jamet, tondeux	penultieme jour d'aoust 1487	- 15 aulnes de drap pour faire les hocquetons des pionniers pour le Siege de Nantes.	12 s. 6 d. t.
f°27v°		Jehan Yvon charpentier	dernier jour de may 1487	- 14 toises et ½ de boys carré pour la reparacion de la barriere du pont de la porte Saint Denis.	29 s. t.
		Guillaume Hardion, clostier	dernier jour de may 1487	-130 chevilles de fer pour faire le plancher de la porte du pont de Saint Denis et a la barriere de la porte Saint Denis.	10 s. t.
f°28r°		Macé Cordier	dernier jour de may 1487	- ½ cent de quartiers de pierre de Saumeur pour la maison de ville.	30 s. t.
		Jehan Yvon, charpentier	1er may 1487	- ½ d'une goutiere de 13 toises de long faicte en facon d'eschenau pour la maison de ville.	29 s. t.
f°28v°		Estienne Lostellier, charpentier Pierre Triqueau, son serviteur Bernard Boutet, charpentier	19 septembre 1487	- mectre des planches neufves dessus les grans ponts de boys. - faire le bafray pour pourter la barriere de la porte Galafre et mis des aes sur le pont. - faire des tienmains au long des murs de la ville darriere la boucherie.	7 ℓ. 11 s. 9 d. t.
f°29r°		Estienne Lostellier, charpentier Pierre Triqueau, son serviteur Bernard Boutet, charpentier	19 septembre 1487	- mis des liens au pont de la porte Galaffre. - abiller l'eschelle de la rue des thanneries et le pont de dessus la Masse. - faire 2 chevallez sur les grans ponts de boys. - mectre des planches neufves pres la garde porte. - faire le pont leveys de la porte Galaffre tout a neuf,	
f°29r°		Estienne Lostellier, charpentier Pierre Triqueau, son serviteur Bernard Boutet, charpentier	19 septembre 1487	couvert d'aes ferrés. - besongner au pont de la porte Hertault. - au pont de la masse estant au droit de la tour Boulliau. - 10 toises de soliveau au pont leveys de la porte Galaffre. - 3 toises de boys pour faire l'essieul et le chenecier dudit pont leveys. - 2 toises de boys carres pour faire les tienmains de dessus les murs darriere la boucherie. - faire les chevallez. - 3 toises de collombaige. - 1 toise et ½ de repartaige pour faire le tienmain pour le degré du retrait de dessus les murs devers la Masse. - Pour avoir fait le devis de la charpenterie de la maison de ville et pour avoir visitee ladicte charpenterie apres qu'elle a esté levee [à Lostellier].	

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°30r°		Guillaume Pelletier charpentier	23 novembre 1487	- 23 toises de soliveaux pour plancheier le grenier a sel de la maison de ville.	48 s. t.
		Pierre Jacqueteau, marchant demourant a Baugency	1er septembre 1487	- 40 septiers de farine au siege de Nantes.	6 ℓ. 10 s. t.
		Anthoine Briant, paintre et faiseur d'ymaiges	8 janvier 1487	- fait et paint ung ymaige Saint Michel qui est assis au bout du pignon de la maison de ville et fournir la pierre et toutes matieres necessaire a ladicte painture, tant or que huilles dont a esté fait ledit ymaige.	15 ℓ. t.
f°31r°		Bernard Boutet, charpentier	28 octobre 1487	- besongner a la reparacion des grans ponts de boys de la ville sur la Loire. - mectre les pichons et traines, les planches sur ledit pont.	4 ℓ. t.
f°31v°		Jacquet Du Ruau, marchant	22 janvier 1487	- 12 toises et ½ de seaige pour envoier a l'oust du Roy.	48 s. 9 d. t.
f°32r°		Jehan de Benoist, bozilleux	derrenier jour de janvier 1487	- 30 toises de plancher en la salle de la maison de la ville estant sur le grenier a sel. - fourny par lui de terre, barreau, foin et autres choses a ce necessaire.	6 ℓ. 17 s. 6 d. t.
f°32r°		Guillaume Gaugain, perrier		- 1 cent et quatre pierres de Saumeur pour la maison de ville.	69 s. 8 d. t.
f°32v°		Jehan Le Paige, Regnault Bouault, chartiers	18 janvier 1487	- mener des vivres a l'oust du roy.	30 s. t.
f°32v° - f°33r°		Robin Rousseau, Jehan de Saint Sire, charpentiers	18 octobre 1487	- abiller le pont leveys de dessus Loire. - reffaire les tienmains du pont du Petit Fort. - remis plusieurs planches dudit pont pres la garde porte. - plancher la garde porte du pont. - cheviller les planches de la garde porte du pont. - 4 liens : 2 aux grans ponts de boys et 2 au pont du Petit Fort.	29 s. 2 d. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°33v°		Martin Mennau, serreurier	darrenier jour de janvier 1487	- ½ douzaine de chevilles de fer pour couldre les barres de fer sur le pont leveys de la porte Galaffre. - relever et rassoir une des serreurs a la porte Trippiere. - refaire les gardes et faire une corrillère. - faire la serrure d'un des huys de la maison de ville. - fournir de 2 paumelles, 2 gonds, 4 liens avec la serrure. - 1 virolle de ½ pie en long et 4 grans doiz de large sur l'espy du pavillon de la maison de ville.	37 s. 9 d. t.
f°34r°		Martin Mennau, serreurier	darrenier jour de janvier 1487	- ung thabut au puiz de la boucherie et 2 mailles. - 2 chevilles de fer de 2 piez de long poisant 9 livres et ½ pour tenir le contrepoix du pont leveys de dessus les ponts. - remettre a point la serrure de la porte Titery. - refaire le morillon, une corrilliere et remis a point les gardes. - 2 grans chevilles de fer pour tenir une piece joignant le contre poix de ladicte porte. - 16 chevilles de fer pour 2 barres mises sur ledit pont leveys.	
f°34v°		Thibault Chassenay, meneusier	26 janvier 1487	- mener seaige a l'oust du roy a Nantes.	18 s. 4 d. t.
		Jehan Mosne, marchant de boys	26 janvier 1487	- 6 pichons mis a reparer les grans ponts de boys. - 4 armoises mises audits pichons pour les tenir fermes et garder le branle d'iceulx.	19 ℓ. 2 s. 6 d. t.
f°35r°		Jehan Mosne, marchant de boys	26 janvier 1487	- 1 chapeau pour soustenir le bout des traines desdits ponts mis et assis sur les pichons. - 37 toises et ½ de seaige mis depuis 1 an a la reparacion desdits ponts. - pour avoir planché le grenier a sel.	
		Philipoin Lehoux, cordier	23 janvier 1487	- 5 toises de grosse corde de puiz et 3 toises de verdon pour l'engin qui a batu les pichons.	5 s. 6 d. t.
f°35v°		Guillaume Rochier, marchant de boys	darrenier jour de janvier 1487	- 70 planches sur les ponts. - 5 toises de seaige pour lesdits ponts.	11 ℓ. 8 s. 4 d. t.
f°36r°		Henry Bonnecte	28 janvier 1487	- 7 pintes de vin pour monseigneur le tresorier Primaudaye. - 5 pintes pour le receveur Briçonnet.	26 s. 11 d. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°36v°		Estienne Lostellier, charpentier Pierre Triqueau	7 novembre 1487	- batre les pichons pour les grans ponts de boys. - mectre des planches et tienmains. - mectre une trayne au pont du Petit Fort. - mectre 1 aes sur le pont de la Masse au droit de la tour Boulhiau. - mectre les contrepoys du pont leveys de la tour du pont pres la Mayte. - cordaige pour arracher les vieulx pichons des grans ponts.	10 ℓ. 12 s. 4 d. t.
f°37r°		Estienne Lostellier, charpentier Pierre Triqueau, Bricet d'Ysinier	7 novembre 1487	- pendre les chaffaulx pour armoisez et en chappelez iceulx pichons. - locacion d'ung engin pour batre les pichons.	
f°37v°		Estienne Lostellier, Bernard Boutet, Pierre Boigneau, charpentiers	Darrenier jour de janvier 1487	- refaire a neuf le pont-leveys de la porte Hurtault et le pont dormant Hurtault. - mectre 1 traine et reparez et abiller le pont de la porte Titery. - 10 toises de soliveau pour ledit pont leveys. - faire l'esseul et chenesseul dudit pont leveys. - 1 toise de seaige plat mis pour couvrir ledit pont dormant.	64 s. 8 d. t.
f°38r°		Estienne Lostellier, Jehan Francoys, Anthoine Briant	22 aoust 1487	- monter et assis le Saint Michiel ou pignon de la maison de la ville estans devers la riviere de Loire.	70 s. t.
f°38v°		Henry Bonnecte, hostellier vendant vin	15 may 1487	- pain et vin prins en sa maison pour le cappitaine et francs archiers de Paris qui passeront pour aller a l'oust du roy a Nantes.	22 s.
f°39r°		Robert Goullet Pierre Tayrie	28 janvier 1487	- depesche envers le roy.	63 s. t.
f°39v°		Florantin Lefranc Pierre Bourré André Lebourrier Guillaume Macé dit Campe	28 janvier 1487	- 3 cens palles pour l'oust du roy a Nantes.	50 s.t.
f°40r°		Jehan Chassenay meneusier	8 janvier 1487	- 1 trayne pour le pont de la porte Hurtault.	20 s. t.
		Nycolas Lebec	20 mars 1487	- voiaige a Tours pour les franchises de ceste ville, envers le roy.	55 s. t.
f°40v°		Jehan Rougement	28 juillet 1487	- conduire les farine a l'oust du roy en Bertaigne.	6 ℓ.t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
f°41r°		Mathelin Rutart, chartier	26 aoust 1487	- conduir les charrestes pour mener partie de l'artillerie en Bertaigne a l'oust du roy.	100 s. t.
f°41r°		Henry Bonnecte	25 janvier 1487	- pour le louaige de unze moys du grenier ouquel a esté le sel en la grant maison du Petit Fort appartenant a monseigneur des Arpentiz.	8 ℓ. 5 s. t.
F°41v°		Jehan Gallemant, marchal	24 octobre 1487	- 6 grans fers asserer mis au bout des pichons desdits ponts. - 2 liens de fer pour le tour de l'engin. - 4 crampons de fer pour ledit mouton. - 1 barre de fer pour la verge dudit mouton. - 4 chevilles de fer pour alonger les 2 verges dudit mouton. - abiller 4 fers de pichons vieulx. - 7 anyets pour ledit mouton. - 10 crampons pour ledit mouton. - deferrer et referrer ledit mouton. - 6 grans chevilles de fer pour les pichons. - 4 pates de fer pour le pont leveys des grands ponts.	118 s. 4 d. t.
f°42r°		Jehan Du Ruau le jeune, receveur	15 mars 1487	- ses gaiges	6 ℓ. 12 s. 1 d. t.
f°42v°		Jehan Avoyre, boulanger Hylaire Peloyreau, noctonnier	21 feuvrier 1487	- 80 septines de farine pour l'ost du toy en Bertaigne.	4 ℓ. 12 s. 6 d. t.
		Robinier Le Royer	13 aoust 1487	- pour l'artillerie du roy qui va en Bertaigne.	30 s. t.
f°43r°		Estienne Patin Jehan Gandion L'esné Gacian Ferdebraz Jehan Bernard Mathelin Quinerit Jehan Bauardi Colin Biart Jehan Sampon Jehan Lequin Jehan Du pont Jehan Salmon Colas habrert Yvon Paneglou Raymond Guesinant Pierre Bordebure	1487	- pour le bastiment de la ville.	54 ℓ. 2 s. t.

Cote	Auteur	Qui, métier	Date	Travail	Paiement
				Plus a esté payé par ledit receveur pour le bastiment de la maison de la ville du temps qu'il a esté receveur non compris les mandements ainsi qu'il appert par son papier certiffier des esleuz et de Pierre Jossier la somme de	163 ℓ. 12 s. 1 d. ob. t.

N°6

Sans date ni lieu

ACHAT DE VAISSELLE DE VERMEIL ÉMAILLÉE POUR L'AMEUBLEMENT DU CHÂTEAU D'AMBOISE

BnF, ms. fr. 8310, f°224v° à 225v°

Le recueil de manuscrit français 8310 de la Bibliothèque nationale de France conserve un fragment de compte, non daté, qui rapporte l'achat de vaisselle d'argent pour l'ameublement du château d'Amboise. Si l'occasion de la commande n'est pas précisée, l'achat n'en est pas moins considérable : 4 092 ℓ. 15 s. 5 d. t. pour 86 marcs d'argent vermeillé mis en œuvre pour faire une carafe à eau, un seau pour tenir le vin au frais et une corbeille à pain. L'ensemble était recouvert de vermeil et orné d'émaux. Les descriptions des pièces sont très précises, deux thèmes dominant les compositions : le lion et les hommes sauvages.

L'orfèvre, Jehan Gallant, ne participa pas en 1493-1494 à l'ameublement à neuf du château par Charles VIII (1483-1498). Il est possible que cette commande soit antérieure au compte car seules les armes du roi apparaissent sur les pièces d'orfèvrerie, alors que dans le compte de 1493-1494, les belles pièces sont timbrées des initiales d'Anne de Bretagne et de celles de Charles VIII.

f°224v°

A Jehan Gallant, orfevre dudit seigneur, la somme
de quatre mil quatre vingts douze livres
quinze solz cinq deniers pite tournois a lui
ordonnée par icelui seigneur pour deux cens
quatre vingts six marcs d'argent ouvré par
lui venduz audict seigneur et livrez comptant
en ses mains pour l'emmesnaigement
de son chastel et place d'Amboyse en
trois grans vaisseaulx telz et de la sorte
qui s'ensuit, c'estassavoir en une grant
buye a mectre eaue portée sur huict lyons
maciz et vermeil dorez estant au dessoubz
des betes sovaiges ; garnis par le hault de
deux hances faictes de deux hommes sauvaiges
tenans chascun ung pavoys en une main
et en l'autre main ung gros baston fait
a estocz. Le tout vermeil doré et esmaillé
aux armes de France, poysant trente huit
marcs six onces d'argent. Ung grant
bacquet servant a mectre le vin froidir
garny de trois grant sovaiges, deux
aux deux bouctz et ung ou mylieu
dont en celui du hault bouct a deux
grans hances faictes en facon de gros fil
tors. Et au costé de chascune hance
a cestassavoir a l'une ung grant homme
sauvaige et a l'autre une femme sauvaige.

f°225r°

qui tiennent chascun ung grant pavoys
esmaillez semblablement aux armes de
France. Et est porté ledict bacquet sur
huit grans lyons ataichez aux sovaiges
du hault. Le tout armoyé de fleurs de lis
et vermeil doré, poisant cent seize
marcs d'argent. Et une grande corbeille servant pour tirer le pain de dessus
la table qui est faicte de fil d'argent
tiré fons et tout, en laquelle a semblablement
grans sovaiges par dessus et par
dessoubz : dont à ceulx du hault a
deux grans hommes et deux femmes
sauvaiges a tenir les hances qui sont
faictes de gros fil tors et tiennent en leurs mains, chascun, ung pavoys
et en l'autre main ung grant baston
a estrez. Lesdictes pavois armoyez et
esmaillez aux armes de france et
lesdicts sovaiges garniz a l'entour de fleurs de lis et vermoil dorez. Ladicte
corbeille poisant 131 marcs
six onces qui est en nombre que
poisent lesdicts trois vaisseaux 286
marcs 4 onces argent ouvré
qui a raison de 14 ℓ. 5 s. 8 d. ob. t.
le marc, pris fait avec lui pour
argent facon et doreure vallant et reviennent

f°225v°

a ladicte somme de 4 087 ℓ. 15 s. 5 d. pite
tournois ; et dont ledict seigneur ne veult

que cedict tresorier soit tenu de rapporter
sur cedict compte certifficacion dudict pris
faict avec ledit Jehan Gallant orfevre de
la delivrance et reception desdicts vaisseaulx
ne autre acquis fors seulement cedule dudict
seigneur de ce faisant mencion et quictance
d'icelui orfevre cy rendu ladicte somme de 4 087 ℓ. 15 s. 5 d. pite t.

1258

N°7

Amboise, 1er octobre 1495- 30 septembre 1496

RECETTES DU COMPTE DE CONSTRUCTION DU CHATEAU D'AMBOISE

Fondation Saint-Louis, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°5r°-f°31v°

Les 285 folios du compte de construction du château sont rédigés recto-verso sur parchemin à la plume. Pourvu d'une couverture d'aies de bois couvertes de vélin, son état de conservation est excellent et la lecture en est aisée. Il constitue le quatrième compte d'Alixandre Blandin et le seul des six qui nous soit parvenu.

Le document se divise en deux parties : les folios 2r° à 4v° sont consacrés aux *vidimus* des lettres patente du roi qui, pour financer le chantier, ordonna une crue de 5 d. t. sur chaque minot de sel vendu dans le royaume. Puis les folios 5r° à 31v° présentent les recettes des greniers à sel ; enfin, les folios 32r° à 285r° concernent les dépenses. En 1495-1496, 43 943 ℓ. 15 s. t. furent rassemblées pour financer les travaux de construction qui coûtèrent en réalité 130 000 ℓ. t.

Nous présentons ici un résumé des recettes du compte.

Dans la généralité de Languedoil, trente-quatre greniers ou chambres à sel participèrent. À Loches, maître Anthoine Thibault, « grenetier », versa 25 ℓ. t. À Buzançais, Maitre Georges Gaultier, « grenetier » versa, en deux fois, 20 ℓ. t. et 19 ℓ. 1 s. t. À Selles-sur-Cher, maître Michel Marquet, toujours « grenetier », apporta 25 ℓ. t. À Romorentin, maître Jehan Blanchard, « grenetier », versa, en deux fois, 21 ℓ. 15 s. t. et 40 ℓ. t. À Vierzon, maître Mathieu Courcier, étant en charge du grenier participa à hauteur de 36 ℓ. t. À Issoudun, François d'Orléans, « grenetier » versa, en deux fois, 30 ℓ. t. et 15 ℓ. t. À Bourges, Jehan Pichonnet apporta, également en deux versements, 80 ℓ. t. et 43 ℓ. t. À Sancerre, le « grenetier », Robert Doulle, participa de la même manière avec 40 ℓ. t. et 45 ℓ. t. À Cosne-sur-Loire, Thomas Jocob, « grenetier », livra 40 ℓ. t. et 30 ℓ. t. À La Charité-sur-Loire, Jehan Andreas versa, en deux paiements, 50 ℓ. t. et 9 ℓ. 5 s. t. À Saint-Pierre-le-Moutier, le « grenetier » Nicole Joly paya 50 ℓ. t. À Decize, Guillaume Robin, « grenetier », versa en deux fois, 23 ℓ. t. et 12 ℓ. 15 s. t. À Nevers, le « grenetier » Robert Le Masuyer participa à hauteur de 30 ℓ. t. et 49 ℓ. t. À Moulins-Engibert, Guillaume de Grant Rie étant en charge du grenier à sel apporta 25 ℓ. t. et 20 ℓ. t. À Saint-Saulge, Guy de Bourguignon, « grenetier », paya 29 ℓ. t. et 23 ℓ. 2 s. 9 d. t. À Clamecy, Loys Gouthe, toujours « grenetier », paya 50 ℓ. t. et 38 ℓ. t. À Yerville, Denis Misset, « grenetier » du lieu, versa 60 ℓ. t. et 24 ℓ. 13 s. t. À Sully-sur-Loire, Raymond Phelippeau, « grenetier », apporta 26 ℓ. t. et 10 ℓ. À Orléans, Guillaume de Villebreme, « grenetier », livra 100 ℓ. t. et 40 ℓ. t. À Blois, Anthoine Turpin, « grenetier », paya 40 ℓ. t. et 35 ℓ. t. Le « grenetier » Roulet Tissard qui tenait le grenier à sel de Montrichard et la chambre à sel d'Amboise, versa 57 ℓ. 10 s. 6 d. t. À Tours, Macé Courcier, « grenetier », apporta 109 ℓ. t. À Chinon, Jehan Davy, également « grenetier », versèrent 40 ℓ. t. À Loudin, Charlot Becdelievre, « grenetier », paya 47 ℓ. 10 s. t. À Saumur, Jehan Belleteau, « grenetier », bailla, en deux versements, 12 ℓ. 10 s. t. et 36 ℓ. 10 s. t. À Angers, René Bernard, « grenetier », paya 50 ℓ. t. et 23 ℓ. 13 s. 4 d. t. À Château-Gontier, Estienne Le Camus, « grenetier », versa 60 ℓ. t. À Laval (« -Guyon »), François Vaucene, « grenetier », ne s'acquitta apparemment pas de sa redevance. À La Flèche, maître François Courmain, « grenetier », participa à hauteur de 47 ℓ. 10 s. t. À « Maine la Juhays », Charlot Mesnagier, « grenetier », bailla 27 ℓ. t. Au Mans, Guyon Boutevent, « grenetier », paya 48 ℓ. t. À La Ferté-Bernard, François Cortin, également « grenetier », s'acquitta de 39 ℓ. t. À Vendôme, Martin Dubois, « grenetier », livra, en deux fois, 20 ℓ. t. et 25 ℓ. t. Et à Châteaudun, le « grenetier », Jehan Heronel, versa 40 ℓ. t. et 7 ℓ. 13 s. 1 d. t.

Dans la généralité de Languedoc ce furent cinquante-trois greniers qui furent mis à contribution. À Luzy, Loys Herthelon, « grenetier », paya, en deux fois, 20 ℓ. t. et 10 ℓ. t. À Vézelay, François Brachet, « grenetier », participa à hauteur de 41 ℓ. 9 s. 4 d. t. et 45 ℓ. 17 s. t. À Tonnerre, Jehan Guerichon, « grenetier », versa deux fois 30 ℓ. t. À Saint-Florentin, Guillaume Cortin, également « grenetier », paya 34 ℓ. t. et 13 ℓ. 5 d. t. À Joigny, Pierre Chappon, « grenetier », versa 20 ℓ. t. et 22 ℓ. t. À Sens, Jehan Bertrand, « grenetier », s'acquitta des sommes de 50 ℓ. t. et 46 ℓ. t. À Montargis, Pierre Guibert, « grenetier », 40 ℓ. t. et 50 ℓ. t. À Montereau-fault-Yonne, le « grenetier », Guillaume Gaillart, versa deux fois 43 ℓ. t. À Provins, Glaude Lefevre, « grenetier », livra 25 ℓ. t. et 27 ℓ. t. À Montfort-l'Amaury, Pierre Gropaillar, « grenetier », paya 40 ℓ. t. et 30 ℓ. t. À Nogent-sur-Seine, Guillaume Migault, « grenetier », paya 30 ℓ. 10 s. t. et 63 s. 6 d. t. À Villemor, Michel Lamy, aussi « grenetier », s'acquitta de 12 ℓ. t. et 8 ℓ. t. À Troyes, Criposte de Refuge, « grenetier », paya 40 ℓ. t. et 60 ℓ. t. À Arcis-sur-Aube, François Hennequin, « grenetier » versa 30 ℓ. t. et 20 ℓ. 16 s. 8 d. t. À Beaufort (« en-Champagne »), Richard de Saint-Marry, « grenetier », apporta 30 ℓ. t.

et 12 ℓ. 12 s. 6 d. t. À Bar-sur-Aube, Jehan Daucy, « grenetier », paya 20 ℓ. t. et 25 ℓ. 11 s. 8 d. t. À « Mucy-l'Évêque », Pierre Basset, « grenetier », s'acquitta des sommes de 20 ℓ. t. et de 24 ℓ. t. À Langres, Thibault Daubepierre, « grenetier », versa 50 ℓ. t. et 25ℓ. t. À « Montsanjou », Jehan Saulverie, « grenetier », s'acquitta de 20 ℓ. t. et 10 ℓ. t. À Chaumont (« en-Bastigny »), Gabriel de la Bandunièren également « grenetier », versa les sommes de 13 ℓ. t., de 15 ℓ. t. et de 20ℓ. t. À Saint-Dizier, Joachim Husson, « grenetier », paya en deux fois 20 ℓ. t. et 26 ℓ. t. À « Sainte-Manchout », Jehan Hebert, « grenetier », apporta deux fois 20 ℓ. t. À Chalon, Loys Moyne, « grenetier », versa 40 ℓ. t. et 23 ℓ. 5 s. t. À La Ferté-Millon, Jehan Duboys, « grenetier », paya 36 ℓ. t. et 19 ℓ. 15 s. 10 d. t. À Épernay, Pierre François s'acquitta de 20 ℓ. t. et 25 ℓ. t. À Sézanne, Anthoine Turpin, « grenetier », apporta 30 ℓ. t., 13 ℓ. 2 s. 6 d. t. et 17 ℓ. 13 s. 4 d. t. À Château-Thierry, Mathieu Bachelier, « grenetier », bailla 50 ℓ. t. et 16 ℓ. t. À Reims, Jehan Le Veille, « nagueres grenetier », s'acquitta de 30 ℓ. t., Jehan Moete, également «nagueres grenetier », versa 29 ℓ. t. et maître Nicolle Chartier, « de present grenetier », paya 7 ℓ. 10 s. t. À Château-Porcien, Bernard de Laroque, « grenetier », apporta 16 ℓ. t. et 14 ℓ. t. À Commercy, Pierre Lenoir, « grenetier », versa, 21 ℓ. t. À Marles, Pierre de Marcay, « grenetier », s'acquitta 7 ℓ. t. et 101 s. 8 d. t. À Guise et À Thiérache, Pierre de Laisières, «nagueres grenetier », versa 8 ℓ. t. et Jacques de Lauziere, « de present grenetier », bailla 16 ℓ. t. À Laon, Jehan Héron, *nagueres* « grenetier », paya 25 ℓ. t. et Jehan Heronnal, « de present grenetier », versa 19 ℓ. t. À Veilly, Simon Larche, « grenetier », apporta, en deux versements, 21 ℓ. 10 s. t. et 16 ℓ. t. À Toucy, Thomas Francueur, « grenetier », paya 4 ℓ. t. et 17 ℓ. t. À Soissons, Jehan Raymond, « grenetier », apporta 30 ℓ. t. et 19 ℓ. 9 s. 9 d. ob. t. À Compiègne, Jehan Hodon, également « grenetier », contribua à hauteur de 26 ℓ. t. et de 33 ℓ. t. À Noyon, Gilles de Ferieres, « grenetier », paya en deux fois 34 ℓ. t. et 26 ℓ. 11 s. t. À Amiens, Jehan Bertin, « grenetier », apporta 34 ℓ. t. et 60 s. À Grand-Villiers, Jaques Lemercier « grenetier », versa 30 ℓ. t. et 32 ℓ. t. À Beauvais, Pierre de Seugnieres, « grenetier », paya 50 ℓ. t. et 31 ℓ. t. À Pontoise, Nicolas Guyot, « grenetier », livra 45 ℓ. t. et 48 ℓ. t. À Senlis, Jaques Bourdin, « grenetier », versa 50 ℓ. t. et 19 ℓ. 10 s. t. À Meaux, Jehan Bourdier, « naguere grenetier », bailla 82 ℓ. t. et Pierre de Vallengelier, « de present grenetier », 7 ℓ. t. À Lagny, Guillaume Durant, « grenetier », versa 40 ℓ. t. et 93 ℓ. 10 s. t. À Mantes, Simon Biry, « grenetier », paya, en trois fois, 30 ℓ. t., 20 ℓ. t. et 15 ℓ. t. À Melun, Nicolas Seignier, *grenetie*r, apporta 40 ℓ. t. et 93 ℓ. t. À Paris, Nicolas Vigneron, « grenetier », paya 103 ℓ. t. et 100 ℓ. t. À « Remoulx », Jehan de Vandeurle « naguere grenetier », s'acquitta de 40 ℓ. t. et Anthoine Hutin, *de present* « grenetier », versa 25 ℓ. t. À Étampes, Pierre de Cabannie, « grenetier » livra 158 ℓ. t. À Chartres, Guillaume Halligre, « grenetier », paya en trois versements 80 ℓ. t., 30 ℓ. t. et 50 ℓ. t. À Dreux, le « grenetier » Lienard Jabin, versa 60ℓ. t. et deux fois 40 ℓ. t. Enfin, à Auxerre, Anthoine Chevalier, « grenetier », contribua à hauteur de 60 ℓ. t. et 53 ℓ. 15 s. t.

Dans la généralité de Normandie, vingt-deux greniers contribuèrent au financement. À Évreux, Nicole Chasteauthierry, « grenetier », versa 20 ℓ. t., 60 ℓ. t. et 26 ℓ. 16 s. 8 d. t. À Louviers, Henry Poulart, « grenetier », versa en deux fois 15 ℓ. t. et 50 ℓ. t. À « Pont de l'arche », Michel Goussault, « grenetier », paya 7 ℓ. 5 s. t. et 36 ℓ. 7 s. t. À Vernon, Ferrand de Vieil, « grenetier », livra 22 ℓ. t. et 49 ℓ. t. À Gisors, Jehan Tambonneau, « grenetier », s'acquitta de 31 ℓ. t. et de 62 ℓ. 17 s. 11 d. ob. t. À Neufchâtel, Pierre Marbrye, « grenetier », apporta 15 ℓ. t. et 32 ℓ. 12 s. 4 d. t. Au Tréport, Colin Poulain, « grenetier », contribua à hauteur de 13 ℓ. t. À Dieppe, Guillaume Debures, « grenetier », versa 63 ℓ. 4 s. 4 d. t. À Fécamp, Guillaume Dubelluy, « grenetier », bailla 107 ℓ. 17 s. 11 d. t. À Harfleur, maître Rauberruel, « grenetier », versa 56 ℓ. 1 s. 8 d. t. À Caudebec, Jehan de Lapereure,

s’acquitta des sommes de 20 ℓ. t. et de 63 ℓ. 1 s. 8 d. t. À Rouen, Pierre Leclerc, « grenetier », paya 30 ℓ. t. et 68 ℓ. 4 s. 11 d. t. À Pont-Audemer, Raoul Lefort, « grenetier », versa 16 ℓ. t. et 69 ℓ. 2 s. 8 d. t. À Honfleur, Cardin des Assars, « grenetier », bailla 27 ℓ. t. À Bernay, Jehan Thomas, contribua à hauteur de 22 ℓ. 10 s. t. et de 83 ℓ. 2 s. 1 d. t. À Lisieux, le « grenetier », Jehan Pol, versa en deux fois 10 ℓ. t. et 8 ℓ. 8 s. t. À Caen, Beaugerye Blicardel « grenetier », versa 25 ℓ. t. et 67 ℓ. 16 s. 6 d. t. À Falaise, Jehan Eudes, « grenetier », apporta 30 ℓ. t. et 45 ℓ. 10 s. 10 d. t. À Exmes, Nicolas de Herberroy, « grenetier », versa 40 ℓ. t. et 67 ℓ. t. À Verneuil, Guillaume Berhin, « grenetier », contribua avec 35 ℓ. t. et 54 ℓ. t. À Bellême, Jehan Briconnet, « grenetier », paya 25 ℓ. t. et 45 ℓ. t. Et à Alençon, le « grenetier » Philippe Braque versa en deux fois 21 ℓ. 1 s. 4 d. t. et 70 ℓ. 15 s. 6 d. ob. t.

Enfin, dans la généralité de Picardie, cinq greniers participèrent. À Roye, le « grenetier », Henry Ledoux, paya en deux versements 20 ℓ. t. et 22 ℓ. 7 s. 6 d. t. À Montdidier, Jehan Cailleu, « grenetier », versa 60 ℓ. t. À Perronne, Jehan Lefevre, « grenetier », livra, en deux fois, 30 ℓ. 15 s. 10 d. t. et 8 ℓ. 4 s. 9 d. t. À Saint-Quentin, Jehan Lefevre, également « grenetier », s’acquitta de 23 ℓ. 16 s. 3 d. t. et de 12 ℓ. t. Enfin, à Doullens, le « grenetier » Nicolas Nancelles versa les sommes de 14 ℓ. t. et 40 s. t.

N°8

Amboise, 1er octobre 1495- 30 septembre 1496

EXTRAIT DU COMPTE DE CONSTRUCTION DU CHATEAU D'AMBOISE

Fondation Saint-Louis, compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496, f°66r°-f°74r°

Le compte est divisé en quatre rôles couvrant chacun une période de 3 mois. Dans chaque rôle, les paiements sont répartis en chapitres rapportant les dépenses relatives :

- aux maçons ;
- aux manœuvres ;
- aux « perriers » ;
- à la pierre de taille ;
- aux tailleurs de pierre ;
- aux briques, tuilles et carreaux ;
- à la chaux ;
- aux charpentiers ;
- aux couvreurs ;
- aux « plombeurs » ;
- à l'achat de plomb d'étain et de soudure ;
- aux peintres et « ymagiers » ;
- aux couleurs ;
- au charbon ;
- au bois carré ;
- aux sieurs de long ;
- aux barreaux ;
- aux « bouzilleurs » ;
- aux enduiseurs ;
- aux lathes, chanlates ;
- à l'achat d'ardoise ;
- aux clous, fer et acier ;
- aux civieres ;
- aux sceaux (« fallotz, godetz et seilles ») ;
- aux pelles de boys ;
- à la graisse, l'huille et aux chandelles ;
- au cordage ;
- à la ferrure ;
- à la menuiserie ;
- aux serruriers ;
- à la vitrerie ;
- aux « nates » ;
- aux charrois ;
- aux autres dépences communes.

Si le compte est d'une grande précision quant aux quantités de matérieaux achetés et aux journées payées aux ouvriers, les emplacements où travaillent les ouvriers sont très rarement mentionnés. Nous avons tiré de notre transcription exhaustive du compte cet extrait du premier rôle où les informations sont un peu plus nombreuses qu'ailleurs. Les pierres commandées aux « perriers » ainsi que la rémunération des tailleurs de pierre œuvrant à la tâche fournissent en effet davantage de renseignement que les simples journées de travail. Comme nous avons pu le faire dans une certaine mesure, il est possible d'étudier la qualité respective de pierres et les usages auxquels chacune d'elle était affectée. Vient à la suite la commande de briques et de chaux pour le même rôle.

[Pierre de Taille]

f°66r°

A Jehan Martin, aussi perrier de Limeré, pour demy cent de quartier de pierre dudit lieux par lui baillez comme dessus audit pris de 17 ℓ. t. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 8 ℓ. 10 s.

A Macé Terreau, perrier de Limeré, pour ung cent quartier de pierre dudit lieux par lui baillez et livrez comme dessus pour employer ausdits ediffices aupris de 17 s. t. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 17 ℓ. . t.

A Jehan Marideau, perrier de Bourray, pour neuf cens soixante cinq quartier de pierre dudit lieu de Bourray par lui baillez et livrez audit chastel pour employer comme dessus aupris de 10 ℓ. t. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 96 ℓ. 10 s.

A Guillaume Chappy, perrier de Saumur, pour ung cens et demy grans quartiers de pierre dudit

f°66v°

lieux de Saumur par lui baillez et livrez comme dessus aupris de cent solz le cent a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 7 ℓ. 10 s.

A Pierre Bordebure, perrier de Malevau, pour quatre cens et demy de quartiers de la perriere dudit Malevau par lui baillees et livrez auport dudit Amboise au temps dessusdit pour employer ausdits ediffices aupris de 6 ℓ. t. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 27 ℓ. t.

A Pierre de Beaulieu, perrier de la perriere de La Ronde, pres Loches pour quatre pierres de ladite perriere a faire entaillement par lui baillez et livrez en ladite au temps dessusdit pour employer comme dessus aupris de unze solz 3 d. pieces a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance

cy rendue laquelle servira sur les trois parties
ensuivan appert la somme de — 10 ℓ. 6 s. 8 d.

A lui pour neuf petittes marches de ladite perriere chacune
de cinq piedz de long par lui baillees et livrees
sur ladite perriere aupris de 7 s. 6 d. piece a esté
payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme
par sa quictance cydevant rendue servant cy
appert la somme de — 67 s. 6 d.

f°67r°

A lui pour deux autres grans marches de pierres de ladite
perriere par lui baillez et livrez sur icelle pour
employer comme dessus aupris de 17 s. 6 d. piece
a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle
comme par sadite quictance cydessus rendue servant
cy appert la somme de — 35 s.

A lui pour trente ung piedz et demy de pavé plat de
ladite perriere par lui baillé et livré sur icelle pour
employer comme dessus aupris de 15 s. la toise a esté
payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme
par sadite quictance cydevant rendue servant
cy appert la somme de — 13 s. 1 d. 0 v t.

A Pierre Charruau, charretier de Beaulieu, pour la
voicture et charroy de sept petites marches estat
partie de neuf petites marches dessusdites et des
31 piez et demy de pane dessusdit de ladite perriere
jusques audit chastel a esté payé par cedit commis
par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy
rendue appert la somme de — 65 s. 2 d. 0 v. t.

A Jehan Tymer, perrier dudit lieux de La Ronde, pour
douze petite marche de ladite perriere chacune de
cinq piedz de long par lui baillez sur icelle au
temps dessusdit pour employer esdits ediffices
aupris de 7 s. 6 d. piece prinse sur le lieux a esté
payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme

f°67v°

par sa quictance cy rendue laquelle servira sur
les cinq partie ensuivans appert la somme de — 4 ℓ. 10 s.

A lui pour treize grans marche de ladite perriere
chacune de sept piedz de long par lui baillees et
livrees comme dessus aupris de 17 s. 4 d. piece
a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle

comme par sadite quictance cydevant rendue appert
la somme de 11 ℓ. 7 s.6 d.

A lui pour six pierres de ladite perriere a faire entablemens
par lui baillees et livrees a ladite perriere pour
employer comme dessus aupris de 11 s. 8 d. piece
a esté payé par cedit commis par vertu dudit
dudit roolle comme par sadite quictance cy devant
rendue servant cy appert la somme de 70 s.

A lui pour douze grans quartiers de pierre de
ladite perriere par lui baillez et livrez sur icelle
pour employer ausdits ediffices aupris de 3 s.
piece a esté paié par cedit commis par vertu dudit
roolle comme par sadite quictance cy devant
rendue servant cy appert la somme de 36 s.

A lui pour ung pillier de pierre de ladite perriere
de sept piedz de long par lui baillé et livré
sur icelle autemps dessusdit pour employer ausdits
ediffices a esté payé par cedit commis par vertu

f°68r°

dudit roolle comme par sa quictance cydevant
rendue servant cy appert la somme de 25 s.

A lui pour soixante trois piez de pavé plat de ladite
perriere par lui baillé et delivré comme dessus pour
employer comme dessus esedit aupris de 15 s.
la toise a esté payé par cedit commis par vertu
dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue
cy appert la somme de 26 s.3 d. t.

A Jacquet Bonnevie, perrier dudit lieux de La Ronde,
pour quatre pierre de ladite perriere a faire
entablement par lui baillees et livrees sur ladite
perriere au temps dessusdit pour employer
comme dessus aupris de unze sols huit d.
piece a esté payé par cedit commis et par vertu
dudit roolle comme par sa quictance cy rendue
appert la somme de 11 s. 8 d.

A Michault Despaigne, charretier dudit Beaulieux,
pour la voicture et cherroy de quatre pierre a faire
entablement de petite marche estans partit
de neuf marches et deux autres marches le
tout de ladite perriere de La Ronde cydessus bailler
par Pierre de Beaulieu et aussi des autres parties
cy dessus baillee par ledit Jehan Tymer et Jacquet

f°68v°

Bonnevie fait au temps dessusdit depuis ladite perriere jusques audit chastel a esté baillé pour tout par cedit commis et par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 32 ℓ. 2 s. 1 d.

A Estienne Bachelier dit Gomault, perrier de Lusault, pour quarante cinq quartiers de pierre de la perriere du haut Lussault par lui baillez et livrez auport dudit Amboise au temps dessusdit pour employer esdits ediffices aupris de quinze livres de lecent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 6 ℓ. 15 s.

A Jehan Lorgerion, perrier de Malevau, pour ung quarteron de quartiers de pierre de la perriere dudit lieux par lui baillez auport dudit Amboise au temps dessusdit pour employer comme dessus au pris de 4 ℓ.t. lecent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 30 s.

A Lyon Couseault, perrier dudit Malevau, pour ung cent de quartiers de la perriere dudit lieu per lui baillez et livrez comme dessus pour employer ainsi que dessus est dit a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 6 ℓ. t.

f°69r°

Tailleurs de pierre

A Guillaume Brossart, maçon, pour avoir taillé en tache deux pilliers de pierre dure au moys doctobre au temps de ce present roolle pour servir ausdits ediffices aupris de 4 ℓ. 12 s. 6 d. piece a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira cy apres sur la partie ensuivant appert la somme de — 9 ℓ. 5 s.

A lui pour avoir taillé deux autre grans pilliers de pierre dure de la perriere de La Ronde chacune de neuf piedz de long portant sousbassement et chappiteau et aussi pour avoir taillé une marche de ladite perierre et demye toise de pavé dudit lieu avecques quatre quartiers de pierre de Bourray le tout fait au temps de ce dit roolle a este paye par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydevant rendue servant cy appert la somme de — 11 ℓ.

A Pierre Chaimeleau, maçon, pour avoir taillé en tache au temps dessusdit ung pillier de pierre dure contenant huit piedz de long pour servir ausdits ediffices a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur le six parties ensuivans appert la somme de — 4 ℓ. 10 s.

f°69v°

A lui pour avoir taillé deux cens de pierres pendans pour servir aux voultes dudit corps de maison aupris de 4 s. 3 d. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue servant cy appert la somme de — 12 s. 6 d.

A lui pour avoir taillé quatre petiz pilliers de pierre de la perriere de la ronde pour servir comme dessus aupris de 8 s. piece a esté payé par par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cydevant rendue servant appert la somme de — 32 s.

A lui pour avoir taillé ung autre petit pillier de pierre dure pour servir comme dessus a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydevant rendue appert la somme de — 25 s.

A lui pour avoir taillé une augive a esté pay par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cydevant rendue appert la somme de — 3 s.

A lui pour avoir taillé au moys de decembre au tamps de ce roolle 27 piedz et demy de pavé plat pour employer esdits ediffices aupris de 25 s. la toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cy rendue servant cy appert la somme de — 26 s. pite.

f°70r

A lui pour avoir taillé troys quarterons de pierres pandans pour servir a faire lesdites voultes a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cydevant rendue servant cy appert la somme de — 4 s. 7 d. 0 v. t. pit.

A Estienne Baudouyn, maçon, pour avoir taillé en tache quatre petie marche de viz pour servir ausidts ediffices aupris de 8 s. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa

quictance cy rendue laquelle servira cy apres
sur les deux partie ensuivans appert la somme de — 32 s.

A lui pour avoir taillé quatre augives aupris de
3 s. piece a est payé par cedit commis par vertu dudit
roolle comme par sa quictance cydevant
rendue servant cy appert la somme de — 12 s.

A lui pour avoir taillé ung cent et ung quarteron de
pierres pendans pour emploier a faire lesdites voultes
aupris de 4 s. 3 d. le cent a esté payé par cedit
commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy
devant rendue servant cy appert la somme de — 7 s. 9 d. pite.

A Forcy Blonet, maçon, pour avoir taillé en tache ung
cent un quarteron de pendans aupris de 6 s. 3 d. le
cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle
comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur la
partie

f°70v°

7 s. 9 d. pite.

ensuivant appert la somme de

A lui pour avoir taillé quatre augives aupris de 3 s.
piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit
roolle comme par sa quictance rendue sur la partie
precedant servant cy appert la somme de — 12 s.

A Berthelon Chripien pour avoir au temps dessusdit
taillé en tache deux toise et demye et deux
piedz de pavé plat aupris de 25 s. la toise a esté
payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme
par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les
deux parties ensuivans appert la somme de — 63 s. 10 d. 0 v.pite.

A lui pour avoir taille neuf petites marches de viz
pour servir comme dessus aupris de 8 s. piece a esté
payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme
par sa quictance cy devant rendue servant cy appert
la somme de — 72 s. t.

A lui pour avoir taillé deux cens ung quarteron
de pendans pour employer a faire lesdites voultes
aupris de 4 s. 3 d. le cent a esté payé par cedit
commis par vertu dudit roolle comme par sa
quictance cydevant rendue servant cy appert
la somme de — 14 s. 0 v. pite.

A Philipoin Bougre, maçon, pour avoir taillé en tache

f°71r°

quatre petites marches de viz aupris de 8 s. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les deux partie ensuivans appert la somme de — 22 s.

A lui pour avoir taillé trente et trois piedz de pavé plat aupris de 25 s. le toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance rendue sur la partie precedent servant cy appert la somme de — 22 s. 10 d. 0 v. t.

A lui pour avoir taillé ung cent et demy quarteron de pendans aupris de 4 s. 3 d. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydevant rendue servant cy appert la somme de — 7 s. 0 v.pite.

A Simon Abriac, maçon, pour avoir taillé en tache une toise et ung quart de pavé plat aupris de 25 s. la toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les deux partie ensuivans appert la somme de — 21 s. 3 d.

A lui pour avoir deux augives aupris de 3 s. 4 d. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydevant rendue appert la somme de — 7 s.

f°71v°

A lui pour avoir taillé une petite marche de viz a a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydessus rendue servant cy appert la somme de — 8 s.

A Jehan Driffier Jehan Rousseau et Guillaume De Mons, maçons, pour avoir taillé en tache une toise de pavé a esté pay par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 25 s.

Audit Jehan Rousseau pour avoir taillé ung cent troys quarterons de pierres pendans aupris de 6 s. 4 d. le cent a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue servant cy appert la somme de — 10 s. 11 d. pite.

A lui pour avoir taillé troys augives aupris de 3 s. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue appert la somme de — 9 s.

A lui pour avoir taillé deux pettite marches de viz aupris de 8 s. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle et de sadite quictance la somme de — 16 s.

f°72r°

Audit Guillaume Demons pour avoir taillé ung cent troys quarterons de pendans audit pris de 6 s. 3 d. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle contenant quictance la somme de — 10 s. 10 d. pite.

Audit Jehan Driffier pour avoir taillé troys cent troys quarterons de pendans audit pris de 6 s. 3 d. lecent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les trois partie ensuivans appert la somme de — 23 s. 6 d. pite.

A lui pour avoir taillé quatre petite marche aupris 8 s. piece a esté pay par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue sur la partie precedant servant cy appert la somme de — 32 s.

A lui pour avoir taillé six augives aupris de 3 s. a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sadite quictance cydessus rendue servant cy appert la somme de — 18 s.

A lui pour avoir taillé vingt piedz de pavé aupris de 25 s. la toise a este payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy devant rendue servant cy appert la somme de — 13 s. 10 d. 0 v. pite.

f°72v°

A Jehan De Vannes, maçon, pour avoir taillé en tache sept petites marche de viz pour servir ausdits ediffices aupris de 8 s. t. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle servira sur les deux parties ensuivans appert la somme de — 56 s.

A lui pour avoir taillé soixante piedz de pavé aupris de 25 s.t. la toise a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance rendue sur la partie precedant servant cy appert la somme de — 41 s. 8 d.

A lui pour avoir taillé ung cent ung quarteron de pendans aupris de 6 s. 3 d. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydessus rendue servant cy appert la somme de — 7 s. 9 d. pite.

A Jehan Girard, maçon, pour avoir taillé quinze augives aupris de 3 s. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 45 s.

A Benoist Barreau, maçon, pour avoir taillé en tache au moy de novembre lan de ce roolle seize augives aupris de 3 s. piece a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue servant cy appert la somme de — 48 s. t.

f°73r°

A Jehan Taboureau, maçon, pour avoir taillé en tache audit moys de novembre deux cens ung quarteron de quartiers de pierre dure de la perriere de Lussault aupris de 40 s. le cent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 4 ℓ. 10 s.

A Jehan More, maçon, pour avoir taillé en tasche au moys doctobre lan de ce roolle un pillier de pierre pour servir aux galleries du jardin dudit chastel a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 4 ℓ. 10 s.

A Jehan Marquis, maçon, pour avoir taillé en tache 43 quartier de pierre de Lussault aupris de 40 s. lecent a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 25 s.

174 ℓ. 10 s. 5 d.

Brique, tieulle et carreau

A Jehan Pertuys dit Camus, tieullier, pour le nombre de quarante troys milliers et demy brique comme par lui baillee et livree au temps dessusdit auport dudit Amboise pour employer ausdits ediffices aupris de 23 s. 4 d. le millier a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue laquelle

servira sur les trois ensuivans appert la somme de — 50 ℓ. s. t.

f°73v°

A lui pour cent quatorze milliers et demy grosse brique par lui baillee et livree comme dessusdit aupris de 24 s. 2 d. le millier a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance rendue sur la partie precedant servant cy appert la somme de — 138 ℓ. 7 s. 1 d.

A lui pour dix milliers petite bricque aupris de 20 s. t. le millier a esté paié par cedit commis par vertu dudit roolle comme sadite quictance cydevant rendue servant cy appert la somme de — 10 ℓ.

A lui pour ving six milliers carreau aupris de 16 s. 8 d. le millier a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cydessus rendue servant cy appert la somme de — 21 ℓ. 13 s. 4 d.

A Macé Pertuys, aussi tieullier de Montlouy, pour le nombre de seize milliers deux cens et demy grosse bricque dudit lieux de Montloy par lui baillee et livree au temps dessusdit auport dudit Amboise pour employer esdits ediffices aupris de 26 s. 8 d. le miller a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 22 ℓ.

A Simon Boynin, tieullier demourant Autresche, pour le [nombre de dix huit milliers carreau dudit lieu par lui baillee et livree au temps dessusdit audit chastel dAmboise aupris de 26 s. 4 d. le millier a esté payé comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 266 ℓ.7 s. 11 d. — 23 ℓ. 12 s. 6 d.

f°74r°

Chaulx

A Jehan Bourre, chaussinier de Rillé, pour le nombre de six cens cinquante quatre pipe de chaulx dudit lieu de Rillé par lui baillee et livree auport dudit Amboise au temps dessusdit pour employer esdits ediffices aupris de 10 s. la pipe a esté payé par cedit commis par vertu dudit roolle comme par sa quictance cy rendue appert la somme de — 327 ℓ. — 327 ℓ.

N°9

Amboise et lieu indéterminé, 1494 à 1501

MINUTES D'HÔTEL RÉCOLÉES DE PIÈCES D'AMEUBLEMENT DE LA REINE ANNE DE BRETAGNE, RÉDIGÉES NOTAMMENT À AMBOISE

BnF, ms. fr. 22335, p. 1-3, 9-10, 147 à 172 et 181 à 191

Le document de 260 pages est rédigé sur papier et conservé au département des manuscrits français de la Bibliothèque nationale de France. Ainsi que le prouvent les divers formats de pages et les nombreux changements de mains dans l'écriture, il s'agit en réalité d'une compilation − sans doute ancienne à en croire la numérotation des pages − de minutes. D'après l'étude récente de Caroline Vrand[1], ce document n'est en effet pas composé d'inventaires comme le prétend Antoine Leroux de Lincy[2] mais de vingt-quatre minutes d'hôtel recensant des pièces d'ameublement qui appartiennent à la reine Anne de Bretagne (1491-1514). Elles furent rédigées entre 1494 et 1507 ; nous avons choisi de ne présenter ici que celles qui concernent Amboise, la dernière pièce datant de 1501 (n. st.).

Ces pièces d'archives cataloguent le nombre, la qualité et l'état de conservation des meubles, essentiellement textiles. Entreposés à Amboise, à Nantes et à Blois, ces meubles, dont la valeur pécuniaire n'est jamais mentionnée, constituaient le garde-meuble de la souveraine. Les meubles ainsi répertoriés pouvaient être déplacés d'une demeure à l'autre. Il est par ailleurs précisé à plusieurs reprises que ces listes s'appuient sur de véritables inventaires établis notamment à Amboise. Dès la mort de Charles VIII (1483-1498) mais surtout en 1499, 1500 et au tout début de l'année 1501, Anne de Bretagne et Louis XII (1498-1515) ayant déménagé pour Blois, les minutes furent récolées. Dans la marge, la destination des objets est parfois notée ; parmi les pièces émargées, les plus prisées furent envoyées à Blois ou « rendues » à la reine, et plus rarement au roi, tandis que d'autres restèrent à Amboise pour habiller les appartements du concierge et du capitaine du château ; enfin, quelques-unes furent données par la reine à ses proches : la princesse d'Orange, son médecin ou même ses femmes de chambre[3]. En décembre 1501, se déroula, à Blois, la grande réception organisée par Louis XII et Anne de Bretagne en l'honneur de l'archiduc Philippe le Beau et de l'archiduchesse Jeanne de Castille[4]. Il y a tout lieu de croire qu'une partie des meubles fut employée à cette occasion.

1 Caroline Vrand, *Les collections d'objets d'Anne de Bretagne à travers ses inventaires : le spectacle et les coulisses*, thèse de l'École des Chartes, sous la direction de Philippe Plagnieux, 2010, 2 vol., 636 p. (manuscrit dactylographié).

2 Antoine Le Roux de Lincy, « Détail sur la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, suivis des inventaires des meubles ayant appartenu à cette princesse », *Bibliothèque de l'École des chartes*, Tome XI-I, 1850, p. 148-171. Les inventaires des pièces conservées à Nantes, ou ceux dont le lieu n'est pas stipulé, ont été écartés de notre analyse. Par ailleurs, pour un des quatre inventaires seule la date, 30 janvier 1496 (n. st.), est précisée mais, à ce moment, la demeure principale du couple royal était bien Amboise.

3 La princesse d'Orange est l'épouse du prince d'Orange, Jean IV de Chalon (1443-1502), qui épousa en seconde noce Philiberte de Charny († 1579) (Monique Chatenet et Pierre-Gilles Girault, *Fastes de cour : les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, 2010, p. 164-165).

4 M. Chatenet et P.-G. Girault, *Fastes de cour… op. cit*., 176 p.

Enfin, ces minutes permettent également d'établir l'histoire des pièces d'ameublement[5] dont une partie avait été acquise en 1493-1494[6] pour meubler le château et une autre en janvier 1498[7] pour le logis des Sept Vertus. Les pièces provenaient ainsi du tapissier du roi, Lancelot Platel[8], de marchands tourangeaux, de tous horizons, ayant réussi, ou non, à briguer une charge d'officier de la couronne : le Général Gaillart[9], le maréchal de Gyé[10], monseigneur de Saint Malo[11], Jacques de Beaune[12], Pierre Briçonnet[13], Guillaume Mesnagier[14], Estienne Bodineau, Jehan Spisaine, Françoys Drouyn[15], Michel Marquet[16] et André Denisot[17]. L'achat de tapisseries à un marchand moulinois, datait sans doute des campagnes transalpines, lorsque Charles VIII et Anne de Bretagne avaient momentanément déménagé chez les Beaujeu.

Très hétéroclites, ces documents répertorient aussi bien l'engin de levage qui servit à la construction du château que les pièces d'ameublement les plus raffinées, et même les tenues, accessoires et armes de chasse de Charles VIII. Tous inventaires confondus, on décompte plus de 1 700 pièces, dont : 548 pièces de tapisseries[18] − historiées, à personnages ou de verdures− et 385 tapis[19] − velus, baragans, damasquin, à trois ou six « rœs ». S'y ajoutent les draps d'or, de soie, de taffetas, de velours et de satin qui cotoient les tapis posés au sol et la multitude de tapisseries.

Notre transcription respecte la mise en page originale avec ses notes infra-paginales, les mots barrés et ceux écrits en gras.

---

5 Monique Chatenet et Pierre-Gilles Girault ont retrouvé certaines des plus belles tapisseries remployées lors de diverses cérémonies (M. Chatenet et P.-G. Girault, *Fastes de cour…, op. cit.*, p. 77-94). De même, Thierry Crépin-Leblond a étudié l'inventaire du garde-meuble du Louvre de 1542-1551, et quelques tapisseries figurant ici pourraient correspondre aux descriptions de cet inventaire (*Parures d'Or et de Pourpre : le mobilier à la cour des Valois*, catalogue de l'exposition tenue du 15 juin au 30 septembre 2002 à Blois, rédigés par Jaques Thirion, Thierry Crépin-Leblond, Anne Dion, Peter Furhing, Anne Kraatz, Marie-Anne Privat-Savigny et Jean-Pierre Samoyault, sous la direction de Thierry Crépin-Leblond , Paris, 2002, 141 p.).

6 Charles Loiseau de Grandmaison, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IVXX XIII* », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tome Ier de 1868-1870, p. 253-304. (d'après *AN*, KK 332).

7 *BnF*, ms. fr. 20877, f°43-45 : « Parties fournies et livrees a Jehan Lefevre et Lancelot Platel tappissiers ordinaire du roy nostre sire par Guillaume Mesnagier marchant demourant a Tours pour faire ce qui s'ensuit sur lesquelles objets ont esté depuys livrés par lesdits tappisseries au chastel d'Amboise pour servir a l'amesnaigement du grant corps d'ostel neuf des sept vertus dudict chastel d'Amboyse par le commandement dudit sieur ». Publié par Alfred Spont, « Documents relatifs à la reconstruction du château d'Amboise (1495-1498) », *Correspondance historique et archéologique*, Tome I, 1894, p. 367-372.

8 Lancelot Platel (†1503), tapissier du roi, effectue sa carrière à Paris et meurt à Amboise au cours de l'année 1503 (*Archives Communales d'Amboise*, CC 204, f°35 et CC 118, f°13r°).

9 Michel Gaillart (1425-1501) fut général des finances (Bernard Chevalier, « Michel Gaillart (1425-1501), homme de finances et chef d'entreprise à la fin du XVe siècle », dans les troisièmes rencontres tenues les 25 et 26 novembre 1994, *« De Jacques Coeur à Renault » gestionnaires et organisations*).

10 Pierre de Rohan, maréchal de Gyé (1451-1513).

11 Guillaume Briçonnet (1445-1514), fut nommé, en 1493, évêque de Saint-Malo (35) (Bautier Robert-Henri. « Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, et la haute administration du royaume », *Journal des savants*, 1987, n°1-2, p. 79-88.

12 Jacques de Beaune (†1527), baron de Semblançay (Bernard Chevalier, T*ours ville royale (1356-1520)*, Paris et Louvain, 1975, p. 595).

13 Pierre Briçonnet (†1509) fut général (B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, p. 597).

14 Guillaume Mesnagier fut marchand à Tours (B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, p. 321).

15 Jean Drouyn fut marchand à Tours en 1516 (B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, p. 359).

16 Michel Marquet est dit « notaire et secrétaire dans le compte de 1493-1494 (C. Loiseau de Grandmaison, *« Compotus particularis pagamenti… », op. cit.*, p. 264).

17 André Boutet, dit Denisot, marchand (B. Chevalier, *Tours ville royale…, op. cit.*, p. 328).

18 Nous avons comptabilisé chacune des pièces constituant les histoires, et exclu les carreaux et les banchiers. Des 548 tapisseries, 41 sont à broderie et 37 en damas satiné.

19 Le compte d'ameublement de 1493-1494 présente déjà un total de cent quatre vingt dix neuf tapis : veluz, damasquin, baragans, à « roes » et un à la « morisque ».

p. 1

30 Janvier 1495 [a. st.]
Inventaire de la reine Anne de Bretagne

Autres tapiz velluz, pieces de tapisseries, couvertes, banchiers et autres chouses aportees de Naples par ung nommé Nichollas Fagot[1] baillez audit Jehan Lefevre ainsy qu'il apert par ung inventoire faict le XXX^e^ jour de Janvier mil IIII^C^ IIII^XX^ quinze [a. st.]

Premierement,
Douze tapiz velluz a troys rouees avecques ung damasquin et ung a deux rouees estans en ung coffre ferré.
Ung barragan a six roes doublé de toille rouge.
Quinze tapiz que ungs que autres a grant poil pour servir
a metre par terre lesquelx sont en une balle.
Neuf tapiz velluz a deux et troys roees.
Deux beaux grans tapiz par terre
et quatre petites borgetes.
Vingt sept tapiz velluz a troys roes et ung grant
a troys roes et huit damasquins que bon que mauvays.
Troys banchiers tant de verdure que a personnaiges.
Trante pieces de tapisserie a personnaiges tant grans que petites telles quelles.
Cinq grans tapiz velluz par terre et deux
a long poil pour servir de nattes.

[p. 2]

Deux grans damasquins en champ noir.
Item, dix tappiz veluz.
Quarente pieces de tappicerie telle quelle.
Ung grant tappiz veluz pour servir de nattes par terre.
Ung grant tappiz damasquin.
Deux tappiz veluz cousuz ensemble.
Troys grans tappiz raz a bas poil.
Neuf tappiz damasquins tels quelz et sept a troys roes.
Ung grant tappiz blanc quj a ung doiz de poil[2] pour servir par terre.
Dix pieces de tappicerie telle quelle a personnaiges.
Trente et ung banchiers tant de verdure que a personnaiges
telz quelz.
Item, XXXVII pieces d'autres tappicerie de verdure telle quelle.
Sept pieces de goutieres de ciel telle quelle
Item, XXIII barragans vielz et usez.

p. 3

Une piece de grosse verdure telle quelle.
Quatre pieces de menue verdure.
Cinq pieces faictes a personnaiges sur soie comprins une goutiere et une pante.
Cinq couvertures de bahu les aucunes de bandes jaulnes et rouges.
Troys grans tappiz damasquins.
Item, huit pieces de verdure.
Troys vielx tappiz veluz et XIIII tappiz a roes telz quelz.
Item, huit tappiz damasquins telz quelz.
Troys barragans telz quelz.
Une piesse pallé de blanc et rouges faictes a bestes sauvaiges.
Troys couvertures de couchete dont en y a l'une a long poil.
Cinq carreaulx de verdure doublé de cuir.
Ung tappiz carré a long poil pour servir par terre.
Ung grant tappiz damasquin.
Item, XIIII serpelleres ou couvertes.

[p. 4]

Item, XXXIX pieces de tappicerie de cuir dont en y a les aucunes de paintes et les autres bordees de cuir doré.
Ung patron de lettre romaines en toille.
Une genealogie des roys en toille.
Ung grant rideau viel de toille rouge, blanche et verte.
Une longue tente faicte sur drap rouge.
Une vielle couverture blanche.
Une toille bleue faicte a armoiries.
Troys petites bannieres de toille faictes aux armes d'Arragon.
Ung demorant d'ung grant rideau de soye ou ~~quel~~ y a broderie.
Treze pieces de cuir, six pieces bigarees pour servir a couvrir chevaulx.
Ung tappiz velux d'Espaigne a long poil.
Deux banchiers l'un a personnaiges et l'autre de verdure.
Une piece de tappicerie ou y a ung *aura celi*.
Une piece de tappicerie ou est le personnaige de Sanson.
Les sept planettes paintes en ung rondeau de toille.

p. 9

16 Janvier 1497 [a. st.]

Autres acoustremens et paremens baillez audit Jehan Lefevre a Amboyse quj furent autreffoiz faiz a la venue de monseigneur de Bourbon[3] comme apert par ung inventoire faict audit Amboyse le XVII[e] jour de Janvier mil IIII[C] IIII[XX] dix et sept[4] [a. st.]

Premierement,
Ung pavillon de satin broché noir et viollé doublé de taffetas gris et le douciez doublé de bougran noir.
Ung dassellet de drap d'or frizé noir doublé de bougran rouge a franges d'or.
Ung lit de camp[5], le ciel et le doussier, les pattes et la couverte de velloux gris, noir et viollé garny de troys rideaux de satin desdites coulleurs doublé de taffetas.
Ung autre de semblable coulleur et pareil estoffe.
Ung autre doussellet de satin viollet, les pattes de velloux gris, noir et viollé.
Ung autre dassellet le fons et le doussiez de velloux blanc, les pantes blanches, noires et viollees[6].
Ung autre dasselet de velloux cramoisi.
Troys rideaux de satin gris broché[7].
Six carreaux de velloux cramoisy.

[p. 10]

Ung carreau de drap d'or boullonné.
Deux autres carreaux de drap d'or raz.
Deux autres petiz carreaux de drap d'or frizé.
Une couverte de drap d'or cramoisy raz doublé de satin gris.
Ung tapiz de buffet de velloux gris doublé de bureau vert[8].
Une couverte de velloux viollet doublé de mesme.
Une chaize de satin gris broché.
Une autre petite chaize a fenestre couverte de velloux cramoisy.
La couverture d'ung banc de velloux gris estant en la garderobe de mondit seigneur de Bourbon[9].
Deux cheizes de drap d'or dont l'ung est frizé et l'autre raz, baillés par Raymon de Dezest[10] audit Jehan Lefevre.

Tappiceries a grans personnaiges tant
a or, layne que soye et autres de plusieurs sortes autreffoiz
baillees en la charge et garde de Jehan Lefevre,
tappicier de ladite dame, par les mains de Raymon
de Dezest, bailly d'Amboise, et Gilles Thomas, tresorier
de l'espergne de ladite dame, ainsi que appert par ung
grant inventaire fait audit Amboise, non dacté ne
signé, fore que en la fin, Loye Chaillou, concierge du
chasteau dudit lieu d'Amboise, confesse avoir eu et
receu pluseurs choses des dessusdites, contenues oudit
inventaire soubz son seing manuel, le XII^{e} jour de
may l'an mil IIII^{C} IIII^{XX} quatorze [a. st.] desquelles tappiceries
et autres choses la declaracion s'ensuit :

Premierement,
L'istoire de David contenant huit grandes pieces
toute garnie pour tendre.
L'istoire de Troye contenant unze grandes pieces
garnie comme la dessusdite tappicerie.
Une chambre a personnaiges a la divise de la vigne
contenant dix pieces, et en oultre troys goutieres,
non garnies. Ladite chambre a esté depuis garnye par
[ledit
Lefevre tant de ciel que de pieces.
Une piece de tappicerie seulle petite nommee gecte,
garnye de toille.

[p. 148]

La tappicerie de l'istoire de Fremigny[11] contenant
six pieces et ung banchier, icelle garnie pour
Tendre.
Ung grant desez de veloux blanc semé d'armyres, bandé
de veloux violet, semé de cordellieres.
Item, tresdoulx de mesmes ledit dest.
Ung banchier de mesmes.
Une grande piece de semblable devis pour servir
a la chaire lors que l'on tendoit lesdits destz.
Quatre carreaulx de mesmes tous plains.
Ung dassellet de drap d'or bleu bordé de veloux
cramoisy semé de cordellieres garny de frange
de soye blanche et noire my partie.
Ung grant ciel de parement de veloux cramoisy
et tresdoulx de mesmes, semé de cordellieres.

p. 149

Quatre pieces de tappiceries de satin cramoisy semees
de cordellieres d'or et de rameaulx d'orengier.
Ung banchier de mesmes de satin cramoisy non

armoyé.
Trois pieces de veloux cramoisy semees de cordellieres d'or dont l'une contient six lezes de veloux et chascune leze a troys quartiers et demy de long, l'autre piece contenant six laizes de semblable longueur et l'autre piece de six laizes et demye et de pareille longueur.
Ung parement de drap d'or sur veloux qui autreffoiz fut fais pour servir aux baptisemens des enfans contenant deux aulnes et demye, ou environ, a une laize dudit drap d'or et, par le hault, deux aulnes de largeur non garnie de fourreure.
Ung ciel de veloux cramoisy semé de herons d'argent garny de goutieres sans franges.
Ung tresdoulx dudit veloux cramoisy semé de herons, a personnaiges de broderie et arbres d'or.

[p. 150]

Une grande couverture de lit de veloux cramoisy semee de herons d'argent et ung cheuval au myllieu qui tient a ung arbre de mesme ledit ciel.
Trois pieces de taffetas cramoisy dont y en a deux grandes, une petite pour lit semees de la divise de la vigne ou il y a parsonnaiges de femmes rapportés : les unes qui vendengent et les autres en deux cuves, le tout de broderies de soye et d'or non garnye.
Deux goutieres de mesme lesdites pieces.
Ung parement de lit d'armynes mouchetees bordé de veloux cramoisy semé de cordellieres d'or.

-*Item*, les huit carreaulx contenuz en ses trois articles la royne les a prins et faict derompre pour parchever une chappelle qu'elle fait faire.

Deux grans carreaulx de veloux cramoisy semez a petiz rameaulx de semences de perles.
Deux autres moyens carreaulx dudit veloux semblable semez a petiz rameaulx de sermences de perles.
Quatre petiz carreaulx de veloux cramoisy semez de perles.

p. 151

-Lesdits deux carreaux ont esté livrez Jehan Dedoule et Baudichon par [effacé] et a esté envoié audit Lefevre les recouvrir.

Deux carreaulx de veloux cramoisy de bonne grandeur plains de duvet.
Neuf carreaulx de satin tant cramoisy que rouge.
Quatre carreaulx de veloux cramoisy brodez de fil d'or du costé et d'autre armoyees aux armes de France et a l'orenges d'argent dont y a deux grans et deux moyens.
Quatre autre carreaulx de soye rouge ouvrez

a leuvriers d'or et a oyseaulx et fleurs de soye verte dont en y a deux grans et deux moyens.
Quelles especes cy devant declairees ont esté apportees de Nantes a Amboise par le commandement dudit seigneur :

Tappiceries d'istoires

L'istoire de Hercules contenant sept grandes pieces de tappiceries achaptee par le roy a Molins.

[p. 152]

L'istoire de la destruction de Jhirusalem contenant six pieces de tappicerye toute garnie achaptee par ledit seigneur a Molins.
L'istoire de Alexandre contenant huit pieces de tappicerie bien riches a or et soye en ce comprins le ciel, le douciel et couverture de lit, et la couverture de la couschete achaptee de monseigneur le mareschal de Gyé.

-La tappisserie porté a Bloys et commandement de la royne ou moys de septembre l'an mil cinq cens sont demourés en la charge dudit Jehan Lefevre.
-Baillé au roy Loys de present pour son entree de Rains.
-A Bloys.

L'istoire du romman de la rose contenant quatre grans pieces de tappicerie bien fiché a or et soye achaptee de mondit seigneur le mareschal de Gyé.
L'istoire des Cibilles contenant douze pieces de tappicerie comprins une piece et ung banchier de mesmes, achaptee a Paris.
L'istoire de Moyses contenant huit pieces de tappicerie sur soye achaptee a Guillaume Mesnaigier[12].

p. 153

L'istoire de Nabugodenosor contenant sept pieces de tappicerie et en oultre trois goutieres. Le tout achapté de Lancelot Platel et est non garnie.
L'istoire de Jonatas contenant neuf pieces de tappicerie sur soye comprins le ciel tout garny achapté de Jehan Spisaine icelle tappicerie non garnie et de present garnye par ledit Lefevre avecques le ciel.

-Portee a Bloys avec celle du roman de la rose, prins en la charge dudit tapissier.

L'istoire des Neuf Preux, contenant neuf pieces achaptee de monseigneur le general Gaillart non garnie et depuis garnye par ledit Lefevre.
L'istoire de David contenant huit pieces de tappicerie sur soye et autres personnaiges rapportees et achaptee de Jehan Spisaine en pieces moyennes et laquelle est garnye.

Tappicerie a grans personnaiges

Huit pieces de tappicerie a parsonnaiges grans tant de hommes que de femmes achaptee de monseigneur de Foix[13] et est mal garnye.
Une tappicerie de bucherons de grosse estoffe non

-Portée a Bloys comme les dessusdites oudit moys de septembre mil cinq cens [a. st.].

garnie achaptee de Lancelot Platel contenant sept [pieces de tappiceries et depuis garnye par ledit Lefevre et dont [desdites pieces a esté faict ung ciel.

[p. 154]

-Du nombre desdites douze pieces la royne en a donné huit pieces comprins le ciel a Jehan de Clemault comme appert par ung roolle en parchemin signé de ladite dame par descriptures ou secretaire dictees du XXIII[e] juillet l'an mil CCCC IIII[XX] dix neuf [a. st.].

Douze pieces de tappicerie de ladite grosse estoffe a parsonnaiges de hommes, chasse et vollerie non garnie achaptee dudit Lancelot Platel huit pieces et de Drouyn[14], quatre pieces dont l'une desdites douze pieces a esté mise en deux et employee pour faire ung ciel.

-Ladite tappicerie portee a Bloys en la charge dudit Lefevre oudit moys de septembre l'an M cinq cens, et lesdits rideaulx esté a Nantes.

Neuf autres pieces de tappicerie a vollerie par riviere et a plusieurs autres bestes et oyseaulx comprins le ciel garny de franges my party, savoir de soye rouge, verte et bleue, garny de trois ~~couvertures~~ [courtures de taffetas rouge et vert. Lesdittes pieces garnies et achaptees de Jaques de Beaune.

Sept pieces de tappicerie de ladite grosse estoffe a [bucherons[15] non garnie achaptee de Guillaume Mesnaigier et depuis garnie par ledit Jehan Lefevre, tappissier, et deux d'icelles pieces fait ung ciel.

Sept pieces de tappicerie rapportee a bestes et oyseaulx sur grosse estoffe baillee par monseigneur le general de Languedoc, maistre Pierre Briconnet.

Tappicerie sur soye

-Du nombre esdites douze pieces en a esté une prins, dix pieces pour le service oudit de la royne. Est resté es mains dudit tappissier, le ciel et la couverte comme appert par ledit roole dacté du XXIII[e] janvier IIII[XX] dix neuf [a. st.].
Reste certaines pieces.

Douze pieces de tappicerie sur soye a personnaiges de bucherons et arbres et connilz achaptee de monseigneur le general Gaillart et garnie

p. 155

Neuf pieces de tappicerie sur soye a parsonnaiges de hommes, femmes, oyseaulx et bestes sauvaiges rapportees en icelle, toute garnie, achaptee Jacques de Beaune.

Dix pieces a menue verdure sur soye esquelles sont rapportees oyseaulx et petites bestes. Ladite

tappicerie non garnie et achaptee de Estienne Bodineau et depuis garnie par ledit J. Lefevre et d'une piece fait ung ciel.
Item, s'est trouvé une pente de mesmes lesdictes pieces de verdure.

-Lesdites dix pieces donnees au seigneur de Mortemar comme appert par ledit role dacté du XXIII^{e} juillet M CCCC IIII^{XX} dix neuf.

Dix pieces d'autre menue verdure sur soye dont y a huit pieces garnies et les autres deux non qui servent pour couverture de grant lit et de Couchete. Achaptée de André Denisot de Tours[16].
Dix autres pieces de tappicerie de menue verdure sur soye rapportee a personnaiges de petiz enfans non garnie. Achaptee de Lancelot Platel, et depuis garnye par ledit Lefevre et d'une desdites pieces faict ung ciel.

-Desdites treize pieces en a esté baillé deux paires pour Lefevre ordonné de la royne est depuis garnyes et d'une piece faict vierge

Treize pieces de tappicerie de menue verdure sur soye achaptee dudit Lancelot Platel.

[p. 156]

Une grande piece de tappicerie de verdure sur soye assez grossete servant pour couverture de lit livree par ledit general de Languedoc maistre Pierre Briconnet.

Tappicerie de menue verdure sans soye

Neuf pieces de tappicerie menue sans soye comprins le ciel seullement garny. Laquelle a esté achaptee dudit Lancelot Platel et depuis lesdites pieces garnye par ledit Lefevre.
Dix pieces d'autre tappicerie de menue verdure comprins le ciel d'icelle tappicerie garnie.
Dix autres pieces de tappiceries de menue verdure comprins le ciel, icelle tappicerie garnie.

Autre tappicerie de menue verdure assise sur champ jaulne

Dix pieces de menue verdure assise sur champ Jaulne, comprins le ciel, garnie achaptee dudit Jaques de Beaune.

p. 157

Unze pieces de verdure assise sur ledit champ jaulne comprins le ciel toute garnye achaptee de Estienne Bodineau[17].

-Baillees au roy comme appert par ledit rolle du XXIII^{e} juillet IIII^{XX} dix neuf [a. st.].

Dix pieces de menue verdure assise sur champ jaulne comprins le ciel garnie et achaptee dudit Bodineau.

Tappicerie de grosse verdure

Cinq pieces de grosse verdure pallee de rouge, blanc

et bleu garnyes et achaptee de Guillaume Mesnaigier.

-Desdites quinze pieces en a esté baillé dix pieces, comprins le ciel, a maistre Salle Gon, medicin, comme appert par ledit roolle dacté du XXIII[e] juillet IIII[XX] dix neuf [a. st.]. Et reste cinq en la garde dudit tapissier.

Quinze pieces de tappicerie de grosse verdure de Felletin[18] comprins le ciel garny et les pieces non dont dudit nombre en a esté achapté de monseigneur le general Gaillart, neuf pieces.

-Lesquelles neuf pieces donnees a Loys Chaillou concierge du chasteau d'Amboise comme appert par ledit roole.

Neuf autres pieces de tappicerie de grosse verdure de Flandres non garnie achaptee de Francoys Drouyn.

Vingt quatre pieces de tappiceries de grosse verdure de Flandres tant grandes que petites. Achaptees de

[p. 158]

Lancelot Platel qui les livra au maistre d'ostel Collinet de la chesnoye avecques troys banchiers en oultre qui est en somme vingt sept pieces de tappicerye qui montent a l'aulnaige de Paris selon ung escript apparu en faisant cedit inventaire par l'un des serviteurs dudit maistre d'ostel huit vingt troyes aulnes de Paris, dont lesdits trois banchiers sont rapportez cy apres en chappitre desdits banchiers.

Goutieres

Trois goutieres de grosse verdure Employées comme dit le tappissier aux chambres communes.

-Dudit nombre de vingt troys pieces la royne en a donnée dix pieces a Maistre Gabriel Mier son premier medicin comprins ung ciel fait trouvé desdites pieces comme appert par ledit roole du XXIII[e] juillet IIII[XX] dix neuf [a. st.] et restees treze.

Vingt trois pieces de tappicerie de grosse verdure de Flandres en ce comprins d'anciennes petites pieces dont partie a esté achaptee de maistre Florimont ~~Forrestier~~ Forcier[19] dont parties d'icelles sont garnies et les autres non.

Banchiers

Sept banchiers de menue verdure sur soye.

p. 159

-Dudit nombre ledit Lefevre en a employé demy pour faire des goutieres a certaines

Cinq banchiers de menue verdure sur soye.

Deux grans banchiers de verdure rapportez a bestes et oyseaulx.

-Esdit banchier a esté employé a faire [les goutieres d'ung ciel.

Ung autre banchier plus petit a connilz et oyseaulx demy ciel.

-Desdits neuf Lefevre en a employé ung pour faire desdites goutieres, d'ung ciel et ung qui l'a esté perdu a Amboise en la chambre de monsieur le Prince.

Neuf grans banchiers de grosse verdure.

Ung autre banchier de grosse estoffe a vollerie achapté de Lancelot Platel.

Carreaulx estans en nature
or [*sic*] leurs pieces

Douze carreaulx sur soye de verdure ou sont rapportez oyseaulx et petites bestes en une piece.
Quatre carreaulx de menue verdure sur soye en une piece.
Six carreaulx de menue verdure sur soye en une autre piece.

[p. 160]

Trois carreaulx de menue verdure sans soye en une piece.
Trois autres carreaulx de menue verdure sans soye en une piece.
Quatre carreaulx en une autre piece a menue verdure sans soye.
Ung autre carreau seul en la piece.
Six carreaulx de grosse verdure et en chacun carreau a ung ~~congnant~~ connil.
Six autres carreaulx en une autre piece de semblable facon garniz chacun d'un ~~congnant~~ connille.
Six carreaulx de grosse verdure en une piece.

p. 161

Six autres carreaulx de grosse verdure en une piece.
Cinq carreaulx de grosse verdure des assemblez en deux pieces.

Tappicerie de broderie

-Ces troys parties contrerollees la royne les a donnees a Raymond de dezest comme appert par ung mandement de ladite dame datté du XVII^{e} jour d'avril l'an mil CCCC IIII^{XX} dix huit apres Pasques [a. st.].

Dix pieces de tappicerie a parsonnaiges comprins le ciel rapportés a broderie a escripteaulx et pluseurs ~~fle~~ feuillaiges sur serges vermoilles. Ladicte tappicerie garnie et livree par le bailly dudit Amboise.
Deux rideaulx servans, pour ledit ciel non garniz, de broderie.
Ung pavillon a parsonnaiges rapporté de la divise de ladite tappicerie le tout desdits trois articles livré. par ledit bailly
Dix pieces de tappicerie a parsonnaiges et escripteaulx de pellerins allans au mont Sainct Michel a feuillaiges assis sur serges vermoilles, comprins le ciel et deux couvertures pour grant lit et couschetes icelle tappicerie commune achaptee de maistre Michel Marquet.

[p. 162]

-Ces deux parties acollees donné a Annecte du Mesnil et Jehanne Manoray, femmes de chambre comme appert par ledit mandement dacté du XVII[e] avril IIII[XX] dix huit apres Pasques [a. st.]

Dix pieces de tappicerie a personnaiges de filles et oyseaulx de vollerie assis sur serge vermoille garniz de bougrans rouges livrees par monseigneur le general Gaillart et esdites dix pieces est comprins le ciel.
Huit pieces de tappicerie a parsonnaiges de broderie et vollerie de serge de Can rouge, icelle garnie de cadenaz achaptee de monseigneur de Saint Malo, esquelles huit pieces le ciel y est comprins.
Dix pieces de serges rouges, vertes et jaulnes achaptees de la bryarde du tresorier de Languedoc comprins le ciel et trois rideaulx icelle garnie.

Rideaulx

-Desdits vingt rideaulx en a esté donné deux a Code Becarre, cappitaine, a deux autres dames es mains de Pierre Forger, concierge du logeiz neuf. d'Amboise. Reste XVI.

Vingt rideaulx qui sont de trois coulleurs savoir rouge, verte et jaulne qui sont pour servir es cielz des tapiceries devant declairees.

p. 163

Tappicerie de damas sathiné gris et jaulne faictes a la devise dudit seigneur et rapportees par SSS entrelassees[20]

Huit pieces de tappicerie de damas gris et jaulne obscur ou esdites pieces sont rapportees grandes SS de veloux noir et une cordeliere a travers S lesquelles pieces servent pour la chambre dudit seigneur et en icelles est comprins le ciel.
Trois rideaulx de taffetas gris et jaulne.
Sept pieces de satin gris et jaulne qui servent au retraict et garde robe dudit seigneur de pareil blason comme les dessusdites.
Quatre pieces de satin gris et jaulnes servantes a l'oratoire dudit seigneur a SS.
Huit pieces de tapicerie de damas gris et jaulne comprins le ciel a SS de veloux noir et une cordelliere a travers lesquelles servent pour la chambre de la royne.
Trois rideaulx pour ladite chambre dont en y a deux de damas gris et jaulne et ung rideau de taffetas.

[p. 164]

Une piece de damas gris et jaulne servantes sur le devant du chaslit.
Sept pieces de damas gris et jaulne a pareille divise comme la tappicerie de l'aultre part rapportee, [comprins le dacellet. Lesquelles pieces servent pour la garderobe de ladite dame.
Quatre pieces de sathin gris et jaulne a ladite divise servantes a l'oratoire de ladite dame.
Ung patron[21] en toille ~~v~~ ou dieu porte la croix, ou il y a plusieurs mandians et autres personnaiges aydant a porter ladite croix lequel le feu roy faisoit aporter de la chappelle d'Angiers[22].

Acoustremens de litz de camp

-Desdits quatre litz en
a esté donné ung
a madame de la
Roche Tesson
commy de quatre rideaulx
comme appert par ung mandement
de ladite dame.
-Reste XI rideaulx

Quatre litz de camp de damas gris et jaulne garniz de frange de mesme et a chacun acoustrement y a une S.
Quinze rideaulx pour lesdits quatre litz de camp de taffetas gris et jaulne.

p. 165

Pavillons

-L'un desdits pavillons
donné a madame de Chassé,
ung autre porté a
Bloys en la chambre
dudit Lefevre, en y a
et deux autres a Nantes.

Quatre pavillons de damas gris et jaulne dont en y a deux grans et deux moyens garniz de frange de ladite coulleur.
Ung pavillon de ~~satin~~ taffetas cramoisy lequel sert a la [chambre de la royne garny de frange et est assis sur la couschete ou cousche la dame de la Guiarche[23].
Seize rideaulx de taffetas gris et jaulne dont en y a trois rouges et jaulnes.

Tappitz

-Au roy, deux.
Au bastard
de Bourbon, vingt.
-Audit seigneur le roy, quatre.
A maistre Gabriel Myer, medicin, deux tappiz dont ung damasquin.
A Clemault, ung tappiz.
A madame le Fourrest[24] deux tappiz dont ung damasquin.

Soixante douze tappitz damasquins dont en y a neuf bien fins desquelz en y a trois assis sur champ noir.
Soixante unze tappitz de trois roues.

[p. 166]

Quattre tappitz moyens a pluseurs roues.
Ung tappitz a quatre roues.
Sept moyens tappitz ~~demasquins~~ damasquins.

-Donné a madame la
princesse d'Orange.

Vingt et ung grant tappits fort beaulx.
Ung grant tappitz a long poil.

-Au roy quatre.

Quatorze barragans.
Deux grans barragans nagueres achaptez par ledit seigneur a Tours que le concierge dudit chastel a livrez audit tappicier.

p. 167

Autres tappiceries et ustencilles
Vieilz, rompuz et usez, livrez par Loys Chaillou, concierge du chastel d'Amboyse, en la presence desdits commissaire, a Jehan Le fevre, tappicier dudit seigneur, le dernier jour d'avril mil IIII^{C} IIII^{XX} et XIIII

Premierement,
Ung ciel de sarge verte brodé a fueillaiges garny de deux rideaulx.
Quatre pieces de tappicerie de mesme ledit ciel.
Une piece de tappicerie vieille et usee.
Ung ciel, douciel et ruelle de rideaulx et une piece qui fait le tour de la couschete et ne sont point, lesdits rideaulx, contrepointez, le tout de taffetas blanc, rouge et vert.
Deux pieces de muraille de taffetas blanc, rouge et vert.

[p. 168]

Ung ciel, deux pieces de secte rouge de camp, le tout de broderie avecques deux rideaulx de secte verte.
Un autre ciel de secte blanche et rouge, garny de deux rideaulx dont l'un est blanc et rouge, et l'autre est blanc, rouge et vert.
Ung autre ciel de sergete rouge de broderie de rameaulx de genestez, garny de deux rideaulx de sergecte rouge et blanche.

-Demouré es mains de Loys Chaillou, concierge d'Amboise avec Deu.

Deux pieces de mesmes ledit ciel.
Ung autre ciel de secte de camp, garny de deux rideaulx rouges de mesmes.
Ung grant ciel de verdure sur champ blanc garny de deux rideaulx de serge rouge.
Ung autre ciel de taffetas blanc, rouge et vert garny de deux rideaulx de sarge blanche et rouge.

p. 169

-Demouré es mains de Loys Chaillou, consierge d'Amboise, avec cinq pieces ~~d'Amboise~~ de sayecte.

Ung ciel, douciel, trois rideaulx le tout de secte d'Arras.
Deux pieces de secte dont l'une est rouge a rameaulx de jennete et l'autre verte qui ne vault

-Lesdites deux
pieces avecques
troys pieces
demourees en la chambre de Loys
Chaillou.

-Lesdites trois
demourees
audit Loys Chaillou
avecques les sept pieces
cy dessus.

-Lesdits ciels,
rideaulx donné
au serviteur que [*sic*]
Guillaume Forest
avec lesdites deux pieces.
-A la femme du cappitaine,
Code Bercarre,
ont esté donné
par la royne les
troys ~~pieces~~ parties
contrerollees, excepté
la couverte.
-Demourees au chasteau
d'Amboise en la chambre de Pierre Forget.

riens.
Ung ciel, douciel et ruelle, et deux rideaulx, le tout de serge verte.
Une piece de sargecte rouge brodee de rameaulx de jennete.
Une autre piece de sarge rouge semblablement semee de rameaulx de jennete.
Trois pieces de sectes vertes brodees a fueillaiges.
Quatre pieces de verdure en champ blanc mangees.
Ung petit ciel de tappicerie a parsonnaiges et une piece de secte verte.

[p. 170]

Ung autre ciel garny de deux rideaulx blanc, rouge et vert avecques deux pieces de tappicerie grande a parsonnaiges.
Une grande piece de tappicerie a parsonnaiges.
Une autre grande piece de tappicerie a parsonnaiges.
Ung ciel garny de sa couverture de lit avecques trois grans pieces de tappicerie a parsonnaiges qui servent pour pieces de murailles.
Deux pieces de tappicerie a parsonnaiges de chasse.
Deux autres pieces de tappicerie a parsonnaiges.
Une grande piece de tappicerie a personnaiges.
Trois pieces de tappicerie a personnaiges toutes rompus et dessirees [*sic*].

p. 171

Trois autres pieces de tappicerie a parsonnaiges fort desrompuses.
Quatre grans pieces de tappicerie pour tendre en salle a parsonnaiges et a vollerie, escriptz ou hault d'icelles.
Cinq autre pieces de tappicerie a parsonnaiges fort mangees et usees dont en y a deux petites.
Une toille noir taincté pour mectre au long d'une muraille ou il y a ung homme qui porte une hote en laquelle sont rapportez des ratz.

Carreaulx

Huit carreaulx de cuir faiz a feuillaige de catheloigne.
Six autres carreaulx de cuir qui gueres ne vallent.

Tappitz

Deux vieilz tappitz veluz dont l'un est petit et l'autre grant usez et persez.

[p. 172]

Cinq ars turquoys livrez au tappicier par ledict concierge lesquelz il disoit le sire de Balsac luy avoir baillé en garde.
Ung gant tablier pour jouer aux eschetz et de l'autre costé dudict tablier y a une baboue. Ledit tablier fort beau, armoyé aux armes dudit seigneur, aux [quatres armees d'icelluy et est garny d'un estuy de boys.

Et est assavoir que en la fin du chappitre de toutes les tappiceries, rideaulx, tappitz, carreaulx et autres choses cy devant specifiees et declairees en [ce present cayer de papier dudit grant inventaire dont en l'intitulacion de cedit cayer et au commancement [d'icelluy, est fait mencion est escript ce qu'il s'ensuit :
Jehan Lefevre tappicier du roy nostre sire confesse [avoir eu et receu en garde dudit seigneur, par les mains de Raymond de Dezest conseiller et son bailly d'Amboise, et de Gilles Thomas, son tresorier, les choses de temps es articles cy devant rapportees en [blanc] fueilletz de papier dont je permect et me oblige de respondre audit seigneur quant son bon plaisir sera tesmoing mon seing manuel cy mis le XII^{e} jour de may l'an mil IIII^{C} IIII^{XX} et quatorze, ainsi signé Jehan Lefevre.

p. 181

Autres aournemens d'esglise qui estoient en la garde dudit Raymond Dezest ~~de~~ qui estoient autreffoiz en la chapelle dudit chasteau d'Amboise dont le portraict a esté prins sur ung inventoire fait audit Amboise par ledit Dezest et contrerollé, signee en la presence de Mathelin Bourgeois, notaire des contractz royaulx audit Amboise, le III^{e} decembre l'an mil cinq cens [a. st.] et iceulx apportez au chasteau de Bloys a la royne par son commandement par ledit Dezest et baillez en garde a Jehan Lefevre, tappissier d'icelle dame, le XV^{me} jour dudit moys ensuivant, desquelz la declaracion sensuit :

Premierement,
Une chazuble dyacre et soubz dyacre garniz

-Rendu a la royne.

de deux estolles et troys fanons avecques
ung parement d'autel, le tout de veloux bleu semé
a grans fleurs de liz d'or pour servir au
grant autel de la chappelle dudit Amboise.
Plus le reste du veloux semé desdites fleurs
de liz d'or duquel ont esté faiz lesdits ornemens
contenant cinq aulnes et demye pour faire une
chappe avecques une petite piece de mesmes
en escusson ou il y a deux fleurs de liz
et demye[25].

-Rendu, prins
en la chapelle
de la royne.

[p. 182]

Une autres chazuble [*sic*] pareille avecques ung
parement d'autel de mesmes pour servir a
l'un des oratoires de ladite chappelle.
Ung parement d'autel de tappisserie fait
d'or, de soye et de layne qui fut autreffoiz
fait achapter par le feu roy Charles que
Dieu absoille de Spisaine, clerc du general
Gaillart.
Ung petit ciel de drap d'or pour mectre sur
ung des autelz de ladite chappelle doublé
de taffetas rouge avecques troys petiz
rideaulx de taffetas.
Item, une piece d'argent doré en laquelle a
quatre petiz grenetz dont en y a ung gris
demis ~~qui est timbee~~ de laquelle piece
et timbee de la mictre que le tresorier de ledit seigneur,
Gilles Thomas, a en garde comme est contenu ~~en~~
cy apres au chappitre de la vaisselle
d'argent baillee en garde audit Gilles Thomas.
Plus les gans du pontifical.
Deux petites veronicques faictes de tappisserie.
D'un pié en carré avecques ung plat de
marbre blanc fait en facon de bassin
a laver.

-Rendue a
la royne et
a esté refaict.

p. 183

15 décembre 1500 [a. st.]

Autres ornemens d'eglise auttreffoiz aportez de Naples [déchiré]
ung nommé Nicolas Fagot estant en ung viel coffre en la maison
de Raymon de Dezest, bailly d'Amboise, comme appert par [déchiré]
inventoire signé dudit Dezest et de Pierre Signac, conseiller
de l'argenterie de la royne, et d'ung notaire nommé maistre Boger [déchiré]
fait audit lieu d'Amboise, le III^eme^ jour de decembre l'an mil
cinq cens. Et iceulx ~~ord~~ ornemens baillez audit Jehan Lefevre
par le commandement de ladite dame au chasteau de Bloys,
le quinze^me^ jour de decembre oudit moys l'an mil cinq cens [a. st.]

Et premierement,
Une vieille aube de toille garnye par le bas et
aux pongnetz de veloux a feullaiges vert
et rouge.
Une autre aube de toille garnye de veloux bleu
fait a une divise blanc et rouge.
Une autre aube aussi de toille garny de satin,
fygure cramoisy a feullaiges d'or.
Une autre aube pareillement de toille garnye de
drap d'or raz sur soye rouge.
Une autre aube de toille garnye de semblable
drap d'or et aux pongnetz une ruban d'or traict.
Une touaille de fustaine a mectre sur l'austel
en milieu delquelle [*sic*] a ung rondeau fait de
broderie et pareillement les boutz.
Une autre toille aussi de fustaine bordeee
aux deux long de soye de diverses couleurs
et aux boutz bordee.
Ung dyacre et soubz dyacre de damars [*sic*] blanc
garny de drap d'or bleu et frangé, les orfraiz
d'un ruban d'or traict et doublé de toille blanche.

[p. 184]

Une charuble [*sic*] aussi de damas blanc doublee de ~~t~~
toille croysee, par dessus d'ung ruban d'or traict.
Ung dyacre de damas blanc, frangé d'or de
Florance, bandé par dessus d'un ruban d'or traict
les manches fort estroictes aux pongnetz doublé
de toille blanche.
Ung diacre et soubz dyacre de drap d'or raz blanc
[garny
de drap d'or raz cramoysi aux armes d'Arragon
et a quatre grosses houppes d'or et de soye pendant

par le dessus, doublé de taffetas blanc.
Une charuble [*sic*] de satin blanc, croissee par dessus d'un ruban d'or traict, doublee de taffetas blanc.
Une chazuble de drap d'or cramoysy faicte a feullaiges frizé, a grans or fraiz ou est le mystaire de la Passion, doublee de satin rouge[26].
Item, ungs orfraiz avecques le chapperon quj ont esté ostez de quelque ornemens.
Item, le bort d'ung davant de parrement, d'autre frange de soye viel et usé fait a ymaigeryes de demye pié de large.
Item, ung parement d'autel fait a une broderie de quoquilles sur veloux cramoisy viel.
Ung autre parement d'autel de veloux cramoisi armoyé des armes de Millan a cinq escussons.
Une aube de toille garnye de drap d'or raz fait sur soye rouge.
Une chazuble de satin fyguré cramoysy garny d'or fraiz beaulx et riches, faiz a parsonnaiges.

Ung dyacre fait sur satin figuré cramoysy a feullaiges d'or, garnye d'ung ruban d'or traict, et le dessoubz et le pongnetz, d'ung satin bleu fyguré faict a feullaiges d'or.
Ung ymaige de notre dame de Pytié qui a esté osté de quelque ornemens de broderie, une estolle et cinq fanons de drap d'or raz blanc garniz de croix rouges et doublez de taffetas blanc, frangez de soye blanche et fil d'or.
Une estolle de damars [sic] blanc, frangé tout autour de soye blanche et fil d'or et doublee de toille.
Une autre estolle de damas blanc, doublee de toille, frangée de soye blanche par les bortz.
Une autre estolle de satin blanc doublee de taffectas blanc frangee par les bouctz et garnye de troys croix rondes et ung fanon de mesmes.
Deux fanons de drap d'or cramoisy frisez, frangez de soye rouge, blanche et bleue, croysee de chacune une croix ~~d'or~~ d'or faicte a broderie.
Une estolle de damas bleu, frangee d'or et soye verte par les boutz et de troys petites croix, doublees de bougran bleu.
Ung pongnet de drap d'or frizé blanc auquel pend ung petit ruban de soye blanche, doublé de taffetas blanc quj a esté descousu de quelque aornemens.

p. 187

20 decembre 1500

S'ensuit les meubles et ustancilles quj sont de present au chastel d'Amboise en la garde de Loys Chalou consierge dudit chastel ainsi que appert par ung inventoire signé de luy fait le unziesme jour de decembre mil cinq cens [a. st.] ~~de present par luy envoyez a Bloys dudit Amboise s'ensuit :~~

Et premierement,
Vingt neuf litz neufz tant a coestilz de Can que de futaine, garnies de leurs soilles [de toille[27].
Item, troys grans litz de duvet de signe, garniz de soille de bocassin.
Item, quatre litz de cam garniz de soille de toille.
Item, deux chaslitz pour lesdits litz de cam.
Item, deux mathecaz [sic] pour lesdicts deux litz de cam.
Item, vingt et huit que lict que couchete vieulx, du temps du feu roy Loys.
Item, vingt et quatre douzaines de draps ; c'est assavoir vingt douzaines neufz grans draps et troys douzaines cinq draps petiz, tant de deux toilles que de deux toilles et demye.

[p. 188]

Item, deux cielz de toille bourgoise pour les escuries.
Item, trante orilliers.
Item, cinq douraines [sic] de soilles pour lesdits orilliers.
Item, quatre mantes de Quatheloigne[28].
Item, trente quatre couverture rouges de Poictou[29].
Item, deux coustepoinctes.
Item, ung grant lodier, le tout du feu roy Loys.
Item, deux couvertures de cuir a mectre sur les coestes.
Item, cinq chezes, dont il y en a troys couvertes de velour couppé en aucuns lieux.
Item, deux autres chezes garnyes

de tappiz veluz.
Item, deux autres cheizes de cuir
lesquelles sont rompues.
Item, plusieurs bancs, tables,
tresteaulx, dressouers escabeaulx,
landiers tant a pommelle ~~que~~ a laton
que autres.
Item, dix huit chandeliers a mectre en pierre.

p. 189

Item, plusieurs testes de cerf[30].
Item, ung angin de fer a deux
roux quj a servy a monter des traines
et autres grosses pieces de boys dudit
Chastel.
Item, ung lict de cuir.
Item, une table pour jouer a la ~~table~~
bille couverte de veloux jaune dont,
du vivant du feu roy Charles, en
fut robbé bien la tierce partie.
Item, neuf pieces de vueille tappicerie
a personnaiges en ce comprins ung
ciel.
Item, cinq autres piesses de vueille
tappisserie de verdure.
Item, ung ciel de sayecte de cam.
Item, cinq pieces de sayectes de cam
semees de florectes de broderie.
Item, ung autre ciel de serge de Cam
avecques troys pieces de mesmes ou il
n'y a poinct de fleurectes[31].
Item, vueilles pieces de verdure
sur champ blanc
Item, troys vueille pieces de tappicerie
a personnaiges.

[p. 190]

Item, une grant vueille piece de serge
verte ou il y a des fleurectes.

Lesquelles chosses [*sic*] dessusdites furent
laissees audit chastel d'Amboise
quant derenierement fut faict l'inventoire
des meubles estans en icelluy pour ce
qu'ilz servoient a couvriz les litz et
lesdits cielz servoient es chambres des
cappitaine et consierge dudit chastel
et estoient du meuble quj estoient
en icelluy devant que ledict inventoire
fust faict

S'ensuit ce que feu Pierre de la garde robbe ~~mis~~ laissa
en ladite garde robe quant le feu roy Charles alla
a Naples audit
Loys Chaillou

Premieremement,
Une grande layecte en laquelle y a
plusieurs chapperons d'oyseaulx.
Item, des sonnectes d'oyseau.
Item, quatre leures couveres de satin
Cramoisy.
Item, six formes de boys a faire
chapperons a oyseau.
Item, des bastons a ruez aux chiens
a la mode d'Ytallye.

p. 191

Item, quatre peizes[32] [*sic*] de chausses de
drap jaulnes et grises des chauses
du feu roy, bandees par le hault.
Item, deux sayons de cuir nouez de
drap d'or.
Item, deux sayons de satin et veloux
jaulnes par bandes.
Item, deux chappeaulx en ung estuy
couvers de satin vyolet et noir.
Item, une petite caceste ou il y a plusieurs
petites boectes pleines de pouldre
Item, ung petit tabour pour faire
monter les herons.
Item, deux chapperons a chevaucher mispartir
de satin rouge et tané.
Item, plusieurs esperons, souliers et pantoffles
Item, deux noiz dinde.
Item, ung estoc a tirez les sangliers
a cheval.
Item, quatre ou cinq cousteaulx d'estrange facon.

Toutes lesquelles choses dessusdites sont au chastel
dudit Amboise, tesmoing mon seing manuel sy
mys, le unzeiesme jour de decembre l'an mil cinq
Cens.

[1]En janvier 1494 (n. st.), Colas Fagot, tapissier du dauphin Charles-Orland, vendit pour 300 ℓ. 17 s. 3 d. t. de fourniture d'ameublement (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 273).
[2] Il s'agit sans doute de la longueur des brins de laine constituant le tapis, soit 3 cm.

[3]Pierre II de Bourbon (1438-1503), sire de Beaujeu, puis duc de Bourbon et d'Auvergne en 1488 (M. Chatenet et P.-G. Girault, *Fastes de cour…*, *op. cit.*, p. 163).

[4]L'inventaire fut dressé la même année que celle où l'on meubla le logis des Sept Vertus et une grande partie des meubles se retrouvent dans les deux documents, ce qui laisse fortement penser qu'en 1497, Monseigneur de Bourbon eut été logé au logis des Sept Vertus lors de sa venue.

[5]Le compte de 1497 précise que le lit de camp, disposé « en une chambre estant / au bout de la grant salle dudict logis », était « venu de Naples » (*BnF*, ms. fr. 20877 f°44).

[6]En 1497, Guillaume Mesnaigier livra aux tapissiers du roi, Lancelot Platel et Jehan Lefevre : « (…) V aulnes quart velour dont en y a deux / demye et demye quart viollet en greyne et II aulnes demye et demye quart noir, livrées / ausdits tappissiers pour faire parties des pentes d'un doceret fait de velour blanc, servant en / la garde robe de ladicte chambre du bout de / la salle ; au feur de 8 ℓ. 15 s. t. l'aulne dudict / viollet et 7 ℓ. 10 s. t. l'aulne dudict noir vallant / 47 ℓ. 7 s. t. (…) » (*BnF*, ms. fr. 20877 f°45).

[7] « A luy pour XXXI aulnes demye satin c'est assavoir : / X aulnes demye viollet ; X aulnes demye gris et X aulnes demye noir / livrés audict tappissiers pour faire troys rideaulx / pour servir audict lict au feur de 105 s. t. l'aulne / dudict satin viollet et de 4 ℓ. 10 s. t. desdicts gris / et noir due / 152 ℓ. t. » (*BnF*, ms. fr. 20877 f°44).

[8] Dans le compte d'ameublement de 1497, est mentionné : « A luy pour VIII aulnes III quarts velour gris / livrés ausdits tappissiers pour faire une couverte / pour servir a tendre devant ung dressouar / estant en la garde robe de la grant / chambre ; au feur de 7 ℓ. 10 s. t. l'aulne / vallant 65 ℓ. 15 s. t. » (*BnF*, ms. fr. 20877 f°45).

[9]« A luy pour V aulnes quart velour dont en y a deux / demye et demye quart viollet en greyne et II aulnes demye et demye quart noir, livrées / ausdits tappissiers pour faire parties des pentes d'un doceret fait de velour blanc, servant en / la garde robe de ladicte chambre du bout de / la salle ; au feur de 8 ℓ. 15 s. t. l'aulne dudict / viollet et 7 ℓ. 10 s. t. l'aulne dudict noir vallant / 47 ℓ. 7 s. t. ». (*BnF*, ms. fr. 20877 f°45).

[10]Raymond de Dezest (†1515), dit « le Byarnois », commança comme tailleur des robes de la reine Charlotte de Savoie (*AN*, KK 68 f°112v°-115r°) puis, fut chargé, par Charles VIII, de la gestion du chantier du château d'Amboise en tant que conseiller et tresorier de France. Il fut également bailli d'Amboise.

[11]Ces pièces relataient la victoire de Charles VII sur les anglais, en avril 1450, à Formigny, lors de la reconquête de la Normandie.

[12] En 1493-1494, Guillaume Mesnager vendit : « (…) une chambre de tapisserie sur soye a l'ystoire de Moyse, contenant huit grans pieces et troys rabaz pour les pentes du ciel, contenans quatre cens quarante aulnes mesure de Flandres (…) (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 266).

[13] Monsieur de Foix désigne Jean de Foix (1450-1500) ou son fils Gaston de Foix (1489-1512), duc de Nemours, comte d'Étampes et vicomte de Narbonne (M. Chatenet et P.-G. Girault, *Fastes de cour…*, *op. cit.*, p. 166).

[14] En 1493-1494, François Drouin, marchand demeurant à Tours, vendit : « (…) cinq cens soixante seize aulnes de Flandres de verdures a personnaiges (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 268-269).

[15] En 1493-1494, Guillaume Mesnager, marchand à Tours vendit : « (…) une autre chambre de tapisserie a bucherons en laquelle y a sept pieces, chacunes de trente aunes (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 266).

[16] En 1493-1494, André Denisot, marchand demeurant à Tours vendit : « (…) une chambre de tapisserie de menue verdure sur soye et six banchiers de mesmes, contenant en tout six vingts troys aulnes Paris (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 265).

[17] En 1493-1494, Estienne Bodineau, marchand drapier suivant la cour, vendit : » (…) une autre chambre de verdure a erse sur champ jaune, contenant unze pieces comprises goutieres et carreaulx montant troys cens treize aulnes et demye (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 260).

[18] Felletin (Creuze) est une ville proche d'Aubusson.

[19] En 1493-1494, Florimond Fortier vendit : « (…) quinze pieces et deux cielz de tappisserie de verdure (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… » *op. cit.*, p. 273).

[20] Les pièces inventoriées correspondent à celles qui furent achetées en 1493-1494 pour orner les appartements de Charles VIII et Anne de Bretagne au logis du donjon. On y reconnaît les tons jaunes et gris dans lesquels avaient été réalisées les chambres des époux royaux ainsi que, timbrées de S et de cordellière ducale, les embrases de velours noirs, qui tenaient les rideaux. (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis … », *op. cit.*, p. 270-271). Notons l'érreur de transcription du compte qui mentionne des C et non des S.

[21] Le carton désigne le modèle ou dessin préparatoire. Les commanditaires n'hésitaient pas à les récupérer pour s'assurer que leur pièce soit un modèle unique (Fabienne Joubert, *La tapisserie au Moyen Âge*, Rennes, 2007, p. 43).

[22] Des fragments de comptes de l'hôtel de Louis XI mentionnent l'achat, en septembre 1470, d'une tapisserie, qui vient d'Angers, et de certaine quantité de crochets et de cordes pour la tendre (*BnF*, ms. fr. 6758, f°110r°).

[23] Madame de la Guerche, dame d'honneur de la reine, dormait dans la chambre même de celle-ci. En 1493-1494, le compte d'ameublement mentionne : « (…) une livre six onces soye rouge my torce […] pour servir a ung pavillon que le seigneur a donné a la dame de la Guierche (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis … », *op. cit.*, p. 270.)

[24] Françoise de Forest, dame de Bussiere, ancienne gouvernante du dauphin Charles-Orland (1492-1495) (*AN*, KK 228-229 f°5r°).

[25]Le 18 décembre 1495, Jehan Poncher, marchand demeurant à Tours, vendit : « (…) une piece de drap d'or a poil bleu, semé de fleurs de liz (…) » (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 295).

[26] En 1493-1494, Jehan Hulot, brodeur demeurent à Tours, vendit : « (…) troys orfraiz faiz de soye et fil d'or de Fleurance, tant pour une chazuble dyacre que soubz dyacre, sur lesquels orfraiz, c'est assavoir sur celuy de la chazuble, il a fait et assis plusieurs anges portant le mystere de la passions (…) (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 271-272).

[27] En 1493-1494, les achats de draps, de « soeilles » − tant de lits que de couchettes − d'oreillers, réalisés auprès de Gilette Dumasse, marchande lingère demeurant à Tours, s'élevèrent à 2 687 ℓ. 12 s. 9 d. t. (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 276-280).

[28] Le compte de 1493-1494 mentionne : « (…) quatre mantes de Catheloignes blanches (…) (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 280).

[29] Le compte de 1493-1494 mentionne : « (…) huit grans sarges rouges et vingt quatre petites facon de Poictou (…) (C. Loiseau de Grandmaison, « Compotus particularis… », *op. cit.*, p. 266).

[30] Le compte de construction du château d'Amboise de l'année 1495-1496 Jeahan de Launay, menuisier, est rémunéré pour : « (…) avoir taillé en boys les cornes d'une des / grans bestes ferrés en pierre apellee rangiers /estans contre le mur de la gallerie a monter / a cheval audit chastel lesquelle ont cinq piez et / demy de long (…) » (*Fondation Saint-Louis*, compte de construction du château de 1495 à 1496, f°219v°). Ces cervidés apparaissent sur *Le château d'Amboise, du costé de la riviere*, dessin préparatoire pour les *Plus excellens bastimens de France* (1579) de Jacques Androuet du Cerceau (British Museum de Londres, U 857).

[31] A la fin du XV^{e} siècle, la tapisserie mille-fleurs prit son essort.

[32] Il faut lire : « peires de chausses ». On notera que les chausses du roi s'accordaient aux tons jaunes et gris retenus pour le décor des appartements royaux.

N°10

1er janvier 1498 [n. st.], Amboise

COMPTE DE MENUISERIES REALISÉES PAR ESTIENNE PERRIN DANS LA VILLE

Archives communales d'Amboise, CC 200, pièce 34, 2f°

Ce compte conservé aux Archives communales d'Amboise est classé parmi les liasses de quittances et mandements. Il s'agit d'une commande passée par deux élus de la ville, Le Royer et Pertuys, auprès d'Estienne Perrin, l'un des menuisiers les plus actifs de la ville. Effectués au cours de l'année 1498, on note que la qualité de ses travaux est très variable : des planches à reclouer sur les ponts, à la pose de châssis destinés à recevoir des vitres pour les baies de la grosse tour du pont, on lui commande également des meubles (selles, dressoirs...).

La somme totale du compte atteint seulement 17 ℔. 2 s. 11 d. t.

f°1r°

Parties de la besoigne que Estienne perrin menuisier a faicte
Et baillee pour le fait de la fortifficacion et emparemens de la
ville et ponts d'Amboyse par le commandement et ordonnance
de Jehan Pertuys et Robinet Le Royer, esleuz, sur le fait de la
communauté de ladite ville et ponts d'icelle l'annee commencee le
premier jour de feuvrier mil IIII^{c} IIII^{xx} dix sept et finissant
le dernier jour de janvier mil IIII^{c} IIII^{xx} huit
dont pour ce luy est deu ce qui s'ensuit :

Et premierement,

pour demye toise de seage baillee par deux
foiz au moys de mars pour mectre sur le
pont de la porte Galaffre, pour ce 3 s. 9 d.

Item, pour une toise et demye d'autre seage
par lui baillee au moys d'avril pour mectre
a ladite porteGalaffre et autres portes de ladite
ville au pris de 7 s. 6 d. la toise, pour ce 11 s. 9 d.

Item, pour une toise et demye d'autre seage
pour servir a chaffauder au portal pres le
moulin de l'Aumosne audit pris, pour ce 11 s. 3 d.

Item, pour troys toises et demye d'autre
seage pour emploiez tant a chaffauder audit
portal que a couvrir les ponts leveys de ladite
ville audit pris, pour ce 26 s. 3 d.

Item, pour ung huys fort mis en hault dudit
portal pour entrer ou sera mise l'orloge
pour ce 15 s.

f°1v°

Item, pour ung huys enchassillé mis en
a deuxieme chambre dudit portal de l'orloge
par ce qu'il estoit trop court
et a esté mis autre part en la dite chambre 15 s.

Item, pour deux croisees enchassillees a fust
et a voirre pour les croisees dudit portal
aupris de 40 s. t. chacune croisée, pour ce 40 s.

Item, pour ung huys fort et deux fenestres pour la garde porte du Petit Fort pres
l'eglise des bons hommes, pour ce 16 s.

Item, pour ung autre huys ou quel a deux
venes mis aux retraiz de dessus les ponts
et cloué des hayes desdits retraiz par ce qu'ilz
estoient desclouez, pour ce 10 s.

Item, pour deux demyes croisees a fust

et a voirre pour ledit portal pres ledit
molin de l'aumosne, pour ce 40 s.

Item, pour ung huys mis pres la barriere
vollant de dessus les ponts par lequel on
passe quant ladite barriere est abaptue, pour ce 6 s. 3 d.

Item, pour deux dressouers a goussetz mis en la
garde porte de dessus lesdits ponts et abilllé les
selles de ladite garde porte qui estoient depecees,
pour ce 6 s.

f°2r°

Item, pour un selle neufve mise en la
garde porte de la porte Galaffre et abillé
l'uys d'icelle et mis des barres neufves
chevillees de chevilles de fer, pour ce 6 s. 8 d.

Item, pour deux croisees pour les deux
lucanes du portal de l'orloge au pris de
15 s. chacune croisee, pour ce 33 s.

Item, pour vingt deux pieces de grosse
membreuse de quatre doiz d'espoix demy
pié de large et sept piez de long chacune
piece lesquelles ont esté emploiees au petit
pont pres la tour Bouliau au pris de 18 d.
piece, pour ce 33 s.

Item, pour troys toises de seaige emploiez
tant a couvrir le pont leveys de la porte Heurtault
que pour mectre au long des tiensmains et
acouldouers dudit pont au pris de 7 s. 6 d.
la toise, pour ce 22 s. 6 d.

Item, pour deux selles neufves mises a la garde
porte de la porte Heurtault abillé les fenestres
et l'uys d'icelle et mis des barres neufves
pour ce 10 s.

C T 17 ℓ. 2 s. 11 d. t.

Nous Jehan Pertuys et Robinet Le Royer, esleuz dessus nommez
certiffions a tous qu'il appartiend les parties et choses dessudictes
estre bayes et avoir esté faictes par notre commandement et ordonnance
pour le fait de ladite ville et pont d'icelle par ledit Estienne

f°2v°

Perrin, meneusier en l'annee commençant le 1er jour de feuvrier
1497 et finissant au jourduy a esté de ses
Peines montant et faisant ensemble la somme de dix sept
livres deux solz unze deniers tournoys, en tesmoing de ce
nous avons signé ces presentes de nos mains le dernier jour de janvier 1498

[signatures] Pertuis. Le Royer.

N°11

Amboise, 8 avril 1499 (n. st.)

QUITTANCES DE PAIEMENT

BnF, ms. fr. 26106, pièce 162.

Le manuscrit 26106 de la Bibliothèque nationale de France est un recueil de pièces hétéroclites parmi lesquelles est conservée une quittance sur parchemin, datée du 8 avril 1499 qui porte le numéro 162. Passée chez Pierre Joussier, notaire royal d'Amboise, cette quittance réglée par Alixandre Blandin, commis à tenir le compte de construction du château d'Amboise, est en faveur de Jehan Tissart, charretier qui effectua 41 journées de travail pour le chantier castral. Si on ne sait quelle fut la tâche exacte du charretier, cette pièce d'archives témoigne néanmoins du déroulement de travaux au château d'Amboise sous Louis XII (1498-1515), après la mort de Charles VIII (1483-1498). Alixandre Blandin était en effet depuis 1492 chargé de tenir le compte du chantier et Jehan Tissart porte un nom courant dans les comptabilités de la ville d'Amboise.

Pièce 162

En la presence de nous, Pierre Joussier, notaire des contractz royaulx d'Amboise, Jehan Tissart, charretier, a confessé avoir eu et receu de maistre Alixandre Blandin, receveur ordinaire pour le roy nostresire audit lieu d'Amboiseet commis par cedit sieur a tenir le compte et faire les paiemens et distribucions des ediffices de son chastel dudit lieu, la somme de vingt livres dix solz tournois qui deue lui estoit pour le nombre de quarante une journees de son charroy a troys chevaulx par luy mises et emploiees pour le fait desdits ediffices es moys d'octobre, novembre et decembre derreniers passéz qui est au pris de 10 s. t. par jour. De laquelle somme de 20 ℓ. 10 s. t., ledit Tissart s'est tenu content et bien paié et en a quicté et quicte ledit receveur et tous autres tesmoings, mon seing manuel cy mis a sa requeste le VIII^{e} jour d'avril l'an mil CCCC quatre vingt dix neuf apres Pasques.

[signature] Joussier.

N° 12

Amboise , 11 avril 1501 (n. st.)

FRAGMENT DE COMPTE DE TRAVAUX AU JARDIN DU CHÂTEAU D'AMBOISE

BnF, Pièces Originales 2334, dossier 52557, pièce 31

Conservé à la Bibliothèque nationale de France, ce fragment de compte sur parchemin, daté du 11 avril 1501, a été partiellement publié par Joseph de Croÿ[1]. La pièce lacunaire a néanmoins conservé la fin du compte qui fut contrôlé par Goullet. Il est précisé que les travaux étaient sous la direction de François de Pontbriand et de Roland de Plorec, lieutenant à Amboise, et qu'Alixandre Blandin, receveur d'Amboise et commis à tenir les comptes des travaux du château, effectuait toujours les paiements.

Ce fragment de compte témoigne ainsi des travaux menés par Louis XII (1498-1515) au château d'Amboise et plus particulièrement au jardin. Les dépenses concernent des journées d'ouvriers ou de maîtres ouvriers faisant travailler charretiers, maçons, manœuvres et « perriers » sous leurs ordres. En outre des arbres fruitiers sont achetés pour le verger. Le jardin en question est bien celui que nous connaissons encore aujourd'hui, situé face à la Loire sur la terasse nord-est du promontoire puisque les travaux se portent au pied du rempart, au Petit Fort.

1 Joseph de Croÿ, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire par Joseph de Croÿ,…Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord*, 1894, Paris, p. 188-189.

Pièce31

A Francois Bigou, la somme de 8 s. 4 d. pour avoir fait deux tours de charroy de ladicte d'Amboise a charroy du boys carré comme dessus, pour ce 8 s. 4 d.
A Jehan Vau, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.
A Denis Guerin, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 4 d.
A Simon Vau, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.
A Sornays Le paige, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.

A Martin Vau, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.
A Pierre Dagault, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.
A Jehan Ouclaut, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.
A Jehan Bertheau, la somme de 4 s. 2 d. t. pour ung tour de charroy fait comme dessus ; pour ce 4 s. 2 d.

Despence commune

A Bricet Vermisseau, la somme de 10 s. t. pour douze autain de pommiers, poiriers et guigners qu'il a baillez pour planter au verger dudit chastel ; pour ce 10 s.

A Martine, vefve de feu Ambroyse Chion, pour dix livres de plastre qui ont esté employé pour les affaires dudit bastiment ; pour ce 10 d.
A Francoys Legeay, la somme de 78 s. 4 d. pour avoir vacqué par XLVII journees esdits moys de fevrier et mars a faire besoigner les maçons et maneuvres qui ont besoigné au talus dudit chastel devers le Petit Fort qui est au feur de 20 d. t. par jour ; pour ce 78 s. 4 d.
A Pierre Hodé, la somme de 78 s. 4 d.. pour avoir vacqué par XLVII journees esmoys de fevrier et mars a faire besoigner les maçons et maneuvres qui ont besoigné au talus dudit chastel devers le Petit Fort qui est au feur de 20 d. t. par jour ; pour ce 78 s. 4 d.
A Jehan Musiner, la somme de 78 s. 4 d. pour avoir vacqué par XLVII journees esmoys de fevrier et mars a faire besoigner les maçons et maneuvres au jardin dudit chastel qui est au feur de 20 d. t. par jour 78 s. 4 d.
A Pierre Ladoube, la somme de 78 s. 4 d. pour avoir vacqué par XLVII journees esdits moys de fevrier et mars a faire besoigner les perriers et charretiers qui ont besoigné pour ledit ediffice au feur susdit 78 s. 4 d.

Nous, Francoys de Pontbriant, escuier, seigneur de la Villate et Cappitaine de Loches et Rollant de Plorec, escuier, seigneur dudit lieu, lieutenant d'Amboise pour hault et puissant Pierre de Rohan, seigneur de Gyé, mareschal de France et cappitaine des villes et chastel dudit lieu, commis par le roy nostresire a faire faire les ediffices et bastimens de son chastel dudit Amboise, certiffions a tous qu'il appartiendra les parties, marchez et choses dessusdictes estre vrayes et avoir esté faictes par nous et nostre commandement en la maniere qui dit est, montans et faisans lesdictes parties ensemble depuis le premier jour de janvier mil cinq cens jusques au derrenier jour de mars ensuivant [a. st.] et derrenier passé, la somme de deux mil neuf cens trente neuf livres dix sept solz troys deniers pite tournois. Laquelle somme avons ordonnee estre paiee, baillee et delivree par maistre Alixandre Blandin, receveur ordinaire dudit Amboise et commis par ledit sieur a tenir le compte et faire les paiemens et distribucions d'iceulx ediffices aux personnes et pour les causes cy dessus contenues a chacun pour tant qu'il luy en appartient dont il sera tenu prendre quictance pour luy servir et valloir en ses comptes ainsi que de raison. En tesmoing de ce, nous avons signé ces presentes de nos mains et fait sceller du scel royal dudit Amboise, le unziesme jour d'avril l'an mil cinq cens avant Pasques.

[signatures] Pontbriant. de Plorec. Goullet, contrerolleur.

N°13

Amboise, 18 et 19 avril 1502

QUITTANCES DE PAIEMENT

BnF, ms. fr. 26108, pièces 364 et 365.

Le manuscrit 26108 de la Bibliothèque nationale de France est un recueil de pièces hétéroclites parmi lesquelles sont conservées deux quittances sur parchemin, datées d'avril 1502. Passées chez deux notaires royaux d'Amboise Guillaume Angerart et Pierre Tayrie, ces quittances acquittent Alixandre Blandin. Commis à tenir les comptes de construction du château d'Amboise entre 1492 et 1498 sous Charles VIII (1483-1498), Alixandre Blandin garda jusqu'à sa mort, en 1502, sa charge sous Louis XII (1498-1515). Les deux quittances en faveur de Pierre Tatineau, maçon, et d'Estienne Bachelier, « perrier », attestent donc la continuation des travaux au château sous Louis XII. En outre, les deux ouvriers concernés apparaissent avant 1502 dans les comptabilités de la ville et du château ce qui montre, dans une certaine mesure, que le chantier se poursuivit sous Louis XII selon l'organisation de Charles VIII.

Pièce 364

En la presence de nous Guillaume Angerart et Pierre Tayrie, notaires jurez des contractz royaulx d'Amboise, Pierre Tatineau, maçon, a confessé avoir eu et receu de la vefve et heritiere feu maistre Alixandre Blandin, en son vivant receveur ordinaire pour le roy nostredit sire audit Amboise et comis par ledit sire a tenir le compte et faire les paiemens et distribucions des ediffices et bastimens du chastel dudit Amboise, la somme de quatre livres six solz troys deniers tournois qui deue luy estoit pour XXIII journees par luy faictes pour ledit ediffice ou moys de mars derrenier passé, qui est au feur de 3 s. 9 d. t. par jour. De laquelle somme de 3 ℓ. 6 s. 3 d.t., ledit Tatineau s'est tenu content et bien payé et en a quicte et quicté ladite vesve et heritiere dudit feu Blandin, a tous autres tesmoing, nos seings manuelz cy mis a sa requeste le XVIII^{ème} jour d'avril l'an mil cinq cens et deux apres pasques.

[signatures] Angerart. P. Tayrie.

Pièce 365

En la presence de nous Guillaume Angerart et Pierre Tayrie, notaires jurés des contractz royaulx d'Amboise, Estienne Bachelier a confessé avoir eu et receu de la vefve et heritiere de feu maistre Alixandre Blandin, en son vivant receveur ordinaire pour le roy nostredit sire audit Amboise et comis par ledit sire a tenir le compte et faire les paiemens et distribucions des ediffices et bastimens du chastel dudit lieu, la somme de dix livres douze solz tournois qui deue luy estoit pour deux cens douze quartiers de pierres de Lussault par luy baillé et livré pour ledit ediffice sur le port dudit Amboise ou moys de mars derrenier passé, qui est au seur de cent solz tournois le cent. De laquelle somme de 10 ℓ. 12 s. t., ledit Bachelier s'est tenu content et bien payé et en a quicte ladicte vefve et heritiere dudit feu Blandin et tous autres tesmoing nos seings manuel cy mis a sa requeste le XIX^{ème} jour d'avril l'an mil cinq cens et deux.

[signatures] Angerart. P. Tayrie.

1312

N°14

Amboise, 4 février 1497 (n. st.), juillet 1515

QUITTANCES DE PAIEMENT

BnF, Pièces Originales 365, dossier 7906, pièces 2 à 7.

Le volume 365 des Pièces Originales de la Bibliothèque nationale de France comporte un dossier au nom de Blandin (n°7906) où six pièces concernant le château d'Amboise sont conservées. Rédigées sur parchemin, elles sont en bon état, sauf l'une d'entre elles qui a été coupée à une extrémité.

Alixandre Blandin, puis Hugue son fils, furent commis au paiements des travaux du château d'Amboise. Le premier était en outre receveur du roi ; pour financer le chantier, il collecta durant six ans (1492-1498), les 5 d. t. deniers levés sur chaque minot de sel vendu dans les greniers à sel du royaume. Aussi, la première pièce datée du 4 février 1497 est-elle un reçu signé d'Alixandre Blandin en faveur de Ferrant le Vieil, « grenetier » de Vernon-sur-Seine.
Les cinq autres pièces sont des quittances datées de juillet 1515, passées chez Angerart et Bourreau, notaires royaux à Amboise. À cette date ce n'était plus Alixandre Blandin (†1502) mais Hugue Blandin, son fils, qui tenait les comptes de travaux du château. Après les travaux de Louis XII, François I[er] avait en effet reconduit dans ses charges l'héritier Blandin. Les cinq quittances concernent pour trois d'entre elles des travaux de charpenterie, pour l'une, des travaux de serrurerie et pour la dernière des travaux de maçonnerie. Seuls les nombres de jours effectués par les ouvriers sont donnés : Estienne Jourdain, charpentier, fut rétribué pour 9 journées, Jehan Davyau, charpentier, pour 15 journées, de la Vau, maçon, pour 6, Jehan Baudrier serrurier, pour 15 et Jehan Michel, charpentier, pour 16 journées.

Si ces cinq ouvriers n'apparaissent pas forcément dans les chantiers de la ville ou du château en dehors de ces quittances, les patronymes portés ont été par ailleurs répertoriés dans notre prosopographie. Ainsi, de Charles VIII à François I[er], une certaine continuité du chantier apparaît au travers des pièces comptables.

Pièce 2

A Alixandre Blandin, receveur ordinaire pour le roy nostre sire a Amboise et commis par ledit sire a faire venir eus les deniers qui viendront et y seront des cinq derniers que ledit sieur a ordonnez estre cuilliz et levez sur son droit de gabelle de chascun minot, quart ou quintal de sel qui a esté et sera vendu et distribué en tous les greniers et chambres a sel de son royaume pour convertir et emploier es ediffices, reparacions et fortifficacions de son chastel et place dudit Amboise, confessé avoir eu et receu de Ferrant le Vieil, grenetier du grenier a sel de Vernon sur Seine, la somme de quarente neuf livres tournois qu'il devoit de reste a cause du droit desdits 5 d. de l'annee fynie et eschevee, le derrenier jour de decembre derrenier passé. De laquelle somme de 49 ℓ. t. je me tiens a court et bien paié et en aquicté ledit grenetier a tous autres tesmoings, son seing manuel cy mis le quatriesme jour de fevrier l'an mil CCCC quatre vings et seize.

[signature] Blandin.

1314

Pièce 3

En la presence de nous, notaires du roy nostresire ou baillage d'Amboise cy dessoubz signez, Estienne Jourdain, charpentier, a confessé avoir eu et receu de maistre Hugue Blandin, receveur ordinaire d'Amboise, commis de par ledit sire ou payement des ediffices et reparacions du chastel dudit lieu, la somme de quarente troys solz quatre deniers tournois a luy donné. C'est assavoir pour II journees au pris de 4 s. 2 d. t. par jour et pour VII autres journees au pris de 5 s.t. aussi par jour par luy employees audits ediffices. De laquelle somme de 43 s. 3 d. t., ledit Jourdain c'est tenu pour contant et bien payé et en aquicté et quicte ledit Blandin, commis susdit, et tous autres qu'il appartient tesmoings, nos seingz manuelz cy mis a sa requeste le X^{e} jour de juillet l'an mil cinq cens et quinze.

[signatures] Angeart. Bourreau.

Pièce 4

En la presence de nous, notaires du roy nostresire ou baillage d'Amboise cy dessoubz signez, Jehan Davyau, charpentier a confessé avoir eu et receu de maistre Hugue Blandin, receveur ordinaire d'Amboise, commis de par ledit sire au payement des ediffices et reparacions du chastel dudit lieu, la somme de soixante dix huit solz quatre deniers tournois a luy deue pour deux journees au pris de 4 s. 2d. t. par jour et pour 13 autres journees au pris de 5 s. t. par jour par luy employees audit ediffice. De laquelle somme de 78 s. 4 d. t. Ledit Davyau c'est tenu pour contant et bien payé et en aquicté et quicte ledit Blandin, commis susdit et tous autres qu'il appartient tesmoings, nos seings manuelz cy mis a sa requeste le dixiesme jour de juillet l'an mil cinq cens et quinze.

[signatures] Angeart. Bourreau.

Pièce 5

En la presence de nous Guillaume Augerart et Guillaume Bourreau, notaires du roy nostresire a [coupé…] de la Vau, maçon, confesse avoir eu et receu de maistre Hugues Blandin, [coupé…] commis par ledit sire au payement des ediffices et reparacions du chastel [coupé…] solz six deniers tournois a luy deue pour six journees par luy employees audit ediffices [coupé…] par jour. De laquelle somme de 37 s. 6 d. t. Ledit de la Vau c'est tenu pour contant, [coupé…] aquicté et quicte ledit Blandin, commis susdit et tous autres qu'il appartien. [Nos seingz] [coupé…] manuelz cy mis a sa requeste le dixiesme jour de juillet, l'an mil [V^{C}] quinze.

[signatures] Angeart. Bourre[au].

Pièce 6

En la presence de nous notaires du roy nostresire ou baillage d'Amboise cy dessoubz signez Jehan Baudrier serrurier a confessé avoir eu et receu de maistre Blandin, receveur ordinaire d'Amboise, commis de par ledit sire au payement des ediffices et reparacions du chastel dudit lieu, la somme de soixante quinze solz tournois a luy deue pour quinze journees par luy employees audit ediffice qui est au feur de 5 s. t. par jour ; de laquelle somme de 75 s. t. Ledit Baudrier c'est tenu pour contant et bien payé et en aquicté et quicte ledit Blandin, commis susdit, et tous ainsi qu'il appartiens tesmoings ; nos seings manuelz cy mis a sa requeste le X^{e} jour de juillet, l'an mil V^{C} etquinze.

[signatures] Angeart. Bourreau.

Pièce 7

En la presence de nous, notaires du roy nostresire ou baillage d'Amboise, cy dessoubz signez Jehan Michel, charpentier, a confessé avoir eu et receu de maistre Hugue Blandin, receveur ordinaire d'Amboise, commis de par ledit sire au payement des ediffices du chastel dudit lieu la somme de soixante dix sept solz six deniers tournois a luy deue pour II journees au pris de 3 s. 9 d. t. et pour XIIII autres journees au pris de 5 s.t. par jour par luy employees audit ediffice. De laquelle somme de 77 s. 6 d. t. Ledit Michel, c'est tenu pour contant et bien payé et aquicté et quicté ledit Blandin, commis susdit et tous autres qu'il appartient tesmoings, noz seings manuelz cy mis a sa requeste, le dixiesme jour du juillet l'an mil V^{C} et quinze.

[signatures] Angeart. Bourreau.

1316

N°15

Amboise, 12 janvier 1516 (n. st.)

QUITTANCE DE PAIEMENT DE PIERRE TRINQUEAU, MAÎTRE-MACON, POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION

Bibliothèque de l'Armée, Vincennes A.1.b. 1625, vol. 2 Génie (69 pièces) n° 5

Cette quittance inédite[1] et encore jamais signalée à ce jour est conservée aux archives du génie à Vincennes dans un recueil de pièce hétéroclite. Signée par deux notaires amboisiens, Angerard et Boureau, elle nous fournit le nom du maître-maçon qui œuvra au projet de construction de FrançoisI[er] au château d'Amboise. C'est ainsi, Pierre Neupveu, dit aussi « Trinqueau », connu pour avoir travaillé à Chambord qui fut embauché à cette tâche. À l'orgine charpentier, on le rencontre sur les chantiers de la ville dès 1487, puis comme maçon sur le chantier du château en 1495-1496. Par ailleurs, plusieurs autres ouvriers portent ce nom dès les années 1464-1465 – notamment Collin, Jehan, Gilles, Roland et Pierre – et il y a tout lieu de croire qu'ils appartiennent à la même famille.

Pièce 5

En la presence de nous, notaires du roy nostre sire ou baillage d'Amboise cy dessoubz signez, Pierre Trinqueau, maistre maçon, a confessé avoir eu et receu de maistre Hugues Blandin, receveur ordinaire d'Amboyse commis de par ledit seigneur au payement des ediffices et reparacions du chasteau dudit lieu, la somme de cent solz tournois pour avoir vacqué au devysement du batimens dudit eddifice, de laquelle somme de cent solz tournois ledit Trinqueau s'est tenu pour contant et bien payé ; et en a quicté et quicte ledit Blandin commis susdit et tous autres. Tesmoing noz seings manuelz cy mys a sa requeste le XII[e] jour de janvier l'an mil cinq cens et quinze [a. st.]

[signatures] Angerart. Boureau.

1 Nous adressons tous nos remerciements à Emmanuel de Crouy-Chanel qui nous a indiqué cette quittance.

N°16

Amboise, décembre 1623-janvier 1624, avril 1631-octobre 1632 et novembre-décembre 1632

PROCÈS-VERBAUX ET MÉMOIRES DE TRAVAUX RÉALISÉS AU CHÂTEAU D'AMBOISE

ADIL, C 655, 44 f°.

Le document C 655 des Archives départementales d'Indre-et-Loire, rédigés sur folios de papier, renferme sept documents relatifs au château d'Amboise. Plusieurs d'entre eux sont des copies incomplètes des trois documents (de 10, 7 et 27 folios)[1] que nous retranscrivons ici. Nous numérotons les documents en respectant l'ordre de classement dans le dossier, mais nous les présentons ici chronologiquement.

Ces trois documents datent du règne de Louis XIII (1610-1643). Pour remettre en état le château – parties habitables, magasins à poudre et remparts −, nombre de travaux de maçonnerie, de couverture, de vitrerie et de serrurerie étaient nécessaires. Deux procès-verbaux, datant de 1624 et 1632, et un compte de travaux, appelé mémoire et couvrant la période avril 1631 - octobre 1632, présentent donc l'état de conservation du château dans le premier tiers du XVII^e^ siècle.

À la suite du premier procès-verbal, une enchère au rabais fut organisée pour déterminer quel entrepreneur décrocherait le contrat. Jehan Gilles l'emporta, s'engageant à accomplir les travaux pour 5 700 ℓ. t. Nous n'avons aucune trace de ces travaux. Par contre, le mémoire des travaux réalisés entre avril 1631 et octobre 1632 attestent d'autres réparations dirigées par Nalleteau et réalisées au cours de cette période pour un montant de 7 790 ℓ. t.. En 1627, la baronnie d'Amboise échut, en apanage, à Gaston d'Orléans (1608-1660) qui complotait contre son frère, Louis XIII. Aussi, ce dernier ordonna-t-il de combler les fossés. A l'automne 1632, un autre procès-verbal fut dressé, suivi d'une enchère au rabais, suivant les mêmes conditions que celle de 1624. André Nalleteau acquit le marché pour 13 500 ℓ. t. et se fit ainsi rembourser des travaux urgents qu'il avait déjà commencés.

Entre 1624 et 1632, l'état de conservation du château semble inchangé, le second procès-verbal étant cependant plus complet. Ces documents uniques présentent l'état du château environ 70 ans après le départ de la cour. La quasi-totalité des bâtiments existe, les espaces ne sont pas encore occupés par les chanoines de Saint-Florentin − ainsi qu'on le constate dans le procès-verbal de 1761 − et la distribution semble relativement proche de la configuration du XVI^e^ siècle.

Les bâtiments sont désignés par leur nom d'usage au XVII^e^ siècle, dénomination qui coïncide souvent avec leur dernière fonction. Ainsi, le logis Charles VIII-François I^er^ répond-il au nom de « logis de la royne », en référence à Catherine de Médicis qui y avait installé ses appartements et le logis Charles VIII est désigné comme la « salle du bal ».

1 Dans un souci de concision, les transcriptions respectent les paragraphes mais pas les alinéas.

[Document 5]

Château d'Amboise n°2

1624

f°1r°

Les présidents et trésoriers généraulx de France au bureau des finances estably à Tours à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut comme sur les remontrance à nous faicte par le sieur de la Tour ,cappitaine commandant au chasteau d'Amboise, en l'absence du sieur de Torteaux, gouverneur d'jcelluy, qu'il estoit nécessaire de faire plusieurs reparations audit chasteau, parties desquelles n'auroient esté comprins au dernier bail de celles qui y auraient esté faicte et l'autre à l'occasion des ruines depuis survenus, tant aux logements que murailles et closture dudit chasteau.

Ussions par notre ordonnance du trentième octobre dernier, ordonnances que par l'ung de nous que cesdites reparations seraient vues et reconnues d'icelles faict ou dressé devis ce qu'ayant esté executé, vue le proces verbal de ladite visitation.

Aurions ordonné à nostre greffier dressé éticquettes et icelles faire publier aux lieux et endroits ordinaires et accoustumé pour estre proceddé au bail au rabais desdites reparations au jour presix et aux conditions coutumier pour ledits éticquettes duquel la tenur ensuict.

De par le roy,
Et messieurs les présidents et trésoriers généraulx de France à Tours :
L'on faict scavoir à tous qu'il appartiendra que le septième jour de décembre prochain il sera, par lesdits sieurs et en leur bureau

f°1v°

séan, aux augustins de la ville de Tours, proceddé au bail au rabais et moins disant, à l'extinction du feu des chandelles en la manière accoustumée des réparacions nécessaires à faire au chasteau d'Amboise, à la charge que les entrepreneur sera tout d'jcelles faire bon et duement suivant le denier cy après inscrit. Et baillé bonne, suffisante causion, duement certiffier pour l'execucion et accomplissement dudit bail, charger, clauser à conditions d'jcelluy du pris duquel il sera payé, suivant les ordonnances dudit bureau des deniers a ce destinés et ordonnez par sa majeste duquel devis la teneur ensuict.

Premièrement,

au pied du tallud de la muraille dudit chasteau, regardant vers le pont vyz à vis de la maison du coq, il faut faire une bonne liaison de carreaux et boutisses de pierre de taille franche de Lussault et de massonerie en chaux et sable ; deux grandes breches en concavité qui sont en ladite muraille, l'une ,de trois thoises de hault et une thoise et demye de large en l'espassant de six piedz, et l'autre, d'une thoise et demye de hault et d'une thoise de hault de large et de mesme espesseur et arracher et netoyer desdites murailles les racines qui y sont et faindre place nette.

Plus du mesme costé, à l'endroit de la maison du sieur Normandeau, il faut refaire comme dessus une autre brèche d'où il tombe journellement des pierres et ce en la longueur de trois thoises sur une thoises et demye de hault. Netoyer aussy les herbes et racines de la dite muraille pour faire les liaisons tant de la pierre de taille que massonerye et rendre place nette au dedans du logis en cour dudit Normandeau.

Plus qu'il faut attacher et clouer les liens de fer de la basculle de la voulte en montant de la ville au chasteau et y appliquer six grands clous de fer.

f°2r°

Plus mettre ung gros crampon de fer pour attacher au premier pont levis de ladite voulte.

Logis des Sept Vertus

Faire reprendre et attacher une porte neufve entrant de la grand montée audit logis du costé de la tour des Fours.

Plus, dans la dernière chambre dudit logis du costé de la tour des Fours, faut mettre une poutre de cinq thoises de longueur et de seize à dix huit poulces de grosseur au lieu de celle qui est rompue. Faire le debriz de carrelaige par le dessus. Oster le plancheage et les lambourdes moulurer, fleuroner, lambriz et bossages dans la vieille poutre.

Et garnir et revestir et estayer tous les solliveaux de ladite chambre pour appliquer et poser ladite poutre neufve et la revestir cy après de lambourdes, moulures, fleurons parquetage, dorure et paintures. Remettre le tout en bel estat qu'il est maintenant et les platfonds, lambourdes, moulures faictes de bon bois sec propre à employer et en menuizerye et rendre place nette de tous debry. Vidanger et réparer tout ce qui aura esté defaict pour faire ce que dessus.

Plus faire une clef à l'une des portes de la chambre de l'autre bout dudit logis ; racommoder la serrure.

Plus faire une clef à ung porche dormant qui est attaché à la porte de la chambre des Capucins.

Plus faire une clef mettre ung crampon en pierre à une porte par où l'on monte en la chambre des Capucins.

Plus faire une clef à une porte dormant à deux tours avecq une

f°2v°

gasche au hault de la montée sur ladite chambre des Capucins.

Plus fault une clef à une cousture et raccomoder la serure qui est à la porte de l'une des offices dudit logis où est logé le Sieur Saint-Paul.

Plus fault trois courraiz garni chascun de deux crampons et fermeture ausdits offices de Sept Vertuz.

Plus au dessus de la porte du petit cabinet dusdit logis, proche la viz montée du millieu, mettre une gouttiere de plomb de deux thoises de long soutenue et portee de quatre crochets de fer.

Plus sur le pavillon qui est au bout du pinacle dudit logis des Sept Vertuz, proche le pavillon de la herse, refaire deux thoises de la couverture d'ardoise à neuf qui a esté ruynée et emportée des grands ventz.

Plus faire une clef à ung gros porche dormant qui est attaché à la porte de la tour Bourbon ouvrant sur la terrasse du grand puy et regarnir la serrure.

Plus au logis du portier entrant en la premiere cour du donjon, mettre ung gond à la porte carreller en plusieurs endroitz de la place jusque a deux toises faire une porte barree avec sa ferrure a la clouaison de la chambre

Plus faire une gasche en pierre à l'ung des offices de ladite cour devant le logis de la reyne ou loye la marche soldat.

Logis des meubles du donjon et pavillon de la herse

En la chambre soubz le pavillon de la herse a costé du portal,

f°3r°

entrant au donjon, fault férer une porte de deux paumelles deux gonds ung crochet. Faire une clef à la serrure avecq trois crampon et recareler en plusieurs endroitz ladite chambre jusque deux thoises et y mestre ung panneau de vitre avecq les verges et en ladite chambre au dessus y mettre jusques à quatorze lozange.

Plus faire une clef et reganir la serrure de la premiere porte à aller au Sépulcre et attacher en retour la porte dudit Sépulcre.

Plus faire deux panneaux de vistre avecq les verges à la premiere chambre proche la chapelle du roy et employer jusque à vingt lozanges au Sépulcre des Vertus de ladite chambre. Ensemble mettre une targette à une des fenestres. Mettre à l'une des portes de la chambre joignant celle cy dessus ung loquet à poulcier avecq ung moutonner pour servir à la fermeture d'icelle ensemble et faire une porte emboistée avecq sa ferrure.

Aux voisins de la salle du logis des meubles, du costé de la cour, trois targettes ung couray plat.

Plus aux croisées de la salle du bout dudit logis proche la susdite salle, fault quatre chassis de menuizerye garnye de pappier, une porte emboistée aveq sa ferrure. Au cabinet de ladite chambre et à la croisée de l'autre cabinet, mettre une bande de fer au travers du bas de ladite croisée de ladite pour tenir la menuizerie à pen et dormant avecq quatre fiches.

Plus au dessoubz de l'accoudoir de la croisée de ladite salle, proche la cheminée où il y a ung endroit du talud de la muraille dudit chasteau regardant sur le corps de garde de l'entrée de la ville, par la voulte, laquelle est ruiné et où tombe souvent des pierres, faut desmolir ou abattre ledit endroit et le faire revestir de bonne grande pierre de taille en liaisons en boutisses, conduit et noue, suivant la pente de tallud d'jcelle muraille en la longueur de trois thoises et demye de hault. Réparer les démolitions qui se pouront. Fault faire à la dite croisee quattre endroitz pour monter, passer les matiére, rendre place nette.

f°3v°

Recouvrir tout à neuf trois thoises de la couverture de l'appenty qui est joignant le pinacle du bout du logis des meubles laquelle a esté myné par le vent des canons treize le jour de la Saint-Louis.

Plus, fault pendre et attacher une cloche au bout dudit logis sur l'entrée de la voulte vers la ville. Ensemble deux autres cloches aux guerites des bariques mesme et refaire des batants avecq des couray et les garnir d'affutz, bandes de fer pour suspendre celles au dessus de ladite voulte. Appliquer, planter deux gonds, solliveaux de bois avec deux traverses retenuez et arrestez de bons crampons de fer sur icelle et en la muraille en y mettre cinq grandes pates de fer, deux tirans et quatre liens et une fourchette.

Plus, refaire reparer huict ou dix thoises de longueur du parapel sur la dite tour razée et recouvrir a neuf la guérite d'icelle que les vents desdits canons ont aussy ruinéz ; faire une bonne porte de chene a l'entour de la desente pour aller aux offices soubz ladite terrasse et refaire servir la serrurre, ferrure de la vieille porte.

Plus, faire une clef et regarnir la serure de la porte de la cave qui est dessoubz le bout du logis du donjon vers ladite tour razee.

Plus, à la premiere chambre basse du donjon pour le portal joignant le pavillon de la herse, faire deux portes de chesne emboistée avec leurs ferures, une serure àchenee après le dormant et deux chassiz à tours à la croisee de ladite chambre, la ferure d'jcelle et deux panneaux de vistres garniz de verge. Racommoder l'ung des guichetz d'jcelle croisee et y mettre ung locquet.

Dans l'une des chambre basse dudit donjon où loge le consierge près la croisee regardant sur le jeu de paulme, mettre trois solliveaux chascun de neuf piedz de long et de sept à huict poulces en carré et refaire le bouzillage et carrelage au dessus.

Plus au logement dudit concierge, faire sept panneaux de vitres

f°4r°

garniz de verges chascun contenant dix piedz ou environs et employer jusques à soixante lozanges au surplus de vitres dudit logis.
Au passage à aller en la chambre dudit consierge, y faire une porte neufve garnie de sa serrure et y faire servir la ferrure de la vieille porte.

Plus, à la gallerye haulte dudit donjon regardant vers la tour razée, la rebouziller, carreler blanchir et briquer en plusieurs endroitz jusque au nombre de cinq thoises.

Plus, en l'autre gallerye hault regardant sur le jeu de paulme et au passage traversant ledit logis du donjon, refaire tout à neuf le bouzillage, blanchissage et carrelage d'jcelle au nombre de trois thoises ensemble recarreller en plusieurs endroitz jusque à deux thoises et demye.
Plus, au passage allant à la susdite gallerye en la salle du bal où est apres le magasin des armes, fault recarreler en divers endroitz au nombre de deux thoises.

Plus, dans ladite salle du bal, fault carreler en divers lieux la place d'icelle jusque au nombre de quatre thoises et remployer aux vitres jusque à vingt lozanges. En outre, mettre à la porte sortant de ladite salle pour aller au logis du roy, ung bon couray par le derriere.

Plus, au dessoubz de la dite salle du bal, faire et construire une forge pour servir à commoder lesdites armes.

Plus, à la chambre haulte du logis appellée la librairie entre le pavillon du roy Charles et la tour des Minimes faut mettre

f°4v°

ung faux linsouars par-dessus les deux solliveaux qui sont proches la cheminee et y passer deux grosses chevilles de fer à teste ronde par dessoubz et des rondelles par-dessus avecq bonnes goupilles de fer pour soutenir et porter le bout desdits solliveaux qui sont pourriz et menacent ruine de tomber et estayer pour faire ladite réparacion et réparer le debriz qui s'y fera et rendre place nette.

Plus, au dessus de ladite salle du bal, faut y repandre et attacher une porte avecq son gond, vertinolles et mettre ung gond couray, avecq une clef à la seconde porte du magazin à bled qui est sur celuy des armes.

Plus, à la porte des escuries proche la tour des Minimes, lever la serure pour refaire une clef et la remettre avecq ung gros gond à ladite porte.

Logis du roy et de la royne

Employer jusque à dis-huit ou vingt lozanges à la salle du roy sur la tour des Minimes et au cabinet joignant.

Plus, à la couverture sur ladite salle, refaire à neuf une thoises et demye de couverture.

Plus ,au cabinet des oyseaux, refaire le bouzillage du plancher au nombre de trois thoises et le blanchir par le dedans mettre ung crampon en pierre. Ensembler deux targettes aux croisees de la desente dudit cabinet au logis du roy.

Au bout de la grande gallerye haulte proche ledit cabinet, faut trois panneaux de vitres chascun de dix piedz avecq les verges. Rebriquer

f°5r°

au nombre de deux thoises et mettre deux pans de coulombages demye pouctre avec ung long campon de fer scellé bien avant en la muraille de la tour qui est proche. Par l'autre bout, arresté, cloué et cramponné sur la sabliere de ladite demye pouctre. Ensemble réparer les fenestre et menuizerie qui sont audit endroit et y appliquer des gondz.

À la porte qui ouvre de ladite gallerye cy dessus dans l'eglise, mettre par le derriere d'jcelle, ung arboutant de fer de quatre piez de long avec deux crampons en bout, l'ung pour tenir ledit arboutant, et l'autre pour tenir le couray, et rebriquer et enduir en divers endroitctz de ladite gallerye et rattacher ung panneau de vitre audit lieu.

Plus, regarnir ung porche dormant à deux tours qui est attaché au magazin aux armes sur ledit logis du roy et y faire une clef.

Dans la salle du logis de la royne, relever la serure de la porte, la regarnir et refaire une clef et à l'une des croisees du costé du jeu de paulme remettre en plomb ung panneau de vitres une targette à ung chassis à verre de ladite croisée.

Plus, dans le cabinet hault dudit logis faire une porte emboistée avec sa ferure, une serure à porche dormant et à l'autre porte entrant de la montée audit cabinet. Refaire ung batant et racommoder la serure d'jcelle et refaire une clef et mettre quatre panneau de vitre audit cabinet avecq leur verges chascun contenant dix piedz.

Plus, en la hault chambre dudit logis du costé de l'église, y faire une porte neufve de menuizerie emboistée avec sa ferurre et une serure à porche dormant et à l'autre porte de ladite chambre faire ung batant. Racommoder la ferure et y appliquer une serure à porche dormant.

f°5v°

Plus, au passage de ladite chambre faire ung chassis à verre avecq sa ferure ung panneau de vitre contenant dix piedz garniz de verrines.

Plus, replastrer ung gond à la porte d'entre les deux chambres haultes dudit logis.

Plus, en l'une des chambres haultes proche la salle du bal, y faire deux panneaux de vitre garniz de verges.

Plus, mettre deux grosses pattes en pierre pour comdamner une porte de la tour du logis de la royne qui ouvre sur le jardin.

Plus, mettre deux cheverons neufz à la petitte gallery qui sort du passage à aller à la salle en terrasse de la tour des Minimes en la grandes gallerye du jardin du roy et clouer lesdits chevrons et les thuillez avecq grands clous sur la sabliere et relatter et couvrir d'ardoise la moitié d'ung costé de ladite gallerye.

Plus, sur ladite grande gallerye recouvrir à neuf quatre à cinq piedz en carré de la couverture d'ardoize que les grands ventz ont rompuz et emportés.

Plus, à l'autre bout de ladite gallerye vers les Minimes, recouvrir environ d'une thoise et demye de la couverture qui a esté rompue et ruinée par l'amortissement d'une lucarne que les vents ont faict tomber sur ladite couverture.

Plus, deffaire et regarnir le cadenat servant à une casematte qui est dans le jardin du roy et y refaire les gardes et une clef.

Plus, au bout de la grande allée dudit jardin du roy où l'on court ordinairement à la bague y faire une barriere de charpenterye en façon de porte garnye de liaison. Souller de contrevent et fermer d'aix de chesne. Ferrer de sa ferrure nécessaire à une grosse serure à bosse, fournie de son crampon et couraiz.

f°6r°

Plus lever les serures de la grand porte à aller à l'eglise audit logis du roy pour y faire deux clefs et les remettre et attacher en leur place.

Logis de l'Armurerye

Audit logis où estoient cy devant les armes qui estan bout de la grande gallerye haulte du logis du roy, faut, à la porte du bout de ladite gallerye, lever la serure et y faire une clef et à deux des croisées des chambres basses, quatre targettes, ung loquet et leur serures audit logis pour les regarnir faire deux clefs et mettre jusques à vingt lozanges aux vitres d'icelluy.

Plus, aux croisees des chambres haultes dudit logis mettre trois targettes et y employer seize lozanges avecq quatre verges de fer

Plus, fault une clef à une serure à bosse qui est attachée au grenier dudit logis et regarnir la serure.

Plus, sur ledit logis du costé du vent du midy, latter et recouvrir tout à neuf une noue d'ardoise de quatre à cinq thoises de long et de quatre à cinq piedz de large aussy.

Aussy relatter et couvrir à neuf la rive de la couverture qui joingt à la gallerye dudit logis en la longueur d'une thoise et demye et quatre de large et mettre ung repartage pour emplir le chevron sur ladite rive et y chausinner et autres endroitz nécessaires.

Logis du sieur de la Tour

Au grand cabinet de ladite chambre, mettre ung panneau de vitre

f°6v°

de dix piedz de tenue, garny de verges et à un autre cabinet joignant y faire une petitte d'un piedz et demye en carré avecq ung panneau de vitre. Faire une clef à la porte dudit cabinet et regarnir la serure.

Plus, refaire rejoindre et rebarer la porte de la cour dudit logis, y appliquer ung crampon en pierre et raccomoder la serure et y faire une clef.

Plus, à la cuisine dudit logis, mettre en plomb deux panneaux de vitres et y fournir quatorze lozanges et faire une clef à la serure de la porte de la dite cuisine et mettre ung crampon à la serrure du petit cabinet d'icelle qu'il faut regarnir et y mettre une gasche en pierre.

Plus, au garde manger a costé de ladite cuisine, y faire une clef et recarreller la place de la chambre qui est au bout d'jcelle jusque à une thoise et demye et employer dix lozanges aux vitre et y mettre cinq verges.

Plus, faire une clef et regarnir la serure de la porte de la chambre au bout de l'allée dusdit logis et faire une autre clef à la porte du petit cabinet.

Plus, rebriquer en plusieurs endroitz le bricquage dudit logis avecq les latrines d'iceluy.

Plus, ferrer une porte au jardin dudit sieur de la Tour de deux grands gonds d'une serrure à bosses et trois pattes.

Plus, faire une bonne porte neufve de chesne à l'antrée de la cave qui est soubz les terrasses de la porte aux Lions et la ferrer de toutte la ferure nécessaire et y appliquer la serrure

f°7r°

à bosse qui y est a présent la regarnir et faire une clef.

Reparacions en la porte aux Lyons

Au corps de garde de la porte au dedans dudit chasteau, fault ouvrir et percer le pinacle de maçonnerie pour y faire une croisée de pierre de taille. Garnir d'ung grand chassiz de vitre et de deux fenestres de menuizerye avec la ferrure et de quatre gonds autant de paumelles et couraiz, six pattes en pierre et quatre grandes verge de fer appliquer la vitre qu'il fault à ladite croisée.

Plus, clouer et attacher les fenestre dudit corps de garde du costé de la porte et y faire ung couray.

Plus, audit corps de garde mettre une table de bois de chesne de longueur de neuf piedz sur une carrée ou chassis de mesme bois et reclouer en plusieurs endroitz les aiz de la place dudit corps de garde.

Plus, fault faire une grosse clef à la serrure de la planchette proche ledit corps de garde et regarnir la serrure tout à neuf.

Plus, faire une clef à une grosse serure à bosse qui est attaché au pont leviz proche ledit corps de garde.

Plus, faire ung gros crampon pour le courail de la serure du pont leviz de l'esperon.

Plus, attacher de six grands cloux la serrure à bosse de la

f°7v°

basculle entre ladite porte aux lions et celle de l'esperon.

Plus, fault ung grand piton en pierre et ung autre en bois pour guider la cloche dudit corps de garde.
Aux reparacions à faire en la basse cour dudit chasteau
,
Au logis du donjon où est logé le sergent Morel faut recarreler la place environ deux thoises. Mettre huict lozanges aux vitres, ung couray à l'une des portes et ung couple de pantures.

Plus, audit logis où loge le sergent Morel ferrer trois contre fenestres de chascune deux paumelles, deux gondz, ung crochet et une porte audit logis.

Plus, en ladite chambre dudit donjon faire trois fenestre de menuizerie avecq ung volet derriere. Outre la ferrure du bas et y faire reservir la vielle ferrure. Vitrer et appliquer par le dehors des contre fenestres de sapin avec leurs ferures de gondz, bandes et crochetz.

Au dedans d'icelluy logis, faire deux chassiz de menuizerie à papier et carreler en plusieurs endroitz jusques au nombre de deux thoises tant aux chambres qu'en l'allée du passage.

Plus, au grand logis proche les terrasses de la tour des baricques, faut à la chambre basse, une porte emboistee avecq la ferrure, ung loquet, ung chassiz de menuizerye garnye de papier.

f°8r°

À l'autre chambre en suivant, fault à la fenestre ung chassiz de menuizerye à pappier. Mettre ung couray à la porte. Rebriquer et enduire dans lesdites deux chambres jusques au nombre de deux ou trois thoises.

À la chambre haulte dudit logis, faire deux chassiz de menuizerye garnye de papier et lever la serrure de la porte de ladite chambre pour en refaire les garder et une clef.

Plus, à l'autre chambre ensuitte, y faire une fenestre avec sa ferrure et ung chassiz à pappier comme dessus et boucher de bricques deux autre petittes et renduir en plusieurs endroitz.

Plus, faire une porte barrée avec sa ferrure à l'escurye proche la tour des Fours. Mettre une collombe au pinacle d'jcelle et rebriquer.

Plus, faire une clouaison de sappin d'une thoise et autant de large avec ung poutrau de neuf piedz de long six pousses de grosseurs dedans ladite escurye et recouvrir une thoises et demye de la couverture de thuille de ladite escurye que les vents ont ruyné et faire une clef a la porte du grenier au fouin.

Plus, faut regarnir le serure de la porte où l'on serre le bois dans ladite tour des Fours et appliquer douze grands cloux pour attacher les aiz de ladite porte.

Plus, faut faire une petite chesnette pour pendiller les clefs des portes dudit chasteau.

Outre, ce que dessus ledit sieur de la Tour nous a requis, employer au present bail les murailles nécessaire de faire à l'entour du magazin aux poudres et munitions de guerre dudit chasteau affin d'estayer lesdites murailles comme très nécessaire construites et faictes.

Les trésoriers de France avec les autres réparacions et pour cet effect auroit

f°8v°

reconnu qu'il faut continuer les murailles en commencier à l'entour dudit magazin de la longueur de vingt trois thoises sur deux thoises et demye de hault comprins le fondement et garde fol et de mesme espesseur de matière et à parreille distance du corps dudit magazin et à cette fin coupper et retrancher les terres à l'anviron et les transporter sur le rampart. Plus mettre ung rang de pavé de grandes pierres de thaille dure de Vertignant joignant les murailles desdits magazin. Poser en poutre et en cyment et paver le surplus entre lesdites murailles de pavé thaillés de mesme qualité et facon qu'est celuy encommencer avec ruisseaux et pente convenable pour escouler les eaux par ung par ung canal qui passe soubz l'entrée dudit magazin qu'il faul nettoyer et réparer pour l'escoullement desdites eaux et avecq cyment et l'autre pareillement et aussy nettoyer et arracher les herbes et racines qui sont venues et crues à l'antour dudit magazin et dans ledit pavé et recymenter les pierres de pavés qui sont soubz l'esgout du doublier dudit magazin.

Partant sy aulcun desir et y entendre se trouver audit jour, lieu et heure, ils y seront recuz faict au bureau des finances à Tours le vingt septieme jour de novembre mil six cent vingt trois.

Durant lequel jour septieme décembre mil six cent vingt trois, nous président et trésoriers généraulx de France au bureau des finances estably à Tours estant assemblez audit bureau et nous estant apparu lesdites éticquettes avoir esté publiées

f°9r°

tant audit Tours qu'en ladite ville d'Amboise par exploict et procès verbaux de Jehan Jahanneau, huissier dudit bureau, et Guischard, Sergent royal audit Amboise, des deux et quatrième jour dudit mois de décembre, aurions faict faire ouverture des portes dudit bureau et publier en icelluy lesdits éticquettes. Surquoy ne estant présent aulcun rabaissant aurions remis ladite judicacion desdites reparacions au XVI^{e} jour dudit mois de décembre et ordonner que pendant ledit temps lesdites éticquettes seront derecheff publiez et que tous rabaiz seroit recu au greffier dudit bureau et la prosédure dudit jour seroit comparu audit greffier Francois Bazulet, maistre serrurier demourant audit Amboise lequel a offert faire lesdites réparacions pour la somme de six mil quatre cens livres y compris la construction des murailles nécessaires à faire a l'entour du magazin aux poudres et munitions dudit chasteau.

Et, ledit jour quinziesme décembre audit an mil VI^{C} XXIII, nous présidents et trésoriers généraulx de France susdit, assemblez comme dessus après qu'il nous est apparu de la publicacion desdits étiquettes lesdites villes de Tours et Amboise, par exploits desdits Jahanneau et Guischard du XXIII^{e} dudit mois, aurions faict retirer lesdites publicacions audit bureau. Sur quoy se seroit presenté Anthoine Quimel, maistre mason demourant audit Tours, qui auroit rabaissé lesdites reparacions à la somme de six mil deux cens livres et Jehan Gilles à six mil cens livres sur lesquelles rabais ayant faict allumer trois feuz de chandelles consécutifs, les premiers et second d'iceulx

f°9v°

seroient estintz sans rabaix. Sur le troisiesme, auroient lesdites réparacions esté rabaissées par Jehan Georges à six mil livres lequel prix nous semblant excessif. Aurions remis ladite adjudicacion au cinquiesme janvier prochain et ordonné que pendant ledit temps tous rabais seront receuz au greffier dudit bureau et lesdits éticquettes deresche publiés pour faire servir ladite remise.

Ledit jour cinquiesme janvier mil VI^{C} XXIII, nous présidents et trésoriers généraulx de France audict Tours, estant assemblez audit bureau et après qu'il nous est apparu desdites publicacions esdites villes de Tours et d'Amboise par procès verbaux desditz Jahanneau et Guichart des XXIX^{e} et XXX^{e} jours de décembre audit an mil VI^{C} XXIII, auroient faict faire ouverture des portes dudit bureau et en présence de grand nombre de personne y estant entrez faict faire lecture à haulte voix dudit éticquette sur quoy se serait présenté ledit Georges qui aurait persisté en son rabaix et offert faire lesdites réparacions pour ladite somme de six mil livres requérant icelles luy estre adjugé pour ladite somme. Sur lesquelles offres nous aurions faict allumer trois feuz de chandelles consécutifs et reglé les rabais qui seroient faictz devant iceux, à la somme de cens livres ; et s'estant le premier desditz feuz estainct sans rabais, sur le second auroient esté lesdites reparacions rabaisées par ledit Jehan Gilles à cinq mil neuf cens livres, sur le dernier desdits feuz par Jehan Desgouttieres.

f°10r°

à cinq mil huict cens livres par ledit Gilles, à cinq mil sept cens livres et après l'esctinction dudit feu on auroit faict allumer ung quatriesme durant lequel ne s'estant faict aulcun rabais, aurions après l'estinction d'iceluy les solennitez au cas requis, gardées et observées. Adjugé et adjugeons lesdites réparacions audit Gilles pour ladite sommes de cinq mil sept cens livres à la charge d'icelles faire bien et dument suivant le dernier cy devant transcript et de fournir bonne et suffizante caucion duement certiffiée pour l'exécution et accomplissement du premier bail. Du premier duquel il sera payé des derniers qui ont esté, seront pour ce destinez et ordonnez par sa majesté à l'instant ledit Gilles a faict comparaistre audit bureau Jehan Desgoutiere, maistre charpentier, Michel Turmeau, maistre boulanger demouvant en ladite ville d'Amboise. Lesquelz ont declaré scavoir ledit Degouttieres qu'il plegeoit et cautionnoit et de faict a plegé et cautionné ledit Gilles pour l'exécucion dudit bail charges, clauses et conditions d'iceluy en ledit Turmeau qu'il certiffie et a certiffié ledit Desgouttieres suffisant solvable pour sadite caucion sont lesdits Desgoutieres et Turmeau solidairement avec ledit Gilles obligé à l'accomplissement dudit bail et chascun dicelluy soubz l'hipotèque de tous et chacun leurs biens et comme pour derniers royaulx dont ils ont esté de leur consentement jugez après avoir faict les submissions et renonciacions pour ce requise et nécessaire faict et adjugé audit bureau de finances à Tours ledit jour cinquiesme janvier mil six cens vingt quatre.

1330

[Document 4]

f°1r°

Mémoire des réparations faictes au chasteau d'Amboise depuis dix sept avril mil six cens trente et ung jusque au quinze octobre mil six cens trente deux par commandement de monsieur de la Vallière gouverneur de ville, chasteau et baronnye dudit lieu.

Premierement,

aux couvertures dudit logis de l'armurerie a esté faict quatre noues d'ardoises de chascune quatre toises et demye de long du costé de l'église. Du mesme costé a esté faict trente cinq toises de couvertures neufve et employé douze toises de goutières de bois aussy neufve. Du costé du jardin a esté faict deux noues d'ardoises de chascune neuf piedz de long et réparer le reste des couverture dudit logis.

f°1v°

Audit logis de l'armurerie, à la premiere porte une clef et regarnir la serure : 25 d.

En la serure porte faict une clef et replastrer et ratacher les gonds : 30 d.

À l'entree de la salle faict une porte avecq sa ferure et loquet : 6 ℓ. t.

Au cabinet de ladite salle faict une porte avec sa ferure et serure fermant a deux tours audict cabinet une demye croisee de menuyserie avec sa ferure : 16 ℓ. t. 10 d.
Targette et gonds au cabinet de la chambre ; faict deux demyes croisees de menuyserie avec leurs ferures targettes et gonds : 16 ℓ. t.

Aux chambres haultes en galletas à la premiere porte, faict ung loquet et une serure fermant à deux tours et en la chambre refaict le bouzillage et blanchir par tout et mis les soliveaux et coulombages en coulleur ; faict une porte de menuiserie avec sa ferure et loquet 36 ℓ. t.

À la porte de l'antichambre, faict ung loquet et refaict le bouzillage et

f°2r°

blanchy par tout et mis en coulleur les soliveaux coulombages et portes : 16 ℓ. t.

Plus, en la gallerie pour aller dudit logis au logis du roy, a esté employé a la couverture huict toises de goutières de bois neufve et réparer entierement toultes la couverture : 80 ℓ. t. 10 d.

Plus, au cabinet des oyseaux entre ladite gallerie et le logis du roy, a esté faict deux noues d'ardoises de chascune trois toises et demye et reparer toutte la couverture : 40 ℓ. t.

Plus, au logis du roy faict trois noues d'ardoises de chascune cinq toises et une de quatre ensemble réparer les couvertures dudit logis : 80 ℓ. t. 10 d.

Plus, en la gallerie faict en dauré entre ledit logis du roy et celuy de la royne, a esté faict tout a neuf huict toises de couverture d'ardoises et reparer le reste : 76 ℓ. t.

Plus, en la grande gallerie joignant le jardin du roy, faict deux noues d'ardoises de deux toises de long et réparer le reste de la couverture et cimenter la voulte d'ung petit cabinet et faict

f°2v°

une grande barrière de charpente : 112 ℓ. t.

Plus, au pavillon et gallerie servant de passage pour aller à la grande gallerie sur la grosse tour, faict quatre toises de couverture tout à neuf d'ardoises et cinq toises de goutieres de bois aussy neufve et réparer le reste de la couverture : 68 ℓ. t.

Plus, au logis des archers faict deux noues d'ardoises : l'une de quatre toises et demie et l'autre de trois toises et demie et faict six toises de couvertures neufve et réparer le reste de la couverture dudit logis : 108 ℓ. t.

Plus, à la grosse tour du costé des Minimes couverte de thuille, a esté employé dix huict toises et demie de goutières de bois neufve et remanier toutte ladite couverture et relater presque tout neuf et mis deux fillière de charpente de chascune trois toises et six cheverons de chascun deux toises et demye au lieu des vieux qui estoient rompus et tombés parterre : 270 ℓ. t.

f°3r°

Plus, au logis de la royne, a esté faict soixante deux toises de couverture d'ardoise tout à neuf et employe douze toises de goutières de bois neufves et deux tables de plomb de chascune quinze piedz de long et deux pietz de large et reparer touttes les couvertures dudit logis, tours et pavillon joignant et refondu touttes les goutieres de plomb : 598 ℓ. t.

Plus, dessus la salle du bal, faict cinquante six toises de couvertures neufve, tant plaine quarré que nouee et rammener et employer quatre tables de plomb de chascune deux toises de long et deux piedz de large et employé dix huict toises de goutieres de bois neufve et réparer touttes les couvertures dudit logis tours et pavillons y joignant et faict ung chenalle de charpente auquel a estéemployé une filliere de deux toises et trois cheuvrons de chascun deux toises et demye : 790 ℓ. t.

Plus, au logis des Tabourineurs faict douze toises de couvertures d'ardoises et

f°3v°

réparer le reste de la couverture desdit logis : 110 ℓ. t.

Plus, au pavillon du roy Charles faict dix toises de couverture neufve, tant plaine quarré que nouee et réunis et employer une table de plomb de neuf piedz de long et deux piedz de large et réparer le reste des couvertures dudit logis : 130 ℓ. t.

Au logis joignant ledit pavillon jusques à la tour rasée, a esté faict tant aux couvertures galleries et arpentilz que pavillon, le nombre de soixante et douze toises de couvertures neufves, tant plaine quarré que nouee et remis et employé quatre toises de goutières de bois neufve ladite couverture d'ardoises : 595 ℓ. t.

Plus, au logis et pavillon de la herse, faict vingt cinq toises de couverture d'ardoises tout neuf, tant plaine quarre que nouee et réunir et employer huict toises de

f°4r°

goutières de bois neufe et employé une table de plomb à une des dalles du costé du chasteau contenant sept piedz de long et deux piedz de large : 350 ℓ. t.

Au logis de la tour Bourbon, faict vingt six toises de couvertures d'ardoises, tant plaine quarré que nouee et réunir tant audit couvertures que arpentiz et gallerie y joignant et réparer le reste des couvertures dudit logis : 260 ℓ. t.

Plus, au logis joignant ladite tour de Bourbon jusque à la tour rasée, a esté faict aux couverture dix huict toises de besoigne tout à neuf, tant plaine quarré que nouee et réunir le tout d'ardoises ; ensemble a esté employé une goutière de bois neufve de deux toizes de long ; réparer le reste desdites couvertures : 934 ℓ. t.

Plus, trois arpentiz joignant lesdit logis et la tour rasée couvert de thuille, ont esté maniez et latez tout à neuf : 36 ℓ. t.

f°4v°

Plus, refaict partie du parapet de ladite tour rassée de pierre de Bourray : 25 ℓ. t.

Faict à la couverture de la chappelle de roy cinq noues d'ardoises de chascune deux toises de long et employer une goutière de bois neufve de deux toizes de long et réparer le reste des couvertures de ladite chapelle et une demye table de plomb : 110 ℓ. t.

Plus, au logis des Sept Vertuz a esté employé douze tables de plomb de chascune deux toises de long et de deux piedz de large, tant sur les faix que dalles dudit logis et faict aux couvertures, cinquante six toises de besongne neufve tant aux galleries, tours que dictes couvertures ; et refondre touttes les gouttières et dalles de plomb et réparer par tout le reste desdites couvertures ensembles a esté emploié huict toises de goutières de bois neufve du costé du gros ormeau : 940 ℓ. t.

f°5r°

Et soubz lesdites goutières de bois joignant ledit logis a esté cimanté ung timbre et mis ung thuiau de fer : 15 ℓ. t.

Plus, faict une clef à la porte basse du grand escallier dudit logis desdictz Sept Vertuz : 15 deniers

Au grand passage de dessoutz proche ladite porte a esté recarrelé en plusieurs endroitz : 6 ℓ. t.

Plus, au grand puy joignant ledis logis faict six noues et six remises d'ardoises tout à neuf et réparer le reste de la couverture dudit puy : 70 ℓ. t.

Plus, l'arpenty qui vient le premier pont-levis de la porte de la voulte et montee à descendre au moulin a esté faict deux toises en quarré de besoigne neufve et réparer le reste d'ardoise : 25 ℓ. t.

Plus audit moulin a esté faict quarente deux toises de couvertures d'ardoise tout à neuf : 336 ℓ. t.
Plus, aux petites offices joignant le

f°5v°

logis de la royne a esté faict dix toises de besongne neufve, tant plaine quarré que noue et remmis et réparer le reste desdites couvertures d'ardoises : 110 ℓ. t.

Faict une grande porte joignant lesdits offices ouvrant à deux avec sa ferure et serure : 55 ℓ. t.

Plus, à la couverture de la grosse tour des Fours, a esté remanier et relatter tout à neuf de couverture de thuille et a esté employé trois toises de goutieres de bois neufves et relever six cheuvrons qui

estoient tombés et mis ung de deux toises et demye de long : 240 ℓ. t.

Aux escuries proche ladite tour, la couverture de thuille a esté remaniée par tout et relattée en plusieurs endroitz : 70 ℓ. t.

Au logis de chanoines couverts aussy de thuille, a esté remanié intérieurement et relatter presque tout à neuf ; a esté employé audit logis six toyses de goutières de bois neufve : 95 ℓ. t.

Plus a esté bousillé et carrellé l'allée

f°6r°

haulte dudit logis et en l'une des chambres du bout de ladite allée du costé du vent d'amont a esté mis trois solliveaux et refaict le bousillage et planché : 30 ℓ. t.

Plus, le grand logis proche celuy en dessus, galleries et arpentys a esté remanier toutte ladite thuille de la couverture et relatter en plusieurs endroitz : 75 ℓ. t.

Plus, le grand magasin neuf couvert d'ardoise a esté reparé par tout : 40 ℓ. t.

Plus ,au puy proche ledit magasin, a esté faict un cable et grossy le tout de quatre pierres de repartages et mis une grosse thuille de fer pour arester la nouee de deux piedz de long et réparer la couverture dudit puy : 36 ℓ. t.

Plus, les deux corps de logis proche le corps de garde galleries arpentis et four y joignant, ladite thuille de couverture a esté entierement remanié

f°6v°

et relatté en plusieurs endroitz et mis une goutière de bois d'une toise de long : 410 ℓ. t.

Plus, le corps de garde de la tour des Lions, a esté remanié et relatté en plusieurs endroitz de thuille et l'arpenty couvert d'ardoises joignant a esté reparé : 45 ℓ. t.

Faict une quantité de charpente sur la porte des Lions à laquelle a esté pendillé une cloche sur deux gran pouteaux, atachez avec deux estriers de fer. Ladite guerite couverte d'ais faict des escalliers et acoudoirs de charpentes pour monter du corps de garde à ladicte guerite : 120 ℓ. t.

Plus une grande barière à ladicte porte des Lions avec ses bandes, gonds, barres de fer et serure : 70 ℓ. t.

Plus, faict un pan de muraille à l'ansinte du chasteau du costé des Minimes et boucher deux portes le tout contenant quinze toises et demye : 310 ℓ. t.

f°7r°

Plus, en ladite ansinte, du costé des barriques, a esté chauler la muraille de cinq piedz de hault et trois toizes de long et faict un petit parapet de pierre de Bourray joignant ladite muraille et boucher une porte au dessoubz : 36 ℓ. t.

Plus, avoir faict rompre une grosse muraille que les avoit faict devant le siège à la porte de la voulte : 12 ℓ. t.

Au pont Billard, refaict la basculle ; refaict le pont dormant proche ledit pont qui avait esté rompu aussy devant le siege : 40 ℓ. t.

Plus, au corps de garde joignant ledit pont dormant partye couvert d'ardoise, partie de thuille, auquel a esté faict six toises de couvertures d'ardoises tout à neuf et la thuille remanier et relatter tout à neuf : 75 ℓ. t.

Plus, la petitte guérite couverte d'ardoise proche la basculle a esté latée et recouverte tout à neuf : 16 ℓ. t.

Plus quatre vingt dix crochetz

f°7v°
de fer pour porter les tables de plomb que goutières de plomb et de bois : 40 ℓ. t.

Plus, pour les chafaudages et cordages qu'a fourny Nalleteau pour les couvertures cy dessus et pour avoir conduict la besongne : 150 ℓ. t.

[Document 3]

f°1r°

Devis du château d'Amboise

Les présidents et trésoriers généraux de France au bureau des finances estably à Tour, à tous ceux qui ces présentes lettres verront Salut.

Le roy ayant ordonné par sa commission pour la levée de la creue des garnisons de la présente année estre imposé en cest qualité, la somme de vingt mil livres pour employer au comblement des fossez et réparations nécessaire à faire aux maisons et bastiments du chateau d'Amboise. Lesquelles réparacions ayant esté veues, recongnues par l'ung de nous assisté d'expert trés necessaire et sans lesquelles partyes desdits bastiments estoient prest à tomber en ruisne auroit esté par, l'ordre du sieur de Lagassirye commandant audit chasteau, travaillé au plus pressé desdites réparacions et estoit nécessaire de procéder au bail au rabais d'icelles, nous aurions ordonné à notre greffier de dresser éticquettes et icelles faire publier aux lieux et endroitzs accoustumé pour faire savoyre qu'il sera procedder audit bail par devant nous, au jour presix, par lesdites éticquettes ou aux conditions et convenus duquel la teneur ensuict.

De par le roy,

Et messieurs les presidents trésoriers généraux de France à Tours.

L'on fait savoir à tous qui appartiendra que le X^e^ iour du prochain moy de novembre, il sera par lesdits sieurs que leur bureau séant au vieil pallais dudit Tours procedder au bail au rabaix et moing disant, à l'extinction du feu des chandelles en la manière accoustumée des réparacions nécessaires à faire au chateau

f°1v°

d'Amboise à la charge d'icelle faire par l'entrepreneur bien et duement, divis cy après transcript et le payer et rembourser ce qui a esté faict pour les plus urgents et pressans desdites réparacions. Aux ouvriers qui y ont travaillé dont ils s'accommoderont suivant l'estimation qui en sera faicte par expertz dont ils conviendront et de baillés bonne et suffizante caucion pour l'éxécussion et accomplissement des charges et conditions d'iceluy duquel divis la teneur ensuit.

Premièrement[2],

fault faire aux couvertures du logis de l'Armurerye quatre noues d'ardoise de chacune quatre thoises et demy de long du costé de l'esglise et trente cinq thoises de couverture neufve du mesme costé, vingt deux thoises de goutières de bois neufve et du costé du jardin fault faire deux noues d'ardoise de chacun neuf piez de long et réparer le rebord de fenestres dudit logis.

Plus, fault regarnir la serrure de la porte premiere dudit logis de l'Armuyerie et y faire une clef.

Plus, à la seconde porte, fault aussy faire une clef replastrer et attacher les gonds

Plus, fault faire une porte à la salle, aussy la ferrure et loquet.

Plus, fault faire au cabinet de ladite salle une porte avec sa ferrure serrure fermant à deux tours et y faire une demye croisee de menuyserie aveq sa ferrure targette et gonds.

2 Jusqu'au f°5 la liste des réparations de ce document correspond au devis du document 4.

f°2r°

Plus, au cabinet de la chambre fault faire deux demyes croysées de menuyseryes, aussy leurs ferrure targette et gondz.

Plus, fault faire à la premiere porte desdites chambres hautes en galtas, ung loquet, une serrure fermant à deux tours et une aux deux chambres. Refaire le bouzillage et blanchir par tout et mettre les soulliveaux et coullombages en coulleur et y faire une porte de menuyserye ainsy sa ferrure et loquet.

Plus, à la porte de l'antichambre fault faire ung loquet et refaire le bouzillage, blanchir par tout et mettre en coulleur les soulliveaux coullombages et portes.

Plus, en la gallerye pour aller dudit logis au logis du roy fault employer à la couverture huict thoises de goutières de bois neuf et réparer entièrement toute la couverture.

Plus, au cabinet des oyseaux entre ladite gallerye et le logis du roy, fault faire deux noues d'ardoize et de chaume trois thoises et demye et reparer toutte la couverture.

Plus, au logis du roy, fault faire trois noues d'ardoise de chacune cinq thoises et une de quatre, ensemble réparer les couvertures dudit logis.

Plus, en la gallerye entre ledit logis du roy et celluy de la royne fault faire en dorure tout à neuf huict thoises de couverture d'ardoise et réparer le reste.

Plus, en la grande gallerye longeant le jardin du roy, fault deux noues d'ardoise de deux thoises de long et réparer le reste de la couverture et cimenter la voulte dudit

f°2v°

petit cabinet et faire une grande barriere de charpente.

Plus, au pavillon et gallerye servant de passage pour aller de la grande gallerye sur la grosse tour, fault quatre thoises de couverture tout à neuf d'ardoises et cinq thoises de goutière de bois aussy neufve en et réparer le reste de la couverture.

Plus, au logis des archers, faire deux noues d'ardoises l'une de quatre thoises et demyes et l'autre de troys thoises et refaire six thoises de couverture neufve et réparer le reste de la couverture dudit logis.

Plus, àa la grosse tour du costé des Minimes, couverte de thuille fault les employer dix huict thoises et demye de goutière de boys. Vérifier et mettre touttes les couvertures, coller, relatter presque tout à neuf et mettre deux ferrures audite charpente de chascune troys thoises et six chevrons de chascun deux thoises et demie au lieu de ceux qui sont rompues et tombés par terre.

Plus, fault faire au logis de la royne, soixante deux thoises de couverture d'ardoise tout à neuf et employer douze thoises de goutières de bois neufves et deux tables de plomb de chascune quinze piez de long et deux piez de large et réparer touttes les couvertures dudit logis, tours, pavillon y joignant et refondre touttes les goutières de plomb.

Plus, dessus la salle du bal, faire cinquante six thoises de couverture neufve, tant plaine carrée que noue et ramiers et employer quatre tables de plomb de chascune deux toyses de long et deux piez de large et employer dix huit thoises de goutieres de boys neufve et réparer touttes les

f°3r°

couvertures desdits logis, tours et pavillons y joignant ; faire ung chevaller de charpente auquel fault employer une fillure de deux thoises et troys ferrures de chascune deux toyses et demye.

Plus, au logis du Tambourg faire douze thoises de couverture d'ardoise et réparer le reste des couvertures desdits logis.

Plus, au pavillon du roy Charles, fault dix thoises de couverture neufve, tant plaine carrée que noues et ramiers et employer une table de plomb de neuf piez de long et deux piez de large et reparer le reste de couverture desdits logis.

Plus, au logis joignant lesdits pavillons lesquels a la tour razée, fault faire auxdites couvertures, gallerye, arpentilz et pavillons le nombre de soixante douze thoises de couvertures neufve, tant plaine carrée que noue et ramiers et employer quatre thoises de goutières de bois neufve auxdites couvertures d'ardoises.

Plus, au logis entre celluy cy dessusdits le logis de la herse, fault faire deux thoises de couverture neufve, tant plaine carrée que noue et ramiers le tout d'ardoise et réparer le reste de la couverture desdits logis.

Plus, au logis en pavillon de la herse, fault faire vingt cinq thoises de couverture d'ardoises tout à neuf, tant plaine carée que noue et ramiers et employer huict thoises de goutières de boys neuf une table de plomb à une de dalles du costé du chasteau. Compter sept piez de long et deux piez de large.

Plus, fault faire au logis de la tour Bourbon, vingt six thoises de couvertures d'ardoise, tant plaine carrée que noue et ramiers tant audites couvertures que aux arpentilz et gallerye joignant que réparer le reste des couvertures desdits logis.

f°3v°

Plus, au logis joignant ladite tour Bourbon, jusque à la tour razée, fault faire aux couvertures cent huit thoises de besongne tout à neuf tant plaine carée que noues et recouvrir le tout d'ardoise. Ensemble fault employer une gouttière de bois neufve de deux thoises de long et réparer le reste desdites couvertures.

Plus ,aux trois arpenties joignant lesdits logis et la tour razée, couvertz de thuilles fault manier la couverture et les lattes tout à neuf.

Plus, refaire partyes du parapet de ladite tour razée en pierre de bourray.

Plus, fault faire à la couverture de la chapelles du roy, cinq noues d'ardoises de chascune deux thoises de long et y employer une goutière de boys neufve de deux thoises de long et réparer le reste des couvertures de ladite chapelle et y mettre demye table de plomb.

Plus, au logis des Sept Vertus fault employer douze tables de plomb de chascune deux thoises de long et deux pieds de large tant sur les faix que dalles desdits logis et faire aux couvertures cinquante six thoises de besongne et tant aux galleryes, tours que couvertures et refondre touttes les goutières et dalles de plomb et réparer par tout le reste desdites couvertures ; l'asemble [*sic*] a esté employé huict thoises de goutières de bois neuf du costé du gros ormeau.

Plus, sur lesdites goutières de bois longeant lesdits logis. Fault simanter ung timbre et mettre ung thuiau de fer. Plus, fault faire une clef à la porte basse du grand escallier dudit logis des Sept Vertuz.

f°4r°

Plus, au grand passage de dessoutz proche ladite porte, fault recarreler en plusieurs endroitz.

Plus, au grand puy joignant lesdits logis, fault faire six noues et six ramiers d'ardoises tout à neuf et réparer le reste de la couverture dudit puy.

Plus, à l'arpenty qui couvre le premier pont-levis de la porte de la voulte et la montée à dessandre au moulin, fault faire deux thoises en carré de besogne neufve et réparer le reste d'ardoises.

Plus, audites montées fault faire quarante deux thoises de couvertures d'ardoises tout à neuf.

Plus, aux petitz offices joignant le logis de la royne, fault faire dix toyses de besongne neufve, tant plaine carrée que noues et ramiers et réparer le reste desdites couvertures d'ardoises.

Plus, fault faire une grande porte joignant lesdits offices ouvrant à deux avecq sa ferrure et serrure.

Plus fault remanier et relater tout a neuf de couverture de thuille, la couverture de la grosse tout des fours et y employer trois thoises de gouttieres de bois neuf et rellever six cheverons qui vont tombés et en mettre ung de deux thoises et demye de long.

Plus, fault remanier partout et relater en plusieurs endroitz la couverture de thuille des escuries proche ladite tour.

Plus remanier et intervenir et rellater presque tout a neuf le logis des chanoines aussy couvert de thuille et y employer six thoises de gouttieres neufve.

f°4v°

Plus, fault bousiller et carreller la haulte allée dudit logis et en leur deux chambres du bout de ladite allée du costé du vent d'amond. Mettre troys solliveaux neufs, le bouzillage, plancher.

Plus, fault remanier toutte la thuille et relater en plusieurs endroits de la couverture du grand logis proche celluy cy dessus au sein des galleryes et arpentit. Plus, fault reparer par tout le grand magasin neuf couvert d'ardoises.

Plus, au puy proche ledit magasin fault faire ung cable et grossir le tour de quatre pièces de repartage et mettre une grosse cheville de fer pour accrocher la roue de deux piez de long et réparer la couverture dudit puy.

Plus, aux deux corps de logis proche le corps desdits autres galleryes et arpenty et fours y joingnant, fault entièrement remanier la couverture de thuilles et rellater en plusieurs endroitz et mettre une gouttière de boys d'une thoise de long.

Plus, au corps de garde de la tour des Lions, fault rellater et remanier la couverture de thuille en plusieurs endroitz et reposer l'arpenty couvert d'ardoises et joignant.

Plus fault faire une guéritte de charpente sur la porte des lions pour pendiller une cloche sur deux grans pouteaux attachez aveq deux estrillers dessus ladite gueritte couvertes d'ais. Faire des escalliers et accoudoire de charpente pour monter du corps de garde à ladite gueritte.

f°5r°

Plus, fault faire une grande barriere à ladite porte des lions avecq ses bandes, gonds, barres de fer et serures.

Plus, fault faire ung pan de muraille à l'entrée du chasteau du costé des Minimes et boucher deux portes contenant quinze thoise et demye.

Plus, en ladite ensinte du costé des bariques fault hault sur la muraille de cinq piedz et de trois thoises de long et faire ung petit pairepel de pierre de Bourray longeant ladite muraille et boucher une porte au dessoutz.

Plus, fault rompre et abatre une grosse muraille que l'on avait faiste d'avance à la poze de la voûte.

Plus, au pont Billard, fault refaire la basculle et le pont dormant qui a esté rompu d'avance.

Plus, au corps de garde joignant ledit pont dormant partye couvert d'ardoise et l'autre partye de thuille fault faire six thoises de couverture d'ardoises tout à neuf et remanier et rellater tout à neuf la couverture de thuille.

Plus, fault latter et recouvrir tout à neuf la petitte guéritte couverte d'ardoises proche la bascule.

Plus, quatre vingt dix crochetz de fer pour porter les tables de plomb et gouttières de plomb et de bois.

Le logis des Sept Vertus[3]
Premièrement, cuisines

En la première cuisine du costé de la tour des Fours, fault deux
~~(Plus pour le chafaudage et cordage que fourny Nalleteau).~~

f°5v°

portes avec leur ferrure et serrure : l'une à l'entrée de ladicte cuisine, l'autre à ung garde manger, auquel il fault quelques aix au dessus de leurs quatre paneaux de vitres en ladite cuisine.

Plus, en la seconde cuisine, fault racommoder une porte à chassis et y mectre des courrayz et à la porte du costé de la ville un courray et deux targettes aux fenestres et quatres panneaux de vitres et une porte à aller en la troisieme cuisine avec sa ferrure et serrure.
Plus, en la troisième cuisine, faut ung courray à la porte du costé de la ville et rellever deux paneaux de vitres.

Plus, en la quatrième cuisine, fault une porte au garde manger. Refaire dessus d'aix. Refaire du briquage cy deux ou trois endroitz de la clouaison et faire quatre paneaux de vitres aux croisées vers la ville et vers le chasteau trois panneaux.

Plus, en la cinquième fault deux coulombetes, et refaire de briquage de la clouaison qui est entre la dite cinquième et la dernière, à une des fenestres du costé du chasteau, ung courray plat du mesme costé, quatre paneaux de vitres en l'une des porte dudit office. Fault un loquet avec une serrure et en l'autre vers la ville, faire une porte neufve et faire servir la vielle ferrure et, du costé de la ville, fault trois panneaux de vistres et quelque targettes.

3 Le document 2 commence à ce paragraphe.

Plus, en la dernière cuisine, en la porte du passage, fault faire une clef en la porte de la dite cuisine fault mettre une serrure à une armoire.
Fault, une fenetre garnie de sa serrure et ferrure et en l'autre fenestre fault une ferrure. Boucher la porte d'ung viel escallier qui va aux offices de dessoubz, ~~faul~~ ung panneau de vitre et une ozange.

f°6r°

Plus, en la montée du milieu fault une serrure à la porte dabas en la grande montée. Fault faire une clef à la grande porte dabas en la mesme montée. À la porte quy va en la gallerie da hault, fault une clef et attacher le courray.

Les chambres

Fault mettre à la porte de la chambre aisée qui respond dans l'escalier cy dessus, une serrure et ung courray.

En la première chambre du costé de la tour des Fours, fault rellever six panneaux de vitres et y mecttre quelques ozanges ensemble deux targettes en la porte qui va de la dite chambre. En la serrure fault une clef.

Plus, en la porte de la seconde chambre à venir de la gallerie, fault une clef en la croisée de la dite chambre. Fault deux panneaux de vitres et rellever les quatre autres et mettre deux verges et faire reservir de vieilles ozanges paintes ausdits quatre panneaux et la porte qui va de ladite chambre en la salle de milieu fault une ferrure.

Plus, en la salle du milieu, fault refaire le font d'un petit aultevent et rellever ung petit panneaux vitres en la croisée de ladite salle la plus proche de la chambre cy dessus. Fault un panneau de vitres et mettre quatre verges aux autres et quelques ozanges et une targette et à l'autre croisée fault deux panneaux de vitres et une targette et quelque ozanges et ung panneau au lambris du plancher.

Plus, en la chambre d'après la salle, fault refaire le lambry

f°6v°

en plusieurs endroitz et relever ung panneau de vitres et mettre quelques ozanges.

Plus, dans la dernière chambre fault aux deux portes deux serrures et deux loquetz et ung panneau de vitres et quelques ozanges aux autres.

Plus, en la salle du costé du chasteau[4], fault une porte avecq sa ferrure, loquets et courray. Refaire le plancher de lambry en peinture partout. En la croisée vers le vent dabas, fault deux petits panneaux de vitres et rellever lesdits quatre autres panneaux. En l'autre croissée, faire deux fenestres garnies de leurs ferrures et de deux panneaux de vitres et une grande ozange à ung autre panneau dans le cabinet de ladite salle. Fault à la porte une clef à l'autre porte à sortir en la gallerie. Fault une serrure dans ledit cabinet fault ung grand chassis avecq la ferrure et deux panneaux de vitres et ung panneau de l'autre fenestre en l'autre panneau ung ozange.

4 Le document 2 différe sur ce paragraphe et prouve que la salle en question est la galerie fermée du logis, f°1r° : « En la salle en gallerie du costé du chasteau fault une porte avec sa serrure et ferrure loquets et corray ; refaire le plancher de lambry et peinture partout en la croissee vers le vent dabas ; fault deux petits paneaux de victres et rellever lesdits quatre autres paneaux. En l'autre croissee faire deux fenestres garnies de leurs ferrures et de deux paneaux de vistres et fault faire ung paneaux de vistres et mecttre une grande ozange a ung autre paneau dans le cabinet de ladite salle ; fault a la porte a aller audit cabinet ; fault une clef a l'autre porte a sortir en la gallerie ; fault une serrure en ledit cabinet ; fault ung grand chassis avec la ferrure et deux paneaux de vistres et ung paneau de l'autre fenestre en l'autre paneau ung ozange. ».

Plus, en la petitte chambre joignant la dite salle, fault à la porte une serrure et deux petits panneaux de vitres et une targette et mettre à deux autres panneaux quelque ozanges et une verge et à costé de la cheminee ung aix avecq deux pattes en pierre.

Plus, à une grosse porte double du passage joignant la petitte chambre cy dessus, ung loquet et rellever deux aix.

f°7r°

Plus, fault faire une porte au passage à aller à la chambre aisée qui se joignant la chambre montée dudit logis à laquelle porte fault deux bandes et ung loquet et faire servir les vielz gonds.

Plus, relever ung panneau de vitre proche de ladite chambre aisée et mettre un ozange au panneau da hault. À la porte de ladite chambre aisée, fault ung loquet et ung corray par derrière.
Plus, à la porte joignant ladite chambre aisée qui va de ladite montee fault une serrure et ung loquet.

Plus, en la gallerie qui va de l'ormeau auxdites Sept Vertus, fault refaire partie du lambrissage et peinture.

Aux chambres en galtace

Fault en la chambre aisée du costé de la tour des Fours une porte avecq ung loquet et un corray par derrière et deux bandes et faire servir les vieulx gonds. Fault ung chassis et ung panneau de vistres dans ledit chassis et l'atacher avecq quatre pattes en pierre.

Plus, en la première chambre du mesme costé, fault une serrure en la porte vers le chasteau. Mettre ung gond en bois en la porte de derrière la ville et à la croysée fault ung panneau de vitres et y mettre deux verges. Refaire le lambris en plusieurs endroitz et mettre une fillière neufve.

Plus, en la seconde chambre en suivant, une clef à la porte

f°7v°

vers le chasteau, mettre à la croisée trois paneaux de vitres et faire servir la moitié desdits ozanges d'en dessus paneaux aux deux volletz dabas. Aussy mettre deux targettes et trouver trois ou quatre losanges au panneau da hault et refaire en quelques endroitz le lambry.

Dans la troisième chambre, fault une clef à la porte vers la chambre. Fault aussy une porte vers la ville avecq sa ferrure, loquet et courray. Faire reservir les deux gonds,deux panneaux de vitres à l'une desquelles fault faire servir les verges en partye de la vielle vitre. Faire ung volet et retacher une fenestre à laquelle fault ung gond en bois et refaire en plusieurs endroitz le lambry.

La quatriesme chambre, fault une porte vers la chambre avec sa serrure et ferrure et faire servir les viels gondz proche ladite porte. Fault une porte et ung autvent[5] avec sa ferrure et loquet du costé de la ville. Fault une porte avec sa ferrure, loquet et courray. Faire servir les vieulx gondz trois panneaux de vistres à l'ung desquelz fault une fenestre avecq deux bandes et ung courray plat et faire reservir les deux gonds er refaire la plus grande partye du lambrissage.

Plus en la cinquieme chambre, fault une clef à la porte vers le chasteau, deux fenestres avecq leurs volletz. En l'une,

5 Le document 2 orthographie ce mot « ostevent ».

f°8r°

fault faire servir la vielle ferrure audit deux panneaux de vistres et refaire le lambris.
Plus, en la derniere chambre, une porte vers le chasteau avec sa serrure et ferrure pour faire reservir les deux gonds et à l'autvent de la dite porte refaire le dessus et une porte avecq toutte sa ferrure, loquet et courray. Vers la ville une porte et deux fenstres avecq leurs ferrures et faire servir deux vieux gonds auxquelles fenestres fault deux paneaux de vistres et refaire le lambris en quelques endroitz.
Plus, en la gallerie vers la ville joignant toustes les susdites chambres, fault refaire en plusieurs endroitz le bousillage et briquage et refaire le lambris en quelques endroitz de ladite gallerye.
Plus, à l'ung des cabinets en galtace vers le chasteau du costé du vent dabas, une fenestre avec sa ferrure et la serrure en fer avec ung panneau de vitres et une clef à la serrure de la porte.

Plus, à ung autre cabinet joignant, fault une clef à la porte et une fenestre avec son vollet, leur ferrure et faire servir lesditz gondz et un panneau de vitres.

Plus, à la porte du l'escallier du costé du vent dabas, fault ung chassis attaché avecq quatre pattes en pierres dans loquet ; fault ung panneau de vistres.

Plus, en l'allée du costé dudit chasteau qui communique à touttes les chambres en dessus, fault faire huict fenestres avec leurs ferrures composées de deux pattes et deux gonds à chacune et ung courray plat.

f°8v°

Plus, dans le millieu de ladite allee, fault ung loquet à une porte et refaire le briquage à l'antour de ladite porte.

Plus, au hault du grand escallier dudit logis, fault faire une porte pour aller au petit escallier qui va aux galtace le plus hault, avec sa serrure et faire servir les gondz.

En la première chambre de dessus ledit escallier, fault une serure et un crampon en pierre pour tenir le courray ensemble ung panneau de vitres et trois losanges et ung autre panneau. Boucher six trous qui sont autour de ladite chambre.

Plus, en celle de dessus, fault deux petits panneaux de vitres et une targette à ung des volletz et ung tenon en bois pour le courray. Racommoder de bousillage en trois endroitz.

Plus, pour entrer du petit escallier aux chambres et galtace fault une porte avecq une serrure. Faire servir les gonds deux pettites fenestres en l'allée qui va de ladite porte ausdites chambres avecq chascune deux gonds, deux pattes et deux petitz courraiz plat.

Plus, à l'entrée desdites chambres lesdites plus haultes en galletace vers la tour des Fours, fault ung chassis avecq sa porte et serure et faite servir les pattes avecq gonds et faire en plusieurs endroitz le bousillage.

Plus, pour aller de ladite chambre à l'autre suivante,

f°9r°

fault faire une porte avecq sa serrure et ferrure et servir ung gond faire une fenestre avecq ung petit courray plat et deux pattes et faire servir les gonds refaire le bousillage à trois ou quatre endroitz.

Plus, en la grande montée dudit logis, faire deux fenestres avec leur volletz pattes et gonds et deux panneaux de vistres dans la montée du milieu il fault faire une porte avecq sa serrure et ferrure et faire servir les gonds à ung chassis qui est au milieu dudit escallier en montant aux chambres et galletace et mettre deux pattes en pierre pour tenir ledit chassis.
Plus, à costé dudit escallier il y a ung cabinet en galtace à la porte duquel il fault une clef.
Plus, à la porte du bout dudit escallier à entrer aux dernieres chambres en galtace, il fault une serrure.

Plus, proche ladite porte en l'allée par laquelle on entre ausdites chambre en galletace, fault une petitte fenestre avecq ses pattes et gonds et courraiz platz. Ensemble carreler, bouziller en ladite allée.
Plus, en la chambre en galtace du bout dudit escallier du costé du vent dabas, fault une porte serrure et ferrure et une petite fenestre avecq deux pattes et courray plat et sa serrure les gonds et bouziller en plusieurs endroitz.

Plus en l'autre chambre proche l'allée cy dessus,

f°9v°

fault une porte avec sa serrure et ferrure et une fenestre avec pattes et gonds avecq son courray et crampon et recarreler et bousiller en plusieurs endroitz.

Plus, dans le passage joignant lesdites cuisines du costé du chasteau fault refaire en plusieurs endroits le carrelage.

Plus, fault remanier toutte la couverture dudit logis et y mecttre en plusieurs endroitz du plomb servant de festaux et en autres endroitz mettre des gouttières de plomb.

Les chambres basses du donjon du costé de la chapelle du roy

Premièrement, fault refaire le pont de bois servant à entrer au donjon de cinq thoises de long sur dix piedz de large et y faire deux portes croisées avecq leurs serrures[6].

Plus, en la chambre de la herse fault rellever cinq panneaux de vitres et mettre une patte à une de la fenestre. Mettre une serrure à la porte d'ung cabinet joignant la cheminée. Mettre une porte à ung chassis à l'entrée de la dite chambre garnie de sa ferrure et d'ung loquet et boucher dans une trappe qui est joignant ledit chassis.

f°10r°

Plus, en une porte qui est à aller de ladite chambre en une petitte cour, fault faire une serrure et mettre ung gond en pierre dans ladite cour. Fault reprendre quatre thoises de pavé large et une serrure à la porte qui va de ladite cour au grand puy.

Plus, en la seconde chambre joignant celle en dessus, fault faire une porte garnie de sa serrure et ferrure. Mettre quatre panneaux de vitres et recarreller presque toute ladite chambre et pour aller de ladite chambre en celle d'après fault faire une porte avecq sa serrure et ferrure.

Plus, dans la troisième chambre, fault faire une porte avecq sa ferrure et sa serrure et faire servir les gonds et une vieille bande deux panneaux de vitres. Mettre deux grandes pierres d'œuvre au mitan de ladite chambre et mettre en travers et ung aix l'echarppe qui dessend dans le flanc de la grande voulte de la porte dabas.
Plus, en une petitte escurie joignant ladite chambre, fault faire deux fenestres en l'une desquelles.

6 Le document 2 ne comporte pas ce paragraphe.

Fault mettre un panneau de vitres du costé de la chapelle du roy et racommoder d'aix la mangeoire.

Plus, pour entrer au Sépulcre, fault faire une porte et faire servir la vieille ferrure et serure et y faire une clef et en une fenestre derrière ladite porte fault mecttre ung panneau de vitres faire quatre panneaux de vitres

f°10v°

en la chapelle dudit Sépulcre et repeindre ledit Sepulcre.

Chappelle du roy

Plus, fault faire la petitte porte à entrer du Sépulcre en ladite chappelle du roy et servir la ferrure et serrure et faire une clef et ung gond en pierre. Faire une clef à la porte quy va de la dite chappelle dans l'escallie. Refaire et rellever plusieurs pièces de menuiserie quy sont sur la clouaison de ladite chappelle Saint-Michel en ladite chappelle du roy et mettre en ladite chappelle neuf panneaux de vitres et mettre des ozanges en lesdits autres panneaux. Atacher la serrure de la premiere porte de la dite chappelle. Fault mettre une aix et un courray à une fenestre devant la porte qui dessend dans une cave.

Plus, en ladite chambre ensuitte de la dicte chappelle fault faire à la porte une clef et rellever quatre paneaux de vitres.

Plus, au passage pour entrer en la chambre cy dessus fault faire une porte avec sa serrure et ferrure et loquet faire servir lesdits gondz et quatre panneaux de vitres et une porte qui va dudit passage a ladite chappelle du roy avecq sa ferrure et ung courray plat avecq un loquet.

f°11r°

Plus, en la salle suivante rellever deux paneaux de vitres et deux autres paneaux. Mettre deux verges à une croisée vers le chasteau. Fault faire deux panneaux de vistres et recarreller en plusieurs endroitz.

En la dernière chambre suivant la dite salle, fault ratacher la serrure et faire une clef à la porte en entrant en la porte de ladite chambre fault ung crampon en bois pour tenir le courray et faire une clef en la croisée.

Plus, en la dernière chambre suivant ladite salle, fault rattacher ladite serrure et faire une clef à la porte. En entrant en la porte de ladite chambre fault ung crampon en bois pour tenir le courray et faire une clef en la croisée fault faire deux volletz et faire servir la ferrure. Faire quatre paneaux de vitres et en rellever deux dans ung desdits cabinetz du costé de la salle.
Plus fault faire en la croisée, trois paneaux de vitres et relever ung où il manque quelques ozanges et à la porte dudit cabinet faire une clef.

Plus, en l'autre cabinet de ladite chambre, mettre ung panneau de vitres et faire servir les verges.

Plus, en la gallerie basse joignant lesdites chambres en dessous, fault carreler tout du long.

Chambre haultes

Premièrement, à commencer du costé du vent dabas, en dessus de celle cy dessus nommées, en la première chambre fault faire une clef à la porte. Faire en la croisée et demie croisée six panneaux de vitres et aux volletz mectre six targettes ; en la demye croisee vers la ville, deux paneaux de vitres

et aux volletz mettre six targettes en la

f°11v°

demie croisée vers la ville deux panneaux de vistres et faire servir trois verges au cabinet de ladite chambre. Reclouer ung aix de la porte mectre ung loquet et courray par derrière. Faire ung paneau de vitres. Ratacher le vollet avec deux paumelles, y mectre ung courray plat avecq une targette.

Plus, en la grande salle suivante une clef. À la porte, aux croisées vers le chasteau faire cinq paneaux de vitres et en rellever ung et aux demys croisées vers la ville quatre panneaux de vistres.

Plus, en la porte du hault de l'escallier à aller sur la chappelle du roy faire une serrure dessus ladite chappelle. Fault refaire le plancher d'aix et le lambrissage. Faire deux petites portes à aller sur les gouttières avecq les ferures et chacunes ung courray plat au dessus desdites portes fault deux panneaux de vitres avec des grandes ozanges en cœure enchassées en la pierre et deux autres petittes et courray une petitte fenestre avec sa ferure et ung courray plat. Faire une croisée de menuiserie et ferrure et vistres[7].
Plus, fault remanier en plusieur endroitz la couverture de ladite chappelle et replomber les gouttières et netoier les conduitz.

f°12r°

En la chambre suivant ladite salle par hault de la herse, aux deux croissées vers le chasteau fault trois panneaux de vitres. Rellever ung panneau de vitres mettre neuf ozanges aux trois autres et deux verges à ung des volletz deux targettes en la demie croissée vers la ville. Rellever ung panneau de vistres. Mettre du bousillage dans le cabinet de ladite chambre à regarder en ladite chappelle du roy. Rellever ung panneau de vitres et y mectre deux verges.

Plus, en la chambre d'après, fault une serrure à la porte.

Plus, en la chambre suivante plus proche de ladite tour de Bourbon, fault refaire le bas des fenestres. Mettre deux crampons en pierre à la porte qui dessend à aller au grand puy. Carreller en plusieur endroitz. Faire une porte avec sa ferure et loquet et un courray plat dans le cabinet de ladite chambre faire un panneau de vitres.

Plus, en la chambre qui regarde soubz les Sept Vertus suivant de celle cy dessus de la porte du passage joignant l'escallier des Sept Vertus, une clef à une porte de ladite chambre du costé du donjon. Fault faire une clef en la croisée qui regarde ausdites Sept Vertus et ung panneau de vitres et mettre six ozanges et une verge en l'autre croisée deux paneaux de vistres.

Plus, en la petitte chambre joignant celle cy dessus et sur la porte du donjon, fault rellever deux paneaux de vitres et mettre cinq ozanges à ung paneau en la porte qui va sur lesdites galleries du jeu de paulme, faire une ferrure.

f°12v°

Plus, en la porte du passage à venir des Sept Vertus aux chambres de la tour de Bourbon, faire une serrure à la porte joignant à aller a ung grand grenier. Faire une serrure à bosse et faire servir le courray et replastrer ung des gonds.

Plus, en la chambre basse proche lesdites portes, rellever ung panneau de vitres et mettre deux lozanges et deux verges.

---

7 Le document 2 mentionne « faire une croissee de menuiserie fermer de vitrage » (f°4r°).

Plus, en la première chambre de ladite tour de Bourbon, fault mettre ung aix la porte et faire une clef à la fenestre plus proche de la cheminée. Fault ung panneau de vitres et ung gond en pierre à l'autre fenestre. Fault deux panneaux et deux verges et ung loquet.

Plus, en la chambre de dessus fault une serrure à la porte et ung courray avecq son tenon et ung panneau de vitres.

Plus, au dessus desdites chambres de ladite tour de Bourbon, fault une serrure, trois fenestres avecq leurs ferrures et chassis et ung courray plat et refaire le bousillage et carrelage en plusieurs endroitz.

Plus, faire une porte avecq sa ferrure et serrure au passage qui va de ladite tour aux chambres en galtace vers le vent dabas.
Plus, en la première chambre proche de ladite tour, fault une serrure et refaire le bousillage faire

f°13r°

deux portes avecq leurs ferrures, courray et loquet à aller en la chambre aisée et refaire ladite chambre aisée de briquage et mettre ung chassis avecq une paneau de vitres et deux paumelles ung gond en pierre et ung courray plat.

Plus, en la chambre suivante une porte autre avec sa ferrure, loquet et courray et faire servir les gonds avecq briquage et bouzillage.

Plus dans l'allée joignant lesdites chambres, faire une dernière croisée de mesme service avecq sa ferrure et deux panneaux de vitres et carreller ladite allée.

En la porte à dessendre au donjon proche ladite allée, ung crampon en pierre.

Le donjon par bas

Premièrement, en la première chambre basse joignant le portal du donjon du costé du jeu de paulme, fault une serrure à la porte en la mesme croisée, quatre autres panneaux de vitres et faire le carrellage en plusieurs endroitz.

Plus, en la seconde chambre, faire une porte de costé du jeu de paulme avec sa ferure, loquet et courray, ung petit panneau de vitres vers le donjon à la porte

f°13v°

du cabinet de ladite chambre. Faire ung loquet dans ledit cabinet. Boucher ung trou de bousillage et carrelage.

Plus, en la troisieme chambre, faire une clef à la porte et à une petitte fenestre du costé du donjon ung panneau de vitres et ung loquet au vollet à la croisee vers le jeu de paulme. Fault relever ung panneau de vitres et mectre deux autres panneaux et faire une fenestre au dessoutz de ladite croisée qui sert de porte avecq sa ferrure et courray plat. Recarreller en plusieurs endroitz.

Plus, mettre une porte entre ladite chambre et la quatriesme et faire servir la vieille ferrure et faire une serrure en ladite quatriesme chambre. Faire ung panneau de vitre et une fenestre du costé du donjon et de l'autre costé vers le jeu de paulme, ung panneau de vitre et ung loquet au vollet du cabinet de ladite chambre fault une serure et refaire le carrelage.

En la cinquiesme chambre en suivant, rellever six panneaux de vitres et les mettre en plomb neuf.

Rellever ung panneau de vitre en le cabinet de ladite chambre. Faire une clef et ung loquet à la porte qui va en l'entredeux.

Dans la sixiesme chambre, fault quatre paneaux de vitres en la croisée vers le donjon et vers le jeu de paulme, fault deux paneaux de vitres et un vollet avec sa ferrure et rellever ung

f°14r°

autre panneau et le mettre en plomb neuf et mettre deux verges à deux autres panneaux et trois ozanges.

Plus, en la petitte chambre, nommée chambre du pillier, fault rellever cinq paneaux de vitres et les mettre en plomb neuf, une targette à une fenestre da hault et à la petitte porte qui va au four, mettre un loquet.
En la chambre du four, fault deux panneaux de vitres et regarnir les volletz de paumelles et targettes et faire deux petitz volletz aux autres fenestres et courray platz. Au cabinet dudit four, faire une porte. Faire servir la vieille ferrure et faire une clef. Faire une fenestre avecq ung panneau de vitres, ferrures et faire servir les gonds et au dessus fault trois morceaux de vitres enchassées en la pierre, en la porte dudit four tirant vers le jeu de paulme. Faire une serrure.

Plus, en ung autre cabinet proche ladite porte quy regarde sur le jeu de paulme faire ung paneau de vitre. Rellever ung autre, le mettre en plomb neuf et refaire la clouaison d'aix en quelques endroitz.
Plus ,en la petitte chambre proche ladite chambre du pillier, rellever deux panneaux de vitres et une serrure en la porte qui va en l'allée.

Plus, en la chambre suivante vers le vent dabas à une demie croisée vers la ville, fault un paneau de vitre

f°14v°

et trois losanges en l'autre. Plus en la croisée dudit costé, quatre ozanges et deux verges et un loquet en la demie croisée vers le donjon, ung panneau de vitres en la porte proche la cheminée à sortir dans le donjon, une serrure et ung loquet.

Plus, en la porte du cabinet, fault une clef dans ledit cabinet. Fault faire deux thoises de plancher d'aix dans le petit cabinet proche celluy cy dessus. Fault faire ung loquet et ung courray plat. Boucher un jour de massonnerie qui est entre lesdits cabinetz.

Plus, en la première chambre haulte et dessus la dernière nommée laquelle chambre regarde sur le pont de la ville, faire deux grands panneaux de vitres et mettre dix ozanges aux autres paneaux et ung vollet à une des fenestres dans le cabinet de ladite chambre. Refaire la moitié du plancher et bousillage et recarreller en quelques endroitz.

Plus, en la seconde chambre en la dernière croisée, fault faire ung paneau de vitres et deux targettes aux deux volletz en le petit cabinet, rellever un petit panneau de vitre et le mettre en plomb neuf et recarreller et quelques endroitz.

Plus, en la chambre en galtace dessus l'allée cy davan nommée la plus proche du vent dabas,

f°15r°

fault faire une croisée de menuizerie avecs sa ferrure et quatre panneaux de vitres. Faire servir les gonds au petit cabinet joignant la cheminée, une petite porte avecq sa ferrure et ung petit courray en

l'autre cabinet de ladite chambre. Faire une porte avec sa serrure et ferrure, une demye croisée de menuiserie avec sa ferrure et deux panneaux de vitres. Refaire en plusieurs endroitz bouzillage et carrellage en ladite chambre. Fault faire une porte garnie de sa serrure et ferrure.
Plus, au passage proche ladite chambre, faire une porte avec sa serrure et faire servir les gondz. Faire une demie croisée de menuiserie avec sa ferrure et deux panneaux de vitres bouziller en trou dans le plancher.

Plus, en la chambre joignant le pavillon proche la salle du bal, laquelle chambre regarde sur le pont de la ville, fault lever deux panneaux de vitres l'ung vers la ville, l'autre vers le jeu de paulme.

Plus, en la seconde chambre haulte tirant vers le portal du donjon, faire une serrure et trois paneaux de vitres du costé du jeu de paulme et deux paneaux du costé du donjon. En la porte d'entrée les deux chambres faire une serrure recarreller le passage proche ladite chambre.

f°15v°

Plus, en la troisième chambre, faire une clef à la porte qui respond audit passage et une serrure à la porte du costé du jeu de paulme ung panneaux de vitres et rellever l'autre vers le donjon et ung crampon pour tenir les ouvrages et vers le jeu de paulme ung panneau de vitre et mettre trois ozanges et deux autres panneaux.

Plus, en la quatriesme chambre en suivant, faire une clef à la porte. Rellever ung panneau de vitres et remettre en plomb neuf et y faire ung vollet garny de sa ferrure. Dans le cabinet, fault une porte avecq sa serrure et boucher quelques trous.

Plus ,en la cinquième chambre tirant vers le portal, fault faire de panneaux de vitres et mettre une ozange en la fenestre vers le donjon, faire ung paneau de vitres, ung corray et une targette refaire du carrellage en quelques endroitz.

Plus, en la sixième et suivant ung loquet à la porte du cabinet et boucher un trou de masonnerie dans ledit cabinet.

Plus, en la derniere chambre proche ledit portal en la croisée du costé du donjon, faire quatre panneaux de vitres et vers le jeu de paulme ung panneau de vitres et en rellever deux autres. Refaire le carrellage.

Plus aux galleries haultes et basses,

f°16r°

tant du costé du donjon que du jeu de paulme, refaire en plusieurs endroitz du bouzillage et carrellage.
Au bout de la gallerie haulte du donjon joignant la tour razée, refaire le lambry.

Plus, faire une barre de fer à la porte de la grande cour de dessoutz la plateforme qui joing la tour razée.

Plus, faire une clef à la porte de la première en entrant à main gauche

Plus, à l'entrée de ladite grande cour, faire une grande porte avecq sa serrure et ferrure faire servir les vielz gonds.

Plus, faire une autre porte avecq sa serrure et ferrure. Faire servir les gonds à l'autre des fours et boulangeries.

Plus, racommoder la premiere porte de la tour razée et mettre ung crampon en pierre pour tenir le courray.

Plus, refaire partye des gardes foulx de ladite tour razée de pierre de Bourray.

Plus, faire paver la platte forme joignant ladite razée de grands pavés larges en pierres et rellever celui qui y est pour la conservation de la voulte de la grande cave qui est dessoutz.

Le costé de la salle du bal

Premièrement, en l'office ou soulloire est la forge soutz ladite salle du bal faire une serrure en bosses et faire servir

f°16v°

le courray. Fault trois paneaux de vitres vers le jeu de paulme et trois volletz avec leurs ferrures, un autre paneau de vitres du costé de la ville. Fault réparer en plusieurs endroitz de petits pavés.
Plus, en l'escurye proche ledit office, fault faire une porte avecq sa ferrure et serrure et y faire quatre fenestres avec leurs ferrures et courrays. Renforcer les mangeoires tout du long et garnir d'aix devant. Réparer de pavé menus en quelques endroitz.

Plus, faire une porte à l'entrée de la salle du bal du costé du logis de la royne. Faire une porte avec sa serrure et ferrures aux croisées de ladite salle du costé de la ville. Fault rellever et mettre en plomb neuf et en la croisée vers le jeu de paulme. Faire quatre panneaux de vitres et huict qu'il fault rellever et mettre en plomb neuf et en la croisée vers le jeu de paulme. Faire quatre panneaux de vitres et appliquer ung aix à l'ung des volletz. Mectre quatre losanges à deux autres paneaux.

Plus, au passage qui va de ladite salle en la chambre des tabourineurs, mettre quatre panneaux de vitres en la croisée vers le jeu de paulme et rellever deux pour mettre en plomb neuf et rependiller l'une des fenestres et recarreler ledit passage. Au mesme passage, deux paneaux de victres à l'autre croisée.

Plus, en la chambre du grand pavillon joignant

f°17r°

ledit passage, faire deux portes avecq leurs serrures et ferrures et faire servir leurs gonds en la croisee de ladite chambre ; fault deux paneaux de vitres et ung crampon en pierre pour tenir les fenestres ; en l'autre fenestre, fault rellever ung panneau de vitres et metre ung courray plat et recarreller en quelques endroitz.

Plus, fault mettre à la porte qui sort dudit passage à aller à la gallerie de dessus le jeu de paulme. Faire ung crampon en pierre et replastrer ung des gonds.

Plus, en la chambre des tambourineurs fault rellever ung paneau de vitres et le mettre en plomb neuf. Mettre quatre ozanges et faire une clef à la porte qui va à la montee mettre ung gon en pierre à la fenestre soubz ladite montée.
Plus, en la chambre du dessus la dernière nommée appellée la librairie à l'entrée à venir de l'escallier vers la ville, fault une porte et sa ferrure et serrure et faire servir les vieux gonds aux deux croisées vers le jeu de paulme. Fault douze panneaux de vitres et quatre volletz garnis de leurs ferrures et trois targettes aux autres voletz avecq un crampon en pierre en l'autre croisée. Faire quatre panneaux de vitres et ung petit loquet à ung des volletz. Fault mettre quatre marches à l'escallier de bois qui va aux galtace du donjon

f°17v°

joignant ladite chambre. Refaire la clouaison de briquage du costé du jeu de paulme et galtace proche ledit escallier. Refaire le bouzillage et briquage en plusieurs endroitz.

Plus, en la chambre et galtace du dessus le grand pavillon joignant ladite chambre de la librairie, faire une porte avecq sa ferrure et serrure et mettre ung gond et boucher une autre porte de massonerie qui respond en ladite chambre de la librairie. Attacher avec bandes de fer l'acoudoir de la croisée et faire en icelle trois paneaux de vitres avecq une fenestre et ung vollet et sa ferrure, y faire trois verges et rebriquer et recarreler en quelques endroitz.

En la chambre joignant, faire une porte avecq sa serrure et ferrure faire servir les gonds. Briquer une porte qui va a ung viel escallier pour dessendre au bas dudit grand pavillon. Mettre deux panneaux de vitres en la croisée. Rellever ung panneau et mettre une ozange en l'autre. Refaire quelques peu de briquage et carrellage et bouzillage au plancher.

Plus, en la porte de l'escallier double à venir du donjon ausdites chambres, mettre une serrure et ung crampon en pierre.
Aux grands galletaces du donjon joignant lesdites chambres faire une clef à la porte et faire quatre grandes fenestres aux lucarnes du

f°18r°

galtace avecq leurs ferures et courray.

Plus, en la grande chambre en galtace de dessus ladite salle du bal, faire une porte du costé de la vis persé avecq sa ferrure et serrure. Faire servir les gonds. Fault repandiller une autre porte et mettre ung gond serrure. Faire une autre porte à aller sur la gouttière vers la ville avecq sa ferrure et courray. En la croisée et aux deux demies croisées du costé de la ville, faire sept paneaux de vistres et aux deux croisées vers le jeu de paulme, cinq panneaux de vitres et en rellever trois. Mettre ung vollet avecq sa ferrure et racommoder d'aix les quatre fenestres basses. Rebouziller en plusieurs endroitz et recarreller et blanchir ladite chambre.

Plus, à la porte dudit escallier[8] pour à venir en ladite chambre par ung pont dormant, fault faire une serrure refaire d'aix et attacher une des [lisses][9] audit pont dormant.

Plus, en l'autre chambre en galtace joignant allée cy dessus, fault faire une porte avecq sa serrure et ferrure et une autre petite porte à une chambre aisée avecq sa ferrure, loquet et courray faire servir les gonds fault refaire la croisée de menuiserie avecq sa ferrure et paneaux de vitres. Fault mettre quatre des jambages à ladite charpente et ung [sommier][10] pour soutenir les cheverons mettre deux solliveaux

f°18v°

au plancher de ladite chambre et refaire le bouzillage et carrellage en beaucoup d'endroitz.

Plus, en l'allée joingant la montée vers la ville, mettre ung cheuvron et trois jambages et refaire le bouzillage.

---

8 L'escalier est dit persé dans le document 2 f°7r° : « A la porte dudit escallier percé à venir en ladite chambre par ung pont dormant fault faire une serrure refaire d'aix et attacher une des lisses audit pont dormant. ».

9 Le mot nous est donné par le document 2 f°7v°.

10 *Idem.*

Plus, au bout de l'escallier joignant ladite allée, faire ung petit pont dormant à aller aux greniers desdites chambres.

Plus, en touttes les couvertures du donjon tant du costé de la chappelle du roy que vers le jeu de paulme et librairie, fault remanier en plusieurs endroitz la couverture et y mettre des faisteaux en beaucoup d'endroitz.
Plus, en la couverture de ladite salle du bal, fault aussy remanier ladite couverture en plusieurs endroitz et y mettre du plomb et gyrouetz sur le grand pavillon.

Plus, refaire la couverture de la grosse tour du costé des Minimes en plusieurs endroitz ou elles sont tombées et y mettre cheverons et une gouttière de bois ou faire reservir la veille goutière.

Plus, au galtace de dessus la chambres du roy, fault mectre quatre autvents avecq leurs serrures et faire servir les gonds refaire le bouzillage et carrelage en quelques endroitz et mettre des ardoises à la couverture dudit galtas aux endroitz nécessaires.

f°19r°

Plus, fault faire une clef à la porte qui va dudit galtace en l'escallier du logis de la royne.

Logis de la royne

Premièrement, en la première chambre en galtace du logis de la royne, vers ladite grosse tour, fault faire une porte avecq sa serrure et ferrure faire servir ung gond. Faire une autre porte à la chambre aisee avec sa serrure loquet et courray. En ladite chambre aisée, refaire ung plancher et deux thoises de long et une thoise de large. En la croisée de ladite chambre faire cinq paneaux de vitres et rellever ung mettre en plomb neuf et mettre deux targettes. Refaire du bousillage.

Plus, en la seconde chambre en suivant, faire une clef à la porte. En la croisée fault trois panneaux de vitres et en rellever deux.

Plus, en la troisiesme chambre, faire une clef à la porte. Refaire trois paneaux de vitres. Faire une fenestre de bois du costé de la ville avecq sa serrure et ung courray et reboucher ung trou dans la cheminée.

Plus, en la dernière chambre en galtace du costé de l'église, faire une serrure et ung courray plat et replastrer le gon de l'autre pour le mettre. Ung paneau de vitre en la demie croisée et refaire ung autre paneau et faire servir la moitié du vieil.

f°19v°

Plus, aux deux croisées et demie de l'allée joignant lesdites chambre faire douze panneaux de vitres et mettre quatre petitz loquetz à quatre volletz.

En l'estage troisieme soubz celluy cy dessus, en la première chambre du costé de ladite grosse tour mettre le courray et tenons et une serrure.
Et y faire une clef, faire de massonerie une porte qui va en la chambre aisée et en la croisée vers le logis du roy. Mettre ung paneau de vitres. Rellever ung autre panneau et mettre six lozanges. En le passage à aller en la seconde chambre fault recarreller.

Plus, en la seconde chambre de suivant faire une serrure à la porte. En la croisée du costé du logis du roy, fault rellever ung paneau de vitres et en la croisée vers le jeu de paulme, faire une grande croisée de menuiserie et faire servir la vielle ferrure et faire aussy resservir quatre paneaux de vitres

où il fault quelques ozanges et en faire deux neuf en ladite croisée. Mettre quatre carreaux en ladite chambre.

Plus, dans le cabinet joignant ladite chambre en la croisée dudit cabinet faire deux paneaux de vitres et refaire le lambris en plusieurs endroitz. Faire une petite porte audit cabinet à aller en galtace.

Plus, en la troisième chambre, deux paneaux de vitres.

f°20r°

Plus, en la quatrième et derniere chambre, en la demie croisée mettre ung paneau et refaire l'autre a moitié en faisant servir les ozanges. Reclouer deux targettes. Faire une porte avecq sa ferrure et serrure. Faire servir ung gond et rebriquer ung trou qui respond en l'allée.

Second estage dudit logis de la royne

Premièrement, en la salle première joignant sa salle du bal, fault faire une serrure à la première porte venue de la tour et à l'autvent faire une porte avecq sa ferrure, loquet et courray. Faire une autre serrure à la porte du costé de l'escallier persé. Aux trois croisées de ladite salle fault six paneaux de vitres et une douzaine d'ozanges aux autres panneaux et deux loquetz à deux volletz.

Plus, en l'antichambre de la royne, fault rattacher quatre panneaux de vitres et y mettre huict ozanges et quatre verges et y faire deux petits paneaux neuf et à la porte qui va au logis du roy fault replastrer une patte en pierre qui tient le chassis de ladite porte. Mettre ung petit crampon pour tenir le courray.

Plus, en la chambre de la royne, faire trois paneaux et en rellever deux autres. Mettre deux targettes à la porte qui va en la chambre des filles.
Plus, fault faire au cabinet de ladite chambre de la royne deux paneaux de vitres et mettre ung courray pour fermer la fenestre et un crampon en pierre et une targette

f°40

à ung des volletz. Refaire en plusieurs endroitz le lambry. Replastrer le crampon de la porte dudit cabinet.

Plus en l'allée pour aller de ladite chambre à la chambre des filles, rellever ung paneau de vitres. Mettre deux losanges aux autres paneaux et refaire le plancher de bouzillage et mettre ung solliveau d'une thoise de longueur environ.

Plus, en ladite chambre des filles fault faire une serrure à la porte joignant ladite allee. Faire ung paneau de vitres au chassis de dessus ladite porte avecq une targette et une demye ozange et ung paneau à la porte de l'autvent. Fault ung loquet et ung courray plat.

Plus, faire deux clefs aux deux portes du passage à aller du logis de la royne en la pettite cour du costé de l'église.

Plus, en la chambre proche les Sept Vertus fault trois panneaux de vitres et en rellever ung et faire ung vollet avec sa ferrure et courray à l'autvent de la porte de l'escallier. Faire un loquet au hault dudit escallier. Mettre deux lisses de corde garnir d'aix à la porte basse dudit escallier. Faire une clef en la porte qui va de ladite chambre au cabinet. Mettre une petite serrure et dans ledit cabinet. Mettre ung paneau de vitre et faire ung vollet avecq un petit courray plat et faire servir les paumelles et verges audit paneaux et mettre quatre ozanges et deux autres petitz paneaux et deux petittes verges.

f°20v°

Plus, fault faire une clef et une serrure à la porte de l'escalier dudit logis du costé de l'église en allant aux offices.

Offices de la royne

Premièrement, aux premiers offices du costé de la salle du bal, fault mettre une paumelle à la porte du costé du jeu de paulme et une serrure et ung crampon en pierre. Faire trois fenestres avec leurs ferrure et courray et faire servir quatre gonds à la porte du costé de l'allée. Faire une porte avec sa ferrure et courray joignant ladite porte en ladite allée. Fault faire une porte à une petite cave avec sa serrure et ferrure.

Plus, au bas de l'escallier proche en une petitte escurie voultée, faire une porte avecq sa ferrure et serrure et y faire une mangeoire et une petite fenestre avecq sa ferrure et courray.

Plus, au second office faire une moitié de porte à l'entrée de la cave avec sa serrure et ferrure, ung grand et ung moien paneau de vistres.

Couverture du logis de la royne

Fault remanier en plusieurs endroitz la couverture dudit logis et replomber les goutières par endroitz ; ratacher du plomb en quelques endroitz servant de faisteaux.

f°21r°

Logis du roy

Premièrement, dans la grande salle de dessus la grosse tour en la grande porte qui vient de ladite tour en ladite salle, racomoder d'ung aix et ung loquet une petitte fenestre. Faire une clef à la porte à aller aux chambres du roy. À la porte qui va sur la tour du costé des Minimes, mettre ung courray, ung gond deux crampons en pierre.

Plus, à la porte du petit cabinet une serrure. Rellever cinq paneaux de vitres et en faire cinq neuf en la croisée du costé des Minimes et en l'autre croisée faire six panneaux de vitres et faire reservir les vielles verges. Mettre deux targettes et ung courray plat.

Plus, au cabinet voulté proche le petit pont de bois, atacher deux paneaux de vitres et mettre deux ozanges et une serrure à la porte.

Plus, fault à la grande porte qui vient dessus ladite grosse tour en les logis du roy et de la royne, faire la moitié d'une porte qui est dans la grande et faire une serrure.

Plus, au passage vers ladite tour à aller à la salle des gardes faire un petit paneau de vitres.

Plus en la salle des gardes aux grandes croisées, rellever deux panneaux de vitres et mettre trois ozanges et mettre trois targettes ung petit crampon à tenir la targette.

Plus, en la chambre du roy, mettre aux croisees six verges et quatre ozanges faire ung petit courray

f°21v°

plat en la porte de la petitte cour et la porte du passage à aller en la chambre de la royne ; mettre une ferrure et loquet et faire servir et rellever quatre petitz paneaux de vitres audit passage.

Plus, en l'antichambre du roy rellever deux paneaux de vitres tant de la demie croisée que de l'autre fenestre et mettre une ozange et ung autre paneau et faire une clef et ung loquet à la porte.

Plus, en la gallerie du jardin du roy vers la rivière, fault bouziller en plusieurs endroitz et mettre en coulleur au niveau de l'autre. Refaire en quelques endroitz les traillis de ladite gallerie du costé du jardin. Fault remanier en plusieurs endroitz la couverture de ladite gallerie.

Plus, au cabinet des offices, faire une porte vers l'escallier avecq sa ferrure, serrure et courray plat avecq son crampon. Mettre une serrure à l'autre porte dudit cabinet. Mettre ung panneau de vitres, mettre quatre targettes aux volletz.

Plus, en la gallerie haulte qui va du logis du roy à l'église et au logis de l'armurerie, fault faire trente cinq paneaux de vitres et faire servir quantité de vieilles verges qui y sont et vingt sept autres paneaux qui fault rellever ou mettre des ozanges. Attacher une desdites croisées avecq quatre pattes en pierre et mettre une targette aux deux

f°22r°

portes du costé de l'armurerie faire deux clefs.

Logis de l'Armeuserie

Premièrement, en la salle dudict logis joignant ladite gallerie faire ung paneau de vitre et en rellever ung et mettre en plomb neuf et mettre des ozanges au deux autres. Faire une porte dans le chassis à aller en la chambre avecq sa serrure, loquetz et courray.

Plus, en la cuisine proche ladite salle, ung panneaux de vitres et en ratacher ung autre et faire une targette avecq des volletz et la carreller presque toutte.

Plus, dans la première porte de l'escallier dudit logis faire une clef à la porte qui vient dudit escallier aux chambres. Faire ung loquet et en ladite chambre. Mettre une douzaine d'ozanges aux croisées et deux verges et ung vollet et faire servir les vieilles bandes et y faire ung loquet au cabinet de ladite chambre. Fault deux paneaux en la demie croisée vers le jardin, trois autres paneaux du costé du passage au bas dudit gué de ladite chambre à aller au jardin. Faire une clef à la porte.

Plus, en la chambre à costé, fault mettre ung petit aix à la porte. Mettre en la croisée deux ozanges et mettre ung petit courray plat à une des fenestres dans

f°22v°

le cabinet a costé faire une clef à la porte faire quatre panneaux de vitres à deux demies croisées dudit cabinet.

Plus, en la petite chambre sur la cuisine faire deux paneaux de vitres. À la porte du cabinet de la montée faire une serrure et rependre une fenestre avecq quatre pattes en pierre. À la porte de la petitte gallerie haulte, mettre une serrure à la porte avecq ung crampon de fer aveq son vollet et serrure.

Plus, en la chambre haulte en galtace vers l'église, fault faire ung chassis à une petite fenestre avec ung paneau de vitres. Aux croissées, cinq paneaux de vitres et une verge. Rellever ung paneau et remettre deux ozanges et refaire le bouzillage en quelques endroitz et reblanchir. Faire une porte à aller à l'autre chambre avecq sa ferrure, courray et loquet et mettre ung petit quartier de Bourré.

Plus, en la chambre joignant, fault faire ung paneau de vitres et remettre une douzaine d'ozanges et ratacher deux panneaux en la porte à aller en l'escallier. Faire une serrure.

Plus, en la petite chambre proche, fault une serrure et mettre six ozanges aux deux paneaux de vitres.

Plus fault remanier en plusieurs endroitz la couverture dudit logis et y mettre quelques faisteaux et environ trois ou quatre thoises en carré qu'il fault refaire tout à neuf.

f°23r°

Le logis proche l'Armeuserie

Premièrement, fault, en la première chambre où il y a ung four, faire ung escallier et ung paneau de vitres et recarreller ladite chambre en quelques endroitz.

Plus, en l'autre petitte chambre à costé, rellever quatre paneaux de vitres et les mettre quelques ozanges. Repandiller ung vollet. Refaire un trou de carrellage et bouzillage. Boucher ung trou dans la clouaison. Mettre une serrure et ung loquet à la porte de ladite chambre.

Plus, en l'autre chambre proche ladite cour, fault faire à la porte une clef et en l'autre porte vers ladite cour, mettre une serrure. À la porte qui va au grand cabinet, ung loquet et ung courray. Y faire ung paneau de vitres audit cabinet et en l'autre paneau, mettre trois ozanges. Boucher quatre trous de briquage du costé du four et en ladite chambre mettre deux paneaux de vitres et deux ozanges aux autres paneaux. Recarreller le foyer et en ladite chambre. Mettre ung petit paneau de vitres en ung petit cabinet.

Plus, en la chambre haulte dudit proche ledit logis de l'armurerie du costé du rempart. Refaire le bouzillage et carrellage en plusieurs endroitz.

Plus, en l'autre petitte chambre à costé faire ung paneau

f°23v°

de vitres et en rellever ung autre.

Plus, en l'autre chambre du costé de la cour fault mettre en une grande armoire contre la cheminée, deux petittes serrures, deux paneaux de vitres et en rellever ung et mettre un ozange à l'autre. Refaire quelque peu de carrellage.

Plus, au passage qui va de ladite chambre en la chambre aisée, refaire du carrellage en quelques endroitz et faire une porte à aller au grenier avecq sa ferrure et serrure.

Plus, au grenier du petit logis, au plus proche du corps de garde, mettre ung crampon en pierre à la porte au bout du grenier du costé de l'église. Fault mettre ung sommier de la longueur de trois toises pour porter la clouaison. Rebriquer trois ou quatre trous au pinacle vers le corps de garde.

Plus, à la porte de la petitte cour à entrer en ledit petit logis proche le corps de garde, refaire les marches rondes de pierres dure en mettre six et faire une clef à la porte dudit escallier. Faire une petitte porte en le petit cabinet en entrant à main gauche estant en l'allée à aller en la chambre.

Plus, en l'autre cabinet de l'autre costé de ladite allée, rellever ung paneau de vitre et mettre en plomb neuf et mettre quatre ozanges aux autres paneaux[11].

11 Le document 2 varie légèrement, f°11r° : « et en l'autre cabinet de l'autre costé de ladite allee, rellever ung paneau de victre et mectre en plomb neuf et mectre trois lozanges en l'autre en la porte qui va dudit cabinet en la chambre faire ung loquet et ung corray. »

f°24r°

Et en l'autre demie croisée, fault rellever troys paneaux de vitres, l'ung desquels il fault refaire la moitié ; faire deux targettes l'une au vollet, l'autre audit chassis.

Plus, au cabinet joignant la cheminée, fault faire ung paneau de vitres et relatter.

Plus, fault remanier lesdites couvertures des deux logis cy dessus nommez en plusieurs endroitz et mettre des thuilles et faisteaux.

Plus, fault recarreler en trois endroitz le grenier et faire servir le carreau[12].

Au logis du costé de la porte Hurtault

Premièrement, en la premieèe chambre basse du costé des fours, remettre deux ozanges à la fenestre et ung courray à la porte par le dedans et recarreller en quelques endroitz.

Plus, en l'autre chambre haulte proche la montée, fault faire deux paneaux de vitres. Recarreller et briquer en plusieurs endroitz de la gallerie.

Plus, rebriquer aux deux pinacles du grenier. Recouvrir en plusieurs endroitz de thuille et faisteaux ledit logis.

Au logis proche la tour de Fours

Premièrement, fault rellever deux paneaux et les faire à moitié et mettre trois ozanges à la première chambre basse du costé des fours.

f°24v°

Plus, en la petitte chambre à costé, fault ung paneau de vitres. Refaire l'autre à moitié et mettre une ozange au cabinet de ladite chambre. Faire une serrure à la porte et ung paneau de vitres à la fenestre.

Plus, à une autre chambre sans cheminée faire ung chassis avecq ung paneau de vitres et sa ferrure et sur la porte, fault deux petitz paneaux de vitres.

Plus, fault resapper un pan de muraille dans un petit sellier qui va en la cave dudit logis et rebriquer partie de la clouaison.

Plus, en la petitte cuisine du costé du puy, faire ung paneau de vitres.

Plus, en la montée à aller aux chambres haultes dudit logis, fault mettre des marches de boys.

Plus, en la première chambre haulte vers les chambres, mettre six ozanges. Au petit cabinet en pavillon, remettre quelques ozanges.

Plus, en la garde robe à aller en la chambre aisée, fault pandiller une fenestre et mettre deux gonds en pierre et ung paneau de vitres et en la porte de la chambre aisée mettre ung loquet et ung paneau de vitres à la fenestre.

Plus, en l'allée pour aller de ladite chambre aux autres chambres fault faire du bouzillage, carrellage

12 Dans le document 2 ce paragraphe n'existe pas.

f°25r°

en plusieurs endroitz et mettre une porte à aller au grenier avec sa serrure et ferrure.

Plus, en la chambre haulte du milieu vers les escuries, faire ung petit paneau de vitres et en refaire ung autre a moitié et mettre ung loquet à la porte à aller de ladite chambre à l'autre suivante.

Plus, dans la chambre haulte du costé des fours plus proche de la tour, mettre quatre ozanges.

Plus, en l'autre chambre a costé fault une croisée de menuiserie et y mettre deux paneaux de vitres.

Plus, bouziller en plusieurs endroitz dans le grenier et rebriquer aux deux pinacles et mettre trois boutz de gouttières de bois et remanier relatter partye de la couverture et y mettre thuille et faisteaux et recouvrir.

Magasin ou soulloir de la pouldre

En la premiere porte dudit magasin, fault replastrer les gondz et mettre quelques ardoises au hault de la couverture.

En les escuries proche la tour des Fours

En la première, vers l'église, fault mettre une fenestre du costé des Sept Vertus et une clef à la porte.

Plus, en l'autre escurie mettre ung paneau de vitres

f°25v°

à ung chassis vers la ville et en l'autre fenestre mettre une ferrure avecq sa serrure et courray.

Plus, fault remanier et rellatter grande partye de la couverture et mettre thuilles et festeaux.

En la grosse tour du costé des Fours

Plus, à la grande porte de ladite tour fault rebarrer de bois en plusieurs endroitz et mettre une barre de fer pour tenir la moitié de ladite porte. Faire une grande porte du costé des Sept Vertus avec sa ferrure et courray et faire servir les gonds. Faire, à la porte de la montée de ladite tour, une clef et remettre ung crampon en pierre. Refaire partie de la couverture tout à neuf de thuille et remanier le reste et remettre des festeaux.

Plus fault faire un muraille en l'enceinte du chasteau du costé des Minimes contenant trois toises. Plus une guérite sur la porte des Lions qu'il fault faire de charpente, briquage et couverture.

f°26r°

Plus, fault faire une grande barrière à ladite porte des Lions.

Partant et avenu, discouru et entendu, se jour, lieu et heure faict et arreté au bureau des finances a Tours, le quatrième jour de novembre mil six cent trente deux.

Advenu lequel jour X^e^ de novembre audit an mil six cent trente deux, nous conseiller du roy, président et trésorier général de France audit bureau des finances à Tours, estant assemblé audit bureau après qu'il nous est apparu de la publication desdits éticquettes par exploit et procès verbal de Lorens Chauvau, huissier dudit bureau, du VI^e^ jour dudit moy, auroit fait faire couvertures des portes d'icelluy et fait faire publication dudit étiquette sur laquelle publication ne s'éstant présenté aucunes personnes qui ait offert faire lesdittes réparations en auroient remis l'adjudication à huitaine. Et ordonné lesdits éticquettes estre derecheff publié pour faire savoir ladite remise et toute offre et rabaix estre remiz au greffe dudit bureau. Et le dix septième jour du moys et an, nous président et trésorier général des finances susdits estant assemblés

f°26v°

audit bureau comme dessus et nous estant apparu de la publication desdits éticquettes par exploit, procés verbal dudit Chauvau du XIII^e^ dudit moy auroit fait réjtérer ladite publication audit bureau sur laquelle se serait presenté Jehan Gripoulleau qui auroit offert faire lesdittes réparations pour la somme de vingt mille livres lesquelles auroient esté rabaissées par Denis Masset à dix sept mille livres sur lequel rabaix auroit faict allumer troys feu et chandelles consécutives. Le premier desquels se serait estin sans rabaix et sur le second lesdites réparations auroient esté rabaissées par Nicollas Gilles, à la somme de seize mille cinq cent livres ; par ledit Masset, à seize mille trois cent et sur le troisième desdits feux par Jehan Georges, à tout simplement seize mille livres et après l'extinction desquels feux ne s'estant fait autre rabais aurait remis ladite adjudication à huitaine et ordonné ledit éticquette derecheff publié et tout rabaix remis audit greffe dudit bureau le vingt quatrième jour dudit moy et an, nous président et trésorier général de France estant assemblé comme dessus, qu'il nous est apparu par publication dudit exploit dudit Chauvau d'icelle dudit moy, aurait faict faire audit bureau lecture à haute voix dudit éticquette.

f°27r°

Surquoy se serait livrés sur quoy auroit fait derecheff allumer trois feux et chandelles consécutifs par règle. Les rabaix qui seroient faict sur iceaux à chacun trois cent livres, sur le premier desquels feu lesdites réparations auraient esté rabaissées par André Nalleteau à la somme de quinze mille sept cent livres, par ledit Gilles à la somme de quatorze mille quatre cent livres, et s'estant le second desdits feux estint sans rabaix, sur le troisième lesdites réparations auraient esté rabaissé par ledit Nalleteau à quinze mille, par ledit Georges à quatorze mille sept cent livres, par ledit Masset à quatorze mille quatre cent, par ledit Nalleteau à quatorze mille livres et ayant fait allumer un quatrième , se serait celui estint sans rabaix et sur ce nous aurait esté remonster par ledit Masset qu'au cas où nous voullions lui adjuger lesdites réparations à présent et simplement, il la rabaisserait de trois livres au dessous des quatorze mille sur quoy aurait fait réitérer ladite publication sur ladite offre et remonstré auxdits assistants qu'en mestant lesdites réparations à prix raisonnable leur en ferait présentement l'adjudication.
Et sur quoy auroit fait allumer ung cinquième feu,

f°27v°

sur lequel lesdites réparations auroyent esté raibaissees par ledit Masset à treize mille sept cent livres et par ledit Nalleteau à treize mille cinq cent livres sur lequel rabaix ayant faict allumer un sixième feu et s'estant icelui estin sans avoir rabaix, aurions audit Nalleteau adjugé lesdites réparations pour ladite somme de treize mille cinq cent livres sauf huitaine.
Laquelle huitaine estant échu le I^er^ jour de décembre audit an mil six cent trente deux estant audit jour assemblé audit bureau comme dessus seroit comparu en icelluy ledit André Nalleteau lequel

aurait persisté en son offre et rabaix cy-dessus et requis l'adjudication des réparations lui estre faite purement et simplement pour laditte somme de treize mille cinq cent livres, à laquelle il les a rabaissés sur quoy nous avons derecheff faict allumé trois feux et chandelles consécutifs et faict derecheff publié lesdits éticquettes, lesdits réparations estre a bailler et adjuger présentement au dessous de ledite somme de treize mille cinq cent livres sur laquelle publication et feu allumé ne ce sont fait aucun rabaix au moyen de quoy après l'extinction desdits feux, les solennités requises, gardées et observées, aurions audit Nalleteau comme moins disant et dernier rabaissant, adjugeons purement et simplement lesdites réparations.

1360

N°17

Amboise, 1er septembre-17 septembre 1761

PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE D'ÉTAT DES LIEUX DU CHÂTEAU D'AMBOISE

ADIL, C 950, 44 f°.

Exilé à Amboise, le duc de Choiseul (1719-1785) acquit le domaine de Chanteloup et la baronnie d'Amboise le 24 février 1761. S'ensuivit un procès-verbal d'état des lieux du château qui se trouvait dans un état d'abandon avancé et qui aurait demandé d'être restauré pour pouvoir accueillir l'auditoire, la prison et la geôle inhérante à la haute justice et gruerie que le roi, Louis XV (1722-1774), avait cédée au duc de Choiseul. Dans un état déplorable, le château était alors habité par les chanoines de l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin.

Rédigé sur 44 folios de papier[1], ce procès-verbal, aujourd'hui conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, fut dressé entre le 1er et le 17 septembre 1761 en présence de cinq personnes : Jacques-Yves Bellin, notaire royal d'Amboise, puis deux experts, François Robert, marchand de bois, et Bernard Gilles, maître-maçon, tous trois demeurant dans la paroisse Saint-Denis-hors-les-murs d'Amboise, ainsi que Henry Haren, le greffier, et Ambroise Ribot, représentant, par procuration, du duc de Choiseul. Pour remettre en état le château, 94 330 ℓ. t. auraient été nécessaires. L'investissement étant considérable, le château restera finalement en l'état.

Le procès-verbal se divise en deux parties : la première, descriptive, présente l'état des bâtiments et propose des descriptions minutieuses et essentielles à l'appréhension du château ; la seconde, estimative, évalue le coût de revient de chacune des réparations et apporte un nouvel éclairage sur les matériaux de construction employés. Les bâtiments sont désignés par leur dénomination courante – qui peut faire référence à une fonction –, ou par le patronyme des occupants ; il en va de même pour les pièces des bâtiments. La grande salle du logis Charles VIII constitue l'un des points de repère majeur pour suivre la visite, mais elle répond au nom de « salle des gardes ».

Les mesures sont données en toise (1,98 m), pied (0,325 m) et pouce (0,0254 m).

1 Le document étant extrémement long, nous avons fait le choix de ne pas tenir compte des alinéas. En revanche les paragraphes et la mise en page générale ont été scupuleusement respéctés.

1362

[f°1r°]

Procès verbaux d'estimation du château d'Amboise. Premier Feuillet :
Aujourd'huy premier septembre mil sept cent soixante un, nous Jacques-Yves Bellin notaire royal François Robert marchand de bois et Bernard Gilles maître maçon demeurant tous ville d'Amboise paroisse Saint-Denis, experts nommés par ordonnance de monsieur le lieutenant général de ce baillage du seize aoust dernier et autre d'acceptation de vingt de tesmoins commissaires en cette partie par ledit jugement de monseigneur de la chambre des comptes du sept Juillet dernier par nous Bellin par le fondé de procuration de monseigneur le duc de Choiseul et nous Robert et Gilles et monsieur le procureur du roy commissaire en le partie de monsieur le procureur général de la chambre des comptes à l'effet de procéder aux visite prisées et estimation des bastimens qui composent la château de cette ville d'Amboise, cours et jardins en dépendant dans l'état où sont actuellement lesdits bastiments et leurs dépendances, des grosses réparations qui sont à y faire pour les mettre en bon état et de ce qu'il en pourra couster pour leur entretien annuel et faire estimation des fraix auxquels pouroit monter la construction des lieux nécessaires pour l'auditoire prison et geôle pour exercer la haulte justice et grurie ceddée par le roy à monseigneur duc de Choiseul. Ensemble de leur entretien annuel ou à quoy pouroit monter par chacun an le loyer desdits lieux dont nous dresserons notre raport et ce conformément au jugement de monsieur de la chambre des comptes du sept juillet dernier, former en conséquence de l'intimation prise par autre procès verbal de monsieur le lieutenant général du trente ung dudit mois oust dernier, transporter au devant de la principale porte et entrée dudit château d'Amboise appellée la porte et barrière du parc ; et y étant à l'heure de sept du matin y sont intevenuz monsieur le lieutenant général commissaire en cete partie monsieur le procureur du roy aussy commissaire, en cete partie de monsieur le procureur général de la chambre des comptes monsieur Henry Harem, greffier en chef dudit baillage, et sieur Ambroise Ribot, fondé de procuration de nous seigneur duc de Choiseul en présence de nous. Lesquelx avons procédés aux opérations et à commercer par l'establissement et consistance dudit château qu'il suit.
Et entrés par la porte cy dessus fermant et ouvrant par une grande barierre en bascule de vingt trois pieds de haulteur sur huit pieds neuf pouces de largeur dans laquelle barrière par le bas est pratiquée une petite porte pour l'usage des gardes de pied, à costé à chaque costé de laquelle sont deux pilliers de pierre dure

f°1v°

dans les quels sont posés des anneaux de fert pour le portal, les tourillons du mouvement au milieu de ladite barrière et ung tirant posé dans les murs des costés traversant l'entrée dudit château pour soutenir ladite barrière lorsqu'elle est levée. De laquelle et en dedans à gauche est une petite guérite pratiquée en partie dans la roche et couverte d'ardoises en mauvaise état.
Icelle guérite à l'usage des gardes et montant la rampe de ladite entrée pavée de petite chenard et caillou pour la facilité des chevaux. Atteindre la rondeur, à la distance de six toises de ladite barrière en existe une platte forme sans pavé qui paroit avoit esté un pont levis comblé ; existant encore les deux gros pilliers suivant ladite rampe pavée comme dessus est ung grand corp de garde à droite en galletas non plancheyé, couvert de thuilles en très mauvais état dans lequels est un escalier à quatre marches de pierres qui a conduit à un petit jardin derrière le piller à droit, à la sortie dudit corps de garde. Continuant à monter est un autre pont-levis de profondeur de douze pieds couvert en partie dans la largeur de ladite rampe jusqu'à la voulte cy après de pavé, appuyé sur une voulte de pierre de taille.
Suivant ladite rampe sous une voulte sur laquelle est construit en partie un gros bastiment de seize toises, est une grande porte à deux vanteaux et petit guichet pratiqué dans celuy à gauche le tout bien fermant et conditionné et à unze pieds de ladite porte est une herse en l'air à demy fermée. Ensuite est une platte forme et un pont levis comblé à une toise de ladite herse et continuant ladite rampe sous une autre voulte sur laquelle est construit un gros corps de bastiment, nommé les Sept Vertues, sommes entrés dans une office voultée en croix d'augives et voultes d'arêtes occupées par le nommé Le Doux. Dans laquelle est une cheminée et qui tire son jour au midy d'une petite terrasse

aussy voultée à costé de laquelle est une pareille office voultée comme dessus qui paroist cachot noir avec deux croisées grillées donnant au nord sous ladite voulte des Sept Vertus avec une porte doublée en la quart de fert ainsy que celle de la première office. Au bout duquel cachot noir est une chambre à cheminée aussy voultée devant actuellement le colombier. Sous lequel colombier est un autre cachot qui a son entrée par un escalier de pierre, dont l'entrée est bouchée du costé du premier office ; éclairé ledits colombier et cachot par une croisée au midy grillée à fer maille.
Ensuite, continuant ladite rampe à l'extrémité de ladite voulte, sommes descendus par un grand escalier de pierre dure à noyau rond sous lequel est l'entrée d'une quantine qui nous a été ouverte, occupée par le sieur Dubois de la Grivetière à cheminée et voultée, éclairée au midy par une croisée triangulaire grillée à costé du colombier cy dessus. Ensuite de laquelle est une autre quantine à voultée et à cheminée tirant son jour comme dessus par une croisée aussy grillée, occupée par le nommé Mestivier et deux autres semblables à costé l'une de l'autre ; et l'une occupée par la dite veuve Doumette et l'autre par le sieur abbé Ferrant, chanoine.

f°2r°

Et continuant la rampe au haut de laquelle est l'église dudit chapitre du Saint-Florentin ayant une de ses entrées au midy par un perron de pierre de taille couvert d'un appenty en ardoises, sa principale entrée à l'occident par une autre perron et une grande porte fermant à deux ventaux. Icelle église composée d'une belle nef lambrisée de trois chapelles voultée et un chœur aussy voulté au dessus de laquelle est le cloché d'ung jubé dans sa largeur dans lequel sont deux autels et une sacristie aussy voultée du costé du midy le tout couvert d'ardoises.
A l'occident de la dite église et devant la principale porte et entrée est une grande cour appellée la cour du donjon, au midy de laquelle est le dit gros corps de bastiments des Sept Vertus ~~suporté~~ en la face duquel de costé de la cour est une voulte croix d'augives en pierre de taille sculptées par cinq pilliers formant quatre arcade ; tous sont élevés chacun une pointe de pignon armées en scultures[11], sous lesquelles arcades est une place vague dans toutes leur étendue au fond de laquelle est l'entrée d'une grande cuisine voultée au milieu de laquelle est un gros pillier de pierre de taille dure dont une petite à l'occident avec un grand four à cuir pain et l'autre plus grande à l'orient soutenu par quatre collonnes. Au dessus de laquelle règne une gallerie en balustrade de pierre taillée, scultée dans toute la largeur de la dite cuisine, sous laquelle gallerie est ung four d'ung costé et de l'autre un cuvier en pierre à faire laissive, éclairée au nord par deux ouvertures de croisées fermant seulement avec des volets et au midy d'une autre croisée donnant sur la cour du puy du roy avec une porte de communication sur ladite cour et une porte au dessus bouchées en moilon.
Et attendu l'heure de midy survenue nous nous sommes retiré et avons remis la continuation de la présente opération à ce jourd'huy deux heures de relevé à se trouver sous lesdites Sept Vertus, lieu indiqué par monsieur le lieutenant général.
[signatures] Bernard Gillez. Bellin. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal cy dessus et des autres parties, nous experts susdits et soussigner sommes transportés audit château sous les arcades du grand corps de bastiments des Sept Vertus, où étant y sont intervenus monseigneur lieutenant général et procureur du roy assister dudit monsieur Haren leur geffier et ledit Ribot fondé de procuration de mondit seigneur duc de Choiseul en la présence desquels avons consigné l'oppperation cy dessus et entré aussy une chambre à deux cheminées, voultée en croix d'augive, ung pillier au milieu de pierre dure portant la naissance des voultes, séparée en deux portions par une cloison en colombage bloquée en moilon à chaux et sable dont la premiere partie sert de chapitre à messieurs les chamoines. Ayant son entrée par les arcades, par une porte avec deux impostes au dessus et éclairée d'une grande croisée au midy où se trouve une porte de communication sur

1 (…) d'épée flamée et une autre aux armes de France par le hault aux deux extrémités duquel et au milieu sont trois tours à pend renfermant chacun ung grand escalier de piere dure à noyau rond communiquant du haut au bas des appartement cy dessus et cy après contenant iceluy bastiment de trente deux toises de longueur sur six toises de deux pieds de largeur de dehors compris les murs qui ont chacun six pieds d'épaisseur comble dessus couvert d'ardoises éttayé de plomb sur les festages ainsy que les tours en pavillon à pand.

la cour du rempart où est le puy du roy et autre porte de communication dans la cuisine cy dessus décrite, l'autre partie de ladite chambre occupée par le sieur abbé Langlois ayant son entrée

f°2v°

par un des grand escalier de piere à noyau tournant qui se trouve devant ladite chambre du costé du nord ; icelle éclairée, comme la première partie cy dessus, du costé de midy la grande cheminée qui s'y trouve soutenue par quatre colonnes de pierres et distribuée différemment par ledit abbé Langlois qui l'occupe actuellement contenant les deux parties des chambres trente six pieds de longueur et vingt sept de largeur dedans des murs à costé de ladite chambre en est une autre grande à deux cheminées distribuée en trois parties planchayés et formant au dessus entrée et distribuée en deux parties. Ladite grande chambre voultée, éclairée et ayant ses parties du costé du midy comme celle cy dessus et son entrée par une gallerie au nord à quatre colonnes voultée ; ladite chambre contenant vingt quatre pieds de long sur vingt sept de large et ladite gallerie aussy de trente trois pieds de long sur six pied de large le tout occupé par ledit abbé Langlois ainsy que le rempart du costé du midy dans la longueur desdites chambres ; à l'orient duquel rempart sont nouvellement construit ung poullailler et des commodités contre cesdites chambres en bon état. De là, sommes montés par l'escalier du milieu du grand bastiment des Sept Vertus sur une gallerie à cinq colonnes couverte d'ardoises en appenty et entrés dans une grande antichambre au dessus de trois arcades éclairée par trois grandes croisées dans les pignons de chaque arcade au nord de l'antichambre de trente neuf pied de long sur seize de large ; icelle anttichambre planchayée. Au dessus est une cuisine plafonnée en sapin et éclairée du même costé nord d'une grande croisée vitrée dans le quatrième pignon de laquelle cuisine somme passés dans un collidor qui conduit auprès l'escalier dudit corps de logis et aux appartements cy après ; et entré dans une première chambre à cheminée éclairée au midy d'une grande croisée, ensuite de laquelle est une grande salle à cheminée éclairée d'une grande croisée au midy, à costé de laquelle est une porte de communication d'une autre chambre à cheminée et éclairée comme dessus et ayant une sortie sur la gallerie et une autre porte de communiction murée qui conduisait aux chambres cy après toutes lesquelles antichambre cuisine et chambre cy dessus sont actuellement occupées par laditte veuve de Marfontaine, cy devant concierge du château. Et sortis sur ladite gallerie, sommes entrés par une porte donnant sur icelle dans une grande chambre à cheminée distribuée en quatre parties par cloison. Ensuite de la grande salle cy dessus, icelle chambre éclairé au midy d'une semblable grande croisée, à costé de laquelle est une autre chambre à cheminée moins grande éclairée comme dessus au dessous de laquelle et proche le grand escalier du costé du levant est un petit cabinet d'aisance.
Les dites deux chambres occupées par le sieur abbé Ferrant, chanoine, toutes lesquelles chambres et salles qui ont leurs aspect au midy sont plafonnées en parquet relevé en bosses doré.
Ensuite, sommes montés par le même escalier de milieu et parvenus dans un collidor qui règne au nord tout le long d'ung bastiment à droit duquel sont quatre petites chambres dont trois sont à cheminée en pierre au dessus de la cuisine. Icelle chambre lambrissée éclairée de chacun un quart de croisée dans les pignons des Sept Vertus et de l'autre costé dudit couloir, au midy, sont six chambres à cheminées en pierre de taille ayant chacune leur entrée sur ledit escalier par des portes dans les cloisons en charpente qui

f°3r°

renfermant lesdites chambres éclairées par chacune une demy croisée au midy aux extrémités des deux bouts du bastiment sont sièges de commodités, le tout en très mauvais état. En ce qui concerne la partie du dernier étage, et étant descendus, sommes remontés par le grand escalier à l'orient au bout duquel en est ung petit à droite de ladite tour, dans une tourette en pierre de taille, dans le coin de pignon suportée par ung cul de lampe et voulté par le haut d'un cul de four ; le tout en pierre de taille. Lequel petit escalier conduit dans une petite chambre à cheminée au hault de la grosse tour, à costé de laquelle est une autre petite chambre lambricée entre ladite tour et le gros bastiment (comble en pente sur ledit bastiment pavillon à pend sur les tours, apenty, sur la gallerie tout couvert d'ardoise et parties en napes de plomb sur les fais) et dépendances. Le grand escalier par une

rampes pavées et appuy en pierre de taille des deux costés continuant ; icelle douze toises de long et huit pieds de large dedans. Et attendu l'heure de six survenue nous nous sommes retirés et remis la continuation de nos opération suivant l'intimation donnée par monseigneur le lieutenant général à demain d'eux de présentation six heures du matin pour nous rendre au château l'appartement de l'ancienne tour des barons occupée par le sieur Oudin d'avisé.
[signatures] Bernard Gillles. Bellin. Fs. Robert.

Et le deuxième jour dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante ung, nous experts susdits et soussignés, en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal de jour d'hier, sommes transportés au château de cette ville, à l'effet de la continuation de la visite et opération portées en notre procès verbal où étant à l'heure du six du matin dans la grande cour près la tour des barons, appartement occupé par ledit sieur Oudin s'y sont rendus mondit sieur le lieutenant général et procureur du roy, commissaire en cete partie de procedder à la continuation de mardit, opération en leur présence pour quoy, sommes avec eux entrés dans ladite tour du baron composée : d'une chambre basse à cheminée de pierre de taille au rez de chaussé, éclairé d'une grande croisée au levant actuellement murée, de deux autres quart de croisées, l'un au couchant et l'autre au nord. Au bas de laquelle grande croisée est le hault de la herse, mentionnée dans la première scéance de notre procès verbal, arrestée par une barre de fert qui la traverse. À costé de la cheminée est ung petit couloir voulté sous laquelle chambre est un caveau voulté en briques, ayant son entrée par ung escalier de pierre à noyau rond donnant communication par le bas à des caveaux souterains et qui règnent le long des murs dépendant de la première voulte sur la rampe qui monte au chasteau et par le hault à une chambre au premier étage au dessus de celle dessus et de pareille grandeur, dans laquelle est une cheminée en pierre de taille ayant son entrée par ledit escalier, éclairée en deux grandes croisées dont une au nord et l'autre au levant ; cette dernière murée. Trois

f°3v°

petits cabinets aux costés pratiqués dans l'épaisseur des murs. Et continuant ledit escalier, sommes entrés dans une autre chambre au second de pareille grandeur que celle cy dessus dans laquelle est une petite cheminée platte en pierres de taille, éclairée d'une croisée au couchant au dessus de laquelle en suivant ledit escalier est le grenier en pavillon à deux épis couvert d'ardoises et la tour de l'escalier, couvert en ardoise d'ung pavillon à deux pans au tour de la dernière chambre. Sur les faces du levant, midy et moitié du nord est une petite gallerye de trois pieds de large en saillies couvert en appenty ; ladite gallerie ayant communication à l'escalier de couchant du bastiment des Sept Vertus et à une petite tourette dans laquelle est un escalier à noyau rond en pierre qui conduit dans une chambre haulte à cheminée au hault d'une tour, séparée dudit bastiment du costé de midy. Autour de laquelle chambre est une petite gallerie en saillie supportée par deux corbelets et éclairée par des quarts de croisées ; le dessous de ladite tour étant comblé sous la voulte jusqu'à dix pieds de haulteur par le bas où se trouve une porte au midy qui conduit par un escalier de pierre de sept marches en dedans sur les vuidanges à deux autres portes qui donnoient communication à d'anciens bastiments suprimés ; ladite tour couverte d'ardoises. Une tour ronde entre laquelle le grand bastiment des Sept Vertus est une petite cour de vingt huit pieds de profondeur sur huit pieds de largeur dans laquelle est la motte du four de l'office dudit grand bastiment et de l'autre costé de ladite tour, au couchant, est une autre cour de dix toises de longueur vingt huit pieds de large mal pavée et qui se trouve au dessus d'une partie de la voulte de l'entrée du château. Dans laquelle cour, a le logement et joignant ladite tour est un appenty couvert de thuilles, servant de boulangerie commune pour les habitants du chasteau où est un four. Devant ladite cour et le long de la tour petite cour et grand bastiment des Sept Vertus règne un rempard mal pavé de grand carreaux de la longueur de quarante quatre toises et trois pieds sur huit pieds de largeur, vers le milieu duquel est un bastion en avant corps d'une toise de longueur, faisant partie des qurante quatre toises trois pieds dessus, et de ung pied et demy de reculement ; dans lequel est un grand puy en partie comblé de immondises par un carré par le bas et cintré en tour rond par le hault, en pierre de taille, de six pieds de diamètre, appelée le puy du roy.

Ensuite dudit rempart au couchant sommes descendus par un petit escalier couvert d'une voulte en pierre de taille ; à l'entrée de laquelle est un glacis au bas duquel escalier est l'entrée d'ung sépulcre fermé d'une porte de fert où est un tombeau dans la représentation de notre seigneur et la figure de plusieurs anges ; éclairé d'un quart de croisée au couchant. À costé duquel au midy est une petite chapelle lambrissée par les costé et hault et lequel lambris peint de figure de martirs et anges portant les attributs de la passion, éclairée de deux demies croisées dont l'une au levant et l'autre au couchant, contenant ladite chapelle dix sept pieds de long sur sept pieds six poulces de large et ledit sépulcre de sept pieds et demy de long sur quatre pieds et demy de large. Le tout étant sous la chapelle du roy cy après et sortis du dit sépulcre, sommes entrés par la première grande cour par une porte à deux vanteaux dans un couloir lambricé, en partie en sapin et l'autre partie en bois de merain de vingt huit pieds de longueur sur sept pieds réduits de large éclairé par deux demy croisées grillées de chacune quatre barreaux, au bout duquel est la chapelle du roy ; dans laquelle sommes entrés par deux portes carrées enrichies de bossages en sculture ainsy quelques pilliers ; et devant la dite chapelle, icelle chapelle contenant trente six pieds de longueur sur un pied six poulces de largeur en dedans, carrelée de carreaux d'un pied des losanges moitié en ardoise et l'autre moitié de pierre de Lierre. Au bout de laquelle au midy est le grand autel bien sculpté ainsy que tout le tour de ladite nef

f°4r°

éclairée par cinq vitraux cintrés dont trois sont en partie murés ; deux autres petites chapelles dont une au levant et l'autre au couchant séparées de ladite nef par des sculptures en bois avec chacun leur autel au midy, enrichis de plusieurs figures en scultures et une petite cheminée dans chaque ; à chacunes desquelles il y a deux grands vitraux murés en brique et chacung un quart de croisée vitré contenant chacune un pied et demy de longueur sur sept pieds et demy de large. Icelle chapelle voultée en une croix d'augive et scultée dans une desquelles chapelles se sont trouvées cinq couleuvrines de fontes et environ quarante boulets de fert de différente grosseur et une baguette de fert, autour de laquelle chapelle en dehors par le hault règne une petite gallerie en balustrade scultée, dont partie est tombée (ou il existe quelques figures en bois naturel allant autour de ladite balustrade). La charpente d'icelle construite en forme de cinq épis couverte d'ardoises avec nappes de plomb sur les fets, à costé de laquelle au couchant est une tourette append dans laquelle un escalier en pierre à noyau recreusé qui conduit à la charpente à le dessus de ladite chapelle. Et sorty dans ladite grande cour sommes passés au corps de bastiment appellé le logis des anciens barons occupé tant par le demoiselle Haren Portier en charge dudit château, les demoiselles ses sœurs que par le sieur abbé du Mondomain ; contenant ledit corps de logis en dehors quatorze toizes de longueur sur vingt sept pieds de largeur au nord duquel subsiste une gallerie en bois soutenue de trois pilliers de pierre en colone. Toute composée ledit corps de logis au rey de chaussée d'une grande salle à cheminée à chaque extrémité, distribuée en quatre parties par cloisonnement en blocage. Contenant ladite salle neuf toises de longueur sur quatre toises de large éclairée par deux grandes croisées au midy et deux autres au nord ; au midy de ladite salle, du costé d'orient, est une petite cour au dessus de l'arceau de la première voulte de l'entrée dudit château, entourée d'appuy de pierre de Bourré et qui donne communication au petit escalier montant à la charpente au dessus de la chapelle du roy.
Ensuite de laquelle grande salle en est une autre à cheminée avec une croisée au midy aux trois quarts murée, séparée par celle en dessous d'un mur de reffend en brique, dans lequel est une porte de communication murée. Ladite chambre contenant vingt deux pieds de longueur sur vingt quatre de large (ayant son entrée sur ladite grande cour par une porte ceintrée en pierre de taille). Sous lesquelles chambres sont des sousterrains dont l'entrée pour descendre est par un escalier de pierre de sept marches de trois pieds d'ouverture à costé de la porte de la chapelle du roy. A ensuite, à ladite marche, est un coulloir de six toises et demye de longueur voulté en briques qui conduit à un autre escalier de pierre en rampe iceluy escalier communiquant à, d'une part, à trois caves dont deux voultées en pierre de taille, et d'autre, en roche sans aucune vue et de l'autre à une cassematte de la même largeur qui règne jusqu'à la première voulte d'entrée de la rampe dudit château ; éclairée par deux vanteaux en croix dormant sous la voulte. Lesquelles chambres et caves sont occupées par la demoiselle Haren. Et remontés dans ladite cour, sommes entrées dans une tour à pend dans laquelle

est un grand escalier de pierre à noyau rond qui nous a conduit au premier étage dans la gallerie cy dessus, au milieu de laquelle est une porte d'entrée d'une salle de pareille grandeur que la grande cy dessus. Une cheminée aussy à chaque extrémité distribuée en trois parties par deux cloisons tirant son jour par deux croisées au nord sur ladite gallerie et deux demy croisées au midy derrière la cheminée de costé ; au devant est ung appenty qui couvre l'avant entrée de ladite chapelle du roy dans lequel est une cheminée inhabitable pour l'usage. Sur lequel la charpente est trop proche de ladite cheminée, ayant son entrée par une petite porte à costé de la cheminée de ladite salle, à costé de laquelle salle au midy est une porte de communication pour monter dans l'escalier qui conduit au dessus de la chapelle du roy. Le tout occupé par la demoiselle Haren.

f°4v°

Et revenu sur le paillé du premier étage dudit escalier, sommes entrés par une autre porte à costé de celle cy dessus dans une autre salle de vingt deux pieds de long sur vingt quatre de large à cheminée. Distribuée en une chambre et trois cabinets l'un desquels est éclairé par une demie croisée au midy et une au nord et la plus grande desdites pièces par une grande et demy croisée au nord. Au bout de laquelle salle est une porte d'entrée donnant sur un escalier de bois, descendant dans une petite cuisine au rez de chaussée dans laquelle est une cheminée plate. Ladite cuisine éclairée par une demie et un quart de croisée au midy, ayant une porte de communication dans une cour renfermée demeure au couchant dudit bastiment contenant ladite cuisine vingt trois pieds six poulces de longueur sur sept pieds trois poulces de largeur. Laquelle cour contient cinq toises de longueur sur cinq de largeur réduite. Et repassés par le grand escalier, sommes remontés dans une autre chambre au dessus d'icelle cy dessus de même longueur et largeur avec une croisée à lucarne en bois au nord de ladite chambre lambrissée à cheminée ; et sorty d'icelle, sommes entrés dans une autre aussy lambrissée à costé qui a aussy son entrée sur ledit grand escalier dans laquelle est une cheminée éclairée par une croisée en pierres au nord de ladite chambre. Sommes passés dans les greniers au dessus de la salle des demoiselles Haren, éclairée au nord par un quart de croisée en lucarne de bois et autre croisée en lucarne de pierre, dans lequel est un escalier du poulain de bois qui sert à monter au grenier au dessus des chambres cy dessus. Au midy desdites deux chambres et greniers cy dessus règne ung collidor de soixante pieds longueur sur deux pieds et demy de largeur en dedans, suporté en saillie par des courbelets de pierre dure ; au bout duquel collidor au levant, est un escalier qui communique à la charpente au dessus de la chapelle du roy. Lesdits greniers tous décarrelés et la couverture en mauvais état (comble en charpente sur iceux couvert d'ardoise). Le tout occupé par mondit seigneur. Et attendu l'heure de dix survenue, avons remis la continuation de la présente opération à ce jourd'huy deux heures de relevée suivant l'intimation prise par monseigneur le lieutenant général.
[signatures] Bernard Gilllez. Fs. Robert. Bellin.

Et ledit jour deux heures de relevée, nous expert susdits et soussignez, en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal à ce jourd'huy sommes transportés au château de cete ville à l'effet de la continuation des visites et opérations mentionnées à nos premiers procès verbaux où étant dans la grande cour du donjon sy sont rendus monsieur lieutenant général et procureur du roy assistés de leur greffier et ledit sieur Ribot audit nom qui nous ont requis de procédder à nos dites opérations ce à quoy avons vacqué de leur présence. Et toysé fait de la grande cour de donjon, elle s'est trouvée contenir non compris l'emplacement du donjon (et dudit rempart) quarante six toises de longueur sur vingt deux de largeur le tout réduit à l'extrémité d'icelle. Au couchant, est un puis avec un tour à voulte et comble dessus couvert de thuilles, et parvenus sur le donjon avons remarqué que la tour qui le compose, non compris un rempart qui se trouve au nord et au couchant est de cinq toises un pied de diamettre en dehors des murs.
Au midy duquel donjon est une autre tour à dix toises deux pieds d'iceluy, au dessus de la guérite de l'entrée dudit château qui nous a paru pleine en dedans, contenant par le hault d'icelle seize pieds huit poulces de diamètre de dehors en dehors des murs.
Ensuite dudit donjon du costé du levant faisant face au nord est un rempart

f°5r°

contenant dix neuf toises de long sur quatre toises de large iceux rempart et donjon élever à sept pieds de haulteur de ladite.cour. Au bout de ladite cour, à l'occident d'icelle, est une porte ronde qui conduit dans une casemate de la largeur de trois pieds voultée en pierre, qui conduit à un escalier en pierre à droit duquel est une porte qui entre dans une cave ronde voultée en cul de four en brique, éclairée par quatre ouvertures dont une au midy, une autre au couchant et deux au nord sans fermeture, dans laquelle est une cheminée formant ladite cave et dedans dudit donjon. Et ensuite, continuant de descendre ladite cassematte, est un escalier de pierre à noyau rond qui communique du hault de la tour sur une voulte en rampe actuellement tranchée et qui tourne autour d'un noyau jusqu'au bas d'icelle.
Et remontés de ladite tour et continuant dans ladite cour, au long dudit rempart sommes entrés par une ouverture de porte non fermante qui nous a conduit par une escalier de pierre couvert d'une voulte en brique. Sur un plafond qui donne communication à plusieurs ouvertures de caves, iceluy éclairé par une embrasure de canon et une demie croisée au dessus à droite duquel plafond au levant est une cave occupée par le nommé Bourguille, Bedeau du chapitre, voultée de brique, de la longueur de vingt huit pieds sur treize de large en mauvais état. Eclairée au nord de deux abbats jours. Et sortis de ladite cave sur le même plafond, sommes entrés dans une autre cave occupée par ledit sieur et demoiselle Haren de dix huit pieds de longueur sur quinze pieds de large. Et remonté de ladite cave sur le même plafond, sommes entrés par un escalier de pierre au couchant d'iceluy. Dans une grande cave voultée en brique en ance de panier fortifiée par quatre doubles arceaux de pierre de taille dure, suportée au milieu par des pilliers aussy de pierres de taille de la longueur de dix sept toises sur vingt deux pieds de large en dedans. Eclairée par trois embrasures de canon et ventaux au dessus du costé du nord. Et sortis desdites caves sommes remontés sur le rampart dudit donjon.
Sommes entrés dans un bastiment occupé par monseigneur l'abbé Le Roy doyen du chapitre de ce château aussy que par monsieur Le Roy de Chaluat et la demoiselle Le Roy ses frère et sœur, au nord de la grande cour iceluy continuant trente trois pieds de long sur vingt sept de large de dehors en dehors. Suportée d'une grande voulte au dessus en pierre de taille ouverte totalement au midy sous laquelle est une cheminée en pierre de taille, composé au rez de chaussée de la cour d'une cuisine dont l'entrée est sur ladite cour à l'angle de mur, éclairée au nord par une ouverture ceintrée close de croisée en menuiserie et vitraux et au midy d'une croisée et une demye. Ensuite d'icelle, est une chambre à cheminée dans un pavillon (de quinze pieds et demy de long sur quatorze pieds et demy de large en dedans des murs) qui joint audit corps de bastiment au couchant. Dans laquelle on entre par ladite cuisine éclairée au nord d'une croisée (et un quart de croisée au couchant), un petit cabinet à costé au levant, éclairé d'un quart de la croisée au nord de ladite cuisine. Sommes descendus par un escalier de pierre à marche carrées dans une tourette où je vis un escalier qui donnoit communication aux appartements au bas dudit pavillon, et autre au bastiment suprimé. Icelle tourette écroulée par vétusté ensuite de laquelle au midy et sous la chambre dudit pavillon est un fondis qui contient deux chambres : la plus basse en partie comblée de vuidanges et sans plancher au dessus, dans lesquelles se trouve chacune une cheminée éclairée au nord par chacune une croisée dont la base est murée. À costé dudit pavillon et tourette, est une cave voultée en brique sur le rempart cy dessus qui à son entrée par sous cinq demy

f°5v°

arceaux à costé du grand cy dessus, éclairée au nord d'une demie croisée en partie murée. Et remontés par ledit escalier de pierre dans ladite cuisine, sortis en montée par un escalier de bois à deux noyaux sur un plafond qui nous a conduit dans une chambre haulte à cheminée qui se trouve dans le susdit pavillon au dessus d'icelle cy dessus, et de même grandeur, éclairée au nord par une croisée et au couchant par un quart de croisée. À costé de laquelle chambre, au levant, est un petit cabinet pratiqué sous l'escalier. Dudit plafond sommes montés par quatre marches de bois.
Dans une chambre haulte à cheminée ayant son entrée par un coulloir au dessus de ladite cuisine distribuée en quatre parties, compris le couloir. Ladite chambre, éclairée au nord par une grande

croisée et au midy sur ledit couloir et vestibule, par deux autres croisées. Ladite chambre de quinze pieds et demy de long sur quinze de large, plafonnée en lambris à parquet, relevé en bosse doré. Et, montés par un escalier de bois à noyau rond faisant l'une des parties cy dessus, sommes entrés dans une grande chambre à cheminée au dessus de celle cy dessous distribuée aussy en quatre parties, éclairée au midy par une croisée et une demye, et au nord par une autre croisée. Et, revenus sur le paillé dudit escalier, sommes descendus par un poulain de bois dans le grenier à cheminée dudit pavillon autrefois lambricé et où se trouvent la charpente et couverture dudit pavillon ; éclairé, au nord, par une lucarne en bois à capucine, fermée en contrevent à deux ventaux iceluy pavillon à deux épis couvert d'ardoises. Et, remontés sur ledit plafond en suivant ledit escalier sommes montés au grenier dudit bastiment ayant une porte de communication à costé de la salle des gardes cy après ledit grenier non carrelé et couvert d'ardoises.
Et, attendre l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation des présentes visites et opération à demain six heures du matin, suivant l'intimation donnée par mondit sieur le lieutenant général pour se trouver à l'appartement de la salle des gardes.
[signatures] Bellin. Fs. Robert. Bernard Gilles.

Et, le troizième jour dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous expert susdit sommes en conséquence de l'intimation à nous donnée par mondit sieur le lieutenant général transportés audit chateau d'Amboise, où étant à l'heure de six du matin y sont comparus mondit sieur le lieutenant général procureur du roy, ledit monsieur Haren greffier et ledit sieur Ribot, audit nom qui nous requit de continuer nos dites visite et opération. A quoy avons vaqué et commencé par le corps de bastiment composant la salle des gardes attenante au couchant le corps de bastiment desdits sieur et demoiselles Le Roy contenant douze toises trois pieds de longueur sur cinq toises de largeur de dehors en dehors. Composé par le bas au rez de chaussée, de la grande cour d'un office voulté à croix d'augives en pierre de taille, avec pilliers au milieu qui suportent lesdites voultes une cheminée à chaque bout en pierre de taille distribuée en trois parties : la première au couchant occupée par lesdits sieur et demoiselles Le Roy, contenant environ quatre toises ; la seconde par le sieur Abbé du Mondomain et contenant quatorze pieds ; et la troisième par le sieur Billault contenant cinq toises de long dans le bout de laquelle au levant est une porte de communication donnant la tour de la rue Minimes. Ledit office ayant son entrée au milieu par une porte ceintrée en pierre de taille fermant d'une porte de bois à guichet ferré, donnant sur ladite grande cour et deux croisées du même costé actuellement ruinées en partie

f°6r°

dans lesquelles ont été pratiquées les entrées des distributions cy dessus, et ouvert au nord par cinq arcades actuellement murées en moilon, chaux et sable dans laquelle sont un quart de croisée à chaque distribution. Devant l'une desdites portes est un grand escalier découvert prenant sa naissance du pied d'une arcade sous iceluy qui nous a conduit sur un perron découvert, sur lequel est une grande porte à deux vanteaux à la haulteur de six pieds et demy, au dessus desquels est une porte obstaclée de planches. Et, entrés par icelle porte dans la salle des gardes voultées en croix d'augives soutenus par quatre colonnes, le tout en pierre de taille, éclairée du costé du midy d'une croisée et du costé du nord de cinq, dans deux desquelles sont pratiquées deux bayes de porte qui communiquent à un balcon ; le long duquel règne une balustrade de fert maillé et apourvue, et en avant corps de la longueur de ladite salle et encore de dix huit pieds de long regnant devant le bastiment occuppé par lesdit sieur et demoiselle Le Roy. Dans laquelle salle est une cheminée à chaque bout d'icelle en pierre de taille enrichie de sculture. Une baze de porte donnant communication à l'appartement cy après occupé par ladite veuve Bonnette, actuellement murée. Une autre porte dans le bout à l'occident donnant communication au bastiment occupé par ledit sieur et demoiselle Le Roy. Dans le coin de ladite salle du levant au nord, est une tour à pend dans laquelle est un grand escalier de pierre à noyau rond communiquant d'icelle salle par le bas sur petit rempart devant les offices cy dessus, où estoit autrefois une balustrade en pierre totalement détruite. Et remontant par ledit escalier au premier plafond est une porte de communication donnant sur le rempart de la tour de

la rue des Minimes. Et continuant à monter par ledit escalier qui nous a conduit à un autre plafond où se trouve une porte de communication dans le haut, tout en continuant à monter par le même escalier, sommes parvenus au grenier au dessus de ladite salle des gardes sur lequel est un comble en charpente couvert d'ardoises. Aux deux bouts duquel est chacune une cheminée en pierre de taille éclairé au midy par deux lucarnes en pierre, sans fermeture et quatre autres lucarnes au nord dont partie murée, et une ouverture dans le hault communiquant au grenier dudit sieur Le Roy. Une balustrade en pierre, taillée rosette à jour, règnant le long et au niveau du plancher dudit grenier de la salle des gardes du costé du nord où en subsiste quelques vestiges. À costé de la cheminée au levant dudit grenier est un petit cabinet d'aisance voulté en brique sans fermeture. À la baye ou porte dudit escalier finit au niveau du planchier dudit grenier en surplan ayant été détruit et des marches enlevées n'en existant aucune à la hauteur de un pied (l'élévation du bastiment ayant été suprimée à cete haulteur ce qui fait que l'escalier devient inutile) et la tour en charpente à pend couverte en ardoises. Et descendus dans ladite salle aux gardes, sortis d'icelle par une porte au levant, passés dans une place vague sous une voulte en croix d'augive devant la principale porte de la tour d'entrée des Minimes, sommes parvenus au gros corps de bastiment appellé le logement de Francois premier. Lequel corps de logis contient quatorze toises trois pieds de long sur cinq toises de largeur de dehors en dehors, avec un avant corps au couchant d'iceluy de vingt six pieds de long sur trente pieds de large aussy de dehors en dehors. À costé duquel avant corps au nord est une tour à pend dans laquelle sont les cabinets cy après, et chacunes des extrémités dudit grand corps de bastiment du costé du levant, sont deux tours rondes en pierre de taille en dehors et en briques en dedans dans chacune desquelles est un escalier de pierre

f°6v°

dure à noyau rond qui communique aux appartemens dudit corps de logis (au bout dudit grand corps de logis du midy, est un autre petit corps de bastiment y attenant de la longeur de vingt quatre pieds sur vingt un de large du costé duquel au levant est une petite cour renfermée de mur). Iceluy composé pas le bas de deux remises l'une à costé de l'autre, sous l'avant corps ouvertes par chacune un arceau au couchant et un autre arceau, au nord ce dernier muré. Icelles remises planchées au dessus avec soliveaux au bout desquelles sous le grand corps de bastiment sont quatre quantinnes de suite voultées en voulte d'areste et garnies de chacune une cheminée platte en pierre de taille. Le long desquelles au levant règne un collidor pour faciliter l'entrée de chacune d'icelle lequel collidor a son entrée par l'escalier au midy dudit bastiment. Dans la quatrième du costé du nord, qui a son entrée au couchant par une petite cour à costé de la tourette cy dessus, est un escalier à marches carrées de pierre dure sous une rampe voultée en partie en pierre de taille et le surplus en roch fortifié par plusieurs arceaux de pierre de taille dure qui nous a conduit dans un sousterrain composé de caveaux en roch aussy fortifiés de pilliers et arceaux de pierre dure. L'entrée duquel est fermée d'une trappe de bois chesne au niveau de ladite quantinne.

Remontés dans la grande cour, sommes entrés dans la petite cour cy dessus par une porte au midy de treize pieds de long sur huit pieds de large au bout de laquelle au levant sont des latrines couvertes en ardoise. Icelle cour donnant communication par un perron montant à trois marches, dans un vestibule qui communique dans une chambre à cheminée du costé d'occident faisant partie du petit corps de logis plaffonné en lambris de merain, éclairée au couchant d'une croisée. Ensuite de laquelle est un cabinet éclairé du même costé d'une croisée. Ensuite duquel est une chambre à cheminée en pierre de taille faisant partie de l'avant corps cy dessus, parquetée par le bas en bois chesne en mauvais état. Icelle éclairée d'une croisée et d'une demy ensuite de laquelle est un petit cabinet à cheminée en pierre de taille faisant partie de la tourette cy dessus ayant son entrée par ladite chambre, et éclairé d'une demie croisée à l'occident. À l'orient de ladite chambre est un petit cabinet de quatre pieds et demy en dedans à pend, dans lequel aparoist vestiges d'un escalier de pierre à noyau rond.

Et attendu l'heure de dix survenue nous nous sommes retirés et remis la continuation des présentes visites et opérations à cejourd'huy deux heures de relevée suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire audit grand corps de bastiment appellé l'appartement de Francois

Premier.
[signatures] Bellin. Fcs. Robert. Bernard Gilles.

Et ledit jour deux heures de relevée nous expert susdits et font conséquence de l'intimation prise par notre procés verbal de ce jour, sommes transportés audit chateau dans le grand corps de bastiment appelée l'appartement de Francois premier suivant l'intimation à nous donnée par mondit sieur le commissaire. Où étant y est comparu avec le procureur du roy et ledit Mr Haren greffier et sieur Ribot audit nom qui nous ont requis de procceder à nos dites visites et opération en leur presence ce à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.
Et entrés dans le vestibule du petit corps de logis, sommes passés dans une chambre à cheminée en pierre de taille faisant le commencement du grand corps de logis, dans laquelle est une porte de communication dans ledit petit cabinet de la tourette, éclairé par une croisée au levant donnant

f°7r°

sur la cour qui conduit à la cour des Minimes, plafonnée en parquet doré avec panneaux relevés en bosses. Dans laquelle chambre est une porte de communication à l'appartement cy après et une autre d'entrée à costé de ladite croisée par la cour qui conduit à ladite tour, toutes les deux murées.
De là, sommes montés au grenier de l'avant corps au couchant, et du petit corps au midy, séparée par un couloir qui en fait la communication. Sur lequel l'avant corps est une croupe de pavillon en charpente (un comble sur le petit corps) et un appentys tant sur le coulloir que vestibule. Le tout couvert d'ardoises. Et, descendus dudit grenier par une échelle, n'y ayant aucun escalier qui y communique (le tout occuppé par le sieur Dubois), sommes passés dans la cour qui conduit à la tour des Minimes.
Sommes entrés dans une grande salle à cheminée en pierre de taille, à tour ronde éclairée d'une grande et d'une demie croisée au levant. À costé de la cheminée est la porte de communication de la première chambre dudit grand corps de logis. Et ensuite, passés dans une autre plus grande salle à costé, aussy à cheminée en pierre de taille en tour ronde, ayant aussy une sortie sur ladite cour et éclairée de deux grandes croisées au couchant et une au levant ; distribuée en deux parties par une cloison de colombage bloquée en moilon à chaux et sable. Ladite dernière partie ayant une porte de communication dans la salle des gardes murée. Lesdites deux salles plafonnées en lambris dorés en parquet relevé en bosses occupées par ladite veuves Bonnette. Et, sortis dans ladite cour, sommes montés par le premier escalier à l'angle dudit bastiment rendant du midy au levant à costé duquel est le portail d'entrée de la cour qui conduit à ladite tour.
Sur un plafond planchéyé sur soliveaux, au dessus dudit portail et entrés dans une petite chambre à cheminée platte en pierre de taille de treize pieds de long sur douze de large, éclairée par une croisée au levant. Ensuite de laquelle est un collidor de trente pieds de long et de quatre pieds et demy de large avec plancher dessus, sur soliveaux, éclairé de deux quarts de croisée. Au couchant, et sorty sommes montés par ledit escalier et entrer dans un collidor régnant au levant sur ladite cour éclairé d'une demye croisée.
Sommes entrés dans une chambre à cheminée de pierre de taille (carrée au devant de laquelle est un écusson renforcée aux armes de france avec un M et B en bossage et sculture et ornements autour) éclairée par une demy croisée au couchant, ayant une porte de communication dans une grande salle aussy à cheminée de pierre de taille aussy carrée avec aussy écusson de différente sculture, éclairée par une grande croisée au levant. À l'angle de laquelle au nord est un petit cabinet dans la tourette à pend éclairé au couchant par un quart de croisée. Ensuite de ladite grande chambre est une porte de communication dans une autre chambre à cheminée carrée et scultée d'un pareil écusson de différentes scultures, éclairées de deux grandes croisées, l'une au levant et l'autre au couchant. Ensuite de laquelle est une autre chambre aussy à cheminée en pierre de taille carrée éclairée au couchant d'une grande croisée (et d'une autre au levant murée et obstaclée par un appenty qui couvre un plafond qui conduit dans les greniers de la grosse tour des minimes). Ladite chambre séparée de celles cy dessus par une cloison de colombage bloquée en briques. Lesdites chambres planchéyées en grand soliveaux passons à costé de la cheminée de laquelle dernière chambre est un

petit cabinet d'aisance et sortis desdites chambres et montés par l'escalier cy dessus.
Dans un coulloir régnant au levant le long de la couverture dudit bastiment éclairé par deux grandes croisées et une demie en lucarne de pierre de taille, communiquant ledit coulloir à quatre chambres en lambris de bouzillage, à cheminée de pierre de taille carrée. Eclairées, la première d'une demye croisée en lucarne

f°7v°

de taille, et les trois autres de chacun une grande croisée aussy au couchant en lucarne aussy de pierre de taille. Séparée lesdites chambres dudit coulloir d'une cloison en colombage bloquée en briques ; grenier et comble dessus en partie couvertes d'ardoises, et parties sur les fets en nappes de plomb, icelles en mauvais état de lambry charpenté et couverture. Et, descendus dans ladite cour sommes passés sous l'arcade cy dessus mentionnée au bout de la salle des gardes qui conduit à la tour et entrés
dans ladite tour par un arceau muré, en la plus grande partie dans laquelle est une ouverture d'une petite porte, à une toise de laquelle en descendant est une porte de communication au coulloir et sallon au dessus de ladite tour. La face de ladite porte composée d'une base pilastre, chapiteau et corniche, au dessus icelle tour (en pierre de taille ronde en dehors) ayant soixante quatre pied de diamettre de dehors en dehors (et élevée de quatre vingt quatre pieds de hault à partir du rez de chaussé de ladite rue des minimes jusqu'a l'appuy du couronnement d'icelle non compris l'appendice qui est au dessus du noyau) composée dans son tour d'un mur de douze pieds d'épaisseur par le bas réduit de huit pieds et demy de hault d'une rampe voultée en croix d'augive de pierre de taille, pavée en brique sur le costé d'un noyau dont les murs ont sept pieds et demy d'épaisseur (par le bas réduit par le hault à cinq pieds) à pend ainsy que ceux en dedans de ladite tour et ledit noyau ouvert de dix sept pieds de diamettre (composée de seize pends de chacun cinq pied de largeur de dehors dudit noyau et de pareil seize pends en dedans du tour du mur de ladite tour de neuf pieds et demy de large chacun). Et, descendus de ladite entrée de ladite tour à unze toiseS, est le commencement de la voulte qui porte ladite rampe. La face de laquelle est enrichie de scultures en bosse où sont les armes de France en trois écussons couronnés. Les deux du bas ornés de cordons et celuy du hault de deux salamandres couronnées de unze toises de rampe cy dessus. N'y en a dix toises dont la voulte paroist avoit été commencée par la naissance qui y existait. Et continuant la descente de ladite rampe, à dix toises de ladite face, est un couloir voulté en pierre de taille par-dessus, qui communique de ladite tour dans un des offices au dessus de la salle des gardes. Et plus bas à vingt cinq toises de ladite face est une cave en roch ayant son entrée par une baye carrée par ladite tour avec un imposte au dessus, grillée à fert maillé qui eclaire l'entrée de ladite cave et à quarante deux toises de ladite face est un mur nouvellement construit qui ferme l'entrée de la tranchée de la voulte de ladite rampe qui se trouve à une toise au delà dudit mur. Laquelle tranchée est de deux toises de longeur. Et sorty par le deladite tour l'heure six étant survenue nous nous sommes retirés et remis la continuation de la présente visite et opération à demain, quatre du présent mois, sept heures du matin, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commisaire à se trouver dans la rue de Minimes à l'entrée de ladite tour.
[signatures] Fcs. Robert. Bellin. Bernard Gilles.

Et le quatrième jour de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts sudits et soussignés sommes en conséquence de l'intimation prix par notre procès verbal de jourd'hier, transportés dans une cour appartenant à monsieur de Saint-Martin au bas de la tour des Minimes, à l'effet d'y procedder à la continuation des présentes visites et opérations où étant à l'heure de sept du matin y sont comparus mondit sieur lieutenant général et procureur du roy accompagné de monsieur Harend greffier et ledit sieur Ribot audit nom qui nous sont requis de procéder aux dites visites et opérations à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit de la dite cour. Sommes entrés dans ladite tour par une porte ceintrée en pierre de taille, dans l'avant corps de ladite tour, audessus duquel est un bastion en pierre de taille. Icelle porte fermée à deux vanteaux par une porte de fert à panneaux par le bas et en barreaux de fert maillé par le hault avec pivot par le bas et tourillon par le hault, et le tout de

fert. Et, montés par la rampe de ladite tour voultée comme dit est, à la longueur de six toises, et une ouverture à droite en montant voultée en pierre de taille

f°8r°

dans l'épaisseur du mur qui communique dans une cave en roch sous l'empattement dudit château. Sorty de ladite cave et continuant ladite rampe jusqu'à la longueur de vingt huit toises à prendre de la porte d'entrée, se trouve la tranchée de la voulte murée comme est dit cy dessus. Et redescendus ladite rampe, sommes entrés dans la lanterne où se trouvent trois caveaux du costé du nord voultés en brique dans l'épaisseur du mur d'icelle tour éclairée par dix huit bayes de croisées grillées à fert maillé, donnant sur la rampe du hault au bas. Et ledit noyau ouvert de trente bayes aussy de hault au bas de ladite rampe toutes murées. Sorty de ladite tour, sommes montés au chateau et arrivé sur la paillé de l'appartement de la dame veuve Ferrant. Sommes entrés dans une grande salle qui est au dessus de la voulte en cul de four de la tour dans laquelle sont deux cheminées en pierre de taille carrée. Ladite salle distribuée en quatre parties, éclairée par une grande et une demie croisée au levant, d'une autre au nord, dans laquelle est pratiquée une ouverture de porte qui communique sur la gallerie en saillie du courronnement de ladite tour, suportée par des courbelets de pierre dure et culs de lampe, avec un appuy en pierre dure tout autour, de la haulteur de trois pieds. Ladite gallerie de six pieds de large, pavée de grands carreaux de pierre dure en mauvais état qui s'enlyent par des dalles en figures d'animaux, de trois à quatre pieds de long. Ladite salle planchéyées en soliveaux passans dans laquelle du costé du couchant, est une porte de communication à un cabinet voulté en pierre de taille, non éclairé, de trois toises de longueur sur huit pieds de larges. De ladite salle, sommes passés dans une cuisine voultée de pierre de taille en croix d'augives, dans laquelle est une cheminée platte en pierre de taille éclairée au levant d'une croisée ceintrée. Ensuite, sommes passés dans un corps de bastiment règnant au levant sur le jardin du roy et au couchant sur la cour qui conduit à la tour des Minimes, contenant douze toises de longueur sur six toises de largeur.
Composé d'une grande chambre à cheminée en pierre de taille carrée, éclairée par deux grandes croisées au levant, ladite chambre lambrissée en parquet, en carreaux renforcés, distribuée actuellement en quatre parties. Ensuite de laquelle, sommes passés par une porte de communication dans une salle à cheminée de pierre de taille carrée, éclairée au levant par une croisée et une demie croisée solivées en dessus en petits soliveaux avec une poultre traversante. Ayant une sortie au couchant sur ladite cour qui conduit à la tour. Ensuite de laquelle salle est une porte de communication dans une chambre à cheminée en pierre de taille carrée, éclairée d'une demie croisée au levant plancheyée aux soliveaux passants (sont parquetés par le bas en menuiserie de bois chesne avec un cabinet au bout du costé du couchant, éclairé d'un quart de croisée sur ladite cour) ladite chambre ayant une porte de communication dans une autre chambre à cheminée en pierre de taille carrée faisant partie d'un autre corps de bastiment au bout de celuy cy dessus, éclairée d'une demie croisée au levant, et un cabinet au couchant avec une porte sortant sur ladite cour qui conduit à la tour dudit petit bastiment ayant vingt quatre pieds de large sur dix sept pieds et demy de long de dehors en dehors et sorty dudit appartement.
Sommes montés par l'escalier au nord du bastiment designé celuy de Francois premier dans le grenier au dessus de la voulte d'entrée de la tour couvert d'ardoises en appenty. Ensuite, à celuy au dessus de la tour couvert en partie à pend avec ardoise le surplus en comble avec thuille. Ensuite, à celuy au dessus de la cuisine voultée, en comble couvert d'ardoises. Ensuite à celuy du grant bastiment du jardin du roy en pavillon à deux épis couvert d'ardoises ; et à celuy du petit bastiment au midy en comble avec geze couvert d'ardoises ; ledit premier sans aucune ouverture de lucarne. Et descendus d'iceux, sommes entrés dans le jardin du roy par une porte ceintrée en pierre de taille à costé du portail d'entrée de la cour qui conduit à la tour des Minimes donnant sur un coulloir de trente quatre pieds de long sur neuf pieds de large. Ledit jardin de quarante toises de longueur sur quinze toises de largeur non compris l'emplacement de la gallerie qui est à costé distribué en trois grands carrés avec allée et plattes bandes, le long duquel au nord règne une gallerie de trente huit toises de long sur douze pieds de large de dehors en dehors, lambricée en ance de pannier avec bousillage à terre.

f°8v°

Devant laquelle, au midy, est un mur d'appuy en pierre de taille, et partie en brique élevé à deux pieds deux poulces de hauteur sur lequel est construit une charpente en potteaux, seuilles et sablières contenenant soixante-quatre arcades ceintrées en bois de charpente, compris trois portes qui y sont ; et carrelées de carreaux de pays. Sommes entrés par ung perron à marches carrées, par une porte couverte dans le corps de bastiment cy dessus, éclairé au nord par quatre croisées actuellement murées et deux bayes de porte dont une communicant dans un petit cabinet sur ung avant corps de ladite galerie (en tour ronde par le bas et carrée par le hault) éclairée d'une croisée au nord et plafonnée en plancher en croisée peinte en couleur, derrière dans lequel est une cheminée en pierre de taille avec l'écusson de France. Au dessus ledit cabinet de huict pieds de longueur sur neuf pieds de large couvert d'une croupe de pavillon en ardoises et l'autre porte donnant communication sur un rempart de dix huit toises trois pieds de longueur sur neuf pieds trois poulces de largeur en dedans. Ledit rempart composé de deux bastions carrés par le bas avec deux colonnes en avant par le hault qui rende l'appuy en ouvrage à la rue, l'un, à l'extrémité dudit rempart au couchant de dix huit pieds de long sur six pieds trois poulces d'avant corps, et l'autre, de sept toises et demie de distance de pareille construction et avant corps. Le tout de dedans en terrasse devant lequel rempart au nord règne un appuy élevé en brique couvert de pierre de taille de dix huit poulce de large compris la moulure en saillie. Dans lequel jardin est un escalier en pierre de taille carrée voultée en rampe de pierre de taille au dessus, à distance du grand bastiment dudit jardin de neuf toises, et à deux toises de la gallerie. Ledit escalier dans la longueur de trois toises jusqu'à un retour d'équaire aussy en rampe dans le roch, à six toises dudit retour d'équaire est une cave de dix huit pieds de long sur huit pieds de large en roch. À droite de ladite rampe, ensuite à cinq toises de distance de ladite cave est un escalier en roch qui conduit par unze marches à un plafond de deux toises carrées de grandeur duquel part un autre escalier de sept marches en roch qui conduit à un retour d'équaire auquel se trouve une baye de croisée murée au nord. En continuant ledit souterain, sommes parvenus à une cave aussy en roch à droite de la rampe de neuf toises et demy sur douze pieds de large, éclairée au nord d'un vantau ouvert dans un mur. Ensuite, sommes entrés dans une autre cave à quinze pieds de distance de celle cy dessus, aussy en roch de sept toises de long sur douze pieds de large, bouchée d'un mur au nord qui se trouve sous la terrasse du mail qui est au bout dudit jardin, l'entrée du souterain cy dessus couvert de terre. Et revenus desdites caves dans ledit jardin à l'angle d'iceluy tendant de levant au nord, au bout de ladite gallerie, est un puy oval en pierre de taille avec un trou sur la voulte de la terrasse du mail cy après, et une grande roue au bout hors de ladite voulte à l'extrémité dudit jardin. Et, au milieu d'icelle, est un perron à deux rampes garnies de leur appuy en pierre de taille et marches carrées de pierre dure de sept toises trois pieds de face sur six pieds huict poulces de large, compris l'épaisseur en rampe contenant dix neuf marches de chaque costé, de chacune six poulces de haulteur, et un paillé au dessus de six pieds huit poulces de large en longueur de marche et de huit pieds six pouce de long qui nous a conduit sur un petit mail en terrau de dix sept toises un pied de longueur sur neuf toises quatre pieds de large planté de quarante tilleuls, et deux sicomores en allée carrée autour de laquelle au couchant et au nord règne un appuy en maçonnerie couvert de pierre de taille, renfermés ledit jardin et terrau au midy, du bastiment écuries et murs de verger cy après. Et, au levant d'un grand mur de séparation des douves dudit château, et attendu l'heure de midy survenue nous nous sommes retirés et remis la continuation des présentes visites et opérations à ce jourd'huy deux heures de

f°9r°

relevée suivant l'intimation à nous donnée par monseigneur le commissaire à se trouver au devant dudit bastiment servant anciennement d'orangerie situé derrière l'église de ce château.
Trente quatre mots rayés nuls.
[signatures] Bellin. Fcs. Robert. Bernard Gilles.

Et ledit jour deux heures de relevée, nous experts susdits et soussignés en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal de ce jour sommes transportés audit chasteau d'Amboise à l'effet de la continuation de nos opérations au dessin du jugement cy devant datté, où estant à l'heure de deux de relevée, y avons procédé en présence de messieurs le lieutenant général de ce baillage commissaire en cette partie et procureur du roy, aussy commissaire de monseigneur le procureur général de la chambre des comptes, maitre Harend greffier, et Pierre Ambroise Ribot procureur de monseigneur le duc de Choiseul ainsy qu'il suit.
Et, entrés sur un emplacement en forme de cour, derrière l'église dudit château, renfermée du costé du nord du mur de séparation du jardin du roy au coin duquel mur est un cabinet d'aisance, renfermé et couvert de thuille en appenty et par le toisé que nous en avons fait, s'est trouvé contenir dix huit toises de long sur trois toises réduite de largeur. Au levant est un portail sans porte n'y ceintre de la largeur de six pieds, posant dans ledit emplacement au midy une porte de communication en iceluy et vis-à-vis le portail qui conduit à la cour qui va à la tour de la rue des Minimes. Ensuite duquel, en est une cour qui nous paroist avoir servi autrefois de cimetière, y ayant actuellement un gros pied de scole de croix et le commencement de ladite croix le tout en pierre de taille. Ladite cour contenant dix sept toises de long sur quatorze de large dans laquelle avance ledit culs de four de ladite église et des deux chapelles aux deux costés d'icelle. Au nord de ladite cour, est un bastiment de douze toises et demye de longueur sur douze pieds de large de dehors en dehors des murs, ayant deux entrées au midy et une sortie par une porte à deux vanteaux donnant sur le jardin du roy, voultée de pierre de taille à voulte d'areste, distribué en deux parties, servant autrefois de serre et actuellement d'écurie, grenier ; comble dessus couvert d'ardoises, ouvert d'une lucarne à la capucine au midy (lesdites écuries occuppées par ladite dame veuve Ferrant). Ensuite duquel et de ladite cour au levant, est un grand corps de bastiment contenant unze toises de long sur trente cinq pieds de large dans son arrière corps, en dehors deux ailes au devant d'iceluy du costé de midy. L'une au levant de dix sept pieds de long sur vingt quatre pieds de large, l'autre au couchant de seize pieds de long sur vingt trois pieds quatre poulces en dehors ; devant lequel au midy est une cour renfermée au couchant de murs nouvellement construits, dans lequel est l'ouverture d'une porte à deux vanteaux et une petite porte à costé, et au midy d'une partie de murs aussy nouvellement construite. Au milieu duquel, est un cabinet ouvert en entier sur ladite cour, dans laquelle sont deux rangées d'arbres. Icelle cour et au levant dudit bastiment occupés par la demoiselle Boisgaultier, au bout duquel bastiment est une partie du mur à l'alignement de mur de séparation de verger cy après. Ladite cour contenant unze toises trois pieds de longueur sur vingt neuf pieds de large de dehors en dehors.
Ledit bastiment composé par le bout dans l'aile du levant, d'une chambre à cheminée en pierre de taille détruite. Ladite chambre servant actuellement d'écurie, ayant son entrée par ladite cour. Une grande porte fermant à deux vanteaux au devant de laquelle, dans ladite cour, est un escalier de pierre nouvellement construit qui descend sous le bastiment de la demoiselle Boisgaultier. Ensuite de laquelle chambre en est une autre à cheminée en pierre de taille faisant partie du

f°9v°

grand corps de bastiment dans lequelle est une grande baye de communication à la chambre cy dessus ouverte à une autre porte de communication au jardin ou verger cy après et une autre au couchant. Dans une pareille chambre aussy à cheminée détruite, séparées lesdites deux chambres d'un gros mur de refend en pierre de taille, au midy duquel est une tour dans laquelle est un escalier de pierre à noyau rond totalement détruit par le hault, à chaque costé de laquelle est l'entrée de deux chambres, lesquelles deux grandes chambres sont actuellement distribuées en chacune de partie. Au dessus desquelles sont de sous pente et étoient en grandes chambres éclairées anciennement par chacune deux grandes croisées au nord donnant sur le jardin du roy. Dans la dernière, est une baye de communication dans la serre actuellement murée au devant de laquelle chambre au midy, dans l'aile au couchant dudit bastiment, une autre chambres à cheminée en pierre de taille dont les jambages sont aussy détruits, et où en a ésté obscurée une petite pour l'usage d'une cuisine actuelle. Icelles chambres anciennement plancheyées en soliveaux sur poutres totalement détruites pour la distribution qui est nouvellement faicte consistant actuellement dans un perron de cinq pieds et

demy de large, compris les deux costés des rampes composé de neuf marches conduisant sur paillé en gallerie de dix huit pieds de long sur six pieds neuf poulces de large en dedans, qui distribue dans un petit vestibule, au couchant duquel est une porte de communication une chambre à cheminée en pierre de taille, en tour ronde nouvellement construite, éclairée au midy d'une grande croisée, percée au nord d'une porte qui communique dans une autre chambre à cheminée semblable à celle cy dessus (éclairée d'une croisée au couchant et au levant,un cabinet percé de quatre portes et d'une petite croisée sur ladite gallerie cy après). Ensuite de laquelle, au nord, est une autre chambre à pareille cheminée, quel deux cy dessusdit éclairée au nord de deux croisées à costé de laquelle au levant est un petit cabinet éclairé d'un quart de croisée au nord, et une porte de communication sur une gallerie avec appuy et balustrade de bois en retour d'équaire, conduisant audit vestibule par une ouverture de porte qui se trouve à costé de l'escalier de ladite tour. Et, revenus sur ledit vestibule, sommes montés par le restant de l'escalier de pierre qui se trouve dans ladite tour sur un paillé lambricée en dessous en plancher de sapin. Iceluy en gallerie, éclairée au midy de trois petites croisées de vingt cinq pieds de long sur sept pieds et demy de large, dans le bout de couchant et douze pieds dans iceluy de levant, au milieu duquel est une balustrade de fert grillé de fil de fert qui garantit la chute dans l'escalier, communiquant par une porte au nord dans une anti chambre à costé duquel au levant est une porte de communication dans une chambre à cheminée en pierre de taille carrée, éclairée de deux croisées au nord, donnant sur le jardin du roy, doublées de deux grandes portes vitrées dans des lucarnes en bois. Au levant de laquelle, sont trois petits cabinets éclairés par des quarts de croisées et un autre cabinet au midy. Au bout dudit antichambre est un autre cabinet lambricée, éclairée d'une demie croisée au nord. Et, revenus sur ledit paillé en gallerie, sommes passés par une autre porte à costé d'icelle cy dessus dans un grenier éclairé au nord d'une demie croisée et d'un quart de croisée au couchant dudit paillé. Dans le bout, au couchant, est une autre porte qui communique dans le grenier au dessus d'une des ailes dudit bastiment. A l'autre bout dudit paillé est une autre chambre à cheminée en pierre de taille éclairée d'une demie croisée au midy servant de cuisine, au nord de laquelle est ung cabinet, l'un et l'autre en lambris de bouzillage dans les cheuvrons et en traits, greniers, combles, sur toutes la partie couvert d'ardoises dont les dernières distributions font partie dudit grenier, forme le devant du grand bastiment couvrant la gallerie, et partie de l'aisle au couchant sur la bassegoutte du levant qui sont couverts de thuilles et tours d'iceux en faisteaux de cuyvre à l'usage de pays. Tous les murs tant en bassegoutte que pignon et tous les bastiments énoncés tant au présent procès verbal que iceux précédent élevés en leur pourtour en gros murs de pierre de taille.
Et, attendue l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés

f°10r°

et avons remis la continuation de la présente visite et opération à demain cinq du présent mois et en sept heures du matin convenue trouver aux bastiments occupés par la demoiselle Boisgaultier suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire par son procès verbal dudit jour.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le cinquième jour dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignés en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal du jour d'hier, sommes transportés audit château d'Amboise à l'effet de continuer ladite opération mentionnée en notre premier procès verbal suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, à l'appartement occupé par ladite demoiselle Boisgaultier, où étant à l'heure de sept du matin, y sont comparus mondit sieur le commissaire et procureur du roy accompagné dudit sieur Harend, leur greffier et ledit sieur Ribot audit nom qui nous ont requis de procedder auxdites visites et opérations à quoy avons vacqué ainsi qu'il suit.
Et suivant le chemin de la rampe qui conduit depuis ladite porte d'en bas jusqu'à celle des Lions et qui contient à partir de la porte au midy de ladite église jusqu'à la première porte des Lions, soixante cinq toises de longueur pavées sur quinze pieds et demy de largeur, sommes parvenus audit appartement distant de ladite porte d'église de quarante un toises contenant ledit bastiment six toises

de long sur quatre toises et demie de large dont le tour est élevé sur trois faces en mur de moilon à chaux et sable avec coins et chenette en pierre de taille et la quatrième au nord en charpente bloquée en brique. Ledit bastiment au devant de l'aise du levant du dernier bastiment. Cy dessus un terrain entre deux de vingt quatre pieds réduits de largeur faisant partie de la cour occupée par ledit sieur de Verrière, iceluy composé d'une cave planchéyée en soliveaux sur poutres soutenue par des pilliers de pierre de taille séparée en deux parties par un mur en moilon à chaux et à sable. Une desdites parties au midy ayant son entrée sur la grande cour cy après par un escalier de cinq marches de pierre carrée qui descend dans un coulloir ouvert d'une baye de porte sans fermeture, lequel coulloir a vingt deux pieds de long sur trois pieds dix poulces de large renfermé d'un mur en moilon à chaux et sable planchéyé au dessus en soliveaux. Au bout duquel, est la porte d'entrée de ladite partie de cave éclairée au couchant par un vanteau de deux pieds de haulteur sur six poulces d'ouverture, l'autre partie ayant son entrée par un perron dessus l'autre de six marches au nord sur le terrain cy dessus entre lesdits deux bastiments éclairé au nord d'un pareil vanteau que iceluy cy dessus.
Au dessus de ladite cave, est une chambre à cheminée en pierres de taille carrées ayant son entrée au midy par une petite cour de vingt deux pieds de longueur sur treize pieds de largeur le long de laquelle règne un engard au couchant de vingt trois pieds de long sur treize pieds et demy de large, un appenty de mur couvert de thuilles. Ladite chambre, éclairée au midy par une grande croisée à costé d'icelle une petite porte de communication dans un petit antichambre, faisant partie dudit hangar, une autre porte de communication dans un petit antichambre, au levant, éclairée du même costé d'un quart de croisée par lequel antichambre est une porte de communication au midy dans le bastiment cy après.

f°10v°

Une autre porte au nord communiquant à une petite chambre à cheminée à manteau de bois servant de cuisine, éclairée au nord d'une demie croisée dans laquelle cuisine est une autre porte qui communique au couchant à une autre petite chambre, aussy à cheminée à manteau de bois, éclairée d'un quart de croisée au nord, grillée de deux barreaux de fert. Icelles chambres, antichambre et cuisine séparées les unes des aultres par deux cloisons en charpente bloquées en brique et planchéyées dessus en soliveaux sur poultres avec bousillage. Et, sorty dans l'arche de cour, sommes montés par un escalier de bois à noyau rond avec tientmain suivant sa rampe, renfermé de sa cage en charpente sur deux faces, et dix autres faces par le bastiment cy dessus. Et de l'autre cy après sur plafond en paillé, comble dessus couvert de thuilles communiquant par une porte dans un coulloir de trois toises de long sur sept pieds de large à l'entrée duquel au couchant est une porte qui communique dans une chambre à cheminée à manteau de bois. Au dessus de la basse cy dessus éclairée par une croisée au midy, ladite chambre communiquant par une baye de porte au nord dans une autre chambre à cheminée à manteau de bois, éclairée d'un quart de croisée au nord. Et, revenus dans ledit coulloir ou antichambre où est un poullain en bois qui conduit au grenier cy après, sommes passés dans une autre chambre aussy à cheminée à manteau de bois, éclairée par un quart de croisée au nord. Icelles chambre et antichambre planchéyées au dessus en soliveaux sur poultre en bouzillage, grenier comble dessus couvert de thuilles, le tout en très mauvais état et menaçant ruine prochaine, tant en murs de maçonnerie, charpenterie que couverture à l'angle dudit bastiment tendant du midy au levant à sept pieds de distance l'un de l'autre, entre lesquels est un couloir par le bas montant par six marches à l'ouverture d'une petitte porte communiquant audits bastiments, contenant ledit bastiment quatre toises cinq pieds et demy de long sur trois toises un pied et demy de large, élevé jusqu'à la hauteur de sa charpente au carré des pignons et bassegoustes, au estage au murs de mœllon chaux et sable dont les coins sont en pierre de taille et le pignon en charpente bloquée en brique. Composé ledit bastiment d'une antichambre, son entrée au midy par un perron en pierre de taille à deux rampes et apuy montant par quatre marches au levant et cinq au couchant sur un paillé ; le tout de pierre dure de deux pieds et demy de large sur quatre pieds et demy de long, un apenty au dessus couvert d'ardoises. Ledit antichambre divisé en deux parties dans l'une desquelles est une demy croisée au midy et dans l'autre un quart de croisée aussi au midy, plafonnée au dessus en planche de sapin, dans lequel antichambre sont deux portes : l'une au levant communiquant dans une grande

chambre à manteau de bois, revestue d'une pettite cheminée en pierre de taille, éclairée au midy d'une grande croissée, plafonnée au dessus en planches de sapin. Au bout de laquelle, au nord, est un cabinet ouvert d'une baye de porte par laquelle on entre par deux marches de pierre, éclairée par deux demy croisées grillée de chacune deux barreaux de fer, l'une au nord et l'autre au levant. Et, revenus dans ledit antichambre, sommes entrés par l'autre porte au nord dans une autre chambre sans cheminée, éclairée d'une demy croisée au couchant, avec une porte de communication au nord sur l'escalier de pierre de six marches cy devant transcrit. Icelles chambre, antichambre et cabinets planchéyés en planches de bois chesne en mauvais estat ; greniers tant sur lesdittes chambres et antichambre que sur le cabinet, séparés au nord dudit bastiment combles [sic]. Dessus couvert de thuille le tout occupé par la demoiselle Boisgaultier.
Et attendu l'heure de midy survenue avons remis la continuation de la présente visite et opérations à deux heures de relevée suivant l'intimation à nous donnée par mondit sieur le commissaire par son procès verbal de ce jour à se trouver dans le verger situé au levant dudit bastiment.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée nous expert susdits et soussignés en conséquence

f°11r°

de l'intimation prise par notre procès verbal de ce jour premier transporté audit château à l'effet de continuer la visite et opérations au bout par le verger entre le bastiment cy dessus et celuy proche la porte au lions cy après y sont comparus mondit sieur le commisaire et procureur du roy avec ledit sieur Haren et le sieur Ribot audit nom qui nous ont requis de procéder aux opérations à quoy nous avons vacqué ainsi qu'il suit.
Et, entrés dans ledit verger par une porte en iceluy donnant au verger, l'avons trouvé planté de plusieurs arbres fruitiers de différentes espèces de contenance de vingt une toises de long jusqu'au gros mur de séparations du fossé dudit château qui le renferme du costé du levant, et de pareille vingt une toises de large renfermé du costé du nord par des murs qui le séparent d'autre partie du jardin du roy et du mail du couchant du bastiment cy dessus du sieur de Verrière et demoiselle Boisgaultier et, du midy, à costé de ladite porte d'entrée d'un mur basty en terre en très mauvais état. Le long duquel du costé du midy est un petit jardin qui règne le long du pavé, renfermé de mauvaises hayes jusqu'au pinacle du bastiment cy après, contenant dix toises de long sur deux toises et demie de large, de là sommes entrés dans un corps de logis, au bout du petit jardin, et à costé de ladite grande porte du Lion, ayant ledit bastiment son entrée au midy, composé d'une grande chambre à cheminée occupée par le nommé Bouchet, contenant vingt neuf pieds de longueur de dehors en dehors sur vingt un pieds de large aussy de dehors en dehors, éclairée de deux croisées au midy en bon état, grenier comble dessus, couvert de thuilles. De ladite chambre, sommes passés dans une petite cave de l'autre costé de ladite grande porte, le pavé entre deux, et descendus dans icelle par un escalier de pierre de taille carrée voultée, aussy en pierre contenant deux toises long sur trois pieds dix poulces de large au fond de laquelle est un caveau du costé du levant, aussy voulté, de dix pieds de long sur deux pieds de large, tirant son jour par une embrazure au levant du costé du fossé. Sorty de ladite cave, sommes entrés dans une autre qui a sa porte au nord ouest. Et, descendus en icelle par vingt deux marches de pierre dure, elle s'est trouvée voultée de pierre de taille dans la longueur de quatre toises sur deux de large occuppée par la dame veuve de Marfontaine. Et, sortis d'icelle, étant dans la grande cour appellée la cour haulte, où est un grand puy à pierre de taille, en charpente au dessus, couvert de thuilles, avec sa roue et tour. Et ayant toisé ladite grande cour l'avons trouvé contenir trente cinq toises de long sur vingt six toises de large. Au levant de laquelle, sont les murs d'un ancien bastiment servant autrefois de magasin à poudre, garnis de piliers autour de pierre de taille, contenant douze toises de long sur cinq toises de large de dehors en dehors de la haulteur de treize pieds en son pourtour. Lesdits murs de trois pieds et demy d'épaisseur, éclairé de neuf croisées aussy en son pourtour (dans lequel magasin est un appenty nouvellement construit, couvert de thuilles dans toute sa largeur du costé nord) autour duquel est un fossé de sept pieds de large aussy entouré de murs qui soutiennent le terrain cy après. De là, sommes montés par une rampe à une

terrasse qui a son entrée par une porte au couchant, au dessus dudit magasin à poudre, sur laquelle sont plantés plusieurs rangées de maronniers. Et, après l'avoir toisé, elle s'est trouvée contenir vingt sept toises de longueur sur trente quatre pieds de large, à costé de laquelle au nord est un rempart de terre rapportée pour le soutient des gros murs d'autres fossés dudit château. Lequel rempart est de vingt trois toises de long sur dix toises quatre pieds de large, au bas de laquelle terrace du costé du midy est un jardin de la contenance de dix toises de long sur trois toises trois pieds de large, et dudit terrain et jardin occupé par ledit sieur Langlois. Et descendus, sommes passés dans un autre jardin qui a son entrée au couchant, renfermée de murs au bas de l'entrée, et terrace cy dessus contenant quarante pieds de long

f°11v°

vingt huit pieds de large, de dehors en dehors. Dans lequel est une petite porte de communication au levant qui conduit sur une terrace qui règne le long du mur de soutient de partie de la terrace cy dessus ainsy que dudit jardin, laquelle terrace est en rampe. Et, sorty dudit jardin, sommes descendus par un escalier de pierre dont la rampe d'au dessus en partie voultée dans une cave en roch de quatre toises de long sur neuf pieds de large, à costé de laquelle sont deux petits caveaux dont l'un voulté de six pieds en carré et comblé de vuidange, et possédé aussy par ledit sieur Langlois. L'ouverture de ladite cave au bas de la rampe d'entrée de la susdite terrace, et éloignée du rempart du costé du midy de trente trois pieds, au couchant de laquelle cave a six toises et demie. Dans ladite cour est un petit corps de bastiment servant d'écurie distribuée en trois parties dont l'une occupée par ladite veuve du Marfontaine, une autre par ledit sieur Langlois, et l'autre par ledit sieur Oudin d'avisé, contenant huit toises cinq pieds de longueur sur trois toises quatre pieds de large avec trois entrées de porte au couchant ; grenier comble dessus couvert de thuille dont l'entrée est au nord par un perron de quatre marches de pierre dure. Ledit bastiment en très mauvais état de plancher, charpente et couverture.
Et attendu l'heure de six survenue, nous sommes retirés et remis la continuation des présentes visites et opérations à lundy sept du présent mois, sept heures du matin suivant l'indication à nous donnée par mondit Sieur le Commissaire, à nous trouver à l'entrée de la tour de la porte Hurtault pour la désignation d'icelle.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et, le septième jour dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignés en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal du cinq de ce mois de relevée, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, sommes transportés audit château d'Amboise, dans la grande cour haulte au devant de l'entrée de la tour de la rue de la porte Hurtault, où étant sept heures du matin y sont comparus mondit sieur le lieuteneant général procureur du roy accompagné dudit sieur Haren, greffier, et ledit sieur Ribot audit nom qui nous a requis la continuation desdites visites et opérations à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.
Et, entrés par une grande porte ceintrée en pierre de taille, un fronton au dessus aussy ceintré où sont les armes de France ornées de scultures, fermant icelle porte à deux vanteaux de neuf pieds et demy de hault sur six de large, dont le pourtour du mur de ladite tour ronde en dehors et à seize pieds en dedans en pierre de taille de douze pieds et demy d'épaisseur par le bas, réduit à huit pieds et demy par le hault. Ensuite de ladite ouverture, commence la voulte de ladite tour qui conduit à deux toises de longueur voultée en croix d'augive en pierres de taille, au bout desquelles deux toises s'en trouve quatorze toises de longueur, au dessus de la rampe non voultée dans la distance desquelles sont quatre ouvertures en dehors à moitié détruites. Au dessus de la quatrième ouverture est une baye ceintrée en pierre de taille biaize, à une toise de l'entrée. Ladite rampe tournant autour d'un noyau en lanterne aussy seize pieds de dix neuf pieds de diamettre en dedans et cinq pieds d'épaisseur dudit mur en pierre de taille. Et ladite rampe ayant dix pieds de large et contenant ladite rampe dix neuf toises de l'entrée, est une autre baye ceintrée, en pierre de taille, actuellement

f°12r°

murée de douze pieds de haulteur sur huit pieds de large qui communiquait au bastiment des Sept Vertus. Ensuite à trente quatre toises toujours partant de l'entrée, est une autre baye ceintrée et voultée en pierre de taille de quatorze pieds de long, au devant de ladite tour qui communique à un coulloir en rond, qui conduit dans une cave aussy en roch de quatre toises trois pieds de long sur neuf pieds réduit de large. Et continuant, ledit coulloir à quatorze pieds de distance de ladite cave en est une autre à gauche de huit toises de long de douze pieds de large. Un caveau devant à droite dudit coulloir de douze pieds de long sur neuf pieds de large, éclairé au sud est d'une petite baye de deux pieds de hault sur unze poulces d'ouverture grillée d'un bareau de fert plat denté. Ensuivant ledit coulloir en tournant vers le levant, à distance de quinze pieds de cette dernière cave est un autre caveau de sept pieds en carré au sud ouest d'un quart de croisée de deux pieds quatre poulces de hault sur (et culs de four au midy) pieds de large, dans lequel caveau est un siège en roch de chaque costé. Toujours suivant ledit coulloir, à cinq toises deux pieds de distance de la seconde cave, est une autre cave à gauche, aussy en roch de douze toises de long sur neuf pieds huit poulces de large, éclairée au midy par une baye de deux pieds de hault sur un pied d'ouverture, construite dans un mur qui fait la fermeture de ladite cave. Et, revenus sur ladite rampe à quarante cinq toises quatre pieds de ladite entrée, se trouve un mur qui bouche la suite de ladite rampe nouvellement construit, pour parvenir et achever la description de la tour, sommes remontés ladite rampe et entrés sur le plafond de la couronne d'icelle, ayant vingt sept toises de circonférence sur sept pieds de large, pavé de grands carreaux de pierre dure, au dedans de l'apuis reignant autour d'un pied d'épesseur en brique et chesnette de pierre de taille ; couvert aussy en pierre de taille de dix huit pouce de large, compris le cordon reignant autour en saillie, en dehors, suporté par des courbellets en cul de lampes, orné de moulures formant le couronnement de laditte tour, en dehors, garnis d'égouts en pierre saillissante de quatre pieds de long, représentant plusieurs figures d'animaux, en mauvais état. Au dessus du noyau et rampe de laditte tour, est un grenier planchéyé en soliveaux et bouzillage, comble dessus (et cul de four au midy), couvert de thuille dans lequel on monte avec une échelle par une ouverture de porte ceintrée en pierre de taille dans un avant corps au nord-est de ladite tour où estoit anciennement un escalier de pierre à noyau rond, actuellement détruit, couvert à pend en thuille atenant au pignon en bois au nord dudit grenier. Pour parvenir à la distribution total de ladite tour, sommes descendus dudit chasteau par la première rampe, pour nous rendre à l'entrée du bas d'icelle, la porte Hurtault. Et estant dans une cour occupée par le sieur L'homme de la pinsonnière, chanoine dudit chasteau, nouvellement renfermée au devant de la porte d'entrée de laditte tour, contenant laditte porte neuf pieds huit pouces de haulteur sur six pieds sept pouces de large, ceintrée en pierre de taille. À costé de laquelle par le hault sont deux figures humaines, une à chaque angle, en pierre, supportée par chacune un cul de lampe avec figure dessous, entre lesquelles est un cadre en pierre de taille, en moulure dans son carré, et au millieu duquel sont deux écussons scultés aux armes de France, entourée de cordons et coquillages, accompaignés d'épées flammées ; au dessus de laditte porte est un avant corps vousté, en croix d'augives sur lequel est un baslcon en tourette à chaque extrémité suportée de chacun d'un cul de lampe ; et ledit baslcon suporté de deux pilliers en pierre de taille de quatre pieds quatre d'épesseur sur trois pieds six pouces de large.

À vingt pieds de laditte entrée de porte, au dedans de laditte tour, est une cave voultée en pierre de taille de seize pieds de profondeur sur dix sept pieds de large en angle égüe, et à vingt quatre pieds de la susdite entrée de tour, est une baye qui donne entrée dans le noyau en lanterne de ladite tour de six pieds de haulteur sur trois pieds de largeur. En suivant la rampe, à vingt six pieds de laditte entrée est un caveau rocheux

f°12v°

dans l'épaisseur du mur de huit pieds en carré voulté en pierre de taille et à quatorze pieds de distance dudit caveau est un autre semblable en contrebas de la rampe à cinq toises deux pieds dudit caveau en est un autre aussy voulté en pierre de taille de douze pieds de profondeur sur cinq pieds six poulces de large et contenant ladite rampe en est encore autre, semblable de neuf pieds huit

poulces de profondeur, sur pareille largeur que dessus. Et à quarante deux toises de ladite entrée de tour est une petite porte qui communique par un escalier de pierre dans l'épaisseur du mur, composé de huit marches carrées en descendant au baslcon cy dessus, contenant dix neuf pieds six poulces de longueur sur trois pieds trois poulces de large ; et la tourette sept pieds de diamettre chacune en dedans, le tout pavé de pierre dure. Au devant duquel, est élevé un mur en pierre de taille de six pieds et demy de haulteur où sont cinq ouvertures dont deux à chaque tourette et une au milieu à trois pieds et demy d'appuy au dessus du pavé, éclairés ladite tour de treize baies d'ouverture grillées à fert maillé et ledit noyau de vingt deux bayes actuellement murées. Contenant icelle tour de haulteur quatre vingt quatre pieds de haulteur à prendre de rez-de-chaussée de ladite rue porte Hurtault jusqu'à l'appuy au dessus de son couronnement de soixante treize (pieds de diamètre par le bas réduit à soixante six par le hault de dehors en dehors).

Et attendu l'heure de midy survenue nous nous sommes retirés et avons remis la continuation des présentes visites et opérations à cejourd'huy deux heures de relevée suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commisaire à nous trouver à la première porte des Lions qui se trouve à la sortie dudit château.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal de ce jour, sommes transportés audit château à l'effet de la continuation desdites visites et opérations où étant à l'heure de deux de relevée proche de la première porte des Lions y sont comparus mondit sieur lieutenant général et procureur du roy avec ledit monseigneur Haren greffier et ledit sieur Ribot au nom qui en conséquence de l'indication à nous donnée nous ont requis de procéder auxdites visites et descriptions à quoi avons vacqué ainsy qu'il suit.

À la grande porte appellée celle des Lions, au bout de la rampe pavée de la cour haulte dudit château, icelle composée de deux gros pilliers, une voulte au dessus, le tout en pierre de taille entre lesquels est l'ouverture fermant à deux vanteaux dans un desquels vanteaux à droite est une petite porte en guichet pour l'usage des gens de pieds, ayant ladite grande porte dix pieds d'ouverture de haulteur sur huit pieds de large, sur laquelle est un fort de vingt deux pieds réduit sur six pieds de large aussy réduit, le tout en dedans murée en pierre de taille et brique, des quatre faces ouvert au levant de cinq vanteaux et une au midy et cinq meurtrières sous le mur au levant supportés par des courbelets de pierre de taille en saillie de deux pieds. Sur lequel fort on monte par un escalier de pierre à marches carrées donnant sur le rempart en terrace au midy et au levant de ladite grande cour, entrant dudit fort au nord, est un retour d'équaire tendant au levant formant un autre fort au nord de deux toises de long sur huit pieds de large, avançant sur les douves cy après, sur lequel on monte par un escalier de pierre en marches carrées le tout sans couverture. Et, descendus cy dessus sous ladite porte est un pont sur les douves dudit château de dix sept toises cinq pieds de longueur sur quatorze pieds de large en dehors, voulté de deux voyes en pierres de taille. Sur lequel, à huit toises de distance ladite porte, sont deux piliers formant baye de grande portée entre lesquelles et ladite porte règne un mur de chaque costé à neuf pieds de haulteur de chaque costé, ouvert de l'une et de l'autre de plusieurs meurtrières. Sur le surplus dudit pont, règne un appuy de chaque costé, élevée en pierre de taille, de deux pieds de haulteur, le tout pavé en mauvais état. La première voye dudit pont étant murée aux extremités, au bout dudit pont au levant sont deux pilliers de pierre de taille, détruits. En subsistant quelques en pieds ou naissance de quatre

f°13r°

pieds deux poulces, carrés avec douves à chaque costé, sont icelles au midy de trente six toises de long dans lesquelles est nouvellement étably un jardin, planté en quatre petits carrés en arbres nains, au long duquel, au couchant, règne une terrace séparée dudit jardin par une charmille. Sur ladite terrace, au devant des murs de laquelle est une palissade d'arbres à noyau et treillage. Au bout et au bas de laquelle terrace, au midy, est une tourette à charpente, au levant desquelles douves règne

un mur en pierre de taille prenant sa naissance sur le rocher au retour duquel est un éperon de sept toises quatre pieds de longueur sur neuf pieds de large, avec pierres d'attente au bout. Et la douve au nord de cinquante cinq toises de longueur, icelle au bout de dix huit toises de largeur ; ensuitte dudit pont est une esplanade entourée de pommiers et d'autres cy après en tiers point triangle de huit toises de large. Lequel esplanade contient dans sa face au couchant du costé dudit chasteau quarante deux toises de longueur, et celle descendant de l'est au nord-est quarante cinq toises, et celle au sud-est trente sept toises aussy de longueur, sur lequel esplanade est un jardin au levant dont jouit ledit sieur du Bois de la Grinïllière nouvellement planté en arbres nins et charmilles. Sur partie duquel, en sa face du sud-est, est un bastion sur la dernière grande porte des Lions qui a son entrée à costé d'icelle par une petitte tour dans laquelle est un escallier de pierre dure à noyau rond (à quarante huit marches au dessus du rez de chaussée) qui nous a conduit sur ledit bastion, contenant sept toises de long sur sept pieds de large, compris l'apuis qui est devant suporté par des courbelets en pierre de taille en saillie de deux pieds, ouverts par des meurtrières de dix huit pouce de distance l'une de l'autre. Et, descendus par ledit escalier, de vingt quatre marches plus bas que ledit rez de chaussée, sommes entrés dans des cassemattes voultées en pierre de taille de deux pieds huit pouces de large sur six pieds et demy de hauteur ; lesdites cassemattes, en tiers point triangulaire reignant partie sous ladite porte et l'autre partie sous l'esplanade cy dessus, contenant au total soixante deux toises de circonférence en plusieurs retours, éclairées de plusieurs embrasures donnant sur les autres douves cy après et dans un des angles au levant est une petitte porte par laquelle nous sommes entrés dans les douves qui reignent le long desdits casmat, de huit toises de largeur. De là, sommes remontés par l'escallier desdits casmat et parvenus au devant de ladite porte des Lions. En dehors avons remarqué qu'elle se ferme à deux vanteaux de dix pieds de hauteur sur huit ------ [*sic*] de largeur et une petitte porte à costé pour l'usage des gens de pied, avec une redante à chaque costé desdites portes ouvertes dans ledit esplanade et éclairée de chaque une embrasure, au levant, au devant de laquelle, en dehors, au dessus de ladite porte, sont trois écussons aux armes de France et d'Espaigne. Ensuitte de laquelle, est un pont de pierre à vue sur le voye, en pierre de taille de huit toises de longueur sur douze pieds de largeur au bout duquel règne un chemin pavé de la longueur de cent quatre vingt seize toises, à partir dudit pont, jusqu'à la maison du Cloux sur dix pieds de largeur, susdits non compris les costés. Le long duquel, au nord, sont six ormeaux et quatre au midy à l'entrée dudit chemin au midy est une rampe triangulaire à marche de pavé en plusieurs pièces qui dessent au fauxbourgs de la porte Hurtault vulgairement appellé l'escalier du chanoine, au milieu duquel escalier et à costé d'iceluy au levant est une colline dans la pente du rocher, de seize toises de long sur deux toises, réduites de largeur. Dans laquelle il se trouve deux caves nommées anciennement la cave du roy Hugue occuppée par le nommé Bretagne qui règne sur ledit chemin et mail du chastellier cy après. Et, encore à partir dudit mont, est un chemin montant sur un emplacement vulgairement appellé les chastelliers contenant depuis le pont jusqu'audit emplacement vingt huit toises de longueur sur neuf pieds réduits de large et ledit emplacement quarante cinq toises de longueur sur quinze toises réduit de largeur en sa superficie par le hault. Ensuite duquel emplacement, à l'orient d'iceluy, est un chemin de trente toises de longueur sur neuf pieds de large réduit en descendant et remontant au mail. Iceluy mail

f°13v°

contenant au total trois cent six toises de long sur dix huit pieds réduit de largeur. Au bout duquel, est une mare d'eau appellée la fontaine Saint florentin, et vers le milieu dudit mail à cent soixante treize toises du commencement d'iceluy du costé du nord est une avenue de vingt sept toises de long sur sept pieds de largeur qui conduit à un cavalier appellé vulgairement la motte aux conils où est actuellement un joly petit belvédère élevé sur le sommet dudit cavalier, entouré d'une plantation d'arbres artistement distribués que feu monsieur Ferrant, commandant du château a fait faire en conséquence de la permission qui luy a été accordée par monsieur le duc d'Antin, suivant le brevet du vingt un juillet mil sept cent quarante six. Contenant iceluy cavalier cent trente trois toises de circonférence autour duquel sont élevées quatre terraces. Ledit belvédère à cheminée, eclairé de vingt trois petites croisées et son entrée par une porte au midy, grenier dessus du pavillon couvert d'ardoises, éclairé de deux petites lucarnes en bois, au midy, au dessus de la porte contenant dix

sept pieds carrés de dehors en dehors. Ce fait après qu'il n'est plus su trouver à visiter et décrire des dépendances dudit chasteau et attendu l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés et remis suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire pour ladite visite et constater les réparations qui se trouvent au pourtour dudit chasteau, la continuation à mercredy neuf du présent mois, à nous trouver au bas dudit chasteau à costé de l'entrée par le parc sept heures du matin. [signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le neufième jour dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignés en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, sommes transportés au bas dudit chasteau à costé de la barrière d'entrée d'iceluy par le parc, où étant à l'heure de sept du matin, y ont comparu mondit sieur le lieutenant général et procureur du roy accompagné dudit monsieur Haren, greffier, et ledit sieur Ribot audit nom qui nous ont requis de procedder en leur présence à la visite de pourtour dudit château et y constater les réparations. À quoi avons vaqué ainsi qu'il suit.

Premièrement, avons remarqué au bas du pilier, au nord de ladite barrière fault y employer quatorze pieds de pierre de pays, et faire une reprise par le bas de mur qui fait partie d'un pillier d'une toise
1er carré avec moilon, chaux et sable. Refaire le chapeau au dessus dudit mur et pillier en y lacir de pierre [de] taille dure de pays fournir quinze pieds de neuves au déchet des anciennes. Le tout estimé ensemble la somme de quarante huit livres.

Cy …48 ℓ. t.

À l'emplacement du mur, au nord dudit pillier à prendre depuis ladite barrière jusqu'à la tour du donjon, entre icelle et celle de l'entrée dudit château, faire différentes reprises en pierre de taille
2 dure où il y sera fourny de deux cent vingt pieds carré au déchet de celles qui manquent et de celles pouries et usées de vétusté et faire une reprise en moilon par le hault dudit empatement du costé du midy, produisant quatre toises carrées et celles de pierre de taille huit toises carrées.

Rejointoyer en surplus desdits murs avec mortier de chaux et sable produisant quatre vingt six toises carrées. Cet article estimé suivant la récapitulation que nous en avons faite, la somme de cinq cent trente neuf livres.

Cy …539 ℓ. t.

3 Au dessus dudit empatement est un mur aussy élevé à plombage moilon en dedans, avec parement de pierre de taille en surface et menaçant ruine et qu'il est

f°14r°

urgent de rétablir pour empêcher sa chute et le domage qu'il causeroit. Pour ce il est nécessaire de faire la reprise dudit mur dans la longueur de dix toises un pied sur quinze pieds réduits de haulteur et deux pieds d'épaisseur compris le parement en pierre de taille produisant vingt cinq toises quinze pieds, estimé considération faite desdits chevalements de service des matériaux et des chafaudages qu'il faudra faire à raison de quatre vingt dix livres la toises, la somme de deux mille deux cent quatre vingt sept livres dix sols.

Cy …2 287 ℓ. t.

Entre lesquelles deux tours, au bas dudit empatement, est l'emplacement de sortie de rue dudit château contenant depuis la barrière jusqu'au mur de clôture du sieur Deschaux, vingt quatre pieds six poulces de longueur, et depuis le dehors dudit mur jusqu'au dehors de celuy qui sépare ledit sieur Deschaux d'avec le sieur Jacques Noiret, quarante un pieds six toises de long sur les neuf pieds de ronde à la distance de sept pieds et demy dudit empatement et tallu. Est construit un mur qui sépare ladite ronde d'avec la cour et écurie dudit sieur Deschaux, dans l'étendu de laquelle ronde se trouve une cave de trois toises de profondeur sur quatorze pieds de largeur, creusée dans le roch sous le château ayant son entrée par le tallus soutenue de deux bons jambages de pierre.

Ensuite dudit mur, dans ladite ronde vis-à-vis le logis dudit sieur Noiret, est un emplacement au

bas du tallu d'une toise de large à prendre depuis ledit dernier mur jusqu'à la tour de donjon où est construit une petite écurie, appuyée sur le mur dudit tallu, qui en cet endroit se trouve creusé de deux pieds dans l'épaisseur du mur sur six pieds de hault pour placer le ratellier et mangeoire.

À la tour du donjon, contenant treize toizes de hauteur à prendre depuis le passe de la cour de sieur Herrain jusque est compris l'appuy au dessous dudit donjon dans la hauteur de laquelle est un empatement en talu dans son pourtour de unze toizes trois pieds de circonférences à laquelle il convient faire une reprise en pierre de taille par le hault d'icelle dans son pourtour sur cinq pieds réduit de hauteur, sur un pied d'épaisseur, produisant soixante sept toizes quarrées et un quart, estimées à raison de quatre vingt dix livres la toize, considération faitte des chevalements, et hauteur des échaffauts et service des matériaux, revenant à la somme de six mille soixante dix sept livres dix sols. 4

Cy …6 077 ℓ. 10 [s. t.]

Au bas de laquelle, est construit un appenty de neuf pieds en quarré addossé contre le mur du tallu sur les neuf pieds de ronde dudit château. Ledit appenty appartenant au sieur Herain.
Ensuite est un éperon, à côté de ladite tour au levant, auquel il convient faire une reprise par le bas en pierre de taille dure de pays de dix pieds de hauteur sur six pieds de large et une autre reprise par le haut de neuf pieds de large sur six pieds réduits de hauteur. 5

f°14v°

et d'un pied d'épaisseur, produisant ensemble trois toizes quarrées un tiers, estimées l'une dans l'autre à raison de soixante trois livres la toize, revenant à la somme de deux cent dix livres.

Cy …210 ℓ. t.

Au bas duquel éperon, est une petite cour d'une toize de long sur les neuf pieds de la ronde dans laquelle est un puy commun couvert d'un appenty appartenant sieur Norbert.
Ensuitte, sont les murs du donjon de vingt cinq toizes quatre pieds de long, le long desquels en dehors sont trois gros piliers butants à prendre depuis ladite tour du donjon jusqu'à un pavillon occupé par monsieur l'abbé Le Roy, doyen du chapitre, et l'un desdits pilliers au levant, menaçant ruine prochaine et prest à écrouler, il est de pressente nécessité pour en empêcher la chute qui causerait beaucoup de dommages de faire une reprise en pierre de taille tant en son pourtour que sur le glacis produisant huit toizes quarrées sur un pied d'épaisseur estimée en égard au chafaudage et service des matéraiux, à raison de soixante deux livres la toize revenant à la somme de cinq cent soixante seize livres. 6

Cy …576 ℓ. t.

Refaire à celuy du milieu une toize quarrée de reprise en différents endroits aussy en pierre de taille dure du pays estimée en égard au service, la somme de quatre vingt livres. 7

Cy …80 ℓ. t.

À un éperon attenant audit pilier en glacis par-dessus, il est nécessaire de faire cinq toizes quarrées de reprises aussy en pierre de taille dure du pays tant dans son pourtour que sur le glacis, estimé à raison de quatre vingt livres la toize, revenant à la somme de quatre cent livres. 8

Cy…400 ℓ. t.

Faire tant dans l'étendue de l'empatement dudit mur du donjon que dans le mur élevé à plomb au dessus d'iceluy lesdits piliers, quarante cinq toises quarrées de reprises en pierre de taille dure du pays d'un pied d'épaisseur en différents endroits où les pierres se trouvent toutes pourries, calcinées de salpêtre et usées de vétusté, qui tranchées par différents particuliers qui ont des cours et caves le long du talu, rejointer le surplomb dudit mur du talu, produisant deux cent douze toizes quarrées avec moitié de chaux et de sable, estimés scavoir les murs en pierre de taille, en égard à leurs différentes hauteurs, à raison de soixante trois livres la toize, et en rejoitoyement à raison de trente 9

sols la toize, revenant ensemble à la somme de trois mille cent cinquante trois livres.

Cy …3 153 ℓ. t.

f°15r°

Le long duquel empatement et sous le rocher dudit château, se trouvent plusieurs caves. La première au couchant occupée par le sieur Duvau, cavalier de maréchaussée, de douze pieds de long sur neuf pieds de large, devant laquelle est une petite cour dans laquelle a été pratiquée des latrines creusées dans le mur dudit château contenant ladite cour douze pieds de long sur les neuf peids de ronde.
Ensuitte, est une autre cave derrière la maison du sieur Leballe Puges aussy creusée sous le château de douze pieds de profondeur sur six pieds de large, le roc de laquelle nous a paru très mauvais, la concavité du ciel étant remplie de fins.

Une autre cave, derrière la maison du sieur Courent de la ville de Nogent, actuellement occupée par le nommé Boirette aussy creusée sous ledit empatement de dix huit pieds de profondeurs sur huit pieds de largeur, avec une entrée de six pieds de long sur cinq de large dans laquelle sont pratiquées des latrines, le roc de laquelle cuve nous ayant paru extrémement mauvais et le ciel si prodigieusement élevé que nous n'avons pu l'appercevoir, ce qui rend cet endroit effrayant et d'autant plus dangereux que ledit Boiret a déclaré qu'il se détache journellement plusieurs parties de l'intérieur dudit rocher qui tombe dans ladite cave. Nous estimons pour prévenir le dommage que pourroit causer cette ouverture et pour la conservation de la partie du château qui se trouve au dessus de ladite cave qu'il est nécessaire de construire deux pilliers en pierre de Bouré de trois pieds carrés de chacun quinze pieds de haulteur, pour deux barres dudit rocher au fond de ladite cave pour soutenir et suporter ledit rocher. Cet article estimé la somme de quatre vingt dix livres.

Cy …90 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et avons remis la continuation de la présente visitte et estimation des réparations, à ce jour deux heures de relevée suivant l'intimation à nous donnée par mondit sieur le commissaire, à nous trouver au bas du mur dudit château derrière la maison du sieur Loret de Limeray.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée en conséquence de l'intimation

f°15v°

prise par notre procez verbal de ce jour, sommes suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire transportés autour dudit château au bas du mur derrière la maison du nommé Lauré, oultant à l'heure de deux de relever y ont comparu mondit sieur le lieutenant procureur du roy, accompagné dudit monseigneur Hareng et ledit sieur Ribot, audit nom qui nous ont requis de procéder à la continuation de la présente visite examen et estimation desdites réparations à quoy avons vacqué comme ensuite.
En suivant le mur face au nord dudit château, règne le même empatement à l'appuy dudit rocher de trente pieds de haulteur qui se réduit à seize pieds et demy à l'aplomb du mur au couchant de la salle des gardes auquel il est nécessaire de faire une reprise de cinq toises carrées sous les murs du
10 pavillon occuppé par le sieur abbé Le Roy, rejointer le surplus produisant treize toises.
Au dessus dudit empatement, au mur élevé aplomb, y faire une reprise de deux toises carrées en pierre de taille de pays de deux pieds d'épaisseur estimés, scavoir les reprises à raison de soixante trois livres la toise et les rejointoyements, à raison de trente solz, revenant à la somme de quatre cent soixante livres, dix solz.

Cy …460 ℓ. t. 10 s.

Ensuite dudit pavillon, vers le levant, presque à l'applomb du mur au couchant de la salle des gardes y faire six toizes carrées de reprise en pierre de taille en différents endroits, d'un pied d'épaisseur,

estimé à raison de soixante trois livres la toize, revenant à la somme de trois cent soixante diz huit livres. 11

Cy …378 ℓ. t.

Au mur sous le bâtiment de la sale des gardes, y faire quinze toizes quarrées de reprise en pierre de taille dure du pays sur dix huit poulces d'épaisseur en différents endroits par le hault dudit mur, estimé à raison de quatre vingt dix livres la toize, considération faitte des échafaudages et servbice des matériaux, revenant à la somme de treize cent cinquante livres. 12

Cy …1 350 ℓ. t.

Ensuite, sommes passés à l'examen de la grosse tour rue des Minimes, et remarqué que le bastion au dessus des piliers de la porte d'entrée par le bas d'icelle est en partie détruit, il est nécessaire pour le rétablir de relever la tourette au nord à prendre de la naissance de la voûte qui supporte ledit bastion, ladite tourette en cul de lampe par dessus, l'élever jusqu'à la haulteur de l'appuy, refaire l'appuy de l'autre tourette jusqu'à la haulteur de trois pieds, réparer en grand partie de pierres de taille dure l'étendu dudit bastion ainsy qu'il estoit anciennement. Estimé cet article la somme de quatre cent cinquante livres. 13

Cy …450 ℓ. t.

Refaire au pourtour de ladite grosse tour, ainsy qu'au couronnement, huit toizes carrées de reprise en différents endroits

f°16r°

la pierre de taille dure de pays, compris les courbelets qui supportent la saillie de l'appuy et gallerie dudit couronement. Estimé à raison de quatre vingt dix livres la toize, en égard au chafaudage et service des matériaux, à la somme de sept cent vingt livres. 14

Cy …720 ℓ. t.[2]

Refaire la brèche de la voûte en croix d'augive supportant ladite rampe de deux toizes et demies réduites de longueur sur dix pieds de largeur de l'ancienne voûte par les deux bouts. Estimé, considération faittes des chafaudages et ceintres et services pour la rabattre, la somme de deux mille quatre cent livres. 16

Cy …2 400 ℓ. t.

Ensuitte de ladite tour, vers l'orient, règne un autre mur en pierre de taille contre le rocher, en empatement par le bas, dans la longueur de cinquante quatre toizes sur trente pieds réduits de hauteur, au dessus duquel est élevé, à plomb un autre mur aussy en pierre de taille dans la même longueur de cinquante quatre toizes sur cinquante six pieds de haulteur. Devant lequel mur, sont trois avant corps de bastiments, sur le premier desquels est un cabinet couvert d'un pavillon, les deux autres formant des bastions, dans partie dudit mur sont des masses de rocher saillissant en dehors, dans lequel mur il est très urgent de refaire quarante toize carrées de reprise en pierre de taille dure du pays d'un pied d'épaisseur en différents endroits tant à l'empatement, qu'au mur élevé à plomb du mur et avant corps, en place des pierres qui sont pourries, calcinées de salpêtre et usées de vétustées, estimées considérations faittes des chafaudages et services des matériaux à raison de soixante douze livres la somme de huit cent quatre vingt livres. 17

Cy …880 ℓ. t.

Et attendu l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de ladite visitte suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire à jeudy dix du présent mois, à nous trouver au bas du pourtour dudit château dans le jardin des Minimes, six heures du

2 15 Monter la rampe de ladite tour en brique posée sur la côté en chaux et sable et garnie d'une couche par-dessus de la longueur de quatre vingt ung toizes relever sur dix pieds de largeur produisant cent quarante une toize deux tiers, estimés à raison de dix livres la toize contenant de mille quatre cent seize livres quatorze sols.

Cy …1416 ℓ. t. 14 s.

matin.
[signatures] Bellin. Fcs. Robert. Bernard Gilles.

Et, le dix dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et sousignez, en conséquence d'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, nous sommes transportés au bas dudit château dans le jardin des révérens pères Minimes où, étant à l'heure de six du matin, y ont comparus mesdits sieurs les lieutenants généralz et procureur du roy en compagnie dudit maître Haren greffier et ledit sieur Ribot audit nom qui nous ont requis de procéder en leur présence à la continuation de la visitte et estimation des réparations du pourtour dudit château, à quoy avons

f°16v°

vacqué ainsy qu'il suit.
Premièrement, devant cette terrasse qui est dessous la douve, au dehors du château, règne un mur de huit toizes de long à prendre depuis le retour d'équerre des murs renfermant ledit château jusque à
18 une tourette qui se trouve au haut dudit mur, sur l'angle de retour d'un autre mur, sur cinquante deux pieds de haulteur, à prendre du rets de chaussée de la douve du grenier à sel jusqu'à la haute terrasse de ladite douve dans le bout duquel est une masse de rocher saillissante en dehors du mur, auquel mur convient employer soixante pieds de pierre dure de pays d'un pied d'épaisseur en différents endroits. Faire une reprise par le hault dans sa longueur de huit toizes sur six pieds réduits de hauteur et trois pieds d'épaisseur, en moilons, chaulx et sable parmanté au dehors en pierre de taille dure produisant, compris la refection de la tourette, neuf toizes et demie. Estimées, à raison de soixante livres la toizes, la somme de cinq cent soixante dix livres.

Cy …570 ℓ. t.

Ensuite dudit mur, vers l'orient, est un autre mur de neuf toizes quatre pieds de long où se trouve
19 un angle obtus sur vingt six pieds de hault à prendre du rets de chaussée du jardin des révérens pères Minimes jusqu'à la basse terrasse desdites douves auquel il convient faire huit toizes barrées de reprises en différents endroits sur dix huit toizes poulces d'épaisseur en moislon, chaux et sable parmentées en pierre de taille dure. Estimée à raison de quarante cinq livres la toize, la somme de trois cent soixante livres.

Cy …360 ℓ. t.

Ce fait après qu'il ne s'est plus trouvé de mur ny autre chose dépendant dudit château à visiter de ce côté, sommes retrouvés dans ledit parc, au midy, avec mesdits sieurs cy dessus dénommés. Dans ledit parc à la porte et barrière à l'effet de continuer la visitte du pourtour des murs du château, du
20 côté de midy, et en y procédant, avons reconnu au mur sous le corps de garde et suivant jusqu'au mur de la chapelle du roy de la longueur de dix toizes trois pieds sur dix huit pieds réduits de haut à prendre du parvi de la cour de Bernard Gilles, l'un de nous expert, jusque à la fin du talus, et le mur élevé à plomb au dessus de quinze pieds réduits de haulteur, auquel mur de talus il est nécessaire d'y faire deux toizes et demies de reprise en pierre dure du pays en différents endroits et dans celuy élevé à plomb, faire trois toizes de mur en libage avec

f°17r°

mortier de chaux et sable, sur dix huit poulces d'épaisseur. Estimées, celle en pierre de taille à raison de quarante cinq livres la toize, et celle au mur en libage à raison de vingt livres la toize, revenant ensemble à la somme de cent soixante douze livrez dix sols.

Cy …172 ℓ. t.

21 Ensuitte dudit mur est l'avant corps sous la chapelle du roy, élevé à l'aplomb sur un talus de quinze pieds de haulteur, faire dans ledit avant corps, en l'angle et face au couchant six toizes de reprises

en pierre de taille dure du pays, sur un pied d'épaisseur en différents endroits jusqu'à la haulteur de la première plainte estimée à raison de quatre vingt dix livres la toize, considération faitte des hauts chaffaudages et service des matériaux, la somme de cinq cent quarante livres.

Cy …540 ℓ. t.

Ensuitte dudit avant corps, règne un mur sous le rempart jusqu'à ledit plomb de bâtiment des Sept Vertus de longueur de treize toizes sur trente pieds réduits de hauteur à prendre depuis le pavé de la cour du sieur abbé de Lugré, chanoine dudit château, jusqu'à la fin du talu, sur lequel est élevé un autre mur à plomb dans la même longueur de treize toizes sur six toizes de hauteur compris l'appuy. Dans lequel talu, il est nécessité indispensable de refaire unze toizes carrées de mur en moislon parmentées de pierre de taille en dehors, sur deux d'épaisseur réduites dont s'en trouvant cinq toizes carrées dans la partie occupée par le sieur Hubert Cierger, qui ont été coupées par le pied et rendues presqu'à plomb à six pieds d'hauteur et dans le mur élevé à plomb au dessus dudit talus dix toizes carrées de reprise en pierre de taille dure du pays, sur un pied d'épaisseur. Estimés scavoir les unzes toizes au talus à raison de quarante cinq livres la toize, et celles élevées dans le mur à plomb, considération faitte de la hauteur des chafaudages et du service des matériaux, à raison de quatre vingt livres la toize, revenant ensemble à la somme de treize cent quatre vingt quinze livres. 22

Cy … 1 395 ℓ. t.

Et, attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de la présente visitte et estimation des réparations à ce jour deux heures de relevée suivant

f°17v°

l'indication à nous donnée par mondit sieur le Commissaire à se trouver au bas des murs dudit château derrière la maison dudit sieur Deslandes, procureur.
[signatures] Bernard Gillez. Bellin. Fcs Robert.

Et, ledit jour deux heures de relevés, nous susdits experts et soussignez, sommes en conséquence de l'intimation prise par le procez verbal de ce jour, transportés autour dudit château au bas du mur derrière la maison dudit Deslandes où étant à l'heure de deux de relevée y ont comparu mondit sieur le commissaire et autres parties cy dessus dénomées qui nous ont requis de procéder à la continuation de la présente visitte examen et estimation desdittes réparations, à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.
Après voir examiné les murs du château, avons remarqué qu'à partir d'un pan de mur qui forme un angle obtus, jusqu'à l'avant cour qui supporte le bastion qui se trouve devant le bâtiment des Sept Vertus règne un même mur de quatre pieds de longueur par le bas duquel est élevé un mur à plomb dans lequel est une voûte sous le rempart devant ledit bâtiment des Sept Vertus auquel empatement il est nécessaire de fournir et poser quarante pieds de pierre de taille dure de pays en différents endroits de reprise, et refaire en entier le mur à plomb au dessus dudit talus en pierre de taille de toute son étendue, produisant douze toizes carrées réduites sur dix huit poulces d'épaisseur compris le bas de l'arceau de la voûte qui sera refait en entier à trois pieds d'épaisseur dans son strados. Estimés scavoir les quarante pieds de pierres à employer au mur à plomb, compris l'arceau à raison de quatre vingt dix livres revenant ensemble à la somme de unze cent quarante livres. 23

Cy …1 140 ℓ. t.

À l'avant corps dudit bastion de neuf toizes au dessus du talu qui est élevé à deux toizes au dessus du terrain au bas d'iceluy, auquel talu convient fournir et poser soixante pieds de pierres de taille dure en différents endroits en place de celles qui sont posées et usées de vétusté et faire par le haut dudit mur au dessus dudit talu neuf toizes carrées de repris en 24

f°18r°

pierre de taille dure en amont d'iceluy et sous l'appuy du rempart, et faire par le bas dix toizes

carrées de regoblage et rejointoyement à chaux et sable, estimés scavoir les soixante pieds de pierre dure à employer au talu, à raison de trente sols le pied, les neuf toizes de reprise en pierre de taille dure, à raison de quatre vingt dix livres la toize, et les dix toizes de regablage et rejointoyement, à raison de quarante sols la toize, et, considération faitte pour le tout des hauts chaffaudages et service des matériaux, revenants ensemble à la somme de neuf cent vint livres.

Cy …920 ℓ. t.

Ensuitte dudit bastion, vers le levant, jusqu'à la grosse tour de la porte Heutault, règne le mur sous le restant du bâtiment des Sept Vertus de la longueur de trente deux toises sur cinq toizes de hauteur
25 jusqu'à la fin dudit talu, au dessous s'élève le même mur à plomb jusqu'à la hauteur de six toizes, dans l'étendue duquel sont trois voûtes de quatorze pieds de profondeur, sur trente pieds de hauteur, à prendre de la naissance des jambages qui commencent sur la talu et huit pieds de profondeur, sur unze pieds de large, non compris leur évasement, en pierre de taille, et une autre voûte triangulaire à côté dudit bastion de pareille hauteur qe celle cy dessus, sur cinq pieds de large dans le mur en talu convient employer vingt pieds cubes de pierre de taille dure en différens endroits en place de celles qui sont usées de vétusté. Refaire au haut du mur élevé à plomb quatorze toizes carrées de reprise en pierre de taille dure du pays, tant dans la face d'iceluy qu'au fond et côté desdits quatre voûtes. Estimés scavoir les vingt pieds de pierre à employer au talu, à raison de quatre vingt dix livres la toize, revenant ensemble à la somme de douze cent quatre vingt dix livres.

Cy …1 290 ℓ. t.

À la grosse tour sur la rue porte Hurtaut, faire une reprise dans son pourtour de vingt sept toizes de
26 circonférences sur neuf pieds réduits de hauteur en pierre de taille dure du pays, produisant quarante toizes et demies par le haut de ladite tour sur sa couronne, estimées à raison de trois mille six cent quarante cinq

f°18v°

livres.

Cy …3 645 ℓ. t.

Et attendu l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation des présentes visittes et estimations desdites réparations à vendredy unze dudit mois de septembre audit en mil sept cent soixante un, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le comissaire, à se trouver au bas des murs dudit château dans la cour occupée par Faussereau, couvreur, six heures du matin.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le unzième jour de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignés, sommes en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire transportés au bas des murs dudit château dans la cour occupée par ledit Fossereau, où étant à six heures du matin sont comparus mesdits sieur lieutenant général et procureur du roy, accompagnés dudit sieur Haren greffier et ledit sieur Ribot audit nom, qui nous a requis de procéder en leur présence à la visitte et estimation des réparations des murs du pourtour dudit château à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.
Premièrement, avons reconnus qu'ensuitte de ladite tour, vers l'orient, règne un mur de neuf toizes de long à prendre de l'éperon qui joint à ladite tour jusqu'à un pilier batant qui forme un petit retour,
27 ledit mur en talu par le bas de unze pieds de hauteur en pierre de taille au dessus duquel est un petit glacvis de deux pieds réduits de hauteur et en contrebas est un autre mur élevé à plomb en moislon, chaux et sable, de la longueur

f°19r°

dudit empatement, se ralongeant sur ledit éperon de quatre toizes sur vingt quatre pieds de hauteur à prendre dudit talu jusqu'au dessus de l'appuy de la cour haute, ledit éperon ayant dix sept pieds de

large sur seize pieds de hauteur jusqu'à la naissance de son glacis de vingt quatre pieds de long sur quinze pieds réduits de large en pierre de taille.
Faire au mur en moislon au dessus du talu cy dessus sept toizes carrées de reprise en différens endroits en maçonnerie de moislon, chaux et sable et cinq toizes carrées de regoblage et enduits aussy à chaux et sable sur dix huict poulces d'épaisseur, en différens endroits du même mur, faire dans un petit avant corps qui se trouve au dessus d'une masse de rocher, dans l'étendue dudit mur, neuf toizes de regoblage et y employer douze pieds carrés de pierre dure de pays. Estimé le tout ensemble la somme de deux cent trois livres.

Cy …203 ℓ. t.

Ensuitte dudit pilier butant, règne un autre mur en talu par le pied construit de pierre de taille, vers le milieu duquel sort une masse de rocher en saillie, audessus dudit rocher est un mur élevé à plomb en pierre de taille auquel convient fournir et employer quarante pieds de pierres de taille dure du pays en différents endroits, jusqu'à un retour renfonçant par le haut au dessus d'un glacis en rocher qui se trouve au haut d'un empatement en pierre de taille, auquel il est nécessaire d'employer soixante cinq pieds de pierre de taille dure en différens endroits jusqu'à un éperon qui se trouve au bout du talus. Estimé, à raison de quarante sols le pied, la somme de deux cent dix livres. 28

Cy …210 ℓ. t.

Fournir et employer à l'éperon, quarante pieds de pierre de taille dure en différens endroits, estimés à raison de quarante sols le pied, revenant à la somme de quatre vingt livres. 29

Cy …80 ℓ. t.

Ce fait et après qu'il ne s'est plus trouvé de mur ny autres choses dépendantes dudit château à en visiter les réparations, de ce côté et heure de midy survenue nous nous sommes retirés et remis la continuation de la visitte et estimation es réparations

f°19v°

à faire audit château et dépendances, à ce jour deux heures de relevée, à se trouver dans le parc dudit château au devant la barière, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour, deux heures de relevée en conséquence de l'intimation prise par notre procès verbal de ce jour, sommes transportés dans ledit parc au devant ladite barrière où étant à l'heure de deux de relevé, ont comparu mondit sieur le lieutenant général et procureur du roy accompagné dudit maître Haren greffier et ledit sieur Ribot audit nom, nous ont requis de procéder à ladite visitte et estimation desdites réparations, à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.
Premièrement, visitte faitte de ladite barrière avons reconnu qu'elle étoit en mauvais état, ne pouvant plus subsiter et pour en faire l'usage, il est nécessaire de la faire à neuf en charpente de bois chesne, composée de deux montants chacun de vingt-trois pieds de long, dans lesquels seront assemblés cinq traverses de chacune huit pieds neuf poulces de longueur sur sept à huit poulces d'écarissage formant quatre espaces dans l'une desquelles par le bas sera observer une petite porte pleine de planche de bois d'un poulce et demy d'épaisseur, cinq pieds huit poulces de hauteur sur trois pieds de largeur garnies de ses barres et décharges pour l'usage des gens de pied. Le surplus de ladite barrière garnie en colombage de quatre poulces d'écarrissage, assemblée en tenons et mortaises dans ladite traverse, établit leurs arestes en face, et leurs assemblées dans les montants à tenons fourchus, en se servant de l'ancienne ferrure et serrure en les replaçant, et sera fourny à neuf une chaîne de fer de six pieds de long attachée à un des montants pour faciliter le mouvement en bascule de ladite barrière. Fournir un tirant de vingt pieds de long sur huit à neuf poulces d'écarissage qui sera posé dans les murs des côtés de l'entrée dudit château pour soutenir ladite barrière, lorsqu'elle est levée. Estimée ensemble la somme de cent cinquante livres. 30

Cy …150 ℓ. t.

31 Au pilier en montant audit château, à côté de ladite barrière, fournir et poser quatre pieds de pierre de taille dure du pays

f°20r°

le bas en place de celles qui sont cassées et usées de vétusté. Estimé six livres.

Cy …6 ℓ. t.

32 A la guéritte de l'entrée dudit château, en refaire le pourtour des murs qui la renferment en parpains de pierre de taille dure en y observant ouverture de boutique et la baye de porte qui y est. Fournir une serrure neuve avec sa clef à la fermeture de ladite baye et y mettre à icelle une doublure de bois chesne par le bas et en dehors, attachée avec clouds de facon, replacer les planches et lanttiers de ladite boutique en se servant de la ferrure qui y est, refaire la cheminée de ladite guéritte en entier en jambage de pierre de taille de Bourré et un manteau de bois chesne posé sur lesdits jambages et la tige de ladite cheminée élevé en briques de la hauteur de douze pieds sur deux pieds et demy de largeur, revenant ensemble les articles cy dessus suivant la récapitulation que nous en avons faitte à la somme de cinquante sept livres.

Cy …57 ℓ. t.

33 Faire à l'empattement ou talu du bas d'au dessous de la tour près laditte entrée, trois toises carrées de reprise en pierre de taille dure du pays, rejointoyer le surplus dudit empatement produisant trois toises carrées, estimées ensemble cent trente neuf livres dix sols.

Cy …139 ℓ. t. 10 s.

34 Faire a laditte tour douze toizes carrées d'autre reprise de même pierre de laditte en différent endroits à prendre au dessus dudit empatement jusques sous l'appuy de la ditte tour compris dudit empatement jusque sous l'appuy de ladite tour, compris un angle rentrant à côté d'icelle estimée à raison de quatre vingt dix livres la toize la somme de mille quatre vingt livres.

Cy …1 080 ℓ. t.

35 Ensuitte de ladite tour, faire au mur et joignant de deux toises de long sur soixante douze pieds de hauteur, l'angle d'iceluy à côté de ladite tour et autres reprises dans la face dudit mur, produisant ensemble quatre toises et demies carrées en pierre de taille dure d'un pied d'épaisseur. Estimé, à raison de quatre vingt dix livres la toise, revenant à la somme de quatre cent cinq livres.

Cy …405 ℓ. t.

36 Faire au mur sous le bâtiment des anciens barons, en contrehaut d'iceluy, trois toises carrées de reprise en pierre de taille de Bouré, d'un pied d'épaisseur, compris quinze pieds de long de l'entablement. Estimés, à raison de quarante livres la toise,

f°20v°

considération faitte des hauts chaffaudages et de la difficulté du service des matériaux, revenant à la somme de cent vingt livres.

Cy …120 ℓ. t.

Au corps de garde dont est fait mention dans la première séance de notre présent procès verbal, en faire la fermeture de porte à neuf en menuiserie de bois chesne de six pieds de hauteur sur trois pieds un poulce de largeur et d'un poulce et demy d'épaisseur garnie de sa ferrure et serrure en plan de celle qui est hors d'état de servir, fournir et poser à un des jambages de ladite porte, huit pieds de pierre de taille dure, faire trois toizes d'enduit à chaux et sable au mur de basse goutte d'iceluy, la charpente et couverture étant en bien mauvais état, il est nécessaire pour la rétablir de la démolir en entier pour ensuite la reconstruire dans la longueur de vingt sept pieds huit poulces sur quatorze pieds de largeur, composées de trois fermes, une à chaque bout et l'autre au milieu de la largeur

cy-dessus, sur bout, et l'autre au milieu de la largeur cy-dessus, sur douze et l'autre au milieu de la largeur cy-dessus, sur douze pieds de hauteur d'éguille qui sera assemblée aux deux tiers d'un bout de longueur du tirant, en ce qu'une des basses gouttes se trouve plus élevée que l'autre. Pour laquelle construction sera fournie à neuf, trois tirants de chacun quatorze pieds de long sur sept à huit poulces d'écarrissage, six abbalestriers dont trois de chacun treize pieds de long et les trois autres de chacun cinq pieds sur six à sept poulces d'écarrissage, de cinq toizes de fétage, de cinq à six poulces d'écarrissage, quatre toizes trois pieds de soufaite sur six à sept poulces, dix toizes de sablières sur cinq à sept poulces, dix toizes de filière sur six à sept poulces de six chevrons chacun de seize pieds de long sur quatre à cinq poulces d'écarrissage, on se servira des meilleurs et anciennes charpentes pour la garniture des deux pointes de pinacles des faix et sous faix et liens d'éguilles. Faire le blocage desdits deux pointes de pinacle en maçonnerie de chaux et sable, fournir pour le plancher douze soliveaux chacun de quatorze pieds de longueur sur six à sept poulces en y observant un linçoir pour le passage de la cheminée, faire le bousillage et carrelage sur lesdits soliveaux, faire le carrelage sur l'aire en carreaux de six poulces du pays. Faire sur ce mur de closture du pourtour joignant ledit corps de garde de trente six pieds de longueur sur un pied de hauteur à moislon, chaux et sable. Revenant ladite reconstruction, suivant le détail et et la récapitulation que nous en avons faitte, à la somme de ~~deux cent quatre vingt une livre dix solz.~~ Trois cent soixante dix neuf livres.

~~Cy …281 ℓ. t.~~
Cy …379 ℓ. t.

Et l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visitte à samedy douze du présent mois de septembre, à se trouver sur la rampe montante audit château à l'entrée de la première voûte, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire pour six heures du matin.

[signatures] Bernard Gilles. Fcs Robert. Bellin.

Et le douze dudit mois de Septembre audit an mil sept cent soixante un, nous expert susdits et soussignés, sommes en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit Sieur le Commissaire, transportés sur le rampe montante audit château à l'entrée de la première voûte où étant à l'heure de six du matin y ont comparus les officiers cy dessus dénommés qui nous ont requis de procéder en leur présence à la continuation de laditte visitte et estimation des réparations à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.

Visitte faitte de ladite voûte, avons remarqué qu'il convient en refaire la face par le haut dans sa largeur de sept pieds sur vingt quatre pieds de hauteur et quatre pieds six poulces réduits d'épaisseur 37
en moislon, chaux et sable. Parmenter de pierre dure de taille du pays. Refaire l'arceau en pierre dure qui supporte la galerie du dessous de laditte face de voûte, produisant ensemble quatre toizes cubes estimées considérations faittes des chevalements au chafaudage et la difficulté du service des matériaux, la somme de cinq cent quatre vingt dix livres suivant la récapitulation que nous en avons faitte.

Cy …590 ℓ. t.

À la face au midy du mur, sous le bâtiment des anciens barons, y faire six toizes carées de reprises de maçonnerie en moislon, dans lesquels seront fourmis et employés quarante pieds de pierre dure. 38
Relever en entier le glacis au dessus dudit mur pour le refaire en fournissant de quarante deux pieds de pierre au déchet, revenant lesdits articles suivant la récapitulation que nous en avons faittes, et considération faitte de la hauteur des chaffaudages à la somme de trois cent quarante livres.

Cy …340 ℓ. t.

f°21r°

39 Aux deux côtés des murs de ladite rampe, sur toute la longueur de la voûte jusqu'à la herse, y faire dix toizes de reprises en différents endroits en pierre de taille dure du pays, d'un pied d'épaisseur, et refaire une toize de reprise en briques au haut de ladite voûte en différents endroits de ladite dix poulces d'épaisseur. Estimé, à raison de soixante livres la toize, revenant à la somme de six cent soixante livres.

Cy …660 ℓ. t.

40 Au mur à gauche de laditte rampe, joignant la tour des barons, y faire trois toises de mur en maçonnerie de moislons, chaux et sable de deux pieds d'épaisseur. Parmanter en pierre de taille par devant qui seront élevés à hauteur d'appuy, estimé la somme de cent soixante huit livres.

Cy …168 ℓ. t.

41 À l'autre mur à droite faisant la communication de la basse goutte du grand bâtiment des Sept Vertus, y faire une toise de reprise par le bas en pierres de tailles dure d'un pied d'épaisseur, compris le seuil de la porte. Estimé la somme de quarante cins livres.

Cy …45 ℓ .t.

41 bis Au gros mur donnant sur la gallerie de la première quantine occupée par le nommé Le Doux, sous ledit bastiment des Sept Vertus, le refaire en son entier de dix huit pieds de longueur sur treize pieds et demy de haulteur et de trois pieds et demy d'épaisseur en maçonnerie de moislons, sable et chaux en y observant de faire un des jambages de ladite ouverture en pierre de taille de cinq pieds et demy de haulteur sur deux pieds huit poulces de largeur en pierre de taille dure sur l'imposte au dessus de cinq pieds trois poulces de haulteur y employer huit pieds à la porte d'entrée de ladite quantine, fournir et poser un seuil en pierre dure de deux pieds huit poulces de long sur un pied de large et huit poulces d'épaisseur. Estimé le tout, suivant la récapitulation présentement faite, deux cent quarante une livres cinq sols.

Cy …241 ℓ. t.

42 Au mur à gauche qui soutient la naissance de la seconde voulte de dix toises quatre pieds de longueur sur huit pieds et demy réduit de haulteur, y faire neuf toises de reprises en pierre de taille y compris le pied des naissances des arcs doubleaux. Cet article estimé, à raison de quarante cinq livres la toise, la somme de quatre cent cinq livres.

Cy …405 ℓ. t.

43 À la quantine occupée par le nommé Mestivier, en recareler l'aire de vingt sept pieds de long sur seize pieds de large produisant trente toises carées, estimées à raison de quatre livres la toise la somme de cinquante deux livres.

Cy …52 ℓ. t.

44 Refaire le jambage en dedans du costé d'occident de la croisée et treize pieds et demy de haulteur sur quatre pieds de large en retour d'équaire où sera fourny quarante un pieds de pierre dure. Estimés, à raison de trente sols le pied, la somme de soixante une livres dix sols.

Cy …61 ℓ. 10 s. t.

f°21v°

45 Au mur en suivant la rampe, à gauche d'icelle jusqu'à l'entrée de la cour contenant dix toises quatre pieds de longueur en retour d'équaire et apend sur l'angle, sur huit pieds réduits de haulteur, y employer en reprise en différents endroits deux cent vingt huit pieds de pierre dure. Estimés, à raison de vingt cinq sols le pied, en égard à la facilité du service, la somme de deux cent quatre vingt cinq livres.

Cy …285 ℓ. t.

À la rampe à prendre depuis la première barrière jusqu'à l'alignement de la croix de la sacristie de l'église du chapitre, relever cent trente cinq toizes de pavage en différents endroits dont soixante 46
quatre toises devant l'église, dans laquelle seront replacés la pierre d'une dalle qui conduit les eaux dans un tour qui se déchargent sous la gallerie cy après de six toises cinq pieds de longueur à prendre depuis le tour jusqu'à la marche de pavé, au devant de la principale porte d'entrée de laditte église, sur deux pieds de large. À laquelle dalle sera fourny de trente pieds de pierre dure au déchet recreusés de travers à laquelle marche cy dessus sera fourny et employé huit pieds de pierre dure en place de celle qui manque dans lesdites soixante quatre toises de pavage cy dessus. Seront reposés vingt sept passe pieds qui y sont pour l'usage des gens de pieds et fourny le pavé de petit caillou et chenard au déchet. Cet article estimé la somme de deux cent trente neuf livres dix sols.

Cy …239 ℓ. 10 s. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation du présent procès verbal à ce jour d'huy deux heures de relevé suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire pour se tenir à ladite rampe pour y achever l'opération dudit pavage. [signatures] Bernard Gilles. Fcs. Robert. Bellin.

Et ledit jour de deux heures de relevée, nous experts susdits et soussignés en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire sommes transportés sous la rampe dudit château, à l'effet de la continuation des visites et opérations oultant y sont comparus mesdits sieurs cy dessus dénommés, en la présence desquels avons procédé ainsy qu'il suit.
Avons reconnu que soixante onze toises restants de relevé de pavé en sera faite vingt six toises en différents endroits à prendre depuis la barrière jusqu'à la herse et les quarante cinq toises restant 47
depuis le pont-levis de la herse jusqu'à l'angle du mur qui finit la seconde voûte en montant dans lesquelles quarante cinq toises est une dalle de pierre de taille qui traverse ladite rampe et qui règne le long du mur de ladite voûte à gauche du montant de onze toises trois pieds de long au total sur deux pieds de large qu'il est nécessaire de refaire à neuf dans l'étendue de toute la rampe. Seront replacés les passes pieds qui se trouveront bons et sera fourny cinquante neuf au déchet des anciens après qu'on se sera servy des meilleures pierres de ladite ancienne dalle qui seront aussy déplacé en passe pieds le long et deux costés de laditte rampe sur les deux ponts.

f°22r°

Sera fait le pavage à neuf en en ayant point, produisant ensemble dix toises un quart. Estimé à savoir la toise de pavé à relever, en fournissant de petit pavé de caillou et chenard au déchet, à raison de trois livres la toise, revenant au total ensemble à la somme de quatre cent soixante six livres, compris cent trente huit pieds de pierre à fournir pour la dalle, à raison de vingt cinq sols le pied.

Cy …466 ℓ. t.

L'opération de la rampe faite, sommes passés au bastiment des Sept Vertus, examen fait par le bas d'iceluy avons reconnu qu'aux quatre pilliers qui supportaient un avant corps au nord dudit 48
bastiment sur la grande cour du donjon, il est nécessaire de les reprendre par le pied y employer quinze pieds de pierre dure neuve en plus de celles qui sont cassées et usées de vétusté. Recarreler à neuf l'aire au dessus des voultes dudit avant corps produisant dans toute l'étendue vingt toises carrées en carreaux de six poulces de pays. Y faire devant et entre lesdits pilliers une marche dans chaque espace pour soutenir ledit carrelage contenant au total trente neuf pieds de longueur sur un pied de large et un pied d'épaisseur. Le tout estimé la somme de cent soixante sept livres dix sols, suivant la récapitulation que nous en avons fait.

Cy …167 ℓ. 10 s. t.

À la grande cuisine au couchant occupée par le nommé Bourville, la recarreler en entier à neuf dans 49
toute son étendue en carrelage de six poulces de pays produisant vingt une toises carrées estimées, à raison de quatre livres la toise, la somme de quatre vingt quatre livres.

Cy …84 ℓ. t.

Refaire à la grande croisée au midy en menuiserie de bois chesne de huit pieds de haulteur sur six
50 pieds de large à quatre vantaux avec chacun leurs volets et en se servant de partie de l'ancienne ferrure qui se trouvera bonne et fournir au déchet ce qui de [*sic*] faudra garnir le chassis des panneaux de vitres n'y en ayant point. Estimée ladite croisée tant en menuiserie, ferrure que vitrage, la somme de soixante dix huit livres.

Cy …78 ℓ. t.

Refaire aussy à neuf en menuiserie de bois chesne, trois vantaux de la demie croisée contenant
51 ensemble huit pieds de haulteur sur trois pieds de large, avec chacun leurs volets en se servant de l'ancienne ferrure et fournissant au déchet fournir à neuf deux panneaux de verre, estimé la somme de trente cinq livres.

Cy …35 ℓ. t.

Refaire aussy à neuf la croisée au nord dans le bout au levant de ladite cuisine en menuiserie de
52 bois chesne de dix pieds quatre poulces de haulteur sur six pieds de large à six ventaux à volets, produisant soixante deux pieds carrés de menuiserie à la françoise. Estimée, à raison de vingt quatre sols le pied compris les volets dans lesquels sera fourny, quarante pieds et demy de verre en six panneaux à raison de huit poulces carrés par pied. Estimé, à raison de six sols le pied, revenant ladite croisée à la somme de quatre vingt seize livres onze sols en se servant de l'ancienne ferrure en la remplaçant et en fournir audit scellier de celle qui se trouve gâtée que nous avons évaluée à dix livres.

Cy …96 ℓ. 11 s. t.

53 Refaire à la haute croisée au nord de ladite cuisine un des ventaux par le bas de trois pieds et demy de haulteur sur trois pieds de large aussy en menuiserie de bois de chesne garnie de sa ferrure et vitrage

f°22v°

n'y en ayant point dans l'autre côté de ladite croizée par le bas est pratiquée l'ouverture de porte, fournir et poser quatre autres panneaux de vitre produisant à vu celuy cy dessus soixante trois pieds de verre. Estimé le tout ensemble la somme de trente six livres suivant la récapitulation que nous en avons faitte compris l'ancienne ferrure à replacer.

Cy …36 ℓ. t.

À l'angle de la galerie, dans le bout à l'orient devant ledit bâtiment des Sept Vertus, en reprendre la
54 colonne pierre de taille dure de trois pieds de hauteur et deux assises de la naissance des deux arcs avec doubleaux au dessus de ladite colonne.

55 À l'antichambre au dessus des voûtes du bas de l'entrée dudit bâtiment faisant partie de l'appartement occupé par madame de Marefontaine, en refaire le carrelage en entier à neuf de la longueur de six toizes quatre pieds, sur dix sept pieds réduits de large produisant dix neuf toizes carrées en carreaux de six poulces du pays. Estimés à raison de quatre livres la toize, la somme de soixante seize livres.

Cy …76 ℓ. t.

Et l'heure de six survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visitte et estimation suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire à lundy quatorze du présent mois, à nous trouver dans ladite antichambre six heures du matin.
[signatures] Bertrand Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le quatorze dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignez sommes en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire transportés ausdites antichambres au dessus des voûtes du bas de l'entrée du bâtiment des Sept Vertus, où étant à l'heure de six du matin y ont comparus les officiers cy devant dénommés qui nous ont requis de procéder en leur présence à la continuation de la visitte et estimation des réparations

dudit château à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.

Examen fait dudit antichambre avons remarqué qu'il est nécessaire de refaire à neuf deux des croisées au nord d'une menuiserie de bois chesne garnie de leurs ferrures et vitraux n'y en ayant point, de sept pieds six poulces de hauteur sur cinq pieds de largeur de quatre ventaux à volets, produisant ensemble soixante seize pieds carrés de menuiserie. Estimés à raison de vingt quatre sols le pied y compris les volets, les vitraux produisant quarante trois pieds, estimés à raison de six sols le pied, la ferrure consistant en douze pates de fer pour retenir le chassis dormant, un fer ficher pour les quatre chassis de vere, le fer autres pour les volets et en seize. Lesquelles, avec leurs crampons pour les fermetures, estimée ladite ferrure 56

f°23r°

la somme de trente cinq livres douze sols, revenantes lesdites deux croizées à celle de cent trente neuf livres dix sept sols.

Cy …139 ℓ. 17 s. t.

Au mur au nord dudit antichambre vers le milieu faire un exhaussement en pierre de taille de Bourré de vingt un pieds de longueur sur un pied en hauteur et quatorze poulces de largeur addossé contre les pignons et saillissant en dedans pour fermer les moulures de même qu'aux pièces de bois qui se trouvent pourries dans cette longueur et qui seront pour cet effet couppées. Fournir et poser sur ledit exhaussement une liarne de vingt un pied de longueur sur six à huit poulces d'écarissage dans lesquels seront poussées pareilles moulures qu'aux anciens pour former le plafond en lambris parquetés tels qu'il est actuellement en place de ceux qui sont pourries et prestes à tomber. Sur lesquelles seront través les blochets de la charpente au dessus. Refaire sous ledit plancher cinq toizes carrées de plafond en lambris parquetez et peintes de même que l'ancien qui subsiste. Employer en plusieurs endroits les panneaux dudit lambris, vingt sept doles de merrain en place de celles qui manquent de deux pieds de long qui seront aussy peintes de pareille couleur que les anciennes. Estimé cet article la somme de cinq cent vingt livres compris deux panneaux dudit parquet en plafond qui sont à refaire à neuf. 57 58

Cy …520 ℓ. t.

À la cuisine au bout dudit antichambre au dessus de laquelle est un plancher en sous pente plafoné en lambry de planche de sapin en mauvais état ne méritant pas sa réfection deux des soliveaux d'un ancien plancher au dessus se trouvent pourry dans leur portée. Il est de nécessité pressante d'en fournir et poser deux neufs de pareille longueur, grosseur, ouvrage et position que ceux de l'antichambre cy dessus, fournir et poser une liarne sous le bout au nord desdits soliveaux, de cinq pieds de longueur sur neuf à dix poulces d'écarrissage, encastrés dans l'ancienne liarne en lambourde en plan du bout poury par les eaux pluviales de la gaize. Élever sous ladite liarne une assise de pierre de Bourré de la longueur de cinq pieds 59

f°23v°

sur neuf poulces de hauteur de même faire la pose de celles de l'antichambre cy-dessus. Estimés cet article la somme de deux cent cinquante livres. 60

Cy …250 ℓ. t.

Au vestibule en entrant par l'escalier au couchant dudit bâtiment, refaire le venteau du bas de la demie croisée en menuiserie de bois chesne de la hauteur de quatre pieds huit poulces sur deux pieds six poulces de large garnie de sa ferrure en place de celle qui est hors d'état de servir, en se servant des anciens vitraux. Recarler à neuf ledit vestibule de la longueur de dix sept pieds sur quatre pieds réduits de large. Estimés ensemble la somme de vingt trois livres.

Cy …23 ℓ. t.

À la chambre au levant dudit vestibule, se trouve une poutre au plancher au dessus qui est totalement
61 cassée qui n'est soutenue que par une barre et un étaye de fer boulonné de trois boulons sur trois faibles décharges qui sont au dessus. Il est très urgent de fournir et poser une poutre neuve de trente pieds de longueur sur vingt quatre poulces d'écarrissage poussée de moulure par-dessous en cul de lampes, telle que l'est l'ancienne pour raccorder au plafond parqueté qui est au dessus. Pourquoy sera nécessaire de relever les soliveaux au dessus, et les remettre de niveau. Refaire à l'aire de ladite chambre le parquet en plancher de bois chesne assemblé dans des traverses de trois pieds de distance des unes des autres, de la longueur de quatre toizes trois pieds, six poulces réduits sur trois toizes aussy réduites de largeur produisant seize toizes carrées. Estimé à raison de quinze livres la toize, revenant les deux articles cy dessus à la somme de quatre cent quatre vingt dix livres.

Cy …490 ℓ. t.

Fournir et poser à la sale du bout à l'orient dudit bâtiment occupé par le sieur abbé Ferrant, pareille
62 poutre que celles cy dessus, relever les soliveaux et la charpente au dessus qui est sortie de son assemblage de la longueur de vingt quatre pieds. Estimés cet article la somme de deux cent quatre vingt livres, considération faittes des chevalements et rétablissement de laditte charpente.

Cy …280 ℓ. t.

Aux quatre petites antichambres au dessus du grand dont et cy devant parlé, faire, refaire dix toizes de bousillage en lambry en différents endroits. Refaire au premier antichambre une demie croisée en menuiserie, ferrure et vitrage de cinq pieds cinq poulces de hauteur sur deux

f°24r°

pieds deux poulces de large et une porte en menuiserie de bois chesne à l'entrée d'iceluy de cinq
63 [pieds] six poulces de hauteur sur deux pieds six poulces de large en se servant de l'ancienne ferrure et serrure. Et aux dernieres croisées des deux autres antichambres y faire et fournir chacun un contrevant garny de leur ferrure et une porte neuve à l'entrée d'un d'iceux de pareille grandeur que la première. Recarler lesdites quatres antichambres en entier à neuf de carreaux de six poulces de pays contenant chacune vingt deux pieds de longueur sur neuf pieds de large. Estimés ensemble les articles cy-dessus, suivant la récapitulation que nous en avons faitte, la somme de cent soixante sept livres.

Cy …167 ℓ. t.

Au couloir règnant entre lesdites antichambres et chambres cy après, le recarler en entier à neuf de
64 la longueur de dix neuf toizes trois pieds, sur quatre pieds de largeur produisant douze toizes deux toizes estimées à raison de trois autres livres la toize revenant à la somme de cinquante livres treize sols quatre deniers.

Cy …50 ℓ. t. 13 s. 4 d.

Faire cinq toizes de blocage en bricques, au nord dudit couloir, en différens endroits. Refaire à cinq quarts de croizées qui l'éclairent, chacun un contrevent de bois chesne de trois pieds de hauteur sur deux pieds deux poulces de largeur, et deux autres contrevents à deux ouvertures qui éclairent chacune un cabinet à chaque bout dudit couloir de trois pieds onze poulces de hauteur sur deux pieds trois poulces de largeur garnie de leur ferrure n'y en ayant point. Un desdits cabinets auquel il convient fournir et poser une porte de bois chesne de cinq pieds neuf poulces de hauteur sur deux pieds trois poulces de large garnye de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. Estimé ensemble, suivant le détail et récapitulation que nous en avons fait, la somme de soixante dix livres.

Cy …70 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue nous nous sommes retirés et remis la présente visitte et estimation des réparations à ce jour deux heures de relevée à se trouver audit couloir suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.

[signatures] Bellin. Fcs. Robet. Bernard Gilles.

Et ledit jour deux heures de relevée en conséquence de l'intimation prise par notre procez verbal de ce jour, nous susdits experts et soussignez, sommes transportés

f°24v°

sur le couloir du bâtiment des Sept Vertus, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire où y ont comparu lesdits sieurs officiers dénommés dans nos précédents procez verbaux qui nous ont requis de procéder à la continuation de la présente visitte, examen et estimation des réparations à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.

Examen fait de la charpente règnant le long dudit couloir au nord, avons remarqué que dans le bout au levant il est nécessaire de fournir et poser vingt blochets de chacun trois pieds de long sur six à sept poulces d'écarrissage sous le pied des chevrons et jambettes traités sur deux rangées de sablières de chacune sept toizes trois pieds de longueur sur six pieds sept poulces d'écarrissage qui seront aussy fourny à neuf assemblés avec entretoizes, reseper quatre des chevrons et les autres de chacun neuf pieds de long et deux autres de chacun trois pieds en place de ceux qui sont pourris à l'autre bout dudit couloir. Fournir de sept blochets et six toizes de sablières en trois parties resepper, un des chevrons par le pied de six pieds de long qui seront raccordés avec l'autre charpente. Estimés les articles cy-dessous suivant la récapitulation que nous en avons faitte la somme de cent neuf livres. 66

Cy …109 ℓ. t.

Faire aux six chambres hautes règnantes le long dudit couloir au midy, les recarler à neuf en entier en carreaux de six poulces du pays produisant ensemble soixante douze toizes; estimées à raison de quatre livres la toize, la somme de deux cent quatre vingt huit livres. 67

Cy …288 ℓ. t.

Fournir et poser à neuf à la première cloizon de refend le poteau du milieu de treize pieds de long sur cinq poulces d'épaisseur et neuf poulces de largeur, dix colombages de chacun six pieds de long de cinq à six poulces décarrissage. Faire le blocage en entier de ladite cloizon produisant sept toizes carrées. Faire à chacune desdites chambres deux fermetures de porte, l'une communiquant audit couloir, l'autre audites cloizons de refend de chacune cinq pieds et demy de hauteur sur deux pieds et demy de largeur, garnies de leurs ferrures et serrures n'y en ayant point, produisant neuf fermetures. Faire le bousillage et carrelage au dessus des antraits desdites six chambres produisant soixante deux toizes et demies ; faire dix toizes de blocage tant le long dudit couloir que dans les cloizons de refend avec bricques, chaux et sable en différens endroits. Estimés lesdits articles cy-dessus, suivant le détail et la récapitulation que nous en avons fait, la somme de sept cent vingt deux livres.

Cy …722 ℓ. t.

f°25r°

Faire le lambry au dessous du plancher desdittes six chambres en anses de panier avec doles de merrain et lambourdes produisant quatre vingt quatre toizes carrées compris la circonférence des escalliers ; estimés à raison de trente livres la toize, la somme de deux mille cinq cent vingt livres. 68

Cy …2 520 ℓ. t.

Au couloir au midy le long desdittes chambres, le carler en entier de onze toizes de longueur sur deux pieds neuf poulces de largeur produisant cinq toizes un pied six poulces, estimé à raison de quatre livres la toize. Refaire le blocage au nord dudit couloir en bricques, produisant treize toizes carrées, estimées à raison de treize livre la toize la somme de soixante douze livres. 69

Cy ….72 ℓ. t.

Dans chacune desdites chambres est une ouverture au midy de six pieds de large sur sept pieds de hauteur dans lesquelles il nous a paru y avoir anciennement des lucarnes en charpente qui éclairoient
70 lesdites chambres, ne l'étant actuellement que par chacune un quart de croizées. Dans le mur au midy dudit couloir au milieu desdites grandes ouvertures pour rendre lesdites chambres pratiquables, il est nécessaire de reconstruire un fronton en lucarne à la capucine en charpente, où sera observée une ouverture de croizée à chacune desdites chambres de quatre pieds et demy de quarré dans l'une desquelles sera observé une ouverture de porte pour communiquer au couloir. Fournir et poser trois sablières neuves de chacune six pieds de long sur six à huit poulces d'écarrissage en place de trois des anciennes qui sont pourries à côté desdites lucarnes. Faire la fermeture à chacune des ouvertures desdites lucarnes en croizées de menuiserie de bois chesne garnyes de leurs ferrures et vitraux. Estimés ensemble, suivant la récapitulation que nous en avons faitte, la somme de trois cent quatre vingt quatre livres.

Cy …384 ℓ. t.

Le mur en pierre de taille renfermant ledit coulloir au midy se trouvant, il est à périr et presque usé de vétusté, le refaire à neuf dans longueur de vingt une toizes sur quatre pieds et demy de haulteur
71 en pierre de taille de Bourré d'un pied d'épaisseur en observant des ouvertures de même grandeur que celles cy-dessus désignées, garnies de chacune un contrevent avec leur ferrure sur lequel mur sera posé un rang de sablière pour recevoir les chevrons qui couvrent ledit couloir. À la cloizon en charpente du même couloir, fournir et poser trente deux colombages de chacun huict pieds de long sur cinq à six poulces d'écarrissage en place de ceux qui sont pourris. Fournir et poser à neuf trente deux blochets de chacun trois pieds de long sur six à sept poulces d'écarrissage en place de ceux qui sont aussy pourris dans lequel seront rassemblés les chevrons de la charpente dudit bâtiment et les colombages

f°25v°

cy dessus. Fournir de même, unze toizes de seule de différentes longueurs sur six à sept poulces d'écarrissage pour les colombages de la même cloizon aussy en place de ceux qui sont pourris. Cet article estimé la somme de quatre cent huit livres, suivant le détail et la récapitulation que nous en avons fait, compris les blocages de ladite cloizon.

Cy …408 ℓ. t.

Aux petites chambres hautes en galetas, au dessus de celles cy-dessous, en refaire les lambris en bousillage à neuf produisant soixante quinze toizes à faire à chacune desdittes petites chambres une
72 lucarne au midy pour les éclairer, de trois pieds de haulteur non compris l'appuy sur deux pieds deux poulces de large. Faire une fermeture à chacune desdittes ouvertures desdites lucarnes en menuiserie de bois chesne de la grandeur cy-dessus désignée garnie de leur ferrure et vitraux, fournir et poser à la charpente quatre des premiers entraits de chacun dix huit pieds de long sur quatre à cinq poulces d'écarrissage dans les endroits où il en manque, et deux autres entraits à la seconde enrayure au dessus desdites petites chambres de chacun neuf pieds de long sur quatre à cinq poulces d'écarrissage. Fournir et poser quatre seules sur les premiers entraits et quatre liarnes en lambourdes au dessous, assemblés les unes aux autres avec des clefs de bois, lesdites liarnes chacune de treize pieds de long sur six à sept poulces de grosseur en place de celles qui sont cassées. Faire une porte neuve à l'ouverture de communication de l'escalier du milieu dudit bâtiment auxdites dernières chambres hautes de six pieds de hauteur sur deux pieds et demy de largeur garnye de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. Estimés les articles cy-dessus, suivant le détail et la récapitulation que nous en avons fait, la somme de six cent cinquante une livres.

Cy …651 ℓ. t.

73 À la couverture en ardoise dudit bâtiment, en faire trente cinq toizes en latis neuf, fournir d'ardoises au déchet estimées à raison de quatre vingt neuf toizes, comprises celles qui règnent sur la galerie, estimées à raison de cinquante sols la toize, considération faitte de la mauvaise qualité des anciennes

ardoises, revenantes ensemble à la somme de cinq cent deux livres dix sols.

Cy …502 ℓ. t. 10 s.

Au sept quarts de croizées de la tour qui éclairent l'escalier au milieu dudit bâtiment fournir sept grilles de fer maillées en place de celles qui manquent et qui seront pareilles à la huitième qui subsiste de trois pieds de hault sur deux pieds de large réduit l'une à l'autre. Refaire la couverture 74
au dessous de laditte tour en latis neuf à huit pands produisant dix toizes carées réduites en son pourtour. Estimées à raison de douze livres la toize, considération faittes du branchis des pands et de la mauvaise qualité de l'ardoise, la somme de cent vingt livres.

Cy …120 ℓ. t.

A l'appuy de la galerie, au nord dudit bâtiment qui donne communication aux premières grandes 75
sales, le refaire dans le bout

f°26r°

au levant en parpain de Bourré de la longueur de trois toizes sur quatre pieds de hauteur y compris le support d'une colonne à l'angle de ladite galerie dont le sol sera en pierre dure. Estimé article la somme de trente deux livres.

Cy …32 ℓ. t.

Et attendu l'heure de sept survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de ladite visitte à mardy quinze du présent mois, à nous trouver sur ladite galerie suivant l'indication à nous donée par mondit sieur le commissaire.

[signatures] Bernard Gilles. Fcs. Robert. Belin.

Et le quinze dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous expert susdits et soussignez en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, sommes transportés sur la galerie au nord du bâtiment des Sept Vertus à l'effet de continuer la visitte des réparations et estimations d'icelles, où étant à l'heure de six du matin y ont comparus lesdits officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de procéder à nosdites opérations à quoy avons procédez en leur présence ainsy qu'il suit.

De ladite galerie sommes passés sur l'escalier dans la tour au levant dudit bâtiment des Sept Vertus, et reconnu qu'une ouverture donnant communication de ladite tour sur une petite terrasse au nord d'icelle, faire à ladite ouverture une porte de bois chesne de cinq pieds six poulces de hauteur sur 76
deux pieds huit poulces de large garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. Refaire l'appuy de ladite terrasse en maçonnerie de brique avec un recouvrement de pierre de taille dure par-dessus de vingt quatre pieds de pourtour sur deux pieds huit poulces de haulteur et un pied d'épaisseur. Fournir et employer tant au jambage de ladite porte qu'en dedans de la cage dudit escallier vingt huit pieds de pierre de taille dure en différens endroits en place de celles qui sont usées de vétusté, estimé cet article, suivant la récapitulation que nous en avons faitte la somme de cent quinze livres.

Cy …115 ℓ. t.

La première enrayure en plate forme au dessous de ladite tour se trouvant en ruine totale par ses principale pierres pourries, il est nécessaire de la démolir pour ensuitte la reconstruire en huit pands 77
de chacun sept pieds trois poulces de large en dehors sur treize pieds de hauteur en tout composée de deux enrayures au dessus de ladite plateforme de dix huit pieds de diamètre en dehors sur treize pieds de hauteur garnyes de tout son assemblage où sera fourny de tous les bois nécessaires en place de ceux qui sont gatés et usés de vétusté, en se servant de ce qui se trouvera bon de la démolition. Refaire la couverture en entier sur icelle en lati neuf d'ardoises produisant dix

f°26v°

toizes ; estimées suivant la récapitualtion que nous en avons faitte la somme de deux cent vingt huit livres.

Cy …228 ℓ. t.

À la petite tourette accolée de celle cy-dessus, refaire les rejointements des pierres de taille du cul de four au dessus à chaux, sable et ciment pour en éviter le péril par les eaux pluviales qui y transpirent.

78 À la rampe au bas de ladite tour devant l'église, en refaire le mur du côté du couchant de douze toizes quatre pieds de longueur, sur sept pieds réduits de hauteur en reprise de pierre de taille d'un pied d'épaisseur et faire au bas dudit mur douze toizes de recoblage à chaux et sable et refaire le mur de l'autre côté de ladite rampe de la longueur de neuf toizes, sur quatre pieds six poulces réduits de hauteur et fournir sur le recouvrement desdits murs servant d'appuy, douze pieds de pierre de taille dure de onze poulces de hauteur sur vingt poulces de largeur saillissante au dehors pour se raccorder au cordon des anciennes. Estimés ces articles, suivant le détail et la récapitulation que nous en avons faitte, la somme de mille seize livres dix sols.

Cy …1 016 ℓ. 10 s. t.

Ensuitte passés à la tour au couchant dudit bâtiment addossée contre iceluy, examen fait d'icelle

79 avons reconnu que la charpente est en très mauvais état, il est nécessaire de la reconstruire à neuf, contenant huit pieds et demy de diamètre sur dix pieds de hauteur, à laquelle seront fournyes les principales pierres des plates formes et enrayures en bois neuf, quatre des chevrons aussy fournis à neuf de chacun dix pieds de long formant arestiers sur les pands, on se servira des bois de la démolition qui se trouveront bons pour le surplus desdittes reconstructions, faire la couverture en ardoises sur icelle en lati neuf et fournir d'ardoises neuves au déchet de l'ancienne. Estimé cet article suivant le détail et la récapitulation que nous en avons faitte, la somme de cent soixante livres.

Cy …160 ℓ. t.

Ensuitte sommes passés sur le rampart au midy dudit bâtiment des Sept Vertus, remarqué qu'à la

80 basse goutte dudit bâtiment il convient y employer cent quarante pieds de pierre de taille dure par le bas des différents endroits de sa longueur en reprise de quinze poulces d'épaisseur. Estimés à raison de trente sols le pied, la somme de deux cent dix livres.

Cy …210 ℓ. t.

81 À la platte forme dudit rampart, en relever le pavé en entier règnant jusqu'à la chapelle du roy de longueur de quarante quatre toizes trois pieds sur dix pieds neuf poulces réduits de largeur produisant soixante dix sept toizes et demie déduction faitte de l'emplacement du puy du roy qui se trouve au milieu dudit bastion, et fournir au déchet des anciens pavés qui seront retaillés, et de ceux qui se trouveront hors d'état de servir la quantité de cinquante deux toises carrées.

f°27r°

en pierre de Marni. Cet article pile restant à refaire, attendu les eaux pluviales pénétrant au travers les voûtes qui occasionnent le dépérissement dudit corps de bâtiment des Sept Vertus, estimés en façon et fourniture au déchet, la somme de trois mille huit cent quatre vingt quatorze livres.

Cy …3 894 ℓ. t.

82 Refaire l'apuy dudit rampart dans toute sa longueur sur trois pieds réduits de hauteur, un regoblage chaux et sable produisant vingt trois toizes et demie carrées. Estimée à raison de cinquante sols la toize, considération faitte des chafaudages, service des matériaux, la somme de cinquante huit livres quinze sols.

Cy …58 ℓ. t. 15 s.

Audit puy du roy, y fournir un recouvrement au dessus et la marche d'une pierre de Marni de trois pieds de longueur sur dix huit poulces de largeur et un pied de hauteur. Rejointoyer le surplus des pierres de taille de la marche dudit puy et currer iceluy de la profondeur d'environ vingt quatre pieds 83
sur deux toizes carrées de pourtour produisant seize toizes cubes de curement qu'on peut vidanger par une ouverture qui se trouve audit puy au rez-de-chaussée de la rue porte Hurtault. Estimé ledit curement à raison de dix livres la toize et considération faitte du transport des vidanges, estimé la somme de cent soixante livres.

Cy …160 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation du présent procez verbal à ce jour deux heures de relevée à nous trouver au bâtiment appellé la tour des Barons suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée en conséquence de l'intimation et indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, sommes transportés audit château d'Amboise à l'appartement appelé la tour des Barons occupée par Monsieur Oudin où étant et y ont comparus lesdits sieurs officiers 84
et fondés de procuration en la présence desquels avons vacqué auxdites opérations ainsy qu'il suit.
Examen fait de l'escallier qui communique aux appartements dudit bâtiment montant à trois étages, contenant au total cinquante marches de pierre dure de Marni de cinq pieds de long sur un pied de large par le milieu du giron et sept poulces de hauteur, le refaire à neuf en y fournissant vingt cinq marches neuves en place de celles qui sont cassées et usées de vétusté

f°27v°

estimé cet article la somme de quatre cent vingt cinq livres.

Cy …425 ℓ. t.

À la charpente en pavillon à deux épis, y fournir trois empanons au long pand du côté d'occident de chacun vingt quatre pieds de long sur cinq à six poulces d'écarrissage qui seront rassemblés dans les 85
blochages, jambettes embranchement et autres assemblages qui sont aux anciens.
Faire douze toizes de couverture d'ardoize en lati neuf. Réparer le surplus et fournir d'ardoises au déchet. Estimé ensemble la somme de cent quatre vingt livres.

Cy …180 ℓ. t.

Ensuitte sommes passés dans une tour près et au midy dudit pavillon, examen fait d'icelle avons reconnu qu'il est nécessaire de fournir et employer quatre embranchements à la platte forme de la charpente de chacun sept pieds de long sur six à sept poulces d'écarrissage et quatre chevrons 86
au dessus chacun de vingt pieds de long de cinq à six poullces d'écarrissage. Faire la couverture produisant dix neuf toizes carrées en lati neuf couvert d'ardoize, fournir et poser quatre toizes de sablières cintrées sur quatre à six poulces d'écarrissage en place de celles qui sont pourries du côté du midy.
Faire le carrelage par le bas de la chambre haute à cheminée dans ladite tour, et le bousillage au plancher au dessus d'icelle produisant onze toizes carrées, fournir et poser une fermeture à l'entrée de ladite chambre de cinq pieds et demy de hauteur sur deux pieds deux poulces de large garny de leur ferrure n'y en ayant point.
Au petit escalier qui communique à ladite chambre, y fournir de deux marches neuves de pierre dure du pays, chacun de deux pieds de long sur huit poulces de large au milieu du giron et de sept poulces et demy de hauteur. Les articles cy-dessus estimés, suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte, la somme de trois cent cinquante neuf livres.

Cy …359 ℓ. t.

Ensuitte, sommes passez au bâtiment des anciens barons et descendus dans les caves règnantes le long de la première voûte et remarqué qu'il est nécessaire de reprendre et garnir trois lézardes à 87

thuillots, chaux et sable à trois différens

f°28r°

murs de refend qui y sont, fournir et poser cinq marches de pierre de taille dure de l'escalier qui y conduit en place de celles qui [sont] cassées et usées de vétusté. Estimé cet article la somme de trente six livres.

Cy …36 ℓ. t.

88 À la galerie dudit bâtiment vers le midy en relever le pavé pour le retailler et replaceravec chaux et sable et ciment produisant autre toizes carrées. Fournir vingt cinq pieds de pavé au déchet au mur dudit bâtiment du côté de ladite cour. Faire une reprise où seront employés douze pieds de pierre dure d'un pied d'épaisseur. Estimé ensemble la somme de quatre vingt livres.

Cy …80 ℓ. t.

89 À la chambre au rez de chaussée dudit bâtiment, du coté de l'ouest, faire à neuf la croisée au midy de sept pieds de hauteur sur cinq pieds et demy de largeur en menuiserie de bois chesne à quatre vantaux avec volets garni de ses ferrures et vitraux n'y en ayant point.
Faire à la grande porte d'entrée au nord une fermeture à deux ventaux de menuiserie de bois chesne de huit pieds six poulces de hauteur, sur sept pieds six poulces de large, garnie de leurs ferrures et serrures en ayant point. À l'entrée de l'escalier dans la tour dudit bâtiment, fournir et poser une porte neuve à deux ventaux de six pieds six poulces de haut, sur cinq pieds trois poulces de large, garnies de leur ferrures et serrures n'y en ayant point et fournir d'une barre de fer par derrière faisant partie desdites ferrures.
Fournir et poser au premier étage de l'escalier dudit bâtiment dix marches de pierre de taille de Marni de cinq pieds et demy de long chacune sur un pied de large au milieu du giron et huit poulces de hauteur et une autre marche de trois pieds et demy de long au petit escalier communique sur la galerie au nord dudit bâtiment. Refaire la teste de la cheminée de la cuisine occupée par le sieur abbé de Mondomaine, chanoine, en briques, chaux et sable dans son pourtour de dix pieds sur huit pieds de hauteur reprendre une lézarde avec thuillots, chaux et sable dans le pignon au couchant dudit bâtiment, à côté de l'angle au nord dans toute sa hauteur. Et regarnir plusieurs trous en briques occasionnées par ladite lézarde. Estimés les articles cy-dessus, suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte, la somme de trois cent vingt sept livres dix sols.

Cy …327 ℓ. t. 10 s.

90 À la chambre haute au levant dudit bâtiment, fournir et poser une porte au premier espace de vingt six pieds de longueur sur treize à dix poulces d'écarrissage en place de celle qui est cassée. Estimé la somme de quatre vingt dix livres dix, considération faitte des étayements et débris qu'elle occasionnera.

Cy …90 ℓ. t.

91 Fournir et poser au second étage de l'escalier cy-dessus cinq marches de pierre de Marni pareilles à celles du premier étage en place de celles qui sont cassées, et au troisième étage dudit escalier, il ne subsiste actuellement que deux marches qui sont cassées, il est nécessaire pour communiquer au grenier dudit bâtiment, de continuer ledit escalier et refaire et y fournir de seize marches compris le plafond de pareille longueur, largeur et hauteur que celle du premier étage et de même qualité.

f°29r°

Estimé à raison de quinze livres chacune marches en fourniture et faire, revenantes les vingt une marches cy dessus à la somme de trois cent quinze livres.

Cy …315 ℓ. t.

Réparer la couverture de la tour dudit escalier produisant huit toizes carrées et fournir d'ardoises où besoin sera.
À la chambre haute partie en galetas, fournir et poser un entrait sous les soliveaux au dessus de la cloizon qui sépare ladite chambre d'avec les greniers vingt un pieds de long sur dix à onze poulces d'écarrissage en place de celuy qui est cassé à la bassegoutte au nord dudit bâtiment. Fournir et 92
poser une sablière joignant ladite tour de six pieds et demy de longueur sur sept à huit poulces d'écarrissage et auter un des chevrons de neuf pieds de long en place de celuy qui est pourry. Fournir une autre sablière dans le bout au levant dudit grenier et du même côté de onze pieds de longueur et un chevron de pareille longueur et grosseur que celuy cy-dessus. Fournir et poser à trois lucarnes dudit grenier chacune un contrevent de bois chesne garni de leurs ferrures n'y en ayant point et mettre un poteau à l'une desdites lucarnes. Recarler en entier, au levant dudit bâtiment de la longueur de six toizes sur quatre de large ainsy que la galerie au midy d'iceluy produisant ensemble cent vingt six toizes. Estimés, suivant le détail et la récapitulation que nous en avons faite, la somme de cent quatre vingt cinq livres dix sols.

Cy …185 ℓ. t. 10 s.

À la couverture en ardoises dudit bâtiment en refaire vingt toizes en lati neuf et fournir d'ardoize au déchet, réparer le surplus consistant en cent vingt toises estimées scavoir le neuf à raison de huit 93
livres la toize et le réparé à raison de cinquante sols la toize revenant à la somme de quatre cent cinquante livres.

Cy …450 ℓ. t.

Et attendu l'heure de six et demie survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visite à mardy seize du présent mois à nous trouver dans la tribune au devant de la chapelle du roy suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire. Dix huit mots rayés nuls.
[signatures] Bernard Gilles. Fcs Robert. Bellin.

Et le seize dudit mois de septembre dudit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignez en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire sommes transportés sur la tribune au devant de la chapele du roy à l'effet de continuer la visite des réparations et estimations où étant à l'heure de six du matin y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de procéder à laditte visitte, à quoy avons vacqué en leurs présence ainsy qu'il suit.

Examen fait de ladite tribune avons remarqué qu'il est nécessaire de fournir et poser deux soliveaux 94
au plancher au dessus d'icelle chacune

de sept pieds et demy de longueur sur six poulces de haut gros, en place de deux qui manquent. Faire le bousillage du plafond en entier produisant une toize trois quarts, et remonter par l'escalier du bâtiment des anciens barons et passés par les greniers d'iceluy, sommes parvenus à la charpente au dessus de ladite chapele et remarqué que l'ouverture de l'entrée au dessous des voûtes il est nécessaire de relever la clef de la platebande en pierre et la regarnir avec pour empêcher son surbaissement. Faire à ladite entrée une porte en menuiserie de bois chesne de cinq pieds dix poulces de hauteur sur trente pieds dix poulces de large garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point.
Refaire à neuf la charpente au dessus de la nef composée de sept tirans chacun de quatorze pieds de long sur six à sept poulces d'écarrissage, travers sur une sablière à chaque bout de quinze pieds de longueur de même écarrissge que les tirans. Le tout à fournir à neuf sur lesquels entraits seront assemblés les chevrons de seize pieds de long avec jambette desquelles jambettes il en sera fourny trois neuves chacune de trois pieds et demy de long et des entraits assemblés au milieu desdits chevrons avec esseliers par-dessous chacun de cinq pieds et demy de long desquels esseliers en sera fait à neuf, faits et sous faits, travers sur lesdits entraits. Faire la couverture en ardoise au dessus de

ladite charpente, produisant six toizes trois quarts.
Refaire la charpente de la plateforme de cinq épis et fournir un entrait de dix neuf pieds et demy de long même grosseur, étayer pour cet effet tous les arrestiers par le pied de huit poulces de haulteur pour les rassembler sur les entraits de ladite plateforme. Fournir et poser des sablières et liarnes sur
95 les murs du pourtour de ladite chapele, contenant vingt toizes de circonférence sur six à sept poulces d'écarrissage, fournir et poser dans le surplus de ladite charpente six autres entraits au dessus des chapeles aux deux cotés de la nef de pareille longueur, grosseur que ceux de ladite nef, mettre un embranchement de cinq pieds de long sur six à sept poulces d'écarrissage sous un des arrestiers de pand du cul de four en place d'un qui manque ; faire à la couverture en ardoises de ladite chapele seize en lati neuf, non comprises deux noues qui seront aussy refaittes à neuf de chacune de dix sept pieds de longueur couvertes par le faisant naple de plomb qu'il faudra ressouder et replacer.
Fournir et poser un contrevent à chacune des deux ouvertures qui donnent communication à la galerie autour de ladite couverture chacune de quatre pieds deux poulces de hauteur sur deux pieds cinq poulces de large garnis de leurs ferrures et serrure n'y en ayant point. Estimés ensemble suivant le détail et la récapitulation que nous en avons faite, la somme de cinq cent seize livres et quinze sols.

Cy …516 ℓ. t. 15 s.

f°30r°

Refaire à neuf la balustrade de la galerie au bout de la couverture de ladite chapele de dix neuf toizes
96 de circonférence sur deux pieds dix poulces de hauteur en pierre de taille scultée de rozette en trèfle avec différens autres ornements en scultures de bas-relief dans son pourtour. Estimé à raison de trente livres la toize, la somme de cinq cent soixante dix livres.

Cy …570 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survene, nous nous sommes retirés et remis la continuation de la présente visitte à ce jour deux heures de relevée à se trouver dans la cour sur le donjon d'icelle suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée, nous experts susdits et soussignez, sommes transportés sur ledit donjon à l'effet de continuer la visitte des réparations dudit château où étant y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de procéder à ladite visitte à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.
Examen fait du mur au midy dudit donjon en retour d'équaire remarqué qu'il est nécessaire d'y faire une reprise de cinq toizes carrées en différens endroits en maçonnerie de moislon picqué regoblets et rejointoyer le surplus dudit mur produisant dix neuf toizes carrées, dans lequel sera observé deux ouvertures de portes l'une pour l'entrée cy-après dans le bout à l'occident l'autre pour l'entrée cy-après dans le bout à l'orient desquelles ouvertures seront les jambages à fermetures ceintrées refaittes en pierre de taille produisant soixante douze pieds de pierre dure du pays à fournir à neuf.
Refaire à l'ouverture de la porte d'entrée des casemates qui conduisent à ladite tour, une fermeture en bois chesne de cinq pieds huit poulces de hauteur, sur trois pieds six poulces de largeur garnie de sa ferrure en place de celle qui est hors d'état de servir et se servir de l'ancienne serrure en la remplaçant.
Refaire à l'autre porte d'entrée de l'escalier qui conduit aux caves, une fermeture de bois chesne de cinq pieds et demy de hauteur sur cinq de large à deux ventaux garnie de ferrures et serrure n'y en ayant point. Fournir et poser huit marches dudit escalier de cinq pieds de long sur quatorze poulces de large et six poulces de hauteur. Faire deux toizes carrées de maçonnerie en bricques, chaux et sable sur dix poulces d'épaisseur tant à l'entrée de la voûte qu'aux deux côtés dudit escalier. Faire un contrevent au quart de croizée au nord du paillé au bout de l'escalier de trois pieds de haut sur quatre pieds de large en menuiserie de bois chesne à deux vanteaux garnis de leurs ferrures n'y en ayant point. Estimés les articles cy-dessus, la somme de trois cent livres dix sols, suivant le détail et

récapitulation que nous en avons fait.

Cy …300 ℓ. t.

f°30v°

Sommes ensuitte passés aux bâtiments occupés par les sieurs et demoiselles Le Roy, examen fait iceluy, reconnu que dans la cave qui s'étend sur le rampart il est nécessaire de faire deux contrevent à l'ouverture de la demie croizée qui y est en menuiserie de bois chesne de quatre pieds de large sur trois pieds de hauteur garnis de leur ferrures n'y en ayant point. 97
Au fondis qui est sous la chambre du rez-de-chaussée en pavillon faire un plancher composée de deux soliveaux chacun de dix sept pieds de long sur huit à neuf poulces d'écarrissage posés dans les murs sur les liarnes qui y existent. Faire le bousillage et carrelage sur ledit plancher produisant six toizes et demies ; vuidanger lesdits combles qui s'y trouvent, remonter un des jambages de la cheminée et refaire la platebande toute en pierre de taille dure.
Faire une croizée en menuiserie de bois chesne à la chambre au dessus dudit plancher de cinq pieds de largeur à quatre ventaux, garnis de leurs ferrures et vitraux n'y en ayant point.
Fournir et poser à l'entrée de ladite chambre une porte de cinq pieds et demy de hauteur sur deux pieds dix poulces de large, garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. Fournir et poser un filardeau de travers les soliveaux sous le plancher au dessus de ladite chambre de dix sept pieds de longueur sur un pied d'écarrissage pour soutenir les soliveaux qui sont trop faibles. Poser pareil filardeau à l'autre plancher au dessus de celuy cy-dessus et pour le même effet.

Refaire à neuf la charpente et couverture en ardoises dudit pavillon à deux épis de dix neuf pieds et demy de large sur vingt pieds et demy de longueur et de seize pieds de hauteur étant en ruine et la majeure partie pourie et usée par vétusté. Estimées les réparations dudit bâtiment suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte, la somme de six cent trente six livres, compris la lucarne à la capucine qui se trouve audit pavillon qui sera replacé.

Cy …636 ℓ. .t.

Ensuitte sommes passés à un autre bâtiment à l'orient de celuy cy-dessus joignant à la grande sale des gardes cy-après. Et examen fait d'iceluy nous l'avons reconnu en bon état de réparations à 98
l'exception de la couverture en ardoize qu'il est nécessaire de réparer, produisant trente huit toizes carrées ; estimée à raison de quarante sols la toize revenant à la somme de soixante seize livres.

Cy …76 ℓ. t.

Et attendu la nuit survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visitte à jeudy dix sept du présent mois de septembre à se trouver au bâtiment de la sale des gardes

f°31r°

suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs Robert.

Et, le dix sept dudit mois de septembre audit an mil spet cent soixante un, nous experts susdits et soussignez par mondit sieur le commissaire transportés au devant de ladite salle des gardes du côté du Midy où étant à l'heure de six du matin y ont [comparu] lesdits officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de continuer ladite visitte et estimation des réparations à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.
Premièrement,
à la face donnée du côté du midy faire une reprise de pierre de taille dure du pays par le bas en dehors de la longueur de huit toises sur trois pieds de hauteur et seize poulces d'épaisseur, en 99
observant les ouvertures de portes et croizées qui y sont, faire à la même face du mur en dedans à prendre du jambage de la croizée qui est sous la voûte qui supporte l'escalier de la voûte, une reprise

en pierre de taille dure à la cheminée d'un office, en refaire la platebande en pierre de taille dure, de longueur de huit pieds sur deux pieds dix poulces de hauteur compris la courge qui est cassée. Fournir une barre de fer du poids de quarante livres pour tenir l'écartement de ladite platebande en la place de celle qui manque, faire une toize carrée au contrefeu de la cheminée au mur de refend en longueur dudit office et alignement du pillier de la voûte. Refaire les deux jambages en pierre de taille à la croizée qui est audit mur qui seront réunis en liaison avec l'ancien mur. Faire deux croizées en menuiserie de bois chesne, l'une de huit pieds et demy de hauteur, sur six pieds de large, l'autre de six pieds et demy de hauteur sur six pieds de large, garnies chacune de leurs ferrures et vitraux n'y en ayant point.

Refaire à neuf en menuiserie de bois chesne de deux poulces d'épaisseur la porte d'entrée dudit office de huit pieds de hauteur sur quatre pieds six poulces de large garnie de sa ferrure et serrure en place de celle qui est hors d'état de servir. Fournir d'un seuil de pierre dure l'entrée dudit office de quatre pieds et demy de long sur seize poulces de large et et huit poulces de hauteur n'y en ayant point. Refaire un autre jambage à une autre croizée audit mur de refend de huit pieds et demy de hauteur sur deux pieds carrés, en place de celuy qui a été couppé. Les articles cy-dessus estimés suivant le détail et récapitulation que nous en avons faite, la somme de quatre cent onze livres.

Cy …411 ℓ. t.

f°31v°

100 À l'escalier au midy de ladite sale des gardes, relever partie du pavé de paillé en plateforme sur neuf pieds carrés pour estre reposé et en fournir neuf pieds de pierre dure du pays.

Faire à la face du bâtiment au niveau dudit paillé différentes reprises en pierre de taille dure ainsy qu'à l'appuy du pourtour dudit paillé audites reprises et appuy sera fourny quarante un pieds de pierre de taille. Ensemble la somme de soixante dix huit livres.

Cy …78 ℓ. t.

101 L'aire de ladite sale des gardes dont le carrelage en mauvais état est de carreaux des essards en partie décarlée et le surplus cassé, produisant quarante six toizes carrées compris les embrasements des cheminées et croizées, il est nécessaire de la recarler à neuf en carreaux des essards de huit poulces, estimé à raison de six livres la toize. La somme de deux cent soixante seize livres.

Cy …276 ℓ. t.

102 À la voûte de ladite sale au nord, faire en pierre de taille de Bourré, trois archivoltes fermant deux voûtes dans l'épaisseur du mur. Estimé la somme de quatre vingt dix neuf livres.

Cy… 99 ℓ. t.

103 Faire à la face du mur au nord en dehors de ladite sale une reprise de pierres de taille de dix toizes de longueur sur deux pieds et demy réduits de hauteur produisant quatre toizes carrées six pieds carrés estimés à raison de cinquante livres la toize revenant à la somme de deux cent huit livres six sols huit deniers.

Cy… 208 ℓ. t. 6 s. 8 d.

104 Faire à neuf la croizée au midy en menuiserie de bois chesne de la hauteur de six pieds huit poulces sur cinq pieds un poulce de large à quatre vantaux à volets, garnie de sa ferrure en place de celle qui est hors d'état de servir en se servant de deux panaux de vers qui y sont et en fournir deux autres neufs.

Faire aussy à neuf cinq autres croizées au nord en menuiserie de bois chesne de la hauteur de chacune onze pieds cinq poulces sur cinq pieds de large, à six vantaux avec volets garnis de leurs ferrures et vitraux, en se servant de quatre panneaux de vers qui subsistent, dans deux desquelles simples croizées est une ouverture de porte à chacune, donnant communication à la plateforme du baslcon qui règne le long de ladite sale et icelles portes tenant lieu d'un venteau. Estimés ensemble suivant la récapitulation que nous en avons faitte la somme de six cent quatre vingt livres.

Cy… 680 ℓ. t.

À la tour au nord, dans laquelle est un escalier de pierre donnant communication au grenier au dessus de ladite sale, fournir et poser à neuf une porte en menuiserie de bois chesne à la baye de l'entrée dudit grenier de la hauteur de six pieds et de trois pieds de largeur sur un poulce et demy d'épaisseur, garnie de sa ferrure et serrure en place de celle qui est hors d'état de servir. 105
Fournir et poser une autre porte de bois chesne à une baye

f°32r°

de sept pieds de hauteur sur deux pieds trois poulces de largeur, garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point, icelle baye pratiquée dans une croizée au nord dudit grenier pour faire l'usage du passage d'un balcon en saillie qui règne le long dudit grenier, atif et nécessaire pour l'entretien et visitte de ladite couverture, devant lequel estoit une balustrade en pierre de taille de laquelle il n'en subsiste que peu d'anciens vestiges qui deviennent inutiles par la suppression de la hauteur dudit bâtiment. Sur ledit balcon règne un ornement de cinq piliers en pyramide de douze pieds de hauteur sur dix sept poulces en carré avec arceaux rampants et butants contre les lucarnes en pierre de taille formant des fleurs en trèfle à côté desdites lucarnes, en bosse par le bas, imposte au milieu avec moulure et flamé par le haut qui sont en ruine et prestes à périr. Estimé cet article pour leur rétablissement suivant le détail et la récapitulation que nous en avons fait, considération des étayements, chafaudages et difficulté du service des matériaux, la somme de six cent livres.

Cy… 600 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation à ce jour d'huy deux heures de relevée à nous trouver dans ledit grenier de la sale des gardes, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.
[signatures] Bernard Gilles Bellin Fcs. Robert

Et ledit jour deux heures de relevée, nous experts susdits et soussignez, sommes transportés dans ledit grenier de la sale des gardes où étant y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration, épuis nous ont requis de suivre nos opérations à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.
Et remarqué qu'aux six lucarnes en pierre qui sont dans ledit grenier il est nécessaire de faire à chacun quatre volets en dedans pour fermer les ouvertures de croizées qui y sont de six pieds quatre poulces de hauteur sur quatre pieds huit poulces de large au total n'y en ayant point et les garnir de leurs ferrures. Estimés ensemble la somme de deux cent quarante livres. 106

Cy… 240 ℓ. t.

Faire à neuf en entier le carrelage dudit grenier avec carreaux de six poulces du pays produisant quarante quatre toizes carrées estimées à raison de quatre livres la toize la somme de cent soixante seize livres. 107

Cy… 376 ℓ. t.

Réparer la couverture en ardoize dudit bâtiment produisant cent vingt toize carrées, compris les noues et ranvers des lucarnes estimés à raison de quarante sols la toize la somme de deux cent quarante livres. 108

Cy… 240 ℓ. t.

f°32v°

De la sale des gardes, sommes passés au bâtiment de François premier, examen fait d'iceluy reconnu qu'à la face au couchant en dehors vers le bout au nord, il est nécessaire de faire plusieurs reprises par le pied où sera fourny cent quarante cinq pieds de pierre de taille dure du pays. 109
Faire à la tourette à l'occident dudit bâtiment differentes reprises jusqu'à la hauteur de dix pieds ou sera fourny trente pieds de pierres de taille dure du pais, fournir et employer à la face au midy de l'avant corps dudit bâtiment trente six pieds de pierre de taille dure du pais en reprise par le bas d'un

pied d'épaisseur, dans le bout au midy employer à sa face au couchant quatorze pieds de pierre dure en reprise d'un pied d'épaisseur par le bas.
Fournir et poser deux soliveaux chacun de sept pieds de long sur six poulces d'écarissage en place de ceux qui sont pourris dans leur portée au plancher au dessus de la remise au midy dudit avant corps. Faire l'aire en plancher au dessus desdits soliveaux produisant deux tiers de toize. Les articles cy-dessus estimés ensemble suivant le détail et récapitulation par nous failte, la somme de trois cent soixante livres.

Cy… 360 ℓ. t.

110 À la salle au bout du nord dudit bâtiment, en recarler l'aire, en entier, produisant vingt-trois toizes carrées en carreaux de six poulces du pays en place de celuy usé par vetusté. Faire à neuf la croisée au couchant et du côté du nord en menuiserie de bois chesne de sept pieds de hauteur sur cinq pieds six poulces de largeur, à quatre vantaux à volets garnie de sa ferrure et vitraux. Faire à l'autre croizée du même côté, le bas d'icelle à deux vantaux de quatre pieds un poulce de hauteur sur cinq pieds un poulce de large et de deux poulces et demy d'épaisseur en se servant dans anciennes ferrures et vitraux en les replaçant.
Faire le bas de la demie croisée à l'orient de l'autre sale à un vantaux de trois pieds quatre poulces de hauteur sur trois pieds un poulce de large, en se servant de la serrure et vitraux qui y sont. Estimé cet article cy-dessus suivant le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de cent soixante six livres.

Cy… 166 ℓ. t.

111 À la face à l'orient dudit bâtiment y employer soixante neuf pieds de pierre de taille dure par reprise en différens endroits tant au dehors du gros mur qu'au côté et glacis des cinq abbajours qui y sont au premier desquels vers le midy, quatre et cinquième suivant sera fourny et posé chacun une grille de fer maillé de deux pieds six poulces carrées en place de celles qui manque. Fournir et poser un seuil de pierre dure de Marni à la porte d'entrée en la sale au nord de deux pieds sept poulces de long sur quinze poulces de large et huit poulces de hauteur en place de celuy qui est usé par vétusté.

f°33r°

À la chambre de l'avant corps en refaire l'aire du bas à parquet en panneaux de bois chesne produisant seize toizes carrées, dont les panneaux sont de onze poulces carrés en dedans estimés à raison de quarante cinq livres la toize.
Refaire les chasis dormants et anvers de la grande croizée à l'occident de huit pieds quatre poulces de hauteur à six vanteaux en se servant de l'ancienne ferrure, vitraux et volets, refaire la demye croisée en pareille menuiserie à trois ventaux de pareille hauteur que celle cy-dessus sur deux pieds dix poulces de large et fournir de trois paneaux de vitres à neuf, produisant seize pieds et demy de vers. Fournir et poser au plancher au dessus un soliveau passant de vingt six pieds de long sur neuf à dix poulces de gros en place de celuy qui est cassé et consommé de vétusté.
Les articles cy-dessus estimés suivant le détail et récapitulation par nous faitte la somme de neuf cent dix huit livres compris le parquetage.

Cy… 918 ℓ. t.

112 Au cabinet au midy de ladite chambre refaire les chasis dormants et avers de la croizée au couchant de six pieds deux poulces de hauteur sur quatre pieds de large en se servant des volets, ferrures et vitraux. Refaire le plafond en planches sous les soliveaux au dessus dudit cabinet et refaire le bousillage et carrelage sur les soliveaux dudit plancher produisant une toize carrée. Fournir et poser deux chevrons à l'appenty au dessus dudit cabinet qui seront replacés de niveau à ceux des côtés en obstaclant le bas de la demy-croizée de la chambre au dessus, ce que nous estimons nécessaire pour éviter la continuation des eaux pluviales qui font périr ledit cabinet. Faire les couvertures à neuf au dessus desdits chevrons, produisant une toize carrée, repasser le surplus produisant quatre toizes comprises la noue, fournir treize blochets assemblés dans le soliveau dont est cy devant parlé, sur

lesquels blochets seront assemblés les chevrons de la charpente du grenier desdits blochets de trois pieds de long sur neuf à dix poulces d'écarissage. Refaire en planches de chesne l'aire au dessus d'iceux et en partie du même plancher produisant six toizes carrées à fournir à neuf. Recharger en entier le plancher d'un couvroir de terre produisant seize toizes carrées. Estimées les réparations cy-dessus suivant le détail et récapitulation que nous en avons faite la somme de cent vingt livres.

Cy… 120 ℓ. t.

Et attendu la nuit survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de ladite visitte à vendredy dix huit septembre présent mois, à nous trouver au grenier dudit bâtiment de François premier, suivant l'indication à nous données par mondit sieur le commissaire.

[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le dix huit dudit mois de septembre audit an mil sept cent

f°33v°

soixante un, nous experts susdits et soussignez, sommes transportés en conséquence de l'indication à nous donnée par ledit sieur le commissaire dans le grenier au dessus de l'avant corps du bâtiment de François premier, où étant six heures du matin ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés du procuration qui nous ont requis de procéder à la visitte et estimation des réparations à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.

Et reconnu qu'il est nécessaire de refaire à neuf la demye geze au nord dudit grenier en charpente et couverture, à laquelle sera fourny à neuf un naulet de vingt pieds de long sur cinq à six poulces d'écarissage et un chevron de rive de six-sept pieds de long, sur quatre à cinq poulces de gros. 113
Fournir un chevron portant le bout du linçoir de la cheminée de trente pieds de longueur sur trente poulces carrés. Faire la couverture en laté neuf sur iceluy, produisant trois toizes carrées, à réparer la couverture en ardoise de la croupe et long pends au dessus de l'avant-cour produisant cinquante cinq toises réduites, compris le chevalet de la cheminée.
Fournir et poser une porte à l'entrée dudit grenier de quatre pieds neuf poulces de hauteur sur deux pieds quatre poulces de large. Estimés ensemble suivant le détail et récapitulation par nous faite, la somme de cent soixante livres, compris la ferrure et serrure de ladite porte.

Cy… 160 ℓ. t.

À la galerie de l'entrée de la petite chambre au dessus du portail de la cour qui conduit à la grosse tour de la rue des Minimes, refaire une toize carrée de l'aire en entrant, en bois chesne d'un poulce 114
d'épaisseur, remettre un appuy de bois au quart de croizée au midy d'icelle de deux pieds et demy de long sur cinq à six poulces de gros, faire deux toizes de renduit à chaux et sable et une toize de bousillage au plancher au dessus. Faire à la couverture une toize carrée en ardoize de lati neuf à la chambre ensuitte, mettre une traverse par le bas d'un des ventaux de la croizée, faire deux volets, chacun de vingt un poulces de hauteur sur deux pieds un poulce de large. Fournir la ferrure pour iceux et quatre loquets à ceux en-dessus en place de ceux qui sont hors d'état de servir.
Fournir deux paneaux de vitraux, produisant cinq pieds carrés à huit poulces pour pied. Fournir et poser un seuil de pierre dure à l'entrée de la porte de laditte galerie, de deux pieds de long sur huit poulces carrés. Estimés les articles cy-dessus,

f°34r°

suivant le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de quarante trois livres.

Cy… 43 ℓ. t.

Aux chambres hautes occupées par le sieur Billault, à la première desquelles au midy convient en refaire à neuf le bousillage et carrelage. 115
L'aire en son ensemble comprins le colidor, produisant neuf toizes carrées. Refaire la demie croizée au couchant en menuiserie de bois chesne en supprimant deux pieds et demy de hauteur pour

l'élévation des chevrons au devant de ladite croizée, au moyen de quoy se trouvera réduit à six pieds deux poulces de hauteur sur trois pieds de large à deux ventaux. On se servira des anciennes ferrures et vitraux en les replaçant.
Fournir et poser à neuf à l'entrée de ladite chambre par le colidor une porte en menuiserie de bois chesne de six pieds deux poulces de hauteur sur trois pieds de large en fournissant de deux bandes de fer à neuf, et replacer la serrure Besnarde qui y est. Fournir ung quart de croisée en menuiserie de deux pieds six poulces carrés à l'ouverture au levant qui éclaire l'entrée dudit colidor n'y en ayant point.
À la seconde chambre fournir et poser au plancher de dessus, huit soliveaux, chacun de vingt six pieds de longueur sur neuf à dix poulces d'écarissage, pousser en moulure par-dessous de même que les anciens en place de ceux qui sont pourris dans leur portée au moyen de quoy on supprimera la liarne qui supporte lesdits soliveaux hors d'état de pouvoir se soutenir.
Faire l'aire sur lesdits soliveaux en planches de bois chesne produisant huit toizes carrées.
Fournir un volet à la croizée au levant de deux pieds trois poulces de large sur trois pieds huit poulces de hauteur en place d'un qui manque garny de sa ferrure n'y en ayant point. Estimés les articles cy-dessus, le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de trois cent quarante trois livres.

Cy… 343 ℓ. t.

116 À la troisième chambre en recarler l'aire du bas en entier produisant quatorze toizes deux tiers en place de l'ancien carreau, usé de vétusté. Fournir un volet par le haut de la croizée au levant en place d'un mauvais qui y est, et fournir aussy à neuf un panneau de vers, produisant ensemble neuf pieds carrés.
Refaire la croizée au couchant de la même chambre de huit pieds huit poulces de hauteur sur six pieds de largeur en menuiserie de bois chesne à quatre ventaux, avec volets garnie de sa ferrure en place de celle qui est hors d'état de servir en se servant de moitié des vitraux qui existant

f°34v°

au cabinet au couchant desdites chambres en faire le bousillage et carrelage par le bas en produisant trois toizes trois quarts. Fournir et poser au plancher au dessus quatre soliveaux chacun de dix pieds de long sur six à sept poulces d'écarissage. Refaire le bousillage au dessus produisant deux toizes un quart. Refaire la demye croizée au couchant d'iceluy en menuiserie de bois chesne de six pieds cinq poulces de hauteur sur deux pieds cinq poulces de large, garnye de sa ferrure et vitraux en place de celle qui est hors d'état de servir. Estimés les articles cy-dessus suivant le détail et récapitulation faitte, la somme de deux cent soixante trois livres.

Cy… 263 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de ladite visitte à ce jour d'hui deux heures de relevée, à nous trouver à la quatrième chambre haute du second étage dudit bâtiment, suivant l'indication à nous donnée, par mondit sieur le commissaire.
[signatures] Bellin. Fcs. Robert. Bernard Gilles.

Et ledit jour, nous experts susdits, soussignez sommes transportés à ladite quatrième chambre du bâtiment de François premier occuppé actuellement par les demoiselles Bonnet, où étant deux heures de relevée y ont comparu lesdits officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de procéder à la continuation de laditte visitte à quoy avons vacqués ainsy qu'il suit.
117 Examen fait de ladite chambre avons reconnu qu'il est nécessaire de faire une porte en menuiserie de bois chesne à l'entrée d'icelle par le couloir de six pieds de hauteur sur deux pieds huit poulces de largeur en se servant de l'ancienne ferrure et serrure.
Recarler ledit couloir en entier produisant douze toizes deux tiers. Faire le lambris en bousillage entre les jambettes et chevrons règnant dudit couloir en différens endroits produisant sept toizes carrées. Faire à neuf la demie croizée au bout du midy dudit couloir en menuiserie de bois chesne

de sept pieds dix poulces de hauteur, sur deux pieds six poulces de large à deux ventaux garnie de sa ferrure et vitraux n'y en ayant point.
Faire aussy à neuf la grande croizée ensuitte de celle cy-dessus de sept pieds et demy de hauteur sur cinq pieds sept poulces de largeur en menuiserie de bois chesne à quatre ventaux à volets, garnie de sa ferrure et vitraux n'y en ayant point.
Faire à la troisième croisée de pareille hauteur sur six poulces

f°35r°

de largeur aussy, à quatre ventaux garnye de sa ferrure et vitraux n'y en ayant point.
Faire la demye croisée au couchant de sept pieds et demy de hauteur sur trois pieds de largeur aussy garnye de sa ferrure et vitraux n'y en ayant point de la première chambre au midy.
Faire à laditte chambre neuf toizes de bousillage tant au plancher au dessus des entraits qu'aux lambris entre les chevrons et jambettes et fournir et poser à la porte de laditte première chambre au midy une serrure neuve avec sa clef n'y en ayant point. Et à la deuxième chambre, faire la fermeture de la porte d'entrée sur le couloir de cinq pieds trois poulces de hauteur sur deux pieds sept poulces de largeur garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. Estimés lesdits articles, suivant le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de quatre cent trente deux livres.

Cy… 432 ℓ. t.

À la cloizon en charpente par le milieu dudit couloir surplombant dans la longueur de vingt huit pieds sur dix pieds et demy de hauteur, il est nécessaire pour la rétablir de démolir cette partie et 118
la refaire à neuf, en founissant de deux poteaux chacun de dix pieds et demy de long sur six à sept poulces d'écarissage, dans lesquels seront assemblés les entreseuls pour contenir cette cloizon à son applomb. Refaire au blocage en briques de cette ditte partie produisant cent huit toises carrées.
Refaire au plancher de la deuxième chambre haute, par le bas, quatre toizes de carrelage en différens endroits. Refaire en icelle les bousillages tant sur les entraits au dessus qu'entre les chevrons et jambettes à l'occident d'icelle produisant ensemble douze toizes carrées.
Faire à neuf la croizée dans la lucarne de sept pieds six poulces de hauteur sur cinq pieds huit poulces de largeur garnie de sa ferrure et vitraux à quatre ventaux en place d'une mauvaise qui est hors d'état de servir.
Fournir à la troisième chambre une fermeture de bois chesne à l'entrée d'icelle par le couloir de cinq pieds quatre poulces de hauteur sur deux pieds huit poulces de largeur garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. Carreler l'aire de ladite chambre en entier produisant onzes toizes carrées.
Faire à neuf les bousillages tant sur les entraits de ladite chambre qu'entre les chevrons et jambettes au couchant, produisant ensemble quinze toizes.
Faire à neuf la croisée dans la lucarne en pierre au couchant d'icelle de sept pieds huit poulces de hauteur sur cinq pieds sept poulces de largeur en menuiserie de bois chesne de quatre vantaux à volets garnie de sa ferrure et vitraux n'y en ayant point.
À la quatrième chambre, fournir à la porte d'entrée par le couloir

f°35v°

une serrure neuve avec sa clef n'y en ayant point.
Refaire le carrelage de ladite chambre produisant dix toizes deux tiers.
Refaire la croizée dans la lucarne en pierre au couchant de sept pieds et demy de hauteur sur cinq pieds quatre poulces de largeur en quatre vantaux à volets garnie de sa ferrure et vitraux n'y en ayant point.
Faire la demie croisée au levant de six pieds huit poulces de hauteur sur deux pieds et demy de largeur en deux vantaux à volets, estimés lesdits articles suivant le détail et la récapitulation, la somme de six cent huit livres.

Cy… 608 ℓ. t. 119

À la charpente en comble dudit bâtiment du côté de la basse goutte au levant, fournir et poser six

blochets chacun de trois pieds de long sur six à sept poulces d'écarissage. Resapper par le pied quatre des chevrons et les auter jusqu'à la hauteur de onze pieds sur les colombages de la cloizon et fournir une jambette neuve de six pieds de long sur cinq à six poulces.

Faire à la troisième croizée en lucarne, le ranvers du côté du midy en charpente dans lequel sont trois chevrons de six pieds réduits de hauteur. Faire le bousillage entre lesdits colombages produisant deux tiers de toize.

À la basse goutte au couchant dudit bâtiment fournir et poser sept blochets de chacun trois pieds de long sur six à sept poulces d'écarissage, quatre jambettes de six pieds sur cinq à six poulces, trois entraits chacun de treize pieds de long sur cinq à six poulces. Auter quatre des chevrons jusqu'à la hauteur de onze pieds. Fournir un chevron portant linçoir de lucarne de vingt sept pieds de long sur cinq à six poulces à la deuxième chambre en place de celuy qui est cassé.

Fournir deux autres chevrons aussy portant linçoir de lucarne à la première chambre de pareille longueur et grosseur que celuy cy dessus et fournir le linçoir assemblé dans lesdits chevrons de huit pieds de longueur sur six à sept poulces. Refaire la couverture en ardoise de lati neuf sur lesdittes parties produisant au total dix toizes carrées, estimés lesdits articles suivant le détail et la récapitulation par nous faitte la somme de cent cinquante huit livres dix sols.

Cy… 158 ℓ. t.

Et attendu la nuit survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visitte au samedy dix neuf du présent mois de septembre suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.

[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

f°36r°

Et le dix neuvième jour de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignez sommes transportés dans les greniers du bâtiment de François premier suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire à l'effet de procéder à la continuation de la visitte et estimation des réparations dudit château, où étant à l'heure de six du matin y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondé de procuration qui nous ont requis de procéder à laditte visitte à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.

Examen fait de la charpente dudit bâtiment dans la partie au nord occuppée par les demoiselles Bonnet et remarqué qu'elle est en très mauvais état, menaçant ruine prochaine, il est de préssante
120 nécessité de la démolir dans la longueur de seize pieds sur trente pieds de largeur. Y employer en la reconstruisant dix toizes quatre pieds de sablières, de six à sept poulces d'écarissage, douze blochets chacun de trois pieds de long, même grosseur, quatre jambettes de six pieds de long, quatre entraits de chacun treize pieds de long sur cinq à six poulces d'écarissage, trois chevrons chacun de vingt sept pieds de long même grosseur, en se servant de l'ancienne charpente pour le surplus de la reconstruction en observant les deux ouvertures de lucarne cy-dessus et une autre ouverture de la charpente de la tour où est l'escalier. Estimé ledit article suivant le détail et la récapitulation par nous faitte, compris vingt-trois toizes trois pieds de couverture qui seront refaittes en lati neuf en se servant de l'ancienne ardoize et en fournir de neuve au déchet tant sur ladite reconstruction que sur l'étendue dudit bâtiment, la somme de trois cent vingt livres.

Cy… 320 ℓ. t.

121 Réparer le surplus desdittes couvertures produisant cinquante six toizes compris vingt quatre toizes de noues. Estimés à raison de trente sols la toize, en égard à la réparation desdittes noues, la somme de quatre vingt quatre livres.

Cy… 84 ℓ. t.

122 Au haut de la tour sortant de la chambre en galletas occupée par lesdittes demoiselles Bonnet, boucher et murer une baye de porte au nord de ladite tour et un quart de croizée au midy en maçonnerie de

moislon, chaux et sable.
Fournir un contrevent à un autre quart de croizée de deux pieds onze poulces de hauteur sur vingt-trois poulces de large garny de sa ferrure n'y en ayant point.

Faire à la couverture au dessus d'icelle tour, quatre toizes en lati neuf et resaper une geze entre icelle et ledit batiment compris de réparer le surplus produisant six toizes compris les noues.
Au bas de l'escalier à la porte d'entrée de laditte tour, faire une fermeture de porte en menuiserie de bois chesne de cinq

f°36v°

pieds neuf poulces de hauteur sur trois pieds trois poulces de large en se servant de l'ancienne ferrure et fournir d'une serrure neuve avec sa clef n'y en ayant point. Estimés les articles cy-dessus la somme de soixante sept livres.

Cy… 67 ℓ. t.

Au petit bâtiment au midy de celuy cy-dessus, fournir et poser une porte à l'entrée de la cour de six pieds de hauteur sur deux pieds six poulces de large en se servant de l'ancienne ferrure et fournir d'une serrure neuve avec sa clef. 123
Relever le pavé de la cour pour le reposer, produisant une toize et demye carrée, en fournir neuf pieds de neuf au déchet en pierre de taille dure du pais.
Faire une reprise en pierre de taille par le pied du mur au midy y fournir de vingt quatre pieds de pierre dure, faire six toizes carrées de regoblage au mur de cloture de la cour, tant en dedans qu'en dehors à chaux et sable.
Faire une cloizon en colombage au bout de ladite cour pour renfermer les latrines. Fournir de quatre colombages d'une seule de chacun de sept pieds de long de cinq à six poulces d'écarissage.
Faire le blocage de ladite cloizon produisant une toize carrée. La rattacher la porte de laditte cloizon.
Faire en plancher du bas des latrines en bousillage et carrelage sur les soliveaux produisant une toize carrée.
Faire la couverture au dessus en ardoise à pate d'oye produisant une toize carrée compris l'arrestier.
Estimés les articles cy-dessus suivant le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de cent dix sept livres cinq sols.

Cy… 117 ℓ. t. 5 s.

Faire à la face du mur au couchant trois toizes de reprises en pierre de taille dure du pays et une toize pareille à celle du midy. Estimé à raison de quarante cinq livres la toize, la somme de cent quatre vingt livres. 124

Cy… 180 ℓ. t.

À la couverture en ardoises en refaire six toizes en lati neuf. Fournir d'ardoises au déchet, resouder la nape de plomb sur le faix. Réparer le surplus produisant dix toizes carrées estimées ensemble la somme de soixante douze livres. 125

Cy… 72 ℓ. t.

Au paillé au devant de l'entrée de la grosse tour de la rue des Minimes par le haut, le recarler à neuf de carreaux de six poulces du pays, produisant douze toizes carrées. Estimés, à raison de quatre livres la toize, la somme de quarante huit livres. 126

Cy… 48 ℓ. t.

Fournir et poser une porte en menuiserie de bois chesne à l'entrée du rampart et couronne de laditte tour de sept pieds de hauteur quatre pieds quatre poulces de large, garnye de sa ferrure et serrure n'y en ayant point. 127
Au pavé du rampart de ladite couronne, le relever en entier et le replacer à chaux, sable et ciment

produisant vingt toizes carrées dans sa circonférence auquel sera fourny sept toizes de pavé de pierre de taille dure de Marni à neuf et déchet de l'ancien. Estimé la somme de cinq cent soixante neuf livres.

Cy… 569 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et

f°37r°

remis la continuation de laditte visitte à ce jour deux heures de relevée, à nous trouver dans l'appartement de madame veuve Ferrant, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le Commissaire.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée, nous experts susdits et soussignés, sommes en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire transportés audit château en l'appartement occuppé par ladite veuve Ferrant au bâtiment règnant au bout du jardin du roy, où étant y ont comparus lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de continuer laditte visitte à quoy avons procédé ainsy qu'il suit.

Examen fait dudit bâtiment, avons reconnu qu'à la première chambre au nord, il est nécessaire d'en
128 refaire la première croizée au levant en menuiserie de bois chesne de dix pieds et demy de hauteur sur cinq pieds et demy de large, de six ventaux à volets en se servant de l'ancienne ferrure, vitraux et volets, et en fournir au déchet ce qui se trouvera hors d'état de servir.
À la deuxième chambre, refaire le demy chasis à vers par le bas de la demie croizée de trois pieds deux poulces de hauteur sur deux pieds neuf poulces de large, en se servant de l'ancienne ferrure, vitraux et volets, mettre au chasis dormant d'icelle une traverse par le bas en place de celle qui est pourrie. Faire à la grande croizée de la même chambre les deux chasis à vers par le bas chacun de trois pieds deux poulces de hauteur sur deux pieds cinq poulces de large en se servant de l'ancienne ferrure, vitraux et volets. Faire une toize carrée de parquet de bois chesne à l'aire de la troisième chambre en différens endroits.
À la chambre basse du petit corps de bâtiment, au midy de celuy cy-dessus, faire à la demye croisée au levant le chasis dormant de sept pieds sept poulces de hauteur sur trois pieds de large et celuy anvers, avec volets par le bas d'icelle de quatre pieds huit poulces de hauteur, en se servant de l'ancienne ferrure et vitraux en les replaçant. Estimé cet article cy-dessus, suivant le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de cent vingt livres.

Cy… 120 ℓ. t.

De là sommes passés à l'escalier de la tour au nord du bâtiment de François premier et montés dans les greniers au dessus de la grosse tour de la rue des Minimes et bâtiments ci-dessus. Examen fait des charpentes d'iceux, avons remarqués que les appentys en entrant sur les paillés sont en très
129 mauvais état de charpente qui se trouvent toutes désassemblées et partie sur des étays, de même qu'une ancienne cage de l'escalier. Il est nécessaire de démolir lesdits appentys et cages de l'escalier pour reconstruire le tout en comble en le raccordant avec celuy qui est au dessus de la voûte d'entrée de la tour, contenant seize pieds de large sur douze pieds de hauteur et de quatre toizes cinq pieds de longueur, à prendre depuis la ferme qui joint à la charpente en comble de la tour, jusqu'au bâtiment de la sale des gardes dans l'étendue dudit espace sera fait deux fermes de bois charpenté, auquel sera fourny à neuf deux trons chacun de seize pieds de long, deux éguilles de chacune douze pieds, quatre abbalestriers, quatre chevrons de ferme chacun de dix huit pieds, un naulet pour la geze au midy dudit couvert de vingt un pieds de long sur cinq à six poulces d'écarissage, en servant des bois de la démolition pour le surplus de laditte reconstruction. Le tout couvert d'ardoises, produisant trente toizes carrées comprises celles de la demie geze au midy.
Relever la charpente de l'appenty au nord dudit comble qui couvre l'entrée de la couronne de laditte

tour de quatre toizes de long sur

f°37v°

douze pieds réduits de large en triangle de douze pieds de hauteur, et recouvrir en ardoise à neuf produisant douzes toizes et demy comprise la noue renversant sur le comble cy-dessus.
Au jambage de la porte d'entrée desdits appentys, en reprendre par le pied celuy à gauche en entrant où sera employé vingt quatre pieds de pierre de taille compris les côtés du paillé. Estimés les articles cy-dessus suivant le détail et récapitulation que nous en avons fait la somme de quatre cent trente huit livres neuf sols.

Cy… 408 ℓ. t. 9 s.

Et attendu la nuit survenue nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visitte au lundy vingt un du présent mois de septembre audit an six heures du matin, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire à se trouver auxdits greniers de la tour et bâtiment du jardin du roy.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le vingt ung dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits soussignez, sommes transportés dans lesdits greniers de la tour et bâtiment du jardin du roy suivant l'indication qui nous en a été donnée par mondit sieur le commissaire, où étant six heures du matin y ont comparus lesdits sieurs officiers fondé de procuration qui nous ont requis de continuer laditte visitte, à quoy avons procédé ainsy qu'il suit.

Premièrement, à la bassegoutte au midy du comble ensuitte de celuy cy-dessus reconstruit, il est nécessaire d'en refaire la couverture d'ardoize en lati neuf produisant sept toizes un quart ; fournir d'ardoize au déchet, faire aussy la couverture en ardoise en lati neuf au devant de la pointe du pignon au midy du couvert de la grosse tour, au dessus de la bassegoutte cy-dessus produisant une demie toize. 130
À la charpente en comble au dessus de laditte grosse tour en relever les chevrons des deux côtés dans la longueur de vingt quatre pieds sur les deux spaces du milieu pour les recouronner sur les fétages brandir sur les filières et en pas sur les sablières. Refaire la couverture en thuile au dessus de cette partie en lati neuf, produisant quarante toizes carrées.
Fournir un arbalestrier neuf à la ferme au midy dudit comble et du côté du levant de vingt quatre pieds de longueur sur sept à huit poulces d'écarissage et une filière du même côté de dix huit pieds de longueur sur sept à huit poulces en place desdittes deux pièces qui sont cassées. Faire la couverture en ardoize, en lati neuf, de la pointe du pignon au nord dudit comble, produisant une toize carrée. Réparer le surplus de la couverte en thuilles produisant dix sept toizes carrée. Produisant les articles cy-dessus, suivant la récapitulation par nous faitte, la somme de trois cent vingt deux livres quinze sols, y compris une toize et demy de couverture en ardoize à refaire en lati neuf sur la couverture à prendre au dessus de partie de ladite grosse tour, ainsy que trente six toizes de reparé à y faire. 131

Cy … 322 ℓ. t. 15 s.

Au grenier au dessus dudit bâtiment du jardin du roy, le recarler en entier produisant quarante six toizes deux tiers en carreaux de six poulces du pays, refaire au pourtour dudit grenier, dix huit toizes carrées de lambris en bousillage entre les jambettes en différens endroits. 132
Réparer la couverture d'iceluy en croupe de pavillon par les deux bouts couverts d'ardoises, produisant au total quatre vingt toizes.
À celle aussy en ardoise du petit corps de bâtiment et au midy de celuy cy-dessus.

f°38r°

Faire la couverture en ardoise, six toises en lati neuf et reposer le surplus produisant trente toizes

compris la geze au nord et à petit pavillon au couchant ainsy que leur noue. Faire une toize et demye de resappement par le pied desdits bâtiments tant au levant qu'au midy avec chaux, sable et moislon
133 en regarny estimés les articles cy-dessus suivant le détail et récapitulation par nous faitte la somme de cinq cent quatre vingt quatre livres treize sols.

Cy… 584 ℓ. t. 13 s.

À la galerie règnante le long dudit jardin du roy, y fournir et poser seize toizes de seul par le bas sur six poulces d'écarissage en place de celles qui sont totalement endommagées par les eaux, six potaux chacun de sept pieds sur six poulces carrés. Faire vingt cinq toizes de lambris lattés au plafond de laditte galerie en différens endroits avec bousillage fallaisé, blanchy et peint par-dessous. Refaire cinq toizes de carrelage à neuf en différens endroits.

Faire à neuf cinq croisées chacune de cinq pieds huit poulces de hauteur sur cinq pieds de large, de quatre ventaux à volets garnis de leurs ferrures et vitraux. Estimées, scavoir les croisées à raison chacune de soixante deux livres tant en menuiserie, ferrure que vitrage et lambry, à raison de huit livres la toize, compris la peinture et carrelage, à raison de quatre livres la toize, et la charpente, à raison de trente cinq sols la toize courante, revenants ensemble à la somme de cinq cent soixante
134 neuf livres cinq sols. Faire à la couverture en ardoise de laditte galerie vingt toises en lati neuf réparer le surplus produisant quatre vingt quatorze toizes. Refaire la ferme en charpente du bout au levant de ladite galerie de dix pieds de large sur six pieds de hauteur d'éguille : fournir à neuf deux chevrons chacun de neuf pieds et un étryer de fer pour retenir l'écallement de la sablière au midy.

Cy… 569 ℓ. t. 5 s.

135 Au mur au nord de ladite galerie y employer cinquante pieds de pierre dure en plusieurs reprises par le pied en place d'icelles qui sont cassées. Estimés les articles cy-dessus suivant le détail et récapitulation par nous faitte, la somme de cinq cent douze livres.

Cy… 512 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et avons remis la continuation des présentes pour nous trouver à ce jour d'huy deux heures de relevée, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le Commissaire.

[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour de deux heures de relevée, nous experts susdits et soussignez en conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, sommes transportés audit château dans ledit jardin du roy où étant y ont comparu lesdits officiers et fondés de procuration en la présence desquels avons continué nos opérations comme en suit.

Remarqué qu'il est nécessaire de faire la porte d'entrée dudit jardin de neuf pieds de hauteur, sur huit pieds quatre poulces de large à deux ventaux en bois chesne de deux poulces d'épaisseur, dans l'un desquels sera observée une petite porte de cinq pieds trois poulces de hauteur sur trois pieds de large, en se servant des anciennes ferrures et serrures et fournir d'une bande de fer neuve en place de celle qui manque.

Dans la partie d'un mur servant de terrasse au verger cy-après, du côté du midy, de cinq toizes de longueur sur vingt deux pieds de hauteur, à prendre depuis le bâtiment occuppé par le sieur de Verrières, jusqu'au mur de la terrasse du petit mail, y faire une reprise en pierre de taille et briques dans toute sa longueur sur un pied d'épaisseur et neuf pieds de hauteur, produisant sept toizes et demies et faire le renduit et regoblage du surplus du mur, produisant dix huit toises un tiers, faire le chapeau sur iceluy dans la même longueur de cinq toizes sur dix huit poulces réduit de hauteur et deux pieds d'épaisseur, estimés les deux articles cy-dessus, la somme de deux cent trente cinq livres dix sols.

Cy… 235 ℓ. t. 10 s.

f°38v°

Au mur au levant dudit jardin contre les terres du petit maille cy-après y faire trente quatre toizes carrées de regoblage et enduites.
Au perron communiquant audit petit maille, en relever les dix neuf marches par chaque côtés et les reposer à chaux et à sable, y fournir de douze pieds de marche dure du pais en place de celles qui sont usées. 136
Au mur au midy du petit mail, le refaire de neuf toizes trois pieds de longueur sur douze pieds de hauteur et de trois pieds d'épaisseur par le bas réduit à deux pieds par le haut produisant dix toizes carrées. Sur lequel sera refait de la longueur de neuf toizes, sur trois pieds de hauteur et un pied d'épaisseur, un mur d'appuy en pierre de taille. Estimés les articles cy-dessus, suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte la somme de neuf cent soixante treize livres dix sols, en considération de partie des anciens matériaux dont on se servira.

Cy… 973 ℓ. t. 10 s.

Ensuitte sommes passés sur le rampart et bastions au nord de la galerie cy-dessus, auquel avons remarqué qu'il est nécessaire d'y employer en fournissant quatre vingt dix pieds de pierre dure du pays dans les appuys au-devant d'iceluy en place de celles qui sont calcinées et usées de vetusté, rejointoyer le surplus desdits appuys tant au dedans qu'en dehors. 137
Faire, au bout au levant dudit rampart, un mur d'appuy de neuf pieds et demy de long sur deux pieds huit poulces de hauteur et un pied d'épaisseur en briques, chaux et sable avec un recouvrement de pierre de taille dure par-dessus de huit poulces de hauteur sur seize poulces de largeur. Estimés lesdits articles la somme de cent quatre vingt neuf livres dix sols.

Cy… 189 ℓ. t. 10 s.

Ensuitte sommes passés à la serre au midy dudit jardin à laquelle il est nécessaire de faire à la face du mur au midy plusieurs reprises en pierres de taille, où en sera employé trente quatre pieds, compris deux seuils de portes.
Faire à l'ouverture de la porte au midy dans le bout au levant, la fermeture en menuiserie de bois de chesne de huit pieds quatre poulces de hauteur sur quatre pieds et demy de largeur à deux ventaux garnys de leurs ferrures et serrures en place de celles en état de servir. 138
À la couverture en ardoises au dessus, en faire six toizes en lati neuf. Réparer à surplus consistant en trente six toizes. Estimés lesdites réparations la somme de deux cent seize livres dix sols.

Cy… 216 ℓ. t. 10 s.

Et attendu la nuit survenue, nous nous sommes et remis la continuation de la présente visitte à mardy vingt deux du présent mois, à nous trouver au bâtiment occuppé par le sieur de Verrière suivant l'indication à nous donnée par mondit le commissaire.
[signatures] Bernard Gillez. Bellin. Fcs. Robert.

Et le vingt deux dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits soussignez, sommes en éxécution de l'indication prise par notre procez verbal du jour d'hier, transportés en la cour du bâtiment

f°39r°

occupé par le sieur de Verrière, où étant à l'heure de six du matin y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de procéder à la continuation de laditte visitte à laquelle avons vacqué ainsy qu'il suit. 139

Examen fait dudit bâtiment avons remarqué que dans la chambre de l'aile au levant dudit bâtiment servant actuellement d'écuries, il est nécessaire de fournir et poser deux soliveaux le long d'un mur de refend joignant à la tour qui renferme l'escalier. L'un desdits soliveaux de onze pieds de long

et l'autre de dix sur six à sept poulces d'écarissage. Deux autres soliveaux de pareille longueur et grosseur, posés le long de la basse goutte au levant de ladite aile en place de ceux qui sont usés de vétusté. Faire le bousillage et carrelage sur iceux.

Faire une reprise audit mur de refend au dedans de laditte écurie par le bas de treize pieds de longueur sur deux pieds de hauteur, un pied d'épaisseur en pierre de taille dure du pays. Relever et regarnir la platebande de la cheminée de ladite chambre au levant du grand corps de bâtiment.

Fournir et poser une porte de bois chesne à une baye de porte donnant communication au verger au levant dudit bâtiment de cinq pieds et demy de hauteur, sur quatre pieds de large garnie de sa ferrure et serrure n'y en ayant point.

Faire et fournir deux grandes croisées au nord dudit bâtiment de onze pieds de hauteur chacune sur cinq pieds de largeur, garnies de leurs ferrures et vitraux à six ventaux n'y en ayant point, et deux autres de cinq pieds trois poulces de hauteur sur même largeur de cinq pieds, à deux ventaux, garnis aussy de leurs ferrures et vitraux n'y en ayant point.

Relever et replacer à moitié de chaux, sable et ciment les neuf marches du perron au midy dudit bâtiment, en retailler partie ainsy que le paillé de dix huit pieds de long sur six pieds dix poulces de large, et fournir de neuf pieds de pierre au déchet.

140 Fournir et poser à neuf un fétage à la charpente du grenier de l'aile au levant de vingt sept pieds de longueur assemblé de pareille construction que celuy qui est cassé.

Refaire vingt sept toises de couvertures d'ardoises en lati neuf comprinses les deux noues. Estimées les réparations cy-dessus suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte, la somme de six cent quarante une livres.

Cy… 641 ℓ. t.

Ensuitte, sommes passés au bâtiment occuppé par la demoiselle Boisgaultier. Et examen fait d'iceluy, avons remarqué qu'il est en très mauvais état et nous estimons qu'il serrait plus utile de le supprimer
141 que de le rétablir, suivant le détail que nous en avons fait, des matériaux qui seroit nécessaire de fournir tant en maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, ferrure et vitrages montant à la somme de seize cent cinquante livres.

Cy… 1 650 ℓ. t.

Et attendu l'heure de midy survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation de laditte visitte à ce jour d'huy deux heures de relevé suivant l'indication à nous donnée pour nous trouver dans le logement occuppé par la demoiselle Boisgaultier.

[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et ledit jour deux heures de relevée, nous experts susdits, soussignez en

f°39v°

conséquence de l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire, sommes transportés audit château d'Amboise en l'appartement occuppé par ladite demoiselle Boisgaultier, où y étant y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de procéder à nos opérations à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.

Examen fait dudit bâtiment règnant au midy le long du pavé de la rampe qui conduit à la porte
142 des Lions et remarqué qu'il est nécessaire de faire au pourtour des murs en dehors dix toizes de regoblage en différens endroits.

Faire aux deux antichambres de suitte, chambre à côté, cabinet derrière et à un autre cabinet au couchant, l'aire en entier en planches de bois chesne assemblées en languettes sur des traverses produisant au total dix sept toises et demyes carrées, estimées à raison de douze livres la toize la somme de deux cent dix livres.

Cy… 210 ℓ. t.

Faire à la couverture en thuile, seize toizes en lati neuf, compris celle au dessus du petit cabinet au nord, réparer le surplus consistant en huit toizes estimées ensemble la somme de quarant huit livres.

Cy… 48 ℓ. t.

Au mur de clôture du verger et terrasse au levant dudit bâtiment, faire à la face au midy six toizes de longueur sur neuf pieds de hauteur en maçonnerie de moislon, chaux et sable, de vingt poulces d'épaisseur, produisant neuf toizes carrées et faire le chapeau sur l'étendue dudit mur produisant 143
deux toizes, estimés ensemble compris l'enduit tant en-dedans qu'en dehors, la somme de cent cinquante sept livres dix sols.

Cy… 157 ℓ. t. 10 s.

Au mur levant dudit verger et terrasse règnant le long de la douve du côté des Minimes, faisant partie des murs de cloture dudit château. Faire un chapeau dessus en moislon, chaux et sable, de la longueur de trente deux toizes sur un pied et demy réduit de hauteur et dix huit poulces d'épaisseur. 144
Estimé la somme de cent vingt trois livres.

Cy… 123 ℓ. t.

Sommes ensuitte passés au bâtiment du portier de la porte des Lions, et remarqué qu'il est nécessaire de refaire à neuf le pignon au couchant de dix huit pieds de large de douze pieds de hauteur jusqu'au carré et dix pieds de pointe au dessus en moislon, chaux et sable, observant d'y faire une chenette de pierre de taille dure du pays sous à l'applomb du fétage.
Faire la couverture entière de la partie au nord en lati neuf, produisant douze toizes et demies et fournir de thuile au déchet.
Fournir et poser du même côté cinq toizes de sablières sur cinq à six poulces d'écarissage ; carreler l'aire de la chambre en entier en carreaux de six poulces du pays, produisant douzes toizes et demies. 145
Faire à neuf une lucarne en bois au dessus de la basse goutte au midy pour favoriser l'entrée dudit grenier n'y en ayant point et y fournir et poser un contrevent garny de sa ferrure et serrure plate à verroux. Estimés les articles cy-dessus la somme de deux cent cinquante trois livres.

Cy… 253 ℓ. t.

À la porte de l'entrée de la cave occuppée par ladite porte, sous la voûte de l'entrée de la porte des lions, faire un mur d'appuy de neuf pieds

f°40r°

de long, sur deux pieds et demy de hauteur et un pied d'épaisseur à moislon, chaux et sable, avec un recouvrement de pierre de taille dessus servant d'appuy et un jambage au devant à l'entrée du premier escalier, fournir et poser au même escalier six marches de pierre de taille dure chacune de 146
quatre pieds et demy de long sur un pied de largeur et huit poulces de hauteur en place de celles qui sont toutes cassées et hors d'état de servir. Estimés ensemble la somme de quarante trois livres.

Cy… 43 ℓ. t.

Au mur au couchant de la terrasse au midy de la porte des Lions, y faire quatre toizes de reprise sur deux pieds d'épaisseur en moislon, chaux et sables. Faire dans le surplus dudit mur douze toizes de regoblage dans son pourtour, faire le chapeau au dessus en retour d'équairre, en la longueur de trente deux toizes trois pieds sur deux pieds réduits de hauteur et dix huit poulces d'épaisseur 147
produisant dix toizes deux tiers. Estimés ensemble la somme de cent quatre vingt quatorze livres.

Cy… 194 ℓ. t.

À un autre mur au levant de laditte terrasse, faire le chapeau dessus en moislon, chaux et sable de la longueur de dix huit pieds sur un pied de hauteur, et dix huit poulces d'épaisseur, produisant une 148
toize et demie, estimé douze livres.

Cy… 12 ℓ. t.

Et attendu la nuit survenue, nous nous sommes retirés et avons remis la continuation de laditte visitte au mercredy vingt trois du présent mois de septembre à nous trouver dans la grande cour de la porte des Lions, au levant du bâtiment construit sur icelle, servant actuellement d'écurie, suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le commissaire.

[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le vingt trois dudit mois de septembre audit an, nous experts susdits et soussignés, sommes transportés sur ladite grande cour de la porte des Lions, au devant d'un bâtiment construit sur icelle, servant actuellement d'écurie suivant l'intimation prise par notre procez verbal du jour d'hier, où étant à l'heure de six du matin, y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de continuer la visitte des réparations dudit château, à quoy avons vacqué ainsy qu'il suit.

Examen fait dudit bâtiment, nous les avons reconnus hors d'état de subsister et prest à écrouler, qu'il est nécessaire de le supprimer ou de le reconstruire à neuf et récapitulation faitte des matériaux et
149 main d'œuvre nécessaire pour sa reconstruction, y en ayant très peu des anciens en état de servir, nous estimons qu'il en couteroit, la somme de neuf cent quatre vingt dix livres.

Cy…990 ℓ. t.

Ensuitte sommes passés à la tour de la rue porte Heurtault. Dans le grenier au dessus, et remarqué qu'il est nécessaire

f°40v°

de fournir et employer à la charpente soixante toizes de chevrons neuf en différens endroits de quatre à cinq poulces d'écarissage.

À la couverture en thuile en faire quarante huit toizes en lati neuf avec contre late de sierge entre les chevrons qui ne sont qu'à trois sols late. Réparer le surplus de laditte couverture à remanier consistant au cent quatre vingt toizes, fournir de thuiles au déchet.

À l'ouverture au nord dudit grenier, faire un contrevent de sept pieds quatre poulces de hauteur sur deux pieds huit poulces de largeur garny de ferrures et serrures, n'y en ayant point. Estimées les
150 réparations cy-dessus, suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte, la somme de trois cent soixante douze livres.

Cy… 372 ℓ. t.

Sommes ensuitte passés sur la rampe de ladite tour de la longueur de quatre vingt treize toizes, à prendre depuis l'entrée de la rue porte Heurtault jusqu'à la sortie dans la cour dudit château sur six pieds de large, à laquelle rampe il convient en refaire la plate forme en briques posée sur le côté
151 avec moitié de chaux et sable garnie d'un coulis par-dessus, produisant cent cinquante cinq toizes carrées. Estimée, à raison de dix livres la toize, la somme de quinze cent cinquante livres.

Cy … 1550 ℓ. t.

Refaire à la voûte en croix d'augive de pierre de taille tendre supportant dans sa partie la rampe,
152 deux toizes de longueur à quarante deux toizes de l'entrée de ladite rampe par le bas en la raccordant avec l'ancienne par les deux bouts, estimées à la somme de deux mille quatre cent livres.

Cy… 2 400 ℓ. t.

153 Ensuitte sommes passés sur le rampart de la couronne de laditte tour servant de basse goutte à la couverture en différentes reprises. Estimées à raison de quinze sols le pied la somme de cinquante quatre livres.

Cy… 54 ℓ. t.

À un fondis au couchant de laditte tour, faire un appuy autour d'iceluy, produisant quatre toizes

carrées en maçonnerie de moislon, chaux et sable sur dix huit poulces d'épaisseur. Faire deux toizes et demie carrées de reprises au mur dudit fondis sur dix huit poulces d'épaisseur aussy en moislon, chaux et sable. 154
Faire au mur de la tour du coté dudit fondis une toize et demie en pierre de taille dure. Faire douze toizes de regoblage et enduit de trois poulces de profondeur au mur du pourtour dudit fondis estimés ensemble la somme de deux cent vingt neuf livres.

Cy… 229 ℓ. t.

f°41r°

Refaire l'escalier à noyau rond en pierre de taille dure du pays, pour communiquer au grenier au dessus de ladite grosse tour, composée de vingt deux marches compris le paillé, chacune de cinq pieds de long sur six poulces et demy de hauteur et un pied de large au milieu du giron qui seront fournies à neuf n'en éxistant aucune. Estimées à raison de sept livres six sols chaque marches en fourniture et façon la somme de cent cinquante quatre livres dix sols. 155

Cy… 154 ℓ. t. 10 s.

Pour les opérations cy-dessus, n'ayant été pris que des notes pour procéder au détail de matériaux à employer auxdits ouvrages, nous avons vacqués à la rédaction d'icelle dans l'après-midy en présence desdits sieurs officiers et fondés de procuration de leur consentement jusqu'à la nuit survenue et remis la continuation de ladite visitte à jeudy vingt quatre du présent mois, à se trouver à l'église du chapitre de Saint-Florentin suivant l'indication à nous donnée par mondit sieur le Commissaire.
[signatures] Bellin. Fcs. Robert. Bernard Gilles.

Et le vingt-quatre dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous susdits experts et soussignez, sommes transportés au devant de ladite église du chapitre où étant à l'heure de six du matin y ont comparu lesdits sieurs officiers et fondés de procuration qui nous ont requis de continuer ladite visitte à laquelle avons procéds ainsy qu'il suit. 156

Examen fait des murs du pourtour de ladite église avons remarqué qu'au pourtour de la face au midy il est nécessaire de fournir et poser cent dix pieds de pierre dure du pays en différentes reprises tant au gros mur qu'aux piliers butants, et faire dix toizes de rejointoyement dans le surplus. Estimés ensemble la somme de cent quatre vingt livres.

Cy… 180 ℓ. t.

À la face au nord, où étoit ancienne ancienement la chapelle et niches, y employer quarante pieds de pierre dure en différentes reprises tant par le bas dudit mur qu'aux piliers butants et rampe du pignon, et faire six toizes de regoblage en différens endroits dudit mur. 157
Refaire le scelage de la cage d'escalier qui communique au jubé en pierre de taille dure de trois toizes de pourtour sur trois pieds de hauteur et dix poulces d'épaisseur. Estimés ensemble suivant la récapitulation que nous en avons faitte la somme de cent cinquante trois livres.

Cy… 153 ℓ. t.

Ensuitte, sommes entrés dans ladite église après avoir fait notre prière devant le très Saint-Sacrement, visités le dedans de ladite

f°41v°

église, avons remarqué qu'il est nécessaire de fournir et poser à neuf le premier entrait joignant le clocher de vingt neuf pieds de longueur sur dix poulces d'écarissage, refait à huit pends, avec boissage par les deux bouts, et au milieu où se trouve assemblée l'aiguile en place de celuy qui est usé de vétusté dans ses portées n'étant soutenue que par des étays. Refaire trois espaces de lambris au dessus, produisant trois toizes carrées en dole de mairain avec lambourdes, enceintes sur élevées

et faire un cours de couverture en lati neuf de chaque côté. Rassembler les chevrons qui forment arbalestriers, entrait, esselliers et jambettes.

Faire dans l'étendue de la couverture en ardoise de laditte église au dessus de la nef, dix toizes carrées en lati neuf, fournir d'ardoises au déchet. Réparer le surplus produisant quatre vingt quatre toizes. Réparer la couverture au dessus du cul-de-four de la chapelle Saint-Jean, derrière le maître hotel de laditte église, produisant sept toises et demies.

Fournir et poser à neuf vingt sept marches de pierre dure à l'escalier au dessus de la voûte qui
158 conduit au clocher de deux pieds de long, sur huit poulces de hauteur, et onze poulces de large en place de celles qui sont usées par vétusté en pierre dure du pays. Estimés ensemble les articles cy-dessus suivant le détail et récapitulation que nous en avons faitte la somme de cinq cent quatorze livres cinq sols.

Cy … 514 ℓ. t. 5 s.

Ce fait, sommes passés sur le premier pont de pierre de taille au dehors de la porte des Lions, et reconnu qu'il est nécessaire de refaire les deux murs sur la pile au milieu des deux voyes de la longueur de quatre toizes de chaque côté sur six pieds réduits de hauteur et deux pieds et demy d'épaisseur. Élever un mur au dessus de dix huit poulces de hauteur et un pied d'épaisseur, le tout en moislon, chaux et sable, sur lesquels murs seront reposées les pierres en recouvrement de l'appuy, auquel en sera fourny huit pieds au déchet.

Relever partie du pavé dudit pont de la longueur de neuf toizes sur douze pieds de large, produisant
159 dix huit toizes carrées, on se servira de l'ancien pavé et fournir de neuf de pareille nature au déchet. Faire un ralongement d'appuy au bout au levant dudit pont de quatre pieds de long en pierre de taille dure qui seront posées sur le pilier qui existe. Estimés ensemble, suivant la récapitulation par nous faitte, la somme de cent vingt six livres dix sols.

Cy… 126 ℓ. t. 10 s.

Au mur de closture dudit château règnant le long de la terrasse au nord dudit pont, y faire vingt toizes de regoblage en différens endroits au mur au milieu de laditte douve de douze toizes de longueur sur six pieds réduits de hauteur et trois pieds d'épaisseur compris le parment en pierre de taille devant ledit mur qui sera construit

f°42r°

de moislon, chaux et sable, produisant douze toizes carrées.

À un autre mur au devant de laditte douve de trente trois toises de longueur à prendre du mur en nord du bout de laditte douve jusqu'à l'angle des murs de l'esplanade sur seize pieds réduits de hauteur le refaire par le haut dans toute sa longueur sur neuf pieds réduits de hauteur en moislon, chaux et sable
160 de trois pieds d'épaisseur compris le parement en pierre de taille dure du pays d'un pied d'épaisseur produisant quarante neuf toizes et demies. Estimés scavoir lesdits murs à neuf à raison de soixante livres la toize, et les regoblages à raison de trois livres la toize revenant à la somme de trois mille sept cent cinquante livres.

Cy… 3 750 ℓ. t.

Ensuitte, sommes descendus dans les casemates. Examen fait d'icelles et remarqué que les murs qui supportent la voûte au dedans de la face au levant, sont de chaque côté péris et usés de vétusté il est nécessaire pour les soutenir de faire quinze toizes carrées de reprise de pierre de taille dure du pays en différens endroits sur un pied d'épaisseur.

Refaire le mur de la même face au dessus desdittes casemates de la longueur de quarante cinq toizes sur douze pieds réduits de hauteur avec moislon, chaux et sable, parmanté en pierre de taille de trois pieds d'épaisseur au total.

Refaire pareil mur de trois pieds d'épaisseur, compris le parement en pierre de taille d'un pied d'épaisseur, de trente sept toizes de longueur sur six pieds réduits de hauteur à la face au midy.

Faire à la face au couchant pareil mur de quarante deux toizes de longueur sur six pieds réduits de

hauteur. Estimés les articles cy-dessus, scavoir la reprise en pierre de taille dure lesdittes casemates à raison de quarante cinq livres la toize et les murs autour de laditte esplanade à raison de soixante 161
livres la toize, revenant ensemble à la somme de dix mille huit cent quinze livres.

Cy… 10 815 ℓ. t.

Au mur des douves règnant au midy, faire à la face au levant deux toizes carrées de reprises maçonnerie de libage à chaux et sable sur dix huit poulces d'épaisseur en différens endroits, à faire cinq toizes carrées de regoblage au même mur aussy en différens endroits. Refaire à l'éperon au devant desdittes douves le mur par le haut, de la longueur de neuf toizes sur six pieds réduits 162
de hauteur de trois pieds d'épaisseur compris le parement en pierre de taille. Estimés ensemble la somme de cinq cent quatre vingt deux livres.

Cy … 585 ℓ. t.

À la dernière porte des Lions, en refaire la fermeture à neuf en bois chesne de dix pieds de hauteur sur huit pieds de large, à deux ventaux en se servant de l'ancienne ferrure en fournissant une branche d'une

f°42v°

du bandis de fer en place de celle qui manque, fournir d'une serrure plate neuve avec sa clef pour le verroux de la fermeture lesdittes portes n'y en ayant point. Estimé la somme de quatre vingt dix 163
livres.

Cy… 90 ℓ. t.

Faire à la face au dehors dans le retour au midy du bastion au dessus de laditte porte, une reprise en pierre de taille dure où sera fourny vingt pieds de pierre, et en dedans, faire deux reprises en pierre de taille dure, produisant ensemble deux toizes carrées.
Refaire le pourtour de l'appuy dudit bastion en pierre de taille de la longueur de neuf toizes sur deux pieds huit poulces de hauteur, estimé la somme de cent quarante quatre livres.

Cy… 144 ℓ. t.

Qui sont toutes les réparations que nous avons reconnu estre à faire audit château.
Et attendu qu'il n'est plus rien trouvé à visitter détailler n'y estimer et la nuit survenue, nous nous sommes retirés et remis la continuation du présent procés verbal pour procéder aux calculs et combinaison qui peuvent nous conduire à la prisée et estimation desdits bastiments, tours, jardins et emplacements dépendants dudit château conformément audit jugement du sept juillet dernier en conséquence de l'intimation à nous donnée par le mondit sieur le commissaire à nous trouver audit château chez ledit sieur Haren sept heures du matin.
[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Et le vingt-cinquième jour dudit mois de septembre audit an mil sept cent soixante un, nous experts susdits et soussignés en conséquence de l'intimation prise par notre procés verbal du jour d'hier, sommes transportés audit château en la maison occuppée par ledit sieur Haren où étant à l'heure de sept du matin y sont comparus mesdits sieurs les commissaires et procureurs du roy en l'assistance dudit sieur Haren et ledit sieur Ribot audit nom en présence desquels nous avons procéddé à l'estimation desdits château et bâtiments dépendans ainsy qu'il suit.
Après avoir observé que le château d'Amboise qui est d'une construction très antique ayant servy d'habitation dans les siècles reculés aux anciens barons d'Amboise et depuis eux au roy Louis onze, Charles huit, François premier, François second dans l'état de déperissement où il se trouve n'est peut-être d'aucune utilité aux seigneurs d'Amboise qui ne pouroient le rendre habitable que dans quelques une des parties détachées et éloignées les unes des autres telles que le logis des Sept Vertus et celuy donnant sur le jardin du roy, mais en dépensant des sommes considérables, que quoyque ces bastiments ne soient par même trop susceptibles d'être donné à loyer et parceque les logements ne peuvent par convenir à toutes sortes de personnes à cause des inconvénients qui se faltent de l'élévation dudit château, où il faut monter et descendre pour communiquer à la ville par une rampe

de quatre cent soixante huit pieds extrémement roide et précipités et des difficultés d'y faire arriver toutes les denrées que représentent le seul moyen de faire une estimation juste lesdits bastiments dans l'état où ils sont actuellement conformément audit jugement

f°43r°

est de considérer les loyers qu'on ne pourroit en retirer sur le pied ordinaire ou se louent les bâtiments en ce pays, nous avons pris le parti de faire l'estimation du loyer de chacun desdits bastiments partie par partie, mais comme pour assurer à loyer il est indispensable d'y faire des réparations urgentes constatées par nos procés verbaux cy-dessus, nous voyons juste pour trouver la valeur exacte du fond desdits bâtiments de faire une déduction de prix de ces réparations urgentes, mais après estre entré dans l'examen le plus scrupuleux sur toutes ces considérations nous estimons que le bâtiment des Sept Vertus pourroit produire en entier trois cent livres de loyer, mais que pour pouvoir en retirer ce revenu en rendant ledit bâtiment habitable, il foudroit y faire en réparations urgentes et indispensables de celles estimées (par les articles quarante neuf, 60, 61, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 71, 72 et 73) dudit procés relevant pour cinq mille livres d'ouvrages et qu'ainsy le corps du bâtiment dans son état actuel revenant que la somme de mille livres. Cy… 1 000 ℓ. t.

La tour des barons, fermant le logement occuppé par le sieur Oudin, que nous estimons pouvoir produire quarante livres de loyer et auquel il se trouve pour six cent livres de réparations urgentes dupliquées par les articles 84 et 85 de nosdits procés verbaux de valeur dans son état actuel de deux cent livres.
Le bâtiment des anciens barons que nous estimons pouvoir produire cent cinquente livres de loyer, sur quoi il s'y trouve pour douze cent livres de réparations urgentes et indispensables expliquées par les articles 47, 88, 89, 90, partie de l'article 91 et 92 et 90. Le bâtiment ne peut être considéré dans la valeur actuel que sur le pied de dix huit cent livres.

Cy… 1 800 ℓ. t.

Les caves sous le dongeon que nous estimons pouvoir produire vingt huit livres de loyer, surquoi il se trouve pour trois cent livres de réparations urgentes et indispensables portées par l'article 96 de nos procés verbaux estant par nous estimés comme un objet de deux cent soixante livres.

Cy… 260 ℓ. t.

L'appartement occuppé par les sieurs et demoiselle Le Roy que nous estimons pouvoir produire soixante et dix livres de loyer, exigent pour produire à revenir les réparations urgentes et indispensables portées par les articles 97 et 98 de nos procès verbaux et conséquemment déduction faites des sept cent livres à quoi les réparations portées par lesdits articles montent cet objet ne peut être considéré dans son état actuel que de valeur de sept cent livres.

Cy… 700 ℓ. t.

Le batiment de la salle des gardes que nous estimons pouvoir produire soixante et quatorze livres de loyer sur quoi il se trouve à faire en réparations urgentes et indispensables suivant les articles 99, 101, 102, 103, et 104 pour dix cept cent livres de réparations ne peut être d'aucune considération.
Le grand bâtiment de François premier et le petit bâtiment adossé au midy

f°43v°

d'y celui ne peut-être encore susceptible d'aucune estimation ne pouvant produire au total que deux cent quatre livres de loyer et s'y trouvant ce faire suivant les articles 109, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124 et 125 de nos procès verbaux pour la somme de quatre mille trois cent soixante dix livres de réparations urgentes et indispensables.

Le bâtiment du jardin du roy avec la tour des Minimes occuppée par la dame veuve Ferrand que nous estimons pouvoir produire cent soixante livres de loyer, exige pour produire à revenu les réparations urgentes et indispensables portées par les articles 126, 128, 129, 130, 131, 133 et 137 de nos procès verbaux montant à la somme deux mille deux cent cinquante livres et conséquement doit être considéré dans son état actuel présente un objet de valeur de neuf cent cinquante livres.

Cy… 950 ℓ. t.

La bâtiment occuppé par monsieur de Verrière que nous estimons pouvoir produire quatre vingt livres de loyer auquel il se trouve suivant l'article 138 de nos procès verbaux pour six cent quarante livres de réparations urgentes et indispensables, n'est par nous considéré et estimé que comme un objet de neuf cent soixante livres.

Cy… 960 ℓ. t.

Les bâtiments occuppés par la demoiselle Boisgaultier étant prêts d'écrouler ne peuvent être d'aucune considération parceque la réédification couteroit beaucoup plus qu'il n'y auroit lieu d'en espérer de revenu.
Il en est de même du bâtiment du portier de la porte des Lions qui ne pourroit produire que dix livres de loyer et qui couteroit suivant les articles 144 et 145 de nos procès verbaux deux cent soixante seize livres en réparations indispensables pour le rétablir.
De même des écuries proches la grosse tour de la porte Hurtault qui ne produiroient que quinze livres de loyer et qui couteroient à reconstruire suivant l'article 148 de nosdits procès verbaux la somme de neuf cent quatre vingt dix livres.
De même encore le corps de garde qui n'est susceptible d'aucune estimation de loyer attendu, qu'on ne pourroit en retirer que six livres par an, et qu'il se trouve suivant l'article 36 de notredit procès-verbaux pour trois cent soixante et dix neuf livres de réparations urgentes et indispensables.
Ainsi le total desdits bâtiments et château dans l'état actuel où ils se trouvent où peuvent être estimés par les considérations cy-dessus faites

f°44r°

que comme un objet de cinq mille huit cent soixante et dix huit livres.
Mais comme les matériaux des bâtiments que nous estimons cy-dessus n'être susceptibles de produire aucuns loyers, le terrein sur lesquels ils sont édifiés et les cours, jardins, terrasses, emplacement, places vagues des chatelliers, mail, petit pavillon de Tivoly, caves et emplassement autour dudit château ont en outre une valeur réelle, nous estimons tous lesdits bâtiments dudits château, cours et jardins, places vagues des chateliers, mail et petit pavillon de Tivoly, caves et emplassement autour dudit château, pour nous conformer lithéralement au jugement de la chambre des comptes du sept juillet dernier, par toutes inconsidérations cy devant faites à la somme de douze mille livres.

Cy… 12 000 ℓ. t.

D'ailleurs toutes les grosses réparations qu'il convient faire pour remettre le château en bon état couteroient suivant l'estimation que nous avons cy-dessus faite la somme de quatre vingt quatorze mil trois cent trente livres et en les supposant faites il en couteroit encore pour l'entretien annuel la somme de cinq cent cinquante livres, scavoir trois cent livres pour l'entretien des couvertures sur le pied qu'il a été payé par le roy depuis un grand nombre d'années à deux cent cinquante livres pour l'entretien de la maçonnerie, menuiserie, charpente, vitrage et ferrures de tous lesdits bâtiments.
Mais en nous conformant ainsy au terme du jugement du sept juillet dernier nous n'entendons point que sa majesté demeure chargée des réparations qui seroient necéssaires à faire pour mettre lesdits château et bâtiments en bon état puisque ce qu'il en couteroit exauseroit considérablement la valeur actuel desdits château et bâtiments en deppendants. Néanmoins, la totalité de l'entretien annuel par nous cy dessus estimées, mais nous estimons lesdits château, cours, jardins, caves et emplassements autour à la somme cy dessus faite de douze mille livres sur laquelle nous estimons qu'il doit seulement être fait déduction du principal des trois cent livres pour l'entretien annuel des

couvertures.

Et pour nous conformer à l'estimation ordonnée être par nous faite des frais auxquels pourroient monter la construction des lieux nécessaires pour l'auditoire prison et geole pour exercer la haute justice et grurie ceddées par le roy à monsieur le duc de Choiseul, ensemble leur entretien annuel et avoir pourroient monter par chacun an le loyer dudit lieu ; nous estimons d'après les contants par nous faits que la construction d'un bâtiment tel qu'il convienderoit composé d'une salle d'audience, de deux chambres de conseil, des prisons et geste si on estoit obligé de le faire reviendroit avec l'emplassement à une somme de trente mille livres et que l'entretien annuel desdits

f°44v°

lieux couteroit années communes cinquante livres chacun an mais nous estimons qu'il seroit bien plus expédient et moins dispendieux de louer une maison qu'on trouveroit facillement au milieu de la ville et à la portée de tous les citoyens telle qu'il convienderoit pour l'auditoire, prisons et geole qui ne couteroit que cinq à six cent livres de loyer ou pour mieux dire d'en faire l'acquisition que nous estimons qui revienderoit avec les arrangements qui seroient nécessaires à dix huit à vingt mille livres et qui couteroit environ soixante livres d'entretien annuel, qui sont toutes les visites, rapport, estimation que nous lesdits experts avons rédigés suivant et au désir dudit jugement du sept juillet dernier pour ce qui concerne ledit château et dépendances et pour raison desdits auditoire, geolle et prison, et cacul présenttement fait du total desdites réparations, elles se sont trouvées monter à la somme de quatre vingt quatorze mille trois cent trente livres sept sols.

Cy… 94 330 ℓ. t. 7 s.

Fait et arresté ledit procès verbal le vingt six dudit mois de septembre après midy par nous expert susdits et soussignez.

[signatures] Bernard Gilles. Bellin. Fcs. Robert.

Amboise le cinq octobre 1761. Parafé ne varieteur au désir de notre ordonnance de ce jour vingt six septembre mil sept cent soixante un.

[signatures] Vrillard de Villemanzy.

1428

N°18

Amboise, 27 mars 1806

PROCÈS-VERBAL DE DÉMOLITION DU CHÂTEAU D'AMBOISE ET RAPPORTS DES ARCHITECTES

AN, O_2 1903, 34 f° et 2f°.

En novembre 1803, Roger Ducos, vice-président du Sénat, prit possession de son domaine sénatorial, le château d'Amboise. Dans un état de délabrement avancé, les édifices demandaient de nombreux travaux. Les Archives nationales conservent dans la sous-série révolutionnaire O_2, sous la cote 1903, l'ensemble des archives relatives aux démolitions puis aux réhabilitations du château pour en faire la demeure de Roger Ducos. Nous présentons ici les deux documents essentiels à l'appréhension du château avant toutes transformations. Rédigés sur folios de papier avec une écriture serrée mais soignée, ils donnent la description précise des bâtiments.

Le premier procès-verbal d'état des lieux – dont il n'existe que le duplicata – fut dressé en mars 1806 par Jean-Bernard Jacquemin (1789-1853), expert géomètre, qui releva ainsi l'état de chacun des bâtiments, la somme qu'il serait possible de tirer de la vente de leurs matériaux et celle qu'il serait nécessaire de dépenser pour leur réhabilitation. En définitive, on devait en tirer 25 225 francs et 32 centimes et dépenser 14 140 francs et 97 centimes pour les réhabilitations, ce qui s'avérait rentable. Au regard de ces estimations, les architectes Pierre Thomas Baraguey (1748-1820) et Jean-François-Thérèse Chalgrin (1739-1811) approuvèrent les choix formulés quant aux bâtiments qui seraient conservés ou abattus. Ainsi, seuls les édifices encore en élévation aujourd'hui furent maintenus.

Précisant les quantités et la qualité des matériaux employés, ces documents permettent de reconstituer fidèlement les bâtiments toutefois assez dénaturés en ce début du XIX^{e} siècle.

Les unités sont le mètre et ses sous-multiples, le stère pour le bois et le franc pour les sommes.

f°1r°

11 mars 1806

Duplicata du procès verbal des démolitions et réparations à faire au château d'Amboise affecté à l'habitation personnelle du titulaire de la Sénatorerie d'Orléans.

f°2r°

Aujourd'hui vingt deux thermidor an treize de la république française.

Nous, Jean Bernard Jacquemin géomètre expert, demeurant ville de Tours, division de Tours, section de la Riche, soussigné en vertu de commission à nous adressée par Monsieur Boisquet notaire à Tours, autorisé de son excellence le chancelier du Sénat et comme fondé de pouvoir de monsieur Roger Ducos, titulaire de la sénatorerie d'Orléans. Laditte commission en dette du quatorze nivôse dernier, signée Boisquet, enregistrée à Tours le même jour, signée Archambault. Nous nous sommes transportés au château d'Amboise, situé ville du même nom, département d'Indre et Loire et destiné à l'habitation du sénateur, à l'effet de constater l'état du bâtiment de ce château et les réparations à y faire, énoncé dans notre rapport le mauvais état de quelques uns de ces bâtiments, donné notre avis motivé, sur la conservation ou la suppression de ces bâtiments, indiquer les moyens à employer dans l'un ou l'autre cas et les avantages qui pourraient résulter de ces moyens.

En conséquence, et après avoir conféré avec monsieur Roger Ducos, alors résident à ce château, sur l'objet de notre mission, nous avons procédé aux opérations, dont il s'agit ainsi qu'il suit.

Le château d'Amboise, construit sur la pointe du coteau qui forme la vallée de la masse domine toute la ville d'Amboise et une immense étendue du coté de la Loire et de la même vallée. Son enceinte contenant trois cent vingt ares, ou environ, est revêtue de gros murs de terrasses flanquées de tours dont deux dites tours Heurtault et tours des Minimes sont remarquables, par leur grandeur, leur construction et surtout les beaux escaliers qu'ils renferment et par lesquels on peut monter en voiture de laditte ville au château. On y arrive encore par deux autres chemins, l'un couvert vouté et l'autre dans le roc ayant son entrée par la place du marché de la ville, l'autre pour les grandes voitures par la porte dite des Lions, coté des faubourgs. Sur le plateau, se trouvaient les différents corps de bâtiments que nous avons à visiter.

Le mauvais état et l'inutilité de plusieurs de ces édifices dont le rétablissement exigerait des frais considérable, en commandent en quelques sortes, la suppression. Il en résulterait profit et avantages et par la quantité et valeur des matériaux de démolitions à conserver ou à vendre pour frayer aux réparation des autres bâtiments d'habitation et par le dégagement de ceux qui jouiraient alors la superbe vue que la situation doit leur

1 000 F		
2 500		
1 500		
1 600		
…….		6 500 F

procurer et dont ils se trouvent en partie privés par l'interposition des premières. En admettant

f°2v°

ce parti qui réunit évidemment l'utile et l'agréable, la présente opération à deux objets distincts 1er celui des démolitions, 2e celui des réparations. C'est ce double objet que nous nous proposons de remplir avec le détail qu'il exige.

PREMIERE PARTIE :
Démolition bâtiments caducs et inutiles

Chapitre 1er

Grand corps de bâtiments en parties incendié en 1789 et cy devant occupé par les vétérans

Il est situé sur ledit chemin couvert et présente sa principale façade au midy. Sa longueur est de quarante deux mètres, deux décimètres sur treize mètres trois décimètres de largeur hors œuvre et treize mètres de hauteur depuis le sol du rez de chaussée jusqu' à la charpente du comble. Les murs de faces de pignon et les deux de refends ont un mètre quatre vingts centimètres d'épaisseur. Ils sont revêtus à l'extérieur en pierre de taille de la carrière de Belle Roche. Les trois grands vaisseaux qui forment le rez de chaussée sont voûtés d'arêtes, les escaliers sont en pierre dure de Marnay. Le surplus de la maçonnerie en brique et en moilon.

Art. 1er

Il proviendra de la démolition de ces murs, de ceux des galeries en avant sur la cour, des six gros pilliers buttans qui la soutiennent, des actions faites du portics fusillés par le feu, neuf mille quartier de pierre de taille, sur six décimètres de longueur réduite sur trois décimètre en quarré dont mille quartiers en pierre dure estimés à cent francs le cent, la somme de…..... 1 000 F

Et huit mille quartiers en pierre de Belle Roche et autres estimée à trente francs le cent…….……...…..……..... 2 500

Plus 150 millions de briques double à dix francs l'une ……. 1 500

Plus seize cents mètres cubes de moilon à 1 franc l'unité ……..….. 1 600

Total……..…….. ..... 6500 F

Nota, dans les résultats et estimations cy dessous, on a eu égard aux frais de démolition, à la casse des pierres et briques qu'occasionnera nécessairement la dureté des moilons de ces

anciennes maçonneries et encore à l'enlèvement des vuidanges.

Cy pour ……..….. Mémoire.

Il en sera de même pour toutes les estimations suivantes.

Art. 2e

Tour à l'angle sud ouest dudit principal bâtiment ayant six mètres de pourtour sur 16 mètres de hauteur ; il en proviendra quatre cents parpaings ou quartiers de pierre tendre comme dessus estimées …….……. 120 F — 6 500 F

f°3r°

Cy contre..... 120 F — 6 500 F

Plus cinq cents douelles de même pierre dans l'escalier à l'angle nord ouest du même bâtiment. 99 F

Marches montantes à ladite tour et escalier produisant ensemble soixante six mètres courants en Marnay estimés à un franc cinquante centimes vingt quatre mètre cube de moilon cy……..… 24 F — 393 F

Plus cinq cents carreaux rouge dans ladite tour à dix francs le tout…….. 50 F

Art. 3e

Autre tour pour cage d'escalier au nord du même principal bâtiment

1° il en proviendra six cent quartiers comme dessus……...…... 190 F

2° six milliers de briques à dix francs cy…… 60 F

3° cent mètre courant de marches à un franc 50 centimes…….. 150 F — 390 F

Art. 4e

Autre tour renfermant l'escalier à l'angle nord est du même bâtiment

Elle produira même quantité de matériaux que celle article 3e cy dessus pour pièces et briques seulement…….. 240 F

Quatre vingt huit marches de un mètre six décimètre de longueur chacune de trente huit marches au petit escalier y joignant montant au dessus de cette tour, ensemble cent soixante quatre mètres courants en Marnay, à un franc cinquante centimes…….. 246 F — 486 F

Art. 5e

Carreaux de terre cuite

Aux vaisseaux pour la galerie en saillie cinq cents carreaux blancs de huit pouces comptés suivant l'usage pour un million

Cy…… 1 000 F

À la cuisine huit cents carreaux semblables……..	1 600 F	
À la bibliothèque au premier étage quatre cents carreaux d'un pied comptés pour……..	4 000 F	
Aux autres vaisseaux dudit premier étage …….……	5 600 F	
À l'entre sol sur la forge et ceux suivants …….	2 000 F	
Les quatorze mille deux cent carreaux réputés blancs de six pouces d'échantillon à douze francs le millier font…..…….	170 F 80 c	
		14 200

Art. 6e

Charpente dudit bâtiment et de ceux environnants

Détail d'un côté de celle provisoire sur la partie incendiée pour une demie ferme, une seule de deux mètres, une jambette

f°3v°

De l'autre part……	.....	7 939 F
de deux mètres, un arbalétrier de 8 mètres, une contrefiche de deux mètres, ensemble quatorze mètres sur seize et dix neuf centimètres de grosseur réduite, produisant quatre cent vingt millième de stères cubes…….	0 str 420 m	
Et pour deux autres semblables……..……	0 str 340 m	5 str 160 m
Quarante mètres courants de filières de même grosseur.		
Trois cent mètres courant de chevrons de neuf et onze centimètre de grosseur……..	2 str 700 m	
Et pour l'autre côté semblable ……..	.....	5 str 160m
Pan de bois en cette partie produisant en colombages vingt sept courants sur dix et douze centimètres de grosseur réduite……	0 str 324 m	

Charpente du comble du grand bâtiment

200 mètres courants de sablières et blochets.
120 mètres de faîtage, liernes et sous faîtes.
36 mètres pour les pièces qui composent une des fermes.
2124 mètres pour 59 autres fermes semblables.
180 mètres dans le pan de bois.
60 mètres pour produit des étais en place.
400 mètres pour prolongement du comble sur la galerie au midy.
216 mètres prolongement du d'*idem* au nord.
3336 mètres courant sur douze et douze centimètres de grosseur réduite cy ……... 50 str 034 m
À la chambre de la tour art. 2e cy dessus, huit soliveaux longueur ensemble trente deux mètres sur treize à seize centimètre cy…… 0 str 640 m

Charpente du comble

32 mètre courants de sablière
14 mètres pour tirants au nombre de trois
9 mètres pour goussets et lierne

18 mètres pour les embranchements
3 mètres pour chevrons au nombre de 27
30 mètres pour jambettes et enrayures supérieures
266 mètres courant de dix et douze centimètres de grosseur réduite……. 3 str 192 m
Idem pour le comble de la seconde tour art. 3e ……...….... 3 str 192 m
Idem pour celui de la troisième art. 4e ……..……...… 3 str 192 m
Planchers du principal bâtiment et pans de bois de distribution :
TOTAL : ……..…….. 70 str. 894 m 7939 F 80 c

f°4r°

Cy contre …… 70 str. 894 m 7939 F 80 c
25 mètres courants de colombages aux vaisseaux sous la galerie.
28 mètres en seules, chapeaux et décharges.
22 mètre à l'ancien garde manger.
116 mètres pour vingt colombages une seule.
Et un chapeau au pont de bois de l'ancienne bibliothèque.
32 mètres pour huit soliveaux de quatre mètres chacun au premier étage.
48 mètres produit d'un pan de bois composé de douze colombages et deux décharges.
38 mètres pour un dossier en colombages sur la partie incendiée
50 mètres pour les vingt deux chevrons des deux petits appentis formant noue prés ledit dossier.
75 mètres pour les dix neuf soliveaux du vaisseau attenant à l'ancienne bibliothèque.
100 mètres courants pour les pans de bois de la chambre suivante.
80 mètres de soliveaux au plancher de la même chambre.
80 mètres de soliveaux au plancher en entresol de la forge
100 mètres de colombages audit entresol et au suivantes.
L'escalier y montant estimé …….….. 12 str
24 mètres de colombages et de soliveaux au fond du passage des voûtes, logement du sieur Romain.
100 mètres de colombages au pan de bois du premier étage au dessus la forge.
Au plancher de cette partie deux poutres de dix mètres de longueur chacune sur trente huit et quarante centimètres et quarante centimètres de grosseur ensemble…… 3 str 40 m
240 mètres courants pour les trois travées de soliveaux du même plancher
150 mètres pour pans de bois du logement ensuite un précédent
Deux poutres comme dessus cy …….…… 3 str 40 m
140 mètres de soliveaux sur lesdites poutres
80 mètres de colombages au pan de bois du vaisseau sur la bibliothèque seule et chapeau compris
80 mètres pour les 2 soliveaux du plancher du même niveau
1678 mètres courants sur douze et seize centimètres 76 str 974 m 7951 F 80 c

f°4v°

De l'autre part ……..…	76 str 974 m	7951 F 80 c
De grosseur réduite ……	31 str 882 m	

Petit bâtiment en colombages appuyé sur le principal bâtiment sur la terrasse du parapet au midy en avant

76 mètres de colombages, seules, et chapeaux de pans de bois. 48 mètres en soliveaux 100 mètres charpente du comble 224 mètres courants de bois de dix et treize centimètres de grosseur réduite ……..	2 str 912 m	

Autre bâtiment *ibidem*

100 mètres de colombages, seules et chapeau de pans de bois 60 mètres de soliveaux et liernes pour plancher 96 mètres pour trente deux chevrons de trois mètres chacun 48 mètres d'autres bois du comble 24 mètres de supplément de planches 328 mètres de même grosseur que dessus……..	4 str 264 m	
Hangar entre la tour article deux cy dessus, et le bâtiment de la conciergerie cy après		
Une pièce de cinq mètres sur vingt deux et vingt quatre centimètres …….....	0 str 260 m	
Une sablière cinq mètres sur seize et dix neuf centimètres…...….	0 str 150 m	
Deux liernes ensemble trois mètres sur onze et treize centimètres	0 str 042 m	
Douze soliveaux, ensemble trente et un sur quatorze et seize centimètres…….....	0 str 682 m	
Treize chevrons ensemble cinquante mètres sur neuf et onze centimètres……..	0 str 440 m	
Un faîtage, une panne ensemble dix mètres sur quatorze et seize centimètres…….	0 str 220 m	

Latrines au pignon occidental du grand bâtiment

Douze colombages longueur ensemble vingt huit mètres ; seule et chapeau ensemble huit mètres ; le tout produisant soixante huit mètres courants sur dix et onze centimètres de grosseur réduite cy……	0 str 748 m	
La charpente du petit appentis y joignant produit quarante mètres courants de bois de		
	118 str 574 m.	7951 F 80 c

f°5r°

Cy contre……..…	118 str 574 m	7951 F 80 c
neuf de onze centimètres de grosseur réduite produisant cy …….	0 str 360 m	

Petit pavillon en avant corps au nord du même bâtiment

Pour le pan de bois douze colombages, seules et chapeaux, deux décharges, longueur ensemble quarante huit mètres et pour le plancher huit soliveaux, ensemble vingt quatre mètres. Pour le comble deux sablières, dix huit jambettes, dix huit chevrons. Huit entraits, un faîtage, un sous faîte et garniture ensemble deux cent vingt mètres, au total cent quatre vingt trois mètres courants produisant sur dix et douze centimètres de grosseur réduite. Cy……	2 str 196 m	
Au petit appentis près de la tour art 1er 2e cy dessus, soixante mètres courants de bois de charpente produisant sur neuf et onze centimètres de grosseur réduite cy……..	0 str 540 m	

Petite écurie à l'angle nord est dudit principal bâtiment

La charpente du comble produit deux cent mètres courants de bois de dix et onze centimètres de grosseur réduite produisant		
Crèche de ladite écurie, longueur quatre mètres, *idem* estimé...	2 str 200 m	
Total du toisé cubique de toute la charpente cy dessus……..……	……	
Les cent vingt trois stères huit cent soixante dix millièmes cubes	3 str. 870 m.	9 str
de bois de charpente estimés à trente francs le stère eu égard à leur vétusté et déduction faite des frais de démolition cy …….	……	3716 F 10 c
Omis aux articles de la maçonnerie qui précèdent les murs de ladite petite écurie. Ils produiront :		
1er seize mètres de moilon à un franc l'un ……..……	16 F	
2e un demi cent de pierre de menu Bourré à vingt cinq francs cy……	12 F 50 c	28 F 50 c

Art. 7e

Couverture en ardoise et tuile

Celle du principal corps de bâtiment de quatre cent quatre vingt mètres de surface produira déduction faite des ardoises usées et	20 000 ardoises	
de celles qui tomberont en déchet pour la démolition ……	2 000 ardoises	
Celle sur la tour art. 2e ……..	22 000 ardoises	11 705 F 40 c

f°5v°

De l'autre part……..	22 000 ardoises	11 705 F 40 c
Idem sur la tour art. 3e ……...……	20 000ardoises	
Idem sur celle art. 4e ……..	2 000 ardoises	
À la façade méridionale du principal bâtiment cy ……..…	1 500 tuiles	
À l'hangar entre la tour art. 2e et le bâtiment de la conciergerie cy après ……...……	1 200 tuiles	
Aux latrines joignant le pignon occidental du principal bâtiment..	750	
Au petit appentis joignant……...……	400	
Sur la petite écurie cy dessus ……..……	3 000	
Sur la charpente provisoire de la partie incendiée …….	16 000	

Totaux : ……	20 650 tuill.	30 200 ard.

Les vingt mille six cent cinquante tuiles
estimées à dix franc le millier, déchets déduits…….. 206 F 50 c
Les trente mille deux cent ardoises à quinze francs le millier cy... 453

NOTA : tous les fers, gouttières et leur tuyaux en fer blanc, menuiserie généralement quelconques, comme porte, croisées, lambris, chambranles de cheminée en pierre de Liais, contre cœur en fonte et plombs pour le peu qui s'en trouvera et d'après l'intention de monsieur Roger Ducos seront exceptées de la vente par adjudication qui doit être faite desdits matériaux de démolition ; tous lesquels objets seront levés distinctement et emmagasinés par ordre, aux frais de la sénatorerie, pour être remployés aux diverses réparations des bâtiments du château qui subsisteront. Pareille destination de ces objets devenant bien plus avantageuse que la vente qui en serait faite pourquoi nous n'avons point entré dans le détail estimatif de ces mêmes objets cy pour ..... Mémoire. ……..

Total : ..... 12 364 F 90 c

Revenant la totalité des matériaux de maçonnerie, charpente, couverture mentionnées au présent chapitre premier à la somme de douze mille trois cent soixante quatre francs quatre vingt dix centimes.

Chapitre 2e
Corps de bâtiments dits la conciergerie attenante audit principal bâtiment et situé à son angle oriental

f°6r°

Septentrional sur neuf mètre soixante quinze centimètres en quarré hors œuvre et huit mètres de hauteur, les murs en moilons, briques et libages, ayant 1 mètre 3 décimètres d'épaisseur

Art. 1er
Maçonnerie

Le développement desdits murs produits sur trente neuf mètres de pourtour et huit mètres de hauteur, trois cent douze mètres superficiels dont un quart en libage de pierre de taille, fournira mille quartier de vingt sept centimètres d'échantillon réduit, estimé à douze francs le cent cy ……... 120 F
Un autre quart de brique produisant huit milliers de briques à dix francs l'un……... 80 F
La moitié restante fournira cinquante mètres cubes de moilon, estimée à un franc l'un …….. 50 F
Plus trente mètres courant de pierre de Belle Roche de trois décimètres en quarré, estimés à un franc cinquante centimes le

mètre cy……	45 F	
La cage d'escalier à pans au couchant dudit bâtiment est construite en briques sur quatre décimètres d'épaisseur dix mètres de pourtour, vuides réduits, et dix mètres de hauteur produisant cent mètres quarrés d'où résulteront dix milliers de briques audit prix ……..…….	100 F	
Il proviendra dudit escalier cinquante mètres courants seulement de marches en pierres dure de Marnay en état de servir ; estimées à un franc cinquante le mètre cy…….……...	75 F	
Au rez de chaussée cinq cents carreaux rouges cy ….…...…..….	500 carreaux	
Aux premiers étages cinq carreaux blancs comptés à la valeur suivant l'usage pour un millier ……..	1 000	
Au second étage quinze cents carreaux rouges cy ….……...…	1 500	
À l'étage du comble ……..	1 000	
Total….....	4 000 car.	
Les quatre milliers de carreaux estimés à douze francs le millier cy……	……	48 F
Plus trois milliers de briques doubles dans les deux tuyaux de cheminée à dix francs l'un cy…….	……	30 F
Total de l'article de maçonnerie ……...……	……..……..	548 F

ART 2e

Charpente

f°6v°

De l'autre part …….....	.....	548 F
La poutre du premier plancher sur six mètre cinq décimètres de longueur et trente deux et trente quatre centimètre de grosseur……...……	0 str. 702 m	
Les vingt six soliveaux de ce premier plancher ayant ensemble cent cinquante mètre de longueur produit sur treize et quatorze centimètre de grosseur cy……..……...	2 str 700 m	
Au second plancher treize soliveaux de six mètre cinq décimètre de longueur chacun sur vingt quatre centimètre de grosseur cy……	4 str. 394 m	
Un autre soliveau en deux pièces, longueur ensemble six mètres cinq décimètres sur dix neuf et vingt deux centimètres…….	0 str. 266 m	
Le troisième plancher semblable au premier cy dessus…….	3 str. 402 m	
	5 str. 720 m	
La charpente du comble produit suivant le détail particulier qui en a été fait quatre cent quarante mètres courants produisant sur onze et douze centimètres de grosseur réduite ……..	.....	17 str. 184 m
Total du toisé cubique desdits bois ……..……	17 str. 184 m	

Les dix sept stères cent quatre vingt quatre millième cubes de bois de charpente de démolition, estimés à trente francs le stère

déduction faite des frais de démolition font la somme de…….. 515 F 52 c

Art. 3e

Couverture

Il résultera de la démolition de la couverture du bâtiment dont il s'agit et déchets déduits, huit milliers d'ardoises estimées à quinze francs le millier……... 120 F

Total du présent chapitre 2e …….. 1183 F 52 c

NOTA : l'observation précédente en fin de chapitre premier relativement aux autres matériaux tels que fers, plombs, menuiserie. Cy est commencé au présent chapitre ainsi qu'aux autres suivants concernant les démolitions.

Nous observons encore que de tous les bâtiments caducs et inutiles qui sont à démolir il n'en est point qui nuisent aussi essentiellement à la vue des bâtiments d'habitation que ceux mentionnés aux chapitres précédent et que le principal et plus étendu est précisément celui qui est dans le pire état.

Outre les réserves cy dessus articulées, seront exceptés de la vente des

f°7r°

Matériaux : tous les pavés de grès qui se trouveront dans lesdits bâtiments, lesquels seront remployés à la chape qui deviendra indispensable de faire à chaux et ciment sur les voûtes du chemin couvert et en toute leur étendue sous les bâtiments démolis et ce pour obvier aux infiltrations des eaux qui détruiraient ces voûtes en peu de temps.

Chapitre 3e

Bâtiments et ateliers de la cy devant fabrique de boutons

Ce bâtiment de vingt neuf mètres trois décimètres de longueur sur sept mètres huit décimètres de largeur, le tout hors œuvre est construit en maçonnerie de libage, brique et moilon ; les murs ont soixante cinq centimètres d'épaisseur sur quatre mètres de hauteur depuis les sols des cours jusque la charpente des combles.

Art. 1er

Maçonnerie

De la démolition des murs de ce bâtiment, de la cage d'escalier en saillie sur la cour et du passage à la chapelle, il proviendra :

1°. deux milliers de libages de vingt sept centimètres

d'échantillon réduit, estimés à douze francs le cent …….. 240 F
2°. Trente milliers de briques, y compris celle qui proviendra des souches de cheminées, estimées à dix francs le millier cy …… 300 F
3°. Quatre vingt mètres cubes de moilon à un franc le mètre cy…… 80 F
4°. Les huit courges de cheminées produiront un mètre et demi cube de pierre de Belle Roche estimé à quatorze francs le mètre.. 21 F
5°. L'escalier soixante mètres courants de marches en pierre dure de Marnay, estimés à un franc cinquante centimes le mètre…….. 90 F
NOTA : le mur de force, côté de la ville sera conservé à un mètre de hauteur du niveau de la cour pour former parapet. Les matériaux cy dessus sont calculés en conséquence de cette réserve. cy pour……..…….. Mémoire.
6°. Le fourneau potager et la vasque d'évier estimés ensemble la somme de ……..……...….. 9 F
7°. Trois milliers de carreaux en terre cuite en bon état de servir. cy…….... 36 F
Total du présent ……..…….. 776 F

Art. 2e

Charpente

f°7v°

De l'autre part ……..…….…….... 776 F
À la petite décharge à l'extrémité dudit bâtiment côté de la chapelle, trente mètres courants en colombages ; vingt quatre petit chevron ensemble trente deux mètre ; une sablière, un faîtage ensemble quatorze mètres ; treize petits soliveaux de deux mètres de longueur chacun ensemble vingt trois mètres ; le tout s'élèveront à cent deux mètres courants qui produisent sur neuf et onze centimètres de grosseur réduite cy……..... 0 str. 918 m
Deux pièces gazines, longueur ensemble dix mètres sur seize et dix neuf centimètres produisant cy…….……... 0 str. 380 m
Une poutrelle, longueur cinq mètres sur vingt sept et trente deux centimètres ……..…… 0 str. 430 m
Huit soliveaux de deux mètres de longueur chacun sur treize et quatorze centimètres……... 0 str. 288 m
Deux pièces ensembles six mètres cinq décimètres sur vingt deux et vingt quatre centimètres……. 0 str. 338 m
Vingt quatre mètres courants de menus bois de treize et seize centimètres de grosseur cy……..…… 0 str. 480 m

Passage à la chapelle

Vingt et un chevrons longueur ensemble cent mètres ; deux arbalétriers longueur ensemble huit mètres ; une filière de dix mètres ; ferme garnie en colombages quarante mètres ; neuf petits soliveaux ensemble quatorze mètres ; le tout se montant à

cent soixante douze mètres produisant sur onze et douze centimètres de grosseur……..…	0 str 936 m	

Premier plancher du grand bâtiment

À la cuisine, une poutre de huit mètres sur trente huit et quarante huit centimètres……...	1 str. 456 m	
Douze soliveaux ensemble vingt deux mètres sur treize et seize centimètres……..	0 str. 440 m	
Au vestibule, seize soliveaux de quatre autres de longueur, chacun sur treize et seize centimètres de grosseur produisant ensemble…….	1 str. 280 m	
Au surplus dudit plancher trois autres poutres de mêmes dimensions et grosseur que celle cy dessus et appartenant au même plancher ; elles produisent……...	4 str. 368 m	
Total :.....	11 str. 314 m.	776 F

f°8r°

Cy contre	11 str. 314 m	776 F
Les trois travées de soliveaux de ce plancher, ensemble cent soixante mètres courants produisent sur treize et quatorze centimètres de grosseur réduite cy…….……	2 str. 881 m	
À l'ancienne fonderie une poutre comme dessus cy……..……	1 str. 456 m	
Deux dernières travées de soliveaux ensemble cent quinze mètres de treize et quatorze centimètres de grosseur réduite…….	2 str. 079 m	
Idem pour le second plancher ……	13 str. 960 m	
Au pan de bois de la fonderie, quinze colombages, leur seule et chapeau, longueur ensemble cinquante quatre mètres produisant sur treize et treize centimètres……	0 str. 804 m	

Charpente du comble

L'enrayure produisant cent quarante mètre courants sur onze et quatorze centimètres de grosseur réduite……	2 str. 160 m	
Pour une ferme, deux jambes de force, ensemble sept mètres ; deux entraits de six mètres, un second entrait de quatre mètres, une aiguille de quatre mètres, deux contrefiches ensemble trois mètres, deux jambettes, ensemble deux mètres pour le tout vingt huit mètres courants sur quatorze et seize centimètres de grosseur réduite, produisant cy ……..	0 str. 616 m	
Idem pour quatre autres fermes semblables auxquelles les poutres servent de semelles traînantes, produisant…….	2 str. 464	
Sablière doubles de chaque côté vuides et pourriture déduits, ensemble soixante mètres.		
Idem pour les quatre rangs de pannes longueur ensemble cent vingt mètres produisant sur seize et seize centimètres de grosseur réduite cy…….……..…..	3 str.	
Mille mètres courants de chevrons de onze et quatorze centimètres de grosseur produisant ……	15 str.	

Total du toisé cubique de ladite charpente : ……..……..	55 str. 794	
Les cinquante cinq stères sept cent quatre vingt quatorze millièmes cubes de bois de charpente des qualités susdites, estimés à trente cinq francs le stère, prix moyen ……..	.....	776 F

f°8v°

De l'autre part……..…….	.....	776 F
Et eu égard à la beauté et au nombre des poutres, la somme de….	1 952 F 79 c	
L'escalier en charpente et à un étage et le poulain du comble, estimées ensemble …….	60 F	
Tous les anciens et mauvais parquets estimés cy……..…….	75 F	

Art. 3e

Couverture

Il en proviendra douze milliers d'ardoises, déduction faite du câbles et déchets, estimés à quinze francs le millier cy…..……	180 F	

Art. 4e

Petit bâtiment à l'usage de ladite ancienne fabrique construit en colombages et adossé au mur de la terrasse attenante aux bâtiments d'habitation, longueur vingt sept mètres, largeur trois mètres six décimètres

De la démolition de cet appentis inutile abandonné et dont les murs et toits couvrent la vue de ladite terrasse d'une manière différente. Il proviendra quarante huit poteaux de deux mètres cinq décimètres de longueur chacun produisant cy ……..	120 m	
Trente neuf colombages de trois mètres de longueur chacun……	117 m	
Une seule et une sablière servant de chapeau ensemble …….....	36 m	
Quarante cinq soliveaux de deux mètres de longueur chacun …..	90 m	
Six fermes de comble produisant ensemble cy…….……..	60 m	
Un faîtage et deux pannes ou filières ensemble cy…….	72 m	
Quatre vingt chevrons de trois mètres chacun cy ……..……	240 m	
Ceux de croupe, les arêtiers et empannons ensemble cy…..……..	52 m	
Total du toisé courant……...……..…	787 m	
Les sept cent quatre vingt sept mètres courants de bois de charpente de neuf et onze centimètres de grosseur réduite produiront sept stères quatre vingt trois millièmes cubes estimés à trente francs l'un font la	3 043 F 79 c	

f°9r°

Cy contre……..…	.....	30 43 F 79 c
somme de ……...……	212 F 49 c	
Le poullain montant au grenier estimé la somme de …….	12 F	
Il proviendra en outre de la couverture, dix milliers de tuile à dix		

francs l'un…….……	100 F	
Plus cent cinquante ardoises ……..	2 F 25	
Enfin un millier de briques des forges et colombages ……..……	10 F	
Total à quoi monte le présent chapitre troisième……..……	.....	3 380 F 53 c

Sont exceptés de cette démolition les caves voutées sous ce bâtiment et celles sous la cour qui y communiquent.

Chapitre 4e

Ancienne église du cy devant chapitre d'Amboise laquelle se trouve dans le pire des états de délabrement, et est outre située au milieu du plateau qu'elle obstrue d'une manière choquante.

Art. 1er

Maçonnerie

Le pourtour total des murs de ladite église est de cent quarante mètres produisant sur dix mètres de hauteur réduite, rapport fait des pointes de pignons et voûtes aux parties inférieur des chapelles et sacristies latérales et soixante cinq centimètres d'épaisseur aussi réduite neuf cent trente mètres cubes ……	932 m^3	
De ces neuf cent trente deux mètres cubes, il sortira eu égard aux piliers butants, un quart en pierre de taille dure et tendre ou deux cent trente trois mètres cubes équivalents à trois mille cinq cent quartiers de soixante cinq centimètres de longueur et trois décimètres en quarré ; estimés à quarante francs le cent, prix moyen entre pierre dure et tendre ……..	1 400 F	
Un quart produisant neuf milliers de libage de vingt sept centimètres d'échantillon réduit à dix francs le cent eu égard à la qualité inférieure…….	900 F	
Moitié en quatre cent soixante six mètres cubes de moilon à un franc le mètre……..	466 F	
L'autel en pierre de taille tendre estimé…….	6 F	
Six cent carreaux blancs d'un pied en terre cuite à douze francs le cent comme millier cy ……...	72 F	
	2844 F	

f°9v°

De l'autre part……	.....	2844 F
Dix mètres courants de marches à un franc cinquante centimes le mètre cy …….....	15 F	
Total du présent article premier ……..….	2 859 F	

NOTA : les dalles ou tombes en pierre dure de ladite église au nombre de neuf, toutes les marches du grand perron circulaire

qui précède la porte mortuaire au couchant. Celles du perron quarré montant à l'auvent extérieur vers midi sont réservées pour l'usage du château, dans les réparation à y faire,

Cy pour ..... Mémoire.

Art. 2e

Charpenterie

Celle dudit auvent produit suivant le détail cy ……..	70 m	
Sur le chœur dix sept entraits de trois mètres de longueur chacun.	51 m	
Deux sablières doubles, deux pannes et un faîtage de huit mètres de longueur chacun ensemble	56 m	
Trente quatre esselliers d'un mètre six décimètres chacun ensemble	54 m	
Trente six chevrons de six mètres chacun cy	216 m	
Charpente du rond point du sanctuaire produisant suivant le toisé particulier.....	180 m	

Charpente du grand comble de la nef

Deux sablières doubles longueur ensemble blochets compris	92 m	
Un faîtage et un sous faite longueur ensemble	46 m	
Quatre tirants de huit mètres de longueur chacun produisant ensemble cy	32 m	
Quatre aiguilles de six mètres chacune produisant ensemble cy ...	24 m	
Trente six entraits ensembles	84 m	
Soixante douze limes cintrés de deux mètres six décimètres chacun	187 m	
Quatre croix de Saint André……...	16 m	
	465 m 20 c	2 859 F
	627 m 40 c	

f°10r°

Cy contre……..…	465 m 20 c	2859 F
ensemble cy ……..…...	627 m 40 c	
Soixante douze chevrons de sept mètres chacun cy ……..…	504 m	
Sur la chapelle et sacristie suivant le détail cy ……..	580 m	

Charpente du clocher

Sablière longueur ensemble ……...	32 m
Première enrayure, quatre tirants, quatre goussets et quatre coyaux produisant ensemble cy …….……	34 m
Une aiguille, hauteur ……..	8 m
Seconde enrayure, quatre tirants, quatre goussets ensemble….....	32 m
Troisième enrayure à moitié. …….	16 m
Quatre jambettes et quatre liernes ensemble ……..……...	8 m
Quatre arêtiers longueur ensemble ……...	32 m
Chevrons et empannons longueur ensemble……...……....	201 m

Beffroi du clocher

Seules, traverses et a chapeau longueur ensemble ……	6 m	
Neuf poteaux ensemble …….	40 m	
Croix de Saint André ensemble …….	95 m	
Toisé courant ……..……..	.....	247 m
Les deux mille quatre cent soixante centimètres courants de bois de charpente sur douze et seize centimètres de grosseur réduite produisant en stères cubes cy ……..……..	.....	2 472 m 59 str 864 m
Les deux cent quarante sept mètres courants de bois de charpente sur vingt deux et vingt quatre centimètres de grosseur réduite produisant ……..	47 str	
Total du toisé cubique ……..	…….	2 095 F 24 c
Les cinquante neuf stères huit cent soixante quatre millièmes cubes estimés à trente cinq francs l'une prix réduit cy……...	12 str 864 m	4 954 F 24 c

Art. 3e

Couverture

f°10v°

De l'autre part ……..…..	…….	4 954 F 24 c
Sur l'auvent extérieur au midy de l'église …….	3 000 ardoises	
Sur les chœurs et sanctuaire ……...	4 000	
Sur la grande nef ……	1 800	
Sur le clocher …….	5 000	
Les trente neuf milliers d'ardoises, déchets déduits, estimées à quinze francs le millier …….	39 000 ard.	
Toutes les parties en état de ruines entières ainsi que les vitraux estimés eu égard aux serrures qui se trouvent ……...	585 F	
Total du précédent chapitre 4e : ……	150 F	
Revenant la totalité des matériaux et ladite de ladite église à la somme de cinq mille six cent quatre vingt neuf francs vingt quatre centimes, observant qu'il n'est fait d'autre réserve en la démolition de cette église que celle des dalles et marches mentionnées au nota en fin de l'art. 1er du présent chapitre quatre.		5 689 F 24 c

Chapitre 5e

Maison cy devant canoniale et actuellement à l'usage de remise et écurie particulière pour le sénateur

De cette maison qui ne conservera seulement que cette dernière destination il ne sera réservé que le principal corps et l'escalier en pierre auxquels seront faits les changements et réparations nécessaires ainsi qu'il sera expliqué à la partie du présent qui la consacre. En conséquence seront démolis comme inutiles et nuisibles les planchers, les deux pavillons en aile vers midy, le

perron intermédiaire, le plancher en entresol, la cloison et autres objets dont les matériaux sont cy après détaillés.

Art. 1er

Maçonnerie

Pourtour du mur desdits pavillons et galerie intermédiaire ensemble trente six mètres hauteur commune, six mètres épaisseur réduites six décimètres produisant cent vingt neuf mètres à trente franc le cent ……..	60 F	
La déduction de ce Bourré et celle des vuides, sur la toisé cubique cy dessus, le réduit à quatre vingt quinze mètres pour le moilon à un franc l'un, cy ……..	95 F	
		155 F

f°11r°

cy contre……	.....	155 F
Matériaux du perron consistant en quatre mètres cubes de moilon et un demi quarteron de Bourré, les marches en pavé le tout estimé …….	12 F	
Matériaux du fourneau potager évalués …….	6 F	
Deux mille cinq cent carreaux rouges et blancs à douze francs eu égard à la qualité inférieure……	30 F	
Plus un millier de briques provenant des deux tuyaux de cheminée…….	10 F	
		213 F

Art. 2e

Charpente

Au plancher du pavillon de la cuisine treize soliveaux de quatre mètres cinq décimètres de longueur chacun produisant ensemble…….	58 m 50 c
Idem au second plancher…….....	58 m 50 c
Idem pour les deux planchers du pavillon correspondant cy…….	117 m
Au cellier actuel une suite de sept mètres cy …….....	7 m
Seize colombage de deux mètres six décimètres chacun cy……..	41 m 60 c
Pièce de galerie d'escalier longueur ……..……	3 m
Pans de bois de l'ancien bucher produisant y compris les étais qui sont en place ……	72 m
Au plancher à supprimer vingt deux petits soliveaux de deux mètres trois décimètres de longueur chacun produisant ensemble…….	50 m 60 c
Dix neuf autres soliveaux de quatre mètres de longueur chacun produisant ensemble……...	76 m
Escalier en charpente de quatorze marches et sa rampe en bois estimés ……...	12 m

Cloisons sur ledit plancher à supprimer :

Il en proviendra cent vingt mètres courant de bois en chapeau,

colombage cy ……..……..	120 m	
Sur la galerie à démolir à l'arrivée de l'escalier en pierre douze chevrons de quatre mètres de longueur chacun……..	48 m	

Combles des deux pavillons à démolir

Quarante huit chevrons de six mètres de longueur chacun.……...	288 m	
		225 F
	940 m 20 c	

f°11v°

De l'autre part ……..…	940 m 20 c	225 F
Sablière longueur ensemble ……...	32 m	
Entraits, faîtages et bois courts des dits combles ensemble……...	96 m	
Autre pan de bois à démolir produisant …….	34 m	
Total du toisé courant ……...	1 102 m 20 c	
À ce onze cent deux mètre vingt centimètres courants de bois de charpente de treize et treize centimètres de grosseur réduite produisant……..	17 str 600 m	

Gros bois

Dans le pavillon à démolir correspondant à celui de la cuisine et dont le rez de chaussée sert à présent d'écurie, une poutre de six mètres cinq décimètres de longueur sur trente deux et vingt quatre centimètres de grosseur réduite. …….	0 str. 936 m	
Total du toisé cubique :…….……	19 str. 218 m	
Les dix neuf stères deux cent dix huit millièmes cubes de bois charpente estimés à trente cinq francs l'un la somme de…...…...	672 F 63 c	
Valeur de six mètres courant de cruches et râteaux.....	18 str.	
Total des matériaux de démolition énoncé au présent chapitre……..	.....	915 F 63 c
NOTA : il n'est point fait ici mention des huit milliers d'ardoises qui proviendront des combles des deux pavillons supprimés et de la galerie intermédiaire ; cette ardoise étant destinée aux réparations et raccordements de la couverture du principal bâtiment qui subsistera ainsi qu'il sera cy après expliqué cy pour…….…..……	Mémoire.	

Chapitre 6e

L'un des plus beaux corps de bâtiments du château d'Amboise celui dit l'échansonnerie à travers du midy sur la grande cour d'entrée et en retour sur l'édifice servant de principal habitation se trouvant en grande partie couvert dans sa façade méridionale par des constructions basses et irrégulières qui y sont adossées et qui présentent tant en plan qu'en élévation différents ressauts.

et saillies difformes ; il convient dégager cette façade de ces constructions mesquines, inutiles et nuisibles, pourquoi et de l'avis de monsieur Roger Ducos, les rajoutant au nombre des objets à supprimer ; elles deviennent la matière du présent chapitre de démolition.

Art. 1er

Maçonnerie

Les murs du bâtiment près l'angle sud est de celui de l'échansonnerie produisant sur dix huit mètres de pourtour et trois mètres de hauteur réduite cinquante quatre mètres quarrés sur six décimètres d'épaisseur aussi réduite, il proviendra de leur démolition :

1°. Deux cent cinquante Bourré estimés à la valeur et au prix de trente francs le cent ……	75 F	
2°. Vingt autres cubes de moilon à un francs l'un …….	20 F	
Il proviendra du perron montant audit bâtiment dix huit marches en pierres dure de soixante cinq centimètres chacune estimées à un franc l'une …….	18 F	

Les murs d'un autre bâtiment au midi de la principale façade de l'échansonnerie produiront sur vingt cinq mètres de pourtour et huit mètres de hauteur deux cent mètres quarrés sur huit décimètre d'épaisseur au cent soixante mètres cubes il en résultera :

1°. Six cent menus Bourrés à trente francs le cent.……..…..	180 F	
2°. Quatre vingt mètres cubes de moilon à un franc l'un.….	80 F	
Dans les piliers et arceaux intérieures trois cent Bourré comme dessus ……..……	90 F	

Les murs de la tour de l'escalier enclavé dans le dit bâtiment produiront sur sept mètres huit décimètres de pourtour et onze mètre sept décimètres de hauteur quatre vingt onze mètres vingt six centimètres quarrés sur six décimètres d'épaisseur il sortira de la démolition de cette tour :

1°. Trois cent cinquante quartiers de pierre de taille de diverses qualité à trente francs le cent ……...	105 F	
2°. Quarante mètres cubes de moilon ……...	40 F	
De la grande souche de cheminée il proviendra un cent de douelle de Bourré ……..……	25 F	
Plus quinze cent briques à un franc le cent ……	15 F	
Total du présent article. ……..……...	.....	648 F

Art. 2e

Charpente

Le toisé de tous les plancher, fait un produit de

f°12v°

De l'autre part ……	……..	648 F
deux cent cinquante mètres courant qui sur treize et seize centimètres de grosseur réduite font …….…….	5 str.	
Le grand plancher non compris au toisé précédent est composé de seize soliveaux de huit mètres de grosseur comme ici produisant……...	6 str. 656 m	

Bois du comble et autres

Dans le comble du premier bâtiment en sablière chevron cy..……..	180 m	
Aux aisances dans la cour de ce bâtiment, colombages, soliveaux 4 chevrons ensemble……...…	62 m	
Au comble du second bâtiment, sablière, chevrons, faîtage garnit ; ce produisant ensemble …….	384 m	
Dans un petit comble inférieur ……..	25 m	
Dans le comble de la tour de l'escalier ……..…	230 m	
Total de ce toisé courant …….…….	881 m	
Les huit cent quatre vingt mètres courants, débris de charpente de onze et treize centimètres de grosseur réduite……...…	12 str.	
Total du toisé cubique de charpente ……...…...	……	23 str. 990 m
Les vingt quatre stères cubes de bois de charpentes estimés à trente cinq francs le stère prix moyen ……	840 F	

Art. 3e

Couverture

Sur la couverture du premier bâtiment, celle des aisances comprises, il se trouvera ……	4 500 ardoises	
Sur celle du gros pavillon ……..	7 000	
Sur celle du, petit comble au dessus ……..	500	
Sur celle de la tour de l'escalier …….	1 500	
Total de l'ardoise...……..…..	……	13 500 ard.
Les treize milliers et demi d'ardoises estimés à quinze francs le millier …….	203ard. 50	
Total du présent chapitre ……..	……	1 691 F 50 c

Revenant la totalité des matériaux de maçonnerie, charpente et couverture seulement mentionnés au présent chapitre six et

f°13r°

Revient à la somme de…….. …… 1 691 F 50 c

NOTA : les plinthes, hauteur d'appuis et de fermeture des croisées, bandeaux, rinceaux etc. de la façade dudit bâtiment de l'échansonnerie règnent correctement derrière le derniers objets à supprimer en sorte qu'après leur démolition, cette façade se présentera dans toute sa régularité primitive : il ne s'agira que de quelques raccordements de corniche, reprises de jambages et d'arrachement occasionnés par ladite démolition, lesquels seront mentionnés au devis suivant de réparations et réfection, cy pour…….. Mémoire.

Récapitulation générale de la première partie traitant des démolitions

Chapitre 1er : Grand corps de bâtiments en partie incendié en 1789 et situé sur le chemin couvert arrivant au château. Petits bâtiments …… 12 364 F 90 c

2ème : Autre corps de bâtiments dit la conciergerie attenant au précédent ……...… 1 183 F 52 c

3ème : Bâtiment et ateliers de la cy devant fabrique de boutons……..… 3 380 F 53 c

4ème : église du cy devant chapitre d'Amboise……..... 5 689 F 24 c

5ème : Pavillon de la maison particulière cy devant canoniale dont le principal bâtiment est réservé pour la remise et écuries ……..… 915 F 63 c

6ème : Construction adossée à la principale façade du grand corps de bâtiment dit l'échansonnerie..……..... 1 691 F 50 c

Total de cette première partie :…….. ..... 25 225 F 32

Qui sont tous les matériaux de maçonnerie, charpente et couverture que fournira la démolition de bâtiments parties de bâtiments cy dessus énoncé, revenant ensemble à la somme de vingt cinq mille deux cent vingt cinq francs trente deux centimes . Déduction faite de tous frais de démolition enlèvements de vuidanges et règlement du sol.
A l'égard des fers, menuiseries de la réserve en est motivée en fin du chapitre premier du présent devis.

Secondes partie

Réparations et réjections

Chapitre 1er

f°13v°

Logement du portier, porte aux lions et murs des fossés convertis en jardin anglais

Art. 1er

Le carrelage de l'aire de la chambre rouge en sa longueur de huit mètres huit décimètres sur cinq mètres deux décimètres de largeur produisant quarante cinq mètres soixante centimètres quarrés estimées à un franc cinquante centimes le mètre à tout faire et fournir …… 68 F 64 c

Art. 2e

Refaire les deux appuis de croisées, y employer quatre gros Bourrés estimés pour fourniture, taille, pose et mortier, raccordement de maçonnerie compris…… 6 F

Art. 3e

Au cabinet près la cave, il manque une porte, y en ajuster une provenant de la démolition estimée pour main d'œuvre seulement y compris une pierre à remettre au panneau de vitres en plomb de la demie croisée du lavoir..……..... 4 F 50 c

Art. 4e

Recheviller les chevrons de la charpente du comble pendant en queue de vache, les caler au besoin au grenier, faire et fournir un contrevent en chêne d'un mètre huit centimètres de hauteur sur cinq décimètres de largeur, ledit ferré de deux gonds, deux bandes légères et une targette, repiquer deux cent tuiles en recherche tant sur la couverture dudit logement que sur celle du petit cellier en appentis qui en dépend ; chaussines, rives et faîtages au besoin le tout estimé cy…..……..…… 24 F

Art. 5e

À la cause sous ledit cellier ajuster une porte de la démolition comme dessus ; refaire aux deux petits murs de rampe de cette cave quatre mètres d'épaisseur à chaux et stable, fournir la pierre de recouvrement desdits murs le tout estimé cy…….……..... 26 F 50 c

Art. 6e

Faire à l'estimation de quinze mètres quarrés de renduits et rempages à chaux et sable aux murs dudit logement et cellier estimés à soixante centimes le mètre……..…… 9 F — 138 F 64 c

Art. 7e

À la grande porte d'entrée près ledit logement,

f°14r°

cy contre …….…… ..... — 138 F 64 c
faire l'entrée du bâtiment pour recevoir le verrou du bas, cy rajuster et reclouer solidement, estimés eu égard à la sujétion….. 9 F

Art. 8e

À la tour de l'escalier montant sur la plate forme de la première et grande porte vers l'enceinte des fossés, ajuster une des portes de démolition à la place de l'ancienne ruinée et non d'état de servir, fournir la clef de la porte bâtarde le tout estimé…….…… 6 F

Art. 9e

Murs d'appuy des fossés entre lesdites deux grandes portes

Depuis la dernière porte extérieure jusqu'à la tête du pont sur lesdits fossés, refaire le chapeau du mur d'appuy sur son pourtour de quarante cinq mètre cy ……..…….. 45 m
Depuis la tête du même pont jusqu'à la masse du rocher soixante six mètres quatre décimètres de mesme chapeaux……..... 66 m 40 c
Cy ……. 111 m 4 c

Les cent onze mètres quatre décimètres courants en pierre de taille formant bahut produisant sur cinq décimètres de largeur cinquante cinq mètres sept décimètres quarrés sur trois décimètres d'épaisseur estimés pour fourniture de Bourré et y compris l'aras de maçonnerie au dessus, à raison de sept francs le mètre……... 389 F 96 c

Cent quatorze mètres d'enduit et recépage du surplus des murs d'appuy tant en dedans qu'en dehors estime à soixante centimes le mètre..……..... 68 F 40 c
Plus vingt quatre mètres de même enduit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des parapets dudit pont..……...…… 24 F
Total présent chapitre 1er : ……..…….. ..... — 635 F 94 c
Revenant la totalité des articles mentionnés au présent chapitre premier à la somme de six cent trente cinq francs quatre vingt quatorze centimes.

f°14v°

Chapitre 2e

Terrasse des maçonneries

Art. 1er

Faire la reprise de l'arêtier occidental septentrional, des murs de cette terrasse sur dix mètres de pourtour et deux mètres six décimètres de hauteur produisant vingt six mètres quarrés en maçonnerie de moilon et mortier de chaux et sable sur huit décimètres d'épaisseur réduite estimé à quatre francs cinquante centimes pour mortier et façon et eu égard aux démolitions et mouvements de terre, la somme de ……... 117 F

Art. 2e

Dans la partie de cette reprise au couchant sera observé l'ouverture de la porte existante pour entrée de la cave en roc sous ladite terrasse, la plus valeur des paires de jambages et de la fermeture en Bourré qui en emploieront un quarteron, estimé taille comprise comme aussi le rajustement d'une ancienne porte cy……...……. 24 F

Art. 3e

Dans les murs de la même terrasse à l'aspect du nord et à côté de la dite reprise, sera pratiquée une nouvelle ouverture de porte et faire de la principale allée de marronnier, elle sera fermée par deux piliers simples, levés par sortes de trois assises chacun en pierre dure et décorés d'un couronnement consistant en un astragale, un talon, un filet, un jet d'eau et un petit amortissement terminé par un ove. Ces piliers de Bourré au dessus desdites socles auront quatre mètres de hauteur chacun sur huit centimètres en quarré.

Détail de ces piliers

Pierre dure des socles six mètres courants de pierre dure de Bourré qualité sur trois décimètres en quarré, estimés à quatre francs cinquante centimes le mètre cy…….……...	27 F	
Corps des piliers en Bourré pris sur deux francs et demi chacun pourtour ; ensemble quatre autres, hauteur comme développement de moulures compris cinq mètres produisant vingt mètres quarrés, estimés à sept francs l'un ……	140 F	
Raccordement des anciennes maçonneries pris le jambage en levant évalué à	167 F	141 F

f°15r°

Cy contre…….	167 F	141 F
Deux mètres quarrés comme dessus ……..…….....	9 F	
Deux pierres dures pour en faire un seuil en toute longueur de deux mètres servant de pierre de crapaudine, le tout estimé faire et fournir ……..……..	19 F 50 c	
Les deux vantaux de ladite porte seront choisis dans ceux de la démolition qui en fournira de convenable, estimés pour ajustement d'anciennes ferrures, peinture à l'huile à trois couches et mise en plan, la somme de ……...…	27 F	
Linteau en fer provenant de la démolition, couronnement léger et de bon goût en même matière estimé pour main d'œuvre seulement ……..…….	60 F	

Art. 4e

Les déblais de terre pour former les rampes nécessaire pour arriver commodément à ladite principale allée par la nouvelle porte, cy dessus estimée par approximation ……..	24 F	

Art. 5e

Refaire le chapeau dudit mur de terrasse et au dessus un mur d'appuy le tout sur un mètre de hauteur y compris les six décimètres de sur élévation à partir du sol de la terrasse , pourtour total, déduction faite du vuide de la porte neuve quarante mètres en maçonnerie de moilon employé à chaux et sables sur cinq décimètres d'épaisseur réduite, estimée à quatre francs le mètre pour toutes fournitures et main d'œuvre ……..…….	160 F	600 F 50 c

Art. 6e

Plus sur ladite sur élévation quarante mètres courants de recouvrement en pierre de Bourré, estimé sur cinq décimètres de largeur et trois décimètres de hauteur à trois francs

f°15v°

De l'autre part …….……	.....	600 F 50 c
Cinquante centimes le mètre cy …….....	140 F	

Art. 7e

Refaire le chapeau du mur de clôture entre le petit bâtiment servant de logement actuel au cocher et le dossier de l'appentis au midi longueur onze mètres sur cinq décimètres produisant cinq mètres cinq dixièmes, estimé pour mortier et façon à deux

francs cinquante centimes le mètre ……..…….. 13 F 75 c
NOTA : l'ancienne porte dans le mur subsistera cy…….....…….. Mémoire

Art. 8e

Regobelage, renduit et rempage à chaux et sable desdits murs de terrasse et clôture produisant déduction faite des parties neuves, cent cinq mètres quarrés estimés à soixante centimes l'un, la somme de ……... 63 F

Total du présent chapitre……...…… …… 817 F 25 c

Chapitre 3e

Bâtiment des remises et écuries

Ayant vingt deux mètres quatre décimètres de longueur sur dix mètres sept centimètres de largeur le tout hors œuvre, ledit bâtiment situé au couchant de ladite terrasse des marronniers et séparé d'icelle par un intervalle de deux mètres seulement petits accessoire.

Art. 1er

Seront supprimés les deux poteaux formant entrées et séparation des trois remises ; y subsisteront des piliers en pierre dure et deux murs de refends en douelle de Bourré à l'aplomb des poutres trop faibles du plancher qui sans le soutien seraient incapables de subsister longtemps. Refaire aussi en pierre dure le jambage à l'arêtier qui se lie avec le mur de refend de l'écurie.

Détail desdits piliers et murs

La fondation des deux piliers, longueur totale deux mètres, profondeur six décimètres, épaisseur commune six

f°16r°

Décimètre, produisant soixante douze centièmes de mètres cubes cy…… 0 m 72 c
Idem des murs en double longueur.
Ensemble dix huit mètres, profondeur six décimètres, épaisseur décimètres cy ……..……..…. 4 F 32 c
Les cinq mètres quatre centièmes cubes de maçonnerie en moilon à mortier de chaux et sable estimés pour fourniture et main d'œuvre, fouille comprise, à sept francs le mètre cy …… 35 F 28 c
Les deux piliers en pierre dure qualité de Lussault produiront sur quarante cinq centimètres en quarré et trois mètre vingt cinq centimètres de hauteur commune chacun cy ……... 1 m 314 c
Dont ledit arêtier pierre dure hauteur trois mètres vingt cinq centimètres, pourtour un mètre deux cent soixante huit millièmes

5 m 04 c

cubes, dont moitié à fournir…….……..…….……..	0 m 634 c	
L'autre moitié en pierre de démolition pour mortier et reporté..…	3 m	
Un mètre neuf cent quarante huit millième cubes de pierre dure de qualité susdite estimé à trente six francs le mètre pour valeur intrinsèque, mortier et pose ……..…….	70 m 12 c	
Superficie de taille de ladite pierre produisant trois mètres deux dixièmes à trois francs le mètre …….…...…….	9 m 60 c	
Mur en douelle de Bourré de dix neuf centimètres d'épaisseur longueur ensemble dix neuf mètres, hauteur commune trois mètres produisant cinquante quatre mètres quarrés estimés		1 m 948 c
		118 F

f°16v°

de l'autre part……..…….	……..	118 F
à cinq francs l'un à tout faire et fournir cy……..……...	270 F	
Observer les étayements nécessaires, faire souffler la poutre et les redresser autant que possible. Cette main d'œuvre estimée…..	9 F	
Montant du présent article premier……..…….	397 F	

Art. 2e

Repiquer et refaire l'aire de l'écurie en sa surface de quatre vingt douze mètres la recharger en retaille de Bourré, mouillées, bien battues et dressée. Estimé à vingt centime le mètre quarré…….…….	23 F	
Rajuster les fonds des crèches, les reclouer et rejoindre au besoin	12 F	
Fournir et poser à ces crèche vingt cinq anneaux de fer à la place de ceux arrachés et qui manquent lesdites à soixante centimes pièce …….……..	15 F	
Rafraichir par le bas la porte d'entrée à deux vantaux, fournir et poser à chaque une barre à queue en chêne, les repeindre à l'huile à une couche en dehors sur six mètres de surface le tout estimé …….……	5 F	
Les renduits des embrassements des deux croisées, les regobelages et recapages à faire et fournir au besoin en mortier à chaux et sables tant en dedans qu'en dehors et cy compris le colombage au dessus des remises produiront ensemble cent mètre quarrés estimés à soixante centimes l'un. cy……	60 F	
Rajuster le châssis desdites	115 F 25 c	397 F

f°17r°

Cy contre ……...…….	115 F 25 c	397 F
Deux fenêtres, les retailler et fournir huit carreaux de vitres les repeindre en dehors à l'huile à une couche, le tout estimé suivant le détail la somme de ……..…….…..	15 F	

Refaire les blancs en lait de chaux du plancher et au pourtour intérieur des murs produisant deux cent vingt mètres quarante estimés à dix centimes l'un…….	22 F	

Art. 3ème

Chambres en galetas

Relever sur ses gonds la porte d'entrée dans le pignon au nord y fournir deux barres en dedans rajouter celles à queue ; repeindre ladite porte en blanc de céruse à l'huile à une couche produisant quatre mètres quarrés, le tout estimé……..	4 F 50 c	
Faire quarante mètres quarrés de lambrissage en blanc en Bourré dans toutes les parties dégradées desdites chambres, estimés à deux francs le mètre……	80 F	
Fournir un châssis à tabatière et son treillis en fer. Réparer les autres et rajuster en place, y fournir huit carreaux de verre commun le tout estimé, peinture comprise ……..…....	36 F	
A l'une des portes, ajuster et poser une serrure qui manque, ajuster aussi dans le pignon méridional une des portes de démolition, le mètre de mesure, y remployer les anciennes ferrures et serrures ; faire la réparation générale des contrevents, peindre le tout en blanc de céruse à l'huile à deux couches le tout estimé…….…….	27 F	
Faire tous les galonnages …..…….…….....		
	147 F 50 c	549 F 25 c

f°17v°

De l'autre part ……	147 F 50 c	549 F 25 c
pans de bois en mortier de chaux et sables évalués à vingt quatre mètres quarrés à soixante centimes l'un…….	14 F 40 c	161 F 90 c

Art. 4ème

Plancher de l'écurie

Le plancher des remises se trouvera suffisamment consolidé par les murs en double tables à l'aplomb des poutres ainsi qu'il est dit à ce commencement du présent chapitre troisième il n'en est pas de même du plancher de l'écurie qui a suivi l'affaissement considérable des trois poutres trop faibles qui le soutiennent et qui n'ayant que vingt deux et vingt cinq centimètres de grosseur sur huit mètres de portée sont hors d'état de subsister sous le fardeau des pans de bois de distribution desdites chambres. Il est donc indispensable d'établir à l'aplomb de chaque poutre une décharge en charpente composée des pièces suivantes savoir : une semelle de huit mètres deux décimètres de longueur sur onze et vingt deux centimètres de grosseur produisant …….....	0 str 197 m	
Deux aiguilles au poinçon ensemble quatre mètres cinq décimètres sur vingt et vingt quatre centimètres…….....	0 str 216 m	

Un chapeau de quatre mètres sur même grosseur……..…….	0 str 192 m	
Deux esselliers longueur ensemble deux mètres sur dix décimètres sur quatorze et dix huit centimètres…….……	0 str 064 m	
Deux arbalétriers longueur ensemble six mètres sur dix huit et vingt deux centimètres produisant …….	0 str 234 m	
Total pour une décharge……..…..	0 str 903 m	
Et pour deux autres semblables…….	1 str 806 m	
Total pour les trois ensembles…….……..	2 str 709 m	
		711 F 15 c

f°18r°

Cy contre…….	.....	711 F 15 c
Les deux stères sept cent neuf millièmes cube de bois de charpente estimés eu égard à la sujétion de la pose et aux étayements pour redresser les poutres et les rappeler à leur premier niveau à cent francs le stère cy ……...…..…..	270 F 90 c	
Douze étriers en fer de démolitions de vingt mètres de développement total sur neuf et quarante millièmes d'échantillon vingt quatre boulons à vis et écrous de trois décimètres de longueur chacun sur vingt sept millièmes de diamètres le tout pesant cent huit kilogrammes estimés à soixante centimes l'un pour façon et pose seulement ….……..….	64 F 80 c	
Rajuster des anciens pans de bois dont les dites décharges prendront la place, garniture d'icelles en colombages et tournisses, raccordements des autres pour passage des semelles neuves, le tout évalué à deux cent cinquante mètres de bois, estimé à vingt sept francs cinquante centimes, pour remploi seulement ..……...	68 F 75 c	
Briquage desdits pans de bois produisant raccordement compris quarante mètres quarrés estimés à soixante quinze centimes le mètre, la somme de …….....	30 F	
Même estimation pour les raccordements de carrelages y compris ceux à refaire dans les embrasements des portes d'entrée du corridor……..	30 F	1175 F 60 c
NOTA : au moyen desdites décharge on		

f°18v°

De l'autre part ……..…	.....	1175 F 60 c
supprimera les trois poteaux sous les poutres qui gênent la circulation de l'écurie cy pour …….	Mémoire.	

Art. 5e

Couverture

Sur les couvertures du comble de cedit bâtiment ainsi que sur celle de la chambre actuelle du cocher qui au surplus est en bon état de réparations, repiquer un milieu d'ardoise en recherche et notamment en réparation des doubles ; plus un cent de tuiles aux mêmes doubles chaussiner les faîtages au besoin ; le tout estimé

à faire et fournir ……..……....	55 F	

Art. 6e

Petits ponts en charpente pour l'arrivée desdites chambres en galetas ces ponts ruinés de vétusté seront refaits ainsi qu'il suit.

Détail d'un [pont]

La reprise de la maçonnerie dégradée des murs destinés à le soutenir produira trois mètres quarrés ; ladite en moilons employé à chaux et sables sur six décimètres d'épaisseur. Estimée à trois francs cinquante centimes le mètre pour mortier et façon la somme de ……..……..	10 F 50 c	
Ces murs sous la portée desdits ponts seront couronnés d'une assise en pierre dure produisant deux mètres courants pour les deux côtés, estimés à quatre francs cinquante centimes l'un pour fourniture taille et pose ……..…	13 F 50 c	
Charpente consistant en deux sommiers et deux entretoises longueur ensemble neuf mètres sur vingt et vingt deux centimètres de grosseur réduite, produisant trois cent quatre vingt seize millième ……..….	31 F 68 c	
	24 F	1 280 F 60 c

f°19r°

Cy contre ……	24 F	1 280 F 60 c
de stère à quatre vingt francs le stère …….	19 F 36 c	
Couvertures en madriers solidement chevillées en fer ; longueur deux mètres deux décimètres, largeur huit décimètres, produisant un mètre soixante seize centimètre quarrés ; estimés à onze francs le mètre chevillettes comprises ……..….		
Total pour un pont ……..…….	75 F 04 c	
Et pour un autre semblable ……..….....	75 F 04 c	
À l'un desdits ponts fournir un poulain en chêne de quatre marches, à l'autre un second poulain de deux marches ; refaire valeur de deux mètres quarrés de maçonnerie autour ; revêtir le seuil en bois d'une marche et d'une contremarche en chêne, le tout estimé à faire et fournir ……..	18 F	168 F 08 c
Total du présent chapitre troisième…….	.....	1 398 F 68 c

Chapitre 4e

Bâtiment en appentis à l'angle occidental méridional de ladite plantation de marronniers

Petite terrasse en avant, autre au midy de la même plantation, petit pavillon sur cette dernière terrasse

Bâtiment en appentis ayant douze mètres de longueur sur six

mètres, trois décimètres de largeur.

Art. 1er

A l'aire de la chambre, repiquer cinquante carreaux rouges estimés pour fourniture, mortier et façon

f°19v°

la somme de ……..……	2 F 50 c	
Aux croisées d'*idem*, rajuster et adapter deux croisées de démolition de deux mètres de hauteur chacune sur deux mètres six décimètres de largeur ; ensemble estimé, y compris les nouveaux scellements et les vitres à fournir au besoin cy …....…	15 F	

Art. 3e

Peindre extérieurement lesdites croisées en blancs de céruse à l'huile à une couche, estimé cy……...	5 F	

Art. 4e

La charpente du comble en appentis poussant au vuide et ayant déjà occasionné quelques affaissements et surplomb dangereux ; il est urgent de retenir cet écart par une aiguille de moise traversée de deux boulons à vis et écrous l'un à la rencontre de la semelle turinante, l'autre vis à vis l'entrait et assujettie au mur de dossier par deux tirants traversant son épaisseur ; et relever par deux gros extérieur en fer, fixer aussi la sablière avec étais en dehors. Ladite aiguille double aura cinq mètres de hauteur sur seize et vingt quatre centimètres de grosseur pour les deux pièces, produisant dix neuf centièmes de mètres cubes ; estimés à cent francs le stère eu égard à la sujétion de la pose cy……..……..	19 F	
Les deux boulons de cinq décimètres de longueur chacun sur vingt sept millimètres de diamètres, l'étrier en fer plat de deux mètres de développement sur neuf et trente millimètres le tout en fer de démolition pesant ensemble……..…..	19 F	22 F 50 c

f°20r°

De l'autre part ……..…	19 F	22 F 50 c
Vingt cinq kilogrammes à soixante centimes l'un …….	15 F	
Pouvoir le rajuster dans le mur de dossier …….....	2 F	39 F
Etais pour forcer la sablière ……...	3 F	

Art. 5e

Sur la couverture du comble, repiquer deux cents tuiles en

recherche, chaussiner le faîtage et les river le tout estimé…… 9 F

Art.6e

Ajuster à la lucarne un contrevent de démolition ; ledit mettre trois décimètres de hauteur sur huit décimètres de largeur ; ledit ferrer de deux gonds, deux bandes et un verrou, estimé pour réparation et mise en place seulement la somme de…….. 3 F 50 c

Art.7e

Petite terrasse en jardin en avant dudit bâtiment

Refaire à chaux et sable dix mètres courants de murs de parapet sur un mètre de hauteur en pierre de taille de Bourré ou de qualité supérieur sur trois décimètres d'épaisseur ; estimé pour fourniture en main d'œuvre à sept francs le mètre la somme de… 70 F

Faire valeur de douze mètres quarrés de renduits et recépage à chaux et sable au surplus desdits murs de parapet et de clôture et au pied dudit bâtiment ; estimés à soixante centimes le mètre.… 7 F 20 c — 77 F 20 c

Art. 8e

Autre petite terrasse au midi de celle des marronniers

Cette terrasse très étroite n'étant terminée…… ..... 151 F 20 c

f°20v°

De l'autre part …….…… ..... 151 F 20 c

Côté de la ville que par le rocher très escarpé qui finit au niveau du sol de ladite terrasse, et qui présente à chaque pan un précipice de trente mètres de profondeur, il est indispensable pour obvier aux accidents de construire un mur d'appui ou de parapet en toute longueur de ladite terrasse qui est de quarante mètres lequel produira sur un mètre trois décimètres de hauteur fondation comprises et six décimètres d'épaisseur réduite trente et un mètres deux dixièmes cubes de maçonnerie de moilon à chaux et sable, talutée convenablement en dehors ; estimé à sept francs le mètre à tout faire et fournir ……..…... 218 F 40 c

Cette maçonnerie sera couronnée d'un rang de pierres et d'échantillon taillées en bahut produisant également quarante mètres courants sur cinq décimètres de largeur et trois décimètres d'épaisseur ; estimée à trois francs cinquante centimes le mètres pour toute fournitures et mains d'œuvre, la somme de ……..…….. 160 F — 378 F 40 c

Art. 9e

Petit pavillon sur ladite terrasse et cave en roc derrière

Le plancher étant entièrement ruiné sera refait à neuf y fournir quatre soliveaux de trois mètres six décimètres de longueur chacun sur quatorze et seize centimètres de grosseur, produisant…….…..	0 str 318 m	
La charpente du comble enfoncée sera refaite en appentis suivant son ancienne disposition, il y aura fourni une panne et trois chevrons de trois mètres deux décimètres chacun, ensemble quatorze mètre sur onze et douze		
	0 str 318 m	529 F 60 c
f°21r°		
Cy contre ……	0 str 318 m	529 F 60 c
centimètre de grosseur réduite produisant …….……	0 str 182 m	0 str 500 m
Les cinq dixièmes de stères cubes de bois de charpente neuve ou de qualité équivalente estimé à quatre vingt francs le stère, la somme de ……..….	40 F	
Refaire le plafond qui produira neuf mètres quarrés ; ledit blanc en Bourré et latte sur lattis estimé à deux francs le mètre……	18 F	
Faire la reprise de la lézarde et des joints à l'extérieur des murs estimés…….....	6 F	
Poser un banc en pierre dure de démolition réservé sous l'appui de la croisée estimé pour taille supportée et mortier la somme de	4F 50 c	
Ajuster une croisée de la démolition de un mètre cinq décimètres de hauteur sur un mètre de largeur ; ladite à petit bois vitrée et repeinte d'une couche en dehors, estimée nouveaux scellements compris la somme de……..…	6 F	
Plus une porte provenant aussi de la démolition estimée pour rajustement et pose seulement …….…….	3 F	
Ajuster aussi à la porte intérieure une serrure qui manque ……	1 F 50 c	
Enfin refaire sur lattis neuf la couverture du comble produisant seize quarrés, fournir un tiers de ……		
	79 F	529 F
f°21v°		
Cy contre ……..…..	.....	230 F
mètre quarré estimé à quatre vingt centimes l'un …..…….....	88 F	
Sur la couverture de ladite tour sera refait sur lattis neuf vingt quatre mètres quarrés de couverture en ardoise en fournissant un quart en déchet de l'ancienne ; estimés à deux francs cinquante centimes le mètre la somme de …….	60 F	
sur le surplus de ladite couverture repiquer scrupuleusement en recherche six cents ardoises estimé la somme de …….....	30 F	
Refaire aussi à ciment employé à la manière de Loriol , le renduit de la chape du noyau de ladite tour, produisant dix huit mètres quarrés estimés à tout faire et fournir et eu égard à la sujétion de l'emploi à un franc cinquante centimes le mètre la somme de …….....	27 F	

Art. 3e

Autre partie de mur de parapet vis à vis le grand corps de bâtiment à démolir chapitre 1er de la partie

Ce mur d'appuy construit comme celui mentionné en l'article premier du présent chapitre produira sur cinquante six mètres de longueur et un mètre de hauteur , cinquante six mètres quarrés estimés audit prix…… 392 F
Autre partie de mur à

392 F 435 F

f°22r°

De l'autre part…….…. 392 F 435 F
reprendre depuis le dernier jusqu'à la chapelle longueur douze toises, hauteur comme dessus, mêmes matériaux, même prix..... 84 F

Art. 4e

Sur la partie du mur de face de l'ancien bâtiment pour fabrique de boutons à démolir, lequel mur est à déraser de hauteur d'appui ainsi qu'il est dit au chapitre 3e, sera recouvert d'une assise en pierre de taille qui complètera ladite hauteur sur la longueur de trente mètres cinq décimètre de largeur et trois décimètre de hauteur estimé à trois francs cinquante centimes le mètre à faire et fournir, la somme de …….. 105 F
Enduit au dessus sur la vieille maçonnerie……..... 18 F
Voûte en libages pour fermer le vuide de l'ancien escalier au niveau de la cour produisant huit mètres quarrés, estimés à six francs le mètre y compris les aras de maçonnerie pour établissement des naissances de ladite voûte……..…… 48 F 196 F
Régalement des terres en l'emplacement dudit ancien bâtiment à démolir, la somme de ……. 25 F

Art. 5e

Pavage à faire en l'emplacement du grand bâtiment chapitre premier de la première partie, ledit passage pour conservation des voûtes du chemin couvert et de celles sous le bâtiment qui subsisteront au niveau des cours

f°22v°

Cy contre …… 1 107 F
La première partie produira sur trente six mètres de longueur et seize mètres de largeur …….……. 576 m
La second partie depuis la tête de la voute dudit chemin couvert, longueur quinze mètres, largeur douze mètres produisant cy…… 180 F
Toisé total du pavage ……..…... ..... 756 m

Les sept cent cinquante six mètres quarrés de pavages à mortier de chaux, sables et ciment disposé suivant les pentes convenables estimées à deux francs cinquante centimes le mètres en pavé de démolition réservé et y compris le régalement des terres, la somme de ……..…... 1 890 F

Voûte en libages pour fermer les vuides de deux escaliers souterrains qui nuiraient à la continuité dudit pavage. Elles produiront ensemble dix huit mètres quarrés, estimé y compris la maçonnerie pour naissance à six francs le mètre..…….. 108 F 1998 m

Art. 6e

Chapelle réservée comme monument gothique et recommandable surtout par la délicatesse de ses sculptures

Supprimer la masse de maçonnerie qui couvre la descente en pierre à la chapelle souterraine inutile, y substituer une voûte au niveau du sol de la cour ladite de trois mètre de longueur sur deux mètres huit décimètres quarrés en pierre de la démolition de ladite masse estimée 3105 F

f°23r°

De l'autre part ……..… ..... 3105 F

à trois francs le mètre ……. 23 F

main d'œuvre de ladite démolition …… 4 F

Avant l'exécution de ladite voûte seront bouchés en maçonnerie de libages employés à mortier de chaux et sables trois ouvertures de croisées de la chapelle souterraine, produisant ensemble sur quatre mètres de largeur totale et un mètre six décimètres de hauteur commune six mètres quatre décimètre estimés à quatre francs le mètre à tout faire et fournir ……. 25 F 60 c

Refaire en pierre de taille l'arêtier oriental septentrional de ladite chapelle, près la porte d'entrée. Cette reprise produisant y compris les raccordements douze mètres quarrés, plus le retour de la corniche sur la partie couverte par les bâtiments à démolir ; ladite corniche exécutée en pierre de Belle Roche conformément au profil de l'ancienne, produisant eu égard aux développements des moulures cinq mètres quarrés au total dix sept mètres, estimés à sept francs cinquante centimes l'un pour toutes fournitures et main d'œuvre..……..... 127 F 50 c

Panneaux de vitres des huit fenêtres de ladite chapelle à remettre en plomb produisant sur deux mètres six décimètres de hauteur commune et neuf mètres de hauteur ensemble, vingt trois mètres quatre décimètre estimés 180 F 50 c 3 105 F

f°23v°

Cy contre……. 180 F 50 c 3 105 F

à quatre francs cinquante centimes le mètre ……..…… 105 F 30 c

refaire la croupe au nord, y employer soixante mètres courants

de bois de onze et douze millimètres de grosseur réduite, produisant un stère deux cent soixante millièmes cubes estimés à quatre vingt francs le stère …….....	100 F 80c	420 F 35 c
La couverture de cette croupe à faire en ardoise sur lattis neuf produira sur deux mètres trois décimètres de largeur réduite et trois mètres cinq décimètres de hauteur, étant compris huit mètres soixante quinze centimètres quarrés estimés à trois francs le mètres à tout faire et fournir ……..	26 F 25 c	
Sur le surplus de l'ancienne couverture qui est en bon état, repiquer, en rechercher cents cinquante ardoises, estimées clous et façon compris ……	7 F 50 c	
Total du présent chapitre cinq …….…….	.....	3525 F 39 c

Chapitre 6e

Principal bâtiment de la maison cy devant canoniale, réservé pour écurie et remise particulières ; ouvrages à cet effet qui doivent suivre les démolitions énoncées au chapitre cinq de la première partie cy dessus

Art. 1er

Maçonnerie et objets en dépendance

Pratiquer dans le mur de face et vis à vis l'emplacement		
f°24r°		
du pavillon de l'ancienne cuisine qui sera démoli, les deux ouvertures des remises de trois mètres de largeur chacune sur trois mètres de hauteur, les jambages en pierre dure à la hauteur des trois premières assises en emploieront six mètres cinq décimètres courants y compris les carreaux sous la parties des deux poitraux en charpente cy après ladite pierres dures de qualité de franc Lussault, estimées à quatre francs cinquante centimes le mètre à faire et fournir…….	29 F 25 c	
Le surplus desdits jambages au nombre de deux sera en pierre de Bourré. Il y entrera vingt et un, réputés menus, estimés pour fourniture, taille, pose et mortier……..….	21 F	
Reprise de maçonnerie près lesdits jambages et au dessus des poitraux six mètres quarrés en toute épaisseur d'ancien mur, estimé pour mortier et façon ……..……	18 F	
Le pilier intermédiaire en pierre dure comme dessus produira sur sept décimètres de largeur trois décimètres d'épaisseur réduite et trois mètres deux décimètres de hauteur six cent soixante douze millièmes de mètre cube estimés à quarante francs le mètre pour toute fournitures, taille, pose et mortier et eu égard à la démolition de l'ancien mur cy…….....….	26 F 88 c	
Maçonnerie en moilon derrière pour compléter l'épaisseur de l'ancien mur produisant un mètre quarré sur trois décimètres		

d’épaisseur, estimé pour mortier et façon……..… 1 F 50 c
Mur de séparation des deux remises en douelle de Bourré, produisant sur dix mètres de longueur et quatre mètres de hauteur, fondation comprise, vingt mètres quarrés, estimés à cinq francs l’un, pour toutes fourniture et main d’œuvre…….…….. 100 F

196 F 63 c

f°24v°

Cy contre …… ..... 196 F 63 c

NOTA : le sol de la nouvelle remise dans l’emplacement de l’ancien cellier se trouve enfoncé de soixante quinze centimètres au dessous de la cour. Il sera remblayé en toute surface jusque le niveau et ce avec les vuidanges provenant de la démolition, ce qui en évitera le transport ; pourquoi cet objet en est ici que pour Mémoire.

Cy……..……...……. Mémoire.

Reprendre le jambage de la porte de l’écurie qui recevra les deux vantaux de la remise ou écurie dans le pavillon à supprimer. Ce jambage pour la portée de la poutre sera en pierre dure comme dessus et produira sur mêmes dimensions que le pilier cy dessus, pareil cube estimé cy……...……..…. 26 F 88 c

Raccord des arrachements de maçonnerie pour liaison de ladite pierre dure. ..... 9 F

Refaire les tableaux, feuillure et embrasements de l'autre jambage en Bourré et la demande desdits vantaux qui resserviront.

Refaire les joints, le tout estimé pour mortier et façon ..... 9 F

Au premier étage, une porte à supprimer et boucher à hauteur d'appuy de croisée, en maçonnerie de même Bourré estimé à faire et fournir..... 7 F

NOTA: cette porte à ce moyen se trouvera convertie en croisée.

Cy pour ……... Mémoire.
Cy pour ……...….... Mémoire.

Porte au rez de chaussée à boucher en son entrée ; arêtier à reprendre en bonne liaison, le tout en Bourré comme dessus produisant quatre mètres cinq décimètres, estimé à faire et fournir cy..... 31 F 50 c

280 F 01 c

Pour terminer la cage de l'escalier au

f°25r°

De l'autre part .... 280 F 01 c

niveau du quarré du bâtiment sera fait une sur élévation en même Bourré que dessus de six autres de pourtour liaisons comprises sur trois mètres de hauteur, produisant dix huit mètres quarrés, estimé à sept francs l'un ..... 126 F

Le rétablissement des neuf marches dudit escalier en pierre à vis Saint Gilles qui sont enterrées au rez de chaussée et que la construction du perron et terrasse avait rendu inutiles ; estimé ce

qui convient faire pour remettre les choses en leur premier état.... 30 F

Fournir aussi en maçonnerie de même Bourré la porte d'entrée actuelle du grenier sur l'écurie; la pratiquer pour communication dans le mur de refend des deux greniers. Le tout estimé pour arrachement, démolition et réfection et y compris le Bourré à fournir au défaut de celui qui proviendra de la nouvelle porte et la repose de l'ancien ventail qui resservira ainsi que ses ferrure et serrure..... 15 F

Bousillage du plancher à surbaisser dont sera cy après mention produira soixante cinq mètres quarrés ; estimés pour barreaux au déchet, terre et foin et y compris la recharge au dessus en terre glaise bien corroyée à un franc cinquante centimes le mètre..... 97 F 50 c

Recépages, renduits et rejointoiements à faire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dudit bâtiment produisant ensemble soixante mètres quarrés, estimés soixante centimes l'un..... 36 F

Nouveau blancs en lait de chaux à deux couches des murs et planchers des remises et écurie produisant ensemble vuides déduits et y compris le développement des soliveaux cinq cent mètres quarrés estimés 584 F 51 c

f°25v°

Cy contre .... 584 F 51 c
à dix centimes l'un ……..... 50 F
Total du présent article de maçonnerie..... ..... 634 F 51 c

Art. 2e

Charpenterie

A la porte de l'écurie fournir et poser un poitrail en charpente en deux pièces assemblées avec clefs ; ledit de quatre mètres de longueur sur trente huit et soixante quatre centimètre de grosseur ensemble produisant cy..... 0 str 968 m
Idem pour chacun poitrail de remise et pour les deux ..... 1str 936 m
Total du toisé cubique..... ..... 2 str 904 m

Le stère neuf cent quatre millièmes cubes de bois de charpente en chêne de première qualité estimés à cent dix francs le stère eu égard au levage et à la sujétion des étayements ..... 319 F 44 c

La charpente du comble de la cage d'escalier à exhausser produira d'après son plan à pans, et sur quatre mètres de hauteur d'aiguille portant étau et ce d'après le détail particulier que nous en avons fais pour sablières, enrayures, arêtiers, chevrons, empannons, jambettes, coyaux et chevalets pour la réunion avec le grand couvert cy..... 190 m

Et la charpente du long pan entre ladite cage d'escalier et l'arêtier sud ouest du bâtiment il convient fournir et poser en raccordement 190 m 319 F 44 c

634 F 51 c

f°26r°

De l'autre part……...…….…..	190 m	319 F 44 c
		634 F 51 c
sept chevrons de six mètres de longueur chacun plus quatre autres de trois mètres aussi chacun ensemble cy.....	54 m	
Une filière de cinq mètres sur seize et dix neuf centimètres de grosseur	5 m	
Le prix des chevrons du long pan sur l'écurie, posés sur le mur et étant susceptibles de s'échapper au vuide faute de sablière. Il en sera fourni une de neuf mètres de longueur sur même grosseur.....	9 m	
La pose de cette sablière exigera nécessairement les démolitions et retaille des dix sept chevrons de neuf mètres chacun qui peuplent ce long pan; ils produisent ensemble cent cinquante trois mètres courants, estimés pour façon des nouveaux tenons, par sur les sablières et nouveaux levages à trente cinq francs le cent.....	53 m 55 c	
Dix huit coyaux à fournir, produisant ensemble cy	26 m	
Plus dix sept anciens esseliers à démonter et reposer lesdits de deux mètres trois décimètres de longueur chacun, produisant ensemble trente neuf mètres courants		
	284 m	372 F 55 c
		634 F 51 c

f°26v°

Cy contre…….	284 m	372 F 55 c
		634 F 51 c
pour façon audit prix	13 F 65 c	
fournir un petit chevron.....	4 F	
Etayement de l'enrayure pendant la démolition	18 F	
Total du toisé courant de bois neuf	.....	288 m
Les deux cent quatre vingt huit mètres courants de bois à fournir, travailler et poser sur dix et treize centimètres de grosseur réduite, produisant quatre stères sept cent quarante quatre millièmes, estimés à quatre vingt francs le stère	379 F 52 c	
Le plancher en deux travées à descendre au niveau de la poutre produira cent soixante mètres courants estimé pour démolition et repose audit prix de 35 F le cent	56 F	
Trente six trous et scellements nouveaux dans les murs ……..	18 F	

Art. 3e

Couverture

La couverture en ardoises sur lattis neuf du nouveau comble de l'escalier produira sur cinq mètres de pourtour réduit et cinq mètres de hauteur rampants, doublés et étau compris.....	25 m	
Celle du chevalet et de ses noues à la rencontre du comble du bâtiment produira	6 m	
La partie de couverture du long pan en raccordement près l'escalier produira	20 m	

La couverture du long pan dépoli et refait produira sur dix mètres de hauteur, usages observés et douze mètres de largeur…. 120 m

Total du toisé desdites couvertures..... …… 171 m

Les cent soixante et onze mètres de superficie de couvertures sur lattis neuf et en ardoises provenant de la démolition des deux pavillons et de la galerie intermédiaire suivant la réserve, articles chapitre 5e de la 1er partie estimé à 1 F 75 c le mètre pour latte, clous et façon 299 F 25 c 299 F 25 c

f°27r° 1 492 F 67 c

De l'autre part…….. 299 F 25 c 1 492 F 67 c

sur le surplus des anciennes couvertures qui subsisteront, repiquer des ardoises; en rechercher chaussures, rives de faîtages au besoin, le tout estimé ..... 36 F

Art. 4e

Portes et autres menus objets, accessoires

Le remplacement de la grande porte à deux vantaux de l'écurie actuelle les nouveaux scellements, rajustement et repose d'une porte de démolition au bas de l'escalier ; *idem* d'une croisée qui sera pratiquée au palier supérieur dudit dans le mur à exhausser , la cloison à supprimer à l'arrière des chambres et cabinets qui subsisteront au dessus l'écurie pour le logement du cocher ; le remplacement et repose de la porte d'entrée qui se trouve en cette cloison à pratiquer dans celle en retour, la nouvelle mise en place de la porte de communication aux greniers ; le tout estimé, y compris les rajustements des ferrures, au blanc ..... 30 F

La peinture à l'huile à une couche desdites portes et croisées en dehors, comme aussi celles au nord sur la grande terrasse des tilleuls ; produises vingt cinq quarrés estimés à 50 c l'une 12F

NOTA: Il était jusqu'à propos de supprimer celles de ces dernières croisées, comme inutiles, leur valeur intrinsèques excéderait le prix de la maçonnerie à faire pour fermer les ouvertures.

Cy pour ..... Mémoire.

Total dudit chapitre six .... 1 870 F 42 c

NOTA : Entre la cour des remises et écuries mentionnées en ce chapitre et le bâtiment du portier, chapitre 1er, est un logement particulièrement vacant dont le principal bâtiment à vingt mètres de longueur sur sept mètres de largeur hors œuvre. Il consiste en un simple rez de chaussée composé d'un vestibule, d'une cuisine, de deux chambres à cheminée, d'un cabinet et d'un serre bois, greniers sur le tout, comble à deux égouts couvert en tuiles et en dépend une petite cour et un hangar, une petite terrasse et un cabinet d'aisances. Ce logement comme inutile aujourd'hui pouvait être ajouté au chapitre des démolitions : mais comme on peut y trouver une destination par suite et qu'il est en bon état de réparation, sa conservation ne présente aucun inconvénient et

nous n'en parlons ici que pour cy ..... Mémoire.

f°27v°

Chapitre 7e

Bâtiment au midi de la grande terrasse de tilleuls et composé d'un double cabinet d'aisances, d'un bûcher, d'une chambre à cheminée avec cabinet et d'une petite écurie, grenier sur le tout, comble à deux égouts couvert d'ardoises

Art. 1er

Maçonnerie

Aux jambages de la porte de l'écurie, fournir et poser six gros Bourré en reprise de ceux ruinés qui si trouvent; lesdits estimés à 1 F 50 c pièce, eu égard aux arrachements.....	9 F	
Le mur sous la crèche vers le levant étant très dégradé sera repris et renforcé sur trois mètres de surface et deux décimètres d'épaisseur réduite estimé à 1 F 50 c l'un	4 F 50 c	
Faire le renduit nécessaire à l'intérieur évalués à dix huit mètres de surface à 60 c l'un.....	10 F 80 c	
L'aire de ladite écurie enfoncée et bouleversée est à repiquer et recharger en retaille de Bourrés et vuidanges bien mouillées et battues produisant vingt trois mètres superficiels, estimés à vingt cinq centimes l'un.....	5 F 75 c	
Total de l'art. 1er :.....	.....	30 F 05 c

Art. 2e

Ajuster une des portes de la démolition en remplacement de celle ruinée de ladite écurie estimé, compris les nouveaux scellements et réparations des ferrures	3 F	
À la fenêtre du Rucher, ajuster pareillement un châssis à petits bois de six dixièmes de mètres quarré à la porte de l'ancien rompu; ledit châssis vitre 4 carreaux estimés pour façon.…….....	2 F	
Au râteau de l'écurie, il manque deux barreaux à fournir.....	1 F	
Sur la couverture de ce bâtiment, repiquer 200 ardoises en recherche chaussures, rives et faîtages au besoin	15 F	
Total dudit chapitre sept.....	.....	51 F 50 c

Chapitre 8e

Corps de bâtiment entre la grande terrasse plantée en tilleuls et la cour particulière dite du péristyle et dont partie est actuellement occupée par le concierge

f°28r°

Ce bâtiment de trente trois mètres de longueur sur onze mètres de largeur hors œuvre est composé au rez de chaussée de sept chambres à cheminée moderne, accompagnées de leurs cabinets, garde robe et dégagements, deux escaliers en charpente à rampes droites ; même distribution au premier étage, grand grenier sur le tout ; comble à deux égouts et en croupe couvert d'ardoises.

Art. 1er

Au 1er appartement à l'extrémité méridionale, il convient refaire les jambages et fermeture de la cheminée entre les deux jambages la maçonnerie en douelle de Bourré nécessaire à cet effet produira trois mètres cinq dixième quarrés, raccordement compris ; estimés à cinq francs le mètres cy ..... 17 F 50 c

Art. 2e

Y adapter un chambranle provenant de la démolition estimé par ajustement, raccordement d'anciennes boiseries et nouvelles peintures en marbre à l'huile ..... 12 F

Art. 3e

Convertir en porte la croisée sur la terrasse ; y adapter une porte vitrée à deux vantaux avec volet provenant de la démolition ; démolir l'appuy actuel former dans sa hauteur les tableaux ; embrasements et feuillures nécessaires ; le tout estimé y compris la peinture de ladite porte et la réparation des vitres au besoin..... 30 F

Art. 4e

Sera pratiqué une ouverture dans le pignon au midi qui recevra les châssis à petits bois de ladite croisée. Convertir en porte, y employer un quarteron et demi de Bourré ; faire trois mètres quarrés de maçonnerie en moilon pour raccordements ; reposer lesdits châssis, les repeindre en blanc de céruse à l'huile une couche ; le tout estimé..... 55 F

Art. 5e

À la chambre au dessus de celle dont il s'agit, recoller en mastic un des jambages du chambranle de la cheminée en pierre calcaire ; ce jambage ou montant cassé en trois pièces, le remettre en place, repeindre le chambranle en marbre à l'huile nervée, estimé scellement compris..... 11 F

125 F 50 c

Art. 6e

À la croisée de l'appartement du rez de chaussée

f°28v°

Cy contre……. ..... 125 F 50 c

vis à vis l'allée milieu de la terrasse, il se trouve un carreau de verre de bohème cassé ayant 65 sur 82 centimètres à 21 F les feuilles, pose comprise ..... 21 F

À la porte vitrée à côté du carreau de verre blanc cassé 32 et 38 centimètres, estimé ..... 1 F 60 c

Au premier étage, un carreau de verre de bohème cassé, ledit de même mesure que le précédent, se trouve à l'une des croisées côté de la terrasse et sur la cour du péristyle, un carreau de 57 et 59 centimètres estimés ensemble ..... 24 F

Art. 7e

À l'une des chambres dudit 1er étage, il manque une porte à placard et ses chambranles. En choisir une dans celles de la démolition et l'adapter à l'ouverture; estimé pour tous raccordements de menuiserie et serrureries y compris une couche de peinture à l'huile sur les deux faces ..... 9 F

Art. 8e

Dans le grenier près la noue, il manque un châssis vitré de quatre vingt cinq centimètres de hauteur sur 43 centimètres de largeur ; ledit à faire et fournir en chêne sur les démolitions sera ferré de deux pommelles et une targette et vitré de 4 carreaux ; estimé peinture à 2 couches comprise..... 9 F 50 c

Art. 9e

Sur le comble de ce bâtiment, repiquer 500 ardoises en recherches, chaussiner le faîtage, fournir 6 faistons neufs ; estimé 34 F

Total des réparations mentionnées au présent chapitre 8e..... ..... 224 F 60 c

NOTA: c'est au levant du bâtiment, objet de ce dernier chapitre, que se trouve la grande terrasse dans un magnifique aspect

immédiat et à son extrémité orientale commence un joli jardin à l'anglaise qui comprend tout l'espace des terrains vagues et fossés du château. Il est traversé par le pont de la porte des Lions dont les arches servent de communication aux deux parties. Ce jardin et la terrasse qui le précède sont bien entretenus et en bon état de culture cy pour …… Mémoire.

Chapitre 9e

Corps de bâtiment dit échansonnerie formant retour d'équerre sur la grande masse des bâtiments d'habitation cy après et on faisant partie lui même

f°29r°

Art. 1er

Réparation suite à la démolition des bâtiments qui encombrent celui cy laquelle est l'objet du chapitre 6e de la première partie du présent procès verbal

L'entablement à continuer jusqu'à la tour de l'escalier en pierre à l'angle sud est de ce bâtiment sur dix huit mètres cinq décimètres de longueur. Cet entablement en pierre de Belle Roche de même profil que celui qui subsiste dans la partie découverte, estimé eu égard à la sujétion de la pose en boutisses et à la grande élévation à 15 mètres..... 277 F 50 c

Brèche à reprendre vis à vis l'ancien escalier à démolir, produisant sur quatre mètres de largeur liaisons comprises et sept mètres de hauteur vingt huit mètres quarrés sur un mètre huit centimètres d'épaisseur en maçonnerie de même espèce que l'ancienne en observant les hauteurs d'assise de pierre de taille pour le revêtement extérieur, estimé à dix francs le mètre pour toutes fourniture, fors moilon qui proviendra de l'ouverture des deux croisées cy après..... 280 F

Deux croisées à l'aplomb l'une de l'autre à ouvrir en même. Elles auront 5 mètres 5 décimètres de hauteur ensemble sur un mètre six décimètres de largeur commune entre tableaux ; estimé pour démolition et reprise des anciens jambages existants et ce que s'en trouvera dégradé et défectueux..... 30 F

Adapter à ces deux ouvertures deux croisées de la réserve et leurs embrasements ; les rajuster ainsi que les ferrures, faire tout les scellements nécessaires, réparer les vitres, repeindre à une couche le tout estimé..... 72 F

Fermer deux portes qui deviennent inutiles en maçonnerie de même Bourré produisant quatre mètres, le surplus du vuides des mêmes portes réservé pour placard en dedans ; estimé à 7 F le mètre..... 28 F

Total du présent art. 1er :..... ..... 687 F 50 c

Art. 2e

Refaire les bousillages et carrelages du premier plancher sur treize mètres six décimètres de longueur et huit mètres de largeur produisant cent huit mètres huit dixièmes quarrés estimés à trois francs le mètre pour les deux espèces d'ouvrages ; en fournissant de barreau et carreau au déchet……...……..... 326 F 40 c

Art. 3e

1 013 F 90 c

Au vaisseau joignant la tour de l'escalier et faisant rez de chaussée sur la cour du péristyle, refaire vingt cinq mètres superficiels de carrelage en carreau blanc de vingt deux

f°29v°

Cy contre …… ..... 1 013 F 90 c
centimètres d'échantillon estimé à 2 F le mètre……..... 50 F

Art. 4e

À la grande salle en suivant, faire 16 mètres de carrelage en carreaux rouges de seize centimètres d'échantillon estimé à 1 F 50 c le mètre pour carreau, mortier et façon……...…… 24 F

Art. 5e

À l'étage du comble faire une partie de carrelage en carreau blanc comme dessus produisant par huit mètres de longueur et 4 mètres 5décimètres de largeur trente six mètres quarrés estimés à deux francs l'un……..….. 72 F

Art. 6e

Refaire le bousillage du plancher en enrayure de la tour dudit escalier produisant dix mètres quarrés estimés à un franc cinquante centimes l'un…….…. 15 F

Art. 7e

Audit étage des comble refaire 80 mètres quarrés de lambrissages et plats fonds en blanc en Bourré et plâtre dans toutes les parties dégradées de la distribution de cet étage ; estimé considération faite des lattis qui pourront resservir à 1 F 50 c le mètre…….……..…. 120 F

Art. 8e

Aux croisées de cet étages , il manque quinze carreaux de vitres de 32 sur 41 centimètres à fournir à neuf estimés à un franc trente cinq centimes pièces……..……. 20 F 25 c

Nota : pour éviter un trop long détail, toutes les peintures extérieurs seront comprises cy après au seul et même article du chapitre 10e cy après cy pour ……..…… Mémoire.

Art. 9e

Faire les reprises d'appuis de croisées et autres dans les parties dégradées évaluées à vingt mètres quarrés de maçonnerie en Bourré sur simple épaisseur, estimé à 7 F le mètre …….…….. 140 F

Art. 10e

Au pourtour des murs faire valeur de 50 mètres quarrés de recépages, renduits et joints à chaux et sable estimés à soixante centimes le mètre..……..… 30 F

Art. 11e

Repiquer 60 ardoises en recherches sur la couverture du comble, chaussiner rives et faîtage au besoin estimés...……... 36 F

Total des réparations mentionnées au présent chapitre neuf …… 1 521 F 15 c

f°30r°

Chapitre 10e

Grande masse de bâtiments comprenant ceux d'habitation personnelle du sénateur et dont la principale façade à son aspect au Nord sur la ville et sur la Loire

Art. 1er

Sous le comble de la portion au nord de la cour du péristyle repiquer 500 ardoises en recherches, chaussiner le faîtage.…….... 30 F

Art. 2e

Aux portes du vestibule et corridor du bâtiment y joignant et en retour d'équerre, il manque 4 serrures à tour et demi ; estimées y compris leur repose à 12 F pièce……..….. 48 F

Art. 3e

Réparations générales de carrelages

Repiquer en recherche dans tous les appartements, cabinets et corridors 900 carreaux blancs de 22 centimètres et 500 carreaux rouges de seize centimètres d'échantillon…….. 172 F 50 c

Art. 4e

Salon de la tour des Minimes

Convertir en persiennes les doubles châssis existant des deux croisées et de la porte à deux vantaux ; garnir des châssis en feuilles de merrain espacées suivant l'art. en observant les traverses nécessaires à la solidité des bâtis qui seront déchevillé et rassemblées avec soin. Les anciennes ferrures serviront. Fournir les pattes de scellement, peindre en blanc de Céruse à l'huile à 3 couches. Le toisé desquels châssis produiront savoir pour la porte de 4 mètres 55 centimètres de hauteur sur 1 mètre 6 décimètres de largeur……..……..	7 m 28 c	
Pour les deux croisées de trois mètres 2 décimètre de largeur ensemble et 3 mètres 1 décimètre de hauteur commune ……...	9 m 90 c	
Les 17 mètres 18 centimètres quarrés d'ouvrage exécutés suivant ce qui précède, estimé à tout faire et fournir à 1 F 50 c le mètre la somme de …….…….…….	180 F 39 c	
Prolonger le parquet dans la partie en carreaux de terre cuite qui sera supprimé entre les colonnes et la cloison de refonds. Ce parquet de chêne en feuille d'assemblages pareil au [sic] et rétablir sur lambourdes produira sur deux mètres 2 décimètres de largeur et sept mètres 6 décimètres de longueur et dix		
	180 F 39 c	250 F 50 c

f°30v°

Cy contre ……	180 F 39 c	250 F 50 c
sept mètres 48 centimètres quarrés estimés à 14 F l'un, lambourdes et broches comprises…….……..	244 F 72 c	
Revêtir en plâtre les 4 colonnes sur quatre mètres six décimètres de pourtour total et 4 mètres de hauteur commune y compris le développement de la base attique produisant 18 mètres 4 dixièmes superficiels estimés à 2 F 50 c le mètre eu égard à la sujétion de l'ouvrage…….	46 F	
Persienne neuve à fournir à la croisée en pan coupé vers levant.		180 F 39 c
Elle produira sur deux mètres de hauteur et un mètre un décimètre de largeur y compris châssis dormant deux mètres deux dixièmes quarrés estimées comme menuiserie de bois de chêne de force et d'assemblages convenables à 9 F le mètre….	19 F 80 c	250 F 50 c
Pour ferrure de cette persienne huit pattes, six gonds, six paumelles en S, un loqueteau à ressorts, deux crochets et deux tourniquets le tout estimé……...	15 F	
Peinture en blanc de Céruse à l'huile à 3 couches produisant pour 3 faces suivant le toisé d'usage 6 mètres 6 décimètres quarrés à 1 F 50 c l'un …..……	9 F 90 c	
Reprendre le jambage et la fermeture de la cheminée dont l'âtre subsiste de manière à la rétablir dans son état primitif ; la maçonnerie en douelle de Bourré à cet effet produira cinq mètres quarrés raccordements compris ; estimés à 5 F l'un …….....	25 F	
La menuiserie du dessus de la cheminée portant parquet de glace		

estimé pour rajustement et pose ……..... 30 F
NOTA : le chambranle en marbre, la glace au dessus que cette cheminée dudit salon l'un des plus beaux vaisseaux du château semble exiger. Coûteraient par aperçu, la somme de trois cent cinquante francs. Comme les objets sont distinct des réparations ordinaires, nous n'en faisons ici mention que pour ……..…..……. Mémoire.

Art.5e

Le palier sans garde fou devant la porte d'entrée dudit salon présentant sur la plate forme de la tour des Minimes un passage fort dangereux et plus effrayant encore ; sera fait et icelle un appui et 2 rampes d'accompagnements suivant la pente des marches, le tout en fer de réserve. Cet appui et 821 F 31 c

f°31r°

De l'autre part ……..... ……..…. 821 F 31 c
rampes consistant en vingt barreaux d'un mètre de longueur chacun y compris scellement d'une traverse horizontale et de deux ayant ensemble 5 mètres de longueur le tout de dix huit et vingt millimètres d'échantillon, faisant ……..…… 80 kilog.
La plate bande étampée de même longueur que la traverse pèsera sur 7 et 27 millimètres d'échantillon…….. 8 kilog.
Les deux balustres terminant lesdites rampes, longueur ensemble deux mètres trois décimètres sur vingt sept millimètres en quarré. 14 kilog.

Poids total : ……..……..…….……. 102 kilog.
Les cent deux kilogrammes de fer estimé à 70 c l'un pour façon et y compris le souffre pour le scellement des barreaux…… 71 F 40 c 82 F 65 c
Peinture en noir à l'huile à 3 couches……..... 11 F 25 c

Art.6e

Platte forme de la tour des Minimes, corps de ladite tour au dessus renfermant le salon cy dessus

Refaire une partie du dallage de cette plate forme en pierre dure de la démolition. Réserver cette réfection produira sur huit mètres de longueur réduite vingt mètres superficiels estimés à 5 F 50 c l'un pour démolition, taille, mortier et pose……..…..….. 90 F
Regratter les mauvais joints du surplus du dallage, les refaire en bon ciment, ainsi que ceux entièrement dégradés par la chute des eaux du comble dudit salon ; pourtour trente et un mètres, largeur réduite deux mètres produisant 62 mètres superficiels estimés à 80 c l'un ……..... 49 F 60 c
Au pourtour extérieur des murs dudit salon, fournir et poser en son œuvre, 50 gros Bourrés en reprise des pierres calcinées et

ruinées qui s'y trouvent ; lesdits estimés à deux francs pièce eu égard à la sujétion. …….....	100 F	
Sur les égouts du comble, ajuster et poser 39 mètres courants de gouttières, plus quatre tuyaux de descente ensemble seize mètres et quatre bassins, le tout en fer blanc exempte de la démolition ; le tout estimé pour soudure, ajustement, pose et y compris la peinture à l'huile et les crochets du nombre de cent vingt dont moitié à	239 F 60 c	903 F 96 c

f°31v°

Cy contre……..	239 F 60 c	903 F 96 c
fournir à neuf……..	84 F	
Réparation des doublés de couverture à l'occasion de la position des dites gouttières produisant 30 mètres superficiels à 1 F 50 c l'un……..…	45 F	

Art. 7e

Autres croisées doubles en dépôt dans le grenier du bâtiment chapitre 7, cy dessus lesquelles seront converties en persiennes ainsi qu'il est dit au couvrement de l'art. 4e du présent chapitre et mises respectivement à leur place

Celles du cabinet du sénateur à l'extrémité du bâtiment sur les terrasses du kiosque produiront sur 3 mètres 3 décimètres de largeur totale pour les trois paires et 2 mètres 9 décimètres de hauteur commune……...	10 m 73 c	
Aux croisées intérieures deux carreaux de verre de Bohème cassés ; lesdits de 65 sur 54 centimètres estimés, pose comprise……..	12 F	
À la petite croisée du passage de communication, remettre une traverse partant, jet d'eau, ladite traverse d'un mètre de longueur ; remastiquer les 4 carreaux de vitres, le tout estimé…….…..	3 F	
Les cinq paires de persiennes sur le grand balcon en fer dominant la ville et dont les châssis existant, produira sur 7 mètres 2 décimètres de largeur ensemble et trois mètres vingt cinq centimètres de hauteur commune……...	23 m 41 c	
Toisé superficiel desdites persienne ……..……	.....	34 m 14 c
Les trente quatre mètres quatorze centimètres quarrés d'anciens châssis à convertir en persiennes estimés à 10 F 50 c le mètre d'après le détail énoncé audit art.4e du présent …….....	358 F 47 c	

Art. 8e

À la cheminée de la salle à manger, ajuster et poser un des chambranles de pierre de Liais qui proviendront de la démolition ; le peindre en marbre feint à l'huile vernie ; le tout estimé, y compris les pates pour scellements…….....	12 F	

Art. 9e

Le ventail de la porte de la chambre alcôve, sous le cabinet du sénateur et ayant entrée par la terrasse du kiosque, étant pourri et ruiné de vétusté ; en ajuster une autre propre et solide provenant de la démolition ; y remployer les anciennes

1 658 F 03 c

f°32r°

De l'autre part…….…… ..... 1 658 F 03 c
ferrure et serrure qui sont en bon état ; estimé pour main d'œuvre, clous compris…….. 4 F 75 c
Marbre comme cy dessus, le chambranle de la cheminée…..…..... 7 F 50 c
Au plat fond du bas de l'escalier ayant issue sur ladite terrasse, refaire six mètres quarrés en blanc en Bourré et plâtre ; estimé à 1 F 50 c le mètre…..…….…….…. 9 F
Refaire aussi 4 mètres courants de corniche au plâtre suivant le projet indiqué, estimé à 2 F le mètre ……..…...… 8 F
La première marche en pierre dure formant volute sous la naissance du limon dudit escalier étant rompue et hors d'état de servir ; en fournir une nouvelle en pierre dure de bon grain, proprement taillée de profil à la demande dudit limon……..... 15 F

Art. 10e

Peintures extérieures

La totalité des peintures extérieures des portes et croisées du bâtiment compris du présent chapitre et en ceux sept et huit précédents suivant le toisé très expert qui en a été fait particulièrement pour éviter un détail trop long et trop minutieux, la quantité de 370 mètres, estimés à 1 F 50 c l'un pour une couche seulement en blanc de Céruse à l'huile ……..……..…. 555 F

Art. 11e

Peintures intérieures

1°. Celle à l'huile dudit escalier à l'extrémité du bâtiment ayant son issue sur la terrasse du kiosque, produit y compris les 4 portes intérieures dont une à deux vantaux…….... 33 m
2°. Celle en détrempe de l'appartement sous la chambre à coucher du sénateur produit…… 36 m
Peindre du marbre feint comme dessus le chambranle de la cheminé de cet appartement …….. 7 m 50 c
3°. Au vestibule…….. 24 m
4°. Embrasement de porte de communication……..….. 6 m 3 F
5°. À la chambre sous le cabinet du sénateur ……...…. 21 m

NOTA : le chambranle de cheminée en marbre est compris en l'art. 9e du présent cy……..… Mémoire.

6°. Aux cabinets de dégagements……... 8 m
7°. Au corridor de l'étage occupé par le sénateur ……. 4 m 4 F 50 c
8°. En face des 5 croisées sur le grand balcon……...…. 20 m

95 m² 2 264 F 78 c
64 m 50 c

f°32v°

Cy contre ……..……... ..... 2 264 F 78 c
Les quatre vingt quinze mètres quarrés de peinture en détrempe à deux couches, estimés à soixante quinze centimes l'un….…… 71 F 25 c
Les soixante quatre mètres 5/10 de peinture à une couche à un franc 50 centimes l'un……...……. 96 F 75 c

Art. 12e

Sur la totalité des couvertures repiquer 1000 ardoises, déduction faite de ce qui est compté à l'art. 1er du présent ; chaussiner rives et faîtage au besoin ; le tout estimé…… 60 F
Total à quoi monte le présent chapitre 10e :…….. ..... 2 492 F 78 c
Revenant la totalité des réparations mentionnées en ce chapitre dix à la somme de deux mille quatre vingt douze francs soixante dix huit centimes.
NOTA : ce chapitre de réparations eut monté à plus forte somme si l'on y eut ajouté celle de maçonnerie, menuiserie, couverture, serrurerie, peinture et vitrerie que monsieur Roger Ducos a fait faire et payer lors de son séjour au château comme étant absolument indispensable pour habitation d'une maison depuis si longtemps déserte. Les mémoires, quittances de ces différents ouvrages sont entre les mains du sénateur. Il faut encore y ajouter la somme de 30 F pour ses ronds des sept tringles de rideaux prix chez le sieur Tourtet, marchand de fer à Amboise ; lesquelles tringles ne sont comptées que pour façon seulement sur le mémoire de serrurerie. Et en aura le montant général de ces réparations sur lequel il sera statué ce qu'il appartiendra.
NOTA : encore il manque deux choses essentielles à la distribution du logement du sénateur ; savoir, un salon d'assemblée et des aisances particulières ; l'emplacement le plus convenable est bien trouvé pour chacun de ces objets, il existe même une fosse pour ces aisances mais Monsieur Roger Ducos ayant manifesté d'ajourner ce projet et le dévier de son exécution, nous n'en parlons ici que pour …….. Mémoire.

Chapitre 11e

Terrasse du kiosque à l'extrémité méridionale du corps de bâtiments occupés par le sénateur et qui pour sa proximité et

son site [est] le principal agrément de l'habitation

Art. 1er

La démolition de l'atelier des forges de la cy devant fabrique de Boutons laissera nécessairement du côté de la cour une grande lacune dans le mur d'appui de ladite terrasse qui dans tout le surplus de ce côté est en très mauvais état et il devient indispensable de démolir et refaire entièrement le mur en parpaings de gros Bourré, produisant sur 66 mètres de longueur et un mètre de hauteur 66 mètres quarrés estimés à 7 F l'un pour toutes

f°33r°

fourniture et main d'œuvre …… 462 F

Art. 2e

Kiosque au centre de la plate forme de la tour à l'angle occidental méridional de l'enceinte du château

Ce pavillon sur plan octogone de 4 mètres 6 décimètres de diamètre par 3 mètres 5 décimètres de hauteur est formé par huit poteaux corniers en charpente établis sur un socle en pierre dure ; ils forment pilastres où s'assemblent les traverses qui portent le plancher, la corniche en plâtre et la plate forme en pierre de Liais ; l'aire en carreau octogone avec remplissage de petits carreaux noirs est supérieur de 16 centimètres au sol de la terrasse ; chaque pan est fermé par du châssis en treillage vitré et peinte en vert.
Le défaut d'entretien ayant occasionné plusieurs dégradations dans le pavillon, il est urgent pour le conserver d'y faire les réparations suivantes.
1° recéper 4 des poteaux pourris dans le bas ; les soutenir sur dès en pierre dure ; ajuster sept marches en même pierre de démolition produisant 8 mètres, 5 décimètres de longueur. ensemble estimé eu égard aux étayements et rejointoiement du socle en ciment ……. …… 30 F
2° refaire le revetissement et garniture nécessaire en blanc en Bourré et plâtre évalué à trois mètres superficiels à deux francs l'un……..... 6 F
3° refaire moitié de corniche en plâtre qui produit 7 mètres courants ; regarnir le surplus, estimé…….. 30 F
4° Relever les dalles de la plate forme de 16 mètres en quarrés estimé à 3 francs le mètre…….. 48 F
5° Rajuster les anciens châssis, les resceller à une patte. Réparer les ferrures, les repeindre à l'huile à une couche en dedans et en dehors sur 55 mètres de surface ; le tout estimé à faire et fournir…….…... 96 F

6° Fournir et poser 68 carreaux de verre de 16 centimètres en quarrés. Estimé à 40 pièces …… 27 F 20 c

Total du présent chapitre 11e :……..…… ..... 699 F 20 c

Chapitre 12e
Aisances communes

La démolition des petites bâtisses nuisibles qui couvrent partie de la

f°33v°

principale façade du bâtiment dit l'échansonnerie et qui font l'objet du chapitre 6e de la première partie du présent, entraînant la suppression du cabinet d'aisances communes à l'angle sud ouest de ces bâtisses il devient indispensable d'en construire de nouvelles dans l'emplacement le plus à proximité et le plus convenable ; il nous a semblé quelles ne pouvaient être mieux placées qu'à l'angle oriental méridional du corps de bâtiment occupé par le sénateur ; elles seraient sur un plan demi circulaire de deux mètres de diamètre intérieur en prenant l'arête dudit bâtiment pour centre et 2 mètres 3 décimètres aussi de rayon au sailli sur la cour.
Les murs en douelle de Bourré de 16 [sic] centimètres d'épaisseur la charpente du comble en cône pénétré par l'arêtier du bâtiment. La couverture en ardoises.

Détail de cette construction

Art.1er

Maçonnerie

Celle de la fondation produira sur 4 mètres 5 décimètres de pourtour et un mètre de hauteur réduite 4 mètres 1/2 superficiels en moilon à mortier de chaux et sables sur 4 décimètres d'épaisseur à 3 F 50 c le mètre eu égard à la feuille des tours cy... 15 F 75 c

Les murs en douelle au dessus produiront sur même pourtour que dessus, liaisons comprises, et en 2 mètres 4 décimètres de hauteur, six mètres huit décimètres quarrés ; estimés à faire et fournir et au prix de 5 F le mètre ……..… 54 F

Murs dans l'intérieur de la cave au dessous pour former au moyen d'un retranchement de 2 mètres en quarrés en icelle, la fosse desdites aisances ; pourtour sur deux faces, 4 mètres de hauteur fondements compris 3 mètres, produisant 12 mètres superficiels en maçonnerie de petits moilons sur employé en mortier de chaux et sable et ciment sur 6 décimètres d'épaisseur ; estimé à 7 F 50 c le mètre……..…..... 90 F

La maçonnerie du siège et de l'aisance en brique sur plat

employée à mortier de ciment, produira 3 mètres quarrés estimés à 6 F le mètre eu égard à l'ancienne voûte…….……..…... 18 F
Le carrelage en carreau rouge produira 2 mètres quarrés estimés à 1 F 50 c le mètre……..…….…... 3 F
Idem pour le bousillage du plancher en barreau, terre et foin ….... 3 F
Au seuil de la porte en pierre dure de 1 mètre de longueur estimé 6 F
Blanc en lait de chaux dudit cabinet estimé……... 4 F
Total de la maçonnerie :……..……..... ..... 193 F 75 c

Art.2e

Charpenterie

La charpente du comble en cône, composée d'une sablière, d'une enrayure formant plancher, d'une aiguille de fonds, de chevrons, jambettes, coyaux et empannons produisent ensemble 36 mètres courants sur 11 et 14 centimètres réduite, produisant 540 millièmes de stères cubes

f°34r°

De l'autre part ……..……..….. ..... 193 F 75 c
Estimé à 80 F le mètre…….…….. 43 F 20 c

Art. 3e

Couverture

La couverture en cône sur lattis neuf avec contrelatte de latte ordinaire produira déduction faite de l'arêtier du bâtiment, 6 mètres quarrés estimés à 3 F le mètre pour faire et fournir……. 18 F

Art.4e

Porte, châssis vitré et siège

Ces objets se trouveront dans les menuiseries de démolition. Ils seront ajustés et scellés à la convenance de la place. Réparer les ferrures, fournir de pelles au besoin ; repeindre à l'huile à deux couches le tout estimé…….……..…... 9 F
Total du présent chapitre concernant la couverture dudit cabinet :……..……... ..... 263 F 95 c
NOTA : il serait facile et peu dispendieux de pratiquer au dessus de ce cabinet cela pour lieux à l'anglaise à l'usage du sénateur. Ce dernier cabinet aurait son acier à l'extrémité du corridor des appartements ; il ne s'agirait que d'un étage en douelle de Bourré et un petit plancher de plus, le comble restant toujours le même et nous pensons que ce serait la place la plus commode de cet indispensable cabinet, surtout à cause de la proximité de l'escalier cy pour …….……. Mémoire.

Récapitulation générale de cette seconde partie qui comprend les réparations

Chapitres :		
1er. Porte aux Lions et objets en dépendants……..……	635 F 94 c	
2e. Terrasse des marronniers ……...…….……..	817 F 25 c	
3e. Bâtiment des remises et écuries …….……...	1 398 F 68 c	
4e. Bâtiment en appentis au midi de ladite terrasse……..……..	640 F 60 c	
5e. Tour Heurtault, chapelle, murs de parapet, pavage……...……	3 525 F 35 c	
6e. Maison cy devant canoniale, pour ce qui est réservé……	1 870 F 42 c	
7e. Bâtiment au midi de la grande terrasse de tilleuls ……	51 F 05 c	
8e. *Idem* entre ladite terrasse et la cour dite du péristyle..…..….....	224 F 60 c	
9e. Grand corps de bâtiment dit l'échansonnerie cy……..…	1 621 F 15 c	
10e. Grande masse de bâtiments comprenant ceux d'habitation personnelle du sénateur. …….....	2492 F 78 c	
11e. Terrasse du kiosque…….	699 F 20 c	
12e. Nouvelles aisances communes ……...	236 F 95 c	
Total :……..….	.....	14 140 F 97 c

Qui sont toutes les réparations urgentes et indispensables que nous avons trouvées à faire au château d'Amboise, lesquelles reviennent ensemble à la somme de quatorze mille cent quarante francs, quatre vingt dix sept [centimes]

f°34v°

Certaines observations qu'elles se seraient élevées à plus haut prix sans la ressource des matériaux de démolition que nous avons employés pour façon pourvoir aux différents articles du présent où ils étaient susceptibles d'entrer.

Nous observons encore que nous avons passé sous silence le régalement général des cours après les démolitions cy dessus mentionnées dans l'incertitude où nous sommes demeurés du partie que monsieur Roger Ducos voudra tirer de ces cours, soit enfin, ce qui nous semble le plus convenable à la localité.

En subordonnant le tout au genre anglais ; dans ce dernier cas, l'exécution n'en pourrait être soumise à une adjudication et il faudrait que ce travail peu dispendieux et même amusant se fit pour ainsi dire sous les yeux du sénateur qui se commanderait la même les dispositions à son gré et n'y ayant à cet effet d'autres règle que le goût. On serait alors a tenu de s'occuper des deux puits dont la grande profondeur rend le service très difficile et de faire du tout un ensemble utile et agréable.

Au demeurant, l'enlèvement des vuidanges des démolitions sera aux frais des adjudications ; ils en combleront d'abord les vuides et cavités qui leur seront indiqués dans l'enceinte et ils seront tenus de transporter hors, tout ce qui pourra en rester après ces remblais intérieurs.

On connaît actuellement par chaque partie du présent devis le montant des démolitions et celui des réparations, dès lors il est

aisé de juger de l'avantage du mode d'opérer proposé toutes considérations d'agrément à part. Cet avantage ressort de la simple comparaison des résultats. Nous observons seulement qu'il ne se présente pas encore tel qu'il est réellement puisque les estimations des objets à démolir sont au dessous de leur valeur effective et celle des ouvrages à faire au dessus de cette même valeur ; en sorte que le bénéfice aperçu doit nécessairement augmenter en proportion des enchères d'un côté et du rabais de l'autre ; nous ne parlons pas même de la valeur des matériaux réservés qui ne laisse pas d'être considérable, et qui offre une grande ressource dans les réparations pour le présent et pour un long avenir.

Nous terminons par une dernière observation. Le contenu d'Amboise étant destiné à l'habitation personnelle du titulaire de la sénatorerie d'Orléans, et ne pouvant être assimilé aux corps de fermes dont les fermiers doivent les réparations localisées ou d'entretien, nous n'en avons point fait distinction dans le présent devis. Ces réparations ne devant regarder que le gouvernement, sous les mains duquel l'objet est demeuré jusqu'à ce jour ; mais au moyen de ce qu'elles sont mentionnées et estimées en des articles particuliers en différents chapitres de ce devis, il serait aisé d'en faire le relevé, s'il devenait nécessaire de savoir pour quelle somme le montant de ces réparations est compris dans celuy de la récapitulation générale.

Dont et de tout ce que dessus nous avons fait et dressé, le présent procès verbal de devis pour servir et valoir ce que de raison, iceluy clos et arrêté à Tours, le onze Janvier dix huit cent six.

[signature] Jaquemin.

Pour copie conforme à l'originale. Sur papier timbré enregistré à Tours le 11 Janvier 1806.

[signature] Serges Archambault.

f°1r°

27 mars 1806

Sénatorerie d'Orléans, maison d'habitation.

Rapport des architectes membres du conseil particulier de la Chancellerie du Sénat, pour l'examen des demandes en construction et réparation des biens dotaux du Sénat, et des sénatoreries.

À monsieur le chancelier, membre du Sénat,

les architectes ont examiné le procès verbal des démolitions et réparations à faire au château d'Amboise à l'habitat Sénatorial de la Sénatorie d'Orléans.
La description très bien faite du local et des accessoires du château par monsieur Jacquemin, expert, ne laisse presque aucun doute sur la nécessité des démolitions proposées ; des plans auraient mis les architectes plus à portée d'en juger. Cependant, tous les bâtiments indiqués pour être démolis ne présentent aucune utilité, leur dégradation demanderait des réparations considérables, leur démolition au contraire dégagera la maison d'habitation, procurera des fonds et des matériaux

f°1v°

pour la réparation des bâtiments conservés.
La vente de ces matériaux, déduction faite de tout ce qui peut être utilisé, des frais de démolition et de remblais est évaluée…. 25 225 F 32 c
Les architectes ont ensuite examinés la 2e partie du procès verbal concernant les réparations. Cette 2e partie rédigée avec le même soin que la première ne présente aucune observation à faire sur la nécessité des réparations qui y sont indiquées, ni sur les prix accordés. L'expert ne laisse échapper aucune occasion de porter l'économie sur les parties qui en sont susceptibles. Soit en faisant usage des matériaux conservés, soit en dénaturant des objets devenus inutiles pour les faire servir à un autre usage, notamment art. 4 et 10 où il transforme des croisées en persiennes.
La totalité des réparations qui sont l'objet du devis se monte à la somme de 14 140 F 97 c, mais dans ces réparations ne sont pas comprises, celle d'un salon et l'établissement de commodités à l'anglaise, ces deux objets sont indispensables……. …… 14 140 F 97 c
Vu donc l'utilité des bâtiments proposés pour être démolis et les avantages qui résultent de leur démolition ; vu aussi la nécessité des réparations indiquées ; l'intelligence et les soins mises dans la rédaction du devis, les architectes ont l'honneur

f°2r°

de soumettre leur avis au citoyen chancelier, qu'il ni a aucun inconvénient que les réparations et démolition soient faites aux prix qui y sont portés.

[signatures] Baraguay. Chalgrin.

1488

N°19

Amboise, 2 avril 1808

DEVIS ESTIMATIF DE TOUS LES OUVRAGES RESTANTS À FAIRE POUR LA CONFECTION COMPLÈTE DES RÉPARATIONS DU CHÂTEAU D'AMBOISE ET DEVIS SUPPLÉMENTAIRE

AN, O_2 1903, 14 f° et 14f°.

Conservé aux Archives Nationales, le devis estimatif du 2 avril 1808 appartient au même dossier que la pièce précédente. À la suite des démolitions de 1806 (cf. Pièce Justificative 18), des réfections furent entreprises au début de l'année 1808. Rapidement on s'aperçut qu'au profit des économies, nombres d'oublis avaient été commis ; notamment ravaler les façades une fois certains bâtiments annexes abattus. Jean-Bernard Jacquemin (1789-1853), expert géomètre, se chargea de chiffrer ces omissions ainsi que la remise au goût du jour des cheminées, le rafraichissement des enduits et des peintures et l'aménagement des jardins. À la relecture, nombre d'articles jugés superflus furent rayés pour limiter les dépenses au minimum. En outre, avec l'effondrement d'un des planchers du logis Charles VIII-François I^{er} qu'il fallut remplacer, des frais imprévus s'ajoutèrent à la dépense.

Le 30 décembre 1808, fut dressé un « dernier devis supplémentaire » touchant principalement à des détails d'agencement du second œuvre et qui n'apporte que peu d'informations complémentaires. Nous avons partiellement retranscrit ce document qui tout en reprenant ponctuellement les articles à modifier du premier devis d'avril 1808, en ajoute quelques uns.

Ces devis complètent ainsi notre connaissance de l'histoire du château et valident une partie des travaux prévue en 1806.

1490

f°1r°

Devis estimatif de tous les ouvrages restant à faire pour la confection complète des réparations du château d'Amboise, chef lieu de la sénatorerie d'Orléans.
Clos le 2 avril de l'an 1808.
Enregistré à Tours le 13 du même mois, signé Hervey.

f°2r°

Devis estimatif de tous les ouvrages qui restent à faire au château d'Amboise, chef lieu de la sénatorerie d'Orléans pour la confection complète de toutes les réparations, distributions et changements de nécessité qui avaient été omis au premier devis, lors duquel, faute de parti fixe sur ces ouvrages en vue de l'économie recommandée par monsieur Roger Ducos, on avait négligé nombre d'objets essentiels de réparations, dont plusieurs ont été exécutées et sont comprises et distinguées par des notes particuliers aux toisés et états de dépenses faites jusqu'à ce jour et transmis au sénat en novembre dernier, le surplus desquels objets non exécutés devient la matière du présent devis.

Chapitre 1er

Distribution à faire dans le bâtiment de l'échansonnerie dont les plans en trois feuilles ont été transmis au sénat le 24 juin dernier, la façade seule vers couchant ayant été reprise, ragréée, percée de croisées convenables et couronnée d'un nouvel entablement ; réparation comprise aux dits états de dépense faite.

Art. 1er

Ravalement du pignon au midi de la façade au levant côté de la cour du péristyle et des deux tours renfermant les escaliers en pierre à vis Saint Gilles[1].

Le ravalement desdits pignons, façades, tours d'escaliers, les plinthes et saillies à couper, la partie de corniche à pousser en plâtre, les joints à refaire, le tout estimé sur une superficie de 400 mètres et eu égard aux échafaudages et à la démolition de cheminées antiques et manteaux saillants ; la somme de…….. 900 F

[1] Les escaliers existent encore, il s'agit d'escalier à vis ordinaires et non de vis de Saint-Gilles.

f°2v°

Souterrains voûtés

Art. 2e

Dans la façade au couchant, former deux portes en plein en maçonnerie de huit décimètres d'épaisseur avec parement extérieur en pierre de Belle Roche, largeur totale 5 mètres hauteur 3 mètres produisant 15 mètres quarrés sur l'épaisseur susdite ; réfection des jambages et fermetures des quatre autres portes dont une peinte, repose d'anciens vantaux, fournitures d'une trappe double en chêne d'épaisseur avec ferrures convenable le tout estimé d'après le détail particulier qui en a été fait et y compris la vuidange du corridor desdits souterrains et réparations de portes dans le mur de refends, la somme de…….….. 450 F

Nota : en cas qu'on n'admette pas tout ou partie de ces souterrains pour caves, les réfections de jambages de portes au couchant et vantaux avec impostes à faire et fournir équivaudront à la dépense pour clôture de ces portes en maçonnerie cy pour …….....… Mémoire.

Rey de chaussée côté de la cour du péristyle

Art. 3e

Pour la communication de ce bâtiment avec le péristyle servant de vestibule et principale entrée des bâtiments sera percé 1° une porte dans le gros mur d'un mètre d'épaisseur séparant ledit vestibule de la première garde robe de l'appartement Lamballe. 2° Une autre porte dans la tour de l'escalier en pierre à noyau au levant de cette garde robe. 3° ~~Une croisée entre le péristyle et la tour aussi en mur d'un mètre d'épaisseu~~r ; ces ouvertures seront faites à la demande de deux vantaux de portes ~~et de châssis de croisée~~ pris dans le magasin de menuiseries, fournit les linteaux en charpente nécessaires pour faire à l'emmarchement de l'escalier de la tour, les changements commandés pour l'ouverture de la porte qui doit communiquer ; le tout estimé y compris la

f°3r°

réparation de la menuiserie, ferrure, vitrerie et peinture desdits vantaux et châssis et l'enduit en plâtre de leurs embrasements. La somme de……...…. 260 F

Art. 4e

Autre porte de communication du péristyle au corridor des appartements du sénateur ; ladite porte trop étroite et trop basse à relever et rélargir en mur de deux mètres 3 décimètres d'épaisseur les jambages en pierre de taille avec linteaux en charpente, observé 1 mètre 62 centimètres de largeur du fond des feuillures et deux mètres 75 centimètres de hauteur ; faire et fournir une porte vitrée à deux vantaux des dimensions susdites, ladite en chêne à petits bois sur châssis dormant avec volets en dedans ouvrant dans le nouveau embrasement, doubles chambranles en chêne tout ferré de 12 pattes coudées, autant d'embrasements, six fiches à trois lames, six fiches à ressorts, une serrure à bascule et toute sa garniture ; deux tourniquets pour tenir les vantaux ouverts, vitré en verre d'Alsace et peint en blanc de céruse à l'huile à 3 couches, estimé……..… 405 F 15 c

Art. 5e

Grand vaisseau destiné pour la salle de billard, petite chambre et antichambre à l'extrémité

Réparation du plat fond formant cases ornées en menuiserie antique, peintures desdits plat fonds en gris de perle à l'huile a trois couches ; réparations de carrelage, enduits en plâtre , rajustement des portes et croisées existantes , deux portes simples et une demie croisée à ouvrir et fermer avec des vantaux provenant du magasin et qui seront rajustées ainsi que leurs ferrures, une ancienne porte inutile dans la façade au levant à Boucher en maçonnerie d'un mètre d'épaisseur avec parement extérieur en pierre de taille le tout estimé d'après le détail qui en a été fait la somme de.:…… 570 F

Au premier étage

Art. 6e

Réfection de deux cheminées, leurs jambages tablettes et manteau à la moderne, estimé à tout faire.

f°3v°

et fournir et y compris ~~les raccordements planchers et couvertures~~ la somme de …….. 300 F
Achat et pose de deux chambranles de pierre avec tablettes de marbre peinture comprise…….. ~~150 F~~ 110

Art. 7e

Cent un mètre quarrés de plat fonds en blanc en Bourré et plâtre blanc poli, à 1 F 50 c l'un à tout faire et fournir, font la somme de……..…….. 151 F 50 c

Art. 8e

Cloisons en plâtre à cet étage produisant d'après un développement exact et la hauteur commune de quatre décimètres 64 mètres quarrés, vides déduits ; estimés à 1 F 75 c l'un ……..……... 420 F

Art. 9e

Corniches des deux principaux appartements à cheminée sur 27 centimètres de profil ; pourtour ensemble trente mètres à trois francs l'un…….. 75 F

Plat fond des trois croisées dans le vide que laisseront les cloisons en plâtres à l'aplomb des pierres gazinées, pour en dissimuler la saillie, produisant 6 mètres 1/3 quarrées à 1 F 50 c le mètre, la somme de…...……. 9 F 50 c

Art. 10e

Enduits en plâtre sur murs, produisant vuides déduits 247 mètres 5 décimètres quarrés à 75 centimes l'un ; la somme de ……. 185 F 60 c

Art. 11e

~~Refaire en entier le bousillage de l'aire à partir du gros mur de refends des appartements déjà distribués ; ledit bousillage produisant 100 mètres quarrés estimés à 1 F 25 c l'un eu égard au barreau de démolition sont partie pourra resservie~~ …… ~~125 F~~ ~~350 F~~

~~Carrelage en carreau blanc de 216 millimètres (8 pouces) d'échantillon de même surface à 2 F 25 c le mètre~~…… ~~225 F~~

f°4r°

Art. 12e

Dans lesdites cloisons en plâtre 12 poteaux d'huisserie et 6 traverses produisant 58 mètres courants en membrure de chêne estimé à 1 F 50 c le mètre cy …….. 88 F 88 F

Art. 13e

Une porte et une croisée à percer en gros mur de trois pieds d'épaisseur, jambages à faire en pierre de taille, deux parties de murs à escarper en toute hauteur pour former corridor, le tout estimé à faire et fournir et eu égard aux échafaudages la somme de cy …..... 142 F

Art. 14e

~~Linteaux en charpente desdites ouvertures produisant ensemble un stère quatre dixièmes cubes de 6 F le stère à faire et fournir la somme de~~ ……. ~~84 F~~ ~~96 F~~
~~Douze mètres courants de chevron refendu pour recevoir le lattis mentionné en l'art. neuf cy dessus à 1 F le mètre, y compris tringles et clous cy~~……. ~~12 F~~

Art. 15e

Deux trumeaux de cheminées en chêne portant parquets de glace produisant ensemble 11 mètres quarrés ; estimés y compris moulures, baguettes d'encadrement, boulons à virole et broches, la somme de …… 84 F

Art. 16e

7 portes à placard avec doubles chambranles et embrasements dont six à prendre dans le magasin de menuiserie du château, estimées pour rajustement, pose et réparation des ferrures à 8 F pièce, la somme de ….. 48 F
~~Les quatre autres à fournir à neuf en bois de chêne de même espèce et qualité que les anciennes cy dessus, produiront ensemble 14 mètres quarrés, doubles parements, chambranles et embrassements compris, estimés à 8 F le mètre, la somme de~~ …….. 160 F

f°4v°

De l'autre part ……...….. 160 F
Pour ferrures desdites portes neuves, douze fiches à vases, quatre serrures à tour et demi avec boutons, olive, gâches encloisonnées, quatre targettes à panaches, vingt quatre boutons à chambranles, le tout estimé , la somme de cy ……. 90 F

Art. 17e

~~Cinq portes arrachées en chêne et bouillard pour placards à l'aplomb des pièces gazinées du plancher ; largeur ensemble cinq mètres, hauteur commune trois~~

~~mètres, produisant quinze mètres quarrés estimés à 7 F le mètre eu égard au parement blanchi à l'intérieur cy~~ … 105 F
~~Cinq huisserie et leurs traverses en membrure de chêne pour lesdites portes produisant trente mètres courants à 1 F 50 c l'un ; la somme de~~ ……. 45 F
~~Pour ferrure desdits placards quinze briquets et cinq serrures à loqueteau garnies de leur tringles estimés~~ ….. 76 F 90 c 226 F 50 c

Art. 18e

~~Dans lesdits placards 14 mètres courants de tablettes en bois blanc de 27 millimètres d'épaisseur sur 325 millimètres de largeur ; estimé à faire et fournir et y compris tasseaux, la somme de~~ …… 48 F

Art. 19e

Faire et fournir en menuiserie de bois de chêne trois banquettes sous les appuis de trois croisées au couchant, largeur ensemble cinq mètres, hauteur commune neuf décimètres produisant quatre mètres cinq dixièmes quarrés ; estimés à 7 F 25 c le mètre, la somme de ……. 32 F 65 c 39 F
Pattes et broches pour scellement desdits banquettes, la somme de cy ……. 6 F 35 c

f°5r°

Art. 20e

Plinthes et cimaises en chêne, pourtour de chaque espace, 66 mètres courants au total, 132 à la somme de... 84 F 40 c
baguettes en bois blanc formant panneaux de lambris dans les deux chambres à cheminées, pourtour total 133 mètres ; estimés, plinthes comprises cy …….. 50 F

Art. 21e

Anciennes croisées à prendre dans le magasin de menuiserie du château et placer dans le cabinet de la première chambre estimée pour ajustement et poses, la somme de cy …….. 6 F

Art. 22e

La peinture en blanc de Céruse à l'huile à 3 couches de toutes les menuiseries cy dessus énoncées, corniches en plâtres, croisées au levant, côté de la cour produira suivant le toisé qui en a été fait 106 mètres quarrés ; estimés à 1 F l'un à la somme de ……. 106 F

Aux mansardes dont la distribution n'exige que les réparations dont suit le détail

Chambres joignant celle cy devant occupée par le médecin

Art. 23e

Latter la cloison de séparation et la renduire en dedans en blanc en Bourré et plâtre blanc, elle produit 24 mètres de surface estimés à faire et fourni …….. 33 F

Art. 24e

À la croisée du cabinet, six panneaux de verre commun à remettre sur les dimensions de 33 sur 38 centimètres ; estimés la somme de ……..…….. 7 F 20 c

f°5v°

Art. 25e

Le lambrissage en plâtre aux deux côtés de ladite croisée à refaire sur lattis neuf en une surface de huit mètres quarrés ; le surplus à repiquer et renduire ; refaire aussi le plat fond de ce cabinet sur l'ancien lattis et deux mètres quarrés sur lattis neuf au plat fond de la lucarne ; le tout estimé à faire et fournir la somme de …… 26 F

Art. 26e

Refaire valeur de dix mètres quarrés de renduit en plâtre blanc aux côtés de la cheminée de ladite chambre à 75 c. le mètre ; la somme de ……. 7 F 50 c

Art. 27e

Il manque la porte d'entrée de ladite chambre, il sera fourni une mesure de deux mètres de hauteur, sur 87 centimètres de largeur ; ladite porte à double parement et petits cadres bâtis en chêne et panneaux en bouillard ; pour ferrure, deux pommelles en S et une serrure à tour et demi ; le châssis dormant ainsi que les gonds de pommelles existent ; le tout estimé la somme de …… 26 F

À la porte du cabinet il manque une serrure semblable à la précédente ; la somme de …… 10 F

Art. 28e

Faire et fournir le chambranle de la cheminée et sa tablette en bois de chêne, ledit chambranle d'un mètre sept décimètres de largeur, sur 1 mètre 14 centimètres de hauteur ; estimé, y compris les pattes de scellement, cy... 21 F

Art. 29e

~~À la porte sur le corridor, il manque un ventail qui sera fourni en plancher de chêne de 27 millimètres d'épaisseur à rainures et languettes avec emboiture et clefs en chêne sur deux mètres de hauteur et un mètre de largeur ferrée de deux bandes et d'une serrure à tour et demi ; les gonds~~

f°6r°

~~subsistent ; le tout estimé la somme de~~ …… ~~27 F~~

Corridor ensuite

Art. 30e

Latter et enduire en plâtre le pan de bois en toute longueur et hauteur et sur les deux faces, produisant ensemble, déduction faite des vuides de trois portes 83 mètres et demi quarrés, estimés à 1 F 50 c l'un cy ……. 123 F 75 c

Art. 31e

À l'une desdites portes, il manque en ventail semblable à celui énoncé en l'art. 27e cy dessus ; estimé de même y compris sa ferrure, la somme de ……..…… 26 F
À la seconde porte, il manque également une serrure estimée cy ……..…… 10 F

Art. 32e

À l'une des croisées dudit corridor, il manque quatre carreaux de vitre de même dimensions que ceux mentionnés en l'art. 24e, cy dessus, plus cinq carreaux semblables à la dernière croisée, le tout estimé la somme de 10 F 80 c

Art. 33e

Repiquer le lambrissage dudit corridor en toute longueur sur trois mètres cinq décimètres de développement

produisant sans déduction du vuide des lucarnes compensés par les joues d'icelles dont il ne sera pas autrement fait mention, 51 mètres 5 quarrés estimés à 75 c. l'un ; la somme de ……...…… 38 F 50 c
Plus les plats fonds, banquettes et dessus de croisées produisant huit mètres deux tiers audit prix ……..…… 6 F 50 c

Art. 34e

Repiquer à l'aire du même corridor, une douzaine de carreaux blancs, peindre en céruse à l'huile à deux couches et sur

f°6v°

toutes faces, les châssis desdites lucarnes, le tout estimé la somme de ……. 9 F 40 c

À la seconde chambre sans cheminée : Néant

Art. 35e

Troisième chambre à cheminée

Repiquer les lambrissages à plats fonds en toute surface de soixante douze mètres quarrés ; estimés audit prix de 75 c. le mètre, la somme de …….. 54 F
Renduits sur gros murs produisant 13 mètres 1/3 audit prix …….. 10 F
Un chambranle de cheminée comme dessus art. 28e cy … 21 F
Nota : la vue à tabatière éclairant ladite chambre en bon état.

Quatrième et dernière chambre au midi

Art. 36e

~~Démolir la masse de cheminée antique, refaire à la moderne les jambages, tablettes, manteau et tuyaux de la cheminée de ladite chambre ; rajuster un ancien chambranle, tablette et dessus faire les raccordements de charpente et couvertures ; le tout estimé pour mortier, façon et fourniture au déchet des anciens matériaux la somme de cy~~ ……. 150 F

Art. 37e

Refaire le carrelage de l'aire de cette chambre en toute surface produisant 28 mètres en carreau blanc estimés à 2 F 15 c le mètre, le somme de …… 60 F

Art. 38e

Le développement des enduits en plâtre sur gros murs tant de pignon que de refends, produit 40 mètres quarrés estimés à 75 c l'un, la somme de …….…… 30 F
Plus le lambrissage en plâtre sous les

f°7r°

De l'autre part ……..……...…. 30 F
chevrons au couchant, cy ……..……..... 12 F
Plus deux mètres de plat fonds de lucarnes cy ……. 3 F
Nota : les joints de lucarne pour le vuide.

Art. 39e

Faire et fournir la porte d'entrée de ladite chambre semblable à celle mentionnée en l'art 27e. cy dessus et ferrer de même ; fournir une serrure à pêne, dormant qui manque au placard qui sera rajouté ; le tout estimé, peinture comprise ……. 36 F

Art. 40e

Ajuster à la porte d'entrée de l'escalier sur le corridor un ventail choisi dans le magasin de menuiserie du château ; la repeindre ; faire le plat fond de l'enrayure du comble de ladite cage d'escalier ; ledit plat fond circulaire en blanc en Bourré et plâtre produisant 12 mètres quarrés ; le tout estimé la somme de cy …… 33 F
Revenant la totalité des ouvrages à faire au bâtiment de l'échansonnerie pour la confection et distribution complète à la somme de six mille ~~six cent soixante six franc quinze centimes cy~~ …… ~~6666 F 15 c~~
Nota : s'il était jugé convenable de faire communiquer les corridors du second étage et de mansardes de l'un à l'autre escalier, ce qui exigerait le sacrifice des gardes robes des appartements déjà distribués à chacun de ces étages, la dépense cy dessus n'en serait point augmentée eu égard à ce que les menus ouvrages n'auraient plus lieu , et que le prix de ces objets pourrait équivaloir à la valeur des travaux nécessaires pour cette communication subordonnée d'ailleurs aux plans qui seraient faits pour ce sujet cy pour ……...……. Mémoire.

f°7v°

Chapitre 2e

Principale porte d'entrée du château au bas des voûtes, côté de la ville et au dessous du nouveau logement du portier, côté A sur le plan général

Art. 1er

~~Cette porte sera composée de deux piliers en pierre de taille de 81 centimètres en quarré chacun avec trois premières assises en pierre dure formant retraite ; deux carreaux de même pierre sous les parties du portail et un seuil en toute largeur aussi en pierre dure , engagés sous les piliers pour solidité du scellement des crapaudines ; lesdits piliers subordonnés à la hauteur des vantaux cy après , seront décorés de table saillantes, astragales, corniches et amortissements suivant les profils qui seront donnés : le poitrail en charpente de 38 sur 44 centimètres de grosseur, délarder sur le dessus, couvert en ardoise et peint en couleur olive à trois couches sur toutes les faces apparents ; le tout estimé suivant le détail particulier qui en a été fait et y compris les arrachements et liaison en vieux murs, et encore la fourniture, taille et pose de deux fortes bornes en pierre dure ; la somme de ……..~~ ~~410 F~~

Art. 2e

Les deux vantaux de ladite porte montés sur bourdonnel avec battements, bornes et écharpes et traverses, le tout de force et qualité convenables en bois de chêne recouvert de planches de même bois de 14 centimètres de largeur au plus ; chacune assemblée à rainures et languettes et quarderonnées sur les arrêtes, clouées à toutes les rencontres avec clous doux à pointes plates rivées ; observer un guichet dans l'un desdits vantaux de même bois et assemblage que dessus. Ladite porte ferrée avec pivots et tourillons à équerres doubles de 12 et 60 millième d'échantillon entaillées de leur épaisseur dans le bois et posées avec forts clous à vis et écrous, serrure clinche et sa garniture, bascule, crochets, trois fiches à cinq lames pour le guichet.

f°8r°

serrure à tour et demi, deux fortes targettes, poignée, lambour en balustre. Ladite porte façonnée par le menuisier de trois mètres quatre décimètres de largeur

du fond des feuillures sur quatre mètres de hauteur, peinte ainsi que ledit portail en couleur olive à trois couches sur toutes faces apparentes ; le tout estimé à faire et fournir suivant le détail particulier, la somme de cy …….. 840 F

Revenante les deux objets du présent chapitre deux à la somme totale de douze cent cinquante francs cy…….. 980 F

Chapitre 3e

Nouvelle cour du péristyle, murs d'appui, portes et grille en fer

Art. 1er

Mur d'appui de ladite cour, coté B sur le plan général

Pourtour des deux murs, l'un au levant, l'autre au midi et déduction faite vide des deux portes 40 mètres ; hauteur fondation comprise 1 mètre 6 décimètres faisant 64 mètres quarrés qui sur 4 décimètres d'épaisseur réduite produisent 25 mètres 6 dixièmes cubes de maçonnerie à chaux et sables estimées à 7 F l'un …….. 179 F 20 c

Pierre dure de recouvrement desdits murs, pourtour comme dessus, largeur y compris les saillies de part et d'autres 35 centimètres produisant 14 mètres deux dixièmes quarrés ; estimés à 9 F l'un pour toute taille et pose ; la somme de cy ……. 12 F 80 c 480 F

Pierre de jambage de porte en fer avec socles, bornes et seuil estimé pour toutes fournitures et main d'œuvre ; la somme de ……. 173 F

f°8v°

Art. 2e

La grille et porte en fer garni de ses bascules, serrure et couronnement faisant clôture sur la grande cour au levant et dont monsieur Baraguey doit donner les dessins pèseront pour aperçu 1 250 kilogrammes, évalués à tout faire et fournir ; la somme de cy ……... 1 875 F

Nota : à ce moyen, la nouvelle cour du péristyle et la grande terrasse des tilleuls à la suite ne seront séparées que par un mur d'appui avec tablette en pierre dure sans grilles, ni claire voie et ce suivant l'intention de M. Baraguey a manifesté sur les lieux. Si par suite de réflexion cette clôture était jugée nécessaire, il faudrait en ajouter la valeur au montant du présent devis cy ..….. Mémoire.

Art. 3e

Pavage de ladite cour

~~Ce pavage produira sur 30 mètres de longueur réduite et 15 mètres de largeur, 450 mètres quarrés d'où déduire 18 mètres pour l'emplacement des tours, reste 432 mètres ; cent desquels à chaux, sable et ciment estimés à 2 F 70 c l'un eu égard au pavé à fournir au déchet l'ancien, la somme de ……..……. 270 F~~

~~Les 332 mètres restants à 1 F 50 c le mètre pour même fourniture de pavé au déchet, sable et façon, font la somme de ……. 498 F~~ 768 F

Art. 4e

Le raccordement de la façade du péristyle mentionné en l'extrait du présent devis transmis le 24 juin dernier à monsieur le Sénateur a été exécuté depuis cette époque et fait partie de l'état général de dépense arrêté au mois de novembre suivant. Il en est de même des ouvrages concernant le nouveau logement de monsieur Romain ;
Le premier de ces objets montait suivant cet extrait à la somme de 850 F et le second à celle de 600 F qui doivent être déduits sur le montant de ce devis, auquel il convient ajouter la valeur des objets suivants non compris au premier

f°9r°

devis ni en celui supplémentaire dont il s'agit :
1° La peinture en marbre de la nouvelle salle à manger et dont monsieur Baraguey devait envoyer les échantillons évaluée à la somme de cy…..……... 375 F
2° La peinture en blanc de Céruse à l'huile du salon de compagnie évaluée y compris les portes et croisées de l'antichambre à la somme de ……... 120 F
3° Buffet, tablettes d'office de salle à manger à fournir, poser, ferrer et peindre cy ……. 75 F
4° Cuvette en marbre de ladite salle, petit bassin en plomb posé dans l'office, tuyau en plomb et robinet en cuivre la somme de ……...……
5° Le replanage des parquets desdits salon et salle à manger et leur peinture à l'encaustique, la somme de cy 165 F
6° Le raccordement général des menuiseries et ferrures de ces deux vaisseaux estimé cy …….……. 130 F
7° La nouvelle descente de cave sous le corps de bâtiments occupé par M. le Sénateur au moyen d'un escalier dérobé à l'angle sud ouest dudit bâtiment estimé cy …….. 75 F
8° Renformes, rempages et renduits de l'ancien mur de

terrasse du kiosque produisant 140 mètres quarrés et dont n'est faite aucune mention aux précédents devis estimé cy …….. 600 F

9° Le tuyau de la cheminée du nouveau logement de monsieur Romain suivant le dessin qui sera donné et qui ne peut être exécuté qu'après la démolition du grand corps de bâtiment au dessus cy ……..…….. 240 F

Total de ces objets ……..…… 54 F

Revenant tous les objets du présent chapitre trois à la somme de quatre mille neuf cent cinquante sept francs cy …….……. 1 834 F

4 957 F

f°9v°

Chapitre 4e

Grosse maçonnerie

Art. 1er

Gros murs de terrasse noté C sur le plan général

La reprise de ce mur menaçant ruine prochaine produira 14 mètres de longueur réduite, 4 mètres trois décimètres de hauteur aussi réduite ; 120 mètres 4 dixièmes cubes pour mortier et main d'œuvre et eu égard à la démolition et au sixième de moilon à fournir au déchet ; estimé à 5 F 75 c le mètre, la somme de ……..…… ..... 800 F

Plus quinze mètres 4 décimètres courants de murs d'appui d'un mètre de hauteur recouvert en pierre de taille tendre estimés à 7 F le mètre, la somme de ……..... 692 F 20 c

Art. 2e

Mur d'appui de la terrasse coté D sur le plan général au haut de la butte des marronniers

~~Ce mur de 42 mètres de longueur sur un mètre de hauteur recouverts en pierre de taille tendre estimés à 7f le mètre à tout faire et fournir ; la somme de deux cent quatre vingt quatorze francs cy~~ …… ~~294 F~~

350 F

~~Escarpement du gros mur pour l'établissement de celui d'appui estimé~ ……. ~~56 F~~

Art. 3e

~~Mur de clôture entre la tour de la porte aux Lions et la tête du pont d'entrée du château par ladite porte cotté E sur le plan général~~

f°10r°

~~Ce mur de 38 mètres de longueur sur 4 mètres de hauteur, fondations comprises, produira 128 mètres quarrés en maçonnerie de moilon à chaux et sable avec chainettes en pierre de taille de 4 mètres en milieu ; ledit mur de 5 décimètres d'épaisseur réduite estimé à 4 F 25 c le mètre ; la somme de.……~~ ~~544 F~~

~~Nota : dans ce mur sera pratiqué une porte d'issue avec jambages et fermetures en pierre de taille à laquelle on ajustera un ancien ventail en chêne garni de ses ferrures et serrure pris dans le magasin de menuiserie du château cy~~ ……..…….... ~~Mémoire.~~

Art. 4e

Mur de rampe coté F sur le plan général

Ce mur à construire pour communication du jardin anglais au bastion de la porte aux Lions qui ferait alors partie dudit jardin aura 15 mètres de longueur sur 3 mètres 5 décimètres de hauteur réduite fondation comprise et 8 décimètres d'épaisseur aussi réduite, produisant 42 mètres cubes en maçonnerie de moilon à chaux et sable ; estimés à 5 F 24 le mètre pour mortier et façon, la somme de cy ……...…..……. 220 F 50 c

Mur d'appui recouvert en pierre de taille, longueur 15 mètres sur 8 décimètres de hauteur à 6 F l'un, la somme de …….. 90 F

Remblai de ladite rampe, produisant 32 mètres cubes à 75 c l'un cy ……..….. 24 F

Art. 5e

Bancs en pierre dure de la maison

Ces bancs au nombre de seize à placer en différents endroits du jardin anglais qui seront désignés; estimés à 9 f pièce pour taille et pose sur supports en même pierre ; la somme de cy ……...……. 144 F

Revenants les 5e art compris au présent chapitre 4e à la somme de deux mille cent soixante douze francs cinquante centimes ……...…… ~~2 172 F 50 c~~

f°10v°

Chapitre 5e et dernier

Tour réservée pour horloge et colombier[2]

Cette tour située dans le gros mur du principal bâtiment à démolir. Il s'agira après la démolition de faire la reprise des arrachements en toute hauteur; les réfections de charpente et couverture, les réparations intérieur de carrelage et bousillage, portes et croisées ; l'établissement de ladite horloge et réparation d'icelle, le timbre à fournir, les bâlins à pratiquer ; le tout estimé d'après un détail approximé à la somme de cinq cent cinquante cinq francs trente centimes cy …… 551 F 35 c

Récapitulation du présent devis supplémentaire
Chapitres

1° Distribution complète du bâtiment de l'échansonnerie, la somme de …….	~~6 666 F 15 c~~
2° Principale porte d'entrée du château près le portier de la ville ……..……...	3 332 F
3° Nouvelle cour du péristyle, murs d'appui ; porte et grilles en fer …….	~~1 250 F 96 c~~
4° Gros murs de terrasse de clôture de rampes et bancs en pierre dure ……..…	~~4 957 F~~
5 et dernier: Tour réservée pour horloge et colombier ….	4 036 F 50 c
Total : ……...	
D'où déduire pour valeur des matériaux du petit bâtiment	~~2172 F 50 c~~
en appentis situé au midi de la terrasse des marronniers,	1144 F
comme étant non seulement inutile mais nuisible et en	551 F 35 c
même temps susceptible de réparations qui sont mentionnées aux six premiers……...	~~15597 F~~
	8072 F 50 c

f°11r°

De l'autre part ……..……..	.....	15 597 F
articles du chapitre 4e du premier devis desdites réparations. Clos et enregistré le 18 janvier 1806; la somme de cy ……	.....	15 597 F
Reste …….	500 F	

Omis au présent devis le pavage à faire avec revers et

[2] Il s'agit de l'une des tours jouxtant le logis des Sept Vertus, peut-être la tour Bourbon. Le second et dernier devis estimatif supplémentaire annule finalement ce projet de réfection : « [f°9v°] Chapitre 5. Tour réservée pour horloge et colombier. Les réparations de cette tour ne se feront pas puisqu'elle est destinée à être démolie, elle fait un mauvais effet, les réparations à y faire sont considérables et elle exigera par la suite un entretien d'autant plus couteux qu'elle est isolée. [f°10] Les matériaux provenant de sa démolition ainsi que de celle du petit bâtiment en appentis situé au midy de la terrasse des marronniers sont estimés 1 400 la réparation de ces deux bâtiments était estimée ~~100~~ 1 000 F, il résultera par conséquent de leur démolition une économie de 2 400 F et une déduction de 1 400 F sur les quatre chapitres précédents.

ruisseau le long de la façade neuve du bâtiment de l'échansonnerie vers couchant; produisant sur 30 mètres de longueur et 1 mètre 5 décimètres de largeur, 45 mètres quarrés estimés pour mortier de ciment et façon à 2 F 50 c le mètre ……		15 597 F
	112 F 50 c	
Plus la démolition de la rampe montant au premier étage de la tour réservée pour horloge. Rétablissement du gros mur de terrasse y joignant et faisant face aux voûtes d'arrivée du château ; dérasement d'iceluy à la demande du nouveau sol des cours ; repiquage, renformir et crépis de ce mur ayant 23 mètres de longueur, mur d'appui recouvert en pierre de taille en cette longueur ; le tout estimé à faire et fournir et déduction faite de la valeur des matériaux qui proviendront desdits dérasements et rampe, la somme de …….	500 F	
Bon total : ……..	.....	
Qui sont toutes les réparations non constatées au premier devis qui restent à faire au château d'Amboise, et qui montent ensemble, déduction faite de la valeur des matériaux du petit appentis dont il vient d'être parlé, à la somme de ~~quinze mille sept cent neuf francs et cinquante centimes~~ huit mille six cent quatre vingt quatre francs.		~~15 709 F 50 c~~ 8 684 F

Objet et articles dudit premier devis de réparations qui n'ont pas reçu leur exécution

f°11v°

Chapitre 1er

Art. 9e

Murs d'appui des fossés près la porte aux Lions

Depuis la porte extérieure jusqu'à la tête de pont sur lesdits fossés refaire le chapeau du mur d'appui en son pourtour de ……..	45 m	
Depuis la tête du pont jusqu'à la masse de rocher 66 mètres 5 décimètres de même chapeau cy …….....	66 m 40 c	
Les 111 mètres 4 décimètres courants en pierre de taille formant bahut produiront sur 5 décimètres de hauteur 55 mètres 5 dixièmes quarrés sur 3 décimètres d'épaisseur, estimés pour fourniture de Bourré et y compris l'arras en maçonnerie à chaux et sable au dessous à raison de 7 F le mètre …….	389 F 90 c	111 m 40 c
114 mètres d'enduits et recepages au surplus des anciens murs d'appui tant en dehors qu'en dedans, estimés à 66 c le mètre ; la somme de …….....	68 F 40 c	
Plus de 40 mètres de même enduit tant à l'intérieur qu'à		

l'extérieur des parapets dudit pont audit prix cy …….. 24 F 482 F 30 c

Chapitre 4e

Art. 9e

Petit pavillon sur la terrasse au bas de celle des marronniers et cave en roc en dessous

Le plancher étant entièrement ruiné sera refait à neuf
f°12r°

y fournir 4 soliveaux de 3 mètres 6 décimètres de longueur sur 14 et 16 centimètres de grosseur réduits, produisant 318 millimètres de stère cube cy ……..…….. 0 stère 318 m
La charpente du comble enfoncée sera aussi refaite en appentis suivant son ancienne disposition ; il y sera fourni une panne et 3 chevrons de 3 mètres 2 décimètres de longueur chacun ensemble 14 mètres sur 11 et 12 centimètres de grosseur réduite produisant ……. 0 stère 182 m
Les 5 dixièmes de stère cube de bois de charpente neuve ou de qualité équivalente, estimés à 80 francs le stère, la somme de ……. 0 stère 500 m 40 F

f°12v°

Chapitre 3e

Autres ouvrages à faire aux bâtiments d'habitation de monsieur le sénateur

Art. 1er

L'égout du long pan de la couverture du bâtiment de l'échansonnerie vers couchant versant ses eaux sur la façade neuve à cet aspect et entretenant une humidité préjudiciable surtout dans l'angle sous le pied de la noue à la remontée des eaux couverts ; il est urgent d'établir une gouttière en feuilles de fer blancs en travers disposée suivant deux pentes, dirigeant lesdites eaux dans deux tuyaux de descentes, l'un dans ledit angle, l'autre à l'arêtier occidental méridional dudit bâtiment ; il entrera lesdites gouttières et tuyaux aussi en feuille de travers 28 feuilles soudées et peintes des deux cotés estimés à 1 F l'une cy ……..… 258 F
Plus de 86 crochets tant de gouttières que des tuyaux de descente à 40 c pièce cy …… 34 F
2 bassines doubles à rebord estimées ensemble cy 12 F
Réparation des doublis de couverture sur 30 mètres de longueur et 5 décimètres de hauteur, produisant 15

mètres quarrés à 1 F 50 c l'un cy ……... 22 F 50 c 326 F 90 c

Art. 2e

Sonnettes

L'établissement et disposition générale des sonnettes pour les faire correspondre des différents appartements à la cuisine, à la chambre du valet de chambre ; le percement des murs à cet effet ; la fourniture des sonnettes de leurs ressort, mouvements, fil de fer et cordons ; estimés par approximation eu égard à ce qui subsiste des anciennes courses et aux parements de murs existants dont on profitera, la somme de ……. 240 F

Art. 3e

Souterrains voûtés sous le bâtiment de l'échansonnerie

La dépense à faire pour clôture de ces souterrains dans le mur de face au couchant et pour les mettre en état de servir de cave est prévue et estimée en l'article 2e du chapitre 1er du devis de 2 avril 1808. Mais monsieur Baraguey a observé que en l'embranchement dans le vaisseau voûté vis à vis la 3e porte à partir de l'arêtier sud ouest et qui servirait d'entrée et de passage commun aux caves conviendrait mieux que la trappe mentionnée audit article 2e, la dépense pour fermer le retranchement consistera en 24 mètres quarrés de murs en maçonnerie de moilons à chaux et sable sur 4 décimètres d'épaisseur avec jambages de porte dans le mur de refends du passage en pierre de taille tendre; estimés à 3 F le mètre pour mortier et façon, la somme de ……. 72 F

Percement de porte dans le corridor voûté pour y communiquer par ce passage estimé, avec jambages en même pierre tendre cy ……. 24 F

Ancien vantail à prendre dans le magasin et rajouter ainsi que ses ferrures estimés cy ……. 6 F

Nota : la valeur de la trappe cy dessus mentionnée et qui n'aura pas lieu équivalent à celle de la porte neuve en chêne à faire et fournir dans la façade au couchant cy pour ……..…….. Mémoire.

f°13r°

De l'autre part ……..……... 664 F 90 c

Art. 4e

Aisances à pratiquer au rez de chaussée et premier étage du bâtiment de l'échansonnerie

La fosse des aisances existe à l'aplomb du petit espace entre le mur de tour du péristyle au midi, et l'une des tours des escaliers en pierre du bâtiment de l'échansonnerie. Il sera pratiqué au rez de chaussée un siège en brique revêtu de menuiserie estimé à tout faire et fournir, compris bouchons et pattes de scellement, la somme de …….…… 18 F

Pour clôture de ce cabinet à l'usage des domestiques, sera établi une porte sur traverses en chêne entre le 1er pilier buttant du péristyle et le corps de la tour ; ladite porte à prendre au magasin de menuiserie et ajuster ainsi les ferrures. L'huisserie neuve surmontée d'une cloison en plâtre jusqu'au dessous du 1er plancher. Dans cette cloison, ajuster un châssis vitré et ouvrant, aussi pris au magasin ; le tout estimé à faire et fournir la somme de… 25 F

Le carrelage de ce cabinet en carreau rouge de démolition estimé y compris les blancs au lait de chaux cy …….. 9 F

Le cabinet à l'usage des maîtres qui se présente au 1er étage sur le pallier dudit escalier est tout à faire ; il n'est besoin que de l'établissement de sa descente en bas du siège. Revitrer en menuiserie et la porte, les enduits en plâtre à l'intérieur et la peinture à l'huile estimés à faire et fournir cy ……..…. 132 F

Total du présent chapitre 3e……..…… ..... 184 F

848 F 90 c

Revenant tous les objets mentionnés en ce chapitre, à la somme de huit cent quarante huit francs et quatre vingt dix centimes.

Chapitre 4e

Objets hors les bâtiments

Art 1er

Démolitions d'une des voûtes du chemin couvert arrivant au château[3]

La 1er voûte formant tête à l'entrée de la cour et qui se trouve entièrement découverte par la démolition du bâtiment qui s'élevait dessus est construite en briques avec arcs doubleaux en pierre, elle obscurait inutilement

[3] Il s'agit là de la rampe d'accès au château qui passait sous le logis Louis XI.

ledit chemin, elle est d'ailleurs ruinée de vétusté, percée à jour en différents endroits, elle exigerait de grandes réparations et en outre un pavage très dispendieux au dessus. Il convient donc pour éviter ces frais et dégager le jour du chemin, démolir cette voûte en toute sa longueur de 13 mètres sur 3 mètres de largeur, ce qui coûtera, y compris les tranchements des naissances dans le mur de soutènement des terres de la cour et celui de face de la partie inférieure du grand bâtiment démoli au niveau de cette cour, les crépis et ragréages en conséquence ; le somme de …….. 250 F

Mur d'appuy sur ledit mur de soutènement, longueur comme dessus 18 mètres, hauteur y compris la reprise de murs 2 mètres. Produisant 36 mètres quarrés, estimés sur 8 décimètres d'épaisseur réduite à 4 F 50 c le mètre pour mortier et façon cy ……..…. 162 F

437 F 87 c

Raccordement dudit mur d'appuy en pierre de taille formant bahut, longueur idem développement de taille 1 mètre 15 centimètres, produisant 20 mètres 7 décimètres de superficie à 1 F 35 c l'un ; la somme de …….. 25 F 87 c

f°13v°

Cy contre ……..……. 437 F 87 c

Nota: la pierre desdits bahuts proviendra de la démolition de cette voûte. D'où déduire 36 mètres quarrés de pavage porté en l'art 5^{e} du chapitre 3^{e} du 1er devis à 2 F 50 c le mètre cy ……. 90 F

Reste pour démolition de voûte et construction dudit mur d'appuy …….. 347 F 87 c

Nota : cette somme eut à peine suffi pour la réparation de la voûte en cas qu'on eut voulu la laisser subsister cy pour ……...…….. Mémoire.

Art. 2^{e}

Mur d'appuy du bastion sur les casemates

Ce mur indispensable pour santé de la clôture de l'enceinte du château et en même tems pour éviter le danger de tomber du haut de la plate forme dans le fossé, aura 116 mètres de pourtour sur 2 mètres de hauteur, y compris les reprises du chapeau du mur de contrescarpe arasant la plate forme et produira 232 mètres quarrés en maçonnerie de moilon à chaux et sable sur 65 centimètres d'épaisseur réduite à 3 F 50 c le mètre pour mortier et façon et eu égard au transport du moilon et à l'alignement du service; le somme de ..... 812 F

Superficie de taille de la pierre tendre de recouvrement formant bahut, longueur *idem*, pourtour 1 m 15 centimètres produisant 133 mètres 4 dixièmes quarrés ;

1 343 F 09 c

estimés à 1 F 35 c l'un, la somme de	180 F	
351 gros Bourrés pour le recouvrement dudit mur estimé à 1 F pièce, valeur intrinsèque cy	351 F	
Total :	.....	
Revenant le présent chapitre 4 e à la somme de seize cent quatre vingt dix francs quatre vingt seize centimes.		1 690 F 96 c

Récapitulation générale

Chapitres :		
1° Concernant la réfection des planchers écroulés et objets accessoires cy	2 164 F 32 c	
2° Carrelage et badigeon du péristyle cy	671 F 95 c	
3° Divers ouvrages aux bâtiments d'habitations cy …….	848 F 90 c	
4° Démolition de voûtes du chemin couvert et murs d'appuy du bastion sur les casemates cy ……..	1690 F 96 c	
Total général cy ……..……	5 276 F 13 c	
Qui sont tous les ouvrages de construction et rétablissement à faire au château d'Amboise d'après la visite et inspection de monsieur Baraguey du 29e et 30e septembre dernier, revenant ensemble à la somme de ….	.....	
Le montant du devis supplémentaire du 2 avril dernier s'élevait y compris ce qui reste à faire d'après le devis du 11 janvier 1806 et le rapport de monsieur Baraguey du 30 avril suivant la somme de …….……	.....	5 276 F 13 c
Total général des ouvrages qui doivent rendre complètes les restaurations et innovations nécessaires au château d'Amboise et qui doivent être donnés par adjudication au rabais……	.....	5 276 F 13 c
C'est ici le cas d'observer que sur les ouvrages mentionnés audit devis le 2e avril dernier, il a été fait dans le cours de la présente année ceux suivants qui ne pouvaient se différer et ce d'après les ordres particuliers de monsieur Roger Ducos.	.....	20 091 F 80 c
		25 367 F 93 c

f°14r°

1° La porte de communication du péristyle aux appartements de monsieur le Sénateur porté au 4e chapitre 1er dudit devis à la somme de …….....	405 F 15 c
2° Le mur d'appuy séparant la cour du péristyle de la terrasse des tilleuls fait partie de l'art 1er chapitre 3 du même devis pour la somme de …….	220 F
3° Les peintures en marbre de la salle à manger, paragraphe 1er de l'article 4e dudit chapitre 5 cy …….	375 F
4° La peinture en blanc de céruse à l'huile à 3 couches du salon de compagnie, paragraphe 2e du même chapitre cy ……..……	120 F
5° Les buffets et tablettes d'office de la salle à manger, paragraphe 3e d'idem ……	75 F
6° Le replanage et raccord des parquets desdites salles et	

salon et peintures à l'encaustique paragraphe 5 d'*idem* … 130 F
7° La réparation générale des menuiseries et ferrures de ces deux vaisseaux, paragraphe 6 d'idem ……..… 75 F
8° enfin la nouvelle descente des caves sous le bâtiment de monsieur le sénateur paragraphe 7 d'*idem* cy ……..…. 600 F
Total desdits objets exécutés …… 2 000 F 15 c
Laquelle somme de deux mille francs quinze centimes sera déduite lors de l'adjudication sur ladite somme de 25 367 F 93 c montant total des ouvrages à refaire audit château et être acquitté d'après les mémoires et états particuliers qui seront estimés, réglés et envoyés à monsieur le sénateur.

Disposition des cours pour faire suite de jardins anglais, tracés sur le plan cy joint d'après les idées de M Baraguey. Confection de la butte des marronniers d'Inde et suppléments dudit jardin sur la surface du bastion.

La surface de la cour haute se terminant au chemin d'arrivée contient 55 m. 8/10 quarré et se sur divisera, ainsi qu'il est exprimé sur le plan en 9 massifs plantés de différents arbres et arbustes groupés de manière à ménager la vue des objets intéressants tant voisins qu'éloignés et à couvrir ceux dont l'aspect pourrait être désagréable.
La cour basse de 59 ares de surface à partir dudit chemin jusqu'à la nouvelles terrasse se subdivisera également en 4 massifs d'arbres et d'arbustes disposés comme dessus une grande pièce de gazon occupant le milieu de cette cour vis à vis les croisées des 2 principaux bâtiments formant retour d'équerre.
Toute cette surface à remuer et défoncer à 35 centimètres de profondeur déduite produira 51000 mètres cubes de déblais et remblais subordonnés aux pentes et inclinaison qui seront déterminées sur le terrain lors de l'exécution.
Ces 51 000 mètres cubes estimés à 50 c. l'un eu égard au tri des terres, passage au besoin, encaissement des allées en gravois provenant de certains talus à former et gazonner soit pour l'enfoncement, soit pour l'élévation des massifs ; la somme de cy …… 2 500 F
Achat d'arbres et d'arbustes de diverses espèces au défaut de ceux que ne pourra produire le jardin anglais existant ; évalué par aperçu à la somme de ……. 300 F
Fossés pour lesdits arbres et arbustes au nombre de 500, plantation d'yceux estimés à 30c par fosse; la somme de. 150 F
Défoncement du roc à l'arrivée du chemin couvert pour en adoucir la pente jusqu'à la porte d'entrée du péristyle

et réduire cette pente d'après le nivellement qui en a été fait à 28 cm (3 pouces) par mètres au lieu de

2 950 F

f°14v°

Cy contre……. 2 950 F

16 cm qu'elle réserve aujourd'huy ; longueur de ce défoncement 40 mètres, largeur réduite 10 mètres profondeur réduite 1 mètre; produisant 400 mètres cubes à 1 F 50 c l'un ……..…….. 300 F

Réfection au bastion du blocage du principal chemin tendant des voûtes d'entrée à la porte aux Lions évaluée à 100 mètres quarrés à 50 c l'un pour main d'œuvre et fourniture de sable seulement la somme de ……. 50 F

Blocage du nouveau chemin dans l'emplacement de l'ancienne église et arrivant à la grille de fer projetée produisant 150 mètres superficiels à 1 F 50 c l'un ……... 225 F

300 mètres cubes de sable à fournir pour les allées et sentiers sinueux à 1 F 50 c. l'un ……...… 450 F

Plus pour la confection des allées tournantes sur la butte des marronniers qui ont été ébauchées l'an dernier et qui forment des massifs déjà plantés 600 mètres cubes de terre à remuer et dresser à 50 c l'un cy ……...… 300 F

Sable desdites allées cy …… 60 F

Déblais, remblais, plantation et sablement des allées des massifs à former dans le bastion pour faire suite du jardin anglais estimé sur 200 m de surface faisant à peu près le sixième de celle des cours et en proportions de la dépense cy dessus énoncée pour même objet ; la somme de ……..……. 950 F

Total desdits ouvrages de terrasses, plantations…… .....

5 2585 F

Qui sont tous les travaux de déblais, remblais de terres, fournitures d'arbres et arbustes, sablement, blocage nécessaires pour la formation et confection desdits jardins et cour ; revenants ensemble à la somme de cinq mille quatre vingt cinq francs.

On observe que ces travaux ne peuvent sans inconvénient se faire par adjudication et qu'ils doivent être exécutés par économie sous les yeux d'un préposé à la conduite de ces dispositions.

Clos et arrêté à Tours le 30 décembre de l'an 1808.

[signature] Jacquemin.

Enregistré à Tours le trente et un décembre 1808 f°186 revo reçu n°1er un franc dix cent.

[signature] Hervé.

f°1r°

Dernier devis supplémentaire des réfections et réparations à faire au château d'Amboise, chef lieu de la Sénatorerie d'Orléans, ledit devis clos et arrêté le 30 décembre 1808, enregistré à Tours le même jour.

Expédition

[…] […]

[…]

f°6v°

Article 37

Refaire le plat fond qui produira neuf mètres quarrés ; ledit en blanc en Bourré et plâtre sur lattis ; estimé à 2 F le mètre ; la somme de ……. 18 F

Faire la reprise de la lézarde et des joints à l'extérieur des murs estimé cy ……... 6 F

Taille et pose un banc de pierre dure sous l'appui de la croisée estimé pour taille, pose, supports et mortier la somme de ……. 4 F 50 c 45 F

Ajuster une croisée du magasin d'un mètre cinq décimètres de hauteur sur 1 mètre de largeur : ladite à petit bois vitré et repeinte d'une couche ; estimé, nouveaux scellements compris cy …….. 6 F

Plus une porte provenant aussi dudit magasin estimée pour rajustement et pose, scellements, la somme de ….. 3 F

Ajuster aussi à la porte intérieure une vieille serrure cy .. 1 F 50 c

Enfin refaire sur lattis neuf la couverture du comble produisant 16 mètres

f°7r°

à 2 F 50 c le mètre la somme de …….…….. 60 F

Article 38

Le développement des enduits en plâtre sur gros murs tant de pignon que de refend, produit 40 mètres quarrés, estimés à 75 c l'un, la somme de …….…. 30 F

Plus le lambrissage en plâtre sous les chevrons au couchant ……... 12 F

Plus deux mètres quarrés de plat fonds de lucarnes cy … 3 F

Article 39

Faire et fournir la porte d'entrée de ladite chambre semblable à celle mentionnée en l'art 27^{e} cy dessus et ferrée de même ; fournir une serrure à pêne dormant qui

manque au placard qui sera rajusté ; le tout estimé, peinture comprise, la somme de cy …….. 36 F

Article 40

Ajuster à la porte d'entrée de l'escalier sur le corridor un vantail choisi dans le magasin de menuiserie du château ; la repeindre ; faire le plat fond de l'enrayure du comble de ladite cage d'escalier ; ledit plat fond circulaire en blanc en Bourré et plâtre produisant 12 mètres quarrés ; le tout estimé …….. 33 F

Revenant la totalité des ouvrages à faire au bâtiment de l'échansonnerie pour sa confection et distribution complète à la somme de trois mille cinq cent trente cinq francs quatre vingt dix centimes…….. …… 3535 F 90 c

Nota : ~~s'il était jugé convenable de faire communiquer les corridors du second étage et des mansardes de l'un à l'autre escalier, ce qui exigerait le sacrifice des garde robes des appartements déjà distribués à chacune ces étages, la dépense cy dessus n'en serait point augmentée eu égard à ce que les enduits, portes à faire au cabinet des mansardes et autres objets n'auraient plus lieu~~
Je pense qu'il vaut mieux ne pas établir de communication à cet étage puisqu'on peut communiquer par le premier.

f°7v°

Et que le prix de ces ouvrages pourrait équivaloir à la valeur des travaux nécessaires pour cette communication, subordonnée d'ailleurs aux plans qui seraient fait à ce sujet cy pour……..… Mémoire.

Chapitre 2e

Principale porte d'entrée du château au bas des voûtes côté de la ville et au dessous du nouveau logement du portier, côté A sur le plan général

Art. 1er

Cette porte sera composée de deux piliers en pierre de taille de 81 centimètres (30 pouces) en quarré. Chacun avec trois premières assises en pierre dure formant retrait, deux carreaux de même pierre sous les parties du poitrail et un seuil en toute longueur aussi en pierre dure engagés sous les piliers subordonnés à la hauteur des vantaux cy après. Seront décorés de tales saillantes, astragales, corniches et amortissements, suivant les profils qui seront donnés. Le poitrail en charpente de 3

sur 44 centimètres (14 sur 16 pouces) de grosseur délardé sur le dessus, couvert en ardoise et peint en couleur olive à trois couches sur toutes les faces apparentes. Le tout estimé suivant le détail particulier qui en a été fait et y compris les arrachements et liaisons en vieux murs et avec la fourniture, taille et pose de deux fortes bornes en pierre dure. La somme de cy…….. 410 F

Art 2e

Les deux vantaux de ladite porte montés sur bourdonnaux avec battements, traverses, barres et écharpes, le tout de force et de qualité convenables en bois de chêne, recouvert de plancher de même bois de 14 centimètres (5 pouces) de largeur au plus, chacune assemblées à rainures et languettes et quarderonnées sur les arrêtes. Clouées à toutes les remontées avec clous à deux pointes, plates rives. Observer un guichet dans l'un desdits vantaux de menus bois

f°8r°

et assemblage que dessus. Ladite ferrée à pivots et équerres doubles de 12 et 60 millimètres d'échantillon entaillés de leur épaisseur dans le bois et poser avec forts clous à vis et écrous, serrure clinche et sa garniture, bascule, crochets, trois fiches à cinq lames pour le guichet, serrure à tour et demi, deux fortes targettes, poignées, tambours en balustres. Ladite porte façonnée par le menuisier de 3 mètres 4 décimètres (10 pieds 6 pouces) de largeur du fonds des feuillures sur 4 mètres de hauteur peinte ainsi que ledit poitrail en couleur olive à trois couche sur toutes faces apparentes. Le tout estimé à faire et fournir suivant le détail particulier cy…… 840 F
Revenants les deux objets du présent chapitre deux à la somme totale de douze cent cinquante francs cy…..…… 1 250 F

[…] […] […]

f°17v°

Chapitre 4e

Du petit bâtiment en appentis à démolir et mentionné enfin de la récapitulation du précédent devis supplémentaire

Refaire à chaux et sable, 10 mètres courants de murs de parapet sur un mètre de hauteur en pierre de taille de Bourré sur trois décimètres d'épaisseur ; estimés pour

toutes fournitures et main d'œuvre à 7 F le mètre; la somme de …….	70 F	
Faire valeur de 12 mètres quarrés de renduits et rempages à chaux et sable au surplus desdits murs et parapet et clôture estimés à 60 c l'un; la somme de ……	7 F 20 c	77 F 20 c

Art 9^e^ du même chapitre 4^e^

Petit pavillon sur la terrasse au bas de celle des marronniers et cave en roc au dessous

Le plancher étant entièrement ruiné sera refait à neuf, fournir quatre soliveaux de 3 mètres 6 décimètres de longueur sur 14 et 16 centimètres de grosseur réduite produisant 318 millièmes de stère cube…….…….	0 str 318 m	
La charpente du comble enfoncée sera aussi refaite en appentis suivant son ancienne disposition. Il y sera fourni une panne et trois chevrons de 3 mètres 2 décimètres de longueur chacun. Ensemble 14 mètres sur 11 et 12 centimètres de grosseur réduite produisant….....	0 str 182 m	
Les 5 dixièmes de stère cube de bois de charpente neuve ou de qualité équivalente, estimés à quatre vingt francs le stère. La somme de ……...	0 str 500 m 40 F	
Refaire le plafond qui produira 9 mètres quarrés, ledit blanc en Bourré et plâtre	40 F	

f°18r°

Cy contre……..…….....	40 F	
sur lattis estimé à deux francs le mètre la somme de …..	18 F	
Faire la reprise des joints et de la lézarde à l'extérieur des murs. Estimé la somme de……..	6 F	
Tailler et poser un banc en pierre dure sous l'appui de la croisée ; estimé pour taille, pose, supports et mortier…...	4 F	
Ajuster une croisée du magasin d'un mètre cinq décimètres de hauteur sur un mètre de largeur. Ladite à petits bois vitrée et repeinte d'une couche estimés à nouveaux scellements, compris la somme……...…….	6 F	
Plus une porte aussi provenant dudit magasin ; estimée pour rajustement et pose seulement, la somme de…….....	3 F	
Ajuster aussi à la porte intérieure, une vieille serrure, la somme de ……..…	1 F 50 c	111 F
Enfin refaire sur lattis neuf la couverture du comble, produisant 16 mètres quarrés ; fournir un tiers de tuiles au déchet de l'ancienne. Cette couverture estimée à 2 F le mètre, chanlatte et chaussinage compris cy ……	32 F	

f°18v°

Chapitre 5e

Art. 3e

Partie de murs de parapet vis à vis le grand corps de bâtiment qui a été démoli.

Les entrepreneurs n'ayant pas déblayé le terrain et ayant laissé une superficie de gravats qui nécessite l'exhaussement du mur, l'avis de l'architecte est qu'il leur soit retenu sur les travaux qu'ils ont fait une somme équivalente à celle de la construction du parapet.

Article 5 du même chapitre 5

Pavage à faire dans l'emplacement du bâtiment qui à été démoli et ce pour conservation des voûtes du chemin couvert et de celles sous le principale bâtiment qui subsiste au niveau des cours.

Ce pavage[4] contient 756 mètres qui à 2 F 30 c produisant une somme de 1890 F Il est indispensable de le faire si on conserve les voûtes, mais comme elles ne sont d'aucune utilité, qu'elles seront par la suite d'un grand [sic] je pense qu'il voudrait mieux les démolir ; leur démolition et l'arrangement d'un logement pour monsieur Romain dans la partie adossée au mur des remises feront 1'objet de …….. 800 F

f°19r°

Il en résultera le double avantage de pouvoir planter ou semer du gazon sur la place qu'elle occupe.

Article 6 du même chapitre

Chapelle réservée comme monument

Supprimer la masse de maçonnerie qui couvre la descente en pierre à la chapelle souterraine inutile, y substituer une voûte au niveau du sol de la cour ; ladite de 3 mètres de longueur sur 2 mètres six décimètres de largeur produisant 7 mètres 8 décimètres carrés en pierre de la démolition de ladite masse estimés à 3 F le mètre : la somme de ……. 23 F 40 c

[4] En marge: « Cette démolition procurera différents matériaux qui ont une valeur; on économisera le pavé qu'il faudrait faire au dessus des voûtes et les réparations qu'elles exigent; il en résultera une économie au moins de 2 400 F 00 c »

Main d'œuvre de ladite démolition avant l'exécution de ladite voûte seront bouchées en maçonnerie de libage à chaux et sable ; trois ouvertures de croisées de ladite chapelle souterraine produisant ensemble sur 4 mètres de largeur totale et d'un mètre six décimètres de hauteur commune 6 mètres 4 dixièmes carrés estimés à 4 F l'un à tout faire et fournir; la somme de ……. 25 F 60 c
Panneaux de vitres des huit croisées de la chapelle conservée à remettre en plomb produisant sur 2 mètres six décimètres de hauteur commune et 9 mètres.

f°19v°

de largeur ensemble 23 mètres 4 dixièmes carrés estimés à 4 F 50 c l'un; la somme de ……..…..….. 92 F
Ladite chapelle sera badigeonnée et on réparera le carreau; cette dépense est évaluée …… 100 F
Revenant lesdits articles du présent chapitre 5 à la somme de ……. ..... 1045 F

Chapitre 7

Bâtiment au midi de la grande terrasse de tilleuls.

Article 1er

Aux jambages de la porte de l'écurie fournir et poser six gros Bourré en reprise de ceux ruinés qui se trouvent ; les dits estimés à 1 F 50 c pièce eu égard aux arrachements dont la somme de ……..……. 9 F
Le mur de l'écurie sous la crèche vers le levant étant dégradé sera recépé sur 3 mètres de surface et 2 décimètres d'épaisseur réduite estimés à 1 F 50 c le mètre ; la somme de ……...…….. 4 F 50 c
Faire les renduits nécessaires à l'intérieur évalués à 18 mètres de surface à 60 c l'un; la somme de ……..……... 10 F 80 c
L'aire de ladite écurie enfoncée est à recharger en retaille de Bourré mouillée et battue sur 23 mètres de surface estimés à 25 c l'un la somme de …….…….. 5 F 75 c

f°20r°

Article 2

Ajuster une des portes de démolition en remplacement de celle ruinée de ladite écurie estimé, y compris nouveaux scellements et réparations de ferrures ; la somme de ……. 3 F
À la fenêtre du bucher, ajuster pareillement un ancien châssis à petits bois à la place de celui rompu, ledit vitré

de 4 carreaux estimés pour pose etc. cy ……...…	2 F	
Au râtelier fournir deux barreaux qui manquent la somme de …….	1 F	
Total du chapitre 7 ……..…...	.....	36 F 05 c

Chapitre 10

Article 8

On posera un ancien chambranle de cheminée dont la pose et la peinture sont évaluées à ……...	12 F	

Article 9

Le vantail de la porte de la chambre à alcôve sous le cabinet du sénateur ayant issue sur la terrasse de kiosque sera remplacée par une porte propre et solide provenant de la démolition ; y remployer les anciennes ferrures et serrures; le tout estimé pour pose et clous la somme de...	4 F 75 c	12 F 25 c
marbre comme dessus le chambranle de la cheminée..…	7 F 50 c	
Nota: les plafonds et corniches en plâtre du bas de l'escalier sont exécutés cy pour ……...….	Mémoire.	

f°20v°

La 1ere marche en pierre formant volute sous le palier dudit escalier étant rompue, sera fournie à neuf en pierre dure de bon grain proprement taillée et profilée à la demande dudit limon estimé cy ……...	12 F	

Article 11

Il comprend les peintures intérieures avec énonciation des vaisseaux ou elles seront faites; il en résulte 95 mètres de peinture en détrempe à 2 couches estimés à 75 c le mètre ; font la somme de cy ……...	71 F 25 c	
Plus 64 mètres 5 dixièmes de peinture à l'huile à une couche en blanc de céruse à 1 F 50 c le mètre ……	96 F 75 c	168 F
Plus pour le bassin, tuyau en plomb robinet en cuivre, cuvette et tampon pour les demi anglaises ……..…	200 F 600 F	
Et pour la machine du puits ……..		
Total du chapitre 10 ……...	.....	1 004 F 25 c
Total des chapitres 1, 4, 5, 7 et 10 des objets du 1er devis qui n'ont pas encore reçu leur exécution …….	.....	2 476 F 90 c

Devis estimatif des ouvrages survenus à faire au château d'Amboise à l'occasion de la chute d'une partie des planchers du bâtiment de l'échansonnerie ; celui de quelques autres objets reconnus indispensables et non compris au devis du 2e avril dernier, les déblais, remblais et plantations à faire pour les nouvelles dispositions des cours du château exprimés sur

f°21r°

le plan ci joint

Chapitre 1er

Bâtiment de l'échansonnerie

Par l'examen scrupuleux fait après la chute d'une partie des deux planchers de ce bâtiment on s'est assuré que ce qui restait jusqu'à la portion de ce même bâtiment distribué par monsieur de Penthièvre ne pouvait substituer sans danger et était à démolir indispensablement pour être reconstruit en totalité entre le pignon au couchant et le premier gros mur de refends les soliveaux étant en général pourris dans leur parties et prêts à échapper, vice provenant de défaut d'entretien de monsieur le duc de Choiseul qui avait entièrement négligé ce château. A l'égard des soliveaux qui composent les deux planchers de la partie distribuée et dont on n'eut pu reconnaître les portées entre les carrelages et les plafonds qui les couvrent en dessus et en dessous. Ils ne laissent aucun danger à appréhender les cloisons et colombages qui les traversent au tiers de leur longueur étant suffisantes pour suppléer au défaut des portées et garantir la solidité de ces planchers.
Il s'agira d'employer les mêmes moyens pour observer la solidité des

f°21v°

planchers à refaire et mettre à même de remployer dans leur reconstruction les anciens soliveaux qu'il serait très difficile et très dispendieux de remplacer à neuf aujourd'hui pour la rareté des bois de qualité.

Suit le détail des bois sortis de l'écroulement des deux portées desdits planchers et qui provient de la démolition de ce qui en reste

1° 26 soliveaux de 7 mètres 5 décimètres de longueur chacun affranchis de pourriture sur 27 et 29 centimètres

de grosseur.
Nota: ces soliveaux avaient dans le principe 8 mètres 8 décimètres (27 pieds) de longueur. Ils seront refendus pour être employés sur champs dans la reconstruction cy pour ……..……...……. Mémoire.

2° 8 poutres de sapin de même longueur affranchi sur 27 et 38 centimètres (10 et 14 pouces) de grosseur.
Nota: ces poutres à débiter en planches qui tiendront lieu de bousillage sur lesdits soliveaux ; il en résultera 200 mètres carrés, déchets détruits sur 27 millimètres (1 pouce) d'épaisseur.
3° 78 petits soliveaux dans les six travées formées par ces huit poutres ; lesdits soliveaux de 2 mètres de longueur chacun sur 11 et 14 centimètres de grosseur.
4° Décharges en cinq pièces, longueur ensemble 19 mètres 5 décimètres, 10 pieds sur 14 et 16 centimètres de grosseur.
5° 2 pièces gazinées, longueur ensemble 7 mètres 8 décimètres [*sic*] sur 16 et 40 centimètres.

[…] [...] [...]

N°20

XI^e^-XV^e^ siècles

LES SEIGNEURS D'AMBOISE

Les chercheurs qui nous ont précédé ont établi la liste et l'histoire des seigneurs d'Amboise. L'objet de notre étude n'est pas de vérifier ces données qui sont néanmoins indispensables à la compréhension de la génèse du château et de la ville de la fin du Moyen Âge. Nous présentons donc ici une synthèse.

Toutes les sources consultées concordent :

- LE RAY Sylvie, *Topographie historique de la ville d'Amboise*, mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction d'Henri Galinié et Manuel Royo, Université François Rabelais de Tours, 1991-1992, 218 p. (manuscrit dactylographié).
- MELET-SAMSON Jacqueline, *Le développement historique de la ville d'Amboise des origines à la fin du XVIII^e^ siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1972, 3 vol. 425 p. et 40 p. et 63 p. (photographies sur microfilm) [manuscrit dactylographié conservé aux AN : cote AB XXVIII (543)].
- RICHER Raphaël, *Chronique des seigneurs d'Amboise*. « Une geste familiale dans la Touraine du XI^e^ siècle. Traduction et étude des *Gesta Ambaziensium dominorum* », mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Mme M. Bourin, Université de Tours, 1990-1991, 2 vol. : 151 p. et 51 p. (manuscrit dactylographié).

Ingelger (853-888) est à l'origine d'une illustre famille qui devint celle des comtes d'Anjou. Foulques Ier le Roux (888-941) lui succéda, puis Foulque II le Bon (941-958), Geoffroy Ier Grisegonelle (958-987), Foulque III dit Nerra (987-1040), Geoffroy II Martel (1040-1060), Geoffroy III le Barbu (1060-1096) et Foulque IV le Réchin (1096-1109). Les comtes d'Anjou avaient pour habitude d'inféoder à leurs plus fidèles chevaliers leurs places fortes. Dans leur lutte contre le comte de Blois, Amboise constituait une des places les plus importantes. Geoffroy Grisegonelle (958-987) avait confié son château à Landri de Dunois qui se révéla être un traître en complotant contre les Anjou avec le comte Eudes de Blois (950-995 ?), à qui il proposait de livrer Amboise.

En 990, Foulque III d'Anjou dit Foulque Nerra (987-1040), avec l'aide de Lisois de Basougers (1007-1065), fils du seigneur Hugues de Lavardin et d'Archambault (980-1014) récupérait Amboise. Pour sceller son alliance avec Lisois de Basougers, il lui fit épouser Hersende, nièce de Sulpice de Buzançais, qui possédait, à Amboise, le fief de la tour de Pierre sur les bords de la Masse que Lisois héritait. En 1044, Lisois de Basougers s'était montré très efficace dans la victoire à Nouy contre le Comte Thibaut III de Blois (1010-1089), et pour le remercier Goeffroy II Martel (1040-1060) lui fit don du carroir d'Amboise. Il possédait alors la plus grande partie de la ville qui allait de Saint-Denis au pied du château. Le quartier s'étendant au nord, le long de la Loire, depuis le carroir jusqu'à l'extrémité orientale du promontoire du château – quartier qui deviendra au XVe siècle le Petit Fort – relevait quant à lui du fief angevin du château. Cependant, à la demande de Geoffroy II Martel, pour tempérer le pouvoir de Lisois de Basougers en s'alliant la fidélité et les forces de la ville, l'église collégiale Notre-Dame-et-Saint-Florentin construite autour de 1030 par Foulque Nerra dans l'enceinte du château, fut érigée en 1044 par l'évêque de Tours en paroissiale. Geoffroy Martel (1040-1060) avait également remercié Foucois de Thorigné en lui donnant un autre fief, que l'on appellera par la suite la *motte Foucois*. Sa localisation est incertaine mais on présume qu'elle se trouvait vers les Châtelliers, en amont du château, sur le coteau. Il n'est pas impossible qu'on ait réutilisé une motte antique et que son emplacement originel corresponde à l'actuel lieu dit *la Motte* à côté du vallon de Malvau ; vallon qui est par ailleurs mentionné dans les *Gesta*.

Vers 1050, lors du conflit qui opposa le fils de Lisois de Basougers, Sulpice (1030-1074), à Foucois de Thorigné, les hommes de Sulpice se faisant passer pour des serviteurs de Foucois, arrivèrent à rentrer au crépuscule dans l'enceinte ; Sulpice les suivit, et « il fit combler avec de la terre et des pierres, fossés et puits et détruisit cette demeure de fond en comble ». Ainsi cette forteresse aurait été constituée d'une demeure placée sur une motte artificielle et entourée de douves. Vers 1060, une guerre de succession éclata entre les comtes d'Anjou ; Geoffroy III le Barbu (1060-1096) et Foulque IV le Réchin (1096-1109) s'affrontèrent entraînant dans leur querelle Sulpice, fils de Lisois de Basougers, qui portait à présent le nom de seigneur d'Amboise.

Le passage des *Gesta* relatant cet épisode est essentiel : « Il y avait alors à Amboise trois *optimates* ; nul d'entre eux ne croyait devoir être le second ni ne l'était ; nul d'entre eux ne devait de service à l'un ou à l'autre ; tous avaient une demeure fortifiée (*domus defensibiles*). Sulpice était seigneur de la tour de Pierre ; Foucois de Thorigné que le Comte avait chassé là, était seigneur de la Motte-Foucois ; le troisième était Ernoul, fils de Léon de Meung, gardien de la maison du comte qu'on nommait *Domicile*, au droit duquel appartenait la plus grande partie du château d'Amboise. Le comte Foulques, père du Martel avait jadis donné en fief à Léon de Meung la garde du *Domicile* et les commendises de la Long-Forêt qui lui appartenait jusqu'à Romorentin »[1]. En 1069, Sulpice Ier d'Amboise prit finalement l'avantage, réunissant en son sein le château et la ville. Les conséquences de cette lutte furent tragiques : en 1106, la ville et l'église Saint-Florentin furent incendiés et le *domicilium* rasé.

Hugues Ier d'Amboise succéda à son père Sulpice Ier. Il conquit le dernier fief indépendant, la « motte Foucois », et fit l'unité de la baronnie. La liste des seigneurs d'Amboise est connue : Sulpice II (1130-1153) succéda à Hugues Ier (1081-1130) ; vinrent ensuite Hugues II (1153-1190), Sulpice III (1190-1218), Jean Ier de Berry (1256-1274), Jean II (1274-1301) ou 1303), Pierre Ier (1303-1322), Ingelger (1322-1373), Pierre II (1373-1422) et enfin Louis d'Amboise (1422-1434). En 1431, Louis d'Amboise fut accusé de traîtrise par le roi Charles VII. Après trois ans d'emprisonnement, Louis d'Amboise ne repris possession que d'une partie de ses biens.

1 R. Richer, *Chronique des seigneurs … op. cit.*, p. 15-16.

INTERCALAIRE CARTON

INTERCALAIRE CARTON

N°21

1421-1525

PROSOPOGRAPHIE

Entre 1421 et 1525, la prosopographie d'Amboise répertorie 2 800 personnes. Elle a été établie à partir de publications et de cinq types principaux de sources : les comptabilités de la ville, le compte de construction du château de 1495-1496, les comptes d'ameublement du château, quelques quittances et les comptes de l'argenterie des souverains. Nous n'y avons pas intégré les données des liasses de quittances et mandements de la ville qui recoupent très largements les comptabilités. Pour gagner en lisibilté, les références sont abrégées comme suit :

- Archives communales d'Amboise : *ACA*, BB 1 ou CC...
- Archives nationales : *AN;* ...
- Bibliothèque nationale de France : *BnF*, ms. fr...
- BOSSEBOEUF Louis-Auguste, « Comptes de Louis XI, Louis XII et Catherine de Médicis. », *Touraine historique- documents inédits*, 3e et 4e trimestre 1899, 24 p. : L.-A. Bossebœuf, *op. cit.*, 1899.
- CROY Joseph de, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de Loire par Joseph de Croÿ,…Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord*, 1894, Paris, 218 p. : J. de Croÿ, *op. cit.,* 1894.

LOISEAU DE GRANDMAISON Charles, « *Compotus particularis pagamenti ornatorum et aliorum utensilium castri Ambasie in anno M° CCCC° IVII XIIIII* », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome I de 1868-1869-1870, p. 253-304 : C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*

- TUETEY Alexandre, « Inventaire après décès de Charlotte de Savoie », *Bibliothèque de l'École des Chartres*, Tome 308-I, Paris, 1865, p. 338-366 : A. Tuetey, *op. cit.*

Le but premier de cette prosopographie est de mettre en évidence les échanges entre la ville et le château d'Amboise. C'est pourquoi les noms de chacun figurent en ordre alphabétique, sans distinction de qualité. Les références relatives au château sont notées en gris et celles se rapportant à la ville en noir. Près de 90 % des personnes répertoriées sont ouvriers, marchands ou artisans. Aucun renseignement sur les relations familiales entre ces personnes n'apparaît dans nos sources, à quelques rares exceptions près. Pour montrer l'importance de chacune de ces personnes à Amboise, nous n'avions d'autre moyen que de répertorier leurs tâches, tâches très répétitives mais qui traduisent la réalité de leur travail. Les références ne sont pas exhaustives mais nous avons toujours signalé la première et la dernière de leurs apparitions dans les sources ainsi que chaque année où elles sont citées. La longueur du paragraphe est donc proportionnelle au travail fourni à Amboise.

Les dates données sont converties en nouveau style.

Abriac Simon, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495 sur le chantier du château où il taille au cours du 1er rôle 1,25 toise de pavé plat et 2 pierres de nervure d'ogive ; au cours du 2e rôle, il taille 2 piliers et il effectue en outre 24 journées ; enfin, au cours des 2 derniers rôles, il réalise 62 et 64 journées (*FSL*, f°71r°, 130v° et 234v°).

Acarie/Acarie Gillet, marchand : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mai 1488 pour avoir vendu à la ville 8 poinçons de vin du cru d'Orléans offerts à monseigneur de Savoie qui entre dans la ville (*ACA*, CC 107, f°16). En 1523, il vend 1 pippe de vin donnée au capitaine de la ville, à monseigneur le grand maître à Château-Gaillard et à d'autres gentilhommes de la maison du roi (*ACA*, CC 125, f°80r°).

Adam André, orfèvre demeurant à Tours : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il livre pour 398 ℓ. 17 s. et 6 d. t. d'argenterie, à savoir : 2 grands pots à vin, une cruche ouvragée (C. Loiseau de Grandmaison, *op.cit.*, p. 285)

Adam, maître queux de la reine, ancien officier de la reine, « demeurant en sa propre maison » : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 310 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Ademart Estienne, écuyer de cuisine du roi Louis XI : il est chargé, au nom du roi, en août 1477, de résoudre avec la ville les problèmes de sécheresse de la Loire et de demander aux édiles de faire un « batey » pour dévier le cours de l'eau (*ACA*, BB 1, f°80r°). Dans les comptes de la ville, en novembre 1482, il vend à la ville cinquante setiers d'avoine pour donner à monseigneur du Plessis, maître Jehan Bourré, « pour le recognoistre de la peine qu'il a prinse pour laditte ville a avoir l'affranchissement que le roy a donné aux habitants avecques les lettres d'iceluy qui sont portés en l'ostel dudit seigneur du Plessis estant au Petit Fort d'Amboise » (*ACA*, CC 104, f°39).

Admirault Denis, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en novembre 1449, où il travaille à la brèche proche de la tour Cormeray (*ACA*, CC 75, f°18v°), en août 1457 où il aide les maçons au chantier du mur neuf près de la tour Féalen (*ACA*, CC 81, f°14r°), puis en septembre 1458 à faire les batardeaux du pilier étant près de la tour de tête de pont (*ACA*, CC 82, f°14v°).

Affillé Guillaume, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît dans les comptes de la ville, en juin 1487, où il livre des pierres pour la maison de ville : 3 claveaux pour l'une des cheminées, 4 linteaux, 12 quartiers, 60 pierres de Bourré « pour faire chevron » (*ACA*, CC 106, f°19).

Agnault Thomas, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet et août 1491, où il aide à réparer les 2 arches étant devant les moulins (*ACA*, CC 108, f°34).

Aguillon Jean, notaire : il apparaît pour la première fois en septembre 1461 en tant que clerc (*ACA*, BB 1, f°9v°), puis à partir de janvier 1470 pour les gages que lui verse la ville pour rédiger les comptabilités et les lettres de demande d'affranchissement de la ville jusqu'en 1482 (*ACA*, CC 104, f°39v°-40r°). Dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie certaines quttances de l'année 148' sont signées de lui et il est défrayé de sa dépense d'avoir entretenu dans sa maison un gentilhomme nommé LoysRobert (*AN*, KK 69)

Alain Guillaume, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1502, où il réalise 44 tours de charroi pour transporter les pierres du puits du carroir et ôter les « vuidanges » du lieu (*ACA*, CC 119, f°37r°). En mars 1505, il fait 9 tours de charroi pour amener du sablon pour paver les ponts (*ACA*, CC 120, f°33r°) ; en septembre 1505, 79 tours de charroi pour amener le sable pour faire le pavage du portail Saint-Simon (*ACA*, CC 120, f°42) ; en janvier 1506, 17 tours de charroi pour amener le sablon et le pavé pour paver près de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 121, f°41v°) ; et en mars 1507, il amène 14 tombereaux de sablon pour servir aux paveurs œuvrant au Petit Fort (*ACA*, CC 122, f°28r°).

Alain Jehan serviteur du roi de Sicile : en 1470 il apporte des tourterelles jusqu'à Amboise (*AN,* KK 62, f°25**)**

Alain Pierre, manœuvre : en juillet 1523, il aide à la réparation des ponts et du pilier de Loire (*ACA*, CC 125, f°62v°).

Alaire François, menuisier : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 où il travaille au chantier du château. Au cours du 2e rôle, il fournit du bois scié pour « servir et employer a bailler l'artillerie estant audit chastel » ainsi qu'un huis destiné à la cuisine neuve étant côté ville, du logis des Sept Vertus (*FSL*, f°154v°).

Alaire Jehan, écuyer de la cuisine de la reine : en 1490-1491, il détient la 4e place du côté du « vent d'abat » des marais (*ACA*, CC 108, f°13r°). Sa veuve détient la place en 1502-1503 (*ACA*, CC 118, f°13).

Alaire Jehan, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65, 69, 62 et 64 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, f°40r°, 41r°, 106r°, 175r°et 235).

Alaire Philipoin, manœuvre : en 1511, il travaille au passage vers Nazelles (*ACA*, CC 124, f°47v°).

Alays Jehan, maréchal des logis ; il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie (A. Tuetey, *op. cit*, p. 343).

Albert, italien, « paintre de Plaisance » et « maistre inventeur d'engins » : il reçoit 100 écus soleil en mars 1517 pour sa venue à Amboise, où il doit essayer de concevoir un « engin » qui permettrait de tirer de l'eau (*AN*, KK 289, f°481v°-482r°).

Aleron Jehan, maçon : il n'apparaît que dans le 1er rôle du compte de construction du château pour 63 journées de travail (*FSL*, f°40v°).

Alipz Jehan, sergent de la ville en 1449 (*ACA*, CC 75, f°23r°).

Aliz Clément, dit Montisseau, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 62, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°50v°, 114r°, 182r° et 241v°). En juin et juillet 1499, il est employé à battre les « pichons » aux grands ponts de bois (*ACA*, CC 114, f°22v°). En septembre, il besogne avec les maçons aux grands ponts de pierres et leurs arches (*ACA*, CC 114, f°23). En janvier 1503, il travaille au portail étant près la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38).

Aliz Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65, 63, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°48v°, 113r°, 181r° et 240r°).

Allain Adam (sa femme) : elle tient la ferme du barrage de la ville en 1458 (*ACA*, CC 78, f°8v°), en 1464, en 1465 et en 1467 (*ACA*, CC 82, f°8v°; CC 84, f°16r°; CC 85, f°8v°; CC 89, f°8v°).

Allain Adam : il détient cinq quartiers de vigne au faubourg Saint-Denis en 1448-1449, année à laquelle il meurt (*ACA*, CC 75, f°2v°).

Allaire Etienne, couvreur : il apparaît pour la première fois en juin 1471 dans les comptes de la ville pour avoir été chargé, avec Jehan Allart, de découvrir, de descendre et d'abattre « la charpente de la maison » étant sur la tour de la Boucherie (la future tour de l'Horloge) (*ACA*, CC 93, f°20).

Allaire François, « perrier », maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il livre deux cents quartiers de pierre de Malvau au cours du 2e rôle (*FSL*, f°124v°). En mai 1498, il parachève de monter les cheminées de la tour de l'Horloge et enduit les chambres de la tour, pose les carreaux, fait les meneaux des croisées et maçonne le galetas (*ACA*, CC 113, f°25).

Allaire Jehan, couvreur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1471, pour avoir été chargé, avec Estienne Allart de découvrir, de descendre et d'abattre « la charpente de la maison » étant sur la tour de la Boucherie (la future tour de l'Horloge) (*ACA*, CC 93, f°20).

Allaire Macé, couvreur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1508, où il découvre et recouvre la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 123, f°41v°-42r°). En avril 1508, il fournit « late, clou, tuille, chaux pour la couverture de la garde-porte Hurtault » (*ACA*, CC 123, f°65v°).

Allart Collin, couvreur : en 1464, il achète du vieux bois à la ville (*ACA*, CC 83, f°7v°).

Allart Guillaume, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1471 où il effectue un voyage d'une vingtaine de jours avec quatre chevaux pour mener des pièces d'artillerie au roi Louis XI qui est alors en guerre contre les bourguignons (*ACA*, BB 1, f°46v° et CC 93, f°9r°). Entre octobre et mars 1468-1469, il passe 10 journées avec 2 charrettes et 10 chevaux à mener les toiles, les filets et les harnais de chasse partout où le roi chasse (*BnF*, ms. fr. 6758, f°90). En juillet 1472, il est chargé de ravitailler l'ost du roi étant à Angers (*ACA*, CC 97, f°9v°). En juillet et août 1473, il participe au déblaiement des « terriers » du pied du château entre la ville et le Petit Fort (*ACA*, CC 96, f°10-11). En juillet 1474, il fait de même (*ACA*, CC 97, f°14). En août 1475, il se fait rembourser l'achat de 1 cheval et son trajet accompagné de 7 chevaux pour mener l'artillerie à Creil à la demande de Louis XI (*ACA*, CC 98, f°17).

Allart Collin, manœuvre: il est cité dans les comptes de la ville en 1464 pour avoir transporté du vieux bois venant des tanneries de la Masse (*ACA,* CC 83, f°7v°).

Allart, Pierre, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet et août 1473, où il participe au déblaiement des « terriers » du pied du château entre la ville et le Petit Fort (*ACA*, CC 96, f°10-11).

Alleron Guillaume, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en avril 1476, où il aide les charpentiers à mettre des « traines » sur les ponts de bois (*ACA*, CC 99, f°13).

Alleron Jehan, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en mai 1475, où il effectue 30 journées tant à éteindre la chaux qu'au service des maçons qui œuvrent à l'arche du pont de pierre étant vers les moulins (*ACA*, CC 98, f°12).

Alleron Macé, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495, sur le chantier du château, où il effectue 10 journées de travail au cours du premier rôle (*FSL*, f°44r°).

Allude Jehan, sergent royal en 1523 (*ACA*, CC 125, f°75r°).

Amangeart Louis, maître-maçon ayant la charge et conduite du chantier du château, aux côtés de Colin Biart et de Guillaume Senault : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 au cours du 2e, 62 au cours du 3e et 56 au cours du 4e rôle. En outre, il transporte, avec son attelage à trois chevaux, 1 grand pilier de pierre, 1 petite marche et 2,5 pieds de pavé large venant de la perrière de La Ronde au cours du 2e rôle. Enfin, il passe 3 jours avec son attelage à amener du bois d'aulne destiné à faire un engin pour tirer de l'eau au nouveau puits au cours du 3e rôle et durant le 4e rôle son charroi effectue 60 journées dont l'emploi n'est pas précisé (*FSL*, f°32v°, 96v°, 99r°, 169v°, 224v°, 230r° et 276v°). En avril 1503, il apparaît en tant que maître-maçon pour « conduire la maçonnerie et veoir besoigner les autres maçons qui travaillent à la voûte et au portail de la chapelle Saint-Simon » (*ACA*, CC 118, f°24). En 1508-1509, il fait faire à son charretier 64 tours de charroi de pierres, moellons, chaux, sable, bois pour réparer les

grands ponts et les ponts des portes Saint-Denis, Heurtault et autres (*ACA,* CC 123, f°54r°), et réalise 98 tours de charroi pour acheminer du pavé pour les ponts près des moulins (*ACA*, CC 123, f°61r°) et il est appelé pour proposer une solution aux problèmes de débordement de la Masse (*ACA*, CC 124, f°37).

Amangeart Michaud, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496, au chantier du château, où il taille 1 petit pilier de pierre de la carrière de La Ronde au cours du 2e rôle (*FSL*, f°132v°).

Amanguy Jehan, charretier, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1472, sur le chantier de réparations du mur de la ville étant derrière l'hôtel du bailli de Sens au Petit Fort, auquel il livre de la pierre de taille et des perches (*ACA*, CC 94 bis, f°3).

Amassart Jehan, serrurier : il apparaît pour la première fois en 1495-1496, sur le chantier du château pour lequel il travaille durant 3 mois au cours de chacun des 4 rôles appointé à 70 s. t. par mois (*FSL*, f°94v°, 158r°, 221r° et 274v°). En 1499, il travaille toujours pour le château (L. -A. Bosseboeuf, *op. cit*., 1899, 24 p.)

Amourry Jehan, marchand demeurant à Saint-Martin-de-Cande : en juin 1508, il livre 1 000 ardoises fines pour la couverture du puits du Petit Fort (*ACA*, CC 123, f°42r°).

André André, maçon : il apparaît pour la première fois de 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 1er rôle, 23 au cours du 2e et, 40 au cours du 3e rôle.(*FSL*, f°42r°, 109v° et 178r°).

André Emile, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°40v°).

André François, en il est commis à tenir le compte et faire les paiements des édifices et bâtiments du château d'Amboise (*BnF*, ms. fr. 26108, f°417).

André Guillaume, maçon et « perrier » de Malvau : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 1er rôle, 30 au cours du 2e, 22 au cours du 3e et 64 au cours du 4e. Il livre, en outre, 100 quartiers de pierre de Malvau durant ce dernier rôle (*FSL*, f°39r°, 108v°, 178r°,237r° et 255v°).

André Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois de 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 1er rôle, 23 au cours du 2e et 22 au cours du 3e et 53 au cours du 4e. Il livre, en outre, 100 quartiers de pierre de Malvau durant ce dernier rôle (*FSL*, f°41v°, 109v°, 178r° et 237r°).

André Olivier, carreleur : en 1498-1499, la ville accepte qu'il mette « sa selle a carreller soubz ledit portal au long de la muraille du cousté devers le moulin à la tour de l'Horloge » (*ACA*, CC 114, f°18).

André Pierre, « perrier » de Malvau : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château auquel il livre 250 quartiers de pierres de Malvau et 3 sentines de moellons au cours du 2e rôle, puis 3 sentines de moellons au cours du 3e rôle et 350 quartiers de pierre ainsi que 13 sentines de moellons au cours du 4e rôle (*FSL*, f°126v°, 200v° et 256r°).

Anemace Michelle, demeurant à Amboise, gouvernante de Anne de Culan et Charlotte, filleules du roi Charles VIII : malades elles ont habité chez la gouvernante durant 4 mois pour garder le dauphin à l'abri de la contagion en 1495 (*AN*, KK 228-229, f°5r°).

Anemat Estienne : il apparaît dans les comptes de la ville le 16 novemmbre 1482 pour avoir baillé et livré partie des50 setiers d'avoine que la ville a donnés à Jehan Bourré seigneur du Plessis pour le remercier de la peine qu'il a prise pour obtenir du roi les lettres patentes de l'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39).

Anemat Jehan, charpentier : actif sur tous les chantiers d'entretien des portes et des ponts de la ville de 1433 à 1472. Il est très souvent associé à Jehan Fouchart. En 1448-1449, il détient une maison dans la rue aux Bouchers près de la tour Cormeray, ainsi que quelques arpents de vignes (*ACA*, CC 75, f°2r° et 6r°). Il apparaît pour la première fois sur les chantiers de la ville en septembre 1449 où il travaille auprès de Jehan Fouchart à remettre en place la grille de la Masse qui est tombée (*ACA*, CC 75, f°14r°). En octobre 1449, il est rémunéré pour faire des garde-corps le long du pont de la porte Galaffre et refaire ce pont à neuf. En décembre 1449, il remplace les « traines » des ponts de bois de Loire et les couvre de planches neuves (*ACA*, CC 75, f°21v°). En 1456, il est employé à frapper des pieux dans la Loire, à mettre 8 « pichons », 2 « chapeaux » et des planches sur les ponts de Loire (*ACA*, CC 80, f°9v°). En 1457, il met en place 2 « traines » et des planches sur les ponts de Loire, il restaure le pont de la Masse étant près de la porte Galaffre et le pont-levis de cette dernière porte (*ACA*, CC 81, f°9v°). En 1458, il plante 4 « pichons » dans le lit de la Loire à l'aide du mouton et pose les « chapeaux » dessus, puis il restaure le passage sur le pont de Loire (*ACA*, CC 82, f°9v°). En 1458, en tant que « valet » de Jehan Fouchart, ils œuvrent ensemble à la fourniture d'une trentaine de toises de bois carré et quelques planches pour la fabrication d'un cintre destiné à reconstruire une arche de pierre du pont, à refaire à neuf le pont-levis de la porte Heurtault, à restaurer la pont dormant du Petit Fort ainsi qu'à faire les pointes des pieux qui sont piqués dans le lit de la Loire pour le fondement d'un des piliers de l'arche du pont de pierre (*ACA*, CC 82, f°17r°). En décembre 1463, il pose des planches neuves aux grands ponts de Loire (*ACA*, CC 91, f°11r°). En mars 1465, il fait des flèches pour le pont-levis de la grosse tour du pont de pierre, ainsi qu'une barrière tournante à la garde-porte de cette même tour et il restaure le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 85, f°10v°-11r°). En mai 1465, il fait les flèches du pont

de la porte Galaffre et commence la palissade s'élevant entre la ville et le Petit Fort du côté de la maison de Julian Lopin, puis il œuvre à planter les pieux du boulevard qui est élevé dans la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°12r°-v°). En aout 1465, il vend à la ville 27 toises de bois carré et 23 toises de planches pour faire les loges sur les courtines de la ville pour loger les sentinelles. En juillet 1466, il fabrique les garde-corps du pont de la porte Galaffre ; en outre il plante 7 « pichons » neufs, et pose 1 « traine » neuve et 2 « chapeaux » neufs pour le même pont (*ACA*, CC 86, f°11r°). En janvier 1467, il bat 13 « pichons » pour les ponts de Loire à l'aide du mouton, et y pose en moises 6 « traines » et 3 « chapeaux », plus 4 autres « traines » (*ACA*, CC 86, f°14v°, 15r°-16v°). En avril 1467, il restaure les ponts de bois de la Loire et confectionne un garde-corps (*ACA*, CC 87, f°9v°). En août 1467, il restaure, avec Raoulet Anemat les portes de la palissade séparant la ville du Petit Fort et travaille à la restauration des pont-levis de la porte Saint-Denis et des ponts de pierre(*ACA*, CC 87, f°9v°); il met des garde-corps sur les murs de la ville étant près de la tour Féalen et sur ceux proches de la porte Heurtault ; il restaure les planchers de la tour de la porte Heurtault et de la grosse tour des ponts pour faire le guet et fait une loge pour les sentinelles à proximité de la tour Boileau ; enfin, il fabrique une échelle pour monter sur le guichet Errart (*ACA*, CC 87, f°17r°). En octobre 1468, il refait une des portes de la grosse tour de la tête des ponts de pierre, puis il remplace les planches des ponts-levis des ponts de pierre (*ACA*, CC 89, f°11r°). En mai 1469, il passe 3 journées à réparer et mettre des planches aux ponts de Loire et à remettre en état la porte du guichet Errart qui ne fermait plus et celle de la porte Heurtault (*ACA*, CC 91, f°11r°). En septembre 1469, il passe une journée à l'entretien des ponts de Loire (*ACA*, CC 91, f°12v°). En janvier 1470, il est rémunéré pour avoir passé, 5 journées à mettre des planches aux grands ponts de bois de la Loire, et 4 journées aux côtés de Jehan et Guillaume Fouchart, à mettre des planches aux ponts de bois de Loire, à habiller l'huis de la porte Heurtault, à mettre une seule au pont-levis de la porte Galaffre et une planche à la porte Heurtault (*ACA*, CC 91, f°13r°) En janvier 1471, il passe 17 journées à mettre 3 « traines », des « pichons », 5 toises de planches et un garde-corps à l'entrée des ponts de bois, côté Entrepont (*ACA*, CC 92, f°14). En octobre 1470, il remplace des « traines » au pont de la porte du Petit Fort donnant sur la route de Chargé (*ACA*, CC 94, f°4). En janvier 1472, il est rétribué de 22 journées ouvrées en mars, employées à planter 6 gros « pichons » de bois et à couvrir de planches les ponts de bois (*ACA*, CC 93, f°20v°)

Anemat Raoulet, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1456, où il travaille à frapper 8 « pichons », à mettre 4 « traines » et 2 « chapeaux » de bois au pont de Loire (*ACA*, CC 80, f°9v°). En 1458, il bat 4 « pichons » avec le mouton et met des « chapeaux » au pont de Loire près de la « Braye » (*ACA*, CC 82, f°9v°). En août 1467, il restaure, avec Jehan Anemat, les portes de la palissade séparant la ville du Petit Fort, il travaille à la restauration des pont-levis de la porte Saint-Denis et des ponts de pierre et il pose des garde-corps sur le mur de la ville étant près de la tour Féalen et sur ceux proches de la porte Heurtault ; il restaure les planchers de la tour de la porte Heurtault et de la grosse tour des ponts pour faire le guet et fait une loge pour les sentinelles à proximité de la tour Boileau ; il fait une échelle de bois a monter au portail de la porte Galaffre ; enfin, il livre une barrière coulissante (*ACA*, CC 87, f°9, 15v° et 17r°). En janvier 1471, il passe 3 journées à mettre 3 « traines », des « pichons », 5 toises de planches et un garde-corps à l'entrée des ponts de bois, côté Entrepont, et à refaire une barrière volante devant la garde-porte du lieu.(*ACA*, CC 92, f°14).

Anger Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1523, employé à la réparation des ponts (*ACA*, CC 123, f°58v°). En juillet 1523, il œuvre à la réparation des ponts et du pilier (*ACA*, CC 125, f°62 et, f°65r° et f°72v°).

Angerart Guillaume, marchand, receveur, notaire : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1499, où il vend 60 planches de bois de 2,5 toises de long chacune pour habiller le pont de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 113, f°24r°). En 1507, il devient receveur de la ville (*ACA*, CC 122, f°45r°). En 1508, il tient le compte de la ville (*ACA*, CC 123, f°1r°). Il signe de nombreuses quittances de travaux faits au château (*BnF*, ms. fr. 26108, pièce 364 et 365 : 18 et 19 avril 1502. *BnF*, Pièces Originales 365, dossier 7906, pièces 3 à 7 : juillet 1515. *Bibliothèque de l'Armée*, Vincennes, A.1.b 1625, vol. 2 Génie (69 pièces) n°5 : 12 janvier 1516.)

Angibault Jehan, nautonier, « perrier » : il apparaît pour la première fois dans les comptes en juillet 1485, où il livre à la ville avec deux autres nautoniers, 6 grandes sentines de moellons, 3 petites sentines de moellons et 3 autres sentines de moellons destinées au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 105, f°20).

Angilbert Jehan, chevaucheur du roi Charles VIII en 1495 (*AN*, KK 289).

Angony Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois en juillet 1523 pour travailler à la réparation des ponts et du pilier (*ACA*, CC 125, f°61r°).

Anthoine Jehan, dit Manamyn, garde et gouverneur des lions du roi étant au château d'Amboise : il reçoit, au cours de l'année 1495, 270 ℓ. t., puis 50 ℓ. t. pour nourrir et entretenir les lions (*AN*, KK 289, f°533r°).

Aorroy David (du), marchand : il apparaît dans les comptes de la ville, en mai 1508, pour avoir vendu à la ville 4 grands pots d'étain qui pèsent 66,5 livres (*ACA*, CC 123, f°46v°).

Appremont Bertheran, couvreur demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en décembre 1475, pour avoir travaillé au cours des mois d'octobre et de novembre à couvrir la garde-porte neuve du Petit Fort ainsi que la grosse tour de la tête de pont (*ACA*, CC 98, f°27).

Archambault Jehan, dit Trésor, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet et août 1489, où il répare les piliers de pierre des grands ponts de la ville vers la route de Négron, puis il travaille aux 2 ponts traversant la Masse pour « aller par les marays au grant marché » (*ACA*, CC 107, f°20).

Arnault Philipoin, sellier : il apparaît pour la première fois, dans les comptes de la ville, en mai 1473, lors d'une délibération du conseil de ville pour demander l'autorisation d'élever une maison sur une place lui appartenant le long de la Masse (*ACA*, BB 1, f°55v°).

Arpageon, page de la reine en 1484-1485, il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en tant que tel pour des frais d'habillement (*AN*, KK 80, f°87, 92, 122 r°149v°).

Arragon Jehan, cordonnier : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491 (*ACA*, CC 108, f°14v°).

Arrault Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois en 1463 dans les comptabilités de la ville pour avoir mis des pierres de taille dans lesquelles seront fichés les crampons des portes de la grosse tour en tête des ponts de pierre (*ACA*, CC 83, f°16r°).

Artault Guillaume : en 1456, il est chargé de l'appetissement du vin vendu au détail au Petit Fort (*ACA*, BB 1, f°99r°).

Artault Pierre, doyen de l'église Saint-Martin-de-Tours, maître de la chambre aux deniers de la reine : du 1er octobre 1470 au 31 août 1471 il tient le 10e compte de la dépense ordinaire de l'hôtel de la reine Charlotte de Savoie (*AN*, KK 68, f°1r°).

Artuys Jehan, nautonier, manœuvre, demeurant à La Peilleraudiere : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1477, pour avoir baillé à la ville 3 grands et gros chênes pour faire 3 « pichons » pour réparer les grands ponts de bois (*ACA*, CC 99, f°25r°). En janvier 1506, il cloue des barres de fer sur les « pichons » des ponts de bois de Loire pour les protéger des glaces (*ACA*, CC 120, f°44v°).

Aschart Girardin, maçon : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il taille à la tâche un quart de toise de pavé et une petite marche de vis au cours du 2e rôle (*FSL*, f°129r°).

Aslart Jehan, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1497 où il transporte 100 planches pour réparer les grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 112, f°33). En décembre 1507 et janvier 1508, il charroie 200 tombereaux chargés de sable jusqu'au bout des ponts (*ACA,* CC 122, f°35v°).

Aslart Pierre, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes, en août 1491, où il vend à la ville 2 pippes de chaux pour faire les piliers du pont de la porte Neuve des marais (*ACA*, CC 108, f°26). En septembre 1495, il vend 275 planches pour les grands ponts de bois (*ACA*, CC 110, f°40). En 1495-1496, il vend 205 « pichons » 60 toises de planches, 18 toises de bois carré pour faire garde-corps (*ACA*, CC 111, f°31v°). En avril et mai 1497, il vend 300 planches de bois carré pour les grands ponts de bois (*ACA,* CC 112, f°23). En 1496, au chantier du château, il livre 4 rotées de bois au cours du 2e rôle (*FSL*, f°168v°).

Asnières Charlotte d' : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°123r°).

Asselin Colin, « perrier » : il apparaît dans les comptes de la ville,

Asselin Colin, marchand : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre octobre et décembre 1494, où il vend des pelles pour la réédification de la grosse tour en tête de ponts (*ACA*, CC 110, f°24) En mars 1506, il vend 12 quartiers de pierre de Malvau pour réparer le bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°27v°).

Asselin Michau, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1499, où il seconde les maçons qui réparent les grands ponts de pierres et leurs arches étant près les moulins (*ACA*, CC 114, f°23).

Asselin, Guillot, couvreur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1523, où il est employé à relever la tuile de la garde-porte de la porte Heurtault et à la recouvrir, puis à restaurer la couverture des garde-portes des Bons Hommes et de la porte Tripière (*ACA*, CC 125, f°80v°-81r°). En avril 1524, il restaure la couverture de la maison de la ville avec 500 ardoises (*ACA*, CC 126, f°66v°).

Assigny : le roi lui confie la charge et la garde du château d'Amboise le 22 mars 1464 (*ACA*, BB 1, f°15r°).

Auberde Simone lingère demeurant à Amboise : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, pour avoir fourni six chemises pour les pages Arpageon, Nambroc et Sarragut en 1484-1485(*AN*, KK 80, f°122r°).

Aubert mathurin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en mai et juin 1505, où il besogne aux ponts de bois à aider les charpentiers et amener les planches (*ACA*, CC 120, f°35v°).

Aubert Pierre, écuyer maître d'hôtel : il apparaît entre 1471 et 1474 dans les comptes de l'argenterie de Louis XI où il est nommé en tant que tel (*AN*, KK 63, f°10v°-11r°). En 1495-1496, dans le compte du château, le roi souhaite acquérir pour 200 ℓ. t. sa maison sise au Petit Fort pour construire la tour des Minimes (*FSL*, f°165r°).

Aubin Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496, dans le compte du château, où il est rémunéré pour avoir taillé 71 pierres de nervures d'ogive de la carrière de Saint-Aignan au cours du 3e rôle, puis, 550 quartiers de pierre et 67 pierres à nervures d'ogive au cours du 4e rôle (*FSL*, f°202v° et 258r°).

Aubin Regnier, paveur : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1476, pour réparer et refaire 9 toises de pavé sous le portail de la Boucherie dont il fournit la pierre et le sable (*ACA*, CC 99, f°22).

Aubritz Jehan des, écuyer, maître d'hôtel du roi : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1470 (*AN*, KK 63, f°10 v et f°11 r°).

Aubriz Martineau, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1502 et janvier 1503, pour avoir travaillé au portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38).

Aucezanne Anthoine, écuyer d'écurie de la reine : il apparaît en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Aucezanne Girault, écuyer de paneterie de la reine : il apparaît en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 339).

Aucezanne Guillaume, écuyer d'écurie de la reine : il apparaît en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 330 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Aucheron Jehan, nautonier, marchand et élu du Petit Fort, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptabilités de la ville en 1451-1452 où il tient les comptes de l'apetissement du vin vendu au détail au Petit Fort (*ACA*, CC 78, f°8r°). En août 1455, il frappe les pieux des batardeaux qui serviront à la réparation d'un pilier de pierre des ponts de Loire, puis il amène, avec sa sentine, des pierres de Malvau au pilier (*ACA*, CC 79, f°16v°). En 1458, 1464, 1465, 1466 et 1467 il se charge à nouveau de l'apetissement du vin vendu au détail au Petit Fort (*ACA*, CC 82, f°8r° ; CC 84, f°16r°, CC 85, f°8r°, CC 86, f°8r°, CC 89, f°8r° ; CC 98, f°29). En 1464, il fournit les chantiers de la barrière volante du Petit Fort et du « baffray » en « verges » (*ACA*, BB 1, f°14v°). Entre 1468 et 1474, il est chargé par la ville de nombreuses demandes à faire au roi, notamment pour l'exemption d'imposition (*ACA*, CC 94, f°2 et CC 97, f°18r°). En 1470, il est chargé de organiser l'évacuation des déblais venus du château dans la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 97, f°14). En août 1476, il vend à la ville le poisson de sa femme pour en faire présent au vice-chancelier étant alors à Amboise (*ACA*, CC 99, f°18). En juin 1477, il fournit le présent de poisson que la ville offre Estienne Le Loup (un grand « luz », un grand « tarreau » et un « bar ») (*ACA,* CC 100, f°12). En 1479, il est remboursé du paiement de 25 notonniers et 20 autres qui ont conduit le grand chalan, la galiote du roi et une sentine durant 12 jours entre Amboise et Tours, le port d'Ablevoye et Chinon puis entre Chinon et et enfin jusqu' à Amboise (*AN*, KK 64, f°30). Le 1er mai 1482, il est payé pour du poisson acheté le 29 mars et donné à Yvon du Fou, grand veneur de France et maître des bois et forêt d'Amboise qui était au Clos-Lucé, pour lui recommander la ville (*ACA,* CC 104, f°17). Le 12 octobre 1482, il fournit 1 gros brochet, 1 grosse carpe et 10 quartes de vin du cru d'Orléans donnés par la ville à maître Anthoine Robert, secrétaire des finances chargé par le roi des lettres d'affranchissement de la ville, alors qu'il se trouvait à Amboise avec la cour (*ACA,* CC 104, f°30). Le 3 décembre 1482, lui sont remboursées les sommes qu'il a avancées pour soutenir un procès entre le Petit Fort et la ville (*ACA,* CC 104, f°35v°). En novembre et décembre 1489, il évacue 512 tombereaux de « terriers » depuis le pied du château jusqu'au marais (*ACA,* CC 107, f°16).

Aucheron Pierre, charretier, nautonier : il apparaît pour la première fois en mai et juin 1491, où il réalise 223 tours de charroi pour amener les « terriers » du pied du château au marais (*ACA*, CC 108, f°26). En novembre 1494, il fournit à la ville1 800 ardoises pour les tourelles du portail des ponts (*ACA*, CC 110, f°30). En 1479, il assure durant 12 jours le transport du vin du roi qui arrive de Bordeaux, entre le port d'Ablevoye et Chinon puis entre Chinon et Tours, et enfin jusqu' à Amboise (*AN*, KK 64, f°30).

Aucheron/Augeron Jehan, couvreur : il apparaît pour la première fois en 1490-1491, date à laquelle il détient une place sur les marais (*ACA*, CC 108, f°12v°). En 1494, il place 2 épis de plomb et deux couronnes sur une des tourelles de la grosse tour en tête de pont (*ACA*, CC 110, f°21).

Aude Pierre : il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite pour divers paiements : aux notonniers, charretiers, prêtres, « enfants et gentilhomme »qui ont joué de souplesse devant elle » et aux chambrières de Jehan Morin « pour ce que ladite dame fut soupper au jardin dudit Morin » (*AN*, KK 80, f°144v°, 146r° et 152).

Audebert Pierre, chevaucheur du roi François Ier en 1518, demeurant à Amboise (*AN*, KK 289).

Auffrey Marie, demoiselle de la reine : elle est citée en tant que telle dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Augereau Macé, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en août 1508 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 123, f°47v°-48r°).

Augier Lucas, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville entre septembre 1496 et janvier 1497 pour avoir habillé les grands ponts de bois (*ACA*, CC 111, f°31).

Aujourran Jacquet, chaufournier : en 1507 -1508 dans les comptes de la ville, il livre 3 pipes de chaux utilisées à bloquer par-dessous les « traines » mises aux grands ponts de bois et ailleurs (*ACA*, CC123, f°52).

Aulbu Guillaume des, ancien officier « demourant en sa propre maison », maître d'hôtel de la reine : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Aulibert Macé, voiturier par eau, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en 1494, pour avoir transporté d'Amboise à Tours les « coffres, lits et bacques de la chambre de la reine » (*AN*, KK 84, f°80r° et 81).

Auray, Estienne, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville, en juin et juillet 1511, où il effectue 16 tours de charroi pour acheminer les matériaux jusqu'aux chantiers des retraits étant près de la grosse tour du pont et du pont près de l'église Neuve (*ACA*, CC 124, f°33v°).

Aux Jehan d', maître d'hôtel de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 500 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Aveline Gillet, manœuvre : il apparaît en avril 1511, où il besogne à la réparation des retraits sur la Loire, à battre des « pichons » près de la porte Tripière (*ACA*, CC 124, f°28-29).

Aviron Noel, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495, sur le chantier du château, où il effectue 38 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°45r°).

Avoyre Jehan, boulanger : il apparaît dans les comptes de la ville, en février 1487, pour livrer de la farine à l'ost du roi en Bretagne (*ACA*, CC 106, f°42).

Babin Guillaume, marchand demeurant à Tours : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1481, pour avoir vendu 4 pippes de chaux destinées au pilier de pierre du bout des ponts de bois, côté Entrepont (*ACA*, CC 103, f°17v° et 18r°). En juillet 1485, il livre 100 pierres dures du Haut-Lussault pour faire le boulevard de la porte Galaffre (*ACA* CC105, f°21)

Bachelier Estienne, dit Gomault, « perrier » de Lussault : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1490, où il livre 60 quartiers du Haut banc de Lussault employés au second pilier des arches des ponts (*ACA*, CC 107, f°19). En 1495 il vend 7 toises de pavé plat et 27 quartiers de pierres (*ACA*, CC 110, f°25). En 1495 il livre sur le chantier du château 45 quartiers de pierre du Haut-Lussault au cours du 1er rôle (*FSL*, f°68v°). En août 1497, il livre 100 quartiers de pierre du haut banc de Lussault pour les grands ponts de pierre (*ACA*, CC 112, f°24r°). En octobre 1502, il vend 50 quartiers du bas banc de Lussault pour le portail et la voûte étant dessous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 117, f°24). Entre juin et août 1504, il vend 75 quartiers de pierre du haut banc de Lussault pour réparer les arches des ponts (*ACA*, CC 119, f°26r°). Entre septembre et décembre 1505, il vend 2 chalandées et 28 tombereaux de pierre et de pavé de Paintré pour paver sous le portail étant près de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 120, f°39, f°40 et, f°42v°). En décembre 1505, il vend 25 quartiers de pierre du bas Lussault et 8 autres quartiers de pierres du Haut-Lussault pour réparer le puits de la porte Heurtault (*ACA*, CC 120, f°44r°). Entre février et avril 1506, il vend 750 quartiers de pierre de Lussault, et 9 chalandées de moellon qu'il livre au chantier du bout des ponts de bois vers la route de Négron (*ACA*, CC 121, f°29v°-30r°). En mai 1506, il vend 5 chalandées de moellons et réalise 27 tours de charroi (*ACA*, CC 121, f°32v°). En août 1506, il vend 7 tombereaux de pavé pour les grands ponts de Loire près des grands moulins et le pont près de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 121, f°42). En novembre 1507, il vend 75 tombereaux de pavé pour paver le chemin allant vers Négron et 50 pierres de taille du Bas-Lussault (*ACA*, CC 122, f°31v° et, f°34r° et, f°35v°). En janvier 1508, il vend 8 chalandées de pierre de moellon pour garnir les « argeaux » des grands ponts de pierre (*ACA*, CC 122, f°42v°-43r°). En juillet et août 1508, il vend 50 quartiers de pierre du Hault-Lussault pour réparer les fondements et les murailles de la tour de l'Horloge et 10 quartiers de pierre pour le puits du Petit Fort (*ACA*, CC 123, f°47). Entre septembre et novembre 1508, il équarrit les pierres servant à maçonner les ponts (*ACA*, CC 123, f°58 et, f°59r°). En 1523, il vend 120 pierres du Haut-Lussault pour réparer le pilier neuf des ponts (*ACA*, CC 125, f°79r°).

Bachez Noel, maçon : il apparaît en 1495, au chantier du château où il travaille 10 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°43v°).

Bacinet Pierre, maçon : il apparaît en 1496, sur le chantier du château, où il travaille 11 et 64 journées au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f°238v°).

Bacquet Jehan, « seillier » : il apparaît en 1495-1496, au chantier du château, auquel il livre 16 seaux pour les maçons puis 13 autres au cours du 2e rôle (*FSL*, f°150v°).

Badibert Pasquier, manœuvre : il apparaît en 1496, sur le chantier du château, où il effectue 12 journées au cours du premier rôle et 46 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°54v° et 116r°).

Badier Olivier, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en février 1491, où il besogne à la réparation de l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°22).

Badier Robin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1472, pour avoir travaillé à faire les batardeaux lors de la réparation du pilier de la Braye des ponts de pierre (*ACA*, CC 95, f°10v°).

Baiere Jehan l'aisné, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1473, pour avoir réparé les piliers des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 96, f°19).

Baillou Colas, maître-enduiseur : il apparaît dans les comptes de la ville, en mars et avril 1495, pour avoir enduit et blanchi les chambres et les voûtes de la grosse tour en tête du pont (*ACA*, CC 110, f°23).

Bailly Guillaume, dit petit potier d'étain : il apparaît pour la première fois dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en 1483, pour avoir fait le cercueil de plomb contenant le corps de la reine et pour avoir fourni l'étain servant à souder le cercueil (*AN*, KK69, f°114v°). Dans les comptes de la ville, en août 1504, il est chargé de plomber et de couvrir la couverture du puits du carroir (*ACA*, CC 120, f°29v°).

Bale veuve de feu maître Guillaume : elle apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3 e rôle, pour la location d'une parcelle située au pied du château et sur laquelle on installe un monte-charge pour les matériaux (*FSL,* f°226v°).

Bandeau, lieutenant du Bailli: il est nommé dans les comptes de la ville en tant que tel en 1501-1502 (*ACA*, CC 117, f°38).

Bandichon Jehan, manœuvre : il travaille avec Yvon Bandichon (*ACA*, CC 113, f°24).

Bandichon Yvon, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en mars et avril 1498, pour éteindre la chaux qui sert à faire les cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°24).

Bannel Lenard, maçon, manœuvre : il apparaît en 1496, sur le chantier du château, où il effectue 48 journées au cours du premier rôle (*FSL*, f°39r°). En mars et avril 1503 il travaille à la voûte et au portail étant près de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°25).

Bar Jehan de, nommé capitaine du château : il est cité en tant que tel dans les délibérations du conseil de ville du 5 mai 1465 (*ACA*, BB 1, f°16r°).

Barbier Jehan, poissonnier demeurant à Négron : en octobre 1475 dans les comptes de la ville, il vend un brochet et un barbeau pour en faire présent à la femme d'Estienne Leloup (*ACA*, CC 98, f°21r°).

Barbier Pierre, poissonnier : il apparaît dans les comptes, en mars 1523, où il vend à la ville 4 brochets et 7 carpes pour en faire présent (*ACA*, CC 125, f°75).

Barbin Jehan, « perrier » de Saumur: il est cité dans les comptes de la ville, en janvier 1473, où il vend 25 pierre du Grand Coin de Saumur (*ACA*, CC 94bis, f°4).

Bardon Colas, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier du château, où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, puis, au cours du 2e rôle, 20 journées ainsi que la taille de 200 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°46r°, 110v° et 132r°).

Barguyn Adam, marchand demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en 1523 où il vend 25 pierres du Haut-Lussault pour réparer le pilier neuf (*ACA*, CC 125, f°82r°).

Baron Mathurin, « perrier » de Lussault : il apparaît pour la première fois en janvier 1502, où il vend à la ville 200 quartiers de pierre pour la voûte et le portail de Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38v°-39r°). En mars et avril 1506, il vend 275 quartiers de pierre de Lussault pour la réparation du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°29r°).

Baroudeau Guillaume, maître batelier du roi François Ier : en 1517 il loue 27 bateaux au roi, notamment au moment du baptême du dauphin et du mariage du duc d'Urbin (*AN*, KK 289, f°507v°-508r°).

Barrault Gacian : il figure dans les comptes de la ville en 1502-1503 pour sa maison et dépendances qu'il détient au faubourg Saint-Denis (*ACA*, CC 118, f°5).

Barrault Henry, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1507, où il est employé à curer et à nettoyer le puits du Petit Fort, avec ses compagnons (*ACA*, CC 123, f°43r°). En août 1508, il seconde les maçons à habiller les murailles et les fondements de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 123, f°48).

Barrault Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1503, où il est employé au chantier de la voûte et du portail près de l'église Saint-Simon mené par Louis Amangeart puis en avril (*ACA*, CC 118, f°24).

Barre Jehan : il détient en 1495-1496, 1 quartier de vigne aux « crestes » des Chatelliers (*ACA*, CC 111, f°3).

Barre Leon/Lyon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1482 pour avoir baillé et livré partie des50 setiers d'avoine que la ville a donnés à Jehan Bourré seigneur du Plessis pour le remercier de la peine qu'il a prise pour obtenir du roi les lettres patentes de l'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39). En1489, il fait un voyage en Bretagne vers le roi (*ACA*, CC 107, f°30). En octobre 1501, il vend 20 chalandées de moellons pour mettre aux « argeaux » (*ACA*, CC 116, f°29).

Barre Pierre, marchand, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1471, pour 7 torches utilisées lors de la procession générale de la ville qui alla de Saint-Sauveur-en-l'île à Saint-Denis pour la « joyeuse naissance » du dauphin, futur Charles VIII. Il vend en outre 4 pelles de bois pour déblayer les « terriers » de la ville et 8 livres de plomb pour faire tenir 2 gros gonds de fer de l'huisserie de la voûte de l'église de Saint-Simon (*ACA,* CC 92, f°16) en février 1471, il est élu de la ville et se porte caution de Proust (*ACA*, CC 94, f°6). Il est à nouveau élu de la ville en 1474 et 1475 (*ACA*, CC 97 f°1 et CC 98 f°1). En 1494-1495,

il se charge de rassembler une taille de 800 ℓ. t. levée par le roi « pour le fait des bastimens de son chastel d'Amboise » (*ACA*, CC 110, f°21).

Barreau Benoist, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495 sur le chantier du château où il taille à la tâche 16 pierres de nervure d'ogive au cours du premier rôle (*FSL*, f°72v°).

Barrier Benoist : il apparaît pour la première fois en août 1523 lors de la réparation de la maison de la ville (*ACA*, CC 125, f°74v°).

Barrier Collais, menuisier : il apparaît pour la première fois en décembre 1472 pour avoir refait une fenêtre à la garde-porte de la porte Heurtault et 2 fenêtres à la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 95, f°21r°). En mars 1474, il vend à la ville des planches pour couvrir le puits proche de la porte Titery (*ACA*, CC 97, f°10). En octobre 1475, il réalise 1 huis et 2 fenêtres pour la garde-porte du Petit Fort et 2 sièges pour les portiers de la porte Heurtault (*ACA*, CC 98, f°21). En novembre 1479, il fabrique 2 tables neuves de 4 pieds l'une pour la garde-porte des ponts et l'autre pour la porte Heurtault et une selle à quatre pieds pour la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 101, f°18).

Barrier Estienne, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1456, où il réalise 1 huis pour le guichet Errard, 1 autre pour la poterne neuve qui est près de l'église Saint-Simon et 1 dernier pour la canonnière du mur neuf qui est près de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°16v°). En octobre 1466, il vend à la ville des « traines » pour les ponts de bois de Loire et il mure une baie des chambres de la garde-porte des ponts de bois (*ACA*, CC 86, f°13v-14r°). En décembre 1467, il réalise l'huis de la porte Galaffre (*ACA*, CC 87, f°22r°). En janvier 1472, il participe à l'aménagement des « estanches » en vu des travaux au pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°22). En mars 1473, il fabrique 1 grand huis pour fermer la tour Féalen pour éviter que l'on y jette les ordures, 2 huis à l'une des maisons sur les murs de la ville et des retraits au sommet des murs de la ville et se jetant dans la Masse (*ACA*, CC 96, f°9). En août 1473, il répare la porte Tripière et remet 4 planches au pont-levis des ponts de la Braye, il confectionne un oiseau pour porter le mortier pour les maçons qui travaillent aux ponts de Loire (*ACA*, CC 96, f°11). En janvier 1474, il fait 2 crochets de bois dans une garde-porte pour poser dessus une planche et en faire un dressoir (*ACA*, CC 96, f°23). En 1476, il fournit 3 grosses planches de 9 pieds de long pour le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 98, f°25). En août 1480, il réalise 10 étals de bois pour les halles neuves, ainsi que 2 barres à la porte Trippière et 1 table de 4 pieds de long pour la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 102, f°19 et 20). En juillet 1489, il fabrique une double porte mise à la porte Neuve donnant sur les marais (*ACA*, CC 107, f°23-24).

Barrier Guillot ou Guillaume, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1454-1455, pour avoir fait les portes de la porte Titery ; il fabrique aussi une « éponge de bois » pour assécher les « estanches » du pilier neuf de la grosse tour en tête de pont et fournit 23 livres de graisse « pour engresser ledit cuyr de ladicte ponge » (*ACA*, CC 79 f° 10v° et 11r°)En octobre 1464, il fabrique 2 portes neuves pour la porte du guichet Errart (*ACA*, CC 84, f°14). En octobre 1467, il fait 4 huisseries aux échelles des murs de la ville, il enfûte le canon de la porte Galaffre, il enchâsse le canon qui est sur les ponts auquel il fait des rouelles et il fait 4 « chevalets » pour soutenir les canons de la ville (*ACA*, CC 87, f°9v° et 19v° et CC 96, f°11). En décembre 1467, il fait 1 huis à la porte du pont, et un autre à la porte Galaffre « par laquelle on entre en la ville quant la barriere vollant est fermee et joignant a icelle d'une part et a la maison de la garde porte d'autre part » (*ACA*, CC 87, f°22v°). En mars 1469, il fabrique 6 « chevalets » de bois pour le petit toit de la chapelle de la Meyte, 1 huis pour fermer la ruelle de l'église Saint-Simon pour éviter que on y mette des ordures (*ACA*, CC 91, f°10r°). En janvier 1472, il vend à la ville 75 toises de planches dont une partie est employée aux « estanches » du pilier de la Braye et le reste est stocké dans la tour Féalen (*ACA*, CC 93, f°22). En mars 1473, il vend à la ville un « gros canon perrier et un autre canon a queue et une serpentine tout de fer qu'il a enchassé en boys » (*ACA*, CC 97, f°10).

Barrier Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il effectue 69 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°204).

Barrier Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en janvier 1508, en aidant à refaire le pont près de la tannerie Jamet Macquain où sont employées 22,5 toises de bois de colombage dont on a fait des planches et « tiensmains » (*ACA,* CC 122, f°36v°).En juillet 1507, il cure la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 122, f°28v°) Le même mois, il nettoie le port Saint-Simon et aide à battre des pieux aux « argeaux »du bout des ponts de pierre (*ACA,* CC 122, f°43r°). En juin 1511, il seconde les charpentiers qui remettent en état les grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°31).

Barrier Macé, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1507, où il est employé à curer et nettoyer la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 122, f°28v°). En janvier 1508, Il aide à refaire le pont et les « tiensmains » étant près de la tannerie de Jamet Macquain (*ACA*, CC 122, f°36v°)

Barrier Mathurin, faucheur : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1507, pour curer et nettoyer la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 122, f°28v°). En mai 1511, il sert les charpentiers qui refont le retrait des ponts et ceux qui besognent au pont étant derrière l'eglise Neufve et contribue à remplir une grande fosse étant près du pont (*ACA*, CC 124, f°30v°-31).

Barrier Michau, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes, en avril 1475, où il livre à la ville 16 toises de gros pieux et de « chapeaux » pour le pont de la porte Titery, 18 toises d'autres bois carré pour les poteaux, 63 toises de chevrons pour faire les « tienmains », et 10 « solliveaux » de 2 toises de long pour faire le plancher du pont ; en outre il vend une planche d'une toise et demie de long pour le pont-levis des ponts de pierre étant à côté de la chapelle de la Meyte (*ACA*, CC 98, f°11r°).

Barriere Guillaume, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1471, où il travaille à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 93, f°13).

Barriere Jehan, maçon, manœuvre: il apparaît pour la première fois de 1495-1496 au chantier du château où il effectue 55 journées au cours du 1er rôle et 62 journées au cours du troisième, puis où il taille à la tâche 425 pierres au cours du 4e rôle en complément de 43 journées (*FSL*, f°34r°, 170r°, 231r° et 260r°). Entre février et avril 1506, il travaille à la réparation du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30). En septembre 1508, il aide les charpentiers et les maçons qui travaillent aux ponts de Loire et à la porte Heurtault, il stocke du vieux bois et bât des « pichons » des grands ponts de bois de Loire (*ACA*, CC 123, f°56 et 57).

Barron Anthoine, charretier demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1475, où il accomplit 7 tours de charroi pour amener du bois carré des douves du Petit Fort à la porte Titery ; et 166 tours pour assurer l'approvisionnement en moellons, pavés, et chaux du chantier des ponts de Loire (*ACA*, CC 98, f°21).

Barron Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1471, pour avoir effectué 18 journées avec Jehan Salmon sur les ponts à réparer le pilier de la Braye (*ACA*, CC 92, f°14°).

Barron Jehan, paveur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en février 1491, où il pose 27 toises de pavé au bout des ponts de la ville (*ACA,* CC 108, f°24). En novembre et décembre 1491, il pose 12 toises de pavé au carroir (*ACA*, CC 108, f°46).

Barron/Baron Estienne, maçon, enduiseur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai et juin et juillet 1495, sur le chantier de la tour de l'Horloge où il maçonne et taille des marches de vis (*ACA*, CC 110, f°25 à 28). En juin 1495 il enduit une partie de la Tour du pont (*ACA*, CC 110, f°26v°-27r°) En juillet et août 1495, il enduit et il blanchit la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°35).

Barry André, notaire de la reine : en 1483, à la mort de la reine, il est nommé en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie (*AN*. KK 69, f°186r°).

Bartin André, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1496 au chantier du château où il effectue 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°244v°).

Baschelier Pierre, boulanger : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location d'une place des marais (*ACA*, CC 108, f°11).

Basiller/Basillon Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1433, pour avoir fait l'arche neuve des ponts de Loire (*ACA*, CC 74, f°6r°). En 1434, il pose du pavé sur les ponts (*ACA,* CC 74, f°8r°).

Basiller Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1474, où il déblaie les « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 97, f°14).

Bastard Anthoine, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août et septembre 1490, où il travaille à faire l'« argeau » des grands ponts de pierre (*ACA,* CC 108, f°39). En 1495-1496, sur le chantier du château il effectue 65 journées au cours du premier rôle, 68 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°37r°, 104r°, 173r° et 234v°).

Bastard Guillaume, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en mars et avril 1498, où il taille et hausse les cheminées de la tour de l'Horloge et il refait une partie du mur étant entre la chapelle de la Meyte et la grosse tour en tête de pont (*ACA*, CC 113, f°24-25).

Bastard Hilaire, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en juin et juillet 1499, où il bat les « pichons » aux grands ponts de bois près de la garde-porte (*ACA*, CC 114, f°22v°).

Bastard Michau, faucheur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1505, où il cure et nettoie la rivière de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38-39). En décembre 1507 et janvier 1508, il aide les maçons et paveurs qui travaillent sur les ponts (*ACA*, CC 122, f°37r°).

Bat le blé Denis, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1482, pour avoir mis des pieux et battu des « pichons » pour soutenir les ponts de bois, ainsi que 4 pièces de bois de 2 toises de long chacune pour porter les « traines » et des « tienmains » le long des mêmes ponts (*ACA*, CC 104, f°21). Le 6 novembre 1482, il est rétribué pour avoir passé 9 journées avec Estienne Lostellier à couvrir le pont de la poterne (*ACA,* CC 104, f°30).

Bâtard de Longchamp Henry, homme d'armes de l'hôtel du roi : en 1470 dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1470, il cité pour ses gages (*AN,* KK 62).

Baudeau Florentin, chaufournier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en avril 1506, où il vend 2 pippes de chaux de Rillé pour la réparation du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°28r°).

Baudeau Jehan, prêtre : en mars 1506, il tient le compte du *Mistere de la Passion* (*ACA*, CC 121, f°45).

Baudeau Petit Jehan : il possède en 1486-1487 une maison et des dépendances au faubourg de Saint-Denis (*ACA*, CC 107, f°5r°).

Baudeau Raoullin : il possède en 1486 -1487 une maison et des dépendances assises aux faubourgs de Saint-Denis (*ACA,* CC 106, f°5r°).

Baudibert/Batibert Pasquier, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°183r° et 243v°). En janvier 1503, il besogne au portail proche de la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38).

Baudichon Bernard, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en avril et mai 1498, où il besogne au mur étant entre la chapelle de la Meyte et la grosse tour en tête du pont ; puis à nettoyer devant « l'ostel de la ville et le port » (*ACA*, CC 113, f°27).

Baudier Symon : il apparaît dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, le 2 juillet 1461, pour avoir mené depuis Dreux jusqu'à la forêt d'Amboise 2 cerfs qu'Estienne Leloup, maître d'hôtel du roi, est chargé de mettre avec les autres (*AN*, KK 64).

Baudin André : il apparait dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en 1494, pour avoir payé 12 portefaix qui avaient porté depuis Le Plessis jusqu'au port Saint-Sire, les coffres de la chambre de la reine et de ses filles (*AN*, KK 84, f°81v°-82 r°).

Baudin Guillemette, veuve d'Anthoine, charretier : elle apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en février 1485,en place de son mari feu Anthoine qui a effectué 38 tours de charroi pour acheminer 17 pippes de chaux jusqu'au boulevard de la porte Saint-Denis, et 21 tours de sablon pour éteindre et « abiller la chaulx » (*ACA*, CC 105, f°16).

Baudoin Estienne, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il taille à la tâche 4 petites marches de vis et 125 pierres « pendans » pour faire les voûtes au cours du 1er rôle et une toises un tiers de pavé au cours du 2e rôle, il effectue en outre 37 journées au cours du 2e rôle puis 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°70r°, 108v°, 132r°, 176r° et 236r°). De juillet à décembre 1495, il taille des marches de vis et d'autres pierres pour la tour de l'horloge (*ACA*, CC 110, f°25, 28, 29, 31 et 32).

Baudonet Denis, charretier demeurant à Tours : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1475, pour avoir mené les chevaux qui transportaient l'artillerie du roi durant la guerre de Catalogne (*ACA*, CC 98, f°17).

Baudri Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1458, pour avoir fait les fagots utilisés aux « estanches » des fondations du pilier étant près de la grosse tour en tête de pont, battu les pieux des « estanches » et servi les maçons (*ACA*, CC 82, f°17r°). En juillet 1472, il travaille avec Levasseur durant 3 journées pour faire des « estanches » et servir les maçons à la réparation du pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Baudrier : il est payé le 10 juillet 1515 pour avoir travaillé 15 journées au château (*BnF*, Pièces originales 365).

Baudry Laurens, hommes de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1448-1449, où il travaille à boucher la brèche des murs de la ville qui est près de la tour Cormeray (*ACA*, CC 75, f°11v°). En 1454-1455, il jette l'eau des « estanches » du pilier qui soutient la grosse tour en tête de pont (*ACA*, CC 79, f°15v°).

Baudry Martin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1472, où il besogne à faire des fagots et les « estanches » du pilier de la Braye des ponts et à les écoper (*ACA*, CC 95, f°10v°, f°11r° et f°13r°).

Bauhardi André, faucheur : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1507, où il cure la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 122, f°28v°).

Bauhardi Denis, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1471, où il effectue 23 journées à travailler avec les maçons qui ont appareillé le pilier de la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93, f°18v°). La même année il fait les « estanches » du chantier du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°13).

Bauhardi Jehan, charretier et couvreur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1468, où il est employé à couvrir les maisons des gardes portes de la porte Heurtault et des ponts, fournissant chaux, sablon et gens (*ACA*, CC 87, f°23r°). En juillet 1471, il travaille durant 8 journées « avec ses enfants » à couvrir d'ardoise le puits du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°7). En novembre 1476, il achemine des matériaux de construction pour différents chantiers : le pont de la porte Galaffre, la porte Heurtault, et le pont de la Braye (*ACA*, CC 99, f°21). En 1487, il travaille pour le bâtiment de la ville (*ACA*, CC 106, f°43).

Bauhardi Martin, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1464, où il est employé à appareiller le bout de l'arche de pierre des ponts d'Amboise côté Entrepont, ainsi que 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 84, f°17r°). En octobre 1467, il travaille à refaire les 2 piliers

du pont-levis de la porte Heurtault, à maçonner entre le mur de la maison Collas Le Paige et la palissade neuve du Petit Fort, à habiller proche de la maison de la garde-porte de la porte Heurtault, à boucher les murs de la maison de Julian Lopin qui font la clôture de la ville côté Loire et à y faire « une deffence qui est en icelle », à habiller et carreler la maison de la garde-porte des ponts de Loire, à appareiller les 2 pans de murs qui sont sur la première arche des ponts de Loire du côté de la ville, à faire les feuillures des deux côtés des 2 canonnières de pierre qui sont sous la grosse tour en tête des ponts de Loire, à refaire le mur étant derrière la maison de Phillipoin Duboys, seigneur des Appentiz et à refaire les 2 piliers du pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 87, f°18).

Bauhardi Pierre, couvreur : actif dans la période 1485-1500, il semble une des figures d'Amboise et couvre de nombreux édifices de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1485, où il met en œuvre 600 tuiles sur les maisons des gardes portes de la porte Heurtault et du Petit Fort (*ACA*, CC 105, f°17). En septembre 1490, il découvre et recouvre les retraits étant sur la Masse et plusieurs retraits étant sur la Loire ; il recouvre la garde-porte des grands ponts (*ACA*, CC 108, f°30). Entre octobre 1495 et janvier 1496, il met la moitié des 2 pièces de gouttières qu'il a assises entre la maison de la ville et celle de Robert Goullet, et emploie 950 tuiles pour recouvrir les retraits des ponts « prins en la tieullerie de feu Gandion ». Il fournit en outre 25 demi-lattes pour les retraits et 100 clous pour les latrines (*ACA*, CC 110, f°35). En 1495-1496, dans le compte du château, il vend 5 toises de gouttières « pour servir aux maçons a faire couler le mortier du hault en bas » au cours du 1er rôle, puis il effectue 3 journées au cours du 2e rôle, et il livre 4,5 toises de gouttières au cours du 3e rôle (*FSL*, f°78r°, 140r° et 262v°). En juin et juillet 1496, il couvre de neuf le puits du boulevard de la porte Saint-Denis avec 1 500 ardoises, 200 lattes à ardoises, 12 clous « chevilles », 18 clous « becdane » 100 clous « plastrerez », 1 000 clous à latte, 2 000 de clous à ardoise (*ACA,* CC 111, f°26). En février 1500, il couvre « la lenterne ou se doit mectre l'orloge pres le moulin de la Masse » (*ACA*, CC 115, f°9). En 1500, on paye à sa veuve les réparations du puits du carroir (*ACA*, CC 117, f°28-29).

Bault Jehan, « perrier » de Lussault : il apparaît pour la première fois dans les comptes, en août 1485, où il vend à la ville 9 sentines de moellon pour faire le boulevard de la porte Galaffre (*ACA*, CC 105, f°21). En 1495-1496, pour le chantier du château, il extrait de la carrière du roi étant à Lussault et livre au port 600 quartiers et 11 chalandées de moellons au cours du premier rôle, et 250 quartiers dans le 4e rôle et avecEstienne Patin, 600 quartiers de pierres et 11 chalandées de moellons, 150 quartiers de pierres et 44 chalandées de moellons, 337 quartiers de pierres et 47 chalandées de moellons au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°63v° et 254v°). En octobre 1503, il livre 12 chalandées de moellon de Lussault pour garnir les « argeaux » des ponts (*ACA*, CC 118, f°23).

Bayne Jehan, canonnier ordinaire du roi : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il réalise un grand treillis de fer et deux serrures dans le 1er rôle ; au cours du 2e rôle, cinq paires de lampiers pesant 376 livres ;, un épi de fer pour la grand vis du grand corps de maison pesant 96 livres de fer, 8 grandes barres de fer par lui baillées et mises pour la voûte de la galerie du bout de la montée à cheval pesant 577 livres de fer, 4 grands barres de fer pour tenir les piliers de pierre pesant 424 livres de fer, 1 barre de fer pesant 105 livres de fer (y compris les crampons nécessaires à tenir une « courge » de l'une des grandes cheminées des cuisines du grand corps de maison), 2 « crappaudeaux » de fer pesant 56 livres de fer, 85 crochets de fer, 2 grandes portes de fer pour servir à la porte et à l'entrée de la grosse tour commencée au « Petit Fort dudit Amboise pour la fortifficacion et decoracion dudit chastel, esquelles a bon huisset lesquelles portes sont enchassillees a panneaulx de fer et montans a bourdonneaux » ; et dans le 3e rôle, « cinq grans treillys de fer » pesant 2 900 livres et 6 grands treillis dans le 4e rôle (*FSL*, f°89v°-90r°, 152v°- 153r°, 219r° et 272v°).

Beaubraz Denis, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1491, où il transporte de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, « au droit de Violete, des paulx et fagots pour le bateys que on fait en ladicte riviere au dessus desdits ponts pour faire venir l'eaue au long de ladicte ville » (*ACA*, CC 108, f°41).

Beaufou Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en février 1511, où il réalise les « tienmains » du pont de la porte Galaffre ; il abat les vieux retraits proches de la grosse tour en tête de pont et il met des planches sur le pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 124, f°27).

Beaulieu Pierre, « perrier » de La Ronde près Loches : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château auquel il vend 4 pierres à faire entablement, 9 petites marches de 5 pieds de long et 2 grandes marches et 31,5 pieds de pavé plat au cours du 1er rôle, puis 8 toises 3 quarts de pavé plat au cours du 3e rôle (*FSL*, f°66v°, 119r° et 198r°).

Beaumier Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1482, pour aider à mettre 4 gros « pichons » pour soutenir les ponts de bois de 2 toises de long, et 4 autres pièces de bois et pour aider à battre les » pichons » avec l'engin (*ACA*, CC 104, f°21). En 1495, il effectue 65 journées sur le chantier du château au cours du 1er rôle (*FSL*, f°47v°).

Beaumier/Beaunier Michaud, manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 60 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 42 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°52r°, 115r°; 184v° et 245r°).

Beaumois/Beaunoys Jehan, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît en 1495-1496 dans le compte de construction du château où il vend 9 pierres de Belleroche pour faire des piliers, 18 pierres dudit lieu pour faire des nervures d'ogives, 3 pierres pour faire des doubleaux, 11 pierres pour faire des parpaings et 6 pierres pour faire clairevoies au cours du 1er rôle, et 69 pierres de Saint-Aignan pour faire des nervures d'ogives, 75 autres pierres, 36 blocs, 3 pierres à faire des clefs de voûtes et 26 blocs qu'il livre avec Florentin Bodart. Au cours du 4e rôle, il vend 86 blocs, 88 pierres parpaings, 122 pierres d'ogives, 140 quartiers de pierre, 2 pierres à clefs de voûtes (*FSL*, f°190, 196 et 247).

Beaune Jacques de, prend le nom de monsieur de Semblançay après avoir acheté, le 21 octobre 1516, la baronnie de Semblançay (J. de Croÿ, *Résidences royales…, op. cit.*), marchand : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie la reine lui achète 2 aunes d'écarlate « qu'elle fist mectre deslors en ses coffres ». En 1493, il vend 8 aunes de grosse toile livrée à Jehanne de Viron, lingère, pour faire une paillasse devant servir à l'oratoire de la chapelle du roi pour qu'il puisse s'y agenouiller (*AN*, KK 61bis, f°8).

Beaunier Pierre, charpentier : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 64 journées au cours du premier rôle, 66 journées au cours du 2e rôle 55 journées au cours du 3e rôle et 26 journées dans le 4e rôle (*FSL*, f°75r°, 137r°, 206r° et 262r°).

Beaunoys Pierre, marchand « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1494, où il vend 4 pierres à corbeaux, 6 pierres à gargouilles, 15 pierres parpaings, 4 blocs pour réédifier la grosse tour en tête du pont de Loire (*ACA*, CC 109, f°25). En 1495-1496, au cours du 3e rôle il fournit au chantier du château, avec Guillaume Marchal, 19 pierres pour faire des nervures d'ogives, 62,5 blocs de pierre, 100 quartiers, 25 pierres pour faire des nervures d'ogives, 2 pierres pour faire des parpaings et 3 pierres pour faire des clefs de voûtes puis au cours du 4e rôle, il livre, avec Martin Gaultier, 126 quartiers de pierre, 33 pierres parpaings et 115 blocs de pierre, 36 pierres ogives, 9 corbeaux de pierres et un doubleau de pierre au cours du quatrième rôle (*FSL*, f°188, 191v°, 192r°, 248 et 249r°).

Beauregard, page : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en 1495, il est cité pour une paire de chausses livrée par Jehan De Maslines (*AN,* KK 228-229, f°5r° et f°53).

Beauvarllet Jehan , marchand: il apparaît dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, en 1484-1485, où il livre 1 aune de satin noir, 3 aunes de velours, 0,3 de velours cramoisi, 3,5 aunes de velours noir, 2 aunes de taffetas tanné et deux aunes de velours noir pour faire des manches et collets de pourpoints à Nambroc, Arpageon et Sarragut, pages de la reine Marguerite (*AN*, KK 80, f°91 et f°92r°).

Beauxyeulx Millet, gens de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1465, pour avoir servi les maçons qui travaillaient à la fissure du mur de la trappe derrière la maison de Philipoin Duboys, seigneur des Appentiz (*ACA*, CC 88, f°1r°). En août 1465, il aide les maçons à hausser les murs dela tour des ponts, à maçonner la brèche de l'arche de la ville et à la reparementer (*ACA*, CC 88, f°2r°).

Becdacier Estienne, besson : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1458, pour démanteler le vieux pilier qui est près de la grosse tour en tête des ponts de Loire, puis pour faire les « estanches » du pilier et en écoper l'eau (*ACA*, CC 82, f°13r°).

Becdacier Roullet : il apparaît en 1504-1505 pour la location de la garde-porte de dessus les ponts de Loire (*ACA*, CC 120, f°21).

Becdacier, manœuvre : en 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1, f°1r°).

Becquet Jehan, manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 70 journées au cours du premier rôle, 69 journées au cours du 2e rôle et fournit 118 sommes de charbon ; il effectue 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°46v°,111r°,146r°, 179r° et 239r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Becquet Jehan, marchand : il apparaît en 1495-1496 dans le compte deconstruction du château où il fournit « potz de terre a mectre colle chaufferens aussi de terres, estouppes, baille, soye de pourceau, queux de gris, fils, esguilles, creusieux de terre a mectre huille, tuaulx de plume, vielz traines siées, cerment de vigne, paille, farine et autres memes choses pour servir aux painctres et plombeurs », 44 sommes de charbon et 40 autres godets de bois au cours du 1er rôle ; au cours du 2e rôle « quartier d'estouppes, craye blanche, potz chaussieres, goubelletz de terre, balais, queux de gris, soye de pourceaulx, de plumes, boys de chauffage, plateaux de boys, scas a sassez farines, paille et autre meme choses pour servir aux paintres et plombeurs » qui travaillent au château, 118 sommes de charbon, et 13 seilles de bois puis 22 godets de bois pour servir aux maçons et des pots de terre pour servir aux peintres à mettre leurs couleurs au cours du 3e rôle et 36 godets et des pots de terre dans le 4e rôle (*FSL*, f°84r°, 88v°, 98r°, 150v°,168r°, 217v° et 271v°).

Behart Jehan (ou Beliart), manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°47r°, 113r°, 180v° et 240r°).

Belacier Thomaiz, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1471, pour 5 journées où il fait les « estanches du pilier » de la Braye des ponts que l'on voulait réparer (*ACA*, CC 93, f°13).

Belamy Guillaume, marchand : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1511et janvier 1512, où il vend 250 toises de planches pour les grands ponts sur la Loire et 100 bois carré pour les « tienmains », « pousteaux », « chevaletz » pour les ponts (*ACA*, CC 124, f°46v°).

Belin Denis, manœuvre, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1481, où il passe 4 journées à « amasser les pierres du boulevard de la porte Saint-Denis » et à curer, à nettoyer et à servir les maçons qui travaille au pan de mur de la porte Saint-Denis derrière la Masse (*ACA*, CC 103, f°16v°). Entre octobre 1491 et janvier 1492, il met 2 planches de bois pour réparer les ponts de bois, 1 « tienmains » de 5,5 toises de long sur les ponts, 1 pièce de bois de 3 toises de long, 1 autre pièce de bois pour les planches du pont (*ACA*, CC 108, f°44). Entre octobre et janvier 1490, il refait un pont-levis, il pose 3 planches de 2,5 toises de long, 1 planche de 3 toises de long ; puis il met fléau à la porte du Petit Fort pour la fermer, et il aide à lever le « mast ou carroire de la ville a la venue de la royne » (*ACA*, CC 108, f°44).

Belin Jehan, manœuvre, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville, entre février et avril 1506, où il participe à la réparation du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30v°). Il effectue 55 tours de charroi chargés de pierres, chaux et sablon pour les réparations du bout des ponts » (*ACA*, CC 121, f°31v°). En mai 1506, il effectue 14 tours de charroi sur les 27 nécessaires pour mener 5 chalandées de moellons du bout des ponts de bois de la Loire jusqu'au chemin du pont du Fougeraiz pour faire une chaussée (*ACA,* CC 121, f°32v°).

Bellanger Pierre demeurant à Négron : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1500, pour ramener 1 pièce de bois que les crues ont emmenée jusqu'à Négron (*ACA*, CC 115, f°76r°).

Bellau Richart, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1480, où il remet en état le pont-levis de la porte Heurtault qui ne fermait plus ainsi que la barrière volante du Petit Fort ; il met aussi 1 soliveau de 3 toises de long à la barrière et 2 planches d'1,5 toise de long ; il relève trois fois les « »tienmains » des grands ponts que le vent a abattu, il met 2 planches sur le pont-levis de la porte Heurtault et un contrepoids à la bascule du même pont-levis ; il fait 1 barrière vers les moulins des ponts et il relève les « tienmains » des ponts de Loire ; enfin, il fait 1 lien au pont de la porte Titery et il y met 2 planches (*ACA*, CC 97, f°23v°).

Bellemyne André, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue, au cours du 3e rôle, 60 journées (*FSL*, f°185r°).

Belleteau Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en février 1463, où il travaille au déblaiement des « terriers » qui sont à la porte du Petit Fort pour les mener au « bateys » (*ACA*, CC 83, f°9r°).

Bellin Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1473, où il passe 5 journées à réparer les piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°14-15) et, le 12 juin 1475, 21 journées à tailler des pierres pour l'arche des ponts de pierres à l'aplomb de l'un des moulins (*ACA* CC 98, f°14).

Bellin Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois le 6 septembre 1473 pour avoir travaillé aux piliers des ponts de pierre de la vieille Loire, puis le 23 septembre pour 5 autres journées sur le même chantier (*ACA*, CC 96, f°14v° et 15r°). En juin 1475, il est employé à tailler des pierres pour l'arche des ponts de pierres au droit de l'un des moulins étant sur les ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°14).

Bellin Loys, maçon, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville, en octobre 1467, où il achemine du bois dans sa charrette depuis le port du Petit Fort jusqu'à côté de la tour Féalen, puis il appareille l'échelle des murs de la porte Heurtault et la maison de la garde-porte, enfin, il restaure le mur de l'enceinte étant derrière la maison Philipoin Duboys et les retraits sur la première arche des ponts (*ACA*, CC 87, f°19v°).

Bellon Jehan, homme de bras, « perrier » : il apparaît dans les comptes de la ville, en mai 1475, où il sert les maçons qui réparent et habillent l'arche du pont de pierre qui est vers les moulins et où il éteint la chaux et fait le mortier (*ACA,* CC 98, f°12). En 1502, il livre 2 pierres pour réparer le puits du carroir (*ACA*, CC 118, f°40). En 1503, il travaille à la voûte du portail proche de Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°25).

Bellon Pierre, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1467, où il remet en état les portes de la palissade de séparation du Petit Fort à côté de la maison Collas Lepaige qui ne fermaient plus, puis il remet en état les ponts-levis de la porte Saint-Denis et des ponts de pierre (*ACA*, CC 87, f°11r°).

Bellot Macé, maçon : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il taille à la tâche 150 quartiers de pierre au cours du 4e rôle (*FSL*, f°261r°).

Bellot/Belo Jehan maçon: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1481, où il est rémunéré pour 2 jours passés à restaurer les ponts de bois et mettre des « »pichons » devant les vieux « pichons » pour éviter que les glaces ne les coupent (*ACA*, CC 102, f°24-25). Entre février et juillet 1496, il besogne à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°22-23). En 1495-1496, sur le chantier du château, il taille à la tâche 112 quartiers de pierre dure au cours du 2e rôle, 200 quartiers de pierre de Malvau au cours du 4e rôle (*FSL*, f°132r° et 258v°).

Belonneau Michaud, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 35 journées et 43 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°108).

Belordier Guillaume, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre et octobre 1497, où il travaille à la réparation des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre de Loire et à habiller les ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24-25).

Beluteau Guillaume, homme de bras, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1471, pour 20 journées à faire les « estanches « du pilier de la Braye et à servir les maçons qui travaillent à la garde-porte qui est sur les ponts de pierre (*ACA*, CC 93, f°17v°). En 1473, il effectue 7 journées à tailler et à asseoir les pierres du puits du carroir où sont employés une once de chaux vive, 1 tombereaux de sablon, 1 grande bande de fer, 6 crampons de fer pour tenir les pierres, 10 livres de plomb pour faire tenir les crampons et les bandes de fer aux pierres, 1,5 toise de bois scié pour le puits et enfin des chevilles de fer et clous pour clouer les planches (*ACA*, CC 96, f°21). Le 17 septembre 1474, il travaille a appareiller le pilier du bout des ponts de la vieille Loire vers la croix de l'île (*ACA*, CC 97, f°16r°). Le 12 novembre 1474, il répare les murs du Petit Fort vers la Loire (*ACA*, CC 97, f°19v°).

Belyart Jacquet : il se charge de visiter les maisons pour contrôler la contagion de la peste dans la ville en novembre 1498 (*ACA*, CC 113, f°31).

Benart Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois entre 1468 et 1470, dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, il est payé pour avoir effectué des voyages de Tours à Amboise, notamment pour transporter des vases d'argent « faiz en façon d'oiseaux » (*BnF*, ms. fr. 6758, f°9v°). En 1495-1496, dans le compte du château, il vend 9 rotées de bois « pour servir a faire du feu pour degeller les pierres pour faire besoigner les maçons au temps d'iver » et 25 fagots au cours du 2e rôle (*FSL*, f°168r°).

Benoist Leonnet, peintre : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il effectue 9 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f°209v°).

Benoist Pierre, scieur de long : il apparaît dans les comptes de la ville, en octobre 1505, pour avoir équarri et scié 7 toises de colombage pour les ponts (*ACA*, CC 120, f°42).

Benoistier Gervaise, chaufournier : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1523, où il amène une chalandée de chaux et 14 pippes 2 onces de chaux (*ACA*, CC 125, f°73r° et 77v°).

Berard Girardin, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en avril 1491, où il mène jusqu'à Saumur et les Ponts-de-Cé, 8 pippes de vin, du blé, de la farine, de l'avoine, du lard, des bœufs, des moutons pour « l'oust du roy » (*ACA*, CC 108, f°25 et 37). En janvier 1509, il travaille à la réparation des grands ponts de Loire (*ACA*, CC 123, f°61v°).

Bereau Jehan : en 1504-1505, il doit à la ville une rente pour un accroissement de jardin près de l'île de Chardasne (*ACA*, CC 120, f°1v°).

Bereteau Pierre, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1481, pour 21 journées qu'il passe à tirer les vieux pieux de la première arche avec sa sentine pour pouvoir le refaire (*ACA*, CC 103, f°19v°-20).

Bergerie Mathurin, maçon : il apparaît en 1495 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°43r°).

Berjame/Becjaunie Luc, « jollier et inventeur subtil a faire naistre poulets » : italien (*BnF*, ms. fr. 11350, Pièce I, f°94-132).

Bernard Jehan, charretier, fermier du barrage : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1475, où il va chercher avec sa charrette d'Amboise à Joué les « sallades » et brigandines à l'hôtel de Perrin Gallier (*ACA*, CC 98, f°11v°). En janvier 1479, il effectue 9 tours de charroi chargés de pierre venant de la carrière de Violette destinées à remplir les « »argeaux « et il amène de la chaux depuis le port jusque sur le pont de la Braye pour paramenter le « »contre feu « de la garde-porte et il réalise une quinzaine d'autres tours de charroi pour acheminer les matériaux de construction sur les chantiers de la ville (*ACA*, CC 101, f°22). En janvier 1480, il achemine la tuile qui sert à couvrir les halles du Petit Fort venant de La Peilleraudière ainsi que le sable et le pavé nécessaire au chantier, puis il fait de même pour le chantier de la porte Tripière (*ACA*, CC 102, f°27). En octobre 1481, il transporte 38 tombereaux de moellons venant du faubourg de Violette pour l' « argeau » neuf au pilier de la garde-porte des ponts et aux halles du Petit Fort pour clore une chambre qui y est faite (*ACA*, CC 103, f°31v°). En juin 1485, il vend du poisson (2 gros brochets, 2 grosses carpes, 2 lamproies, 2 aloses, et du vin d'Orléans) et du vin à la ville pour l'offrir à monseigneur de la Selle Guénant, capitaine de la ville, afin « qu'il ait toujours le faict de la ville pour recomander envers le roy » (*ACA*, CC 105, f°19). En 1487, il travaille à la maison de la ville (*ACA*, CC 106, f°43). En1489, il vend 4 poinçons de vin clairet d'Orléans à la ville pour offrir à monseigneur de la salle Guénant, le capitaine de la ville d'Amboise (*ACA*, CC 107, f°27-28). En août 1489, il réalise 66 tours de charroi pour amener chaux, sable, ciment, terre et pierres pour les ponts et 167 tombereaux de déblais du pied du château aux marais ; puis 108 tombereaux, 321 tombereaux et 234 tombereaux (*ACA*, CC 107,

f°27-28). En 1495 dans le compte du château, il vend et transporte 8 rotées de bois « pour chauffer et dejeler lesdits pierres pendans dont les voultes ont esté faictes » au cours du 1er rôle (*FSL,* f°85v°).

Bernard Jehan, seigneur du Coq : en 1490-1491, il détient une place des marais (*ACA*, CC 108, f°12v°). En 1502-1503, sa veuve est en possession de cette place (*ACA*, CC 118, f°13).

Bernard Jehanne, la femme de Jehan : dans les comptes de la ville, en mai 1485, elle vend à la ville 17 quartes de vin d'Orléans, un chevreau, une longe de veau, une douzaine de poulets et une douzaine de pigeons pour faire présent à monseigneur Yvon Le Fou « comme il passeoit par la ville a allez devers le roy pour et afin qui ait le faict d'icelle ville pour recomander envers ledit seigneur » (*ACA*, CC 105, f°17). En octobre 1505, elle transporte avec son charroi, 8 grandes pierres du haut Lussault et 25 quartiers du Bas-Lussault pour réparer le puits du carroir (*ACA*, CC 120, f°45).

Bernard Martin, menuisier : en 1490, il fournit 6 grandes caisses longues de quinze pieds pour mettre en chacune d'elles deux des pièces de tapisserie ployées et roulées autour d'un gros bois creux couvert de bougran noir et 6 gros fûts creux couverts de bougran pour les rouler (*AN.* KK 91, f°38v° et 39r°).

Bernard Thomas, valet de Collas Leguenays : il est nommé dans les comptes de la ville le 12 juillet 1466 pour avoir travaillé au pont dormant de la porte Saint-Denis à faire ses « tienmains » où ont été utilisés 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve, et 2 « chapeaux » neufs pour soutenir les « traines ». Il remet aussi des planches et du bois carré aux ponts de la Loire (*ACA*, CC 84, f°19).

Bernardet/Penardet Loys, « perrier » de Bourré : il apparaît en 1495-1496 dans le compte du château où il vend 1 600 et 1500 pierres « pendans » dans les 1er et 2e rôles puis, conjointement à d'autres perriers 4100 puis 3800, pierres « pendans » et 187 puis 650 quartiers de pierre de Bourré pour servir aux voûtes au cours des 2 derniers rôles (*FSL*, f°64v°, 118r°, 186 et 251v°).

Bernon Guillaume et Jehanne : d'après les comptes de la ville, en 1486-1487 ils détiennent des dépendances à Maonne (*ACA*, CC 106, f°8).

Bernoyn/Bernyn Mathurin, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1506 pour avoir fait la margelle et la voûte de pierre de taille du puits du faubourg de la porte Heurtault (*ACA*, CC 120, f°46v°). Entre février et avril 1506, il travaille sur le chantier du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30).

Berrau Bertheran, charron, demeurant « es fauxbourgs d'Amboise » : il apparaît pour la première fois en 1469 où il livre à la ville de la chaux et 500 tuiles pour refaire les garde-portes des ponts et de la Porte Heurtault (*ACA*, CC 91, f°17v°). En janvier 1472, il vend 4 maillets de bois et il remet en état les tombereaux et civières (*ACA*, CC 93, f°21).

Berre Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1458, où il travaille à battre les pieux et à faire les batardeaux du pilier neuf près de la grosse tour en tête du pont et à les écoper (*ACA*, CC 82, f°15r°).

Berrier Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 au chantier du château où il effectue 37 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°109r°).

Berruyer, charpentier : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il est employé à restaurer le pont de la Cisse pour la venue du roi au cours du 2e rôle (*FSL*, f°139v°). En juillet et août 1496, il abat, équarrit et aiguise des « pichons » et des « traines » pour la réparation des grands ponts (*ACA*, CC 111, f°28).

Berry Jehan, charretier : dans les comptes de la ville, du 9 mars au 30 avril 1494, il effectue des tours de charroi pour le chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°24-25).

Berterau Guillaume, marchand : il apparaît pour la première fois dans les comptes, en octobre 1475, où il vend 23 pierre de Limeray à la ville pour parachever l'arche étant devant les grands moulins des ponts (*ACA*, CC 98, f°21). En janvier 1480, il vend 2 « landiers de fer » pour mettre à la garde-porte des grands ponts (*ACA*, CC 101, f°20).

Bertereau Macé, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1473, où il est rémunéré pour 5 journées qu'il a passées à ôter les « terriers et ordure » étant entre la porte Saint-Simon et la tour Féalan (*ACA*, CC 96, f°16). En 1495, il effectue sur le chantier du château 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°40r°).

Berthau Guillaume, marchand : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il vend 3 « banterolles ou girouetz de laiton » pour la petite tour du Rousselet au cours du 2e rôle (*FSL*, f°142r°).

Berthault Jacquet, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 22 journées au cours du 3e rôle, 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°185r° et 242v°).

Bertheau Mérigot, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1502 et janvier 1504, où il besogne au portail étant proche de la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38).

Bertheaume Jehanne : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111v°).

Berthelemy Benoist, canonnier demeurant à Loches : il vient visiter l'artillerie de la ville en 1485 (*ACA*, CC 105, f°15v°).

Berthelon l'ainé : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1523, où il travaille à la réparation des ponts et du pilier (*ACA*, CC 125, f°62, 65v°, 67v° et 68v°).

Berthelot Alain, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1463 pour « faire les vuidanges » à la porte du Petit Fort des « terriers » provenant du château pour les mettre le long de la rivière de Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°).

Berthelot Geuffroy, besson : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1464, puis en septembre où il travaille à ôter les « terriers » du Petit Fort pour les mettre le long de la rivière (*ACA*, CC 83, f°10v°-12v°).

Berthelot Harlan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1464, pour évacuer les déblais à la porte du Petit Fort qui sont venus du château pour les mettre le long de la rivière de Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°).

Berthelot Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1463, pour évacuer les déblais à la porte du Petit Fort qui sont venus du château pour les mettre le long de la rivière de Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°). En juillet 1472, il travaille à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Berthelot Macé, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1463, pour « faire les vuidanges » à la porte du Petit Fort des « terriers » provenant du château pour les mettre le long de la rivière de Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°).

Berthelot Pierre manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1463, pour évacuer les déblais à la porte du Petit Fort qui sont venus du château pour les mettre le long de la rivière de Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°).

Berthelot Simon besson : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1463 pour évacuer les déblais à la porte du Petit Fort qui sont venus du château pour les mettre le long de la rivière de Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°). En mars 1469, il passe 1 journée à déblayer les « terriers » étant dans la douve du Petit Fort pour éviter que l'on ne puisse monter sur les murs de la ville (*ACA*, CC 91, f°9v°).

Berthereau Jehan, « perrier » de Bourré : il apparaît pour la première fois en 1495sur le chantier du château auquel il livre 87 quartiers de pierre au cours du 1er rôle (*FSL*, f°64r°). En octobre 1495, il livre à la ville 50 quartiers de pierre de Bourré pour la tour de l'horloge (*ACA*, CC 111, f°36).

Berthereau Jehan, charretier, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1463 où il travaille à vider des tombereaux chargé de « terriers » et à les vider au « bateys » (*ACA*, CC 83, f°9v°). D'août à octobre 1464, il sert les maçons qui ont appareillé le bout de l'arche de pierre des ponts de bois sur l'Entrepont et 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire, il cure et nettoie sous l'arche et les piliers en réparations ; enfin, il aiguise les pieux et les bat pour faire les fondements des piliers, et il fait le mortier (*ACA*, CC 84, f°16v°). En mars 1465, il ôte les « terriers » du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°10v°-12r°)

Berthereau Macé, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle, 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°42r°, 106r°, 175r° et 235r°).

Berthereau Mery, maître maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en février et mars 1506, où il taille 150 quartiers de pierre pour mettre au bout des ponts de pierre (*ACA*, CC 121, f°27v° et 30). En juin 1525, il refait une grande canonnière étant dans la muraille de la ville, sur la rivière de la Masse, et joignant le jardin Pierre de Rigny (*ACA*, CC 127, f°89).

Berthereau Nicolas, Sergent : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1511, pour « visiter par les maisons de la ville et faulx bourgs pour savoir s'il y avoit aucuns mallades de malladie contagieuse et ou ilz en ont trouvé les ont fait sortir et vuider. Donner garde des portiers qui est ordonnez a faire les portes a ce qu'ilz ne laissassent entrer en ladicte ville personnes venans de lieux dangereux et semblablement aux hostelliers et autres qu'ilz n'eussent a les loger » (*ACA*, CC 124, f°42).

Berthereau Robin, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il effectue 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°237v°).

Berthereau Yvonnet, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, le 27 juillet 1465 pour avoir servi les maçons travaillant à la brèche du mur de la ville derrière la maison Philipoin Duboys, seigneur des Arpentis (*ACA,* CC 88, f°1r°).

Bertheriau Jehan, cordier : il apparaît en 1496 sur le chantier du château auquel il livre 8 livres de cordes au cours du 3e rôle (*FSL*, f°218v°).

Berthier Clément, voiturier par eau, demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en 1493-1494, il transporte la reine et ses demoiselles d'une demeure à l'autre (*AN*, KK 84, f°83).

Berthran Georget, charretier à bœufs : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1505, où il amène 1 grosse pièce de bois devant servir de « traine » au pont de l'arche de la Braye de Loire étant près des moulins (*ACA,* CC 120, f°35).

Berthran Pierre, marchand Poêlier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1501, où il vend 8 chaudrons d'étain, 8 ferrures pour les chaudrons, 8 poêles d'acier à frire (de 32 livres) « pour les archers du chastel ayant la garde de monseigneur » (*ACA,* CC 116, f°33v°). En 1502-1503, la veuve feu Pierre Berthran détient une place des marais (*ACA*, CC 118, f°13).

Bertin François, scieur de long : il figure dans les comptes de la ville en mai 1497 pour avoir scié 8 toises de bois employé à couvrir les ponts-levis de la ville (*ACA,* CC 112, f°23).

Bertin françois, collecteur de la taille : il figure dans les comptes de la ville le 24 novembre 1481 pour avoir reçu un versement à employer au procès renvoyé devant les élus de Tours entre Bertin et ses compagnons, collecteurs de la taille, contre Anthoine des Moulins (*ACA,* CC 103, f°25). Le 31 août 1482, il s'occupe de l'entretien des pauvres de la ville « qui se sont trouvés et renduz durant ces 10 jours en l'aumosne et hotel dieu dudit affin que lesdits pauvre nentrassent plus en la ville durant le temps chault pour les inconveniens qui en pourroient ensuivre » (*ACA,* CC 104, f°21). En janvier 1483, il passe 10 jours à négocier les lettres d'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39v°-40r°, f°43-45 et 47).

Bertin Gacian, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1471, où il effectue 3 journées à faire les « estanches » et battre les pieux pour appareiller le pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 93, f°12v°).

Bertin Michau, maréchal actif à Amboise entre 1449 et 1475 il entretient les outils et produit les pièces métalliques pour de nombreux chantiers de réparations de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1449, où il fabrique 5 serrures. En novembre 1457 il réalise la ferrure de l'huis de la porte Saint-Simon, et des pointes de marteaux pour les maçons qui travaillent au mur neuf Féalan (*ACA*, CC 81, f°17r°). En janvier 1470, il fait 6 grands tourillons de fer pour les « civières » de la ville qui servent aux déblais (*ACA*, CC 91, f°15). En septembre 1470, il emploie 316,5 livres de fer dont il fait 125 crampons de fer qui servent à maintenir les pierres du pilier de la Braye vers les moulins, 9 fers de « pichon » pour le pont, 1 déclique, des liens, des chevilles de fer pour le mouton de la ville. Il met en œuvre 120 livres de fer pour les « tourillons » des« civières » et tombereaux qui servent à ôter les « terriers ». Il vend 64 livres de fer qu'il transforme en : 10 grosses et longues chevilles de fer pour cheviller les pieux aux « limendes » du commencement de l'« argeau » du pilier de la Braye, 11 crampons de fer pour les « tienmains » de pierre des ponts de pierre qui ont été habillés, 2 boucles, 10 chevilles, 2 vertevelles de fer pour la porte Saint-Denis, 1 bande de fer et 24 clous pour la porte Heurtault et aussi 1 crochet de fer pour besogner aux batardeaux. Il emploie 2 livres d'acier pour renforcer le pont-levis des grands ponts et plusieurs chevilles de fer pour le pont-levis de la porte Heurtault. Il reforge 45 pointes de marteaux pour les maçons (*ACA*, CC 92, f°16v°). En décembre 1471, il met en œuvre 555 livres de fer et produit 40 crampons de fer pour maintenir les pierres de la carré du puits du carroir, pour le mouton et pour la carré du puits de la porte Titery, 6 chevilles de fer pour l'« argeau » du pilier de la Braye des ponts, 20 grands et gros fers pour les pieux de l'« argeau » « qu'on ne pouvoit faire entrer en terre », une grand bande de fer pour tenir la grue du puits de la Boucherie contre le poteau de la maison Denis Brulé, 1 « plataine » de fer pour le tour du même puits et 1 cheville de fer pour la poulie, 2 « truffeaux » pour tasser la terres des « estanches » du pilier, 2 pinces de fer pour lever les pierres et maçonner dessous, 1 tarière pour percer les pieux de l' « argeau » du pilier et il reforge 407 pointes de marteaux pour les maçons qui ont besogné au mur du pont de la Boucherie, au puits du carroir, à tailler les pierres pour le pilier de la Braye, (*ACA*, CC 93, f°18v°). En octobre 1472, il met en œuvre 600 livres de fer dont il fait 4 grandes bandes de fer pour les ponts-levis de la porte Saint-Denis et des ponts, 36 clous pour les bandes et 1 lien de fer pour soutenir 1 des soliveaux du même pont-levis des grands ponts, 3 « truffeaux », 284 crampons de fer, 369 têtes de marteaux pour les maçons, 2 grandes tarières, 1 maillet et 6 coins de fer pour rompre le vieux pilier de la Braye, et il vend 1 vieille salade à fondre le plomb, 1 gros couteau pour couper le plomb et une « sueille » de fer (*ACA,* CC 95, f°18). En octobre 1473, il met en œuvre 305 livres de fer et cofectionne plusieurs crampons pour tenir les pierres des 2 piliers des ponts de pierres de la vieille Loire, en 4 grandes bandes de fer de 6,5 pieds de long, 132 pointes de marteaux reforgées pour les maçons (*ACA*, CC 96, f°16). En janvier 1475, il met en œuvre 185 livres de fer pour faire 33 grands chevilles de fer destinés aux 2 « argeaux » des 2 piliers des ponts de pierres qui sont entre les moulins et la grosse tour en tête du pont, 1 tarière toute neuve, 12 pointes de marteaux pour les maçons qui travaillent à la porte du Petit Fort, 1 virole et 1 cheville de fer au pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 97, f°23r°).

Bertran Pierre, valet de pied de la reine : il est cité dans l'inventaire des biens de Charlotte de Savoie en tant que tel et reçoit 84 ℓ. t. à la mort de la reine (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Bertrand Guillaume, « poislier », demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1469, où il reçoit 32 s. 6 d. t. pour « ung poisle d'airain tenant environ deux seillees et une chaere parcee […] pour servir a estuver ledict seigneur par dessoubz durant sa malladie » (*AN,* KK 61, f°37).

Bertrand, Pierrot demeurant à Amboise : en1483 il vend une paire de houseaux, pour le page d'honneur de la feue reine (*AN.* KK 69, f°134r°)

Beschlin, la veuve de Jehan, teinturier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1523-1524, pour avoir demandé l'autorisation de faire un petit pont servant à son métier sur la Masse (*ACA*, CC 126, f°37r°).

Besse /Bessin Mathelin, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1473, où il travaille à la réparation des piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire « qui estoient fort demolitz » (*ACA*, CC 96, f°12 et 15). En septembre 1473 il répare les piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°14 et 19).

Besse Yzar(c), « perrier » : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août et septembre 1502, pour avoir refait le puits du carroir où il a livré 2 grandes pierres (*ACA*, CC 117, f°25 et CC 118, f°40).

Besson Martin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, le 8 août 1505, où il cure la rivière de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38).

Beugnon Jehan, marchand suivant la cour : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il vend pour la somme de 383 ℓ. 12 s. et 6 d. t. 3 grands tapis velus à plusieurs « roes », (l'un mesurant 3,6 aunes de long, l'autre 3 aunes de long et 1,3 aune de large et le troisième 3,25 aunes de long et 1,25 aunes de large), 2 grands tapis damasquins, 3 autres tapis velus damasquins à 3 « roes », 3 autres tapis velus à plusieurs « roes », 18 couvertures blanches à la façon de Catalogne, et l'emballage et le transport de tout cela depuis Tours à Amboise (toile, corde et voitures) (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 267-268).

Beurre Pierre clerc de la ville : il apparait pour la première fois dans les comptes de la ville en 1466, où il est remboursé d'avoir logé et nourri Gobrier Le Roux, breton, qui « fut prins en la ville durant les divisions qui estoient en ce royaume » et (*ACA*, CC 86, f°9r°) en octobre il se charge d'organiser l'évacuation des « terriers » 1467 (*ACA*, BB 1, f°32v°). En août 1485, il passe 9 journées à besogner au boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°21v°). En juillet 1491, il se charge d'organiser l'évacuation des « terriers » issus du château aux marais (*ACA*, CC 108, f°23). En 1495, pour le récompenser la ville lui fait « faire une robe de drap vermeil » (*ACA,* CC 110, f°22). En 1496 sur le chantier du château il effectue 42 tours de charroy pour apporter des perches depuis la forêt d'Amboise pour couvrir de chaume la tour (*FSL*, f°277v°). En novembre 1498, il se charge d'évacuer les malades de maladies contagieuses (*ACA*, CC 113, f°30-31). En1502, il se fait rembourser l'achat d'une « jasle » pour tirer l'eau du puits du carroir et achète des clous pour un pont de la Masse (*ACA*, CC 117, f°38).En mai 1504 la ville lui offre une robe (*ACA*,CC 119 f°35 et 39) puis une autre en mai 1507 (*ACA*,CC 122 f°29r°) En 1506 il s'occupe du *Mistere de la passion* et de même en 1507 (*ACA*, CC 121, f°37v°-38r°, 43v°-44 et CC123, f°37v° et 38).

Beyron Jehan, valet de fourrière de la reine Charlotte de Savoie : il reçoit 72 ℓ. t. à la mort de la reine (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Bienvenu Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1508 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 123, f°47v° et 48r°).

Bienvenu Jaques, maître queux de cuisine de bouche du roi François I^{er} : il officie au banquet organisé à l'occasion d'une fête données au Clos-Lucé en 1518 (*AN*, KK 289, f°532v°).

Bigarre Guillaume, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1457, où il achète 4 « pichons » et 2 « chapeaux » de bois pour remettre en état les ponts de bois (*ACA*, CC 82, f°9r°). En juin 1471, il fait la grue de bois « servant a tirer l'eaue du puis pres la Boucherie » (*ACA,* CC 93, f°11r°).

Bigot Cardin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1504 où il besogne à la réparation des arches des ponts de pierre au niveau des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°27).

Bigot Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1449, où il travaille à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°19r°). En juillet 1452, il maçonne le pilier de la Braye et il « peche des pierres » pour la réparation du vieux pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°12r°,13r°, 14v°, 16r°, 17r°, 20r°, 23r°, 24r°, 26r° et 27r°). En 1457, il aide les maçons au mur neuf près de la tour Féalen et aux vieux murs vers la tour Argot (*ACA*, CC 81, f°14r°). Entre mars et mai 1458, avec son chaland équipé de son engin, il bat les « pichons » des ponts de bois de Loire et évacue les « terriers et fumiers » qui sont sous le pont-levis du Guichet Errart et il cure le carroir (*ACA,* CC 82, f°10). Entre août et octobre 1458, il sert les maçons, fait le mortier et jette l'eau des « estanches » (*ACA*, CC 82, f°19r°). Entre août et octobre 1464, il sert les maçons qui travaillent sur les ponts, il cure les arches de la Loire et il aiguise, bat les pieux et fait le mortier (*ACA*, CC 84, f°16v°). En octobre 1497, il travaille à la réparation des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre, il habille les ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24v°-25). Entre novembre 1497et janvier 1498, il cure les portes Titery, Tripière, Saint-Simon et le carroir de la ville ; il porte des planches et d'autres bois pour besogner aux ponts ; il aide à porter les planches et le bois carré « ou chastel la vigille de Noel pour faire les chaffaulx sur lesquelz a esté joué la Nativité notre seigneur » (*ACA,* CC 112, f°29v°). En 1511, il travaille au chemin de Nazelles qui est inondé (*ACA*, CC 124, f°47v°).

Bigot Pierre, valet de pied de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et il reçoit 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Bigot Robert, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, entre juillet et septembre 1452, où il fait les batardeaux du pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°13 et 24r°).

Bihort Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, le 27 juillet 1504, où il travaille à la réparation des arches des ponts de Loire (*ACA,* CC 119, f°28 et 30).

Billard Gillet, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en juin 1494, où il besogne à la réédification du portail de la grosse tour en tête du pont en mai et juin (*ACA*, CC 109, f°26 et 27). De 1495-1496, il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 au cours du 2e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°35r°, 101v° et 232r°).

Billart Guillaume, maçon, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1479, où il est chargé de faire le mortier, d'éteindre la chaux, de servir les maçons qui travaillent aux halles de la ville (*ACA,* CC 102, f°16-17). En juin 1480 où il travaille 58 journées à faire « les pertuiz en la muraille faisant la cloison de la ville et Petit Fort »; puis 4 journées à faire tout de neuf une barrière volante à la porte Heurtault (*ACA,* CC 103, f°12v° et 13r°)

Billart Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1471, où il passe 5 journées à refaire le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 93, f°18).

Billart Pierre, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1473 où il sert les maçons, il fait le mortier pour les réparations des piliers de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°14).

Billaude Florentine : elle apparaît en 1523 dans les comptes de la ville, en vendant du poisson à la ville pour les malades de peste qui ont été évacués sur les « ysles » de la Loire (*ACA*, CC 125, f°86r°).

Billault Ciphorien, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1505, où il cure la Masse au long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38-39).

Billault Francoys, manœuvre, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1491, où il met des « pichons » pour l'arche du bout des ponts en louant sa sentine (*ACA,* CC 108, f°27). En septembre 1491, il travaille à habiller les « argeaux » des grands ponts et à amener des « chapeaux », et 3 grands « pichons » pour faire les avant-becs des « argeaux » (*ACA*, CC 108, f°46). Entre août et novembre 1496, il loue ses services et sa sentine et il habille les « argeaux » des ponts, il cogne une grande quantité de « pichons » et pose des « lymandes » (*ACA*, CC 111, f°34).

Billault Gros Jehan, marchand à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre août et décembre 1505, où il loue la cuisine de la maison de ville (*ACA,* CC 120, f°21v°).

Billault Huguet : il vend à la ville le 7 février 1500 1 *s*aumon pour madame Marguerite (*ACA,* CC 115, f°16).

Billault Jehan, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre septembre 1479 et janvier 1480, où il transporte des pierres avec sa sentines aux chantiers des ponts de Loire (*ACA*, CC 101, f°22-23). En avril 1480, il vend du poisson (1 carpe, 1 brochet, et 1 lamproie) à la ville qui le donne à Raoulin Cochinart, capitaine de la ville. En août il passe 6 journées avec sa sentine à battre les pieux à l'argeau du pilier de la garde porte (*ACA*, CC 103, f°14-15 et 21v°). En novembre 1495, il livre 1 800 ardoises pour les tourelles du portail de la grosse tour en tête des ponts (*ACA*, CC 110, f°30). En mai 1525, il évacue les « terriers » étant le long des murs du Petit Fort et les vide le long de la Loire (*ACA,* CC 127, f°83v°-84).

Billault Martin, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1482, où il travaille deux journées à battre des « pichons » sur le chantier de l'« argeau » » neuf d'un pilier du pont de pierre de la vieille Loire et à des deux « argeaux » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 104, f°27-28). En septembre 1491, il habille les « argeaux » des grands ponts et amène avec sa sentine des « chapeaux » et 3 grands « pichons » pour faire les « avant becz desdits argeaux » (*ACA,* CC 108, f°46). En février 1499, il vend à la ville un saumon, un grand brochet pour monsieur et madame le chancelier (*ACA*, CC 114, f°28). En février 1499, il vend 1 saumon, 1 grand brochet, 1 lamproie pour les offrir à monseigneur le maréchal de Gié, capitaine de la ville (*ACA*, CC 114, f°28).

Billault Mathurin, manœuvre : peut-être le même que le précédent ; il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1496, où il est employé à battre les « pichons » pour les grands ponts (*ACA*, CC 111, f°29v°). En août 1505, il nettoie la rivière de la Masse au long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38-39). En novembre 1508, il œuvre à la réparation des ponts de bois de la Loire et du pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 123, f°55). En décembre 1509, il vend à la ville 2 grands brochets, 2 grandes carpes, 2 grosses anguilles pour les offrir à monseigneur le général de Beaune (*ACA*, CC 124, f°28r°).

Billault Mauricon, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1508, où il aide les charpentiers et les maçons qui travaillent aux ponts de Loire et au pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 123, f°56-57).

Billault Michau, nautonier et « marchant poissonnier demourant Amboise » : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1452, où il fait le « bateys pour destourner l'eaue du pillier de la Braye de Loyre » (*ACA*, CC 78, f°12 et 15-17). En août 1467, il vend 2 gros brochets pour offrir à Jaquelin Trousseau maître d'hôtel du roi (*ACA*, CC 87, f°19r°). En novembre 1471, il vend à la ville 2 brochets, 2 « plies » et 1 anguille pour

donner à monseigneur du Plessis maître Jehan Bourré (*ACA*, CC 93, f°16). En mai 1474, il vend à la ville 1 brochet et 1 lamproie pour offrir à Grellet capitaine des francs archers de Touraine ; et 4 brochets ronds, 4 grosses carpes et 2 lamproies pour offrir à Estienne Leloup seigneur du Clou et maître d'hôtel du roi « affin qu'il eut toujours les affaire de la vile pour recomander envers ledit seigneur » (*ACA*, CC 97, f°11 et 20 v°). En 1475, il transporte des matériaux pour les chantiers de la ville (*ACA*, CC 98, f°25). En 1482, il vend du poisson à la ville pour les élus de Tours qui dînaient au Clos-Lucé (*ACA*, CC 104, f°15v°-16). En 1490-1491, il est logé dans la garde-porte de la porte Saint-Denis « durant que le roy a esté en ceste ville ou moys de mars 1490 » (*ACA*, CC 108, f°18). En septembre 1491, on cite la veuve feu Michau Billault (*ACA*, CC 108, f°46).

Billault Pierre, poissonnier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1498, où il vend à la ville 1 brochet, 2 carpes, 2 lamproies pour en faire présent à monseigneur de Ligney « qui estoit en sa maison du Cloux » (*ACA*, CC 114, f°28). En septembre 1500, il vend 2 brochets, 3 gros barbeaux, 2 grosses carpes pour en faire présent à Pierre Morin (*ACA*, CC 115, f°15). En 1504-1505 il doit une rente à la ville « pour leurs maisons et bergiers estans entre les ponts d'Amboise et pour ung accroissement de jardin joignant les maisons et jardins dessusdits » (*ACA*, CC 120, f°1). En août 1505, il cure la rivière de la Masse au long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38-39). En mars 1511, il vend 2 lamproies et 1 grosse perche à la ville pour offrir à monseigneur le général de Beaune « qui estoit logé au cheval blanc » (*ACA*, CC 124, f°27).

Billault/Billaud Guillaume, nautonier, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1458, où il est employé à battre les pieux et à faire les « estanches » du pilier neuf étant proche de la grosse tour en tête de pont (*ACA*, CC 82, f°15r°). En 1476, il travaille aux « argeaux » (*ACA*, CC 99, f°19). En juillet 1477, il passe 6 journées et demie avec son chaland à réparer les ponts de bois et 7 journées avec sa sentine à amener 125 carreaux pour carreler un des coins de la maison de la garde-porte de dessus les ponts (*ACA,* CC 100, f°15). En janvier 1480, durant 3 jours il apporte avec son chaland des pierres pour charger les ponts afin qu'ils ne soient pas emmenés par les glaces. (*ACA,* CC 101, f°22-23). En septembre 1481, il travaille au pilier de la garde-porte des ponts de bois et en janvier 1482, il protège les « pichons » contre les glaces et il fait l'« »argeau » du même pilier (*ACA*, CC 103, f°18v°-19r°). En octobre 1482, il travaille 2 journées à refaire à neuf 1 « argeau » d'un des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire et les 2 « argeaux » du pilier de la grosse tour des ponts (*ACA,* CC 104, f°27 et 28). En août 1490, il coopère à la réfection d'un « argeau » des grands ponts de pierre côté Entrepont (*ACA,* CC 107, f°28). En février 1491, il travaille sur le chantier de l'arche du bout des ponts endommagés par les glaces (*ACA,* CC 108, f°22). En septembre 1491, ils entretiennent les « argeaux » des grands ponts et transportent, avec leurs sentines, les « chapeaux » et 3 grands « pichons » pour faire les avant-becs des « argeaux » (*ACA,* CC 108, f°46). De même, en janvier 1492 où il plante des « pichons » à l'arche du bout des ponts (*ACA,* CC 108, f°27). En juin et juillet 1499, il bat les « pichons » aux grands ponts près de la garde-porte (*ACA,* CC 114, f°22v°).

Billaut Estienne, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville, en janvier 1480, travaillant à la protection des ponts et des piliers (*ACA*, CC 101, f°22-23).

Billot Thibault, maçon : il apparaît en 1495 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°38v°).

Biron Michel, receveur de la ville : il est cité dans les comptes de la ville de 1500-1501 en tant que tel (*ACA*, CC 116, f°1).

Bisolier Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1471, servant les maçons qui travaillent au mur de la barrière volante du Petit Fort « devers l'escole, et a haulsser le mur darriere la maison du bailly de Sens » étant au Petit Fort (*ACA*, CC 94bis, f°2).

Blanchart Guillaume, mercier d'Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en octobre 1473 où il vend 21 paires de gants pour les maçons (*ACA*, CC 96, f°16).

Blanchart Philipoin, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1432, pour avoir repris en sous-œuvre le pilier de la porte du port (*ACA*, CC 74, f°3v°). En octobre 1449, il travaille à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°16v°).

Blanchet Henri, maçon : il apparaît en 1495-1496 dans le compte de construction du château où il effectue 65 journées au cours du premier rôle, 60 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 59 au cours du 4e en outre il taille au cours du 2e rôle 175 pierres dures (*FSL*, f°45v°, 110v°, 129v°, 179v° et 238v°).

Blanchet Hervé, clerc d'office de la reine Charlotte de Savoie : il reçoit 84 ℓ. t. à la mort de la reine (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Blandin Alixandre, secrétaire de Charlotte de Savoie, receveur ordinaire du roi , en 1483 à la mort de la reine Charlotte de Savoie, Jehan Godeau, Robert Goulet, Alexandre Blandin et Jehan de Brion, firent la distribution des aumônes à la main à 50 pauvres gens qui ont tenu les torches dans l'église Saint-Florentin (*AN*, KK 69, f°134v°).en juin 1485, il est « commis au bastiment de la maison plantee au Petit Fort » (*ACA*, CC 105, f°18, 22). En septembre 1490, il vend 4 poinçons « de vin cleret d'Orleans » à la ville pour offrir à monseigneur de la Selle Guenant, capitaine d'Amboise (*ACA*, CC 108, f°30). En 1491, il vend à la ville, 2 poinçons « de vin cleret

d'Orléans » pour en faire présent à monseigneur le bailly d'Amboise (*ACA*, CC 108, f°23). En 1492-1493, il loue pour 2 ans les greniers de la maison de la ville (*ACA*, CC 109, f°20).En 1495-1496 il est commis à tenir le compte du château (*FSL*, f°33).En février 1496, il vend à la ville 6 poinçons « de vin du creu d'Orleans » pour donner à « Sire Jehan Jacques que le roy nostre Sire a amené avec lui de son pays de Napples » (*ACA*, CC 111, f°24).En 1497 il signe des quittances de travaux du château (*BnF*, Pièces Originales 365, dossier 7906, pièce 2 : 4 février 1497 et J. de Croÿ, *op. cit.*). En novembre 1498, il vend 1 poinçon « de vin de cleret d'Orléans » pour le donner au chancelier (*ACA*, CC 113, f°33v°). En 1501-1502, il loue les greniers de la maison de ville pour 5 années (*ACA*, CC 117, f°18). En 1502-1503, il est question de la veuve et des héritiers feu Alixandre Blandin (*ACA*, CC 118, f°4).

Blandin Hugues, receveur ordinaire d'Amboise : il reprend la charge de son père en 1502 (*BnF,* ms. fr. 26108 : quittances et pièces diverses (J. de Croÿ, *op. cit.*).

Bloet Ferry/Blonet Forcy, maçon : il apparaît en 1495-1496 asur le chantier du château pour avoir taillé à la tâche 125 pierres de « pendans » et 4 ogives au cours du 1er rôle et 2 petits piliers de pierre dure au cours du 2e rôle (*FSL*, f° 70r° et 131v°).

Blondeau Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 64 journées au cours du 1er rôle, 66 journées au cours du 2e rôle, et 21 au cours du troisième (*FSL*, f°76v°, 137v° et 206v°). Entre février et avril 1506, il travaille à la réparation du Bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30).

Blondeau Jehan, marchand : il apparaît en 1496 où il livre au chantier du château 55 quartiers de pierre de Saumur au cours du 3e rôle (*FSL*, f°197v°).

Blondeau Lyenard, maçon: il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 65 journées au cours du 1er rôle, 25 journées a cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°43r°, 110r°, 177v° et 237r°).

Blondeau Michau (ou Michel), maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 37 journées au cours du 1er rôle, 62 journées au cours du 3e rôle, 63 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°44r°, 174v° et 235r°).

Bodart Florentin, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château auquel il vend 24 pierres pour faire des parpaings de la perrière de Terriz, 10 pierres de 5 pieds de long pour faire des clefs, 2 pierres de 4 pieds, 10 pierres à faire clairevoies, 5 blocs, 110 pierres pour faires des nervures d'ogives et 33 pierres à faire doubleaux au cours du 1er rôle ; 26 blocs de pierre, 18 pierres à faire des nervures d'ogives, 52 quartiers de pierre, 6 pierres pour faire des parpaings et 9 pierres à faire des clefs pour les voûtes, 100 quartiers de pierre pour faire les ogives au cours du 3e rôle ; puis 45 quartiers de pierre, 35 blocs, 4 pierres à faire ogives et 23 pierres à faire parpaings au cours du 4e rôle (*FSL*, f°188v° à 189v°). En 1496, il vend à la ville 1 linteau de pierre de 7,5 pieds de long et 2 pieds de large pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°23).

Boderau Jehan, chevaucheur du roi : il est cité, en 1518, dans les comptes de l'argenterie de François Ier en tant que tel (*AN*, KK 289).

Bodin Anthoine la veuve de feu, charretier : elle figure dans les comptes de la ville en 1495 pour le paiement de différents transports effectués par son mari (*ACA*, CC 110, f°39).

Bodineau Estienne, marchand drapier suivant la cour : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il vend pour la somme de 2 013 ℓ. 5 s. t.: 1 chambre de verdure de fine étoffe à petits hommes sauvages contenant 9 pièces et 3 gouttières faisant en tout 276,5 aunes de Flandres, 1 autre chambre de verdure à erse sur champ jaune, composée de 11 pièces dont les gouttières et les carreaux faisant 313,5 aunes, 1 autre chambre de verdure à oiseaux fort riche, 3 rideaux de taffetas vert et rouge fait par bandes en mi-partie, faisant 27 aunes, 6 livres de franges de soie mi-torce des mêmes couleurs destinées à garnir le ciel de la chambre, 58,3 aunes de toile brune dont il a fait garnir les 3 chambres de tapisserie, 4 grands tapis velus de Turquie dont 2 de 7 aunes de long et 2 autres 6 aunes. Puis, il vend pour 1 408 ℓ. 15 s. t. pour : 3 tapis velus damasquins contenant l'un 2,6 aunes de long et les 2 autres 2,25 aunes, 1 autre grand tapis velu à plusieurs « roes » faisant 3,25 aunes de long et 1,5 aune de large, 2 autres grands tapis à plusieurs « roes », l'un faisant 4,25 aunes de long et l'autre 4,5 aunes, 1 autre grand tapis velu fort fin, faisant 5,3 aunes de long et 2,3 aunes de large, 6 petits tapis velus à 3 « roes », 2 autres grands tapis velus fort fins, l'un contenant 4,25 aunes de long et 1,3 aune de large et l'autre 4,25 aunes de long et 1,5 aune de large, 4 autres petits tapis velus à 3 « roes », 1 autre grand tapis velu à plusieurs « roes » faisant 5 aunes de long et 1,7 aunes de large, 12 « barragans » fins, faisant chacun 4 aunes de long et 1,3 aune de large. Ensuite, il livre pour 1 407 ℓ. 12 s. 6 d. t. : 18 tapis velus damasquins fort fins, 1 autre grand tapi velu à plusieurs « roes » contenant 3,5 aunes de long et 1,6 aune de large, 1 autre grand tapis velus à plusieurs « roes » mesurant 4,25 aunes de long et 1,5 aune de large, 2 autres grands tapis velus à plusieurs « roes », l'un contenant 5,25 aunes de long et 1,7 aune de large et l'autre 2 aunes de long et 1,25 aunes de large, 3 autres tapis moyens, 2 mesurant chacun 2 aunes de long et 1,12 aune de large et l'autre 2 aunes de long et 1,25 aune de large, 1 autre tapis damasquin contenant 1,75 aunes de long et 1,25 aune de large. Il vend encore pour la somme de 2 400 ℓ. 15 s. t. : 3 tapis damasquins, l'un de 2,3 aune de long et 1,25 aune de large, l'autre de 2,3 aunes de long et 1,25 aune de

large, le troisième de 2,3 aunes de long et 1,5 aune de large, 1 chambre de tapisserie de verdure sur soie, contenant 350 aunes de Flandres, 2 tapis « barragans » faisant chacun 4 aunes de long et 1,6 aunes de large, 1 grand tapis velu de 5,75 aunes de long et 1,5 aune de large, « lequel a le poil d'un cousté de demy pié de long et de l'autre raz », 1 chambre de tapisserie de verdure jaune faisant 365 aunes, 1 autre chambre de verdure et de broderies à personnages de 8 pièces, 1 autre chambre de tapisserie de verdure contenant 359 aunes de Flandres, une autre chambre de tapisserie de semblable verdure faisant 361 aunes de Flandres. Enfin, il vend pour 1 5035 ℓ. 2 s. 6 d. t. : 3 tapis velus damasquins, faisant chacun 2,6 aunes de long et une 1,5 aune de large, 1 autre grand tapis velu à plusieurs « roes » de 4,25 aunes de long et 1,75 aune de large, 2 autres grands tapis velus à plusieurs « roes », faisant un 4,75 aunes de long et 1,5 aune de large et l'autre 4,5 aunes de long et 1,6 aune de large, 1 autre grand tapis velu à plusieurs « roes » faisant 5,3 aunes de long et 2,3 aunes de large, 2 autres grands tapis velus à plusieurs « roes », de chacun 4,5 aunes de long et 1,5 aune de large, 7 petits tapis velus à 3 « roes ». Et enfin, 1 autre grand tapis velu à plusieurs « roes » faisant 5 aunes de long et 1,6 aune de large et 1 chambre de tapisserie sur soie faisant 351 aulnes Flandres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 260-264).

Boigneau Pierre, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1487, où il travaille à habiller le pont-levis des ponts de Loire, à refaire les « tienmains » du pont du Petit Fort, à remettre plusieurs planches au pont, à faire le plancher et à cheviller les planches de la garde-porte du pont, (*ACA*, CC 106, f°32-33). En janvier 1488, il refait à neuf le pont-levis et le pont dormant de la porte Heurtault ; il met 1 « traine » et répare le pont de la porte Titery ; (*ACA*, CC 106, f°37v°). En octobre 1489, il refait tout à neuf le pont-levis de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 107, f°29).

Boileau Gillet, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet et août 1489, où il répare les piliers de pierre des grands ponts de bois de la ville, et où il travaille aux 2 ponts sur la Masse traversant les marais pour aller au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20).

Boisbonnart Perrenelle, veuve de Pierre Boisbonnart par testament en 1460 elle a fait don aux ponts d'une rente sur sa maison (*ACA*, CC 91, f°8).

Boisbonnart Pierre : il détient en 1450-1451, une pièce de chènevière sise à Villiers (*ACA*, CC 77, f°4v°).

Boiseney Pierre, manœuvre : En août 1465, il aide à rehausser les murs près de la tour du pont et à rmaçonner et reparementer la brèche de l'arche (*ACA,* CC 88, f°2r°)

Boistard Jehan : il détient en 1502-1503, 1 clos de terre situé aux marais (*ACA*, CC 116, f°4).

Boitleau Jehan : il détient en 1448-1449, 1 arpent de vigne situé à Verrue (*ACA*, CC 75, f°6r°)

Bon Anglois Jehan, messager du roi : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1470, il est nommé en tant que tel (*AN*, KK 62).

Bon Jehan couvreur : il apparaît dans les comptes de la ville, entre décembre1502 et janvier 1504, où il besogne au portail étant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°37v°).

Boneaulx Didier, apothicaire demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1521, où il vend à la ville 1 quarte d'Ypocras, 7 pintes d'Ypocras pour les donner à monseigneur de Brion étant à Amboise (*ACA*, CC 123, f°78r°). En 1523, il vend 10 pintes d'ypocras, 17 pintes de vin d'Orléans et 2 plats pour les donner à monseigneur Papillon (*ACA*, CC 125, f°81). En janvier 1524, il vend 4 torches de cire de 2 livres pour des processions (*ACA,* CC 125, f°82r°).

Bonez Macé, Marsault, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle et 20 journées dans le 2e où il taille aussi 212 quartiers de pierre à la tâche puis 612 quartiers de pierre de Malvau et de Lussault au cours du 4e rôle (*FSL*, f°46r°,110v°, 130r° et 197v°).

Bongars Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet1495, où il travaille à la tour de l'Horloge jusqu'au mois d'août (*ACA*, CC 110, f°28-29 et 31). En juin 1523, il œuvre à la réparation du pilier (*ACA*, CC 125, f°58r° et 6r°).

Boningale Denis, il détient 1 pièce de saulaie sise vers la justice d'Amboise en 1448-1449 (*ACA*, CC 75, f°4v°).

Boningalle Nicolas, apothicaire et valet de chambre de feu le dauphin, il apparaît en 1495 en tant que tel (*AN*, KK 228-229). En 1496, il vend au chantier du château « deux cens ung quarteron or fin » au cours du 3e rôle (*FSL*, f°212v°). En septembre 1508, il vend 28 « pintes de vin cleret et rouge »à la ville pour offrir à « monseigneur le premier president de Paris et au general de Beaulne » (*ACA*, CC 123, f°49v°).

Boningalle Pierre, menuisier : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il effectue 63 journées au cours du 2e rôle et 4 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f°91v°et 156v°).

Bonneau Gillet, maçon il travaille entre novembre et décembre 1495 à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°32). Dans le compte de construction du château de1495-1496, il taille 1 pilier de pierre de La Ronde et 8,7 toises de pavé au cours du 2e rôle (*FSL*, f°131r°).

Bonneau Jehan, garde des vaches de la reine : en 1483 il apparaitdans le compte d'argenterie de la reine pour l'achat de paille et de chanvre (*AN*, KK 69, f°66).

Bonneau Maugyn, marchand, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1523, où il vend 2 pièces de bois « pour faire le pont pour passer les pierres et mortier pour faire ledit pillier » (*ACA*, CC 125, f°77, 79r°). En 1523, il vend 576,5 toises de planches pour réparer les ponts (*ACA,* CC 125, f°79r°).

Bonneau Michaud, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît en 1496 dans le compte de construction du château où il vend 48,5 blocs de pierre au cours du 3e rôle ; et 51 pierres pour faire des nervures d'ogives, 48 quartiers de pierre, 22 blocs de pierre, 8 pierres parpaings, 2 pierres pour faire des clefs au cours du 4e rôle (*FSL*, f°192, 245r° et 246).

Bonnecte Frambault, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°42v°, 107r°, 176r° et 237v°).

Bonnecte Hanry, marchand : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1487, où il vend 150 quartiers de pierre de Saumur pour la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°19). En janvier 1488, il vend 7 pintes de vin pour monseigneur le trésorier de la Primaudaye et 5 pintes pour le receveur Briçonnet (*ACA*, CC 106, f°36). En mai 1487, il fournit du pain et du « vin prins en sa maison pour le cappitaine et francs archiers de Paris qui passeroit pour aller a l'oust du roy a Nantes » (*ACA*, CC 106, f°38). En janvier 1488, il loue durant 11 mois le « grenier ouquel a esté le sel en la grant maison du Petit Fort appartenant a monseigneur des Arpentiz » (*ACA*, CC 106, f°41).

Bonnecte la femme de Pierre : elle apparaît dans les comptes de la ville, en 1454-1455, pour la location pour 1 an de la chambre de la grosse tour en tête du pont de Loire (*ACA*, CC 79, f°7r°).

Bonnestrart Guillaume : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il répare le pont de Chedigné situé entre Amboise et Loches afin de permettre aux charretiers qui transportent les pierres de la carrière de La Ronde de l'emprunter (*FSL*, f°97v°)

Bonnet Denis, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en août 1511, où il besogne à la porte Saint-Denis et aux grands ponts de bois de Loire (*ACA*, CC 124, f36v°-37°).

Bonnet Estienne, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495 sur le chantier du château où il effectue 6 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°37r°). En février 1504, il fournit à la ville 41 tombereaux chargés de pavé pour paver le carrefour Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°25).

Bonnet Estienne, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre septembre 1496 et janvier 1497, où il vend 3 grosses « traines » de 6 toises et 1 pied de long, 4 « traines » d'autres bois de 5 toises de long et 7 « pichons » de 5 toises de long, plus 1 fourche de 1,5 toise de long, 2 grosses « traines » de bois carré de 5,5 toises de long, 10 grands « pichons », 5 autres « pichons » pour la réparation des grands ponts (*ACA*, CC 111, f°33r°).

Bonnet Florentin, charpentier demeurant à Autrèche : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1480, où il vend 108 toises de bois pour les halles (*ACA*, CC 102, f°20). En août 1481, il vend 100 « pichons » de bois de 2 toises de long pour les ponts de bois (*ACA*, CC 103, f°14).

Bonnet Guillaume, serrurier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1525, où il est rémunéré pour mettre « une breste neufve a une piece d'artillerie » (*ACA*, CC 127, f°90r°).

Bonnet Henri, marchand, poissonnier : il apparaît dans les comptes de la ville, en janvier 1476, où il vend un gros brochet, 2 carpes, 1 grosse anguille et 2 plies à la ville pour les offrir à « monseigneur le bailli de cesteditte ville » (*ACA*, CC 98, f°25). En février 1476, il vend 2 brochets, 2 carpes et une lamproie à la ville pour les offrir « aux esluz de Tours qui estoient en ceste ville afin que tousjours ils eussent les affaires de la ville pour recomander » (*ACA*, CC 99, f°12°). En avril 1481, il vend un brochet, un barbeau et une alose pour en faire présent à monseigneur de Saint-Pourçain « pour aucuns services et plaisirs qu'il a faitz a laditte ville « (*ACA*, CC 103, f°14v°-15). En septembre 1481, il vend 5,5 pippes de chaux pour faire un mur (*ACA*, CC 103, f°21v°).

Bonnet Jehan, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 61 journées au cours du 2e rôle et il taille, en outre, à la tâche 250 quartiers de pierre dure ; il effectue 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°42r°, 106v°,134r°,175v° et 235r°).

Bonnet Jehan marchand à Amboise : il est cité comme tel en 1484 dans le compte de l'argenterie de la jeune reine Marguerite (*AN*, KK 80, f°133).

Bonnet Martin, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1468, où il participe à l'évacuation des « terriers » étant au pied de la tour Garçonnet (*ACA*, CC 89, f°10v°) En mars 1469, il déblaie la rue de la porte Heurtault au droit des maisons du temple, Pierre Doupe et Jehan Thenebot (*ACA*, CC 91, f°10v°).

Bonnet Pierre, élu de la ville : en novembre 1482, il baille et livre partie des 50 « septiers d'avoisne qu'ilz ont livré et donné de par la ville a monseigneur du Plessis, maître Jehan Bourré, pour le recognoistre de la peine qu'il a prinse pour laditte ville a avoir l'affranchissement que le roy a donné aux habitants » (*ACA*, CC 104, f°39). En 1486-1487, il détient 1 pièce de chènevière située audit lieu de Villiers (*ACA*, CC 106, f°3).

Bonnevau Loys, manœuvre nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1463, où il est employé à amasser des pierres pour remplir les « argeaux » des piliers des ponts de la Loire (*ACA*, CC 83, f°14v°-15r°). En avril 1464, il loue ses services et sa sentine pour battre les pieux au « batey » et entre octobre et décembre 1464, il achève l'« argeau » du pilier de la tour du pont (*ACA*, CC 84, f°11r° et 12v°). En janvier 1471, il œuvre au pilier de la garde-porte des ponts de bois sur la Loire (*ACA*, CC 92, f°14). En octobre 1471, il bat les pieux des « argeaux » avec Collas Leguenays (*ACA*, CC 93, f°15).

Bonnevie Jacques, « perrier » de La Ronde près de Loche : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre mars et avril 1495, en livrant 42 marches de vis de 4,5 pieds de long pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°25). En mai et juin 1495, il vend 1 grande marche « a faire ung patin pour la viz que on fait faire » à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°26). En août et septembre 1495, il vend 40 marches de vis pour la vis de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°31 et 36). En 1495-1496, dans le compte de construction du château, il vend 4 pierres pour faire entablement au cours du 1er rôle, 16 petites marches et 15,25 toises de pavé plat au cours du 2e rôle, puis 22 pierres pour faire des corbeaux et 3 pierres pour le puits au cours du 4e rôle (*FSL*, f°68r°, 119v° et 252v°).

Bonoree/Bourree Adrien, manœuvre : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f°184r°).

Bonusseau Bricet, manœuvre : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il effectue 15 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°115v°).

Bordeau Martin : en 1491 il détient une place aux Marais (*ACA*, CC 108 f°10-18).

Bordeau Yvonnet, charretier, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 17 jours de charroi à amener « depuis la forest dudit Amboise jusques audit chastel le nombre de trente cinq courbes » et 62 journées au cours du 1er rôle, 69 journées au cours du 2e rôle, 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°47r°, 97r°, 180r° et 239r°).

Bordebure Pierre (ou Boudebure), manœuvre et « perrier » de Malvau : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1487, où il besogne avec les charpentiers à planter des « pichons » et à réparer les ponts de bois de la ville sur la Loire (*ACA*, CC 106, f°22). En 1487 il travaille pour le bâtiment de la ville (*ACA*, CC 06, f°43). En février 1491, il tseconde les maçons à la réparation de l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°22 et 29). En juillet-août 1495, il vend 200 quartiers de pierres de Malvau pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°31 et 39). En 1495-1496, il vend au chantier du château 450 quartiers de pierre au cours du 1er rôle, 500 quartiers de pierre et 24 sentines de moellons au cours du 2e rôle, 5 sentines de moellons au cours du 3e rôle (*FSL*, f°403). En août et septembre 1498, il vend 90 sentines de moellons pour les « argeaux » des grands ponts (*ACA*, CC 113, f°28r°). En octobre 1502, il besogne à la voûte sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 117, f°25). En février 1504, il vend 41 tombereaux de « pierre de pave par eulx tire et leve a une perriere estant pres Lussault pour employer au pave du carroir davant leglise Saint-Denis » (*ACA*, CC 119, f°26).

Bordier Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1465 pour avoir servi les maçons qui réhaussaient les murs des ponts et maçonnaient la brèche de la 1e arche des ponts (*ACA*, CC 88, f°2r°). En novembre 1471, il besogne 4 journées au pilier de la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93, f°15). En juillet 1472, il passe 14 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts, à « jeter l'eau » et à servir les maçons (*ACA*, CC 95, f°11r°-v°, 14r°).

Botin Guillaume, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1481, où il fait des fagots sur l'île Saint-Jean, amène du bois pour la chambre des halles et où il extrait de la pierre de la carrière de Violette (*ACA*, CC 103, f°19).

Botonne Mathelin, couvreur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1468, où il couvre la maison de la garde-porte du Petit-Fort « et la maison qui est sur le portau d'icellui » (*ACA*, CC 90, f°22).

Bouault Regnault, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1488 pour avoir apporté des vivres à l'ost du roi (*ACA*, CC 106, f°32).

Boucault Jehan, perrier de Malvau : il apparaît en 1496 dans le compte de construction du château pour la vente de 100 quartiers de pierre et 10 sentines de moellons au cours du quatrième rôle (*FSL*, f°256v°).

Boucet Salmon : en juillet 1422, il se fait rembourser les dépenses que généra la prise en charge d'un écossais « lequel escossois avoit esté blecé en la Varenne d'Amboise » (*ACA*, CC 72, f°4r°).

Bouchardeau Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en septembre 1505, où il besogne au portail proche de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 120, f°40r°). En décembre 1507, il aide les paveurs et les maçons qui travaillent aux ponts (*ACA*, CC 122, f°34v°-35).

Bouchart Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1470, où il travaille aux « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°12v°). En septembre 1473, il appareille et répare 2 des piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 96, f°15). En janvier 1483, Il nettoie le chemin qui va de la poterne « du

chastel en la maison du Clou » ainsi que la rue du faubourg de la porte Heurtault, depuis la porte de la ville jusqu'au Clos-Lucé. (*ACA*, CC 104, f°45°). En septembre et octobre 1497, il travaille à la réfection des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre (*ACA*, CC 112, f°24v°-25).

Bouchart Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1457, où il sert les maçons « qui ont fait le mur neuf de Loire estant pres la tour Fealan » (*ACA*, CC 81, f°15v°). En janvier 1464, il aide à charger les tombereaux évacuant les « terriers » de la porte du Petit Fort et à les verser au « bateys » (*ACA*, CC 83, f°13r°).

Boucher Estienne, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495-1496, sur le chantier du château, où il effectue 68 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°107r°, 176r° et 238v°). En août 1496avec dix autres charretiers, il achemine sur 4 lieues de grosses « traines « et des « pichons », jusque sur les ponts (*ACA*, CC 111, f°24).

Boucher Florentin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 5 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°56r°).

Boucher Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois en décembre 1502 et janvier 1503 où il besogne au portail étant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°37v°).

Boucher Jehan, praticien : il fait « ung routissouer » en mars 1465 sous le portail du moulin de la Masse (*ACA,* BB 1, f°22r°).

Boucher Michau, marchand de bois : il est cité dans les comptes de la ville le 6 mars 1506 pour avoir livré 28 toises de bois pour faire des planches aux grands ponts de bois (*ACA*, CC 122, f°27).

Boucher Noel, élu de la ville : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1505, pour avoir organisé la réception des ambassadeurs du roi des Romains « qui nagueres sont passés en ceste ville » (*ACA*, CC 115, f°18).

Boucher Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 45 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle, 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°109r°,176v° et 236r°).

Boucher Richart, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 5 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°56r°).

Bouchere Colas, manœuvre : il aide à la réparation du bout des ponts entre février et avril 1506 (*ACA*, CC 121, f°30).

Boucheron Giraud : en 1476, il demeure sur les ponts (*ACA*, BB 1, f°31r°).

Boucheron Robin : il détient en 1448-1449 une maison et un verger « entre les ponts en allant au port de Loire » (*ACA*, CC 75, f°1v°). En 1449-1450, il paye à la ville un impôt pour « ung acroissement de courtet joignant au courtil de sa maison » (*ACA*, CC 76, f°1r°).

Bouchet Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 34 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle, 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°117r°, 181v° et 241r°).

Bouchet Michau, serrurier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre février et septembre 1506, où il travaille à refaire le « coureil » de la porte du Petit Fort proche des Bons Hommes. Il fait 1 clef pour la serrure de la porte Heurtault, 2 pattes de fer pour tenir l'ouvroir où se tient le cordier à la grosse tour en tête de pont 25 mailles de fer pour la chaîne du puits et 2 tourillons de fer pesant 12 livres pour le puits étant devant l'hôtellerie de la « Corne de serf ». Il habille le « chabut » du puits du carroir. (*ACA*, CC 121, f°37v°-38). En janvier 1508, il met en œuvre 300 livres de fer en grandes barres mises aux grands ponts de bois de la Loire près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame pour tenir le pavé,il vérifie les serrures des portes , refait des clefs et change les gardes à la Porte Neuve,à la porte du Petit Fort, et à la porte Heurtault fait des clous pour « recoudre » les barres de la porte de l'église Neufve et de grands clous pour reclouer les serrures, Il fait une bande flamande pour la porte Tripière, 12 grandes chevilles de fer pour le pont-levis de la porte des ponts. Il allonge 2 bandes de fer, il fait 1 clef pour la porte Saint-Denis, 1 clef pour la maison de la ville, 1 autre à la porte du pont, une clef pour le grand coffre de la maison de la ville, 1 autre pour l'huis de la chambre « ou est ledit coffre » et change les gardes de la serrure, et 5 mailles pour la chaîne du puits proche de la Boucherie.ainsi que 2 gonds neufs et 3 « faulx coureilz ». Il change les gardes de la serrure de « l'uys de la cuisine de la maison de la ville pres la viz d'icelle » (*ACA*, CC 122, f°37v° à 40r°). En janvier 1508, il fabrique des grandes chevilles de fer pour l'engin et le mouton et 15 goupilles de fer (*ACA*, CC 122, f°43v°). En avril 1508, il confectionne la serrure de l'huis et de 2 fenêtres de la garde-porte du boulevard de la porte Heurtault (*ACA*, CC 123, f°40). En 1508, il réalise 8 pattes de fer pesant 18 livres « pour tenir la charpenterie » (*ACA*, CC 123, f°64v°). En mai 1511, il met en œuvre 386,75 livres de fer dont il fait de grosses chevilles pour les retraits sur les ponts. Il réalise 11 grands fers pour des grands « pichons » mis aux grands ponts, 1 clef pour une serrure, 3 clefs pour la maison de la ville, un gros marteau pour ferrer les pieux ou « pichons », 4 goupilles de fer pour la ferrure d'1 huis à la porte des Bons Hommes. Il fait un lien pour la « declique » de l'engin, de grands crochets « de baston », 1 « gran repoussouer » et 1 serrure. Il

habille la serrure du « charronneau » et lime la « declique du mouton » (*ACA*, CC 124, f°39v°-40). En août 1511, il met en œuvre 612,75 livres de fer qu'il transforme en 2 grandes barres, 15 fers des grands « pichons » pour les grands ponts de bois de Loire, 15 crampons, 10 chevilles, 1 grande cheville de fer pour le grand engin, 2 grands liens de fer, 2 clefs. (*ACA*, CC 124, f°45r°). En 1523il est rétribué pour « plusieurs choses de son mestier » (*ACA*, CC 125, f°83v°).

Bouchier Lucais, « perrier » demeurant à Limeray : il apparaît pour la première fois en 14 janvier 1475 où il vend 100 pierres de la perrière de Limeré pour réparer la voûte et les piliers « de la grant voye du molin des ponts » (*ACA*, CC 97, f°23r°), et en avril, 100 pierres pour le même usage (*ACA*, CC 98, f°11v°).

Bouchier/Bourchier Collais/Colas, « perrier » demeurant à Limeray : il apparaît pour la première fois en mai 1473 où il vend 50 pierre dure pour le portail du port (*ACA*, CC 96, f°10). En juin 1473, il vend 200 pierres dures de Limeray pour le même portail (*ACA*, CC 96, f°10). En août 1473, il vend 200 pierres pour les réparations de la ville (*ACA*, CC 96, f°11). En septembre 1473, il travaille aux ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 96, f°15). En septembre 1473, il 100 pierres pour le pilier du pont de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°16). En janvier 1475, il vend 100 pierres de Limeray pour la voûte et les piliers « de la grant voye du molin des ponts » (*ACA*, CC 97, f°23r°) et en avril, 100 pierres pour le même usage (*ACA*, CC 98, f°11v°). En juin, il livre 25 pierres pour l'arche des ponts de pierre (*ACA*, CC 98, f°14v°).

Boucquin Jehan : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août et septembre 1498, où il vend 170 sentines de moellon de Malvau pour les « argeaux » des grands ponts (*ACA*, CC 113, f°28r°).

Boudrier Laurens, serrurier : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château pour lequel il réalise la ferrure d'une « des croissees dudit grant corps de maison et la ferrure de deux croisées estans au galatas dudit grant corps de maison » au cours du second rôle (*FSL*, f°159r°).

Bouge Pierre, maçon : dans les comptes de la ville il travaille en juillet 1523 à la réparation des ponts et du pilier (*ACA*, CC 125, f°61v°).

Bougre Philipoin, maçon : il apparaît en 1495 sur le chantier du château où il travaille à la tâche à tailler 4 petites marches, 33 pieds de pavé plat et 175 pierres de « pendans » au cours du premier rôle (*FSL*, f°70v°).

Boulacre Jehan, « perrier » demeurant à Rochecorbon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1475, où il livre 6 pippes de pavés de Rochecorbon pour paver l'arche de pierre des ponts « davant le grant molin » (*ACA*, CC 98, f°17°). En mars 1487, il vend 100 quartiers de pierres de Saumur du petit coin pour le « bastiment de la maison de ladicte ville »; en avril, 200 pierres de Saumur puis un cent le 10 avril et un autre le 18 avril ; en mai, il vend encore 200 quartiers de pierre de Saumur pour la maison de ville, (*ACA*, CC 106, f°16 et f°18).

Boulay Florentin, homme de bras, « perrier » de Malvau : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1481, où il passe 5 journées à battre les pieux et les « pichons » de l' « argeau » neuf (*ACA*, CC 103, f°17v°). Entre juin et octobre 1494, il vend à la ville 11 chalandées de « moison » et 6 quartiers de pierres de Malvau, « pour murer les portes et poternes de la ville et faire le portal » de la tour du pont (*ACA*, CC 109, f°27). Entre octobre et novembre 1495, il vend 50 quartiers de pierre de Malvau pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°33). En 1495-1496, il vend pour le chantier du château 300 quartiers de pierre, au cours du 2e rôle, 61 sentine de moellons au cours du 3e rôle, 50 quartiers de pierre et 30 sentines de moellons au cours du 4e rôle (*FSL*, f°124r°, 200r°, 255v° et 256r°).

Boulay Jehan, nautonier, manœuvre et maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en décembre 1474, où il effectue 4 journées à travailler aux ponts de la ville et à louer son grand chaland, son engin et de 2 sentines. Il fait 30 tours de charroi chargé de pavé et sablon au chantier de la garde-porte des ponts de la Loire (*ACA*, CC 97, f°22r°). En 149561496, il effectue au château 45 journées au cours du 1er rôle et il taille 400 « pierres pendans » au cours du 4e rôle (*FSL*, f°45v°, 46r° et 202v°).

Boulay Lucas, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en avril 1476, où il aide à frapper les « pichons » (*ACA*, CC 99, f°13). En décembre 1496, il bat les « pichons » aux grands ponts (*ACA*, CC 111, f°29v°). En août 1505, il cure la rivière de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38).

Boulay Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1501, où il répare, taille et assoit des pierres au puits du carroir (*ACA*, CC 116, f°29). En décembre 1503 et janvier 1504, il besogne au portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°37v°).

Boulier Macé, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, entre août et octobre 1452, pour avoir « taillé et dépecé » le vieux pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°17v°, 21, 23v°, 26r°-27r°).

Boullay Macé, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il est rémunéré pour avoir taillé à la tâche 1 000 « pierres pendans » au cours du 4e rôle (*FSL*, f°260v°).

Bourcier Jaques : il s'occupe de réunir des assemblées en 1523 (*ACA*, CC 125, f°86v°). Il va quérir, la même année, monseigneur le contrôleur (*ACA*, CC 125, f°87r°). En 1524, il se charge d'aller « expres de ceste ville a

Chamboure pour faire la visitacion et raport pour la maniere de faire besoigner au pillier et voute du pourtal auquel l'on a faict besoignez en ceste presente annee » (*ACA*, CC 126, f°65v°).

Bourcier Robin, manœuvre, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1464 où il bat les pieux du « bateys » (*ACA*, CC 84, f°11v°-12r°).

Bourcier, clerc de la ville en 1523 (*ACA*, CC 125, f°84r°).

Bourde Guillaume, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1471 où il met 3 « traines » et des « pichons » sur le pilier de la garde-porte des ponts de bois. Il ôte une barrière volante et passe 4 journées à aider à planter les « pichons » dans la rivière et à faire « les chafaulx ausdits charpentiers » (*ACA*, CC 92, f°14°).

Bourdiche Jehan, capitaine du château d'Amboise en 1517 : il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de François I^er^ de 1518 (*AN*, KK 289).

Bourdichon Jehan, demeurant a Tours enlumineur et paintre du roi,pour avoir fait une statue de bois de la reine destinée a être mise sur le lit de parement à Cléry (*AN*, KK 69, f°116v°). En 1518 dans les comptes de l'argenterie de François I^er^ il est cité pour sa pension en tant que paintre et valet de chambre du roi (*AN*, KK 289, f°389r°).

Boureau Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 62 journées au cours du 3^e^ rôle (*FSL*, f°170v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 35 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Bourgeau/Borgeau Guillaume, marchand : il apparaît pour la première fois en 1485 dans les comptes de la jeune reine Marguerite pour avoir vendu 3 aunes de ruban de soie pour faire des lacets aux pages et 3 ceintures d'étain pour eux(*AN*, KK 80 f°149). Dans les comptes de la ville, en 1486-1487, il détient une maison dont les « traines » touchent la tour du pont de la Boucherie (*ACA*, CC 106, f°5). En 1489, il se fait rembourser ses « fraiz et mises pour le « *Mystere de monseigneur Saint-Denis* qui nagueres a esté joué en la ville » (*ACA*, CC 107, f°30). En 1490-1491, il détient une place des marais (*ACA*, CC 108, f°13r°). En juillet et août 1495, il vend 100 quartiers de pierre de Malvau pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°34). En 1495-1496, il vend 3 pièces de bougran noir au cours du 2^e^ rôle, 3 douzaines d'étain doré au cours du 3^e^ rôle et 8,5 aunes de bougran rouge pour doubler les chasubles et les parements d'un des autels dans le 4^e^ rôle (*FSL*, f°167v°, 213r° et 280r°). En 1497, il vend 6 aunes de bougran noir à Anthoine Bryant « paintre pour la Nativité »,1 toque noire et 3 grands « sueillez de fer blanc et de quoi faire les girouetz des espiz de la tour ou l'on veult faire l'orloge » (*ACA*, CC 112, f°32). En mars 1498, il vend 12 grands « sueilles de fer blanc » pour le pont-levis des grands ponts (*ACA*, CC 114, f°27).

Bourgeois Jehan, élu : il est cité en tant que tel dans les comptes de la ville en juin 1480 (*ACA*, CC 102, f°29).

Bourgeois Loys, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1523, où il œuvre à la réparation des ponts (*ACA*, CC 125, f°80v°).

Bourgeoys Jacquet, maçon, charretier : il apparaît pour la première fois, en 1483, dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit la somme de 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 341). En juillet 1523, il œuvre à réparation des ponts et du pilier (*ACA*, CC 125, f°61v°).

Bourgeoys Mathurin, notaire : dans les comptes de la ville, il effectue des voyages pour les affaires de la ville (*ACA*, CC 115, f°26 ; CC 121, f°45v° ; CC 122, f°44v°).

Bourguie Noel, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1505, où il nettoie la Masse « au long des murs de la ville » (*ACA*, CC 120, f°38).

Bourguignon, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1502, où il aide à charger de l'ardoise « prinse ou chastel dudit Amboise » pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 117, f°37).

Bourguine André, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1471, où il doit faire une chambre pour la garde-porte des ponts, avec un manteau de cheminée pour « icelle laquelle chambre il a faicte et rendue preste et levee » (*ACA*, BB 1, f°48v°). En novembre 1471, il travaille à la garde-porte (*ACA*, CC 93, f°16).

Bournay Pierre, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1478 où il effectue 3 journées pour relever la palissade entre la ville et la Petit Fort (*ACA*, CC 100, f°20).

Bournel Guillaume, écuyer, maître d'hôtel du roi : il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, entre 1470 et 1474 (*AN*, KK 63, f°10).

Bourner Jaques, charpentier il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1523 où il travaille à la réparation de la maison de la ville (*ACA*, CC 125, f°74v°). En 1523, il œuvre à la réparation des ponts (*ACA*, CC 125, f°79r°).

Bourré Jehan, seigneur du Plessis, gouverneur du dauphin Charles, maître d'hôtel du roi, huissier d'armes de l'hôtel du roi : dans les comptes de la ville, en 1486-1487, il détient une demeure au Petit Fort qui n'est toutefois pas localisée précisément (*ACA*, CC 106, f°7). Dans les comptes de l'argenterie de Louis XI le 3 février 1471, il est cité comme tel (*AN*, KK 62).

Bourré Pierre, marchand : dans les comptes de la ville, en janvier 1488 il vend 300 pelles « pour l'oust du Roy a Nantes » (*ACA*, CC 106, f°39).

Bourré/Bourray Jehan, marchand chaufournier de Rillé : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1487, où il livre 8 pippes de chaux pour le bâtiment de la maison de la ville (*ACA*, CC 106, f°15). En avril il vend 6 pippes de chaux pour la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°17). En mai il vend à nouveau 6 pippes de chaux pour la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°19). En septembre, il vend 6 pippes de chaux pour la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°20). Entre août et octobre 1495, il vend 25 pippes de chaux pour la tour de l'horloge (*ACA*, CC 110, f°33). Entre mars et novembre 1496, il vend 14 pippes de chaux pour la tour de l'Horloge et les ponts (*ACA*, CC 111, f°32v°). En 1496, il livre au chantier du château 397, pippes de chaux au cours du 2e rôle et 875 au 3e rôle et 887 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°136r°, 205v° et 261v°). En 1523, il vend 7 pippes de chaux et 1 once de chaux pour la ville (*ACA*, CC 125, f°75v°).

Bourreau Guillaume, demeurant entre les ponts de la ville, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1458, où il prépare les fagots pour tenir les « estanches » du pilier proche de la grosse tour en tête de pont (*ACA*, CC 82, f°13r°).

Bourreau Jehan, besson : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1467, pour 7 journées ouvrées en août et septembre 1465 employées à creuser les douves de la ville côté Loire (*ACA*, CC 87, f°20r°). En novembre et décembre 1467, il travaille à la douve du Petit Fort et au fossé de la porte St Denis puis jusqu'en janvier 1468 à la douve de la porte Heurtault, (*ACA*, CC 88, f°3r°-v°). En 1481, il répare le pilier de pierre étant vers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°18).

Bourreau Pierre, clerc des offices de la reine : il est nommé en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et il reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 341). En 1491, il est toujours clerc des offices de la reine (*ACA*, CC 108, f°32).

Bourreau Guillaume, notaire d'Amboise en 1495 (*AN*, KK 228-229, f°5r°). il signe des quittances de travaux conduits au château (*BnF*, Pièces Originales 365, dossier 7906, pièces 3 à 7 : juillet 1515. *Bibliothèque de l'Armée*, Vincennes, A.1.b 1625, vol. 2 Génie (69 pièces) n°5 : 12 janvier 1516).

Bourrier Robin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1458, où il bat les pieux, fait les « estanches » du pilier neuf près de la grosse tour en tête du pont et « jette l'eau des estanches » (*ACA*, CC 82, f°15r°).

Boursault Jehan, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville, en août et septembre 1498, où il livre 170 sentines de moellon de Malvau pour les « argeaux » des grands ponts (*ACA*, CC 113, f°28r°).

Boursier André, sergent ordinaire du baillage d'Amboise : il est cité en tant que tel dans les comptes de la ville en 1497 (*ACA*, CC 112, f°31r°).

Boursier Robert, homme de bras : il apparaît fois dans les comptes de la ville, en 1454-1455, où il vide plusieurs sentines de terre pour faire les « estanches » du pilier (*ACA*, CC 79, f°15v°).

Boutart Jehan, marchand « poelier », demeurant à Tours : il apparaît dans le compte d'ameublement de 1493-1494, où il vend au château pour 170 ℓ. 6 s. et 1 d. t. : 12 poêles d'airain grandes et petites, 6 « barraquins » grands et petits, 2 grands chandeliers, 4 chaudrons. Il fournit en outre la garniture de fer destinée aux ustensiles d'airain, pesant 419 livres de fer, 6 landiers, 4 trépieds, 8 broches, 4 « contrehatiers », 6 pelles, 2 crémaillères, pesant 837 livres de fer. La garnitures et ferrure s'élève à 37 livres de fer. Il vend aussi 2 grandes grilles, 2 autres grilles moyennes, 2 autres petites grilles, 6 « friquetz », 6 « hanetz », 6 grandes caisses, 2 autres moyennes, 8 grandes cuillers de fer, 4 autres cuillers de fer moyennes, 2 grandes poêles d'acier, 2 autres poêles moyennes, 2 autres petites poêles, 2 passoires d'airain, 4 chaudières d'airain, 20 chandeliers d'airain, 4 grands chandeliers de cuivre, 2 « puirettes » d'airain, pour servir en cuisine, pesant 26 livres. Enfin, il fournit 2 chapelles et la garniture de 2 « puirettes », le tout de fer, et 2 « eschaudoers de cuysine » (C. Loiseau de Grandmaison, *Compotus... op. cit.,* p. 286-287).

Boutet Anthoine, aussi varlet de chambre : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, en 1483, et touche la somme de 120 l. t. (A. Tuetey, *Op. Cit.*, p. 342).

Boutet Bernard, charpentier : actif entre1465 et 1505 sur la plupart des chantiers de réparation et d'entretien de la ville. Il apparaît dans les comptes de la ville en mars 1465 où il travaille aux côtés de Guillaume Fouchart et Jehan Anemat à faire une herse à la porte du Petit Fort, à désassembler et refaire le pont de la porte Heurtault, à barrer l'huis et à faire 1 fléau à la barrière où ils emploient 2,5 toises de planches issues de bois de « repartaige »(*ACA*, CC 85, f°9-10r°). En avril 1465, ils mettent en place la barrière volante du Petit Fort, celle de la garde-porte des ponts de Loire ainsi que le « taudis » et refont le tablier du pont-levis (*ACA*, CC 85, f°12r°). En mai 1465, ils refont les flèches du pont de la porte Galaffre, commencent la palissade du Petit Fort et ils font un boulevard de gros pieux dans la douve du Petit Fort, vers la route de Chargé (*ACA*, CC 85, f°12). En août 1465, ils exploitent 27 toises de bois carré, 7 toises de bois scié, et 16 toises de bois de « repartaige » pour faire les guérites sur les murs de la ville pour loger les guets de nuit et les barrières volantes de la porte Galaffre et du Petit

Fort (*ACA*, CC 85, f°15v°). En juillet 1466 avec l'équipe de Jehan Fouchart, il met en place des « tienmains » 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve et 2 « chapeaux » neufs au pont de la porte Galaffre pour lesquels ils utilisent quantité de bois carré dont il a fourni 2 pièces de 3 et 5 toises(*ACA*, CC 86, f°11). En octobre, il bat des pichons et pose des moises aux pichons des ponts de la Loire (*ACA*, CC 86, f°14v°, 15r° et 16v°). En août 1467, ils travaillent à la palissade du Petit Fort et font les « tienmains » sur les murs de la porte Heurtault, sur les murs étant près de la tour Boilliau et près du moulin de l'Aumône. À la porte Galaffre, ils posent 1 échelle de bois pour monter sur le portail, 1 barrière volante et une barrière coulissante, et des « tienmains » sur la muraille étant près de la tour Féalan, ils achèvent les tiensmains de la porte Heurtault et font le plancher de la tour de la porte Heurtault et de la tour du pont.ainsi qu'une échelle pour le guichet Errart, enfin, il réalise de menus travaux d'entretien dans la ville (*ACA*, CC 87, f°15r°, f°17r°). En octobre 1468, ils refont une des portes de la grosse tour en tête des ponts de pierre, puis il remplace les planches du pont-levis-de la tour des ponts et du pont dormant proche de la garde- porte (*ACA*, CC 89 f°11r°). En 1469, ils posent des « tienmains »sur les grands ponts devant la garde- porte *(ACA*, CC 91, f°11r°). En janvier 1471, il accomplit 20 journées à mettre 3 « traines »et des « pichons », au pilier de la garde- porte des ponts (*ACA*, CC 92, f°13v° et 14r°) En février 1472, ils réalisent la charpente du puits de la porte Titery et étayent le pont de la Braye des grands ponts (*ACA*, CC 95, f°22v°). Le 6 décembre 1474, il est rétribué pour avoir appareillé les ponts-levis de la porte Galaffre et celui des grands ponts étant près de la Meyte. Il pose aussi des « seuillets » et répare des barrières volantes (*ACA*, CC 97, f°21r°). En septembre 1475, il lève la charpente d'une garde-porte construite par ordre de monseigneur de Maillé au Petit Fort, pour y faire la porte de jour (*ACA*, CC 98, f°20). En juin 1476, avec Jehan Fouchart il pose un chevalet sur le pilier fendu des ponts de bois (*ACA*, CC 99, f°15 et 18). En novembre 1476, il travaille avec Estienne Lostellier : ils remplacent 2 « traines » qui s'étaient affaissées par ce qu'elles étaient pourries à la grande Braye, il change plusieurs planches par des neuves sur les ponts de la porte Galaffre et de la porte Heurtault et il retaille de vieux « tienmains », il recouvre de vieilles planches le bout des ponts de bois vers l'hôtel de Péronnelle La Royère (*ACA*, CC 99, f°20). En 1482, il réalise trois ponts de 6 4 et 7 toises sur des fossés autour de la ville par ordre de mgr de Maillé (*ACA*, CC 104, f°24). En octobre, il exécute la charpenterie des latrines étant derrière la Boucherie pour servir à ceux de la rue de la Boucherie (*ACA*, CC 104, f°28). En septembre, il passe 4 journées à faire les « tiensmains » sur le chemin allant au Clos-Lucé (*ACA*, CC 104, f°37). En 1487, il met des planches neuves sur les grands ponts de bois de la Loire et il fabrique 2 « chevallets ». En outre, il pose des planches aux ponts, des colombages aux garde-portes, des « chevallet » aux ponts de la Loire et des tiensmains sur le mur de la boucherie (*ACA*, CC 106, f°28v°, 29 et 30). En novembre, il échafaude pour poser des moises aux « pichons » et faire les « chappelets », il remplace des planches et fait des « tienmains » ; il change 1 « traine » au pont du Petit Fort et 1 planche sur le pont de la Masse vers la tour Boyleau (*ACA*, CC 106, f°37r°). En janvier 1488, il remet à neuf les 2 ponts de la porteHeurtault et celui de la porte Titery (*ACA*, CC 106, f°37v°). Du 1er février à septembre 1496, il concourt à l'entretien des ponts de la ville (*ACA*, CC 111, f°24 et 29r°).

Boutet Charles, serrurier demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en 1494, pour avoir fourni des charnières pour la chapelle de la litière de la reine, 2 chaînes de fer pour tenir les goupilles de celle-ci et orné la même litière de 12 grands lions (*AN*, KK 84, f°160v°).

Boutet Estienne, marchand, tapissier et valet de chambre : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342). Dans les compte de l'argenterie de Charles VIII Il vend une chambre de tapisserie à Louise de Savoie en 1521 (*AN*, KK 91, f°27r° à 28r° et 29).

Boutet Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juillet 1466, où il fabrique les « tienmains » du pont de la porte Galaffre ; en outre il pose 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve et 2 « chapeaux » neufs pour le même pont pour lesquels il utilise 1 pièce de bois carré de 3 toises de long et 2 doigts de côté pour un des chapeaux et 1 pièce de bois carré de 5,5 toises de long pour faire des « tienmains » et il remet des planches sur les ponts de Loire (*ACA*, CC 86, f°11r°). De juillet à octobre, il bat 13 « pichons » aux ponts de bois, y met 6 « traines » et 3 « chapeaux » et pose des moises aux « pichons », ainsi que 1 « traine » vers la barrière des ponts de la Loire (*ACA*, CC 86, f°14v°, 15r° et 16v°). En août 1467, il relève la palissade du Petit Fort qui était tombée, y plante avec l'engin et le mouton 9 ou 10 « paulx » pour supporter une traîne sur laquelle repose la palissade (*ACA*, CC 87, f°16r°). En octobre 1468, il refait une des portes de la grosse tour en tête des ponts de pierre, puis il remplace les planches des ponts-levis des mêmes ponts (*ACA*, CC 89, f°11r°). En janvier 1471, il accomplit 20 journées à mettre 3 « traines » et des « pichons » de bois au pilier étant devant la garde-porte des ponts qui était très abimé, et il fournit quantité de bois pour les ponts de la ville (*ACA*, CC 92, f°14v°). En janvier 1471, il est rémunéré pour 3 journées, avec Fouchart, à appareiller le pont dormant de la porte Galaffre (*ACA*, CC 92, f°14r°). L'année suivante il travaille aux ponts de la ville (*ACA*, CC 93, f°14v°). En juin et juillet 1472, il recouvre à neuf le pont-levis de la porte Heurtault, il enlève la barrière volante des pontspour permettre des travaux et fait des « tiensmains » là où il en fallait (*ACA*, CC 95, f°14r°). En février 1476, il est rémunéré pour

6 journées accomplies à réparer les ponts de bois, à y mettre des « traines », à y battre des gros « pichons » et faire un « chevalet » le long du pilier fendu qui est vers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA*, CC 99, f°15).

Boutevent Guy, commis à tenir le compte d'ameublement du château d'Amboise de 1493-1494 (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*).

Boutisseau Denis, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1511, où il sert les charpentiers des grands ponts et du pont derrière l'église Neufve (*ACA*, CC 124, f°30v°-31).

Boutruz Guillaume, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en février 1491, où il travaille aux ponts (*ACA*, CC 108, f°28). En janvier 1506, il met 25 barres de fer, des crampons et des clous aux grands ponts de bois pour les protéger des glaces hivernales (*ACA*, CC 120, f°45).

Bouzanton Charlotte de : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°112v°).

Bouzanton Philippe de: il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°112r°).

Boyer Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1471, où il effectue 12 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 93, f°13). En novembre 1471, il ôte « la chaulx de la ville qui estoit en la riviere » et il tire des pierres étant aussi sur la grève (*ACA*, CC 93, f°16). En décembre 1471, il effectue 14 journées avec les maçons qui travaillent à la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93, f°19).

Boyleau Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1498, où il contribue à porter du port à la maison de ville 363 planches de bois pour la réparation des ponts, et cure la Masse (*ACA*, CC 113, f°28v°).

Boyleau Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois en août 1508 où Il répare les fondations de la tour de l'Horloge et colmate une grande brèche sur l'arche au droit des grands moulins (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50).

Boyleve Gabriel, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue deux fois 18 journées au cours du 1er et 2e rôle (*FSL*, f°93r° et 157r°).

Boyn Jehan tourneur demeurant entre les ponts d'Amboise : il apparaît pour la première fois dans les délibérations de la ville, en 1461, car il a entrepris de faire construire une maison sur une place joignant les ponts de la Loire (*ACA*, BB 1, f°10r°). En 1464, il détient 3 quartiers de terre étant « es crestes » des Chatelliers (*ACA*, CC 84, f°5v°). En 1464, il paye à la ville un impôt pour avoir installé sa maison au bord des ponts (*ACA*, CC 84, f°5v°). En juin 1523, il vend 4 godets à la ville (*ACA*, CC 125, f°60r°).

Boyn Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1472, où il effectue 7 journées à besogner au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°12v°). En juin 1475, il effectue 7 journées à tailler des pierres et à maçonner l'arche de pierre des grands moulins (*ACA*, CC 98, f°15). En juin 1475, il travaille à jointoyer l'une des arches des ponts (*ACA*, CC 98, f°17).

Boyneau Anthoine, manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 42 journées au cours du quatrième rôle (*FSL*, f°245r°).

Boyneau Denis, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin 1523, où il travaille à la réparation des ponts et des piliers et jusqu'au 21 août (*ACA*, CC 125, f°58v°, 62r°, 65r°, 68r°, 72r°).

Boyneau Jehan, serrurier demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1469, où il fait une clef à la serrure de la porte Heurtault (*ACA*, CC 91, f°11r°). En avril 1470 il fait une clef à la porte Tripière et en change les gardes ; il restaure la serrure de la porte Saint-Simon ; il appareille la serrure de la porte Heurtault, fait 1 loquetsà la barrière, appareille le « courreil » et la serrure de la porte Titery et fait une chaînette de fer pour tenir l'une des portes des grands ponts près de la Meyte (*ACA*, CC 92, f°9v°). En janvier 1471, il fait 1 clef creuse, 1 ressort et 2 crampons, il répare les serrures des portes Titery et Heurtault, il fait 1 autre clef à la serrure de la barrière volante des ponts ; il restaure la serrure de la porte du guichet Errard étant près de l'hôtel de Jullian Loppin (*ACA*, CC 92, f°14°). En janvier 1473, il fait 2 grands crampons à pattes de fer et des grands clous de fer pour tenir une bande de bois mise à la porte du guichet Errart que les charrettes avaient endommagée et il lève la serrure ; il fait 1 clef pour la barrière de la porte Heurtault et il fait la ferrure d'une fenêtre de la garde-porte, il met des serrures et des chaînes au pont-levis et les bandes sur la barre de bois ; enfin il ferme une des fenêtres de la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 95, f°22v°). En janvier 1474, il fait une clef à la porte Titery, 1 clef et 1 morillon pour la barrière du guichet Errart. Il restaure le pont-levis de la porte Galaffre, fait 1 clef à la porte Saint-Simon et remet les gonds au mur qui porte l'huis (*ACA*, CC 96, f°22). En novembre 1502, il refait les mailles de la chaîne du puits de la Boucherie (*ACA*, CC 117, f°31v°).

Boyneau Macé, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1457, où il livre 20 chalandées de pierres de taille et du moellon des perrières de Malvau et de Tortecoue pour le mur proche de la tour Féalen (*ACA*, CC 81, f°9v°). En mai 1457, il amène 80 tombereaux chargés de moellon de Malvau et du Couldray (*ACA*, CC 81, f°10v°).

Boyneau Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 70 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°51r°, 182v°, 214r° et 241v°).

Boyneau Robin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre1473, où il fait les « estanches » des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°13). En 1495-1496, sur le chantier du château il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°50v°, 182v°, 214r° et 241v°).

Boynet Jaquet, tuilier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1523, où il fournit du ciment pour un pilier (*ACA*, CC 125, f°64r°).

Boynier René, maréchal : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1506, où il fait 1 roue et 1 tour au puits des faubourgs de la porte Heurtault (*ACA*, CC 120, f°47r°).

Boynin Jehan, couvreur demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville 1497-1498, date à laquelle il détient une maison qu'il a fait construire près du boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 113, f°7)

Boynin Mathurin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1506, où il passe 4 journées à régaler 5 chalandées de moellon pour faire une chaussée et habiller le chemin du pont du Fougeraiz (*ACA*, CC 121, f°32v°).

Boynin Simon, tuilier demeurant à Autrèche : il apparaît en 1495-1496 dans le compte du château où il vend 18 000 carreaux au cours du 1er rôle (*FSL*, f°73v°).

Boys Guillaume, maçon : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f°173r°).

Boysart Marcin, marchand de bois, demeurant au faubourg Saint-Denis : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1508, où il vend 292 toises de planches pour la réparation des ponts (*ACA*, CC 123, f°45r°). En avril 1508, il livre 6 toises pour une garde-porte et pour le plancher de la chambre de dessous la tour de l'Horloge. Enfin, il vend 2 toises d'autres planches pour faire « les braz du petit engin pour baptre « les pichons des argeaux » (*ACA*, CC 123, f°51).

Braban Guillaume, peintre : il apparaît en 1496 sur le chantier du château où il effectue 14 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°143r°).

Branchu Guilaume, perriers demeurant à Limeray : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1475, où il vend 25 pierres pour employer à l'arche du pont (*ACA*, CC 98, f°13v°). En juin 1475, il vend 75 pierres dures de Limeray pour la réparation de l'arche des ponts de pierres (*ACA*, CC 98, f°13). En octobre 1475, il livre 23 pierres de Limeré pour parachever l'arche étant devant les grands moulins (*ACA*, CC 98, f°21). En 1495-1496, il vend au château 525 quartiers de pierre de Malvau et 15 sentines de moellon au cours du 2e rôle (*FSL*, f°122v°).

Branctyn Guillaume, « perrier » de Malvau : il apparaît dans les comptes de la ville, en août et septembre 1497, où il vend 20 sentines de moellon pour entretenir les « argeaux » des grands ponts (*ACA*, CC 112, f°25).

Bray Pasquier : il détient un demi-arpent de vigne sur Saint-Denis en 1448-1449 (*ACA*, CC 75, f°3v°). En 1464, les comptabilité mentionnent : « Sa maison ou il demeure en la rue du pont d'Amboise joignant a la maison Philipoin Quartier d'un cousté et d'autre cousté a ladicte maison feu Jehanne Quartier du davant du pavé de la rue et du darriere aux murs de la ville, laquelle rente Perrenelle, vefve du feu Pierre Boisbonnart, a donnez et transportez a la reparacion des ponts » (*ACA*, CC 83, f°16v°).

Brazeau Jehan le jeune/petit, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 24 journées au cours du 2e rôle, 8 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°49v°, 113v°, 185v° et 242r°).

Brazeau Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château au cours des 4 rôles où il effectue 65, 69, 62 et 64 journées (*FSL*, f°48r°, 112v°, 180v°et 239v°).

Brecy Guillaume de, maître d'hôtel de la reine : en 1469 etr 1470 dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie c'est en sa présence et celle de Guillaume de Brécy que sont comptées les dépenses mensuelles de la reine et de ses filles (*AN*, KK 68, f°28r°).

Bredif Guillaume, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1505, où il cure la Masse (*ACA*, CC 120, f°38).

Bredif Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1481, où il est employé à ramasser les pierres du boulevard de la porte Saint-Denis, à nettoyer et à servir les maçons (*ACA*, CC 103, f°16v°).

Bredif Pierre, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en juin 1511, pour avoir aidé les charpentiers à réparer les grands ponts de bois de Loire (*ACA,* CC 124, f°31°). En juillet 1511, il seconde les charpentiers et les maçons aux ponts de bois et au pilier qui a été restauré près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame (*ACA,* CC 124, f°34v° et 35).

Bredinau Guillaume, manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 32 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°52v°, 115r°, 184v° et 244r°).

Brenyn Mathurin, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la villele 10 juillet 1496 pour avoir travaillé entre février et juillet 1496, à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°22- 23).

Brequin Jehan, marchand de pelles : il apparaît pour la première fois en 1495 en vendant des pelles pour la réédification du portail de la grosse tour en tête du pont à partir du dernier trimestre 1494 (*ACA*, CC 110, f°24 et 25). En 1498, on lui achète 10 pelles de bois pour la maçonnerie de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°34v°).

Bretin Coppin, sommelier de paneterie de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit,*, p. 339).

Breton René, manœuvre : dans les comptes de la ville, il est employé, en août 1505, à curer la Masse « au long des murs de la ville » (*ACA*, CC 120, f°38).

Bretonnerie de la Jehan, honorable homme maître, « advocat » : en janvier 1483, il se charge de négocier la taille que la ville doit payer (*ACA*, CC 104, f°43-45). En novembre 1506, lors d'un procès, il défend la ville contre Françoise Prévost (*ACA*, CC 121, f°44v°et45). En octobre 1511, il visite le chemin de Nazelles qui est inondé (*ACA*, CC 124, f°49v°).

Bretonnerie Macé de la, homme de loi : en janvier 1483, il se charge de défendre les intérêts de la ville auprès du roi (*ACA,* CC 104, f°43 à 45).

Brette Pierre, maître de la chambre aux deniers de la reine : il est cité comme tel dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en 1469 (*AN*, KK 68).

Brézé Anne de : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111r°).

Brézé de Katherine : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111v°).

Briant /Bryant Françoys, peintre : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 70 journées au cours du 1er rôle, 73 journées au cours du 2e rôle, et 61 et 64 journées au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f° 209r°et264v *FSL*, f°143r° et 209r°).

Briant Maurice, marchand demeurant à Tours : il apparaît pour la première fois dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en 1495, où il vend pour 4 ℓ. 10 s. t. 2 aunes de taffetas blanc pour faire tailler une image Notre Dame de Pitié dans l'église Saint Florentin (*AN*, KK 228-229, f°49v°-50r°).

Briant, peintre à Chaumont en 1461 : on va le chercher à Chaumont pour préparer l'entrée de Charlotte de Savoie (*ACA*, BB 1, f°9v°).

Briant/Bryant, Anthoine « paintre et faiseur d'ymaiges », maître-peintre : actif de 1488 à 1497, il appartient sans doute à la famille d'un certain Briant qui fut appelé à Amboise en 1461 pour réaliser le décor de la ville lors de la première entrée de Charlotte de Savoie. Anthoine Briant travailla pour la ville et le château, en tant que maître-peintre et « ymagier » ce qui laisse supposer ses compétence en sculpture ; compétences confirmées par la commande de la statue de saint Michel qu'il réalisa pour la maison de ville en janvier 1488 : il fit « ung ymaige saint Michel qui est assis au bout du pignon de la maison de ville » (*ACA*, CC 106, f°30v°, 38). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il effectue 70 journées au cours du 1er rôle, 8 journées au cours du 2e rôle et 68 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f°79r°,142v°,209r° et 264r°).En août 1497 il est rémunéré « pour avoir fait taillé et estoffé les armes du Roy mises sur le portal de dessus les grans ponts de ceste ville » (*ACA*, CC 112, f°25v°). En décembre 1497, il fabrique 7 douzaines d'étain dorés et 2 plats de verre pour jouer le *Mystere de la Nativité*, 2 rusches pour faire les lys, des sainctes comme des ydolles, des elles pour les anges », 1 couronne pour l'empereur, « 1 tymbre » pour Dieu le père, 1 lys pour les anges et 6 livres de colle et 1 boisseau de farine de seigle pour coller le papier « à faire les lys et 1,5 quarteron d'or fin pour faire une estoille pour le mistere » (*ACA*, CC 112, f°33v°).

Briart Colin, valet de fourrière de feu le dauphin : dans les comptes de l'argenterie de Charles-Orland, en 1495, il est cité en tant que tel (*AN*, KK 228-229).

Briays Jehan, chaufournier demeurant à Chaumont : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1499, où il vend 5 pippes de chaux pour réparer une arche des grands ponts de pierre près des moulins et faire le mur à côte de la Meyte (*ACA*, CC 114, f°27).

Bricet Estienne : en 1505, il détient 1 quartier de vigne situé ou clos de Belle Poulle (*ACA*, CC 120, f°5).

Bricet Jacquet, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495- 1496 au cours du 2e rôle où il passe 2 journées à habiller le pont de la Cisse « à la venue du roy » (*FSL*, f°139v°).

Bricet Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1472, où il travaille au pont-levis de la porte Heurtault et à la barrière volante (*ACA*, CC 95, f°14r°).

Bricet Maurice (ou Brisset), serrurier demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois en 1493-1494, où il est payé pour « aucunes parties de son mestier faictes et livrees audit chastel » et pour 3 serrures de coffres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit,* p. 288 et 300). En 1495 il réalise 1 serrure et 1 clef à deux gonds de fer pour l'huis de la garde-robe du dauphin Charles-Orland (*AN*, KK 228-229, f°79v°-80r°). En 1495-1496, dans le compte de construction du château, il réalise au cours du 2e rôle, la ferrure d'une croisée et d'une demi-croisée dans la cuisine de bouche du roi ; il déferre une porte étant près la chapelle du *donjon* et en referre une autre ; il met 1 serrure à « bosse a coureil » dans la cuisine ; il pend 2 huis en bois l'un « estant en la chambre ou besoignans les paintes » et l'autre « en l'une des cuisines prez le puiz » (*FSL*, f°159v°, 160r° et 275 r°).

Bricet Pierre, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1486, où il vend 4 « pichons », 2 « chapeaux », 2 moises doubles pour la réparation des grands ponts de bois de la Loire ; et 2 « traines », (*ACA*, CC 106, f°21). En 1494, il travaille au pont de bois de la « Cisse appellé la grant Ramee pres l'ostel Jehan Daviau, lequel en l'annee 1494, par la grande affluence des eaues qui est survenue a esté desmoly et emmené tellement que personne a pié ou a cheval ne pouvoit aller ne venir en ladicte ville ne amener aucunes denrees ne marchandises » (*ACA*, CC 109, f°28).

Bricet/Brices Julian/Julien, marchand mercier demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois en 1493-1494 dans le compte d'ameublement du château où il vend : 7 onces 5,5 gros de « ruban de soye tant jaune que gris » pour garnir 4 pavillons de damas gris et jaune et les rideaux « pour servir es chambres du chastel d'Amboyse » ; du velours vert pour couvrir une chaise et un banc, pour les chambres, et 24 pièces de ruban de laine rouge et jaune, pour les pavillons et les rideaux (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.,* p. 296-297). En 1495, il vend 2 000 « espingles renforcees pour servir a atacher les robbes et habillemens pour le dauphin Charles-Orland » et en octobre 1495, de grosses épingles pour attacher les « écussons dessudits aux pesles et torches » à la mort du dauphin Charles-Orland (*AN,* KK 228-229, f°5r°). En 1495-1496 il vend au chantier du château « 1 piece et demye autre bougran », 6 lampes de verre pour la chapelle au cours du 2e rôle et 2 douzaines d'étains dorés et 2 douzaines d'étain blans au cours du 3e rôle (*FSL*, f°167r° et 213v°). En 1495, il vend 42 aunes de ruban blanc et violet « pour faire les franges de couppes au pesle qui a esté fait pour le roy nostre sire a son entree en la ville » et 3 aunes de petit ruban blanc, 2 aunes d'autre ruban blanc large et renforcé (*ACA*, CC 111, f°26). En mars 1501, il livre 3 livres de fil de laiton pour servir à l'horloge (*ACA*, CC 117, f°31v°).

Bricet/Brunesset Perronnet, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars 1465, où il fabrique avec Bernard Boutet une « herce à la porte du Petit Fort » (*ACA*, CC 85, f°10r°). En mai 1465, il pose les flèches du pont de la porte Galaffre et commence « le paliz du Petit Fort entre la maison de Julian Lopin et Collas Le Paige », enfin, il fait un boulevard de gros pieux « en la douve du Petit Fort » (*ACA*, CC 85, f°12).

Briçonnet Guillaume, perrier de Saint-Aignan : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il vend 12 grands blocs et 6 demi-blocs de pierre de la carrière de Tierriz « pres ledit lieu de Saint Aignan » au cours du 2e rôle (*FSL*, f°1234v° etr°).

Briçonnet Guillaume, evêque de Saint-Malo en 1494 : en 1494, il vend huit pièces de tapisserie au roi « a parsonnaiges de broderie et vollerie de serge de Can rouge, icelle garnie de cadenaz » (*Bnf*, ms.fr.22335 P.163)

Bricot Jehan, marchand : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1504, où il vend 4 livres de gros fil d'archal, 2,25 livres de chaînette pour tenir les marteaux de l'horloge et 2 pelles de bois (*ACA*, CC 119, f°36).

Bridonneau Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 70 journées au cours du 1er rôle, 73 journées au cours du second rôle, 62 journées au cours du troisième rôle et 64 journées au cours du 4e rôle ; il perçoit un salaire identique à celui des 3 maîtres-maçons (*FSL*, f°33r°,89r°,169v° et 230r°). Il vend en outre 6,5 sommes de charbon au cours du 2e rôle et « 3 rortees de bois pour faire chauffer les estuves dudit chastel, 100 fagots », « et 4 sommes de paille pour mettre « au chaliz estans en aucunes des chambres dudit chastel » au cours du 3e rôle (*FSL*, f°85r° et 227v°). En 1497 il est fait état de son testament (*ACA*, CC 112, f°17).

Bridonneau Pierre, peintre demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes d'argenterie du dauphin en 1495, où il fait 250 « escussons en papier, faiz aux armes dudit feu seigneur » à la mort du dauphin Charles-Orland (*AN,* KK 228-229).

Brigault Jehan, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1452, où il fait le « bateys » pour détourner l'eau du pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°12r°, 15r°). En août 1452, il repêche des pierres pour la même réparation (*ACA*, CC 78, f°16r°, 17r°, 20r°). En 1456 il amène avec sa sentine 100 pierres de taille (*ACA*, CC 80, f°12r°).

Brigent Philipoin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1505 pour avoir nivelé le niveau du sol étant devant le portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 120, f°40r°).

Brinier Martin, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°171r° et 231r°).

Brinnet Jehan, apothicaire : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1523, où il vend à la ville 9 pintes d'ypocras pour les donner à « monseigneur le grant maistre, luy estant lors en sa maison de Chasteau Gaillart » (*ACA*, CC 125, f°74v°).

Brion Jehan de, valet de fourrière de la reine Charlotte de Savoie : il apparaît pour la première fois en 1483 à la mort de la reine Charlotte de Savoie, pour avoir avec, Jehan Godeau, Robert Goulet, Alexandre Blandin et Jehan de Brion, fait la distribution des aumônes à la main à 50 pauvres gens qui ont tenu les torches dans l'église Saint-Florentin (*AN*, KK 69, f°134v°). Il est nommé dans l'inventaire après décés de la reine et reçoit, 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343). En 1484, il est chargé de porter des lettres au roi pour les affaires de la ville (*ACA*, CC 104, f°41-43)

Brionneau Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville pour avoir travaillé du 9 décembre 1503 au 31 janvier1504 au portail sous l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°37v°).

Brioude Ysabeau, lingère du dauphin Charles-Orland : elle fournit les draps pour « le grant lict de la chambre dudit seigneur et pour les licts et couchectes des berceresses et gouvernantes du daulphin » (*AN*, KK 228-229).

Brioulde Jehan de : voir Mode Jehan.

Brisson Anthoine (ou Bricon), charretier : il apparaît pour la première fois en mars 1474, dans une assemblée de ville (*ACA*, BB 1, f°59r°). En octobre 1473, il effectue 21 tours de charroi pour amener du moellon et de la chaux pour la réparation des ponts de Loire (*ACA*, CC 96, f°17). En 1473, il fait 131 tours de sable pour paver la ville (*ACA*, CC 96, f°12, 23). En décembre 1474, il effectue 33 tours de charroi pour les chantiers des ponts et la porte Titery (*ACA*, CC 97, f°22r°). En 1475, il vend à la ville 4 chevaux pour mener à destination l'artillerie que le roi Louis XI réclame pour la guerre de Catalogne (*ACA*, CC 98, f°17). En décembre 1476, il transporte 1 « traine » de 7 toises de long pour le pont de la Braye (*ACA*, CC 99, f°22).

Brisson Jehan, menuisier : il apparaît en 1495 sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°92v°). En juillet 1504 où il œuvre à la réparation des ponts de pierre des grands moulins et il met une grille neuve à la Masse (*ACA*, CC 119, f°27-30). En mai et juin 1505, il besogne aux ponts de bois, il répare les ponts avec les charpentiers (*ACA*, CC 120, f°35v°). En avril 1508, il fait 1 huis et 2 fenêtres avec un appui pour les fenêtres de la garde-porte du boulevard de la porte Heurtault (*ACA*, CC 123, f°40v°).

Brisson Loys, marchand : il apparaît dans les comptes de la ville, il vend, en décembre 1511, 12 torches pour aller au devant de la Comtesse d'Angoulême et de la Comtesse d'Alençon qui arrivaient d'Alençon (*ACA*, CC 124, f°38v°).

Brizedon Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, de mai à septembre 1504, où il travaille sur le chantier des arches des ponts de pierre à l'aplomb des grands moulins. Le 8 juin 1504, il est rétribué pour avoir curé et nettoyé les ponts et battu les pieux mis aux ponts des marais, avoir travaillé à la grille neuve sur la Masse, au pavé de la porte Tripière et retiré des moellons de dessous l'arche du pont (*ACA,* CC 119, f°28 et CC 119, f°27, 28, 29, et 30). En juin 1505 il seconde les charpentiers et amène les planches aux ponts de bois (*ACA,* CC 120, f°35v°). En mai 1505, il fait 10 tours « de son charroy pour amener chaulx, sablon, pierres » pour habiller les ponts (*ACA*, CC 120, f°37r°). En août 1505, il nettoie la rivière de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38). En septembre, il travaille aux ponts et en août, il ôte les « terriers » pour pouvoir poser le pavé près de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 120, f°40r°, 40v°-41r°). En décembre 1505, il nettoie et cure les ponts, les portes, les poternes « et ailleurs pour recueillir plus honorablement la Royne d'Espaigne » (*ACA*, CC 120, f°43v°). En janvier 1506, il aide à charger les grands ponts de bois pour qu'ils ne soient emportés par les glaces (*ACA*, CC 120, f°46).

Broche/Brocher Guillaume, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1470, où il travaille aux « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 93, f°12v°). En août 1472, il sert les maçons (*ACA*, CC 95, f°14r°).

Brossart Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il taille à la tâche 2 piliers de pierre dure, 2 grands piliers de pierre dure de 9 pieds de long portant soubassement et chapiteau et 1 marche de pierre de La Ronde, 0,5 toise de pavé et 4 pierres de Bourré au cours du 1e rôle; en outre, il effectue 35 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°69r°, 105v°, 173r° et 233v°).

Brosse Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il taille à la tâche 1 pilier de pierre dure de la perriere de La Ronde, 4 pierres de nervures d'ogives, 1 grande marche de vis de la carrière de La Ronde au cours du 2e rôle (*FSL*, f°130v° et 131r°).

Brossier Denis, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1491, où il amène « de la forest d'Amboise jusques aux greves de la riviere, au doit de Violete, des paulx et fagots pour le bateys que on fait en ladicte riviere au dessus desdits ponts pour faire venir l'eaue au long de ladicte ville » (*ACA*, CC 108, f°41).

Brossier Jehan, marchand demeurant à Ruigné : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mai 1499, où il vend 2 grosses pièces de bois « fourchues et escarries pour faire les surpentes des grans ponts de boys » (*ACA*, CC 113, f°25r°). En mars 1498, il vend 4 grandes fourches et gros bois (*ACA*, CC 114, f°23v°).

Brossier Jehan, poissonier demeurant à Négron : il apparaît dans les comptes de la ville, en octobre 1475, où il vend à la ville 1 « gros berchet » et 1 « gros barbeau » pour donner à la femme d'Estienne Leloup (« estant pour lors au Clou ») et s'attirer ses bonnes grâces « pour aucunes affaires que la ville avoit a faire devers le roy » (*ACA*, CC 98, f°21).

Broy Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 37 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°75r°).

Brulé Denis, hâteur de cuisine de la reine : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 144 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Bruneau Estienne, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1523, où il nettoie les abords des portes de la ville et où il aide aux travaux des ponts (*ACA*, CC 125, f°84r°). En 1495, sur le chantier du château, il effectue 10 journées de maçons au cours du 1er rôle (*FSL*, f°37r°).

Bruneau Gacian, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en juillet 1507 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murailles de la ville (*ACA*, CC 122, f°28v°).

Bruneau Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1495, où il est employé de mars à avril sur le chantier du portail de la grosse tour en tête du pont (*ACA*, CC 110, f°24-).

Bruneau Julian, boulanger : en 1504-1505, il détient une maison et dépendances au faubourg Saint-Denis (*ACA*, CC 120, f°5).

Bruneau Julian, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1507, où il effectue 80 tours de charroi chargés de « terriers » pour amener, le long des murs de la ville, près la porte Tripière, de quoi combler une fosse (*ACA*, CC 122, f°37).

Bruneau Michau, maçon il apparaît dans les comptes de la ville, en 20 mars 1502, où il travaille à la voûte et au portail proche de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°24). En décembre 1507, il carrelle la salle de la maison de la ville fournit les carreaux et équarrit des pierres pour mettre au bout des ponts près de la croix (*ACA*, CC 122, f°40r°). En 1496, sur le chantier du château, il taille 525 quartiers de pierre de Lussault et Malvau au cours du 4e rôle (*FSL*, f°260r°).

Brunet Bernard, manœuvre : il apparaît pour la première fois, dans les comptes de la ville, en mars-avril 1498, pour avoir éteint la chaux destinée aux cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°24).

Brunet Estienne, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en mars et avril 1498 pour avoir éteint de la chaux destinée aux cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24).

Brunet Florentin, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1481, où il vend 261,5 toises de planches pour l'entretien des ponts et plusieurs pièces de bois pour les « argeaux » (*ACA*, CC 103, f°24). En août 1482, il vend 4 gros et grands « pichons » de 5 toises de long et 1 pied « de couronne », 2 pièces de bois carré pour faire 2 « chevalets » et 2 pièces de bois et 50 petits « pichons » de 2 toises de long ainsi que 41 toises pour servir à réparer les « argeaux » des ponts de pierres (*ACA*, CC 104, f°20). En janvier 1483, il vend 300 toises de bois carré et de planches et les amène « au chastel d'Amboise pour le pont de la poterne dudit chastel et a faire les lisses qui sont depuis ledit pont jusques au Clou au long du chemin qui est au dessus des caves des faulxbourgs de la porte Heurtault » (*ACA*, CC 104, f°26). En janvier 1483, il livre 25 grands et gros pieux de 2 toises de long pour les ponts (*ACA*, CC 104, f°33).

Brunet Jehan, marchand, apothicaire : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en mars et avril 1495, où il transporte des matériaux pour la ville (*ACA*, CC 110, f°24-25). En 1523, il vend à la ville 6 torches de 1 livre de cire ainsi que des bâtons, et lumignons pour une procession (*ACA*, CC 123, f°78r°).

Brunet Martin/Mathurin, maçon : il apparaît pour la première fois en mars et avril 1495 sur le chantier de la tour du pont (*ACA*, CC 110 f°24v°). En 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 75 journées au cours du 1er rôle et 69 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°35v° et 101v°). En 1498, il fait les « couestes et royneures des verges du pont leveys des grans ponts » ; il travaille à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 114, f°22). En décembre 1507 et janvier 1508, il fournit 1 « pierre appelee dalle dont a esté fait l'agout du pavé du bout des ponts » (*ACA*, CC 122, f°35v°). En juin 1508, il carrelle « en plusieurs lieux la chambre ou se tient Henriet qui a la charge de l'orloge » (*ACA*, CC 123, f°44v°-45).

Brunet Pierre, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1482, où il vend du bois carré pour faire 6 ponts de bois sur la Cisse (*ACA*, CC 104, f°23-24). En 1493-1494, il détient 3 quartiers de vigne assis aux « crestes » des Chatelliers (*ACA*, CC 110, f°3).

Bruneteau Jehan, aide en écurie de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, il reçoit 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Brunnect Pierre : en 1504 dans les comptes de la ville, il détient 1 pièce de chènevière située à Villiers (*ACA,* CC 119, f°4).

Bruny Jacotin, paveur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1458, où il pave 7,5 toises sous le portail de la Boucherie ; puis, il travaille une journée au pilier proche de la grosse tour en tête des ponts à le démolir pour le refaire (*ACA*, CC 82, f°11v° et 13v°).

Bruyere Corentin, menuisier : il apparaît en 1495 sur le chantier du château où il effectue 5 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°93r°).

Bruyere Jehan le jeune, maçon : il apparaît pour la première fois en août 1472 où il travaille au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°15v°). En août 1473, il répare les piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°12, 15). En janvier 1474, il répare et habille les piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 96, f°19). En juin 1475, il taille des pierres pour l'arche des ponts de pierres au droit de l'un des moulins (*ACA*, CC 98, f°14).

Bryant Georges, charpentier : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 26 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°138r°).

Bryant Jehan peintre : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 29 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f° 209r°et264v°).

Bryant Pierre, charpentier « ayant la charge et conduicte du fait de la charpenterie desdits ediffices » : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65 au cours du 1er rôle, 67 journées au cours du 2e rôle, 4 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f° 74r°,136v° et 205v°).

Bryays Pierre, charretier : il apparaît pour la première fois en 1495-1496, sur le chantier du château, où il évacue 840 tombereaux de « terriers » « du pié dudit chastel devers la porte Heurtault jusques es mairees » au cours du 3e rôle (*FSL*, f°224r°). En janvier 1504, où il doit « charroyer » 100 quartiers de pierre de taille vers la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°37). En février 1504, il effectue 2 tours de charroi pour amener du sable des grèves de Loire au carroir Saint- Denis pour paver l'endroit (*ACA*, CC 119, f°37). Entre février et avril 1504, il effectue 180 tours de charroi (*ACA*, CC 119, f°37). En septembre 1504, il fait 9 tours de charroi pour mener du sable « des grèves jusques pres les grans moulins pour mectre et asseoir le pavé » (*ACA*, CC 119, f°38). En mai 1505, il fait 20 tours de son charroi pour apporter des planches aux grands et petits ponts puis 79 tours à deux pour acheminer des matériaux pour paver la porte St Simon (*ACA*, CC 120, f°37r°, 38r°, 42). En 1508, il amène les ardoises pour le puits du Petit Fort et de quoi combler les « fousses qui estoient au chemin a aller du grant marché au temple » (*ACA*, CC 123, f°42).

Bucher Jehan : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1470, il est défrayé de plusieurs voyages (*AN*, KK 62, f°25).

Budet Guillaume, geôlier des prisons d'Amboise, portier de la première porte du château d'Amboise: dans les comptes de l'argenterie de François Ier de 1518, il est cité en tant que tel et il reçoit 159 ℓ. t. pour couvrir les frais engagés à la garde de 3 prisonniers (*AN*, KK 289, f°501) (*BnF*, ms. NAF 20224, doss. 1535, f°7).

Buffin Pasquier, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville, en avril 1512, où il besogne à la réparation des retraits sur la Loire et à battre des « pichons » « depuis la porte Trippiere jusques au pave estant pres d'icelle pour tenir les terres et pave du lieu » (*ACA*, CC 124, f°28-29).

Buillon Jehan, receveur de la ville en 1454-1455 (*ACA*, CC 79, f°5v°).

Buisson Anthoine : il vend en janvier 1468, 25 toises de bois « de repartaige pour faire les guerites de dessus les murs » (*ACA*, CC 87, f°24r°).

Buisson Jehan, prêtre et chapellain qui a veillé le corps de la reine et récité le psaultier durant 5 jours et 5 nuits en 1483 (*AN*, KK 69, f°139r°).

Buisson Jehan, receveur en 1456 : la ville l'aide « a soigner une des filles de sa femme qui fut blessee parce qu'elle tomba de dessus le pont de la porte Heurtault qui cheust et rompit soubz elle en passant par-dessus » en 1452 (*ACA*, CC 78, f°31r°).

Buisson Loys, apothicaire et ciergiers : il est cité dans les comptes de la ville, en novembre 1496 pour avoir vendu 54 torches de3 quarterons de cire, partie des 18 torches achetées par la ville pour aller au devant de la reine qui vint le soir de Tours à Amboise (*ACA*, CC 111, f°33).

Burdelot Pierre, maître : il est nommé dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 600 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343). En 1517 il est secrétaire de Louise de Savoie (*AN*, KK 289, f°500r°).

Bureau Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 journées au cours du 2e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°34v°,100v° et 231v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 60 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Burgalle Colas, apothicaire demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, le 12 mars 1483, il reçoit la somme de 8 ℓ. 8 s. 10 d. t, pour plusieurs drogues et médecines délivrées pour le service de la reine durant sa maladie par l'ordonnance de ses médecins (*AN,* KK 69, f°66).

Buron Jehan, marchand : il apparaît dans les comptes de la ville, en janvier 1483, où il vend 1 muid d'avoine à la mesure de Tours (*ACA*, CC 104, f°42).

Burre Pierre : il apparaît dans les comptes de la ville, en mai 1421, où il travaille en tant que maçon au pavement de la chancre de la porte Galaffre (*ACA*, CC 71, f°3r°).

Bury /Bubry Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle, 69 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°106v°, f°40v°.175r° et 235v°). Entre août et octobre 1497, il travaille à la réparation des arches et des piliers des grands ponts et au pilier des moulins (*ACA*, CC 112, f°24). En mars et avril 1503, il œuvre à la voûte de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°24).

Bussac de Bernardin maître-menuisier « de toutes couleurs » (*BnF*, ms. fr. 11350, f°1v° et f°2r°).

Bussieres Anthoinecte de : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111v°).

Bussieres Gabrielle de: elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111v°).

Bussin Gervaise, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre août et décembre 1511, où il effectue 111 tours de charroi pour la réparation des grands ponts de pierre sur la Loire (*ACA*, CC 124, f°45v°).

Bussin Pasquier, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1511, où il sert les charpentiers et les maçons qui travaillent aux ponts (*ACA*, CC 124, f°34v°-35). En septembre 1511, il bat les grands « pichons », met des « traines » et des « chevalets » aux grands ponts de bois de Loire et aide à la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 124, f°36 et 37).

Butart Anthoine : dans les comptes de la ville, en novembre 1498, il est chargé de « visiter les portes et portiers de ladicte vile et eulx enquerir des malades contagieux, lesquelz ont esté mis hors de leurs maisons » (*ACA*, CC 113, f°30).

Butart Martin, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1471 où il effectue 22 journées tant à battre les pieux de l'« argeau » et à faire les « estanches » (*ACA*, CC 93, f°12v°).

Byars Loyse des, demoiselle de la reine Charlotte de Savoie (femme de Jehannot de Tardes) : elle reçoit 120 ℓ. t. à la mort de la reine (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Byart Colas, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour avoir vendu 175 quartiers de pierre de la carrière des Terriz proche de Saint-Aignan au cours du 3e rôle (*FSL*, f°199r°).

Byart/Biart/Baillard/Bayard/Bryart Colin, maçon, maître-maçon : compte tenu des variations orthographiques des patronymes, il est très probable qu'il soit issu de la famille Biart ou Billard d'Amboise. Il est l'un des plus grands maîtres-maçons de la fin du XVe et du début du XVIe siècle, et débuta sans doute sa carrière à Amboise vers 1487. Après avoir dirigé le chantier du château d'Amboise entre 1492 et 1498, il fut appelé sur des chantiers prestigieux tels que celui du pont Notre-Dame, de la cathèdrale de Bourges et du château de Gaillon. Il apparaît pour la première fois en 1487 où il travaille à la maison de la ville (*ACA*, CC 106, f°43r°). En 1495-1496, en tant que maître-maçon, il effectue sur le chantier du château 62 journées au cours du 1er rôle, 73 journées au cours du 2e rôle, 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journée au cours du 4e rôle (*FSL*, f°32v°, 98v°, 169r° et 229v°). En 1495, il est rémunéré pour « avoir levé et rassis une grant tombe de pierre estant au cueur de l'eglise dudit Sainct Martin soubz laquelle l'on a fait une fosse pour inhumer le corps dudit feu seigneur » (à savoir le dauphin Charles-Orland) (*AN,* KK 228-229). En 1500, il est employé « a conduire le commancement des ponts Notre Dame de Paris, à faire et visiter le chasteau du Verger, et le chasteau de Blois ». Il est cité dans l'enquête menée à Bourges vers 1508-1510 comme le maître maçon de la ville de Blois dans les comptes de construction du château de Gaillon (ainsi que Guillaume Senault) (A. Deville, *op. cit.*, p. 126, 133, 162, 166, 168, 184-186 et 189). Il est nommé, avec deux autres dont Guillaume Senault, « maistres maçons des euvres en l'édiffice dudit pont [de Notre-Dame] ». En Mars 1500, sa rémunération est fixée à 10 ℓ. t. En septembre 1506, il est appelé à Rouen pour donner son avis sur la construction de la tour de Beurre sur la façade de la cathédrale et sur l'état de la partie centrale de cet édifice. De octobre 1508 à 1515 il est à la tête des travaux de reconstruction de la tour nord de la cathédrale de Bourges qui s'était écroulée le 31 décembre 1506 ; au dernier trimestre 1515, il est payé 6 ℓ. 3 d. t. (J. de Croÿ, *Documents sur le château d'Amboise*…, *op. cit.*).

Byart/Biart Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1495 sur le chantier du château où il effectue 62 journées au cours du 3e rôle et 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°179r° et 238r°).

Byart/Biart Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495 sur le chantier du château où il effectue 65, 64,62 et 69 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, f°36r°, 102r°, 172r° et 232v°).

Byart/Bryart Martin, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495 sur le chantier du château, au cours des 4 rôles, où il effectue 48, 69, 62 et 64 journées (*FSL*, f°33r°, 99r°, 169v° et 230v°).

Byer/Bihier Jehan, tuilier : il apparaît dans les comptes de la ville, entre octobre 1494 et avril 1495, où il vend 14 000 grosses briques et 1 000 carreaux pour le portail de la grosse tour en tête de pont (*ACA*, CC 109, f°29, 31 et CC 110, f°27).

Byet Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château où il taille à la tâche 1 grand pilier de pierre dure, 1 petit pilier 2 pierres de nervures d'ogives et il effectue aussi 37 journées au cours du 2e rôle, puis 62 journées au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°109r°, 131v°, 175v° et 236r°).

Cabeneau Anthoine, charretier : l'un des rares charretiers à ne pas exercer d'autre métier. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1489 à 1499. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1489, où il effectue 513 tours de charroi pour mener les « terriers » venant du château aux marais (*ACA*, CC 107, f°17). En août et septembre 1489, il effectue 536 tours de charroi chargés de « terriers », puis 172 tours (*ACA*, CC 107, f°27). Entre octobre 1491 et janvier 1492, il accomplit 1289 tours de charroi pour mener les déblais du château aux marais (*ACA*, CC 108, f°28). Entre avril et juin 1494, il besogne à la réparation et réédification du portail de la grosse tour en tête du pont (*ACA*, CC 109, f°24-28). Entre juillet 1496 et janvier 1497, il fait 201 tours de charroi « pour oster les vuidanges » du chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°31v°). Entre février 1497 et janvier 1498, il réalise 239 tours de charroi pour les chantiers de la ville et il cure la porte Titery, le carroir et la place du marché Saint-Denis. Enfin, il amène du bois scié au château pour faire les estrades sur lesquels se joue le *Mystere de la nativité notre seigneur* « devant le roy et par son commandement la nuyt de Noel 1497 » (*ACA*, CC 112, f°26v°). En juin 1498, il ôte des « terriers » au Petit Fort (*ACA*, CC 113, f°37). En 1498, il effectue 337 tours de charroi pour les chantiers de la ville (*ACA*, CC 113, f°37v°-38v°). Entre février et juillet 1499, il effectue 12 tours de charroi pour amener des planches et un engin à battre les « pichons » (*ACA*, CC 114, f°26).

Cadeau Martin : en 1448-1449 il détient une maison en ville sur la Masse vers le pont de la Boucherie » (*ACA*, CC 75, f°2r°). Et à partir de 1451, il détient aussi une maison et jardin sis dans la rue de Saint-Denis (*ACA*, CC 76, f°1r°). En 1456, il détient 1 quartier de vigne « à la croix Menoust » (*ACA*, CC 81, f°6r°).

Cadieux Loys, « notonnier allant par eau » : il est cité dans les comptes de la ville en 1484 où il travaille à arracher les vieux « pichons » de l'« argeau » de la première arche des ponts (*ACA*, CC 103, f°18r°).

Cahier Guichart, écuyer de cuisine de la reine Charlotte de Savoie : il reçoit en 1483, à la mort de la reine, 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Caileteau Mathurin, écuyer de la reine Charlotte de Savoie : il reçoit en 1483, à la mort de la reine, 180 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Caillau Benard, charpentier : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 37 journées dans le 1er rôle et 4 journées à habiller les ponts de la Cisse « a la venue du roy » au cours du 2e rôle (*FSL*, f°76v° et 139v°).

Caillau Collin, paveur : il apparaît dans les comptes de la ville, en décembre 1482, pour paver près de la garde-porte des ponts, les abords de la porte Titery, le bout des ponts de pierre. Il fournit 3 toises de pavé et autant de sable pour les halles (*ACA*, CC 104, f°32).

Caillau Florentin, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1457 pour avoir chargé des moellons au faubourg de la porte Heurtault destinés au mur étant vers la tour Féalan (*ACA,* CC 81, f°13r°). En avril et mai 1471, il passe 4 journées aux « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 93, f°13). En juillet 1472, il fait de même et prépare le mortier ainsi que des fagots au pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°10, 13r° et 16r°).

Caillau Jehan l'aisné, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville, en 1448-1449, où il aide les maçons à colmater la brèche des murs de la ville vers la tour Cormeray (*ACA,* CC 75, f°11v°).

Caillau Jehan le jeune, hommes de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1449, où il aide les maçons à colmater la brèche des murs de la ville vers la tour Cormeray (*ACA,* CC 75, f°11v°). En juillet 1471, il cure et nettoie le puits du carroir (*ACA,* CC 93, f°12).

Caillau Jehan le puisné, hommes de bras : il est cité dans les comptes de la ville, en 1448-1449, où il aide les maçons à colmater la brèche des murs de la ville vers la tour Cormeray (*ACA,* CC 75, f°11v°).

Caillau Macé, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1457, où il maçonne le mur neuf Féalan (*ACA,* CC 81, f°14v°). En août 1467, il appareille les ponts de la ville et le palis du Petit Fort (*ACA,* CC 87, f°11r°).

Caillaud Bernard, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet et août 1496, où il abat, équarrit et aiguise des « pichons » ou des « .traines .», pour la réparation des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 111, f°28). En mai 1504, il aide à faire une grille de bois neuve près du moulin de l'Aumône et il met

des planches neuves sur différents ponts de bois de la ville (*ACA,* CC 119, f°32v°). Entre février et juillet 1508, il change les contrepoids du pont-levis de la porte Heurtault et y fait un « chevalet ». Il met des planches, il relève les « tienmains » le long des fossés, il fait une petite garde-porte sur les ponts de pierre près de la maison de Louis Lecousturier, il habille de planches les grands ponts de bois, les ponts de la porte Heurtault, et des portes Titery, Neuve et Saint-Denis (*ACA,* CC 123, f°43 et 44).

Calarre Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1498: du 10 juillet au 26 janvier 1499 il cure et nettoie à la porte Tripière, à Saint-Simon, au port du Petit Fort et devant la maison de ville ; il charge et décharge des planches neuves pour les grands ponts ; et il apporte le pavé qui était sur les grèves jusqu'au bout des ponts (*ACA,* CC 113, f°34r°).

Calonnat Nico, écuyer d'écurie de la reine : il apparaît en 1483 dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 240 ℓ.t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 341).

Canniveau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville, en 1504, à quatre reprises, pour avoir travaillé durant les deux mois de juin et juillet sur le chantier des ponts de pierre au droit des grands moulins pour la réparation des arches et « argeaux » (*ACA,* CC 119, f°27v° et 29r°).

Cardenneau Jehan, manœuvre : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle pour 69 journées (*FSL*, f°113v°).

Cardin Jehan, besson : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1508 pour avoir curé le passage de Nazelles et les alentours pour faire écouler les eaux qui stagnaient (*ACA,* CC 123, f°44).

Cardinal Denis, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville le 9 janvier 1471 : pour 12 journées passées à mettre 3 « traines » et des « pichons », pour étayer le pilier de pierre qui se délitait par dessous, 5 toises de planches de bois de « repartaige » et un « tienmain » de 3 toises de long sur le pilier de la garde-porte des ponts à l'entrée des ponts de bois, côté Entrepont et à enlever et remettre la barrière volante et le « taudis » étant devant la garde-porte (*ACA*, CC 92, f°14).

Caret Philipoin, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville en avril 1511 pour avoir travaillé à la réparation des retraits sur la Loire près du portail de la ville et battu des « pichons » depuis la porte Tripière jusqu'à l'endroit pavé pour tenir les terres et le pavé du lieu (*ACA,* CC 124, f°28 et 29).

Carminien Yvon de, écuyer panetier (ancien officier de ladame, demeurant « en sa propre maison ») : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p.343). Il habite près de la Masse.

Carre Aleanlin/Aleaume Guillaume, maçon : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 3 premiers rôles pour 62, 68, et 60 journées (*FSL*, f°43v°, 107v° et 176v°).

Carreau Jehan, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville le 2 avril 1476 pour avoir fourni en février 3 « traines » de chacune 5 toises de long provenant de son jardin sis au faubourg de Violette, afin de refaire une partie des ponts de bois (*ACA,* CC 99, f°13).

Cartin Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir retiré du moellon qui était dans les douves du Petit Fort près de l'église des Bons Hommes devant servir aux réparations de la ville (*ACA,* CC 113, f°29v°). Le 13 novembre 1498 il visite les portes et portiers de la ville pour prévenir les risques de peste (*ACA,* CC 113, f°30). Le 29 décembre 1498, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention de la maladie (*ACA,* CC 113, f°31). En février 1503, il est chargé d'aller découvrir la carrière de Lussault pour en extraire du pavé destiné au carroir (*ACA,* CC 119, f°30v°).

Carye Gilbert, maréchal : il est cité dans le compte de construction du château en 1496 au cours des 2e et 3e rôles où il forge 2 290 pointes de marteaux, 5 pinces de fer, 1 « chapeau de pic » et 2 bandes de fer pour 1 civière ; puis, 3 500 pointes de marteaux, 2 liens de fer pour une civière et 4 « chapeaux de pic » pour servir aux « perriers » maçons (*FSL*, f°153v° et 219r°).

Casineau Jehan, charbonnier : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 3è rôle pour 233 sommes de charbon destinés aux plombeurs et autres ouvriers (*FSL*, f°213v°).

Cassart : voir Quérart

Castello Pierre de, sommelier d'échansonnerie du roi Louis XI : il est cité dans son compte particulier en 1473 comme étant chargé d'aller acheter trente pippes de vin du cru de Graves dans le Bordelais, et de les faire transporter au château d'Amboise (*AN,* KK 63, f°56).

Castignier Jehan, maçon : il est cité dans le compte de construction du château en 1496 au cours du 2e rôle pour 69 journées (*FSL*, f°99v°).

Castille Loupes de, écuyer d'écurie de la duchesse de Bretagne : en 1483, il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie à laqeulle il amène une haquenée blanche envoyée par la duchesse (*AN,* KK 69).

Cathé Jehan, charpentier : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2 premiers rôles pour 64 et 66 journées (*FSL*, f°75v° et 137v°).

Cathe Pierre, charpentier : actif entre1466 et 1505 sur la plupart des chantiers de réparation et d'entretien de la ville, il débute avec Jehan Fouchart le 7 juillet 1466 et remet en état le pont de la porte Galaffre et ses « tienmains » où il pose 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve et 2 « chapeaux » neufs et il utilise 1 pièce de bois carré de 3 toises de long et 2 doigts de côté pour un des « chapeaux » et 1 pièce de bois carré de 5,5 toises de long pour faire des « tienmains » et il remplace sur les ponts de Loire des planches et une « traine » de trois toises (*ACA*, CC 86, f°11r°). La quittance du 1er août 1469 rapporte son travail de 11 journées passées au pont piéton de la porte Titery. Il fournit 46 toises de planches, 10 « chevalets » dont 6 grands et 4 petits faisant 22 toises de bois, 2 planches de 2,5 toises chacune et 1 planche de 2 toises, 16 toises de bois pour le « tienmain » (*ACA,* CC 91, f°12r°). En 1472 il refait le pont-levis de la porte Heurtault et y met 2 flèches neuves et 1 « traine » neuve (*ACA,* CC 95, f°21v°). Le 26 janvier 1473, avec Bricet Desmyer il fournit 2 chevrons de bois pour faire les « estanches du pilier neuf de la Braye des ponts et passe 2 journées à relever les « tiensmains » (*ACA,* CC 95, f°21v° & f°24r°). En 1473, il est rétribué à deux reprises pour avoir remis en état les ponts levis des portes Galaffre et Heurtault.et le pont de la porte Tripière , et restauré la barrière volante de la porte Galaffre et (*ACA,* CC 96, f°10) et le 25 janvier 1474 il fournit 3 soliveaux dont 2 de chacun 2,5 toises et 1 de 2 toises de long ainsi que 22 toises d'autre bois employés à faire des « tienmains »sur les murs de la ville notamment au chemin de ronde qui mène aux retraits donnant sur la Masse. Il fait aussi la charpenterie de la maison de la garde-porte de Saint-Denis où sont utilisées 21 toises de bois carré, et il fournit 2 grandes planches pour le pont-levis de la Loire et ' autres sur le pont de la porte Galaffre (*ACA,* CC 96, f°20). En 1474, il passe 3 journées au pont-levis des grands ponts de la Loire pour lequel il fournit 5 soliveaux de chacun 2 toises de long, et nombre de pièces de bois pour les ponts de la Loire et les diverses barrières de la ville dont il est réglé le 12 mai (*ACA,* CC 97, f°11). Le 4 juillet, il passe 1 journée à refaire le pont-levis de la porte Galaffre, il fournit 5 soliveaux de 12 pieds de long, 1 pièce de bois, des planches et autres pièces pour les ponts sur la Loire (*ACA,* CC 97, f°15). En juillet 1475, il est rémunéré avec les « gens » de Robin Rousseau pour les travaux de la garde-porte de la porte Titery, pour 14 toises de « tienmains » faits sur les ponts de la Loire, pour une pièce de bois servant de garde-fou au pont-levis de la porte Heurtault. Ils remplacent 3 planches au pont de la porte Titery, 1 soliveau de 3 toises de long pour faire un chevalet au pont de la porte Galaffre dont on change les planches, tout comme au pont de la Braye des ponts (*ACA,* CC 98, f°16°). Le 12 juillet 1476, avec son homme il restaure les ponts de bois que les glaces avaient emportés où il met 1« traine » de 7 toises de long en outre il étaie le pont-levis de la porte Heurtault pour y faire passer le charroi transportant une grosse pierre au Clos-Lucé (*ACA,* CC 99, f°16). Le 21 mai 1479, il fait un pont de bois que Raoulin Cauchinart, capitaine d'Amboise, lui commande vers la grille de la Masse (*ACA,* CC 101, f°12). De février à juillet 1491, il remplace des planches au bout des ponts et sur le pont de la tour Boyleau, il met une pièce de bois pour tenir le pavé des ponts, il restaure le pont de la porte Titery, il cloue des planches à la garde-porte de la porte Saint-Denis, il fixe 4 selles dans la maison de ville, il fournit 3,5 toises de gros bois carré qu'il ajuste devant et derrière le pont-levis de la porte Heurtault, enfin, il fournit nombre de planches et une table pour les garde-portes de la ville (*ACA,* CC 108, f°35). En 1494, avec Pierre Brunet et Jehan Fleurye il détient 3 quartiers de vigne « assis ou crestes du chastellier qui furent a Jehan Donnee et a feu Jehan Suplice » appartenant auparavant à Jehan Guerin (*ACA,* CC 110, f°3). Du 1er octobre au 31 janvier 1496, il fournit 9 toises de bois scié pour les ponts-levis de la ville ainsi que 12 toises de bois de repartaige (*ACA,* CC 110, f°37). La même année, sur le chantier du château, il effectue 6 journées au cours du premier rôle et 7 journées à habiller les ponts de la Cisse « a la venue du roy » au cours du 2e rôle (*FSL*, f°77v° et 138v°). De février à juillet 1496, il fournit et pose le bois nécessaire à l'entretien des ponts de la ville (*ACA,* CC 111, f°24). Du 14 juillet au 6 septembre 1496, il fournit et emploie du bois scié pour l'entretien des ponts de la Loire et des portes de la ville (*ACA,* CC 111, f°29r°). En 1496–1497, il réalise et lève la charpenterie du portail près du moulin de l'Aumône (*ACA,* CC 112, f°23v° et 24r°). Le 23 décembre 1502, il travaille à la tour de l'horloge et sur les ponts et fournit du bois (*ACA,* CC 117, f°27v°). En 1503, il perçoit un reliquat de salaire pour avoir fait la charpente de la tour et mis en place l'horloge de la ville (*ACA,* CC 118, f°29v°). En avril 1505, il fait des latrines sur les murailles de la ville qui exigent 7,5 toises de soliveaux et 2,5 toises de colombes ainsi que des planches (*ACA,* CC 120, f°32v°).

Cathé/Cathey Guillaume, charpentier : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 3 premiers rôles pour 66 20 et 65 journées (*FSL*, f°75r°, 137r° et 206r°).

Cauchinart /CochinartRoulin, lieutenant du bailli, capitaine de la ville : il apparaît dans les comptes de la ville comme lieutenant du bailli d'Amboise en 1475 (*ACA*, BB 1, f°70 r°), puis comme capitaine d'Amboise. Le 6 octobre 1479, pour préserver les ponts il fait remplir les « argeaux » des ponts qui sont vers la ville de grosses pierres de moellon (*ACA,* CC 101, f°16). Le 1er avril 1480, il reçoit 12 ℓ. pour payer 12 journées de manœuvres employées en janvier et mars à dégager l'arche des ponts qui est vers la ville des « terriers » qui l'encombraient.et à nettoyer les places du Petit Fort destinées aux nouvelles halles, ainsi que 6 journées de charretiers pour emporter les « terriers » sur les ponts afin de les vider dans les « argeaux » (*ACA,* CC 102, f°15). Le 25 août il perçoit 14 ℓ. 6 s. 1 d. pour rétribuer : les paveurs qui ont pavé entre la porte du Petit Fort sur la rivière et la porte du guichet

Errart, les hommes qui ont ôté les « terriers » des ponts, et les maçons qui ont monté les murs de la garde-porte mise à l'extérieur du Petit Fort. Il fait refaire la margelle du puits étant près des halles (*ACA,* CC 102, f°20). En octobre, il touche 18 ℓ. 17 s. 11 d. en remboursement des cordes et câbles qu'il a livrés pour servir à l'engin qui a battu les pieux de l'« argeau » du pilier large des ponts de bois il fait porter 200 tombereaux de moellons aux « argeaux » et rétribue les nautoniers qui ont conduit les 2 chalands et chargé les pierres qu'ils ont apporté aux « argeaux » et ceux qui ont fait les fagots d'épines ; enfin il fait appareiller l'engin (*ACA,* CC 102, f°21°). En janvier 1481, la ville lui remet plusieurs versements pour refaire à neuf, par ordre du roi, « le pont de la poterne » du château tant de pierre que de bois (*ACA*, CC 102, f°26). En août 1481, on le rembourse de 2 charrettes de bois achetées durant l'hiver et stockées dans la Nonnerie pour faire du feu aux guets de nuit, de plusieurs châlits, huis et fenêtres destinées à « plusieurs maisons estant au grant chastel dudit amboise »où étaient logés Hervé Duqueriel, capitaine de 200 archers du roi et ses gens, pour la garde du dauphin, ainsi que de plusieurs fagots et de 50 tombereaux de moellons destinés à l'« argeau » du grand pilier de pierre de la garde-porte des ponts de bois (*ACA,* CC 103, f°14). Le 18 décembre1481, il fait recharger de 26 tombereaux de moellons le même « argeau » et réparer le pilier (*ACA,* CC 103, f°24v°25). Le dernier jour de novembre 1482, il se fait rembourser ses frais engagés à curer la rivière de la Masse longeant les murs depuis la tour Boileau jusqu'à la porte Saint-Denis. Il fait faire un grand et large chemin allant de « la poterne » du château jusqu'au Clos-Lucé afin que « monseigneur le daulphin et autres du chastel allassent plus aisément dudit chastel au clou ». Enfin, il fait refaire des ponts sur la Cisse (*ACA,* CC 104, f°25).

Cave Emar, clerc des offices du roi : il est cité dans les délibérations de la ville le 14 février 1472 date à laquelle on lui accorde de poser des corbeaux dans les murs de la ville (*ACA*, BB1, f°54v°).

Cavee Loyse, (fille de Marie Cavee) : elle apparaît en 1483 dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 20 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Certain Jacquet, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1511 pour avoir travaillé aux mois d'août et septembre à la réparation des grands ponts de bois de Loire (*ACA,* CC 124, f°36r°).

Chabanes Anthoine, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en mars 1500 pour avoir refait en février la maçonnerie de la porte Titery qui a été élargie, pour avoir posé la gouttière de la porte Neuve et rehaussé la muraille, pour avoir remis des pierres de taille au pilier de la garde-porte « de dessus les ponts » et rehaussé le mur d'un pilier de la Loire à la hauteur des planches du pont (*ACA,* CC 115, f°9). En mai 1500, il taille les 6 corbeaux de la maison de la ville et répare quelques endroits où la maçonnerie des murs de la ville est affaissée (*ACA,* CC 115, f°12).

Chabault Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1503 comme détenant une parcelle appartenant auparavant à Guillaume de Bray ainsi qu'un arpent et demi de vigne qui fut à feu Mathelin Leschassier, assis au clos surplombant Saint-Denis (*ACA,* CC 118, f°3).

Chabert Colas, maçon : il est cité en 1496 dans le compte du château au cours du 3e rôle pour 62 journées (*FSL*, f°169v°).

Chaffert Pierre, manœuvre : il est cité en 1495-1496 dans le compte du château au cours des deux premiers et 4e rôles pour 65, 69 et 64 journées (*FSL*, f°52r°, 114v° et 242r°).

Chaillou Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1511 pour avoir arraché les vieux pieux, battu les grands « pichons » et posé des « traines » et « chevalets » aux grands ponts de bois (*ACA,* CC 124, f°36) en août 1511 il est rétribué pour avoir travaillé à la porte Saint-Denis et aux grands ponts de bois (*ACA,* CC 124, f°36v°-37r°).

Chaillou Jehan l'aisné, « perrier » de Lussault : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il livre 200 quartiers de pierres de Lussault au cours du 1er rôle, 400 quartiers de pierre dans le 2e rôle et 550 quartiers dans le 4e rôle (*FSL*, f°64r°, 126r° et 254r°). Dans les comptes de la ville, il vend, le 22 juin 1501, 4 pierres du haut banc de Lussault de 4,5 pieds de long et 1 pied 4 doigts de hauteur pour le puits du carroir (*ACA,* CC 116 f°28). En 1501 il est rétribué pour 59 journées sur le chantier du château (*BnF*, ms. fr. 20579, pièce 275) en septembre, il vend à la ville1 pierre dure de 4,5 pieds de long, 2 pieds de large et 1,5 pied de haut, 5 pierres de 1,5 pieds de long et 3 pieds de large et 1 pied de haut et 10 pierres de 2 pieds de long par 1 pied de haut et 1,5 pied de profondeur, le tout provenant du haut banc de Lussault pour le puits du carroir St Denis(*ACA,* CC 116, f°29). En octobre 1502, il fournit 50 quartiers du bas banc de Lussault pour faire le portail et voûte sous l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 117, f°24). Le 7 novembre 1507, il vend 10 pierres du haut Lussault de 3 pieds de long et 1,5 pied de large pour faire la bordure du pavé le long des grands ponts de bois devant l'hôtellerie où pend pour enseigne l'image Notre-Dame (*ACA,* CC 122, f°32r°).

Chaillou Laurens, apothicaire : il apparaît en 1495-1496 dans le compte du château, au cours du 1e rôle, pour treize livres d'ocre jaune (*FSL*, f°84r°). En novembre 1496 il vend 18 torches, 7 torches de 1 livre, 6 torches pesant 3 quarterons de cire, 4 torches de 1 livre, 5 torches de 1 livre, 4 torches de 3 quarterons pour aller au devant de la reine qui vint le soir de Tours au château d'Amboise (*ACA,* CC 111, f°33) En octobre 1497 il fournit 2 livres de

dragées, perles, canelle et amandes confites pour être données quant on fit les feux en la ville pour les bonnes nouvelles qui vinrent d'Angleterre et en décembre: 5 torches de cire de 1 livre, 1 livre de grosse bougie et 2 autres torches de ½ livre de cire pour le *Mystere de la Nativité* (*ACA,* CC 112, f°30r° à 31r°) . En avril 1498, il vend 41 torches de 1 livre et 4 de 1,5 livres plus 13,5 livres de bougies sur les 95 torches achetées par la ville, pour le service du feu roi Charles et accompagner le corps hors de la ville (*ACA,* CC 113, f°24) et, le 21 novembre 1499, 3 chopines et 2 quartes d'ypocras sur les 5 données au Chancelier, au trésorier et au lieutenant (*ACA,* CC 114, f°31v°).

Chaillou Loys : il est cité dans les comptes de la ville le 31 janvier 1496 pour 42 tours de charroi effectués depuis le 1er octobre pour apporter chaux et sable au portail de l'Aumône (*ACA,* CC 110, f°37). Dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne, en 1494 il est cité comme concierge du château (*BnF,* ms. fr. 22335, p. 147).

Chaimeau Perrin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en mars 1468 pour avoir planté 2 charretées de gros pieux dans la douve près de la tour Boilliau et dans celle de la tour Heurtault (*ACA,* CC 89, f°10v°).

Chaimeleau Pierre, maçon : il apparaît sur le chantier du château en 1495 au cours du 1er rôle où il taille en tâche 1 pilier de pierre dure de 8 pieds de long, 200 « pierres pendans », 4 petits piliers de pierre de la carrière de La Ronde, 1 autre petit pilier de pierre dure, 1 ogive, 27,5 pieds de pavé plat, et 75 « pierres pendans » pour faire les voûtes (*FSL*, f°69r° à 70 r°).

Chaingneau Jehan demeurant à Amboise il est cité dans les comptes le 2 décembre 1474 pour la vente d' une pippe de vin donnée par la ville « par le conseil et opinion de plusieurs gens d'icelle » au religieux de Notre-Dame du carmel de Tours qui a prêché tout au long du carême, pour aider les religieux des Carmes à supporter les frais de leur chapitre général qui s'est tenu à Tours (*ACA,* CC 97, f°21r°).

Chainguy/Savigné/ Chavigny Denis : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville d'Amboise en 1473 en même temps que André Lores pour œuvrer sous sa direction aux mois d'août et septembre à la réparation des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire « pour la grande necessite quilz en avoient » (*ACA,* CC 96, f°12v°, 13v°, 14r° et 15r°).

Chaisne/Chesne Glaude, maçon : il est cité en 1495-1496 dans le compte deconstruction du château au cours des 4 rôles pour 65, 62, 69 et 64 journées (*FSL*, f°45r°, 110r°, 178v° et 238r°).

Chaisneau/Chesneau Thomas, maçon il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 4 rôles pour 65, 69, 62 et 63 journées (*FSL*, f°39v°, 105r°, 173r° et 234r°).

Chalandeau Jehan, carreleur : il est cité dans les recettes des comptes de la ville en 1498-1499 pour l'autorisation qui lui a été accordée de mettre sa selle à carreller le long de la muraille du portail de l'Aumône (*ACA,* CC 114, f°18).

Chambellan Jehan, sommelier d'échansonnerie : il est cité en 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit 144 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Chambes Jehan de, seigneur de Montsoreau : gouverneur du château en 1465 il est cité dans les délibérations du conseil de ville (*ACA*, BB 1, f°18v°).

Chambiges/Chambiches Martin, maçon il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville d'Amboise en 1473 en même temps que André Lores pour œuvrer sous sa direction aux mois d'août et septembre à la réparation des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire « pour la grande necessité qu'ilz en avoient » (*ACA,* CC 96, f°12v°), le 1er septembre de même (*ACA,* CC 96, f°13v°) et le 23 septembre sur le même chantier (*ACA,* CC 96, f°15r°). Il est le maître-maçon de la cathédrale de Troyes, de Beauvais (transept) et de Sens (portail nord).

Chameau Alary, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville du 19 septembre 1502 au 31 janvier 1503 pour avoir travaillé en décembre au portail près de la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°38).

Chameau Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour 11 journées employées à réparer le pilier de pierre qui soutient, côté Entrepont, le bout des ponts de bois, vers l'hôtel Peronelle La Royère (*ACA,* CC 103, f°18).

Chamin Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville, en juin 1511, pour avoir secondé les charpentiers aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 124, f°31).

Chammeau Colin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir retiré de la pierre de moellon qui était dans les douves du Petit Fort près de l'église des Bons Hommes devant servir aux réparations de la ville (*ACA,* CC 113, f°29v°).

Champaigne Gervaise, « perrier » de Lussault : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il livre 50 quartiers de pierres de Lussault et deux fois 300 quartiers de pierre dans les 1er 2e et 4e rôles (*FSL*, f°64r°, 126r° et 255r°). En septembre 1495, il fournit 80 quartiers de pierre de Lussault pour le portail de l'Aumône (*ACA,* CC 110, f°36).

Champbellin Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 4 septembre 1471 pour 3 journées employées à faire les « estanches » au pilier de la Braye des ponts (*ACA,* CC 93, f°14).

Champion Guillaume, nautonier : il est cité pour la première fois dans les comptes de la ville le 3 juillet 1452 pour avoir participé à faire le « bateys » pour détourner l'eau du pilier de la Braye de Loyre (*ACA,* CC 78, f°12r°) en

1452 il est rétribué les 10, 24 et 31 juillet pour avoir fait les « estanches », repêché des pierres dans la Loire et servi les maçons pour la réparation du vieux pilier de la Braye, de même les 7 août et 12 octobre (*ACA,* CC 78, f°12, 15v°,16, 17r° 20r° et 28r°). En août 1458, il est rétribué pour avoir battu les pieux pour faire les « estanches » du pilier neuf près de la grosse tour du pont et les écoper (*ACA,* CC 82, f°15r°). Le 28 juillet 1471, il se charge, par deux fois, de curer et nettoyer le puits du carroir (*ACA,* CC 93, f°12).

Champion Pierre, charretier : il apparaît en 1483 dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et il perçoit 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Champy Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir porté avec d'autres 363 planches du port à l'hôtel de ville pour la réparation des ponts et avoir participé au nettoyage de la Masse (*ACA,* CC 113, f°28v°).

Chandon Jehan de : il est cité en mai 1470 dans les comptes de l'argenterie de Louis XI où il perçoit la somme de 30 écus d'or valant 16 ℓ. 5 s. t. pour être allé chercher avec son père une de ses soeurs pour l'amener à Amboise comme demoiselle de compagnie de la reine (*AN*, KK 62).

Chaniguau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1455 pour avoir écopé les « estanches » du pilier de la tour du pont (*ACA,* CC 79, f°14v°).

Chanin Thomas, homme de bras et nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour 5 journées employées ce même mois à battre les pieux et « pichons » de l'« argeau » fait neuf au devant du pilier qui porte et soutient le bout des ponts de bois devers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°17v°). Le 6 octobre 1482, il est rétribué pour avoir fait en septembre 150 fagots d'épines pour les « argeaux » des ponts de pierre les avoir menés en sa sentine aux « argeaux » et y avoir mis des pierres (*ACA,* CC 104, f°19°).

Channe/Chasne/ChaninePierre dit Merigot: il est cité dans les délibérations du 24 octobre 1467 où il déclare pouvoir prêter chevaux et tombereaux pour évacuer les « terriers » venant du château et jetés au pied du promontoire (*ACA*, BB 1, f°33r°). Le 26 juillet 1468 il enlève les « terriers » du pied de la tour Garçonnet (*ACA,* CC 89, f°10v°). En janvier 1470, il passe2 journées à ôter les « terriers » du Petit Fort et nombre d'autres transports pour les travaux menés dans la ville (*ACA,* CC 91, f°18). En novembre 1471, il vend des poissons à la ville pour en faire présent à Jehan Bourré (2 brochets, 2 plies et 1 anguille) (*ACA,* CC 93, f°16). En juin 1475, il travaille à nouveau aux « terriers » et il vend de l'avoine à la ville (*ACA,* CC 98, f°23). En octobre 1477, il fournit 2 muids d'avoine à la ville qui les offre à Estienne Leloup étant au Clos-Lucé (*ACA,* CC 100, f°17).

Channe/Chaume Collin dit Merigot : il est cité dans les comptes de la ville le 29 décembre 1468 pour avoir transporté 36 timbereaux de sable des grèves de Loire jusqu'au mur du Petit Fort qui est vers le vent d'amont au pied du château 5 pippes de chaux plus 4 pippes d'eau (*ACA,* CC 90, f°3r°).

Channeau André, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 12 juillet 1472 pour avoir fait des fagots destinés aux « estanches » du pilier de la Braye, éteint la chaux et assis la barrière ailleurs sur les ponts (*ACA,* CC 97, f°10r°).

Channin Macé, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1511 pour avoir secondé les charpentiers et maçons sur le chantier des grands ponts de bois et du pilier qui a été restauré près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame (*ACA,* CC 124, f°34v°-35r°).

Channin Michau, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en février 1504 pour avoir apporté du pavé depuis la « perriere » Estienne Bonnet jusqu'au carroir Saint-Denis (*ACA,* CC 119, f°38v°).

Channin Pierre, maçon : il apparaît en 1495-1496 dans le compte de construction du château au cours des 1er et 2e rôles pour 27 et 5 journées (*FSL*, f°44r° et 107v°).

Channot Guillaume, charretier demeurant Amboise : il apparait le 18 décembre 1471 dans les comptes de la ville pour 48 tours de charroi effectués en octobre et novembre entre l'île de Saint-Sauveur et les ponts où il a apporté chaux et sable, 6 corbeaux et 10 grandes pierres employées à les réparer, des tuiles pour couvrir la garde-porte des ponts et, rapporté le bois scié et les pieux ôtés des « estanches » du pilier de la Braye jusqu'à la tour Cormeraye (*ACA,* CC 93, f°20). Le 12 juillet 1472, il est rémunéré pour avoir fait des fagots destinés aux « estanches » du pilier de la Braye que l'on veut appareiller, éteint la chaux et assis la barrière ailleurs sur les ponts (*ACA,* CC 97, f°10r°).

Chanoine Pierre, maçon : il apparaît en 1495-1496 dans le compte de construction du château au cours des 4 rôles pour 65, 68, 62 et 64 journées (*FSL*, f°42v°, 107v°, 176v° et 236r°).

Chanteau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour 20 journées employées à battre les pilotis sous le pilier de pierre au bout des ponts de bois et à servir les maçons (*ACA,* CC 103, f°17).

Chanteau, maçon : En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 22 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Chapeau Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville pour avoir d'août à octobre 1458 servi les maçons, fait du mortier et écopé les « estanches » (*ACA,* CC 82, f°19r°). le 2 novembre 1464 pour avoir dégagé de dessous les « terriers » provenant du château 51 pierres de taille afin de les employer à réparer les ponts de pierre (*ACA,* CC 84, f°16r°). En août septembre et octobre, il sert les maçons qui restaurent l'extrémité

de l'arche de pierre des ponts vers la ville et 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire ; il cure et nettoie sous l'arche ; il bat une grande quantité de pieux pour faire les fondations des piliers ; il aiguise les pieux et fait le mortier (*ACA,* CC 84, f°16v°). Du 22 octobre au 16 décembre 1464, il aide à achever l'« argeau » du pilier de la tour du pont (*ACA,* CC 84, f°17v°). En juillet 1472, il est rétribué pour 12 journées passées à faire des fagots et à colmater les « estanches » du pilier de la Braye des ponts, à les écoper et servir les maçons (*ACA,* CC 95, f°10v°, 11r°, 13r°, et 14r°). Le 31 janvier 1473, lui sont réglées 22 journées ouvrées avant le 4 août 1465 à servir les maçons qui travaillaient aux murailles de la ville (*ACA,* CC 95, f°10). En 1473, il travaille sur le chantier des ponts de pierre de la vieille Loire. Le 2 août, il fait les « estanches » et sert les maçons qui restaurent les piliers des ponts de pierre (*ACA,* CC 96, f°12). Le 12 octobre il est rétribué, pour 15 journées occupées à éteindre la chaux et à servir les maçons et pour avoir ôté les « terriers » et les ordures des murs de la ville depuis la porte Saint-Simon jusqu'à la tour Féalen (*ACA,* CC 96, f°15 et 16). En septembre 1491, il travaille aux « argeaux » des grands ponts (*ACA,* CC 108, f°46v°).

Chaperon Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1467 pour avoir vendu en 1465en 1 millier de grosses briques livrées pour les retraits près de la tour du pont (*ACA,* CC 88, f°1v°).

Chappeau Jehan, « bouzilleur » : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1495 pour avoir terrassé et enduit « le dessus de la cloison des chambres » du portail des ponts (*ACA,* CC 110, f°28v°). En avril 1498, il fait les 2 planchers de la tour de l'Horloge et enduit le mur à l'endroit de l'ancienne brèche (*ACA,* CC 113, f°26).

Chappeau Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 31 mai 1471 pour 13 journées effectuées en avril et mai employées à servir les maçons qui travaillaient à la carrée du puits du carroir, au boulevard de la porte Galaffre et à réparer le mur qui est sous le pont de la Boucherie vers l'hôtel Denis Leguenays (*ACA,* CC 93, f°10). Le 20 juillet 1472, il est rétribué pour avoir fait les « estanches » et servi les maçons au pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°11r°). En 1473, il travaille sur le chantier des ponts de pierre de la vieille Loire. Le 2 août, il fait les « estanches » et sert les maçons qui restaurent les piliers des ponts de pierre (*ACA,* CC 96, f°12). Le 2 septembre, il fait toujours les « estanches » (*ACA,* CC 96, f°13) le 26 septembre 1473 lui sont payées 2 journées employées à servir les maçons qui restauraient les piliers des ponts de pierre, et à démonter les échafaudages (*ACA,* CC 96, f°15). En août 1474, sur le même chantier, il fait le mortier et sert les maçons (*ACA,* CC 97, f°16r°).

Chappelain Alin, manœuvre : il apparaît en 1496 dans le compte du château au cours des quatre rôles pour 65, 37, 62 et 64 journées (*FSL*, f°54r°, 117r°, 184r° et 244v°).

Chappelle Germain, le charretier de : il est cité dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour avoir apporté en charroi 10 grosses pierres près d'un des piliers des ponts de Loire (*ACA,* CC 125, f°63v°).

Chappelle Germain, paveur demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1504 pour 17 toises de pavé qu'il pose et relève sur les ponts de pierre, devant les grands moulins (*ACA,* CC 120, f°31v° et 32r°). En juillet, il pave 12 toises à la porte Tripière (*ACA,* CC 120, f°32v°). En septembre 1505, il pose 40 toises de pavé sous le portail près de l'église Saint-Simon et taille du pavé de Rochecorbon (*ACA,* CC 120, f°41v°). En novembre 1506, il fait et relève 14,5 toises de pavé sous le portail de dessus les ponts de Loire : à l'entrée de la ville et sur le pont au long du pont-levis, auquel il emploie 3 tombereaux de sable (*ACA,* CC 121, f°39r°). Il pose aussi 4 toises de pavé devant l'image Notre-Dame de la Meyte et devant la chapelle Saint-Mamer. En mars 1507, il pose 14 toises de pavé réparties entre la porte des Bons Hommes, la porte Saint-Denis et la porte Neuve (*ACA,* CC 122, f°27v°). En décembre, il pave 74 toises au bout des ponts près de la croix du côté de l'amont pour lesquelles il fournit les matériaux (*ACA,* CC 122, f°36v°). En juillet 1508, il pose 5,5 toises à l'entour du puits neuf du Petit Fort, à la porte du port et en divers endroits sur les ponts de pierre (*ACA,* CC 123, f°46r°). En septembre, il relève 8 toises de pavé : à la porte Saint-Denis, à la porte Heurtault et sur les ponts devant les grands moulins (*ACA,* CC 123, f°53v°).En 1508 il pose 18 toises de pavé sur le pont au droit de la Braye, il relève 55 toises de pavé sur les ponts près des moulins et à la garde-porte de dessus les ponts (*ACA,* CC 123, f°62v° et 63). De février à avril 1510, il fournit et pose 1,75 toise de pavé au pied du château près de la porte de Jehanne, 2,5 toises à la porte Heurtault, 8 toises au puits devant la maison de la ville et 28,5 toises aux deux extrémités du pont qui est derrière l'église neuve où il relève 20 toises de pavé (*ACA,* CC 124, f°29v°). Entre juin et janvier 1512, il relève 7 toises de pavé sous le portail de la porte Heurtault, 17 toises au grand carroir et 7 toises sur les grands ponts de pierre près de la porte Boyn, où il met 1,5 toise de pavé neuf (*ACA,* CC 124, f°41v° et 42).

Chapperon Alixandre, menuisier il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 3 premiers rôles pour 63, 67 et 4 journées (*FSL*, f°91v°, 157r° et 220v°). En 1499 il est cité en tant que maçon, dans un fragment de compte du château pour 35 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Chapperon Conrat, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 au cours des 3 premiers rôles pour 65, 69, et 62 journées (*FSL*, f°38v°, 104v° et 173v°).

Chappons Heliot, tanneur : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour une place aux Marais (*ACA*, CC 108, f°14v°).

Chappy Guillaume, « perrier » de Saumur : il apparaît en 1495 sur le chantier du château au cours du 1er rôle, où il vend 75 grands quartiers de pierre de Saumur (*FSL*, f°66).

Chapsel Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 30 avril 1495 pour avoir travaillé sur le chantier du portail du pont depuis mars (*ACA,* CC 110, f°24v°).

Charanton Estienne, menuisier : il apparaît pour la première fois en 1499 pour avoir exécuté au château« les planchers du corps de Maison-Neuf, près de la librairie du château » et pour avoir fourni le bois et réalisé deux écussons de noyer aux armes du roi et de la reine (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit*. 1899, 24 p.). En juillet 1501, il confectionne 1 gabarit de bois pour la mouluration du puits du carroir. Il remet en état les portes du Petit Fort qui avaient été rompues par les charrettes ainsi que les portes de la porte Heurtault (*ACA,* CC 116, f°32). En juillet et août 1506, il barre les fenêtres d'un des ouvroirs du portail de dessus les ponts et pose une tringle au dessus. Il remplace 11 planches de 1,5 toise et de long sur le pont de la porte Heurtault et 2 planches d'1 toise de long assorties d'autres pièces de bois pour les retraits proches du portail du pont. Il réassemble l'échelle de l'horloge de la ville. Il pose 1 huis bâtard à la ruelle située près de l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 121, f°36v°et 37r°). En octobre et novembre, il fournit 11 toises de gros bois de réemploi, pour réparer le pont de la porte Heurtault, et 42 toises pour le pont-levis près la chapelle de la Meyte (*ACA,* CC 121, f°39v° et 40). En décembre, il fabrique un chalit pour la chambre de la maison de ville destiné au peintre qui peint les saintes pour le *Mystere de la Passion* (*ACA,* CC 121, f°40v° et 41). Du 1er avril au 27 novembre 1507, il fournit 6 toises de bois utilisés à faire les « tiensmains » du pont de la porte Heurtault, et 4 toises de bois de réemploi pour restaurer le pont des Fougeraiz. Il ajuste la porte du port Saint-Simon qui ne fermait plus et fournit clous et bois. Il pose 6 fenêtres neuves à l'ouvroir sous l'horloge. Il refait les 2 fenêtres de la garde-porte des ponts qui étaient cassées et répare les barres des autres fenêtres qui étaient rompues ; il met un panneau de bois aux retraits près des ponts où il installe une grosse planche servant de siège (*ACA,* CC 122, f°32v° et 33). En décembre 1507, il fournit 1 pièce de bois de 2 toises de long et 1 pied de large et 6 toises de bois de réemploi pour restaurer le pont de la porte Heurtault et fait 4 marches de bois pour le degré proche de la maison de maître Pierre Le Breton (*ACA,* CC 122, f°41v°). En 1508, il fournit 2 toises de bois de réemploi pour faire des planches et les « tiensmains » du pont des Fougeraiz. Il remplace 2 planches aux retraits de la porte des grands ponts, y met 1 pièce de bois scié et recloue les planches en divers endroits (*ACA,* CC 123, f°53v°). En janvier 1509, il pose 9 toises de bois scié « mis a double joint sur le pont qui a été fait neuf au droit de la Braye pour le paver ». Enfin, il pose 9 toises de planches de 2 toises de long au pont de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 123, f°63r°).

Charbonneau Jehan, valet de fourrière de la reine : il apparaît dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 72 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Chardonneau Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 1e, 3 e et 4 e rôles pour 65, 62 et 64 journées (*FSL*, f°48v°, 180v° et 240r°). En avril 1498, il est rétribué pour avoir aidé à poser le pavé du bout des ponts, curé les grands ponts, rapporté des planches des ponts à la maison de ville et travaillé aux petits ponts de la Masse (*ACA,* CC 113, f°22v°).

Charenton Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 18 octobre 1464 pour avoir participé à la réparation du bout de l'arche de pierre des ponts vers la ville et de 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA,* CC 84, f°14v°).

Chargelou Mathurin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 8 avril 1503 pour avoir, depuis le 27 mars, aidé à la voûte et au portail Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°25).

Charion Jehan, menuisier, demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1469, il fabrique 2 coffres de bois pour mettre aux deux bouts des chariots branlants de la reine (*AN*, KK 68, f°122r°).

Charles Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir avec d'autres déblayé le pied de la tour des « terriers » provenant du château, pour la venue du roi (*ACA,* CC 84, f°17). Le 11 octobre 1472, il est payé pour 9 journées employées à dégager le chemin entre le portail du guichet Errart jusqu'au Petit Fort et au portail de Loire (*ACA,* CC 95, f°18r°).

Charles Thomas, valet de pied : il est cité dans les comptes de la ville le 20 juin 1475 comme devant mener jusqu'à la ville de Dieppe en passant par « Nogent-le-Roy », une pièce d'artillerie composée de 2 pièces pesant 4 000 livres environ, se trouvant au château d'Amboise avec les chevaux et charrois nécessaires (*ACA,* CC 98, f°11v°). En 1483, dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie il perçoit 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op.cit.*, p. 341).

Charoudeau Guillaume : dans les comptes de l'argenterie de François Ier, le 5 mars 1517, il est remboursé de la somme de 197 ℓ. 6 s. t. qu'il a versée pour le paiement de plusieurs maîtres-bateliers qui ont conduit 9 bateaux et mené le roi « et sa suite depuis la ville d'Amboise jusqu'à Ussé quand il est allé récemment à Chinon et Thouars » (*AN*, KK 289, f°504).

Charpentier Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 28 mars 1420 pour avoir travaillé à la brèche apparue dans les murs de la ville près de la Boucherie (*ACA,* CC 71, f°2r°).

Charpentier Mathurin, maçon : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 dans le compte de construction du château au cours des quatre rôles pour 65, 68, 62 et 64 journées. En outre, dans le 2e rôle, il taille en tâche 287 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°43v°, 108r°, 130r°, 177r° et 235r°).

Charpentier Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 2 février 1500 pour avoir effectué divers transports dans la ville (*ACA,* CC 115, f°8). En octobre, il cure et nettoie le port de la rivière de Loire près de la porte Saint-Simon pour le passage du roi qui se rend de Blois à Nantes avec la reine (*ACA,* CC 115, f°15).

Charretier Vincent, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 au cours du 2e rôle pour avoir taillé en tâche 462 quartiers de pierre dure (*FSL*, f° 128r°).

Charron Mathurin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle pour 48 journées (*FSL*, f°50r°).

Charrot Colas, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 au cours des 2 derniers rôles pour 59 et 6 journées (*FSL*, f°177v° et 237v°).

Charruau Estienne, charretier : il apparaît en 1495 sur le chantier du château au cours du 1e rôle où il transporte 3 toises et 21 pieds de pavé (*FSL,* f°198v°).

Charruau Michel : il est cité dans les comptes en 1522-1523 pour le remboursement d'une somme qu'il a prêté à la ville (*ACA,* CC 125, f°85v°).

Charruau Pierre, charretier de Beaulieu : il apparaît en 1496 sur le chantier du château au cours du 1e rôle pour le transport par charroi de 7 petites marches et de 31,5 pieds pavé depuis la carrière de Beaulieu jusqu'au château (*FSL*, f°121).

Chaseron Jehanne de, demoiselle de la reine : elle apparaît en 1483 dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Chasneau Jehan, charretier demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, entre 1468 et 1470, où il est chargé de transporter des toiles de chasse pour le roi (*BnF*, ms. fr. 6758, f°90).

Chassemons François, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 25 novembre 1503 pour avoir refait en pierre dure de Lussault le puits du carroir de Saint-Denis, devant l'auberge de la Corne de cerf (*ACA,* CC 118, f°25).

Chassenay Jehan, menuisier demeurant à Amboise : actif de 1472 à 1495, il est l'un des rares menuisiers à avoir travaillé pour la ville mais aussi fréquemment pour le château. C'est lui qui fabriqua le cercueil et la chapelle ardente de Charlotte de Savoie. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 26 août 1472 où il livre 4 toises de bois scié au mois de juillet pour faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°15v°). En décembre 1480, il installe 3 étals dans les halles du Petit Fort (*ACA,* CC 102, f°21). En décembre1481, il fait 1 table, 2 tréteaux et 2 selles pour la chambre de l'hôtel Marie Pelee où se tient le guêt et il y répare des planches qui étaient rompues (*ACA,* CC 103, f°23). Il figure dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, pour la commande de 2 tables servant de dressoirs, 2 dressoirs mis au garde-manger de la cuisine, 1 table de chêne mise dans la chambre de la reine avec ses trois tréteaux, 1 banc et 1 selle, 2 planches pour faire 2 dressoirs au retrait de gobelet de la reine, 2 grands châlits mis en la chambre des filles de la reine, 1 table garnie de tréteaux mise en la chambre de mademoiselle de Montpensier, 1 table garnie de tréteaux pour la chambre des médecins de la reine, 1 châlit mis dans la même chambre, 1 couchette mise en la chambre de mademoiselle de Musac, 1 écran mis dans la chambre de la reine,1 autre dans la chambre de mademoiselle la princesse de Tarente, 2 contre feux (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 289-290). Il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1470 (*AN*, KK 62, f°10). Dans les compte de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, il est rétribué pour avoir fait un châlit « en maniere de lit de de camp » avec sa serrure et son marchepied, ainsi qu'un banc et une chaire tournante et autres choses (*AN*, KK 80, f°149r°). En mai 1485, il fait une échelle au chariot de la reine Marguerite et divers menus travaux (*AN*, KK 80, f°151r°). En décembre 1483, il fait le cercueil de bois où est mis le corps de la reine enveloppé de toile cirée (*AN*, KK 69, f°114r°) et un grand cercueil de bois où ont été mis les cercueils de bois et de plomb, auquel il met des boucles sur les côtés pour servir à le porter et des barres de fer (*AN*, KK 69, f°114v°). Il livre un coffre « en façon de voulte » pour mettre les cercueils de bois et de plomb et le chariot de la dame sur lequel a été porté son corps d'Amboise à Clery, et il fournit 6 grands bâtons aux maîtres d'hôtel, pour porter le cercueil et six autres bâtons par ce qu'ils étaient trop grêles (tous les bâtons peints de noir) (*AN*, KK 69, f°115r° et 122r°). En outre, il fabrique la chapelle de bois qui est posée dans l'église Saint-Florentin du château d'Amboise, pour exposer le corps de la reine. Il y fait aussi les tréteaux, les grandes selles « a mettre les torches autour dudit corps », 1 coffre pour mettre les écussons pour porter sur les champs et plusieurs chandeliers de bois pour mettre les cierges sur les autels de l'église de Saint-Florentin (*AN*, KK 69, f°142r°).

Chassenay Pierre, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 au cours du 2e rôle pour la confection de 25 « fillatieres » (*FSL*, f°155v°).

Chassenay Thibault, menuisier demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes en 1490 pour le paiement des meubles destinés à la maison de ville : des sièges à dossier et marchepieds, une table garnie de tréteaux, un dressoir et un banc, en outre il réalisa 15 marches pour monter de la rue des tanneries aux murs de la ville (*ACA*, CC 107, f°18). Dans le compte de construction du château de1495-1496, au cours des 2e et 4e rôles, il est nommé pour des travaux non localisés se montant à 69 ℓ. 3 s. et 68 ℓ.19 s. t. et pour 42 journées dans le 2e rôle (*FSL*, f°156r° et 274r°). Dans le compte d'ameublement de 1493-1494, il livre 4 tables de bois de chêne garnies de tréteaux, 1 châlit, 1 couchette de bois pour la chambre des enfants de feu monseigneur de Dunois et 9 tables garnies chacune de 3 tréteaux en chêne pour servir à asseoir et mettre la tapisserie du château d'Amboise (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 288-289).

Chasset Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 au cours du 3e rôle pour 62 journées (*FSL*, f°183r°).

Chassier Jehan, marchand de bois demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 30 novembre 1482 où il est payé du bois carré qu'il a fourni et des 31 tours de charroi qui l'ont acheminé pour la construction des 6 ponts sur la Cisse. Il livre aussi du bois carré employé à couvrir le pont de « la poterne » du château et à faire des « tienmains » le long du chemin qui va de « la poterne » au Clou (*ACA,* CC 104, f°23-24). En septembre 1482, il fournit encore 300 toises de bois carré et de planches pour le même usage (*ACA,* CC 104, f°26). En avril et mai 1485, il vend à la ville 104 toises de planches larges affectées à la réparation des ponts de la ville (*ACA,* CC 105, f°19). En juin 1505, il livre sur les grands ponts, 16 toises de bois devant être débité en planches (*ACA,* CC 120, f°37v°). En septembre 1506, il vend 2 « traines » de bois de 5 toises pour réparer les grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 121, f°38r°).

Chastellain Mathurin, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Chastignier/Chastenier Guillemin, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville pour avoir travaillé du 9 au 28 juin 1494, sur le chantier du portail du pont (*ACA,* CC 109, f°26). il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, il réalise 65, 21 et 28 journées au cours des 1e, 2e et 4e rôles et il taille en tâche, au cours du 2e rôle, 325 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°40r°, 106r°,129r° et 238r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 33 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1) Dans les comptes de la ville, il est rétribué en mars 1505 pour avoir taillé en février 150 quartiers de pierre mises au bout des ponts de pierre près de la croix (*ACA,* CC 121, f°27v°-, f°30).

Chastignier/Chastenier Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 24 juillet 1491 pour avoir remis en état des piliers des grands ponts (*ACA,* CC 108, f°35). Du 9 au 28 juin 1494, il travaille sur le chantier du portail du pont (*ACA,* CC 109, f°26). En 1495 – 1496 sur le chantier du château il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, f°33r°, 99v°, 169v° et 231r°).En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d' avril et juin (*ACA*, II 1) En janvier 1502, il percoit son salaire de 33 journées (*BnF*, ms. fr. 20579, pièce 332) En août 1506, il remet en état le siège et l'autel de la croix du bout des ponts qui avaient été démolis par les charretiers et d'autres (*ACA,* CC 121, f°37r°). En avril 1507, il est rétribué pour avoir maçonné les huisseries étant aux murailles de la ville et du Petit Fort sur la rivière de Loire (*ACA,* CC 122, f°31r°). En juillet 1511, il taille des pierres pour réparer le pilier des ponts étant près de l'hôtellerie de l'image Notre Dame et la garde-porte de Saint-Denis (*ACA,* CC 124, f°35r°). En octobre, il est rétribué pour avoir participé à la réparation des grands ponts de pierre et rehaussé les accoudoirs des ponts (*ACA,* CC 124, f°40v° et 41).

Chatrin Martin : en 1470 il est remboursé de 2 écus qu'ont coûtés les chemises qu'un garde a faites à de nouveaux chiens du roi (*AN*, KK 62, f°21).

Chauderon Guillaume, garde de la forêt d'Amboise en 1470 il conduit au roi de Sicile à Angers une biche cornue (*AN,* KK 62, f°25).

Chaumier Jehan, « perrier » de Bourré : il apparaît en 1496 dans le compte du château au cours du 4e rôle pour avoir livré 1 337 quartiers de pierre de Bourré (*FSL*, f°251r°).

Chaumon Nicolas, « nichaud » demeurant à Laude près de Rodes : en 1469, il vend 15 oiseaux sacrés que le roi a fait mettre en sa fauconnerie (*BnF*, ms. fr. 6758, f°81v°).

Chaumyer Jehan, demeurant à Tours : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1494 où il livre à la ville 75 pierres de Bourré pour de chantier du portail de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA,* CC 109, f°29).

Chaussee Jehan, « pintier demeurant à Tours » : en 1493-1494, il réalise 78 plats grands et moyens, 6 brocs de toutes sortes, 2 garde-manger, 72 écuelles, 1 moutardier, 1 saucier, 1 vinaigrier, 1 verjutier et 6 tierces fortes (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 286).

Chausson Michau, « perrier » de Malvau : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il vend, au cours du 1er rôle, 382 quartiers de pierre de Malvau et 31 sentines de moellon de Malvau ; au cours du 2e rôle, 825 quartiers et 42 sentines de moellons ; au cours du 3e rôle 57 sentines de moellons et 800 quartiers ; et

au cours du 4e rôle pour 800 quartiers de pierre et 35 sentines de moellons (*FSL*, f°55v°, 65v°, 123v°, 200v° et 255r°).

Chauvereau André, charpentier : il est cité en 1495 dans le compte du château en 1495 au cours du 1er rôle pour 19 journées (*FSL*, f°76v°).

Chavigneau Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1458 pour avoir fait les fagots destinés aux « estanches » (*ACA,* CC 82, f°19r°). En 1464, il bat les pieux du « bateys » (*ACA,* CC 84, f°11r°-12r°). En août, septembre et octobre, il est sur le chantier des ponts de pierre de la vieille Loire où il sert les maçons qui réparent l'arche du bout des ponts côté ville ainsi que 4 des piliers. Il cure et nettoie sous l'arche et les piliers, il aiguise et bat une grande quantité de pieux pour faire les fondations, et il fait le mortier (*ACA,* CC 84, f°16v°).

Chemaille Anthoine, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 8 août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38). En septembre il est rétribué pour abaisser le niveau du sol aux abords et dessous le portail proche de l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 120, f°40r°).

Chemaille Thomas, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 8 août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38).

Chenau Macé, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville le 8 août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC120, f°38-39).

Chenau Noël, scieur de long : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1490, pour avoir scié les planches destinées au pont sur la Masse proche du grand marché, « au droit du chemin des marais » (*ACA,* CC 107, f°23). En février 1491, il est rémunéré pour avoir fourni 2 grosses « traines » dans lesquelles ils ont scié, à trois, 112 toises de planches pour l'arche du bout des ponts (*ACA,* CC 108, f°23). En décembre 1497, il scie 66 toises de planches pour la réparation les ponts (*ACA,* CC 112, f°32v°). En 1495-1496, dans le compte du château il réalise 11 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°147v°).

Chenenot Jehan maçon : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 1e et 3e rôles pour 65 et 62 journées (*FSL*, f°33v° et 170r°).

Chenet Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 10 juillet 1496 pour avoir travaillé depuis le mois de février au portail de l'Aumône (*ACA,* CC 111, f°22v°-23r°). En 1495-1496 dans le compte du château, il figure au cours des 2 premiers rôles pour 65 et 21 journées ; en outre, il taille 250 quartiers de pierre dure au cours du 2e rôle, 200 pierres dans le 3e et 262 quartiers de Lussault et Malvau dans le 4e rôle (*FSL,* f°40v°, 106v°, 134r° et 260v°).

Chereau Guillaume, couvreur : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1500 pour avoir recouvert la garde-porte Saint-Denis (*ACA,* CC 115, f°16).

Chereau Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles pour 53 et 69 journées (*FSL*, f°42r° et 107r°).

Chereau Macé, notaire des contrats royaux d'Amboise : en février 1500, il vend 800 ardoises pour la couverture de la lanterne (*ACA,* CC 115, f°10v°).

Chereau Simon, avocat : il est cité dans les comptes de la ville le 9 novembre 1506 pour avoir défendu la ville lors de son procès contre Francoise Prevost, épouse de Pierre Morin (*ACA,* CC 121, f°44v°-45).

Chereau/CherreauJehan, couvreur demeurant à Amboise : actif à Amboise de 1469 à 1488 il participe à plusieurs travaux d'embellissement de la ville. Il apparait pour la première fois dans les délibérations de la ville le 30 septembre 1469 où on lui demande d'éviter que sa gouttière ne coule sur les murs de la ville (*ACA*, BB 1, f°40v°). En janvier 1474, il découvre et recouvre la garde-porte de la porte Saint-Denis en employant 250 lattes, 2 000 clous à lattes et à ardoises, 17 chevilles de fer à chanlatte, 200 tuiles et 200 ardoises (*ACA,* CC 96, f°19). En juin, il livre et emploie 700 tuiles, 6 faîteaux et 150 lattes pour couvrir les garde-portes de la porte Heurtault et du Petit Fort. Il travaille 9 journées aux 2 garde-portes ainsi qu'à la grosse tour des ponts de Loire qu'il découvre et recouvre pour fixer les girouettes (*ACA,* CC 97, f°14). En juin 1475, il livre des lattes, chanlattes grandes et petites, clous, tuiles et ardoises pour la garde-porte neuve de la porte Titery et il passe une journée à la couvrir (*ACA,* CC 98, f°15v°). En janvier 1478, il couvre d'ardoises la charpente du puits du faubourg Saint-Denis et fournit tous les matériaux (*ACA,* CC 100, f°20). En janvier 1480, il couvre en tuiles les retraits fait récemment à la tour du pont près la Meyte, il recouvre une partie de la garde-porte des ponts qui avait été démolie pour enlever la cheminée et fournit tous les matériaux (*ACA,* CC 101, f°19). En 1480, il accomplit 7 journées pour couvrir la halle du Petit Fort entre le portail et le pied du château pour laquelle il a livré 6 000 bardeaux, 1 100 lattes et 10 toises de chanlattes (*ACA,* CC 102, f°18). En décembre 1480, il passe 2 journées, dont 1 journée avec son valet, à achever de couvrir les halles le long du mur fait neuf vers la rivière pour lesquelles il fournit 50 lattes, 50 chanlates et 1 100 tuiles et 8 seaux de mortier. Il passe 2 autres journées à couvrir la garde-porte « mise hors du Petit Fort » près du portail du port et y utilise 250 tuiles neuves et un épi de faîtage (*ACA,* CC 102, f°24).En

décembre 1488 il reprend la couverture de la maison de ville après le passage des maçons qui ont bâti les cheminées ; il couvre aussi les garde-portes de St Denis et de la porte Heurtault (*ACA*, CC 107, f°25)

Cherny Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1481 pour 7 journées passées à battre les pieux et « pichons » de l'« argeau » neuf du pilier de la garde-porte des ponts, 1 journée à le remplir de pierres et 2 journées dans l'île Saint-Jehan à faire des fagots pour les « estanches » (*ACA,* CC 103, f°15r°v).

Cheron Denis, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 4e rôle pour avoir taillé en tâche 225 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°259v°).

Cheron Vincent, poissonnier : il est cité dans les comptes de la ville le 14 août 1487 où il vend 1 gros brochet et 1 grosse carpe offerts à Raymond de Dezest, alors nommé valet de la chambre du roi (*ACA,* CC 106, f°20). En juin 1495, il vend 1 gros brochet, 2 carpes, 1 « barbeau » et 100 écrevisses pour monseigneur de Suiray, bailli d'Amboise (*ACA,* CC 110, f°28).

Chesiere Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir battu les pieux pour faire le batardeau du pilier neuf près de la tour du pont et pour l'avoir écopé (*ACA,* CC 82, f°14v°). Le 3 octobre 1466, il est rémunéré pour avoir enlevé de la porte du Petit Fort les « terriers » provenant du château (*ACA,* CC 86, f°12v°). Le 11 octobre 1472, il perçoit le salaire de 9 journées employées à dégager le chemin entre le portail du guichet Errart au Petit Fort et le portail donnant sur la Loire (*ACA,* CC 95, f°18r°). Il est rétribué le 26 septembre 1473 pour avoir servi les maçons qui restauraient les piliers des ponts de pierre et démonté les échafaudages (*ACA,* CC 96, f°15v°).

Chesiere Mathelin, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville le 28 août 1471 où il bat les pieux et fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA,* CC 93, f°13).

Chesnaie Collinet de la, maître d'hôtel du roi : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il est cité en tant que tel. Il dispose d'une chambre au château (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*).

Chesnau Jehan le jeune, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville le 28 mai 1475 pour avoir servi les maçons qui réparent l'arche des ponts de pierre vers les moulins et pour avoir éteint la chaux et fait le mortier (*ACA,* CC 98, f°12°). En décembre 1496, il bat les « pichons » pour les grands ponts (*ACA*, CC 111, f°29v°).

Chesneau Estienne, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1503 pour avoir travaillé au portail proche de la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°38).

Chesneau Jehan l'esné, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 28 mai 1475 pour avoir servi les maçons qui réparent l'arche des ponts de pierre vers les moulins et pour avoir éteint la chaux et fait le mortier (*ACA,* CC 98, f°12°). Le 20 décembre 1496, il est rémunéré pour avoir battu les « pichons » pour les grands ponts (*ACA,* CC 111, f°29).

Chesneau Jehan, charretier il apparaît dans les comptes de la ville le 3 juillet 1457 pour avoir transporté de la pierre de taille et du moellon des grèves de Loire jusqu' au mur neuf de la Boucherie (*ACA,* CC 81, f°10v° et 11v°). Le 25 mars 1465, il est rémunéré pour avoir débarrassé les « terriers » du Petit Fort (*ACA,* CC 85, f°10v°-11r°).

Chesneau Thomas, maçon : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle pour 69 journées (*FSL*, f°105r°).

Chevalier Jehan, tondeur : il est cité dans les comptes de la ville en 1455 pour la vente d'un vieux « pichon » (*ACA*, CC 79, f°9v°).

Chevalier Julian, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 113, f°27v°-28).

Chevalier Supplice : il apparaît dans les comptes de la ville en 1449 pour la redevance d'un quartier de chènevière attenant à sa maison et au chemin d'Amboise à Montrichard (*ACA,* CC 75, f°6v°), et en 1450-1451, pour une pièce de chènevière située à Villiers attenant à son verger (*ACA,* CC 77, f°4r°).

Chevallier Jehan, pelletier : il apparaît dans les comptes de la ville de 1490-1491 à 1493-1494 où il loue une place des marais à l'ouest (*ACA,* CC 108, f°12 ; CC 110, f°12).

Chèze (la belle), hôtelière : elle apparaît dans une quittance d'octobre 1500 pour avoir fourni le linge et autorisé les gens de la ville à prêter la main à un souper offert le 14 Octobre par les habitants de la ville à monseigneur le lieutenant Courrel (*ACA,* CC 202, f°52).

Cheze Pierre : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 mai 1421 pour 26 tours de charroi effectués pour apporter du bois destiné aux réparations de la ville (*ACA,* CC 71, f°3r°).

Chezie Michau, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1495 sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°29).

Cheziere Jacquet, chaufournier de Maillé : il apparaît dans les comptes de la ville le 13 juillet 1485 pour avoir vendu 6 pippes de chaux de Maillé destinées au boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°20).

Chinon Pierre, menuisier : il est cité en 1496 dans le compte de construction, au cours du 2e rôle, pour 8 journées (*FSL,* f°156v°).

Chisse Anthoine, menuisier il est cité dans le compte de construction du château en 1496 au cours du 2e rôle pour 4 journées (*FSL,* f°220v°).

Choset Jehan : il apparaît dans les comptes de la ville en 1422 pour avoir vendu 2 charretées de « pichons » (*ACA,* CC 72, f°5r°).

Chriposle Maturin, charpentier : il est cité en 1495 dans le compte du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle pour 35 journées (*FSL*, f°76r°).

Ciguoigne/Siguoigne Martin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans le compte du château de 1495-1496 au cours des 3 derniers rôles pour 31, 62 et 63 journées (*FSL*, f°117v°, 184v° et 244v°). Dans les comptes de la ville, en novembre 1507, il pose des planches pour remettre en état les grands ponts de bois de la Loire et les ponts des portes Saint-Denis, Heurtault, Titery (*ACA,* CC 122, f°31).

Cimier Guillaume, huissier : il apparaît en 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Ciquault Thomas, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville le 27 juillet 1465 pour avoir servi les maçons travaillant à la fissure du mur de la ville derrière la maison du seigneur des Arpentis (*ACA,* CC 88, f°1r°). En août 1465, il aide à rehausser les murs près de la tour du pont et à reboucher et reparementer la brèche de l'arche (*ACA,* CC 88, f°2r°)

Ciquault Thomas, manœuvre :(peut être le même) il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1495 pour avoir travaillé sur le chantier de réédification de la grosse tour en tête de pont depuis le mois de mars (*ACA*, CC 110, f°24v°) En juin à décembre 1495, ilest sur le chantier de la tour de l'Horloge; en juin il seconde les enduiseurs qui oeuvrent à la grosse tour en tête des ponts (*ACA*, CC 110, f°25, 26, 28, 29 31 et 32). En septembre et octobre 1497, il travaille à la réparation des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre et à habiller les ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24-25).

Clabault Berthelemy /Berthelot, orfèvre demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1493 où il reçoit 18 ducas en paiement d'1 coupe d'argent doré qu'il réalise pour l'entrée du dauphin (*ACA,* CC 109, f°23). Dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en 1492-1493, il refait le « tappon d'un flacon et le cloir quj tient les charnieres du couvercle d'ung grant pot quj ont esté baillez pour ladicte dame aux ambassadeurs d'Angleterre » (*AN*, KK 83, f°120). En 1493-1494, dans le compte d'ameublement du château, il est chargé de peser une partie de la vaisselle d'argent achetée pour le château. (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 285). En 1495 dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, il apparaît, réalisant de menus travaux d'orfèvrerie (*AN,* KK 228-229).

Clabault Pierre, orfèvre demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans le compte d'ameublement de 1493-1494 où il réalise 28 pièces d'argenterie (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 296). En 1517, il exécute une chaîne à la commande du roi (*AN,* KK 289, f°415). En 1505, il parait dans les comptes de la ville parce qu'il détient une parcelle auparavant détenu par Jehan Durant au faubourg Saint-Denis (*ACA,* CC 120, f°14).

Clarain Pierre, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 12 juin 1475 pour 6 journées employée à tailler des pierres pour l'arche des ponts de pierres, vers les moulins (*ACA,* CC 98, f°14).

Clemenceau Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 10 décembre 1471, pour 9 journées employées à faire les « estanches » des piliers de ponts et à travailler au puits de la porte Titery qui était fendu, à le curer et à le démonter pierres à pierres (*ACA,* CC 93, f°16).

Clemenceau Robin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1481 pour 7 journées passées à battre les pieux et « pichons » de l'« argeau » neuf du pilier de la garde-porte des ponts, 1 journée à le remplir de pierres et 2 journées dans l'île Saint-Jehan à faire des fagots pour les « estanches » (*ACA,* CC 103, f°15).

Clement Macé, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 derniers rôles, pour 69, 62, et 64 journées (*FSL*, f°113v°, 182r° et 214v°).

Clement/Clemens Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville de février à mars 1504 où il sert les paveurs au carroir Saint Denis ; du 10 au 17 août, il aide à réparer les arches et « argeaux » près des moulins (*ACA,* CC 119, f°28-29 et 30). Le 8 août 1505, il est rétribué pour avoir curé et nettoyé la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38). Du 5 février au 21 avril 1506, il aide à la réparation du bout des ponts (*ACA,* CC 121, f°30) puis il seconde les charpentiers qui réparent les grands ponts de bois de la Loire, les ponts de la porte Titery, de la porte Neufve et de la porte Tripière (*ACA,* CC 121, f°33v°).

Clereau Noel, manœuvre : il est cité en 1495 dans le compte du château, au cours du 1e rôle pour 65 journées (*FSL*, f°54r°).

Cleree Guillaume, marchand suivant la cour : le 3 mars 1467, il est payé de trois aunes de grosse toile livrées à Pierre Maleveste, valet de fourrière du roi pour tendre devant la cheminée de la chambre du roi (*AN,* KK 61bis, f°8).

Cleret Pierre, maître d'hôtel de la reine : en 1483, dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie il reçoit 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 339).

Clocquet, marchand demeurant à Amboise : en 1484-1485 il vend trois toques noires pour les pages de la reine

Marguerite (*AN,* KK 80, f°149).

Cloctet Guillaume, clerc et greffier d'Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1449 comme détenant une parcelle appartenant auparavant àJehan Badier l'aisné et pour deux arpents de terre sis en la Varenne d'Amboise (*ACA,* CC 75, f°5r°). En 1449-1450, il détient un courtil attenant à sa maison (*ACA,* CC 76, f°3r°).

Clot petit Collin, sergent du roi à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1464 pour avoir, en février et mars, fait travailler les habitants des villes et faubourgs à débarrasser le Petit Fort des « terriers » provenant du château d'Amboise (*ACA,* CC 84, f°10r°).

Clotet Abel : il est cité dans les comptes de la ville en avril 1463 pour le remboursement d'une somme dérisoire avancée à la ville (*ACA,* CC 83, f°12v°).

Clotet Jullian : il est cité dans les comptes de la ville le 17 juin 1476 pour avoir reçu de la ville une avance sur les dépenses qu'il allait engager en entreprenant un voyage à Lyon, devers monseigneur le bailly d'Amboise, pour lui porter un rapport de la justice d'Amboise sur le meurtre de Michau Pottier, tué dans la forêt d'Amboise afin qu'il expose au roi la version des faits des habitants et que ces derniers n'encourent aucune sanction (*ACA,* CC 99, f°15).

Cochon Jehan dit Sourrier : il est cité dans les comptes de la ville le 20 mai 1505 pour avoir vendu 1 grosse pièce de bois carré de 5,5 toises de long et de 2 pieds de côté (*ACA,* CC 120, f°35v°).

Cochon Jehan, faucheur : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville. (*ACA,* CC 113, f°27v°-28).

Cochon Macé, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour 5 journées passées à battre les pieux et « pichons » de l'« argeau » neuf situé devant le pilier portant le bout des ponts de bois vers l'hôtel Peronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°17v°). En 1495, sur le chantier du château il effectue 65 journées au cours du 1e rôle du compte (*FSL*, f°50v°). En février 1504, il va découvrir la carrière de Lussault pour que l'on puisse en extraire du pavé destiné au carroir Saint-Denis (*ACA,* CC 119, f°30v°).

Cochon Martin, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1503 pour avoir conduit du 27 mars au 8 avril la maçonnerie et dirigé les maçons qui œuvrent à la voûte du portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°24). De juin à août 1504, il est nommé comme serviteur de Pierre Martin et il travaille sur le chantier des arches des ponts de pierre près des grands moulins (*ACA,* CC 119, f°26v°-27). De février à mars 1506, il taille 150 quartiers de pierre destinés au bout des ponts de pierre près de la croix (*ACA,* CC 121°27v°-30).

Colas Michau, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1495 pour avoir acheminé depuis Bléré jusqu'au portail de l'Aumône 12 pierres de Bourré (*ACA,* CC 110, f°33).

Colesse Pierre, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir, avec d'autres, déblayé les « terriers » provenant du château pour la venue du roi (*ACA,* CC 84, f°17). En 1495-1496, il effectue 61, 42 et 64 journées, au cours des 1er, 2e et 4e rôles (*FSL*, f°52r°,116v° et 242r°).

Colin Guillaume, maçon : dans le compte de construction du château de 1495-1496, il apparaît dans les quatre rôles pour 67, 23, 62 et 64 journées (*FSL,* f°40r°, 110r°, 178r° et 237r°).

Colin Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise, au cours des 4 rôles, 62, 63, 62 et 64 journées (*FSL*, f°40, 110r°, 178r° et 237r°).

Colin Pierre, souffleur : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie en 1483 et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Collais/Collet Collin : il apparaît dans les comptes de la ville le 20 juin 1480 pour le remboursement de certains frais (*ACA,* CC 102, f°29). Le 10 mars 1482, il vend du vin donné par la ville au maître d'hôtel du roi qui résidait à l'hôtel des Trois Rois au faubourg Saint-Denis (*ACA,* CC 104, f°17v°).

Collas Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 30 octobre 1466 pour avoir battu 14 « pichons » dans le lit de la Loire, et aidé à poser 6 « traines », et 3 « chapeaux » aux ponts de Loire (*ACA,* CC 86, f°14v°).

Collas/Collais Michau : il est cité dans les comptes de la ville le 3 octobre 1466 pour avoir enlevé de la porte du Petit Fort les « terriers » provenant du château (*ACA,* CC 86, f°12v°). Le 11 octobre 1472, il est rémunéré pour 16 journées employées à dégager le chemin situé entre le portail du guichet Errart et le portail ouvrant sur la Loire au Petit Fort (*ACA,* CC 95, f°18r°).

Collesse Guillaume, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1491 pour avoir convoyé des vivres pour l'armée du roi en Bretagne (*ACA,* CC 108, f°34).

Collet André, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1489 pour avoir réparé en juillet les 2 piliers des ponts de pierre côté Entrepont et fait la maçonnerie du pont neuf sur la Masse qui mène par la porte Neuve au grand marché d'Amboise (*ACA,* CC 107, f°19). Du 1er février au 10 juillet 1496, il œuvre au portail de l'Aumône (*ACA,* CC 111, f°22). En mars et avril 1498, il contribue à tailler les pierres et à bâtir les cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24). Du 18 avril au 29 mai, il finit les cheminées de la tour de l'Horloge, il enduit les chambres de la tour, les carrèlent, fait les croisées de meneaux et maçonne le galetas de la tour. Il refait aussi une

partie du mur étant entre la chappelle de la Meyte et la tour du pont (*ACA,* CC 113, f°25). En 1495-1496, sur le chantier du château, il effectue 15 et 63 journées au cours des 1e et 2e rôles (*FSL*, f°38r° et 104r°).

Collibert Cardin, huissier de salle du dauphin : il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495, pour la somme de 30 ℓ. t. (*AN,* KK 228-229).

Combault Mathelin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir, avec d'autres, déblayé le Petit Fort des « terriers » provenant du château pour la venue du roi (*ACA,* CC 84, f°17).

Comens/Commis Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 54 et 13 journées au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f°172r° et 245v°)

Compere Philippin, chevaucheur courant : il est cité dans les comptes de l'argenterie de François Ier (*AN,* KK 289).

Coneseau Jehan, manœuvre : De 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château, où il effectue 65, 47, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°49r°,117r°,184r° et 240r°).

Connart Morice, salpêtrier : il est cité dans les comptes en 1525 pour avoir fourni du salpêtre à la ville (*ACA,* CC 127, f°94r°).

Conte Panthaleon, ouvrier de broderie et sa femme, ouvrière de chemises à la façon de Catalogne (*BnF*, ms. fr. 11350, f°3r°).

Contens Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65, 69 et 64 journées au cours des 1er, 2e et 4e rôles (*FSL*, f°36v°, 102v° et 233v°).

Content/Contens Michau, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1495 pour avoir travaillé à la tour de l'Horloge de septembre à décembre et où il taille 10 grands quartiers de pierres (*ACA*, CC 110, f°31, 32 et 34), et dans le compte de construction du château de 1495-1496 il effectue 16 journées, au cours du 1er rôle, et taille en tâche 532 quartiers de pierre dure dans le 2e rôle (*FSL*, f°37v° et 127v°).

Coquau Robin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65, 62 et 64 journées au cours des 1er, 3e et 4e rôles pour (*FSL*, f°51r°,182v° et 241v°).

Coqueau Estienne, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue pour 65, 66 et 21 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°75r°, 137r° et 208r°). Dans les comptes de la ville, du 19 septembre1496 au 14 janvier 1497, il remet en état les grands ponts de bois et d'autres ponts (*ACA,* CC 111, f°31). Le 22 février 1500, il est rétribué pour avoir chargé de pierres le pont étant derrière l'église Neuve que la rivière risquait d'emporter (*ACA,* CC 115, f°9r°). En avril 1508, il utilise 13,5 toises de bois carré pour la charpenterie du puits du Petit Fort (*ACA,* CC 123, f°40v°). Du 30 août au 27 novembre 1508, en tant que maître-charpentier, il œuvre à la réparation des ponts de bois et de celui de la porte Heurtault. Il plante des « pichons », installe de grosses « traines », fait des « chevalets » (*ACA,* CC 123, f°55) et il fabrique un engin garni d'un mouton et d'une roue pour battre les « pichons » des « argeaux » (*ACA,* CC 123, f°64r°). En 1511, il réalise la charpenterie de la maison de la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 124, f°49).

Coqueau Florentin : il est cité dans les comptes de la ville en 1503, pour le paiement de la redevance d'une maison qui fut celle de « feu Perrenelle, jadis veuve de feu Pierre Boisbonnart attenant d'un côté à la maison Pierre Barre et de l'autre à la maison Guillemin de Saint Père et sur le devant au pied du chastel » (*ACA,* CC 118, f°5).

Coqueau Jehan, notaire des contrats royaux d'Amboise : il est cité en tant que tel en novembre 1495 dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland (*AN*, KK 228-229). En 1505, dans les comptes de la ville, il apparaît pour avoir tenu les comptes pour la ville (*ACA,* CC 120, f°28). Le 6 décembre 1506, il est rétribué pour avoir tenu le compte du *Mystere de la Passion* (*ACA,* CC 121, f°45v°).

Coqueau Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle pour 69 journées, (*FSL*, f°114r°). Il aurait travaillé à l'hôtel Morin vers 1500-1506 (*Guide du patrimoine*, *op. cit.*, p. 111.).

Coquelin Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1491 pour avoir fourni et convoyé des vivres pour l'armée du roi en Bretagne (*ACA,* CC 108, f°37).

Coquelourt Guillaume, valet de chambre : il apparaît en 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Cordan Marie de, demoiselle de la reine Charlotte de Savoie : elle est citée en 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 100 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Cordeboys Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue, au cours des 4 rôles, 62, 65, 69, et 64 journées (*FSL*, f°45r°, 110r°, 178v° et 237v°).

Cordier Macé, « perrier » : le 31 mai 1487 il vend à la ville 50 quartiers de pierre de Saumur pour la maison de ville (*ACA,* CC 106, f°28).

Cormery Jehan, nautonier : le 1er septembre 1457 il livre à la ville 25 pippes de pavé pour le portail du pont de la Boucherie (*ACA,* CC 81, f°15v°). En 1458, il est rétribué pour le transport de 24 pippes de « cailloux » de Rochecorbon pour paver la ville (*ACA,* CC 82, f°10r°) et pour 250 pippes de pavé de Rochecorbon pour paver le

carroir de la ville (*ACA,* CC 82, f°12r°). En 1465, il vend 24 pippes de pavé pour paver sous la tour de la porte Heurtault (*ACA,* CC 85, f°16v°).

Cormiau Jacquet/Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65 et 64 journées au cours des 1er et 4e rôles (*FSL*, f°52v° et 245r°).

Cormier Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 12 octobre 1473 pour avoir passé 5 journées en septembre à enlever les « terriers » et ordures accumulés le long des murs de la ville depuis la porte Saint-Simon jusqu'à la tour Féalen (*ACA,* CC 96, f°16).

Cormier Mathurin, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 11 octobre 1481 pour avoir travaillé 14 journées à servir les maçons au pilier de pierre neuf du bout des ponts de bois côté Entrepont (*ACA,* CC 103, f°21r°).

Cormier Morice, maçon : il est cité deus fois dans les comptes de la ville en 1503, pour avoir œuvré au portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°24-37v°).

Cornelis Libertas, « du Royaume d'Espaigne » : il reçoit en 1518 100 l. t. « pour le recompenser de la despense qu'il a faicte a venir de sondit pays par devers ledit seigneur [le roi] pour aucunes matieres secretz qu'il ne veult cy estre declairee » (*AN*, KK 289, f°501).

Cornu Glaude, nautonier demeurant à Rochecorbon : il apparaît dans les comptes de la ville le 29 janvier 1474 pour avoir transporté 104 pippes de pavé du port de Rochecorbon jusqu'au port d'Amboise (*ACA,* CC 96, f°22).

Cornu Robin, marchand : il est cité dans les comptes de la ville le 17 juin 1471 pour avoir livré 1 000 ardoises pour couvrir le puits du Petit Fort (*ACA,* CC 94, f°6).

Corseau Jehan, chaufournier : le 6 septembre 1449 il vend à la ville 59 pippes de chaux venant du fourneau de Lussault et utilisée à la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°15v°). Le 13 octobre, il fournit 2 pippes de chaux pour les maçonneries du bout des ponts (*ACA,* CC 75, f°16v°).

Cortonne Dominique da, menuisier, « faiseur de chasteaulx », italien : il arrive à Amboise en 1498 (*BnF*, ms. fr. 289, f°512r°). En 1518, il apparaît dans les comptes de l'argenterie de François Ier où il est payé pour avoir travaillé jour et de nuit pendant 10 jours, et 16 journées plus 4 nuits à installer la mise en scène des tournois donnés à l'occasion du baptême du dauphin (*AN,* KK 289, f°512r°)

Corunau Michel, manœuvre : en 1496 dans le compte du château, il apparaît au cours du 3e rôle pour 5 journées (*FSL*, f°185r°).

Cosseau Jehan, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour 12 journées (*FSL*, f°206v°).

Cosset /Gosset Guillaume, manœuvre il apparaît dans les comptes de la ville en octobre 1494 sur le chantier de réédiffication de la grosse tour du pont où il travaille depuis juillet, puis d'octobre jusqu'au 18 décembre1494 (*ACA* CC 109 f°28r° et CC110 f°24v°)

Couchet Philipoin, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 4e rôle pour avoir taillé 2 075 « pierres pendants » (*FSL*, f°260).

Coudrau Marie et Daulphine sa fille, peintres : dans le compte de construction du château de 1495-1496, elles touchent conjointement leur paye, pour avoir, au cours du 3e rôle, peint d'or et d'azur et autres couleurs 1760 « fillatieres » pour les chambres et galeries du logis des Sept Vertus, la rampe cavalière droite et les galeries du *donjon* du château (*FSL*, f°210r°).

Coué Mery de, capitaine du château : il est cité en tant que tel dans les délibérations de la ville du 18 février 1469 (*ACA*, BB 1, f°42 r°).

Couldreau/Coulereau Jehan, « perrier » de Malvau : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 3e rôle pour avoir livré 26 sentines de moellons de Malvau, et 150 quartiers de pierre de Malvau et 10 sentines de moellons dans le 4e rôle (*FSL*, f°201r° et 256v°-257r°).

Couldroy Geoffroy, boucher, demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie de François Ier, le 3 mai 1529, il est payé d'un taureau livré aux loges des Lions pour les faire combattre (*AN*, KK 99-100).

Coupperchou Gervaise : en août 1491 il livre à la ville 3 pippes de chaux pour construire les piliers du pont de la porte des marais (*ACA,* CC 108, f°26). En 1497-1498, il détient un quartier de vigne assis au clos au dessus Saint-Denis, appartenant anciennement aux héritiers de feu Jehan Le Pellestier maçon (*ACA,* CC 113, f°2). En février 1504, il est payé pour la dépense faite en sa maison par les charretiers qui ont transporté du pavé pour le grand carroir Saint-Denis, qui n'avaient rien demandé en paiement sauf ce repas (*ACA,* CC 119, f°39r°).

Courget Simon, « besson » : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir démantelé le vieux pilier étant près de la tour du pont de Loire pour le refaire à neuf (*ACA,* CC 82, f°13r°).

Courtade Guillaume, compagnon de Briodé, sellier : il est cité dans les délibérations de la ville le 3 août 1470 au cours desquelles ils sollicitent tous deux l'autorisation d'appuyer au pilier de la tour de l'Aumône, le bout des « traines » de leur maison (*ACA*, BB 1, f°45r°).

Courtet Guillemet, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Courtet Laurens, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24)

Courtiller Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1523 pour la réparation d'un pilier des ponts de la Loire (*ACA,* CC 125, f°65r°, 67, 68v° et 70r°).

Couseault/Coustault Lyon, « perrier » de Malvau : en 1495-1496 il apparaît dans le compte du château pour avoir vendu, au cours du 1e rôle, 100 quartiers de pierre de Malvau ; au cours du 2e rôle, 275 quartiers de pierre et 4 sentines de moellons, et au cours du 4e rôle, 225 pierres et 15 autres sentines de moellons (*FSL*, f°68v°, 1234r° et 256v°). En septembre et octobre 1501, il maçonne et reparemente le puits du Petit Fort (*ACA,* CC 116, f°29).

Cousin Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1463 pour avoir enlevé de la porte du Petit Fort les « terriers » provenant du château et les avoir mené avec des tombereaux au « bateys » (*ACA,* CC 84, f°9r°).

Cousinot Pierre, lieutenant de la ville : il apparaît dans les comptes de la ville en 1466 (*ACA,* CC 86, f°16).

Coustault Pierre, maçon : il apparaît sur le chantier du château, où il effectue 27 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°44v°).

Coustelly Loys, « pintier plombeur » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle, pour 146 livres d'étain vendues et pour 58 journées ; au cours du 2e rôle, pour 5 livres d'étain et 64 journées ; et au cours du 3e rôle pour 21,75 livres et 49 journées (*FSL*, f°78v°, 79r°, 140v°, 142v°, 207r° et 264r°). En novembre 1497 dans les comptes de la ville, il emploie 131,5 livres d'étain pour réaliser de la vaisselle offerte à la femme du capitaine de la ville (*ACA,* CC 112, f°26-27). En septembre 1498, il utilise 4 livres d'étain pour plomber les épis de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°29).

Coustelly Raymonnet, orfèvre demeurant à Amboise : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, pour avoir fait 39 pièces de vaisselle (plats, écuelles, tasses d'argent) avec sur chacune un C et un A, semées de fleurs de lys (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 296). En mars 1500, il réalise un poinçon de fer engravé d'un A et un L et une fleur de lys pour marquer des écuelles, plats et autre vaisselle d'étain baillées aux archers étant au château pour « la garde de monseigneur » (*ACA,* CC 116, f°33).

Coustiere Harlan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 26 septembre 1463 pour avoir débarrassé la porte du Petit Fort des « terriers » provenant du château et les avoir porté au « bateys » le long de la rivière de Loire (*ACA,* CC 83, f°10v°).

Coustiere Jehan : il apparaît dans les comptes de la ville en 1448-1449, année où il détient une parcelle appartenant auparavant à Guillaume Clotet (*ACA,* CC 75, f°2v°).

Coutelie Guillonne : elle apparaît dans les comptes de la ville le 29 mars 1482 pour avoir hébergé chez elle le 10 mars les fourriers, hommes d'armes et archers qui sont venus pour la garde du dauphin (*ACA,* CC 104, f°17v°).

Craby, Jehan manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 12 octobre 1473 pour avoir passé 5 journées en septembre à ôter les « terriers » et les ordures répandus le long des murs de la ville de la porte Saint-Simon jusqu'à la tour Féalen (*ACA,* CC 96, f°16v°).

Cremet Jacquet, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1511 pour avoir remis en état les « tiensmains » du pont de la porte Galaffre, mis une grosse barre de fer pour maintenir 2 « chevalets », mis des cales sur un autre « chevalet », abattu les vieux retraits qui étaient près de la grosse tour du pont et remplacé des planches sur le pont de la porte Heurtault (*ACA,* CC 124, f°27). En juin 1511, il s'emploie à la réparation des grands ponts de bois de Loire (*ACA,* CC 124, f°31 et 33).

Crestien/Chripien Berthelon/Berthelin, maçon, enduiseur, puis maître-maçon : il apparait en mai 1495 dans les comptes de la ville, pour avoir taillé du 18 au 31 des marches de vis et d'autres pierres pour la tour de l'Horloge ; en juin il enduit le portail de la tour du pont (*ACA,* CC 110, f°25 & 27r°). Du 1er juin à décembre 1495, il travaille sur le même chantier en tant que maître-maçon et dirige les travaux (*ACA,* CC 110, f°26-32). En 1495-1496, sur le chantier du château, au cours du 1er rôle, il taille à la tâche 2,5 toises et 2 pieds de pavé plat, 9 petites marches de vis, 225 pierres de « pendans » (*FSL*, f°70v°).

Crisson Estienne, « perrier » de Lussault : en 1511 il livre à la ville 200 quartiers de pierre du Bas-Lussault et 50 pierres de parpaings pour réparer le pilier des grands ponts, près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame et pour refaire la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 124, f°30r°).

Crosinier /Crosmier Denis, menuisier : en 1504 il livre à la ville 20 toises de bois scié de « hucherie » destiné à faire les « estanches » des « argeaux » qui ont été réparés près des grands moulins, 4 toises de bois scié pour le pont de la Masse à l'aplomb de la porte Heurtault et 1,5 toise « pour tenir les terres au pont de la porte Titery » (*ACA,* CC 119, f°32v°).

Crosinier/Crosimier Pierre, fondeur demeurant à Tours : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle pour avoir livré 4 poulies de cuivre pour le grand puits, 1 fontaine de cuivre pour

mener l'eau aux cuisines du logis des Sept Vertus, 2 petites fontaine réservées au même usage et pour 1 sac de toile dans lequel il a apporté les poulies de Tours à Amboise (*FSL,* f°141r°).

Crosmier Georget, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour s'être employé 11 journées à réparer le pilier de pierre soutenant le bout des ponts de bois côté Entrepont vers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°18).

Crosseau Jehan, charpentier : dans les comptes de la ville en septembre 1504 où il aiguise les pieux mis aux « argeaux » des ponts de pierre de la ville et où il habille de planches et de « tienmains » le pont étant près de la porte Neuve (*ACA,* CC 119, f°32).

Crosseau Jehan, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 68 et 65 journées au cours des 1er et 2e rôles (*FSL,* f°75v° et 137v°).

Crossy Grossy Jehan de, écuyer lieutenant de noble homme Jehan Dannay, capitaine d'Amboise : le 9 décembre 1468 la ville lui prête de quoi acheter des lits et autres éléments de ménage (*ACA,* CC 89, f°12r°).

Crozillon/Trouzillon Jehan, maçon : il apparaît à deux reprises dans les comptes de la ville en juillet 1496 pour avoir travaillé sur le chantier de la tour de l'Horloge depuis février (*ACA*, CC 111, f°22, 23 et 25).)

Cular/Cullaire Estienne, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville le 27 août 1471 pour 3 journées employées à faire des « estanches » et battre les pieux pour réparer le pilier de la Braye des ponts sur Loire (*ACA,* CC 93, f°12v°). En septembre 1481, il est rétribué pour plusieurs journées employées à faire des fagots sur l'île Saint-Jean, ranger du bois et extrait de la pierre de la carrière de Violette (*ACA,* CC 103, f°19).

Curot pierre, dans les comptes de la ville, dans un fragment non daté, mais postérieur à 1415 il enlève au château les « terriers » se trouvant aux cuisines près de l'église monseigneur Saint-Florentin et au jeu de paume (*ACA*, II.2.)

Cuvier Guillaume, huissier de chambre de la reine : en 1483, il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de charlotte de Savoie (*AN*, KK 69, f°98).

D'Amboise Denis, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 30 juin et le 6 juillet 1523 pour avoir pris part à la réparation des ponts et d'un des piliers de la Loire (*ACA,* CC 125, f°59r° et 62r°).

D'Amboise Maroyne, fille de chambre de la reine : elle est citée en tant que telle dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1469 *(AN*, KK 68, f 41v°).

D'Espaigne Guillaume, maréchal-ferrant : actif de 1467 à 1481, il forge de multiples grosses pièces à l'usage des charpentiers pour les réparations des portes et ponts de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 10 décembre 1467 pour avoir fait 1 vertevelle, 1 crampon et 1 serrure pour la porte des ponts de Loire et 1 autre pour le Guichet Errart (*ACA,* CC 87, f°22v°). Le 31 janvier 1476, il est payé pour avoir refait en octobre la ferrure de l'une des portes du guichet Errard et pour 12 chevilles de fer utilisées au pont-levis des ponts de Loire (*ACA,* CC 98, f°25). En février 1475, il intervient dans la réparation des ponts de bois en faisant des chevilles de fer pour les moises, des tarières et des bandes de fer (*ACA,* CC 99, f°12-13). D'août à octobre, il met en œuvre 399 livres de fer pour consolider les liens des « argeaux » des ponts et faire des fers à « pichons ». Il emploie aussi 2 livres d'acier pour faire la pointe des fers des « pichons ». Il refait les vieilles chevilles de fer des « argeaux » et ressoude une bande de fer mise sur le pont de la Braye, il forge 12 chevilles de fer faites pour la clouer et il emploie 2 livres d'acier pour faire les pointes des fers à « pichons » (*ACA,* CC 99, f°20). En juin et juillet 1477, il met en œuvre 100 livres de fer pour faire plusieurs grosses chevilles de fer pour tenir les moises des « chevalets » neufs des ponts de bois, il fait plusieurs « chapeaux » de fer placés sur la tête des gros « pichons », de multiples clous, chevilles et fer de « pichons ». Il fait aussi des poulies et des goupilles pour le mouton (*ACA,* CC 100, f°16). En 1477, il forge 2 grandes bandes de fer, des chevilles et des tourillons pour les ponts-levis des portes Heurtault et Galaffre (*ACA,* CC 100, f°20). En décembre 1480, il fabrique 22 fers de « pichons », 8 grosses et longues chevilles de fer pour clouer les pieux aux limandes (*ACA,* CC 102, f°22-23). En janvier 1481, il confectionne 3 fers de « pichons » il allonge la tige d'une tarière et il répare 1 des landiers de la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 102, f°26). En décembre, il met en œuvre 604,5 livres de fer en faisant de grandes et longues chevilles de fer devant tenir les planches d'un « argeau », plusieurs fers de « pichons » et il forge aussi un « chapeau » de fer et plusieurs goupilles pour le mouton, 46 pointes de marteaux des maçons, il répare aussi 2 pieds de biche des maçons et fournit une once de charbon pour faire fondre le plomb qui scelle les crampons de fer aux pierres d'un pilier (*ACA,* CC 103, f°26).

D'Espaigne Michaud, charretier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du rôle, pour le transport par charroi de 4 pierres d'entablement, 1 petite marche, et 2 autres marches de La Ronde et dans le 2e rôle, de 4 petites marches de pierre, et de 3 toises et 20,5 pieds de pavé (*FSL*, f°68r °et 121v°-122r°).

D'Utrec Casin, « ymagier » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 4 rôles pour avoir travaillé avec Pierre Mynart maître-sculpteur ; il touche un salaire mensuel de 7 livres (*FSL*, f°80r°, 143v°, 209v° et 265r°).

Dagault Jehan, maçon : il est l'un des rares maçons à être présent sur les chantiers de la ville avant l'ouverture des chantiers de Louis XI, il lui incombe de tailler les gargouilles. Il apparaît dans les comptes de la ville en 1449

pour avoir fourni 2 grosses pierres et exécuté 2 gargouilles pour évacuer l'eau des ponts de bois (*ACA,* CC 75, f°11r° et 13r°). Le 2 décembre, il intervient avec nombre de maçons à la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°20r°). En août 1449, il livre 200 pierres de taille de Malvau pour les réparations de la ville (*ACA,* CC 75, f°14r°). En juillet 1452, il est rétribué pour avoir travaillé au pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°12v°-13r°, 14v°, 15v°, 23v°, 26r°, 27r° et 28r°). En 1455, il fournit 2 grosses pierres pour faire 2 gargouilles aux ponts de pierre de Loire que l'on est en train de paver (*ACA,* CC 79, f°11r°) et il travaille au pilier de la tour du pont à tailler des pierres et maçonner (*ACA,* CC 79, f°16r°). Le 15 mai 1457, il livre 100 pierres de taille du Couldray et 50 tombereaux de moellon spour la réparation des murs de la ville (*ACA,* CC 81, f°10r°). Le 25 mai, il est rémunéré pour avoir reconstruit un pan de mur au Petit Fort (*ACA,* CC 81, f°10v°). En 1458, il livre 50 grandes claies pour faire les « estanches » du pilier de la tour du pont (*ACA,* CC 82, f°12).

Dagault Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1507 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murailles de la ville (*ACA,* CC 122, f°28v°).

Daindigne Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 6 janvier 1480 pour 7 journées occupées à faire les latrines de la grosse tour du pont dont 1 journée à aider les charpentiers et 6 journées à servir les maçons qui ont posé 2 corbeaux pour supporter le bois des latrines (*ACA,* CC 101, f°19).

Damon Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°48v°).

Damont Jehan, contrôleur de la chambre aux deniers de la reine : il est cité en tant que tel, du 1er octobre 1469 au 30 septembre 1470, dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie (*AN,* KK 68).

Daniel Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle pour avoir taillé en tâche 500 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°128r°).

Danjoni Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 63 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°113r°).

Danjou Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir aidé les maçons œuvrant à la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°17r°). En 1495-1496, sur le chantier du château, il effectue 62 et 64 journées au cours des 2 derniers rôles (*FSL*, f°180v° et 240r°).

Dannay Guillaume, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1471 pour avoir travaillé 3 jours à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA,* CC 93, f°14v°).

Dannay Jehan, capitaine des ville et château d'Amboise il est cité dans les comptes de la ville le 9 décembre 1468 en tant que tel (*ACA,* CC 89, f°12r°).

Dannebec Pierre, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville le 3 juillet 1452 pour avoir participé aux travaux du « bateys » construit pour détourner l'eau du pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°12r°). En août 1452, il travaille aux « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°12v°, 15r°) et à pêcher des pierres pour la réparation du vieux pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°16r°, 17r° et 20r°). En 1454-1455, il transporte 10 sentines de pierres de moellons jusqu'au pilier (*ACA,* CC 79, f°14r°). En 1458, il contribue à écoper les étanches et à apporter de la terre à un pilier en réparation pour colmater des « estanches » (*ACA,* CC 82, f°13r°).

Dany Jehan, faucheur : il est cité dans les comptes de la ville le 8 août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38).

Darian Denis, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1503 pour avoir travaillé aux mois de mars et avril à la voûte du portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°25).

Dasmasse Alphonse, tourneur d'arbalète : serviteur du maître-tourneur qui est allé à Naples quérir sa femme en 1498 pour le ramener à Amboise (*BnF,* ms. fr. 11350, f°2v°).

Dasse Emile, maçon: en 1496 il apparaît sur le chantier du château où il effectue, 62 journées au cours du 3e rôle (*FSL*, f°172v°).

Dasse Guillaume, maçon : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496où il effectue il figure dans le compte de construction du château au cours des 1e, 2e et 4e rôles pour 65, 64 et 69 journées (*FSL*, f°37v°, 103r° et 233r°).

Dassy Martin, pelletier et fourreur des robes de la jeune reine Marguerite: il apparaît en 1484 dans le compte de l'argenterie de la jeune reine Marguerite où il vend des peaux de Lombardie, 60 ventres d'hermines et 4 jambes de « foizons » (*AN*, KK 80, f°110 v°). En octobre 1484, il vend 2 peaux d'hermines (*AN*, KK 80, f°111r°) et 2 manteaux de moutons noirs de pays (*AN*, KK 80, f°109r°). En novembre, il vend 1 manteau de peau blanc et 1 peau de Lombardie (*AN,* KK 80). En décembre, il vend 34 « dos de rozereux », 50 peaux de menu « vaire », 6 dos de léopard, 4 ventres de léopard, 16 ventres de menu vair, 1 manteau de chat d'Espagne et 1 manteau d'agneau (*AN*, KK 80, f°111). Il confectionne 3 manteaux mis à des robes de livrée de l'entourage de la reine où il utilise pour chacune 2 manteaux et un quart d'agneau noir, 1 manteau d'agneau blanc, 1 peau de Lombardie, et cinq manteaux d'agneau blanc pour les demoiselles de la reine (*AN*, KK 80, f°112) et 2 autres manteaux pour des robes faits, l'un de 2 manteaux noirs, 1 demi manteau d'agneau blanc et 1 peau de Lombardie et l'autre de 2,25 manteaux et un quart d'agneau noir (*AN,* KK 80, f°113r°). Mêmes commandes en décembre 1484 (*AN*, KK 80,

f°113v°, f°114, f°115, f°116, f°117-118).

Dau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 2 septembre 1473 pour avoir, avec d'autres, servi les maçons et fait les « estanches » des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA,* CC 96, f°19).

Dau Michau, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en octobre-novembre 1496 pour avoir effectué, avec d'autres, 43 tours de charroi pour amener une « traine » et de nombreux gros « pichons fourches » depuis les bois de feu Perraut proche de l'étang de jumeaux jusque sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°27).

Dauvergne Jehan, homme de bras : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1474 à 1500. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1474 pour s'être employé 17 journées à préparer le mortier et à servir les maçons (*ACA,* CC 97, f°16r°). En mai 1475, il sert les maçons qui réparent l'arche du pont de pierre vers les moulins, il éteint la chaux et prépare le mortier (*ACA,* CC 98, f°12). En juin 1475, il travaille 2 journées à finir le parapet du pont sur l'arche de pierre où il sert les maçons et à nettoyer et curer le pont (*ACA,* CC 98, f°16, 22 et 25). En Janvier 1482, il aide à frapper un gros « pichon » mis pour renforcer les ponts de bois (*ACA,* CC 103, f°12v°). Du 14 avril au 27 mai 1494, il travaille sur le chantier de la grosse tour du pont (C109, f°24 et 25). De février à juillet 1496, il seconde les maçons à la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 111, f°23, f°25). En mai juin 1497, il cure par 2 fois à la porte Saint-Simon, il aide les charpentiers qui réparent les ponts de la ville et il porte le vieux bois des ponts qu'il entrepose à la maison de ville (*ACA,* CC 112, f°23). En septembre et octobre 1497, il aide à la réparation des piliers et « argeaux » des grands ponts de pierre et des ponts de bois (*ACA,* CC 112, f°24v° et 25). En février et mars 1497, il débarrasse les grands ponts de pierre des « terriers », il nettoie les ponts et les abords des portes Titery, Saint-Simon et Tripière (*ACA,* CC 112, f°32v°). En mars et avril 1498, il éteint de la chaux destinée aux cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24). En février et avril 1498, il aide à poser le pavé du bout des ponts, il nettoie les grands ponts, il apporte des planches des ponts jusqu'à la maison de ville et il travaille aux petits ponts de la Masse (*ACA,* CC 113, f°22v°). En septembre 1499, il aide à tirer des « pichons », « traines » et autres bois des eaux de la Loire et à les apporter sur les grands ponts pour leur réfection (*ACA,* CC 114, f°23). En juillet 1500, il nettoie la maison de la ville et le grenier à sel (*ACA,* CC 115, f°13).

Daviau Guillaume, marchand, receveur de la ville : le 18 mai 1485 il vend à la ville 17 quartes de vin d'Orléans, 1 chevreau, 1 longe de veau, 12 poulets et 12 pigeons offerts par la ville à monseigneur Yvon le Fou qui passait par la ville en allant voir le roi « afin qu'il ait le fait de la ville pour recommander » (*ACA,* CC 105, f°17). Le 8 juin, il procure le poisson et le vin donnés par la ville à monseigneur de la Selle, capitaine de la ville, « afin quil ait toujours le fait de la ville pour recommander envers le roy » (*ACA,* CC 105, f°19). En 1497-1498, il est receveur pour la 4e fois (*ACA,* CC 113). Le 6 mars 1500, il procède à un inventaire des papiers de la ville (*ACA,* CC 115, f°14). En mai, il livre 6 quartiers de pierre de Tortequeue pour la maison de ville (*ACA,* CC 115, f°14). En 1503-1504, il loue la cuisine de la maison de ville durant 5 mois (*ACA,* CC 119, f°19). En février 1508, il vend du vin à la ville pour en faire présent à monseigneur Briçonnet (*ACA,* CC 123, f°38v°). En 1495-1496, au cours du 2e rôle du compte de construction du château, il livre 57,5 livres de plâtre (*FSL*, f°136r°).

Daviau Jehan : il apparaît dans les comptes de la ville en 1491 pour avoir vendu 50 pippes de froment, 50 pippes de farine, 50 pippes d'avoine, 2 pippes de lard, 8 pippes de vin, 5 moutons, 3 beufs, et 100 livres de chandelles pour le ravitaillement des gens de guerre du roi à Nantes (*ACA,* CC 108, f°24-25). En avril 1491, il est payé pour avoir mené convoyé les vivres à Saumur et aux Ponts-de-Cé, pour l'ost du roi (*ACA,* CC 108, f°25). En mai 1491, il convoie encore des vivres pour l'armée du roi en Bretagne (*ACA,* CC 108, f°34).

Daviau Jehan, boulanger : il est cité dans les comptes de la ville le 31 janvier 1483 pour avoir livré le même mois du pain donné par le capitaine d'Amboise à plusieurs pauvres qui étaient à la porte des ponts afin qu'ils n'entrent pas dans la ville demander l'aumône lors de la venue des ambassadeurs de Flandres (*ACA,* CC 104, f°36).

Daviau Jehan, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1503 pour avoir remis en état le pont de la porte Titery, le pont étant derrière l'église Neuve, le pont de Malvau et pour avoir fait les cintres de la voûte de la porte de l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°28). En janvier 1508, il besogne à la réparation des « argeaux » et fournit quantité de bois nécessaires ainsi qu'un mouton (*ACA,* CC 122, f°42). En mars, il livre des planches, 12 toises de bois carré pour habiller les grands ponts de Loire et les ponts de la porte Saint-Denis et de derrière l'église Neuve (*ACA,* CC 123, f°39). En avril, il fournit 13,5 toises de bois carré pour la charpenterie du puits du Petit Fort, il remet en état des « tienmains », remet en place des ponts piéton, restaure des garde-portes (*ACA,* CC 123, f°40v°, 43 et 44).

Daviau Jehan, chaufournier de Rillé : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1497 en livrant 13 pippes de chaux employées à la réparation des arches des grands ponts de Loire (*ACA,* CC 112, f°25). De février à avril 1498, il fournit 6 pippes de chaux utilisées à élever les cheminées et maçonner les croisées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24). En mai, il livre 3 pippes de chaux pour refaire le mur étant près de la chapelle de la Meyte (*ACA,* CC 113, f°34).

Davidgué Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1491 pour avoir réparé les 2 arches

des ponts de pierre étant devant les moulins, avoir remis des pierres et rejointoyé au ciment les piliers des 2 arches et de celles qui vont de la Braye jusqu'à la ville (*ACA,* CC 108, f°34).

Davy François, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle pour avoir taillé en tâche 212 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°133r°). Dans les comptes de la ville, en mars et avril 1498, il taille monte les cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24). Du 18 avril au 29 mai 1498, il achève la tour de l'Horloge, il élève les cheminées, enduit les chambres, les carrèle, fait leurs croisées et maçonne le galetas (*ACA,* CC 113, f°25). En juillet 1506, il remet en état l'escalier de pierre étant entre l'église Neuve et l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 121, f°34v°).

Davy Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il fournit 8 pieds de bois d'aulne au cours du 2e rôle et où il effectue 21 journées dans le 4e rôle (*FSL,* f°147v° et 245r°).

Davy Maturin, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 11 octobre 1481 pour avoir travaillé 21 journées au pilier de pierre neuf du bout des ponts de bois, et 5 journées à servir les maçons et pour 9 tombereaux de sable destinés au mortier (*ACA,* CC 103, f°21r°).

Davy Pierre dit D'Espaigne, charretier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle pour le transport de 8,75 toises de pavé puis dans le 3e rôle de 6,87 toises de pavé plat, depuis la carrière de La Ronde jusqu'au château (*FSL*, f°122v° et 198r°).

Davy simon, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il effectue 65, 40, 62, et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL,* f°53r°, 116r°, 184r° et 244r°).

De Bauhardi Perrin, faucheur, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1458, où il fabrique 25 grandes claies pour monter les « estanches » du pilier qui est près de la grosse tour en tête du pont et 50 autres claies (*ACA*, CC 82, f°12r°).

De Bauhardi Raoulet, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1448-1449, pour avoir bouché la brèche des murs de la ville qui est près de la tour Cormeray (*ACA*, CC 75, f°11v°).

De Benoist Gillet, « bouzilleur » : il intervient en mai et juin 1500 pour « bouziller » lors de travaux de restauration à la maison de ville et à la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 115, f°3v°).

De Benoist Guillemin, charretier : il est cité en juillet 1491 pour avoir transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, au niveau du faubourg des Violettes, des pieux et des fagots pour le « bateys » qui est « fait au dessus des ponts pour faire venir l'eau le long de la ville » (*ACA,* CC 108, f°41).

De Benoist Jehan, bousilleur : seul « bouzilleur d'Amboise, actif de 1475 à 1498 ; il réalise les travaux de lamaison de ville, de la tour du pont, et du château. Il apparaît pour la première fois en janvier 1476 pour avoir fait un des planchers de la grosse tour en tête du pont (*ACA*, CC 98, f°24). En janvier 1488, il réalise 30 toises de plancher dans la salle de la maison de la ville étant « sur le grenier a sel » (*ACA*, CC 106, f°32r°). En juillet 1495, il terrasse et enduit le haut de la cloison des chambres du portail de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 110, f°28v°). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise au cours du 1er rôle, 40 toises de plancher au logis des Sept Vertus, au cours du 2e rôle, 184 toises de plancher dans les chambres, galeries et galetas du même logis et au cours du 4e rôle, 83,6 toises de planchers au logis de Jehan Bayne, maréchal et canonnier, aux gardes robes du logis des Sept Vertus et au logis de messire Pagueny (*FSL*, f°86r° 148r° et 269r°). En avril 1498, il fait les 2 planchers de la tour de l'Horloge fournit les matériaux et enduit l'endroit où se trouvait une brèche (*ACA,* CC 113, f°26).

De Benoist Jehan, charpentier : il apparaît en décembre 1480 où il livre à la ville 93 « pichons » de bois faisant 232,5 toises de long pour les « argeaux » des ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 102, f°22).

De Benoist Jehan, charpentier: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en décembre 1480, où il vend à la ville 93 « pichons » de bois correspondant à 232,5 toises pour les « argeaux » du pilier de la garde-porte des ponts de bois (*ACA*, CC 102, f°22). En août 1491, il livre 4 toises de planches pour les galeries de la maison de la ville (*ACA*, CC 108, f°33).

De Benoist Macé, charretier : il figure dans les comptes de la ville en octobre-novembre 1496 pour avoir effectué, avec d'autres, 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « pichons fourches »et d'autres bois pour réparer les ponts de la Loire (*ACA,* CC 111, f°27).

De Berry Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois de 1495-1496 où il effectue au chantier du château 65 journées au cours du 1er rôle, 41 journées au cours du 2e rôle, 62 au cours du 3e rôle et 64 au cours du 4e rôle (*FSL*, f°48r°, 112v°, 181r° et 240v°). En juin et juillet 1504, il travaille à la réparation des arches et des « argeaux » des ponts près des moulins (*ACA*, CC 119, f°29r°). En février 1504, il va découvrir la carrière de Lussault pour tirer du pavé destiné au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v°-30bisr°).

De Berry Jehan, scieur de long : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en septembre 1433, où il scie 72 toises de planches pour l'arche neuve des ponts (*ACA*, CC 74, f°6r°). En novembre 1457, il fournit 4,5 toises de planches pour réparer les ponts-levis de la ville et des ponts (*ACA*, CC 81, f°17r°).

De Berry Michau, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1494, où il travaille à la réédification du portail de la grosse tour en tête des ponts de Loire et de août à octobre (*ACA*, CC 109, f°26 et 28). De même en mars et avril 1495(*ACA*, CC 110, f°24v°).

De Bon lieu, la veuve de Robert en son vivant serrurier : elle apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, entre juillet et septembre 1499, où on lui verse le salaire de son mari qui a fait un « gros coureil, 6 chevilles pour fermer la porte du Petit Fort », 1 serrure pour la barrière de la porte Heurtault, 2 clefs et changé les gardes de la porte étant sur les ponts, mis un crampon de fer à la porte du Petit Fort, fait une clef et changé les gardes de la serrure de la porte Neufve vers les marais (*ACA*, CC 120, f°28v°).

De Bonnefoy Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la villeEn août 1482, il passe 8 journées à clore les halles, il fait un escalier de pierre pour pouvoir monter sur le mur de la ville, derrière la Boucherie et il restaure « la maison de Marie Pelée ou les gens de la ville font le guet de nuyt allant et venant dans laditte ville » (*ACA*, CC 103, f°16). En août 1481, il passe 8 journées à clore le bâtiment de la halle et à faire un escalier de pierre pour monter sur le mur étant derrière la Boucherie et à restaurer la maison de Marie Pelée (*ACA*, CC 103, f°20). En août 1485, il passe 9 journées à besogner au boulevard de la porte Galaffre (*ACA*, CC 105, f°22-23). En août et septembre 1489, il travaille aux grands ponts de pierre (*ACA*, CC 107, f°24-26). En juillet et août 1491, il répare les 2 arches « de davant les moulins de dessus les ponts » (*ACA*, CC 108, f°34). Entre juillet et octobre 1494, il œuvre à la réédification de la grosse tour en tête du pont de Loire (*ACA*, CC 109, f°28). De 1495-1496, sur le chantier du château, il effectue 64 journées au cours du 1er rôle ; il est rémunéré pour tailler à la tâche 175 quartiers de pierre dure, 3,25 toises de pavé large et 1,6 toises d'autre pavé au cours du 2e rôle et il effectue 8 journées ; enfin, il taille 2,6 toises de pavé au cours du 3e rôle (*FSL*, f°33v°, 100r°, 134v° et 203v°).

De Bonnefoy Petit Jehan, maçon (probablement le même que le précédent) : il apparaît dans les comptes de la ville, en juillet 1490, où il travaille à réparer 2 piliers des ponts de pierre et à faire la maçonnerie du pont neuf de la Masse allant, par la porte Neuve, au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20, 22).

De Bonnefoy Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1480, où il effectue 24 journées à travailler aux halles du Petit Fort et à tailler et maçonner la porte Tripière qui a été élargie (*ACA*, CC 102, f°16-17). En juillet 1489, il œuvre au pont qui va au marché par les marais en passant par laporte Neuve (*ACA*, CC 107, f°22°). De juillet à octobre 1494 il travaille sur le chantier de réédification du portail du pont (*ACA*, CC 109 f°28). En janvier 1506, il fait la margelle et la voûte de pierre de taille du puits de la porte Heurtault (*ACA*, CC 120, f°46v°). En décembre 1507, il carrelle la salle de la maison de la ville et fournit des carreaux (*ACA*, CC 122, f°40r°). En 1496, sur le chantier du château, il taille à la tâche, 3 toises de pavé large de la carrière de La Ronde au cours du 2e rôle (*FSL*, f°132r°).

De Borges Jehan, charretier, demeurant a Bléré : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1498 pour avoir acheminé 15 quartiers de pierre de Bourré destinés à achever les cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°36v°).

De Bossel Daniel, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville, en mai 1475, où il taille des pierres pour l'arche des ponts de pierres « au droit de l'un des molins estant sur les ponts » (*ACA*, CC 98, f°12v°).

De Bray Guillaume : 1502-1503 il verse à la ville la rente assignée sur sa maison située rue du pont d'Amboise (*ACA*, CC 118, f°4).

De Brucelles Jehan, brodeur demourant à Tours : il apparaît en 1495-1496, dans le compte de construction du château, où il fait des franges à une tapisserie et 22 aunes de franges de soie pour le ciel de la chambre du roi au cours du 2e rôle ; il garnit des chaises de franges de plusieurs couleurs au cours des 1er et 3e rôles et il réalise un « orfraye et cheruble de fin or a grans ymaiges mises en une cheruble de drap d'or fait a fleur de lis pour servir a la chappelle neufve dudit chastel ». En outre, il est payé pour la façon de 100 aunes de franges de fil d'or et de soie pour garnir un grand autel étant dans le même chapelle pour la façon de 3,75 aunes d'autres franges pour garnir un petit parement d'autel dans le 4e rôle (*FSL*, f°82v°, 145r°, 227r° et 279v°).

De Brucelles katherine, femme de chambre de la reine: elle est citée en tant que telle dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et elle reçoit la somme de 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op.cit.*, p. 343).

De Brucelles Martin, maçon : il apparaît en 1495, au chantier du château où il effectue 15 journées au cours du 1er rôle, il perçoit le salaire exceptionnel de 15 s. t. par jour (*FSL*, f°36r°).

De Castels Pierre : en 1470, il est remboursé d'un écu donné à l'hôtesse de Château Gaillard pour le roi (*AN*, KK 62, f°21).

De Caulx Jehan, maçon : en 1523, il est cité sur le chantier de réparation d'un des piliers des grands ponts (*ACA,* CC 125, f°56v°, 58, 60v°, 65r°, 67r°, 68r° et 69v°).

De Chambelle Martin : il est cité dans les comptes de la ville le 19 septembre 1471 pour 1 journée effectuée en août au pilier de la Braye des ponts (*ACA,* CC 93, f°14).

De Champeaulx Pierre, manœuvre: il est cité dans les comptes de la ville en août 1481 pour 7 journées passées à battre les pieux et « pichons » de l'« argeau » neuf du pilier de la garde-porte des ponts, 1 journée à le remplir de pierres et 2 journées dans l'île Saint-Jehan à faire des fagots pour les « estanches » (*ACA,* CC 103, f°15).

De Chisse Jehan, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville en 1456 pour avoir aidé à tourner l'engin qui battaient les « pichons » aux ponts de bois et à mettre des « traines » (*ACA,* CC 80, f°11v°).

De Coutures Pierre, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 19 septembre 1471 pour avoir travaillé 1 journée au pilier de la Braye des ponts (*ACA,* CC 93, f°14).

De Davenit Jehan dit Lancement, barbier demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, où il est payé pour avoir « ouvert le corps deladite dame aprés son trepas, pour l'embaumer qui fit ou chasteau d'Amboise le 1er décembre 1483 » (*AN*, KK 69, f°113r°).

De Dezest André, portier du château : le 1er octobre 1495, il perçoit ses gages en tant que tel (*AN,* KK 228-229).

De Digane/Digaine Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1495, pour avoir œuvré à la construction de la tour de l'Horloge de septembre à décembre (*ACA,* CC 110, f°31-32).

De Dyano Jacques, faiseur de journades, italien : en 1498, il touche une pension pour son entretien à raison de 20 ℓ. t. par mois (*BnF*, ms. fr. 11350, f°1v°).

De Faret Jehan, potier de terre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 3e rôle, pour avoir réalisé 13 toises de tuyaux de terre destinés au vivier du jardin du château (*FSL,* f°226r°).

De Guignes Estienne : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour avoir vendu et livré 2 pippes de pavés destinées au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 103, f°18r°).

De Guistelle/Guystelle Jehan, tapissier demeurant à Blois : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il vend 1 pièce de tapisserie, pour une table d'autel, ouvrage de haute lisse à l'histoire de Notre-Dame sur or et soie (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.,* p. 257). En 1495-1496 dans le compte de construction du château, au cours du 2e rôle, il fournit une pièce de tapisserie aux armes des comtes de France et Sicile, mesurant 8,25 aunes destinée à être tendue dans une chambre du château (*FSL*, f°166r°).

De Guymené Guyon, maçon et enduiseur : du 18 mai au 15 décembre 1495 il oeuvre à la construction de la tour de l'Horloge. Au mois de mai, il y taille des marches de vis et d'autres pierres (*ACA,* CC 110, f°25, 26, 28, 31 et 32). En juin, il enduit une partie de la grosse tour des ponts (*ACA,* CC 110, f°27).

De Jouy Jehan, maçon : en 1523, il est cité les 2 et 30 juin sur le chantier de réparation d'un des piliers des grands ponts de Loire (*ACA,* CC 125, f°58v°).

De L'eau Philipoin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1491 pour avoir aidé à réparer le pont-levis de la porte Saint-Denis au mois de novembre (*ACA,* CC 108, f°39). En 1495, il est cité sur le chantier du château où il effectue 65 journées au cours du 1e rôle (*FSL,* f°53r°).

De L'espau Jehan, scieur : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1491 pour avoir fourni 2 grosses « traines » dont il a tiré des planches destinées au pont du bout des ponts (*ACA,* CC 108, f°29).

De L'espinay charretier de l'écurie de la reine : en 1494 dans les comptes de l'argenterie de Anne de Bretagne pendant 5 jours il mène les« acoustremens des draps d'or etde soye » de l'écurie de Tours à Amboise et d'Amboise à Tours pour suivre la reine (*AN*, KK 84, f°160).

De L'Estang Estienne, marchand demeurant à Azay-le-Rideau : dans les comptes de la ville il apparait le 12 juin 1494 pour le paiement de 161 quartiers de pierre de Bourré destinées à la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26). En 1496, sur le chantier du château il livre au cours des 2 derniers rôles 900 pierres « pendans » pour faires les voûtes de la tour des Minimes et 200 quartiers de pierre de Bourré ; puis il fournit 385 quartiers ; 206 quartiers (*FSL*, f°197v°, 251r° et 252v°).

De La Barre Hervé, manœuvre : il est cité en 1502 pour avoir travaillé du 9 décembre1502 au 31 janvier 1503 au portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°38)

De La Barre la veuve de feu Pierre, nautonier : elle est citée, en place de son feu mari, dans les comptes de la villes pour avoir du 12 au 14 janvier 1506 cloué et attaché des barres de fer sur les « pichons » des ponts de bois pour obvier aux glaces de l'hiver (*ACA,* CC 120, f°44v°).

De La Barre Pierre, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1508 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murailles de la ville (*ACA,* CC 123, f°47v° et 48r°). En septembre, il seconde les charpentiers et maçons qui œuvrent aux ponts de Loire et au pont de la porte Heurtault. Il récupère et met à l'abri les vieux bois et bat les « pichons » aux grands ponts de bois (*ACA,* CC 123, f°56 et 57). En janvier 1509, il est payé pour avoir coopéré à restaurer les grands ponts (*ACA,* CC 123, f°61v°).

De La Bride Mathurin, maçon : en 1523, il est cité le 30 juin sur le chantier de réparation d'un des piliers de la Loire (*ACA,* CC 125, f°58v°).

De La Bruyere/De la Bruere/Bruere/Bryere Jehan, maçon, « perrier demourant à Rochecorbon » : il apparaît dans les comptes de la ville le 14 avril 1464 pour avoir briqué la maison de la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 83, f°10v°). Le 30 novembre 1464, il est payé pour avoir remis en état 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire

(*ACA,* CC 84, f°17r°). En janvier 1468 il appareille l'échelle de pierre « par laquelle on monte sur les murs de la porte Hurtault » ; il livre 15 pierres de Malvau pour les ponts (*ACA*, CC 87, f°23r°). En janvier 1470, il passe 5 journées à faire le mur de la ville le long de la Masse (*ACA*, CC 91, f°18r°). En août et septembre1473, il répare les piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°11 & f°14) En juin 1475, il taille des pierres pour l'arche des ponts de pierres (*ACA*, CC 98, f°14). En mars 1482, il vend 20 pippes de pavé de Rochecorbon au Petit Fort (*ACA*, CC 104, f°16)

De La Bryere Martin, voiturier par eau, demeurant à Amboise : il apparait en 1494, dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne où il transporte les coffres de la reine d'Amboise à Tours (*AN*, KK 84, f°83)

De La Chambre Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle pour 32 journées (*FSL*, f°92r°).

De La Cheize Jacques, manœuvre : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des quatre rôles pour 65, 68, 62 et 64 journées (*FSL*, f°52v°, 115r°, 183r° et 242v°).

De La Cheize Jacquet, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65, 68, 62 et 64 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, 52v°, 115r°, 183r° et 242v°).

De La Court Macé, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 3e et 4e rôles pour 5 et 63 journées (*FSL*, f°185v° et 243v°).

De La Court Pierre, prêtre, maître des enfants de cœur de l'église Saint-Florentin du château d'Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483 (*AN*, KK 69, f°139v°).

De La Croix Jacotin, cordonnier : il est cité en 1491pour avoir cédé à la ville une surface de jardin qui passait devant la porte Neuve des marais (*ACA,* CC 108, f°28). En 1469, Gille Pelle vend 2 aunes de « rollet » à la reine Charlotte de Savoie, baillées à Jacotin De la Croix, cordonnier de la reine, qui en double des houssettes (*AN*, KK 68, f°29v°).

De La Fousse Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 65, 12, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°49r°, 113r°, 181r° et 240v°).

De La Fousse Jehan, prêtre chanoine de l'église monseigneur Saint-Florentin au château d'Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1469, pour avoir célébré 11 messes pour le salut de l'âme de la reinede la reine en 1483 (*AN*, KK 69, f°138v°).

De La Fuye André : il apparaît en avril 1490 pour avoir livré à la ville 3 toises de gros bois scié pour le pont de la porte Heurtault (*ACA,* CC 107, f°16).

De La Fuye jehanne (veuve de Guillaume) : elle est citée dans les comptes de la ville en 1454-1455 comme fermier de l'apetissement (*ACA,* CC 79, f°9v°). En 1457 elle dédommagée d'avoir hébergé frère Salmon de l'ordre de Saint-Dominique et son compagnon durant plusieurs journées « qu'il a presché en la ville » (*ACA,* CC 81, f°17v°).

De la Grange Jehan, maçon : il est cité en 1495 dans le compte du château au cours des 3e et 4e rôles pour 14 et 42 journées (*FSL*, f°178v° et 237v°).

De La Lande Jacques, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 14 avril 1464 pour avoir briqué la maison de la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 84, f°10v°). Le12 juin 1475, il taille des pierres pour l'arche des ponts de pierre au droit de l'un des moulins (*ACA,* CC 98, f°14). En 1495-1496 sur le chantier du château, il accomplit 69 et 40 journées au cours des 2e et 3e rôles, et il taille en tâche 2 550 pierres « pendans » de Bourré ; puis 1 275 pierres « pendans » destinées aux voûtes de la tour des Minimes et 775 quartiers de pierre de Lussault et Malvau au cours du 4e rôle (*FSL*, f°102r°,171v°, 203v° et 257r°).

De La Lande Jehan, « perrier » de Beaulieu, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1494 où il livre 16 marches de pierre de Beaulieu pour la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°27). Du 29 octobre au 18 décembre 1494, il travaille sur le chantier de reédification de la grosse tour du pont Et de même en mars et avril 1495. En mai 1495, il est rétribué pour avoir avoir achevé la maçonnerie de l'ouvroir de la grosse tour du pont. (*ACA,* CC 110, f°24, 25, 39v°-40). En août et septembre 1502, il refait le puits du carroir (*ACA,* CC 117, f°25). En août, il fournit 2 grandes pierres pour réparer le puits du carroir (*ACA,* CC 118, f°40).

De La Lande Philippe, écuyer de cuisine du roi : il est cité dans les comptes de la ville le 20 juin 1475 où il est dédommagé pour avoir mené à Dieppe une pièce d'artillerie se trouvant au château d'Amboise, composée de 2 pièces et pesant 4 000 livres (*ACA,* CC 98, f°16v°).

De La May Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1508 pour avoir participé au nettoyage de la rivière de la Masse le long des murailles (*ACA,* CC 123, f°47v°-48r°).

De La Noue, Julian dit la poste, marchand demeurant à Beaugency : il apparaît en 1503-1504 pour la location de la cuisine de la maison de ville pendant 15 jours (*ACA,* CC 119, f°19) ; et de même en 1504-1505 de mars à mai (*ACA,* CC 120, f°21).

De La Playne Pierre, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville pour avoir du 12 au 14 janvier 1506 cloué des barres de fer sur les « pichons » des ponts de bois pour protéger des glaces de l'hiver (*ACA,* CC 120, f°44v°).

De La Pleine Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1498 où il cure et nettoie les

portes Tripière et Saint-Simon ainsi que le port du Petit Fort. Il charge et décharge des planches neuves pour les grands ponts et il y porte le pavé qui était sur la grève (*ACA,* CC 113, f°34r°).

De La Porte Charles : il est cité dans les comptes de la ville en 1452 pour avoir transcrit les comptes au propre (*ACA*, CC 78, f°11r°). De la Porte, greffier : il est cité dans les délibérations de la ville en tant que tel de 1452 à 1459 (*ACA*, BB 1).

De La Randerie Jehan, tailleur : en 1504, il obtient de la ville l'autorisation de mettre les corbeaux et les poteaux d'une galerie attenante à sa maison sur les murs de la ville, près de la porte Heurtault (*ACA,* CC 119, f°7).

De La Riviere Pasquier, peintre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 3 premiers rôles pour 52, 55 et 3 journées (*FSL*, f°80r°, 143r° et 209v°).

De La Roche, maçon : en 1495-1496 : sur le chantier du château il taille en tâche 250 quartiers de pierre dure, au cours du 2e rôle (*FSL,* f°129r°).

De La Roche Jehan charpentier : en 1495-1496, il effectue 9 journées sur le chantier du château (*FSL*, f° 76v°)

De La Rue Jehan, marchand demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en 1483pour avoir vendu 2 pieds de futaine blanche de Milan, pour faire des carreaux couverts de velours destinés aux chariots de la reine (*AN*, KK 69, f°64r°).

De La Salle Jehan, « perrier » de Lussault : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il livre 375 quartiers de pierre du Bas-Lussault, 850 quartiers de pierre, 150 quartiers de pierre, et 1 125 quartiers de pierre au cours des quatre rôles (*FSL*, f°63r°, 126r°, 200v° et 254v°).

De La Salle/De La Sale Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 1er septembre 1458 pour avoir battu les pieux des « estanches » du pilier neuf étant près de la tour du pont et les avoir écopées (*ACA,* CC 82, f°14v°). En septembre 1471, il passe 4 journées à faire des « estanches » au pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 93, f°14v°)

De La Sartie André, maître-peintre du pays de Florence : le 15 mars 1519 il perçoit la somme de 450 livres tournois, pour sa pension d'une année et demie (*AN*, KK 289, f°353r°).

De La Scelle Guillaume, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville le 6 décembre 1473 pour avoir en août réparé les ponts de bois et couvert à neuf le pont-levis des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 96, f°19).

De La Touche Macé : en 1470, il est défrayé de la dépense d'un voyage de Neuillé-l'Evêque à Amboise où il doit amener des lévriers de la chambre du roi (*AN,* KK 62).

De La Tour Guillaume, marchand : le 21 juin 1464, il vend à la ville 1492,5 livres de fer pour faire des chevilles pour les « argeaux » des ponts et le « bateys » (*ACA,* CC 84, f°14).

De La Tremoille Jehan, maçon : entre juin et juillet 1523, il travaille sur le chantier de réparation d'un des piliers de la Loire (*ACA,* CC 125, f°58, 60v°, 65r°, 67r°, 68r°, 72r°).

De La Vau Denis, tuilier : en août 1491, il vend à la ville 7,75 pippes de ciment pour restaurer les piliers des ponts de Loire (*ACA,* CC 108, f°42).

De La Vau Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en novembre 1449 où il travaille à la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°18v°).

De la Vau Mathurin manœuvre : En 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise, 62 et 64 journées au cours des 3e et 4e rôles (*FSL,* f°182r° et 240r°).

De Lalande Estienne, apothicaire de la reine : en 1484, dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite il livre plusieurs articles destinés à la chambre de la reine pour la somme de 8 ℓ. 12 s. 2 d. t. (*AN*, KK 80, f°141r°).

De Lalay Jehan, couvreur d'ardoise, demeurant à Tours : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1er , 2e et 4e rôles, pour avoir couvert d'ardoises fines le logis des Sept Vertus et sa rampe cavalière droite ainsi qu'une galerie du *donjon* et dans le 4e il remplace les ardoises cassées par le passage des plombeurs (*FSL*, f°78r°, 140r° et 262v°).

De Lange Pierre, orfèvre demeurant à Paris : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il fournit 2 grands chandeliers d'argent doré semé de fleurs de lis, 1 calice semé de fleurs de lis, orné de platine d'argent doré, pesant trois marcs trois onces six gros, des étuis de cuir, 2 autres chandeliers d'argent à fleurs de lis dorées, 1 autre calice doré semé de même avec la platine, 1 croix d'argent dorée ornée de deux images avec le pied semé de fleurs de lis, 1 boite à mettre le pain à chanter garnie d'un couvercle,1 clochette semée de même, 1 bénitier avec le goupillon, aussi semé de fleurs de lis dorées, 9 boîtes à mettre les épices semées de même 1 calice, 1 croix, 2 burettes, 1 bénitier, 1 goupillon, 2 chandeliers, 1 petite cloche, 1 boite à mettre le pain à chanter et le couvercle servant de paix, 3 chandeliers blancs, 2 grands bassins martelés, 6 grands hanaps à pieds pleins avec un couvercle, 6 autres hanaps à pieds martelés, 12 écuelles, 12 plats moyens 6 autres grands plats, 2 pots à vin martelés, 3 chandeliers en façon de cuvettes (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 282-284).

De Launay Jehan : il est cité dans les comptes de la ville le 13 novembre 1498 pour avoir visité les portes et portiers de la ville pour prendre acte de la gravité de l'épidémie de peste dans la ville (*ACA,* CC 113, f°30). Le 29 décembre 1498, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention de la maladie (*ACA,* CC 113,

f°31).

De Launay Pierre, « perrier » de Saint-Aignan : en juin 1495 il vend à la ville un appareil de cheminée, 5 pierres de parpaings et 5,5 blocs de pierre pour le portail de l'Aumône (*ACA,* CC 110, f°30). Puis sur le chantier du château, il fournit 2 pierres de Saint-Aignan destinées à faire des piliers et 2 autres pierres destinées à faire des meneaux au cours du 1er rôle ; et au cours du 3e rôle, il livre 85 quartiers, 40,5 blocs, 3 pierres parpaings, 120 pierres à nervures d'ogives, 4 pierres pour faire des clefs de voûtes et (avec Hervé Marchant) 2 pierres à « courges », 9 pierres à nervures d'ogives et 3 pierres à doubleaux (*FSL*, f°62v°, 186 et 188r°).

De Laval Huguet, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier du château, où il accomplit 65, 34, 60 et 64 journées au cours des quatre rôles et taille en tâche 337 quartiers de pierre dure au cours du 2e rôle (*FSL*, f°38v°, 104v°, 129v°, 174r° et 234v°). La même année il loue une chambre et un ouvroir à la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 111, f°18v°).

De L'Espine Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir travaillé aux mois de mars et avril à la réédification du portail de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°24-25). Du 1er juin au 1er août 1495, il est sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°26 à 28). En juin, il aide à enduire la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°27).

De Limoges Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1472 pour avoir travaillé 12 journées sur le pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°12v°). Le 8 septembre, il est rétribué pour 23 journées accomplies sur le même chantier (*ACA,* CC 95, f°17v°). En août 1473, il passe 8 journées à tailler des pierres pour restaurer des piliers des ponts de la vieille Loire (*ACA,* CC 96, f°12).

De Lousche/De Loche Estienne, paveur : demeurant à Blois : En 1474, il est payé pour poser 24 toises de pavé depuis le pied de la barrière volante de dessus les ponts jusqu'au pilier neuf de la Braye des ponts, ainsi qu'à la grande Braye des ponts de bois (*ACA,* CC 96, f°23). Le 24 mars 1474, il réalise 41 toises de pavé sur les ponts de pierre de la vieille Loire et aux extrémités des ponts de bois (*ACA,* CC 97, f°10).

De Lousche/De Loche Jehan, paveur demeurant à Blois : En 1474, il est payé pour poser 24 toises de pavé depuis le pied de la barrière volante de dessus les ponts jusqu'au pilier neuf de la Braye des ponts, ainsi qu'à la grande Braye des ponts de bois (*ACA,* CC 96, f°23). Le 24 mars 1474 il réalise 41 toises de pavé sur les ponts de pierre de la vieille Loire et aux extrémités des ponts de bois (*ACA,* CC 97, f°10). En 1496 Il figure dans les comptes du château au cours du 3e rôle pour avoir posé 108 toises de menu pavé à l'entrée du *donjon* du château (*FSL*, f°202r°).

De Lyon Pierre, faiseur de draps de soie, demeurant à Tours : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il livre 6,43 aunes de drap d'or fait à fleurs de lys sur champ bleu pour faire des ornements à la chapelle nouvellement faite au château (*FSL*, f°166r°).

De Malines/Maslines Jehan dit Bastard, marchand, receveur de la ville : actif entre 1455 et 1508, il est très impliqué dans la vie de la cité et fait partie du conseil de ville ; il approvisionne le chantier du château surtout en fer et en clous. Il apparaît dans les comptes de la ville pour la première fois en 1454-1455 comme nautonier et transporte avec sa sentine des pierres pour refaire le pilier neuf près de la Meyte (*ACA,* CC 79, f°13v°).En 1470 dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie il vend 7 aunes de fin blanchet pour faire des couvertures à « lenffant dont ladite dame est ensaincte »(*AN*, KK 68, f°47) Du 1er février 1470 au 31 janvier 1471, il est receveur de la ville. Le 24 juillet 1470, il est payé pour 30 setiers d'avoine fournis à la ville sur les 50 offerts au capitaine en cadeau de bienvenue (*ACA,* CC 92, f°17). Du 1er février 1471 au 31 janvier 1472, il est receveur pour la deuxième fois (*ACA,* CC 92, f°1). En 1474, il est remboursé de diverses dépenses qu'il a faites (*ACA,* CC 97, f°25v°). En 1480, il fait partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, qui vaque à Tours 6 et 7 jours en février et 8 jours en mars, puis 10 jours en septembre (*ACA,* CC 102, f°27, f°30-31 et, f°32-33). En décembre, ils passent 5 journées à Tours pour solliciter du roi une diminution de la commission de 370 ℓ. t. pour le charroi de l'artillerie (*ACA*, CC 102, f°31). En mars 1481, il est défrayé de 5 journées passées à Tours pour faire diminuer une commission relative aux francs-archers (*ACA,* CC 103, f°30r°). En avril et Juin les négociations pour l'affranchissement de la ville continuent (*ACA,* CC 103, f°30, 31). En novembre 1482, il baille et livre partie des 50 setiers d'avoine que la ville a donnés à Jehan Bourré seigneur du Plessis pour le remercier de la peine qu'il a prise pour obtenir du roi les lettres patentes de l'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39). Dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en novembre 1495, en tant que chaussetier, il vend 1 paire de chausses de drap noir et 9 aunes de drap gris bars pour faire une robe (*AN,* KK 228-229, f°5r° et f°53). Il vend aussi 2 aunes de blanchet (*AN,* KK 228-229, f°5r°, f°53r°). Il intervient comme marchand dans le compte de construction du château. Au cours du 1er rôle, il livre 2 920 livres de fer pour faire des ferrures d'huis et de fenêtres 2,25 livres d'acier, 1 700 clous « clevilles », 2 100 clous « guigneez », 7 100 clous « becdane », 8 525 clous « de Gien », 900 clous « palastres », 4 400 clous à lattes, 1 400 clous à chaland, 1 400 livres de plâtre et 1 quartier de drap rouge pour les serrures. Au cours du 2e rôle, il fournit 13 000 clous à latte, 1 000 clous « guigueczon », 4 600 clous « becdane », 1 506 clous « clevilles », 4 200 clous de « Gien », 1 450 clous à chaland, 3 591,5 livres de fer, 8

carreaux d'acier et 5 quartiers de drap rouge pour mettre sous les ferrures. Au cours du 3e rôle, il vend 2 475 livres de fer, 3 025 clous « becdane », 483 chevilles de fer, 11 703 quarterons de clous à lathe et ardoise, 9 537 clous de « Gien », 5 850 clous « guiguesson », 500 clous à trois coups, 1 700 clous à chaland et 595 livres de plâtre (*FSL,* f°87, 149, 216 et 270). En janvier 1499, il vend à la ville 60 livres de plâtre et 31 livres de fer pour faire les grandes boucles des chalands sur le port et et d'un quartier de drap rouge livré en 1494 pour les ferrures de la maison de ville et du plomb en table pour faire les épis de la tour de l'horloge(*ACA,* CC 113, f°39). Le 25 janvier 1504, il livre des clous et du plomb (*ACA,* CC 118, f°32v°). En mai 1504, il fournit 2,25 aunes de drap tanné pour faire une robe à Pierre Beurre, clerc et messager de la ville (*ACA,* CC 119, f°35v°et 36). De juillet à septembre 1504, il livre plusieurs sortes de clous et du fer (*ACA,* CC 119, f°36). Le 31 janvier 1506, il perçoit les gages « pour et au nom de feu Gaudion, receveur » (*ACA,* CC 120, f°27). En janvier 1506, il vend 157,5 livres de fer destinées à faire des barres posées à la porte Tripière (*ACA*, CC 120, f°45v°). Le 5 avril 1507, il fournit le fer nécessaire à la fabrication de grandes barres mises sur les ponts de bois de la Loire et 13 jantes de bois pour faire la roue du puits de la porte Gallafre (*ACA*, CC 122, f°36). En décembre, il vend 305 livres de fer pour faire de grandes barres pour maintenir le pavé des ponts et 69,5 livres de plomb pour sceller les barres aux pierres (*ACA*, CC 122, f°40r°). En janvier 1508, il vend 236,5 livres de fer pour faire de grandes chevilles assemblant les « paulx et lymandes » des « argeaux » (*ACA*, CC 122, f°43v° et 44).

De Mesle Jehan, « perrier » de Lussault : en 1510-1511, il livre à la ville 200 quartiers de pierre du Bas-Lussault et 50 pierres de parpaings pour restaurer un pilier des ponts de Loire près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame (*ACA,* CC 124, f°30r°). En octobre, il fournit 200 quartiers de parpaings de 2,5 pieds de long par 1 pied et 1,5 pied de large destinés à rehausser les parapets des grands ponts de pierre (*ACA,* CC 124, f°41).

De Monceaulx Collas, marchand, demeurant à Amboise : en octobre 1469, dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, il est cité pour 3 cannettes de fil d'argent trait baillées en mains propres à la reine pour en faire ouvrages de broderie à 27 s. 6 d. t. (*AN*, KK 68, f°104r°).

De Mondignier Glaude, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue 4 journées (*FSL*, f°150v°).

De Mons Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2 premiers rôles, où il taille en tâche 175 pierres « pendans » et 375 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°77r° et 133r°).

De Montdoré Christophe, marchand demeurant à Orléans : il apparaît le 17 novembre 1501 pour avoir vendu à la ville 280 livres d'étain poix pour lier le métal à fondre que les habitants lui ont fourni pour faire la cloche (*ACA,* CC 116, f°39). En 1502, il fait la cloche de l'horloge qui lui est payée en plusieurs fois, jusqu'en 1503 (*ACA,* CC 117, f°35, CC 118, f°34).

De Montrichart Henry, maçon, demeurant au faubourg d'Amboise : il est cité dans les comptes de la ville le 5 août 1472 pour avoir travaillé 17 journées du 6 juillet jusqu'au 1er août à tailler des pierres et à maçonner le pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°14r°). Le 20 juillet 1477, il est rétribué pour avoir passé 5 jours à la réfection du pilier de pierre de la garde-porte d'entre les ponts de la Loire (*ACA*, CC 100, f°15). Par marché, passé avec lui, le 17 juillet 1479, il œuvre au côté de Le Pelletier au portail du Petit Fort étant vers la rivière (*ACA*, CC 101, f°13).

De Montrichart Jehan fils de Henry : il est cité dans les comptes de la ville le 5 août 1472 pour avoir travaillé 17 journées à tailler des pierres et à maçonner le pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°14r°).

De Nefsve Cornille, sculpteur, « imagier » : en 1495-1496 dans le compte du château, il est rémunéré à la tâche au cours du 1er rôle pour avoir éxécuté une petite statue en pierre de Dieu tenant dans une main le monde et bénissant de l'autre destinée à la porte de la chapelle du *donjon* du château, et pour avoir achevé une autre statue en pierre de Saint-Thomas pour la même chapelle. Au cours du 2e rôle, il perçoit son dû pour avoir sculpté12 « mamourets » en bois pour la charpenterie du logis des Sept Vertus, et 9 « filatieres » (*FSL*, f°80v° et 220r°).

De Nefve Gillet, fauconnier du roi : dans le compte de l'argenterie de Charles VIII, il est remboursé de la somme de 19 ℓ. 13 s. 4 d. t. qu'il avait dépensée pour le bois et la façon d'une mue et pour la nourriture des oiseaux (*AN*, KK 75, f°71r°).

De Neufvy Colin, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1511 pour avoir fourni 2 pièces de bois de 3,5 toises de long destinées à faire 2 « chevalets » aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°39r°).

De Nevers Jehan, « perrier » : le 29 mars 1421, il vend à la ville 16 toises de grandes pierres de taille pour la porte Galaffre (*ACA,* CC 71, f°2r°). Le 31 mai, il vend 16 toises de pavement destinées à la porte Galaffre (*ACA,* CC 71, f°3r°).

De Nevers Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1491, pour avoir réparé les « argeaux » des grands ponts de la Loire aux mois d'août et septembre (*ACA,* CC 108, f°28). Sur le chantier du château, en 1495-1496, il réalise 65, 62, 68 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°36v°, 102v°, 172v° et 233r°). En mars et avril 1498, il taille les pierres et monte les cheminées de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24). Du 18 avril au

29 mai, il travaille à la tour de l'Horloge, il enduit les chambres de la tour, les carrelle et fait les croisées, il maçonne le galetas, et refait une partie du mur étant entre la chapelle de la Meyte et la grosse tour du pont (*ACA,* CC 113, f°25).

De Nyau Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

De Padieu Pierre dit Sommaille, huissier de chambre du dauphin : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland le 1er octobre 1495, il perçoit 9 ℓ. t. de gages en tant que tel (*AN*, KK 228-229).

De Paris Jehan, valet de chambre de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 120 ℓ. t. de gages (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

De Pavye Jaques, faiseur de drap d'or et de soie demeurant à Tours : en 1496 il apparaît dans le compte de construction du château au cours du 2e rôle où il fournit 6,37 aunes de drap d'or à fleurs de lys sur champ bleu « pour servir à faire des ornements à la chapelle nouvellement faite au château ». Au cours du 3e rôle, il vend 1 drap d'or et de soie destiné à une chaise de parement de la chambre du logis des Sept Vertus. Il vend aussi 7 autres quartiers de drap d'or « fort riche » pour une autre chaise (*FSL*, f°166 et 226v°, 227r°).

De Peray Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 5 journées (*FSL*, f°95r°).

De Piery Jehan et Denise sa femme : ils apparaissent dans le compte du château en 1496 au cours du 2e rôle où ils cèdent leur maison sise au Petit Fort au roi pour l'abattre et permettre la construction de la tour des Minimes (*FSL*, f°165r°).

De Pleuray Robin : il apparaît dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour la redevance d'un clos de terre assis au lieu dit les Maze qu'il détient (*ACA,* CC 75, f°4v°).

De Pocé jehan, seigneur de Nazelles ; en 1472 il est cité dans les comptes de la ville pour la redevance de la maison qu'il détient au Petit Fort (*ACA*, CC 92, f°4).

De Pocé, maître Thibault : il apparaît dans les comptes le 28 janvier 1477 pour avoir vendu à la ville en février 10 toises de bois « carré » pour réparer les ponts rompus par les glaces (*ACA,* CC 99, f°12°).

De Poictou/Lepoictou Jehan, manœuvre : de 1495-1496 il apparaît pour la première fois sur le chantier du château où il accomplit 48, 24 et 62 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°54v°, 117v° et 181v°) Dans les comptes de la ville, en janvier 1506, il charge de pierres les charrettes qui les transportent aux grands ponts de bois pour les lester avant l'arrivée des glaces (*ACA,* CC 120, f°46). En août 1508, il seconde les maçons qui restaurent les murailles et fondations de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°48).

De Poncher/Porcher Jehan, marchand de l'argenterie du roi, demeurant à Tours : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il livre 54,8 aunes de drap d'or, à poil frisé riche, or sur or, de plusieurs couleurs, 13,62 aunes d'autre drap d'or à poil cramoisi, 97,9 aunes de velours de plusieurs couleurs, 552,75 aunes de damas de plusieurs couleurs, 200,25 aunes de satin de plusieurs couleurs, 349,5 aunes de taffetas large, de plusieurs couleurs, 12 pièces fines de serge d'Arras, dont 4 pièces rouges, 4 pièces vertes et 4 pièces jaunes, 1 pièce de drap d'or à poil bleu, semé de fleurs de lis, mesurant 1,87 aune et 1 autre pièce d'autre drap d'or frisé à poil noir, mesurant 8,75 aunes (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.,* p. 296 et 301).

De Portenille Prothays, peintre et vitrier : un des deux vitriers d'Amboise il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1490 où il vend et pose la moitié des vitres de la maison de ville (*ACA*, CC 107, f°17). En 1495-1496, il figure dans 3 des rôles du compte du château : au cours du 1er rôle, il pose les vitres des trois grandes croisées de la salle située près de la chapelle du *donjon*. Au cours du 3e rôle en tant que peintre, il passe 68 journées à faire plusieurs peintures dans une chambre et une garde-robe du logis des Sept Vertus ; il vend 84 pieds de verre blanc pour la première cuisine du même logis, 75 pieds de verre blanc pour la cuisine du milieu du même corps de logis, 22 pieds de verre blanc pour la cuisine occidentale, vers le *donjon*, du même logis, 11 pieds de verre blanc pour une des chambres du galetas du même logis, 12,25 pieds pour l'oratoire du roi situé dans la vis de la chapelle, 23 pieds de verre blanc pour les chambres où sont entreposées les têtes de Naples, 3 pieds de verre blanc pour la chambre du trésorier, 31 pieds de verre ouvré mis en la garde robe du roi Au cours du 4e rôle il fournit 2,75 livres d'azur d'Espagne et fait de menus travaux (*FSL*, f°94v°-95r°, 210r°, 222v°-223r°, 265v° et 275r°). En février 1496, en tant que peintre il peint 30 épées sur bougran bleu, et 1 grande épée dorée avec un écriteau au-dessous, le tout tendu au ciel fait ou caroir de la ville pour la venue du roi à son retour de Naples (*ACA,* CC 111, f°28).

De Precigné Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1505 pour avoir nettoyé et curé les 29, 30 et 31 décembre les ponts et portes de la ville pour accueillir « plus honorablement » la reine d'Espagne (*ACA,* CC 120, f°43v°).

De Purevillain Robinet, menuisier : du 1er février au 1er septembre 1511, il fournit à la ville 1 planche pour la porte Heurtault, 1 huis bâtard pour l'un des escaliers montant sur le mur du Petit Fort ; 1 huis et 9 toises de planches pour les latrines situées vers la Loire, et pour équiper une sentine portant le mouton. Il réalise diverses réparations et fournit 14 pièces de bois scié pour les ponts-levis (*ACA,* CC 124, f°44).

De Rains Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 43, 62, 69 et 57 journées (*FSL,* f°35v°,10r°, 171r° et 231v°).

De Rani/Riu Roullet, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des deux premiers rôles, pour avoir taillé en tâche 8 et 59 « filatieres » (*FSL,* f°94r° et 155v°).

De Raulné Jehan, manœuvre : en décembre 1507, il apparait dans les comptes de la ville pour avoir aidé les paveurs et les maçons travaillant au bout des grands ponts de pierre (*ACA,* CC 122, f°34v°-35).

De Rolland, « natif de Normandie » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour avoir tenté de fabriquer un « engin a faire monter l'eau du puits » récemment construit pour alimenter les cuisines du logis des Sept Vertus (*FSL*, f°226r°).

De Sainct-More Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise, 65, 69, 62 et 42 journées au cours des quatre rôles (*FSL,* f°34v°, 100v°, 170v° et 233v°).

De Saint Père Yvonnet, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1475, où il sert les maçons qui réparent l'arche du pont de pierre vers les moulins, éteint la chaux et prépare le mortier (*ACA,* CC 98, f°12 et 16).

De Saint Sire/Cyre Jehan, charpentier : actif entre 1487 et 1496 un des charpentiers dont on ne sait pas grand-chose. Il apparaît dans les comptes de la ville le 18 octobre 1487 pour avoir remis en état un des ponts-levis des ponts de Loire. Il refait les « tienmains » et remet plusieurs planches au pont-levis du guichet Errart (*ACA,* CC 106, f°32 et 33). En octobre 1490, il refait à neuf le pont-levis de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 107, f°29). En 1491, il habille le pont-levis de la porte Saint-Denis. Il fait les selles de la garde-porte Saint-Denis. Il restaure des barrières, refait des huis, aiguise les pieux et supprime les retraits donnant sur la Masse pour les remonter plus loin ; et fournit pour cela 2,5 toises de colombes (*ACA,* CC 108, f°38). En juillet et août 1496, il est rétribué pour avoir abattu, équarri et aiguisé « pichons », « traines » pour la réparation des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 111, f°28). En 1495-1496, sur le chantier du château, il accomplit 55, 65 et 4 journées au cours des 4 rôles et en outre, au cours du 3e rôle, il confectionne trois grands cercles « pour servir a relier la cuve en laquelle on met l'eau pour faire le mortier » (*FSL*, f°76r°,137v°, 206v° et 228v°)

De Saint-Pere Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en mai et juin 1475 pour avoir passé plus de 28 journées à éteindre la chaux, à faire du mortier et à servir les maçons qui réparent et habillent l'arche des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 98, f°12 et 16).

De Saint-Pie Rogier : il est cité dans les compte de l'argenterie du dauphin Charles-Orland de 1495 (*AN*, KK 228-229).

De Sault Jehan, demeurant au faubourg Saint-Denis : en 1502-1503, il détient des maisons, appentis et jardin situés dans la rue Cormeray et un demi arpent de vigne situé au-dessus du faubourg Saint-Denis (*ACA,* CC 117, f°3).

De Sauzay Guillaume, clerc de la reine, notaire et secrétaire du roi : il est cité en 1483 dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 100 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 342). Dans les comptes de la ville en 1502-1503, la ville lui loue une place sur les marais (*ACA,* CC 118, f°12).

De Seesles Estienne, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1497 pour avoir travaillé d'août à octobre sur le chantier de réparation des arches et piliers des ponts de pierre et au pilier des moulins de la Loire (*ACA,* CC 112, f°24).

De Sennes Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour avoir taillé 162 quartiers de pierre dure et 562 quartiers de pierre de Lussault et Malvau au cours des 2e et 4e rôles (*FSL,* f°131r°et 260r°).

De Serran Michel : dans les comptes de l'argneterie de Franois Ier, le 29 mars 1517 il est dédommagé d'un voyage partant d'Amboise fait en Espagne par ordre du roi pour des affaires secrètes (*AN*, KK 289**).**

De Sey Lambert, orfèvre de la reine : il figure dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en mars 1470, où il remaille et met des étoiles d'or à une des verges d'or de la reine. En décembre, il réalise un colier à ancolies d'or frizé, semé de pensées blanches et rouges, pesant 4 onces 5 gros 1 denier d'or et perçoit la somme de 37 ℓ. 16 s. 3 d. t. (*AN*, KK 68, f°101v°). En 1483, il fabrique 8 grands fermoirs de laiton et 52 anneaux d'argent qu'il dore. Il ressoude un bras de la croix de la chapelle de la reine, il confectionne 1 émail d'argent doré aux armes de la reine destiné à être donné à Jacques Fournier, chevaucheur de son écurie, il fait 1 petite chaîne d'argent pour prendre une pierre de licorne et met un fermoir à un baudrier émaillé de rouge et de blanc, pour le plaisir de la reine (*AN*, KK 69, f°62 et 63). Il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 180 ℓ t. Le 9 décembre 1483, il exécute une couronne de laiton dorée pour mettre sur la tête de la reine dans sa sépulture (A. Tuetey, *op. cit*, p. 342).

De Sigoigne Jehan, maçon : dans les comptes de la ville, il est rétribué le 13 août 1485, pour avoir travaillé 5 journées sur le chantier du boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°23).

De Souche/Des ouches/De Souché/De Souchet Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 65, 67, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles. Il fournit en outre, 4 pieds d'aulne au

cours du 2e rôle (*FSL*, f°33v°, 99v°,147v°. 170r° et 231r°). En décembre 1503 et janvier 1504, il œuvre à la construction du portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°38). En février 1504, il va découvrir la « perriere » de Lussault pour extraire du pavé destiné au carroir Saint-Denis (*ACA,* CC 119, f°30v°-30bisr°).

De Troys Anthoine : il détient une maison dans la rue du pont d'Amboise (*ACA,* CC 125, f°5). En 1523, il apparaît dans les comptes de la ville (*ACA,* CC 125, f°85r°). Il donne une gratification aux compagnons menuisiers pour les faire avancer et envoie 5 fois un messager porter des lettres à monsieur de Semblançay et à monsieur de la Villate (J. de Croÿ, *op. cit.*).

De Vannay Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise, 14 « fillatieres », au cours du 1er rôle (*FSL,* f°98v°).

De Vaulx Guillaume, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 31 janvier 1464 pour avoir aidé à charger les tombereaux qui menaient au « bateys » les « terriers » accumulés à la porte du Petit Fort (*ACA,* CC 83, f°13r°).

De Venes/veufves Jehan/De Vannes/De Vennes Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois le 18 mai 1495 pour avoir taillé des marches de vis à la tour de l'Horloge où il œuvre jusqu'au 15 décembre (*ACA,* CC 110, f°25, 26, 28, 31 et 32). En juin, il enduit une partie de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°27). Sur le chantier du château en 1496, il réalise à la tâche la taille de 7 petites marches de vis, de 72 pieds de pavé et de 125 pierres « pendans » au cours du 1er rôle, puis il effectue 37, 62 et 62 journées au cours des 3 derniers rôles (*FSL*, f°72v°, 109r°, 174v° et 233r°).En 1502, il travaille au portail neuf passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°38).

De Verday Macé, maçon, « perrier » : un des premiers perriers alimentant les travaux de la villenotammest en pierres de Tortequeue dont il est question dans les comptes, actif entre 1449 et1472. Il est cité dans les comptes en 1449 où il vend à la ville 120 grosses pierres de taille de la carrière de Tortecoue pour les fondations des murs de la brèche Cormeraye (*ACA,* CC 75, f°13v° et 18r°).Il livre 100 grosses pierres de taille, et 1 pierre de 2 pieds de côté et de 8 pieds de long provenant de carrière de la Maze pour le chantier de la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°20v°). En 1452, il fournit de la pierre de taille des carrières de Tortecoue et de Fourchettes destinée au pilier de la Braye du pont de Loire (*ACA,* CC 78, f°14r°).Le 24 juillet, il vend 30 grandes pierres longues pour les fondations du pilier de la Braye de la Loire (*ACA,* CC 78, f°15r°). En 1454 il vend 50 pierres de corbeaux pour asseoir le pilier de la tour du pont de la Meyte (*ACA,* CC 79, f°16v°). En Janvier 1455, il fournit des pierres dures pour les réparations de la ville (*ACA*, BB 1, f°4v°). En mai 1457, il fournit 40 tombereaux chargés de moellons et 100 pierres de taille provenant de la carrière du Couldray (*ACA,* CC 81, f°10r°). En septembre 1457, il approvisionne le chantier du pilier de la Braye en moellon venant du faubourg de la porte Heurtault (*ACA,* CC 81, f°16r°). En juin 1470, il démantèle un vieux mur pour que les pierres soient remployées aux chantiers de la ville (*ACA,* CC 92, f°10r°). En août 1472, il vend 26 pierres parpaings de la carrière de Malvau de 2 pieds et 2,5 pieds pour faire les appuis du parapet du pont (*ACA,* CC 95, f°15r°).

De Verdun Marie, nourrice de madame de Beaujeu : elle est citée dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, et reçoit 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit,* p. 342).

De Vernages Adrian, noble homme : en 1504-1505, il détient la demeure de Jehan Bourré au Petit Fort (*ACA,* CC 120, f°48r°).

De Veuze Michau, tailleur de robes de la reine : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, il fait des robes, des chaperons et autres pièces d'habillement pour la reine, ses filles ,sa nièce, les demoiselles et filles de chambre (*AN*, KK 68, f°61 et f°65r° à 66r°).

De Vierron Jehan : il est cité en 1494-1495 dans les comptes de la ville pour la location d'une des chambres de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°17).

De Ville Mace Jehan, sommelier d'échançonnerie de la reine : il est nommé en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie de 1483 et perçoit 143 ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit.,* p. 340).

De Viron Jehanne, lingère : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en avril 1468, elle fait une paillasse pour la chapelle du roi (*AN*, KK 61bis, f°8).

Debere Jehan, valet de Jehan Gandion, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 16 août 1457 pour avoir transporté du sable du bout de la grève Saint-Sauveur, du moellon provenant de la porte Heurtault et d'autre matériaux jusqu'au chantier proche de la tour Féalan (*ACA,* CC 81, f°12r°).

Debures Pierre, serrurier demeurant à Tours : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il livre 8 serrures (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 293).

Decousse Pierre, manœuvre : en 1505, il est rétribué pour 14 journées sur le chantier du château (*BnF*, ms. fr. 20579, pièce 274)

Delanau Mathurin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 1er et 2e rôles, pour 65 et 69 journées (*FSL*, f°50r° et 113v°).

Delasalle Jehan, « perrier » de Lussault : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il

livre au cours des quatre rôles, 375 quartiers de pierres du Bas-Lussault, 850 quartiers, 150 quartiers et 1 125 quartiers de pierres (*FSL*, f°63r°, 126r°, 200v° et 254v°).

Delaunay Jehan, menuisier : il apparaît sur le chantier du château où il réalise au cours du 2e rôle 105 « filatieres » un pied de cerf et les cornes de cervidés en bois posées sur la rampe droite du logis des Sept Vertus ; puis dans le 3e rôle il confectionne 2 grandes « filatieres » de bois, 29 petites « filatieres » destinées à la même rampe, et 2 panières servant à porter la vaisselle d'argent arrivant de Lyon (*FSL*, f°155r°, et 219v°-220r°).

Delaunay Martin, chaufournier demeurant à Maillé : un des gros fournisseurs de la ville en chaux, actif entre 1470 et 1477. Il apparaît pour la première fois dans les comptes en août 1470, où il vend à la ville 4 pippes de chaux (*ACA,* CC 92, f°10v°). En août 1471, il fournit 13 pippes de chaux pour la réparation du pilier de la Braye (*ACA,* CC 93, f°12v°). En août 1473, il livre sur le port d'Amboise 6 pippes de chaux de Maillé pour la réparation des piliers des ponts de pierre (*ACA,* CC 96, f°11). En avril 1475, il approvisionne le chantier de l'arche des ponts de pierre proche des moulins de 5 pippes de chaux de Maillé (*ACA,* CC 98, f°10). En août, il livre 2 pippes de chaux sur le port d'Amboise pour maçonner la garde-porte que monseigneur de Maillé a fait faire près du puits du Petit Fort (*ACA,* CC 98, f°17). En septembre, il vend à nouveau 2 pippes de chaux pour faire la maçonnerie de la garde-porte neuve du Petit Fort (*ACA,* CC 98, f°21). En juillet 1477, il fournit 2 pippes de chaux employées à la réparation du pilier de la garde-porte des ponts de bois, étant vers Perenelle La Royere (*ACA,* CC 100, f°14).

Delaunay Perronet, portier de la première porte du château d'Amboise : il est cité en tant que tel dans les délibérations de la ville du 22 mars 1465 (*ACA*, BB 1, f°15r°).

Delaunay Thomas : en 1495-1496, il fournit au chantier du château, au cours du 3e rôle, 2 rotées de bois (*FSL*, f°227v°-228r°).

Delaunay/Launay Loys, peintre : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il effectue 30 et 46 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL,* f°80r° et 143r°).

Delavau Jehan, tuilier : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1489 où il livre 4,5 pippes de ciment pour la réparation des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 107, f°21). En août 1508, il vend 1 pippe de ciment pour utiliser aux fondations de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°49r°).

Denis Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1472 pour avoir fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts de la Loire, les avoir écopées et avoir servi les maçons (*ACA,* CC 95, f°10v°).

Denis Jehan, mercier : il est cité dans les comptes de la ville en 1503-1504 pour la redevance d'un dressoir ou « banc » qu'il a été autorisé à installer le long du puits du carroir (*ACA,* CC 119, f°20).

Denise, femme de Remy, lingère : elle est citée en 1495 au cours du 1er rôle du compte du château, pour avoir livré 101 aunes de toile et en avoir fait des rideaux pour les galeries du *donjon* du château (*FSL,* f°97v°).

Denisot André, marchand demeurant à Tours : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, pour 1 chambre de tapisserie de menue verdure et 6 « banchiers », 6 couvertures de lit à la façon de Catalogne, 1 grand tapis damasquin de 2,5 aunes de long et d'1,25 aune de large ; 11 petits tapis damasquins à trois « roes », 16 pièces de serge rouge, 11 tapis dont 6 damasquins et 5 à trois « roes », 8 grandes sarge rouge et 24 petites à la façon du Poitou (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 256, 265 et 266).

Denisot Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1495, pour avoir travaillé aux mois de mars et avril sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°24-25). En 1495-1496, il est sur le chantier du château, où il accomplit 69, 62 et 64 journées au cours des 3 derniers rôles pour (*FSL*, f°49r°, 113v°, 180v° et 240r°).

Denyau Gervaise, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir, avec nombre d'autres charretiers, transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Denyau Laurens, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 août 1523 pour avoir participé à restaurer la maison de la ville (*ACA,* CC 125, f°74v°).

Denyau Macé, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir, avec nombre d'autres charretiers, transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Denye Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 2e et 3e rôles pour 15 et 24 journées (*FSL*, f°109v° et 177r°).

Derre Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville le 26 janvier 1480 pour 9 charretées de pierre amenées de la « perriere » de Violette jusque sur les ponts pour remplir les « argeaux », pour 1 tour de charroi pour apporter de la chaux du port jusque sur le pont de la Braye pour enduire le « contrefeu » de la garde-porte des ponts, 5 tours de charroi pour apporter des planches destinées à faitre les latrines de la tour du ponts, 5 tours pour transporter des planches jusqu'au pont de la porte Heurtault ainsi que 2 tours pour du sable pris sur les grèves et 1 tour pour des pierres prises au port d'Amboise et menées jusqu'à la porte Heurtault (*ACA,* CC 101, f°22).

Des Miles Hance : il figure dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1470, il est remboursé de 2 écus donnés

pour le roi à une pauvre femme qui se tenait près de l'église monseigneur Saint-Aignan d'Orléans (*AN*, KK 62).

Des Moulins Antoine, marchand demeurant aux fauxbourgs d'Amboise : il apparait en 1483 dans le compte d'argenterie de Charlotte de Savoie pour le remboursement d'aumônes faites au nom de la reine aux soeurs de Saint Clerc de Nantes en Bretagne (*AN*, KK 69, f°52v°).

Deschamps Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1475 pour 20 journées passées à tailler des pierres pour l'arche des ponts de pierre au droit de l'un des moulins (*ACA,* CC 98, f°14). En juin, il passe 2 journées à achever le parapet du pont de la Loire (*ACA,* CC 98, f°16). De la mi-août à octobre 1475, il abat la maçonnerie de la vieille garde-porte des ponts pour remployer les pierres à la nouvelle garde-porte du Petit Fort (*ACA,* CC 98, f°22). En 1496 au cours du 4e rôle du compte du château, il taille en tâche 662 quartiers de pierre de Lussault et de Malvau (*FSL*, f°259v°).

Deschamps, André, manœuvre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 27 et 64 journées de maçon au cours des 2 derniers rôles (*FSL*, f°179r° et 238r°). Dans les comptes de la ville, en janvier 1506, il charge de pierres les charrettes qui les transportent aux grands ponts de bois pour les lester avant l'arrivée des glaces (*ACA,* CC 120, f°46). En novembre 1507, il taille et met en place des pierres en bordure du pavé devant l'hôtellerie Notre Dame et aux Brayes des ponts de la Loire (*ACA,* CC 122, f°33). De septembre à décembre 1508, il taille et maçonne les pierres au bout des « traines » neuves qui ont été posées sur les ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 123, f°58 et 60r°). En mai 1511, il fait et assoit les corbeaux qui portent les latrines neuves de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 124, f°30v°). En juillet, il opère au pilier de pierrre des ponts de bois de la Loire près de l'hôtellerie Notre-Dame (*ACA,* CC 124, f°35r°, 40v° et 41).

Desforges René, maître des eaux et forêt d'Amboise et Montrichard : dans les comptes de l'argenterie de François Ier, en décembre 1518 il perçoit la somme de 500 livres tournois comme avance sur les frais entraînés par les clôtures et fossés qu'il convient de faire pour créer un parc et y mener des animaux de Romorantin (*AN*, KK 289, f°528).

Desgallees Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 6 et 44 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL*, f°92r° et 157r°).

Desinadères/Des Maderes Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1458 pour 33 charretées de bois acheminées depuis Pocé jusqu'au port du Petit Fort pour faire les « estanches » et les fondations du pilier neuf proche de la tour du pont (*ACA,* CC 82, f°17v°).

Desinaderes/Despinades/Desmadaires /Desinaderes Mathurin, couvreur : il apparaît dans les comptes de la ville en octobre 1502 pour le paiement de 50 clous « palastrerez », 1 toise de chanlattes, 75 lattes, 1 500 clous à latte et ardoise employés à couvrir le puits du carroir Saint-Denis (*ACA,* CC 117, f°28). En décembre 1504, il fournit 6 toises de bois de réemploi pour faire des coyaux, 6,5 toises de chanlattes, 150 lattes, 1 400 clous à ardoise et 500 ardoises (*ACA,* CC 119, f°34v°). En mai 1506, il recouvre et répare les latrines de la ville proches de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 121, f°34v°). En 1507, il est rétribué pour avoir couvert les latrines de la maison de la ville, curé et nettoyé les gouttières et remplacé les ardoises manquantes (*ACA,* CC 122, f°38r°).

Desloges Estienne : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location d'une des places des marais (*ACA,* CC 108, f°11).

Desmyers/Descuyers/De Suyer/D'Ysinier Bricet, charpentier ; actif entre 1464 et1496, il est formé par Jehan Fouchart et travaille souvent avec Pierre Cathe. Il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1464, pour avoir abattu le « baffray » de bois étant devant la garde-porte des ponts qui menaçait ruine. Il exploite 21 toises de bois neuf et 14 toises de bois de « repartaige » : il met 1 « traine », 1 poteau et 1 lien à la garde-porte des ponts, il colombe la garde-porte des ponts, il répare l'engin de la ville, il appareille le mouton, (*ACA,* CC 84, f°10v°). En juillet, il pose des planches sur nombre de ponts de la ville et de la Loire (*ACA,* CC 84, f°13r°). En octobre 1466, il bat des « pichons »dans le fond du lit de la Loire (*ACA,* CC 86, f°14v°15r°). Le 29 août 1467, il fait des contreportes à la porte du Petit Fort, il rebarre l'huis du guichet Errart et fait une échelle de bois pour y monter ; il œuvre aux ponts de la Loire (*ACA,* CC 87, f°16r°). Le 1er janvier 1472, il intervient sur les ponts de la Loire et les couvre de planches (*ACA,* CC 93, f°20). Le 5 décembre 1472, il restaure le ponts-levis de la porte Heurtault et y met 2 flèches neuves et 1 « traine » neuve (*ACA,* CC 95, f°21v°). Le 26 janvier 1493, il vend 2 chevrons de bois pour faire les « estanches » du pilier neuf de la Braye des ponts de Loire, il passe 2 journées à faire les « tiensmains » dont il procure le bois (*ACA,* CC 95, f°21v°). Le 18 mai 1473 il est rétribué pour une journée passée à mettre des planches neuves sur tous les ponts-levis de la ville (*ACA,* CC 96, f°10). En mai et juillet 1474, il refait le pont-levis des grands ponts de la Loire et il livre du bois qu'il emploie à faire des barrières et des réparations aux ponts-levis de la ville (*ACA,* CC 97, f°11r°-v° et 15). En juillet 1476, il assure l'entretien des ponts de bois à la sortie de l'hiver en fournissant tout le bois nécessaire (*ACA,* CC 99, f°16). En mai 1482, il remet en état, le pont de la porte Saint-Denis que la Masse avait endommagé et réalise d'autres réparations dans la ville (*ACA,* CC 104, f°15). En novembre 1487, il bat les « pichons » pour les grands ponts de bois, y met des planches et des « tienmains », et révise le pont-levis de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 106, f°36). En 1495-1496 il accomplit sur le chantier du château 55 journées au cours du 1er rôle et 60 journées au cours du 2e rôle (*FSL*,

f°76v° et 138r°).

Desorges Jehan, « charron » demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 14 novembre 1482 où il livre une roue pour le puits de la rue de la Boucherie (*ACA,* CC 104, f°31). En juillet 1485, il façonne 1 paire de roues et 3 essieux pour équiper certaines pièces d'artillerie (*ACA,* CC 105, f°22). En juin 1495, il fabrique 2 gros maillets d'ormeau et 1 roue pour les ouvriers qui travaillent à la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°37). En octobre 1500, il fait une roue qu'il installe au puits de la Boucherie (*ACA,* CC 115, f°16). En avril 1511, il réalise une paire de roues pour servir au « charroneau » de la ville (*ACA,* CC 124, f°27v°).

Desouches Jehan le jeune ou petit Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°43v°, 107r°,175v° et 235v°).

Desouches Nicollas, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville le 21 août 1523 pour avoir remplacé des planches sur les ponts (*ACA,* CC 125, f°74r°).

Desquartes Jehan, écuyer du seigneur de Maulny, lieutenant en lois : il apparaît dans les délibérations de la ville le 22 mars 1465 (*ACA*, BB1, f°15r°). En 1468, il est lieutenant en lois et cité dans les comptes de la ville à diverses reprises (*ACA,* CC 89, f°14r°).

Desquartes Pierre : il est cité en 1452 dans les comptes de la ville pour 265 livres de plomb employées à sceller les crampons aux pierres d'un des piliers de la Loire (*ACA,* CC 78, f°31r°).

Devant Lyenart, manœuvre : dans les comptes de la ville en décembre 1502 et janvier 1503, il travaille sur le chantier du portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°38).

Dezest Marie de, « berceresse » du dauphin, épouse de Raymond de Dezet : elle apparaît le premier octobre 1495 dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland (*AN,* KK 228-229).

Dezest Raymond de /Remonet/ dit Le Biernoys/Le Byarnois, couturier demeurant à Amboise, puis bailli d'Amboise, commis aux travaux des bâtiments du château, conseiller, maître d'hôtel de Charles VIII : l'un des personnages les plus emblématiques d'Amboise. Commençant comme couturier (1465), puis tailleur des robes de la reine Charlotte de Savoie (1470), il apparait comme l'homme de confiance de Charles VIII, notamment sur le chantier du château de 1492 à 1498. Il est cité dans les comptes de la ville en avril 1465 pour la confection d'un habit de franc-archer comportant 1 pourpoint de futaine, un manteau, et une « jacquette de gris » à porter sous les brigandines (*ACA,* CC 85, f°11v°). Dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1470, il fournit 14 aunes d'autre toile, il taille 1 robe de gris et 1 pourpoint de velours noir pour François, enfant d'honneur de la reine, une robe de drap gris doublé de blanchet et un poupoint de futaine pour Pierre Senot clerc de chapelle, il double une couverture, et il livre « une cornette pour servir a mectre soubz l'enfant dont ladite dame est ensaincte »et du duvet pour les oreillers (*AN*, KK 68, f°65 et 112v°). En 1495, dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, il cité en tant que conseiller et maître d'hôtel du roi (*AN*, KK 228 -229, f°5r°). Puis, il est chargé par Charles VIII des travaux des bâtiments du château d'Amboise (*BnF,* Pièces Originales, vol. 999, dossier 22627, f°2). En 1496, dans le 1er rôle du compte de construction du château d'Amboise, il est « commis à faire lesdits ediffices » (*FSL*, f°32r°) Entre 1487 et 1505, il détient à Amboise une maison près de la tour Cormeray qui fut celle d'Anemat (*ACA,* CC 106, f°1v°, CC 118, f°2 et CC 120).

Dirnault Estienne, « perrier » de Bourré : dans les comptes de la ville il livre en juillet et août 1495, 100 quartiers de pierre de Bourré pour la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°29).

Donge Jehan, scieur de long : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle où il réalise 64 journées (*FSL*, f°85v°).

Donmille Jehan de, conseiller et maître d'hôtel du dauphin Charles-Orland : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, il est cité en tant que tel en octobre 1495 pour ses gages (*AN,* KK 228-229).

Donnee Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour le transport de 100 pierres de taille de la « perriere » de Tortequeue nécessaires aux réparations de la ville (*ACA,* CC 75, f°11r°) et il mène 13 charretées de bois et d'épines pour boucher la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°11v°-12). En 1451, il détient 3 quartiers de vigne à Amboise (*ACA,* CC 77, f°4r°). En 1455, il achemine 100 pierres de taille de la « perriere » de Tortequeue pour la brèche Cormeray (*ACA,* CC 79, f°11r°). En octobre 14663, il transporte des pierres de taille et du moellon pour remettre en état divers endroits des grands ponts (*ACA,* CC 83, f°15).

Dore Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle pour 48 journées à sculpter des moulures, des nervures d'ogives et des « marmourets », pour le logis des Sept Vertus le tout en bois. Au cours des 2e et 3e rôles, il travaille 64 journées et 26 journées (*FSL*, f°91r° et 220r°). En 1499, il est payé « pour deux huis enchassés au corps de Maison Neuf, près la librairie dudit chastel » (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit*., 1879, 24 p.).

D'Orléans Pierre charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 1 journée au cours du 2e rôle (*FSL*, f°138v°).

Dormay Estienne, louvetier : il apparaît dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en juillet 1470 pour 13 livres données par le roi pour « aider à vivre et pour entretenir son service » (*AN,* KK 62).

Dorray Guillaume, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1473 pour 8 journées passées à tailler des pierres pour le puits du carroir (*ACA,* CC 96, f°21).

Doucet Jehan : en 1448-1449, il détient 3 quartiers de vignes assis aux Côtes (*ACA,* CC 75, f°2v°).

Douday Jehan, « perrier » : il est cité dans les comptes le 1er juin 1487 pour avoir livré 100 quartiers de pierre de Saumur destinés à la maison de ville (*ACA,* CC 106, f°20).

Doudineau Jehan, sommelier de paneterie de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit,* p. 339).

Dozerimes/Doreriviere/Douzeriviere Pierre, paveur demeurant à Chargé : actif entre 1475 et 1489, il succède à Péan. Il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1475 pour avoir fait 18 toises de pavés sur l'arche de pierre des grands moulins sur les ponts de Loire (*ACA,* CC 98, f°17). En janvier 1480, il dépave et repave environ 3 toises de pavé alentours du pont-levis de la Braye des ponts de Loire et du pont-levis de la porte Heurtault, fournissant sable et pierre (*ACA,* CC 101, f°20). En janvier 1481, il pave 15,5 toises entre le guichet Errart et le portail ouvrant sur la grève (*ACA,* CC 102, f°24). En décembre, il réalise 2,5 toises de pavés vers la tour Féalen, 5 toises à l'un des bouts du boulevard de la porte Saint-Denis et 1 toise sur les ponts de Loire (*ACA,* CC 103, f°24v°). En mars 1482, il pave les abords de la porte Titery et la pointe du carroir (*ACA,* CC 104, f°15°).En mars 1490, il pose 8,5 toises de pavés devant le boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 107, f°18). En mai 1490, il relève le pavé des ponts de la Loire (*ACA,* CC 107, f°17).

Driffier Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle,où il taille en tâche 1 toise de pavé et 375 « pierres pendans », 4 petites marches et 6 pierre de nervures d'ogives (*FSL*, f°71v° et 72r°).

Drouault Estienne, « perrier » de Lussault : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle, pour avoir livré 13 quartiers de pierre de Bourré (*FSL*, f°64v°). En 1511, il vend à la ville 200 quartiers de pierre du Bas-Lussault utilisées à un pilier des grands ponts près de l'hôtellerie de l'image Notre Dame et à la garde-porte de Saint-Denis (*ACA,* CC 124, f°30r°).

Drouault Pierre, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 25 juillet 1472 pour avoir taillé des pierres pour le pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 95, f°12r°).

Drouet Francois, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 4e rôle pour avoir taillé 1 075 pierres « pendans » (*FSL*, f°260v°).

Drouet Jacques, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 42, 69, 62 et 54 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f 33r°, 102r°, 171v° et 234v°).

Drouet Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 65, 68, 62 et 42 journées au cours des quatre rôles et avoir taillé en tâche 136 et 3 500 pierres de nervures d'ogives dans les 2 derniers rôles (*FSL*, f°33v°, 100v°, 170v° 203r° et 232r°).

Drouin François, marchand demeurant à Tours : il figure dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il livre 1 grand tapis damasquin mesurant 4,5 aunes et 2 aunes de large, 2 tapis velus à trois « roes » et 4 autres tapis (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 268). Il vend aussi 576 aunes de tapisserie de Flandres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 269).

Du Bon Guichon, femme de chambre, « berceresse » de madame de Beaujeu : en février 1484 elle perçoit la somme de 12 ℓ. 10 s. pour ses gages de 50 ℓ. t. par an desservis durant les trois mois d'octobre, novembre et décembre (*AN*, KK 69, f°103r°).

Du Boys Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin et juillet 1494 pour avoir œuvré sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26-28). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 63, 69 et 64 journées au cours des 1er, 2e et 4e rôles (*FSL,* f°37v°, 103v° et 233v°).

Du Boys/Duboys Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin et juillet 1494 pour avoir travaillé à la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°28). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 48, 37, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°49r°, 117r°, 181v° et 240v°).

Du Brueil André, maçon : En 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 65, 69, 62 et 63 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°42r°, 107r°et 176r°, 234v°).

Du Brueil Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 15 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°235r°).

Du Brueil/De Breul Colinet peintre : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue 20 journées au cours du 1e rôle, et 7 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°43v° et 79v°).

Du Chambon/Chandon Antoine : en 1468, il va chercher un cheval que le cardinal d'Alby a donné au roi Louis XI (*BnF*, ms. fr. 6758, f°9).

Du Freische Pierre, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1498, où il livre 253 planches pour réparer les grands ponts de bois (*ACA,* CC 113, f°29v°) et en février 1499 133 planches (*ACA,* CC 114, f°23). En 1499, il fournit pour les ponts de la ville, 103 planches équarries de 2,5 toises

de long (*ACA,* CC 114, f°23v°). De mars à août 1499, il vend 4 « traines » de bois carré dont 2 grosses, 8 « pichons » de 4,5 toises de long et 1,5 pieds, 174 planches de bois carré de 2,5 de long (*ACA,* CC 114, f°24r°). En décembre, il livre 50 planches pour les grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 114, f°24v°).

Du Fresne Estienne, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 2 derniers rôles, pour 62 et 64 journées (*FSL*, f°184r° et 243v°).

Du Jardin Mourry/Amorry, cordonnier demeurant à Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1494 et à plusieurs reprises pour la redevance de sa maison sise entre les ponts d'Amboise qui appartenait auparavant à feu Guillaume Pingnart (*ACA,* CC 109, f°1r°). En 1470, dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, il vend 4 paires de souliers à patins de liège et doublés de « blanchet » livrées pour Anne et Jehanne de France (*AN,* KK 68, f°122r°).

Du Lac Jehan dit Arungnac/Armignac, serrurier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle où il équipe le logis des Sept Vertus : il ferre 3 croisées et 1 demi-croisée, fabrique 1 chaîne de fer d'1 toise de long pour le puits, la serrure et une serrure forte pour l'huis de l'office bas où se trouve le retrait du gobelet du roi, fait 1 clef mise à l'huis de fer de la grande vis et ferre la croisée d'une cuisine (*FSL*, f°158v° et 221v°).

Du Mans Jehan un jeune nommé, manœuvre : il est cité en 1502 dans les comptes de la ville pour avoir travaillé au puits du carroir (*ACA,* CC 117, f°38).

Du Mans Julian, manœuvre il figure dans les comptes de la ville en 1476 où il bat les pieux et aide à réparer les 2 grands « argeaux » des ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 99, f°19).

Du Molin Pierre, manœuvre : il figure en septembre 1481 dans les comptes de la ville pour avoir travaillé 11 journées à servir les maçons qui ont réparé le pilier de pierre qui soutient le bout des ponts de bois, côté Entrepont, vers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°18).

Du Parc Mathelon, valet de Loys Bellin, manœuvre : dans les comptes de la ville, du 21 août au 15 septembre 1458 il travaille à battre les pieux, faire les fagots, destinés aux « estanches », les écoper et transporter de la pierre de moellon de Malvau (*ACA,* CC 82, f°16r°).

Du Perche Pierre, sommelier d'échançonnerie de la reine : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et perçoit 240 l. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Du Pié Pierre, manoeuvre : dans les comptes de la ville de juin à juillet 1495, il aide à la construction de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°26).

Du Pont de Livret Cornillau : en 1486-1487, il paye à la ville la redevance d'un courtil (*ACA,* CC 106, f°2). En 1490, ce sont ses héritiers qui sont imposés (*ACA,* CC 113, f°2).

Du Pont Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1487, pour avoir œuvré au bâtiment de la ville (*ACA,* CC 106, f°43). En juillet et août 1489, il travaille à la réparation des 2 piliers des ponts de pierre étant vers la croix des ponts et à faire la maçonnerie du pont neuf sur la Masse pour aller par la porte Neuve au grand marché d'Amboise (*ACA,* CC 107, f°19). Entre avril et décembre 1494, il est sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°24-28).

Du Pont Mathurin /Mathieu, maçon :, il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en décembre 1494, pôur avoir travaillé sur le chantier de la grosse tour du pont depuis avril(*ACA*, CC 109, f°24-28). En 1502, il intervient pour réduire la grosse pierre du contrepoids de l'horloge (*ACA,* CC 117, f°37). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 63, 69 et 41 journées, au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°39r°, 105r° et 174r°).

Du Reuger Jehan, échançon de la reine : en 1483, il est dédommagé d'un voyage qu'il a fait d'Amboise à Milan pour les affaires de la reine (*AN,* KK 69, f°70r°).

Du Rocher Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°40v°, 41r°, 106v°, 175r° et 235v°)

Rochet Jehan, menuisier : il est cité dans le compte de construction du château, en 1495-1496, où il effectue 65 et 42 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL*, f°92v° et 157r°).

Du Rochier Michau, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 août 1473 et en septembre pour avoir travaillé à restaurer les piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire qui étaient détériorés en pied (*ACA,* CC 96, f°12, 14 et 19).

Du Rosne Jehan, manœuvre: il apparaît dans les comptes de la ville en décembre 1507 et janvier 1508 pour avoir travaillé sur le chantier du Bout des ponts (*ACA,* CC 122, f°37r°). En janvier 1508, il nettoie le port Saint-Simon et aide à battre les pieux des « argeaux » (*ACA,* CC 122, f°43r°).

Du Ruau Guillaume, marchand demeurant à Amboise : il apparait en 1484-1485 dans les comptes de l'argenterie de la reine Marguerite pour une paire de chausses rouges livrées à Gilbert de Ris dit le Bègue par le commandement de la reine (*AN*, KK 80, f°117v°, 118r° et 133r°).

Du Ruau Mathurin, marchand de bois : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 7 mai 1504 pour avoir vendu 22,5 toises de bois carré (*ACA,* CC 119, f°30bisv°). En 1507, il livre du bois pour réparer les

grands ponts de bois : d'abord 50 planches de 2,5 toises de long (*ACA,* CC 122, f°30r°). En novembre, 25 planches de 2,5 toises de long (*ACA,* CC 122, f°32r°). En février et mars 1508, 112,5 toises puis 80 toises de planches (*ACA,* CC 123, f°39v°). En 1508, pour le même usage, il livre 4 grosses « traines » et 6 « pichons et 150 grands « pichons » (*ACA,* CC 123, f°48v° et 63v°). °). En 1523, 156 toises de planches pour servir aux ponts et aux piliers (*ACA,* CC 125, f°82v°).

Du Serf Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1505 pour avoir nettoyé et curé les ponts, portes et poternes « pour recueillir plus honorablement » la reine d'Espagne (*ACA,* CC 120, f°43v°).

Du Val Godeffroy, tapissier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il œuvre, au cours du 1er rôle, à enlever de 13 pièces de tapisserie étant au château d'Amboise les armes de feu Tanguy du Châtel et avoir refait sur celles-ci le champ de quarante écussons en fournissant le fil de soie et la teinture (*FSL*, f°97v°).

Du Vau Marguerite demeurant près d'Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, il est cité en 1470 pour avoir nourri et gardé deux chiennes pour le roi l'espace de quinze mois (*AN*, KK 62, f°143).

Du Van de Mosne Jehan : en 1448-1449, il paie à la ville la redevance de sa maison sise en la rue Blésienne (*ACA,* CC 75, f°2v°).

Du Vivier Lucas, homme de la garde du château : il est cité dans les comptes de la ville, en mai 1466, pour avoir apporté une dépêche au roi (*ACA,* CC 86, f°9v°). En novembre 1474, il effectue 36 journées à faire jeter dans la Loire, les « terriers et ordure » étant près de la porte de l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 97, f°19v°).

Duban Pierre, charpentier : il apparaît dans le compte du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle pour 5 journées passées à restaurer le pont de la Cisse pour la venue du roi (*FSL*, f°139r°).

Dubec Gilles, écuyer d'écurie de la jeune reine Marguerite il est cité dans le compte de l'argenterie en 1485 pour 4 roues que lui a livrées Royer pour un chariot (*AN*, KK 80, f°152).

Dubois Guichon, femme de chambre de la reine : elle figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Dubois Loys, saucier : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 340).

Dubois Martin, maître de la chambre aux deniers de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 600 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Dubois Mathelin, barriller d'échançonnerie : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, 340).

Duboys, seigneur des Arpentiz : dans les comptes de la ville en 1465 est réparée une brèche dans les murs de la ville située derrière sa maison (*ACA*, CC 88, f°1).

Duboy Pasquier, cordonnier : dans les comptes de la ville en 1490-1491 il loue une place des marais (*ACA,* CC 108, f°13r°).

Duboys Florentin, perrier : il est cité le 6 juillet 1523 dans les comptes de la ville pour avoir livré à la ville un grand nombre de moellons de Malvau (*ACA,* CC 125, f°63v°).

Duboys Jehan, cordier : il figure en 1523 dans les comptes de la ville pour avoir livré un gros câble de 20 livres servant à soutenir le gros contrepoids de l'horloge (*ACA,* CC 125, f°79r°).

Duboys Marsault, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1491 où il refait un angle du mur du boulevard de la porte Galaffre, et dispose un grand chéneau de pierre dure sous la porte Neuve pour évacuer les eaux de la rue (*ACA,* CC 108, f°32). En mai et juillet 1494 il besogne à la réédification de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26r° & 28r°). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 65, 68 et 62 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°47v°, 107v° et 177v°).

Duboys Mathurin, apothicaire : en 1523 il vend à la ville une quarte et 7 pintes d'Ypocras pour les offrir à monseigneur de Brion qui se trouvait alors à Amboise (*ACA,* CC 125, f°78r°).

Duboys Pierre, manœuvre, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1471 sur le chantier du pilier de la Braye des ponts de la Loire où il sert les maçons (*ACA,* CC 92, f°14). De août à décembre 1495 il travaille comme manœuvre sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°28, 29 et 31).De février à juillet 1496 il travaille en tant que maçon à la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 111, f°22, 23 & 25). Du 29 septembre au 20 décembre il bat les « pichons » aux grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 111, f°29v°).

Duboys Pierre, marchand : il apparaît en juillet 1523 dans les comptes de la ville pour avoir vendu 50 grands clous de Gien et 100 autres clous pour les réparations de la ville et des ponts (*ACA,* CC 125, f°66v°, 69r°, 83r°).

Duboys Thomas, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1523 pour avoir coopéré aux réparations d'un des piliers des ponts de la Loire (*ACA,* CC 125, f°62v°).

Duchamp Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 2 premiers rôles où il réalise en tâche 50 « fillatieres » pour la charpenterie du logis des Sept Vertus et fournit 44 pieds de bois (*FSL*, f°93r° et 274v°).

Duchesne Jehan, maçon : il figure dans les comptes de la ville en juin 1468 pour avoir carrelé la garde-porte des ponts

et fourni la chaux, le sable, les carreaux et les briques pour le contrefeu de la cheminée (*ACA,* CC 89, f°10r°).

Duchesne Pierre, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en 1454-1455 pour avoir livré 4 sentines de pierres au pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 79, f°11v°12r°).

Duchesne Seguin, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1472 pour 10 journées plus 6 autres passées à aider à battre les pieux, faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts et y amener de la terre (*ACA,* CC 95, f°10v°-11r°).En novembre 1475, il est rétribué pour avoir apporté, dans sa sentine, d'Amboise à Tours, les brigandines et harnois pour équiper des francs-archers. Il transporte, depuis le port de Chargé, 2 000 briques et carreaux et 3 000 tuiles pour construire et couvrir la garde-porte neuve du Petit Fort (*ACA,* CC 98, f°24). En octobre 1476, il bat les pieux et répare 2 grands « argeaux » des ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 99, f°19).

Dufour Michau, besson : il est cité le 12 décembre 1449 sur le chantier de la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°21r°).

Dugné Thomas, serrurier : en 1423, il est rétribué pour une grande barre de fer de 48 livres qu'il met au pont de la porte Heurtaut (*ACA,* CC 125, f°83).

Dumasse Gillette, marchande lingère demeurant à Tours, elle apparaît pour la première fois dans le compte d'ameublement de 1493-1494, où elle fournit 170 aunes de futaine blanche de Milan, 225 aunes d'autre futaine, 19 grands édredons en toile de Caen, 3 petits édredons en coetils de Caen, 3 492,5 livres de plume neuve et de duvet pour garnir les lits et couchettes, 113 aunes de fine futaine blanche de Milan, 221,5 livres de fin duvet pour remplir les oreillers, 49 aunes de toile pour faire des taies d' oreillers, 225 aunes de toile de lin blanche destinées à faire les taies des lits, 180 aunes de même toile, 171 aunes de toile blanche, 576 aunes de toile de lin pour faire des draps, 864 aunes de fine toile blanche pour des draps, 120 aunes d'autre toile blanche pour d'autres draps, 324 aunes d'autre toile blanche pour des draps, 160 aunes d'autre toile blanche pour des draps, 100 aunes d'autre toile blanche pour d'autres draps, 297 aunes autre toile blanche pour des draps, 180 aunes d'autre toille blanche pour des draps, 55 aunes d'autre toile blanche pour des draps, 1 286 aunes d'autre toile blanche pour d'autres draps, 375 aunes de même toile blanche pour des draps. Elle est aussi rémunérée pour la confection de ce linge et pour y avoir brodées les armes du roi (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 276-282).

Dumyn Mathurin, charretier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle, où il achemine de la carrière de La Ronde au château 7 toises de pavé large et 4 petites marches (*FSL*, f°121v°).

Dunoier Berthelin, charretier : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de savoie, en 1483, et reçoit 60 ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit.,* p. 341).

Dupin Lucas, maçon : dans les délibérations de la ville du 20 mars 1474 il est consigné qu'il « sera appellé pour faire l'ouvrage de l'église et que incontinent on y besongnera » (*ACA*, BB 1, f°59 r°).

Duponez Macé : en 1449-1450, ses hoirs détiennent une maison sise en la rue Blésienne (*ACA,* CC 76, f°7r°).

Dupont Estienne, nautonier : dans les comptes de la ville en août 1496, il vend 1 chaland pour battre les « pichons » des « argeaux » des grands ponts de la Loire et 2 toises de bois scié pour en refaire le plancher (*ACA,* CC 111, f°29v°).

Dupont/Du Pont Gillet, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet et août 1489, où il répare les 2 piliers des ponts de pierre de la Loire vers la croix et fait la maçonnerie du pont neuf de la Masse par lequel on va de la porte Neuve au grand marché d'Amboise (*ACA,* CC 107, f°20). En 1495-1496, sur le chantier du château, il effectue 65, 63 et 69 journées au cours des 3 premier rôles (*FSL*, f°35r°, 101v° et 171r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1) Du 1er novembre au 25 novembre 1504, il refait à neuf le puits du carroir de Saint-Denis étant devant l'auberge de la Corne de cerf (*ACA,* CC 119, f°25). En novembre 1507, il est rétribué pour avoir taillé des quartiers de pierre et les avoir mis en place au bord du pavé devant l'hôtellerie Notre Dame de l'Entrepont et au bord du pavé des Brayes des ponts de la Loire (*ACA,* CC 122, f°33). En septembre, octobre et novembre 1508, il équarrit des pierres et maçonne autour des abouts des traines neuves qui ont été mises en place au bout des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 123, f°58). En décembre, il taille en tâche 69 pieds de pierres parpaings du Bas-Lussault et les assoit à la Braye des grands moulins, sur les ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 123, f°60r°). En juillet 1511, il taille des pierres pour la réparation du pilier de la garde-porte des ponts à côté de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame et il répare la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 124, f°35r°). En octobre, il rehausse les parapets des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 124, f°40v°-41).

Dupont Henri, maçon et ses valets : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1474 où il taille 3 pierres dures de Lussault pour la porte du Petit Fort (*ACA,* CC 97, f°22v°). En février 1491, ils refont un angle de mur au boulevard de la porte Galaffre et posent 1 grand chéneau de pierre dure sous la porte Neuve pour évacuer les eaux de la rue (*ACA,* CC 108, f°32).

Dupont/Du Pont Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1487, pour avoir œuvré au bâtiment de la ville (*ACA,* CC 106, f°43). En juillet et août 1489, il travaille à la réparation des 2 piliers des ponts de pierre étant vers la croix des ponts et à faire la maçonnerie du pont neuf sur la Masse pour aller par la

porte Neuve au grand marché d'Amboise (*ACA,* CC 107, f°19). Entre avril et décembre 1494, il est sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°24-28 & CC 110 f°24r°)..

Dupont/Du Pont Mathurin /Mathieu, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril et jusqu'en décembre 1494, sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°24-28 & CC 110 f°24r°). En 1502, il intervient pour réduire la grosse pierre du contrepoids de l'horloge (*ACA,* CC 117, f°37). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 63, 69 et 41 journées, au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°39r°, 105r° et 174r°).

Dupont Jehan, nautonier : il figure dans les comptes de la ville en 1476 où il bat les pieux et répare les 2 grands « argeaux » des ponts de pierre de la Loire après les dégâts causés par les glaces (*ACA,* CC 99, f°19).

Dupré Bricet, tapissier du roi : dans les comptes de l'argenterie de François I[er], en 1518, il est remboursé de la somme de 84 ℓ. t. dépensée pour son propre voyage et la rétribution de 4 charretiers qui ont conduit, par ordre du roi, les vieilles toiles de chasse d'Amboise en la ville de Cognac (*AN*, KK 289).

Dupuise La Bertheranne, poissonnière demeurant à Amboise :, elle apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 12 mars 1469 pour avoir fourni le poisson offert au général Guillaume de Varrie et à Jehan Bourré en remerciement de l'apetissement du Petit Fort qu'ils ont obtenu (*ACA,* CC 94, f°2). En novembre 1472, la ville lui règle le poisson donné en octobre au général maître Jehan Gerbet « afin qu'il eut le fait de la ville pour recommander contre les habitants de Montrichard qui touchent le reliquat de la rente de sel levée sur chaque mynot de sel vendu et distribue en la ville et paroisse de la chatellenie d'Amboise par ce qu' ils ont coutumé de payer à ceux d'Amboise la somme de 20 ℓ. par le droit de leur chatellenie » (*ACA,* CC 95, f°19v°). En 1476, elle procure le poisson offert à Jehan Godeau maire de Tours pour qu'il use du vidimus qu'il détient de la « revocacion de la refformation du sel » contre les commissaires (*ACA,* CC 98, f°10v°). Le17 juillet 1479, elle vend à la ville le poisson et le vin donné au grenetier de Montrichard qui était à Amboise (*ACA,* CC 101, f°13). En octobre 1482, elle vend 1 gros brochet et 1 grosse carpe et 10 quartes de vin du cru d'Orléans à la ville pour les offrir à maître Anthoine Robert, secrétaire des finances du roi qui était à Amboise avec les généraux des finances, et qui était chargé des lettres d'affranchissement de la ville (*ACA,* CC 104, f°30).

Dupuise Macé, « perrier » de Malvau : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août et septembre 1498 où il livre 170 sentines de moellon de Malvau mis aux « »argeaux » des grands ponts (*ACA,* CC 113, f°28r°) et de août à octobre cent quartiers de pierre de Malvau employés à rehausser les murailles autour de la garde-porte Galaffre (*ACA,* CC 113, f°37v°).

Dupuiz Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir travaillé du 17 mai au 7 juin sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26).

Dupuiz Jehan, marchand : il est cité en février 1501 pour avoir posé l'huisserie de la garde-robe de la maison de la ville (*ACA,* CC 116, f°32).

Dupuy Estienne, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1464 pour le rachat d'une des vieilles portes du Guichet Errart (*ACA,* CC 83, f°7v°). En avril 1465, il est rétribué pour 3 tables, 3 ferrures pour la porte Saint-Denis, pour une porte des ponts de la Loire et pour la porte du Petit Fort. Il réalise aussi 2 dressoirs pour la porte du pont (*ACA,* CC 85, f°11v°). En juillet 1465, il fait 2 fenestrages aux 2 canonnières étant sous la tour du pont près du pont-levis des ponts (*ACA,* CC 85, f°15r°). En août 1465, il fabrique 2 râteaux de bois affectés à la garde-porte des ponts pour pendre les brigandines, arbalètes et autres « harnois » des portiers et il fait 1 huis aux latrines neuves des ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 85, f°15v°-16r°). En novembre 1467, il fabrique 2 fenêtres à la garde-porte des ponts de la Loire et le pivot de la barrière et fournit tous les matériaux nécessaires (*ACA,* CC 87, f°21). En juin 1468, lui sont payés 1 table à 4 pieds et 1 selle longue mises à la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 89, f°10v°). En mai 1469, il ajuste la porte « du guichet des ponts » (*ACA,* CC 91, f°11r°). En septembre 1472, il confectionne un « oiseau » pour le mortier (*ACA,* CC 94bis, f°2). En octobre 1472, il réalise 1 table à 4 pieds et 2 selles placés à la garde-porte du Petit Fort (*ACA,* CC 94bis, f°3). En août 1472, il est rétribué pour avoir fait 2 dressoirs à la garde-porte de St denis pour les portiers ainsi qu'une selle de 6 pieds de long, réparé les pieds d'une table et enfin, avoir regarni les fenestrages des 2 canonnières étant sous le pont-levis de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA,* CC 95, f°14v°).

Dupuy Jamet, maçon : il figure dans les comptes de la ville en août 1508 pour avoir travaillé deux journées à reprendre les fondations de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°49v°-50).

Dupuy Jehan, élu de la ville en 1505: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en octobre et novembre 1505 où il vend des matériaux pour la réparation des piliers et des « argeaux » des arches des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA,* CC 120, f°27). En novembre 1506, il va à Tours voir Briçonnet pour négocier l'imposition de la ville (*ACA,* CC 121, f°44). En janvier 1512, il livre à la ville 3 pièces de bois de 4,5 toises de long, pour parachever les « tiensmains » des grands ponts de bois (*ACA,* CC 124, f°46v°).

Dupuy Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il taille en tâche, 400 pierres « pendans » et 12 pierres de nervures d'ogives au cours du 3[e] rôle; puis 100 pierres de nervures d'ogives

dans le 4e rôle, au cours duquel il réalise en outre 21 journées (*FSL*, f° 203r°, 237v° et 258v°).

Dupuy Robert, « praticien » : en 1483, il figure dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et reçoit 180 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit* , p. 342).

Durant Jacques, voiturier par eau, demeurant à Amboise : le 16 décembre 1494 il est cité dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, pour avoir transporté les coffres et les bacs de la reine lors d'un déplacement (*AN*, KK 84, f°81v°).

Durant Jehan demeurant en l'hôtel du marquis du pont ; il est cité en 1470 pour avoir procuré de la chair pour appâter les loups qui rôdent dans la forêt d'Amboise (*BnF*, ms. fr. 6758, f°79v°).

Durant Jehan, peintre, au lieu de Jehan Rougemont : il est cité dans les comptes de la ville entre 1497-1498 *(ACA,* CC 113, f°12) et 1502-1503, dates auxquelles il détient une place sur les marais (*ACA,* CC 118, f°12). En mars 1498, il peint et blanchit 4 épis sur la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°29) ; en janvier 1502, il peint les 2 cadrans de l'horloge (*ACA,* CC 116, f°40).

Durant Jehan, vitrier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 1er rôle pour avoir livré et posé les vitres de 7 croisées des chambres du *donjon* et les avoir calfeutrées de papier lavé ; avoir mis des liens à toutes les barres de fer et mis du plomb où il en fallait et posé 57 losanges de verre pour les croisées (*FSL*, f°95r°).

Durant Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château du 1495-1496 au cours des 2 premiers rôles pour 65 et 34 journées (*FSL*, f°36v° et 103r°).

Durant Robert, maçon il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 2 premiers rôles pour 65 et 6 journées et pour avoir taillé 212 quartiers de pierre dure dans le second rôle (*FSL*, f°39v°, 105r° et 130v°).

Durran Gillet, apothicaire : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location d'une place des marais (*ACA,* CC 108, f°11).

Durran Jehan, manœuvre, de Chargé : il est cité en 1458 dans les comptes de la ville pour avoir curé et nettoyé le carroir de la ville en vue de le paver (*ACA,* CC 82, f°12r°).

Durruau Clément, charretier, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 24 janvier 1477 où il est payé pour 5 journées de son charroi à 3 chevaux avec lequel il a transporté les grosses « traines » pour refaire les ponts de bois. Le même mois, il va chercher avec les charrois à chevaux et à bœufs de Jehan Durruau, son père, 3 « pichons » au droit de l'île Barbe qu'il apporte depuis le bois jusque sur le port (*ACA,* CC 99, f°23-24).

Durruau Hervé, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1475 pour 21 journées passées à tailler des pierres pour l'arche des ponts de pierres au droit de l'un des moulins (*ACA,* CC 98, f°14).

Durruau Jacquet, charretier, receveur, élu, demeurant à Amboise : entre 1463 et 1499 il se montre très impliqué dans la vie de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1463 pour avoir apporté avec sa sentine des pierres aux « argeaux » (*ACA,* CC 83, f°10r°). En janvier 1464, il évacue les « terriers » du Petit Fort dans des tombereaux qu'il déverse au « bateys » (*ACA,* CC 83, f°13r°). En septembre 1463, il transporte avec 2 sentines des pierres du port aux « argeaux » (*ACA,* CC 83, f°14r°) En 1476, il passe 9 journées à battre les pieux et à réparer les 2 grands « argeaux » des ponts (*ACA,* CC 99, f°19). En juin 1479, il fournit 1 gros brochet et 1 gros barbet que la ville offre à monseigneur de Maillé pour lui marquer sa reconnaissance de la peine qu'il a prise pour la ville (*ACA,* CC 101, f°12). En janvier 1481, il travaille 6 journées à faire l'« argeau » du pilier large des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 102, f°25). Du 1er février 1482 au 31 janvier 1483, il est élu de la ville (*ACA,* CC 104). En janvier 1483, il passe 2 journées à Tours pour envisager avec Jean Bourré, seigneur du Plessis, les articles de la lettre d'affranchissement que le roi avait l'intention de donner à la ville et une fois celle-ci écrite, lui et François Bertin avancent la somme de 40 écus d'or vallant 65 ℓ. t. pour faire apposer le sceau sur la lettre d'affranchissement (*ACA,* CC 104, f°39v°-40). En janvier 1488, il fournit et conduit 12,5 toises de bois scié destiné à l'ost du roi (*ACA,* CC 106, f°31). Du 8 août au 1er novembre 1496, il participe, avec sa sentine, à la réparation des « argeaux » des ponts en battant de nombreux « pichons » et en clouant les planches (*ACA,* CC 111, f°34). Le 17 février 1499, il fournit 1 saumon et 1 grand brochet dont la ville fait présent à monsieur et madame le chancelier pour le remercier de son intervention auprès du roi relative aux lettres d'affranchissement (*ACA,* CC 114, f°28). En février 1499, il vend 1 grand brochet à la ville pour en faire présent au maréchal de Gié, capitaine de la ville, « afin qu'il eut les affaires dela ville en singulière recommandation » (*ACA,* CC 114, f°28). En mars 1498, il vend 1 grand brochet, 2 grandes carpes, 2 lamproies qui sont offerts à Briçonnet en vue des lettres d'affranchissement (*ACA,* CC 114, f°28). En septembre 1499, il vend 6 grands « garrosseaux » pour attirer sur la ville la faveur du trésorier Morin (*ACA,* CC 114, f°29).

Durruau Jehan, marchand demeurant à Chargé : il est cité le 21 juin 1477 pour avoir vendu à la ville 12 setiers d'avoine donnés à Estienne Le loup avec un plat de poisson (*ACA,* CC 100, f°13).

Durruau/De Ruau/Du Ruau Jehan, charretier, marchand, élu, demeurant à Amboise : entre 1463 et 1482, il se montre

très impliqué dans la vie de la ville et travaille, en outre, au château. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1463 où il fournit des présents de vin et poisson pour plusieurs personnalités venues à Amboise (*ACA,* CC 83, f°8v°). En septembre 1463, il vend 2 gros brochets offerts par la ville à Jehan Bourré afin de s'attirer sa faveur (*ACA,* CC 83, f°15v°). En janvier 1467, il est rémunéré pour avoir enlevé les « terriers » provenant du château en la douve du Petit Fort (*ACA,* CC 86, f°17r°). En août 1467, il effectue 9 tours de charroi du port Aubrion proche d'Amboise jusqu'aux ponts pour apporter les planches et les « tiensmains » employés à les réparer (*ACA,* CC 87, f°11r°). En septembre 1474, il est appelé par la ville « pour le contraindre a paier 10 ℓ. t. pour avoir perser le mur du Petit Fort pour y faire une huisserie » (*ACA*, BB 1, f°58r°). Du 1er février 1469 au 31 janvier 1471, il est nommé receveur des deniers communs du Petit Fort (*ACA,* CC 94). Il reçoit ses gages le dernier jour de janvier 1470 (*ACA,* CC 94, f°3). En 1473, il accomplit 11 tours de charroi pour apporter des pavés et du sable des grèves et, en janvier 1474, il est dédommagé par la ville d'une charrette et d'un cheval « qu'il a baillé pour servir à mener l'artillerie du roi tant au pays de Poitou que de Bretagne » (*ACA,* CC 96, f°23). De février 1476 à janvier 1477, il est élu de la ville (*ACA,* CC 99, f°1). Il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie pour plusieurs menues ferrures mises au chariot branlant de la reine (*AN*, KK 68 f°113 r°) en mai 1480 pour trois quartiers de cuir pour faire couvertures aux poupées de ladite dame (*AN*. KK 80, f°91r°) trois aunes et demie de « tanné » pour doubler les robes de Arpageon, Nambroc et Saragut, pages de la jeune reine Marguerite, une aune pour calfeutrer les fenêtres de la chambre (*AN*, KK 80, f°87r°). En novembre 1482, il fournit et livre à l'hôtel du seigneur du Plessis étant au Petit Fort d'Amboise une partie des 50 setiers d'avoine que la ville donne à Jehan Bourré pour lui marquer sa reconnaissance d'avoir obtenu la lettre d' affranchissement du roi (*ACA,* CC 104, f°39). Du Ruau Jehan le jeune, marchand, receveur de la ville : en 1486-1487, il est receveur de la ville et tient son premier compte (*ACA,* CC 106). En juillet 1495, il livre 50 quartiers de pierre de Malvau pour la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°37). En 1498, il est dédommagé d'un voyage vers le roi au bois de Vincennes (*ACA,* CC 113, f°39v°). En juin 1499, il achemine de grosses « traines » et d'autres bois aux grands ponts pour les réparer (*ACA,* CC 114, f°25).

Durruau/Du Ruau Jehan le jeune, marchand, receveur de la ville : en 1486-1487, il est receveur de la ville et tient son premier compte (*ACA,* CC 106). En juillet 1495, il livre 50 quartiers de pierre de Malvau pour la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°37). En 1498, il est dédommagé d'un voyage vers le roi au bois de Vincennes (*ACA,* CC 113, f°39v°). En juin 1499, il achemine de grosses « traines » et d'autres bois aux grands ponts pour les réparer (*ACA,* CC 114, f°25).

Durueau Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 1 journée effectuée au cours du 3e rôle (*FSL*, f°185r°).

Duval Nicolas : en 1504-1506, il est cité dans les comptes pour avoir loué la quatrième partie du grenier à sel de la maison de la ville (*ACA,* CC 120, f°20-21).

Duvau Marguerite, demeurant près d'Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, elle est citée en 1470 pour avoir nourri et gardé deux chiennes l'espace de quinze mois pour le roi (*AN*, KK 62, f°152).

Duvert Guillaume, manœuvre : il est cité le 10 juillet 1496 pour avoir travaillé depuis le 1er février sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 111, f°23).

Engenart Martin, huissier de salle : en 1483, il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 72 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Engibault Petit Jehan, voiturier par eau, demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne de 1493-1494, pour avoir, avec 24 « compagnons », mené la reine avec ses dames et demoiselles de Tours à Amboise, avec ses 2 « gallietes », 2 bateaux et deux « panes tirotier » (*AN*, KK 84, f°80 et f°81r°).

Enlasne Pierre, maçon : en1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65 et 62 journées au cours des 1er et 3e rôles (*FSL*, f°37r° et 172r°).

Eschart Girardin, maçon : il apparaît sur le chantier du château en-1496 au cours du 2e rôle où il réalise 21 journées et taille 4,25 toises de pavé (*FSL*, f°105r°et 129r°).

Esmery Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir travaillé du 9 au 28 juin sur le chantier de réédification de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26).

Esnault Jehan, « perrier » : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août.1495 pour avoir livré 100 quartiers de pierres de Malvau utilisés à la tour de l'Horloge et avoir rompu la muraille de la tour du pont pour y faire des ouvroirs (*ACA*, CC 110, f°30v°-31r°)

Estampes Jehan d', chevalier, écuyer maître d'hôtel du roi : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en tant que tel, en 1471 (*AN*, KK 63, f°10v° et 11r°). Il détient une maison à Amboise (*ACA*, CC85 f°14v°).

Estanchier Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir, avec nombre de charretiers acheminé, sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Estienne Jehan : il figure dans les comptes de la ville pour une parcelle qu'il détient dans la rue des tanneries (*ACA,* CC 118, f°7).

Estienne Jehan, tailleur des robes du roi, tailleur suivant la cour : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il réalise 12 rideaux de taffetas gris et jaune, 2 autres rideaux de damas gris et jaune, pour 1 pièce de ruban de soie grise et jaune, mesurant 18 aunes, et pour 50 annelets de fonte, le tout pour les chambres du roi et de la reine (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 299).

Esturgeon Guillemin, cordonnier : il figure dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location de la 8e place des marais (*ACA,* CC 108, f°14).

Esveillard petit Jehan, nautonier : actif entre 1482 et 1496, il participe à la plupart des interventions des nautonniers pour réparer les grands ponts. Il apparaît dans les comptes de la ville entre août et octobre 1482, pour avoir passé 19 journées avec sa sentine à couper et cogner les pieux et à les fixer aux « limendes »pour refaire l'« argeau » d' un des piliers du pont de pierre de la vieille Loire et à remettre en état les 2 « argeaux » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 104, f°27-28). En août 1489, il refait « l'argeau » d'un des piliers des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 107, f°28). En septembre 1491, ils transportent les « chapeaux » et 3 grands « pichons » employés aux « avant becs » des « argeaux » et ils réparent des « argeaux » des grands ponts (*ACA,* CC 108, f°46). En janvier 1492, ils plantent les « pichons » de l'arche du bout des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 108, f°27). Entre août et novembre 1496, ils cognent de grande quantité de « pichons » pour la réparation des « argeaux » des ponts de la Loire (*ACA,* CC 111, f°34).

Esveillart Jehan, nautonier, charretier : actif entre 1449 et 1496, il participe à la plupart des interventions des nautonniers pour réparer les grands ponts. Il apparaît dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir amené 120 pierres de taille de la carrière de Tortecoue au port situé au dessus du pont de la ville pour boucher la brèche des murs de la ville (*ACA,* CC 75, f°13v°). En 1455, il transporte 100 pierres de taille de Lussault au port d'Amboise et 50 pierres de Tortecoue (*ACA,* CC 79, f°11v°). En 1458, il bat les « pichons » des ponts de bois de Loire (*ACA,* CC 82, f°10r°). De août et octobre, il apporte des pierres de Malvau, et de la terre pour les « estanches » du pilier situé entre la grosse tour du pont et les moulins de Loire (*ACA,* CC 82, f°19r°). En août 1463, il bat les pieux de l'« argeau » du pilier d'entre la petite Braye et la grande Braye des ponts. (*ACA,* CC 83, f°10v°). En octobre 1466, il bat 14 « pichons » dans le lit de la Loire, et il transporte 6 « traines » et 3 « chapeaux » de bois pour les ponts de Loire (*ACA,* CC 86, f°14v°). En septembre 1467, il est rémunéré pour avoir repêché dans la Loire des pierres de taille tombées des piliers des ponts lors des crues de l'hiver précédent (*ACA,* CC 87, f°18r°). En décembre 1470, il bat les pieux de l'« argeau » du pilier de la Braye des ponts de Loire (*ACA,* CC 92, f°13). En juillet 1471, il y bat 6 grands « pichons » (*ACA,* CC 93, f°21v°). En août 1472, il fait 3 tours de charroi pour apporter de la carrière de Malvau sur les ponts 26 pierres parpaings (*ACA,* CC 95, f°15v°). En décembre 1474, il bat 6 gros pieux aux argeaux des piliers des ponts vers la ville (*ACA,* CC 97, f°22r°). Entre août et octobre 1476, il passe 13 journées à battre des pieux pour réparer les 2 grands « argeaux » des grands ponts de Loire (*ACA,* CC 99, f°19). En janvier 1481, il travaille avec sa sentine pour faire l'« argeau » du pilier de pierre large des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 102, f°25). Aux mois d'août et Septembre 1481, il passe 6 journées avec sa sentine à battre des « pichons » (*ACA,* CC 103, f°21v°). En octobre 1482, il effectue 19 journées avec sa sentine à couper et cogner les pieux, à les fixer aux planches pour refaire l'« argeau » d'un des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire et à remettre en état les 2 « argeaux » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 104, f°27-28). En août 1489, ils refont l'« argeau » d'un des piliers des grands ponts de pierre du côté de la croix (*ACA,* CC 107, f°28). En septembre 1491, il transporte les « chapeaux » et 3 grands « pichons » employés aux « avant becs » des « argeaux » et ils réparent les « argeaux » des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 108, f°46). En janvier 1492, il plante les « pichons » de l'arche du bout des ponts de bois (*ACA,* CC 108, f°27). En août et novembre 1496, ils cognent une grande quantité de « pichons » pour la réparation des « argeaux » des ponts de la Loire (*ACA,* CC 111, f°34).

Euvre/Evre Loyse d', demoiselle de la reine : elle est citée en 1483 dans le l'inventaire aprés décés des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Eveillart Florentin, nautonier : actif entre 1463 et 1481, il participe à la plupart des interventions des nautonniers pour réparer les grands ponts. Il apparait dans les comptes de la ville le 24 août 1463 pour avoir battu les pieux de l'« argeau » du pilier d'entre la petite Braye et la grande Braye des ponts (*ACA,* CC 83, f°10v°). En janvier 1464, ils louent (avec P Eveillart) à la ville un grand chaland qui porte l'engin à battre les pieux (*ACA,* CC 83, f°12v°). En 1464, il bat les pieux du « bateys » (*ACA,* CC 84, f°11r°). Entre mai et juin 1471, il réalise 15 journées à battre 6 grands « pichons » et à faire un « argeau » neuf autour du pilier de la Braye (*ACA,* CC 93, f°21v°). En janvier 1481, il accomplit 10 journées avec sa sentine pour faire l'« argeau » du pilier de pierre large des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 102, f°25). En août 1481, il fait de même (*ACA,* CC 103, f°14). Entre août et octobre 1482, il effectue 19 journées avec sa sentine à couper et cogner les pieux et à les fixer aux planches

pour refaire un « argeau » à un des piliers du pont de pierre de la vieille Loire et il remet en état les 2 « argeaux » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 104, f°27 et 28).

Eveillart Pierre, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1463 où il bat les pieux de l'« argeau » du pilier étant entre la petite Braye et la grande Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 83, f°10v°). En janvier 1464, il loue (avec Eveillart) à la ville un grand chaland qui porte le mouton (*ACA,* CC 83, f°12v°). En avril, 1464 il bat les pieux du « bateys » (*ACA,* CC 84, f°11r°). En mai, il bat les pieux du « bateys » et loue à nouveau un chaland, une sentine, un cable, un mouton et des cordages (*ACA,* CC 84, f°12v°). En septembre 1467, il est rémunéré pour avoir repêché des pierres de taille dans la Loire tombées des piliers des ponts lors des crues de l'hiver précédent (*ACA,* CC 87, f°18r°).

Everard Jehan, peintre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles pour 70, 47, 60 et 19 journées ainsi que pour avoir fourni 31 livres de blanc de plomb (*FSL,* f°79v°, 84r°, 143r°, 209r° et 265r°).

Everart/Enrard Gillet, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1467 pour avoir enlevé de la douve du Petit Fort les « terriers » provenant du château (*ACA,* CC 86, f°17r°, 18v°). En décembre 1468, il seconde les maçons œuvrant au mur du Petit Fort (*ACA,* CC 90, f°3v°).

Evre Francois d', chevalier du lieu d'Evre, ancien officier de la reine, « demeurant en sa propre maison » : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie en 1483 et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Fagot Colas, tapissier de Charles VIII : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il fournit 17 aunes de toile brune ; 7 pièces et 1 ciel de tapisserie d' une chambre de broderie à micheletz pour la chambre du roi ; 7,5 livres de fine étoupe ; 41,5 aunes de sarge d'Arras jaune, rouge et verte pour faire 3 rideaux à la chambre des michelets, 3 pièces de ruban de fil rouge pour garnir les rideaux ; 3 pièces de ruban de fil noir de six aunes chacune pour garnir le ciel et les pentes ; 27 aunes d'autre toile brune pour doubler 15 pièces et 2 ciels de tapisserie de verdure ; 36 aunes de ruban de fil noir pour garnir les 2 ciels ; 83 aunes de serge d'Arras de plusieurs couleurs, 6 pièces de ruban rouge destinées à faire les embases des 6 rideaux, et il est payé pour la façon de nombre de pièces (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 274-275). Dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne il est désigné comme ayant rapporté de Naples les tapisseries (*BnF*, ms. fr., 22335, p.1)

Fagu Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 3 novembre 1474 pour le paiement d'une journée employée à remettre en état le pilier du bout des ponts de pierre de la Loire et les piliers du pont-levis de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 97, f°19r°). En mars et avril 1495, il travaille au chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 110, f°24v°).

Fagu/Fagon Michau, maçon: en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées, au cours des 4 rôles (*FSL,* f°39v°, 106r°, 174v°, et 235r°).

Falardeau Jehan, « perrier » : il est cité dans les comptes de la ville en novembre 1482 pour avoir maçonné le puits de la rue de la Boucherie qui était fendu en fournissant les pierres et autres matériaux (*ACA,* CC 104, f°31).

Famiert/Fauneret/Fauvert Jehan, peintre il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 70, 69, 52 et 54 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°79v°,143r°, 209r° et 264v°).

Farrineau Regné, procureur de la ville : il est cité dans les comptes de la ville le 31 janvier 1464 pour l'enquête en la ville du meurtre qui a eu lieu dans la forêt d'Amboise (*ACA,* CC 83, f°13r°).

Féalan de Pocé Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville le 7 juillet 1472 pour avoir avoir fourni 17 claies et 70 pieux de 12 pieds de long livrés sur les ponts d'Amboise pour faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°10v°). En août 1473, il livre et bat 40 grands pieux (*ACA,* CC 96, f°18v°).

Fellon Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1455 pour avoir taillé et maçonné les pierres du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 79, f°12v°). En septembre et octobre 1458, il besogne au pilier neuf prés de la tour du pont (*ACA,* CC 82, f°19r°). En septembre 1464, il est rétribué pour avoir travaillé à la réparation des 3 piliers de pierre des ponts de la vieille Loire (*ACA,* CC 84, f°14r°). En octobre 1466, il est payé pour avoir muré un créneau au-dessus de la porte Titery (*ACA,* CC 86, f°13v°-14r°). En août 1467, il réalise plusieurs travaux d'entretien des murs de la ville, remet en état l'escalier de pierre des murs de la porte Heurtault et mure les voûtes qui sont vers la maison de feu Messire Pierre Berart au Petit Fort (*ACA,* CC 87, f°12v°).

Fellon/Felion Martin, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir, avec nombre de charretiers, acheminé sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Femau Florentin, tuilier : il figure dans les comptes de la ville en avril 1498 pour avoir livré 2 000 grosses briques, et 3 500 carreaux pour parachever les cheminées et carreler les chambres de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°24).

Feniau Gatien, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise, au cours du 4e rôle, 20 journées (*FSL*, f°246v°).

Ferrant Estienne, chaufournier de Rillé : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1494 pour avoir livré 12 pippes de chaux pour la grosse tour du pont et la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°25). En juin 1494, il vend 11 pippes de chaux pour la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°26). En août 1504, il vend 3 pippes de chaux pour les piliers des ponts de pierre (*ACA,* CC 119, f°34).

Ferrant Gillet, chaufournier de Rillé : il apparaît pour la première dans les comptes de la ville, en juillet 1489 pour avoir livré 4 pippes de chaux employées à réparer des piliers des ponts de pierre de la ville (*ACA,* CC 107, f°29). En mai 1494, il vend 3 pippes de chaux affectées au chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°25). En août 1508, il fournit 3,5 pippes de chaux et 50 quartiers de pierre pour reprendre les fondations et murailles de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°47r°).

Ferrau Valleservi, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation des ponts et d'un de leurs piliers (*ACA,* CC 125, f°62r°).

Ferre Jehan, manœuvre : dans les comptes de la ville en Janvier 1482 il aide à frapper les gros « pichons » des ponts de bois (*ACA,* CC 103, f°12v°).

Ferreau Ballatarin, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 30 juin 1523 pour avoir travaillé à la réparation des ponts (*ACA,* CC 125, f°59r°).

Ferrebouin Jehan prêtre, mareiller : il figure dans les comptes de la ville le 31 janvier 1481 pour avoir fait sonner tous les jours l'horloge de l'église Saint-Florentin, par ordonnance du capitaine d'Amboise (*ACA,* CC 102, f°33).

Fevre Anthoine, plombeur : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il réalise, 56, 64, 51 et 35 journées au cours des 4 rôles (*FSL,* f°78v°, 141r°, 207v° et 263r°).

Filiault Thomas : il est cité dans les délibérations de la ville le 9 juin 1471 où il est rapporté qu'il a endommagé la tour du moulin de l'Aumône en faisant un mur le long de la Masse (*ACA*, BB1, f°52 r°).

Flate Gilber, peintre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 64 et 7 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL*, 79r° et 143r°).

Flenoy Jacquet, « perrier » de Bourré : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour avoir livré, au cours du 2e rôle, 105 quartiers de pierre (*FSL*, f°125r°).

Fleuriau Mathelin, scieur de long : il figure dans les comptes de la ville en février 1490 pour avoir contribué à scier 112 toises de planches pour l'arche du bout des ponts (*ACA,* CC 108, f°23).

Fleurie/Fleurye Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 3 février 1491 pour avoir participé à la réparation de l'arche du bout des ponts de la Loire rompue par les glaces (*ACA,* CC 108, f°22). Il porte les pierres étant le long de la maison de ville jusqu' aux « argeaux » des ponts (*ACA,* CC 108, f°33). En 1493-1494, il détient 3 quartiers de vigne assis aux crêtes du Châtellier (*ACA,* CC 110, f°3).

Fleury Michau, marchand demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 2 octobre 1476 pour 9 journées, effectuée, en août, septembre et octobre, employées à battre les pieux et à réparer les 2 « argeaux » des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 99, f°19). En juillet 1479, il vend 1 gros brochet et 1 gros « barbet » donnés par la ville à monseigneur de Maillé qui a la garde du dauphin (*ACA,* CC 101, f°12). En janvier 1481, il travaille à l'« argeau » du large pilier des ponts de bois (*ACA,* CC 102, f°25). En juillet et août 1491, il seconde les maçons qui réparent en pierres et au ciment les 2 arches et les piliers proches des moulins des ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 108, f°34).

Fleury Nicollas, contrepointier : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 pour plusieurs menues tâches (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 299).

Fleurye Gillet, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 3 février 1491 pour avoir participé à la réfection de l'arche du bout des ponts de la Loire rompue par les glaces (*ACA,* CC 108, f°22). En 1501, il va quérir à Orléans Christophe de Montdoré pour négocier la cloche de l'horloge (*ACA,* CC 116, f°39).

Fleuve Jehan, homme de bras : il figure dans les comptes de la ville le 1er septembre 1458 pour avoir fait les « estanches » du pilier proche de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 82, f°14v°).

Flory Jaquin, « perrier », maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, où il livre 200 quartiers de pierres de Bourré (*FSL*, f°186v°).

Fontaine Robert : il figure dans les comptes de la ville en 1502-1503 pour le paiement de la rente annuelle léguée aux ponts par feu Gillet Le Hongre, sur sa maison et des dépendances assises au fauxbourgs de Saint-Denis (*ACA,* CC 118, f°5).

Fontanier Jehan, « echauguet », sentinelle : il figure dans les comptes de la ville en 1421 pour ses gages (*ACA,* CC 71, f°3v°).

Fonteaneau Pierre, charretier : il figure dans les comptes de la ville le 3 août 1523(*ACA*, CC 125, f°70v°).

Fontenay Jehan, « perrier » de Bourré : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour une livraison qui n'est pas plus détaillée (*FSL*, f°125r°).

Fontenays Odin, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir déchargé et éteint 14 pippes de chaux pour la réparation des ponts (*ACA,* CC 125, f°75v°).

Fonteneau Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 3 février 1491 pour 9 journées passées à la réparation de l'arche du bout des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 108, f°22).

Fontenelle Pierre, charretier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles pour avoir transporté de la carrière au château 27 pieds de pavé et 4 petites marches puis, 1 toise 20 pieds de pavé (*FSL*, f°122v° et 198v°).

Fordebraz Estienne, maçon : il figure dans les comptes de la ville en août 1471 pour 1 journée effectuée aux piliers de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 93, f°14).

Fordebraz Gacian, maçon : actif de 1471 à 1501, il appartient à une des familles amboisiennes de souche. Il commence sa carrière en 1471 sur les chantiers des ponts de la Loire et se voit confier la charge du chantier du château en 1501. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1471 pour 1 journée effectuée aux piliers de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 93, f°14). En 1487, il œuvre à la maison de la ville (*ACA,* CC 106, f°43). En juillet 1489, il travaille à la réparation des 2 piliers des ponts de pierre du côté de la croix des ponts et à la maçonnerie du pont neuf sur la Masse quand on va au grand marché d'Amboise par la porte Neuve (*ACA,* CC 107, f°20). En 1495-1496, sur le chantier du château, il accomplit 65, 69 et 43 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL,* f°37r°, 103r° et 172v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 60 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1) (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit*., 1899, 24 p.). En juillet 1501, il est maître- maçon, en charge des travaux du château (*BnF*, ms. fr. 26107, f°11 et 276 ; J. de Croÿ, *op. cit.*). En octobre 1511, il s'emploie à la réparation des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 124, f°40v° et 41).

Fordebraz Jehan le jeune, maçon : il figure dans les comptes de la ville le 19 septembre 1471 pour avoir travaillé une journée en août aux piliers de la Braye des ponts (*ACA,* CC 93, f°14). En 1501, il est rétribué pour 52 journées (*BnF*, ms. fr. 20579, pièce 276).

Fordebraz Jehan, maçon : il figure dans les comptes de la ville en 1452 pour avoir abattu le vieux mur de la Braye du pont de Loire (*ACA,* CC 78, f°17r°, 19r° 26r° et 27r°). En 1456, il travaille à démanteler un vieux pilier abattu de l'arche proche de la tour du pont de la Loire et aide à le refaire à neuf (*ACA,* CC 82, f°17r°).

Fordebraz Simon, maçon : il figure dans les comptes de la ville en août 1471 pour avoir travaillé 1 journée aux piliers de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 93, f°14).

Forest Françoise de La, dame de Bussieres, gouvernante du dauphin Charles-Orland : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495, elle perçoit 250 ℓ. t. pour ses gages (*AN,* KK 228-229).

Forest Michau, mercier : il figure dans les comptes de la ville en 1504-1505 pour la location de l'une des chambres des tourelles et de l'ouvroir de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 120, f°19).

Forestier Estienne, manœuvre : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496 où il réalise, 65, 70, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°54r°, 115v°, 183v° et 243r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Forget Jehan, marchand d'Amboise : actif de 1452 à 1494, il se présente comme l'un des marchands importants d'Amboise et travaille aussi bien pour la ville que pour le château. Il apparaît dans les comptes en 1452, quand la ville lui achète 85,5 livres de plomb pour sceller les crampons de fer mis au pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 78, f°30v°). Le 10 janvier 1465, il vend 3 quartes d'ypocras données par la ville à Maître Estienne Chevalier, trésorier de France, à Guillaume de Varrie, général de France et à Jehan Bourré. Il fournit aussi 9 pelles de bois pour déblayer les « terriers » du Petit Fort provenant du *donjon* du château (*ACA,* CC 84, f°18v°). Le 3 mai 1466, dans les délibérations de la ville, sa maison est citée comme point de repère le plus éloigné dans la rue du pont, au Petit Fort, touchée par l'encombrement des « terriers » provenant du creusement des fondations de la tour Garçonnet (*ACA*, BB1, f°23r°). Dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en décembre 1469, il vend une pièce de ruban de soie noire destiné à faire des lacets et ceintures pour Anne et Jehanne de France, un millier d'épingles pour « leur service » et un oreiller de plumes « pour servir a lenffant dont ladite dame est ensaincte »(*AN*, KK 68, f°112r°et 114r°). En mai1470, il vend 3 bonnets d'écarlate que la reine a donné à François, l'un de ses enfants d'honneur et aux deux enfants qu'elle fait nourrir « pour l'amour de Dieu » (*AN*, KK 68, f°112r° et 115). En janvier 1470, il est dédommagé d'avoir loué son cheval 50 jours en décembre 1464 et janvier 1465, à Florentin Prevost qui est allé en compagnie de Julian Loppin voir le roi à Orléans et en Normandie au sujet de l'affranchissement de la ville. La même année on lui règle aussi 76 pelles de bois livrées en 1464 pour faire la douve des grèves le long des murs de la ville, 6 livres de plâtre pour sceller les piliers de fer du pont-levis de la porte Heurtaut et 6 bottes de fil d'arbalètes (*ACA,* CC 91, f°14v°). En janvier 1471, il perçoit le produit de la vente de 3 torches destinées à la procession des reliques des églises de monseigneur Saint-Florentin et Saint-Denis d'Amboise, jusqu'à l'église de Saint-Sauveur de l'île, « pour la joyeuse naissance de monseigneur le dauphin ». Il vend aussi 4 autres torches et 4 pelles de bois utilisées à évacuer les « terriers » de la ville et 8 livres de plomb pour sceller 2 gros gonds de fer (*ACA,* CC 92, f°16). En juin et juillet 1472, la ville lui achète 3 paires de gants destinées aux maçons qui refont le pilier de la Braye et 24

pelles de bois (*ACA,* CC 95, f°21v°). En 1493-1494, il vend à la ville des planches récupérées des ponts (*ACA,* CC 109, f°20).

Forget Pierre, prêtre vicaire de l'église Saint-Denis du faubourg d'Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, pour avoir célébré des messes à la mort de la reine (*AN*, KK 69, f°135v°-136r°).

Fortier Florimond : il est cité pour la première fois dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il vend 2 chambres de tapisserie de grosse verdure contenant 527,5 aunes de Flandres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 259 et Minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne). En avril 1518, dans les comptes de l'argenterie de François I^er^, il est commis à tenir le compte et à faire les paiements des frais extraordinaires de l'artillerie du roi. Il reçoit la somme de 1 372 ℓ. 10 s. t. pour payer le transport « tant par terre que par eau » de 36 grosses pièces d'artillerie, 200 arquebuses à croc, 250 « halects », 300 piques ferrées, poudres et autres munitions depuis le château de Tours jusqu'à la ville d'Amboise ainsi que le transport par terre et eau de 2 canons de fer depuis Romorantin jusqu'à Amboise. En outre, il achète du plomb, du fer, des cordages et des drogues pour faire des « feux artificiels » lors du tournoi que le roi organise dans la ville (*AN*, KK 289, f°225).

Fortin Florentin, manœuvre, il figure dans les comptes de la ville en 1511 pour avoir rompu et démoli la « Braye » pour évacuer les eaux du passage de Nazelles (*ACA,* CC 124, f°47v°).

Fouassier Jehan, charretier : dans les comptes de la ville en mai 1506 il effectue 13 tours de charroi sur les 27 nécessaires pour mener 5 chalandées de moellons du bout des ponts de bois de la Loire jusqu'au chemin du pont du Fougeraiz pour y faire une chaussée (*ACA,* CC 121, f°32v°).

Foubert Michaud, marchand demeurant à Blois : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 3^e^ rôle où il vend 97 livres de cuivre pour faire un engin à tirer l'eau du puits du logis des Sept Vertus (*FSL*, f°208r°).

Foucault Benoist, charpentier il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 12 août 1475 pour le bois et la fabrication de « chevalets » et de lisses de bois placés sur les murs de la ville (*ACA,* CC 98, f°20). En janvier 1476, il est rétribué pour 48 toises de « tiensmains » et de hourdis posés sur les murs de la ville derrière la Boucherie (*ACA,* CC 98, f°29). Le 30 avril 1476, il touche le reliquat de l'installation des « tiensmains » sur les ponts de bois (*ACA,* CC 99, f°14.)

Foucault Hervé, homme de bras : il figure dans les comptes de la ville le 17 décembre 1471, pour 12 journées passées à seconder les maçons œuvrant au pilier de la garde-porte de dessus les ponts et à réparer le pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 93, f°17v°).

Foucault Jaquet, serrurier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2^e^ et 3^e^ rôles, pour 3 serrures « truffières » et 2 serrures de croisées posées dans une des garde-robes du logis des Sept Vertus, la ferrure de 4 croisées et de 4 huis dans les chambres du galetas du même logis et (*FSL*, 159r° et 221v°).

Foucault Jehan, apothicaire : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 55,5 livres d'or fin livrées au cours du 2^e^ rôle (*FSL,* f°146r°).

Foucault Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 62 et 64 journées au cours des 3^e^ et 4^e^ rôles (*FSL*, f°181r° et 240v°)

Foucault Jehan, serrurier demeurant à Tours : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2^e^ rôle, pour la ferrure de 5 grandes croisées posées à 6 huissets pour le logis des Sept Vertus (*FSL*, f°158v°).

Foucault Lucas, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il consacre, au cours du 2^e^ rôle, 2 journées à remettre en état les ponts de la Cisse pour la venue du roi en février (*FSL*, f°139r°).

Foucault Mathelin : il figure dans les comptes le 12 octobre 1482 où il vend 1 gros brochet, 1 grosse carpe et 10 quartes du vin du cru d'Orléans donné par la ville à maître Anthoine Robert, secrétaire des finances du roi, qui apportait l'autorisation des lettres d'affranchissement (*ACA,* CC 104, f°30).

Fouchart Guillaume, charpentier : actif de 1457 à 1476, il est parmi les grands charpentier de la ville. Il apparaît pour la première fois en 1456 dans les comptes de la ville en travaillant avec son père Jehan Fouchart à planter dans le lit de la Loire 8 « pichons » aux ponts de bois, à y mettre 4 traînes et 2 « chapeaux » de bois (*ACA,* CC 80, f°9v°). En 1457, il restaure les ponts de bois, il met 2 traînes et redresse les planches ; à la porte Galaffre, il redresse le pont dormant qui avait été endommagé par la crue de la Masse et recouvre à neuf le pont-levis (*ACA,* CC 81, f°9v°). En 1458, il travaille aux ponts sur la Loire (*ACA,* CC 82, f°9v°). La même année 1458, il refait le cintre de l'arche de pierre du pont de Loire, il couvre à neuf le pont-levis de la porte Heurtault, il appareille le pont dormant du Petit Fort, il aiguise les pieux pour reprendre les fondations du pilier neuf proche de la grosse tour du pont et remplace des planches (*ACA,* CC 82, f°17r°). En avril 1463, il fournit et pose nombre de bois carré aux différentes portes de la ville (*ACA,* CC 83, f°9). En juillet, il fournit 2 toises de bois scié pour œuvrer au pont-levis de la Braye des ponts de la Loire et au pont de la porte Heurtault ; il remet des planches en plusieurs endroits (*ACA,* CC 83, f°9v°). En 1464, il abat le « baffray » des ponts de la Loire, il met 1 « traine », 1 poteau et 1 lien sur les

ponts, 1 « tienmain » et 3 planches sur la traîne. Il construit une garde-porte en pans-de-bois et il travaille au « batey » (*ACA,* CC 84, f°10v°). En mars 1465, il répare la barrière et la herse du guichet Errart (*ACA,* CC 85, f°10r°). Il répare aussi les barrières et les ponts-levis des ponts de la Loire, il restaure le pont-levis de la porte Galaffre, commence la palissade du Petit Fort et réalise un boulevard de gros pieux dans la douve du Petit Fort (*ACA,* CC 85, f°12). En août 1465, il fournit 27 toises de bois équarri pour faire les loges des guets de nuit sur la muraille de la ville, 7 toises de bois scié pour couvrir et fermer les loges et encore 16 toises pour les barrières volantes de la porte Galaffre et du Petit Fort (*ACA,* CC 85, f°15v°). En janvier 1467, il emploie 4 « traines » et du bois scié pour le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA,* CC 86, f°16v°). En août 1467, il ajuste les portes de la palissade qui ferme le Petit Fort et répare les ponts-levis de la porte Saint-Denis et de celle des ponts de pierre (*ACA,* CC 87, f°11r°, 15r°). Il fait, à la porte Galaffre, 1 échelle de bois pour monter au portail, 1 barrière volante et 1 barrière coulissante à 3 barreaux (*ACA,* CC 87, f°15r° et 16r°). Il pose des « tienmains » sur la muraille proche de la tour Féalan, de la porte Heurtault et du mur neuf, il réalise le plancher de la tour de la porte Heurtault et fait une logette pour le guet vers la tour Boileau et une échelle pour monter sur le guichet Errart (*ACA,* CC 87, f°17r°). De février à novembre 1470, il remet en état le pont-levis de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA,* CC 92, f°12r°). En janvier 1470, il restaure le pont-levis de la porte Galaffre et il met des planches aux ponts de la Loire (*ACA,* CC 91, f°13r°). En janvier 1472, il passe 1 journée à suspendre le pavillon du puits du carroir (*ACA,* CC 93, f°22-23). En février 1472, il fait la charpente du puits de la porte Titery et fournit le bois (*ACA,* CC 95, f°22v°). En décembre 1474, il appareille les ponts-levis de la porte Galaffre et de la grosse tour du pont. Il restaure plusieurs portes et barrières dans la ville (*ACA,* CC 97, f°21r°). En avril 1475, il construit le grand et long pont de bois situé entre la porte Titery et le marché (*ACA,* CC 98, f°11r°). En juillet 1475, il emploie 24 toises de bois « carré » à faire la garde-porte de la porte Titery, 14 autres toises à faire des « tienmains » au pont de la porte Titery, 1 pièce de bois pour faire le garde-fou du pont-levis de la porte Heurtault, et il refait le pont de la Braye (*ACA,* CC 98, f°16°). En octobre 1475, il intervient à la porte Heurtault pour appareiller la barrière et le pont-levis ; il refait l'échelle du guichet Errart (*ACA,* CC 98, f°25). En décembre, il fournit 2 pièces de bois pour le pont-levis de la porte (*ACA,* CC 98, f°29). En juin 1476, il répare les ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 99, f°15).

Fouchart Jehan, charpentier : actif jusqu'en 1476, il forme la plupart des charpentiers d'Amboise. Il apparaît dans les comptes de la ville pour la première fois de sa longue carrière le 4 juin 1434 à travers une mention lacunaire : « pour avoir fait au pont leveys, pour avoir frappés les « pichons » ausdits pons » (*ACA,* CC 74, f°7v°). En 1449, il relève « a force d'angins », la grille de la Masse renversée (*ACA,* CC 75, f°14v°). En octobre, il réalise des garde-corps au pont de la porte Galaffre qui traverse la Masse et le recouvre de planches neuves (*ACA,* CC 75, f°17v°). Le 27 décembre 1449, il travaille au bout des ponts de bois sur la Loire (*ACA,* CC 75, f°21v° et 22r°). En novembre 1450, il remplace des planches au pont de la porte Heurtault (*ACA,* CC 76, f°9v°) En 1452, il refait les tabliers des ponts-levis des portes Heurtaut, Galaffre et des ponts de Loire et procède aux réparations de l'arche de la Braye sur les ponts de bois en plantant d'abord plusieurs pieux dans le lit de la Loire pour faire les « estanches » des fondations, puis en sciant ensuite 3 « pichons » pour faire un « chappelet » (*ACA,* CC 78, f°11v°, 16v° et 17r°). En 1455, il œuvre à la réparation des ponts de bois de la Loire ; il utilise 100 planches et 7 toises de planches pour couvrir les ponts-levis de la ville (*ACA,* CC 79, f°10r°). Il emploie 8 toises de soliveaux pour les vanteaux posés à la porte Titery (*ACA,* CC 79, f°10v°). Il fabrique une nouvelle grille de bois pour fermer l'arche sur la Masse (*ACA,* CC 79, f°10v°-11r°). En 1456, il aide à planter des « pichons », remplace 4 « traines » et fait 2 « chapeaux » de bois qui portent « en mortaises » sur les « pichons » (*ACA,* CC 80, f°9v°). En 1457, il change 2 « traines » aux ponts de bois de la Loire, il remet des planches sur tous les ponts de la ville (*ACA,* CC 81, f°9v°). En novembre 1457, il assure l'entretien des ponts de la ville, il fait un garde-corps au pont de la Loire, il répare la barrière volante du Petit Fort, il met en place celle de la porte Heurtault (*ACA,* CC 81, f°17°). En 1458, il démonte et refait le pont de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 82, f°9v°). En 1458, il met 2 « traines » et 8 planches sur les ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 82, f°9v°). En 1458, il opère au Petit Fort où il refait le pont-levis à neuf excepté les flèches, ce qui nécessite 14 toises de soliveaux ; ils recouvrent de planches le pont-levis de la barrière des ponts de Loire et y met 1 soliveau (*ACA,* CC 82, f°11v°). En juin, il refait entièrement la barrière volante de la porte Heurtault en reprenant le bois de l'ancienne barrière (*ACA,* CC 82 f°11v°). La même année il utilise 29 toises de bois carré pour faire les cintres de l'arche de pierre du pont de Loire ; ils aiguisent les pieux pour les fondations du pilier neuf proche de la grosse tour du pont et remplacent 1 planche de bois de 2,5 toises au pont de la Loire ; il refait le tablier du pont-levis de la porte Heurtault (*ACA,* CC 82, f°17r°). En avril 1463, il couvre les ponts de planches et remplace nombre de pièces de bois aux ponts-levis de la ville (*ACA,* CC 83, f°9) En juillet 1463, il fournit et emploie 2 toises de gros bois scié mises au pont-levis de la Braye et au pont de la porte Heurtault et 2 toises de planches sciées employées aux ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 83, f°9v°). En octobre 1463, il abat les flèches du pont-levis de la porte Galaffre et remet des planches aux grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 83, f°11v°). En 1464, il abat le « baffray » des ponts de la Loire

et réalise plusieurs réparations (*ACA,* CC 84, f°10v°). En juillet 1464, il abat la palissade qui était au travers de la Masse le long des tanneries, il remet en état le pont dormant de la Braye des ponts de la Loire, et remplace des planches tout comme sur les ponts-levis des portes Heurtault, Galaffre, du Petit Fort (*ACA,* CC 84, f°13r°). En octobre et novembre 1464, il fait un bras à la hie dont on bat les pieux des « argeaux » sous le pont de la Loire, il pose 1 « traine » sous le pont-levis et remet les « tienmains » du même pont ; il met en place 1 pièce de bois entre le pont-levis de la porte Heurtault et le pavé étant sous la porte (*ACA,* CC 84, f°18). En avril 1465, il travaille à la barrière volante du Petit Fort, à celle des ponts de Loire (*ACA,* CC 85, f°12r°). En août 1465, il vend à la ville 27 toises de bois « carré » et 23 toises de planches utilisés à faire les loges sur les courtines de la ville pour les sentinelles (*ACA,* CC 85, f°15v°). En juillet 1466, il fabrique les « tienmains » du pont de la porte Galaffre ; en outre, il fournit et pose 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve et 2 « chapeaux » neufs pour le même pont (*ACA*, CC 86, f°11r°). En octobre 1466, il bat 13 « pichons » aux ponts de bois, met 6 « traines » et 3 « chapeaux » et pose des moises aux « pichons » (*ACA,* CC 86, f°14v°-15r°). En janvier 1467, il couvre le pont levis de la porte Heurtault et fournit le bois scié nécessaire (*ACA*, CC 86, f°16v°). En août 1467, il ajuste les portes de la palissade qui ferme le Petit Fort et répare les ponts-levis de la porte Saint-Denis et des ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 87, f°11r°,15r°-16). Il fait à nouveau des « tienmains » sur la muraille près de la tour Féalan et de la porte Heurtaut ; il refait le plancher de la tour de la porte Heurtault et fait une logette pour abriter le guet près de la tour Boileau. Il fait une échelle pour monter sur le guichet Errart (*ACA,* CC 87, f°17r°). En octobre 1468, il refait une des portes de la grosse tour en tête des ponts de pierre, puis il remplace les planches des ponts-levis des ponts de pierre (*ACA*, CC 89, f°11r°). En septembre, il répare la barrière volante de la porte Heurtault (*ACA,* CC 89, f°14r°). En 1469, il pose des « tienmains » sur les ponts de la Loire (*ACA,* CC 91, f°11r°). En janvier 1470, il répare le tablier du pont-levis de la porte Galaffre, il restaure la porte des ponts de pierre appelée la porte du milieu des ponts à laquelle il remet des planches (*ACA*, CC 91, f°13r°). De février à novembre 1470, il travaille 11 journées à couvrir de bois scié le pont-levis de la grosse tour du pont et à mettre des planches sur le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA,* CC 92, f°12r°). En janvier 1471, il a accompli 20 journées occupées à mettre 3 « traines » et des «pichons» de bois à un des piliers des ponts de la Loire, poser des planches, remettre la barrière volante, faire des échafaudages de charpenterie « en faisant armoisures esdits pichons ». Il a fourni une pièce de bois de 3 toises de long pour faire un « tiensmains » et 5 toises de réemploi pour la réparation des ponts (*ACA,* CC 92, f°13v°). Avec son valet apprenti, il passe 20 journées à faire des « tienmains », mettre des planches au pont-levis de la Braye des ponts et remettre en place le pont dormant de la porte Galaffre. À la porte Titery, il réduit le pont pour empêcher le passage des charrettes et réajuste les planches (*ACA,* CC 92, f°15r°). Le 18 janvier 1472, il se tient quitte de 32 journées ouvrées en mars, avril, juillet et août aux ponts de bois de la Loire pour asseoir 6 gros « pichons », 2 « chapeaux », des « traines » et des planches. Il abat le boulevard de bois qui était sur le pilier de la Braye des ponts de la Loire. Il remet en état tous les ponts de la ville (*ACA,* CC 93, f°22-23). En juin et juillet 1472, il recouvre à neuf le pont-levis de la porte Heurtault, il enlève la barrière volante des ponts et sa charpente pour la remettre devant la garde-porte neuve (*ACA,* CC 95, f°14r°). Il passe 6 journées à recouvrir le pont de la porte Heurtault, celui de la porte Saint-Denis et à remplacer à plusieurs reprises les planches des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 95, f°23r°). En octobre 1475, il intervient à la porte Heurtault pour appareiller la barrière et le pont-levis auquel il met 1 soliveau de 2 toises de long et dont il change l'essieu. Aux grands ponts de Loire, il restaure les ponts-levis et les barrières et au guichet Errart, il relève l'une des portes qui était tombée du côté de l'échelle (*ACA,* CC 98, f°25). En février 1476, il travaille 7 journées à réparer les ponts de bois, y mettre des « traines », battre de gros pi »chons » et faire un « chevalet » le long du pilier fendu vers l'hôtel Peronelle La Royere (*ACA,* CC 99, f°15).

Fouchart Mathelin, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en juin 1475 pour 2 journées employées à servir les maçons qui ont achevé le parapet du pont sur l'arche de pierre ainsi qu'à nettoyer et curer le pont (*ACA,* CC 98, f°16).

Fouchart Pierre, sergent du bailliage d'Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1500 pour être allé au devant de madame Marguerite de Montlouis à Amboise « pour faire savoir sa venue aux habitants » (*ACA,* CC 115, f°8).En 1483 dans le compte d'argenterie de Charlotte de Savoie il est cité comme maître d'hôtel et grand écuyer d'écurie de la reine, pour être allé à Neuvy Roi demander à Regne Leclerc écuyer d'écuriede louis XI, les ordonnances faites aux obsèquesdu roi (*AN*, KK 69, f° 71)

Fouchault Macé, charpentier : il figure dans les comptes de la ville en 1475 pour avoir fait un pinacle de bois contrela grosse tour du pont vers la rue et pour cela avoir fourni de 5 soliveaux et des barreaux (*ACA,* CC 98, f°12). En novembre, il fait la charpente d'une construction en pans-de-bois sur la grosse tour du pont (*ACA,* CC 98, f°26).

Foucquet Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 68, 69, 62, et 64 journées réalisées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°33v°, 99v°, 170r° et 230v°). Entre 1502 et 1508, il apparaît dans les comptes du château de Gaillon (A. Deville, *op. cit.*, p. 469).

Fouet Guillaume, maçon : il figure dans les comptes de la ville le 31 janvier 1504 pour avoir travaillé depuis le 29 décembre au portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°37v°).

Fouflart Martin, charpentier : il est cité dans les délibérations de la ville en octobre 1466 comme devant faire un pont de bois à la porte Titery pour « passer gens et chevaux », pont qui doit faire 1 toise de large et 3 doigts d'épaisseur (*ACA*, BB 1, f°27r°).

Fougies Hardoin de, lieutenant, capitaine d'Amboise : il est cité dans les délibérations de la ville en 1477 (*ACA*, BB 1, f°78v°).

Fougran Yvon, veneur de France et maître des bois et forêt d'Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1482, pour un présent de poisson que lui fait la ville « affin qu'il eut toujours la ville et les affaires d'icelle pour recommander » (*ACA*, CC 104, f°17).

Foulquet Jehan, besson : il apparaît dans les comptes de la ville en novembre 1467 pour avoir creusé la douve à l'extérieur du Petit Fort puis aux mois de décembre et janvier 1468 travaillé au fossé de la porte St Denis et à la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 88, f°3r°-v°).

Fournier Jaquet, chevaucheur d'écurie du roi : il apparaît en 1483 dans le compte de l'argenterie de Charlotte de Savoie pour avoir porté des lettres au roi et être allé « a Clery devers Monseigneur de Beaujeu pour ordonner de l'obseque de ladicte feue dame » (*AN*, KK 69 f°70r° , f° 71v°) ; il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341). Il figure dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location d'une place des marais (*ACA,* CC 108, f°14v°).

Fournier Jehan, charretier : il figure dans les comptes de la ville le 10 janvier 1472, pour 6 tombereaux de moellons

Fournier Pierre, huissier de cuisine : en 1483, il figure dans l'inventaire après décés des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 36 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit,* p. 340).

Fournier Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 4 rôles, pour 10, 68, 62 et 64 journées (*FSL*, f°39v°, 107v°, 176 et 236v°). Dans les comptes de la ville en août et septembre 1508, il taille des pierres de taille pour les parapets du pont de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 123, f°49v°).

Fournier Pierre, menuisier : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour 21 et 8 journées (*FSL*, f°92r° et 156v°). Dans les comptes de la ville, en mai 1503, il réalise 2 fenêtres pour la cuisine de la maison de la ville du côté de la rue ; il met 3 colombes au pont de la porte Neuve, 6 planches de 1,5 toise de long au pont de la porte Titery, 22 planches de 1,5 toise aux grands ponts de la Loire, 4 planches de 2 toises de long au pont des grèves près de la porte Tripière, 1,5 toise de bois scié de hucherie au pont-levis de la porte Heurtault ; 3 planches de chacune 2 toises de long au pont de la Boucherie ; il pose une roue au puits du Petit Fort et 1 pièce de bois de réemploi au mur de la maison de la ville pour soutenir la roue (*ACA,* CC 118, f°30). En 1504, il emploie 6 toises de planches sciées pour faire les « estanches » des « argeaux » des grands ponts près des moulins et 200 toises de planches pour réparer les ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 119, f°31v°-32). En mai 1507, il réalise un tronc pour la chapelle de la Meyte (*ACA,* CC 122, f°30).

Fourrier Geuffroy, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1457 pour avoir servi les maçons qui œuvrent au mur neuf de la Loire, près de la tour Féalan (*ACA,* CC 81, f°15v°). En 1458, il bat les pieux pour faire les « estanches » du pilier neuf près de la grosse tour du pont et écope les « estanches » (*ACA,* CC 82, f°14v°).

Fourrier Jehan : il figure dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour le paiement de la redevance d'un demi arpent de vigne au clos de Verine (*ACA,* CC 75, f°6v°).

Fourrier Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en août 1511 pour avoir travaillé à la muraille de la porte Saint-Denis et aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°36v°-37).

Fourrier Michau, nautonier : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1482 pour avoir fait 150 fagots d'épines pour les « argeaux » des ponts de pierre, les avoir emmenés avec sa sentine aux « argeaux » et les avoir rempli de pierres (*ACA,* CC 104, f°19).

Foussart Audiniet, serrurier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles, pour avoir fourni 9 serrures communes, 3 grandes serrures, 1 serrure plus petite, 7 serrures d'huis et 4 paumelles doubles (*FSL*, f°159r° et 221v°).

Foutreau/Foutourau Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1482 il travaille 6 journées pour aider à planter 4 gros « pichons » afin de soutenir les ponts de bois, et mettre 4 pièces de bois de 2 toises de long pour supporter les « traines » aux ponts de bois vers l'hôtel Perenelle La Royere (*ACA,* CC 104, f°21). Le 16 septembre 1487, il aide les charpentiers à piquer les « pichons » dans le lit de la Loire et à réparer les ponts de bois de la ville (*ACA,* CC 106, f°21-22).

Framery Mathieu, fauconnier : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, le 10 mars 1486, il perçoit 120 ℓ. t. pour ses gages (*AN*, KK 75, f°42v°). Il est cité dans une lettre de Louis XI (*BnF*, ms. fr. 6602, f°30).

France Guillaume, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en avril 1480 pour avoir comblé une fosse qui était en la place du Petit Fort devant les halles et pour avoir nettoyé la place (*ACA,* CC 102, f°16).

Franchet Jehan, marchand demeurant à Tours : il figure dans les comptes de la ville le 21 juin 1494 pour avoir livré 109 quartiers de pierre de Bourré pour le chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°27).

François Bastien, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3e et 4e rôles, pour 62 et 64 journées (*FSL*, f°1279v°, et 238v°). D'après la notice biographique établie par Julien Noblet, il travaille au chantier de la cathédrale de Tours au début du XVIe siècle. Il est associé au projet (avorté) de monument funéraire commandé par Marguerite d'Autriche, pour son défunt mari Philippe de Savoie, à Michel Colombe. En 1513, il est cité en tant que maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Tours. En 1515-1516, il est rémunéré pour la réparation du grand pont de Tours emporté par une crue de la Loire.

Françoys Jacquet, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1474 pour 1 journée employée à aider les maçons qui réparent le pilier du bout des ponts de la vieille Loire et les piliers du pont-levis de la grosse tour des ponts (*ACA,* CC 97, f°19r°).

Françoys Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1475 pour 2 journées passées à tailler des pierres et pour un tombereau de sable et 1 once de chaux vive achetés pour faire la maçonnerie du puits (*ACA,* CC 98, f°25). En août 1487, il apporte son concours pour monter la statue de saint Michel au pignon de la maison de ville côté Loire (*ACA,* CC 106, f°38). En juillet et août 1489, il répare les 2 piliers des ponts de pierre du côté de la croix des ponts, et il fait la maçonnerie du pont neuf sur la Masse pour aller par la porte Neuve au grand marché d'Amboise (*ACA,* CC 107, f°20). En juillet 1491, il remet en état les piliers des ponts (*ACA,* CC 108, f°35) en septembre il utilise 25 pierres de Lussault pour les piliers des ponts au droit des grands moulins (*ACA*, CC 108, f°42). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 65, 62 et 62 journées, au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°33v°, 108v° et 169v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 35 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Françoys Martin, maçon : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 3 derniers rôles, pour 68, 62, et 63 journées (*FSL*, f°101v°, 172v° et 252r°).

Fraye Robert, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mai 1500 pour avoir contribué à installer les corbeaux de la maison de ville et carreler la maison de ville (*ACA,* CC 115, f°16). En mai et juin 1505, il maçonne et repave près des ponts de bois vers l'hôtellerie de l'image Notre-Dame, après le passage des charpentiers, et il restaure le pont qui précède la Braye (*ACA,* CC 120, f°36v°).

Frebourg/Freboure Jehan, prêtre, mareiller de l'église Saint-Florentin : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1482 en tant que responsable de la cloche de l'église du château (*ACA,* CC 103, f°27). En 1491, il détient un jardin dans la ville (*ACA,* CC 108, f°18). En 1495, il loue une des places des marais (*ACA,* CC 110, f°10).

Fremyn, « perrier » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il vend 18 0208 livres de plomb au cours du 1er rôle, 11 868 livres au cours du 2e rôle et 54 505 livres dans le dernier rôle (*FSL*, f°78v°, 142v° et 208v°).

Freslon Florentin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1511 pour avoir aidé à la réparation des latrines sur la Loire et pour avoir travaillé à la porte Tripière (*ACA,* CC 124, f°28°29). En août, il s'emploie à la porte Saint-Denis et aux grands ponts de bois de Loire (*ACA,* CC 124, f°36v°-37). En septembre 1511, il arrache des vieux pieux, bat des grands « pichons » et pose « traines » et « chevalets » aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°36). En octobre et novembre, il sert les maçons et les charpentiers qui réparent les grands ponts de la Loire et d'autres ponts de la ville et il nettoie les ponts et les ports de la Loire (*ACA,* CC 124, f°41v°).

Fresneau Mathurin, manœuvre demeurant à Amboise: l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1508 à 1523. Il apparaît pour la première fois en août 1508 sur le chantier de la tour de l'Horloge à faire les fondations (*ACA,* CC 123, f°48). En septembre 1508, il seconde les charpentiers et les maçons qui œuvrent aux ponts de Loire et au pont de la porte Heurtault. Il porte le vieux bois à la maison de ville et des planches neuves aux ponts. Il bat les « pichons » aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 123, f°56 et 57). En mai 1511, il sert les charpentiers qui refont les latrines des ponts et qui construisent le pont derrière l'église Neuve (*ACA,* CC 124, f°36v°-37). En octobre et novembre, il sert les maçons et les charpentiers qui travaillent à la réparation des grands ponts de la Loire et autres ponts de la ville. Il nettoie les ponts et les ports de la Loire (*ACA,* CC 124, f°30v°, 31 et 41v°). En juin, il aide les charpentiers à la réparation des grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°30v°-31°). En juillet, il sert les charpentiers et maçons qui réparent les grands ponts de bois et le pilier près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame (*ACA,* CC 124, f°34v°, 35 et 36). En septembre, il bat les grands « pichons » et aide à mettre des « traines » et des « chevalets » aux ponts de bois de la Loire. Il arrache les vieux pieux (*ACA,* CC 124, f°36). En août, il travaille à la porte Saint-Denis et aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°36v°-37 et 41v°). En janvier 1512, il comble les trous des échafauds où a été joué le *Mystere de la passion Notre seigneur* ; il cure le port Saint-Simon et porte les vieux

bois des ponts à la maison de ville (*ACA,* CC 124, f°46v°). Le 2 juin 1523, il coopère à la réparation d'un des piliers des ponts de la Loire (*ACA,* CC 125, f°57r°).

Fresneau/Fresineau Raulin, maçon : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°38r°, 104r°, 173v° et 234r°).

Frestier Simon, couvreur : il est cité dans les comptes de la ville en 1495 pour la location « d'une petite maison où il y a une cheminee estant sur les murs de la ville, pres la porte Trippiere, en laquelle on fait le guet quant il y a necessité » (*ACA,* CC 110, f°18).

Frogier Gillet, cloutier demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1498 pour la redevance de la maison qu'il a fait bâtir au faubourg de Saint-Denis près du boulevard, « laquelle il est autorisé a asseoir sur la muraille de la ville qui fait la retenue des terres pres la tour Fealen a la charge d'entretenir lui ou les siens la muraille au droit de la maison » (*ACA,* CC 113, f°7).

Froiset Benoist, « forestier des bois d'Amboise « : il est cité dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir livré 16 charrettées de bois sur le chantier de la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°16r°).

Fruictier Denis, serviteur de Beauhardy, charretier, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, où il est chargé de transporter le corps de la reine d'Amboise à Clery (*AN*, KK 69, f°146r°).

Fueillet/Femillet Colas, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 42 et 24 journées, au cours des 2e et 3e rôles (*FSL*, f°92v° et 157v°).

Fumee Paulet, écuyer de cuisine de la reine : en 1483, il figure dans l'inventaire après décés de Charlotte de Savoie pour la somme de 80 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Fuzelier Jehan, marchand suivant la cour : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il livre 1 grand tapis damasquin, mesurant 2,25 aunes de long et 1,12 de large, 8 petits tapis velus damasquins fins, 6 autres tapis plus fins et 1 grand tapis velu contenant 7 aunes de long et 1,75 aune de large (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 269).

Fuzellerie fils de la : il est cité dans les comptes de la ville en novembre 1476 où il effectue 5 tours de charroi pour « transporter des planches du pont depuis le port des grèves » jusque sur les grands ponts, à la porte Galaffre et à la porte Heurtault (*ACA,* CC 99, f°21).

Gabillau Colin, maçon : en 1495-1496: il apparaît pour la première fois sur le chantier du château pour 65, 69, 62, et 58 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, f°38v°, 104v°,173v° et 243r°).

Gabillau Estienne, maçon : en 1495-1496: il apparaît sur le chantier du château où il taille 9 pierres de nervures d'ogive dans le dernier rôle journées au cours du dernier rôle (*FSL*, f°259v°).

Gabilleau Guillaume, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 2 janvier 1469 pour avoir réalisé un tabernacle au bout des ponts d'Amboise où a été mise la statue de Notre-Dame appelée la Meyte et besogné à un pan de mur écroulé à la garde-porte de la porte Heurtault (*ACA*, CC 89, f°12v°). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il effectue, au cours des 1er et 2e rôles, 65, et 18 journées et il taille en outre 8 pierres de nervures d'ogives dans le dernier rôle (*FSL*, f°37v°, 103v° et 260v°).

Gabriel messire, prêtre et chapelain de la reine : il figure en 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Gaby Estienne : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1433 pour avoir vendu du plomb destiné à être utilisé aux ponts (*ACA*, CC 74, f°6v°).

Gadier Pierre, maçon : en 1495-1496, il apparaît dans le compte de construction du château où il effectue 65, 68 et 60 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°36v°, 102v° et 177r°). D'après la notice biographique établie par Julien Noblet, il participa à un certain de chantiers prestigieux, notamment, en 1512, la « grant viz » de Chateaudun, appelée depuis l'escalier de Longueville. De 1528 à sa mort survenue en 1531, il est « maître maçon » ou « maître des œuvres du château » de Madrid.

Gaidete Henry, contrôleur de la trésorerie de la reine : en 1483, il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie pour ses gages (*AN*, KK 69, f°104).

Gaillar Mathurin, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château pour 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL,* f°49v°).

Gaillard Jacquet, chaufournier : il figure dans les comptes de la ville en juin 1474 pour avoir livré 4 pippes de chaux sur le port d'Amboise (*ACA*, CC 97, f°14).

Gaillards Bardin : il apparaît dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, le 2 juillet 1481, pour avoir mené depuis Dreux jusqu'à la forêt d'Amboise 2 cerfs qu'Estienne Leloup, maître d'hôtel du roi, est chargé de mettre avec les autres (*AN*, KK 64).

Gaillards Mathelin : il apparaît dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, le 2 juillet 1481, pour avoir mené depuis Dreux jusqu'à la forêt d'Amboise 2 cerfs qu'Estienne Leloup, maître d'hôtel du roi, est chargé de mettre avec les autres (*AN*, KK 64).

Gaillart, général : dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne il est cité pour avoir vendu à Charles VIII plusieurs ensembles de tapisserie : l'histoire des neuf preux comportant 9 pièces, une grosse verdure de Felletin de 9 pièces, 12 pièces sur soie à scénes de bûcherons, arbres et lapins, et 10 pièces de tapisserie à sujet de filles et oiseaux de « vollerie assis sur sarge vermoille garniz de bougran rouge (*BnF*, ms. fr. 22335, p. 153 et p. 154).

Gaillart Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en décembre 1449 pour avoir travaillé à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°21r°). Entre juillet et septembre 1452, il travaille au vieux pilier de la braye à faire les « estanches » à repêcher des pierres et à servir les maçons (*ACA*, CC 78, f°12r°, 13r°, 14v°, 16r°, 17r°, 20r°, 23r°, 24r° et 26r°). En 1455, il est rétribué pour avoir fabriqué partie de 126 claies employées à faire les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont ainsi qu'à servir les maçons sur le même chantier (*ACA*, CC 79, f°13r° et 14r°). En novembre 1464, il récupère, sous les « terriers » provenant du château, 51 pierres de taille, appartenant à la ville, pour les utiliser à la réparation des ponts de pierre (*ACA*, CC 84, f°16r°).

Gaillart Jehan, pelletier : il figure dans les comptes de la ville en 1503 pour une pièce de chènevière qu'il détient à Villiers (*ACA*, CC 118, f°4).

Gaillart Jehan, receveur de la ville : en 1511, il tient son 2e compte (*ACA,* CC 124, f°1) et il est remboursé de dépenses qu'il a faites pour charger les grands ponts de la Loire et éviter ainsi que les glaces ne les emportent (*ACA,* CC 124, f°27).

Gaillart Mathelin, hommes de bras : de juillet à septembre 1452 il travaille aux « estanches » et repêche des pierres dans l'eau pour la réfection du pilier de la braye du pont de Loire (*ACA*, CC 78, f°12r°, 13v°, 14v°, 17, 23v°, 24r° et 26r°). En 1455, il est rétribué pour avoir fabriqué partie 126 claies pour les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont ainsi qu'à servir les maçon sur le même chantier (*ACA*, CC 79, f°13r°, 14r°).

Gale Francisco, milanais : en 1518, il figure pour la somme de 350 écus d'or au soleil, valant 700 ℓ. t. en paiement d'un grand tableau représentant la Cène, que le roi a fait mettre dans la salle de l'Armurerie au château d'Amboise (*AN*, KK 289, f°509v°).

Gale, brodeur : il est cité dans les comptes de Gaillon (A. Deville, *op. cit.*, p. 465). Il apparaît dans les comptes de l'argenterie en avril 1521 pour 28 journées passées à confectionner des « entretaillures » pour une chambre de tapisserie de Louise de Savoie (*AN*, KK 91, f°35v°-36r°).

Galerneau Jehan, « perrier » de Saumur : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il livre 82 grands quartiers de pierres de Saumur au cours du 4e rôle (*FSL*, f°252r°).

Galicet Jacquet, charretier : il figure dans les comptes de la ville le 10 juillet 1471 pour le paiement de 3 tours de charroi chargés de moellons et destinés à la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93, f°21).

Galiene Guillaume, paveur : il figure dans les comptes de la ville en février 1504 pour avoir livré 58 toises de pavé à dos d'âne au carroir proche du cimetière de l'église Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°33)

Gallant Jehan, orfèvre du roi : il vend à Charles VIII des pièces de vaisselle d'argent pour une somme totale de 4 092 ℓ. 15 s. 5 d. pite tournois **(***BnF*, ms. fr. 8310 f°224v° et f°225**).**

Gallemant Jehan, maréchal : il apparait pour la première fois en 1483 dans la compte d'argenterie de Charlotte de Savoie pour avoir ferré le chariot fait par Guillot Pasquier (*AN* KK 69, f° 66) la même année il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 83 ℓ. t (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341). Dans le compte de l'argenterie de Charlotte de Savoie il ferre le chariot qui porte le corps de la défunte reine (*AN*, KK 69, f°124v°). Actif entre 1483 et 1499 il forge essentiellement de grosses pièces destinées aux réparations des ponts. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 24 octobre 1487 pour avoir forgé 6 grands fers acérés mis au bout des « pichons » des ponts, 2 liens de fer pour cercler l'engin, 14 crampons de fer pour le mouton, 1 barre de fer destinée à la tige du mouton et 4 chevilles de fer pour allonger les 2 tiges, 6 grandes chevilles destinées aux « pichons » (*ACA*, CC 106, f°41-42). D'août à octobre 1496, il met en œuvre 95 livres de fer pour forger des fers de « pichons », 6 grosses chevilles pesant 30 livres de fer, 180 livres de fer et 2 grandes barres de fer pour les « chevallets des « surpentes » des ponts ». Il utilise 12 livres de fer ouvré à faire de grands clous pour fixer les barres, 2 grands chapeaux de fer pour lier les couronnes des « pichons » et éviter qu'il ne fendent en les battant, 10 chevilles de fer pesant 22 livres au total, 1 lien de fer pour lier le tour de l'engin dont on bat les « pichons », 2 anneaux et 1 lien de fer pour l'engin , un autre pour la tige de l'engin et 16 douzaines de clous renforcés pour clouer les fers des « pichons » (*ACA*, CC 111, f°34-35). Entre octobre 1498 et janvier 1499, il livre 6 grandes barres de fer, 12 grosses chevilles de fer, fournit des goupilles, 2 grandes barres de fer, 24 grandes chevilles et 12 crampons (*ACA*, CC 113, f°32v°-33).

Gallet Guillaume, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en août 1485 où il travaille au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 105, f°23).

Gallier Guaize, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1482 pour avoir aidé à frapper les gros « pichons » mis pour soutenir les ponts de bois *(ACA*, CC 103, f°12v°).

Gallier Jehan, menuisier et marchand de bois demeurant sur les ponts d'Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en octobre 1476 pour le paiement de l'huis et de 4 fenêtres posés à la croisée de la garde-porte neuve du Petit Fort (*ACA*, CC 99, f°19). En novembre 1479, il est rémunéré pour 2 tables neuves à 4 pieds destinées à certaines garde-portes (*ACA*, CC 101, f°18). En juillet 1480, il réalise 2 huis bâtards pour la grosse tour du pont (*ACA*, CC 103, f°13v° et 14r°). En novembre 1482, il livre tout le bois carré nécessaire à faire 6 ponts de bois sur la Cisse, ainsi que d'autre bois carré employé à couvrir une partie du pont de la poterne du château et à faire des « tiensmains » le long du chemin qui va de la poterne au Clos-Lucé (*ACA*, CC 104, f°23-24). En janvier 1483, il est rétribué pour avoir fait 1 huis aux latrines des ponts et pour les ferrures et pentures (*ACA*, CC 104, f°35). En septembre 1487, il est dédommagé de 8 toises de bois scié que la ville envoie à l'ost du roi (*ACA*, CC 106, f°2). En février 1491, il fournit nombre de bois sciés (*ACA*, CC 108, f°29). En mars, il fournit 9 planches neuves pour réparer un pont (*ACA*, CC 108, f°32). En avril 1494, il livre 200 planches pour la réparation des ponts de bois (*ACA*, CC 109, f°24). En 1495, il fournit 98 planches, 250 lattes et 5 toises de bois scié plat pour les ouvrages de fortification de la ville (*ACA*, CC 110, f°36).

Gallier Mathurin, charpentier : il figure dans les comptes de la ville en 1523 pour la réparation des ponts (*ACA*, CC 125, f°80v°).

Gallier Michel, prêtre demeurant au Petit Fort d'Amboise : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle, pour l'acquisition de sa cour étant derrière sa maison vers le talus du château, où l'on veut construire la tour des Minimes (*FSL*, f°165v°).

Galocheau Jehan le jeune, marchand demeurant à Tours : il figure dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il vend 15 onces 1 gros de soie jaune mi-torse pour faire une frange au ciel d'une tapisserie étant dans la chambre où couche le roi (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 274). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il approvisionne essentiellement le chantier en « couleurs » : au cours du 1er rôle : 11 canettes d'or de Florence pour faire les franges de la « custode de la chappelle du château » ; 1 once de soie rouge à 61 ℓ. t. ; 14 onces de laine verte, jaune et rouge pour faire des franges à la tapisserie du château ; 24 papiers d'or fin ; 6 papiers ou partie d'or « bel » ; 100 douzaines d'étain doré ; 98 douzaines d'étain blanc ; douze onces de laque de Venise ; 4 onces de laque fine de Venise ; 86 livres de blanc de plomb ; 14 livres de vermillon ; 5 livres d'azur fin ; 30 livres de mine ; 4 livres de sinople ; 3 livres de vernis à peintre et 106 livres d'ocre jaune. Au cours du 2e rôle, il vend 3 livres 1 once de soie torse jaune rouge et vert pour faire des frange au ciel de la chambre du roi du logis des Sept Vertus, 1 livre 5 gros d'autre soie pour faire des franges, 56 papiers d'or fin pour les peintres, 3 papiers d' « or partie », 8 papiers d'argent, 74 livres de vermillon, 13,5 livres de massicot fin, 100 livres de craie blanche, 5 livres 5 onces d'azur fin, 1 livre 15 onces d'autre azur fin, 5 livres 4 onces d'azur commun, 80 douzaines d'étain doré, 20,5 livres d'émeri « pour scier le marbre » et 8 livres de sinople. Au cours du 3e rôle, il fournit 13 livres 15 onces de cendre pour faire les peintures du logis des Sept Vertus et ailleurs, 50 livres de vert de gris, 8,5 livres d'azur fin, 14 livres 15,5 onces d'azur moyen, 15 livres 6 onces de gros azur, 106 livres de colle noire, 4 livres 3 onces d'azur de Hongrie, 112 livres d'or fin, 9 papiers d'« or party », 16 papiers d'argent, 13 livres 4 onces de vernis, 110 livres de craie, 35 livres de pierre noire, une main de papier, 2 livres d'inde, 30 douzaines d'étain doré, 19 livres 4 onces de vermillon et 12 livres de massicot. Et enfin, au cours du 4e rôle : 20 livres 12 onces d'azur, 55 papiers d'or fin, 2 papiers « d'or party », 6, 5 grosses d'étain, 21 livres de blanc de plomb, 9 livres 30 onces de vermillon, 1 livre 6 grosses de soie blanche verte et bleue, 22 cannettes d'or de florence, 12 cannettes d'autre or de Florence, 3 livres 11 onces d'azur et 15 livres de massicot (*FSL,* f°80v°, 81,82, 114,145r°, 210v°, 211, 212, 266v° et 267).

Galoy Girau, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 31 janvier 1483 pour avoir curé le boulevard de la porte Saint-Denis et pour avoir débarrassé le fumier qui était le long des murs de la ville du côté de la Loire (*ACA*, CC 104, f°45).

Gamaliel, page du dauphin : il est nommé dans le compte de l'argenterie du dauphin pour une paire de bottes qui lui a été faite (*AN*, KK 228-229).

Gandillon Jehan, marchand, charretier, élu : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1491, pour la location d'une parcelle des marais (*ACA*, CC 108, f°11). En 1495, il acquiert une autre place des marais (*ACA*, CC 110, f°11v°-12r°). En 1495-1496, dans le compte de construction du château, au cours du 1er rôle, il fournit 68 livres d'huile aux peintres qui peignent les galeries du *donjon* et ailleurs au château, 7 livres de graisse pour servir aux plombeurs et fondeurs, 88 livres de chandelles pour servir aux maçons, menuisiers et autres ouvriers qui « ont besoigne de nuyct a la chandelle », puis 256 livres et 50 pelles de bois pour curer les douves de la tour des Minimes ; au cours du 2e rôle, en tant que charretier, il réalise 26 journées avec son charroi à trois chevaux pour transporter 29 pieds de pavé et 2 petites marches de la carrière de La Ronde jusqu'au château, comme marchand, il vend 50 pelles de bois, 43 livres d' huile destinée aux peintres, 193 livres de chandelles employées par les ouvriers qui ont besogné de nuit à la chandelle pour « l'avancement desdits édifices » et 2 livres de graisse utilisées par les plombeurs et fondeurs ; durant le 3e rôle il réalise 56 journées avec son charroi à trois chevaux et il livre 49 pelles de bois et 55 livres d'huile pour les peintres, enfin dans le 4e rôle : 44 pelles de bois, 59 livres d'huile pour servir

aux peintres et une livre de chandelles (*FSL*, f°89r°,151v°, 218r°, 224r°, 272r° et 276v°). En mai et juin 1504, il effectue 27 tours de charroi pour transporter le vieux bois de la grille de la Masse et autres choses (*ACA*, CC 119, f°38r°).

Gandillon Yvonnet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour la réparation des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°62).

Gandion Jehan le jeune, marchand, demeurant à Amboise: actif de 1461 à 1481 il vend surtout des clous et des métaux, fer et plomb. Il figure pour la première fois dans les comptes de la ville en 1461 pour la préparation de l'entrée dans la ville de la reine Charlotte de Savoie (*ACA*, BB 1, f°9v°). En décembre 1468, il vend 1 000 clous à latte, 15 chevilles de fer et des clous de Gien employés à la couverture de la garde-porte du Petit Fort (*ACA*, CC 90, f°2v°). Il est choisi pour détenir « les contre clefz de la ville » qui seront mises « doresnavant pres les portes ». En novembre 1457, il fournit le fer nécessaire à faire des pointes de marteaux pour les maçons et des ferrures d'huis (*ACA*, CC 81, f°17r°). En décembre 1463, il vend 654 livres de fer destinées à en faire des chevilles pour le « bateys » (*ACA*, CC 83, f°11v°). En octobre 1464, il vend 208 livres de plomb pour fabriquer les crampons utilisés au bout de la 1er arche des ponts de bois de la ville et à 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 84, f°15v°). En décembre 1467, il vend 25 clous de Gien pour le pont-levis de la porte Saint-Denis, 50 chevilles de fer, 18 livres de plomb et des clous de Gien qui sont envoyés au château. Il vend 1 000 clous à lattes et 13 clous de Gien pour la porte Heurtault, 4,75 livres de plomb et 25 chevilles de fer pour la barrière volante de la porte Saint-Denis ; 25 livres de fer pour habiller les canons, des clous de Gien pour les oiseaux 1 paire de chausses pour le franc-archer, 150 clous de Gien pour le plancher de la porte Heurtault. En novembre 1467, il baille 45,5 livres de fer à Jaquet Igneau, serrurier, pour faire la serrure du pont-levis du château. Il fournit 100 clous de Gien et 6 chevilles de fer pour faire la loge du guet de la tour Boilliau (*ACA*, CC 87, f°24v°). En décembre 1471, il livre 717,5 livres de fer et 8 livres de plomb pour faire les crampons scellés dans les pierres de taille du puits du carroir. Il vend 100 clous « becdane » et 50 clous à latte livrés pour les « estanches » du pilier de la Braye. Il fournit 300 clous à latte pour la garde-porte de la Braye (*ACA*, CC 93, f°19). En avril et Juin 1481 il fait partie de la délégation qui continuent de négocier l'affranchissement de la ville (*ACA,* CC 103, f°30, 31). En novembre 1482 il baille et livre une part des 50 setiers d'avoine que la ville a donnés à Jehan Bourré seigneur du Plessis pour le remercier de la peine qu'il a prise pour obtenir du roi les lettres patentes de l'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39). En juin 1485, il est commis avec Alexandre Blandin et Pierre Joussier à la gestion de la construction de la maison de ville (*ACA*, CC 105, f°18v°et 22). En 1487, il tient les comptes de la construction de la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°43) En septembre 1498, est citée sa veuve (*ACA*, CC 113, f°33v°).

Gandion Jehan l'esné, marchand, élu : actif de 1449 à 1498, il est l'un des marchands importants d'Amboise, très impliqué dans la vie de la cité. En 1449, il possède une maison joignant la tour au Muet et ½ arpent de vigne 3 quartiers de vigne au clos de Verrue (*ACA*, CC 75, f°5v°et 6v°). En 1456 Il vend 2 traines de bois de 5,5 toises et demie et de 4 toises pour les ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 80, f°10r°). En 1458, il fournit 82 livres de fer pour ferrer les pichons et entretenir les portes de la ville (*ACA*, CC 82, f°10v°). En 1458, il vend 589 livres de fer et 234 livres de plomb pour faire des crampons liant les pierres des ponts de la Loire (*ACA*, CC 82, f°18r°). En mai 1466, il est élu de la ville et pourvoit à l'équipement des francs-archers (*ACA*, CC 86, f°10r°). Il figure dans le registre de délibérations du conseil de ville, en octobre 1467, où il promet de fournir chevaux et charroi pour évacuer les « terriers » venant du château et s'accumulant au pied du château (*ACA*, BB 1, f°33r°). En janvier 1471, il fournit 15,5 livres de plomb et 100 livres de fer pour faire plusieurs crampons devant maintenir les pierres au pilier des moulins et 22 livres pour forger des bandes, gonds plusieurs vertevelles posées à la porte St Simon (*ACA*, CC 92, f°16v°). En 1471, il vend 500 clous à lattes et 900 clous à ardoises et d'autres clous pour la couverture du puits du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°8). Le 2 novembre 1475, il est remboursé avec Robert Goullet des 100 livres qu'ils ont avancées pour Estienne Leloup en remerciement d'être intervenu pourque la ville soit tenue quitte de la somme de 300 livres imposée par les élus de Tours pour subvenir à la dépense des anglais (*ACA*, CC 98, f°23). En février 1475, il est défrayé de 17 journées de voyage à Senlis, avecRobert Goullet, pour obtenir un mandement du roi (*ACA*, CC 98, f°26). En juin 1480 il va à Tours avec Jehan Prevost réclamer au roi une diminution de la somme de 370 l. qui leur est imposée par les élus de Tours comme participation au charroi de l'artillerie (*ACA*, CC 101, f°12). Le 3 décembre 1482, sont cités les héritiers de feu Jehan Gandion (*ACA*, CC 104, f°37v°).

Gandion Pierre marchand, demeurant Amboise : il figure dans les comptes de la ville le 26 avril 1467 pour avoir fourni 24 setiers d'avoine donnés au capitaine d'Amboise (*ACA*, CC 89, f°9v°). Du 1er février 1479 au 31 janvier 1481, il est élu de la ville et signe le 22 avril 1480 un mandement par l'ordonnance des gens de la ville pour obtenir du roi 2 mandements concernant l'entretien de la ville (*ACA*, CC 102, f°27). En 1480, il fait partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, qui vaque à Tours 6 jours en février (*ACA*,

CC 102, f°30v°). En 1487, il paie la redevance sur la maison et les dépendances situé près de la tour Cormeray qui appartenaient auparavant à Jehan Serou (*ACA*, CC 106, f°3). En octobre 1491, il négocie des vivres pour l'armée du roi avec les marchands de Laval (*ACA*, CC 108, f°43). Dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1485 il vend 8,75 aunes de toile cirée pour faire une pour couvrir la litière de la reine (*AN*, KK 80, f°121r°). Il vend aussi 1 000 épingles pour attacher les robes et cottes de la reine (*AN,* KK 80, f°153v°).

Gandion René : il est cité dans les comptes de la ville en 1504-1505 pour avoir hérité les biens de Jehan Serou « baillé de nouvel audit Gaudion du consentement de la vefve et heritiers dudit feu Serou » (*ACA*, CC 120, f°3).

Gardela Alain, charretier : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1470 pour 28 tours de charroi effectués aux mois de septembre et octobre pour transporter, sur les ponts de pierre de la Loire, des pierres prises au Petit Fort, de la chaux et du sable des grèves (*ACA*, CC 92, f°11v°-12).

Gardelaz/Gardebraz Foucquet, notaire royal à Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location d'une place des marais (*ACA*, CC 108, f°12v°). En 1500, il fait des recherches, sur les péages, dans les papiers terriers anciens du domaine de la baronnie d'Amboise à l'hôtel du receveur ordinaire de la ville (De More) (*ACA*, CC 115, f°10).

Garent Gillet, scieur de long : il figure dans les comptes de la ville en février 1491 pour avoir scié avec 3 compagnons 112 toises de planches pour l'arche du bout des ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 108, f°23).

Garnier Jehan, charretier : en 1483, il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Garnier Jehan, saucier : en 1483, il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Garnier, femme de chambre du dauphin : elle est citée comme telle dans le compte d'argenterie du feu dauphin Charles-Orland en 1495(*AN*, KK 228-229, f°5r°).

Garniere Jehanne, nourrice de feu monseigneur François : en 1483, elle figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Gaslier Perrin, demeurant à Joué, paroisse de Monsterioul : il figure dans les comptes de la ville en juin 1475, pour avoir rapporté de la guerre de Catalogne 6 brigandines de 6 francs archers et 7 salades dans une charrette et qu'il ne voulait pas rendre s'il n'était payé (*ACA*, CC 98, f°11v°).

Gasnier de Boningalle Pierre, charretier : il figure dans les comptes de la ville en 1458 pour 33 charretées de bois acheminées au port du Petit Fort pour faire les « estanches » et les fondations du pilier neuf étant près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°17v°).

Gasnier Gervaise, charretier : dans les comptes de la ville le 28 mai 1466, il est rétribué pour avoir ôté les « terriers » provenant des fondations de la tour Garçonnet qui encombraient la rue du pont (*ACA*, CC 86, f°10v°).

Gasnier Guillaume, charretier : il apparaît pour la première fois dans un des plus anciens comptes de la ville en 1422 pour 8 tours de charroi (*ACA*, CC 72, f°3r°). En 1455, il livre 3 sentines de pierres au pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 79, f°11v°).

Gasnier Guillaume, tonnelier : il figure dans les comptes de la ville le 21 août 1523 pour avoir fabriqué 4 sceaux et 2 ances pour un des piliers des ponts en réparation (*ACA*, CC 125, f°72v°).

Gasnier Guillot/Guillotin, nautonier : actif de 1463 à 1491 il est présent sur nombre de chantiers de réparation des ponts et fait partie de l'équipe de Collas Leguenays. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1463 pour avoir transporté dans sa sentine des pierres depuis le port de la Loire jusqu'aux « argeaux » des ponts de la Loire (*ACA*, CC 83, f°14r°). En juillet 1472, il aide à battre les pieux et à transporter de la terre dans sa sentine pour faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°10v°). En juillet 1472, il bat les pieux et apporte de la terre sur le chantier du pilier de la Braye durant 6 journées (*ACA*, CC 95, f°11r°). En août 1473, il est rémunéré pour avoir apporté de la terre aux « estanches » des piliers des ponts (*ACA*, CC 96, f°11). En octobre 1474, il transporte 50 pierres de Limeray prises sur un des « argeaux » des piliers des moulins et menées au pilier de pierre du bout des ponts de pierre vers l'entrepont (*ACA*, CC 97, f°17v°). En avril 1476, il seconde pendant 6 journées avec sa sentine les charpentiers qui battent les pichons pour faire un chevalet sur les ponts (*ACA*, CC 99, f°13). En septembre 1479, il aide à charger un chaland et des sentines de pierres au port de Violette et à en remplir les « argeaux » des ponts de pierres (*ACA*, CC 101, f°15). En octobre 1481, il passe 5 journées à retirer les vieux pieux qui étaient le long du pilier dans la première arche des ponts de pierre de la Loire, côté ville, pour le refaire (*ACA*, CC 103, f°19v°). Il est rémunéré pour avoir démoli un gros pilier de pierre

qui était sous le pont de bois entre la garde-porte des ponts et le bout du pont de bois vers l'hôtel de Peronelle La Royere et avoir mis les pierres du pilier à « l'argeau » du bout des ponts de bois (*ACA*, CC 103, f°20v°). En septembre 1487, il pique des « pichons » dans la Loire (*ACA*, CC 106, f°23 et 24). Le 1er juillet 1489, il aide les maçons à la réparation de 2 piliers des ponts de pierre du côté de la croix des ponts, sur l'Entrepont (*ACA*, CC 107, f°20). En août et septembre 1489, il travaille aux grands ponts de pierre et apporte, en sentine, les matériaux du bord de la rivière jusqu'aux « argeaux » pour les maçons (*ACA*, CC 107, f°24). En février 1491, il est payé pour avoir besogné à la réparation de l'arche du bout des ponts ébranlée par les glaces (*ACA*, CC 108, f°22). En 1491, avec sa sentine, il recupère les pierres de l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°29).

Gasnier Jehan l'ainé, nautonier : actif de 1457 à 1470 il est présent sur de nombreux chantiers des ponts et fait partie de l'équipe de Collas Leguenays. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 28 mai 1457, pour avoir transporté 6 sentines de moellons depuis la carrière de Malvau jusqu'au mur neuf de la ville proche de la tour Féalan pour le refaire (*ACA*, CC 81, f°10v°-11r°). En avril 1458, il bat des « pichons » aux ponts de bois de Loire (*ACA*, CC 82, f°9v°). En 1458, il transporte 100 pierres de taille de Lussault pour les ponts de la ville (*ACA*, CC 82, f°11v°). En août 1458, il bat les pieux et il apporte dans sa sentine des fagots et de la terre pour faire les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°14v°, 15r° et 16r°). En août 1463, il bat les pieux de « l'argeau » du pilier d'entre la petite Braye et la grande braye des ponts de la Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°). En avril 1464, il vend à la ville un grand chaland qui porte l'engin à battre les pieux du « bateys » au Petit Fort (*ACA*, CC 84, f°11v°). En janvier 1470, sa femme Marion perçoit la somme qui était due à son feu mari pour 2 tours de charroi transportant du sable et 3 tours de charroi chargés de pierre (*ACA*, CC 91, f°17r°).

Gasnier Jehan le jeune, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1456 pour avoir transporté dans sa sentine 100 pierres de taille depuis le port de Lussault jusqu'au port d'Amboise pour la réparation des ponts de la ville (*ACA*, CC 80, f°12r°). En avril 1458, il est rétribué pour avoir battu des « pichons » aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 82, f°9v°). En 1458, il transporte avec d'autres 100 pierres de taille depuis Lussault pour les ponts de ville (*ACA*, CC 82, f°11v°).

Gasnier Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1473 pour avoir servi les maçons et préparé le mortier pour les réparations des piliers de ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°14).

Gasnier Perrin, charretier, demeurant au bout des ponts d'Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 26 août 1467 pour avoir en 1465 : enlevé les « terriers » provenant du château de la douve du Petit Fort, pour avoir apporté du sable et des pierres et secondé les maçons pour les travaux de la ville (*ACA*, CC 87, f°14v°). En janvier 1471, il vend du bois d'ormeau destiné à faire 2 moutons pour battre les pieux des « argeaux » des ponts (*ACA*, CC 92, f°16v°). En février 1491, il transporte 60 tombereaux de sable pour rehausser le pavé du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°38). En août 1474, la ville est condamnée par les élus de Tours à lui rembourser 4 écus d'or pour le dédommager de la valeur d'un cheval mort qu'il avait baillé à Cardin Lefranc, charretier, pour l'envoyer avec d'autres chevaux de « harnoy » et charroi au service du roi pour conduire son artillerie en Poitou et en Bretagne (*ACA*, CC 97, f°15). En février 1476, il apporte des « traines », des planches et d'autres bois pour réparer les ponts de bois endommagés par les glaces hivernales (*ACA*, CC 99, f°23).

Gastineau Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir apporté, avec 6 autres manœuvres, à la maison de ville 363 planches destinées à la réparation des ponts et avoir nettoyé le cours de la Masse (*ACA*, CC 113, f°28v°).

Gastui /Gastuy Guillaume, « perrier » de Bourré : en 1495-1496, il apparait sur le chantier du château où il livre 202 puis 150 quartiers de pierre au cours des 2 derniers rôles (*FSL*, f°201v° et 252r°).

Gaubourg Pierre, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 6 septembre 1457 pour avoir servi les maçons œuvrant au mur neuf, proche de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°15v°).

Gaucher Blaise, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir déblayé les « terriers » provenant de la démolition des bâtiments du château au pied de la tour pour la venue du roi au mois de décembre (*ACA*, CC 84, f°17).

Gaucher Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1481 pour 7 journées effectuées le même mois, employées à aider à battre les pieux et « pichons » de « l'argeau » neuf du pilier de la garde-porte des ponts de bois de la Loire, 1 journée à remplir « l'argeau » de pierres et 2 journées dans l'île Saint-Jean à faire des fagots pour les « estanches » (*ACA*, CC 103, f°15).

Gauchier Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir démantelé le vieux pilier proche de la grosse tour du pont de la Loire, pour avoir fait les « estanches » du nouveau pilier et les avoir écopées (*ACA*, CC 82, f°13r°).

Gauchiet le jeune, manœuvre, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville entre août et octobre 1458, pour avoir préparé des fagots, apporté et tassé la terre dans les « estanches », les avoir écopé et servi les maçons (*ACA*, CC 82, f°19r°).

Gaudecte Henriet, contrôleur de la trésorerie de la reine : en 1483, il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 180 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Gaudelle Martine, lavandière du corps du roi : dans le compte de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495, elle perçoit 100 ℓ. t. pour la toilette de feu le dauphin Charles-Orland (AN, KK 228-229).

Gaudin Guillaume, maître des œuvres de Tours : il est cité dans les délibérations de la ville le 9 juin 1471 (*ACA*, BB 1, f°52r°).

Gaudineau Pierre, charpentier : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il accomplit, au cours des 4 rôles, 60, 65, 67 et 62 journées (*FSL*, f°74v°, 136v°, 206r° et 261v°).

Gaudras Jehan, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise, au cours des 4 rôles, 65, 68, 62 et 64 journées (*FSL*, f°34r°, 100r° 170r° et 231r°). Sur le chantier de Gaillon, en 1506-1507, il appraît sur le chantier de Gaillon où il travaille en gtant que maçon, entre autres, pour les galeries et pour les portes « de dessus le jardin » (A. Deville, *op. cit.*, p. 236 et 238).

Gaudrie Charlot, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 2 juin 1523 pour la réparation d'un des piliers (*ACA*, CC 125, f°57r°, 58 et 60v°).

Gaudron Jehan, « perrier » de Rochecorbon : il est cité dans les comptes de la ville le 13 mars 1474 pour avoir livré depuis le 1er février, 20 pippes de pavé de Rochecorbon pour achever de paver les ponts et ailleurs (*ACA*, CC 97, f°10).

Gaugain Guillaume, « perrier » : il est cité dans les comptes de la ville en 1487 pour avoir livré 104 pierres de Saumur pour la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°32).

Gaulier Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 6 septembre 1457 pour avoir servi les maçons œuvrant au mur neuf proche de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°15v°).

Gaulteroir Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 11 octobre 1481 pour 21 journées effectuées au pilier de pierre neuf, situé au bout des ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 103, f°21r°).

Gaultier Berthelin, « perrier » de Saint-Aignan : il est cité dans les comptes de la ville le 7 mai 1511 pour 20 grandes pierres parpaings de Saint-Aignan et 7 quartiers de pierre livrés pour la réparation des ponts de pierre (*ACA*, CC 124, f°28v°).

Gaultier Jehan, « perrier » de Saint-Aignan : en 1495-1496, il apparaît pour la première fois sur le chantier du château où il livre, au cours du 1er rôle, 77 pierres de nervures d'ogives de la carrière des Terriz, 51 pierres de doubleaux, 26 pierres à parpaing 2 pierres à faire accoudoirs, 7 blocs, 4 quartiers, 24 pierres de Belleroche à parpaing, 13 blocs de pierre de Belleroche, 10 demi-blocs, 12 quartiers de même pierre ainsi que 3 pierres à clefs des Terriz, 2 pierres de Belleroche de 4 pieds de long, 10 pierres à faire clairvoie, 30 pierres à meneaux. Dans le 3e rôle, il vend 89,5 blocs de pierre de Saint-Aignan, 24 pierres à parpaing, 11 pierres à doubleaux, 66 pierres à ogives, 51 quartiers de pierre 11 pierres à clefs, 3 pierres à clairvoie. Et dans le 4e rôle, il fournit 2 pierres à courges, 2 pierres à doubleaux, 19,5 blocs, 12 pierres parpaings, 19 quartiers (*FSL*, f°59v°, 60, 61r°, 189 et 249).

Gaultier Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 12 juin 1475 pour 17 journées employées à tailler des pierres pour l'arche des ponts de pierres au droit de l'un des moulins de la Loire (*ACA*, CC 98, f°14).

Gaultier Jehan, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît pour la première fois sur le chantier du château où il réalise, 65, 69, 62 et 64 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, f°48r°, 112v°, 180v° et 239v°). Dans les comptes de la ville, il est cité en 1497 pour avoir aidé à la réparation des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre et à remettre en état les ponts de bois durant les mois de septembre et d'octobre (*ACA*, CC 112, f°24v°-25).

Gaultier Julian, manœuvre: dans les comptes de la ville, il transporte, en juillet 1491, des pieux et fagots pour le « bateys » fait au-dessus des ponts pour détourner l'eau le long de la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Gaultier Kathelin, manœuvre : dans les comptes de la ville en mai et juin 1505 il aide les charpentiers sur le chantier des ponts de bois et apporte les planches (*ACA*, CC 120, f°35v°). Du 5 février au 21 avril 1506 il travaille sur le chantier de réparation du bout des ponts de la Loire (*ACA*, CC 121, f°30).

Gaultier Martin, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin 1495 pour la vente d'un appareil de cheminée, de 5 pierres parpaings, et de 5,5 blocs pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°30). En 1495-1496, sur le chantier du château, il livre avec Robin Hémon au cours du 1er rôle, 87 pierres parpaings de la carrière des Terriz, 112 pierres, 10,5 blocs et demi de pierre de Belleroche, 15 pierres de Belleroche à clairvoie et de la carrière des Terriz 10 blocs, 2 grandes pierres de chacune 6 pieds de long et 2,5 pieds au carré pour faire des piliers, ,6 pierres à faire clefs de voûtes, 25 pierres à doubleaux, 5 pierres de chacune 5 pieds de long pour faire des piliers et 24quartiers de pierre ;.dans le 3e rôle, il vend 120 pierres, 136,5 blocs, 10 pierres à faire parpaings, 92 quartiers de pierres, 8 pierres à clefs de voûtes et7 pierres à faire doubleaux et avec Robin Hemon provenant des carrières de St Aignan : 51 blocs, 54 quartiers, 52 pierres à nervures d'ogives, 12 pierres parpaings, 7 pierres à clefs de voûtes, 51 blocs de pierre; et dans le 4e rôle, il fournit 57 blocs, 23 quartiers de pierre, 42 pierres parpaings, 3 piliers, 25 pierres à nervure d'ogives. Et dans le même rôle, avec Pierre Beauvoys, ils vendent 126 quartiers de pierre, 33 pierres parpaings, 115 blocs de pierre, 36 pierres à nervures d'ogives, 9 corbeaux de pierres et 1 doubleau (*FSL*, f°58, 59r°, 193v°, 194r° et 247v° à 249r°). En mai 1498, il vend à la ville 1 bloc de pierre, 3 pierres parpaing et 2 quartiers de pierres destinés à faire les meneaux des croisées et demi-croisées de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°26).

Gaultier Michau, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir transporté à la maison de ville, avec 6 autres manœuvres, 363 planches de bois pour réparer les ponts et avoir participé au nettoyage de la Masse (*ACA*, CC 113, f°28v°). De juillet 1498 à janvier 1499, il cure et nettoie les portes Tripière, St-Simon, du Petit Fort et devant la maison de ville. Il charge et décharge des planches neuves pour les grands ponts (*ACA*, CC 113, f°34r°). En février 1500 il effectue des transports de matériaux dans la ville (*ACA*, CC 115, f°8). En octobre 1500, il cure et nettoie le port (*ACA*, CC 115, f°15).

Gaultier Pierre, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 9 mai 1506 pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de Madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32).

Gaultier Robert, tapissier ordinaire du roi : il apparaît en 1485 dans les comptes de l'argenterie de Charles VIII, pour 48 laisses qu'il a fourni pour les chiens du roi et pour avoir fait porter une partie de la tapisserie de la ville d'Amboise au château (*AN*, KK 75 f°97r°). En octobre 1496, il vend plusieurs crochets, clous de fer et cordes pour tendre et suspendre les tapisseries des chambres, salles et gardes robe du roi (*AN*, KK 228-229 f°79v°-80r°).

Gaultier Thomas, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1490, pour avoir aux mois de juillet et août, réparé les piliers de pierre des grands ponts de la ville et travaillé aux 2 ponts faits sur la Masse pour la traverser et aller par les marais au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20). En avril et mai 1498, il sert les maçons à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°27). En juin 1498, il enlève les « terriers » du puits du Petit Fort (*ACA*, CC 113, f°37). De juin 1498 à janvier 1499, il cure et nettoie les portes Tripière, Saint-Simon, le port et le Petit Fort devant la maison de ville. Il charge et décharge des planches neuves pour les grands ponts (*ACA*, CC 113, f°34r°). En janvier 1506, il charge les charrettes qui mènent des pierres sur les grands ponts de bois pour les lester (*ACA*, CC 120, f°46).

Gayet Jehan, enduiseur : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il réalise, au cours des 4 rôles 65, 69, 62 et 63 journées employées à enduire les vis et galeries du logis des Sept Vertus dans le 2 premiers rôles; et les voûtes de la tour des Minimes au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f°86r°,148r°, 215r° et 269r°).

Gebin Jehan, maçon : en 1495, il figure dans le compte de construction du château au cours du 1e rôle, où il effectue 13 journées (*FSL*, f°44r°).

Gelineau Maturin, charpentier : en 1495 il apparaît dans le compte de construction du château, au cours du 1e rôle, pour 26 journées (*FSL*, f°76r°).

Gemyn Guemyen Guyon, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles, où il effectue 37 et 38 journées (*FSL*, f°109r°, 177r°)

Gerbault Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1492 pour avoir réalisé 600 tours de charroi pour mener les « terriers » du pied du château jusqu'aux marais afin de nettoyer l'endroit (*ACA*, CC 108, f°43v°). En octobre et novembre 1496, il effectue 43 tours de charroi pour amener une « traine », nombres de gros « pichons fourches » et d'autres bois sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°27).

Gerbault Guillaume : il apparaît dans les comptes de la ville le 16 novembre 1482 pour avoir baillé et livré partie des50 setiers d'avoine que la ville a donnés à Jehan Bourré seigneur du Plessis pour le remercier de la peine qu'il a prise pour obtenir du roi les lettres patentes de l'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39).

Germain Macé, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1492 pour avoir effectué 600 tours de charroi pour mener les « terriers » du pied du château jusqu'aux marais pour nettoyer l'endroit (*ACA*, CC 108, f°43). En octobre et novembre 1496, il effectue 43 tours de charroi pour amener une traine, nombres de gros « pichons fourches » et d'autres bois sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC C111, f°27).

Geslait Jehan, fermier de l'apetissement : il est cité dans les comptes de la ville en 1451-1452, puis en 1458, et de 1464 à 1467 en tant que tel (*ACA*, CC 78, f°7r ; CC 82, f°7r ; CC 84, f°7v°; CC 85, f°7v°; CC 86, f°7v°; CC 89, f°7v°).

Giecte : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80).

Gillebert Hennoyet/Henriet : il est cité dans les comptes de la ville en août 1502 pour avoir vendu 5 onces de chaux pour réparer le puits du carroir de la ville (*ACA*, CC 119, f°39v°). En 1505, il a un arrangement avec les édiles qui le récompense de l'entretien de l'horloge en lui laissant gracieusement un logement dans la tour l'Horloge (*ACA*, CC 120, f°20).

Gillebert Jehan, maître : il est cité dans les comptes de la ville le 26 janvier 1469 pour avoir envoyé une dépêche vers le roi concernant la fortification de la ville (*ACA*, CC 89, f°12v°). En janvier 1473, il se charge de plaider en faveur du grenier à sel d'Amboise (*ACA*, CC 95, f°24r°).

Gillebert Macé, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville le 30 novembre 1466 pour avoir vendu 2 muids d'avoine donnés à Pierre Cousinot lieutenant de la ville (*ACA*, CC 86, f°16r°).

Gillecte, femme de Jehan d'Orléans : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en novembre 1495, elle reçoit la somme de 30 l. 5 s. t. pour avoir vendu 60,5 aunes de fine toile de lin (*AN*, KK 228-229).

Gillet Bernard, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 16 journées (*FSL*, f°92v°).

Gillet Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 7 septembre 1473 pour avoir préparé du mortier et servi les maçons pour les réparations des piliers de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°14).

Gillet Moriçon : il est cité dans les comptes de la ville en février et mars 1498 pour avoir tenu le compte des 63 tours de charroi effectués par Guillot Pasquier pour transporter du pavé et du sable au bout des ponts et, l'avoir aidé à charger son tombereau (*ACA*, CC 114, f°25v°).

Gille Jehan, fermier du barrage : il est cité dans les délibérations de la ville le 1er septembre 1453 en tant que tel (*ACA*, BB 1 f°97).

Gillet/Gilet Jehan, serrurier : il est cité dans les comptes de la ville le 16 septembre 1433 pour avoir fait une serrure destinée au pont (*ACA*, CC 74, f°6r°). En 1449, il fait la serrure et la clef de l'huis du pont piéton de la porte Galafre (*ACA*, CC 75, f°13r°). En 1463, il fabrique 4 vertevelles, 1 gond, 1 serrure et 1 clef pour l'huis de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 83, f°15r°).

Gilleteau Guillaume, charpentier : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il passe 6 journées à réparer les ponts de la Cisse pour la venue du roi au mois de février (*FSL*, f°139v°). Entre février et avril 1503, il répare le pont de la porte Titery, le pont étant derrière l'église Neuve, le pont de Malvau et il fait les cintres de la voûte de la porte passant sous l'église St-Simon (*ACA*, CC 118, f°28). De mai à juin 1505, il équarrit une grosse pièce de bois destinée au pont de bois de l'arche de la Bray où il met aussi des « traines » des « tienmains » et des planches (*ACA*, CC 120, f°36r°). En juin 1505, il pose des planches neuves et fait des « tienmains » pour les grands ponts de la Loire et pour le pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 120, f°38r°). Entre novembre 1505 et janvier 1506, il emploie 27 toises de planches qu'il a livrées pour remettre en état les grands ponts de bois de la Loire et le pont de la porte Neuve (*ACA*, CC 120, f°46v°). Entre février et avril 1506, il fournit 46,5 toises de bois et de planches avec lesquelles il répare les grands ponts de bois et les ponts de la porte Neuve et de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 121, f°28r°). En mai, il livre 2 traines de bois carré de 3,5 toises de long et d'1 pied 4 doigts de grosseur pour les grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 121, f°31v°). En mai et juin, il utilise 32,5 toises de planches aux ponts de la porte Neuve et 17,5 toise de planches aux grands ponts ; 2 pièces de bois pour faire traits et 2 autres de 3 toises de long et un pied au carré pour les ponts de la porte Tripière et de la porte Neuve et de la porte Titery (*ACA*, CC 121, f°34v°). En novembre 1506, il emploie 40 toises de planches pour les grands ponts et 6 toises de gros bois pour le pont-levis de la grosse

tour du pont (*ACA*, CC 121, f°39v° et 40). En mai 1507, il fournit à la réparation des grands ponts 27,5 toises de planches (*ACA*, CC 122, f°36r°).

Gilleteau Guillaume, charretier : il est cité dans un des plus anciens comptes de la ville en 1422 pour 8 tours de charroi transportant des matériaux (*ACA*, CC 72, f°3r°).

Gilleteau Nicollas, marchand de bois : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour 156 toises de planches destinées aux ponts et leurs piliers (*ACA*, CC 125, f°82v°) et 126 toises de bois scié pour faire des planches (*ACA*, CC 125, f°84v°).

Gillibert Jehan, « echauguet », sentinelle : il est cité dans le plus ancien comptes de la ville le 30 juin 1421 pour ses gages (*ACA*, CC 71, f°3v°).

Gillier Guillaume, apothicaire et ciergier : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour avoir ciré 1 aune de toile ;dans le 3e rôle il livre 2 aunes de grosse toile pour servir à lustrer l'autel de la chapelle du *donjon* et dans le 4e rôle, 75 bougies pour servir au « coveux de poullectz » (*FSL*, f° 167r°, 228 et 280v°). En novembre 1496, il vend 4 torches de 1 livre partie des 18 torches achetées par la ville pour aller au devant de la reine qui vint le soir de Tours au château d'Amboise (*ACA*, CC 111, f°33). En octobre 1505, il vend 12 torches de cire pour aller au devant de la reine qui arriva le soir et venait de Bretagne (*ACA*, CC 120, f°42r°). Le 18 décembre 1508, il fournit 13 torches pour servir à l'entrée de madame d'Angoulême qui arrivait à Amboise ce même jour et qui servirent le lendemain matin parce qu'elle devait quitter la ville à cinq heures du matin pour aller à Blois vers « monseigneur » que l'on disait malade (*ACA*, CC 123, f°60v°-61). En décembre 1511, il vend 12 torches pour aller au devant de madame la comtesse d'Angoulême et madame la comtesse d'Alençon qui arrivaient d'Alençon (*ACA*, CC 124, f°38v°).

Ginigo Patris : il est cité dans les comptes de la ville le 30 avril 1470 pour avoir vendu une pippe de vin offerte au capitaine de la ville (*ACA*, CC 92, f°10v°).

Girard grant Jehan, maçon : il figure dans les comptes de la ville entre le 1er novembre et le 15 décembre 1495 où il travaille à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°32).

Girard Jehan, maçon : il apparaît en 1495-1496 dans le compte de construction du château dans 1er rôle, pour avoir taillé 15 pierres à nervure d'ogives; et dans le 2e rôle, il taille 2 petits piliers de pierre, 1 pierre à clairvoies et 4 pierres à nervures d'ogives, en outre il réalise 37, 61 et 64 journées au cours des 3 derniers rôles (*FSL*, f°72v°, 109r°, 133v°, 174v° et 232v°).

Girard Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1502 pour avoir travaillé au puits du carroir (*ACA*, CC 117, f°38). En décembre 1505, il nettoie et cure les ponts, portes et poternes de la ville pour « recueillir plus honorablement la royne d'Espaigne » (*ACA*, CC 120, f°43v°). En mai 1506, il passe 4 journées à régaler 5 chalandées de moellon pour faire une chaussée et remettre en état le chemin du pont du Fougeraiz (*ACA*, CC 121, f°32v°) et il aide les charpentiers à réparer les grands ponts de bois de la Loire, les ponts de la porte Titery, de la porte Neuve et de la porte Tripière (*ACA*, CC 121, f°33v°). En septembre 1508, il seconde charpentiers et maçons œuvrant aux ponts de la Loire et au pont de la porte Heurtault. Il porte du vieux bois à la maison de ville, des planches neuves aux ponts et il bat les « pichons » aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 123, f°56 et 57). En janvier 1509, il aide à la réparation des grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 123, f°61v°).

Girard Jehan, valet de Jehan Fouchart, charpentier : actif de 1470 à 1496, il réalisa sa formation aux côtés de Jehan Fouchart et fut embauché au chantier du château après avoir servi la ville pendant de nombreuses années. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 8 janvier 1470 pour 7 journées passées à appareiller les ponts (*ACA*, CC 92, f°12). De février à novembre, il travaille 11 journées à couvrir de bois scié le pont-levis de la grosse tour du pont, à réparer des « soliveaux » rompus, à mettre des planches sur les ponts de bois et sur le pont-levis de la porte Heurtault et à faire diverses réparations (*ACA*, CC 92, f°12r°). En janvier 1471, il accomplit 20 journées à mettre 3 « traines » et des « pichons » sur les ponts de bois de la Loire, à remettre la barrière volante en état, à changer des « traines » et des planches sur les ponts de Loire et à aider à faire les échafaudages. Il fournit une pièce de bois de 3 toises de long destinée à faire des « tiensmains » et 5 toises de bois de réemploi pour les ponts (*ACA*, CC 92, f°13v° et 14). Le 10 octobre 1476, il est payé de 6 journées effectuées à la porte Heurtault pour réparer le pont, la barrière et le pont-levis de la Braye des grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 99, f°18). En novembre 1476, il aide à remplacer 2 « traines » qui s'étaient affaissées vers la grande Braye des ponts et changer plusieurs planches sur les ponts de la porte Galaffre et de la porte Heurtault, il recouvre de vieilles planches le bout des ponts de bois vers l'hôtel de Peronnelle La Royere et réalise 21 toises de « tienmains » neufs au même endroit (*ACA*, CC 99, f°20-21). En juillet 1477, il plante 2 gros pichons, il couvre les ponts-levis de la

Braye et de la Meyte de 5 toises de gros bois scié (*ACA*, CC 100, f°16). En novembre 1482, il couvre le pont de la « poterne » du château (*ACA*, CC 104, f°30. En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 36 journées au cours du 1er rôle (*FSL,* f°75v°).

Girard Macé, manœuvre : en 1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 69, 62 et 64 journées au cours des 3 derniers rôles (*FSL*, f°115v°, 184r° et 243v°).

Girard Mathurin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir nettoyé à l'entour des portes de la ville, rangé les pierres le long de la maison de la ville et les planches qui étaient sur le pont (*ACA*, CC 125, f°84r°).

Giraulde Katherine, demoiselle, femme de Jehan Pinguet, écuyer tranchant de la reine : elle est citée dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit une somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Girauldet Bertrand, peintre : il figure dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 35 et 64 journées effectuées sur le chantier au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f°209v° et 265r°).

Girault Anthony, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 27 journées sur le chantier (*FSL*, f°144r°).

Girault Guillaume, aide en échansonnerie : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en 1483 et reçoit la somme de 36 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Girault Philipoin, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour 21 journées (*FSL*, f°108v°).Dans les comptes de la ville, entre juin et décembre 1494, il travaille sur le chantier de réédification du portail de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°26, 27-28 & CC110 f° 24r°).

Girolet Jehan, valet de Jehan Gaudion l'esné : il figure le dernier jour de janvier 1467 pour avoir enlevé de la douve du Petit Fort les « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 86, f°18v°).

Girolle Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 26 juillet 1468 pour avoir enlevé les « terriers » du pied de la tour Garçonnet (*ACA*, CC 89, f°10v°), puis le dernier jour de janvier 1469 pour avoir évacué de la douve du Petit Fort les « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 89, f°13v°) ; et en mars 1469, il déblaie la rue de la porte Heurtault (*ACA*, CC 91, f°10v°). En janvier 1470, il ôte les « terriers » du Petit Fort venus du château. Il effectue 2 tours de charroi pour acheminer jusqu'à la chapelle Saint-Simon de grosses planches, 1 tour pour transporter 6 planches sur le pont de la porte Galaffre et 6 tours pour apporter 42 planches de bois sur les grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 91, f°18°).

Glosel Jehan, manœuvre : il est mentionné dans les comptes de la ville le 26 septembre 1463 pour avoir dégagé la porte du Petit Fort des « terriers » provenant des travaux du château et les avoir déversés le long de la Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°).

Gobereau Baudouyn, maçon : 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65 et 21 journées au cours des 2 premiers rôles, en outre il taille à la tâche 1 pilier de pierre et 2 petits piliers de la carrière de La Ronde dans le 2e rôle (*FSL*, f°38v°, 104v° et 128r°).

Gobin Estienne, cordier demeurant à Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1463 pour avoir fourni plusieurs cordages utilisés au fonctionnement de l'engin à battre les pieux des « argeaux » lors de la réparation des ponts (*ACA*, CC 83, f°15r°).

Godeau Jehan, maire de la ville de Tours : il apparaît le 7 mars 1475 dans les comptes de la ville pour trois écus qu'il reste à lui rembourser sur la somme que lui a coûté l'enregistrement d'un mandement de révocation du roi touchant la « refformation » du sel pour obtenir un grenier à sel à Amboise (*ACA*, CC 98, f°10°). Le 14 mars 1476, la ville lui achète 350 toises de planches pour recouvrir à neuf une partie du pont de bois que les glaces avaient emportée (*ACA*, CC 99, f°12). À la mort de la reine Charlotte de Savoie, Jehan Godeau, Robert Goulet, Alexandre Blandin et Jehan de Brion, firent la distribution des aumônes à la main à 50 pauvres gens qui ont tenu les torches dans l'église Saint-Florentin (*AN*, KK 69, f°134v°).

Godeffroy Jehan, maçon : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il taille au cours du 4e rôle, 632 quartiers de pierre de Malvau et de Lussault (*FSL*, f°259r°).

Godet Jehan, tondeur demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, en 1484-1485, pour avoir tondu 5 aunes de gris de Rouen et 1,5 aune d'autre gris destinées à faire des robes aux demoiselles de la reine (*AN*, KK 80, f°154 r°).

Godin Jehan, couvreur : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 8 journées au cours du 2e rôle, (*FSL*, f°140r°).

Godineau Bernard, charpentier : actif dans la ville de 1466 à 1490 sur les chantiers d'entretien des ponts. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 12 juillet 1466 où il concourt, sous la direction de Jehan Fouchart, à refaire le pont dormant de la porte Saint-Denis et ses parapets qui nécessite 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve, 2 « chapeaux » neufs et 1 pièce de bois équarri de 5,5 toises de long pour les garde-corps (*ACA*, CC 86, f°11). Le 30 octobre, sur le même chantier, il bat 13 « pichons » dans le lit de la Loire, remplace 6 « traines » et 3 « chapeaux » de bois, armoise les « pichons » et change encore 1 « traine » sur la voie de la barrière des ponts (*ACA*, CC 86, f°14v°-15r°). En janvier 1467, il pose 4 « traines » sur les ponts de bois; et couvre le pont-levis de la porte Heurtault de 1,5 toise de bois scié (*ACA*, CC 86, f°16v°). En août 1467, il intervient sur la palissade du Petit Fort qui était tombée et y bat 9 ou 10 pieux avec l'engin et le mouton (*ACA*, CC 87, f°16r°). Le 31 janvier 1477, il plante une longue pièce de bois de 5 toises devant l'un des « pichons » des ponts de bois pour le protéger des glaces (A*C*A, CC 99, f°24). En juillet 1490, il coopère à la construction, par mandement du roi, d'un pont de bois neuf sur la rivière de la Masse près de la porte Neuve pour aller par les marais au grand marché, où sont mis en œuvre 47,5 toises de gros bois de charpenterie et 43 toises de menu bois pour les « tienmains » du même pont (*ACA*, CC 107, f°23).

Godineau Estienne, charpentier : il apparaît pour la première fois en 1458 dans les comptes de la ville où il concourt à réaliser les cintres de l'arche de pierre du pont de Loire qui doit être réparée, à couvrir à neuf le pont-levis de la porte Heurtault, à appareiller le pont dormant du Petit Fort, et à faire les pointes des pieux pour les fondations du pilier neuf proche de la grosse tour du pont, mettant en œuvre 29 toises de bois équarri pour faire les cintres et 1 planche de bois de 2,5 toises de long pour le pont de Loire (*ACA*, CC 82, f°17r°). D'octobre 1497 à janvier 1498, il entretient les ponts et les fortifications de la ville (*ACA*, CC 112, f°28).

Godineau Pierre, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 16 mai 1469 pour 5 journées à faire les parapets réclamés par le roi des deux côtés des ponts de la ville (*ACA*, CC 91, f°11r°). En janvier 1471, il passe 12 journées à mettre 3 « traines » et des « pichons » de bois sur le pilier de la garde-porte des ponts pour suppléer au pilier de pierre qui était détérioré, à ôter la barrière volante et le taudis et à recouvrir de planches devant la même garde-porte pour permettre les travaux (*ACA*, CC 92, f°14). En septembre 1471, il effectue 14 journées aux mois d'avril et de mai à battre les « pichons » des ponts de bois et à ajuster les « traines » et les planches de bois (*ACA*, CC 93, f°13v°).

Goellart Collin, charretier, fermier de l'apetissement : il est fermier de l'apetissement en 1451 (*ACA*, CC 77). Il est cité dans les comptes de la ville le 18 janvier 1467 pour avoir ôté de la douve du Petit Fort les « terriers » provenant des travaux du château (*ACA*, CC 86, f°17r°).

Gollar Simon, mercier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il fournit 12 raquettes pour le jeu de paume (*FSL*, f°167v° et 168r°).

Gombault Mathelin, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 9 novembre 1471 pour avoir ôté avec sa sentine, à cause du risque de crue, le mortier de chaux, les pierres de taille et les moellons qui avaient été mis sur la grève au-dessus des ponts pour réparer le pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°16). En août 1473, il apporte des terres, des pierres et d'autres matériaux pour faire les « estanches » des piliers des ponts (*ACA*, CC 96, f°11). En avril 1476, il est rétribué de 6 journées passées à aider les charpentiers à battre les « pichons » pour faire un « chevalet » sur les ponts (*ACA*, CC 99, f°13).

Gonantan, garde de la forêt d'Amboise : il est cité en 1518 dans le compte de l'argenterie de François Ier pour ses gages (*AN*, KK 289 f°573r°).

Gonnet Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet et août 1490 pour avoir réparé les 2 piliers des ponts de pierre du côté de la croix des ponts et pour avoir fait la maçonnerie du pont neuf sur la Masse pour aller par la porte Neuve au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20).

Goubert Simon : en l'année 1450 par son testament il fait don aux ponts d'Amboise de 5 s. t. (*ACA*, CC 77, f°9r°).

Gouechau Macé, menuisier demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 13 juillet 1472 pour 6 journées occupées à faire, avec son valet, les portes des « estanches » du pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA*, CC 95, f°10v°). En juin 1474, il fabrique 1 huis et 2 fenêtres neuves ainsi que 2 selles pour la garde-porte de la porte Heurtault (*ACA*, CC 97, f°12).

Gouellard René, ancien receveur : il apparaît pour la première fois dans les comptes le 31 janvier 1504 pour son procès contre Simon Godet, fermier de l'apetissement en 1502 (*ACA*, CC 119, f°39v°), et de même en 1506

(*ACA*, CC 121, f°43). Le 2 mai 1507 il vend 3 aunes de drap tanné doré et 1 aune de fine moire, pour faire une robe à Pierre Beurre, clerc de la ville, un serain mains pour faire une des manches et 8,5 aunes de frisé bleue pour la doubler (*ACA*, CC 122, f°29r°).

Gouellard/Goeslard/Goslard/Goslar Jehan, receveur et élu de la ville: il apparaît pour la première fois dans les comptes comme receveur de la ville du 1er février 1470 au 31 janvier 1471 (*ACA*, CC 91, f°1). En juillet 1470, il vend à la ville 19,5 setiers d'avoine pour les offrir au capitaine d'Amboise (*ACA*, CC 92, f°17). En juin 1471, dans les délibérations de la ville, on apprend qu'il habite près de la clôture du moulin de la Masse (*ACA*, BB 1, f°52r°). En décembre 1474, il est remboursé des dépenses faites en sa maison et en celle de Jehan Aucheron pendant 3 jours (les 15, 16 et 17 décembre) par les officiers, les élus, et les gens de la ville qui ont assisté a l'examen des comptes de Gillet Pelle et de Pierre Chasne dit Merigot, anciens receveurs de la ville (*ACA*, CC 97, f°21v°). Il est élu de la ville du 1er février 1477 à janvier 1477 (*ACA*, CC 99) et du 1er février 1477 au 31 janvier 1478 (*ACA*, CC 100, f°1). Le 17 juillet 1479, il est défrayé 20 s. d'un voyage de deux jours à Tours où il est allé porter une lettre du capitaine à monseigneur de Maillé afin qu'aucun des habitants d'Amboise ne soit envoyé à Arras (*ACA*, CC 101, f°13).

Gouellou, Mathurin, vitrier : un des 2 vitriers oeuvrant dans la ville ; il apparaît en décembre 1505 dans les comptes de la ville pour avoir posé 10 losanges de verre aux vitres de la salle de la maison de ville, nettoyé les vitres, refondu le plomb et mis des liens (*ACA*, CC 120, f°44v°).

Gougeon Jehan, manœuvre il est cité dans les comptes de la ville le 19 août 1508 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murailles (*ACA*, CC 123f°47v°48r°).

Goujon Jamet, faucheur, charretier : il est apparaît dans les comptes de la ville en août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la vil1e (*ACA*, CC 120, f°38 et 39). En août et septembre 1505 il s'emploie à débarrasser les « terriers » et à niveler le sol du portail passant sous l'église Saint-Simon pour poser le pavé ; il sert les paveurs et porte le pavé (*ACA*, CC 120, f°40 et 41r°). En mai 1506, il effectue 18 tours de charroi chargés de planches et d'autres bois pour habiller et réparer les grands ponts de bois de la Loire et le pont de la porte Titery (*ACA*, CC 121, f°34v°).

Goulete Jehanne : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la reine Charlotte de Savoie et touche en octobre 1483 la somme de 68 ℓ. 15 s. t. données par la feue reine pour aucuns plaisirs et services qu'elle avoit fait a ladicte Dame (*AN*, KK 69).

Goullet Robert, élu, lieutenant du bailli d'Amboise : très impliqué dans la vie de la cité de 1470 à 1496, il fait partie de diverses délégations envoyées à Tours ou vers le roi pour défendre les intérêts de la ville. Il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1471 pour l'achat de bois d'ormeau destiné à fabriquer 2 moutons pour battre les pieux des « argeaux » des ponts (*ACA*, CC 92, f°16v°). En 1475, il est lieutenant du bailli d'Amboise (*ACA*, BB 1, f°7r°). En février 1475, il est défrayé de 17 journées de voyage à Senlis, avec Jehan Gaudron, pourobtenir un mandement du roi (*ACA*, CC 98, f°26). Le 2 novembre 1475, lui et Jehan Gandion sont remboursés de la somme de 100 ℓ. t. donnée à Estienne Leloup en remerciement d'avoir obtenu du roi un mandement présenté aux élus de Tours pour qu'ils tiennent quittes les habitants d'Amboise de la somme de 300 ℓ. t. qu'ils leurs imposaient de payer pour la dépense des Anglais récemment faits prisonniers (*ACA*, CC 98, f°23). Le 26 décembre 1480, il est dédommagé de 5 journées passées avec quatre autres élus à Tours vers le roi pour réclamer une diminution de la somme de 370 ℓ. t. qui leur est imposée par les élus de Tours comme participation au charroi de l'artillerie (*ACA*, CC 102, f°31v°). En 1487, il détient une maison attenante à celle de feu Julian Loppin, à côté de la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°6). Le 28 janvier 1488, il traite avec les élus de Tours des frais entrainés par l'envoi des pelles à l'ost du roi (*ACA*, CC 106, f°39) Lors des obsèques de Charlotte de Savoie, avec Jehan Godeau, Alexandre Blandin et Jehan de Brion, il est chargé de la distribution des aumônes à la main à cinquante pauvres gens qui ont tenu les torches en l'église Saint Florentin et ils sont tous les quatre dédommagés de 48 livres tournois pour avoir vaqué chacun l'espace de six jours à la charge des cent pauvres et à distribuer les aumônes faites pour la feue reine (*AN*, KK 69, f°134v°, 164v° et 165r°). En 1495-1496 dans le compte du château il est nommé en tant que procureur de Raymond de Dezest pour avoir clos et rendu les comptes (*FSL*, f° 253r°) en tant que contrerolleur il signe certaines quittances des travaux menés au château (*BnF*, Pièces Originales 2334, dossier 52557, pièce 31 : 11 avril 1501).

Goury Florentin : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1506 pour la redevance d'une maison qu'il détient dans la rue des Tanneurs, sur la Masse pour laquelle il a été autorisé à bâtir un mur porteur (*ACA*, CC 122, f°9r°).

Goussart Jehan, receveur : il apparaît dans les comptes de la ville en 1523 pour ses gages (*ACA*, CC 125, f°86v°).

Goussart Pierre, receveur : en février 1485, il est receveur des comptes de la ville pour un an et tient son premier compte (*ACA*, CC 105, f°1).

Gousset/Cosset Guillaume, manœuvre : il apparaît en octobre 1494 dans les comptes de la ville pour avoir travaillé depuis juillet sur le chantier de réédification du portail de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109 f°28) puis de juillet à décembre 1495(*ACA*, CC 110, f°24r°).

Goyon Jamet, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1499 pour avoir aidé à tirer de la Loire des « pichons », des « traines » et autres bois carré, pour les avoir chargés et les avoir menés sur les grands ponts de la Loire pour leurs réparations (*ACA*, CC 114, f°23).

Grandin Pierre, fourrier de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit la somme de 180 ℓ. t (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Gras André : il figure dans les comptes en 1487, date à laquelle il détient une maison à Amboise (*ACA*, CC 106, f°2). A partir de 1495 sa veuve est citée (*ACA*, CC 111, f°2).

Grasleu Jehan, manœuvre : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°47v°, 112r°, 180r° et 239v°) En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Grasset/Grassier Jehan, charpentier : en 1495-1496 il apparaît pour la première fois sur le chantier du château, où il réalise 65 et 57 journées au cours des 1er et 3e rôles (*FSL*, f°137v° et 206v°). Dans les comptes de la ville, aux mois de juillet et août 1498, il habille la garde-porte des ponts la colombe sur sa façade antérieure, déplace 1 huis, fait 1 croisée neuve, et fournit tout le bois nécessaire (*ACA*, CC 113, f°37). En avril 1499, il utilise 1 « traine » de 5 toises de long et 1,5 pied de côté pour réparer les grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 114, f°28r°). En mai et juin 1505 ; il équarrit une grosse pièce de bois qu'il met au pont de bois de l'arche de la Braye ainsi que des « traines », des « tienmains » et des planches (*ACA*, CC 120, f°36r°)

Greffier Anthoine, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 3 août 1523(*ACA*, CC 125, f°70v°).

Greffier Mathurin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, pour 65, 70, 62 et 64 journées (*FSL*, f°50r°,114r°, 182r° et 2341r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1) En 1500, il se rend à Loches pour faire acheminer par Philippon Sourdeau 6 corbeaux pour la maison de ville (*ACA*, CC 115, f°8). En février, il sert les maçons au pont de la porte Titery (*ACA*, CC 115, f°14).

Gremillon Jehan demeurant à La Peilleraudière : il figure dans les comptes de la ville le 31 janvier 1477 pour avoir vendu 3 gros chênes destinés à faire 3 « pichons » pour réparer les grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 99, f°25).

Grenault Mathelin, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en février 1463 pour avoir déblayé avec son tombereau les « terriers » amoncelés à la porte du Petit Fort pour les déverser le long de la Loire à l'endroit où se construit le « bateys » (*ACA*, CC 83, f°9r°).

Griffier Heliot, charretier, manœuvre: En février 1504 dans les comptes de la ville, il découvre la carrière de Lussault pour extraire du pavé destiné au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v° et 30bisr°).et il apporte 11 tombereaux de pavé pour parachever le pavement du carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°37).

Gros Denis, manœuvre : il esr cité dans les comptes de la ville le 30 juin 1523 pour avoir participé à la réparation des ponts (*ACA,* CC 125, f°59r°).

Gruel Jehan, marchand, et élu, demeurant à Amboise : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il vend 3,5 livres de fil noir, vert et rouge et 5 quarterons de fil blanc à l'usage du tapissier du château, ainsi que 7 grandes feuilles d'or fin pour servir aux peintres et 9 peaux de parchemin pour qu'ils réalisent des portraits. Dans le 2e rôle, il vend 3 livres de fil noir, 20,5 aunes de canevas, 2 aunes de grosse toile pour faire le patron des chaises destinées au château. Au cours du 3e rôle, il fournit à nouveau 6 feuilles d'or fin, 16 aunes de toile et 13 aunes de grosse toile et dans le 4e :16 papiers d'or fin et 16 aunes de toile (*FSL*, f°84v°, 166v°, 212v°, 213r° et 265v°). Il paraît dans les comptes de la ville en décembre 1501 pour avoir passé au nom de la ville les marchés de la construction de l'Horloge, notamment pour fournir le plomb des contrepoids (*ACA*, CC 116, f°40). En 1504-1505, il est receveur de la ville et tient son 1er compte (*ACA*, CC 120, f°1).

Gueman/Gueyment Remon, manœuvre : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1471 à 1494. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 8 juin 1471 pour 6 journées effectuées en avril à servir les maçons qui ont repris les fondations du mur étant sous le pont de la Boucherie (*ACA*, CC 93, f°10). En juillet 1472, il est rémunéré pour ses journées de travail au pilier de la

Braye des ponts de la Loire (*ACA*, CC 95, f°10r°-11r°). En août, il réalise 9 journées à préparer du mortier, à éteindre la chaux et à servir les maçons au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°13r°). En septembre, il passe 19 journées sur le même chantier (*ACA*, CC 95, f°15v°). En septembre, il est cité dans les comptes du Petit Fort pour 20 journées employées à faire le mortier, à éteindre la chaux et à servir les maçons qui besognent au Petit Fort, à reprendre les murs de la barrière volante étant vers l'école (*ACA*, CC 94bis, f°1v°). En février 1485, il est rétribué pour 7 journées occupées à éteindre 17,75 pippes de chaux destinées au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 105, f°15). En 1487, il travaille sur le chantier de la maison de la ville (*ACA*, CC 106, f°43). De juillet à septembre 1489, il coopère à la réparation des piliers de pierre des grands ponts de bois vers la croix qu'il aide à habiller ; il aide aussi à la construction des 2 ponts faits sur la Masse pour aller par les marais au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20, 23, 25 et 26). En février 1491, il est sur le chantier de l'arche du bout des ponts qui a été démolie par les glaces (*ACA*, CC 108, f°22). De juillet à octobre 1494, il travaille sur le chantier de réédification du portail de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°28).

Guement Jehan manœuvre : il figure dans les comptes de la ville, en février 1464, pour avoir déblayé avec des tombereaux les « terriers » qui encombraient la porte du Petit Fort pour les déverser le long de la Loire au « bateys » (*ACA*, CC 84, f°9r°).

Guenault Jehan, chaufournier de Maillé : il est cité dans les comptes de la ville, en mars 1506, pour avoir livré 6 pippes de chaux de Maillé (*ACA*, CC 121, f°27v° et 28).

Guenoche Martin, scieur de long : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1502 pour avoir scié 11 pièces de bois carré dont il a fait des planches destinées au pont de la porte Galaffre (*ACA*, CC 117, f°28). En juin 1508, en tant que besson, il travaille au passage de Nazelles pour curer les alentours et faire s'écouler les eaux stagnantes qui empestaient (*ACA*, CC 123, f°44).

Guenoche Thomas, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en février 1476 pour 1 journée employée à aider les charpentiers à mettre des « traines » aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 99, f°13).

Guerin Denis, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1504 pour avoir acheminé du pavé jusqu'au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Guerin Gabriel, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3e et 4e rôles, pour 62 et 64 journées (*FSL*, f° 183r° et 243 v°).

Guerin Guillaume, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 premiers rôles, pour 66, 65, et 32 journées (*FSL*, f°75r°, 137r° et 206v°)

Guerin Guillaume, charpentier, faisant partie des « gens » de Robin Rousseau : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville de février à mai 1501, où il relève et repose des planches sur le pont étant près de l'église Neuve, qu'il fixe au moyen de crampons de fer pour le garder de la crue. Il recheville planches, « seulle » et « tiensmains » du petit pont de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 116, f°31). En octobre 1505, il fait des « tienmains » près du portail Saint-Simon (*ACA*, CC 120, f°42v°). Entre février et juillet 1508, il travaille aux contrepoids des ponts-levis de la porte Heurtault, y fait un « chevalet » et y met des planches ; il relève les « tiensmains » le long des fossés. Il fait une petite garde-porte sur les ponts de pierre près de la maison Loys Lecousturier et remet des planches aux grands ponts de bois et à plusieurs reprises aux ponts des portes Heurtault, Titery, Neuve et Saint-Denis (*ACA*, CC 123, f°43 et 44).

Guerin Guillaume, souffleur : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 340).

Guerin Guillemin, scieur de long : il est cité dans les comptes de la ville en février 1491 où il scie 2 grosses « traines » dont il tire 112 toises de planches pour l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°23).

Guerin Jehan : il apparaît dans les comptes de la ville en 1491, date à laquelle il détient 3 quartiers de vigne aux « crestes » des châtelliers (*ACA*, CC 109, f°3).

Guerin Jehan, charretier : dans les comptes de la ville, il est rétribué en novembre 1449 pour avoir acheminé depuis les fourneaux proches de Lussault 56 pippes de chaux en 29 voyages de sa charrette à bœufs, 50 grosses pierres de taille, 80 tombereaux de sable, 12 tombereaux de moellons et 1 grosse pierre de la Maze de 8 pieds de long et 2 pieds de large jusqu'à la brèche Cormeray pour faire un égout (*ACA*, CC 75, f°19v°).

Guerin Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois dans le compte du château de 1495-1496, où il achemine au cours du 1er rôle, 1 charretée de perches depuis la forêt d'Amboise jusqu' au château pour échafauder (*FSL*, f°97r°).

Guerin Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1504 pour avoir transporté du pavé jusqu'au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°). En mars 1507, il comble en partie une grande fosse que la crue de la Loire avait creusée sous l'arche proche de la chapelle Saint-Mamer des ponts (*ACA*, CC 122, f°30v°). En juin 1511, il seconde les charpentiers pour réparer les grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 124, f°31°).

Guerin Jehan, marchand : il apparaît dans les comptes le 5 janvier 1483 pour 1 muid d'avoine, mesure de Tours, qu'il a vendu à la ville et livré à Tours à l'hôtel d'Estienne Leloup en remerciement d'être intervenu auprès des généraux des finances pour entériner les lettres d'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°42).

Guerin Jehan, scieur de long : il est cité en 1510-1511 dans les comptes de la ville où il scie une des vieilles « traines » issue des grands ponts de la Loire pour plancher les latrines neuves étant près de la grosse tour du pont. Il aide aussi à charger des quartiers de pierres destinés au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 124, f°32v°).

Guerin Olivier, maître d'hôtel : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 500 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 339).

Guerin Pierre, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville entre février et avril 1503 pour avoir remis en état le pont de la porte Titery, le pont étant derrière l'église Neuve, et le pont de Malvau, ainsi que pour avoir fait les cintres de la voûte neuve du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°28). Du 8 mai au 12 juin 1503, il assure l'entretien des ponts de la ville, il relève le pont de la porte Titery où il fait un « chevalet » et ajuste les planches (*ACA*, CC 118, f°28). En 1523, il travaille aux ponts (*ACA*, CC 125, f°79r°).

Guerin Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, pour 65, 73, 62 et 64 journées (*FSL*, f°51v°, 114v°, 118v°, 183 et 242r°)

Guerineau Simon, manœuvre : il apparaît dans le compte du château de 1495-1496, au cours des 3^{e} et 4^{e} rôles, pour 40 et 64 journées (*FSL*, f°52r°, 185r° et 244r°).

Guerineau /Guermeau Macé, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en février 1503 pour avoir découvert la carrière de Lussault afin d'extraire du pavé destiné au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v° et 30bis r°).

Guerineau/Guermeau Mathurin, manœuvre : en 1495-1496 sur le chantier du château, il réalise 8 et 64 journées au cours des 3^{e} et 4^{e} rôles, (*FSL*, f°185r° et 242r°).

Guerite Michelle lingère de la reine : elle est citée en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de la reine Charlotte de Savoie en 1469-1470 (*AN*, KK 68).

Guesdon Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois sur le chantier du château de 1495-1496, au cours du 4^{e} rôle, où il taille 16 pierres de nervures d'ogives (*FSL*, f°259r°). En juin 1523, il travaille à la réparation d'un pilier (*ACA*, CC 125, f°57r° et 58v°).

Guesdon Mathurin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue, au cours des 4 rôles, 63, 42 62 et 64 journées (*FSL*, f°49v°, 50r°, 117r°, 182r° et 259r°). Il figure dans les comptes de la ville entre février et avril 1498 pour avoir aidé à paver le bout des ponts, pour avoir curé les grands ponts, stocké les vieilles planches des ponts à la maison de ville et travaillé sur les petits ponts de la Masse (*ACA*, CC 113, f°22v°).

Guesnault Jehan, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville, en 1496, où il équarrit et « aiguise » des « pichons », et des « traines » pour réparer les grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 111, f°28).

Guetault Estienne, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1491 pour avoir transporté jusqu' aux grèves de Loire des pieux et des fagots pour le « bateys » que l'on fait au-dessus des ponts pour faire venir l'eau le long de la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Gueterote Jehan, marchand de bois, demeurant à Saint-Nicolas-le-Moteux : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1508, pour avoir livré depuis novembre 1507 50 planches de 2,5 toises de long devant servir à habiller les ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 122, f°41r°). En février il fournit 202,5 toises de planches pour les ponts (*ACA*, CC 123, f°39v°). En mars, il vend 30 toises de planches pour les portes de la ville (*ACA*, CC 123, f°38). En avril et mai, il fournit 258 toises de planches pour réparer les ponts (*ACA*, CC 123, f°41v°). En juin 1508, il vend 7 « pichons » de 5,5 toises de long, 2 « traines » de 4,5 toises de long et 1,5 pied de large le tout destiné aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 123, f°42v° et 43). En juillet 1508, il vend 7 toises de bois scié plat pour le plancher de la chambre de l'Horloge (*ACA*, CC 123, f°46v°). Durant toute l'année

1508, il approvisionne la ville en « traines », « pichons », « chevalets » pour la réparation des grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 123, f°53r°).

Guibert Jehan, fils de Michau, voiturier par eau : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en octobre 1501 pour avoir rempli les « argeaux » des ponts de pierre étant près des moulins de la Loire de 37 chalandées de moellons (*ACA*, CC 116, f°28). De juin à juillet 1504, il travaille 6 journées sur le chantier de réparation des arches étant près des moulins de la Loire où il fait les « estanches », bat les pieux et apporte avec sa sentine de la terre ainsi que des quartiers de pierre (*ACA*, CC 119, f°28 et 29v°). De février à avril 1506, il effectue 7 journées sur le chantier du bout des ponts où il apporte du sable avec sa sentine (*ACA*, CC 121, f°30 et 31r°). En janvier 1508, il transporte l'engin avec son chaland pour battre les pieux des « argeaux » « étant près de la chapelle Saint-Mamer et au bout du pont pres la croix » (*ACA*, CC 122, f°42r°).

Guibert Jehan, nautonier, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 2 octobre 1476 pour 8 journées passées à battre les pieux de 2 des grands « argeaux » des grands ponts de la Loire endommagés par les glaces (*ACA*, CC 99, f°19). En août 1479, il charge dans son chaland des pierres au port de Violette et les apporte aux « argeaux » des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 101, f°15). En janvier 1481, il travaille aux ponts (*ACA*, CC 102, f°25).

Guibert Loys, nautonier : il figure dans les comptes de la ville en juin et juillet 1511 pour avoir travaillé avec sa sentine aux grands ponts (*ACA*, CC 124, f°31v°). D'août à septembre, avec sa sentine, il participe à la réparation des grands ponts de bois (*ACA*, CC 124, f°48r°).

Guibert Michau, hommes de bras, nautonier, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en octobre 1466, pour avoir aidé Jehan Fouchart et ses compagnons charpentiers à battre et poser des moises à 14 pichons et à mettre en place 6 « traines » et 3 chapeaux de bois pour réparer les grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 86, f°14v°). En décembre 1467, il est rémunéré, pour 4 journées, dans l'équipe de Collas Leguenays, à battre les pieux de la douve situé entre le Petit Fort et la ville (*ACA*, CC 87, f°22v°). En août 1471, il intervient dans la confection des « estanches » du pilier de la Braye des ponts comme nautonier et apporte de la terre et d'autres matériaux dans sa sentine (*ACA*, CC 93, f°12). En décembre 1473, il opère de même pour la réparation de 2 piliers des ponts de pierres de la Loire (*ACA*, CC 96, f°18°). En août 1479, il passe 3 journées à aider à charger les pierres dans le chaland de Jehan Guibert dans leurs sentines et à les vider dans les « argeaux » (*ACA*, CC 101, f°15).

Guibert Michau, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en mars 1503 pour avoir apporté 8 sentines chargées de sable destinées à la maçonnerie du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°26). De juin à juillet 1504, il travaille 6 journées sur le chantier de réparation des arches étant près des moulins de la Loire où il fait les « estanches », il bat les pieux et apporte avec sa sentine de la terre ainsi que des quartiers de pierre (*ACA*, CC 119, f°28 et 29v°). De février à avril 1506, il effectue 7 journées sur le chantier du bout des ponts où il apporte du sable avec sa sentine (*ACA*, CC 121, f°30 et 31r°).

Guibourt Mathurin, « perrier » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour avoir livré 75 quartiers de pierre de la carrière des Caves et du Couldray (*FSL*, f°201r°).

Guidoyn Florentin, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1463-1464 pour avoir abattu le « baffray » de bois des ponts de la Loire, mis 1 « traine », 1 poteau et 1 lien au droit de la garde-porte, assemblé le colombage de la maison de la garde-porte, remplacé la tige de l'engin de la ville et réparé le mouton pour faire le « bateys » le long du Petit Fort (*ACA*, CC 84, f°10v°). En mars 1465, pendant 6 jours il remplace les flèches du pont-levis des ponts de pierre proche de la grosse tour du pont, il fabrique la barrière volante de la garde-porte des grands ponts de la Loire. Il assemble une barrière « tourneresse sur pivot » à la même garde-porte (*ACA*, CC 85, f°10v°-11r°). Entre mars et mai 1465, il passe 20 journées à faire les flèches du pont de la porte Galaffre, à élever la palissade du Petit Fort et à faire un boulevard de gros pieux dans la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°12). En janvier 1467, il fournit et pose 1 « traine » pour la réparation du pont dormant de la porte Heurtault (*ACA*, CC 86, f°16v°). En janvier 1471, il passe 3 journées à mettre 3 « traines » et des « pichons » de bois sur le pilier des ponts de bois pour suppléer au pilier de pierre qui était détérioré, à recouvrir de planches devant la garde-porte et à ôter la barrière volante et le « taudis » étant devant la garde-porte pour permettre les travaux puis à les remettre (*ACA*, CC 92, f°14).

Guiel Jehan, apothicaire et ciergier : il est cité dans les comptes de la ville en novembre 1496 pour avoir vendu 5 torches de 1 livre, partie des 18 torches achetées par la ville pour aller au devant de la reine qui vint le soir de Tours à Amboise (*ACA*, CC 111, f°33).

Guignart Jehan, aide en écurie de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Guillemin Jehan, besson : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1508 pour avoir travaillé au passage de Nazelles, pour curer les alentours et faire s'écouler les eaux stagnantes qui empestaient (*ACA*, CC 123, f°44). En 1511 il rompt le « bray » pour faire s'évacuer les eaux du passage de Nazelles (*ACA*, CC 124, f°47v°).

Guiller Francois : en décembre 1494 il est dédommagé d'un voyage de 15 jours d'Amboise à Montfort l'amaury porter des lettres, titres et renseignements touchant la terre et seigneurie dudit lieu (*AN*, KK 84, f°63).

Guillier Jehan, charron : dans les comptes de la ville, il est cité en juillet 1498 pour avoir réalisé une roue et le tour du puits du faubourg Saint-Denis (*ACA*, CC 113, f°31).

Guillier Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville pour avoir travaillé en août 1495 sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°29).

Guillo Guillaume, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1458 pour une journée employée à apporter de la terre aux « estanches » du pilier de la grosse tour des ponts de la Loire (*ACA*, CC 82, f°13v°). En décembre 1470, il aide les charpentiers sur le chantier du pilier de pierre des ponts de bois de la Loire à mettre des « pichons » et 3 « traines » de bois pour suppléer au pilier de pierre qui était détérioré, à ôter la barrière volante et le taudis pour permettre les travaux puis à la remettre et à recouvrir de planches le pont devant la garde-porte. Il aide à planter des « pichons » et monter les échafaudages (*ACA*, CC 92, f°14v°).

Guillot Pierre, manœuvre demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en 1465 pour avoir aidé le maçon à boucher la fissure qui était derrière la maison du seigneur des Arpentiz, à hausser les murs sur les ponts et près de la tour du pont, et à maçonner et reparementer la brèche de l'arche de la ville (*ACA*, CC 88, f°1r° et 2r°) en 1467 il est rétribué d'1,5 journée ouvrée en août 1465 au service du maçon qui a muré de pierres et maçonnerie « la poterne du grant chastel » (*ACA*, CC 87, f°21r°).. En janvier 1470, on finit de lui régler des journées réalisées en 1465 (*ACA*, CC 91, f°17v°-18r°)

Charpentier Guillot, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1503 pour avoir aidé à refaire en pierre dure de Lussault le puits du carroir de Saint-Denis devant l'auberge de la Corne de cerf (*ACA*, CC 118, f°25).

Guillot, serrurier demeurant à Amboise : en décembre 1483 il pose trois grands barreaux de fer mis au travers des deux murs de la voûte de la sépulture de la reine Charlotte de Savoie, et fait plusieurs crampons de fer pour tendre les bougrans à l'entour de l'église de Cléry (*AN*, KK 69, f°152)

Guillou, la veuve feu Florentin : elle est citée dans les comptes de la ville en 1505 pour la location de la garde-porte du Petit Fort (*ACA*, CC 120, f°20).

Guinebeau Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1476 pour avoir aidé le charretier André Menant à charger sur les grands ponts l'engin, le mouton et du vieux bois provenant des réparations des ponts (*ACA*, CC 99, f°17).

Guinet Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en février 1494 pour avoir livré 1,3 toise de bois de hucherie afin de remettre en état le pont de la Masse étant à la porte Heurtaut (*ACA*, CC 109, f°21).

Guion Jehan mercier, demeurant Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1470, il vend des épingles de diverses sortes, pour le service de la reine (*AN*, KK68, f°80).

Guiot Macé, tuilier, demeurant au Fougeretz : il apparaît dans les comptes de la ville en 1480 où il livre 5 300 tuiles pour couvrir une partie des halles neuves (*ACA*, CC 102, f°17v°).

Guirault Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 6 septembre 1457 pour avoir passé 3 journées à servir les maçons qui ont fait le mur neuf le long de la Loire, prés de la tour Féalen (*ACA*, CC 81, f°15v°).

Guissart Guillemin, sergent de la ville : il apparaît dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir fait assembler les gens de la ville (*ACA*, CC 75, f°23v°).

Guydoyn Philipoin, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il effectue, au cours des 2e et 3e rôles, 32 et 24 journées (*FSL*, f°92r° et 158r°).

Guymené Simon, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour avoir taillé 1 toise de pavé large de la carrière de La Ronde et 3 petits piliers de pierre dure (*FSL*, f°128v°-129r°).

Gyé (de) maréchal : capitaine de la ville d'Amboise en 1499 (*ACA*, CC 114, f°28). Il vend des ensembles de tapisseries à Charles VIII : l'histoire d'Alexandre comportant 8 pièces l'histoire du roman de la rose faite de 4 pièces, toutes les deux « a or et soie », (*Bnf*, ms. fr. 22335, p. 152)

Habert/Habrert Colas, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville où il travaille, en 1487, sur le chantier de la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°43). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il réalise, au cours des 4 rôles, 65, 69, 62, et 64 journées (*FSL*, f°33r°, 99r°, 169v° et 229v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Hacquin Valet de fourrière de la reine Marguerite : il est dédommagé d'un trajet à Amboise pour aller quérir une couverture pour le chariot de « ladicte dame » (*AN*, KK 80, f°140 v°)

Haloppe Jehan dit Donge, scieur de long : il est cité pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1491 où il scie 140 toises de planches destinées à l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°23 et 24). En décembre 1497, il scie 66 toises de planches pour les réparations les ponts (*ACA*, CC 112, f°32v°).

Hamart Roulin, menuisier : il est cité dans les comptes de la ville en mars 1502 où il réalise 2 vantaux pour la poterne passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°30).

Hameau Jehan, maçon : actif entre 1473 et 1511 il intervient sur tous les chantiers de la ville qu'ils soient de réparation ou d'embellissement. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville d'Amboise en 1473 en même temps que André Lores pour œuvrer sous sa direction aux mois d'août et septembre à la réparation des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire « pour la grande necessite quilz en avoient » (*ACA,* CC 96, f°12v°, 13v° et 14r°). Au cours de l'année 1481, il baille à la ville 100 carreaux pour la garde-porte des ponts et 3 pierres de taille pour la garde-porte du Petit Fort (*ACA*, CC 103, f°16r°). En août 1485, il est rétribué pour avoir travaillé 9 journées au boulevard de la porte Galaffre (*ACA*, CC 105, f°22 et 23). En juillet 1491, il restaure les piliers des ponts de la Loire (*ACA*, CC 108, f°35). En novembre, il remet en état le pont-levis de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 108, f°39). En 1495, il participe au chantier du château au cours des 4 rôles en réalisant 65, 66, 62 et 64 journées (*FSL*, f°33v°, 99v°, 170 et 230v°). D'août à octobre 1497, il œuvre aux arches et aux piliers des grands ponts de la Loire ainsi qu'au pilier des moulins (*ACA*, CC 112, f°24). En mars et avril 1498, il fait les « couestes et roynures » des flèches du pont levis des grands ponts. Il rompt la muraille pour installer le pont-levis, il carrelle de 200 carreaux l'ouvroir étant à la tour de l'Horloge et il fait 1 marche de pierre à l'huis du même endroit (*ACA*, CC 114, f°22). En septembre 1499, il travaille à la réparation d'une des arches des ponts et rehausse le mur vers le portail du pont (*ACA*, CC 114, f°22r°) En février 1499, il élargit la porte Titery qui était trop étroite (*ACA*, CC 115, f°17). En août 1500, il reprend les fondations et reparemente les murs de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 123, f°48). D'août à septembre 1508, il taille des pierres pour faire l'appui des parapets des ponts de pierre (*ACA*, CC 123, f°49v°). De septembre à novembre 1508, il équarrit les pierres pour maçonner autour des abouts des « traines » neuves des ponts de la Loire (*ACA*, CC 123, f°58). En décembre 1508, il taille en tâche 69 pieds de pierres parpaings de la carrière du Bas-Lussault et les assoit des deux côtés du pont entre les grands moulins et la Braye (*ACA*, CC 123, f°60r°). En mai 1511, il fait des corbeaux pour les latrines neuves étant près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 124, f°30v°). En octobre 1511, il assure les réparations des grands ponts de pierre de la Loire, et rehausse les appuis des parapets (*ACA*, CC 124, f°40v° et 41).

Hamellion Jehan, macon : il est cité dans les comptes de la ville entre juin et août 1523 pour avoir travaillé à la réparation du pilier des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°56r°, 58v°, 60v°, 65r°, 68r°, 67r° et 69v°).

Hanart/Hamart Estienne, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 40, 22 et 64 journées au cours des 1^{e} 3^{e} et 4^{e} rôles(*FSL*, 77v°, 176 et 236r°).

Hannart/Hanard Fouquet, huissier des cuivres du roi, garde des oiseaux d'Amboise, portier du château d'Amboise dans le compte de l'argenterie de Louis XI il est remboursé en septembre 1470 d'offrandes faites à l'église de St Denis au nom du roi et d'aumône à une pauvre femme ; il est aussi cité pour ses gages (*AN*, KK 62, f°94v° et 100). Il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en 1483 et reçoit 47 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*., p. 342).

Hardenges Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 48 journées (*FSL*, f°49r°).

Hardion Guillaume cloutier : il est cité dans les comptes de la ville en 1487 pour avoir forgé 150 chevilles de fer utilisées à faire le plancher de la porte du pont de Saint-Denis et la barrière de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 106, f°27).

Hardion Jehan, cloutier : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1504 pour avoir forgé 125 clous « becdane » et 25 chevilles pour faire les « estanches » des « argeaux » étant près des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°36v°). En août il équipe l'huis de la garde-porte et les fenêtres de la porte Saint-Denis auxquels il met 5 vertevelles, 5 gonds, 2 « coureilz » et il fournit 1 crampon pour lier les lices du boulevard Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°36r°).

Hardoyn Huguet : il apparaît dans les comptes de la ville en 1480, comme faisant partie de la délégation envoyée vers le roi à La Motte de Gry en Gâtinais pour lui parler de l'affranchissement de la ville d'Amboise (*ACA*, CC 102, f°32).

Hardoyn Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 4 rôles pour 62, 69, 16 et 64 journées (*FSL*, f°47, 111v°, 115v° et 239v°).

Hardoyn, hôtelier demeurant à Amboise : il apparaît le 6 avril 1518 dans le compte de l'argenterie de François I^er^ pour la somme de 383 ℓ. 16 s. 4 d. tournois, en paiement des dépenses que l'ambassadeur du roi du Danemark, accompagné de 15 personnes et de 10 chevaux a faites, en sa maison, durant les 30 jours qu'ils sont restés à Amboise pour traiter avec le roi (*AN*, KK 289).

Hardoyneau Guillaume, charpentier : il est cité dans un des plus anciens comptes de la ville le 2 novembre 1422 pour avoir réparé les grands ponts de la ville dont il a remplacé des planches (*ACA*, CC 72, f°4v°).

Hardoyneau Guillaume, charretier : il est cité dans le comptes de la ville en octobre et novembre 1496 où il effectue 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « pichons fourches » et autres bois, sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°27).

Hardoyneau Jehan charretier : en 1496 il travaille conjointement à Mathurin et Guillaume Hardoyneau (*ACA*, CC 111, f°27). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 35 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Hardoyneau Mathurin charretier : en 1496 il travaille conjointement à Jehan et Guillaume Hardoyneau (*ACA*, CC 111, f°27).

Hardyon Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte du château de 1495-1496, au cours du 1^er^ rôle, pour avoir effectué 23 journées (*FSL*, f°54v°).

Hardyon Pierre, cloutier : actif de 1494 à 1509, il appartient à la première famille de cloutier qui s'installa à Amboise. Il apparaît dans les comptes de la ville en 1494, où il loue la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 109, f°20). En octobre et décembre 1494, il vend 3 600 clous à lattes et ardoises, 200 clous « palastrerez », 50 clous « becdane », le tout employé à couvrir les tourelles de la grosse tour du pont. Il forge aussi 18 chevilles pour clouer les planches des ponts et portes de la ville, 50 clous « palastrerez » pour couvrir le puits de la Madeleine et 25 clous « becdane » pour clouer les marches des escaliers montant aux courtines de la ville (*ACA*, CC 109, f°30). En 1495, il vend 456 chevilles de fer, 377 clous « becdane », 66 clous « palastrerez » renforcés, 6 grandes chevilles de fer, 3 000 clous à ardoises (*ACA*, CC 110, f°36). En 1496 il vend 648 chevilles de fer, 221 clous « becdane », 3 grosses chevilles de fer et quantité d'autres clous (*ACA*, CC 111, f°30). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3^e^ rôle, il fournit 7 000 clous à trois coups (*FSL*, f°215v°). En 1497, il vend 212 clous « becdane » 2 grands crochets, 560 clous chevilles, 8 grands clous chevilles, 500 clous, 200 clous « palastrerez » fort, 900 clous « palastrerez » simple, 175 clous à trois coups, 400 clous « a plomb » pour réparer les pont-levis de la porte Galaffre, les grands ponts de la Loire, pour clouer la cloison d'une des chambres de la maison de ville et fixer les planches des échafauds mis en place pour le *Mystere de la Nativité* (*ACA*, CC 112, f°31 et 32). En 1498, il est tout aussi actif (*ACA*, CC 113, f°38v°) et en 1503 aussi (*ACA*, CC 118, f°36v° et 37). En 1504, il loue toujours la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°20).La même année il vend 96 chevilles de fer pour clouer les planches du pont-levis des grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 119, f°32v°). En 1506, il forge 48 grandes chevilles et 50 petites chevilles pour le pont-levis de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 121, f°42). En janvier 1509, lui sont payés : 52 chevilles utilisées à la roue de l'engin à battre les pichons, 325 clous becdane et 125 clous à chaland pour le pont de la Braye ainsi que 4 crochets pour pendre les pots d'étain de la ville (*ACA*, CC 123, f°43v°).

Harlebac Hance, palefrenier des mules du roi : il apparaît en 1464 dans les comptes de l'argenterie de Louis XI pour ses gages et pour l'entretien des écuries et de sa compagnie. En mars 1463, il est défrayé de ses dépenses pour 14 journées de charroi employées à transporter les tapisseries en suivant le roi d'Amboise à Pontoise et pour 10 journées de Tournai à Paris. En juillet, il transporte 1 couchette, 1 table basse, des tréteaux, 1 selle percée et 1 horloge lors des déplacements du roi de Paris à Hesdin (*AN*, KK 65).

Harman Pierre : il est cité dans les comptes de la ville le 21 mars 1467 pour avoir vendu à la ville une partie de 4 charretées de foin destinées au capitaine de la ville (*ACA*, CC 89, f°9r°).

Harpin Clement, charretier : il apparaît en 1458 dans les comptes de la ville pour avoir acheminé 33 charretées de bois destiné à faire les « estanches » du pilier neuf étant proche de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°17v°). En août 1467, il évacue de la douve du Petit Fort les « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 87, f°15°).

Hartault Thomas, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville, en 1496 pour avoir équarri et aiguisé des « pichons », et des « traines »employés à réparer les grands ponts (*ACA*, CC 111, f°28).

Haudebou/Haudebout Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1471, pour 5 journées passées à faire les « estanches » du pilier de la braye des ponts de la Loire (*ACA*, CC 93, f°14). En décembre, il passe 8 journées à curer le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 93, f°16).

Haussepie Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville d'Amboise en 1473, avec 5 autres maçons pour 10 journées passées à réparer les piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire dont le pied était très détérioré (*ACA*, CC 96, f°12 et 19).

Haussepie Michau, maçon : il est cité dans les comptes de la ville d'Amboise en 1473 pour avoir passé 6 journées à réparer les piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire dont le pied était très détérioré (*ACA*, CC 96, f°12 et 19).

Haussepie/Haulsepie Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496au cours des 4 rôles, pour 68, 69, 62, et 64 journées (*FSL*, f°37v°, 103v°, 172v° et 233v°).

Heau Gillet, charretier : il est cité dans les comptes de la ville d'octobre à novembre 1496 où il effectue 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « pichons fourches » et d'autres bois jusque sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°27).

Hecte Estienne, nautonier : actif de 1449 à 1474, il fait partie des nautoniers avisés de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir apporté avec son chaland 100 pierres de taille de la carrière de Tortequeue (*ACA*, CC 75, f°12v°). En septembre 1452, il transporte des pierres de la carrière de Tortequeue (*ACA*, CC 78, f°24r° et 29). En mai 1457, il mène 6 sentines contenant 5 pippes de moellons depuis la carrière de Malvau jusqu'au mur neuf étant proche de la tour Féalen (*ACA,* CC 81, f°10v°-11r°). En 1458, il apporte de la terre dans sa sentine pour faire les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont et il est dédommagé d'un bâton de nautonier qui a été rompu en coulant les pierres des fondations (*ACA*, CC 82, f°13r°). En juillet 1472, il bat les pieux pour faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 95, f°10v°). Il apporte de la terre pour les « estanches » et des pierres, au même pilier (*ACA,* CC 95, f°11r°). En août 1473, il fait de même (*ACA,* CC 96, f°11). En octobre 1474, il passe 1 journée à mener dans sa sentine 50 pierres de Limeray prises sur un des « argeaux » des piliers des moulins des ponts de la Loire jusqu'au pilier du bout des ponts de pierre côté Entrepont (*ACA*, CC 97, f°17v°).

Hecte Jehan, nautonier, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 22 novembre 1472 pour 15 journées passées à apporter du sable et des pierres dans sa sentine pour le pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 95, f°19v°). En avril 1476, il travaille 6 journées, avec sa sentine, à battre les « pichons »et à aider les charpentiers pour faire un « chevalet » sur les grands ponts de bois (*ACA,* CC 99, f°13v°). En octobre 1476, il bat les pieux pour réparer 2 grands « argeaux » des grands ponts endommagés par les glaces (*ACA,* CC 99, f°19). En septembre 1479, il transporte dans sa sentine des pierres chargées au port de Violette (*ACA,* CC 101, f°15).

Hemon Robin, « perrier » de Saint-Aignan : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château, où il livre 87 pierres parpaing de la carrière des Terriz, 112 pierres à nervures d'ogives, 10,5 blocs de pierre de Belleroche, 10 blocs de la carrière des Terriz, 2 grandes pierres de chacune 6 pieds de long et 2,5 pieds pour faire des piliers, 15 pierres de Belleroche à faire clairvoies, 25 pierres des Terriz à faire doubleaux, 5 pierres de 5 pieds de long pour faire des piliers, au cours du 1er rôle le tout baillé et livré avec Martin Gaultier ; au cours du 3e rôle, il vend 51 blocs de pierre de Saint-Aignan (*FSL*, f°58, 59r° et 193).

Henault Jehan, « perrier » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1e rôle, pour 10 journées (*FSL*, f°54v°).

Henry Jacquet, manœuvre : il est cité le 2 avril 1476 dans les comptes de la ville pour une journée en février employée à aider les charpentiers à mettre les « traines » aux ponts de bois (*ACA,* CC 99, f°13).

Herpin Charlot, nautonier : il est cité le 29 décembre 1474 dans les comptes de la ville pour le paiement de 4 journées employées au mois d'octobre à clouer des limandes neuves aux 2 « argeaux » des piliers des ponts de pierre et à cogner 6 gros pieux de bois, (*ACA,* CC 97, f°22r°).

Hervault Jehan, manœuvre : il est cité le 29 décembre 1474 dans les comptes de la ville pour avoir battu les pieux, fait des fagots, fait des « estanches », les avoir écopées et apporté du moellon de Malvau (*ACA,* CC 82, f°16r°).

Hervé Michau, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1523 où il besogne à la réparation des ponts et d'un des piliers de la Loire (*ACA*, CC 125, f°62v°, 65r°, 67 et 70r°).

Hervé Pierre dit de Dignen, serrurier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des quatre rôles où il est appointé au mois avec ses deux serviteurs (*FSL*, f°94r°, 158r°, 220v°, 221r° et 274v°). En 1499, il reçoit les mêmes gages (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit*., 1899, 24 p.). En 1501, il réalise la serrurerie de l'essieu de la cloche de l'horloge et il va à Tours quérir maître Girard pour l'horloge (*ACA*, CC 117, f°30r°) Le 29 décembre 1502, il refait un pignon du mécanisme pour relever le gros contrepoids de l'horloge (*ACA,* CC 117, f°31).

Hode Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, pour 68, 63, 31 et 64 journées (*FSL*, f°47r°, 111v°, 180r° et 239r°).

Hodin Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre et octobre 1497 où il participe à la réparation des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre (*ACA,* CC 112, f°24v° et 25)

Honet Robert, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en novembre 1498 où il visite les portes et portiers de la ville pour s'enquérir des malades contagieux lesquels on mène hors de leurs maisons (*ACA*, CC 113, f°30). En décembre, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention des maladies (*ACA,* CC 113, f°31) De février à avril 1498, il aide à paver le bout des ponts, cure les grands ponts, entrepose des planches des ponts à la maison de ville et opère aux petits ponts de la Masse (*ACA,* CC 113, f°22v°).

Houelles Robin : il est cité dans les comptes de la ville en 1502-1503, date à laquelle il détient une maison dans la ville (*ACA,* CC 118, f°2)

Houssiere Ysabeau de la, demoiselle de mademoiselle Anne, nièce de Charlotte de Savoie : elle est citée en tant que telle dans les comptes de l'argenterie de la reine en 1469 pour des achats d'étoffes faits pour elle aux marchands d'Amboise (*AN*, KK 68, f°30).

Hubelin /Hublin Jehan/Jamet, huissier : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 196 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit* ., p. 342). Le 10 janvier 1484, il perçoit ses gages de 8 ℓ. t. par mois et 96 ℓ. t. par an, soit 24 ℓ. t. desservis durant les trois mois d'octobre, novembre et décembre (*AN*, KK 69).

Hudegou/Hudegourt Estienne, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1er et 2e rôles, pour 65 et 69 journées (*FSL,* f°37r° et 103r°).

Hudier Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour 67 journées (*FSL,* f°101r°).

Huet André, maçon : il est cité le 2 décembre 1449 dans les comptes de la ville pour avoir refait les murs de la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°20r°).

Huet Collete, veuve d'André : elle est citée le 12 janvier 1450 dans les comptes de la ville pour un reliquat de 66 s. 8 d. dû à son feu mari (*ACA,* CC 75, f°22v°).

Huet Lucas, sentinelle : il est cité en 1481 dans les comptes de la ville pour 19 nuits de guet réalisées par ordre du capitaine d'Amboise aux mois d'octobre, novembre et décembre sur le pont de la porte Saint-Denis pour « veiller aux postes qui alloient et venoient en la ville » pour la garde du dauphin (*ACA,* CC 103, f°23v °-24).

Huets Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 31 janvier 1483 pour avoir curé le boulevard de la porte Saint-Denis et avoir dégagé les fumiers qui étaient le long des murs de la ville du côté de la Loire à la venue des ambassadeurs de Flandres (*ACA*, CC 104, f°45).

Hugon/Hougon Martin, maçon: il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise, au cours des 4 rôles, 65, 69 62 et 64 journées (*FSL*, f°36v°, 101v°, 171r° et 232r°).

Hugues/Huguet Jehan, dit Billecte, « perrier » de Bourré : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1494 où il livre 175 quartiers de pierre de Bourré, 12 grands blocs de Saint-Aignan et 15,5 blocs de Saint-Aignan pour le chantier de réédification du portail de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 109, f°25). En juillet 1494, il fournit 9 quartiers de pierre de Bourré (*ACA*, CC 109, f°28) et en mars 1495, 88 quartiers de

pierres de Bourré pour le même chantier *(ACA*, CC 110, f°23). En septembre 1495, il vend 51 quartiers de pierres de Bourré pour le portail de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°37) Sur le chantier du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, il livre 849, 150, 100 et 1 355 quartiers de pierres, 2 930, 1 250, 9 240 et 750 pierres « pendans » et 1 075 pierres de plus (*FSL,* f°62v°, 63r°, 118r°, 186v°, 187r° et 251). En 1496 il approvisionne le chantier de la tour de l'Horloge de 220 quartiers de pierre de Bourré (*ACA*, CC 111, f°30 et 34). En mars et avril 1498, il livre 51 quartiers de pierre de Bourré pour achever les cheminées de la tour de l'Horloge *(ACA*, CC 113, f°26r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour avoir livré sur le chantier du château entre les mois d'avril et juin 100 quartiers de pierres de Bourré et 146.847 pierres pendant (*ACA*, II 1).alors que sont rapporté par L-A Bosseboeuf 100 quartiers de pierres de Bourré et 5 982 pierres (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit*, 1899, 24 p.)

Huguet Estienne, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour 6 journées ouvrées à restaurer le pont de la Cisse pour la venue du roi en février (*FSL*, f°139v°).

Huguet Nicolas, chevaucheur : il apparaît en 1515-1518 dans les comptes de l'argenterie de François Ier en tant que tel (*AN*, KK 289).

Huguet/Inguet Macé, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour avoir effectué 6 journées à restaurer le pont de la Cisse pour la venue du roi ; en outre, il fournit 73 toises de bois « carré » (*FSL*, f°139r° et 268r°)

Huillier Jacotin, scieur de long : il est cité en février 1491 dans les comptes de la ville où il scie 84 toises de planches pour l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°23).

Hulot Jehan, brodeur demeurant à Tours : il figure en 1493-1494, dans le compte d'ameublement du château, au cours dans lequel il fournit 15 livres 12 onces de soie mi-torse jaune et grise, pour confectionner 90 aunes de franges de diverses longueurs destinées aux pavillons ciels et pentes de damas gris et jaunes, des chambres du roi et de la reine Il garnit des chaises de bois couvertes de cuir rouge, servant aux chambres du château, confectionne des franges à un pavillon que le roi a donné à la dame de la Guerche, où il utilise une livre six onces de soie rouge mi-torse ainsi que 3 aunes de franges destinées au pavillon servant à l'horloge du château d'Amboise. Il fait aussi 65 grands CC de trois quartiers de haut en velours noir le tout noué d'une cordelière, au bout desquels est attachée une grosse houppe du même velours. Il brode en soie, un crucifix, une figure de Notre-Dame, une figure de Saint-Jean l'évangéliste et une table d'autel de drap d'or blanc. Il réalise 6 pièces de tapisserie de verdure mesurant 46 aunes et demie de Paris pour mettre en l'une des chambres du roi. Il façonne 10 aunes de franges de laine jaune et grise et garnit les 6 pièces de tapisserie de ruban. Il réalise trois orfrois faits de soie et fil d'or de Florence pour y tailler des chasubles de diacre et de sous-diacre, sur lesquels il brode aussi plusieurs anges portant le mystère de la passion et, plusieurs apôtres prophètes. Il coud 7,75 aunes de drap d'or bleu à fleur de lys, où il utilise du fil d'or de Florence et 5,5 quartiers de velours bleu. Il emploie 11 onces de soie pour faire 10 aunes de frange rouges et jaunes et une livre sept onces trois gros dont il fait 7 aunes d'autres franges pour les chaises de bois étant au château (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 270-272).

Hurault Benoît : il apparaît dans le compte du château de 1495-1496, pour avoir vendu 6 sommes de charbon au cours du 1er rôle et 2 autres sommes charbon durant le 2e rôle (*FSL*, f°85r° et 146v°).

Hurtoir Guillaume : il est cité le 21 août 1523 dans les comptes de la ville sur le chantier de réparation de la maison de la ville (*ACA*, CC 125, f°74v°)

Jacqueteau Pierre, marchand demeurant à Baugency : il est cité dans les comptes de la ville le 1er septembre 1487 pour le paiement de 40 setiers de farine envoyés au siège de Nantes (*ACA*, CC 106, f°30)

Jahan Guillaume, charretier il est cité dans le comptes de la ville en octobre et novembre 1496 où il effectue 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « pichons fourches » et autres bois, sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24v°)

Jallier Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1458 pour une journée employée à écoper les « estanches » du pilier proche de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°13r°). En août 1458, il passe 16 journées sur le même chantier à frapper les pieux et à faire les « estanches » (*ACA* CC 82, f°15r°). En 1486-1487, il s'acquitte de la redevance pour sa maison et dépendances situées rue de la porte Heurtault (*ACA,* CC 106, f°2)

Jamet Benoist, serrurier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 3 août 1482 pour avoir mis 2 grands fers de 8 livres chacun à 2 « pichons » de bois plantés pour soutenir les ponts de bois. Il fabrique 1 grosse cheville de fer et 9 crampons pour la grille de bois faite par Estienne Lostellier à l'arche de la Masse auxquels est

attachée une chaîne de fer avec une grosse serrure garnie d'une clef pour empêcher de la lever et de passer dans la ville (*ACA,* CC 104, f°22). En octobre 1482, il ferre 6 gros « pichons » soutenant le « travers » de la Masse réalisé par Estienne Lostellier au dessus des tanneries. Il forge 1 grosse cheville de fer, 1 patte de fer de 1,5 pied de long et 4 autres pattes de fer servant à fixer les latrines et les « tiensmains » faits à cet endroit ; il réalise 10 chevilles pour maintenir une bande de fer sur le pont-levis de la porte Saint-Denis et des pattes de fer pour le pont de la porte Titery (*ACA,* CC 104, f°30). Le 16 janvier 1483, il exécute les pentures d'un huis posé aux latrines des ponts où il met 3 bandes de fer, 3 gonds et un loquet à « croisille » (*ACA,* CC 104, f°35).

Jamet Gervaise, maréchal : il apparaît dans les comptes de la ville le 3 janvier 1450 pour avoir fait 3 liens de fer (*ACA,* CC 75, f°22v°). En 1452, il met en œuvre 390 livres de fer pour faire des crampons pour le pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA,* CC 78, f°30v°).

Jamet Jehan : en 1495-1496, il apparait dans le compte du château pour avoir livré au cours du 4e rôle, 23 claies de bois destinées à échafauder (*FSL*, f° 280v°-281r°)

Jamet Jehan, marchand demeurant à Amboise : en 1485 il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite pour avoir vendu 4 000 épingles pour attacher ses robes et cottes (*AN*, KK 80**,** f°154v°).

Jamet Jehan, tondeur : il est cité dans les comptes de la ville en août 1487 où il tond 15 aunes de drap pour faire les hoquetons des pionniers pour le siège de Nantes (*ACA,* CC 106, f°27)

Jamet Yvon, fermier de l'apetissement du Petit Fort : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1472 en tant que tel (*ACA,* CC 94bis, f°1). Le 6 juillet 1479, il fait partie de la délégation qui apporte, en présent, un brochet à monseigneur de Maillé chargé de la garde du dauphin (*ACA,* CC 101, f°13). Du 1er février 1480 au 31 janvier 1481, il est receveur de la ville (*ACA,* CC 102, f°2r°), puis à nouveau du 1er février1481 au 31 janvier 1482. Du 10 mars 1481 jusqu'au 25 avril 1481, il fait partie de la délégation envoyée à Tours pour les affaires de la ville En avril et Juin 1481 il fait partie de la délégation qui continue de négocier l'affranchissement de la ville (*ACA,* CC 103, f°30 et 31). Le 11 janvier 1483, il est dédommagé de 3 journées passées à Tours avec maître Philipe Remond pour assister « aux troys estatz du pays de Touraine » où ils ont rejoint maître Macé de la Bretonnerie et Jehan Proust qui s'y trouvaient pour obtenir des généraux des finances leurs lettres exécutoires pour les lettres d'affranchissement de la ville (*ACA,* CC 104, f°33 et 34).

Jannete Gacienne, lingère, demeurant à Amboise : en 1493-1494, dans le compte d'ameublement du château, elle est rétribuée 31 ℓ. 8 s. t. pour avoir cousu et marqué du linge aux armes du roi (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.,* p. 300).

Jaquotin, valet de pied : il apparaît en 1470, dans les comptes de l'argenterie de Louis XI pour le remboursement dela somme de 30 s. t. donnée aux maçons qui travaillent à Nazelles (*AN*, KK 62).

Jardeau Estienne, manœuvre il est cité dans les comptes de la ville le 8 août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38°).

Jardouin Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, pour avoir taillé 650 quartiers de pierre de Lussault et Malvau (*FSL*, f°256r°).

Jarry Jehan l'aisné, receveur de la ville en 1522 : le28 juillet 1501 il est défrayé d'un voyage à Monteaux pour savoir du bailli comment traiter avec Chripofle de Montdoré pour la commande de l'horloge (*ACA,* CC 116, f°34). Il tient son 2e compte en 1522-1523 (*ACA,* CC 125, f°1).

Jaunier Jehan, « perrier » de Bourré : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il livre,137 quartiers au cours du 1er rôle, et conjointement à d'autres « perriers », 182 et 650 quartiers, 4 100, 3 800, puis 600 pierres « pendans » au cours des 1er, 3e et 4e rôles (*FSL,* f°64v°, 65r° et 257v°).

Jehanagu Raoulin : il figure en 1448-1449, dans les comptes de la ville, où il loue la moitié d'un arpent de vigne (*ACA*, CC 75, f°3v°).

Jocundus frère Jehan, religieux de l'orde de saint François, deviseur de bâtiments, italien : il arrive à Amboise en 1498 on lui prête la conception de l'hôtel Joyeuse (*BnF*, ms. fr. 11350, f°1v°).

Jodoyneau Collas manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour 3 journées employées à battre les pilotis d'un pilier de pierre des ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 103, f°17).

Johanneau Guillaume, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en août 1508 où il travaille 2 journées à réviser les fondations de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°49v° et 50).

Johanneaux Estienne, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1458 pour 28 journées employées à battre les pieux, à faire les « estanches », écoper l'eau, éteindre la chaux et servir les maçons qui travaillent au pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°16r°).

Johannet Estienne, paveur : il apparaît dans les comptes de la ville octobre 1523 pour avoir posé 11,5 toises de pavé neuf au lieu où l'on abreuve les chevaux, au port du bout des ponts (*ACA,* CC 125, f°81v°).

Joliz Robinet, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour avoir réalisé 6 « fillatieres » destinées au logis des Sept Vertus (*FSL*, f°155r°).

Jolys Pierre charretier : il est cité dans le comptes de la ville, du 14 octobre au 6 novembre 1496 où il effectue 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « pichons fourches » et autres bois, sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°27)

Jonnaz Pierre, manœuvre: il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 4 rôles, pour 15, 62 et 64 journées (*FSL*, f°51v°,182v° et 242v°).

Jouanneaux Guion : il apparaît en 1448-1449 dans les comptes de la ville pour la redevance d'1 maison qu'il détient dans la rue de la porte Heurtault (*ACA*, CC 75, f°2v°).

Joubert Colas, receveur de la ville : il apparaît dans le premier compte de la ville en tant que tel du 1er février 1421 au 1er février 1422 (*ACA*, CC 71, f°1r°).

Joubert Jehan, sergent de la ville : en 1449 il est rémunéré pour avoir fait assembler les gens de la ville (*ACA*, CC 75, f°23r°).

Joulein Gacien, charpentier : il apparaît le 16 mai 1469 dans les comptes de la ville pour 6 journées passées à réaliser les garde-corps que le roi avait ordonné de faire des deux côtés des ponts de la ville (*ACA*, CC 91, f°11r°).

Jourdain Gilles, vitrier demeurant à Tours : il apparaît dans le compte de construction du château en 1495-1496, où il fournit au cours des trois premiers rôles , 2 panneaux de verre blanc, 17 pieds de verre ouvré, puis : 2 croisées ouvrées à épées mesurant 34 pieds de verre et une croisée à épées et à palmes, 34 pieds de verre ouvré à épées et palmes,deux croisées ouvrées à palme, épées et bordées de A mesurant 48 pieds de verre, puis : 49,5 pieds de verre ouvré à A et palmes, le tout posé dans le logis des Sept Vertus, cuisines et appartements (*FSL,* f°95v°, 163 et 223r°).

Jourdain Florentin, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville en mai et juin 1505 où il équarrit 1 grosse pièce de bois destinée aux ponts de la Loire ; en outre il fournit des « traines », des « pichons » (*ACA*, CC 120, f°36r°). De mai à juin 1506, il opère aux ponts de bois, et aux ponts des portes Neuve, Tripière et Titery (*ACA*, CC 121, f°34v°).

Jousselin Pierre, huissier de chambre de l'hôtel de la reine : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie de 1483 et reçoit une somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342 et *AN*, KK 69, f°99r°).

Joussier Gilles : il est cité dans les comptes de la ville en 1511 en tant que « commis du grenetier de la chambre a sel d'Amboise »et doit rétrocèder à la ville une part des gains du grenier. (*ACA*, CC 124, f°50r°).

Joussier Pierre, notaire, receveur de la ville : dans les comptes de la ville, il est nommé en tant que tel de février 1479 à janvier 1480 (*ACA*, CC 101, f°2. *BnF*, ms. fr. 26106, pièce 1628 : avril 1499). En 1485 il est commis au bâtiment de la ville (*ACA,* CC 105, f°18v°) En 1495, il figure dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland comme notaire des contrats royaux d'Amboise (*AN*, KK 228-229).

Jouvran Jacquetau, chaufournier : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1491 où il livre 4 pippes de chaux pour l'entretien des piliers des ponts *(ACA*, CC 108, f°33)

Joyneau Jacquet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1506 pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32).

Jubin Alain, besson : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 24 octobre 1467 pour 10 journées ouvrées aux mois de juillet et août 1465 employées à faire les douves de la ville du côté de la rivière (*ACA*, CC 87, f°20r°). Le 26 novembre 1468, il est rétribué pour 2 journées effectuées en février à besogner à la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 89, f°11r°). En août et septembre 1471, il travaille au pilier de la Braye des ponts à faire les « estanches » et il démonte pierre à pierre le puits de la porte Titery pour le refaire (*ACA*, CC 93, f°16).

Jubin Simon, maçon: en 1495-1496, il apparaît dans le compte de construction du château pour 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles, (*FSL*, f°39r°, 105r°, 174r° et 235v°).

Jucqueau/Jusqueau Macé : il apparaît dans les comptes le 21 septembre 1481 pour avoir vendu à la ville 7,75 pipes de chaux afin de refaire le pilier des ponts devant l'hôtel de Perenelle La Royere (*ACA*, CC 103, f°16v°).

Juhas/ Juhays Jehan, manœuvre, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 12 juillet 1472 pour avoir passé 2 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts, à les écoper et à servir les maçons qui besognent au même pilier (*ACA*, CC 95, f°10v°). Du 9 juin au 28 juin 1494 il travaille sur le chantier de réédification du portail de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°26). En novembre 1498, il taille et assoit les pierres qui soutiennent la barrière de la porte Saint-Denis, il « enchapelle » la muraille autour de la porte, il met plomb et plâtre aux pivots de fer et enduit la muraille (*ACA*, CC 113, f°35).

Juignet Guillaume, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1467 pour avoir fait les contreportes à la porte du Petit Fort, rebarré l'huis du guichet, réalisé 1 échelle de bois pour monter sur les murs du Petit Fort, où il a utilisé 5,5 toises de planches (*ACA*, CC 87, f°16r°). En janvier 1472, il effectue 26 journées à mettre 6 gros « pichons », 2 « chapeaux » et les « traines » aux ponts de bois, puis, il passe une journée à suspendre le pavillon du puits du carroir et il répare le pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 93, f°22-23). La même année, il effectue 6 journées à recouvrir le pont de la porte Heurtault, celui de la porte Saint-Denis et pour remplacer à plusieurs reprises les planches des grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 95, f°23r°).

Juignet Jehan fils de Macé, charpentier : il figure dans les comptes de la ville en 1503 pour avoir habillé et mis planches et « tienmains » à plusieurs endroits des grands ponts de la Loire, aux ponts de la porte Heurtault, de la porte Titery, de la porte Neuve et de la porte Galaffre (*ACA*, CC 118, f°28).

Juignet Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 4 décembre 1480 et fournit du bois scié et les matériaux nécessaires pour recouvrir à neuf le grand et long pont de la porte Titery qui va au marché. Il restaure le pont-levis de la porte Heurtault, celui de la porte Galaffre, le pont-levis des grands ponts proche de la Meyte. Il pose 2 pièces de bois sur la porte du Petit Fort, il fournit 12 toises de « soliveaux » pour refaire à neuf le pont de la porte Galaffre et il met des surpentes pour renforcer les grands ponts au passage de l'artillerie (*ACA*, CC 102, f°20, 21 et 26). En avril et mai 1481, il passe 4 journées à fabriquer tout de neuf une barrière volante et le « baffray » de la barrière à la porte Heurtault qui comporte 3 poteaux de 1,5 toise de long, 2 tirants de bois de 2,5 toises, 2 sablières de 2 toises de long, 2 liants de bois et 1 linteau d'huisserie étroit le tout mesurant 3,5 toises (*ACA*, CC 103, f°12v°-13r°). Le 12 octobre, il arrache les pichons de « l'argeau » du pilier des ponts de pierre étant vers la ville il bat et aiguise environ 200 « pichons » pour faire les fondations du même pilier de pierre, il met des « tienmains » aux ponts de bois, il clôt les halles du côté du château, il fait une barrière volante neuve à la porte Saint-Denis, il fait le pont-levis de la porte Titery et il fournit ; 1 traine pour porter la barrière, 9 toises de planches 1 pièce de bois de 3 toises de long, 1 toise de soliveaux pour faire les « tienmains » du bout des ponts de bois de la Loire, 3 toises de planches employées à faire tenir les « pichons » de l'« argeau » 4,5 toises de bois scié et plusieurs autres pièces de bois (*ACA*, CC 103, f°21v° à 23r°).

Juignet Macé, charpentier, maître-charpentier : issu d'une famille de charpentier, il est actif de 1477 à 1508 et participa à la plupart des chantiers d'entretien des ponts de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juillet 1477 au coté de Estienne Lostellier pour des travaux exécutés aux ponts de bois (*ACA*, CC 100, f°16). En septembre et octobre1477, ils réparent le pont de bois qui est sur la douve du Petit Fort où il met 3 « traines » ; Ils utilisent 3 pièces de bois carré au pont de la porte Galaffre, 2 grosses planches de 1,5 toise de long sur le pont-levis de la porte Heurtault. et 3,5 toises de bois scié pour couvrir le pont-levis de la porte Galaffre et passe une demi-journée à remplacer des planches aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 100, f°17). En 1479, ils passent 3 journées à limander les argeaux vers la ville (*ACA*, CC 101, f°15). Ils exploitent 90 toises de bois carré à faire des latrines, et des « tienmains» et 6 toises de bois scié plat pour clore les latrines; mettent en place une traine de 3 toises de long pour le pont-levis de la Braye, et 3 planches pour la garde-porte de la porte Titery ainsi que les chevilles nécessaires. Enfin, ils remettent en état les ponts-de bois (*ACA*, CC 101, f°20 et 21). En février 1491, il fournit 2 grandes pièces de bois de 8,5 toises, 1 pièce de 5 toises de long, 4 toises de soliveau, 1 pièce de bois de 4 toises de long et 1,5 toise de bois de sciage.pour refaire à neuf le pont de bois du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°39) Du 25 août 1503 au 11 janvier 1504, il fournit et utilise 48 toises de bois carré pour faire les garde- corps, des planches, des poteaux et liens aux grands ponts de bois, 6 toises employées à faire un chevalet pour soutenir les traines du pont de la porte Neufve près de la maison de la Nourrice, 20 toises de bois « carré » pour faire les planches, 36,5 toises faire les tienmains, chevalets, et planches au pont de derrière l'église neuve et 7 toises pour faire les pieux et pichons et 22 toises pour faire les « tienmains » et planches des ponts de la porte Titery, de la porte Galaffre, de la boucherie.et il remplace les planches et tiensmains en plusieurs lieux (*ACA*, CC 118, f°27 et 28). En septembre 1505, il emploie 24 toises de bois carré pour faire des planches qu'il ajuste sur le pont de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 120, f°41v° et 42r°) En novembre 1505, à deux ils exploitent 32 toises de bois carré pour réparer les ponts des portes Heurtault, Titery et Neufve (*ACA*, CC 120, f°43). En février 1506, l'entretien des grands ponts requiert 15,5 toises de bois débité en planches ; il restaure le puits proche de la chapelle Saint-Ladre (*ACA*, CC 121, f°38r°). Du 14 février au 5 juillet 1508, il prend le titre de

maître-charpentier ; à la porte Heurtault, il bat la bascule du ponts-levis, fait un chevalet au pont, met des planches, relève les « tiensmains » le long des fossés ; il fait une petite garde-porte sur les ponts de pierre près de la maison Loys Lecousturier, remplace des planches aux grands ponts de bois et à plusieurs reprises aux ponts des portes Heurtault, Titery, Neufve et Saint-Denis des grèves à côté de la maison Lostellier (*ACA*, CC 123, f°43 et 44).

Julian Jaquet, menuisier : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour 43 journées (*FSL*, f°156v°).

Julian Michau, mercier demeurant à Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour la redevance d'un quartier de vigne assis au lieu des Costes au clos des Segaux (*ACA*, CC 75, f°3v°). En novembre 1472, il vend 12 paires de gants pour les maçons qui travaillent au pilier de la Braye afin « qu'ils mettent plus sûrement les mains dans le mortier » (*ACA*, CC 95, f°20r°).

Julian Pierre : il figure dans les comptes de la ville pour s'être porté caution avec Jehan Daviau du nommé Jehan Robert pour la ferme de l'apetissement (*ACA*, CC 94, f°4).

Julian Pierre, maçon : actif de 1458 à 1473, il est l'un des rares maçons à être présent sur les chantiers de la ville avant l'ouverture des chantiers de Louis XI (1461-1483). Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1458 pour avoir maçonné le pilier qui est près de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 82, f°15v°). En août 1467, il est rétribué pour avoir muré dans la maison de l'élu Julian Lopin des fenêtres et autres ouvertures regardant sur la Loire. Il travaille aussi à l'hôtel d'André Perrault et de la chapelaine ; puis dans ceux de Pasquier de Bray, de Philipoin Quartier et à l'hôtel du « Salmon ». Il hausse les 2 côtés des murs qui sont sur la 1ere arche des ponts de pierre vers la ville et y fait des latrines. Il fournit 4,5 pippes de chaux et il refait un pan de mur sur la Masse (*ACA*, CC 87, f°11v°). En 1471, il taille les pierres du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°19v°). En 1472 Il répare les murs de la barrière volante du Petit Fort vers l'école, il hausse le mur du Petit Fort qui est derrière la maison du bailli de Sens et répare le mur qui est derrière la maison de Pierre Danebert. Il vend 1 pippe de chaux (*ACA*, CC 94bis, f°1). Entr les mois de juin et août, il travaille avec son valet à tailler des pierres et à appareiller le pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°13v°, 19v°). Il livre une grosse pierre de Lussault pour le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 95, f°23v°). En mars 1473, il scelle des vantaux à deux degrés de pierre qui montent sur les murs de la ville (*ACA*, CC 96, f°9).

Juliart Lucas, charretier : il figure dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir transporté sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24).

Julien Raoullin feu, menuisier : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1472 pour 1 journée effectuée au mois d'août à faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°22).

Julity Jacquet, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 57 journées (*FSL*, f°91v°).

Jure Loys, secrétaire ordinaire de la reine : il figure en 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et il reçoit 300 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Jusqueau Jehan, apothicaire: il fait partie du conseil de ville et apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin 1480 pour 4 journées de voyage à Chatillon-en-Poitou pour prévenir le seigneur de Colombier que le roi avait quitté le Plessis (*ACA*, CC 102, f°30). En septembre il fait partie de la délégation qui se rend 6 journées à la Motte-de-Gry en Gâtinais pour traiter avec le roi de la franchise de la ville (*ACA*, CC 102, f°32). En novembre il passe 5 jours à Tours pour solliciter du roi un rabais de la commission de 370 ℓ. t. pour le charroi de l'artillerie que les élus de Tours avaient demandé à Amboise (*ACA*, CC 102, f°31r°-v°). En avril 1481, il négocie l'imposition sur les francs-archers (*ACA*, CC 103, f°30r°). En 1481, il s'occupe du procès de la ville contre Estienne Leloup (*ACA*, CC 103, f°30). En avril et juin 1481 les démarches pour l'affranchissement de la ville continuent ; et avec Jehan Demaslines il tente de traiter avec le roi des 300 francs dus à Estienne Leloup, garde de ses bois et forêt d'Amboise et Montrichart (*ACA*, CC 103, f°30v°).En avril 1497 il fournit 5 torches de 1 livre sur les 95 achetées par la ville pour le service du feu roi Charles (*ACA*, CC 113 f°24r°)

Jusqueau Macé dit Moliharne : en 1490-1491 il détient une place aux marais (*ACA*, CC108, f°10).

Kaldrin Anthoine, garde des trois lions du roi étant dans les fossés du château d'Amboise : en 1529, dans les comptes de l'argenterie de François Ier, il perçoit la somme de 103 ℓ. 10 s. t. pour ses gages, leur nourriture et leur entretien (*AN,* KK 99-100).

L'anguille Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1508 pour avoir aidé à maçonner et reparementer les murailles et les fondations de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 123, f°48). En septembre, il aide les charpentiers et les maçons travaillant aux ponts de la Loire, de la porte Heurtaut. Il porte le vieux bois à la maison de ville et des planches neuves aux ponts, il bat des « pichons » des grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 123, f°56 et 57).

L'Ausmonier Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1502 pour avoir travaillé au puits du carroir (*ACA*, CC 117, f°38).

L'Epunen Yvon de, écuyer panetier de la reine : il figure dans les délibérations de la ville du 25 juin 1475 où il sollicite l'autorisation de construire une extension à sa maison (*ACA*, BB 1, f°61v°).

L'espinay Richard de, charretier de l'écurie de la reine : en 1464, il est cité dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne et il dédommagé, outre ses gages ordinaires, pour 5 journées passées à mener les accoutrements de draps d'or, soie et autres étoffes auprès de la reine de Tours à Amboise et d'Amboise à Tours, (*AN*, KK 84).

L'esprenier Michellet, voiturier par eau : il figure dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour être allé chercher des pierres déchargées, lors des basses eaux, sur les grèves et non au port (*ACA*, CC 125, f°64r°). Puis il effectue 9 tours pour récupérer du moellon (*ACA*, CC 125, f°66r°, 67v° et 70 r°).

L'hôte de la Corne de cerf de Montlouis : il figure dans les comptes de la ville en 1500 pour les dépenses faites dans sa maison par plusieurs des habitants de la ville qui allèrent au devant de Pierre Morin pour lui faire honneur (*ACA*, CC 115, f°14).

L'hôtesse de Château-Gaillard près d'Amboise : elle reçoit 2 écus valant 60 s. t., donnés en présent par le roi à son retour des champs (*AN*, KK 62, f°21).

L'isle Jehan de, receveur de la terre et seigneurie de Pocé, valet de chambre de monseigneur le duc de Guyenne : en 1458, il vend à la ville du bois destiné à faire les « estanches » du pilier qui est près de la tour du pont (*ACA,* CC 82, f°14r°). Le 1er juillet 1470, il reçoitdu roi 8 écus d'or pour le défrayer de la dépense de son séjour à Amboise (*AN,* KK 62).

La Caille Jacquet, nautonier : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1492 pour avoir planté des « pichons » à l'arche du bout des ponts et avoir travaillé avec sa sentine (*ACA*, CC 108, f°27).

La Memie Jehan de, conseiller et maître d'hôtel du dauphin Charles-Orland : dans les comptes de l'argenterie de 1495 du dauphin Charles-Orland, il est nommé en tant que tel (*AN*, KK 228-229).

La nourrisse de madame Jehanne de France : elle figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 343).

La Royere/La Royne Perrenelle, hôtelière de l'image Notre-Dame entre les ponts : figure emblématique et féminine de la ville de souche amboisienne. Elle apparaît pour la première fois dans les compte de la ville en 1454-1455 comme fermier de l'apetissement (*ACA*, CC 79, f°7v°). En octobre 1466, elle est remboursée de la dépense faite chez elle par la Comtesse de Wurtemberg, tante de la reine, ses gens et ses chevaux (*ACA*, CC 86, f°15r°). Dans les délibérations de la ville du 31 septembre 1469, il est question d'un litige entre elle et la ville au sujet de la maison neuve qu'elle fait construire entre les maisons de Jehan Forget et de Jehan Morin dont les poteaux empiètent trop sur la rue au Petit Fort. Le dernier jour de janvier 1481 elle fournit 27 « pichons » de 3 toises de long, 1 grand « pichon » de 4 toises et 12 toises de planches à l'« argeau » du pilier de la garde-porte des ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 102, f°26). En 1481 la ville lui achète 3,5 pippes de chaux éteinte, 26 quartiers de pierres de Lussault et 26 tombereaux de pierres pour le même pilier (*ACA*, CC 103, f°29v°). Le 2 mai 1482, la ville achète chez elle du vin qu'elle donne à Greffin, huissier de l'hôtel du roi et commissaire des blés, pour se recommander à lui (*ACA*, CC 104, f°17v°).

Laboureau René, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville de juillet à septembre 1504 sur le chantier des arches des ponts de pierre, au droit des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°27, 28, 29 et 30).

Lacheze Pierre, homme de bras : il figure dans les comptes de la ville en avril 1452 pour avoir aidé les maçons qui refont le pilier de la Braye des ponts de Loire (*ACA*, CC 78, f°24r°).

Lado Jehan, maçon : il apparaît en 1495 dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, pour avoir taillé 105 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°261r°).

Ladoire Jacquet, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1474 pour une journée employée à aider les maçons qui réparent le pilier du bout des ponts de la vieille Loire et les piliers du pont-levis des ponts vers la Meyte et qui maçonnent la bouche d'égout barrée de fer de la Masse (*ACA*, CC 97, f°19r°) En septembre

1474 il est remboursé d'avoir déblayé les « terriers » provenant du château qui encombraient la rue de la porte Heurtaut devant sa maison (*ACA*, CC 97, f°18-19.)

Ladoube Jehannin, portier du château d'Amboise, greffier : il apparait pour la première fois dans les comptes de la ville en 1481 en fournissant du bois pour que les sentinelles positionnées à l'hôtel de Marie Pellé, prés du château, puissent se réchauffer (*ACA*, CC 103, f°25). Il fait de même en février 1482 (*ACA*, CC 104, f°15v°). En août de la même année, il organise le guet durant 86 nuits (depuis le 8 mai) à la porte du pont-levis des grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 104, f°18). En 1482, par ordre du capitaine et pour la garde du dauphin, il organise, de la mi-septembre jusqu'au dernier jour de janvier 1483, 154 guets de nuit sur la porte Saint-Denis pour ouvrir la porte aux postes et chevaux de l'écurie du roi. La nuit de Noël, il en met 5 sur les portes des ponts et de Saint-Denis à cause des gens qui vont à mâtines et 2 par nuit pendant 9 jours lors de la visite de l'ambassade de Flandres (*ACA*, CC 104, f°36). En 1489, il reçoit ses gages comme greffier (*ACA*, CC 107, f°30v°). En octobre 1491, décembre 1492 et juillet, décembre 1495 il est rétribué pour fermer et ouvrir les portes de la ville chaque jour durant 15 mois et 6 autres mois (*ACA*, CC 110, f°23). Dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en 1494, il est remboursé de 70 s. t. pour un âne qu'il a acheté sur ordre de la reine pour le livrer aux lions (*AN*, KK 84, f°90). En 1502, il reçoit un reliquat de gages pour avoir ouvert et fermé la ville (*ACA*, CC 117, f°35v°).

Lafont Arman, prêtre, aumônier du dauphin Charles-Orland : dans le compte de l'agenterie du Dauphin le 1er octobre 1495, il reçoit 30 ℓ. t. pour ses gages (*AN*, KK 228-229).

Lafousse Jehan de, chapelain de la reine : en 1483, il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Laisné Jehan, fruitier de la reine : en 1483, il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 86 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Lalier/Lailler/Lerillier/Jehannot, charpentier : actif dans la ville après le chantier de 1495-1496 du château, il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue 4 journées à remettre en état le pont de la Cisse pour la venue du roi au mois de février (*FSL*, f°134v°).dans les comptes de la ville entre septembre 1496 et janvier 1497 il entretient les grands ponts de bois de la Loire et d'autres ponts (*ACA*, CC 111, f°31). En février 1505, il aide à battre pieux et « pichons » mis pour la réparation des arches des grands ponts de pierre près des grands moulins (*ACA*, CC 120, f°32). En mai 1504, il refait une grille de bois neuve près de la tour de l'Horloge, il remet des planches neuves sur les grands ponts de bois et sur le pont près de la maison de la nourrice (*ACA*, CC 119, f°32v°). En juin et juillet 1504, il passe 32 journées aux grands ponts de pierre à battre les pieux, faire les « escluves » et aiguiser les pieux des « argeaux » des arches étant devant les grands moulins et de la grande arche par où passent les chalands « allans et venans par la rivière de Loire » (*ACA*, CC 120, f°30). En mai et juin 1505, il équarrit une grosse pièce de bois destinée au pont de bois de l'arche de la Braye où il pose aussi d'autres« traines », des « tienmains » et des planches (*ACA*, CC 120, f°36r°). En décembre 1505, ils mettent en place 2 « traines » de 2,5 toises de long et de 1,5 pied de grosseur aux grands ponts de bois. Ils remplacent des planches et vérifient les « tienmains » près de l'image Notre-Dame (*ACA*, CC 120, f°43). Du 12 au 14 janvier 1506, ils clouent et attachent des barres de fer aux « pichons » des ponts de bois pour les protéger des glaces (*ACA*, CC 120, f°44v°). En mai et juin 1506, il utilise 32,5 toises planches aux ponts de la porte Neuve et 2 pièces de bois au pont de la porte Tripière et de la porte Neuve (*ACA*, CC 121, f°34v°). En juillet 1506, il exploite 108 toises de planches pour remettre en état les grands ponts de bois de la Loire et ceux des portes Titery, Tripière et Saint-Denis (*ACA*, CC 121, f°35v°-36r° et 38r°). En novembre 1506, il est rétribué pour avoir couvert à neuf le pont-levis de la grosse tour du pont, posé des planches neuves et réparé les « tiensmains » des ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 121, f°38r°). En décembre 1506, il fournit 45 toises de bois pour réparer les ponts de la Masse que la crue de la rivière avait démolis tant auprès des portes Heurtault, Titery, Galaffre que Neuve (*ACA*, CC 121, f°40v°, 41 et 42v°). En février 1507, il remplace 2 traines sur les grands ponts de bois près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame (*ACA*, CC 122, f°27v°-28). Entre juin et août 1507, il vérifie tous les ponts de bois tant sur la Loire que sur la Masse et le pont de Malvau, ce qui requiert 29 toises de planches, et 1 « traine » de 3,5 toises de long (*ACA*, CC 122, f°29r°). En octobre 1507, il entretient les grands ponts de bois de la Loire et de la Masse (*ACA*, CC 122, f°30r°). En novembre, il remplace encore des planches sur les grands ponts de bois de la Loire et aux ponts des portes Saint-Denis, Heurtaut et Titery (*ACA*, CC 122, f°31). En janvier 1508, il utilise 22,5 toises de bois de colombage pour faire des ponts piétons et des « tienmains » sur la Masse (*ACA*, CC 122, f°36v°) il travaille aussi à la réparation de certains« argeaux »des ponts de pierre où il emploie 16 toises de chevron et 7,5 toises de planches, et 2,5 toises de bois carré pour faire la tige de l'engin qui a battu les pieux des « argeaux » (*ACA*, CC 122, f°42).

Laloue Michel : il figure dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir étudié son rôle dans le le *Mystere de la passion* et avoir assisté à plusieurs répétitions avec les acteurs (*ACA*, CC 109, f°26).

Lanau Mathurin, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît dans le compte de construction du château au cours des 4 rôles, pour 65, 69, 62 et 64 journées, (*FSL*, f°50r°,114r°,182r° et 241r°).

Lancelin Jehan : il figure dans les comptes de la ville en 1486-1487 pour la redevance de sa maison et dépendances située aux faubourgs Saint-Denis (*ACA*, CC 106, f°5).

Langlois René : dans un fragment non daté, mais postérieur à 1515, il évacue les « terriers » du château se trouvant dans la grande cour du château devant l'église monseigneur Saint Florentin et au jeu de paume et sous les cuisines près de la grosse tour des fours (*ACA*, II 2.)

Langloix Macé, « perrier » : il est cité en 1495 dans le compte de construction du château, au cours du 1er rôle pour 9 journées (*FSL*, f°50v°).

Langloix Michau, « perrier » : il est cité en 1495 dans le compte de construction du château, au cours du 1er rôle, pour 5 journées (*FSL*, f°56v°).

Lapasture Colinet de : il figure dans les comptes de l'argenterie de François Ier, en mars 1518, pour un voyage fait par ordonnance du roi en Espagne, partant de la ville d'Amboise pour des affaires secrètes (*AN*, KK 289).

Laquine Jehanne, demeurant aux fauxbourgs d'Amboise : le 1er mars 1483 dans le compte d'argenterie de Charlotte de Savoie, elle est remboursée de la somme de 72 s. 5 d. t. qu'elle a donnée par ordre de la reine pour la dépense des cordeliers de Saint-François, le jour de la saint François (*AN*, KK 69, f°51v°).

Larcher Colin, manœuvre : dans les comptes de la ville, en 1489-1490, il figure pour la redevance de sa maison (*ACA*, CC 107, f°6). En 1493-1494, pour la redevance de sa maison en la rue des tanneries attenante à la maison de la veuve Martineau (*ACA*, CC 109, f°3). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 48, 68 et 6 journées au cours des trois premiers rôles (*FSL*, f°46v°, 111r° et 179v°).

Lascarie Johannes, docteur venant de Grèce : il arrive à Amboise en 1498 (*BnF*, ms. fr. 11350, f°3r°).

Lasneau Julian, charbonnier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour avoir livré 67 sommes de charbon au château et 167 sommes dans le 4e rôle(*FSL*, f°146v° et 268r°).

Laubergin Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour avoir taillé une toise de pavé (*FSL*, f°204v°).

Laurdit Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1508 pour avoir secondé les charpentiers et les maçons œuvrant aux ponts de Loire et au pont de la porte Heurtault. Il porte le vieux bois à la maison de ville et des planches neuves aux ponts et il bat les « pichons » aux grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 123, f°56 et 57).

Laurens Anthoine, maître-charpentier : dans les comptes de la ville le 3 août 1523 il conduit les travaux de charpenterie sur le chantier de réparation des ponts de bois de la Loire, où il pose des planches et des chevalets (*ACA*, CC 125, f°71r°, 73v° et 77). Il travaille à la réparation des ponts et fournit de nombreuses pièces de bois et 576,5 toises de planches (*ACA*, CC 125, f°79r°).

Laurens Jehan manœuvre : dans les comptes de la ville le 31 janvier 1483, il nettoie le chemin allant de la « poterne du chastel » au Clos-Lucé ainsi que la rue du faubourg de la porte Heurtault depuis la porte de la ville jusqu' au Clos-Lucé, pour la venue des ambassadeurs de Flandres (*ACA*, CC 104, f°45). Dans le compte de construction du château en 1495-1496, au cours des deux premiers rôles, il figure comme enduiseur avec Gayet et passe 65 puis 43 journées à travailler aux galeries, vis et autres lieux du logis des Sept Vertus (*FSL*, f°86v°et 148r°).

Laurin Pierre, scieur de long : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 64 journées (*FSL*, f°86r°).

Lavaugier Jehan, manœuvre : dans les comptes de la ville le 31 janvier 1483, il nettoie le chemin allant de la « poterne du chastel » au Clos-Lucé ainsi que la rue du faubourg de la porte Heurtault depuis la porte de la ville jusques au Clos-Lucé pour la venue des ambassadeurs de Flandres (*ACA*, CC 104, f°45).

Laysné Robin, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 derniers rôles, pour25, 62, et 64 journées (*FSL*, f°109v°, 177v° et 237r°).

Le barbier Jehan, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, au cours des quatre rôles, où il réalise 65, 69, 62 et 58 journées (*FSL*, f°35r°, 101r°, 171r° et 231v°)

Le Barge Noel, notaire et secrétaire du roi : dans les comptes de l'argenterie de la reine Charlotte de Savoie, il est cité en tant que tel le 2 avril 1483 (*AN*, KK 69, f°151r° et 152r°).

Le Barrier Huguet, apothicaire : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1496 pour avoir vendu 28,5 quartiers d'ypocras, et 6 livres de dragées tant pour l'entrée du roi à son retour de Naples que pour la venue de madame la duchesse de Milan (*ACA*, CC 111, f°26). En novembre 1496, il fournit 7 torches de 1 livre, partie des 18 torches achetées par la ville pour aller au devant de la reine qui vint le soir de Tours à Amboise (*ACA*, CC 111, f°33). En avril 1498, il fournit 50 torches partie des 95 torches achetées par la ville pour « faire le service » pour le corps du feu roi Charles et pour conduire le corps hors de la ville (*ACA*, CC 113, f°24). Le 21 novembre 1498, il vend 3 quartes d'ypocras sur les 5 données au chancelier, au trésorier et au lieutenant (*ACA*, CC 113, f°31v°). En février et mars 1499, il procure 13 quartes d'ypocras « tant blanc que cleret » pour le Chancelier, 5 quartes pour monseigneur de Ligny et 4 quartes pour le trésorier, Pierre Morin (*ACA*, CC 114, f°29).

Le Beau Jehan, nautonier, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1523 à 4 reprises sur le chantier du pilier des ponts pour avoir livré 23 sentines de sable (*ACA*, CC 125, f°59v°). En juillet, il effectue 37 tours pour livrer du sable (*ACA*, CC 125, f°63r°, 66r°, 69r° et 70v°). Dans le comptede constuction du château de 1495-1496, il effectue 64 journées au cours du 4e rôle (*FSL*, f°240v°).

Le Beuf, Jehanne, demoiselle de la reine : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1470, elle est citée en tant que tel (*AN*, KK 68).

Le Boueteux Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1505 pour avoir abaissé le niveau du pavé sous le portail de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 120, f°40r°). En novembre 1507, il est rémunéré pour avoir taillé des quartiers de pierre mis au bord du pavé, devant l'hôtellerie Notre-Dame sur lesquelles ont été posées de grandes barres de fer pour maintenir en place le pavé (*ACA*, CC 122, f°33). En 1523, il est cité sur le chantier de réparation des ponts (*ACA*, CC 125, f°60v°, 67r°, 68r° et 69v°).

Le Bourcier Robin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en février 1463 pour avoir débarrassé les « terriers » étant à la porte du Petit Fort avec son tombereau et les avoir déversés au « bateys » (*ACA*, CC 83, f°9v°).

Le Bourre Cardin, charpentier : il apparaît en 1432-1433 dans les comptes de la ville pour avoir travaillé à « l'arche neuve » des ponts de Loire (*ACA*, CC 74, f°7v°) En 1447 il est victime d'un accident du travail , le seul relaté par les archives, en démontant la grille de la Masse et « fut blesse bien oriblement ». on fit chercher un praticien à Fondettes et on recouvrit la plaie d'une peau de mouton (*ACA*, CC 191)

Le Bourre Guillaume, charpentier : il est cité dans le premier compte de la ville le 28 mars 1421 pour son travail au taudis de la brèche de la Boucherie (*ACA*, CC 71, f°2r°).

Le Bourre Jehan, charpentier : en 1432-1433 il est cité dans les comptes de la ville pour avoir travaillé à « l'arche neuve » des ponts de Loire (*ACA*, CC 74, f°7v°)

Le Brebançon André, besson : il apparaît dans les comptes de la ville en mars 1468 pour avoir creusé la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 89, f°10v°).

Le Breton d'Ecrennicte Henry, dit Aubelles, premier huissier d'armes du dauphin : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495, il est cité en tant que tel et reçoit 25 ℓ. t. (*AN*, KK 228-229, f°5r°).

Le Breton Pierre, maître d'hôtel : Dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie c'est en sa présence et celle de Guillaume de Brécy que sont comptées les dépenses mensuelles de la reine et de ses filles (AN, KK 68). il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et, en 1483, il reçoit 6oo ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 339).

Le Breton Yvonnet, tondeur demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en janvier 1469, il tond, 2 aunes d'écarlate achetées à Jehan de Beaune que la reine fait mettre dans ses coffres (*AN,* KK 68).

Le Brun Estienne, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 16 septembre 1472 pour avoir remis en état les murs de la barrière volante du Petit Fort vers l'école (*ACA*, CC 94Bis, f°2). De juin à août, il est désigné comme valet de Pierre Julian, et travaille avec son maître au pilier de la Braye à tailler des pierres pour sa réfection (*ACA*, CC 95, f°13r°). En novembre 1472, il œuvre 8 journées à réparer le pilier de la Braye qui était très endommagé (*ACA*, CC 95, f°19v°). En septembre 1474, il remet en état le pilier du bout des ponts de la vieille Loire (*ACA*, CC 97, f°16r°). En octobre, il passe 3 journées à restaurer les murs du Petit Fort vers la Loire (*ACA*, CC 97, f°19v°).

Le Charrier Mathelin maréchal: il est cité dans le premier compte de la ville le 31 mai 1421 pour avoir ferré un mouton employé à battre les « pichons » de la brèche des murs de la rue de la Boucherie (*ACA*, CC 71, f°3r°).

Le Clerc Gillet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 3 août 1523 (*ACA*, CC 125, f°70r°).

Le Clerc Jehan, maître : en 1470 lui sont remis 6 écus soit 8 ℓ. 5 s. t. pour donner aux maçons qui besognent au château en la chambre de madame de Combronde (*AN*, KK 62, f°25).

Le Clerc Martin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir nettoyé à l'entour des portes de la ville, rangé les pierres le long de la maison de la ville et y avoir apporté les planches qui étaient sur les ponts (*ACA*, CC 125, f°84r°).

Le Courraux Jaques, demeurant à Paris : en février 1469, il perçoit la somme de 4 ℓ. 2 s. 6 d. t. en paiement de 30 petits oiseaux de plusieurs espèces devant être portés à Amboise et les mettre en la cage de la salle du château (*BnF*, ms. fr. 6758, f°82v°).

Le Cousturier Loys : il est cité dans les comptes de la ville en 1489-1490 pour la redevance de sa maison située entre les ponts, attenante au portail du pont et à la Loire d'un côté et de l'autre à la maison Estienne Le Guenays et par devant au pavé du pont et il est précisé qu'il a été autorisé à abattre l'avant-mur du pont pour y appuyer sa maison (*ACA*, CC 107, f°6).

Le Couvreux Macé, « besson » : il apparaît dans les comptes de la ville en 1467 pour avoir aux mois de novembre décembre et janvier 1468 travaillé à la douve du Petit Fort et au fossé de la porte St Denis puis à la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 88, f°3r°v°). En mars 1469 il déblaie les « terriers » accumulés dans la douve du Petit Fort pour éviter que l'on puisse monter sur les murs de la ville (*ACA*, CC 91, f°9v°). En janvier 1471, il est rétribué pour avoir livré des civières roulantes pour évacuer les « terriers » qui étaient dans la rue devant la maison Estienne Doupe et d'autres provenant de la démolition d'un pilier et de certains édifices du château (*ACA*, CC 92, f°15). En juillet 1472, il passe 4 journées à faire les « estanches » au pilier de la Braye des ponts de la Loire (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Le Faucheur Guillaume, paveur : il est cité dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour avoir pavé 70 toises sur les ponts de la vieille Loire (*ACA*, CC 75, f°12r°).

Le Faulconnier Pierre : il figure dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1470, pour le remboursement d'1 écu donné en offrande à un pauvre sur le chemin entre Amboise et Orléans (*AN*, KK 62).

Le Feuvre Jehan, maréchal de mire blanche : il est cité dans les comptes de la ville en 1502, pour avoir ouvré 85 livres de fer pour refaire un marteau à l'horloge de la ville, car le marteau « qui y estoit estoit trop légier et non vallable » (*ACA*, CC 117, f°31). En août 1503, il rectifie le marteau de l'horloge qui était trop pointu et abîmait la cloche (*ACA*, CC 118, f°32v°).

Le Franc Guillain, sergent : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1483, pour avoir fait apporter à l'hôtel de Jehan Forget où des membres de l'ambassade ont été logés, 2 lits et d'autres équipements (*ACA*, CC 104, f°47).

Le Franc Macé, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1496 pour avoir travaillé sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°25).

Le Fuzelier Michel : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, où il vend 10,5 aunes de drap noir pour faire robe, chaperon et manteau de deuil (*AN*, KK 69, f°186v°), 19,5 aunes de soie, 253 aunes de sarge pour faire rideaux, ciels, tredoux, et couvertures de lit « pour la chambre ou se tenoit ladicte dame ou chastel d'Amboise et pour d'autres chambres la joignant » (*AN*, KK 69, f°208v°). Il fournit aussi 3 pièces de Bougran pour faire les doublures (*AN*, KK 69, f°209r°).

Le Fuzellier Regné/René, marchand demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville le 21 mars 1468 pour avoir livré 2,5 pippes de vin données le capitaine (*ACA*, CC 89, f°9r°). En 1468 il vend trois aunes de toile que la reine a données par charité à un petit enfant (*AN*, KK 68, f°91r°). En décembre 1469, il vend à la reine 1 aune de drap noir qu'elle a donné à un pauvre enfant (***AN,*** KK 68, f°29v°).

Le Gret Anthoine, joueur de luth : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en 1483 et reçoit 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Le Guay Bertran : il est cité dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour la redevance d'un demi arpent de vigne au clos de Verine (*ACA*, CC 75, f°6r°).

Le Herte Yvonnet, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1475 pour avoir servi les maçons qui réparent et reparemente l'arche du pont de pierre vers les moulins, pour avoir éteint la chaux et préparé le mortier (*ACA*, CC 98, f°12)

Le Jay Macé, manœuvre : En août 1465, il aide à colmater la brèche des murs de la ville derrière la maison du seigneur des Arpentiz (*ACA,* CC 88, f°2r°).

Le Lièvre loys, panetier: dans le compte de l'argenterie de la reine Marguerite il est cité pour un voyage fait d'Amboise à paris pour elle ; il est aussi remboursé « d'un gan d'oyseau » (*AN*, KK 80, f° 154)

Le Maçon Thomas, demeurant à Tours : il est cité dans les comptes de la ville en 1463-1464 pour 18 aunes de tabliers garnis, 18 aunes de grandes « longieres » et 23 petites serviettes ouvragées que la ville lui achète pour les donner aux épouses de Guillaume de Varie et de Jehan Bourré (*ACA*, CC 84f°19v°).

Le Maire Pierre, menuisier : il est cité dans les comptes de la ville en 1511 pour avoir posé une planche à la porte Heurtault, mis 1 huis bâtard sous le degré par lequel on monte sur la muraille au dessus de la porte du Petit Fort, cloué une planche au pont Saint-Denis, ajusté une planche sur les latrines, et couvert le pont-levis des ponts de la Loire et pour 9 toises de planches employées aux latrines de la Loire (*ACA*, CC 124, f°44).

Le Meusnier Thomas, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1483 pour avoir curé les ponts de pierre, le port de la pierre, les halles, le boulevard de la porte Saint-Denis, et enlevé les fumiers le long des murailles de la ville du côté de la Loire pour la venue des ambassadeurs de Flandres (*ACA*, CC 104, f°45).

Le Millatier Robert, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir déchargé et éteint 14 pippes de chaux pour la réparation des ponts (*ACA*, CC 125, f°75v°).

Le Moyne Denis, prêtre : il est cité dans les comptes de la ville en 1501-1502 pour avoir cédé de la chaux utilisé au puits du carroir (*ACA*, CC 117, f°38).

Le Moyne Guillaume, valet de chambre et tapissier de feu le dauphin : il est cité comme tel le 1er octobre 1495 dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland (*AN*, KK 228-229).

Le Moyne Jehan dit d'Amboise, concierge du château d'Amboise : il apparaît dans les délibérations de la ville le 14 février 1471 qui rapportent qu'il a sollicité l'autorisation de privatiser l'allée qui est, dans la rue des Tanneurs, entre sa maison et la tannerie de feu Jehan Poinçon, appartenant de présent à La doyne ce qui lui est refusé par ce que l' égout doit demeurer dans la rue (*ACA*, BB 1, f°47r°). En 1483 dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, il est cité en tant que tel (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Le Noble Jehan, paveur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1494 pour avoir posé 4 toises de pavé au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 109, f°23). D'avril à octobre 1497, il met en place 1 toise de pavé dans une allée au bout du jardin du Fourier, il relève 1 toise de pavé à la porte Heurtault et 1,5 toise à la porte Saint-Simon (*ACA*, CC 112, f°27). D'octobre à décembre 1498, il réalise 33 toises de pavé menu au bout des ponts, et 3 toises de pavé hors et devant la petite porte de la ruelle du Petit Fort, au long de la maison feu Aucheron (*ACA*, CC 113, f°36r°). En mars 1500, il utilise 44 toises de pavé pour achever de paver au bout des grands ponts de pierre près de la croix (*ACA*, CC 114, f°27). En mars et avril 1501, il passe 16 journées à relèver et poser du pavé aux grands ponts de pierre ; au droit des moulins, au bout des ponts de bois et du pont-levis, ainsi qu'au carroir, à la tour de l'Horloge et à la porte Neuve près de la maison de la nourrice (*ACA*, CC 115, f°9). En juin 1500, la veuve de Jehan Le Noble est rétribuée pour son feu mari qui a pavé devant les moulins (*ACA*, CC 115, f°12).

Le Noir Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1497 pour avoir fourni 13 fusées remplies de poudre de canon et ½ livre de coton utilisées à jouer le *Mystere de la Nativité* , dont 12 fusées qui furent mises dans une idole et l'autre au paradis d'où fut jetée l' idole pour la brûler (*ACA*, CC 112, f°33).

Le Noir Robert, charpentier valet d'Estienne Lostellier : actif entre 1479 et 1482 sur la plupart des chantiers de réparation et d'entretien de la ville ; il apparaît pour la première fois dans les comptes le 18 septembre 1479 pour avoir opéré depuis pâques aux ponts-levis et barrières de la porte Galaffre, de la porte Heurtault et des grands ponts : Il couvre de planches le pont dormant de la braye, place des barres à une des fenêtres de la garde-porte Galaffre et cloue des limandes aux « argeaux » (*ACA*, CC 101, f°15). En janvier 1480, il utilise entre octobre et décembre, 90 toises de bois carré pour faire les latrines et les « tienmains » des ponts de la Loire, 6 toises de bois scié plat pour clore les latrines et 3 aes à la garde-porte de la porte Titery et une traine de 3 toises au pont de la Braye (*ACA*, CC 101, f°20 et 21). Le 4 décembre 1480, il recouvre à neuf de bois scié le pont de la porte Titery qui va par les marais au grand marché. Il remplace plusieurs pièces de bois au pont-levis de la porte Heurtault, à celui de la porte Galaffre et à celui de la Meyte. Il emploie 12 toises de soliveaux ainsi que des planches pour refaire à neuf le pont de la porte Galaffre (*ACA*, CC 102, f°20 et 21). En avril et mai 1480, il passe 4 journées à fabriquer une barrière volante à la porte Heurtault qui comporte 3 poteaux de 1,5 toise de long, 2 tirants de bois de 2,5 toises de long, 2 sablières de 2 toises de long, 2 liants de bois et un linteau de huisserie étroit le tout mesurant

3,5 toises (*ACA*, CC 103, f°12v° et 13r°). En octobre 1481, il abat le vieil « argeau » d'un pilier, il aiguise environ 200 « pichons » pour faire les fondations du même pilier, il met des « tienmains » sur les ponts de bois, il clôt les halles, il fait 1 barrière volante neuve à la porte Saint-Denis, il fait le pont-levis de la porte Titery (*ACA*, CC 103, f°21v° à 23r°). Le 8 décembre 1482, il finit d'arracher les « pichons » de l'« argeau » du pilier du côté de la ville (*ACA*, CC 104, f°21).

Le Paige Collas charretier, mercier, juge de la Prévôté d'Amboise : actif de 1468 à 1498, il est un des charretiers qui ne semble pas avoir d'autre métier, travaillant pour la ville comme pour le château. Il est cité pour la première fois dans les délibérations de la ville le 7 février 1468 quand il est décidé entre les gens de la ville et ceux du Petit Fort que depuis la maison Julian Lopin jusqu'à la maison Collas Le Paige sera fait « un bon gros mur » et un portail pour aller au port et qu'il sera financé par les deniers communs de la ville (*ACA*, BB 1, f°39r°).En décembre 1469 dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie il vend : deux milliers et demi d'épingles pour le service de nos dames Anne et Jehanne de France deux jeux de cartes « pour esbattre nosdictes dames » une paire de fines verges de bruyères pour nettoyer leurs robes , huit aunes de ruban pour faire les lacets de leurs cottes une livre de fil d'espinay pour coudre des draps de lit et des chemises et cinq cents de clous pour coudre et attacher la doublure mise aux huis et fenêtres de la chambre (*AN*, KK 68, f°105v° et 106r°). En août 1490, il effectue 288 tours de tombereaux chargés de « terriers » du pied du château aux marais (*ACA*, CC 107, f°25). D'octobre1490 à janvier 1491, il accomplit 872 tours chargés de terriers jusqu'au marais et 60 tours de charroi de sable pour les déverser sur la turcie de la Masse et (*ACA*, CC 108, f°29). En février, il est rémunéré pour avoir acheminé des planches jusqu'à l'arche du bout des ponts de bois de la Loire et pour avoir comblé une fosse que l'eau a creusée au bout des ponts près de l'hôtellerie de la Leuvriere (*ACA*, CC 108, f°41). En 1495, il approvisionne le chantier de la tour de l'Horloge en chaux, sable pierres, carreaux et briques (*ACA*, CC 110, f°31). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, il passe 58 journées avec son charroi à trois chevaux à effectuer des transports pour le chantier et dans le 2e rôle il transporte 15 pieds de pavé et une petite marche (*FSL*, f°96v° et 122r°). En novembre 1497- 1498, il visite les portes et portiers de la ville pour s'enquérir des malades contagieux lesquels on mène hors de leurs maisons (*ACA*, CC 113, f°30). En décembre 1498, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention des maladies (*ACA*, CC 113, f°31). Lepaige Collas l'aisné, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville le 26 août 1457 pour avoir charroyé de la pierre de moellon des faubourgs de la porte Heurtault jusqu'au mur de la tour Féalan et avoir approché des pierres de taille du chantier (*ACA*, CC 81, f°12v°). En 1464, il doit une rente aux ponts sur sa maison sise au Petit Fort qui fut celle de feu Perrenelle, veuve de feu Pierre Boisbonnart (*ACA*, CC 83, f°3v°). En janvier 1467, il est rétribué pour avoir déblayé la douve du Petit Fort des « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 86, f°17r°).

Le Paige/Lepaige Collas l'aisné, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville le 26 août 1457 pour avoir charroyé de la pierre de moellon des faubourgs de la porte Heurtault jusqu'au mur de la tour Féalan et avoir approché des pierres de taille du chantier (*ACA*, CC 81, f°12v°). En 1464, il doit une rente aux ponts sur sa maison sise au Petit Fort qui fut celle de feu Perrenelle, veuve de feu Pierre Boisbonnart (*ACA*, CC 83, f°3v°). En janvier 1467, il est rétribué pour avoir déblayé la douve du Petit Fort des « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 86, f°17r°).

Le Paige Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1471 où il se porte caution d'Yvon Jamet pour la ferme de l'apetissement (*ACA*, CC 94bis, f°4). En 1483, il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit* , p. 341). En 1484, dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, il est cité pour avoir fait des voyages (AN, KK 80, f° 145r°). En janvier 1488, il est rétribué pour avoir mené des vivres à l'ost du roi (*ACA*, CC 106, f°32). De juillet à août 1495 il transporte pour la ville 100 quartiers de pierre de Bourré, charroyé depuis Bléré jusqu'à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°30). En 1495-1496 sur le chantier du château, il effectue avec son charroi à 3 chevaux 63, 8, 5 et 60 journées au cours des 4 rôles. En outre, dans le 3e rôle il cède une vieille maison, un appentis et une cave situées au Petit Fort et une partie de son jardin étant derrière sa maison, au Petit Fort d'Amboise, du côté du talus du château pour la construction de la tour des Minimes (*FSL*, f°96r°, 164r°, 224r°, 225v° et 236r°). En mars 1504, sa veuve est rétribuée pour 43 tours de charroi chargés de pavé et de sable effectués jusqu'aux ponts de pierre pour les paver et pour lester le pont de la Masse prés de la porte Saint-Denis pendant la période de crue (*ACA*, CC 119, f°37v°).

Le Paige Martin : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour l'acquisition par le château et la démolition d'une vieille maison, d'un appentis et d'une cave située au Petit Fort pour construire la tour des Minimes (*FSL*, f°165v°).

Le Paige Philipoin, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1491 pour avoir transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, au droit de Violette, des pieux et des fagots utilisés au« bateys » que l'on construit au dessus des ponts pour faire venir l'eau le long de la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Le Paige Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour avoir taillé en tâche 96 pierres de nervure d'ogives puis 130 autres au cours des 3e et 4e rôles, (*FSL*, f°209r° et 258v°).

Le Paveulx Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en 1486-1487 pour la redevance de 3 quartiers de vigne assis aux crêtes du Châtellier (*ACA*, CC 106, f°3).

Le Pelletier Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 18 juillet 1477 pour avoir livré 3 tombereaux de moellons, en juin et juillet, sur le chantier du pilier de la garde-porte qui a été réparé côté Entrepont, et il effectue 17 tours de charroi de chaux, sable et pierre (*ACA*, CC 100, f°12). En juin et juillet 1477, il réalise 11 journées, avec Estienne Lostellier, à appareiller les ponts de bois de la ville auxquels ils ont mis des « traines » neuves, des « pichons » neufs et plusieurs planches neuves (*ACA*, CC 100, f°14). En juin 1482, il fait un fossé et une haie au bout de la douve du Petit Fort, il réalise 24 tours de charroi chargés de « terriers » qu'il a enlevé du pied de la tour du château (*ACA*, CC 104, f°19). Du 1er juin au 30 septembre 1490, il mène 321 puis 213 tombereaux de « terriers » du pied du château au marais et il effectue 12 tours de charroi chargé de moellon jusqu'à la porte Neuve (*ACA*, CC 107, f°28v°).

Le Pelletier Thenot, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville pour la première fois en 1475 pour avoir fait des chevalets et des lices sur les murs de la ville là où il en fallait et pour en avoir fourni le bois (*ACA*, CC 98, f°20). En janvier 1476, ils sont rémunérés pour 48 toises de « tienmains » réalisés en août précédent, sur les murs de la ville derrière la Boucherie, vers la tour de la porte Galaffre (*ACA*, CC 98, f°29). En avril 1476, leur est payé la totalité des « tienmains » qu'ils font sur les ponts de bois (*ACA*, CC 99, f°14).

Le Pelletier Jehan le jeune, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1470 pour le paiement de 20 journées ouvrées en août 1465 employées à hausser le parapet de la première arche des ponts vers la ville et à faire les latrines de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 91, f°17v°). En 1495-1496, sur le chantier du château, il réalise, au cours du 1er rôle, 65 journées (*FSL*, f°35r°).

Le Pelletier/Lepelestier Jehan/Jehannot (parfois appelé l'esné), maçon : actif de 1452 à 1496, il est l'un des rares maçons présents à Amboise avant l'ouverture des chantiers de Louis XI on le rencontre sur tous les chantiers de la ville, qu'ils soient de réparations ou d'embellissement .Il apparait pour la première fois dans les comptes de la ville en 1452, en travaillant sur le chantier de la Braye où il taille des pierres et maçonne le pilier (*ACA*, CC 78, f°13, f°15, 21r°, 23, 26 et 28r°). En 1455, il œuvre au chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 79, f°14v°). En mai 1457, il construit un pan de mur au Petit Fort entre la porte et le château mesurant 8 toises de long et 3 toises de haut. Il fait venir en juin 100 pierres de taille de Malvau pour les affaires de la ville. (*ACA*, CC 81, f°10v°). En juillet, il fournit 40 tombereaux de moellons de Malvau pour le mur du Petit Fort et 300 pierres de taille de Malvau pour employer au mur neuf au droit de la Boucherie d'Amboise. En août, il fournit 32 tombereaux de moellons pour bâtir le mur neuf prés de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°11r° et 12r°). En 1458, il commande 76 tombereaux de moellons de Malvau pour la réparation du pilier neuf de la grosse tour du pont et il le maçonne en septembre (*ACA*, CC 82, f°15v° et 19r°). En 1464, il remet en état l'extrémité de l'arche de pierre vers la ville et 4 piliers des grands ponts de pierre (*ACA*, CC 84, f°14). En mai 1465, il fait une feuillure au mur de la porte du Guichet Errart pour y loger la barre, il remet en place les corbeaux de pierres de la porte Heurtault qui portent le pont-levis qui ne pouvait plus se fermer, il bouche la porte Titery, la porte St-Simon et la porte Tripière, il creuse le mur de la porte Galaffre pour loger les tourillons du pont-levis, il maçonne une grande ouverture que Jehan d'Estampes, maître d'hôtel du roi, avait fait faire dans le mur de la ville derrière l'hôtel Estienne Doupe (*ACA*, CC 85, f°14). En août 1468 il est réglé de travaux réalisés en août et septembre 1465.pour lesquels il a utilisé 48 pierres de Veretz qu'il a acquises près du maître des œuvres du château, pour faire le mur neuf sur la Masse, étant derrière la maison Philipoin Duboys, seigneur des Arpentiz et achèté à Martineau, « perrier » de Veretz : 4 corbeaux de pierre dure pour les latrines faites sur la 1e arche et 2 grandes pierres de Saint-Aignan pour couvrir les 2 latrines (*ACA*, CC 87, f°12v°). En 1465 il achève de faire le mur et les latrines et hausse les murs fendus du pont étant prés de la Meite ; il refait les créneaux et les canonnières. En 1468 il est chargé de « departir entre les maçons declares au mandement » la somme de 10 livres pour 90 journées ouvrées en 1465 (*ACA*, CC 88, f°2r°) En 1469, il travaille au puits de la porte Titery et à la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 91, f°18). Entre mars et mai, il restaure le puits du carroir, il bâtit le mur du boulevard de la porte Galaffre et il reprend le mur du pont du moulin de la Masse (*ACA*, CC 93, f°9r°). En mai 1471, il passe 23 journées au Petit Fort à tailler des pierres et faire le puits (*ACA*, CC 94, f°) Entre août et novembre 1471, il taille des pierres pour le pilier de la Braye que l'on voulait réparer et il fait les « estanches », il refait à neuf le puits de la porte Titery qui était fendu et il fait la

cheminée de la garde-porte des ponts, il la rebrique et dispose 2 corbeaux qu'il a taillés (*ACA*, CC 93, f°16v°).). En août 1472, il travaille 12 journées au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°13v°). En 1474, il effectue 7 journées à remettre en état le pilier du bout des ponts de pierre vers la croix (*ACA*, CC 97, f°16v°). En janvier 1476, il passe une journée à maçonner les encoches des « tienmains » faits par Thenot Lepelletier et Benoist Foucault, charpentiers, sur les murs derrière la Boucherie (*ACA*, CC 98, f°27). En 1477, il est occupé 4 jours à réparer le puits du faubourg Saint-Denis pour lequel il fournit une pierre de taille employée à la margelle (*ACA*, CC 100, f°21). Le 18 juillet 1479, il réalise un gros mur mesurant 8 toises au carré et 2 gros piliers pour faire le portail entre la ville et le Petit Fort sur le port de Loire et le 6 août 1479, il achève le portail du Petit Fort vers la rivière dont la voûte et l'arc sont fait en pierre de taille du Bas-Lussault et l'épaisseur en pierre de Saumur (*ACA*, CC 101, f°13v°). En 1481, il ferme en maçonnerie les halles vers le château, il fait un escalier de pierre pour monter sur les murs derrière la Boucherie, il clôt de maçonnerie autour de la porte du Petit Fort, il restaure le contre-feu et le foyer de la maison Marie Pelé où les gens de la ville font le guet de nuit et il en fournit les matériaux (*ACA*, CC 103, f°16). En septembre 1481 il a restauré les 2 murs qui supportent la barrière volante de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 103, f°20v° et 21r°). En octobre 1481, il transporte 9 tombereaux chargés de sablon des grèves à « l'atellier » fait pour ledit pilier (*ACA*, CC 103, f°21r°). En septembre 1482, il restaure l'angle du mur du pilier de la Braye que les charrettes avaient endommagé, il remet en état le parapet des ponts de pierre en réutilisant 2 ou 3 grandes pierres que les charrettes avaient arrachées, il achève la petite garde-porte neuve joignant la porte de l'hôtel Leguenays, il remet en place 6 grandes pierres de taille tombées du pilier de pierre qui soutient l'arche du grand moulin des ponts de la Loire (*ACA*, CC 104, f°26). En décembre 1482, il travaille 4 jours à boucher une brèche au mur de la rue des Tanneries qui joint le pont fait par Estienne Lostellier au travers de la Masse, au dessus des tanneries et qui a nécessité une pippe de chaux, 4 tombereaux de sable et 4 tombereaux de pierres de moellon (*ACA*, CC 104, f°31). En 1486-1487, il détient un quartier de vigne assis au clos surplombant le faubourg Saint-Denis (*ACA*, CC 106, f°2). En 1491, les archives font état de son testament (*ACA*, CC 108, f°17).

Le Pelletier/Pelletier Guillaume, menuisier, charpentier : actif de 1471 à 1511, il fait partie des menuisiers importants de la ville et travailla pour le château en 1495-1496 ; parfois il intervient en tant que charpentier. Il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1471 pour un grand-vantail de bois qu'il a réalisé à l'entrée de la voûte qui passe sous l'église Saint-Simon par laquelle on va aux grèves de la rivière (*ACA*, CC 92, f°16). En mars 1471, il est rétribué pour une potence de bois mise devant la barrière volante des grands ponts, pour un huis fait pour l'huisserie qui est sur les murs au-dessus de l'église St-Simon, pour avoir cloué des planches dans l'escalier passant au-dessus de la porte, fabriqué un panneau de bois enchâssé à la barrière de la porte, fait 1 huis pour l'entrée de la tour de dessus le pont de Saint-Denis et 1 autre huis, 1 « accoudoir », 1 grande fenêtre et 2 colombes mis à la garde-porte, et pour avoir réalisé 2 selles (*ACA*, CC 93, f°9r°). En janvier 1472, il travaille aux « estanches » au pilier de la Braye des ponts de la Loire, CC 93, f°22). En novembre 1487, il fournit et pose 23 toises de soliveaux pour planchéier le grenier à sel de la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°30). En 1495-1496, sur le chantier du château, il réalise 62, 67 et 46 journées au cours des 3 premiers rôles (*FSL*, f°75r°, 136v° et 206r°). En juin 1500, il œuvre à la réparation du pont de la Masse devant la maison Bourgeau qui nécessite 7,5 toises de planches (*ACA*, CC 115, f°16). En novembre 1503, il démonte et relève la charpente du pavillon du puits du carroir Saint-Denis où il emploie 4 toises de gros soliveaux pour faire les « seulles » et « liens » et il répare le pont de la Masse près de la porte Galaffre où il utilise 9 toises de gros bois de réemploi (*ACA*, CC 118, f°29). De mars à juillet 1504, il fournit et utilise 12 toises de soliveaux pour faire des « pichons » pour réparer les ponts de la Masse et 6 toises de bois carré pour mettre au point l'engin de la ville pour battre les « pichons » du « bateys » étant près des grands ponts (*ACA*, CC 119, f°31v°). En avril 1505, il livre 13 toises de bois carré pour faire des « chevallets » aux grands ponts (*ACA,* CC 120, f°33). En mai 1505, il exploite 45 toises de bois carré pour réparer les grands ponts de bois (*ACA*, CC 120, f°33v° et 34v°). En juillet 1506, il fait des « tienmains » près du portail Saint Simon, et utilise 17 toises de bois de colombages pour faire les barreaux près du portail Saint-Simon du côté des grèves, au lieu et place où étaient les barreaux qui ont été enlevés par la veuve feu Pierre Morin et ses gens (*ACA*, CC 121, f°34v°-35r°). En février 1507, il met 1 « traine » de 3,5 toises de long, d'1 pied et 2 doigts de côté au pont de la porte Titery (*ACA*, CC 122, f°44r°). En septembre 1507, il emploie 20 toises de colombages aux ponts des portes Titery et Saint-Denis (*ACA*, CC 122, f°29r°). En juin 1511, il utilise 1 pièce de bois de 3,5 toises de long et d'1 pied 3 doigts de côté pour faire un « chevallet » aux grands ponts de bois de Loire (*ACA*, CC 124, f°32r°).

Le Predel Grelin Jehan, barilleur d'échansonnerie : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en 1483 et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Le Prince Pierre, maréchal : en 1495-1496 il apparaît dans le compte du château au cours des 1er et 2e rôles, où il fournit 1 600 pointes de marteaux pour les maçons puis 750 autres pointes qui sont payées à sa veuve (*FSL*, f°90v° et 152v°).

Le Riche Jehan, menuisier : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, pour 18 journées (*FSL*, f°157r°).

Le Riche Pierre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour avoir livré 5 pieds de bois d'aulne dont on doit faire un « engin » au grand puits neuf du logis des Sept Vertus (*FSL*, f°214v°).

Le Roger Pierre, officier et écuyer de cuisine : dans les délibérations de la ville en janvier 1467, la reine fait demander aux élus qu'il soit « franc de taille comme ses autres officiers » (*ACA*, BB 1, f°112v°).

Le Roy Guillaume, archer de la garde ; En 1494 il détient 2 parcelles aux Marais (*ACA*, CC 109, f°13)

Le Roy Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir travaillé du 14 avril au 27 mai sur le chantier de réédification de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 109, f°24).

Le Royer Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1450 pour un arpent de vigne qu'il détient au clos de Vérine (*ACA*, CC 76, f°7r°). En 1493-1494, il vend des planches récupérées des ponts (*ACA*, CC 109, f°20).

Le Royer Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en 1503 pour la redevance de sa maison située dans la rue des Tanneurs, attenant par une longueur à celle de Colin L'Archer (*ACA*, CC 118, f°7).

Le Royer/Royer /Leroyer Robin/Robinier: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en novembre 1482 pour avoir baillé et livré partie des 50 setiers d'avoine que la ville a donnés à Jehan Bourré seigneur du Plessis pour le remercier de la peine qu'il a prise pour obtenir du roi les lettres patentes de l'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 104, f°39). Dans les comptes de la ville en août 1487 pour avoir convoyé l'artillerie du roi en Bretagne (*ACA*, CC 106, f°42). En 1490-1491, il détient 3 places sur les marais (*ACA*, CC 108, f°11). En 1502-1503, de même (*ACA*, CC 118, f°13). En mai 1500, il porte des lettres au roi (*ACA*, CC 115, f°11). En 1504-1505, est citée sa veuve (*ACA*, CC 112, f°14).

Le Royet Cardin : il est cité dans les comptes de la ville en février 1471 pour s'être porté caution d'Yvon Jamet fermier de l'apetissement (*ACA*, CC 94bis, f°4).

Le Sceure Moriçon, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 4 août 1485 pour avoir travaillé, la semaine du 27 juillet, 4 journées au boulevard de la porte Galaffre (*ACA*, CC 105, f°21v°). En août, il est rétribué pour 5 journées effectuées sur le même chantier (*ACA*, CC 105, f°23).

Le Sellier Martin, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en février 1504 pour avoir découvert la perrière de Lussault afin d'en tirer du pavé pour le carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v° et 30bisr°).

Le Tart Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en juin 1511 pour avoir secondé les charpentiers qui travaillent à la réparation des grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 124, f°31r°).

Le Tourneux Guillaume, menuisier : il figure dans les comptes de la ville en 1465 pour avoir fait 25 « tapons » pour les canons et couleuvrines de la ville (*ACA*, CC 88, f°1v°).

Le Vanneur/Levasseur Loys, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 20 juillet 1472 pour avoir fait les « estanches » et servi les maçons travaillant au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Le Vieil Jehan, sergent verdier de la forêt d'Amboise : il figure dans les comptes de la ville le 2 décembre 1482 pour avoir fait couper et apporter 6 charrettes de grosses et longues perches commandées par le capitaine d'Amboise afin de faire des lices le long du chemin de la « poterne » du château jusqu'au Clos-Lucé (*ACA*, CC 104, f°25).

Lebeau Colas, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1497 pour avoir travaillé sur le chantier des ponts de pierre de la Loire à réparer les piliers et les « argeaux » et à remettre en état les grands ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24v° et 25).

Lebec Jehan : il est cité dans les comptes de la ville le 13 novembre 1498 pour avoir visité les portes et portiers de la ville et s'être enquis des malades contagieux pour les mener hors de leur maison (*ACA*, CC 113, f°30). En décembre 1498, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention des maladies (*ACA*, CC 113, f°31).

Lebec/Leber Nycolas : il est cité dans les comptes de la ville le 20 mars 1487 pour un voyage à Tours afin d'examiner avec le roi les franchises de la ville (*ACA*, CC 106, f°40). En 1490-1491, il est enquêteur pour le roi (*ACA*, CC 108, f°10).

Lebelle Jehan, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château au cours des 3 premiers rôles, où il effectue 65, 69 et 62 journées (*FSL*, f°48v°, 113r° et 181r°). Dans les comptes de la ville, en septembre 1499, il seconde les maçons qui ont réparé les arches des grands ponts de pierres près des moulins et rehaussé le mur près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 114, f°23).

Leber Collais : il apparait pour la première fois dans les comptes de la ville en juin 1475 pour un voyage à la Rochecorbon vers le capitaine des francs archers de Touraine à qui il apporte des lettres de réclamation des habitants de Tours et d'Amboise pour négocier une diminution du nombre de 12 francs-archers que la ville doit envoyer et habiller (*ACA*, CC 98, f°29). En décembre 1479, il se déplace à Montrichart pour voir les contrôleurs des grenetiers et obtenir une diminution de l'augmentation des 2 setiers de sel par quarteron, qu'ils prenaient aux manants d'Amboise (*ACA*, CC 101, f°18) En 1480, il fait partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, qui vaque à Tours 6 et 7 jours en février (*ACA*, CC 102, f°30 r°-v°).). En avril, il part à la rencontre du roi pour obtenir 2 mandements concernant l'entretien de la ville (*ACA*, CC 102, f°27). En décembre, il va à Tours solliciter du roi une diminution de la commission de 370 ℓ. t. pour le charroi de l'artillerie (*ACA*, CC 102, f°31). L'anné suivante 1481 les négociations pour l'affranchissement de la ville continuent (*ACA*, CC 103, f° 30r°-v°)

Leber/Laber René : il est présent en 1511 lors d'une assemblée à Tours avec le roi pour se faire rembourser du *Mystere de la Passion* (*ACA*, CC 124, f°42v°).

Leberton Pierre, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1465, pour avoir réalisé une herse à la porte du Petit Fort, désassemblé le pont de la porte Heurtault et l'avoir remonté, barré l'huis de la porte Heurtault et avoir utilisé 2,5 toises de planches de réemploi pour faire un fléau à la barrière de la porte Heurtault (*ACA*, CC 85, f°9v°), il remplace les flèches du pont-levis des ponts de pierre près de la grosse tour des ponts, commence une barrière tournante sur pivot et la barrière volante de la garde-porte des ponts et répare le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 85, f°10v°-11r°) le 12 mai 1465 il est rétribué pour avoir changé les verges du pont de la porte Galaffre. Il commence la palissade du Petit Fort entre la maison de Julian Lopin et celle de Collas Le Paige et met en place un boulevard de gros pieux en la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°12).

Lebourrier André : il est cité dans les comptes de la ville le 28 janvier 1488 pour avoir conduit jusqu'à Tours 300 pelles pour l'ost du roi à Nantes (*ACA*, CC 106, f°39).

Lebredif Collas, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville le 30 octobre 1466 pour avoir battu 14 « pichons » dans la Loire et transporté 6 « traines » et 3 « chapeaux » de bois pour les ponts de Loire (*ACA*, CC 86, f°14v°).

Lebreton/Le Breton Jehan, paveur : il apparaît dans les comptes de la ville en mai 1490 pour avoir relevé et reposé 24 toises de pavé depuis l'image Notre-Dame de la Meyte jusqu'au pont-levis des ponts de pierre et posé 12 pippes de pavé le long de la maison de ville (*ACA*, CC 107, f°17). En février 1491, il est rétribué pour 27 toises de pavé posées au bout des ponts de la Loire (*ACA*, CC 108, f°24) ; en novembre et décembre 1491, il pave 12 toises au carroir (*ACA*, CC 108, f°46).

Lebreton/Leberton Yvon, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 28 août 1474 pour 17 journées employées à préparer le mortier et à servir les maçons au pilier des ponts de pierre côté Entrepont (*ACA*, CC 97, f°16v°). Le 8 juin 1475, il est rétribué pour la même tâche à l'une des arches de pierre des ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°16). En mai 1482, il fait un fossé et une haie au bout de la douve du Petit Fort, depuis le mur de séparation avec la ville jusqu'à la rivière et fournit d'épines, pieux et « autres choses nécessaires » (*ACA*, CC 104, f°19).

Lecharpentier Jehan : dans les comptes de la ville en 1455 il vend une pièce de gros bois carré de 3 toises de long pour faire une éponge afin d'assécher les « estanches » (*ACA*, CC 79, f°11r°).

Lechassier Michau : il est cité dans les comptes de la ville le 27 septembre 1471 pour avoir livré 200 pieux dont 100 de 2 toises de long et 100 de 8 pieds de long, 400 toises de bois scié et 100 toises de bois de réemploi pour faire les « estanches » au pilier de la Braye des ponts que l'on voulait réparer et pour d'autres réparations des ponts (*ACA*, CC 93, f°15).

Leclerc Alain, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 65 journées (*FSL*, f°54r°).

Leclerc Jehan : en 1470, dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, il reçoit 6 écus valant 8 ℓ. 5 s. t. pour les distribuer aux maçons qui travaillent dans la chambre de madame de Combronde (*AN*, KK 62).

Leclerc Macé, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 31 journées (*FSL*, f°76v°).

Lecompte Jehan, serrurier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 11 août 1463 pour une clef faite à la serrure du pont de la porte Heurtault, 2 gonds mis à la porte qui est derrière l'hôtel Macquain, pour avoir réparé le « courreil » et la serrure et avoir fourni le plâtre (*ACA*, CC 82, f°10r°). En avril 1470, il confectionne une clef pour la porte Tripière et change les gardes de la serrure, il déferre et referre l'huis qui est sous la voûte de l'église de Saint-Simon ; à la porte Heurtault il remet en état la serrure du pont-levis et exécute 20 loquets pour la barrière, il révise la serrure et répare le « coureil » de la porte Titery et fabrique une chaînette de fer servant à retenir l'une des portes de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 92, f°9v°). En août 1471, il fait une clef à la serrure de la poterne des ponts d'Amboise qu'il révise ainsi que d'autres serrures sur les grands ponts et il met en œuvre 55 livres de fer en 2 grandes vertevelles pour la contre-porte de la voûte passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 93, f°14).

Lecompte Robin manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 9 mai 1506 pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32v°).

Leconte Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1506 pour 45 toises de bois destinées à remettre en état les ponts de la Masse que les crues ont ébranlés près des portes Heurtault, Titery, Neuve et Galaffre (*ACA*, CC 121, f°40v°-41).

Lecureu/Lecurieux Jehan : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3e et 4e rôles, pour avoir livré 5 rotées de bois utilisées à chauffer les étuves du château puis 4 rotées de bois et 6 fagots « pour chauffer le fourneau auquel ledit couveux mect les œufs pour couvez » (*FSL*, f°227v° et 280v°).

Ledain Robinet, orfèvre demeurant à Paris : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, pour 2 chopinettes d'argent doré serties d'une pierre rouge, ouvrage de Venise, pour servir à la chapelle du Sépulcre du château (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 282).

Ledesert : page du dauphin : page du dauphin : il est nommé dans le compte de l'argenterie du dauphin pour une paire de bottes qui lui a été faite (*AN*, KK 228-229).

Ledru Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 10 décembre 1470 pour avoir effectué 6 journées à tailler et asseoir des pierres sur les parapets des ponts de pierre vers la maison Jehan Eveillard au bout des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 92, f°112v°).

Leduc Michau, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1511 pour avoir aidé les charpentiers à réparer les grands ponts de bois (*ACA*, CC 124, f°31°).

Lefeuvre/Lefevre Jehan, tapissier ordinaire du roi, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il est rétribué pour la façon d'un ciel de tapisserie de menue verdure, servant dans la chambre de madame de Bourbon, pour 2 rubans de soie mis aux 3 rideaux de taffetas du ciel, pour 75 boucles de fer blanc et pour de la corde et du fil à tendre les rideaux, pour la façon d'un autre ciel et pour le rembourser du paiement de plusieurs journées d'hommes passées à tendre dans les chambres et galeries et contre les murs des deux cours du château, plusieurs grandes pièces de tapisserie à personnages et des tapis velus lors de la venue de monsieur et madame de Bourbon (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.,* p. 275-276). Il confectionne aussi 2 grands pavillons de damas gris et jaunes, 2 autres pavillons moyens dans le même damas, 1 ciel de satin vert et 1 rideau de taffetas vert, servant à l'oratoire du roi, 1 pavillon de taffetas rouge pour la chambre de madame de Guerche, 1 autre pavillon rouge et rond, 2 rideaux de même soie, servant en la chapelle du sépulcre du château et la garniture d'un tour de lit de damas gris et jaune pour le roi (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.,* p. 298). Dans le compte de construction du château de 1495-1496 il perçoit 120 ℓ. t. pour avoir, au cours du 2e rôle, ôté les armoiries de *la destuction de Troyes et Reims* et fait un soleil en chaque pièce de la tapisserie, il répare et double plusieurs pièces d'autres tapisseries vieilles ou neuves et fournit partie des étoffes nécessaires. Il est remboursé de 1 400 crochets de fer pour tendre les tapisseries et du salaire des 2 hommes qui ont transporté d'une salle à l'autre, la tapisserie apportée de Naples (*FSL*, f°149v°& 166r°). En 1495, il figure comme tapissier du dauphin, dans le compte de l'argenterie du dauphin Charles-Orland et coud un pavillon de fine toile servant à la chambre du dauphin (*AN*, KK 228-229, f°69, 70 et 80). Les tapis et tapisseries d'Amboise rassemblés dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne sont « baillées en la charge et garde de Jehan Lefevre ». Il en a par ailleurs doublé un grand nombre (*BnF*, ms. fr. 22335, p.1-3, 9-10, 147 à 172 et 181 à 191).

Lefevre Berthran, maçon : il figure dans les comptes de la ville en juillet 1496 pour avoir œuvré à la maçonnerie de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°25).

Lefevre Macé, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 65, 68, et 9 journées au cours des trois premiers rôles (*FSL*, f°43v°, 108r° et 175r°). Dans les comptes de la ville en juillet 1496 il œuvre à la maçonnerie de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°25).

Lefranc Anthoine, élu :il apparaît dans les comptes de la ville en février1480 comme faisant partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, qui vaque à Tours 7 et jours 6 en février (*ACA*, CC 102, f°30) et en avril il est chargé d'obtenir du roi 2 mandements concernant l'entretien de la ville (*ACA*, CC 102, f°27). En janvier 1481, il est défrayé d'un voyage de 2 jours à Tours avec Pierre Pasquier aux fins d'obtenir de la chancellerie du roi un mandement pour que les dépenses faites au profit de la ville soient allouées dans les comptes comme employées à la fortification (*ACA*, CC 102, f°29).

Lefranc Cardin, charretier : l'un des rares charretiers à ne pas exercer d'autre profession. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1476 à 1483. Il apparaît dans les comptes de la ville le 30 novembre 1476, pour 5 tours de charroi effectués en octobre pour transporter des planches aux grands ponts, et aux ponts des portes Heurtault et Galaffre et 1 « traine » depuis le port jusqu'au pont de la Braye (*ACA*, CC 99, f°21). En janvier 1480, il est rémunéré pour 9 tours de charroi chargés de pierres de la carrière de Violette, amenés jusque sur les ponts pour remplir les « argeaux », pour un tour de charroi chargé de chaux jusque sur le pont de la Braye pour remettre en état le contre-feu de la garde-porte des ponts de bois de la Loire, pour 5 tours de charroi réalisés pour apporter des planches qui étaient derrière l'église de Saint-Simon, pour 1 tour de charroi chargé de bois scié apporté à Estienne Lostellier pour être utilisé aux latrines récemment faites près de la grosse tour du pont, pour 5 tours de charroi chargé de planches menés jusqu'au pont de la porte Heurtault, pour 2 tours de charroi chargé de sable pris aux grèves et 1 tour de charroi chargé de pierres du port d'Amboise jusqu'à la porte Heurtault (*ACA*, CC 101, f°22). En 1483, il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et reçoit 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341). Le 8 décembre 1483, il est cité comme charretier de l'écurie de la reine et perçoit ses gages de 7 ℓ. t. par mois soit la somme de 21 ℓ. t. desservis durant les trois mois d'octobre novembre et décembre 1483 (*AN*, KK 69, f°94).

Lefranc Florentin : il est cité dans les comptes de la ville le 28 janvier 1488 pour avoir conduit jusqu'à Tours 300 pelles pour l'ost du roi à Nantes (*ACA*, CC 106, f°39).

Lefranc Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1511 pour avoir travaillé à la réparation des latrines sur la Loire, et battu des « pichons » depuis la porte Tripière jusqu'au pavé proche pour retenir les terres et le pavé (*ACA*, CC 124f°28 et 29). En mai 1511, il seconde les charpentiers qui ont refait les latrines des ponts et travaillé au pont étant derrière l'église Neuve et il comble une grande fosse près du pont de la Loire (*ACA*, CC 124, f°30v° et 31). En juin il aide les charpentiers sur le chantier des grands ponts de bois ; (*ACA*, CC 124, f°31). En août il est sur le même chantier ainsi qu'à la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 124, f°36v°-37°). En septembre, il y bat de grands « pichons », il aide à mettre des « traines » et « chevalets » et à arracher les vieux pieux (*ACA*, CC 124, f°36).

Lefranc Pierre, fermier de l'apetissement du Petit Fort : il est cité dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour la redevance d'une vigne à Belle Poule (*ACA*, CC 75, f°4v°). En 1451-1452, il est fermier de l'apetissement du Petit Fort (*ACA*, CC 78, f°8r°). Puis en 1458 (*ACA*, CC 82, f°8r°), et de 1464 à 1467 (*ACA*, CC 84, f°8r°), (*ACA*, CC 85, f°8r°), (*ACA*, CC 86, f°8r°) et (*ACA*, CC 89, f°8r°).

Lefranc Pierre, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 2 juin 1523 pour avoir travaillé à la réparation d'un des piliers de la Loire (*ACA*, CC 125, f°57r° et 60v°).

Lefranc Pierre, tanneur : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour la location d'une place des marais (*ACA*, CC 108, f°14r°). En 1498-1499, il loue le portail de la tour de l'Horloge et l'ouvroir qui est dessous (*ACA*, CC 114, f°17).

Legay Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1504-1505 pour la location d'une chambre de la grosse tour du pont, à la charge de curer les latrines de la rue et les ponts depuis la porte de la chapelle de la Meyte jusqu'à la Braye (*ACA*, CC 120, f°20). Il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 65 journées (*FSL*, f°41v°).

Legay Jehan, manœuvre : Dans les comptes de la ville le 26 juillet 1468, il est payé de journées passées au service des maçons au mois d'août 1465 pour divers travaux de la ville (*ACA*, CC 88, f°1r°)

Legay Laurens, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 9 mai 1506 pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de Madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32v°).

Legier Jehan, « perrier » demeurant à Limeray: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 3 août 1472 pour avoir livré 50 pierres dures de Limeray pour le chantier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°12v°). En août et septembre1473 il livre 150 pierres sur le chantier des ponts de la vieille Loire pour réparer les piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 96, f°13 et 16). En juin 1474, il vend 50 pierres dures de Limeray pour employer aux ouvrages de la ville (*ACA*, CC 97, f°12). Le 10 août, 200 pierres dures pour le même usage (*ACA*, CC 97, f°15). En janvier 1475, 100 pierres de Limeray destinées à réparer la voûte et les piliers de la grande voie du moulin des ponts (*ACA*, CC 97, f°23r°). En octobre, il vend 23 pierres de Limeray pour parachever l'arche devant les grands moulins des ponts (*ACA*, CC 98, f°22). Du 1er mars au 16 novembre 1496, il livre 25 quartiers de pierres de Limeray pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°32v°) et en septembre, 6 sentines de moellons pour la réparation des grands ponts de pierre (*ACA*, CC 111, f°25). De septembre à octobre 1497, il vend 8 sentines de moellon et 50 quartiers de pierre de Malvau pour la réparation des piliers et des « argeaux » des ponts de la Loire (*ACA*, CC 112, f°26). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il figure dans le 1er rôle pour 725 quartiers de la carrière de Malvau, pour 40 sentines de moellons de Malvau pour 760 quartiers de pierre de Bourré et pour 16 grands blocs de pierre de Limeray ; dans le 2e rôle, il vend 775 quartiers de pierre de Malvau, 50 demi quartiers de pierre de Limeray, 1,25 toise de pavé de Limeray, 100 quartiers de pierre de Bourré, et 28 sentines de moellons de Malvau. Il passe une journée à transporter du bois d'aulne au château pour le puits du logis des Sept Vertus et 3 jours à mener du bois au pont des Fougeraiz qu'on refait pour le plaisir du roi. Dans le 3e rôle, il vend 58 sentines de moellons et 300 quartiers de pierre de Malvau. De plus il « cure et nectoye en tache les deffences de la tour que on fait de present auditchastel devers le petit fort »et abat les maisons acquises au Petit Fort « des Hoirs feu Guillaume Le Paige et et maistre michel gallier estant pres ladite tour ». Dans le 4e rôle il vend 970 quartiers de pierre de Bourré, 500 quartiers de pierre de Malvau, 16 sentines de moellons de Malvau et il passe 7 journées avec sa sentine à apporter du sable (*FSL*, f°62, 118v°-119r°, 199r° et 253v°).

Legier Pierre, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, pour 22 pierres parpaings et 9,5 blocs de pierre de Saint-Aignan (*FSL*, f°253r°).

Legier Robin, couvreur : il est cité dans les comptes de la ville en mars 1494 pour avoir couvert le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 109, f°23).

Legros Pierre, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en août 1465, pour avoir aidé les maçons à rehausser les murs près de la tour du pont et à reboucher et reparementer la brèche de l'arche (*ACA,* CC 88, f°2r°).

Legrox Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1505 pour avoir travaillé du 5 février au 21 avril sur le chantier de réparation du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30).

Leguenays Collas, nautonier demeurant entre les ponts d'Amboise : nautonier avisé de la ville actif de 1449 à 1474, il conduit toutes les interventions des nautoniers visant à entretenir les ponts, fournissant son chaland, son engin et les cordages pour le battage des pieux. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 27 décembre 1449 pour le paiement du cens d'une arche des ponts de la vieille Loire, côté Entrepont, qu'il détient (*ACA*, CC 75, f°6v°). En 1452, il réalise le « bateys » afin de détourner l'eau du pilier de la Braye de la Loire et transporte de la pierre de la carrière de Tortecoue pour le réparer (*ACA*, CC 78, f°12r° et 29). Du 10 juillet au 6 septembre 1452, il loue ses services, sa sentine et son engin pour planter les pieux des « estanches ». En l'année 1455, c'est avec son chaland et son engin que sont battus les pieux mis à soutenir la grosse tour du pont et à faire les « estanches » du pilier (*ACA*, CC 79, f°15v°). En 1458, il intervient avec son matériel aux ponts de bois de Loire, pour battre les « pichons » (*ACA*, CC 82, f°10r°). Du 11 août au 25 septembre 1458, toujours avec son matériel, il travaille au pilier neuf situé prés de la grosse tour de la Loire où il bat les « pichons » faisant les fondations du pilier ainsi que les pieux des « estanches », pour détourner l'eau. Aux ponts de bois, il place 2 « pichons » ferrés pour étayer le pont qui s'était rompu (*ACA*, CC 82, f°18r°). En 1463, il travaille à l'« argeau » du pilier d'entre la petite Braye et la grande Braye des ponts de la Loire à battre les pieux (*ACA*, CC 83, f°10v°). Le 12 avril 1464, il est nommé maître d'œuvre du chantier du « bateys » fait devant le Petit Fort où il s'emploie jusqu'au 23 juin 1464 ; il fournit son chaland, une sentine, un mouton, un câble et tous les cordages (*ACA*, CC 84, f°11r° et 12). Du 22 octobre au 16 décembre de la même année, il achève de faire l'« argeau » » du pilier de la tour du pont (*ACA*, CC 84, f°17v°). En 1466, il intervient sur deux chantiers, le pont dormant de la porte Saint-Denis où il, plante 7 « pichons » neufs et en octobre, et les ponts de Loire pour battre 14 « pichons », pour lesquels il fournit engin, mouton et cordages (*ACA*, CC 86, f°11r°). En décembre 1467, il opère à la douve d'entre le Petit Fort et la ville où il bat les pieux en fournissant son matériel et aux ponts de bois pour les débarrasser des bois flottants (*ACA*, CC 87, f°22v°). Le 7 février 1469, dans les délibérations de la ville, il est décidé qu'« il aura a

perpétuité l'arche des ponts de la vieille Loire dont il paiera cinq solz de rente par an a la ville et la fera paver par dessus et la tiendra par le dessoubz en bonne reparacion » (*ACA*, BB 1, f°39 r°). En décembre 1470, il est rémunéré pour avoir travaillé aux ponts (*ACA*, CC 92, f°13). En 1471, il travaille 17 journées à battre les « pichons » aux ponts de bois et à l'« argeau » du pilier de la Braye où il a apporté son engin avec son chaland et 11 journées à clouer les planches des « argeaux » (*ACA*, CC 93, f°21 et 23). En 1472, entre le dernier jour de juin et le 24 juillet, il effectue 3 journées au pilier de la Braye à faire les « estanches » avec son chaland et son engin (*ACA*, CC 95, f°20r°). En mars1474, il effectue 30 tours de charroy pour apporter du sable et du pavé depuis son port jusqu'au pilier de la garde porte et en octobre il fait 36 tours de chaux sur les ponts et ailleurs et transporte aux ponts une pièce de bois carré de 3,5 toises de long et 1 once de chaux pour sceller le pavé sur le pilier large pour (*ACA*, CC 97, f°21v° 22° et 24-25).

Leguenays Denis, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les délibérations de la ville où sa maison sert de point de repère sur la Masse, à côté du moulin de l'Aumône : « Pour faire une maison qu'ilz veulent faire sur la Masse entre la maison Denis Leguenays et la maison du Molin » (*ACA*, BB 1, f°45r°). Le dernier jour de janvier 1470, il est rémunéré pour 60 journées ouvrées à partir du 5 août 1465 à organiser le travail des « bessons » et manœuvres qui font les douves des grèves de la Loire, le long de la muraille et pour leur avoir porté et fait porter du vin et autre choses dont les édiles de la ville supportaient la dépense (*ACA*, CC 91, f°17v°). En 1473, avec d'autres il loue ses services et sa sentine pour apporter les matériaux aux 2 piliers des ponts de pierres qu'on répare et pour avoir transporté dans sa sentine 6 grosses pierres de Malvau jusqu'aux grèves, à l'atelier des piliers (*ACA*, CC 96, f°18v°).

Leguenays Gillet, nautonier, fils de Collas Leguenays demeurant entre les ponts d'Amboise : ; nautonier avisé d'Amboise, il participe à la plupart des interventions des nautoniers pour les réparations des grands ponts il apparaît pour la première fois le 6 septembre 1467 dans les comptes de la ville pour avoir récupéré dans la Loire les pierres de taille qui étaient tombées des piliers des ponts lors de la crue de l'hiver (*ACA*, CC 87, f°18r°). Le 28 décembre 1470, il est rétribué pour avoir en octobre ôté les bois flottants qui s'étaient amassés au niveau des « pichons » des ponts de bois (*ACA*, CC 92, f°13). Le 24 janvier 1472, il est rémunéré pour avoir planté les pieux de « l'argeau » du pilier de la Braye et pour 7 journées occupées à apporter de la terre dans sa sentine pour colmater les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°23). En 1472, il se porte caution de Jehan Marrier pour la ferme de l'apetissement (*ACA*, CC 94, f°1). Le 1er décembre, il travaille au pilier de la Braye sous la direction de son père, Colas Leguenays Il apporte de la terre et du fumier pour faire les « estanches » (*ACA*, CC 95, f°20r°). Le 2 octobre 1476, il passe 4 journées à ficher des pieux pour réparer les 2 grands « argeaux » des grands ponts du côté de la ville que les glaces avaient endommagés (*ACA*, CC 99, f°19). En février 1478, il effectue 18 journées avec sa sentine et son chaland au « bateys » que l'on commence à faire en amont des ponts dans la Loire pour diriger l'eau vers la ville (*ACA*, CC 100, f°21). En janvier 1481, il met des « pichons » devant les vieux piliers pour empêcher que les glaces les endommagent (*ACA*, CC 102, f°24 et 25). En 1481, il plante les « pichons » de l'« argeau » neuf et aide avec sa sentine et son engin (*ACA*, CC 103, f°29).

Leguenays Guillaume, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1435 pour des travaux non précisés (*ACA*, CC 74, f°7v°).En 1449 sont cités les hoirs de feu Guillaume Leguenays « pour le surplus de ladite isle de Cherdasne seant entre lesdits ponts derrière lostel dudit Guenays » (*ACA*, CC 75f°1r°)

Leguenays Jehan, nautonier, fils de Collas Leguenays demeurant à Amboise : actif entre 1449 et 1481, nautonier avisé de la ville, il participe à la plupart des interventions des nautoniers pour les réparations des grands ponts. Il il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en novembre 1449, pour avoir contribué à battre des pieux pour les fondations.des murs à la « brèche Cormeray », et y avoir apporté 50 sentines de sablon et 200 pierres de taille de Malvau (*ACA*, CC 75, f°18r°). En 1455, il transporte dans sa sentine des pierres pour faire les « estanches » du pilier qui soutient la grosse tour du pont (*ACA*, CC 79, f°15r°). En septembre 1458, il aide à battre les pieux et apporte des fagots et de la terre pour les « estanches », et des pierres pour maçonner le pilier proche de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°12v°). Le 24 août 1463, il travaille à ficher les pieux dans « l'argeau » du pilier d'entre la petite Braye et la grande Braye des ponts de la Loire (*ACA*, CC 83, f°10v°). En mai et juin 1464, il besogne au « bateys » à battre les pieux (*ACA*, CC 84, f°12v°). D'octobre à décembre 1464, il achève de faire « l'argeau » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 84, f°17v°). En septembre 1467, il récupère dans la Loire des pierres de taille qui étaient tombées des piliers des ponts lors des crues hivernales (*ACA*, CC 87, f°18r°). En décembre 1470, il est rétribué à battre les pieux avec son père Collais Leguenays (*ACA*, CC 92, f°13). En janvier 1472, il est rémunéré de 13 journées à battre les pieux de « l'argeau «du pilier de la Braye et de 7 journées à apporter de la terre dans sa sentine pour colmater les « estanches », (*ACA*, CC 93, f°23). En octobre 1474, il plante 6 gros pieux, remplace et cloue les planches aux deux « argeaux » des piliers des ponts proches de la ville (*ACA*, CC 97, f°22r°-25r°). En octobre 1476, il répare les ponts de la Loire (*ACA*, CC 99,

f°19). En janvier 1481, il aide les charpentiers, et met en place des « pichons » devant les vieux piliers des ponts de bois pour les protéger des glaces (*ACA*, CC 102, f°24-25). En septembre 1481, il passe 6 journées avec sa sentine à battre les « pichons » de « l'argeau » de la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 103, f°21v°).

Leguenays Martin, aide de fruiterie : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en 1483 et il reçoit 48 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340). Dans les comptes de la ville à la date du 25 octobre 1506, on lui remet 100 s.t pour aider à payer ceux qui ont joué les rôles du *Mystere de la Passion* (*ACA*, CC 121, f°43).

Lehoux Phelipon, cordier : il apparaît dans les comptes de la ville pour la première fois le 10 mai 1487 pour avoir livré 1 câble de 18 toises de long pesant 30 livres de chanvre aux maçons travaillant à la maison de la ville (*ACA*, CC 106, f°18). En janvier 1488, il est rétribué pour avoir fabriqué 5 toises de grosse corde de puits et 3 toises de « verdon » pour l'engin qui a battu les « pichons » (*ACA*, CC 106, f°35). Du 1er septembre au 22 novembre 1508, il fournit 62,5 livres de cordes aux charpentiers qui travaillent aux ponts de la Loire (*ACA*, CC 123, f°63). En 1511, il fournit 35,5 livres de grosse corde et 1,5 livre de ficelle pour l'engin qui bat « pichons » (*ACA*, CC 124, f°47r°).

Leigle Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 derniers rôles, pour 69, 62 et 64 journées (*FSL*, f°112r°, 180r° et 239v°).

Leinape Loys, notaire, contrôleur de la dépense de l'argenterie et secrétaire du roi, secrétaire de la feue reine Charlotte de Savoie : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, il est cité comme tel et perçoit les gages de 400 ℓ. t. par an (*AN*, KK 69, f°104v°).

Lejay Macé, manœuvre: il apparaît dans les comptes de la ville le 26 juillet 1465 pour avoir servi les maçons travaillant à rehausser les murs près de la tour du pont et à reboucher et reparementer la brèche de l'arche de la ville (*ACA*, CC 88, f°1r° et 2r°).

Lelair/Lair Jehan, chaufournier demeurant à Rillé : il apparaît dans les comptes de la ville le 10 septembre 1464 pour avoir livré 4,5 pippes de chaux employées à la réparation des ponts (*ACA*, CC 84, f°14r°). En novembre 1467, il est payé de 5,5 pipes de chaux (*ACA*, CC 87, f°21v°).

Leloup Estienne, maître d'hôtel du roi, huissier d'armes de l'hôtel du roi : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI le 3 février 1471, il est cité comme tel (*AN*, KK 62). En janvier 1476, dans les délibérations de la ville il est désigné comme maître d'hôtel du roi (*ACA*, BB 1, f°74r°). En 1480, il est remboursé des offrandes, aumônes et achats faits pour le roi, notamment un petit chien blanc pris à une femme habitant Nazelles (*AN*, KK 62, f°21). En 1472, il décompte au château d'Amboise les dépenses de journées de l'hôtel du roi pour le mois de janvier dont le total se monte à 2 355 ℓ. 5 s. t. (*AN*, KK 63, f°10v°-11r°). Les comptes de la ville mentionnent à plusieurs reprises sa présence au « Clou » (*ACA*, CC 98, f°21).

Lemaye Loys, contrôleur et secrétaire des finances de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 400 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Lemaye Pierre, sommelier de chapelle de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 90 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Lemercier Jaques : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour avoir livré 700 livres de plâtre (*FSL*, f°205v°).

Lemercier Pierre : il apparaît dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en 1495, pour avoir vendu 2 ceintures pour les pages (*AN*, KK 228-229).

Lemercier/Le Mercier Jehan, cordier : actif de 1494 à 1511 il fait partie des rares cordiers d'Amboise et fournit les chantiers de nombreux édifices de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir approvisionné en cordes entre juillet et octobre le chantier de la tour du pont (*ACA*, CC 109, f°28). De février à octobre 1495, il confectionne 1 gros câble pesant 39 livres, 17 livres d'autre corde, 8 toises de petite corde et 6 toises de « Belné » pour servir aux deux chantiers, de la tour de l'Horloge et de la tour du pont (*ACA*, CC 110, f°33). En février 1496, il vend 13 toises de grosse corde et 9 livres de grosse corde destinées à la tour de l'Horloge, au puits du carroir et à l'engin à battre les pieux (*ACA*, CC 111, f°28v°). En 1496, dans le compte du château au cours du 3e rôle, il livre 41 livres de corde (*FSL*, f°218v°). En 1497, il fabrique une corde de chanvre de 40 livres pour l'engin à battre les « pichons » et 15 livres d'autre corde pour servir à réparer les ponts, 13 toises de « ligne de fil d'estain » utilisés par les charpentiers sur les ponts, 6 toises de menues cordes et 8 longues employées par les couvreurs à faire les échafaudages de la tour de l'Horloge. Il vend 2 pièces de « verdon » pour l'estrade du *Mystere de la Nativité* ainsi que 102 livres de ficelle et 8 « brasses » de fouet pour le « mystère » (*ACA*, CC 112, f°30). En 1499, il loue pour une demi- année l'ouvroir de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 114,

f°17). En septembre, il fournit 30 livres de cordes pour servir à maintenir les « pichons » qui étaient fendus sur les grands ponts, près de la garde-porte (*ACA*, CC 114, f°27). De septembre à décembre 1501, il fabrique 9 livres de grosse corde pour lier les bras du pont-levis de la porte St Denis qui s'étaient désolidarisés et 3 livres d'autre corde pour rattacher le pont proche de l'église Neuve en prévision des crues (*ACA*, CC 116, f°33). En janvier 1502, il réalise 2 câbles de corde pesant 21 livres pour supporter les contrepoids de l'horloge (*ACA*, CC 116, f°40). En septembre 1502, il produit tout autant de cordes que l'année précédente (*ACA*, CC 117, f°29). En octobre 1503, il refait 1 grosse corde pour soutenir le contrepoids de l'horloge (*ACA*, CC 119, f°39r°). En 1504, il loue une des chambres et un des ouvroirs de la grosse tour du pont, à sa charge de curer les latrines de la rue et les ponts de la porte de la chapelle jusqu'à la Braye (*ACA*, CC 120, f°19 et 20). De juin à août 1505, il approvisionne le chantier de l'arche des grands moulins de 42 livres de corde pour lier les « argeaux », faire les « estanches » et battre les pieux et les « pichons » des argeaux (*ACA*, CC 120, f°29). En 1506, il fournit 34 livres de corde en câbles et d'autres cordes pour servir aux ponts de bois de la Loire à battre les pieux des « argeaux » (*ACA*, CC 121, f°41v°). En janvier 1508, il réalise un câble de chanvre qu'on a coupé en deux pour battre les pieux des « argeaux » et 8 « traits » servant à lever le mouton et 3 toises de « verdon » pour tenir et lier les cordes entre elles (*ACA*, CC 122, f°41v°). En août et septembre 1508, il procure 31 livres de corde pour l'engin dont on bat les pieux aux grands ponts de bois (*ACA*, CC 123, f°52r°). En 1511, est mentionnée Estiennecte, veuve de feu Jehan Mercier, cordier (*ACA*, CC 124, f°47r°).

Lemerle Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 16 journées (*FSL*, f°34v°).

Lemosnier Thomas, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1482 pour 6 journées employées à aider les charpentiers à planter 4 gros « pichons » de 2 toises de long pour soutenir les « traines » aux ponts de bois vers l'hôtel de Perenelle La Royere et à faire les « tienmains » pour lesquels ils ont utilisé 1,5 toise de colombes (*ACA*, CC 104, f°21).

Lemoussin : il figure dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en janvier 1470, pour le remboursement d'1 écu qu'il a distribué aux gens qui ont chassé un héron hors les bois près d'Amboise pour le plaisir du roi (*AN*, KK 62, f°20) et de 5 écus qu'il a donné aux pauvres sur le chemin entre Amboise et Orléans (*AN*, KK 62, f°25).

Lemoyne Jaque, drapier : il est cité en 1495 dans le compte de construction du château au cours du 1er rôle, pour avoir livré 5,25 aunes de bureau pour calfeutrer les huis et fenêtres de la galerie et chambre du conseil (*FSL*, f°98r°).

Lemoyne Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 52, 69 et 62 journées au cours des trois premiers rôles (*FSL*, f°42r°, 107r° et 175v°).

Lentier Jaques, sommelier de la chapelle du roi : il figure dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en mai 1470, où il est remboursé de ses offrandes quotidiennes (*AN*, KK 62).

Lepaige Gervaise, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en février 1503 pour avoir transporté du pavé depuis la carrière d'Estienne Bonnet jusqu'au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Lepaige Guillaume, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1464 pour avoir aidé à charger les « terriers » de la porte du Petit Fort dans les tombereaux pour les mener au « bateys » (*ACA*, CC 83, f°13). En 1466, il transporte pour la réparation des ponts de bois, 4 « traines » de 4 toises de long dont deux depuis le faubourg Saint-Denis et une autre de chez Perenelle La Royere jusqu'à la voie de la Braye (*ACA*, CC 86, f°13v° et 14r°). En 1467, il effectue 7 tours de charroi pour apporter du bois carré du Petit Fort jusque sur les ponts exploité à faire les barrières volantes et 13 voyages de bois « carré » du port jusqu'à la douve du Petit Fort. Il transporte aussi 2 « pichons » depuis le pont de la Boucherie et 1 « traine » depuis le marché destiné à la douve et trois autres du boulevard du Petit Fort, pour la palissade près de la maison Julian Lopin. (*ACA*, CC 87, f°11r°). En 1468, il conduit 36 tombereaux chargés de sable, 5 pippes de chaux et 4 pippes d'eau (*ACA*, CC 90, f°3r°). Le 8 février 1468, il est rétribué pour avoir accompli, en 1465, 54 tours de charroi chargés de sable et de pierres (*ACA*, CC 91, f°9) En 1470, il achemine une « traine » et effectue 4 voyages du Petit Fort aux ponts pour y apporter des planches (*ACA*, CC 94, f°5). En juillet 1472, il transporte 81 pierres de la carrière de Saumur jusqu'à la maison du bailli de Sens située au Petit Fort, pour achever le mur du Petit Fort. En septembre et octobre, il transporte 48 tombereaux de sable depuis les grèves pour éteindre la chaux employée à appareiller le mur du portail du Petit Fort vers l'école (*ACA*, CC 94, f°9). De février à juillet 1474, il apporte 58 tombereaux de sable depuis les grèves jusqu'au port pour éteindre la chaux et couvrir le mortier achetés pour les ouvrages de la ville (*ACA*, CC 97, f°15). En 1495-1496, il figure dans le compte de construction du château au cours du 2e rôle, pour l'acquisition par le roi d'une vieille maison, d'un appentis et d'une cave lui appartenant situés au Petit Fort et démolis pour construire la tour des Minimes (*FSL*, f°165v°).

Lepelletier/Pelletier Mathelin, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 2 septembre 1457 pour avoir servi les maçons qui ont fait le mur neuf proche de la tour Féalan et pour avoir éteint la chaux (*ACA*, CC 81, f°15v°). En septembre, il fait de même (*ACA*, CC 81, f°15v°). Le 1er septembre 1458, il est rétribué pour avoir écopé les « estanches » du pilier neuf près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°14v°). Du 22 octobre au 16 décembre 1464, il travaille sur le chantier de « l'argeau » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 84, f°17v°). En janvier 1470, il est rémunéré pour 22 journées, réalisées avant le 4 août 1465, à servir les maçons qui ont travaillé aux murailles de la ville (*ACA*, CC 91, f°16r°). En novembre 1471, il travaille 15 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye et à servir les maçons à la garde-porte de dessus les ponts (*ACA*, CC 93, f°18r°). En 1472, il fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts, les écope et éteint la chaux, fait le mortier et sert les maçons. (*ACA*, CC 95, f°10v°, 11r°, 13r° et 16v°). En août 1472 il travaille 8 jours au pilier de la Braye et au Petit Fort où il sert les maçons qui ont restauré les murs de la barrière volante étant vers l'école et à rehausser le mur derrière la maison du bailli de Sens et derrière la maison Pierre Dannebert (*ACA*, CC 94bis, f°2). En 1473, il fait les « estanches » et sert les maçons qui réparent les piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°12, 13, 14 et 15). En septembre, il dégage les murs de la ville des « terriers » et ordures depuis la porte Saint Simon jusqu'à la tour Féalen (*ACA*, CC 96, f°16).

Lequain Jehan : il est cité dans les comptes de la ville le 27 avril 1485 pour avoir reçu par décision de l'assemblée de la ville une subvention pour aider les frères Cordeliers du couvent de Saint-François d'Amboise à recevoir leur provincial et plusieurs autres frères de leur ordre pour tenir leur chapitre général (*ACA*, CC 105, f°17).

Lequart Hervé, charpentier : il figure dans les comptes de la ville en 1511 pour avoir en août et septembre travaillé à la réparation des grands ponts de bois (*ACA*, CC 124, f°36r°).

Lequin/Leguin Jehan, maçon : actif de 1449 à 1487, il fait partie des maçons amboisiens de souche et il œuvre sur de nombreux chantiers de la ville qu'ils soient de réparation ou d'embellissement. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1449, en travaillant à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°19r°). En 1455, il besogne au pilier neuf de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 79, f°13r°). En mai 1457, il vend 100 pierres de taille du Couldray et 40 tombereaux de moellons employés à la réparation des murs de la ville (*ACA*, CC 81, f°10r°) et il refait, en le redressant, un pan de mur entre le Petit Fort et le château (*ACA*, CC 81, f°10v°). En juillet 1457, il transporte 40 tombereaux de moellons et 300 pierres de taille de Malvau destinés au mur neuf au droit de la boucherie d'Amboise (*ACA*, CC 81, f°11v°). En août 1457, il vend 32 tombereaux de moellons destinés aux murs neufs près de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°12r°). En 1458, il taille des corbeaux de pierre dure et les met au pont-levis du guichet Errart (*ACA*, CC 82, f°9r°). Entre août et octobre 1458, il opère au pilier neuf étant proche de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°18v°) et il livre 76 tombereaux de moellons de Malvau pour restaurer le pilier neuf, proche de la tour du pont (*ACA*, CC 82, f°19r°). En août 1467, il fabrique 2 piliers de pierre qui soutiennent la barrière volante de la porte Galaffre (*ACA*, CC 87, f°12r°). En mai 1471, il œuvre au puits du carroir, au mur du boulevard de la porte Galaffre et au mur du pont du moulin de la Masse (*ACA*, CC 93, f°9v°) et il passe 23 journées à tailler des pierres pour la carrée du puits du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°6). En décembre, il taille les pierres du puits du carroir et celles des ponts d'Amboise (*ACA*, CC 93, f°17v°). En août 1472, il passe 16 journées sur le chantier du pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°13r°). En 1487, il travaille pour la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°43).

Lerbete Hardouin, charbonnier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1er et 3e rôles, pour avoir livré 133 sommes de charbon devant servir aux plombeurs, maréchaux et serruriers puis 4 autres sommes de charbon (*FSL*, f°85r° et 214v°).

Leroux Laurens, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65, 69, 61 et 59 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°38r°, 105r°, 174r° et 234v°).

Leroyer Pierre, écuyer de cuisine : il figure dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*., p. 340).

Lescullares Estienne, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1482, pour avoir aidé à frapper les gros « pichons » mis aux ponts de bois (*ACA*, CC 103, f°12v°).

Lescullares Jullian, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1483 pour avoir aidé à frapper les gros « pichons » mis aux ponts de bois (*ACA*, CC 103, f°12v°).

Lescur Robin, homme de bras : il figure dans les comptes de la ville en mai 1476 pour avoir effectué 4 tours de charroi pour apporter du vieux bois scié au pont-levis près de la Meyte et au pont-levis de la porte Galaffre (*ACA*, CC 99, f°17).

Lesey Pierre, maçon : il figure dans les comptes de la ville au mois de juillet 1452 pour avoir démantelé le vieux pilier de la Braye et taillé des pierres pour refaire la Braye de la Loire (*ACA*, CC 78, f°16r°, 20v°, 21v°, 26r° et 27r°).

Lesné Jehan, manœuvre, demeurant à Amboise : il figure dans les comptes de la ville en août 1473 sur le chantier des ponts de pierre de la vieille Loire où il fait les « estanches » et sert les maçons qui restaurent les piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 96, f°12 et 13) et, en septembre, il démonte les échafaudages de la ville qui ont servi aux piliers (*ACA*, CC 96, f°15 et 16)

Lespiciere Estienne, homme de bras : il figure dans les comptes de la ville en 1448-1449 pour un quartier de vigne qu'il détient situé au faubourg Saint-Denis (*ACA*, CC 75, f°2v°). En décembre 1449, il est rétribué pour avoir travaillé à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°21v°) et à nouveau en 1455 par ce que les murs s'étaient effondrés (*ACA*, CC 79, f°11v°).

Lespiciere Suplice, hommes de bras : il figure dans les comptes de la ville en 1448-1449 et détient 3 quartiers de vignes assis aux Costes (*ACA*, CC 75, f°2v°). En 1448-1449, il travaille à la brèche des murs de la ville qui sont tombés près de la tour Cormeray (*ACA*, CC 75, f°11v°).

Lessau Jehan de, secrétaire de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 200 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*., p. 341).

Lestrubie Hervé, sommelier de paneterie de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*., p. 339).

Letarge : il figure dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1470, pour 5 écus donnés pour en faire offrande aux pauvres sur le chemin entre Amboise et Orléans (*AN*, KK 62, f°25).

Levasseur Loys, homme de bras de bras : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1472, pour 19 journées employées aux « estanches » du pilier de la braye des ponts, à écoper et à servir les maçons (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Levasseur Robin, hommes de bras : il figure dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir battu les pieux, fait les fagots, fait les « estanches » et les avoir écopées (*ACA*, CC 82, f°16r°).

Ligier Jehan, couvreur : il figure dans les comptes de la ville en 1523 où il fournit bois, lattes, clous, chanlates, chevilles, et tuiles faîtières pour la garde porte de St Denis (*ACA*, CC 125, f°78v°).

Lignieres Reniaud, manœuvre demeurant à Amboise : il apparait dans les comptes de la ville de juillet à septembre 1472, pour avoir travaillé au pilier de la Braye à faire des fagots pour les « estanches » éteindre la chaux et déplacer la barrière (*ACA*, CC 95, f° 10r°, 10v°, 11r°, 13r° 14r° 15 et 16v°). Le 28 septembre il est rétribué pour 20 journées employées à éteindre la chaux, à faire le mortier et à servir les maçons qui ont remis en état la barrière volante du Petit Fort, vers l'école, et à rehausser le mur derrière la maison du bailli de Sens (*ACA*, CC 94bis, f°2).

Ligueil Jehan de, valet de sommiers : il figure sur l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*., p. 341).

Limonin Perrot, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir fait les « estanches » et les avoir écopées (*ACA*, CC 82, f°13r°).

Lindiex Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle pour 65 journées (*FSL*, f°34r°.)

Lion Guillaume, maçon : il figure dans les comptes de la ville le 6 décembre 1471 pour avoir refait, à quatre maçons, le puits de la porte Titery, pour avoir briqué la cheminée de la garde-porte des ponts, (*ACA*, CC 93, f°16v°).

Lionel Estienne, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours du 2e rôle, pour 69 journées (*FSL*, f°103r°).

Lohier Guillaume : il figure dans les comptes de la ville en 1432 comme receveur de la ville (*ACA*, CC 74, f°1r°).

Lointier Jehan dit greffier, tailleur de robes : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 90 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Lombart Jehan, peintre « deviseur », demeurant à Milan : dans les comptes de l'argenterie de François Ier, en 1518, il se déplace de Milan à Amboise (*AN*, KK 289).

Lomugue Thibault, prêtre : il figure dans les comptes de la ville en août 1490 pour avoir cédé 1,5 pippes de ciment pour réparer les piliers des grands ponts de pierre du côté de la croix du pont (*ACA*, CC 107, f°30).

Longuet Mathurin, drapier : il apparaît dans le compte de construction de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles, pour avoir livré 12,25 aunes de drap rouge à mettre sous les ferrures des croisées qui ont été posées au logis des Sept Vertus puis 6,25 aunes de drap rouge, puis une autre aune réservées au même usage (*FSL*, f°167r°, 227r° et 280r°).

Longuet Mathurin, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville aux mois de mars et avril 1495 pour avoir travaillé sur le chantier de la grosse tour du pont comme serviteur de Jehan De la lande (*ACA*, CC 110, f°24-25). En 1495-1496, sur le chantier du château, il réalise 45, 60, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles, et taille 175 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°45v°, 110v°, 129v°, 179v° et 238v°). En 1505-1506, la veuve de Mathurin Longuet loue la cuisine de la maison de ville pour 4 mois (*ACA*, CC 121, f°21).

Longuet Pierre, maçon : En 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65, 69, 62 et 54 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°37r°, 102v° 172r° et 233r°).

Lopin Julien, honorable homme, élu de la ville, châtelain d'Amboise : personnage avisé, garant de la moralité de la ville, il lui est souvent fait référence. Il apparaît pour la première fois dans les archives de la ville en 1455 (*ACA*, BB 1, f°5r°). Sa maison est toujours prise comme point de repère au Petit Fort, à côté du guichet Errart. En octobre 1466, il effectue un voyage pour référer au roi de la charge que constitue pour la ville l'évacuation des « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 86, f°12v°-13r°). En avril 1470, il entreprend un autre voyage pour négocier avec le roi le grenier à sel propre à Amboise (*ACA*, CC 95, f°22r°).

Loquineau Jehann, manœuvre : il apparait dans les comptes de la ville en janvier 1483. Il nettoie le chemin qui va de la « poterne du chastel » au Clos-Lucé, et la rue du faubourg de la porte Heurtault depuis la porte de la ville jusqu'au Clos-Lucé pour la venue des ambassadeurs de Flandres (*ACA*, CC 104, f°45).

Lorens Jehan, marchand, demeurant à Orléans : il figure dans les comptes de la ville le 19 août 1487 pour avoir vendu à la ville 80 setiers de farine de froment pour l'armée du roi en Bretagne (*ACA*, CC 106, f°26).

Lores/Laures André, maître-maçon, demeurant à Amboise : actif de 1473 à 1480, il s'impose comme le maître-maçon le plus reconnu de la ville à cette époque, et se trouve chargée des tâches les plus délicates. Au cours de l'année 1473, il apparaît à plusieurs reprises dans les comptes de la ville. Le 22 août, pour restaurer les piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°12). Entre le 1er et le 6 septembre il œuvre à la même besogne (*ACA*, CC 96, f°13). Il est rémunéré pour 3 journées sur le même chantier où sont nommés 5 autres maçons dont Martin Chambiges (*ACA*, CC 96, f°15). Le 30 novembre, il approvisionne le chantier des piliers en faisant livrer une pippe de chaux et en payant les 5 voyages nécessaires pour transporter les moellons depuis le port jusqu'aux grèves attenantes aux piliers. Il fournit aussi 2 perches pour servir à échafauder, 10 grandes pierres, et une vieille salade « en quoy on a fondu le plomb » pour faire tenir les crampons aux pierres des piliers (*ACA*, CC 96, f°17 et 18). La mention du 30 janvier 1474 détaille ses interventions : il est rétribué « avec son homme » pour avoir, en décembre et janvier, maçonné la garde-porte de la porte Galaffre, où il a enduit, carrelé et briqué la cheminée et taillé la fenêtre et la canonnière, et pour avoir fourni tous les matériaux : chaux, sable, carreaux, briques et pierres. Il fait une échelle de pierre pour monter sur les murs de la ville dans la ruelle située entre les maisons de Guillaume Le Franc et de feu Gillet Le Hongre, il remet en état le pilier neuf de la Braye pour le paver et fournit pour cela 3 pierres dures servant à faire 3 gargouilles afin que s'écoulent les eaux pluviales aux endroits que l'on pave, c'est-à-dire devant la garde-porte des ponts et sur le pilier de la Braye. Il Dans les passe 4 journées avec son homme à tailler les pierres et à mettre en place les gargouilles et 4 autres journées au puits de la rue de la Boucherie (*ACA*, CC 96, f°22). En 1474, avec un autre maçon et leurs valets il travaille 1 journée à la porte du Petit Fort à tailler 3 pierres dures de Lussault pour remplacer celles qu'il a fallu enlever pour refixer un gond qui était déchaussé, ce qui a nécessité une once de mortier et du plâtre (*ACA*, CC 97, f°22v°). Le 5 mars 1475 on lui confie le cintrage de la voûte de la grande arche de pierre du grand moulin (*ACA*, BB 1, f°59r°). Le 29 avril 1475, il est précisé qu'il a taillé 100 pierres de taille de Limeray pour refaire l'arche de pierre étant sur le grand moulin des ponts et il réalise le cintrage de l'arche (*ACA*, CC 98, f°11), dans la même année il accomplit 26 journées à la grosse tour du pont et sur les grands ponts de bois de la Loire, où il taille et met en place des corbeaux destinés à supporter la charpente d'une chambre. Il refait l'arche de pierre au droit des grands moulins (*ACA*, CC 98, f°14°). Le 18 décembre 1479, il est rétribué pour avoir opéré 2 journées à la garde-porte des ponts de la Loire. Il refait en briques et pierres le contre-feu « dont le feu avoit brulé la seulle qui estoit soub » pour lequel il fournit 1 tombereaux et 2 sceaux de chaux éteinte ainsi que des grandes pierres qu'il a mises en place aux latrines que l'on construit prés de la grosse tour des ponts (*ACA*, CC 101, f°19). En 1480, il œuvre 34 journées au Petit Fort, à bloquer les piliers et à ménager les encoches des « traines » pour la construction des halles, ainsi qu'à la porte Tripière qu'il a élargie, et pour lesquelles il est rétribué le 8 juin et il est aussi remboursé d'un tombereau de

chaux, de 5 pierres dures et des 5 voyages de Pierre Bonnet du port jusqu'à la porte pour apporter les pierres (*ACA*, CC 102, f°16v° et 17r°).

Loret Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1511 pour avoir travaillé à la réparation des latrines sur la Loire près du portail de la ville et battu des « pichons » depuis la porte Tripière jusqu' au pavé proche (*ACA*, CC 124, f°28-29).

Lorgerion Jehan, « perrier » de Malvau : il figure pour la première fois dans les comptes en mars 1495 où il livre à la ville 3 sentines de moellons pour le portail des ponts (*ACA*, CC 110, f°23) et en juillet, 50 quartiers de pierre de Malvau pour la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°39). En 1495-1496 au cours des quatre rôles, il vend 25 quartiers de pierre de Malvau, puis 575 quartiers de pierre et 10 sentines de moellons de Malvau, puis 22 sentines de moellons et 550 quartiers de pierre de Malvau, puis 8 sentines de moellons (*FSL*, f°123).

Loriot Gervaise, apothicaire, ciergier, demeurant à Amboise : il apparaît dans le compte de construction du château, au cours des trois premiers rôles, pour avoir livré dans le 1er rôle 18 mains de papier fin « mis à faire les papiers journées desdits édiffices » et aussi pour « ecrire les journées de chacun jour », 60 autres mains d'autre papier pour les peintres, 3,5 livres de cire neuve, 32 livres de « rouzine » , 25 livres d'autre « rouzine », 1 livre de térébenthine, 22,5 livres de colle claire, 1,5 livre, 15 livres d'ocre,12 livres d'autre ocre, 1,5 livre de vert de gris, 1,5 livre d'Inde fine, 6 livres de craie d'Angleterre, 7 onces de gomme, de la cire neuve et des éponges. Dans le 2e rôle, il fournit 4,75 livres de cire neuve, 7 livres de colle claire, 6 livres d'autre colle, 63 livres de « rouzine », 3,25 livres de gomme, 18 mains de papier, 4,5 livres de vert de gris, 0,5 livre de « maciquot », 1 livre de coton, 1 fiole et de l'encre « a lui baillee pour ecrire et enregistrer les ouvriers ». Dans le 3e rôle, il fournit 10 livres de colle, 1,5 livre de coton, 11 mains de papier pour les peintres « à faire des portraits et autres choses », 8 livres de pierre noire, 5,25 livres de cire neuve 5,5 livres de térébenthine, 30 livres de craie blanche, 8 feuilles d'étain doré, 1,25 livres de vermillon. Dans le 4e rôle, il vend : 127 livres de craie blanche, 3livres de cire neuve, 1,5 livres de térébenthine, éponge pou les peintres et une main de papier (*FSL*, f°82v° à 84r°, 145v°-146r°, 213r° à 214r° et 265r°). Dans les comptes de la ville, en novembre 1496, il vend, comme ciergier, en novembre 1496 6 torches pesant 3 quarterons de cire, partie des 18 torches achetées par la ville pour aller au devant de la reine qui vint le soir de Tours à Amboise *ACA*, CC 111, f°33).

Loriot Huguet, sommelier de paneterie de la reine : il est cité dans les comptes de l'argenterie en 1485 de la jeune reine Marguerite, où il effectue 1 voyage à Paris vers le roi pour lui porter des éperviers (*AN*, KK 80, f°156r°).

Lorioust Guillaume : il figure dans les comptes de la ville en 1494 pour la vente de planches récupérées des ponts (*ACA*, CC 109, f°20).

Lorrain Colas, manœuvre : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496, où il effectue 70, 70, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°53r°, 115r°, 183r° et 243r°).

Lostellier Estienne, charpentier, maître-charpentier, demeurant à Amboise : il prend la relève de Jehan Fouchart et conduit pratiquement tous les travaux d'entretien des ponts et portes de la ville entre 1473 et 1495, pour lesquels il assure l'approvisionnement en bois. Il ne semble pas avoir fait sa formation à Amboise. Sa première apparition dans les comptes de la ville est datée du 6 décembre 1473 pour avoir réparé les ponts de bois, avoir recouvert à neuf le pont levis des grands ponts de la Loire et y avoir mis 1 soliveau (*ACA*, CC 96, f°19). En septembre 1475, il lève la charpente d'une garde-porte construite par ordre de monseigneur de Maillé au Petit Fort, entre le portail et le puits pour y faire la « porte de jour », il fournit un manteau de cheminée et emploie une journée à ajuster le pont dormant de la porte Heurtault (*ACA*, CC 98, f°20). Le 31 janvier 1476, il est rémunéré pour avoir fourni et mis en décembre 2 pièces de bois au pont-levis de la porte Galaffre et pour 2 demi-journées employées à charger des « traines » dans le jardin de Jehanne Pellée et à les livrer sur les ponts de bois pour leur réfection (*ACA*, CC 98, f°30). En juillet, il passe une journée avec son valet aux ponts de bois à vérifier et remplacer les planches et il fournit 3 grosses planches sciées de trois doigts d'épaisseur de 9 pieds de long et d'un pied et demi de large, pour le pont-levis de la porte Galaffre et pour celui de la Meyte (*ACA*, CC 99, f°17). Le 10 octobre, il est payé pour 6 journées accomplies à la porte Heurtault pour réparer le pont et la barrière. Il répare un des « tienmains » avec une pièce de bois carré de 7 pieds de long dont il fait un poteau et un lien (*ACA*, CC 99, f°18). En novembre, il aide à remplacer 2 « traines » qui s'étaient affaissées, il change plusieurs planches sur les ponts de la porte Galaffre et de la porte Heurtault. Il retaille et répare les vieux « tienmains » des ponts, il recouvre de vieilles planches le bout des ponts de bois vers l'hôtel de Peronnelle La Royere où l'on a enlevé le pavé pour réparer le pilier fendu et il réalise 21 toises de « tienmains » neufs alentour de la garde-porte des grands ponts (*ACA*, CC 99, f°20). En 1477, il procure le bois nécessaire à la réparation et à l'entretien des ponts de bois, soit : 4 traines de 5,5 toises de long et d'un pied 2 doigts au carré, 200 planches de bois de 2,5 toises de long, 8 gros « pichons » de 5 toises de long pour faire les chevalets qui supportent les « traines », 2 pièces de bois pour faire des chapeaux de 3

toises 1 pied de long et de 1 pied 2 doigts d'épaisseur et 4 armoises de 12 toises de long, 2 doigts de large et 1/2 pied d'épaisseur (*ACA*, CC 100, f°12). En juillet, il plante 2 gros « pichons », il couvre les ponts-levis de la Braye et de la Meyte de 5 toises de gros bois scié de 2 gros doigts d'épaisseur. Il fournit aussi 82 livres de graisse pour l'engin à battre les pieux (*ACA*, CC 100, f°15v° et 16r°). En septembre et octobre en tant que maître-charpentier : il opère 6,5 journées à la réparation du pont de bois qui est sur la douve du Petit Fort en utilisant 3 traines. Il met 3 pièces de bois carré au pont de bois de la porte Galaffre, 2 grosses planches sciées de 1,5 toise de long sur le pont-levis de la porte Heurtault, il couvre de 3,5 toises de gros bois scié le pont-levis de la porte Galaffre et pose des planches au ponts de bois de la ville entre la garde-porte et le pont de la Braye (*ACA*, CC 100, f°17). En janvier 1478, il est rétribué pour avoir réalisé la charpente neuve et la roue du puits du faubourg Saint-Denis, il recouvre une partie des grands ponts de bois en y mettant plusieurs planches neuves (*ACA*, CC 100, f°19). En septembre 1479, il opère à la porte Heurtault en mettant 3 planches et 1 pièce de bois au bout du pont-levis et un poteau qui soutient la barrière volante. Aux grands ponts prés de la Meyte, il pose 2 planches de son bois sur les ponts-levis, 1 pièce de bois carré de 1,5 toise de long entre le pont-levis et le pavé le jouxtant, une autre de 3 toises de long, il le recouvre là neuf et met 3 planches sur le pont dormant de la Braye. À la porte Galaffre, il place des barres à une des fenêtres de la garde-porte et, il change 1 « seuillet », 1 planche et 2 montants de bois à la barrière volante ; il passe une journée à recouvrir à neuf le pont-levis et le pont dormant et fournit les clous qui servent à fixer les bandes de fer de la barrière et celles du pont dormant (*ACA*, CC 101, f°15). En 1479, il réalise 2 grands manteaux de bois bien barrés pour servir à fermer le portail neuf du Petit Fort (*ACA*, CC 101, f°16). Entre octobre et janvier 1480, il fournit et exploite 90 toises de bois carré pour faire des latrines, des « tienmains » sur les ponts et l'« argeau » de la Braye. Il pose 1 traine de bois de 3 toises de long et un pied de côté au pont-levis de la Braye. Il fournit 6 toises de bois scié plat pour clore les latrines et 3 planches utilisées à la garde-porte de la porte Titery ainsi que des chevilles pour les clouer. Il œuvre 40 journées à faire la charpente des latrines, les « tienmains » neufs des ponts, recouvrir à neuf les ponts joignant la Braye et réajuster plusieurs planches aux ponts de bois (*ACA*, CC 101, f°20 et 21). En juin, il construit les halles pour lesquelles il doit fournir le bois nécessaire et il fait le pont de bois de Malvau (*ACA*, CC 102, f°15). Le 4 décembre 1480, il fournit le bois scié et les matériaux nécessaires pour recouvrir le pont de la porte Titery et il met 1 soliveau de 2 toises de long au long pont qui va par la porte Titery au grand marché. Il fournit 12 toises de soliveaux et refait à neuf le pont de la porte Galaffre ce qui lui demande 3 journées de travail (*ACA*, CC 102, f°20 et 21). Le 31 janvier 1481, il intervient sur les ponts de bois de la Loire, il dispose 5 pièces de bois de 3 toises de long devant les « pichons » des ponts de bois pour les protéger des glaces (*ACA*, CC 102, f°25 et 26). En avril et mai 1481, il passe 4 journées à fabriquer une barrière volante neuve à la porte Heurtault qui comporte 3 poteaux de 1,5 toises de long, 2 tirants de bois de chacun 2,5 toises de long, 2 pièces de sablière de 2 toises de long, 2 liants de bois et un linteau d'huisserie étroit le tout mesurant 3,5 toises (*ACA*, CC 103, f°12v° et 13r°). En septembre, il pose 2 longues pièces de bois pour faire les flèches du pont-levis de la porte Saint-Denis. Entre le 15 août et le 12 octobre 1481: il arrache des vieux « pichons », bat et aiguise environ 200 « pichons » pour faire les fondations du pilier de pierre du bout des ponts de bois vers la ville ; passe 3 journées à mettre des planches avec Jehan Juignet et Robert Le Noir et 8 autres journées à faire les abouts des « tienmains » des ponts de bois, à clore les halles du côté du château, à faire 1 barrière volante neuve à la porte Saint Denis, à poser le plancher du même pont, à restaurer le pont-levis de la porte Titery, à mettre 1 traine pour porter la barrière (*ACA*, CC 103, f°21v° à 23r°). Le 8 décembre 1481 il est rétribué pour avoir arraché les pichons de l'« argeau » du pilier du côté de la ville, fait le guichet du pont et les « tienmains » et fourni tout le bois nécessaire (*ACA*, CC 103, f°25v°). Au mois de janvier 1482, il répare le pont de la porte Titery emporté par les crues de la Masse (*ACA*, CC 103, f°26v°-27). En mai 1482, il fournit 3 toises de bois carré utilisé à la porte Titery, et 3 pièces de bois carré mises l'une au pont-levis de la porte Galaffre, l'autre à la barrière des grands ponts et la dernière à la porte Heurtault (*ACA*, CC 104, f°18). En juin et juillet 1482, il réalise et implante une barrière au faubourg Saint-Denis, au travers du chemin allant d'Amboise à Tours, il répare des « tienmains » qui étaient démontés sur un des côtés de la porte Heurtault, et met en place 1,5 toise de « tienmains » aux grands ponts de bois, il remplace 2 planches sur le pont-levis de la porte Heurtaut, et construit une garde-porte de 1,5 toise de long près de la maison Leguenays sur l'Entrepont (*ACA*, CC 104, f°20). En septembre 1482, il fiche 4 gros « pichons » afin de soutenir les ponts de bois, il emploie 4 pièces de bois de 2 toises de long pour soutenir les « traines » des ponts de bois vers l'hôtel de Perenelle La Royère qui étaient trop frêles, et 1,5 toise de colombes pour faire les « tienmains » des ponts (*ACA*, CC 104, f°21). En 1482, il construit deux ponts de bois au travers de la Cisse l'un de 9 toises de long sur la braye de Chaillou au l Fougerayz et un autre aux Perreux mesurant 7 toises de long (*ACA*, CC 104, f°24v°). Durant 3 jours, en novembre 1482, il remplace 6 grosses planches sciées sur le pont-levis des grands ponts près de la Meyte. Il remet en état le pont-levis de la porte Heurtault où il utilise 3 toises de bois pour confectionner un essieu et 5 soliveaux de 2 toises de long, et il pose 1 pièce de bois carré de 1,5 toise de long pour caler le pavé. Il couvre de bois de réemploi le pont de la « poterne du chastel » (*ACA*, CC 104, f°29). En décembre 1482, il exécute un travers de bois sur la rivière

de la Masse au dessus des Tanneries entre le mur faisant la cloison de la rue des Tanneries et le mur de la rue de la Boucherie pour lequel il emploie 6 gros « pichons » de 1 pied de tour, 3 chevalets et 6 « traines ». Il réalise une grille de bois sur la Masse, sous le moulin de l'Aumône (*ACA*, CC 104, f°32 et33r°). En janvier 1483, il réalise deux degrés de bois pour monter sur les murs de la ville, ainsi que la planchette de la porte Galaffre et le pont-levis de celle-ci. Il répare les « tienmains » du pont et met en place 2 sièges devant la garde-porte. Au pont de la porte Heurtault, il change une pièce de bois et sur les grands ponts, il fabrique un chevalet de bois, il met des planches neuves et ajuste le contrepoids de la barrière volante. Il fournit tout le bois nécessaire (*ACA*, CC 104, f°36v° et 37). En 1485, il installe 5 barrières : la première près de la maison de Guillot Girart au faubourg Saint Denis, la seconde près de la maison de St-Ladre, la troisième sur le chemin de Bléré, la quatrième sur le chemin de Dierre et la cinquième sur le chemin de Montrichart. Il confectionne aussi un tronc pour les aumônes mis au port du Petit Fort. Il remet en état les barrières volantes des ponts de Saint-Denis et du Petit Fort ainsi que la garde-porte du Petit Fort où il pose des accoudoirs aux fenêtres et un jambage à la porte (*ACA*, CC 105, f°16). En juillet, il construit le « baffray » de la barrière volante de la porte du Petit Fort et relève les ponts levis et dormant de la porte Heurtaut (*ACA*, CC 105, f°19v° et 20). En 1487, il met des planches neuves sur les grands ponts de bois prés de la garde-porte et ailleurs, et il fabrique 2 « chevalets » ; à la porte Galaffre, il couvre tout à neuf le pont-levis de planches ferrées, pour lequel il a encore besoin de 10 toises de soliveau et de 3 toises de bois pour faire l'essieu. Il vérifie l'échelle de la rue des Tanneries et le pont de la Masse où il utilise 1,5 toise de bois de réemploi pour faire le « tienmain » du degré des latrines. Il remet en état le pont de la porte Heurtault et celui de la Masse, à l'aplomb de la tour Boyleau, où 3 toises de colombage servent à faire les « chevalets ». Il emploie 2 toises de bois carré pour faire des « tienmains » le long des murs de la ville derrière la Boucherie. Il fait aussi le devis de la charpente de la maison de ville et l'inspecte une fois levée (*ACA*, CC 106, f°28v°, 29 et 30). En novembre, il loue un engin pour battre les « pichons » aux grands ponts de bois et fournit les cordages pour arracher les vieux « pichons », il échafaude pour poser des moises aux « pichons » et faire les « chapelets », il remplace des planches et fait des « tienmains ». Il change 1 traine au pont du Petit Fort et 1 planche sur le pont de la Masse à l'aplomb de la tour Boyleau. Il règle les contrepoids du pont-levis de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 106, f°37r°). En janvier 1488, il refait à neuf les ponts de la porte Heurtault ; à la porte Titery, il répare le pont où il remplace 1 « traine » (*ACA*, CC 106, f°37v°). Le 22 août 1487, il hisse et installe la statue de saint Michel au pignon de la maison de la ville orienté vers la Loire (*ACA*, CC 106, f°38). En juillet 1489, par ordre du roi, « pour aller par les marais de la ville au grand marché », il réalise un nouveau pont de bois prés de la porte Neuve de la Masse qui consomme 47,5 toises de gros bois de charpente et 43 toises de menu bois pour les « tienmains », et lui demande 20 journées de travail (*ACA*, CC 107, f°23). En février 1490, il fait venir le bois nécessaire pour les réparations du bout des ponts de bois : 4 « traines » de 7 toises de long, 3 « traines » de 4 toises de long, 3 « traines » de 2,5 toises de long, 2 « pichons » de 2 toises de long, 2 pièces de bois de 2 toises de long, 4 soliveaux de 2,5 toises de long, 4 toises de bois scié pour faire un petit pont pour que les gens passent à pied, 23 toises de chevrons pour les « seulles » et « tienmains ». Il bat les « pichons », fournit les cordes et étaie la voûte de l'arche des ponts (*ACA*, CC 108, f°23-24). De février à juillet 1491, il remplace des planches au bout des ponts et 1 planche sur le pont de la tour Boyleau, il met 1 pièce de bois pour tenir le pavé des ponts et restaure le pont de la porte Titery. Il cloue la garde-porte Saint-Denis, il fixe 4 selles dans la maison de ville ; il fournit 3,5 toises de gros bois carré qu'il ajuste à la porte Heurtault et passe 2 jours à aller chercher des billards dans la forêt d'Amboise pour faire des engins à battre les pichons, (*ACA*, CC 108, f°35). D'octobre 1490 à janvier 1492, aux ponts de bois, il remplace 2 planches, il fait 1 « tienmains » de 5,5 toises de long, il utilise 1 pièce de bois de 3 toises de long pour supporter le bout du pont et fixer les « tienmains » et 1 autre pièce de bois dont il fait des planches (*ACA*, CC 108, f°44). Il refait à neuf le « seuillet » du pont-levis où il pose 3 planches de 2,5 toises et 1 planche de 3 toises de long et, il lève le mât sur le carroir pour l'entrée dans la ville de la reine (*ACA*, CC 108, f°44). En novembre 1494, il installe 1 barrière volante à la porte Heurtault (*ACA*, CC 109, f°29). En 1494, il procède aux réparations d'entretien des ponts (*ACA*, CC 109, f°30). En 1495-1496, sur le chantier du château, il accomplit 27, 67 et 9 journées au cours des trois premiers rôles (*FSL*, f°74v°, 136v° et 206r°).De janvier à juillet 1496 il procède aux réparations des fortifications de la ville (*ACA*, CC 110, f°32). Du 1er août au 31 janvier 1496, il fournit du bois scié pour l'entretien des fortifications de la ville (*ACA*, CC 110, f°39).

Lostellier Mathurin, charpentier faisant partie des « gens » de Robin Rousseau, maître-charpentier : actif à Amboise entre 1495 et 1512 sur la plupart des chantiers de réparation et d'entretien de la ville, il apparaît pour la première fois sur le chantier du château en 1495-1496, où il accomplit 68, 66 et 20 journées au cours des trois premiers rôles (*FSL*, f°78r°, 138v° et 207v°). Dans les comptes de la ville, du 19 septembre au 14 janvier 1497, il participe à l'entretient les grands ponts de bois et les autres ponts (*ACA*, CC 111, f°31). En février 1499, il charge des pierres sur le pont étant derrière l'église Neuve que la rivière menaçait d'emporter (*ACA*, CC 115, f°9). Du 1er février à mai 1502 avecRobin Rousseau et Pierre Trinqueau il habille le pont de la porte Galaffre, celui de la porte Heurtault et le pont proche de l'église Neuve, il réalise des « tienmains » au degré de pierre étant près de la

maison du bailli et il met des planches neuves aux grands ponts, aux ponts des marais et de la porte Titery et met en place les retraits de la porte du pont (*ACA*, CC 117, f°26 à 27). Du 10 février au 12 avril 1503, avec 6 autres charpentiers il remet en état le pont de la porte Titery, le pont derrière l'église Neuve, le pont de Malvau et fait les cintres de la voûte du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°28). Du 8 mai au 12 juin 1503, il entretient les ponts de la ville, il met des planches aux ponts de la Masse où il en fallait, il relève le pont de la porte Titery y fait un chevalet et cloue les planches (*ACA*, CC 118, f°28). D'août à novembre 1508, en tant que maître-charpentier il procède aux réparations des ponts de bois de la Loire et de celui de la porte Heurtault où ils mettent en place des « pichons », de grosses « traines » et des « chevallets ». Il loue un petit engin à battre les « pichons » des « argeaux » (*ACA*, CC 123, f°55). La même année 1508, il refait 9,25 toises de « tiensmains » à l'arche de la Braye des ponts pour lesquels il fabrique un engin avec un mouton et une roue pour battre les « pichons » des grands ponts de bois (*ACA*, CC 123, f°61r° et 64r°). En 1510, il vérifie les « tiensmains » du pont de la porte Galaffre, fixe une grosse barre de fer et ajuste des cales sur un « chevalet », il abat les anciennes latrines proches de la grosse tour de dessus les ponts et assemble les planches sur le pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 124, f°27). En août et septembre 1511, il opère aux grands ponts de bois pour lesquels il fournit 2 pièces de bois de 3,5 toises de long (*ACA*, CC 124, f°36r°). En septembre il répare le pont de la porte Neuve et il referre les planches des grands ponts (*ACA*, CC 124, f°39r°). En décembre et en janvier 1512, il remplace 19,5 toises « en double qui est 2 toises pour 1 » de « tienmains » aux grands ponts de bois (*ACA*, CC 124, f°48v° et 49r°).

Lostellier Richart, charpentier : il apparaît pour la première fois en 1495-1496 dans le compte de construction du château où il effectue 65, 66 et 21 journées au cours des trois premiers rôles, (*FSL*, f°75v°, 137v° et 207r°). Du 19 septembre au 14 janvier 1497 il participe à l'entretien des grands ponts de bois et des autres ponts (*ACA*, CC 111, f°31).

Louet Colas, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en janvier 1512 pour avoir comblé les trous des échafauds où a été joué le « Mystere de la passion Notre-seigneur ». Il cure le port Saint-Simon et porte les vieux bois des ponts à la maison de la ville (*ACA*, CC 124, f°46v°).

Louet Pierre, homme de bras : il figure dans les comptes de la ville le 30 octobre 1466 pour avoir battu 14 « pichons » dans le lit de la rivière de Loire et aidé à poser 6 « traines » et 3 « chapeaux » de bois pour les ponts de la Loire (*ACA*, CC 86, f°14v°).

Louinguy Jehan, tondeur des grandes forces, demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie de 1470- 71, il tond 2,66 aunes de noir, 1,5 aune d'autre drap noir, 5 aunes de drap gris, 2 aunes d'écarlate, 1,25 aune de noir, 2 aunes d'écarlate, 2 aunes de gris, 1,25 aune de gris, 1/3 de violet, 1,5 d'écarlate, 1,5 aunes de noir 2,5 aunes de gris, 3 aunes de noir, 1,25 aunes d'écarlate et autant de gris, 5,5 aunes de gris, 0,62 aune de noir, 2 aunes de gris, 1,25 aune de noir, 1 aune de noir, 4 aunes de violet, 10 aunes de mi-grainé, 2,5 aunes de gris, 0,62 aune d'écarlate, 2,5 aunes de gris, 2 aunes d'écarlate, 2 aunes de mi-grainé et dont ont été doublées des housses de velours noir à porter en croupe et parachevée de doubler la couverture de drap d'or (*AN*, KK 68, jusqu'à f°59).

Louinguy, Fleurentin demeurant à Amboise, il apparait dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie comme (*AN*, KK 69, f°153v°).

Louyn jehan, tourneur demeurant à Amboise : il apparaît en décembre 1469 dans le compte d'argenterie de Charlotte de Savoie pour 4 « pomettes » de bois pour mettre à un chariot branlant de la reine (AN, KK 68)

Lovergnat Jehan, maçon : il figure dans les comptes de la ville en décembre 1471, où il travaille 2 journées à asseoir la garde-porte de dessus les ponts, au pilier de la garde-porte et aussi à faire le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 93, f°17).

Loys André, saucier de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Loyseleux Guillaume, « perrier » de Saumur : en 1495-1496 il apparaît dans le compte de construction du château au cours du 3^{e} rôle, où il livre 100 grands quartiers de pierre (*FSL*, f°199r°).

Lucas Jehan, batteur de pieux et « pichons » : il est cité dans les comptes de la ville entre août et octobre 1501 pour avoir battu 389 pieux ou « pichons » aux « argeaux » des ponts de pierre et leur avoir posés des « limandes » et de grosses chevilles de bois et de fer (*ACA,* CC 116, f°32).

Luillier Martin, libraire : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Lullier Gabriel, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château, où il effectue, 65, 69, 62, et 63 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, 105r°, 174v° et 234v°).

Lullier Philippe, capitaine du château d'Amboise : il est cité dans les délibérations de la ville en décembre 1465 (*ACA*, BB 1, f°21r°).

Lulyer René, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en 1511 où il bat des « pichons » aux grands ponts de bois, aide à mettre des « traines » et chevalets et arrache des vieux pieux (*ACA*, CC 124, f°36). En octobre et novembre, il seconde les maçons et les charpentiers qui réparent les grands ponts de la Loire et les autres ponts ; il cure et nettoie les ponts et les ports de la ville (*ACA*, CC 124, f°41v°).

Lunes Macé, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en décembre 1505 pour avoir nettoyé et curé les ponts, portes, poternes et ailleurs « pour recueillir plus honorablement la royne d'Espaigne » (*ACA*, CC 120, f°43v°).

Luneteau Denis, « perrier » de Malvau : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château, au cours du 4e rôle, pour avoir livré le nombre de 800 quartiers de pierre (*FSL*, f°255r°). Dans les comptes de la ville, aux mois d'août et septembre 1498, il livre 170 sentines de moellons de Malvau mis dans les « argeaux » des grands ponts (*ACA*, CC 113, f°28r°) et en août 1511, en tant que « perrier » de la Boissière, il livre 50 quartiers de pierre pour réparer le pilier des ponts étant près de l'hôtellerie de l'image Notre Dame (*ACA*, CC 124, f°35). En juin 1523, il est rétribué pour 8 sentines de moellons livrées pour un pilier (*ACA*, CC 125, f°59v°) et le 6 juillet pour 7 sentines de moellons (*ACA*, CC 125, f°63r°).

Luneteau Pierre, maçon : il apparaît sur le chantier du château en 1496, pour avoir taillé 325 quartiers de pierre dure au cours du 2e rôle, (*FSL*, f°134r°).

Lupeau Pierre : il figure dans les comptes de la ville en août 1508 où il reprend les fondations de la tour de l'Horloge et bouche une brèche de l'arche qui est au droit des grands moulins de la Loire (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50).

Lupurion Pierre : il figure dans les comptes de la ville en 1494 pour une pièce de Saulaie qu'il détient située près de la justice d'Amboise (*ACA*, CC 110, f°3).

Lyart Jehan, charretier à bœuf, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1496 sur le chantier du château au cours du 4e rôle, pour 64 journées, (*FSL*, f°240r°). Il figure dans les comptes de la ville le 28 mai 1505 pour avoir charroyé 1 grosse pièce de bois devant servir de traine au pont de l'arche de la Braye de Loire près des moulins (*ACA*, CC 120, f°35).

Lyenart Antoine, menuisier : il apparaît en 1495, sur le chantier du château où il effectue 6 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°93r°).

Lyfart dit Coulomier, clerc d'offices de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Lymart André, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1481 où il est rétribué pour 4 jours employés à servir les maçons qui ont clos de maçonnerie les chambres des halles (*ACA*, CC 103, f°16). En septembre, il passe 3 journées à servir les maçons qui travaillent aux piliers, et à battre les pilotis constituant les fondations du pilier de pierre fait au bout des ponts de bois (*ACA*, CC 103, f°17).

Lymer Regné, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 3 février 1491 pour avoir travaillé à la réparation de l'arche du bout des ponts dégradée par les glaces (*ACA*, CC 108, f°22).

Lymosin Estienne, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville au mois de septembre 1481 pour 6 journées passées avec sa sentine à arracher les vieux pieux de l'« argeau » du pilier de la première arche pour le refaire à neuf (*ACA*, CC 103, f°20). En septembre 1482, il fait 150 fagots d'épines qu'il mène avec sa sentine aux « argeaux » des ponts de pierre qu'il remplit aussi de pierres (*ACA*, CC 104, f°19).

Lyz Jehan, potager de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Mabille Aliot, charretier : en 1496 dans les comptes de la ville, il effectue 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « pichons fourches » et autres bois, de l'étang de jumeaux jusque sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°27).

Mabille Charloty, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château en 1495 au cours du 1er rôle, où il effectue 48 journées (*FSL*, f°54r°).

Mabille Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 2 novembre 1471 pour 4 journées ouvrées en octobre au service des maçons oeuvrant au pilier de la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93,

f°15). En avril 1476, il aide les charpentiers à mettre des « traines » aux ponts de bois (*ACA*, CC 99, f°13). En 1495-1496, il est sur le chantier du château où il effectue 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°48r°, 112r°, 180v° et 239v°). En 1505 du 15 février au 21 avril il participe à la réparation du bout des ponts de la Loire (*ACA*, CC 121, f°30).

Mabille Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois en 1496 dans le compte construction du château, au cours du 3e rôle, où il effectue 62 journées (*FSL*, f°148v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Mabon Julian, serrurier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1508 pour avoir fabriqué 1 gros crampon de fer mis à l'huis du grenier à blé de la maison de la ville pour tenir le « coureil » de la serrure, 17 grands fers de « pichons », 3 grandes barres de fer, 21 grandes chevilles pour l' « engin » neuf à battre les « pichons » et la ferrure de 2 moutons à battre les « pichons », des clous, des chevilles et 2 « chapeaux » de fer pour mettre sur la tête des « pichons » afin de les garder de fendre. Il ferre l'huis de la garde-porte neuve près de la porte Boyn (*ACA*, CC 123, f°56 et 57r°). En janvier 1509, il forge 125 pointes aux marteaux pour les maçons qui travaillent aux ponts (*ACA*, CC 123, f°64v° et 65r°). En février 1511, il fait une grande barre de fer de 66 livres pour assembler les « traines » et les « chevalets » des grands ponts de bois de la Loire, il réalise 7 mailles de fer pour la chaîne du puits du carroir et remet en état les serrures des portes de la ville (*ACA*, CC 124, f°43r°).

Macé Guillaume dit Campe : il figure dans les comptes de la ville le 28 janvier 1488 pour avoir conduit jusqu'à Tours 300 pelles envoyées à l'ost du roi à Nantes (*ACA*, CC 106, f°39).

Machicois Pierre, « echauguet », sentinelle de la ville : il apparaît dans les comptes de la ville à de nombreuses reprises pour ses gages (*ACA*, CC 75, f°17r°), le 29 décembre 1449 (*ACA*, CC 75, f°22v°), le 26 juillet 1465 (*ACA*, CC 85, f°15r°), 2 novembre 1465 (*ACA*, CC 85, f°16v°), en 1466 (*ACA*, CC 86, f°9v°), le 5 août 1466 (*ACA*, CC 86, f°12r°), le 12 novembre 1466 (*ACA*, CC 86, f°15v°), le 31 1466 janvier 1467 (*ACA*, CC 86, f°19r°), en 1467 (*ACA*, CC 87,f°13r°, 21v° et 24r°), le 22 septembre 1468 (*ACA*, CC 89, f°10v°, 11v° et 13v°), le 10 novembre 1468 (*ACA*, CC 90, f°2r°), le 4 juillet 1469 (*ACA*, CC 91, f°11v°) et le 11 décembre 1469 (*ACA*, CC 91, f°12v°).

Macquain Jamet, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1456 pour la location du portail de la Masse près du moulin de l'Aumône (*ACA*, CC 80, f°13v°). En juillet 1491, il convoie des vivres pour ravitailler l'armée du roi (*ACA*, CC 108, f°41). En 1495-1496, il effectue au cours des 2e et 3e rôles : 30,5 journées de son charroi à 3 chevaux puis 9 journées avec son charroi à trois chevaux et 52 journées de son charroi à 2 chevaux (*FSL*, f°164v° et 223r°).

Macquain Jamet, receveur de la ville : dans les comptes de la ville en 1431, il est remboursé de l'achat de poudre à canon pour la défense de la ville (*ACA*, CC 73, f°3v°).

Macquain Julienne, veuve de Jehan : elle figure dans les comptes de la ville le 24 mai 1469 pour un lit garni de couette, coussin, couverture, 4 draps, ciel et rideaux qu'elle vend à la ville qui en fait présent à Jehan Danay, capitaine de la ville, à sa première entrée dans la ville afin « qu'il eut le fait de la ville pour recommander » auprès du roi (*ACA*, CC 91, f°11r°).

Macquain Pierre, tanneur : il est cité dans les délibérations de la ville le 11 octobre 1472, au cours desquelles il lui est enjoint, comme à d'autres tanneurs, de déménager sa tannerie hors de la ville (*ACA*, BB 1, f°54).

Mahault Pierre, couvreur : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 au cours du 2e rôle, pour 3 journées (*FSL*, f°139v°).

Mahodeau Jehan, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville le 7 juin 1473 pour avoir fait en juin une barrière volante neuve à la porte Heurtault, avoir fourni tout le bois nécessaire et avoir cloué une planche au pont-levis des grand ponts de la Loire (*ACA*, CC 96, f°10). En août, il participe à la réparation des piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire qui étaient très détériorés par le pied (*ACA*, CC 96, f°11).

Maillart Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1491 pour avoir transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, à l'aplomb du faubourg de Violette, des pieux et des fagots pour le « bateys » que l'on fait au dessus des ponts afin de détourner l'eau vers la ville (*ACA*, CC 108, f°41). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il réalise 65, 38, et 64 journées au cours des trois derniers rôles (*FSL*, f°117r°, 184r° et 244r°).

Maillart Laurens, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville d'Amboise en 1473 en même temps que André Lores pour œuvrer sous sa direction aux mois d'août et septembre à la réparation des piliers des

ponts de pierre de la vieille Loire « pour la grande necessite quilz en avoient » (*ACA,* CC 96, f°12v°, 13v°, 14r° et 15r°).

Maillé monseigneur de, seigneur de Luynes : il est cité dans les délibérations de la ville du 28 juillet 1475 comme « ayant la charge et garde de monseigneur le dauphin Charles » (*ACA*, BB 1, f°63r°).

Maintré Jehan chaufournier demeurant à Rillé, il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1472 pour une pippe de chaux de Rillé qu'il fournit pour réparer le puits du carroir et reprendre le mur du pont de la Boucherie du côté de la maison Denis Leguenays, et 3 autres pippes pour les travaux de la ville (*ACA*, CC 93, f°24). En juin, il livre 8 pippes de chaux de Rillé sur le port d'Amboise, employées notamment à réparer le pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 95, f°9v°). En juillet, il vend à nouveau 13 pippes de chaux pour la réparation du pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°12r°). En août, il fournit encore 4 pippes de chaux pour le même pilier (*ACA*, CC 95, f°14v°). En août et septembre 1473, à nouveau 11 pippes de chaux (*ACA*, CC 96, f°16r°) et en septembre 6 pippes de chaux pour les affaires de la ville (*ACA*, CC 96 f°24).

Maisne Adrian, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château en 1495 au cours du 1er rôle, où il réalise 32 journées (*FSL*, f°92r°).

Malagu Jehan, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1480 pour avoir comblé une fosse qui s'était creusée au Petit Fort devant les halles (*ACA*, CC 102, f°16). En septembre 1482, il fait 150 fagots d'épines pour les « argeaux » des ponts de pierre et les mène avec sa sentine aux « argeaux » qu'il remplit aussi de pierres (*ACA*, CC 104, f°19). En mai 1482, il fait un fossé et une haie au bout de la douve du Petit Fort depuis le mur de clôture jusqu'à la rivière, fourni d'épines et de pieux. Il effectue 24 tours de « terriers » qu'il enlève du pied de la tour du château qui est entre la maison Pierre Pasquier et la maison feu Olivier Tionne (*ACA*, CC 104, f°19). Du 9 mars au 30 avril 1495, il travaille sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 110, f°24).

Malarbe Colas, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il réalise 32 journées (*FSL*, f°54v°).

Malegrappe Katherine, nourrice du feu dauphin : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495, elle perçoit 50 ℓ. t pour ses gages (*AN*, KK 228-229). Elle habite entre la rue Saint-Denis et la porte Neuve pour laquelle sa maison est prise comme repère « près de la maison de la nourrice du dauphin », (*ACA*, CC 120, f°43).

Maleveste Pierre, valet de fourrière du roi : il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1467 (*AN,* KK 61bis, f°8).

Malican Philipot, cordonnier : il figure dans les comptes de la ville en juillet 1504 pour avoir fourni une paire de houseaux aux maçons et à Pierre Martin, maître-maçon, qui œuvraient à la réparation des arches des ponts de pierre près des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°39v°).

Malievre Alain, prêtre et chapelain qui a gardé et veillé le corps de la reine et récité le psaultier durant 5 jours et 5 nuits après la mort de la reine en 1483 (*AN*, KK 69, f°139r°).

Malievre Pierre, prêtre chanoine de l'église monseigneur Saint-Florentin au château d'Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, pour avoir célébré 3 grands messes « pour le salut de ladicte feue dame » (*AN*, KK 69, f°139r°).

Mallagu Gacian, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1481 pour avoir travaillé 7 journées à battre les pieux et « pichons » de « l'argeau » neuf du pilier de la garde-porte des ponts, une journée à remplir de pierres « l'argeau » ainsi que 2 journées dans l'île Saint-Jehan à préparer des fagots pour les « estanches » (*ACA*, CC 103, f°15). En septembre, il passe 4 journées à faire des fagots en l'île Saint-Jehan (*ACA*, CC 103, f°19).

Mallet Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 4 août 1485 pour 4 journées occupées à travailler au boulevard de la porte Galaffre (*ACA*, CC 105, f°21v°).

Mallet Jehan, « seiller » : il est cité dans les comptes de la ville le 30 juin 1523 pour avoir fabriqué 6 sceaux et 6 pelles (*ACA*, CC 125, f°60r°). En juillet, il vend 4 sceaux (*ACA*, CC 125, f°63v° et 69r°).

Malo Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1449 pour la redevance de sa maison sise entre les deux ponts et d'un accroissement de jardin sur l'île de Chardasne touchant à la maison (*ACA*, CC 75, f°1v°). Il détient aussi 1 quartier de vigne assis à Belle Poule (*ACA*, CC 75, f°4v°). En 1456, il est précisé qu'il tient sa maison de sa femme (*ACA*, CC 80, f°5r°).

Malortier Eustache, écuyer de paneterie de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 339).

Mandin Jehan : dans les délibérations de la ville du 15 septembre 1466 il est décidé que les contre-clefs de la ville seraient mises dorénavant près des portes et « les contreclefs du pont et du Guichet ches Jehan Mandin » (*ACA*, BB 1, f°26r°). Le 8 février 1472, il est rétribué pour 6 toises de bois carré dont on a fait des étais au pont de la Loire (*ACA*, CC 95, f°22r°). Entre août et septembre 1473, il livre 16 livres de graisse pour sceller les crampons aux pierres des piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 96, f°16).

Manscal Jehan de, notaire des contrats d'Amboise : il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en mars 1484 (*AN*, KK 69, f°66).

Mansion Jehan : il figure dans les comptes de la ville en 1503, pour la redevance de 5 quartiers de vignes assis au clos surplombant le faubourg Saint-Denis (*ACA*, CC 118, f°3).

Mapeton Guillaume, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en septembre et octobre 1497 pour avoir coopéré à la réparation des piliers et « argeaux » des grands ponts de pierre et pour avoir remis en état les ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24v°-25).

Maquier Pierre, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 7 septembre 1473 pour avoir servi les maçons et préparé le mortier sur le chantier de réparation des piliers de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°14).

Marcel Guillaume, orfèvre demeurant à Paris : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 pour des pièces d'orfèvrerie (calice ,croix, chandeliers, goupillons et autres) destinées à la chapelle du St Sépulcre (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 283).

Marchais olivier, manœuvre : dans les comptes de la ville en décembre 1496, il bat les « pichons » pour les grands ponts (*ACA*, CC 111, f°29v°).

Marchandeau Jehan, marchand demeurant à Amboise : il figure dans les comptes de la ville en février 1501 pour avoir livré 1 000 ardoises fines employées, pour moitié, à couvrir la terrasse de dessous l'horloge et pour l'autre moitié à couvrir les auvents de celle-ci (*ACA*, CC 118, f°39v°).

Marchant Guillaume, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3e et 4e rôles, où il livre 14 blocs de pierre, 15 pierres à nervures d'ogives, et conjointement à Pierre Beaunois 19 pierres à nervures d'ogives, 1 pierre à clef de voûte, 25 blocs de pierre, 3 pierres à doubleaux, 6 parpaings, 11 quartiers et 35 quartiers de pierre et conjointement avec Guillaume Marchant, 35 quartiers de Saint-Aignan, 9 blocs, et 4 pierre parpaings ; et seul : 25 quartiers et 65 blocs de St Aignan, 56 pierres d'ogives, 8 pierres parpaings et 5 pierres à clefs de voûte. Et dans le 4e rôle, conjointement à Jehan Vinconnet, 23,5 blocs de pierre 19 quartiers de pierre et 2 pierres parpaings (*FSL*, f°192v°, 194, 250v° et 251r°).

Marchant Hervé, marchand « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1494 pour avoir livré 14 pierres à corbeau, 6 pierres à gargouille, 15 pierres parpaings et 4 blocs, le tout pour réédifier le grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°25). En 1495-1496, sur le chantier du château il livre, dans le 1er rôle, conjointement à Guillaume Vinconnet, 15 pierres à doubleaux de la carrière des Terriz, 40 pierres à nervures d'ogives, 18 pierres parpaings et, conjointement à Florentin Bodart, 24 pierres à parpaing des Terriz, 10 pierres à clef de voûtes de 5 pieds de long, 2 pierres de 4 pieds, 10 pierres à clairevoie, 5 blocs des Terriz, 110 pierres à nervures d'ogives, 33 pierres à doubleaux, 7 pierres de 2 pieds de côté. Dans le 2e rôle, il livre seul 50 quartiers de pierre de Saint-Aignan. Dans le 3e rôle, il vend 25 quartiers de Saint Aignan, 56 pierres de nervures d'ogives, 65 blocs de Saint Aignan, 5 pierres à faire clef et 8 pierres parpaings et, conjointement avec Guillaume Marchant, 35 quartiers de Saint-Aignan, 9 blocs, et 4 pierre parpaings. Conjointement à Pierre de Launay, il vend 2 pierres à courges, 9 pierres à nervures d'ogives et 3 pierres à doubleaux. Et dans le 4e rôle, il fournit 14 blocs, 11 demi-blocs, 4 quartiers et 2 pierres parpaings (*FSL*, f°59, 61, 118v°,18 et 188r°, 194, 195r°et 250).

Marchant Jehan, manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il réalise 48 et 22, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°46v°-47r°, 111v°, 179v° et 239r°). Dans les comptes de la ville, en mai 1506, il passe 4 journées à régaler 5 chalandées de moellons pour faire une chaussée et habiller le chemin du pont du Fougeraiz (*ACA*, CC 121, f°32v°). En juin, il seconde les charpentiers qui ont habillé les grands ponts de bois de la Loire, les ponts de la porte Titery, de la porte Neuve et de la porte Tripière (*ACA*, CC 121, f°33v°).

Marchant Macé : il apparaît dans le compte de construction du château, au cours du 1er rôle, où il recouvre de parchemin quatre gros papiers « pour servir à escripre les ouvriers et matières desdits ediffices » (*FSL*, f°98r°).

Marchant Macé, manœuvre : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château, où il réalise 48 et 22, 73, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°47r°, 111v°, 180° et 239r°).

Mariau Macé, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1497 pour avoir travaillé d'août à octobre sur le chantier de réparation des arches et piliers des grands ponts et du pilier des moulins de la Loire (*ACA*, CC 112, f°24).

Mariau René, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1511 pour avoir travaillé à la réparation des latrines étant sur la Loire et avoir battu des « pichons » à la porte Tripière pour tenir les terres et le pavé de l'endroit (*ACA*, CC 124, f°28). En octobre et novembre, il seconde les maçons et les charpentiers qui réparent les grands ponts de la Loire, il cure et nettoie les ponts et les portes de la ville (*ACA*, CC 124, f°41v°). En janvier 1512, il comble les trous des échafauds où a été joué le *Mystere de la passion Notre-seigneur*. Il cure le port Saint Simon et porte les vieux bois des ponts à la maison de la ville (*ACA*, CC 124, f°46v°).

Mariau/Mareau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville de juillet à octobre 1495 pour avoir travaillé sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°28, 29 et 31).

Mariau/Marrau Yvonnet, « perrier » : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 septembre 1481 pour avoir livré 150 quartiers de pierre de Limeray de 2,5 pieds par 1,5 pied par 0,3 pied, destinés au pilier de pierre du bout des ponts de bois côté Entrepont (*ACA*, CC 103, f°17r°). En 1495-1496, sur le chantier du château il livre 325 pierres de la carrière des Caves près du Couldray au cours du 2e rôle (*FSL*, f°124v°).

Marideau/Marido Jehan, « perrier » de Bourré : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il livre 965 et 300 quartiers de pierre de Bourré au cours des 1er et 4e rôles (*FSL*, f°66r° et 251v°).

Mariller Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 22 octobre 1449 pour avoir livré et utilisé 250 pieux pour refaire les fondations des murs effondrés à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°17v°). En 1455, il fournit 8 « pichons », 2 « traines » et 3 « chapeaux » pour les ponts de bois et 4 pièces de bois pour faire les « tienmains » du pont-levis de Loire (*ACA*, CC 79, f°10v°).

Mariller Jehan, charretier : il est cité dans le plus ancien compte de la ville le 31 juillet 1421 pour avoir transporté 3 charretées de bois à la brèche de la porte Galaffre (*ACA*, CC 71, f°3v°).

Marion, La Franche « hostelliere demeurant à l'enseigne Sainct Jacques à Amboise » : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de Louis XI entre 1468 et 1470, pour avoir hébergé madame de Ruffec, ses chevaux et ses gens durant 15 jours (*BnF*, ms. fr. 6758, f°85v°).

Marquet Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 11 décembre 1473 pour avoir en juillet vidé le puits du Petit Fort des « terriers » qui s'y étaient accumulés, l'avoir creusé de 2 pieds curé et nettoyé (*ACA*, CC 96, f°19).

Marquet Michel, notaire et secrétaire du roi : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il livreune chambre de tapisserie à broderie, y compris le ciel et les pentes faites sur serge rouge à personnages de michelets, pour la chambre où couche le roi (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 264).Dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne un ensemble de tapisserie à sujet de pélerinset comportant dix pièces provient de lui (*BnF*, ms. fr., p. 161)

Marquis Jehan, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, où il taille en tâche 63 quartiers de pierre de Lussault et 675 quartiers de pierre dure au cours des deux premiers rôles (*FSL*, f°73r° et 127v°).

Marrasin Loys : il est cité le 30 décembre1469 dans le compte de l'argenterie de Louis XI, pour avoir « donner a ung pouvre » (*AN,* KK 62).

Marren Phillipon, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 7 septembre 1473 pour avoir servi les maçons aux piliers de pierre de la vieille Loire et préparé le mortier (*ACA*, CC 96f°14). En septembre, il sert les maçons et démonte les échafaudages de la ville (*ACA*, CC 96, f°15).

Marrie Michau , charpentier: il est cité dans les comptes de la ville en 1471 pour avoir passé 22 journées à refaire à neuf les « tienmains » et les liens du pont du Petit Fort, à y poser des planche neuves et à apporter le bois depuis la douve où il a été taillé et d'autre bois qui était dans l'eau (*ACA*, CC 94, f°8).

Marrier Guillaume, nautonier : il apparait dans les comptes de la ville en 1455 pour avoir transporté du sable et des pierres, pour faire le pilier neuf de la tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 79, f°13r°). En 1458, il apporte de la terre pour faire les « estanches » du même pilier (*ACA*, CC 82, f°15).

Marrier Jehan l'aisné, nautonier, fermier de l'apetissement du Petit Fort, receveur du Petit Fort, demeurant à Amboise : actif entre 1449 et 1496 ; nautonier avisé d'Amboise, il participe à la plupart des interventions des nautoniers pour les réparations des grands ponts. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en

1449 pour avoir transporté 33 sentines chargées de sable de la grève à la brèche près de la tour Cormeray (*ACA*, CC 75, f°15v°). En 1452, il coopère au « bateys » fait pour détourner l'eau du pilier de la Braye de la Loire (*ACA*, CC 78, f°12r°). En 1455, il travaille sur le chantier de la grosse tour du Pont, il transporte du sable et des pierres, il fait les « estanches » et arrache les pieux qui avaient été mis à faire les « estanches » (*ACA*, CC 79, f°13r° et 15r°). En 1458, il transporte de la terre avec sa sentine pour faire à nouveau les « estanches » du pilier de la grosse tour du Pont (*ACA*, CC 82, f°15). En octobre 1470, il travaille sur le chantier du pilier de la braye où il bat les pieux avec Collais Leguenays pour faire « l'argeau » puis il opère aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 92, f°13). En janvier 1472, il passe 20 journées à battre 6 grands « pichons » pour soutenir et réparer les ponts de bois et refait « l'argeau » du pilier de la Braye à neuf (*ACA*, CC 93, f°21v°). En 1468, il obtient la ferme de l'apetissement du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°1). Du 1er février 1472 au 31 janvier 1473 il est receveur du Petit Fort (*ACA*, CC 94bis, f°1 et f°4). En décembre 1472, il est rétribué pour avoir travaillé au mois d'octobre aux deux « argeaux » des piliers proches de la ville à remplacer et à clouer des planches et à battre 6 gros pieux de bois. (*ACA*, CC 97, f°22r°). En juin 1476, lui sont payées, en tant que poissonnier, 1 lamproie, 1 carpe et 1 brochet donnés le 23 février par la ville à maître Simon Davy et à maître Saint-Père, amis, conseiller et maître des requêtes du roi (*ACA*, CC 99, f°14). Le 2 octobre 1476, il est rétribué pour 13 journées effectuées aux mois d'août, septembre et octobre passées à battre les pieux et réparer les 2 « argeaux » des grands ponts de pierre endommagés par les glaces (*ACA*, CC 99, f°19). En 1481, il aide pendant 2 jours les charpentiers à « receper » les ponts de bois et à mettre des « pichons » devant les vieux pour les protéger des glaces. (*ACA*, CC 102, f°24 et 25). Il vaque 9 journées avec sa sentine à faire « l'argeau » du pilier large des ponts de bois (*ACA*, CC 102, f°25). En septembre, il bat les « pichons » de « l'argeau » du même pilier où est la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 103, f°18v° et 19r°). Entre août et octobre, il cogne les pieux et les fixe aux planches pour refaire un « argeau » à un des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 104, f°27 et 28) entre septembre et décembre 1496 il loue une sentine, pour servir aux grands ponts (*ACA*, CC 111, f°29v°).

Marrier Martin : il apparaît dans les comptes de la ville pour être allé à Tours En avril et Juin 1481 avec la délégation qui continue de négocier l'affranchissement de la ville (*ACA,* CC 103, f°30, 31 f°30). (*ACA*, CC 103, f°30).

Marrier Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 20 journées au cours du 3e rôle, (*FSL*, f°184v°).

Marteau Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1465 pour avoir livré des pierres de Veretz pour restaurer le mur derrière la maison du seigneur des Appentiz (*ACA*, CC 88, f°2r°).

Martier Jehan, « perrier » de Limeray : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1487 pour avoir livré 14 corbeaux de pierre de Limeray dont 4 grands et 10 petits avec 1 grande pierre dont a été faite une gargouille au bout de la gouttière de la maison de ville vers la Loire (*ACA*, CC 106, f°17). En septembre 1497, il fournit 50 pierres de Limeray pour réparer les piliers et les arches des ponts (*ACA*, CC 112, f°24 et f°33v°)

Martin Estienne, maçon : apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville entre février et avril 1506, sur le chantier du bout des ponts de bois, du côté de l'Entrepont (*ACA*, CC 121, f°30). En mars, il taille 16 quartiers de pierre pour la réparation du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°28r°) et de mai à juin, il maçonne et pave près de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'image Notre-Dame (*ACA*, CC 120, f°36v°).

Martin Françoys, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1489 pour avoir travaillé à la réparation des 2 piliers des ponts de pierre, du côté de la croix de l'Entrepont et à faire la maçonnerie du pont neuf de la Masse pour aller par la porte Neuve au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20).

Martin Gilles, plombeur : il apparait pour la première fois dans les comptes de la ville le 23 juillet 1471 pour avoir fixé sur le puits du Petit Fort, un épi de plomb pesant 45 livres, 1 épi de fer qui porte la bannière au-dessus de l'épi de plomb pesant 16 livres de fer et pour les rayures or et azur mises à la bannière (*ACA*, CC 94, f°8). Dans les délibérations de la ville du 20 juin 1473 il est chargé de découvrir une partie de la grosse tour du pont pour y fixer 2 épis de plomb les garnir de bois par dedans et poser au-dessus deux épis de fer à deux panneaux aux armes du roi (*ACA*, BB 1, f°56r° et CC 96, f°11) et

Martin Guillaume, « perrier » de Limeray : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495- 1496, au cours du 1er rôle, où il livre 975 et 300 quartiers de pierre de Bourré et 37 pierres de Limeray (*FSL*, f°65v°). Dans les comptes de la ville, en octobre 1497, il livre 150 quartiers de pierre de Limeray pour réparer la porte Titery (*ACA*, CC 112, f°26).

Martin Jacquet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 20 mars 1503 pour avoir travaillé sur le chantier du portail et de la voûte passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°25).

Martin Jehan l'aisné, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 65 et 21 journées (*FSL*, f°47r° et 111v°). En février 1504, il livre 41 tombereaux de pavé extrait d'une carrière proche de Lussault pour le carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°26). En août 1505, il participe au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38°).

Martin Jehan le jeune, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 65, 40, 62 et 64 journées (*FSL*, f°47v°,112r°, 181v° et 241r°). Dans les comptes de la ville, en février 1504, il livre 41 tombereaux de pierre de pavé tiré d'une carrière proche de Lussault pour le carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°26).

Martin Jehan, « perrier » demeurant à Limeray: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 3 août 1472 pour avoir livré 50 pierres dures de Limeray pour le chantier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°12v°). En septembre 1490, il fournit 16 quartiers de pierre de Limeray pour réparer les grands ponts (*ACA*, CC 107, f°24). Entre avril et juin 1494, il approvisionne le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°25). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, il vend 50 quartiers de pierre de Limeray (*FSL*, f°66r°).En septembre 1496, dans les comptes de la ville, il achève de creuser la voûte du portail de l'Aumône pour y faire un ouvroir (*ACA*, CC 111, f°25v°).

Martin Jehan, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en novembre 1449, où il travaille à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°19r°).

Martin Jehan, serrurier : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1506, pour avoir fait une roue et un pignon en fer, mis à l'horloge parce qu'une des roues était tellement usée qu'elle ne pouvait plus tourner (*ACA*, CC 121, f°36r°).

Martin Loys, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1499 pour avoir travaillé à l'une des arches des ponts (*ACA*, CC 114, f°22r°). En août 1505, il travaille au portail passant sous l'église Saint-Simon, (*ACA*, CC 120, f°40v° et 41r°). En novembre 1507, il taille des quartiers de pierre mis en bordure du pavé devant l'hôtellerie Notre-Dame et aux brayes des ponts de la Loire (*ACA*, CC 122, f°33 et 40v°-41). De décembre 1507 à janvier 1508, il utilise 5 onces de chaux pour mettre en place une dalle pour faire l'égout du pavé étant au bout des ponts (*ACA*, CC 122, f°35v°).

Martin Michel, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en février 1503 pour avoir découvert la perrière de Lussault afin d'extraire du pavé pour le carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v° et 30bisr°).

Martin Pierre, maçon, maître-maçon : il apparait en 1495-1496, sur le chantier du château au cours des 4 rôles, où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées (*FSL*, f°36r°, 102r°, 171v° et 232r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1). Dans les comptes de la ville, en septembre 1502, il restaure le puits du grand carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 117, f°25). En mai 1502, il assoit 2 corbeaux de pierre dure de Limeray au pilier qui porte les latrines sur le pont (*ACA*, CC 118, f°40). Entre mars et avril 1503, il travaille sur le chantier du portail et de la voûte passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118; f°24). En avril 1503, il reprend les maçonneries des murs de la ville près de la porte Tripière, aux endroits détériorés lors des travaux de la porte ainsi qu'à la grille de la Masse vers le moulin de l'aumône où il met 2 blocs de pierre du Haut-Lussault pour la caler et 1 pierre pour faire 1 chéneau. Il taille aussi 25 quartiers de pierre du Haut-Lussault pour les « argeaux » des grands ponts de pierre de la Loire, près des moulins et commande 1,5 pippes de chaux (*ACA*, CC 119, f°26). De juin à août 1504, il travaille sur le chantier des arches des ponts de pierre près des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°26v° et 27). En juin et juillet, il taille 75 quartiers de pierre de Lussault pour réparer des arches de pont (*ACA*, CC 119, f°27). Entre février et avril 1506, il est sur le chantier du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30). En octobre 1506, il maçonne sur les grands ponts près des moulins et au pont-levis de la Meyte et fournit la chaux et le sable (*ACA*, CC 121, f°41r°). En novembre 1507, il taille des quartiers de pierre mis en bordure du pavé devant l'hôtellerie Notre-Dame et aux brayes des ponts sur lesquels on fixe de grandes barres de fer pour maintenir le pavé. Il carrelle le grenier au-dessus de la salle de la maison de ville, et fournit 750 carreaux, la chaux et le sable (*ACA*, CC 122, f°33 et 40v°-41). De décembre 1507 à janvier 1508, il utilise 5 onces de chaux pour mettre en place une dalle pour faire l'égout du pavé du bout des ponts et il maçonne le pan de mur étant devant la maison de La Levriere (*ACA*, CC 122, f°35v°). En 1508, il est nommé maître-maçon et pose les carreaux de la « chambre où se tient Henriet quj a la charge de l'orloge » et fait la « carrée » du puits du petit Fort (*ACA*, CC 123, f°44v°-45). En août, il vient « veoir et visiter ce qu'il convenoit de faire » pour la réparation des ponts de pierre et de bois, il reprend les fondations de la tour de l'Horloge et maçonne une brèche de l'arche au droit des grands moulins et fournit de chaux et sable (*ACA*, CC 123, f°50r° à 51r°).

Martin, maçon : en 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 35 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Martin, valet de Fouchart, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville le 4 août 1467 pour avoir ajusté les portes de la palissade qui ferme le Petit Fort prés de la maison Collas Lepaige et pour avoir réparé les ponts-levis de la porte Saint-Denis et des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 87, f°11r°).

Martineau Macé : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1470 pour le règlement de nombreux seaux et de pelles livrés sur le chantier des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 91, f°13r°). En octobre 1471, lui sont réglés 13 pelles de bois et 12 seaux pour écoper les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 92, f°15). Il est cité dans les délibérations de la ville le 11 octobre 1472 au cours desquelles il lui est enjoint comme aux autres tanneurs de déménager sa tannerie hors de la ville (*ACA*, BB 1, f°54). En juillet et août, il fournit, sur le chantier du pilier de la Braye, des seaux et de la graisse utilisée à sceller les crampons aux pierres du pilier (*ACA*, CC 95, f°20r°). En août et septembre 1473, il vend 16 livres de graisse pour le chantier des piliers des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 96, f°16). En 1486-1487, la veuve de feu Macé Martineau figure dans les comptes pour la redevance de sa maison située dans la rue des Tanneurs (*ACA*, CC 106, f°6).

Martinet Jehan l'aisné, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 25 novembre 1449 pour avoir travaillé à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°19r°). En août 1457 il prépare le mortier et sert les maçons travaillant près de la tour Féalan. Il extrait du moellon au faubourg de la porte Heurtault (*ACA*, CC 81, f°15).

Martinet Jehan le jeune, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 16 novembre 1449 pour avoir travaillé à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°18v°). En 1455, il fait les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont, les écope et sert les maçons qui refont le pilier (*ACA*, CC 79, f°15r°). En septembre 1458, il bat les pieux, fait les « estanches » et les écope (*ACA*, CC 82, f°16r°).

Marueil Thibault de, écuyer, maître d'hôtel de la reine, ancien officier de la reine, « demeurant en sa propre maison » en 1483 : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p.343) ;

Mascon Gillet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1502 et janvier 1503, pour avoir travaillé au portail passant sous la chapelle Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38).

Massonneau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1508 pour avoir curé et nettoyé le puits du Petit Fort, près de la maison où pend pour enseigne le Renable (*ACA*, CC 123, f°43r°).

Matheron Robinet, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495- 1496, au cours du 1er rôle, pour 64 journées (*FSL*, f°76v°).

Mathieu Jehan, arbalétrier il est cité dans les comptes de la ville en 1502-1503, pour la location de 3 places des marais (*ACA*, CC 118, f°13).

Mauclerc Chripofle : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour avoir couvert d'ardoises fines le logis des Sept Vertus ; au cours du 2e rôle, il couvre la rampe droite cavalière du même logis et divers autres lieux et dans le 4e il remplace les ardoises cassées par le passage des plombeurs (*FSL,* f°78r°, 139v°-140r° et 222v°).

Mauclerc Jehan, « perrier » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, pour avoir livré 255 quartiers de pierres de (*FSL,* f°252r°).

Maufras Charles, honorable homme, marchand : il est cité dans les comptes de la ville le 30 décembre 1505 pour avoir vendu 4,5 aunes de damas blanc dont a éte fait le « poisle » pour l'entrée dans la ville de la reine d'Espagne et 2 livres et 1,25 once de soie blanche pour faire les franges (*ACA*, CC 120, f°46r°) .

Maugain Jehan, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville le 12 mai 1465 pour avoir remplacé avec Guillaume Fouchart, les flèches du pont de la porte Galaffre, pour avoir commencé la palissade du Petit Fort entre la maison de Julian Lopin et celle de Collas Le Paige et avoir mis en place un boulevard de gros pieux dans la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°12). En juillet 1474, il est rétribué pour avoir refait le pont-levis de la porte Galaffre qui a nécessité 5 soliveaux de 12 pieds de long, 1 pièce de bois pour faire l'essieu du pont, 5,5 toises de bois scié plat pour recouvrir le pont à neuf (*ACA*, CC 97, f°15). Le 31 janvier 1478, pour avoir passé 3 journées à relever et cheviller la palissade placée entre la ville et le Petit Fort (*ACA*, CC 100, f°20).

Maugent Jehan, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1489 pour avoir mené 512 tombereaux de « terriers » depuis le pied du château jusqu'au marais (*ACA*, CC 107, f°17).

Maugin/Maugain Martin dit De La Goire, nautonier : actif de 1476 à 1491; nautonier avisé d'Amboise, il participe à la plupart des interventions des nautoniers pour les réparations des grands ponts. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 8 janvier 1471 pour 16 journées employées à apporter, avec sa sentine, mortier, sable, pierres et autres matériaux pour les piliers de pierre qui ont été réparés (*ACA*, CC 92, f°14). En novembre, il est rétribué pour 4 journées effectuées en octobre pour enlever le mortier de chaux, les pierres de taille et les moellons qui étaient stockés sur la grève (*ACA*, CC 93, f°16). En août, il apporte de la terre aux « estanches » faites pour réparer le pilier de la Braye, il enlève la chaux de la grève qui se perdait dans l'eau, il transporte depuis Chargé jusqu'aux ponts 1 200 grosses briques et 500 carreaux pour la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93, f°22r°). En juillet 1472, il bat les pieux pour faire les « estanches » du pilier de la Braye, et apporte de la terre (*ACA*, CC 95, f°10 et 11r°). En septembre et octobre 1472, il transporte 48 tombereaux de sable pour éteindre la chaux et faire le mortier qui a été utilisé aux réparations du « portail devers lescolle » (*ACA*, CC 94bis, f°3). En août 1474, il transporte du sable et des pierres pour réparer le pilier du bout du pont de la vieille Loire (*ACA*, CC 97, f°16r°). En avril 1476, il passe 6 journées à aider les charpentiers (*ACA*, CC 99, f°13). En août 1481, il apporte des fagots d'épines de l'île Saint-Jean pour tenir les pierres de l' « argeau » neuf du pilier de la garde porte des ponts (*ACA*, CC 103, f°15) et en septembre, pour « l'argeau » du pilier de pierre étant devant l'hôtel de Perenelle La Royere ; qu'il remplit avec les pierres d'un vieux pilier (*ACA*, CC 103, f°19). Le 9 juillet 1485, il est rémunéré pour avoir livré à quatre, 6 grandes sentines, 3 petites et 3 autres de moellons pour faire le boulevard de la porte St Denis (*ACA*, CC 105, f°20). En 1489 il travaille avec les maçons à la réparation de 2 piliers des ponts de pierre du côté de la croix de l'Entrepont (*ACA*, CC 107, f°20). En janvier 1492, il aide à planter les « pichons » pour réparer l'arche du bout des ponts de la Loire (*ACA*, CC 108, f°27).

Mauguy Martin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 3 février 1491 pour avoir travaillé à la réparation de l'arche du bout des ponts, dégradées par les glaces (*ACA*, CC 108, f°22).

Maulay Tachin, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 12 janvier 1467 où il effectue 3 tours de charroi pour apporter du marché jusqu'aux ponts de bois 5 traines pour les réparer, et 1,5 toise de bois scié pour couvrir le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 86, f°16r°). En 1467, il transporte 1 tombereau « du plus gros terrier qui est venu du chastel », dont il bouche une fente du pont de la Loire (*ACA*, CC 87, f°10). En août 1474, la ville est condamnée par les élus de Tours à le dédommager de 4 écus d'or pour la perte d'un cheval qui avait été réquisitionné pour mener l'artillerie du roi en Poitou et en Bretagne (*ACA*, CC 97, f°15).

Mauliart Jehan, « homme de bras »: il est cité dans les comptes de la ville en 1455 pour avoir fait les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont, les avoir écopées et servi les maçons qui y ont travaillé (*ACA*, CC 79, f°15r°). En septembre 1457, il est rétribué pour avoir servi les maçons qui ont fait le mur neuf près de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°15v°). En septembre 1458, il bat les pieux des « estanches » du pilier neuf, proche de la grosse tour du pont et les écope (*ACA*, CC 82, f°14v°). En février 1464, il charge les tombereaux qui mènent les « terriers » de la porte du Petit Fort au « bateys », « pour ce qu'il n'y avoit pas assez gens de la ville pour aider » (*ACA*, CC 84, f°9v°). En août 1465, il aide les maçons travaillant à rehausser les murs près de la tour du pont et à reboucher et reparementer la brèche de l'arche de la ville (*ACA*, CC 88, f°1r° et 2r°).

Maulny Michau de, capitaine de la ville : il est cité dans les délibérations de la ville du 22 mars 1464 (*ACA*, BB 1, f°15r°).

Maultrot de Chambon Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1467 pour la redevance d'une maison qu'il détient, sise dans la rue aux Bouchers, près de la tour Cormeray (*ACA*, CC 89, f°2r°).

Maupain Geuffroy, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 48, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°45v°, 110v°, 179r° et 238r°).

Maurmain Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour avoir employé 5 journées à battre les pieux et « pichons » de l'« argeau » neuf du pilier qui porte le bout des ponts de bois vers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA*, CC 103, f°17v°).

Mauseul Jehan de, clerc : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit ;*, p. 341).

Maussion Jehan dit Petit Pierre, charretier : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 83 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Maussion Robin : il est cité dans les comptes en janvier 1471 pour les 7 torches qu'il a livrées à la ville le jour de la procession générale à l'église de Saint-Sauveur de l'île, pour la joyeuse naissance du dauphin Charles, en laquelle on porta les reliques des églises de Saint-Florentin et de Saint-Denis d'Amboise. Il livre aussi 4 pelles de bois pour débarrasser les « terriers » de la ville et 8 livres de plomb employées à sceller 2 gros gonds de fer posés au portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 92, f°16).

Mazeres Pierre, maçon: il est cité dans les comptes de la ville en août 1508, pour avoir repris en maçonnerie les fondations de la tour de l'Horloge, (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50).

Meignen, « perrier » demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville le 17 octobre 1475 pour 23 pierres de Limeray livrées en juin pour parachever l'arche étant devant les grands moulins des ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°21).

Meillero Francisque, italien, gentilhomme qui se tient avec « Messire Lyenard » : il est cité dans les comptes de l'argenterie de François I^er^ où il touche une pension de 800 ℓ. t. (*AN*, KK 289, f°536).

Melot Loys, marchand de bois demeurant à Vouvray : il apparaît dans les comptes de la ville le 13 juillet 1500 pour avoir livré 200 pieux ou « pichons » employés à réparer les « argeaux » des grands ponts ainsi que des planches (*ACA*, CC 115, f°13 et f°15). En 1501, il vend 100 pieux et des « pichons », 100 planches et 50 pieux pour le même usage (*ACA*, CC 116, f°30).

Meluidet Morice, couturier : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1481 pour avoir vendu 12 aunes de toile destinées à faire des paillasses et pour avoir confectionné un coussin et une couette faits pour le repos des sentinelles (*ACA*, CC 103, f°23v°).

Melzi Francesco de : dans les comptes de l'argenterie de François I^er^, en 1518, il fait partie de l'entourage de Leonardo da Vinci au Clos Lucé (*AN*, KK 289, f°352 et 536).

Menant André, charretier : Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 4 juillet 1474 où il déblaie les « terriers » provenant du château de la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 97, f°14). En mai 1476, il effectue 4 tours de charroi pour transporter le grand engin de la ville et le mouton des grands ponts jusqu'à l'Anonnerie. Il transporte aussi le vieux bois scié provenant de la réparation des ponts jusqu'à la tour Féalen (*ACA*, CC 99, f°17°). En octobre, il fait 7 tours de charroi pour transporter des planches sur les grands ponts de la Loire, à la porte Galaffre et à la porte Heurtaut (*ACA*, CC 99, f°21). En août 1481, il accomplit 36 tours de tombereaux chargés de pierres qu'il apporte de Violette jusqu'au pilier de la garde-porte des ponts de bois et 23 tours de tombereaux chargés de sable depuis les grèves (*ACA*, CC 103, f°15 et 18).

Menant Hicquier, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 70, 60, 62 et 63 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°53v°, 115v°, 183r° et 243v°).

Menant Symon, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 14 septembre 1487 pour avoir transporté 6 setiers d'avoine que la ville a donné à Maître Jehan Leber (*ACA*, CC 106, f°21).

Menart Nefve, maçon : il est cité dans les comptes de la ville pour avoir travaillé du 9 décembre 1502 au 31 janvier 1503 au portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°37v°).

Menetou Jehanne de, femme de Mathurin du Four : elle figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit la somme de 50 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Mengent Mathelin de Chargé: il est cité dans les comptes de la ville le 18 novembre 1468 pour avoir livré 1 000 tuiles au port du Petit Fort pour couvrir la garde-porte (*ACA*, CC 90, f°2v°).

Mennau/Menneau Martin, serrurier, demeurant à Amboise : une des figures marquantes d'Amboise, actif de 1475 à 1504, l'énumération de ses travaux annuels est longue : il fournit et veille à l'entretien de pratiquement toutes les ferrures de portes de la ville pendant 30 ans. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 27 novembre 1475 pour avoir déferre un vieil huis à la garde-porte du Petit Fort du côté de l'école et avoir replacé les vertevelles et les gonds sur la nouvelle porte en y ajoutant une serrure et pour avoir fait la ferrure de 2 des fenêtres consistant en 4 vertevelles, 4 gonds et un « coureil » (*ACA*, CC 98, f°23). Le 24 septembre 1476, il referre de la même façon le même huis de la même garde-porte et ferre 4 fenêtres (*ACA*, CC 99, f°17). En 1477, il vérifie les différentes portes de la ville et révise les serrures. De juillet à décembre, il confectionne pour la porte du pont près de la Meyte, une clef, un crampon et appareille les gardes de la serrure. Il fait une clef pour la serrure de la porte Galaffre qu'il a levée et de même pour la serrure de l'huis du pont et pour celle de la porte Titery. A la porte Tripière, il forge un « auberon » de fer, un « courreil » change les gardes de la serrure et ajuste les crampons. Pour la porte Saint-Simon, il fait là aussi un « auberon », le « courreil » et 2 crampons de fer pour l'une des deux portes

qu'il a scellés en fournissant le plâtre. À la porte du Petit Fort, il réalise un barreau de fer pour tenir la barrière de la porte qui menaçait de tomber et fournit le plâtre pour le sceller. À la porte du Petit Fort, qui se trouve près de l'hôtel de feu Julian Lopin, il réalise une clef pour la serrure dont il appareille les gardes (*ACA*, CC 100, f°18). En 1479, il restaure la serrure de la porte du Petit Fort, il lui fabrique une clef, un « moraillon » et une cheville de fer. Il réalise nombre de clous, crampons, clefs et autres pièces de fer pour les portes de la ville (*ACA*, CC 101, f°17, 18, 21). En décembre 1480, il est rétribué pour le travail accompli depuis le mois de février : à la poterne Saint-Simon, il change la serrure du premier huis de la voûte, fait une clef et de même sur l'autre huis vers la Loire; au guichet Errart, il fait une clef à la porte du Petit Fort vers la Loire, il réalise et pose une paumelle pesant 23 livres de fer et une grande boucle de fer pour tirer la porte ; au pont-levis de la porte Heurtault, une serrure neuve complète et sa clef ; à l'huis de la porte Heurtaut, il change la serrure et la clef ; à la porte du Petit Fort du côté de l'école, il met 2 crampons de fer, 2 goupilles, 1 « crapaudeau » de fer pesant 8 livres et 2 crampons pesant 42,5 livres pour fermer le pont-levis de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 102, f°23). En janvier 1481, il forge 2 pattes de fer mises au pont-levis de la porte Saint-Denis pour arrêter le contrepoids, il rallonge la chaîne de 6 mailles de fer et met une boucle pour la tirer ; sur les ponts prés de la garde-porte, il remet une bande de fer (*ACA*, CC 102, f°26). En 1481, il réalise la ferrure et la serrure des deux huis bâtards récemment installés dans la grosse tour du pont prés de la Meyte (*ACA*, CC 103, f°13v°, 28 et 29r°). En avril et mai 1482, il refait la chaîne de la barrière de la porte Heurtault, et fait des crampons qui tiennent une pièce de bois carré entre le pavé et le pont-levis de la porte Heurtault dont il révise la serrure. Enfin, il exécute autant de travaux de même nature que les années précédentes parmi lesquels la ferrure et la serrure de la planchette de Saint-Denis et 60 clous à happe et 2 chevilles pour fixer l'échelle qui va aux retraits de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 104, f°16, 17, 22, 23, 31 et 34). En 1483 il ferre le cercueil de bois de Charlotte de Savoie pour lequel il fournit chevilles de fer, crampons, goupilles, liens de fer et il ferre un coffre de bois auquel on été mis les écussons aux armes de ladite dame (*AN*, KK 69, f°115r°) En 1485, il œuvre de même (*ACA*, CC 105, f°17v°). En 1487, son travail est tout aussi abondant et de même nature, à la maison de ville, il réalise 2 crampons mis aux lucarnes pesant 10,5 livres de fer, 1 barre de fer et 2 goupilles de 60 livres pour fixer la cheminée de la maison de ville près de la maison de Jehan Du Ruau , une grande barre de fer et 2 crampons où ont été employés 6 livres de fer , 8 grands clous, 1 pivot et les crampons avec un goujon de fer, le tout pesant 46 livres de fer pour maintenir le siège sur lequel est assise la statue de saint Michel au pinacle de la maison de ville et une clef à bosse et à bouclettes pour la serrure du coffre de la ville gardé dans l'église Saint-Simon, (*ACA*, CC 106, f°24, 25, 26 et 34). En 1489, il révise la serrure de la porte du Petit Fort, et refait le « coureil », 2 crochets et 2 crampons pour tenir la porte fermée contre le mur, la serrure de la porte Heurtault dont il refait les gardes et le « morillon » et la serrure de la porte Tripière dont il refait le « coureil ». Il réalise un crochet et un crampon de fer et 12 chevilles de fer pour clouer l'huis de la porte Titery, 4 pattes de fer et 1 « tienmains » au pont-levis de la porte Saint-Denis pour tenir le contrepoids, 2 chevilles de fer, 1 vertevelle, 1 gond, 1 « coureil » avec 2 crampons pour fermer les fenêtres de la garde-porte et 1 clef à l'huis, 6 mailles de fer pour la chaîne du puits du Petit Fort , 3 mailles de fer pour la chaîne du puits du carroir, 2 barres de fer mises en travers du pont-levis des ponts pesant 57,5 livres de fer et 12 chevilles de fer pour clouer sur le bord une barre usagée. Dans la maison de ville, il pose 23 pattes de fer pour tenir les sièges de la salle, il ferre le comptoir et le siège de la salle de 2 serrures, il fournit 2 serrures de dressoir et fabrique 10 verges de vitres pour les croisées de la salle (*ACA*, CC 107, f°21 et 22). Durant l'été 1490, il travaille toujours aussi intensément (*ACA*, CC 107, f°26 et 27). En décembre, il fournit pour le pont-levis neuf de la porte Saint Denis, 6 pattes de fer 6 viroles pour tenir le pont-levis, 4 goupilles, 1 serrure et 24 chevilles de fer de demi pied de long pour fixer les barres de fer qui sont dessus ; 1 serrure neuve à l'huis qui est derrière la maison Jehan Bourré,1 clef pour la garde-porte de dessus les ponts, 1 autre pour celle de la porte St Denis, encore 1 pour la maison de ville, et 1 dernière pour la porte du port. (*ACA*, CC 108, f°25 et 26). Il réalise des travaux semblables (*ACA*, CC 108, f°36v° et CC 109, f°29). Il figure pour 4 livres de travaux dans le compte d'ameublement de 1493-1494, (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 300). En 1494, il figure plusieurs fois dans les comptes de la ville pour différentes parties de son métier faites pour des réparations des ponts et portes de la ville (*ACA*, CC 110, f°21 à 29). Entre février et juillet 1495, il est rémunéré pour plusieurs parties de son métier faites pour la défense de la ville « comme exposé dans le mandement » (*ACA*, CC 110, f°30). D'août 1495 à janvier 1496, il fabrique 6 serres de fer pour rompre la maçonnerie de la vieille tour prés du moulin de l'Aumône, 1 étrier de fer de 7 livres pour tenir un des soliveaux du pont-levis de la porte Heurtault, 2 chevilles de fer pour les poulies de l'engin de la ville avec des goupilles et des viroles. Il réalise nombre d'autres réparations et forge 969 pointes de marteaux pour les maçons (*ACA*, CC 110, f°38v° et 39r°). En 1495-1496, il figure dans le compte de construction du château, au cours du 1er rôle pour cinq chandeliers de fer blanc mis à 5 endroits des galeries du donjon pour tenir les chandelles pour éclairer la cour au cours du 2e rôle, il réalise la penture d'un huis étant vers les latrines proches du *donjon*, 5 barreaux de fer pesant 21 livres et 1 « comblet » de fer pour la trappe des lions, 2,5 croisées dans les cuisines du logis des Sept Vertus, 2 gonds, 2 paumelles, la ferrure d'un grand huis étant au bout de la vis pour entrer au galetas du même

logis, la ferrure de 4 huis à couplets avec chacun deux faux « coureils » étant dans les chambres des galeries du château, la ferrure de 2 huis à couplets étant dans la chambre et garde-robe du bout du logis des Sept Vertus, 1 serrure à bosse posée à l'huis du vivier, la ferrure d'un coffre, 1 serrure truffière pour l'huis de la croisée de la cuisine du roi, la ferrure de 2 croisées étant au logis des Sept Vertus, la ferrure de 2 huis étant en la chambre du roi et l'autre a l'« oustevient » de la chambre, la serrure de 3 dressoirs du logis des Sept vertus, 2 gonds et 2 paumelles étant dans la chambres des peintres, 8 autres gonds et autant de paumelles au logis des Sept Vertus, 1 serrure à l'huis étant entre les chambres où sont les « besoignes » de Naples qu'il assortit de deux paumelles et aux fenêtres desquelles il a refait un battant. Il met 2 gonds et 2 paumelles à la petite vis à descendre au jeu de paume. Il forge les pentures de cinq huis : l'un à entrer de la grande galerie et la chambre du roi, un autre à l'entrée de la chambre dans la salle et 1 autre à l'entrée de la garde- robe de la chambre et 1 huis étant au bout de la vis du milieu du logis des Sept Vertus à l'entrée des hauts galetas. Enfin, il réalise la ferrure d'une demi-croisée étant dans la cuisine prés la grande vis du logis des Sept Vertus (*FSL,* f°88r°, 160r° à 162r° et 275r°). De novembre 1496 à janvier1497, il œuvre à l'entretien des fortifications tout aussi activement et forge la serrure d'une croisée et d'une demi-croisée dans une des chambres de la maison de la ville ainsi que 6 barreaux de fer mis aux fenêtres de la vis d'escalier (*ACA*, CC 111, f°32). De février à novembre 1497, il est payé « pour plusieurs choses de son mestier » (*ACA*, CC 111, f°34), de même en 1498 (*ACA*, CC 112, f°28r°) et en 1499 (*ACA*, CC 113, f°39). Dans le fragment de compte de 1499, il exécute 1 « fallot » de fer « mis au bout de la galerie à terrasse au donjon du château, pour servir à éclairer de nuit en la cour » (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit.* ,). En 1501 il produit différentes pièces pour le puits du carroir et met en œuvre 20 livres pour faire 2 crapaudeaux à la porte Galaffre, 12 livres de fer pour une vertevelle double mise la porte du Petit Fort et 782 livres dont il fait des chevilles pour les argeaux des ponts ; il redresse aussi 73 vieilles chevilles (*ACA,* CC 118, f°36). En 1502, il forge une cheville de fer pour l'engin et 12 grandes chevilles de fer pesant 12 livres pour les ponts de la Masse, 3 crampons et 9 chevilles de fer pesant 75 livres pour un pont emporté par la crue et 1 clef pour un des huis de la maison de ville, 1 clef pour l'huis qui est près de l'église Neuve pour aller aux grèves. Il réalise les serrures, gonds et vertevelles de 2 huis à la tour de l'horloge et encore nombre de ferrures, de serrures, de clefs, de barres pour maintenir en état les fortifications de la ville, il fabrique aussi un écusson pour marquer la vaisselle de la ville (*ACA*, CC 117, f°29v°, 30 et 31). En 1503, il est tout aussi actif : il forge 4 bandes flamandes pour la porte St Simon, vérifie les serrures des portes et refait des clés pour la maison de ville, les portes du Petit Fort, St Simon, des marais et la tour du pont; il remplace des pièces aux puits du Petit Fort, de la Boucherie et du carroir (*ACA*, CC 118, f°31 et 32). D'août 1504 à janvier 1505, il est rétribué pour plusieurs parties de son métier (*ACA*, CC 119, f°35) et de même en 1505-1506 (*ACA*, CC 120, f°47).

Menseat Jehan de, notaire royal : dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1469, il est cité en tant que tel pour ses gages ? (*AN*, KK69, f°51v°).

Meollay Jehan, maréchal : il est cité dans les comptes de la ville le 22 novembre 1482 pour avoir fabriqué 2 « fauchons », une demi-faux et des crochets de fer destinés à curer et nettoyer la Masse et à arracher les herbes (*ACA*, CC 104, f°25v°).

Mercier (un) : il est cité dans les comptes de la ville en 1491 pour avoir installé sa mercerie sous le portail de la Masse (*ACA*, CC 108, f°18), il en est de même en 1494 (*ACA*, CC 109, f°18) et en 1495 (*ACA*, CC 110, f°18).

Mercier Pierre, cordier : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1511 pour avoir livré 97 livres de cordes comportant un grand câble et d'autres cordes pour les engins à battre les pieux et les « pichons » des grands ponts et ailleurs (*ACA*, CC 124, f°38r°).

Merlet Jehan, maréchal : il est cité dans les comptes de la ville le 28 août 1487 pour 5 pics envoyés au siège de Nantes (*ACA*, CC 106, f°26). En 1495, il fait des ferrures pour le portail du pont (*ACA*, CC 110, f°24-25).

Meslee Michel, marchand demeurant à Blois : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il livre 243 livres d'étain poix (*FSL*, f°254r°).

Meslier Estienne, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville de juillet à octobre 1495 pour avoir travaillé sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°28, 29 et 31).

Mesme Jehan du, aide en échançonnerie de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 36 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340)

Mesnager Colin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 3 août 1523 (*ACA*, CC 125, f°70r°).

Mesnager Guillaume, marchand à Tours : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il fournit 73 escabeaux et 14 bancs de bois de chêne neufs. Il vend aussi 1 chambre de tapisserie sur soie à l'histoire

de Moïse, contenant huit grandes pièces et trois rabats pour les pentes du ciel, comptant 440 aunes de Flandres, 1 autre chambre de menue verdure, comprenant onze pièces et comptant 347 aunes de Flandres, 1 autre chambre de tapisserie à bûcherons, composée de sept pièces chacune de trente aunes, soit 210 aunes de Flandres, 5 pièces de menue verdure par bandes, contenant 98,5 aunes de Flandres, 12 tapis velus damasquins, 6 tapis velus à 3 roues, 17 tapis velus à trois roues, 13 petits tapis damasquins gros, 2 petits tapis velus damasquins et 1 grand tapis de soie fine à la morisque (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 266-267 et 293-294).

Mestaier Gillet, franc-archer : il est cité dans les comptes de la ville le 14 janvier 1467 (*ACA*, CC 86, f°16v°). En novembre 1467, il est défrayé d'un voyage vers le roi (*ACA*, CC 87, f°20r°).

Mestaux Jaquet, « perrier de Bourré » : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1er, 3e et 4e rôles, où il livre 600 pierres pendant, puis 900 pierres pendants, puis 375 de pierre de Bourré et 650 quartiers de pierre de Bourré (*FSL,* f°65r°, 202r° et 251v°).

Mestayes Guyot : il est cité dans les comptes de la ville en 1505 pour la redevance d'un accroissement de jardin situé derrière sa maison étant sur l'île de Chardasne (*ACA*, CC 120, f°1v°). Il détient aussi un quartier de vigne situé au clos de Belle poulle (*ACA*, CC 120, f°5).

Michau Gervaise, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 10 octobre 1481 pour avoir mené 56 tombereaux chargés de sable pour réparer le pilier de pierre du bout des ponts de bois, et 21 tombereaux chargés de pierre de moellon de Violette tant pour servir à la maçonnerie que pour remplir « l'argeau » (*ACA*, CC 103, f°20r°).

Michel Jehan, charpentier : le 10 juillet 1515 il perçoit son salaire pour 16 journées réalisées sur le chantier du château (*BnF*, Pièces Originales 365 **:** Pièce 7).

Michel Jehan, médecin du dauphin Charles-Orland : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, il est cité pour ses gages (*AN*, KK 228-229).

Michele Ysabeau, lavandière de la reine : elle est citée dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 180 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p 342

Mignon Havot, sommelier de panneterie de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 339).

Mignon/Mynon François, maçon il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 37 journées et du 3e rôle, où il effectue 30 journées (*FSL*, f°44r° et 174v°).

Migrain Jehan, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1465 pour avoir changé avec G. Fouchart, les flèches du pont de la porte Galaffre, pour avoir commencé la palissade du Petit Fort entre la maison de Julian Lopin et celle de Collas le Paige et mis en place un boulevard de gros pieux en la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°12).

Milet Jehan, conseiller de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 300 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Milet Philipoin voiturier par eau demeurant à Tours : il est cité dans le compte de l'argenterie d'Anne de Bretagne à plusieurs reprises pour divers trajets de Tours à Amboise et d'Amboise à Tours, « de la reine ses dames et demoiselles » (*AN*, KK 84, f°81 v°82 r°).

Millet Michel, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, où il livre 48,5 blocs de pierres, 6 pierres parpaings, 33 pierres à nervures d'ogives et 40 quartiers de pierre (*FSL*, f°192).

Millet Thibault et Jehanne, sa femme, demeurant à Montrichart : ils sont cités dans les comptes de la ville en 1465 pour la redevance d'une pièce de chènevière située à Crotes dans la paroisse de Chissé et un quartier de pré situé dans la prairie de Crotes au delà du fossé (*ACA*, CC 83, f°5v°).

Million Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1491 pour avoir porté des pierres qui étaient le long de la maison de ville jusqu'aux « argeaux » des ponts (*ACA*, CC 108, f°33).

Minart/Mynart Pierre, maître-imagier: il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il touche un salaire fixe au cours des 4 rôles ; dans le 2e rôle, il accomplit 73 journées à faire des « images de pierre » tant à la chapelle qu'ailleurs et au cours du 3e rôle, il réalise 68 journées (*FSL*, f°80r°, 143v°, 208v° et 265r°).

Minereau/Mynereau Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, pour 70, 6, 62 et 64 journées (*FSL*, f°51r°, 116v°, 183r° et 242r°).

Mirebeau Mathurin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 30 juin 1523 pour avoir travaillé à réparer les ponts (*ACA*, CC 125, f°58v°).

Mode Jehan dit de Brioulde ou Briodé, sellier de la reine il apparaît pour la première fois le 3 août 1470 dans les délibérations de la ville au cours desquelles il sollicite avec Courtade l'autorisation d'appuyer au pilier de la tour de l'Aumône, le bout des « traines » de leur maison (*ACA*, BB 1, f°45r°). Il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en tant que tel et reçoit 36 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 342). pour les obsèques de

la reine il réalise1 harnoys couvert de velours noir pour la hacquenée Bayarde, 2 housses de velours noir doublé de drap noir aux 2 selles des chevaux du chariot branlant de la reineet les grandes housses des quatre chevaux de deuil ; il habille les traits des 3 chariots branlants, fait les « sourdoux », nefs et sous-ventrières, fait des billots et les recouvre, et il utilise une douzaine d'aiguillettes neuves pour attacher les housses; une paire d'étriers et étrivières pour le cheval d'un des charretiers, nommé Berthelemy, et 12 boucles enchappées et clouées pour un des chariots branlants de la reine, pour tenir la couverture (*AN,* KK 69, f°134r°).

Mohier Macé, maréchal demeurant à Amboise : entre 1455 et 1473 il entretient les outils et produit les pièces métalliques pour de nombreux chantiers de réparations de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1455 où il met en œuvre 898 livres de fer dont il fait un grand nombre de crampons employés au pilier refait neuf qui soutient la grosse tour du pont de la Loire et 680 pointes de marteaux pour les maçons qui travaillent au pilier de fer (sic) de la grille de l'arche des murs (*ACA*, CC 79, f°12v°). En 1456, il utilise 253 livres de fer pour ferrer les « pichons » des grands ponts de bois (*ACA*, CC 80, f°11r°). En mars et avril 1458, il ferre 4 « pichons » pour les ponts de bois, il façonne 2 tourillons et 2 anneaux de fer posés au pont-levis du Petit Fort, 6 grandes chevilles de fer pour clouer les « pichons » aux « chapeaux » de bois et 2 tourillons et 2 petits liens de fer pour une civière roulante (*ACA*, CC 82, f°11r°). Il produit aussi 272 crampons pesant 550 livres de fer (*ACA*, CC 82, f°18r°). En janvier 1464, il emploie 654 livres de fer à ferrer les pointes des pieux mis à l'« argeau » du pilier de la Braye et des chevilles de fer pour fixer les pieux aux planches et continuer à cheviller les pieux du « bateys » du Petit Fort (*ACA*, CC 83, f°11v°). En octobre 1466, il met en œuvre 344,5 livres de fer dont 216 livres de fer ouvré pour la ferrure du mouton et le reste pour la ferrure de 13 « pichons » qui ont été piqués pour la réparation des ponts de bois et des chevilles mises aux« armoises » des grands ponts (*ACA*, CC 86, f°14r°). En août 1469, il met en œuvre 1 443 livres du fer pour forger 2 « crapaudeaux », 2 anneaux et 2 pivots de fer à la nouvelle porte faite dans la palissade du Petit Fort, plusieurs crampons pour maintenir les pierres utilisées à réparer le pied de la 1e arche des ponts de pierre du côté de la ville et 340 pointes de marteaux pour les maçons (*ACA*, CC 91, f°15r°). En octobre 1469, il fait 8 barres de fer pour l'extrémité des ponts-levis de la porte Saint Denis et de la porte Heurtault afin que les charrettes ne les détériorent pas. En février, il fabrique 1 pivot et 2 crampons de fer mis à soutenir la porte du Petit Fort qui est du côté de Chargé (*ACA*, CC 94, f°2v°). En juin 1471, il réalise 4 crampons de fer pour fixer les pierres du puits du Petit Fort, 2 tourillons mis à la roue du puits, 35 pointes de marteaux pour les maçons qui ont taillé les pierres du puits (*ACA*, CC 94, f°7). En novembre 1473, il met en œuvre 251 livres de vieux fer pour en faire 210 crampons de fer destinés aux ponts de pierre et il reforge 300 pointes de marteaux pour les maçons qui travaillent au pilier (*ACA*, CC 96, f°17).

Moignon Mathurin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 12 février 1500 pour avoir apporté de la chaux de la maison Macé Chereau jusqu'au portail du moulin de la Masse (*ACA*, CC 115, f°8). Le 4 juillet 1504, il est rétribué pour avoir travaillé depuis le mois de juin à la réparation des arches et des « argeaux » des ponts près des moulins de la Loire (*ACA*, CC 119, f°29v°).

Moisson Jehan, manœuvre: il est cité dans les comptes de la ville en 1468 pour 4 journées ouvrées en 1465 au service des maçons (*ACA*, CC 88, f°1v°).

Molineau Vincent, maçon : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il taille 150 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°132v°).

Mollet Berthelot , serrurier : il est cité dans les comptes de la ville le 1er juillet 1471 pour avoir fait 2 clefs neuves à la serrure de l'huis du Petit Fort qui est entre l'hôtel de la Mariere et celui de Jehan Aucheron et pour avoir remplacé les gardes neuves parce que les clefs avaient été perdues par les écuyers qui étaient logés au Petit Fort, le roi étant alors à Amboise (*ACA*, CC 94, f°7).

Mondain Rolland, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2 premiers rôles, pour 65 et 4 journées (*FSL*, f°52 v° et 115r°). En septembre et octobre 1497, il travaille aux réparations des piliers et « argeaux » des grands ponts de pierre de la Loire et à remettre en état les ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24v° et 25).

Mons Guillaume de, clerc des offices de madame la duchesse d'Orléans : il est cité dans les comptes de la ville en 1490-1491, pour la location de deux places des marais (*ACA*, CC 108, f°14v°).

Mons Loys de, noble homme : il apparaît dans les comptes de la ville en 1508 pour avoir fait réparer les murailles de la ville à l'aplomb de son jardin (*ACA,* CC 123, f°37).

Monsigné Jehan valet de fourrière du roi : en juillet 1469 lui est livré « un poisle d'airain » pour »estuver ledit seigneur par dessoubz durant sa malladie » (*AN*, KK 61, f°37).

Monssault Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1e rôle, pour 4 journées (*FSL,* f°52r°).

Montalembert de Ysabeau : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111v°).

Montbason Guillaume de, marchand à Tours : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il livre 7,5 onces de soie jaune torce pour parfaire une frange (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 275).

Montloy Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1511 pour avoir servi les charpentiers et les maçons qui ont travaillé aux réparations des grands ponts de bois et au pilier qui a été refait près de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame (*ACA*, CC 124, f°34v° et 35).

Montronnier Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des quatre rôles, où il effectue 61, 69, 56 et 54 journées (*FSL,* f°37v°, 103r° 172v° et 233v°).

More Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 1er janvier 1474 pour avoir réparé les piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°19). En février 1471, il se porte (avec Cardin Le Royer) caution d'Yvon Jamet pour la ferme de l'apetissement du Petit Fort (*ACA*, CC 94bis, f°4). En avril et Juin 1481 il fait partie de la délégation qui continue de négocier l'affranchissement de la ville (*ACA,* CC 103, f°30, 31 f°30). (*ACA*, CC 103, f°30). En 1495-1496 sur le chantier du château, il taille en tâche au cours des 4 rôles: 1 pilier de pierre pour les galeries du jardin du château, 1 grand pilier en pierre de la perrière de La Ronde, 51 pierres à nervures d'ogives, 4 toises et 6 pieds de pavé, 43 autres pierres à nervures d'ogives puis 605 pierres à nervures d'ogives et 200 pierres des perrières de Lussault et Malvau (*FSL*, f°73r°, 127r°, 204 et 258r°).

More Jehan (De), receveur de la ville en 1500 : peut être le même que le précédent (*ACA*, CC 115, f°1).

Moreau Estienne dit Quinze solz, élu : il apparaît dans les comptes de la ville le 8 février 1499, pour avoir livré de la chaux ainsi qu'un tombereau de sable à la porte Titery (*ACA*, CC 115, f°8). En 1500, en tant qu'élu, il organise la réception des ambassadeurs du roi des Romains (*ACA*, CC 115, f°18). En 1502, il est commis à la recette des deniers de la ville (*ACA*, CC 117, f°35).

Moreau Estienne, tailleur demeurant à Amboise : il apparaît le 9 décembre 1483 dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie où il est rétribué pour avoir taillé et cousu les 100 robes et 100 chaperons de deuil pour les 100 pauvres qui ont porté les torches durant le service fait pour la reine et accompagné son corps d'Amboise jusqu'à Notre-Dame de Cléry (*AN*, KK69, f°183). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il coud l'étole, le fanon et la chasuble et garnit de franges le parement du drap d'or de la chapelle (*FSL*, f°280v°). Il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1505 pour la façon du « poisle » qui a été fait pour l'entrée dans la ville de la reine d'Espagne (*ACA*, CC 120, f°44v°)

Moreau Jehan, besson : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1508 pour avoir travaillé au passage de Nazelles à curer le lieu et les environs pour faire écouler les eaux qui empestaient (*ACA*, CC 123, f°44).

Moreau Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 derniers rôles, pour 34, 62 et 58 journées (*FSL,* f°117v°, 181v° et 241r°).

Moreau Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en octobre 1495 pour avoir travaillé depuis septembre sur le chantier de la tour du pont et (*ACA* CC 110, f°24v°).

Moreau Jehan, prêtre : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1498 pour avoir fait des « écritures » pour les registres de la ville (*ACA*, CC 113, f°29v°).

Moreau Loys, valet de chambre de monseigneur de Boisy, grand maître de France : en 1517, il est remboursé de 25 écus soleil valant 100 ℓ. t. qu'il a payée à ceux qui sont venus lui apporter quelques nouvelles secrètes de Flandres (*AN,* KK 289, f°501 r°).

Moreau Michau, « perrier » , charretier: il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1475 pour avoir fourni 23 pierres de Limeray destinées à parachever l'arche étant devant les grands moulins des ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°21). En février 1503, il transporte du pavé depuis la carrière d'Estienne Bonnet jusqu'au carroir St Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Moreau Robin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville entre juin et septembre 1504, sur le chantier des arches et des « argeaux » des ponts de pierre à l'aplomb des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°27 à 30). Le 8 août 1505, il est rétribué pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38).

Morice Pierre, faucheur : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1507 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murailles de la ville (*ACA*, CC 122, f°28v°) et de même en août 1508 (*ACA*, CC 123, f°47v°-48r°).

Morice serrurier demeurant à Amboise : il est cité en 1484, dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite pour avoir fait 2 « coupplетz de fer de trois grans crochetzpour pendre les scelles » de la reine (*AN*, KK 80, f°155).

Morin Jehan, marchand, élu de la ville, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes en 1452 comme élu de la ville (*ACA*, CC 78, f°11r°). En 1464, il est remboursé de divers déplacements (*ACA*, CC 84, f°13v°). Dans les délibérations de la ville du 22 septembre 1466 il est décidé qu'à sa venue la comtesse de Wurtemberg, tante du roi, serait logée en l'hôtel Jehan Morin (peut-être en raison de sa nombreuse suite, elle préfère se rendre à l'hôtellerie de l'image de la Meyte, entre les ponts) (*ACA*, BB 1, f°26r°).en 1484 il a le privilège de recevoir la jeune reine Marguerite à soupper dans son jardin (*AN*, KK 80). Dans les compte de l'argenterie de Louis XI, en décembre 1467, il vend 8 aunes de gros drap gris pour faire 7 couvertures pour couvrir les chevaux de corps du roi, 3 aunes pour faire 2 couvertures, l'une pour le poulain et l'autre pour le « coulon », 5 aunes pour faire 5 couvertures pour les 2 haquenées nommées l'une Lesternille et l'autre qui fut à monseigneur le bailly de Sens, pour le petit Grisonnet, le cheval de Thomas et pour le mulet qui porte les flacons (*AN*, KK 65, f°139 et 140). Dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en 1470 et 1471, 1,25 aunes de velours noir double poil pour faire des tourets, 14 aunes de velours noir double poil pour 2 robes pour la reine, 6 aunes de satin noir pour en faire 1 cotte pour la reine, du bougran noir, 2,5 aunes d'écarlate pour y tailler 2 robes pour le service de mesdames Anne et Jehanne de France, 3,25 aunes de fin noir pour faire de même, 3,25 aunes d'autre velours noir double poil pour en faire une robe pour madame Jehanne de France, 2,5 aunes pour faire des tourets, 1,25 aune de gris souris baillé au Byarnois, couturier demeurant à Amboise qui en a fait une robe pour François l'un des enfants d'honneur de la reine (*AN*, KK 68, f°18v°-19r°). Il vend 2 aunes de « rollet » pour doubler les « housettes ». 7,5aunes de camelot pour faire des robes à Jehanne et Anne de France et Anne nièce de la reine et 1/2 aune de taffetas pour doubler des « chapperons de coul de veloux noirt » de la reine (*AN*, KK 68, f°37r°). Il fournit autant de toiles, d'étoffes et autres pour la reine, ses filles et leur hôtel (*AN*, KK 68, f°29, 30, f°40r°, 41,45, 46, 48 et 92). En juillet 1470 il vend 0,3 aune de velours cramoisi double poil baillé à Michau de Veuze, tailleur, qui en a fait quatre carreaux, pour le service de la reine, 2,25 aunes de velours semblable que la reine donne à Anthoine d'Ancezyne, son écuyer de service en récompense d'anciens services et 0,62 aunes de fine écarlate dont a été fait 1 chaperon pour la nourrice du dauphin (*AN*, KK 68 f°49r°),en septembre , entre autres 5 aunes de satin jaune pour faire une robe à la reine et en novembre 2 aunes d'écarlate « baillé es mains de ladite dame pour en faire son plaisiret voulenté »(*AN*, KK 68)

Morin Pierre, marchand, trésorier de France : époux de Françoise Prevost. Il est cité dans les comptes de la ville le 7 juin 1481 pour avoir démêlé le procès de la ville contre Estienne Leloup (*ACA*, CC 103, f°27v°). En 1483, il fournit pour 8 000 ℓ. t. de drap et autres étoffes lors des obsèques de Charlotte de Savoie en 1483 (*AN*, KK 69). Il fait construire l'hôtel Morin.

Moriso Pieric, faucheur : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 113, f°27v°).

Morisson Jehan, manœuvre, demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1468, où il sert les maçons pour certains travaux de la ville, à rehausser les murs près de la tour du pont et à reboucher et reparementer la lézarde de l'arche de la ville (*ACA*, CC 88, f°1r° et 2r°). En septembre 1472 il est rétribué pour 20 journées employées à éteindre la chaux, à préparer le mortier et servir les maçons qui ont remis en état la barrière volante du Petit Fort vers l'école, rehaussé le mur derrière la maison du bailli de Sens et réparé le mur derrière la maison pierre Danneber (*ACA*, CC 94bis, f°1v°). 1472, il effectue 19 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye des ponts, à les écoper et à servir les maçons, à éteindre la chaux, préparer du mortier et des fagots (*ACA*, CC 95, f°10r°). En juillet, il opère toujours au pilier de la Braye à faire les « estanches », de juillet à septembre 1472, il passe 6 journées à la même tâche et à servir les maçons, puis d'autres journées à éteindre la chaux et faire le mortier et encore 17 journées (*ACA*, CC 95, f°11r°, 13r° et 16v°).

Morreau Simon, manœuvre : il apparaît en novembre 1473 pour avoir curé les ponts de pierre et la ruelle Saint Simon pour la venue du roi qui « devoit prendre ladicte ruelle sainct simon pour monter en son chalan et aller contrebas de la riviere de loire » (*ACA*, CC 96, f°17). En juillet 1477, il aide à réparer le pilier de pierre de la garde-porte d'entre les ponts vers la ville (*ACA*, CC 100, f°15). En septembre 1481, il est rétribué pour 3 journées, à battre les pilotis faits sous le pilier de pierre au bout des ponts de bois et à y servir les maçons (*ACA*, CC 103, f°17).

Morreau/Moreau Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 2 novembre 1471 pour 8 journées accomplies en octobre au pilier de la garde-porte des ponts de la Loire (*ACA*, CC 93, f°15). En 1495-1496, sur le chantier du château, il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°42r°, 107v°, 175r°et 236r°). En mars et avril 1495, il travaille sur le chantier du portail du pont (*ACA*, CC 110, f°24-25).

Mosiner/Monniere Mathurin, marchand de bois, demeurant à Moran : il il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1497 pour avoir approvisionné le chantier des grands ponts de bois de 85 toises de planches (*ACA*, CC 112, f°35v°). En juin, il vend 42,5 toises de bois pour en faire des planches, 105 toises de planches et « chevallets » (*ACA*, CC 112, f°36v & 37v°) et encore 60 toises de bois pour faire des planches (*ACA*, CC 112, f°38r°). En mai 1506, il fournit 100 planches pour les ponts de la Loire (*ACA*, CC 121, f°33r°).

Mosnier Pierre, « perrier » de Saint-Aignan : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1498 pour avoir vendu 1 bloc de pierre, 3 pierres parpaings, 2 quartiers de pierres à meneaux pour les croisées et demi-croisées de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°26).

Mosnier/Monniere Jehan, marchand de bois, demeurant à Moran : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 9 juin 1487 pour avoir fourni 120 planches de bois et 6 « pichons » pour réparer les grands ponts de bois, 4 moises mises aux « pichons » « pour les tenir fermes » et « les garder de branler », 1 « chapeau » pour soutenir le bout des « traines » des ponts assis sur les « pichons » et 37,5 toises de bois scié (*ACA*, CC 106, f°20 & f°34-35). En juillet et août 1489, il livre 11 toises de bois scié pour le pont-levis du pont de la Loire et les retraits de la porte Titery *(ACA*, CC 107, f°18). Entre octobre 1496 et le15 janvier 1497, il livre 18 « pichons » et 20 toises de planches pour les « argeaux » des ponts (*ACA*, CC 111, f°31) en 1497, il travaille conjointement à Mathurin Mosiner et approvisionne le chantier des grands ponts de bois de 85 toises de planches (*ACA*, CC 112, f°35v°). En juin, il vend 42,5 toises de bois pour en faire des planches et 105 toises de planches et « chevallets » ((*ACA*, CC 112, f°36v° et f°37v°), puis encore 60 toises de bois pour faire des planches (*ACA*, CC 112, f°38r°). En mai 1506, il fournit 100 planches pour les ponts de la Loire (*ACA*, CC 121, f°33r°).

Mossault Pierre, manœuvre: il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1491 pour avoir servi les maçons qui ont réparé les 2 arches étant devant les moulins des ponts et celles qui vont de la Braye jusqu'à la ville (*ACA*, CC 108, f°34). En 1495-1496, dans le compte de construction du château, il effectue 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°52r°).

Mossault Simon, « perrier » demeurant à Rochecorbon : il apparaît en novembre 1473 pour avoir curé les ponts de pierre et la ruelle Saint Simon pour la venue du roi qui « devoit prendre ladicte ruelle Sainct Simon pour monter en son chalan et aller contrebas de la riviere de loire » (*ACA*, CC 96, f°17) et pour avoir livré 104 pippes de pavé sur le port de Rochecorbon transportées ensuite par eau jusqu'à Amboise pour paver les ponts (*ACA*, CC 96, f°19v°). En juin 1475, il sert les maçons qui ont réparé l'une des arches de pierre des ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°16).

Mossu Martin, maçon : en 1483, pour les obsèques de Charlotte de Savoie il scelle entre les deux murs de la voûte des barreaux de fer et des crampons autour de l'église Notre-Dame de Cléry (*AN,* KK 69, f°152).

Moulins Philippes de, prêtre du pays de Flandres : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il livre 7 pièces de tapisserie blanche à l'œuvre de Damas, ouvrage de linge fin aux armes du roi et de la reine, mesurant 183,62 aunes de Flandres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 269)

Mousiner Pierre, cordonnier, demeurant à Amboise dans le compte de l'argenterie du dauphin Charles-Orland: le 15 octobre 1495 il perçoit la somme de 55 s. t en paiement de 2 paires de bottes en cuir de vache pour Gamaliel et Le desert, pages du dauphin (*AN*, KK 228-229, f°27, 92).

Mousson Jehan manœuvre il est cité dans les comptes de la ville pour avoir servi en juillet et août 1465 les maçons travaillant à rehausser les murs près de la tour du pont et à reboucher et reparementer la brèche de l'arche de la ville (*ACA*, CC 88, f°1r° et 2r°).

Moyer Pierre, notaire juré des contrats royaux d'Amboise : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495, il est nommé en tant que tel (*AN*, KK 228-229).

Moyer/Mohier Florentin, maréchal : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1er, 2e et 3e rôles, pour avoir dans le 1er rôle livré aux maçons 4 « boullouers » de fer neufs pour faire le mortier, aux manœuvres et aux « perriers », 9 pics neufs, 3 gonds neufs pour faire les échafaudages des maçons, 4 marres, 6 soles de « boullouers » et acéré 8 marres et 8 pics ; puis dans le 2e rôle 12 marres et 14 pics, et avoir forgé 16 « soles de boulouers » et 2 « tranches », des chapeaux de pics et 2 gonds neufs et avoir livré du charbon aux

serruriers et plombeurs ; dans le 3e rôle il acère 23 pics et 23 marres et il livre 2 boulouers neufs, 7 gonds neufs, 14 « chapeaux » de pics ,2 tranches et 2 soles de « boulouers » (*FSL*, f°90v°, 153 -154r° et 273).

Moynard Jehan, receveur de la ville : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 en tant que tel (*ACA*, CC 125, f°85v°).

Moynart Michau, potager de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Moyneau Jehan, charron : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1506 pour avoir fait une roue et un tour au puits du faubourg de la porte Heurtault (*ACA*, CC 120, f°47r°).

Mozeau Jehan, manœuvre : il est citét dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 48 journées (*FSL* f°49r°).

Muguet Huguet, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue 9 journées (*FSL*, f°109v°).

Muguet/Myguet Olivier, charpentier: il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des trois premiers rôles, où il réalise 57, 66 et 20 journées (*FSL*, f°76v°, 138r° et 207r°). Dans les comptes de la ville, il fait partie des » gens » de Robin Rousseau et il est rétribué le 22 février 1500 pour avoir mis des pierres sur le pont derrière l'église Neuve que la crue de la Masse menaçait d'emporter (*ACA*, CC 115, f°9). Entre février et septembre 1500, il travaille au portail de l'Aumône (*ACA*, CC 116, f°31). De février à mai 1501, il lève et recheville des planches sur le pont près de l'église Neuve, qu'il fixe au moyen de crampons de fer pour le garder de la crue (*ACA*, CC 116, f°31).

Muisinier Philibert, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville entre juillet et août 1523, pour avoir travaillé sur le chantier des ponts et déchargé et éteint 14 pippes de chaux (*ACA*, CC 125, f°62r°, 65r°, 67v°, 72v° et 75v°).

Musiner Jehan, notaire juré des contrats royaux d'Amboise : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, le 1er octobre 1495 il est cité comme tel (*AN*, KK 228-229, f°5r°).

Mynaille Mathelin, charpentier (faisant partie des gens de Robin Rousseau): il apparaît dans les comptes de la ville le 20 janvier 1480 pour avoir travaillé entre octobre et décembre avec Estienne Lostellier à faire la charpenterie des latrines, les « tienmains » neufs sur les ponts et pour avoir fait à neuf le pont de la Braye. Avec Robert Lenoir, il ajuste plusieurs planches aux ponts de bois (*ACA*, CC 101, f°21). Aux mois d'avril et mai 1481, il passe 4 journées à faire une barrière volante neuve à la porte Heurtault et 3 poteaux de 1,5 toise de long (*ACA*, CC 103, f°12v° et 13r°) En 1495-1496, sur le chantier du château il effectue 27, 66 et 65 journées au cours des trois premiers rôles (*FSL*, f°76v°, 138r° et 207v°).

Mynart Jaquet, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, pour 64 journées (*FSL*, f°242v°).

Mynart/Nynart Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 22 et 64 journées au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f°181v° et 241r°)

Mynereau Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour30 journées (*FSL*, f°243r°).

Myngon/Mynon Francoys, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il réalise 68 et 30 journées journées au cours des 2e et 3e rôles (*FSL,* f°105v° et 174r°).

Myon Mathelin, « perrier » demeurant à « Ussé pres de Saumur » : il est cité dans les comptes de la ville le 12 mars 1472 pour avoir livré 2 000 pierres de Saumur pour les réparations nécessaires de la ville (*ACA*, CC 95, f°9r°).

Nambroc, page de la reine : en 1484-1485, il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en tant que tel pour des frais d'habillement (*AN*, KK 80, f°87, 92, 122 r°149v°).

Nau Estienne, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1471 pour avoir travaillé à faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°21).

Nau Gilet, voiturier par eau de Tours : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il effectue de nombreux voyages pour amener bancs, escabeaux, dressoirs, tables et autre menuiserie jusqu'à Amboise (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*,, p. 295).

Nau Gillet, « perrier » de Bourré : il apparaît dans le compte de construction du château en 1496 pour 50 quartiers de pierre livrées au cours du 4e rôle, (*FSL*, f°253v°).

Nau Jehan l'aisné, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en 1491 « pour avoir tiré les pierres de l'arche du bout des ponts qui était rompue » (*ACA*, CC 108, f°29). En février 1503, il transporte du pavé depuis la carrière d'Estienne Bonnet jusqu' au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Nau Jehan le jeune, charretier : il travaille avec son frère Jehan Nau l'aisné Il est cité dans les comptes de la ville en 1491 « pour avoir tiré les pierres de l'arche du bout des ponts qui était rompue » (*ACA*, CC 108, f°29).

Nau Martin, charretier : il travaille avec son frère Jehan Nau l'aisné. En février 1503, il transporte du pavé depuis la carrière d'Estienne Bonnet jusqu' au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Nau Philipon, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 28 août 1471 pour avoir battu les pieux et fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 93, f°13)

Nau Simon, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1491, pour avoir transporté jusqu'aux grèves de Loire des pieux et des fagots pour le « bateys » fait au-dessus des ponts pour détourner l'eau le long de la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Naudeau Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en avril 1507 pour avoir maçonné les huisseries perçant les murailles de la ville et du Petit Fort sur la rivière de la Loire et pour avoir fourni la pierre, la chaux et le sable (*ACA*, CC 122, f°31r°) En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 60 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Nepveu Collin, marchand de bois : actif de 1463 à 15075 il est pendant 15 ans le fournisseur exclusif en bois des chantiers de réparation de la ville. Il apparaît dans les comptes en juillet 1463, en vendant à la ville 120 pieux, dont 6 plus grands et 123 toises de planches pour construire le « bateys », 36 planches de 2,5 toises pour réparer les grands ponts, et 9,5 toises de grosses planches pour faire les ponts-levis d'Amboise (*ACA*, CC 83, f°11v°). Au cours de l'année 1464, il fournit 485 pieux dont 160 pour « l'argeau » du pilier de la Braye des ponts de la Loire et 325 pour le « bateys », 128 toises de planches pour « l'argeau » et le « bateys », 25 planches de chacune 2,5 toises pour les grands ponts de bois de la ville et 1 « traine » de 4 toises de long pour faire la tige de l'engin avec lequel on bat les pieux. Il touche un supplément « pour le recompenser des paulx dudit bateys qu'il a faiz plus gros et plus longs de deux piez que ceulx de l'argeau » (*ACA*, CC 83, f°14v°). En juillet 1464, il livre sur les grands ponts : 2 « traines » de chacune 5 toises et 1 pied de long pour servir au pont de la garde-porte des grands ponts de la Loire, 3 grands « pichons » de 5 toises de long et un pied de large à la tête pour supporter les traines par l'intermédiaire d'un chapeau et 1 « seulle » de 3 toises et un pied de long (*ACA*, CC 84, f°12). En février 1465, il fournit 100 pieux destinés à finir « l'argeau » de la grosse tour du pont prés de la Meyte et à achever le « bateys » le long du Petit Fort sur la Loire, 9 grands pieux de 13 pieds de long pour le « bateys », 9 toises de bois scié de 2 doigts d'épaisseur pour recouvrir les ponts-levis et 2 planches pour les grands ponts de bois (*ACA*, CC 85, f°9r°). En mai 1465, sont comptabilisés pour les 2 ponts-levis récemment faits aux grands ponts de la Loire et à la porte Saint-Denis : 4 verges de 4,5 toises et ½ pied de long et d'un bon pied de côté, 14 pièces de bois de 12 pieds de long, 148 gros pieux pour faire un boulevard dans la douve du Petit Fort prés du jardin de Jehan de Pocé, seigneur de Nazelles, et une palissade entre les maisons de Julian Lopin et Collas Le Paige et aussi pour réaliser une barrière volante sur les ponts (*ACA*, CC 85, f°12v°, 13, 14 et 15r°). En août 1465, on recense : 47 toises de gros bois carré, pour faire une barrière volante et trois grandes échelles pour monter sur les murs de la ville, 104 toises de menu bois carré pour faire des logettes sur les murs de la ville et du Petit Fort pour abriter les sentinelles de la garde-porte de la tour Heurtaut et pour des « tienmains » sur les murs de la porte Heurtault et de la tour Boyleau ; 44 planches pour les ponts de la ville ; 250 lattes et 2,5 toises de gouttière pour recouvrir la garde-porte de la porte Heurtault et celle des grands ponts de la Loire, 4 « pichons » utilisés à faire les barreaux des échelles (*ACA*, CC 85, f°17). En décembre, sont décomptées 21 toises de bois scié utilisées à faire les guérites sur les murs de la ville et au Petit Fort, pour planchéier la tour Cormeray et la grosse tour du pont et pour clore la tour de la porte Heurtault (*ACA*, CC 85, f°18r°).Au cours des délibérations de la ville de juillet 1466, il est décidé de faire appel à lui pour aapprovisionner le chantier de réparation des ponts d'Amboise (*ACA*, BB 1, f°24v°). En octobre 1466, pour la réparation des ponts il fournit: 150 planches, 10 « pichons » de 5 toises de long, 2 chapeaux, 1 « traine » de 5 toises de long, 1 autre traine coupée en 2 pour faire 2 chapeaux pour poser des moises aux « pichons », 3 petits pichons pour mettre au devant de l'« argeau » de la grosse tour du pont, 4 soliveaux de 3 toises de long pour supporter les « tienmains » étant prés de la garde-porte de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 86, f°13r°). En 1467, il livre 329 toises de menu bois carré pour les « tienmains » à faire sur les murs de la ville (*ACA*, CC 87, f°15r°). En 1468, il fournit 12 toises de bois scié pour couvrir les ponts-levis et 17 planches mesurant au total 40 toises pour les ponts de bois de la ville (*ACA*, CC 89, f°12r°). En octobre 1468, il vend 500 lattes et 2,5 toises de chanlattes pour couvrir la garde-porte du Petit Fort et la maison qui est au-dessus du portail (*ACA*, CC 90, f°1v°). En novembre 1469, il livre 4 toises de bois scié pour réparer les ponts-levis de la ville

(*ACA*, CC 91, f°12v°). En 1470, il livre du bois pour refaire à neuf le pont du Petit Fort : 80 toises de bois carré, 15 toises de poteaux et de liens, 5 chevalets de 2,5 toises et 24 « seulles », des « tienmains » et 14 planches de 2 toises de long (*ACA*, CC 94, f°8). En juin 1470, il fournit du bois dans la mesure de ce qu'il peut dont 3 « traines » (*ACA*, CC 92, f°10v °). En 1471, de mars à mai, il vend un total de 427 toises de planches pour la réparation des ponts, 1 « traine » de 5,5 toises et 2 traverses de 4 toises et 4 pieds de long, 2 autres « traines » de 4 toises et l autre de 3 toises ainsi que 1 grosse pièce de bois destinée à faire la grue du puits de la Boucherie (*ACA*, CC 93, f°9v°). En mai et juin 1471, il approvisionne le chantier de réparation du pont et du pilier de la Braye qui requiert 1 « traine » de 4 toises de long, 400 planches, 7 toises de gros bois scié, 40 pieux de 14 à 15 pieds de long pour « l'argeau » du pilier de la Braye des ponts et 28 autres de 12 pieds de long pour « l'argeau » (*ACA*, CC 93, f°11). En novembre, il procure encore 1 pièce de bois carré de 16 pieds de long dans laquelle sont faits le manteau et la « courge » de la cheminée de la garde-porte des ponts. Il vend 500 lattes pour la couverture de la garde-porte des ponts et 5 toises de chanlattes pour la couverture (*ACA*, CC 93, f°20). De juillet 1472 à janvier 1473, il alimente en bois la réparation des ponts soit 62,5 toises de bois carré qu'il livre sous forme de 25 planches de 2,5 toises (*ACA*, CC 95, f°23v°). De même, en 1473, il fournit 9 toises de bois scié, 52 planches, 33 toises de planches pour les « argeaux » et 12 planches de 2,5 toises (*ACA*, CC 96, f°20°). En octobre 1474, il vend 52 planches dont 45 de 2 toises, 6 gros pieux de 2 toises pour la réparation des ponts et 50 toises de planches employées aux deux « argeaux » des ponts vers la ville et 9 planches dont 3 de 3 toises pour faire des chevalets sur les ponts et 6 de 2,5 toises (*ACA*, CC 97, f°11, 17r° et 19v°). En août 1475, il fournit 21 planches dont une partie a été utilisée à couvrir les ponts-levis de la porte Heurtault et des grands ponts et l'autre à la grosse tour du pont, et 24 planches pour un total de 80 toises (*ACA*, CC 98, f°20).

Nepveu Pierre, maçon : la différenciation entre Pierre Nepveu et Pierre Trinqueau est très difficile à établir et il n'est pas impossible qu'il s'agisse du même. En 1508, il travaille avec Pierre Martin à reprendre les fondations de la tour de l'horloge (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50).

Nepveu Gilles, « serpier » : il est cité dans les comptes de la ville en novembre 1504 pour avoir livré 16 pointes d'acier pour les marteaux des maçons qui ont travaillé à remettre en état le puits du carroir situé devant l'église Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°35v°). Pour restaurer les fondations de la tour de l'Horloge, il fournit 2 pelles de bois et 2 livres de chandelles « employer a eslerer et reparer lesdits fondemens » (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50).

Nepveu Jehan, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 2 août 1470 pour une pippe de vin baillée à monseigneur le capitaine de la ville et du château d'Amboise sur les trois dont la ville lui a fait présent (*ACA*, CC 92, f°9r°). En juillet 1491, il transporte de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, au droit de Violette, des pieux et des fagots pour le « bateys » fait au dessus des ponts pour détourner l'eau vers la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Nepveu Pierre, maçon : la différenciation entre Pierre Nepveu et Pierre Trinqueau est très difficile à établir et il n'est pas impossible qu'il s'agisse du même. En 1508, il travaille avec Pierre Martin à reprendre les fondations de la tour de l'horloge (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50).

Nepveu Rolland, manœuvre : il apparaît sur le chantier du château en 1496, au cours du 3e rôle, où il livre 100 quartiers de pierre (*FSL*, f°185r°).

Nesse Jehan de, messire, prêtre, curé de l'église « paroissiale de Notre Dame de Saint Fleurentin d'Amboise » : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, pour avoir administré les sacrements de l'église à la feue reine durant sa maladie pour avoir récité le psautier, dit les vêpres et oraisons pour la feue dame dans la chapelle où le corps reposa pendant 4 jours et 4 nuits et pour le salaire de 8 chapelains qui ont veillé le corps 4 nuits dans la chambre et la chapelle du *donjon* du château d'Amboise. Et (*AN*, KK 69, f°138v°).

Nesson Jehan, « perrier » de Saint-Aignan : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles, où il livre 200 quartiers de pierre des Terriz à faire blocs et clairvoies puis 213 pierres pour le même usage ainsi que 28 serrures achetées à Tours où « il a été envoyé hâtivement parce que on ne pouvait les faire dans les délais pour la venue du roi au mois de février » (*FSL*, f°125r°, 159r° et 197r°).

Nicolas Jehan, poissonnier : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1489 pour avoir vendu aux édiles 1 brochet, 1 carpe et 2 anguilles pour Jehan Travers, commissaire des franchises aux nouveaux acquêts de la ville (*ACA*, CC 107, f°29). En mars 1493, il fournit 2 grosses carpes, 1 brochet et 1 lamproie pour l'élu Gastellier qui apportait la lettre d'attache d'affranchissement de la ville (*ACA*, CC 109, f°24). Le 20 février 1499, lui est payé 1 lamproie donnés à monseigneur le maréchal de Gié, capitaine de la ville (*ACA*, CC 114, f°28) et en septembre 1498 2 anguilles pour le trésorier Morin (*ACA*, CC 114, f°29).

Nicolatz Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir apporté 100 pierres de taille de Lussault pour l'entretien des ponts (*ACA*, CC 82, f°10v°).

Nicollas Berthelot, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville entre avril et juin 1464 pour avoir battu les pieux du « bateys » (*ACA*, CC 84, f°11v° et 12r°). Le 10 décembre 1467, il bat les pieux de la douve d'entre le Petit Fort et la ville et il ôte les bois flottants qui obstruaient les ponts de bois (*ACA*, CC 87, f°22v°).

Nicollas Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 23 juin 1464 pour avoir battu les pieux du « bateys » (*ACA*, CC 84, f°12r°).

Nigre Jerome, maure qui garde les perroquets au château en 1498 *(BnF*, ms. fr. 11350, f°2 r°).

Nirre Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il taille en tâche 1 grand pilier de pierre de La Ronde, 4 toises de pavé large de La Ronde, 9 petites marches de pierre 1 grande pierre de La Ronde et 1 autre marche de pavé large de La Ronde (*FSL*, f°127v° et 128r°).

Noel Jehan, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château en 1495 au cours du 1er rôle pour 37 journées (*FSL*, f°75v°).

Noel Jehan, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier de construction du château où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°34v°, 101r°, 170v° et 231v°).

Normant Estienne, manœuvre : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496, où il effectue 8 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°117v°).

Normant Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1502 pour avoir travaillé sur le chantier de la voûte passant sous l'église Saint-Simon, à enlever les « terriers » et à aider pour la voûte (*ACA*, CC 117, f°25).

Nourry André, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation des ponts et du pilier dégradé (*ACA*, CC 125, f°62v°).

Noyau Olivier, scieur de long : il est cité dans les comptes de la ville en février 1491 pour avoir scié 112 toises de planches pour l'arche du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°23).

Noyer Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 7 et 4 journées au cours des 2 premiers rôles, (*FSL*, f°54v° et 116v°).

Noze Jehan de, prêtre de Saint-Florentin du château d'Amboise : il est cité dans les comptes d'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484 pour avoir célebré deux messes dans la chapelle du château devant elle(*AN*, KK 80).

Nuché Martin : en 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 60 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Odin Girard, brodeur du roi : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1498 pour avoir brodé une manche d'orfroi à la robe de Pierre Beurre, clerc de la ville et avoir fourni d'argent nécessaire pour y faire les armes du roi (*ACA*, CC 113, f°27). En mai 1504, il est rétribué pour avoir brodé les armes de la ville sur l'une des manches d'une robe qui a été donnée à Pierre Beurre (*ACA*, CC 119, f°40).

Oliverons Paulae de, « faiseur de senteurs », parfumeur : il arrive à Amboise en 1498 (*BnF,* ms. fr. 11350, f°2 r°).

Onnault Michel, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 62 journées (*FSl*, f°92r°).

Oraige Macé, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en février 1463 pour avoir mené au « bateys » avec des tombereaux les « terriers » qui sont à la porte du Petit Fort (*ACA*, CC 83, f°9v°).

Orlière Claude d', demoiselle de la reine : elle figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et reçoit 76 ℓ. t. (A. Tuetey, *op.cit.*, p. 344).

Pabot Jehan, « perrier » de Bourré : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1494 pour avoir livré 50 quartiers de pierres de Bourré pour la réédification de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°28).

Pacqueton/Pacton Philipoin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en février et mars 1504 où il sert les paveurs qui posent le pavé du carroir devant l'église Saint-Denis .Il cure les grands ponts de pierre puis il découvre la carrière de Lussault afin d'extraire du pavé. En mai, il cure et nettoie les grands ponts, il bat les pieux aux ponts des marais et à la grille neuve sur la Masse proche de l'église Neuve, il aide à poser le pavé de la porte Tripière, et récupère des pierres de moellon sous l'arche du pont ; en juin il travaille à la réparation des arches et « argeaux » des ponts près des moulins (*ACA*, CC 119, f°28r°, f°29v°, 30v° et 30bis).

Padieu Pierre de, dit Sommaille, huissier de chambre du dauphin : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en 1495, il perçoit 9 ℓ. t. de gages (*AN*, KK 228-229).

Paganino, sculpteur : en 1497, Charles VIII envoie Jean de Cologne chercher la femme de Paganino et l'amener au château d'Amboise. Elle et sa fille étaient artistes et participaient aux travaux du sculpteur modènais (*BnF,* ms. fr. 26105, cité par J. de Croÿ, *op.cit.*, 1894, 195 p.).

Pageot Jaquet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 3 août 1523 (*ACA*, CC 125, f°70v°).

Paget Robin, barbier demeurant à Amboise : il est nommé dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie le 1er décembre 1483 pour avoir au château d'Amboise ouvert le corps de la reine après son trépas, pour l'embaumer (*AN*, KK 69, f°113r°).

Paignecte Francoyse : elle est citée dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1484, comme appartenant à son hôtel (*AN*, KK 80, f°111v°).

Paislon Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville pour avoir, en juillet 1491, transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves à l'aplomb du faubourg des Violettes, des pieux et des fagots pour le « bateys » fait dans la Loire au dessus des ponts pour dériver le cours de l'eau vers la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Paislon Mariau, manœuvre : il travaille avec Guillaume Paislon. Il est cité dans les comptes de la ville pour avoir, en juillet 1491, transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves à l'aplomb du faubourg des Violettes, des pieux et des fagots pour le « bateys » fait dans la Loire au dessus des ponts pour dériver le cours de l'eau vers la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Paleteau Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en novembre 1503 pour avoir refait à neuf, en pierre dure de Lussault, le puits du carroir de Saint-Denis sis devant l'hôtellerie de la corne de cerf (*ACA*, CC 118, f°25). En décembre 1507 et janvier 1508, il refait un pan de mur se trouvant devant la maison de La Lévrière où il utilise 5 onces de chaux et 1 dalle pour faire l'égout du pavé du bout des ponts (*ACA*, CC 122, f°35v°).

Pallier, charpentier : En décembre 1524, il bat 2 pieux et met 1 chevalet pour soutenir une petite maison située sur la rivière de la Masse près de la porte Saint-Denis et servant de garde-porte (*ACA*, CC 126, f°75).

Palu Martin, charretier d'Amboise : il apparaît sur le chantier du château en 1496, où il livre, au cours du 2e rôle, 13 petites marches de La Ronde, 6 toises 21,5 pieds de pavé large, et durant le 3e rôle, 4 toises 29 pieds de pavé plat de la carrière de La Ronde au château (*FSL*, f°121r° et 198v°).

Palyot Jehan, maçon: il apparaît dans le compte de construction du château de 1495 1495-1496, au cours des 4 rôles, pour 65, 68, 62 et 64 journées (*FSL*, f°41v°, 106v°, 176r° et 236r°).

Pancletz Thomas : les délibérations de la ville du 30 septembre 1469 rapportent qu'il fait faire une maison contre les murs de la ville, où se trouvent des canonnières, et qu'il doit les boucher de toute l'épaisseur des murs (*ACA*, BB 1, f°40v°).

Pantz Mathieu, paveur : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir livré et posé par deux fois 4 toises de pavé pour le carroir de la ville (*ACA,* CC 82, f°12r°).

Papillon Jehan, homme de loi : il est cité dans les comptes de la ville le 7 mai 1466 pour avoir envoyé une dépêche au roi (*ACA*, CC 86, f°9v°).

Papillon Macé, homme de loi : il apparaît dans les comptes de la ville le 12 avril 1480 pour le remboursement d'une partie du mur qu'il a fait faire entre le portail du Petit Fort et la maison feu Julian Lopin vers la Loire (*ACA*, CC 102, f°16).

Papin Jacquet, besson : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1479 pour 16 journées passées au portail neuf du Petit Fort vers la Loire à en faire l'ouverture, creuser les fondations et évacuer les déblais et, en août, pour 3 journées passées à rompre la chaussée du grand fossé de la Masse sous la porte Saint-Denis pour le vider en fournissant les outils nécessaires (*ACA*, CC 101, f°14).

Paquet/Pacquet/Pasquier Etienne, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 20 mars 1465, aux côtés de Jehan Fouchart, pour avoir remis en état les portes et les ponts au Petit Fort et à la porte Heurtault, où ils ont mis aussi un contrepoids au pont-levis et un fléau à la barrière (*ACA*, CC 85, f°10r°). En mai 1465, il contribue à refaire les flèches du pont de la porte Galaffre, à commencer la palissade du Petit Fort entre la maison de Julian Lopin et celle de Collas Le Paige et à mettre en place un boulevard de gros pieux dans la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°12). En août 1467, avec l'équipe de Jehan Fouchart il fixe des « tienmains » sur le mur neuf et sur la muraille vers la tour Féalan et la porte Heurtault, pose un plancher à la tour de la porte

Heurtault, bouche un trou sous un appui de fenêtre de la tour, fait une loge pour les sentinelles à la tour Boileau, et il fabrique une échelle pour monter sur le guichet Errart (*ACA*, CC 87, f°17r°). Le 18 octobre 1468, ils sont rétribués pour avoir démonté et recouvert à neuf le pont-levis de la porte Galaffre, découvert et recouvert le pont-levis de la porte Heurtault, et retaillé la barrière volante qu'il a renforcé de planches neuves (*ACA*, CC 89, f°11r°).

Paquet/Parquet Collin, fermier de l'apetissement : il est cité en 1455 dans les comptes de la ville en tant que tel (*ACA* CC79, f°9v°). En 1458, il achemine des charretées de bois pour les fondations des ponts (*ACA*, CC 82, f°17v°). En 1464, il vend, en tant qu'élu, le vieux bois du « baffray » qui était devant la garde-porte des ponts de bois à Jehan Fouchart (*ACA*, CC 84, f°7v°).

Parent Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir, avec nombre de charretiers, acheminé sur 4 lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24).

Parent Julien : il travaille conjointement à Jehan et Michau Parent. il est cité dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir acheminé sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24).

Parent Michau : il travaille conjointement à Jehan et Julien Parent. il est cité dans les comptes de la ville en août 1496 pour avoir acheminé sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24).

Paris Guillaume, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3^{e}et 4^{e} rôles, pour 8 et 64 journées (*FSL*, f°185r° et 244r°).

Parrain Loys, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville le 18 mars 1465, pour avoir contribué à faire les flèches du pont-levis des ponts de pierre près de la grosse tour du pont, avoir commencé la barrière volante et une barrière tournante sur pivot à la garde-porte des ponts et avoir remis en état le pont-levis de la porte Heurtault (*ACA*, CC 85, f°10v°-11r°). En mai 1469, il est rétribué pour avoir fait des « tienmains » des deux côtés du pilier de pierre de la garde-porte sur ordre du roi pour lesquels il a fourni 60 toises de bois carré (*ACA*, CC 91, f°11r°).

Partenay Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 26 septembre 1463 pour avoir dégagé la porte du Petit Fort, des « terriers » provenant du château et les avoir déversés le long de la Loire (*ACA*, CC 83, f°9v°).

Partenay Jehan, paveur : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2^{e} rôle, pour avoir taillé 1 toise de pavé (*FSL*, f°133r°).

Pasquier Estienne, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1496 pour avoir abattu, équarri et aiguisé des « pichons » et des « traines » pour la réparation des grands ponts (*ACA*, CC 111, f°28).

Pasquier Estienne, fourrier de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit 180 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Pasquier Guillon, valet de pied : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit la somme de 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Pasquier Guillot, charron : en 1483 il est cité à deux reprises dans le compte de l'argenterie de la reine : en mai pour un chariot de garnison neuf et en décembre pour : 2 paires de roues , une paire de modillons, une paire d'armons, 3 sellettes, 1 flèche, 1 fourchette et 2 essieux mis au chariot sur lequel le corps de la reine Charlotte de Savoie a été porté d'Amboise à Cléry (*AN,* KK 69, f°124v°) En 1494 dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne il fait les bras et l'échelle à monter dans la litière de la reine (AN, KK 84, f°160°)dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3^{e} rôle, il vend 1 petit « charronneau » servant à transporter les grosses pierres d'un atelier à l'autre et remplace 1 essieu sur le vieux « charronneau » et 1 paumelle (*FSL*, f°229r°). Il apparaît dans les comptes de la ville entre novembre 1498 et janvier 1499 pour avoir fait transporter par son charretier 202 tombereaux chargés de sable au bout des ponts pour paver l'endroit (*ACA*, CC 113, f°34v°). En février et mars 1499, il effectue 8 tours de charroi pour amener du sable des grèves de Loire pour paver le bout des ponts (*ACA*, CC 114, f°25r°).

Pasquier Jehan, marchand : il est cité dans les comptes de la ville en août 1504 pour avoir vendu à la ville 13 pieux ou « pichons » de 2,5 toises de long pour les « argeaux » (*ACA*, CC 119, f°31).

Pasquier Jehanne, femme de Estienne Pasquier : elle est citée dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit elle perçoit 76 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 344).

Pasquier Pierre le jeune, marchand d'Amboise, receveur de la ville : fait partie du conseil de ville, très impliqué dans la vie de la communauté d'Amboise. Il approvisionne pendant 10 ans la ville en métaux : fer et plomb et, en clous. Il apparaît dans les comptes de la ville au mois d'octobre 1471, en vendant 22 livres de fer destinées à faire des crampons pour tenir les pierres du puits du Petit Fort et des liens pour la chaîne, 6 livres de plomb pour sceller les crampons, 20 chevilles de fer, 375 clous de Gien, 850 clous à lattes et 1 000 clous à ardoises livrés pour la couverture (*ACA,* CC 94, f°8). Le 22 décembre, il fournit 2 000 clous à lattes, 29 chevilles de fer, 37 de clous de Gien, 12 clous de « becdane », le tout livré pour la couverture de la garde-porte neuve des ponts d'Amboise (*ACA*, CC 93, f°19). En 1473, il vend 519 livres de fer à Michau Bertin, maréchal, qui en a fait des crampons pour fixer les pierres du pilier de la Braye et 4,5 livres d'acier pour acérer les marteaux et les piques des maçons qui ont démantelé et reconstruit le même pilier (*ACA*, CC 95, f°21r°). En janvier 1474, il livre 195 livres de plomb en table pour sceller les crampons de fer aux deux piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°20). En novembre, il fournit 100 chevilles de fer utilisées à fixer les grandes barres de fer qui sont sur les ponts de bois et les ponts-levis des ponts, 25 clous « palastrez », 100 clous de « guiguesson », 25 clous « becdane » et 12 clous de Gien pour réparer les barrières de la porte Heurtault et des ponts, 500 clous à lattes, 12 chevilles de fer et 25 clous de Gien, 100 clous à lathes et 14 clous de « becdane » pour couvrir la garde-porte de la porte Heurtault, 17 clous de becdane pour clouer les serrures de la porte du Petit Fort et de la porte devant l'école, 37,25 livres de plomb pour sceller les barres de fer mises près de la porte Titery, à la bouche d'égouts des eaux de la grand Rue de la porte Heurtault (*ACA*, CC 97, f°20). De février 1476 à janvier 1477 il est receveur de la ville (*ACA*, CC 99, f°1). En 1475, il est dédommagé d'un voyage à Tours pour demander au roi que soient rendus les brigandines et harnais que ses gens avaient enlevés aux francs-archers de la ville qui étaient venus au service du roi (*ACA*, CC 98, f°24). En juillet, il est remboursé d'un déplacement fait avec Collais Leber en juin à Rochecorbon pour réclamer au capitaine des francs-archers de Touraine, au nom des habitants de d'Amboise, une diminution du nombre de 12 francs archers que la ville doit fournir (*ACA*, CC 98, f°29). Il débat avec le maire de Tours de ce qu'il convient faire pour la réforme du sel (*ACA*, CC 98, f°28). En janvier 1476, lui sont réglées 12 chevilles de fer livrées au mois d'octobre à Guillaume Fouchart pour fixer 2 planches au contrepoids du pont-levis des ponts (*ACA* CC 98, f°25). Il effectue aussi un voyage de cinq jours à Tours, par ordonnance des gens de la ville, pour traiter avec les élus de la somme de 300 l. t. que leur demande Estienne Leloup au titre de garde de la forêt d'Amboise (*ACA*, CC 98, f°29). Le 1er janvier 1477, il est dédommagé de 2 journées passées à Tours où il a obtenu et impétré un mandement du roi qui reconduit l'apetissement de la ville pour 4 ans (*ACA*, CC 99, f°25r°). Du 1er février 1477 au 31 janvier 1478, il tient son deuxième compte de receveur (*ACA*, CC 100, f°1). En janvier 1481, il livre à Jehan Chereau 14 700 clous à lattes, 37 clous de « becdane » et 12 chevilles de fer employés à la couverture des nouvelles halles (*ACA*, CC 102, f°24 et 25°). Le 31 janvier 1481, il est payé de 5 livres de plomb en table livré le 17 septembre pour sceller les crampons du puits du Petit Fort, de 50 chevilles de fer et de 100 chevilles de fer livrées à Jehan Nepveu pour clouer des planches au pont du *donjon* du château, de 2 000 clous employé à la couverture de la petite maison outre la porte du pont du Petit Fort, vers la rivière, de 107 livres de fer livrées à Denis Tionne, maréchal, qui en a fait des barres de fer pour lever les pierres de la carrière de Violette (*ACA*, CC 102, f°29r°). En 1480, il fait partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, qui vaque 6 jours à Tours (*ACA*, CC 102, f°30). En janvier 1481, il est défrayé d'un voyage de 2 jours à Tours avec Anthoine Le Franc aux fins d'obtenir de la chancellerie du roi un mandement pour que les dépenses faites au profit de la ville soient allouées dans les comptes comme employées à la fortification (*ACA*, CC 102, f°29). L'anné suivante 1481 les négociations pour l'affranchissement de la ville continuent (*ACA*, CC 103, f°30r°-v°) En 1481 il livre aux mois d' août et septembre, 74 livres de plomb employées à sceller plusieurs crampons de fer aux pierres du pilier du bout des ponts de bois ainsi qu'aux pierres des pans de mur qui soutiennent la barrière volante de la porte Saint-Denis. (*ACA*, CC ;103, f°28v°). En novembre, il fournit 6 livres de plomb utilisées à sceller les « les crapaudeaulx qui portent lessieul du volant deladitte planchette »de la porte Galaffre aux pierres dures (*ACA*, CC 104, f°31). Le 1er mars 1482, il est remboursé de 2 journées passées à Tours, les 25 et 26 février pour aller porter, par écrit comme il l'avait demandé, à monseigneur de Maillé, commissaire du roi, pour les blés au pays de Touraine, la quantité de blé entreposée dans le grenier d'Amboise (*ACA*, CC 104, f°37v° et 38). Le 1er mai 1482, il passe 3 jours à Tours à conférer, avec le commissaire des turcies et monseigneur le général Tilhart, de l'exemption de levées de Loire des habitants de l'Entrepont et leur remontrer l'iniquité de la mesure, dont témoigne la lettre du bailli exposant que les constructions faites sur les ponts étaient cause de la rupture des turcies (*ACA*, CC 104, f°38). Le 22 février 1482, lui sont remboursées 70 s. t. qu'il avait distribués à maître Philippe Remon, maître Macé Papillon et Robert Goulet pour l'audition de ses comptes dans l'hôtel de maître Philippe Remon (*ACA*, CC 104, f°47).

Pasquier Yvonnet, commis à recevoir certaines tailles ou impôt : en 1433 il apparaît dans les comptes de la ville en tant que tel (*ACA*, CC 73, f°1r°). Le 16 février 1449, il est avocat à la cour et assiste aux assises de la ville (*ACA*,

CC 75, f°23r°). En 1449-1450, il donne plusieurs fois son conseil aux assises (*ACA*, CC 76, f°9v°), de même en 1468 (*ACA*, CC 79, f°16v°). La même année il plaide les causes et affaires de la ville (*ACA*, CC 79, f°12r°).

Passello Don, jardinier, italien : il arrive en 1498 à Amboise (*BnF*, ms. fr. 11350, f°1v°).

Passeroy Jerôme, ouvrier de maçonnerie, italien : il arrive en 1498 (*BnF,* ms. fr. 11350, f°2r°).

Patache Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville pour avoir d'août à octobre 1497 travaillé avec cinq autres maçons aux réparations des arches et piliers des grands ponts et au pilier des moulins de la Loire (*ACA*, CC 112, f°24).

Patherot Gerosme, maître-maçon, italien : il apparaît sur le chantier de Gaillon, en1508, où il est présenté comme un maçon demeurant à Amboise. Il taille une fontaine de marbre, et diverses pièces de marbre (A. Deville, *op. cit.*, p. 343). Il apparaît dans les comptes de la ville en 1511 pour voir, visiter, jauger et niveler, avec Louis Amangeart et Robin Rousseau, la rivière de la Cisse et ses alentours, depuis le pont de Nazelles jusqu' aux moulins de Gobert pour savoir de quoi procède le barrage et les inondations dans les chemins de Nazelles et ses environs et d'en faire leur rapport au lieutenant du bailly (*ACA*, CC 124, f°37).

Patin Estienne, perrier de Lussault : actif de 1458 à 1503 il approvisionne en pierres de Lussaut tous les gros chantiers de la ville qu'ils soient de réparation, des ponts des murs ou des bâtiments édilitaires, ou de construction. Il apparaît dans les comptes de la ville pour la première fois en 1458 en approvisionnant le chantier de la grosse tour du pont de 22 pippes de chaux et de 24 pierres dures pour refaire et maçonner le pilier (*ACA*, CC 82, f°17v°). En décembre 1459, dans les délibérations du conseil de ville, il est passé marché avec lui pour utiliser de la pierre de taille de Lussault pour les réparations de la ville (*ACA*, BB 1, f°7v°). En octobre 1464, il livre 12 pippes de chaux pour réparer l'extrémité regardant la ville de la première arche des ponts de bois et 4 piliers des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 84, f°15r°). En Août 1468, il vend 1 pippe de chaux (*ACA*, CC 89, f°12r°). En décembre 1468, il fournit 5 pippes de chaux pour un pan de mur du Petit Fort joignant le château (*ACA*, CC 90, f°2v°). En novembre 1470, il approvisionne le chantier du pilier de la Braye de 2 pippes de chaux de Lussault et de 200 pierre de Lussault qu'il a fait venir de sa carrière jusque sur les ponts d'Amboise et qui ont été utilisées sur l'avant du pilier et à faire les parapets des ponts de pierre (*ACA*, CC 92, f°12v°). En janvier 1472, il vend à la ville 50 pierres dures du Haut-Lussault utilisées à réparer le puits du carroir et à reprendre le couronnement du mur du pont de la Boucherie vers la maison Denis Leguenays, et 22 pierres de taille de Lussault employées au mur de la porte Galaffre joignant au jardin Jehan Gaudron l'aisné (*ACA*, CC 93, f°23). En avril, il procure 8 corbeaux de 3,5 pieds et 4 pieds pour le pilier de la garde-porte des ponts, 10 quartiers de pierre employés à faire les pointes du pilier, une chalandée de moellon pour faire les fondations du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°23). En mai, il fournit 10 grosses et grandes pierre dures de Lussault pour la réparation du puits du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°6) et, en juillet, 53 grandes pierres de Lussault et 2 chalandées de pierre de moellon pour le pilier de « l'argeau » de la Braye (*ACA*, CC 95, f°19v°). En octobre 1487, il pourvoit à 12 pierres d'entablement pour la maison de la ville (*ACA*, CC 106, f°24r°). En 1495, il approvisionne le chantier du portail de l'Aumône de 18 marches et 1 chalandée de moellons de pierre dure livrés au mois de juin (*ACA*, CC 110, f°26). Et de 200 pierres de Lussault en juillet (*ACA*, CC 110, f°33). En mai 1496, il livre 50 quartiers de pierres de Lussault (*ACA*, CC 111, f°34v°), En septembre, il vend à la ville 300 pierres de Lussault et 72 pierres d'entablement pour le portail de l'Aumône et pour réparer un pilier sous le pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 111, f°25) et en octobre, 25 pierres pour le portail de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°33). En février 1504, il fournit 24 tombereaux de pavé de la carrière de Paintré pour le carrefour devant Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°25). En 1495-1496, il figure dans les 4 rôles du compte de construction du château, pour avoir tiré de la carrière « du roi » avec Jehan Bault, 600 quartiers de pierres et 11 chalandées de moellons, 150 quartiers de pierres et 44 chalandées de moellons, 337 quartiers de pierres et 47 chalandées de moellons, seul, 425 quartiers de pierres du Bas-Lussault, puis 350, 200 et enfin, 450 quartiers de pierre de Lussault provenant de sa carrière (*FSL*, f°63v°, 125r°, 200r°, 254v° et 278v°).

Patin Pierre, « perrier » de Lussault : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1504 pour avoir livré 18 tombereaux de pavé posé devant la porte Tripière (*ACA*, CC 119, f°25).

Pavillon Jehan, valet de chambre de la reine Il apparaît dans le compte de l'argenterie de Charlotte de Savoie en septembre 1470 pour un voyage à Milan porter des lettres de la reine à la duchesse de Milan(AN, KK 68: dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre1483, il est cité en tant que tel et perçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342). Le 8 décembre 1483. il perçoit les trois mois d'octobre, novembre, et décembre aux gages de 120 ℓ. t. par an soit 10 ℓ. t (*AN*, KK 69, f°99 r°).Il apparaît dans les comptes de la ville en 1486-1487 pour le paiement de la redevance sur 5 quartiers de vignes assis au clos surplombant Saint-Denis (*ACA*, CC 106f°2). En 1490-1491, il loue aux Marais l'emplacement de François Saulierne, mesurant 4 toises de large sur la turcie et autant à l'autre bout et allant en longueur de la turcie au travers des marais jusqu'au ruisseau des tanneries (*ACA*, CC 108, f°12v°) et, en 1502-1503, une autre place sur les marais (*ACA*, CC 118, f°13).

Payen/Pean Regnault, paveur : actif entre 1457 et 1472. Un des rares paveurs d'Amboise. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1457 pour le paiement de 16, 75 toises de pavé posées entre la grosse tour du pont de la Loire et Notre-Dame de la Meyte (*ACA*, CC 81, f°10r°). En novembre, il pave 3,3 toises à la barrière du guichet Errart et 4,6 toises sous la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 81, f°17r°). En 1458, il pose 4 toises de pavé au carroir de la ville (*ACA*, CC 82 ; if°12r°) et 4,5 toises de pavé sous le portail de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 82, f°13r°). Le 9 mars 1465, il pave 9,6 toises sous la tour du portail de la porte Heurtault (*ACA*, CC 85, f°9r°). Le 30 janvier 1470, il est rétribué pour avoir pavé le même mois « la voûte passant sous l'église Saint-Simon par où on va aux grèves de la Loire » et pour avoir fourni la pierre et le sable (*ACA*, CC 92, f°15). Le 18 janvier 1471, il est rémunéré pour avoir refait le pavé devant la porte passant sous l'église Saint-Simon qui a été abaissé pour pouvoir y tourner la porte mise à l'entrée de la voûte (*ACA*, CC 92, f°15). Le 18 juillet 1472, il pose 66 toises de pavé : 46 toises au boulevard de la porte Galaffre, 17 toises à la porte Heurtault et 3 toises à la porte Tripière (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Peillerault Pierre, nautonier : nautonier avisé, actif de 1467 à 1507, il intervient sur nombre de chantiers de réparation des ponts et fait partie de l'équipe de Collas Leguenays. Il apparaît dans les comptes de la ville le 10 décembre 1467 au côté de Colas Leguenays pour avoir battu les pieux de la douve étant entre le Petit Fort (*ACA*, CC 87, f°22v°). Le 18 janvier 1472, il est rémunéré pour 7 jours passés en août à apporter, avec sa sentine, de la terre aux « estanches » du pilier de la Braye, à enlever la chaux stockée sur la grève que la crue emportait et pour avoir transporté depuis Chargé jusqu'aux ponts 1 200 grosses briques et 500 carreaux pour la garde-porte des ponts (*ACA*, CC 93, f°22v°). Le 21 août 1473, il est payé pour avoir apporté avec sa sentine des terres, des pierres et d'autres matériaux pour faire les « estanches » des piliers des ponts (*ACA*, CC 96, f°11) et le 2 décembre pour avoir loué ses services et ses sentines pour apporter les matériaux aux 2 piliers des ponts de pierres et pour avoir transporté 6 grosses pierres en sentine depuis Malvau jusqu'à la grève où était l'atelier des piliers (*ACA*, CC 96, f°18v°). En avril 1476, il aide les charpentiers aux ponts (*ACA*, CC 99, f°13). En janvier 1482, il aide à planter les gros « pichons » mis pour soutenir les ponts de bois (*ACA*, CC 103, f°12v°). En septembre 1481, il arrache des vieux pieux (*ACA*, CC 103, f°20). En juillet 1485, il livre 3 petites sentines de moellon employé à faire le boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 105, f°20). En 1495-1496, au cours du 2e rôle du compte du château, il effectue 2 journées avec ses chalands à repêcher du bois carré que la Loire, qui était haute, emportait et dans le 4e rôle, 6 journées à apporter du sable (*FSL*, f°168v° et 278). Dans les comptes de la ville le 13 mars 1507 pour avoir apporté 5 500 ardoises destinées à la couverture de l'église Neuve (*ACA*, CC 122, f°27r°).

Peillerault Jehan, nautonier En 1495-1496, au cours du 2e rôle du compte du château, il passe 2 journées avecPierre Peillerault à repêcher du bois carré que la Loire, qui était haute, emportait (*FSL*, f°168v°)

Peilorault Gatien : il est cité dans le compte de construction du château en 1495-1496 au cours du 3e rôle pour 3 sacs de mousse servant à faire l'« engin » à puiser l'eau (*FSL*, f°226v°).

Pele Thomas, charpentier : il est cité dansun des plus anciens comptes de la ville en novembre 1422 pour avoir réparé les ponts avec des ais (*ACA*, CC 72, f°4v°).

Pele Thomin, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1449 pour avoir aidé les maçons à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°16r°).

Pelestier Pierre: il est cité les comptes de la ville en 1448-1449, pour le paiement de la redevance d'une pièce de chénevière et de pommiers sise à Villiers (*ACA*, CC 75, f°4r°).

Pelle Gillet, receveur de la ville, marchand : il tient les comptes de la ville du 1er février 1472 au 31 janvier 1473(*ACA*, CC 95, f°1) et du 1er février 1473 au 31 janvier 1474 (*ACA*, CC 96, f°1). Il vend à la reine 1 aune de blanchet et 2 aunes de rollet pour habiller et faire une couverture à un pauvre enfant et 1,5 aune de blanchet dont ont été faites des jaquettes à deux petits enfants que la reine Charlotte fait nourrir par charité (*AN*, KK 68, f°1v, f°32v°et 40v°). Il vend aussi 2 aunes de « rollet » baillé à Jacotin de la Croix, cordonnier de la reine, qui en double des houssettes (*AN*, KK 68, f°29v°).En 1496 dans le compte de construction du château au cours du 2e rôle, il vend deux aunes un quartier et demi de damasvert pour doubler des « grans cheizes couverte de drap dor mise en aucunes des chambres dudit chastel » (*FSL*, f°167r°).

Pelle Huguet, marchand, demeurant à Amboise : il est cité en 1470, dans le compte de l'argenterie de Charlotte de Savoie pour une aune de blanchet donné par la reine à une pauvre femme par charité (*AN*, KK 68**,** f°11v°) et pour 1,5 aune de gris donnée à une autre pauvre femme (*AN*, KK 68, f°40r°).

Pelle Jacquet : il apparaît dans les comptes de la ville le 15 avril 1463, pour 19,5 aunes de « tablees » et autant de « longieres » et 61 aunes de toile de lin vendues à la ville puis données à monseigneur de Baugi, général de

France, bailli de Touraine, capitaine du Château (*ACA*, CC 83, f°9r°). En 1463, il est remboursé de 4 traversiers de vin d'Orléans achetés pour Jehan Bourré (*ACA*, CC 83, f°15v°).

Pelle Pierre, marchand, demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en 1452 comme élu de la ville (*ACA*, CC 78, f°11v°) et dans les délibérations du conseil de ville, le 22 septembre 1466, il est décidé que les dames de la comtesse de Wurtemberg seront logées chez Pierre Pelle (*ACA*, BB 1, f°26r°). Dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, il vend 6 aunes de serge noire pour doubler une robe de nuit de velours noir (*AN,* KK 68, f°32).

Pellectier Pierre, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour avoir transporté des pierres déchargées lors des basses eaux au bout des ponts (*ACA*, CC 125, f°64r°).

Pellemoine Mathelin, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1465, pour avoir évacué les « terriers » du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°11r°-12r°). En 1466, il est rétribué à trois reprises pour avoir enlevé une partie des « terriers » provenant des fondations de la tour Garçonnet que l'on fait au château d'Amboise ; le 28 mai ceux de la rue du pont au Petit Fort, le 3 octobre ceux de la porte du Petit Fort et le 30 janvier 1467 ceux de la douve du Petit Fort (*ACA*, CC 86, f°10v°, 12v° et 18v°). En avril 1471, il apporte 50 grosses pierres de Lussault pour la réfection du puits et le mur étant dessous le pont de la Boucherie près du moulin de l'Aumône (*ACA*, CC 93, f°12).

Pellemont Jehan, demeurant aux fours à ban d'Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1525, où il vend du salpêtre à la ville pour faire de la poudre à canon pour servir à l'artillerie de la ville (*ACA*, CC 127, f°94v°).

Pellemoyne André, manœuvre : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, où il effectue 63 journées (*FSL*, f°244v°).

Pelleroyne Estienne, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 25 mars 1465, pour avoir évacué les « terriers » du Petit Fort (*ACA*, CC 85, f°10v°).

Pelletereau Estienne, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir fabriqué 25 grandes claies employées aux « estanches » du pilier qui est près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°12r°) et pour encore 25 claies de bois faites pour le même usage (*ACA*, CC 82, f°12v°).

Pelletier Collin, manœuvre, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1473 sur le chantier des piliers des ponts de pierre, pour avoir fait les « estanches » servi les maçons qui ont restauré les piliers et préparé le mortier (*ACA*, CC 96, f°12, 13 et 14).

Pelletier de la Masse Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1502-1503 et détient une pièce de chènevière et de pommiers située à Villiers (*ACA*, CC 118, f°3).

Pelletier Denis, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 au cours des 4 rôles, où il réalise 65, 52, 62 et 63 journées (*FSL*, f°53v°, 115v°, 183v° et 243r°).

Pelletier Florentin, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue 5 journées à travailler aux ponts sur la Cisse pour la venue du roi au mois de février (*FSL*, f°139r°). Dans les comptes de la ville, en juillet et août 1498, il est payéavec un autre charpentier pour avoir terminé la garde-porte des ponts : avoir posé les colombes de la façade, déplacé 1 huis, fait une croisée neuve, tant de charpente que de menuiserie, fourni : bois, menuiserie, ferrure, maçonnerie, bousillage, et mis de petits coyaux (*ACA*, CC 113, f°37). En mai 1505, il participe à la réparation de l'extrémité des grands ponts de bois vers l'hôtellerie de l'image Notre-Dame pour laquelle il fournit et pose 1 grosse « traine » de bois carré de 3,5 toises de long et 1,5 pied d'épaisseur (*ACA*, CC 120, f°34v°).

Pelletier Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 27 août 1457 pour avoir maçonné le mur neuf étant près de la tour Féalan et avoir repris le couronnement du vieux mur entre la maison Poinçon et la tour Argot (*ACA*, CC 81, f°14v°). En janvier 1474, il est rétribué pour avoir fait, le même mois, un puits où il a employé 7 pierres dures de 4 pieds de long chacune livrées par Macé De verday, une grande pierre dure fournie par Jehan Legier de Limeray et 13 quartiers de pierre dure de Lussault livré par Jehan De La Tour de Lussault (*ACA*, CC 96, f°21).

Pelletier Mathelin, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1475 pour 45 journées employées à faire le grand et long pont de bois entre la porte Titery et le marché (*ACA*, CC 98, f°11r°). En 1476, il est rétribué, en tant que valet d'Estienne Lostellier, pour avoir ajusté les planches des grands ponts de bois, en avoir mis des neuves et avoir posé 3 grosses planches de bois scié au pont-levis près de la Meyte et au

pont-levis de la porte Galaffre (*ACA*, CC 99, f°17°). En décembre 1480, il livre à la ville 93 « pichons » de bois faisant 232,5 toises pour les « argeaux » de bois des ponts de la Loire (*ACA*, CC 102 f°22).

Pelletier Michau, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville entre août et octobre 1464 pour avoir servi les maçons qui ont réparé le bout de l'arche des ponts de pierre vers la ville ainsi que 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire. Il cure et nettoie sous l'arche et les piliers, y bat de nombreux pieux pour faire les fondations, aiguise les pieux et prépare le mortier (*ACA*, CC 84, f°16v°). Entre octobre et décembre, il aide à faire « l'argeau » du pilier de la tour du pont (*ACA*, CC 84 f°17v°). En janvier 1470, il touche son salaire de 22 journées ouvrées avant le 4 août 1465 employées à servir les maçons qui ont travaillé aux murailles de la ville (*ACA*, CC 91, f°16). En 1472, il fait les « estanches » et sert les maçons travaillant au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°11r° et 14r°). En 1473, à quatre reprises, il sert les maçons (*ACA*, CC 96, f°13, 14, 15 et 16). En 1474, il prépare le mortier et sert les maçons au bout des ponts de la vieille Loire et au Petit Fort (*ACA*, CC 97, f°16r° et 19v°).

Pelletier Perrot, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1491 pour avoir réparé les 2 arches situées devant les moulins des ponts de la Loire et pour avoir cimenté les pierres des piliers depuis la Braye jusqu'à la ville (*ACA*, CC 108, f°34).

Pelletier Pierre, couvreur : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495 dans le compte du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue 8 journées et livre 2 000 lattes à tuiles et 14 toises de chanlattes puis dans le 3e rôle il fait 5 journées et livre 600 lattes, 9 toises de chanlattes et 550 barreaux *(FSL*, f°140v°, 215, 262 et 268v°). Dans les comptes de la ville, du 1er février au 24 octobre 1498, il couvre d'ardoises la tour de l'Horloge et y inscrit les heures en plomb, les soude et les étame. Il répare la maison de René Gouellard et, le moulin de l'Aumône que les maçons avaient endommagés en faisant les murs de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°32v°). En juin et juillet 1508 il couvre d'ardoises le pavillon du puits qui a été relevé au Petit Fort près de la maison de ville et fournit clous, lattes, chanlattes (excepté les ardoises) (*ACA*, CC 123, f°45). En 1511, il couvre de tuiles les latrines récemment faites à la grosse tour du pont et en fournit également les matériaux nécessaires (*ACA*, CC 124, f°43v°-44r°).

Pelletier Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 6 septembre 1457 pour avoir servi les maçons qui ont fait le mur neuf près de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°15v°).

Pelletier Thibault, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château, de 1495-1496, au cours des 3 premiers rôles, où il effectue 65, 66 et 18 journées (*FSL*, f°77r°, 138 et 207r°).

Pelletiere de la Masse Jehanne, femme de Julian Lopin : elle est citée dans les comptes de la ville en 1486-1487 comme détenant une pièce de chènevière et de pommiers située à Villiers (*ACA*, CC 102, f°3°)En 1479 par testament elle fait.don aux ponts d'une rente sur sa maison(*ACA*,CC 101 f°1r°)

Pelloc Marie, marchande demeurant à Amboise : elle est citée en tant que telle dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en 1485 pour 2 aunes de taffetas noir (*AN*, KK80, f°91v°-92r°).

Pellotier Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il réalise 69, 62 et 64 journées au cours des 3 derniers rôles (*FSL*, f°101r°, 170v° et 231v°).

Peloquine Jehane, marchande demeurant à Blois : elle apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, où elle vend 11 papiers d'or fin pour les peintres et 4,5 livres de cendre (*FSL*, f°210v°).

Pelotier Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1495 pour avoir travaillé du 9 mars au 30 avril au portail du pont (*ACA*, CC 110, f°24-25).

Peloyseau Hilaire, nautonier : il apparaît dans les comptes de la ville, au mois de septembre 1481, pour avoir passé 6 journées à aider à arracher les vieux pieux de « l'argeau » du pilier de la première arche pour le refaire à neuf (*ACA*, CC 103, f°20). En février 1487, il est rémunéré pour avoir aidé à mener 80 sentines de farine pour l'ost du roi en Bretagne (*ACA*, CC 106, f°42). En février 1491, il participe à la réparation de l'arche du bout des ponts que les glaces ont dégradée (*ACA*, CC 108, f°22).

Peniglou Yvon, manœuvre : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de1465 à 1496. Il apparaît en juillet 1465 dans les comptes de la ville pour avoir servi les maçons à la brèche du mur de la ville derrière la maison Philipoin Duboys, seigneur des Arpentiz (*ACA*, CC 88, f°1r°). En 1487, il seconde les charpentiers qui réparent les grands ponts de bois de la Loire et il besogne sur le chantier de construction le bâtiment de la ville (*ACA*, CC 106, f°23 et 43). En 1490, il aide à réparer les piliers de pierre au bout vers la croix des ponts, durant le mois d'août il est occupé à la même besogne et d'août à septembre de même (*ACA*, CC 107, f°20, 24, 25 et 26). En 1494, il travaille sur le chantier de réédification de la grosse tour

du pont de avril à octobre et de même en mars et avril 1495 (*ACA*, CC 109, f°24, 26 et 28 & CC 110 f°24). Puis il travaille sur le chantier de la tour de l'Horloge de juin à décembre 1495; en juin il seconde les enduiseurs qui oeuvrent sur le chantier de la tour du pont (*ACA*, CC 110, f°24, 25, 26, 28, 29 31 et 32). En 1496, il travaille de février à juillet à la tour de l'horloge et il cure les ponts et portes de la ville (*ACA*, CC 111, f°22, 23, 25 et 29v°)

Penilho Yvon, manœuvre, demeurant au Petit Fort (les indices se recoupent et il pourrait s'agir du même que le précédent) : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1464 à 1481. Il apparaît dans les comptes de la ville le 2 novembre 1464, pour avoir retiré 51 pierres de taille qui étaient ensevelies sous les « terriers » provenant du château et évacués au bateys, afin qu'elles servent à réparer les ponts de pierre. Puis il sert les maçons qui répare l'arche vers la ville ainsi que 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire, il cure et nettoie sous l' arche et les piliers, il bat quantité de pieux pour faire les fondations, il aiguise les pieux et prépare le mortier (*ACA*, CC 84, f°16r°-v°). À partir du 30 janvier 1470 et jusqu'au 30 janvier 1473, il perçoit ses gages de portier pour « ouvrir et fermer jour et nuyt les porte du Petit Fort » (*ACA*, CC 94, f°5, 9, 10 et CC 94bis, f°3). En juillet 1472, il transporte 81 pierres de Saumur de la rue du Petit Fort jusque dans la cour qui est derrière la maison du bailli de Sens à l'aplomb du mur à réparer (*ACA*, CC 94, f°9). Le 28 juin 1474, il éteint les 4 pippes de chaux et 12 autres livrées les deux mois précédents (*ACA*, CC 97, f°14). En septembre 1481, il aide les nautoniers à arracher les vieux pieux de « l'argeau » du pilier de la première arche pour le refaire à neuf (*ACA*, CC 103, f°20).

Penot Guillaume, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 113, f°27v° et 28).

Penot Lyenard, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château, en 1495-1496, au cours des 2 premiers rôles, où il réalise 65 et 68 journées (*FSL*, f°42v° et 108r°).

Peraz Pierre, charpentier (faisant partie des gens de Robin Rousseau): il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville au côté de Robin Rousseau pour avoir, de février à mai 1501, relevé les planches et replanchéié le pont étant près de l'église Neuve, l'avoir fixé au moyen de crampons de fer pour que la rivière en crue ne puisse l'emporter, avoir rechevillé les planches et avoir fait la « seulle » et les « tienmains » au petit pont proche de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 116, f°31). En février et mars 1504, il remet en place les « traines » et pieux du pont de la porte Saint-Denis qui était démoli (*ACA*, CC 119, f°30v°). En novembre 1505, avecMacé Juignet il exploite 32 toises de bois carré pour réparer les ponts des portes Heurtault, Titery, et Neuve près de la maison de la nourrice du dauphin (*ACA*, CC 120, f°43).

Percher Pierre, maçon, apprenti et serviteur de Pierre Martin : il apparaît dans les comptes de la ville en 1504 pour avoir travaillé de juin à août sur le chantier des arches des ponts de pierre près des grands moulins (*ACA*, CC 119, f°26v°-27). Du 15 février au 21 avril 1506, ils opèrent encore au bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30). En novembre 1507, il taille des quartiers de pierre mis en bordure du pavé devant l'hôtellerie Notre-Dame et aux Brayes des ponts sur lesquels ont été fixées de grandes barres de fer pour maintenir le pavé (*ACA*, CC 122, f°33). De décembre 1507 à janvier 1508, il emploie une dalle et 5 onces de chaux pour faire l'égout du pavé du bout des ponts et maçonne le pan de mur devant la maison de La Levrière (*ACA*, CC 122, f°35v°). Durant l'année 1508, il carrelle « la chambre où se tient Henriet qui a la charge de l'horloge » et refait le puits du Petit Fort (*ACA*, CC 123, f°44v° et 45). Et en août il reprend les fondations de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 123, f°49v° et 50). En 1523, il travaille à la réparation d'un pilier des ponts de la Loire (*ACA,* CC 125, f°57r°, 58r° et 61r°).

Perchier Pierre, charron : il apparaît dans les comptes de la ville le 22 août 1463 pour avoir fabriqué 3 civières et avoir remis en état le « charroneau »de la ville pour déverser les « terriers » du château dans la Loire (*ACA*, CC 83, f°10r°). Le 18 octobre 1464, il livre 2 civières roulantes, 2 civières à bras, et 10 gros maillets en bois d'ormeau utilisés par les maçons qui travaillent à l'arche devers la ville et à 4 piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 84 f°14).

Pere, maçon En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 60 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Perier Jehan, maçon: il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 32 journées (*FSL*, f°34r°).

Perliot Jehan, maçon: il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il taille 175 quartiers de pierres dures (*FSL*, f°130v°).

Perot Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1472, où il fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts et des fagots pour celles-ci, éteint la chaux déplace la barrière des ponts, et sert les maçons au

pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°10r°, 11r°, 13r° et 17r°). En 1505, il nettoie et cure les ponts, portes, poternes et ailleurs « pour recueillir plus honorablement la royne d'Espaigne » (*ACA*, CC 120, f°43v°).

Perot Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1472 pour avoir travaillé à faire les « estanches » et servir les maçons au pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Perrault Jacques, prêtre, chanoine d'Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en avril 1470 pour avoir vendu à la ville du vin et une certaine quantité d'avoine promis au capitaine (*ACA*, CC 92, f°9r°).

Perrault Jehan, prêtre : il est cité dans les comptes de la ville en 1487 et détient 1 pièce de Saulaie située près de la justice d'Amboise (*ACA*, CC 106, f°4).

Perrault Colas : dans les comptes de la ville en 1449 il cède 2 pièces de saulaie à Pierre Voisin (*ACA*, CC 75, f°4r°) les bois de feu Perrault sont situés près de l'étang de Jumeaux (*ACA*, CC 111, f°27).

Perrault Andre dans les comptes de la ville en août 1467 il détient un hôtel près de celui de la chappelaine (*ACA*, CC 87, f°11)

Perray Berthelin, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville le 22 août 1463 pour avoir utilisé sa sentine à mener des pierres aux « argeaux » neufs (*ACA*, CC 83, f°10r°). En avril 1464, avec Colas Leguenays, il bat les pieux du « batey » fait le long du Petit Fort (*ACA*, CC 84, f°11v°).

Perray Jacquet, marchand de bois : il est cité dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir livré de mai à août 200 planches destinées aux grands ponts (*ACA*, CC 109, f°25).

Perray Pierre, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1463, pour avoir utilisé sa sentine à mener des pierres aux « argeaux » neufs (*ACA*, CC 83, f°10r°).

Perreau Mathurin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 8 et 64 journées au cours des 3e et 4e rôles (*FSL*, f°185v° et 242r°). Dans les comptes de la ville, en septembre 1498, il retire du moellon des douves du Petit Fort près de l'église des Bons Hommes pour les réparations de la ville (*ACA*, CC 113, f°29v°).

Perrier Fremyn, marchand : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour avoir livré 11 868, 54 505 et 18 028 livres de plomb au cours des 1er, 2e et 3e rôles, (*FSL*, f°78v°, 142v° et 208v°).

Perrier Estienne, maçon : il apparaît sur le chantier de la tour de l'Horloge du 1er novembre au 15 décembre 1495 (*ACA,* CC 110, f°32).

Perrigon Estienne, charpentier : En 1495-1496:il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 74 et 14 journées au cours des deux premiers rôles (*FSL*, f°74v° et 137r°).

Perrigort Pierre, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 12 juin 1475 pour avoir travaillé 24 journées depuis le 8 mai à maçonner l'arche de pierre étant devant les grands moulins des ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°14). Et le 21 juin il est rétribué pour avoir rejointoyé l'arche de pierre et refait une partie du parement des murs des ponts vers la rivière (*ACA*, CC 98, f°17).

Perrin Estienne, menuisier demeurant à Amboise : actif entre 1494 et 1503 il fait partie à cette époque des trois menuisiers qui comptent à Amboise travaillant pour la ville et le château. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en novembre 1494 pour avoir fait le fenestrage de l'un des ouvroirs étant sous le portail de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 110, f°23). En juin et juillet 1495, il réalise une cloison de menuiserie, 1 « hostevient » et 2 huis pour faire la séparation des 2 chambres de la grosse tour du pont, 5 fenêtres mises au portail dont 2 en verre, 1 huis mis au bout de la vis du haut pour entrer sur la terrasse, 1 grand huis mis à l'entrée de la vis du bas pour entrer par le portail, la menuiserie d'un des ouvroirs du portail vers l'amont, 7 planches de 2 toises de long pour échafauder les maçons, 2 toises de bois de repartaige mises à l'entour de l'engin pour lever les pierres, 1 dressoir à gousset mis dans la garde-porte des ponts, (*ACA*, CC 110, f°27). De juin 1495 à janvier 1496, il exécute 1 croisée et demie pour la maison de la ville et 1 huis enchâssé pour l'entrée de la galerie de la maison de la ville, 6 pièces de bois pour la cloison qui fait la séparation des 2 chambres de la grosse tour du pont, 1 huis posé à l'entrée de la vis de la tour de l'Horloge, 2 huis enchâssés dans les 2 chambres. Il fait les cintres et cloue les planches de la tour de l'Horloge, il réalise 8 marches pour l'escalier qui monte sur les murs de la Masse, il utilise 2,5 toises de bois de réemploi pour remettre en état les latrines du même endroit et 1 planche à la porte Saint-Simon. Il fabrique 3 gabarits pour les maçons œuvrant à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°37-38). D'octobre 1497 à janvier 1498, il façonne 6 dressoirs de bois scié mis au carroir de la ville quand le roi « vint en icelle a son retour de Napples pour mectre la vesselle d'argent et autres choses pour servir au banquet et autre

chose que on faisoit a l'entrée dudit Seigneur » un huis enchâssé dans la chambre haute de la tour de l'Horloge. Il réalise les accessoires du *Mystere de la Nativité* (*ACA*, CC 112, f°29). En mai 1503, il refait le plancher du pont-levis des grands ponts près de la Meyte (Archives Communales d'Amboise, CC 118, f°3 et 31). Dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, avec Quinerit et Mathurin Thibault, menuisiers demeurant à Amboise, il réalise 3 coffres de bois neuf (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 288).

Perrin Jehan dit katherinecte, aide en écurie de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie en décembre 1483, et il perçoit 84 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Perrinet Odin, charron : il est cité dans les comptes de la ville le 1er avil 1462, pour avoir confectionné une civière neuve; et remis en état un tombereau en y mettant 4 « hapez » de fer, et 3 civières, employés à vider les « terriers » du château en la rivière de Loire (*ACA,* CC 83, f°8v°-9r°).

Perrinet Pierre, charron : il apparait dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des quatre rôles, où il fabrique 6 civières à bras et 3 civières roulantes, puis, 24 civières à bras, puis 22 civières à bras et 6 civières roulantes puis 42 civières à bras et 4 civières roulantes (*FSL*, f°88r°, 150r°, 217r° et 271r°).

Perronet Bertheran, charron, demeurant à Limeray : il est cité dans les comptes de la ville en 1465 pour avoir livré deux cuves quand on faisait les douves du Petit Fort (*ACA*, CC 88, f°3v°).

Perronneau Jehan charretier : il apparaît dans les comptes de la ville d'octobre à novembre 1496 où il effectue, avec dix autres charretiers, 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombres de gros « f » sur les ponts pour les remettre en état (*ACA*, CC 111, f°27). En octobre, il transporte 2 pièces de bois à équarrir dont une fourchue pour faire une « surpente » pour les grands ponts de la ville (*ACA*, CC 111, f°30).

Perrotin Gilbert/Guileber, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 29 juin 1480 pour avoir, le même jour, évacué les « terriers » étant devant les vantaux neufs de la porte Saint-Simon et enlevé le pavé qui était en dessous (*ACA*, CC 102, f°18). En 1481, il est rémunéré pour 7 journées employées, au mois d'août, à battre pieux et « pichons » pour l'« argeau » neuf du pilier de la garde-porte des ponts de bois de la Loire, puis 1 journée à le remplir de pierres et 2 journées à faire des fagots sur l'île Saint-Jean (*ACA*, CC 103, f°15).

Perroyte Regné, hommes de bras : il est cité dans les comptes de la ville le 29 décembre 1468 pour avoir servi pendant 10 jours les maçons qui ont fait le mur du Petit Fort au pied du château (*ACA*, CC 90, f°3v°).

Perthuys Jehan dit Cannis, tuilier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juillet 1491 pour avoir fourni 50 onces de « despessay » et de bris de tuiles pour faire le ciment utilisé à la réparation des ponts (*ACA*, CC 108, f°32). En 1493-1494, il vend des planches récupérées des ponts (*ACA*, CC 109, f°20). En juillet et août 1494, il livre 3 000 grosses briques pour la réédification de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°27). En mars et avril 1495, il fournit 2 500 carreaux pour la grosse tour du pont (*ACA*, CC 110, f°26). Et de juillet à septembre, 7 500 grosses briques pour la tour de l'Horloge et 4 500 carreaux pour carreler les chambres de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 110, f°35v°). En 1495-1496, il figure dans le compte du château, durant les quatre rôles, où il vend, au cours du 1er rôle, 114 050 grosses briques, 43 050 briques et 10 000 petites brique. Au cours du 2e rôle, il fournit 21 000 grosses briques 42 000 grosses briques, 12 000 briques, 8 000 petites briques, 30 000 carreaux et 9 500 tuiles. Au cours du 3e rôle, 9 500 briques 3 000 tuiles et 12 000 carreaux. Et enfin, au cours du 4e rôle 16 000 grosses briques, 27 000 carreaux et 3 000 tuiles et il effectue 3 journées avec sa sentine (*FSL*, f°73, 135v°-136r°, 204v°-205r°, 261r° et 278r°). En octobre 1497, il vend 2 000 grosses briques pour bâtir les cheminées du portail de l'horloge (*ACA*, CC 112, f°27).

Pertuis Guillaume, tuilier demeurant à Chargé : il est cité dans les comptes de la ville le 12 novembre 1475 pour avoir livrés 3 000 tuiles et 12 tuiles faîtières destinés à couvrir la garde-porte neuve du Petit Fort, 800 carreaux et 1 200 briques employées à carreler, briquer et faire la cheminée de la garde-porte de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 98, f°27).

Pertus Jehan, charpentier : il figure dans les plus anciens comptes de la ville à la date du 28 mars 1420 pour son travail au « taudis » de la brèche de la Boucherie (*ACA*, CC 71, f°2r°). Le 21 mai 1421, il fait 26 tours de charroi pour transporter du bois destiné à la bastille et au « taudis » de la brèche (*ACA*, CC 71, f°3r°).

Pertus Jehan, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville, de septembre à décembre 1494, pour avoir fourni 9,5 toises de bois scié pour faire les barrières volantes et les ponts levis des portes du Petit Fort et de Saint-Denis et pour couvrir le puits étant près de la Madeleine et pour faire les cintres des voûtes du portail du pont (*ACA*, CC 109, f°29).

Pertuys André, tuilier : il est cité dans les comptes de la ville en août 1489 pour avoir fourni 40 onces de « depessay » et de bris de tuile pour faire le ciment des piliers des grands ponts de pierre (*ACA*, CC 107 f°24°).

Pertuys Macé, tuilier de Montlouis : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour avoir livré 16 250 grosses briques (*FSL*, f°74v°).

Pertuys Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 16 journées (*FSL*, f°45).

Peryault Guillaume, fermier de l'apetissement : il est cité dans les comptes de la ville en 1474 pour des recettes non reçues de l'apetissement du vin se montant à 160 ℓ. t. et 47 ℓ. t. dont 140 ℓ. t. lui ont été remises, par lettre royale faisant état de la perte que la ville avait essuyée à la suite des épidémies de peste (*ACA*, CC 97, f°25v°).

Pesse Guillaume, « perrier » de Bourré : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il livre, au cours du 1er rôle, 3 300 pierre « pendans », et durant le 3e rôle, conjointement à Jaunier et Bernardet, 3 800 pierres « pendans » (*FSL*, f°64v° et 186r°).

Petit Alain, prêtre et chapelain ordonné : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie pour avoir veillé le corps de la reine et récité le psaultier durant 5 jours et 5 nuits après sa mort en décembre 1483 (*AN*, KK 69, f°139r°).

Petit Estienne, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre et octobre 1497, pour avoir aidé à réparer les piliers et « argeaux » des grands ponts de pierre et à remettre en état les ponts de bois (*ACA*, CC 112, f°24v° et 25). De juillet 1498 au 26 janvier 1499, il cure et nettoie les portes Tripière, Saint-Simon et le port du Petit Fort. Il charge et décharge des planches neuves pour les grands ponts, entrepose les vieilles planches à la maison de ville et porte le pavé qui était sur les grèves au bout des ponts pour les paver (*ACA*, CC 113, f°34r°).

Petit Gars Macé, « perrier » de Bourré : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1495 pour avoir vendu 150 quartiers de pierres de Bourré pour la grosse tour du pont et pour la tour de l'Horloge. Puis il approvisionne le chantier de la tour de l'Horloge en pierre de Bourré : 63 en avril, 25 plus 62 en juin et 62 en octobre (*ACA*, CC 110, f°22, 25, 27, 30 et 32).et encore 50 quartiers de pierre en juillet 1496 (*ACA*, CC 111, f°25).

Petit Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1498 pour avoir du 18 avril au 29 mai curé et nettoyé devant la maison de ville et le port et pour avoir secondé les maçons, au mur étant entre la chapelle de la Meyte et la grosse tour du pont et à la porte Titery pour mettre en place les quartiers de pierre de Limeray (*ACA*, CC 113, f°27).

Petit Guiot, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1458 pour 33 charretées de bois acheminées pour faire les « estanches » et les fondations du pilier neuf étant proche de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°17v°). En février et mars 1464, il évacue avec des tombereaux les « terriers » provenant du château qui encombrent la porte du Petit Fort et les déverse au « bateys » (*ACA*, CC 84, f°9).

Petit Jehan, charretier, besson : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juillet 1496 pour avoir aidé à la maçonnerie de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°25). En août il achemine, sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24). En juin 1508, en tant que besson, il travaille à curer le passage de Nazelles pour faire écouler les eaux qui stagnaient (*ACA*, CC 123, f°44).

Petit Michau, demeurant près d'Amboise : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, il est cité en 1470 pour avoir nourri et gardé deux chiennes pour le roi l'espace de quinze mois (*AN*, KK 62, f°143).

Petit Pierre, manœuvre : il est l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1495 pour avoir travaillé, du 1er juillet au 1er août, à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°28) et de même en juillet 1496 (*ACA*, CC 111 f°23). En 1508, il figure à quatre reprises dans les comptes, du 14 au 19 août, il cure et nettoie la rivière de la Masse le long des murs de la ville, puis il aide les maçons qui font les fondations et élèvent les murs de la tour de l'Horloge. En septembre, il aide les charpentiers et les maçons qui travaillent aux ponts de Loire et à la porte Heurtault, il porte le vieux bois des ponts à la maison de ville, il apporte des planches neuves aux ponts et il bat les « pichons » des grands ponts de bois. En janvier 1509, il est au service des maçons qui reprennent les murs de la tour de l'Horloge puis il travaille 62 journées avec les charpentiers à battre les « pichons » et porter les planches sur le chantier des grands ponts et au pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 123, f°47v°, 48v°-49r°, 56, 57 et 61v°). Entre mai et août 1511, il aide les charpentiers aux ponts de bois. En janvier 1512 il entrepose le vieux bois à la maison de ville, cure le port St Simon et comble « les fousses des chaffaulx ou a esté joué le mistere de la passion Notre Seigneur » (*ACA*, CC 124, f°30v°, 31°, 34v°, 35, 36, 37° et 46v°).

Petitgars Germain, couvreur d'ardoise, demeurant à Tours : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1e rôle, pour avoir couvert d'ardoise fine le logis des Sept Vertus en fournissant tous les matériaux nécessaires ; au cours du 2e rôle, il couvre la rampe cavalière droite du même logis et dans le 4e remplace les ardoises cassées par le passage des plombeurs (*FSL*, f°78r°, 139r° et 262v°).

Petitpeau Pierre, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 2 juin 1523 pour avoir travaillé à la réparation du pilier (*ACA*, CC 125, f°56v°).

Peur Jehan : il est cité dans les délibérations du conseil de ville du 15 septembre 1466 où il est consigné : « Que les contre clefz de la ville seront mises doresnavant pres les portes. C'est assavoir : les contreclefs du pont et du Guichet ches Jehan Mandin, ceulx de la porte Saint-Denis ches ledit Gaudion le jeune et ceulx de la porte Hurtault ches ledit Peur » (*ACA*, BB 1, f°26r°).

Philipot Thomas, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 65, 69, 62 et 64 (*FSL*, 50v°, 114r°, 182r et 241v°).

Piau Gervaise : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour 9 journées passées à faire les « estanches » du pilier près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°13r°) et le 26 novembre 1468 pour avoir travaillé 18 journées à la douve Heurtault (*ACA*, CC 89, f°11r°).

Piau Olivier, besson : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir démantelé le veux pilier près de la grosse tour du pont de la Loire pour la refaire à neuf, et pour 9 journées passées à faire les « estanches » du pilier près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°13r°).

Picard/Picquet Antoine, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 65, 69, 62 et 64 journées plus 27 journées dans le 4e rôle(*FSL*, f°45r°, 110r°, 179r° et 236v°)

Picart Jehan, manœuvre : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 62, 20 et 64 journées, au cours des 2 derniers rôles (*FSL,* f°181r°, 184r° et 240v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Picault Loys : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 où il voiture de Tours au château d'Amboise tapisseries, lits, linge et autres (C. Loiseau de Grandmaion, *op. cit.*, p. 298-299).

Pichardeau Jehan dit Strin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1505 pour avoir déblayé les « terriers» sous et aux abords du portail passant sous l'église Saint-Simon afin de pouvoir paver, servi les paveurs et leur avoir porté le pavé (*ACA,* CC 120, f°40v° et 41r°).

Picoys Jehan, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour 17 journées (*FSL,* f°93r°).

Piedalu Guillaume, maçon et « perrier » : Amboisien de souche il fait partie d'une famille de maçons ; il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1449 pour avoir livré 200 pierres de taille de Malvau pour les réparations de la ville (*ACA*, CC 75, f°14r°). Le 2 décembre il est rémunéré pour avoir travaillé à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°20r°). En 1452, il travaille au pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°12v° et f°13r°). En juillet, septembre et octobre il maçonne et taille des pierres au pilier de la Braye (CC 78, f°14v°, 15v°, 23v°, 26r°, 27r° et 28v°). En septembre, il livre 200 pierres de Malvau et 100 pierres du Haut-chantier de Lussault (*ACA*, BB 1, f°128v°). En 1455, il maçonne et taille les pierres employées à faire le pilier qui soutient la grosse tour du pont de la Meyte (*ACA*, CC 79, f°12v°).

Piedalu Jehan, maçon : Amboisien de souche il fait partie d'une famille de maçons il est actif de 1457 à 1480 sur divers chantiers de la ville tant de réparation des ponts que d'embellissement. Sa première apparition dans les comptes de la ville date du 8 août 1457 pour avoir maçonné le mur neuf étant près de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°14r°). En juin 1471, il livre 125 pierres de taille de Limeray pour réparer le pilier de la Braye des ponts (*ACA*, CC 93, f°10). En septembre 1472, il est rétribué pour 12 journées effectuées à tailler des pierres pour le pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°12r° et 17v°). En 1473, il livre 50 pierres dures destinées au portail du port et 200 pierres pour la réparation des ponts de la ville d'Amboise. En août, durant 8 journées il travaille sur le chantier des ponts de la vieille Loire à tailler des pierres pour la réparation des piliers (*ACA*, CC 96, f°9, 10, 11, 13, 15 et 17). En août 1474, il répare le pilier du bout des ponts de la vieille Loire du côté de la croix (*ACA*, CC 97, f°16r°). En 1475, il livre 62 pierres dures de Limeray pour le chantier de l'arche des ponts de pierres devers le moulin (*ACA*, CC 98, f°13). En 1480 il fournit 50 pierres de Limeray pour refaire la porte Tripière qui était trop étroite (*ACA*, CC 102, f°28). Dans les comptes de l'argenterie de Charles VIII, en 1485, il est remboursé de 17 ℓ. 10 s. t. pour faire refaire la voûte d'une cave lui appartenant que les gens du roi ont rompue (*AN*, KK 75, f°55v°-56r°).

Piedalu Regnault, maçon : Amboisien de souche il fait partie d'une famille de maçons il est actif de 1457 à 1480 sur divers chantiers de la ville tant de réparation des ponts que d'embellissement. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1472, sur le chantier de la Braye des ponts pour avoir livré 25 pierres dures de Limeray et pour avoir réalisé nombre de journées (*ACA*, CC 95, f°12v° et 17v°). Entre août et septembre 1473, il travaille sur le chantier des ponts de la vieille Loire à réparer les piliers des ponts de pierre (*ACA*, CC 96, f°13 et 15). Le 8 novembre 1473 il livre 20 pierres de 2 pieds et demi pour réparer 2 des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°17v°).Le 27 août 1474 il est rétribué pour 14 journées plus 6 autres passées à réparer le pilier du bout des ponts de la vieille Loire du côté de la croix (*ACA*, CC 97, f°16r°). En 1475, de la mi-août à octobre, il abat la vieille garde-porte des ponts et construit la garde-porte neuve au Petit Fort où il bâtit une cheminée et il vend 23 pierres de Limeray pour parachever l'arche étant devant les grands moulins des ponts de la Loire (*ACA*, CC 98, f°21 et 22). Du 9 mars au 30 avril 1495, il travaille sur le chantier de la grosse tour du pont et il livre 3,75 toises de pavé large de Limeray pour faire la terrasse (*ACA*, CC 110, f°24v°et 28v°).

Pieris Denis, menuisier : En 1495 il apparaît dans le compte du château de -1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 44 journées (*FSL*, f°91v°).

Pierre, Charlot de la, capitaine de la ville d'Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1448-1449 (*ACA*, CC 75, f°9r°).

Pierre Jehan, maître d'hôtel du roi, huissier d'armes de l'hôtel du roi : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI le 3 février 1471, il est cité comme tel (*AN*, KK 62).

Pierre, homme de bras, valet de Jehan Gouellard : il est cité dans les comptes de la ville le 24 juillet 1452 pour avoir aidé à faire les« estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°14v°). Entre juillet et septembre 1452, il repêche, dans la Loire, des pierres pour la réparation du vieux pilier de la Braye (*ACA*, CC 78, f°16r°, 24r° et 26r°).

Pierre, Maistre: il figure dans les comptes de la ville le 19 janvier 1502 pour avoir fondu la cloche de l'horloge (*ACA*, CC 116, f°40).

Pierre, manœuvre (probablement déjà nommé) : il est cité dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir enlevé des « terriers » du pied de la tour du château provenant de la démolition des bâtiments du château pour la venue du roi (*ACA*, CC 84, f°17).

Piery Jehan, tondeur demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, en 1485, pour avoir tondu, en juin, 2,75 aunes de gris de Rouen pour faire une robe à Jacqueline, femme de chambre de la reine Marguerite et 1,6 aunes de gris pour Charlotte d'Asnière demoiselle et 3aunes de « parpignan » jaune pour Arpageon, Nambroc et Sarragut, pages, (*AN*, KK 80**,** f°149 et 154v°). Dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en octobre 1495 il tond 9 aunes de drap gris pour faire trois robes à Anpine, Francisque et Charlotte, demoiselles et 2,25 aunes de fin « estamet » dont ont été faits une robe et un corset pour le dauphin (*AN*, KK 228-229). Dans les comptes de la ville, il est rémunéré en mai 1504 et en avril 1507 pour avoir tondu le drap de 2 robes pour Pierre Beurre (*ACA*, CC 122, f°28r°).

Pigeon Jehan, charron : il apparaît dans les comptes de la ville le 10 avril 1470 pour avoir livré, en février, 10 civières pour déblayer la douve située entre la ville et le Petit Fort des« terriers » provenant du château, (*ACA*, CC 92, f°9r°). En janvier 1473, il est rétribué pour avoir fabriqué en juillet 2 civières roulantes et 3 civières à bras pour transporter les pierres de taille et les moellons au pilier de la Braye ainsi qu'un oiseau à roue pour porter le mortier aux maçons (*ACA*, CC 95, f°17r°).

Pignier Vincent, manœuvre : En 1495-1496, il apparaît dans le compte du château au cours des 1er et 2e rôles, où il effectue 48 et 21 journées (*FSL*, f°53v° et 116r°).

Pilloneau Guillaume, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 29 août 1472 pour 14 journées occupées à tailler des pierres pour le pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°15v°).

Pilloquier Denis, paveur : il est cité dans les comptes de la ville le 31 janvier 1477 pour avoir refait 2 toises de pavé le long des ponts de bois de la Braye et de la garde-porte du pont de la Loire (*ACA*, CC 99, f°25).

Pinauldier/Pignaudier Michau, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 18 septembre 1474 pour avoir transporté 18 grands pieux de chacun 4 toises de long livrés au bout des ponts de pierre et employés à faire le pilotis du bout de la dernière arche (*ACA*, CC 97, f°17r°). En 1496, du 14 octobre au 6 novembre, avec d'autres charretiers ils font 43 tours de charroi pour apporter une « traine » et nombres de gros « pichons-fourches » sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°27).

Pinault Jehan, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 6 décembre 1449 pour avoir transporté des moellons, du sable et 100 grosses pierres de taille à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°20v°). En 1458, il achemine 33 charretées de bois jusqu'au port du Petit Fort pour faire les « estanches » des fondations du pilier refait neuf près de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 82, f°17v°).

Pinaye/Pinait/Pinaye Odin, manœuvre : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1495 à 1500. Il apparaît en 1495-1496, dans le compte du château au cours des quatre rôles, où il réalise 70, 70 ,62 et 64 journées (*FSL,* f°52r°, 114v°, 183r° et 242v°). Il figure dans les comptes de la ville en 1497 pour avoir curé plusieurs fois les portes Titery, Tripière et Saint-Simon ainsi que le carroir de la ville. Il porte des planches et autres bois pour le chantier des ponts, il aide à porter planches et bois carré au château la veillée de Noël pour faire les échafauds sur lesquels a été joué le *Mystere de nativité Notre seigneur* (*ACA*, CC 112, f°29v°). En 1498, du 18 avril au 29 mai, il sert les maçons sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 113, f°27). Puis, il cure et nettoie les portes Tripière, Saint-Simon et le port du Petit Fort devant l'hôtel de ville, il charge et décharge des planches neuves pour la réparation des grands ponts et il transporte le pavé depuis les grèves jusqu'au bout des ponts (*ACA*, CC 113, f°34r°). En juin, il enlève les « terriers » du puits du Petit Fort (*ACA*, CC 113, f°37). En mai 1500, il est rétribué pour avoir servi les maçons qui ont mis les corbeaux à la maison de ville (*ACA*, CC 115, f°16).

Pineau René, menuisier : il apparaît en 1495 dans le compte du château pour 39 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°93r°).

Pineau Vincent manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 36 journées au cours du 2e rôle (*FSL*, f°116r°).

Pineau/Pinault Clément, valet de Collais Leguenays : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin 1464 pour avoir battu les pieux du « bateys » et, d'octobre à décembre, il coopère à faire l'« argeau » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 84, f°12r° et 17v°). En juillet 1466, il bat 3 pieux au pont de la porte Saint-Denis et seconde les charpentiers (*ACA*, CC 86, f°11v°). En octobre 1466, ils battent ensemble 13 « pichons » et posent 3 « chapeaux » et 6 « traines » aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 86, f°14v°). En décembre 1470, il bat encore des pieux au pilier de la Braye (*ACA*, CC 92, f°13). En janvier 1472, il fait de même (*ACA*, CC 93, f°24). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, il est payé de 27 journées et au cours du 2e rôle pour 1 journées (*FSL,* f°54v° et 116r°).

Pinier Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir déblayé pour la venue du roi, les « terriers » provenant de la démolition des bâtiments du château qui se trouvaient au pied de la tour du château (*ACA*, CC 84, f°17).

Pinon Thibault, marchand demeurant à Vallières : il est cité dans les comptes de la ville le 8 février 1476 pour avoir vendu 1 muid d'avoine à la ville qui l'a livré au Clos-Lucé à Estienne Leloup, bailli d'Amboise, « afin qu'il eut les affaires de la ville pour recomander envers ledit seigneur et autre » (*ACA*, CC 100, f°12).

Pinot/Pinnoit Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir, en juin et juillet, travaillé sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°26 et 28). En 1495-1496, sur le chantier du château, il effectue 65 et 21 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL*, 48 et 113r°).

Pion/Pyon Antoine, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2 derniers rôles, pour 8 et 64 journées au cours (*FSL*, f°185v° et 245r°).

Pipon Jehan, maçon et marchand de Tours : il est cité dans les délibérations de la ville en novembre 1452 comme devant fournir de la pierre de Lussault pour les réparations de la ville (*ACA*, BB1, f°4r°). En 1456, il livre 200 pierres de taille de la haute carrière de Lussault pour la réparation des ponts (*ACA*, CC 80, f°12v°).

Pisac Pierre charpentier : il est cité dans les comptes de la ville en 1496 pour avoir, en juillet et août, abattu, équarri et aiguisé « pichons », « traines » et autres bois pour réparer les grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 111, f°28).

Pistonillier Robinet, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2 premiers rôles, où il effectue 64 et 13 journées (*FSL*, f°91v° et 157r°).

Pitroye Jehan, « seiller » demeurant à Autreche : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 30 juin 1472 pour avoir vendu 12 seaux et 8 boisseaux pour les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°9v°). En 1494, du 9 mars au 30 avril et du 29 octobre au 18 décembre il façonne des seilles de bois pour le chantier du portail du pont (*ACA*, CC 110, f°24-25). Dans le compte du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, il vend 12 seaux de bois, au cours du 3e rôle, 31 seaux et dans le 4e, 46 seaux (*FSL,* f°150v°, 217v° et 271v°).

Pitroye Philipoin, marchand: il apparait dans les comptes de la ville en juillet 1496 pour avoir fourni une pierre de la carrière de La Ronde près de Loches pour faire un pilier à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 111, f°33). En 1500, il livre une pierre employée à faire une gargouille à un pont de la Masse (*ACA*, CC 115, f°11).

Plancon Pierre, sommelier de chapelle du feu dauphin : dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, il est cité le 1er d'octobre 1495 en tant que tel (*AN*, KK 228-229).

Plançon/Planczon René, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 65, 69, 61 et 64 journées (*FSL*, f°39v°, 105r°, 174r° et 234v°).

Platel Lancelot, valet de chambre tapissier ordinaire du roi : il apparaît dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il livre 2 tables d'autel, l'une de la passion en grand volume et petit volume, faite en or argent et soie, contenant de 13 à 14 aunes de Flandres, et une autre de pareille étoffe de l'annonciation, mesurant environ 6 aunes de Flandres livré pour l'aménagement de la chapelle du château d'Amboise (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 294 et 300). Dans les minutes d'hôtel d'Anne de Bretagne de nombreuses pièces sont achetées de lui : l'histoire de Nabuchodonosor comportant 7 pièces, une tapisserie de bûcherons de 7 pièces, 12 pièces de grosse étoffe à sujet de chasse, 9 pièces de menue verdure, 10 pièces de menue verdure sur soie à scènes d'enfants et 24 pièces de grosse verdure de Flandres (*BnF*, ms. fr. 22335, p.153, 154, 155, 156 &157). En 1500-1501 il loue une place sur les marais (*ACA*, CC 116, f°15).En 1502 il est fait état de son testament (*ACA*, CC 117, f°19)

Plegier Jehan, charretier : il est un des charretiers très actif sur les chantiers de la ville entre 1449 et 1464. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir mené 13 charrettes de bois et d'épines aux murs de la brèche Cormeray pour « tandre iceulx » (*ACA*, CC 75, f°11v°-12r°) En 1458, il livre 36 tombereaux de sable pour paver le carroir et paver sous le portail de la porte Galaffre. Il apporte et rapporte le bois pour échafauder la voûte de pierre près du pilier neuf des ponts de la Loire, il transporte un chapeau de bois et 3 tombereaux de moellon du faubourg de la porte Heurtault pour faire la maçonnerie du pilier étant près de la grosse tour du pont de Loire (*ACA*, CC 82, f°14r°). En octobre 1464, il charroie du Petit Fort d'Amboise plusieurs pierres de taille et moellon pour réparer l'arche des ponts vers la ville et 4 des piliers des grands ponts de pierre, ainsi que 3 charretées de bois depuis Dierre pour refaire les fondations (*ACA*, CC 84, f°15).

Pleuray Francoys, charretier : il est cité dans les comptes de la ville, en février 1503, pour avoir apporté du pavé depuis la carrière d'Estienne Bonnet jusqu'au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Pleuray Guillaume, menuisier : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir fermé la garde-porte des ponts en y clouant des planches « pour evictez aux dangiers qui estoient advenus en passant la nuyct »et prévenir les assassinats (*ACA*, CC 125, f°80v°).

Pleuray Jehan, menuisier : il apparaît en 1495 dans le compte du château où il effectue 6 journées cours du 1er rôle (*FSL*, f°92v°). Dans les comptes de la ville, il est cité en 1499 pour avoir réalisé un tableaude bois (*ACA*, CC 115, f°10).

Pleuray, Bleuray Pierre, charretier : il apparaît pour la première fois de 1495-1496 au chantier du château où il amène une charretée de perches « depuis ladite forest jusques audit chastel pour employer a faire lesdits chaffaulx » au cours du 1er rôle (*FSL*, f°97r°).

Plomyon Henri, maître-peintre : il apparaît en 1495 dans le compte du château pour avoir, avec un compagnon, exécuté des peintures aux galeries du *donjon* du château au cours du 1er rôle (*FSL*, f°80r°).

Plorec Roland, lieutenant d'Amboise vers 1500 (J. de Croÿ, *op. cit.,* 1894, 195 p.).il signe certaines quittances des travaux menés au château sous la direction de François de Pontbriand et la sienne(*BnF*, Pièces Originales 2334, dossier 52557, pièce 31 : 11 avril 1501).

Plumer Jehan, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 13 juillet 1523 pour avoir transporté du moellon et des pierres de taille (*ACA*, CC 125, f°66r°).

Poictevin Jehan : il est cité dans les comptes de la ville le 13 novembre 1498 pour avoir visité les portes et portiers de la ville et recensé les malades contagieux, (*ACA*, CC 113, f°30). Le 29 décembre 1498, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention des maladies (*ACA*, CC 113, f°31).

Poictevyn Mathurin, chaufournier de Rillé : il est cité dans les comptes de la ville en 1511, pour avoir vendu 10 pippes de chaux affectée à la réparation du pilier proche de l'hôtellerie de l'image Notre-Dame et à la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 124, f°31v°-32 et 43v°).

Poincon Loys, voiturier: dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il est rétribué 55 s. t. pour avoir mené de Tours à Amboise bancs, tables, dressoirs et escabeaux (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit*, p. 295).

Poirier Pierre, juge de la Prévôté d'Amboise : il est cité dans les comptes de la ville le 13 novembre 1498 pour avoir visité les portes et portiers de la ville pour recenser des malades contagieux, lesquels ont été mis hors de leurs maisons (*ACA*, CC 113, f°30).

Poisier /Perrier/Poirier/Pierre, charretier, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juin 1494, pour divers charrois sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°24) et ainsi, du 28 juillet au 18 octobre (*ACA*, CC 109, f°26 et 28). Il fait de même entre octobre 1494 et le 30 avril 1495 (*ACA*, CC 110, f°24-25, 32 et 34). De mars à juin 1496, il fait 162 tours de charroi pour apporter de la chaux, du sable et des pierres à la tour de l'Horloge et à la porte Heurtaut (*ACA*, CC 111, f°22). Entre juin et août 1496, il charroie du sable et 77 pierres de Bourré menés jusqu'à la tour de l'Horloge, 1 grosse « traine » et (*ACA*, CC 111, f°26-27).il est cité le 13 novembre 1498 pour avoirfait le tour des portes et portiers de la ville pour recenser les malades contagieux.(*ACA*, CC 113, f°30) Le 29 décembre 1500, il est rétribué pour avoir fait exécuter les mesures de prévention des maladies (*ACA*, CC 115, f°14). En mars 1507, il évacue des « terriers » à la porte du Petit Fort pour la paver, il cure et nettoie le port Saint-Simon (*ACA*, CC 122, f°30v°).

Poisier/Poisier Florentin : il est cité dans les comptes en août 1496 pour avoir vendu à la ville 6 lapereaux, 6 levreaux et 16 perdreaux donnés à mademoiselle la « Bailline » qui était enceinte (*ACA*, CC 111, f°30v°). En 1502-1503, il loue une place aux marais (*ACA*, CC 118, f°13). En 1503-1504, il loue un terrain vague et une ruelle qui va « par dessous la maison Estienne de Sanliz » sur les murs de la ville et qui a récemment été fermée « pour obvier aux imondices que l'on y gectoit » (*ACA*, CC 119, f°19). En 1511, il vend des vivres pour la venue de l'ambassade du roi des Romains (*ACA,* CC 124, f°47).

Poislier Pierre, marchand : il est cité dans les comptes de la ville en 1500 pour avoir livré 1 grande pierre dure pour faire un chéneau au pont de la Boucherie et faire s'écouler l'eau dans la Masse (*ACA*, CC 115, f°11).

Poislon Jehan, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir curé et nettoyé la rivière de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 113, f°27v°-28).

Poitevin Gillet, paveur : il apparaît dans les comptes de la ville en octobre 1495 pour 8 toises de pavé posées près du puits neuf de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 110, f°34). En 1496, il pose 9,5 toises de pavé près de la porte des marais et 0,75 toise sur un escalier servant à monter sur le rempart dans la rue des Tanneurs. Il relève une grande surface de pavé sur les grands ponts près des moulins de la Loire et 1 toise de pavé devant la maison de ville (*ACA*, CC 111, f°22).

Poitevin Hervé, manœuvre demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1463 pour avoir évacué dans des tombereaux les « terriers » de la porte du Petit Fort et les avoir vidés au « bateys » le long de la Loire (*ACA*, CC 83, f°9r° et 21) En juillet 1465 il sert les maçons et en août il aide à maçonner la fissure qui était derrière la maison du seigneur des Arpentiz, à hausser les murs sur les ponts et près de la tour du pont, et à reboucher la brèche de l'arche de la ville et à la reparementer (*ACA*, CC 88, f°1r° et 2r°).En 1467 il est rétribué d'1,5 journée ouvrée en 1465 occupée à servir le maçon qui a muré « la poterne » du château (*ACA*, CC 87, f°21r°).

Poitevin Macé, barbier : il est cité dans les comptes de la ville le 7 février 1469 pour avoir soigné, en 1465, trois hommes qui avaient été blessés par quelqu'un en l'hôtel de la veuve Jehan Perrault et qui s'en allèrent sans le payer (*ACA*, CC 91, f°9r°).

Polire Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 31 mai 1421 pour le pavement proche de la brèche de la porte Galaffre (*ACA*, CC 71, f°3r°).

Pomeli Jehan procureur de Pierre de Castello somelier du roi : en 1473 il est chargé de rendre les comptes de l'achat de vin de graves (*AN*, KK 63, f°56)

Pont Pierre, manœuvre : il est cité dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4^{e} rôle, pour 22 journées (*FSL*, f°245r°).

Pontbriant François de, seigneur de la Villatte à partir de 1500, surintendant des bâtiments d'Amboise (J. Croÿ, *op. cit*, 1894, 195 p.). il signe certaines quittances des travaux menés au château sous sa direction (*BnF*, Pièces Originales 2334, dossier 52557, pièce 31 : 11 avril 1501).

Popineau Estienne, charretier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3^{e} rôle, pour le charroi de 1,75 toise de pavé (*FSL*, f°199).

Poree Adrien/André/Andian, scieur de long, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 derniers rôles, où il réalise, au cours du 2^{e} rôle, 14 journées de scieur et 48 journées de

manœuvre, puis 62 et 64 journées (*FSL*, f°147v°, 184r°, 199 et 243v°-244r°). Il figure dans les comptes de la ville en mai 1497 comme scieur de long pour avoir débité 8 toises de planches destinées à couvrir les ponts-levis (*ACA*, CC 112, f°23).

Poreher Jacquet, scieur de long : il est cité dans les comptes de la ville en août 1490 pour avoir scié les planches du pont de la Masse étant près du grand marché, à l'aplomb du chemin des Marais (*ACA*, CC 107,f°23).

Portet Phileze, orfèvre demeurant à Paris : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 (C. Loiseau de Granmaison, *op. cit.*, p. 283).

Posteau Guillaume, menuisier : En 1496, il apparaît dans le compte de construction du château au cours du 2e rôle, pour avoir fait 64 « fillatieres » (*FSL*, f°155v°).

Postel Pierre, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1511 pour avoir travaillé à la réparation des grands ponts de bois de la Loire et de même en juillet (*ACA*, CC 124, f°31 et 33).

Potardeau Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en mars 1506 pour avoir fourni 1,5 rotée bois en « coeur de chesne » destinée au pilotis des fondations du pan de mur étant au bout des ponts près de la croix du côté de Négron (*ACA*, CC 121, f°29r°).

Potier Jehan, charpentier : En 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65 journées au cours du 1e rôle puis 51 et 6 journées au cours des deux derniers rôles (*FSL,* f°76v°, 207r°, et 262r°).

Potier Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1455 pour avoir taillé et maçonné les pierres du pilier de la grosse tour du pont vers la Meyte (*ACA*, CC 79, f°12v°). En 1457, il travaille au pilier neuf de la ville près de la tour Féalan (*ACA*, CC 81, f°14v°).

Potier Pierre, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir travaillé au pilier neuf de la tour Féalen (*ACA*, CC 82, f°19r°). Le 10 septembre 1464, il est rétribué pour avoir remis en état 3 piliers des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 84, f°14r°). En août 1467, il rehausse les 2 pans de mur qui sont sur l'arche de pierre des ponts près de la Meyte, il construit les latrines au même endroit et bouche les 2 arches de pierre qui sont sous les galeries de la maison feu Pierre Berart au Petit Fort (*ACA*, CC 87, f°17v°).

Poucquet/Poquet Jehan, manœuvre, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1473, sur le chantier des ponts de pierre où il fait les « estanches », prépare le mortier et sert les maçons qui restaurent les piliers (*ACA*, CC 96, f°12, 13 et 15).

Poulac Louise de, demoiselle, dame du Boisfreslon : elle est citée dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et elle perçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 344).

Poulain Gillet, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise, 65, 69, 62et 64 journées, au cours des 1er, 2e, et 4e rôles *(FSL*, f°35r°, 101v°, 171r° et 232r°).

Poulain Jacquet maçon : il apparaît en 1495 dans le compte de construction du château au cours du 1e rôle, pour 18 journées (*FSL*, f°57r°).

Poulain Jehan, sellier : il apparaît sur le chantier du château en 1495-1496, où il travaille, au cours des 1e et 2e rôles, à calfeutrer des fenêtres et des huis dans les chambres et galeries attenantes à la tour carrée du château et à garnir des chaises pour les chambres et quatre coussinets à peintres (*FSL*, f°98r° et 167r°).

Poulayne André, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue, 30 et 18 journées, au cours des 2e et 3e rôles (*FSL*, f°157r° et 220v°).

Poupault Guyon, charretier à bœufs : il est cité dans les comptes de la ville le 28 mai 1505 pour avoir acheminé 1 grosse pièce de bois pour servir de « traine » au pont de l'arche de la Braye de la Loire près des moulins (*ACA*, CC 120, f°35).

Poupault Mathurin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au transport de 363 planches employées à la réparation des ponts et pour avoir aidé à nettoyer la Masse (*ACA*, CC 113, f°28v°). En février 1504, ils découvrent la carrière de Lussault pour extraire du pavé destiné au carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v° et 30bisr°).

Poupault Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre et octobre 1497 pour 8 journées effectuées à réparer des piliers et « argeaux » des grands ponts de pierre et des ponts de bois de la Loire et à curer les portes de la ville *(ACA*, CC 112, f°24v°-25).

Pouperet Estienne, manœuvre demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de la ville en 1473 sur le chantier des ponts de pierre pour avoir fait les « estanches » et servi les maçons qui restaurent les piliers (*ACA*, CC 96, f°12-13).

Pouperet Guillaume, manœuvre, demeurant à Amboise : il travaille conjointement à Estienne Pouperet. Il est cité dans les comptes de la ville en 1473 sur le chantier des ponts de pierre pour avoir fait les « estanches » et servi les maçons qui restaurent les piliers (*ACA*, CC 96, f°12-13).

Poupineau Pierre, charretier : il apparaît en 1496, dans le compte de construction du château, au cours du 2e rôle, pour le charroi de 5,87 toises de pavé de la carrière de La Ronde (*FSL*, f°122r°).

Pourcee Raoulin, maçon : il est cité dans les comptes de la ville le 14 octobre 1449 pour avoir travaillé à la brèche Cormeray (*ACA*, CC 75, f°16v°).

Poypain Pierre, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juillet 1490, pour avoir aidé à faire la maçonnerie du pont neuf proche de la porte Neuve pour aller, par les marais de la ville, au grand marché (*ACA*, CC 107, f°22).Dans le compte de construction du château de 1495-1496 il effectue, au cours des 2 premiers rôles, 65 et 21 journées (*FSL*, f°51v°et 114v°).

Poyrier Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1486-1487 comme détenant une pièce de chenevière située à Villiers (*ACA*, CC 106, f°4).

Preau Estienne, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juin et juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation d'un des piliers des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°58v° et 61r°).

Preau Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juin et juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation d'un des piliers des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°58v°).

Precigny Regnault de, sergent de la ville : il est cité dans les comptes de la ville en 1481 pour avoir fait le guet 15 nuits sur le pont de la porte Saint-Denis aux mois d'octobre, novembre et décembre à cause des « postes qui allaient et venaient dans la ville d'Amboise », par l'ordonnance du capitaine d'Amboise et de « messeigneurs estant au chastel pour la garde de monseigneur le daulphin » (*ACA*, CC 103, f°23v° et 24). En janvier 1483, il fait curer les ponts de pierre, le port de la pierre, les halles, le boulevard de la porte Saint-Denis, et enlever les fumiers le long des murailles de la ville du côté de la Loire (*ACA*, CC 104, f°45).

Predeseille René, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville pour la première fois en 1507, pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murailles de la ville (*ACA*, CC 122, f°28v°), pour avoir aidé les charpentiers à remettre en état les ponts sur la Loire et sur la Masse ainsi que le pont de Malvau (*ACA*, CC 122, f°29r° et 30r°) et aux ponts des portes Saint-Denis, Heurtault et Titery (*ACA*, CC 122, f°31). Enfin, il aide à réparer le pont de la Masse près de la maison de la Nourrice et le pont de la porte Tripière (*ACA*, CC 122, f°34v°).

Presteau Estienne, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1504 pour avoir, du 27 juillet au 4 septembre, travaillé aux arches et « argeaux » des ponts près des moulins sur la Loire (*ACA*, CC 119, f°29 et 30).

Preudhomme Jehan, chevaucheur : dans les comptes de l'argenterie de François Ier, en 1518, il est cité en tant que tel (*AN,* KK 289).

Preudomme Guillaume, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier du château où il réalise, au cours des 3 premiers rôles, 17, 69 et 56 journées (*FSL*, f°38v°, 103v° et 173r°).

Preudomme Jehan, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier du château où il réalise, au cours des 3 derniers rôles, 65, 69, et 67 journées (*FSL*, f°34v°, 101r° et 170v°).

Preudomme Pierre, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier du château où il réalise 8 journées (*FSL*, f°38v°).

Prevost Florentin, receveur de la ville, élu : en 1466, il effectue un voyage avec julian Lopin pour référer au roi de la charge que constitue l'évacuation des « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 86, f°12v° et 13r°). De février1463 à janvier 1464 il tient son premier compte puis en 1464 et 1465 (*ACA*, CC 83,84 et 85 f°1). En mars 1474, il vend 12 setiers d'avoine que la ville offre à Estienne Leloup (*ACA*, CC 97, f°11).

Prévost jehan receveur de février 1474 à janvier 1475(*ACA*, CC 96 f1°) En juin 1480 il va à Tours avec Jehan Gaudron réclamer au roi une diminution de la somme de 370 l. qui leur est imposée par les élus de Tours comme participation au charroi de l'artillerie (*ACA*, CC 101, f°12).

Prevost Richard, nattier ; il apparaît en 1495 dans les comptes du château, au cours des 4 rôles, pour 56 toises de nattes neuves destinée à la galerie du *donjon* et à la chambre et garde-robe du dauphin et aussi à la galerie près de

sa garde-robe. Il relève les nattes de la grande galerie au dessus du jeu de paume et nettoie les nattes situées autour du mur des latrines du dauphin. Il fournit 20 toises de nattes neuves pour le logis des Sept Vertus, lève les nattes des galeries du château où se tient le cerf et celles de la galerie du jeu de paume que tient Hacquelebart ainsi que celle de la garde-robe du dauphin. Il réalise 60,5 toises de nattes neuves pour le logis des Sept Vertus, il lève les nattes du *donjon* du château et du logis des Sept Vertus (*FSL*, f°95v°, 163v°, 223v° et 275v°).

Prillac Pierre, maçon : il apparaît en 1495-1496, sur le chantier du château où il réalise 65, 69, 64 et 62 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°36r°, 102v°, 177r° et 232v°).

Primaudaye Jehan de la, notaire et secrétaire du roi : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il livre 2 chambres de tapisserie, l'une de menue verdure, mesurant 96 aunes de Paris et l'autre de menue verdure sur fond jaune, mesurant 109,62 aunes de Paris, des rideaux et « sayetes » de plusieurs couleurs mesurant en tout 22,5 aunes et des franges de soie de plusieurs couleurs, pour les mêmes chambres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 259).

Princay Pierre, charretier, maréchal, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juillet 1472 pour avoir apporté 81 pierres afin d'achever le mur du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°9). En 1486-1487, il détient une maison sise en la rue Blesienne (*ACA*, CC 106, f°2). En juin et juillet 1494, d'octobre à décembre, et en mars et avril 1495, il travaille comme maréchal sur le chantier de la grosse tour du pont où il produit les ferrures et les pointes de marteaux pour les maçons (*ACA*, CC 109, f°26, 27 et 28 et CC 110, f°24 et 25).

Prine Jehan, chaufournier, demeurant à Onzain : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 août 1472 pour avoir livré 4 pippes de chaux affectées aux réparations du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°10). En octobre 1473, il est payé de 11 pippes de chaux d'Onzain, livrées en août et septembre, employées à la réparation des piliers des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 96, f°16). En septembre, il vend 6 pippes de chaux pour les affaires de la ville (*ACA*, CC 96, f°24). En mai 1474, il fournit 12 pippes de chaux pour les réparations de la ville (*ACA*, CC 97, f°12).

Priousteau Pierre : en 1467, il est cité dans les comptes de la ville pour le paiement du cens d'une maison attenante à la rivière de la Masse et, de part et d'autre part au pont de la Boucherie et à la maison de feu Pierre Jullian (*ACA*, CC 89, f°2r°).

Protet Philizet orfèvre demeurant à Paris : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494 pour des pièces d'orfèvrerie (calice ,croix, chandeliers, goupillons et autres) destinées à la chapelle du St Sépulcre (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 283).

Proust Collin, manœuvre : il est cité dans les archives de la ville, en 1494, pour avoir travaillé du 29 octobre au 18 décembre sur le chantier de la grosse tour du pont pui de même en mars et avril 1495 (*ACA*, CC 110, f°24).

Proust Florentin, fermier de l'apetissement du Petit Fort, receveur de la ville : il apparaît dans les archives de la ville en 1449 (*ACA*, CC 75, f°1r°). Entre 1449 et 1451, il tient les comptes de la ville (*ACA*, CC 75, 76 et 77). En février 1470, il est en charge de la ferme de l'apetissement du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°6)

Proust Jehan, élu : il est cité dans les comptes de la ville en février 1480 comme faisant partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, qui vaque 7 et 6 jours à Tours (*ACA*, CC 102, f°30). Le 10 janvier 1483, pour avoir effectué un voyage de 11 jours à Paris, par ordonnance des édiles, pour y porter les lettres d'affranchissement et les faire vérifier et expédier par la chambre des comptes (*ACA*, CC 104, f°41, 42, 43 et 45).

Proust Macé, marchand à Tours : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il livre 2 livres 5 onces de soie rouge et de 11,25 onces de soie jaune mi-torsadée, pour composer des franges de deux couleurs (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit,* p. 275).

Proust Pierre, maréchal : il est cité dans les comptes de la ville en mai 1511 pour avoir ferré les roues du « charroneau » de la ville et fournit 36 clous pour ce faire (*ACA*, CC 124, f°29v°).

Proust Pierre, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 26 avril 1468 pour avoir passé 4 journées à réparer le pont-levis de la porte Heurtault, y avoir mis 2 pièces de bois et mis des pieux à la tour Boilau (*ACA*, CC 89, f°9r°). En avril 1471, il fournit 2 tables à 4 pieds pour les garde-portes des portes Saint-Denis et Heurtault (*ACA*, CC 93, f°9r°).

Prousteau/Proutot/Prouteau Pierre : il apparaît dans les comptes le 30 octobre 1466 pour avoir vendu à la ville 2 « traines » de 4 toises et 1 pied de long et d'1 pied 4 doigts de large destinées aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 86, f°13v°-14r°). En 1474, il est cité pour les recettes non reçues de l'apetissement du vin se montant à

160 ℓ. t. plus 47 ℓ. t. dont 140 ℓ. t. leur a été remises par lettre royale faisant état de la perte qu'ils avaient essuyée à cause de la mortalité due à l'épidémie de peste (*ACA*, CC 97, f°25v°).

Prunecte Mathurin : en 1494-1495, il détient une maison et ses dépendances situées au faubourg Saint-Denis *(ACA*, CC 109, f°2).

Prunelle Jehan, menuisier demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, pour avoir exécuté une commande de : 12 escabeaux, 1 châlit, 7 autres couchettes, 1 grande table de chêne de 11 pieds de long et 3 pieds de large et 2 tréteaux, 1 table ronde servant de chaise, 1 couchette au ras du sol, 1 chaise pour la chambre de la reine, laquelle depuis a été couverte de velours vert, 2 grands coffres, garnis de serrures et crampons de fer, de 6 pieds chacun de long et de 2 pieds de large, pour mettre la vaisselle d'argent et 3 potences à pendre les « falots » dans la cour du château (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 289, 290-291 et 300). Dans le compte de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, en 1495, il réalise un cercueil, 2 sépultures et 1 chapelle (*AN*, KK 228-229). Sur le chantier du château de 1495-1496, il effectue 30 et 11 journées au cours des deux premiers rôles (*FSL*, f° 91r° et 156v°). Dans les comptes de la ville, du 1er juin au 30 septembre 1495, il fournit 2 grosses planches de 2 toises de long et 1 pied 4 doigts de large pour le pont-levis de la porte Heurtault, 3 cintres pour faire une voûte, 6 panneaux de bois pour faire les gabarits des maçons qui ont travaillé à la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°33). En 1501, dans les comptes de la ville, il fait la menuiserie pour les mécanismes de l'horloge (*ACA*, CC 116, f°41). En 1505, au nom de Nicolas Duval, il loue pour trois trimestres une partie du grenier à sel de la maison de ville où il a fait venir une certaine quantité de sel (*ACA,* CC 120, f°20-21).

Prunelle Mathelin, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en janvier 1483 pour avoir dressé 1 châlit et 1 couchette chez Jehan Forget pour y loger des membres de l'ambassade de Flandres et pour avoir fourni le bois (*ACA*, CC 104, f°45). En 1491, il fabrique 8 grands châssis pour les fenêtres de la salle de la maison de ville, 1 banc pour asseoir la chancellerie et 1 table garnie de tréteaux (*ACA*, CC 108, f°40). En mars 1490, il figure dans les comptes de l'argenterie de Charles VIII, pour avoir fait les logis du roi, « a Amboise en la maison du bailly dudit lieu », il nettoie les chambre, calfeutre les fenêtres de papier, il livre 1 perche à mettre les oiseaux du roi, il fournit des tables et 2 paires de tréteaux et 1 escabeau pour servir dans les chambres, 1 grand tableau de bois pour y mettre une image de Notre-Dame, 1 autre tableau avec une image de saint Christophe, 1 grand châlit pour servir en l'une des chambres, 1 grande échelle garnie de barreaux plats, mise prés la grosse tour du château pour monter d'icelle sur une terrasse, 3 grandes selles pour servir à asseoir le conseil du roi, 1 seau de bois servant à mettre de l'eau pour les lévriers du roi, 2 selles (l'une pour le roi durant le tournoi que l'on a fait et l'autre en l'office de la fourrière), 1 table et 1 paire de tréteaux servant en la salle où se tient le conseil, 2 clefs à l'huis de la fourrière, et une serrure à bosse 1verrou et 2 clefspour « l'uys ou l'on mect le bois de ladicte fourriere » 1 grand écran dans la même salle, et il fait sortir d'une grange où elle était sous le foin, « une maison de bois portative » qui sert au roi pour aller à la chasse et la fait mener d'Amboise à Tours (*AN*, KK 76, f° 40r°, 72 à 80, 124v°et 125r°). En décembre 1497, il est rétribué pour 200 planches de sapin destinées aux échafauds du *Mystere de la nativité* (*ACA*, CC 112, f°28r°).

Prunelle Regnault, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1er et 2e rôles, pour 15 et 8 journées (*ACA*, f°92v° et 157v°).

Purect/Purget Jaquet : il est cité dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour le paiement de 9 pippes et 1 livre de chaux livrées pour la réparation d'un pilier de pont de la Loire et encore de 7 pippes 1 once pour le même pilier (*ACA*, CC 125, f°64r° et 76v°).

Purget Guillaume, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation d'un pilier des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°60v°).

Purget Jehan, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en 1505 pour avoir cloué, du 12 au 14 janvier 1506, les barres de fer mises aux « pichons » des ponts de bois pour les protéger des glaces (*ACA*, CC 120, f°44v°). En mai et juin, il seconde les charpentiers qui ont remis en état les grands ponts de bois de la Loire et les ponts des portes Titery, Neuve et Tripière (*ACA*, CC 121, f°33v°).

Purget Nicollas, marchand, chaufournier, demeurant à Rillé : il est cité dans les comptes de la ville en 1508 pour avoir livré une certaine quantité de chaux (*ACA,* CC 123, f°77r°).

Pyez Loys, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir déchargé et éteint 14 pippes de chaux pour la réparation des ponts (*ACA*, CC 125, f°77r°).

Quantin Gillet : il est cité dans les comptes de la ville en 1525 pour la location de 3 places étant au boulevard Saint-Denis (*ACA*, CC 127, f°44r°).

Quantin Helie, prêtre, chanoine de Saint-Florentin : il apparaît dans les comptes de la ville en 1476 pour la somme de 50 livres des deniers communs qui lui sont baillés, comme requis par Jacquelin Trousseau écuyer conseiller et premier maître d'hôtel du roi gouverneur de monseigneur le dauphin, et appointé en l'assemblée de la ville du 9 mai, pour contribuer à faire une grosse cloche et parachever l'horloge commencée en l'église Saint-Florentin du château (*ACA*, CC 99, f°15). En octobre, il vend 2 « traines » de 5 toises de long pour la réparation des grands ponts de bois dégradés par les glaces (*ACA*, CC 99, f°18).

Quantin Jehan manœuvre, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1498 pour avoir enlevé les « terriers » qui comblaient un des puits du Petit Fort (*ACA*, CC 113, f°37). En février 1504, il découvre la carrière de Lussault et y extrait du pavé pour le carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°30v° et 30bisr°). Le 9 mai 1506, il est rétribué pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32).

Quantin Jehan, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1458 pour avoir maçonné le pilier de la grosse tour du pont de la Meyte (*ACA,* CC 82, f°15v°). Est versée à ses héritiers le salaire qui lui restait dû de 9 journées ouvrées avant le 4 août 1465 employées à rehausser les 2 pans de mur et à faire les latrines de la première arche des ponts vers la ville (*ACA*, CC 91, f°17v°).

Quaran Philipoin, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville le 4 juin 1434 au côté de Jehan Fouchart pour avoir réparé un pont-levis et pour avoir battu des « pichons » aux ponts (*ACA*, CC 74, f°7r°).

Quartier Henry, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1494 pour avoir travaillé sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26).

Quascoing/Gascoing Jehan, apothicaire : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 342).

Quasin André, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 3 août 1523 pour avoir travaillé sur le chantier d'un des piliers des ponts (*ACA,* CC 125, f°71r°).

Quenem le Jeune Jehan, portier : dans les comptes de l'argenterie du Dauphin Charles-Orland, il est cité le 1er octobre 1495, et perçoit 25 ℓ. t. (*AN*, KK 228-229).

Querard/Guerart/Cassart Anthoine, manœuvre : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable, il est actif sur les chantiers de la ville entre 1494 et 1523. Il apparaît pour la première fois dans les comptes en décembre 1494 pour avoir travaillé depuis octobre sur le chantier de la grosse tour du pont , et encore en mars et avril 1495 (*ACA*, CC CC 110, f°24r°-v°) Puis il travaille sur le chantier de la tour de l'Horloge de juin à décembre 1495; en juin il seconde les enduiseurs qui oeuvrent sur le chantier de la tour du pont (*ACA*, CC 110, f°24, 25, 26, 28, 29 31 et 32). En 1496, il travaille de février à juillet à la tour de l'horloge et il cure les ponts et portes de la ville (*ACA*, CC 111, f°22, 23 et 25)En 1497, il cure plusieurs fois : les portes Titery, Tripière, Saint-Simon et le carroir de la ville, il porte des planches et d'autres bois pour le chantier des ponts et il éteint la chaux, il aide à porter les planches et le bois carré au château pour le « Mystere de la Nativité », il cure et nettoie les ponts et portes de la ville (*ACA,* CC 112, f°29v°). En 1499, de février à avril, on le retrouve à divers endroits : il aide à paver le bout des ponts, il cure les grands ponts, il transporte des planches des ponts jusqu'à la maison de ville et travaille aux petits ponts de la Masse (*ACA,* CC 114, f°22v°). En juin 1500, il fournit 4 tombereaux de sable employé à un pont de la Masse (*ACA,* CC 115, f°12). De mai à juin, il aide les maçons qui travaillent à la maison de ville à mettre les corbeaux et à recarreler le grenier qui avait été endommagé (*ACA,* CC 115, f°14). En 1523, il travaille sur le chantier des ponts à réparer un des piliers des ponts de la Loire (*ACA,* CC 125, f°62v°, f°65r°, 67v° et 68v°). Il décharge et éteint 14 pippes de chaux (*ACA,* CC 125, f°70r° et 75v°). En juillet 1496 et du 29 septembre au 20 décembre 1496, il bat les « pichons » des grands ponts (*ACA,* CC 111, f°25, f°29v°). De février à mars 1497, il cure les grands ponts et y refixe des planches qui risquaient d'être emportées, il cure et nettoie les ponts et portes Titery, Saint-Simon et Tripière. Il découvre la tour de l'Horloge pour y travailler (*ACA,* CC 112, f°32v°). En mai et juin il cure par deux fois la porte Saint-Simon, il aide les charpentiers qui ont habillé les ponts de la ville et il entrepose le vieux bois dans la maison de ville (*ACA*, CC 112, f°23).

Querart Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1500 pour avoir servi les maçons qui ont travaillé aux ponts de la Masse (*ACA,* CC 115, f°14).

Quetier Jehan marchand : en 1467 il vend 44 aunes de grosse toile pour faire 4 paillasses pour les officiers qui font le guet, aunes qui sont livrées à Philipoin Rahier, commis à garder les paillasses des officiers ordinaires de l'hôtel du roi (*AN*, KK 61bis).

Quiberty Jehan voiturier par eau demeurant à Amboise : dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, le 9 décembre 1490, il est payé pour avoir mené d'Amboise à Tours 3 coffres, le lit et le châlit de la chambre de la reine (*AN*, KK 84, f°80).

Quinerit André, charretier : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit la somme de 123 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Quinerit Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 17 avril 1475 pour 45 journées employées à faire le grand et long pont de bois entre la porte Titery et le marché (*ACA,* CC 98, f°11r°). En 1476, il est rétribué le 10 octobre pour avoir passé 6 journées en septembre avec Estienne Lostellier à réparer un des « tienmains » du pont-levis de la Braye des grands ponts de la Loire, y avoir mis des planches neuves et aussi avoir révisé le pont et la barrière de la porte Heurtaut où ils ont utilisé 2 grosses planches de bois scié (*ACA*, CC 99, f°18). En novembre, il répare les grands ponts de la Loire, il aide à mettre 2 « traines » au pont de bois à l'aplomb de la grande Braye pour remplacer celles qui étaient pourries, il remet plusieurs planches neuves où il en fallait sur les grands ponts de la Loire et sur les ponts des portes Galaffre et Heurtaut, il retaille les vieux « tienmains » et recouvre de vieilles planches le bout des ponts de bois devers l'hôtel de Péronnelle La Royere (*ACA,* CC 99, f°20)

Quinerit menuisier demeurant à Amboise : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, avec Perrin et Mathurin Thibault, il réalise 3 coffres de bois neuf (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 288).

Quinerit Mathelin, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville le 18 janvier 1476 pour 19 tours de charroi chargé de pierre, de sable et de chaux apportés sur les ponts pour le chantier de l'arche des grands moulins ainsi qu'à la porte Heurtaut, et rue de la Boucherie pour maçonner les soliveaux qui portent les « tienmains » qui y ont été faits cette même année (*ACA*, CC 98, f°24). En 1487, il travaille au chantier de la maison de ville (*ACA*, CC 106, f°43).

Quinerit Odin, charretier, hôtelier demeurant au cheval rouge : il est cité dans les comptes de la ville le 20 juin 1480 (*ACA,* CC 102, f°29). Il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit la somme de 123 ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit,* p. 341).

Quoquilart Jehan, maître des œuvres « de la Marinerie » du pilier de la Braye des ponts de Loire : il est cité en tant que tel dans les comptes de la ville, en 1452, pour avoir démantelé le vieux pilier de la Braye et pour avoir taillé les pierres pour le reconstruire (*ACA,* CC 78, f°14r°, 15v°, 17r°, 21r°, 23v°, 25v°, 26r°, 27v° et 28r°).

Rabereau François, nautonier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1464 pour avoir, depuis le 12 avril, battu les pieux du « bateys » (*ACA,* CC 84, f°11v°). En mai et juin 1464, il est occupé de même (*ACA,* CC 84, f°12). En novembre, il retire 51 pierres de taille ensevelies sous les « terriers » provenant du château (*ACA,* CC 84, f°16r°). Entre août et octobre, il sert les maçons qui ont réparé l'arche de pierre vers la ville ainsi que 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire, il cure et nettoie sous l' arche et les piliers, il bat quantité de pieux pour faire des fondations, il aiguise les pieux et prépare le mortier (*ACA,* CC 84, f°16v°). D'octobre à décembre, il aide à faire l'« argeau » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 84, f°17v°). En décembre 1467, il bat les pieux de la douve étant entre le Petit Fort et la ville et il ôte les bois flottants qui obstruaient les ponts de bois (*ACA,* CC 87, f°22v°).

Rabion Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1449 pour une maison qu'il détient sise en la rue aux Bouchers près de la tour de Cormeray (*ACA,* CC 75, f°2r°).

Rabot Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2e et 3e rôles, pour 20 et 15 journées (*FSL,* f°106r° et 174r°).

Rabot Pierre, menuisier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, où il effectue 20 journées (*FSL,* f°220r°).

Raboyn Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir déblayé le pied de la tour des « terriers » provenant de la démolition des bâtiments du château le jour que vint le roi (*ACA,* CC 84, f°17v° et 18r°). En 1481, il effectue 7 journées à aider à battre pieux et « pichons » de l'« argeau » neuf alentour du pilier de la garde-porte des ponts de bois de la Loire, 2 journées dans l'île Saint-Jean à faire des fagots et 1 journée à y mettre les pierres (*ACA*, CC 103, f°15 et 117v°). En 1496, sur le chantier du château il livre cours du 4e rôle, 23 claies de bois destinées à échafauder (*FSL*, f° 280v°-281r°).

Raboyn Mathurin, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1495 pour avoir en juillet et août travaillé au chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110, f°28 et 29).

Rabuffeau Jehan, « perrier » de Saumur : il est cité dans les comptes de la ville le 23 juin 1472 pour 75 pierres de Saumur livrées sur le port pour les réparations du Petit Fort (*ACA*, CC 94, f°9).

Rachar/Rahart Jehan, couvreur : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue 3 journées (*FSL,* f°140v°). Dans les comptes de la ville, en mars 1494, il est rémunéré pour avoir couvert le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 109, f°23).

Raguin Mathurin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 48 journées (*FSL,* f°50r°).

Raguin Pierre, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 2 premiers rôles, où il effectue 65 puis 2 journées et taille en outre 150 quartiers de pierre dure (*FSL,* f°43v°, 107v° et130).

Raichert/Richard Jacquet, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1473 sur le chantier des deux piliers des ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 96, f°12, 13 et 15).

Rainyer Noël, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 29 juin 1480 pour avoir enlevé les « terriers » qui étaient devant les vantaux neufs de la porte Saint-Simon et levé le pavé qui était au-dessous (*ACA*, CC 102, f°18).

Rambault Pasquier, charretier : dans les comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne, en décembre et janvier 1490-1491, il est payé de 15 journées employées à conduire avec son chariot atellé de 5 chevaux, les lits et la tapisserie de la reine de Tours à Amboise et d'Amboise à Tours (*AN*, KK 84, f°84r°).

Randoyn Jehan, serrurier : actif de 1457 à 1480 il fournit nombre de ferrures et serrures pour la mise en défense de la ville. Il est cité dans les comptes le 2 octobre 1457, pour avoir posé une serrure au portail passant sous l'église St-Simon et une autre à la barrière volante de la porte Galaffre et fait un gros crampon pour maintenir le « coureil » de l'huis de la canonnière du mur neuf près de la tour Féalen (*ACA,* CC 81, f°16v°). En octobre 1466, il fournit à la ville 11 grandes chevilles de fer pour clouer la palissade de la douve du Petit Fort, 1 lien de fer de 4,5 pieds de long destiné au mouton et 1,5 livre de graisse et il refait un des bras des tignolles des arbalètes de la ville (*ACA,* CC 86, f°17v°). En janvier 1469, il fait 2 fers et 1 « coureil » pour les vantaux de la porte Galaffre et une serrure pour la barrière volante, différents crampons et une serrure pour l'huis de la tour du pont (*ACA,* CC 89, f°13). En mars 1469, il pose une ferrure et une serrure à l'huis que Guillot Barrier a mis pour fermer la ruelle Saint-Simon, et il fabrique 10 chevilles de fer pour attacher les coyaux de la couverture de Notre-Dame de la Meyte sur les ponts d'Amboise (*ACA,* CC 91, f°9v°). En janvier 1470, il attache la chaîne de la barrière volante des ponts de la Loire, il fixe la serrure à l'huis de la porte Galaffre, fait 1 clef et 1 « auberon » au pont-levis de la porte Galaffre, ainsi que 2 crochets et 1 gond pour tenir des chaînes et, des clous pour clouer 3 bandes de fer au pont-levis de la porte Galaffre (*ACA,* CC 91, f°12v°). En mai 1471, il ferre 1 fenêtre de la garde-porte de la porte Saint-Denis et il y met 2 gonds, 2 vertevelles et un coureil. Il fournit encore nombre de pièces de fermeture aux portes St Simon, Tripière et Heurtault, et il ferre une des boites « desdits pardons de la ville » (*ACA,* CC 93, f°9v°). En janvier 1472, il ferre la barre barrant les vantaux de la porte Tripière et il pose une clef à la porte Titery (*ACA,* CC 93, f°21). En août, il réalise 1 serrure à bosse avec une clef pour la poterne du Petit Fort (*ACA,* CC 94, f°10). Il produit plusieurs autres serrures, crampons et fers, et exécute les ferrures et serrures des 2 cloisons des 2 canonnières qui sont dans le soubassement du pont-levis de la grosse tour en tête de pont et scelle au plâtre les pattes et les crampons qui tiennent les 2 cloisons au mur (*ACA,* CC 95, f°15r°). En juillet 1480, il réalise 4 grandes et grosses barres flamandes et plusieurs chevilles de fer pour clouer les barres de bois et 1 autre serrure à la porte du Petit Fort (*ACA,* CC 102, f°19).

Raoul/Roul/Raoullet Philipoin, maçon : il apparaît sur le chantier de la tour de l'Horloge du 1er novembre au 15 décembre 1495 (*ACA,* CC 110, f°32). Puis, il travaille sur le chantier du château en 1496, au cours des 2e et 3e rôles, où il accomplit 26 et 50 journées (*FSL,* f°109v° et 177v°).

Rayneau Gilles : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1491 pour avoir convoyé des vivres pour l'ost du roi à Laval (*ACA*, CC 108, f°42). En novembre 1506, comme messager, il porte d'Amboise à Paris les mémoires, procédures et autres documents pour le procès de la ville contre Francoise Prevost, veuve de Pierre Morin, au sujet d'une place se trouvant derrière et le long de l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 121, f°40r°). En 1506, il est récompensé d'être allé à la cour porter une lettre du bailli d'Amboise adressée au maître de l'artillerie « pour cuider avoir le congié de Robin Rousseau » (*ACA*, CC 121, f°43 et 44r°).

Rebourcin Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1464 pour avoir aidé à charger les tombereaux pour dégager la porte du Petit Fort et à les déverser au « bateys » le long de la Loire (*ACA*, CC 83, f°13r°). En août 1471, il livre 6 tombereaux chargés de moellons pour le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 93, f°21).

Rebourcin/Rebourin Pierre manœuvre : il apparait dans les comptes de la ville en mai 1511 pour avoir servi les charpentiers qui ont refait les latrines des ponts et le pont étant derrière l'église Neuve (*ACA*, CC 124, f°30v° et 31). En juin, il seconde les charpentiers sur le chantier des grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 124, f°31). Entre février et juillet 1511, il effectue 12 tours de charroi pour mener sur les ponts de bois des quartiers de pierre qu'il a chargés, 3 pièces de bois venant des ponts jusqu'au boulevard de la porte Galaffre et 6 toises de bois scié depuis la maison Helye Robin jusque sur les grands ponts pour fermer les latrines neuves (*ACA*, CC 124, f°33v°, 34 et 35 à 41v°).

Rebourcin/Rebouran Thomas, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 65, 68, 62 et 64 journées (*FSL,* f°38r°, 104v°, 173r° et 234r°).

Rebourem Jehan dit Petit Pied : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, où il vend une charretée de bois d'aulne (*FSL,* f°214v°).

Rebourget veuve d'Antoine : elle est citée dans les comptes de la ville le 13 novembre 1498 et le 29 décembreau nom et place de son mari qui a fait le tour des portes et portiers de la ville et recensé les malades contagieux, « lesquels ont été mis hors de leurs maisons » (*ACA*, CC 113, f°30 et 31).

Rebourni Guillaume : il est cité dans les comptes de la ville en février 1491 pour avoir livré 1 pièce de bois carré de 2 toises de long destinée au pont de bois du bout des ponts (*ACA*, CC 108, f°33°).

Regnart Noel, sergent du bailli : il est cité dans les comptes de la ville, en novembre 1511, pour avoir visité les maisons de la ville et des faubourgs pour recenser et faire sortir de la ville les malades contagieux et mis en garde les portiers et les hôteliers de ne laisser entrer ou loger personne arrivant de lieux dangereux (*ACA*, CC 124, f°42).

Regnart Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 4 rôles, où il effectue 65, 69, 62 et 64 journées (*FSL,* f°51r°, 114v°, 182v° et 241v°). Dans les comptes de la ville, en août 1496, il achemine sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°24). En avril et mai 1498, il besogne au mur se trouvant entre la chapelle de la Meyte et la grosse tour du pont, il cure et nettoie devant la maison de ville ainsi que le port et il aide à mettre en place les quartiers de pierre de Limeré à la porte Titery (*ACA*, CC 113, f°27).

Regnault Anthoine, galopin de cuisine de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et il perçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 340).

Regnault Estienne, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville en 1468 pour avoir servi en 1465 les maçons à faire les latrines et les canonnières près de la Meyte (*ACA*, CC 88, f°2v°) et, en août 1471, pour 4 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye que l'on a tenté de réparer (*ACA*, CC 93, f°14v°).

Regnault Guillot, huissier de chambre : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et il perçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 342).

Regnault Hervé, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 13 août 1485 pour avoir travaillé 5 journées au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 105, f°23).

Regnault Jehan, valet de fourrière (ancien officier de la reine, demeurant en sa propre maison) : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et il perçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Regnier Aubin, paveur : il apparaît dans les comptes de la ville en novembre 1476 pour avoir refait 9 toises de pavé sous le portail du moulin de la Boucherie et pour avoir vendu 2 pippes de cailloux et pierres dures (*ACA*, CC 99, f°22).

Regnier Estienne, charretier : il est cité dans les comptes de la ville pour avoir livré au port du haut chantier un cent de pierres de la carrière de Fourchette achetées à Du Verday (*ACA*, CC 78 f°14 r°)

Regratier André, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en juin et juillet 1477 pour 12,5 journées occupées à battre 2 gros pieux et des « pichons » aux ponts de bois de la Loire, y mettre des « traines » et plusieurs planches neuves (*ACA*, CC 100, f°15v°) En septembre, il travaille 6,5 journées à couvrir le pont-levis de la porte Galaffre de 3,5 toises de gros bois scié et poser 2 grosses planches sciées de 1,5 toise de long sur le pont-levis de la porte Heurtault. Il passe une demi-journée à remplacer des planches aux ponts de bois de la ville (*ACA*, CC 100, f°17).

Regratier Guillaume, charretier : il figure dans les comptes de la ville, entre octobre et novembre 1496, où il fait avec plusieurs autres charretiers 43 tours de charroi pour amener une « traine » et nombre de gros « pichons fourches » sur les ponts de bois pour les réparer (*ACA*, CC 111, f°27v°).

Reguier Estienne : il apparait dans les comptes de la ville en 1452, pour le transport de 100 pierres de taille de la carrière de Fourchette (*ACA,* CC 78, f°14r°).

Reilhac Pierre, cordonnier : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et il perçoit 46 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 342).

Remon Phillipe, conseiller de la reine : il apparaît dans les comptes de la ville le 11 janvier 1483 pour 3 journées passés « aux troys estatz du pays de Touraine » avec les nommés Jamet et Aguilon (*ACA*, CC 104, f°34°). Il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en décembre 1483, et perçoit 300 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit*, p. 341). En 1487, Il habite le long de la Masse vers la porte Titery (*ACA*, CC 106, f°5).

Remyer Jehan, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1511 pour avoir réparé les latrines près de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 124, f°28 et 29). En mai, il fait les « tienmains » du pont étant derrière l'église Neuve et la charpente des latrines neuves sur les grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 124, f°28v°). En juin et juillet, il opère sur le chantier des grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 124, f°31 et, f°33).

Renardi Jehan, tonnelier, demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1472 pour 2 « quarts » neufs qu'il a livrés et qui ont été sciés par le milieu pour faire 4 jalots où mettre le mortier pour les maçons qui ont réparé le pilier de la Braye (*ACA*, CC 95, f°16r°). Sur le chantier du château en 1495-1496, au cours des 4rôles, il livre 16 « jalots » neufs aux maçons pour mettre le mortier et 18 « jalots » recyclés, puis 11 « jalots » neufs et 14 recyclés, 9 « jalots » neufs et 20 recyclés, enfin 12 neufs et 32 « jalots » recyclés (*FSL,* f°88v°, 150r°, 217 et 271).

Renart Denis charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en juin et juillet 1477, pour 11,5 journées employées à battre 2 gros pieux et des « pichons » aux ponts de bois et à y mettre des « traines » et plusieurs planches neuves

(*ACA*, CC 100, f°15v°). En septembre et octobre il passe 2 journées avec Estienne Lostellier à remplacer 3 « traines » au pont de la douve du Petit Fort, à couvrir de 3,5 toises de gros bois scié le pont-levis de la porte Galaffre et mettre 2 grosses planches de bois scié de 1,5 toise de long sur le pont-levis de la porte Heurtaut (*ACA*, CC 100, f°17).

Renault Jehan, valet de fourrière de la reine : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie le 14 janvier 1483 pour ses gages (*AN*, KK 69).

Reniaud Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1480 pour 12 journées occupées à combler une fosse près du mur du Petit Fort pour dresser les halles (*ACA*, CC 102, f°16°).

Restou : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1469, où le roi lui remet 2 écus pour donner à l'hôtesse de Château-Gaillard près d'Amboise, à son retour des champs (*AN*, KK 62, f°21).

Retiviere André, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville le 30 octobre 1470 pour 14 journées employées à changer des pierres des parapets des ponts de pierres de la Loire (*ACA*, CC 92, f°11).

Reverdi Gillet : il apparait dans les comptes de la ville en 1449-1450 pour un quartier de vigne qu'il détient au clos de Saint-Denis et 1 autre à Vaugirard (*ACA,* CC 76, f°6r°).

Reverdy Guillaume, charpentier: il est cité dans les comptes de la ville le 27 mars 1480 au côté d'Estienne Lostellier pour des travaux non précisés (*ACA,* CC 103, f°12v°).

Revillault/Reveillault Guillaume, « perrier » de Lussault : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1502, pour avoir livré 100 quartiers de pierres du Bas-Lussault utilisés au puits du carroir (*ACA*, CC 118, f°40v°). En octobre 1503, il livre 30 quartiers de pierre du Haut banc de Lussault pour réparer le puits du grand carroir Saint-Denis (*ACA*, CC 118, f°23r°). En juin et juillet 1504, il fournit 25 quartiers de pierre du haut banc de Lussault pour la réparation des arches des grands ponts (*ACA*, CC 119, f°25v°).

Ribaudeau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 21 décembre 1464 pour avoir déblayé le pied de la tour du château des « terriers » provenant de la démolition de bâtiments au château, pour la venue du roi (*ACA*, CC 84, f°17).

Richard Macé, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1474 où il besogne à éteindre 4 pippes de chaux (*ACA*, CC 97, f°14). En 1507, il est rétribué pour avoir aidé les paveurs et les maçons qui ont travaillé au bout des ponts près de la croix et pour avoir nettoyé les grands ponts de pierre de la Loire, avoir aidé à battre les pieux et enlevé les grands pieux du jardin de Jehan Rougemont dans l'île d'entre les ponts et les avoir entreposés dans la cuisine de la maison de ville (*ACA*, CC 122, f°34v°, 35, 37r° et 43r°). En septembre 1508, il seconde les charpentiers et les maçons travaillant aux ponts de Loire et au pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 123, f°56 et 57).

Richard Perrine, veuve de Jehan dit Jaqueton : elle est citée dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir vendu 36 pintes de vin blanc destinées au grand maître, au maréchal de Montmorency et à monsieur de Saint-Marsault (*ACA*, CC 125, f°76v°).

Richart Jehan, charron de la paroisse de Ruigné : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1469 pour avoir fourni 6 civières roulantes, affectées à déblayer la douve qui est entre la ville et le Petit Fort des « terriers » provenant du château (*ACA*, CC 91, f°11v°).

Richart Jehan, élu : il est cité dans les comptes de la ville en tant que tel du 1er février 1476 au 31 janvier 1478 (*ACA*, CC 100, f°1).

Richart Mathurin, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en 1507 où il est rétribué pour avoir aidé les paveurs et les maçons travaillant au bout des ponts près de la croix, battu des pieux et avoir curé le port St Simon (*ACA*, CC 122, f°34v°, 35, 37r° et 43r°). En septembre 1508, il aide les charpentiers et maçons qui ont travaillé aux ponts de Loire et de la porte Heurtault, il porte le vieux bois à la maison de ville et des planches neuves aux ponts, il bat les « pichons » des grands ponts de bois (*ACA*, CC 123, f°56 et 57).

Richart Medart, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en février et mars 1506 pour avoir taillé 150 quartiers de pierre employés à réparer le bout des ponts de pierre près de la croix (*ACA*, CC 121, f°27v° et 30).

Richet Jehan, menuisier : il est cité dans les comptes de la ville en août 1471 pour 1 journée employée à faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°22).

Ricoque François, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1471 pour une journée au mois d'août passée à faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA*, CC 93, f°14).

Riffault Jehan, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1457 pour avoir, avec sa sentine, transporté du sable de l'île Leguenays jusqu'à la pointe de l'île de Saint-Sauveur « où habite Loyse » (*ACA*, CC 81, f°10v° et 11v°).

Rigault Jacquet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1505 pour avoir nettoyé et curé les ponts, portes, poternes et ailleurs pour « recueillir plus honorablement la royne d'Espaigne » (*ACA*, CC 120, f°43v°).

Rigault Ytasse, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 1e, 3e et 4e rôles, pour 45, 62 et 64 journées (*FSL,* f°53v°, 183v° et 243r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte

du château pour 39 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1) Dans les comptes de la ville, il est rétribué le 9 mai 1506 pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32).

Rillart Estienne, manœuvre, maçon, demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en août et septembre 1473, pour avoir fait les « estanches » et servi les maçons qui restaurent les ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA*, CC 96, f°12v° et 13). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il figure dans les 4 rôles pour 65, 69, 62 et 64 journées (*FSL,* f°37r°, 103r°, 172r° et 233r°).

Rivery Estienne, serviteur de Gilles Acarie : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1505 pour avoir livré 1 poinçon de vin d'Orléans donné à monseigneur le chancelier de France (*ACA,* CC 120, f°38v°).

Rivery Guillaume, maçon, valet de Quoquillart : il est cité dans les comptes de la ville en 1452 pour démantelé le vieux pilier de la Braye des ponts de la Loire et avoir taillé les pierres (*ACA,* CC 78, f°17v° et 21r°).

Rivery Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en mars 1467 pour avoir vendu à la ville 4 charretées de foin données au capitaine de la ville (*ACA,* CC 89, f°9r°).

Riviere Mathelin, maçon et enduiseur : il apparaît pour la première fois en juin 1495 pour avoir enduit une partie de la Tour du pont (*ACA*, CC 110, f°26v°-27r°) à partir de mai 1495 et jusqu'en décembre il travaille sur le chantier du portail de l'aumône où il taille en particulier des pierres et des marches de vis plus 12 autres et « 25 pierres de Bourray en facon de perches » (*ACA*, CC 110, f°25, 26v°, 28r°, 29v°, 31v°, 32v°et 35v°). En 1496 il travaille sur le même chantier de février à juillet (*ACA*, CC 111, f°22 et 25) et il maconne et enduit en tâche l'ouvroir du portail de l'aumône.et assoit des traines aux ponts de bois près de la maison Robinet Le Royer (*ACA*, CC 111, f°27r°)

Riviere Olivier, besson : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1479 pour 3 journées employées à rompre la chaussée du grand fossé de la Masse étant sous la porte Saint-Denis pour le vidanger, l'avoir curé et nettoyé et pour avoir fourni les outils nécessaires (*ACA,* CC 101, f°14)

Robert Antoine, honorable homme : il est cité dans les comptes de la ville en 1502 pour avoir vendu 35 toises de bois carré dont ont été faites les planches pour réparer les ponts de bois de la ville (*ACA,* CC 118, f°39v°).

Robert Jehan, demeurant à Amboise : il apparait dans les comptes de la ville en février 1469 en tant que fermier de l'apetissement du Petit Fort, cautionné par Jehan Daman et Pierre Julian (*ACA,* CC 94 f°4). Il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1470, pour un voyage qu'il a fait à Aiguesances près de Montrichart par l'ordonnance et « recommandement » du sieur de la Fourest pour porter des lettres closes au roi (*AN*, KK 62 f°129).

Robert Jehan, manœuvre, charretier : l'un des rares manœuvres installés à Amboise de manière durable. Il fut actif sur les chantiers de la ville de 1449 à 1473. Il apparaît dans les comptes de la ville en novembre 1449 pour avoir acheminé 11 charretées de pieux jusqu'à la porte Galaffre (*ACA,* CC 75, f°19v°). En 1452, il fait les « estanches » et repêche des pierres dans la Loire pour la réparation du vieux pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°12r°, 13r°, 14v° 16r°, 17r°, 20r°, 23r° et 26r°). En 1455, il écope les « estanches » et sert les maçons qui font le pilier de la grosse tour de la Meyte (*ACA,* CC 79, f°12) et il fabrique 126 claies pour faire les « estanches » du même pilier (*ACA,* CC 79, f°13r°). En 1456, il travaille sur le chantier des grands ponts de bois à battre les « pichons » et à mettre des « traines » (*ACA*, CC 80, f°11v°). En mars 1457, il bat les « pichons » des ponts de bois de la Loire, il enlève les « terriers » et fumiers sous le pont-levis du Guichet Errart et il débarrasse le carroir de la ville des ordures qui s'y trouvaient pour le paver (*ACA,* CC 82, f°10v°). De mars à mai 1458, il aide à remettre les grands ponts de bois en état (*ACA*, CC82, f°10r°, 14r° et 16r°). En 1473, il travaille sur le chantier des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire au service des maçons et à faire les « estanches » (*ACA,* CC 96, f°12 et 13).

Robert Jehan, perrier demeurant à Rochecorbon : il est cité dans les comptes de la ville le 24 janvier 1474 pour avoir livré 104 pippes de pavé de Rochecorbon pour paver les ponts de la Loire (*ACA,* CC 96, f°19v°).

Robert Macé, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il effectue 48 journées (*FSL,* f°50v°).

Robert Olivier, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 26 septembre 1463 pour avoir déblayé la porte du Petit Fort des « terriers qui viennent du château», et les avoir déversés au « bateys », le long de la Loire (*ACA,* CC 83, f°10v°).

Robert Pierre, il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, pour le remboursement de voitures qu'il a payées pour avoir mené par charroi, de Tours à Amboise, plusieurs des chambres de tapisseries, des tapis velus et autres (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 294-295).

Robert Yvonnet, fondeur et bossetier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des 3 derniers rôles, pour 8 pommeaux de chaises dorées mis à 2 chaises dans la chambre du roi, 15 mouchettes de cuivre pour servir aux « lampiers » de la chapelle du château, pour avoir réparé une « chantepleure » de cuivre pour servir aux tuyaux qui vont du puits aux cuisines du logis des Sept Vertus qu'il livre dans le 2e rôle, puis dans le 3e rôle pour 12 livres de cuivre, 9,5 livres d'autre cuivre et la façon de six scies destinées à couper la pierre de

porphyre apportée de Naples et pour 15 livres de laiton pour l'engin du puits, soudure, roche et charbon et le salaire de deux serviteurs dans le 4e rôle (*FSL,* f°141v°-142r°, 208 et 263r°).Dans un fragment non daté , mais postérieur à 1415, il vend 2 milliers de clous de laiton doré et 4 crochets de même pour attacher le satin dans les cabinets de Madame (*ACA*, II2) Dans les comptes de la ville, en juillet 1498, il exécute 4 bannières sur lesquelles sont imprimées les armes du roi mises aux épis de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°26v°)

Robin Estienne, menuisier : il est cité dans le fragment de compte de 1499, pour avoir refait des planchers (L.-A. Bosseboeuf, *op. cit*.).

Robin Helie, menuisier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 8 janvier 1472, pour avoir, au mois d'août employée une journée à faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 93, f°22), et pour avoir posé 1 huis, 4 fenêtres et 2 autres petites fenêtres aux deux bouts de la garde-porte des ponts ainsi que la ferrure et serrure de l'huis et la ferrure des 6 fenêtres (*ACA,* CC 93, f°22r°). En mars 1474, il est rétribué pour 1 grand coffre destiné à la chapelle de St-Simon pour y mettre les harnais des francs-archers et autres choses de la ville (*ACA,* CC 97, f°10), En mai 1479, il réalise 2 selles et pose une planche servant de dressoir à la garde-porte de la porte Galaffre pour servir aux portiers (*ACA,* CC 101, f°12°). En janvier 1483, il fabrique 1 râtelier de bois pour pendre les harnois de la ville à la porte Saint Denis (*ACA,* CC 104, f°45). En décembre 1487, il pose une huisserie à la vis de la cuisine de la maison de ville (*ACA,* CC 106, f°23). En 1494, il fabrique un grand huis pour la maison de ville et 6 fenêtres à grille pour les greniers et chambres de celle-ci (*ACA,* CC 109, f°31). Entre février et septembre 1511, aidé de ses « allouez », il remet en état un des côtés de la porte Heurtault et y ajuste 1 planche, il exécute 1 huis bâtard à l'entrée d'un des escaliers montant sur les courtines, il fournit 9 toises de planches pour les latrines de la Loire et pour « chaffauder au bapteau pour mectre langin a baptre les pichons » et se sert de bois de réemploi pour faire les retraits de la maison de ville(*ACA,* CC 124, f°44).

Robin Laurens, maçon: en 1495-1496: il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 65, 68, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles, (*FSL,* f°43r°, 108r° 177r° et 236r°).

Robin Loys, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, dans le 4e rôle pour 64 journées (*FSL,* f°236r°).

Robin Martin, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1466 où il fabrique les « tienmains » du pont de la porte Galaffre. En outre, il pose avec Jehan Fouchart, 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve et 2 « chapeaux » neufs pour le même pont (*ACA*, CC 86, f°11r°).

Robin Mathelin, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville, le 28 mai 1475, pour avoir servi les maçons qui réparent l'arche du pont de pierre vers les moulins sur la Loire, avoir éteint la chaux et fait le mortier (*ACA,* CC 98, f°12).

Robineau Guillaume manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 65, 1 et 20 journées au cours des 3 premiers rôle (*FSL,* f°54r°, 116r° et 185r°).

Robineau Jehan, contrôleur de la reine : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, le 15 décembre 1483, où il signe la quittance pour les messes basses dites pour la reine (*AN,* KK 69, f°135v°).

Robineau Mathurin, manœuvre : il apparait dans le compte de construction du château de 1495-1496 dans les 4 rôles, pour 65, 60, 62, et64 journées (*FSL,* f°49v°, 113v°, 182v° et 241r°*).*

Robineau Vincent, manœuvre :, il apparaît pour la première dans le compte de construction du château du château de 1495-1496, pour 17 62 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL,* f°54v°, 132v°, 184v° et 244r°). Entre juin et juillet 1504, il travaille sur le chantier des arches et des « argeaux » des moulins de ponts de la Loire (*ACA,* CC 119, f°29v°).

Roboyn Cardin, charretier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 63 et 30 journées de son charroi à trois chevaux au cours des 1er et 2e rôles (*FSL*, f°96v° et 164r°)

Roche Berthelemy dit Lymoges, chevaucheur : il est cité en 1518 dans les comptes de l'argenterie de François Ier en tant que tel (*AN*, KK 289).

Rochelle Katherine, gouvernante de monseigneur le dauphin de Viennois : elle apparaît en 1468 dans les comptes de l'argenterie de Louis XI pour avoir commandé des draps de soie, pelleterie, courtes toiles, coiffes, carreaux de velours garnis de plume de duvet et autres choses nécessaires pour le dauphin (*AN*, KK 61bis, f°53).

Rocheron Guillaume, « perrier » de Bourré: il figure dans les comptes de la ville, en 1495, pour avoir livré 150 et 100 quartiers de pierres de Bourré pour la grosse tour des ponts et celle de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°22v°).

Rocheron Guillaume, marchand de bois demeurant à Tours : il figure dans les comptes de la ville en août 1501, pour avoir livré 312 toises de bois carré comme soliveaux, « traines », colombages, chevrons et autres bois devant être employées aux « argeaux » des ponts de pierre près des grands moulins (*ACA*, CC116, f°30).

Rochet Jehan, menuisier : il figure dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des deux premiers rôles, pour 65 et 42 journées (*FSL,* f°92v° et 157v°).

Rochier Guillaume, marchand de bois : il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1488 pour avoir livré des planches destinées aux travaux des ponts (*ACA,* CC 106, f°35). En février 1491, il livre 82 planches pour la

réfection des ponts, 50 planches et 9 toises de gros bois scié destinées à un petit pont (*ACA,* CC 108, f°24). En août 1491, il vend 50 planches pour les ponts de la ville (*ACA,* CC 108, f°43).

Rochiere Jehanne, demeurant à Cormery : elle figure dans les comptes, pour avoir vendu à la ville du linge ouvragé destiné aux femmes de Guillaume de Varrie et de Jehan Bourré (*ACA,* CC 84, f°19).

Rocquenou Julian/Jehan, charpentier : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 64, 65, 48 et 14 journées au cours des quatre rôles (*FSL,* f°75v°, 137, 206v° et 262r°). Dans les comptes de la ville, en novembre 1506, il est rétribué pour avoir couvert à neuf le pont-levis de la porte du pont de la Loire, pour avoir posé des planches neuves et réparé les « tienmains » des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 121, f°38r°).

Roctiez Pierre, charretier : il figure dans les comptes de la ville en 1458 pour avoir charroyé 100 pierres de taille de Lussault jusqu'à la Loire pour les réparations des ponts (*ACA,* CC 82, f°10v°).

Rodes Estienne, « bossetier » : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1501 pour avoir vendu 6 livres de cuivre destinées à la roue du puits du carroir (*ACA,* CC 116, f°34).

Roinze Pierre : il figure dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour 1 clos de terre qu'il détient aux Marais (*ACA,* CC 108, f°3). En 1494-1495, il appartient à sa veuve (*ACA,* CC 110, f°3).

Rolequin Le Beuf, clerc de monseigneur le capitaine d'Amboise : il figure dans les comptes de la ville en 1455 pour ses gages (*ACA,* CC 79, f°16v°).

Rolland Olivier, « perrier » de Bourré : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet-août 1495, pour avoir vendu 100 quartiers de pierre de Bourré pour le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°29). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, il livre conjointement à Estienne Drouault, 13 quartiers de pierres de Bourré (*FSL,* f°64v°).

Rollant Anthoine, manœuvre : il apparait dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, où il effectue 20 journées (*FSL,* f°246v°).

Rollant Jehan, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en juin 1511 pour avoir aidé les charpentiers à la réparation des grands ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 124, f°31).

Romyan Mathelin, boulanger : il apparaît dans les comptes de la ville en 1490-1491 pour une place sur les marais (*ACA,* CC 108, f°13r°). En 1493-1494, il détient toujours sa parcelle (*ACA,* CC 09, f°13). En novembre 1499, il vend 1 muid d'avoine pour le capitaine de Plorec se trouvant alors au château d'Amboise (*ACA,* CC 114, f°29v°).

Romyau Mathurin, marchand : il figure dans les comptes de la ville en juin 1504 pour avoir livré 14 pieux de bois destinés au « bateys » et aux pilotis mis en place pour les fondations de l'arche étant près des grands moulins de la Loire (*ACA,* CC 119, f°30bisv°).

Romyon Mathurin, « perrier » : en 1505 il livre 100 quartiers de pierre de Lussault pour le chantier du château (*BnF,* ms. fr. 20579, pièce 261).

Ronault Pierre, charpentier : il figure dans les comptes de la ville le 5 juillet 1508 pour avoir, depuis le 14 février, restauré le ponts-levis de la porte Heurtault, fait une petite garde-porte sur les ponts de pierre de la Loire, remis des planches aux grands ponts de bois et par plusieurs fois aux ponts des portes Heurtaut, Titery, Neuve et Saint-Denis (*ACA,* CC 123, f°43 et 44).

Ronterre Jehan, porteur : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 43 ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit.,* p. 340).

Ronzay Estienne, marchand de bois : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1482 pour avoir livré le bois carré destiné à faire 6 ponts de bois sur la Cisse, 1 pont au bray de l'Espinette, 1 autre au bray de Baronneau, 1 troisième à Chaillou, 1 quatrième sur le bray de Pocé, 1 cinquième aux Perreulx, 1 sixième au lieu des Fougerays (*ACA,* CC 104, f°23 et 24).

Ronzay Louis : charpentier il figure dans les comptes de la ville entre février et juin 1504, pour avoir mis des pieux, « chevalets », « traines » et planches au pont de la porte Saint-Denis, pour avoir relevé le pont de la Masse près de la porte Heurtault, et pour avoir remis en état le pont de Malvau (*ACA,* CC 120, f°31).

Ronzay Pierre, charpentier : il travaille avec Louis Ronzay il figure dans les comptes de la ville entre février et juin 1504, pour avoir mis des pieux, « chevalets », « traines » et planches au pont de la porte Saint-Denis, pour avoir relevé le pont de la Masse près de la porte Heurtault, et pour avoir remis en état le pont de Malvau (*ACA,* CC 120, f°31).

Rotier Jehan, « perrier » de Lussault : il figure dans le compte de construction du château de 1495-1495, au cours du 4e rôle, où il livre 400 quartiers de pierre de Lussault (*FSL,* f° 254v°).

Rouault Mery, nautonier: il est cité dans les comptes de la ville en 1496, où il habille entre août et novembre les « argeaux » des ponts, cogne une grande quantité de « pichons » pose des planches et fournit sa sentine (*ACA,* CC 111, f°34).

Rouet Colin, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1e rôle, pour 48 journées (*FSL,* f°43r°).

Rougemont Huguet : il apparaît dans les comptes en 1507 pour le dédommagement que lui vote la ville qui reprend le grenier à sel qu'il avait à ferme (*ACA,* CC 123, f°37). En mai 1511, il livre 3 pièces de bois de 3,5 toises de long et d'1 pied et 2 doigts d'épaisseur en tous sens, 1 pièce de bois pour faire un « chevalet » d'1,5 toise de long et d'1,5 pied en un sens et d'1 pied en l'autre, 20 colombes de chacune 6,5 pieds de long, demi pied en un sens et 3 pouces en l'autre, l'ensemble étant destiné aux latrines neuves de la Loire. Il vend aussi 276 toises de planches et 46 toises de bois scié pour réparer les ponts de bois (*ACA,* CC 124, f°32v° et 33r°). En août et septembre 1511, il fournit 4 grosses « traines » de 5 toises 1 pied de long et d'1,5 pied de large de côté, 2 autres de 4,5 toises de long et de la même épaisseur et 2 toises de bois scié pour la réparation des grands ponts de bois sur la Loire (*ACA,* CC 124, f°48r°).

Rougemont Jehan l'aisné : il figure dans les comptes en août 1480 pour avoir vendu à la ville une pippe de vin offert à Raoulin Cauchinart (*ACA,* CC 102, f°27).

Rougemont Jehan le jeune, marchand, drapier , il fait partie du conseil de ville : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1477 pour être allé à Arras porter des lettres à Etienne Leloup, bailli d'Amboise, afin qu'il intervienne auprès du roi pour exempter les habitants d'Amboise de certaines charges que l'on voulait leur imposer (*ACA,* CC 100, f°20v°). En 1481, il fait partie de la délégation chargée de traiter avec le roi de la franchise de la ville, en février à Tours où il vaque 7 et 8 jours puis 10 journées en septembre à La motte de Gry (*ACA*, CC 102, f°30 & f°33). En décembre, il passe 5 jours à Tours pour obtenir du roi une diminution de la commission de 370 ℓ. t. demandée à la ville pour le charroi de l'artillerie royale (*ACA,* CC 102, f°31). En 1481, L'anné suivante 1481 les négociations pour l'affranchissement de la ville continuent (*ACA*, CC103, f° 30r°-v°) En juillet 1487, il est dédommagé d'avoir conduit les farines à l'ost du roi en Bretagne (*ACA,* CC 106, f°40). En 1491, il loue une place au marais (*ACA,* CC 108, f°11). De septembre à janvier 1492, il effectue 191 tours de charroi du pied du château aux marais (*ACA,* CC 108, f°43). En février 1496, il vend à la ville 10 aunes de satin tanné pour faire un « pesle » donné au roi à son retour de Naples (*ACA,* CC 111, f°27). En décembre 1497, il fournit 3 aunes de taffetas bleu pour la robe du personnage de Notre Dame à la représentation de la *Nativité Notre seigneur* qui fut jouée pour Noel au château (*ACA,* CC 112, f°28). En mars 1498, il livre 2,5 aunes de fin gris de Viconte et 1,5 aune de fine moire de Paris pour faire une robe à Pierre Beurre, clerc de la ville (*ACA,* CC 113, f°28v°). En août 1511, il vend à la ville 3,5 toises de gros bois scié pour planchéier les latrines neuves près de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 124, f°48v°).

Rougier Jehan du, sommelier d'échançonnerie de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit 14l ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit,* p. 340).

Rouiflart Martin, charpentier: dans les comptes de la ville le 13 janvier 1467 il perçoit le reliquat dela somme qui lui est due pour avoir construit le pont de la porte Titery en 1466 et fourni le bois (*ACA,* CC 86, f°16v°).

Roulle Macé, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, pour avoir taillé en tâche 126 pierres de nervures d'ogives (*FSL,* f° 258v°).

Rounnieres Jehan de, portier : il est cité le 1er octobre 1495 dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland pour ses gages (*AN,* KK 228-229).

Roure Macé du : il est cité dans le plus ancien compte de la ville comme capitaine de la ville en 1421 (*ACA,* CC 71, f°2v°).

Rousay Pierre, charpentier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 6 journées à remettre en état le pont de la Cisse à la venue du roi au mois de février au cours du 2e rôle (*FSL,* f°139v°).

Rousseau Colas : il est cité en 1496 dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour 4 voyages : 2 à Blois pour faire venir de l'étain, 1 à Saint-Aignan pour des pierres et l'autre à Tours pour des couleurs (*FSL,* f°229).

Rousseau Estienne, fruitier de la reine : il figure dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit 96 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 340).

Rousseau Estienne, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en octobre 1507 pour avoir aidé à réparer les grands ponts de bois de la Loire et de la Masse (*ACA,* CC 122, f°30r°).

Rousseau Gillet, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août et novembre 1471 pour 14 journées employées à tailler des pierres au pilier de la Braye et à faire les « estanches », à refaire à neuf le puits de la porte Titery qui était fendu, à faire la cheminée de la garde-porte des ponts et à la briquer et pour avoir livré 2 corbeaux tout taillés pour la cheminée et 4 tombereaux de moellons, employées aux fondations du pilier de la Braye (*ACA,* CC 93, f°16v°). En 1472, il travaille sur le chantier du pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°18v° et 20r°).

Rousseau Guillaume, maçon : il figure dans les comptes de la ville le 25 juillet 1472 pour une journée passée à tailler des pierres pour le pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°12r°).

Rousseau Jacquet, maçon : il figure dans les comptes de la ville en juillet 1501 pour la réparation du puits du carroir et pour y avoir taillé et assis des pierres (*ACA,* CC 116, f°29).

Rousseau Jehan, « maistre-plombeur » : il figure dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours des quatre rôles, pour avoir plombé les lucarnes du logis des Sept Vertus, les galeries et ailleurs où il travaille 66, 63 49 et 64 journées (*FSL,* f°78v°, 140v°, 207r° et 262v°)

Rousseau Jehan,,manœuvre il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au transport de 363 planches du port à la maison de ville employées à la réparation des ponts et pour avoir aidé à nettoyer la Masse (*ACA*, CC 113, f°28v°).

Rousseau Jehan, maçon : il apparait dans les comptes de la ville en 1495 pour avoir travaillé du 9 mars au 30 avril, sur le chantier du portail du pont (*ACA,* CC 110, f°24v°). En août 1495 il travaille sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA*, CC 110 f°29). Il figure dans les 4 rôles du compte de construction du château de 1495-1496, où il taille : 1 petit pilier de pierre dure et 337 quartiers de pierre dure, puis 0,33 toise de pavé, 175 pierres « pendans », 3 pierres à nervures d'ogives et 2 petites marches de vis au cours des 1er et 3e rôles. En outre, il réalise 43, 62 et 64 journées au cours des trois derniers rôles (*FSL,* f°71v°, 109r°, 135r°, 17r° et 236r°).

Rousseau Lyenard, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1491 pour avoir refait un angle de mur au boulevard de la porte Galaffre et un grand chéneau de pierre dure sous la porte Neuve pour évacuer l'eau de la rue (*ACA,* CC 108, f°32). Entre avril et juin 1494, il travaille sur le chantier de la grosse tour du pont de la Loire (*ACA*, CC 109, f°24 et 26).

Rousseau Michau, maçon il figure dans les comptes de la ville 1495 pour avoir travaillé sur le chantier de la tour de l'Horloge en septembre et octobre (*ACA,* CC 110, f°31).

Rousseau Pierre, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en octobre 1511 pour avoir servi les maçons et les charpentiers qui ont réparé les grands ponts de la Loire et les autres ponts de la ville. Il cure et nettoie les ponts et les ports de la ville (*ACA,* CC 124, f°41v°).

Rousseau René, horloger, demeurant à Langeais : il est cité dans les comptes de la ville en 1501 pour les rouages de l'horloge (*ACA,* CC 116, f°40v°).

Rousseau Robin, charpentier, maître-charpentier, demeurant à Amboise : actif de 1487 à 1511, il prend la succession d'Estienne Lostellier et assure l'entretien des portes et ponts de la ville pour lequel il fournit toujours le bois. Il ne semble pas avoir fait sa formation à Amboise. Il apparaît dans les comptes de la ville en mars 1487, lorsqu'il est rétribué pour la charpente de la maison de ville (*ACA,* CC 106, f°16). En octobre, il remet en état le pont-levis sur la Loire, remplace plusieurs planches près de la garde-porte des ponts, planchéie la garde-porte et refait les « tienmains » du pont du Petit Fort. (*ACA,* CC 106, f°32 et 33). En 1491, il approvisionne en bois le bout des ponts pour construire un petit pont « pour passer les gens a pie » et fournit 4 « traines » de 7 toises de long, 3 « traines » de 4 toises de long, 3 « traines » de 2,5 toises de long, 2 « pichons » de 2 toises de long, 2 pièces de bois de 2 toises de long, 4 soliveaux de 2,5 toises de long, 4 toises de bois scié et 23 toises de chevrons pour les « seulles » et « tienmains ». De plus, il bat les « pichons », il fournit le cordage et pose les pièces de bois pour tenir la voûte de l'arche des ponts (*ACA,* CC 108, f°23 et 24). De février à juillet 1491, il remplace des planches au bout des ponts et sur le pont de la tour Boileau, il met une pièce de bois pour tenir le pavé des ponts, il restaure le pont de la porte Titery, il remet des clous à la garde-porte Saint-Denis, il fixe 4 selles dans la maison de ville, il fournit 3,5 toises de gros bois carré qu'il ajuste devant et derrière le pont-levis de la porte Heurtault et 4 planches pour le pont-levis du bout des ponts, il consacre 2 jours à aller chercher 2 gros billards dans la forêt d'Amboise pour faire des engins à battre les pieux (*ACA,* CC 108, f°35). D'octobre à janvier 1492, aux ponts de bois, il remplace 2 planches, il fait 1 « tienmains » de 5,5 toises de long, il utilise 1 pièce de bois de 3 toises de long pour supporter le bout du pont et maintenir les « tienmains » et 1 autre pièce de bois dont il fait des planches (*ACA,* CC 108, f°44) Il refait à neuf le « seullet » du pont-levis des ponts, et il lève le mat au carroir de la ville à la venue de la reine (*ACA,* CC 108, f°44). En novembre 1494, il installe 1 barrière volante à la porte Heurtaut (*ACA,* CC 109, f°29 et 30). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, en tant que maître-charpentier ayant la charge des bâtiments il fournit 3 quarterons de bois carré au cours du 1er rôle où il réalise 48 plus 17 journées et au cours du 2e rôle, 43 journées et demie (*FSL,* f°74, 85v° et 136v°). De janvier à juillet 1495, il assure les réparations des fortifications de la ville (*ACA,* CC 110, f°32). Du 1er août1495 au 31 janvier 1496, il fournit du bois scié pour remettre en état les fortifications de la ville (*ACA,* CC 110, f°39). Du 19 septembre au 14 janvier 1497, il entretient les grands ponts de bois et les autres ponts (*ACA,* CC 111, f°31). Du 2 février au 16 octobre, il opère aux grands ponts pour leur réparation, à la maison de ville et aux petits ponts : il fournit tout le bois nécessaire (*ACA,* CC 112, f°27). Du 16 octobre au 31 janvier 1498, il œuvre aux ponts et aux fortifications de la ville (*ACA,* CC 112, f°28). Du 16 février au 8 août 1498, il veille aux réparations des ponts (*ACA,* CC 113, f°27). D'août1498 à janvier 1499, il fait de même (*ACA,* CC 113, f°35v°). En 1499, il fait de même (*ACA,* CC 114, f°24). En 1499-1500, il va quérir des « traines », « pichons » et autres bois carré en « pays d'amont » pour la réparation des grands ponts. Pour couvrir les ponts-levis de la ville et faire les « tienmains » il fait venir et débiter

5 grosses pièces de bois carré de 8 pieds de long et 1 pied et 2 doigts de côté et 1 autre pièce de 3 toises de long, 1 pied de grosseur dans un sens et 1 pied et 2 doigts dans l'autre (*ACA,* CC 115, f°10v°-11r°, 15). De février à septembre 1500, il fait venir du bois carré par charroi (*ACA,* CC 116, f°31). De février à mai 1501, il relève le pont proche de l'église Neuve et le fixe avec des crampons de fer pour que la rivière ne l'emporte pas ; il remplace des planches et des chevilles (*ACA,* CC 116, f°31). Du 1er février à mai 1502, il approvisionne la ville en bois carré qu'il a scié et habille le pont de la porte Galaffre, celui de la porte Heurtault et le pont proche de l'église Neuve, il réalise des « tienmains » au degré de pierre étant près de la maison du bailli et il met des planches neuves aux grands ponts et aux ponts des marais et de la porte Titery et met en place les retraits suspendus de la porte des ponts où sont mis en œuvre 5 pièces de bois de 1 toise et ½ de long et « 2 dours en carré » pour faire les sommiers des chevallets qui portent les retraits ; 2 poteaux de 1 toise de long, « d'un espan en ung sens et ½ pie en l'autre sens » pour porter les sommiers et 5 pièces de bois de chacune 1 toise de long, « de ½ pie en ung sens et d'un dour en l'autre sens » pour faire des liens pour porter les sommiers et 6 toises de « seaige » plat pour fermer et planchéier les retraits (*ACA,* CC 117, f°26 à 27). En juin et juillet 1504, il prépare et implante les « estanches » des piliers proches des grands moulins pour restaurer les arches et utilise 8 toises de chevrons pour les « argeaux » des arches (*ACA,* CC 119, f°31). Il prend le titre de maître-charpentier en juin 1505 date à laquelle il met en place 1 grosse « traine » de 5 toises de long et plusieurs autres à l'arche de la Braye (*ACA,* CC 120, f°37). En 1506, il est rétribué pour avoir réalisé la charpente de l'église Neuve (*ACA,* CC 121, f°43). En janvier 1507, il utilise 1 pièce de bois carré pour servir de « traine » au pont de la porte Neuve (*ACA,* CC 121, f°42r°). En 1511, il est chargé d'inspecter, avec loius Amangeart, le cours de la Cisse pour trouver une solution aux inondations des chemins étant vers Nazelles.

Roussel Geuffroy, calfateur : il est cité en octobre 1495 dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland, où il effectue plusieurs journées à calfater les huis et les croisées des chambres, des garde-robes et de la salle du dauphin (*AN*, KK 228-229).

Rousselet Jehan, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1481 pour avoir réparé le pilier de pierre qui soutient le bout des ponts de bois de la Loire, du côté de l'hôtel de Péronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°18). En 1495-1496 su le chantier du château il réalise 65, 68, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL,* f°34r°, 100v°, 170v°et 231r°).

Rousselet Mathieu, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour avoir aidé à la réparation des ponts et de l'un des piliers (*ACA,* CC 125, f°6).

Roussigneul Guillaume, « perrier » de Lussault : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 275 quartiers du Bas-Lussault, 350 quartiers, puis 400 quartiers livrés au cours des 1er, 2e et 4e rôles, (*FSL,* f°64r°, 126r°et 254r°).

Roussignol Jehan, perrier demeurant à Lussault : actif entre 1471 et 1485 il fournit les chantiers de la ville essentiellement en pierres de Lussaut. Il apparait dans les comptes de la ville pour la première fois en novembre 1471 pour avoir vendu 23 pierres de Veretz dont on a fait les angles et autres éléments de la cheminée de la garde-porte des ponts et 16 pierres de taille de Lussault employées à faire les piliers de la même garde-porte (*ACA,* CC 93, f°16°). En juin 1472, il livre 6 chalandées de pierre de Lussault portant chacune 18 pippes de pavé pour paver le boulevard de la porte Saint-Denis et au devant de la garde-porte de la porte Heurtault (*ACA,* CC 95, f°9r°). Le 26 novembre, lui sont réglées 13 chalandées de moellons livrées aux mois de juillet et août pour le pilier et l'« argeau » de la Braye (*ACA,* CC 95, f°20r°). En avril 1473, il livre 295 pippes de moellons pour faire le pan de mur étant entre la ville et le Petit Fort (*ACA,* CC 96, f°9 et 10). En mai 1474, il livre 80 pippes de moellons (*ACA,* CC 97, f°12). En 1482, il fournit 12 pierres de Lussault de 2 pieds de long et 1,5 pied d'épaisseur pour la voûte de la porte neuve Saint-Simon (*ACA,* CC 102, f°18). En octobre 1482, il livre 9 chalandées de moellons mises dans l'« argeau » neuf de la vieille Loire et dans l'« argeau » du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 104, f°27). En juillet 1485, il vend 6 grandes sentines de moellons, 3 petites sentines de moellons et 3 autres sentines pour faire le boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 105, f°20). En juillet 1485, il vend 125 quartiers du Bas Lussault et 7 sentines de moellons pour le même boulevard (*ACA,* CC 105, f°21).

Roussin Guillaume, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 où il taille 362 quartiers de pierre dure au cours du 2e rôle (*FSL,* f°133r°).

Roy charretier de Guillaume, archer de la garde du roi : il est cité dans les comptes de la ville en août 1490 pour le paiement de 383 tours de charroi qu'il a effectués pour transporter les « terriers » du pied du château jusqu'aux marais (*ACA,* CC 108, f°28).

Roy Gacian, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juin 1479 pour avoir passé 16 journées à creuser les fondations du portail neuf du Petit Fort vers la Loire, à faire l'ouverture dans les murs et à débarrasser les gravois (*ACA,* CC 101, f°14). En septembre 1481, il travaille 5 journées à l'« argeau » neuf étant devant le pilier qui soutient le bout des ponts de bois vers l'hôtel de Peronelle La Royere (*ACA,* CC 103, f°17v°).

Roy Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 31 août 1472 pour 8 jours employés à servir les maçons qui ont remis en état les murs de la barrière volante du Petit Fort vers l'école et à hausser le mur étant derrière la maison du bailli de Sens (*ACA,* CC 94bis, f°2). Dans le compte de construction du château de 1495-1496, il effectue 58 journées au cours du 1e rôle. (*FSL,* f°49r°).

Royer Jehan, marchand : il est cité dans les comptes de la ville le 23 mai 1500 pour avoir fait et livré le 1er février, 37 clous chevilles, 50 clous « becdane », 1 800 clous à latte et ardoises, 250 clous à chaland et 121 livres de plomb en table employés à la couverture de la lanterne de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 115, f°13).

Royer Loys, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise 69 et 62 journées au cours des 2e et 3e rôles, (*FSL,* f°108r° et 177r°).

Royer, charron, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite, en 1484, pour 4 roues qu'il a faites livrées à Gilles Dubec, écuyer d'écurie de la reine pour l'un de ses chariots (*AN,* KK 80, f°152r°).

Royer/Le Royer Jehan, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville entre mars et avril 1495 pour avoir travaillé sur le chantier du portail du pont (*ACA,* CC 110, f°24 et 25). En 1495, il travaille sur le chantier de la tour de l'Horloge. De mai à juin, il fait 129 tours de son charroi pour mener pierre, moellon, chaux et sable. En juillet, il réalise 141 tours de charroi (*ACA,* CC 110, f°29r°). D'août à octobre 1495, il charroie briques, chaux, sable, pierre et moellon (*ACA,* CC 110, f°31). En septembre 1499, sa veuve est citée (*ACA,* CC 114, f°26).

Rozier Estienne, scieur de long : il est cité dans les comptes de la ville le 16 septembre 1433 pour avoir débité 72 toises de bois employées à l'arche neuve des ponts (*ACA,* CC 74, f°6r°).

Rozier Jehan : en 1449 il est cité dans les comptes de la ville et détient 1 arpent de vigne à Verrines (*ACA,* CC 75, f°5r°).

Ruau Hervé, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1485 pour 4 journées employées au boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°22). De juillet à août 1491, il œuvre à la réparation des 2 arches étant devant les moulins des ponts, il cimente les pierres des piliers des 2 arches et celles de la Braye (*ACA,* CC 108, f°34). De juin à octobre 1494, il travaille sur le chantier de réédification de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f° 26, 27 et 28). Sur le chantier du château en 1495 -1496, il réalise 21 journées au cours du 1e rôle, et taille en tâche 262 quartiers de pierre dure au cours du 2e rôle (*FSL,* f°40v°, 41v° et 132v°). De mars à avril 1498, il fait les « couestes » du pont-levis des grands ponts de la Loire, il carrelle l'ouvroir étant sous la tour de l'Horloge, il taille 1 marche de pierre pour le portail (*ACA,* CC 114, f°22r°).

Ruau Jehan, marchand de bois, demeurant à Amboise : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 3 novembre 1479 pour avoir vendu 100 planches employées aux ponts de bois et 20 toises de bois scié pour couvrir les ponts-levis de la ville (*ACA,* CC 101, f°18).

Ruau Michau, marchand de bois demeurant à Moran : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1476, où il livre sur le port d'Amboise 100 gros pieux et 40 toises de planches pour réparer les « argeaux » des piliers de la Loire (*ACA,* CC 99, f°17), et en septembre, 100 planches de 3 toises de long (*ACA,* CC 99, f°18). En 1477, il fournit le bois nécessaire à la réparation des ponts de bois : 4 « traines » de 5,5 toises de long et de 1 pied 2 doigts de côté et 200 planches de bois de 2,5 toises long et 50 planches de 2,5 toises (*ACA,* CC 100, f°12 et 18). En juillet 1479, la ville lui achète 24 toises de bois scié pour les grands ponts (*ACA,* CC 101, f°12). En juin 1506, il procure 2 pièces de bois carré de 3 toises de long et de 2 doigts de côté pour le pont étant derrière l'église Neuve (*ACA,* CC 121, f°33v°). En décembre 1507, il livre 19 planches de 2,5 toises de long pour les ponts de la ville (*ACA,* CC 122, f°44v°).

Ruez/Rouez/Rier Charlot, marchand demeurant à Vouvray : il apparait pour la première fois dans les comptes de la ville en décembre 1498 pour 4 chalandées de pavé de Rochecorbon équivalant à 48 pippes de vin pour paver le bout des ponts devant la croix (*ACA,* CC 113, f°30). En janvier 1499, il livre 7 chalandées de pavé de Rochecorbon pour le même usage (*ACA,* CC 113, f°38v°). En 1500, il fournit encore 12 pippes de pavé de Rochecorbon pour paver les ponts de pierre (*ACA,* CC 115, f°10).

Rutart Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 9 mai 1506 pour avoir curé et nettoyé les ponts et portes pour l'entrée de madame Claude (*ACA,* CC 121, f°32v°).

Rutart Mathelin, charretier : il est cité dans les comptes de la ville le 26 août 1487 pour avoir conduit les charrettes qui portaient partie de l'artillerie en Bretagne à l'ost du roi (*ACA,* CC 106, f°41).

Saillant Clement, tuilier : il est cité dans les comptes de la ville, en septembre 1500, où il vend 600 tuiles destinées à couvrir la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 115, f°17).

Saillant Collas, tuilier, demeurant à Chargé : il est cité dans les comptes de la ville, en septembre 1464, pour avoir vendu 1 000 tuiles destinées à couvrir la garde-porte de la porte Heurtault (*ACA,* CC 84, f°14r°). En décembre 1471, il fournit 500 carreaux et 18 tuiles faîtières pour le même usage (*ACA,* CC 93, f°16v°).

Sainbault/Sainct-Bault Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise 25, 62 et 14 puis 64 journées au cours des 4 rôles. Il taille en outre à la tâche, 2 800 puis 1 325 pierres

« pendans » et enfin 750 quartiers de pierre de Lussault et Malvau, au cours des 3 derniers rôles, (*FSL,* f°109v°,173r°, 175v°, 204v°, 233v° et 257v°).

Saingue Denis, valet de Lores, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1494 pour avoir taillé et assis les corbeaux qui portent un appentis contre la tour de la Meyte et taillé des pierres et refait l'arche de pierre des ponts de la Loire à l'aplomb des grands moulins (*ACA,* CC 98, f°14).

Saint Priest Louise de : Elle est cité en tant que telle dans les comptes de l'argenterie de la reine Charlotte de Savoie en 1469 pour é aunes d'écarlate dont on lui a fait une robe (*AN*, KK 68).

Saint Sevrin Henard de, compagnon de Dyano, faiseur de journades, italien : il arrive à Amboise en 1498 (*BnF*, ms. fr. 11350, f°1v°).

Salaîs, serviteur de Léonard de Vinci au Clos Lucé : dans les comptes de l'argenterie de François I^er^, il reçoit, pour ses services, 100 écus d'or (*AN,* KK 289, f°352 et 536).

Saleau Jehan, charpentier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1458 où il emploie 29 toises de bois carré à faire les cintres pour réparer l'arche de pierre du pont de la Loire, il aiguise les pieux pour les fondations du pilier neuf proche de la grosse tour du pont et il remplace 1 planche de bois de 2,5 toises de long au même pont (*ACA,* CC 82, f°17r°). En 1465, il fait les flèches du pont-levis des ponts de pierre près de la tour du pont, il commence la barrière volante de la garde-porte des ponts ainsi qu'une barrière tournante sur pivot au même endroit (*ACA,* CC 85, f°10v° et 11r°). En avril 1465, il est rétribué pour avoir travaillé à la barrière volante du Petit Fort et à celle des ponts de la Loire (*ACA,* CC 85, f°12r°). En août 1467, il parachève la palissade du Petit Fort et fait les « tienmains » sur les murs de la porte Heurtaut, sur les murs proche de la tour Boilliau et près du moulin de l'Aumône enfin, à la porte Galaffre il fabrique une échelle de bois pour monter au portail, une barrière volante et une barrière coulissante (*ACA,* CC 87, f°15r°). En octobre 1468, il refait une des portes de la grosse tour en tête des ponts de pierre, puis il remplace les planches des ponts-levis des ponts de pierre (*ACA*, CC 89, f°11r°). En septembre 1468, il est rétribué pour avoir fabriqué une loge de bois pour loger les sentinelles sur le portail du Petit Fort et y avoir fait 2 huis. En 1476, il intervient à la porte Heurtault pour appareiller la barrière et le pont-levis et sur les deux ponts-levis de la Braye et de la Meyte (*ACA,* CC 98, f°25).

Salemon Robert, canonnier demeurant à Loches : il vient visiter l'artillerie de la ville en1485 (*ACA*, CC 105, f°15v°)

Salmon Martin, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en décembre 1468, où il fait le mur du Petit Fort qui est vers le pied du château (*ACA,* CC 90, f°3r°). Entre juillet et octobre 1470, il remet en état et hausse le parapet à proximité du pont levis des ponts de pierre et il passe 53 journées avec son père à refaire et cimenter le pilier de pierre près de la Braye des mêmes ponts (*ACA,* CC 92, f°13r° et 14). Entre mars et mai 1471, il œuvre au puits du carroir et au mur du pont du moulin de l'Aumône dont on a repris les fondations (*ACA,* CC 93, f°11r°, 17r°). En 1471, ils restaurent le puits du Petit Fort (*ACA,* CC 94, f°6). En décembre son père est rétribué pour 23 journées de feu Martin Salmon passées à tailler des pierres pour les piliers de la Braye et de la garde porte (*ACA*, CC 93, f°17).

Salmon/Psalmon Jehan, valet de Fordebraz, maçon : actif entre 1452 et 1487 il intervient sur tous les chantiers de la ville qu'ils soient de réparation ou d'embellissement. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en décembre 1449, à la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°20r°). Entre juillet et octobre 1452, il fait la maçonnerie et il taille des pierres pour le pilier de la Braye de Loire (*ACA,* CC 78, f°13, 15, 21r°, 23v° et 26). En 1455, il maçonne au pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 79, f°13v°). En mai 1457, il monte un pan de mur entre la porte du Petit Fort et le château (*ACA,* CC 81, f°10v°). En juin et juillet 1457, il fait livrer 100 pierres de taille de Malvau pour le mur de la Tour Féalen, 300 pierres de taille de Malvau, 40 tombereaux de moellon pour le mur neuf de la Boucherie et 32 tombereaux de moellon sdestinés aux murs neufs proches de la tour Féalan (*ACA,* CC 81, f°11 et 12r°). En août 1457, il reprend en maçonnerie les murs de la ville entre la tour Féalen et la tour Argot (*ACA,* CC 81, f°13). En août et septembre 1458, il taille des pierres pour le pilier du pont étant près la tour de la Meyte (*ACA,* CC 82, f°15r°). En 1458, il fait venir 76 tombereaux de moellon de Malvau pour la réparation du pilier neuf près la grosse tour du pont (*ACA,* CC 82, f°19r°). En novembre 1464, il répare l'arche des ponts vers la ville, et 4 piliers des grands ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA,* CC 84, f°17r°). En janvier 1468, il restaure les créneaux de la muraille étant vers l'église Saint-Simon et abat le mur du jardin de Bertheran Legay où l'on veut établir le boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 87, f°23v°). En décembre 1468, il fait le mur du Petit Fort au pied du château (*ACA,* CC 90, f°3r°). Entre juillet et octobre 1470, il remet en état et hausse le parapet des ponts de pierre en fournissant la chaux et les pierres, il passe 53 journées avec son fils à refaire et cimenter le pilier de pierre près de la Braye des ponts de pierre (*ACA,* CC 92, f°13r° et 14). Entre mars et mai 1471, il œuvre au puits du carroir et au mur du pont du moulin de l'Aumône dont on a repris les fondations (*ACA,* CC 93, f°11r°, 17r°). En mai 1472, il passe 23 journées avec son fils à tailler des pierres et à remettre en état le puits du Petit Fort (*ACA,* CC 94, f°6). Entre août et septembre 1472, il taille des pierres pour le pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°13v°, 17r°). En septembre 1472, il passe 6 journées à appareiller le portail qui est au Petit Fort vers l'école et il fournit 2 seaux pour faire le mortier (*ACA,* CC 94bis, f°2). En août 1474, il passe 14 journées à réparer le pilier du

bout des ponts de la vieille Loire (*ACA,* CC 97, f°16r°). En juin 1475, il taille des pierres à l'arche des ponts de pierres vers les grands moulins (*ACA,* CC 98, f°15). En octobre 1482, il scelle le bois des latrines dans les maçonneries (*ACA,* CC 104, f°28). En août 1485, il œuvre au boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°22). En 1487, il travaille au chantier de la maison de ville (*ACA,* CC 106, f°43).

Sambault/Sainbault/Sainct Bault Marcillian, maçon,: il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février et mars 1499, pour avoir maçonné la porte Titery qui a été élargie et pour avoir mis des pierres de taille au pilier de la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 115, f°9). En mai 1500, il taille les 6 corbeaux de la maison de la ville et travaille à la maçonnerie qui soutient le pont de la Masse (*ACA,* CC 115, f°12). En août 1508, il reprend les fondations et reparemente les murailles de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°48). En août et septembre 1508, il taille des pierres de taille pour les ponts (*ACA,* CC 123, f°49v° et 53r°). En 1495-1496, sur le chantier du château, il accomplit au cours des 4 rôles 64, 69 et 62 journées (*FSL,* f°38r°, 103v°, 173r° et 233v°).

Sampon/Sainpon/Saixpon Jehan, maçon, valet de Fortdebraz : actif entre 1469 et 1511 il intervient sur tous les chantiers de la ville qu'ils soient de réparation ou d'embellissement. Il apparaît pour la première fois dans les délibérations de la ville, en septembre 1469, où lui est fait commandement d'ôter sa maison qui porte sur la muraille de la ville, à moins de verser 5 s. t. par an à la ville (*ACA*, BB 1, f°40v°). Entre juillet et octobre 1452, il démantèle le vieux pilier de la Braye puis taille des pierres pour sa réparation (*ACA,* CC 78, f°16r°, 17r°, 21r°, 23v° et 27r°). Entre septembre et octobre 1458, il travaille au pilier neuf (*ACA,* CC 82, f°19r°). En août1467, il perçoit le salaire de 4,5 journée ouvrées en 1465 pour murer la « poterne du grant chastel », et appareiller l'échelle de pierre de la porte Heurtault avec 4 pierres de taille (*ACA,* CC 87, f°21r°). En novembre 1472, il travaille au pilier de la Braye (*ACA,* CC 95, f°20r°). En juin 1474, il carrelle la garde-porte de la porte Heurtaut et il appareille les murs de la ville (*ACA,* CC 97, f°12). En novembre 1474, il passe 4 journées à réparer tant le pilier du bout des ponts de la vieille Loire que les piliers du pont-levis des ponts vers la Meyte (*ACA,* CC 97, f°19r°). En juin 1475, il taille des pierres pour l'arche des ponts de pierres au droit de l'un des moulins des ponts de la Loire (*ACA,* CC 98, f°14). Entre août et octobre 1475, il abat la maçonnerie de la vieille garde-porte des ponts, refait celle du Petit Fort et y installe une cheminée (*ACA,* CC 98, f°22). En janvier 1480, il passe 6,5 journées à faire les latrines des ponts (*ACA,* CC 101, f°19). En août 1485, il travaille au boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°22). En 1487, il œuvre au chantier de la maison de ville (*ACA,* CC 106, f°43). En juillet et août 1489, il répare 2 piliers des ponts de pierre, et il fait la maçonnerie du pont neuf sur la Masse pour aller au grand marché par la porte Neuve (*ACA,* CC 107, f°20). Entre août et septembre 1489, il travaille aux grands ponts de pierre, (*ACA,* CC 107, f°24, 25 et 26). En juillet 1491, il travaille aux ponts à habiller les piliers (*ACA,* CC 108, f°35). En octobre, il ôte les latrines des marais pour les remonter plus loin (*ACA,* CC 108, f°36). Entre juin et décembre 1494, il œuvre à la réédification du portail du pont (*ACA,* CC 109, f°26, 27 et 28 & CC 110 f°24r°-v°). De même entre mars et avril 1495 (*ACA,* CC 110, f°24v°). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 7, 22, et 64, journées au cours des 3 derniers rôles (*FSL,* f°110r°, 178r° et 237r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1)

Sampon/Sainpon Jehan, chaufournier de Rillé : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1502, où il vend 1 pippe de chaux pour la réparation du puits du carroir (*ACA,* CC 117, f°26r°). En février 1506, il fournit 6 pippes de chaux pour la réparation du pan de mur du bout des ponts de pierre de la ville vers Négron (*ACA,* CC 121, f°27r°).

Sampon/Sainpon Pierre, besson il apparaît dans les comptes de la ville en novembre 1467 pour avoir creusé la douve à l'extérieur du Petit Fort vers Chargé puis aux mois de décembre et janvier 1468, travaillé au fossé de la porte St Denis et à la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 88, f°3r°v°).

Sanariau Pierre, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue, au cours des 3e et 4e rôles, 62 et 64 journées (*FSL,* f°185r° et 242v°).

Sanart Jehan, marchand : il est cité dans les comptes de la ville en juillet et août 1504, où il livre 43 pieux destinés à la réparation des « argeaux » proches des moulins (*ACA,* CC 119, f°31v°).

Sanart Jehan, peintre : il est cité dans les comptes de la ville en 1523 pour avoir réalisé les décors d'un « mistaire » (*ACA,* CC 125, f°87r°). Il est cité sur le chantier de Gaillon, sous le nom de Fanart, entre 1502 et 1508 où il est précisé qu'il habite Amboise (A. Deville, *op. cit.*, p. 472).

Sanglebeuf Philipoin, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en août 1496 avec d'autres charretiers, pour avoir acheminé sur quatre lieues de grosses « traines » et des « pichons » jusqu'aux ponts de bois pour les réparer (*ACA,* CC 111, f°24).

Sanliz Jehan de, queux du roi : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie en tant que tel, et reçoit 120 ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit,* p. 340). Dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, il est cité pour avoir fourni 9 chaises de bois, couvertes de cuir rouge, courtepointées et ouvrées ainsi que 20 aunes de grosse toile de chanvre et 20 aunes de corde de chanvre, pour empaqueter l'ensemble pour le transport par charroi (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 297-298). Dans les comptes de la ville en 1489 par ordonnance du roi, il est

taxé pour « les delays fait par ledit de Sanliz aux habitants de ladicte ville des marays » (*ACA,* CC 107, f°2). En 1493-1494, il loue une parcelle des marais côté ouest (*ACA,* CC 109, f°16).

Sansumery Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en 1508 où il répare les fondations de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 123, f°49v° et 50).

Sardon Guillaume, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 48 journées au cours du 1er rôle (*FSL,* f°52v°).

Sarragut page de la jeune reine Marguerite: en 1484-1485, il est cité dans les comptes de l'argenterie de la jeune reine Marguerite en tant que tel pour des frais d'habillement (*AN*, KK 80, f°87, 92, 122 r°149v°).

Sarrazin André, manœuvre : il apparaît sur le chantier du château de 1495-1496, où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL,* f°53r°,115r, 184v° et 243r°).

Sautereau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en août 1485, pour avoir travaillé 9 journées au boulevard de la porte Galaffre (*ACA,* CC 105, f°21v° et 23).

Sauvage Jehan, sommelier de chapelle de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit la somme de 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 342).

Sauvaige Francoys, contrôleur de l'argenterie du roi : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, pour une demeure sise au Petit Fort que le roi lui rachète pour la raser et construire la tour des Minimes (*FSL,* f°224v°et 225).

Sauvaige Jehan, maître « faiseur de panaisines » du roi : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI en 1464 pour « une panaisine de liege couverte de taffetas de Florence blanc et rouge my partie, garnie de trois clous doréz en la poignee »et deux étuis de cuir doublés de blanchet dont un pour le sabre du roi (*AN*, KK 65, f°169v°-170r°).

Sauvaige Michel, sommelier de chapelle du roi : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1470, pour avoir veillé à faire les offrandes quotidiennes du roi (*AN*, KK 62, f°21).

Sauzay Guillaume de, clerc de la reine : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie où il perçoit 100 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 342). Le 5 avril 1484, il est remboursé d'un voyage à Saint André de Verrye en Anjou, « pour faire prier Dieu et dire 3 messes pour guérir la reine de ses toux au mois d'octobre 1483 » (*AN*, KK 69, f°72v°).

Savaron Jehan dit Lion, tuilier : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1497 pour 1 pippe de ciment vendue au mois de septembre employée à cimenter et réparer les piliers et les arches des grands ponts de pierre (*ACA,* CC 112, f°26).

Savary Blaise de, échanson (ancien officier de la reine, demeurant en sa propre maison) : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 343).

Sazilly de castellan, échanson : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 240 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 340).

Scemille Michau de, valet de chambre de madame d'Orléans, le 7 décembre 1483 il perçoit la somme de 10 ℓ. t. pour ses gages de 40 ℓ. t. par an desservis durant les trois mois d'octobre, novembre et décembre, (*AN*, KK 69, f°104r°).

Sebillau Thomas, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1471 pour 8 journées effectuées au pilier de la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 93, f°15).

Segretain Gillet, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1504 pour avoir travaillé depuis le 29 décembre à la porte passant sous la chapelle Saint-Simon, sous la direction de Loys Amangeart (*ACA,* CC 118, f°38).

Semoquin Jehan, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville en avril 1464 pour avoir battu les pieux du « bateys », pendant 2 semaines (*ACA,* CC 84, f°11v° et 12v°).

Senau Florentin, tuilier : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1498, où il vend 2500 carreaux pour parachever les chambres de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 113, f°36).

Senault Jehan : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1470, pour avoir fourni 99 livres de plomb employées à sceller les crampons de fer aux pierres du pilier de la Braye (*ACA,* CC 92, f°10r°). En juillet 1471, il fait appareiller la chaîne du puits de la rue de la Boucherie et fixer la grue du puits à un poteau (*ACA,* CC 93, f°11). En juillet 1472, il fournit 7 livres de plomb pour sceller les crampons de fer qui tiennent les pierres du pilier de la Braye des ponts (*ACA,* CC 95, f°10r°). En octobre, il vend 101 livres de plomb réservées au même usage (*ACA,* CC 95, f°18r°).

Senault/Cenault Guillaume maître-maçon ayant la charge et conduite du chantier d'Amboise : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles. En outre, il taille à la tâche 57 pierres de nervures d'ogives, et avec Colin Biart et Louis Amangeart, 10 ℓ. leur sont remises. pour offrir aux ouvriers le « mouton de l'assenscion ». Dans le 2e rôle il fournit une pierre dure appelée « gres » « pour servir aux maçons a affillez leur marteaux » (*FSL,* f°32v°, 99r°, 127r°, 169r°, 203r°, 226r°

et 229v°-230r°). En 1500, il travaille au pont !notre-Dame à Paris avec Colin Biart. Il conduit la construction à Gaillon du nouveau logis de la « grant'maison » (A. Deville, *op. cit*. p. 14-32), (*L'art des frères d'Amboise*, Paris, 2007, 127 p.) et (P. Lesueur, « Colin Biart maître maçon de la Renaissance », *Gazette des Beaux Arts*, 1929, 25 p.).

Senaut Senart, « perrier », demeurant à Rochecorbon : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1474 pour avoir livré 104 pippes de pavé destinées à paver les ponts de la Loire (*ACA,* CC 96, f°19v°).

Seneville Michau de, Valet de chambre de madame d'Orléans : il est cité dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, et perçoit 40 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit .,* p. 343).

Seno Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1467 pour la redevance d'un demi arpent de vigne (*ACA,* CC 89, f°3r°).

Senot Denis, marchand demeurant Amboise : il est cité dans les comptes de la ville, en janvier 1478, pour avoir livré 28,5 livres de fer à Jamet Tessier (sic) dont ce dernier a fait des anneaux, des chaînes, des bandes, 25 livres pour faire des « chapeaux » de « pichons » ; 16, 5 livres pour une cheville à arracher les pieux et 28 livres pour faire des liens aux pichons, 31 livres pour couvrir l'essieu de la porte Galaffre et 69 livres pour faire des bandes posées au pont levis de la porte Heurtaut et 30,5 livres de fer à Estienne Lostellier pour faire un pied de chèvre et 6 chevilles de fer à Bernart Boutet charpentier pour clouer un aes sur le pont de la porte Heurtault (*ACA,* CC 100, f°19). En août et septembre 1489, il vend à la ville 23 pintes de vin clairet données à monseigneur des Querdes et à monseigneur le comte de Nauso (*ACA,* CC 107, f°30).

Senot Macé : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en 1452, où il vend 34 livre de fer et 27,5 livres de plomb pour faire les crampons et les sceller au pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°29r°). En 1455, la ville lui achète 4,25 livres de plomb pour cramponner les pierres du pilier de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 79, f°12r°). En 1458, il vend 103 livres de plomb réservées au même usage (*ACA,* CC 82, f°18r°). En 1469, il est payé de 143 livres de fer livrées en 1464 dont ont été faits les crampons des piliers des ponts de la vieille Loire et il livre également des clous (*ACA,* CC 91, f°17r°). En septembre 1470, il vend 99 livres de plomb pour sceller les crampons de fer du pilier de la Braye (*ACA,* CC 92, f°11r°). En juillet 1472, il vend 7 livres de plomb pour le même usage (*ACA,* CC 95, f°10r°).

Senot Pierre, clerc de la chapelle de la reine : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en octobre 1469 pour 2 aunes 3 quartiers de gris et 3aunes 1quartier de blanchet qu'elle lui a donnés pour en faire une robe et sa doublure (*AN*, KK 68**,** f°65).

Serac Pierre, charpentier : il est cité à deux reprises dans les comptes de la ville en août 1523 pour avoir travaillé aux ponts (*ACA,* CC 125, f°71r & f°73r°).°)

Sernaut Abel, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 65 journées au cours du 1er rôle (*FSL,* f°53r°).

Sernays, maçon : en 1499, il apparait dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Siconde Pierre, chaufournier : il apparaît dans les comptes de la ville, en août 1452, où il vend 49 pippes de chaux destinées au pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°18r°). En 1455, il en vend 14 pour le pilier qui soutient la grosse tour du pont de la Loire (*ACA,* CC 79, f°13v°).

Simart Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1472, pour avoir travaillé sur le chantier du pilier de la Braye des ponts à faire les « estanches », les écoper et à servir les maçons (*ACA,* CC 95, f°10v°).

Simonne Jehanne, femme de Jehan de Cloué : elle est citée le 16 mai 1465 pour avoir vendu 19,5 toises de bois scié pour faire les logettes sur les courtines afin d'abriter les sentinelles (*ACA,* CC 85, f°12v°).

Sinart Guillaume, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville, en février 1491, pour avoir aidé à la réparation de l'arche du bout des ponts endommagée par les glaces (*ACA,* CC 108, f°22).

Siroulde Pierre, chaufournier : il est cité dans les comptes de la ville, en 1457, pour avoir fourni 13 pippes de chaux utilisées à la maçonnerie des murs neufs élevés près de la tour Cormeray (*ACA,* CC 81, f°11v°-12r°). En août 1457, il fournit13 pippes de chaux employées au mur près de la tour Féalen (*ACA,* CC 81, f°12r°).

Sogy Renard : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en 1470 (*AN*, KK 62, f°20).

Solier Pierre lieutenant du bailli : il est cité dans les comptes de la ville en 1468, pour son voyage à Amboise afin de résoudre les différents entre la ville et le Petit Fort (*ACA,* CC 94, f°2).

Sordeau/Sourdeau Denis, maitre-maçon « ayant la charge du bastiment de Chamboure » : il est appelé le 17 avril 1524 pour donner des conseils afin de réparer l'un des piliers des ponts (*ACA,* CC 126, f°67v°).

Souchar Jacques, maçon : en 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65, 21, 62, et 64 journées au cours des 4 rôles, et taille en outre 250 quartiers de pierre dans le 2e rôle (*FSL,* f°45v°, 46r°, 108r°, 133r°, 177r° et 237r°).

Souchart André, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il effectue, 17 journées (*FSL,* f°111r°).

Soullas Jehan, huissier de chambre du dauphin : il est cité en tant que tel dans les comptes de l'argenterie du dauphin Charles-Orland pour ses gages (*AN,* KK 228-229, f°5r°).

Sourdeau Jacques, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 48, 61 et 64 journées au cours des 3 derniers rôles, (*FSL,* f° 105r°, 171v° et 233v°).

Sourdeau Jehan, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 64, 8, 62 et 64 journées (*FSL*, f°34r°, 100r°, 170r° et 230r°).

Sourdeau/Sordeau Philipoin, maçon, « perrier de La Ronde » : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 62, 64 et 69 journées et il taille en outre 18,5 toises de pavé (*FSL,* f°38r°, 104r°, 120r°, 173v° et 234r°). Dans les comptes de la ville en mai 1500 il vend 6 grands corbeaux posés sous les « traines » de la salle de la maison de la ville (*ACA,* CC 115, f°12).

Soyon Anthoine, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1499 pour avoir besogné avec les maçons qui ont réparé les grands ponts de pierres et leurs arches près des moulins. (*ACA,* CC 114, f°23).

Spine Pierre : il est cité dans les comptes de l'argenterie de François I^er^ pour le rembourser du paiement d'un courrier pour Lyon (*AN*, KK 289, f°538).

Spisaine François il est cité dans les minutes d'Anne de Bretagne comme clerc du général Gaillart : pour avoir vendu à Charles VIII 9 pièces de tapisserie sur l'histoire de Jonas, 8 pièces sur l'histoire de David et un parement d'autel de tapisserie « fait d'or, de soye et de layne » (*BnF*, ms. fr. 22335, p. 153 et 182).

Stephe Jehan, « bricqueteur » : il apparait dans les comptes de la ville en décembre 1471, où il vend 1 200 grosses briques pour faire la cheminée de la garde-porte neuve des ponts et aussi « a bricquer partye d'icelle entre les colombes » (*ACA,* CC 93, f°16v°).

Suart Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville en juin 1475 pour avoir servi les maçons qui appareillent l'arche de pierre (*ACA,* CC 98, f°16°).

Suart Jehan, nautonier : il est cité dans les comptes de la ville, en octobre 1449, pour avoir travaillé à la brèche Cormeray à frapper les pieux des fondations (*ACA,* CC 75, f°17v°). En juillet 1452, il travaille au « bateys » qui doit détourner les eaux de la Loire en amont des ponts pour qu'elle passe le long de la ville et il fait les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°12v et 15r°). En juillet et août 1452, il repêche dans la Loire des pierres pour la réparation du vieux pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°16r° et 17r°).

Subleart Macé, serrurier : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1489, où il vend 275 pointes de marteaux pour les maçons œuvrant aux grands ponts de pierre et 4 boisseaux de charbon pour plomber les crampons mis aux mêmes ponts (*ACA,* CC 107, f°25).

Suremain Pierre, menuisier : il est cité dans les comptes de la ville, en 1468, où il remet en état 20 civières (*ACA,* CC 88, f°1r°).

Susce/Sucet Didier, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1523, pour les réparations des ponts (*ACA,* CC 125, f°71r° et 79r°).

Tabert/Talbar Audenet, maçon : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il réalise, au cours du 1^er^ rôle, 61 journées et 21 journées au cours du 2^e^ rôle, où il taille aussi 137 quartiers de pierre dure (*FSL*, f°39v°et 105v°)

Tabou Pierre, charpentier : il apparaît en 1495-1496 sur le chantier du château où il effectue 66 journées au cours du 2^e^ rôle (*FSL*, f°138r°).

Tabourdeau Estienne, « perrier » : il apparaît dans les comptes de la ville en octobre 1502 où il déblaie les « terriers » de la voûte Saint-Simon (*ACA*, CC 117, f°25). En décembre 1502 et janvier 1504, il travaille au même portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38).

Taboureau/Tabourdeau Jehan, homme de bras, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en avril 1476, où il passe 1 journée à aider à mettre des « traines » aux ponts de bois (*ACA*, CC 99, f°13). En mars et avril 1495, il travaille sur le chantier du portail du pont en tant que maçon (*ACA*, CC 110, f°24v°).En 1495-1496, sur le chantier du château, il taille 525 quartiers de pierre dure de Lussault (*FSL*, f°73r°).

Taillandier Jaques : il reçoit la somme de 300 ℓ. t. en 1498 pour faire le paiement des ouvriers et gens de métier qui viennent d'Italie (*BnF*, ms. fr. 11350, f°3r°).

Tairre/Tayrie Jehan, charpentier : il apparaît dans les comptes de la ville entre février et avril 1503 pour avoir remis en état avec plusieurs autres charpentiers, le pont de la porte Titery, le pont étant derrière l'église Neuve, le pont de Malvau et où il fait les cintres de la voûte de la porte passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°28). De mai à juin 1503, ils réparent différents ponts de la ville, mettent des planches au pont de la Masse, relèvent le pont de la porte Titery en y plaçant un « chevalet » et ajustent les planches (*ACA*, CC 118, f°28).

Tarrondeau Guillaume, marchand : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour avoir livré au cours du 4^e^ rôle 120 quartiers de pierre de Saint-Aignan, 48 pierres parpaings et 6 demi blocs (*FSL*, f°246v°).

Tassart Mathurin, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4^e^ rôle, où il effectue 64 journées (*FSL*, f°238r°).

Tatin Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1508 où il participe au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 123, f°47v° et 48r°).

Tatin Macé, charretier : il apparaît dans les comptes de la ville en novembre 1464 pour avoir mené 2 charrettes de bois rond servant à faire les pieux des fondations à l'arche de pierre vers la ville, du sable, des pierres de taille et, du pavé de Rochecorbon, depuis le port du Petit Fort jusqu'à la porte Heurtault pour paver les abords de la porte ; et il charroie aussi 1 000 tuiles de Chargé pour recouvrir la maison de la garde-porte de la porte Heurtault (*ACA*, CC 84, f°16v°).

Tatin Michau, charretier : il est cité dans les comptes de la ville en février 1503 où il transporte 5 tombereaux chargés de pavé pour parachever de paver le carroir (*ACA*, CC 119, f°37). En juillet 1504, il transporte 40 tombereaux de « terre franche » prise vers le Temple qu'il livre, pour colmater les « estanches », sur les ponts de pierre de la Loire, devant les grands moulins (*ACA*, CC 119, f°38).

Tatin Perrin, charretier à bœufs, demeurant dans la varenne d'Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1477 pour 2 journées passées, avec sa charrette et son « harnoys », à charroyer sur 2 lieues les « traines », planches et autres bois destinés à la réparation des ponts de bois de la Loire (*ACA,* CC 99, f°23).

Tatin Pierre, charretier : il apparait dans les comptes de la ville, en 1449, pour avoir mené 13 charrettes de bois et des épines près des murs de la ville récemment tombés à la brèche Cormeray pour les colmater (*ACA*, CC 75, f°11v° et 12r°). En 1455, il apporte 13 charretées de bois long pour faire le « bateys » et les « estanches » du pilier de la grosse tour du pont de la Meyte (*ACA*, CC 79, f°12r°). En 1458, il achemine 33 charretées des bois pour faire les « estanches » et les fondations du pilier neuf étant prés de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°17v°). En février 1463, par marché, il évacue avec son attelage les « terriers » provenant du château et tombés au Petit Fort (*ACA,* CC 83, f°9v°).

Tatin Pierre, charretier (homonyme du précédent ou le même ?): il est cité en juillet 1491 dans les comptes de la ville pour avoir transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, au droit de Violette, des pieux et des fagots utilisés au« bateys » que l'on construit au dessus des ponts pour faire venir l'eau le long de la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Tatineau Guillaume, maçon : il apparaît dans les comptes de la ville en décembre 1471 pour 7 journées effectuées en août octobre et novembre, , à refaire à neuf le puits de la porte Titery qui était fendu, à remonter la cheminée de la garde-porte des ponts et à la bricquer. (*ACA*, CC 93, f°16v°).

Tatineau Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1458, où il travaille au pilier étant proche de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 82, f°15r°).

Tatineau Pierre, maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en août 1489, où il concourt à la réparation des 2 piliers des ponts de pierre étant du côté de la croix des ponts sur l'Entrepont. Il refait le pont neuf de la Masse qui sert à aller de la porte Neuve au grand marché d'Amboise (*ACA*, CC 107, f°20). En septembre, il est rémunéré pour avoir remis en état les grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 107, f°24, 25 et 26). En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL,* f°36r°, 102r°, 171v° et 257v°).

Tatineau Simon, maçon : actif entre 1467 et 1498 il intervient sur tous les chantiers de la ville qu'ils soient de réparation ou d'embellissement. il apparaît dans les comptes de la ville en 1467 où il est rémunéré pour refaire le parement du mur neuf étant vers Loire au droit de la maison feu Rabion et pour boucher les 2 lézardes du mur de la trappe de la Masse (*ACA*, CC 87, f°12r°). En 1468, il maçonne les latrines sur les murs derrière la maison Philipoin Duboys et il fournit 1 tombereau chargé de chaux et 1 autre de sable pris au château (*ACA*, CC 89, f°14r°). En décembre 1470, il travaille 2 journées à restaurer la garde-porte de dessus les ponts et son pilier et 8 journées à faire le puits de la porte Titery (*ACA*, CC 93, f°17). En novembre 1474, il passe 2 journées avec un autre maçon à réparer le pilier du bout des ponts de la vieille Loire et les piliers du pont-levis de la Meyte. Il fait la maçonnerie de la bouche d'égout de la porte HeurtaulFt (*ACA*, CC 97, f°19r°). Le 10 novembre 1479, il est rétribué pour avoir rehaussé la cheminée de la garde-porte des ponts et pour avoir ajusté la gargouille de pierre près du pont-levis de la Braye des ponts (*ACA*, CC 101, f°18). En novembre et décembre, il bâtit 9 toises de mur entre le portail neuf donnant sur le port et la maison feu Julian Lopin pour lequel il fournit les matériaux (*ACA*, CC 101, f°19). En janvier 1480, il accomplit 6,5 journées à faire les latrines prés de la grosse tour des ponts et pose 2 corbeaux pour les supporter (*ACA*, CC 101, f°19*).* En février, il bouche une brèche apparue entre la grosse tour du pont et les latrines en fournissant la chaux et le sable (*ACA,* CC 101, f°20). Durant l'année, il travaille aux halles sises entre la ville et le Petit Fort (*ACA*, CC 102, f°15). En avril, il œuvre aux créneaux de pierre du mur étant entre la ville et le Petit Fort et il répare les canonnières de la porte Titery pour lesquelles il emploie 6 pierres de taille (*ACA,* CC 102, f°19). En septembre 1481, il est rémunéré pour une cinquantaine de journées employées à réparer le pilier de pierre qui soutient le bout des ponts de bois de la Loire vers l'hôtel de Peronelle La Royère (*ACA*, CC 103, f°18). En novembre 1482, il effectue 2 journées à abattre la muraille et démonter les pierres encadrant l'huisserie de la porte Saint-Denis pour mettre en place le pont piéton (« crapaudeaux ») (*ACA*, CC 104,

f°31). En 1485, il est rétribué deux fois : le 15 avril pour avoir maçonné en briques la garde-porte du Petit Fort en fournissant briques, pierres, chaux et sable (*ACA*, CC 105, f°16) ; le 18 juin, pour avoir démonté et remonté la garde-porte qui avait autrefois été mise en dehors du Petit Fort prés de la porte du port et qui devait reprendre place à l'intérieur du Petit Fort (*ACA*, CC 105, f°19v°). En 1489, il bâtit la porte voûtée près de la maison de la nourrice du roi, pour aller de la grand rue de la Boucherie aux marais de la Masse, y met un cheneau et il se fournit de 4 pierres au boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 107, f°19). Il contribue à la maçonnerie du pont neuf, prés de la porte Neuve, allant par les marais au grand marché (*ACA,* CC 107, f°22). Il maçonne 5 créneaux et rebouche les encoches des poutres des latrines étant prés de la porte Neuve (*ACA*, CC 107, f°26). En février 1494, il fixe une grande quantité de boucle de fer dans les murs de la ville, le long de la Loire, pour que les nautoniers puissent remonter leurs chalands et les attacher. Il taille les pierres du puits de la porteTitery (*ACA*, CC 109, f°24). Entre mars et avril 1495, il travaille sur le chantier du portail du pont où, il taille une pierre d'ogive de Saint-Aignan (*ACA,* CC 110, f°24v° et 32v°) En 1495-1496, sur le chantier du château, il taille, au cours des trois derniers rôles, 82 quartiers de pierre dure, 4,6 toises de pavé, 2 200 pierres « pendans », 9 toises de pavé plat, 2 975 de pierres « pendans » et il effectue 15 journées (*FSL*, f°134, 174v° et 257v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 60 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1). En 1498, il taille et assoit la margelle du puits étant près de la porte des « Bons Hommes » en dehors du Petit Fort et il maçonne l'huisserie et les 2 fenêtres de la garde-porte (*ACA*, CC 113, f°29).

Tavernier (un) suivant la cour : il est cité en 1491, dans les comptes de la ville, et il loge dans la garde-porte de la porte Saint-Denis pendant que le roi demeure à Amboise en 1490 (*ACA*, CC 108, f°18). Il fait de même en 1494 (*ACA*, CC 109, f°18).

Tavernier Jehan : il est cité dans les comptes de la ville en 1504 pour avoir loué le grenier à blé de la maison de la ville (*ACA,* CC 119, f°18).

Tayrie Pierre, secrétaire ordinaire du roi, notaire juré des contrats royaux d'Amboise: il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1488 pour un voyage à Tours afin de définir les conditions de l'envoi des « pionniers » à l'oust du roi (*ACA*, CC 106, f°39). En mars 1491, en tant que tel, il veille à l'exécution des lettres du roi (*ACA*, CC 108, f°39). Il signe plusieurs quittances de travaux menés au château *(BnF,* ms. fr. 26108, pièce 364 et 365 : 18 et 19 avril 1502).

Tepier Guillaume, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville entre juillet et septembre 1504 pour avoir travaillé aux arches et « argeaux » étant près des moulins de la Loire (*ACA*, CC 119, f°°28, 29 et30).

Terreau Artuys, perrier : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 4e rôle, où il effectue 13 journées employées à extraire de la pierre des carrières des caves du Couldray et autres (*FSL*, f°245v°).

Terreau Jehan, « perrier » de Tortequeue il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 10 journées au cours du 1er rôle (*FSL*, f°55r°). Dans les comptes de la ville en août 1511 il fournit 6 quartiers de pierre de 2,5 pieds de long destinés à rehausser les parapets et 1 chalandée de moellon de pierre dure employé aux murs de la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 124, f°36v°).

Terreau Macé, « perrier » de Limeray : il apparaît pour la première fois dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, pour avoir livré 100 quartiers de pierre de Limeray (*FSL*, f°66r°). Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1497 où il livre 50 pierres de Limeray pour réparer les piliers et arches des ponts (*ACA,* CC 112, f°24). En octobre, il fournit 50 quartiers de pierre pour la réparation de la porte Titery, puis 50 quartiers pour réparer les piliers des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA,* CC 112, f°26 et 33v°).

Terreau Pierre, manœuvre : en 1497, dans les comptes de la ville, il cure plusieurs fois les portes Titery, Tripière, Saint-Simon et le carroir de la ville, il porte des planches et d'autres bois pour le chantier des ponts et il éteint la chaux, il aide à porter les planches et le bois carré au château pour le « Mystere de la Nativité », et enfin il cure et nettoie les ponts et portes de la ville (*ACA,* CC 112, f°29v°).

Terrier André, chaufournier : il apparaît dans les comptes de la ville en 1523 où il livre 1 pippe de chaux qui a été mélangée à du ciment pour réparer le pilier du pont de la Loire (*ACA*, CC 125, f°83v° et 84r°).

Terris Jacques, tapissier : il est cité dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, où il est payé pour plusieurs menues parties de son métier (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 299).

Tessart Mathurin, maçon : il apparaît en 1496 sur le chantier du château, où il effectue, au cours des 2e et 3e rôles compte de construction, 24 et 62 journées (*FSL*, f°110v° et 179r°).

Tessier Denis, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1482 pour avoir aidé à frapper les gros « pichons » mis aux ponts de bois de la Loire, pour les étayer (*ACA*, CC 103, f°12v°).

Tessier Michau, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1523 pour avoir coopéré à la réparation des ponts et du pilier (*ACA*, CC 125, f°62v°).

Tessier Philippoin, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour avoir effectué 48 journées au cours du 1e rôle (*FSL*, f°54v°).

Tessier/Tissier Jamet, serrurier, demeurant à Amboise : actif de1465 à 1475 il fournit pendant 10 ans les serrures de la ville. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 13 avril 1465, pour des serrures neuves posées aux barrières volantes de la porte Heurtault et de la porte du Petit Fort ; il remet en état celle de la barrière volante des grands ponts de la Loire et y refait une clé (*ACA,* CC 85, f°11v°). Il remet au point la serrure de la barrière volante de la porte Heurtault, il fait une serrure à la porte de la palissade du Petit Fort et à la poterne ; il pose 2 gonds, 2 vertevelles, 1 loquet et 1 tiroir de fer à l'huis des latrines neuves étant près de la grosse tour du pont, 2 clefs pour les deux serrures du Guichet de la porte Heurtault, et 1 bande de fer longue d'un demi pied pour l'une des serrures (*ACA*, CC 85, f°16r°). En août 1465, il fabrique 2 autres serrures pour fermer à double tour la porte du guichet Errart ; il confectionne 1 grande serrure, 4 grandes et grosses vertevelles pour les contreportes récemment posées à la porte du Petit Fort, quatre gros gonds, 8 grands et gros crampons et quantité de grands clous pour les fixer, ainsi qu'une grande et grosse cheville de fer qui tient la barre de bois de la porte du guichet Errart pesant en tout 165 livres de fer ouvré (*ACA,* CC 85, f°16v° et 18r°). En août 1467, il exécute 2 clefs, l'une pour la grosse tour du pont et l'autre pour la porte Heurtault (*ACA*, CC 87, f°10v°). En janvier 1473, il est rétribué pour avoir restauré les ferrures des ponts-levis de la ville, notamment les tourillons (*ACA*, CC 95, f°23r°). En février 1473, il réalise les ferrures de 3 huis dont l'un à la tour Féalen (2 vertevelles, 1 serrure à « coureil » fermant de dehors et de dedans) et les 2 autres posés à une « logette » sur les courtines. En outre il fournit des « auberons », des crampons et diverses pièces forgées (*ACA,* CC 96, f°9v°). De décembre 1473 à janvier 1474, il defferre et refferre le pont-levis de la porte Galaffre, il fournit des clous pour la serrure et fait 1 grande cheville de fer d'un 1/2 pied de long qui maintient le contrepoids du pont-levis. Il forge encore de très nombreuses pièces de renfort et de fermeture pour les portes de la ville (*ACA*, CC 96, f°20). Il est également d'une grande activité tout au long de l'année 1474 où il fait notamment « 4 grans lienz de fer a double charniere misees a lier ung gros canon perrier au boys qui le porte et 4 grans clavetes pour tenir les liens » (*ACA*, CC 97, f°23v°-24). En 1475, il réajuste la serrure de la porte Tripière, il y fait 1 « moraillon » 1 « coureil » et des vertevelles ; il révise la serrure de la barrière du Petit Fort, y fait 1 clef, 1 vertevelle double de 2 doigts de long, il refait des clefs pour les portes Titery et St Simon et au portail du pont il fixe une cloison de bois à la maçonnerie au moyen de 2 barres de fer pesant 29,5 livres (*ACA*, CC 98, f°28).

Texier Guillaume, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mars 1503, sur le chantier du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°25). De février à avril 1506, il travaille sur le chantier du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30). En mai 1506, il cure et nettoie les ponts et portes de la ville pour l'entrée de madame Claude (*ACA*, CC 121, f°32r°). En décembre 1507 et janvier 1508, il seconde maçons et paveurs œuvrant au bout des ponts près de la croix et il enlève les grands pieux du jardin de Jehan Rougemont, dans l'île de l'Entrepont (*ACA*, CC 122, f°37r°). En 1507, il cure le puits du Petit Fort étant prés de l'hôtellerie du Renable (*ACA,* CC 123, f°43r°).

Theault Allain, chevaucheur de l'écurie de la reine : en décembre 1490, il est cité comme tel lors de la venue du gouverneur de Montfort Lamaury et de la venue du seigneur du Lion d'Angers à Amboise (*AN*, KK 84, f°66v° et 67r°).

Thenebot Jehan : il apparaît dans le plus ancien compte de la ville, en avril 1420, pour avoir fait un grand fossé et une palissade à Malvau « pour le destour des gens d'armes ou autre gens qui peussent estre venuz environ ladicte ville au long de la riviere de Loire en telle maniere que leschauget ne les eust peu veoir » (*ACA,* CC 71, f°2r°).

Thenebot Loys, élu : en 1505 il est élu de la ville (*ACA*, CC120, f°1) et habite rue de la porte Heurtault (*ACA*, CC 91, f°10).

Thenevot Guillonne, veuve de Pierre de son vivant peintre : elle est dédommagée en 1489 « de la perte et domaige que sondit feu mary a eue et soustenue a faire les Saintes et autres choses » pour le *Mistere de monseigneur Saint-Denis* qui a été joué dans la ville (*ACA*, CC107f°26) et de la même façon l'année suivante (*ACA*, CC 108, f°25).

Theninot Jehan, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château, au cours des 4 rôles, où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées (*FSL*, f°33r°, 100r°, 170r° et 231r°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 62 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1).

Thevenin Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en juin et juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation du pilier des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°58v° et 60v°).

Thibaudeau Jehan, chaufournier : il apparaît dans les comptes en juillet 1489 où il vend à la ville 2,5 pippes de chaux pour les piliers du pont de la porte Neuve (*ACA*, CC 107, f°26).

Thibault Estienne, couvreur : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en février 1469, pour avoir découvert et recouvert la garde-porte de la porte Saint-Denis et pour avoir fourni de lattes, chanlattes, clous, chevilles et tuiles nécessaires (*ACA*, CC 91, f°11v°). En avril il passe 5 journées à couvrir d'ardoises l'auvent étant au-dessus du tabernacle de l'image Notre-Dame de la Meyte (*ACA*, CC 91, f°10). En janvier 1474, il œuvre

à diverses réparations dans la ville et fournit : 250 lattes, 2 000 clous à lattes et ardoises, 17 chevilles de fer à chanlatte, 200 tuiles et 200 ardoises (*ACA*, CC 96, f°19). Le 30 janvier 1478, il finit de couvrir la charpenterie du puits du faubourg Saint-Denis pour lequel il a fourni clous, lattes, chanlattes et ardoises (*ACA,* CC 100, f°21). En décembre 1480, il travaille 2 journées avec un compagnon et un valet à couvrir les halles où il utilise lattes et chanlattes, 1 100 tuiles et 8 seaux de mortier (*ACA*, CC 102, f°24).

Thibault Jehan manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville le 8 août 1505 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA*, CC 120, f°38).

Thibault Julienne, veuve de Michau : elle est citée dans les comptes en décembre 1464 pour avoir fourni 3 muids d'avoine offerts par la ville à Philippe des Essarts, maître d'hôtel du roi (*ACA*, CC 84, f°18r°). En janvier 1465, elle vend 3 charretées de foin pour Jehan Bourré (*ACA*, CC 84, f°19r°).

Thibault Mathurin, menuisier : demeurant à Amboise : dans le compte d'ameublement du château de 1493-1494, avec Perrin et Quinerit, il réalise 3 coffres de bois neuf (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 288).Il apparait dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 18 et 64 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL,* f°91v° et 157r°).

Thibault Michau, charretier demeurant à Amboise : il est un des charretiers qui semble ne pas exercer d'autres métier ; très actif sur les chantiers de la ville entre 1449 et 1458. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1449 pour avoir mené 13 charrettes de bois et d'épines jusqu'à la grève à proximité des murs de la ville qui s'étaient écroulés pour « tandre iceulx » et « y faire deffence ». Il transporte aussi des pierres de taille de la maison du « Salmon » à la brèche Cormeray et des tombereaux de sable (*ACA*, CC 75, f°11v°-12r° et 15r°). En 1452, il achemine 2 charretées de bois pour faire des pieux, des « pichons » et des planches jusqu'aux ponts, et 49 pierres plus d'autres de Tortecoue jusqu'au port (*ACA*, CC 78, f°16v° à 30r°). En 1455, il effectue plusieurs tours de charroi pour apporter du bois carré de la forêt d'Amboise et du prieuré Saint-Thomas jusqu'à la ville employés à faire les planches du pont de la porte Titery et 5 tours pour apporter de nombreuses claies destinées aux « estanches » du pilier de la grosse tour de la Loire (*ACA*, CC 79, f°11 et 14v°). En 1456, il transporte 100 pierres de taille depuis la carrière de la Boussiere jusqu'au port de Lussault pour la réparation des ponts (*ACA*, CC 80, f°9v°-10r°). Il apporte aussi le bois destiné à faire la barrière volante du pont de la porte Heurtault, devant la maison Guillot Barrier, 2 grandes pièces de bois pour faire les flèches du pont du Petit Fort, 8 charretées de gros cailloux utilisées sur les ponts d'Amboise, et il fait 3 tours de charroi depuis la maison Barrier où le bois a été scié et équarri jusque sur le pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 80, f°12). En 1458, il livre 36 tombereaux de sable pour paver le carroir et paver sous le portail de la porte Galaffre. Il porte et rapporte le bois pour échafauder la voûte de pierre près du pilier neuf des ponts de la Loire, il transporte un chapeau de bois et 3 tombereaux de moellon depuis le faubourg de la porte Heurtault pour faire la maçonnerie du pilier étant près de la grosse tour du pont de Loire (*ACA*, CC 82, f°14r°).

Thibault Pierre, plombeur : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496 pour 6, 38, 51 et 60 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°39, f°78v°, 141r°, 207v° et 263r°).

Thiner Jehan, chaussetier, demeurant à Amboise : en 1470, il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, où il livre 4 paires de chausses pour le service d'Anne et Jehanne de France (*AN*, KK 68, f°61) Il vend 4 aunes de doublure noire de Flandres, pour garnir les huis et fenêtres de la chambre de nos dames pour les garder de la froid et 1 aune de doublure noire,pour mettre sur la cage du perroquet qui est dans la chambre de la reine (*AN*, KK 68, f 32).et encore une main de papier, un jeu de cartes et un « livre savan »(*AN*, KK 68 113r°)

Thion Ambroys, couturier : il apparaît dans les comptes de la ville en août 1487 pour avoir confectionné les hoquetons de 30 pionniers envoyés au siège de Nantes pour lesquels il a vendu 2 aunes de toile (*ACA*, CC 106, f°22).

Thireau Francoys : dans les comptes de la ville en 1523 il est cité sur le chantier du pilier des ponts de la Loire (*ACA*, CC 125, f°85v°).

Thomas Jehan, « serviteur » de Mathurin Lostellier, charpentier : il apparait dans les comptes de la ville en 1506 pour avoir posé des « traines » et des planches neuves sur les grands ponts de bois de la Loire et sur les ponts des portes Titery, Neuve, et Tripière (*ACA*, CC 121, f°34v°). En novembre 1506, il couvre à neuf le pont-levis de la porte des ponts. Aux ponts de bois de la Loire, il met des planches neuves et remet en état les « tiensmains » (*ACA*, CC 121, f°38r°). En février 1507, il assoit 2 « traines » sur les grands ponts de bois de la Loire près de l'hôtellerie de l'image Notre Dame (*ACA*, CC 122, f°27v° et 28).

Thomassin Laurens, hommes de bras : il apparaît dans les comptes de la ville le 24 juillet 1452 pour avoir travaillé aux « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°14v°). En juillet, août et septembre 1452, il sert les maçons et repêche des pierres pour la réparation du vieux pilier de la Braye (*ACA,* CC 78, f°14v°,16r°, 18r°, 20r°, 23r°, 24r° et 26r°). En août 1457, il est rétribué pour avoir préparé le mortier et servi les maçons qui ont restauré les murs de la ville du côté de la Loire près de la tour Féalen (*ACA*, CC 81, f°13r°). De mars à mai 1458, il aide à battre les « pichons » aux ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 82, f°10r°et 15v°).

Thoreau Estienne, menuisier : il apparaît pour la première fois en 1493-1494 dans le compte d'ameublement du château où il livre 12 dressoirs neufs, 18 bancs, 48 escabeaux, 6 bancs de bois neuf, 1 table en chêne avec ses tréteaux, 1 autre en noyer avec ses tréteaux, 1 autre de chêne garnie aussi de tréteaux, 1 de noyer de 8 pieds de long garnie de tréteaux, 2 autres tables de noyer, 2 autres tables de chêne, 12 dressoirs garnis de serrures fermant à clefs et 48 escabeaux en chêne (C. Loiseau de Grandmaison, *op. cit.*, p. 290, 291 et 293).

Thoreau Jehan, marchand, « perrier », demeurant à Tours : dans les comptes de la ville, en mars 1503, il vend 100 quartiers de pierre de Bourré pour faire la voûte du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°23). En 1503, il livre des pierres sur le chantier du château (*BnF*, ms. fr. 26108, f°417).

Thoreau Pierre, manœuvre : dans les comptes de la ville, il travaille en septembre et octobre 1497 à remettre en état des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 112, f°24v° et 25).

Thoriau Jehan, chaufournier de Maillé : dans les comptes de la ville, en juillet 1504, il vend 4,5 pippes de chaux pour la réparation des piliers et des « argeaux » des arches des ponts de pierre étant près des moulins de la Loire (*ACA*, CC 119, f°34).

Thouars Jacquet : il est cité dans les comptes de la ville en 1491 pour avoir célébré les noces de sa fille dans la maison de ville (*ACA,* CC 108, f°18).

Thourault Pierre, charpentier (faisant partie des gens de Robin Rousseau) : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1499 pour avoir lesté de pierres le pont de la Masse étant derrière l'église Neuve que la crue menaçait d'emporter (*ACA,* CC 115, f°9). De février à mai 1501 il relève, replanchéie et recheville le pont proche de l'église Neuve et l'attache par des crampons de fer pour que la rivière ne l'emporte pas ; en outre, il fait des « tienmains » au petit pont de la Masse étant à côté de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 116, f°31).

Thyrnel Estienne, maçon : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495 -1496 où il réalise, au cours des 4 rôles, 65, 69, 62 et 58 journées (*FSL*, f°37r°, 103r°, 172v° et 233r°). Il est cité dans le compte de construction du château de Gaillon, entre 1502 et 1508 (A. Deville, *op. cit.*, p. 470).

Tiercelin Jehan, seigneur de Brosse, conseiller de la reine et capitaine de Chinon : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit la somme de 600 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341 et *AN*, KK 69).

Tionne Alain, maréchal : il apparaît dans les comptes de la ville en 1475 pour avoir forgé 11 fers , utilisé 2 toises de corde menue pour faire les licols de 2 chevaux et les avoir équipés de 3 colliers et d'1 bride (*ACA*, CC 98, f°19). En octobre 1475, il est rétribué pour avoir refait la ferrure de l'une des portes du guichet Errart et la ferrure du pont-levis de la porte Heurtaut (*ACA*, CC 98, f°25*)*. En 1486-1487, avec Pierre Princay, il paie la redevance sur une maison située dans la rue Blésienne (*ACA*, CC 106, f°4).

Tionne Denis, maréchal, demeurant à Amboise : il apparaît dans les comptes de la ville le 7 septembre 1479 pour le paiement de 2 grandes barres de fer qu'il a clouée avec de gros clous de fer au pont-levis des grands ponts de la Loire (*ACA*, CC 101, f°14). Entre août et octobre 1482, il est rétribué pour avoir mis en œuvre 796 livres de fer et en avoir fait plusieurs grandes chevilles qui ont servi à maintenir les pieux aux « limandes » de « l'argeau » neuf d'un des piliers des ponts de pierre de la vieille Loire et aux 2 autres « argeaux » qui ont été réparés, et à fixer les « tiensmains » des ponts de bois. Il fournit 10 fers de « pichons » pour pouvoir les enfoncer, 1 grande boucle destinée à la chaîne du pont-levis de la grosse tour du pont, 5 pattes de fer, 6 chevilles, 2 crampons, et 2 goupilles pour le pont de la porte Heurtaut (*ACA*, CC 104, f°28v° et 29).

Tionne Olivier, maréchal : il apparaît dans les comptes de la ville le 26 octobre 1466 pour le paiement de 11 grandes chevilles de fer utilisées à clouer la palissade de la douve du Petit Fort, 1 lien de fer de 4,5 pieds de long pour maintenir la tige de l'engin à battre les « pichons », 1,5 livre de graisse employé à graisser l'engin à battre les « pichons » et 1 pelle de bois (*ACA*, CC 86, f°13v°). Dans les délibérations de la ville du 4 mai 1466, concernant l'évacuation des « terriers » provenant du château qui encombrent la rue du pont depuis le guichet Errart jusque devant la maison Jehan Forget, sa maison est prise comme repère pour localiser les fondations de la tour Garçonnet (*ACA*, BB 1, f°23r°).

Tionne Philippon, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville le 31 janvier 1480 pour 3 journées employées à remplir de pierres les « argeaux » étant vers la Braye des ponts (*ACA*, CC 101, f°22).

Tionne Pierre le jeune frère, maréchal : il apparaît dans les comptes de la ville en janvier 1506 pour avoir cloué les barres de fer aux « pichons » des ponts de bois pour les protéger des glaces charriées par la Loire (*ACA*, CC 120, f°44v°). Il forge aussi 25 barres de fer, des crampons, des clous et 6 autres barres pour le même usage (*ACA*, CC 120, f°45).

Tionne Pierre, maréchal : il apparaît dans les comptes de la ville en décembre 1502 pour avoir forgé 250 pointes de marteaux pour les maçons qui ont travaillé au portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°38*)*. En 1504-1505, il détient une maison sise en la rue Blesienne (*ACA,* CC 120, f°2). Entre juillet et septembre 1504, il forge 350 pointes de marteaux pour les maçons qui restaurent les ponts de pierre (*ACA*, CC 120, f°30). En janvier 1506, il cloue les barres de fer aux « pichons » des ponts de bois pour les protéger des glaces charriées par la

Loire (*ACA*, CC 120, f°44v°). Entre février et avril 1507, il forge 450 pointes de marteaux pour les maçons qui œuvrent au bout des ponts, 4 grandes barres de fer mises sur les grands ponts et il acère 1 pic et 2 marres pour le chantier du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°29v°). D'août 1507 à janvier 1508, il fabrique 1 grand anneau de fer pour serrer 1 « traine » et 1 « chevalet », des clous et des crampons pour les « argeaux » étant près des moulins de la Loire. (*ACA*, CC 122, f°40v°). De février à novembre 1511, il forge 400 pointes de marteaux pour les maçons (*ACA*, CC 124, f°47v°). En juin 1523, il forge 150 pointes de marteaux et en juillet, 100 pointes pour les maçons travaillant à un des piliers de Loire et 2 grands coings de fer pointés (*ACA*, CC 125, f°57r° et 60 r°, 69r° et 82v°-83r°)

Tissard Jehan : en 1501, il est rétribué pour 40 journées de charroi effectué pour les travaux du château (*BnF*, ms. fr. 26106, pièce 162).

Tissart Estienne, châtelain, receveur de la ville : il apparaît pour la première fois dans les délibérations de la ville le 24 octobre 1467 où il est d'avis que la ville se charge du travail de creusement des douves que le roi exige (*ACA*, BB 1, f°33r°). En janvier 1473, il est receveur du roi et il est dédommagé pour avoir logé à plusieurs reprises différents diplomates venant à Amboise (*ACA*, CC 95, f°22r°). En août 1475, lors d'une assemblée de ville il insiste pour que la ville envoie autant de chevaux que possible à Creil, pour l'artillerie du roi, (*ACA*, CC 98, f°17). En 1479-1480, il est receveur de la ville (*ACA*, CC 101, f°13).

Tissart Françoys, homme de loi : en octobre 1511, il visite le chemin de Nazelles qui est inondé (*ACA*, CC 124, f°49v°).

Tissart Raoulet : il apparait dans les comptes de la ville en 1480, pour avoir effectué des voyages pour la ville (*ACA*, CC 102, f°30, 32 et 33).

Touchet Robin, « potagier » : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit la somme de 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 340).

Tourneau Guillaume, chaufournier de Rillé : il est cité dans les comptes entre juin et novembre 1496 où il livre 15 pippes de chaux pour la tour de l'Horloge et pour refaire un pilier du pont de la porte Heurtault (*ACA*, CC 111, f°29v° et 30).

Tourtenoye, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville entre février et avril 1505 où il travaille sur le chantier du bout des ponts (*ACA*, CC 121, f°30).

Trahe Julian : en 1523 dans les comptes de la ville, il est dédommagé de 2 jours passés à Tours pour traiter du remboursement d'un emprunt (*ACA,* CC 125, f°84v°).

Tranchant Mathelin, homme de bras : il apparaît dans les comptes de la ville en mai 1475 au service des maçons qui restaurent l'arche du pont de pierre étant vers les moulins. Il éteint la chaux et prépare le mortier (*ACA,* CC 98, f°12). En juin 1475, il fait de même (*ACA*, CC 98, f°16).

Trancquart Jehan, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en décembre 1507, où il seconde les paveurs et les maçons travaillant au bout des ponts près de la croix et, il nettoie les grands ponts de pierre de la Loire (*ACA*, CC 122, f°34v° et 35). En janvier 1508, il aide Lailler àrefaire le pont de la Masse étant près de la tannerie de Jamet Macquain (*ACA*, CC 122, f°36v°). En juin et juillet 1511, il sert les charpentiers et les maçons sur les grands ponts de bois de la Loire et au pilier de pierre des ponts de bois étant près de l'hôtellerie de l'image Notre Dame (*ACA*, CC 124, f°31, 34v° et 35).

Tranevers Henry, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville le 6 juillet 1523 pour avoir travaillé à la réparation des ponts et du pilier de la Loire (*ACA*, CC 125, f°62v°).

Trasseboulle Gillet, scieur de long, besson : il apparaît dans les comptes de la ville en février 1502 pour avoir débité 11 pièces de bois carré pour en faire des planches destinées au pont de la porte Galaffre (*ACA*, CC 117, f°28*).* En tant que besson, en juin 1508, il travaille à curer le passage de Nazelles et ses alentours pour faire écouler les eaux stagnantes qui empestaient *(ACA,* CC 121, f°44).

Travit Jehan, manœuvre : il apparaît en novembre 1473 pour avoir curé les ponts de pierre et la ruelle Saint Simon pour la venue du roi qui « devoit prendre ladicte ruelle sainct simon pour monter en son chalan et aller contrebas de la riviere de loire » (*ACA*, CC 96, f°17).

Trenet Philipot, charpentier : il apparait dans les comptes de la ville en mai 1511 pour avoir cogné des pieux pour tenir les terres et le pavé et aidé à faire les « tiensmains » proches du pont étant derrière l'église Neuve,ainsi que la charpente des latrines neuves des grands ponts de la Loire et, (*ACA*, CC 124, f°28v°).

Tribon Pierre, charpentier : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château, où il réalise 36 et 66 journées au cours des 2 premiers rôles (*FSL,* f°78r° et 138r°).

Trinqueau Jehan, manœuvre : il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1472 pour avoir fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts, les avoir écopé et servi les maçons (*ACA*, CC 95, f°11r°).

Trinqueau Pierre, manœuvre : en 1495-1496 il apparait sur le chantier du château où il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des quatre rôles (*FSL*, f°51r°, 114v°, 182v° et 241v°)

Trinqueau (Nepveu) Pierre, serviteur de Lostellier, faisant partie des gens de Robin Rousseau, charpentier, maître-charpentier, maçon, maître-maçon : il semble avoir commencé sa carrière en tant que charpentier (1487) et l'avoir fini comme maçon (1524). Cependant, la famille Nepveu, dite Trinqueau est nombreuse et les distinctions restent difficiles à établir. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en septembre 1487, pour avoir mis des planches neuves aux grands ponts de bois, posé des planches sur le pont de la porte Galaffre. et y avoir mis des liens Il refait à neuf le pont-levis de la porte Galaffre où il utilise 10 toises de soliveau et 3 toises de bois pour faire l'essieu, il pose des « tienmains » le long des murs de la ville, derrière la Boucherie, pour lesquels il emploie 2 toises de bois carré. Il remet en état l'échelle de la rue des Tanneries et le pont sur la Masse, il fait 2 chevalets sur les grands ponts de bois et met des planches neuves près de la garde-porte, il travaille au pont de la porte Heurtault et au pont de la Masse étant au droit de la tour Boileau (*ACA*, CC 106, f°28v°, 29 et 30). En novembre, il échafaude aux grands ponts pour poser des moises aux « pichons » et y faire les « chapelets », il remplace des planches et fait des « tienmains », il change 1 « traine » au pont du Petit Fort et met 1 planche sur le pont de la Masse à l'aplomb de la tour Boyleau, et met en place les contrepoids du pont levis des grands ponts (*ACA*, CC 106, f°37r°). D'octobre 1491 à janvier1492, aux ponts de bois, avec Mathurin Lostellier et Robin Rousseau ils remplacent 2 planches, ils font un « tienmains » de 5,5 toises de long et utilisent une pièce de bois de 3 toises de long (*ACA*, CC 108, f°44). Ils refont à neuf le « seuillet » d'un pont-levis où ils mettent 3 planches de 2,5 toises de long et 1 planche de 3 toises de long. Avec Estienne Lostellier ils lèvent le mât au carroir de la ville à la venue de la reine (*ACA*, CC 108, f°44) en tant que maçon il réalise en 1495-1496, sur le chantier du château 69, 62 et 64 journées au cours des quatre rôles du compte de construction (*FSL*, f°102, 172r° et 232v°). De septembre 1496 à janvier 1497, l'entretien des grands ponts de bois et des autres ponts est placé sous sa direction et celle de Robin Rousseau (*ACA*, CC 111, f°31). Du 2 février au 16 octobre 1497, il opère avec Robin Rousseau aux grands ponts pour leur réparation, à la maison de ville, aux petits ponts (*ACA*, CC 112, f°27). Du 16 octobre au 31 janvier 1498, il est rémunéré pour l'entretien des ponts et de la défense de la ville (*ACA*, CC 112, f°28). Du 1er février à mai 1502 il habille le pont de la porte Galaffre, celui de la porte Heurtault et le pont proche de l'église Neuve, il réalise des « tienmains » au degré de pierre étant près de la maison du bailli et il met des planches neuves aux grands ponts et aux ponts des marais et de la porte Titery et met en place les retraits de la porte du pont (*ACA*, CC 117, f°26 à 27). En février et mars 1502, il pose , 2 pièces de bois carré de 4,5 toises de long pour faire les « traines » mises au pont de Malvau qui s'est rompu, 2 « traines » de bois de 3 toises au pont de la porte Titery et exploite 22 toises de bois carré pour les chevalets et accoudoirs ; 5 toises de bois carré pour échafauder la voûte du portail passant sous l'église Saint-Simon, 22,5 toises de bois de colombage pour faire les planches du pont de Malvau et 12 toises de bois de colombage pour les planches du pont étant derrière l'église Neuve (*ACA*, CC 118, f°26). Du 10 février au 12 avril 1503, avec un équipe de 6 charpentiers il entretient le pont de la porte Titery, le pont derrière l'église Neuve, le pont de Malvau et fait les cintres de la voûte du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA*, CC 118, f°28). Du 8 mai au 12 juin 1503, il entretient les ponts de la ville, il met des planches aux ponts de la Masse où il en fallait, il relève le pont de la porte Titery y fait un chevalet et cloue les planches (*ACA*, CC 118, f°28). En juin 1504, il exploite 50 toises de bois carré aux « argeaux » des arches (*ACA*, CC 119, f°31). De février 1503 à juin 1504, avec Macé Juignet, il remplace des pieux, des « traines » et des planches, et refait des « chevallets », au pont de la porte Saint-Denis, il relève le pont de la Masse près de la porte Heurtault et il remet en état le pont de Malvau (*ACA*, CC 120, f°31). Le 12 janvier 1516 (n. st.), Pierre Trinqueau, maître-maçon, reçut la somme de 100 s. t. « pour avoir vacqué au devysement du batimens dudit eddifice » (*Archives du Service historique de la Défense*, Vincennes A.1.b. 1625, vol. 2. Génie (69 pièces) n° 5 – Amboise). Le 17 avril 1524, il est cité dans les comptes de la ville en tant que maître-maçon ayant la charge du bâtiment de Chambord venu donner des conseils pour la restauration d'un des piliers des ponts de la Loire (*ACA*, CC 126, f°67v°).

Trony Guillaume, apothicaire : dans les comptes de la ville en novembre et décembre 1511, il vend 6 torches de 2 livres pour les processions faites en l'honneur du roi et 1 quarte d'ypocras destinée à être donnée à Jacques de Beaune qui est alors logé à l'hôtellerie de la Corne de cerf (*ACA*, CC 124, f°37v°-38 et f°49r°).

Trouet Jehan, demeurant à Amboise : en 1483, dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, il est dédommagé de sa peine d'être allé par la ville d'Amboise « faire assavoir a un chacun qu'ils allassent en procession prier Dieu pour la santé de la reine » (*AN*, KK 69, f°71r°).

Trousseau Jacquelin, maître d'hôtel du roi, gouverneur du dauphin : dans les délibérations de ville du 27 novembre 1474 il informe l'assemblée que le roi a fait faire les rouages d'une horloge pour l'église St Florentin et qu'il demande à la ville de contribuer à fournir le métal de la cloche« que bon seroit de y donner jusques a cinq cens de metal » (*ACA*, BB 1, f°58v°).

Trustain Robert, maître : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, où il vend 1 grosse pièce de bois carré (*FSL*, f°147r°).

Tubon Guillemin, manœuvre : dans les comptes de la ville, en septembre 1508, il seconde les charpentiers et les maçons qui ont travaillé aux ponts de Loire et au pont de la porte Heurtaut ; il entrepose le vieux bois dans la

maison de ville, il porte les planches neuves aux ponts et il bat les « pichons » des grands ponts de bois de la Loire (*ACA*, CC 123, f°56 et 57*)*.

Tuhier Jehan : il figure dans les comptes de la ville en 1465 pour être allé à Tours quérir 20 brigandines données par le roi pour la garde de la ville (*ACA*, CC 85, f°17r°).

Tulasne Pierre maçon : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en juillet et août 1490 pour avoir réparé les 2 piliers des ponts de pierre du côté de la croix des ponts et fait la maçonnerie du pont neuf de la Masse qui va, par la porte Neuve, au grand marché (*ACA*, CC 107, f°20*)*. En 1495-1496, sur le chantier du château il réalise 65, 69, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°36v°, 102v°, 172r° et 232v°). En 1499 il est cité dans un fragment de compte du château pour 22 journées accomplies entre les mois d'avril et juin (*ACA*, II 1) En juillet 1511, il taille des pierres pour réparer le pilier étant près de l'hôtellerie de l'image Notre Dame ainsi que la garde-porte de la porte Saint-Denis (*ACA*, CC 124, f°35r°).

Turault Pierre, manœuvre, charretier : il figure dans les comptes de la ville en septembre 1505 pour avoir abaissé le niveau du sol au devant et sous le portail de l'église Saint-Simon afin de pouvoir paver (*ACA*, CC 120, f°40r°). En 1522-1523, il enlève les bourbiers accumulés au château, devant l'église Saint-Florentin et au jeu de paume (*ACA*, II 2, f°1v°).

Turmeau Guillaume, chaufournier de Rillé : il figure dans les comptes de la ville en mai 1494 pour avoir livré 2 pippes de chaux sur le chantier de la grosse tour du pont (*ACA*, CC 109, f°25).

Turpin/Tuppin Estienne, manœuvre : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier château, où il réalise 15 et 48, 41, 62 et 64 journées au cours des 4 rôles (*FSL*, f°53r°, 117r°, 183v° et 243v°).

Turquoys Jehan, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 1er rôle, où il réalise 64 journées (*FSL*, f°244v°).

Turreau Ambroys besson : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1467 pour les journées ouvrées en août et septembre 1465 où il travaille aux douves de la ville étant sur la grève de Loire (*ACA*, CC 87, f°20r°°). En novembre 1467 il creuse la douve du Petit Fort « a l'extérieur d'icellui », et le fossé vers la porte Saint-Denis et, en décembre et janvier 1468 la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 88, f°3).).

Turreau Guillaume, besson : il figure dans les comptes de la ville en novembre 1467 pour les journées ouvrées en août et septembre 1465 où il travaille aux douves de la ville étant sur la grève de Loire (*ACA*, CC 87, f°20r° et CC 88, f°1v°). En novembre 1467 il creuse la douve du Petit Fort, à l'extérieur du Petit Fort, et le fossé vers la porte Saint-Denis et en décembre jusqu'en janvier 1468, la douve de la porte Heurtault (*ACA*, CC 88, f°3). Le 14 avril 1468 il est rétribué pour avoir travaillé le même mois aux fossés de la porte Heurtault (*ACA*, CC 89, f°13v°).

Turreau Jehan, son fils : il est rétribué le 14 avril 1468 pour avoir travaillé le même mois aux fossés de la porte Heurtaut (*ACA*, CC 89, f°13v°).

Turreau Marion, veuve de feu Guillaume, besson : le 4 janvier 1469, elle perçoit le salaire de son mari pour 11 journées effectuées en Juin au fossé de la porte Heurtault (*ACA*, CC 89, f°13v°).

Turreau Pierre, maçon : entre avril et juin 1499, il est cité dans un fragment de compte du château pour 35 journées accomplies (*ACA*, II 1, f°1r°).

Tymer Jehan, « perrier » de La Ronde prés de Loches : il apparaît sur le chantier du château en 1495-1496, où il livre, au cours du 1er rôle, 12 petites marches de 5 pieds de long, 13 grandes marches de 7 pieds de long, 6 pierres à entablements, 12 grands quartiers de pierre, un pilier de pierre de 7 pieds de long, 63 pieds de pavé plat. Au cours du 2e rôle, il vend 1 grand pilier de pierres, 16 petites marches et 14,87 toises de pavé large. Au cours du 3e rôle, il fournit 9,62 toises de pavé plat. Au cours du 4e rôle, il livre 1 grande pierre pour la fontaine du puits ainsi que 18 pierres dont 3 de 5 pieds de long et les autres de 4 et 3 pieds de long (*FSL*, f°67r° à 68r°, 119v°-120r°, 198r° et 252v°-253r°).

Tyneau Georget, charretier : il est cité en février 1503 dans les comptes de la ville pour avoir transporté du pavé au carroir de Saint-Denis (*ACA*, CC 119, f°38v°).

Tyonne/Thionne Martine, fermière des grands pois d'Amboise, veuve de Ambroys, marchande : elle apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 2e rôle, « pour avoir poisé et repoisé le nombre de 30 milier de plomb », elle vend 8 étoupes à l'usage des peintres et 22 balais pour nettoyer les chambres du *donjon* au cours du 3e rôle et elle repèse du plomb dans le 4e rôle (*FSL*, f°168v°, 228r°et 281r°). Le 21 novembre 1498, la ville lui achète 5 lapins, 12 « plumyers », 9 bécasses, 8 perdrix, 9 chapons, 6 oiseaux de rivière offerts au chancelier de France et au cancelier Hurault (*ACA,* CC 113, f°30). En 1500, elle livre à la ville 3 levreaux, 6 plumiers, 6 lapereaux, 3 douzaines d'alouettes, 2 lapins et 6 chapons, 6 bécasses, 8 perdrix et 25 « poires de bon chrestien » pour un souper offert en l'honneur du lieutenant Courrel de maître Jehan Papillon et du trésorier Jehan Morin (*ACA*, CC 115, f°17).

Tyreau Estienne :il apparaît dans les comptes de la ville en juillet 1491 pour avoir transporté de la forêt d'Amboise jusqu'aux grèves de la rivière, à l'aplomb du faubourg de Violette, des pieux et des fagots pour le « bateys » que l'on fait au dessus des ponts afin de détourner l'eau vers la ville (*ACA*, CC 108, f°41).

Un barbier : il apparaît dans les comptes de la ville, en 1501-1502, pour saigner « les malades de maladie contagieuse » (*ACA*, CC 117, f°38).

Urban Guillaume, peintre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il effectue 57 et 19 journées au cours des deux derniers rôles *(FSL,* f°209v° et 265r°).

Vallee Anthoine, charretier : il est cité dans les comptes de la ville, en juillet 1468, pour avoir évacué au mois de mai les « terriers » provenant du château et accumulés au pied de la tour Garçonnet (*ACA,* CC 89, f°10v°).

Vallee Colas, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour 36, 62 et 43 journées au cours des 3 derniers rôles (*FSL,* f°117r°, 183v° et 243r°).

Vallee/Vallet Jehan, homme de bras : il est cité dans les comptes de la ville, en octobre et novembre 1471, pour avoir passé 4 journées à aider les maçons qui ont appareillé le pilier de la garde-porte des ponts de la Loire (*ACA,* CC 93, f°18v°). En juin et juillet 1477, il seconde les charpentiers aux différents ponts de bois de la ville (*ACA,* CC 100, f°13). En 1495-1496, sur le chantier du château, il taille 200 quartiers de pierre dure et il effectue 21 journées au cours des 2 premiers rôles, (*FSL,* f°41r°, 106v° et 130r°).

Vallin Collais, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville, entre août et octobre 1482, pour avoir passé 2 journées à piquer des « pichons » et à clouer des « limandes » pour refaire à neuf l'« argeau » d'un pilier des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA,* CC 104, f°27 et 28).

Vallin Denis, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en janvier 1481, pour 6 journées occupées à faire l'« argeau » du pilier large des ponts de bois sur lequel est la garde-porte neuve (*ACA,* CC 102, f°25). La même année il bat des pieux et des « pichons » au même pilier qui est toujours en travaux (*ACA,* CC 103, f°17v°, 19v° et 20). Entre août et octobre 1482, il passe 2 journées avec les charpentiers à piquer des « pichons » et à clouer des « limandes » pour refaire à neuf l'« argeau » d'un pilier des ponts de pierre de la vieille Loire (*ACA,* CC 104, f°27 et 28). En septembre 1487, il besogne, avec les charpentiers, à piquer des « pichons » dans le lit de la Loire et à réparer les grands ponts de bois (*ACA,* CC 106, f°21 et 22). En septembre 1491, il remet en état les « argeaux » des grands ponts, et cogne 3 grands « pichons » employés aux « avant becz » des mêmes « argeaux » (*ACA,* CC 108, f°46).

Vallin Hamelin, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1470, pour 4 journées occupées à battre les pieux avec Collas Leguenays (*ACA,* CC 92, f°13). En janvier 1471, il passe 9 journées avec les charpentiers à battre des « pichons » pour étayer le pilier devant la garde-porte des ponts de bois et à déplacer la barrière volante et le taudis pour remplacer des « traines » et des planches (*ACA,* CC 92, f°13v°). Entre avril et mai 1471, il réalise 20 journées à battre les pieux de « l'argeau » du pilier de la garde-porte et abat de vieux « argeaux »et le vieux « baffroy » des ponts de bois (*ACA,* CC 93, f°10°). En janvier 1472, il travaille 9 journées à faire les « estanches » du pilier de la Braye (*ACA,* CC 93, f°20). En octobre 1470, il aide Anemat à mettre une « traine » et des planches sur le pont du Petit Fort (*ACA,* CC 94, f°5).

Vallin Jehan, charretier : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en août 1472, pour avoir effectué le même mois 3 tours de charroi chargé de pierre de Malvau jusque sur les ponts pour refaire des appuis au parapet (*ACA,* CC 95, f°15v°). En septembre1481, il passe 21 journées à arracher des vieux pieux des « argeaux » (*ACA,* CC 103, f°19v°). En janvier 1483, il cure les ponts de pierre, le port de la pierre, les halles, le boulevard de la porte Saint-Denis, et enlève les fumiers le long des murailles de la ville du côté de la Loire (*ACA*, CC 104, f°45). En septembre, il prépare 250 fagots d'épines pour les « argeaux » des ponts de la Loire (*ACA,* CC 104, f°19).

Vallin Laurens, homme de bras : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en mai 1475, au service des maçons qui réparent et habillent l'arche du pont de pierre vers les moulins ; il éteint la chaux et fait le mortier (*ACA,* CC 98, f°12). En septembre 1481, il bat les pieux et les « pichons » de l'« argeau » neuf du pilier situé vers l'hôtel de Péronnelle La Royere et il passe 21 journées à arracher des vieux pieux qui étaient le long du pilier, dans la première arche (*ACA,* CC 103, f°17v°, f°19v° & 20).°).

Varie Guillaume de, général de France : en 1464 la ville offre à son épouse et à la femme de jehan Bourré du linge ouvré valant 1 marc d'or (*ACA*, BB 1, f°14v°).

Vaslin Guillaume, charretier : il est cité dans les comptes de la ville, en décembre 1489, où il effectue 512 tours de tombereaux chargés de « terriers » provenant du château, pour les déverser dans les marais (*ACA,* CC 107, f°17).

Vaslin Jullian, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le 16 septembre 1487 pour avoir aidé les charpentiers à piquer les « pichons » et à réparer les ponts de bois sur la Loire (*ACA,* CC 106, f°21 et 22). En juillet et août 1489, il répare les piliers de pierre des grands ponts de la ville et les2 ponts faits sur la Masse pour aller par les marais au grand marché (*ACA,* CC 107, f°20).

Vausselle Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir tiré du « moison qui estoit es doubves du Petit Fort pres l'eglise des bons hommes pour les reparacions de la ville » (*ACA,* CC 113, f°29v°).

Vaux Marie de, demoiselle de la reine : elle est citée dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, et perçoit 120 ℓ. t. (*A. Tuetey, op. cit.,* p. 344).

Veau Jehan, manœuvre : En 1495-1496 il est cité dans le compte de construction du château, où il effectue 21 journées au cours du 4e rôle (*FSL,* f°245r°).

Vees Martin, « perrier » : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1494 où il travaille jusqu'à décembre à la réédification du portail de la grosse tour en tête du pont et de même en mars et avril 1495(*ACA*, CC 109, f°24, 26, 28 et CC110, f°24v°et 25r°). dans les comptes de la ville en septembre et octobre 1497 pour les réparations des piliers et des « argeaux » des grands ponts de pierre. (*ACA,* CC 112, f°24v°-25). En août 1502, il répare le puits du carroir de la ville (*ACA,* CC 118, f°40). En juillet 1507, il participe au nettoyage la Masse, le long des murailles de la ville (*ACA,* CC 122, f°28v°). Entre juin et août 1507, il seconde un charpentier pour remettre en état tous les ponts de bois de la ville, sur la Loire et sur la Masse qui consomment 29 toises de planches et 1 « traine » de bois de 3,5 toises de long (*ACA,* CC 122, f°29r°). En juillet 1511, il sert les charpentiers et les maçons qui œuvrent aux ponts de la Loire (*ACA,* CC 124, f°34v° et 35)

Vee/Bee Jehan, maçon, manœuvre : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en octobre 1481, pour 21 journées passées à besogner« au pillier de pierre fait de neuf puis naguere au bout des ponts de boys », (*ACA*, CC 103, f°21r°).

Velin, Huguenin, tapissier : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie, en 1483, pour les obsèques de la reine où il tend les bougrans et écussons à Amboise et à Cléry (*AN*, KK 69, f°153v°).

Velsticque, peintre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, où il réalise 55 journées au cours du 1er rôle (*FSL,* f°79v°).

Venard Estienne, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville, en août 1508, où il participe au nettoyage la Masse, le long des murailles de la ville (*ACA,* CC 123, f°47v° et 48r°).

Vendon Pierre de : il est cité en 1458 dans les comptes de la ville pour la redevance de 3 quartiers de vigne qu'il détient au Cloux (*ACA,* CC 83, f°5v°).

Vereteau Pierre, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en juillet 1472, pour avoir fait les « estanches » du pilier de la Braye des ponts de la Loire, les avoir écopées, et servi les maçons (*ACA,* CC 95, f°10v°).

Verger Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1455 où il sert les maçons, fait les « estanches » et les écope (*ACA,* CC 79, f°15v°).

Verger Mathurin, maçon : En 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château, où il effectue 36 journées au cours du 2e rôle (*FSL,* f°108v°).

Vernin Mathurin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en janvier 1506 pour avoir chargé des charrettes de pierres et les avoir déchargées sur les grands ponts de bois afin d'éviter qu'ils ne soient emportés par les glaces (*ACA,* CC 120, f°46).

Vernon Mathurin, chaufournier demeurant à Rillé : il apparaît dans les comptes de la ville en 1480 pour 4 pippes de chaux livrées pour maçonner les piliers des halles au Petit Fort et pour refaire à neuf le portail de la porte Tripière (*ACA,* CC 102, f°17). En février 1485, il vend 17,75 pippes de chaux pour les réparations de la ville et pour le boulevard de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 105, f°15). En mai 1494, la ville lui règle 2 pippes de chaux livrées pour la grosse tour en tête de pont (*ACA,* CC 109, f°25).

Veron Pierre, scieur de long : il est cité dans les comptes de la ville, en octobre 1505, pour avoir scié et équarri 7 toises de colombage destinées aux ponts (*ACA,* CC 120, f°42).

Verrier Guillaume, clerc de chapelle : il est cité en tant que tel dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit 60 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 342).

Verrier Pierre, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il taille 2 petits piliers de pierre de la carrière de La Ronde et où il effectue 64 journées au cours des 2e et 4e rôles (*FSL,* f°133v°et 236v°).

Verriere Anne, nourrice de madame Loyse de France : elle est citée dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie et perçoit 100 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 343)

Verron Jacquin : dans les comptes en mars 1504, il vend à la ville 1 sentine presque neuve « pour servir a veoir et visitez les ponts et argeaux » de la ville (*ACA,* CC 119, f°34v°et 35).

Verron Jehan, marchand de bois demeurant à Vouvray : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en avril 1496 pour le paiement du bois du pavillon du puits « nagueres fait au boulouart de la porte St Denis »(*ACA,* CC 111, f°26). En 1495-1496, dans les comptes du château, il livre 1387 de gros bois carré au cours du 1er rôle puis, 1 662 toises de bois carré commun ainsi que 75 toises de chevrons « pour faire une loge au Petit Fort prés la tour qu'on y fait de présent pour servir a faire besogner les maçons quand il fait mauvais temps ou autrement » dans le 2e rôle (*FSL,* f°85v° et 147r°). En Septembre 1498, il livre 250 planches pour la réparation des grands ponts (*ACA,* CC 113, f°29v°). En mars 1503, il est payé de 20 toises de bois carré destinées à faire les cintres de la voûte du portail passant sous l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°27 à 28).

Verron Pierre, manœuvre : il figure dans les comptes de la ville en mars 1507 pour avoir déblayé les terriers de la porte du Petit Fort afin de paver l'endroit et curé le port Saint-Simon (*ACA,* CC 122, f°30v°)

Vertin André, manœuvre : il apparaît dans le compte de construction du château de 1495-1496, au cours du 3e rôle, où il effectue 22 journées (*FSL,* f°185v° et 186r°).

Vessiere Michau, maçon : il est cité dans les comptes de la ville entre septembre et octobre 1495, où il travaille sur le chantier de la tour de l'Horloge (*ACA,* CC 110, f°31)

Veyse Michau : dans les comptes de la ville, en janvier 1471, il vend du bois pour l'engin battant les pieux (*ACA,* CC 92, f°14).

Viau Jehan, charpentier : il est cité dans les comptes de la ville, en janvier 1481, pour avoir recépé les pichons des ponts de bois de la Loire et planté des pieux devant les « argeaux » pour les garder de l'agression des glaces (*ACA,* CC 102, f°24 et 25).

Viau Jehan, charretier : il est un des charretiers très actif sur les chantiers de la ville entre 1449 et1458. Il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville en 1449 pourdes transports de pierre (*ACA,* CC 75, f°14r°). En Septembre 1452, il transporte des pierres de Tortecoue (*ACA,* CC 78, f°29r°) et l'année suivante 8 charretées de gros cailloux et autant de gros sablon pour le p faire le pont et planche de la porte Titery (*ACA,* CC 79, f°11v°). En août 1457, il apporte de la chaux de Lussault ainsi que de la pierre et du sable de la grève de Loire jusqu'au mur neuf de la ville prés de la tour Féalan (*ACA,* CC 81, f°12v°). En 1465, il apporte 25 tombereaux de sable pour paver sous la tour de la porte Heurtault et il débarrasse l'endroit des « terriers » qui y sont accumulés (*ACA,* CC 85, f°16v°). En juillet 1466, il charroie 7 « pichons » neufs, 1 « traine » neuve, 2 « chapeaux » neufs pour soutenir les « traines » du pont de la porte Saintt Denis, et, 1 pièce de bois carré de 3 toises de long et 2 doigts en carré pour faire un des « chapeaux », une traine de 3,5 toises, et 1 pièce de bois carré de 5,5 toises de long pour faire des « tienmains » (*ACA,* CC 86, f°11r°-v°). En janvier 1472, il effectue 5 tours de charroi pour amener pierre chaux et sable au puits du carroir, au puits de la porte Titery et au mur de la porte Galaffre et 8 tours pour amener du moellon de Malvau au puits de la porte Titery et à la garde-porte des ponts (*ACA,* CC 93, f°21). Le 28 janvier 1473, il est rétribué de 260 tours de charroi qu'il a réalisé pour approvisionner les chantiers du boulevard de la porte Saint Denis, des ponts de bois, et de la porte Heurtault en différents matériaux (*ACA,* CC 95, f°22v°). En outre, il est cité dans l'inventaire après décès des biens de Charlotte de Savoie et perçoit (A. Tuetey, *op. cit.*, p. 341).

Vigesne Lucas, « ytalien » : il apparaît dans le compte de construction du château pour 14 journées, au cours du 3e rôle, « a besongner a faire ung fourneau audit lieu d'Amboise, pres ledit port, pour faire couver et esclorre des poulettes sans poule ce qu'il a fait pour le plaisir dudit sire » et achète 1300 œufs pour « faire couver » (*FSL,* f°226r°).

Vignau Colin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en décembre 1505, il nettoie et cure les ponts, portes, poternes et ailleurs « pour recueillir plus honorablement la royne d'Espaigne » (*ACA,* CC 120, f°43v°).

Vignau Laurens, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir entreposé à la maison de ville avec 6 autres manoeuvres 373 planches de bois apportées du port et nettoyé la rivière de la Masse (*ACA,* CC 113, f°28v°). En août 1505, il participe au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38).

Vignault Loys, « perrier » : il est cité dans les comptes de la ville en février 1490 pour avoir mené 22 tombereaux de sable pour paver le bout des ponts (*ACA,* CC 108, f°38).

Vigneau Anthoine, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en mai et juin 1505 pour avoir aidé les charpentiers à la réparation des ponts de bois, et apporte les planches sur les ponts (*ACA,* CC 120, f°35v°).

Vigneau Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1457 pour avoir servi les maçons qui ont fait le mur neuf de Loire étant près de la tour Féalan (*ACA,* CC 81, f°15v°).

Villain Jehan, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en octobre 1449 où il œuvre à la brèche Cormeray (*ACA,* CC 75, f°17v°).

Villait Gillet, maçon : il est cité dans les comptes de la ville en février 1491 pour avoir refait un angle de mur au boulevard de la porte Galaffre. (*ACA,* CC 108, f°32). En mai et juin 1494, il travaille sur le chantier de réédification de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26).

Villaris : il appartient à l'entourage de Leonardo da Vinci au Clos Lucé (J. de Croÿ, *Résidences royales…, op. cit.*).

Villart Gillet, maçon : il apparait dans le compte de construction du château en 1496, au cours du 3e rôle pour 62 journées (*FSL,* f°171r°).

Villart Mathieu : il apparait dans le compte de construction du château de 1495-1496, pour avoir livré 2 sommes de charbon au cours du 2e rôle (*FSL,* f°146v°).

Villechartre Michel de, notaire et secrétaire du roi : il est cité dans les comptes de la ville le 18 mars 1472 pour la « facon et escript » d'un mandement imposant le Petit Fort sur l'apetissement du vin durant 4 ans (*ACA,* CC 94bis, f°4).

Villeronde Morin, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville, le 8 août 1505, pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 120, f°38).

Villot Thibault, maçon : il apparaît sur le chantier du château en 1496, pour 1, 62 et 64 journées au cours des 3 derniers rôles, (*FSL,* f°104v°, 173v° et 234r°).

Vin Macé, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1508 pour avoir aidé les charpentiers et les maçons travaillant aux ponts de la Loire et à celui de la porte Heurtault et pour avoir battu les « pichons » des grands ponts de bois (*ACA,* CC 123, f°56).

Vince Lyenard (Leonardo da Vinci), peintre italien : il figure dans les comptes de l'argenterie de François I^er^ et perçoit pour sa pension 2 000 écus soleil (*AN*, KK 289, f°352). Il demeure au Clos-Lucé.

Vincent Anthoine, maçon : En 1495-1496 il apparaît sur le chantier du château pour, 38 et 27 journées au cours du 1^er^ rôle puis 9 journées, au cours du 2^e^ rôle, où il taille en outre 250 quartiers de pierre dure (*FSL,* f°45r° et 110).

Vincent Colin, cordier : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1508 pour un gros câble de chanvre de 186,5 livres pour l'engin neuf à battre les « pichons » des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 123, f°49).

Vincent Huguet, cordier il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville le dernier jour de janvier 1476 pour le paiement de 2 grosses cordes de 4 toises de long chacune, pesant en tout 16 livres, destinées aux travaux de l'arche étant devant les grands moulins (*ACA,* CC 98, f°29 et 30). En décembre 1476, il vend : 6 petits cordeaux, 1 « troussouiere » de 4 toises de long et 2 « lieures » de 3 toises, le tout pour servir à battre les gros « pichons » des ponts de bois devant l'hôtel de Peronelle La Royère et 6 toises de menue corde pour la déclique du mouton (*ACA,* CC 99, f°22). En janvier 1477, il confectionne 3 grosses « trousses » de cordes de 3 toises pour lier au pont une longue pièce de bois de 5 toises mise au devant de l'un des « pichons » des ponts de bois endommagé par les glaces (*ACA,* CC 99, f°24). En juin et juillet, il est rétribué pour avoir réalisé un câble de corde pesant 91 livres pour le mouton et, de menues ficelles (*ACA,* CC 100, f°17). En janvier 1481, il livre plusieurs cordes pour la réparation des ponts de bois (*ACA,* CC 102, f°28). En décembre 1482, il est payé pour 3 livres de corde, une corde pour faire la déclique du mouton, 6 cordeaux, 12 toises de bridon, une petite « lieure » et d'autres cordages destinés à l'engin dont on bat les gros « pichons » de bois aux ponts de bois de la ville (*ACA,* CC 104, f°32) En mars 1483 dans les compte de l'argenterie de Charlotte de Savoie il fournit des paires de traits pesant 84 livres de cordes pour servir aux chariots de garnison de la reine (*AN*, KK69). En 1495-1496, il livre au chantier du château 86 livres de grosse corde ; 15,5 livres de « corde ficelle » ; 8 toises de « corde de fouet » au cours du 1^e^ rôle; puis 57 livres de corde et 13 livres de « corde ficelle »au cours du 4è rôle (*FSL,* f°89v° et 151v°).

Vinconnet Guillaume, marchand de pierres, « perrier » de Saint Aignan : il apparaît pour la première fois dans les comptes de la ville, en juin 1494, pour avoir livré au port d'Amboise avec Hervé Marchant et Pierre Beaunoirs 24 pierres à corbeaux, 6 pierres à gargouilles, 15 pierres à parpaings et 4 blocs pour le chantier de réédification de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 109, f°26r°). En 1495-1496, il livre sur le chantier du château, au cours du 1^er^ rôle, conjointement à Jehan Beaunois : 9 pierres à pilier de Belleroche, 5 quartiers de Belleroche, 18 pierres d'ogives, 3 pierres à doubleaux, 11 pierres parpaings, 6 pierres à clairevoies ; il vend seul, dans le 2^e^ rôle, 12 grands blocs et 6 demi-blocs de la carrière des Terriz et dans le 3^e^ rôle 53 quartiers de Saint-Aignan, 103 pierres à nervures d'ogives, 2 pierres à clairevoies, 25 pierres parpaings, 26 blocs de pierre, 16,5 pierres à doubleaux, 4 pierres à clefs de voûtes ; conjointement à Jehan Beaunois, 69pierres de nervures d'ogive, 21,5 blocs, 15 pierres parpaings, 4 pierres à faire clefs et 42 quartiers et, conjointement à Florentin Bodart : 4 pierres à nervures d'ogives, 3 pierres à clefs de voûtes, 5 pierres parpaings et 25 blocs ; et dans le 4^e^ rôle, avec Jehan Beaunoys, il fournit 96 blocs de pierre, 88 pierres parpaings, 122 pierres à nervures d'ogives, 141 quartiers 2 pierres à clefs de voûte, 2 corbeaux de pierre (*FSL,* f°62, 124v°, 191, 196r°-v°, 197 et 247r°-v°).

Vinconnet Jehan, « perrier » : en 1495-1496 il apparait sur le chantier du château où il livre au cours du 1^er^ rôle avec Hervé Marchant : 15 pierres à doubleaux des Terriz, 40 pierres à ogives, 18 pierres parpaing des Terriz. Au cours du 3^ème^ rôle, seul, il vend 62 blocs de pierre de Saint-Aignan, 61 pierres à nervures d'ogives, 12 pierres parpaings, 8 autres quartiers. Et au cours du 4^e^, avec Marchant, il fournit 23,5 blocs, 19 quartiers et 2 pierres parpaings (*FSL*, f°59, 191r° et 251r°*)*

Vison Julian, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en septembre 1498 pour avoir participé au nettoyage de la Masse le long des murs de la ville (*ACA,* CC 113, f°27v°-28).

Voirrier Pierre, maçon : en 1495-1496, il apparaît dans le compte de construction du château, pour 62 journées au cours du 3^e^ rôle (*FSL,* f°176v°).

Voisin Florentin, hôtelier : il apparaît dans les comptes de la ville en mai 1482 pour avoir guidé par deux fois jusqu'à Blois des postes qui portaient au roi des lettres des gouverneurs du dauphin (*ACA,* CC 104, f°18v°). En février 1485, il est remboursé d'avoir logé Robert Salemon et Benoist Berthelemy, canonniers demeurant à Loches, qui sont venus visiter l'artillerie de la ville (*ACA,* CC 105, f°15v°). En août et septembre 1489, il vend 8 pintes de vin données à monseigneur le Maréchal des Logis de l'hôtel du roi (*ACA*, CC 107, f°30). En septembre 1491, il est remboursé d'avoir logé le frère d'arme du roi qui attendait les vivres pour les convoyer à Bouchemaine où se

trouvait l'armée du roi (*ACA,* CC 108, f°40). En avril, il est dédommagé de la dépense faite chez lui par Gastellier, élu de Tours, qui avançait les vivres vers l'armée du roi « qui logea chez ledit Voisin et vint voir les levees et turcyes rompues » (*ACA,* CC 108, f°41-42).

Voisin Jehan, demeurant à Amboise : il est cité dans les comptes de l'argenterie de Charlotte de Savoie en 1483 pour avoir porté le 20 mars 1484, une lettre pour madame de Chastillon pour qu'elle vienne accompagner le corps de la feue reine jusques à Clery (*AN*, KK69, f°71).

Voisin Jehan, maçon (peut être le même que le précédent): en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65 et 69 journées au cours des 2 premiers rôles, et taille en outre 2 toises de pavé large et 2 petites marches de vis au cours du 2e rôle (*FSL,* f°34v°, 101r° et 128v°).

Voisin Mathurin, charretier : il apparait en 1508 dans les comptes de la ville pour avoir transporté 1 000 ardoises fines pour la couverture du puits du Petit Fort, et mené 67 tombereaux de gravois pour combler des fosses du chemin allant du grand marché au temple (*ACA,* CC 123, f°42). Entre septembre et novembre, il effectue 17 tours de charroi chargés de pierres, moellons, chaux, sable et bois pour la réparation des grands ponts de la Loire et des ponts des portes Saint-Denis et Heurtault (*ACA,* CC 123, f°54v°). En janvier 1509, il réalise 53 tours de charroi chargé de pierre et sable pour œuvrer à la Braye (*ACA,* CC 123, f°62v°).

Voisin Pierre, charpentier (faisant partie des gens de Robin Rousseau) : en février 1500, dans les comptes de la ville, il charge de pierres le pont étant derrière l'église Neuve pour qu'il ne soit pas emporté par les crues (*ACA,* CC 115, f°9). Entre février et mai 1501, il fait de même et refait des « tienmains » (*ACA,* CC 116, f°31). En février1503, il restaure le pont de la porte Titery, le pont étant derrière l'église Neuve, le pont de Malvau et il fait les cintres de voûte de la porte passant sous l'église Saint-Simon (*ACA,* CC 118, f°28). Entre février 1503 et juin 1504, il aide à faire, en travers de la Masse, la grille près de l'église Neuve, il arrache des vieux pieux et il restaure les « argeaux » des grands ponts, près des moulins (*ACA,* CC 120, f°31).

Voisin Pierre, maçon : en 1495-1496, il apparaît sur le chantier du château où il réalise 65, 69, 62, et 64 journées au cours des 4 rôles (*FS*L, f°42v°, 107r°, 176v° et 263v°).

Voissinen Jehan, faiseur de « assies » demeurant à Loches : dans les comptes de l'argenterie de Louis XI, en juillet 1469, il est payé pour 1 coffre de bois couvert de cuir noir bandé de fer blanc livré à Michel Sauvage sommelier de la chapelle du roi pour mettre les « ouvres » (*AN*, KK 61 f°36).

Voysin Pierre : il est cité dans les comptes de la ville en 1449 pour la redevance de 2 pièces de saulaies qu'il détient (*ACA,* CC 75, f°4r°).

Vui Jehan, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville en 1458 pour les 77 claies qu'il a fournies, destinées à faire les « estanches » du pilier près de la grosse tour du pont (*ACA,* CC 82, f°14r°).

Willon marguerite de, damoiselle de l'hôtel de la reine : elle est citée en tant que telle dans l'inventaire après décès de Charlotte de Savoie, en 1483, et perçoit 120 ℓ. t. (A. Tuetey, *op. cit.,* p. 344).

X, serviteur de Jehan Le paige, (peut-être déjà cité) : il apparaît dans les comptes de la ville, en février 1502, où il transporte sur les ponts de bois des planches sciées sur les ponts de pierre (*ACA*, CC 117, f°37v°)

X, serviteur de Robin Rousseau, (peut-être déjà cité) : il apparaît dans les comptes de la ville en 1501-1502, où il transporte des planches pour la porte Titery (*ACA*, CC 117, f°37).

Ygneau Jacquet, serrurier : il apparait dans les comptes de la ville en 1463 pour avoir fabriqué une serrure et un lien de fer pour les vantaux de porte des grands ponts près de la Meyte (*ACA,* CC 83, f°15v°). En mars 1465, il forge une serrure, un« coreil », un arrêt en fer fiché dans le linteau de la porte, des crampons et pivot pour la porte neuve du Guichet Errart (*ACA,* CC 85, f°10). En décembre 1467, il perçoit son dû pour des travaux exécutés en l'année 1465 : la ferrure de la porte du Guichet du Petit Fort (vertevelle, « coureil », chevilles, clous) et nombre de clefs et de pièces de renfort : des bandes, des mailles de chaîne fournies à la tour du pont, à la barrière volante des ponts et 2 grosses serrures renforcées pour les ponts levis des grands ponts et de la porte Gallaffre ; et d'avoir déferré et referré en juillet 1465 un gros canon qui est sur les ponts et il ferre aussi un canon moyen et refait ses liens à neuf (*ACA,* CC 87, f°25 et CC 88, f°2v°).

Yvon André, marchand de bois : il apparaît dans les comptes de la ville en septembre 1508 pour avoir livré 13,5 toises de bois de « lymandes » pour « lymander » les « argeaux » des grands ponts de la Loire (*ACA,* CC 123, f°52v°). En avril 1510, il fournit 25 « pichons » de 5,5 toises long et d'un « pié de coronne par le gresle bout » (*ACA,* CC 124, f°28r°). En mai et juin 1511, il vend 27 toises de bois carré de diverses longueurs et grosseurs, 31,5 toises de chevron, 2 « traines », le tout pour faire les latrines neuves sur les ponts (*ACA,* CC 124, f°34). En novembre et décembre 1511, il vend 78 toises de bois carré pour faire les « tienmains » des grands ponts sur la Loire et 45 toises de planches pour les ponts (*ACA,* CC 124, f°45v°).

Yvon Denis, manœuvre : il est cité dans les comptes de la ville entre février et avril 1505, pour avoir aidé à la réparation du bout des ponts de la Loire (*ACA,* CC 121, f°30).

Yvon Jehan, charpentier : dans les comptes de la ville en mai 1487 il vend 14,5 toises de bois carré pour la réparation de la barrière de la porte Saint-Denis (*ACA,* CC 106, f°27-28).

Glossaire des termes rencontrés dans les archives

Ce glossaire a été établi à partir des définitions tirées de plusieurs dictionnaires, de lexiques d'ouvrages et de notre propre analyse de archives dépouillées. Il vise à éclairer la compréhension des textes en définissant notamment certains termes de métier régionaux. Les périodes indiquées ne précisent que celles auxquelles ils se rencontrent dans nos textes.

Les ouvrages consultées sont les suivants :

- Didier Boisseuil, « Le pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge », *Recherches sur Tours*, Tome VI, Tours, 1992, p. 81-90.
- Base de données en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales :
  - http://www.cnrtl.fr/definition/portail
  - http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/portail
- HAMON Étienne, *Un chantier flamboyant et son rayonnement. Gisors et les églises du Vexin français*, Besançon, 2008, p. 595-599.
- HERVIER Dominique, *Pierre Le Gendre et son inventaire après décès : étude historique et méthodologique*, Paris, 1977, p. 103-119.
- MESQUI Jean, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, 1986, 303 p.
- REYNIES Nicole de, *Mobilier domestique, vocabulaire, typologie*, Paris, 2003, 2 vol.
- SALAMAGNE Alain, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Lille, 2001, p. 205-247.
- VIGAN Jean de, *Dicobat*, Ris-Orangis, 1996, 957 p.
- VOGUË Melchior de, Jean Neufville, *Glossaire des termes techniques à l'usage des lecteurs de la nuit des temps*, Saint-Léger-Vauban, 1983, 534 p.

Abbajour (n. m.) ; XVIII^e siècle : volet incliné ou persienne servant à masquer une ouverture ou à la protéger contre le soleil.
Accoudoir, **accoudouer**, **accodœr** (n. m.) ; XV^e siècle, XVII^e siècle : appui ou garde-corps à hauteur des coudes. Peut désigner un parapet comme un appui de baie.
Acerer (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : garnir d'acier un instrument en fer (sur la pointe, le tranchant, sur une partie ou la totalité de sa surface) pour le rendre plus résistant ou plus tranchant. Les pics et les marteaux des maçons sont acérés.
Acoustrement (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : ornement, parement. Terme notamment employés pour le décor des chapelles.
Acoustrer (v.) : XV^e-XVI^e siècles : disposer, mettre en œuvre.
Adouber (v.) ; XV^e siècle : remettre en état, raccommoder, réparer.
Affranchissement (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : exemption de taxes.
Agoutz (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : égouts de voirie.
Aguiser (v.) : aiguiser, tailler en pointe, notamment les pieux de bois qui sont planter en terre.
Aie, **aye**, **aix**, **ese**, **esse**, **aes** (n. f.) ; XV^e-XVII^e siècles : planches de bois.

Aiguille (n. f.) ; XVII^e –XIX^e siècle : poinçon d'une charpente.

Airain (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : alliage à base de cuivre, la proportion de cuivre variant selon la destination (fonderie, chaudronnerie...), airain.
Allée (n. f.) ; XV^e-XVIII^e siècles : dans une fortification, désigne un chemin de ronde ; l'extérieur, une allée ou une rue étroite ; à l'intérieur, un couloir.
Amengner (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : bouger, remuer.
Angin, **engin** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : terme générique désignant une machine : une grue, une sonette (« hye »), une pièce d'artillerie.

Anier (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : anéantir.
Anneau de fer (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : cerclage de fer permettant de battre un pieu sans qu'il ne se fende.

Anonnerie (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : halle au blé.
Aournement (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : ornement fait de tous matériaux.
Aourner, **ourner** (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : orner.
Apetissement (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : imposition sur la vente de vin au détail.
Appareiller (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : apprêter, mettre en état.

Arbaleste (n. f.) ; XV^e siècle : arme de trait composée d'un arc d'acier bandé avec un ressort et monté sur un fût qui reçoit la balle ou le trait ; arbalète.
Arbalestrier (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : arbalétrier de charpente.
Arbalestriere (n. f.) ; milieu XV^e siècle : ouverture de tir adapté à l'emploi des arbalètes.
Arceau de pierre (n. m.) ; XVIII^e siècle : arc doubleau.
Argeau, **argeaulx** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : enceinte de pieux remplie de mœllons, destinée à protéger les piles d'un pont des affouillements et du flot ; crèche.

Armeuserie (n. f.) ; XVII^e siècle : armurerie.
Armoise, **armoyse**, **amoise** (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : en charpenterie, les moises renforcent par placage des pièces de bois. Prenant en moise une ou plusieurs autres pièces de bois, elles sont généralement assemblées avec des pièces métalliques. Pour les ponts, couple de pièces jumelées enserrant une file de pieux.

Arpentiz, **appentiz** (n. m.) ; XV^e-XVIII^e siècles : petit toit à une seule gouttière appuyé à un mur, et généralement soutenu, du côté inférieur, par des poteaux ou piliers. Désigne aussi l'édifice lui-même ; appentis.
Arras (n. f.) ; XIX^e siècle : arase de maçonnerie.
Ars (n. m.) ; XV^e siècle : arme formée d'une verge de bois courbée au moyen d'une corde tendue avec effort et servant à lancer des flèches (arc).
Atelier (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : lieu où travaillent les tailleurs de pierre, les maçons et les charpentiers. Sans doute synonyme de loge à l'aire libre.

Aube (n. f.) XVe-XVIe siècles : tunique de lin blanc qui se place au-dessus de l'amict.
Auberon (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : petit morceau de fer au travers duquel passe le pêne d'une serrure.
Aulne, aune (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : unité de mesure de longueur pour les tissus d'environ trois pieds sept pouces soit environ 1,18 m à Paris, mais partout ailleurs elle ne dépasse guère 0,7 m.
Autvent (n. m.) ; XVIIe siècle : voir ostevent.
Avant pan (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : avant-bec d'une pile de pont.

Baffray, **baffroy** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : édifice surélevé d'où l'on assure le guet. À Amboise, il y en avait un sur les ponts.

Bague (n. f.) ; XVIIe siècle : jeu d'adresse qui consistait à enlever à l'aide d'une lance, sur un cheval au galop, un ou plusieurs anneaux suspendus à un poteau. Le jardin du château était aménagé d'un terrain pour jouer à la bague.

Balet (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : galerie couverte par un toit en saillie ; petit auvent. La chapelle de la Meyte était surmontée d'un balet.
Banc (n. m.) XVe-XVIe siècles : siège d'une ou plusieurs places qui peut avoir un dossier et des accoudoirs. Type de siège très courant que l'on rencontre aussi bien dans les garde-portes qu'à la maison de ville ou au château.
Banchier (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : pièces d'étoffes posées sur les bancs, souvent fait de tapisserie.

Bandes (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièces métalliques de renfort des vantaux d'une porte ; pentures.
Bannière (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : enseigne métallique, servant de girouette, placée sur un site, une construction, pour marquer l'appartenance.
Bar (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : quartier de roc, pierre pour paver.
Baragans (adj.) ; XVe-XVIIe siècles : terme qui qualifie un tapis à rayures très bariolés. À Amboise, seul le château en est pourvu.
Barraquin (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : bassin, récipient.
Barreau (n. m.) ; XVe-XIXe siècles : éclisse d'une cloison portant un torchis. Le type de bois n'est jamais préciser dans les textes.
Barrer (v.) ; XVe-XVIe siècles : renforcer de barres de bois ou de fer.
Barriere (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : assemblage de barres de bois qui protège les portes et sert à enclore à fermer le passage de la première enceinte de défense d'une ville, d'un boulevard, d'une barbacane, d'une porte, d'une forteresse, d'un château…. Elles sont « rouleresse », « tourneresse », « volante » ou « coulisse ». Par métonymie peut aussi désigner l'espace qui sépare cette enceinte des portes.
Basculle, **bascule** (n. f.) ; XVe-XVIIe siècles : poutre mobile fixée sur un pivot, à l'intérieure de la porte, servant à manœuvrer le pont-levis et munie à une extrémité d'un contrepoids. À l'autre extrémité, à l'extérieur de la porte se prolongent les flèches, appelées « verges ».

Basse goutte, **bassegoutte** (n. f.) ; XVIIIe siècle : gouttière.
Basset (adj. ou n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ce qui est bas.
Bastille (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : petit fortin provisoire construit pour l'attaque ou la protection d'une place. Le pont d'Amboise était équipé d'une bastille en bois jusqu'en 1471.
Bateis, **bateys** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ensemble de pieux battus, en site aquatique, destinés à faire protection contre les eaux. Avec l'adjonction de terre, de fumier et de fagot d'épines, ils forment le batardeau, la digue, le bord d'une berge ou d'un fossé qui est maintenu franc.
Bauchier (v.) ; XVe-XVIe siècles : revêtir de bois, lambrisser un galetas par exemple.
Bauchir (v.) ; fin XVe siècle : enduire ; le terme est employé pour jointoyer les voûtes de la tour des Minimes.
Ber (adj.) ; valeureux, vaillant.
Berceresse (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : femme qui est chargée de bercer un enfant, notamment le dauphin.
Besnarde (adj.) ; XVIIIe siècle : serrure à clef non forée, qui peut s'ouvrir des deux côtés de la porte ; clef qui est non forée et qui s'adapte spécialement sur la serrure bénarde.
Besongne (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : objet, affaire, chose, outils, matériel, travail.

Besser (v.) ; XVe-XVIe siècles : terrasser.
Besson (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ouvrier chargé des travaux de terrassement (travaux de fondation, creusement de fossés, de puits, de galeries de mine...) ; terrassier, pionnier.
Billoter (v.) ; couper du bois en billots.
Blanchet (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : drap blanc léger, souvent employé en doublure.
Bloc, **blot** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : grand parpaing de pierre aux dimensions plus standardisées que le quartier de pierre ; terme employé sur les chantiers du château et non de la ville.
Bocassin (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : toile de coton à poil feutré, qui sert pour la doublure des vêtements ; boucassin.
Bœcte, **boiste** (n. f.) ; fin XVe siècle : boîte ; les archives mentionnent des boîtes à poudre pour les armes à feu de chasse du roi.
Bordeis (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : garde-corps, parapet ; terme qui est essentiellement employé pour désigner le parapet bordant les ponts de la Loire.
Borge (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : tissu de laine.
Bossetier (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ouvrier qui travaille le cuivre et le laiton ; d'après nos textes il fabrique essentiellement de la vaisselle.
Botequin (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : petite nacelle.
Boullonné (adj.) ; XVe-XVIe siècles : désigne un ornement à crossettes.
Boulouard, **boulouart** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ouvrage de fortification extérieure d'une place forte, rempart de terre, terre-plein en avant d'un rempart ; à Amboise, ils peuvent aussi bien être constitué de pippes pleines de terre qu'avoir été maçonnés.
Bourdon (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : bâton de pèlerin surmonté généralement par une gourde ou un ornement en forme de pomme, par métonymie, renflement d'une extrémité.
Bourdonneau, **bourdonnel** ; XVe-XIXe siècles : pivot d'une huisserie lourde, généralement employé pour des vantaux de portail. Le système sur pivot suppose qu'il y en ait deux, l'un encré dans le sol et l'autre dans le linteau de porte.
Bouzillage, **bousillage** (n. m.) ; XVe-XVIIIe siècles : enduit à base de terre argileuse et de paille ou de foin appliqué sur des éclisses de bois ; torchis.
Bouziller, **bousiller** (v.) ; XVe-XVIIe siècles : réaliser un enduit au torchis, sur un plafond, un plancher ou sur une cloison.
Bouzilleux, **bozilleux** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : celui qui réalise le torchis.
Boys, **bois carré** (n. m.) ; XVe-XVIIIe siècles : bois équarri ; bois de brin.
Brai (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : palissade ; dispositif de cordes pour lever les charges, pour « brayer » ; par extension pêcherie.
Bresche (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : ouverture, trouée accidentelle ou volontaire faite dans un mur, une clôture. Les murs de la ville sont souvent affectés par des brèches.
Bricolle (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : partie du harnais d'un cheval de trait contre laquelle s'appuie son poitrail lorsqu'il tracte ; bricole. Les chevaux tirant le corps de la reine Charlotte de Savoie reçurent des bricoles ornées d'étoffes.
Bricque (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : brique.
Bricquer, briquer (v.) ; XVe-XVIIIe siècles : paramenter en brique.
Brigandine (n. f.) ; XVesiècle : cuirasse formée de plaques de métal fixées sur du tissu ou du cuir. Louis XI fournit à la ville quelques brigandines pour les hommes assurant le guet.
Bureau (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : drap épais de laine grossière, étoffe de bure.
Cable (n. m.) ; XVe-XVIIIe siècles : gros cordage pour treuiller ou soulever ; le câble est essentiellement employé pour l'engin battant les pieux dans le lit de la Loire.
Caige (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : cage à oiseaux.
Calfeuteur (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : personne qui pose de l'étoupe goudronnée qui sert à garnir les joints des bordages pour les rendre étanches. Au château, on fait appel à un « calfeuteur » pour jointoyer les fenêtres et prévenir les courants d'air.
Camelot (n. m.) ; fin XVe-XVIe siècle : à l'origine, étoffe fabriquée avec du poil de chameau ou de chèvre. Peut aussi désigner une étoffe fine et lisse, non croisée, faite sur le métier à deux marches.

Carreau (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : carreaux de terre cuite posés au sol ; coussin carré pour s'asseoir ou pour orner les sièges et lits.
Carrée (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : la carrée désigne la surface, aire d'un ouvrage, d'un bâtiment, d'un lieu...
Carton (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : modèle ou dessin préparatoire d'une tapisserie.
Cayer, **caié** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : cahier de feuilles ou de parchemin.
Celle (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : partie du harnais consistant en une pièce incurvée, le plus souvent en cuir, qui, placée sur le dos de la monture, sert de siège au cavalier ; selle.
Chaere parcee (n. f.) ; XVe siècle : chaise percée.
Chaffaulx (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : échafaudages, estrades, scène d'un spectacle.

Chaillou (n. m.), XVe-XVIe siècles : caillou ; les pavés des rues de la ville, venant habituellement de Rochecorbon, sont parfois remplacés par des cailloux dont l'origine n'est pas précisé.
Chaire (n. f.), XVe-XVIe siècles : siège à bras réservé aux personnages importants, de haut rang, qui distingue celui qui l'occupe du reste de l'assemblée.
Chalan, **challan** (n. m.), XVe-XVIe siècles : grand bateau à fond plat servant au transport des marchandises sur la Loire, chaland.
Chalandee (n. f.) ; XVe-XVIIIe siècles : contenance d'un chaland.
Chalis (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : charpente sur laquelle repose le sommier, le bois de lit, châlit.
Chambre (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièce dans laquelle repose un lit d'apparat ou de repos. En ameublement, ensemble des tentures ornant la pièce et le lit (pentes, gouttières, ciel, douciel, rideaux…). Les chambres sont généralement désignées par l'étoffe dont elles sont constituées ou l'iconographie représentée : chambre de tapisserie, de taffetas, chambre à « michelets »…
Chambre aisée (n. f.) ; XVe-XVIIIe siècles : lieu d'aisance, retraits, latrines.
Chambrier (n. m.) ; fin XVe siècle : officier chargé de l'intendance de la chambre d'un dignitaire. Les archives mentionnent les chambriers de Jehan Morin, grand marchand à Amboise.
Chancre (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : effondrement du à l'humidité.
Chanlatte (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : chevron court taillé en biseau, posé sur l'extrémité des chevrons d'une couverture pour soutenir les dernières tuiles et l'égout ; coyau.
Chapeau (n. m.) ; XVe–XIXe siècle : d'une manière générale désigne une pièce ou une partie supérieure. Cela peut être une pièce de bois posée horizontalement à la partie supérieure d'un ouvrage ou la partie supérieure d'un mur. Sur un pont, longue pièce de bois attachée avec des chevilles sur le couronnement d'une file de pieux (d'une palée) ; ou, plaque de métal couvrant le sommet d'un pieu pour qu'il puisse être battu sans se fendre.

Chaperon (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : petite calotte dont on coiffe les faucons pour leur obstruer la vue, les calmer et éviter qu'ils ne s'échappent lors d'un déplacement. Les affaires de chasse de Charles VIII en comprenaient plusieurs.

Charnure (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : carnation.
Charonneau (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : charrette à main portant un bac à quatre roues.
Charrestier (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : charretier.
Charron (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : artisan qui construit et répare les trains des véhicules à traction animale (charrettes, chariots, etc.), en particulier, les roues de ces véhicules.
Chassis (n. m.) ; XVIIe siècle : désigne à la fois encadrement d'une ouverture (porte, fenêtre...) et ce qui garnit l'ouverture d'une fenêtre lorsqu'il est précisé qu'il de verre ou de papier.
Chaussine (n. f.), XVIIe-XIXe siècles : isolation à la chaux du plancher.
Chaussiner (v.) ; XVIIe-XVIIIe siècles : chauler, blanchir les murs à l'aide d'un lait de chaux.
Chaussinier (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : celui qui travaille dans un four à chaux, ou qui exploite un four à chaux ; chaulier, chaufournier.
Charuble (n. f.) ; **Chazuble** (n. m.) ; XVe siècle : manteau d'apparat de celui qui officie ; chasuble.
Chenard (n. m.) ; XVIIIe siècle : caillou charrié par la Loire et propre à servir de pavé ; jard.
Chesne (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : chaîne ; les archives mentionnent en particulier les chaînes des puits et des ponts-levis.
Cheuvron, **cheveron** (n. m.) ; XVIe-XVIIe siècles : chevron.

Cheuz (adj.) ; XVe-XVIe siècles : tombé.
Chevalet (n. m.) ; XVe-XIXe siècles : ensemble de pièces de bois horizontales reposant sur des pièces verticales pour reprendre en sous-œuvre un ouvrage ; les ponts sont régulièrement renforcés de chevalet. Pour une pièce d'artillerie, support de bois sur lequel on appuie l'arme ; affût.

Cheville (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièce de bois ou de métal, allongée et mince, servant à boucher un trou, à assembler des pièces ou à suspendre des outils, des objets ; cheville.

Ciel (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : tissu formant le baldaquin, couvrant le dais au-dessus d'un lit ou d'un siège muni de trois pentes de rideaux.
Cintre, **ceintre**, **seintre** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : échafaudage en forme d'arc de cercle sur lequel on construit une voûte.

Civiere, **cyviere** ; (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : charrette à quatre bras (« rouleresse ») ou brancard à fardeau (à bras) qui sert au transport de matériaux.

Claie, **claye** (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : treillis d'osier à claire-voie tendu sur un support en bois et constituant les plateformes d'un échafaudage.
Claveure (n. f.) ; début XVe siècle : serrure.
Claveurier (n. m.) ; début XVe siècle : serrurier.
Cloaison, **clouaison** (n. f.) ; XVe-XVIIIe siècles : enceinte urbaine, cloison.
Clou becdane, **becdasne** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sans que l'on sache s'il y a un rapport avec ces clous, aujourd'hui - si ce n'est peut être la forme - le bec d'âne est un ciseau dont se servent les charpentiers pour creuser les mortaises. C'est une pièce métallique quadrangulaire dont l'extrémité est taillée en biseau.

Clou guigueczon (n. f.) ; début XVe siècle : variété de clou.

Clou palastrerez (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : clou de charpentier. Terme sans doute dérivé du mot « palastre » qui désigne de grosses pièces de bois, souvent des linteaux.

Clourer (v.) ; XVe-XVIe siècles : clore.
Clous à 3 coups (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : clou de courte longueur.

Clous à chalan ou chalain (n. f.) ; début XVe siècle : sorte de clou

Clous à lathe (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : clou de couvreur.

Clous à lathe et ardoises (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : clou de couvreur.

Clous chevilles (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sorte de clou

Clous de Gien (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sorte de clou

Clous guigneez (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sorte de clou

Coble (n. f.) ; poutre, solive.
Cœtilz (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : toile serrée propre à faire des enveloppes de matelas, de coussins ; coutil. Les plus réputés viennent de Caen.
Coleuvrine (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièce d'artillerie, couleuvrine.
Collidor (n. m.) ; XVIIIe siècle : couloir, corridor.
Comptouer (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : meuble servant à compter et à ranger de l'argent ; comptoir. La salle de la maison de ville était équipée d'un comptoir.
Connil, **conilz** (n. m.) ; XVe-XVIIe siècles : lapin.
Consonner (v.) ; XVe-XVIe siècles : prononcer, énoncer.
Contrefeuz (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : petit écran de bois et de textile protégeant de l'ardeur des flammes, écran de feu ; ou plaque de bois ou châssis garni de tissu servant à boucher la cheminée lorsqu'elle n'est pas en fonctionnement ; devant de feu, écran.
Contrepoix (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : contrepoids. Le terme est surtout employé pour les contrepoids des ponts-levis à flèches.
Contrerolleur (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : celui qui tient le « contrerolle » (registre tenu en double dans certaines administrations), qui vérifie les rôles, les registres ; contrôleur des travaux.
Contrevent (n. m.) ; XVIIIe-XIXe siècle : dispositif qui protège du vent, tambour. Synonyme

d'ostevent, ostevient, tournevent aux siècles précédents (XVe-XVIIe siècles).

Cornette (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : partie pointue du chaperon, d'un couvre-chef, pointe simple ou double retombant en arrière ou s'enroulant autour du cou ou bande d'étoffe qui pend du chaperon et que l'on peut enrouler autour de la tête ou du cou.

Cornier (adj.) ; XVe-XVIe siècles : qui est à l'angle de, qui fait l'angle.
Couchette (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : lit d'une ou deux places.
Couette (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièce métallique dans laquelle tourne un pivot.

Coulisse (adj.) ; XVe-XVIe siècles : coulissante. Le terme est employé pour qualifier les barrières de la ville.
Coulombe (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièce verticale d'un pan-de-bois, (colombe, tournisse, poteau).
Couponner (v.) ; XVe-XVIe siècles : diviser en sections de couleurs alternatives. Le terme est employé pour décrire le travail des couturiers œuvrant à des pièces d'ameublement.
Coureil, **courail** (n. m.) ; XVe-XVIIe siècles ; **Corray**, **courray** ; XVIIe siècles : verrou de porte sans clef et plus généralement d'huisserie.
Courge (n. f.) ; XVe-XVIIIe siècles : corbeau soutenant le manteau d'une cheminée. Les pierres « a faire courge » sont clairement distinguées dans les textes car elles doivent être taillées dans une pierre résistante.
Cousse (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : toile à matelas.
Coussette (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : paillasse.
Cousté (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : côté.
Cousu (adj.) ; XVe-XVIe siècles : attaché, fixé ; Peut aussi s'employer pour une pièce de serrurerie ou de charpenterie.
Couvreux (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : couvreur.
Crampon (n. m.) ; XVe-XVIIe siècles : pièce métallique, repliée aux extrémités, utilisée en maçonnerie, charpenterie, *etc*, pour assembler deux éléments. Ils sont scellés au plomb ou au plâtre.

Crappaudeau (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : pièce métallique dans laquelle tourne un pivot, synonyme de couette.
Cuider (v.) ; XVesiècle : tenir pour vrai ou pour probable.
Curer (v.) ; XVesiècle : nettoyer en particulier les débris de matériaux sur un chantier, le fond de douves ou le lit d'une rivière.
Custode (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : toile pour couvrir le ciboire ou rideau pendu à l'entrée du chœur ou devant l'autel et que l'on tire au moment de la consécration pour dérober aux fidèles la vue du prêtre. Peut également être un objet d'orfèvrerie.
Cyment (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : mortier à base de bris de terre cuite monumentale, généralement employé pour assurer l'étanchéité. A Amboise, on emploie le ciment pour les maçonneries des ponts.
Dais (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : couronnement.
Damars (n. m.) ; XVe siècle : étoffe ; damas.
Damasquin (adj. ou n. m.) ; XVe-XVIe siècles : à la façon de Damas ; étoffe ornée de fils d'or ou d'argent ; à la façon des étoffes de Damas.
Daselet (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : petit dais.
Daurel (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : mesure pour les matières sèches valant un cinquième de minot.
Declique, **declicque** (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : mécanisme qui permet de lâcher le mouton une fois qu'il est en haut de la sonnette pour enfoncer les pieux ; il est dit dans les textes que l'on frappe les pieux.

Decliquer (v.) ; XVe-XVIe siècles : faire jouer le mécanisme d'un engin à battre les pieux pour les ponts sur la Loire.
Demi-bloc, **demi-blot** (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : demi grand parpaing.
Demorant (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : désigne la partie fixe du rideau qui dissimule la tringle.

Despartir (v.) ; XVe-XVIe siècles : distribuer, répartir ou couper. Le terme est employé pour expliquer le travail d'un scieur de long alimentant en bois scié les divers ateliers du chantier du château, mais aussi pour décrire une pièce de bois moisée.
Desrompre (v.) ; XVe-XVIIIe siècles : rompre, briser, arracher.

Devisement (n. m.) ; XVI^e siècles : dresser le devis d'un projet architectural.
Deviseur (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : concepteur, celui qui fait le plan d'un ouvrage, qui l'imagine.
Diacre ou **dyacre** (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : désigne, par métonymie, la tunique destinée au diacre.
Docelet, **dosselet, dosseret**, **douciel**, **dociel** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : dossier de lit, pièce d'étoffe au chevet du lit, descend du ciel.
Doie, **dour** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : unité de mesure évaluée à l'épaisseur d'un doigt (1 à 1,5 cm).
Dole (n. f.) ; XIX^e siècle : planche.
Doler (v.) ; XVIII^e-XIX^e siècle : amincir, aplanir à l'aide d'un instrument tranchant.
Domaige (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : dommage, préjudice.
Douelle (n. f.) ; XIX^e siècle : à l'origine, pièce de bois constituant une partie d'une barrique, d'un fût ou d'une pippe. Par extension, parement intérieur ou extérieur d'un voussoir ou même voussoir.
Dressouer (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : dressoir, meuble de rangement et d'apparat servant à ranger et à exposer la vaisselle.
Egoutz, agou (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : égouts de voirie. Les textes parlent aussi de « tou a l'agou ».
Embassemens (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : base continue formant saillie au pied d'un ouvrage qu'il soit maçonnée ou qu'il s'agisse d'un meuble. Dans ce dernier cas peut aussi désigner un marchepied (pour un banc par exemple ; embase.
Embrase (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : cordon ou bande de tissu servant à retenir latéralement les rideaux resserrés. Les chambres de Charles VIII et Anne de Bretagne étaient ornés d'embrase à grand C noirs de velours ; embrasse.
Empanon (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : dans une charpente de comble, chevron assemblé obliquement depuis l'arêtier et reposant sur la sablière.
Emparement (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : fortification.
Emparer (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : fortifier.
Empatement (n. f.) ; XVIII^e siècle : base épaissie d'une maçonnerie.
Enchasser (v.) ; XV^e-XIX^e siècles : encastrer, fixer un objet dans une entaille, un support, un châssis. Les vitres sont enchâssées dans un cadre de bois. Les charpentiers enchâssent les canons.
Encommencer (v.) XV^e-XVI^e siècles : commencer.
Enfuster (v.) XV^e-XVI^e siècles : monter sur un fût de bois, enfûter. Les charpentiers enfûtent les canons.
Ens (adv.) ; XV^e-XVI^e siècles : dedans, à l'intérieur.
Entretaillure (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : pièce découpée que l'on applique sur un fond ; entretoile.
Escabelle, **escabeau** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : siège de bois sans bras ni dossier.
Escarlate (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : drap de laine fin de qualité supérieure dont la couleur peut varier.
Eschellier, **eschelle**, **eschalle**, **eschallier** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : échelle ou escalier de pierre ou de bois.
Eschenau (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : conduit pour l'évacuation des eaux ; chéneau.
Escluse (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : batardeau, synonyme d'« estanche ».
Escolle (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : école.
Esconse (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : coin.
Escuelle (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : petit récipient creux et évasé, généralement destiné à servir de la nourriture individuellement. Elles peuvent être d'argent, de cuivre ou même de fer.
Eslargir (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : élargir. Le terme est employé pour les portes de ville jugées trop étroites et que l'on souhaite élargir.
Esleuz (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : élus du conseil de ville.
Espan (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : mesure de longueur équivalente à la largeur d'une paume de main (8 à 10 cm).
Espine (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : bois épineux, généralement employé à rendre étanches les batardeaux en y ajoutant de la terre argileuse ou du fumier.
Espis, **espit**, **espy** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : épis de faîtage, motif décoratif de toiture, surmontant

les extrémités de poinçons de charpente ; généralement en plomb.
Espoiz (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : espacement ou épaisseur.
Esporte (n. f.) ; fin XV^e^-début XVI^e^ siècles : corbeille.
Espourter (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : exporter.
Esquarrir (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : tailler à angles droits une bille de bois, un bloc de pierre, rendre carré ; équarrir.
Esselier (n. m.) ; XVIII^e^-XIX^e^ siècles : pièce de bois de forme diverse, le plus souvent courbes, servant à lier entre elles les pièces maîtresses pour assurer leur rigidité et leur cohésion ; aisselier.
Essieul, **esseul** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : essieu de tablier mobile d'un pont-levis ou d'une charrette.
Estaige (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : étage au sens de niveau.
Estaing poix (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : la poix résine est habituellement employée par les soudeurs à l'étain qui frottent leurs soudures pour éviter que leur fer à souder ne se soude à l'objet.
Estamet (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : léger tissu de laine ; étamine.
Estanche (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : barrage provisoire (parfois digue ou enceinte) établi dans le lit d'un cours d'eau afin de pouvoir exécuter au sec certains travaux, le plus souvent liés à la réparation des piles de ponts ; batardeau.
Estaux (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : table mobile ou non sur tréteaux servant à exposer les marchandises au marché ; étals. Le terme est employé pour désigner les étals des halles construites entre la ville et le Petit Fort.
Estayer (v.) ; XVII^e^ siècle : soutenir provisoirement avec un étai, des étais ; étayer.
Estoc (n. m.) ; sorte d'épée, longue et étroite, dont la lame, de section triangulaire ou carrée, est très effilée à la pointe.
Estoille (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : étoile.
Estopher (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : décorer, orner.
Estrier (n. m.) ; XVII^e^ siècle : pièce métallique en forme d'étrier entourant et soutenant deux pièces de bois.
Estuver (v.) XV^e^-XVI^e^ siècles : prendre un bain chaud ou un bain de vapeur. Peut désigner le fait de se réchauffer en période de convalescence.
Faille (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ajustement de tête rond, comme un chaperon, et se terminant par un voile.
Faisteaux (n. m.) ; XVII^e^ siècle ; **Faiston** ; XIX^e^ siècle : tuiles faîtières, parfois en plomb et ornées.
Fallotz (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : voir jallots.
Fer de pichon (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : sabot métallique placé à la pointe d'un pieu pour qu'il s'enfonce plus facilement.
Ferrer (v.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : garnir de fer, de clous ou de crampons, de bandes, de serrures, de pentures. En général ce sont des pièces de bois qui sont ferrées.
Feutrer (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : garnir de feutre.
Filardeau (n. m.) ; XVIII^e^ siècle : entretoise de plancher.
Fillatiere (n. f.) ; XV^e^ siècle : lambrequin, frise de bois servant à orner la base des toits, voire le bord des plafonds.
Fillière (n. f.) ; XVII^e^-XVIII^e^ siècles : panne ou sablière d'une charpente ; entretoise d'un plafond.
Fleuronner (v.) ; XVII^e^ siècle : orner de fleurons.
Fondeis (n. m.) ; XVII^e^-XVIII^e^ siècles : masure, maison en ruine.
Fondemens (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : fondations.
Fondeur (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ouvrier qui fond un métal pour fabriquer un objet.
Fossure (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : fossé.
Fouet (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : « corde fouet », petit cordage, ficelle.
Fourchette (n. f.) ; XVII^e^ siècles : pièce métallique en forme de petite fourche qui sert à assembler deux pièces, généralement de bois.
Fousse (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : fosse. Le terme est couramment employé pour désigner des effondrements de terrain en bord de ruisseau ou de fleuve.
Foussez (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : fossés.
Franc archier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : membre d'une milice créée par édit de Charles VII, qui

était fourni, équipé, armé par les paroisses et était exempt de taille ; franc-archer.
Frison (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : fourrure d'agneau crépu.
Fuer ou **feur** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : taux, prix des marchandises fixé par les autorités.
Fustaine, **futaine** (n. f.) ; XV^e^ siècle : étoffe croisée de fil de lin (chaîne) et de coton (trame).
Galiote (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : embarcation, petite galère.
Gallerye (n. m.) ; XVII^e^ siècle : long passage couvert servant à la circulation, à l'extérieur d'un bâtiment ; galerie.
Galtace, **galtas** (n. m.) ; XVII^e^-XVIII^e^ siècles : logement situé directement dans les combles, directement sous les toits et éclairé par une lucarne ; galetas, logement dit le plus souvent d'appoint.
Gans (n. m.) XV^e^-XVI^e^ siècles : gants.
Garde porte (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : petite maison, située à hauteur de la barrière, juste devant la porte de ville, où se tiennent les guets.
Gargoulle (n. f.), XV^e^-XVI^e^ siècles : gargouille.
Garnir (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : orner, doubler un vêtement, une pièce d'ameublement.
Garrotin (n. m.) fin XV^e^ siècle : trait d'arbalète.
Gasche (n. f.) ; XVII^e^ siècle : pièce métallique fixée au chambranle d'une porte ou d'une baie dans laquelle s'engage le pêne d'une serrure pour tenir le battant fermé ; gâche.
Geze (n. f.) ; XVIII-XIX^e^ siècle : gouttière.
Giron (n. m.) ; XVIII^e^ siècle : partie horizontale d'une marche d'escalier sur laquelle on pose le pied.
Gond (n. m.) ; XV^e^-XIX^e^ siècles : pièce de fer scellée dans la maçonnerie servant de pivot à une huisserie.
Goupille (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pièce métallique que l'on place dans des chevilles pour les maintenir en place.
Gouttière (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : canal horizontal où se déversent les eaux de la toiture, le plus souvent en bois. Par extension, parement de passementerie retombant autour d'un dais, d'un ciel de lit, d'un pavillon.
Gouverneresse (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : femme chargée du soin de l'éducation d'un enfant, gouvernante ; dans nos textes ce sont les gouvernantes des dauphins et des filles de France qui sont ainsi désignées.
Grenetier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : officier du grenier à sel qui, sous l'Ancien Régime, jugeait en première instance des litiges relatifs aux gabelles et qui tenaient les comptes du grenier ou de la chambre à sel.
Grenier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : endroit où les marchands de sel sont tenus d'entreposer leur marchandise en attendant de la vendre sous le contrôle du grenetier. Le grenier à blé désigne l'entrepôt du blé.
Gresle (adj.) (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : maigre, fluet, grêle.
Gresse (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : graisse ; en général pour s'éclairer mais aussi parfois pour graisser un engin ou pour mettre en place des grilles dans une maçonnerie.
Gris (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : gros drap de couleur grise plus ou moins foncée. « Gris de Rouen » drap qui se fabrique à Rouen. En pelleterie, fourrure obtenue à partir de la peau d'un écureuil.
Gros (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : monnaie d'argent supérieure au denier et de valeur variable.
Grue (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : système de levage. Les archives de la ville l'emploient aussi bien pour désigner le mécanisme d'un puits que l'engin servant à lever les pierres.
Guérite (n. f.) ; XV^e^-XVII^e^ siècles : petite loge, tourelle, destinée à protéger et abriter celui qui fait le guet sur une zone de défense. À Amboise, elles sont placées sur le chemin de ronde des remparts de la ville.
Guet (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : personne assurant le guet ; synonyme d'« echauguet » ; sentinelle.
Guichet (n. m.) ; XV^e^-XIX^e^ siècles : petite porte pratiquée dans un portail.
Guigner (n. m.) ; XV^e^ siècle : cerisier.
Habiller (v.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : orner, arranger une chose pour la présenter sous un jour plus attrayant ou pour la dissimuler ; apprêter une chose pour un usage déterminé. Le terme est notamment employé pour les fenêtres auxquelles il manque des vitres ou pour les ponts auquel il manque des

planches.
Happe (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : pièce de métal recourbée servant à maintenir, à assembler entre elles des pierres ou des pièces de bois ; crampon.
Haquebute (n. f.) ; XVI^e siècle : arme à feu portative ; arquebuse.
Harnoys (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : véhicule attelé.
Hie ou **Hye** (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : sorte d'instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre et qu'on appelle autrement « mouton ».
Hier (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : enfoncer des pavés, des pilotis avec une hie.
Hordeis, **hordeys** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : coursière de bois formant surplomb pour battre le pied de la muraille en tir fichant ; hourd. Le terme est employé dans les archives de la ville pour désigner les hourds construits au sommet des remparts urbains.
Houseau (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : bottes ou guêtres en cuir, montant jusqu'aux genoux ou même jusqu'à mi-cuisse.
Hucherie (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : ouvrage de menuiserie. Les archives mentionnent parfois du bois de hucherie.
Huis (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : volet, porte.
Ilec, **illuec** (adv.) ; XV^e-XVI^e siècles : là, à cet endroit-là (le lieu dont il est question et où le locuteur n'est pas ; à ce moment-là.
Istoire, **ystoire** (n. f.), XV^e-XVI^e siècles : scène historiée qu'il s'agisse d'une tapisserie ou d'une peinture.
Jaquier (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : soldat qui a revêtu un jaque, c'est-à-dire un costume de guerre rembourré et ajusté ; pourpoint court.
Jardrin, **jardain** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : le plus souvent jardin potager. Cependant, Jehan Morin invita la jeune reine Marguerite à dîner dans son jardin.
Jarle, **jalle** ou **jalot** (n. f. ou m.) ; XV^e-XVI^e siècles : baquet, seau, cuve portable.
Jet, **get** (n. m.) ; fin XV^e siècle : bande d'étoffe ou de fourrure formant bordure ou revers, pour rehausser la garniture d'un vêtement.
Joueux (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : acteurs ; dans les archives acteurs d'un « mystere ».
Journade (n. m.) ; XVI^e siècles : casaque ou cotte courte, sans collet, portée par-dessus l'armure, avec grandes manches fendues pour passer les bras. Charles VIII fit venir d'Italie un couturier spécialisé dans la confection de « journade ».
Laize (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : distance entre deux lisières de tissu.

Lambourde (n. f.) ; XVII^e siècle : pièce de bois de faible section fixée perpendiculairement sur les solives pour supporter les lames d'un parquet.
Lambrequin (n. m.) ; XV^e-XVII^e siècles : ornement pendant et découpé, en bois ou en métal, qui borde une toiture de pavillon, une marquise et dissimule les gouttières, les chéneaux.
Lambricé (adj.) ; XVII^e-XVIII^e siècles : qui reçoit un lambris.
Lambris, **lambry** (n. m.) ; XVII^e siècle : revêtement de planches minces qui garnit les murs, le plafond ou la voûte d'une pièce.
Lampier (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : support de lampe garni de godets dans lesquels on brûlait de l'huile pour s'éclairer ; aussi en usage dans les églises, les cimetières ou les chapelles.
Larmier (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : corniche extérieure d'un édifice, formant saillie pour faire égoutter la pluie.
Latte (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : pièce de bois sur laquelle on suspend les ardoises ou les tuiles de la couverture.
Lecte (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : choix.
Liarne (n. f.) ; XVII^e-XVIII^e siècles : en charpenterie, pièce de bois horizontale servant à relier et à maintenir d'autres éléments dans un ouvrage ; lierne.
Libage (n. m.) ; XIX^e siècle : gros mœllon grossièrement équarri que l'on emploie noyé dans l'épaisseur d'un mur ou dans celle d'une fondation pour en augmenter la résistance.

Librairie (n. f.) ; XVI^e-XVII^e siècles : bibliothèque ; le château en était pourvu.
Liens (n. m.) ; XV^e-XVIII^e siècles : bande de fer qui sert à assembler, à consolider.
Liepart (n. m.) ; fin XV^e siècle : léopard.

Limande, **lymande** (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pièce de bois sciée, longue et plate ; grosse planche. Dans la ville, elles sont tout particulièrement employées aux « argeaux » des ponts.
Limbe (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : bord, lisière.
Linsouart, **linçoir** (n. m.) ; XVII^e^ -XVIII^e^ siècle : synonyme de chevêtre.
Lintier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : poutre ou solive de rive posée sur des corbeaux. Lorsqu'il est en pierre, linteau.
Lisse, **lice** (n. f.) ; XV^e^-XVII^e^ siècles : longue pièce de bois horizontales pour faire garde-corps, ou barrière.
Lit (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : meuble de repos ou d'apparat servant à s'allonger.
Lit de camp (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : lit pliant.
Liure (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : lien.
Liveau ou **lyveau** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : instrument, niveau.
Linsouart (n. m.) XV^e^-XVIII^e^ siècles : linçoir, chevêtre.
Lodier (n. m.) ; couverture de lit faite de deux étoffes piquées et garnies de bourre.
Loge (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : abri pour les tailleurs de pierre et les maçons. Lorsqu'elle se trouve sur le chemin de ronde des courtines, logette.
Logette (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : petit appentis placé sur le chemin de ronde pour abriter les hommes de guet.
Loquet poulcier (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : pièce servant à ouvrir une porte, sur lequel on appuie avec le pouce pour soulever la clenchette.
Louage, **louaige** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : location.
Lozange (n. m.) ; XVII^e^ siècles : désigne les losanges de verre qui sont sertis de plomb pour constituer les vitraux ou simplement la partie vitrée de la fenêtre ; parfois appelé « ozange ».
Lucane (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : lucarne.
Luirer (v.) : faire briller.
Machicoly (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : « pierre de… », console constituant un chemin de ronde à mâchicoulis.
Mail (n. m.) ; XVIII^e^ siècle : promenade généralement bordée d'arbres.
Main (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles) : ensemble de vingt-cinq feuilles de papier formant la vingtième partie de la rame. Peut être de papier ou de parchemin.
Maneuvre (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : manœuvre, ouvrier non spécialisé aidant les maçons, les charpentiers ou tout autre ouvrier spécialisé.
Mance (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles) : synonyme de « batey ».
Marc (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : unité de mesure de poids utilisée pour les métaux précieux (244 grammes à Paris).
Marchal (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : maréchal, maréchal-ferrant ; très occasionnellement serrurier et très couramment cloutier. Il fournit principalement des pièces de renfort métalliques (bandes, pentures, chevilles, crampon…).
Marchepied (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : petit banc où l'on pose les pieds quand on est assis.
Margelle (n. f.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : pierre ou assise de pierre formant le rebord d'un puits, d'une fontaine ; margelle.
Marre (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : outil de vigneron, sorte de pelle recourbée. Elles sont parfois acérées.
Mataire (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : matière, matériaux.
Mectre, **mestre** (v.) XV^e^-XVI^e^ siècles : mettre.
Membreure (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pièce de bois équarrie servant d'appui dans un ouvrage de charpenterie.
Mercier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : celui qui vend des articles de mercerie, à savoir de la marchandise vendue au détail, comprenant la petite orfèvrerie, des objets d'art, des étoffes, des draps, des fils de soie, des rubans, des peignes, des gants..., et de menus objets de corne, ivoire ou os.
Merque (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : signe propre à distinguer ; signe distinctif ; marque. Les pièces de vaisselle de Charles VIII sont estampées de « sa merque ».
Merrain, **merrain** (n. m.) ; XVII^e^-XIX^e^ siècles : bois de chêne propre à la charpenterie.

Mettre à point (v.) XV^e-XVI^e siècles : ajuster, les pierres prêtes à être montées, les menuiseries…
Meyneaux, **mayneaux** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : meneaux et traverses des croisées.
Michaut (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : personnage légendaire, symbole de lubricité ; voir « micheletz ».
Mitan (n. m.) ; XV^e-XVIII^e siècles : milieu.

Moison, **mœson**, **moislon** (n. m.) ; XV^e-XVIII^e siècles : pierre tout venant qui s'oppose à la pierre de taille ; mœllon.
Molin (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : moulin.
Montée (n. f.) ; XVII^e siècle : rampe ou escalier.
Moule (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : gabarits en bois découpés du profil d'une moulure qui sera porté sur une pierre de taille.
Mouton, **moton** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : masse de bois formant le percuteur d'un engin à battre les pieux, de la sonnette qui est parfois elle-même nommée mouton.
Muy, **muid** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : unité de mesure de capacité ; un muid vaut 36 septiers, un septier vaut 8 pintes.
Myrouer (n. m.) ; fin XV^e siècle : miroir. *Le mystere de Nativité* employa dans son décor des miroirs.
Nappe, **nape de plomb** (n. f.) ; XVIII^e siècle : table de plomb.
Natte (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : pièces de tissu faites de brins de fibres végétales et de laine entrelacés ; sorte de tapis d'appoint.

Naulet (n. m.) ; XIX^e siècle : noue d'une toiture.

Nestyr (v.) ; XV^e-XVI^e siècles : nettoyer, faire place nette.
Notonnier (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : batelier, nautonier, personne qui conduit un bateau à fond plat, une sentine ou un chaland.
Noue (n. f.) ; XV^e-XVIII^e siècles : rigole à l'intersection de deux pans d'une toiture, peut-être ouverte ou fermée ; noue.
Obole (n. f.) ; XVII^e-XVIII^e siècles : monnaie valant ½ denier.
Œuvre de Venise (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : terme qui désigne d'une façon générale aux XV^e et XVI^e siècles, les différentes combinaisons de petits motifs mouchetés et quadrillés d'une toile façonnée sur le métier et à laquelle la saillie de certains fils donne un aspect granuleux particulier au linge ouvré.
Oiseau (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : baquet en bois, dont les deux ais font penser aux ailes d'un oiseau, qui sert aux maçons pour porter le mortier.
Once (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : unité de poids utilisée par un certain nombre de pays, dont la valeur est comprise entre 24 et 33 grammes, ce qui correspond à la seizième partie de la livre ou huitième d'un marc.
Or de Chypre (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : voir or trait.
Or traict (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : fil d'or étiré et aplati au laminoir puis enroulé autour d'un fil de soie, servant à la broderie.
Orfroi, **orfroy** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : broderie en bordure d'ouvrage, exécutée en fils ou lamelles d'or, d'argent, de soie.
Ostel (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : lieu où l'on loge, demeure, habitation, logis, maison ; demeure d'un grand seigneur, d'un haut personnage ; maison d'hôte, hôtellerie, auberge, gîte ; ensemble des services domestiques du roi, de la reine ou d'un haut personnage, ensemble de tous ceux qui sont directement attachés au roi, à la reine ou à un grand seigneur.
Ostevent (n. m.) ; XV^e-XVII^e siècles : pièce de menuiserie placée devant une porte ou une fenêtre, servant à protéger du vent, parfois du soleil ; tournevent, tambour.
Ouvroir, ouvrouer (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : atelier et boutique d'un artisan.
Oynt (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : graisse à lubrifier les engins à battre les pieux.
Ozange (n. m.) ; XV^e-XVII^e siècles : voir lozange.
Paillé (n. m.) ; XVIII^e siècle : palier.
Palis, **paliz** (n. m.) ; XV^e-XVI^e siècles : palissade de bois.
Palle (n. f.) ; XV^e-XVI^e siècles : pelle.

Panne (n. f.) fin XV^e siècle : pièce de fourrure constituée d'un ensemble de peaux montées et

cousues les unes aux autres.
Panneau, **paneau de vitre** (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : en bois, désigne une planche, parfois employée pour y découper les « moules » ou gabarits de moulures pour des maçons. Vitre qu'on enchâsse dans les rainures d'un châssis de fenêtre.
Parachever (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : mener une action à son terme, achever complètement quelque chose.
Parapel, **pairpel** (n. m.) ; XVII^e^ siècles : parapet.
Parfounir (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : fournir ce qui manque, ce qui est nécessaire pour achever un paiement.
Parpain (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pierre de taille à deux parements verticaux traversant toute l'épaisseur d'un mur.
Passage (n. m.) ; XVII^e^ siècle : endroit par où l'on passe, avec plus ou moins de difficulté, lieu de franchissement.
Pastoureau (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : berger.
Patin (n. m.) ; fin XV^e^ siècle : pierre de palier.
Paulx (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pieux de bois.
Pavillon (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : dais garni de tentures, surmontant un lit.
Peculiaire (adj.) ; XV^e^ siècle : particulier, privilégié.
Pelisson (n. m.) fin XV^e^ siècle : vêtement de dessous, porté par les hommes et les femmes, fait d'une pelleterie cousue entre deux tissus, en sorte que la fourrure n'apparaît que sur les bords.
Pelleterie (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : art de préparer les peaux, commerce des fourrures.
Pendiller (v.) ; XVII^e^ siècle : pendre ou suspendre, notamment une menuiserie.
Pentes (n. f.) ; XV^e^-XVII^e^ siècles : en ferronnerie, bandes de fer qui servent à renforcer et assembler une huisserie ; pentures. En ameublement, bande d'étoffe pendante qui orne le ciel d'un autel ou d'un lit.
Perrier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ouvrier qui extrait les pierres d'une carrière et qui taille éventuellement des pierres lorsqu'il est dit aussi tailleur de pierre ou maçon.
Perriere (n. f.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : carrière.
Pertuiré (adj.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ajouré.
Pescherie (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pêcherie.
Pestilance (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : maladie épidémique, en particulier la peste, qui se propage en un lieu
Pichon (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pieu de bois fiché en site aquatique.
Pié, **piez** (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : pied, mesure de longueur équivalente variant entre 32 et 33 cm.
Pieça (adv.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : il y a un certain temps, il y a longtemps, cela fait déjà un certain temps.
Pierre à clervoye (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pierre pour fenestrage fait de légers arcs et de nervures, sans doute synonyme de remplage.
Pierre pendens (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pierre pour voûtains.
Pierre pour corbeau (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : grosse pierre mise en saillie sur un mur et servant à supporter une poutre, une corniche ou un encorbellement.
Pierre pour doubleau (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : claveau d'arc doubleau.
Pierre pour entablement (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pierre de plate-bande.
Pierre pour ogives, **augives** (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pierre pour nervures d'ogives.
Pilier butant (n. m.) ; XVIII^e^ siècle : contrefort.
Piloteis, **piloteys** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ensemble de pieux fondé en site aquatique ; pilotis.
Pinacle (n. m.) ; XVII^e^ –XVIII^e^ siècle : pignon d'un bâtiment.
Pinte (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : mesure de capacité pour les liquides et les solides (environ 0,9 l.) ; récipient.
Pionnier (n. m.) ; quatrième quart du XV^e^ siècle : ouvrier chargé des travaux de terrassement (travaux de fondation, creusement de fossés, de puits, de galeries de mine...), terrassier. Le terme est employé pour les hommes partant au siège de Nantes.

Pipe, **pippe** (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ancienne capacité de mesure pour les liquides équivalant à un muid et demi, soit, à Amboise environ 500 litres.
Pite (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : petite monnaie valant le quart d'un denier.
Pivot (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pièce constituant le support ou l'extrémité de l'axe autour duquel tourne un corps. Le terme est employé pour désigner les pivots de vantaux de portes et les axes des tabliers de ponts-levis.
Planche, **planchette**, **planchete** (n. f.) ; XV^e^-XVII^e^ siècles : pièce de bois plane, plus longue que large ; par métonymie, passerelle, petit pont piéton fait de planches, que l'on oppose fréquemment au pont-charretier ou levis.
Plastre (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : plâtre.
Plataine (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : plaque de métal ; en serrurerie, partie ouvragée sur laquelle repose la serrure ou la poignet ; platine.

Pleiger (v.) : garantir, se porter garant.
Plombee (n. f.) : XV^e^-XVI^e^ siècles : petit projectile de plomb pour armes à feu légère.
Plombé (adj.) : XV^e^-XVI^e^ siècles : se dit pour un carreau de pavement scellé au plomb pour en assurer l'étanchéité.
Plombeur (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ouvrier qui fait des travaux avec du plomb, notamment les gouttières, les joints d'étanchéité et des ornements de toit.
Plomer (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : plomber.
Plon (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : plomb.
Poile, **pœle**, **pesle** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : drap mortuaire recouvrant le cercueil pendant la cérémonie des funérailles ; dais, baldaquin ; drap d'apparat d'or ou de soie. Lors des entrées royales, la ville offre un « poile » au souverain.
Pointe de pillier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : avant-bec d'une pile de pont.
Poisle (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ustensile de cuisine, récipient, bassine poêle ou chaudron.
Poislier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : celui qui fabrique et vend des ustensiles de ménage (chaudrons, poêles).
Poitrail, **poitraux** (n. m.) ; XIX^e^ siècle : grosse pièce de bois, formant linteau, qui se pose horizontalement sur des piliers ou sur des dosserets pour soutenir un mur.
Poix (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : poids.
Ponaille (n. f.) : poulie pour puiser l'eau.
Pont levey, **pont levis**, **pont leviz** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pont-levis.
Portal (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : portail, entrée monumentale comportant une porte de grande dimension, porte de ville.
Portau (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : porte de ville surmonté d'un logis.
Portefaix (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : celui dont le métier consiste à porter des fardeaux.
Poterne (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : porte piétonne dérobée pratiquée dans la muraille d'une fortification, dans l'enceinte d'un château, d'une forteresse, d'une cité.
Pouce (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : mesure de longueur valant 1/12 du pied, soit 2 à 3 cm.
Poulain (n. m.) ; XVII^e^-XIX^e^ siècle : escalier très raide pour accéder aux combles.
Puys, **pouys** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : puits.
Quantine (n. f.) ; XVIII^e^ siècle : cuisine (cantine).
Quarteron (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : le quart d'une mesure quelconque ; le quart d'une centaine.
Quartier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : bloc de pierre de taille servant à paramenter.
Quatheloigne (n. f.) ; XV^e^ siècle : Catalogne.
Quictance (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : acte signé par lequel on reconnait qu'une somme due a été acquittée ou qu'on s'engage à acquitter ; quittance.
Quouete (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : voir couette.
Racoutrer (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : « racoutrer quelqu'un », le pourvoir de nouveaux habits.
Ranvers (n. m.) ; XVIII^e^ siècle : envers.
Rebricquer, **rebriquer** (v.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : reparementer en brique.
Receper, **resaper** (v.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : restaurer, réparer, rapprêter le sommet ou la base d'un ouvrage, d'un mur. Pour les pieux des ponts, égaliser les têtes de pieux battus.

Rejointoyer (v.) ; XVe-XIXe siècles : refaire les joints vétustes, combler, dans leur partie apparente, les joints existant entre les éléments d'une maçonnerie avec du mortier ou du plâtre, et les lisser.
Relatter (v.) ; XVIIe siècle : remplacer les lattes portant la couverture.
Relever (v.) ; XVe-XVIIIe siècles : déposer et reposer convenablement une pièce sans la remplacer (du pavé, une menuiserie…).
Repartage, **repartaige (bois de)** (n. m.) ; XVe-XVIIe siècles : bois scié de remploi produisant des planches ou des quartiers.
Rependiller (v.) ; XVIIe siècle : rependre, remettre en place une menuiserie.
Retraits (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : lieux d'aisance publics ou non ; latrines.
Rideau (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : panneau de tissu qui enclot un lit.
Rœ (n. f.) : XVe-XVIe siècles : roue. Désigne aussi les motifs à médaillons des tapis orientaux ou hispaniques, notamment les Holbein.
Rollet (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : drap.
Rollon (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : barreau d'échelle.
Rompeure (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : effondrement, généralement d'un mur.
Rosereul, **rosereau** (n. m.) ; fin XVe siècle : belette ou hermine ; fourrure faite avec la peau de belette, hermine roussâtre.
Rotissouer (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ustensile de cuisine qui sert à rôtir les viandes ; rôtissoire.
Rouerie (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : fabrication de roue.
Rouleresse (adj.) XVe-XVIe siècles : roulante. Le terme est employé pour les barrières, les civières ou même les couchettes.
Rouzine (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pigment rouge.
Ruelle (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : petite rue étroite. Pour l'ameublement, espace compris entre le lit et la muraille, par métonymie pièce d'ornement qui garnit la ruelle d'un lit.
Sablon (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sable de Loire.
Saiette, **sayette** (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : laine fine tirée de la toison ; étoffe de laine.
Salpestrier (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : ouvrier affecté à la collecte et à la fabrication du salpêtre ; salpêtrier.
Sareure (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : serrure.
Sarrau (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sorte de surplis d'un vêtement.
Sauterelle (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : instrument de maçon appelé fausse-équerre, formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités par une charnière, et qui sert à mesurer les angles.
Sayer (v.) XVe-XVIe siècles : scier.
Sayeur (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : scieur.
Sayon (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : sorte de casaque.
Selle (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : siège sans bras ni dossier, plus ou moins long ; banc.
Semblance (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : forme extérieure, apparence, image.
Sentine, **centine** (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : bateau de rivière à fond plat ; sans doute plus petit que les chalands.
Serge, **sarge** (n. f ;) ; XVe-XVIe siècles : étoffe légère et croisée utilisée pour les tentures.
Serpillère (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : grosse toile servant à emballer la marchandise.
Serre de fer (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : presse ou pinces qui permettent de serrer l'une contre l'autre les deux parties.
Serrure à boce, **à bosse** (n. f.) ; XVe-XVIIe siècles : serrure appliquée en saillie sur le côté intérieur d'une porte.
Seule, **sole**, **seuillel** (n. m.) ; XVe-XIXe siècles : sablière, poutre horizontale. Sur un pont, pièce de bois posée sur les traines.
Seurpente (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : pièce de renfort et de raidissement d'un pont en bois.
Siege (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : siège à dossier et marchepied.
Socle de fer (n. m.) ; XVe-XVIe siècles : chapeau d'un pieu battu.
Sœille (n. f.) ; XVe-XVIe siècles : taie d'oreiller.
Solive (n. f.) XVIIe siècle : pièce de charpente placée horizontalement en appui sur les murs ou sur les poutres pour soutenir le plancher d'une pièce et porter en dessous les lattes d'un plafond ou les

panneaux d'un plafond suspendu.
Soliveau (n. m.) XVII^e^-XVIII^e^ siècles : petite solive.
Solure (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pavage ou fondation.
Sommier (n. m.) ; XVII^e^ siècle : pièce de charpente qui en soutient d'autres, poutre, solive.
Sonnette (n. f.), XV^e^-XVI^e^ siècles : machine permettant de battre les pieux,= hie ?? parfois confondu avec le mouton.
Soret (adj.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : drap de couleur jaune brun.
Soubz (adv.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : sous.
Souldeur (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : soudure.
Soulloir, **soulloir** (n. m.) ; XVII^e^ siècle : cellier, réserve.
Souloir (v.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : avoir coutume de, avoir l'habitude de.
Sous pente (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pièce de renfort et de raidissement d'un pont en bois, synonyme de « seurpente ».
Soustenir (v.) XV^e^-XVI^e^ siècles : soutenir.
Suspente (n. f.), XV^e^-XVIII^e^ siècles : tige ou pièce de métal ou de bois, toujours verticale, soutenant, par effet de traction, une masse suspendue. Les « surpentes » sont très employées sur les ponts pour les renforts en sous-œuvre.
Sye (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : scie.
Tabernacle (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : dais ou niche.
Tagarot (adj.) ; XV^e^ siècle : terme de fauconnerie, le faucon Tagerot vient d'Égypte.
Tapis veluz (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : tapis noués à poils.
Tapon (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : bouchon dont on se servait pour fermer l'âme d'un canon.
Targette (n. f.) ; XVII^e^- XIX^e^ siècles : petit verrou composé d'un pêne commandé par un bouton et qui vient s'engager dans une gâche fixée sur le dormant de la porte.
Tariere, **taryere** (n. f.); XV^e^-XVI^e^ siècles : outil servant à percer le bois, un matériau et dont la mèche est en forme de gouge, de cuiller ou de spirale ; tarière.
Telle quelle, **tel quel** (n. f. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : signifie que l'objet décrit est en mauvais état.
Templette (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : bandeau qui se pose sur la coiffe des femmes pour retenir les cheveux sur les tempes.
Terriers (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : déblais ou boues.
Thabut (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : élément d'un puits (tambour, enrouleur ?).
Thoize, **thoise**, **toise**, **toize** (n. f.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : toise, mesure de longueur variant entre 195 et 198 cm.
Thuille, tieulle, **thieulle** (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : tuile.
Tienmains (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : garde-corps, rampe, lice.
Tiercelin (adj. ou n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : tissu avec trois espèces de fil ou drap tissu de trois espèces de fil.
Tieullier, **thieullier** (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : tuilier.
Tige de la cheminée (n. f.) ; XVIII^e^ siècle : conduit de cheminée.
Tignolle (n. f.) ; XV^e^ siècle : poulie pour tendre l'arbalète.
Timbelees (n. f.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : contenance d'un tombereau.
Timberaux (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : voiture de charge montée sur deux roues ; tombereau.
Timbre (n. m.) ; XVII^e^ siècle : tympan.
Tirant (n. m.) ; XVII^e^ –XIX^e^ siècles : entrait d'une charpente.
Tondeur (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : celui dont le métier est de tondre les draps de laine.
Touaille (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pièce d'étoffe volante placée sous un ornement ou, sur la tête, sous une autre coiffure.
Touret (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : ruban, bandeau entourant la tête.
Tourette (n. f.) ; XVII^e^-XVIII^e^ siècles : tourelle.
Tourillon (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : partie cylindrique autour de laquelle une pièce reçoit un mouvement de rotation, pivot.
Tourneresse (adj.) XV^e^-XVI^e^ siècles : tournante.

Traine, **trayne** (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : sablière de charpente de comble ou d'un pans-de-bois. Sur les ponts, longue pièce de bois reposant sur les chapeaux ; longeron.
Tret (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : longues lanières de cuir ou de chanvre adaptées à la bride et servant à conduire une bête de trait ; guide.
Trillisser (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : poser un treillis, une grille.
Trousse (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : cordage, lanière.
Truffeau (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : type de dame pour tasser la terre.
Tuilleau (n. f.) ; XVIII^e^ siècle : bris de terre cuite monumentale. Il est employé à faire le ciment.
Turcie (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : digue élevée le long de la Loire et de quelques-uns de ses affluents pour garantir des crues subites auxquelles ils étaient sujets et aussi pour servir de routes le long du fleuve ; levée du bord de Loire notamment.
Uys, uisset (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : volet, synonyme de huis.
Vair (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : fourrure grise et blanche de l'écureuil petit-gris, au dos gris et au ventre blanc, et qui était réservée aux rois, aux hauts dignitaires.
Vaisseau (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : vase, récipient.
Veloux (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : velours.
Vent dabas (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : vent de l'ouest.
Vent damont (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : vent de l'est.
Verdet (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : pigment vert.
Verge (n. f.) ; XV^e^-XVII^e^ siècles : fine baguette de bois ou de métal. Pour les fenêtres, barlotière. Pour les vêtements, baguette de bois longue, fine et flexible qui sert à les battre pour les dépoussiérer. Pour les ponts-levis, désigne la flèche.
Verjutier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : saucier.
Véronique (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : linge avec lequel, selon la légende, Sainte Véronique essuya sur le chemin du Golgotha le visage du Christ et qui en conserva l'empreinte.
Vertinolles (n. f.) ; XVII^e^ siècle : anneau qui tient le verrou d'une porte ; vertevelle.
Viel (adj.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : vieux.
Virolle (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : petit anneau de métal plat assujetti au bout d'une canne, placé au milieu entre le manche et l'outil pour les empêcher de se fendre.
Vistre, **victre** (n. f.) ; XVII^e^ siècle : vitres.
Viz (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : escalier en vis.
Voicturier (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : voiturier par eau ou par terre ; charretier ou nautonnier.
Voirre (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : verre.
Volans, volant (adj.) XV^e^-XVI^e^ siècles : qui se soulève par un système de contrepoids, de bascule. Le terme est employé pour les barrières et les ponts-levis.
Voulte (n. f.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : voûte.
Vuidanges (n. m.) ; XVIII^e^ siècle : décombres, déblais ou remblais.
Vuide (n. m.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : vide.
Vuider (v.) ; XV^e^-XVIII^e^ siècles : vider.
Ymage, **Ymaige** (n. f.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : sculpture, généralement en ronde bosse.
Ymagier, **Ymaigier** (n. m.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : sculpteur et peintre.
Yssir (v.) ; XV^e^-XVI^e^ siècles : sortir.

1758

Table des Pièces Justificatives

N°1
État des fonds d'archives consultées (sources textuelles) 1219

N°2
Chronologie des mentions de travaux de Louis XI (14631-1483) au château d'Amboise 1226

N°3
Compte particulier de Pierre de Castello, sommelier de Louis XI, (1473) 1231

N°4
Vidimus d'une lettre patente de Louis XI pour financer la construction de la nouvelle église dans la ville d'Amboise, (1473) 1235

N°5
Exploitation d'un compte de la ville d'Amboise (1486-1487) 1239

N°6
Achat de vaisselle pour le château d'Amboise par Charles VIII (1483-1498) 1255

N°7
Recettes du compte de construction du château d'Amboise, (1495-1496) 1259

N°8
Extrait du compte de construction du château d'Amboise, (1495-1496) 1264

N°9
Minutes d'hôtel récolées des pièces d'ameublement d'Anne de Bretagne, (1494-1501) 1275

N°10
Compte de menuiserie d'Estienne Perrin pour la ville, 1498 1301

N°11
Quittances de paiement de travaux au château d'Amboise, (8 avril 1499 [n. st.]) 1307

N° 12
Fragment de compte de travaux au jardin du château d'Amboise, (11 avril 1501 [n. st.]) 1309

N°13
Quittances de paiement de travaux au château d'Amboise, (18 et 19 avril 1502) 1311

N°14
Quittances de paiement de travaux au château d'Amboise,
(4 février 1497 [n. st.], juillet 1515) 1313

N°15
Quittance de paiement de Pierre Trinqueau, maître-maçon,
pour le un projet de construction (12 janvier 1516 [n. st.]) 1317

N°16
Pocès-verbaux et mémoires de travaux réalisés au château d'Amboise, (1623-1634) 1319

N°17
Procès-verbal de visite d'état des lieux du château d'Amboise,
(1er septembre-17 septembre 1761) 1361

N°18 1425
Procès-verbal de démolition du château d'Amboise et rapports des architectes
(27 mars 1806) 1429

N°19 1485
Devis estimatif des réparations au château d'Amboise et devis supplémentaire, (2 avril 1808) 1489

N°20 1521
Histoire des seigneurs d'Amboise, XI^e^-XV^e^ siècles 1525

N°21 1525
Prosopographie (1421-1525) 1529

N°22
Glossaire des termes rencontrés dans les archives 1739